
U d'/of OTTAWA
39003002919131



# VOYAGE

DU JEUNE

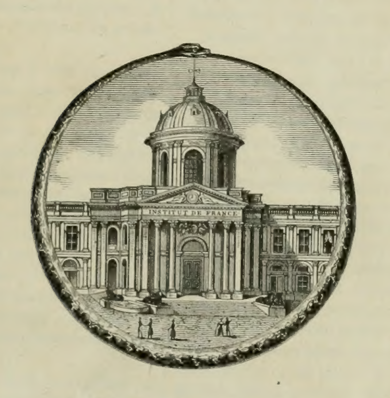
CE

# ANACHARSIS

## EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT L'ÈRE VULGAIRE;

### PAR J. J. BARTHÉLEMY.




PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^IE, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVII.






# MÉMOIRES

## SUR LA VIE ET SUR QUELQUES-UNS DES OUVRAGES

DE

# J. J. BARTHÉLEMY,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME EN 1792 ET 1793.

## PREMIER MÉMOIRE.

Dans cette inaction où me réduisent mes maux et le cours des événements, établi dans un séjour où l'image des plus grandes vertus suffirait pour adoucir l'impression des plus grandes peines [1], je vais décrire à la hâte et sans prétention les principales circonstances de ma vie.

Autrefois, les matériaux que je vais rassembler auraient pu servir au secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, chargé de faire l'éloge historique de chacun des membres de ce corps : ils auraient pu servir à ces biographes, tels que le père Niceron, qui, en travaillant à l'histoire des gens de lettres, recueillait jusques aux moindres productions et aux actions les plus indifférentes : ils ne seraient pas inutiles à consulter pour ceux qui, dans les pays étrangers, s'occuperont des mêmes matières que j'ai traitées, parce qu'ils y trouveraient peut-être quelques renseignements utiles. Je dis, dans les pays étrangers; car on peut regarder ce genre de littérature comme absolument perdu en France.

Des auteurs célèbres, tels que M. Huet, nous ont laissé le récit de leurs actions et de leurs écrits; ils avaient des titres pour en perpétuer le souvenir et intéresser la postérité. Pour moi, je n'ai d'autre motif que de consumer quelques-uns de ces instants qui se traînent aujourd'hui avec tant de pesanteur. Je laisserai ce radotage à mes neveux, à qui je regrette de ne pouvoir rien laisser de plus réel.

Ma famille est établie depuis longtemps à Aubagne, jolie petite ville située entre Marseille et Toulon. Joseph Barthélemy mon père, qui jouissait d'une fortune aisée, épousa Madeleine Rastit, fille d'un négociant de Cassis, petit port voisin, où le commerce était alors assez florissant. Dans une visite que ma mère alla faire à ses parents, elle accoucha de moi, le 20 janvier 1716. Je fus bientôt après transporté à Aubagne, où je passai mon enfance.

Je perdis, à l'âge de quatre ans, ma mère très-jeune encore. Ceux qui l'avaient connue me la dépeignaient comme une femme aimable, qui avait des talents et de l'esprit. Je n'eus pas le bonheur de profiter de ses exemples; mais j'eus plus d'une fois la douceur de la pleurer : mon père, inconsolable, me prenait chaque jour, soir et matin, par la main, pendant un séjour que nous fîmes à la campagne, et me menait dans un endroit solitaire; là il me faisait asseoir auprès de lui, fondait en larmes, et m'exhortait à pleurer la plus tendre des mères. Je pleurais, et je soulageais sa douleur. Ces scènes attendrissantes, et pendant longtemps renouvelées, firent sur mon cœur une impression profonde qui ne s'en est jamais effacée.

Ma mère avait laissé deux fils et deux filles. Jamais famille ne fut plus unie et plus attachée à ses devoirs. Mon père avait tellement obtenu l'estime de ses concitoyens, que le jour de sa mort fut un jour de deuil pour toute la ville; celle de mon frère produisit dans la suite le même effet; et quand j'ai vu cette succession de vertus passer à ses enfants, je n'ai pas eu la vanité de la naissance, mais j'en ai eu l'orgueil, et je me suis dit très-souvent que je n'aurais pas choisi d'autre famille, si ce choix avait été en ma disposition.

A l'âge de douze ans, mon père me plaça au collége de l'Oratoire à Marseille, où j'entrai en quatrième. J'y fis mes classes sous le père Raynaud, qui depuis se distingua à Paris dans la chaire. Il

[1] Dans l'appartement que madame de Choiseul lui avait donné chez elle.

s'était distingué auparavant par des prix de prose et de poésie, remportés à l'Académie de Marseille et à l'Académie française. Il avait beaucoup de goût, et se faisait un plaisir d'exercer le nôtre. Ses soins redoublèrent en rhétorique : il nous retenait souvent après la classe, au nombre de sept ou huit; il nous lisait nos meilleurs écrivains, nous faisait remarquer leurs beautés, soutenait notre intérêt en nous demandant notre avis; quelquefois même il nous proposait des sujets à traiter.

Un jour il nous demanda la description d'une tempête, en vers français : chacun de nous apporta la sienne, et le lendemain elles furent lues au petit comité; il parut content de la mienne. Un mois après il donna publiquement un exercice littéraire dans une grande salle du collége. J'étais trop timide pour y prendre un rôle; j'allai me placer dans un coin de la salle, où bientôt se réunit la meilleure compagnie de Marseille en hommes et en femmes. Tout à coup je vis tout le monde se lever; c'était à l'arrivée de M. de la Visclède, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, établie depuis quelques années : il jouissait d'une haute considération. Le père Raynaud, son ami, alla au-devant de lui, et le fit placer au premier rang. J'avais alors quinze ans. Dans cette nombreuse compagnie se trouvaient les plus jolies femmes de la ville, très-bien parées; mais je ne voyais que M. de la Visclède, et mon cœur palpitait en le voyant.

Un moment après, le voilà qui se lève, ainsi que le père Raynaud, qui, après avoir jeté les yeux de tous côtés, me découvre dans mon coin, et me fait signe d'approcher. Je baisse la tête, je me raccourcis, et je veux me cacher derrière quelques-uns de mes camarades qui me trahissent. Enfin, le père Raynaud m'ayant appelé à très-haute voix, je crus entendre mon arrêt de mort. Tous les regards étaient tournés vers moi; je fus obligé de traverser la salle dans toute sa longueur, sur des bancs étroits et très-rapprochés, tombant à chaque pas, à droite, à gauche, par devant, par derrière; accrochant robes, mantelets, coiffures, etc. Après une course longue et désastreuse, j'arrive enfin auprès de M. de la Visclède, qui, me prenant par la main, me présente à l'assemblée, et lui parle de la description d'une tempête que j'avais remise au père Raynaud : de là l'éloge le plus pompeux de mes prétendus talents. J'en étais d'autant plus déconcerté, que cette description je l'avais prise presque tout entière dans l'Iliade de la Mothe. Enfin M. de la Visclède se tut, et l'on jugera de mon état par ma réponse, que je prononçai d'une voix tremblante : « Monsieur... monsieur... « j'ai l'honneur d'être... votre très-humble et très- « obéissant serviteur, Barthélemy. » Je me retirai tout honteux, et au désespoir d'avoir tant de génie.

M. de la Visclède, que j'eus occasion de connaître par la suite, jaloux du progrès des lettres, s'intéressait vivement aux jeunes gens qui montraient quelques dispositions; mais il était si bon et si facile, qu'il ne pouvait leur inspirer que de la présomption.

Je m'étais, de moi-même, destiné à l'état ecclésiastique; mais, comme l'évêque de Marseille, Belzunce, refusait d'y admettre ceux qui étudiaient à l'Oratoire, je fis mes cours de philosophie et de théologie chez les jésuites. Dans le premier de ces cours, le professeur voulant nous donner une idée du cube, après s'être bien tourmenté sans réussir, prit son bonnet à trois cornes, et nous dit : Voilà un cube. Dans le second, le professeur du matin, pendant trois ans entiers, et pendant deux heures tous les jours, écumait et gesticulait comme un énergumène, pour nous prouver que les cinq propositions étaient dans Jansénius.

Je m'étais heureusement fait un plan d'étude qui me rendait indifférent aux bêtises et aux fureurs de mes nouveaux régents. Avant de quitter l'Oratoire, j'avais prié un de mes camarades de me communiquer les cahiers de philosophie qu'on y dictait; c'était le système de Descartes, qui déplaisait fort aux jésuites : je transcrivais et étudiais en secret ces cahiers. Je m'appliquais en même temps aux langues anciennes, et surtout au grec, pour me faciliter l'étude de l'hébreu, dont je disposai les racines dans des vers techniques, plus mauvais encore que ceux des Racines grecques de Port-Royal. Je comparais ensuite le texte hébreu avec le samaritain, ainsi qu'avec les versions chaldéenne et syriaque. Je m'occupais de l'histoire de l'Église, et en particulier de celle des premiers siècles.

Ces travaux attirèrent l'attention du professeur chargé de nous donner, toutes les après-midi, des leçons sur la Bible, les Conciles et les Pères. C'était un homme de mérite; son suffrage me flatta, et, pour le justifier, je conçus le projet d'une thèse que je voulais soutenir sous sa présidence, et qui devait embrasser les principales questions sur les livres de l'Écriture sainte, sur l'histoire et la discipline de l'Église. Elles étaient en grand nombre; chaque article devait être le résultat d'une foule de discussions, et demandait un examen approfondi. Dix vigoureux bénédictins n'auraient pas osé se charger de cette immense entreprise; mais j'étais jeune, ignorant, insatiable de travail. Mon professeur craignit sans doute de me décourager, en m'avertissant que le plan était trop vaste; je me précipitai dans le chaos, et m'y enfonçai si bien, que j'en tombai dan-

gereusement malade. Dans l'état de langueur où je me trouvai pendant longtemps, je ne désirais le retour de mes forces que pour en abuser encore.

Dès qu'elles me furent rendues, j'entrai au séminaire de Marseille, dirigé par les lazaristes, où je trouvai encore un professeur de théologie qui était assez raisonnable, et tous les matins, à cinq heures, une méditation qui ne l'était pas toujours : elle était tirée d'un ouvrage composé par Beuvelet. Le lendemain de mon arrivée, on nous lut, lentement et par phrases détachées, le chapitre où ce Beuvelet compare l'Église à un vaisseau : le pape est le capitaine, les évêques sont les lieutenants; venaient ensuite les prêtres, les diacres, etc. Il fallait réfléchir sérieusement pendant une demi-heure sur ce parallèle : sans attendre la fin du chapitre, je trouvai que dans ce vaisseau mystérieux je ne pouvais être qu'un mousse. Je le dis à mon voisin, qui le dit au sien; et tout à coup le silence fut interrompu par un rire général, dont le supérieur voulut savoir la cause : il eut aussi le bon esprit d'en rire.

J'avais beaucoup de loisir au séminaire; j'étudiai la langue arabe, j'en recueillis toutes les racines dans l'immense dictionnaire de Golius, et je composai des vers techniques détestables que j'eus beaucoup de peine à retenir, et que j'oubliai bientôt après. Pour joindre la pratique à la théorie, j'avais fait connaissance avec un jeune maronite, élevé à Rome au collége de la Propagande, et établi à Marseille auprès d'un de ses oncles qui faisait le commerce du Levant. Il venait tous les jours chez moi, et nous parlions arabe. Un jour il me dit que je rendrais un vrai service à plusieurs maronites, arméniens et autres catholiques arabes, qui n'entendaient pas assez le français, si je voulais leur annoncer la parole de Dieu en leur langue. Il avait quelques sermons arabes, d'un jésuite prédicateur de la Propagande; nous choisîmes le moins absurde de tous, je l'appris par cœur. Mes auditeurs, au nombre de quarante environ, dans une salle du séminaire, trouvèrent un accent étranger dans ma prononciation, mais furent d'ailleurs si contents qu'ils me demandèrent avec instance un second sermon. J'y consentis, et le lendemain quelques-uns d'entre eux vinrent me prier de les entendre à confesse; mais je leur répondis que je n'entendais pas la langue des péchés arabes.

Ce n'était là qu'une scène de folie : en voici une qui peut servir de leçon contre le charlatanisme de l'érudition. Mon maître avait dressé, pour mon usage, quelques dialogues arabes, qui contenaient, par demandes et par réponses, des compliments, des questions, et différents sujets de conversation, par exemple : Bonjour, monsieur; comment vous portez-vous? — Fort bien, à vous servir. Il y a longtemps que je ne vous ai vu. — J'ai été à la campagne, etc.

Un jour, on vint m'avertir qu'on me demandait à la porte du séminaire. Je descends, et me vois entouré de dix ou douze des principaux négociants de Marseille. Ils amenaient avec eux une espèce de mendiant qui était venu les trouver à la Loge (à la Bourse) : il leur avait raconté qu'il était juif de naissance, qu'on l'avait élevé à la dignité de rabbin, mais que, pénétré des vérités de l'Évangile, il s'était fait chrétien; qu'il était instruit des langues orientales, et que, pour s'en convaincre, on pouvait le mettre aux prises avec quelque savant. Ces messieurs ajoutèrent avec politesse, qu'ils n'avaient pas hésité à me l'amener. Je fus tellement effrayé, qu'il m'en prit la sueur froide. Je cherchais à leur prouver qu'on n'apprend pas ces langues pour les parler, lorsque cet homme commença tout à coup l'attaque avec une intrépidité qui me confondit d'abord. Je m'aperçus, heureusement, qu'il récitait en hébreu le premier psaume de David, que je savais par cœur. Je lui laissai dire le premier verset, et je ripostai par un de mes dialogues arabes. Nous continuâmes, lui par le deuxième verset du psaume, moi par la suite du dialogue. La conversation devint plus animée; nous parlions tous deux à la fois et avec la même rapidité. Je l'attendais à la fin du dernier verset : il se tut en effet; mais pour m'assurer l'honneur de la victoire, j'ajoutai encore une ou deux phrases, et je dis à ces messieurs, que cet homme méritait, par ses connaissances et par ses malheurs, d'intéresser leur charité. Pour lui, il leur dit dans un mauvais baragouin, qu'il avait voyagé en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Italie, en Turquie, et qu'il n'avait jamais vu un si habile homme que ce jeune abbé. J'avais alors vingt et un ans.

Cette aventure fit du bruit à Marseille; j'avais cependant cherché à prévenir l'éclat, car je l'avais racontée fidèlement à mes amis; mais on ne voulut pas me croire, et l'on s'en tint au merveilleux.

Je finis mon séminaire, et quoique pénétré des sentiments de la religion, peut-être même parce que j'en étais pénétré, je n'eus pas la moindre idée d'entrer dans le ministère ecclésiastique. Mon évêque aurait pu tirer quelque parti de mon ardeur pour le travail, par l'un de ces petits bénéfices simples dont il pouvait disposer; mais il savait que j'avais lu S. Paul et les Pères jansénistes de la primitive Église, tels que S. Augustin et S. Prosper : il savait aussi que je voyais rarement deux jésuites dont il était flanqué, et qui le faisaient penser et vouloir : d'un côté, le père Fabre, qui savait à peine lire,

mais qui savait le distraire par des contes plaisants; de l'autre, le père Maire, qui le tenait en activité contre les évêques jansénistes, contre les parlements, contre les ennemis des jésuites, et par conséquent de l'Église. Il réunissait toutes les grandes charges : théologal de l'évêque, intendant et maître-d'hôtel de la maison, premier grand vicaire et administrateur général du diocèse; son antichambre, toujours remplie de curés et de vicaires, ressemblait à celle d'un ministre d'État ou d'un lieutenant de police. Il était d'ailleurs sec, impérieux, très-insolent, et, avec une légère teinture de littérature, se croyait le plus habile homme du monde. Je le rencontrais quelquefois par hasard; un jour il se laissa pénétrer, et me dit que les académies perdraient la religion : ce mot ne m'est jamais sorti de la tête.

A l'abri du père Maire et de tout événement désastreux, maître de mon temps et de mes actions, n'ayant que des désirs que je pouvais satisfaire, mes jours tranquilles coulaient dans des jouissances qui ne me laissaient aucun regret.

Je passais une partie de l'année à Aubagne, dans le sein d'une famille que j'adorais, dans une petite société de gens très-aimables, où nous faisions, soit à la ville, soit à la campagne, des lectures et des concerts. J'allais par intervalles à Marseille, revoir quelques membres de l'Académie avec lesquels j'avais des relations; de ce nombre était M. l'abbé Fournier, chanoine de Saint-Victor, aussi distingué par ses vertus que par ses connaissances dans l'histoire du moyen âge. Il avait fourni beaucoup de notes instructives au *Gallia christiana*, et au supplément que l'abbé Carpentier a donné du dictionnaire de Ducange. Tel était encore M. Cary, qui s'était appliqué, avec succès, à l'étude des monuments antiques : il avait un beau cabinet de médailles, et une précieuse collection de livres assortis à son goût; entre autres ouvrages, nous lui devons l'Histoire, par médailles, des rois de Thrace et du Bosphore. Des connaissances en tout genre, dirigées par un esprit excellent et embellies par des mœurs douces, rendaient son commerce aussi agréable qu'instructif. Je l'aimais beaucoup; et lorsque son souvenir me rappelle tant d'autres pertes encore plus sensibles, je ne vois dans la vie qu'une carrière partout couverte de ronces qui nous arrachent successivement nos vêtements, et nous laissent à la fin nus et couverts de blessures.

Quelquefois, après avoir passé toute une journée à m'entretenir avec mon ami de divers sujets de littérature, j'allais passer la nuit chez les minimes, où le père Sigaloux, correspondant de l'Académie des sciences, faisait des observations astronomiques, auxquelles il daignait m'associer : car, puisque je fais ici ma confession générale, je dois compter parmi les égarements de ma jeunesse le temps que j'ai perdu à l'étude des mathématiques et de l'astronomie en particulier. Je m'accuse aussi d'avoir fait, dans le même temps, beaucoup de vers détestables, quoique je connusse les bons modèles; et plusieurs dissertations de critique, quoique privé des livres nécessaires. Enfin, dans je ne sais quelle année, les religieuses d'Aubagne me proposèrent, vers la fin du carnaval, de leur prêcher les dominicales du carême; j'y consentis. Je n'avais ni sermons, ni sermonaire, ni même la Bibliothèque des Prédicateurs : je commençais un sermon chaque lundi, et je le prêchais le dimanche suivant. L'année d'après, même engagement, nouveaux sermons, aussi peu de précaution; mais cette seconde tentative épuisa tellement mes forces que je ne pus l'achever.

Après avoir erré pendant longtemps d'un sujet à l'autre, je réfléchis sur ma situation : je n'avais point d'état; je venais d'atteindre ma vingt-neuvième année; la famille de mon frère augmentait, et je pouvais lui être un jour à charge.

Tout le monde me conseillait d'aller à Paris. Et qu'y pourrais-je faire, moi, aussi incapable d'intrigues que dénué d'ambition, sans talent décidé, sans connaissance approfondie? J'étais comme un voyageur qui rapporte beaucoup de petites monnaies des pays qu'il a parcourus, mais pas une pièce d'or. Je ne sais quel motif triompha de ces puissantes raisons. Je partis, et passai par Aix, où j'allai voir M. de Bausset, chanoine de la cathédrale, né à Aubagne où sa famille était établie. Je le connaissais beaucoup; il me dit que le premier évêché vacant lui étant destiné, il avait jeté les yeux sur moi pour en partager les travaux et les honneurs, en qualité d'official, de grand vicaire, etc. et que, dès qu'il serait nommé, il irait à Paris, d'où il me ramènerait. Il me demanda si cet arrangement me convenait. J'étais au comble de la joie; je promis tout, bien persuadé que la fortune ne m'offrirait jamais un établissement plus agréable et plus avantageux : j'avais un état, et je le devais à un homme qui à un caractère très-aimable joignait toutes les vertus, et surtout une extrême bonté, la première de toutes.

Délivré d'un poids insupportable, j'arrivai à Paris au mois de juin 1744. J'avais beaucoup de lettres; j'en présentai une à M. de Boze, garde des médailles du Roi, de l'Académie française, et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quoique naturellement froid, il me reçut avec beaucoup de politesse, et m'invita

à ses dîners du mardi et du mercredi. Le mardi était destiné à plusieurs de ses confrères de l'Académie des Belles-Lettres; le mercredi, à M. de Réaumur, et à quelques-uns de leurs amis. C'est là qu'outre M. de Réaumur, je connus M. le comte de Caylus, M. l'abbé Sallier, garde de la bibliothèque du Roi; les abbés Gédoyn, de la Bléterie, du Resnel; MM. de Foncemagne, Duclos, L. Racine, fils du grand Racine, etc. Je ne puis exprimer l'émotion dont je fus saisi la première fois que je me trouvai avec eux. Leurs paroles, leurs gestes, rien ne m'échappait; j'étais étonné de comprendre tout ce qu'ils disaient; il devaient l'être bien plus de mon embarras quand ils m'adressaient la parole.

Ce profond respect pour les gens de lettres, je le ressentais tellement dans ma jeunesse, que je retenais même les noms de ceux qui envoyaient des énigmes au Mercure. De là résultait pour moi un inconvénient considérable: j'admirais, et ne jugeais pas. Pendant très-longtemps je n'ai pas lu de livres, sans m'avouer intérieurement que je serais incapable d'en faire autant. Dans mes dernières années, j'ai été plus hardi à l'égard des ouvrages relatifs à la critique et à l'antiquité; j'avais par de longs travaux acquis des droits à ma confiance.

Quand je me fus un peu familiarisé avec quelques membres des académies, j'étendis mes liaisons. Je vis les singularités de Paris; je fréquentais les bibliothèques publiques; je pensais à M. l'abbé de Bausset; je cherchais dans la gazette l'annonce de quelque siége vacant; mais je le voyais bientôt rempli par un autre que lui.

Au bout d'un an à peu près, M. de Boze, que je voyais assez souvent, et qui, sans dessein apparent, m'avait plus d'une fois interrogé sur mes projets, me parla des siens avec cette indifférence qu'il affectait pour les choses même qu'il désirait le plus. Le cabinet des médailles exigeait un travail auquel son âge ne lui permettait plus de se livrer. Il avait d'abord compté s'associer M. le baron de la Batie, très-savant antiquaire, de l'Académie des Belles-Lettres; il venait de le perdre : il hésitait sur le choix d'un associé; car, disait-il, ce dépôt ne peut être confié qu'à des mains pures, et demande autant de probité que de lumières. Il me fit entrevoir la possibilité de cette association, et je lui témoignai la satisfaction que j'aurais de travailler sous lui. Comme je connaissais son extrême discrétion, ainsi que ses liaisons avec M. Bignon, bibliothécaire, et M. de Maurepas, ministre du département, je crus que cette affaire serait terminée dans huit jours; mais il était si lent et si circonspect, qu'elle ne le fut que plusieurs mois après. Je fus touché de sa confiance; je tâchai d'y répondre pendant les sept ans que je vécus avec lui dans la plus grande intimité; et après sa mort je fournis à M. de Bougainville, qui fit son éloge historique en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, les traits les plus propres à honorer sa mémoire.

Ceux que j'ajoute ici ne la dépareront pas, et sont naturellement amenés par les rapports que j'eus avec lui. L'ordre et la propreté régnaient sur sa personne, dans ses meubles, dans un excellent cabinet de livres presque tous reliés en maroquin, et parfaitement nivelés sur leurs tablettes; de beaux cartons renfermés dans de riches armoires contenaient ses papiers rangés par classes, copiés par un secrétaire qui avait une très-belle main, et qui ne devait pas se pardonner la moindre faute. Il mettait dans son air et dans ses paroles une dignité, un poids qui semblait relever ses moindres actions, et dans ses travaux une importance qui ne lui permit jamais de négliger les petites précautions qui peuvent assurer le succès.

J'en vais citer un exemple. En quittant le secrétariat de l'Académie, il continua de composer les médailles, inscriptions et devises demandées par des ministres, des villes et des corps. Il avait pour ce genre de travail un talent distingué, et une patience qui l'était encore plus. S'agissait-il d'une médaille? après avoir longtemps médité son sujet et s'être arrêté à une idée, il la remettait à son secrétaire, qui lui en rapportait une copie figurée; il la retravaillait, et à chaque changement, nouvelle copie de la part du secrétaire. Son plan une fois arrêté, il appelait Bouchardon, dessinateur de l'Académie. Après un longue discussion sur la disposition des figures et sur tous les accessoires du type, l'artiste travaillait à une première ébauche, qui en nécessitait quelquefois une seconde. Enfin le dessin terminé était envoyé à sa destination, avec un mémoire qui développait l'esprit du monument; et ce mémoire était accompagné d'une lettre, où l'œil le plus perçant n'aurait pu découvrir la moindre irrégularité dans les lettres, dans la ponctuation, et jusque dans les plis de l'enveloppe. Le projet de médaille approuvé par le roi était envoyé au graveur, et M. de Boze veillait encore à l'exécution.

Ici je me rappelle l'impatience douloureuse que me causaient tant de menus détails; mais j'en éprouvai une plus forte encore, lorsque, après sa mort, la composition des médailles étant revenue à l'Académie, qui en avait toujours été jalouse, je vis les commissaires nommés pour lui présenter le projet d'une médaille ou d'une inscription, se traîner avec len-

teur au comité, se contenter d'une première idée, et se hâter de sortir; lorsque, le projet des commissaires étant présenté à l'Académie, je vis des séances entières perdues à discuter, à disputer sans rien terminer; lorsque j'ai vu les artistes si peu surveillés, que sur la médaille qui représente la statue de Louis XV, le graveur, voyant que les lettres de l'inscription de la base devenaient trop petites pour être lues sans le secours d'une loupe, y grava les premières lettres qui lui vinrent dans l'esprit, de manière qu'il est impossible d'y rien comprendre.

Je me levais à cinq heures, et je travaillais; j'allais chez M. de Boze à neuf heures, j'y travaillais jusqu'à deux heures; et quand je n'y dînais pas, j'y retournais, et je reprenais mon travail jusqu'à sept à huit heures. Ce qui me coûta le plus, ce fut de m'assujettir à sa laborieuse exactitude. Quand je sortais de son cabinet à deux heures, pour y revenir à quatre, je laissais sur le bureau plusieurs volumes ouverts, parce que je devais bientôt les consulter de nouveau; je m'aperçus, dès le premier jour, que M. de Boze les avait lui-même replacés sur les tablettes. Lorsque je lui présentais un aperçu de mon travail, j'avais beau l'avertir que je l'avais tracé à la hâte : comment pouvais-je échapper à la sévérité d'un censeur qui mettait les points sur les *i*, moi qui souvent ne mettais pas les *i* sous les points? Il s'impatientait d'un mot déplacé, s'effarouchait d'une expression hardie. Tout cela se passait avec assez de douceur, quelquefois avec un peu d'humeur de sa part, avec une extrême docilité de la mienne; car je sentais et je sens encore que sa critique m'était nécessaire.

Ses infirmités habituelles ne lui avaient pas permis d'achever l'arrangement des médailles du roi, transportées depuis peu de temps de Versailles à Paris. Je trouvai les médailles antiques dans leurs armoires; les modernes, ainsi que les monnaies et les jetons, étaient encore dans des caisses. Je les en tirai, et les plaçai, après les avoir vérifiées, sur les catalogues. Je tirai de leurs caisses les médailles du maréchal d'Étrées, acquises pour le roi quelques années auparavant, et formant trois suites; l'une, des médaillons des empereurs en bronze; la deuxième, des rois grecs; la troisième, des villes grecques. Il fallait les insérer dans celles du roi, par conséquent comparer et décrire avec soin les médailles que l'on conservait, et les faire inscrire dans un supplément, avec des indications qui renvoyaient à l'ancien catalogue. Ces opérations, qui durèrent plusieurs années, se faisaient sous les yeux de M. de Boze, et je me pénétrais de son expérience.

J'observe ici que parmi les médaillons du maréchal d'Étrées, il s'en trouvait quelques-uns qui étaient douteux, et d'autres manifestement faux. Mais comme ils avaient été publiés, M. de Boze fut d'avis de les conserver, et même de les inscrire, parce que le garde devait être en état de les montrer à ceux qui voudraient les vérifier. Le même motif a laissé quelques médailles incertaines dans les autres suites. Si jamais on publie le cabinet, on aura soin de le purger de cette mauvaise compagnie.

Dans le même temps, M. de Boze fit acquérir la belle suite des Impériales de grand bronze qui, du cabinet de l'abbé de Rothelin, avaient passé dans celui de M. de Beauvau; ce fut un nouveau travail.

Enfin, je fis un premier arrangement pour le cabinet des antiques, placé dans un galetas au-dessus de celui des médailles. C'était une énorme quantité de petites figures, de lampes, vases, agrafes, ustensiles; tout cela se trouvait entassé au milieu du plancher, et j'en décorai les tablettes et les murs.

J'avais à peine commencé cette suite d'opérations, que je me vis sur le point de les abandonner. J'ai dit qu'avant de quitter la Provence, j'avais pris des engagements avec M. l'abbé de Bausset. Il avait été oublié dans plusieurs nominations; mais à la fin de 1745 on lui conféra l'évêché de Béziers. Il m'en instruisit par une lettre, et me rappela ma promesse; il me la rappela plus fortement encore lorsqu'il fut arrivé à Paris. Je crus que, dans cette circonstance, le seul moyen que je pusse employer pour me dispenser de la remplir, était de le faire lui-même l'arbitre de mon sort. Il sentit, en effet, qu'entraîné par la passion impérieuse des lettres, il me serait impossible de me livrer avec succès et sans une extrême répugnance à des études d'un autre genre; et, ne voulant pas exiger de moi un sacrifice si pénible, il me rendit ma liberté et me conserva son amitié.

Libre de cet engagement, j'en contractai presque aussitôt avec transport un autre qui me liait irrévocablement à l'objet de ma passion. M. Burette, de l'Académie des Belles-Lettres, mourut au mois de mai 1747, et je fus nommé à la place qu'il laissait vacante. Je devais avoir dans la personne de M. le Beau un concurrent très-redoutable, mais il voulut bien ne point se présenter en cette occasion; et une autre place ayant vaqué très-peu de temps après, il y fut élu tout d'une voix. Cependant j'avais sa démarche sur le cœur : M. de Bougainville, mon ami intime, secrétaire perpétuel de l'Académie, voulant, à cause de ses infirmités, se démettre de cette place, me proposa pour son successeur au

ministre, qui voulut bien m'agréer ; mais je refusai, et les engageai l'un et l'autre à me préférer M. le Beau, qui, quelques années après, trouva le moyen de s'en venger. « Je vais quitter le secrétariat, me dit-il; je vous le devais, et je vous le rends. — Je le cède à un autre, lui répondis-je ; mais je ne cède à personne le plaisir d'avouer qu'il est impossible de vous vaincre en bons procédés. »

Je continuais à travailler avec M. de Boze, lorsqu'en 1753 il fut attaqué d'une paralysie qui, quelques mois après, termina ses jours. L'opinion publique me désignait depuis longtemps pour lui succéder; personne n'imaginait que je dusse avoir de concurrent pour une place que j'avais en quelque sorte conquise par dix années de travail et d'assiduité; cependant, le lendemain de sa mort, un de mes confrères à l'Académie, dont je n'ai jamais voulu savoir le nom, eut le courage de la solliciter. Il s'adressa à M. le marquis d'Argenson, frère du ministre, qui, dans un premier mouvement d'indignation, m'en avertit et en prévint son frère. Comme on cherchait d'autres protections, mes amis s'alarmèrent. M. de Malesherbes, qui dirigeait alors la librairie, s'opposa le premier avec tout le zèle de l'amitié à l'injustice qu'on voulait me faire : il fut puissamment secondé, à la prière de M. de Bombarde et de M. le comte de Caylus, deux amis communs, par M. le marquis (depuis duc) de Gontaut, et M. le comte de Stainville( depuis duc de Choiseul), que je ne connaissais point encore. Leurs démarches réussirent si bien, que M. le comte d'Argenson, dans son travail avec le roi, lui ayant annoncé la mort de M. de Boze, le roi le prévint, et me nomma de lui-même pour le remplacer. M. d'Argenson répondit que c'était précisément le sujet qu'il venait proposer à Sa Majesté; le ministre me l'apprit le lendemain, et me parut offensé de ce que nous avions douté de ses intentions; cependant il m'a toujours parfaitement traité.

L'année d'après, M. de Stainville fut destiné à l'ambassade de Rome. Je rappelle avec un extrême plaisir cette date, parce qu'elle fut l'époque de ma fortune, et, ce qui vaut mieux encore, celle de mon bonheur. Je n'avais pas trouvé l'occasion de le remercier de l'intérêt qu'il m'avait témoigné sans me connaître; elle se présentait naturellement : il venait de choisir pour secrétaire d'ambassade M. Boyer, mon ami, qui me mena chez lui. L'accueil que j'en reçus m'inspira sur-le-champ de la confiance et de l'attachement. Il me demanda si un voyage en Italie ne conviendrait pas à l'objet de mes travaux; sur ma réponse, il se hâta d'en parler à M. d'Argenson, et deux jours après M. Boyer vint de sa part m'avertir que mon voyage était décidé. Je courus chez M. l'ambassadeur pour le remercier, et mon étonnement fut à son comble, lorsqu'il me dit qu'il me mènerait avec lui, qu'à Rome je logerais chez lui, que j'aurais toujours une voiture à mes ordres, et qu'il me faciliterait les moyens de parcourir le reste de l'Italie. La philosophie ne m'avait pas encore éclairé sur la dignité de l'homme, et je me confondis en remercîments, comme si un protecteur ne devient pas le protégé de celui qui daigne accepter ses bienfaits.

Des affaires relatives au Cabinet me forcèrent de différer mon départ, et m'empêchèrent d'accompagner monsieur l'ambassadeur : j'en fus dédommagé par l'amitié. M. le président de Cotte, directeur de la monnaie des médailles, avec qui j'étais fort lié, résolut de profiter de cette occasion pour satisfaire le désir qu'il avait depuis longtemps de voir l'Italie. J'en fus ravi ; outre les lumières et tous les avantages que je retirai d'une aussi douce association, je n'aurais pu, sans son secours, me tirer des embarras d'un aussi long voyage. J'en prévins aussitôt monsieur l'ambassadeur, qui me chargea de l'inviter à loger chez lui. Nous partîmes au mois d'août 1755, et nous arrivâmes à Rome le 1er novembre.

M. de Stainville y avait déjà acquis la réputation qu'il obtint depuis de toute l'Europe : il ne la devait pas à la magnificence qui brillait dans sa maison, et qui annonçait le ministre de la première puissance; il la devait uniquement à la supériorité de ses talents, à cette noblesse qui éclatait dans toutes ses actions, à cette magie qui lui soumettait tous les cœurs qu'il voulait s'attacher, et à cette fermeté qui tenait dans le respect ceux qu'il dédaignait d'asservir. Il avait séduit Benoît XIV, par les charmes irrésistibles de son esprit, et les meilleures têtes du sacré collége, par sa franchise dans les négociations. En obtenant la lettre encyclique qui ébranla fortement la constitution *Unigenitus*, il s'attira la haine des jésuites, qui ne lui pardonnèrent jamais de leur avoir ôté des mains cette branche de persécution.

Madame de Stainville, à peine âgée de dix-huit ans, jouissait de cette profonde vénération qu'on n'accorde communément qu'à un long exercice de vertus : tout en elle inspirait de l'intérêt; son âge, sa figure, la délicatesse de sa santé, la vivacité qui animait ses paroles et ses actions, le désir de plaire, qu'il lui était facile de satisfaire, et dont elle rapportait le succès à un époux digne objet de sa tendresse et de son culte, cette extrême sensibilité qui la rendait heureuse ou malheureuse du bonheur ou du malheur des autres, enfin cette pureté d'âme

qui ne lui permettait pas de soupçonner le mal. On était en même temps surpris de voir tant de lumières avec tant de simplicité. Elle réfléchissait, dans un âge où l'on commence à peine à penser. Elle avait lu avec le même plaisir et la même utilité ceux de nos auteurs qui se sont le plus distingués par leur profondeur et leur élégance. Mon amour pour les lettres m'attira son indulgence, ainsi que celle de son époux, et dès ce moment je me dévouai à eux, sans prévoir les avantages d'un pareil dévouement.

Quelques jours après notre arrivée, monsieur l'ambassadeur voulut bien nous présenter à Benoît XIV, qu'il avait prévenu en notre faveur, et qui nous reçut avec bonté. Nous partîmes ensuite pour Naples, et pendant un mois nous fûmes occupés des singularités de cette ville et de ses environs. Nous allâmes voir les plus anciens monuments de l'architecture grecque, qui subsistent à environ trente lieues au delà de Naples, dans un endroit où l'on avait autrefois construit la ville de Pæstum. Les salles du palais de Portici, où l'on avait rassemblé les antiquités trouvées dans les ruines d'Herculanum et de Pompeia, nous attirèrent souvent. Nous vîmes avec la plus grande satisfaction cette suite immense de peintures, de statues, de bustes, de vases et d'ustensiles de différentes espèces, objets, la plupart distingués par leur beauté ou par les usages auxquels ils avaient été employés. Mais nous vîmes avec encore plus de douleur le honteux abandon où on laissait les quatre à cinq cents manuscrits découverts dans les souterrains d'Herculanum. Deux ou trois seulement avaient été déroulés, et expliqués par le savant Mazochi; ils ne contenaient malheureusement rien d'important, et l'on se découragea. Tout le monde m'assurait qu'on allait reprendre cette opération; mais cette espérance ne s'est point réalisée. Dans ces derniers temps, j'en parlai souvent à M. le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples en France; je lui en écrivis ensuite quand il fut parvenu au ministère; il me répondit qu'il était décidé à suivre ce projet, et que, pour en hâter l'exécution, il était d'avis de partager, s'il était possible, ce travail entre différents corps, et d'envoyer successivement quelques-uns de ces manuscrits à notre Académie des Belles-Lettres, d'autres à la société royale de Londres, d'autres à l'université de Gottingue, etc. Un ou deux mois après, sa mort fut annoncée dans les papiers publics.

J'avais voulu présenter à mon retour aux savants qui s'occupent de la paléographie, le plus ancien échantillon de l'écriture employée dans les manuscrits grecs. Je m'adressai à M. Mazochi, qui m'opposa la défense expresse de rien communiquer. M. Paderno, garde du dépôt de Portici, me fit la même réponse; il me montra seulement une page d'un manuscrit qu'on avait coupé de haut en bas lors de la découverte; elle contenait vingt-huit lignes. Je les lus cinq à six fois, et, sous prétexte d'un besoin, je descendis dans la cour, et je les traçai sur un morceau de papier, en conservant le mieux que je pouvais la disposition et la forme des lettres. Je remontai, je comparai mentalement la copie avec l'original, et je trouvai le moyen de rectifier deux ou trois petites erreurs qui m'étaient échappées. Il était parlé dans ce fragment des persécutions qu'avaient éprouvées les philosophes, à l'exception d'Épicure. Je l'envoyai tout de suite à l'Académie des Belles-Lettres, en la priant de ne pas le publier, de peur de compromettre Mazochi et Paderno.

Cependant M. le marquis d'Osun, ambassadeur de France à Naples, m'avertit que le roi, instruit de ma mission, avait témoigné le désir de me voir. Ce prince était alors dans son superbe château de Caserte qu'il faisait achever. Je lui fus présenté pendant son dîné : il me parla avec plaisir des découvertes qui se faisaient dans ses États, parut regretter que le garde de ses médailles fût absent, parce que je ne pourrais les voir, ordonna qu'on me montrât de superbes colonnes de marbre récemment apportées à Caserte, et me fit inscrire parmi ceux à qui l'on devait successivement distribuer les volumes des Antiquités d'Herculanum. Le soin de les expliquer était confié à monsignor Baïardi, prélat romain que le roi avait attiré dans ses États. Vaste et infatigable compilateur, respectable par les qualités du cœur, redoutable par sa mémoire à ceux qui entreprenaient de l'écouter ou de le lire, Baïardi avait cultivé toutes les espèces de littératures, et transporté dans sa tête un amas énorme, informe, de connaissances qui s'en échappaient avec confusion. Il préluda par le catalogue général des monuments conservés à Portici, en un volume in-folio; et comme les gravures qui devaient les représenter n'étaient pas encore prêtes, il obtint du roi la permission de placer à la tête du grand commentaire une préface destinée à nous instruire de l'époque, des suites et de l'utilité des fouilles d'Herculanum; il en publia le commencement en sept volumes in-4° sans avoir entamé son sujet.

Je vais exposer sa méthode, pour guider ceux qui seraient tentés de l'imiter. L'interprète des monuments doit faire connaître leurs proportions; mais quelles mesures doit-il employer? de là une longue incursion sur les mesures des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, des Romains. Les monuments furent tirés la plupart des ruines d'Her-

culanum ? ce nom, le même que celui d'Héraclée, fut donné à plusieurs villes ; il faut donc parler de toutes ces villes : incursion dans les champs de la géographie ancienne. Herculanum fut fondée par Hercule ; mais on connaît plusieurs héros de ce nom, le Tyrien, l'Égyptien, le Grec, etc. Il faut donc les suivre dans leurs expéditions, et déterminer celui auquel notre Herculanum doit son origine : incursion dans les champs de la mythologie. On sent bien que de pareilles recherches auraient facilement conduit l'auteur jusqu'au douzième volume ; malheureusement il fut prié de s'arrêter en si beau chemin, et quelque temps après il revint à Rome, où je l'allai voir. Je lui demandai s'il finirait sa préface ; il me répondit qu'il l'avait suspendue, et que, pour se délasser, il s'occupait d'un abrégé de l'Histoire universelle, qu'il renfermerait en douze volumes in-12, et dans laquelle il préluderait par la solution d'un problème des plus importants pour l'astronomie et pour l'histoire : c'était de fixer le point du ciel où Dieu plaça le soleil en formant le monde ; il venait de découvrir ce point, et il me le montra sur un globe céleste.

J'ai peut-être trop parlé de monsignor Baïardi ; mais, comme je n'écris que pour moi, et tout au plus pour quelques amis, je veux terminer cet homme, et me raconter à moi-même la première visite que je lui fis à Naples. Je le trouvai dans une grande salle : un rhume violent le retenait sur un sopha, dont l'aspect attestait les longs services ; il était couvert de vêtements si antiques, qu'on les aurait pris pour les dépouilles de quelque ancien habitant d'Herculanum. Il travaillait dans ce moment avec son secrétaire. Je le priai de continuer, et m'assis au pied du sopha. Des moines de Calabre l'avaient consulté sur une hérésie qui commençait à se répandre autour d'eux. Ils venaient d'apprendre qu'un certain Copernic soutenait que la terre tournait autour du soleil. Que deviendra donc ce passage de l'Écriture qui déclare la terre immobile, et ce Josué qui arrête le soleil, et puis le témoignage de nos sens ? D'ailleurs, comment ne pas tomber si nous sommes obligés pendant la nuit d'avoir la tête en bas ? Le prélat répondait longuement et savamment à toutes ces questions, sauvait l'honneur des livres saints, exposait les lois de la gravitation, s'élevait contre l'imposture de nos sens, et finissait par conseiller aux moines de ne pas troubler les cendres de Copernic depuis si longtemps refroidies, et de dormir aussi tranquillement qu'ils l'avaient fait jusqu'alors.

Sa réponse finie, il me réitéra ses excuses ; et je lui dis qu'étant envoyé en Italie par le roi de France, pour la recherche des médailles qui manquaient à son cabinet, dont j'avais la garde, j'ajoutais à ce devoir celui d'y connaître les savants les plus distingués. Il ôta son bonnet, redoubla de politesse, toussa longtemps, et me demanda la permission de me présenter la signora Maria Laura, son ancienne amie, dont les vertus égalaient les lumières et les talents, qui savait le latin, le grec et l'hébreu, qui dessinait et peignait comme Apelle, jouait de la lyre comme Orphée, et brodait aussi bien que les filles de Minée. L'éloge durait encore quand la signora Maria Laura parut ; elle pouvait avoir de soixante à soixante-cinq ans ; lui, de soixante-cinq à soixante-dix.

Dans le courant de la conversation il m'assura qu'il descendait du chevalier Bayard, et qu'il était Français, non-seulement de naissance, mais encore d'inclination. Il se plaignit ensuite de la manière dont on conduisait les travaux d'Herculanum, de la négligence des ministres à l'égard des manuscrits, de la jalousie qu'excitait contre lui le traitement honorable qu'il recevait du roi. Je ne sais par quel hasard je citai M. le comte de Caylus ; aussitôt il s'écrie : « Quoi ! vous connaissez M. de Caylus ? c'est mon bon ami. Écoutez, signora Laura : ce M. de Caylus est un des plus grands seigneurs de France, un des plus savants hommes du monde : c'est lui qui préside toutes les académies de Paris, qui protége tous les arts ; il sait tout, il écrit sur tout ; ses ouvrages font l'admiration de toute l'Europe. » Et tout de suite s'adressant à moi, il me dit en français : « Qu'a-t-il fait le Caylous ? Je n'ai jamais rien vou de loui. » Et sans attendre ma réponse, il sonna, et se fit apporter une grande boîte toute pleine de papiers : c'était le recueil de ses poésies latines. Il me proposa d'en entendre un morceau. « J'en serais ravi, lui disje, mais, monsignor, vous toussez beaucoup. » Il me répondit qu'il sacrifierait tout au plaisir de me procurer quelque amusement ; et dans cette vue il choisit une pièce intitulée : *Description anatomique du Cerveau.* Outre que la matière m'était assez étrangère, les Italiens prononcent le latin d'une manière si différente de la nôtre, que le charme de ses vers ne venait pas jusqu'à moi ; madame Laura, qui s'en aperçut, l'interrompit vers le centième vers, et lui ayant représenté qu'un si beau sujet devait être médité pour être bien senti, elle lui proposa de lire sa Fontaine de Trévi. « Madame a raison, me dit-il ; vous venez de Rome, vous avez plus d'une fois admiré cette belle fontaine ; j'y étais quand on la découvrit ; *l'oestro poetico* s'empara de moi, et je le répandis à grands flots sur la pièce suivante. » J'eus beau lui dire : « Monsignor, vous toussez beaucoup. »

il fallut l'écouter. Voici le plan de ce petit poëme.

Le poëte court à la nouvelle fontaine; il aperçoit de loin le beau Neptune qui frappe de son trident les rochers entassés sous ses pieds, et en fait jaillir des torrents impétueux. Il approche du bassin où ces eaux rassemblées lui présentent un spectacle ravissant : ce sont des Naïades qui se jouent dans leur sein; lui-même se mêle à leurs jeux; un pouvoir inconnu, en le revêtant tout à coup d'une figure céleste, lui avait prodigué tous les attraits qui brillaient dans ses nouvelles compagnes. On conçoit aisément qu'une main capable de peindre les fibres imperceptibles du cerveau, pouvait appliquer les plus riches couleurs à des beautés plus réelles; aussi n'avait-il rien épargné pour décrire avec une exactitude scrupuleuse les heureux changements qu'il avait éprouvés. Il s'arrêtait avec complaisance sur la légèreté des mouvements, la justesse des proportions, l'arrondissement des formes, et la douceur des traits.

Pendant qu'il me présentait ce tableau, dégradé par une lecture rapide et une prononciation étrangère à mes oreilles, je comparais l'état de cette ancienne nymphe des eaux avec son état actuel : son menton recourbé et garni d'une barbe épaisse, ses joues pendantes et semées de taches jaunes, ses yeux profondément ensevelis dans leur orbite, ses rides repliées en plusieurs manières sur son front, tout cela me frappa tellement, que, la lecture finie, après quelques compliments, je dis à l'auteur : « Je ne puis pourtant pas dissimuler que depuis votre métamorphose vous êtes un peu changé. » Madame Laura en convint; il en rit, et croyant, à cette mauvaise plaisanterie, que je m'amusais beaucoup : « Encore un moment, me dit-il; vous m'avez vu en Néréide, je vais à présent me montrer en Bacchante. » Et, tirant aussitôt de son inépuisable cassette un dithyrambe d'un volume effroyable, et rassemblant ses forces, il entonna le cantique sacré; mais la chaleur avec laquelle il déclamait lui causa, dès les premiers vers, un redoublement de toux si violent, que madame Laura alarmée joignit d'elle-même ses prières aux miennes pour l'engager à remettre à un autre jour la suite de sa lecture. Il y consentit, quoiqu'à regret; et je me sauvai bien vite, et bien résolu à ne plus fatiguer sa poitrine.

Je me fais un plaisir de joindre ici les noms de plusieurs personnes de savoir ou de goût que j'eus occasion de connaître en Italie. Je voyais souvent à Naples le chanoine Mazochi, le comte de Gazole, le duc de Noïa et le comte de Pianura. Il eût été difficile de réunir plus de piété, de modestie et de connaissances qu'en avait le premier. Il travaillait alors sur des inscriptions trouvées à Héraclée. Cet ouvrage, monument d'une profonde érudition et d'un courage invincible, ne laisserait rien à désirer s'il n'était hérissé d'un trop grand nombre de notes qui, quoique instructives, n'intéressent point, parce qu'elles sont inutiles. M. de Gazole faisait l'accueil le plus flatteur aux étrangers éclairés que les nouvelles découvertes attiraient à Naples. M. de Noïa avait, des seules médailles de la grande Grèce, formé une collection immense. M. de Pianura ne se bornait pas à cette seule suite; son cabinet en offrait de toutes les espèces. Il avait eu la complaisance de m'en céder plusieurs; et je le pressai d'y joindre celle de Cornelia Supera, qu'il venait d'expliquer, [1] et par laquelle il montrait que cette princesse était femme de l'empereur Émilien; mais il n'osa pas s'en défaire sans l'agrément du roi. Je priai M. d'Ossun d'en parler au ministre Tanucci, qui répondit avec une importance despotique : « Si « la médaille en question est double dans le cabinet « de M. de Pianura, il peut disposer de l'une : si elle « est unique, le roi ne veut pas qu'elle sorte de ses « États. »

A Rome, j'eus des liaisons plus ou moins étroites avec le père Paciaudi, théatin; le père Corsini, général des écoles pies; les pères Jacquier et le Sueur, minimes; le père Boscowich, jésuite; MM. Bottari et Assemani, préfets de la bibliothèque du Vatican; le marquis Lucatelli, garde de cette bibliothèque; M. l'abbé Venuti, M. le chevalier Vettori, MM. les cardinaux Passionei, Albani, et Spinelli, auquel je dédiai mon explication de la mosaïque de Palestrine.

A Florence, MM. Stosch et Gori; à Pesaro, M. Passeri, M. Annibal Olivieri, à qui, depuis mon retour en France, j'adressai une lettre sur quelques monuments phéniciens.

A la fin de janvier 1757, monsieur l'ambassadeur vint à Paris. Nommé, peu de temps après, à l'ambassade de Vienne, il m'écrivit pour m'engager à revenir avec madame l'ambassadrice. A notre arrivée, il m'apprit l'arrangement qu'il avait fait pour moi avec son nouveau ministre, M. de Saint-Florentin. Je devais les accompagner à Vienne; j'irais ensuite, aux dépens du roi, parcourir la Grèce et les Iles de l'archipel, et reviendrais par Marseille. Quelque attrait qu'eût pour moi ce projet, je fus obligé d'y renoncer, parce qu'après une si longue absence je ne pouvais pas laisser plus longtemps le cabinet des médailles fermé.

Ma vie a été tellement liée à celle de M. et de ma-

[1] Lettera al reverendissimo padre D. Gian Francesco Baldini, generale della congregazione de Clerici regolari di Somasca. Napoli, 175

dame de Choiseul, ils ont tellement influé sur les événements de la mienne, qu'il m'est impossible de parler de moi sans parler d'eux ; qu'on ne s'étonne donc pas de les rencontrer sans cesse dans ces mémoires.

A la fin de 1758, M. de Stainville, désormais duc de Choiseul, fut rappelé de Vienne, et fait ministre des affaires étrangères. Au premier moment que je le vis, il me dit que c'était à lui et à sa femme de s'occuper de ma fortune, à moi de les instruire de mes vues. Je ne m'attendais pas à tant de bontés ; et, forcé de m'expliquer, je répondis qu'une pension de six mille livres sur un bénéfice, jointe au traitement de ma place de garde des médailles, me suffirait pour entretenir deux neveux que j'avais au collége, et un troisième que je comptais appeler incessamment. Je rougis aussitôt de mon indiscrétion ; il en sourit, et me rassura.

Je proteste ici que c'est la seule grâce que j'aie jamais demandée à M. et à madame de Choiseul : j'avoue en même temps que je n'avais pas besoin de sollicitation auprès d'eux ; et si l'on voulait savoir d'où me vint cette fortune si considérable pour un homme de lettres, je répondrais : Au besoin pressant qu'ils avaient de contribuer au bonheur des autres, à cette sensibilité profonde qui ne leur permit jamais d'oublier les attentions qu'on avait pour eux, à ce caractère noble et généreux qui leur persuadait qu'en fait de sentiment, ce n'est rien faire que de ne pas faire tout ce qu'on peut. Cependant, comme de si nobles dispositions sont presque toujours dangereuses dans les dépositaires du pouvoir, lorsqu'ils n'ont pas soin de les surveiller, je dois avertir, d'après des exemples sans nombre, que M. et madame de Choiseul n'auraient jamais consenti à faire la moindre injustice pour servir leurs amis. Je n'ai jamais pu m'acquitter de tout ce que je leur dois; l'unique ressource qui me reste aujourd'hui, c'est de perpétuer dans ma famille le souvenir de leurs bienfaits.

En 1759, M. de Choiseul ayant obtenu pour l'évêque d'Évreux, son frère, l'archevêché d'Albi, me fit accorder une pension de quatre mille livres sur ce bénéfice.

Il parut en 1760 une parodie sanglante d'une scène de *Cinna*, contre M. le duc d'Aumont et M. d'Argental. Les parents et les amis du premier soulevèrent toute la cour contre M. Marmontel, soupçonné d'être l'auteur de cette satire, parce qu'il avait eu l'indiscrétion de la lire dans un souper. On travailla en conséquence à lui faire ôter le privilége du Mercure, dont il avait singulièrement augmenté les souscriptions. Pour lui nuire plus sûrement, on représenta à madame de Choiseul que le Mercure rendait, tous frais faits, vingt mille livres ; qu'il n'exigeait qu'une légère surveillance de la part de l'auteur, parce que ce travail se faisait par des commis ; et qu'en me procurant ce journal, elle serait désormais dispensée de solliciter en ma faveur l'évêque d'Orléans, qui s'était enfin déterminé à réserver exclusivement pour la noblesse les abbayes et les bénéfices de quelque valeur. Madame de Choiseul communiqua ce projet à madame de Grammont, ainsi qu'à M. de Gontaut ; et tous trois en parlèrent à madame de Pompadour, en déclarant positivement qu'ils ne prétendaient influer en aucune manière sur le jugement de M. Marmontel. M. le duc de Choiseul ne voulut pas se mêler de cette affaire.

Je ne connaissais M. Marmontel que pour l'avoir vu deux ou trois fois chez madame du Boccage ; mais je me sentais une extrême répugnance à profiter des dépouilles d'un homme de mérite. Je m'en expliquai plus d'une fois avec madame de Choiseul, soit de vive voix, soit par écrit ; mais, persuadée par tous ceux qui la voyaient que M. Marmontel était coupable, et qu'il ne pouvait pas garder le Mercure, elle ne concevait pas les motifs de ma résistance. Je priai M. de Gontaut de les exposer à madame de Pompadour, qui les approuva d'autant plus qu'elle ne voulait pas perdre M. Marmontel.

Je me trouvais alors dans une situation bien pénible ; j'étais attendri du vif intérêt que me témoignait publiquement madame de Choiseul, et je risquais par un refus obstiné de condamner ses démarches, et de les faire regarder comme un despotisme de bienfaisance ; d'un autre côté, si la cour était contre M. Marmontel, Paris était pour lui ; tous les gens de lettres, par esprit de corps, juraient une haine éternelle à celui qui oserait prendre sa place.

Les esprits parurent se calmer pendant quelques jours, et je me croyais hors de danger, lorsque tout à coup M. d'Aumont produisit une lettre que M. Marmontel venait de lui écrire pour l'exhorter à laisser tomber cette affaire. Cette lettre fit un très-mauvais effet, et ranima les poursuites de M. d'Aumont et de ses partisans ; alors il fut décidé qu'on me donnerait le privilége du Mercure, et qu'à mon refus il serait accordé à M. de la Place. Je fis alors une faute essentielle : je pensai que, s'il tombait entre les mains de ce dernier, il n'en sortirait plus; que si je l'acceptais, on me permettrait, après que les préventions seraient dissipées, de le rendre à M. Marmontel. J'écrivis à madame de Choiseul, et lui exposai les raisons qui me déterminaient enfin à me charger de ce journal. Le privilége me fut expé-

dié, et me dessilla les yeux ; prévoyant le tissu de plaintes, de tracasseries, de dangers auxquels je m'étais exposé, je frémis de l'erreur de mes bonnes intentions. Heureusement, je reçus avec le privilége une lettre de M. de Choiseul qui calma un peu mes inquiétudes. Il vint le soir même à Paris ; je le vis : il me conseilla d'aller tout de suite chez M. d'Aumont, de lui présenter le privilége du Mercure, de le prier instamment de le rendre à M. Marmontel, en lui représentant qu'il ne pouvait se venger d'une manière plus noble et plus digne de lui. Je volai chez M. d'Aumont, je le conjurai, je le pressai ; j'avais tant d'intérêt à le persuader ! mais je traitais avec un homme obstiné comme tous les petits esprits, incapable comme tous les cœurs ignobles : je crus un moment qu'il allait se rendre, il paraissait ébranlé, mais il s'arrêta tout à coup, en me disant qu'il n'était pas le maître, qu'il avait des ménagements à garder avec sa famille.

Je vins tristement rendre compte de ma mission à M. de Choiseul, qui me mena le jour même à Versailles. En arrivant il remit le privilége à M. de Saint-Florentin, et retint pour moi, sur ce journal, une pension de cinq mille livres, que je trouvai trop forte. M. de la Place eut le Mercure, dont les souscriptions diminuèrent bientôt au point que les pensionnaires en conçurent de vives alarmes. Pour ne les pas augmenter, je permis à M. Lutton, chargé de la recette et de la dépense, de prélever sur ma pension les gratifications accordées à des auteurs qui fournissaient des pièces au Mercure ; enfin, quelque années après, je fus assez heureux pour pouvoir renoncer entièrement à cette pension. Je n'ai su que depuis, que la parodie était de M. de Curi, et que M. Marmontel avait mieux aimé sacrifier sa fortune que de trahir son ami.

Il vaqua successivement plusieurs places à l'Académie Française : les philosophes se déclaraient, avec raison, pour M. Marmontel ; le parti opposé réussissait toujours à l'écarter. Dans une occasion où ses espérances paraissaient mieux fondées, M. d'Argental, qui jouait un rôle si ridicule dans la parodie de *Cinna*, intrigua plus vivement auprès des académiciens qui avaient de l'amitié pour moi ; ils me pressèrent de nouveau de me présenter, et de nouveau je rejetai cette proposition ; j'obtins même de M. de Gontaut, qu'il représenterait, chez madame de Pompadour, à ceux qui voulaient s'opposer à la réception de M. Marmontel, combien il était cruel, après avoir ruiné un homme de mérite, de le poursuivre avec tant d'acharnement.

Quelques philosophes ne me pardonnèrent jamais l'acceptation momentanée du privilége du Mercure et encore moins la protection de monsieur et madame de Choiseul.

J'ai vu dans un recueil de lettres manuscrites que M. d'Alembert écrivait de Berlin à mademoiselle l'Espinasse, combien cette prévention l'avait rendu injuste. On lui avait mandé, apparemment, que je comptais disputer à M. Marmontel une place vacante à l'Académie, ce qui était absolument faux ; il répond qu'un seul Marmontel vaut mille Barthélemy. Je suis bien convaincu que M. Marmontel a plus de mérite que moi, mais je ne pense pas qu'il en ait mille fois plus, et le calcul du géomètre ne me paraît pas juste.

Encore un mot sur l'Académie Française. Après la réception de M. Marmontel, M. de Foncemagne et ses amis, qui étaient fort nombreux, entreprirent plus d'une fois de me mettre sur les rangs. Plusieurs raisons m'arrêtèrent : je n'avais que trop occupé le public pendant la malheureuse affaire du Mercure ; je n'étais pas assez jaloux des honneurs littéraires, pour les acheter au prix des tracasseries d'une élection orageuse ; j'avais trop de vanité pour désirer d'entrer dans un corps où l'opinion publique me placerait dans les derniers rangs. Deux puissances philosophiques, Duclos et d'Alembert, avaient déclaré la guerre à la cour, et surtout à M. de Choiseul, qui faisait beaucoup de cas de leurs talents, et très-peu de leur principe : à chaque séance, ils produisaient contre lui de nouveaux manifestes. Comment aurais-je pu essuyer tranquillement ces scènes de fureur, puisque ceux des académiciens qui n'avaient aucune liaison avec ce ministre en étaient indignés ? Cette guerre dura jusqu'au moment où l'élévation de madame du Barry menaça la France de la faveur de M. d'Aiguillon. Duclos et d'Alembert protégeaient M. de la Chalotais, poursuivi par M. d'Aiguillon, et soutenu, disait-on, par M. de Choiseul. Dès ce moment tous les crimes de ce dernier disparurent ; on résolut de lui accorder la paix avec un traité d'alliance ; et on lui fit offrir, par le baron de Breteuil, la première place vacante à l'Académie, en le dispensant des visites d'usage. M. de Choiseul, qui n'avait jamais été instruit de leurs dispositions successivement hostiles et pacifiques, fut touché de cette attention ; et sans l'exil qui survint tout à coup, il aurait entendu son éloge dans cette salle qui avait si souvent retenti d'injures contre lui.

Je présume que leur amnistie se serait étendue sur moi ; car, vers ce temps-là, M. d'Alembert ayant témoigné sa surprise à M. Gatti, notre ami commun, de ce que je ne me présentais pas à l'Académie, ajouta avec une sorte de dépit : « Après tout,

je n'imagine pas que personne au monde ne fût flatté de se voir inscrit dans une liste où se trouvent les noms de Voltaire, de Buffon, et j'ose dire encore, celui de d'Alembert.

Je dirai bientôt les motifs qui me déterminèrent dans la suite à me présenter. Je vais maintenant reprendre le cours de ma fortune, qui ne m'était précieuse que parce que je la devais à l'amitié, et qu'elle me faisait jouir du plaisir si vif de faire quelque bien. Un jour que madame de Choiseul parlait à son mari de mon attachement pour eux, il répondit, en souriant, par ce vers de Corneille :

Je l'ai comblé de biens, je veux l'en accabler.

En 1765 la trésorerie de Saint-Martin de Tours vint à vaquer : c'était la seconde dignité du chapitre; le roi en avait la nomination. Monsieur et madame de Choiseul la demandèrent pour moi. Je profitai de cette occasion pour remettre deux mille livres de ma pension sur le Mercure, dont mille livres furent données, à ma sollicitation, à M. Marin, et mille livres à M. de la Place, pour l'aider à payer les autres pensions supportées par ce journal.

M. le duc du Maine, étant colonel général des Suisses, avait créé pour M. de Malézieux, qu'il aimait beaucoup, la charge de secrétaire général, à laquelle il attacha des droits qui lui appartenaient et dont il fit le sacrifice. M. de Choiseul avait déjà disposé une fois de cette place en faveur de M. Dubois, premier commis de la guerre, avec réserve d'une pension de six mille livres pour madame de Saint-Chamant, petite-fille de M. de Malézieux. M. Dubois étant mort dans les derniers jours de janvier 1768, M. de Choiseul me donna la place; les gens de lettres, par droit de jalousie, jetèrent les hauts cris. Les deux principaux, Duclos et d'Alembert, se rendirent chez M. de Malesherbes et lui en parlèrent avec aigreur, et même avec courroux : il ne réussit à les calmer un peu, qu'en leur représentant que cette place pourrait devenir, par cet exemple, le patrimoine des gens de lettres. Je ne puis trop répéter que les revenus du secrétaire général appartenants dans le principe au colonel général, il pouvait en disposer à sa fantaisie; j'ajoute en même temps, que, quelques jours après ma nomination, j'abandonnai les trois mille livres qui me restaient sur le Mercure; que j'en fis passer mille à M. de Guignes, mille à M. de Chabanon, tous deux mes confrères à l'Académie, et mille à M. de la Place, auteur du Mercure. J'avoue qu'en cette occasion, d'Alembert et les autres philosophes mirent beaucoup plus de prix à ce sacrifice que je n'y en mettais moi-même.

En 1771, M. d'Aiguillon fit ôter les Suisses à M. de Choiseul, qui était à Chanteloup : j'y étais aussi. Il envoya sa démission, je voulus l'accompagner de la mienne. Il me conseilla d'aller à Paris, et de ne pas m'en dessaisir sans quelque indemnité. J'étais bien résolu, si la place de colonel général passait à quelque grand seigneur, de lui remettre sur-le-champ mon brevet, et de retourner tout de suite à Chanteloup; mais elle fut conférée à M. le comte d'Artois, et la démarche projetée me parut peu respectueuse. Le lendemain de mon arrivée je vis madame de Brionne, qui m'honorait de ses bontés : M. le maréchal de Castries était chez elle, et partait pour Versailles; elle le pria d'agir pour me faire conserver ma place. Je les priai l'un et l'autre, avec une chaleur dont ils me parurent touchés, de me la faire ôter au plus tôt, parce qu'ayant pris un engagement avec M. de Choiseul, je ne pouvais en prendre un second avec qui que ce fût. Je me rendis aussitôt à Versailles, je présentai mon brevet à M. le comte d'Affry, chargé sous M. le comte d'Artois du détail des régiments suisses. Il le refusa, et me montra en même temps une lettre de M. de Choiseul, qui le priait de veiller à mes intérêts. L'indignation que causait à la cour la nouvelle persécution que M. de Choiseul éprouvait de la part de MM. d'Aiguillon et de la Vauguyon, s'était tournée en bienveillance pour moi; tout le monde murmurait et m'exhortait à soutenir mes droits. Le jeune comte d'Artois s'était plaint au roi de ce qu'on le forçait de commencer l'exercice de sa nouvelle charge par une injustice criante; et le roi lui avait répondu qu'on me ferait un traitement dont je serais satisfait. Cependant MM. de Montaynard, de la Vauguyon et d'Aiguillon, pressaient M. d'Affry de mettre cette affaire sous les yeux du roi; je l'en pressais avec encore plus d'ardeur; il différait toujours. Dans l'intervalle, deux ou trois courtisans du second ou troisième ordre me demandèrent en secret s'ils pourraient, sans déplaire à monsieur et madame de Choiseul, solliciter ma place. Un autre homme vint m'avertir que si je promettais de ne pas retourner à Chanteloup, on pourrait s'adoucir en ma faveur. Je ne voulus pas remonter au premier auteur de cet avis; mais celui qui me le donnait était attaché au duc d'Aiguillon. Enfin M. d'Affry, me voyant inébranlable dans ma résolution, termina cette affaire, et me fit réserver sur la place une pension de dix mille livres, que je n'avais pas demandée. Le lendemain je retournai à Chanteloup.

Depuis assez longtemps l'état de ma fortune me permettait de me procurer des aisances que je crus devoir me refuser. J'aurais pris une voiture, si je n'avais craint de rougir en rencontrant, à pied sur

mon chemin, des gens de lettres qui valaient mieux que moi : je me contentai d'avoir deux chevaux de selle, afin de pouvoir prendre l'exercice du cheval, qui m'avait été ordonné par les médecins. J'acquis les plus belles et les meilleures éditions des livres nécessaires à mes travaux, et j'en fis relier un très-grand nombre en maroquin : c'est le seul luxe que j'aie jamais cru pouvoir me pardonner. J'élevai et j'établis le mieux qu'il me fut possible trois de mes neveux : je soutins le reste de ma famille en Provence. Je ne refusai jamais les infortunés qui s'adressaient à moi, mais je me reproche avec amertume de les avoir trop préférés à des parents dont les besoins ne m'étaient pas assez connus, par leur faute, ou par la mienne.

Mon revenu, considérable, sans doute, pour un homme de lettres, même après que j'eus perdu la place de secrétaire général des Suisses, l'eût été beaucoup plus, si je ne l'avais borné moi-même par des cessions et par des refus. On a déjà vu que je m'étais démis de ma pension sur le Mercure ; j'avais pareillement cédé celle dont je jouissais en qualité de censeur. J'avais refusé deux fois la place honorable et utile de secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres. Après la mort de M. Hardion, garde des livres du cabinet du roi à Versailles, M. Bignon voulut bien m'offrir cette place, qui procurait de l'agrément et du revenu ; je l'engageai à en disposer en faveur d'un autre. M. Lenoir ayant donné, en 1789, sa démission de la place de bibliothécaire du roi, M. de Saint-Priest, alors ministre, eut la bonté de me la proposer. Séduit par l'espoir de fixer à l'avenir cette place dans la classe des gens de lettres, je fus tenté de l'accepter, quoique je sentisse combien le sacrifice de mon temps et de mes travaux littéraires me serait douloureux ; mais, ayant bientôt reconnu qu'on ne me l'offrait que parce qu'on me croyait nécessaire, dans les circonstances actuelles, pour l'assurer au président d'Ormesson qui en avait traité avec M. Lenoir, et qu'il s'agissait de faire mon adjoint ou mon survivancier ; dégoûté d'ailleurs par la difficulté que ma nomination mettait aux arrangements d'intérêt entre M. Lenoir et lui, arrangements auxquels je devais et voulais être étranger, et voyant s'évanouir l'espoir qui seul pouvait vaincre ma répugnance, je renonçai aux vues ambitieuses que j'avais eues pour les lettres, et non pour moi. La manière dont mon remercîment fut reçu, et la facilité avec laquelle l'affaire se termina aussitôt après, me persuadèrent que j'avais pris le bon parti, et que, si on avait trouvé d'abord très-nécessaire de me mettre en place, on trouvait alors très-utile de me laisser de côté.

Je ne dois pas omettre, dans le récit des événements de ma vie, mon admission à l'Académie Française, dont je m'étais toujours tenu éloigné, ni les raisons qui me forcèrent, en quelque sorte, d'y solliciter une place, cette même année 1789. M. Beauzée venait de mourir : le succès du *Voyage d'Anacharsis* avait enflammé le zèle de quelques membres de cette compagnie avec lesquels j'étais lié depuis longtemps. Il communiquèrent leurs sentiments de bienveillance pour moi à un grand nombre de leurs confrères, qui les engagèrent à me proposer la place que M. Beauzée laissait vacante. Je fus touché de la chaleur avec laquelle ils m'exprimèrent le vœu de l'Académie ; mais j'avais pris mon parti, et malgré leurs instances je tins ferme, en opposant mon âge, et surtout mon éloignement pour toute représentation publique et pour tout nouvel engagement. Je m'en croyais quitte, lorsque j'appris, quelques jours après, que l'Académie, dans une de ses séances, avait résolu de m'élire malgré ma résistance. Il était aisé de prévoir les suites de cette résolution : si, après l'élection, j'acceptais la place, on ne manquerait pas de dire que j'avais voulu me dispenser des visites d'usage, et obtenir une distinction à laquelle les plus grands hommes n'avaient pas prétendu ; si je refusais, j'outrageais un corps respectable, au moment même où il me comblait d'honneur. Je n'hésitai donc plus, je fis mes visites ; mon âge avait écarté les concurrents ; et pour comble de bonheur, M. de Boufflers, qui m'avait toujours témoigné de l'amitié, fit, en qualité de directeur, les honneurs de la séance. On eut de l'indulgence pour mon discours ; on fut enchanté de l'esprit, des grâces et des réflexions neuves et piquantes qui brillaient dans le sien, et une partie de l'intérêt qu'il excita rejaillit sur le choix de l'Académie.

Depuis cette époque, battu presque sans relâche par la tempête révolutionnaire, accablé sous le poids des ans et des infirmités, dépouillé de tout ce que je possédais, privé chaque jour de quelqu'un de mes amis les plus chers, tremblant sans cesse pour le petit nombre de ceux qui me restent, ma vie n'a plus été qu'un enchaînement de maux. Si la fortune m'avait traité jusqu'alors avec trop de bonté, elle s'en est bien vengée. Mais mon intention n'est pas de me plaindre : quand on souffre de l'oppression générale, on gémit, et on ne se plaint pas : qu'il soit seulement permis à mon âme oppressée par la douleur, de donner ici quelques larmes à l'amitié.... Je dois dire néanmoins qu'au milieu de la tourmente, j'ai éprouvé une consolation bien inattendue, qui m'a fait croire pour un moment que j'étais tout à

coup transporté dans un autre monde, et je ne pourrais sans ingratitude taire le nom de l'homme humain et généreux auquel j'en suis redevable.

Aussitôt après ma sortie des Madelonnettes, où j'avais été constitué prisonnier le 2 septembre de cette année 1793, sur la dénonciation de je ne sais quel commis, ainsi que les autres gardes de la bibliothèque, et mon neveu Courçay, qui était mon adjoint au cabinet des médailles, j'appris que, malgré la fausseté reconnue de cette dénonciation, on allait nous remercier et nommer à nos places. Ce bruit me paraissait d'autant plus fondé, qu'on ne me rendait point les clefs du cabinet que le ministre de l'intérieur avait fait retirer au moment de notre arrestation, et qu'elles étaient confiées chaque jour, non à moi ou à mon neveu, mais au commis de ce dépôt, qui le tenait ouvert soir et matin au public. Je m'attendais donc à chaque instant à me voir enlever la dernière ressource qui me restât pour subsister, lorsque, le 12 octobre au soir, je vis entrer chez moi le citoyen Paré, ministre de l'intérieur, qui me remit une lettre qu'il m'avait écrite lui-même, et qu'il me pria de lire.

Cette lettre contraste si fort avec nos mœurs actuelles, elle honore tellement le ministre qui a pu l'écrire dans ces temps malheureux, que je ne puis résister au désir de la transcrire ici, pour lui payer autant qu'il est en moi, le tribut de ma reconnaissance.

Le 21e jour du 1er mois, l'an 2 de la république une et indivisible.

Paré, ministre de l'intérieur,

A Barthélemy, *garde de la bibliothèque nationale.*

« En rentrant dans la bibliothèque nationale, d'où « quelques circonstances rigoureuses vous ont mo- « mentanément enlevé, dites comme Anacharsis, « lorsqu'il contemplait avec saisissement la bibliothè- « que d'Euclide: *C'en est fait, je ne sors plus d'ici* [1]. « Non, citoyen, vous n'en sortirez plus, et je fonde « ma certitude sur la justice d'un peuple qui se fera « toujours une loi de récompenser l'auteur d'un ou- « vrage où sont rappelés avec tant de séduction les « beaux jours de la Grèce, et ces mœurs républi- « caines qui produisaient tant de grands hommes et « de grandes choses. Je confie à vos soins la biblio- « thèque nationale; je me flatte que vous accepterez « ce dépôt honorable, et je me félicite de pouvoir « vous l'offrir. En lisant pour la première fois le « *Voyage d'Anacharsis*, j'admirais cette production « où le génie sait donner à l'érudition tant de char- « mes; mais j'étais loin de penser qu'un jour je « serais l'organe dont un peuple équitable se ser- « virait pour donner à son auteur un témoignage « de son estime.

« Je ne vous dissimulerai pas que ce sanctuaire « des connaissances humaines s'est peu ressenti jus- « qu'à présent de l'influence de la révolution; que « le peuple ignore encore que ce domaine est le « sien, qu'il doit en jouir à toute heure, et qu'il « doit n'y rencontrer que des *Callias*, également « disposés à l'accueillir et à l'instruire fraternelle- « ment. Faites donc, citoyen, que ce monument « si digne d'une grande nation, nous rappelle enfin « tous ces précieux avantages que l'esprit et les yeux « trouvaient à recueillir dans les plus petites répu- « bliques de l'antiquité. Paré. »

[1] Tome III, p. 169.

Le ton plus qu'obligeant de cette lettre, la démarche du ministre, les grâces dont il accompagnait le bienfait, ses instances pour me déterminer à l'accepter, les témoignages d'intérêt dont il me comblait, tout était fait pour me toucher : je ne pouvais trouver de termes pour exprimer la reconnaissance dont j'étais pénétré; mais le sentiment de mon impuissance pour remplir, dans l'état où je suis, les devoirs de la place de bibliothécaire, me donna la force de résister. Il eut la bonté de m'en marquer du regret, et ne consentit qu'avec peine à me laisser dans celle que j'occupais depuis si longtemps, et qui avait toujours suffi à mon ambition.

J'ai donné au commencement de ce Mémoire une idée sommaire de mes travaux au cabinet des médailles pendant les dernières années de mon prédécesseur : on verra dans le Mémoire suivant ce que j'ai fait par la suite, et ce que je me proposais de faire pour l'enrichir et pour le rendre de plus en plus utile.

## DEUXIÈME MÉMOIRE.

### CABINET DES MÉDAILLES.

Dès que j'eus la garde du cabinet des médailles, je m'occupai des moyens de le rendre aussi utile qu'il pouvait l'être.

1° Un pareil dépôt ne peut pas être public. Comme les médailles sont rangées sur des cartons, et que plusieurs personnes y portent les mains à la fois, il serait facile d'en enlever quelques-unes, ou de substituer à des médailles précieuses, des médailles fausses ou communes. Malgré cet inconvénient, je rendis le cabinet plus accessible, mais je ne fixai pas dans la semaine de jour où tout le monde pût venir le voir. Quand un particulier se présentait, ou seul, ou accompagné d'un ou deux amis, il était admis sur-le-champ. Si un savant, un artiste, un étranger demandait plusieurs séances, je ne les ai jamais re-

fusées. A l'égard des compagnies, j'exigeais d'être averti d'avance, et je leur assignais des jours différents; par là j'écartais la foule et ne refusais personne. Malgré ces précautions, je fus souvent assailli de groupes très-nombreux; et je n'avais d'autre ressource, après m'en être délivré, que de vérifier les tablettes qui avaient passé sous leurs yeux.

2° Je me fis un devoir de donner par écrit tous les éclaircissements qu'on me demandait, soit de nos provinces, soit des pays étrangers. Ces réponses exigeaient quelquefois de longues discussions, quelquefois un travail mécanique encore plus long et plus ennuyeux; tel, par exemple, que de peser exactement une certaine quantité de médailles ou de monnaies. On trouvera dans un de mes cartons plusieurs états de ces pesées, et dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, une dissertation de feu M. de la Nauze sur la livre romaine [1]. Je lui avais fourni le poids exact de toutes les médailles en or du Haut-Empire. Ce travail me coûta au moins vingt jours, et c'était pour moi une très-grande dépense : je n'avais alors auprès de moi personne pour m'aider. Je dois observer que plusieurs de ces médailles ont été échangées depuis pour des pièces mieux conservées, et dont le poids diffère de quelques grains des premières.

3° Je m'étais flatté que je pourrais un jour publier, en tout ou en partie, le cabinet qui m'était confié, et qu'il fallait en conséquence le porter à un tel point de perfection qu'il en devînt plus utile, et qu'il soutînt, ou plutôt qu'il surpassât la réputation dont il jouissait dans toute l'Europe. Je prévis dès lors toute l'étendue du travail que je m'imposais. Il faut, avant d'insérer une médaille dans une des suites, s'assurer de son authenticité, et des singularités qui la distinguent d'une médaille à peu près semblable, déjà existante dans la suite; il faut ensuite la faire décrire dans un supplément, avec les renvois au catalogue, avec l'époque de l'acquisition, et le nom de celui qui l'a cédée. Ces détails sont si insupportables lorsqu'ils se multiplient, qu'on doit savoir quelque gré au garde qui, peu content de conserver et de communiquer les richesses du cabinet, sacrifie au désir de les augmenter, des travaux plus agréables pour lui et mieux connus du public.

Lorsque Louis XIV forma le cabinet, on rassembla les suites des médailles modernes en or et en argent, frappées dans toutes les parties de l'Europe. Après la mort de Colbert, on négligea ces suites; je résolus de reprendre celles en argent. Je commençai par la Suède et par le Danemark. J'envoyai à Stockholm et à Copenhague la note des médailles que nous avions de ces deux royaumes, et nos ambassadeurs nous firent passer toutes celles qui nous manquaient. Il en coûta vingt mille livres. M. d'Argenson, qui avait le département des lettres, jugea qu'il valait mieux s'attacher par préférence aux médailles antiques.

Vers la fin de l'année 1754 mourut à Marseille M. Cary, mon ami. Il laissait un cabinet de médailles digne d'attention. Sur les notices que m'en envoya son frère, je l'estimai dix-huit mille livres; il fut content du prix. J'en parlai à M. d'Argenson, qui me promit une ordonnance de pareille somme, mais en papier. L'héritier voulait de l'argent comptant : on ne pouvait pas en donner. Le ministre proposa vingt-deux mille livres, payables en différentes années. M. Cary y consentit, mais à condition que ces payements successifs seraient assurés. Cette négociation traîna. J'allais partir pour Rome, et je devais passer par Marseille. M. Cary m'écrivit enfin que si les dix-huit mille livres ne lui étaient pas comptées le jour de Saint-Louis de 1755, il livrerait les médailles au commissionnaire d'un étranger qui avait de l'argent tout prêt. Je racontai mon embarras à un de mes amis, M. de Fontferrières, fermier général, qui, le plus obligeamment du monde, me donna un billet pour le directeur général des fermes à Marseille; il me fut payé sur-le-champ. Je remis les dix-huit mille livres à M. Cary, d'après l'approbation de M. d'Argenson, que j'avais prévenu d'avance. J'empaquetai tout le cabinet; et je le fis passer, comme gage, à M. de Fontferrières. A mon retour, en 1757, il me le remit, et ne voulut jamais retirer aucun intérêt de ses avances. L'ordonnance, ainsi que l'avait proposé M. d'Argenson, avait été expédiée en 1755, pour vingt-deux mille livres; les quatre mille livres restantes furent déposées dans la caisse de la bibliothèque. M. d'Argenson n'était plus en place, et je ne pus obtenir pour M. de Fontferrières aucune marque de reconnaissance, ou même de satisfaction.

Cette acquisition procura beaucoup de médailles précieuses dans toutes les suites du cabinet.

La suite des médailles en or fut singulièrement embellie, en 1762, par celle de M. de Clèves, qui pouvait disputer en beauté avec celle du cabinet national. Elle fut vendue cinquante mille livres : ce fut M. du Hodent, amateur éclairé, qui l'acheta. Avant de faire ses offres, il voulut être assuré que le cabinet en prendrait une partie. On me promit une ordonnance de vingt mille livres en billets qui perdaient sur la place, et qui ne rendirent effectivement que quatorze mille livres. M. du Hodent conclut le marché, et m'apporta sur-le-champ toute la suite. Avec ces quatorze mille livres, non-seulement j'acquis celles des médailles qui manquaient dans

[1] Tome XXX, page 359.

notre suite en or, mais j'en changeai beaucoup d'autres qui étaient mal conservées.

Parmi les premières, je ne dois pas oublier la médaille unique et célèbre d'Uranius Antoninus, qui, sous le règne d'Alexandre Sévère, fut élevé à l'empire par l'armée d'Orient, et qui perdit bientôt la couronne et la liberté. Telle est une autre médaille unique de Constance III, père de Valentinien III, associé à l'empire par Honorius III, son beau-père. Telle est aussi la médaille de l'impératrice Fausta, femme de Constantin le Grand; et celle de l'impératrice Licinia Eudoxia, femme de l'empereur Placide Valentinien; et plusieurs autres encore qui servent à former la chaîne des princes et princesses qui ont occupé le trône de l'empire romain.

Le cabinet de M. de Clèves a fourni, de plus, quantité d'excellentes médailles pour la suite des anciennes républiques, et pour celle des anciens rois de la Grèce.

M. Pellerin, pendant très-longtemps premier commis de la marine, remplacé ensuite par son fils, avait formé le plus riche cabinet que jamais ait possédé aucun amateur. L'acquisition de plusieurs collections particulières en faisait le fonds; une correspondance de plus de quarante ans avec tous nos consuls du Levant l'avait enrichi d'une infinité de médailles grecques, précieuses et inconnues jusqu'alors, et l'explication qu'en avait donnée le possesseur, en plusieurs volumes in-4°, l'avait rendu extrêmement célèbre.

En 1776, MM. Pellerin proposèrent de réunir ce superbe cabinet à celui du roi. Les circonstances étaient favorables; M. de Maurepas, qui avait toujours protégé cette famille, était premier ministre; M. de Malesherbes, ministre et secrétaire d'État pour le département des lettres. Je présentai plusieurs mémoires, mais je n'influai point sur l'estimation. M. Pellerin, dont les volontés étaient absolues, demanda cent mille écus, à prendre ou à laisser. Le marché fut conclu à ce prix, et exécuté de la part de M. Pellerin avec des procédés si révoltants, que je fus plus d'une fois tenté d'y mettre des obstacles. Je ne pus pas obtenir, non-seulement la cession, mais même la communication des catalogues; il fallut se contenter de quelques notices générales, ainsi que d'un coup d'œil jeté sur les tablettes. Il est vrai que je connaissais parfaitement le cabinet, et que, malgré l'impatience de M. Pellerin, j'eus le temps de vérifier les médailles qu'il avait fait graver.

Dans ce temps-là, je croyais que le cabinet avait été payé au-dessus de sa valeur; mais je me suis désabusé à mesure que j'en insérais les différentes suites dans celles dont j'avais la direction.

Après que le cabinet eut été transporté, M. Pellerin me fit présent d'un exemplaire de son ouvrage sur les médailles, en neuf volumes in-4°. Je l'avais déjà; mais ce nouvel exemplaire était chargé de notes manuscrites, la plupart contre moi : c'était un pot-de-vin d'un nouveau genre.

Quelques années après la mort de M. Pellerin, on vendit le cabinet de M. d'Ennery, dans lequel on distinguait surtout une nombreuse suite de médailles impériales en or qu'il avait acquise de M. de Vaux, pour le prix de cinquante mille livres, et qu'il avait fort augmentée. On publia le catalogue de ce cabinet en un volume in-4°. Personne ne se présenta pour le prendre en entier. On le vendit en détail; la suite d'or fut divisée en lots de dix à douze médailles. Nous avions pris la note de celles qui nous manquaient, et nous fûmes assez heureux pour en acquérir un grand nombre. Comme ces médailles furent données presque au poids de l'or, nous eûmes pour environ douze mille livres ce qui valait vingt-cinq ou trente mille livres. M. de Breteuil, alors ministre et secrétaire d'État, se prêta volontiers à cet arrangement.

Outre les cabinets de Cary, de Clèves, de Pellerin et d'Ennery, des hasards fréquents et des correspondances suivies m'ont procuré, pendant l'espace de quarante ans, un très-grand nombre de médailles, ainsi qu'on le verra dans les suppléments et catalogues dressés par mes soins. J'étais jaloux surtout d'acquérir celles qui avaient été éclaircies dans des ouvrages particuliers, ou qui avaient occasionné des disputes parmi les savants. J'en pourrais citer plusieurs exemples; deux ou trois suffiront.

Les pères Corsini et Frœlich avaient publié un médaillon d'argent, où l'un avait lu *Minnisar,* et l'autre *Adinnigao,* que l'un prenait pour un roi parthe, et l'autre pour un roi arménien. J'avais vu ce médaillon à Florence, chez le baron de Stosch, qui avait refusé de me le céder; après sa mort je l'obtins de son neveu.

J'avais vu au cabinet de M. le chevalier Vettori, à Rome, quatre médailles latines de petit bronze, qui paraissaient relatives au christianisme. Elles avaient d'abord appartenu à l'antiquaire Sabbatini, qui les avait gravées sans les expliquer. L'une représente, d'un côté, une tête couverte d'une peau de lion, avec le nom d'Alexandre; au revers, une ânesse avec son poulain, au-dessus une écrevisse, et autour le nom de Jésus-Christ. La deuxième, d'un côté, la même tête avec le nom d'Alexandre, mieux orthographié; même revers sans le nom de Jésus-Christ. Je renvoie, pour les deux autres, aux gravures données par Vettori [1]. Vettori rapportait

[1] De vetustate et formâ monogrammatis sanctissimi nominis Jesu dissertatio. Romæ, 1747, in-4°, p. 60. Id. Epist. ad

ces médailles au règne d'Alexandre Sévère; le père Paciaudi, à celui de Julien l'apostat [1]. Avant eux, Montfaucon avait publié la première de ces médailles, sur un dessin qu'il avait reçu d'Italie [2]. D'après la célébrité que ces trois antiquaires avaient donnée aux médailles dont il s'agit, je m'empressai de les acquérir après la mort de Vettori. Par cette acquisition, je n'ai pas cru devoir répondre de leur authenticité, mais seulement mettre à portée de les consulter.

M. Henrion, de l'Académie des Belles-Lettres, avait autrefois publié une médaille de Trajan, en argent, surfrappée d'un coin samaritain [3]. Ce monument, d'autant plus précieux qu'il lève plusieurs incertitudes à l'égard des médailles samaritaines, était tombé entre les mains de M. l'abbé de Tersan, qui en avait découvert un autre du même genre. Il voulut bien, à ma prière, consentir à un échange, et je les déposai au cabinet.

Je comptais qu'avec une pareille attention, ce cabinet deviendrait un dépôt général, où l'on conserverait les médailles singulières qui tombent quelquefois entre les mains des particuliers, et qui disparaissent ensuite.

J'ai fait faire le relevé de toutes les richesses que j'ai acquises pour le cabinet; les médailles antiques montent à vingt mille, et elles égalent, tant pour la rareté que par la quantité, celles qui, depuis son établissement, l'avaient placé à la tête de tous les cabinets de l'Europe.

Je ne cite pas les médailles modernes : sans les négliger, je n'ai pas cru devoir m'en occuper avec le même soin.

Les médailles doubles que me procurait l'acquisition d'un cabinet, facilitaient des échanges qu'on n'aurait pas pu effectuer avec de l'argent.

Si mes succès m'ont procuré des jouissances agréables, d'un autre côté l'insertion scrupuleuse et minutieuse m'a coûté bien des travaux. Je n'ai jamais proposé l'acquisition d'un cabinet, sans m'exposer au sacrifice d'un temps considérable. Je reconnais cependant avec plaisir, que mon neveu Courçay, devenu mon adjoint en 1772, m'a infiniment soulagé, tant pour les acquisitions postérieures à cette époque, que pour les détails journaliers du cabinet, et je ne puis trop me louer de ses lumières et de son zèle.

J'ai toujours trouvé de grandes facilités pour enrichir le dépôt confié à mes soins, de la part des bibliothécaires et des ministres; et j'avais lieu de compter sur leur intérêt pour un point que je n'ai jamais perdu de vue, et qui devait terminer mes travaux : c'était la gravure et la publication du cabinet. Je comptais commencer par la suite des rois grecs, continuer par celle des villes grecques, et joindre un petit commentaire, fruit d'une expérience de soixante ans, et de l'examen de plus de quatre cent mille médailles. Comme mon âge ne me permettait pas d'achever cette entreprise, je sentis, il y a quelques années, la nécessité d'associer à mon neveu un autre coopérateur qui, initié de bonne heure à la connaissance de ces monuments, se mettrait en état de contribuer à l'exécution de mon projet. Je jetai les yeux sur M. Barbié, qui avait déjà de très-grandes connaissance dans l'histoire et la géographie ancienne. Je le proposai à M. de Breteuil, qui voulut bien l'attacher au cabinet. Je lui représentai aussi qu'il était temps de communiquer aux savants de l'Europe le trésor que j'avais sous ma garde. Il reçut ma proposition avec ce zèle qu'il a toujours témoigné pour les lettres et pour les arts; mais différentes circonstances suspendirent les effets de sa bonne volonté. Ce fut d'abord le mauvais état des finances; ensuite l'assemblée des notables, les états-généraux, etc. On a fait depuis passer M. Barbié à un autre département de la bibliothèque, sans daigner même m'en avertir.

Paulum Mariam Paciaudi. Ibidem, 1747, in-4°, p. 15. Id. dissert. apologet. de quibusdam Alexandri Serveri numismatibus. Ibid. in-4°, p. 6.

[1] Osservazioni di Paolo Maria Paciaudi, teatino, sopra alcune singolari strane medaglie. Napoli, 1748, p. 48.

[2] Antiq. expliq. t. 2, part. 2, pl. 168.

[3] Mém de l'Acad. t. 3, p. 193.

## TROISIÈME MÉMOIRE.

### SUR ANACHARSIS.

Le hasard m'inspira l'idée du *Voyage d'Anacharsis*. J'étais en Italie en 1755 : moins attentif à l'état actuel des villes que je parcourais qu'à leur ancienne splendeur, je remontais naturellement au siècle où elles se disputaient la gloire de fixer dans leur sein les sciences et les arts; et je pensais que la relation d'un voyage entrepris dans ce pays vers le temps de Léon X, et prolongé pendant un certain nombre d'années, présenterait un des plus intéressants et des plus utiles spectacles pour l'histoire de l'esprit humain. On peut s'en convaincre par cette esquisse légère.

Un Français passe par les Alpes : il voit à Pavie Jérôme Cardan, qui a écrit sur presque tous les sujets, et dont les ouvrages contiennent dix volumes in-folio; à Parme, il voit le Corrége peignant à fresque le dôme de la cathédrale; à Mantoue, le comte Balthazar Castillon, auteur de l'excellent ouvrage intitulé le Courtisan, *il Cortigiano;* à Vérone, Fracastor, médecin, philosophe, astronome, mathématicien, littérateur, cosmographe,

célèbre sous tous les rapports, mais surtout comme poëte : car la plupart des écrivains cherchaient alors à se distinguer dans tous les genres, et c'est ce qui doit arriver lorsque les lettres s'introduisent dans un pays. A Padoue, il assiste aux leçons de Philippe Dèce, professeur en droit, renommé par la supériorité de ses talents et de ses lumières. Cette ville était dans la dépendance de Venise. Louis XII, s'étant emparé du Milanais, voulut en illustrer la capitale en y établissant Dèce : il le fit demander à la république, qui le refusa longtemps; les négociations continuèrent, et l'on vit le moment où ces deux puissances allaient en venir aux mains pour la possession d'un jurisconsulte.

Notre voyageur voit à Venise Daniel Barbaro, héritier d'un nom très-heureux pour les lettres, et dont il a soutenu l'éclat par des commentaires sur la Rhétorique d'Aristote, par une traduction de Vitruve, par un traité sur la Perspective; Paul Manuce, qui exerça l'imprimerie et qui cultiva les lettres avec le même succès que son père Alde Manuce. Il trouve chez Paul toutes les éditions des anciens auteurs grecs et latins, nouvellement sorties des plus fameuses presses d'Italie, entre autres, celle de Cicéron en quatre volumes in-folio, publiée à Milan en 1499, et le Psautier en quatre langues, hébreu, grec, chaldéen et arabe, imprimé à Gènes en 1516.

Il voit à Ferrare, l'Arioste; à Bologne, six cents écoliers assidus aux leçons de jurisprudence que donnait le professeur Ricini, et de ce nombre, Alciat, qui bientôt après en rassembla huit cents, et qui effaça la gloire de Barthole et d'Accurse. A Florence, Machiavel, les historiens Guichardin et Paul Jove, une université florissante, et cette maison de Médicis, auparavant bornée aux opérations du commerce, alors souveraine et alliée à plusieurs maisons royales, qui montra de grandes vertus dans son premier état, de grands vices dans le second, et qui fut toujours célèbre, parce qu'elle s'intéressa toujours aux lettres et aux arts. A Sienne, Matthiole travaillant à son commentaire sur Dioscoride; à Rome, Michel-Ange élevant la coupole de Saint-Pierre; Raphaël peignant les galeries du Vatican; Sadolet et Bembe, depuis cardinaux, remplissant alors auprès de Léon X la place de secrétaires; le Trissin donnant la première représentation de sa *Sophonisbe*, première tragédie composée par un moderne; Béroalde, bibliothécaire du Vatican, s'occupant à publier les Annales de Tacite, qu'on venait de découvrir en Westphalie, et que Léon X avait acquises pour la somme de cinq cents ducats d'or; le même pape proposant des places aux savants de toutes les nations qui viendraient résider dans ses États et des récompenses distinguées à ceux qui lui apporteraient des manuscrits inconnus.

A Naples, il trouve Talesio travaillant à reproduire le système de Parménide, et qui, suivant Bacon, fut le premier restaurateur de la philosophie : il trouve aussi ce Jordan Bruno, que la nature semblait avoir choisi pour son interprète, mais à qui, en lui donnant un très-beau génie, elle refusa le talent de se gouverner.

Jusqu'ici notre voyageur s'est borné à traverser rapidement l'Italie d'une extrémité à l'autre, marchant toujours entre des prodiges, je veux dire, entre de grands monuments et de grands hommes, toujours saisi d'une admiration qui croissait à chaque instant. De semblables objets frapperont partout ses regards, lorsqu'il multipliera ses courses. De là, quelle moisson de découvertes, et quelle source de réflexions sur l'origine des lumières qui ont éclairé l'Europe! Je me contente d'indiquer ces recherches, cependant mon sujet m'entraîne, et exige encore quelques développements.

Dans les cinquième et sixième siècles de l'ère chrétienne, l'Italie fut subjuguée par les Hérules, les Goths, les Ostrogoths et d'autres peuples jusqu'alors inconnus; dans le quinzième, elle le fut, sous des auspices plus favorables, par le génie et par les talents. Ils y furent appelés ou du moins accueillis par les maisons de Médicis, d'Est, d'Urbin, de Gonzague, par les plus petits souverains, par les diverses républiques. Partout des grands hommes; les uns nés dans le pays même, les autres attirés des pays étrangers, moins par un vil intérêt que par des distinctions flatteuses; d'autres appelés chez les nations voisines pour y propager les lumières, pour y veiller sur l'éducation de la jeunesse ou sur la santé des souverains. Partout s'organisaient des universités, des colléges, des imprimeries pour toutes sortes de langues et de sciences, des bibliothèques sans cesse enrichies des ouvrages qu'on y publiait, et des manuscrits nouvellement apportés des pays où l'ignorance avait conservé son empire. Les académies se multiplièrent tellement, qu'à Ferrare on en comptait dix à douze, à Bologne environ quatorze, à Sienne seize : elles avaient pour objet les sciences, les belles-lettres, les langues, l'histoire, les arts. Dans deux de ces académies, dont l'une était spécialement dévouée à Platon, et l'autre à son disciple Aristote, étaient discutées les opinions de l'ancienne philosophie, et pressenties celles de la philosophie moderne. A Bologne, ainsi qu'à Venise, une de ces sociétés veillait sur l'imprimerie, sur la beauté du papier, la fonte des caractères, la correction des épreuves, et sur tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des éditions nouvelles.

L'Italie était alors le pays où les lettres avaient fait et faisaient tous les jours le plus de progrès. Ces progrès étaient l'effet de l'émulation entre les divers gouvernements qui la partageaient, et de la nature du climat. Dans chaque État, les capitales, et même des villes moins considérables, étaient extrêmement avides d'instruction et de gloire : elles offraient presque toutes, aux astronomes, des observatoires; aux anatomistes, des amphithéâtres; aux naturalistes, des jardins de plantes; à tous les gens de lettres, des collections de livres, de médailles et de monuments antiques; à tous les genres de connaissances, des marques éclatantes de considération, de reconnaissance et de respect.

Quant au climat, il n'est pas rare de trouver dans cette contrée des imaginations actives et fécondes, des esprits justes, profonds, propres à concevoir de grandes entreprises, capables de les méditer longtemps, et incapables de les abandonner quand ils les ont bien conçues. C'est à ces avantages et à ces qualités réunies que l'Italie dut cette masse de lumières et de talents qui, en quelques années, l'éleva si fort au-dessus des autres contrées de l'Europe.

J'ai placé l'Arioste sous le pontificat de Léon X; j'aurais pu mettre parmi les contemporains de ce poëte, Pétrarque, quoiqu'il ait vécu environ cent cinquante ans avant lui, et le Tasse, qui naquit onze ans après : le premier, parce que ce ne fut que sous Léon X que ses poésies italiennes, oubliées presque dès leur naissance, furent goûtées, et obtinrent quantité d'éditions et de commentaires; le Tasse, parce qu'il s'était formé en grande partie sur l'Arioste. C'est ainsi qu'on donne le nom du Nil aux sources et aux embouchures de ce fleuve. Tous les genres de poésie furent alors cultivés, et laissèrent des modèles. Outre l'Arioste, on peut citer pour la poésie italienne, Bernard Tasse, père du célèbre Torquat, Hercule Bentivoglio, Annibal Caro, Berni; pour la poésie latine, Sannazar, Politien, Vida, Béroalde; et parmi ceux qui, sans être décidément poëtes, faisaient des vers, on peut compter Léon X, Machiavel, Michel-Ange, Benvenuto Cellini, qui excella dans la sculpture, l'orfévrerie et la gravure.

Les progrès de l'architecture, dans ce siècle, sont attestés, d'un côté, par les ouvrages de Serlio, de Vignole et de Palladio, ainsi que par cette foule de commentaires qui parurent sur le traité de Vitruve; d'un autre côté, par les édifices publics et particuliers construits alors, et qui subsistent encore.

A l'égard de la peinture, j'ai fait mention de Michel-Ange, de Raphaël, du Corrége; il faut leur joindre Jules-Romain, le Titien, André del Sarte, qui vivaient dans le même temps, et cette quantité de génies formés par leurs leçons ou par leurs ouvrages.

Tous les jours il paraissait de nouveaux écrits sur les systèmes de Platon, d'Aristote et des anciens philosophes. Des critiques obstinés, tels que Giraldus, Panvinius, Sigonius, travaillaient sur les antiquités romaines, et presque toutes les villes rassemblaient leurs annales.

Tandis que, pour connaître dans toute son étendue l'histoire de l'homme, quelques écrivains remontaient aux nations les plus anciennes, des voyageurs intrépides s'exposaient aux plus grands dangers pour découvrir les nations éloignées et inconnues dont on ne faisait que soupçonner l'existence. Les noms de Christophe Colomb, Génois, d'Améric Vespuce de Florence, de Sébastien Cabot de Venise, décorent cette dernière liste, bientôt grossie par les noms de plusieurs autres Italiens, dont les relations furent insérées peu de temps après dans la collection de Ramusio, leur compatriote.

La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, et les libéralités de Léon X, firent refluer en Italie quantité de Grecs, qui apportèrent avec eux tous les livres élémentaires relatifs aux mathématiques. On s'empressa d'étudier leur langue; leurs livres furent imprimés, traduits, expliqués, et le goût de la géométrie devint général. Plusieurs lui consacraient tous leurs moments; tels furent Comman din, Tartaglia : d'autres l'associaient à leurs premiers travaux; tel fut Maurolico de Messine, qui publia différents ouvrages sur l'arithmétique, les mécaniques, l'astronomie, l'optique, la musique, l'histoire de Sicile, la grammaire, la vie de quelques saints, le martyrologe romain, sans négliger la poésie italienne. Tel fut aussi Augustin Nifo, professeur de philosophie à Rome sous Léon X, qui écrivit sur l'astronomie, la médecine, la politique, la morale, la rhétorique, et sur plusieurs autres sujets.

L'anatomie fut enrichie par les observations de Fallope, de Modène; d'Aquapendente, son disciple; de Bolognini, de Padoue; de Vigo, de Gènes, etc.

Aldrovandi, de Bologne, après avoir pendant quarante-huit ans professé la botanique et la philosophie dans l'université de cette ville, laissa un cours d'histoire naturelle en dix-sept volumes in-folio.

Parmi cette immense quantité d'ouvrages qui parurent alors, je n'ai pas fait mention de ceux qui avaient spécialement pour objet la théologie ou la jurisprudence, parce qu'ils sont connus de ceux qui cultivent ces sciences, et qu'ils intéressent

peu les lecteurs à qui elles sont étrangères. A l'égard des autres classes, je n'ai cité que quelques exemples pris, pour ainsi dire, au hasard : ils suffiront pour montrer les différents genres de littérature dont on aimait à s'occuper, et les différents moyens qu'on employait pour étendre et multiplier nos connaissances.

Les progrès des arts favorisaient le goût des spectacles et de la magnificence. L'étude de l'histoire et des monuments des Grecs et des Romains inspiraient des idées de décence, d'ensemble et de perfection qu'on n'avait point eues jusqu'alors. Julien de Médicis, frère de Léon X, ayant été proclamé citoyen romain, cette proclamation fut accompagnée de jeux publics, et, sur un vaste théâtre construit exprès dans la place du Capitole, on représenta pendant deux jours une comédie de Plaute, dont la musique et l'appareil extraordinaire excitèrent l'admiration générale. Le pape, qui crut en cette occasion devoir convertir en un acte de bienfaisance ce qui n'était qu'un acte de justice, diminua quelques-uns des impôts; et le peuple, qui prit cet acte de justice pour un acte de bienfaisance, lui éleva une statue.

Un observateur qui verrait tout à coup la nature laisser échapper tant de secrets, la philosophie tant de vérités, l'industrie tant de nouvelles pratiques, dans le temps même qu'on ajoutait à l'ancien monde un monde nouveau, croirait assister à la naissance d'un nouveau genre humain; mais la surprise que lui causeraient toutes ces merveilles, diminuerait aussitôt qu'il verrait le mérite et les talents luttant avec avantage contre les titres les plus respectés, les savants et les gens de lettres admis à la pourpre romaine, au conseil des rois, aux places les plus importantes du gouvernement, à tous les honneurs, à toutes les dignités.

Pour jeter un nouvel intérêt sur le voyage que je me proposais de décrire, il suffirait d'ajouter à cette émulation de gloire qui éclatait de toutes parts, toutes les idées nouvelles que faisait éclore cette étonnante révolution, et tous ces mouvements qui agitaient alors les nations de l'Europe, et tous ces rapports avec l'ancienne Rome, qui reviennent sans cesse à l'esprit, et tout ce que le présent annonçait pour l'avenir : car enfin le siècle de Léon X fut l'aurore de ceux qui le suivirent; et plusieurs génies qui ont brillé dans les dix-septième et dix-huitième siècles chez les différentes nations, doivent une grande partie de leur gloire à ceux que l'Italie produisit dans les deux siècles précédents.

Ce sujet me présentait des tableaux si riches, si variés et si instructifs, que j'eus d'abord l'ambition de le traiter : mais je m'aperçus ensuite qu'il exigerait de ma part un nouveau genre d'études; et me rappelant qu'un voyage en Grèce vers le temps de Philippe, père d'Alexandre, sans me détourner de mes travaux ordinaires, me fournirait le moyen de renfermer dans un espace circonscrit ce que l'histoire grecque nous offre de plus intéressant, et une infinité de détails concernant les sciences, les arts, la religion, les mœurs, les usages, etc. dont l'histoire ne se charge point, je saisis cette idée; et, après l'avoir longtemps méditée, je commençai à l'exécuter en 1757, à mon retour d'Italie.

On ferait une bibliothèque nombreuse de tous les ouvrages publiés sur les Grecs. Gronovius en a rassemblé une petite partie dans son recueil en douze volumes in-folio. Là, se trouvent, entre autres, les traités d'Ubbo Emmius, de Cragius et de Meursius. Ce dernier a dépouillé tout ce que les anciens nous ont laissé à l'égard des Athéniens, et a rangé tous ces passages en différents chapitres relatifs à différents sujets. Quoiqu'il lui en soit échappé quelques-uns, qu'il se soit quelquefois trompé dans ses interprétations, qu'il ait souvent négligé de concilier ceux qui se contredisent, et qu'il ait rarement indiqué le livre ou le chapitre des éditions dont il se servait, on ne peut trop admirer et louer ses immenses travaux.

J'ose avancer que les miens n'ont pas été moindres pour m'assurer de la vérité des faits. Voici mon procédé.

J'avais lu les anciens auteurs; je les relus la plume à la main, marquant sur des cartes tous les traits qui pouvaient éclaircir la nature des gouvernements, les mœurs et les lois des peuples, les opinions des philosophes, etc. Avant de traiter une matière, je vérifiais mes extraits sur les originaux : je consultais ensuite les critiques modernes qui avaient travaillé sur le même sujet, soit dans toute son étendue, soit partiellement. S'ils rapportaient des passages qui se fussent dérobés à mes recherches et qui pussent me servir, j'avais soin de les recueillir après les avoir comparés aux originaux : quand leur explication différait de la mienne, je remontais de nouveau aux sources : enfin, s'ils me présentaient des idées heureuses, j'en profitais, et je me faisais un devoir de citer ces auteurs.

Avec de grands avantages, mon plan m'offrait de grands inconvénients.

1° L'histoire grecque, dont il ne nous est parvenu qu'une partie des monuments, présente des difficultés sans nombre soit pour les faits, soit pour les opinions. L'écrivain qui n'a d'autre objet que de les discuter, peut rapprocher et balancer l'autorité des témoins qu'il interroge; plus il hésite, plus il donne une idée avantageuse de ses lumières et de sa criti-

que. Mais en plaçant Anacharsis sur la scène, je lui ôte presque toujours la ressource du doute : il ne doit parler qu'affirmativement, puisqu'il ne raconte que ce qu'il a vu ou ce qu'il tient de personnes instruites. Ce n'est pas tout encore : dans l'époque que j'ai choisie, on avait tant écrit sur l'histoire et sur les sciences, que le voyageur ne devait pas se borner à nous apprendre ce qu'il pouvait présumer que nous savions déjà. Ces difficultés toujours présentes à mes yeux, j'ai tâché, quand je n'ai pu les vaincre, de m'en débarrasser, tantôt par des aveux qui en affaiblissent le poids, tantôt par des sacrifices qui les écartent absolument.

Dans le chapitre I^er^, Anacharsis observe que ce ne fut qu'à son retour en Scythie qu'il mit en ordre la relation de son voyage, et il ajoute : « Peut-être « serait-elle plus exacte, si le vaisseau où j'avais « fait embarquer mes livres n'avait pas péri dans « le Pont-Euxin. » D'où il suit que dans la révision de son ouvrage, privé des mêmes secours que nous, il n'a pas pu étendre ou vérifier certains articles dont il n'avait conservé qu'un léger souvenir.

Dans le chapitre XX, il aurait voulu donner quelques détails sur les prix des denrées, et en conséquence sur celui des différentes propriétés des Athéniens; ne pouvant le faire, il dit qu'il avait pris une note exacte de la valeur des denrées, mais que, l'ayant perdue, il se souvenait seulement que le blé valait ordinairement cinq drachmes le médimne; un bœuf de première qualité, environ quatre-vingts drachmes ou soixante-douze livres, etc.

Dans le XLVI^e^ chapitre, il rapporte la loi de Lycurgue qui établissait l'égalité des fortunes entre les citoyens. Suivant le cours ordinaire des choses, une pareille loi ne peut subsister longtemps : par quelles précautions Lycurgue comptait-il en assurer la durée? La question était assez importante, et faute de monuments nous ne sommes plus en état de la résoudre. Je fais dire à Anacharsis : « Pendant « que j'étais à Sparte, l'ordre des fortunes avait été « dérangé par un décret de l'éphore Épitadès, qui « voulait se venger de son fils; et comme je négligeai de m'instruire de leur ancien état, je ne pourrai développer les vues du législateur qu'en re- « montant à ses principes. » Ici viennent quelques réflexions que mon voyageur propose comme de simples conjectures.

Quand de pareilles modifications ne m'ont pas suffi, j'ai gardé le silence, tantôt sur des usages qui n'étaient attestés que par un écrivain trop supérieur au siècle où je suppose que vivait Anacharsis, tantôt sur des faits qui, malgré mes efforts, me laissaient encore des incertitudes. Ces sacrifices ont passé auprès de quelques personnes pour des omissions, et on m'a demandé pourquoi je ne m'étais pas expliqué sur certains objets; pourquoi, par exemple, n'avoir pas fait mention de la prétendue loi des Crétois, qui permettait l'insurrection du peuple quand il se croyait opprimé. Montesquieu l'a citée d'après Aristote; mais Montesquieu s'est trompé. Aristote parle en effet de cette insurrection, mais comme d'un abus qui n'était nullement autorisé par les lois. En général, il était important pour moi de tout discuter, et encore plus de ne pas toujours prononcer.

2° J'avais un autre inconvénient à redouter, le jugement d'une classe de littérateurs très-estimables, mais très-difficiles. Je ne pouvais transporter Anacharsis à Délos, à Tempé, au milieu des fêtes de la Grèce, sans le rendre sensible à la beauté de ces spectacles. Je ne pouvais employer le dialogue, si propre à éviter la monotonie du style, sans rapprocher mon voyageur des grands hommes qui vivaient alors, et même de quelques personnages inconnus qui pouvaient lui donner des lumières. C'est ainsi que mon Scythe est instruit de la littérature grecque, par un Athénien nommé Euclide; des différents systèmes sur les causes premières, par le grand prêtre de Cérès; de l'institut de Pythagore, par un pythagoricien qu'il trouve à Samos, patrie de ce philosophe.

Pausanias a raconté fort au long les événements des trois guerres de Messénie. Elles sont si instructives, qu'il ne m'était pas permis de les omettre, et si connues, que pour les rendre plus intéressantes j'en ai renfermé les principales circonstances dans trois élégies. Je me suis cru d'autant plus autorisé à donner cette forme à mon récit, que Pausanias a pris presque tous ses matériaux dans les poëmes de Tyrtée et de Rhianus, qui avaient l'un et l'autre chanté ces guerres si célèbres. J'ai averti en même temps le lecteur de la liberté que je me suis donnée, dans une des notes sur le XL^e^ chapitre.

Or, parmi les littérateurs dont je parle, il en est qui, accoutumés à des discussions sèches et rigoureuses, ne devaient pas me pardonner d'avoir osé mêler dans mes récits des images qui leur donnent plus de mouvement. Ce que j'avais prévu est arrivé : plusieurs d'entre eux ont traité mon ouvrage de roman, et m'en ont presque fait un crime : d'autres, moins sévères, ont eu la bonne foi de distinguer le fond, de la forme. Le fond leur a présenté une exactitude suffisamment attestée, à ce que je crois, par la multitude de citations qui accompagnent le récit : à l'égard de la forme, ils auraient dû sentir que les ornements dont j'ai tâché quelquefois d'embellir mon sujet étaient assez conformes à l'esprit des Grecs, et que des fictions sagement ménagées peu-

vent être aussi utiles à l'histoire qu'elles le sont à la vérité.

Je ne parle point de quelques critiques légères que j'ai trouvées dans des feuilles périodiques. L'un me reprochait de n'avoir pas éclairci l'origine des fables; il ignorait, sans doute, que de très-habiles critiques ont tenté vainement de la découvrir, et qu'il est à présumer qu'elle restera toujours inconnue. Un autre aurait désiré que j'eusse donné l'histoire circonstanciée des Athéniens pour les siècles antérieurs à celui de Solon; mais cette histoire n'existe pas dans les auteurs anciens, et j'ai dû me borner à recueillir le petit nombre de faits dont ils ont conservé le souvenir. Enfin, un savant anglais, dans un recueil de dissertations critiques, après avoir attaqué l'authenticité d'une inscription grecque que M. Fourmont avait apportée de son voyage du Levant, et que j'avais tâché d'expliquer, a cru devoir porter un jugement sur le *Voyage d'Anacharsis;* il le trouve agréable, mais très-superficiel.

Rien n'est plus embarrassant pour un auteur, que ces accusations vagues qu'il est si facile d'avancer et si difficile de repousser, parce qu'elles n'ont pas un objet déterminé. Je me contenterai de dire que je n'ai traité aucun sujet sans l'avoir longtemps médité; sans avoir rapproché, au milieu des contradictions qu'il présentait, les témoignages des auteurs anciens, et les opinions des commentateurs et des critiques modernes; sans avoir donné, quand il l'a fallu, le résultat qui m'a paru le plus approchant de la vérité. J'ai caché mon travail, pour le rendre plus utile; j'ai renoncé au mérite, si c'en est un, d'étaler dans le texte une grande érudition : quand certains points m'ont paru assez importants pour exiger des discussions, je les ai examinés dans des notes à la fin de chaque volume. Toutes ces notes m'ont paru nécessaires, et il y en a quelques-unes qui me semblent à l'abri du reproche d'être superficielles.

J'ai mieux aimé être exact, que de paraître profond; supprimer certains faits, que de ne les établir que sur des conjectures; me dispenser de remonter aux causes, toutes les fois que mes recherches, comme celles des plus habiles critiques, ne servaient qu'à les obscurcir; mettre le lecteur à portée de faire des réflexions, que d'en hasarder moi-même. J'ai souvent admiré les philosophes qui, d'après leurs lumières particulières, nous ont donné des observations sur le génie, le caractère et la politique des Grecs et des Romains : il faut que chaque auteur suive son plan; il n'entrait pas dans le mien d'envoyer un voyageur chez les Grecs pour leur porter mes pensées, mais pour m'apporter les leurs, autant qu'il lui serait possible. Au reste, si je me suis trompé en quelques points, si mon ouvrage n'est pas sans défauts, je n'en rougirai point; on ne peut exiger de moi plus d'intelligence que ne m'en a donné la nature : je regrette seulement, après y avoir employé plus de trente ans, de ne l'avoir pas commencé dix ans plus tôt, et de n'avoir pu le finir dix ans plus tard.

Lorsqu'il fut achevé, j'hésitai longtemps sur sa destination. Je l'aurais laissé manuscrit si, vu le nombre des citations, des notes et des tables, je ne me fusse convaincu que l'auteur seul pouvait en diriger l'impression. Elle fut terminée au mois de décembre 1788. Quelques amis me conseillaient de la tenir en réserve jusqu'à la fin des états généraux qu'on venait de convoquer, et qui agitaient déjà tous les esprits. Leurs raisons, au lieu de me persuader, m'engagèrent à publier l'ouvrage aussitôt. Je voulais qu'il se glissât en silence dans le monde : si, malgré la circonstance, il attirait quelque attention, j'en serais plus flatté; si sa chute était prompte et rapide, je ménageais une excuse à mon amour-propre.

Le succès surpassa mon espérance; le public l'accueillit avec une extrême bonté; les journaux français et étrangers en parlèrent avec éloge. Il en parut, entre autres, un extrait assez détaillé dans un journal anglais intitulé *Monthly review, or litterary journal*, vol. 81. Les auteurs m'y traitent d'une manière qui leur donne des droits à ma reconnaissance; mais ils finissent par une réflexion qui exige de ma part un éclaircissement. Il est possible, disent-ils, que le plan de cet ouvrage ait été conçu d'après celui des *Lettres athéniennes*.

Ces lettres furent composées, dans les années 1739 et 1740, par une société d'amis qui achevaient leur cours d'études dans l'université de Cambrigde. En 1741, ils les firent imprimer in-8° et n'en tirèrent que douze exemplaires : dans une seconde édition faite en 1781, en un volume in-4°, ils en tirèrent un plus grand nombre. Ces deux éditions n'ont jamais servi qu'à l'usage de leurs auteurs; c'est ce qui fait dire aux journalistes anglais, qu'à proprement parler les *Lettres athéniennes* n'ont jamais paru; mais comme ils ajoutent qu'on les avait communiquées à plusieurs personnes, on pourrait croire que le secret m'en avait été découvert; et ce soupçon prendrait une nouvelle force, si l'on considérait que les deux ouvrages semblent être la suite l'un de l'autre.

Tous deux placent dans la Grèce, à deux époques voisines, un témoin occupé à recueillir tout ce qui lui paraît digne d'attention. Dans les *Lettres athéniennes*, Cléander, agent du roi de Perse, résidant à Athènes pendant la guerre du Péloponèse, entretient une correspondance suivie avec les ministres

de ce prince, et avec différents particuliers. Il leur rend compte des événements de cette guerre, des mouvements qu'il se donne pour la perpétuer, et des divisions qui règnent parmi les peuples de la Grèce. Il décrit leurs forces de terre et de mer : discipline militaire, politique, gouvernement, lois, mœurs, fêtes, monuments, rien n'échappe au profond observateur. Il converse avec Phidias, Aspasie, Alcibiade, Socrate, Cléon, Thucydide : il s'occupe de la philosophie des Grecs, tantôt avec Smerdis, qui réside en Perse, et qui, dans ses réponses, lui parle de la philosophie des mages; tantôt avec Orsame, qui voyage en Égypte, et qui dans les siennes lui parle des lois et des antiquités de ce pays. Ainsi se trouvent heureusement rapprochés les principaux traits de l'histoire des Grecs, des Perses et des Égyptiens; et ces traits, puisés dans les auteurs anciens, donnent lieu à des parallèles aussi instructifs qu'intéressants. Une parfaite exécution répond à cette belle ordonnance.

Si j'avais eu ce modèle devant les yeux, ou je n'aurais pas commencé mon ouvrage, ou je ne l'aurais pas achevé : c'est ce que je protestai à un de mes amis résidant à Londres, M. Dutens, membre de la Société Royale, associé étranger de l'Académie des Belles-Lettres, connu par plusieurs bons ouvrages. Il communiqua ma lettre aux auteurs du *Monthly review*, qui eurent la complaisance d'en insérer une partie dans un de leurs journaux (avril 1790, page 477).

Dans l'intervalle, j'avais reçu d'Angleterre un superbe exemplaire in-4° des *Lettres Athéniennes*, à la tête duquel je trouvai cette note écrite à la main :

« Milord Dover, de la famille de York, saisit avec « empressement l'occasion qui se présente d'offrir « par le canal de M. Barthélemy, ministre plénipo- « tentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne à la cour « de Londres, à M. l'abbé Barthélemy son oncle, « l'hommage si justement dû au savant et élégant « auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, « en lui faisant parvenir le volume ci-joint des *Let- « tres athéniennes*.

« L'origine de cette production est expliquée dans « la seconde préface à la tête de l'ouvrage. Les let- « tres signées *P.* sont de Philippe Yorke, comte « de Hardwicke, fils aîné du grand chancelier, de « ce nom; celles signées *C.* sont de son frère, « M. Charles Yorke, qui est parvenu lui-même au « poste important de grand chancelier, mais qui est « mort trop tôt pour sa famille et pour sa patrie. « Les autres lettres sont écrites ou par leurs pa- « rents, ou par leurs amis.

« En priant M. l'abbé Barthélemy d'agréer ce pe- « tit présent littéraire, on n'a pas la présomption « de comparer cet ouvrage au charmant *Voyage « d'Anacharsis*, mais uniquement de donner un « témoignage d'estime à son illustre auteur, et de « marquer combien on a été flatté de trouver qu'une « idée qui a pris son origine ici, il y a cinquante « ans, a été perfectionnée longtemps après avec tant « d'élégance, sans aucune communication, par un « auteur digne du sujet.

« DOVER. »

Londres, 21 décembre 1789.

En transcrivant la note si flatteuse de milord Dover, je cède à mon amour-propre; et je le sacrifie en désirant que l'on traduise en français les *Lettres athéniennes*.

*Nota.* Depuis la mort de Barthélemy, les *Lettres athéniennes* ont été réimprimées et rendues publiques en Angleterre, sous ce titre : *Athenians Letters, or the epistolary Correspondence of an agent of the king of Persia, residing at Athens during the Peloponesian war; a new edition in two volumes, illustrated with engravings, and a map of ancient Greece. London*, 1798. C'est dans cette nouvelle édition anglaise que se trouve la réponse suivante à la note de milord Dover.

« MILORD,

« J'ai l'honneur de vous remercier du bel exem- « plaire des *Lettres Athéniennes* que vous avez eu « la bonté de m'envoyer, et surtout de la note trop « flatteuse que vous avez daigné y tracer de votre « main. J'entendis, l'été dernier, parler pour la « première fois de cet ouvrage; et ce fut par M. Jen- « kinson. Je n'ai pu jusqu'à présent le parcourir « qu'à la hâte. Si je l'avais connu plus tôt, ou je « n'aurais pas commencé le mien, ou j'aurais tâché « d'approcher de ce beau modèle. Pourquoi ne l'a- « t-on pas communiqué au public? pourquoi n'a-t-il « pas été traduit dans toutes les langues? Je sacri- « fierais volontiers mes derniers jours au plaisir d'en « enrichir notre littérature, si je connaissais mieux « les finesses de la langue anglaise; mais je n'entre- « prendrais pas de l'achever, de peur qu'il ne m'ar- « rivât la même chose qu'à ceux qui ont voulu con- « tinuer le Discours de Bossuet sur l'histoire « universelle.

« Daignez agréer l'hommage de la reconnaissance « et du respect avec lesquels, etc.

« BARTHÉLEMY. »

Paris, 1er janvier 1790.

# AVERTISSEMENT.

Je suppose qu'un Scythe, nommé Anacharsis, vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes; étudiant la nature de leurs gouvernements; quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain; d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, tels qu'Épaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène, etc. Dès qu'il voit la Grèce asservie à Philippe, père d'Alexandre, il retourne en Scythie; il y met en ordre la suite de ses voyages; et pour n'être pas forcé d'interrompre sa narration, il rend compte dans une introduction, des faits mémorables qui s'étaient passés en Grèce avant qu'il eût quitté la Scythie.

L'époque que j'ai choisie, une des plus intéressantes que nous offre l'histoire des nations, peut être envisagée sous deux aspects. Du côté des lettres et des arts, elle lie le siècle de Périclès à celui d'Alexandre. Mon Scythe a fréquenté quantité d'Athéniens qui avaient vécu avec Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Socrate, Zeuxis et Parrhasius. Je viens de citer quelques-uns des écrivains célèbres qu'il a connus; il a vu paraître les chefs-d'œuvre de Praxitèle, d'Euphranor et de Pamphile, ainsi que les premiers essais d'Apelle et de Protogène; et dans une des dernières années de son séjour en Grèce, naquirent Épicure et Ménandre.

Sous le second aspect, cette époque n'est pas moins remarquable. Anacharsis fut témoin de la révolution qui changea la face de la Grèce, et qui, quelque temps après, détruisit l'empire des Perses. A son arrivée, il trouva le jeune Philippe auprès d'Épaminondas; il le vit monter sur le trône de Macédoine, déployer pendant vingt-deux ans contre les Grecs toutes les ressources de son génie, et obliger enfin ces fiers républicains à se jeter entre ses bras.

J'ai composé un voyage plutôt qu'une histoire, parce que tout est en action dans un voyage, et qu'on y permet des détails interdits à l'historien. Ces détails, quand ils ont rapport à des usages, ne sont souvent qu'indiqués dans les auteurs anciens; souvent ils ont partagé les critiques modernes. Je les ai tous discutés avant que d'en faire usage. J'en ai même, dans une révision, supprimé une grande partie; et peut-être n'ai-je pas poussé le sacrifice assez loin.

Je commençai cet ouvrage en 1757; je n'ai cessé d'y travailler depuis. Je ne l'aurais pas entrepris si, moins ébloui de la beauté du sujet, j'avais plus consulté mes forces que mon courage.

Les tables que je place après cet avertissement, indiqueront l'ordre que j'ai suivi.

# ORDRE CHRONOLOGIQUE

DU

# VOYAGE D'ANACHARSIS.

| | Avant Jésus-Christ. |
|---|---|
| CHAPITRE I. Il part de Scythie. . . . | en avril de l'an 363. |
| CHAPITRE VI. Après avoir fait quelque séjour à Byzance, à Lesbos et à Thèbes, il arrive à Athènes. . | 13 mars 362. |
| CHAPITRE IX. Il va à Corinthe et revient à Athènes . . . . . . . . . | 1er avril même ann. |
| CHAPITRES XII et suiv. Il décrit la ville d'Athènes, et rend compte de ses recherches sur le gouvernement, les mœurs et la religion des Athéniens. . . . . . . . . . . | même année. |
| CHAPITRE XXII. Il part pour la Phocide. . . . . . . . . . . . . . . . | avril 361. |
| CHAPITRES XXIII et suiv. Il revient à Athènes, et après avoir rapporté quelques événements qui s'étaient passés depuis l'an 361 jusqu'en 357, il traite de plusieurs matières relatives aux usages des Athéniens, à l'histoire des sciences, etc. | |
| CHAPITRES XXXIV et suiv. Il part pour la Béotie et pour les provinces septentrionales de la Grèce . . | 357 |
| CHAPITRE XXXVII. Il passe l'hiver de 357 à 356 à Athènes, d'où il se rend aux provinces méridionales de la Grèce . . . . . . . . . . . . | mars 356. |
| CHAPITRE XXXVIII. Il assiste aux jeux Olympiques . . . . . . . . . | juillet même année. |
| CHAPITRES LIV et suiv. Il revient à Athènes, où il continue ses recherches. | |
| CHAPITRE LX. Il rapporte les événements remarquables arrivés en Grèce et en Sicile depuis l'an 357 jusqu'à l'an 354. | |
| CHAPITRE LXI. Il part pour l'Égypte et pour la Perse . . . . . . . . . . | 354. |
| Pendant son absence, qui dure onze ans, il reçoit d'Athènes plusieurs lettres qui l'instruisent des mouvements de la Grèce, des entreprises de Philippe, et de plusieurs faits intéressants. | |
| CHAPITRE LXII. A son retour de Perse, il trouve à Mitylène Aristote, qui lui communique son Traité des Gouvernements. Anacharsis en fait un extrait. . . . . . | 343. |
| CHAPITRES LXIII et suiv. Il revient à Athènes, où il s'occupe de ses travaux ordinaires. . . . . . . . . | même année. |
| CHAPITRES LXXII et suiv. Il entreprend un voyage sur les côtes de l'Asie Mineure, et dans plusieurs îles de l'Archipel . . . . . . . . . | 342. |
| CHAPITRE LXXVI. Il assiste aux fêtes de Délos. . . . . . . . . . . . | 341 |
| CHAPITRE LXXX. Il revient à Athènes et continue ses recherches. | |
| CHAPITRE LXXXII. Après la bataille de Chéronée, il retourne en Scythie. . . . . . . . . . . . . . . . | 337. |

# DIVISION DE L'OUVRAGE.

## PREMIÈRE PARTIE. — INTRODUCTION.

## TROISIÈME PARTIE. — NOTES ET TABLES.

# INTRODUCTION

AU

# VOYAGE DE LA GRÈCE.

S'il faut s'en rapporter aux traditions anciennes, les premiers habitants de la Grèce n'avaient pour demeures que des antres profonds, et n'en sortaient que pour disputer aux animaux des aliments grossiers et quelquefois nuisibles [1]. Réunis dans la suite sous des chefs audacieux, ils augmentèrent leurs lumières, leurs besoins et leurs maux. Le sentiment de leur faiblesse les avait rendus malheureux; ils le devinrent par le sentiment de leurs forces. La guerre commença; de grandes passions s'allumèrent, les suites en furent effroyables. Il fallait des torrents de sang pour s'assurer la possession d'un pays. Les vainqueurs dévoraient les vaincus; la mort était sur toutes les têtes, et la vengeance dans tous les cœurs [2].

Mais, soit que l'homme se lasse enfin de sa férocité, soit que le climat de la Grèce adoucisse tôt ou tard le caractère de ceux qui l'habitent, plusieurs hordes de sauvages coururent au-devant des législateurs qui entreprirent de les policer. Ces législateurs étaient des Égyptiens qui venaient d'aborder sur les côtes de l'Argolide. Ils y cherchaient un asile, ils y fondèrent un empire [3]; et ce fut sans doute un beau spectacle de voir des peuples agrestes et cruels, s'approcher en tremblant de la colonie étrangère, en admirer les travaux paisibles, abattre leurs forêts aussi anciennes que le monde, découvrir sous leurs pas même une terre inconnue, et la rendre fertile, se répandre avec leurs troupeaux dans la plaine, et parvenir enfin à couler dans l'innocence ces jours tranquilles et sereins qui font donner le nom d'âge d'or à ces siècles reculés.

Cette révolution commença sous Inachus (1), qui avait conduit la première colonie Égyptienne [4]; elle continua sous Phoronée son fils [1]. Dans un court espace de temps, l'Argolide, l'Arcadie et les régions voisines changèrent de face [2].

Environ trois siècles après, Cécrops, Cadmus et Danaüs (1) parurent, l'un dans l'Attique, l'autre dans la Béotie, et le troisième dans l'Argolide. Ils amenaient avec eux de nouvelles colonies d'Égyptiens et de Phéniciens. L'industrie et les arts franchirent les bornes du Péloponèse, et leurs progrès ajoutèrent, pour ainsi dire, de nouveaux peuples au genre humain.

Cependant une partie des sauvages s'était retirée dans les montagnes, ou vers les régions septentrionales de la Grèce. Ils attaquèrent les sociétés naissantes qui, opposant la valeur à la férocité, les forcèrent d'obéir à des lois, ou d'aller en d'autres climats jouir d'une funeste indépendance.

Le règne de Phoronée est la plus ancienne époque de l'histoire des Grecs [3]; celui de Cécrops, de l'histoire des Athéniens. Depuis ce dernier prince, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, il s'est écoulé environ 1250 ans. Je les partage en deux intervalles; l'un finit à la première des olympiades; l'autre, à la prise d'Athènes par les Lacédémoniens (2). Je vais rapporter les principaux événements qui se sont passés dans l'un et dans l'autre : je m'attacherai surtout à ceux qui regardent les Athéniens; et j'avertis que, sous la première de ces périodes, les faits véritables, les traits fabuleux, également nécessaires à connaître, pour l'intelligence de la religion, des usages et des monuments de la Grèce, seront confondus dans ma narration, comme ils le sont dans les traditions anciennes. Peut-être même que mon style se ressentira de la lecture

[1] Plat. in Prot. t. 1, p. 322. Diod. Sic. lib. 1, p. 8 et 21. Paus. lib. 8, cap. 1, p. 599. Macrob. in somn. Scip. lib. 2, cap. 10.

[2] Euripid. in. Sisyph. fragm. p. 492. Mosch. ap. Stob. ecl. phys. lib. 1, p. 18. Athen. lib. 14, p. 660. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 295. Cicer. de invent. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 24. Id. orat. pro Sext. cap. 42, t. 6, p. 38. Horat. sat. lib. 1. sat. 3, v. 99.

[3] Cast. apud Euseb. chron. lib. 1, p. 11. Syncell. p. 64, 124.

(1) En 1970 avant J. C.

[4] Freret, déf. de la chronol. p. 275.

[1] Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 145. Clem. Alexand. cohort. ad gent. p. 84. Tatian. orat. ad Græc. p. 131.

[2] Id. lib. 8, cap. 3, p. 601.

(1) Cécrops, en 1657 avant J. C. Cadmus, en 1594. Danaüs, en 1586.

[3] Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Clem. Alex. t. 1, p. 380. Plin lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 413.

(2) Première olympiade, en 776 avant J. C. Prise d'Athènes en 404.

des auteurs que j'ai consultés. Quand on est dans le pays des fictions, il est difficile de n'en pas emprunter quelquefois le langage.

## PREMIÈRE PARTIE.

La colonie de Cécrops tirait son origine de la ville de Saïs, en Égypte [1]. Elle avait quitté les bords fortunés du Nil, pour se soustraire à la loi d'un vainqueur inexorable; et, après une longue navigation, elle était parvenue aux rivages de l'Attique, habités de tout temps par un peuple que les nations farouches de la Grèce avaient dédaigné d'asservir. Ses campagnes stériles n'offraient point de butin, et sa faiblesse ne pouvait inspirer de crainte [2]. Accoutumé aux douceurs de la paix, libre sans connaître le prix de la liberté, plutôt grossier que barbare, il devait s'unir sans effort à des étrangers que le malheur avait instruits : bientôt les Égyptiens et les habitants de l'Attique ne formèrent qu'un seul peuple; mais les premiers prirent sur les seconds cet ascendant qu'on accorde tôt ou tard à la supériorité des lumières; et Cécrops, placé à la tête des uns et des autres, conçut le projet de faire le bonheur de la patrie qu'il venait d'adopter.

Les anciens habitants de cette contrée voyaient renaître tous les ans les fruits sauvages du chêne, et se reposaient sur la nature, d'une reproduction qui assurait leur subsistance. Cécrops leur présenta une nourriture plus douce, et leur apprit à la perpétuer. Différentes espèces de grains furent confiées à la terre [3]. L'olivier fut transporté de l'Égypte dans l'Attique [4]; des arbres, auparavant inconnus, étendirent sur de riches moissons leurs branches chargées de fruits. L'habitant de l'Attique, entraîné par l'exemple des Égyptiens experts dans l'agriculture, redoublait ses efforts, et s'endurcissait à la fatigue; mais il n'était pas encore remué par des intérêts assez puissants pour adoucir ses peines, et l'animer dans ses travaux.

Le mariage fut soumis à des lois [5]; et ces règlements, sources d'un nouvel ordre de vertus et de plaisirs, firent connaître les avantages de la décence, les attraits de la pudeur, le désir de plaire, le bonheur d'aimer, la nécessité d'aimer toujours. Le père entendit, au fond de son cœur, la voix secrète de

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 21. Theopomp. ap. Euseb. præpar. evang. lib. 10, cap. 10, p. 491. Diod. Sic. lib. 1, p. 24.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 2. Isocr. paneg. t. 1, p. 130.
[3] Schol. Tzetz. ad Hesiod. oper. v. 32. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.
[4] Syncell. p. 153.
[5] Justin. lib 2, cap. 6. Athen. lib. 13, p. 555. Suid. in Προμηθ. Nonn. Dionys. lib. 41, v. 386. Schol. Aristoph. in Plut. v. 773.

la nature; il l'entendit dans le cœur de son épouse et de ses enfants. Il se surprit versant des larmes que ne lui arrachait plus la douleur, et apprit à s'estimer en devenant sensible. Bientôt les familles se rapprochèrent par des alliances ou par des besoins mutuels; des chaînes sans nombre embrassèrent tous les membres de la société. Les biens dont ils jouissaient ne leur furent plus personnels; et les maux qu'ils n'éprouvaient pas, ne leur furent plus étrangers.

D'autres motifs facilitèrent la pratique des devoirs. Les premiers Grecs offraient leurs hommages à des dieux dont ils ignoraient les noms, et qui, trop éloignés des mortels, et réservant toute leur puissance pour régler la marche de l'univers, manifestaient à peine quelques-unes de leurs volontés dans le petit canton de Dodone, en Épire [1]. Les colonies étrangères donnèrent à ces divinités les noms qu'elles avaient en Égypte, en Libye [2], en Phénicie, et leur attribuèrent à chacune un empire limité et des fonctions particulières. La ville d'Argos fut spécialement consacrée à Junon [3]; celle d'Athènes, à Minerve [4]; celle de Thèbes, à Bacchus [5]. Par cette légère addition au culte religieux, les dieux parurent se rapprocher de la Grèce, et partager entre eux ses provinces. Le peuple les crut plus accessibles, en les croyant moins puissants et moins occupés. Il les trouva partout autour de lui; et, assuré de fixer désormais leurs regards, il conçut une plus haute idée de la nature de l'homme.

Cécrops multiplia les objets de la vénération publique. Il invoqua le souverain des dieux sous le titre de Très-Haut [6] : il éleva de toutes parts des temples et des autels; mais il défendit d'y verser le sang des victimes, soit pour conserver les animaux destinés à l'agriculture, soit pour inspirer à ses sujets l'horreur d'une scène barbare qui s'était passée en Arcadie [7]. Un homme, un roi, le farouche Lycaon, venait d'y sacrifier un enfant à ces dieux, qu'on outrage toutes les fois qu'on outrage la nature. L'hommage que leur offrit Cécrops était plus digne de leur bonté : c'étaient des épis ou des grains, prémices des moissons dont ils enrichissaient l'Attique, et des gâteaux, tribut de l'industrie que ses habitants commençaient à connaître.

Tous les règlements de Cécrops respiraient la sa-

[1] Herodot. lib. 2, cap. 52.
[2] Id. lib. 2, cap. 50.
[3] Hygin. fab. 143. Lact. ad Stat. Theb. lib. 1, v. 541; lib. 4, v. 589.
[4] Apollod. lib. 3, p. 237. Syncell. p. 153.
[5] Herodot. lib. 2, cap. 49. Freret, déf. de la chron. p. 310
[6] Meurs. de reg. Athen. lib. 1, cap. 9.
[7] Pausan. lib. 8, cap. 2, p. 600.

gesse et l'humanité. Il en fit pour procurer à ses sujets une vie tranquille, et leur attirer des respects au delà même du trépas. Il voulut qu'on déposât leurs dépouilles mortelles dans le sein de la mère commune des hommes, et qu'on ensemençât aussitôt la terre qui les couvrait, afin que cette portion de terrain ne fût point enlevée au cultivateur [1]. Les parents, la tête ornée d'une couronne, donnaient un repas funèbre; et c'est là que, sans écouter la voix de la flatterie ou de l'amitié, on honorait la mémoire de l'homme vertueux, on flétrissait celle du méchant. Par ces pratiques touchantes, les peuples entrevirent que l'homme peu jaloux de conserver après sa mort une seconde vie dans l'estime publique, doit du moins laisser une réputation dont ses enfants n'aient pas à rougir.

La même sagesse brillait dans l'établissement d'un tribunal qui paraît s'être formé vers les dernières années de ce prince, ou au commencement du règne de son successeur [2] : c'est celui de l'Aréopage, qui, depuis son origine, n'a jamais prononcé un jugement dont on ait pu se plaindre [3], et qui contribua le plus à donner aux Grecs les premières notions de la justice [4].

Si Cécrops avait été l'auteur de ces mémorables institutions, et de tant d'autres qu'il employa pour éclairer les Athéniens, il aurait été le premier des législateurs, et le plus grand des mortels; mais elles étaient l'ouvrage de toute une nation attentive à les perfectionner pendant une longue suite de siècles. Il les avait apportées d'Égypte; et l'effet qu'elles produisirent fut si prompt, que l'Attique se trouva bientôt peuplée de vingt mille habitants [5], qui furent divisés en quatre tribus [6].

Des progrès si rapides attirèrent l'attention des peuples qui ne vivaient que de rapines. Des corsaires descendirent sur les côtes de l'Attique; des Béotiens en ravagèrent les frontières [7]; ils répandirent la terreur de tous côtés. Cécrops en profita pour persuader à ses sujets de rapprocher leurs demeures alors éparses dans la campagne, et de les garantir, par une enceinte, des insultes qu'ils venaient d'éprouver. Les fondements d'Athènes furent jetés sur la colline où l'on voit aujourd'hui la citadelle [8]. Onze autres villes s'élevèrent en différents endroits; et les habitants, saisis de frayeur, firent sans peine le sacrifice qui devait leur coûter le plus. Ils renoncèrent à la liberté de la vie champêtre [1], et se renfermèrent dans des murs, qu'ils auraient regardés comme le séjour de l'esclavage, s'il n'avait fallu les regarder comme l'asile de la faiblesse. A l'abri de leurs remparts, ils furent les premiers des Grecs à déposer, pendant la paix, ces armes meurtrières, qu'auparavant ils ne quittaient jamais [2].

Cécrops mourut après un règne de cinquante ans [3]. Il avait épousé la fille d'un des principaux habitants de l'Attique [4]. Il en eut un fils dont il vit finir les jours, et trois filles à qui les Athéniens décernèrent depuis les honneurs divins [5]. Ils conservent encore son tombeau dans le temple de Minerve [6]; et son souvenir est gravé, en caractères ineffaçables, dans la constellation du verseau qu'ils lui ont consacrée [7].

Après Cécrops, régnèrent, pendant l'espace d'environ cinq cent soixante-cinq ans, dix-sept princes, dont Codrus fut le dernier.

Les regards de la postérité ne doivent point s'arrêter sur la plupart d'entre eux; et qu'importe en effet que quelques-uns aient été dépouillés par leurs successeurs du rang qu'ils avaient usurpé, et que les noms des autres se soient par hasard sauvés de l'oubli? Cherchons, dans la suite de leurs règnes, les traits qui ont influé sur le caractère de la nation, ou qui devaient contribuer à son bonheur.

Sous les règnes de Cécrops et de Cranaüs son successeur, les habitants de l'Attique jouirent d'une paix assez constante. Accoutumés aux douceurs et à la servitude de la société, ils étudiaient leurs devoirs dans leurs besoins, et les mœurs se formaient d'après les exemples.

Leurs connaissances, accrues par des liaisons si intimes, s'augmentèrent encore par le commerce des nations voisines. Quelques années après Cécrops, les lumières de l'Orient pénétrèrent en Béotie. Cadmus, à la tête d'une colonie de Phéniciens, y porta le plus sublime de tous les arts, celui de retenir par de simples traits les sons fugitifs de la parole, et les plus fines opérations de l'esprit [8]. Le secret de l'écriture, introduit en Attique, y fut des-

[1] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.
[2] Marm. Oxon. epoch. 3, p. 348.
[3] Demosth in Aristoc. p. 735.
[4] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 38.
[5] Philoch. ap. schol. Pind. olimp. od. 9, v. 68.
[6] Steph. in Ακτ. Poll. lib. 8, cap. 9, sect. 109. Eustath. in Dionys. v. 423.
[7] Philoch. apud Strab. lib. 9, p. 397.
[8] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 413. Eustath. in Dionys. v. 423. Etymol. magn. in Επακρ.

[1] Philoch. apud Strab. ibid.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 6.
[3] Suid. in Προμηθ.
[4] Appollod. lib. 3, p. 239.
[5] Herodot. lib. 8, cap. 53. Pausan. lib. 1, cap. 18 et 27. Etymol. in Αῤῥεφ.
[6] Antioch. ap. Clem. Alex. t. 1, p. 39.
[7] Hygin. poet. astron. lib. 2, cap. 29.
[8] Herodot. lib. 5, cap. 58. Lucan. lib. 3, v. 220. Bochart. geog. sacr. lib. 1, cap. 20.

tiné, quelque temps après, à conserver le souvenir des événements remarquables.

Nous ne pouvons fixer d'une manière précise le temps où les autres arts y furent connus; et nous n'avons à cet égard que des traditions à rapporter. Sous le règne d'Érichthonius, la colonie de Cécrops accoutuma les chevaux, déjà dociles au frein, à traîner péniblement un chariot [1], et profita du travail des abeilles, dont elle perpétua la race sur le mont Hymète [2]. Sous Pandion, elle fit de nouveaux progrès dans l'agriculture [3]; mais une longue sécheresse ayant détruit les espérances du laboureur, les moissons de l'Égypte suppléèrent aux besoins de la colonie [4], et l'on prit une légère teinture du commerce. Érechthée, son successeur, illustra son règne par des établissements utiles [5], et les Athéniens lui consacrèrent un temple après sa mort [6].

Ces découvertes successives redoublaient l'activité du peuple; et en lui procurant l'abondance, le préparaient à la corruption : car, dès qu'on eut compris qu'il est dans la vie des biens que l'art ajoute à ceux de la nature, les passions réveillées se portèrent vers cette nouvelle image du bonheur. L'imitation aveugle, ce mobile puissant de la plupart des actions des hommes, et qui d'abord n'avait excité qu'une émulation douce et bienfaisante, produisit bientôt l'amour des distinctions, le désir des préférences, la jalousie et la haine. Les principaux citoyens, faisant mouvoir à leur gré ces différents ressorts, remplirent la société de troubles, et portèrent leurs regards sur le trône. Amphictyon obligea Cranaüs d'en descendre; lui-même fut contraint de le céder à Érichthonius [7].

A mesure que le royaume d'Athènes prenait de nouvelles forces, on voyait ceux d'Argos, d'Arcadie, de Lacédémone, de Corinthe, de Sicyone, de Thèbes, de Thessalie et d'Épire, s'accroître par degrés, et continuer leur révolution sur la scène du monde.

Cependant l'ancienne barbarie reparaissait, au mépris des lois et des mœurs; il s'élevait par intervalles des hommes robustes [8] qui se tenaient sur les chemins pour attaquer les passants, ou des princes dont la cruauté froide infligeait à des innocents des supplices lents et douloureux. Mais la nature, qui balance sans cesse le mal par le bien, fit naître, pour les détruire, des hommes plus robustes que les premiers, aussi puissants que les seconds, plus justes que les uns et les autres. Ils parcouraient la Grèce; ils la purgeaient du brigandage des rois et des particuliers : ils paraissaient au milieu des Grecs, comme des mortels d'un ordre supérieur; et ce peuple enfant, aussi extrême dans sa reconnaissance que dans ses alarmes, répandait tant de gloire sur leurs moindres exploits, que l'honneur de le protéger était devenu l'ambition des âmes fortes.

Cette espèce d'héroïsme inconnu aux siècles suivants, ignoré des autres nations, le plus propre néanmoins à concilier les intérêts de l'orgueil avec ceux de l'humanité, germait de toutes parts, et s'exerçait sur toutes sortes d'objets. Si un animal féroce, sorti du fond des bois, semait la terreur dans les campagnes, le héros de la contrée se faisait un devoir d'en triompher aux yeux d'un peuple qui regardait encore la force comme la première des qualités, et le courage comme la première des vertus. Les souverains eux-mêmes, flattés de joindre à leurs titres la prééminence du mérite le plus estimé dans leur siècle, s'engageaient dans des combats qui, en manifestant leur bravoure, semblaient légitimer encore leur puissance. Mais bientôt ils aimèrent des dangers qu'ils se contentaient auparavant de ne pas craindre. Ils allèrent les mendier au loin, ou les firent naître autour d'eux; et comme les vertus exposées aux louanges se flétrissent aisément, leur bravoure, dégénérée en témérité, ne changea pas moins d'objet que de caractère. Le salut des peuples ne dirigeait plus leurs entreprises; tout était sacrifié à des passions violentes, dont l'impunité redoublait la licence. La main qui venait de renverser un tyran de son trône, dépouillait un prince juste des richesses qu'il avait reçues de ses pères, ou lui ravissait une épouse distinguée par sa beauté. La vie des anciens héros est souillée de ces taches honteuses.

Plusieurs d'entre eux, sous le nom d'Argonautes (1), formèrent le projet de se rendre dans un climat lointain, pour s'emparer des trésors d'Æétes, roi de Colchos [1]. Il leur fallut traverser des mers inconnues, et braver sans cesse de nouveaux dangers : mais ils s'étaient déjà séparément signalés par tant d'exploits, qu'en se réunissant ils se crurent invincibles, et le furent en effet. Parmi ces héros, on vit Jason qui séduisit et enleva Médée, fille d'Æétes, mais qui perdit, pendant son absence, le

[1] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416. Ælian. var. hist. lib. 3, c. 38. Aristid. in Minerv. orat. t. 1, p. 22. Virg. Georg. lib. 3, v. 113.
[2] Columell. de re rustic. lib. 9, cap. 2.
[3] Meurs. de regib. Athen. lib. 2, cap. 2.
[4] Diod. Sic. lib. 1, p. 25.
[5] Id. ibid. Meurs. ibid. cap. 7.
[6] Herodot. lib. 8, cap. 55. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 19, t. 2, p. 503. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62.
[7] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 7.
[8] Plut. in Thes. t. 1, p. 3.

(1) Vers l'an 1360 avant J. C.
[1] Homer. odyss. lib. 12, v. 70. Schol. ib. Herodot. lib. 4, c. 145. Diod. Sic. lib. 4, p. 245. Apollod. lib. 1, p. 53. Apollon. Argon. etc

trône de Thessalie où sa naissance l'appelait; Castor et Pollux, fils de Tyndare, roi de Sparte, célèbres par leur valeur, plus célèbres par une union qui leur a mérité des autels; Pélée, roi de la Phthiotie, qui passerait pour un grand homme, si son fils Achille n'avait pas été plus grand que lui; le poëte Orphée, qui partageait des travaux qu'il adoucissait par ses chants; Hercule, enfin, le plus illustre des mortels, et le premier des demi-dieux [1].

Toute la terre est pleine du bruit de son nom et des monuments de sa gloire; il descendait des rois d'Argos : on dit qu'il était fils de Jupiter et d'Alcmène, épouse d'Amphitryon; qu'il fit tomber sous ses coups, et le lion de Némée [2], et le taureau de Crète, et le sanglier d'Érymanthe, et l'hydre de Lerne, et des monstres plus féroces encore; un Busiris, roi d'Égypte, qui trempait lâchement ses mains dans le sang des étrangers; un Anthée de Libye, qui ne les dévouait à la mort qu'après les avoir vaincus à la lutte; et les géants de Sicile, et les centaures de Thessalie, et tous les brigands de la terre, dont il avait fixé les limites à l'Occident [3], comme Bacchus les avait fixées à l'Orient : on ajoute qu'il ouvrit les montagnes, pour rapprocher les nations; qu'il creusa des détroits, pour confondre les mers; qu'il triompha des enfers, et qu'il fit triompher les dieux dans les combats qu'ils livrèrent aux géants.

Son histoire est un tissu de prodiges, ou plutôt, c'est l'histoire de tous ceux qui ont porté le même nom, et subi les mêmes travaux que lui [4]. On a exagéré leurs exploits; et en les réunissant sur un seul homme, et en lui attribuant toutes les grandes entreprises dont on ignorait les auteurs, on l'a couvert d'un éclat qui semble rejaillir sur l'espèce humaine : car l'Hercule qu'on adore, est un fantôme de grandeur, élevé entre le ciel et la terre, comme pour en combler l'intervalle. Le véritable Hercule ne différait des autres hommes que par sa force, et ne ressemblait aux dieux des Grecs que par ses faiblesses : les biens et les maux qu'il fit dans ses expéditions fréquentes lui attirèrent, pendant sa vie, une célébrité qui valut à la Grèce un nouveau défenseur en la personne de Thésée.

Ce prince était fils d'Égée, roi d'Athènes, et d'Éthra, fille du sage Pitthée, qui gouvernait Trézène : il était élevé dans cette ville, où le bruit des actions d'Hercule l'agitait sans cesse; il en écoutait le récit, avec une ardeur d'autant plus inquiète, que les liens du sang l'unissaient à ce héros; et son âme impatiente frémissait autour des barrières qui la tenaient renfermée [1] : car il s'ouvrait un vaste champ à ses espérances. Les brigands commençaient à reparaître; les monstres sortaient de leurs forêts; Hercule était en Lydie.

Pour contenter ce courage bouillant, Éthra découvre à son fils le secret de sa naissance; elle le conduit vers un rocher énorme, et lui ordonne de le soulever [2] : il y trouve une épée et d'autres signes auxquels son père devait le reconnaître un jour. Muni de ce dépôt, il prend la route d'Athènes : en vain sa mère et son aïeul le pressent de monter sur un vaisseau; les conseils prudents l'offensent, ainsi que les conseils timides : il préfère le chemin du péril et de la gloire, et bientôt il se trouve en présence de Sinnis [3]. Cet homme cruel attachait les vaincus à des branches d'arbres qu'il courbait avec effort, et qui se relevaient chargées des membres sanglants de ces malheureux. Plus loin, Sciron occupait un sentier étroit sur une montagne, d'où il précipitait les passants dans la mer. Plus loin encore, Procruste les étendait sur un lit, dont la longueur devait être la juste mesure de leurs corps, qu'il réduisait ou prolongeait par d'affreux tourments [4]. Thésée attaque ces brigands, et les fait périr par les supplices qu'ils avaient inventés.

Après des combats et des succès multipliés, il arrive à la cour de son père, violemment agitée par des dissensions qui menaçaient le souverain. Les Pallantides, famille puissante d'Athènes [5], voyaient à regret le sceptre entre les mains d'un vieillard, qui, suivant eux, n'avait ni le droit, ni la force de le porter : ils laissaient éclater avec leur mépris, l'espoir de sa mort prochaine, et le désir de partager sa dépouille. La présence de Thésée déconcerte leurs projets; et dans la crainte qu'Égée, en adoptant cet étranger, ne trouve un vengeur et un héritier légitime, ils le remplissent de toutes les défiances dont une âme faible est susceptible : mais, sur le point d'immoler son fils, Égée le reconnaît, et le fait reconnaître à son peuple. Les Pallantides se révoltent : Thésée les dissipe [6], et vole soudain aux champs de Marathon, qu'un taureau furieux ravageait depuis quelques années [7]; il l'attaque, le saisit, et l'expose,

[1] Diod. lib. 4, p. 223. Apoll. Argon. lib. 1, v. 494.
[2] Apollod. lib. 2, p. 109, etc.
[3] Plat. in Phæd. t. 1, p. 109.
[4] Diod. Sic. lib. 3, p. 208. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 16, . 2, p. 500. Tacit. annal. lib. 2, cap. 60.

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 3.
[2] Id. ibid. Pausan. lib. 1, cap. 27.
[3] Plut. ibid. p. 4. Diod. Sic. lib. 4, p. 262. Apollod. lib. 3, p. 255.
[4] Plut. t. 1, p. 5. Diod. lib. 4, p. 262, etc.
[5] Plut. ibid.
[6] Id. ibid. t. 1, p. 6, Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 70.
[7] Diod. Sic. lib. 4, p. 262. Plut. t. 1, p. 6.

chargé de chaînes, aux yeux des Athéniens, non moins étonnés de la victoire, qu'effrayés du combat.

Un autre trait épuisa bientôt leur admiration. Minos, roi de Crète, les accusait d'avoir fait périr son fils Androgée, et les avait contraints par la force des armes, à lui livrer, à des intervalles marqués (1), un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles[1]. Le sort devait les choisir; l'esclavage ou la mort, devenir leur partage. C'était pour la troisième fois qu'on venait arracher à de malheureux parents les gages de leur tendresse. Athènes était en pleurs; mais Thésée la rassure : il se propose de l'affranchir de ce tribut odieux; et, pour remplir un si noble projet, il se met lui-même au nombre des victimes, et s'embarque pour la Crète.

Les Athéniens disent qu'en arrivant dans cette île, leurs enfants étaient renfermés dans un labyrinthe, et bientôt après dévorés par le Minotaure, monstre moitié homme, moitié taureau, issu des amours infâmes de Pasiphaé, reine de Crète [2]; ils ajoutent que Thésée ayant tué le Minotaure, ramena les jeunes Athéniens et fut accompagné, à son retour, par Ariadne, fille de Minos, qui l'avait aidé à sortir du labyrinthe, et qu'il abandonna sur les rives de Naxos. Les Crétois disent, au contraire, que les otages athéniens étaient destinés aux vainqueurs dans les jeux célébrés en l'honneur d'Androgée; que Thésée ayant obtenu la permission d'entrer en lice, vainquit Taurus, général des troupes de Minos, et que ce prince fut assez généreux pour rendre justice à sa valeur, et pardonner aux Athéniens.

Le témoignage des Crétois est plus conforme au caractère d'un prince renommé pour sa justice et sa sagesse : celui des Athéniens n'est peut-être que l'effet de leur haine éternelle pour les vainqueurs qui les ont humiliés [3] : mais de ces deux opinions, il résulte également que Thésée délivra sa nation d'une servitude honteuse; et qu'en exposant ses jours, il acheva de mériter le trône qui restait vacant par la mort d'Égée.

A peine y fut-il assis, qu'il voulut mettre des bornes à son autorité, et donner au gouvernement une forme plus stable et plus régulière [4]. Les douze villes de l'Attique, fondées par Cécrops, étaient devenues autant de républiques, qui toutes avaient des magistrats particuliers et des chefs presque indépendants [1] : leurs intérêts se croisaient sans cesse, et produisaient entre elles des guerres fréquentes. Si des périls pressants les obligeaient quelquefois de recourir à la protection du souverain, le calme qui succédait à l'orage, réveillait bientôt les anciennes jalousies; l'autorité royale flottant entre le despotisme et l'avilissement, inspirait la terreur ou le mépris; et le peuple, par le vice d'une constitution dont la nature n'était exactement connue ni du prince, ni des sujets, n'avait aucun moyen pour se défendre contre l'extrême servitude, ou contre l'extrême liberté.

Thésée forma son plan; et, supérieur même aux petits obstacles, il se chargea des détails de l'exécution, parcourut les divers cantons de l'Attique, et chercha partout à s'insinuer dans les esprits. Le peuple reçut avec ardeur un projet qui semblait le ramener à sa liberté primitive; mais les plus riches, consternés de perdre la portion d'autorité qu'ils avaient usurpée, et de voir s'établir une espèce d'égalité entre tous les citoyens, murmuraient d'une innovation qui diminuait la prérogative royale : cependant ils n'osèrent s'opposer ouvertement aux volontés d'un prince, qui tâchait d'obtenir, par la persuasion, ce qu'il pouvait exiger par la force, et donnèrent un consentement, contre lequel ils se promirent de protester dans des circonstances plus favorables.

Alors il fut réglé qu'Athènes deviendrait la métropole et le centre de l'empire; que les sénats des villes seraient abolis; que la puissance législative résiderait dans l'assemblée générale de la nation, distribuée en trois classes, celle des notables, celle des agriculteurs, et celle des artisans; que les principaux magistrats, choisis dans la première, seraient chargés du dépôt des choses saintes, et de l'interprétation des lois; que les différents ordres de citoyens se balanceraient mutuellement, parce que le premier aurait pour lui l'éclat des dignités; le second, l'importance des services; le troisième, la supériorité du nombre [2] : il fut réglé, enfin, que Thésée, placé à la tête de la république, serait le défenseur des lois qu'elle promulguerait, et le général des troupes destinées à la défendre.

Par ces dispositions, le gouvernement d'Athènes devint essentiellement démocratique [3]; et comme il se trouvait assorti au génie des Athéniens, il s'est soutenu dans cet état, malgré les altérations qu'il

(1) Tous les ans, suivant Apollodore, lib. 3, p. 253; tous les sept ans, suivant Diodore, lib. 4, p. 263; tous les neuf ans, suivant Plutarque, in Thes. t. 1, p. 6.

[1] Diod. Sic. lib. 4, p. 234. Plut. t. 1, p. 6.

[2] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 127. Plut. t. 1, p. 6, Apol. lib. 3, p. 253; et alii.

[3] Plut. t. 1, p. 7.

[4] Demosth. in Neær. p. 873. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 130. Plut. in Thes. t. 1, p. 10.

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 15.

[2] Plut. in Thes. t. 1, p. 11.

[3] Demosth. in Neær. p. 873. Eurip. in suppl. v. 404.

éprouva du temps de Pisistrate [1]. Thésée institua une fête solennelle, dont les cérémonies rappellent encore aujourd'hui la réunion des différents peuples de l'Attique [2]; il fit construire des tribunaux pour les magistrats; il agrandit la capitale, et l'embellit autant que l'imperfection des arts pouvait le permettre. Les étrangers, invités à s'y rendre, y accoururent de toutes parts, et furent confondus avec les anciens habitants [3]; il ajouta le territoire de Mégare à l'empire; il plaça sur l'isthme de Corinthe, une colonne qui séparait l'Attique du Péloponèse [4], et renouvela, près de ce monument, les jeux Isthmiques, à l'imitation de ceux d'Olympie, qu'Hercule venait d'établir.

Tout semblait alors favoriser ses vœux. Il commandait à des peuples libres [5], que sa modération et ses bienfaits retenaient dans la dépendance. Il dictait des lois de paix et d'humanité aux peuples voisins [6], et jouissait d'avance de cette vénération profonde, que les siècles attachent par degrés à la mémoire des grands hommes.

Cependant il ne le fut pas assez lui-même, pour achever l'ouvrage de sa gloire. Il se lassa des hommages paisibles qu'il recevait, et des vertus faciles qui en étaient la source. Deux circonstances fomentèrent encore ce dégoût. Son âme, qui veillait sans cesse sur les démarches d'Hercule [7], était importunée des nouveaux exploits dont ce prince marquait son retour dans la Grèce. D'un autre côté, soit pour éprouver le courage de Thésée, soit pour l'arracher au repos, Pirithoüs, fils d'Ixion, et roi d'une partie de la Thessalie, conçut un projet conforme au génie des anciens héros. Il vint enlever dans les champs de Marathon, les troupeaux du roi d'Athènes [8]; et quand Thésée se présenta pour venger cet affront, Pirithoüs parut saisi d'une admiration secrète; et lui tendant la main en signe de paix : « Soyez mon juge, lui « dit-il : quelle satisfaction exigez-vous? — Celle, « répond Thésée, de vous unir à moi par la confra- « ternité des armes. » A ces mots, ils se jurent une alliance indissoluble [9], et méditent ensemble de grandes entreprises.

Hercule, Thésée, Pirithoüs, amis et rivaux généreux, déchaînés tous trois dans la carrière, ne respirant que les dangers et la victoire, faisant pâlir le crime et trembler l'innocence, fixaient alors les regards de la Grèce entière. Tantôt à la suite du premier, tantôt suivi du second, quelquefois se mêlant dans la foule des héros, Thésée était appelé à toutes les expéditions éclatantes. Il triompha, dit-on, des Amazones, et sur les bords du Thermodon en Asie, et dans les plaines de l'Attique [1]; il parut à la chasse de cet énorme sanglier de Calydon, contre lequel Méléagre, fils du roi de cette ville, rassembla les princes les plus courageux de son temps [2]; il se signala contre les Centaures de Thessalie, ces hommes audacieux, qui, s'étant exercés les premiers à combattre à cheval, avaient plus de moyens pour donner la mort, et pour l'éviter [3].

Au milieu de tant d'actions glorieuses, mais inutiles au bonheur de son peuple, il résolut, avec Pirithoüs, d'enlever la princesse de Sparte, et celle d'Épire, distinguées toutes deux par une beauté qui les rendit célèbres et malheureuses [4] : l'une était cette Hélène, dont les charmes firent depuis couler tant de sang et de pleurs; l'autre, était Proserpine, fille d'Aidonée, roi des Molosses.

Ils trouvèrent Hélène exécutant une danse dans le temple de Diane; et l'ayant arrachée du milieu de ses compagnes, ils se dérobèrent, par la fuite, au châtiment qui les menaçait à Lacédémone, et qui les attendait en Épire : car Aidonée, instruit de leurs desseins, livra Pirithoüs à des dogues affreux qui le dévorèrent, et précipita Thésée dans les horreurs d'une prison, dont il ne fut délivré que par les soins officieux d'Hercule.

De retour dans ses États, il trouva sa famille couverte d'opprobres, et la ville déchirée par des factions. La reine, cette Phèdre dont le nom retentit souvent sur le théâtre d'Athènes, avait conçu pour Hippolyte, qu'il avait eu d'Antiope, reine des Amazones, un amour qu'elle condamnait, dont le jeune prince avait horreur, et qui causa bientôt la perte de l'un et de l'autre. Dans le même temps, les Pallantides, à la tête des principaux citoyens, cherchaient à s'emparer du pouvoir souverain qu'ils l'accusaient d'avoir affaibli : le peuple avait perdu dans l'exercice de l'autorité, l'amour de l'ordre, et le sentiment de la reconnaissance. Il venait d'être aigri par la présence et par les plaintes de Castor et de Pollux, frères d'Hélène, qui, avant de la retirer des mains auxquelles Thésée l'avait confiée, avaient ra-

[1] Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 9.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 15. Plut. t. 1, p. 11. Steph. in Athen.
[3] Plut. t. 1, p. 11. Thucyd. lib. 1, cap. 2. Schol. ibid.
[4] Plut. ibid. Strab. lib. 9, p. 392.
[5] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 131.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 94. Plut. in Thes. t. 1, p. 14.
[7] Diod. lib. 4, p. 262. Isocr. in Helen. encom. t. 2, p. 125.
[8] Plut. in Thes. t. 1, p. 14.
[9] Sophoc. Œdip. colon. v. 1664. Pausan. lib. 10, cap. 29, p. 870.

[1] Isocr. in Panath. t. 2, p. 281. Plut. t. 1, p. 12. Pausan. lib. 1, cap. 2 et 41.
[2] Plut. in Thes. t. 1, p. 13.
[3] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 126. Herodot. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 13.
[4] Diod. Sic. lib. 4, p. 265.

vagé l'Attique [1], et excité des murmures contre un roi qui sacrifiait tout à ses passions, et abandonnait le soin de son empire, pour aller au loin tenter des aventures ignominieuses, et en expier la honte dans les fers.

Thésée chercha vainement à dissiper de si funestes impressions. On lui faisait un crime de son absence, de ses exploits, de ses malheurs; et quand il voulut employer la force, il apprit que rien n'est si faible qu'un souverain avili aux yeux de ses sujets.

Dans cette extrémité, ayant prononcé des imprécations contre les Athéniens, il se réfugia auprès du roi Lycomède, dans l'île de Scyros [2]; il y périt quelque temps après (1), ou par les suites d'un accident, ou par la trahison de Lycomède [3], attentif à ménager l'amitié de Mnesthée, successeur de Thésée.

Ses actions, et l'impression qu'elles firent sur les esprits, pendant sa jeunesse, au commencement de son règne, et à la fin de ses jours, nous l'offrent successivement sous l'image d'un héros, d'un roi, d'un aventurier; et, suivant ces rapports différents, il mérita l'admiration, l'amour, et le mépris des Athéniens.

Ils ont depuis oublié ses égarements, et rougi de leur révolte [4]. Cimon, fils de Miltiade, transporta, par ordre de l'oracle, ses ossements dans les murs d'Athènes [5]. On construisit sur son tombeau un temple embelli par les arts, et devenu l'asile des malheureux [6]. Divers monuments le retracent à nos yeux, ou rappellent le souvenir de son règne. C'est un des génies qui président aux jours de chaque mois [7]; un des héros qui sont honorés par des fêtes et par des sacrifices [8]. Athènes, enfin, le regarde comme le premier auteur de sa puissance, et se nomme, avec orgueil, la ville de Thésée.

La colère des dieux, qui l'avait banni de ses États, s'appesantissait depuis longtemps sur le royaume de Thèbes. Cadmus chassé du trône qu'il avait élevé, Polydore déchiré par des Bacchantes, Labdacus enlevé par une mort prématurée, et ne laissant qu'un fils au berceau, et entouré d'ennemis: tel avait été, depuis son origine, le sort de la famille royale, lorsque Laïus, fils et successeur de Labdacus, après avoir perdu et recouvré deux fois la couronne, épousa Épicaste ou Jocaste, fille de Ménœcée [1]: c'est à cet hymen qu'étaient réservées les plus affreuses calamités. L'enfant qui en naîtra, disait un oracle, sera le meurtrier de son père, et l'époux de sa mère. Ce fils naquit, et les auteurs de ses jours le condamnèrent à devenir la proie des bêtes féroces. Ses cris, ou le hasard, le firent découvrir dans un endroit solitaire. Il fut présenté à la reine de Corinthe, qui l'éleva dans sa cour, sous le nom d'Œdipe, et comme son fils adoptif [2].

Au sortir de l'enfance, instruit des dangers qu'il avait courus, il consulta les dieux; et leurs ministres ayant confirmé, par leur réponse, l'oracle qui avait précédé sa naissance [3], il fut entraîné dans le malheur qu'il voulait éviter. Résolu de ne plus retourner à Corinthe, qu'il regardait comme sa patrie, il prit le chemin de la Phocide, et rencontra dans un sentier, un vieillard qui lui prescrivit, avec hauteur, de laisser le passage libre, et voulut l'y contraindre par la force. C'était Laïus: Œdipe se précipita sur lui, et le fit périr sous ses coups [4].

Après ce funeste accident, le royaume de Thèbes, et la main de Jocaste, furent promis à celui qui délivrerait les Thébains des maux dont ils étaient affligés. Sphinge, fille naturelle de Laïus, s'étant associée à des brigands, ravageait la plaine, arrêtait les voyageurs par des questions captieuses, et les égarait dans les détours du mont Phicée, pour les livrer à ses perfides compagnons. Œdipe démêla ses piéges, dissipa les complices de ses crimes; et en recueillant le fruit de sa victoire, il remplit l'oracle dans toute son étendue.

L'inceste triomphait sur la terre; mais le ciel se hâta d'en arrêter le cours [5]. Des lumières odieuses vinrent effrayer les deux époux. Jocaste termina ses infortunes par une mort violente. Œdipe, à ce que rapportent quelques auteurs, s'arracha les yeux [6], et mourut dans l'Attique, où Thésée lui avait accordé un asile. Mais, suivant d'autres traditions [7], il fut condamné à supporter la lumière du jour, pour voir encore des lieux témoins de ses forfaits; et la vie, pour la donner à des enfants plus coupables et aussi malheureux que lui. C'étaient Étéocle, Polynice,

[1] Herodot. lib. 9. cap. 73.
[2] Plut. in Thes. t. 1, p. 16. Heracl. de polit. Athen.
(1) Vers l'an 1305 avant J. C.
[3] Pausan. lib. 1, p. 41.
[4] Diod. Sic. lib. 4, p. 265.
[5] Pausan. lib. 1, p. 41. Plut. in Thes. t. 1, p. 17; in. Cimon. p. 483.
[6] Diod. Sic. lib. 4, p. 265 Plut. in Thes. p. 17. Suid. et Hesych. in Θησε. Schol. Aristoph. in plut. v. 627.
[7] Plut. in Thes. p. 17. Schol. Aristoph. in Plut. v. 627.
[8] Plut. ibid.; in Cimon. p. 483.

[1] Diod. lib. 4, p. 266. Pausan. lib. 9, cap. 5, p. 721. Eurip. in Phœniss. v. 10.
[2] Eurip. in Phœniss. v. 30. Apollod. lib. 3, p. 181.
[3] Apollod. lib. 3, p. 183.
[4] Eurip. in Phœniss. v. 40. Diod. Sic. lib. 4, p. 266.
[5] Homer. odyss. lib. 11, v. 273.
[6] Sophocl. in OEdip. colon. Apollod. lib. 3, p. 185.
[7] Mem. de l'Acad. des bell. lett. t. 5, Hist. p. 146. Banier mythol. t 3, p. 367.

Antigone et Ismène, qu'il eut d'Euriganée, sa seconde femme[1].

Les deux princes ne furent pas plutôt en âge de régner, qu'ils reléguèrent OEdipe au fond de son palais, et convinrent ensemble de tenir, chacun à son tour, les rênes du gouvernement pendant une année entière[2]. Étéocle monta le premier sur ce trône sous lequel l'abîme restait toujours ouvert, et refusa d'en descendre. Polynice se rendit auprès d'Adraste, roi d'Argos, qui lui donna sa fille en mariage, et lui promit de puissants secours[3].

Telle fut l'occasion de la première expédition où les Grecs montrèrent quelques connaissances de l'art militaire (1). Jusqu'alors on avait vu des troupes sans soldats inonder tout à coup un pays voisin, et se retirer après des hostilités et des cruautés passagères[4]. Dans la guerre de Thèbes, on vit des projets concertés avec prudence, et suivis avec fermeté; des peuples différents, renfermés dans un même camp, et soumis à la même autorité, opposant un courage égal aux rigueurs des saisons, aux lenteurs d'un siége, et aux dangers des combats journaliers.

Adraste partagea le commandement de l'armée avec Polynice, qu'il voulait établir sur le trône de Thèbes; le brave Tydée, fils d'OEnée, roi d'Étolie; l'impétueux Capanée; le devin Amphiaraüs; Hippomédon, et Parthénopée. A la suite de ces guerriers, tous distingués par leur naissance et par leur valeur[5], parurent dans un ordre inférieur de mérite et de dignités, les principaux habitants de la Messénie, de l'Arcadie et de l'Argolide[6].

L'armée s'étant mise en marche, entra dans la forêt de Némée, où ses généraux instituèrent des jeux qu'on célèbre encore aujourd'hui avec la plus grande solennité[7]. Après avoir passé l'isthme de Corinthe, elle se rendit en Béotie, où elle força les troupes d'Étéocle, à se renfermer dans les murs de Thèbes[8].

Les Grecs ne connaissaient pas encore l'art de s'emparer d'une place défendue par une forte garnison. Tous les efforts des assiégeants se dirigeaient vers les portes; toute l'espérance des assiégés consistait dans leurs fréquentes sorties. Les actions qu'elles occasionnaient, avaient déjà fait périr beaucoup de monde, de part et d'autre; déjà le vaillant Capanée venait d'être précipité du haut d'une échelle qu'il avait appliquée contre le mur[1]; lorsque Étéocle et Polynice résolurent de terminer entre eux leurs différends[2]. Le jour pris, le lieu fixé, les peuples en pleurs, les armées en silence, les deux princes fondirent l'un sur l'autre; et après s'être percés de coups, ils rendirent les derniers soupirs, sans pouvoir assouvir leur rage. On les porta sur le même bûcher; et dans la vue d'exprimer, par une image effrayante, les sentiments qui les avaient animés pendant leur vie, on supposa que la flamme, pénétrée de leur haine, s'était divisée, pour ne pas confondre leurs cendres.

Créon, frère de Jocaste, fut chargé, pendant la minorité de Laodamas, fils d'Étéocle, de continuer une guerre qui devenait, de jour en jour, plus funeste aux assiégeants, et qui finit par une vigoureuse sortie que firent les Thébains. Le combat fut très-meurtrier; Tydée, et la plupart des généraux Argiens, y périrent. Adraste, contraint de lever le siége, ne put honorer par des funérailles, ceux qui étaient restés sur le champ de bataille[3]; il fallut que Thésée interposât son autorité, pour obliger Créon à se soumettre au droit des gens, qui commençait à s'introduire[4].

La victoire des Thébains ne fit que suspendre leur perte. Les chefs des Argiens avaient laissé des fils dignes de les venger. Dès que les temps furent arrivés (1), ces jeunes princes, parmi lesquels on voyait Diomède, fils de Tydée, et Sthénélus, fils de Capanée, entrèrent, à la tête d'une armée formidable, sur les terres de leurs ennemis.

On en vint bientôt aux mains; et les Thébains ayant perdu la bataille, abandonnèrent la ville, qui fut livrée au pillage[5]. Thersander, fils et successeur de Polynice, fut tué quelques années après, en allant au siége de Troie. Après sa mort, deux princes de la même famille régnèrent à Thèbes; mais le second fut tout à coup saisi d'une noire frénésie; et les Thébains, persuadés que les Furies s'attacheraient au sang d'OEdipe tant qu'il en resterait une goutte sur la terre, mirent une autre famille sur le trône. Ils choisirent, trois générations après, le gouvernement républicain, qui subsiste encore parmi eux[6].

[1] Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 69. Id. lib. 9, cap. 5, p. 722. Apollod. lib. 3, p. 185.
[2] Diod. lib. 4, p. 267. Eurip. in Phœniss. v. 64. Apollod. lib. 3, p. 185.
[3] Diod. ibid.
(1) En 1329 avant J. C.
[4] Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 728.
[5] Diod. lib. 4, p. 267. Apollod. lib. 3, p. 187. Eschyl. in sept. cont. Theb. Eurip. in Phœniss.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 156.
[7] Apollod. lib. 3, p. 189. Argum. in nem. Pind. p. 319.
[8] Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 729.

[1] Diod. lib. 4, p. 268.
[2] Apollod. lib. 3, p. 193.
[3] Diod. lib. 4, p. 268. Apollod. lib. 3, p. 195.
[4] Isocr. in panathen. t. 2, p. 269. Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 94. Plut. in Thes. t. 1, p. 14.
(1) En 1319 avant J. C.
[5] Pausan. lib. 9, cap. 5, p. 722. Apollod. lib. 3, cap. 38, p. 197. Diod. lib. 4, p. 269.
[6] Pausan. ibid. p. 723.

Le repos dont jouit la Grèce, apres la seconde guerre de Thèbes, ne pouvait être durable. Les chefs de cette expédition revenaient couverts de gloire; les soldats, chargés de butin. Les uns et les autres se montraient avec cette fierté que donne la victoire; et racontant à leurs enfants, à leurs amis, empressés autour d'eux, la suite de leurs travaux et de leurs exploits, ils ébranlaient puissamment les imaginations, et allumaient dans tous les cœurs la soif ardente des combats. Un événement subit développa ces impressions funestes.

Sur la côte de l'Asie, à l'opposite de la Grèce, vivait paisiblement un prince, qui ne comptait que des souverains pour aïeux, et qui se trouvait à la tête d'une nombreuse famille, presque toute composée de jeunes héros : Priam régnait à Troie; et son royaume, autant par l'opulence et par le courage des peuples soumis à ses lois, que par ses liaisons avec les rois d'Assyrie[1], répandait en ce canton de l'Asie le même éclat que le royaume de Mycènes dans la Grèce.

La maison d'Argos, établie en cette dernière ville, reconnaissait pour chef Agamemnon, fils d'Atrée. Il avait joint à ses États ceux de Corinthe, de Sicyone et de plusieurs villes voisines[2]. Sa puissance, augmentée de celle de Ménélas son frère, qui venait d'épouser Hélène, héritière du royaume de Sparte, lui donnait une grande influence sur cette partie de la Grèce, qui, de Pélops, son aïeul, a pris le nom de Péloponèse.

Tantale, son bisaïeul, régna d'abord en Lydie; et, contre les droits les plus sacrés, retint dans les fers un prince Troyen, nommé Ganymède. Plus récemment encore, Hercule, issu des rois d'Argos, avait détruit la ville de Troie, fait mourir Laomédon, et enlevé Hésione sa fille.

Le souvenir de ces outrages restés impunis entretenait, dans les maisons de Priam et d'Agamemnon, une haine héréditaire et implacable, aigrie de jour en jour par la rivalité de puissance, la plus terrible des passions meurtrières. Pâris, fils de Priam, fut destiné à faire éclore ces semences de divisions.

Pâris vint en Grèce, et se rendit à la cour de Ménélas, où la beauté d'Hélène fixait tous les regards. Aux avantages de la figure, le prince Troyen réunissait le désir de plaire[3], et l'heureux concours des talents agréables. Ces qualités, animées par l'espoir du succès, firent une telle impression sur la reine de Sparte, qu'elle abandonna tout pour le suivre. Les Atrides voulurent en vain obtenir par la douceur, une satisfaction proportionnée à l'offense; Priam ne vit dans son fils, que le réparateur des torts que sa maison et l'Asie entière avaient éprouvés de la part des Grecs[1], et rejeta les voies de conciliation qu'on lui proposait.

A cette étrange nouvelle, ces cris tumultueux et sanguinaires, ces bruits avant-coureurs des combats et de la mort, éclatent et se répandent de toutes parts. Les nations de la Grèce s'agitent comme une forêt battue par la tempête. Les rois dont le pouvoir est renfermé dans une seule ville, ceux dont l'autorité s'étend sur plusieurs peuples, possédés également de l'esprit d'héroïsme, s'assemblent à Mycènes. Ils jurent de reconnaître Agamemnon pour chef de l'entreprise, de venger Ménélas, de réduire Ilium en cendres. Si des princes refusent d'abord d'entrer dans la confédération, ils sont bientôt entraînés par l'éloquence persuasive du vieux Nestor, roi de Pylos; par les discours insidieux d'Ulysse, roi d'Ithaque; par l'exemple d'Ajax, de Salamine; de Diomède, d'Argos; d'Idoménée, de Crète; d'Achille, fils de Pélée, qui régnait dans un canton de la Thessalie, et d'une foule de jeunes guerriers, ivres d'avance des succès qu'ils se promettent.

Après de longs préparatifs, l'armée, forte d'environ cent mille hommes[2], se rassembla au port d'Aulide; et près de douze cents voiles la transportèrent sur les rives de la Troade.

La ville de Troie, défendue par des remparts et des tours, était encore protégée par une armée nombreuse[3], que commandait Hector, fils de Priam; il avait sous lui, quantité de princes alliés, qui avaient joint leurs troupes à celles des Troyens[4]. Assemblées sur le rivage, elles présentaient un front redoutable à l'armée des Grecs, qui, après les avoir repoussées, se renfermèrent dans un camp, avec la plus grande partie de leurs vaisseaux.

Les deux armées essayèrent de nouveau leurs forces; et le succès douteux de plusieurs combats, fit entrevoir que le siége traînerait en longueur.

Avec de frêles bâtiments, et de faibles lumières sur l'art de la navigation, les Grecs n'avaient pu établir une communication suivie entre la Grèce et l'Asie. Les subsistances commencèrent à manquer. Une partie de la flotte fut chargée de ravager, ou d'ensemencer les îles et les côtes voisines; tandis que divers partis dispersés dans la campagne, enlevaient les récoltes et les troupeaux. Un autre

[1] Plat. de legib. lib. 3, t. 2, p. 685.
[2] Strab. lib. 8, p. 372.
[3] Homer. iliad. lib. 3, v. 39.

[1] Herodot. lib. 1, cap. 1.
[2] Homer. iliad. lib. 2, v. 494, etc. Thucyd. lib. 1, cap. 10.
[3] Homer. ibid. lib. 8, v. 562.
[4] Id. ibid lib. 2, v. 876; lib. 10, v. 434.

motif rendait ces détachements indispensables. La ville n'était point investie; et comme les troupes de Priam la mettaient à l'abri d'un coup de main, on résolut d'attaquer les alliés de ce prince, soit pour profiter de leurs dépouilles, soit pour le priver de leurs secours. Achille portait de tous côtés le fer et la flamme[1]; après s'être débordé comme un torrent destructeur, il revenait avec un butin immense, qu'on distribuait à l'armée, avec des esclaves sans nombre, que les généraux partageaient entre eux.

Troie était située au pied du mont Ida, à quelque distance de la mer; les tentes et les vaisseaux des Grecs occupaient le rivage; l'espace du milieu était le théâtre de la bravoure et de la férocité: les Troyens et les Grecs, armés de piques, de massues, d'épées, de flèches et de javelots; couverts de casques, de cuirasses, de cuissards et de boucliers; les rangs pressés, les généraux à leur tête, s'avançaient les uns contre les autres; les premiers, avec de grands cris; les seconds, dans un silence plus effrayant : aussitôt les chefs devenus soldats, plus jaloux de donner de grands exemples que de sages conseils, se précipitaient dans le danger, et laissaient presque toujours au hasard le soin d'un succès qu'ils ne savaient ni préparer ni suivre; les troupes se heurtaient et se brisaient avec confusion, comme les flots que le vent pousse et repousse dans le détroit de l'Eubée. La nuit séparait les combattants; la ville ou les retranchements servaient d'asile aux vaincus; la victoire coûtait du sang, et ne produisait rien.

Les jours suivants, la flamme du bûcher dévorait ceux que la mort avait moissonnés : on honorait leur mémoire par des larmes et par des jeux funèbres. La trêve expirait, et l'on en venait encore aux mains.

Souvent au plus fort de la mêlée, un guerrier élevait sa voix, et défiait au combat un guerrier du parti contraire. Les troupes, en silence, les voyaient tantôt se lancer des traits ou d'énormes quartiers de pierre; tantôt se joindre l'épée à la main, et presque toujours s'insulter mutuellement, pour aigrir leur fureur. La haine du vainqueur survivait à son triomphe : s'il ne pouvait outrager le corps de son ennemi, et le priver de la sépulture, il tâchait du moins de le dépouiller de ses armes. Mais, dans l'instant, les troupes s'avançaient de part et d'autre, soit pour lui ravir sa proie, soit pour la lui assurer; et l'action devenait générale.

Elle le devenait aussi, lorsqu'une des armées avait trop à craindre pour les jours de son guerrier, ou lorsque lui-même cherchait à les prolonger par la fuite. Les circonstances pouvaient justifier ce dernier parti : l'insulte et le mépris flétrissaient à jamais celui qui fuyait sans combattre, parce qu'il faut, dans tous les temps, savoir affronter la mort, pour mériter de vivre. On réservait l'indulgence pour celui qui ne se dérobait à la supériorité de son adversaire, qu'après l'avoir éprouvée : car la valeur de ces temps-là, consistant moins dans le courage d'esprit, que dans le sentiment de ses forces, ce n'était pas une honte de fuir, lorsqu'on ne cédait qu'à la nécessité; mais c'était une gloire d'atteindre l'ennemi dans sa retraite, et de joindre à la force qui préparait la victoire, la légèreté qui servait à la décider.

Les associations d'armes et de sentiments entre deux guerriers, ne furent jamais si communes que pendant la guerre de Troie. Achille et Patrocle, Ajax et Teucer, Diomède et Sthénélus, Idoménée et Mérion, tant d'autres héros dignes de suivre leurs traces, combattaient souvent l'un près de l'autre; et se jetant dans la mêlée, ils partageaient entre eux les périls et la gloire : d'autres fois, montés sur un même char, l'un guidait les coursiers, tandis que l'autre écartait la mort, et la renvoyait à l'ennemi. La perte d'un guerrier exigeait une prompte satisfaction de la part de son compagnon d'armes; le sang versé demandait du sang.

Cette idée, fortement imprimée dans les esprits, endurcissait les Grecs et les Troyens contre les maux sans nombre qu'ils éprouvaient. Les premiers avaient été plus d'une fois sur le point de prendre la ville; plus d'une fois, les seconds avaient forcé le camp, malgré les palissades, les fossés, les murs qui le défendaient. On voyait les armées se détruire, et les guerriers disparaître : Hector, Sarpédon, Ajax, Achille lui-même, avaient mordu la poussière. A l'aspect de ces revers, les Troyens soupiraient après le renvoi d'Hélène; les Grecs, après leur patrie : mais les uns et les autres étaient bientôt retenus par la honte, et par la malheureuse facilité qu'ont les hommes de s'accoutumer à tout, excepté au repos et au bonheur.

Toute la terre avait les yeux fixés sur les campagnes de Troie, sur ces lieux où la gloire appelait à grands cris les princes qui n'avaient pas été du commencement de l'expédition. Impatients de se signaler dans cette carrière ouverte aux nations, ils venaient successivement joindre leurs troupes à celles de leurs alliés, et périssaient quelquefois dans un premier combat.

Enfin, après dix ans de résistance et de travaux; après avoir perdu l'élite de sa jeunesse et de ses hé-

[1] Homer. iliad. lib. 9, v. 328

ros, la ville tomba sous les efforts des Grecs; et sa chute fit un si grand bruit dans la Grèce, qu'elle sert encore de principale époque aux annales des nations (1). Ses murs, ses maisons, ses temples réduits en poudre; Priam, expirant au pied des autels; ses fils égorgés autour de lui; Hécube, son épouse; Cassandre, sa fille; Andromaque, veuve d'Hector; plusieurs autres princesses chargées de fers, et traînées comme des esclaves, à travers le sang qui ruisselait dans les rues, au milieu d'un peuple entier, devoré par la flamme, ou détruit par le fer vengeur : tel fut le dénoûment de cette fatale guerre. Les Grecs assouvirent leur fureur; mais ce plaisir cruel fut le terme de leur prospérité, et le commencement de leurs désastres.

Leur retour fut marqué par les plus sinistres revers [1]. Mnesthée, roi d'Athènes, finit ses jours dans l'île de Mélos [2]; Ajax, roi des Locriens, périt avec sa flotte [3]; Ulysse, plus malheureux, eut souvent à craindre le même sort, pendant les dix ans entiers qu'il erra sur les flots; d'autres, encore plus à plaindre, furent reçus dans leur famille, comme des étrangers revêtus de titres qu'une longue absence avait fait oublier, qu'un retour imprévu rendait odieux. Au lieu des transports que devait exciter leur présence, ils n'entendirent autour d'eux que les cris révoltants de l'ambition, de l'adultère et du plus sordide intérêt : trahis par leurs parents et leurs amis, la plupart allèrent, sous la conduite d'Idoménée, de Philoctète, de Diomède et de Teucer, en chercher de nouveaux en des pays inconnus.

La maison d'Argos se couvrit de forfaits, et déchira ses entrailles de ses propres mains; Agamemnon trouva son trône et son lit profanés par un indigne usurpateur; il mourut assassiné par Clytemnestre, son épouse, qui, quelque temps après, fut massacrée par Oreste son fils.

Ces horreurs, multipliées alors dans presque tous les cantons de la Grèce, retracées encore aujourd'hui sur le théâtre d'Athènes, devraient instruire les rois et les peuples, et leur faire redouter jusqu'à la victoire même. Celle des Grecs leur fut aussi funeste qu'aux Troyens : affaiblis par leurs efforts et par leurs succès, ils ne purent plus résister à leurs divisions, et s'accoutumèrent à cette funeste idée, que la guerre était aussi nécessaire aux États, que la paix. Dans l'espace de quelques générations, on vit tomber et s'éteindre la plupart des maisons souveraines, qui avaient détruit celle de Priam; et quatre-vingts ans

(1) L'an 1282 avant J. C.

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 682.

[2] Euseb. chron. can. p. 128.

[3] Homer. odyss. lib. 4. v. 499.

après la ruine de Troie [1], une partie du Péloponèse passa entre les mains des Héraclides, ou descendants d'Hercule.

La révolution produite par le retour de ces princes fut éclatante, et fondée sur les plus spécieux prétextes (1). Parmi les familles qui, dans les plus anciens temps, possédèrent l'empire d'Argos et de Mycènes, les plus distinguées furent celle de Danaüs et celle de Pélops. Du premier de ces princes, étaient issus Prœtus, Agrisius, Persée, Hercule; du second, Atrée, Agamemnon, Oreste et ses fils.

Hercule, asservi, tant qu'il vécut, aux volontés d'Eurysthée, que des circonstances particulières avaient revêtu du pouvoir suprême, ne put faire valoir ses droits; mais il les transmit à ses fils, qui furent ensuite bannis du Péloponèse. Ils tentèrent plus d'une fois d'y rentrer [2]; leurs efforts étaient toujours réprimés par la maison de Pélops, qui, après la mort d'Eurysthée, avait usurpé la couronne : leurs titres furent des crimes, tant qu'elle put leur opposer la force; dès qu'elle cessa d'être si redoutable, on vit se réveiller en faveur des Héraclides, l'attachement des peuples pour leurs anciens maîtres, et la jalousie des puissances voisines contre la maison de Pélops. Celle d'Hercule avait alors à sa tête trois frères, Témène, Cresphonte et Aristodème, qui, s'étant associés avec les Doriens [3], entrèrent avec eux dans le Péloponèse, où la plupart des villes furent obligées de les reconnaître pour leurs souverains [4].

Les descendants d'Agamemnon, forcés dans Argos, et ceux de Nestor, dans la Messénie, se réfugièrent, les premiers en Thrace, les seconds en Attique. Argos échut en partage à Témène, et la Messénie à Cresphonte. Eurysthène et Proclès, fils d'Aristodème, mort au commencement de l'expédition, régnèrent à Lacédémone [5].

Peu de temps après, les vainqueurs attaquèrent Codrus, roi d'Athènes, qui avait donné un asile à leurs ennemis. Ce prince ayant appris que l'oracle promettait la victoire à celle des deux armées qui perdrait son général dans la bataille, s'exposa volontairement à la mort; et ce sacrifice enflamma tellement ses troupes, qu'elles mirent les Héraclides en fuite [6].

[1] Thucyd, lib. 1, cap. 12.

(1) En 1202 avant J. C.

[2] Herod. lib. 9, cap. 26. Diod. Sic. lib. 4, p. 261.

[3] Strab. lib. 9, p. 393.

[4] Pausan lib. 2, cap. 13, p. 140.

[5] Isocr. in Archid. t. 2, p. 18. Tacit. annal. lib. 4, cap. 43. Pausan. lib. 2, cap. 18, p. 151. Id. lib. 3, cap. 1, p. 205. Vell. Paterc. lib. 1, cap. 2.

[6] Meurs. de reg. Athen. lib. 3, cap. 11.

C'est là que finissent les siècles nommés héroïques, et qu'il faut se placer, pour en saisir l'esprit, et pour entrer dans des détails que le cours rapide des événements permettait à peine d'indiquer.

On ne voyait anciennement que des monarchies dans la Grèce [1]; on n'y voit presque partout aujourd'hui que des républiques. Les premiers rois ne possédaient qu'une ville, ou qu'un canton [2]; quelques-uns étendirent leur puissance, aux dépens de leurs voisins, et se formèrent de grands États; leurs successeurs voulurent augmenter leur autorité, au préjudice de leurs sujets, et la perdirent.

S'il n'était pas venu dans la Grèce d'autres colonies que celle de Cécrops, les Athéniens plus éclairés, et par conséquent plus puissants que les autres sauvages, les auraient assujettis par degrés; et la Grèce n'eût formé qu'un grand royaume, qui subsisterait aujourd'hui comme ceux d'Égypte et de Perse. Mais les diverses peuplades venues de l'Orient la divisèrent en plusieurs États; et les Grecs adoptèrent partout le gouvernement monarchique, parce que ceux qui les policèrent n'en connaissaient pas d'autres; parce qu'il est plus aisé de suivre les volontés d'un seul homme que celles de plusieurs chefs; et que l'idée d'obéir et de commander tout à la fois, d'être en même temps sujet et souverain, suppose trop de lumières et de combinaisons, pour être aperçue dans l'enfance des peuples.

Les rois exerçaient les fonctions de pontife, de général et de juge [3]; leur puissance, qu'ils transmettaient à leurs descendants [4], était très-étendue, et néanmoins tempérée par un conseil dont ils prenaient les avis, et dont ils communiquaient les décisions à l'assemblée générale de la nation [5].

Quelquefois, après une longue guerre, les deux prétendants au trône, ou les deux guerriers qu'ils avaient choisis, se présentaient les armes à la main; et le droit de gouverner les hommes, dépendait de la force ou de l'adresse du vainqueur.

Pour soutenir l'éclat du rang, le souverain, outre les tributs imposés sur le peuple [6], possédait un domaine qu'il avait reçu de ses ancêtres, qu'il augmentait par ses conquêtes, et quelquefois par la générosité de ses amis. Thésée, banni d'Athènes, eut pour unique ressource les biens que son père

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680. Arist. de rep. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 297. Cicer. de leg. lib. 3, t. 3, p. 161.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 13. Hom. iliad. lib. 2, v. 495, etc.
[3] Arist. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 13.
[5] Arist. de mor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 32. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. 1, p. 261.
[6] Homer. iliad. lib. 9, v. 156. Schol. ibid. odyss. lib. 13, v. 15

lui avait laissés dans l'île de Scyros [1]. Les Étoliens, pressés par un ennemi puissant, promirent à Méléagre, fils d'Œnée leur roi, un terrain considérable, s'il voulait combattre à leur tête [2]. La multiplicité des exemples ne permet pas de citer les princes qui durent une partie de leurs trésors à la victoire ou à la reconnaissance : mais ce qu'on doit remarquer, c'est qu'ils se glorifiaient des présents qu'ils avaient obtenus, parce que les présents étant regardés comme le prix d'un bienfait ou le symbole de l'amitié, il était honorable de les recevoir, et honteux de ne pas les mériter.

Rien ne donnait plus d'éclat au rang suprême, et d'essor au courage, que l'esprit d'héroïsme; rien ne s'assortissait plus aux mœurs de la nation, qui étaient presque partout les mêmes : le caractère des hommes était alors composé d'un petit nombre de traits simples, mais expressifs et fortement prononcés : l'art n'avait point encore ajouté ses couleurs à l'ouvrage de la nature. Ainsi les particuliers devaient différer entre eux et les peuples se ressembler.

Les corps, naturellement robustes, le devenaient encore plus par l'éducation; les âmes, sans souplesse et sans apprêt, étaient actives, entreprenantes, aimant ou haïssant à l'excès, toujours entraînées par les sens, toujours prêtes à s'échapper; la nature, moins contrainte dans ceux qui étaient revêtus du pouvoir, se développait chez eux avec plus d'énergie, que chez le peuple : ils repoussaient une offense par l'outrage, ou par la force; et plus faibles dans la douleur que dans les revers, si c'est pourtant une faiblesse de paraître sensible, ils pleuraient sur un affront dont ils ne pouvaient se venger : doux et faciles, dès qu'on les prévenait par des égards; impétueux et terribles quand on y manquait, ils passaient de la plus grande violence aux plus grands remords, et réparaient leur faute avec la même simplicité qu'ils en faisaient l'aveu [3]. Enfin, comme les vices et les vertus étaient sans voile et sans détour, les princes et les héros étaient ouvertement avides de gain, de gloire, de préférences et de plaisirs.

Ces cœurs mâles et altiers ne pouvaient éprouver des émotions languissantes. Deux grands sentiments les agitaient à la fois, l'amour et l'amitié; avec cette différence que l'amour était pour eux une flamme dévorante et passagère; l'amitié, une chaleur vive et continue : l'amitié produisait des

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 16.
[2] Homer. iliad. lib. 9, v. 573.
[3] Id. ibid. lib. 4, v. 360. Id. lib. 23 passim. Id. odyss. lib 8, v. 402.

actions regardées aujourd'hui comme des prodiges, autrefois comme des devoirs. Oreste et Pylade, voulant mourir l'un pour l'autre, ne faisaient que ce qu'avaient fait avant eux d'autres héros. L'amour, violent dans ses transports, cruel dans sa jalousie, avait souvent des suites funestes : sur des cœurs plus sensibles que tendres, la beauté avait plus d'empire que les qualités qui l'embellissent ; elle faisait l'ornement de ces fêtes superbes que donnaient les princes, lorsqu'ils contractaient une alliance. Là, se rassemblaient avec les rois et les guerriers, des princesses dont la présence et la jalousie étaient une source de divisions et de malheurs.

Aux noces d'un roi de Larisse, de jeunes Thessaliens, connus sous le nom de Centaures, insultèrent les compagnes de la jeune reine, et périrent sous les coups de Thésée, et de plusieurs héros, qui, dans cette occasion, prirent la défense d'un sexe qu'ils avaient outragé plus d'une fois [1].

Les noces de Thétis et de Pélée furent troublées par les prétentions de quelques princesses, qui, déguisées, suivant l'usage, sous les noms de Junon, de Minerve, et des autres déesses, aspiraient toutes aux prix de la beauté [2].

Un autre genre de spectacles réunissait les princes et les héros : ils accouraient aux funérailles d'un souverain, et déployaient leur magnificence et leur adresse dans les jeux qu'on célébrait pour honorer sa mémoire. On donnait des jeux sur un tombeau, parce que la douleur n'avait pas besoin de bienséances. Cette délicatesse qui rejette toute consolation, est dans le sentiment un excès ou une perfection qu'on ne connaissait pas encore ; mais ce qu'on savait, c'était de verser des larmes sincères, de les suspendre, quand la nature l'ordonnait [3], et d'en verser encore, quand le cœur se ressouvenait de ses pertes. « Je m'enferme quelquefois « dans mon palais, dit Ménélas dans Homère [4], pour « pleurer ceux de mes amis qui ont péri sous les « murs de Troie. » Dix ans s'étaient écoulés depuis leur mort.

Les héros étaient injustes et religieux en même temps. Lorsque, par l'effet du hasard, d'une haine personnelle ou d'une défense légitime, ils avaient donné la mort à quelqu'un, ils frémissaient du sang qu'ils venaient de faire couler ; et quittant leur trône ou leur patrie, ils allaient au loin mendier le secours de l'expiation. Après les sacrifices qu'elle exige, on répandait sur la main coupable, l'eau destinée à la purifier [1] ; et, dès ce moment, ils rentraient dans la société, et se préparaient à de nouveaux combats.

Le peuple frappé, de cette cérémonie, ne l'était pas moins de l'extérieur menaçant que ces héros ne quittaient jamais : les uns jetaient sur leurs épaules la dépouille des tigres et des lions dont ils avaient triomphé [2] ; les autres paraissaient avec de lourdes massues, ou des armes de différentes espèces, enlevées aux brigands dont ils avaient délivré la Grèce [3].

C'est dans cet appareil qu'ils se présentaient pour jouir des droits de l'hospitalité, droits circonscrits aujourd'hui entre certaines familles, alors communs à toutes [4]. A la voix d'un étranger, toutes les portes s'ouvraient, tous les soins étaient prodigués ; et pour rendre à l'humanité le plus beau des hommages, on ne s'informait de son état et de sa naissance, qu'après avoir prévenu ses besoins [5]. Ce n'était pas à leurs législateurs que les Grecs étaient redevables de cette institution sublime ; ils la devaient à la nature, dont les lumières vives et profondes remplissaient le cœur de l'homme, et n'y sont pas encore éteintes, puisque notre premier mouvement est un mouvement d'estime et de confiance pour nos semblables ; et que la défiance serait regardée comme un vice énorme, si l'expérience de tant de perfidies n'en avait presque fait une vertu.

Toutefois, dans les siècles où brillaient de si beaux exemples d'humanité, on vit éclore des crimes atroces et inouïs. Quelques-uns de ces forfaits ont existé, sans doute ; ils étaient les fruits de l'ambition et de la vengeance, passions effrénées, qui, suivant la différence des conditions et des temps, emploient, pour venir à leurs fins, tantôt des manœuvres sourdes, et tantôt la force ouverte. Les autres ne durent leur origine qu'à la poésie, qui dans ses tableaux, altère les faits de l'histoire, comme ceux de la nature. Les poëtes, maîtres de nos cœurs, esclaves de leur imagination, remettent sur la scène les principaux personnages de l'antiquité, et sur quelques traits échappés aux outrages du temps, établissent des caractères qu'ils varient ou contrastent, suivant leurs besoins [6] ; et

[1] Diod. Sic. lib. 4, p. 272. Ovid. metam. lib. 12, v. 210. Hom. odyss. lib. 21, v. 295.

[2] Mezir. comment. sur les épit. d'Ovid. t. 1, p. 220. Banier, mythol. t. 3, p. 182.

[3] Hom. iliad. lib. 19, v. 229 ; lib. 24, v. 48.

[4] Id. odyss. lib. 4, v. 100.

[1] Ovid. fast. lib. 2, v. 37. Schol. Soph. in Ajac. v. 664.

[2] Plut. in Thes. p. 4, Numism. veter.

[3] Plut. ibid.

[4] Hom. iliad. lib. 6, v. 15. Id. odyss. lib. 3, v. 34 ; lib. 5, v. 208 ; lib. 8, v. 544.

[5] Id. iliad. lib. 6. v. 173. Id. odyss. lib. 1, v. 124 ; lib. 3, v. 70

[6] Plat. in Min. t. 2, p. 320.

les chargeant quelquefois de couleurs effrayantes, ils transforment les faiblesses en crimes, et les crimes en forfaits. Nous détestons cette Médée, que Jason emmena de Colchide, et dont la vie ne fut, dit-on, qu'un tissu d'horreurs. Peut-être n'eut-elle d'autre magie que ses charmes, et d'autre crime que son amour [1]; et peut-être aussi la plupart de ces princes, dont la mémoire est aujourd'hui couverte d'opprobres, n'étaient pas plus coupables que Médée. Ce n'était pas la barbarie qui régnait le plus dans ces siècles reculés; c'était une certaine violence de caractère, qui souvent, à force d'agir à découvert, se trahissait elle-même. On pouvait du moins se prémunir contre une haine qui s'annonçait par la colère, et contre des passions qui avertissaient de leurs projets. Mais comment se garantir aujourd'hui de ces cruautés réfléchies, de ces haines froides et assez patientes pour attendre le moment de la vengeance? Le siècle véritablement barbare, n'est pas celui où il y a le plus d'impétuosité dans les désirs, mais celui où l'on trouve le plus de fausseté dans les sentiments.

Ni le rang, ni le sexe, ne dispensaient des soins domestiques, qui cessent d'être vils, dès qu'ils sont communs à tous les états. On les associait quelquefois avec des talents agréables, tels que la musique et la danse; et plus souvent encore avec des plaisirs tumultueux, tels que la chasse et les exercices qui entretiennent la force du corps, ou la développent.

Les lois étaient en petit nombre, et fort simples, parce qu'il fallait moins statuer sur l'injustice, que sur l'insulte, et plutôt réprimer les passions dans leur fougue, que poursuivre les vices dans leurs détours.

Les grandes vérités de la morale, d'abord découvertes par cet instinct admirable qui porte l'homme au bien, furent bientôt confirmées à ses yeux par l'utilité qu'il retirait de leur pratique. Alors on proposa pour motif et pour récompense à la vertu, moins la satisfaction de l'âme, que la faveur des dieux, l'estime du public, et les regards de la postérité [2]. La raison ne se repliait pas encore sur elle-même, pour sonder la nature des devoirs, et les soumettre à ces analyses, qui servent, tantôt à les confirmer, tantôt à les détruire. On savait seulement que dans toutes les circonstances de la vie, il est avantageux de rendre à chacun ce qui lui appartient; et d'après cette réponse du cœur, les âmes honnêtes s'abandonnaient à la vertu, sans s'apercevoir des sacrifices qu'elle exige.

Deux sortes de connaissances éclairaient les hommes : la tradition dont les poëtes étaient les interprètes, et l'expérience que les vieillards avaient acquise. La tradition conservait quelques traces de l'histoire des dieux, et de celle des hommes. De là, les égards qu'on avait pour les poëtes, chargés de rappeler ces faits intéressants, dans les festins et dans les occasions d'éclat, de les orner des charmes de la musique, et de les embellir par des fictions qui flattaient la vanité des peuples et des rois [1].

L'expérience des vieillards suppléait à l'expérience lente des siècles [2]; et réduisant les exemples en principes, elle faisait connaître les effets des passions, et les moyens de les réprimer. De là naissait pour la vieillesse, cette estime qui lui assignait les premiers rangs dans les assemblées de la nation, et qui accordait à peine aux jeunes gens la permission de l'interroger [3].

L'extrême vivacité des passions donnait un prix infini à la prudence, et le besoin d'être instruit au talent de la parole.

De toutes les qualités de l'esprit, l'imagination fut cultivée la première, parce que c'est celle qui se manifeste le plus tôt dans l'enfance des hommes et des peuples, et que, chez les Grecs en particulier, le climat qu'ils habitaient, et les liaisons qu'ils contractèrent avec les Orientaux, contribuèrent à la développer.

En Égypte, où le soleil est toujours ardent, où les vents, les accroissements du Nil, et les autres phénomènes sont assujettis à un ordre constant; où la stabilité et l'uniformité de la nature semblent prouver son éternité, l'imagination agrandissait tout; et s'élançant de tous côtés dans l'infini, elle remplissait le peuple d'étonnement et de respect.

Dans la Grèce, où le ciel, quelquefois troublé par des orages, étincelle presque toujours d'une lumière pure; où la diversité des aspects et des saisons offre sans cesse des contrastes frappants; où à chaque pas, à chaque instant, la nature paraît en action, parce qu'elle diffère toujours d'elle-même, l'imagination, plus riche et plus active qu'en Égypte, embellissait tout, et répandait une chaleur aussi douce que féconde, dans les opérations de l'esprit.

Ainsi les Grecs, sortis de leurs forêts, ne virent plus les objets sous un voile effrayant et sombre; ainsi les Égyptiens, transportés en Grèce, adoucirent peu à peu les traits sévères et fiers de leurs tableaux :

[1] Diod. Sic. lib. 4, p. 249. Parmenisc ap. schol. Eurip. in Med. v. 9 et 273. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 21. Banier, myth. liv. 3, chap. 5, t. 3, p. 259.

[2] Hom. iliad. lib. 2, v. 119. Id. odyss. lib. 2, v. 64.

[1] Hom. odyss. lib. 1, v. 152 et 338.

[2] Id. iliad. lib. 1, v. 259; lib. 3, v. 108; lib. 9, v. 60.

[3] Id. ibid. lib. 23, v. 587. Id. odyss. lib. 3, v. 24.

les uns et les autres ne faisant plus qu'un même peuple, se formèrent un langage qui brillait d'expressions figurées; ils revêtirent leurs anciennes opinions de couleurs qui en altéraient la simplicité, mais qui les rendaient plus séduisantes; et comme les êtres qui avaient du mouvement, leur parurent pleins de vie, et qu'ils rapportaient à autant de causes particulières les phénomènes dont ils ne connaissaient pas la liaison, l'univers fut à leurs yeux une superbe décoration, dont les ressorts se mouvaient au gré d'un nombre infini d'agents invisibles.

Alors se forma cette philosophie ou plutôt cette religion qui subsiste encore parmi le peuple; mélange confus de vérités et de mensonges; de traditions respectables, et de fictions riantes : système qui flatte les sens, et révolte l'esprit; qui respire le plaisir en préconisant la vertu, et dont il faut tracer une légère esquisse, parce qu'il porte l'empreinte du siècle qui l'a vu naître.

Quelle puissance a tiré l'univers du chaos? L'être infini, la lumière pure, la source de la vie [1] : donnons-lui le plus beau de ses titres; c'est l'amour même, cet amour dont la présence rétablit partout l'harmonie [2], et à qui les hommes et les dieux rapportent leur origine [3].

Ces êtres intelligents se disputèrent l'empire du monde; mais terrassés dans ces combats terribles, les hommes furent pour toujours soumis à leurs vainqueurs.

La race des immortels s'est multipliée, ainsi que celle des hommes. Saturne, issu du commerce du Ciel et de la Terre, eut trois fils qui se sont partagé le domaine de l'univers : Jupiter règne dans le ciel, Neptune sur la mer, Pluton dans les enfers, et tous trois sur la terre [4] : tous trois sont environnés d'une foule de divinités chargées d'exécuter leurs ordres.

Jupiter est le plus puissant des dieux, car il lance la foudre : sa cour est la plus brillante de toutes; c'est le séjour de la lumière éternelle, et ce doit être celui du bonheur, puisque tous les biens de la terre viennent du ciel.

On implore les divinités des mers et des enfers, en certains lieux et en certaines circonstances; les dieux célestes partout, et dans tous les moments de la vie. Ils surpassent les autres en pouvoir, puisqu'ils sont au-dessus de nos têtes; tandis que les autres sont à nos côtés, ou sous nos pieds.

Les dieux distribuent aux hommes la vie, la santé, les richesses, la sagesse et la valeur [5]. Nous les accusons d'être les auteurs de nos maux [1]; ils nous reprochent d'être malheureux par notre faute [2]. Pluton est odieux aux mortels [3], parce qu'il est inflexible. Les autres dieux se laissent toucher par nos prières, et surtout par nos sacrifices, dont l'odeur est pour eux un parfum délicieux [4].

S'ils ont des sens, comme nous, ils doivent avoir les mêmes passions. La beauté fait sur leur cœur l'impression qu'elle fait sur le nôtre. On les a vus souvent chercher sur la terre des plaisirs devenus plus vifs par l'oubli de la grandeur, et l'ombre du mystère.

Les Grecs, par ce bizarre assortiment d'idées, n'avaient pas voulu dégrader la Divinité. Accoutumés à juger d'après eux-mêmes de tous les êtres vivants, ils prêtaient leurs faiblesses aux dieux, et leurs sentiments aux animaux, sans prétendre abaisser les premiers, ni élever les seconds.

Quand ils voulurent se former une idée du bonheur du ciel, et des soins qu'on y prenait du gouvernement de l'univers, ils jetèrent leurs regards autour d'eux, et dirent :

Sur la terre un peuple est heureux, lorsqu'il passe ses jours dans les fêtes; un souverain, lorsqu'il rassemble à sa table les princes et les princesses qui règnent dans les contrées voisines; lorsque de jeunes esclaves parfumées d'essences, y versent le vin à pleines coupes, et que des chantres habiles y marient leur voix au son de la lyre [5]: ainsi, dans les repas fréquents qui réunissent les habitants du ciel, la jeunesse et la beauté, sous les traits d'Hébé, distribuent le nectar et l'ambroisie; les chants d'Apollon et des Muses font retentir les voûtes de l'Olympe, et la joie brille dans tous les yeux.

Quelquefois Jupiter assemble les immortels auprès de son trône : il agite avec eux les intérêts de la terre, de la même manière qu'un souverain discute, avec les grands de son royaume, les intérêts de ses États. Les dieux proposent des avis différents; et pendant qu'ils les soutiennent avec chaleur, Jupiter prononce, et tout rentre dans le silence.

Les dieux revêtus de son autorité, impriment le mouvement à l'univers, et sont les auteurs des phénomènes qui nous étonnent.

Tous les matins une jeune déesse ouvre les portes de l'Orient, et répand la fraîcheur dans les airs, les fleurs dans la campagne, les rubis sur la route du soleil. A cette annonce, la Terre se réveille, et

[1] Orph. ap. Bruck. hist. philos. t. I, p. 390.
[2] Hesiod. theog. v. 120.
[3] Aristoph. in av. v. 700.
[4] Hom. iliad. lib. 15, v. 193
[5] Id. ibid. lib. 2, v. 197; lib 7, v. 288; lib. 13, v. 730

[1] Hom. iliad. lib. 3, v. 164; lib. 6, v. 349.
[2] Id. odyss. lib. I, v. 33.
[3] Id. iliad. lib. 9, v. 158.
[4] Id. ibid. lib. 4, v. 48; lib. 24, v. 425.
[5] Id. odyss. lib. I, v. 152; lib. 9, v. 5. Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 451.

s'apprête à recevoir le dieu qui lui donne tous les jours une nouvelle vie : il paraît, il se montre avec la magnificence qui convient au souverain des cieux ; son char, conduit par les Heures, vole, et s'enfonce dans l'espace immense qu'il remplit de flamme et de lumière. Dès qu'il parvient au palais de la souveraine des mers, la Nuit, qui marche éternellement sur ses traces, étend ses voiles sombres, et attache des feux sans nombre à la voûte céleste. Alors s'élève un autre char, dont la clarté douce et consolante porte les cœurs sensibles à la rêverie. Une déesse le conduit. Elle vient en silence recevoir les tendres hommages d'Endymion. Cet arc qui brille de si riches couleurs, et qui se courbe d'un point de l'horizon à l'autre, ce sont les traces lumineuses du passage d'Iris, qui porte à la Terre les ordres de Junon. Ces vents agréables, ces tempêtes horribles, ce sont des génies, qui tantôt se jouent dans les airs, tantôt luttent les uns contre les autres, pour soulever les flots. Au pied de ce coteau est une grotte, asile de la fraîcheur et de la paix. C'est là qu'une Nymphe bienfaisante verse de son urne intarissable, le ruisseau qui fertilise la plaine voisine; c'est de là qu'elle écoute les vœux de la jeune beauté qui vient contempler ses attraits dans l'onde fugitive. Entrez dans ce bois sombre; ce n'est ni le silence, ni la solitude, qui occupe votre esprit : vous êtes dans la demeure des Dryades et des Sylvains; et le secret effroi que vous éprouvez, est l'effet de la majesté divine.

De quelque côté que nous tournions nos pas, nous sommes en présence des dieux; nous les trouvons au dehors, au dedans de nous; ils se sont partagé l'empire des âmes, et dirigent nos penchants; les uns président à la guerre et aux arts de la paix; les autres nous inspirent l'amour de la sagesse, ou celui des plaisirs; tous chérissent la justice, et protégent la vertu : trente mille divinités, dispersées au milieu de nous, veillent continuellement sur nos pensées et sur nos actions[1]. Quand nous faisons le bien, le ciel augmente nos jours et notre bonheur; il nous punit, quand nous faisons le mal[2]. A la voix du crime, Némésis et les noires Furies sortent en mugissant du fond des enfers; elles se glissent dans le cœur du coupable, et le tourmentent jour et nuit par des cris funèbres et perçants. Ces cris sont les remords[3]. Si le scélérat néglige, avant sa mort, de les apaiser par les cérémonies saintes, les Furies attachées à son âme, comme à leur proie, la traînent dans les gouffres du Tartare : car les anciens Grecs étaient généralement persuadés que l'âme est immortelle; et telle était l'idée que, d'après les Égyptiens, ils se faisaient de cette substance si peu connue.

L'âme spirituelle, c'est-à-dire, l'esprit ou l'entendement, est enveloppée d'une âme sensitive, qui n'est autre chose qu'une matière lumineuse et subtile, image fidèle de notre corps, sur lequel elle s'est moulée, et dont elle conserve à jamais la ressemblance et les dimensions. Ces deux âmes sont étroitement unies pendant que nous vivons : la mort les sépare[1]; et tandis que l'âme spirituelle monte dans les cieux, l'autre âme s'envole, sous la conduite de Mercure, aux extrémités de la terre, où sont les enfers, le trône de Pluton, et le tribunal de Minos. Abandonnée de tout l'univers, et n'ayant pour elle que ses actions, l'âme comparaît devant ce tribunal redoutable; elle entend son arrêt, et se rend dans les champs Élysées, ou dans le Tartare.

Les Grecs, qui n'avaient fondé le bonheur des dieux que sur les plaisirs des sens, ne purent imaginer d'autres avantages pour les champs Élysées, qu'un climat délicieux, et une tranquillité profonde, mais uniforme : faibles avantages qui n'empêchaient pas les âmes vertueuses de soupirer après la lumière du jour, et de regretter leurs passions et leurs plaisirs.

Le Tartare est le séjour des pleurs et du désespoir : les coupables y sont livrés à des tourments épouvantables; des vautours cruels leur déchirent les entrailles; des roues brûlantes les entraînent autour de leur axe. C'est là que Tantale expire à tout moment de faim et de soif, au milieu d'une onde pure, et sous des arbres chargés de fruits; que les filles de Danaüs sont condamnées à remplir un tonneau, d'où l'eau s'échappe à l'instant; et Sisyphe, à fixer sur le haut d'une montagne, un rocher qu'il soulève avec effort, et qui, sur le point de parvenir au terme, retombe aussitôt de lui-même. Des besoins insupportables, et toujours aigris par la présence des objets propres à les satisfaire; des travaux toujours les mêmes, et éternellement infructueux; quels supplices ! L'imagination qui les inventa avait épuisé tous les raffinements de la barbarie, pour préparer des châtiments au crime; tandis qu'elle n'accordait pour récompense à la vertu, qu'une félicité imparfaite, et empoisonnée par des regrets. Serait-ce qu'on eût jugé plus utile de conduire les hommes par la crainte des peines, que par l'attrait du plaisir; ou plutôt, qu'il est plus aisé de multiplier les images du malheur, que celles du bonheur?

[1] Hesiod. oper. v. 250.
[2] Hom. odyss. lib. 13, v. 214.
[3] Cic. de leg. lib. 1, cap. 14, t. 3, p. 127.

[1] Hom. odyss. lib. 11, v. 217. Note de madame Dacier sur les livres 10 et 11 de l'Odyssée.

Ce système informe de religion enseignait un petit nombre de dogmes essentiels au repos des sociétés; l'existence des dieux, l'immortalité de l'âme, des récompenses pour la vertu, des châtiments pour le crime : il prescrivait des pratiques qui pouvaient contribuer au maintien de ces vérités; les fêtes et les mystères : il présentait à la politique des moyens puissants, pour mettre à profit l'ignorance et la crédulité du peuple; les oracles, l'art des augures et des devins : il laissait enfin à chacun la liberté de choisir parmi les traditions anciennes, et de charger sans cesse de nouveaux détails l'histoire et la généalogie des dieux; de sorte que l'imagination ayant la liberté de créer des faits, et d'altérer par des prodiges ceux qui étaient déjà connus, répandait sans cesse dans ses tableaux l'intérêt du merveilleux, cet intérêt si froid aux yeux de la raison, mais si plein de charmes pour les enfants, et pour les nations qui commencent à naître. Les récits d'un voyageur au milieu de ses hôtes, d'un père de famille au milieu de ses enfants, d'un chantre admis aux amusements des rois, s'intriguaient ou se dénouaient par l'intervention des dieux; et le système de la religion devenait insensiblement un système de fictions et de poésie.

Dans le même temps, les fausses idées qu'on avait sur la physique enrichissaient la langue d'une foule d'images; l'habitude de confondre le mouvement avec la vie, et la vie avec le sentiment; la facilité de rapprocher certains rapports que les objets ont entre eux, faisaient que les êtres les plus insensibles prenaient dans le discours une âme ou des propriétés qui leur étaient étrangères : l'épée était altérée du sang de l'ennemi; le trait qui vole, impatient de le répandre : on donnait des ailes à tout ce qui fendait les airs, à la foudre, aux vents, aux flèches, au son de la voix; l'Aurore avait des doigts de rose; le soleil, des tresses d'or; Thétis, des pieds d'argent. Ces sortes de métaphores furent admirées, surtout dans leur nouveauté; et la langue devint poétique, comme toutes les langues le sont dans leur origine.

Tels étaient à peu près les progrès de l'esprit chez les Grecs, lorsque Codrus sacrifia ses jours pour le salut de sa patrie[1]. Les Athéniens, frappés de ce trait de grandeur, abolirent le titre de roi; ils dirent que Codrus l'avait élevé si haut, qu'il serait désormais impossible d'y atteindre : en conséquence, ils reconnurent Jupiter pour leur souverain[2]; et ayant placé Médon, fils de Codrus, à côté du trône, ils le nommèrent archonte, ou chef perpétuel (1), en l'obligeant néanmoins de rendre compte de son administration au peuple[1].

[1] Meurs. de regib. Athen. lib. 3, cap. 11.
[2] Schol. Aristoph. in nub. v. 2.
(1) En 1092 avant J. C.

Les frères de ce prince s'étaient opposés à son élection[2]; mais quand ils la virent confirmée par l'oracle, plutôt que d'entretenir dans leur patrie un principe de divisions intestines, ils allèrent au loin chercher une meilleure destinée.

L'Attique et les pays qui l'entourent étaient alors surchargés d'habitants : les conquêtes des Héraclides avaient fait refluer dans cette partie de la Grèce la nation entière des Ioniens, qui occupaient auparavant douze villes dans le Péloponèse[3]. Ces étrangers, onéreux aux lieux qui leur servaient d'asiles, et trop voisins des lieux qu'ils avaient quittés, soupiraient après un changement qui leur fit oublier leurs infortunes. Les fils de Codrus leur indiquèrent au delà des mers les riches campagnes qui terminent l'Asie, à l'opposite de l'Europe, et dont une partie était déjà occupée par ces Éoliens que les Héraclides avaient chassés autrefois du Péloponèse[4]. Sur les confins de l'Éolide était un pays fertile, situé dans un climat admirable, et habité par des barbares que les Grecs commençaient à mépriser. Les fils de Codrus s'étant proposé d'en faire la conquête, ils furent suivis d'un grand nombre d'hommes de tout âge et de tout pays[5] : les barbares ne firent qu'une faible résistance; la colonie se trouva bientôt en possession d'autant de villes qu'elle en avait dans le Péloponèse; et ces villes, parmi lesquelles on distinguait Milet et Éphèse, composèrent, par leur union, le corps Ionique[6].

Médon transmit à ses descendants la dignité d'archonte : mais comme elle donnait de l'ombrage aux Athéniens, ils en bornèrent, dans la suite, l'exercice à l'espace de dix ans (1); et leurs alarmes croissant avec leurs précautions, ils la partagèrent enfin entre neuf magistrats annuels (2), qui portent encore le titre d'archontes[7].

Ce sont là tous les mouvements que nous présente l'histoire d'Athènes, depuis la mort de Codrus jusqu'à la première olympiade, pendant l'espace de trois cent seize ans. Ces siècles furent, suivant les apparences, des siècles de bonheur : car les désastres des peuples se conservent pour toujours dans

[1] Pausan. lib. 4, cap. 5, p. 292.
[2] Id. lib. 7, cap. 2, p. 523. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 5. Vell. Paterc. lib. 1, cap. 2.
[3] Herod. lib. 1, cap. 145. Strab. lib. 8, p. 383.
[4] Herod. ibid. cap. 149. Strab. lib. 13, p. 582.
[5] Pausan. lib. 7, cap. 2, p. 524.
[6] Herod. lib. 1, cap. 142. Strab. lib. 14, p. 633. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 5.
(1) L'an 752 avant J. C.
(2) L'an 684 avant J. C.
[7] Meurs. de archont. lib. 1, cap. 1, etc. Corsin. fast. att. dissert. 1.

leurs traditions. On ne peut trop insister sur une réflexion si affligeante pour l'humanité. Dans ce long intervalle de paix dont jouit l'Attique, elle produisit, sans doute, des cœurs nobles et généreux, qui se dévouèrent au bien de la patrie; des hommes sages, dont les lumières entretenaient l'harmonie dans tous les ordres de l'État : ils sont oubliés, parce qu'ils n'eurent que des vertus. S'ils avaient fait couler des torrents de larmes et de sang, leur nom aurait triomphé du temps, et, au défaut des historiens, les monuments qu'on leur aurait consacrés élèveraient encore leurs voix au milieu des places publiques. Faut-il donc écraser les hommes, pour mériter des autels!

Pendant que le calme régnait dans l'Attique, les autres États n'éprouvaient que des secousses légères et momentanées; les siècles s'écoulaient dans le silence, ou plutôt ils furent remplis par trois des plus grands hommes qui aient jamais existé; Homère, Lycurgue et Aristomène. C'est à Lacédémone et en Messénie qu'on apprend à connaître les deux derniers; c'est dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'on peut s'occuper du génie d'Homère.

Homère florissait environ quatre siècles après la guerre de Troie (1). De son temps, la poésie était fort cultivée parmi les Grecs : la source des fictions, qui font son essence ou sa parure, devenait de jour en jour plus abondante; la langue brillait d'images, et se prêtait d'autant plus aux besoins du poëte, qu'elle était plus irrégulière *. Deux événements remarquables, la guerre de Thèbes et celle de Troie, exerçaient les talents : de toutes parts, des chantres, la lyre à la main, annonçaient aux Grecs les exploits de leurs anciens guerriers.

On avait déjà vu paraître Orphée, Linus, Musée, et quantité d'autres poëtes [1], dont les ouvrages sont perdus, et qui n'en sont peut-être que plus célèbres; déjà venait d'entrer dans la carrière cet Hésiode, qui fut, dit-on, le rival d'Homère, et qui, dans un style plein de douceur et d'harmonie [2], décrivit les généalogies des dieux, les travaux de la campagne, et d'autres objets qu'il sut rendre intéressants.

Homère trouva donc un art, qui, depuis quelque temps, était sorti de l'enfance, et dont l'émulation hâtait sans cesse les progrès : il le prit dans son développement, et le porta si loin, qu'il paraît en être le créateur.

Il chanta, dit-on, la guerre de Thèbes [1]; il composa plusieurs ouvrages, qui l'auraient égalé aux premiers poëtes de son temps; mais l'Iliade et l'Odyssée le mettent au-dessus de tous les poëtes qui ont écrit avant et après lui.

Dans le premier de ces poëmes, il a décrit quelques circonstances de la guerre de Troie; et dans le second, le retour d'Ulysse dans ses États.

Il s'était passé pendant le siége de Troie, un événement qui avait fixé l'attention d'Homère. Achille, insulté par Agamemnon, se retira dans son camp : son absence affaiblit l'armée des Grecs, et ranima le courage des Troyens, qui sortirent de leurs murailles, et livrèrent plusieurs combats, où ils furent presque toujours vainqueurs : ils portaient déjà la flamme sur les vaisseaux ennemis, lorsque Patrocle parut revêtu des armes d'Achille. Hector l'attaque, et lui fait mordre la poussière : Achille, que n'avaient pu fléchir les prières des chefs de l'armée, revole au combat, venge la mort de Patrocle par celle du général des Troyens; ordonne les funérailles de son ami, et livre pour une rançon au malheureux Priam le corps de son fils Hector.

Ces faits, arrivés dans l'espace d'un très-petit nombre de jours [2], étaient une suite de la colère d'Achille contre Agamemnon, et formaient, dans le cours du siége, un épisode qu'on pouvait en détacher aisément, et qu'Homère choisit pour le sujet de l'Iliade : en le traitant, il s'assujettit à l'ordre historique; mais pour donner plus d'éclat à son sujet, il supposa, suivant le système reçu de son temps, que depuis le commencement de la guerre, les dieux s'étaient partagés entre les Grecs et les Troyens; et pour le rendre plus intéressant, il mit les personnes en action : artifice peut-être inconnu jusqu'à lui, qui a donné naissance au genre dramatique [3], et qu'Homère employa dans l'Odyssée avec le même succès.

On trouve plus d'art et de savoir dans ce dernier poëme. Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'Ulysse avait quitté les rivages d'Ilium. D'injustes ravisseurs dissipaient ses biens; ils voulaient contraindre son épouse désolée à contracter un second hymen, et à faire un choix qu'elle ne pouvait plus différer. C'est à ce moment que s'ouvre la scène de l'Odyssée. Télémaque, fils d'Ulysse, va dans le continent de la Grèce interroger Nestor et Ménélas sur le sort de son père. Pendant qu'il est à Lacédémone, Ulysse part de l'île

(1) Vers l'an 900 avant J. C.

* Voyez la note I, à la fin du volume.

[1] Fabr. bibl. Græc. t. I.

[2] Dionys. Halic. de compos. verb. sect. 23, t. 5, p. 173. Id. de vet. script. cens. t. 5, p. 419. Quintil. instit. orat. lib. 10, cap. 1, p. 629.

[1] Herodot. lib. 4, cap. 32. Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 729.

[2] Du poëme épique, par Bossu, liv. 2, p. 269.

[3] Plat. in Theæt. t. 1, p. 152. Id. de rep. lib. 10, t. 2, p. 598 et 607. Arist. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.

de Calypso, et, après une navigation pénible, il est jeté par la tempête, dans l'île des Phéaciens, voisine d'Ithaque. Dans un temps où le commerce n'avait pas encore rapproché les peuples, on s'assemblait autour d'un étranger, pour entendre le récit de ses aventures. Ulysse, pressé de satisfaire une cour, où l'ignorance et le goût du merveilleux régnaient à l'excès, lui raconte les prodiges qu'il a vus, l'attendrit par la peinture des maux qu'il a soufferts, et en obtient du secours pour retourner dans ses États : il arrive, il se fait reconnaître à son fils, et prend avec lui des mesures efficaces pour se venger de leurs ennemis communs.

L'action de l'Odyssée ne dure que quarante jours [1]; mais, à la faveur du plan qu'il a choisi, Homère a trouvé le secret de décrire toutes les circonstances du retour d'Ulysse, de rappeler plusieurs détails de la guerre de Troie, et de déployer les connaissances qu'il avait lui-même acquises dans ses voyages. Il paraît avoir composé cet ouvrage dans un âge avancé; on croit le reconnaître à la multiplicité des récits, ainsi qu'au caractère paisible des personnages, et à une certaine chaleur douce, comme celle du soleil à son couchant [2].

Quoique Homère se soit proposé surtout de plaire à son siècle, il résulte clairement de l'Iliade, que les peuples sont toujours la victime de la division des chefs; et de l'Odyssée, que la prudence, jointe au courage, triomphe tôt ou tard des plus grands obstacles.

L'Iliade et l'Odyssée étaient à peine connues dans la Grèce, lorsque Lycurgue parut en Ionie [3] : le génie du poëte parla aussitôt au génie du législateur. Lycurgue découvrit des leçons de sagesse, où le commun des hommes ne voyait que des fictions agréables [4] : il copia les deux poëmes, et en enrichit sa patrie. De là ils passèrent chez tous les Grecs : on vit des acteurs connus sous le nom de Rapsodes [5], en détacher des fragments, et parcourir la Grèce, ravie de les entendre. Les uns chantaient la valeur de Diomède; les autres, les adieux d'Andromaque; d'autres, la mort de Patrocle, celle d'Hector, etc. [6].

La réputation d'Homère semblait s'accroître par la répartition des rôles; mais le tissu de ses poëmes se détruisait insensiblement; et, comme leurs parties trop séparées risquaient de ne pouvoir plus se réunir à leur tout, Solon défendit à plusieurs rapsodes, lorsqu'ils seraient rassemblés, de prendre au hasard, dans les écrits d'Homère, des faits isolés, et leur prescrivit de suivre dans leurs récits l'ordre qu'avait observé l'auteur, de manière que l'un reprendrait où l'autre aurait fini [1].

Ce règlement prévenait un danger, et en laissait subsister un autre encore plus pressant. Les poëmes d'Homère, livrés à l'enthousiasme et à l'ignorance de ceux qui les chantaient ou les interprétaient publiquement, s'altéraient tous les jours dans leur bouche : ils y faisaient des pertes considérables, et se chargeaient de vers étrangers à l'auteur. Pisistrate et Hipparque son fils [2], entreprirent de retablir le texte dans sa pureté : ils consultèrent des grammairiens habiles; ils promirent des récompenses à ceux qui rapporteraient des fragments authentiques de l'Iliade et de l'Odyssée; et après un travail long et pénible, ils exposèrent ces deux magnifiques tableaux aux yeux des Grecs, également étonnés de la beauté des plans, et de la richesse des détails. Hipparque ordonna de plus que les vers d'Homère seraient chantés à la fête des Panathénées, dans l'ordre fixé par la loi de Solon [3].

La postérité, qui ne peut mesurer la gloire des rois et des héros sur leurs actions, croit entendre de loin le bruit qu'ils ont fait dans le monde, et l'annonce avec plus d'éclat aux siècles suivants. Mais la réputation d'un auteur dont les écrits subsistent est, à chaque génération, à chaque moment, comparée avec les titres qui l'ont établie; et sa gloire doit être le résultat des jugements successifs que les âges prononcent en sa faveur. Celle d'Homère s'est d'autant plus accrue, qu'on a mieux connu ses ouvrages, et qu'on s'est trouvé plus en état de les apprécier. Les Grecs n'ont jamais été aussi instruits qu'ils le sont aujourd'hui; jamais leur admiration pour lui ne fut si profonde : son nom est dans toutes les bouches, et son portrait devant tous les yeux : plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour [4]; d'autres lui ont consacré des temples [5]; les Argiens, qui l'invoquent dans leurs cérémonies saintes, envoient tous les ans, dans l'île de Chio, offrir un sacrifice en son honneur [6]. Ses vers retentissent dans toute la Grèce, et font l'ornement de ses brillantes fêtes. C'est là que la jeunesse

[1] Mem. de l'Acad. des bell. lett. t. 2, p. 380.
[2] Longin. de subl. cap. 9.
[3] Allat. de patr. Homer. cap. 5.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 41.
[5] Schol. Pind. in nem. od. 2, v. 1.
[6] Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 14. Allat. ibid.

[1] Laert. in Solon. lib. 1, § 57.
[2] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 312. Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 594. Meurs. in Pisist. cap. 9 et 12. Allat. de patr. Hom. cap. 5.
[3] Plat. in Hipparc. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 2. not. Periz. ibid. Lycurg. in Leocr. p. 161.
[4] Aul. Gell. lib. 3, cap. 11. Strab. lib. 14, p. 645. Pausan. lib. 10, cap. 24.
[5] Strab. lib. 14, p. 646.
[6] Certam. Homer. et Hesiod.

trouve ses premières instructions [1]; qu'Eschyle [2], Sophocle [3], Archiloque, Hérodote, Démosthène [4], Platon [5], et les meilleurs auteurs, ont puisé la plus grande partie des beautés qu'ils ont semées dans leurs écrits; que le sculpteur Phidias [6] et le peintre Euphranor [7], ont appris à représenter dignement le maître des dieux.

Quel est donc cet homme qui donne des leçons de politique aux législateurs; qui apprend aux philosophes et aux historiens l'art d'écrire, aux poëtes et aux orateurs l'art d'émouvoir; qui fait germer tous les talents [8], et dont la supériorité est tellement reconnue qu'on n'est pas plus jaloux de lui que du soleil qui nous éclaire?

Je sais qu'Homère doit intéresser spécialement sa nation. Les principales maisons de la Grèce croient découvrir dans ses ouvrages les titres de leur origine; et les différents États, l'époque de leur grandeur. Souvent même son témoignage a suffi pour fixer les anciennes limites de deux peuples voisins [9]. Mais ce mérite, qui pouvait lui être commun avec quantité d'auteurs oubliés aujourd'hui, ne saurait produire l'enthousiasme qu'excitent ses poëmes; et il fallait bien d'autres ressorts pour obtenir parmi les Grecs l'empire de l'esprit.

Je ne suis qu'un Scythe; et l'harmonie des vers d'Homère, cette harmonie qui transporte les Grecs, échappe souvent à mes organes trop grossiers; mais je ne suis plus maître de mon admiration, quand je le vois s'élever et planer, pour ainsi dire, sur l'univers; lançant de toutes parts ses regards embrasés; recueillant les feux et les couleurs dont les objets étincellent à sa vue; assistant au conseil des dieux; sondant les replis du cœur humain; et, bientôt riche de ses découvertes, ivre des beautés de la nature, et ne pouvant plus supporter l'ardeur qui le dévore, la répandre avec profusion dans ses tableaux et dans ses expressions; mettre aux prises le ciel avec la terre, et les passions avec elles-mêmes; nous éblouir par ces traits de lumière, qui n'appartiennent qu'au génie; nous entraîner par ces saillies de sentiment, qui sont le vrai sublime, et toujours laisser dans notre âme une impression profonde, qui semble l'étendre et l'agrandir : car, ce qui distingue surtout Homère, c'est de tout animer [1], et de nous pénétrer sans cesse des mouvements qui l'agitent, c'est de tout subordonner à la passion principale; de la suivre dans ses fougues, dans ses écarts, dans ses inconséquences; de la porter jusqu'aux nues, et de la faire tomber, quand il le faut, par la force du sentiment et de la vertu, comme la flamme de l'Etna, que le vent repousse au fond de l'abîme : c'est d'avoir saisi de grands caractères; d'avoir différencié la puissance, la bravoure, et les autres qualités de ses personnages, non par des descriptions froides et fastidieuses, mais par des coups de pinceau rapides et vigoureux, ou par des fictions neuves et semées presque au hasard dans ses ouvrages. Je monte avec lui dans les cieux; je reconnais Vénus tout entière à cette ceinture d'où s'échappent sans cesse les feux de l'amour, les désirs impatients, les grâces séduisantes, et les charmes inexprimables du langage et des yeux [2]; je reconnais Pallas et ses fureurs, à cette égide où sont suspendues la terreur, la discorde, la violence, et la tête épouvantable de l'horrible Gorgone [3] : Jupiter et Neptune sont les plus puissants des dieux; mais il faut à Neptune un trident pour secouer la terre [4]; à Jupiter, un clin-d'œil pour ébranler l'Olympe [5]. Je descends sur la terre : Achille, Ajax et Diomède sont les plus redoutables des Grecs; mais Diomède se retire à l'aspect de l'armée troyenne [6]; Ajax ne cède qu'après l'avoir repoussée plusieurs fois [7]; Achille se montre, et elle disparaît [8].

Ces différences ne sont pas rapprochées dans les livres sacrés des Grecs : car c'est ainsi qu'on peut nommer l'Iliade et l'Odyssée. Le poëte avait posé solidement ses modèles; il en détachait au besoin les nuances qui servaient à les distinguer, et les avait présentes à l'esprit, lors même qu'il donnait à ses caractères des variations momentanées; parce qu'en effet, l'art seul prête aux caractères une constante unité, et que la nature n'en produit point qui ne se démente jamais dans les différentes circonstances de la vie.

Platon ne trouvait point assez de dignité dans la douleur d'Achille, ni dans celle de Priam, lorsque le premier se roule dans la poussière, après la mort de Patrocle; lorsque le second hasarde une démarche humiliante, pour obtenir le corps de son fils [9]. Mais,

[1] Eustath. in iliad. lib. 1, p. 145. Id. in lib 2, p. 263.
[2] Athen. lib. 8, cap. 8, p. 347.
[3] Valken. diat. in Eurip. Hippol. p. 92.
[4] Longin. de subl. cap. 13. Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 772.
[5] Panæt. ap. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 32, t. 2, p. 260.
[6] Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Æmil. t. 1, p. 270. Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n° 4.
[7] Eustath. in iliad. lib. 1, p. 113.
[8] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, cap. 16, p. 97. Id. ibid. cap. 24, p. 187. Quintil. instit. lib. 10, c.
[9] Eustath. in Homer. t. 2, p. 263.

[1] Arist. de rhetor. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 595.
[2] Hom. iliad. lib. 14, v. 215.
[3] Id. ibid. lib. 5, v. 738.
[4] Id. odyss. lib. 4, v. 506.
[5] Id. iliad. lib. 1, v. 530.
[6] Id. ibid. lib. 5, v. 605.
[7] Id. ibid. lib. 11, v. 565.
[8] Id. ibid. lib. 18, v. 228.
[9] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 388.

quelle étrange dignité que celle qui étouffe le sentiment! Pour moi, je loue Homère d'avoir, comme la nature, placé la faiblesse à côté de la force, et l'abîme à côté de l'élévation; je le loue encore plus de m'avoir montré le meilleur des pères dans le plus puissant des rois, et le plus tendre des amis dans le plus fougueux des héros.

J'ai vu blâmer les discours outrageants que le poëte fait tenir à ses héros, soit dans leurs assemblées, soit au milieu des combats; alors j'ai jeté les yeux sur les enfants qui tiennent de plus près à la nature que nous, sur le peuple qui est toujours enfant, sur les sauvages qui sont toujours peuple; et j'ai observé que chez eux tous, avant que de s'exprimer par des effets, la colère s'annonce par l'ostentation, par l'insolence et l'outrage.

J'ai vu reprocher à Homère d'avoir peint dans leur simplicité, les mœurs des temps qui l'avaient précédé; j'ai ri de la critique, et j'ai gardé le silence.

Mais quand on lui fait un crime d'avoir dégradé les dieux, je me contente de rapporter la réponse que me fit un jour un Athénien éclairé. Homère, me disait-il, suivant le système poétique de son temps [1], avait prêté nos faiblesses aux dieux. Aristophane les a depuis jouées sur notre théâtre [2], et nos pères ont applaudi à cette licence : les plus anciens théologiens ont dit que les hommes et les dieux avaient une commune origine [3]; et Pindare, presque de nos jours, a tenu le même langage [4]. On n'a donc jamais pensé que ces dieux pussent remplir l'idée que nous avons de la Divinité; et en effet, la vraie philosophie admet au-dessus d'eux un Être suprême, qui leur a confié sa puissance. Les gens instruits l'adorent en secret; les autres adressent leurs vœux, et quelquefois leurs plaintes à ceux qui le représentent; et la plupart des poëtes sont comme les sujets du roi de Perse, qui se prosternent devant le souverain, et se déchaînent contre ses ministres.

Que ceux qui peuvent résister aux beautés d'Homère s'appesantissent sur ses défauts. Car, pourquoi le dissimuler? il se repose souvent, et quelquefois il sommeille; mais son repos est comme celui de l'aigle, qui après avoir parcouru dans les airs ses vastes domaines, tombe, accablé de fatigue, sur une haute montagne; et son sommeil ressemble à celui de Jupiter, qui, suivant Homère lui-même, se réveille en lançant le tonnerre [5].

[1] Arist. de poet. cap. 25, t. 2, p. 673.
[2] Aristoph. in nub. v. 617; in Plut. v. 1120; in ran. etc.
[3] Hesiod. theogon. v. 126, etc. Aristoph. in av. v. 700.
[4] Pind. in nem. od. 6, v. 1, Schol. ibid.
[5] Hom. iliad. lib. 15, v. 377.

Quand on voudra juger Homère, non par discussion, mais par sentiment; non sur des règles souvent arbitraires, mais d'après les lois immuables de la nature, on se convaincra, sans doute, qu'il mérite le rang que les Grecs lui ont assigné, et qu'il fut le principal ornement des siècles dont je viens d'abréger l'histoire.

## SECONDE PARTIE.

Ce n'est qu'environ cent cinquante ans après la première olympiade que commence, à proprement parler, l'histoire des Athéniens. Aussi ne renferme-t-elle que trois cents ans, si on la conduit jusqu'à nos jours; qu'environ deux cents ans si on la termine à la prise d'Athènes. On y voit, en des intervalles assez marqués, les commencements, les progrès et la décadence de leur empire. Qu'il me soit permis de désigner ces intervalles par des caractères particuliers. Je nommerai le premier le siècle de Solon, ou des lois : le second, le siècle de Thémistocle et d'Aristide; c'est celui de la gloire : le troisième, celui Périclès; c'est celui du luxe et des arts.

### SECTION PREMIÈRE.

#### SIÈCLE DE SOLON (1).

La forme de gouvernement établie par Thésée avait éprouvé des altérations sensibles : le peuple avait encore le droit de s'assembler; mais le pouvoir souverain était entre les mains des riches [1] : la république était dirigée par neuf archontes ou magistrats annuels [2], qui ne jouissaient pas assez longtemps de l'autorité pour en abuser, qui n'en avaient pas assez pour maintenir la tranquillité de l'État.

Les habitants de l'Attique se trouvaient partagés en trois factions, qui avaient chacune à leur tête une des plus anciennes familles d'Athènes : toutes trois, divisées d'intérêt par la diversité de leur caractère et de leur position, ne pouvaient s'accorder sur le choix d'un gouvernement. Les plus pauvres et les plus indépendants, relégués sur les montagnes voisines, tenaient pour la démocratie; les plus riches, distribués dans la plaine, pour l'oligarchie; ceux des côtes, appliqués à la marine et au commerce, pour un gouvernement mixte, qui

(1) Depuis l'an 630, jusqu'à l'an 490 avant J. C.
[1] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 126.

assurât leurs possessions, sans nuire à la liberté publique [1].

A cette cause de divisions, se joignait dans chaque parti la haine invétérée des pauvres contre les riches : les citoyens obscurs, accablés de dettes, n'avaient d'autre ressource que de vendre leur liberté ou celle de leurs enfants à des créanciers impitoyables; et la plupart abandonnaient une terre qui n'offrait aux uns que des travaux infructueux, aux autres, qu'un éternel esclavage, et le sacrifice des sentiments de la nature [2].

Un très-petit nombre de lois, presque aussi anciennes que l'empire, et connues, pour la plupart, sous le nom de lois royales [3], ne suffisaient pas, depuis que les connaissances ayant augmenté, de nouvelles sources d'industrie, de besoins et de vices, s'étaient répandues dans la société. La licence restait sans punition, ou ne recevait que des peines arbitraires : la vie et la fortune des particuliers étaient confiées à des magistrats, qui n'ayant aucune règle fixe, n'étaient que trop disposés à écouter leurs préventions ou leurs intérêts.

Dans cette confusion, qui menaçait l'État d'une ruine prochaine, Dracon fut choisi pour embrasser la législation dans son ensemble, et l'étendre jusqu'aux plus petits détails. Les particularités de sa vie privée nous sont peu connues; mais il a laissé la réputation d'un homme de bien, plein de lumières, et sincèrement attaché à sa patrie [4]. D'autres traits pourraient embellir son éloge, et ne sont pas nécessaires à sa mémoire. Ainsi que les législateurs qui l'ont précédé et suivi, il fit un code de lois et de morale; il prit le citoyen au moment de sa naissance, prescrivit la manière dont on devait le nourrir et l'élever [5]; le suivit dans les différentes époques de la vie; et liant ces vues particulières à l'objet principal, il se flatta de pouvoir former des hommes libres et des citoyens vertueux : mais il ne fit que des mécontents; et ses règlements excitèrent tant de murmures, qu'il fut obligé de se retirer dans l'île d'Égine, où il mourut bientôt après.

Il avait mis dans ses lois l'empreinte de son caractère : elles sont aussi sévères [6] que ses mœurs l'avaient toujours été. La mort est le châtiment dont il punit l'oisiveté, et le seul qu'il destine aux crimes les plus légers, ainsi qu'aux forfaits les plus atroces : il disait qu'il n'en connaissait pas de plus doux pour les premiers; qu'il n'en connaissait pas d'autres pour les seconds [1]. Il semble que son âme forte et vertueuse à l'excès, n'était capable d'aucune indulgence pour des vices dont elle était révoltée, ni pour des faiblesses dont elle triomphait sans peine. Peut-être aussi pensa-t-il que dans la carrière du crime, les premiers pas conduisent infailliblement aux plus grands précipices.

Comme il n'avait pas touché à la forme du gouvernement [2], les divisions intestines augmentèrent de jour en jour. Un des principaux citoyens, nommé Cylon, forma le projet de s'emparer de l'autorité : on l'assiégea dans la citadelle; il s'y défendit longtemps; et se voyant à la fin sans vivres et sans espérance de secours, il évita, par la fuite, le supplice qu'on lui destinait. Ceux qui l'avaient suivi se réfugièrent dans le temple de Minerve : on les tira de cet asile en leur promettant la vie, et on les massacra aussitôt (1). Quelques-uns même de ces infortunés furent égorgés sur les autels des redoutables Euménides [3].

Des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts. On détestait la perfidie des vainqueurs; on frémissait de leur impiété : toute la ville était dans l'attente des maux que méditait la vengeance céleste. Au milieu de la consternation générale, on apprit que la ville de Nisée et l'île de Salamine étaient tombées sous les armes des Mégariens.

A cette triste nouvelle succéda bientôt une maladie épidémique. Les imaginations, déjà ébranlées, étaient soudainement saisies de terreurs paniques, et livrées à l'illusion de mille spectres effrayants. Les devins, les oracles consultés, déclarèrent que la ville, souillée par la profanation des lieux saints, devait être purifiée par les cérémonies de l'expiation.

On fit venir de Crète [4] Épiménide, regardé de son temps comme un homme qui avait un commerce avec les dieux, et qui lisait dans l'avenir; de notre temps, comme un homme éclairé, fanatique, capable de séduire par ses talents, d'en imposer par la sévérité de ses mœurs; habile surtout à expliquer les songes et les présages les plus obscurs [5]; à prévoir les événements futurs dans les causes qui devaient les produire [6]. Les Crétois ont dit que, jeune encore, il fut saisi dans une caverne d'un sommeil profond, qui dura quarante ans, suivant

[1] Herodot. lib. 1, cap. 59. Plut. in Solon. p. 85.
[2] Plut. in Solon. p. 85.
[3] Xenoph. œcon. p. 856. Meurs. in Them. Attic. cap. 36.
[4] Aul. Gell. lib. 11, cap. 18. Suid. in Δρακ.
[5] Æchin. in Timarc. p. 261.
[6] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337. Id. de rhetor. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 579.

[1] Plut. in Solon. p. 87.
[2] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337.
(1) L'an 612 avant J. C.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 126. Plut. in Solon. p. 84.
[4] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.
[5] Arist. de rhetor. lib. 3, cap. 17, t. 2, p. 664.
[6] Plut. in Solon. p. 84. Laert. in Epim. lib.

les uns [1], beaucoup plus suivant d'autres [2] : ils ajoutent qu'à son réveil, étonné des changements qui s'offraient à lui, rejeté de la maison paternelle comme un imposteur, ce ne fut qu'après les indices les plus frappants qu'il parvint à se faire reconnaître. Il résulte seulement de ce récit, qu'Épiménide passa les premières années de sa jeunesse dans des lieux solitaires, livré à l'étude de la nature, formant son imagination à l'enthousiasme [3], par les jeûnes, le silence et la méditation, et n'ayant d'autre ambition que de connaître les volontés des dieux, pour dominer sur celles des hommes. Le succès surpassa son attente : il parvint à une telle réputation de sagesse et de sainteté, que dans les calamités publiques [4] les peuples mendiaient auprès de lui le bonheur d'être purifiés, suivant les rites que ses mains, disait-on, rendaient plus agréables à la Divinité.

Athènes le reçut avec les transports de l'espérance et de la crainte (1) : il ordonna de construire de nouveaux temples et de nouveaux autels; d'immoler des victimes qu'il avait choisies; d'accompagner ces sacrifices de certains cantiques [5]. Comme en parlant il paraissait agité d'une fureur divine [6], tout était entraîné par son éloquence impétueuse : il profita de son ascendant pour faire des changements dans les cérémonies religieuses; et l'on peut, à cet égard, le regarder comme un des législateurs d'Athènes : il rendit ces cérémonies moins dispendieuses [7]; il abolit l'usage barbare où les femmes étaient de se meurtrir le visage, en accompagnant les morts au tombeau; et par une foule de règlements utiles, il tâcha de ramener les Athéniens à des principes d'union et d'équité.

La confiance qu'il avait inspirée, et le temps qu'il fallut pour exécuter ses ordres, calmèrent insensiblement les esprits : les fantômes disparurent; Épiménide partit, couvert de gloire, honoré des regrets d'un peuple entier; il refusa des présents considérables, et ne demanda pour lui qu'un rameau de l'olivier consacré à Minerve; et pour Cnosse, sa patrie, que l'amitié des Athéniens [8].

Peu de temps après son départ, les factions se réveillèrent avec une nouvelle fureur; et leurs excès furent portés si loin, qu'on se vit bientôt réduit à cette extrémité où il ne reste d'autre alternative à un État, que de périr ou de s'abandonner au génie d'un seul homme.

Solon fut, d'une voix unanime, élevé à la dignité de premier magistrat, de législateur et d'arbitre souverain (1). On le pressa de monter sur le trône; mais comme il ne vit pas s'il lui serait aisé d en descendre, il résista aux reproches de ses amis, et aux instances des chefs des factions, et de la plus saine partie des citoyens [1].

Solon descendait des anciens rois d'Athènes [2]; il s'appliqua dès sa jeunesse au commerce, soit pour réparer le tort que les libéralités de son père avaient fait à la fortune de sa maison, soit pour s'instruire des mœurs et des lois des nations. Après avoir acquis dans cette profession assez de bien pour se mettre à l'abri du besoin, ainsi que des offres généreuses de ses amis, il ne voyagea plus que pour augmenter ses connaissances [3].

Le dépôt des lumières était alors entre les mains de quelques hommes vertueux, connus sous le nom de sages, et distribués en différents cantons de la Grèce. Leur unique étude avait pour objet l'homme, ce qu'il est, ce qu'il doit être, comment il faut l'instruire et le gouverner. Ils recueillaient le petit nombre des vérités de la morale et de la politique, et les renfermaient dans des maximes assez claires, pour être saisies au premier aspect, assez précises pour être ou pour paraître profondes. Chacun d'eux en choisissait une de préférence, qui était comme sa devise et la règle de sa conduite. « Rien de trop, disait l'un : « Connaissez-vous vous-même, » disait un autre [4]. Cette précision, que les Spartiates ont conservée dans leur style, se trouvait dans les réponses que faisaient autrefois les sages aux questions fréquentes des rois et des particuliers. Liés d'une amitié qui ne fut jamais altérée par leur célébrité, ils se réunissaient quelquefois dans un même lieu, pour se communiquer leurs lumières, et s'occuper des intérêts de l'humanité [5].

Dans ces assemblées augustes paraissaient Thalès de Milet, qui, dans ce temps-là, jetait les fondements d'une philosophie plus générale, et peut-être moins utile; Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, Cléobule de Lindus, Myson de Chen, Chilon de Lacédémone, et Solon d'Athènes, le plus illus-

[1] Pausan. lib. I, cap. 14, p. 35.
[2] Plut. t. 2, p. 784. Laert. in Epim. lib. 1, § 109.
[3] Id. in Solon. p. 84. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 18, t. 3, p. 16.
[4] Pausan. lib. I, cap. 14, p. 35.
(1) Vers l'an 597 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.
[5] Strab. lib. 10, p. 479.
[6] Cicer. ibid.
[7] Plut. in Solon. t. 1, p. 84
[8] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. Plut. ibid. Diog. Laert. lib. 1, § 3.

(1) Vers l'an 594 avant J. C.
[1] Plut. in Solon. p. 85.
[2] Id. ibid. p. 78.
[3] Id. ibid. p. 79.
[4] Plat. in Protag. t. 1, p. 343.
[5] Plut. in Solon. p. 80. Diog. Laert. in Thal. lib. 1, § 40.

tre de tous [1]. Les liens du sang et le souvenir des lieux qui m'ont vu naître ne me permettent pas d'oublier Anacharsis, que le bruit de leur réputation attira du fond de la Scythie, et que la Grèce, quoique jalouse du mérite des étrangers, place quelquefois au nombre des sages dont elle s'honore [2].

Aux connaissances que Solon puisa dans leur commerce il joignait des talents distingués; il avait reçu en naissant celui de la poésie, et le cultiva jusqu'à son extrême vieillesse, mais toujours sans effort et sans prétention. Ses premiers essais ne furent que des ouvrages d'agrément. On trouve dans ses autres écrits des hymnes en l'honneur des dieux, différents traits propres à justifier sa législation, des avis ou des reproches adressés aux Athéniens [3]; presque partout une morale pure, et des beautés qui décèlent le génie. Dans les derniers temps de sa vie, instruit des traditions des Égyptiens, il avait entrepris de décrire dans un poëme les révolutions arrivées sur notre globe, et les guerres des Athéniens contre les habitants de l'île Atlantique, située au delà des colonnes d'Hercule, et depuis engloutie dans les flots [4]. Si, libre de tout autre soin, il eût, dans un âge moins avancé, traité ce sujet si propre à donner l'essor à son imagination, il eût peut-être partagé la gloire d'Homère et d'Hésiode [5].

On peut lui reprocher de n'avoir pas été assez ennemi des richesses, quoiqu'il ne fût pas jaloux d'en acquérir; d'avoir quelquefois hasardé, sur la volupté, des maximes peu dignes d'un philosophe [6], et de n'avoir pas montré dans sa conduite cette austérité de mœurs, si digne d'un homme qui réforme une nation. Il semble que son caractère doux et facile ne le destinait qu'à mener une vie paisible dans le sein des arts et des plaisirs honnêtes.

Il faut avouer, néanmoins, qu'en certaines occasions il ne manqua ni de vigueur, ni de constance. Ce fut lui qui engagea les Athéniens à reprendre l'île de Salamine, malgré la défense rigoureuse qu'ils avaient faite à leurs orateurs d'en proposer la conquête [7] : et ce qui parut surtout caractériser un courage supérieur, ce fut le premier acte d'autorité qu'il exerça lorsqu'il fut à la tête de la république.

Les pauvres, résolus de tout entreprendre pour sortir de l'oppression, demandaient à grands cris un nouveau partage des terres, précédé de l'abolition des dettes. Les riches s'opposaient avec la même chaleur à des prétentions qui les auraient confondus avec la multitude, et qui, suivant eux, ne pouvaient manquer de bouleverser l'État. Dans cette extrémité, Solon abolit les dettes des particuliers, annula tous les actes qui engageaient la liberté du citoyen, et refusa la répartition des terres [1]. Les riches et les pauvres crurent avoir tout perdu, parce qu'ils n'avaient pas tout obtenu : mais quand les premiers se virent paisibles possesseurs des biens qu'ils avaient reçus de leurs pères, ou qu'ils avaient acquis eux-mêmes; quand les seconds, délivrés pour toujours de la crainte de l'esclavage, virent leurs faibles héritages affranchis de toute servitude; enfin, quand on vit l'industrie renaître, la confiance se rétablir, et revenir tant de citoyens malheureux, que la dureté de leurs créanciers avaient éloignés de leur patrie; alors les murmures furent remplacés par des sentiments de reconnaissance; et le peuple, frappé de la sagesse de son législateur, ajouta de nouveaux pouvoirs à ceux dont il l'avait déjà revêtu.

Solon en profita pour revoir les lois de Dracon, dont les Athéniens demandaient l'abolition. Celles qui regardent l'homicide furent conservées en entier [2]. On les suit encore dans les tribunaux, où le nom de Dracon n'est prononcé qu'avec la vénération que l'on doit aux bienfaiteurs des hommes [3].

Enhardi par le succès, Solon acheva l'ouvrage de sa législation : il y règle d'abord la forme du gouvernement; il expose ensuite les lois qui doivent assurer la tranquillité du citoyen. Dans la première partie, il eut pour principe d'établir la seule égalité, qui, dans une république, doit subsister entre les divers ordres de l'État [4]; dans la seconde, il fut dirigé par cet autre principe, que le meilleur gouvernement est celui où se trouve une sage distribution des peines et des récompenses [5].

Solon, préférant le gouvernement populaire à tout autre, s'occupa d'abord de trois objets essentiels : de l'assemblée de la nation, du choix des magistrats et des tribunaux de justice.

Il fut réglé que la puissance suprême résiderait dans des assemblées où tous les citoyens auraient droit d'assister [6], et qu'on y statuerait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, sur tous les grands intérêts de l'État [7].

Mais que deviendront ces intérêts, entre les mains

[1] Plat. in Protag. t. 1, p. 343. Plut. in Solon. p. 80.
[2] Hermip. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 41.
[3] Plut. in Solon. p. 80. Diog. Laert. in Solon. § 47.
[4] Plat. in Crit. t. 3, p. 113.
[5] Ib. in Tim. t. 3, p. 21.
[6] Plut. in Solon. p. 79.
[7] Ib. ibid. p. 82.

[1] Plut. in Solon. p. 87.
[2] Ib. ibid.
[3] Demosth. in Timocr. p. 805. Æschin. in Timarc. p. 261.
[4] Solon. ap. Plut. ibid. p. 88.
[5] Cicer. epist. 15 ad Brutum. t. 9, p. 115.
[6] Plut. in Solon. p. 88.
[7] Arist. de rhet. ad Alex. cap. 3, t. 2, p. 612

d'une multitude légère, ignorante, qui oublie ce qu'elle doit vouloir, pendant qu'on délibère; et ce qu'elle a voulu, après qu'on a délibéré [1]? Pour la diriger dans ses jugements, Solon établit un sénat composé de quatre cents personnes, tirées des quatre tribus qui comprenaient alors tous les citoyens de l'Attique [2]. Ces quatre cents personnes furent comme les députés et les représentants de la nation. Il fut statué qu'on leur proposerait d'abord les affaires sur lesquelles le peuple aurait à prononcer; et qu'après les avoir examinées et discutées à loisir, ils les rapporteraient eux-mêmes à l'assemblée générale; et de là cette loi fondamentale : Toute décision du peuple sera précédée par un décret du sénat [3].

Puisque tous les citoyens ont le droit d'assister à l'assemblée, ils doivent avoir celui de donner leurs suffrages. Mais il serait à craindre, qu'après le rapport du sénat, des gens sans expérience ne s'emparassent tout à coup de la tribune, et n'entraînassent la multitude. Il fallait donc préparer les premières impressions qu'elles recevraient : il fut réglé que les premiers opinants seraient âgés de plus de cinquante ans [4].

Dans certaines républiques, il s'élevait des hommes qui se dévouaient au ministère de la parole; et l'expérience avait appris que leurs voix avaient souvent plus de pouvoir dans les assemblées publiques, que celle des lois [5]. Il était nécessaire de se mettre à couvert de leur éloquence. L'on crut que leur probité suffirait pour répondre de l'usage de leurs talents; il fut ordonné que nul orateur ne pourrait se mêler des affaires publiques, sans avoir subi un examen qui roulerait sur sa conduite; et l'on permit à tout citoyen de poursuivre en justice l'orateur qui aurait trouvé le secret de dérober l'irrégularité de ses mœurs à la sévérité de cet examen [6].

Après avoir pourvu à la manière dont la puissance suprême doit annoncer ses volontés, il fallait choisir les magistrats destinés à les exécuter. En qui réside le pouvoir de conférer les magistratures? A quelles personnes, comment, pour combien de temps, avec quelles restrictions doit-on les conférer? Sur tous ces points, les règlements de Solon paraissent conformes à l'esprit d'une sage démocratie.

Les magistratures, dans ce gouvernement, ont des fonctions si importantes, qu'elles ne peuvent émaner que du souverain. Si la multitude n'avait,

[1] Demosth. de fals. leg. p. 314.
[2] Plut. in Solon. p. 88.
[3] Demosth. in Leptin. p. 541. Id. in Androt. p. 699. Liban. in Androt. p. 696. Plut. ibid. Harpocr. in προβουλ.
[4] Æschin. in Timarc. p. 264.
[5] Plut. in conv. 3. t. 2, p. 154.
[6] Æschin. ibid. Harpocr. et Suid in Ρητορ. Γραφ.

autant qu'il est en elle, le droit d'en disposer, et de veiller à la manière dont elles sont exercées, elle serait esclave, et deviendrait par conséquent ennemie de l'État [1]. Ce fut à l'assemblée générale que Solon laissa le pouvoir de choisir les magistrats, et celui de se faire rendre compte de leur administration [2].

Dans la plupart des démocraties de la Grèce, tous les citoyens, même les plus pauvres, peuvent aspirer aux magistratures [3]. Solon jugea plus convenable de laisser ce dépôt entre les mains des riches, qui en avaient joui jusqu'alors [4] : il distribua les citoyens de l'Attique en quatre classes. On était inscrit dans la première, dans la seconde, dans la troisième, suivant qu'on percevait de son héritage cinq cents, trois cents, deux cents mesures de blé ou d'huile. Les autres citoyens, la plupart pauvres et ignorants, furent compris dans la quatrième, et éloignés des emplois [5]. S'ils avaient eu l'espérance d'y parvenir, ils les auraient moins respectés; s'ils y étaient parvenus en effet, qu'aurait-on pu en attendre [6]?

Il est essentiel à la démocratie que les magistratures ne soient accordées que pour un temps, et que celles du moins qui ne demandent pas un certain degré de lumières, soient données par la voie du sort [7]. Solon ordonna qu'on les conférerait tous les ans; que les principales seraient électives, comme elles l'avaient toujours été [8]; et que les autres seraient tirées au sort [9].

Enfin, les neuf principaux magistrats, présidant en qualité d'archontes, à des tribunaux où se portaient les causes des particuliers, il était à craindre que leur pouvoir ne leur donnât trop d'influence sur la multitude. Solon voulut qu'on pût appeler de leur sentence, au jugement des cours supérieures [10].

Il restait à remplir ces cours de justice. Nous avons vu que la dernière et la plus nombreuse classe des citoyens, ne pouvait participer aux magistratures. Une telle exclusion, toujours avilissante dans un État populaire, eût été infiniment dangereuse [11], si les citoyens qui l'éprouvaient n'avaient pas reçu quelque dédommagement, et s'ils avaient vu la discussion de leurs intérêts et de leurs droits entre les mains des gens riches. Solon ordonna que tous, sans distinction, se présenteraient

[1] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.
[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350; lib. 6, cap. 4, p. 416.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 391; lib. 6. cap. 2, p. 414.
[4] Ib. ibid. lib. 2, cap 12, p. 336.
[5] Plut. in Solon. p. 88.
[6] Arist. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350.
[7] Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414.
[8] Id. ibid. lib. 2, cap. 12.
[9] Æschin. in Tim. p. 63.
[10] Plut. in Solon. p. 88.
[11] Arist. de rep. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 350.

pour remplir les places des juges, et que le sort déciderait entre eux [1].

Ces règlements, nécessaires pour établir une sorte d'équilibre entre les différentes classes de citoyens, il fallait, pour les rendre durables, en confier la conservation à un corps dont les places fussent à vie, qui n'eût aucune part à l'administration, et qui pût imprimer dans les esprits une haute opinion de sa sagesse. Athènes avait, dans l'Aréopage, un tribunal qui s'attirait la confiance et l'amour des peuples par ses lumières et par son intégrité [2]. Solon l'ayant chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs, l'établit comme une puissance supérieure, qui devait ramener sans cesse le peuple aux principes de la constitution, et les particuliers aux règles de la bienséance et du devoir. Pour lui concilier plus de respect et l'instruire à fond des intérêts de la république, il voulut que les archontes, en sortant de place, fussent, après un sévère examen, inscrits au nombre des sénateurs.

Ainsi le sénat de l'Aréopage, et celui des quatre-cents, devenaient deux contre-poids assez puisssants pour garantir la république des orages qui menacent les États [3]; le premier, en réprimant par sa censure générale les entreprises des riches; le second, en arrêtant par ses décrets et par sa présence les excès de la multitude.

De nouvelles lois vinrent à l'appui de ces dispositions. La constitution pouvait être attaquée ou par les factions générales, qui depuis si longtemps agitaient les différents ordres de l'État, ou par l'ambition et les intrigues de quelques particuliers.

Pour prévenir ces dangers, Solon décerna des peines contre les citoyens qui, dans un temps de troubles, ne se déclareraient pas ouvertement pour un des partis [4]. Son objet, dans ce règlement admirable, était de tirer les gens de bien d'une inaction funeste; de les jeter au milieu des factieux, et de sauver la république par le courage et l'ascendant de la vertu.

Une seconde loi condamne à la mort le citoyen convaincu d'avoir voulu s'emparer de l'autorité souveraine [5].

Enfin, dans les cas où un autre gouvernement s'élèverait sur les ruines du gouvernement populaire, il ne voit qu'un moyen pour réveiller la nation; c'est d'obliger les magistrats à se démettre de leurs emplois; et de là ce décret foudroyant: Il sera

[1] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, p. 336. Demosth. in Aristog. p. 832.
[2] Meurs. Areop. cap. 4.
[3] Plut. in Solon. t. 1, p. 88.
[4] Id. ibid p. 89. Aul. Gell. lib. 2, cap. 12.
[5] Plut. ibid. p. 110.

permis à chaque citoyen d'arracher la vie, non-seulement à un tyran et à ses complices, mais encore au magistrat qui continuera ses fonctions après la destruction de la démocratie [1].

Telle est en abrégé la république de Solon. Je vais parcourir ses lois civiles et criminelles avec la même rapidité.

J'ai déjà dit que celles de Dracon sur l'homicide furent conservées sans le moindre changement. Solon abolit les autres, ou plutôt se contenta d'en adoucir la rigueur [2], de les refondre avec les siennes, et de les assortir au caractère des Athéniens. Dans toutes il s'est proposé le bien général de la république, plutôt que celui des particuliers [3]. Ainsi suivant ses principes, conformes à ceux des philosophes les plus éclairés, le citoyen doit être considéré, dans sa personne comme faisant partie de l'État [4]; dans la plupart des obligations qu'il contracte, comme appartenant à une famille qui appartient elle-même à l'État [5]; dans sa conduite, comme membre d'une société dont les mœurs constituent la force de l'État.

Sous le premier de ces aspects, un citoyen peut demander une réparation authentique de l'outrage qu'il a reçu dans sa personne : mais s'il est extrêmement pauvre, comment pourra-t-il déposer la somme qu'on exige d'avance de l'accusateur? Il en est dispensé par les lois [6]. Mais s'il est né dans une condition obscure, qui le garantira des attentats d'un homme riche et puissant? Tous les partisans de la démocratie, tous ceux que la probité, l'intérêt, la jalousie et la vengeance, rendent ennemis de l'agresseur; tous sont autorisés par cette loi excellente : Si quelqu'un insulte un enfant, une femme, un homme libre ou esclave, qu'il soit permis à tout Athénien de l'attaquer en justice [7]. De cette manière, l'accusation deviendra publique, et l'offense faite au moindre citoyen sera punie comme un crime contre l'État; et cela est fondé sur ce principe : La force est le partage de quelques-uns, et la loi le soutien de tous [8]. Cela est encore fondé sur cette maxime de Solon : Il n'y aurait point d'injustices dans une ville, si tous les citoyens en étaient aussi révoltés que ceux qui les éprouvent [9].

La liberté du citoyen est si précieuse, que les

[1] Andoc. de myster. p. 13.
[2] Lys. ap. Diog. Laert. in Solon. § 55.
[3] Demosth. in Androt. p. 703.
[4] Arist. de rep. lib. 8, cap. 1, p. 450.
[5] Plat. de leg. lib. 11, p. 923.
[6] Isocr. in Loch. t. 2, p. 547.
[7] Demosth. in Mid. p. 610. Isocr. in Loch. p. 548. Plut. in Sol. p. 88
[8] Demosth. ibid.
[9] Plut. in Sol. p. 88. Stob. serm. 41, p. 247 et 268.

lois seules peuvent en suspendre l'exercice; que lui-même ne peut l'engager ni pour dettes, ni sous quelque prétexte que ce soit [1], et qu'il n'a pas le droit de disposer de celle de ses fils. Le législateur lui permet de vendre sa fille ou sa sœur, mais seulement dans le cas où, chargé de leur conduite [2], il aurait été témoin de leur déshonneur *.

Lorsqu'un Athénien attente à ses jours, il est coupable envers l'État, qu'il prive d'un citoyen [3]. On enterre séparément sa main [4]; et cette circonstance est une flétrissure : mais s'il attente à la vie de son père, quel sera le châtiment prescrit par les lois? Elles gardent le silence sur ce forfait. Pour en inspirer plus d'horreur, Solon a supposé qu'il n'était pas dans l'ordre des choses possibles [5].

Un citoyen n'aurait qu'une liberté imparfaite, si son honneur pouvait être impunément attaqué. De là les peines prononcées contre les calomniateurs, et la permission de les poursuivre en justice [6]; de là encore la défense de flétrir la mémoire d'un homme qui n'est plus [7]. Outre qu'il est d'une sage politique de ne pas éterniser les haines entre les familles, il n'est pas juste qu'on soit exposé après sa mort à des insultes qu'on aurait repoussées pendant sa vie.

Un citoyen n'est pas le maître de son honneur, puisqu'il ne l'est pas de sa vie. De là ces lois qui, dans diverses circonstances, privent celui qui se déshonore des priviléges qui appartiennent au citoyen.

Dans les autres pays, les citoyens des dernières classes sont tellement effrayés de l'obscurité de leur état, du crédit de leurs adversaires, de la longueur des procédures, et des dangers qu'elles entraînent, qu'il leur est souvent plus avantageux de supporter l'oppression, que de chercher à s'en garantir. Les lois de Solon offrent plusieurs moyens de se défendre contre la violence ou l'injustice. S'agit-il, par exemple, d'un vol [8]? vous pouvez vous-même traîner le coupable devant les onze magistrats préposés à la garde des prisons. Ils le mettront aux fers, et le traduiront ensuite au tribunal, qui vous condamnera à une amende, si le crime n'est pas prouvé. N'êtes-vous pas assez fort pour saisir le coupable? adressez-vous aux archontes, qui le feront traîner en prison par leurs licteurs. Voulez-vous une autre voie? accusez-le publiquement. Craignez-vous de succomber dans cette accusation, et de payer l'amende de mille drachmes? dénoncez-le au tribunal des arbitres; la cause deviendra civile, et vous n'aurez rien à risquer. C'est ainsi que Solon a multiplié les forces de chaque particulier, et qu'il n'est presque point de vexations dont il ne soit facile de triompher.

[1] Plut. in Sol. p. 86.
[2] Id. ibid. p. 91.
* Voyez la note III, à la fin du volume.
[3] Arist. de mor. lib 5, cap. 15, t. 2, p. 73
[4] Æschin. in Ctesiph. p. 467. Pet. in leg. Att. p. 522.
[5] Cicer. in Rosc. cap. 25, t. 4, p. 72 Laert. in Solon § 59.
[6] Pet. in leg. Attic. p. 535
[7] Plut. in Sol. p. 89.
[8] Demosth. in Androt. p. 703.

La plupart des crimes qui attaquent la sûreté du citoyen, peuvent être poursuivis par une accusation privée ou publique. Dans le premier cas, l'offensé ne se regarde que comme un simple particulier, et ne demande qu'une réparation proportionnée aux délits particuliers; dans le second, il se présente en qualité de citoyen, et le crime devient plus grave. Solon a facilité les accusations publiques, parce qu'elles sont plus nécessaires dans une démocratie que partout ailleurs [1]. Sans ce frein redoutable, la liberté générale serait sans cesse menacée par la liberté de chaque particulier.

Voyons à présent quels sont les devoirs du citoyen dans la plupart des obligations qu'il contracte.

Dans une république sagement réglée, il ne faut pas que le nombre des habitants soit trop grand ni trop petit [2]. L'expérience a fait voir que le nombre des hommes en état de porter les armes, ne doit être ici ni fort au-dessus, ni fort au-dessous de vingt mille [3].

Pour conserver la proportion requise, Solon, entre autres moyens, ne permet de naturaliser les étrangers que sous des conditions difficiles à remplir [4] : pour éviter, d'un autre côté, l'extinction des familles, il veut que leurs chefs, après leur mort, soient représentés par des enfants légitimes ou adoptifs; et dans le cas où un particulier meurt sans postérité, il ordonne qu'on substitue juridiquement au citoyen décédé un de ses héritiers naturels, qui prendra son nom, et perpétuera sa famille [5].

Le magistrat chargé d'empêcher que les maisons ne restent désertes, c'est-à-dire sans chefs, doit étendre ses soins et la protection des lois sur les orphelins, sur les femmes qui déclarent leur grossesse, après la mort de leur époux; sur les filles qui, n'ayant point de frères, sont en droit de recueillir la succession de leurs pères [6].

Un citoyen adopte-t-il un enfant, ce dernier pourra quelque jour retourner dans la maison de ses

[1] Machiavel. discors. sopra la prima decad. di Liv. lib. 1, cap. 7 et 8.
[2] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 423. Arist. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430.
[3] Ib. in Crit. t. 3, p. 112. Demosth. in Aristog. p. 836. Plut. in Pericl. t. 1, p. 172. Philoch. ap. schol. Pind. olymp. 9, v. 67. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716.
[4] Plut. in Sol. p. 91.
[5] Demosth. in Leoch. p. 1047.
[6] Ib. in Macart. p. 1040.

pères; mais il doit laisser dans celle qui l'avait adopté un fils qui remplisse les vues de la première adoption; et ce fils, à son tour, pourra quitter cette maison, après y avoir laissé un fils naturel ou adoptif, qui le remplace [1].

Ces précautions ne suffisaient pas. Le fil des générations peut s'interrompre par des divisions et des haines survenues entre les deux époux. Le divorce sera permis, mais à des conditions qui en restreindront l'usage [2]. Si c'est l'époux qui demande la séparation, il s'expose à rendre la dot à sa femme, ou du moins à lui payer une pension alimentaire fixée par la loi [3] : si c'est la femme, il faut qu'elle comparaisse elle-même devant les juges, et qu'elle leur présente sa requête [4].

Il est essentiel dans la démocratie, non-seulement que les familles soient conservées, mais que les biens ne soient pas entre les mains d'un petit nombre de particuliers [5]. Quand ils sont répartis dans une certaine proportion, le peuple, possesseur de quelques légères portions de terrain, en est plus occupé que des dissensions de la place publique. De là les défenses faites par quelques législateurs de vendre ses possessions, hors le cas d'une extrême nécessité [6], ou de les engager pour se procurer des ressources contre le besoin [7]. La violation de ce principe a suffi quelquefois pour détruire la constitution [8].

Solon ne s'en est point écarté : il prescrit des bornes aux acquisitions qu'un particulier peut faire [9]; il enlève une partie de ses droits au citoyen qui a follement consumé l'héritage de ses pères [10].

Un Athénien qui a des enfants, ne peut disposer de ses biens qu'en leur faveur; s'il n'en a point, et qu'il meure sans testament, la succession va de droit à ceux à qui le sang l'unissait de plus près [11]; s'il laisse une fille unique héritière de son bien, c'est au plus proche parent de l'épouser [12] : mais il doit la demander en justice, afin que dans la suite personne ne puisse lui en disputer la possession. Les droits du plus proche parent sont tellement reconnus, que si l'une de ses parentes, légitimement unie avec un Athénien, venait à recueillir la succession de son père mort sans enfants mâles, il serait en droit de

[1] Demosth. in Leoch. p. 1045.
[2] Pet. in leg. Attic. p. 439.
[3] Demosth. in Neær. p. 869.
[4] Andocid. in Alcib. p. 30. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195.
[5] Arist de rep. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 375.
[6] Id. ibid. lib. 2, cap. 7, p. 323.
[7] Id. ibid. lib. 6, cap. 4, p. 417.
[8] Id. ibid. lib. 5, cap. 3, p. 388.
[9] Id. ibid. lib. 2, cap. 7, p. 323.
[10] Laert. in Solon. § 55.
[11] Demosth. in Macart. p. 1035.
[12] Pet. in leg. Att. p. 441.

faire casser ce mariage, et de la forcer à l'épouser [1].

Mais si cet époux n'est pas en état d'avoir des enfants, il transgressera la loi qui veille au maintien des familles; il abusera de la loi qui conserve les biens des familles. Pour le punir de cette double infraction, Solon permet à la femme de se livrer au plus proche parent de l'époux [2].

C'est dans la même vue qu'une orpheline, fille unique, ou aînée de ses sœurs, peut, si elle n'a pas de bien, forcer son plus proche parent à l'épouser, ou à lui constituer une dot : s'il s'y refuse, l'archonte doit l'y contraindre, sous peine de payer lui-même mille drachmes [3] (1). C'est encore par une suite de ces principes, que d'un côté l'héritier naturel ne peut pas être tuteur, et le tuteur ne peut pas épouser la mère de ses pupilles [4]; que d'un autre côté, un frère peut épouser sa sœur consanguine, et non sa sœur utérine [5]. En effet, il serait à craindre qu'un tuteur intéressé, qu'une mère dénaturée ne détournassent à leur profit le bien des pupilles; il serait à craindre qu'un frère, en s'unissant avec sa sœur utérine, n'accumulât sur sa tête, et l'hérédité de son père, et celle du premier mari de sa mère [6].

Tous les règlements de Solon sur les successions, sur les testaments, sur les donations, sont dirigés par le même esprit. Cependant nous devons nous arrêter sur celui par lequel il permet au citoyen qui meurt sans enfants, de disposer de son bien à sa volonté. Des philosophes se sont élevés, et s'élèveront peut-être encore contre une loi qui paraît si contraire aux principes du législateur [7] : d'autres le justifient, et par les restrictions qu'il mit à la loi, et par l'objet qu'il s'était proposé. Il exige, en effet, que le testateur ne soit accablé ni par la vieillesse, ni par la maladie; qu'il n'ait point cédé aux séductions d'une épouse; qu'il ne soit point détenu dans les fers; que son esprit n'ait donné aucune marque d'aliénation [8]. Quelle apparence que dans cet état il choisisse un héritier dans une autre famille, s'il n'a pas à se plaindre de la sienne? Ce fut donc pour exciter les soins et les attentions parmi les parents [9], que Solon accorda aux citoyens un pouvoir qu'ils n'avaient pas eu jusqu'alors, qu'ils reçurent avec applaudissement [10],

[1] Pet. in leg. Att. p. 441. Herald. animadv. in Salmas. lib. 3, cap. 15.
[2] Plut. in Sol. p. 89.
[3] Demosth. in Macart. p. 1036.
(1) 900 livres.
[4] Laert. in Sol. § 56.
[5] Cornel. Nep. in præf. Id. Cim. Plut. in Themist. p. 128; in Cim. p. 480. Pet. in leg. Att. p. 440.
[6] Espr. des lois, liv. 5, p. 5.
[7] Plat. de leg. lib. 11, p. 922. Espr. des lois, liv. 5, chap. 5.
[8] Demosth. in Steph. 2, p. 954.
[9] Id. in Lept. p. 556.
[10] Plut. in Sol. p. 90.

et dont il n'est pas naturel d'abuser. Il faut ajouter qu'un Athénien qui appelle un étranger à sa succession, est en même temps obligé de l'adopter [1].

Les Égyptiens ont une loi, par laquelle chaque particulier doit rendre compte de sa fortune et de ses ressources [2]. Cette loi est encore plus utile dans une démocratie, où le peuple ne doit ni être désœuvré, ni gagner sa vie par des moyens illicites [3] : elle est encore plus nécessaire dans un pays où la stérilité du sol ne peut être compensée que par le travail et par l'industrie [4].

De là les règlements par lesquels Solon assigne l'infamie à l'oisiveté [5], ordonne à l'Aréopage de rechercher de quelle manière les particuliers pourvoient à leur subsistance, leur permet à tous d'exercer des arts mécaniques, et prive celui qui a négligé de donner un métier à son fils, des secours qu'il doit en attendre dans sa vieillesse [6].

Il ne reste plus qu'à citer quelques-unes des dispositions plus particulièrement relatives aux mœurs.

Solon, à l'exemple de Dracon, a publié quantité de lois sur les devoirs des citoyens, et en particulier sur l'éducation de la jeunesse [7].

Il y prévoit tout, il y règle tout, et l'âge précis où les enfants doivent recevoir des leçons publiques, et les qualités des maîtres chargés de les instruire, et celles des précepteurs destinés à les accompagner, et l'heure où les écoles doivent s'ouvrir et se fermer. Comme il faut que ces lieux ne respirent que l'innocence : Qu'on punisse de mort, ajoute-t-il, tout homme qui, sans nécessité, oserait s'introduire dans le sanctuaire où les enfants sont rassemblés, et qu'une des cours de justice veille à l'observation de ces règlements [8].

Au sortir de l'enfance, ils passeront dans le gymnase. Là se perpétueront des lois destinées à conserver la pureté de leurs mœurs, à les préserver de la contagion de l'exemple et des dangers de la séduction.

Dans les divers périodes de leur vie, de nouvelles passions se succéderont rapidement dans leurs cœurs. Le législateur a multiplié les menaces et les peines : il assigne des récompenses aux vertus, et le déshonneur aux vices [9].

Ainsi, les enfants de ceux qui mourront les armes

[1] Pet. in leg. Att. p. 479.
[2] Herod. lib. 2, cap. 177. Diod. Sic. lib. 1, p. 70.
[3] Arist. de rep. lib. 6, cap. 4. Espr. des lois, liv. 5, chap. 6.
[4] Plut. in Sol. p. 90.
[5] Laert. in Sol. § 55. Poll. lib. 8, cap. 6, § 42. Demosth. in Eubul. p. 887.
[6] Plut. in Sol. p. 90.
[7] Æschin. in Tim. p. 261.
[8] Id. ibid.
[9] Demosth. in Leptin. p. 564.

à la main, seront élevés aux dépens du public [1]; ainsi, des couronnes seront solennellement décernées à ceux qui auront rendu des services à l'État.

D'un autre côté, le citoyen devenu fameux par la dépravation de ses mœurs, de quelque état qu'il soit, quelque talent qu'il possède, sera exclu des sacerdoces, des magistratures, du sénat, de l'assemblée générale; il ne pourra ni parler en public ni se charger d'une ambassade, ni siéger dans les tribunaux de justice; et s'il exerce quelqu'une de ces fonctions, il sera poursuivi criminellement, et subira les peines rigoureuses prescrites par la loi [2].

La lâcheté, sous quelque forme qu'elle se produise, soit qu'elle refuse le service militaire, soit qu'elle le trahisse par une action indigne, ne peut être excusée par le rang du coupable, ni sous aucun autre prétexte : elle sera punie non-seulement par le mépris général, mais par une accusation publique, qui apprendra au citoyen à redouter encore plus la honte infligée par la loi, que le fer de l'ennemi [3].

C'est par les lois que toute espèce de recherches et de délicatesse est interdite aux hommes [4]; que les femmes, qui ont tant d'influence sur les mœurs, sont contenues dans les bornes de la modestie [5]; qu'un fils est obligé de nourrir dans leur vieillesse ceux dont il a reçu le jour [6]. Mais les enfants qui sont nés d'une courtisane sont dispensés de cette obligation à l'égard de leur père : car, après tout, ils ne lui sont redevables que de l'opprobre de leur naissance [7].

Pour soutenir les mœurs, il faut des exemples; et ces exemples doivent émaner de ceux qui sont à la tête du gouvernement. Plus ils tombent de haut, plus ils font une impression profonde. La corruption des derniers citoyens est facilement réprimée, et ne s'étend que dans l'obscurité; car la corruption ne remonte jamais d'une classe à l'autre : mais quand elle ose s'emparer des lieux où réside le pouvoir, elle se précipite de là avec plus de force que les lois elles-mêmes : aussi n'a-t-on pas craint d'avancer que les mœurs d'une nation dépendent uniquement de celles du souverain [8].

Solon était persuadé qu'il ne faut pas moins de décence et de sainteté pour l'administration d'une démocratie, que pour le ministère des autels. De là ces examens, ces serments, ces comptes rendus

[1] Laert. in Sol. § 55.
[2] Æsch. in Tim. p. 263.
[3] Id. in Ctesiph. p. 456.
[4] Athen. lib. 15, p. 687.
[5] Plut. in Sol. p. 90.
[6] Laert. in Sol. § 55.
[7] Plut. ibid.
[8] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 108.

qu'il exige de ceux qui sont ou qui ont été revêtus de quelque pouvoir; de là sa maxime, que la justice doit s'exercer avec lenteur sur les fautes des particuliers, à l'instant même sur celles des gens en place [1]; de là cette loi terrible, par laquelle on condamne à la mort l'archonte qui, après avoir perdu sa raison dans les plaisirs de la table, ose paraître en public avec les marques de sa dignité [2].

Enfin, si l'on considère que la censure des mœurs fut confiée à un tribunal, dont la conduite austère était la plus forte des censures, on concevra sans peine que Solon regardait les mœurs comme le plus ferme appui de sa législation.

Tel fut le système général de Solon. Ses lois civiles et criminelles ont toujours été regardées comme des oracles par les Athéniens, comme des modèles par les autres peuples. Plusieurs États de la Grèce se sont fait un devoir de les adopter [3]; et du fond de l'Italie les Romains, fatigués de leurs divisions, les ont appelées à leur secours [4]. Comme les circonstances peuvent obliger un État à modifier quelques-unes de ses lois, je parlerai ailleurs des précautions que prit Solon pour introduire les changements nécessaires, pour éviter les changements dangereux.

La forme de gouvernement qu'il établit diffère essentiellement de celle que l'on suit à présent. Faut-il attribuer ce prodigieux changement à des vices inhérents à la constitution même? Doit-on le rapporter à des événements qu'il était impossible de prévoir? J'oserai, d'après des lumières puisées dans le commerce de plusieurs Athéniens éclairés, hasarder quelques réflexions sur un sujet si important: mais cette légère discussion doit être précédée par l'histoire des révolutions arrivées dans l'État depuis Solon jusqu'à l'invasion des Perses.

Les lois de Solon ne devaient conserver leur force que pendant un siècle. Il avait fixé ce terme pour ne pas révolter les Athéniens par la perspective d'un joug éternel. Après que les sénateurs, les archontes, le peuple, se furent par serment engagés à les maintenir, on les inscrivit sur les diverses faces de plusieurs rouleaux de bois, que l'on plaça d'abord dans la citadelle: ils s'élevaient du sol jusqu'au toit de l'édifice qui les renfermait [5]; et tournant au moindre effort sur eux-mêmes, ils présentaient successivement le code entier des lois aux yeux des spectateurs. On les a depuis transportés dans le Prytanée,

[1] Demosth. in Aristog. p. 845, A.
[2] Laert. in Sol. § 57. Pet. in leg. Att. p. 240.
[3] Demosth. in Tim. p. 805.
[4] Liv. lib. 3, cap. 31. Mem. de l'Acad. t. 12, p. 42.
[5] Etim. magn. in Ἄξων.

et dans d'autres lieux où il est permis et facile aux particuliers de consulter ces titres précieux de leur liberté [1].

Quand on les eut méditées à loisir, Solon fut assiégé d'une foule d'importuns qui l'accablaient de questions, de conseils, de louanges ou de reproches. Les uns le pressaient de s'expliquer sur quelques lois susceptibles, suivant eux, de différentes interprétations; les autres lui présentaient des articles qu'il fallait ajouter, modifier ou supprimer. Solon ayant épuisé les voies de la douceur et de la patience, comprit que le temps seul pouvait consolider son ouvrage: il partit, après avoir demandé la permission de s'absenter pendant dix ans [2], et engagé les Athéniens, par un serment solennel, à ne point toucher à ses lois jusqu'à son retour [3].

En Égypte, il fréquenta ces prêtres qui croient avoir entre leurs mains les annales du monde; et comme un jour il étalait à leurs yeux les anciennes traditions de la Grèce: « Solon, Solon, dit grave- « ment un de ces prêtres, vous autres Grecs vous « êtes bien jeunes; le temps n'a pas encore blanchi « vos connaissances [4]. » En Crète, il eut l'honneur d'instruire dans l'art de régner le souverain d'un petit canton, et de donner son nom à une ville dont il procura le bonheur [5].

A son retour, il trouva les Athéniens près de retomber dans l'anarchie [6]. Les trois partis qui depuis si longtemps déchiraient la république, semblaient n'avoir suspendu leur haine pendant sa législation que pour l'exhaler avec plus de force pendant son absence: ils ne se réunissaient que dans un point; c'était à désirer un changement dans la constitution, sans autre motif qu'une inquiétude secrète, sans autre objet que des espérances incertaines.

Solon, accueilli avec les honneurs les plus distingués, voulut profiter de ces dispositions favorables pour calmer des dissensions trop souvent renaissantes: il se crut d'abord puissamment secondé par Pisistrate, qui se trouvait à la tête de la faction du peuple, et qui, jaloux en apparence de maintenir l'égalité parmi les citoyens, s'élevait hautement contre les innovations qui pouvaient la détruire: mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce profond politique cachait sous une feinte modération, une ambition démesurée.

[1] Plut. in Sol. p. 92. Aul. Gell. lib. 2, cap. 12. Poll. lib. 8, cap. 10, n° 128. Meurs. lect. Att. lib. 1, cap. 22. Pet. in præf. leg. Att.
[2] Plut. in Sol. p. 92.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 29.
[4] Plat. in Crit. t. 3, p. 22.
[5] Plut. in Sol. p. 93.
[6] Id. p. 94.

Jamais homme ne réunit plus de qualités pour captiver les esprits. Une naissance illustre[1], des richesses considérables, une valeur brillante et souvent éprouvée[2], une figure imposante[3], une éloquence persuasive[4], à laquelle le son de la voix prêtait de nouveaux charmes[5]; un esprit enrichi des agréments que la nature donne, et des connaissances que procure l'étude[6] : jamais homme, d'ailleurs, ne fut plus maître de ses passions, et ne sut mieux faire valoir les vertus qu'il possédait en effet, et celles dont il n'avait que les apparences[7]. Ses succès ont prouvé que dans les projets d'une exécution lente, rien ne donne plus de supériorité que la douceur et la flexibilité du caractère.

Avec de si grands avantages, Pisistrate, accessible aux moindres citoyens, leur prodiguait les consolations et les secours qui tarissent la source des maux, ou qui en corrigent l'amertume[8]. Solon, attentif à ses démarches, pénétra ses intentions; mais tandis qu'il s'occupait du soin d'en prévenir les suites, Pisistrate parut dans la place publique, couvert de blessures qu'il s'était adroitement ménagées, implorant la protection de ce peuple qu'il avait si souvent protégé lui-même[9]. On convoque l'assemblée : il accuse le sénat, et les chefs des autres factions, d'avoir attenté à ses jours; et montrant ses plaies encore sanglantes : « Voilà, s'écrie-t-il, le prix « de mon amour pour la démocratie, et du zèle avec « lequel j'ai défendu vos droits[10]. »

A ces mots, des cris menaçants éclatent de toutes parts : les principaux citoyens étonnés, gardent le silence, ou prennent la fuite. Solon, indigné de leur lâcheté et de l'aveuglement du peuple, tâche vainement de ranimer le courage des uns, de dissiper l'illusion des autres[11] : sa voix, que les années ont affaiblie, est facilement étouffée par les clameurs qu'excitent la pitié, la fureur et la crainte. L'assemblée se termine par accorder à Pisistrate un corps redoutable de satellites chargés d'accompagner ses pas, et de veiller à sa conservation. Dès ce moment, tous ses projets furent remplis : il employa bientôt ses forces à s'emparer de la citadelle[12]; et après avoir désarmé la multitude, il se revêtit de l'autorité suprême (1).

Solon ne survécut pas longtemps à l'asservissement de sa patrie. Il s'était opposé, autant qu'il l'avait pu, aux nouvelles entreprises de Pisistrate. On l'avait vu, les armes à la main, se rendre à la place publique, et chercher à soulever le peuple[1] : mais son exemple et ses discours ne faisaient plus aucune impression; ses amis seuls, effrayés de son courage, lui représentaient que le tyran avait résolu sa perte : « Et après tout, ajoutaient-ils, qui peut vous « inspirer une telle fermeté? — Ma vieillesse, » répondit-il[2].

Pisistrate était bien éloigné de souiller son triomphe par un semblable forfait. Pénétré de la plus haute considération pour Solon, il sentait que le suffrage de ce législateur pouvait seul justifier, en quelque manière, sa puissance : il le prévint par des marques distinguées de déférence et de respect, il lui demanda des conseils; et Solon, cédant à la séduction, en croyant céder à la nécessité, ne tarda pas à lui en donner[3] : il se flattait, sans doute, d'engager Pisistrate à maintenir les lois, et à donner moins d'atteinte à la constitution établie.

Trente-trois années s'écoulèrent depuis la révolution jusqu'à la mort de Pisistrate (2); mais il ne fut à la tête des affaires que pendant dix-sept ans[4]. Accablé par le crédit de ses adversaires; deux fois obligé de quitter l'Attique, deux fois il reprit son autorité[5]; et il eut la consolation, avant que de mourir, de l'affermir dans sa famille.

Tant qu'il fut à la tête de l'administration, ses jours, consacrés à l'utilité publique, furent marqués ou par de nouveaux bienfaits, ou par de nouvelles vertus.

Ses lois, en bannissant l'oisiveté, encouragèrent l'agriculture et l'industrie : il distribua dans la campagne cette foule de citoyens obscurs que la chaleur des factions avait fixés dans la capitale[6]; il ranima la valeur des troupes, en assignant aux soldats invalides une subsistance assurée pour le reste de leurs jours[7]. Aux champs, dans la place publique, dans ses jardins ouverts à tout le monde[8], il pa-

[1] Herodot. lib. 5, cap. 65.
[2] Id. lib. 1, cap. 59.
[3] Athen. lib, 12, cap. 8, p. 533.
[4] Plut. in Sol. p. 95. Cicer. in Brut. cap. 7, t. 1, p. 342.
[5] Ib. in Peric. p. 155.
[6] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 312.
[7] Plut. in Sol. p. 95.
[8] Ib. ibid.
[9] Herodot. lib. 1, cap. 59. Arist. de rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 518. Diod. Sic. lib. 13, p. 215. Laert. in Sol. etc.
[10] Justin. lib. 2, cap. 8. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 2.
[11] Plut. in Sol. p. 96.
[12] Ib. ibid. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 2.

(1) L'an 560 avant J. C.
[1] Plut. in. Sol. p. 96. Laert. in Sol. § 49. Val. Max. lib. 5, cap. 3, n° 3.
[2] Ib. ibid. Cicer. de senect. cap. 20, t. 3, p. 317.
[3] Ib. in Sol. p. 96.
(2) L'an 528 avant J. C.
[4] Arist. de rep. lib. 5, cap. 12. t. 2, p. 411. Justin. lib. 2, cap. 8.
[5] Herodot. lib. 1, cap. 64. Arist. ibid.
[6] Dion. Chrysost. orat. 7, p. 120; orat. 25, p. 281. Hesych. et Suid. in [illegible].
[7] Plut. in Sol. p. 96.
[8] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 533.

raissait comme un père au milieu de ses enfants, toujours prêt à écouter les plaintes des malheureux, faisant des remises aux uns, des avances aux autres, des offres à tous [1].

En même temps, dans la vue de concilier son goût pour la magnificence, avec la nécessité d'occuper un peuple indocile et désœuvré [2], il embellissait la ville par des temples, des gymnases, des fontaines [3]; et comme il ne craignait pas les progrès des lumières, il publiait une nouvelle édition des ouvrages d'Homère, et formait pour l'usage des Athéniens une bibliothèque composée des meilleurs livres que l'on connaissait alors.

Ajoutons ici quelques traits qui manifestent plus particulièrement l'élévation de son âme. Jamais il n'eut la faiblesse de se venger des insultes qu'il pouvait facilement punir.

Sa fille assistait à une cérémonie religieuse; un jeune homme qui l'aimait éperdument, courut l'embrasser, et quelque temps après, entreprit de l'enlever. Pisistrate répondit à sa famille qui l'exhortait à la vengeance : « Si nous haïssons ceux qui nous « aiment, que ferons-nous à ceux qui nous haïs- « sent? » Et sans différer davantage, il choisit ce jeune homme pour l'époux de sa fille [4].

Des gens ivres insultèrent publiquement sa femme : le lendemain ils vinrent, fondant en larmes, solliciter un pardon qu'ils n'osaient espérer. « Vous « vous trompez, leur dit Pisistrate; ma femme ne « sortit point hier de toute la journée [5]. » Enfin, quelques-uns de ses amis résolus de se soustraire à son obéissance, se retirèrent dans une place forte. Il les suivit aussitôt, avec des esclaves qui portaient son bagage; et comme ces conjurés lui demandèrent quel était son dessein : « Il faut, leur dit-il, que « vous me persuadiez de rester avec vous, ou que « je vous persuade de revenir avec moi [6]. »

Ces actes de modération et de clémence multipliés pendant sa vie, et rehaussés encore par l'éclat de son administration, adoucissaient insensiblement l'humeur intraitable des Athéniens, et faisaient que plusieurs d'entre eux préféraient une servitude si douce à leur ancienne et tumultueuse liberté [7].

Cependant, il faut l'avouer : quoique, dans une monarchie, Pisistrate eût été le modèle du meilleur des rois, dans la république d'Athènes on fut en

[1] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 25.
[2] Arist. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.
[3] Meurs. in Pisistr. cap. 9.
[4] Plut. apohth. t. 2, p. 189. Polyæn. strat. lib. 5, cap. 14. Val. Max. lib. 5, cap. 1.
[5] Plut. ibid.
[6] Id. Ibid.
[7] Herodot. lib. 1, cap. 62.



général plus frappé du vice de son usurpation que des avantages qui en résultaient pour l'État.

Après sa mort, Hippias et Hipparque ses fils, lui succédèrent : avec moins de talents, ils gouvernèrent avec la même sagesse [1]. Hipparque, en particulier, aimait les lettres. Anacréon et Simonide attirés auprès de lui, en reçurent l'accueil qui devait le plus les flatter : il combla d'honneurs le premier, et de présents le second. Il doit partager avec son père la gloire d'avoir étendu la réputation d'Homère [2]. On peut lui reprocher, ainsi qu'à son frère, de s'être trop livré aux plaisirs, et d'en avoir inspiré le goût aux Athéniens [3]. Heureux, néanmoins, si au milieu de ces excès, il n'eût pas commis une injustice dont il fut la première victime!

Deux jeunes Athéniens, Harmodius et Aristogiton, liés entre eux de l'amitié la plus tendre, ayant essuyé de la part de ce prince, un affront qu'il était impossible d'oublier, conjurèrent sa perte et celle de son frère [4]. Quelques-uns de leurs amis entrèrent dans ce complot, et l'exécution en fut remise à la solennité des Panathénées : ils espéraient que cette foule d'Athéniens, qui, pendant les cérémonies de cette fête, avaient la permission de porter les armes, seconderait leurs efforts, ou du moins les garantirait de la fureur des gardes qui entouraient les fils de Pisistrate.

Dans cette vue, après avoir couvert leurs poignards de branches de myrte, ils se rendent aux lieux où les princes mettaient en ordre une procession, qu'ils devaient conduire au temple de Minerve. Ils arrivent; ils voient un des conjurés s'entretenir familièrement avec Hippias : ils se croient trahis; et résolus de vendre chèrement leur vie, ils s'écartent un moment, trouvent Hipparque, et lui plongent le poignard dans le cœur (1). Harmodius tombe aussitôt sous les coups redoublés des satellites du prince. Aristogiton, arrêté presque au même instant, fut présenté à la question; mais loin de nommer ses complices, il accusa les plus fidèles partisans d'Hippias, qui, sur-le-champ, les fit traîner au supplice. « As-tu d'autres scélérats à dénoncer? » s'écrie le tyran transporté de fureur. « Il ne reste plus « que toi, répond l'Athénien : je meurs, et j'em- « porte en mourant, la satisfaction de t'avoir privé « de tes meilleurs amis [5]. »

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 54.
[2] Plat. in Hipparch. t. 2, p. 228.
[3] Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.
[4] Thucyd. lib. 6, cap. 56. Plat. in Hipparch. t. 2, p. 229. Arist. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 406; et alii.
(1) L'an 514 avant J. C.
[5] Polyæn. strat. lib. 1, cap. 22. Senec. de irâ, lib. 2, cap. 23. Justin. lib. 2, cap. 9.

Dès lors, Hippias ne se signala plus que par des injustices [1]; mais le joug qu'il appesantissait sur les Athéniens, fut brisé trois ans après (1). Clisthène, chef des Alcméonides, maison puissante d'Athènes, de tout temps ennemie des Pisistratides, rassembla tous les mécontents auprès de lui; et ayant obtenu le secours des Lacédémoniens, par le moyen de la Pythie de Delphes qu'il avait mise dans ses intérêts [2], il marcha contre Hippias, et le força d'abdiquer la tyrannie. Ce prince, après avoir erré quelque temps avec sa famille, se rendit auprès de Darius, roi de Perse, et périt enfin à la bataille de Marathon [3].

Les Athéniens n'eurent pas plutôt recouvré leur liberté, qu'ils rendirent les plus grands honneurs à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton. On leur éleva des statues dans la place publique [4] : il fut réglé que leurs noms seraient célébrés à perpétuité dans la fête des Panathénées [5], et ne seraient, sous aucun prétexte, donnés à des esclaves [6]. Les poëtes éternisèrent leur gloire par des pièces de poésie *, que l'on chante encore dans les repas [7], et l'on accorda pour toujours à leurs descendants des priviléges très-étendus [8].

Clisthène, qui avait si fort contribué à l'expulsion des Pisistratides, eut encore à lutter pendant quelques années, contre une faction puissante [9]; mais ayant enfin obtenu dans l'État le crédit que méritaient ses talents, il raffermit la constitution que Solon avait établie, et que les Pisistratides ne songèrent jamais à détruire.

Jamais, en effet, ces princes ne prirent le titre de roi, quoiqu'ils se crussent issus des anciens souverains d'Athènes [10]. Si Pisistrate préleva le dixième du produit des terres [11], cette unique imposition que ses fils réduisirent au vingtième, ils parurent tous trois l'exiger moins encore pour leur entretien, que pour les besoins de l'État [12]; ils maintinrent les lois de Solon, autant par leur exemple, que par leur autorité. Pisistrate, accusé d'un meurtre, vint comme le moindre citoyen, se justifier devant l'Aréopage [1]. Enfin, ils conservèrent les parties essentielles de l'ancienne constitution [2]; le sénat, les assemblées du peuple, et les magistratures, dont ils eurent soin de se revêtir eux-mêmes [3], et d'étendre les prérogatives. C'était donc comme premiers magistrats, comme chefs perpétuels d'un État démocratique, qu'ils agissaient, et qu'ils avaient tant d'influence sur les délibérations publiques. Le pouvoir le plus absolu s'exerça sous des formes légales en apparence; et le peuple asservi eut toujours devant les yeux l'image de la liberté. Aussi le vit-on, après l'expulsion des Pisistratides, sans opposition et sans efforts, rentrer dans ses droits, plutôt suspendus que détruits. Les changements que Clisthène fit alors au gouvernement ne le ramenèrent pas tout à fait à ses premiers principes, comme je le montrerai bientôt.

Le récit des faits m'a conduit aux temps où les Athéniens signalèrent leur valeur contre les Perses. Avant que de les décrire, je dois exposer les réflexions que j'ai promises sur le système politique de Solon.

Il ne fallait pas attendre de Solon une législation semblable à celle de Lycurgue : ils se trouvaient l'un et l'autre dans des circonstances trop différentes.

Les Lacédémoniens occupaient un pays qui produisait tout ce qui était nécessaire à leurs besoins [4]. Il suffisait au législateur de les y tenir renfermés, pour empêcher que des vices étrangers ne corrompissent l'esprit et la pureté de ses institutions. Athènes, située auprès de la mer, entourée d'un terrain ingrat, était forcée de changer continuellement ses denrées, son industrie, ses idées et ses mœurs, avec celles de toutes les nations.

La réforme de Lycurgue précéda celle de Solon d'environ deux siècles et demi. Les Spartiates, bornés dans leurs arts, dans leurs connaissances, dans leurs passions mêmes, étaient moins avancés dans le bien et dans le mal, que ne le furent les Athéniens du temps de Solon. Ces derniers, après avoir éprouvé toutes les espèces de gouvernements, s'étaient dégoûtés de la servitude et de la liberté, sans pouvoir se passer de l'une et de l'autre. Industrieux, éclairés, vains et difficiles à conduire; tous, jusqu'aux moindres particuliers, s'étaient familiarisés avec l'intrigue, l'ambition et toutes les grandes passions qui s'élèvent dans les fréquentes secousses d'un État; ils

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 59. Arist. œcon. lib. 2, t. 2, p. 502 Pausan. lib. 1, cap. 23, p. 53.

(1) L'an 510 avant J. C.

[2] Herodot. lib. 5, cap. 62 et 66.

[3] Id. lib. 6, cap. 107. Thucyd. lib. 6, cap. 59.

[4] Arist. de rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 533. Demosth. in Mid. p. 630. Plin. lib. 34, cap. 8, p. 654.

[5] Demosth. de fals. leg. p. 344. Philostr. in vit. Apoll. lib 7, cap. 4, p. 283.

[6] Aul. Gell. lib. 9, cap. 2.

* Voyez la note IV, à la fin du volume.

[7] Aristoph. in Vesp. v. 1220. Id. in Acharn. v. 977. Schol. ibid. Athen. lib. 15, cap. 14, p. 692.

[8] Isæus de hered. Dicæog. p. 55. Demosth. in Leptin. p. 555. Dinarch. in Demosth. p. 186.

[9] Herodot. lib. 5, cap. 66.

[10] Laert. in Sol. § 53. Reinecc. hist. Jul. t. 1, p. 465.

[11] Id. ibid. Suid. in Σκιρακλ.

[12] Thucyd. lib. 6, cap. 54.

[1] Arist. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. Plut. in Sol. p. 95.

[2] Herodot. lib. 1, cap. 59.

[3] Thucyd. ut supra.

[4] Plut. in Sol. t. 1, p. 90.

avaient déjà les vices qu'on trouve dans les nations formées; ils avaient de plus cette activité inquiète, et cette légèreté d'esprit qu'on ne trouve chez aucune autre nation.

La maison de Lycurgue occupait depuis longtemps le trône de Lacédemone : les deux rois qui le partageaient alors, ne jouissant d'aucune considération, Lycurgue était aux yeux des Spartiates, le premier et le plus grand personnage de l'État[1]. Comme il pouvait compter sur son crédit, et sur celui de ses amis, il fut moins arrêté par ces considérations qui refroidissent le génie, et rétrécissent les vues d'un législateur. Solon, simple particulier, revêtu d'une autorité passagère, qu'il fallait employer avec sagesse pour l'employer avec fruit; entouré de factions puissantes, qu'il devait ménager pour conserver leur confiance; averti par l'exemple récent de Dracon, que les voies de sévérité ne convenaient point aux Athéniens, ne pouvait hasarder de grandes innovations, sans en occasionner de plus grandes encore, et sans replonger l'État dans des malheurs peut-être irréparables.

Je ne parle point des qualités personnelles des deux législateurs. Rien ne ressemble moins au génie de Lycurgue, que les talents de Solon, ni à l'âme vigoureuse du premier, que le caractère de douceur et de circonspection du second. Ils n'eurent de commun que d'avoir travaillé avec la même ardeur, mais par des voies différentes, au bonheur des peuples. Mis à la place l'un de l'autre, Solon n'aurait pas fait de si grandes choses que Lycurgue. On peut douter que Lycurgue en eût fait de plus belles que Solon.

Ce dernier sentit le poids dont il s'était chargé; et lorsque interrogé s'il avait donné aux Athéniens les meilleures de toutes les lois, il répondit : Les meilleures qu'ils pouvaient supporter[2] : il peignit d'un seul trait le caractère indisciplinable des Athéniens, et la funeste contrainte où il s'était trouvé.

Solon fut obligé de préférer le gouvernement populaire, parce que le peuple, qui se souvenait d'en avoir joui pendant plusieurs siècles, ne pouvait plus supporter la tyrannie des riches[3]; parce qu'une nation qui se destine à la marine penche toujours fortement vers la démocratie[4].

En choisissant cette forme de gouvernement, il la tempéra de manière qu'on croyait y retrouver l'oligarchie, dans le corps des Aréopagites; l'aristocratie, dans la manière d'élire les magistrats; la pure

[1] Plut. in Sol. p. 87.
[2] Id. ibid. p. 86.
[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.
[4] Id. ibid. lib. 6, cap. 7, p. 420.

démocratie, dans la liberté accordée aux moindres citoyens, de siéger dans les tribunaux de justice[1].

Cette constitution, qui tenait des gouvernements mixtes, s'est détruite par l'excès du pouvoir dans le peuple, comme celle des Perses, par l'excès du pouvoir dans le prince[2].

On reproche à Solon d'avoir hâté cette corruption, par la loi qui attribue indistinctement à tous les citoyens le soin de rendre la justice, et de les avoir appelés à cette importante fonction, par la voie du sort[3]. On ne s'aperçut pas d'abord des effets que pouvait produire une pareille prérogative[4]; mais dans la suite, on fut obligé de ménager ou d'implorer la protection du peuple, qui, remplissant les tribunaux, était le maître d'interpréter les lois, et de disposer à son gré de la vie et de la fortune des citoyens.

En traçant le tableau du système de Solon, j'ai rapporté les motifs qui l'engagèrent à porter la loi dont on se plaint. J'ajoute, 1° qu'elle est non-seulement adoptée, mais encore très-utile dans les démocraties les mieux organisées[5]; 2° que Solon ne dut jamais présumer que le peuple abandonnerait ses travaux, pour le stérile plaisir de juger les différends des particuliers. Si depuis il s'est emparé des tribunaux, si son autorité s'en est accrue, il faut en accuser Périclès, qui, en assignant un droit de présence aux juges[6], fournissait aux pauvres citoyens un moyen plus facile de subsister.

Ce n'est point dans les lois de Solon, qu'il faut chercher le germe des vices qui ont défiguré son ouvrage; c'est dans une suite d'innovations, qui, pour la plupart, n'étaient point nécessaires, et qu'il était aussi impossible de prévoir, qu'il le serait aujourd'hui de les justifier.

Après l'expulsion des Pisistratides, Clisthène, pour se concilier le peuple, partagea en dix tribus les quatre qui, depuis Cécrops, comprenaient les habitants de l'Attique[7]; et tous les ans on tira de chacune cinquante sénateurs, ce qui porta le nombre de ces magistrats à cinq cents.

Ces dix tribus, comme autant de petites républiques, avaient chacune leurs présidents, leurs officiers de police, leurs tribunaux, leurs assemblées, et leurs intérêts. Les multiplier et leur donner plus d'activité, c'était engager tous les ci-

[1] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.
[2] Plat. de leg. lib 3, p. 693 et 699.
[3] Arist. de rep. ut supra.
[4] Plut. in Sol. p. 88.
[5] Arist. de rep. lib. 6, cap. 4, t. 2, p. 416.
[6] Id. ibid. lib. 2, cap. 12, p. 336.
[7] Herodot. lib. 5, cap. 66 et 69. Arist. de rep. lib. 6, cap. 4, t. 2, p. 418. Plut. in Per. p. 153.

toyens, sans distinction, à se mêler des affaires publiques; c'était favoriser le peuple, qui, outre le droit de nommer ses officiers, avait la plus grande influence dans chaque tribu.

Il arriva de plus que les diverses compagnies chargées du recouvrement et de l'emploi des finances, furent composées de dix officiers nommés par les dix tribus; ce qui, présentant de nouveaux objets à l'ambition du peuple, servit encore à l'introduire dans les différentes parties de l'administration.

Mais c'est principalement aux victoires que les Athéniens remportèrent sur les Perses, qu'on doit attribuer la ruine de l'ancienne constitution[1]. Après la bataille de Platée, on ordonna que les citoyens des dernières classes, exclus par Solon des principales magistratures, auraient désormais le droit d'y parvenir. Le sage Aristide, qui présenta ce décret[2], donna le plus funeste des exemples à ceux qui lui succédèrent dans le commandement. Il leur fallut d'abord flatter la multitude, et ensuite ramper devant elle.

Auparavant elle dédaignait de venir aux assemblées générales; mais dès que le gouvernement eut accordé une gratification de trois oboles à chaque assistant[3], elle s'y rendit en foule, en éloigna les riches par sa présence autant que par ses fureurs, et substitua insolemment ses caprices aux lois.

Périclès, le plus dangereux de ses courtisans, la dégoûta du travail, et d'un reste de vertu, par des libéralités qui épuisaient le trésor public, et qui, entre autres avantages, lui facilitaient l'entrée des spectacles[4]; et comme s'il eût conjuré la ruine des mœurs, pour accélérer celle de la constitution, il réduisit l'Aréopage au silence, en le dépouillant de presque tous ses priviléges[5].

Alors disparurent ou restèrent sans effets, ces précautions si sagement imaginées par Solon, pour soustraire les grands intérêts de l'État aux inconséquences d'une populace ignorante et forcenée. Qu'on se rappelle que le sénat devait préparer les affaires, avant que de les exposer à l'assemblée nationale; qu'elles devaient être discutées par des orateurs d'une probité reconnue; que les premiers suffrages devaient être donnés par des vieillards qu'éclairait l'expérience. Ces freins si capables d'arrêter l'impétuosité du peuple, il les brisa tous[6]; il ne voulut plus obéir qu'à des chefs qui l'égarèrent[1], et recula si loin les bornes de son autorité, que, cessant de les apercevoir lui-même, il crut qu'elles avaient cessé d'exister

Certaines magistratures qu'une élection libre n'accordait autrefois qu'à des hommes intègres, sont maintenant conférées, par la voie du sort, à toute espèce de citoyens[2]; souvent même, sans recourir à cette voie, ni à celle de l'élection, des particuliers, à force d'argent et d'intrigues, trouvent le moyen d'obtenir les emplois, et de se glisser jusque dans l'ordre des sénateurs[3]. Enfin, le peuple prononce en dernier ressort, sur plusieurs délits, dont la connaissance lui est réservée par des décrets postérieurs à Solon[4] ou qu'il évoque lui-même à son tribunal, au mépris du cours ordinaire de la justice[5]. Par là se trouvent confondus les pouvoirs qui avaient été si sagement distribués; et la puissance législative, exécutant ses propres lois, fait sentir ou craindre à tout moment le poids terrible de l'oppression.

Ces vices destructeurs ne se seraient pas glissés dans la constitution, si elle n'avait pas eu des obstacles insurmontables à vaincre: mais, dès l'origine même, l'usurpation des Pisistratides en arrêta les progrès; et bientôt après, les victoires contre les Perses en corrompirent les principes. Pour qu'elle pût se défendre contre de pareils événements, il aurait fallu qu'une longue paix, qu'une entière liberté lui eussent permis d'agir puissamment sur les mœurs des Athéniens: sans cela, tous les dons du génie, réunis dans un législateur, ne pouvaient empêcher Pisistrate d'être le plus séducteur des hommes, et les Athéniens, le peuple le plus facile à séduire: ils ne pouvaient pas faire que les brillants succès des journées de Marathon, de Salamine et de Platée, ne remplissent d'une folle présomption le peuple de la terre qui en était le plus susceptible.

Par les effets que produisirent les instructions de Solon, on peut juger de ceux qu'elles auraient produits en des circonstances plus heureuses. Contraintes sous la domination des Pisistratides, elles opéraient lentement sur les esprits, soit par les avantages d'une éducation qui était alors commune, et qui ne l'est plus aujourd'hui[6]; soit par l'influence des formes républicaines, qui entretenaient sans cesse l'illusion et l'espérance de la liberté. A peine eut-on banni ces princes, que la démocratie se réta-

[1] Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, p. 336.
[2] Plut. in Aristid. p. 332.
[3] Pet. in leg. Att. p. 205.
[4] Plut. in. Per. p. 156.
[5] Id. ibid. p. 155.
[6] Æschin. in Ctesiph. p. 427.

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.
[2] Isocr. Areop. t. 1, p 321.
[3] Æschin. in Timarc. p. 276. Id. in Ctesiph. p. 437.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 450.
[5] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.
[6] Id. ibid. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.

blit d'elle-même, et que les Athéniens déployèrent un caractère qu'on ne leur avait pas soupçonné jusqu'alors. Depuis cette époque, jusqu'à celle de leur corruption, il ne s'est écoulé qu'environ un demi-siècle; mais dans ce temps heureux, on respectait encore les lois et les vertus : les plus sages n'en parlent aujourd'hui qu'avec des éloges accompagnés de regrets, et ne trouvent d'autre remède aux maux de l'État, que de rétablir le gouvernement de Solon [1].

## SECTION SECONDE.

### SIÈCLE DE THÉMISTOCLE ET D'ARISTIDE (1).

C'est avec peine que je me détermine à décrire des combats : il devrait suffire de savoir que les guerres commencent par l'ambition des princes, et finissent par le malheur des peuples : mais l'exemple d'une nation qui préfère la mort à la servitude, est trop grand et trop instructif, pour être passé sous silence.

Cyrus venait d'élever la puissance des Perses sur les débris des empires de Babylone et de Lydie; il avait reçu l'hommage de l'Arabie, de l'Égypte, et des peuples les plus éloignés [2]; Cambyse son fils, celui de la Cyrénaïque et de plusieurs nations de l'Afrique [3].

Après la mort de ce dernier, des seigneurs Persans, au nombre de sept, ayant fait tomber sous leurs coups un mage qui avait usurpé le trône, s'assemblèrent pour régler la destinée de tant de vastes États [4]. Othanès proposa de leur rendre la liberté, et d'établir partout la démocratie; Mégabyse releva les avantages de l'aristocratie; Darius, fils d'Hystaspe, opina pour la constitution, qui, jusques alors, avait fait le bonheur et la gloire des Perses : son avis prévalut, et le sort auquel on avait confié le choix du souverain, s'étant, par ses artifices, déclaré en sa faveur, il se vit paisible possesseur du plus puissant empire du monde, et prit, à l'exemple des anciens monarques des Assyriens, le titre de grand roi, et celui de roi des rois (2).

Dans ce rang élevé, il sut respecter les lois, discerner le mérite, recevoir des conseils, et se faire des amis. Zopyre, fils de Mégabyse, fut celui qu'il aima le plus tendrement. Un jour quelqu'un osa proposer cette question à Darius qui tenait une grenade dans sa main : « Quel est le bien que vous voudriez « multiplier autant de fois que ce fruit contient de « grains? — Zopyre, » répondit le roi sans hésiter [1]. Cette réponse jeta Zopyre dans un de ces égarements de zèle, qui ne peuvent être justifiés que par le sentiment qui les produit (1).

Depuis dix-neuf mois, Darius assiégeait Babylone qui s'était révoltée [2] : il était sur le point de renoncer à son entreprise, lorsque Zopyre parut en sa présence, sans nez, sans oreilles, toutes les parties du corps mutilées et couvertes de blessures. « Et « quelle main barbare vous a réduit en cet état? » s'écrie le roi en courant à lui. « C'est moi-même, ré- « pondit Zopyre. Je vais à Babylone où l'on connaît « assez mon nom et le rang que je tiens dans votre « cour : je vous accuserai d'avoir puni par la plus « indigne des cruautés, le conseil que je vous avais « donné de vous retirer. On me confiera un corps de « troupes; vous en exposerez quelques-unes des vô- « tres, et vous me faciliterez des succès qui m'atti- « reront de plus en plus la confiance de l'ennemi : je « parviendrai à me rendre maître des portes, et Ba- « bylone est à vous. » Darius fut pénétré de douleur et d'admiration. Le projet de Zopyre réussit. Son ami l'accabla de caresses et de bienfaits; mais il disait souvent : J'eusse donné cent Babylones, pour épargner à Zopyre un traitement si barbare [3].

De cette sensibilité si touchante dans un particulier, si précieuse dans un souverain, résultait cette clémence que les vaincus éprouvèrent si souvent de la part de ce prince, et cette reconnaissance avec laquelle il récompensait en roi les services qu'il avait reçus comme particulier [4]. De là naissait encore cette modération qu'il laissait éclater dans les actes les plus rigoureux de son autorité. Auparavant les revenus de la couronne ne consistaient que dans les offrandes volontaires des peuples, offrandes que Cyrus recevait avec la tendresse d'un père, que Cambyse exigeait avec la hauteur d'un maître [5], et que dans la suite, le souverain aurait pu multiplier au gré de ses caprices. Darius divisa son royaume en vingt gouvernements ou satrapies, et soumit à l'examen de ceux qu'il avait placés à leur tête, le rôle des contributions qu'il se proposait de retirer de chaque province. Tous se récrièrent sur la modicité de l'imposition. Mais le roi, se défiant de leurs suffrages, eut l'attention de la réduire à la moitié [6].

[1] Isocr. Areop. t. 1, p. 319. Æsch. in Ctesiph. p. 427.

(1) Depuis l'an 490 jusque vers l'an 444 avant J. C.

[2] Xenoph. Cyrop. lib. 1, p. 2; lib. 8, p. 230.

[3] Herodot. lib. 3, cap. 7, 13, etc.

[4] Id. ibid. cap. 80.

(2) L'an 521 avant J. C.

[1] Plut. apopht. t. 2, p. 173.

(1) Suivant Hérodote (lib. 4, cap. 143), ce ne fut pas Zopyre que Darius nomma; ce fut Mégabyse, père de ce jeune Perse.

[2] Herodot. lib. 3, cap. 151.

[3] Plut. apopht. t. 2, p. 173

[4] Herodot. lib. 3, cap. 140.

[5] Id. ibid. cap. 89.

[6] Plut. apopht. t. 2, p. 172.

Des lois sages réglèrent les différentes parties de l'administration[1]; elles entretinrent parmi les Perses l'harmonie et la paix, qui soutiennent un État; et les particuliers trouvèrent dans la conservation de leurs droits et de leurs possessions, la seule égalité dont ils peuvent jouir dans une monarchie.

Darius illustra son règne par des établissements utiles, et le ternit par des conquêtes. Né avec des talents militaires; adoré de ses troupes[2]; bouillonnant de courage dans une action, mais tranquille et de sang-froid dans le danger[3], il soumit presque autant de nations que Cyrus lui-même[4].

Ses forces, ses victoires, et cette flatterie qui serpente autour des trônes, lui persuadèrent qu'un mot de sa part devait forcer l'hommage des nations; et comme il était aussi capable d'exécuter de grands projets, que de les former, il pouvait les suspendre, mais il ne les abandonnait jamais.

Ayant à parler des ressources immenses qu'il avait pour ajouter la Grèce à ses conquêtes, j'ai dû rappeler quelques traits de son caractère : car un souverain est encore plus redoutable par ses qualités personnelles, que par sa puissance.

La sienne n'avait presque point de bornes. Son empire, dont l'étendue en certains endroits est d'environ vingt et un mille cent soixante-quatre stades (1) de l'est à l'ouest, et d'environ sept mille neuf cent trente-six (2) du midi au nord, peut contenir en superficie cent quinze millions six cent dix-huit mille stades carrés (3); tandis que la surface de la Grèce, n'étant au plus que de un million trois cent soixante-six mille stades carrés (4), n'est que la cent quinzième partie de celle de la Perse. Il renferme quantité de provinces situées sous le plus heureux climat, fertilisées par de grandes rivières, embellies par des villes florissantes, riches par la nature du sol[5], par l'industrie des habitants, par l'activité du commerce, et par une population que favorisent à la fois la religion, les lois, et les récompenses accordées à la fécondité.

Les impositions en argent[6] se montaient à un peu plus de quatorze mille cinq cent soixante talents Euboïques (5). On ne les destinait point aux dépenses courantes*: réduites en lingots[1], on les réservait pour les dépenses extraordinaires. Les provinces étaient chargées de l'entretien de la maison du roi, et de la subsistance des armées[2] : les unes fournissaient du blé[3]; les autres des chevaux[4]; l'Arménie seule envoyait tous les ans vingt mille poulains[5]. On tirait des autres satrapies, des troupeaux, de la laine, de l'ébène, des dents d'éléphants, et différentes sortes de productions[6].

Des troupes réparties dans les provinces, les retenaient dans l'obéissance, ou les garantissaient d'une invasion[7]. Une autre armée composée des meilleurs soldats, veillait à la conservation du prince : l'on y distinguait surtout dix mille hommes, qu'on nomme les Immortels, parce que le nombre doit en être toujours complet[8]; aucun autre corps n'oserait leur disputer l'honneur du rang, ni le prix de la valeur.

Cyrus avait introduit dans les armées, une discipline[9] que ses premiers successeurs eurent soin d'entretenir. Tous les ans le souverain ordonnait une revue générale : il s'instruisait par lui-même de l'état des troupes qu'il avait auprès de lui. Des inspecteurs éclairés et fidèles allaient au loin exercer les mêmes fonctions. Les officiers qui remplissaient leurs devoirs, obtenaient des récompenses; les autres perdaient leurs places[10].

La nation particulière des Perses, la première de l'Orient, depuis qu'elle avait produit Cyrus, regardait la valeur comme la plus éminente des qualités[11], et l'estimait en conséquence dans ses ennemis[12]. Braver les rigueurs des saisons; fournir des courses longues et pénibles; lancer des traits; passer les torrents à la nage, étaient chez elle les jeux de l'enfance[13] : on y joignait dans un âge plus avancé, la chasse et les autres exercices qui entretiennent les forces du corps[14]; on paraissait pendant la paix, avec une partie des armes que l'on porte à la guerre[15], et pour ne pas perdre l'habitude de monter à cheval, on

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 695. Diod. Sic. lib. 1, p. 85.
[2] Plat. ibid. lib. 3, t. 2, p. 695.
[3] Plut. apophth. t. 2, p. 172.
[4] Id. ibid.
(1) 800 de nos lieues, de 2500 toises chacune.
(2) 300 lieues.
(3) 165200 lieues carrées.
(4) 1952 lieues carrées. (*Note manuscrite de M. d'Anville.*)
[5] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, p. 296. Arrian. hist. indic. p. 325.
[6] Herodot. lib. 3, cap. 95.
(5) Environ 80 millions de notre monnaie.

* Voyez la note V, à la fin du volume.
[1] Herodot. lib. 3, cap. 96.
[2] Id. lib. 1, cap. 192.
[3] Id. lib. 3, cap. 91.
[4] Id. ibid. cap. 90.
[5] Strab. lib. 11, p. 530.
[6] Herodot. lib. 3, cap. 97. Strab. lib. 15, p. 735.
[7] Herodot. ibid. cap. 90 et 91. Xenoph. Cyrop. lib. 8, p. 230.
[8] Herodot. lib. 7, cap. 83. Diod. Sic. lib. 11, p. 7. Hesych. et Suid. in Ἀθάν.
[9] Xenoph. Cyrop. lib. 8, p. 225.
[10] Id. œcon. p. 828.
[11] Herodot. lib. 1, cap. 136.
[12] Id. lib. 7, cap. 181.
[13] Id. ibid. Strab. lib. 15, p. 733.
[14] Xenoph. Cyrop. lib. 1, p. 5.
[15] Joseph. antiq. lib. 18, t. 1, p. 874. Marcellin. lib. 23, p. 383.

n'allait presque jamais à pied [1]. Ces mœurs devenaient insensiblement celles de tout l'empire.

La cavalerie fut la principale force des armées Persannes. Dans sa fuite même, elle lance des flèches qui arrêtent la furie du vainqueur [2]. Le cavalier et le cheval sont également couverts de fer et d'airain [3] : la Médie fournit des chevaux renommés pour leur taille, leur vigueur et leur légèreté [4].

A l'âge de vingt ans on est obligé de donner son nom à la milice ; on cesse de servir à cinquante [5]. Au premier ordre du souverain, tous ceux qui sont destinés à faire la campagne, doivent, dans un terme prescrit, se trouver au rendez-vous. Les lois à cet égard sont d'une sévérité effrayante. Des pères malheureux ont quelquefois demandé, pour prix de leurs services, de garder auprès d'eux des enfants, appui de leur vieillesse : Ils seront dispensés de m'accompagner, répondait le prince ; et il les faisait mettre à mort [6].

Les rois de l'Orient ne marchent jamais pour une expédition, sans traîner à leur suite une immense quantité de combattants : ils croient qu'il est de leur dignité de se montrer, dans ces occasions, avec tout l'appareil de la puissance ; ils croient que c'est le nombre des soldats qui décide de la victoire, et qu'en réunissant auprès de leur personne la plus grande partie de leurs forces, ils préviendront les troubles qui pourraient s'élever pendant leur absence. Mais si ces armées n'entraînent pas tout avec elles, par la soudaine terreur qu'elles inspirent, ou par la première impulsion qu'elles donnent, elles sont bientôt forcées de se retirer, soit par le défaut de subsistances, soit par le découragement des troupes. Aussi voit-on souvent les guerres de l'Asie se terminer dans une campagne, et le destin d'un empire, dépendre du succès d'une bataille.

Les rois de Perse jouissent d'une autorité absolue, et cimentée par le respect des peuples accoutumés à les vénérer comme les images vivantes de la Divinité [7]. Leur naissance est un jour de fête [8]. A leur mort, pour annoncer qu'on a perdu le principe de la lumière et des lois, on a soin d'éteindre le feu sacré, et de fermer les tribunaux de justice [9]. Pendant leur règne, les particuliers n'offrent point de sacrifices, sans adresser des vœux au ciel pour le souverain, ainsi que pour la nation. Tous, sans excepter les princes tributaires, les gouverneurs des provinces, et les grands qui résident à la Porte (1), se disent les esclaves du roi : expression qui marque aujourd'hui une extrême servitude, mais qui, du temps de Cyrus et de Darius, n'était qu'un témoignage de sentiments et de zèle.

Jusqu'au règne du dernier de ces princes, les Perses n'avaient point eu d'intérêt à démêler avec les peuples du continent de la Grèce. On savait à peine à la cour de Suze, qu'il existait une Lacédémone, et une Athènes [1], lorsque Darius résolut d'asservir ces régions éloignées. Atossa, fille de Cyrus, qu'il venait d'épouser, lui en donna la première idée : elle la reçut d'un médecin Grec, nommé Démocède, qui l'avait guérie d'une maladie dangereuse. Démocède ne pouvant se procurer la liberté par d'autres voies, forma le projet d'une invasion dans la Grèce : il le fit goûter à la reine ; il se flatta d'obtenir une commission, qui lui faciliterait le moyen de revoir Crotone sa patrie.

Atossa profita d'un moment où Darius lui exprimait sa tendresse : « Il est temps, lui dit-elle, de « signaler votre avénement à la couronne par une « entreprise qui vous attire l'estime de vos sujets [2]. « Il faut aux Perses un conquérant pour souverain. « Détournez leur courage sur quelque nation, si vous « ne voulez pas qu'ils le dirigent contre vous. » Darius ayant répondu qu'il se proposait de déclarer la guerre aux Scythes : « Ils seront à vous ces Scythes, « répliqua la reine, dès que vous le voudrez. Je désire que vous portiez vos armes contre la Grèce, « et que vous m'ameniez, pour les attacher à mon « service, des femmes de Lacédémone, d'Argos, de « Corinthe et d'Athènes. » Dès cet instant, Darius suspendit son projet contre les Scythes, et fit partir Démocède avec cinq Perses chargés de lui rendre un compte exact des lieux dont il méditait la conquête.

Démocède ne fut pas plutôt sorti des États de Darius, qu'il s'enfuit en Italie. Les Perses qu'il devait conduire, essuyèrent bien des infortunes ; et, lorsqu'ils furent de retour à Suze, la reine s'était refroidie sur le désir d'avoir des esclaves Grecques à son service ; et Darius s'occupait de soins plus importants.

Ce prince ayant remis sous son obéissance la ville

[1] Xenoph. Cyrop. lib. 4, p. 102 ; lib. 8, p. 241.
[2] Id. de exped. Cyr. lib. 3, p. 306. Plut. in Crass. t. 1, p. 558.
[3] Brisson. de reg. Pers. lib. 3, cap. 23, etc.
[4] Herodot. lib. 3, cap. 106 ; lib. 7, cap. 40. Arrian. lib. 2, cap. 11, p. 77. Brisson. ibid. cap. 29.
[5] Strab. lib. 15, p. 734.
[6] Herodot. lib. 4, cap. 84 ; lib. 7, cap. 39. Senec. de irâ, lib. 3, cap. 16 et 17.
[7] Plut. in Themist. p. 125.
[8] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 121.
[9] Diod. Sic. lib. 17, p. 580. Stob. serm. 42, p. 294. Brisson. de reg. Pers. p. 54.

(1) Par ce mot, on désignait en Perse, la cour du roi ou celle des gouverneurs de province. (Xenoph. Cyrop. lib. 8, p. 201, 203, etc. Plut. in Pelop. t. 1, p. 294. Id. in Lisand. p. 436.)
[1] Herodot. lib. 1, cap. 153 ; lib. 5, cap. 73 et 105.
[2] Id. lib. 3, cap. 134.

de Babylone résolut de marcher contre les nations Scythiques (1), qui campent avec leurs troupeaux, entre l'Ister (2) et le Tanaïs (3), le long des côtes du Pont-Euxin.

Il vint à la tête de sept cent mille soldats [1], offrir la servitude à des peuples, qui, pour ruiner son armée, n'eurent qu'à l'attirer dans des pays incultes et déserts. Darius s'obstinait à suivre leurs traces : il parcourait en vainqueur des solitudes profondes. « Et pourquoi fuis-tu ma présence? » manda-t-il un jour au roi des Scythes. « Si tu peux me résister, « arrête, et songe à combattre; si tu ne l'oses pas, « reconnais ton maître. » Le roi des Scythes répondit : « Je ne fuis ni ne crains personne. Notre usage « est d'errer tranquillement dans nos vastes do- « maines, pendant la guerre, ainsi que pendant la « paix : nous ne connaissons d'autre bien que la li- « berté, d'autres maîtres que les dieux. Si tu veux « éprouver notre valeur, suis-nous et viens insulter « les tombeaux de nos pères [2]. »

Cependant l'armée s'affaiblissait par les maladies, par le défaut des subsistances, et par la difficulté des marches. Il fallut se résoudre à regagner le pont que Darius avait laissé sur l'Ister : il en avait confié la garde aux Grecs de l'Ionie, en leur permettant de se retirer chez eux, s'ils ne le voyaient pas revenir avant deux mois [3]. Ce terme expiré, des corps de Scythes parurent plus d'une fois sur les bords du fleuve [4] : ils voulurent d'abord par des prières, ensuite par des menaces, engager les officiers de la flotte à la ramener dans l'Ionie. Miltiade l'Athénien appuya fortement cet avis; mais Histiée de Milet ayant représenté [5] aux autres chefs, qu'établis par Darius, gouverneurs des différentes villes de l'Ionie, ils seraient réduits à l'état de simples particuliers s'ils laissaient périr le roi, on promit aux Scythes de rompre le pont, et on prit le parti de rester. Cette résolution sauva Darius et son armée.

La honte de l'expédition de Scythie fut bientôt effacée par une conquête importante. Il se fit reconnaître par les peuples qui habitent auprès de l'Indus; et ce fleuve fixa les limites de son empire à l'orient [6].

Il se terminait à l'occident, par une suite de colonies Grecques établies sur les bords de la mer Égée. Là se trouvent Éphèse, Milet, Smyrne, et plusieurs

(1) L'an 508 avant J. C.
(2) Le Danube.
(3) Le Don.
[1] Justin. lib. 2, cap. 5.
[2] Herodot. lib. 4, cap. 127.
[3] Id. ibid. cap. 98.
[4] Id. ibid. cap. 133.
[5] Id. ibid. Nep. in Miltiad. cap. 3.
[6] Herodot. lib. 4, cap. 44.

villes florissantes, réunies en différentes confédérations : elles sont séparées du continent de la Grèce, par la mer, et quantité d'îles, dont les unes obéissaient aux Athéniens, dont les autres étaient indépendantes. Les villes Grecques de l'Asie aspiraient à secouer le joug des Perses. Les habitants des îles et de la Grèce proprement dite, craignaient le voisinage d'une puissance qui menaçait les nations d'une servitude générale.

Ces alarmes redoublèrent, lorsqu'on vit Darius, à son retour de Scythie, laisser dans la Thrace une armée de quatre-vingt mille hommes, qui soumit ce royaume [1], obligea le roi de Macédoine de faire hommage de sa couronne à Darius [2], et s'empara des îles de Lemnos et d'Imbros [3].

Elles augmentèrent encore, lorsqu'on vit les Perses faire une tentative sur l'île de Naxos, et menacer l'île d'Eubée, si voisine de l'Attique [4]; lorsque les villes de l'Ionie, résolues de recouvrer leur ancienne liberté, chassèrent leurs gouverneurs [5], brûlèrent la ville de Sardes, capitale de l'ancien royaume de Lydie [6], et entraînèrent les peuples de Carie et de l'île de Chypre, dans la ligue qu'elles formèrent contre Darius [7]. Cette révolte (1) fut en effet le principe des guerres qui pensèrent détruire toutes les puissances de la Grèce, et qui cent cinquante ans après, renversèrent l'empire des Perses.

Les Lacédémoniens prirent le parti de ne point accéder à la ligue; les Athéniens, sans se déclarer ouvertement, celui de la favoriser. Le roi de Perse ne dissimulait plus le désir qu'il avait de reculer de leur côté les frontières de son empire. Ils devaient à la plupart des villes, qui venaient de se soustraire à son obéissance, les secours que les métropoles doivent à leurs colonies; ils se plaignaient depuis longtemps de la protection que les Perses accordaient à Hippias, fils de Pisistrate, qui les avait opprimés, et qu'ils avaient banni. Artapherne, frère de Darius, et satrape de Lydie, leur avait déclaré que l'unique moyen de pourvoir à leur sûreté, était de rappeler Hippias [8]; et l'on savait que ce dernier, depuis son arrivée à la cour de Suze, entretenait dans l'esprit de Darius les préventions qu'on ne cessait de lui inspirer contre les peuples de la Grèce, et contre les Athéniens en particulier [9]. Animés par

[1] Herodot. lib. 5, cap. 2.
[2] Id. ibid. cap. 18.
[3] Id. ibid. cap. 26.
[4] Id. ibid. cap. 31.
[5] Id. ibid. cap. 37.
[6] Id. ibid. cap. 102.
[7] Id. ibid. cap. 103.
(1) Vers l'an 504 avant J. C.
[8] Herodot. lib. 5, cap. 96.
[9] Id. ibid.

ces motifs, les Athéniens envoyèrent en Ionie des troupes qui contribuèrent à la prise de Sardes. Les Érétriens de l'Eubée suivirent leur exemple.

Le principal auteur du soulèvement de l'Ionie fut cet Histiée de Milet, qui lors de l'expédition de Scythie, s'était obstiné à garder le pont de l'Ister. Darius n'oublia jamais ce service important, et s'en souvint encore après l'avoir récompensé.

Mais Histiée exilé à la cour de Suze, impatient de revoir sa patrie, excita sous main les troubles de l'Ionie, et s'en servit pour obtenir la permission de revenir dans cette province, où bientôt il fut pris les armes à la main. Les généraux se hâtèrent de le faire mourir, parce qu'ils connaissaient la générosité de leur maître. En effet, ce prince, moins touché de sa trahison, que des obligations qu'il lui avait, honora sa mémoire par des funérailles, et par les reproches qu'il fit à ses généraux [1].

Vers le même temps, des vaisseaux Phéniciens s'étant rendus maîtres d'une galère Athénienne, y trouvèrent Métiochus, fils de ce Miltiade qui avait conseillé de rompre le pont de l'Ister, et de livrer Darius à la fureur des Scythes : ils l'envoyèrent au roi, qui le reçut avec distinction, et l'engagea, par ses bienfaits, à s'établir en Perse [2].

Ce n'est pas que Darius fût insensible à la révolte des Ioniens, et à la conduite des Athéniens. En apprenant l'incendie de Sardes, il jura de tirer une vengeance éclatante de ces derniers, et chargea un de ses officiers de lui rappeler tous les jours l'outrage qu'il en avait reçu [3] : mais il fallait auparavant terminer la guerre que les premiers lui avaient suscitée. Elle dura quelques années, et lui procura de grands avantages. L'Ionie rentra sous son obéissance; plusieurs îles de la mer Égée, et toutes les villes de l'Hellespont, furent rangées sous ses lois [4].

Alors Mardonius son gendre partit à la tête d'une puissante armée, acheva de pacifier l'Ionie, se rendit en Macédoine; et là, soit qu'il prévînt les ordres de Darius, soit qu'il se bornât à les suivre, il fit embarquer ses troupes. Son prétexte était de punir les Athéniens et les Érétriens; son véritable objet, de rendre la Grèce tributaire [5] : mais une violente tempête ayant écrasé une partie de ses vaisseaux et de ses soldats, contre les rochers du mont Athos, il reprit le chemin de la Macédoine, et bientôt après, celui de Suze.

Ce désastre n'était pas capable de détourner l'orage qui menaçait la Grèce. Darius, avant que d'en

[1] Herodot. lib. 6, cap. 30.
[2] Id. ibid. cap. 41.
[3] Id. lib. 5, cap. 105.
[4] Id. lib. 6, cap. 31 et 33.
[5] Id. ibid. cap. 44.

venir à une rupture ouverte, envoya partout des hérauts, pour demander en son nom la terre et l'eau [1]. C'est la formule que les Perses emploient pour exiger l'hommage des nations. La plupart des îles et des peuples du continent le rendirent sans hésiter : les Athéniens et les Lacédémoniens, non-seulement le refusèrent, mais par une violation manifeste du droit des gens, ils jetèrent dans une fosse profonde, les ambassadeurs du roi [2]. Les premiers poussèrent leur indignation encore plus loin : ils condamnèrent à mort l'interprète qui avait souillé la langue Grecque, en expliquant les ordres d'un barbare [3].

A cette nouvelle, Darius mit à la tête de ses troupes un Mède, nommé Datis, qui avait plus d'expérience que Mardonius : il lui ordonna de détruire les villes d'Athènes et d'Érétrie, et de lui en amener les habitants chargés de chaînes [4].

L'armée s'assembla aussitôt dans une plaine de Cilicie. Six cents vaisseaux la transportèrent dans l'île d'Eubée. La ville d'Érétrie, après s'être vigoureusement défendue pendant six jours, fut prise par la trahison de quelques citoyens qui avaient du crédit sur le peuple [5]. Les temples furent rasés, les habitants mis aux fers; et la flotte ayant sur-le-champ abordé sur les côtes de l'Attique, mit à terre auprès du bourg de Marathon, éloigné d'Athènes d'environ cent quarante stades (1), cent mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie [6] : ils campèrent dans une plaine bordée à l'est par la mer, entourée de montagnes de tous les autres côtés, ayant environ deux cents stades de circonférence (2).

Cependant Athènes était dans la consternation et dans l'effroi [7] : elle avait imploré le secours des autres peuples de la Grèce. Les uns s'étaient soumis à Darius; les autres tremblaient au seul nom des Mèdes ou des Perses [8]. Les Lacédémoniens seuls promirent des troupes; mais divers obstacles ne leur permettaient pas de les joindre sur-le-champ à celles d'Athènes [9].

Cette ville restait donc abandonnée à ses propres forces. Et comment, avec quelques soldats levés à la hâte, oserait-elle résister à une puissance, qui,

[1] Herodot. lib. 6, cap. 48.
[2] Id. lib. 7, cap. 32.
[3] Plut. in Them. p. 114. Aristid. Panath. orat. t. 1, p 211.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 94.
[5] Id. ibid. cap. 101.
(1) Près de 6 lieues.
[6] Nep. in Milt. cap. 5.
(2) Environ 7 lieues et demie.
[7] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p 698
[8] Herodot. lib. 6. cap. 112.
[9] Id. ibid. cap. 106. Plat. de leg. ibid. Plut. de malign Herodot. t. 2, p. 861.

dans l'espace d'un demi-siècle, avait renversé les plus grands empires du monde? Quand même, par la perte de ses plus illustres citoyens, de ses plus braves guerriers, elle aspirerait à l'honneur de disputer pendant quelque temps la victoire, ne verrait-on pas sortir des côtes de l'Asie, et du fond de la Perse, des armées plus redoutables que la première? Les Grecs ont irrité Darius, et en ajoutant l'outrage à l'offense, ils ne lui ont laissé que le choix de la vengeance, du déshonneur ou du pardon. L'hommage qu'il demande, entraîne-t-il une servitude humiliante? Les colonies Grecques établies dans ses États, n'ont-elles pas conservé leurs lois, leur culte, leurs possessions? Après leur révolte, ne les a-t-il pas forcées, par les plus sages dispositions, à s'unir entre elles, à être heureuses malgré elles? et Mardonius lui-même n'a-t-il pas dernièrement établi la démocratie dans les villes de l'Ionie [1]?

Ces réflexions, qui engagèrent la plupart des peuples de la Grèce à se déclarer pour les Perses, étaient balancées, dans l'esprit des Athéniens, par des craintes qui n'étaient pas moins fondées. Le général de Darius, leur présentait d'une main les fers dont il devait les enchaîner [2]; de l'autre, cet Hippias, dont les sollicitations et les intrigues avaient enfin amené les Perses dans les champs de Marathon [3]. Il fallait donc subir l'affreux malheur d'être traînés aux pieds de Darius comme de vils esclaves, ou le malheur plus effroyable encore de gémir de nouveau sous les cruautés d'un tyran qui ne respirait que la vengeance. Dans cette alternative, ils délibérèrent à peine, et résolurent de périr les armes à la main.

Heureusement il parut alors trois hommes destinés à donner un nouvel essor aux sentiments de la nation. C'étaient Miltiade, Aristide et Thémistocle. Leur caractère se développera de lui-même dans le récit de leurs actions. Miltiade avait fait longtemps la guerre en Thrace, et s'était acquis une réputation brillante; Aristide et Thémistocle, plus jeunes que lui, avaient laissé éclater depuis leur enfance, une rivalité qui eût perdu l'État [4], si dans les occasions essentielles, ils ne l'eussent sacrifiée au bien public. Il ne faut qu'un trait pour peindre Aristide; il fut le plus juste et le plus vertueux des Athéniens : il en faudrait plusieurs pour exprimer les talents, les ressources et les vues de Thémistocle; il aima sa patrie, mais il aima la gloire encore plus que sa patrie.

L'exemple et les discours de ces trois illustres citoyens achevèrent d'enflammer les esprits. On fit

[1] Herodot. lib. 6, cap 42 et 43.
[2] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
[3] Herodot. lib. 6, cap. 102.
[4] Plut. in Aristid. p. 319.

des levées. Les dix tribus fournirent chacune mille hommes de pied, avec un général à leur tête. Il fallut enrôler des esclaves pour compléter ce nombre [1]. Dès que ces troupes furent rassemblées, elles sortirent de la ville, et descendirent dans la plaine de Marathon, où ceux de Platée en Béotie leur envoyèrent un renfort de mille hommes de pied [2].

A peine furent-elles en présence de l'ennemi, que Miltiade proposa de l'attaquer [3]. Aristide et quelques-uns des chefs appuyèrent vivement cette proposition : les autres, effrayés de l'extrême disproportion des armées, voulaient qu'on attendît le secours des Lacédémoniens. Les avis étant partagés, il restait à prendre celui du Polémarque ou chef de la milice : on le consulte dans ces occasions, pour ôter l'égalité des suffrages. Miltiade s'adresse à lui; et avec l'ardeur d'une âme fortement pénétrée : « Athènes, lui dit-il, est sur le point d'éprouver la « plus grande des vicissitudes. Elle va devenir la « première puissance de la Grèce, ou le théâtre des « fureurs d'Hippias; c'est de vous seul, Callimaque, « qu'elle attend sa destinée. Si nous laissons refroi- « dir l'ardeur des troupes, elles se courberont hon- « teusement sous le joug des Perses; si nous les « menons au combat, nous aurons pour nous les « dieux et la victoire. Un mot de votre bouche va « précipiter votre patrie dans la servitude, ou lui « conserver sa liberté. »

Callimaque donna son suffrage, et la bataille fut résolue. Pour en assurer le succès, Aristide et les autres généraux, à son exemple, cédèrent à Miltiade l'honneur du commandement qu'ils avaient chacun à leur tour : mais pour les mettre eux-mêmes à l'abri des événements, il attendit le jour qui le plaçait de droit à la tête de l'armée [4].

Dès qu'il parut, Miltiade rangea ses troupes au pied d'une montagne, dans un lieu parsemé d'arbres qui devaient arrêter la cavalerie Persanne. Les Platéens furent placés à l'aile gauche; Callimaque commandait la droite; Aristide et Thémistocle étaient au corps de bataille [5], et Miltiade partout. Un intervalle de huit stades (1) séparait l'armée Grecque de celle des Perses [6].

Au premier signal, les Grecs franchirent en courant cet espace. Les Perses, étonnés d'un genre d'attaque si nouveau pour les deux nations, restèrent un moment immobiles; mais bientôt ils oppo-

[1] Pausan. lib. 1, p. 79.
[2] Herodot. lib. 6, cap. 108. Justin. lib. 2, cap. 9.
[3] Herodot. ibid. cap. 109. Plut. in Aristid. p. 321.
[4] Herodot. ibid. cap. 110. Plut. in Aristid. p. 321.
[5] Herodot. ibid. Nep. in Milt. cap. 5.
(1) Environ 760 toises.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 112.

sèrent à la fureur impétueuse des ennemis une fureur plus tranquille et non moins redoutable. Après quelques heures d'un combat opiniâtre, les deux ailes de l'armée Grecque commencent à fixer la victoire. La droite disperse les ennemis dans la plaine; la gauche les replie dans un marais qui offrait l'aspect d'une prairie, et dans lequel ils s'engagent et restent ensevelis [1]. Toutes deux volent au secours d'Aristide et de Thémistocle, près de succomber sous les meilleures troupes que Datis avait placées dans son corps de bataille. Dès ce moment, la déroute devient générale. Les Perses repoussés de tous côtés, ne trouvent d'asile que dans leur flotte, qui s'était rapprochée du rivage. Le vainqueur les poursuit le fer et la flamme à la main : il prend, brûle ou coule à fond plusieurs de leurs vaisseaux; les autres se sauvent à force de rames [2].

L'armée Persanne perdit environ six mille quatre cents hommes; celle des Athéniens, cent quatre-vingt-douze héros [3] : car il n'y en eut pas un qui, dans cette occasion, ne méritât ce titre. Miltiade y fut blessé; Hippias y périt, ainsi que Stésilée et Callimaque, deux des généraux des Athéniens [4].

Le combat finissait à peine. Un soldat, excédé de fatigue, forme le projet de porter la première nouvelle d'un si grand succès aux magistrats d'Athènes, et, sans quitter ses armes, il court, vole, arrive, annonce la victoire, et tombe mort à leurs pieds [5].

Cependant cette victoire eût été funeste aux Grecs, sans l'activité de Miltiade. Datis, en se retirant, conçut l'espoir de surprendre Athènes, qu'il croyait sans défense; et déjà sa flotte doublait le cap de Sunium. Miltiade n'en fut pas plutôt instruit, qu'il se mit en marche, arriva le même jour sous les murs de la ville; déconcerta par sa présence, les projets de l'ennemi, et l'obligea de se retirer sur les côtes de l'Asie [6].

La bataille se donna [7] le 6 de boédromion, dans la troisième année de la soixante-douzième olympiade (1). Le lendemain arrivèrent deux mille Spartiates. Ils avaient fait, en trois jours et trois nuits [8], douze cents stades de chemin (2): quoique instruits de la fuite des Perses, ils continuèrent leur route jusqu'à Marathon, et ne craignirent point d'affronter l'aspect des lieux où une nation rivale s'était signalée par de si grands exploits; ils y virent les tentes des Perses encore dressées, la plaine jonchée de morts, et couverte de riches dépouilles; ils y trouvèrent Aristide qui veillait avec sa tribu, à la conservation du butin et des prisonniers, et ne se retirèrent qu'après avoir donné de justes éloges aux vainqueurs [1].

Les Athéniens n'oublièrent rien pour éterniser le souvenir de ceux qui étaient morts dans le combat. On leur fit des funérailles honorables : leurs noms furent gravés sur des demi-colonnes élevées dans la plaine de Marathon. Ces monuments, sans en excepter ceux des généraux Callimaque et Stésilée, sont d'une extrême simplicité [2]. Tout auprès, on plaça un trophée chargé des armes des Perses [3]. Un habile artiste peignit les détails de la bataille, dans un des portiques les plus fréquentés de la ville : il y représenta Miltiade, à la tête des généraux, et au moment qu'il exhortait les troupes au combat [4].

Darius n'apprit qu'avec indignation la défaite de son armée. On tremblait sur le sort des Érétriens, que Datis amenait à ses pieds. Cependant, dès qu'il les vit, la pitié étouffa dans son cœur tous les autres sentiments [5] : il leur distribua des terres à quelque distance de Suze; et pour se venger des Grecs d'une manière plus noble et plus digne de lui, il ordonna de nouvelles levées, et fit des préparatifs immenses.

Les Athéniens ne tardèrent pas eux-mêmes à le venger. Ils avaient élevé Miltiade si haut, qu'ils commencèrent à le craindre. La jalousie représentait que pendant qu'il commandait en Thrace, il avait exercé tous les droits de la souveraineté [6]; qu'étant redouté des nations étrangères, et adoré du peuple d'Athènes, il était temps de veiller sur ses vertus, ainsi que sur sa gloire. Le mauvais succès d'une expédition qu'il entreprit contre l'île de Paros, fournit un nouveau prétexte à la haine de ses ennemis. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent des Perses; et malgré les sollicitations et les cris des citoyens les plus honnêtes, il fut condamné à être jeté dans la fosse où l'on fait périr les malfaiteurs [7]. Le magistrat s'étant opposé à l'exécution de cet infâme décret, la peine fut commuée en une amende de cinquante talents (1); et comme il n'était pas en état de la payer, on vit le vainqueur de Darius expirer dans

[1] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 80.
[2] Herodot. lib. 6, cap. 115. Justin. lib. 2, cap. 9.
[3] Herodot. ibid. cap. 117.
[4] Id. ibid. cap. 114.
[5] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 347.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 116.
[7] Corsin. fast. att. t. 3, p. 149.
(1) Le 29 septembre de l'an 490 avant J. C.
[8] Isocr. paneg. t. 1, p. 163. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
(2) Environ 46 lieues et demie.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 120. Plut. in Aristid. t. 1, p. 321. Id. de malign. Herodot. t. 2, p. 861.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 79.
[3] Id. ibid. Aristoph. in vesp. v. 709
[4] Nep. in Milt. cap. 6.
[5] Herodot. lib. 6, cap. 119.
[6] Nep. in Milt. cap. 8.
[7] Plat. in Gorg. t. 2, p. 516.
(1) 270,000 livres.

les fers des blessures qu'il avait reçues au service de l'État[1].

Ces terribles exemples d'injustice et d'ingratitude de la part d'un souverain ou d'une nation, ne découragent ni l'ambition ni la vertu. Ce sont des écueils dans la carrière des honneurs, comme il y en a au milieu de la mer. Thémistocle et Aristide prenaient sur les Athéniens la supériorité, que l'un méritait par la diversité de ses talents; l'autre, par l'uniformité d'une conduite entièrement consacrée au bien public. Le premier, tourmenté jour et nuit par le souvenir des trophées de Miltiade[2], flattait sans cesse, par de nouveaux décrets, l'orgueil d'un peuple enivré de sa victoire; le second ne s'occupait qu'à maintenir les lois et les mœurs qui l'avaient préparée : tous deux opposés dans leurs principes et dans leurs projets, remplissaient tellement la place publique de leurs divisions, qu'un jour Aristide, après avoir, contre toute raison, remporté un avantage sur son adversaire, ne put s'empêcher de dire que c'en était fait de la république, si on ne le jetait lui et Thémistocle dans une fosse profonde[3].

A la fin les talents et l'intrigue triomphèrent de la vertu. Comme Aristide se portait pour arbitre dans les différends des particuliers, la réputation de son équité fit déserter les tribunaux de justice. La faction de Thémistocle l'accusa de s'établir une royauté d'autant plus redoutable, qu'elle était fondée sur l'amour du peuple, et conclut à la peine de l'exil : les tribus étaient assemblées, et devaient donner leurs suffrages par écrit. Aristide assistait au jugement. Un citoyen obscur, assis à ses côtés, le pria d'inscrire le nom de l'accusé sur une petite coquille qu'il lui présenta. « Vous a-t-il fait quelque tort? répon-« dit Aristide. — Non, dit cet inconnu; mais je suis « ennuyé de l'entendre partout nommer le Juste. » Aristide écrivit son nom, fut condamné, et sortit de la ville, en formant des vœux pour sa patrie[4].

Son exil suivit de près la mort de Darius. Ce prince menaçait à la fois, et la Grèce qui avait refusé de subir le joug des Perses, et l'Égypte qui venait de le secouer[5]. Son fils Xerxès fut l'héritier de son trône (1), sans l'être d'aucune de ses grandes qualités. Élevé dans une haute opinion de sa puissance; juste et bienfaisant par saillies; injuste et cruel par faiblesse; presque toujours incapable de supporter les succès et les revers, on ne distingua constamment dans son caractère, qu'une extrême violence[1], et une excessive pusillanimité.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 136. Nep. in Milt. cap. 7.
[2] Plut. in Themist. t. 1, p. 113.
[3] Id. in Aristid. t. 1, p. 320.
[4] Id. ibid. p. 322. Nep. in Aristid. cap. 1.
[5] Herodot. lib. 7, cap. 1.
(1) L'an 485 avant J. C.

Après avoir puni les Égyptiens de leur révolte, et follement aggravé le poids de leurs chaînes[2], il eût peut-être joui tranquillement de sa vengeance, sans un de ces lâches courtisans qui sacrifient sans remords des milliers d'hommes à leurs intérêts. Mardonius, à qui l'honneur d'avoir épousé la sœur de son maître[3] inspirait les plus vastes prétentions, voulait commander les armées, laver la honte dont il s'était couvert dans sa première expédition, assujettir la Grèce, pour en obtenir le gouvernement, et y exercer ses rapines. Il persuada facilement à Xerxès de réunir ce pays et l'Europe entière à l'empire des Perses[4]. La guerre fut résolue, et toute l'Asie fut ébranlée.

Aux préparatifs énormes qu'avait faits Darius, on ajouta des préparatifs encore plus effrayants. Quatre années[5] furent employées à lever des troupes, à établir des magasins sur la route, à transporter sur les bords de la mer, des provisions de guerre et de bouche; à construire dans tous les ports, des galères et des vaisseaux de charge.

Le roi partit enfin de Suze, persuadé qu'il allait reculer les frontières de son empire, jusqu'aux lieux où le soleil finit sa carrière[6]. Dès qu'il fut à Sardes en Lydie, il envoya des hérauts dans toute la Grèce, excepté chez les Lacédémoniens et chez les Athéniens. Ils devaient recevoir l'hommage des îles et des nations du continent : plusieurs d'entre elles se soumirent aux Perses[7].

Au printemps de la quatrième année de la soixante-quatorzième olympiade (1), Xerxès se rendit sur les bords de l'Hellespont avec la plus nombreuse armée qui ait jamais dévasté la terre[8] : il y voulut contempler à loisir le spectacle de sa puissance; et d'un trône élevé, il vit la mer couverte de ses vaisseaux, et la campagne de ses troupes[9].

Dans cet endroit la côte de l'Asie n'est séparée de celle de l'Europe[10] que par un bras de mer de sept stades de largeur *. Deux ponts de bateaux affermis sur leurs ancres, rapprochèrent les rivages opposés. Des Égyptiens et des Phéniciens avaient d'abord été chargés de les construire. Une tempête

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
[2] Herodot. lib. 7, cap. 7.
[3] Id. lib. 6, cap. 43.
[4] Id. lib. 7, cap. 5. Diod. Sic. lib. 11, p. 1.
[5] Herodot. ibid. cap. 20.
[6] Id. lib. 7, cap. 8.
[7] Id. ibid. cap. 32. Diod. Sic. lib. 11, p. 2.
(1) Au printemps de l'année 480 avant J. C.
[8] Herodot. lib. 7, cap. 20.
[9] Id. ibid. cap. 44.
[10] Id. ibid. cap. 34. Æschyl. in Pers. v. 747.
* Voyez la note VI, à la fin du volume.

violente ayant détruit leur ouvrage, Xerxès fit couper la tête aux ouvriers; et, voulant traiter la mer en esclave révoltée, ordonna de la frapper à grands coups de fouet, de la marquer d'un fer chaud, et de jeter dans son sein, une paire de chaînes[1]; et cependant ce prince était suivi de plusieurs millions d'hommes.

Ses troupes employèrent sept jours et sept nuits à passer le détroit[2]; ses bagages un mois entier[3] : de là prenant sa route par la Thrace, et cotoyant la mer[4], il arriva dans la plaine de Doriscus, arrosée par l'Hèbre, propre non-seulement à procurer du repos et des rafraîchissements aux soldats, mais encore à faciliter la revue et le dénombrement de l'armée.

Elle était forte d'un million sept cent mille hommes de pied, et de quatre-vingt mille chevaux[5] : vingt mille Arabes et Libyens conduisaient les chameaux et les chariots. Xerxès, monté sur un char, en parcourut tous les rangs; il passa ensuite sur sa flotte qui s'était approchée du rivage, et qui était composée de douze cent sept galères à trois rangs de rames[6]. Chacune pouvait contenir deux cents hommes, et toutes ensemble deux cent quarante et un mille quatre cents hommes. Elles étaient accompagnées de trois mille vaisseaux de charge, dans lesquels on présume qu'il y avait deux cent quarante mille hommes.

Telles étaient les forces qu'il avait amenées de l'Asie : elles furent bientôt augmentées de trois cent mille combattants tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Pæonie, et de plusieurs autres régions européennes soumises à Xerxès. Les îles voisines fournirent de plus cent vingt galères, sur lesquelles étaient vingt-quatre mille hommes[7]. Si l'on joint à cette multitude immense un nombre presque égal de gens nécessaires ou inutiles, qui marchaient à la suite de l'armée, on trouvera que cinq millions d'hommes[8] avaient été arrachés à leur patrie, et allaient détruire des nations entières, pour satisfaire l'ambition d'un particulier, nommé Mardonius.

Après la revue de l'armée et de la flotte, Xerxès fit venir le roi Démarate, qui, exilé de Lacédémone quelques années auparavant, avait trouvé un asile à la cour de Suze.

« Pensez-vous, lui dit-il, que les Grecs osent me « résister[1]? » Démarate ayant obtenu la permission de lui dire la vérité : « Les Grecs, répondit-« il, sont à craindre, parce qu'ils sont pauvres et « vertueux. Sans faire l'éloge des autres, je ne vous « parlerai que des Lacédémoniens. L'idée de l'es-« clavage les révoltera. Quand toute la Grèce se sou-« mettrait à vos armes, ils n'en seraient que plus « ardents à défendre leur liberté. Ne vous informez « pas du nombre de leurs troupes : ne fussent-ils que « mille, fussent-ils moins encore, ils se présente-« ront au combat. »

Le roi se mit à rire; et, après avoir comparé ses forces à celles des Lacédémoniens : « Ne voyez-vous « pas, ajouta-t-il, que la plupart de mes soldats « prendraient la fuite, s'ils n'étaient retenus par les « menaces et les coups? Comme une pareille crainte « ne saurait agir sur ces Spartiates qu'on nous peint « si libres et si indépendants, il est visible qu'ils « n'affronteront point gratuitement une mort cer-« taine : et qui pourrait les y contraindre? — La loi, « répliqua Démarate; cette loi, qui a plus de pou-« voir sur eux, que vous n'en avez sur vos sujets; « cette loi qui leur dit : Voilà vos ennemis; il ne « s'agit pas de les compter; il faut les vaincre ou « périr[2]. »

Les rires de Xerxès redoublèrent à ces mots : il donna ses ordres, et l'armée partit, divisée en trois corps. L'un suivait les rivages de la mer; les deux autres marchaient, à certaines distances, dans l'intérieur des terres[3]. Les mesures qu'on avait prises, leur procuraient des moyens de subsistance assurés. Trois mille vaisseaux chargés de vivres longeaient la côte, et réglaient leurs mouvements sur ceux de l'armée. Auparavant les Égyptiens et les Phéniciens avaient approvisionné plusieurs places maritimes de la Thrace et de la Macédoine[4]. Enfin, à chaque station, les Perses étaient nourris et défrayés par les habitants des pays voisins, qui, prévenus depuis longtemps de leur arrivée, s'étaient préparés à les recevoir[5].

Tandis que l'armée continuait sa route vers la Thessalie; ravageant les campagnes; consumant dans un jour, les récoltes de plusieurs années; entraînant au combat les nations qu'elle avait réduites à l'indigence; la flotte de Xerxès traversait le mont Athos, au lieu de le doubler.

Ce mont se prolonge dans une presqu'île, qui n'est attachée au continent que par un isthme de douze

[1] Herodot. lib. 7, cap. 35.
[2] Id. ibid. cap. 56.
[3] Id. lib. 8, cap. 51.
[4] Id. lib. 7, cap. 59.
[5] Id. ibid. cap. 60 et 87.
[6] Id. ibid. cap. 100 et 184. Isocr. panegyr. t. 1, p. 166.
[7] Herodot. ibid. cap. 185.
[8] Isocr. Panath. t. 2, p. 205.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 101.
[2] Id. ibid. cap. 104.
[3] Id. ibid. cap. 121.
[4] Id. ibid. cap. 25.
[5] Id. ibid. cap. 118 et 119.

stades de large (1). La flotte des Perses avait éprouvé quelques années auparavant combien ce parage est dangereux [1]. On aurait pu cette fois-ci la transporter, à force de bras, par-dessus l'isthme : mais Xerxès avait ordonné de le percer; et quantité d'ouvriers furent pendant longtemps occupés à creuser un canal, où deux galères pouvaient passer de front [2]. Xerxès le vit, et crut qu'après avoir jeté un pont sur la mer, et s'être ouvert un chemin à travers les montagnes, rien ne résisterait plus à sa puissance.

La Grèce touchait alors au dénoûment des craintes qui l'avaient agitée pendant plusieurs années. Depuis la bataille de Marathon, les nouvelles qui venaient de l'Asie n'annonçaient, de la part du grand roi, que des projets de vengeance [3], et des préparatifs suspendus par la mort de Darius, repris avec plus de vigueur par son fils Xerxès.

Pendant que ce dernier en était le plus occupé, on avait vu tout à coup à Suze deux Spartiates qui furent admis à l'audience du roi, mais qui refusèrent constamment de se prosterner devant lui, comme faisaient les Orientaux. « Roi des Mèdes, « lui dirent-ils, les Lacédémoniens mirent à mort, « il y a quelques années, les ambassadeurs de Da- « rius. Ils doivent une satisfaction à la Perse; nous « venons vous offrir nos têtes. » Ces deux Spartiates, nommés Sperthias et Bulis, apprenant que les dieux irrités du meurtre des ambassadeurs Perses, rejetaient les sacrifices des Lacédémoniens, s'étaient dévoués d'eux-mêmes pour le salut de leur patrie [4]. Xerxès, étonné de leur fermeté, ne les étonna pas moins par sa réponse : « Allez dire à Lacédémone, « que si elle est capable de violer le droit des gens, « je ne le suis pas de suivre son exemple, et que je « n'expierai point, en vous ôtant la vie, le crime « dont elle s'est souillée. »

Quelque temps après, Xerxès étant à Sardes, on découvrit trois espions Athéniens, qui s'étaient glissés dans l'armée des Perses. Le roi, loin de les condamner au supplice, leur permit de prendre à loisir un état exact de ses forces : il se flattait qu'à leur retour les Grecs ne tarderaient pas à se ranger sous son obéissance [5]. Mais leur récit ne servit qu'à confirmer les Lacédémoniens et les Athéniens dans la résolution qu'ils avaient prise de former une ligue générale des peuples de la Grèce. Ils assemblèrent une diète à l'isthme de Corinthe : leurs députés couraient de ville en ville, et tâchaient de répandre l'ardeur dont ils étaient animés. La Pythie de Delphes sans cesse interrogée, sans cesse entourée de présents; cherchant à concilier l'honneur de son ministère, avec les vues intéressées des prêtres, avec les vues secrètes de ceux qui la consultaient; tantôt exhortait les peuples à rester dans l'inaction; tantôt augmentait leurs alarmes, par les malheurs qu'elle annonçait, et leur incertitude, par l'impénétrabilité de ses réponses.

On pressa les Argiens d'entrer dans la confédération [1]. Six mille de leurs soldats, parmi lesquels se trouvait l'élite de leur jeunesse, venaient de périr dans une expédition que Cléomène, roi de Lacédémone, avait faite en Argolide [2]. Épuisés par cette perte, ils avaient obtenu un oracle qui leur défendait de prendre les armes : ils demandèrent ensuite de commander une partie de l'armée des Grecs; et, s'étant plaints d'un refus auquel ils s'attendaient, ils restèrent tranquilles [3], et finirent par entretenir des intelligences secrètes avec Xerxès [4].

On avait fondé de plus justes espérances sur le secours de Gélon, roi de Syracuse. Ce prince, par ses victoires et par ses talents, venait de soumettre plusieurs colonies Grecques, qui devaient naturellement courir à la défense de leur métropole. Les députés de Lacédémone et d'Athènes admis en sa présence, le Spartiate Syagrus porta la parole; et, après avoir dit un mot des forces et des projets de Xerxès, il se contenta de représenter à Gélon que la ruine de la Grèce entraînerait celle de la Sicile [5].

Le roi répondit avec émotion, que dans ses guerres contre les Carthaginois, et dans d'autres occasions, il avait imploré l'assistance des puissances alliées, sans l'obtenir; que le danger seul les forçait maintenant à recourir à lui; qu'oubliant néanmoins ces justes sujets de plainte, il était prêt à fournir deux cents galères, vingt mille hommes pesamment armés, quatre mille cavaliers, deux mille archers, et autant de frondeurs. « Je m'engage de plus, ajouta- « t-il, à procurer les vivres nécessaires à toute l'ar- « mée, pendant le temps de la guerre; mais j'exige « une condition; c'est d'être nommé généralissime « des troupes de terre et de mer. »

« Oh! combien gémirait l'ombre d'Agamemnon, « reprit vivement Syagrus, si elle apprenait que les « Lacédémoniens ont été dépouillés par Gélon et par « les Syracusains, de l'honneur de commander les « armées! Non, jamais Sparte ne vous cédera cette

(1) Environ une demi-lieue.
[1] Herodot. lib. 6, cap. 44.
[2] Id. lib. 7, cap. 23 et 24.
[3] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
[4] Herodot. lib. 7, cap. 136. Plut. apophț. lacon. t. 2, p. 235.
[5] Herodot. ibid. cap. 146.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 145.
[2] Id. ibid. cap. 148.
[3] Id. ibid. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 692. Diod. Sic. lib. 11, p. 3.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 12.
[5] Id. lib. 7, cap. 157.

« prérogative. Si vous voulez secourir la Grèce, c'est « de nous que vous prendrez l'ordre; si vous prétendez le donner, gardez vos soldats. — Syagrus, répondit tranquillement le roi, je me souviens que « les liens de l'hospitalité nous unissent; souvenez-vous, de votre côté, que les paroles outrageantes « ne servent qu'à aigrir les esprits. La fierté de « votre réponse ne me fera pas sortir des bornes « de la modération; et quoique par ma puissance, « j'aie plus de droit que vous au commandement « général, je vous propose de le partager. Choisissez, « ou celui de l'armée de terre, ou celui de la flotte : « je prendrai l'autre. »

« Ce n'est pas un général, reprit aussitôt l'ambassadeur Athénien, ce sont des troupes que les « Grecs demandent. J'ai gardé le silence sur vos premières prétentions; c'était à Syagrus de les détruire : mais je déclare que si les Lacédémoniens « cèdent une partie du commandement, elle nous « est dévolue de droit [1]. »

A ces mots, Gélon congédia les ambassadeurs, et ne tarda pas à faire partir pour Delphes un nommé Cadmus, avec ordre d'attendre dans ce lieu l'événement du combat; de se retirer, si les Grecs étaient vainqueurs; et s'ils étaient vaincus, d'offrir à Xerxès l'hommage de sa couronne, accompagné de riches présents [2].

La plupart des négociations qu'entamèrent les villes confédérées, n'eurent pas un succès plus heureux. Les habitants de Crète consultèrent l'oracle, qui leur ordonna de ne pas se mêler des affaires de la Grèce [3]. Ceux de Corcyre armèrent soixante galères, leur enjoignirent de rester paisiblement sur les côtes méridionales du Péloponèse, et de se déclarer ensuite pour les vainqueurs [4].

Enfin, les Thessaliens que le crédit de plusieurs de leurs chefs avait jusqu'alors engagés dans le parti des Mèdes, signifièrent à la diète qu'ils étaient prêts à garder le passage du mont Olympe, qui conduit de la Macédoine inférieure en Thessalie, si les autres Grecs voulaient seconder leurs efforts [5]. On fit aussitôt partir dix mille hommes, sous la conduite d'Événète de Lacédémone, et de Thémistocle d'Athènes; ils arrivèrent sur les bords du Pénée, et campèrent avec la cavalerie Thessalienne, à l'entrée de la vallée de Tempé : mais, quelques jours après, ayant appris que l'armée Persane pouvait pénétrer en Thessalie par un chemin plus facile, et des députés d'Alexandre, roi de Macédoine, les ayant avertis du danger de leur position, ils se retirèrent vers l'isthme de Corinthe; et les Thessaliens résolurent de faire leur accommodement avec les Perses.

Il ne restait donc plus pour la défense de la Grèce, qu'un petit nombre de peuples et de villes. Thémistocle était l'âme de leurs conseils, et relevait leurs espérances; employant tour à tour la persuasion et l'adresse, la prudence et l'activité; entraînant tous les esprits, moins par la force de son éloquence, que par celle de son caractère; toujours entraîné lui-même par un génie que l'art n'avait point cultivé, et que la nature avait destiné à gouverner les hommes et les événements, espèce d'instinct, dont les inspirations subites lui dévoilaient dans l'avenir et dans le présent, ce qu'il devait espérer ou craindre [1].

Depuis quelques années, il prévoyait que la bataille de Marathon n'était que le prélude des guerres dont les Grecs étaient menacés; qu'ils n'avaient jamais été plus en danger que depuis leur victoire; que pour leur conserver la supériorité qu'ils avaient acquise, il fallait abandonner les voies qui l'avaient procurée; qu'ils seraient toujours maîtres du continent, s'ils pouvaient l'être de la mer; qu'enfin viendrait un temps où leur salut dépendrait de celui d'Athènes, et celui d'Athènes du nombre de ses vaisseaux.

D'après ces réflexions aussi neuves qu'importantes, il avait entrepris de changer les idées des Athéniens, et de tourner leurs vues du côté de la marine. Deux circonstances le mirent en état d'exécuter son plan. Les Athéniens faisaient la guerre aux habitants de l'île d'Égine; ils devaient se partager des sommes considérables, qui provenaient de leurs mines d'argent. Il leur persuada de renoncer à cette distribution, et de construire deux cents galères, soit pour attaquer actuellement les Éginètes, soit pour se défendre un jour contre les Perses [2] : elles étaient dans les ports de l'Attique, lors de l'invasion de Xerxès.

Pendant que ce prince continuait sa marche, il fut résolu dans la diète de l'isthme, qu'un corps de troupes, sous la conduite de Léonidas, roi de Sparte, s'emparerait du passage des Thermopyles, situé entre la Thessalie et la Locride [3]; que l'armée navale des Grecs attendrait celle des Perses aux parages voisins, dans un détroit formé par les côtes de Thessalie et par celles de l'Eubée.

Les Athéniens qui devaient armer cent vingt-sept galères, prétendaient avoir plus de droit au com-

[1] Herodot. lib. 7, cap. 161.
[2] Id. ibid. cap. 163.
[3] Id. ibid. cap. 169.
[4] Id. ibid. cap. 168. Diod. Sic. lib. 11, p. 13.
[5] Herodot. ibid. cap. 172.

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 138. Plut. in Themist. t. 1, p. 112. Nep. in Themist. cap. 1, etc.
[2] Herodot. lib. 7, cap. 144. Thucyd. lib. 1, cap. 14. Plut. in Themist. t. 1, p. 113.
[3] Herodot. lib. 7, cap. 175. Diod. Sic. lib. 11, p. 4.

mandement de la flotte, que les Lacédémoniens qui n'en fournissaient que dix [1]. Mais voyant que les alliés menaçaient de se retirer, s'ils n'obéissaient pas à un Spartiate, ils se désistèrent de leur prétention. Eurybiade fut élu général : il eut sous lui Thémistocle et les chefs des autres nations [2].

Les deux cent quatre-vingts vaisseaux [3] qui devaient composer la flotte, se réunirent sur la côte septentrionale de l'Eubée, auprès d'un endroit nommé Artémisium.

Léonidas, en apprenant le choix de la diète, prévit sa destinée, et s'y soumit avec cette grandeur d'âme qui caractérisait alors sa nation : il ne prit pour l'accompagner, que trois cents Spartiates, qui l'égalaient en courage, et dont il connaissait les sentiments [4]. Les Éphores lui ayant représenté qu'un si petit nombre de soldats ne pouvait lui suffire : « Ils sont bien « peu, répondit-il, pour arrêter l'ennemi; mais ils ne « sont que trop, pour l'objet qu'ils se proposent. — Et « quel est donc cet objet? demandèrent les Éphores. « — Notre devoir, répliqua-t-il, est de défendre le « passage; notre résolution, d'y périr. Trois cents « victimes suffisent à l'honneur de Sparte. Elle serait « perdue sans ressource, si elle me confiait tous ses « guerriers; car je ne présume pas qu'un seul d'entre « eux osât prendre la fuite [5]. »

Quelques jours après, on vit à Lacédémone un spectacle qu'on ne peut se rappeler sans émotion. Les compagnons de Léonidas honorèrent d'avance son trépas et le leur, par un combat funèbre, auquel leurs pères et leurs mères assistèrent [6]. Cette cérémonie achevée, ils sortirent de la ville, suivis de leurs parents et de leurs amis, dont ils reçurent les adieux éternels; et ce fut là que la femme de Léonidas lui ayant demandé ses dernières volontés : « Je « vous souhaite, lui dit-il, un époux digne de vous, « et des enfants qui lui ressemblent [7]. »

Léonidas pressait sa marche : il voulait, par son exemple, retenir dans le devoir plusieurs villes prêtes à se déclarer pour les Perses [8] : il passa par les terres des Thébains, dont la foi était suspecte, et qui lui donnerent néanmoins quatre cents hommes, avec lesquels il alla se camper aux Thermopyles [9].

Bientôt arrivèrent successivement mille soldats de Tégée et de Mantinée, cent vingt d'Orchomène,

[1] Herodot. lib. 8, cap. 1. Isocr. Panath. t. 2, p. 206.
[2] Plut. in Themist. p. 115.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 1.
[4] Id. lib. 7, cap. 205.
[5] Diod. Sic. lib. 11, p. 4. Plut. lacon. apophth. t. 2, p. 225.
[6] Plut. de Herodot. malign. p. 866.
[7] Id. ibid. et lacon. apophth. p. 225.
[8] Herodot. lib. 7, cap. 206.
[9] Id. ibid. cap. 205. Diod. Sic. lib. 11, p. 5.

mille des autres villes de l'Arcadie, quatre cents de Corinthe, deux cents de Phlionte, quatre-vingts de Mycène, sept cents de Thespie, mille de la Phocide. La petite nation des Locriens se rendit au camp avec toutes ses forces [1].

Ce détachement qui montait à sept mille hommes environ *, devait être suivi de l'armée des Grecs. Les Lacédémoniens étaient retenus chez eux par une fête; les autres alliés se préparaient à la solennité des jeux Olympiques : les uns et les autres croyaient que Xerxès était encore loin des Thermopyles [2].

Ce pas est l'unique voie par laquelle une armée puisse pénétrer de la Thessalie dans la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Attique et les régions voisines [3]. Il faut en donner ici une description succincte.

En partant de la Phocide pour se rendre en Thessalie **, on passe par le petit pays des Locriens, et l'on arrive au bourg d'Alpénus, situé sur la mer [4]. Comme il est à la tête du détroit, on l'a fortifié dans ces derniers temps [5].

Le chemin n'offre d'abord que la largeur nécessaire pour le passage d'un chariot [6] : il se prolonge ensuite entre des marais que forment les eaux de la mer [7], et des rochers presque inaccessibles qui terminent la chaîne des montagnes connues sous le nom d'OEta [8].

A peine est-on sorti d'Alpénus, que l'on trouve à gauche une pierre consacrée à Hercule Mélampyge; et c'est là qu'aboutit un sentier qui conduit au haut de la montagne [9]. J'en parlerai bientôt.

Plus loin on traverse un courant d'eaux chaudes, qui ont fait donner à cet endroit le nom de Thermopyles [10].

Tout auprès est le bourg d'Anthéla : on distingue dans la plaine qui l'entoure, une petite colline [11] et un temple de Cérès, où les Amphictyons tiennent tous les ans une de leurs assemblées.

Au sortir de la plaine, on trouve un chemin, ou plutôt une chaussée qui n'a que sept à huit pieds de large. Ce point est à remarquer. Les Phocéens y

[1] Herodot. lib. 7, cap. 202.
* Voyez la note VII, à la fin du volume.
[2] Herodot. lib. 7, cap. 206.
[3] Liv. lib. 36, cap. 15.
** Voyez le plan du passage des Thermopyles.
[4] Herodot. lib. 7, cap. 176.
[5] Æschin. de fals. legat. p. 416.
[6] Herodot. lib. 7, cap. 176.
[7] Id. ibid. Pausan. lib. 7, cap. 15, p. 558.
[8] Strab. lib. 9, p. 428. Liv. lib. 36, cap. 15.
[9] Herodot. ibid. cap. 216.
[10] Id. ibid. cap. 176. Strab. Liv. etc.
[11] Herodot. ibid. cap. 225.

construisirent autrefois un mur, pour se garantir des incursions des Thessaliens [1].

Après avoir passé le Phœnix, dont les eaux finissent par se mêler avec celles de l'Asopus, qui sort d'une vallée voisine, on rencontre un dernier défilé, dont la largeur est d'un demi-plèthre (1).

La voie s'élargit ensuite jusqu'à la Trachinie, qui tire son nom de la ville de Trachis [2], et qui est habitée par les Maliens [3]. Ce pays présente de grandes plaines arrosées par le Sperchius et par d'autres rivières. A l'est de Trachis est maintenant la ville d'Héraclée, qui n'existait pas du temps de Xerxès [4].

Tout le détroit, depuis le défilé qui est en avant d'Alpénus, jusqu'à celui qui est au delà du Phœnix, peut avoir quarante-huit stades de long (2). Sa largeur varie presque à chaque pas; mais partout on a, d'un côté, des montagnes escarpées, et, de l'autre, la mer ou des marais impénétrables [5] : le chemin est souvent détruit par des torrents, ou par des eaux stagnantes [6].

Léonidas plaça son armée auprès d'Anthéla [7], rétablit le mur des Phocéens, et jeta en avant quelques troupes pour en défendre les approches. Mais il ne suffisait pas de garder le passage qui est au pied de la montagne : il existait sur la montagne même, un sentier qui commençait à la plaine de Trachis, et qui, après différents détours, aboutissait auprès du bourg d'Alpénus. Léonidas en confia la défense aux mille Phocéens qu'il avait avec lui, et qui allèrent se placer sur les hauteurs du mont OEta [8].

Ces dispositions étaient à peine achevées, que l'on vit l'armée de Xerxès se répandre dans la Trachinie, et couvrir la plaine d'un nombre infini de tentes [9]. A cet aspect, les Grecs délibérèrent sur le parti qu'ils avaient à prendre. La plupart des chefs proposaient de se retirer à l'isthme; mais Léonidas ayant rejeté cet avis, on se contenta de faire partir des courriers, pour presser le secours des villes alliées [10].

Alors parut un cavalier Perse, envoyé par Xerxès pour reconnaître les ennemis. La poste avancé des Grecs était, ce jour-là, composé des Spartiates : les uns s'exerçaient à la lutte; les autres peignaient leur chevelure : car leur premier soin dans ces sortes de dangers, est de parer leurs têtes. Le cavalier eut le loisir d'en approcher, de les compter, de se retirer, sans qu'on daignât prendre garde à lui. Comme le mur lui dérobait la vue du reste de l'armée, il ne rendit compte à Xerxès que des trois cents hommes qu'il avait vus à l'entrée du défilé [1].

Le roi, étonné de la tranquillité des Lacédémoniens, attendit quelques jours pour leur laisser le temps de la réflexion [2]. Le cinquième, il écrivit à Léonidas : « Si tu veux te soumettre, je te donnerai « l'empire de la Grèce. » Léonidas répondit : « J'aime « mieux mourir pour ma patrie que de l'asservir. » Une seconde lettre du roi ne contenait que ces mots : « Rends-moi tes armes. » Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre [3]. »

Xerxès, outré de colère, fait marcher les Mèdes et les Cissiens [4], avec ordre de prendre ces hommes en vie, et de les lui amener sur-le-champ. Quelques soldats courent à Léonidas, et lui disent : « Les « Perses sont près de nous. » Il répond froidement : « Dites plutôt que nous sommes près d'eux [5]. » Aussitôt il sort du retranchement, avec l'élite de ses troupes, et donne le signal du combat. Les Mèdes s'avancent en fureur : leurs premiers rangs tombent percés de coups; ceux qui les remplacent, éprouvent le même sort. Les Grecs, pressés les uns contre les autres, et couverts de grands boucliers, présentent un front hérissé de longues piques. De nouvelles troupes se succèdent vainement pour les rompre. Après plusieurs attaques infructueuses, la terreur s'empare des Mèdes; ils fuient, et sont relevés par le corps des dix mille Immortels que commandait Hydarnès [6]. L'action devint alors plus meurtrière. La valeur était peut-être égale de part et d'autre; mais les Grecs avaient pour eux l'avantage des lieux, et la supériorité des armes. Les piques des Perses étaient trop courtes, et leurs boucliers trop petits [7] : ils perdirent beaucoup de monde; et Xerxès, témoin de leur fuite, s'élança, dit-on, plus d'une fois de son trône, et craignit pour son armée.

Le lendemain le combat recommença, mais avec si peu de succès de la part des Perses, que Xerxès désespérait de forcer le passage. L'inquiétude et la honte agitaient son âme orgueilleuse et pusillanime,

[1] Herodot. lib. 7, cap. 176.
(1) Sept à huit toises.
[2] Herodot. ibid. cap. 199.
[3] Thucyd. lib. 3, cap. 92. Palmer. exercit. in optim. aut. p. 275.
[4] Thucyd. ibid.
(2) Environ 2 lieues.
[5] Pausan. lib. 10, p. 849.
[6] Strab. lib. 9, p. 428.
[7] Pausan. lib. 7, p. 558. Liv. lib. 36, cap. 15.
[8] Herodot. lib. 7, cap. 175 et 217.
[9] Id. ibid. cap. 201.
[10] Id. ibid. cap. 207.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 208.
[2] Id. ibid. cap. 210.
[3] Plut. lacon. apophth. p. 225.
[4] Herodot. lib. 7, cap. 210.
[5] Plut. lacon. apophth. p. 225.
[6] Diod. Sic. lib. 11, p. 7.
[7] Herodot. lib. 7, cap. 211.

lorsqu'un habitant de ces cantons, nommé Épialtès, vint lui découvrir le sentier fatal, par lequel on pouvait tourner les Grecs. Xerxès, transporté de joie, détacha aussitôt Hydarnès, avec le corps des Immortels [1]. Épialtès leur sert de guide : ils partent au commencement de la nuit ; ils pénètrent le bois de chênes dont les flancs de ces montagnes sont couverts, et parviennent vers les lieux où Léonidas avait placé un détachement de son armée.

Hydarnès le prit pour un corps de Spartiates ; mais rassuré par Épialtès, qui reconnut les Phocéens, il se préparait au combat, lorsqu'il vit ces derniers, après une légère défense, se réfugier sur les hauteurs voisines. Les Perses continuèrent leur route.

Pendant la nuit, Léonidas avait été instruit de leur projet par des transfuges échappés du camp de Xerxès ; et le lendemain matin, il le fut de leurs succès par des sentinelles accourues du haut de la montagne. A cette terrible nouvelle, les chefs des Grecs s'assemblèrent. Comme les uns étaient d'avis de s'éloigner des Thermopyles, les autres d'y rester, Léonidas les conjura de se réserver pour des temps plus heureux, et déclara que quant à lui et à ses compagnons, il ne leur était pas permis de quitter un poste que Sparte leur avait confié [2]. Les Thespiens protestèrent qu'ils n'abandonneraient point les Spartiates ; les quatre cents Thébains, soit de gré, soit de force, prirent le même parti [3] ; le reste de l'armée eut le temps de sortir du défilé.

Cependant ce prince se disposait à la plus hardie des entreprises : « Ce n'est point ici, dit-il à ses com-« pagnons, que nous devons combattre : il faut mar-« cher à la tente de Xerxès, l'immoler, ou périr au « milieu de son camp. » Ses soldats ne répondirent que par un cri de joie. Il leur fait prendre un repas frugal, en ajoutant : « Nous en prendrons bientôt « un autre chez Pluton. » Toutes ses paroles laissaient une impression profonde dans les esprits. Près d'attaquer l'ennemi, il est ému sur le sort de deux Spartiates qui lui étaient unis par le sang et par l'amitié : il donne au premier une lettre, au second une commission secrète pour les magistrats de Lacédémone. « Nous ne sommes pas ici, lui disent-ils, pour « porter des ordres, mais pour combattre ; » et sans attendre sa réponse, ils vont se placer dans les rangs qu'on leur avait assignés [4].

Au milieu de la nuit, les Grecs, Léonidas à leur tête, sortent du défilé, avancent à pas redoublés dans la plaine, renversent les postes avancés, et pénètrent dans la tente de Xerxès, qui avait déjà pris la fuite : ils entrent dans les tentes voisines, se répandent dans le camp, et se rassasient de carnage. La terreur qu'ils inspirent se reproduit à chaque pas, à chaque instant, avec des circonstances plus effrayantes. Des bruits sourds, des cris affreux annoncent que les troupes d'Hydarnès sont détruites ; que toute l'armée le sera bientôt par les forces réunies de la Grèce. Les plus courageux des Perses ne pouvant entendre la voix de leurs généraux, ne sachant où porter leurs pas, où diriger leurs coups, se jetaient au hasard dans la mêlée, et périssaient par les mains les uns des autres, lorsque les premiers rayons du soleil offrirent à leurs yeux le petit nombre des vainqueurs. Ils se forment aussitôt, et attaquent les Grecs de toutes parts. Léonidas tombe sous une grêle de traits. L'honneur d'enlever son corps engage un combat terrible entre ses compagnons et les troupes les plus aguerries de l'armée Persanne. Deux frères de Xerxès, quantité de Perses, plusieurs Spartiates, y perdirent la vie. A la fin, les Grecs, quoique épuisés et affaiblis par leurs pertes, enlèvent leur général, repoussent quatre fois l'ennemi dans leur retraite ; et après avoir gagné le défilé, franchissent le retranchement, et vont se placer sur la petite colline qui est auprès d'Anthéla : ils s'y défendirent encore quelques moments, et contre les troupes qui les suivaient, et contre celles qu'Hydarnès amenait de l'autre côté du détroit [1].

Pardonnez, ombres généreuses, à la faiblesse de mes expressions. Je vous offrais un plus digne hommage, lorsque je visitais cette colline où vous rendîtes les derniers soupirs ; lorsque, appuyé sur un de vos tombeaux, j'arrosais de mes larmes les lieux teints de votre sang. Après tout, que pourrait ajouter l'éloquence à ce sacrifice si grand et si extraordinaire? Votre mémoire subsistera plus longtemps que l'empire des Perses auquel vous avez résisté ; et jusqu'à la fin des siècles, votre exemple produira dans les cœurs qui chérissent leur patrie, le recueillement ou l'enthousiasme de l'admiration.

Avant que l'action fût terminée, quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses [2]. Les Thespiens partagèrent les exploits et la destinée des Spartiates ; et cependant la gloire des Spartiates a presque éclipsé celle des Thespiens. Parmi les causes qui ont influé sur l'opinion publique, on doit ob

[1] Herodot. lib. 7. cap. 215. Diod. Sic. lib. 11, p. 7. Strab. lib. 1, p. 10.

[2] Herodot. lib. 7, cap. 220. Justin. lib. 2, cap. 11.

[3] Herodot. lib. 7, cap. 222. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 865.

[4] Diod. Sic. lib. 11, p. 8. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 866. Id. lacon. apophth. t. 1, p. 225. Justin. lib. 2, cap. 11.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 225.

[2] Id. ibid. cap. 233.

server que la résolution de périr aux Thermopyles fut dans les premiers un projet conçu, arrêté et suivi avec autant de sang-froid que de constance; au lieu que dans les seconds ce ne fut qu'une saillie de bravoure et de vertu, excitée par l'exemple. Les Thespiens ne s'élevèrent au-dessus des autres hommes, que parce que les Spartiates s'étaient élevés au-dessus d'eux-mêmes.

Lacédémone s'enorgueillit de la perte de ses guerriers. Tout ce qui les concerne, inspire de l'intérêt. Pendant qu'ils étaient aux Thermopyles, un Trachinien voulant leur donner une haute idée de l'armée de Xerxès, leur disait que le nombre de leurs traits suffirait pour obscurcir le soleil. « Tant mieux, répon- « dit le Spartiate Diénécès; nous combattrons à l'om- « bre[1]. » Un autre, envoyé par Léonidas à Lacédémone, était détenu au bourg d'Apénus, par une fluxion sur les yeux. On vint lui dire que le détachement d'Hydarnès était descendu de la montagne, et pénétrait dans le défilé : il prend aussitôt ses armes, ordonne à son esclave de le conduire à l'ennemi, l'attaque au hasard, et reçoit la mort qu'il en attendait[2].

Deux autres également absents par ordre du général, furent soupçonnés, à leur retour, de n'avoir pas fait tous leurs efforts pour se trouver au combat. Ce doute les couvrit d'infamie. L'un s'arracha la vie; l'autre n'eut d'autre ressource que de la perdre, quelque temps après, à la bataille de Platée[3].

Le dévouement de Léonidas et de ses compagnons, produisit plus d'effet que la victoire la plus brillante : il apprit aux Grecs le secret de leurs forces, aux Perses celui de leur faiblesse[4]. Xerxès effrayé d'avoir une si grande quantité d'hommes, et si peu de soldats, ne le fut pas moins d'apprendre que la Grèce renfermait dans son sein une multitude de défenseurs aussi intrépides que les Thespiens, et huit mille Spartiates semblables à ceux qui venaient de périr[5]. D'un autre côté, l'étonnement dont ces derniers remplirent les Grecs, se changea bientôt en un désir violent de les imiter. L'ambition de la gloire, l'amour de la patrie, toutes les vertus furent portées au plus haut degré, et les âmes à une élévation jusqu'alors inconnue. C'est là le temps des grandes choses; et ce n'est pas celui qu'il faut choisir pour donner des fers à des peuples animés de si nobles sentiments.

Pendant que Xerxès était aux Thermopyles, son armée navale, après avoir essuyé, sur les côtes de la Magnésie, une tempête qui fit périr quatre cents

[1] Herodot. lib. 7, cap. 226.
[2] Id. ibid. cap. 229.
[3] Id. ibid. cap. 231 et 232.
[4] Diod. Sic. lib. 11, p. 10.
[5] Herodot. lib. 7, cap. 210 et 234.

galères et quantité de vaisseaux de charge[1], avait continué sa route, et mouillait auprès de la ville d'Aphètes, en présence et seulement à quatre-vingts stades de celle des Grecs[2], chargée de défendre le passage qui est entre l'Eubée et la terre ferme. Ici, quoique avec quelques différences dans le succès, se renouvelèrent dans l'attaque et dans la défense, plusieurs des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent le combat des Thermopyles[3].

Les Grecs, à l'approche de la flotte ennemie, résolurent d'abandonner le détroit; mais Thémistocle les y retint[4]. Deux cents vaisseaux Perses tournèrent l'île d'Eubée, et allaient envelopper les Grecs, lorsqu'une nouvelle tempête les brisa contre des écueils[5]. Pendant trois jours, il se donna plusieurs combats où les Grecs eurent presque toujours l'avantage. Ils apprirent enfin que le pas des Thermopyles était forcé; et dès ce moment, ils se retirèrent à l'île de Salamine[6].

Dans cette retraite, Thémistocle parcourut les rivages où des sources d'eau pouvaient attirer l'équipage des vaisseaux ennemis : il y laissa des inscriptions adressées aux Ioniens qui étaient dans l'armée de Xerxès; il leur rappelait qu'ils descendaient de ces Grecs, contre lesquels ils portaient actuellement les armes. Son projet était de les engager à quitter le parti de ce prince, ou du moins de les lui rendre suspects[7].

Cependant l'armée des Grecs s'était placée à l'isthme de Corinthe, et ne songeait plus qu'à disputer l'entrée du Péloponèse[8]. Ce projet déconcertait les vues des Athéniens, qui, jusqu'alors, s'étaient flattés que la Boétie, et non l'Attique, serait le théâtre de la guerre. Abandonnés de leurs alliés, ils se seraient peut-être abandonnés eux-mêmes. Mais Thémistocle, qui prévoyait tout sans rien craindre, comme il prévenait tout sans rien hasarder, avait pris de si justes mesures, que cet événement même ne servit qu'à justifier le système de défense qu'il avait conçu dès le commencement de la guerre Médique.

En public, en particulier, il représentait aux Athéniens qu'il était temps de quitter des lieux que la colère céleste livrait à la fureur des Perses; que la flotte leur offrait un asile assuré; qu'ils trouveraient une nouvelle patrie, partout où ils pourraient con-

[1] Herodot. lib. 7, cap. 190.
[2] Id. lib. 8, cap. 8.
[3] Diod. Sic. lib. 11, p. 11.
[4] Herodot. lib. 8, cap. 4 et 5. Diod. Sic. lib. 11, p. 11.
[5] Herodot. ibid. cap. 7 et 13.
[6] Id. ibid. cap. 21.
[7] Id. ibid. cap. 22. Justin. lib. 2, cap. 12. Plut. in Them. p. 116.
[8] Herodot. lib. 8, cap 40. Isocr. paneg. t. 1, p. 166.

server leur liberté : il appuyait ces discours par des oracles qu'il avait obtenus de la Pythie ; et lorsque le peuple fut assemblé, un incident ménagé par Thémistocle, acheva de le déterminer. Des prêtres annoncèrent que le serpent sacré que l'on nourrissait dans le temple de Minerve, venait de disparaître [1]. « La Déesse abandonne ce séjour, s'écrièrent-ils ; que « tardons-nous à la suivre? » Aussitôt le peuple confirma ce décret proposé par Thémistocle : « Que la ville « serait mise sous la protection de Minerve ; que tous « les habitants en état de porter les armes, passe- « raient sur les vaisseaux ; que chaque particulier « pourvoirait à la sûreté de sa femme, de ses enfants « et de ses esclaves [2]. » Le peuple était si animé, qu'au sortir de l'assemblée il lapida Cyrsilus, qui avait osé proposer de se soumettre aux Perses, et fit subir le même supplice à la femme de cet orateur [3].

L'exécution de ce décret offrit un spectacle attendrissant. Les habitants de l'Attique, obligés de quitter leurs foyers, leurs campagnes, les temples de leurs dieux, les tombeaux de leurs pères, faisaient retentir les plaines de cris lugubres. Les vieillards que leurs infirmités ne permettaient pas de transporter, ne pouvaient s'arracher des bras de leur famille désolée ; les hommes en état de servir la république, recevaient sur les rivages de la mer les adieux et les pleurs de leurs femmes, de leurs enfants, et de ceux dont ils avaient reçu le jour [4] : ils les faisaient embarquer à la hâte sur des vaisseaux qui devaient les conduire à Égine, à Trézène, à Salamine [5] ; et ils se rendaient tout de suite sur la flotte, portant en eux-mêmes le poids d'une douleur qui n'attendait que le moment de la vengeance.

Xerxès se disposait alors à sortir des Thermopyles : la fuite de l'armée navale des Grecs lui avait rendu tout son orgueil ; il espérait de trouver chez eux la terreur et le découragement que le moindre revers excitait dans son âme. Dans ces circonstances, quelques transfuges d'Arcadie se rendirent à son armée, et furent amenés en sa présence. On leur demanda ce que faisaient les peuples du Péloponèse. « Ils cé- « lèbrent les jeux olympiques, répondirent-ils, et « sont occupés à distribuer des couronnes aux vain- « queurs. » Un des chefs de l'armée s'étant écrié aussitôt : « On nous mène donc contre des hommes « qui ne combattent que pour la gloire? » Xerxès lui

[1] Herodot. lib. 8, cap. 41. Plut. in Themist. p. 116.
[2] Plut. in Themist. p. 116.
[3] Demosth. de cor. p. 507.
[4] Plut. in Themist. p. 117.
[5] Herodot. lib. 8, cap. 41. Pausan. lib. 2, p. 185.

reprocha sa lâcheté ; et, regardant la sécurité des Grecs comme une insulte, il précipita son départ [1].

Il entra dans la Phocide. Les habitants résolurent de tout sacrifier, plutôt que de trahir la cause commune : les uns se réfugièrent sur le mont Parnasse ; les autres, chez une nation voisine : leurs campagnes furent ravagées, et leurs villes détruites par le fer et par la flamme. La Béotie se soumit, à l'exception de Platée et de Thespies, qui furent ruinées de fond en comble [2].

Après avoir dévasté l'Attique, Xerxès entra dans Athènes : il y trouva quelques malheureux vieillards qui attendaient la mort, et un petit nombre de citoyens, qui, sur la foi de quelques oracles mal interprétés, avaient résolu de défendre la citadelle ; ils repoussèrent pendant plusieurs jours les attaques redoublées des assiégeants ; mais, à la fin, les uns se précipitèrent du haut des murs, les autres furent massacrés dans les lieux saints où ils avaient vainement cherché un asile. La ville fut livrée au pillage, et consumée par la flamme [3].

L'armée navale des Perses mouillait dans la rade de Phalère [4], à vingt stades d'Athènes (1) ; celle des Grecs, sur les côtes de Salamine. Cette île placée en face d'Éleusis (*), forme une assez grande baie où l'on pénètre par deux détroits ; l'un à l'est, du côté de l'Attique ; l'autre à l'ouest, du côté de Mégare. Le premier, à l'entrée duquel est la petite île de Psyttalie, peut avoir en certains endroits sept à huit stades de large (2), beaucoup plus en d'autres ; le second est plus étroit.

L'incendie d'Athènes fit une si vive impression sur l'armée navale des Grecs, que la plupart résolurent de se rapprocher de l'isthme de Corinthe, où les troupes de terre s'étaient retranchées. Le départ fut fixé au lendemain [5].

Pendant la nuit (3), Thémistocle se rendit auprès d'Eurybiade, généralissime de la flotte [6] : il lui représenta vivement, que si, dans la consternation qui s'était emparée des soldats, il les conduisait dans des lieux propres à favoriser leur désertion, son autorité ne pouvant plus les retenir dans les vaisseaux,

[1] Herodot. lib. 8, cap. 26.
[2] Id. ibid. cap. 50.
[3] Id. ibid cap. 53. Pausan. lib. 10, cap. 35, p. 887.
[4] Herodot. lib. 8, cap. 67. Pausan. lib. 8, cap. 10, p. 619.
(1) Une petite lieue.
(*) Voyez le plan du combat de Salamine.
(2) Sept à huit cents toises.
[5] Herodot. lib. 8, cap. 56.
(3) La nuit du 18 au 19 du mois d'octobre de l'an 480 avant J. C.
[6] Herodot. lib. 8, cap. 57.

il se trouverait bientôt sans armée, et la Grèce sans défense.

Eurybiade, frappé de cette réflexion, appela les généraux au conseil. Tous se soulèvent contre la proposition de Thémistocle; tous, irrités de son obstination, en viennent à des propos offensants, à des menaces outrageantes. Il repoussait avec fureur ces attaques indécentes et tumultueuses, lorsqu'il vit le général Lacédémonien venir à lui la canne levée; il s'arrête, et lui dit sans s'émouvoir : « Frappe, mais « écoute[1]. » Ce trait de grandeur étonne le Spartiate, fait régner le silence; et Thémistocle reprenant sa supériorité, mais évitant de jeter le moindre soupçon sur la fidélité des chefs et des troupes, peint vivement les avantages du poste qu'ils occupaient, les dangers de celui qu'ils veulent prendre : « Ici, dit-il, resserrés « dans un détroit, nous opposerons un front égal à « celui de l'ennemi. Plus loin, la flotte innombra- « ble des Perses, ayant assez d'espace pour se dé- « ployer, nous enveloppera de toutes parts. En com- « battant à Salamine, nous conserverons cette île où « nous avons déposé nos femmes et nos enfants; « nous conserverons l'île d'Égine et la ville de Mé- « gare, dont les habitants sont entrés dans la con- « fédération : si nous nous retirons à l'isthme, nous « perdrons ces places importantes, et vous aurez à « vous reprocher, Eurybiade, d'avoir attiré l'ennemi « sur les côtes du Péloponèse [2]. »

A ces mots, Adimanthe, chef des Corinthiens, partisan déclaré de l'avis contraire, a, de nouveau, recours à l'insulte. « Est-ce à un homme, dit-il, qui « n'a ni feu, ni lieu, qu'il convient de donner des lois « à la Grèce? Que Thémistocle réserve ses conseils « pour le temps où il pourra se flatter d'avoir une « patrie. — Eh quoi! s'écrie Thémistocle, on oserait, « en présence des Grecs, nous faire un crime d'a- « voir abandonné un vain amas de pierres, pour évi- « ter l'esclavage! Malheureux Adimanthe! Athènes « est détruite, mais les Athéniens existent; ils ont « une patrie mille fois plus florissante que la vôtre. « Ce sont ces deux cents vaisseaux qui leur appar- « tiennent, et que je commande : je les offre encore; « mais ils resteront en ces lieux. Si on refuse leur « secours, tel Grec qui m'écoute, apprendra bien- « tôt que les Athéniens possèdent une ville plus opu- « lente et des campagnes plus fertiles que celles « qu'ils ont perdues [3]. » Et s'adressant tout de suite à Eurybiade : « C'est à vous maintenant de choisir « entre l'honneur d'avoir sauvé la Grèce, et la honte « d'avoir causé sa ruine. Je vous déclare seulement « qu'après votre départ, nous embarquerons nos « femmes et nos enfants, et que nous irons en Ita- « lie fonder une puissance qui nous fut annoncée « autrefois par les oracles. Quand vous aurez perdu « des alliés tels que les Athéniens, vous vous sou- « viendrez peut-être des discours de Thémistocle [1]. »

[1] Plut. in Themist. p. 117.
[2] Herodot. lib. 8, cap. 61. Diod. Sic. lib. 11, p. 13.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 61. Plut. in Themist. p. 117.

La fermeté du général Athénien imposa tellement, qu'Eurybiade ordonna que l'armée ne quitterait point les rivages de Salamine.

Les mêmes intérêts s'agitaient en même temps sur les deux flottes. Xerxès avait convoqué sur un de ses vaisseaux, les chefs des divisions particulières dont son armée navale était composée. C'étaient les rois de Sidon, de Tyr, de Cilicie, de Chypre, et quantité d'autres petits souverains ou despotes, dépendants et tributaires de la Perse. Dans cette assemblée auguste parut aussi Artémise, reine d'Halicarnasse et de quelques îles voisines; princesse qu'aucun des autres généraux ne surpassait en courage, et n'égalait en prudence [2]; qui avait suivi Xerxès sans y être forcée, et lui disait la vérité sans lui déplaire.

Quand les généraux furent réunis, on leur assigna leurs rangs, et l'on mit en délibération si l'on attaquerait de nouveau la flotte des Grecs. Mardonius se leva pour recueillir les suffrages.

Le roi de Sidon, et la plupart de ceux qui opinèrent après lui, instruits des intentions du grand roi, se déclarèrent pour la bataille. Mais Artémise dit à Mardonius : « Rapportez en propres termes à Xer- « xès, ce que je vais vous dire : Seigneur, après ce « qui s'est passé au dernier combat naval, on ne me « soupçonnera point de faiblesse et de lâcheté. Mon « zèle m'oblige aujourd'hui à vous donner un con- « seil salutaire. Ne hasardez pas une bataille dont « les suites seraient inutiles ou funestes à votre « gloire. Le principal objet de votre expédition « n'est-il pas rempli? Vous êtes maître d'Athènes; « vous le serez bientôt du reste de la Grèce. En te- « nant votre flotte dans l'inaction, celle de vos en- « nemis, qui n'a de subsistances que pour quelques « jours, se dissipera d'elle-même. Voulez-vous hâ- « ter ce moment? envoyez vos vaisseaux sur les cô- « tes du Péloponèse; conduisez vos troupes de terre « vers l'isthme de Corinthe, et vous verrez celles « des Grecs courir au secours de leur patrie. Je crains « une bataille, parce que loin de procurer ces avan- « tages, elle exposerait vos deux armées; je la crains, « parce que je connais la supériorité de la marine

[1] Herodot. lib. 8, cap. 62.
[2] Id. ibid. cap. 101.

« des Grecs. Vous êtes, seigneur, le meilleur des « maîtres; mais vous avez de fort mauvais servi« teurs. Et quelle confiance, après tout, pourrait « vous inspirer cette foule d'Égyptiens, de Cyprio« tes, de Ciliciens et de Pamphiliens, qui remplis« sent la plus grande partie de vos vaisseaux [1]? »

Mardonius ayant achevé de prendre les voix, en fit son rapport à Xerxès, qui, après avoir comblé d'éloges la reine d'Halicarnasse, tâcha de concilier l'avis de cette princesse avec celui du plus grand nombre. Sa flotte eut ordre de s'avancer vers l'île de Salamine, et son armée de marcher vers l'isthme de Corinthe [2].

Cette marche produisit l'effet qu'Artémise avait prévu. La plupart des généraux de la flotte Grecque s'écrièrent qu'il était temps d'aller au secours du Péloponèse. L'opposition des Éginètes, des Mégariens et des Athéniens fit traîner la délibération en longueur; mais à la fin, Thémistocle s'apercevant que l'avis contraire prévalait dans le conseil [3], fit un dernier effort pour en prévenir les suites.

Un homme alla pendant la nuit (1), annoncer de sa part aux chefs de la flotte ennemie, qu'une partie des Grecs, le général des Athéniens à leur tête, étaient disposés à se déclarer pour le roi; que les autres, saisis d'épouvante, méditaient une prompte retraite; qu'affaiblis par leurs divisions, s'ils se voyaient tout à coup entourés de l'armée Persanne, ils seraient forcés de rendre leurs armes, ou de les tourner contre eux-mêmes [4].

Aussitôt les Perses s'avancèrent à la faveur des ténèbres; et, après avoir bloqué les issues par où les Grecs auraient pu s'échapper [5], ils mirent quatre cents hommes [6] dans l'île de Psyttalie, placée entre le continent et la pointe orientale de Salamine. Le combat devait se donner en cet endroit [7].

Dans ce moment, Aristide que Thémistocle avait, quelque temps auparavant, rendu aux vœux des Athéniens [8], passait de l'île d'Égine à l'armée des Grecs : il s'aperçut du mouvement des Perses; et, dès qu'il fut à Salamine, il se rendit au lieu où les chefs étaient assemblés, fit appeler Thémistocle, et lui dit : « Il est temps de renoncer à nos vaines « et puériles dissensions. Un seul intérêt doit nous « animer aujourd'hui, celui de sauver la Grèce; vous, « en donnant des ordres; moi, en les exécutant. Di« tes aux Grecs qu'il n'est plus question de délibé« rer, et que l'ennemi vient de se rendre maître des « passages qui pouvaient favoriser leur fuite. » Thémistocle, touché du procédé d'Aristide, lui découvrit le stratagème qu'il avait employé pour attirer les Perses, et le pria d'entrer au conseil [1]. Le récit d'Aristide, confirmé par d'autres témoins qui arrivaient successivement, rompit l'assemblée, et les Grecs se préparèrent au combat.

Par les nouveaux renforts que les deux flottes avaient reçus, celle des Perses montait à douze cent sept vaisseaux; celle des Grecs à trois cent quatre-vingts [2]. A la pointe du jour, Thémistocle fit embarquer ses soldats. La flotte des Grecs se forma dans le détroit de l'est : les Athéniens étaient à la droite [3], et se trouvaient opposés aux Phéniciens; leur gauche, composée des Lacédémoniens, des Éginètes et des Mégariens, avait en tête les Ioniens [4].

Xerxès voulant animer son armée par sa présence, vint se placer sur une hauteur voisine, entouré de secrétaires qui devaient décrire toutes les circonstances du combat [5]. Dès qu'il parut, les deux ailes des Perses se mirent en mouvement, et s'avancèrent jusqu'au delà de l'île de Psyttalie. Elles conservèrent leurs rangs tant qu'elles purent s'étendre; mais elles étaient forcées de les rompre, à mesure qu'elles approchaient de l'île et du continent [6]. Outre ce désavantage, elles avaient à lutter contre le vent, qui leur était contraire [7], contre la pesanteur de leurs vaisseaux, qui se prêtaient difficilement à la manœuvre, et qui, loin de se soutenir mutuellement, s'embarrassaient, et s'entre-heurtaient sans cesse.

Le sort de la bataille dépendait de ce qui se ferait à l'aile droite des Grecs, à l'aile gauche des Perses. C'était là que se trouvait l'élite des deux armées. Les Phéniciens et les Athéniens se poussaient et se repoussaient dans le défilé. Ariabignès, un des frères de Xerxès, conduisait les premiers au combat, comme s'il les eût menés à la victoire. Thémistocle était présent à tous les lieux, à tous les dangers. Pendant qu'il ranimait ou modérait l'ardeur des siens, Ariabignès s'avançait, et faisait déjà pleuvoir sur lui, comme du haut d'un rempart, une grêle de flèches et de traits. Dans l'instant même, une galère Athénienne fondit avec impétuosité sur

[1] Herodot. lib. 8, cap. 68.
[2] Id. ibid. cap. 69 et 71.
[3] Lycurg. in Leocr. p. 156.
(1) Dans la nuit du 19 au 20 du mois d'octobre de l'an 480 avant J. C.
[4] Herodot. lib. 8, cap. 75. Diod. Sic. lib. 11, p. 14. Plut. in Them. p. 118. Nep. in Themist. cap. 4.
[5] Æschil. in Pers. v. 366. Diod. ibid.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 36, p. 88.
[7] Herodot. lib. 8, cap. 76.
[8] Plut. in Themist. p. 117.

[1] Plut. in Themist. p. 118; in Arist. p. 323.
[2] Herodot. lib. 7, cap. 184. Id. lib. 8, cap. 66 et 82.
[3] Id. lib. 8, cap. 83. Diod. Sic. lib. 11, p. 15.
[4] Herodot. lib. 8, cap. 85.
[5] Id. ibid. cap. 69 et 90. Plut. in Themist. p. 118.
[6] Diod. Sic. lib. 11, p. 15.
[7] Plut. in Themist. p. 119.

l'amiral Phénicien; et le jeune prince indigné, s'étant élancé sur cette galère, fut aussitôt percé de coups [1].

La mort du général répandit la consternation parmi les Phéniciens; et la multiplicité des chefs y mit une confusion qui accéléra leur perte : leurs gros vaisseaux portés sur les rochers des côtes voisines, brisés les uns contre les autres, entr'ouverts dans leurs flancs par les éperons des galères Athéniennes, couvraient la mer de leurs débris; les secours mêmes qu'on leur envoyait ne servaient qu'à augmenter le désordre [2]. Vainement les Cypriotes et les autres nations de l'Orient voulurent rétablir le combat : après une assez longue résistance, ils se dispersèrent, à l'exemple des Phéniciens [3].

Peu content de cet avantage, Thémistocle mena son aile victorieuse au secours des Lacédémoniens et des autres alliés qui se défendaient contre les Ioniens. Comme ces derniers avaient lu sur les rivages de l'Eubée, les inscriptions où Thémistocle les exhortait à quitter le parti des Perses, on prétend que quelques-uns d'entre eux se réunirent aux Grecs pendant la bataille ou ne furent attentifs qu'à les épargner. Il est certain pourtant que la plupart combattirent avec beaucoup de valeur, et ne songèrent à la retraite, que lorsqu'ils eurent sur les bras toute l'armée des Grecs. Ce fut alors qu'Artémise entourée d'ennemis, et sur le point de tomber au pouvoir d'un Athénien qui la suivait de près, n'hésita point à couler à fond un vaisseau de l'armée Persanne. L'Athénien convaincu, par cette manœuvre, que la reine avait quitté le parti des Perses, cessa de la poursuivre; et Xerxès, persuadé que le vaisseau submergé faisait partie de la flotte Grecque, ne put s'empêcher de dire que dans cette journée les hommes s'étaient conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes [4].

L'armée des Perses se retira au port de Phalère [5]. Deux cents de leurs vaisseaux avaient péri; quantité d'autres étaient pris : les Grecs n'avaient perdu que quarante galères [6]. Le combat fut donné le 20 de boédromion, la première année de la soixante-quinzième olympiade (1).

On a conservé le souvenir des peuples et des particuliers qui s'y distinguèrent le plus. Parmi les premiers, ce furent les Éginètes et les Athéniens; parmi les seconds, Polycrite d'Égine, et deux Athéniens, Eumène et Aminias [1].

Tant que dura le combat, Xerxès fut agité par la joie, la crainte et le désespoir; tour à tour prodiguant des promesses, et dictant des ordres sanguinaires; faisant enregistrer par ses secrétaires les noms de ceux qui se signalaient dans l'action; faisant exécuter par ses esclaves les officiers qui venaient auprès de lui justifier leur conduite [2]. Quand il ne fut plus soutenu par l'espérance ou par la fureur, il tomba dans un abattement profond; et, quoiqu'il eût encore assez de force pour soumettre l'univers, il vit sa flotte prête à se révolter, et les Grecs prêts à brûler le pont de bateaux qu'il avait sur l'Hellespont. La fuite la plus prompte aurait pu le délivrer de ces vaines terreurs [3]; mais un reste de décence ou de fierté ne lui permettant pas d'exposer tant de faiblesse aux yeux de ses ennemis et de ses courtisans, il ordonna de faire les préparatifs d'une nouvelle attaque, et de joindre, par une chaussée, l'île de Salamine au continent.

Il envoya ensuite un courrier à Suze, comme il en avait dépêché un après la prise d'Athènes. A l'arrivée du premier, les habitants de cette grande ville coururent aux temples, et brûlèrent des parfums dans les rues jonchées de branches de myrte; à l'arrivée du second, ils déchirèrent leurs habits, et tout retentit de cris, de gémissements, d'expressions d'intérêt pour le roi, d'imprécations contre Mardonius, le premier auteur de cette guerre [4].

Les Perses et les Grecs s'attendaient à une nouvelle bataille; mais Mardonius ne se rassurait pas sur les ordres que Xerxès avait donnés : il lisait dans l'âme de ce prince, et n'y voyait que les sentiments les plus vils, joints à des projets de vengeance, dont il serait lui-même la victime. « Seigneur, lui dit-il en s'approchant, daignez rappeler « votre courage. Vous n'aviez pas fondé vos espérances sur votre flotte, mais sur cette armée redoutable que vous m'avez confiée. Les Grecs ne « sont pas plus en état de vous résister qu'auparavant : rien ne peut les dérober à la punition que « méritent leurs anciennes offenses, et le stérile « avantage qu'ils viennent de remporter. Si nous « prenions le parti de la retraite, nous serions à jamais l'objet de leur dérision, et vous feriez rejaillir sur vos fidèles Perses, l'opprobre dont viennent « de se couvrir les Phéniciens, les Égyptiens, et les « autres peuples qui combattaient sur vos vaisseaux.

[1] Plut. in Themist. Herodot. lib. 8, cap. 89.
[2] Æschyl. in Pers. v. 413. Herodot. lib. 8, cap. 80
[3] Diod. Sic. lib. 11, p. 15.
[4] Herodot. lib. 8, cap. 88.
[5] Id. ibid. cap. 91 et 93.
[6] Diod. Sic. lib. 11, p. 16.
(1) Le 20 du mois d'octobre 480 avant J. C. Dodwel, in Thucyd. p. 49

[1] Herodot. lib. 8, cap. 93.
[2] Diod. Sic lib. 11, p. 16.
[3] Herodot. ibid. cap. 97.
[4] Id. ibid. cap. 99

« Je conçois un autre moyen de sauver leur gloire « et la vôtre; ce serait de ramener le plus grand « nombre de vos troupes en Perse, et de me laisser « trois cent mille hommes, avec lesquels je réduirai toute la Grèce en servitude [1]. »

Xerxès, intérieurement pénétré de joie, assembla son conseil, y fit entrer Artémise, et voulut qu'elle s'expliquât sur le projet de Mardonius. La reine, sans doute dégoûtée de servir un tel prince, et persuadée qu'il est des occasions où délibérer, c'est avoir pris son parti, lui conseilla de retourner au plus tôt dans ses États. Je dois rapporter une partie de sa réponse, pour faire connaître le langage de la cour de Suze. « Laissez à Mardonius le soin d'achever votre ouvrage. S'il réussit, vous en aurez toute « la gloire; s'il périt, ou s'il est défait, votre empire « n'en sera point ébranlé, et la Perse ne regardera « pas comme un grand malheur la perte d'une bataille, dès que vous aurez mis votre personne en « sûreté [2]. »

Xerxès ne différa plus. Sa flotte eut ordre de se rendre incessamment à l'Hellespont, et de veiller à la conservation du pont de bateaux [3]; celle des Grecs la poursuivit jusqu'à l'île d'Andros. Thémistocle et les Athéniens voulaient l'atteindre, et brûler ensuite le pont; mais Eurybiade ayant fortement représenté que loin d'enfermer les Perses dans la Grèce, il faudrait, s'il était possible, leur procurer de nouvelles issues pour en sortir, l'armée des alliés s'arrêta, et se rendit bientôt au port de Pagase, où elle passa l'hiver.

Thémistocle fit tenir alors un avis secret à Xerxès. Les uns disent que voulant, en cas de disgrâce, se ménager un asile auprès de ce prince, il se félicitait d'avoir détourné les Grecs du projet qu'ils avaient eu de brûler le pont [4]; suivant d'autres, il prévenait le roi, que s'il ne hâtait son départ, les Grecs lui fermeraient le chemin de l'Asie [5]. Quoi qu'il en soit, quelques jours après la bataille, le roi prit le chemin de la Thessalie, où Mardonius mit en quartiers d'hivers les trois cent mille hommes qu'il avait demandés et choisis dans toute l'armée [6]: de là continuant sa route, il arriva sur les bords de l'Hellespont, avec un très-petit nombre de troupes [7]; le reste, faute de vivres, avait péri par les maladies, ou s'était dispersé dans la Macédoine et dans la Thrace. Pour comble d'infortune, le pont ne subsistait plus; la tempête l'avait détruit. Le roi se jeta dans un bateau, passa la mer en fugitif (1), environ six mois après l'avoir traversée en conquérant [1], et se rendit en Phrygie, pour y bâtir des palais superbes qu'il eut l'attention de fortifier [2].

Après la bataille, le premier soin des vainqueurs fut d'envoyer à Delphes les prémices des dépouilles qu'ils se partagèrent; ensuite les généraux allèrent à l'isthme de Corinthe; et, suivant un usage respectable par son ancienneté, plus respectable encore par l'émulation qu'il inspire, ils s'assemblèrent auprès de l'autel de Neptune, pour décerner des couronnes à ceux d'entre eux qui avaient le plus contribué à la victoire. Le jugement ne fut pas prononcé; chacun des chefs s'était adjugé le premier prix, en même temps que la plupart avaient accordé le second à Thémistocle.

Quoiqu'on ne pût en conséquence lui disputer le premier dans l'opinion publique, il voulut en obtenir un effectif de la part des Spartiates : ils le reçurent à Lacédémone, avec cette haute considération qu'ils méritaient eux-mêmes, et l'associèrent aux honneurs qu'ils décernaient à Eurybiade. Une couronne d'olivier fut la récompense de l'un et de l'autre. A son départ, on le combla de nouveaux éloges; on lui fit présent du plus beau char qu'on pût trouver à Lacédémone; et par une distinction aussi nouvelle qu'éclatante, trois cents jeunes cavaliers tirés des premières familles de Sparte, eurent ordre de l'accompagner jusqu'aux frontières de la Laconie [3].

Cependant Mardonius se disposait à terminer une guerre si honteuse pour la Perse : il ajoutait de nouvelles troupes à celles que Xerxès lui avait laissées, sans s'apercevoir que c'était les affaiblir, que de les augmenter; il sollicitait tour à tour les oracles de la Grèce [4]; il envoyait des défis aux peuples alliés, et leur proposait pour champ de bataille les plaines de la Béotie ou celles de la Thessalie : enfin, il résolut de détacher les Athéniens de la ligue, et fit partir pour Athènes Alexandre, roi de Macédoine, qui leur était uni par les liens de l'hospitalité [5].

Ce prince admis à l'assemblée du peuple, en même temps que les ambassadeurs de Lacédémone, chargés de rompre cette négociation, parla de cette manière : « Voici ce que dit Mardonius : J'ai reçu un ordre « du roi, conçu en ces termes : J'oublie les offenses

[1] Herodot. lib. 8, cap. 100. Justin. lib. 2, cap. 13.
[2] Herodot. lib. 8, cap. 102.
[3] Id. ibid. cap. 107.
[4] Id. ibid. cap. 110.
[5] Plut. in Themist. p. 120. Nep. in Themist. cap. 5. Diod. Sic. lib. 11, p. 16.
[6] Herodot. lib. 8, cap. 113.
[7] Id. ibid. cap. 115.

(1) Le 4 decembre de l'an 480 avant J. C. Dodwell. p. 60.
[1] Herodot. lib. 8, cap. 51 et 115.
[2] Xenoph. exped. Cyr. lib. 1, p 246.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 124
[4] Id. ibid. cap. 133.
[5] Id. ibid cap. 136.

« des Athéniens. Mardonius, exécutez mes volon- « tés; rendez à ce peuple ses terres; donnez-lui-en « d'autres, s'il en désire; conservez-lui ses lois, et « rétablissez les temples que j'ai brûlés. J'ai cru « devoir vous instruire des intentions de mon maître; « et j'ajoute : C'est une folie de votre part de vou- « loir résister aux Perses; c'en est une plus grande « de prétendre leur résister longtemps. Quand même, « contre toute espérance, vous remporteriez la vic- « toire, une autre armée vous l'arracherait bientôt « des mains. Ne courez donc point à votre perte; et « qu'un traité de paix dicté par la bonne foi, mette « à couvert votre honneur et votre liberté. » Alexandre, après avoir rapporté ces paroles, tâcha de convaincre les Athéniens qu'ils n'étaient pas en état de lutter contre la puissance des Perses, et les conjura de préférer l'amitié de Xerxès à tout autre intérêt [1].

« N'écoutez pas les perfides conseils d'Alexandre, « s'écrièrent alors les députés de Lacédémone. C'est « un tyran qui sert un autre tyran : il a, par un « indigne artifice, altéré les instructions de Mar- « donius. Les offres qu'il vous fait de sa part, sont « trop séduisantes pour n'être pas suspectes. Vous « ne pouvez les accepter, sans fouler aux pieds les « lois de la justice et de l'honneur. N'est-ce pas « vous qui avez allumé cette guerre? et faudra-t-il « que ces Athéniens qui, dans tous les temps, ont « été les plus zélés défenseurs de la liberté, soient « les premiers auteurs de notre servitude? Lacédé- « mone, qui vous fait ces représentations par notre « bouche, est touchée du funeste état où vous ré- « duisent vos maisons détruites, et vos campagnes « ravagées : elle vous propose en son nom et au nom « de ses alliés, de garder en dépôt, pendant le reste « de la guerre, vos femmes, vos enfants, et vos « esclaves [2]. »

Les Athéniens mirent l'affaire en délibération; et suivant l'avis d'Aristide, il fut résolu de répondre au roi de Macédoine, qu'il aurait pu se dispenser de les avertir que leurs forces étaient inférieures à celles de l'ennemi; qu'ils n'en étaient pas moins disposés à opposer la plus vigoureuse résistance à ces barbares; qu'ils lui conseillaient, s'il avait à l'avenir de pareilles lâchetés à leur proposer, de ne pas paraître en leur présence, et de ne pas les exposer à violer en sa personne les droits de l'hospitalité et de l'amitié [3].

Il fut décidé qu'on répondrait aux Lacédémoniens, que si Sparte avait mieux connu les Athéniens, elle ne les aurait pas crus capables d'une trahison, ni

[1] Herodot. lib. 8, cap. 140.
[2] Id. ibid. cap. 142.
[3] Id. ibid. cap. 143. Lycurg. orat. in Leocr. p. 166.

tâché de les retenir dans son alliance par des vues d'intérêt; qu'ils pourvoiraient comme ils pourraient aux besoins de leurs familles, et qu'ils remerciaient les alliés de leurs offres généreuses; qu'ils étaient attachés à la ligue par des liens sacrés et indissolubles; que l'unique grâce qu'ils demandaient aux alliés, c'était de leur envoyer au plus tôt du secours, parce qu'il était temps de marcher en Béotie, et d'empêcher les Perses de pénétrer une seconde fois dans l'Attique [1].

Les ambassadeurs étant rentrés, Aristide fit lire les décrets en leur présence; et soudain élevant la voix : « Députés Lacédémoniens, dit-il, apprenez « à Sparte que tout l'or qui circule sur la terre, ou « qui est encore caché dans ses entrailles, n'est « rien à nos yeux, au prix de notre liberté. Et vous, « Alexandre, » en s'adressant à ce prince, et lui montrant le soleil, « dites à Mardonius que tant que cet « astre suivra la route qui lui est prescrite, les Athé- « niens poursuivront sur le roi de Perse la vengeance « qu'exigent leurs campagnes désolées, et leurs « temples réduits en cendres [2]. » Pour rendre cet engagement encore plus solennel, il fit sur-le-champ passer un décret, par lequel les prêtres dévoueraient aux dieux infernaux tous ceux qui auraient des intelligences avec les Perses, et qui se détacheraient de la confédération des Grecs.

Mardonius, instruit de la résolution des Athéniens, fit marcher aussitôt ses troupes en Béotie, et de là fondit sur l'Attique, dont les habitants s'étaient une seconde fois réfugiés dans l'île de Salamine [3]. Il fut si flatté de s'être emparé d'un pays désert, que par des signaux placés de distance en distance, soit dans les îles, soit dans le continent, il en avertit Xerxès qui était encore à Sardes en Lydie [4] : il en voulut profiter aussi pour entamer une nouvelle négociation avec les Athéniens; mais il reçut la même réponse; et Lycidas, un des sénateurs, qui avait proposé d'écouter les offres du général Persan, fut lapidé avec ses enfants et sa femme [5].

Cependant les alliés, au lieu d'envoyer une armée dans l'Attique, comme ils en étaient convenus, se fortifiaient à l'isthme de Corinthe, et ne paraissaient attentifs qu'à la défense du Péloponèse [6]. Les Athéniens alarmés de ce projet, envoyèrent des ambassadeurs à Lacédémone où l'on célébrait des fêtes qui devaient durer plusieurs jours : ils firent entendre leurs plaintes. On différait de jour en jour d'y ré-

[1] Herodot. lib. 8, cap. 144.
[2] Id. ibid. cap. 143. Plut. in Aristid. p. 324.
[3] Diod. Sic. lib. 11, p. 23.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 3.
[5] Id. ibid. cap. 5.
[6] Id. ibid. cap. 6.

pondre. Offensés enfin d'une inaction et d'un silence qui ne les mettait que trop en droit de soupçonner une perfidie, ils se présentèrent pour la dernière fois aux Éphores, et leur déclarèrent qu'Athènes trahie par les Lacédémoniens, et abandonnée des autres alliés, était résolue de tourner ses armes contre eux, en faisant sa paix avec les Perses.

Les Éphores répondirent que la nuit précédente ils avaient fait partir, sous la conduite de Pausanias, tuteur du jeune roi Plistarque, cinq mille Spartiates, et trente-cinq mille esclaves ou hilotes armés à la légère[1]. Ces troupes, bientôt augmentées de cinq mille Lacédémoniens, s'étant jointes avec celles des villes confédérées, partirent d'Éleusis, et se rendirent en Béotie, où Mardonius venait de ramener son armée[2].

Il avait sagement évité de combattre dans l'Attique. Comme ce pays est entrecoupé de hauteurs et de défilés, il n'aurait pu ni développer sa cavalerie dans le combat, ni assurer sa retraite dans un revers. La Béotie, au contraire, offrait de grandes plaines, un pays fertile, quantité de villes prêtes à recueillir les débris de son armée : car, à l'exception de ceux de Platée et de Thespies, tous les peuples de ces cantons s'étaient déclarés pour les Perses.

Mardonius établit son camp dans la plaine de Thèbes, le long du fleuve Asopus dont il occupait la rive gauche, jusqu'aux frontières du pays des Platéens*. Pour renfermer ses bagages et pour se ménager un asile, il faisait entourer d'un fossé profond, ainsi que de murailles et de tours construites en bois[3], un espace de dix stades en tous sens (1). Les Grecs étaient en face, au pied et sur le penchant du mont Cithéron. Aristide commandait les Athéniens; Pausanias, toute l'armée (2).

Ce fut là que les généraux dressèrent la formule d'un serment que les soldats se hâtèrent de prononcer. Le voici : « Je ne préférerai point la vie à la li« berté; je n'abandonnerai mes chefs, ni pendant « leur vie, ni après leur mort; je donnerai les hon« neurs de la sépulture à ceux des alliés qui périront « dans la bataille : après la victoire, je ne renverse« rai aucune des villes qui auront combattu pour la « Grèce, et je décimerai toutes celles qui se seront « jointes à l'ennemi : loin de rétablir les temples qu'il « a brûlés ou détruits, je veux que leurs ruines sub« sistent, pour rappeler sans cesse à nos neveux la « fureur impie des barbares[1]. »

Une anecdote rapportée par un auteur presque contemporain, nous met en état de juger de l'idée que la plupart des Perses avaient de leur général. Mardonius soupait chez un particulier de Thèbes, avec cinquante de ses officiers généraux, autant de Thébains, et Thersandre, un des principaux citoyens d'Orchomène. A la fin du repas, la confiance se trouvant établie entre les convives des deux nations, un Perse placé auprès de Thersandre, lui dit : « Cette ta« ble, garant de notre foi, ces libations que nous « avons faites ensemble en l'honneur des dieux, m'ins« pirent un secret intérêt pour vous. Il est temps de « songer à votre sûreté. Vous voyez ces Perses qui « se livrent à leurs transports; vous avez vu cette « armée que nous avons laissée sur les bords du « fleuve; hélas! vous n'en verrez bientôt que les fai« bles restes. » Il pleurait en disant ces mots. Thersandre surpris, lui demanda s'il avait communiqué ses craintes à Mardonius, ou à ceux qu'il honorait de sa confiance. « Mon cher hôte, répondit l'étran« ger, l'homme ne peut éviter sa destinée. Quantité « de Perses ont prévu comme moi celle dont ils sont « menacés; et nous nous laissons tous ensemble en« traîner par la fatalité. Le plus grand malheur des « hommes, c'est que les plus sages d'entre eux sont « toujours ceux qui ont le moins de crédit[2]. » L'auteur que j'ai cité, tenait ce fait de Thersandre lui-même.

Mardonius voyant que les Grecs s'obstinaient à garder leurs hauteurs, envoya contre eux toute sa cavalerie, commandée par Masistius, qui jouissait de la plus haute faveur auprès de Xerxès, et de la plus grande considération à l'armée. Les Perses, après avoir insulté les Grecs par des reproches de lâcheté, tombèrent sur les Mégariens, qui campaient dans un terrain plus uni, et qui, avec le secours de trois cents Athéniens, firent une assez longue résistance. La mort de Masistius les sauva d'une défaite entière, et termina le combat. Cette perte fut un sujet de deuil pour l'armée Persanne, un sujet de triomphe pour les Grecs, qui virent passer dans tous leurs rangs le corps de Masistius qu'ils avaient enlevé à l'ennemi[3].

Malgré cet avantage, la difficulté de se procurer de l'eau, en présence d'un ennemi qui écartait à force de traits tous ceux qui voulaient s'approcher du

[1] Herodot. lib. 9, cap. 11.
[2] Id. ibid. cap. 19.
* Voyez le plan de la bataille de Platée.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 15. Plut. in Arist. p. 325.
(1) Environ 945 toises.
(2) Les deux armées se trouvèrent en présence, le 10 septembre de l'année 479 avant J. C. Dodwell. in annal. Thucyd. p. 52.

[1] Lycurg. in Leocr. p. 158. Diod. Sic. lib. 11, p. 23.
[2] Herodot. lib. 9, cap. 16.
[3] Id. ibid. cap. 22, etc. Diod. Sic. lib. 11, p. 24. Plut. in Arist. p. 327.

fleuve, les obligea de changer de position; ils défilèrent le long du mont Cithéron, et entrèrent dans le pays des Platéens.

Les Lacédémoniens s'établirent auprès d'une source abondante, qu'on nomme Gargaphie, et qui devait suffire aux besoins de l'armée; les autres alliés furent placés la plupart sur des collines qui sont au pied de la montagne, quelques-uns dans la plaine, tous en face de l'Asopus.

Pendant cette distribution de postes, il s'éleva une dispute assez vive entre les Athéniens et les Tégéates, qui prétendaient également commander l'aile gauche : les uns et les autres rapportaient leurs titres et les exploits de leurs ancêtres. Mais Aristide termina ce différend. « Nous ne sommes pas ici, dit-« il, pour contester avec nos alliés, mais pour com-« battre nos ennemis. Nous déclarons que ce n'est « pas le poste qui donne ou qui ôte la valeur. C'est « à vous, Lacédémoniens, que nous nous en rap-« portons. Quelque rang que vous nous assigniez, « nous l'éléverons si haut, qu'il deviendra peut-être « le plus honorable de tous. » Les Lacédémoniens opinèrent par acclamation en faveur des Athéniens[1].

Un danger plus imminent mit la prudence d'Aristide à une plus rude épreuve : il apprit que quelques officiers de ses troupes, appartenant aux premières familles d'Athènes, méditaient une trahison en faveur des Perses, et que la conjuration faisait tous les jours des progrès. Loin de la rendre plus redoutable par des recherches qui l'auraient instruite de ses forces, il se contenta de faire arrêter huit des complices. Les deux plus coupables prirent la fuite. Il dit aux autres, en leur montrant les ennemis : « C'est leur sang qui peut seul expier votre faute[2].

Mardonius n'eut pas plutôt appris que les Grecs s'étaient retirés dans le territoire de Platée, que faisant remonter son armée le long du fleuve, il la plaça une seconde fois en présence de l'ennemi. Elle était composée de trois cent mille hommes tirés des nations de l'Asie, et d'environ cinquante mille Béotiens, Thessaliens et autres Grecs auxiliaires[3]. Celle des confédérés était forte d'environ cent dix mille hommes, dont soixante-neuf mille cinq cents n'étaient armés qu'à la légère[4]. On y voyait dix mille Spartiates et Lacédémoniens, huit mille Athéniens, cinq mille Corinthiens, trois mille Mégariens, et différents petits corps fournis par plusieurs autres peuples ou villes de la Grèce[5]. Il en venait tous les jours de nouveaux. Les Mantinéens et les Éléens n'arrivèrent qu'après la bataille.

Les armées étaient en présence depuis huit jours, lorsqu'un détachement de la cavalerie Persanne ayant passé l'Asopus pendant la nuit, s'empara d'un convoi qui venait du Péloponèse, et qui descendait du Cithéron. Les Perses se rendirent maîtres de ce passage (1), et les Grecs ne reçurent plus de provisions[1].

Les deux jours suivants, le camp de ces derniers fut souvent insulté par la cavalerie ennemie. Les deux armées n'osaient passer le fleuve : de part et d'autre, le devin, soit de lui-même, soit par des impressions étrangères, promettait la victoire à son parti, s'il se tenait sur la défensive[2].

Le onzième jour, Mardonius assembla son conseil (2). Artabaze, un des premiers officiers de l'armée, proposa de se retirer sous les murs de Thèbes, de ne pas risquer une bataille, mais de corrompre, à force d'argent, les principaux citoyens des villes alliées. Cet avis, qui fut embrassé des Thébains, eût insensiblement détaché de la confédération la plupart des peuples dont elle était composée. D'ailleurs l'armée Grecque, qui manquait de vivres, aurait été contrainte, dans quelques jours, de se disperser, ou de combattre, dans une plaine; ce qu'elle avait évité jusqu'alors. Mardonius rejeta cette proposition avec mépris.

La nuit suivante (3), un cavalier échappé du camp des Perses, s'étant avancé du côté des Athéniens, fit annoncer à leur général qu'il avait un secret important à lui révéler; et dès qu'Aristide fut arrivé, cet inconnu lui dit : « Mardonius fatigue inutilement « les dieux pour avoir des auspices favorables. Leur « silence a retardé jusqu'ici le combat; mais les de-« vins ne font plus que de vains efforts pour le re-« tenir. Il vous attaquera demain à la pointe du jour. « J'espère qu'après votre victoire, vous vous sou-« viendrez que j'ai risqué ma vie pour vous garantir « d'une surprise : je suis Alexandre, roi de Macé-« doine. » Ayant achevé ces mots, il reprit à toute bride le chemin du camp[3].

Aristide se rendit aussitôt au quartier des Lacédémoniens. On y concerta les mesures les plus sages pour repousser l'ennemi; et Pausanias ouvrit un avis qu'Aristide n'osait proposer lui-même : c'était d'opposer les Athéniens aux Perses, et les Lacédémoniens aux Grecs auxiliaires de Xerxès. « Par là di-

[1] Herodot. lib. 9, cap. 26. Plut. in Arist. p. 325.
[2] Plut. ibid. p. 326.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 32.
[4] Id. ibid. cap. 30.
[5] Herodot. lib. 9, cap. 28.

(1) Le 17 septembre de l'année 479 avant J. C. Dodwell. in annal. Thucyd. p. 62.
[1] Herodot. lib. 9, cap. 39.
[2] Id. ibid. cap. 36 et 37.
(3) Le 20 septembre. Dodwell.
(4) La nuit du 20 au 21 septembre.
[5] Plut. in Aristid. p. 327.

« sait-il, nous aurons les uns et les autres a combat- « tre des troupes qui ont déjà éprouvé notre valeur. » Cette résolution prise, les Athéniens, dès la pointe du jour, passèrent à l'aile droite, et les Lacédémoniens à la gauche. Mardonius pénétrant leurs desseins, fit passer aussitôt les Perses à sa droite, et ne prit le parti de les ramener à leur ancien poste, que lorsqu'il vit les ennemis rétablir leur premier ordre de bataille[1].

Ce général ne regardait les mouvements des Lacédémoniens que comme un aveu de leur lâcheté. Dans l'ivresse de son orgueil, il leur reprochait leur réputation, et leur faisait des défis insultants. Un héraut envoyé de sa part à Pausanias lui proposa de terminer le différend de la Perse et de la Grèce, par un combat entre un certain nombre de Spartiates et de Persans. Comme il ne reçut aucune réponse, il fit marcher toute sa cavalerie. Elle inquiéta l'armée des Grecs pendant tout le reste du jour, et parvint même à combler la fontaine de Gargaphie[2].

Privés de cette unique ressource, les Grecs résolurent de transporter leur camp un peu plus loin, et dans une île formée par deux branches de l'Asopus, dont l'une s'appelle Péroé[3]; de là ils devaient envoyer au passage du mont Cithéron la moitié de leurs troupes, pour en chasser les Perses qui interceptaient les convois.

Le camp fut levé pendant la nuit (1), avec la confusion qu'on devait attendre de tant de nations indépendantes, refroidies par leur inaction, alarmées ensuite de leurs fréquentes retraites, ainsi que de la disette des vivres. Quelques-unes se rendirent dans l'endroit assigné; d'autres égarées par leurs guides, ou par une terreur panique, se réfugièrent auprès de la ville de Platée[4].

Le départ des Lacédémoniens et des Athéniens fut retardé jusqu'au lever de l'aurore. Ces derniers prirent le chemin de la plaine; les Lacédémoniens, suivis de trois mille Tégéates, défilèrent au pied du Cithéron. Parvenus au temple de Cérès, éloigné de dix stades tant de leur première position que de la ville de Platée[5], ils s'arrêtèrent pour attendre un de leurs corps qui avait longtemps refusé d'abandonner son poste; et ce fut là que les atteignit la cavalerie Persanne, détachée par Mardonius pour suspendre leur marche. « Les voilà, » s'écriait alors ce général au milieu de ses officiers; « les voilà ces Lacédémoniens intrépides, qui, disait-on, ne se « retirent jamais en présence de l'ennemi : nation « vile, qui ne se distingue des autres Grecs que par « un excès de lâcheté, et qui va bientôt subir la juste « peine qu'elle mérite[1]. »

Il se met ensuite à la tête de la nation guerrière des Perses et de ses meilleures troupes; il passe le fleuve, et s'avance à grands pas dans la plaine. Les autres peuples de l'Orient le suivent en tumulte, en poussant des cris. Dans le même instant, son aile droite, composée de Grecs auxiliaires, attaque les Athéniens et les empêche de donner du secours aux Lacédémoniens.

Pausanias ayant rangé ses troupes dans un terrain en pente et inégal, auprès d'un petit ruisseau de l'enceinte consacrée à Cérès[2], les laissa longtemps exposées aux traits et aux flèches, sans qu'elles osassent se défendre. Les entrailles des victimes n'annonçaient que des événements sinistres. Cette malheureuse superstition fit périr quantité de leurs soldats, qui regrettèrent moins la vie qu'une mort inutile à la Grèce. A la fin les Tégéates, ne pouvant plus supporter l'ardeur qui les animait, se mirent en mouvement, et furent bientôt soutenus par les Spartiates, qui venaient d'obtenir ou de se ménager des auspices favorables[3].

A leur approche, les Perses jettent leurs arcs, serrent leurs rangs, se couvrent de leurs boucliers, et forment une masse dont la pesanteur et l'impulsion arrêtent et repoussent la fureur de l'ennemi. En vain leurs boucliers construits d'une matière fragile, volent en éclats; ils brisent les lances dont on veut les percer, et suppléent par un courage féroce au défaut de leurs armes[4]. Mardonius, à la tête de mille soldats d'élite, balança longtemps la victoire; mais bientôt il tombe atteint d'un coup mortel. Ceux qui l'entourent veulent venger sa mort, et sont immolés autour de lui. Dès ce moment, les Perses sont ébranlés, renversés, réduits à prendre la fuite. La cavalerie Persanne arrêta pendant quelque temps le vainqueur, mais ne l'empêcha pas d'arriver au pied du retranchement que les Perses avaient élevé auprès de l'Asopus, et qui reçut les débris de leur armée[5].

Les Athéniens avaient obtenu le même succès à l'aile gauche : ils avaient éprouvé une résistance très-forte de la part des Béotiens, très-faible de la part des autres alliés de Xerxès, blessés sans doute

[1] Herodot. lib. 9, cap. 46. Plut. in Aristid. p. 328.
[2] Herodot. lib. 9, cap. 49. Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 51 Pausan. ibid.
(1) La nuit du 21 au 22 septembre.
[4] Herodot. lib 9, cap. 52
[5] Id. ibid. cap. 57

[1] Herodot. lib. 9, cap. 58.
[2] Id. ibid. cap. 57 et 65. Plut. in Arist. p. 325. Diod. Sic. lib. 11, p. 24.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 62.
[4] Plut. in Arist. p. 329. — [5] Herodot. lib. 9, cap. 70

des hauteurs de Mardonius, et de son obstination à donner la bataille dans un lieu si désavantageux. Les Béotiens, dans leur fuite, entraînèrent toute la droite des Perses [1].

Aristide, loin de les poursuivre, vint aussitôt rejoindre les Lacédémoniens, qui, peu versés encore dans l'art de conduire les siéges, attaquaient vainement l'enceinte où les Perses étaient renfermés. L'arrivée des Athéniens et des autres troupes confédérées n'épouvanta point les assiégés; ils repoussaient avec fureur tous ceux qui se présentaient à l'assaut; mais à la fin, les Athéniens ayant forcé le retranchement, et détruit une partie du mur, les Grecs se précipitèrent dans le camp, et les Perses se laissèrent égorger comme des victimes [2].

Dès le commencement de la bataille, Artabaze, qui avait à ses ordres un corps de quarante mille hommes, mais qui depuis longtemps était secrètement aigri du choix que Xerxès avait fait de Mardonius pour commander l'armée, s'était avancé, plutôt pour être spectateur du combat que pour en assurer le succès : dès qu'il vit plier le corps de Mardonius, il enjoignit à ses troupes de le suivre; il prit, en fuyant, le chemin de la Phocide, traversa la mer à Bysance [3], et se rendit en Asie où on lui fit peut-être un mérite d'avoir sauvé une partie de l'armée. Tout le reste, à l'exception d'environ trois mille hommes, périt dans le retranchement ou dans la bataille.

Les nations qui se distinguèrent dans cette journée, furent d'un côté les Perses et les Saces; de l'autre les Lacédémoniens, les Athéniens et ceux de Tégée. Les vainqueurs donnèrent des éloges à la valeur de Mardonius, à celle de l'Athénien Sophanès, à celle de quatre Spartiates, à la tête desquels on doit placer Aristodème, qui voulut en cette occasion effacer la honte de n'avoir pas péri au pas des Thermopyles. Les Lacédémoniens ne rendirent aucun honneur à sa cendre : ils disaient que, résolu de mourir plutôt que de vaincre, il avait abandonné son rang pendant le combat, et montré un courage de désespoir et non de vertu [4].

Cependant les Lacédémoniens et les Athéniens aspiraient également au prix de la valeur; les premiers, parce qu'ils avaient battu les meilleures troupes de Mardonius; les seconds, parce qu'ils les avaient forcées dans leurs retranchements : les uns et les autres soutenaient leurs prétentions, avec une hauteur qui ne leur permettait plus d'y renoncer. Les esprits s'aigrissaient; les deux camps retentissaient de menaces; et l'on en serait venu aux mains, sans la prudence d'Aristide, qui fit consentir les Athéniens à s'en rapporter au jugement des alliés. Alors Théogiton de Mégare proposa aux deux nations rivales de renoncer au prix, et de l'adjuger à quelque autre peuple. Cléocrite de Corinthe nomma les Platéens, et tous les suffrages se réunirent en leur faveur [1].

[1] Herodot. lib. 9, cap. 67.
[2] Id. ibid. cap. 70. Diod. Sic. lib. 11, p. 25.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 66 et 89.
[4] Id. ibid. cap. 71.

La terre était couverte des riches dépouilles des Perses : l'or et l'argent brillaient dans leurs tentes. Pausanias fit garder le butin par les Hilotes [2] : on en réserva la dixième partie pour le temple de Delphes, une grande partie encore pour des monuments en l'honneur des dieux. Les vainqueurs se partagèrent le reste, et portèrent chez eux le premier germe de la corruption [3].

Tous les genres d'honneur furent accordés à ceux qui étaient morts les armes à la main. Chaque nation éleva un tombeau à ses guerriers [4]; et dans une assemblée des généraux, Aristide fit placer ce décret : « Que tous les ans les peuples de la Grèce « enverraient des députés à Platée, pour y renou- « veler, par des sacrifices augustes, la mémoire de « ceux qui avaient perdu la vie dans le combat; que « de cinq en cinq ans, on y célébrerait des jeux « solennels, qui seraient nommés les fêtes de la Li- « berté; et que les Platéens, n'ayant désormais « d'autres soins que de faire des vœux pour le salut « de la Grèce, seraient regardés comme une nation « inviolable, et consacrée à la Divinité [5]. »

Onze jours après la bataille (1), les vainqueurs marchèrent à Thèbes : ils demandaient aux habitants de leur livrer ceux des citoyens qui les avaient engagés à se soumettre aux Mèdes. Sur le refus des Thébains, la ville fut assiégée; elle courait risque d'être détruite, si l'un des principaux coupables n'eût été d'avis de se remettre avec ceux de sa faction entre les mains des alliés. Ils se flattaient de pouvoir racheter leur vie par le sacrifice des sommes qu'ils avaient reçues de Mardonius; mais Pausanias, insensible à leurs offres, les fit condamner au dernier supplice [6].

La bataille de Platée fut donnée le trois du mois boédromion [7], dans la seconde année de la soixante-quinzième olympiade (2). Le même jour la flotte

[1] Plut. in Arist. p. 321.
[2] Herodot. lib. 9, cap. 80.
[3] Justin. lib. 2, cap. 14.
[4] Herodot. ibid. cap. 85. Thucyd. lib. 3, cap 58.
[5] Plut. in Arist. p. 331.
(1) Le 3 octobre.
[6] Herodot. lib. 9, cap. 88. Diod. Sic. lib. 11, p. 26.
[7] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349. Id. in Camill. t. 1, p. 138. Dans la vie d'Aristide, p. 330, il dit que ce fut le 4.
(2) Le 22 septembre de l'année 479 avant J. C. Dodwell. in annal. Thucyd. p. 52.

des Grecs, commandée par Leutychidas, roi de Lacédémone, et par Xanthippe l'Athénien, remporta une victoire signalée sur les Perses [1], auprès du promontoire de Mycale en Ionie : les peuples de ce canton qui l'avaient appelée à leur secours, s'engagèrent, après le combat, dans la confédération générale [2].

Telle fut la fin de la guerre de Xerxès, plus connue sous le nom de guerre Médique : elle avait duré deux ans [3]; et jamais peut-être dans un si court intervalle de temps, il ne s'est passé de si grandes choses, et jamais aussi de tels événements n'ont opéré de si rapides révolutions dans les idées, dans les intérêts, et dans les gouvernements des peuples. Ils produisirent sur les Lacédémoniens et sur les Athéniens, des effets différents, suivant la diversité de leurs caractères et de leurs institutions. Les premiers ne cherchèrent qu'à se reposer de leurs succès, et laissèrent à peine échapper quelques traits de jalousie contre les Athéniens. Ces derniers se livrèrent tout à coup à l'ambition la plus effrénée, et se proposèrent à la fois de dépouiller les Lacédémoniens de la prééminence qu'ils avaient dans la Grèce, et de protéger contre les Perses les Ioniens qui venaient de recouvrer leur liberté.

Les peuples respiraient enfin : les Athéniens se rétablissaient au milieu des débris de leur ville infortunée; ils en relevaient les murailles, malgré les plaintes des alliés qui commençaient à redouter la gloire de ce peuple, malgré les représentations des Lacédémoniens, dont l'avis était de démanteler les places de la Grèce situées hors du Péloponèse, afin que dans une nouvelle invasion, elles ne servissent pas de retraite aux Perses [4]. Thémistocle avait su détourner adroitement l'orage qui, dans cette occasion, menaçait les Athéniens. Il les avait engagés de plus à former au Pirée un port entouré d'une enceinte redoutable [5], à construire tous les ans un certain nombre de galères, à promettre des immunités aux étrangers et surtout aux ouvriers qui viendraient s'établir dans leur ville [6].

Dans le même temps, les alliés se préparaient à délivrer les villes Grecques où les Perses avaient laissé des garnisons. Une flotte nombreuse, sous les ordres de Pausanias et d'Aristide, obligea l'ennemi d'abandonner l'île de Chypre et la ville de Byzance,

[1] Herodot. lib. 9, cap. 90.
[2] Id. ibid. cap. 106.
[3] Diod. Sic. lib. 11, p. 29.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 90. Plut. in Themist. p. 121. Diod. Sic. lib. 11, p. 31.
[5] Plut. in Themist. p. 121. Nep. in Themist. cap. 6.
[6] Diod. Sic. ibid. p. 33.

située sur l'Hellespont [1]. Ces succès achevèrent de perdre Pausanias, désormais incapable de soutenir le poids de sa gloire.

Ce n'était plus ce Spartiate rigide, qui, dans les champs de Platée, insultait au faste et à la servitude des Mèdes [2]; c'était un satrape entièrement subjugué par les mœurs des peuples vaincus, et sans cesse entouré de satellites étrangers qui le rendaient inaccessible [3]. Les alliés, qui n'en obtenaient que des réponses dures et humiliantes, que des ordres impérieux et sanguinaires, se révoltèrent enfin contre une tyrannie, devenue encore plus odieuse par la conduite d'Aristide : ce dernier employait pour se concilier les esprits, les armes les plus fortes, la douceur et la justice. Aussi vit-on les peuples confédérés proposer aux Athéniens de combattre sous leurs ordres [4].

Les Lacédémoniens, instruits de cette défection, rappelèrent aussitôt Pausanias, accusé de vexation envers les alliés, soupçonné d'intelligence avec les Perses. On eut alors des preuves de ses vexations, et on lui ôta le commandement de l'armée [5]; on en eut, quelque temps après, de sa trahison, et on lui ôta la vie [6]. Quelque éclatante que fût cette punition, elle ne ramena point les alliés : ils refusèrent d'obéir au Spartiate Dorcis, qui remplaça Pausanias [7]; et ce général s'étant retiré, les Lacédémoniens délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre.

Le droit qu'ils avaient de commander les armées combinées des Grecs, était fondé sur les titres les plus respectables. Tous les peuples de la Grèce, sans en excepter les Athéniens, l'avaient reconnu jusqu'alors [8]. Sparte en avait fait usage, non pour augmenter ses domaines, mais pour détruire partout la tyrannie [9]. La sagesse de ses lois la rendait souvent l'arbitre des peuples de la Grèce; et l'équité de ses décisions en avait rangé plusieurs au nombre de ses alliés. Et quel moment encore choisissait-on pour la dépouiller de sa prérogative? celui où sous la conduite de ses généraux, les Grecs avaient remporté les plus brillantes victoires.

Ces raisons discutées parmi les Spartiates, les remplissaient d'indignation et de fureur. On menaçait les alliés; on méditait une invasion dans l'At-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 94. Diod. Sic. lib. 11, p. 34.
[2] Herodot. lib. 9, cap. 82.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 130. Nep. in Pausan. cap. 3.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 95. Diod. Sic. lib. 11, p. 34. Plut in Arist. p. 333. Nep. in Arist. cap. 2.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 131.
[6] Id. ibid. cap 134. Diod. Sic. lib. 11, p. 36.
[7] Thucyd. lib. 1, cap. 95.
[8] Herodot. lib 8, cap. 2 et 3. Nep. in Arist. cap. 2
[9] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Plut. in Lyc. t. 1, p. 58.

tique, lorsqu'un sénateur nommé Hétæmaridas, osa représenter aux guerriers dont il était entouré, que leurs généraux, après les plus glorieux succès, ne rapportaient dans leur patrie que des germes de corruption; que l'exemple de Pausanias devait les faire trembler sur le choix de ses successeurs, et qu'il était avantageux à la république de céder aux Athéniens l'empire de la mer, et le soin de continuer la guerre contre les Perses [1].

Ce discours surprit, et calma soudain les esprits. On vit la nation la plus valeureuse de l'univers préférer ses vertus à sa vengeance, et déposer sa jalousie à la voix de la raison. Le génie de Lycurgue dominait encore à Sparte. Jamais peut-être elle ne montra plus de courage et de grandeur.

Les Athéniens, qui, loin de s'attendre à ce sacrifice, s'étaient préparés à l'obtenir par la voie des armes, admirèrent une modération qu'ils étaient incapables d'imiter; et tandis qu'une nation rivale se dépouillait d'une partie de sa puissance, ils n'en étaient que plus empressés à se faire assurer par les alliés le droit honorable de commander les armées navales de la Grèce [2].

Ce nouveau système de confédération devait être justifié par de nouvelles entreprises, et fit éclore de nouveaux projets. On commença par régler les contributions nécessaires pour continuer la guerre contre les Perses. Toutes les nations mirent leurs intérêts entre les mains d'Aristide : il parcourut le continent et les îles, s'instruisit du produit des terres, et fit voir dans ses opérations tant d'intelligence et d'équité, que les contribuables mêmes le regardèrent comme leur bienfaiteur [3]. Dès qu'elles furent terminées, on résolut d'attaquer les Perses.

Les Lacédémoniens ne participèrent point à cette délibération : ils ne respiraient alors que la paix, les Athéniens que la guerre. Cette opposition de vues avait éclaté plus d'une fois. Après la bataille de Mycale, ceux du Péloponèse, ayant les Lacédémoniens à leur tête, voulaient transporter les peuples de l'Ionie dans le continent de la Grèce, et leur donner les places maritimes que possédaient les nations qui s'étaient alliées aux Perses. Par ces transmigrations, la Grèce eût été délivrée du soin de protéger les Ioniens, et l'on éloignait une rupture certaine entre l'Asie et l'Europe. Mais les Athéniens rejetèrent cet avis, sous prétexte que le sort de leurs colonies ne devait pas dépendre des alliés [4]. Il fallait du moins imprimer une sorte de flétrissure sur les

[1] Thucyd. lib. I, cap. 75 et 95. Diod. Sic. lib. II, p. 38.
[2] Plut. in Arist. p. 333.
[3] Id. ibid.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 106.

peuples Grecs qui avaient joint leurs troupes à celles de Xerxès, ou qui étaient restés dans l'inaction. Les Lacédémoniens proposèrent de les exclure de l'assemblée des Amphictyons : mais Thémistocle, qui voulait ménager à sa patrie l'alliance des Argiens, des Thébains et des Thessaliens, représenta qu'en écartant de cette assemblée les nations coupables, deux ou trois villes puissantes y disposeraient à leur gré de tous les suffrages; il fit tomber la proposition des Lacédémoniens, et s'attira leur haine [1].

Il avait mérité celle des alliés, par les exactions et les violences qu'il exerçait dans les îles de la mer Égée. Une foule de particuliers se plaignaient de ses injustices; d'autres, des richesses qu'il avait acquises; tous, du désir extrême qu'il avait de dominer. L'envie, qui recueillait les moindres de ses actions et de ses paroles, goûtait le cruel plaisir de répandre des nuages sur sa gloire. Lui-même la voyait se flétrir de jour en jour; et pour en soutenir l'éclat, il s'abaissait à fatiguer le peuple du récit de ses exploits, sans s'apercevoir qu'il est aussi dangereux qu'inutile, de rappeler des services oubliés : il fit construire auprès de sa maison un temple consacré à DIANE AUTEUR DES BONS CONSEILS. Cette inscription, monument de ceux qu'il avait donnés aux Athéniens pendant la guerre Médique, parut un reproche, et par conséquent un outrage fait à la nation. Ses ennemis prévalurent : il fut banni (1), et se retira dans le Péloponèse; mais bientôt accusé d'entretenir une correspondance criminelle avec Artaxerxès, successeur de Xerxès, il fut poursuivi de ville en ville [2], et contraint de se réfugier chez les Perses. Ils honorèrent dans leur vainqueur suppliant, des talents qui les avaient humiliés, mais qui n'étaient plus à craindre. Il mourut plusieurs années après (2).

Les Athéniens s'aperçurent à peine de cette perte : ils possédaient Aristide, et Cimon, fils de Miltiade. Cimon réunissait à la valeur de son père la prudence de Thémistocle, et presque toutes les vertus d'Aristide, dont il avait étudié les exemples et écouté les leçons [3]. On lui confia le commandement de la flotte Grecque : il fit voile vers la Thrace, s'empara d'une ville où les Perses avaient une garnison, détruisit les pirates qui infestaient les mers voisines, et porta la terreur dans quelques îles qui s'étaient séparées de la ligue [4].

[1] Plut. in Themist. p. 122.
(1) Vers l'an 471 avant J. C.
[2] Thucyd. lib. I, cap. 135. Diod. Sic. lib. II, p. 42. Plut. in Themist. p. 122 et 123.
(2) Vers l'an 449 avant J. C.
[3] Plut. in Cim. p. 481.
[4] Id. ibid. p. 483. Thucyd. lib. I, cap. 98.

Bientôt il sort du Pirée avec deux cents galères, auxquelles les alliés en joignent cent autres : il oblige par sa présence ou par ses armes les villes de Carie et de Lycie à se déclarer contre les Perses; et, ayant rencontré à la hauteur de l'île de Chypre la flotte de ces derniers, composée de deux cents vaisseaux [1], il en coule à fond une partie, et s'empare du reste : le soir même il arrive sur les côtes de Pamphylie, où les Perses avaient rassemblé une forte armée; il débarque ses troupes, attaque l'ennemi, le disperse, et revient avec un nombre prodigieux de prisonniers, et quantité de riches dépouilles destinées à l'embellissement d'Athènes [2].

La conquête de la presqu'île de Thrace suivit de près cette double victoire [3]; et d'autres avantages remportés pendant plusieurs années, accrurent successivement la gloire des Athéniens, et la confiance qu'ils avaient en leurs forces.

Celles de leurs alliés s'affaiblissaient dans la même proportion. Épuisés par une guerre qui, de jour en jour, leur devenait plus étrangère, la plupart refusaient d'envoyer leur contingent de troupes et de vaisseaux. Les Athéniens employèrent d'abord, pour les y contraindre, les menaces et la violence. Mais Cimon, par des vues plus profondes, leur proposa de garder leurs soldats et leurs matelots, d'augmenter leurs contributions en argent, et d'envoyer leurs galères qu'il ferait monter par des Athéniens [4]. Par cette politique adroite il les priva de leur marine; et les ayant plongés dans un funeste repos, il donna tant de supériorité à sa patrie, qu'elle cessa d'avoir des égards pour les alliés. Aristide et Cimon en retinrent quelques-uns par des attentions suivies. Athènes, par ses hauteurs, força les autres à se séparer de son alliance, et les punit de leur défection en les asservissant.

C'est ainsi qu'elle s'empara des îles de Scyros et de Naxos [5]; et que l'île de Thasos, après un long siége, fut obligée d'abattre les murs de sa capitale, et de livrer aux vainqueurs ses vaisseaux, ses mines d'or, et le pays qu'elle possédait dans le continent [6].

Ces infractions étaient manifestement contraires au traité qu'Aristide avait fait avec les alliés, et dont les plus horribles serments devaient garantir l'exécution. Mais Aristide lui-même exhorta les Athéniens à détourner sur lui les peines que méritait leur parjure [1]. Il semble que l'ambition commençait à corrompre la vertu même.

Athènes était alors dans un état de guerre continuel; et cette guerre avait deux objets : l'un, qu'on publiait à haute voix, consistait à maintenir la liberté des villes de l'Ionie; l'autre, qu'on craignait d'avouer, consistait à la ravir aux peuples de la Grèce.

Les Lacédémoniens, réveillés enfin par les plaintes des alliés, avaient résolu, pendant le siége de Thasos, de faire une diversion dans l'Attique [2]; mais dans le moment de l'exécution, d'affreux tremblements de terre détruisent Sparte, et font périr sous ses ruines un nombre considérable d'habitants. Les esclaves se révoltent; quelques villes de la Laconie suivent leur exemple, et les Lacédémoniens sont contraints d'implorer le secours de ce peuple (1) dont ils voulaient arrêter les progrès. Un de ses orateurs lui conseillait de laisser périr la seule puissance qu'il eût à redouter dans la Grèce; mais Cimon, convaincu que la rivalité de Sparte était plus avantageuse aux Athéniens que leurs conquêtes mêmes, sut leur inspirer des sentiments plus généreux [3]. Ils joignirent, à diverses reprises, leurs troupes à celles des Lacédémoniens; et ce service important, qui devait unir les deux nations, fit naître entre elles une haine qui produisit des guerres funestes [4]. Les Lacédémoniens crurent s'apercevoir que les généraux d'Athènes entretenaient des intelligences avec les révoltés; ils les prièrent de se retirer sous des prétextes plausibles : mais les Athéniens, irrités d'un pareil soupçon, rompirent le traité qui les liait aux Lacédémoniens depuis le commencement de la guerre Médique, et se hâtèrent d'en conclure un autre avec ceux d'Argos, depuis longtemps ennemis des Lacédémoniens [5].

Sur ces entrefaites, Inarus, fils de Psammétique, ayant fait soulever l'Égypte contre Artaxerxès, roi de Perse [6], sollicita la protection des Athéniens (2). Le désir d'affaiblir les Perses, et de se ménager l'alliance des Égyptiens, détermina la république encore plus que les offres d'Inarus. Cimon conduisit en Égypte la flotte des alliés, composée de deux cents vaisseaux [7] : elle remonta le Nil, et se joignit à celle des Égyptiens, qui défirent les Perses, et s'emparèrent de Memphis, à l'exception d'un quartier de la

[1] Thucyd. lib. I, cap. 100.
[2] Diod. Sic. lib. II, p. 47.
[3] Plut. in Cim. p. 487.
[4] Thucyd. lib. I, cap. 99. Plut. in Cim. p. 485.
[5] Thucyd. lib. I, cap. 98. Plut. in Cim. p. 483.
[6] Thucyd. lib. I, cap. 101. Diod. Sic. lib. II, p. 53. Plut. in Cim. p. 487.

[1] Plut. in Arist. p. 334.
[2] Thucyd. lib. I, cap. 101.
(1) Vers l'an 464 avant J. C.
[3] Plut. in Cim. p. 489.
[4] Diod. Sic. lib. II, p. 49.
[5] Thucyd. lib. I, cap. 102. Diod. Sic. lib. II, p. 48. Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.
[6] Thucyd. lib. I, cap. 104. Diod. Sic. ibid. p. 54.
(2) Vers l'an 462 avant J. C.
[7] Thucyd. lib. I, cap. 110. Plut. in Cim. p. 490.

ville où s'étaient réfugiés les débris de l'armée Persanne. La révolte des Égyptiens ne fut étouffée que six ans après : la valeur seule des Athéniens et des autres Grecs en prolongea la durée. Après la perte d'une bataille, ils se défendirent pendant seize mois, dans une île formée par deux bras du Nil, et la plupart périrent les armes à la main. Il faut observer qu'Artaxerxès, pour obliger les troupes à quitter l'Égypte, avait vainement tenté d'engager, à force de présents, les Lacédémoniens à faire une irruption dans l'Attique[1].

Tandis que les Athéniens combattaient au loin pour donner un roi à l'Égypte, ils attaquaient en Europe ceux de Corinthe et d'Épidaure; ils triomphaient des Béotiens et des Sicyoniens; ils dispersaient la flotte du Péloponèse, forçaient les habitants d'Égine à livrer leurs vaisseaux, à payer un tribut, à démolir leurs murailles [2] : ils envoyaient des troupes en Thessalie, pour rétablir Oreste sur le trône de ses pères [3]; ils remuaient sans cesse les peuples de la Grèce par des intrigues sourdes, ou par des entreprises audacieuses; donnant des secours aux uns; forçant les autres à leur en fournir; réunissant à leur domaine les pays qui étaient à leur bienséance; formant des établissements dans les pays où le commerce les attirait; toujours les armes à la main; toujours entraînés à de nouvelles expéditions, par une succession rapide de revers et de succès.

Des colonies composées quelquefois de dix mille hommes [4], allaient au loin cultiver les terres des vaincus [5] : elles auraient, ainsi que la multiplicité des guerres, dépeuplé l'Attique. Mais les étrangers abordaient en foule dans ce petit pays, attirés par le décret de Thémistocle qui leur accordait un asile, et encore plus par le désir de partager la gloire et le fruit de tant de conquêtes.

Des généraux habiles et entreprenants ne secondaient que trop l'ambition effrénée de la république. Tels étaient Myronidès, qui, dans une seule campagne, s'empara de la Phocide et de presque toute la Boétie [6]; Tolmidès, qui, vers le même temps, ravagea les côtes du Péloponèse [7]; Périclès, qui commençait à jeter les fondements de sa gloire, et qui profitait des fréquentes absences de Cimon, pour se rendre maître de l'esprit du peuple.

Les Athéniens ne faisaient pas alors directement la guerre à Lacédémone; mais ils exerçaient fréquemment des hostilités contre elle et contre ses alliés. Un jour ils voulurent, de concert avec les Argiens, s'opposer au retour d'un corps de troupes, que des intérêts particuliers avaient attiré du Péloponèse en Béotie. La bataille se donna auprès de la ville de Tanagra (1). Les Athéniens furent battus; les Lacédémoniens continuèrent tranquillement leur marche [1]. Les premiers craignirent alors une rupture ouverte. Dans ces occasions, la république rougissait de ses injustices; et ceux qui la gouvernaient, déposaient leur rivalité. Tous les yeux se tournèrent vers Cimon, qu'ils avaient exilé quelques années auparavant. Périclès, qui l'avait fait bannir, se chargea de proposer le décret qui ordonnait son rappel [2].

Ce grand homme, honoré de l'estime des Spartiates, et assuré de la confiance des Athéniens, employa tous ses soins pour les ramener à des vues pacifiques [3], et les engagea du moins à signer une trêve de cinq ans (2). Mais comme les Athéniens ne pouvaient plus supporter le repos, il se hâta de les mener en Chypre; il y remporta de si grands avantages sur les Perses, qu'il contraignit Artaxerxès à demander la paix en suppliant (3). Les conditions en furent humiliantes pour le grand roi. Lui-même n'en eût pas dicté d'autres à une peuplade de brigands qui aurait infesté les frontières de son royaume. Il reconnut l'indépendance des villes Grecques de l'Ionie. On stipula que ses vaisseaux de guerre ne pourraient entrer dans les mers de la Grèce, ni ses troupes de terre approcher des côtes, qu'à une distance de trois jours de marche. Les Athéniens, de leur côté, jurèrent de respecter les États d'Artaxerxès [4].

Telles furent les lois qu'une ville de la Grèce imposait au plus grand empire du monde. Trente ans auparavant, la résolution qu'elle prit de résister à cette puissance, fut regardée comme un coup de désespoir, et le succès comme un prodige. Cimon ne jouit pas longtemps de sa gloire : il finit ses jours en Chypre. Sa mort fut le terme des prospérités des Athéniens : elle le serait de cette partie de leur histoire, si je n'avais à recueillir quelques traits qui servent à caractériser le siècle où il a vécu.

Lorsque les Perses parurent dans la Grèce, deux sortes de crainte engagèrent les Athéniens à leur opposer une vigoureuse résistance; la crainte de l'esclavage, qui, dans une nation libre, a toujours pro-

[1] Thucyd. lib. I, cap. 109. Diod. Sic. lib. II, p. 56.
[2] Thucyd. lib. I, cap. 105 et 108. Diod. lib. I, p. 59 et 63.
[3] Thucyd. lib. I, cap. 111.
[4] Diod. Sic. lib. II, p. 54.
[5] Id. ibid. p. 67. Plut. in Pericl. p. 163.
[6] Diod. Sic. lib. II, p. 63. Thucyd. lib. I, cap. 108.
[7] Diod. Sic. lib. II, p. 64. Thucyd. lib. I, cap. 108.

(1) Vers l'an 456 avant J. C.
[1] Thucyd. lib. I, cap. 108.
[2] Plut. in Cim. p. 490.
[3] Thucyd. lib. I, cap. 112. Plut. in Cim. p. 490.
(2) L'an 450 avant J. C.
(3) L'an 449 avant J. C.
[4] Diod. Sic. lib. 12, p. 74.

duit plus de vertus que les principes de l'institution; et la crainte de l'opinion publique, qui, chez toutes les nations, supplée souvent aux vertus. La première agissait d'autant plus sur les Athéniens, qu'ils commençaient à jouir de cette liberté qui leur avait coûté deux siècles de dissensions. Ils devaient la seconde à leur éducation et à une longue habitude. Il régnait alors dans les âmes cette pudeur [1] qui rougit de la licence, ainsi que de la lâcheté; qui fait que chaque citoyen se renferme dans les bornes de son état ou de ses talents; qui fait aussi que la loi devient un frein pour l'homme puissant; la pratique des devoirs, une ressource pour l'homme faible; et l'estime de ses semblables, un besoin pour tous.

On fuyait les emplois, parce qu'on en était digne [2]; on n'osait aspirer aux distinctions, parce que la considération publique suffisait pour payer les services rendus à l'État. Jamais on n'a fait de si grandes choses que dans ce siècle; jamais on n'a été plus éloigné de penser que la gloire dût en rejaillir sur quelques citoyens. On éleva des statues en l'honneur de Solon, d'Harmodius et d'Aristogiton; mais ce ne fut qu'après leur mort. Aristide et Thémistocle sauvèrent la république, qui ne leur décerna pas même une couronne de laurier [3]. Miltiade, après la bataille de Marathon, sollicita cet honneur dans l'assemblée du peuple; un homme se leva, et lui dit : « Miltiade, « quand vous repousserez tout seul les barbares, « vous aurez tout seul une couronne [4]. » Peu de temps après, des troupes Athéniennes, sous la conduite de Cimon, remportèrent de grands avantages dans la Thrace; à leur retour, elles demandèrent une récompense : dans les inscriptions qui furent gravées, on fit l'éloge des troupes, et l'on ne cita personne en particulier [5].

Comme chaque citoyen pouvait être utile, et n'était pas à chaque instant humilié par des préférences injustes, ils savaient tous qu'ils pourraient acquérir une considération personnelle; et comme les mœurs étaient simples et pures, ils avaient en général cette indépendance et cette dignité qu'on ne perd que par la multiplicité des besoins et des intérêts.

Je ne citerai point, à l'avantage de ce siècle, l'hommage éclatant que les Athéniens rendirent à la probité d'Aristide : ce fut à la représentation d'une pièce d'Eschyle. L'acteur ayant dit qu'Amphiaraüs était moins jaloux de paraître homme de bien, que de l'être en effet; tous les yeux se tournèrent rapidement vers Aristide [1]. Une nation corrompue pourrait faire une pareille application : mais les Athéniens eurent toujours plus de déférence pour les avis d'Aristide que pour ceux de Thémistocle, et c'est ce qu'on ne verrait pas dans une nation corrompue.

Après leurs succès contre les Perses l'orgueil que donne la victoire [2] se joignit dans leurs cœurs aux vertus qui l'avaient procurée; et cet orgueil était d'autant plus légitime, que jamais on ne combattit pour une cause plus juste et plus importante.

Lorsqu'une nation pauvre et vertueuse parvient tout à coup à une certaine élévation, il arrive de deux choses l'une; ou que pour conserver sa constitution, elle renonce à toute idée d'agrandissement, et alors elle jouit en paix de sa propre estime, et du respect des autres peuples; c'est ce qui arriva aux Lacédémoniens : ou qu'elle veut, à quelque prix que ce soit, accroître sa puissance; et alors elle devient injuste et oppressive; c'est ce qu'éprouvèrent les Athéniens.

Thémistocle les égara dans la route où il les conduisit. Les autres chefs, loin de modérer leur ardeur, ne parurent attentifs qu'à l'enflammer.

Lors de la seconde invasion des Perses, Miltiade proposa de les combattre en rase campagne [3]. Ce projet était digne du vainqueur de Marathon. Celui de Thémistocle fut plus hardi peut-être : il osa conseiller aux Athéniens de confier leur destinée au hasard d'une bataille navale. De puissantes raisons s'élevaient contre ce plan de défense. Les Athéniens savaient à peine alors gouverner leurs faibles navires : ils n'étaient point exercés aux combats de mer. On ne pouvait pas prévoir que Xerxès attaquerait les Grecs dans un détroit. Enfin, Thémistocle devait-il se flatter, comme il l'assurait, qu'à tout événement il s'ouvrirait un passage à travers la flotte ennemie, et transporterait le peuple d'Athènes dans un pays éloigné? Quoi qu'il en soit, le succès justifia ses vues.

Mais si l'établissement de la marine fut le salut d'Athènes, elle devint bientôt l'instrument de son ambition et de sa perte [4]. Thémistocle, qui voulait rendre sa nation la plus puissante de la Grèce, pour en être le premier citoyen, fit creuser un nouveau port, construire un plus grand nombre de galères, descendre sur ses flottes les soldats, les ouvriers, les laboureurs, et cette multitude d'étrangers qu'il avait attirés de tous côtés. Après avoir conseillé d'épargner les peuples du continent qui s'étaient

[1] Plat. de leg. lib. 3, p. 699.
[2] Isocr. Areop. t. I, p. 328.
[3] Æschin. in Ctesiph. p. 457.
[4] Plut. in Cim. p. 482.
[5] Æschin. in Ctesiph. p. 458. Plut. in Cim. p. 482.

[1] Plut. in Arist. p. 320.
[2] Aristoph. equit. v. 779.
[3] Stesimbr. ap. Plut. in Them. p. 115.
[4] Isocr. de pac. t. I, p. 393.

unis à Xerxès, il attaqua sans ménagement les îles qui avaient été forcées de céder aux Perses [1] : il ravissait leurs trésors; et, de retour dans sa patrie, il en achetait des partisans qu'il retenait et révoltait par son faste. Cimon et les autres généraux, enrichis par la même voie, étalèrent une magnificence inconnue jusqu'alors : ils n'avaient plus d'autre objet, à l'exemple de Thémistocle, que de concourir à l'agrandissement de la république. Cette idée dominait dans tous les esprits.

Le peuple, enorgueilli de voir ses généraux mettre à ses pieds les dépouilles et les soumissions volontaires ou forcées des villes réunies à son domaine, se répandait avec impétuosité sur toutes les mers, et paraissait sur tous les rivages; il multipliait des conquêtes qui altéraient insensiblement le caractère de la valeur nationale. En effet, ces braves soldats qui avaient affronté la mort dans les champs de Marathon et de Platée, servilement employés aux opérations de la manœuvre, ne s'exerçaient le plus souvent qu'à tenter des descentes avec précaution, qu'à surprendre des villes sans défense, qu'à ravager des terres abandonnées; espèce de guerre qui apprend à calculer ses forces, à n'approcher de l'ennemi qu'en tremblant, à prendre la fuite sans en rougir [2].

Les mœurs reçurent l'atteinte funeste que le commerce des étrangers, la rivalité de puissance ou de crédit, l'esprit des conquêtes et l'espoir du gain, portent à un gouvernement fondé sur la vertu. Cette foule de citoyens obscurs qui servaient sur les flottes, et auxquels la république devait des égards, puisqu'elle leur devait sa gloire, contractèrent dans leurs courses les vices des pirates; et devenant tous les jours plus entreprenants, ils dominèrent dans la place publique, et firent passer l'autorité entre les mains du peuple, ce qui arrive presque toujours dans un État où la marine est florissante [3]. Deux ou trois traits montrent avec quelle rapidité les principes de droiture et d'équité s'affaiblirent dans la nation.

Après la bataille de Platée, Thémistocle annonça publiquement qu'il avait formé un projet important, et dont le succès ne pouvait être assuré que par le secret le plus impénétrable. Le peuple répondit : « Qu'Aristide en soit le dépositaire, nous nous en « rapportons à lui. » Thémistocle tira ce dernier à l'écart, et lui dit : « La flotte de nos alliés séjourne, sans défiance, dans le port de Pagase; je « propose de la brûler, et nous sommes les maîtres « de la Grèce. — Athéniens, dit alors Aristide, rien « de si utile que le projet de Thémistocle; mais rien « de si injuste. — Nous n'en voulons point, » s'écria tout d'une voix l'assemblée [1].

Quelques années après, les Samiens proposèrent aux Athéniens de violer un article du traité qu'on avait fait avec les alliés. Le peuple demanda l'avis d'Aristide : « Celui des Samiens est injuste, répondit-« il; mais il est utile. » Le peuple approuva le projet des Samiens [2]. Enfin, après un court intervalle de temps, et sous Périclès, les Athéniens, dans plus d'une occasion, eurent l'insolence d'avouer qu'ils ne connaissaient plus d'autre droit des gens que la force [3].

## SECTION TROISIÈME.

### SIÈCLE DE PÉRICLÈS (1).

Périclès s'aperçut de bonne heure que sa naissance et ses richesses lui donnaient des droits et le rendaient suspect. Une autre motif augmentait ses alarmes. Des vieillards qui avaient connu Pisistrate, croyaient le trouver dans le jeune Périclès; c'étaient, avec les mêmes traits, le même son de voix, et le même talent de la parole [4] : il fallait se faire pardonner cette ressemblance, et les avantages dont elle était accompagnée. Périclès consacra ses premières années à l'étude de la philosophie, sans se mêler des affaires publiques, et ne paraissant ambitionner d'autre distinction que celle de la valeur [5].

Après la mort d'Aristide et l'exil de Thémistocle, Cimon prit les rênes du gouvernement; mais souvent occupé d'expéditions lointaines, il laissait la confiance des Athéniens flotter entre plusieurs concurrents incapables de la fixer. On vit alors Périclès se retirer de la société, renoncer aux plaisirs, attirer l'attention de la multitude par une démarche lente, un maintien décent, un extérieur modeste et des mœurs irréprochables [6]. Il parut enfin à la tribune, et ses premiers essais étonnèrent les Athéniens. Il devait à la nature d'être le plus éloquent des hommes, et au travail d'être le premier des orateurs de la Grèce [7].

Les maîtres célèbres qui avaient élevé son enfance,

[1] Plut. in Them. t. I, p. 122.
[2] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 706.
[3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 389 et 390. Plut. in Them. p. 121.

[1] Plut. in Them. p. 122. Id. in Arist. p. 332.
[2] Plut. in Arist. t. I, p. 334.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 89, etc.
(1) Depuis l'an 444 jusqu'à l'an 404 avant J. C.
[4] Plut. in Pericl. p. 155.
[5] Id. ibid.
[6] Id. ibid. p. 154 et 155.
[7] Cicer. de clar. orat. cap. 11, t. I, p. 345. Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

continuant à l'éclairer de leurs conseils, remontaient avec lui aux principes de la morale et de la politique: son génie s'appropriait leurs connaissances [1]; et de là cette profondeur, cette plénitude de lumières, cette force de style qu'il savait adoucir au besoin, ces grâces qu'il ne négligeait point, qu'il n'affecta jamais, tant d'autres qualités qui le mirent en état de persuader ceux qu'il ne pouvait convaincre, et d'entraîner ceux mêmes qu'il ne pouvait ni convaincre, ni persuader.

On trouvait dans ses discours une majesté imposante, sous laquelle les esprits restaient accablés. C'était le fruit de ses conversations avec le philosophe Anaxagore, qui en lui développant le principe des êtres, et les phénomènes de la nature, semblait avoir agrandi son âme naturellement élevée [2].

On n'était pas moins frappé de la dextérité avec laquelle il pressait ses adversaires, et se dérobait à leurs poursuites. Il la devait au philosophe Zénon d'Élée, qui l'avait plus d'une fois conduit dans les détours d'une dialectique captieuse, pour lui en découvrir les issues secrètes [3]; aussi l'un des plus grands antagonistes de Périclès disait souvent : « Quand je « l'ai terrassé, et que je le tiens sous moi, il s'écrie « qu'il n'est point vaincu, et le persuade à tout le « monde [4]. »

Périclès connaissait trop bien sa nation, pour ne pas fonder ses espérances sur le talent de la parole; et l'excellence de ce talent, pour n'être pas le premier à le respecter. Avant que de paraître en public, il s'avertissait en secret qu'il allait parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens [5].

Cependant il s'éloignait le plus qu'il pouvait de la tribune, parce que, toujours ardent à suivre avec lenteur le projet de son élévation, il craignait d'effacer par de nouveaux succès l'impression des premiers, et de porter trop tôt l'admiration du peuple à ce point d'où elle ne peut que descendre. On jugea qu'un orateur qui dédaignait des applaudissements dont il était assuré, méritait la confiance qu'il ne cherchait pas, et que les affaires dont il faisait le rapport, devaient être bien importantes, puisqu'elles le forçaient à rompre le silence [6].

On conçut une haute idée du pouvoir qu'il avait sur son âme, lorsqu'un jour que l'assemblée se prolongea jusqu'à la nuit, on vit un simple particulier ne cesser de l'interrompre et de l'outrager, le suivre avec des injures jusque dans sa maison; et Périclès ordonner froidement à un de ses esclaves de prendre un flambeau, et de conduire cet homme chez lui [1].

Quand on vit enfin que partout il montrait non-seulement le talent, mais encore la vertu propre à la circonstance; dans son intérieur, la modestie et la frugalité des temps anciens; dans les emplois de l'administration, un désintéressement et une probité inaltérables; dans le commandement des armées, l'attention à ne rien donner au hasard, et à risquer plutôt sa réputation que le salut de l'État [2]; on pensa qu'une âme qui savait mépriser les louanges et l'insulte, les richesses, les superfluités, et la gloire elle-même, devait avoir pour le bien public cette chaleur dévorante qui étouffe les autres passions, ou qui du moins les réunit dans un sentiment unique.

Ce fut surtout cette illusion qui éleva Périclès; et il sut l'entretenir pendant près de quarante ans [3] dans une nation éclairée, jalouse de son autorité, et qui se lassait aussi facilement de son admiration que de son obéissance.

Il partagea d'abord sa faveur avant que de l'obtenir tout entière. Cimon était à la tête des nobles et des riches; Périclès se déclara pour la multitude qu'il méprisait, et qui lui donna un parti considérable. Cimon, qui par des voies légitimes avait acquis dans ses expéditions une fortune immense, l'employait à décorer la ville et à soulager les malheureux. Périclès, par la force de son ascendant, disposa du trésor public des Athéniens, et de celui des alliés, remplit Athènes de chefs-d'œuvre de l'art, assigna des pensions aux citoyens pauvres, leur distribua une partie des terres conquises, multiplia les fêtes, accorda un droit de présence aux juges, à ceux qui assisteraient aux spectacles et à l'assemblée générale [4]. Le peuple ne voyant que la main qui donnait, fermait les yeux sur la source où elle puisait. Il s'unissait de plus en plus avec Périclès, qui pour se l'attacher plus fortement encore, le rendit complice de ses injustices et se servit de lui pour frapper ces grands coups qui augmentent le crédit en le manifestant. Il fit bannir Cimon, faussement accusé d'entretenir des liaisons suspectes avec les Lacédémoniens [5]; et sous de frivoles prétextes, il détruisit l'autorité de l'Aréopage, qui s'opposait avec vigueur à la licence des mœurs et des innovations [6].

Après la mort de Cimon, Thucydide son beau-

[1] Plut. in Pericl. p. 150.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. p. 154.
[4] Id. ibid. p. 156. Id. præc. ger. reip. t. 2, p. 802
[5] Plut. apophth. t. 2, p. 186.
[6] Plut. in Pericl. p. 155.

[1] Plut. in Pericl. p. 154.
[2] Id. ibid. p. 161, 162, etc.
[3] Id. ibid. p. 161.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. Plut in Pericl. p. 156 et 157.
[5] Plut. in Cim. p. 489.
[6] Id. in Pericl. p. 157.

frère tâcha de ranimer le parti chancelant des principaux citoyens. Il n'avait pas les talents militaires de Périclès; mais aussi habile que lui à manier les esprits, il maintint pendant quelque temps l'équilibre, et finit par éprouver les rigueurs de l'ostracisme ou de l'exil [1].

Dès ce moment Périclès changea de système : il avait subjugué le parti des riches, en flattant la multitude; il subjugua la multitude, en réprimant ses caprices, tantôt par une opposition invincible, tantôt par la sagesse de ses conseils, ou par les charmes de son éloquence [2]. Tout s'opérait par ses volontés; tout se faisait, en apparence, suivant les règles établies; et la liberté, rassurée par le maintien des formes républicaines, expirait, sans qu'on s'en aperçût, sous le poids du génie.

Plus la puissance de Périclès augmentait, moins il prodiguait son crédit et sa présence. Renfermé dans un petit cercle de parents et d'amis, il veillait, du fond de sa retraite, sur toutes les parties du gouvernement, tandis qu'on ne le croyait occupé qu'à pacifier ou bouleverser la Grèce. Les Athéniens dociles au mouvement qui les entraînait, en respectaient l'auteur, parce qu'ils le voyaient rarement implorer leurs suffrages; et aussi excessifs dans leurs expressions que dans leurs sentiments, ils ne représentaient Périclès que sous les traits du plus puissant des dieux. Faisait-il entendre sa voix dans les occasions essentielles? on disait que Jupiter lui avait confié les éclairs et la foudre [3]. N'agissait-il dans les autres que par le ministère de ses créatures? on se rappelait que le souverain des cieux laissait à des génies subalternes les détails du gouvernement de l'univers.

Périclès étendit, par des victoires éclatantes, les domaines de la république : mais quand il vit la puissance des Athéniens à une certaine élévation, il crut que ce serait une honte de la laisser s'affaiblir, et un malheur de l'augmenter encore. Cette vue dirigea toutes ses opérations; et le triomphe de sa politique fut d'avoir, pendant si longtemps, retenu les Athéniens dans l'inaction, leurs alliés dans la dépendance, et ceux de Lacédémone dans le respect.

Les Athéniens, pénétrés du sentiment de leurs forces, de ce sentiment qui, dans les rangs élevés, produit la hauteur et l'orgueil, dans la multitude, l'insolence et la férocité, ne se bornaient plus à dominer sur la Grèce; ils méditaient la conquête de l'Égypte, de Carthage, de la Sicile et de l'Étrurie. Périclès leur laissait exhaler ces vastes projets, et n'en était que plus attentif aux démarches des alliés d'Athènes [1].

La république brisait successivement les liens de l'égalité, qui avaient formé leur confédération : elle appesantissait sur eux un joug plus humiliant que celui des barbares; parce qu'en effet on s'accoutume plus aisément à la violence qu'à l'injustice. Entre autres sujets de plainte, ils reprochèrent aux Athéniens d'avoir employé à l'embellissement de leur ville, les sommes d'argent qu'ils accordaient tous les ans pour faire la guerre aux Perses. Périclès répondit que les flottes de la république mettaient ses alliés à l'abri des insultes des barbares, et qu'elle n'avait point d'autre engagement à remplir [2]. A cette réponse, l'Eubée, Samos et Byzance se soulevèrent; mais bientôt après, l'Eubée rentra sous l'obéissance des Athéniens [3]; Byzance leur apporta le tribut ordinaire [4]; Samos, après une vigoureuse résistance, les indemnisa des frais de la guerre, livra ses vaisseaux, démolit ses murailles, et donna des otages [5].

La ligue du Péloponèse vit dans cet exemple de vigueur une nouvelle preuve du despotisme que les Athéniens exerçaient sur leurs alliés, et qu'ils feraient un jour éprouver à leurs ennemis. Depuis longtemps alarmée de leurs progrès rapides, nullement rassurée par les traités qu'elle avait faits avec eux, et qu'on avait confirmés par une trêve de trente ans [6] (1), elle aurait plus d'une fois arrêté le cours de leurs victoires, si elle avait pu vaincre l'extrême répugnance des Lacédémoniens pour toute espèce de guerre.

Telle était la disposition des esprits, parmi les nations de la Grèce. Périclès était odieux aux unes, redoutable à toutes. Son règne, car c'est le nom qu'on peut donner à son administration [7], n'avait point été ébranlé par les cris de l'envie, et encore moins par les satires ou les plaisanteries qu'on se permettait contre lui sur le théâtre ou dans la société. Mais à cette espèce de vengeance qui console le peuple de sa faiblesse, succédèrent à la fin des murmures sourds, et mêlés d'une inquiétude sombre, qui présageaient une révolution prochaine. Ses ennemis n'osant l'attaquer directement, essayèrent leurs armes contre ceux qui avaient mérité sa protection ou son amitié.

Phidias, chargé de la direction des superbes monuments qui décorent Athènes, fut dénoncé pour

[1] Plut. in Pericl. p. 158 et 161.
[2] Id. ibid. p. 161.
[3] Aristoph. in Acharn. v. 529. Plut. in Pericl. p. 156. Cicer. orat. cap. 9, t. I, p. 426.

[1] Isocr. de pac. t. I, p. 402. Plut. in Pericl. p. 164.
[2] Plut. in Pericl. p. 158.
[3] Thucyd. lib. I, cap. 114. Diod. Sic. lib. 12, p. 75.
[4] Thucyd. lib. I, cap. 117.
[5] Id. ibid. Plut. in Pericl. p. 167.
[6] Thucyd. lib. I, cap 115.
(1) L'an 445 avant J. C. Dodwell. in annal. Thucyd. p. 104.
[7] Thucyd. lib. 2, cap. 65. Plut. in Pericl. p. 156.

avoir soustrait une partie de l'or dont il devait enrichir la statue de Minerve : il se justifia, et ne périt pas moins dans les fers. Anaxagore, le plus religieux peut-être des philosophes, fut traduit en justice, pour crime d'impiété, et obligé de prendre la fuite. L'épouse, la tendre amie de Périclès, la célèbre Aspasie, accusée d'avoir outragé la religion par ses discours, et les mœurs par sa conduite, plaida sa cause elle-même; et les larmes de son époux la dérobèrent à peine à la sévérité des juges [1].

Ces attaques n'étaient que le prélude de celles qu'il aurait essuyées, lorsqu'un événement imprévu releva ses espérances et raffermit son autorité.

Corcyre faisait depuis quelques années [2], la guerre à Corinthe, dont elle tire son origine. Suivant le droit public de la Grèce, une puissance étrangère ne doit point se mêler des différends élevés entre une métropole et sa colonie. Mais il était de l'intérêt des Athéniens de s'attacher un peuple dont la marine était florissante, et qui pouvait, par sa position, favoriser le passage de leurs flottes en Sicile et en Italie. Ils le reçurent dans leur alliance, et lui envoyèrent des secours. Les Corinthiens publièrent que les Athéniens avaient rompu la trêve.

Potidée, autre colonie des Corinthiens, avait embrassé le parti des Athéniens. Ces derniers, soupçonnant sa fidélité, lui ordonnèrent, non-seulement de leur donner des otages, mais encore de démolir ses murailles, et de chasser les magistrats que, suivant l'usage, elle recevait tous les ans de sa métropole. Potidée se joignit à la ligue du Péloponèse, et les Athéniens l'assiégèrent [3].

Quelque temps auparavant, les Athéniens avaient, sous quelques légers prétextes, interdit l'entrée de leurs ports et de leurs marchés à ceux de Mégare, alliés de Lacédémone [4]. D'autres villes gémissaient sur la perte de leurs lois et de leur liberté.

Corinthe, qui voulait susciter une guerre générale, épousa leurs querelles, et sut les engager à demander une satisfaction éclatante aux Lacédémoniens, chefs de la ligue du Péloponèse [5]. Les députés de ces différentes villes arrivent à Lacédémone : on les assemble; ils exposent leurs griefs, avec autant d'aigreur que de véhémence; ils disent ce qu'ils ont souffert, ce qu'ils ont à craindre, tout ce que prescrit une juste vengeance, tout ce qu'inspirent la jalousie et la haine. Quand les esprits sont disposés à recevoir de plus fortes impressions, un des ambassadeurs de Corinthe prend la parole [1], et reproche aux Lacédémoniens cette bonne foi qui ne leur permet pas de soupçonner la mauvaise foi des autres; cette modération dont on leur fait un mérite, et qui les rend si aux indifférents intérêts des puissances voisines. « Combien de fois vous avons-nous avertis « des projets des Athéniens? et qu'est-il nécessaire « de vous les rappeler encore? Corcyre dont la ma- « rine pouvait, dans l'occasion, si bien seconder « nos efforts, est entrée dans leur alliance; Potidée, « cette place qui assurait nos possessions dans la « Thrace, va tomber entre leurs mains. Nous n'ac- « cusons que vous de nos pertes; vous qui, après la « guerre des Mèdes, avez permis à nos ennemis de « fortifier leur ville et d'étendre leurs conquêtes; « vous qui êtes les protecteurs de la liberté, et qui, « par votre silence, favorisez l'esclavage; vous qui « délibérez, quand il faut agir, et qui ne songez à « votre défense que quand l'ennemi tombe sur vous « avec toutes ses forces. Nous nous en souvenons « encore : les Mèdes, sortis du fond de l'Asie, avaient « traversé la Grèce, et pénétré jusqu'au Péloponèse, « que vous étiez tranquilles dans vos foyers. Ce n'est « pas contre une nation éloignée, que vous aurez à « combattre, mais contre un peuple qui est à votre « porte; contre ces Athéniens dont vous n'avez ja- « mais connu, dont vous ne connaissez pas encore « les ressources et le caractère. Esprits ardents « à former des projets; habiles à les varier dans les « occasions; si prompts à les exécuter, que posséder « et désirer est pour eux la même chose; si pré- « somptueux, qu'ils se croient dépouillés des con- « quêtes qu'ils n'ont pu faire; si avides, qu'ils ne se « bornent jamais à celles qu'ils ont faites; nation cou- « rageuse et turbulente, dont l'audace s'accroît par « le danger, et l'espérance par le malheur; qui re- « garde l'oisiveté comme un tourment, et que les « dieux irrités ont jetée sur la terre pour n'être ja- « mais en repos et n'y jamais laisser les autres.

« Qu'opposez-vous à tant d'avantages? des projets « au-dessous de vos forces, la méfiance dans les ré- « solutions les plus sages, la lenteur dans les opéra- « tions, le découragement aux moindres revers, la « crainte d'étendre vos domaines, la négligence à « les conserver. Tout, jusqu'à vos principes, est « aussi nuisible au repos de la Grèce qu'à votre « sûreté. N'attaquer personne, se mettre en état de « n'être jamais attaqué; ces moyens ne vous parais- « sent pas toujours suffisants pour assurer le bon- « heur d'un peuple : vous voulez qu'on ne repousse

[1] Diod. Sic. lib. 12, p. 95. Plut. in Pericl. p. 169. Philoch. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.

[2] Thucyd. lib. 1, cap. 25, etc.

[3] Id. ibid. cap. 56.

[4] Id. ibid. cap. 67. Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

[5] Thucyd. ibid.

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 68.

« l'insulte que lorsqu'il n'en résulte absolument au-« cun préjudice pour la patrie : maxime funeste, et « qui, adoptée des nations voisines, vous garanti-« rait à peine de leurs invasions.

« O Lacédémoniens! votre conduite se ressent « trop de la simplicité des premiers siècles. Autre « temps, autres mœurs, autre système. L'immobi-« lité des principes ne conviendrait qu'à une ville qui « jouirait d'une paix éternelle; mais dès que, par « ses rapports avec les autres nations, ses intérêts « deviennent plus compliqués, il lui faut une politi-« que plus raffinée. Abjurez donc, à l'exemple des « Athéniens, cette droiture qui ne sait pas se prêter « aux événements; sortez de cette indolence qui vous « tient renfermés dans l'enceinte de vos murs; faites « une irruption dans l'Attique; ne forcez pas des « alliés, des amis fidèles, à se précipiter entre les « bras de vos ennemis; et placés à la tête des nations « du Péloponèse, montrez-vous dignes de l'empire « que nos pères déférèrent à vos vertus. »

Des députés Athéniens, que d'autres affaires avaient amenés à Lacédémone, demandèrent à parler, non pour répondre aux accusations qu'ils venaient d'entendre; les Lacédémoniens n'étaient pas leurs juges : ils voulaient seulement engager l'assemblée à suspendre une décision qui pouvait avoir des suites cruelles [1].

Ils rappelèrent avec complaisance les batailles de Marathon et de Salamine. C'étaient les Athéniens qui les avaient gagnées, qui avaient chassé les barbares, qui avaient sauvé la Grèce. Un peuple capable de si grandes choses, méritait sans doute des égards. L'envie lui fait un crime aujourd'hui de l'autorité qu'il exerce sur une partie des nations Grecques; mais c'est Lacédémone qui la lui a cédée; il la conserve, parce qu'il ne pourrait l'abandonner sans danger : cependant il préfère, en l'exerçant, la douceur à la sévérité; et s'il est obligé d'employer quelquefois la rigueur, c'est que le plus faible ne peut être retenu dans la dépendance que par la force. « Que Lacé-« démone cesse d'écouter les plaintes injustes des al-« liés d'Athènes, et la jalouse fureur de ses propres « alliés : qu'avant de prendre un parti, elle réfléchisse « sur l'importance des intérêts qu'on va discuter, « sur l'incertitude des événements auxquels on va se « soumettre. Loin cette ivresse qui ne permet aux « peuples d'écouter la voix de la raison, que lors-« qu'ils sont parvenus au comble de leurs maux; qui « fait que toute guerre finit par où elle devrait com-« mencer. Il en est temps encore; nous pouvons « terminer nos différends à l'amiable ainsi que le « prescrivent les traités : mais si, au mépris de vos « serments, vous rompez la trêve, nous prendrons « à témoin les dieux vengeurs du parjure, et nous « nous préparerons à la plus vigoureuse défense. »

[1] Thucyd. lib. I, cap. 72.

Ce discours fini, les ambassadeurs sortirent de l'assemblée; et le roi Archidamus, qui joignait une longue expérience à une profonde sagesse, s'apercevant, à l'agitation des esprits, que la guerre était inévitable, voulut du moins en retarder le moment.

« Peuple de Lacédémone, dit-il [1], j'ai été témoin « de beaucoup de guerres, ainsi que plusieurs d'entre « vous; et je n'en suis que plus porté à craindre « celle que vous allez entreprendre. Sans préparatifs « et sans ressource, vous voulez attaquer une na-« tion exercée dans la marine, redoutable par le « nombre de ses soldats et de ses vaisseaux, riche « des productions de son pays et des tributs de ses « alliés. Qui peut vous inspirer cette confiance? Est-« ce votre flotte? mais quel temps ne faudrait-il pas « pour la rétablir? Est-ce l'état de vos finances? mais « nous n'avons point de trésor public [2], et les par-« ticuliers sont pauvres. Est-ce l'espérance de déta-« cher les alliés d'Athènes [3]? mais comme la plupart « sont des insulaires, il faudrait être maître de la « mer, pour exciter et entretenir leur défection. Est-« ce le projet de ravager les plaines de l'Attique, et « de terminer cette grande querelle dans une cam-« pagne? eh, pensez-vous que la perte d'une mois-« son, si facile à réparer dans un pays où le commerce « est florissant, engagera les Athéniens à vous de-« mander la paix? Ah! que je crains plutôt que nous « ne laissions cette guerre à nos enfants, comme un « malheureux héritage! Les hostilités des villes et « des particuliers sont passagères; mais quand la « guerre s'allume entre deux puissants États, il est « aussi difficile d'en prévoir les suites, que d'en sor-« tir avec honneur.

« Je ne suis pas d'avis de laisser nos alliés dans « l'oppression; je dis seulement qu'avant de prendre « les armes, nous devons envoyer des ambassadeurs « aux Athéniens, et entamer une négociation. Ils « viennent de nous proposer cette voie; et ce serait « une injustice de la refuser. Dans l'intervalle, nous « nous adresserons aux nations de la Grèce, et, « puisque la nécessité l'exige, aux barbares eux-« mêmes, pour avoir des secours en argent et en « vaisseaux : si les Athéniens rejettent nos plaintes, « nous les réitérerons après deux ou trois ans de « préparatifs; et peut-être les trouverons nous alors « plus dociles.

[1] Thucyd. lib. I, cap. 79.
[2] Plut. apophth. lac. t. 2, p. 217.
[3] Thucyd. lib. I, cap 79.

« La lenteur qu'on nous attribue, a toujours fait « notre sûreté : jamais les éloges ni les reproches « ne nous ont portés à des entreprises téméraires. « Nous ne sommes pas assez habiles pour rabaisser « par des discours éloquents la puissance de nos en- « nemis; mais nous savons que pour nous mettre à « portée de les vaincre, il faut les estimer, juger de « leur conduite par la nôtre, nous prémunir contre « leur prudence, ainsi que contre leur valeur, et « moins compter sur leurs fautes que sur la sagesse « de nos précautions. Nous croyons qu'un homme « ne diffère pas d'un autre homme; mais que le plus « redoutable est celui qui, dans les occasions criti- « ques, se conduit avec le plus de prudence et de « lumières.

« Ne nous départons jamais des maximes que nous « avons reçues de nos pères, et qui ont conservé cet « État. Délibérez à loisir; qu'un instant ne décide « pas de vos biens, de votre gloire, du sang de tant de « citoyens, de la destinée de tant de peuples : laissez « entrevoir la guerre, et ne la déclarez pas; faites vos « préparatifs, comme si vous n'attendiez rien de vos « négociations; et pensez que ces mesures sont les « plus utiles à votre patrie, et les plus propres à in- « timider les Athéniens. »

Les réflexions d'Archidamus auraient peut-être arrêté les Lacédémoniens, si, pour en détourner l'effet, Sthénélaïdas, un des éphores, ne se fût écrié sur-le-champ [1] :

« Je ne comprends rien à l'éloquence verbeuse des « Athéniens : ils ne tarissent pas sur leur éloge, et « ne disent pas un mot pour leur défense. Plus leur « conduite fut irréprochable dans la guerre des Mè- « des, plus elle est honteuse aujourd'hui; et je les « déclare doublement punissables, puisqu'ils étaient « vertueux, et qu'ils ont cessé de l'être. Pour nous, « toujours les mêmes, nous ne trahirons point nos « alliés, et nous les défendrons avec la même ardeur « qu'on les attaque. Au reste, il ne s'agit pas ici de « discours et de discussions; ce n'est point par des « paroles que nos alliés ont été outragés. La ven- « geance la plus prompte; voilà ce qui convient à la « dignité de Sparte. Et qu'on ne dise pas que nous « devons délibérer, après avoir reçu une insulte. C'é- « tait aux autres à délibérer longtemps avant que de « nous insulter. Opinez donc pour la guerre, ô La- « cédémoniens! et pour mettre enfin des bornes aux « injustices et à l'ambition des Athéniens, marchons, « avec la protection des dieux, contre ces oppres- « seurs de la liberté. »

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 86.

Il dit, et sur-le-champ appela le peuple aux suffrages. Plusieurs des assistants furent de l'avis du roi : le plus grand nombre décida que les Athéniens avaient rompu la trêve; et il fut résolu de convoquer une diète générale, pour prendre une dernière resolution.

Tous les députés étant arrivés, on mit de nouveau l'affaire en délibération, et la guerre fut décidée à la pluralité des voix [1]. Cependant, comme rien n'était prêt encore, on chargea les Lacédémoniens d'envoyer des députés aux Athéniens, et de leur déférer les plaintes de la ligue du Péloponèse.

La première ambassade n'eut pour objet que d'obtenir l'éloignement de Périclès, ou de le rendre odieux à la multitude [2]. Les ambassadeurs prétextèrent des raisons étrangères aux différends dont il s'agissait, et qui ne firent aucune impression sur les Athéniens.

De nouveaux députés offrirent de continuer la trêve : ils proposèrent quelques conditions, et se bornèrent enfin à demander la révocation du décret qui interdisait le commerce de l'Attique aux habitants de Mégare [3]. Périclès répondit que les lois ne leur permettaient pas d'ôter le tableau sur lequel on avait inscrit ce décret. « Si vous ne le pouvez ôter, « dit un des ambassadeurs, tournez-le seulement : « vos lois ne vous le défendent pas [4]. »

Enfin, dans une troisième ambassade, les députés se contentèrent de dire : « Les Lacédémoniens « désirent la paix, et ne la font dépendre que d'un « seul point. Permettez aux villes de la Grèce de se « gouverner suivant leurs lois [5]. » Cette dernière proposition fut discutée, ainsi que les précédentes, dans l'assemblée du peuple. Comme les avis étaient partagés, Périclès se hâta de monter à la tribune. Il représenta que, suivant les traités, les différends élevés entre les villes contractantes devaient être discutés par des voies pacifiques; et qu'en attendant chacune devait jouir de ce qu'elle possédait. « Au « mépris de cette décision formelle, dit Périclès, les « Lacédémoniens nous signifient impérieusement « leurs volontés; et ne nous laissant que le choix de « la guerre ou de la soumission, ils nous ordonnent « de renoncer aux avantages que nous avons rem- « portés sur leurs alliés. Ne publient-ils pas que la « paix dépend uniquement du décret porté contre « Mégare? et plusieurs d'entre vous ne s'écrient-ils « pas qu'un si faible sujet ne doit pas nous engager « à prendre les armes? Athéniens, de telles offres

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 125.
[2] Id. ibid. cap. 126.
[3] Id. ibid. cap. 139.
[4] Plut. in Pericl. p. 168.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 139.

« ne sont qu'un piége grossier; il faut les rejeter, « jusqu'à ce qu'on traite avec nous d'égal à égal. « Toute nation qui prétend dicter des lois à une na- « tion rivale, lui propose des fers. Si vous cédiez « sur un seul point, on croirait vous avoir fait trem- « bler; et, dès ce moment, on vous imposerait des « conditions plus humiliantes[1].

« Et que pouvez-vous craindre aujourd'hui de « cette foule de nations qui diffèrent autant d'ori- « gine que de principes? Quelle lenteur dans la con- « vocation de leurs diètes! quelle confusion dans la « discussion de leurs intérêts! Elles s'occupent un « moment du bien général; le reste du temps, de « leurs avantages particuliers. Celles-ci ne songent « qu'à leur vengeance; celles-là, qu'à leur sûreté; « et presque toutes, se reposant les unes sur les au- « tres du soin de leur conservation, courent, sans « s'en apercevoir, à leur perte commune[2]. »

Périclès montrait ensuite que les alliés du Péloponèse n'étant pas en état de faire plusieurs campagnes, le meilleur moyen de les réduire, était de les lasser, et d'opposer une guerre de mer à une guerre de terre. « Ils feront des invasions dans l'Attique; « nos flottes ravageront leurs côtes : ils ne pourront « réparer leurs pertes, tandis que nous aurons des « campagnes à cultiver, soit dans les îles, soit dans « le continent. L'empire de la mer donne tant de « supériorité, que si vous étiez dans une île, aucune « puissance n'oserait vous attaquer. Ne considérez « plus Athènes que comme une place forte et sépa- « rée, en quelque façon, de la terre; remplissez de « soldats les murs qui la défendent, et les vaisseaux « qui sont dans ses ports. Que le territoire qui l'en- « toure vous soit étranger, et devienne sous vos « yeux la proie de l'ennemi. Ne cédez point à l'ardeur « insensée d'opposer votre valeur à la supériorité du « nombre. Une victoire attirerait bientôt sur vos « bras de plus grandes armées; une défaite porte- « rait à la révolte ces alliés que nous ne contenons « que par la force. Ce n'est pas sur la perte de vos « biens qu'il faudrait pleurer; c'est sur celle des sol- « dats que vous exposeriez dans une bataille. Ah! si « je pouvais vous persuader, je vous proposerais de « porter à l'instant même le fer et la flamme dans nos « campagnes, et dans les maisons dont elles sont « couvertes; et les Lacédémoniens apprendraient à « ne plus les regarder comme les gages de notre ser- « vitude[3].

« J'aurais d'autres garants de la victoire à vous « présenter, si j'étais assuré que, dans la crainte d'a- « jouter de nouveaux dangers à ceux de la guerre, « vous ne chercherez point à combattre pour con- « quérir; car j'appréhende plus vos fautes que les « projets de l'ennemi.

« Il faut maintenant répondre aux députés : 1° que « les Mégariens pourront commercer dans l'Atti- « que, si les Lacédémoniens ne nous interdisent « plus, ainsi qu'à nos alliés, l'entrée de leur ville; « 2° que les Athéniens rendront aux peuples qu'ils « ont soumis, la liberté dont ils jouissaient aupara- « vant, si les Lacédémoniens en usent de même à « l'égard des villes de leur dépendance; 3° que la li- « gue d'Athènes offre encore à celle du Péloponèse « de terminer à l'amiable les différends qui les divi- « sent actuellement[1]. »

Après cette réponse, les ambassadeurs de Lacédémone se retirèrent; et de part et d'autre on s'occupa des préparatifs de la guerre la plus longue et la plus funeste qui ait jamais désolé la Grèce (1). Elle dura vingt-sept ans[2]; elle eut pour principe l'ambition des Athéniens, et la juste crainte qu'ils inspirèrent aux Lacédémoniens et à leurs alliés. Les ennemis de Périclès l'accusèrent de l'avoir suscitée. Ce qui paraît certain, c'est qu'elle fut utile au rétablissement de son autorité.

Les Lacédémoniens avaient pour eux les Béotiens, les Phocéens, les Locriens, ceux de Mégare, d'Ambracie, de Leucade, d'Anactorium, et tout le Péloponèse, excepté les Argiens qui observèrent la neutralité[3].

Du côté des Athéniens étaient les villes Grecques situées sur les côtes de l'Asie, celles de la Thrace et de l'Hellespont, presque toute l'Acarnanie, quelques autres petits peuples, et tous les insulaires, excepté ceux de Mélos et de Théra. Outre ces secours, ils pouvaient eux-mêmes fournir à la ligue treize mille soldats pesamment armés, douze cents hommes de cheval, seize cents archers à pied, et trois cents galères : seize mille hommes choisis parmi les citoyens trop jeunes ou trop vieux, et parmi les étrangers établis dans Athènes, furent chargés de défendre les murs de la ville, et les forteresses de l'Attique[4].

Six mille talents (2) étaient déposés dans la citadelle. On pouvait, en cas de besoin, s'en ménager plus de cinq cents encore (3), par la fonte des vases

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 140.
[2] Id. ibid. cap. 41.
[3] Id. ibid. cap. 143.

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 144.
(1) Au printemps de l'année 431 avant J. C.
[2] Thucyd. lib. 5, cap. 26.
[3] Id. lib. 2, cap. 9. Diod. Sic. lib. 12, p. 99.
[4] Id. lib. 2, cap. 13. Diod. Sic. ibid. p. 97.
(2) 32,400,000 livres.
(3) 2,700,000 livres.

sacrés et par d'autres ressources que Périclès faisait envisager au peuple.

Telles étaient les forces des Athéniens, lorsque Archidamus, roi de Lacédémone, s'étant arrêté à l'isthme de Corinthe, reçut de chaque ville confédérée du Péloponèse les deux tiers des habitants en état de porter les armes [1], et s'avança lentement vers l'Attique à la tête de soixante mille hommes [2]. Il voulut renouer la négociation; et, dans cette vue, il envoya un ambassadeur aux Athéniens, qui refusèrent de l'entendre, et le firent sortir à l'instant même des terres de la république [3]. Alors Archidamus ayant continué sa marche, se répandit, au temps de la moisson, dans les plaines de l'Attique. Les malheureux habitants s'en étaient retirés à son approche [4]: ils avaient transporté leurs effets à Athènes, où la plupart n'avaient trouvé d'autre asile que les temples, les tombeaux, les tours des remparts, les cabanes les plus obscures, les lieux les plus déserts. Aux regrets d'avoir quitté leurs anciennes et paisibles demeures, se joignait la douleur de voir au loin leurs maisons consumées par les flammes, et leurs récoltes abandonnées au fer de l'ennemi [5].

Les Athéniens, contraints de supporter des outrages qu'aggravait le souvenir de tant de glorieux exploits, se consumaient en cris d'indignation et de fureur contre Périclès, qui tenait leur valeur enchaînée [6]. Pour lui, n'opposant que le silence aux prières et aux menaces, il faisait partir une flotte de cent voiles pour le Péloponèse [7], et réprimait les clameurs publiques par la seule force de son caractère.

Archidamus ne trouvant plus de subsistances dans l'Attique, ramena ses troupes chargées de butin dans le Péloponèse: elles se retirèrent chez elles, et ne reparurent plus pendant le reste de l'année. Après leur retraite, Périclès envoya contre les Locriens une escadre qui obtint quelques avantages [8]. La grande flotte, après avoir porté la désolation sur les côtes du Péloponèse, prit à son retour l'île d'Égine [9]; et bientôt après, les Athéniens marchèrent en corps de nation contre ceux de Mégare, dont ils ravagèrent le territoire [10]. L'hiver suivant, ils honorèrent par des funérailles publiques ceux qui avaient péri les armes à la main; et Périclès releva leur gloire dans un discours éloquent. Les Corinthiens armèrent quarante galères, firent une descente en Acarnanie, et se retirèrent avec perte [1]. Ainsi se termina la première campagne.

Celles qui la suivirent, n'offrent de même qu'une continuité d'actions particulières, de courses rapides, d'entreprises qui semblent étrangères à l'objet qu'on se proposait de part et d'autre. Comment des peuples si guerriers et si voisins, animés par une ancienne jalousie, et des haines récentes, ne songeaient-ils qu'à se surprendre, à s'éviter, à partager leurs forces, et par une foule de diversions sans éclat ou sans danger, à multiplier et prolonger les malheurs de la guerre? C'est parce que cette guerre ne devait pas se conduire sur le même plan que les autres.

La ligue du Péloponèse était si supérieure en troupes de terre, que les Athéniens ne pouvaient risquer une action générale sans s'exposer à une perte certaine. Les peuples qui formaient cette ligue, ignoraient l'art d'attaquer les places: ils venaient d'échouer devant une petite forteresse de l'Attique [2]; et ils ne s'emparèrent ensuite de la ville de Platée en Béotie, défendue par une faible garnison, qu'après un blocus qui dura près de deux ans, et qui força les habitants à se rendre, faute de vivres [3]. Comment se seraient-ils flattés de prendre d'assaut ou de réduire à la famine une ville telle qu'Athènes, qui pouvait être défendue par trente mille hommes, et qui maîtresse de la mer, en tirait aisément les subsistances dont elle avait besoin?

Ainsi les ennemis n'avaient d'autre parti à prendre, que de venir détruire les moissons de l'Attique; et c'est ce qu'ils pratiquèrent dans les premières années: mais ces incursions devaient être passagères, parce qu'étant très-pauvres et uniquement occupés des travaux de la campagne, ils ne pouvaient rester longtemps les armes à la main, et dans un pays éloigné [4]. Dans la suite, ils résolurent d'augmenter le nombre de leurs vaisseaux; mais il leur fallut bien des années pour apprendre à manœuvrer, et acquérir cette expérience que cinquante ans d'exercice avaient à peine procurée aux Athéniens [5]. L'habileté de ces derniers était si reconnue au commencement de la guerre, que leurs moindres escadres ne craignaient pas d'attaquer les plus grandes flottes du Péloponèse [6].

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 10.
[2] Plut. in Pericl. t. I, p. 170.
[3] Thucyd. lib. 2, cap. 12.
[4] Id. ibid. cap. 14.
[5] Id. ibid. cap. 17 et 21.
[6] Id. ibid. cap. 22.
[7] Id. ibid. cap. 26. Plut. in Pericl. p. 170.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 26.
[9] Id. ibid. cap. 27.
[10] Id. ibid. cap. 31.

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 33 et 34.
[2] Id. ibid. cap. 19.
[3] Id. ibid. cap. 78; lib. 3, cap. 20. Diod. Sic. lib. 12, p. 102 et 109.
[4] Thucyd. lib. I, cap. 141.
[5] Id. ibid. cap. 142.
[6] Id. lib. 2, cap. 83.

Dans la septième année de la guerre (1), les Lacédémoniens, pour sauver quatre cent vingt de leurs soldats [1] que les Athéniens tenaient assiégés dans une île, demandèrent la paix, et livrèrent environ soixante galères, qu'on devait leur rendre si les prisonniers n'étaient pas délivrés. Ils ne le furent point; et les Athéniens ayant gardé les vaisseaux [2], la marine du Péloponèse fut détruite. Divers incidents en retardèrent le rétablissement jusqu'à la vingtième année de la guerre, que le roi de Perse s'obligea, par des promesses et par des traités, de pourvoir à son entretien [3]. Alors la ligue de Lacédémone couvrit la mer de ses vaisseaux [4]. Les deux nations rivales s'attaquèrent plus directement; et après une alternative de succès et de revers, la puissance de l'une succomba sous celle de l'autre.

De leur côté, les Athéniens n'étaient pas plus en état, par le nombre de leurs vaisseaux, de donner la loi à la Grèce, que leurs ennemis ne l'étaient par le nombre de leurs troupes. S'ils paraissaient avec leurs flottes dans les lieux où ceux du Péloponèse avaient des possessions, leurs efforts se bornaient à dévaster un canton, à s'emparer d'une ville sans défense, à lever des contributions, sans oser pénétrer dans les terres. Fallait-il assiéger une place forte dans un pays éloigné? quoiqu'ils eussent plus de ressources que les Lacédémoniens, la lenteur des opérations épuisait leurs finances et le petit nombre de troupes qu'ils pouvaient employer. La prise de Potidée leur coûta beaucoup de soldats, deux ans et demi de travaux, et deux mille talents (1) [5].

Ainsi, par l'extrême diversité des forces et leur extrême disproportion, la guerre devait traîner en longueur. C'est ce qu'avaient prévu les deux plus habiles politiques de la Grèce, Archidamus et Périclès [6]; avec cette différence, que le premier en concluait que les Lacédémoniens devaient la craindre; et le second, que les Athéniens devaient la désirer.

Il était aisé de prévoir aussi que l'incendie éclaterait, s'éteindrait, se rallumerait par intervalles chez tous les peuples. Comme des intérêts contraires séparaient des villes voisines; que les unes, au moindre prétexte, se détachaient de leur confédération; que les autres restaient abandonnées à des factions que fomentaient sans cesse Athènes et Lacédémone, il arriva que la guerre se fit de nation à nation, dans une même province; de ville à ville, dans une même nation; de parti à parti, dans une même ville.

Thucydide, Xénophon, et d'autres auteurs célèbres, ont décrit les malheurs que produisirent ces longues et funestes dissensions. Sans les suivre dans des détails qui n'intéressent aujourd'hui que les peuples de la Grèce, je rapporterai quelques-uns des événements qui regardent plus particulièrement les Athéniens.

Au commencement de la seconde année, les ennemis revinrent dans l'Attique, et la peste se déclara dans Athènes [1]. Jamais ce fléau terrible ne ravagea tant de climats. Sorti de l'Éthiopie, il avait parcouru l'Égypte, la Libye, une partie de la Perse, l'île de Lemnos, et d'autres lieux encore. Un vaisseau marchand l'introduisit sans doute au Pirée, où il se manifesta d'abord; de là il se répandit avec fureur dans la ville, et surtout dans ces demeures obscures et et malsaines, où les habitants de la campagne se trouvaient entassés.

Le mal attaquait successivement toutes les parties du corps [2]: les symptômes en étaient effrayants, les progrès rapides, les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'âme perdait ses forces; le corps semblait en acquérir de nouvelles; et c'était un cruel supplice de résister à la maladie, sans pouvoir résister à la douleur. Les insomnies, les terreurs, des sanglots continuels, des convulsions violentes, n'étaient pas les seuls tourments réservés aux malades. Une chaleur insupportable les dévorait intérieurement. Couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues, pour respirer plus librement, et, ne pouvant éteindre la soif brûlante dont ils étaient consumés, se précipiter dans les rivières couvertes de glaçons.

La plupart périssaient au septième ou au neuvième jour. S'ils prolongeaient leur vie au delà de ces termes, ce n'était que pour éprouver une mort plus douloureuse et plus lente.

Ceux qui ne succombaient pas à la maladie, n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois [3]. Faible consolation! car ils n'offraient plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes. Les uns avaient perdu l'usage de plusieurs de leurs membres; les autres ne conservaient aucune idée du passé :

(1) Vers l'an 424 avant J. C.
[1] Thucyd. lib. 4, cap. 8.
[2] Id. ibid. cap. 16 et 23.
[3] Id. lib. 8, cap. 5, 18, 36, 45, etc.
[4] Id. ibid. cap. 3.
(2) 10,800,000 liv.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 64; lib. 2, cap. 70. Dodwell. in Thucyd. p. 114. Diod. Sic. lib. 12, p. 102.
[6] Thucyd. lib. 1, cap. 81 et 141.

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 47.
[2] Id. ibid. cap. 49. Plut. in Pericl. p. 171. Diod. Sic. p. 101. Lucret. lib. 6.
[3] Thucyd. lib. 2, cap. 51

heureux sans doute d'ignorer leur état; mais ils ne pouvaient reconnaître leurs amis [1].

Le même traitement produisait des effets tour à tour salutaires et nuisibles : la maladie semblait braver les règles et l'expérience. Comme elle infectait aussi plusieurs provinces de la Perse, le roi Artaxerxès résolut d'appeler à leur secours le célèbre Hippocrate, qui était alors dans l'île de Cos [2] : il fit vainement briller à ses yeux l'éclat de l'or et des dignités; le grand homme répondit au grand roi qu'il n'avait ni besoins ni désirs, et qu'il se devait aux Grecs, plutôt qu'à leurs ennemis [3]. Il vint ensuite offrir ses services aux Athéniens, qui le reçurent avec d'autant plus de reconnaissance, que la plupart de leurs médecins étaient morts victimes de leur zèle : il épuisa les ressources de son art, et exposa plusieurs fois sa vie. S'il n'obtint pas tout le succès que méritaient de si beaux sacrifices et de si grands talents, il donna du moins des consolations et des espérances. On dit que pour purifier l'air, il fit allumer des feux dans les rues d'Athènes [4]; d'autres prétendent que ce moyen fut utilement employé par un médecin d'Agrigente, nommé Acron [5].

On vit dans les commencements, de grands exemples de piété filiale, d'amitié généreuse : mais comme ils furent presque toujours funestes à leurs auteurs, ils ne se renouvelèrent que rarement dans la suite. Alors les liens les plus respectables furent brisés; les yeux près de se fermer, ne virent de toutes parts qu'une solitude profonde [6], et la mort ne fit plus couler de larmes.

Cet endurcissement produisit une licence effrénée. La perte de tant de gens de bien confondus dans un même tombeau avec les scélérats; le renversement de tant de fortunes devenues tout à coup le partage ou la proie des citoyens les plus obscurs, frappèrent vivement ceux qui n'ont d'autre principe que la crainte : persuadés que les dieux ne prenaient plus d'intérêt à la vertu, et que la vengeance des lois ne serait pas aussi prompte que la mort dont ils étaient menacés, ils crurent que la fragilité des choses humaines leur indiquait l'usage qu'ils en devaient faire, et que n'ayant plus que des moments à vivre, ils devaient du moins les passer dans le sein des plaisirs [7].

Au bout de deux ans, la peste parut se calmer. Pendant ce repos, on s'aperçut plus d'une fois que le germe de la contagion n'était pas détruit : il se développa dix-huit mois après; et dans le cours d'une année entière, il reproduisit les mêmes scènes de deuil et d'horreur [1]. Sous l'une et sous l'autre époque, il périt un très-grand nombre de citoyens, parmi lesquels il faut compter près de cinq mille hommes en état de porter les armes. La perte la plus irréparable fut celle de Périclès, qui, dans la troisième année de la guerre (1), mourut des suites de la maladie [2]. Quelque temps auparavant, les Athéniens, aigris par l'excès de leurs maux, l'avaient dépouillé de son autorité, et condamné à une amende : ils venaient de reconnaître leur injustice, et Périclès la leur avait pardonnée [3], quoique dégoûté du commandement par la légèreté du peuple, et par la perte de sa famille et de la plupart de ses amis que la peste avait enlevés.

Près de rendre le dernier soupir, et ne donnant plus aucun signe de vie, les principaux d'Athènes assemblés autour de son lit soulageaient leur douleur en racontant ses victoires et le nombre de ses trophées. « Ces exploits, leur dit-il en se soulevant « avec effort, sont l'ouvrage de la fortune, et me « sont communs avec d'autres généraux. Le seul « éloge que je mérite, est de n'avoir fait prendre le « deuil à aucun citoyen [4]. »

Si, conformément au plan de Périclès, les Athéniens avaient continué une guerre offensive du côté de la mer, défensive du côté de la terre [5]; si, renonçant à toute idée de conquête, ils n'avaient pas risqué le salut de l'État par des entreprises téméraires, ils auraient tôt ou tard triomphé de leurs ennemis, parce qu'ils leur faisaient en détail plus de mal qu'ils n'en recevaient; parce que la ligue dont ils étaient les chefs, leur était presque entièrement subordonnée, tandis que celle du Péloponèse, composée de nations indépendantes, pouvait à tout moment se dissoudre. Mais Périclès mourut, et fut remplacé par Cléon.

C'était un homme sans naissance, sans véritable talent, mais vain, audacieux, emporté [6], et par là même agréable à la multitude. Il se l'était attachée par ses largesses; il la retenait en lui inspirant une grande idée de la puissance d'Athènes, un souverain mépris pour celle de Lacédémone [7]. Ce fut lui qui rassembla un jour ses amis, et leur déclara qu'étant sur le point d'administrer les affaires publiques, il

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 49.
[2] Suid. in Ἱππόκρ.
[3] Plut. in Caton. t. I, p. 350. Galen. quod opt. med. t. I.
[4] Ap. Hippocr. t. 2, p. 970.
[5] Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 383.
[6] Thucyd. lib. 2, cap. 51.
[7] Id. ibid. cap. 53.

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 87.
(1) L'an 429 avant J. C., vers l'automne.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 65. Plut. in Pericl. p. 173
[3] Plut. in Pericl. p. 172.
[4] Id. ibid. p. 173.
[5] Thucyd. lib. 2, cap. 65.
[6] Id. lib. 3, cap. 36. Plut. in Nic. p. 524.
[7] Thucyd. lib. 4, cap. 23.

renonçait à des liaisons qui l'engageraient peut-être à commettre quelque injustice [1]. Il n'en fut pas moins le plus avide et le plus injuste des hommes.

Les citoyens honnêtes lui opposèrent Nicias, un des premiers et des plus riches particuliers d'Athènes, qui avait commandé les armées et remporté plusieurs avantages. Il intéressa la multitude par des fêtes et par des libéralités [2] : mais comme il se méfiait de lui-même et des événements [3], et que ses succès n'avaient servi qu'à le rendre plus timide, il obtint de la considération, et jamais la supériorité du crédit. La raison parlait froidement par sa bouche, tandis que le peuple avait besoin de fortes émotions, et que Cléon les excitait par ses déclamations, par ses cris et ses gestes forcenés [4].

Il réussit par hasard dans une entreprise que Nicias avait refusé d'exécuter : dès ce moment, les Athéniens qui s'étaient moqués de leur choix, se livrèrent à ses conseils avec plus de confiance. Ils rejetèrent les propositions de paix que faisaient les ennemis [5], et le mirent à la tête des troupes qu'ils envoyaient en Thrace pour arrêter les progrès de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone. Il s'y attira le mépris des deux armées; et s'étant approché de l'ennemi sans précaution, il se laissa surprendre, fut des premiers à prendre la fuite, et perdit la vie [6].

Après sa mort, Nicias ne trouvant plus d'obstacle à la paix, entama des négociations, bientôt suivies d'une alliance offensive et défensive (1), qui devait pendant cinquante ans unir étroitement les Athéniens et les Lacédémoniens [7]. Les conditions du traité les remettaient au même point où ils se trouvaient au commencement de la guerre. Il s'était cependant écoulé plus de dix ans depuis cette époque, et les deux nations s'étaient inutilement affaiblies.

Elles se flattaient de goûter enfin les douceurs du repos; mais leur alliance produisit de nouvelles ligues et de nouvelles divisions. Plusieurs des alliés de Lacédémone se plaignirent de n'avoir pas été compris dans le traité; et s'étant unis avec les Argiens, qui jusqu'alors étaient restés neutres, ils se déclarèrent contre les Lacédémoniens. D'un autre côté, les Athéniens et les Lacédémoniens s'accusaient réciproquement de n'avoir pas rempli les articles du traité : de là les mésintelligences et les hostilités. Ce

[1] Plut. an seni. etc. t. 2, p. 806.
[2] Id. in Nic. t. 1, p. 524.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 16.
[4] Plut. in Nic. p. 528.
[5] Schol. Aristoph. in Pac. v. 647 et 661.
[6] Thucyd. lib. 5, cap. 10.
(1) L'an 421 avant J. C.
[7] Thucyd. lib. 5, cap. 17, 18, etc.

ne fut cependant qu'au bout de six ans et dix mois (1) qu'ils en vinrent à une rupture ouverte [1] : rupture dont le prétexte fut très-frivole, et qu'on aurait facilement prévenue si la guerre n'avait pas été nécessaire à l'élévation d'Alcibiade.

Des historiens ont flétri la mémoire de cet Athénien; d'autres l'ont relevée par des éloges, sans qu'on puisse les accuser d'injustice ou de partialité [2]. Il semble que la nature avait essayé de réunir en lui tout ce qu'elle peut produire de plus fort en vices et en vertus [3]. Nous le considérerons ici par rapport à l'État dont il accéléra la ruine, et plus bas, dans ses relations avec la société qu'il acheva de corrompre.

Une origine illustre, des richesses considérables, la figure la plus distinguée, les grâces les plus séduisantes, un esprit facile et étendu, l'honneur, enfin, d'appartenir à Périclès; tels furent les avantages qui éblouirent d'abord les Athéniens, et dont il fut ébloui le premier [4].

Dans un âge où l'on n'a besoin que d'indulgence et de conseils, il eut une cour et des flatteurs : il étonna ses maîtres par sa docilité, et les Athéniens par la licence de sa conduite. Socrate, qui prévit de bonne heure que ce jeune homme serait le plus dangereux des citoyens d'Athènes, s'il n'en devenait le plus utile, rechercha son amitié, l'obtint à force de soins, et ne la perdit jamais [5] : il entreprit de modérer cette vanité qui ne pouvait souffrir dans le monde ni de supérieur ni d'égal; et tel était, dans ces occasions, le pouvoir de la raison ou de la vertu, que le disciple pleurait sur ses erreurs, et se laissait humilier sans se plaindre [6].

Quand il entra dans la carrière des honneurs, il voulut devoir ses succès moins à l'éclat de sa magnificence et de ses libéralités, qu'aux attraits de son éloquence [7] : il parut à la tribune. Un léger défaut de prononciation prêtait à ses paroles les grâces naïves de l'enfance [8]; et quoiqu'il hésitât quelquefois pour trouver le mot propre, il fut regardé comme un des plus grands orateurs d'Athènes [9]. Il avait déjà donné des preuves de sa valeur; et, d'après ses premières campagnes, on augura qu'il

(1) L'an 414 avant J. C.
[1] Thucyd. lib. 5, cap. 25.
[2] Nep. in Alcib. cap. 11.
[3] Id. ibid. cap. 1.
[4] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 104. Nep. in Alcib. cap. 1. Diod. Sic. lib. 12, p. 130. Plut. in Alcib. etc.
[5] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 103. Id. in Conv. t. 3, p. 215, etc.
[6] Plut. in Alcib. t. 1, p. 193 et 194.
[7] Id. ibid. p. 195.
[8] Id. ibid. p. 192. Aristoph. in Vesp. v. 44.
[9] Demosth. in Mid. p. 626. Plut. in Alcib. p. 196. Diod. Sic. lib. 12, p. 130.

serait un jour le plus habile général de la Grèce. Je ne parlerai point de sa douceur, de son affabilité, ni de tant d'autres qualités qui concoururent à le rendre le plus aimable des hommes.

Il ne fallait pas chercher dans son cœur l'élévation que produit la vertu; mais on y trouvait la hardiesse[1] que donne l'instinct de la supériorité. Aucun obstacle, aucun malheur ne pouvait ni le surprendre, ni le décourager : il semblait persuadé que lorsque les âmes d'un certain ordre ne font pas tout ce qu'elles veulent, c'est qu'elles n'osent pas tout ce qu'elles peuvent. Forcé par les circonstances de servir les ennemis de sa patrie, il lui fut aussi facile de gagner leur confiance par son ascendant que de les gouverner par la sagesse de ses conseils : il eut cela de particulier, qu'il fit toujours triompher le parti qu'il favorisait, et que ses nombreux exploits ne furent jamais ternis par aucun revers[2].

Dans les négociations, il employait tantôt les lumières de son esprit, qui étaient aussi vives que profondes; tantôt des ruses et des perfidies, que des raisons d'État ne peuvent jamais autoriser[3]; d'autres fois, la facilité d'un caractère que le besoin de dominer ou le désir de plaire pliait sans efforts aux conjonctures. Chez tous les peuples, il s'attira les regards et maîtrisa l'opinion publique. Les Spartiates furent étonnés de sa frugalité; les Thraces, de son intempérance; les Béotiens, de son amour pour les exercices les plus violents; les Ioniens, de son goût pour la paresse et la volupté; les satrapes de l'Asie, d'un luxe qu'ils ne pouvaient égaler[4]. Il se fût montré le plus vertueux des hommes, s'il n'avait jamais eu l'exemple du vice; mais le vice l'entraînait, sans l'asservir. Il semble que la profanation des lois et la corruption des mœurs n'étaient à ses yeux qu'une suite de victoires remportées sur les mœurs et sur les lois; on pourrait dire encore que ses défauts n'étaient que des écarts de sa vanité. Les traits de légèreté, de frivolité, d'imprudence, échappés à sa jeunesse ou à son oisiveté, disparaissaient dans les occasions qui demandaient de la réflexion et de la constance. Alors il joignait la prudence à l'activité[5]; et les plaisirs ne lui dérobaient aucun des instants qu'il devait à sa gloire ou à ses intérêts.

Sa vanité aurait tôt ou tard dégénéré en ambition : car il était impossible qu'un homme si supérieur aux autres, et si dévoré de l'envie de dominer, n'eût pas fini par exiger l'obéissance, après avoir épuisé

[1] Diod. Sic. lib. 13, p. 191.
[2] Plut. in Coriol. t. I, p. 233. Nep. in Alcib. cap. 6.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 45; lib. 8, cap. 82. Plut. in Alcib. p. 198.
[4] Plut. in Alcib. p. 203. Nep. in Alcib. cap. 11.
[5] Plut. ibid. p. 211. Nep. ibid. cap. 1.

l'admiration. Aussi fut-il toute sa vie suspect aux principaux citoyens, dont les uns redoutaient ses talents, les autres ses excès[1], et tour à tour adoré, craint et haï du peuple, qui ne pouvait se passer de lui[2]; et comme les sentiments dont il était l'objet devenaient des passions violentes, ce fut avec des convulsions de joie ou de fureur[3] que les Athéniens l'élevèrent aux honneurs, le condamnèrent à mort, le rappelèrent, et le proscrivirent une seconde fois.

Un jour qu'il avait, du haut de la tribune, enlevé les suffrages du public, et qu'il revenait chez lui escorté de toute l'assemblée, Timon, surnommé le Misanthrope, le rencontra; et lui serrant la main : « Courage, mon fils, lui dit-il; continue de t'agran- « dir, et je te devrai la perte des Athéniens[4]. »

Dans un autre moment d'ivresse, le petit peuple proposait de rétablir la royauté en sa faveur[5]; mais comme il ne se serait pas contenté de n'être qu'un roi, ce n'était pas la petite souveraineté d'Athènes qui lui convenait; c'était un vaste empire qui le mît en état d'en conquérir d'autres.

Né dans une république, il devait l'élever au-dessus d'elle-même, avant que de la mettre à ses pieds. C'est là, sans doute, le secret des brillantes entreprises dans lesquelles il entraîna les Athéniens. Avec leurs soldats, il aurait soumis des peuples; et les Athéniens se seraient trouvés asservis, sans s'en apercevoir.

Sa première disgrâce, en l'arrêtant presque au commencement de sa carrière, n'a laissé voir qu'une vérité : c'est que son génie et ses projets furent trop vastes pour le bonheur de sa patrie. On a dit que la Grèce ne pouvait porter deux Alcibiades[6]; on doit ajouter qu'Athènes en eut un de trop. Ce fut lui qui fit résoudre la guerre contre la Sicile.

Depuis quelque temps, les Athéniens méditaient la conquête de cette île riche et puissante. Leur ambition réprimée par Périclès, fût puissamment secondée par Alcibiade. Toutes les nuits, des songes flatteurs retraçaient à son esprit la gloire immense dont il allait se couronner; la Sicile ne devait être que le théâtre de ses premiers exploits : il s'emparait de l'Afrique, de l'Italie, du Péloponèse. Tous les jours il entretenait de ses grands desseins cette jeunesse bouillante, qui s'attachait à ses pas, et dont il gouvernait les volontés[7].

Sur ces entrefaites, la ville d'Égeste en Sicile, qui

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 15. Plut. in Alcib. p. 198.
[2] Aristoph. in ran. v. 1472.
[3] Justin. lib. 5, cap. 4.
[4] Plut. in Alcib. p. 199.
[5] Id. ibib. p. 210.
[6] Archest. ap. Plut. in Alcib. p. 199.
[7] Plut. ibid.

se disait opprimée par ceux de Sélinonte et de Syracuse, implora l'assistance des Athéniens, dont elle était alliée : elle offrait de les indemniser de leurs frais, et leur représentait que s'ils n'arrêtaient les progrès des Syracusains, ce peuple ne tarderait pas à joindre ses troupes à celles des Lacédémoniens. La république envoya des députés en Sicile : ils firent à leur retour un rapport infidèle de l'état des choses. L'expédition fut résolue; et l'on nomma pour généraux, Alcibiade, Nicias et Lamachus. On se flattait tellement du succès, que le sénat régla d'avance le sort des différents peuples de la Sicile.

Cependant les citoyens éclairés étaient d'autant plus effrayés, qu'on n'avait alors qu'une faible idée de la grandeur, des forces et des richesses de cette île [1]. Malgré la loi qui défend de revenir sur une décision de tous les ordres de l'État, Nicias remontrait à l'assemblée, que la république n'ayant pu terminer encore les différends suscités entre elle et les Lacédémoniens, la paix actuelle n'était qu'une suspension d'armes; que ses véritables ennemis étaient dans le Péloponèse; qu'ils n'attendaient que le départ de l'armée pour fondre sur l'Attique; que les démêlés des villes de Sicile n'avaient rien de commun avec les Athéniens; que le comble de l'extravagance était de sacrifier le salut de l'État à la vanité ou à l'intérêt d'un jeune homme jaloux d'étaler sa magnificence aux yeux de l'armée; que de tels citoyens n'étaient faits que pour ruiner l'État, en se ruinant eux-mêmes; et qu'il leur convenait aussi peu de délibérer sur de si hautes entreprises que de les exécuter [2].

« Je vois avec frayeur, ajouta Nicias, cette nom-« breuse jeunesse qui l'entoure, et dont il dirige les « suffrages. Respectables vieillards, je sollicite les « vôtres au nom de la patrie; et vous, magistrats, « appelez de nouveau le peuple aux opinions; et si « les lois vous le défendent, songez que la première « des lois est de sauver l'État. »

Alcibiade, prenant la parole, représenta que les Athéniens, en protégeant les nations opprimées, étaient parvenus à ce haut point de gloire et de grandeur [3]; qu'il ne leur était plus permis de se livrer à un repos trop capable d'énerver le courage des troupes; qu'ils seraient un jour assujettis, si dès à présent ils n'assujettissaient les autres; que plusieurs villes de Sicile n'étaient peuplées que de barbares, ou d'étrangers insensibles à l'honneur de leur patrie et toujours prêts à changer de maîtres; que d'autres, fatiguées de leurs divisions, attendaient l'arrivée de la flotte pour se rendre aux Athéniens; que la conquête de cette île leur faciliterait celle de la Grèce entière; qu'au moindre revers, ils trouveraient un asile dans leurs vaisseaux; que le seul éclat de cette expédition étonnerait les Lacédémoniens; et que s'ils hasardaient une irruption dans l'Attique, elle ne réussirait pas mieux que les précédentes.

Quant aux reproches qui le regardaient personnellement, il répondait que sa magnificence n'avait servi jusqu'à ce jour qu'à donner aux peuples de la Grèce une haute idée de la puissance des Athéniens, et qu'à lui procurer assez d'autorité à lui-même pour détacher des nations entières de la ligue du Péloponèse. « Au surplus, disait-il, destiné à partager avec « Nicias le commandement de l'armée, si ma jeu-« nesse et mes folies vous donnent quelques alarmes, « vous vous rassurerez sur le bonheur qui a toujours « couronné ses entreprises [1]. »

Cette réponse enflamma les Athéniens d'une nouvelle ardeur. Leur premier projet n'avait été que d'envoyer soixante galères en Sicile. Nicias, pour les en détourner par une voie indirecte, représenta qu'outre la flotte il fallait une armée de terre, et leur mit devant les yeux le tableau effrayant des préparatifs, des dépenses et du nombre de troupes qu'exigeait une telle expédition. Alors une voix s'éleva du milieu de l'assemblée : « Nicias, il ne s'agit plus « de tous ces détours : expliquez-vous nettement « sur le nombre des soldats et des vaisseaux dont « vous avez besoin [2]. » Nicias ayant répondu qu'il en conférerait avec les autres généraux, l'assemblée leur donna plein pouvoir de disposer de toutes les forces de la république.

Elles étaient prêtes [3], lorsque Alcibiade fut dénoncé pour avoir, avec quelques compagnons de ses débauches, mutilé pendant la nuit les statues de Mercure, placées dans les différents quartiers de la ville, et représenté, à l'issue d'un souper, les cérémonies des redoutables mystères d'Éleusis. Le peuple, capable de lui tout pardonner en toute autre occasion, ne respirait que la fureur et la vengeance. Alcibiade, d'abord effrayé du soulèvement des esprits, bientôt rassuré par les dispositions favorables de l'armée et de la flotte, se présente à l'assemblée; il détruit les soupçons élevés contre lui, et demande la mort, s'il est coupable; une satisfaction éclatante, s'il ne l'est pas. Ses ennemis font différer le jugement jusqu'après son retour, et l'obligent de partir, chargé d'une accusation qui tient le glaive suspendu sur sa tête.

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 1.
[2] Id. ibid. cap. 8.
[3] Id. ibid cap. 18.

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 17.
[2] Id. ibid. cap. 25.
[3] Id. ibid. cap. 27. Plut. in Alcib. p. 200. Nep. in Alcib. cap. 3.

Le rendez-vous général, tant pour les Athéniens que pour leurs alliés, était à Corcyre [1]. C'est de là que la flotte partit, composée d'environ trois cents voiles, et se rendit à Rhégium, à l'extrémité de l'Italie (1). Elle portait cinq mille hommes pesamment armés, parmi lesquels se trouvait l'élite des soldats Athéniens. On y avait joint quatre cent quatre-vingts archers, sept cents frondeurs, quelques autres troupes légères, et un petit nombre de cavaliers.

Les généraux n'avaient pas exigé de plus grandes forces; Nicias ne songeait point à se rendre maître de la Sicile; Alcibiade croyait que pour la soumettre, il suffirait d'y semer la division. L'un et l'autre manifestèrent leurs vues dans le premier conseil qu'ils tinrent avant que de commencer la campagne. Leurs instructions leur prescrivaient en général de régler les affaires de Sicile de la manière la plus avantageuse aux intérêts de la république : elles leur ordonnaient en particulier de protéger les Égestains contre ceux de Sélinonte, et, si les circonstances le permettaient, d'engager les Syracusains à rendre aux Léontins les possessions dont ils les avaient privés [2].

Nicias s'en tenait à la lettre de ce décret, et voulait, après l'avoir exécuté, ramener la flotte au Pirée [3]. Alcibiade soutenait que de si grands efforts de la part des Athéniens devant être signalés par de grandes entreprises, il fallait envoyer des députés aux principales villes de la Sicile, les soulever contre les Syracusains, en tirer des vivres et des troupes; et, d'après l'effet de ces diverses négociations, se déterminer pour le siége de Sélinonte ou pour celui de Syracuse. Lamachus, le troisième des généraux, proposait de marcher à l'instant contre cette dernière ville, et de profiter de l'étonnement où l'avait jetée l'arrivée des Athéniens [4]. Le port de Mégare, voisin de Syracuse, contiendrait leur flotte, et la victoire opérerait une révolution dans la Sicile.

Le succès aurait peut-être justifié l'avis de Lamachus. Les Syracusains n'avaient pris aucune précaution contre l'orage qui les menaçait : ils avaient eu de la peine à se persuader que les Athéniens fussent assez insensés pour méditer la conquête d'une ville telle que Syracuse. « Ils devraient s'estimer heureux, « s'écriait un de leurs orateurs, de ce que nous n'a- « vons jamais songé à les ranger sous nos lois [5]. »

Ce projet n'ayant pas été goûté des deux autres généraux, Lamachus se décida pour l'avis d'Alcibiade. Pendant que ce dernier prenait Catane par surprise, que Naxos lui ouvrait ses portes, que ses intrigues allaient forcer celles de Messine [1], et que ses espérances commençaient à se réaliser [2], on faisait partir du Pirée la galère qui devait le transporter à Athènes. Ses ennemis avaient prévalu, et le sommaient de comparaître pour répondre à l'accusation dont ils avaient jusqu'alors suspendu la poursuite. On n'osa pas l'arrêter, parce qu'on craignit le soulèvement des soldats et la désertion des troupes alliées, qui, la plupart, n'étaient venues en Sicile qu'à sa prière [3]. Il avait d'abord formé le dessein d'aller confondre ses accusateurs; mais quand il fût à Thurium, ayant réfléchi sur les injustices des Athéniens, il trompa la vigilance de ses guides, et se retira dans le Péloponèse [4].

Sa retraite répandit le découragement dans l'armée. Nicias, qui ne craignait rien quand il fallait exécuter, et tout quand il fallait entreprendre, laissait s'éteindre dans le repos, ou dans des conquêtes faciles, l'ardeur qu'Alcibiade avait excitée dans le cœur des soldats. Cependant il vit le moment où le plus brillant succès allait justifier une entreprise dont il avait toujours redouté les suites : il s'était enfin déterminé à mettre le siége devant Syracuse, et l'avait conduit avec tant d'intelligence, que les habitants étaient disposés à se rendre. Déjà plusieurs peuples de Sicile et d'Italie se déclaraient en sa faveur, lorsqu'un général Lacédémonien, nommé Gylippe, entra dans la place assiégée avec quelques troupes qu'il avait amenées du Péloponèse ou ramassées en Sicile. Nicias aurait pu l'empêcher d'aborder dans cette île : il négligea cette précaution [5]; et cette faute irréparable fut la source de tous ses malheurs. Gylippe releva le courage des Syracusains, battit les Athéniens, et les tint renfermés dans leurs retranchements.

Athènes fit partir, sous les ordres de Démosthène et d'Eurymédon, une nouvelle flotte composée d'environ soixante-treize galères; une seconde armée forte de cinq mille hommes pesamment armés et de quelques troupes légères [6].

Démosthène ayant perdu deux mille hommes à l'attaque d'un poste important, et considérant que bientôt la mer ne serait plus navigable, et que les troupes dépérissaient par les maladies, proposa d'abandonner l'entreprise, ou de transporter l'armée

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 42, 43, etc.
(1) L'an 415 avant J. C.
[2] Thucyd. lib. 6, cap. 8.
[3] Id. ibid. cap. 47.
[4] Id. ibid. cap. 49.
[5] Id. ibid. cap. 30.

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 51. Plut. in Alcib. p. 202.
[2] Nep. in Alcib. cap. 4.
[3] Thucyd. lib. 6, cap. 61. Plut. in Alcib. p. 200.
[4] Plut. in Alcib. p. 202.
[5] Thucyd. lib. 6, cap. 104.
[6] Id. lib. 7, cap. 42.

en des lieux plus sains [1]. Sur le point de mettre à la voile, Nicias, effrayé d'une éclipse de lune qui sema la terreur dans le camp, consulta les devins, qui lui ordonnèrent d'attendre encore vingt-sept jours [2].

Avant qu'ils fussent écoulés, les Athéniens vaincus par terre et par mer, ne pouvant rester sous les murs de Syracuse, faute de vivres, ni sortir du port dont les Syracusains avaient fermé l'issue, prirent enfin le parti d'abandonner leur camp, leurs malades, leurs vaisseaux, et de se retirer par terre dans quelque ville de Sicile : ils partirent au nombre de quarante mille hommes [3], y compris non-seulement les troupes que leur avaient fournies les peuples de Sicile et d'Italie, mais encore les chiourmes des galères, les ouvriers et les esclaves.

Cependant ceux de Syracuse occupent les défilés des montagnes et les passages des rivières : ils détruisent les ponts, s'emparent des hauteurs, et répandent dans la plaine divers détachements de cavalerie et de troupes légères. Les Athéniens harcelés, arrêtés à chaque pas, sont sans cesse exposés aux traits d'un ennemi qu'ils trouvent partout, et qu'ils ne peuvent atteindre nulle part : ils étaient soutenus par l'exemple de leurs généraux et par les exhortations de Nicias, qui, malgré l'épuisement où l'avait réduit une longue maladie, montrait un courage supérieur au danger. Pendant huit jours entiers, ils eurent à lutter contre des obstacles toujours renaissants. Mais Démosthène, qui commandait l'arrière-garde, composée de six mille hommes, s'étant égaré dans sa marche, fut poussé dans un lieu resserré; et, après des prodiges de valeur, il se rendit, à condition qu'on accorderait la vie à ses soldats, et qu'on leur épargnerait l'horreur de la prison [4].

Nicias n'ayant pu réussir dans une négociation qu'il avait entamée, conduisit le reste de l'armée jusqu'au fleuve Asinarus [5]. Parvenus en cet endroit, la plupart des soldats, tourmentés par une soif dévorante, s'élancent confusément dans le fleuve; les autres y sont précipités par l'ennemi : ceux qui veulent se sauver à la nage, trouvent de l'autre côté des bords escarpés et garnis de gens de trait, qui en font un massacre horrible. Huit mille hommes périrent dans cette attaque [6]; et Nicias adressant la parole à Gylippe : « Disposez de moi, lui dit-il, « comme vous le jugerez à propos; mais sauvez du « moins ces malheureux soldats. » Gylippe fit aussitôt cesser le carnage. Les Syracusains rentrèrent dans Syracuse, suivis de sept mille prisonniers [1], qui furent jetés dans les carrières : ils y souffrirent pendant plusieurs mois des maux inexprimables : beaucoup d'entre eux y périrent; d'autres furent vendus comme esclaves.

Un plus grand nombre de prisonniers était devenu la proie des officiers et des soldats : tous finirent leurs jours dans les fers, à l'exception de quelques Athéniens qui dûrent leur liberté aux pièces d'Euripide que l'on connaissait alors à peine en Sicile, et dont ils récitaient les plus beaux endroits à leurs maîtres [2]. Nicias et Démosthène furent mis à mort, malgré les efforts que fit Gylippe pour leur sauver la vie [3].

Athènes, accablée d'un revers si inattendu, envisageait de plus grands malheurs encore. Ses alliés étaient près de secouer son joug; les autres peuples conjuraient sa perte [4]; ceux du Péloponèse s'étaient déjà crus autorisés, par son exemple, à rompre la trêve [5]. On apercevait dans leurs opérations mieux combinées, l'esprit de vengeance et le génie supérieur qui les dirigeaient. Alcibiade jouissait à Lacédémone du crédit qu'il obtenait partout. Ce fut par ses conseils que les Lacédémoniens prirent la résolution d'envoyer du secours aux Syracusains, de recommencer leurs incursions dans l'Attique, et de fortifier, à cent vingt stades d'Athènes, le poste de Décélie, qui tenait cette ville bloquée du côté de la terre [6].

Il fallait, pour anéantir sa puissance, favoriser la révolte de ses alliés et détruire sa marine. Alcibiade se rend sur les côtes de l'Asie mineure. Chio, Milet, d'autres villes florissantes se déclarent en faveur des Lacédémoniens [7]. Il captive, par ses agréments, Tissapherne, gouverneur de Sardes [8]; et le roi de Perse s'engage à payer la flotte du Péloponèse [9].

Cette seconde guerre, conduite avec plus de régularité que la première, eût été bientôt terminée si Alcibiade, poursuivi par Agis, roi de Lacédémone, dont il avait séduit l'épouse, et par les autres chefs de la ligue, à qui sa gloire faisait ombrage, n'eût enfin compris qu'après s'être vengé de sa patrie il ne lui restait plus qu'à la garantir d'une perte certaine [10]. Dans cette vue, il suspendit les efforts de

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 47 et 49. Justin. lib. 4, cap. 5.
[2] Thucyd. lib. 6, cap. 50.
[3] Id. ibid. cap. 75.
[4] Id. lib. 7. cap. 82.
[5] Id. ibid. cap. 84.
[6] Diod. Sic. lib. 13, p. 148.

[1] Thucyd. lib. 7, cap. 87.
[2] Plut. in Nic. t. I, p. 542.
[3] Thucyd. lib. 7, cap. 86.
[4] Id. lib. 8, cap. 2.
[5] Id. lib. 7, cap. 19.
[6] Id. lib. 6, cap. 91. Nep. in Alcib. cap. 4.
[7] Thucyd. lib. 8, cap. 12 et 17.
[8] Plut. in Alcib. p. 204.
[9] Thucyd. lib. 8, cap. 5. Justin. lib. 5, cap. 2.
[10] Plut. in Alcib. p. 204.

Tissapherne et les secours de la Perse, sous prétexte qu'il était de l'intérêt du grand roi de laisser les peuples de la Grèce s'affaiblir mutuellement [1].

Les Athéniens ayant, bientôt après, révoqué le décret de son bannissement, il se met à leur tête, soumet les places de l'Hellespont [2], force un des gouverneurs du roi de Perse à signer un traité avantageux aux Athéniens [3], et Lacédémone à leur demander la paix [4]. Cette demande fut rejetée, parce que se croyant désormais invincibles, sous la conduite d'Alcibiade, ils avaient passé rapidement de la consternation la plus profonde à la plus insolente présomption. A la haine dont ils étaient animés contre ce général, avait succédé aussi vite la reconnaissance la plus outrée, l'amour le plus effréné.

Quand il revint dans sa patrie, son arrivée, son séjour, le soin qu'il prit de justifier sa conduite, furent une suite de triomphes pour lui, et de fêtes pour la multitude [5]. Quand, aux acclamations de toute la ville, on le vit sortir du Pirée avec une flotte de cent vaisseaux, on ne douta plus que la célérité de ses exploits ne forçât bientôt les peuples du Péloponèse à subir la loi du vainqueur; on attendait à tout moment l'arrivée du courrier chargé d'annoncer la destruction de l'armée ennemie et la conquête de l'Ionie [6].

Au milieu de ces espérances flatteuses, on apprit que quinze galères Athéniennes étaient tombées au pouvoir des Lacédémoniens. Le combat s'était donné pendant l'absence et au mépris des ordres précis d'Alcibiade, que la nécessité de lever des contributions pour la subsistance des troupes, avait obligé de passer en Ionie. A la première nouvelle de cet échec, il revint sur ses pas, et alla présenter la bataille au vainqueur, qui n'osa pas l'accepter [7]. Il avait réparé l'honneur d'Athènes : la perte était légère, mais elle suffisait à la jalousie de ses ennemis. Ils aigrirent le peuple, qui le dépouilla du commandement général des armées, avec le même empressement qu'il l'en avait revêtu.

La guerre continua encore pendant quelques années; elle se fit toujours par mer, et finit par la bataille d'Ægos-Potamos, que ceux du Péloponèse gagnèrent dans le détroit de l'Hellespont. Le Spartiate Lysander, qui les commandait [8], surprit la flotte des Athéniens, composée de cent quatre-vingts voiles, s'en rendit maître, et fit trois mille prisonniers (1).

Alcibiade, qui, depuis sa retraite, s'était établi dans la contrée voisine, avait averti les généraux Athéniens du danger de leur position, et du peu de discipline qui régnait parmi les soldats et les matelots. Ils méprisèrent les conseils d'un homme tombé dans la disgrâce [1].

La perte de la bataille entraîna celle d'Athènes, qui, après un siége de quelques mois, se rendit, faute de vivres (2). Plusieurs des puissances alliées proposèrent de la détruire. Lacédémone, écoutant plus sa gloire que son intérêt, refusa de mettre aux fers une nation qui avait rendu de si grands services à la Grèce [2]; mais elle condamna les Athéniens non-seulement à démolir les fortifications du Pirée, ainsi que la longue muraille qui joint le port à la ville, mais encore à livrer leurs galères, à l'exception de douze; à rappeler leurs bannis; à retirer leurs garnisons des villes dont ils s'étaient emparés; à faire une ligue offensive et défensive avec les Lacédémoniens; à les suivre par terre et par mer, dès qu'ils en auraient reçu l'ordre [3].

Les murailles furent abattues au son des instruments, comme si la Grèce avait recouvré sa liberté [4]; et, quelques mois après, le vainqueur permit au peuple d'élire trente magistrats, qui devaient établir une autre forme de gouvernement, et qui finirent par usurper l'autorité [5] (3).

Ils sévirent d'abord contre quantité de délateurs odieux aux gens de bien, ensuite contre leurs ennemis particuliers, bientôt après contre ceux dont ils voulaient envahir les richesses. Des troupes Lacédémoniennes qu'ils avaient obtenues de Lysander, trois mille citoyens qu'ils s'étaient associés pour affermir leur puissance [6], protégeaient ouvertement leurs injustices. La nation désarmée, tomba tout à coup dans une extrême servitude. L'exil, les fers, la mort, étaient le partage de ceux qui se déclaraient contre la tyrannie, ou qui semblaient la condamner par leur silence. Elle ne subsista que pendant huit mois [7]; et dans ce court espace de temps, plus de quinze cents citoyens furent indignement massa-

[1] Justin. lib. 5, cap. 2.
[2] Plut. in Alcib. p. 206.
[3] Id. ibid. p. 208.
[4] Diod. Sic. lib. 13, p. 177.
[5] Nep. in Alcib. cap. 6. Plut. p. 209. Justin. lib. 5, cap. 4.
[6] Plut. in Alcib. p. 211.
[7] Plut. ibid. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 442.
[8] Plut. in Alcib. lib. 2, p. 455 et 457. Plut. in Lysandr. t. I, p. 440.

(1) L'an 405 avant. J. C.
[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 456. Plut. in Alcib. t. I, p. 212. Nep. in Alcib. cap. 8.
(2) Vers la fin d'avril de l'an 404 avant J. C.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Isocr. de pace, t. I, p. 399. Andoc. de pace, p. 26.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Diod. Sic. lib. 3, p. 226.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Plut. in Lysand. p. 441.
[5] Lys. in Eratosth. p. 192. Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 461. Diod. Sic. lib. 14, p. 236.
(3) Vers l'été de l'an 404 avant J. C.
[6] Lys. in Eratosth. p. 227. Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 463.
[7] Corsin. fast. att. t. 3, p. 264.

crés, et privés des honneurs funèbres [1]; la plupart abandonnèrent une ville où les victimes et les témoins de l'oppression n'osaient faire entendre une plainte : car il fallait que la douleur fût muette, et que la pitié parût indifférente.

Socrate fut le seul qui ne se laissa point ébranler par l'iniquité des temps : il osa consoler les malheureux, et résister aux ordres des tyrans [2]. Mais ce n'était point sa vertu qui les alarmait : ils redoutaient, à plus juste titre, le génie d'Alcibiade, dont ils épiaient les démarches.

Il était alors dans une bourgade de Phrygie, dans le gouvernement de Pharnabaze, dont il avait reçu des marques de distinction et d'amitié. Instruit des levées que le jeune Cyrus faisait dans l'Asie mineure, il en avait conclu que ce prince méditait une expédition contre Artaxerxès son frère : il comptait, en conséquence, se rendre auprès du roi de Perse, l'avertir du danger qui le menaçait, et en obtenir des secours pour délivrer sa patrie; mais tout à coup des assassins envoyés par le satrape, entourent sa maison; et, n'ayant pas la hardiesse de l'attaquer, y mettent le feu. Alcibiade s'élance, l'épée à la main, à travers les flammes; écarte les barbares, et tombe sous une grêle de traits [3] : il était alors âgé de quarante ans. Sa mort est une tache pour Lacédémone, s'il est vrai que les magistrats, partageant les craintes des tyrans d'Athènes, aient engagé Pharnabaze à commettre ce lâche attentat. Mais d'autres prétendent qu'il s'y porta de lui-même, et pour des intérêts particuliers [4].

La gloire de sauver Athènes était réservée à Thrasybule. Ce généreux citoyen, placé, par son mérite, à la tête de ceux qui avaient pris la fuite, et sourd aux propositions que lui firent les tyrans de l'associer à leur puissance, s'empara du Pirée, et appela le peuple à la liberté [5]. Quelques-uns des tyrans périrent les armes à la main; d'autres furent condamnés à perdre la vie. Une amnistie générale rapprocha les deux partis, et ramena la tranquillité dans Athènes [6].

Quelques années après, elle secoua le joug de Lacédémone, rétablit la démocratie, et accepta le traité de paix que le Spartiate Antalcidas conclut avec Artaxerxès (1). Par ce traité que les circonstances rendaient nécessaire, les colonies Grecques de l'Asie mineure et quelques îles voisines furent abandonnées à la Perse; les autres peuples de la Grèce recouvrèrent leurs lois et leur indépendance [1]; mais ils restèrent dans un état de faiblesse dont ils ne se relèveront peut-être jamais. Ainsi furent terminés les différends qui avaient occasionné la guerre des Mèdes et celle du Péloponèse.

[1] Isocr. areopag. t. I, p. 345. Demosth. in Timocr. p. 782. Æschin. in Ctesiph. p. 466.
[2] Xenoph. memor. p. 716. Diod. Sic. lib. 14, p. 237. Senec. de tranquill. anim. cap. 3.
[3] Plut. in Alcib. t. I, p. 212 et 213. Nep. in Alcib. cap. 10
[4] Ephor. ap. Diod. lib. 14, p. 242.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 8, p. 472.
[6] Id. ibid. p. 479.
(1) L'an 387 avant J. C.

L'essai historique que je viens de donner, finit à la prise d'Athènes. Dans la relation de mon voyage, je rapporterai les principaux événements qui se sont passés depuis cette époque, jusqu'à mon départ de Scythie : je vais maintenant hasarder quelques remarques sur le siècle de Périclès.

Au commencement de la guerre du Péloponèse, les Athéniens durent être extrêmement surpris de se trouver si différents de leurs pères. Tout ce que, pour la conservation des mœurs, les siècles précédents avaient accumulé de lois, d'institutions, de maximes et d'exemples, quelques années avaient suffi pour en détruire l'autorité. Jamais il ne fut prouvé d'une manière plus terrible que les grands succès sont aussi dangereux pour les vainqueurs que pour les vaincus.

J'ai indiqué plus haut les funestes effets que produisirent sur les Athéniens leurs conquêtes, et l'état florissant de leur marine et de leur commerce. On les vit tout à coup étendre les domaines de la république, et transporter dans son sein les dépouilles des nations alliées et soumises : de là les progrès successifs d'un luxe ruineux, et le désir insatiable des fêtes et des spectacles. Comme le gouvernement s'abandonnait au délire d'un orgueil qui se croyait tout permis, parce qu'il pouvait tout oser, les particuliers, à son exemple, secouaient toutes les espèces de contraintes qu'imposent la nature et la société.

Bientôt le mérite n'obtint que l'estime; la considération fut réservée pour le crédit : toutes les passions se dirigèrent vers l'intérêt personnel, et toutes les sources de corruption se répandirent avec profusion dans l'État. L'amour, qui auparavant se couvrait des voiles de l'hymen et de la pudeur, brûla ouvertement de feux illégitimes. Les courtisanes se multiplièrent dans l'Attique et dans toute la Grèce [2]. Il en vint de l'Ionie, de ce beau climat où l'art de la volupté a pris naissance. Les unes s'attachaient plusieurs adorateurs qu'elles aimaient tous sans préférence, qui tous les aimaient sans rivalité; d'autres, se bornant à une seule conquête [3], parvinrent, par une apparence de régularité, à s'attirer des égards et des éloges de la part de ce public facile, qui leur faisait un mérite d'être fidèles à leurs engagements.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 549. Isocr. de pace, t. I, p. 368. Plut. in Ages. p. 608. Diod. Sic. lib. 14, p. 319.
[2] Athen. lib. 13, p. 569.
[3] Terent. in Heautontim. act. 2, scen. 3.

Périclès, témoin de l'abus, n'essaya point de le corriger. Plus il était sévère dans ses mœurs, plus il songeait à corrompre celles des Athéniens, qu'il amollissait par une succession rapide de fêtes et de jeux[1].

La célèbre Aspasie, née à Milet en Ionie, seconda les vues de Périclès, dont elle fut successivement la maîtresse et l'épouse. Elle eut sur lui un tel ascendant, qu'on l'accusa d'avoir plus d'une fois suscité la guerre, pour venger ses injures personnelles[2]. Elle osa former une société de courtisanes, dont les attraits et les faveurs devaient attacher les jeunes Athéniens[3] aux intérêts de leur fondatrice. Quelques années auparavant, toute la ville se fût soulevée à la seule idée d'un pareil projet : lors de son exécution, il excita quelques murmures : les poëtes comiques se déchaînèrent contre Aspasie[4]; mais elle n'en rassembla pas moins dans sa maison la meilleure compagnie d'Athènes.

Périclès autorisa la licence : Aspasie l'étendit; Alcibiade la rendit aimable : sa vie fut tachée de toutes les dissolutions; mais elles étaient accompagnées de tant de qualités brillantes, et si souvent mêlées d'actions honnêtes, que la censure publique ne savait où se fixer[5]. D'ailleurs, comment résister à l'attrait d'un poison que les Grâces elles-mêmes semblaient distribuer? Comment condamner un homme à qui il ne manquait rien pour plaire, et qui ne manquait à rien pour séduire; qui était le premier à se condamner; qui réparait les moindres offenses par des attentions si touchantes, et semblait moins commettre des fautes, que les laisser échapper? Aussi s'accoutuma-t-on à les placer au rang de ces jeux, ou de ces écarts qui disparaissent avec la fougue de l'âge[6]; et comme l'indulgence pour le vice est une conspiration contre la vertu, il arriva qu'à l'exception d'un petit nombre de citoyens attachés aux anciennes maximes[7], la nation, entraînée par les charmes d'Alcibiade, fut complice de ses égarements; et qu'à force de les excuser, elle finit par en prendre la défense.

Les jeunes Athéniens arrêtaient leurs yeux sur ce dangereux modèle; et n'en pouvant imiter les beautés, ils croyaient en approcher en copiant et surtout en chargeant ses défauts. Ils devinrent frivoles, parce qu'il était léger; insolents, parce qu'il était hardi; indépendants des lois, parce qu'il l'était des mœurs. Quelques-uns, moins riches que lui, aussi prodigues, étalèrent un faste qui les couvrit de ridicule[1] et qui ruina leurs familles : ils transmirent ces désordres à leurs descendants; et l'influence d'Alcibiade subsista longtemps après sa mort.

Un historien judicieux observe[2] que la guerre modifie les mœurs d'un peuple, et les aigrit à proportion des maux qu'il éprouve. Celle du Péloponèse fut si longue, les Athéniens essuyèrent tant de revers, que leur caractère en fut sensiblement altéré. Leur vengeance n'était pas satisfaite, si elle ne surpassait l'offense. Plus d'une fois ils lancèrent des décrets de mort contre les insulaires qui abandonnaient leur alliance[3]; plus d'une fois leurs généraux firent souffrir des tourments horribles aux prisonniers qui tombaient entre leurs mains[4]. Ils ne se souvenaient donc plus alors d'une ancienne institution, suivant laquelle les Grecs célébraient par des chants d'allégresse les victoires remportées sur les barbares; par des pleurs et des lamentations, les avantages obtenus sur les autres Grecs[5].

L'auteur que j'ai cité, observe encore que dans le cours de cette fatale guerre, il se fit un tel renversement dans les idées et dans les principes, que les mots les plus connus changèrent d'acception; qu'on donna le nom de duperie à la bonne foi, d'adresse à la duplicité, de faiblesse et de pusillanimité à la prudence et à la modération; tandis que les traits d'audace et de violence passaient pour les saillies d'une âme forte et d'un zèle ardent pour la cause commune[6]. Une telle confusion dans le langage est peut-être un des plus effrayants symptômes de la dépravation d'un peuple. Dans d'autres temps, on porte des atteintes à la vertu : cependant, c'est reconnaître encore son autorité, que de lui assigner des limites; mais quand on va jusqu'à la dépouiller de son nom, elle n'a plus de droits au trône : le vice s'en empare, et s'y tient paisiblement assis.

Ces guerres si meurtrières que les Grecs eurent à soutenir, éteignirent un grand nombre de familles accoutumées, depuis plusieurs siècles, à confondre leur gloire avec celle de la patrie[7]. Les étrangers et les hommes nouveaux qui les remplacèrent, firent tout à coup pencher du côté du peuple la balance du pouvoir[8]. L'exemple suivant montrera jusqu'à quel

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 158.
[2] Aristoph. in Acharn. act. 2, scen. 5, v. 527. Plut. in Pericl. p. 165 et 168.
[3] Plut. in Pericl. p. 165.
[4] Cratin. Eupol. ap. Plut. in Pericl. p. 165.
[5] Plut. in Alcib. p. 199
[6] Id. ibid.
[7] Id. ibid. p. 198.

[1] Aristoph. in Nub. scen. 1.
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 82.
[3] Id. ibid. cap. 36.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 457. Plut. in Per. t. 1, p. 166
[5] Isocr. paneg. t. 1, p. 205.
[6] Thucyd. lib. 3, cap. 82.
[7] Isocr. de pac. t. 1, p. 404.
[8] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 389.

excès il porta son insolence. Vers la fin de la guerre du Péloponèse, on vit un joueur de lyre, autrefois esclave, depuis citoyen par ses intrigues, et adoré de la multitude pour ses libéralités, se présenter à l'assemblée générale avec une hache à la main, et menacer impunément le premier qui opinerait pour la paix [1]. Quelques années après, Athènes fut prise par les Lacédémoniens, et ne tarda pas à succomber sous les armes du roi de Macédoine.

Telle devait être la destinée d'un État fondé sur les mœurs. Des philosophes qui remontent aux causes des grands événements, ont dit que chaque siècle porte, en quelque manière, dans son sein, le siècle qui va le suivre. Cette métaphore hardie couvre une vérité importante, et confirmée par l'histoire d'Athènes. Le siècle des lois et des vertus prépara celui de la valeur et de la gloire : ce dernier produisit celui des conquêtes et du luxe, qui a fini par la destruction de la république.

Détournons à présent nos regards de ces scènes affligeantes, pour les porter sur des objets plus agréables et plus intéressants. Vers le temps de la guerre du Péloponèse, la nature redoubla ses efforts, et fit soudain éclore une foule de génies dans tous les genres. Athènes en produisit plusieurs : elle en vit un plus grand nombre venir chez elle briguer l'honneur de ses suffrages.

Sans parler d'un Gorgias, d'un Parménide, d'un Protagoras, et de tant d'autres sophistes éloquents, qui, en semant leurs doutes dans la société, y multipliaient les idées; Sophocle, Euripide, Aristophane, brillaient sur la scène, entourés de rivaux qui partageaient leur gloire; l'astronome Méton calculait les mouvements des cieux, et fixait les limites de l'année; les orateurs Antiphon, Andocide, Lysias, se distinguaient dans les différents genres de l'éloquence; Thucydide, encore frappé des applaudissements qu'avait reçus Hérodote lorsqu'il lut son histoire aux Athéniens, se préparait à en mériter de semblables; Socrate transmettait une doctrine sublime à des disciples dont plusieurs ont fondé des écoles; d'habiles généraux faisaient triompher les armes de la république; les plus superbes édifices s'élevaient sur les dessins des plus savants architectes; les pinceaux de Polygnote, de Parrhasius et de Zeuxis; les ciseaux de Phidias et d'Alcamène, décoraient à l'envi les temples, les portiques et les places publiques. Tous ces grands hommes, tous ceux qui florissaient dans d'autres cantons de la Grèce, se reproduisaient dans des élèves dignes de les remplacer; et il était aisé de voir que le siècle le plus corrompu serait bientôt le plus éclairé des siècles.

Ainsi, pendant que les différents peuples de cette contrée étaient menacés de perdre l'empire des mers et de la terre, une classe paisible de citoyens travaillait à lui assurer pour jamais l'empire de l'esprit : ils construisaient en l'honneur de leur nation un temple dont les fondements avaient été posés dans le siècle antérieur, et qui devait résister à l'effort des siècles suivants. Les sciences s'annonçaient tous les jours par de nouvelles lumières, et les arts par de nouveaux progrès : la poésie n'augmentait pas son éclat; mais en le conservant, elle l'employait par préférence à orner la tragédie et la comédie portées tout à coup à leur perfection : l'histoire, assujettie aux lois de la critique, rejetait le merveilleux, discutait les faits [1], et devenait une leçon puissante que le passé donnait à l'avenir. A mesure que l'édifice s'élevait, on voyait au loin des champs à défricher, d'autres qui attendaient une meilleure culture. Les règles de la logique et de la rhétorique, les abstractions de la métaphysique, les maximes de la morale, furent développées dans des ouvrages qui réunissaient à la régularité des plans la justesse des idées et l'élégance du style.

La Grèce dut en partie ces avantages à l'influence de la philosophie, qui sortit de l'obscurité après les victoires remportées sur les Perses. Zénon y parut, et les Athéniens s'exercèrent aux subtilités de l'école d'Élée. Anaxagore leur apporta les lumières de celle de Thalès; et quelques-uns furent persuadés que les éclipses, les monstres et les divers écarts de la nature ne devaient plus être mis au rang des prodiges : mais ils étaient obligés de se le dire en confidence [2]; car le peuple, accoutumé à regarder certains phénomènes comme des avertissements du ciel, sévissait contre les philosophes qui voulaient lui ôter des mains cette branche de superstition. Persécutés, bannis, ils apprirent que la vérité, pour être admise parmi les hommes, ne doit pas se présenter à visage découvert, mais se glisser furtivement à la suite de l'erreur.

Les arts ne trouvant point de préjugés populaires à combattre, prirent tout à coup leur essor. Le temple de Jupiter, commencé sous Pisistrate; celui de Thésée, construit sous Cimon, offraient aux architectes des modèles à suivre; mais les tableaux et les statues qui existaient, ne présentaient aux peintres et aux sculpteurs que des essais à perfectionner.

Quelques années avant la guerre du Péloponèse,

[1] Æschin. de fals. leg. p. 407.

[1] Thucyd. lib. I, cap. 20 et 21.

[2] Plut in Pericl. t I, p. 154. Id. in Nic p. 538.

Panénus, frère de Phidias, peignit dans un portique d'Athènes la bataille de Marathon; et la surprise des spectateurs fut extrême lorsqu'ils crurent reconnaître dans ces tableaux les chefs des deux armées [1]. Il surpassa ceux qui l'avaient devancé, et fut presque dans l'instant même effacé par Polygnote de Thasos, Apollodore d'Athènes, Zeuxis d'Héraclée, et Parrhasius d'Éphèse.

Polygnote fut le premier qui varia les mouvements du visage, et s'écarta de la manière sèche et servile de ses prédécesseurs [2]; le premier encore qui embellit les figures de femmes, et les revêtit de robes brillantes et légères. Ses personnages portent l'empreinte de la beauté morale, dont l'idée était profondément gravée dans son âme [3]. On ne doit pas le blâmer de n'avoir pas assez diversifié le ton de sa couleur [4] : c'était le défaut de l'art, qui ne faisait, pour ainsi dire, que de naître.

Apollodore eut pour cette partie les ressources qui manquèrent à Polygnote : il fit un heureux mélange des ombres et des lumières. Zeuxis aussitôt perfectionna cette découverte; et Apollodore voulant constater sa gloire, releva celle de son rival : il dit dans une pièce de poésie qu'il publia : « J'avais « trouvé pour la distribution des ombres, des secrets « inconnus jusqu'à nous; on me les a ravis. L'art « est entre les mains de Zeuxis [5].»

Ce dernier étudiait la nature [6] avec le même soin qu'il terminait ses ouvrages [7] : ils étincellent de beautés; dans son tableau de Pénélope, il semble avoir peint les mœurs et le caractère de cette princesse [8]; mais en général il a moins réussi dans cette partie que Polygnote [9].

Zeuxis accéléra les progrès de l'art, par la beauté de son coloris; Parrhasius son émule, par la pureté du trait et la correction du dessin [10]. Il posséda la science des proportions; celles qu'il donna aux dieux et aux héros, parurent si convenables, que les artistes n'hésitèrent pas à les adopter, et lui décernèrent le nom de législateur [11]. D'autres titres durent exciter leur admiration : il fit voir pour la première fois, des airs de tête très-piquants, des bouches embellies par les grâces, et des cheveux traités avec légèreté [1].

A ces deux artistes succédèrent Timanthe, dont les ouvrages, faisant plus entendre qu'ils n'expriment, décèlent le grand artiste et encore plus l'homme d'esprit [2]; Pamphile, qui s'acquit tant d'autorité par son mérite, qu'il fit établir dans plusieurs villes de la Grèce des écoles de dessin, interdites aux esclaves [3]; Euphranor, qui, toujours égal à lui-même, se distingua dans toutes les parties de la peinture [4]. J'ai connu quelques-uns de ces artistes, et j'ai appris depuis, qu'un élève que j'avais vu chez Pamphile, et qui se nomme Apelle, les avait tous surpassés.

Les succès de la sculpture ne furent pas moins surprenants que ceux de la peinture. Il suffit, pour le prouver, de citer en particulier les noms de Phidias, de Polyclète, d'Alcamène, de Scopas, de Praxitèle. Le premier vivait du temps de Périclès. J'ai eu des liaisons avec le dernier. Ainsi, dans l'espace de moins d'un siècle, cet art est parvenu à un tel degré d'excellence, que les anciens auraient maintenant à rougir de leurs productions et de leur célébrité [5].

Si à ces diverses générations de talents nous ajoutons celles qui les précédèrent, en remontant depuis Périclès jusqu'à Thalès, le plus ancien des philosophes de la Grèce, nous trouverons que l'esprit humain a plus acquis dans l'espace d'environ deux cents ans que dans la longue suite des siècles antérieurs. Quelle main puissante lui imprima tout à coup et lui a conservé jusqu'à nos jours un mouvement si fécond et si rapide?

Je pense que de temps en temps, peut-être même à chaque génération, la nature répand sur la terre un certain nombre de talents qui restent ensevelis, lorsque rien ne contribue à les développer, et qui s'éveillent comme d'un profond sommeil, lorsque l'un d'entre eux ouvre, par hasard, une nouvelle carrière. Ceux qui s'y précipitent les premiers, se partagent, pour ainsi dire, les provinces de ce nouvel empire : leurs successeurs ont le mérite de les cultiver et de leur donner des lois. Mais il est un terme aux lumières de l'esprit, comme il en est un aux entreprises des conquérants et des voyageurs. Les grandes découvertes immortalisent ceux qui les ont faites, et ceux qui les ont perfectionnées; dans la suite,

1 Plin. lib. 35, cap. 8, t. 2, p. 690. Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402.
2 Plin. lib. 35, cap. 9. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 35, p. 194 et 271.
3 Arist. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 455. Id. de poet. cap. 2, t. 2, p. 653.
4 Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 743.
5 Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346. Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 25, p. 195.
6 Cicer. de invent. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 75. Dionys. Halic. vets. cript. cens. cap. 1, t. 5, p. 417. Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691.
7 Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.
8 Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691.
9 Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657.
10 Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 744. Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691.
11 Quintil. lib 12, cap, 10, p. 744.

1 Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Mém. de l'Acad. t. 19, p. 266; t. 25, p. 163.
2 Plin ibid. p. 694.
3 Id. ibid.
4 Id. ibid. cap. 11, p. 703.
5 Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 282.

les hommes de génie, n'ayant plus les mêmes ressources, n'ont plus les mêmes succès, et sont presque relégués dans la classe des hommes ordinaires.

A cette cause générale il faut en joindre plusieurs particulières. Au commencement de la grande révolution dont je parle, le philosophe Phérécyde de Scyros, les historiens Cadmus et Hécatée de Milet, introduisirent dans leurs écrits l'usage de la prose [1], plus propre que celui de la poésie au commerce des idées. Vers le même temps, Thalès, Pythagore et d'autres Grecs, rapportèrent d'Égypte et de quelques régions orientales, des connaissances qu'ils transmirent à leurs disciples. Pendant qu'elles germaient en silence dans les écoles établies en Sicile, en Italie, et sur les côtes de l'Asie, tout concourait au développement des arts.

Ceux qui dépendent de l'imagination, sont spécialement destinés, parmi les Grecs, à l'embellissement des fêtes et des temples; ils le sont encore à célébrer les exploits des nations, et les noms des vainqueurs aux jeux solennels de la Grèce. Dispensateurs de la gloire qu'ils partagent, ils trouvèrent dans les années qui suivirent la guerre des Perses, plus d'occasions de s'exercer qu'auparavant.

La Grèce, après avoir joui pendant quelque temps d'une prospérité qui augmenta sa puissance [2], fut livrée à des dissensions qui donnèrent une activité surprenante à tous les esprits. On vit à la fois se multiplier dans son sein les guerres et les victoires, les richesses et le faste, les artistes et les monuments : les fêtes devinrent plus brillantes, les spectacles plus communs; les temples se couvrirent de peintures; les environs de Delphes et d'Olympie, de statues. Au moindre succès, la piété, ou plutôt la vanité nationale, payait un tribut à l'industrie, excitée d'ailleurs par une institution qui tournait à l'avantage des arts. Fallait-il décorer une place, un édifice public, plusieurs artistes traitaient le même sujet : ils exposaient leurs ouvrages ou leurs plans; et la préférence était accordée à celui qui réunissait en plus grand nombre les suffrages du public [3]. Des concours plus solennels en faveur de la peinture et de la musique furent établis à Delphes, à Corinthe, à Athènes, et en d'autres lieux. Les villes de la Grèce qui n'avaient connu que la rivalité des armes connurent celle des talents : la plupart prirent une nouvelle face, à l'exemple d'Athènes, qui les surpassa toutes en magnificence.

Périclès, voulant occuper un peuple [4] redoutable à ses chefs dans les loisirs de la paix, résolut de consacrer à l'embellissement de la ville une grande partie des contributions que fournissaient les alliés pour soutenir la guerre contre les Perses, et qu'on avait tenues jusqu'alors en réserve dans la citadelle. Il représenta qu'en faisant circuler ces richesses, elles procureraient à la nation l'abondance dans le moment, et une gloire immortelle pour l'avenir [1]. Aussitôt les manufactures, les ateliers, les places publiques se remplirent d'une infinité d'ouvriers et de manœuvres, dont les travaux étaient dirigés par des artistes intelligents, d'après les dessins de Phidias. Ces ouvrages, qu'une grande puissance n'aurait osé entreprendre, et dont l'exécution semblait exiger un long espace de temps, furent achevés par une petite république, dans l'espace de quelques années, sous l'administration d'un seul homme, sans qu'une si étonnante diligence nuisît à leur élégance ou à leur solidité. Ils coûtèrent environ trois mille talents [2] *.

Pendant qu'on y travaillait, les ennemis de Périclès lui reprochèrent de dissiper les finances de l'État. « Pensez-vous, dit-il un jour à l'assemblée « générale, que la dépense soit trop forte? — Beau« coup trop, répondit-on. — Eh bien, reprit-il, elle « roulera tout entière sur mon compte; et j'inscri« rai mon nom sur ces monuments. — Non, non, « s'écria le peuple : qu'ils soient construits aux dé« pens du trésor; et n'épargnez rien pour les « achever [3]. »

Le goût des arts commençait à s'introduire parmi un petit nombre de citoyens; celui des tableaux et des statues, chez les gens riches. La multitude juge de la force d'un État par la magnificence qu'il étale. De là cette considération pour les artistes qui se distinguaient par d'heureuses hardiesses. On en vit qui travaillèrent gratuitement pour la république, et on leur décerna des honneurs [4]; d'autres qui s'enrichirent, soit en formant des élèves [5], soit en exigeant un tribut de ceux qui venaient dans leur atelier admirer les chefs-d'œuvre sortis de leurs mains [6]. Quelques-uns, enorgueillis de l'approbation générale, trouvèrent une récompense plus flatteuse encore dans le sentiment de leur supériorité et dans l'hommage qu'ils rendaient eux-mêmes à leurs propres talents : ils ne rougissaient pas d'inscrire sur leurs tableaux : « Il sera plus aisé de le censurer

[1] Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278, lib. 7, p. 417. Strab. lib. 1, 18. Suid. in Φερεκύδ.
[2] Diod. Sic. lib. 12, p. 72.
[3] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 725.
[4] Plut. in Pericl. t. 1, p. 158.

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
* Voyez la note VIII, à la fin du volume.
[3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 160.
[4] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Suid. et Harpocr. in Πολυγν.
[5] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 694.
[6] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 12.

« que de l'imiter [1]. » Zeuxis parvint à une si grande opulence, que sur la fin de ses jours il faisait présent de ses tableaux, sous prétexte que personne n'était en état de les payer [2]. Parrhasius avait une telle opinion de lui-même, qu'il se donnait une origine céleste [3]. A l'ivresse de leur orgueil se joignait celle de l'admiration publique.

Quoique les lettres aient été cultivées de meilleure heure, et avec autant de succès que les arts, on peut avancer qu'à l'exception de la poésie, elles ont reçu moins d'encouragement parmi les Grecs. Ils ont montré de l'estime pour l'éloquence et pour l'histoire, parce que la première est nécessaire à la discussion de leurs intérêts, et la seconde à leur vanité : mais les autres branches de la littérature doivent leur accroissement plutôt à la vigueur du sol qu'à la protection du gouvernement. On trouve en plusieurs villes des écoles d'athlètes, entretenues aux dépens du public; nulle part, des établissements durables pour les exercices de l'esprit. Ce n'est que depuis quelque temps, que l'étude de l'arithmétique et de la géométrie fait partie de l'éducation, et que l'on commence à n'être plus effarouché des notions de la physique.

Sous Périclès, les recherches philosophiques furent sévèrement proscrites par les Athéniens [4]; et, tandis que les devins étaient quelquefois entretenus avec quelque distinction dans le Prytanée [5], les philosophes osaient à peine confier leurs dogmes à des disciples fidèles : ils n'étaient pas mieux accueillis chez les autres peuples. Partout, objets de haine ou de mépris, ils n'échappaient aux fureurs du fanatisme qu'en tenant la vérité captive, et à celles de l'envie que par une pauvreté volontaire ou forcée. Plus tolérés aujourd'hui, ils sont encore surveillés de si près, qu'à la moindre licence la philosophie éprouverait les mêmes outrages qu'autrefois.

On peut conclure de ces réflexions, 1° que les Grecs ont toujours plus honoré les talents qui servent à leurs plaisirs que ceux qui contribuent à leur instruction; 2° que les causes physiques ont plus influé que les morales sur le progrès des lettres; les morales, plus que les physiques, sur celui des arts; 3° que les Athéniens ne sont pas fondés à s'attribuer l'origine, ou du moins la perfection des arts et

[1] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346.
[2] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691.
[3] Id. ibid. p. 694.
[4] Plut. in Per. t. 1, p. 169.
[5] Schol. Aristoph. in nub. v. 338.

des sciences [1]. Vainement se flattent-ils d'ouvrir aux nations les routes brillantes de l'immortalité [2]; la nature ne paraît pas les avoir distingués des autres Grecs dans la distribution de ses faveurs. Ils ont créé le genre dramatique; ils ont eu de célèbres orateurs, deux ou trois historiens, un très-petit nombre de peintres, de sculpteurs et d'architectes habiles : mais, dans presque tous les genres, le reste de la Grèce peut leur opposer une foule de noms illustres. Je ne sais même si le climat de l'Attique est aussi favorable aux productions de l'esprit que ceux de l'Ionie et de la Sicile.

Athènes est moins le berceau que le séjour des talents. Ses richesses la mettent en état de les employer, et ses lumières, de les apprécier : l'éclat de ses fêtes, la douceur de ses lois, le nombre et le caractère facile de ses habitants, suffiraient pour fixer dans son enceinte des hommes avides de gloire, et auxquels il faut un théâtre, des rivaux et des juges.

Périclès se les attachait par la supériorité de son crédit; Aspasie, par les charmes de sa conversation; l'un et l'autre, par une estime éclairée. On ne pouvait comparer Aspasie qu'à elle-même. Les Grecs furent encore moins étonnés de sa beauté que de son éloquence, que de la profondeur et des agréments de son esprit. Socrate, Alcibiade, les gens de lettres et les artistes les plus renommés, les Athéniens et les Athéniennes les plus aimables, s'assemblaient auprès de cette femme singulière, qui parlait à tous leur langue, et qui s'attirait les regards de tous.

Cette société fut le modèle de celles qui se sont formées depuis. L'amour des lettres, des arts et des plaisirs, qui rapproche les hommes et confond les états, fit sentir le mérite du choix dans les expressions et dans les manières. Ceux qui avaient reçu de la nature le don de plaire, voulurent plaire en effet; et le désir ajouta de nouvelles grâces au talent. Bientôt on distingua le ton de la bonne compagnie. Comme il est fondé en partie sur des convenances arbitraires, et qu'il suppose de la finesse et de la tranquillité dans l'esprit, il fut longtemps à s'épurer, et ne put jamais pénétrer dans toutes les conditions. Enfin la politesse, qui ne fut d'abord que l'expression de l'estime, le devint insensiblement de la dissimulation. On eut soin de prodiguer aux autres des attentions, pour en obtenir de plus fortes, et de respecter leur amour-propre, pour n'être pas inquiété dans le sien.

[1] Isocr. paneg. t. 1, p. 138. Plut. bello ne an pace, etc. t. 2, p. 345.
[2] Athen. Deipnos. lib. 6, cap. 13, p. 250.

FIN DE L'INTRODUCTION.

# VOYAGE

DU

# JEUNE ANACHARSIS

# EN GRÈCE,

## DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

### CHAPITRE PREMIER.

Départ de Scythie. — La Chersonèse Taurique (1). — Le Pont-Euxin (2). — État de la Grèce depuis la prise d'Athènes en 404 avant Jésus-Christ, jusqu'au moment du voyage. — Le Bosphore de Thrace. — Arrivée à Byzance (3).

Anacharsis, Scythe de nation, fils de Toxaris, est l'auteur de cet ouvrage qu'il adresse à ses amis. Il commence par leur exposer les motifs qui l'engagèrent à voyager.

Vous savez que je descends du sage Anacharsis, si célèbre parmi les Grecs, et si indignement traité chez les Scythes. L'histoire de sa vie et de sa mort m'inspira, dès ma plus tendre enfance, de l'estime pour la nation qui avait honoré ses vertus, et de l'éloignement pour celle qui les avait méconnues.

Ce dégoût fut augmenté par l'arrivée d'un esclave Grec dont je fis l'acquisition. Il était d'une des principales familles de Thèbes en Béotie. Environ trente-six ans (4) auparavant, il avait suivi le jeune Cyrus dans l'expédition que ce prince entreprit contre son frère Artaxerxès, roi de Perse. Fait prisonnier dans un de ces combats que les Grecs furent obligés de livrer en se retirant, il changea souvent de maître, traîna ses fers chez différentes nations, et parvint aux lieux que j'habitais.

Plus je le connus, plus je sentis l'ascendant que les peuples éclairés ont sur les autres peuples. Timagène, c'était le nom du Thébain, m'attirait et m'humiliait par les charmes de sa conversation et par la supériorité de ses lumières. L'histoire des Grecs, leurs mœurs, leurs gouvernements, leurs sciences, leurs arts, leurs fêtes, leurs spectacles, étaient le sujet intarissable de nos entretiens. Je l'interrogeais, je l'écoutais avec transport : je venais d'entrer dans ma dix-huitième année ; mon imagination ajoutait les plus vives couleurs à ses riches tableaux. Je n'avais vu jusqu'alors que des tentes, des troupeaux et des déserts. Incapable désormais de supporter la vie errante que j'avais menée, et l'ignorance profonde à laquelle j'étais condamné, je résolus d'abandonner un climat où la nature se prêtait à peine aux besoins de l'homme, et une nation qui ne me paraissait avoir d'autres vertus que de ne pas connaître tous les vices.

J'ai passé les plus belles années de ma vie en Grèce, en Égypte et en Perse; mais c'est dans le premier de ces pays que j'ai fait le plus long séjour. J'ai joui des derniers moments de sa gloire; et je ne l'ai quitté qu'après avoir vu sa liberté expirer dans la plaine de Chéronée. Pendant que je parcourais ses provinces, j'avais soin de recueillir tout ce qui méritait quelque attention. C'est d'après ce journal, qu'à mon retour en Scythie, j'ai mis en ordre la relation de mon voyage. Peut-être serait-elle plus exacte, si le vaisseau sur lequel j'avais fait embarquer mes livres, n'avait pas péri dans le Pont-Euxin.

Vous, que j'eus l'avantage de connaître dans mon voyage de Perse, Arsame, Phédime, illustres époux, combien de fois vos noms ont été sur le point de se mêler à mes récits? De quel éclat ils brillaient à ma vue, lorsque j'avais à peindre quelque grande qualité du cœur et de l'esprit; lorsque j'avais à parler de bienfaits et de reconnaissance? Vous avez des droits sur cet ouvrage. Je le composai en partie dans ce beau séjour dont vous faisiez le plus bel ornement; je l'ai achevé loin de la Perse, et toujours sous vos yeux ; car le souvenir des moments

(1) La Crimée.
(2) La mer Noire.
(3) Constantinople
(4) L'an 400 avant J. C.

passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours; et tout ce que je désire après ma mort, c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre, on grave profondément ces mots : Il obtint les bontés d'Arsame et de Phédime.

Vers la fin de la première année de la 104ᵉ olympiade (1), je partis avec Timagène, à qui je venais de rendre la liberté. Après avoir traversé de vastes solitudes, nous arrivâmes sur les bords du Tanaïs, près de l'endroit où il se jette dans une espèce de mer, connue sous le nom de lac ou de Palus-Méotide. Là, nous étant embarqués, nous nous rendîmes à la ville de Panticapée, située sur une hauteur [1], vers l'entrée du détroit qu'on nomme le Bosphore Cimmérien, et qui joint le lac au Pont-Euxin.

Cette ville, où les Grecs établirent autrefois une colonie [2], est devenue la capitale d'un petit empire qui s'étend sur la côte orientale de la Chersonèse Taurique. Leucon y régnait depuis environ trente ans [3]. C'était un prince magnifique et généreux [4], qui plus d'une fois avait dissipé des conjurations, et remporté des victoires par son courage et son habileté [5]. Nous ne le vîmes point : il était à la tête de son armée. Quelque temps auparavant, ceux d'Héraclée en Bithynie s'étaient présentés avec une puissante flotte, pour tenter une descente dans ses États. Leucon, s'apercevant que ses troupes s'opposaient faiblement au projet de l'ennemi, plaça derrière elles un corps de Scythes, avec ordre de les charger si elles avaient la lâcheté de reculer [6].

On citait de lui un mot dont je frissonne encore. Ses favoris, par de fausses accusations, avaient écarté plusieurs de ses amis, et s'étaient emparés de leurs biens. Il s'en aperçut enfin; et l'un d'eux ayant hasardé une nouvelle délation : « Malheureux, « lui dit-il, je te ferais mourir, si des scélérats tels « que toi n'étaient nécessaires aux despotes [7]. »

La Chersonèse Taurique produit du blé en abondance : la terre, à peine effleurée par le soc de la charrue, y rend trente pour un [8]. Les Grecs y font un si grand commerce, que le roi s'était vu forcé d'ouvrir à Théodosie (2), autre ville du Bosphore, un port capable de contenir cent vaisseaux [9]. Les marchands Athéniens abordaient en foule, soit dans cette place, soit à Panticapée. Ils n'y payaient aucun droit, ni d'entrée, ni de sortie; et la république, par reconnaissance, avait mis ce prince et ses enfants au nombre de ses citoyens [1] *.

Nous trouvâmes un vaisseau de Lesbos près de mettre à la voile. Cléomède, qui le commandait, consentit à nous prendre sur son bord. En attendant le jour du départ, j'allais, je venais : je ne pouvais me rassasier de revoir la citadelle, l'arsenal, le port, les vaisseaux, leurs agrès, leurs manœuvres; j'entrais au hasard dans les maisons des particuliers, dans les manufactures, dans les moindres boutiques; je sortais de la ville, et mes yeux restaient fixés sur des vergers couverts de fruits, sur des campagnes enrichies de moissons. Mes sensations étaient vives, mes récits animés. Je ne pouvais me plaindre de n'avoir pas de témoins de mon bonheur; j'en parlais à tout le monde : tout ce qui me frappait, je courais l'annoncer à Timagène, comme une découverte pour lui, ainsi que pour moi; je lui demandais si le lac Méotide n'était pas la plus grande des mers; si Panticapée n'était pas la plus belle ville de l'univers.

Dans le cours de mes voyages, et surtout au commencement, j'éprouvais de pareilles émotions, toutes les fois que la nature ou l'industrie m'offrait des objets nouveaux; et lorsqu'ils étaient faits pour élever l'âme, mon admiration avait besoin de se soulager par des larmes que je ne pouvais retenir, ou par des excès de joie que Timagène ne pouvait modérer. Dans la suite, ma surprise, en s'affaiblissant, a fait évanouir les plaisirs dont elle était la source; et j'ai vu avec peine que nous perdons du côté des sensations ce que nous gagnons du côté de l'expérience.

Je ne décrirai point les mouvements dont je fus agité, lorsqu'à la sortie du Bosphore Cimmérien, la mer, qu'on nomme Pont-Euxin, se développa insensiblement à mes regards *. C'est un immense bassin, presque partout entouré de montagnes plus ou moins éloignées du rivage, et dans lequel près de quarante fleuves versent les eaux d'une partie de l'Asie et de l'Europe [2]. Sa longueur, dit-on [3], est de onze mille cent stades (1); sa plus grande largeur, de trois mille trois cents (2). Sur ses bords, habitent des nations qui diffèrent entre elles d'origine, de mœurs et de langage [4]. On y trouve par intervalles, et principalement sur les côtes méridionales, des villes Grecques, fondées par ceux de Milet, de Mégare et d'Athènes; la plupart construites dans des lieux fertiles et propres au commerce. A l'est, est la Colchide, célèbre par le voyage des Argo-

(1) Au mois d'avril de l'an 363 avant J. C.
[1] Strab. lib. 7, p. 309.
[2] Id. ibid. p. 310. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 218.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 432.
[4] Chrysip. ap. Plut. de Stoicor. repugn. t. 2, p. 1043.
[5] Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 9.
[6] Id ibid.
Athen. lib. 6, cap. 16, p. 257.
[8] Strab. lib. 7, p. 311.
(2) Aujourd'hui Caffa.
[9] Demosth. in Leptin. p. 546. Strab. lib. 7, p. 309.

[1] Demosth. in Leptin. p. 545.
* Voyez la note IX, à la fin du volume.
** Voyez la carte du Pont-Euxin
[2] Strab. lib. 7, p. 298.
[3] Herodot. lib. 4, cap. 85.
(1) Environ 419 lieues et demie.
(2) Environ 124 lieues et quart.
[4] Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8.

nautes, que les fables ont embelli, et qui fit mieux connaître aux Grecs ces pays éloignés.

Les fleuves qui se jettent dans le Pont, le couvrent de glaçons dans les grands froids [1], adoucissent l'amertume de ses eaux, y portent une énorme quantité de limon et de substances végétales, qui attirent et engraissent les poissons [2]. Les thons, les turbots et presque toutes les espèces, y vont déposer leur frai, et s'y multiplient d'autant plus, que cette mer ne nourrit point de poissons voraces et destructeurs [3]. Elle est souvent enveloppée de vapeurs sombres, et agitée par des tempêtes violentes [4]. On choisit, pour y voyager, la saison où les naufrages sont moins fréquents [5]. Elle n'est pas profonde [6], excepté vers sa partie orientale, où la nature a creusé des abîmes dont la sonde ne peut trouver le fond [7].

Pendant que Cléomède nous instruisait de ces détails, il traçait sur ses tablettes le circuit du Pont-Euxin. Quand il l'eut terminé : « Vous avez, lui dis-je, figuré sans vous en apercevoir l'arc dont nous nous servons en Scythie. Telle est précisément sa forme [8]; mais je ne vois point d'issue à cette mer. — Elle ne communique aux autres, répondit-il, que par un canal à peu près semblable à celui d'où nous venons de sortir. »

Au lieu de nous y rendre en droiture, Cléomède, craignant de s'éloigner des côtes, dirigea sa route vers l'ouest, et ensuite vers le sud. Nous nous entretenions, en les suivant, des nations qui les habitent; nous vîmes quelquefois les troupeaux s'approcher du rivage de la mer, parce qu'elle leur présente une boisson aussi agréable que salutaire [9]. On nous dit qu'en hiver, quand la mer est prise [10], les pêcheurs de ces cantons dressent leurs tentes sur sa surface, et jettent leurs lignes à travers des ouvertures pratiquées dans la glace [11]. On nous montra de loin l'embouchure du Borysthène (1), celle de l'Ister (2), et de quelques autres fleuves. Nous passions souvent la nuit à terre, et quelquefois à l'ancre [12].

Un jour Cléomède nous dit qu'il avait lu autrefois l'histoire de l'expédition du jeune Cyrus. « La Grèce s'est donc occupée de nos malheurs, dit Timagène : ils sont moins amers pour ceux qui ont eu la fatalité d'y survivre. Et quelle est la main qui en traça le tableau? — Ce fut, répondit Cléomède, l'un des généraux qui ramenèrent les Grecs dans leur patrie, Xénophon d'Athènes. — Hélas! reprit Timagène, depuis environ trente sept ans que le sort me sépara de lui, voici la première nouvelle que j'ai de son retour. Ah! qu'il m'eût été doux de le revoir, après une si longue absence! mais je crains bien que la mort.... »

« Rassurez-vous, dit Cléomède; il vit encore. — Que les dieux soient bénis! reprit Timagène. Il vit; il recevra les embrassements d'un soldat, d'un ami dont il sauva plus d'une fois les jours. Sans doute que les Athéniens l'ont comblé d'honneurs? — Ils l'ont exilé, répondit Cléomède, parce qu'il paraissait trop attaché aux Lacédémoniens [1]. — Mais du moins, dans sa retraite, il attire les regards de toute la Grèce? — Non; ils sont tous fixés sur Épaminondas de Thèbes. — Épaminondas! Son âge? le nom de son père? — Il a près de cinquante ans; il est fils de Polymnis, et frère de Caphisias [2]. — C'est lui, reprit Timagène avec émotion; c'est lui-même. Je l'ai connu dès son enfance. Ses traits sont encore présents à mes yeux : les liens du sang nous unirent de bonne heure. Je n'avais que quelques années de plus que lui : il fut élevé dans l'amour de la pauvreté, dans l'amour de la vertu. Jamais des progrès plus rapides dans les exercices du corps, dans ceux de l'esprit. Ses maîtres ne suffisaient pas au besoin qu'il avait de s'instruire. Je m'en souviens : nous ne pouvions l'arracher de la compagnie d'un Pythagoricien triste et sévère, nommé Lysis [3]. Epaminondas n'avait que douze à treize ans, quand je me rendis à l'armée de Cyrus : il laissait quelquefois échapper les traits d'un grand caractère. On prévoyait l'ascendant qu'il aurait un jour sur les autres hommes [4]. Excusez mon importunité. Comment a-t-il rempli de si belles espérances? »

Cléomède répondit : « Il a élevé sa nation; et par ses exploits elle est devenue la première puissance de la Grèce. — O Thèbes! s'écria Timagène; ô ma patrie! heureux séjour de mon enfance; plus heureux Épaminondas!... » Un saisissement involontaire l'empêcha d'achever. Je m'écriai à mon tour « : Oh! que l'on mérite d'être aimé, quand on est si sensible! » Et me jetant à son cou : « Mon cher Timagène, lui dis-je, puisque vous prenez tant d'intérêt aux lieux où le hasard vous a fait naître, quels doivent être vos sentiments pour les amis que vous choisissez vous-même! » Il me répondit, en me serrant la main : « Je vous ai souvent parlé de cet amour inaltérable que les Grecs conservent pour leur patrie. Vous aviez de la peine à le concevoir. Vous voyez à mes pleurs s'il est profond et sincère. » Il pleurait en effet.

[1] Herodot. ap. Macrob. lib. 7, cap. 12. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 32, p. 640.
[2] Arist. hist. anim. lib. 8, cap. 19, t. 1, p. 913. Voyage. de Chard. t. 1, p. 107.
[3] Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 17, t. 1, p. 874. Strab. lib. 7, p. 320. Plin. lib. 9, cap. 15, t. 1, p. 507. Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8, p. 318.
[4] Mém. de l'Acad. t. 32, p. 639. Voyage de Chard. t. 1, p. 92.
[5] Voyage. de Tournef. t. 2, lettr. 16.
[6] Strab lib. 1, p. 50.
[7] Arist. Meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 545 et 546.
[8] Strab. lib. 2, p. 125. Dionys. perieg. v. 157. Schol. ibid.
[9] Arrian. Peripl. ap. Geogr. min. t. 1, p. 8.
[10] Voyage de Tournef. t. 2, p. 130.
[11] Arist. meteor. lib. 1, cap. 12, t. 1, p. 543.
(1) Aujourd'hui le Dnieper.
(2) Le Danube.
[12] Demosth. in Polycl. p. 1087.

[1] Diog. Laert. in Xenoph. lib. 2, § 51.
[2] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 576, 579. Nep. in Epam. cap. 1.
[3] Nep. in Epam. cap. 2. Plut. de gen. Socr. p. 585. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 17.
[4] Nep. in Epam. cap. 2.

Après quelques moments de silence, il demanda comment s'était opérée une révolution si glorieuse aux Thébains. « Vous n'attendez pas de moi, dit Cléomède, le détail circonstancié de tout ce qui s'est passé depuis votre départ. Je m'attacherai aux principaux événements : ils suffiront pour vous instruire de l'état actuel de la Grèce.

« Vous aurez su que par la prise d'Athènes (1), toutes nos républiques se trouvèrent, en quelque manière, asservies aux Lacédémoniens ; que les unes furent forcées de solliciter leur alliance, et les autres de l'accepter. Les qualités brillantes et les exploits éclatants d'Agésilas, roi de Lacédémone, semblaient les menacer d'un long esclavage. Appelé en Asie au secours des Ioniens, qui, s'étant déclarés pour le jeune Cyrus, avaient à redouter la vengeance d'Artaxerxès, il battit plusieurs fois les généraux de ce prince ; et ses vues s'étendant avec ses succès, il roulait déjà dans sa tête le projet de porter ses armes en Perse, et d'attaquer le grand roi jusque sur son trône [1].

« Artaxerxès détourna l'orage. Des sommes d'argent distribuées dans plusieurs villes de la Grèce, les détachèrent des Lacémoniens [2]. Thèbes, Corinthe, Argos et d'autres peuples formèrent une ligue puissante, et rassemblèrent leurs troupes dans les champs de Coronée en Béotie (2) ; elles en vinrent bientôt aux mains avec celles d'Agésilas, qu'un ordre de Lacédémone avait obligé d'interrompre le cours de ses exploits. Xénophon, qui combattait auprès de ce prince, disait qu'il n'avait jamais vu une bataille si meurtrière [3]. Les Lacédémoniens eurent l'honneur de la victoire ; les Thébains, celui de s'être retirés sans prendre la fuite [4].

« Cette victoire, en affermissant la puissance de Sparte, fit éclore de nouveaux troubles, de nouvelles ligues. Parmi les vainqueurs mêmes, les uns étaient fatigués de leurs succès ; les autres, de la gloire d'Agésilas. Ces derniers, ayant à leur tête le Spartiate Antalcidas, proposèrent au roi Artaxerxès de donner la paix aux nations de la Grèce. Leurs députés s'assemblèrent ; et Téribaze, satrape d'Ionie, leur déclara les volontés de son maître, conçues en ces termes (3) :

« Le roi Artaxerxès croit qu'il est de la justice, 1°
« que les villes Grecques d'Asie, ainsi que les îles
« de Clazomène et de Chypre, demeurent réunies à
« son empire ; 2° que les autres villes Grecques
« soient libres, à l'exception des îles de Lemnos,
« d'Imbros et de Scyros, qui appartiendront aux
« Athéniens. Il joindra ses forces à celles des peu-
« ples qui accepteront ces conditions, et les emploiera
« contre ceux qui refuseront d'y souscrire [1]. »

« L'exécution d'un traité qui changeait le système politique de la Grèce, fut confiée aux Lacédémoniens, qui en avaient conçu l'idée, et réglé les articles. Par le premier, ils ramenaient sous le joug des Perses les Grecs de l'Asie, dont la liberté avait fait répandre tant de sang depuis près d'un siècle ; par le second, en obligeant les Thébains à reconnaître l'indépendance des villes de la Béotie, ils affaiblissaient la seule puissance qui fût peut-être en état de s'opposer à leurs projets [2] : aussi les Thébains, ainsi que les Argiens, n'accédèrent-ils au traité, que lorsqu'ils y furent contraints par la force. Les autres républiques le reçurent sans opposition, et quelques-unes même avec empressement.

« Peu d'années après (1), le Spartiate Phébidas passant dans la Béotie avec un corps de troupes, les fit camper auprès de Thèbes [3]. La ville était divisée en deux factions, ayant chacune un des principaux magistrats à sa tête. Léontiadès, chef du parti dévoué aux Lacédémoniens, engagea Phébidas à s'emparer de la citadelle, et lui en facilita les moyens. C'était en pleine paix, et dans un moment où, sans crainte, sans soupçons, les Thébains célébraient la fête de Cérès [4]. Une si étrange perfidie devint plus odieuse par les cruautés exercées sur les citoyens fortement attachés à leur patrie : quatre cents d'entre eux cherchèrent un asile auprès des Athéniens ; Isménias, chef de ce parti, avait été chargé de fers, et mis à mort sous de vains prétextes.

« Un cri général s'éleva dans la Grèce. Les Lacédémoniens frémissaient d'indignation ; ils demandaient avec fureur si Phébidas avait reçu des ordres pour commettre un pareil attentat [5]. Agésilas répond qu'il est permis à un général d'outre-passer ses pouvoirs, quand le bien de l'État l'exige, et qu'on ne doit juger de l'action de Phébidas que d'après ce principe. Léontiadès se trouvait alors à Lacédémone : il calma les esprits, en les aigrissant contre les Thébains. Il fut décidé qu'on garderait la citadelle de Thèbes, et que Phébidas serait condamné à une amende de cent mille drachmes [6] (2). »

« Ainsi, dit Timagène en interrompant Cléomède, Lacédémone profita du crime, et punit le coupable [7]. Et quelle fut alors la conduite d'Agésilas ? — On l'ac-

(1) L'an 404 avant J. C.

[1] Plut. in Ages. t. 1, p. 603. Nep. in Ages. cap. 4.

[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 513. Plut. in Ages. t. 1, p. 604. Id. lacon. apopht. t. 2, p. 211.

(2) L'an 393 avant J. C.

[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 605. Xenoph. in Ages. p. 659.

[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 519. Plut. in Ages. ib. Diod. Sic. lib. 14, p. 302.

(3) L'an 387 avant J. C.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 550 ; lib. 6, p. 602. Isocr. de pac. t. 1, p. 369. Plut. apopht. lacon. t. 2, p. 213.

[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 551. Plut. in Ages. t. 1, p. 608. Nep. in Pelopid. cap. 1.

(1) L'an 382 avant J. C.

[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, t. 1, p. 556. Plut. in Ages. t. 1, p. 608. Nep. in Pelopid. cap. 1.

[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 557. Plut. in Pelopid. t. 1, p. 280.

[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 557 et 558. Plut. in Ages. t. 1, p. 608.

[6] Plut. in Pelopid. t. 1, p. 280. Nep. in Pelopid. cap. 1.

(2) 90,000 livres.

[7] Polyb. hist. lib. 4, p. 296.

cusa, répondit Cléomède, d'avoir été l'auteur secret de l'entreprise, et du décret qui en avait consommé l'iniquité [1]. — Vous m'aviez inspiré de l'estime pour ce prince, reprit Timagène; mais après une pareille infamie.... »

— Arrêtez, lui dit Cléomède; apprenez que le vertueux Xénophon n'a cessé d'admirer, d'estimer et d'aimer Agésilas [2]. J'ai moi-même fait plusieurs campagnes sous ce prince. Je ne vous parle pas de ses talents militaires : vous verrez ses trophées élevés dans plusieurs provinces de la Grèce et de l'Asie [3]. Mais je puis vous protester qu'il était adoré des soldats [4], dont il partageait les travaux et les dangers; que dans son expédition d'Asie, il étonnait les barbares par la simplicité de son extérieur, et par l'élévation de ses sentiments; que dans tous les temps il nous étonnait par de nouveaux traits de désintéressement, de frugalité, de modération et de bonté; que sans se souvenir de sa grandeur, sans craindre que les autres l'oubliassent, il était d'un accès facile, d'une familiarité touchante, sans fiel, sans jalousie [5], toujours prêt à écouter nos plaintes: enfin le Spartiate le plus rigide n'avait pas des mœurs plus austères; l'Athénien le plus aimable n'eut jamais plus d'agrément dans l'esprit [6]. Je n'ajoute qu'un trait à cet éloge : dans ces conquêtes brillantes qu'il fit en Asie, son premier soin fut toujours d'adoucir le sort des prisonniers, et de rendre la liberté aux esclaves [7]. »

« Eh! qu'importent toutes ces qualités, répliqua Timagène, s'il les a ternies en souscrivant à l'injustice exercée contre les Thébains? — Cependant, répondit Cléomède, il regardait la justice comme la première des vertus [8]. J'avoue qu'il la violait quelquefois; et sans prétendre l'excuser, j'observe que ce n'était qu'en faveur de ses amis, jamais contre ses ennemis [9]. Il changea de conduite à l'égard des Thébains, soit que toutes les voies lui parussent légitimes pour abattre une puissance rivale de Sparte, soit qu'il crût devoir saisir l'occasion de venger ses injures personnelles. Il s'était rendu maître de toutes les passions, à l'exception d'une seule qui le maîtrisait, et qui, enrichie de la dépouille des autres, était devenue tyrannique, injuste, incapable de pardonner une offense : c'était un amour excessif de la gloire; et ce sentiment, les Thébains l'avaient blessé plus d'une fois [10], surtout lorsqu'ils déconcertèrent le projet qu'il avait conçu de détrôner le roi de Perse.

« Le décret des Lacédémoniens fut l'époque de leur décadence. La plupart de leurs alliés les abandonnèrent; et trois ou quatre ans après (1), les Thébains brisèrent un joug odieux [1]. Quelques citoyens intrépides détruisirent dans une nuit, dans un instant, les partisans de la tyrannie; et le peuple ayant secondé leurs premiers efforts, les Spartiates évacuèrent la citadelle. L'un des bannis, le jeune Pélopidas, fut un des premiers auteurs de cette conjuration [2]. Il était distingué par sa naissance et par ses richesses; il le fut bientôt par des actions dont l'éclat rejaillit sur sa patrie.

« Toute voie de conciliation se trouvait désormais interdite aux deux nations. La haine des Thébains s'était prodigieusement accrue, parce qu'ils avaient essuyé un outrage sanglant; celle des Lacédémoniens, parce qu'ils l'avaient commis. Quoique ces derniers eussent plusieurs guerres à soutenir, ils firent quelques irruptions en Béotie. Agésilas y conduisit deux fois [3] ses soldats accoutumés à vaincre sous ses ordres : il fut blessé dans une action peu décisive; et le Spartiate Antalcidas lui dit en lui montrant le sang qui coulait de la plaie : « Voilà le fruit « des leçons que vous avez données aux Thébains [4]. » En effet, ces derniers, après avoir d'abord laissé ravager leurs campagnes, essayèrent leurs forces dans de petits combats, qui bientôt se multiplièrent. Pélopidas les menait chaque jour à l'ennemi; et malgré l'impétuosité de son caractère, il les arrêtait dans leurs succès, les encourageait dans leurs défaites, et leur apprenait lentement à braver ces Spartiates, dont ils redoutaient la valeur, et encore plus la réputation. Lui-même, instruit par ses fautes et par les exemples d'Agésilas, s'appropriait l'expérience du plus habile général de la Grèce : il recueillit dans une des campagnes suivantes le fruit de ses travaux et de ses réflexions.

« Il était dans la Béotie [5]; il s'avançait vers Thèbes (2) : un corps de Lacédémoniens, beaucoup plus nombreux que le sien, retournait par le même chemin; un cavalier Thébain qui s'était avancé, et qui les aperçut sortant d'un défilé, court à Pélopidas : « Nous sommes tombés, s'écria-t-il, entre les mains « de l'ennemi. — Et pourquoi ne seraient-ils pas tom« bés entre les nôtres? » répondit le général. Jusqu'à ce moment aucune nation n'avait osé attaquer les Lacédémoniens avec des forces égales, encore moins avec des forces inférieures. La mêlée fut sanglante, la victoire longtemps indécise. Les Lacédémoniens ayant perdu leurs deux généraux et l'élite de leurs guerriers, s'ouvrent, sans perdre leurs rangs, pour laisser passer l'ennemi : mais Pélopidas,

[1] Plut. in Ages. t. I, p. 609.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 5. Id. in Ages.
[3] Isocr. Archid. t. 2, p. 38.
[4] Xenoph. in Ages. p. 667.
[5] Plut. in Ages. t. I, p. 599.
[6] Xenoph. in Ages. p. 619. Plut. in Ages. p. 596.
[7] Xenoph. ibid. p. 654.
[8] Plut. lacon. apopht. t. 2, p. 213.
[9] Plut. in Ages. t. I, p. 598. Id. lacon. apopht. p. 209.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621. Plut. in Ages. p. 599.

(1) L'an 379 ou 378 avant J. C.
[1] Xenoph. hist Græc. lib. 5, p. 566.
[2] Plut. in Pelop. p. 281. Nep. in Pelop. cap. 2.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 572 et 575. Dodwell. annal. Xenoph. ad. ann. 378.
[4] Plut. in Pelopid. p. 285.
[5] Id. ibid.
(2) L'an 375 avant J. C.

qui veut rester maître du champ de bataille, fond de nouveau sur eux, et goûte enfin le plaisir de les disperser dans la plaine.

« Ce succès inattendu étonna Lacédémone, Athènes et toutes les républiques de la Grèce. Fatiguées des malheurs de la guerre, elles résolurent de terminer leurs différends à l'amiable. La diète fut convoquée à Lacédémone [1] : Épaminondas y parut avec les autres députés de Thèbes.

« Il était alors dans sa quarantième année. Jusqu'à ce moment il avait, suivant le conseil des sages, caché sa vie [2] : il avait mieux fait encore; il s'était mis en état de la rendre utile aux autres. Au sortir de l'enfance, il se chargea d'achever lui-même son éducation. Malgré la médiocrité de sa fortune, il retira chez lui le philosophe Lysis [3]; et dans leurs fréquents entretiens, il acheva de se pénétrer des idées sublimes que les Pythagoriciens ont conçues de la vertu; et cette vertu qui brillait dans ses moindres actions, le rendit inaccessible à toutes les craintes. En même temps qu'il fortifiait sa santé par la course, la lutte [4], encore plus par la tempérance, il étudiait les hommes; il consultait les plus éclairés [5], et méditait sur les devoirs du général et du magistrat. Dans les discours prononcés en public, il ne dédaignait pas les ornements de l'art [6]; mais on y démêlait toujours l'éloquence des grandes âmes. Ses talents, qui l'ont placé au rang des orateurs célèbres, éclatèrent pour la première fois, à la diète de Lacédémone, dont Agésilas dirigea les opérations.

« Les députés des différentes républiques y discutèrent leurs droits et leurs intérêts. J'ai vu par hasard les harangues des trois ambassadeurs d'Athènes. Le premier était un prêtre de Cérès, entêté de sa naissance, fier des éloges qu'il recevait ou qu'il se donnait lui-même [7]. Il rappela les commissions importantes que les Athéniens avaient confiées à ceux de sa maison; parla des bienfaits que les peuples du Péloponèse avaient reçus des divinités dont il était le ministre, et conclut en observant que la guerre ne pouvait commencer trop tard, ni finir trop tôt. Callistrate, orateur renommé, au lieu de défendre l'intérêt général de la Grèce, eut l'indiscrétion d'insinuer en présence de tous les alliés, que l'union particulière d'Athènes et de Lacédémone assurerait à ces deux puissances l'empire de la terre et de la mer. Enfin, Autoclès, troisième député, s'étendit avec courage sur les injustices des Lacédémoniens, qui appelaient sans cesse les peuples à la liberté, et les tenaient réellement dans l'esclavage, sous le vain prétexte de leur garantie accordée au traité d'Antalcidas.

« Je vous ai dit que, suivant ce traité, toutes les villes de la Grèce devaient être libres : or les Lacédémoniens, en tenant dans leur dépendance les villes de la Laconie, exigeaient avec hauteur que celles de la Béotie ne fussent plus asservies aux Thébains [1]. Comme ils se répandaient en plaintes amères contre ces derniers, et ne s'exprimaient plus avec la même précision qu'auparavant, Épaminondas, ennuyé de leurs prolixes invectives, leur dit un jour : « Vous « conviendrez du moins que nous vous avons forcés « d'allonger vos monosyllabes [2]. » Le discours qu'il prononça ensuite, fit une si forte impression sur les députés, qu'Agésilas en fut alarmé. Le Thébain insistant avec force sur la nécessité d'un traité uniquement fondé sur la justice et sur la raison : « Et « vous paraît-il juste et raisonnable, dit Agésilas, « d'accorder l'indépendance aux villes de la Béotie? « — Et vous, répondit Épaminondas, croyez-vous « raisonnable et juste de reconnaître celle de la La- « conie? — Expliquez-vous nettement, reprit Agé- « silas enflammé de colère : je vous demande si « les villes de la Béotie seront libres? — Et moi, ré- « pondit fièrement Épaminondas, je vous demande « si celles de Laconie le seront? » A ces mots, Agésilas effaça du traité le nom des Thébains, et l'assemblée se sépara [3].

Telle fut, à ce qu'on prétend, l'issue de cette fameuse conférence. Quelques-uns la racontent diversement, et plus à l'avantage d'Agésilas [4]. Quoi qu'il en soit, les principaux articles du décret de la diète portaient qu'on licencierait les troupes; que tous les peuples jouiraient de la liberté, et qu'il serait permis à chacune des puissances confédérées de secourir les villes opprimées [5].

« On aurait encore pu recourir à la négociation; mais les Lacédémoniens, entraînés vers leur ruine par un esprit de vertige [6], donnèrent ordre au roi Cléombrote, qui commandait en Phocide l'armée des alliés, de la conduire en Béotie. Elle était forte de dix mille hommes de pied, et de mille chevaux [7]. Les Thébains ne pouvaient leur opposer que six mille hommes d'infanterie [8], et un petit nombre de chevaux : mais Épaminondas était à leur tête, et il avait Pélopidas sous lui.

« On citait des augures sinistres : il répondit que le meilleur des présages était de défendre sa patrie [9]. On rapportait des oracles favorables : il les accrédita tellement, qu'on le soupçonnait d'en être l'au-

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 590.
[2] Plut. de occult. vivend. t. 2, p. 1129.
[3] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 585. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 17. Diod. Sic. lib. 15, p. 356. Id. in excerpt. Vales. p. 246. Cicer. de offic. lib. 1, cap. 44, t. 3, p. 223.
[4] Nep. in Epam. cap. 2.
[5] Id. cap. 3.
[6] Id. cap. 5.
[7] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 590.

[1] Diod. Sic. lib. 15, p. 366.
[2] Plut. de sui laude, t. 2, p. 545. Id. apopht. t. 2, p. 193.
[3] Id. in Ages. t. 1, p. 611.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 593.
[5] Id. ibid. Diod. Sic. lib. 15, p. 355.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 594.
[7] Plut. in Pelop. t. 1, p. 288.
[8] Diod. Sic. lib. 15, p. 367.
[9] Id. ibid.

teur [1]. Ses troupes étaient aguerries et pleines de son esprit. La cavalerie de l'ennemi, ramassée presque au hasard, n'avait ni expérience, ni émulation [2]. Les villes alliées n'avaient consenti à cette expédition qu'avec une extrême répugnance, et leurs soldats n'y marchaient qu'à regret. Le roi de Lacédémone s'aperçut de ce découragement; mais il avait des ennemis, et risqua tout, plutôt que de fournir de nouveaux prétextes à leur haine [3].

« Les deux armées étaient dans un endroit de la Béotie, nommé Leuctres. La veille de la bataille, pendant qu'Épaminondas faisait ses dispositions, inquiet d'un événement qui allait décider du sort de sa patrie, il apprit qu'un officier de distinction venait d'expirer tranquillement dans sa tente : « Eh! bons « dieux! s'écria-t-il, comment a-t-on le temps de « mourir dans une pareille circonstance [4]! »

« Le lendemain (1) se donna cette bataille que les talents du général Thébain rendront à jamais mémorable. Cléombrote s'était placé à la droite de son armée, avec la phalange Lacédémonienne [5], protégée par la cavalerie qui formait une première ligne. Épaminondas, assuré de la victoire s'il peut enfoncer cette aile si redoutable, prend le parti de refuser sa droite à l'ennemi, et d'attaquer par sa gauche. Il y fait passer ses meilleures troupes, les range sur cinquante de hauteur, et met aussi sa cavalerie en première ligne. A cet aspect, Cléombrote change sa première disposition; mais au lieu de donner plus de profondeur à son aile, il la prolonge pour déborder Épaminondas. Pendant ce mouvement, la cavalerie des Thébains fondit sur celle des Lacédémoniens, et la renversa sur leur phalange, qui n'était plus qu'à douze de hauteur. Pélopidas, qui commandait le bataillon sacré (2), la prit en flanc : Épaminondas tomba sur elle avec tout le poids de sa colonne. Elle en soutint le choc avec un courage digne d'une meilleure cause et d'un plus heureux succès. Des prodiges de valeur ne purent sauver Cléombrote. Les guerriers qui l'entouraient, sacrifièrent leurs jours, ou pour sauver les siens, ou pour retirer son corps que les Thébains n'eurent pas la gloire d'enlever.

« Après sa mort, l'armée du Péloponèse se retira dans son camp placé sur une hauteur voisine. Quelques Lacédémoniens proposaient de retourner au combat [6]; mais leurs généraux, effrayés de la perte que Sparte venait d'essuyer, et ne pouvant compter sur des alliés plus satisfaits qu'affligés de son humiliation, laissèrent les Thébains élever paisiblement un trophée sur le champ de bataille. La perte de ces derniers fut très-légère; celle de l'ennemi se montait à quatre mille hommes, parmi lesquels on comptait mille Lacédémoniens. De sept cents Spartiates, quatre cents perdirent la vie [1].

« Le premier bruit de cette victoire n'excita dans Athènes qu'une jalousie indécente contre les Thébains [2]. A Sparte il réveilla ces sentiments extraordinaires que les lois de Lycurgue impriment dans tous les cœurs. Le peuple assistait à des jeux solennels où les hommes de tout âge disputaient le prix de la lutte et des autres exercices du gymnase. A l'arrivée du courrier, les magistrats prévirent que c'en était fait de Lacédémone; et sans interrompre le spectacle, ils firent instruire chaque famille de la perte qu'elle venait d'essuyer, en exhortant les mères et les épouses à contenir leur douleur dans le silence. Le lendemain on vit ces familles, la joie peinte sur le visage, courir aux temples, à la place publique, remercier les dieux, et se féliciter mutuellement d'avoir donné à l'État des citoyens si courageux. Les autres n'osaient s'exposer aux regards du public, ou ne se montraient qu'avec l'appareil de la tristesse et du deuil. La douleur de la honte et l'amour de la patrie prévalurent tellement dans la plupart d'entre elles, que les époux ne pouvaient soutenir les regards de leurs épouses, et que les mères craignaient le retour de leurs fils [3].

« Les Thébains furent si enorgueillis de ce succès, que le philosophe Antisthene disait : « Je crois voir « des écoliers tout fiers d'avoir battu leur maître [4]. » D'un autre côté, les Lacédémoniens ne voulant pas avouer leur défaite, demandèrent que les deux nations s'en rapportassent au jugement des Achéens [5].

« Deux ans après [6], Épaminondas et Pélopidas furent nommés Béotarques, ou chefs de la ligue Béotienne (1). Le concours des circonstances, l'estime, l'amitié, l'uniformité des vues et des sentiments, formaient entre eux une union indissoluble. L'un avait sans doute plus de vertus et de talents; mais l'autre, en reconnaissant cette supériorité, la faisait presque disparaître. Ce fut avec ce fidèle compagnon de ses travaux et de sa gloire, qu'Épaminondas entra dans le Péloponèse, portant la terreur et la désolation chez les peuples attachés à Lacédémone [7]; hâtant la défection des autres; brisant le joug sous lequel les Messéniens gémissaient depuis plusieurs

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 595. Diod. Sic. lib. 15, Polyæn. strat. lib. 2, cap. 3, § 8.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596.
[3] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 24, t. 3, p. 201.
[4] Plut. de san. tuend. t. 2, p. 136.
(1) Le 8 juillet de l'année julienne proleptique, 371 avant J. C.
[5] Xenoph. hist Græc. lib. 6, p. 596. Diod. Sic. lib. 15, p. 370. Plut. in Pelopid. p. 289. Arrian. tactic. p. 32. Folard, traité de la colon. chap. 10, dans le premier vol. de la trad. de Polybe, p. 57.
(2) C'était un corps de 300 jeunes Thébains renommés pour leur valeur.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597. Diod. Sic. lib. 15, p. 371.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 598.
[3] Id. ibid. p. 597. Plut. in Agesil. t. 1, p. 612.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 59.
[5] Polyb. hist. lib. 2, p. 127.
[6] Dodwell. annal. Xenoph. p. 279.
(1) L'an 369 avant J. C.
[7] Xenoph. hist Gr. lib. 6, p. 607. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 8.

siècles. Soixante et dix mille hommes de différentes nations marchaient sous ses ordres avec une égale confiance [1]. Il les conduisit à Lacédémone, résolu d'attaquer ses habitants jusque dans leurs foyers, et d'élever un trophée au milieu de la ville.

« Sparte n'a point de murs, point de citadelle [2]. On y trouve plusieurs éminences qu'Agésilas eut soin de garnir de troupes. Il plaça son armée sur le penchant de la plus haute de ces éminences. C'est de là qu'il vit Épaminondas s'approcher à la tête de son armée, et faire ses dispositions pour passer l'Eurotas grossi par la fonte des neiges. Après l'avoir longtemps suivi des yeux, il ne laissa échapper que ces mots : « Quel homme! quel prodige [3]! »

« Cependant ce prince était agité de mortelles inquiétudes. Au dehors, une armée formidable; au dedans, un petit nombre de soldats qui ne se croyaient plus invincibles, et un grand nombre de factieux qui se croyaient tout permis; les murmures et les plaintes des habitants qui voyaient leurs possessions dévastées, et leurs jours en danger; le cri général qui l'accusait d'être l'auteur de tous les maux de la Grèce; le cruel souvenir d'un règne autrefois si brillant, et déshonoré, sur sa fin, par un spectacle aussi nouveau qu'effrayant : car, depuis plus de cinq à six siècles, les ennemis avaient à peine osé tenter quelques incursions passagères sur les frontières de la Laconie [4]. Jamais les femmes de Sparte n'avaient vu la fumée de leur camp [5].

« Malgré de si justes sujets d'alarmes, Agésilas montrait un front serein, et méprisait les injures de l'ennemi, qui, pour le forcer à quitter son poste, tantôt lui reprochait sa lâcheté, tantôt ravageait sous ses yeux les campagnes voisines. Sur ces entrefaites, environ deux cents conjurés s'étant emparés d'un poste avantageux et difficile à forcer, on proposait de faire marcher contre eux un corps de troupes. Agésilas rejeta ce conseil. Il se présenta lui-même aux rebelles, suivi d'un seul domestique. « Vous avez « mal compris mes ordres, leur dit-il; ce n'est pas « ici que vous deviez vous rendre; c'est dans tel et « tel endroit. » Il leur montrait en même temps les lieux où il avait dessein de les disperser. Ils y allèrent aussitôt [6].

« Cependant Épaminondas désespérait d'attirer les Lacédémoniens dans la plaine. L'hiver était fort avancé. Déjà ceux d'Arcadie, d'Argos et d'Élée avaient abandonné le siége. Les Thébains perdaient journellement du monde, et commençaient à manquer de vivres. Les Athéniens et d'autres peuples faisaient des levées en faveur de Lacédémone. Ces raisons engagèrent Épaminondas a se retirer. Il fit le dégât dans le reste de la Laconie; et après avoir évité l'armée des Athéniens, commandée par Iphicrate, il ramena paisiblement la sienne en Béotie [1].

Les chefs de la ligue Béotienne ne sont en exercice que pendant une année, au bout de laquelle ils doivent remettre le commandement à leurs successeurs. Épaminondas et Pélopidas l'avaient conservé quatre mois entiers au delà du terme prescrit par la loi [2]. Ils furent accusés et traduits en justice. Le dernier se défendit sans dignité : il eut recours aux prières. Épaminondas parut devant ses juges, avec la même tranquillité qu'à la tête de son armée. « La loi me « condamne, leur dit-il; je mérite la mort [3]; je de- « mande seulement qu'on grave cette inscription sur « mon tombeau : Les Thébains ont fait mourir Épa- « minondas, parce qu'à Leuctres il les força d'atta- « quer et de vaincre ces Lacédémoniens qu'ils n'o- « saient pas auparavant regarder en face; parce que « sa victoire sauva sa patrie, et rendit la liberté à la « Grèce; parce que, sous sa conduite, les Thébains « assiégèrent Lacédémone, qui s'estima trop heu- « reuse d'échapper à sa ruine; parce qu'il rétablit « Messène, et l'entoura de fortes murailles [4]. » Les assistants applaudirent au discours d'Épaminondas, et les juges n'osèrent pas le condamner.

« L'envie, qui s'accroît par ses défaites, crut avoir trouvé l'occasion de l'humilier. Dans la distribution des emplois, le vainqueur de Leuctres fut chargé de veiller à la propreté des rues, et à l'entretien des égouts de la ville. Il releva cette commission, et montra, comme il l'avait dit lui-même, qu'il ne faut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les remplissent [5].

Pendant les six années qui se sont écoulées depuis, nous avons vu plus d'une fois Épaminondas faire respecter les armes Thébaines dans le Péloponèse, et Pélopidas les faire triompher en Thessalie [6]. Nous avons vu ce dernier choisi pour arbitre entre deux frères qui se disputaient le trône de Macédoine, terminer leurs différends, et rétablir la paix dans ce royaume [7]; passer ensuite à la cour de Suze [8], où sa réputation, qui l'avait devancé, lui attira des distinctions brillantes (1); déconcerter les mesures des députés d'Athènes et de Lacédémone, qui demandaient la protection du roi de Perse; obtenir pour sa

[1] Plut. in Pelop. p. 290; in Ages. p. 613. Diod. Sic. lib. 15, p. 375 et 390.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Plut. in Ages. p. 662. Liv. lib. 34, cap. 38, et lib. 39, cap. 37. Nep. in Ages. cap. 6. Justin. lib. 14, cap. 5.
[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 613.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 25; lib. 4, cap. 41; lib. 5, cap. 14. Plut. in Per. p. 170.
[5] Isocr. in Archid. t. 2, p. 30. Dinarch. adv. Demosth. ap. orat. Græc. p. 99. Diod. Sic. lib. 15, p. 377. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 42. Plut. in Ages. p. 613.
[6] Plut in Ages. t. 1, p. 614.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 612.
[2] Plut. in Pelop. t. 1, p. 290. Nep. in Epam. cap. 7.
[3] Plut. de sui laude, t. 2, p. 540.
[4] Nep. in Epam. cap. 8. Ælian. lib. 13, cap. 42.
[5] Plut. de præcept. reip. t. 2, p. 811.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 616 et 624. Plut. in Pelopid p. 291. Dodwell. annal. Xenoph. p. 280, 283.
[7] Plut. in Pelopid. p 291.
[8] Xenoph. lib. 7, p. 620. Plut. in Pelopid, p. 294.
(1) L'an 367 avant J. C. Dodwell. annal.

patrie un traité qui l'unissait étroitement avec ce prince.

« Il marcha l'année dernière (1) contre un tyran de Thessalie, nommé Alexandre, et périt dans le combat, en poursuivant l'ennemi qu'il avait réduit à une fuite honteuse[1]. Thèbes et les puissances alliées pleurèrent sa mort : Thèbes a perdu l'un de ses soutiens, mais Épaminondas lui reste. Il se propose de porter les derniers coups à Lacédémone. Toutes les républiques de la Grèce se partagent, forment des ligues, font des préparatifs immenses. On prétend que les Athéniens se joindront aux Lacédémoniens, et que cette union n'arrêtera point Épaminondas. Le printemps prochain décidera cette grande querelle. » Tel fut le récit de Cléomède.

Après plusieurs jours de navigation heureuse, nous arrivâmes au Bosphore de Thrace. C'est le nom que l'on donne au canal dont Cléomède nous avait parlé. L'abord en est dangereux; les vents contraires y précipitent souvent les vaisseaux sur les côtes voisines[2], et les navigateurs n'y trouvent que la mort ou l'esclavage : car les habitants de cette contrée sont de vrais barbares, puisqu'ils sont cruels[3].

En entrant dans le canal * l'équipage adressa mille actions de grâces à Jupiter surnommé Urius, dont nous avions le temple à gauche, sur la côte d'Asie, et qui nous avait préservés des dangers d'une mer si orageuse[4]. Cependant je disais à Timagène : « Le Pont Euxin reçoit, à ce qu'on prétend, près de quarante fleuves dont quelques-uns sont très-considérables, et ne pourraient s'échapper par une si faible issue[5]. Que devient donc le prodigieux volume d'eau qui tombe jour et nuit dans ce vaste réservoir? — Vous en voyez couler ici une partie, répondit Timagène. Le reste, réduit en vapeurs, doit être attiré par les rayons du soleil : car les eaux de cette mer étant plus douces, et par conséquent plus légères que celles des autres, s'évaporent plus facilement[6]. Que savons-nous? Peut-être que ces abîmes dont nous parlait tantôt Cléomède, absorbent une partie des eaux du Pont, et les conduisent à des mers éloignées, par des souterrains prolongés sous le continent. »

Le Bosphore de Thrace sépare l'Europe de l'Asie. Sa longueur, depuis le temple de Jupiter, jusqu'à la ville de Byzance où il finit, est de cent vingt stades[7] (2); sa largeur varie : à l'entrée, elle est de quatre stades[1] (1); à l'extrémité opposée, de quatorze (2) : en certains endroits, les eaux forment de grands bassins et des baies profondes[2].

De chaque côté, le terrain s'élève en amphithéâtre, et présente les aspects les plus agréables et les plus diversifiés : des collines couvertes de bois, et des vallons fertiles, y font par intervalles un contraste frappant avec les rochers qui tout à coup changent la direction du canal[3]. On voit sur les hauteurs, des monuments de la piété des peuples; sur le rivage, des maisons riantes, des ports tranquilles, des villes et des bourgs enrichis par le commerce, des ruisseaux qui apportent le tribut de leurs eaux. En certaines saisons, ces tableaux sont animés par quantité de bateaux destinés à la pêche, et de vaisseaux qui vont au Pont-Euxin, ou qui en rapportent les dépouilles.

Vers le milieu du canal, on nous montra l'endroit où Darius, roi de Perse, fit passer sur un pont de bateaux sept cent mille hommes qu'il conduisait contre les Scythes. Le détroit, qui n'a plus que cinq stades de large (3), s'y trouve resserré par un promontoire sur lequel est un temple de Mercure[4]. Là, deux hommes placés, l'un en Asie, l'autre en Europe, peuvent s'entendre facilement[5]. Bientôt après, nous aperçûmes la citadelle et les murs de Byzance, et nous entrâmes dans son port, après avoir laissé à gauche la petite ville de Chrysopolis, et reconnu du même côté celle de Chalcédoine.

## CHAPITRE II.

Description de Byzance. — Voyage de cette ville à Lesbos. — Le détroit de l'Hellespont — Colonies Grecques.

Byzance, fondée autrefois par les Mégariens[6], successivement rétablie par les Milésiens[7], et par d'autres peuples de la Grèce[8], est située sur un promontoire dont la forme est à peu près triangulaire. Jamais situation plus heureuse et plus imposante. La vue, en parcourant l'horizon, se repose à droite sur cette mer qu'on appelle Propontide; en face, au delà d'un canal étroit, sur les villes de Chalcédoine et de Chrysopolis; ensuite sur le détroit du Bosphore; enfin, sur des coteaux fertiles, et sur un

(1) L'an 364 avant J. C.
[1] Plut. in Pelop. p. 296. Nep. in Pelop. cap. 5. Dodwell. annal. Xenoph. p. 286.
[2] Voyage de Chard. t. 1, p. 100.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 380 et 412.
* Voyez la carte du Bosphore de Thrace.
[4] Chishull. antiq. Asiat. p. 61.
[5] Voyage de Tournef. t. 2, p. 123.
[6] Arist. meteor. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 552.
[7] Herodot. lib. 4, cap. 85. Polyb. lib. 4, p. 307 et 311. Arrian. peripl. p. 12, ap. Geogr. min. t. 1.
(2) 4 lieues 1340 toises.

[1] Herodot. ibid. Strab. lib. 2, p. 125.
(1) 378 toises.
(2) 1323 toises. Les anciens diffèrent entre eux, et encore plus des modernes, sur ces mesures, ainsi que sur celles du Pont-Euxin, de la Propontide et de l'Hellespont. J'ai dû m'en tenir en général à celles d'Hérodote, qui étaient les plus connues à l'époque de ce voyage.
[2] Voyage de Tournef. t. 2, p. 156.
[3] Id. ibid. p. 125.
(3) 472 toises et demie.
[4] Polyb. lib. 4, p. 311. Plin. lib. 4, cap. 24.
[5] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 32, p. 635.
[6] Steph. in Βυζαν. Eustath. in Dionys. v. 804.
[7] Vell. Paterc. lib. 2, cap. 15.
[8] Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8, p. 308. Justin. lib. 9, cap. 1.

golfe qui sert de port, et qui s'enfonce dans les terres jusqu'à la profondeur de soixante stades [1] (1).

La citadelle occupe la pointe du promontoire : les murs de la ville sont faits de grosses pierres quarrées, tellement jointes qu'ils semblent ne former qu'un seul bloc [2] : ils sont très-élevés du côté de la terre, beaucoup moins des autres côtés, parce qu'ils sont naturellement défendus par la violence des flots, et en certains endroits par des rochers sur lesquels ils sont construits, et qui avancent dans la mer [3].

Outre un gymnase [4] et plusieurs espèces d'édifices publics, on trouve dans cette ville toutes les commodités qu'un peuple riche et nombreux [5] peut se procurer. Il s'assemble dans une place assez vaste pour y mettre une petite armée en bataille [6]. Il y confirme ou rejette les décrets d'un sénat plus éclairé que lui [7]. Cette inconséquence m'a frappé dans plusieurs villes de la Grèce; et je me suis souvent rappelé le mot d'Anacharsis à Solon : « Parmi vous, ce « sont les sages qui discutent, et les fous qui déci- « dent [8]. »

Le territoire de Byzance produit une grande abondance de grains et de fruits [9] trop souvent exposés aux incursions des Thraces qui habitent les villages voisins [10]. On pêche, jusque dans le port même [11], une quantité surprenante de poissons; en automne, lorsqu'ils descendent du Pont-Euxin dans les mers inférieures; au printemps, lorsqu'ils reviennent au Pont [12] : cette pêche et les salaisons grossissent les revenus de la ville [13], d'ailleurs remplie de négociants, et florissante par un commerce actif et soutenu. Son port, inaccessible aux tempêtes, attire les vaisseaux de tous les peuples de la Grèce : sa position à la tête du détroit, la met à portée d'arrêter ou de soumettre à de gros droits ceux qui trafiquent au Pont-Euxin [14], et d'affamer les nations qui en tirent leur subsistance. De là, les efforts qu'ont faits les Athéniens et les Lacédémoniens, pour l'engager dans leurs intérêts. Elle était alors alliée des premiers [15].

[1] Strab. lib. 7, p. 320.
(1) 2 lieues et quart
[2] Dio. hist. Rom. lib. 74, p. 1251. Herodian. lib. 3, in init.
[3] Dio. hist. Rom. ibid. Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 395.
[4] Arist. de cur. rei famil. t. 2, p. 502.
[5] Diod. Sic. lib. 13, p. 190.
[6] Xenoph. exped. Cyr. ibid. Zozim. lib. 2, p. 687.
[7] Demosth. de cor. p. 487.
[8] Plut. in Solon. t. 1, p. 81.
[9] Polyb. lib. 4, p. 313. Herodian. lib. 3, in init. Tacit. annal. lib. 12, cap. 63.
[10] Xenoph. exped. Cyr. p. 398. Polyb. lib. 4, p. 313.
[11] Strab. lib. 7, p. 320. Athen. lib. 3, cap. 25, p. 116. Pet. Gill. præf. ad urb. descript.
[12] Arist. hist. anim. lib. 6, cap. 17, t. 1, p. 874; lib. 8, cap. 19, t. 1, p. 913. Plin. lib. 9, cap. 15, t. 1, p. 507. Tacit. annal. lib. 12, cap. 63.
[13] Arist. de cur. rei famil. t. 2, p. 502.
[14] Demosth. in Leptin. p. 549. Id. in Polycl. p. 1084. Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 542.
[15] Diod. Sic. lib. 16, p. 412.

Cléomède avait pris de la saline à Panticapée [1]; mais comme celle de Byzance est plus estimée [2], il acheva de s'en approvisionner; et après qu'il eut terminé ses affaires, nous sortîmes du port, et nous entrâmes dans la Propontide. La largeur de cette mer [3] est, à ce qu'on prétend, de cinq cents stades (1); sa longueur, de quatorze cents (2). Sur ses bords, s'élèvent plusieurs villes célèbres, fondées ou conquises par les Grecs : d'un côté, Selymbrie, Périnthe, Byzanthe; de l'autre, Astacus en Bithynie, Cysique en Mysie.

Les mers que nous avions parcourues, offraient sur leurs rivages plusieurs établissements formés par les peuples de la Grèce. J'en devais trouver d'autres dans l'Hellespont, et sans doute dans des mers plus éloignées. Quels furent les motifs de ces émigrations? De quel côté furent-elles dirigées? Les colonies ont-elles conservé des relations avec leurs métropoles? Cléomède étendit quelques cartes sous mes yeux; et Timagène s'empressa de répondre à mes questions.

« La Grèce, me dit-il, est une presque-île bornée, à l'occident, par la mer Ionienne; à l'orient, par la mer Égée. Elle comprend aujourd'hui le Péloponèse, l'Attique, la Phocide, la Béotie, la Thessalie, l'Étholie, l'Acarnanie, une partie de l'Épire, et quelques autres petites provinces. C'est là que parmi plusieurs villes florissantes on distingue Lacédémone, Corinthe, Athènes et Thèbes.

« Ce pays est d'une très-médiocre étendue (3), en général stérile, et presque partout hérissé de montagnes. Les sauvages qui l'habitaient autrefois, se réunirent par le besoin, et dans la suite des temps se répandirent en différentes contrées. Jetons un coup d'œil rapide sur l'état actuel de nos possessions.

« A l'occident nous occupons les îles voisines, telles que Zacynthe, Céphalénie, Corcyre; nous avons même quelques établissements sur les côtes de l'Illyrie. Plus loin, nous avons formé des sociétés nombreuses et puissantes dans la partie méridionale de l'Italie, et dans presque toute la Sicile. Plus loin encore, au pays des Celtes, vous trouverez Marseille fondée par les Phocéens, mère de plusieurs colonies établies sur les côtes voisines; Marseille, qui doit s'enorgueillir de s'être donné des lois sages, d'avoir vaincu les Carthaginois [4], et de faire fleurir dans une région barbare les sciences et les arts de la Grèce.

« En Afrique, l'opulente ville de Cyrène, capitale d'un royaume de même nom, et celle de Naucratis, située à l'une des embouchures du Nil, sont sous notre domination.

« En revenant vers le nord, vous nous trouverez

[1] Demosth. in Laer. p. 953.
[2] Athen. lib. 3, p. 117 et 120.
[3] Herodot. lib. 4, cap. 86.
(1) Près de 19 lieues.
(2) Près de 53 lieues.
(3) Environ 1900 lieues carrées
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 13.

en possession de presque toute l'île de Chypre, de celles de Rhodes et de Crète, de celles de la mer Égée, d'une grande partie des bords de l'Asie opposés à ces îles, de ceux de l'Hellespont, de plusieurs côtes de la Propontide et du Pont-Euxin.

« Par une suite de leur position, les Athéniens portèrent leurs colonies à l'orient, et les peuples du Péloponèse, à l'occident de la Grèce [1]. Les habitants de l'Ionie et de plusieurs îles de la mer Égée, sont Athéniens d'origine. Plusieurs villes ont été fondées par les Corinthiens en Sicile, et par les Lacédémoniens dans la grande Grèce.

« L'excès de population dans un canton, l'ambition dans les chefs [2], l'amour de la liberté dans les particuliers, des maladies contagieuses et fréquentes, des oracles imposteurs, des vœux indiscrets, donnèrent lieu à plusieurs émigrations; des vues de commerce et de politique occasionnèrent les plus récentes. Les unes et les autres ont ajouté de nouveaux pays à la Grèce et introduit dans le droit public les lois de la nature et du sentiment [3].

« Les liens qui unissent des enfants à ceux dont ils tiennent le jour, subsistent entre les colonies et les villes qui les ont fondées [4]. Elles prennent, sous leurs différents rapports, les noms tendres et respectables de fille, de sœur, de mère, d'aïeule; et de ces divers titres, naissent leurs engagements réciproques [5].

« La métropole doit naturellement protéger ses colonies, qui, de leur côté, se font un devoir de voler à son secours, quand elle est attaquée. C'est de sa main que souvent elles reçoivent leurs prêtres, leurs magistrats [6], leurs généraux; elles adoptent ou conservent ses lois, ses usages et le culte de ses dieux; elles envoient tous les ans dans ses temples les prémices de leurs moissons. Ses citoyens ont chez elles la première part dans la distribution des victimes, et les places les plus distinguées dans les jeux et dans les assemblées du peuple [7].

« Tant de prérogatives accordées à la métropole, ne rendent point son autorité odieuse. Les colonies sont libres dans leur dépendance, comme les enfants le sont dans les hommages qu'ils rendent à des parents dignes de leur tendresse. Tel est du moins l'esprit qui devrait animer la plupart des villes de la Grèce, et faire regarder Athènes, Lacédémone et Corinthe, comme les mères ou les tiges de trois nombreuses familles dispersées dans les trois parties du monde. Mais les mêmes causes qui, parmi les particuliers, éteignent les sentiments de la nature, jettent tous les jours le trouble dans ces familles de villes; et la violation apparente ou réelle de leurs devoirs mutuels, n'est que trop souvent devenue le prétexte ou le motif des guerres qui ont déchiré la Grèce [1].

« Les lois dont je viens de parler, n'obligent que les colonies qui se sont expatriées par ordre, ou de l'aveu de leur métropole : les autres, et surtout celles qui sont éloignées, se bornent à conserver un tendre souvenir pour les lieux de leur origine. Les premières ne sont, pour la plupart, que des entrepôts utiles ou nécessaires au commerce de la mère patrie; trop heureuses, lorsque les peuples qu'elles ont repoussés dans les terres, les laissent tranquilles, ou consentent à l'échange de leurs marchandises. Ici, par exemple, les Grecs se sont établis sur les rivages de la mer : par delà, nous avons à droite les campagnes fertiles de la Thrace; à gauche, les limites du grand empire des Perses, occupées par les Bithyniens et par les Mysiens. Ces derniers s'étendent le long de l'Hellespont où nous allons entrer *. »

Ce détroit était le troisième que je trouvais sur ma route, depuis que j'avais quitté la Scythie. Sa longueur est de quatre cents stades [2] (1). Nous le parcourûmes en peu de temps. Le vent était favorable, le courant rapide : les bords de la rivière, car c'est le nom qu'on peut donner à ce bras de mer, sont entrecoupés de collines, et couverts de villes et de hameaux. Nous aperçûmes, d'un côté, la ville de Lampsaque, dont le territoire est renommé pour ses vignobles [3]; de l'autre, l'embouchure d'une petite rivière nommée Ægos-Potamos, où Lysander remporta cette célèbre victoire qui termina la guerre du Péloponèse. Plus loin, sont les villes de Sestos et d'Abydos, presque en face l'une de l'autre. Près de la première, est la tour de Héro [4]. C'est là, me dit-on, qu'une jeune prêtresse de Vénus se précipita dans les flots. Ils venaient d'engloutir Léandre son amant, qui, pour se rendre auprès d'elle, était obligé de traverser le canal à la nage [5].

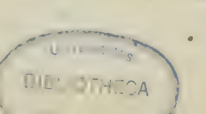
Ici, disait-on encore, le détroit n'a plus que sept stades de largeur [6]. Xerxès, à la tête de la plus formidable des armées, y traversa la mer sur un double pont qu'il avait fait construire. Il y repassa peu de temps après dans un bateau de pêcheur. De ce côté-ci, est le tombeau d'Hécube; de l'autre, celui d'Ajax. Voici le port d'où la flotte d'Agamemnon se rendit en Asie; et voilà les côtes du royaume de Priam.

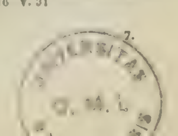
Nous étions alors à l'extrémité du détroit : j'étais tout plein d'Homère et de ses passions : je demandai avec instance que l'on me mît à terre. Je m'élançai

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 12.
[2] Herodot. lib. 5, cap. 42.
[3] Bougainv. Dissert. sur les métr. et les col. p. 18. Spanh. de præst. num. p. 580. Ste. Croix, de l'état des Colonies des anciens peuples, p. 65.
[4] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 754.
[5] Spanh. de præst. num. p. 675.
[6] Thucyd. lib. 1, cap. 56.
[7] Spanh. de præst. num. p. 580. Bougainv. Dissert. sur les métr. et les col. p. 36.

[1] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 754.
* Voyez la carte de l'Hellespont.
[2] Herodot. lib. 4, cap. 85.
(1) 15 lieues 300 toises.
[3] Strab. lib. 13, p. 589.
[4] Id. ibid. p. 591.
[5] Mela, lib. 1, cap. 19; lib. 2, cap. 2. Virg. georg. lib. 3, v. 258. Ovid. amor. lib. 2, eleg. 16, v. 31.
[6] Herodot. lib. 4, cap. 85.





sur le rivage. Je vis Vulcain verser des torrents de flammes sur les vagues écumantes du Scamandre soulevé contre Achille. Je m'approchai des portes de la ville, et mon cœur fut déchiré des tendres adieux d'Andromaque et d'Hector. Je vis sur le mont Ida Pâris adjuger le prix de la beauté à la mère des amours. J'y vis arriver Junon : la terre souriait en sa présence; les fleurs naissaient sous ses pas : elle avait la ceinture de Vénus. Jamais elle ne mérita mieux d'être appelée la reine des dieux.

Mais une si douce illusion ne tarda pas à se dissiper, et je ne pus reconnaître les lieux immortalisés par les poëmes d'Homère. Il ne reste aucun vestige de la ville de Troie; ses ruines mêmes ont disparu [1]. Des atterrissements et des tremblements de terre ont changé toute la face de cette contrée [2].

Je remontai sur le vaisseau, et je tressaillis de joie en apprenant que notre voyage allait finir, que nous étions sur la mer Égée, et que le lendemain nous serions à Mytilène, une des principales villes de Lesbos.

Nous laissâmes à droite les îles d'Imbros, de Samothrace, de Thasos; la dernière célèbre par ses mines d'or [3], la seconde par la sainteté de ses mystères. Sur le soir nous aperçûmes du côté de Lemnos, que nous venions de reconnaître à l'ouest, des flammes qui s'élevaient par intervalles dans les airs. On me dit qu'elles s'échappaient du sommet d'une montagne [4], que l'île était pleine de feux souterrains, qu'on y trouvait des sources d'eaux chaudes [5], et que les anciens Grecs n'avaient pas rapporté ces effets à des causes naturelles : Vulcain, disaient-ils, a établi un de ses ateliers à Lemnos; les Cyclopes y forgent les foudres de Jupiter. Au bruit sourd qui accompagne quelquefois l'éruption des flammes, le peuple croit entendre les coups de marteau.

Vers le milieu de la nuit, nous côtoyâmes l'île de Ténédos. Au point du jour nous entrâmes dans le canal qui sépare Lesbos du continent voisin [6]. Bientôt après nous nous trouvâmes en face de Mytilène, et nous vîmes dans la campagne une procession qui s'avançait lentement vers un temple que nous distinguions dans le lointain. C'était celui d'Apollon dont on célébrait la fête [7]. Des voix éclatantes faisaient retentir les airs de leurs chants. Le jour était serein; un doux zéphir se jouait dans nos voiles. Ravi de ce spectacle, je ne m'aperçus pas que nous étions dans le port. Cléomède trouva sur le rivage ses parents et ses amis, qui le reçurent avec des transports de joie. Avec eux s'était assemblé un peuple de matelots et d'ouvriers dont j'attirai les regards. On demandait avec une curiosité turbulente qui j'étais, d'où je venais, où j'allais. Nous logeâmes chez Cléomède, qui s'était chargé du soin de nous faire passer dans le continent de la Grèce.

[1] Lucan. pharsal. lib. 9, v. 969.
[2] Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58. Wood an ess. on the orig. etc. p. 308.
[3] Herodot. lib. 6, cap. 46.
[4] Boch. geogr. sacr. lib. 1, cap. 12, p. 399.
[5] Eust. in iliad. lib. 1, p. 157.
[6] Voyage de Tournef. t. 1, p. 392.
[7] Thucyd. lib. 3, cap. 3.

## CHAPITRE III.

Description de Lesbos. — Pittacus, Alcée, Sapho.

Quelque impatience qu'eût Timagène de revoir sa patrie, nous attendîmes pendant plus d'un mois le départ d'un vaisseau qui devait nous transporter à Chalcis, capitale de l'Eubée. Je profitai de ce temps pour m'instruire de tout ce qui concerne le pays que j'habitais.

On donne à Lesbos onze cents stades [1] de tour (1). L'intérieur de l'île, surtout dans les parties de l'est et de l'ouest, est coupé par des chaînes de montagnes et de collines; les unes couvertes de vignes; les autres, de hêtres, de cyprès et de pins [2]; d'autres, qui fournissent un marbre commun et peu estimé [3]. Les plaines qu'elles laissent dans leurs intervalles, produisent du blé en abondance [4]. On trouve en plusieurs endroits des sources d'eaux chaudes [5], des agates, et différentes pierres précieuses [6], presque partout des myrtes, des oliviers, des figuiers; mais la principale richesse des habitants consiste dans leurs vins, qu'en différents pays on préfère à tous ceux de la Grèce [7].

Le long des côtes, la nature a creusé des baies, autour desquelles se sont élevées des villes que l'art a fortifiées, et que le commerce a rendues florissantes. Telles sont Mytilène, Pyrrha, Méthymne, Arisba, Éressus, Antissa [8]. Leur histoire n'offre qu'une suite de révolutions. Après avoir pendant longtemps joui de la liberté, ou gémi dans la servitude, elles secouèrent le joug des Perses, du temps de Xerxès; et pendant la guerre du Péloponèse, elles se détachèrent plus d'une fois de l'alliance des Athéniens [9]; mais elles furent toujours forcées d'y rentrer, et elles y sont encore aujourd'hui. Une de ces défections eut des suites aussi funestes que la cause en avait été légère.

Un des principaux citoyens de Mytilène n'ayant pu obtenir pour ses fils deux riches héritières, sema la division parmi les habitants de cette ville, les

[1] Strab. lib. 13, p. 617.
(1) 41 lieues 1450 toises.
[2] Bened. Bordone Isolario, lib. 2, p. 58. Porcacchi Isole più famos. lib. 2, p. 128. Rich. Pococ. descript. of the East. t. 2, part. 2, p. 16.
[3] Plin. lib. 36, cap. 6, t. 2, p. 731.
[4] Pococ. descript. of the East. t. 2, part. 2, p. 20.
[5] Id. ibid.
[6] Plin. lib. 37, cap. 10, t. 2, p. 787 et 792.
[7] Clearch. ap. Athen. lib. 1, cap. 22, p. 28. Archest. ap. eumd. lib. 1, cap. 23, p. 29. Id. lib. 3, p. 92. Plin. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 717. Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 31.
[8] Herodot. lib. 1, cap. 151. Strab. lib. 13, p. 618.
[9] Thucyd. lib. 3, cap. 2.

accusa de vouloir se joindre aux Lacédémoniens, et fit si bien par ses intrigues, qu'Athènes envoya une flotte à Lesbos pour prévenir ou punir cet outrage [1]. Les villes voisines, à l'exception de Méthymne, s'armèrent vainement en faveur de leur alliée. Les Athéniens les soumirent en peu de temps, prirent Mytilène, rasèrent ses murailles, s'emparèrent de ses vaisseaux, et mirent à mort les principaux habitants, au nombre de mille [2]. On ne respecta que le territoire de Méthymne; le reste de l'île fut divisé en trois mille portions : on en consacra trois cents au culte des dieux; les autres furent tirées au sort, et distribuées à des Athéniens qui, ne pouvant les cultiver eux-mêmes, les affermèrent aux anciens propriétaires, à deux mines par portion : ce qui produisit tous les ans, pour les nouveaux possesseurs, une somme de quatre-vingt-dix talents (1).

Depuis cette époque fatale, Mytilène, après avoir réparé ses pertes, et relevé ses murailles [3], est parvenue au même degré de splendeur dont elle avait joui pendant plusieurs siècles [4]. La grandeur de son enceinte, la beauté de ses édifices, le nombre et l'opulence de ses habitants [5], la font regarder comme la capitale de Lesbos. L'ancienne ville, construite dans une petite île, est séparée de la nouvelle par un bras de mer [6]. Cette dernière se prolonge le long du rivage, dans une plaine bornée par des collines couvertes de vignes et d'oliviers [7], au delà desquelles s'étend un territoire très-fertile et très-peuplé. Mais, quelque heureuse que paraisse la position de Mytilène, il y règne des vents qui en rendent le séjour quelquefois insupportable. Ceux du midi et du nord-ouest y produisent différentes maladies; et le vent du nord qui les guérit est si froid, qu'on a de la peine, quand il souffle, à se tenir dans les places et dans les rues [8]. Son commerce attire beaucoup de vaisseaux étrangers dans ses ports, situés l'un au nord, l'autre au midi de la ville. Le premier, plus grand et plus profond que le second, est garanti de la fureur des vents et des flots par un môle ou une jetée de gros rochers [9].

Lesbos est le séjour des plaisirs, ou plutôt de la licence la plus effrénée [10]. Les habitants ont sur la morale des principes qui se courbent à volonté, et se prêtent aux circonstances avec la même facilité que certaines règles de plomb dont se servent leurs architectes [1] (1). Rien peut-être ne m'a autant surpris dans le cours de mes voyages qu'une pareille dissolution, et les changements passagers qu'elle opéra dans mon âme. J'avais reçu sans examen les impressions de l'enfance; et ma raison, formée sur la foi et sur l'exemple de celle des autres, se trouva tout à coup étrangère chez un peuple plus éclairé. Il régnait dans ce nouveau monde une liberté d'idées et de sentiments qui m'affligea d'abord; mais insensiblement les hommes m'apprirent à rougir de ma sobriété, et les femmes de ma retenue. Mes progrès furent moins rapides dans la politesse des manières et du langage; j'étais comme un arbre qu'on transporterait d'une forêt dans un jardin, et dont les branches ne pourraient qu'à la longue se plier au gré du jardinier.

Pendant le cours de cette éducation, je m'occupais des personnages célèbres que Lesbos a produits. Je placerai à la tête des noms les plus distingués, celui de Pittâcus, que la Grèce a mis au nombre de ses sages [2].

Plus de deux siècles écoulés depuis sa mort, n'ont fait qu'ajouter un nouvel éclat à sa gloire. Par sa valeur et par sa prudence, il délivra Mytilène, sa patrie, des tyrans qui l'opprimaient, de la guerre qu'elle soutenait contre les Athéniens, et des divisions intestines dont elle était déchirée [3]. Quand le pouvoir qu'elle exerçait sur elle-même et sur toute l'île fut déposé entre ses mains, il ne l'accepta que pour rétablir la paix dans son sein, et lui donner les lois dont elle avait besoin [4]. Il en est une qui a mérité l'attention des philosophes [5], c'est celle qui inflige une double peine aux fautes commises dans l'ivresse. Elle ne paraissait pas proportionnée au délit; mais il était nécessaire d'ôter le prétexte de l'ignorance aux excès où l'amour du vin précipitait les Lesbiens. L'ouvrage de sa législation étant achevé, il résolut de consacrer le reste de ses jours à l'étude de la sagesse [6], et abdiqua sans faste le pouvoir souverain. On lui en demanda la raison. Il répondit : « J'ai été effrayé de voir Périandre de « Corinthe devenir le tyran de ses sujets, après en « avoir été le père [7]. Il est trop difficile d'être tou- « jours vertueux [8]. »

La musique et la poésie ont fait de si grands progrès à Lesbos, que bien qu'on y parle une langue

[1] Arist. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390.
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 50. Diod. Sic. lib. 12, t. 2, p. 108.
(1) 486,000 livres.
[3] Diod. Sic. lib. 17, t. 2, p 509.
[4] Plin. lib. 5, t. 1, p. 288.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 445. Strab. lib. 13, p. 616 et 617. Cicer. de leg. agr. orat. 2, cap. 16, t. 5, p. 119.
[6] Diod. Sic. lib. 13, t. 2, p. 201.
[7] Long. pastor. lib. 1, in init. Pococ. t. 2, part. 2, p. 15.
[8] Vitruv. lib. 1, cap. 6.
[9] Diod. Sic. lib. 13, t. 2, p. 200. Strab. lib. 13, p. 617. Pococ. t. 2, part. 2, p. 15.
[10] Athen. lib. 10, p. 438 Lucian dial 5, t. 3, p. 289.

[1] Arist. de mor. lib. 5, cap. 14, t. 2, p. 72.
(1) Ces règles servaient à mesurer toutes les espèces de surfaces planes et courbes.
[2] Plat. in Protag. t. 1, p. 343, et alii.
[3] Diod. excerpt. p. 234, in excerpt. Vales. Strab. lib. 13, p. 600. Plut. de malign. Herod. t. 2, p. 858. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 25.
[4] Arist. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357. Laert. lib. 1, § 75.
[5] Arist. ibid. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337. Id. de mor. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 34. Id. rhetor. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 582. Diog. Laert. ibid. § 76, t. 1.
[6] Plat. Hipp. maj. t. 2, p. 281. Diog. Laert. ibid. § 75
[7] Zenob. cent. 6, prov. 38.
[8] Plat. in Protag. t. 1, p. 339

moins pure qu'à Athènes [1], les Grecs disent encore tous les jours qu'aux funérailles des Lesbiens, les Muses en deuil font retentir les airs de leurs gémissements [2]. Cette île possède une école de musique qui remonterait aux siècles les plus reculés, s'il en fallait croire une tradition dont je fus instruit à Méthymne. J'ai quelque honte de la rapporter. Cependant, pour connaître parfaitement les Grecs, il est bon d'envisager quelquefois les fictions dont leurs annales sont embellies ou défigurées. On retrouve en effet dans l'histoire de ce peuple le caractère de ses passions, et dans ses fables celui de son esprit.

Orphée, dont les chants opéraient tant de prodiges, ayant été mis en pièces par les bacchantes, sa tête et sa lyre furent jetées dans l'Hèbre, fleuve de Thrace, et transportées par les flots de la mer, jusqu'aux rivages de Méthymne [3]. Pendant le trajet, la voix d'Orphée faisait entendre des sons touchants, et soutenus par ceux de la lyre, dont le vent agitait doucement les cordes [4]. Les habitants de Méthymne ensevelirent cette tête dans un endroit qu'on me montra, et suspendirent la lyre au temple d'Apollon. Le Dieu, pour les récompenser, leur inspira le goût de la musique, et fit éclore parmi eux une foule de talents [5]. Pendant que le prêtre d'Apollon nous faisait ce récit, un citoyen de Méthymne observa que les Muses avaient enterré le corps d'Orphée dans un canton de la Thrace [6], et qu'aux environs de son tombeau, les rossignols avaient une voix plus mélodieuse que partout ailleurs [7].

Lesbos a produit une succession d'hommes à talents, qui se sont transmis l'honneur de surpasser les autres musiciens de la Grèce dans l'art de jouer de la cythare [8]. Les noms d'Arion de Méthymne et de Terpandre d'Antissa, décorent cette liste nombreuse.

Le premier, qui vivait il y a environ trois cents ans [9], a laissé un recueil de poésies [10] qu'il chantait au son de sa lyre, comme faisaient alors tous les poëtes. Après avoir inventé, ou du moins perfectionné les dithyrambes [11], espèce de poésie dont je parlerai dans la suite, il les accompagna de danses en rond [12], usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Périandre, tyran de Corinthe, l'arrêta longtemps dans cette ville. Il en partit pour se rendre en Sicile, où il remporta le prix dans un combat de musique [13].

[1] Plat. in Protag. t. I, p. 341.
[2] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 7, p. 338.
[3] Ovid. metam. lib. II, v. 55. Phylarg. in georg. Virg. lib. 4, v. 523. Eustat. in Dionys. v. 536.
[4] Lucian. adv. indoct. t. 3, p. 109.
[5] Hygin. astron. poet. lib. 2, cap. 7.
[6] Id. ibid.
[7] Pausan. lib. 9, p. 769.
[8] Plut. de mus. t. 2, p. 1133.
[9] Solin. cap. 7.
[10] Suid. in Ἀρίων.
[11] Herodot. lib. 1, cap. 2[illegible] Schol. Pind. in olymp. 13, v. 2[illegible]
[12] [illegible]
[13] Solin. cap. 7.

S'étant ensuite embarqué à Tarente sur un vaisseau Corinthien, les matelots résolurent de le jeter à la mer, pour profiter de ses dépouilles. Il s'y précipita lui-même après avoir vainement tenté de les fléchir par la beauté de sa voix [1]. Un dauphin plus sensible le transporta, dit-on, au promontoire de Ténare : espèce de prodige dont on a voulu me prouver la possibilité par des raisons et par des exemples. Le fait attesté par Arion, dans un de ses hymnes [2], conservé dans la tradition des Lesbiens, me fut confirmé à Corinthe, où l'on dit que Périandre avait fait mettre à mort les matelots [3]. J'ai vu moi-même à Ténare [4], sur l'Hélicon [5], et en d'autres endroits, la statue de ce poëte toujours représenté sur un dauphin. Ajoutons que non-seulement les dauphins paraissent être sensibles à la musique [6], capables de reconnaissance, amis de l'homme [7], mais qu'ils ont encore renouvelé plus d'une fois la scène touchante dont je viens de parler [8]. Ils garantirent du naufrage Taras, fondateur de Tarente; et Aristote [9] me fit remarquer un jour que les habitants de cette ville avaient consigné ce fait sur leur monnaie (1).

Terpandre [10] vivait à peu près dans le même temps qu'Arion. Il remporta plus d'une fois le prix dans les jeux publics de la Grèce [11]; mais ses véritables victoires furent ses découvertes. Il ajouta trois cordes à la lyre, qui auparavant n'en avait que quatre [12]; composa pour divers instruments des airs qui servirent de modèles [13], introduisit de nouveaux rhythmes dans la poésie [14], et mit une action, et par conséquent un intérêt, dans les hymnes qui concouraient aux combats de musique [15]. On lui doit savoir gré d'avoir fixé par des notes le chant qui convenait aux poésies d'Homère [16]. Les Lacédémoniens l'appellent par excellence le Chantre de Lesbos [17], et les autres Grecs conservent pour lui l'estime profonde dont ils honorent les talents qui contribuent à leurs plaisirs.

Environ cinquante ans après Terpandre, floris-

[1] Herodot. lib. I, cap. 24. Oppian. Halieut. lib. 5, v. 450. Plin. lib. 9, cap. 8, t. I, p. 502. Solin. cap. 12.
[2] Ælian. hist. anim. lib. 12, cap. 45.
[3] Herodot. lib. I, cap. 24.
[4] Id. ibid. Dion. Chrysost. orat. 37, p. 455. Gell. lib. 16, cap. 19.
[5] Pausan. lib. 9, cap. 30. p. 767.
[6] Arion. ap. Ælian. ibid. Plin. lib. 9, cap. 8, t. I, p. 502.
[7] Arist. hist. anim. lib. 9, cap. 48, t. I, p. 954. Ælian. ibid. lib. 6, cap. 15.
[8] Plin. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 13, p. 831.
[9] Arist. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, § 80.
(1) Les médailles de Tarente représentent en effet un homme sur un dauphin, tenant une lyre dans ses mains.
[10] Fabric. bibl. Græc. t. I, p. 234. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 213.
[11] Plut. de mus. t. 2, p. 1132. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 635.
[12] Terp. ap. Eucl. introd. harm. p. 19; in autor. antiq. mus. t. I. Strab. lib. 13, p. 618.
[13] Plut. de mus. t. 2, 1132. Marm. Oxon. epoch. 35.
[14] Plut. ibid. p. 1135.
[15] Poll. lib. 4, cap. 9, § 66.
[16] Plut. de mus. t. 2, p. 1132.
[17] Id. de ser. num. vind. t. 2, p. [illegible]

saient à Mytilène Alcée et Sapho, tous deux placés au premier rang des poëtes lyriques. Alcée [1] était né avec un esprit inquiet et turbulent. Il parut d'abord se destiner à la profession des armes qu'il préférait à toutes les autres. Sa maison était remplie d'épées, de casques, de boucliers, de cuirasses [2]; mais à la première occasion, il prit honteusement la fuite; et les Athéniens, après leur victoire, le couvrirent d'opprobre, en suspendant ses armes au temple de Minerve à Sigée [3]. Il professait hautement l'amour de la liberté, et fut soupçonné de nourrir en secret le désir de la détruire [4]. Il se joignit, avec ses frères, à Pittacus, pour chasser Mélanchrus, tyran de Mytilène [5], et aux mécontents, pour s'élever contre l'administration de Pittacus. L'excès et la grossièreté des injures qu'il vomit contre ce prince [6], n'attestèrent que sa jalousie. Il fut banni de Mytilène; il revint quelque temps après à la tête des exilés [7], et tomba entre les mains de son rival, qui se vengea d'une manière éclatante, en lui pardonnant [8].

La poésie, l'amour et le vin le consolèrent de ses disgrâces. Il avait dans ses premiers écrits exhalé sa haine contre la tyrannie. Il chanta depuis les dieux [9], et surtout ceux qui président aux plaisirs [10]; il chanta ses amours, ses travaux guerriers, ses voyages et les malheurs de l'exil [11]. Son génie avait besoin d'être excité par l'intempérance [12]; et c'était dans une sorte d'ivresse qu'il composait ces ouvrages qui ont fait l'admiration de la postérité [13]. Son style toujours assorti aux matières qu'il traite, n'a d'autres défauts que ceux de la langue qu'on parle à Lesbos. Il réunit la douceur à la force, la richesse à la précision et à la clarté; il s'élève presque à la hauteur d'Homère, lorsqu'il s'agit de décrire des combats, et d'épouvanter un tyran [14].

Alcée avait conçu de l'amour pour Sapho. Il lui écrivit un jour : « Je voudrais m'expliquer, mais la honte me retient. — Votre front n'aurait pas à rougir, lui répondit-elle, si votre cœur n'était pas coupable [15]. »

Sapho disait : « J'ai reçu en partage l'amour des plaisirs et de la vertu [16]. Sans elle, rien de si dangereux que la richesse; et le bonheur consiste dans la réunion de l'une et de l'autre [1]. » Elle disait encore : « Cette personne est distinguée par sa figure; celle-ci par ses vertus. L'une paraît belle au premier coup d'œil; l'autre ne le paraît pas moins au second [2]. »

Je rapportais un jour ces expressions, et beaucoup d'autres semblables, à un citoyen de Mytilène; et j'ajoutais : « L'image de Sapho est empreinte sur vos monnaies [3] : vous êtes remplis de vénération pour sa mémoire [4]. Comment concilier les sentiments qu'elle a déposés dans ses écrits, et les honneurs que vous lui décernez en public, avec les mœurs infâmes qu'on lui attribue sourdement? » Il me répondit : « Nous ne connaissons pas assez les détails de sa vie pour en juger (1). A parler exactement, on ne pourrait rien conclure en sa faveur, de la justice qu'elle rend à la vertu, et de celle que nous rendons à ses talents. Quand je lis quelques-uns de ses ouvrages, je n'ose pas l'absoudre; mais elle eut du mérite et des ennemis, je n'ose pas la condamner.

« Après la mort de son époux, elle consacra son loisir aux lettres, dont elle entreprit d'inspirer le goût aux femmes de Lesbos [5]. Plusieurs d'entre elles se mirent sous sa conduite; des étrangères grossirent le nombre de ses disciples. Elle les aima avec excès, parce qu'elle ne pouvait rien aimer autrement; elle leur exprimait sa tendresse avec la violence de la passion. Vous n'en serez pas surpris, quand vous connaîtrez l'extrême sensibilité des Grecs; quand vous saurez que parmi eux les liaisons les plus innocentes empruntent souvent le langage de l'amour. Lisez les dialogues de Platon. Voyez en quels termes Socrate y parle de la beauté de ses élèves [6]. Cependant Platon sait mieux que personne combien les intentions de son maître étaient pures. Celles de Sapho ne l'étaient pas moins peut-être. Mais une certaine facilité de mœurs, et la chaleur de ses expressions, n'étaient que trop propres à servir la haine de quelques femmes puissantes, qui étaient humiliées de sa supériorité, et de quelques-unes de ses disciples qui n'étaient pas l'objet de ses préférences. Cette haine éclata. Elle y répondit par des vérités et des ironies [7] qui achevèrent de les irriter. Elle se plaignit ensuite de leurs persécutions [8], et ce fut un nouveau crime. Contrainte de prendre la fuite *, elle alla chercher un asile en Sicile [9], où

[1] Fabric. bibl. Græc. t. I, p. 563.
[2] Alcm. ap. Athen. lib. 14, p. 627.
[3] Herodot. lib. 5, cap. 95.
[4] Strab. lib. 13, p. 617.
[5] Diog. Laert. lib. I, § 74.
[6] Id. ibid. § 81. Menag. not. in Diog. Laert.
[7] Arist. de rep. lib. 3, cap. 14.
[8] Diog. Laert. ibid. § 76.
[9] Fabric. bibl. Græc. t. I, p. 563.
[10] Horat. lib. I, od. 32.
[11] Alcæi carm. Horat. lib. 2, od. 13.
[12] Athen. lib. 10, cap. 7, p. 429.
[13] Dion. Halic. de struct. orat. t. 5, p. 187.
[14] Id. de cens. vet. script. t. 5, p. 421. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631.
[15] Arist. rhetor. lib. I, cap. 9, t. 2, p. 631.
[16] Sapph. ap. Athen. lib. 15, p. 687

[1] Saph. apud schol. Pindar. olympiad. 2, v. 96; et pyth. 5, v. 1.
[2] Ead. in fragm. Christ. Wolf. p. 72.
[3] Poll. onom. lib. 9, cap. 6, § 84.
[4] Arist. rhetor. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 576.
(1) Il faut observer que tout ce qu'on raconte des mœurs dissolues de Sapho, ne se trouve que dans des écrivains fort posterieurs au temps où elle vivait.
[5] Suid. in Σαπφω.
[6] Plat. in Phædr. Max. Tyr. dissert. 24, § 9, p. 297
[7] Athen. lib. I, p. 21. Sapph. ap. Plut. conjug. præcep. t. 2, p. 146; apud Stob. de imprud. serm. 4, p. 52.
[8] Horat. lib. 2, od. 13.
* Voyez la note X, à la fin du volume
[9] Marm. Oxon. epoch. 37.

l'on projette [1], à ce que j'entends dire, de lui élever une statue (1). Si les bruits dont vous me parliez ne sont pas fondés, comme je le pense, son exemple a prouvé que de grandes indiscrétions suffisent pour flétrir la réputation d'une personne exposée aux regards du public et de la postérité.

« Sapho était extrêmement sensible. — Elle était donc extrêmement malheureuse, lui dis-je. — Elle le fut sans doute, reprit-il. Elle aima Phaon dont elle fut abandonnée [2] : elle fit de vains efforts pour le ramener; et désespérant d'être désormais heureuse avec lui et sans lui, elle tenta le saut de Leucade, et périt dans les flots [3]. La mort n'a pas encore effacé la tache imprimée sur sa conduite : et peut-être, ajouta-t-il en finissant, ne sera-t-elle jamais effacée : car l'envie qui s'attache aux noms illustres, meurt, à la vérité; mais elle laisse après elle la calomnie, qui ne meurt jamais. »

« Sapho a fait des hymnes, des odes, des élégies et quantité d'autres pièces, la plupart sur des rhythmes qu'elle avait introduits elle-même [4], toutes brillantes d'heureuses expressions dont elle enrichit la langue [5].

« Plusieurs femmes de la Grèce ont cultivé la poésie avec succès; aucune n'a pu jusqu'à présent égaler Sapho [6]; et parmi les autres poëtes, il en est très-peu qui méritent de lui être préférés. Quelle attention dans le choix des sujets et des mots! Elle a peint tout ce que la nature offre de plus riant [7]. Elle l'a peint avec les couleurs les mieux assorties; et ces couleurs, elle sait au besoin tellement les nuancer, qu'il en résulte toujours un heureux mélange d'ombres et de lumières [8]. Son goût brille jusque dans le mécanisme de son style. Là, par un artifice qui ne sent jamais le travail, point de heurtements pénibles, point de chocs violents entre les éléments du langage; et l'oreille la plus délicate trouverait à peine dans une pièce entière quelques sons qu'elle voulût supprimer [9]. Cette harmonie ravissante fait que, dans la plupart de ses ouvrages, ses vers coulent avec plus de grâce et de mollesse que ceux d'Anacréon et de Simonide.

Mais avec quelle force de génie nous entraîne-t-elle, lorsqu'elle décrit les charmes, les transports et l'ivresse de l'amour! Quels tableaux! quelle chaleur! Dominée, comme la Pythie, par le dieu qui l'agite, elle jette sur le papier des expressions enflammées [1]. Ses sentiments y tombent comme une grêle de traits, comme une pluie de feu qui va tout consumer. Tous les symptômes de cette passion s'animent et se personnifient pour exciter les plus fortes émotions dans nos âmes [2].

C'était à Mytilène que, d'après le jugement de plusieurs personnes éclairées, je traçais cette faible esquisse des talents de Sapho; c'était dans le silence de la réflexion, dans une de ces brillantes nuits si communes dans la Grèce, lorsque j'entendis, sous mes fenêtres, une voix touchante qui s'accompagnait de la lyre, et chantait une ode où cette illustre Lesbienne s'abandonne sans réserve à l'impression que faisait la beauté sur son cœur trop sensible. Je la voyais faible, tremblante, frappée comme d'un coup de tonnerre, qui la privait de l'usage de son esprit et de ses sens, rougir, pâlir, respirer à peine, et céder tour à tour aux mouvements divers et tumultueux de sa passion, ou plutôt de toutes les passions qui s'entre-choquaient dans son âme.

Telle est l'éloquence du sentiment. Jamais elle ne produit des tableaux si sublimes et d'un si grand effet, que lorsqu'elle choisit et lie ensemble les principales circonstances d'une situation intéressante [3]; et voilà ce qu'elle opère dans ce petit poëme, dont je me contente de rapporter les premières strophes.

Heureux celui qui près de toi soupire,
Qui sur lui seul attire ces beaux yeux,
Ce doux accent et ce tendre sourire!
Il est égal aux dieux.

De veine en veine une subtile flamme
Court dans mon sein, sitôt que je te vois;
Et dans le trouble où s'égare mon âme,
Je demeure sans voix.

Je n'entends plus, un voile est sur ma vue :
Je rêve, et tombe en de douces langueurs;
Et sans haleine, interdite, éperdue,
Je tremble, je me meurs *.

## CHAPITRE IV.

Départ de Mytilène. — Description de l'Eubée. — Arrivée à Thèbes.

Le lendemain, on nous pressa de nous embarquer. On venait d'attacher la chaloupe au vaisseau [4], et les deux gouvernails aux deux côtés de la poupe [5]. On avait élevé le mât, hissé la vergue, disposé la voile : tout était prêt. Vingt rameurs, dix de chaque côté [6],

[1] Cicer. in Verr. lib. 4, cap. 57, t. 4, p. 402.

(1) Cette statue fut élevée quelques années après. Elle fut faite par Silanion, un des plus célèbres sculpteurs de son temps. Cicer. ibid. Tatian. ad Græc. cap. 52, p. 113.

[2] Athen. lib. 13, p. 596. Plin. lib. 22, cap. 8, t. 2, p. 269. Ovid. heroid. ep. 15, t. 1, p. 195.

[3] Men. ap. Strab. lib. 10, p. 452.

[4] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 590. Johan. Christoph. Wolf. vit. Sapph. p. 16 et 18.

[5] Demetr. Phal. de elocut. § 167.

[6] Strab. lib. 13, p. 617.

[7] Demetr. Phal. de elocut. § 132.

[8] Dion. Halic. de compos. verb. sect. 23, p. 171.

[9] Id. ibid. p. 180. Demetr. Phal. § 132. Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397.

[1] Plut. amat. t. 2, p. 763. Horat. lib. 4, od. 9, v. 11.

[2] Longin. de subl. § 10.

[3] Id. ibid.

* Voyez la note XI, à la fin du volume.

[4] Demosth. in Zenoth. p. 929. Achill. Tat. de Clitoph. et Leucipp. amor. lib. 3, cap. 3, p. 240.

[5] Scheff. de milit. nav. lib. 2, cap. 5, p. 146.

[6] Demosth. in Lacrit. p. 949.

tenaient déjà leurs bras appliqués sur les rames. Nous quittâmes Mytilène avec regret. En sortant du port, l'équipage chantait des hymnes en l'honneur des dieux, et leur adressait à grands cris des vœux pour en obtenir un vent favorable [1].

Quand nous eûmes doublé le cap Malée, situé à l'extrémité méridionale de l'île, on déploya la voile. Les rameurs firent de nouveaux efforts; nous volions sur la surface des eaux : notre navire, presque tout construit en bois de sapin [2], était de l'espèce de ceux qui font soixante-dix mille orgyes (1) dans un jour d'été, et soixante mille (2) dans une nuit [3]. On en a vu qui, dans l'espace de vingt-quatre jours, ont passé rapidement des régions les plus froides aux climats les plus chauds, en se rendant du Palus-Méotide en Éthiopie [4].

Notre trajet fut heureux et sans événements. Nos tentes étaient dressées auprès de celle du capitaine [5], qui s'appelait Phanès. Tantôt j'avais la complaisance d'écouter le récit de ses voyages; tantôt je reprenais Homère, et j'y trouvais de nouvelles beautés. Car c'est dans les lieux où il a écrit, qu'on peut juger de l'exactitude de ses descriptions et de la vérité de ses couleurs [6]. Je me faisais un plaisir de rapprocher ses tableaux de ceux de la nature, sans que l'original fît tort à la copie.

Cependant nous commencions à découvrir le sommet d'une montagne qui se nomme Ocha, et qui domine sur toutes celles de l'Eubée [7]. Plus nous avancions, plus l'île me paraissait se prolonger du midi au nord. « Elle s'étend, me dit Phanès, le long de l'Attique, de la Béotie, du pays des Locriens et d'une partie de la Thessalie [8]; mais sa largeur n'est pas proportionnée à sa longueur. Le pays est fertile, et produit beaucoup de blé, de vin, d'huile et de fruits [9]. Il produit aussi du cuivre et du fer [10]. Nos ouvriers sont très-habiles à mettre ces métaux en œuvre [11], et nous nous glorifions d'avoir découvert l'usage du premier [12]. Nous avons en plusieurs endroits des eaux chaudes, propres à diverses maladies [13]. Ces avantages sont balancés par des tremblements de terre qui ont quelquefois englouti des villes entières, et fait refluer la mer sur des côtes auparavant couvertes d'habitants [14].

« Des ports excellents, des villes opulentes, des places fortes [1], de riches moissons, qui servent souvent à l'approvisionnement d'Athènes : tout cela, joint à la position de l'île, donne lieu de présumer que si elle tombait entre les mains d'un souverain, elle tiendrait aisément dans ses entraves les nations voisines [2]. Nos divisions, en les garantissant de ce danger, leur ont souvent inspiré le désir et procuré les moyens de nous soumettre [3]; mais leur jalousie nous a rendu la liberté [4]. Moins sujets qu'alliés des Athéniens, nous pouvons, à la faveur d'un tribut que nous leur payons [5], jouir en paix de nos lois et des avantages de la démocratie. Nous pouvons convoquer des assemblées générales à Chalcis; et c'est là que se discutent les intérêts et les prétentions de nos villes [6]. »

Nous avions sur le vaisseau quelques habitants de l'Eubée, que des vues de commerce avaient conduits à Mytilène, et ramenaient dans leur patrie. L'un était d'Orée, l'autre de Caryste, le troisième d'Érétrie. « Si le vent, me disait le premier, nous permet d'entrer du côté du nord, dans le canal qui est entre l'île et le continent, nous pourrons nous arrêter à la première ville que nous trouverons à gauche [7]. C'est celle d'Orée, presque toute peuplée d'Athéniens. Vous verrez une place très-forte par sa position et par les ouvrages qui la défendent [8]. Vous verrez un territoire dont les vignobles étaient déjà renommés du temps d'Homère [9]. — Si vous pénétrez dans le canal par le côté opposé, me disait le second, je vous inviterai à descendre au port de Caryste, que nous trouverons à droite. Votre vue s'étendra sur des campagnes couvertes de pâturages et de troupeaux [10]. Je vous mènerai aux carrières du mont Ocha. Le marbre qu'on en tire est d'un vert grisâtre et entremêlé de teintes de différentes couleurs. Il est très-propre à faire des colonnes [11]. Vous verrez aussi une espèce de pierre que l'on file, et dont on fait une toile qui, loin d'être consumée par le feu, s'y dépouille de ses taches [12]. »

« Venez à Érétrie, disait le troisième. Je vous montrerai des tableaux et des statues sans nombre [13]: vous verrez un monument plus respectable, les fondements de nos anciennes murailles détruites par les

[1] Achill. Tat. lib. 2, cap. 32, p. 200.
[2] Theoph. hist. plant. lib. 5, cap. 8, p. 533.
(1) Environ 26 lieues trois quarts.
(2) Environ 22 lieueset demie.
[3] Herodot. lib. 4, cap. 86.
[4] Diod. Sic. lib. 3, p. 167.
[5] Scheff. de milit. nav. lib. 2, cap. 5, p. 137.
[6] Wood, an essay on the orig. gen. of. Hom.
[7] Strab. lib. 10, p. 445. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 280.
[8] Strab. ibid. p. 444.
[9] Herodot. lib. 5, cap. 31.
[10] Strab. lib. 10, p. 447.
[11] Steph. in Αἰδηψ.
[12] Id. in Χαλκ. Eust. in iliad. lib. 2, p. 180.
[13] Steph. in Αἰδηψ. Strab. lib. 10, p. 447. Arist. meteor. lib. 2, cap. 8, t. I, p. 567. Plin. lib. 4, cap. 12, t. I, p. 211.
[14] Arist. meteor. lib. 2, cap. 8, t. I, p. 567. Thucyd. lib. 3, cap. 89. Strab. lib. 10, p. 447.

[1] Plut. in Phoc. t. I, p. 747.
[2] Demosth. de cor. p. 483. Ulpian. in orat. ad Aristocr. p. 769. Polyb. lib. 17, p. 751.
[3] Demosth. de cor p. 483. Thucyd. lib. I, cap. 114. Diod. Sic. lib. 16, cap. 7, p. 411.
[4] Demosth. de cor. p. 489. Id. in Androt. p. 710. Æschin. in Ctes. p. 441.
[5] Æschin. in Ctes. p. 442 et 443.
[6] Id. ibid.
[7] Liv. lib. 28, cap. 5.
[8] Diod. Sic. lib. 15, p. 349. Liv. lib. 31, cap. 46.
[9] Iliad. lib. 2, v. 537.
[10] Eust. in iliad. lib. 2, p. 280.
[11] Strab. lib. 9, p. 437. Id. lib. 10, p. 446. Dion. Chrysost. orat. 80, p. 664.
[12] Strab. lib. 10, p. 446.
[13] Liv. lib. 32, cap. 16.

Perses, à qui nous avions osé résister [1]. Une colonne placée dans un de nos temples, vous prouvera que dans une fête célébrée tous les ans en l'honneur de Diane [2], nous fîmes paraître autrefois trois mille fantassins, six cents cavaliers et soixante chariots [3]. » Il releva ensuite avec tant de chaleur l'ancienne puissance de cette ville, et le rang qu'elle occupe encore dans la Grèce, que Phanès se hâta d'entamer l'éloge de Chalcis. La dispute s'échauffa bientôt sur la prééminence des deux villes.

Surpris de leur acharnement, je dis à Timagène : « Ces gens-ci confondent leurs possessions avec leurs qualités personnelles. Avez-vous ailleurs beaucoup d'exemples d'une pareille rivalité? — Elle subsiste, me répondit-il, entre les nations les plus puissantes, entre les plus petits hameaux. Elle est fondée sur la nature, qui, pour mettre tout en mouvement sur la terre, s'est contentée d'imprimer dans nos cœurs deux attraits, qui sont la source de tous nos biens et de tous nos maux : l'un est l'amour des plaisirs qui tendent à la conservation de notre espèce; l'autre est l'amour de la supériorité, qui produit l'ambition et l'injustice, l'émulation et l'industrie, sans lequel on n'aurait ni taillé les colonnes de Caryste, ni peint les tableaux d'Érétrie, ni peut-être planté les vignes d'Orée. »

Dans ce moment le Chalcidéen disait à son adversaire : « Souvenez-vous que vous êtes joués sur le théâtre d'Athènes, et qu'on s'y moque de cette prononciation barbare que vous avez apportée de l'Élide [4]. — Et rappelez-vous, disait l'Érétrien, que sur le même théâtre on se permet des plaisanteries un peu plus sanglantes sur l'avarice des Chalcidéens, et sur la dépravation de leurs mœurs [5]. — Mais enfin, disait le premier, Chalcis est une des plus anciennes villes de la Grèce : Homère en a parlé. — Il parle d'Érétrie [6] dans le même endroit, répliquait le second. — Nous nous enorgueillissons des colonies que nous avons autrefois envoyées en Thrace, en Italie et en Sicile. — Et nous, de celles que nous établîmes auprès du mont Athos [7]. — Nos pères gémirent pendant quelque temps sous la tyrannie des riches, et ensuite sous celle d'un tyran nommé Phoxus; mais ils eurent le courage de la secouer, et d'établir la démocratie [8]. — Nos pères ont de même substitué le gouvernement populaire à l'aristocratique [9]. — Vous ne devriez pas vous vanter de ce changement, dit le Carystien; jamais vos villes ne furent si florissantes que sous l'administration d'un petit nombre de citoyens; ce fut alors en effet que vous fîtes partir ces nombreuses colonies dont vous venez de parler. — Ils ont d'autant plus de tort, reprit l'habitant d'Orée, qu'aujourd'hui même les Chalcidéens ont la lâcheté de supporter la tyrannie de Mnesarque, et les Érétriens celle de Thémison [1]. — Ce n'est pas le courage qui leur manque, dit Timagène; les deux peuples sont braves; ils l'ont toujours été. Une fois, avant que d'en venir aux mains, ils réglèrent les conditions du combat, et convinrent de se battre corps à corps et sans se servir de ces armes qui portent la mort au loin. Cette convention extraordinaire est gravée sur une colonne que j'ai vue autrefois dans le temple de Diane à Érétrie [2]. Elle dut faire couler bien du sang; mais elle dut terminer la guerre. »

« Parmi les avantages dont vous vous parez, dis-je alors, il en est un que vous avez passé sous silence. L'Eubée n'aurait-elle produit aucun philosophe, aucun poëte célèbre? Par quel hasard vos relations avec les Athéniens ne vous ont-elles pas inspiré le goût des lettres [3]? » Ils restèrent immobiles. Le capitaine donna des ordres à l'équipage. Nous doublâmes le cap méridional de l'île, et nous entrâmes dans un détroit dont les rivages nous offraient de chaque côté des villes de différentes grandeurs : nous passâmes auprès des murs de Caryste et d'Érétrie, et nous arrivâmes à Chalcis.

Elle est située dans un endroit où, à la faveur de deux promontoires qui s'avancent de part et d'autre, les côtes de l'île touchent presque à celles de la Béotie [4]. Ce léger intervalle, qu'on appelle Euripe, est en partie comblé par une digue que Timagène se souvenait d'avoir vu construire dans sa jeunesse. A chacune de ses extrémités est une tour pour la défendre, et un pont-levis pour laisser passer un vaisseau [5]. C'est là qu'on voit d'une manière plus sensible un phénomène dont on n'a pas encore pénétré la cause. Plusieurs fois, pendant le jour et pendant la nuit, les eaux de la mer se portent alternativement au nord et au midi, et emploient le même temps à monter et à descendre. Dans certains jours le flux et le reflux paraît assujetti à des lois constantes, comme celles du grand océan. Bientôt il ne suit plus aucune règle [6]; et vous voyez d'un moment à l'autre le courant changer de direction [7].

Chalcis est bâtie sur le penchant d'une montagne de même nom [8]. Quelque considérable que soit son enceinte, on se propose de l'augmenter encore [9]. De grands arbres qui s'élèvent dans les places et dans

[1] Herodot. lib. 6, cap. 101. Strab. lib. 10, p. 448.
[2] Liv. lib. 35, cap. 38.
[3] Strab. lib. 10, p. 448.
[4] Id. ibid. Hesych. in Ἐρετρ. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 279.
[5] Hesych. et Suid. in Χαλκ. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 279.
[6] Iliad. lib. 2, v. 537.
[7] Strab. lib. 10, p. 447. Eustath. ibid.
[8] Arist. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 391.
[9] Id. ibid. cap. 6, t. 2, p. 395.

[1] Æschin. in Ctes. p. 441.
[2] Strab. lib. 10, p. 448.
[3] Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 20.
[4] Strab. lib. 10, p. 445.
[5] Diod. Sic. lib. 13, p. 173.
[6] Plat. in Phæd. t. 1, p. 90.
[7] Voyage. de Spon. t. 2, p. 162.
[8] Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 19. Eust. in iliad. lib. 2, p. 279. Steph. in Χαλκ.
[9] Strab. lib. 10, p. 447.

les jardins [1], garantissent les habitants des ardeurs du soleil; et une source abondante, nommée la fontaine d'Aréthuse, suffit à leurs besoins [2]. La ville est embellie par un théâtre, par des gymnases, des portiques, des temples, des statues et des peintures [3]. Son heureuse situation, ses fabriques de cuivre [4], son territoire, arrosé par la rivière de Lélantus, et couvert d'oliviers, attirent dans son port les vaisseaux des nations commerçantes [5]. Les habitants sont ignorants et curieux à l'excès : ils exercent l'hospitalité envers les étrangers; et, quoique jaloux de la liberté, ils se plient aisément à la servitude [6].

Nous couchâmes à Chalcis, et le lendemain, à la pointe du jour, nous arrivâmes sur la côte opposée, à Aulis, petit bourg auprès duquel est une grande baie, où la flotte d'Agamemnon fut si longtemps retenue par les vents contraires [7].

D'Aulis nous passâmes par Salganée, et nous nous rendîmes à Anthédon, par un chemin assez doux, dirigé en partie sur le rivage de la mer, et en partie sur une colline couverte de bois, de laquelle jaillissent quantité de sources [8]. Anthédon est une petite ville, avec une place ombragée par de beaux arbres et entourée de portiques. La plupart des habitants s'occupent uniquement de la pêche. Quelques-uns cultivent des terres légères qui produisent beaucoup de vin et très-peu de blé [9].

Nous avions fait soixante-dix stades (1). Il n'en fallait plus que cent soixante (2) pour nous rendre à Thèbes [10].

Comme nous étions sur un chariot, nous prîmes le chemin de la plaine, quoiqu'il soit long et tortueux [11]. Nous approchâmes bientôt de cette grande ville. A l'aspect de la citadelle que nous aperçûmes de loin, Timagène ne pouvait plus retenir ses sanglots. L'espérance et la crainte se peignaient tour à tour sur son visage. « Voici ma patrie, disait-il; voilà où je laissai un père, une mère, qui m'aimaient si tendrement. Je ne puis pas me flatter de les retrouver. Mais j'avais un frère et une sœur : la mort les aura-t-elle épargnés? » Ces réflexions, auxquelles nous revenions sans cesse, déchiraient son âme et la mienne. Ah! combien il m'intéressait dans ce moment! combien il me parut à plaindre le moment d'après! Nous arrivâmes, à Thèbes, et les premiers éclaircissements plongèrent le poignard dans le sein de mon ami. Les regrets de son absence avaient précipité dans le tombeau les auteurs de ses jours. Son frère avait péri dans un combat; sa sœur avait été mariée à Athènes : elle n'était plus, et n'avait laissé qu'un fils et une fille. Sa douleur fut amère; mais les marques d'attention et de tendresse qu'il reçut des citoyens de tous les états, de quelques parents éloignés, et surtout d'Épaminondas, adoucirent ses peines, et le dédommagèrent, en quelque façon, de ses pertes.

[1] Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 19.
[2] Eust. in iliad. lib. 2, p. 279.
[3] Dicæarch. stat. Græc. ibid.
[4] Steph. in Χαλκ.
[5] Dicæarch. stat. Græc. ibid. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211.
[6] Dicæarch. stat. Græc. ibid.
[7] Strab. lib. 9, p. 403.
[8] Dicæarch. stat. Græc. ibid.
[9] Id. ibid. p. 18.
(1) 2 lieues 1615 toises.
(2) 6 lieues 120 toises.
[10] Dicæarch. stat. Græc. ibid. p. 17 et 19.
[11] Id. ibid. p. 17.

## CHAPITRE V.

Séjour à Thèbes. — Épaminondas. — Philippe de Macédoine.

Dans la relation d'un second voyage que je fis en Béotie, je parlerai de la ville de Thèbes, et des mœurs des Thébains. Dans mon premier voyage, je ne m'occupai que d'Épaminondas.

Je lui fus présenté par Timagène. Il connaissait trop le sage Anacharsis pour ne pas être frappé de mon nom. Il fut touché du motif qui m'attirait dans la Grèce. Il me fit quelques questions sur les Scythes. J'étais si saisi de respect et d'admiration, que j'hésitais à répondre. Il s'en aperçut, et détourna la conversation sur l'expédition du jeune Cyrus, et sur la retraite des Dix Mille. Il nous pria de le voir souvent. Nous le vîmes tous les jours. Nous assistions aux entretiens qu'il avait avec les Thébains les plus éclairés, avec les officiers les plus habiles. Quoiqu'il eût enrichi son esprit de toutes les connaissances, il aimait mieux écouter que de parler. Ses réflexions étaient toujours justes et profondes. Dans les occasions d'éclat, lorsqu'il s'agissait de se défendre, ses réponses étaient promptes, vigoureuses et précises. La conversation l'intéressait infiniment, lorsqu'elle roulait sur des matières de philosophie et de politique [1].

Je me souviens avec un plaisir mêlé d'orgueil, d'avoir vécu familièrement avec le plus grand homme peut-être que la Grèce ait produit [2]. Et pourquoi ne pas accorder ce titre au général qui perfectionna l'art de la guerre, qui effaça la gloire des généraux les plus célèbres [3], et ne fut jamais vaincu que par la fortune [4]; à l'homme d'État qui donna aux Thébains une supériorité qu'ils n'avaient jamais eue, et qu'ils perdirent à sa mort [5]; au négociateur qui prit toujours dans les diètes l'ascendant sur les autres députés de la Grèce [6], et qui sut retenir dans l'alliance de Thèbes, sa patrie, les nations jalouses de l'accroissement de cette nouvelle puissance; à celui qui fut aussi éloquent que la plupart des orateurs d'A-

[1] Nep. in Epam. cap. 3.
[2] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 313. Id. tuscul. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 234.
[3] Diod. Sic. lib. 15, p. 356 et 396. Ælian. lib. 7, cap. 14.
[4] Polyb. lib. 9, p. 548.
[5] Id. lib. 6, p. 488. Diod. lib. 5, p. 388 et 397. Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 622. Nep. in Epam. cap. 10.
[6] Nep. in Epam. cap. 6.

thènes [1], aussi dévoué à sa patrie que Léonidas [2], et plus juste peut-être qu'Aristide lui-même?

Le portrait fidèle de son esprit et de son cœur serait le seul éloge digne de lui; mais qui pourrait développer cette philosophie sublime qui éclairait et dirigeait ses actions; ce génie si étincelant de lumière, si fécond en ressources; ces plans concertés avec tant de prudence, exécutés avec tant de promptitude? Comment représenter encore cette égalité d'âme, cette intégrité de mœurs *, cette dignité dans le maintien et dans les manières, son attention à respecter la vérité jusque dans les moindres choses, sa douceur, sa bonté, la patience avec laquelle il supportait les injustices du peuple et celles de quelques-uns de ses amis [3]?

Dans une vie où l'homme privé n'est pas moins admirable que l'homme public, il suffira de choisir au hasard quelques traits qui serviront à caractériser l'un et l'autre. J'ai déjà rapporté ses principaux exploits dans le premier chapitre de cet ouvrage.

Sa maison était moins l'asile que le sanctuaire de la pauvreté. Elle y régnait avec la joie pure de l'innocence, avec la paix inaltérable du bonheur, au milieu des autres vertus auxquelles elle prêtait de nouvelles forces, et qui la paraient de leur éclat. Elle y régnait dans un dénûment si absolu, qu'on aurait de la peine à le croire [4]. Prêt à faire une irruption dans le Péloponèse, Épaminondas fut obligé de travailler à son équipage. Il emprunta cinquante drachmes (1); et c'était à peu près dans le temps qu'il rejetait avec indignation cinquante pièces d'or qu'un prince de Thessalie avait osé lui offrir [5]. Quelques Thébains essayèrent vainement de partager leur fortune avec lui; mais il leur faisait partager l'honneur de soulager les malheureux.

Nous le trouvâmes un jour avec plusieurs de ses amis qu'il avait rassemblés. Il leur disait: « Sphodrias a une fille en âge d'être mariée. Il est trop pauvre pour lui constituer une dot. Je vous ai taxés chacun en particulier suivant vos facultés. Je suis obligé de rester quelques jours chez moi; mais à ma première sortie je vous présenterai cet honnête citoyen. Il est juste qu'il reçoive de vous ce bienfait, et qu'il en connaisse les auteurs [6]. » Tous souscrivirent à cet arrangement, et le quittèrent en le remerciant de sa confiance. Timagène, inquiet de ce projet de retraite, lui en demanda le motif. Il répondit simplement: « Je suis obligé de faire blanchir mon manteau [7]. » En effet, il n'en avait qu'un.

[1] Cicer. in Brut. cap. 13, t. 1, p. 346.
[2] Id. de fin. lib. 2, cap. 19, t. 2, p. 123.
* Voyez la note XII, à la fin du volume.
[3] Nep. in Epam. cap. 3. Plut. in Pelop. p. 290. Pausan. lib. 8, cap. 49, p. 699.
[4] Front. strat. lib. 4, cap. 3.
(1) 45 livres.
[5] Ælian. lib. 11, cap. 9. Plut. in apophth. t. 2, p. 193.
[6] Nep. in Epam. cap. 3.
[7] Ælian. lib. 5, cap. 5.

Un moment après entra Micythus. C'était un jeune homme qu'il aimait beaucoup. « Diomédon de Cyzique est arrivé, dit Micythus; il s'est adressé à moi pour l'introduire auprès de vous. Il a des propositions à vous faire de la part du roi de Perse, qui l'a chargé de vous remettre une somme considérable. Il m'a même forcé d'accepter cinq talents. — Faites-le venir, » répondit Épaminondas. « Écoutez, Diomé« don, lui dit-il; si les vues d'Artaxerxès sont con« formes aux intérêts de ma patrie, je n'ai pas besoin « de ses présents. Si elles ne le sont pas, tout l'or de « son empire ne me ferait pas trahir mon devoir. « Vous avez jugé de mon cœur par le vôtre; je vous « le pardonne; mais sortez au plus tôt de cette ville, « de peur que vous ne corrompiez les habitants [1]. Et « vous Micythus, si vous ne rendez à l'instant même « l'argent que vous avez reçu, je vais vous livrer au « magistrat. » Nous nous étions écartés pendant cette conversation, et Micythus nous en fit le récit le moment d'après.

La leçon qu'il venait de recevoir, Épaminondas l'avait donnée plus d'une fois à ceux qui l'entouraient. Pendant qu'il commandait l'armée, il apprit que son écuyer avait vendu la liberté d'un captif. « Rendez-moi mon bouclier, lui dit-il. Depuis que l'argent a souillé vos mains, vous n'êtes plus fait pour me suivre dans les dangers [2]. »

Zélé disciple de Pythagore, il en imitait la frugalité. Il s'était interdit l'usage du vin, et prenait souvent un peu de miel pour toute nourriture [3]. La musique, qu'il avait apprise sous les plus habiles maîtres, charmait quelquefois ses loisirs. Il excellait dans le jeu de la flûte; et dans les repas où il était prié, il chantait à son tour en s'accompagnant de la lyre [4].

Plus il était facile dans la société, plus il était sévère lorsqu'il fallait maintenir la décence de chaque état. Un homme de la lie du peuple, et perdu de débauche, était détenu en prison. « Pourquoi, dit Pélopidas à son ami, m'avez-vous refusé sa grâce pour l'accorder à une courtisane? — C'est, répondit Épa« minondas, qu'il ne convenait pas à un homme tel « que vous, de vous intéresser à un homme tel que « lui [5]. »

Jamais il ne brigua ni ne refusa les charges publiques. Plus d'une fois il servit comme simple soldat, sous des généraux sans expérience, que l'intrigue lui avait fait préférer. Plus d'une fois les troupes assiégées dans leur camp, et réduites aux plus fâcheuses extrémités, implorèrent son secours. Alors il dirigeait les opérations, repoussait l'ennemi, et ramenait tranquillement l'armée, sans se souvenir de

[1] Nep. in Epam. cap. 4. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 5.
[2] Ælian. lib. 11, cap. 9. Plut. in apopht. t. 2, p. 194.
[3] Athen. lib. 10, p. 419.
[4] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 234. Athen. lib. 4, p. 184. Nep. in Epam. cap. 2.
[5] Plut. de rei ger. præc. t. 2, p. 808.

l'injustice de sa patrie, ni du service qu'il venait de lui rendre [1].

Il ne négligeait aucune circonstance pour relever le courage de sa nation, et la rendre redoutable aux autres peuples. Avant sa première campagne du Péloponèse, il engagea quelques Thébains à lutter contre des Lacédémoniens qui se trouvaient à Thèbes. Les premiers eurent l'avantage; et dès ce moment ses soldats commencèrent à ne plus craindre les Lacédémoniens [2]. Il campait en Arcadie; c'était en hiver. Les députés d'une ville voisine vinrent lui proposer d'y entrer, et d'y prendre des logements. « Non, dit Épaminondas à ses officiers; s'ils nous « voyaient assis auprès du feu, ils nous prendraient « pour des hommes ordinaires. Nous resterons ici « malgré la rigueur de la saison. Témoins de nos lut- « tes et de nos exercices, ils seront frappés d'étonne- « ment [3]. »

Daïphantus et Jollidas, deux officiers généraux qui avaient mérité son estime, disaient un jour à Timagène : « Vous l'admireriez bien plus, si vous l'aviez suivi dans ses expéditions; si vous aviez étudié ses marches, ses campements, ses dispositions avant la bataille, sa valeur brillante, et sa présence d'esprit dans la mêlée; si vous l'aviez vu toujours actif, toujours tranquille, pénétrer d'un coup d'œil les projets de l'ennemi, lui inspirer une sécurité funeste, multiplier autour de lui des piéges presque inévitables [4], maintenir en même temps la plus exacte discipline dans son armée, réveiller par des moyens imprévus l'ardeur de ses soldats [5], s'occuper sans cesse de leur conservation, et surtout de leur honneur.

« C'est par des attentions si touchantes, qu'il s'est attiré leur amour. Excédés de fatigue, tourmentés de la faim, ils sont toujours prêts à exécuter ses ordres, à se précipiter dans le danger [6]. Ces terreurs paniques, si fréquentes dans les autres armées, sont inconnues dans la sienne. Quand elles sont près de s'y glisser, il sait d'un mot les dissiper ou les tourner à son avantage [7]. Nous étions sur le point d'entrer dans le Péloponèse : l'armée ennemie vint se camper devant nous [8]. Pendant qu'Épaminondas en examine la position, un coup de tonnerre répand l'alarme parmi ses soldats. Le devin ordonne de suspendre la marche. On demande avec effroi au général ce qu'annonce un pareil présage : « Que l'ennemi « a choisi un mauvais camp, » s'écrie-t-il avec assurance. Le courage des troupes se ranima; et le lendemain elles forcèrent le passage [9]. »

[1] Nep. in Epam. cap. 7.
[2] Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, § 6.
[3] Plut. an seni, etc. p. 788.
[4] Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3.
[5] Id. ibid.
[6] Xenoph. hist. lib. 7, p. 645.
[7] Diod. Sic. lib. 15, p. 367 et 368. Polyæn. strateg. § 3 et 8.
[8] Diod. Sic. lib. 15, p. 380.
[9] Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, § 3.

Les deux officiers Thébains rapportèrent d'autres faits que je supprime. J'en omets plusieurs qui se sont passés sous mes yeux; et je n'ajoute qu'une réflexion. Épaminondas, sans ambition, sans vanité, sans intérêt, éleva en peu d'années sa nation au point de grandeur où nous avons vu les Thébains. Il opéra ce prodige, d'abord par l'influence de ses vertus et de ses talens. En même temps qu'il dominait sur les esprits par la supériorité de son génie et de ses lumières, il disposait à son gré des passions des autres, parce qu'il était maître des siennes. Mais ce qui accéléra ses succès, ce fut la force de son caractère. Son âme indépendante et altière fut indignée de bonne heure de la domination que les Lacédémoniens et les Athéniens avaient exercée sur les Grecs en général, et sur les Thébains en particulier. Il leur voua une haine qu'il aurait renfermée en lui-même : mais dès que sa patrie lui eut confié le soin de sa vengeance, il brisa les fers des nations, et devint conquérant par devoir; il forma le projet aussi hardi que nouveau d'attaquer les Lacédémoniens jusque dans le centre de leur empire, et de les dépouiller de cette prééminence dont ils jouissaient depuis tant de siècles; il le suivit avec obstination, au mépris de leur puissance, de leur gloire, de leurs alliés, de leurs ennemis qui voyaient d'un œil inquiet ces progrès rapides des Thébains : il ne fut point arrêté non plus par l'opposition d'un parti qui s'était formé à Thèbes, et qui voulait la paix parce qu'Épaminondas voulait la guerre [1]. Méneclidès était à la tête de cette faction. Son éloquence, ses dignités, et l'attrait que la plupart des hommes ont pour le repos, lui donnaient un grand crédit sur le peuple. Mais la fermeté d'Épaminondas détruisit à la fin ces obstacles; et tout était disposé pour la campagne, quand nous le quittâmes. Si la mort n'avait terminé ses jours au milieu d'un triomphe qui ne laissait plus de ressource aux Lacédémoniens, il aurait demandé raison aux Athéniens des victoires qu'ils avaient remportées sur les Grecs, et enrichi, comme il le disait lui-même, la citadelle de Thèbes, des monuments qui décorent celle d'Athènes [2].

Nous avions souvent occasion de voir Polymnis, père d'Épaminondas. Ce respectable vieillard était moins touché des hommages que l'on rendait à ses vertus, que des honneurs que l'on décernait à son fils. Il nous rappela plus d'une fois ce sentiment si tendre qu'au milieu des applaudissements de l'armée Épaminondas laissa éclater après la bataille de Leuctres : « Ce qui me flatte le plus, c'est que les auteurs « de mes jours vivent encore, et qu'ils jouiront de « ma gloire [3]. »

Les Thébains avaient chargé Polymnis de veiller sur le jeune Philippe, frère de Perdicas, roi de Ma-

[1] Nep. in Epam. cap. 5.
[2] Æschin. de fals. leg. p. 411.
[3] Plut. in Coriol. t. 1, p. 215.

cédoine [1]. Pélopidas ayant pacifié les troubles de ce royaume, avait reçu pour otages ce prince et trente jeunes seigneurs Macédoniens [2]. Philippe, âgé d'environ dix-huit ans, réunissait déjà le talent au désir de plaire. En le voyant, on était frappé de sa beauté [3]; en l'écoutant, de son esprit, de sa mémoire, de son éloquence et des grâces qui donnaient tant de charmes à ses paroles [4]. Sa gaieté laissait quelquefois échapper des saillies qui n'avaient jamais rien d'offensant. Doux, affable, généreux, prompt à discerner le mérite, personne ne connut mieux que lui l'art et la nécessité de s'insinuer dans les cœurs [5]. Le Pythagoricien Nausithoüs, son instituteur, lui avait inspiré le goût des lettres qu'il conserva toute sa vie, et donné des leçons de sobriété qu'il oublia dans la suite [6]. L'amour du plaisir perçait au milieu de tant d'excellentes qualités, mais il n'en troublait pas l'exercice; et l'on présumait d'avance que si ce jeune prince montait un jour sur le trône, il ne serait gouverné ni par les affaires, ni par les plaisirs.

Philippe était assidu auprès d'Épaminondas : il étudiait dans le génie d'un grand homme le secret de le devenir un jour [7]; il recueillait avec empressement ses discours, ainsi que ses exemples; et ce fut dans cette excellente école qu'il apprit à se modérer [8], à entendre la vérité, à revenir de ses erreurs, à connaître les Grecs, et à les asservir.

## CHAPITRE VI.

Départ de Thèbes. — Arrivée à Athènes. — Habitants de l'Attique.

J'ai dit plus haut qu'il ne restait à Timagène qu'un neveu et une nièce établis à Athènes. Le neveu s'appelait Philotas, et la nièce Épicharis. Elle avait épousé un riche Athénien nommé Apollodore. Ils vinrent à Thèbes dès les premiers jours de notre arrivée. Timagène goûta dans leur société une douceur et une paix que son cœur ne connaissait plus depuis longtemps. Philotas était de même âge que moi. Je commençai à me lier avec lui, et bientôt il devint mon guide, mon compagnon, mon ami, le plus tendre et le plus fidèle des amis.

Ils nous avaient fait promettre avant leur départ, que nous irions bientôt les rejoindre. Nous prîmes congé d'Épaminondas avec une douleur qu'il daigna partager, et nous nous rendîmes à Athènes le 16 du mois anthestérion, dans la deuxième année de la

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 407.
[2] Plut. in Pelop. t. 1, p. 291. Diod. lib. 15, p. 379. Justin. lib. 7, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12, p. 167.
[3] Æschin. de fals. leg. p. 402 et 412.
[4] Id. ibid. p. 401.
[5] Diod. lib. 16, p. 482. Plut. an seni, etc. t. 2, p. 806.
[6] Clem. Alex. pædagog. lib. 1, p. 130. Diod. ibid. p. 407. Athen. lib. 4, p. 167; lib. 6, p. 260.
[7] Plut. in Pelop. t. 1, p. 292.
[8] Plut. conjug. præc. t. 2, p. 143; in apopht. p. 177

104e olympiade (1). Nous trouvâmes dans la maison d'Apollodore les agréments et les secours que nous devions attendre de ses richesses et de son crédit.

Le lendemain de mon arrivée, je courus à l'Académie; j'aperçus Platon. J'allai à l'atelier du peintre Euphranor. J'étais dans cette espèce d'ivresse que causent au premier moment la présence des hommes célèbres, et le plaisir de les approcher. Je fixai ensuite mes regards sur la ville; et pendant quelques jours j'en admirai les monuments, et j'en parcourus les dehors.

Athènes est comme divisée en trois parties; savoir : la citadelle, construite sur un rocher; la ville, située autour de ce rocher [1]; les ports de Phalère, de Munychie et du Pirée *.

C'est sur le rocher de la citadelle [2] que s'établirent les premiers habitants d'Athènes. C'est là que se trouvait l'ancienne ville : quoiqu'elle ne fût naturellement accessible que du côté du sud-ouest [3], elle était partout environnée de murs qui subsistent encore [4].

Le circuit de la nouvelle ville est de soixante stades (2) [5]. Les murs flanqués de tours [6], et élevés à la hâte du temps de Thémistocle, offrent de toutes parts des fragments de colonnes et des débris d'architecture, mêlés confusément avec les matériaux informes qu'on avait employés à leur construction [7].

De la ville partent deux longues murailles, dont l'une, qui est de trente-cinq stades (3), aboutit au port de Phalère; et l'autre, qui est de quarante stades (4), à celui du Pirée. Elles sont presque entièrement fermées à leur extrémité par une troisième, qui a soixante stades [8] : et comme elles embrassent non-seulement ces deux ports et celui de Munychie, qui est au milieu, mais encore une foule de maisons, de temples et de monuments de toute espèce [9], on peut dire que l'enceinte totale de la ville est de près de deux cents stades (5) [10].

Au sud-ouest, et tout près de la citadelle, est le rocher de Muséum, séparé par une petite vallée, d'une colline où l'Aréopage tient ses séances. D'autres éminences concourent à rendre le sol de la ville extrêmement inégal. Elles donnent naissance à quel-

(1) Le 13 mars de l'an 362 avant J. C.
[1] Aristid. panathen. t. 1, p. 99.
* Voyez le plan des environs d'Athènes.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 15.
[3] Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 51. Whel. Voyage du Lev. t. 2, p. 415.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 137. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 67.
(2) 2 lieues 670 toises.
[5] Thucyd. lib. 2, cap. 13. Schol. ibid.
[6] Id. ibid. cap. 17.
[7] Id. ibid. cap. 93.
(3) 1 lieue 807 toises et demie.
(4) 1 lieue 1280 toises.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
[9] Id. lib. 2, cap. 17. Pausan. lib. 1, cap. 1 et 2.
(5) 7 lieues 1400 toises.
[10] Dion. Chrysost. orat. 6, p. 87.

ques faibles sources qui ne suffisent pas aux habitants [1]. Ils suppléent à cette disette par des puits et des citernes, où l'eau acquiert une fraîcheur qu'ils recherchent avec soin [2].

Les rues en général n'ont point d'alignement. La plupart des maisons sont petites et peu commodes [3]. Quelques-unes, plus magnifiques, laissent à peine entrevoir leurs ornements à travers une cour, ou plutôt une avenue longue et étroite [4]. Au dehors, tout respire la simplicité; et les étrangers, au premier aspect, cherchent dans Athènes cette ville si célèbre dans l'univers [5]; mais leur admiration s'accroît insensiblement, lorsqu'ils examinent à loisir ces temples, ces portiques, ces édifices publics que tous les arts se sont disputé la gloire d'embellir.

L'Ilius et le Céphise serpentent autour de la ville; et près de leurs bords on a ménagé des promenades publiques. Plus loin, et à diverses distances, des collines couvertes d'oliviers, de lauriers ou de vignes, et appuyées sur de hautes montagnes, forment comme une enceinte autour de la plaine qui s'étend vers le midi jusqu'à la mer.

L'Attique est une espèce de presqu'île de forme triangulaire. Le côté qui regarde l'Argolide peut avoir en droite ligne trois cent cinquante-sept stades (1); celui qui borne la Béotie, deux cent trente-cinq (2); celui qui est à l'opposite de l'Eubée, quatre cent six (3); sa surface est de cinquante-trois mille deux cents stades carrés (4); je n'y comprends pas celle de l'île de Salamine, qui n'est que de deux mille neuf cent vingt-cinq stades carrés (5).

Ce petit pays, partout entrecoupé de montagnes et de rochers, est très-stérile de lui-même; et ce n'est qu'à force de culture qu'il rend au laboureur le fruit de ses peines; mais les lois, l'industrie, le commerce et l'extrême pureté de l'air y ont tellement favorisé la population, que l'Attique est aujourd'hui couverte de hameaux et de bourgs dont Athènes est la capitale *.

On divise les habitants de l'Attique en trois classes. Dans la première sont les citoyens; dans la seconde, les étrangers domiciliés; dans la troisième, les esclaves.

On distingue deux sortes d'esclaves; les uns Grecs d'origine; les autres étrangers : les premiers en général sont ceux que le sort des armes a fait tomber entre les mains d'un vainqueur irrité d'une trop longue résistance [1]; les seconds viennent de Thrace, de Phrygie, de Carie (1) et des pays habités par les barbares [2].

Les esclaves de tout âge, de tout sexe et de toute nation, sont un objet considérable de commerce dans toute la Grèce. Des négociants avides en transportent sans cesse d'un lieu dans un autre, les entassent comme de viles marchandises dans les places publiques; et lorsqu'il se présente un acquéreur, ils les obligent de danser en rond, afin qu'on puisse juger de leurs forces et de leur agilité [3]. Le prix qu'on en donne, varie suivant leurs talents. Les uns sont estimés trois cents drachmes (2); les autres six cents (3) [4]. Mais il en est qui coûtent bien davantage. Les Grecs qui tombent entre les mains des pirates, sont mis en vente dans des villes grecques, et perdent leur liberté, jusqu'à ce qu'ils soient en état de payer une forte rançon [5]. Platon et Diogène éprouvèrent ce malheur; les amis du premier donnèrent trois mille drachmes pour le racheter (4) [6]; le second resta dans les fers, et apprit aux fils de son maître à être vertueux et libres [7].

Dans presque toute la Grèce le nombre des esclaves surpasse infiniment celui des citoyens [8]. Presque partout on s'épuise en efforts pour les tenir dans la dépendance [9]. Lacédémone, qui croyait par la rigueur les forcer à l'obéissance, les a souvent poussés à la révolte. Athènes, qui voulait par des voies plus douces les rendre fidèles, les a rendus insolents [10].

On en compte environ quatre cent mille dans l'Attique [11]. Ce sont eux qui cultivent les terres, font valoir les manufactures, exploitent les mines, travaillent aux carrières, et sont chargés dans les maisons de tous les détails du service : car la loi défend de nourrir des esclaves oisifs; et ceux qui, nés dans une condition servile, ne peuvent se livrer à des travaux pénibles, tâchent de se rendre utiles par l'adresse, les talents et la culture des arts [12]. On voit des fabricants en employer plus de cinquante [13], dont ils tirent un profit considérable. Dans telle manufacture, un esclave rend de produit net cent

[1] Plat. in Lys. t. 2, p. 203. Strab. lib. 9, p. 397.
[2] Theoph. char. cap. 20.
[3] Dicæarch. p. 8.
[4] Eustath. in iliad. lib. 8, v. 435. Didym. ib. Hesych. in Ἑρκ. Vitruv. lib. 6, cap. 10.
[5] Dicæarch. p. 8.
(1) Environ 13 lieues et demie.
(2) Près de 9 lieues.
(3) 15 lieues 767 toises.
(4) 76 lieues carrées.
(5) Environ 4 lieues carrées.
* Voyez la carte de l'Attique.

[1] Thucyd. lib 3, cap. 68.
(1) Les esclaves étrangers portaient parmi les Grecs le nom de leur nation. L'un s'appelait Carien, l'autre Thrace, etc.
[2] Eurip. in Alcest. v. 675.
[3] Menand. ap. Harpocrat. in Κυκλοι.
(2) 270 livres.
(3) 540 livres.
[4] Demosth. in aphob. I, p. 896.
[5] Andoc. de myster. p. 18. Terent. eunuch. act. I, scen. 2.
(4) 2700 livres.
[6] Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 20.
[7] Id. ibid. lib. 6, § 29.
[8] Athen. lib. 6, p. 272.
[9] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.
[10] Xenoph. de rep. Athen. p. 693.
[11] Athen. lib. 6, p. 272.
[12] Ulpian. in Mid. p. 683.
[13] Plat. de rep. lib. 9, t. 2, p. 578. Demosth. in aphob. I, p. 896.

drachmes par an (1) [1]; dans telle autre, cent vingt drachmes (2) [2].

Il s'en est trouvé qui ont mérité leur liberté en combattant pour la république [3], et d'autres fois en donnant à leurs maîtres des preuves d'un zèle et d'un attachement qu'on cite encore pour exemples [4]. Lorsqu'ils ne peuvent l'obtenir par leurs services, ils l'achètent par un pécule qu'il leur est permis d'acquérir [5], et dont ils se servent pour faire des présents à leurs maîtres, dans des occasions d'éclat; par exemple, lorsqu'il naît un enfant dans la maison, ou lorsqu'il s'y fait un mariage [6].

Quand ils manquent essentiellement à leurs devoirs, leurs maîtres peuvent les charger de fers [7], les condamner à tourner la meule du moulin [8], leur interdire le mariage, ou les séparer de leurs femmes [9]; mais on ne doit jamais attenter à leur vie : quand on les traite avec cruauté, on les force à déserter, ou du moins à chercher un asile dans le temple de Thésée [10]. Dans ce dernier cas, ils demandent à passer au service d'un maître moins rigoureux [11], et parviennent quelquefois à se soustraire au joug du tyran qui abusait de leur faiblesse [12].

C'est ainsi que les lois ont pourvu à leur sûreté; mais quand ils sont intelligents, ou qu'ils ont des talents agréables, l'intérêt les sert mieux que les lois. Ils enrichissent leurs maîtres; ils s'enrichissent eux-mêmes en retenant une partie du salaire qu'ils reçoivent des uns et des autres. Ces profits multipliés les mettent en état de se procurer des protections, de vivre dans un luxe révoltant, et de joindre l'insolence des prétentions à la bassesse des sentiments [13].

Il est défendu, sous de très-grandes peines, d'infliger des coups à l'esclave d'un autre, parce que toute violence est un crime contre l'État [14]; parce que, les esclaves n'ayant presque rien qui les caractérise à l'extérieur (3), l'outrage, sans cette loi, pourrait tomber sur le citoyen, dont la personne doit être sacrée [15].

(1) 90 livres.
[1] Demosth. in ephob. I, p. 896
(2) 108 livres.
[2] Æschin. in Tim. p. 275.
[3] Aristoph. in ran. v. 705.
[4] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.
[5] Dion. Chrysost. orat. 15, p. 241.
[6] Terent. Phorm. act. I. scen. I.
[7] Athen. lib. 6, p. 272.
[8] Terent. And. act. I, scen. 3.
[9] Xenoph. œcon. p. 844.
[10] Poll. lib. 7, cap. 12, p. 694.
[11] Plut. de superst. t. 2, p. 166.
[12] Demosth. in Mid. p. 611. Pet. leg. Attic. p. 178.
[13] Xenoph. de rep. Athen. p. 693.
[14] Demosth. in Mid. p. 610. Athen. lib. 6, p. 266 et 267.
(3) Les esclaves étaient obligés de raser leur tête (Aristoph. in av. v. 912. Schol. ibid); mais ils la couvraient d'un bonnet. (Id. in vesp. v. 443.) Leurs habillements devaient n'aller que jusqu'aux genoux (Id. in Lysis. 1163. Schol. ibid.); mais bien des citoyens en portaient de semblables.
[15] Xenoph. de rep. Athen. p. 693.

Quand un esclave est affranchi, il ne passe pas dans la classe des citoyens, mais dans celle des domiciliés, qui tient à cette dernière par la liberté, et à celle des esclaves par le peu de considération dont elle jouit.

Les domiciliés, au nombre d'environ dix mille [1], sont des étrangers établis avec leurs familles dans l'Attique [2], la plupart exerçant des métiers, ou servant dans la marine [3], protégés par le gouvernement, sans y participer, libres et dépendants, utiles à la république qui les redoute, parce qu'elle redoute la liberté séparée de l'amour de la patrie, méprisés du peuple fier et jaloux des distinctions attachées à l'état de citoyen [4].

Ils doivent se choisir parmi les citoyens un patron qui réponde de leur conduite [5], et payer au trésor public un tribut annuel de douze drachmes (1) pour les chefs de famille, et de six drachmes (2) pour leurs enfants [6]. Ils perdent leurs biens quand ils ne remplissent pas le premier de ces engagements, et leur liberté quand ils violent le second [7]; mais s'ils rendent des services signalés à l'État, ils obtiennent l'exemption du tribut [8].

Dans les cérémonies religieuses, des fonctions particulières les distinguent des citoyens. Les hommes doivent porter une partie des offrandes, et leurs femmes étendre des parasols sur les femmes libres [9]; ils sont enfin exposés aux insultes du peuple et aux traits ignominieux qu'on lance contre eux sur la scène [10].

On a vu quelquefois la république en faire passer un très-grand nombre dans la classe des citoyens, épuisée par de longues guerres [11]. Mais si par des manœuvres sourdes ils se glissent dans cet ordre respectable, il est permis de les poursuivre en justice, et quelquefois même de les vendre comme esclaves [12].

Les affranchis, inscrits dans la même classe, sont sujets au même tribut, à la même dépendance, au même avilissement. Ceux qui sont nés dans la servitude ne sauraient devenir citoyens [13]; et tout patron qui peut, en justice réglée, convaincre d'ingratitude à son égard l'esclave qu'il avait affranchi, est autorisé à le remettre sur-le-champ dans les fers, en lui

[1] Athen. lib. 6, p. 272.
[2] Harpoc. in Μετοιχ.
[3] Xenoph. de rep. Athen. p. 693.
[4] Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.
[5] Harpoc. et Suid. in Προστατης. Hyper. ap. Harpoc. in Ἀπρῶ.
(1) 10 livres 16 sols.
(2) 5 livres 8 sols.
[6] Isæus apud Harpocr. in Μετοιχ. Poll. lib. 3, cap. 4, § 55.
[7] Sam. Pet. leg. Att. p. 172.
[8] Id. p. 169.
[9] Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1. Periz. ibid. Harpocr. in Μετοιχ. et in Σχάφ. Suid. et Hesych. in Σχάφ.
[10] Aristoph. in Acharn. v. 507.
[11] Diod. Sic. lib. 13, p. 216.
[12] Sam. Pet. leg. Att. p. 134.
[13] Dio. Chrysost. orat. 15, p. 239.

disant : « Sois esclave, puisque tu ne sais pas être libre [1]. »

La condition des domiciliés commence à s'adoucir [2]. Ils sont depuis quelque temps moins vexés, sans être plus satisfaits de leur sort; parce qu'après avoir obtenu des égards, ils voudraient avoir des distinctions, et qu'il est difficile de n'être rien dans une ville où tant de gens sont quelque chose.

On est citoyen de naissance, lorsqu'on est issu d'un père et d'une mère qui le sont eux-mêmes [3]; et l'enfant d'un Athénien qui épouse une étrangère, ne doit avoir d'autre état que celui de sa mère. Périclès fit cette loi dans un temps où il voyait autour de lui des enfants propres à perpétuer sa maison. Il la fit exécuter avec tant de rigueur, que près de cinq mille hommes exclus du rang de citoyens, furent vendus à l'encan. Il la viola, quand il ne lui resta plus qu'un fils, dont il avait déclaré la naissance illégitime [4].

Les Athéniens par adoption, jouissent presque des mêmes droits que les Athéniens d'origine. Lorsque dans les commencements il fallut peupler l'Attique, on donna le titre de citoyens à tous ceux qui venaient s'y établir [5]. Lorsqu'elle fut suffisamment peuplée, Solon ne l'accorda qu'à ceux qui s'y transportaient avec leur famille, ou qui, pour toujours exilés de leur pays, cherchaient ici un asile assuré [6]. Dans la suite on le promit à ceux qui rendraient des services à l'État [7] : et comme rien n'est si honorable que d'exciter la reconnaissance d'une nation éclairée, dès que ce titre fut devenu le prix du bienfait, il devint l'objet de l'ambition des souverains, qui lui donnèrent un nouveau lustre en l'obtenant, et un plus grand encore lorsqu'ils ne l'obtenaient pas. Refusé autrefois à Perdicas, roi de Macédoine, qui en était digne [8]; accordé depuis avec plus de facilité [9] à Évagoras, roi de Chypre; à Denys, roi de Syracuse; et à d'autres princes, il fut extrêmement recherché, tant que les Athéniens suivirent à la rigueur les lois faites pour empêcher qu'on ne le prodiguât : car il ne suffit pas qu'on soit adopté par un décret du peuple; il faut que ce décret soit confirmé par une assemblée où six mille citoyens donnent secrètement leurs suffrages; et cette double élection peut être attaquée par le moindre des Athéniens, devant un tribunal qui a le droit de réformer le jugement du peuple même [10].

Ces précautions trop négligées dans ces derniers temps, ont placé dans le rang des citoyens, des hommes qui en ont dégradé le titre [1], et dont l'exemple autorisa, dans la suite, des choix encore plus déshonorants.

On compte parmi les citoyens de l'Attique vingt mille hommes en état de porter les armes [2].

Tous ceux qui se distinguent par leurs richesses, par leur naissance, par leurs vertus et par leur savoir [3], forment ici, comme presque partout ailleurs, la principale classe des citoyens, qu'on peut appeler la classe des notables.

On y comprend les gens riches, parce qu'ils supportent les charges de l'État; les hommes vertueux et éclairés, parce qu'ils contribuent le plus à son maintien et à sa gloire. A l'égard de la naissance, on la respecte, parce qu'il est à présumer qu'elle transmet de père en fils des sentiments plus nobles, et un plus grand amour de la patrie [4].

On considère donc les familles qui prétendent descendre ou des dieux, ou des rois d'Athènes, ou des premiers héros de la Grèce, et encore plus celles dont les auteurs ont donné de grands exemples de vertus, rempli les premières places de la magistrature, gagné des batailles, et remporté des couronnes aux jeux publics [5].

Quelques-uns font remonter leur origine jusqu'aux siècles les plus reculés. Depuis plus de mille ans la maison des Eumolpides conserve le sacerdoce de Cérès Éleusine [6], et celle des Étéobutades le sacerdoce de Minerve [7]. D'autres n'ont pas de moindres prétentions; et pour les faire valoir, elles fabriquent des généalogies [8] qu'on n'a pas grand intérêt à détruire : car les notables ne font point un corps particulier. Ils ne jouissent d'aucun privilége, d'aucune préséance. Mais leur éducation leur donne des droits aux premières places, et l'opinion publique des facilités pour y parvenir.

La ville d'Athènes contient, outre les esclaves, plus de trente mille habitants [9].

## CHAPITRE VII.

### Séance à l'Académie

J'étais depuis quelques jours à Athènes; j'avais déjà parcouru rapidement les singularités qu'elle renferme. Quand je fus plus tranquille, Apollodore,

[1] Val. Maxim. lib. 2, cap. 6.
[2] Xenoph. de rep. Athen. p. 693.
[3] Sam. Pet. leg. Att. p. 138.
[4] Plut. in Pericl. p. 172. Ælian. lib. 6, cap. 10; lib. 13, cap. 24. Suid. in Δημοπ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 2. Schol. ibid.
[6] Plut. in Solon. t. 1, p. 91.
[7] Demosth. in Neær. p. 861.
[8] Id. de ord. rep. p. 126. Meurs. de fort. Athen. p. 1702.
[9] Epist. Phil. ad Athen. in oper. Demosth. p. 115. Isocr. in Evag. t. 2, p. 97.
[10] Demosth. in Neær. p. 875.

[1] Demost. de rep. ordin. p. 126.
[2] Plat. in Crit. t. 3, p. 112. Demosth. in Aristog. p. 836. Plut. in Pericl. t. 1, p. 172. Philochor. ap. Schol. Pind. olymp. 9, v. 67. Id. ap. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716. Ctesicl. ap. Athen. lib. 6, cap. 20, p. 272.
[3] Arist. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 368. Herald. animadv. in Salm. observ. lib. 3, p. 252.
[4] Arist. de rep. lib. 3, cap. 13, t. 2, p. 353. Id. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.
[5] Plat. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 88. Arist. rhetor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 522.
[6] Hesych. in Ευμολπ.
[7] Id. Harpocr. et Suid. in Ετεοϐ.
[8] Schol. Aristoph. in av. v. 284.
[9] Aristoph. in Eccles. v. 1124.

mon hôte, me proposa de retourner à l'Académie *.

Nous traversâmes un quartier de la ville, qu'on appelle le Céramique ou les Tuileries; et de là sortant par la porte Dipyle, nous nous trouvâmes dans les champs qu'on appelle aussi Céramiques [1], et nous vîmes le long du chemin quantité de tombeaux [2]; car il n'est permis d'enterrer personne dans la ville [3]. La plupart des citoyens ont leur sépulture dans leurs maisons de campagne [4], ou dans des quartiers qui leur sont assignés hors des murs. Le Céramique est réservé pour ceux qui ont péri dans les combats [5]. Parmi ces tombeaux, on remarque ceux de Périclès et de quelques autres Athéniens qui ne sont pas morts les armes à la main, et à qui on a voulu décerner après leur trépas, les honneurs les plus distingués [6].

L'Académie n'est éloignée de la ville que de six stades (1) [7]. C'est un grand emplacement qu'un citoyen d'Athènes, nommé Académus, avait autrefois possédé [8]. On y voit maintenant un gymnase, et un jardin entouré de murs [9], orné de promenades couvertes et charmantes [10], embelli par des eaux qui coulent à l'ombre des platanes et de plusieurs autres espèces d'arbres [11]. A l'entrée est l'autel de l'Amour, et la statue de ce dieu [12]; dans l'intérieur, sont les autels de plusieurs autres divinités : non loin de là Platon a fixé sa résidence auprès d'un petit temple qu'il a consacré aux Muses, et dans une portion de terrain qui lui appartient [13]. Il vient tous les jours à l'Académie. Nous l'y trouvâmes au milieu de ses disciples; et je me sentis pénétré du respect qu'inspire sa présence [14].

Quoique âgé d'environ soixante-huit ans, il conservait encore de la fraîcheur : il avait reçu de la nature un corps robuste. Ses longs voyages altérèrent sa santé; mais il l'avait rétablie par un régime austère [15]; et il ne lui restait d'autre incommodité qu'une habitude de mélancolie : habitude qui lui fut commune avec Socrate, Empédocle et d'autres hommes illustres [16].

Il avait les traits réguliers, l'air sérieux [17], les yeux pleins de douceur [1], le front ouvert et dépouillé de cheveux [2], la poitrine large, les épaules hautes [3], beaucoup de dignité dans le maintien, de gravité dans la démarche, et de modestie dans l'extérieur [4].

Il me reçut avec autant de politesse que de simplicité, et me fit un si bel éloge du philosophe Anacharsis dont je descends, que je rougissais de porter le même nom. Il s'exprimait avec lenteur [5]; mais les grâces et la persuasion semblaient couler de ses lèvres. Comme je le connus plus particulièrement dans la suite, son nom paraîtra souvent dans ma relation. Je vais seulement ajouter ici quelques détails que m'apprit alors Apollodore.

« La mère de Platon, me dit-il, était de la même famille que Solon, notre législateur; et son père rapportait son origine à Codrus, le dernier de nos rois [6], mort il y a environ sept cents ans. Dans sa jeunesse, la peinture, la musique, les différents exercices du gymnase, remplirent tous ses moments [7]. Comme il était né avec une imagination forte et brillante, il fit des dithyrambes, s'exerça dans le genre épique, compara ses vers à ceux d'Homère, et les brûla (1) [8]. Il crut que le théâtre pourrait le dédommager de ce sacrifice : il composa quelques tragédies; et pendant que les acteurs se préparaient à les représenter, il connut Socrate, supprima ses pièces, et se dévoua tout entier à la philosophie [9].

« Il sentit alors un violent besoin d'être utile aux hommes [10]. La guerre du Péloponèse avait détruit les bons principes, et corrompu les mœurs. La gloire de les rétablir excita son ambition. Tourmenté jour et nuit de cette grande idée, il attendait avec impatience le moment où, revêtu des magistratures, il serait en état de déployer son zèle et ses talents; mais les secousses qu'essuya la république dans les dernières années de la guerre, ces fréquentes révolutions qui en peu de temps présentèrent la tyrannie sous des formes toujours plus effrayantes, la mort de Socrate, son maître et son ami, les réflexions que tant d'événements produisirent dans son esprit, le convainquirent bientôt que tous les gouvernements sont attaqués par des maladies incurables; que les affaires des mortels sont, pour ainsi dire, désespérées, et qu'ils ne seront heureux que lorsque la philosophie se chargera du soin de les con-

* Voyez le plan de l'Académie.

[1] Meurs. Ceram. gem. cap. 19.

[2] Pausan. lib. 1, cap. 29, p. 70.

[3] Cicer. epist. ad. fam. lib. 4; epist. 12, t. 7, p. 139.

[4] Demosth. in Macart. p. 1040, et in Callicl. p. 1117.

[5] Thucyd. lib. 2, cap. 34.

[6] Pausan. lib. 1, cap. 29, p. 71.

(1) Un quart de lieue.

[7] Cicer. de finib. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 196.

[8] Hesych. et Suid. in Ακαδ.

[9] Suid. in το Ιππαρχ.

[10] Plut. in Cim. t. 1, p. 487.

[11] Schol. Aristoph. in nub. v. 1001.

[12] Pausan. lib. 1, cap. 30.

[13] Plut. de exil. t. 2, p. 603. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 5 et 20. Id. in Speus. lib. 4, cap. 8, § 1.

[14] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10.

[15] Senec. epist. 58.

[16] Arist. probl. sec. 30, t. 2, p. 815. Plut. in Lysand. t. 1, p. 434.

[17] Diog. Laert. lib. 3, § 28.

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10.

[2] Neanth. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 4.

[3] Suid. in Πλατ. Senec. epist. 58.

[4] Ælian. lib. 3, cap. 19. Schol. Aristoph. in nub. v. 361.

[5] Diog. Laert. lib. 3, § 5.

[6] Id. ibid. § 1. Suid. in Πλατ.

[7] Diog. Laert. lib. 3, § 4 et 5.

(1) En les jetant au feu, il parodia ce vers d'Homère :

A moi, Vulcain; Thetys a besoin de ton aide.

Platon dit à son tour :

A moi, Vulcain; Platon a besoin de ton aide.

Hom. iliad. 18, v. 392. Eustath. t. 2, p. 1149. Diog. Laert. lib. 3, § 4 et 5.

[8] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 30.

[9] Diog. Laert. lib. 3, § 5.

[10] Plat. epist. 7, t. 3, p. 324.

duire [1]. Ainsi, renonçant à son projet, il résolut d'augmenter ses connaissances, et de les consacrer à notre instruction. Dans cette vue il se rendit à Mégare, en Italie, à Cyrène, en Égypte, partout où l'esprit humain avait fait des progrès [2].

« Il avait environ quarante ans [3] quand il fit le voyage de Sicile pour voir l'Etna [4]. Denys, tyran de Syracuse, désira de l'entretenir. La conversation roula sur le bonheur, sur la justice, sur la véritable grandeur. Platon ayant soutenu que rien n'est si lâche et si malheureux qu'un prince injuste, Denys en colère lui dit : « Vous parlez comme un radoteur. — Et vous comme un tyran, » répondit Platon. Cette réponse pensa lui coûter la vie. Denys ne lui permit de s'embarquer sur une galère qui retournait en Grèce, qu'après avoir exigé du commandant qu'il le jetterait à la mer, ou qu'il s'en déferait comme d'un vil esclave. Il fut vendu, racheté, et ramené dans sa patrie. Quelque temps après, le roi de Syracuse, incapable de remords, mais jaloux de l'estime des Grecs, lui écrivit; et l'ayant prié de l'épargner dans ses discours, il n'en reçut que cette réponse méprisante : « Je n'ai pas assez de loisir pour me sou« venir de Denys [5]. »

« A son retour Platon se fit un genre de vie dont il ne s'est plus écarté. Il a continué de s'abstenir des affaires publiques, parce que, suivant lui, nous ne pouvons plus être conduits au bien, ni par la persuasion, ni par la force [6]; mais il a recueilli les lumières éparses dans les contrées qu'il avait parcourues; et conciliant, autant qu'il est possible, les opinions des philosophes qui l'avaient précédé, il en composa un système qu'il développa dans ses écrits et dans ses conférences. Ses ouvrages sont en forme de dialogue. Socrate en est le principal interlocuteur; et l'on prétend qu'à la faveur de ce nom, il accrédite les idées qu'il a conçues ou adoptées [7].

« Son mérite lui a fait des ennemis; il s'en est attiré lui-même en versant dans ses écrits une ironie piquante contre plusieurs auteurs célèbres [8]. Il est vrai qu'il la met sur le compte de Socrate; mais l'adresse avec laquelle il la manie, et différents traits qu'on pourrait citer de lui, prouvent qu'il avait, du moins dans sa jeunesse, assez de penchant à la satire [9]. Cependant ses ennemis ne troublent point le repos qu'entretiennent dans son cœur ses succès ou ses vertus. Il a des vertus en effet; les unes, qu'il a reçues de la nature; d'autres, qu'il a eu la force d'acquérir. Il était né violent; il est à présent le plus

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 326.
[2] Id. ibid. Cicer. de finib. lib. 5, cap. 29, t. 2, p. 228. Diog. Laert. lib. 3, § 6. Quintil. lib. 1, cap. 12, p. 81.
[3] Plat. epist. 7, t. 3, p. 324.
[4] Plut. in Dion. t. 1, p. 959. Diog. Laert. lib. 3, § 18.
[5] Diog. Laert. lib. 3, § 19 et 21.
[6] Cicer. epist. ad famil. lib. 1, epist. 9, t. 7.
[7] Senec. epist. 6. Diog. Laert. lib. 3, cap. 35.
[8] Athen. lib. 11, p. 506.
[9] Id. ibid.

doux et le plus patient des hommes [1]. L'amour de la gloire ou de la célébrité me paraît être sa première, ou plutôt son unique passion. Je pense qu'il éprouve cette jalousie dont il est si souvent l'objet [2]. Difficile et réservé pour ceux qui courent la même carrière que lui; ouvert et facile pour ceux qu'il y conduit lui-même, il a toujours vécu avec les autres disciples de Socrate, dans la contrainte ou l'inimitié [3]; avec ses propres disciples, dans la confiance et la familiarité; sans cesse attentif à leurs progrès, ainsi qu'à leurs besoins; dirigeant sans faiblesse et sans rigidité leurs penchants vers des objets honnêtes [4], et les corrigeant par ses exemples plutôt que par ses leçons [5].

« De leur côté ses disciples poussent le respect jusqu'à l'hommage, et l'admiration jusqu'au fanatisme. Vous en verrez même qui affectent de tenir les épaules hautes et arrondies, pour avoir quelque ressemblance avec lui [6]. C'est ainsi qu'en Éthiopie, lorsque le souverain a quelque défaut de conformation, les courtisans prennent le parti de s'estropier, pour lui ressembler [7]. Voilà les principaux traits de sa vie et de son caractère. Vous serez dans la suite en état de juger de sa doctrine, de son éloquence et de ses écarts. »

Apollodore en finissant, s'aperçut que je regardais avec surprise une assez jolie femme qui s'était glissée parmi les disciples de Platon. Il me dit : « Elle s'appelle Lasthénie; c'est une courtisane de Mantinée en Arcadie [8]. L'amour de la philosophie l'a conduite en ces lieux; et l'on soupçonne qu'elle y est retenue par l'amour de Speusippe, neveu de Platon, qui est assis auprès d'elle [9]. » Il me fit remarquer en même temps une jeune fille d'Arcadie, qui s'appelait Axiothée, et qui, après avoir lu un dialogue de Platon, avait tout quitté, jusqu'aux habillements de son sexe, pour venir entendre les leçons de ce philosophe [10]. Il me cita d'autres femmes qui, à la faveur d'un pareil déguisement, avaient donné le même exemple [11].

Je lui demandai ensuite : « Quel est ce jeune homme maigre et sec que je vois auprès de Platon, qui grasseye, et qui a les yeux petits et pleins de feu [12]? — C'est, me dit-il, Aristote de Stagire, fils de Nicomaque, le médecin et l'ami d'Amyntas, roi de Macédoine [13]. Nicomaque laissa une fortune assez con-

[1] Senec. de irâ, lib. 3, p. 114. Plut. t. 2, p. 10 et 551. Athen. lib. 2, p. 59.
[2] Athen. lib. 11, p. 506.
[3] Diog. Laert. lib. 3, cap. 34, etc.
[4] Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 135.
[5] Id. de adulat. t. 2, p. 71.
[6] Id. de aud. poet. t. 2, p. 26, et de adulat. p. 53.
[7] Diod. Sic. lib. 3, p. 146.
[8] Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 46, in Speusip. lib. 4, § 2.
[9] Athen. lib. 7, p. 279; lib. 12, p. 546.
[10] Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 46. Themist. orat. 23, p. 295.
[11] Menag. in Diog. Laert. p. 155.
[12] Diog. Laert. in Arist. lib. 5, § 1. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 26.
[13] Suid. in Νικομ.

sidérable à son fils [1] qui vint, il y a environ cinq ans, s'établir parmi nous. Il pouvait avoir alors dix-sept à dix-huit ans [2]. Je ne connais personne qui ait autant d'esprit et d'application. Platon le distingue de ses autres disciples, et ne lui reproche que d'être trop recherché dans ses habits [3].

« Celui que vous voyez auprès d'Aristote, continua Apollodore, est Xénocrate de Chalcédoine. C'est un esprit lent et sans aménité. Platon l'exhorte souvent à sacrifier aux Grâces. Il dit de lui et d'Aristote, que l'un a besoin de frein, et l'autre d'éperon [4]. Un jour on vint dire à Platon que Xénocrate avait mal parlé de lui. « Je ne le crois pas, » répondit-il. On insista; il ne céda point : on offrit des preuves. « Non, » répliqua-t-il; « il est impossible que je ne sois pas « aimé de quelqu'un que j'aime si tendrement [5]. »

« Comment nommez-vous, dis-je alors, cet autre jeune homme qui paraît être d'une santé si délicate, et qui remue les épaules par intervalles [6]? — C'est Démosthène, me dit Apollodore. Il est né dans une condition honnête. Son père, qu'il perdit à l'âge de sept ans, occupait une assez grande quantité d'esclaves à forger des épées, et à faire des meubles de différentes sortes [7]. Il vient de gagner un procès contre ses tuteurs qui voulaient le frustrer d'une partie de son bien : il a plaidé lui-même sa cause, quoiqu'il ait à peine dix-sept ans [8]. Ses camarades, sans doute jaloux du succès, lui donnent aujourd'hui le nom de serpent [9], et lui prodiguent d'autres épithètes déshonorantes qu'il paraît s'attirer par la dureté qui perce dans son caractère [10]. Il veut se consacrer au barreau; et dans ce dessein, il fréquente l'école d'Isée, plutôt que celle d'Isocrate, parce que l'éloquence du premier lui paraît plus nerveuse que celle du second. La nature lui a donné une voix faible, une respiration embarrassée, une prononciation désagréable [11]; mais elle l'a doué d'un de ces caractères fermes qui s'irritent par les obstacles. S'il vient dans ce lieu, c'est pour y puiser à la fois des principes de philosophie, et des leçons d'éloquence [12].

« Le même motif attire les trois élèves que vous voyez auprès de Démosthène. L'un s'appelle Eschyne; c'est ce jeune homme si brillant de santé [13] : né dans une condition obscure, il exerça dans son enfance des fonctions assez viles [1]; et comme sa voix est belle et sonore, on le fit ensuite monter sur le théâtre, où cependant il ne joua que des rôles subalternes [2]. Il a des grâces dans l'esprit, et cultive la poésie avec quelque succès [3]. Le second s'appelle Hypéride [4], et le troisième Lycurgue. Ce dernier appartient à l'une des plus anciennes familles de la république [5]. »

Tous ceux qu'Apollodore venait de nommer, se sont distingués dans la suite, les uns par leur éloquence, les autres par leur conduite, presque tous par une haine constante pour la servitude. J'y vis aussi plusieurs étrangers, qui s'empressaient d'écouter les maximes de Platon sur la justice et sur la liberté; mais qui, de retour chez eux, après avoir montré des vertus, voulurent asservir leur patrie, ou l'asservirent en effet [6] : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on les avait élevés dans la haine de la tyrannie.

Quelquefois Platon lisait ses ouvrages à ses disciples [7]; d'autres fois il leur proposait une question, leur donnait le temps de la méditer, et les accoutumait à définir avec exactitude les idées qu'ils attachaient aux mots [8]. C'était communément dans les allées de l'Académie qu'il donnait ses leçons [9]; car il regardait la promenade comme plus utile à la santé que les exercices violents du gymnase [10]. Ses anciens disciples, ses amis, ses ennemis même, venaient souvent l'entendre, et d'autres s'y rendaient attirés par la beauté du lieu.

J'y vis arriver un homme âgé d'environ quarante-cinq ans [11]. Il était sans souliers [12], sans tunique, avec une longue barbe, un bâton à la main, une besace sur l'épaule, et un manteau [13], sous lequel il tenait un coq en vie et sans plumes. Il le jeta au milieu de l'assemblée, en disant : « Voilà l'homme de Pla- « ton [14]. » Il disparut aussitôt. Platon sourit [15]. Ses disciples murmurèrent. Apollodore me dit : « Platon avait défini l'homme, un animal à deux pieds sans plumes; Diogène a voulu montrer que sa définition n'est pas exacte. — J'avais pris cet inconnu, lui dis-je, pour un de ces mendiants importuns qu'on ne trouve que parmi les nations riches et policées. — Il mendie en effet quelquefois, me répondit-il; mais ce n'est pas toujours par besoin. » Comme ma surprise augmen-

[1] Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 9.
[2] Apoll. cap. Laert. lib. 5, § 9. Dionys. Halic. epist ad Amm. t. 6, p. 728.
[3] Diog. Laert. lib. 5, § 1. Ælian. lib. 3, cap. 19.
[4] Diog. Laert. in Xenocr. lib. 4, § 6.
[5] Val. Max. lib. 4, in extern. cap. 1.
[6] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 844.
[7] Demosth. in Aphob. 1, p. 896.
[8] Id. ibid. p. 895, et in Onetor. p. 921.
[9] Suid. in Δημ. Æschin. in Tim. p. 280, et de fals. leg. p. 410.
[10] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 847.
[11] Id. ibid. p. 844.
[12] Cicer. de orat. lib. 1, cap. 20, t. 1, p. 149. Id. in Brut. cap. 31, t. 1, p. 303. Id. orat. cap. 4, p. 423.
[13] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 840.

[1] Demosth. de fals. legat. p. 323, etc. Id. de coronâ, p. 515 et 516.
[2] Vit. Æschin. p. 41. Plut. x orat vit. t. 2, p. 840.
[3] Æschin. in Timarch. p. 281.
[4] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 848.
[5] Id. ibid. p. 841.
[6] Athen. lib. 11, cap. 15, p. 508.
[7] Diog. Laert. lib. 3, § 37.
[8] Epicr. ap. Athen. lib. 2, cap. 18, p. 59.
[9] Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 27. Ælian. lib. 3, cap. 18.
[10] Plat. in Phæd. t. 3, p. 227.
[11] Diog. Laert. lib. 6, § 76 et 79.
[12] Dion. Chrysost. orat. 6, p. 89.
[13] Diog. Laert. lib. 6, § 22 et 23.
[14] Id. ibid. § 40.
[15] Epicr. ap. Athen. lib. 2, p. 59.

tait, il me dit : « Allons nous asseoir sous ce platane ; je vous raconterai son histoire en peu de mots, et je vous ferai connaître quelques Athéniens célèbres que je vois dans les allées voisines. » Nous nous assîmes en face d'une tour qui porte le nom de Timon le Misanthrope[1], et d'une colline couverte de verdure et de maisons, qui s'appelle Colone[2].

« Vers le temps où Platon ouvrait son école à l'Académie, reprit Apollodore, Antisthène, autre disciple de Socrate, établissait la sienne sur une colline placée de l'autre côté de la ville[3]. Ce philosophe cherchait, dans sa jeunesse, à se parer des dehors d'une vertu sévère; et ses intentions n'échappèrent point à Socrate, qui lui dit un jour : « Antisthène, j'aperçois votre vanité à travers les trous de votre manteau[4]. » Instruit par son maître que le bonheur consiste dans la vertu, il fit consister la vertu dans le mépris des richesses et de la volupté[5]; et pour accréditer ses maximes, il parut en public, un bâton à la main, une besace sur les épaules, comme un de ces infortunés qui exposent leur misère aux passants[6]. La singularité de ce spectacle lui attira des disciples, que son éloquence fixa pendant quelque temps auprès de lui[7]. Mais les austérités qu'il leur prescrivait les éloignèrent insensiblement; et cette désertion lui donna tant de dégoût, qu'il ferma son école[8].

« Diogène parut alors dans cette ville. Il avait été banni de Sinope sa patrie, avec son père accusé d'avoir altéré la monnaie[9]. Après beaucoup de résistance[10], Antisthène lui communiqua ses principes, et Diogène ne tarda pas à les étendre. Antisthène cherchait à corriger les passions, Diogène voulut les détruire. Le sage, pour être heureux, devait, selon lui, se rendre indépendant de la fortune, des hommes, et de lui-même : de la fortune, en bravant ses faveurs et ses caprices; des hommes, en secouant les préjugés, les usages, et jusqu'aux lois, quand elles n'étaient pas conformes à ses lumières; de lui-même, en travaillant à endurcir son corps contre les rigueurs des saisons, et son âme contre l'attrait des plaisirs. Il dit quelquefois : « Je suis pauvre, errant, sans « patrie, sans asile, obligé de vivre au jour la jour-« née; mais j'oppose le courage à la fortune, la na-« ture aux lois, la raison aux passions[11]. »

« De ces principes dont les différentes conséquences peuvent conduire à la plus haute perfection, ou aux plus grands désordres (1), résulte le mépris des

[1] Pausan. lib. I, cap. 30.
[2] Cicer. de fin. lib. 5, cap. I, t. 2, p. 197.
[3] Diog. Laert. in Antist. lib. 6, § 13.
[4] Id. ibid § 8.
[5] Id. ibid § 3.
[6] Id. ibid § 13.
[7] Id. ibid. § 14.
[8] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 16.
[9] Diog. Laert. in Diog. lib. 6, § 20.
[10] Id. ibid. § 21. Ælian. var. hist. lib 10, cap 16.
[11] Diog. Laert lib. 6, § 38. Ælian lib. 3, cap. 29.
(1) Antisthene et Diogene ont ete les chefs de l'ecole des Cyniques, et de cette ecole est sortie celle des Stoiciens. (Cicer. de orat lib. 3, cap. 17, t. 1, p. 295.)

richesses, des honneurs, de la gloire, de la distinction des états, des bienséances de la société, des arts, des sciences, de tous les agréments de la vie[1]. L'homme dont Diogène s'est formé le modèle, et qu'il cherche quelquefois une lanterne à la main[2], cet homme étranger à tout ce qui l'environne, inaccessible à tout ce qui flatte les sens, qui se dit citoyen de l'univers, et qui ne le saurait être de sa patrie; cet homme serait aussi malheureux qu'inutile dans les sociétés policées, et n'a pas même existé avant leur naissance. Diogène a cru en apercevoir une faible esquisse parmi les Spartiates. « Je n'ai vu, « dit-il, des hommes nulle part; mais j'ai vu des en-« fants à Lacédémone[3]. »

« Pour retracer en lui-même l'homme dont il a conçu l'idée, il s'est soumis aux plus rudes épreuves, et s'est affranchi des plus légères contraintes. Vous le verrez lutter contre la faim, l'apaiser avec les aliments les plus grossiers, la contrarier dans les repas où règne l'abondance, tendre quelquefois la main aux passants[4], pendant la nuit s'enfermer dans un tonneau, s'exposer aux injures de l'air sous le portique d'un temple[5], se rouler en été sur le sable brûlant, marcher en hiver pieds nus dans la neige[6], satisfaire à tous ses besoins en public et dans les lieux fréquentés par la lie du peuple[7], affronter et supporter avec courage le ridicule, l'insulte et l'injustice, choquer les usages établis jusque dans les choses les plus indifférentes, et donner tous les jours des scènes, qui, en excitant le mépris des gens sensés, ne dévoilent que trop à leurs yeux les motifs secrets qui l'animent. Je le vis un jour pendant une forte gelée, embrasser à demi nu une statue de bronze. Un Lacédémonien lui demanda s'il souffrait. — Non, dit le philosophe. — Quel mérite avez-vous donc? répliqua le Lacédémonien[8].

« Diogène a de la profondeur dans l'esprit, de la fermeté dans l'âme, de la gaieté dans le caracère. Il expose ses principes avec tant de clarté, et les développe avec tant de force, qu'on a vu des étrangers l'écouter, et sur-le-champ abandonner tout pour le suivre[9]. Comme il se croit appelé à réformer les hommes, il n'a pour eux aucune espèce de ménagement. Son système le porte à déclamer contre les vices et les abus; son caractère, à poursuivre sans pitié ceux qui les perpétuent. Il lance à tous moments sur eux les traits de la satire, et ceux de l'ironie, mille fois plus redoutables. La liberté qui règne dans ses discours, le rend agréable au peuple[10]. On l'admet

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 28, 71, 72 et 73.
[2] Id. ibid. § 41.
[3] Id. ibid. § 27.
[4] Id. ibid. § 67.
[5] Id. ibid. § 22 et 23.
[6] Id. ibid. § 23 et 34.
[7] Id. ibid. § 22 et 68. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 19.
[8] Plut. in apophth. t. 2, p. 233.
[9] Diog. Laert lib. 6, § 75.
[10] Id. ibid. § 43.

dans la bonne compagnie dont il modère l'ennui par des reparties promptes [1], quelquefois heureuses, et toujours fréquentes, parce qu'il ne se refuse rien. Les jeunes gens le recherchent pour faire assaut de plaisanteries avec lui, et se vengent de sa supériorité par des outrages [2], qu'il supporte avec une tranquillité qui les humilie. Je l'ai vu souvent leur reprocher des expressions et des actions qui faisaient rougir la pudeur [3]; et je ne crois pas que lui-même se soit livré aux excès dont ses ennemis l'accusent [4]. Son indécence est dans les manières plutôt que dans les mœurs [5]. De grands talents, de grandes vertus, de grands efforts, n'en feront qu'un homme singulier; et je souscrirai toujours au jugement de Platon, qui a dit de lui : « C'est Socrate en délire [6]. »

Dans ce moment nous vîmes passer un homme qui se promenait lentement auprès de nous. Il paraissait âgé d'environ quarante ans. Il avait l'air triste et soucieux, la main dans son manteau [7]. Quoique son extérieur fût très-simple, Apollodore s'empressa de l'aborder avec un respect mêlé d'admiration et de sentiment; et revenant s'asseoir auprès de moi : « C'est Phocion, me dit-il, et ce nom doit à jamais réveiller dans votre esprit l'idée de la probité même [8]. Sa naissance est obscure [9]; mais son âme est infiniment élevée. Il fréquenta de bonne heure l'Académie [10]; il y puisa les principes sublimes qui depuis ont dirigé sa conduite, principes gravés dans son cœur, et aussi invariables que la justice et la vérité dont ils émanent.

Au sortir de l'Académie, il servit sous Chabrias, dont il modérait l'impétuosité, et qui lui dut en grande partie la victoire de Naxos [11]. D'autres occasions ont manifesté ses talents pour la guerre. Pendant la paix il cultive un petit champ [12], qui suffirait à peine aux besoins de l'homme le plus modéré dans ses désirs, et qui procure à Phocion un superflu, dont il soulage les besoins des autres [13]. Il y vit avec une épouse digne de son amour, parce qu'elle l'est de son estime; il y vit content de son sort, n'attachant à sa pauvreté ni honte, ni vanité; ne briguant point les emplois [14], les acceptant pour en remplir les devoirs.

« Vous ne le verrez jamais ni rire ni pleurer [15], quoiqu'il soit heureux et sensible; c'est que son âme est plus forte que la joie et la douleur. Ne soyez point effrayé du nuage sombre dont ses yeux paraissent obscurcis. Phocion est facile, humain, indulgent pour nos faiblesses. Il n'est amer et sévère que pour ceux qui corrompent les mœurs par leurs exemples, ou qui perdent l'État par leurs conseils [1].

« Je suis bien aise que le hasard ait rapproché sous vos yeux Diogène et Phocion. En les comparant, vous trouverez que le premier ne fait pas un sacrifice à la philosophie, sans le pousser trop loin et sans en avertir le public, tandis que le second ne montre ni ne cache ses vertus. J'irai plus loin, et je dirai qu'on peut juger, au premier coup d'œil, lequel de ces deux hommes est le vrai philosophe. Le manteau de Phocion est aussi grossier que celui de Diogène; mais le manteau de Diogène est déchiré, et celui de Phocion ne l'est pas. »

Après Phocion venaient deux Athéniens, dont l'un se faisait remarquer par une taille majestueuse et une figure imposante [2]. Apollodore me dit : « Il est fils d'un cordonnier [3], et gendre de Cotys, roi de Thrace [4]. Il s'appelle Iphicrate. L'autre est fils de Conon, qui fut un des plus grands hommes de ce siècle, et s'appelle Timothée.

« Tous deux, placés à la tête de nos armées, ont maintenu pendant une longue suite d'années la gloire de la république [5]; tous deux ont su joindre les lumières aux talents, les réflexions à l'expérience, la ruse au courage [6]. Iphicrate se distingua surtout par l'exacte discipline qu'il introduisit parmi nos troupes, par la prudence qui dirigeait ses entreprises, par une défiance scrupuleuse qui le tenait toujours en garde contre l'ennemi [7]. Il dut beaucoup à sa réputation; aussi disait-il en marchant contre les barbares : « Je n'ai qu'une crainte, c'est qu'ils n'aient « pas entendu parler d'Iphicrate [8]. »

« Timothée est plus actif [9], plus patient, moins habile peut-être à former des projets, mais plus constant et plus ferme quand il s'agit de l'exécution. Ses ennemis, pour ne pas reçonnaître son mérite, l'accusèrent d'être heureux. Ils le firent représenter endormi sous une tente, la Fortune planant au-dessus de sa tête, et rassemblant auprès de lui des villes prises dans un filet. Thimothée vit le tableau, et dit plaisamment : « Que ne ferais-je donc pas si j'étais éveillé [10]? »

« Iphicrate a fait des changements utiles dans les

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 74.
[2] Id. ibid. § 33 et 41.
[3] Id. ibid. § 46, 47, 65, 66, etc.
[4] Plut. de Stoic. p. 1044. Laert. ibid. § 46 et 69.
[5] Bruk. hist. philos. t. 1, p. 881.
[6] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 33.
[7] Plut. in Phoc. t. 1, p. 743.
[8] Nep. in Phoc. cap. 1. Ælian. lib. 3, cap. 47; lib. 4, cap. 16. Plut. de mus. t. 2, p. 1131.
[9] Ælian. lib. 12, cap. 43.
[10] Plut. in Phoc. t. 1, p. 743.
[11] Id. ibid. p. 744.
[12] Nep. in Phoc. cap. 1.
[13] Suid. in Φωκ.
[14] Plut. in Phoc. t. 1, p. 745.
[15] Id. ibid. p. 743. Id. apopht. t. 2, p. 187.

[1] Plut. in Phoc. p. 743 et 746.
[2] Nep. in Iphicr. cap. 3.
[3] Plut. apopht. t. 2, p. 186.
[4] Nep. in Iphicr. cap. 3.
[5] Id. in Timoth. cap. 4.
[6] Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9 et 10. Xenoph. hist. Græc p. 589.
[7] Nep. in Iphic. cap. 1. Plut. apopht. t. 2, p. 187.
[8] Plut. apopht. t. 2, p. 187.
[9] Nep. in Timoth. cap. 1.
[10] Plut. in Syll. t. 1, p. 454. Id. apopht. t. 2, p. 187. Ælian. lib. 13, cap. 43.

armes de l'infanterie [1]; Timothée a souvent enrichi le trésor épuisé, des dépouilles enlevées à l'ennemi; il est vrai qu'en même temps il s'est enrichi lui-même [2]. Le premier a rétabli des souverains sur leurs trônes [3]; le second a forcé les Lacédémoniens à nous céder l'empire de la mer [4]. Ils ont tous deux le talent de la parole. L'éloquence d'Iphicrate est pompeuse et vaine [5]; celle de Timothée plus simple et plus persuasive [6]. Nous leur avons élevé des statues [7], et nous les bannirons peut-être un jour. »

## CHAPITRE VIII.

Lycée. — Gymnases. — Isocrate. — Palestres. — Funérailles des Athéniens.

Un autre jour, au moment qu'Apollodore entrait chez moi pour me proposer une promenade au Lycée, je courus à lui, en m'écriant : « Le connaissez-vous? — Qui? — Isocrate. Je viens de lire un de ses discours; j'en suis transporté. Vit-il encore? où est-il? que fait-il? — Il est ici, répondit Apollodore. Il professe l'éloquence. C'est un homme célèbre; je le connais. — Je veux le voir aujourd'hui, ce matin, dans l'instant même. — Nous irons chez lui en revenant du Lycée.

Nous passâmes par le quartier des marais; et sortant par la porte d'Égée, nous suivîmes un sentier le long de l'Ilissus, torrent impétueux, ou ruisseau paisible, qui, suivant la différence des saisons, se précipite ou se traîne au pied d'une colline par où finit le mont Hymette. Ses bords sont agréables; ses eaux, communément pures et limpides [8]. Nous vîmes aux environs un autel dédié aux Muses [9], l'endroit où l'on prétend que Borée enleva la belle Orithye, fille du roi Érechthée [10]; le temple de Cérès, où l'on célèbre les petits mystères [11]; et celui de Diane, où l'on sacrifie tous les ans une grande quantité de chèvres en l'honneur de la Déesse. Avant le combat de Marathon, les Athéniens lui en promirent autant qu'ils trouveraient de Perses étendus sur le champ de bataille. Ils s'aperçurent, après la victoire, que l'exécution d'un vœu si indiscret épuiserait bientôt les troupeaux de l'Attique; on borna le nombre des victimes à cinq cents [12], et la Déesse voulut bien s'en contenter.

Pendant qu'on me faisait ces récits, nous vîmes sur la colline des paysans qui couraient en frappant sur des vases d'airain, pour attirer un essaim d'abeilles qui venait de s'échapper d'une ruche [1].

Ces insectes se plaisent infiniment sur le mont Hymette, qu'ils ont rempli de leurs colonies, et qui est presque partout couvert de serpolet [2] et d'herbes odoriférantes. Mais c'est surtout dans le thym excellent qu'il produit [3], qu'ils puisent ces sucs précieux dont ils composent un miel estimé dans toute la Grèce [4]. Il est d'un blanc tirant sur le jaune, il noircit quand on le garde longtemps, et conserve toujours sa fluidité [5]. Les Athéniens en font tous les ans une récolte abondante; et l'on peut juger du prix qu'ils y attachent, par l'usage où sont les Grecs d'employer le miel dans la pâtisserie [6], ainsi que dans les ragoûts [7]. On prétend qu'il prolonge la vie, et qu'il est principalement utile aux vieillards [8]. J'ai vu même plusieurs disciples de Pythagore conserver leur santé, en prenant un peu de miel pour toute nourriture [9].

Après avoir repassé l'Ilissus, nous nous trouvâmes dans un chemin où l'on s'exerce à la course, et qui nous conduisit au Lycée [10].

Les Athéniens ont trois gymnases destinés à l'institution de la jeunesse [11]; celui du Lycée, celui du Cynosarge [12], situé sur une colline de ce nom; et celui de l'Académie. Tous trois ont été construits hors des murs de la ville, aux frais du gouvernement. On ne recevait autrefois dans le second que des enfants illégitimes [13].

Ce sont de vastes édifices entourés de jardins et d'un bois sacré. On entre d'abord dans une cour de forme carrée, et dont le pourtour est de deux stades (1) [14]. Elle est environnée de portiques et de bâtiments. Sur trois de ses côtés sont des salles spacieuses, et garnies de siéges, où les philosophes, les rhéteurs et les sophistes rassemblent leurs disciples [15]. Sur le quatrième on trouve des pièces pour les bains et les autres usages du gymnase. Le porti-

[1] Nep. in Iphicr. cap. 1. Diod. Sic. lib. 15, p. 360.
[2] Nep. in Timoth. cap. 1.
[3] Id. in Iphicr. cap. 3.
[4] Id. in Timoth. cap. 2.
[5] Plut. de rep. ger. t. 2, p. 813.
[6] Ælian. lib. 3, cap. 16.
[7] Nep. in Timoth. cap. 2. Pausan. lib. 1, cap. 24.
[8] Plat. in Phædr. t. 3, p. 229. Spon. Voyage, t. 2, p. 121.
[9] Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 45. Dionys. Perieg. v. 425.
[10] Plat. in Phædr. t. 3, p. 229. Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 45.
[11] Steph. in Αγρα.
[12] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, p. 301. Plut. de Herodot. malign. t. 2, p. 862.

[1] Plat. de leg. lib. 8, t. 2, p. 843.
[2] Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 7, p. 678. Plin. lib. 19. cap. 8, t. 2, p. 181.
[3] Antiph. apud Athen. lib. 1, cap. 22, p. 28. Alex. apud. eumd. lib. 14, p. 652.
[4] Plin. lib. 11, cap. 13, t. 1, p. 596. Id. lib. 21, cap. 10, t. 2, p. 243. Varro de re rustic. lib. 3, cap. 16, p. 374. Colum. de re rustic. lib. 9, cap. 4.
[5] Geopon. lib. 15, cap. 7.
[6] Athen. lib. 3, cap. 25, p. 109. Id. lib. 14, p. 646.
[7] Hesych. in Υποτρ.
[8] Geopon. lib. 15, cap. 7.
[9] Athen. lib. 2, cap. 7, p. 46; lib. 10, etc.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 476.
[11] Ulpian. in Timocr. p. 820.
[12] Demosth. in Leptin. p. 791. Liv. lib. 31, cap. 24. Diog. Laert. lib. 6, § 13.
[13] Demosth. in Aristocr. p. 760. Plut. in Themist. t. 1, p 112.
(1) 189 toises.
[14] Vitruv. lib. 5, cap. 11.
[15] Plat. Euthyp. t. 1, p. 2. Isocr. panath. t. 2, p. 191. Demet. de interp. cap. 111. Lucian. dial. mort. t. 1, p. 329.

que exposé au midi est double, afin qu'en hiver la pluie agitée par le vent ne puisse pénétrer dans sa partie intérieure.

De cette cour on passe dans une enceinte également carrée. Quelques platanes en ombragent le milieu. Sur trois des côtés règnent des portiques. Celui qui regarde le nord, est à double rang de colonnes, pour garantir du soleil ceux qui s'y promènent en été. Le portique opposé s'appelle Xyste [1]. Dans la longueur du terrain qu'il occupe, on a ménagé au milieu une espèce de chemin creux d'environ douze pieds de largeur, sur près de deux pieds de profondeur. C'est là qu'à l'abri des injures du temps, séparés des spectateurs qui se tiennent sur les plate-bandes latérales, les jeunes élèves s'exercent à la lutte. Au delà du Xyste, est un Stade pour la course à pied [2].

Un magistrat, sous le nom de gymnasiarque, préside aux différents gymnases d'Athènes. Sa charge est annuelle, et lui est conférée par l'assemblée générale de la nation [3]. Il est obligé de fournir l'huile qu'emploient les athlètes pour donner plus de souplesse à leurs membres [4]. Il a sous lui, dans chaque gymnase, plusieurs officiers, tels que le gymnaste, le pædotribe, et d'autres encore, dont les uns entretiennent le bon ordre parmi les élèves, et les autres les dressent à différents exercices. On y distingue surtout dix sophronistes, nommés par les dix tribus, et chargés de veiller plus spécialement sur les mœurs [5]. Il faut que tous ces officiers soient approuvés par l'Aréopage [6].

Comme la confiance et la sûreté doivent régner dans le gymnase, ainsi que dans tous les lieux où l'on s'assemble en grand nombre, les vols qui s'y commettent sont punis de mort, lorsqu'ils excèdent la valeur de dix drachmes (1) [7].

Les gymnases devant être l'asile de l'innocence et de la pudeur, Solon en avait interdit l'entrée au public, pendant que les élèves, célébrant une fête en l'honneur de Mercure [8], étaient moins surveillés par leurs instituteurs; mais ce règlement n'est plus observé [9].

Les exercices qu'on y pratique sont ordonnés par les lois, soumis à des règles, animés par les éloges des maîtres, et plus encore par l'émulation qui subsiste entre les disciples. Toute la Grèce les regarde comme la partie la plus essentielle de l'éducation, parce qu'ils rendent un homme agile, robuste, capable de supporter les travaux de la guerre, et les loisirs de la paix [1]. Considérés par rapport à la santé, les médecins les ordonnent avec succès [2]. Relativement à l'art militaire, on ne peut en donner une plus haute idée, qu'en citant l'exemple des Lacédémoniens. Ils leur durent autrefois les victoires qui les firent redouter des autres peuples; et, dans ces derniers temps, il a fallu pour les vaincre, les égaler dans la gymnastique [3].

Mais si les avantages de cet art sont extrêmes, les abus ne le sont pas moins. La médecine et la philosophie condamnent de concert ces exercices, lorsqu'ils épuisent le corps, ou qu'ils donnent à l'âme plus de férocité que de courage [4].

On a successivement augmenté et décoré le gymnase du Lycée [5]. Ses murs sont enrichis de peintures [6]. Apollon est la divinité tutélaire du lieu; on voit à l'entrée sa statue [7]. Les jardins, ornés de belles allées, furent renouvelés dans les dernières années de mon séjour en Grèce [8]. Des sièges placés sous les arbres, invitent à s'y reposer [9].

Après avoir assisté aux exercices des jeunes gens, et passé quelques moments dans des salles où l'on agitait des questions tour à tour importantes et frivoles, nous prîmes le chemin qui conduit du Lycée à l'Académie, le long des murs de la ville [10]. Nous avions à peine fait quelques pas, que nous trouvâmes un vieillard vénérable, qu'Apollodore me parut bien aise de voir. Après les premiers compliments, il lui demanda où il allait. Le vieillard répondit d'une voix grêle : Je vais dîner chez Platon avec Éphore et Théopompe, qui m'attendent à la porte Dipyle. — C'est justement notre chemin, reprit Apollodore; nous aurons le plaisir de vous accompagner. Mais, dites-moi, vous aimez donc toujours Platon [11] ? — Autant que je me flatte d'en être aimé. Notre liaison formée dès notre enfance, ne s'est point altérée depuis. Il s'en est souvenu dans un de ses dialogues, où Socrate qu'il introduit comme interlocuteur, parle de moi en termes très-honorables [12]. — Cet hommage vous était dû. On se souvient qu'à la mort de Socrate, pendant que ses disciples effrayés prenaient la fuite, vous osâtes paraître en habit de deuil dans les rues d'Athènes [13]. Vous aviez donné, quelques années auparavant, un autre exemple de fermeté. Quand Thé-

1 Xenoph. œcon. lib. 5, p. 850.
2 Vitruv. lib. 5, cap. 11.
3 Demosth. in Leptin. p. [illegible]
4 Ulpian. in Leptin. orat. p. 575.
5 Stob. serm. 5, p. 77.
6 Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 367.
(1) 9 livres.
7 Demosth. in Timocr. p. [illegible]
8 Æschin. in Tim. p. [illegible]
9 Plat. in Lys. t. 2, p. [illegible]

1 Lucian. de gymn. t. 2, p. 901.
2 Hippocr. de diæt. lib. 2, t. 1, cap. 39, etc.; lib. 3, cap. 25.
3 Arist. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452. Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.
4 Hippocr. de diæt. lib. 3, t. 1, cap. 28. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. Arist. de rep. ib. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 151.
5 Theopomp. et Philoch. ap. Suid. in Λυκ. Harpocr. in Λυκ. Pausan. lib. 1, cap. 29, p. 75.
6 Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 425.
7 Lucian. de gymn. t. 2, p. 887. Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 44.
8 Plut. x orat. vit. t. 2, p. 841.
9 Lucian. de gymn. t. 2, p. 895.
10 Plat. in Lys. t. 2, p. 203.
11 Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 8.
12 Plat. in Phædr. t. 3, p. 278.
13 Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.

ramène, proscrit par les trente tyrans en plein sénat, se réfugia auprès de l'autel, vous vous levâtes pour prendre sa défense; et ne fallut-il pas que lui-même vous priât de lui épargner la douleur de vous voir mourir avec lui [1]? » Le vieillard me parut ravi de cet éloge. J'étais impatient de savoir son nom. Apollodore se faisait un plaisir de me le cacher.

« Fils de Théodore, lui dit-il, n'êtes-vous pas de même âge que Platon? — J'ai six à sept ans de plus que lui [2]; il ne doit être que dans sa soixante-huitième année. — Vous paraissez vous bien porter. — A merveille; je suis sain de corps et d'esprit, autant qu'il est possible de l'être [3]. — On dit que vous êtes fort riche [4]? — J'ai acquis par mes veilles de quoi satisfaire les désirs d'un homme sage [5]. Mon père avait une fabrique d'instruments de musique [6]. Il fut ruiné dans la guerre du Péloponèse; et ne m'ayant laissé pour héritage qu'une excellente éducation, je fus obligé de vivre de mon talent, et de mettre à profit les leçons que j'avais reçues de Gorgias, de Prodicus, et des plus habiles orateurs de la Grèce. Je fis des plaidoyers pour ceux qui n'étaient pas en état de défendre eux-mêmes leurs causes [7]. Un discours que j'adressai à Nicoclès, roi de Chypre, m'attira de sa part une gratification de vingt talents (1) [8]. J'ouvris des cours publics d'éloquence. Le nombre de mes disciples ayant augmenté de jour en jour, j'ai recueilli le fruit d'un travail qui a rempli tous les moments de ma vie. — Convenez pourtant que, malgré la sévérité de vos mœurs, vous en avez consacré quelques-uns aux plaisirs. Vous eûtes autrefois la belle Métanire; dans un âge plus avancé, vous retirâtes chez vous une courtisane non moins aimable [9]. On disait alors que vous saviez allier les maximes de la philosophie avec les raffinements de la volupté, et l'on parlait de ce lit somptueux que vous aviez fait dresser, et de ces oreillers qui exhalaient une odeur si délicieuse [10]. » Le vieillard convenait de ces faits en riant.

Apollodore continuait : « Vous avez une famille aimable, une bonne santé, une fortune aisée, des disciples sans nombre, un nom que vous avez rendu célèbre, et des vertus qui vous placent parmi les plus honnêtes citoyens de cette ville [11]. Avec tant d'avantages vous devez être le plus heureux des Athéniens. — Hélas! répondit le vieillard, je suis peut-être le plus malheureux des hommes. J'avais

[1] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 836.
[2] Laert. in Plat. lib. 3, § 4. Plut. x orat. vit. t. 2, p. 836.
[3] Isocr. panat. t. 2, p. 184.
[4] Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 537.
[5] Isocr. panat t. 2, p. 184.
[6] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 836. Dionys. Halic. ibid. p. 534.
[7] Cicer. in Brut. t. 1, p. 346.
(1) 108000 livres.
[8] Plut. x orat. vit t. 2, p. 838.
[9] Lys. Hermip. et Strat. ap. Athen. lib. 13, p. 592.
[10] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 839.
[11] Isocr. panath. t. 2, p. 184.

attaché mon bonheur à la considération; mais comme d'un côté l'on ne peut être considéré dans une démocratie, qu'en se mêlant des affaires publiques, et que d'un autre côté la nature ne m'a donné qu'une voix faible et une excessive timidité [1], il est arrivé que très-capable de discerner les vrais intérêts de l'État, incapable de les défendre dans l'assemblée générale, j'ai toujours été violemment tourmenté de l'ambition et de l'impossibilité d'être utile, ou, si vous voulez, d'obtenir du crédit [2]. Les Athéniens reçoivent gratuitement chez moi des leçons d'éloquence; les étrangers, pour le prix de mille drachmes (1); j'en donnerais dix mille à celui qui me procurerait de la hardiesse avec un organe sonore [3]. — Vous avez réparé les torts de la nature; vous instruisez par vos écrits ce public à qui vous ne pouvez adresser la parole, et qui ne saurait vous refuser son estime. — Eh! que me fait l'estime des autres, si je ne puis pas y joindre la mienne? Je pousse quelquefois jusqu'au mépris la faible idée que j'ai de mes talents [4]. Quel fruit en ai-je retiré? Ai-je jamais obtenu les emplois, les magistratures, les distinctions que je vois tous les jours accorder à ces vils orateurs qui trahissent l'État [5]?

« Quoique mon panégyrique d'Athènes ait fait rougir ceux qui précédemment avaient traité le même sujet, et découragé ceux qui voudraient le traiter aujourd'hui [6], j'ai toujours parlé de mes succès avec modestie, ou plutôt avec humilité [7]. J'ai des intentions pures; je n'ai jamais, par des écrits ou par des accusations, fait tort à personne, et j'ai des ennemis [8]! — Eh! ne devez-vous pas racheter votre mérite par quelques chagrins? Vos ennemis sont plus à plaindre que vous. Une voix importune les avertit sans cesse que vous comptez parmi vos disciples, des rois, des généraux, des hommes d'État, des historiens, des écrivains dans tous les genres [9]; que de temps en temps il sort de votre école des colonies d'hommes éclairés, qui vont au loin répandre votre doctrine; que vous gouvernez la Grèce par vos élèves [10]; et, pour me servir de votre expression, que vous êtes la pierre qui aiguise l'instrument. — Oui; mais cette pierre ne coupe pas [11].

« — Du moins, ajoutait Apollodore, l'envie ne sau-

[1] Isocr. epist. ad Phil. t. 1, p. 270. Id. epist. ad Mityl. t. 1, p. 487. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 194.
[2] Isocr. panath. t. 2, p. 185.
(1) 900 livres.
[3] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.
[4] Isocr. panath. t. 2, p. 184.
[5] Id. ibid. p. 189.
[6] Id. de antid. t. 2, p. 404.
[7] Id. panath. t. 2, p. 192
[8] Id. de antid. p. 389, 390, etc.
[9] Id. ibid. p. 388.
[10] Cicer. orat. cap. 13, t. 1, p. 429. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 536.
[11] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.

rait se dissimuler que vous avez hâté les progrès de l'art oratoire [1]. — Et c'est ce mérite qu'on veut aussi m'enlever. Tous les jours des sophistes audacieux, des instituteurs ingrats, puisant dans mes écrits les préceptes et les exemples, les distribuent à leurs écoliers, et n'en sont que plus ardents à me déchirer; ils s'exercent sur les sujets que j'ai traités; ils assemblent leurs partisans autour d'eux, et comparent leurs discours aux miens, qu'ils ont eu la précaution d'altérer, et qu'ils ont la bassesse de défigurer en les lisant. Un tel acharnement me pénètre de douleur [2]. Mais j'aperçois Éphore et Théopompe. Je vais les mener chez Platon, et je prends congé de vous. »

Dès qu'il fut parti, je me tournai bien vite vers Apollodore. « Quel est donc, lui dis-je, ce vieillard si modeste, avec tant d'amour-propre, et si malheureux avec tant de bonheur? — C'est, me dit-il, Isocrate, chez qui nous devions passer à notre retour. Je l'ai engagé, par mes questions, à vous tracer les principaux traits de sa vie et de son caractère. Vous avez vu qu'il montra deux fois du courage dans sa jeunesse. Cet effort épuisa sans doute la vigueur de son âme; car il a passé le reste de ses jours dans la crainte et dans le chagrin L'aspect de la tribune qu'il s'est sagement interdite, l'afflige si fort, qu'il n'assiste plus à l'assemblée générale [3]. Il se croit entouré d'ennemis et d'envieux, parce que des auteurs qu'il méprise, jugent de ses écrits moins favorablement que lui. Sa destinée est de courir sans cesse après la gloire, et de ne jamais trouver le repos [4].

« Malheureusement pour lui, ses ouvrages, remplis d'ailleurs de grandes beautés, fournissent des armes puissantes à la critique; son style est pur et coulant, plein de douceur et d'harmonie, quelquefois pompeux et magnifique, mais quelquefois aussi traînant, diffus et surchargé d'ornements qui le déparent [5].

« Son éloquence n'était pas propre aux discussions de la tribune et du barreau [6]; elle s'attache plus à flatter l'oreille, qu'à émouvoir le cœur. On est souvent fâché de voir un auteur estimable s'abaisser à n'être qu'un écrivain sonore, réduire son art au seul mérite de l'élégance [7], asservir péniblement ses pensées aux mots [8], éviter le concours des voyelles avec une affectation puérile [9], n'avoir d'autre objet que d'arrondir des périodes, et d'autre ressource pour en symétriser les membres, que de les remplir d'expressions oiseuses et de figures déplacées [1]. Comme il ne diversifie pas assez les formes de son élocution, il finit pas refroidir et dégoûter le lecteur. C'est un peintre qui donne à toutes ses figures les mêmes traits, les mêmes vêtements et les mêmes attitudes [2].

« La plupart de ses harangues roulent sur les articles les plus importants de la morale et de la politique [3]. Il ne persuade ni n'entraîne, parce qu'il n'écrit point avec chaleur, et qu'il paraît plus occupé de son art que des vérités qu'il annonce [4]. De là vient peut-être que les souverains dont il s'est, en quelque façon, constitué le législateur [5], ont répondu à ses avis par des récompenses. Il a composé sur les devoirs des rois, un petit ouvrage qu'il fait circuler de cour en cour. Denys, tyran de Syracuse, le reçut [6]. Il admira l'auteur, et lui pardonna facilement des leçons qui ne portaient pas le remords dans son âme.

« Isocrate a vieilli faisant, polissant, repolissant, refaisant un très-petit nombre d'ouvrages. Son panégyrique d'Athènes lui coûta, dit-on, dix années de travail [7]. Pendant tout le temps que dura cette laborieuse construction, il ne s'aperçut pas qu'il élevait son édifice sur des fondements qui devaient en entraîner la ruine. Il pose pour principe, que le propre de l'éloquence est d'agrandir les petites choses, et d'apetisser les grandes; et il tâche de montrer ensuite que les Athéniens ont rendu plus de services à la Grèce que les Lacédémoniens [8].

« Malgré ces défauts auxquels ses ennemis en ajoutent beaucoup d'autres, ses écrits présentent tant de tours heureux et de saines maximes, qu'ils serviront de modèles à ceux qui auront le talent de les étudier. C'est un rhéteur habile, destiné à former d'excellents écrivains; c'est un instituteur éclairé, toujours attentif aux progrès de ses disciples, et au caractère de leur esprit. Éphore de Cume, et Théopompe de Chio, qui viennent de nous l'enlever, en ont fait l'heureuse épreuve. Après avoir donné l'essor au premier, et réprimé l'impétuosité du second [9], il les a destinés tous deux à écrire l'histoire [10]. Leurs premiers essais font honneur à la sagacité du maître, et aux talents des disciples. »

Pendant qu'Apollodore m'instruisait de ces dé-

[1] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, p. 214. Id. orat. cap. 13, p. 429; cap. 52, p. 464. Naucrat. ap. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 44, p. 521.

[2] Isocr. panath. t. 2, p. 190. Id. epist. ad Philip. t. 1, p. 277.

[3] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.

[4] Isocr. panath. t. 1, p. 184 et 187.

[5] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 286. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 537.

[6] Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 539. Cicer. orat. cap. 12, t. 1, p. 429.

[7] Arist. ap. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, t. 1, p. 313.

[8] Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 558.

[9] Quintil. lib. 9, cap. 4, p. 593. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 553. Demetr. Phaler. de elocut. § 68.

[1] Cic. orat. cap. 12, t. 1, p. 429. Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 50. Dion. Halic. de Isoc. t. 5, p. 540. Hermog. de form. lib. 2, p. 388.

[2] Philon. ap. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 559.

[3] Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 535.

[4] Hermog. de formis, lib. 1, p. 294; et lib. 2, p. 388.

[5] Isocr. ad. Nicocl. t. 1, p. 55. Aphton. progymn. p. 4.

[6] Isocr. orat. ad. Phil. t. 1, p. 269. Socratic. epist. p. 66.

[7] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 350. Quintil. lib. 10, cap. 4. Phot. biblioth. p. 1455.

[8] Longin. de subl. § 38.

[9] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 9, t. 1, p. 288. Id. de clar. orat. cap. 56, p. 383. Quintil. lib. 2, cap. 8, p. 105. Suid. in Ἔφορ.

[10] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205.

tails, nous traversions la place publique. Il me conduisit ensuite par la rue des Hermès, et me fit entrer dans la Palestre de Tauréas, située en face du portique royal* [1].

Comme Athènes possède différents gymnases, elle renferme aussi plusieurs Palestres. On exerce les enfants dans les premières de ces écoles; les athlètes de profession, dans les secondes. Nous en vîmes un grand nombre qui avaient remporté des prix aux jeux établis en différentes villes de la Grèce, et d'autres qui aspiraient aux mêmes honneurs. Plusieurs Athéniens, et même des vieillards [2], s'y rendent assidument, pour continuer leurs exercices, ou pour être témoins des combats qu'on y livre.

Les Palestres sont à peu près de la même forme que les gymnases. Nous parcourûmes les pièces destinées à toutes les espèces de bains, celles où les athlètes déposent leurs habits; où on les frotte d'huile, pour donner de la souplesse à leurs membres; où ils se roulent sur le sable, pour que leurs adversaires puissent les saisir [3].

La lutte, le saut, la paume, tous les exercices du lycée, se retracèrent à nos yeux sous des formes plus variées, avec plus de force et d'adresse de la part des acteurs.

Parmi les différents groupes qu'ils composaient, on distinguait des hommes de la plus grande beauté, et dignes de servir de modèles aux artistes; les uns avec des traits vigoureux et fièrement prononcés, comme on représente Hercule; d'autres, d'une taille plus svelte et plus élégante, comme on peint Achille. Les premiers, se destinant aux combats de la lutte et du pugilat, n'avaient d'autre objet que d'augmenter leurs forces [4]; les seconds, dressés pour des exercices moins violents, tels que la course, le saut, etc. que de se rendre légers.

Leur régime s'assortit à leur destination. Plusieurs s'abstiennent des femmes [5] et du vin. Il en est qui mènent une vie très-frugale; mais ceux qui se soumettent à de laborieuses épreuves, ont besoin, pour se réparer, d'une grande quantité d'aliments substantiels, comme la chair rôtie de bœuf et de porc [6]. S'ils n'en exigent que deux mines par jour, avec du pain à proportion, ils donnent une haute idée de leur sobriété [7]. Mais on en cite plusieurs qui en faisaient une consommation effrayante. On dit, par exemple, que Théagène de Thasos mangea dans un jour un bœuf tout entier [8]. On attribue

* Voyez le plan de la Palestre.
[1] Plat. in Charmid. t. 2, p. 153.
[2] Id. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.
[3] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 1, hist. p. 99.
[4] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410.
[5] Id. de leg. lib. 8, t. 2, p. 840.
[6] Hippocr. epid. lib. 5, t. 1, p. 788. Plat. de rep. lib. 3, p. 411. Plut. in Arat. t. 1, p. 1028. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. p. 221.
[7] Galen. de dignot. puls. lib. 2, cap. 2. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 1, p. 221, etc.
[8] Poseidip. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 412.

le même exploit à Milon de Crotone, dont l'ordinaire était de vingt mines de viande, d'autant de mines de pain (1), et de trois conges de vin (2) [1]. On ajoute enfin qu'Astydamas de Milet, se trouvant à la table du satrape Ariobarzane, dévora tout seul le souper qu'on avait préparé pour neuf convives [2]. Ces faits, exagérés sans doute, prouvent du moins l'idée qu'on se forme de la voracité de cette classe d'athlètes. Quand ils peuvent la satisfaire sans danger, ils acquièrent une vigueur extrême : leur taille devient quelquefois gigantesque; et leurs adversaires frappés de terreur, ou s'éloignent de la lice, ou succombent sous le poids de ces masses énormes.

L'excès de nourriture les fatigue tellement, qu'ils sont obligés de passer une partie de leur vie dans un sommeil profond [3]. Bientôt un embonpoint excessif défigure tous leurs traits [4]; il leur survient des maladies qui les rendent aussi malheureux qu'ils ont toujours été inutiles à leur patrie [5] : car, il ne faut pas le dissimuler, la lutte, le pugilat, et tous ces combats livrés avec tant de fureur dans les solennités publiques, ne sont plus que des spectacles d'ostentation, depuis que la tactique s'est perfectionnée. L'Égypte ne les a jamais adoptés, parce qu'ils ne donnent qu'une force passagère [6]. Lacédémone en a corrigé les inconvénients, par la sagesse de son institution. Dans le reste de la Grèce, on s'est aperçu qu'en y soumettant les enfants, on risque d'altérer leurs formes, et d'arrêter leur accroissement [7]; et que dans un âge plus avancé, les lutteurs de profession sont de mauvais soldats, parce qu'ils sont hors d'état de supporter la faim, la soif, les veilles, le moindre besoin, et le plus petit dérangement [8].

En sortant de la Palestre, nous apprîmes que Télaïre, femme de Pyrrhus, parent et ami d'Apollodore, venait d'être attaquée d'un accident qui menaçait sa vie. On avait vu à sa porte les branches de laurier et d'acanthe, que, suivant l'usage, on suspend à la maison d'un malade [9]. Nous y courûmes aussitôt. Les parents, empressés autour du lit, adressaient des prières à Mercure, conducteur des âmes [10]; et le malheureux Pyrrhus recevait les derniers adieux de sa tendre épouse [11]. On parvint à l'arracher de ces lieux. Nous voulûmes lui rappeler les leçons qu'il avait reçues à l'Académie; leçons si

(1) Environ 18 livres.
(2) Environ 15 pintes.
[1] Theodor. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 412.
[2] Athen. lib. 10, cap. 2, p. 413.
[3] Plat. de rep. lib. 3, p. 404.
[4] Aristot. de gener. lib. 4, cap. 3, p. 1121.
[5] Euripid. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 413.
[6] Diod. Sic. lib. 1, p. 73.
[7] Aristot. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452.
[8] Plut. in Philop. t. 1, p. 357.
[9] Diog. Laert. in Bion. lib. 4, § 57. Etymol. magn. in Αντην. Bod. in Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 17, p. 258.
[10] Homer. odyss. lib. 24, v. 9. Etymol. magn. in Ἑξιτ.
[11] Eurip. in Alcest. v. 391.

belles quand on est heureux, si importunes quand on est dans le malheur. « O philosophie ! s'écria-t-il, « hier tu m'ordonnais d'aimer ma femme ; aujour- « d'hui tu me défends de la pleurer ! [1] » « Mais enfin, lui disait-on, vos larmes ne la rendront pas à la vie. — Eh ! c'est ce qui les redouble encore [2], » répondit-il.

Quand elle eut rendu les derniers soupirs, toute la maison retentit de cris et de sanglots. Le corps fut lavé, parfumé d'essences, et revêtu d'une robe précieuse [3]. On mit sur sa tête, couverte d'un voile, une couronne de fleurs [4] ; dans ses mains, un gâteau de farine et de miel, pour apaiser Cerbère [5], et dans sa bouche une pièce d'argent d'une ou deux oboles, qu'il faut payer à Caron [6] : en cet état elle fut exposée pendant tout un jour dans le vestibule, entourée de cierges allumés. A la porte était un vase de cette eau lustrale destinée à purifier ceux qui ont touché un cadavre [7]. Cette exposition est nécessaire pour s'assurer que la personne est véritablement morte [8], et qu'elle l'est de mort naturelle [9]. Elle dure quelquefois jusqu'au troisième jour [10].

Le convoi fut indiqué. Il fallait s'y rendre avant le lever du soleil [11]. Les lois défendent de choisir une autre heure ; elles n'ont pas voulu qu'une cérémonie si triste dégénérât en un spectacle d'ostentation. Les parents et les amis furent invités [12]. Nous trouvâmes auprès du corps, des femmes qui poussaient de longs gémissements [13] ; quelques-unes coupaient des boucles de leurs cheveux, et les déposaient à côté de Télaïre, comme un gage de leur tendresse et de leur douleur [14]. On la plaça sur un chariot, dans un cercueil de cyprès [15]. Les hommes marchaient avant ; les femmes, après [16] ; quelques-uns la tête rasée, tous baissant les yeux, vêtus de noir [17], précédés d'un chœur de musiciens qui faisaient entendre des chants lugubres [18]. Nous nous rendîmes à une maison qu'avait Pyrrhus auprès de Phalère. C'est là qu'étaient les tombeaux de ses pères [1].

L'usage d'inhumer les corps fut autrefois commun parmi les nations [2] ; celui de les brûler prévalut dans la suite chez les Grecs [3] ; aujourd'hui il paraît indifférent de rendre à la terre ou de livrer aux flammes les restes de nous-mêmes [4]. Quand le corps de Télaïre eut été consumé, les plus proches parents en recueillirent les cendres [5] ; et l'urne qui les renfermait, fut ensevelie dans la terre.

Pendant la cérémonie on fit des libations de vin ; on jeta dans le feu quelques-unes des robes de Télaïre ; on l'appelait à haute voix [6] ; et cet adieu éternel redoublait les larmes qui n'avaient cessé de couler de tous les yeux.

De là nous fûmes appelés au repas funèbre, où la conversation ne roula que sur les vertus de Télaïre [7]. Le neuvième et le trentième jour, ses parents, habillés de blanc, et couronnés de fleurs, se réunirent encore pour rendre de nouveaux honneurs à ses mânes [8] ; et il fut réglé que, rassemblés tous les ans le jour de sa naissance, ils s'occuperaient de sa perte, comme si elle était encore récente. Cet engagement si beau se perpétue souvent dans une famille, dans une société d'amis, parmi les disciples d'un philosophe [9]. Les regrets qu'ils laissent éclater dans ces circonstances, se renouvellent dans la fête générale des morts qu'on célèbre au mois anthestérion (1) [10]. Enfin, j'ai vu plus d'une fois des particuliers s'approcher d'un tombeau, y déposer une partie de leurs cheveux, et faire tout autour des libations d'eau, de vin, de lait et de miel [11].

Moins attentif à l'origine de ces rits qu'au sentiment qui les maintient, j'admirais la sagesse des anciens législateurs qui imprimèrent un caractère de sainteté à la sépulture et aux cérémonies qui l'accompagnent. Ils favorisèrent cette ancienne opinion, que l'âme dépouillée du corps qui lui sert d'enveloppe, est arrêtée sur les rivages du Styx, tourmentée du désir de se rendre à sa destination, apparaissant en songe à ceux qui doivent s'intéresser à son sort, jusqu'à ce qu'ils aient soustrait ses dépouilles mortelles aux regards du soleil, et aux injures de l'air [12].

1 Stob. serm. 97, p. 539.
2 Id. 122, p. 613.
3 Homer. iliad. lib. 24, v. 587. Ib. in odyss. lib. 24, v. 44. Eurip. in Phœniss. v. 1320 et 1626. Id. in Alcest. v. 158. Sophocl. in Electr. v. 1145. Lucian. de luct. t. 2, p. 926.
4 Eurip. in Hippol. v. 1458.
5 Aristoph. in Lysist. v. 601. Schol. id. Ib. in Eccles. v. 534.
6 Aristoph. in ran. v. 140. Schol. ib. v. 272. Lucian. de luct. t. 2, p. 926. Epigr. Lucil. in Anthol. p. 268.
7 Eurip. in Alcest. v. 100. Aristoph. in Eccles. v. 1025. Poll. lib. 8, cap. 7, § 65. Hesych. in Ἀρδ. Casaub. in Theophr. cap. 16.
8 Plat. de leg. lib. 12, p. 959.
9 Poll. lib. 8, cap. 7, § 65.
10 Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 14, § 146.
11 Demosth. in Macart. Callim. epigr. in Anthol. lib. 3, p. 377.
12 Aristot. de morib. lib. 9, cap. 2, t. 2, p. 118.
13 Eurip. in Alcest. v. 103.
14 Id. v. 102. Sophocl. in Ajac. v. 1192. Kirchm. de funerib. lib. 2, cap. 13 et 15.
15 Thucyd. lib. 2, cap. 34.
16 Demosth. in Macart. p. 1037. Lys. de cæde Eratost. p. 5. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1, v. 90.
17 Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449. Eurip. Iphig. in Aul. v. 1438 et 1449.
18 Homer. iliad. lib. 24, v. 721. Eustath. p. 1372. Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 619.

1 Demosth. in Macart. p. 1040. Id. in. Callicl. p. 1117.
2 Cicer. de leg. lib. 2, cap. 22, t. 3, p. 155. Kirchm. de funer. lib. 1, cap. 2.
3 Homer. passim. Thucyd. lib. 2, cap. 52. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1. Lucian. de luct. cap. 21, t. 2, p. 932.
4 Plat. in Phædon. t. 1, p. 115.
5 Homer. iliad. lib. 23, v. 352. Id. lib. 24, v. 793.
6 Id. ibid. v. 221.
7 Id. lib. 24, v. 802. Demosth. de cor. p. 520. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.
8 Isæus de Cyron. hæred. p. 73. Poll. lib. 1, cap. 7, § 66 ; id. lib. 3, cap. 19, § 102. Id. lib. 8, cap. 14, § 146. Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 14, § 146.
9 Meurs. Græc. fer. in Γενεσ.
(1) Mois qui répondait à nos mois de février et de mars.
10 Meurs. græc. fer. in Νεχας.
11 Pott. Archæol. lib. 4, cap. 5 et 8.
12 Homer. iliad. lib. 23, v. 83. Eustath. ibid.

De là cet empressement à lui procurer le repos qu'elle désire; l'injonction faite au voyageur, de couvrir de terre un cadavre qu'il trouve sur son chemin[1]; cette vénération profonde pour les tombeaux, et les lois sévères contre ceux qui les violent.

De là encore l'usage pratiqué à l'égard de ceux que les flots ont engloutis, ou qui meurent en pays étranger, sans qu'on ait pu retrouver leurs corps. Leurs compagnons, avant de partir, les appellent trois fois à haute voix; et à la faveur des sacrifices et des libations, ils se flattent de ramener leurs mânes[2], auxquels on élève quelquefois des cénotaphes, espèces de monuments funèbres, presque aussi respectés que les tombeaux.

Parmi les citoyens qui ont joui pendant leur vie d'une fortune aisée, les uns, conformément à l'ancien usage, n'ont au-dessus de leurs cendres qu'une petite colonne, où leur nom est inscrit; les autres, au mépris des lois qui condamnent le faste et les prétentions d'une douleur simulée, sont pressés sous des édifices élégants et magnifiques, ornés de statues, et embellis par les arts[3]. J'ai vu un simple affranchi dépenser deux talents (1) pour le tombeau de sa femme[4].

Entre les routes dans lesquelles on s'égare par l'excès ou le défaut de sentiment, les lois ont tracé un sentier dont il n'est pas permis de s'écarter. Elles défendent d'élever aux premières magistratures le fils ingrat qui, à la mort des auteurs de ses jours, a négligé les devoirs de la nature et de la religion[5]. Elles ordonnent à ceux qui assistent au convoi, de respecter la décence jusque dans leur désespoir. Qu'ils ne jettent point la terreur dans l'âme des spectateurs, par des cris perçants et des lamentations effrayantes; que les femmes surtout ne se déchirent pas le visage, comme elles faisaient autrefois[6]. Qui croirait qu'on eût jamais dû leur prescrire de veiller à la conservation de leur beauté!

## CHAPITRE IX.

Voyage à Corinthe. — Xénophon. — Timoléon.

En arrivant dans la Grèce, nous apprîmes que les Éléens s'étant emparés d'un petit endroit du Péloponèse, nommé Scillonte, où Xénophon faisait sa résidence, il était venu avec ses fils s'établir à Corinthe[7]. Timagène était impatient de le voir. Nous partîmes d'Athènes, amenant avec nous Philotas, dont la famille avait des liaisons d'hospitalité avec celle de Timodème, l'une des plus anciennes de Corinthe[1]. Nous traversâmes Éleusis, Mégare, l'isthme; nous étions trop pressés pour nous occuper des objets qui s'offraient à nous sur la route.

Timodème nous conduisit lui-même chez Xénophon. Il était sorti; nous le trouvâmes dans un temple voisin, où il offrait un sacrifice. Tous les yeux étaient levés sur lui, et il ne les levait sur personne; car il paraissait devant les dieux avec le même respect qu'il inspirait aux hommes. Je le considérais avec un vif intérêt. Il paraissait âgé d'environ soixante-quinze ans; et son visage conservait encore des restes de cette beauté qui l'avait distingué dans sa jeunesse[2].

La cérémonie était à peine achevée, que Timagène se jette à son cou; et ne pouvant s'en arracher, l'appelle, d'une voix entrecoupée, son général, son sauveur, son ami. Xénophon le regardait avec étonnement, et cherchait à démêler des traits qui ne lui étaient pas inconnus, qui ne lui étaient plus familiers. Il s'écrie à la fin : « C'est Timagène, sans doute? Eh! quel autre que lui pourrait conserver des sentiments si vifs, après une si longue absence? Vous me faites éprouver dans ce moment combien il est doux de voir renaître des amis dont on s'est cru séparé pour toujours. » De tendres embrassements suivirent de près cette reconnaissance; et pendant tout le temps que nous passâmes à Corinthe, des éclaircissements mutuels firent le sujet de leurs fréquents entretiens.

Né dans un bourg de l'Attique, élevé dans l'école de Socrate, Xénophon porta d'abord les armes pour sa patrie; ensuite il entra comme volontaire dans l'armée qu'assemblait le jeune Cyrus, pour détrôner son frère Artaxerxès, roi de Perse[3]. Après la mort de Cyrus, il fut chargé, conjointement avec quatre autres officiers, du commandement des troupes grecques[4]; et c'est alors qu'ils firent cette belle retraite, aussi admirée dans son genre, que l'est dans le sien la relation qu'il nous en a donnée. A son retour, il passa au service d'Agésilas, roi de Lacédémone, dont il partagea la gloire et mérita l'amitié[5]. Quelque temps après, les Athéniens le condamnèrent à l'exil, jaloux sans doute de la préférence qu'il accordait aux Lacédémoniens[6]. Mais ces derniers, pour le dédommager, lui donnèrent une habitation à Scillonte[7].

C'est dans cette heureuse retraite qu'il avait passé plusieurs années, et qu'il comptait retourner, dès que les troubles du Péloponèse seraient calmés.

Pendant notre séjour à Corinthe, je me liai avec ses deux fils, Gryllus et Diodore. Je contractai une

[1] Sophocl. in Antig. v. 262. Schol. ib. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.
[2] Homer. odyss. lib. 1, v. 64. Eustath. ibid. p. 1614. Pind. pyth. 4, v. 283. Schol. ibid.
[3] Pausan. lib. 1, cap. 18, p. 43.
(1) 10800 livres.
[4] Demosth. in Steph. 1, p. 980.
[5] Xenoph. memor, p. 743.
[6] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, p. 158.
[7] Diog. Laert. in Xenoph. lib. 2, § 53.

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 237.
[2] Diog. Laert. lib. 2, § 48.
[3] Xenoph. exped. Cyr. lib. 3, p. 294.
[4] Id. ibid. p. 299.
[5] Diog. Laert. lib. 2, § 51. Nep. in Ages. cap. 1.
[6] Diog. Laert. lib. 2, § 51.
[7] Dinarch. ap. Laert. lib. 2, § 52.

liaison plus intime avec Timoléon, le second des fils de Timodème, chez qui nous étions logés.

Si j'avais à tracer le portrait de Timoléon, je ne parlerais pas de cette valeur brillante qu'il montra dans les combats, parce que, parmi les nations guerrières, elle n'est une distinction que lorsque, poussée trop loin, elle cesse d'être une vertu; mais pour faire connaître toutes les qualités de son âme, je me contenterais d'en citer les principales : cette prudence consommée, qui en lui avait devancé les années; son extrême douceur, quand il s'agissait de ses intérêts; son extrême fermeté, quand il était question de ceux de sa patrie; sa haine vigoureuse pour la tyrannie de l'ambition, et pour celle des mauvais exemples[1]; je mettrais le comble à son éloge, en ajoutant que personne n'eut autant que lui, des traits de ressemblance avec Épaminondas, que par un secret instinct il avait pris pour son modèle[2].

Timoléon jouissait de l'estime publique et de la sienne, lorsque l'excès de sa vertu lui aliéna presque tous les esprits, et le rendit le plus malheureux des hommes. Son frère Timophanès, qui n'avait ni ses lumières, ni ses principes, s'était fait une cour d'hommes corrompus, qui l'exhortaient sans cesse à s'emparer de l'autorité. Il crut enfin en avoir le droit. Un courage aveugle et présomptueux lui avait attiré la confiance des Corinthiens, dont il commanda plus d'une fois les armées, et qui l'avaient mis à la tête de quatre cents hommes qu'ils entretenaient pour la sûreté de la police. Timophanès en fit ses satellites, s'attacha la populace par ses largesses; et secondé par un parti redoutable, il agit en maître, et fit traîner au supplice les citoyens qui lui étaient suspects[3].

Timoléon avait jusqu'alors veillé sur sa conduite et sur ses projets. Dans l'espoir de le ramener, il tâchait de jeter un voile sur ses fautes, et de relever l'éclat de quelques actions honnêtes qui lui échappaient par hasard. On l'avait même vu dans une bataille se précipiter sans ménagement au milieu des ennemis, et soutenir seul leurs efforts pour sauver les jours d'un frère qu'il aimait, et dont le corps, couvert de blessures, était sur le point de tomber entre leurs mains[4].

Indigné maintenant de voir la tyrannie s'établir de son vivant, et dans le sein même de sa famille, il peint vivement à Timophanès l'horreur des attentats qu'il a commis, et qu'il médite encore; le conjure d'abdiquer au plus tôt un pouvoir odieux, et de satisfaire aux mânes des victimes immolées à sa folle ambition. Quelques jours après, il remonte chez lui, accompagné de deux de leurs amis, dont l'un était le beau-frère de Timophanès. Ils réitèrent de concert les mêmes prières; ils le pressent, au nom du sang, de l'amitié, de la patrie : Timophanès leur répond d'abord par une dérision amère, ensuite par des menaces et des fureurs. On était convenu qu'un refus positif de sa part serait le signal de sa perte. Ses deux amis, fatigués de sa résistance, lui plongèrent un poignard dans le sein, pendant que Timoléon, la tête couverte d'un pan de son manteau, fondait en larmes dans un coin de l'appartement où il s'était retiré[1].

Je ne puis sans frémir penser à ce moment fatal où nous entendîmes retentir dans la maison ces cris perçants, ces effrayantes paroles : « Timophanès est mort; c'est son beau-frère qui l'a tué; c'est son frère.» Nous étions par hasard avec Démariste, sa mère; son père était absent. Je jetai les yeux sur cette malheureuse femme. Je vis ses cheveux se dresser sur sa tête, et l'horreur se peindre sur son visage au milieu des ombres de la mort. Quand elle reprit l'usage de ses sens, elle vomit, sans verser une larme, les plus affreuses imprécations contre Timoléon, qui n'eut pas même la faible consolation de les entendre de sa bouche. Renfermée dans son appartement, elle protesta qu'elle ne reverrait jamais le meurtrier de son fils[2].

Parmi les Corinthiens, les uns regardaient le meurtre de Timophanès comme un acte héroïque, les autres comme un forfait. Les premiers ne se lassaient pas d'admirer ce courage extraordinaire, qui sacrifiait au bien public la nature et l'amitié. Le plus grand nombre, en approuvant la mort du tyran[3], ajoutaient que tous les citoyens étaient en droit de lui arracher la vie, excepté son frère. Il survint une émeute qui fut bientôt apaisée. On intenta contre Timoléon une accusation qui n'eut pas de suite[4].

Il se jugeait lui-même avec encore plus de rigueur. Dès qu'il s'aperçut que son action était condamnée par une grande partie du public, il douta de son innocence, et résolut de renoncer à la vie. Ses amis, à force de prières et de soins, l'engagèrent à prendre quelque nourriture, mais ne purent jamais le déterminer à rester au milieu d'eux. Il sortit de Corinthe; et pendant plusieurs années il erra dans des lieux solitaires, occupé de sa douleur, et déplorant avec amertume les égarements de sa vertu, et quelquefois l'ingratitude des Corinthiens[5].

Nous le verrons un jour reparaître avec plus d'éclat, et faire le bonheur d'un grand empire qui lui devra sa liberté.

Les troubles occasionnés par le meurtre de son frère, accélérèrent notre départ. Nous quittâmes Xénophon avec beaucoup de regret. Je le revis, quelques années après, à Scillonte; et je rendrai compte,

[1] Plut. in Timol. t. I, p. 237. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.
[2] Plut. in Timol. t. I, p. 253.
[3] Id. ibid.
[4] Id. ibid.

[1] Plut. in Timol. t. I, p. 237. Nep. in Timol. cap. I.
[2] Plut. in Timol. t. I, p. 238.
[3] Id. ibid.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 459.
[5] Plut. in Timol. t. I, p. 238. Nep. ibid. cap. I.

quand il en sera temps, des entretiens que j'eus alors avec lui. Ses deux fils vinrent avec nous. Ils devaient servir dans le corps de troupes que les Athéniens envoyaient aux Lacédémoniens.

Nous trouvâmes sur la route quantité de voyageurs qui se rendaient à Athènes, pour assister aux grandes Dionysiaques, l'une des plus célèbres fêtes de cette ville. Outre la magnificence des autres spectacles, je désirais avec ardeur de voir un concours établi depuis longtemps entre les poëtes qui présentent des tragédies ou des comédies nouvelles. Nous arrivâmes le cinq du mois élaphébolion (1). Les fêtes devaient commencer huit jours après *.

## CHAPITRE X.

Levées, revue, exercice des troupes chez les Athéniens.

Deux jours après notre retour à Athènes, nous nous rendîmes dans une place où se faisait la levée des troupes qu'on se proposait d'envoyer au Péloponèse. Elles devaient se joindre à celles des Lacédémoniens et de quelques autres peuples, pour s'opposer, conjointement avec elles, aux projets des Thébains et de leurs alliés [1]. Hégélochus [2], stratége ou général, était assis sur un siége élevé [3]. Auprès de lui, un taxiarque [4], officier général, tenait le registre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes [5], doivent se présenter à ce tribunal. Il les appelait à haute voix, et prenait une note de ceux que le général avait choisis [6].

Les Athéniens sont tenus de servir depuis l'âge de dix-huit ans, jusqu'à celui de soixante [7]. On emploie rarement les citoyens d'un âge avancé [8]; et quand on les prend au sortir de l'enfance, on a soin de les tenir éloignés des postes les plus exposés [9]. Quelquefois le gouvernement fixe l'âge des nouvelles levées [10]; quelquefois on les tire au sort [11].

Ceux qui tiennent à ferme les impositions publiques, ou qui figurent dans les chœurs aux fêtes de Bacchus, sont dispensés du service [12]. Ce n'est que dans les besoins pressants qu'on fait marcher les esclaves [13], les étrangers établis dans l'Attique, et les citoyens les plus pauvres [14]. On les enrôle très-rarement, parce qu'ils n'ont pas fait le serment de défendre la patrie, ou parce qu'ils n'ont aucun intérêt à la défendre. La loi n'en a confié le soin qu'aux citoyens qui possèdent quelque bien; et les plus riches servent comme simples soldats. Il arrive de là que la perte d'une bataille, en affaiblissant les premières classes des citoyens, suffit pour donner à la dernière une supériorité qui altère la forme du gouvernement [1].

La république était convenue de fournir à l'armée des alliés six mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie [2]. Le lendemain de leur enrôlement, ils se répandirent en tumulte dans les rues et dans les places publiques, revêtus de leurs armes [3]. Leurs noms furent appliqués sur les statues des dix héros qui ont donné les leurs aux tribus d'Athènes [4], de manière qu'on lisait sur chaque statue les noms des soldats de chaque tribu.

Quelques jours après on fit la revue des troupes. Je m'y rendis avec Timagène, Apollodore et Philotas. Nous y trouvâmes Iphicrate, Timothée, Phocion, Chabrias, tous les anciens généraux et tous ceux de l'année courante. Ces derniers avaient été, suivant l'usage, tirés au sort dans l'assemblée du peuple. Ils étaient au nombre de dix, un de chaque tribu [5]. Je me souviens à cette occasion, que Philippe de Macédoine disait un jour : « J'envie le bonheur des Athéniens; ils trouvent tous les ans dix « hommes en état de commander leurs armées, tandis que je n'ai jamais trouvé que Parménion [6], pour « conduire les miennes. »

Autrefois le commandement roulait entre les dix stratéges. Chaque jour l'armée changeait de général [7]; et en cas de partage dans le conseil, le Polémarque, un des principaux magistrats de la république, avait le droit de donner son suffrage [8]. Aujourd'hui toute l'autorité est pour l'ordinaire entre les mains d'un seul, qui est obligé à son tour de rendre compte de ses opérations, à moins qu'on ne l'ait revêtu d'un pouvoir illimité [9]. Les autres généraux restent à Athènes, et n'ont d'autres fonctions que de représenter dans les cérémonies publiques [10].

L'infanterie [11] était composée de trois ordres de soldats : les oplites, ou pesamment armés; les armés à la légère; les peltastes, dont les armes étaient moins pesantes que celles des premiers, moins légères que celles des seconds [12].

(1) Le premier avril de l'an 362 avant J. C.
* Voyez la note XIII, à la fin du volume.
[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 642. Diod. Sic. lib. 15, p. 391.
[2] Diod. Sic. lib. 15, p. 393.
[3] Plut. in Phoc. t. 1, p. 746.
[4] Aristoph. in pac. v. 1172.
[5] Id. in equit. v 366. Schol. ibid. Suid. et Hesych. in Καταλ. Argum. orat. Demosth. adv. Olymp. p. 1064.
[6] Lys. in Alcib. p. 275. Poll. lib. 8, cap. 9, § 115.
[7] Aristot. ap. Suid. et Harpocr. in Στρατ. Poll. lib. 2, cap. 2, § 11. Taylor in not. ad Lys. p. 124.
[8] Plut. in Phoc. t. 1, p. 752.
[9] Æsch. de fals. leg. p. 422. Suid. et Etymol. magn. in Τερθρ.
[10] Demosth. philipp. 1, p. 50.
[11] Lys. pro Mantit. p. 307.
[12] Pet. Leg. Att. p. 555. Ulpian. in 3 olynth. p. 43.
[13] Aristoph. in ran. v. 33 et 705. Schol. ibid.
[14] Aristoph. ap. Harpocr. in Θητ. Sam. Pet. p. 546.

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 3, t. 2, p. 389.
[2] Diod. Sic. lib. 15, p. 393.
[3] Aristoph. in Lysist. v. 556, etc.
[4] Id. in pac. v. 1183. Schol. ibid.
[5] Demosth. philipp. 1, p. 50. Aristot. et Hyper. ap. Harpocr. in Στρατηγ. Plut. in Cim. t. 1, p. 483; et alii.
[6] Plut. apopht. t. 2, p. 177.
[7] Herodot. lib. 6, cap. 110. Plut. in Arist. t. 1, p. 321.
[8] Herodot. ibid. cap. 109.
[9] Plut. in Alcib. t. 1, p. 200. Suid. in Αυτοκρ.
[10] Demosth. philipp. 1, p. 51.
[11] Plut. reip. ger. præcept. t. 2, p. 810.
[12] Arrian. tact. p. 10. Ælian. tact. cap. 2.

Les oplites avaient pour armes défensives le casque, la cuirasse, le bouclier, des espèces de bottines qui couvraient la partie antérieure de la jambe; pour armes offensives, la pique et l'épée [1].

Les armés à la légère étaient destinés à lancer des javelots ou des flèches; quelques-uns, des pierres, soit avec la fronde, soit avec la main. Les peltastes portaient un javelot, et un petit bouclier nommé pelta.

Les boucliers, presque tous de bois de saule [2], ou même d'osier, étaient ornés de couleurs, d'emblèmes et d'inscriptions [3]. J'en vis où l'on avait tracé en lettres d'or ces mots : A LA BONNE FORTUNE [4]; d'autres où divers officiers avaient fait peindre des symboles relatifs à leur caractère ou à leur goût. J'entendis, en passant, un vieillard qui disait à son voisin : « J'étais de cette malheureuse expédition de Sicile, il y a cinquante-trois ans. Je servais sous Nicias, Alcibiade et Lamachus. Vous avez ouï parler de l'opulence du premier, de la valeur et de la beauté du second; le troisième était d'un courage à inspirer la terreur. L'or et la pourpre décoraient le bouclier de Nicias [5]; celui de Lamachus représentait une tête de Gorgone [6]; et celui d'Alcibiade, un Amour lançant la foudre [7].

Je voulais suivre cette conversation; mais j'en fus détourné par l'arrivée d'Iphicrate, à qui Apollodore venait de raconter l'histoire de Timagène et la mienne. Après les premiers compliments, Timagène le félicita sur les changements qu'il avait introduits dans les armes des oplites. « Ils étaient nécessaires, répondit Iphicrate; la phalange, accablée sous le poids de ses armes, obéissait avec peine aux mouvements qu'on lui demandait, et avait plus de moyens pour parer les coups de l'ennemi, que pour lui en porter. Une cuirasse de toile a remplacé celle de métal; un bouclier petit et léger, ces énormes boucliers qui, à force de nous protéger, nous ravissaient notre liberté. La pique est devenue plus longue d'un tiers, et l'épée, de moitié. Le soldat lie et délie sa chaussure avec plus de facilité [8]. J'ai voulu rendre les oplites plus redoutables; ils sont dans une armée ce qu'est la poitrine dans le corps humain. » Comme Iphicrate étalait volontiers de l'éloquence, il suivit sa comparaison; il assimila le général à la tête, la cavalerie aux pieds, les troupes légères aux mains [9]. Timagène lui demanda pourquoi il n'avait pas adopté le cas que Béotien, qui couvre le cou en se prolongeant jusque sur la cuirasse [1]. Cette question en amena d'autres sur la tenue des troupes, ainsi que sur la tactique des Grecs et des Perses. De mon côté, j'interrogeais Apollodore sur plusieurs objets que ses réponses feront connaître.

« Au-dessous des dix stratéges, disait-il, sont les dix taxiarques, qui, de même que les premiers, sont tous les ans nommés par le sort, et tirés de chaque tribu dans l'assemblée générale [2]. Ce sont eux qui, sous les ordres des généraux, doivent approvisionner l'armée, régler et entretenir l'ordre de ses marches, l'établir dans un camp [3], maintenir la discipline, examiner si les armes sont en bon état. Quelquefois ils commandent l'aile droite [4]; d'autres fois le général les envoie pour annoncer la nouvelle d'une victoire, et rendre compte de ce qui s'est passé dans la bataille [5]. »

Dans ce moment nous vîmes un homme revêtu d'une tunique [6] qui lui descendait jusqu'aux genoux, et sur laquelle il aurait dû mettre sa cuirasse, qu'il tenait dans ses bras avec ses autres armes. Il s'approcha du taxiarque de sa tribu, auprès de qui nous étions. « Compagnon, lui dit cet officier, pourquoi n'endossez-vous pas votre cuirasse? » Il répondit : « Le temps de mon service est expiré; hier je labourais mon champ quand vous fîtes l'appel. J'ai été inscrit dans le rôle de la milice, sous l'archontat de Callias; consultez la liste des Archontes [7], vous verrez qu'il s'est écoulé depuis ce temps-là plus de quarante-deux ans. Cependant si ma patrie a besoin de moi, j'ai apporté mes armes. » L'officier vérifia le fait; et après en avoir conféré avec le général, il effaça le nom de cet honnête citoyen, et lui en substitua un autre [8].

Les places des dix taxiarques sont de ces charges d'État qu'on est plus jaloux de posséder que de remplir. La plupart d'entre eux se dispensent de suivre l'armée, et leurs fonctions sont partagées entre les chefs que le général met à la tête des divisions et des subdivisions [9]. Ils sont en assez grand nombre. Les uns commandent cent vingt-huit hommes, d'autres, deux cent cinquante-six, cinq cent douze, mille vingt-quatre [10], suivant une proportion qui n'a point de bornes en montant, mais qui en descendant aboutit à un terme qu'on peut regarder comme l'élément des différentes divisions de la phalange. Cet élément est la file quelquefois composée

[1] Suid. in Ὁπλ.
[2] Thucyd. lib. 4, cap. 9. Poll. lib. I, cap. 10, § 133. Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 4, p. 518.
[3] Æschyl. sept. cont. Theb. v. 393, etc.
[4] Plut. in Demosth. t. I, p. 855.
[5] Plut. in Nic. t. I, p. 542. Poll. lib. I, cap. 10, § 134.
[6] Aristoph. in Acharn. v. 573. Schol. ibid.
[7] Plut. in Alcib. t. I, p. 198.
[8] Diod. Sic. lib. 15, p. 360. Nep. in Iphicr. cap. I.
[9] Plut. in Pelop. t. I, p. 278.

[1] Xenoph. de re equest. p. 952.
[2] Demosth. phil. I, p. 50. Poll. lib. 8, cap. 9, § 54.
[3] Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 5. Pott. Archæol. græc. lib. 3, cap. 5.
[4] Aristoph. in av. v. 352.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 422.
[6] Xenoph. exped. lib. 5, p. 347. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 37.
[7] Demosth. ap. Harpocr. in Ἐπωνυμ.
[8] Aristoph. in pac. v. 1181. Lys. pro Mil. p. 161.
[9] Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, § 10.
[10] Arrian. tact. p. 28. Ælian. tact. cap. 4.

de huit hommes, plus souvent de seize [1]. J'interrompis Apollodore pour lui montrer un homme qui avait une couronne sur sa tête, et un caducée dans sa main [2]. « J'en ai déjà vu passer plusieurs, lui dis-je. — Ce sont des hérauts, me répondit-il. Leur personne est sacrée; ils exercent des fonctions importantes; ils dénoncent la guerre, proposent la trêve ou la paix [3], publient les ordres du général [4], prononcent les commandements, convoquent l'armée [5], annoncent le moment du départ, l'endroit où il faut marcher, pour combien de jours il faut prendre des vivres [6]. Si dans le moment de l'attaque ou de la retraite, le bruit étouffe la voix du héraut, on élève des signaux [7]; si la poussière empêche de les voir, on fait sonner la trompette [8]; si aucun de ces moyens ne réussit, un aide de camp court de rang en rang signifier les intentions du général [9]. »

Dans ce moment, quelques jeunes gens qui passaient comme des éclairs auprès de nous, pensèrent renverser de graves personnages qui marchaient à pas comptés. « Les premiers, me dit Apollodore, sont des coureurs [10]; les seconds des devins : deux espèces d'hommes souvent employés dans nos armées; les uns, pour porter au loin les ordres du général; les autres, pour examiner dans les entrailles des victimes, s'ils sont conformes à la volonté des dieux [11].

— Ainsi, repris-je, les opérations d'une campagne dépendent, chez les Grecs, de l'intérêt et de l'ignorance de ces prétendus interprètes du ciel? — Trop souvent, me répondit-il. Cependant, si la superstition les a établis parmi nous, il est peut-être de la politique de les maintenir. Nos soldats sont des hommes libres, courageux, mais impatients et incapables de supporter la prudente lenteur d'un général, qui, ne pouvant faire entendre la raison, n'a souvent d'autre ressource que de faire parler les dieux. »

Comme nous errions autour de la phalange, je m'aperçus que chaque officier général avait auprès de lui un officier subalterne qui ne le quittait point. « C'est son écuyer [12], me dit Apollodore. Il est obligé de le suivre dans le fort de la mêlée, et en certaines occasions, de garder son bouclier [13]. Chaque oplite, ou pesamment armé, a de même un valet [14] qui, entre autres fonctions, remplit quelquefois celle de l'écuyer [1]; mais avant le combat, on a soin de le renvoyer au bagage [2]. Le déshonneur, parmi nous, est attaché à la perte du bouclier [3], et non à celle de l'épée et des autres armes offensives. — Pourquoi cette différence? lui dis-je. — Pour nous donner une grande leçon, me répondit-il; pour nous apprendre que nous devons moins songer à verser le sang de l'ennemi, qu'à l'empêcher de répandre le nôtre [4]; et qu'ainsi la guerre doit être plutôt un état de défense, que d'attaque. »

Nous passâmes ensuite au Lycée, où se faisait la revue de la cavalerie. Elle est commandée de droit par deux généraux nommés hipparques, et par dix chefs particuliers appelés phylarques; les uns et les autres tirés au sort tous les ans dans l'assemblée de la nation [5].

Quelques Athéniens sont inscrits de bonne heure dans ce corps, comme presque tous les autres le sont dans l'infanterie. Il n'est composé que de douze cents hommes [6]. Chaque tribu en fournit cent vingt, avec le chef qui doit les commander [7]. Le nombre de ceux qu'on met sur pied, se règle pour l'ordinaire sur le nombre des soldats pesamment armés; et cette proportion, qui varie suivant les circonstances, est souvent d'un à dix; c'est-à-dire, qu'on joint deux cents chevaux à deux mille oplites [8].

« Ce n'est guère que depuis un siècle, me disait Apollodore, qu'on voit de la cavalerie dans nos armées. Celle de la Thessalie est nombreuse, parce que le pays abonde en pâturages. Les autres cantons de la Grèce sont si secs, si stériles, qu'il est très-difficile d'y élever des chevaux : aussi n'y a-t-il que les gens riches qui entrent dans la cavalerie [9]; de là vient la considération qui est attachée à ce service [10]. On ne peut y être admis sans obtenir l'agrément des généraux, des chefs particuliers, et surtout du sénat, qui veille spécialement à l'entretien et à l'éclat d'un corps si distingué [11]. Il assiste à l'inspection des nouvelles levées. »

Elles parurent en sa présence avec le casque, la cuirasse, le bouclier, l'épée, la lance ou le javelot, un petit manteau, etc. Pendant qu'on procédait à l'examen de leurs armes, Timagène, qui avait fait une étude particulière de tout ce qui concerne l'art militaire, nous disait : « Une cuirasse trop large ou trop étroite devient un poids ou un lien insuppor-

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 515. Arrian. tact. p. 18. Ælian. tact. cap. 7.
[2] Thucyd. lib. I, cap. 53.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 533. Id. exped. Cyr. lib. 5, p. 366.
[4] Id. exped. p. 317. Id. de rep. Laced. p. 686.
[5] Id. exped. lib. 3, p. 299.
[6] Id. ibid. p. 312. Schol. Aristoph. in av. v. 450.
[7] Thucyd. lib. I, cap. 63. Suid. in Σημ. Ælian. tact. cap. 34.
[8] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 319; et alii.
[9] Suid. in Εκτακτ. Guisch. tact. d'Arrian. t. 2, p. 169.
[10] Suid. in Ημεροδρ. Harpocr. in Δρομοκ.
[11] Xenoph. de mag. equit. p. 972. Id. exped. Cyr. et alii.
[12] Ælian. var. hist. lib. II, cap. 9. Plut. apophl. t. 2, p. 194.
[13] Xenoph. exped. Cyr. lib. 4, p. 321.
[14] Thucyd. lib. 3, cap. 17, p. 177.

[1] Polyæn. strat. lib. 2, cap. 3, § 10.
[2] Ælian. tact. cap. 53. Arrian. tact. p. 73.
[3] Æschin. in Tim. p. 264. Lys. in Theomn. p. 174. Andoc. de myst. p. 10.
[4] Plut. in Pelop. t. I, p. 278.
[5] Demosth. philipp. I, p. 50.
[6] Andoc. orat. de pace, p. 24. Suid. in Ιππ.
[7] Poll. lib. 8, cap. 9, § 94. Harpocr. in Φυλ.
[8] Demosth. philipp. I, p. 150. Xenoph. hist. Græc. lib. I, p. 440.
[9] Xenoph. de re equest. p. 935.
[10] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 3, t. 2, p. 365.
[11] Xenoph. de mag. equit. p. 955. Lycurg. ap. Harpocr. in Δοκιμ.

table [1]; le casque doit être fait de manière que le cavalier puisse dans le besoin s'en couvrir jusqu'au milieu du visage. Il faut appliquer sur le bras gauche, cette armure qu'on a récemment inventée, et qui s'étendant et se repliant avec facilité, couvre entièrement cette partie du corps, depuis l'épaule jusqu'à la main; sur le bras droit, des brassards de cuir, des plaques d'airain; et dans certains endroits, de la peau de veau, pourvu que ces moyens de défense ne contraignent pas les mouvements : les jambes et les pieds seront garantis par des bottes de cuir [2] armées d'éperons [3]. On préfère, avec raison, pour les cavaliers, le sabre à l'épée. Au lieu de ces longues lances, fragiles et pesantes, que vous voyez dans les mains de la plupart d'entre eux, j'aimerais mieux deux petites piques de bois de cormier, l'une pour lancer, l'autre pour se défendre [4]. Le front et le poitrail du cheval seront protégés par des armures particulières; les flancs et le ventre, par les couvertures que l'on étend sur son dos, et sur lesquelles le cavalier est assis [5]. »

Quoique les cavaliers Athéniens n'eusent pas pris toutes les précautions que Timagène venait d'indiquer, cependant il fut assez content de la manière dont ils étaient armés. Les sénateurs et les officiers généraux en congédièrent quelques-uns qui ne paraissaient pas assez robustes [6]; ils reprochèrent à d'autres de ne pas soigner leurs armes. On examinait ensuite si les chevaux étaient faciles au montoir [7], dociles au mors, capables de supporter la fatigue [8]; s'ils n'étaient pas ombrageux [9], trop ardents ou trop mous [10]. Plusieurs furent réformés; et pour exclure à jamais ceux qui étaient vieux ou infirmes, on leur appliquait, avec un fer chaud, une marque sur la mâchoire [11].

Pendant le cours de cet examen, les cavaliers d'une tribu vinrent avec de grands cris, dénoncer au sénat un de leurs compagnons qui, quelques années auparavant, avait au milieu d'un combat passé de l'infanterie à la cavalerie, sans l'approbation des chefs. La faute était publique, la loi formelle [12]. Il fut condamné à cette espèce d'infamie qui prive un citoyen de la plupart de ses droits.

La même flétrissure est attachée à celui qui refuse de servir [13], et qu'on est obligé de contraindre par la voie des tribunaux [14]. Elle l'est aussi contre le soldat qui fuit à l'aspect de l'ennemi, ou qui, pour éviter ses coups, se sauve dans un rang moins exposé [1]. Dans tous ces cas, le coupable ne doit assister ni à l'assemblée générale, ni aux sacrifices publics; et s'il y paraît, chaque citoyen a le droit de le traduire en justice. On décerne contre lui différentes peines; et s'il est condamné à une amende, il est mis aux fers jusqu'à ce qu'il ait payé.

La trahison est punie de mort [2]. La désertion l'est de même [3], parce que déserter, c'est trahir l'État [4]. Le général a le pouvoir de reléguer dans un grade inférieur, et même d'assujettir aux plus viles fonctions, l'officier qui désobéit ou se déshonore [5].

« Des lois si rigoureuses, dis-je alors, doivent entretenir l'honneur et la subordination dans vos armées. » Apollodore me répondit : « Un État qui ne protége plus ses lois n'en est plus protégé. La plus essentielle de toutes, celle qui oblige chaque citoyen à défendre sa patrie, est tous les jours indignement violée. Les plus riches se font inscrire dans la cavalerie, et se dispensent du service, soit par des contributions volontaires [6], soit en se substituant un homme à qui ils remettent leur cheval [7]. Bientôt on ne trouvera plus d'Athéniens dans nos armées. Vous en vîtes hier enrôler un petit nombre. On vient de les associer à des mercenaires à qui nous ne rougissons pas de confier le salut de la république. Il s'est élevé depuis quelque temps, dans la Grèce, des chefs audacieux, qui après avoir rassemblé des soldats de toutes les nations, courent de contrée en contrée, traînent à leur suite la désolation et la mort, prostituent leur valeur à la puissance qui les achète, prêts à combattre contre elle au moindre mécontentement [8]. Voilà quelle est aujourd'hui la ressource et l'espérance d'Athènes. Dès que la guerre est déclarée, le peuple, accoutumé aux douceurs de la paix et redoutant les fatigues d'une campagne, s'écrie d'une commune voix : « Qu'on fasse venir dix mille, vingt mille étrangers [9]. » Nos pères auraient frémi à ces cris indécents; mais l'abus est devenu un usage, et l'usage une loi.

« — Cependant, lui dis-je, si parmi ces troupes vénales, il s'en trouvait qui fussent capables de discipline, en les incorporant avec les vôtres, vous les obligeriez à se surveiller mutuellement; et peut-être exciteriez-vous entre elles une émulation utile [10]. — Si

[1] Xenoph. de re equest. p. 952.
[2] Id. ibid. p. 953.
[3] Id. ibid. p. 944.
[4] Id. ibid. p. 953.
[5] Id. ibid. p. 952, et de magist. equit. p. 968.
[6] Id. de magist. equit. p. 955.
[7] Id. de re equest. p. 936.
[8] Id. de magist. equit. p. 954.
[9] Id. de re equest. p. 937.
[10] Id. ibid. p. 947.
[11] Hesych. et Etym. Τρυσιπ. Eustath. in odyss. lib. 4, p. 1517.
[12] Lys. in Alcib. 1, p. 276 et 282. Id. in Alcib. 2, p. 299. Lyc. apud Harpocr. in Δοκιμ. Demosth. pro Rhod. libert. p. 148.
[13] Demosth. in Neær. p. 865. Id. in Timocr. p. 789.
[14] Xenoph. de magist. equit. p. 955.

[1] Æschin. in Ctes. p. 456. Lys. in Alcib. 1, p. 275 et 278.
[2] Lys in Philon. p. 498.
[3] Pet. leg. Att. p. 563.
[4] Suid. et Hesych. in Αυτομολ.
[5] Xenoph. de magist. equest. p. 957. Id. exped. Cyr. lib. 3, p. 296. Pet. leg. Att. p. 556.
[6] Demosth. in Mid. p. 629. Xenoph. de mag. equit. p. 972
[7] Potter. Archæol. græc. lib. 3, cap. 3.
[8] Demosth. in Aristocr. p. 747. Id. philipp. 1, p. 50. Isocr de pace, t. 1, p. 384. Id. orat. ad Philipp. t. 1, p. 278. Id. epist. 2. ad Philipp. ibid. p. 457. Id. epist. ad. Archid. ap. Phot. biblioth. p. 334. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 10, § 9.
[9] Demosth. philipp. 1, p. 50.
[10] Xenoph. de mag. equit. p. 971.

nos vertus ont besoin de spectateurs, me répondit-il, pourquoi en chercher ailleurs que dans le sein de la république? Par une institution admirable, ceux d'une tribu, d'un canton, sont enrôlés dans la même cohorte, dans le même escadron; ils marchent, ils combattent à côté de leurs parents, de leurs amis, de leurs voisins, de leurs rivaux. Quel soldat oserait commettre une lâcheté en présence de témoins si redoutables? Comment à son retour soutiendrait-il des regards toujours prêts à le confondre? »

Après qu'Apollodore m'eut entretenu du luxe révoltant que les officiers, et même les généraux, commençaient à introduire dans les armées [1], je voulus m'instruire de la solde des fantassins et des cavaliers. « Elle a varié suivant les temps et les lieux, répondit Apollodore. J'ai ouï dire à des vieillards qui avaient servi au siége de Potidée, il y a soixante-huit ans, qu'on y donnait aux oplites, pour maître et valet [2], deux drachmes par jour (1); mais c'était une paye extraordinaire qui épuisa le trésor public. Environ vingt ans après, on fut obligé de renvoyer un corps de troupes légères qu'on avait fait venir de Thrace, parce qu'elles exigeaient la moitié de cette solde [3].

« Aujourd'hui la paye ordinaire pour l'oplite est de quatre oboles par jour, de vingt drachmes par mois (2) [4]. On donne communément le double au chef d'une cohorte, et le quadruple au général [5]. Certaines circonstances obligent quelquefois de réduire la somme à la moitié [6]. On suppose alors que cette légère rétribution suffit pour procurer des vivres au fantassin, et que le partage du butin complétera la solde.

« Celle du cavalier, en temps de guerre, est, suivant les occasions, le double [7], le triple [8], et même le quadruple [9] de celle du fantassin. En temps de paix, où toute solde cesse, il reçoit pour l'entretien d'un cheval, environ seize drachmes par mois (3); ce qui fait une dépense annuelle de près de quarante talents (4) pour le trésor public [10]. »

Apollodore ne se lassait point de satisfaire à mes questions. « Avant que de partir, me disait-il, on ordonne aux soldats de prendre des vivres pour quelques jours [11]. C'est ensuite aux généraux à pourvoir

[1] Demosth. in Mid. p. 625. Theop. ap. Athen. lib. 12, p. 582.
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 17.
(1) 1 livre 16 sols.
[3] Thucyd. lib. 7, cap. 27, p. 461.
(2) Par jour, environ 12 sols; par mois, 18 livres.
[4] Theopomp. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, § 64. Eustath. in iliad. p. 951. Id. in odyss. p. 1405.
[5] Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 402 et 413.
[6] Demost. philipp. 1, p. 51.
[7] Thucyd. lib. 5, cap. 47.
[8] Demosth. philipp. 1, p. 51.
[9] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 556.
(3) Environ 14 livres 8 sols.
(4) Environ 216,000 livres.
[10] Xenoph. de mag. equit. p. 956. Pet. leg. Att. p. 552.
[11] Aristoph. Acharn. v. 196. Schol. ibid. Plut. in Phoc. p. 752.

le marché des provisions nécessaires [1]. Pour porter le bagage, on a des caissons, des bêtes de somme, et des esclaves. Quelquefois les soldats sont obligés de s'en charger [2].

« Vous voulez savoir quel est l'usage des Grecs à l'égard des dépouilles de l'ennemi. Le droit d'en disposer ou d'en faire la répartition, a toujours été regardé comme une des prérogatives du général. Pendant la guerre de Troie, elles étaient mises à ses pieds : il s'en réservait une partie, et distribuait l'autre, soit aux chefs, soit aux soldats [3]. Huit cents ans après, les généraux réglèrent la répartition des dépouilles enlevées aux Perses à la bataille de Platée. Elles furent partagées entre les soldats, après en avoir prélevé une partie pour décorer les temples de la Grèce, et décerner de justes récompenses à ceux qui s'étaient distingués dans le combat [4].

« Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on a vu tour à tour les généraux de la Grèce remettre au trésor de la nation les sommes provenues de la vente du butin [5]; les destiner à des ouvrages publics [6], ou à l'ornement des temples [7]; en enrichir leurs amis ou leurs soldats [8]; s'en enrichir eux-mêmes [9], ou du moins en recevoir le tiers, qui, dans certains pays, leur est assigné par un usage constant [10].

« Parmi nous, aucune loi n'a restreint la prérogative du général. Il en use plus ou moins, suivant qu'il est plus ou moins désintéressé. Tout ce que l'État exige de lui, c'est que les troupes vivent, s'il est possible, aux dépens de l'ennemi, et qu'elles trouvent dans la répartition des dépouilles un supplément à la solde, lorsque des raisons d'économie obligent de la diminuer. »

Les jours suivants furent destinés à exercer les troupes. Je me dispense de parler de toutes les manœuvres dont je fus témoin; je n'en donnerais qu'une description imparfaite, et inutile à ceux pour qui j'écris; voici seulement quelques observations générales :

Nous trouvâmes près du mont Anchesmus, un corps de seize cents hommes d'infanterie pesamment armés, rangés sur seize de hauteur et sur cent de front, chaque soldat occupant [11] un espace de quatre

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 762.
[2] Id. exped. Cyr. lib. 3, p. 303, etc.
[3] Homer. iliad. lib. 9, v. 330. Odyss. lib. 9, v. 39; lib. 14, v. 232.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 80. Diod. Sic. lib. 11, p. 26 Plut. in Aristid. t. 1, p. 331.
[5] C'est ce que firent quelquefois CIMON, Plut. p. 484 et 487; TIMOTHÉE, Nep. in Tim. cap. 1; LYSANDER, Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 462. Diod. Sic. lib. 13, p. 225. Plut. in Lys p. 442.
[6] CIMON, Plut. in Cim. p. 487. Nep. in Cim. cap. 2.
[7] Herodot. lib. 9, cap. 80. Thucyd. lib. 3, cap. 114.
[8] MYRONIDES, Diod. Sic. lib. 11, p. 63. AGÉSILAS, Nep. in Agesil. cap. 3. Plut. in Agesil. p. 601. Xenoph. in Agesil. p 654. IPHICRATE, Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, § 3.
[9] CIMON, Plut. Nep. ut suprà.
[10] CLÉOMÈNE, Polyb. hist. lib. 2, p. 147.
[11] Ælian. tact. cap. 11.

coudées (1). A ce corps était joint un certain nombre d'armés à la légère.

On avait placé les meilleurs soldats dans les premiers rangs et dans les derniers [1]. Les chefs de file surtout, ainsi que les serre-files, étaient tous gens distingués par leur bravoure et par leur expérience [2]. Un des officiers ordonnait les mouvements. « Prenez les armes! s'écriait-il [3]; valets, sortez de la phalange! haut la pique, bas la pique! serre-files, dressez les files, prenez vos distances! à droite, à gauche [4]! la pique en dedans du bouclier [5]! marche [6]! halte! doublez vos files! remettez-vous! Lacédémonienne évolution! remettez-vous! etc. »

A la voix de cet officier, on voyait la phalange successivement ouvrir ses files et ses rangs, les serrer, les presser, de manière que le soldat, n'occupant que l'espace d'une coudée (2), ne pouvait tourner ni à droite ni à gauche [7]. On la voyait présenter une ligne tantôt pleine, tantôt divisée en des sections dont les intervalles étaient quelquefois remplis par des armés à la légère [8]. On la voyait enfin, à la faveur des évolutions prescrites, prendre toutes les formes dont elle est susceptible, et marcher en avant disposée en colonne, en carré parfait, en carré long, soit à centre vide, soit à centre plein, etc. [9].

Pendant ces mouvements, on infligeait des coups aux soldats indociles ou négligents [10]. J'en fus d'autant plus surpris, que chez les Athéniens il est défendu de frapper même un esclave [11]. Je conclus de là que parmi les nations policées, le déshonneur dépend quelquefois plus de certaines circonstances, que de la nature des choses.

Ces manœuvres étaient à peine achevées, que nous vîmes au loin s'élever un nuage de poussière. Les postes avancés [12] annoncèrent l'approche de l'ennemi. C'était un second corps d'infanterie qu'on venait d'exercer au Lycée [13], et qu'on avait résolu de mettre aux mains avec le premier, pour offrir l'image d'un combat [14]. Aussitôt on crie aux armes; les soldats courent prendre leurs rangs, et les troupes légères sont placées en arrière. C'est de là qu'elles lancent sur l'ennemi [15], des flèches, des traits, des pierres, qui passent par-dessus la phalange (3).

(1) 5 pieds 8 pouces.
1 Xenoph. memor. lib. 3, p. 762.
2 Arrian. tact. p. 20 et 33. Ælian. tact. cap. 5.
3 Arrian. ibid. p. 73. Ælian. tact. cap. 51 et 53.
4 Theophr. charact. περι Οψιμαθ.
5 Aristoph. in av. v. 388. Schol. ibid.
6 Arrian. Ælian. ut supra.
(2) 17 pouces.
7 Arrian. tact. p. 32. Ælian. tact. cap. 11.
8 Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 353.
9 Id. ibid. lib. 3, p. 34. Trad. de M. le C. de L. L. t. 1, p. 407. Arrian. tact. p. 69.
10 Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 368.
11 Id. de rep. Athen. p. 693.
12 Id. exped. Cyr. lib. 2, p. 278.
13 Aristoph. in pac. v. 355. Schol. ibid. in v. 353.
14 Onosand. inst. cap. 10, p. 34.
15 Xenoph. Cyrop. lib. 6, p. 167. Arrian. tact. p. 20.
(3) Onosander (inst. cap. 10) dit que dans ces combats simulés, les Oplites avaient des bâtons et des courroies; les armés à la légère, des mottes de terre.

Cependant les ennemis venaient au pas redoublé [1], ayant la pique sur l'épaule droite. Leurs troupes légères s'approchent [2] avec de grands cris, sont repoussées, mises en fuite, et remplacées par les Oplites, qui s'arrêtent à la portée du trait. Dans ce moment un silence profond règne dans les deux lignes [3]. Bientôt la trompette donne le signal. Les soldats chantent en l'honneur de Mars, l'hymne du combat [4]. Ils baissent leurs piques; quelques-uns frappent leurs boucliers [5]. Tous courent alignés et en bon ordre. Le général, pour redoubler leur ardeur, pousse le cri du combat [6]. Ils répètent mille fois, d'après lui, *Eleleu! Eleleleu* [7]! L'action parut très-vive; les ennemis furent dispersés, et nous entendîmes, dans notre petite armée, retentir de tous côtés ce mot, *Alalé* (1)! C'est le cri de victoire [8].

Nos troupes légères poursuivirent l'ennemi [9], et amenèrent plusieurs prisonniers. Les soldats victorieux dressèrent un trophée; et s'étant rangés en bataille à la tête d'un camp voisin, ils posèrent leurs armes à terre, mais tellement en ordre, qu'en les reprenant ils se trouvaient tout formés [10]. Ils se retirèrent ensuite dans le camp, où, après avoir pris un léger repas, ils passèrent la nuit, couchés sur des lits de feuillage [11].

On ne négligea aucune des précautions que l'on prend en temps de guerre. Point de feux dans le camp [12]; mais on en plaçait en avant, pour éclairer les entreprises de l'ennemi [13]. On posa les gardes du soir [14]; on les releva dans les différentes veilles de la nuit [15]. Un officier fit plusieurs fois la ronde, tenant une sonnette dans sa main [16]. Au son de cet instrument, la sentinelle déclarait l'ordre ou le mot dont on était convenu. Ce mot est un signe qu'on change souvent, et qui distingue ceux d'un même parti. Les officiers et les soldats le reçoivent avant le combat, pour se rallier dans la mêlée; avant la

1 Xenoph. exped. lib. 6, p. 387.
2 Ælian. tact. cap. 17.
3 Homer. iliad. lib. 3, v. 8
4 Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 474. Id. exped. lib. 4, p. 324, 326, etc.
5 Id. exped. lib. 1, p. 265. Poll. lib. 1, cap. 10, § 163.
6 Xenoph. ap. Demet. Phaler. cap. 98.
7 Id. exped. lib. 1, p. 265. Aristoph. in av. v. 363. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in Ελελευ.
(1) Dans les anciens temps, la dernière lettre du mot Alalé se prononçait comme un i. (Plat. in Cratyl. t. 1, p. 418.) On disait en conséquence Alali.
8 Aristoph. in av. v. 954 et 1761. Schol. ib. Hesych. in Αλαλ.
9 Xenoph. exped. lib. 6, p. 387.
10 Trad. de l'expéd. de Cyrus, par M. le C. de L. L. t. 1, p. 221.
11 Polyæn. lib. 3, cap. 9, § 19. Eustath. in odyss. p. 1678. Schol. Aristoph. in pac. v. 347.
12 Aristoph. in av. v. 842.
13 Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 587.
14 Id. exped. lib. 7, p, 406.
15 Id. ibid. lib. 4, p. 316.
16 Aristoph. in av. v. 843 et 1160. Schol. ibid. Ulpian. in Demosth. de fals. leg. p. 377.

nuit, pour se reconnaître dans l'obscurité [1]. C'est au général à le donner; et la plus grande distinction qu'il puisse accorder à quelqu'un, c'est de lui céder son droit [2]. On emploie assez souvent ces formules : *Jupiter sauveur* et *Hercule conducteur* [3]; *Jupiter sauveur* et *la Victoire; Minerve-Pallas*; *le Soleil* et *la Lune; épée* et *poignard* [4].

Iphicrate, qui ne nous avait pas quittés, nous dit qu'il avait supprimé la sonnette dans les rondes; et que pour mieux dérober la connaissance de l'ordre à l'ennemi, il donnait deux mots différents pour l'officier et pour la sentinelle, de manière que l'un, par exemple, répondait, *Jupiter sauveur;* et l'autre, *Neptune* [5].

Iphicrate aurait voulu qu'on eût entouré le camp d'une enceinte qui en défendît les approches. « C'est une précaution, disait-il, dont on doit se faire une habitude, et que je n'ai jamais négligée, lors même que je me suis trouvé dans un pays ami [6].

« Vous voyez, ajoutait-il, ces lits de feuillages. Quelquefois je n'en fais construire qu'un pour deux soldats; d'autres fois chaque soldat en a deux. Je quitte ensuite mon camp : l'ennemi survient, compte les lits; et me supposant plus ou moins de forces que je n'en ai effectivement, ou il n'ose m'attaquer, ou il m'attaque avec désavantage [7].

« J'entretiens la vigilance de mes troupes, en excitant sous main des terreurs paniques, tantôt par des alertes fréquentes, tantôt par la fausse rumeur d'une trahison, d'une embuscade, d'un renfort survenu à l'ennemi [8].

« Pour empêcher que le temps du repos ne soit pour elles un temps d'oisiveté, je leur fais creuser des fossés, couper des arbres, transporter le camp et les bagages d'un lieu dans un autre [9].

« Je tâche surtout de les mener par la voie de l'honneur. Un jour, près de combattre, je vis des soldats pâlir; je dis tout haut : « Si quelqu'un d'entre vous « a oublié quelque chose dans le camp, qu'il aille et « revienne au plus vite. » Les plus lâches profitèrent de cette permission. Je m'écriai alors : « Les escla- « ves ont disparu; nous n'avons plus avec nous que « de braves gens. » Nous marchâmes, et l'ennemi prit la fuite [10]. »

Iphicrate nous raconta plusieurs autres stratagèmes qui lui avaient également bien réussi. Nous nous retirâmes vers le milieu de la nuit. Le lendemain, et pendant plusieurs jours de suite, nous vîmes les cavaliers s'exercer au Lycée et auprès de l'Académie [1] : on les accoutumait à sauter sans aide sur le cheval [2], à lancer des traits [3], à franchir des fossés, à grimper sur des hauteurs, à courir sur un terrain en pente [4], a s'attaquer, à se poursuivre [5], à faire toutes sortes d'évolutions, tantôt séparément de l'infanterie, tantôt conjointement avec elle.

[1] Xenoph expod. lib. 6, p. 386; lib. 7, p. 406.
[2] Id. ibid. lib. 7, p. 407.
[3] Id. ibid. lib. 6, p. 386.
[4] Id. ibid. lib. 1, p. 264. Æneas comment. cap. 24.
[5] Æneas, comment. cap. 24.
[6] Polyæn. strat. lib. 3, cap. 9, § 17.
[7] Id. ibid. § 19.
[8] Id. ibid. § 32.
[9] Id. ibid § 35.
[10] Id. ibid. §. 1.

Timagène me disait : « Quelque excellente que soit cette cavalerie, elle sera battue, si elle en vient aux mains avec celle des Thébains. Elle n'admet qu'un petit nombre de frondeurs et de gens de trait dans les intervalles de sa ligne; les Thébains en ont trois fois autant, et ils n'emploient que des Thessaliens, supérieurs pour ce genre d'armes à tous les peuples de la Grèce. » L'événement justifia la prédiction de Timagène [6].

L'armée se disposait à partir. Plusieurs familles étaient consternées. Les sentiments de la nature et de l'amour se réveillaient avec plus de force dans le cœur des mères et des épouses. Pendant qu'elles se livraient à leurs craintes, des ambassadeurs récemment arrivés de Lacédémone, nous entretenaient du courage que les femmes Spartiates avaient fait paraître en cette occasion. Un jeune soldat disait à sa mère, en lui montrant son épée : « Elle est bien courte! — Eh bien, répondit-elle, vous ferez un pas de plus [7]. » Une autre Lacédémonienne, en donnant le bouclier à son fils [8], lui dit : « Revenez avec cela ou sur cela (1). »

Les troupes assistèrent aux fêtes de Bacchus, dont le dernier jour amenait une cérémonie que les circonstances rendirent très-intéressante. Elle eut pour témoins le sénat, l'armée, un nombre infini de citoyens de tous états, d'étrangers de tous pays. Après la dernière tragédie, nous vîmes paraître sur le théâtre un héraut suivi de plusieurs jeunes orphelins, couverts d'armes étincelantes. Il s'avança pour les présenter à cette auguste assemblée; et d'une voix ferme et sonore il prononça lentement ces mots : « Voici des jeunes gens dont les pères sont morts à « la guerre, après avoir combattu avec courage. Le « peuple, qui les avait adoptés, les a fait élever jus- « qu'à l'âge de vingt ans. Il leur donne aujourd'hui « une armure complète; il les renvoie chez eux; il « leur assigne les premières places dans nos specta- « cles [9]. » Tous les cœurs furent émus. Les troupes versèrent des larmes d'attendrissement, et partirent le lendemain.

[1] Xenoph. de magist. equit. p. 959, etc.
[2] Id. ibid. p. 954.
[3] Id. ibid. p. 954 et 956.
[4] Id. ibid. p. 966; et de re equest. p. 936.
[5] Id. de re equest. p. 951.
[6] Diod. Sic. lib. 15, p. 394.
[7] Plut apopht. lacon. t. 2, p. 241.
[8] Arist. ap. Stob. serm. 7, p. 88. Plut. ibid. Sext. Emp. pyrr. hypot. lib. 3, cap. 24, p. 181.
(1) A Sparte, c'était un deshonneur de perdre son bouclier; et c'était sur leurs boucliers qu'on rapportait les soldats morts.
[9] Thucydid. lib. 2, cap. 46. Plat. in Menex. t. 2, p. 248. Æschin. in Ctesiph. p. 452. Lesbon. in protrept. p. 172. Diog. Laert. in Solon. lib. 1, § 55.

## CHAPITRE XI.

Séance au théâtre (1).

Je viens de voir une tragédie; et dans le désordre de mes idées, je jette rapidement sur le papier les impressions que j'en ai reçues.

Le théâtre s'est ouvert à la pointe du jour [1]. J'y suis arrivé avec Philotas. Rien de si imposant que le premier coup-d'œil : d'un côté, la scène ornée de décorations exécutées par d'habiles artistes; de l'autre, un vaste amphithéâtre couvert de gradins qui s'élèvent les uns au-dessus des autres jusqu'à une très-grande hauteur; des paliers et des escaliers qui se prolongent et se croisent par intervalles, facilitent la communication, et divisent les gradins en plusieurs compartiments, dont quelques-uns sont réservés pour certains corps et certains états.

Le peuple abordait en foule; il allait, venait, montait, descendait, criait, riait, se pressait, se poussait, et bravait les officiers qui couraient de tous côtés pour maintenir le bon ordre [2]. Au milieu de ce tumulte, sont arrivés successivement les neuf Archontes ou premiers magistrats de la république, les cours de justice [3], le sénat des Cinq Cents, les officiers généraux de l'armée [4], les ministres des autels [5]. Ces divers corps ont occupé les gradins inférieurs. Au-dessus on rassemblait tous les jeunes gens qui avaient atteint leur dix-huitième année [6]. Les femmes se plaçaient dans un endroit qui les tenait éloignées des hommes et des courtisanes [7]. L'orchestre était vide. On le destinait aux combats de poésie, de musique et de danse, qu'on donne après la représentation des pièces : car ici tous les arts se réunissent pour satisfaire tous les goûts.

J'ai vu des Athéniens faire étendre sous leurs pieds des tapis de pourpre, et s'asseoir mollement sur des coussins apportés par leurs esclaves [8]; d'autres, qui, avant et pendant la représentation, faisaient venir du vin, des fruits et des gâteaux [9]; d'autres, qui se précipitaient sur des gradins pour choisir une place commode, et l'ôter à celui qui l'occupait [10]. « Ils en ont le droit, m'a dit Philotas. C'est une distinction qu'ils ont reçue de la république pour récompense de leurs services. »

(1) Dans la 2e année de la 104e olympiade, le premier jour des grandes Dionysiaques ou grandes fêtes de Bacchus, lequel concourant toujours, suivant Dodwell, avec le 12 d'élaphébolion, tombait cette année au 8 avril de l'an 362 avant J. C.

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 825. Æschin. in Ctesiph. p. 440.

[2] Demosth. in Mid. p. 631. Ulpian. ibid. p. 688. Schol. Aristoph. in pac. v. 733.

[3] Poll. onom. lib. 4, cap. 19, § 121.

[4] Theophr. charact. cap. 5. Casaub. ibid. p. 51.

[5] Hesych. in Νεμησ.

[6] Poll. onom. lib. 4, chap. 19, § 122. Schol. Aristoph. in av. v. 795.

[7] Aristoph. eccles. v. 22. Schol. ibid.

[8] Æschin. in Ctesiph. p. 440. Theophr. charact. cap. 2.

[9] Philoch. et Pherecr. ap. Athen. lib. 11, p. 464.

[10] Aristoph. equit. v. 572. Schol. ibid. Suid. in Προεδρ.

Comme j'étais étonné du nombre des spectateurs : « Il peut se monter, m'a-t-il dit, à trente mille [1]. La solennité de ces fêtes en attire de toutes les parties de la Grèce, et répand un esprit de vertige parmi les habitants de cette ville. Pendant plusieurs jours, vous les verrez abandonner leurs affaires, se refuser au sommeil, passer ici une partie de la journée sans pouvoir se rassasier des divers spectacles qu'on y donne. C'est un plaisir d'autant plus vif pour eux, qu'ils les goûtent rarement. Le concours des pièces dramatiques n'a lieu que dans deux autres fêtes. Mais les auteurs réservent tous leurs efforts pour celle-ci. On nous a promis sept à huit pièces nouvelles [2]. N'en soyez pas surpris. Tous ceux qui dans la Grèce travaillent pour le théâtre, s'empressent à nous offrir l'hommage de leurs talents [3]. D'ailleurs nous reprenons quelquefois les pièces de nos anciens auteurs; et la lice va s'ouvrir par l'Antigone de Sophocle. Vous aurez le plaisir d'entendre deux excellents acteurs, Théodore et Aristodème [4]. »

Philotas achevait à peine, qu'un héraut, après avoir imposé silence [5], s'est écrié : « Qu'on fasse avancer le chœur de Sophocle [6]. » C'était l'annonce de la pièce. Le théâtre représentait le vestibule du palais de Créon, roi de Thèbes [7]. Antigone et Ismène, filles d'OEdipe, ont ouvert la scène, couvertes d'un masque. Leur déclamation m'a paru naturelle; mais leur voix m'a surpris. « Comment nommez-vous ces actrices? ai-je dit. — Théodore et Aristodème, a répondu Philotas : car ici les femmes ne montent pas sur le théâtre [8]. » Un moment après, un chœur de quinze vieillards Thébains est entré, marchant à pas mesurés sur trois de front et cinq de hauteur. Il a célébré, dans des chants mélodieux, la victoire que les Thébains venaient de remporter sur Polynice, frère d'Antigone.

L'action s'est insensiblement développée. Tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais, m'était si nouveau, qu'à chaque instant mon intérêt croissait avec ma surprise. Entraîné par les prestiges qui m'entouraient, je me suis trouvé au milieu de Thèbes. J'ai vu Antigone rendre les devoirs funèbres à Polynice, malgré la sévère défense de Créon. J'ai vu le tyran, sourd aux prières du vertueux Hémon, son fils, qu'elle était sur le point d'épouser, la faire traîner avec violence dans une grotte obscure qui paraissait au fond du théâtre [9], et qui devait lui servir de tombeau. Bientôt, effrayé des menaces du

[1] Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 175.

[2] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 39, p. 181.

[3] Plat. in Lach. t. 2, p. 183.

[4] Demosth. de fals. leg. p. 331.

[5] Ulpian. in Demosth. p. 687.

[6] Aristoph. in Acharn. v. 11. Schol. ibid.

[7] Soph. in Antig. v. 18. Argum. Aristoph. grammat. ibid.

[8] Plut. in Phoc. t. 1, p. 750. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5. Lucian. de salt. cap. 28, t. 2, p. 285.

[9] Poll. lib. 4, cap. 19, § 124.

ciel, il s'est avancé vers la caverne, d'où sortaient des hurlements effroyables. C'étaient ceux de son fils. Il serrait entre ses bras la malheureuse Antigone, dont un nœud fatal avait terminé les jours. La présence de Créon irrite sa fureur; il tire l'épée contre son père; il s'en perce lui-même, et va tomber aux pieds de son amante, qu'il tient embrassée jusqu'à ce qu'il expire.

Ils se passaient presque tous à ma vue, ces événements cruels, ou plutôt un heureux éloignement en adoucissait l'horreur. Quel est donc cet art qui me fait éprouver à la fois tant de douleur et de plaisir, qui m'attache si vivement à des malheurs dont je ne pourrais pas soutenir l'aspect? Quel merveilleux assortiment d'illusions et de réalités! Je volais au secours des deux amants; je détestais l'impitoyable auteur de leurs maux. Les passions les plus fortes déchiraient mon âme sans la tourmenter; et pour la première fois, je trouvais des charmes à la haine.

Trente mille spectateurs fondant en larmes, redoublaient mes émotions et mon ivresse. Combien la princesse est-elle devenue intéressante, lorsque de barbares satellites l'entraînant vers la caverne, son cœur fier et indomptable, cédant à la voix impérieuse de la nature, a montré un instant de faiblesse, et fait entendre ces accents douloureux :

« Je vais donc toute en vie descendre lentement « dans le séjour des morts [1]! je ne reverrai donc plus « la lumière des cieux [2]! O tombeau, ô lit funèbre, « demeure éternelle [3]! Il ne me reste qu'un espoir : « vous me servirez de passage pour me rejoindre à « ma famille, à cette famille désastreuse dont je « péris la dernière et la plus misérable [4]. Je rever- « rai les auteurs de mes jours; ils me reverront « avec plaisir; et toi, Polynice, ô mon frère, tu « sauras que pour te rendre des devoirs prescrits « et par la nature et par la religion, j'ai sacrifié « ma jeunesse, ma vie, mon hymen, tout ce que « j'avais de plus cher au monde. Hélas! on m'a- « bandonne en ce moment funeste. Les Thébains « insultent à mes malheurs [5]. Je n'ai pas un ami « dont je puisse obtenir une larme [6]. J'entends la « mort qui m'appelle, et les dieux se taisent [7]. Où « sont mes forfaits? Si ma piété fut un crime, je « dois l'expier par mon trépas. Si mes ennemis sont « coupables, je ne leur souhaite pas de plus affreux « supplices que le mien [8]. »

Ce n'est qu'après la représentation de toutes les pièces qu'on doit adjuger le prix. Celle de Sophocle a été suivie de quelques autres que je n'ai pas eu la force d'écouter. Je n'avais plus de larmes à répandre, ni d'attention à donner.

J'ai copié dans ce chapitre les propres paroles de mon journal. Je décrirai ailleurs tout ce qui concerne l'art dramatique, et les autres spectacles qui relèvent l'éclat des fêtes Dionysiaques.

[1] Soph. in Antig. v. 932.
[2] Id. ibid. v. 891.
[3] Id. ibid. v. 903.
[4] Id. ibid. v. 907.
[5] Id. ibid. v. 850.
[6] Id. ibid. v. 894.
[7] Id. ibid. v. 945.
[8] Id. ibid. v. 940.

## CHAPITRE XII.

### Description d'Athènes.

Il n'y a point de ville dans la Grèce qui présente un si grand nombre de monuments que celle d'Athènes. De toutes parts s'élèvent des édifices respectables par leur ancienneté ou par leur élégance. Les chefs-d'œuvre de la sculpture sont prodigués jusque dans les places publiques. Ils embellissent, de concert avec ceux de la peinture, les portiques et les temples. Ici tout s'anime, tout parle aux yeux du spectateur attentif. L'histoire des monuments de ce peuple serait l'histoire de ses exploits, de sa reconnaissance et de son culte.

Je n'ai ni le projet de les décrire en particulier, ni la prétention de faire passer dans l'âme de mes lecteurs, l'impression que les beautés de l'art faisaient sur la mienne. C'est un bien pour un voyageur d'avoir acquis un fonds d'émotions douces et vives, dont le souvenir se renouvelle pendant toute sa vie; mais il ne saurait les partager avec ceux qui, ne les ayant pas éprouvées, s'intéressent toujours plus au récit de ses peines, qu'à celui de ses plaisirs. J'imiterai ces interprètes qui montrent les singularités d'Olympie et de Delphes; je conduirai mon lecteur dans les différents quartiers d'Athènes : nous nous placerons aux dernières années de mon séjour dans la Grèce, et nous commencerons par aborder au Pirée *.

Ce port, qui en contient trois autres plus petits [1], est à l'ouest de ceux de Munychie et de Phalère, presque abandonnés aujourd'hui. On y rassemble quelquefois jusqu'à trois cents galères [2]; il pourrait en contenir quatre cents [3] (1). Thémistocle en fit, pour ainsi dire, la découverte, quand il voulut donner une marine aux Athéniens [4]. On y vit bientôt des marchés, des magasins, et un arsenal capable de fournir à l'armement d'un grand nombre de vaisseaux.

Avant que de mettre pied à terre, jetez les yeux sur le promontoire voisin. Une pierre carrée, sans ornements, et posée sur une simple base, est le tombeau de Thémistocle. Son corps fut apporté du

* Voyez le plan d'Athènes, et celui de ses environs, et la note XIV, à la fin du volume.

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 93. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 3. Le Roi, Ruines de la Grèce, part. première, p. 261.

[2] Thucyd. lib. 2, cap. 13.

[3] Strab. lib. 9, p. 395.

(1) Spon et Wheler observent que 40 ou 45 de nos vaisseaux auraient de la peine à tenir dans ce port.

[4] Plut. in Themist. t. 1, p. 121. Nep. in Them. cap. 6. Diod. Sic. lib. 11, p. 32.

lieu de son exil [1]. Voyez ces vaisseaux qui arrivent, qui vont partir, qui partent; ces femmes, ces enfants qui accourent sur le rivage, pour recevoir les premiers embrassements, ou les derniers adieux de leurs époux et de leurs pères; ces commis de la douane qui s'empressent d'ouvrir les ballots qu'on vient d'apporter, et d'y apposer leurs cachets, jusqu'à ce qu'on ait payé le droit de cinquantième [2]; ces magistrats, ces inspecteurs qui courent de tous côtés; les uns, pour fixer le prix du blé et de la farine [3]; les autres, pour en faire transporter les deux tiers à Athènes [4]; d'autres, pour empêcher la fraude, et maintenir l'ordre [5].

Entrons sous l'un de ces portiques qui entourent le port [6]. Voilà des négociants qui, prêts à faire voile pour le Pont-Euxin ou pour la Sicile, empruntent à gros intérêts les sommes dont ils ont besoin, et rédigent l'acte qui comprend les conditions du marché [7]. En voilà un qui déclare, en présence de témoins, que les effets qu'il vient d'embarquer seront, en cas de naufrage, aux risques des prêteurs [8]. Plus loin, sont exposées sur des tables différentes marchandises du Bosphore [9], et les montres des blés récemment apportés du Pont, de Thrace, de Syrie, d'Égypte, de Libye et de Sicile [10]. Allons à la place d'Hippodamus, ainsi nommée d'un architecte de Milet, qui l'a construite [11]. Ici, les productions de tous les pays sont accumulées: ce n'est point le marché d'Athènes; c'est celui de toute la Grèce [12].

Le Pirée est décoré d'un théâtre, de plusieurs temples, et de quantité de statues [13]. Comme il devait assurer la subsistance d'Athènes, Thémistocle le mit à l'abri d'un coup de main, en faisant construire cette belle muraille qui embrasse et le bourg du Pirée, et le port de Munychie. Sa longueur est de soixante stades [14]; sa hauteur, de quarante coudées (1). Thémistocle voulait la porter jusqu'à quatre-vingts [15]. Sa largeur est plus grande que la voie de deux chariots. Elle fut construite de grosses pierres équarries, et liées à l'extérieur par des tenons de fer et de plomb.

Prenons le chemin d'Athènes, et suivons cette longue muraille, qui du Pirée s'étend jusqu'à la porte de la ville, dans une longueur de quarante stades [1]. Ce fut encore Thémistocle qui forma le dessein de l'élever [2]; et son projet ne tarda pas à s'exécuter sous l'administration de Cimon et de Périclès [3]. Quelques années après, ils en firent construire une semblable, quoiqu'un peu moins longue, depuis les murs de la ville, jusqu'au port de Phalère [4]. Elle est à notre droite. Les fondements de l'une et de l'autre furent établis dans un terrain marécageux, qu'on eut soin de combler avec de gros rochers [5]. Par ces deux murs de communication, appelés aujourd'hui longues murailles, le Pirée se trouve renfermé dans l'enceinte d'Athènes, dont il est devenu le boulevard. Après la prise de cette ville, on fut obligé de démolir en tout ou en partie ces différentes fortifications [6]; mais on les a presque entièrement rétablies de nos jours [7].

La route que nous suivons, est fréquentée dans tous les temps, à toutes les heures de la journée, par un grand nombre de personnes que la proximité du Pirée, ses fêtes et son commerce, attirent dans ce lieu.

Nous voici en présence d'un cénotaphe. Les Athéniens l'ont élevé pour honorer la mémoire d'Euripide mort en Macédoine [8]. Lisez les premiers mots de l'inscription: LA GLOIRE D'EURIPIDE A POUR MONUMENT LA GRÈCE ENTIÈRE [9]. Voyez-vous ce concours de spectateurs auprès de la porte de la ville, les litières qui s'arrêtent en cet endroit [10], et sur un échafaud cet homme entouré d'ouvriers? C'est Praxitèle; il va faire poser sur une base qui sert de tombeau, une superbe statue équestre qu'il vient de terminer [11].

Nous voilà dans la ville, et auprès d'un édifice qui se nomme Pompeïon [12]. C'est de là que partent ces *pompes* ou processions de jeunes garçons et de jeunes filles, qui vont par intervalles figurer dans les fêtes que célèbrent les autres nations. Dans un temple voisin, consacré à Cérès, on admire la statue de

[1] Pausan. lib. I, p. 3.
[2] Demosth. in Lacrit. p. 952. Æneas Poliorc. cap. 29.
[3] Harpocr. et Suid. in Σιτοφυλ.
[4] Dinarch. et Aristot. ap. Harpocr. in Επιμελ. Etym. magn. ibid.
[5] Aristot. ap. Harpocr. in Ατοραν.
[6] Meurs. in Pir. cap. 4.
[7] Demosth. in Lacrit. p. 949. Theophr. charact. cap. 23.
[8] Demosth. adv. Phorm. p. 944.
[9] Harpocr. in Δειγμ. Polyæn. strateg. lib. 6. cap. 2, § 2.
[10] Theoph. hist. plant. lib. 8, cap. 4.
[11] Meurs. in Pir. cap. 5.
[12] Thucyd. lib. 2, cap. 38. Isocr. paneg. t. I, p. 139. Sopatr. de div. quæst. ap. rhet. græc. t. I, p. 306.
[13] Meurs. in Pir. cap. 5.
[14] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
(1) La longueur était de 6670 toises, et par conséquent de deux de nos lieues de 2500 toises, avec un excédant de 670 toises, environ un quart de lieue. La hauteur étant de 40 coudées, ou 60 pieds Grecs, était de 56 pieds de roi et deux tiers.
[15] Thucyd. lib. I, cap. 93. Appian. bell. Mithrid. cap. 190, p. 325.

[1] Thucyd. lib. 2, cap 13. Strab. lib. 9, p. 395. Diog. Laert. in Antisth. lib. 6, § 2.
[2] Plut. in Themist. t. I, p. 121.
[3] Thucyd. lib. I, cap. 107 et 108. Andocid. de pac. p. 24. Plut. in Pericl. t. I, p. 160.
[4] Andocid. de pac. p. 24
[5] Plut. in Cim. t. I, p. 487.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Diod. Sic. lib. 13, p. 226. Plut. in Lysand. t. I, p. 441.
[7] Xenoph. ib. lib. 4, p. 537. Diod. lib. 14, p. 303. Nepos in Timoth. cap. 4. Id. in Conon. cap. 4.
[8] Pausan. lib. I, cap. 2, p. 6.
[9] Anthol. lib. 3, p. 273. Thom. Mag. in vit. Eurip.
[10] Dinarch. orat. adv. Demosth. in oper. Demosth. p. 177.
[11] Pausan. lib. I, cap. 2, p. 6.
[12] Id. ibid.

la déesse, celle de Proserpine, et celle du jeune Iacchus; toutes trois de la main de Praxitèle [1].

Parcourons rapidement ces portiques qui se présentent le long de la rue, et qu'on a singulièrement multipliés dans la ville. Les uns sont isolés; d'autres, appliqués à des bâtiments auxquels ils servent de vestibules. Les philosophes et les gens oisifs y passent une partie de la journée. On voit dans presque tous, des peintures et des statues d'un travail excellent. Dans celui où l'on vend la farine [2], vous trouverez un tableau d'Hélène, peint par Zeuxis [3].

Prenons la rue que nous avons à gauche : elle nous conduira au quartier du Pnyx, et près de l'endroit où le peuple tient quelques-unes de ses assemblées [4]. Ce quartier, qui est très-fréquenté, confine à celui du Céramique ou des Tuileries, ainsi nommé des ouvrages en terre cuite, qu'on y fabriquait autrefois [5]. Ce vaste emplacement est divisé en deux parties; l'une au delà des murs, où se trouve l'Académie; l'autre en dedans, où est la grande place.

Arrêtons-nous un moment au portique royal, qui, sous plusieurs rapports, mérite notre attention. Le second des archontes, nommé l'archonte-roi, y tient son tribunal [6]. Celui de l'Aréopage s'y assemble quelquefois [7]. Les statues dont le toit est couronné, sont en terre cuite, et représentent Thésée qui précipite Sciron dans la mer, et l'Aurore qui enlève Céphale [8]. La figure de bronze que vous voyez à la porte, est celle de Pindare couronné d'un diadème, ayant un livre sur ses genoux, et une lyre dans sa main [9]. Thèbes, sa patrie, offensée de l'éloge qu'il avait fait des Athéniens, eut la lâcheté de le condamner à une amende, et Athènes lui décerna ce monument, moins peut-être par estime pour ce grand poëte, que par haine contre les Thébains. Non loin de Pindare, sont les statues de Conon, de son fils Timothée, et d'Évagoras, roi de Chypre [10].

Près du portique royal, est celui de Jupiter Libérateur [11], où le peintre Euphranor vient de représenter dans une suite de tableaux, les douze dieux, Thésée, le peuple d'Athènes, et ce combat de cavalerie où Gryllus, fils de Xénophon, attaqua les Thébains commandés par Épaminondas [12]. On les reconnaît aisément l'un et l'autre; et le peintre a rendu avec des traits de feu, l'ardeur dont ils étaient animés [1]. L'Apollon du temple voisin est de la même main [2].

Du portique royal partent deux rues qui aboutissent à la place publique. Prenons celle de la droite. Elle est décorée, comme vous voyez, par quantité d'Hermès. C'est le nom qu'on donne à ces gaînes surmontées d'une tête de Mercure. Les uns ont été placés par de simples particuliers; les autres, par ordre des magistrats [3]. Presque tous rappellent des faits glorieux; d'autres, des leçons de sagesse. On doit ces derniers à Hipparque, fils de Pisistrate. Il avait mis en vers les plus beaux préceptes de la morale; il les fit graver sur autant d'Hermès élevés par ses ordres dans les places, dans les carrefours, dans plusieurs rues d'Athènes et dans les bourgs de l'Attique. Sur celui-ci, par exemple, est écrit : PRENEZ TOUJOURS LA JUSTICE POUR GUIDE; sur celui-là : NE VIOLEZ JAMAIS LES DROITS DE L'AMITIÉ [4]. Ces maximes ont contribué sans doute à rendre sentencieux le langage des habitants de la campagne [5].

Cette rue se termine par deux portiques qui donnent sur la place. L'un est celui des Hermès [6]; l'autre, qui est le plus beau de tous, se nomme Pœcile. On voit dans le premier trois Hermès sur lesquels, après quelques avantages remportés sur les Mèdes, on inscrivit autrefois l'éloge que le peuple décernait, non aux généraux, mais aux soldats qui avaient vaincu sous leurs ordres [7]. A la porte du Pœcile est la statue de Solon [8]. Les murs de l'intérieur, chargés de boucliers enlevés aux Lacédémoniens et à d'autres peuples [9], sont enrichis des ouvrages de Polygnote, de Micon, de Panœnus, et de plusieurs autres peintres célèbres. Dans ces tableaux dont il est plus aisé de sentir les beautés que de les décrire, vous verrez la prise de Troie, les secours que les Athéniens donnèrent aux Héraclides, la bataille qu'ils livrèrent aux Lacédémoniens à Œnoé, aux Perses à Marathon, aux Amazones dans Athènes même [10].

Cette place, qui est très-vaste, est ornée d'édifices destinés au culte des dieux, ou au service de l'État : d'autres qui servent d'asile quelquefois aux malheureux, trop souvent aux coupables; de statues décernées à des rois et à des particuliers qui ont bien mérité de la république [11].

Suivez-moi, et à l'ombre des platanes qui embel-

[1] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.
[2] Hesych. in Ἀλφιτ. Aristoph. in eccles. v. 682.
[3] Eustath. in iliad. lib. 11, p. 868, lin. 37.
[4] Meurs. de popul. Athen. in voce Pnyx.
[5] Plin. lib. 35, cap. 12, p. 710. Suid. in Κεραμ. Meurs. Ceram.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 8.
[7] Demosth. in Aristog. p. 831.
[8] Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 8.
[9] Æschin. epist. 4. p. 207.
[10] Isocrat. in Evagor. t. 2, p. 98. Demosth. in Leptin. p. 551. Pausan. ibid.
[11] Meurs. in Ceram. cap. 4.
[12] Pausan. ibid. cap. 3, p. 9.

[1] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 9.
[3] Harpocr. in Ἑρμ.
[4] Plat. in Hipp. t. 2, p. 229. Hesych. in Ἱππαρχ. Suid. in Ἑρμ.
[5] Aristot. de rhet. t. 2, p. 572.
[6] Mnesim. ap. Athen. lib. 9, p. 402.
[7] Æschin. in Ctesiph. p. 458.
[8] Demosth. in Aristog. p. 847. Pausan. lib. 1, cap. 16, p. 38. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 16.
[9] Pausan. lib. 1, cap. 15.
[10] Meurs. Athen. Att. lib. 1, cap. 5.
[11] Id. in Ceram. cap. 16.

lissent ces lieux [1], parcourons un des côtés de la place. Cette grande enceinte renferme un temple en l'honneur de la mère des dieux, et le palais où s'assemble le sénat [2]. Dans ces édifices et tout autour sont placés des cippes et des colonnes, où l'on a gravé plusieurs des lois de Solon et des décrets du peuple [3]. C'est dans cette rotonde entourée d'arbres [4] que les Prytanes en exercice vont tous les jours prendre leur repas, et quelquefois offrir des sacrifices pour la prospérité du peuple [5].

Au milieu de dix statues, qui donnèrent leurs noms aux tribus d'Athènes [6], le premier des archontes tient son tribunal [7]. Ici les ouvrages du génie arrêtent à tous moments les regards. Dans le temple de la mère des dieux, vous avez vu une statue faite par Phidias [8]; dans le temple de Mars, que nous avons devant les yeux, vous trouverez celle du dieu exécutée par Alcamène, digne élève de Phidias [9]. Tous les côtés de la place offrent de pareils monuments.

Dans son intérieur, voilà le camp des Scythes que la république entretient pour maintenir l'ordre [10]. Voilà l'enceinte où le peuple s'assemble quelquefois, et qui est maintenant couverte de tentes, sous lesquelles on étale différentes marchandises [11]. Plus loin vous voyez cette foule qu'il est difficile de percer. C'est là qu'on trouve les provisions nécessaires à la subsistance d'un si grand peuple. C'est le marché général divisé en plusieurs marchés particuliers, fréquentés à toutes les heures du jour, et surtout depuis neuf heures jusqu'à midi. Des receveurs y viennent pour retirer les droits imposés sur tout ce qui s'y vend, et des magistrats pour veiller sur tout ce qui s'y fait. Je vous citerai deux lois très-sages, concernant cette populace indocile et tumultueuse. L'une défend de reprocher au moindre citoyen le gain qu'il fait au marché [12]. On n'a pas voulu qu'une profession utile pût devenir une profession méprisable. L'autre défend au même citoyen de surfaire, en employant le mensonge [13]. La vanité maintient la première, et l'intérêt a fait tomber la seconde. Comme la place est l'endroit le plus fréquenté de la ville, les ouvriers cherchent à s'en rapprocher [14]; et les maisons s'y louent à plus haut prix que partout ailleurs.

Je vais maintenant vous conduire au temple de Thésée, qui fut construit par Cimon, quelques années après la bataille de Salamine. Plus petit que celui de Minerve dont je vous parlerai bientôt, et auquel il paraît avoir servi de modèle [1], il est, comme ce dernier, d'ordre dorique, et d'une forme très-élégante. Des peintres habiles l'ont enrichi de leurs ouvrages immortels [2].

Après avoir passé devant le temple de Castor et de Pollux, devant la chapelle d'Agraule, fille de Cécrops, devant le Prytanée, où la république entretient à ses dépens quelques citoyens qui lui ont rendu des services signalés [3], nous voilà dans la rue des Trépieds [4], qu'il faudrait plutôt nommer la rue des Triomphes. C'est ici, en effet, que tous les ans on dépose, pour ainsi dire, la gloire des vainqueurs aux combats qui embellissent nos fêtes. Ces combats se livrent entre des musiciens ou des danseurs de différents âges. Chaque tribu nomme les siens. Celle qui a remporté la victoire, consacre un trépied de bronze, tantôt dans un temple, quelquefois dans une maison qu'elle a fait construire dans cette rue [5]. Vous voyez ces offrandes multipliées sur les sommets ou dans l'intérieur des édifices élégants que nous avons de chaque côté [6]. Elles y sont accompagnées d'inscriptions qui, suivant les circonstances, contiennent le nom du premier des archontes, de la tribu qui a remporté la victoire, du citoyen qui, sous le titre de Chorége, s'est chargé de l'entretien de la troupe, du poëte qui a fait les vers, du maître qui a exercé le chœur, et du musicien qui a dirigé les chants au son de sa flûte [7]. Approchons; voilà les vainqueurs des Perses célébrés pour avoir paru à la tête des chœurs. Lisez sous ce trépied : LA TRIBU ANTIOCHIDE A REMPORTÉ LE PRIX; ARISTIDE ÉTAIT CHORÉGE; ARCHESTRATE AVAIT COMPOSÉ LA PIÈCE [8]. Sous cet autre : THÉMISTOCLE ÉTAIT CHORÉGE; PHRYNICUS AVAIT FAIT LA TRAGÉDIE; ADIMANTE ÉTAIT ARCHONTE [9] *.

Les ouvrages d'architecture et de sculpture dont nous sommes entourés, étonnent autant par l'excellence du travail que par les motifs qui les ont produits; mais toutes leurs beautés disparaissent à l'aspect du satyre que vous allez voir dans cet édifice [10], que Praxitèle met parmi ses plus beaux ou-

[1] Plut. in Cim. t. 1, p. 487.
[2] Id. in x rhetor. vit. t. 2, p. 842. Suid. in Μητραγ.
[3] Lycurg. orat. in Leocr. p. 165. Æschin. in Ctesiph. p. 458. Harpocr. in ο Κατωτεν.
[4] Suid. et Hesych. in Σκιας.
[5] Demosth. de fals. leg. p. 332. Ulp. ibid. p. 388. Paus. lib. 1, cap. 5, p. 12. Meurs. Ceram. cap. 7.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 5, p. 12.
[7] Suid. in Αρχων.
[8] Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 9.
[9] Id. ibid cap. 8, p. 20.
[10] Meurs. Ceram. cap. 16.
[11] Demosth. de cor. p. 501. Id. in Neær. p. 875. Taylor, not. in Demosth. p. 620. Harpocr in Γερρα.
[12] Demosth. in Eubul. p. 886.
[13] Demosth. in Lept. p. 542. Ulpian. ibid. p. 570. Hyperid. ap. Harpocr. in κατα την, etc.
[14] Lys. adv. delat. p. 413.

[1] Le Roi, Ruines de la Grece, t. 1, p. 18.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 17, p. 40.
[3] Meurs. Athen. Att. lib. 1, cap. 7 et 8.
[4] Athen. lib. 12, p. 542 et 543. Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.
[5] Chandl. inscript. part. 2, p. 48.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.
[7] Vandal. dissert. de gymnas. cap. 5, p. 672. Chandl trav. in Greece, p. 99.
[8] Plut. in Aristid. t. 1, p. 318.
[9] Id. in Them. t. 1, p. 114.
* Voyez la note XV, à la fin du volume.
[10] Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46. Plin. lib. 34, cap. 8, p. 653. Athen. lib. 13, p. 591.

vrages, et que le public place parmi les chefs-d'œuvre de l'art.

La rue des Trépieds conduit au théâtre de Bacchus. Il convenait que les trophées fussent élevés auprès du champ de bataille; car c'est au théâtre que les chœurs des tribus se disputent communément la victoire [1]. C'est là aussi que le peuple s'assemble quelquefois, soit pour délibérer sur les affaires de l'État, soit pour assister à la représentation des tragédies et des comédies. A Marathon, à Salamine, à Platée, les Athéniens ne triomphèrent que des Perses. Ici ils ont triomphé de toutes les nations qui existent aujourd'hui, peut-être de celles qui existeront un jour; et les noms d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, ne seront pas moins célèbres dans la suite des temps, que ceux de Miltiade, d'Aristide et de Thémistocle.

En face du théâtre est un des plus anciens temples d'Athènes [2]; celui de Bacchus, surnommé le dieu des pressoirs. Il est situé dans le quartier des Marais [3], et ne s'ouvre qu'une fois l'année [4]. C'est dans cette vaste enceinte qui l'entoure, qu'en certaines fêtes on donnait autrefois des spectacles, avant la construction du théâtre [5].

Nous arrivons enfin au pied de l'escalier qui conduit à la citadelle [6]. Observez en montant comme la vue s'étend et s'embellit de tous côtés. Jetez les yeux à gauche sur l'antre creusé dans le rocher, et consacré à Pan, auprès de cette fontaine [7]. Apollon y reçut les faveurs de Créuse, fille du roi Érechthée. Il y reçoit aujourd'hui l'hommage des Athéniens, toujours attentifs à consacrer les faiblesses de leurs dieux.

Arrêtons-nous devant ce superbe édifice, d'ordre dorique, qui se présente à nous. C'est ce qu'on appelle les Propylées ou vestibules de la citadelle. Périclès les fit construire en marbre, sur les dessins et sous la conduite de l'architecte Mnésiclès [8]. Commencés sous l'archontat d'Euthyménès (1), ils ne furent achevés que cinq ans après; ils coûtèrent, dit-on, deux mille douze talents (2) [9], somme exorbitante, et qui excède le revenu annuel de la république.

Le temple que nous avons à gauche, est consacré à la Victoire. Entrons dans le bâtiment qui est à notre droite, pour admirer les peintures qui en décorent les murs, et dont la plupart sont de la main de Polygnote [1]. Revenons au corps du milieu. Considérez les six belles colonnes qui soutiennent le fronton. Parcourez le vestibule divisé en trois pièces par deux rangs de colonnes ioniques, terminé à l'opposite par cinq portes, à travers desquelles nous distinguons les colonnes du péristyle qui regarde l'intérieur de la citadelle [2] * Observez en passant ces grandes pièces de marbre qui composent le plafond et soutiennent la couverture.

Nous voilà dans la citadelle [3]. Voyez cette quantité de statues que la religion et la reconnaissance ont élevées en ces lieux, et que le ciseau des Myron, des Phidias, des Alcamène, et des plus célèbres artistes, semble avoir animées. Ici revivront à jamais Périclès, Phormion, Iphicrate, Timothée, et plusieurs autres généraux Athéniens. Leurs nobles images sont mêlées confusément avec celles des dieux [4].

Ces sortes d'apothéoses me frappèrent vivement à mon arrivée dans la Grèce. Je croyais voir dans chaque ville deux espèces de citoyens; ceux que la mort destinait à l'oubli, et ceux à qui les arts donnaient une existence éternelle. Je regardais les uns comme les enfants des hommes, les seconds comme les enfants de la gloire. Dans la suite, à force de voir des statues, j'ai confondu ces deux peuples.

Approchons de ces deux autels. Respectez le premier; c'est celui de la Pudeur : embrassez tendrement le second; c'est celui de l'Amitié [5]. Lisez sur cette colonne de bronze un décret qui proscrit, avec des notes infamantes, un citoyen et sa postérité, parce qu'il avait reçu l'or des Perses pour corrompre les Grecs [6]. Ainsi les mauvaises actions sont immortalisées pour en produire de bonnes, et les bonnes pour en produire de meilleures. Levez les yeux, admirez l'ouvrage de Phidias. Cette statue colossale de bronze, est celle qu'après la bataille de Marathon les Athéniens consacrèrent à Minerve [7].

Toutes les régions de l'Attique sont sous la protection de cette déesse [8]; mais on dirait qu'elle a établi sa demeure dans la citadelle. Combien de statues, d'autels et d'édifices en son honneur! Parmi ces statues, il en est trois dont la matière et le travail attestent les progrès du luxe et des arts. La première est si ancienne, qu'on la dit être descendue du ciel [9]; elle est informe, et de bois d'olivier. La seconde, que je viens de vous montrer, est d'un temps où de tous les métaux les Athéniens n'employaient que le fer pour obtenir des succès, et le bronze pour

[1] Demosth. in Mid. p. 606 et 612.
[2] Id. in Neær. p. 873. Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.
[3] Athen. lib. 11, cap. 3, p. 465. Isæus ap. Harpocr. in Ἐν λιμν. Hesych. in λιμν.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 15.
[5] Hesych. in Ἐπὶ λην.
[6] Médaille d'Athenes du cabinet du roi.
[7] Eurip in Ion. v. 17, 501, 936. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 68. Lucian. in bis accus. t. 2, p. 801.
[8] Plut. in Pericl. t. 1, p. 160.
(1) L'an 437 avant J. C.
(2) 10,864,800 livres.
[9] Heliod. ap. Harpocr. et Suid. in Προπυλ.

[1] Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 51.
[2] Le Roi, Ruines de la Grece, part. 2e, p. 13 et 47. Pausan. ibid.
* Voyez le plan des Propylées.
[3] Meurs. in Cecrop.
[4] Pausan. lib. 1, passim.
[5] Hesych. in Αἰδώς.
[6] Demosth. philipp. 4, p. 91. Id. de fals. leg. p. 336. Plut. in Themist. t. 1, p. 114.
[7] Demosth. de fals. leg. p. 336. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 67.
[8] Pausan. ibid. cap. 26, p. 63.
[9] Id. ibid.

les éterniser. La troisième, que nous verrons bientôt, fut ordonnée par Périclès : elle est d'or et d'ivoire [1].

Voici un temple composé de deux chapelles consacrées, l'une à Minerve Poliade, l'autre à Neptune, surnommé érechthée [2]. Observons la manière dont les traditions fabuleuses se sont quelquefois conciliées avec les faits historiques. C'est ici que l'on montre, d'un côté, l'olivier que la Déesse fit sortir de la terre, et qui s'est multiplié dans l'Attique; de l'autre, le puits d'où l'on prétend que Neptune fit jaillir l'eau de la mer [3]. C'était par de pareils bienfaits que ces divinités aspiraient à donner leur nom à cette ville naissante. Les dieux décidèrent en faveur de Minerve; et pendant longtemps les Athéniens préférèrent l'agriculture au commerce [4]. Depuis qu'ils ont réuni ces deux sources de richesses, ils partagent dans un même lieu leur hommage entre leurs bienfaiteurs; et pour achever de les concilier, ils leur ont élevé un autel commun, qu'ils appellent l'autel de l'oubli [5].

Devant la statue de la déesse est suspendue une lampe d'or, surmontée d'une palme de même métal, qui se prolonge jusqu'au plafond. Elle brûle jour et nuit [6]; on n'y met de l'huile qu'une fois l'an. La mèche, qui est d'amiante [7], ne se consume jamais; et la fumée s'échappe par un tuyau caché sous la feuille de palmier. Cet ouvrage est de Callimaque. Le travail en est si achevé, qu'on y désire les grâces de la négligence; mais c'était le défaut de cet artiste trop soigneux. Il s'éloignait de la perfection pour y atteindre; et à force d'être mécontent de lui-même, il mécontentait les connaisseurs [8].

On conservait dans cette chapelle le riche cimeterre de Mardonius, qui commandait l'armée des Perses à la bataille de Platée; et la cuirasse de Masistius, qui était à la tête de la cavalerie [9]. On voyait aussi dans le vestibule du Parthénon, le trône aux pieds d'argent, sur lequel Xerxès se plaça pour être témoin du combat de Salamine [10]; et dans le trésor sacré, les restes du butin trouvé au camp des Perses [11]. Ces dépouilles, la plupart enlevées de notre temps par des mains sacriléges, étaient des trophées dont les Athéniens d'aujourd'hui s'enorgueillissaient, comme s'ils les devaient à leur valeur; semblables à ces familles qui ont autrefois produit de grands hommes, et qui tâchent de faire oublier ce qu'elles sont, par le souvenir de ce qu'elles ont été.

[1] Schol. Demosth. in Androt. p. 440.
[2] Meurs. Cecrop. cap. 20.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 55. Pausan. lib. I, cap. 26, p. 62. Meurs. Cecr. cap. 19.
[4] Plut. in Themist. t. I, p. 121.
[5] Plut. sympos. lib. 9. quæst. 6, t. 2, p. 741.
[6] Pausan. lib. I, cap. 26, p. 63. Strab. lib. 9, p. 606.
[7] Salmas. in Solin. t. I, p. 178.
[8] Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 658. Pausan. lib. I, cap. 26.
[9] Demosth. in Timocr. p. 793. Ulpian. in olynth. 3, p. 45. Schol. Thucyd. lib. 2, cap. 13. Pausan. ibid. cap. 27, p. 64.
[10] Demosth. in Timocr. p. 793. Harpocr. in Αργυροπ.
[11] Thucyd. lib. 2, cap. 13.

Cet autre édifice nommé Opisthodome, est le trésor public [1]. Il est entouré d'un double mur. Des trésoriers, tous les ans tirés au sort, y déposent les sommes que le sénat remet entre leurs mains [2]; et le chef des Prytanes, lequel change tous les jours, en garde la clef [3].

Vos yeux se tournent depuis longtemps vers ce fameux temple de Minerve, un des plus beaux ornements d'Athènes. Il est connu sous le nom de Parthénon. Avant que d'en approcher, permettez que je vous lise une lettre que j'écrivis, à mon retour de Perse, au mage Othanès, avec qui j'avais eu d'étroites liaisons pendant mon séjour à Suze. Il connaissait l'histoire de la Grèce, et aimait à s'instruire des usages des nations. Il me demanda quelques éclaircissements sur les temples des Grecs. Voici ma réponse :

« Vous prétendez qu'on ne doit pas représenter « la Divinité sous une forme humaine; qu'on ne « doit pas circonscrire sa présence dans l'enceinte « d'un édifice [4]. Mais vous n'auriez pas conseillé à « Cambyse d'outrager en Égypte les objets du culte « public [5], ni à Xerxès de détruire les temples et les « statues des Grecs [6]. Ces princes, superstitieux jus« qu'à la folie, ignoraient qu'une nation pardonne plus « facilement la violence que le mépris, et qu'elle se « croit avilie quand on avilit ce qu'elle respecte. La « Grèce a défendu de rétablir les monuments sacrés, « autrefois renversés par les Perses [7]. Ces ruines at« tendent le moment de la vengeance : et si jamais « les Grecs portent leurs armes victorieuses dans les « États du grand roi, ils se souviendront de Xerxès, « et mettront vos villes en cendres [8].

« Les Grecs ont emprunté des Égyptiens l'idée [9] « et la forme des temples [10]; mais ils ont donné à « ces édifices des proportions plus agréables, ou du « moins plus assorties à leur goût.

« Je n'entreprendrai pas de vous en décrire les « différentes parties; j'aime mieux vous envoyer le « plan de celui qui fut construit en l'honneur de « Thésée*. Quatre murs disposés en forme de paral« lélogramme ou de carré long, constituent la nef ou « le corps du temple. Ce qui le décore, et fait son « principal mérite, est extérieur, et lui est aussi « étranger que les vêtements qui distinguent les dif-

[1] Meurs. in Cecrop. cap. 26.
[2] Arist. ap. Harpocr. in Ταμ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 97.
[3] Argum. orat. Demosth. in Androt. p. 697. Suid. in Επιςατ.
[4] Herodot. lib. I, cap. 131. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 10, t. 3, p. 145.
[5] Herodot. lib. 3, cap 25, 29, etc.
[6] Æschyl. in pers. v. 811. Herodot. lib. 8, cap. 109. Diod. Sic. lib. 5, p. 332.
[7] Isocr. paneg. t. I, p. 203. Lycurg. cont. Leocr. part. 2, p. 158. Pausan. lib. 10, cap. 35, p. 887. Diod. Sic. lib. 11, p. 24.
[8] Diod. Sic. lib. 17, p. 545. Strab. lib. 15, p. 730. Quint. Curt. lib. 5, cap. 7.
[9] Herodot. lib. 2, cap. 4.
[10] Voyage de Norden, pl. 132. Pococ. t. I, pl. 44, 45, etc.. Mosaïq. de Palest. dans les Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 30. p. 503.
* Voyez la planche relative à ce chapitre, n° I.

« férentes classes des citoyens. C'est un portique qui « règne tout autour, et dont les colonnes, établies « sur un soubassement composé de quelques mar- « ches, soutiennent un entablement surmonté d'un « fronton dans les parties antérieure et postérieure. « Ce portique ajoute autant de grâce que de ma- « jesté à l'édifice; il contribue à la beauté des céré- « monies, par l'affluence des spectateurs qu'il peut « contenir, et qu'il met à l'abri de la pluie [1].

« Dans le vestibule sont des vases d'eau lustrale [2], « et des autels sur lesquels on offre ordinairement « les sacrifices [3]. De là on entre dans le temple, où « se trouvent la statue de la Divinité et les offran- « des consacrées par la piété des peuples. Il ne tire « du jour que de la porte * [4].

« Le plan que vous avez sous les yeux, peut se « diversifier suivant les règles de l'art et le goût « de l'artiste. Variété dans les dimensions du tem- « ple. Celui de Jupiter à Olympie a deux cent trente « pieds de longueur, quatre-vingt-quinze de lar- « geur, soixante-huit de hauteur [5]. Celui de Jupiter « à Agrigente en Sicile [6] a trois cent quarante « pieds de long, cent soixante de large, cent vingt « de haut (1).

« Variété dans le nombre des colonnes. Tantôt « on en voit deux, quatre, six, huit, et jusqu'à dix, « aux deux façades; tantôt on n'en a placé qu'à la « façade antérieure. Quelquefois deux files de co- « lonnes forment tout autour un double porti- « que.

« Variété dans les ornements et les proportions « des colonnes et de l'entablement. C'est ici que « brille le génie des Grecs. Après différents essais, « ayant réuni leurs idées et leurs découvertes en « systèmes, ils composèrent deux genres ou deux « ordres d'architecture, qui ont chacun un carac- « tère distinctif et des beautés particulières : l'un « plus ancien, plus mâle et plus solide, nommé do- « rique; l'autre plus léger et plus élégant, nommé « ionique. Je ne parle pas du corinthien, qui ne « diffère pas essentiellement des deux autres [7].

« Variété enfin dans l'intérieur des temples. Quel- « ques-uns renferment un sanctuaire interdit aux « profanes [1]. D'autres sont divisés en plusieurs par- « ties. Il en est dans lesquels, outre la porte d'en- « trée, on en a pratiqué une à l'extrémité opposée, « ou dont le toit est soutenu par un ou deux rangs « de colonnes *.

« Pour vous mettre en état de mieux juger de « la formes des temples de cette nation, je joins à « ma lettre deux dessins, où vous trouverez la fa- « çade et la vue du Parthénon, qui est à la citadelle « d'Athènes **. J'y joins aussi l'ouvrage qu'Ictinus « composa sur ce beau monument [2]. Ictinus fut un « des deux architectes que Périclès chargea du soin « de le construire; l'autre s'appelait Callicrate [3].

« De quelque côté qu'on arrive, par mer, par « terre, on le voit de loin s'élever au-dessus de la « ville et de la citadelle [4]. Il est d'ordre dorique, et « de ce beau marbre blanc qu'on tire des carrières du « Pentélique, montagne de l'Attique. Sa largeur est « de cent pieds; sa longueur, d'environ deux cent « vingt-sept; sa hauteur, d'environ soixante-neuf***. « Le portique est double aux deux façades, simple « aux deux côtés. Tout le long de la face extérieure « de la nef, règne une frise, où l'on a représenté « une procession en l'honneur de Minerve [5]. Ces « bas-reliefs ont accru la gloire de ceux qui les exé- « cutèrent.

« Dans le temple est cette statue célèbre par sa « grandeur, par la richesse de la matière et la beauté « du travail. A la majesté sublime qui brille dans « les traits et dans toute la figure de Minerve, on « reconnaît aisément la main de Phidias. Les idées « de cet artiste avaient un si grand caractère, qu'il a « encore mieux réussi à représenter les dieux que « les hommes [6]. On eût dit qu'il voyait les seconds « de trop haut, et les premiers de fort près.

« La hauteur de la figure est de vingt-six coudées. « Elle est debout, couverte de l'égide et d'une lon- « gue tunique [7]. Elle tient d'une main la lance, et de « l'autre une victoire haute de près de quatre cou- « dées (1). Son casque, surmonté d'un sphinx, est « orné, dans les parties latérales, de deux griffons. « Sur la face extérieure du bouclier posé aux pieds « de la déesse, Phidias a représenté le combat des

[1] Vitruv. lib. 3, cap. 2, p. 42.
[2] Casaub. in Theophr. cap. 16, p. 126. Duport. ibid. p. 456
[3] Euripid. Iphig. in Taur. v. 72. Poll. lib. 1, cap. 1, § 6, etc.
* Voyez la note XVI, à la fin du volume.
[4] Voyage de Spon, t. 2, p. 89.
[5] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 398.
[6] Diod. Sic. lib. 13, p. 203.
(1) Longueur du temple d'Olympie, 217 de nos pieds 2 pouces 8 lignes; sa largeur, 89 pieds 8 pouces 8 lig.; sa hauteur, 64 pieds 2 pouces 8 lignes. Longueur du temple d'Agrigente, 321 pieds 1 pouce 4 lignes; sa largeur, 151 pieds 1 pouce 4 lignes; sa hauteur, 113 pieds 4 lignes. Winkelmann (Recueil de ses lettres, t. 1, p. 282), présume avec raison que la largeur de ce temple était de 160 pieds Grecs, au lieu de 60 que porte le texte de Diodore, tel qu'il est aujourd'hui.
[7] Le Roi, Ruines de la Grèce, p. 15 de l'Essai sur l'Histoire de l'Architecture.

[1] Valer. Max. lib. 1, cap. 6, §. 12. Poll. lib. 1, cap. 1, § 8. Cæs. de bell. civ. lib. 3, cap. 105.
* Voyez la note XVII, à la fin du volume.
** Voyez la planche déjà citée, n[os] 2 et 3.
[2] Vitruv. præf. lib. 7, p. 125.
[3] Plut. in Pers. t. 1, p. 159. Strab. lib. 9, p. 395. Pausan. cap. 41, p. 685.
[4] Le Roi, Ruines de la Grèce, part. 1, p. 8.
*** Voyez la note XVIII, à la fin du volume.
[5] Chandl. trav. in Greece, p. 51.
[6] Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 744.
[7] Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 57 et 58. Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. Max. Tyr. diss. 14, p. 156. Arrian. in Epict. lib. 2, cap. 8, p. 208.
(1) La coudée parmi les Grecs étant d'un de leurs pieds, et d'un demi-pied en sus, la hauteur de la figure était de 36 de nos pieds et 10 pouces en sus; et celle de la Victoire, de 5 de nos pieds et 8 pouces.

« Amazones; sur l'intérieur, celui des dieux et « des géants; sur la chaussure, celui des Lapithes « et des Centaures; sur le piédestal, la naissance « de Pandore, et quantité d'autres sujets. Les par- « ties apparentes du corps sont en ivoire, excepté « les yeux, où l'iris est figuré par une pierre parti- « culière[1]. Cet habile artiste mit dans l'exécution « une recherche infinie, et montra que son génie « conservait sa supériorité jusque dans les plus pe- « tits détails[2].

« Avant que de commencer cet ouvrage, il fut « obligé de s'expliquer dans l'assemblée du peuple, « sur la matière qu'on emploierait. Il préférait le « marbre, parce que son éclat subsiste plus long- « temps. On l'écoutait avec attention : mais quand « il ajouta qu'il en coûterait moins, on lui ordonna « de se taire : et il fut décidé que la statue serait en « or et en ivoire[3].

« On choisit l'or le plus pur; il en fallut une masse « du poids de quarante talents (1)[4]. Phidias, suivant « le conseil de Périclès, l'appliqua de telle manière, « qu'on pouvait aisément le détacher. Deux motifs « engagèrent Périclès à donner ce conseil. Il pré- « voyait le moment où l'on pourrait faire servir cet « or aux besoins pressants de l'État; et c'est en effet « ce qu'il proposa au commencement de la guerre « du Péloponèse[5]. Il prévoyait encore qu'on pour- « rait l'accuser, ainsi que Phidias, d'en avoir dé- « tourné une partie; et cette accusation eut lieu[6]: « mais par la précaution qu'ils avaient prise, elle « ne tourna qu'à la honte de leurs ennemis *.

« On reprochait encore à Phidias d'avoir gravé « son portrait et celui de son protecteur sur le « bouclier de Minerve. Il s'est représenté sous les « traits d'un vieillard prêt à lancer une grosse pierre; « et l'on prétend que par un ingénieux mécanisme, « cette figure tient tellement à l'ensemble, qu'on ne « peut l'enlever sans décomposer et détruire toute « la statue[7]. Périclès combat contre une Amazone. « Son bras étendu et armé d'un javelot, dérobe aux « yeux la moitié de son visage. L'artiste ne l'a caché « en partie que pour inspirer le désir de le recon- « naître.

« A ce temple est attaché un trésor où les parti- « culiers mettent en dépôt les sommes d'argent « qu'ils n'osent pas garder chez eux. On y conserve « aussi les offrandes que l'on a faites à la déesse.

[1] Plat. in Hipp. t. 3, p. 290. Plin. lib. 37, p. 787 et 788.
[2] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726.
[3] Val. Max. lib. I, cap. I, §. 7.
(1) La proportion de l'or à l'argent était alors de I à 13; ainsi 40 talents d'or faisaient 520 talents d'argent, c'est-à-dire, 2,808,000 de nos livres. Voyez à la fin du volume, la note XIX, sur la quantité de l'or appliqué à la statue.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
[5] Id. ibid.
[6] Plut. in Pericl. t. I, p. 169.
* Voyez la note XX, à la fin du volume.
[7] De mund. ap. Aristot. t. I, p. 613. Cicer. orat. cap. 71, t. I, p. 481. Id. Tuscul. lib I, cap. 15, t. 2, p. 245.

« Ce sont des couronnes, des vases, de petites figu- « res de divinités, en or ou en argent. Les Athé- « niennes y consacrent souvent leurs anneaux, leurs « bracelets, leurs colliers. Ces objets sont confiés « aux trésoriers de la déesse, qui en ont l'inspec- « tion pendant l'année de leur exercice. En sortant « de place, ils en remettent à leurs successeurs un « état, qui contient le poids de chaque article, et le « nom de la personne qui en a fait présent. Cet état, « gravé aussitôt sur le marbre[1], atteste la fidélité « des gardes, et excite la générosité des particuliers.

« Ce temple, celui de Thésée, et quelques autres « encore, sont le triomphe de l'architecture et de « la sculpture. Je n'ajouterais rien à cet éloge, quand « je m'étendrais sur les beautés de l'ensemble et sur « l'élégance des détails. Ne soyez pas étonné de cette « multitude d'édifices élevés en l'honneur des dieux. « A mesure que les mœurs se sont corrompues, on « a multiplié les lois pour prévenir les crimes, et « les autels pour les expier. Au surplus, de pareils « monuments embellissent une ville, hâtent les pro- « grès des arts, et sont la plupart construits aux « dépens de l'ennemi. Car une partie du butin est « toujours destinée à la magnificence du culte pu- « blic. »

Telle fut la réponse que je fis au mage Othanès. Maintenant, sans sortir de la citadelle, nous allons prendre différentes stations, qui développeront successivement la ville à nos yeux.

Elle s'est prolongée, dans ces derniers temps, vers le sud-ouest, parce que le commerce force, tous les jours, les habitants à se rapprocher du Pirée. C'est de ce côté-là, et du côté de l'ouest, qu'aux environs de la citadelle s'élèvent par intervalles des rochers et des éminences[2] la plupart couvertes de maisons. Nous avons à droite la colline de l'Aréopage; à gauche, celle du Musée; vers le milieu, celle du Pnyx, où j'ai dit que se tient quelquefois l'assemblée générale. Voyez jusqu'à quel point se surveillent les deux partis qui divisent les Athéniens; comme du haut de cette colline on aperçoit distinctement le Pirée, il fut un temps où les orateurs, les yeux tournés vers ce port, n'oubliaient rien pour engager le peuple à tout sacrifier à la marine. Les partisans de l'aristocratie en étaient souverainement blessés. Ils disaient que les premiers législateurs n'avaient favorisé que l'agriculture, et que Thémistocle, en liant la ville au Pirée, et la mer à la terre, avait accru le nombre des matelots et le pouvoir de la multitude. Aussi, après la prise d'Athènes, les trente tyrans établis par Lysander, n'eurent rien de plus pressé que de tourner vers la campagne la tribune aux harangues, auparavant dirigée vers la mer[3].

Je n'ai pas fait mention de plusieurs édifices situés

[1] Chandl. inscript. in notis, part. 2, p. 15. Poll. lib. 10, cap. 28, § 126.
[2] Whel. a journ. book 5, p. 338. Spon. Chandl. etc.
[3] Plut. in Themist. t. I, p. 121.

sur les flancs et aux environs de la citadelle. Tels sont, entre autres, l'Odéum et le temple de Jupiter Olympien. Le premier est cette espèce de théâtre que Périclès fit élever pour donner des combats de musique [1], et dans lequel les six derniers archontes tiennent quelquefois leurs séances [2]. Le comble, soutenu par des colonnes, est construit des débris de la flotte des Perses vaincus à Salamine [3]. Le second fut commencé par Pisistrate, et serait, dit-on, le plus magnifique des temples, s'il était achevé [4].

Vos pas étaient souvent arrêtés, et vos regards surpris, dans la route que nous avons suivie depuis le port du Pirée jusqu'au lieu où nous sommes. Il est peu de rues, peu de places dans cette ville, qui n'offrent de semblables objets de curiosité. Mais ne vous en rapportez pas aux apparences. Tel édifice dont l'extérieur est négligé, renferme dans son sein un trésor précieux. Vers le nord, au quartier de Mélite, tâchez de démêler quelques arbres autour d'une maison qu'on aperçoit à peine, c'est la demeure de Phocion [5] : de ce côté-ci, au milieu de ces maisons, un petit temple consacré à Vénus; c'est là que se trouve un tableau de Zeuxis, représentant l'Amour couronné de roses [6]; là-bas, auprès de cette colline, un autre édifice où le rival de Zeuxis a fait un de ces essais qui décèlent le génie. Parrhasius, persuadé que, soit par l'expression du visage, soit par l'attitude et le mouvement des figures, son art pouvait rendre sensibles aux yeux les qualités de l'esprit et du cœur [7], entreprit, en faisant le portrait du peuple d'Athènes, de tracer le caractère, ou plutôt les différents caractères de ce peuple violent, injuste, doux, compatissant, glorieux, rampant, fier et timide [8]. Mais comment a-t-il exécuté cet ingénieux projet? Je ne veux pas vous ôter le plaisir de la surprise; vous en jugerez vous-même.

Je vous ai fait courir à perte d'haleine dans l'intérieur de la ville; vous allez d'un coup-d'œil en embrasser les dehors. Au levant est le mont Hymette, que les abeilles enrichissent de leur miel, que le thym remplit de ses parfums. L'Ilissus, qui coule à ses pieds, serpente autour de nos murailles. Au-dessus vous voyez les gymnases du Cynosarge et du Lycée. Au nord-ouest, vous découvrez l'Académie; et un peu plus loin, une colline, nommée Colone, où Sophocle a établi la scène de l'OEdipe qui porte le même nom. Le Céphise, après avoir enrichi cette contrée du tribut de ses eaux, vient les mêler avec celles de l'Ilissus. Ces dernières tarissent quelquefois dans les grandes chaleurs. La vue est embellie par les jolies maisons de campagne qui s'offrent à nous de tous côtés.

Je finis, en vous rappelant ce que dit Lysippe dans une de ses comédies : « Qui ne désire pas de voir « Athènes, est stupide; qui la voit sans s'y plaire, « est plus stupide encore; mais le comble de la stu« pidité, est de la voir, de s'y plaire et de la quit« ter [1]. »

[1] Meurs. in Ceram. cap. 11.
[2] Demosth. in Neær. p. 869.
[3] Theophr. charact. cap. 8. Plut. in Pericl. t. 1, p. 160.
[4] Dicæarch. stat. græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 8. Meurs. Athen. Attic cap. 10.
[5] Plut. in Phoc. t. 1, p. 750.
[6] Aristoph. in Acharn. v. 991. Schol. ibid. Suid. in Ἀνθεμ.
[7] Xenoph. memor. lib. 3, p. 781.
[8] Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 693.

[1] Dicæarch. stat. græc. t. 2, p. 10. Henr. Steph. lucub. in Dicæarch. cap. 3, in Thes. antiq. græc. t. 11.

## CHAPITRE XIII.

Bataille de Mantinée (1). — Mort d'Épaminondas.

La Grèce touchait au moment d'une révolution : Épaminondas était à la tête d'une armée; sa victoire ou sa défaite allait enfin décider si c'était aux Thébains ou aux Lacédémoniens de donner des lois aux autres peuples. Il entrevit l'instant de hâter cette décision.

Il part un soir de Tégée en Arcadie pour surprendre Lacédémone [2]. Cette ville est tout ouverte, et n'avait alors pour défenseurs que des enfants et des vieillards. Une partie des troupes se trouvait en Arcadie; l'autre s'y rendait sous la conduite d'Agésilas. Les Thébains arrivent à la pointe du jour [3], et voient bientôt Agésilas prêt à les recevoir. Instruit par un transfuge de la marche d'Épaminondas, il était revenu sur ses pas avec une extrême diligence : et déjà ses soldats occupaient les postes les plus importants. Le général Thébain, surpris sans être découragé, ordonne plusieurs attaques. Il avait pénétré jusqu'à la place publique [4], et s'était rendu maître d'une partie de la ville. Agésilas n'écoute plus alors que son désespoir [5]. Quoique âgé de près de quatre-vingts ans, il se précipite au milieu des dangers; et secondé par le brave Archidamus son fils, il repousse l'ennemi, et le force de se retirer.

Isadas donna, dans cette occasion, un exemple qui excita l'admiration et la sévérité des magistrats. Ce Spartiate, à peine sorti de l'enfance, aussi beau que l'Amour, aussi vaillant qu'Achille, n'ayant pour armes que la pique et l'épée, s'élance à travers les bataillons des Lacédémoniens, fond avec impétuosité sur les Thébains, et renverse à ses pieds tout ce qui s'oppose à sa fureur. Les Éphores lui décernèrent une couronne pour honorer ses exploits, et le condamnèrent à une amende, parce qu'il avait combattu sans cuirasse et sans bouclier [6].

Épaminondas ne fut point inquiété dans sa re-

(1) Dans la 2e année de la 104e olympiade, le 12 du mois de scirophorion, c'est-à-dire, le 5 juillet de l'année julienne proleptique, 362 avant J. C.
[2] Xenoph. hist Græc. lib. 7, p. 643. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, § 10.
[3] Diod. Sic. lib. 15, p. 392.
[4] Polyb. lib. 9, p. 547.
[5] Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
[6] Id. ibid.

traite. Il fallait une victoire pour faire oublier le mauvais succès de son entreprise. Il marche en Arcadie, où s'étaient réunies les principales forces de la Grèce [1]. Les deux armées furent bientôt en présence, près de la ville de Mantinée. Celle des Lacédémoniens et de leurs alliés, était de plus de vingt mille hommes de pied, et de près de deux mille chevaux; celle de la ligue Thébaine, de trente mille hommes d'infanterie, et d'environ trois mille de cavalerie [2].

Jamais Épaminondas n'avait déployé plus de talent que dans cette circonstance. Il suivit dans son ordre de bataille les principes qui lui avaient procuré la victoire de Leuctres [3]. Une de ses ailes formée en colonne, tomba sur la phalange Lacédémonienne, qu'elle n'aurait peut-être jamais enfoncée, s'il n'était venu lui-même fortifier ses troupes par son exemple, et par un corps d'élite dont il était suivi. Les ennemis, effrayés à son approche [4], s'ébranlent et prennent la fuite. Il les poursuit avec un courage dont il n'est plus le maître, et se trouve enveloppé par un corps de Spartiates, qui font tomber sur lui une grêle de traits. Après avoir longtemps écarté la mort, et fait mordre la poussière à une foule de guerriers, il tomba percé d'un javelot dont le fer lui resta dans la poitrine. L'honneur de l'enlever engagea une action aussi vive, aussi sanglante que la première. Ses compagnons ayant redoublé leurs efforts, eurent la triste consolation de l'emporter dans sa tente.

On combattit à l'autre aile avec une alternative à peu près égale de succès et de revers. Par les sages dispositions d'Épaminondas, les Athéniens ne furent pas en état de seconder les Lacédémoniens [5]. Leur cavalerie attaqua celle des Thébains, fut repoussée avec perte, se forma de nouveau, et détruisit un détachement que les ennemis avaient placé sur les hauteurs voisines. Leur infanterie était sur le point de prendre la fuite, lorsque les Éléens volèrent à son secours [6].

La blessure d'Épaminondas arrêta le carnage, et suspendit la fureur des soldats. Les troupes des deux partis, également étonnées, restèrent dans l'inaction [7]. De part et d'autre, on sonna la retraite, et l'on dressa un trophée sur le champ de bataille [8].

Épaminondas respirait encore. Ses amis, ses officiers, fondaient en larmes autour de son lit. Le camp retentissait des cris de la douleur et du désespoir. Les médecins avaient déclaré qu'il expirerait dès qu'on ôterait le fer de la plaie [1]. Il craignit que son bouclier ne fût tombé entre les mains de l'ennemi; on le lui montra, et il le baisa comme l'instrument de sa gloire [2]. Il parut inquiet sur le sort de la bataille; on lui dit que les Thébains l'avaient gagnée. « Voilà qui est bien, répondit-il : j'ai assez « vécu [3]. » Il demanda ensuite Daïphantus et Iollidas, deux généraux qu'il jugeait dignes de le remplacer. On lui dit qu'ils étaient morts. « Persuadez donc aux « Thébains, reprit-il, de faire la paix [4]. » Alors il ordonna d'arracher le fer; et l'un de ses amis s'étant écrié dans l'égarement de sa douleur : « Vous mou- « rez, Epaminondas! si du moins vous laissiez des « enfants! — Je laisse, répondit-il en expirant, deux « filles immortelles : la victoire de Leuctres et celle « de Mantinée [5]. »

Sa mort avait été précédée par celle de Timagène, de cet ami si tendre qui m'avait amené dans la Grèce. Huit jours avant la bataille, il disparut tout à coup. Une lettre laissée sur la table d'Épicharis sa nièce, nous apprit qu'il allait joindre Épaminondas, avec qui il avait pris des engagements pendant son séjour à Thèbes. Il devait bientôt se réunir à nous, pour ne plus nous quitter. « Si les dieux, ajoutait-il, en « ordonnent autrement, souvenez-vous de tout ce « qu'Anacharsis a fait pour moi, de tout ce que vous « m'avez promis de faire pour lui. »

Mon cœur se déchirait à la lecture de cette lettre. Je voulus partir à l'instant; je l'aurais dû : mais Timagène n'avait pris que de trop justes mesures pour m'en empêcher. Apollodore qui, à sa prière, venait d'obtenir pour moi le droit de citoyen d'Athènes, me représenta que je ne pouvais porter les armes contre ma nouvelle patrie, sans le compromettre lui et sa famille. Cette considération me retint; et je ne suivis pas mon ami; et je ne fus pas témoin de ses exploits; et je ne mourus pas avec lui.

Son image est toujours présente à mes yeux. Il y a trente ans; il n'y a qu'un moment que je l'ai perdu. J'ai deux fois entrepris de tracer son éloge, deux fois mes larmes l'ont effacé. Si j'avais eu la force de le finir, j'aurais eu celle de le supprimer. Les vertus d'un homme obscur n'intéressent que ses amis, et n'ont pas même le droit de servir d'exemple aux autres hommes.

La bataille de Mantinée augmenta dans la suite les troubles de la Grèce [6]; mais dans le premier moment, elle termina la guerre [7]. Les Athéniens eurent soin, avant leur départ, de retirer les corps de ceux qu'ils avaient perdus. On les fit consumer sur le bûcher : les ossements furent transportés à

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 647.
[2] Diod. Sic. lib. 15, p. 393.
[3] Folard, Traité de la colon. cap. 10, dans le 1er vol. de la trad. de Polybe, p. 61.
[4] Diod. Sic. lib. 15, p. 395.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 646.
[6] Diod. Sic. lib. 15 p. 394.
[7] Justin. lib. 6, cap. 7.
[8] Diod. Sic. lib. 15, p. 396.

[1]. Diod. Sic. lib. 15, p. 396.
[2] Cicer. de finib. lib. 2, cap. 30, t. 2, p. 135. Id. epist. famil. lib. 5, epist. 12, t. 7, p. 163. Justin. ibid. cap. 8.
[3] Diod. Sic lib. 15, p. 396. Nep. in Epam. cap. 9.
[4] Plut. apopht. t. 2, p. 194.
[5] Diod. Sic. lib. 15, p. 396.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, cap. 647.
[7] Plut. in Ages. t. 1, p. 616.

Athènes, et l'on fixa le jour où se ferait la cérémonie des funérailles, à laquelle préside un des principaux magistrats [1].

On commença par exposer sous une grande tente les cercueils de cyprès, où les ossements étaient renfermés. Ceux qui avaient des pertes à pleurer, hommes et femmes, y venaient par intervalles faire des libations, et s'acquitter des devoirs imposés par la tendresse et par la religion [2]. Trois jours après, les cercueils, placés sur autant de chars qu'il y a de tribus, traversèrent lentement la ville, et parvinrent au Céramique extérieur, où l'on donna des jeux funèbres; on déposa les morts dans le sein de la terre, après que leurs parents et leurs amis les eurent, pour la dernière fois, arrosés de leurs larmes; un orateur choisi par la république, s'étant levé, prononça l'oraison funèbre de ces braves guerriers [3]. Chaque tribu distingue les tombeaux de ses soldats par des pierres sépulcrales, sur lesquelles on avait eu soin d'inscrire leurs noms et ceux de leurs pères, le lieu de leur naissance et celui de leur mort.

Le chemin qui conduit de la ville à l'Académie, est entouré de pareilles inscriptions [4]. On en voit d'autres semées confusément aux environs. Ici reposent ceux qui périrent dans la guerre d'Égine; là, ceux qui périrent en Chypre; plus loin, ceux qui périrent dans l'expédition de Sicile. On ne peut faire un pas sans fouler la cendre d'un héros ou d'une victime immolée à la patrie. Les soldats qui revenaient du Péloponèse, et qui avaient accompagné le convoi, erraient au milieu de ces monuments funèbres : ils se montraient les uns aux autres les noms de leurs aïeux, de leurs pères, et semblaient jouir d'avance des honneurs qu'on rendrait un jour à leur mémoire.

## CHAPITRE XIV.

### Du Gouvernement actuel d'Athènes.

Je passerai quelquefois d'un sujet à un autre sans en avertir. Je dois justifier ma marche.

Athènes était le lieu de ma résidence ordinaire; j'en partais souvent avec Philotas mon ami, et nous y revenions après avoir parcouru des pays éloignés ou voisins. A mon retour, je reprenais mes recherches. Je m'occupais, par préférence, de quelque objet particulier. Ainsi l'ordre de cet ouvrage n'est en général que celui d'un journal dont j'ai déjà parlé, et dans lequel j'ajoutais au récit de mes voyages et à celui des événements remarquables, les éclaircissements que je prenais sur certaines matières. J'avais commencé par l'examen du gouvernement des Athéniens; dans mon introduction je me suis contenté

[1] Poll. lib. 8, cap. 9, § 91.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 34.
[3] Lys. orat. funeb. p. 26 et 67.
[4] Pausan. lib. 1, cap. 29.



d'en développer les principes; j'entre ici dans de plus grands détails, et je le considèrent avec les changements et les abus que de malheureuses circonstances ont successivement amenés.

Les villes et les bourgs de l'Attique sont divisés en cent soixante-quatorze départements ou districts [1], qui, par leurs différentes réunions, forment dix tribus. Tous les citoyens, ceux même qui résident à Athènes, appartiennent à l'un de ces districts, sont obligés de faire inscrire leurs noms dans ses registres, et se trouvent par là naturellement classés dans une des tribus.

Tous les ans, vers les derniers jours de l'année [2], les tribus s'assemblent séparément pour former un sénat composé de cinq cents députés, qui doivent être âgés au moins de trente ans [3]. Chacune d'entre elles en présente cinquante, et leur en donne pour adjoints cinquante autres, destinés à remplir les places que la mort ou l'irrégularité de conduite peuvent laisser vacantes [4]. Les uns et les autres sont tirés au sort [5].

Les nouveaux sénateurs doivent subir un examen rigoureux [6] : car il faut des mœurs irréprochables à des hommes destinés à gouverner les autres. Ils font ensuite un serment, par lequel ils promettent, entre autres choses, de ne donner que de bons conseils à la république, de juger suivant les lois, de ne pas mettre aux fers un citoyen qui fournit des cautions, à moins qu'il ne fût accusé d'avoir conspiré contre l'État, ou retenu les deniers publics [7].

Le sénat, formé par les représentants des dix tribus, est naturellement divisé en dix classes, dont chacune à son tour a la prééminence sur les autres. Cette prééminence se décide par le sort [8], et le temps en est borné à l'espace de trente-six jours pour les quatre premières classes, de trente-cinq pour les autres [9].

Celle qui est à la tête des autres, s'appelle la classe des Prytanes [10]. Elle est entretenue aux dépens du public [11], dans un lieu nommé le Prytanée. Mais, comme elle est encore trop nombreuse pour exercer en commun les fonctions dont elle est chargée, on la subdivise en cinq décuries, composées chacune de dix proèdres ou présidents [12]. Les sept premiers

[1] Strab. lib. 9, p. 396. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 284. Corsin. fast. Att. t. 1, dissert. 5.
[2] Argum. in Androt. orat. p. 697. Pet. leg. Att. p. 186.
[3] Xenoph. memorab. lib. 1, p. 717.
[4] Harpocr. in Ἐπιλαχ.
[5] Id. ibid. Andocid. de myst. part. 2, p. 13.
[6] Lys. adv. Philon. p. 487.
[7] Petit. leg. Att. p. 192.
[8] Argum. in Androt. p. 697. Suid. in Πρυτ.
[9] Suid. in Πρυτ. Pet. leg. Att. p. 189. Corsin. fast. Att. diss. 2, p. 103.
[10] Harpocr. et Suid. in Πρυτ.
[11] Demosth. de cor. p. 501. Poll. lib. 8, cap. 15, § 155. Ammon. ap. Harpocr in Θολ.
[12] Argum. in Androt. ut suprà.

d'entre eux occupent pendant sept jours la première place chacun à son tour; les autres en sont formellement exclus.

Celui qui la remplit, doit être regardé comme le chef du sénat. Ses fonctions sont si importantes, qu'on n'a cru devoir les lui confier que pour un jour. Il propose communément les sujets des délibérations; il appelle les sénateurs au scrutin; et garde, pendant le court intervalle de son exercice, le sceau de la république, les clefs de la citadelle, et celles du trésor de Minerve [1].

Ces arrangements divers, toujours dirigés par le sort, ont pour objet de maintenir la plus parfaite égalité parmi les citoyens, et la plus grande sûreté dans l'État. Il n'y a point d'Athénien qui ne puisse devenir membre et chef du premier corps de la nation; il n'y en a point qui puisse, à force de mérite ou d'intrigues, abuser d'une autorité qu'on ne lui confie que pour quelques instants.

Les neuf autres classes, ou chambres du Sénat, ont de même à leur tête un président qui change à toutes les assemblées de cette compagnie, et qui est chaque fois tiré au sort par le chef des Prytanes [2]. En certaines occasions, ces neuf présidents portent les décrets du Sénat à l'assemblée de la nation; et c'est le premier d'entre eux qui appelle le peuple aux suffrages [3]. En d'autres, ce soin regarde le chef des Prytanes, ou l'un de ses assistants [4] *.

Le sénat se renouvelle tous les ans. Il doit exclure, pendant le temps de son exercice, ceux de ses membres dont la conduite est répréhensible [5], et rendre ses comptes avant que de se séparer [6]. Si l'on est content de ses services, il obtient une couronne que lui décerne le peuple. Il est privé de cette récompense, quand il a négligé de faire construire des galères [7]. Ceux qui le composent, reçoivent, pour droit de présence, une drachme par jour [8] (1). Il s'assemble tous les jours, excepté les jours de fêtes et les jours regardés comme funestes [9]. C'est aux Prytanes qu'il appartient de le convoquer, et de préparer d'avance les sujets des délibérations. Comme il représente les tribus, il est représenté par les Prytanes, qui toujours réunis en un même endroit, sont à portée de veiller sans cesse sur les dangers qui menacent la république, et d'en instruire le Sénat.

Pendant les trente-cinq ou trente-six jours que la classe des Prytanes est en exercice, le peuple s'assemble quatre fois [1]; et ces quatre assemblées, qui tombent le onze, le vingt, le trente et le trente-trois de la Prytanie, se nomment assemblées ordinaires.

Dans la première, on confirme ou on destitue les magistrats qui viennent d'entrer en place [2]. On s'occupe des garnisons et des places qui font la sûreté de l'État [3], ainsi que de certaines dénonciations publiques; et l'on finit par publier les confiscations des biens ordonnées par les tribunaux [4]. Dans la deuxième, tout citoyen qui a déposé sur l'autel un rameau d'olivier entouré de bandelettes sacrées, peut s'expliquer avec liberté sur les objets relatifs à l'administration et au gouvernement. La troisième est destinée à recevoir les hérauts et les ambassadeurs, qui ont auparavant rendu compte de leur mission [5], ou présenté leurs lettres de créance au sénat [6]. La quatrième enfin roule sur les matières de religion, telles que les fêtes, les sacrifices, etc.

Comme l'objet de ces assemblées est connu, et n'offre souvent rien de bien intéressant, il fallait, il n'y a pas longtemps, y traîner le peuple avec violence, ou le forcer par des amendes à s'y trouver [7]. Mais il est plus assidu depuis qu'on a pris le parti d'accorder un droit de présence de trois oboles (1) [8]; et comme on ne décerne aucune peine contre ceux qui se dispensent d'y venir, il arrive que les pauvres y sont en plus grand nombre que les riches; ce qui entre mieux dans l'esprit des démocraties actuelles [9].

Outre ces assemblées, il s'en tient d'extraordinaires, lorsque l'État est menacé d'un prochain danger [10]. Ce sont quelquefois les Prytanes [11], et plus souvent encore les chefs des troupes [12], qui les convoquent, au nom et avec la permission du sénat. Lorsque les circonstances le permettent, on y appelle tous les habitans de l'Attique [13].

Les femmes ne peuvent pas assister à l'assemblée. Les hommes au-dessous de vingt ans n'en ont pas encore le droit. On cesse d'en jouir, quand on a une tache d'infamie; et un étranger qui l'usurperait, serait puni de mort, parce qu'il serait censé usur-

[1] Suid. in Επις. Argum. orat. Demosth. in Androt. p. 697.
[2] Harpocr. in Προεδ. et in Επιςατ. Petit. leg. Att. p. 191.
[3] Corsin. fast. Att. t. 1, p. 276 et 286.
[4] Aristoph. in Acharn. v. 60. Schol. ibid. Thucyd. lib. 6, cap. 14. Isocr. de pac. t. 1, p. 368; et alii.
* Voyez la note XXI, à la fin du volume.
[5] Æschin. in Timarch. p. 277.
[6] Id. in Ctesiph. p. 430 et 431.
[7] Demosth. in Androt. p. 700. Arg. ejusd. orat.
[8] Hesych. in Βουλ.
(1) Dix-huit sols.
[9] Pet. leg. Att. p. 193.

[1] Aristot. ap. Harpocr. in Κυρια. Sigon. de rep. Athen. lib. 2, cap. 4. Pott. archæol. Græc. lib. 1, cap. 17. Pet. leg. Att. p. 196.
[2] Poll. lib. 8, cap. 9, § 95.
[3] Arist. ap. Harpocr. ibid.
[4] Poll. lib. 8, cap. 9, § 95.
[5] Æschin de fals. leg. p. 397 et 402. Demosth. de fals. leg. p. 296 et 298.
[6] Poll. lib. 8, cap. 9, § 96.
[7] Aristoph. in Acharn. v. 22. Schol. ibid.
(1) Neuf sols.
[8] Aristoph. in Plut. v. 330. Id. in eccles. v. 292 et 308. Pet. leg. Att. p. 205.
[9] Xenoph. memorab. p. 775. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 378.
[10] Æschin. de fals. leg. p. 406. Poll. lib. 8, cap. 9, § 116.
[11] Æschin. de fals. leg. p. 403 et 404.
[12] Demosth. de cor. p. 478, 484 et 500.
[13] Hesych. in Καταχλ.

per la puissance souveraine [1], ou pouvoir trahir le secret de l'État [2].

L'assemblée commence de très-grand matin [3]. Elle se tient au théâtre de Bacchus, ou dans le marché public, ou dans une grande enceinte voisine de la citadelle, et nommée le Pnyx [4]. Il faut six mille suffrages pour donner force de loi à plusieurs de ses décrets [5]. Cependant on n'est pas toujours en état de les avoir; et tant qu'a duré la guerre du Péloponèse, on n'a jamais pu réunir plus de cinq mille citoyens [6] dans l'assemblée générale.

Elle est présidée par les chefs du sénat [7], qui, dans des occasions importantes, y assiste en corps. Les principaux officiers militaires y ont une place distinguée [8]. La garde de la ville, composée de Scythes, est commandée pour y maintenir l'ordre [9].

Quand tout le monde est assis [10] dans l'enceinte purifiée par le sang des victimes [11], un héraut se lève et récite une formule de vœux, qu'on prononce aussi dans le sénat toutes les fois qu'on y fait quelque délibération [12]. A ces vœux adressés au ciel pour la prospérité de la nation, sont mêlées des imprécations effrayantes contre l'orateur qui aurait reçu des présents pour tromper le peuple, ou le sénat, ou le tribunal des Héliastes [13]. On propose ensuite le sujet de la délibération, ordinairement contenu dans un décret préliminaire du sénat, qu'on lit à haute voix [14]; et le héraut s'écrie : « Que les citoyens qui peuvent « donner un avis utile à la patrie, montent à la tri- « bune, en commençant par ceux qui ont plus de « cinquante ans. » Autrefois, en effet, il fallait avoir passé cet âge pour ouvrir le premier avis; mais on s'est relâché de cette règle [15], comme de tant d'autres.

Quoique dès ce moment il soit libre à chacun des assistants de monter à la tribune, cependant on n'y voit pour l'ordinaire que les orateurs de l'État. Ce sont dix citoyens distingués par leurs talents, et spécialement chargés de défendre les intérêts de la patrie dans les assemblées du sénat et du peuple [16].

La question étant suffisamment éclaircie, les Proèdres ou présidents du sénat demandent au peuple une décision sur le décret qu'on lui a proposé. Il donne quelquefois son suffrage par scrutin, mais plus souvent en tenant les mains élevées; ce qui est un signe d'approbation. Quand on s'est assuré de la pluralité des suffrages, et qu'on lui a relu une dernière fois le décret sans réclamation, les présidents congédient l'assemblée. Elle se dissout avec le même tumulte qui, dès le commencement [1], a régné dans ses délibérations.

Lorsqu'en certaines occasions, ceux qui conduisent le peuple craignent l'influence des hommes puissants, ils ont recours à un moyen quelquefois employé en d'autres villes de la Grèce [2]. Ils proposent d'opiner par tribus [3]; et le vœu de chaque tribu se forme au gré des pauvres, qui sont en plus grand nombre que les riches.

C'est de ces diverses manières que l'autorité suprême manifeste ses volontés; car c'est dans le peuple qu'elle réside essentiellement. C'est lui qui décide de la guerre et de la paix [4], qui reçoit les ambassadeurs, qui ôte ou donne la force aux lois, nomme à presque toutes les charges, établit les impôts, accorde le droit de citoyen aux étrangers, et décerne des récompenses à ceux qui ont servi la patrie, etc. [5].

Le sénat est le conseil perpétuel du peuple. Ceux qui le composent, sont communément des gens éclairés. L'examen qu'ils ont subi avant que d'entrer en place, prouve du moins que leur conduite paraît irréprochable, et fait présumer la droiture de leurs intentions.

Le peuple ne doit rien statuer qui n'ait été auparavant approuvé par le sénat. C'est d'abord au sénat que les décrets * relatifs à l'administration ou au gouvernement, doivent être présentés par le chef de la compagnie, ou par quelqu'un des présidents [6], discutés par les orateurs publics, modifiés, acceptés ou rejetés à la pluralité des suffrages, par un corps de cinq cents citoyens, dont la plupart ont rempli les charges de la république, et joignent les lumières à l'expérience.

Les décrets, en sortant de leurs mains, et avant le consentement du peuple, ont par eux-mêmes assez de force pour subsister pendant que ce sénat est en exercice [7]; mais il faut qu'ils soient ratifiés par le peuple, pour avoir une autorité durable.

Tel est le règlement de Solon, dont l'intention était que le peuple ne pût rien faire sans le sénat, et que leurs démarches fussent tellement concertées, qu'on en vît naître les plus grands biens avec les moindres divisions possibles. Mais pour produire et

[1] Esprit des Lois, liv. 2, chap. 2.
[2] Liban. declam. 28, t. I, p. 617.
[3] Aristoph. in eccles. v. 736.
[4] Sigon. de rep Athen. lib. 2, cap. 4.
[5] Demosth. in Neær. p. 875. Id. in Timocr. p. 780.
[6] Thucyd. lib. 8, cap. 72.
[7] Aristoph. schol. in Acharn. v. 60.
[8] Æschin. de fals. leg. p. 408.
[9] Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid.
[10] Aristoph. in equit. v. 751 et 782. Id. in eccles. v. 165.
[11] Æschin. in Timarch. p. 263. Aristoph. in Acharn. v. 43. Schol. ad. v. 44.
[12] Demosth. de fals. leg. p. 304.
[13] Id. in Aristocr. p. 741. Dinarch. in Aristog. p. 107.
[14] Demosth. de fals. leg. p. 299.
[15] Æschin. in Tim. p. 264; in Ctesiph. p. 428.
[16] Aristot. ap. schol. Aristoph. vesp. v. 689. Æsch. in Ctes. p. 428. Plut. x, rhet. vit. t. 2, p. 850.

[1] Aristoph. in Acharn. v. 24. Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 492.
[2] Æneæ Poliorc. comment. cap. II.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. I, p. 449.
[4] Thucyd. lib. I, cap. 139. Demosth. de fals. leg. p. 296. Æschin. de fals. leg. p. 404.
[5] Thucyd. Xenoph. Demosth. etc. Sigon. de rep Athen. lib. 2, cap. 4.
* Voyez la note XXII, à la fin volume.
[6] Demosth. in Leptin. p. 54, de cor. p. 500; in Androt. p. 699. Liban. argum. in eamd. orat. p. 696. Plut. in Solon. t. I, p. 88 Harpocr. in Προβουλ.
[7] Demosth. in Aristocr. p. 740. Ulpian. p. 766.

conserver cette heureuse harmonie, il faudrait que le sénat pût encore imposer au peuple.

Or, comme il change tous les ans, et que ses officiers changent tous les jours, il n'a ni assez de temps, ni assez d'intérêt pour retenir une portion de l'autorité; et comme, après son année d'exercice, il a des honneurs et des grâces à demander au peuple [1], il est forcé de le regarder comme son bienfaiteur, et par conséquent comme son maître. Il n'y a point à la vérité de sujet de divisions entre ces deux corps; mais le choc qui résulterait de leur jalousie, serait moins dangereux que cette union qui règne actuellement entre eux. Les décrets approuvés par le sénat, sont non-seulement rejetés dans l'assemblée du peuple, mais on y voit tous les jours de simples particuliers leur en substituer d'autres dont elle n'avait aucune connaissance, et qu'elle adopte sur-le-champ. Ceux qui président, opposent à cette licence le droit qu'ils ont d'écarter toutes les contestations. Tantôt ils ordonnent que le peuple n'opine que sur le décret du sénat; tantôt ils cherchent à faire tomber les nouveaux décrets, en refusant de l'appeler aux suffrages, et en renvoyant l'affaire à une autre assemblée. Mais la multitude se révolte presque toujours contre l'exercice d'un droit qui l'empêche de délibérer ou de proposer ses vues. Elle force, par des cris tumultueux, les chefs qui contrarient ses volontés, à céder leurs places à d'autres présidents, qui lui rendent tout de suite une liberté dont elle est si jalouse [2].

De simples particuliers ont dans les délibérations publiques l'influence que le sénat devrait avoir [3]. Les uns sont des factieux de la plus basse extraction, qui par leur audace entraînent la multitude; les autres des citoyens riches qui la corrompent par leurs largesses; les plus accrédités, des hommes éloquents qui, renonçant à toute autre occupation, consacrent tout leur temps à l'administration de l'État.

Ils commencent pour l'ordinaire à s'essayer dans les tribunaux de justice; et quand ils s'y distinguent par le talent de la parole, alors sous prétexte de servir leur patrie, mais le plus souvent pour servir leur ambition, ils entrent dans une plus noble carrière, et se chargent du soin pénible d'éclairer le sénat et de conduire le peuple. Leur profession, à laquelle ils se dévouent dans un âge très-peu avancé [4], exige, avec le sacrifice de leur liberté, des lumières profondes et des talents sublimes; car c'est peu de connaître en détail l'histoire, les lois, les besoins et les forces de la république, ainsi que des puissances voisines ou éloignées [5]; c'est peu de suivre de l'œil ces efforts rapides ou lents que les États font sans cesse les uns contre les autres, ces mouvements presque imperceptibles qui les détruisent intérieurement, de prévenir la jalousie des nations faibles et alliées, de déconcerter les mesures des nations puissantes et ennemies, de démêler enfin les vrais intérêts de la patrie à travers une foule de combinaisons et de rapports; il faut encore faire valoir en public les grandes vérités dont on s'est pénétré dans le particulier; n'être ému ni des menaces ni des applaudissements du peuple; affronter la haine des riches en les soumettant à de fortes impositions, celle de la multitude en l'arrachant à ses plaisirs ou à son repos, celle des autres orateurs en dévoilant leurs intrigues; répondre des événements qu'on n'a pu empêcher, et de ceux qu'on n'a pu prévoir [1]; payer de sa disgrâce les projets qui n'ont pas réussi, et quelquefois même ceux que le succès a justifiés; paraître plein de confiance lorsqu'un danger imminent répand la terreur de tous côtés, et par des lumières subites relever les espérances abattues; courir chez les peuples voisins; former des ligues puissantes; allumer avec l'enthousiasme de la liberté la soif ardente des combats; et après avoir rempli les devoirs d'homme d'État, d'orateur et d'ambassadeur, aller sur le champ de bataille, pour y sceller de son sang les avis qu'on a donnés au peuple du haut de la tribune.

Tel est le partage de ceux qui sont à la tête du gouvernement. Les lois, qui ont prévu l'empire que des hommes si utiles et si dangereux prendraient sur les esprits, ont voulu qu'on ne fît usage de leurs talents qu'après s'être assuré de leur conduite. Elles éloignent de la tribune [2] celui qui aurait frappé les auteurs de ses jours, ou qui leur refuserait les moyens de subsister; parce qu'en effet on ne connaît guère l'amour de la patrie, quand on ne connaît pas les sentiments de la nature. Elles en éloignent celui qui dissipe l'héritage de ses pères, parce qu'il dissiperait avec plus de facilité les trésors de l'État; celui qui n'aurait pas d'enfants légitimes [3], ou qui ne posséderait pas de biens dans l'Attique, parce que sans ces liens il n'aurait pour la république qu'un intérêt général, toujours suspect quand il n'est pas joint à l'intérêt particulier; celui qui refuserait de prendre les armes à la voix du général [4], qui abandonnerait son bouclier dans la mêlée, qui se livrerait à des plaisirs honteux, parce que la lâcheté et la corruption, presque toujours inséparables, ouvriraient son âme à toutes les espèces de trahison, et que d'ailleurs tout homme qui ne peut ni défendre la patrie par sa valeur, ni l'édifier par ses exemples, est indigne de l'éclairer par ses lumières.

Il faut donc que l'orateur monte à la tribune avec

[1] Demosth. in Androt. p. 700.
[2] Æschin de fals. legat. p. 408. Xenoph. histor. Græc. lib. 1, p. 449.
[3] Demosth. olynth. 3, p. 39. Id. de ord. rep. p. 126. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.
[4] Æschin. epist. 12, p. 213.
[5] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 520; ibid. cap. 8.

[1] Demosth. de cor. p. 513.
[2] Æschin. in Timarch. p. 264.
[3] Din. adv. Demosth. in oper. Demosth. p. 182.
[4] Æschin. in Timarch. p. 264.

la sécurité et l'autorité d'une vie irréprocable. Autrefois même ceux qui parlaient en public n'accompagnaient leurs discours que d'une action noble, tranquille et sans art, comme les vertus qu'ils pratiquaient, comme les vérités qu'ils venaient annoncer, et l'on se souvient encore que Thémistocle, Aristide et Périclès, presque immobiles sur la tribune, et les mains dans leurs manteaux [1], imposaient autant par la gravité de leur maintien que par la force de leur éloquence.

Loin de suivre ces modèles, la plupart des orateurs ne laissent voir dans leurs traits, dans leurs cris, dans leurs gestes et dans leurs vêtements [2], que l'assemblage effrayant de l'indécence et de la fureur.

Mais cet abus n'est qu'un léger symptôme de l'infamie de leur conduite. Les uns vendent leurs talents et leur honneur à des puissances ennemies d'Athènes; d'autres ont à leurs ordres des citoyens riches, qui par un asservissement passager, espèrent s'élever aux premières places; tous, se faisant une guerre de réputation et d'intérêt, ambitionnent la gloire et l'avantage de conduire le peuple le plus éclairé de la Grèce et de l'univers.

De là ces intrigues et ces divisions qui fermentent sans cesse dans le sein de la république, et qui se développent avec éclat dans ses assemblées tumultueuses. Car le peuple, si rampant quand il obéit, si terrible quand il commande, y porte avec la licence de ses mœurs celle qu'il croit attachée à sa souveraineté. Toutes ses affections y sont extrêmes, tous ses excès impunis. Les orateurs, comme autant de chefs de parti, y viennent secondés, tantôt par des officiers militaires dont ils ont obtenu la protection, tantôt par des factieux subalternes dont ils gouvernent la fureur. A peine sont-ils en présence, qu'ils s'attaquent par des injures [3] qui animent la multitude, ou par des traits de plaisanterie qui la transportent hors d'elle-même. Bientôt les clameurs, les applaudissements, les éclats de rire [4] étouffent la voix des sénateurs qui président à l'assemblée, des gardes dispersés de tous les côtés pour y maintenir l'ordre [5], de l'orateur enfin [6] qui voit tomber son décret par ces mêmes petits moyens qui font si souvent échouer une pièce au théâtre de Bacchus.

C'est en vain que depuis quelque temps une des dix tribus tirée au sort à chaque assemblée, se range auprès de la tribune pour empêcher la confusion, et venir au secours des lois violées [7]; elle-même est entraînée par le torrent qu'elle voudrait arrêter; et sa vaine assistance ne sert qu'à prouver la grandeur d'un mal entretenu non-seulement par la nature du gouvernement, mais encore par le caractère des Athéniens.

En effet ce peuple, qui a des sensations très-vives et très-passagères, réunit plus que tous les autres peuples les qualités les plus opposées et celles dont il est le plus facile d'abuser pour le séduire.

L'histoire nous le présente, tantôt comme un vieillard qu'on peut tromper sans crainte [1], tantôt comme un enfant qu'il faut amuser sans cesse; quelquefois déployant les lumières et les sentiments des grandes âmes; aimant à l'excès les plaisirs et la liberté, le repos et la gloire; s'enivrant des éloges qu'il reçoit; applaudissant aux reproches qu'il mérite [2]; assez pénétrant pour saisir aux premiers mots les projets qu'on lui communique [3], trop impatient pour en écouter les détails et en prévoir les suites; faisant trembler ses magistrats dans l'instant même qu'il pardonne à ses plus cruels ennemis; passant avec la rapidité d'un éclair, de la fureur à la pitié, du découragement à l'insolence, de l'injustice au repentir; mobile surtout, et frivole [4], au point que dans les affaires les plus graves et quelquefois les plus désespérées, une parole dite au hasard, une saillie heureuse, le moindre objet, le moindre accident, pourvu qu'il soit inopiné, suffit pour le distraire de ses craintes ou le détourner de son intérêt.

C'est ainsi qu'on vit autrefois presque toute une assemblée se lever, et courir après un petit oiseau qu'Alcibiade, jeune encore, et parlant pour la première fois en public, avait par mégarde laissé échapper de son sein [5].

C'est ainsi que, vers le même temps, l'orateur Cléon, devenu l'idole des Athéniens qui ne l'estimaient guère, se jouait impunément de la faveur qu'il avait acquise. Ils étaient assemblés, et l'attendaient avec impatience; il vint enfin pour les prier de remettre la délibération à un autre jour, parce que devant donner à dîner à quelques étrangers de ses amis, il n'avait pas le loisir de s'occuper des affaires de l'État. Le peuple se leva, battit des mains, et l'orateur n'en eut que plus de crédit [6].

Je l'ai vu moi-même un jour, très-inquiet de quelques hostilités que Philippe venait d'exercer, et qui semblaient annoncer une rupture prochaine. Dans le temps que les esprits étaient le plus agités, parut sur la tribune un homme très-petit et tout contrefait. C'était Léon, ambassadeur de Byzance, qui joignait aux désagréments de la figure cette gaieté et cette présence d'esprit qui plaisent tant aux Athéniens. A cette vue ils firent de si grands éclats de rire, que Léon ne pouvait obtenir un moment de si-

[1] Æschin. in Timarch. p. 261.
[2] Plut. in Nic. t. 1, p. 528.
[3] Aristoph. in eccles. p. 142. Æschin. in Ctesiph. p. 428.
[4] Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 492. Demosth. de fals. legat. p. 297 et 310.
[5] Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid.
[6] Aristoph. in Acharn. v. 37. Demosth. ibid. p. 300 et 310.
[7] Æschin. in Tim. p. 265; in Ctes. p. 428.

[1] Aristoph. equit. v. 710, 749, etc.
[2] Plut. præcept. ger. reip. t. 2, p. 799.
[3] Thucyd. lib. 3, cap. 38.
[4] Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 693. Nep. in Timoth. cap. 3.
[5] Plut. in Alcib. t. 1, p. 195. Id. præcept. ger. reip. t. 2, p. 799.
[6] Plut. in Nic. t. 1, p. 527. Id. præcept. ger. reip. ibid.

lence. « Eh que feriez-vous donc, leur dit-il enfin, « si vous voyiez ma femme? Elle vient à peine à mes « genoux. Cependant, tout petits que nous sommes, « quand la division se met entre nous, la ville de « Byzance ne peut pas nous contenir. » Cette plaisanterie eut tant de succès que les Athéniens accordèrent sur-le-champ les secours qu'il était venu demander [1].

Enfin on les a vus faire lire en leur présence des lettres de Philippe, qu'on avait interceptées, en être indignés, et néanmoins ordonner qu'on respectât celles que le prince écrivait à son épouse, et qu'on les renvoyât sans les ouvrir [2].

Comme il est très-aisé de connaître et d'enflammer les passions et les goûts d'un pareil peuple, il est très-facile aussi de gagner sa confiance, et il ne l'est pas moins de la perdre; mais pendant qu'on en jouit, on peut tout dire, tout entreprendre, le pousser au bien ou au mal avec une égale ardeur de sa part. Quand il était guidé par des hommes fermes et vertueux, il n'accordait les magistratures, les ambassades, les commandements des armées, qu'aux talents réunis aux vertus. De nos jours il a fait des choix dont il aurait à rougir [3]; mais c'est la faute des flatteurs qui le conduisent, flatteurs aussi dangereux que ceux des tyrans [4], et qui ne savent de même rougir que de leur disgrâce.

Le sénat étant dans la dépendance du peuple, et le peuple se livrant sans réserve [5] à des chefs qui l'égarent, si quelque chose peut maintenir la démocratie, ce sont les haines particulières [6], c'est la facilité qu'on a de poursuivre un orateur qui abuse de son crédit. On l'accuse d'avoir transgressé des lois; et comme cette accusation peut être relative à la personne ou à la nature de son décret [7], de là deux sortes d'accusations auxquelles il est sans cesse exposé.

La première a pour objet de le flétrir aux yeux de ses concitoyens. S'il a reçu des présents pour trahir sa patrie, si sa vie se trouve souillée de quelque tache d'infamie, et surtout de ces crimes dont nous avons parlé plus haut, et dont il doit être exempt pour remplir les fonctions de son ministère, alors il est permis à tout particulier d'intenter contre lui une action publique. Cette action, qui prend différents noms suivant la nature du délit [8], se porte devant le magistrat, qui connaît en première instance du crime dont il est question. Quand la faute est légère, il le condamne à une faible amende [9]; quand elle est grave, il le renvoie à un tribunal supérieur; si elle est avérée, l'accusé convaincu subit, entre autres peines, celle de ne plus monter à la tribune.

Les orateurs, qu'une conduite régulière met à l'abri de cette première espèce d'accusation, n'en ont pas moins à redouter la seconde, qu'on appelle accusation pour cause d'illégalité [1].

Parmi cette foule de décrets qu'on voit éclore de temps à autre avec la sanction du sénat et du peuple, il s'en trouve qui sont manifestement contraires au bien de l'État, et qu'il est important de ne pas laisser subsister. Mais comme ils sont émanés de la puissance législative, il semble qu'aucun pouvoir, aucun tribunal, n'est en droit de les annuler. Le peuple même ne doit pas l'entreprendre, parce que les orateurs, qui ont déjà surpris sa religion [2], la surprendraient encore. Quelle ressource aura donc la république? Une loi étrange au premier aspect, mais admirable, et tellement essentielle qu'on ne saurait la supprimer ou la négliger sans détruire la démocratie [3], c'est celle qui autorise le moindre des citoyens à se pourvoir contre un jugement de la nation entière, lorsqu'il est en état de montrer que ce décret est contraire aux lois déjà établies.

Dans ces circonstances, c'est le souverain invisible, ce sont les lois qui viennent protester hautement contre le jugement national qui les a violées; c'est au nom des lois qu'on intente l'accusation, c'est devant le tribunal, principal dépositaire et vengeur des lois, qu'on la poursuit; et les juges, en cassant le décret, déclarent seulement que l'autorité du peuple s'est trouvée, malgré lui, en opposition avec celle des lois; ou plutôt ils maintiennent ses volontés anciennes et permanentes, contre ses volontés actuelles et passagères.

La réclamation des lois ayant suspendu la force et l'activité que le peuple avait données au décret, et le peuple ne pouvant être cité en justice, on ne peut avoir d'action que contre l'orateur qui a proposé ce décret; et c'est contre lui, en effet, que se dirige l'accusation pour cause d'illégalité. On tient pour principe, que s'étant mêlé de l'administration sans y être contraint, il s'est exposé à l'alternative d'être honoré quand il réussit, d'être puni quand il ne réussit pas [4].

La cause s'agite d'abord devant le premier des archontes, ou devant les six derniers [5]. Après les informations préliminaires, elle est présentée au tribunal des Héliastes, composé pour l'ordinaire de cinq cents juges, et quelquefois de mille, de quinze cents, de deux mille. Ce sont ces magistrats eux-mêmes qui, suivant la nature du délit, décident du nom-

1 Plut. præcept. ger. reip. t. 2, p. 804.
2 Id. ibid. p. 799.
3 Eupol. ap. Stob. p. 239.
4 Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 369.
5 Demosth. olynt. 3, p. 39. Id. de ord. rep. p. 126. Id. in Lept. p. 541.
6 Æschin. in Timarch. p. 260. Melanth. ap. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 20.
7 Isæus ap. Harpocr. in Ῥητορ. γραφ.
8 Harpocr. et Suid. in Ῥητορ. γραφ.
9 Poll. lib. 8, cap. 6, p. 885.

1 Hume, Discours polit. disc. 9, t. 2, p. 2.
2 Æschin. in Ctes. p. 448. Demosth. in Leptin. p. 541.
3 Demosth. in Timocr. p. 797. Æsch. in Ctes. p. 428 et 459.
4 Demosth. de fals. leg. p. 309.
5 Id. de cor. p. 481. Id. in Leptin. p. 555.

bre, qu'ils ont en certaines occasions porté jusqu'à six mille [1].

On peut attaquer le décret, lorsqu'il n'est encore approuvé que par le sénat; on peut attendre que le peuple l'ait confirmé. Quelque parti que l'on choisisse, il faut intenter l'action dans l'année, pour que l'orateur soit puni : au delà de ce terme, il ne répond plus de son décret.

Après que l'accusateur a produit les moyens de cassation, et l'accusé ceux de défense, on recueille les suffrages [2]. Si le premier n'en obtient pas la cinquième partie, il est obligé de payer cinq cents drachmes au trésor public [3] (1), et l'affaire est finie. Si le second succombe, il peut demander qu'on modère la peine; mais il n'évite guère ou l'exil, ou l'interdiction, ou de fortes amendes. Ici, comme dans quelques autres espèces de causes, le temps des plaidoiries et du jugement est divisé en trois parties; l'une, pour celui qui attaque; l'autre, pour celui qui se défend; la troisième, quand elle a lieu, pour statuer sur la peine [4].

Il n'est point d'orateur qui ne frémisse à l'aspect de cette accusation, et point de ressorts qu'il ne fasse jouer pour en prévenir les suites. Les prières, les larmes, un extérieur négligé, la protection des officiers militaires [5], les détours de l'éloquence; tout est mis en usage par l'accusé, ou par ses amis.

Ces moyens ne réussissent que trop; et nous avons vu l'orateur Aristophon se vanter d'avoir subi soixante-quinze accusations de ce genre, et d'en avoir toujours triomphé [6]. Cependant, comme chaque orateur fait passer plusieurs décrets pendant son administration; comme il lui est essentiel de les multiplier pour maintenir son crédit; comme il est entouré d'ennemis que la jalousie rend très-clairvoyants; comme il est facile de trouver, par des conséquences éloignées, ou des interprétations forcées, une opposition entre ses avis, sa conduite et les lois nombreuses qui sont en vigueur : il est presque impossible qu'il ne soit tôt ou tard la victime des accusations dont il est sans cesse menacé.

J'ai dit que les lois d'Athènes sont nombreuses. Outre celles de Dracon, qui subsistent en partie [7]; outre celles de Solon, qui servent de basse au droit civil, il s'en est glissé plusieurs autres, que les circonstances ont fait naître, ou que le crédit des orateurs a fait adopter [8].

Dans tout gouvernement, il devrait être difficile de supprimer une loi ancienne, et d'en établir une nouvelle; et cette difficulté devrait être plus grande

[1] Andoc. de myst. p. 3.
[2] Æschin. in Ctesiph. p. 460.
[3] Demosth. de cor. p. 489 et 490. Æsch. de fals. legat. p. 397.
(1) 450 livres.
[4] Æschin. de fals. legat. p. 397.
[5] Id. in Ctesiph. p. 428.
[6] Id. ibid. p. 459.
[7] Demosth. in Everg. p. 1062. Andoc. de myst. part. 2, p. 11.
[8] Demosth. in Leptin. p. 554.

chez un peuple qui, tout à la fois sujet et souverain, est toujours tenté d'adoucir ou de secouer le joug qu'il s'est imposé lui-même. Solon avait tellement lié les mains à la puissance législative, qu'elle ne pouvait toucher aux fondements de sa législation qu'avec des précautions extrêmes.

Un particulier qui propose d'abroger une ancienne loi, doit en même temps lui en substituer une autre [1]. Il les présente toutes deux au sénat [2] qui, après les avoir balancées avec soin, ou désapprouve le changement projeté, ou ordonne que ses officiers en rendront compte au peuple dans l'assemblée générale, destinée, entre autres choses, à l'examen et au recensement des lois qui sont en vigueur [3]. C'est celle qui se tient le onzième jour du premier mois de l'année [4]. Si la loi paraît en effet devoir être révoquée, les Prytanes renvoient l'affaire à l'assemblée, qui se tient ordinairement dix-neuf jours après; et l'on nomme d'avance cinq orateurs qui doivent y prendre la défense de la loi qu'on veut proscrire. En attendant, on affiche tous les jours cette loi, ainsi que celle qu'on veut mettre à sa place, sur des statues exposées à tous les yeux [5]. Chaque particulier compare à loisir les avantages et les inconvénients de l'une et de l'autre. Elles font l'entretien des sociétés : le vœu du public se forme par degrés, et se manifeste ouvertement à l'assemblée indiquée.

Cependant elle ne peut rien décider encore. On nomme des commissaires, quelquefois au nombre de mille et un, auxquels on donne le nom de législateurs, et qui tous doivent avoir siégé parmi les Héliastes [6]. Ils forment un tribunal, devant lequel comparaissent, et celui qui attaque la loi ancienne, et ceux qui la défendent. Les commissaires ont le pouvoir de l'abroger, sans recourir de nouveau au peuple : ils examinent ensuite si la loi nouvelle est convenable aux circonstances, relative à tous les citoyens, conforme aux autres lois; et après ces préliminaires, ils la confirment eux-mêmes ou la présentent au peuple, qui lui imprime par ses suffrages le sceau de l'autorité. L'orateur qui a occasionné ce changement peut être poursuivi, non pour avoir fait supprimer une loi devenue inutile, mais pour en avoir introduit une qui peut être pernicieuse.

Toutes les lois nouvelles doivent être proposées et discutées de la même manière. Cependant, malgré les formalités dont je viens de parler, malgré l'obligation où sont certains magistrats de faire tous les ans une révision exacte des lois, il s'en est insensiblement glissé dans le code un si grand nombre de contradictoires et d'obscures, qu'on s'est vu forcé, dans ces derniers temps, d'établir une com-

[1] Demosth. in Leptin. et in Timocr. p. 778.
[2] Id. in Timocr. p. 781.
[3] Id. ibid. p. 776.
[4] Ulpian. in Tim. p. 811.
[5] Demosth. in Timocr. p. 776.
[6] Id. ibid. p. 776 et 777. Pet. leg. Att. p. 101.

mission particulière pour en faire un choix. Mais son travail n'a rien produit jusqu'à présent [1].

C'est un grand bien que la nature de la démocratie ait rendu les délais et les examens nécessaires, lorsqu'il s'agit de la législation; mais c'est un grand mal qu'elle les exige souvent dans des occasions qui demandent la plus grande célérité. Il ne faut dans une monarchie qu'un instant pour connaître et exécuter la volonté du souverain [2]. Il faut ici d'abord consulter le sénat; il faut convoquer l'assemblée du peuple; il faut qu'il soit instruit, qu'il délibère, qu'il décide. L'exécution entraîne encore plus de lenteurs. Toutes ces causes retardent si fort le mouvement des affaires, que le peuple est quelquefois obligé d'en renvoyer la décision au sénat [3] : mais il ne fait ce sacrifice qu'à regret; car il craint de ranimer une faction qui l'a autrefois dépouillé de son autorité. C'est celle des partisans de l'aristocratie [4]. Ils sont abattus aujourd'hui; mais ils n'en seraient que plus ardents à détruire un pouvoir qui les écrase et les humilie. Le peuple les hait d'autant plus, qu'il les confond avec les tyrans.

Nous avons considéré jusqu'ici le sénat et le peuple comme uniquement occupés du grand objet du gouvernement : on doit les regarder comme deux espèces de cours de justice, où se portent les dénonciations de certains délits [5]; et ce qui peut surprendre, c'est qu'à l'exception de quelques amendes légères que décerne le sénat [6], les autres causes, après avoir subi le jugement, ou du sénat, ou du peuple, ou de tous les deux, l'un après l'autre, sont ou doivent être renvoyées à un tribunal qui juge définitivement [7]. J'ai vu un citoyen qu'on accusait de retenir les deniers publics, condamné d'abord par le sénat, ensuite par les suffrages du peuple balancés pendant toute une journée, enfin par deux tribunaux qui formaient ensemble le nombre de mille et un juges [8].

On a cru avec raison que la puissance exécutrice, distinguée de la législative, n'en devait pas être le vil instrument. Mais je ne dois par dissimuler que dans ces temps de trouble et de corruption, une loi si sage a été plus d'une fois violée, et que des orateurs ont engagé le peuple qu'ils gouvernaient, à retenir certaines causes, pour priver du recours aux tribunaux ordinaires des accusés qu'ils voulaient perdre [9] (1).

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 433. Demosth. in Leptin. p. 554.
[2] Demosth. de fals. legat. p. 321.
[3] Id. ibid. p. 317.
[4] Isocr. de pac. t. 1, p. 387 et 427. Theophr. charact. cap. 28. Casaub. ibid. Nep. in Phoc cap. 3.
[5] Andoc. de myst. part. 1, p. 2.
[6] Demosth. in Everg. p. 1058.
[7] Aristoph. in vesp. v. 588. Demosth. in Everg. p. 1058. Liban. argum. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 601
[8] Demosth. in Timocr. p. 774.
[9] Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.
(1) Pour appuyer ce fait, j'ai cité Aristote qui, par discrétion, ne nomme pas la république d'Athènes; mais il est visible qu'il la désigne en cet endroit.

# CHAPITRE XV.

### Des Magistrats d'Athènes.

Dans ce choc violent de passions et de devoirs, qui se fait sentir partout où il y a des hommes, et encore plus lorsque ces hommes sont libres et se croient indépendants, il faut que l'autorité, toujours armée pour repousser la licence, veille sans cesse pour en éclairer les démarches; et comme elle ne peut pas toujours agir par elle-même, il faut que plusieurs magistratures la rendent présente et redoutable en même temps dans tous les lieux.

Le peuple s'assemble dans les quatre derniers jours de l'année, pour nommer aux magistratures [1]; et quoique par la loi d'Aristide [2] il puisse les conférer au moindre des Athéniens, on le voit presque toujours n'accorder qu'aux citoyens les plus distingués celles qui peuvent influer sur le salut de l'État [3]. Il déclare ses volontés par la voie des suffrages ou par la voie du sort [4].

Les places qu'il confère alors sont en très-grand nombre. Ceux qui les obtiennent, doivent subir un examen devant le tribunal des Héliastes [5]; et comme si cette épreuve ne suffisait pas, on demande au peuple, à la première assemblée de chaque mois, ou Prytanie, s'il a des plaintes à porter contre ses magistrats [6]. Aux moindres accusations, les chefs de l'assemblée recueillent les suffrages; et s'ils sont contraires au magistrat accusé, il est destitué et traîné devant un tribunal de justice qui prononce définitivement [7].

La première et la plus importante des magistratures est celle des Archontes; ce sont neuf des principaux citoyens, chargés non-seulement d'exercer la police, mais encore de recevoir en première instance les dénonciations publiques, et les plaintes des citoyens opprimés.

Deux examens subis, l'un dans le sénat, et l'autre dans le tribunal des Héliastes [8], doivent précéder ou suivre immédiatement leur nomination. On exige, entre autres conditions [9], qu'ils soient fils et petits-fils de citoyens, qu'ils aient toujours respecté les auteurs de leurs jours, et qu'ils aient porté les armes pour le service de la patrie. Ils jurent ensuite

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 429. Suid. in Αρχαι. Liban. in argum. orat. Demosth. adv. Androt. p. 697.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 37. Plut. in Aristid. p. 332.
[3] Xenoph. de rep. Athen. p. 691. Plut. in Phoc. t. 1, p. 745.
[4] Demosth. in Aristog. p. 832. Æschin. in Ctesiph. p. 432. Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 1. Potter. archæol. lib. 1, cap. 11.
[5] Æschin. in Ctesiph. p. 429. Poll. lib. 8, cap. 6, § 44. Harpocr. et Hesych. in Δοκιμ.
[6] Poll. lib. 8, cap. 9, § 87.
[7] Harpocr. et Suid. in Καταχειρ.
[8] Æschin. in Ctesiph. p. 432. Demosth. in Leptin. p. 554 Poll. lib. 8, cap. 9, § 86. Pet. leg. Att. p. 237.
[9] Poll. lib. 8, cap. 9, § 85 et 86.

de maintenir les lois, et d'être inaccessibles aux présents [1]. Ils le jurent sur les originaux mêmes des lois, que l'on conserve avec un respect religieux. Un nouveau motif devrait rendre ce serment plus inviolable. En sortant de place, ils ont l'espoir d'être, après un autre examen, reçus au sénat de l'Aréopage [2]; c'est le plus haut degré de fortune pour une âme vertueuse.

Leur personne, comme celle de tous les magistrats, doit être sacrée. Quiconque les insulterait par des violences ou des injures, lorsqu'ils ont sur leur tête une couronne de myrte [3], symbole de leur dignité, serait exclu de la plupart des priviléges des citoyens, ou condamné à payer une amende; mais il faut aussi qu'ils méritent par leur conduite le respect qu'on accorde à leur place.

Les trois premiers archontes ont chacun en particulier un tribunal, où ils siégent accompagnés de deux assesseurs qu'ils ont choisis eux-mêmes [4]. Les six derniers, nommés Thesmothètes, ne forment qu'une seule et même juridiction. A ces divers tribunaux sont commises diverses causes [5].

Les archontes ont le droit de tirer au sort les juges des cours supérieures [6]. Ils ont des fonctions et des prérogatives qui leur sont communes. Ils en ont d'autres qui ne regardent qu'un archonte en particulier. Par exemple, le premier, qui s'appelle Éponime, parce que son nom paraît à la tête des actes et des décrets qui se font pendant l'année de son exercice, doit spécialement étendre ses soins sur les veuves et sur les pupilles [7]; le second, ou le roi, écarter des mystères et des cérémonies religieuses ceux qui sont coupables d'un meurtre [8]; le troisième, ou le Polémarque, exercer une sorte de juridiction sur les étrangers établis à Athènes [9]. Tous trois président séparément à des fêtes et à des jeux solennels. Les six derniers fixent les jours où les cours supérieures doivent s'assembler [10]; font leur ronde pendant la nuit pour maintenir dans la ville l'ordre et la tranquillité [11]; et président à l'élection de plusieurs magistratures subalternes [12].

Après l'élection des archontes, se fait celle des Stratéges ou généraux d'armées, des Hipparques ou généraux de la cavalerie [13], des officiers préposés

[1] Poll. lib. 8, cap. 9, § 85 et 86. Plut. in Solon. t. 1, p. 92.
[2] Plut. in Solon. t. 1, p. 88. Id. in Pericl. p. 157. Poll. lib. 8, cap. 10, § 118.
[3] Poll. lib. 8, cap. 9, § 86. Hesych. in Μυρριν. Meurs. lect. Att. lib. 6, cap. 6.
[4] Æschin. in Tim. p. 284. Demosth. in Neær. p. 872 et 874. Poll. lib. 8, cap. 9, § 92.
[5] Demosth. in Laerit. p. 956; in Pantæn. p. 992.
[6] Poll. lib. 8, cap. 9, § 87.
[7] Demosth. in Macart. p. 1040. Id. in Lacrit. et in Pantæn. ibid.
[8] Poll. lib. 8, cap. 9, § 90.
[9] Demosth. in Zenoth. p. 932. Pollux, ibid.
[10] Poll. lib. 8, cap. 9, § 87.
[11] Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 650.
[12] Æschin. in Ctesiph. p. 429.
[13] Id. ibid.

à la perception et à la garde des deniers publics [1], de ceux qui veillent à l'approvisionnement de la ville, de ceux qui doivent entretenir les chemins, et de quantité d'autres qui ont des fonctions moins importantes.

Quelquefois les tribus assemblées en vertu d'un décret du peuple, choisissent des inspecteurs et des trésoriers, pour réparer des ouvrages publics près de tomber en ruine [2].

Les magistrats de presque tous ces départements sont au nombre de dix; et comme il est de la nature de ce gouvernement de tendre toujours à l'égalité, on en tire un de chaque tribu.

Un des plus utiles établissements en ce genre, est une chambre des comptes que l'on renouvelle tous les ans dans l'assemblée générale du peuple, et qui est composée de dix officiers [3]. Les archontes, les membres du sénat, les commandants des galères, les ambassadeurs [4], les aréopagites, les ministres même des autels, tous ceux en un mot qui ont eu quelque commission relative à l'administration, doivent s'y présenter, les uns en sortant de place, les autres en des temps marqués, ceux-ci pour rendre compte des sommes qu'ils ont reçues, ceux-là pour justifier leurs opérations, d'autres enfin pour montrer seulement qu'ils n'ont rien à redouter de la censure.

Ceux qui refusent de comparaître, ne peuvent ni tester, ni s'expatrier [5], ni remplir une seconde magistrature [6], ni recevoir de la part du public la couronne qu'il décerne à ceux qui le servent avec zèle [7]; ils peuvent même être déférés au sénat ou à d'autres tribunaux qui leur impriment des taches d'infamie encore plus redoutables [8].

Dès qu'ils sont sortis de place, il est permis à tous les citoyens de les poursuivre [9]. Si l'accusation roule sur le péculat, la chambre des comptes en prend connaissance; si elle a pour objet d'autres crimes, la cause est renvoyée aux tribunaux ordinaires [10].

## CHAPITRE XVI.

### Des tribunaux de justice à Athènes.

Le droit de protéger l'innocence ne s'acquiert point ici par la naissance ou par les richesses. C'est le privilége de chaque citoyen [11]. Comme ils peuvent

[1] Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8, t. 2, p. 422. Poll. ib. lib. 8, § 97. Plut. in Lyc. t. 2, p. 841.
[2] Æschin. in Ctesiph. p. 432.
[3] Id. ibid. p. 403. Harpocr. et Etymol. in Λογισ.
[4] Poll. lib. 8, cap. 6, § 45.
[5] Æschin. in Ctesiph. p. 430.
[6] Demosth. in Timocr. p. 790.
[7] Æschin. in Ctesiph. p. 429, etc.
[8] Demosth. in Mid. p. 617.
[9] Æschin. in Ctesiph. p. 431. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 663.
[10] Poll. lib. 8, cap. 6, § 45
[11] Plut. in Solon. p. 88.

tous assister à l'assemblée de la nation, et décider des intérêts de l'État, ils peuvent tous donner leurs suffrages dans les cours de justice, et régler les intérêts des particuliers. La qualité de juge n'est donc ni une charge, ni une magistrature; c'est une commission passagère, respectable par son objet, mais avilie par les motifs qui déterminent la plupart des Athéniens à s'en acquitter. L'appât du gain les rend assidus aux tribunaux, ainsi qu'à l'assemblée générale. On leur donne à chacun trois oboles (1) par séance [1]; et cette légère rétribution forme pour l'État une charge annuelle d'environ cent cinquante talents (2); car le nombre des juges est immense, et se monte à six mille environ [2].

Un Athénien qui a plus de trente ans, qui a mené une vie sans reproche, qui ne doit rien au trésor public, a les qualités requises pour exercer les fonctions de la justice [3]. Le sort décide tous les ans du tribunal où il doit se placer [4].

C'est par cette voie que les tribunaux sont remplis. On en compte dix principaux : quatre pour les meurtres, six pour les autres causes tant criminelles que civiles. Parmi les premiers, l'un connaît du meurtre involontaire; le second, du meurtre commis dans le cas d'une juste défense; le troisième, du meurtre dont l'auteur, auparavant banni de sa patrie pour ce délit, n'aurait pas encore purgé le décret qui l'en éloignait; le quatrième enfin, du meurtre occasionné par la chute d'une pierre, d'un arbre, et par d'autres accidents de même nature [5]. On verra dans le chapitre suivant que l'Aréopage connaît de l'homicide prémédité.

Tant de juridictions pour un même crime ne prouvent pas qu'il soit à présent plus commun ici qu'ailleurs, mais seulement qu'elles furent instituées dans des siècles où l'on ne connaissait d'autre droit que celui de la force; et en effet elles sont toutes des temps héroïques. On ignore l'origine des autres tribunaux; mais ils ont dû s'établir à mesure que, les sociétés se perfectionnant, la ruse a pris la place de la violence.

Ces dix cours souveraines, composées la plupart de cinq cents juges [6], et quelques-unes d'un plus grand nombre encore, n'ont aucune activité par elles-mêmes, et sont mises en mouvement par les neuf archontes. Chacun de ces magistrats y porte les causes dont il a pris connaissance, et y préside pendant qu'elles y sont agitées [1].

Leurs assemblées ne pouvant concourir avec celles du peuple, puisque les unes et les autres sont composées à peu près des mêmes personnes [2], c'est aux archontes à fixer le temps des premières; c'est à eux aussi de tirer au sort les juges qui doivent remplir ces différents tribunaux.

Le plus célèbre de tous est celui des Héliastes [3], où se portent toutes les grandes causes qui intéressent l'État ou les particuliers. Nous avons dit plus haut qu'il est composé pour l'ordinaire de cinq cents juges; et qu'en certaines occasions les magistrats ordonnent à d'autres tribunaux de se réunir à celui des Héliastes, de manière que le nombre des juges va quelquefois jusqu'à six mille [4].

Ils promettent, sous la foi du serment, de juger suivant les lois et suivant les décrets du sénat et du peuple, de ne recevoir aucun présent, d'entendre également les deux parties, de s'opposer de toutes leurs forces à ceux qui feraient la moindre tentative contre la forme actuelle du gouvernement. Des imprécations terribles contre eux-mêmes et contre leurs familles, terminent ce serment, qui contient plusieurs autres articles moins essentiels [5].

Si dans ce chapitre et dans les suivants, je voulais suivre les détails de la jurisprudence Athénienne, je m'égarerais dans des routes obscures et pénibles; mais je dois parler d'un établissement qui m'a paru favorable aux plaideurs de bonne foi. Tous les ans quarante officiers subalternes parcourent les bourgs de l'Attique [6], y tiennent leurs assises, statuent sur certains actes de violence [7], terminent les procès où il ne s'agit que d'une très-légère somme, de dix drachmes tout au plus (1), et renvoient aux arbitres les causes plus considérables [8].

Ces arbitres sont tous gens bien famés, et âgés d'environ soixante ans : à la fin de chaque année on les tire au sort, de chaque tribu, au nombre de quarante-quatre [9].

Les parties qui ne veulent point s'exposer à essuyer les lenteurs de la justice ordinaire, ni à déposer une somme d'argent avant le jugement, ni à payer l'amende décernée contre l'accusateur qui succombe, peuvent remettre leurs intérêts entre les mains d'un ou de plusieurs arbitres qu'elles nom-

(1) 9 sols.

[1] Aristoph. in Plut. v. 329. Id. in ran. v. 140. Id. in equit. v. 51 et 255. Schol. ibid. Poll. lib. 8, cap. 5, § 20.

(2) 810,000 livres. Voici le calcul du Scholiaste d'Aristophane (in vesp. v. 661). Deux mois étaient consacrés aux fêtes. Les tribunaux n'étaient donc ouverts que pendant 10 mois, ou 300 jours. Il en coûtait chaque jour 18,000 oboles, c'est-à-dire, 3000 drachmes ou un demi-talent, et par conséquent, 15 talents par mois, 150 par an. Samuël Petit a attaqué ce calcul (p. 325).

[2] Aristoph. in vesp. v. 660. Pet. leg. Att. p. 324.

[3] Poll. lib. 8, cap. 10, § 122. Pet. leg. Att. p. 306.

[4] Demosth. in Aristog. p. 832. Schol. Aristoph. in Plut. v. 277.

[5] Demosth. in Aristocr. p. 736. Poll. lib. 8, cap. 10, § 122.

[6] Poll. lib. 8, cap. 10, § 123.

[1] Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 641. Harpocr. in Εγεμ. δικας.

[2] Demosth. in Timocr. p. 786.

[3] Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 69. Harpocr. et Steph. in Ηλι.

[4] Poll. lib. 8, cap. 10, § 123. Dinarch. adv. Demosth. p. 187. Lys. in Agorat. p. 244. Andoc. de myst. part. 2, p. 3.

[5] Demosth. in Timocr. p. 796.

[6] Poll. lib. 8, cap. 9, § 100.

[7] Demosth. in Pantæn. p. 992.

(1) 9 livres.

[8] Poll. lib. 8, cap. 9, § 100.

[9] Suid. et Hesych. in Διαιτ. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 663.

ment elles-mêmes, ou que l'Archonte tire au sort en leur présence[1]. Quand ils sont de leur choix, elles font serment de s'en rapporter à leur décision, et ne peuvent point en appeler; si elles les ont reçus par la voie du sort, il leur reste celle de l'appel[2]; et les arbitres ayant mis les dépositions des témoins et toutes les pièces du procès dans une boîte qu'ils ont soin de sceller, les font passer à l'archonte, qui doit porter la cause à l'un des tribunaux supérieurs[3].

Si, à la sollicitation d'une seule partie, l'archonte a renvoyé l'affaire à des arbitres tirés au sort, l'autre partie a le droit, ou de réclamer contre l'incompétence du tribunal, ou d'opposer d'autres fins de non-recevoir[4].

Les arbitres, obligés de condamner des parents ou des amis, pourraient être tentés de prononcer un jugement inique : on leur a ménagé des moyens de renvoyer l'affaire à l'une des cours souveraines[5]. Ils pourraient se laisser corrompre par des présents, ou céder à des préventions particulières : la partie lésée a le droit, à la fin de l'année, de les poursuivre devant un tribunal, et de les forcer à justifier leur sentence[6]. La crainte de cet examen pourrait les engager à ne pas remplir leurs fonctions : la loi attache une flétrissure à tout arbitre qui, tiré au sort, refuse son ministère[7].

Quand j'ouïs parler pour la première fois du serment, je ne le crus nécessaire qu'à des nations grossières à qui le mensonge coûterait moins que le parjure. J'ai vu cependant les Athéniens l'exiger des magistrats, des sénateurs, des juges, des orateurs, des témoins, de l'accusateur qui a tant d'intérêt à le violer, de l'accusé qu'on met dans la nécessité de manquer à sa religion ou de se manquer à lui-même. Mais j'ai vu aussi que cette cérémonie auguste n'était plus qu'une formalité, outrageante pour les dieux, inutile à la société, et offensante pour ceux qu'on oblige à s'y soumettre. Un jour le philosophe Xénocrate, appelé en témoignage, fit sa déposition, et s'avança vers l'autel pour la confirmer. Les juges en rougirent; et s'opposant de concert à la prestation du serment, ils rendirent hommage à la probité d'un témoin si respectable[8]. Quelle idée avaient-ils donc des autres?

Les habitants des îles et des villes soumises à la république, sont obligés de porter leurs affaires aux tribunaux d'Athènes, pour qu'elles y soient jugées

[1] Herald. animadvers. lib. 5, cap. 14, p. 570. Pet. leg. Attic. p. 344.
[2] Demosth. in Aphob. p. 918. Poll. lib. 8, cap. 10, § 127.
[3] Herald. animadv. p. 372.
[4] Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662.
[5] Demosth. adv. Phorm. p. 943.
[6] Id in Mid. p. 617. Ulpian. p. 663.
[7] Poll. lib. 8, cap. 10, § 126.
[8] Cicer. ad Attic. lib. 1, epist. 16, t. 8, p. 69. Id. pro Balb. cap 5, t. 6, p. 127. Val. Max. lib. 2, extern. cap. 10. Diog. Laert in Xenocr. § 7.

en dernier ressort[1]. L'État profite des droits qu'ils payent en entrant dans le port, et de la dépense qu'ils font dans la ville. Un autre motif les prive de l'avantage de terminer leurs différends chez eux. S'ils avaient des juridictions souveraines, ils n'auraient à solliciter que la protection de leurs gouverneurs, et pourraient dans une infinité d'occasions opprimer les partisans de la démocratie; au lieu qu'en les attirant ici, on les force de s'abaisser devant ce peuple qui les attend aux tribunaux, et qui n'est que trop porté à mesurer la justice qu'il leur rend, sur le degré d'affection qu'ils ont pour son autorité.

## CHAPITRE XVII.

### De l'Aréopage.

Le sénat de l'Aréopage est le plus ancien et néanmoins le plus intègre des tribunaux d'Athènes. Il s'assemble quelquefois dans le portique royal[2]; pour l'ordinaire sur une colline peu éloignée de la citadelle[3], et dans une espèce de salle qui n'est garantie des injures de l'air que par un toit rustique[4].

Les places des sénateurs sont à vie; le nombre en est illimité[5]. Les archontes, après leur année d'exercice, y sont admis[6]; mais ils doivent montrer dans un examen solennel, qu'ils ont rempli leurs fonctions avec autant de zèle que de fidélité[7]. Si dans cet examen il s'en est trouvé d'assez habiles ou d'assez puissants pour échapper ou se soustraire à la sévérité de leurs censeurs, ils ne peuvent, devenus Aréopagites, résister à l'autorité de l'exemple, et sont forcés de paraître vertueux[8], comme en certains corps de milice, on est forcé de montrer du courage.

La réputation dont jouit ce tribunal depuis tant de siècles est fondée sur des titres qui la transmettront aux siècles suivants[9]. L'innocence obligée d'y comparaître s'en approche sans crainte; et les coupables convaincus et condamnés, se retirent sans oser se plaindre[10].

Il veille sur la conduite de ses membres, et les juge sans partialité, quelquefois même pour des fautes légères. Un sénateur fut puni pour avoir étouffé un petit oiseau qui, saisi de frayeur, s'était réfugié dans son sein[11]. C'était l'avertir qu'un cœur fermé à la pitié ne doit pas disposer de la vie des

[1] Xenoph. de rep. Athen. p. 694. Aristoph. in av. v. 1422 et 1455.
[2] Demosth. in Aristog. p. 831.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 52.
[4] Poll. lib. 8, cap. 10, § 118. Vitruv. lib. 2, cap. 1.
[5] Argum. orat. Demosth. adv. Androt. p. 697.
[6] Plut. in Solon. p. 88. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Lept. p. 586.
[7] Plut. in Pericl. p. 157. Poll. ibid.
[8] Isocr. areopag. t. 1, p. 329 et 330.
[9] Cicer. epist. ad Attic. lib. 1, epist. 14.
[10] Demosth. in Aristocr. p. 735. Lycurg. in Leocrat. part. 2, p. 149. Aristid. in Panath. t. 1, p. 185.
[11] Hellad. ap. Phot. p. 1591.

citoyens. Aussi les décisions de cette cour sont-elles regardées comme des règles non-seulement de sagesse, mais encore d'humanité. J'ai vu traîner en sa présence une femme accusée d'empoisonnement. Elle avait voulu s'attacher un homme qu'elle adorait, par un philtre dont il mourut. On la renvoya, parce qu'elle était plus malheureuse que coupable [1] *.

Des compagnies, pour prix de leurs services, obtiennent du peuple une couronne et d'autres marques d'honneur. Celle dont je parle, n'en demande point, et n'en doit pas solliciter [2]. Rien ne la distingue tant, que de n'avoir pas besoin des distinctions. A la naissance de la comédie, il fut permis à tous les Athéniens de s'exercer dans ce genre de littérature : on n'excepta que les membres de l'Aréopage [3]. Et comment des hommes si graves dans leur maintien, et si sévères dans leurs mœurs, pourraient-ils s'occuper des ridicules de la société?

On rapporte sa première origine au temps de Cécrops [4]; mais il en dut une plus brillante à Solon, qui le chargea du maintien des mœurs [5]. Il connut alors de presque tous les crimes, tous les vices, tous les abus. L'homicide volontaire, l'empoisonnement, le vol, les incendies, le libertinage, les innovations, soit sans le système religieux, soit dans l'administration publique, excitèrent tour à tour sa vigilance. Il pouvait, en pénétrant dans l'intérieur des maisons, condamner comme dangereux tout citoyen inutile, et comme criminelle toute dépense qui n'était pas proportionnée aux moyens [6]. Comme il mettait la plus grande fermeté à punir les crimes, et la plus grande circonspection à réformer les mœurs, comme il n'employait les châtiments qu'après les avis et les menaces [7], il se fit aimer en exerçant le pouvoir le plus absolu.

L'éducation de la jeunesse devint le premier objet de ses soins [8]. Il montrait aux enfants des citoyens la carrière qu'ils devaient parcourir, et leur donnait des guides pour les y conduire. On le vit souvent augmenter par ses libéralités l'émulation des troupes, et décerner des récompenses à des particuliers qui remplissaient dans l'obscurité les devoirs de leur état [9]. Pendant la guerre des Perses, il mit tant de zèle et de constance à maintenir les lois, qu'il donna plus de ressort [10] au gouvernement.

Cette institution, trop belle pour subsister longtemps, ne dura qu'environ un siècle. Périclès entreprit d'affaiblir une autorité qui contraignait la

[1] Aristot. in magn. moral. lib. 1, cap. 17, t. 2, p. 157.
* Voyez la note XXIII, à la fin du volume.
[2] Æschin. in Ctesiph. p. 430.
[3] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348.
[4] Marmor. Oxon. epoch. 3.
[5] Plut. in Solon. p. 90.
[6] Meurs. areop. cap. 9.
[7] Isocr. areopag. t. 1, p. 331.
[8] Id. ibid. p. 332.
[9] Meurs. areop. cap. 9.
[10] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 391

sienne [1]. Il eut le malheur de réussir; et dès ce moment il n'y eut plus de censeurs dans l'État, ou plutôt tous les citoyens le devinrent eux-mêmes. Les délations se multiplièrent, et les mœurs reçurent une atteinte fatale.

Il n'exerce à présent une juridiction proprement dite, qu'à l'égard des blessures et des homicides prémédités, des incendies, de l'empoisonnement [2], et de quelques délits moins graves [3].

Quand il est question d'un meurtre, le second des archontes fait les informations, les porte à l'Aréopage, se mêle parmi les juges [4], et prononce avec eux les peines que prescrivent des lois gravées sur une colonne [5].

Quand il s'agit d'un crime qui intéresse l'État ou la religion, son pouvoir se borne à instruire le procès. Tantôt c'est de lui-même qu'il fait les informations; tantôt c'est le peuple assemblé qui le charge de ce soin [6]. La procédure finie, il en fait son rapport au peuple sans rien conclure. L'accusé peut alors produire de nouveaux moyens de défense; et le peuple nomme des orateurs qui poursuivent l'accusé devant une des cours supérieures.

Les jugements de l'Aréopage sont précédés par des cérémonies effrayantes. Les deux parties, placées au milieu des débris sanglants des victimes, font un serment, et le confirment par des imprécations terribles contre elles-mêmes et contre leurs familles [7]. Elles prennent à témoin les redoutables Euménides, qui, d'un temple voisin où elles sont honorées [8], semblent entendre leurs voix et se disposer à punir les parjures.

Après ces préliminaires, on discute la cause. Ici la vérité a seule le droit de se présenter aux juges. Ils redoutent l'éloquence autant que le mensonge. Les avocats doivent sévèrement bannir de leurs discours les exordes, les péroraisons, les écarts, les ornements du style, le ton même du sentiment; ce ton qui enflamme si fort l'imagination des hommes, et qui a tant de pouvoir sur les âmes compatissantes [9]. La passion se peindrait vainement dans les yeux et dans les gestes de l'orateur; l'Aréopage tient presque toutes ses séances pendant la nuit.

La question étant suffisamment éclaircie, les juges déposent en silence leurs suffrages dans deux urnes, dont l'une s'appelle l'urne de la mort, l'autre

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12. Diod. Sic. lib. 11, p. 59. Plut. in Pericl. p. 157.
[2] Lys. in Simon. p. 69. Demosth. adv. Bœot. 2, p. 1012. Id. in Lept. p. 564. Liban. in orat. adv. Androt. p. 696. Poll. lib. 8, cap. 10, § 117.
[3] Lys. orat. areop. p. 132.
[4] Poll. lib. 8, cap. 9, § 90.
[5] Lys. in Eratost. p. 17.
[6] Dinarch. adv. Demosth. p. 179, 180, etc.
[7] Demosth. in Aristocr. p. 736. Dinarch. adv. Demost. p. 178
[8] Meurs. in areop. cap. 2.
[9] Lys. adv. Simon. p. 88. Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 149. Aristot. rhetor. lib. 1, t. 2, p. 512. Lucian. in Anach. t. 2, p. 899. Poll. lib. 8, cap. 10, § 117.

celle de la miséricorde [1]. En cas de partage, un officier subalterne ajoute, en faveur de l'accusé, le suffrage de Minerve [2]. On le nomme ainsi, parce que, suivant une ancienne tradition, cette déesse, assistant dans le même tribunal au jugement d'Oreste, donna son suffrage pour départager les juges.

Dans des occasions importantes, où le peuple animé par ses orateurs, est sur le point de prendre un parti contraire au bien de l'État, on voit quelquefois les Aréopagites se présenter à l'assemblée, et ramener les esprits, soit par leurs lumières, soit par leurs prières [3]. Le peuple, qui n'a plus rien à craindre de leur autorité, mais qui respecte encore leur sagesse, leur laisse quelquefois la liberté de revoir ses propres jugements. Les faits que je vais rapporter se sont passés de mon temps.

Un citoyen, banni d'Athènes, osait y reparaître. On l'accusa devant le peuple, qui crut devoir l'absoudre, à la persuasion d'un orateur accrédité. L'Aréopage ayant pris connaissance de cette affaire, ordonna de saisir le coupable, le traduisit de nouveau devant le peuple, et le fit condamner [4].

Il était question de nommer des députés à l'assemblée des amphictyons. Parmi ceux que le peuple avait choisis, se trouvait l'orateur Eschine, dont la conduite avait laissé quelques nuages dans les esprits. L'Aréopage, sur qui les talents sans la probité ne font aucune impression, informa de la conduite d'Eschine, et prononça que l'orateur Hypéride lui paraissait plus digne d'une si honorable commission. Le peuple nomma Hypéride [5].

Il est beau que l'Aréopage, dépouillé de presque toutes ses fonctions, n'ait perdu ni sa réputation ni son intégrité, et que dans sa disgrâce même il force encore les hommages du public. J'en citerai un autre exemple qui s'est passé sous mes yeux.

Il s'était rendu à l'assemblée générale, pour dire son avis sur le projet d'un citoyen nommé Timarque, qui bientôt après fut proscrit pour la corruption de ses mœurs. Autolycus portait la parole au nom de son corps. Ce sénateur, élevé dans la simplicité des temps anciens, ignorait l'indigne abus que l'on fait aujourd'hui des termes les plus usités dans la conversation. Il lui échappa un mot qui, détourné de son vrai sens, pouvait faire allusion à la vie licencieuse de Timarque. Les assistants applaudirent avec transport, et Autolycus prit un maintien plus sévère. Après un moment de silence, il voulut continuer; mais le peuple, donnant aux expressions les plus innocentes une interprétation maligne, ne cessa de l'interrompre par un bruit confus et des rires immodérés. Alors un citoyen distingué s'étant levé, s'écria : « N'avez-vous pas de honte, Athéniens, de vous livrer à de pareils excès, en présence des Aréopagites? « Le peuple répondit qu'il connaissait les égards dus à la majesté de ce tribunal mais qu'il était des circonstances où l'on ne pouvait pas se contenir dans les bornes du respect [1]. Que de vertus n'a-t-il pas fallu pour établir et entretenir une si haute opinion dans les esprits! et quel bien n'aurait-elle pas produit, si on avait su la ménager!

[1] Meurs. areop. cap. 8.
[2] Aristid. orat. in Min. t. I, p. 24.
[3] Plut. in Phoc. p. 748.
[4] Demosth. de coron. p. 495.
[5] Id. ibid.

## CHAPITRE XVIII.

### Des accusations et des procédures parmi les Athéniens.

Les causes que l'on porte aux tribunaux de justice, ont pour objet des délits qui intéressent le gouvernement ou les particuliers. S'agit-il de ceux de la première espèce? tout citoyen peut se porter pour accusateur : de ceux de la seconde? la personne lésée en a seule le droit. Dans les premières, on conclut souvent à la mort; dans les autres, il n'est question que de dommages et de satisfactions pécuniaires.

Dans une démocratie, plus que dans tout autre gouvernement, le tort qu'on fait à l'État devient personnel à chaque citoyen; et la violence exercée contre un particulier, est un crime contre l'État [2]. On ne se contente pas ici d'attaquer publiquement ceux qui trahissent leur patrie, ou qui sont coupables d'impiété, de sacrilége et d'incendie [3] : on peut poursuivre de la même manière le général qui n'a pas fait tout ce qu'il devait ou pouvait faire; le soldat qui fuit l'enrôlement ou qui abandonne l'armée; l'ambassadeur, le magistrat, le juge, l'orateur, qui ont prévariqué dans leur ministère; le particulier qui s'est glissé dans l'ordre des citoyens sans en avoir les qualités, ou dans l'administration malgré les raisons qui devaient l'en exclure; celui qui corrompt ses juges, qui pervertit la jeunesse, qui garde le célibat, qui attente à la vie ou à l'honneur d'un citoyen; enfin toutes les actions qui tendent plus spécialement à détruire la nature du gouvernement ou la sûreté des citoyens.

Les contestations élevées à l'occasion d'un héritage, d'un dépôt violé, d'une dette incertaine, d'un dommage qu'on a reçu dans ses biens, tant d'autres qui ne concernent pas directement l'État, font la matière des procès entre les personnes intéressées [4].

Les procédures varient en quelques points, tant pour la différence des tribunaux que pour celle des délits. Je ne m'attacherai qu'aux formalités essentielles.

Les actions publiques se portent quelquefois devant le sénat ou devant le peuple [5], qui, après un

[1] Æschin. in Timarch. p. 272.
[2] Demosth. adv. Mid. p. 610.
[3] Poll lib. 8, cap. 6, § 40, etc.
[4] Sigon. de rep. Athen. lib. 3. Herald. animadv. in jus Att. lib. 3.
[5] Demosth. in Mid. p. 603; in Everg. p. 1058. Poll. lib. 8, cap. 6, § 51 Harpocr. in Εισαγ.

premier jugement, a soin de les renvoyer à l'une des cours supérieures [1]; mais pour l'ordinaire l'accusateur s'adresse à l'un des principaux magistrats [2], qui lui fait subir un interrogatoire, et lui demande s'il a bien réfléchi sur sa démarche, s'il est prêt, s'il ne lui serait pas avantageux d'avoir de nouvelles preuves, s'il a des témoins, s'il désire qu'on lui en fournisse. Il l'avertit en même temps qu'il doit s'engager par un serment à suivre l'accusation, et qu'à la violation du serment est attachée une sorte d'infamie. Ensuite il indique le tribunal, et fait comparaître l'accusateur une seconde fois en sa présence : il lui réitère les mêmes questions; et si ce dernier persiste, la dénonciation reste affichée jusqu'à ce que les juges appellent la cause [3].

L'accusé fournit alors ses exceptions, tirées ou d'un jugement antérieur, ou d'une longue prescription, ou de l'incompétence du tribunal [4]. Il peut obtenir des délais, intenter une action contre son adversaire, et faire suspendre pendant quelque temps le jugement qu'il redoute.

Après ces préliminaires, dont on n'a pas toujours occasion de se prévaloir, les parties font serment de dire la vérité, et commencent à discuter elles-mêmes la cause. On ne leur accorde, pour l'éclaircir, qu'un temps limité et mesuré par des gouttes d'eau, qui tombent d'un vase [5]. La plupart ne récitent que ce que des bouches éloquentes leur ont dicté en secret. Tous peuvent, après avoir cessé de parler, implorer le secours des orateurs qui ont mérité leur confiance, ou de ceux qui s'intéressent à leur sort [6].

Pendant la plaidoirie, les témoins appelés font tout haut leurs dépositions. Car, dans l'ordre criminel, ainsi que dans l'ordre civil, il est de règle que l'instruction soit publique. L'accusateur peut demander qu'on applique à la question les esclaves de la partie adverse [7]. Conçoit-on qu'on exerce une pareille barbarie contre des hommes dont il ne faudrait pas tenter la fidélité, s'ils sont attachés à leurs maîtres, et dont le témoignage doit être suspect, s'ils ont à s'en plaindre? Quelquefois l'une des parties présente d'elle-même ses esclaves à cette cruelle épreuve [8]; et elle croit en avoir le droit, parce qu'elle en a le pouvoir. Quelquefois elle se refuse à la demande qu'on lui en fait [1], soit qu'elle craigne une déposition arrachée par la violence des tourments, soit que les cris de l'humanité se fassent entendre dans son cœur; mais alors son refus donne lieu à des soupçons très-violents, tandis que le préjugé le plus favorable pour les parties, ainsi que pour les témoins, c'est lorsqu'ils offrent pour garantir ce qu'ils avancent, de prêter serment sur la tête de leurs enfants ou des auteurs de leurs jours [2].

[1] Demosth. in Mid. p. 637. Herald. animadv. p. 233.
[2] Pet. leg. Att. p. 314.
[3] Demosth. in Theocrin. p. 850. Id. in Mid. p. 619 et 620. Ulp. in orat. adv. Mid. p. 641, 662 et 668. Pet. leg. Att. p. 318.
[4] Demosth. in Pantæn. p. 992. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662. Poll. lib. 8, cap. 6, § 57. Sigon. de rep. Athen. lib. 3, cap. 4.
[5] Plat in Theæt. t. I, p. 172. Aristoph. in Acharn. v. 693. Schol. ibid. Demosth. et Æschin. passim. Lucian. piscat. cap. 28, t. I, p. 597.
[6] Demosth. in Neær. p. 863. Æschin. de fals. leg. p. 424. Id. in Ctesiph. p. 461.
[7] Demosth. in Neær. p. 880; in Onet. I, p. 924; in Pantæn. p. 993.
[8] Id. in Aphob. 3, p. 913; in Nicostr. p. 1107.

Nous observerons en passant, que la question ne peut être ordonnée contre un citoyen, que dans des cas extraordinaires.

Sur le point de prononcer le jugement, le magistrat qui préside au tribunal, distribue à chacun des juges une boule blanche pour absoudre, une boule noire pour condamner [3]. Un officier les avertit qu'il s'agit simplement de décider si l'accusé est coupable ou non; et ils vont déposer leurs suffrages dans une boîte. Si les boules noires dominent, le chef des juges trace une longue ligne sur une tablette enduite de cire, et exposée à tous les yeux; si ce sont les blanches, une ligne plus courte [4]; s'il y a partage, l'accusé est absous [5].

Quand la peine est spécifiée par la loi, ce premier jugement suffit; quand elle n'est énoncée que dans la requête de l'accusateur, le coupable a la liberté de s'en adjuger une plus douce; et cette seconde contestation est terminée par un nouveau jugement auquel on procède tout de suite [6].

Celui qui, ayant intenté une accusation, ne la poursuit pas, ou n'obtient pas la cinquième partie des suffrages [7], est communément condamné à une amende de mille drachmes (1). Mais comme rien n'est si facile ni si dangereux que d'abuser de la religion, la peine de mort est, en certaines occasions, décernée contre un homme qui en accuse un autre d'impiété sans pouvoir l'en convaincre [8].

Les causes particulières suivent en plusieurs points la même marche que les causes publiques, et sont, pour la plupart, portées aux tribunaux des archontes, qui tantôt prononcent une sentence dont on peut appeler [9], et tantôt se contentent de prendre des informations qu'ils présentent aux cours supérieures [10].

[1] Demosth. in Steph. I, p. 977. Isocr. in Trapezit. t. 2, p. 477.
[2] Demosth. in Aphob. 3, p. 913 et 917.
[3] Poll. lib. 8, cap. 10, § 123. Meurs. areop. cap. 8.
[4] Aristoph. in vesp. v. 106. Schol. ibid.
[5] Æschin. in Ctesiph. p. 469. Aristot. problem. sect. 29, t. 2, p. 812. Id. de rhet. cap. 19, t. 2, p. 628.
[6] Ulpian. in Demosth. adv. Timarch. p. 822. Pet. leg. Attic. p. 335.
[7] Plat. apol. Socrat. t. I, p. 36. Demosth. de cor. p. 517, in Mid. p. 610; in Androt. p. 702; in Aristocr. p. 738; in Timocr. p. 774; in Theocrin. p. 850.
(1) 900 livres. Cette somme était très-considérable quand la loi fut établie.
[8] Poll. lib. 8, cap. 6, § 41.
[9] Demosth. in Onet. I, p. 920. Id. in Olymp. p. 1068. Plut. in Solon. p. 83.
[10] Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 641.

Il y a des causes qu'on peut poursuivre au civil, par une accusation particulière, et au criminel, par une action publique. Telle est celle de l'insulte faite à la personne d'un citoyen [1]. Les lois, qui ont voulu pourvoir à sa sûreté, autorisent tous les autres à dénoncer publiquement l'agresseur : mais elles laissent à l'offensé le choix de la vengeance, qui peut se borner à une somme d'argent, s'il entame l'affaire au civil; qui peut aller à la peine de mort, s'il la poursuit au criminel. Les orateurs abusent souvent de ces lois, en changeant, par des détours insidieux, les affaires civiles en criminelles.

Ce n'est pas le seul danger qu'aient à craindre les plaideurs. J'ai vu les juges, distraits pendant la lecture des pièces, perdre la question de vue, et donner leurs suffrages au hasard [2]; j'ai vu des hommes puissants par leur richesse, insulter publiquement des gens pauvres, qui n'osaient demander réparation de l'offense [3] : je les ai vus éterniser en quelque façon un procès, en obtenant des délais successifs, et ne permettre aux tribunaux de statuer sur leurs crimes, que lorsque l'indignation publique était entièrement refroidie [4]; je les ai vus se présenter à l'audience avec un nombreux cortége de témoins achetés, et même de gens honnêtes, qui par faiblesse se traînaient à leur suite, et les accréditaient par leur présence [5] : je les ai vus, enfin, armer les tribunaux supérieurs contre des juges subalternes, qui n'avaient pas voulu se prêter à leurs injustices [6].

Malgré ces inconvénients, on a tant de moyens pour écarter un concurrent, ou se venger d'un ennemi; aux contestations particulières se joignent tant d'accusations publiques, qu'on peut avancer hardiment qu'il se porte plus de causes aux tribunaux d'Athènes, qu'à ceux du reste de la Grèce [7]. Cet abus est inévitable dans un État qui, pour rétablir ses finances épuisées, n'a souvent d'autre ressource que de faciliter les dénonciations publiques et de profiter des confiscations qui en sont la suite : il est inévitable dans un État où les citoyens, obligés de se surveiller mutuellement, ayant sans cesse des honneurs à s'arracher, des emplois à se disputer, et des comptes à rendre, deviennent nécessairement les rivaux, les espions et les censeurs les uns des autres. Un essaim de délateurs toujours odieux, mais toujours redoutés, enflamme ces guerres intestines : ils sèment les soupçons et les défiances dans la société, et recueillent avec audace les débris des fortunes qu'ils renversent. Ils ont, à la vérité, contre eux, la sévérité des lois et le mépris des gens vertueux; mais ils ont pour eux ce prétexte du bien public, qu'on fait si souvent servir à l'ambition et à la haine : ils ont quelque chose de plus fort, leur insolence.

Les Athéniens sont moins effrayés que les étrangers des vices de la démocratie absolue. L'extrême liberté leur paraît un si grand bien, qu'ils lui sacrifient jusqu'à leur repos. D'ailleurs si les dénonciations publiques sont un sujet de terreur pour les uns, elles sont, pour la plupart, un spectacle d'autant plus attrayant, qu'ils ont presque tous un goût décidé pour les ruses et les détours du barreau : ils s'y livrent avec cette chaleur qu'ils mettent à tout ce qu'ils font [1]. Leur activité se nourrit des éternelles et subtiles discussions de leurs intérêts; et c'est peut-être à cette cause plus qu'à toute autre, que l'on doit attribuer cette supériorité de pénétration et cette éloquence importune qui distinguent ce peuple de tous les autres.

## CHAPITRE XIX.

### Des Délits et des Peines.

On a gravé quelques lois pénales sur des colonnes placées auprès des tribunaux [2]. Si de pareils monuments pouvaient se multiplier au point d'offrir l'échelle exacte de tous les délits, et celle des peines correspondantes, on verrait plus d'équité dans les jugements, et moins de crimes dans la société. Mais on n'a essayé nulle part d'évaluer chaque faute en particulier; et partout on se plaint que la punition des coupables ne suit pas une règle uniforme. La jurisprudence d'Athènes supplée, dans plusieurs cas, au silence des lois. Nous avons dit que, lorsqu'elles n'ont pas spécifié la peine, il faut un premier jugement pour déclarer l'accusé atteint et convaincu du crime, et un second, pour statuer sur le châtiment qu'il mérite [3]. Dans l'intervalle du premier au second, les juges demandent à l'accusé à quelle peine il se condamne. Il lui est permis de choisir la plus douce et la plus conforme à ses intérêts, quoique l'accusateur ait proposé la plus forte et la plus conforme à sa haine : les orateurs les discutent l'une et l'autre; et les juges, faisant en quelque manière la fonction d'arbitres, cherchent à rapprocher les parties, et mettent entre la faute et le châtiment le plus de proportion qu'il est possible [4].

Tous les Athéniens peuvent subir les mêmes peines; tous peuvent être privés de la vie, de la liberté, de leur patrie, de leurs biens et de leurs priviléges. Parcourons rapidement ces divers articles.

On punit de mort le sacrilége [5], la profanation

[1] Herald. animadv. in jus Att. lib. 2, cap. 11, p. 128
[2] Æschin. in Ctesiph. p. 459.
[3] Demosth. in Mid. p. 606.
[4] Id ibid. p. 616 et 621.
[5] Id. ibid. p. 625.
[6] Id. ibid. p. 617.
[7] Xenoph. de rep. Athen. p. 699.

[1] Aristoph. in pac. v. 504. Id. in equit. v. 1314. Schol. ibid.
[2] Lys. pro cæd. Eratost. p. 17. Andoc. de myster. p. 12.
[3] Æschin. in Ctesiph. p. 460. Herald. animadv. in jus Attic. p. 192, § 3. Pet. leg. Att. p. 335.
[4] Ulpian. in Demosth. adv. Timocr. p. 822.
[5] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 450. Id. memorab. lib. 1, p. 721. Diod. lib. 16, p. 427. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 16.

des mystères [1], les entreprises contre l'État, et surtout contre la démocratie [2]; les déserteurs [3], ceux qui livrent à l'ennemi une place, une galère, un détachement de troupes [4]; enfin, tous les attentats qui attaquent directement la religion, le gouvernement, ou la vie d'un particulier.

On soumet à la même peine le vol commis de jour, quand il s'agit de plus de cinquante drachmes (1); le vol de nuit, quelque léger qu'il soit; celui qui se commet dans les bains, dans les gymnases, quand même la somme serait extrêmement modique [5].

C'est avec la corde, le fer et le poison, qu'on ôte pour l'ordinaire la vie aux coupables [6]; quelquefois on les fait expirer sous le bâton [7]; d'autres fois on les jette dans la mer [8], ou dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes, pour hâter leur trépas [9]; car c'est une espèce d'impiété de laisser mourir de faim, même les criminels [10].

On détient en prison le citoyen accusé de certains crimes, jusqu'à ce qu'il soit jugé [11]; celui qui est condamné à la mort, jusqu'à ce qu'il soit exécuté [12]; celui qui doit, jusqu'à ce qu'il ait payé [13]. Certaines fautes sont expiées par plusieurs années ou par quelques jours de prison [14]; d'autres doivent l'être par une prison perpétuelle [15]. En certains cas, ceux qu'on y traîne peuvent s'en garantir en donnant des cautions [16]; en d'autres, ceux qu'on y renferme sont chargés de liens qui leur ôtent l'usage de tous leurs mouvements [17].

L'exil est un supplice d'autant plus rigoureux pour un Athénien, qu'il ne retrouve nulle part les agréments de sa patrie, et que les ressources de l'amitié ne peuvent adoucir son infortune. Un citoyen qui lui donnerait un asile, serait sujet à la même peine [18].

Cette proscription a lieu dans deux circonstances remarquables. 1° Un homme absous d'un meurtre involontaire doit s'absenter pendant une année entière, et ne revenir à Athènes qu'après avoir donné des satisfactions aux parents du mort, qu'après s'être purifié par des cérémonies saintes [1]. 2° Celui qui, accusé devant l'Aréopage, d'un meurtre prémédité, désespère de sa cause, après un premier plaidoyer, peut, avant que les juges aillent au scrutin, se condamner à l'exil, et se retirer tranquillement [2]. On confisque ses biens; et sa personne est en sûreté, pourvu qu'il ne se montre ni sur les terres de la république, ni dans les solennités de la Grèce : car, dans ce cas, il est permis à tout Athénien de le traduire en justice, ou de lui donner la mort. Cela est fondé sur ce qu'un meurtrier ne doit pas jouir du même air et des mêmes avantages dont jouissait celui à qui il a ôté la vie [3].

Les confiscations tournent en grande partie au profit du trésor public : on y verse aussi les amendes, après en avoir prélevé le dixième pour le culte de Minerve, et le cinquantième pour celui de quelques autres divinités [4].

La dégradation prive un homme de tous les droits, ou d'une partie des droits du citoyen. C'est une peine très-conforme à l'ordre général des choses : car il est juste qu'un homme soit forcé de renoncer aux priviléges dont il abuse. C'est la peine qu'on peut le plus aisément proportionner au délit; car elle peut se graduer suivant la nature et le nombre de ces priviléges [5]. Tantôt elle ne permet pas au coupable de monter à la tribune, d'assister à l'assemblée générale, de s'asseoir parmi les sénateurs ou parmi les juges; tantôt elle lui interdit l'entrée des temples, et toute participation aux choses saintes; quelquefois elle lui défend de paraître dans la place publique, ou de voyager en certains pays; d'autres fois, en le dépouillant de tout, et le faisant mourir civilement, elle ne lui laisse que le poids d'une vie sans attrait, et d'une liberté sans exercice [6]. C'est une peine très-grave et très-salutaire dans une démocratie, parce que les priviléges que la dégradation fait perdre, étant plus importants et plus considérés que partout ailleurs, rien n'est si humiliant que de se trouver au-dessous de ses égaux. Alors un particulier est comme un citoyen détrôné qu'on laisse dans la société pour y servir d'exemple.

Cette interdiction n'entraîne pas toujours l'opprobre à sa suite. Un Athénien qui s'est glissé dans la cavalerie, sans avoir subi un examen, est puni, parce qu'il a désobéi aux lois [7]; mais il n'est pas

[1] Andocid. de myst. part. 1, p. 1. Plut. in Alcib. t. 1, p. 200. Pet. leg. Att. p. 33.
[2] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 450. Andocid. de myst. p. 13. Plut. in Publ. t. 1, p. 110.
[3] Suid. et Hesych. in Αυτομολ. Pet. leg. Att. p. 563.
[4] Lys. contr. Philon. p. 498.
(1) Plus de 45 livres.
[5] Xenoph. memor. lib. 1, p. 721. Demosth. in Tim. p. 791. Isocr. in Lochit. t. 2, p. 550. Aristot. probl. sect. 29, t. 2, p. 814. Pet. leg. Att. p. 528. Herald. animadv. in jus Att. lib. 4, cap. 8.
[6] Pet. leg. Att. p. 364. Pott. archæol. græc. lib. 1, cap. 25. Lys. in Agorat. p. 253 et 257.
[8] Schol. Aristoph. in equit. v 1360.
[9] Aristoph. in Plut. v. 431. Id. in equit. v. 1359. Schol. ibid. Dinarch. adv. Demosth. p. 181.
[10] Sophocl. in Antig. v.786. Schol. ibid.
[11] Andoc. de myst. part. 2, p. 7 et 12.
[12] Plat. in Phædon. t. 1, p. 58.
[13] Andocid. de myst. part. 1, p. 12. Demosth. in Apat. p. 933. Id. in. Aristogit. p. 837.
[14] Demosth. in Timocr. p. 789, 791 et 792.
[15] Plat. apol. Socr. t. 1, p. 37.
[16] Demosth. in Timocr. p. 795.
[17] Plat. apol. Socr. t. 1, p. 37 Demosth. in Timocr. p. 789. Ulpian. in Demosth. adv. Timocr. p. 818
[18] Demosth. in Polycl. p. 1091.

[1] Pet. leg. Att. p. 512.
[2] Demosth. in Aristocr. p. 736. Poll. lib. 8, cap. 9, § 99.
[3] Demosth. in Aristocr. p. 729 et 730. Herald. animadv. in jus Attic. p. 300.
[4] Demosth. adv. Timocr. p. 791. Id. adv. Theocr. p. 852. Id. adv. Aristog. p. 831. Id. adv. Neær. p. 861.
[5] Andocid. de myster. part. 2, p. 10.
[6] Id ibid. Demosth. orat. 2 in Aristog. p. 832, 834, 836 et 845. Æschin. in Ctesiph. Lys. in Andoc. p. 115. Ulpian in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662 et 665.
[7] Lys in Alcib. p. 277. Tayl. lection. Lysiac. p. 717.

déshonoré, parce qu'il n'a pas blessé les mœurs. Par une conséquence nécessaire, cette espèce de flétrissure s'évanouit, lorsque la cause n'en subsiste plus. Celui qui doit au trésor public, perd les droits du citoyen; mais il y rentre, dès qu'il a satisfait à sa dette [1]. Par la même conséquence, on ne rougit pas, dans les grands dangers, d'appeler au secours de la patrie tous les citoyens suspendus de leurs fonctions [2]. Mais il faut auparavant révoquer le décret qui les avait condamnés; et cette révocation ne peut se faire que par un tribunal composé de six mille juges, et sous les conditions imposées par le sénat et par le peuple [3].

L'irrégularité de la conduite et la dépravation des mœurs, produisent une autre sorte de flétrissure que les lois ne pourraient pas effacer. Mais en réunissant leurs forces à celles de l'opinion publique, elles enlèvent au citoyen qui a perdu l'estime des autres, les ressources qu'il trouvait dans son état. Ainsi, en éloignant des charges et des emplois celui qui a maltraité les auteurs de ses jours [4], celui qui a lâchement abandonné son poste ou son bouclier [5], elles les couvrent publiquement d'une infamie qui les force à sentir le remords.

## CHAPITRE XX.

### Mœurs et Vie civile des Athéniens.

Au chant du coq, les habitants de la campagne entrent dans la ville avec leurs provisions, et chantant de vieilles chansons [6]. En même temps les boutiques s'ouvrent avec bruit, et tous les Athéniens sont en mouvement [7]. Les uns reprennent les travaux de leur profession; d'autres, en grand nombre, se répandent dans les différents tribunaux, pour y remplir les fonctions de juges.

Parmi le peuple, ainsi qu'à l'armée, on fait deux repas par jour [8]; mais les gens d'un certain ordre se contentent d'un seul [9], qu'ils placent les uns à midi [10], la plupart avant le coucher du soleil [11]. L'après-midi ils prennent quelques moments de sommeil [12], ou bien ils jouent aux osselets, aux dés et à des jeux de commerce [13].

Pour le premier de ces jeux, on se sert de quatre osselets, présentant sur chacune de leurs faces

[1] Demosth. in Theocrin. p. 857. Liban. in argum. orat. Demosth. adv. Aristog. p. 843.
[2] Andocid. de myst. p. 14. Demosth. adv. Aristog. p. 846.
[3] Demosth. in Timocr. p. 780.
[4] Diog. Laert. lib. 1, § 55.
[5] Andocid. de myst. p. 10.
[6] Aristoph. in eccles. v. 278.
[7] Id. in avib. v. 490. Demet. Phaler. de elocut. cap. 161.
[8] Herodot. lib. 1, cap. 63 Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 573. Demosth. in Everg. p. 1060. Theophrast. charact. cap. 3.
[9] Plat. epist. 7, t. 3, p. 326. Anthol. lib. 2, p. 185.
[10] Athen. lib. 1, cap. 9, p. 11.
[11] Id. ibid. Aristoph. in eccles. v. 648. Schol. ibid.
[12] Pherecr. ap. Athen. lib. 3, p 75.
[13] Herodot. lib. 1, cap. 63. Theop. ap. Athen. lib. 12, p. 532.

un de ces quatre nombres : 1, 3, 4, 6 [1]. De leurs différentes combinaisons résultent trente-cinq coups, auxquels on a donné les noms des dieux, des princes, des héros, etc. [2]. Les uns font perdre, les autres gagner. Le plus favorable de tous est celui qu'on appelle de Vénus; c'est lorsque les quatre osselets présentent les quatre nombres différents [3].

Dans le jeu des dés, on distigue aussi des coups heureux et des coups malheureux [4]; mais souvent, sans s'arrêter à cette distinction, il ne s'agit que d'amener un plus haut point que son adversaire [5]. La rafle de six est le coup le plus fortuné [6]. On n'emploie que trois dés à ce jeu. On les secoue dans un cornet; et pour éviter toute fraude, on les verse dans un cylindre creux d'où ils s'échappent, et roulent sur le damier [7] *. Quelquefois, au lieu de trois dés, on se sert de trois osselets.

Tout dépend du hasard dans les jeux précédents, et de l'intelligence du joueur dans le suivant. Sur une table où l'on a tracé des lignes ou des cases [8], on range, de chaque côté, des dames ou des pions de couleurs différentes [9]. L'habileté consiste à les soutenir l'un par l'autre, à enlever ceux de son adversaire, lorsqu'ils s'écartent avec imprudence; à l'enfermer au point qu'il ne puisse plus avancer [10]. On lui permet de revenir sur ses pas, quand il a fait une fausse marche [11] (1).

Quelquefois on réunit ce dernier jeu à celui des dés. Le joueur règle la marche des pions ou des dames sur les points qu'il amène. Il doit prévoir les coups qui lui sont avantageux ou funestes, et c'est à lui de profiter des faveurs du sort, ou d'en corriger les caprices [12]. Ce jeu, ainsi que le précédent, exigent beaucoup de combinaisons; on doit les apprendre dès l'enfance [13]; et quelques-uns s'y rendent si habiles, que personne n'ose lutter contre eux, et qu'on les cite pour exemples [14].

Dans les intervalles de la journée, surtout le matin avant midi, et le soir avant souper, on va sur les

[1] Lucian. de amor. t. 2, p. 415. Poll. lib. 9, cap. 7, § 100.
[2] Eust. in iliad. 23, p. 1289. Meurs. de lud. Græc. in Αςραγ.
[3] Lucian. de amor. t. 2, p. 415. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 13; lib. 2, cap. 21, t. 3, p. 12 et 64.
[4] Meurs. de lud. Græc. in Κυϐ.
[5] Poll. lib. 9, cap. 7, § 117.
[6] Æschin. in Agam. v. 33. Schol. ib. Hesych. in Τρισ. Εξ. Not. ibid.
[7] Æschin. in Timarch. p. 269. Poll. lib. 7, cap. 33, § 203. Id. lib. 10, cap. 31, § 150. Harpocr. in Διασειν. et in Φιμ. Vales. ibid. Suid. in Διασ. Salmas. in Vopisc. p. 469.
* Voyez la note XXIV, à la fin du volume.
[8] Sophocl. ap. Poll. lib. 9, cap. 7, § 97.
[9] Poll lib. 9, cap. 7, § 98.
[10] Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 487.
[11] Id. in Hipparch. t. 2, p. 229. Hesych. et Suid. in Αναθ.
(1) On présume que ce jeu avait du rapport avec le jeu des dames, ou celui des échecs; et le suivant, avec celui du trictrac. On peut voir Meurs. de lud. Græc. in Πεττ. Buleng. de lud. veter. Hyde hist. Nerd. Salmas. in Vopisc. p. 459.
[12] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 604. Plut. in Pyrr. t. 1, p. 400.
[13] Plat. de rep. lib. 2, p. 374.
[14] Athen. lib. 1, cap. 14, p. 16.

bords de l'Ilissus et tout autour de la ville jouir de l'extrême pureté de l'air et des aspects charmants qui s'offrent de tous côtés [1]; mais pour l'ordinaire on se rend à la place publique, qui est l'endroit le plus fréquenté de la ville [2]. Comme c'est là que se tient souvent l'assemblée générale, et que se trouvent le palais du sénat et le tribunal du premier des archontes, presque tous y sont entraînés par leurs affaires ou par celles de la république [3]. Plusieurs y viennent aussi, parce qu'ils ont besoin de se distraire; et d'autres, parce qu'ils ont besoin de s'occuper. A certaines heures, la place, délivrée des embarras du marché, offre un champ libre à ceux qui veulent jouir du spectacle de la foule ou se donner eux-mêmes en spectacle.

Autour de la place sont des boutiques de parfumeurs (1), d'orfévres, de barbiers, etc. ouvertes à tout le monde [4], où l'on discute avec bruit les intérêts de l'État, les anecdotes des familles, les vices et les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées, qu'un mouvement confus sépare et renouvelle sans cesse, partent mille traits ingénieux ou sanglants, contre ceux qui paraissent à la promenade avec un extérieur négligé [5], ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant [6]; car ce peuple, railleur à l'excès, emploie une espèce de plaisanterie d'autant plus redoutable, qu'elle cache avec soin sa malignité [7]. On trouve quelquefois une compagnie choisie, et des conversations instructives, aux différents portiques distribués dans la ville [8]. Ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens. Leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit et de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres.

Ce goût si vif, qui leur a fait donner le nom de bayeurs ou badauds [9], se ranime avec fureur pendant la guerre. C'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec empressement s'il y a quelque chose de nouveau [10]; qu'on voit de tous côtés des essaims de nouvellistes tracer sur le terrain ou sur le mur

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 227 et 229.
[2] Meurs. in Ceram. cap. 16.
[3] Demosth. in Aristog. p. 836.
(1) Au lieu de dire, *aller chez les parfumeurs*, on disait, *aller au parfum*, comme nous disons, *aller au café*. (Poll. lib. 10, cap. 2, § 19. Schol. Aristoph. in equit. v. 1372. Spanh. et Kuster. ibid.)
[4] Aristoph. in equit. v. 1372. Lys. adv. delat. p. 413. Demosth. in Mid. p. 606. Id. in Phorm. p. 942. Theophr. charact. cap. 11. Casaub. et Duport. ibid. Terent. in Phorm. act. 1, scen. 2, v. 39.
[5] Theophr. charact. cap. 19.
[6] Id. cap. 21.
[7] Lucian. de gymn. t. 2, p. 897.
[8] Theophr. charact. cap. 2.
[9] Aristoph. in equit. v. 1260.
[10] Demosth. philipp. 1, p. 49.

la carte du pays où se trouve l'armée [1], annoncer des succès à haute voix, des revers en secret [2], recueillir et grossir des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée, ou dans le plus affreux désespoir [3].

Des objets plus doux occupent les Athéniens pendans la paix. Comme la plupart font valoir leurs terres, ils partent le matin à cheval; et après avoir dirigé les travaux de leurs esclaves, ils reviennent le soir à la ville [4].

Leurs moments sont quelquefois remplis par la chasse [5], et par les exercices du gymnase [6]. Outre les bains publics, où le peuple aborde en foule, et qui servent d'asile aux pauvres contre les rigueurs de l'hiver [7], les particuliers en ont dans leurs maisons [8]. L'usage leur en est devenu si nécessaire, qu'ils l'ont introduit jusque sur leurs vaisseaux [9]. Ils se mettent au bain souvent après la promenade, presque toujours avant le repas [10]. Ils en sortent parfumés d'essences; et ces odeurs se mêlent avec celles dont ils ont soin de pénétrer leurs habits, qui prennent divers noms, suivant la différence de leur forme et de leurs couleurs [11].

La plupart se contentent de mettre par-dessus une tunique qui descend jusqu'à mi-jambe [12], un manteau qui les couvre presque en entier. Il ne convient qu'aux gens de la campagne, ou sans éducation, de relever au-dessus des genoux les diverses pièces de l'habillement [13].

Beaucoup d'entre eux vont pieds nus [14]; d'autres, soit dans la ville, soit en voyage, quelquefois même dans les processions [15], couvrent leur tête d'un grand chapeau à bords détroussés.

Dans la manière de disposer les parties du vêtement, les hommes doivent se proposer la décence, les femmes, y joindre l'élégance et le goût. Elles portent, 1° une tunique blanche, qui s'attache avec des boutons sur les épaules, qu'on serre au-dessous du sein avec une large ceinture [16], et qui descend à plis ondoyants jusqu'aux talons [17]; 2° une robe plus courte, assujettie sur les reins par un large ruban [18],

[1] Plut in Alcib. t. 1, p. 199; in Nic. p. 531.
[2] Theophr. charact. cap. 8.
[3] Plut. in Nic. t. 1, p. 542. Id. in garrul. t. 2, p. 509.
[4] Xenoph. memor. lib. 5, p. 831.
[5] Id. ibid. Plat. de rep. lib. 2, p. 373. Aristoph. in av. v. 1082.
[6] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.
[7] Aristoph. in Plut. v. 535. Schol. ibid.
[8] Plat. in Phædon. t. 1, p. 116. Demosth. in Conon. p. 1110. Theophr. charact. cap. 28.
[9] Spanh. in Aristoph. nub. v. 987.
[10] Id. ibid.
[11] Poll. lib. 7, cap. 13. Wink. Hist. de l'Art, liv. 4, chap. 5.
[12] Thucyd. lib. 1, cap. 61.
[13] Theophr. charact. cap. 4. Causaub. ib. Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.
[14] Plat. in Phædr. t. 3, p. 229. Athen. lib. 13, cap. 5, p. 583.
[15] Dessins de Nointel, conservés à la Bibliothèque du roi.
[16] Achil. Tat. de Clitoph. et Leucip. amor. lib. 1, cap. 1.
[17] Poll. lib. 7, cap. 16.
[18] Id. ibid. cap. 14, § 65.

terminée dans sa partie inférieure, ainsi que la tunique, par des bandes ou raies de différentes couleurs [1], garnie quelquefois de manches qui ne couvrent qu'une partie des bras; 3° un manteau qui tantôt est ramassé en forme d'écharpe, et tantôt se déployant sur le corps, semble, par ses heureux contours, n'être fait que pour le dessiner. On le remplace très-souvent par un léger mantelet [2]. Quand elles sortent, elles mettent un voile sur leur tête.

Le lin [3], le coton [4], et surtout la laine, sont les matières le plus souvent employées pour l'habillement des Athéniens. La tunique était autrefois de lin [5]; elle est maintenant de coton. Le peuple est vêtu d'un drap qui n'a reçu aucune teinture, et qu'on peut reblanchir [6]. Les gens riches préfèrent des draps de couleur. Ils estiment ceux que l'on teint en écarlate, par le moyen de petits grains rougeâtres qu'on recueille sur un arbrisseau [7]; mais ils font encore plus de cas des teintures en pourpre [8], surtout de celles qui présentent un rouge très-foncé et tirant sur le violet [9].

On fait pour l'été des vêtements très-légers [10]. En hiver, quelques-uns se servent de grandes robes qu'on fait venir de Sardes, et dont le drap, fabriqué à Ecbatane en Médie, est hérissé de gros flocons de laine, propres à garantir du froid [11].

On voit des étoffes que rehausse l'éclat de l'or [12]; d'autres, où se retracent les plus belles fleurs avec leurs couleurs naturelles [13]; mais elles ne sont destinées qu'aux vêtements dont on couvre les statues des dieux [14], ou dont les acteurs se parent sur le théâtre [15]. Pour les interdire aux femmes honnêtes, les lois ordonnent aux femmes de mauvaise vie de s'en servir [16].

Les Athéniennes peignent leurs sourcils en noir, et appliquent sur leur visage une couleur de blanc de céruse avec de fortes teintes de rouge [17]. Elles répandent sur leurs cheveux couronnés de fleurs [18], une poudre de couleur jaune [19]; et suivant que leur

[1] Pol. lib. 7, cap. 13, § 52; cap. 14, § 6.
[2] Winkelm. hist. de l'art, liv. 4, chap. 5, p. 185.
[3] Poll. lib. 7, cap. 16.
[4] Id. ibid. cap. 17. Pausan. lib. 5, p. 384; lib. 7, p. 578. Goguet, de l'origine des lois, etc. t. 1, p. 120.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 6.
[6] Ferrar. de re vest. lib. 4, cap. 13.
[7] Goguet, de l'orig. des lois, etc. t. 1, p. 105.
[8] Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.
[9] Goguet, de l'origine des lois, p. 100.
[10] Schol. Aristoph. in av. v. 716.
[11] Aristoph. in vesp. v. 1132.
[12] Poll. lib. 4, cap. 18, § 116.
[13] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 557.
[14] Aristot. œcon. t. 1, p. 511. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 20.
[15] Poll. lib. 4, cap. 18, § 116.
[16] Pet. leg. Att. p. 477.
[17] Xenoph. memor. lib. 5, p. 847. Lys. de cæde Eratosth. p. 8. Eubul. ap. Athen. lib. 13, p. 557. Alex. ibid. p. 568. Etymol. magn. in Εψιμ.
[18] Simon. ap. Stob. serm. 71, p. 436.
[19] Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 88. Hesych. in Θαψ. Salm. in Plin. p. 1163.

taille l'exige, elles portent des chaussures plus ou moins hautes [1].

Renfermées dans leur appartement, elles sont privées du plaisir de partager et d'augmenter l'agrément des sociétés que leurs époux rassemblent. La loi ne leur permet de sortir pendant le jour, que dans certaines circonstances; et pendant la nuit, qu'en voiture et avec un flambeau qui les éclaire [2]. Mais cette loi défectueuse, en ce qu'elle ne peut être commune à tous les états, laisse les femmes du dernier rang dans une entière liberté [3], et n'est devenue pour les autres qu'une simple règle de bienséance, règle que des affaires pressantes ou de légers prétextes font violer tous les jours [4]. Elles ont d'ailleurs bien des motifs légitimes pour sortir de leurs retraites. Des fêtes particulières, interdites aux hommes, les rassemblent souvent entre elles [5]. Dans les fêtes publiques, elles assistent aux spectacles, ainsi qu'aux cérémonies du temple. Mais en général elles ne doivent paraître qu'accompagnées d'eunuques [6] ou de femmes esclaves qui leur appartiennent, et qu'elles louent même pour avoir un cortége plus nombreux [7]. Si leur extérieur n'est pas décent, des magistrats chargés de veiller sur elles, les soumettent à une forte amende, et font inscrire leur sentence sur une tablette qu'ils suspendent à l'un des platanes de la promenade publique [8].

Des témoignages d'un autre genre les dédommagent quelquefois de la contrainte où elles vivent. Je rencontrai un jour la jeune Leucippe, dont les attraits naissants et jusqu'alors ignorés brillaient à travers un voile que le vent soulevait par intervalles. Elle revenait du temple de Cérès, avec sa mère et quelques esclaves. La jeunesse d'Athènes, qui suivait ses pas, ne l'aperçut qu'un instant; et le lendemain je lus sur la porte de sa maison, au coin des rues, sur l'écorce des arbres, dans les endroits les plus exposés, ces mots tracés par des mains différentes : « Leucippe est belle; rien n'est si beau « que Leucippe [9]. »

Les Athéniens étaient autrefois si jaloux, qu'ils ne permettaient pas à leurs femmes de se montrer à la fenêtre [10]. On a reconnu, depuis, que cette extrême sévérité ne servait qu'à hâter le mal qu'on cherchait à prévenir [11]. Cependant elles ne doivent pas recevoir des hommes chez elles en l'absence de leurs

[1] Lys. in Simon. p. 72. Xenoph. memor. lib. 5, p. 847. Alex. ap. Athen. ib.
[2] Plut. in Solon. t. 1, p. 90.
[3] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 15, t. 2, p. 383.
[4] Plut. in Pericl. t. 1, p. 157 et 160.
[5] Aristoph. in Lysist. v. 1. Schol. Theocr. ibid.
[6] Terent. in eunuch. act. 1, scen. 2, v. 87.
[7] Theophr. charact. cap. 22. Casaub. ibid.
[8] Poll. lib. 8, cap. 9, § 112. Not. jung. ibid.
[9] Eurip. ap. Eustath. in lib. 6. Iliad. t. 2, p. 632. Callim. ap. schol. Aristoph. in Acharn. v. 144 Kuster. ibid. Suid. in Καλ.
[10] Aristoph. in Thesmoph. v. 797 et 804.
[11] Menand. ap. Stob. serm. 72, p. 440.

époux [1]; et si un mari surprenait son rival au moment que celui-ci le déshonore, il serait en droit de lui ôter la vie [2], ou de l'obliger par des tourments à la racheter [3]; mais il ne peut en exiger qu'une amende décernée par les juges, si la femme n'a cédé qu'à la force. On a pensé, avec raison, que dans ces occasions la violence est moins dangereuse que la séduction [4].

Le premier éclat d'une infidélité de cette espèce, n'est pas l'unique punition réservée à une femme coupable et convaincue. On la répudie sur-le-champ; les lois l'excluent pour toujours des cérémonies religieuses [5], et si elle se montrait avec une parure recherchée, tout le monde serait en droit de lui arracher ses ornements, de déchirer ses habits, et de la couvrir d'opprobres [6].

Un mari obligé de répudier sa femme, doit auparavant s'adresser à un tribunal auquel préside un des principaux magistrats [7]. Le même tribunal reçoit les plaintes des femmes qui veulent se séparer de leurs maris. C'est là qu'après de longs combats entre la jalousie et l'amour, comparut autrefois l'épouse d'Alcibiade, la vertueuse et trop sensible Hipparète. Tandis que d'une main tremblante elle présentait le placet qui contenait ses griefs, Alcibiade survint tout à coup. Il la prit sous le bras sans qu'elle fît la moindre résistance; et traversant avec elle la place publique, aux applaudissements de tout le peuple, il la ramena tranquillement dans sa maison [8]. Les écarts de cet Athénien étaient si publics, qu'Hipparète ne faisait aucun tort à la réputation de son mari, ni à la sienne. Mais en général les femmes d'un certain état n'osent pas demander le divorce; et, soit faiblesse ou fierté, la plupart aimeraient mieux essuyer en secret de mauvais traitements, que de s'en délivrer par un éclat qui publierait leur honte ou celle de leurs époux [9]. Il est inutile d'avertir que le divorce laisse la liberté de contracter un nouvel engagement.

La sévérité des lois ne saurait éteindre dans les cœurs le désir de plaire; et les précautions de la jalousie ne servent qu'à l'enflammer. Les Athéniennes, éloignées des affaires publiques par la constitution du gouvernement, et portées à la volupté par l'influence du climat, n'ont souvent d'autre ambition que celle d'être aimées, d'autre soin que celui de leur parure, et d'autre vertu que la crainte du déshonneur. Attentives, pour la plupart, à se couvrir de l'ombre du mystère, peu d'entre elles se sont rendues fameuses par leurs galanteries.

[1] Demosth. in Everg. p. 1057 et 1060.
[2] Lys. pro cæd. Eratosth. p. 15.
[3] Aristoph. in Plut. v. 168 Schol. ibid.
[4] Lys. pro cæd. Eratosth. p. 18.
[5] Demosth. in Neær. p. 875.
[6] Æschin. in Timarch. p. 289.
[7] Pet. in leg. Att. p. 457 et 459
[8] Andoc. in Alcib. p. 30 Plut. in Alcib. t. I, p. 195.
[9] Eurip. in Med. v. 236.

Cette célébrité est réservée aux courtisanes. Les lois les protégent, pour corriger peut-être des vices plus odieux [1]; et les mœurs ne sont pas assez alarmées des outrages qu'elles en reçoivent : l'abus va au point de blesser ouvertement la bienséance et la raison. Une épouse n'est destinée qu'à veiller sur l'intérieur de la maison, et qu'à perpétuer le nom d'une famille, en donnant des enfants à la république [2]. Les jeunes gens qui entrent dans le monde, des hommes d'un certain âge, des magistrats, des philosophes, presque tous ceux qui jouissent d'un revenu honnête, réservent leur complaisance et leurs attentions pour des maîtresses qu'ils entretiennent, chez qui ils passent une partie de la journée, et dont quelquefois ils ont des enfants qu'ils adoptent, et qu'ils confondent avec leurs enfants légitimes [3].

Quelques-unes, élevées dans l'art de séduire, par des femmes qui joignent l'exemple aux leçons [4], s'empressent à l'envi de surpasser leurs modèles. Les agréments de la figure et de la jeunesse, les grâces touchantes répandues sur toute leur personne, l'élégance de la parure, la réunion de la musique, de la danse et de tous les talents agréables, un esprit cultivé, des saillies heureuses, l'artifice du langage et du sentiment [5], elles mettent tout en usage pour retenir leurs adorateurs. Ces moyens ont quelquefois tant de pouvoir, qu'ils dissipent auprès d'elles leur fortune et leur honneur, jusqu'à ce qu'ils en soient abandonnés, pour traîner le reste de leur vie dans l'opprobre et dans les regrets.

Malgré l'empire qu'exercent les courtisanes, elles ne peuvent paraître dans les rues avec des bijoux précieux [6]; et les gens en place n'osent se montrer en public avec elles [7].

Outre cet écueil, les jeunes gens ont encore à regretter le temps qu'ils passent dans ces maisons fatales, où l'on donne à jouer, où se livrent des combats de coqs [8] qui souvent occasionnent de gros paris. Enfin ils ont à craindre les suites mêmes de leur éducation dont ils méconnaissent l'esprit. A peine sortent-ils du gymnase, qu'animés du désir de se distinguer dans les courses de chars et de chevaux, qui se font à Athènes et dans les autres villes de la Grèce, ils s'abandonnent sans réserve à ces exercices. Ils ont de riches équipages; entretiennent un grand nombre de chiens et de chevaux [9]; et ces dépenses, jointes au faste de leurs habits, détruisent bientôt entre leurs mains l'héritage de leurs pères [10].

[1] Athen. lib. 13, p. 569.
[2] Demosth. in Neær. p. 881.
[3] Athen. lib. 13, p. 576 et 577. Pet. leg. Att. p. 141.
[4] Alex. ap. Athen. lib. 13, p. 568. Demosth. in Neær. p. 863.
[5] Athen. lib. 13, p. 577, 583, etc.
[6] Terent. in eunuch. act. 4, scen. 1, v. 13. Meurs. Them. Att. lib. 1, cap. 6.
[7] Terent. in eunuch. act. 3, scen. 2, v. 42.
[8] Isocr. areop. t. 1, p. 335. Æschin. in Tim. p. 268.
[9] Plut. in Alcib. t. 1, p. 196. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1, v. 28.
[10] Aristoph. in nub. v. 13.

On va communément à pied, soit dans la ville, soit aux environs. Les gens riches, tantôt se servent de chars et de litières, dont les autres citoyens ne cessent de blâmer et d'envier l'usage [1]; tantôt se font suivre par un domestique qui porte un pliant, afin qu'ils puissent s'asseoir dans la place publique [2], et toutes les fois qu'ils sont fatigués de la promenade. Les hommes paraissent presque toujours avec une canne à la main [3]; les femmes très-souvent avec un parasol [4]. La nuit on se fait éclairer par un esclave, qui tient un flambeau orné de différentes couleurs [5].

Dans les premiers jours de mon arrivée, je parcourais les écriteaux placés au-dessus des portes des maisons. On lit sur les uns : MAISON A VENDRE [6], MAISON A LOUER; sur d'autres : C'EST LA MAISON D'UN TEL; QUE RIEN DE MAUVAIS N'ENTRE CÉANS [7]. Il m'en coûtait pour satisfaire cette petite curiosité. Dans les principales rues, on est continuellement heurté, pressé, foulé par quantité de gens à cheval, de charretiers [8], de porteurs d'eau [9], de crieurs d'édits [10], de mendiants [11], d'ouvriers, et d'autres gens du peuple. Un jour que j'étais avec Diogène à regarder de petits chiens, que l'on avait dressés à faire des tours [12], un de ces ouvriers, chargé d'une grosse poutre, l'en frappa rudement, et lui cria : « Prenez garde. » Diogène lui répondit sur-le-champ : « Est-ce que tu veux me frapper une seconde fois [13]? »

Si la nuit on n'est accompagné de quelques domestiques, on risque d'être dépouillé par les filous [14], malgré la vigilance des magistrats, obligés de faire leur ronde toutes les nuits [15]. La ville entretient une garde de Scythes [16], pour prêter main-forte à ces magistrats, exécuter les jugements des tribunaux, maintenir le bon ordre dans les assemblées générales et dans les cérémonies publiques [17]. Ils prononcent le grec d'une manière si barbare, qu'on les joue quelquefois sur le théâtre [18]; et ils aiment le vin au point que pour dire, Boire à l'excès, on dit, Boire comme un Scythe [1].

Le peuple est naturellement frugal. Les salaisons et les légumes font sa principale nourriture. Tous ceux qui n'ont pas de quoi vivre, soit qu'ils aient été blessés à la guerre, soit que leurs maux les rendent incapables de travailler, reçoivent tous les jours du trésor public une ou deux oboles [2] que leur accorde l'assemblée de la nation. De temps en temps on examine dans le sénat le rôle de ceux qui reçoivent ce bienfait; et l'on en exclut ceux qui n'ont plus le même titre pour le recevoir [3]. Les pauvres obtiennent encore d'autres soulagements à leur misère. A chaque nouvelle lune, les riches exposent dans les carrefours, en l'honneur de la déesse Hécate, des repas qu'on laisse enlever au petit peuple [4].

J'avais pris une note exacte de la valeur des denrées; je l'ai perdue : je me rappelle seulement que le prix ordinaire du blé [5] était de cinq drachmes par médimne (1). Un bœuf de la première qualité [6] valait environ quatre-vingt drachmes (2); un mouton, la cinquième partie d'un bœuf [7], c'est-à-dire, environ seize drachmes (3); un agneau, dix drachmes (4) [8].

On conçoit aisément que ces prix haussent dans les temps de disette. On a vu quelquefois le médimne de froment monter de cinq drachmes, qui est son prix ordinaire, jusqu'à seize drachmes; et celui de l'orge, jusqu'à dix-huit [9]. Indépendamment de cette cause passagère, on avait observé, lors de mon séjour à Athènes, que depuis environ soixante-dix ans, les denrées augmentaient successivement de prix, et que le froment en particulier valait alors deux cinquièmes de plus qu'il n'avait valu pendant la guerre du Péloponèse [10].

On ne trouve point ici des fortunes aussi éclatantes que dans la Perse; et quand je parle de l'opulence et du faste des Athéniens, ce n'est que relativement aux autres peuples de la Grèce. Cependant quelques familles en petit nombre se sont enrichies par le commerce, d'autres par les mines d'argent qu'elles possèdent à Laurium. Les autres citoyens

[1] Demosth. in Mid. p. 628. Id. in Phænip. p. 1025. Dinarch. adv. Demosth. p. 177.
[2] Aristoph. in equit. v. 1381. Hesych. in Οκλαδ.
[3] Plat. in Protag. t. 1, p. 310. Aristoph. in eccles. v. 74.
[4] Aristoph. in equit. v. 1345. Schol. ibid. Poll. lib. 7, § 174.
[5] Aristoph. in nub. v. 614. Id. in Lysistr. v. 1219. Schol. in vesp. v. 1364.
[6] Diog. Laert. in Diog. lib. 6, § 47.
[7] Id. ibid. § 39. Clem. Alex. strom. lib. 7, p. 843.
[8] Plut. in Alcib. t. 1, p. 192.
[9] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17.
[10] Aristoph. in av. v. 1038.
[11] Isocr. areop. t. 1, p. 353 et 354.
[12] Xenoph. memor. p. 855.
[13] Diog. Laert. lib. 6, § 41.
[14] Aristoph. in eccles. v. 664.
[15] Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 650.
[16] Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid Suid. in Τοξοτ. Meurs. Ceram. gem. cap. 16. Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 10, § 132.
[17] Aristoph. in Lysist. v. 431.
[18] Id. in Thesmoph. v. 1016 Schol. ibid. Demetr. de elocut cap. 96.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 84. Aristot. problem. sect. 3, t. 2, p. 695. Athen. lib. 10, cap. 7, p. 427.
[2] Lys. adv. delat. p. 414 et 416. Aristid. panathen. t. 1, p. 331. Hesych. et Harpocr. in Αδυν.
[3] Æschin. in Timarch. p. 276.
[4] Aristoph. in Plut. v. 594. Schol. ibid. Demosth. in Conon. 1114.
[5] Demosth. in Phorm. p. 946.
(1) 4 livres 10 sols. En mettant la drachme à 18 sols, et le médimne à un peu plus de 4 boisseaux (Goguet, Orig. des Lois; t. 3, p. 260), notre septier de blé aurait valu environ 13 de nos livres.
[6] Marm. Sandwic. p. 35.
(2) Environ 72 livres.
[7] Demetr. Phaler. ap. Plut. in Solon. t. 1, p. 91.
(3) Environ 14 livres 8 sols.
(4) 9 livres. Voyez la note XXV, à la fin du volume.
[8] Menand. ap. Athen. lib. 4, p. 146; lib. 8, p. 364.
[9] Demosth. in Phorm. p. 946. Id. in Phænip. p. 1025.
[10] Aristoph. in eccles. v. 380 et 513.

croient jouir d'une fortune honnête, lorsqu'ils ont en biens fonds quinze ou vingt talents (1), et qu'ils peuvent donner cent mines de dot à leurs filles [1] (2).

Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie, avant que de l'éclaircir [2], ils ne sont méchants que par légèreté; et l'on dit communément que, quand ils sont bons, ils le sont plus que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation [3].

Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe des citoyens règne cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La bonne compagnie exige de la décence dans les expressions et dans l'extérieur [4]; elle sait proportionner au temps et aux personnse les égards par lesquels on se prévient mutuellement [5], et regarde une démarche affectée ou précipitée, comme un signe de vanité ou de légèreté [6]; un ton brusque, sententieux, trop élevé, comme une preuve de mauvaise éducation ou de rusticité [7]. Elle condamne aussi les caprices de l'humeur [8], l'empressement affecté, l'accueil dédaigneux et le goût de la singularité.

Elle exige une certaine facilité de mœurs, également éloignée de cette complaisance qui approuve tout, et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien [9]. Mais ce qui la caractérise le plus, est une plaisanterie fine et légère [10] qui réunit la décence à la liberté, qu'il faut savoir pardonner aux autres, et se faire pardonner à soi-même, que peu de gens savent employer, que peu de gens même savent entendre. Elle consiste... non, je ne le dirai pas. Ceux qui la connaissent, me comprennent assez, et les autres ne me comprendraient pas. On la nomme à présent adresse et dextérité, parce que l'esprit n'y doit briller qu'en faveur des autres, et qu'en lançant des traits il doit plaire et ne pas offenser [11] : on la confond souvent avec la satire, les facéties, ou la bouffonnerie [12]; car chaque société a son ton particulier. Celui de la bonne compagnie s'est formé presque de notre temps. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'ancien théâtre avec le nouveau. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que les comédies étaient pleines d'injures grossières et d'obscénités révoltantes, qu'on ne souffrirait pas aujourd'hui dans la bouche des acteurs [1].

On trouve dans cette ville plusieurs sociétés dont les membres s'engagent à s'assister mutuellement. L'un d'eux est-il traduit en justice? est-il poursuivi par des créanciers? il implore le secours de ses associés. Dans le premier cas, ils l'accompagnent au tribunal, et lui servent, quand ils en sont requis, d'avocats ou de témoins [2]; dans le second, ils lui avancent les fonds nécessaires, sans en exiger le moindre intérêt, et ne lui prescrivent d'autre terme pour le remboursement, que le retour de sa fortune ou de son crédit [3]. S'il manque à ses engagements, pouvant les remplir, il ne peut être traduit en justice; mais il est déshonoré [4]. Ils s'assemblent quelquefois, et cimentent leur union par des repas où règne la liberté [5]. Ces associations que formèrent autrefois des motifs nobles et généreux, ne se soutiennent aujourd'hui que par l'injustice et par l'intérêt. Le riche s'y mêle avec les pauvres, pour les engager à se parjurer en sa faveur [6]; le pauvre avec les riches, pour avoir quelque droit à leur protection.

Parmi ces sociétés, il s'en est établi une dont l'unique objet est de recueillir toutes les espèces de ridicules, et de s'amuser par des saillies et des bons-mots. Ils sont au nombre de soixante, tous gens fort gais et de beaucoup d'esprit; ils se réunissent de temps en temps dans le temple d'Hercule, pour y prononcer des décrets en présence d'une foule de témoins attirés par la singularité du spectacle. Les malheurs de l'État n'ont jamais interrompu leurs assemblées [7].

Deux sortes de ridicules, entre autres, multiplient les décrets de ce tribunal. On voit ici des gens qui outrent l'élégance attique, et d'autres la simplicité spartiate. Les premiers ont soin de se raser souvent, de changer souvent d'habits, de faire briller l'émail de leurs dents, de se couvrir d'essences [8]; ils portent des fleurs aux oreilles [9], des cannes torses à la main [10], et des souliers à l'Alcibiade. C'est une espèce de chaussure dont Alcibiade a donné la première idée, et dont l'usage subsiste encore parmi les jeunes gens jaloux de leur parure [11]. Les seconds affectent les mœurs des Lacédémoniens, et sont en

(1) Le talent valait 5,400 livr.

[1] Demosth. in Steph. 1, p. 978.

(2) 9,000 livr. Voyez la note XXVI, à la fin du volume.

[2] Plut. præc. ger. reip. t. 2, p. 799.

[3] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.

[4] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448. Theophr. charact. cap. 4.

[5] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 325.

[6] Demosth. in Pantæn. p. 995.

[7] Id. ibid. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 572. Theophr. charact. cap. 4.

[8] Demosth. in Pantæn. cap. 13, 15 et 17.

[9] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. Id. rhet. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. [illegible].

[10] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 31, t. 2, p. 164. Id. rhet. p. 552.

[11] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 56.

[12] Isocr. areop. t. 1, p. 338.

[1] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 56.

[2] Lys. delat. in obtrect. p. 159.

[3] Theophr. charact. cap. 15 et 17. Casaub. in Theophr. cap. 15. Pet. leg. Att. p. 429.

[4] Herald. animadv. in Salmas. lib. 6, cap. 3, p. 414.

[5] Æsch. in Ctes. p. 468. Duport in Theophr. cap. 10, p. 351.

[6] Demosth. ap. Harpocr. in Ἐραν.

[7] Athen. lib. 14, p. 614.

[8] Theophr. charact. cap. 5.

[9] Cratin. ap. Athen. lib. 12, p. 553.

[10] Theophr. charact. cap. 5.

[11] Athen. lib. 12, p. 534.

conséquence taxés de Laconomanie[1]. Leurs cheveux tombent confusément sur leurs épaules ; ils se font remarquer par un manteau grossier, une chaussure simple, une longue barbe, un gros bâton, une démarche lente[2], et si je l'ose dire, par tout l'appareil de la modestie. Les efforts des premiers, bornés à s'attirer l'attention, révoltent encore moins que ceux des seconds, qui en veulent directement à notre estime. J'ai vu des gens d'esprit traiter d'insolence cette fausse simplicité[3]. Ils avaient raison. Toute prétention est une usurpation ; car nous avons pour prétentions les droits des autres.

## CHAPITRE XXI.

De la religion, des ministres sacrés, des principaux crimes contre la religion.

Il ne s'agit ici que de la religion dominante. Nous rapporterons ailleurs les opinions des philosophes à l'égard de la Divinité.

Le culte public est fondé sur cette loi : « Honorez « en public et en particulier les dieux et les héros « du pays. Que chacun leur offre tous les ans, sui- « vant ses facultés, et suivant les rits établis, les « prémices de ses moissons[4]. »

Dès les plus anciens temps, les objets du culte s'étaient multipliés parmi les Athéniens. Les douze principales divinités[5] leur furent communiquées par les Égyptiens[6] ; et d'autres, par les Libyens et par différents peuples[7]. On défendit ensuite, sous peine de mort, d'admettre des cultes étrangers sans un décret de l'Aréopage, sollicité par les orateurs publics[8]. Depuis un siècle, ce tribunal étant devenu plus facile, les dieux de la Thrace, de la Phrygie, et de quelques autres nations barbares, ont fait une irruption dans l'Attique[9], et s'y sont maintenus avec éclat, malgré les plaisanteries dont le théâtre retentit contre ces étranges divinités, et contre les cérémonies nocturnes célébrées en leur honneur[10].

Ce fut anciennement une belle institution, de consacrer par des monuments et par des fêtes, le souvenir des rois et des particuliers qui avaient rendu de grands services à l'humanité. Telle est l'origine de la profonde vénération que l'on conserve pour les héros. Les Athéniens mettent dans ce

[1] Aristoph. in av. v. 1281. Plat. in Protag. t. 1, p. 342. Demosth. in Conon. p. 1113.
[2] Demosth. in Conon. p. 1113. Plut. in Phoc. p. 746.
[3] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 56.
[4] Porphyr. de abstin. lib. 4, § 22, p. 380.
[5] Pind. olymp. 10, v. 59. Aristoph. in av. v. 95. Thucyd. lib. 6, cap 54.
[6] Herodot. lib. 2, cap. 4.
[7] Id. lib. 2, cap. 50 ; lib. 4, cap. 188.
[8] Joseph. in Appion. lib. 2, p. 491 et 493. Harpocr. in Επιθετ.
[9] Plat. de rep. lib. 1, t. 1, p. 327 et 354. Demosth. de cor. p. 516. Strab. lib. 10, p. 471. Hesych. in Θεοὶ ξένοι.
[10] Aristoph. in vesp. v. 9 ; in Lysist. v. 389, etc. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 15, t. 3, p. 149.

nombre Thésée, premier auteur de leur liberté ; Érechthée, un de leurs anciens rois[1] ; ceux qui méritèrent de donner leurs noms aux dix tribus[2] ; d'autres encore, parmi lesquels il faut distinguer Hercule, qu'on range indifféremment dans la classe des dieux, et dans celle des héros[3].

Le culte de ces derniers diffère essentiellement de celui des dieux, tant par l'objet qu'on se propose, que par les cérémonies qu'on y pratique. Les Grecs se prosternent devant la Divinité, pour reconnaître leur dépendance, implorer sa protection, ou la remercier de ses bienfaits. Ils consacrent des temples, des autels, des bois, et célèbrent des fêtes et des jeux en l'honneur des héros[4], pour éterniser leur gloire, et rappeler leurs exemples. On brûle de l'encens sur leurs autels, en même temps qu'on répand sur leurs tombeaux des libations destinées à procurer du repos à leurs âmes. Aussi les sacrifices dont on les honore, ne sont, à proprement parler, adressés qu'aux dieux des enfers.

On enseigne des dogmes secrets dans les mystères d'Éleusis, de Bacchus, et de quelques autres divinités. Mais la religion dominante consiste toute dans l'extérieur. Elle ne présente aucun corps de doctrine, aucune instruction publique, point d'obligation étroite de participer, à des jours marqués, au culte établi. Il suffit, pour la croyance, de paraître persuadé que les dieux existent, et qu'ils récompensent la vertu, soit dans cette vie, soit dans l'autre ; pour la pratique, de faire par intervalles quelques actes de religion, comme, par exemple, de paraître dans les temples aux fêtes solennelles, et de présenter ses hommages sur les autels publics[5].

Le peuple fait uniquement consister la piété dans la prière, dans les sacrifices et dans les purifications.

Les particuliers adressent leurs prières aux dieux au commencement d'une entreprise[6]. Ils leur en adressent le matin, le soir, au lever et au coucher du soleil et de la lune[7]. Quelquefois ils se rendent au temple les yeux baissés et l'air recueilli[8]. Ils y paraissent en suppliants. Toutes les marques de respect, de crainte et de flatterie que les courtisans témoignent aux souverains en approchant du trône, les hommes les prodiguent aux dieux en approchant des autels. Ils baisent la terre[9] ; ils prient debout[10], à genoux[11], prosternés[12], tenant des rameaux dans

[1] Meurs. de regib. Athen. lib. 2, cap. 12.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 5, p. 13.
[3] Herodot. lib. 2, cap. 44. Pausan. lib. 1, cap. 15, p. 37 ; lib. 2, cap. 10, p. 133.
[4] Thucyd. lib. 5, cap. 11.
[5] Xenoph. apol. Socrat. p. 703.
[6] Plat. in Tim. t. 3, p. 27.
[7] Id. de leg. lib. 10, t. 2, p. 887.
[8] Id. in Alcib. 2, t. 2, p. 138.
[9] Potter. archæol. lib. 2, cap. 5.
[10] Philostr. in Apollon. vit. lib. 6, cap. 4, p. 233.
[11] Theophr. charact. cap. 16.
[12] Diog. Laert. lib. 6, § 37.

leurs mains [1], qu'ils élèvent vers le ciel, ou qu'ils étendent vers la statue du dieu, après les avoir portées à leur bouche [2]. Si l'hommage s'adresse aux dieux des enfers, on a soin, pour attirer leur attention, de frapper la terre avec les pieds ou avec les mains [3].

Quelques-uns prononcent leurs prières à voix basse. Pythagore voulait qu'on les récitât tout haut, afin de ne rien demander dont on eût à rougir [4]. En effet, la meilleure de toutes les règles serait de parler aux dieux, comme si on était en présence des hommes, et aux hommes, comme si on était en présence des dieux.

Dans les solennités publiques, les Athéniens prononcent en commun des vœux pour la prospérité de l'État, et pour celle de leurs alliés [5]; quelquefois, pour la conservation des fruits de la terre, et pour le retour de la pluie ou du beau temps; d'autres fois, pour être délivrés de la peste, de la famine [6].

J'étais souvent frappé de la beauté des cérémonies. Le spectacle en est imposant. La place qui précède le temple, les portiques qui l'entourent, sont remplis de monde. Les prêtres s'avancent sous le vestibule près de l'autel. Après que l'officiant a dit d'une voix sonore : « Faisons les libations, et « prions [7], » un des ministres subalternes, pour exiger de la part des assistants l'aveu de leurs dispositions saintes, demande : « Qui sont ceux qui com- « posent cette assemblée? — Des gens honnêtes, « répondent-ils de concert. — Faites donc silence, » ajoute-t-il. Alors on récite les prières assorties à la circonstance. Bientôt des chœurs de jeunes gens chantent des hymnes sacrés. Leurs voix sont si touchantes, et tellement secondées par le talent du poëte attentif à choisir des sujets propres à émouvoir, que la plupart des assistants fondent en larmes [8]. Mais pour l'ordinaire, les chants religieux sont brillants, et plus capables d'inspirer la joie que la tristesse. C'est l'impression que l'on reçoit aux fêtes de Bacchus, lorsqu'un des ministres ayant dit à haute voix : « Invoquez le dieu, » tout le monde entonne soudain un cantique, qui commence par ces mots : « O fils de Sémélé [9]! ô Bacchus, auteur « des richesses! »

Les particuliers fatiguent le ciel par des vœux indiscrets. Ils le pressent de leur accorder tout ce qui peut servir à leur ambition et à leurs plaisirs. Ces prières sont regardées comme des blasphèmes par quelques philosophes [1], qui, persuadés que les hommes ne sont pas assez éclairés sur leurs vrais intérêts, voudraient qu'ils s'en rapportassent uniquement à la bonté des dieux, ou du moins qu'ils ne leur adressassent que cette espèce de formule consignée dans les écrits d'un ancien poëte : « O vous! « qui êtes le roi du ciel, accordez-nous ce qui nous « est utile, soit que nous le demandions, soit que « nous ne le demandions pas; refusez-nous ce qui « nous serait nuisible, quand même nous le deman- « derions [2]. »

Autrefois on ne présentait aux dieux que les fruits de la terre [3]; et l'on voit encore dans la Grèce plusieurs autels sur lesquels il n'est pas permis d'immoler des victimes [4]. Les sacrifices sanglants s'introduisirent avec peine. L'homme avait horreur de porter le fer dans le sein d'un animal destiné au labourage, et devenu le compagnon de ses travaux [5] : une loi expresse le lui défendait sous peine de mort [6]; et l'usage général l'engageait à s'abstenir de la chair des animaux [7].

Le respect qu'on avait pour les traditions anciennes, est attesté par une cérémonie qui se renouvelle tous les ans. Dans une fête consacrée à Jupiter, on place des offrandes sur un autel, auprès duquel on fait passer des bœufs. Celui qui touche à ces offrandes doit être immolé. De jeunes filles portent de l'eau dans des vases; et les ministres du dieu, les instruments du sacrifice. A peine le coup est-il frappé, que le victimaire saisi d'horreur, laisse tomber la hache, et prend la fuite. Cependant ses complices goûtent de la victime, en cousent la peau, la remplissent de foin, attachent à la charrue cette figure informe, et vont se justifier devant les juges qui les ont cités à leur tribunal. Les jeunes filles qui ont fourni l'eau pour aiguiser les instruments, rejettent la faute sur ceux qui les ont aiguisés en effet; ces derniers, sur ceux qui ont égorgé la victime; et ceux-ci sur les instruments, qui sont condamnés comme auteurs du meurtre, et jetés dans la mer [8].

Cette cérémonie mystérieuse est de la plus haute antiquité, et rappelle un fait qui se passa du temps d'Érechthée. Un laboureur ayant placé son offrande sur l'autel, assomma un bœuf qui en avait dévoré une partie. Il prit la fuite, et la hache fut traduite en justice [9].

Quand les hommes se nourrissaient des fruits de la terre, ils avaient soin d'en réserver une portion pour les dieux. Ils observèrent le même usage, quand

1 Sophocl. in Œdip. Tyr. v. 3. Schol. ibid.
2 Lucian. in encom. Demosth. § 49, t. 3, p. 526.
3 Homer. iliad. 9, v. 564. Schol. ibid. Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 297.
4 Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 641.
5 Theopomp. ap. Schol. Aristoph. in av. v. 881. Liv. lib. 31, cap. 44.
6 Eurip. in supplic. v. 28. Procl. in Tim. lib. 2, p. 65. Thom. Gale, not. in Jambl. myster. p. 283.
7 Aristoph. in pac. v. 431 et 965.
8 Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800.
9 Schol. Aristoph. in ran. v. 482.

1 Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 149.
2 Id. ibid. p. 143.
3 Porphyr. de abstin. lib. 2, § 6, etc.
4 Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62. Id. lib. 8, cap. 2, p. 600. cap. 42, p. 688.
5 Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.
6 Varr. de re rustic. lib. 2, cap. 5.
7 Plat de leg. lib. 6, t. 2, p. 782.
8 Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 57. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 3. Porph. de abstin. lib. 2, § 29, p. 154.
9 Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 70.

ils commencèrent à se nourrir de la chair des animaux ; et c'est peut-être de là que viennent les sacrifices sanglants, qui ne sont en effet que des repas destinés aux dieux, et auxquels on fait participer les assistants.

La connaissance d'une foule de pratiques et de détails constitue le savoir des prêtres. Tantôt on répand de l'eau sur l'autel ou sur la tête de la victime; tantôt c'est du miel ou de l'huile [1]. Plus communément on les arrose avec du vin; et alors on brûle sur l'autel du bois de figuier, de myrte ou de vigne [2]. Le choix de la victime n'exige pas moins d'attention. Elle doit être sans tache, n'avoir aucun défaut, aucune maladie [3]; mais tous les animaux ne sont pas également propres aux sacrifices. On n'offrit d'abord que les animaux dont on se nourrissait, comme le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, etc. [4]. Ensuite on sacrifia des chevaux au Soleil, des cerfs à Diane, des chiens à Hécate. Chaque pays, chaque temple a ses usages. La haine et la faveur des dieux sont également nuisibles aux animaux qui leur sont consacrés.

Pourquoi poser sur la tête de la victime un gâteau pétri avec de la farine d'orge et du sel [5], lui arracher le poil du front, et le jeter dans le feu [6]? pourquoi brûler ses cuisses avec du bois fendu [7]?

Quand je pressais les ministres des temples de s'expliquer sur ces rits, ils me répondaient comme le fit un prêtre de Thèbes, à qui je demandais pourquoi les Béotiens offraient des anguilles aux dieux : « Nous observons, me dit-il, les coutumes de nos « pères, sans nous croire obligés de les justifier aux « yeux des étrangers [8]. »

On partage la victime entre les dieux, les prêtres, et ceux qui l'ont présentée. La portion des dieux est dévorée par la flamme; celle des prêtres fait partie de leur revenu; la troisième sert de prétexte à ceux qui la reçoivent, de donner un repas à leurs amis [9]. Quelques-uns, voulant se parer de leur opulence, cherchent à se distinguer par des sacrifices pompeux. J'en ai vu qui, après avoir immolé un bœuf, ornaient de fleurs et de rubans la partie antérieure de sa tête, et l'attachaient à leur porte [10]. Comme le sacrifice de bœuf est le plus estimé, on fait pour les pauvres, de petits gâteaux, auxquels on donne la figure de cet animal; et les prêtres veulent bien se contenter de cette offrande [11].

La superstition domine avec tant de violence sur notre esprit, qu'elle avait rendu féroce le peuple le plus doux de la terre. Les sacrifices humains étaient autrefois assez fréquents parmi les Grecs [1]. Ils l'étaient chez presque tous les peuples; et ils le sont encore aujourd'hui chez quelques-uns d'entre eux [2]. Ils cesseront enfin, parce que les cruautés absurdes et inutiles cèdent tôt ou tard à la nature et à la raison. Ce qui subsistera plus longtemps, c'est l'aveugle confiance que l'on a dans les actes extérieurs de religion. Les hommes injustes, les scélérats même, osent se flatter de corrompre les dieux par des présents, et de les tromper par les dehors de la piété [3]. En vain les philosophes s'élèvent contre une erreur si dangereuse; elle sera toujours chère à la plupart des hommes, parce qu'il sera toujours plus aisé d'avoir des victimes que des vertus.

Un jour les Athéniens se plaignirent à l'oracle d'Ammon, de ce que les dieux se déclaraient en faveur des Lacédémoniens, qui ne leur présentaient que des victimes en petit nombre, maigres et mutilées. L'oracle répondit, que tous les sacrifices des Grecs ne valaient pas cette prière humble et modeste par laquelle les Lacédémoniens se contentent de demander aux dieux les vrais biens [4]. L'oracle de Jupiter m'en rappelle un autre qui ne fait pas moins d'honneur à celui d'Apollon. Un riche Thessalien se trouvant à Delphes, offrit avec le plus grand appareil cent bœufs, dont les cornes étaient dorées. En même temps un pauvre citoyen d'Hermione tira de sa besace une pincée de farine, qu'il jeta dans la flamme qui brillait sur l'autel. La Pythie déclara que l'hommage de cet homme était plus agréable aux dieux que celui du Thessalien [5].

Comme l'eau purifie le corps, on a pensé qu'elle purifiait aussi l'âme, et qu'elle opérait cet effet de deux manières, soit en la délivrant de ses taches; soit en la disposant à n'en pas contracter. De là deux sortes de lustrations, les unes expiatoires, les autres préparatoires. Par les premières, on implore la clémence des dieux; par les secondes, leur secours.

On a soin de purifier les enfants d'abord après leur naissance [6]; ceux qui entrent dans les temples [7]; ceux qui ont commis un meurtre, même involontaire [8]; ceux qui sont affligés de certains maux, regardés comme des signes de la colère céleste, tels que la peste [9], la frénésie [10], etc.; tous ceux enfin qui veulent se rendre agréables aux dieux.

Cette cérémonie s'est insensiblement appliquée

[1] Porphyr. de abstin. lib. 2, § 20, p. 138.
[2] Suid. in Νηφαλ.
[3] Homer. iliad. lib. 1, v. 66. Schol. ibid. Aristot. ap. Athen. lib. 15, cap. 5, p. 674. Plut. de orat. def. t. 2, p. 437.
[4] Suid. in Ουσον. Homer. iliad. et odyss. passim.
[5] Serv. ad. Virgil. æneid. lib. 2, v. 133.
[6] Homer. odyss. lib. 3, v. 446. Eurip. in Electr. v. 810.
[7] Homer. iliad. lib. 1, v. 462.
[8] Athen. lib. 7, cap. 13, p. 297.
[9] Xenoph. memor. lib. 2, p. 745.
[10] Theophr. charact. cap. 21.
[11] Suid. in Βους. Ἑβδ.

[1] Clem. Alex. cohort. ad gent. t. 1, p. 36. Porph. de abstin. lib. 2, § 54, p. 197, etc.
[2] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782.
[3] Id. ibid. lib. 10, p. 885, 905 et 906.
[4] Plat. Alcib. 2, t. 2, p. 148.
[5] Porphyr. de abstin. lib. 2, § 15, p. 126.
[6] Suid. et Harpocr. in Αμφιδρ.
[7] Eurip. in Ion. v. 95.
[8] Demosth. in Aristocr. p. 736.
[9] Diog. Laert. lib. 1, § 110.
[10] Aristoph. in vesp. v. 118. Schol. ibid.

aux temples, aux autels, à tous les lieux que la Divinité doit honorer de sa présence; aux villes, aux rues, aux maisons, aux champs, à tous les lieux que le crime a profanés, ou sur lesquels on veut attirer les faveurs du ciel [1].

On purifie tous les ans la ville d'Athènes, le 6 du mois thargélion [2]. Toutes les fois que le courroux des dieux se déclare par la famine, par une épidémie ou d'autres fléaux, on tâche de le détourner sur un homme et sur une femme du peuple, entretenus par l'État pour être, au besoin, des victimes expiatoires, chacun au nom de son sexe. On les promène dans les rues au son des instruments; et après leur avoir donné quelques coups de verges, on les fait sortir de la ville. Autrefois on les condamnait aux flammes, et on jetait leurs cendres au vent [3].

Quoique l'eau de mer soit la plus convenable aux purifications [2], on se sert le plus souvent de celle qu'on appelle lustrale. C'est une eau commune, dans laquelle on a plongé un tison ardent, pris sur l'autel, lorsqu'on y brûlait la victime [5]. On remplit les vases qui sont dans les vestibules des temples, dans les lieux où se tient l'assemblée générale, autour des cercueils où l'on expose les morts à la vue des passants [6].

Comme le feu purifie les métaux; que le sel et le nitre ôtent les souillures, et conservent les corps; que la fumée et les odeurs agréables peuvent garantir de l'influence du mauvais air, on a cru par degrés que ces moyens et d'autres encore devaient être employés dans les différentes lustrations. C'est ainsi qu'on attache une vertu secrète à l'encens qu'on brûle dans les temples [7], et aux fleurs dont on se couronne; c'est ainsi qu'une maison recouvre sa pureté par la fumée du soufre, et par l'aspersion d'une eau dans laquelle on a jeté quelques grains de sel [8]. En certaines occasions, il suffit de tourner autour du feu [9], ou de voir passer autour de soi un petit chien, ou quelque autre animal [10]. Dans les lustrations des villes, on promène le long des murs les victimes destinées aux sacrifices [11].

Les rits varient, suivant que l'objet est plus ou moins important, la superstition plus ou moins forte. Les uns croient qu'il est essentiel de s'enfoncer dans la rivière; d'autres, qu'il suffit d'y plonger

[1] Lomey. de lustr.
[2] Diog. Laert. lib. 2, § 44.
[3] Aristoph. in equit. v. 1133. Schol. ibid. Id. in ran. v. 745. Schol. ib. Hellad. ap. Phot. p. 1590. Meurs. græc. fer. in thargel.
[4] Eurip. Iph. in Taur. v. 1193. Eustath. in iliad. lib. 1, p. 108.
[5] Eurip. in Herc. fur. v. 928. Athen. lib. 9, cap. 18, p. 409.
[6] Casaub. in Theophr. charact. cap. 16, p. 126.
[7] Plaut. Amphitr: act. 2, scen. v. 107.
[8] Theocr. idyl. 24, v. 94.
[9] Harpocr. in Αμφιδρ.
[10] Lomey. de lustr. cap. 23.
[11] Athen. lib. 14, cap. 5, p. 626.

sept fois sa tête; la plupart se contentent de tremper leurs mains dans l'eau lustrale, ou d'en recevoir l'aspersion par les mains d'un prêtre, qui se tient pour cet effet à la porte du temple [1].

Chaque particulier peut offrir des sacrifices sur un autel placé à la porte de sa maison, ou dans une chapelle domestique [2]. C'est là que j'ai vu souvent un père vertueux, entouré de ses enfants, confondre leur hommage avec le sien, et former des vœux dictés par la tendresse, et dignes d'être exaucés. Cette espèce de sacerdoce ne devant exercer ses fonctions que dans une seule famille, il a fallu établir des ministres pour le culte public.

Il n'est point de villes où l'on trouve autant de prêtres et de prêtresses qu'à Athènes, parce qu'il n'en est point où l'on ait élevé une si grande quantité de temples, où l'on célèbre un si grand nombre de fêtes [3].

Dans les différents bourgs de l'Attique et du reste de la Grèce, un seul prêtre suffit pour desservir un temple; dans les villes considérables, les soins du ministère sont partagés entre plusieurs personnes qui forment comme une communauté. A la tête est le ministre du dieu, qualifié quelquefois du titre de grand prêtre. Au-dessous de lui sont le Néocore chargé de veiller à la décoration et à la propreté des lieux saints [4], et de jeter de l'eau lustrale sur ceux qui entrent dans le temple [5]; des sacrificateurs qui égorgent les victimes; des aruspices qui en examinent les entrailles; des hérauts qui règlent les cérémonies, et congédient l'assemblée [6]. En certains endroits, on donne le nom de Père au premier des ministres sacrés, et celui de Mère à la première des prêtresses [7].

On confie à des laïques des fonctions moins saintes, et relatives au service des temples. Les uns sont chargés du soin de la fabrique et de la garde du trésor; d'autres assistent comme témoins et inspecteurs aux sacrifices solennels [8].

Les prêtres officient avec de riches vêtements, sur lesquels sont tracés en lettres d'or les noms des particuliers qui en ont fait présent au temple [9]. Cette magnificence est encore relevée par la beauté de la figure, la noblesse du maintien, le son de la voix, et sur tout par les attributs de la divinité dont ils sont les ministres. C'est ainsi que la prêtresse de Cérès paraît couronnée de pavots et d'é-

[1] Hesych. in Ὑδραν. Lomey. de lustr. p. 120.
[2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 910.
[3] Xenoph. de rep. Athen. p. 700.
[4] Suid. in Νεωκ.
[5] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 1, p. 61.
[6] Pott. archæol. lib. 2, cap. 3.
[7] Mém. de l'Acad. t. 23, p. 411.
[8] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 759. Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8, t. 2, p. 423. Demosth. adv. Mid. p. 630. Ulpian. in Demosth. p. 686. Æschin. in Timarch. p. 276.
[9] Lib. in Demosth. orat. adv. Aristog. p. 843.

pis [1]; et celle de Minerve, avec l'égide, la cuirasse, et un casque surmonté d'aigrettes [2].

Plusieurs sacerdoces sont attachés à des maisons anciennes et puissantes, où ils se transmettent de père en fils [3].

D'autres sont conférés par le peuple [4]. On n'en peut remplir aucun, sans un examen qui roule sur la personne et sur les mœurs. Il faut que le nouveau ministre n'ait aucune difformité dans la figure [5], et que sa conduite ait toujours été irréprochable [6]. A l'égard des lumières, il suffit qu'il connaisse le rituel du temple auquel il est attaché; qu'il s'acquitte des cérémonies avec décence, et qu'il sache discerner les diverses espèces d'hommages et de prières que l'on doit adresser aux dieux [7].

Quelques temples sont desservis par des prêtresses. Tel est celui de Bacchus aux Marais. Elles sont au nombre de quatorze, et à la nomination de l'archonte roi [8]. On les oblige à garder une continence exacte. La femme de l'Archonte, nommée la Reine, les initie aux mystères qu'elles ont en dépôt, et en exige, avant de les recevoir, un serment par lequel elles attestent qu'elles ont toujours vécu dans la plus grande pureté, et sans aucun commerce avec les hommes [9].

A l'entretien des prêtres et des temples sont assignées différentes branches de revenus [10]. On prélève d'abord sur les confiscations et sur les amendes le dixième pour Minerve, et le cinquantième pour les autres divinités [11]. On consacre aux dieux le dixième des dépouilles enlevées à l'ennemi [12]. Dans chaque temple, deux officiers connus sous le nom de parasites, ont le droit d'exiger une mesure d'orge des différents tenanciers du district qui leur est attribué [13]; enfin, il est peu de temples qui ne possèdent des maisons et des portions de terrain [14].

Ces revenus, auxquels il faut joindre les offrandes des particuliers, sont confiés à la garde des trésoriers du temple [15]. Ils servent pour les réparations et la décoration des lieux saints, pour les dépenses qu'entraînent les sacrifices, pour l'entretien des prêtres, qui ont presque tous des honoraires [1], un logement, et des droits sur les victimes. Quelques-uns jouissent d'un revenu plus considérable. Telle est la prêtresse de Minerve, à laquelle on doit offrir une mesure de froment, une autre d'orge, et une obole toutes les fois qu'il meurt quelqu'un dans une famille [2].

Outre ces avantages, les prêtres sont intéressés à maintenir le droit d'asile, accordé non-seulement aux temples, mais encore aux bois sacrés qui les entourent, et aux maisons ou chapelles qui se trouvent dans leur enceinte [3]. On ne peut en arracher le coupable, ni même l'empêcher de recevoir sa subsistance. Ce privilége, aussi offensant pour les dieux, qu'utile à leurs ministres, s'étend jusque sur les autels isolés [4].

En Égypte, le prêtres forment le premier corps de l'État, et ne sont pas obligés de contribuer à ses besoins, quoique la troisième partie des biens-fonds soit assignée à leur entretien. La pureté de leurs mœurs et l'austérité de leur vie, leur concilient la confiance des peuples; et leurs lumières, celle du souverain dont ils composent le conseil, et qui doit être tiré de leur corps, ou s'y faire agréger dès qu'il monte sur le trône [5]. Interprètes des volontés des dieux, arbitres de celles des hommes, dépositaires des sciences, et surtout des secrets de la médecine [6], ils jouissent d'un pouvoir sans bornes, puisqu'ils gouvernent à leur gré les préjugés et les faiblesses des hommes.

Ceux de la Grèce ont obtenu des honneurs, tels que des places distinguées aux spectacles [7]. Tous pourraient se borner aux fonctions de leur ministère, et passer leurs jours dans une douce oisiveté [8]. Cependant plusieurs d'entre eux, empressés à mériter par leur zèle les égards dus à leur caractère, ont rempli les charges onéreuses de la république, et l'ont servie soit dans les armées, soit dans les ambassades [9].

Ils ne forment point un corps particulier et indépendant [10]. Nulle relation d'intérêt entre les ministres des différents temples; les causes même qui les regardent personnellement, sont portées aux tribunaux ordinaires.

Les neuf archontes ou magistrats suprêmes, veillent au maintien du culte public, et sont toujours à

[1] Call. hymn. in Cerer. v. 45. Spanh. ibid. t. 2, p. 694. Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 134. Plut. in x rhet. t. 2, p. 843.

[2] Polyæn. Strateg. lib. 8, cap. 59.

[3] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 759. Plut. in x rhet. t. 2, p. 843. Hesych. Harpocr. et Suid. in Κυνιδ.

[4] Demosth. exord. conc. p. 239.

[5] Etymol. magn. in Αφελ.

[6] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 759. Æschin. in Tim. p. 263.

[7] Plat. politic. t. 2, p. 290.

[8] Harpocr. Hesych. et Etymol. magn. in Γεραρ. Poll. lib. 8, § 108.

[9] Demosth. in Neær. p. 873.

[10] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 18, p. 66.

[11] Demosth. in Timocr. p. 791. Xenoph. hist. Græc. l. 1, p. 449.

[12] Demosth. in. Sophocl. in Trach. v. 186. Harpocr. in Δεκατ.

[13] Crates ap. Athen. lib. 6, cap. 6, p. 235.

[14] Plat. de leg. lib. 6, p. 759. Harpocr. in Απο μισθ. Maussac. ibid. Taylor in marm. Sand. p. 64. Chandl. inscr. part. 2, p. 75.

[15] Aristot. politic. lib. 6, cap. 8, p. 423. Chandl. inscript. not. p. xv, etc.

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 430.

[2] Aristot. œcon. lib. 2, t. 2, p. 502.

[3] Thucyd. lib. 1, cap. 128 et 134. Strab. lib. 8, p. 374. Tacit. annal. lib. 4, cap. 14.

[4] Thucyd. lib. 1, cap. 126.

[5] Plat. in politic. t. 2, p. 290. Diod. Sic. lib. 1, p. 66. Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 354.

[6] Clem. Alex. strom. lib. 6, p. 758. Diog. Laert. lib. 3, § 6.

[7] Chandl. inscr. part. 2, p. 73. Schol. Aristoph. in ran. v. 299.

[8] Isocr. de permut. t. 2, p. 410.

[9] Herodot. lib. 9, cap. 85. Plut. in Aristid. p. 321. Xenoph. hist. Græc. p. 590. Demosth. in Neær. p. 880.

[10] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 18, p. 72.

la tête des cérémoniens religieuses. Le second, connu sous le nom de Roi, est chargé de poursuivre les délits contre la religion, de présider aux sacrifices publics, et de juger les contestations qui s'élèvent dans les familles sacerdotales, au sujet de quelque prêtrise vacante [1]. Les prêtres peuvent à la vérité diriger les sacrifices des particuliers; mais si dans ces actes de piété ils transgressaient les lois établies, ils ne pourraient se soustraire à la vigilance des magistrats. Nous avons vu de nos jours le grand-prêtre de Cérès puni, par ordre du gouvernement, pour avoir violé ces lois dans des articles qui ne paraissaient être d'aucune importance [2].

A la suite des prêtres, on doit placer ces devins, dont l'État honore la profession, et qu'il entretient dans le Prytanée [3]. Ils ont la prétention de lire l'avenir dans le vol des oiseaux et dans les entrailles des victimes. Ils suivent les armées; et c'est de leurs décisions, achetées quelquefois à un prix excessif, que dépendent souvent les révolutions des gouvernements et les opérations d'une campagne. On en trouve dans toute la Grèce; mais ceux d'Élide sont les plus renommés. Là, depuis plusieurs siècles, deux ou trois familles se transmettent de père en fils l'art de prédire les événements, et de suspendre les maux des mortels [4].

Les devins étendent leur ministère encore plus loin. Ils dirigent les consciences; on les consulte pour savoir si certaines actions sont conformes ou non à la justice divine [5]. J'en ai vu qui poussaient le fanatisme jusqu'à l'atrocité, et qui, se croyant chargés des intérêts du ciel, auraient poursuivi en justice la mort de leur père coupable d'un meurtre [6].

Il parut, il y a deux ou trois siècles, des hommes qui n'ayant aucune mission de la part du gouvernement, et s'érigeant en interprètes des dieux, nourrissaient parmi le peuple une crédulité qu'ils avaient eux-mêmes, ou qu'ils affectaient d'avoir, errant de nation en nation, les menaçant toutes de la colère céleste, établissant de nouveaux rits pour l'apaiser, et rendant les hommes plus faibles et plus malheureux par les craintes et par les remords dont ils les remplissaient. Les uns durent leur haute réputation à des prestiges; les autres, à de grands talents. De ce nombre furent Abaris de Scythie, Empédocle d'Agrigente, Épiménide de Crète [7].

L'impression qu'ils laissèrent dans les esprits a perpétué le règne de la superstition. Le peuple découvre des signes frappants de la volonté des dieux, en tous temps, en tous lieux, dans les éclipses, dans le bruit du tonnerre, dans les grands phénomènes de la nature, dans les accidents les plus fortuits. Les songes [1], l'aspect imprévu de certains animaux [2], le mouvement convulsif des paupières [3], le tintement des oreilles [4], l'éternuement [5], quelques mots prononcés au hasard, tant d'autres effets indifférents, sont devenus des présages heureux ou sinistres. Trouvez-vous un serpent dans votre maison? élevez un autel dans le lieu même [6]. Voyez-vous un milan planer dans les airs? tombez vite à genoux [7]. Votre imagination est-elle troublée par le chagrin ou par la maladie? c'est Empusa qui vous apparaît, c'est un fantôme envoyé par Hécate, et qui prend toutes sortes de formes pour tourmenter les malheureux [8].

Dans toutes ces circonstances, on court aux devins, aux interprètes [9]. Les ressources qu'ils indiquent sont aussi chimériques que les maux dont on se croit menacé.

Quelques-uns de ces imposteurs se glissent dans les maisons opulentes, et flattent les préjugés des âmes faibles [10]. Ils ont, disent-ils, des secrets infaillibles pour enchaîner le pouvoir des mauvais génies. Leurs promesses annoncent trois avantages, dont les gens riches sont extrêmement jaloux, et qui consistent à les rassurer contre leurs remords, à les venger de leurs ennemis, à perpétuer leur bonheur au delà du trépas. Les prières et les expiations qu'ils mettent en œuvre, sont contenues dans de vieux rituels, qui portent les noms d'Orphée et de Musée [11].

Des femmes de la lie du peuple font le même trafic [12]. Elles vont dans les maisons des pauvres distribuer une espèce d'initiation; elles répandent de l'eau sur l'initié, le frottent avec de la boue et du son, le couvrent d'une peau d'animal, et accompagnent ces cérémonies de formules qu'elles lisent dans le rituel, et de cris perçants qui en imposent à la multitude.

Les personnes instruites, quoique exemptes de la plupart de ces faiblesses, n'en sont pas moins attachées aux pratiques de la religion. Après un heureux succès, dans une maladie, au plus petit danger, au souvenir d'un songe effrayant, elles offrent des sacrifices; souvent même elles construisent dans l'intérieur de leurs maisons, des chapelles qui se sont tellement multipliées, que de pieux philosophes désireraient qu'on les supprimât toutes, et que les vœux

[1] Plat. in politic. t. 2, p. 290. Poll. lib. 8, cap. 9, § 90. Sigon.
[2] Demosth. in Neær. p. 880.
[3] Aristoph. in pac. v. 1084. Schol. ibid.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 33. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232, lib. 4, cap. 15, p. 317; lib. 6, cap. 2, p. 454. Cicer. de divinat. lib. 1, cap. 41, t. 3, p. 34.
[5] Plat. in Eutyphr. t. 1, p. 4.
[6] Id. ibid. p. 5.
[7] Diog. Laert. lib. 1, § 109. Bruck. hist. phil. t. 1, p. 357.

[1] Homer. Iliad. lib. 1, v. 63. Sophocl. in Elect. v. 420.
[2] Theophr. charact. cap. 16.
[3] Theocr. idyll. 3, v. 37.
[4] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 17.
[5] Aristoph. in av. v. 721.
[6] Theophr. charact. cap. 16. Terent. in Phorm. act. 4, scen. 4.
[7] Aristoph. in av. v. 501.
[8] Id. in ran. v. 295.
[9] Theophr. charact. cap. 16.
[10] Plat. de rep. lib. 2, p. 364.
[11] Id. ibid.
[12] Demosth. de cor. p. 516. Diog. Laert. lib. 10, § 4.

des particuliers ne s'acquittassent que dans les temples [1].

Mais comment concilier la confiance que l'on a pour les cérémonies saintes, avec les idées que l'on a conçues du souverain des dieux? Il est permis de regarder Jupiter comme un usurpateur, qui a chassé son père du trône de l'univers, et qui en sera chassé un jour par son fils. Cette doctrine, soutenue par la secte des prétendus disciples d'Orphée [2], Eschyle n'a pas craint de l'adopter dans une tragédie que le gouvernement n'a jamais empêché de représenter et d'applaudir [3].

J'ai dit plus haut, que depuis un siècle environ, de nouveaux dieux s'étaient introduits parmi les Athéniens. Je dois ajouter que, dans le même intervalle de temps, l'incrédulité a fait les mêmes progrès. Dès que les Grecs eurent reçu les lumières de la philosophie, quelques-uns d'entre eux, étonnés des irrégularités et des scandales de la nature, ne le furent pas moins de n'en pas trouver la solution dans le système informe de religion qu'ils avaient suivi jusqu'alors. Les doutes succédèrent à l'ignorance, et produisirent des opinions licencieuses, que les jeunes gens embrassèrent avec avidité [4] : mais leurs auteurs devinrent l'objet de la haine publique. Le peuple disait qu'ils n'avaient secoué le joug de la religion, que pour s'abandonner plus librement à leurs passions [5]; et le gouvernement se crut obligé de sévir contre eux. Voici comment on justifie son intolérance.

Le culte public étant prescrit par une des lois fondamentales [6], et se trouvant par là même étroitement lié avec la constitution, on ne peut l'attaquer sans ébranler cette constitution. C'est donc aux magistrats qu'il appartient de le maintenir, et de s'opposer aux innovations qui tendent visiblement à le détruire. Ils ne soumettent à la censure, ni les histoires fabuleuses sur l'origine des dieux, ni les opinions philosophiques sur leur nature, ni même les plaisanteries indécentes sur les actions qu'on leur attribue; mais ils poursuivent et font punir de mort ceux qui parlent ou qui écrivent contre leur existence; ceux qui brisent avec mépris leurs statues; ceux enfin qui violent le secret des mystères avoués par le gouvernement.

Ainsi, pendant que l'on confie aux prêtres le soin de régler les actes extérieurs de piété, et aux magistrats l'autorité nécessaire pour le soutien de la religion, on permet aux poëtes de fabriquer ou d'adopter de nouvelles généalogies des dieux [7], et aux philosophes d'agiter les questions si délicates sur l'éternité de la matière, et sur la formation de l'univers [1]; pourvu toutefois qu'en les traitant, ils évitent deux grands écueils; l'un de se rapprocher de la doctrine enseignée dans les mystères; l'autre d'avancer sans modification des principes, d'où résulterait nécessairement la ruine du culte établi de temps immémorial. Dans l'un et dans l'autre cas, ils sont poursuivis comme coupables d'impiété.

Cette accusation est d'autant plus redoutable pour l'innocence, qu'elle a servi plus d'une fois d'instrument à la haine, et qu'elle enflamme aisément la fureur d'un peuple dont le zèle est plus cruel encore que celui des magistrats et des prêtres.

Tout citoyen peut se porter pour accusateur, et dénoncer le coupable devant le second des archontes [2], qui introduit la cause à la cour des Héliastes, l'un des principaux tribunaux d'Athènes. Quelquefois l'accusation se fait dans l'assemblée du peuple [3]. Quand elle regarde les mystères de Cérès, le sénat en prend connaissance, à moins que l'accusé ne se pourvoie devant les Eumolpides [4]; car cette famille sacerdotale, attachée de tout temps au temple de Cérès, conserve une juridiction qui ne s'exerce que sur la profanation des mystères, et qui est d'une extrême sévérité. Les Eumolpides procèdent suivant des lois non écrites, dont ils sont les interprètes, et qui livrent le coupable, non-seulement à la vengeance des hommes, mais encore à celle des dieux [5]. Il est rare qu'il s'expose aux rigueurs de ce tribunal.

Il est arrivé qu'en déclarant ses complices, l'accusé a sauvé ses jours; mais on ne l'a pas moins rendu incapable de participer aux sacrifices, aux fêtes, aux spectacles, aux droits des autres citoyens [6]. A cette note d'infamie se joignent quelquefois des cérémonies effrayantes. Ce sont des imprécations que les prêtres de différents temples prononcent solennellement et par ordre des magistrats [7]. Ils se tournent vers l'occident; et secouant leur robe de pourpre, ils dévouent aux dieux infernaux le coupable et sa postérité [8]. On est persuadé que les furies s'emparent alors de son cœur, et que leur rage n'est assouvie que lorsque sa race est éteinte.

La famille sacerdotale des Eumolpides montre plus de zèle pour le maintien des mystères de Cérès, que n'en témoignent les autres prêtres pour la religion dominante. On les a vus plus d'une fois traduire les coupables devant les tribunaux de justice [9]. Cependant il faut dire à leur louange, qu'en certaines occasions, loin de seconder la fureur du peuple

[1] Plat. de leg. lib. 10, p. 909.
[2] Procl in Plat. lib. 5, p. 291. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 23, p. 265.
[3] Æschyl. in Prom. v. 200, 755 et 947.
[4] Plat. de leg. lib. 10, p. 886.
[5] Id. ibid.
[6] Porphyr. de abstin. lib. 4, p. 380.
[7] Herodot. lib. 2, cap. 156. Joseph. in Appion. lib. 2, p. 491.

[1] Plat. Aristot. etc.
[2] Poll. lib. 8, cap. 9, § 90.
[3] Andoc. de myst. p. 2. Plut. in Alcib. t. I, p. 200.
[4] Demosth. in Androt. p. 703. Ulpian. p. 718.
[5] Lys. in Andoc. p. 108.
[6] Id. ibid. p. 115.
[7] Liv. lib. 31, cap. 44.
[8] Lys. in Andoc. p. 129.
[9] Andoc. de myst. p. 15.

prêt à massacrer sur-le-champ des particuliers accusés d'avoir profané les mystères, ils ont exigé que la condamnation se fît suivant les lois [1]. Parmi ces lois, il en est une qu'on a quelquefois exécutée, et qui serait capable d'arrêter les haines les plus fortes, si elles étaient susceptibles de frein. Elle ordonne que l'accusateur ou l'accusé périsse, le premier, s'il succombe dans son accusation ; le second, si le crime est prouvé [2].

Il ne me reste plus qu'à citer les principaux jugements que les tribunaux d'Athènes ont prononcés contre le crime d'impiété, depuis environ un siècle.

Le poëte Eschyle fut dénoncé, pour avoir, dans une de ses tragédies, révélé la doctrine des mystères. Son frère Aminias tâcha d'émouvoir les juges, en montrant les blessures qu'il avait reçues à la bataille de Salamine. Ce moyen n'aurait peut-être pas suffi, si Eschyle n'eût prouvé clairement qu'il n'était pas initié. Le peuple l'attendait à la porte du tribunal, pour le lapider [3].

Le philosophe Diagoras, de Mélos, accusé d'avoir révélé les mystères, et nié l'existence des dieux, prit la fuite. On promit des récompenses à ceux qui le livreraient mort ou vif ; et le décret qui le couvrait d'infamie, fut gravé sur une colonne de bronze [4].

Protagoras, un des plus illustres sophistes de son temps, ayant commencé un de ses ouvrages par ces mots : « Je ne sais s'il y a des dieux, ou s'il n'y « en a point, » fut poursuivi criminellement, et prit la fuite. On rechercha ses écrits dans les maisons des particuliers, et on les fit brûler dans la place publique [5].

Prodicus de Céos fut condamné à boire la ciguë, pour avoir avancé que les hommes avaient mis au rang des dieux les êtres dont ils retiraient de l'utilité ; tels que le soleil, la lune, les fontaines, etc. [6].

La faction opposée à Périclès, n'osant l'attaquer ouvertement, résolut de le perdre par une voie détournée. Il était ami d'Anaxagore, qui admettait une intelligence suprême. En vertu d'un décret porté contre ceux qui niaient l'existence des dieux, Anaxagore fut traîné en prison. Il obtint quelques suffrages de plus que son accusateur, et ne les dut qu'aux prières et aux larmes de Périclès, qui le fit sortir d'Athènes. Sans le crédit de son protecteur, le plus religieux des philosophes aurait été lapidé comme athée [1].

Lors de l'expédition de Sicile, au moment qu'Alcibiade faisait embarquer les troupes qu'il devait commander, les statues de Mercure, placées en différents quartiers d'Athènes, se trouvèrent mutilées en une nuit [2]. La terreur se répand aussitôt dans Athènes. On prête des vues plus profondes aux auteurs de cette impiété, qu'on regarde comme des factieux. Le peuple s'assemble : des témoins chargent Alcibiade d'avoir défiguré les statues, et de plus célébré avec les compagnons de ses débauches, les mystères de Cérès dans des maisons particulières [3]. Cependant, comme les soldats prenaient hautement le parti de leur général, on suspendit le jugement : mais à peine fut-il arrivé en Sicile, que ses ennemis reprirent l'accusation [4] ; les délateurs se multiplièrent, et les prisons se remplirent de citoyens que l'injustice poursuivait. Plusieurs furent mis à mort ; beaucoup d'autres avaient pris la fuite [5].

Il arriva, dans le cours des procédures, un incident qui montre jusqu'à quel excès le peuple porte son aveuglement. Un des témoins interrogé comment il avait pu reconnaître pendant la nuit les personnes qu'il dénonçait, répondit : « Au clair de « la lune. » On prouva que la lune ne paraissait pas alors. Les gens de bien furent consternés [6] ; mais la fureur du peuple n'en devint que plus ardente.

Alcibiade, cité devant cet indigne tribunal, dans le temps qu'il allait s'emparer de Messine, et peut-être de toute la Sicile, refusa de comparaître, et fut condamné à perdre la vie. On vendit ses biens ; on grava sur une colonne le décret qui le proscrivait et le rendait infâme [7]. Les prêtres de tous les temples eurent ordre de prononcer contre lui des imprécations terribles. Tous obéirent, à l'exception de la prêtresse Théano, dont la réponse méritait mieux d'être gravée sur une colonne, que le décret du peuple. « Je suis établie, dit-elle, pour attirer « sur les hommes les bénédictions, et non les ma« lédictions du ciel [8]. »

Alcibiade ayant offert ses services aux ennemis de sa patrie, la mit à deux doigts de sa perte. Quand elle se vit forcée de le rappeler, les prêtres de Cérès s'opposèrent à son retour [9] ; mais ils furent contraints de l'absoudre des imprécations dont ils l'avaient chargé. On remarqua l'adresse

1 Lys. in Andoc. p. 130.
2 Andocid. de myst. p. 4.
3 Aristot. de mor. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 29. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 19. Clem. Alex. strom. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 461.
4 Lys. in Andoc. p. 111. Schol. Aristoph. in ran. v. 323. Id. in av. v. 1073. Schol. ibid.
5 Diog. Laert. lib. 9, § 52. Joseph. in Appion. lib. 2, t. 2, p. 493. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416.
6 Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 432. Sext. Empir. adv. Phys. lib. 9, p. 552. Suid. in Πρόδ.

1 Hermip. et Hieron. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 13. Plut. de profect. t. 2, p. 84. Euseb. præp. evang. lib. 14, cap. 14.
2 Plut. in Alcib. t. 1, p. 200.
3 Andoc. de myst. p. 3.
4 Plut. in Alcib. t. 1, p. 201.
5 Andoc. de myst. p. 3.
6 Plut. in Alcib. t. 1, p. 201.
7 Nep. in Alcib. cap. 4.
8 Plut. in Alcib. t. 1, p. 202. Id. quæst. Rom. t. 2, p. 275.
9 Thucyd. lib. 8, cap. 53.

avec laquelle s'exprima le premier des ministres sacrés : « Je n'ai pas maudit Alcibiade, s'il était « innocent [1]. »

Quelque temps après, arriva le jugement de Socrate, dont la religion ne fut que le prétexte, ainsi que je le montrerai dans la suite.

Les Athéniens ne sont pas plus indulgents pour le sacrilége. Les lois attachent la peine de mort à ce crime, et privent le coupable des honneurs de la sépulture [2]. Cette peine, que des philosophes d'ailleurs éclairés ne trouvent pas trop forte [3], le faux zèle des Athéniens l'étend jusqu'aux fautes les plus légères. Croirait-on qu'on a vu des citoyens condamnés à périr, les uns pour avoir arraché un arbrisseau dans un bois sacré; les autres, pour avoir tué je ne sais quel oiseau consacré à Esculape [4]? Je rapporterai un trait plus effrayant encore. Une feuille d'or était tombée de la couronne de Diane. Un enfant la ramassa. Il était si jeune, qu'il fallut mettre son discernement à l'épreuve. On lui présenta de nouveau la feuille d'or, avec des dés, des hochets, et une grosse pièce d'argent. L'enfant s'étant jeté sur cette pièce, les juges déclarèrent qu'il avait assez de raison pour être coupable, et le firent mourir [5].

## CHAPITRE XXII.

Voyage de la Phocide *. — Les Jeux Pythiques. — Le temple et l'oracle de Delphes.

Je parlerai souvent des fêtes de la Grèce; je reviendrai souvent à ces solennités augustes où se rassemblent les divers peuples de cet heureux pays. Comme elles ont entre elles beaucoup de traits de conformité, on me reprochera peut-être de retracer les mêmes tableaux. Mais ceux qui décrivent les guerres des nations, n'exposent-ils pas à nos yeux une suite uniforme de scènes meurtrières? Et quel intérêt peut-il résulter des peintures qui ne présentent les hommes que dans les convulsions de la fureur ou du désespoir? N'est-il pas plus utile et plus doux de les suivre dans le sein de la paix et de la liberté; dans ces combats où se déploient les talents de l'esprit et les grâces du corps; dans ces fêtes où le goût étale toutes ses ressources, et le plaisir, tous ses attraits!

Ces instants de bonheur, ménagés adroitement pour suspendre les divisions des peuples [6], et arracher les particuliers au sentiment de leurs peines; ces instants goûtés d'avance par l'espoir de les voir renaître, goûtés, après qu'ils se sont écoulés, par le souvenir qui les perpétue, j'en ai joui plus d'une fois; et je l'avouerai, j'ai versé des larmes d'attendrissement, quand j'ai vu des milliers de mortels réunis par le même intérêt, se livrer de concert à la joie la plus vive, et laisser rapidement échapper ces émotions touchantes, qui sont le plus beau des spectacles pour une âme sensible. Tel est celui que présente la solennité des jeux Pythiques, célébrés de quatre en quatre ans, à Delphes en Phocide.

Nous partîmes d'Athènes vers la fin du mois élaphébolion, dans la troisième année de la 104e olympiade (1). Nous allâmes à l'isthme de Corinthe; et nous étant embarqués à Pagæ, nous entrâmes dans le golfe de Crissa, le jour même où commençait la fête (2). Précédés et suivis d'un grand nombre de bâtiments légers, nous abordâmes à Cirrha, petite ville située au pied du mont Cirphis. Entre ce mont et le Parnasse, s'étend une vallée où se font les courses des chevaux et des chars. Le Plistus y coule à travers des prairies riantes [1], que le printemps parait de ses couleurs. Après avoir visité l'Hippodrome [2], nous prîmes un des sentiers qui conduisent à Delphes *.

La ville se présentait en amphithéâtre sur le penchant de la montagne [3]. Nous distinguions déjà le temple d'Apollon, et cette prodigieuse quantité de statues qui sont semées sur différents plans, à travers les édifices qui embellissent la ville. L'or dont la plupart sont couvertes, frappé des rayons naissants du soleil, brillait d'un éclat qui se répandait au loin [4]. En même temps on voyait s'avancer lentement, dans la plaine et sur les collines, des processions composées de jeunes garçons et de jeunes filles, qui semblaient se disputer le prix de la magnificence et de la beauté. Du haut des montagnes, des rivages de la mer, un peuple immense s'empressait d'arriver à Delphes; et la sérénité du jour, jointe à la douceur de l'air qu'on respire en ce climat, prêtait de nouveaux charmes aux impressions que nos sens recevaient de toutes parts.

Le Parnasse est une chaîne de montagnes qui se prolonge vers le nord, et qui dans sa partie méridionale se termine en deux pointes, au-dessous desquelles on trouve la ville de Delphes qui n'a que seize stades de circuit [5] (3). Elle n'est point dé-

[1] Plut. in Alcib. t. 1, p. 210.
[2] Diog. Sic. lib. 16, p. 427.
[3] Plat. de leg. lib. 9, t. 2, p. 854.
[4] Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 17.
[5] Id. ibid. cap. 16. Poll. lib. 9, cap. 6, § 75.
* Voyez la carte de la Phocide.
[6] Isocr. paneg. t. 1, p. 139.

(1) Au commencement d'avril de l'an 361 avant J. C.
(2) Ces jeux se célébraient dans la 3e année de chaque olympiade, vers les premiers jours du mois munychion, qui, dans l'année que j'ai choisie, commençait au 14 avril. (Corsin. dess. agonist. in Pyth. Id. fast. Attic. t. 3, p. 287. Dodwell. de Cycl. p. 719.)
[1] Pind. Pyth. od. 10, v. 23. Argum. Pyth. p. 163. Pausan. lib. 10, p. 817.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 893.
* Voyez le plan de Delphes et de ses environs.
[3] Strab. lib. 9, p. 418.
[4] Justin. lib. 24, cap. 7.
[5] Strab. lib. 9, p. 418.
(3) 1512 toises.

fendue par des murailles, mais par des précipices qui l'environnent de trois côtés [1]. On l'a mise sous la protection d'Apollon; et l'on associe au culte de ce dieu celui de quelques autres divinités qu'on appelle les assistantes de son trône. Ce sont Latone, Diane, et Minerve la prévoyante. Leurs temples sont à l'entrée de la ville.

Nous nous arrêtâmes un moment dans celui de Minerve; nous vîmes au dedans un bouclier d'or envoyé par Crœsus, roi de Lydie; au dehors, une grande statue de bronze, consacrée par les Marseillais des Gaules, en mémoire des avantages qu'ils avaient remportés sur les Carthaginois [2]. Après avoir passé près du Gymnase, nous nous trouvâmes sur les bords de la fontaine Castalie, dont les eaux saintes servent à purifier, et les ministres des autels, et ceux qui viennent consulter l'oracle [3] : de là nous montâmes au temple, qui est situé dans la partie supérieure de la ville [4]. Il est entouré d'une enceinte vaste et remplie d'offrandes précieuses faites à la divinité.

Les peuples et les rois qui reçoivent des réponses favorables, ceux qui remportent des victoires, ceux qui sont délivrés des malheurs qui les menaçaient, se croient obligés d'élever dans ces lieux des monuments de reconnaissance. Les particuliers couronnés dans les jeux publics de la Grèce; ceux qui sont utiles à leur patrie par des services, ou qui l'illustrent par leurs talents, obtiennent dans cette même enceinte des monuments de gloire. C'est là qu'on se trouve entouré d'un peuple de héros; c'est là que tout rappelle les événements les plus remarquables de l'histoire, et que l'art de la sculpture brille avec plus d'éclat que dans tous les autres cantons de la Grèce.

Comme nous étions sur le point de parcourir cette immense collection, un Delphien, nommé Cléon, voulut nous servir de guide. C'était un de ces interprètes du temple, qui n'ont d'autre fonction que de satisfaire l'avide curiosité des étrangers [5]. Cléon s'étendant sur les moindres détails, épuisa plus d'une fois son savoir et notre patience. J'abrégerai son récit, et j'en écarterai souvent le merveilleux dont il cherchait à l'embellir.

Un superbe taureau de bronze fut le premier objet que nous trouvâmes à l'entrée de l'enceinte [6]. « Ce taureau, disait Cléon, fut envoyé par ceux de Corcyre; et c'est l'ouvrage de Théoprope d'Égine. Ces neuf statues que vous voyez ensuite, furent présentées par les Tégéates, après qu'ils eurent vaincu les Lacédémoniens : vous y reconnaîtrez Apollon, la Victoire, et les anciens héros de Tégée.

[1] Justin. lib. 24, cap. 6.
[2] Pausan. lib. 10, p. 817.
[3] Euripid. in Ion. v. 94. Heliod. Æthiop. lib. 2, p. 107.
[4] Pausan. lib. 10, p. 818.
[5] Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 395. Lucian. in Philopseud. § 4, t. 3, p. 32. Id. in calumn. p. 32.
[6] Pausan. lib. 10, cap. 9, p. 818.

Celles qui sont vis-à-vis ont été données par les Lacédémoniens, après que Lysander eût battu près d'Éphèse la flotte d'Athènes : les sept premières représentent Castor et Pollux, Jupiter, Apollon, Diane, et Lysander, qui reçoit une couronne de la main de Neptune; la huitième est pour Abas, qui faisait les fonctions de devin dans l'armée de Lysander; et la neuvième pour Hermon, pilote de la galère que commandait ce général. Quelque temps après, Lysander ayant remporté sur les Athéniens une seconde victoire navale auprès d'Ægos-Potamos, les Lacédémoniens envoyèrent aussitôt à Delphes les statues des principaux officiers de leur armée, et celles des chefs des troupes alliées. Elles sont au nombre de vingt-huit; et vous les voyez derrière celles dont je viens de parler [1].

« Ce cheval de bronze est un présent des Argiens. Vous lirez dans une inscription gravée sur le piédestal, que les statues dont il est entouré proviennent de la dixième partie des dépouilles enlevées par les Athéniens aux Perses, dans les champs de Marathon. Elles sont au nombre de treize, et toutes de la main de Phidias. Voyez sous quels traits il offre à nos yeux Apollon, Minerve, Thésée, Codrus, et plusieurs de ces anciens Athéniens qui ont mérité de donner leurs noms aux tribus d'Athènes. Miltiade, qui gagna la bataille, brille au milieu de ces dieux et de ces héros [2].

« Les nations qui font de pareilles offrandes, ajoutent souvent aux images de leurs généraux celles des rois et des particuliers qui, dès les temps les plus anciens, ont éternisé leur gloire. Vous en avez un nouvel exemple dans ce groupe de vingt-cinq ou trente statues, que les Argiens ont consacrées en différents temps et pour différentes victoires. Celle-ci est de Danaüs, le plus puissant des rois d'Argos; celle-là d'Hypermnestre sa fille : cette autre de Lyncée son gendre. Voici les principaux chefs qui suivirent Adraste, roi d'Argos, à la première guerre de Thèbes; voici ceux qui se distinguèrent dans la seconde; voilà Diomède, Sthénélus, Amphiaraüs dans son char, avec Baton son parent, qui tient les rênes des chevaux [3].

« Vous ne pouvez faire un pas sans être arrêté par des chef-d'œuvres de l'art. Ces chevaux de bronze, ces captives gémissantes sont de la main d'Agéladas d'Argos : c'est un présent des Tarentins d'Italie. Cette figure représente Triopas, fondateur des Cnidiens en Carie; ces statues de Latone, d'Apollon et de Diane, qui lancent des flèches contre Tityus, sont une offrande du même peuple.

« Ce portique où sont attachés tant d'éperons de navires, et de boucliers d'airain, fut construit par les Athéniens [4]. Voici la roche sur laquelle une an-

[1] Pausan. lib. 10, cap. 9, p. 818. Plut. in Lysand. t. 1, p. 443.
[2] Id. ibid. cap. 10, p. 821
[3] Id. ibid. p. 822.
[4] Id. ibid. cap. 11, p. 825.

cienne sibylle, nommée Hérophile, prononçait, dit-on, ses oracles [1]. Cette figure couverte d'une cuirasse et d'une cotte d'armes, fut envoyée par ceux d'Andros, et représente Andréus leur fondateur. Les Phocéens ont consacré cet Apollon, ainsi que cette Minerve et cette Diane; ceux de Pharsale en Thessalie, cette statue équestre d'Achille; les Macédoniens, cet Apollon qui tient une biche; les Cyrénéens, ce char dans lequel Jupiter paraît avec la majesté qui convient au maître des dieux [2]; enfin, les vainqueurs de Salamine, cette statue de douze coudées (1), qui tient un ornement de navire, et que vous voyez auprès de la statue dorée d'Alexandre I[er], roi de Macédoine [3].

Parmi ce grand nombre de monuments, on a construit plusieurs petits édifices, où les peuples et les particuliers ont porté des sommes considérables, soit pour les offrir au dieu, soit pour les mettre en dépôt, comme dans un lieu de sûreté. Quand ce n'est qu'un dépôt, on a soin d'y tracer le nom de ceux à qui il appartient, afin qu'ils puissent le retirer en cas de besoin [4].

Nous parcourûmes les trésors des Athéniens, des Thébains, des Cnidiens, des Syracusains, etc. [5]; et nous fûmes convaincus qu'on n'avait point exagéré, en nous disant que nous trouverions plus d'or et d'argent à Delphes, qu'il n'y en a peut-être dans toute la Grèce.

Le trésor des Sicyoniens nous offrit, entre autres singularités, un livre en or qu'avait présenté une femme nommée Aristomaque, qui avait remporté le prix de poésie aux jeux Isthmiques [6]. Nous vîmes dans celui des Siphniens une grande quantité d'or provenu des mines qu'ils exploitaient autrefois dans leur île [7]; et dans celui des habitants d'Acanthe, des obélisques de fer présentés par la courtisane Rhodope [8]. « Est-il possible, m'écriai-je, qu'Apollon ait agréé un pareil hommage? Étranger, me dit un Grec que je ne connaissais pas, les mains qui ont élevé ces trophées étaient-elles plus pures? Vous venez de lire sur la porte de l'asile où nous sommes : LES HABITANTS D'ACANTHE VAINQUEURS DES ATHÉNIENS [9]; ailleurs, LES ATHÉNIENS VAINQUEURS DES CORINTHIENS; LES PHOCÉENS, DES THESSALIENS; LES ORNÉATES, DES SICYONIENS, etc. Ces inscriptions furent tracés avec le sang de plus de cent mille Grecs. Le dieu n'est entouré que des monuments de nos fureurs [10]; et vous êtes étonné que ses prêtres aient accepté l'hommage d'une courtisane!»

[1] Pausan. lib. 10, cap. 12, p. 825.
[2] Id. ibid. cap. 13, p. 829.
(1) 17 pieds.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 121.
[4] Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 349.
[5] Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823.
[6] Plut. sympos. lib. 5, t. 2, p. 675.
[7] Herodot. lib. 3, cap. 57. Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823.
[8] Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 400.
[9] Id. in Lysand. t. 1, p. 433.
[10] Id. de Pyth. ibid.

« Le trésor des Corinthiens est le plus riche de tous. On y conserve la principale partie des offrandes que différents princes ont faites au temple d'Apollon. Nous y trouvâmes les magnifiques présents de Gygès, roi de Lydie, parmi lesquels on distingue six grands cratères d'or (1), du poids de trente talents [1] (2).

« La libéralité de ce prince, nous dit Cléon, fut bientôt effacée par celle de Crœsus, un de ses successeurs. Ce dernier ayant consulté l'oracle, fut si content de sa réponse, qu'il fit porter à Delphes, 1° cent dix-sept demi-plinthes (3) d'or, épaisses d'un palme; la plupart longues de six palmes, et larges de trois, pesant chacune deux talents, à l'exception de quatre, qui ne pesaient chacune qu'un talent et demi. Vous les verrez dans le temple. Par la manière dont on les avait disposées, elles servaient de base à un lion de même métal, qui tomba lors de l'incendie du temple, arrivé quelques années après. Vous l'avez sous vos yeux. Il pesait alors dix talents; mais comme le feu l'a dégradé, il n'en pèse plus que six et demi [2].

« 2° Deux grands cratères, l'un en or, pesant huit talents et quarante-deux mines; le second, en argent, et contenant six cents amphores. Vous avez vu le premier dans le trésor des Clazoméniens; vous verrez le second dans le vestibule du temple [3].

« 3° Quatre vases d'argent en forme de tonneaux, et d'un volume très-considérable [4]. Vous les voyez tous quatre dans ce lieu [5].

« 4° Deux grandes aiguières, l'une en or, et l'autre en argent [6].

« 5° Une statue en or, représentant, à ce qu'on prétend, la femme qui faisait le pain de ce prince. Cette statue a trois coudées de hauteur, et pèse huit talents [7].

« 6° A ces richesses, Crœsus ajouta quantité de lingots d'argent, les colliers et les ceintures de son épouse, et d'autres présents non moins précieux. »

Cléon nous montra ensuite un cratère en or, que la ville de Rome en Italie avait envoyé à Delphes [8]. On nous fit voir le collier d'Hélène [9]. Nous comptâmes, soit dans le temple, soit dans les différents trésors, trois cent soixante fioles d'or pesant chacune deux mines [10] (4).

(1) Les cratères étaient de grands vases en forme de coupes, où l'on faisait le mélange du vin et de l'eau.
[1] Herodot. lib. 1, cap. 14.
(2) Voyez, tant pour cet article que pour les suivants, la note XXVII qui se trouve à la fin du volume.
(3) On entend communément par plinthe, un membre d'architecture ayant la forme d'une petite table carrée.
[2] Herodot. lib. 1, cap. 50. Diod. Sic. lib. 16, p. 452.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 51.
[4] Plut. in Syll. t. 1, p. 459.
[5] Herodot. lib. 1, cap. 51,
[6] Id. ibid.
[7] Id. ibid. Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 401.
[8] Liv. lib. 5, cap. 28. Plut. in Camill. t. 1, p. 133.
[9] Diod. Sic. lib. 16, p. 458.
[10] Id. ibid. p. 452.
(4) 3 marcs 3 onces 3 gros 32 grains.

Tous ces trésors, réunis avec ceux dont je n'ai point fait mention, montent à des sommes immenses. On peut en juger par le fait suivant. Quelque temps après notre voyage à Delphes, les Phocéens s'emparèrent du temple; et les matières d'or et d'argent qu'ils firent fondre, furent estimées plus de dix mille talents [1] (1).

Après être sortis du trésor des Corinthiens, nous continuâmes à parcourir les monuments de l'enceinte sacrée. « Voici, nous dit Cléon, un groupe qui doit fixer vos regards. Voyez avec quelle fureur Apollon et Hercule se disputent un trépied; avec quel intérêt Latone et Diane tâchent de retenir le premier, et Minerve le second [2]. Ces cinq statues sorties des mains des trois artistes de Corinthe, furent consacrées en ce lieu par les Phocéens [3]. Ce trépied garni d'or, soutenu par un dragon d'airain, fut offert par les Grecs après la bataille de Platée [4]. Les Tarentins d'Italie, après quelques avantages remportés sur leurs ennemis, ont envoyé ces statues équestres et ces autres statues en pied. Elles représentent les principaux chefs des vainqueurs et des vaincus [5]. Les habitants de Delphes ont donné ce loup de bronze, que vous voyez près du grand autel [6]; les Athéniens, ce palmier et cette Minerve de même métal. La Minerve était autrefois dorée, ainsi que les fruits du palmier; mais vers le temps de l'expédition des Athéniens en Sicile, des corbeaux présagèrent leur défaite, en arrachant les fruits de l'arbre, et en perçant le bouclier de la déesse [7]. »

Comme nous parûmes douter de ce fait, Cléon ajouta, pour le confirmer : « Cette colonne placée auprès de la statue d'Hiéron, roi de Syracuse, ne fut-elle pas renversée le jour même de la mort de ce prince? Les yeux de la statue de ce Spartiate ne se détachèrent-ils pas, quelques jours avant qu'il pérît dans le combat de Leuctres [8]? Vers le même temps, ne disparurent-elles pas, ces deux étoiles d'or que Lysander avait consacrées ici en l'honneur de Castor et de Pollux [9]? »

Ces exemples nous effrayèrent si fort, que de peur d'en essuyer d'autres encore, nous prîmes le parti de laisser Cléon dans la paisible possession de ses fables. « Prenez garde, ajouta-t-il, aux pièces de marbre qui couvrent le terrain sur lequel vous marchez. C'est ici le point milieu de la terre [10]; le point également éloigné des lieux où le soleil se lève, et de ceux où il se couche. On prétend que pour le connaître, Jupiter fit partir de ces deux extrémités du monde, deux aigles qui se rencontrèrent précisément en cet endroit [1]. »

Cléon ne nous faisait grâce d'aucune inscription : il s'attachait, par préférence, aux oracles que la prêtresse avait prononcés, et qu'on a soin d'exposer aux regards du public [2]; il nous faisait remarquer ceux que l'événement avait justifiés.

Parmi les offrandes des rois de Lydie, j'ai oublié de parler d'un grand cratère d'argent, qu'Alyate avait envoyé, et dont la base excite encore l'admiration des Grecs [3], peut-être parce qu'elle prouve la nouveauté des arts dans la Grèce. Elle est de fer, en forme de tour, plus large par en bas que par en haut; elle est travaillée à jour, et l'on y voit plusieurs petits animaux se jouer à travers les feuillages dont elle est ornée. Ses différentes pièces ne sont point unies par des clous; c'est un des premiers ouvrages où l'on ait employé la soudure. On l'attribue à Glaucus de Chio, qui vivait il y a près de deux siècles, et qui le premier trouva le secret de souder le fer.

Une infinité d'autres monuments avaient fixé notre attention. Nous avions vu la statue du rhéteur Gorgias [4], et les statues sans nombre des vainqueurs aux différents jeux de la Grèce. Si l'œil est frappé de la magnificence de tant d'offrandes rassemblées à Delphes, il ne l'est pas moins de l'excellence du travail [5] : car elles ont presque toutes été consacrées dans le siècle dernier, ou dans celui-ci; et la plupart sont des plus habiles sculpteurs qui ont paru dans ces deux siècles.

De l'enceinte sacrée nous entrâmes dans le temple qui fut construit il y a environ cent cinquante ans [6] (1), celui qui subsistait auparavant ayant été consumé dans les flammes. Les Amphictyons (2) ordonnèrent de le rebâtir; et l'architecte Spintharus de Corinthe, s'engagea de le terminer pour la somme de trois cent talents (3). Les trois quarts de cette somme furent prélevés sur différentes villes de la Grèce, et l'autre quart sur les habitants de Delphes, qui, pour fournir leur contingent, firent une quête jusque dans les pays les plus éloignés.

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 453.
(1) Plus de 54 millions.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 13, p. 830.
[3] Hérodot. lib. 8, cap. 27
[4] Pausan. lib. 10, cap. 13, p. 830.
[5] Id. ibid
[6] Id. ibid. cap. 14, p. 832.
[7] Plut. in Nic. t. 1, p. 531. Pausan. lib. 10, cap. 15, p. 834.
[8] Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397.
[9] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 34, t. 3, p. 29.
[10] Æschyl. in choeph. v. 1036. Eurip. in Orest. v. 330; in Phœniss. v. 244; in Ion. v. 223. Plat. de rep. lib. 4, t 2, p 427.

[1] Pausan. lib. 10, p. 835. Pindar. Pyth. 4, v. 6. Schol. ibid. Strab. lib. 9, p. 419. Plut de orac. def. t. 2, p. 409.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 428. Van Dale, de orac. p. 138 et 175.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 25. Pausan. lib. 10, p. 834. Plut. de orac. def. t. 2, p. 436. Hegesand. ap. Athen. lib. 15, p. 210.
[4] Hermip. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Pausan. lib. 10, cap. 18, p. 842. Valer. Maxim. lib. 8, cap. 15, in extern.
[5] Strab. lib. 9, p. 419.
[6] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 150.
(1) Vers l'an 513 avant J. C.
(2) C'étaient des députés de différentes villes, qui s'assemblaient tous les ans à Delphes, et qui avaient l'inspection du temple. J'en parlerai dans la suite.
(3) Un million six cent mille livres : mais le talent étant alors plus fort qu'il ne le fut dans la suite, on peut ajouter quelque chose à cette évaluation.

Une famille d'Athènes ajouta même, à ses frais, des embellissements qui n'étaient pas dans le premier projet [1].

L'édifice est bâti d'une très-belle pierre; mais le frontispice est de marbre de Paros. Deux sculpteurs d'Athènes ont représenté sur le fronton Diane, Latone, Apollon, les Muses, Bacchus, etc. [2]. Les chapiteaux des colonnes sont chargés de plusieurs espèces d'armes dorées, et surtout de boucliers, qu'offrirent les Athéniens en mémoire de la bataille de Marathon [3].

Le vestibule est orné de peintures qui représentent le combat d'Hercule contre l'hydre; celui des géants contre les dieux; celui de Bellérophon contre la Chimère [4]. On y voit aussi des autels [5], un buste d'Homère [6], des vases d'eau lustrale [7], et d'autres grands vases où se fait le mélange du vin et de l'eau, qui servent aux libations [8]. Sur le mur on lit plusieurs sentences, dont quelques-unes furent tracées, à ce qu'on prétend, par les sept sages de la Grèce. Elles renferment des principes de conduite, et sont comme des avis que donnent les dieux à ceux qui viennent les adorer [9]. Ils semblent leur dire : CONNAIS-TOI TOI-MÊME ; RIEN DE TROP ; L'INFORTUNE TE SUIT DE PRÈS.

Un mot de deux lettres, placé au-dessus de la porte, donne lieu à différentes explications : mais les plus habiles interprètes y découvrent un sens profond. Il signifie, en effet, VOUS ÊTES. C'est l'aveu de notre néant, et un hommage digne de la Divinité à qui seule l'existence appartient [10].

Dans le même endroit, nous lûmes sur une tablette suspendue au mur, ces mots tracés en gros caractère : QUE PERSONNE N'APPROCHE DE CES LIEUX, S'IL N'A PAS LES MAINS PURES [11].

Je ne m'arrêterai point à décrire les richesses de l'intérieur du temple. On en peut juger par celles du dehors. Je dirai seulement qu'on y voit une statue colossale d'Apollon, en bronze, consacrée par les Amphictyons [12], et que parmi plusieurs autres statues des dieux, on conserve et on expose au respect des peuples, le siége sur lequel Pindare chantait des hymnes qu'il avait composés pour Apollon [13]. Je recueille de pareils traits, pour montrer jusqu'à quel point les Grecs savent honorer les talents.

Dans le sanctuaire est une statue d'Apollon, en or [1], et cet ancien oracle dont les réponses ont fait si souvent le destin des empires. On en dut la découverte au hasard. Des chèvres qui erraient parmi les rochers du mont Parnasse, s'étant approchées d'un soupirail d'où sortaient des exhalaisons malignes, furent, dit-on, tout à coup agitées de mouvements extraordinaires et convulsifs [2]. Le berger et les habitants des lieux voisins, accourus à ce prodige, respirent la même vapeur, éprouvent les mêmes effets, et prononcent dans leur délire des paroles sans liaison et sans suite. Aussitôt on prend ces paroles pour des prédictions, et la vapeur de l'antre, pour un souffle divin qui dévoile l'avenir [3] *.

Plusieurs ministres sont employés dans le temple. Le premier qui s'offre aux yeux des étrangers, est un jeune homme, souvent élevé à l'ombre des autels, toujours obligé de vivre dans la plus exacte continence, et chargé de veiller à la propreté ainsi qu'à la décoration des lieux saints [4]. Dès que le jour paraît, il va, suivi de ceux qui travaillent sous ses ordres, cueillir dans un petit bois sacré des branches de laurier, pour en former des couronnes qu'il attache aux portes, sur les murs, autour des autels et du trépied sur lequel la Pythie prononce ses oracles : il puise dans la fontaine Castalie de l'eau pour en remplir les vases qui sont dans le vestibule, et pour faire des aspersions dans l'intérieur du temple; ensuite il prend son arc et son carquois pour écarter les oiseaux qui viennent se poser sur le toit de cet édifice, ou sur les statues qui sont dans l'enceinte sacrée.

Les prophètes exercent un ministère plus relevé : ils se tiennent auprès de la Pythie [5], recueillent ses réponses, les arrangent, les interprètent, et quelquefois les confient à d'autres ministres qui les mettent en vers [6].

Ceux qu'on nomme les saints, partagent les fonctions des prophètes. Ils sont au nombre de cinq. Ce sacerdoce est perpétuel dans leur famille, qui prétend tirer son origine de Deucalion [7]. Des femmes d'un certain âge sont chargées de ne laisser jamais éteindre le feu sacré [8], qu'elles sont obligées d'entretenir avec du bois de sapin [9]. Quantité de sacrificateurs, d'augures, d'aruspices et d'officiers subalternes, augmentent la majesté du culte, et ne

[1] Herodot. lib. 2, p. 180; lib 5, cap. 62. Pausan. lib. 10, p. 811.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 19, p. 842.
[3] Id. ibid. Æschin. in Ctesiph. p. 446.
[4] Eurip. in Ion. v. 190.
[5] Id. ibid. v. 1186.
[6] Pausan, lib. 10, cap. 19, p. 857.
[7] Heliod. Æthiop.
[8] Herodot. lib. 1, cap. 51.
[9] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 124 et 129. Id. in Charm. p. 164. Xenoph. mem. lib. 4, p. 796. Paus. lib. 10, p. 867. Plin. lib. 7, cap. 32, p. 393.
[10] Plut. de Ei. t. 2, p. 384.
[11] Lucian. de sacrif. § 13, t. 1, p. 536. Id. in Hermot. § 11, t. 1, p. 750.
[12] Diod. Sic. lib. 16, p. 433.
[13] Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.

[1] Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.
[2] Plut. de orac. def. t. 2, p. 433. Pausan. lib. 10, cap. 5, p. 809. Diod. Sic. lib. 16, p. 427.
[3] Plin. lib. 2, cap. 93, p. 116.
* Voyez la note XXVIII, à la fin du volume.
[4] Eurip. in Ion. v. 95, etc.
[5] Van Dale de orac. p. 104. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 186.
[6] Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 407. Strab. lib. 9, p. 419.
[7] Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 292; et de orac. def. p. 438
[8] Æschyl. in choeph. v. 1037. Plut. in Num. t. 1, p. 66.
[9] Plut. de Ei, t. 2, p. 385.

suffisent qu'à peine à l'empressement des étrangers qui viennent à Delphes de toutes les parties du monde.

Outre les sacrifices offerts en actions de grâces, ou pour expier des fautes, ou pour implorer la protection du dieu, il en est d'autres qui doivent précéder la réponse de l'oracle, et qui sont précédés par diverses cérémonies.

Pendant qu'on nous instruisait de ces détails, nous vîmes arriver au pied de la montagne, et dans le chemin qu'on appelle la voie sacrée, une grande quantité de chariots remplis d'hommes, de femmes et d'enfants [1], qui, ayant mis pied à terre, formèrent leurs rangs, et s'avancèrent vers le temple, en chantant des cantiques. Ils venaient du Péloponèse offrir au dieu les hommages des peuples qui l'habitent. La Théorie, ou procession des Athéniens, les suivait de près, et était elle-même suivie des députations de plusieurs autres villes, parmi lesquelles on distinguait celle de l'île de Chio, composée de cent jeunes garçons [2].

Dans mon voyage de Délos, je parlerai plus au long de ces députations, de la magnificence qu'elles étalent, de l'admiration qu'elles excitent, de l'éclat qu'elles ajoutent aux fêtes qui les rassemblent. Celles qui vinrent à Delphes, se rangèrent autour du temple, présentèrent leurs offrandes, et chantèrent en l'honneur d'Apollon des hymnes accompagnés de danses. Le chœur des Athéniens se distingua par la beauté des voix, et par une grande intelligence dans l'exécution [3].

Chaque instant faisait éclore des scènes intéressantes et rapides. Comment les décrire? comment représenter ces mouvements, ces concerts, ces cris, ces cérémonies augustes, cette joie tumultueuse, cette foule de tableaux qui, rapprochés les uns des autres, se prêtaient de nouveaux charmes? Nous fûmes entraînés au théâtre [4], où se donnaient les combats de poésie et de musique. Les Amphictyons y présidaient. Ce sont eux qui, en différents temps, ont établi les jeux qu'on célèbre à Delphes [5]. Ils en ont l'intendance; ils y entretiennent l'ordre, et décernent la couronne au vainqueur [6].

Plusieurs poëtes entrèrent en lice. Le sujet du prix est un hymne pour Apollon [7], que l'auteur chante lui-même, en s'accompagnant de la cithare. La beauté de la voix, et l'art de la soutenir par des accords harmonieux, influent tellement sur les opinions des juges et des assistants, que pour n'avoir pas possédé ces deux avantages, Hésiode fut autrefois exclu du concours; et que, pour les avoir

[1] Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 304.
[2] Herodot. lib. 6, cap. 27.
[3] Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.
[4] Plut. sympos. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 638. Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 877.
[5] Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 813. Strab. lib. 9, p. 421.
[6] Pind. Pyth. 4, v. 118. Schol. ibid.
[7] Strab. lib. 9, p. 421.

réunis dans un degré éminent, d'autres auteurs ont obtenu le prix, quoiqu'ils eussent produit des ouvrages qu'ils n'avaient pas composés [1]. Les poëmes que nous entendîmes avaient de grandes beautés. Celui qui fut couronné reçut des applaudissements si redoublés, que les hérauts furent obligés d'imposer silence. Aussitôt on vit s'avancer les joueurs de flûte.

Le sujet qu'on a coutume de leur proposer, est le combat d'Apollon contre le serpent Python. Il faut qu'on puisse distinguer dans leur composition les cinq principales circonstances de ce combat [2]. La première partie n'est qu'un prélude; l'action s'engage dans la seconde; elle s'anime et se termine dans la troisième; dans la quatrième on entend les cris de victoire, et dans la cinquième les sifflements du monstre, avant qu'il expire [3]. Les Amphictyons eurent à peine adjugé le prix, qu'ils se rendirent au stade, où les courses à pied allaient commencer. On proposa une couronne pour ceux qui parcourraient le plus tôt cette carrière; une autre, pour ceux qui la fourniraient deux fois; une troisième, pour ceux qui la parcourraient jusqu'à douze fois sans s'arrêter [4] : c'est ce qu'on appelle la course simple, la double course, la longue course. A ces différents exercices nous vîmes succéder la course des enfants [5], celle des hommes armés, la lutte, le pugilat [6], et plusieurs de ces combats que nous détaillerons en parlant des jeux olympiques.

Autrefois on présentait aux vainqueurs une somme d'argent [7]. Quand on a voulu les honorer davantage, on ne leur a donné qu'une couronne de laurier.

Nous soupâmes avec les Théores ou députés des Athéniens. Quelques-uns se proposaient de consulter l'oracle. C'était le lendemain qu'il devait répondre à leurs questions; car on ne peut en approcher que dans certains jours de l'année; et la Pythie ne monte sur le trépied qu'une fois par mois [8]. Nous résolûmes de l'interroger à notre tour, par un simple motif de curiosité, et sans la moindre confiance dans ses décisions.

Pendant toute la nuit, la jeunesse de Delphes, distribuée dans les rues, chantait des vers à la gloire de ceux qu'on venait de couronner [9]. Tout le peuple faisait retentir les airs d'applaudissements longs et tumultueux; la nature entière semblait participer au triomphe des vainqueurs. Ces échos sans nombre qui reposent aux environs du Parnasse, éveillés tout à coup au bruit des trompettes, et rem-

[1] Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 813.
[2] Strab. lib. 9, p. 421. Argum. in Pyth. Pind. p. 163. Athen. lib. 14.
[3] Athen. lib. 14. Poll. lib. 4, cap. 10, § 84.
[4] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 308; t. 9, p. 386.
[5] Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 814.
[6] Pind. Nem. od. 6, v. 60. Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 159.
[7] Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 814.
[8] Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 292.
[9] Pind. Nem. od. 6, v. 66. Schol. ibid.

plissant de leurs cris les antres et les vallées [1], se transmettaient et portaient au loin les expressions éclatantes de la joie publique.

Le jour suivant nous allâmes au temple; nous donnâmes nos questions par écrit [2], et nous attendîmes que la voix du sort eût décidé du moment que nous pourrions approcher de la Pythie [3]. A peine en fûmes-nous instruits, que nous la vîmes traverser le temple [4], accompagnée de quelques-uns des prophètes, des poëtes et des saints qui entrèrent avec elle dans le sanctuaire. Triste, abattue, elle semblait se traîner comme une victime qu'on mène à l'autel. Elle mâchait du laurier [5]; elle en jeta en passant, sur le feu sacré, quelques feuilles mêlées avec de la farine d'orge [6]; elle en avait couronné sa tête; et son front était ceint d'un bandeau [7].

Il n'y avait autrefois qu'une Pythie à Delphes : on en établit trois, lorsque l'oracle fut plus fréquenté [8]; et il fut décidé qu'elles seraient âgées de plus de cinquante ans, après qu'un Thessalien eut enlevé une de ces prêtresses [9]. Elles servent à tour de rôle. On les choisit parmi les habitants de Delphes [10], et dans la condition la plus obscure. Ce sont pour l'ordinaire des filles pauvres, sans éducation, sans expérience, de mœurs très-pures et d'un esprit très-borné [11]. Elles doivent s'habiller simplement, ne jamais se parfumer d'essences [12], et passer leur vie dans l'exercice des pratiques religieuses.

Quantité d'étrangers se disposaient à consulter l'oracle. Le temple était entouré de victimes qui tombaient sous le couteau sacré, et dont les cris se mêlaient au chant des hymnes. Le désir impatient de connaître l'avenir se peignait dans tous les yeux, avec l'espérance et la crainte qui en sont inséparables.

Un des prêtres se chargea de nous préparer. Après que l'eau sainte nous eut purifiés, nous offrîmes un taureau et une chèvre. Pour que ce sacrifice fût agréable aux dieux, il fallait que le taureau mangeât sans hésiter la farine qu'on lui présentait; il fallait qu'après avoir jeté de l'eau froide sur la chèvre, on vît frissonner ses membres pendant quelques instants [13]. On ne nous rendit aucune raison de ces cérémonies; mais plus elles sont inexplicables, plus elles inspirent de respect. Le succès ayant justifié la pureté de nos intentions, nous rentrâmes dans le temple, la tête couronnée de laurier, et tenant dans nos mains un rameau entouré d'une bandelette de laine blanche [1]. C'est avec ce symbole que les suppliants approchent des autels.

[1] Justin. lib 24, cap. 6.
[2] Aristoph. schol. in Plut. v. 39. Van Dale de orac. p. 116.
[3] Eurip. in Ion. v. 419. Æschyl. in Eum. v. 32.
[4] Eurip. in Ion. v. 42.
[5] Lucian. in bis accus. § 1, t. 2, p. 792.
[6] Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397. Id. de Ei. p. 385.
[7] Lucan. Pharsal. lib. 5, p. 143 et 170.
[8] Plut. de orac. def. t. 2, p. 414.
[9] Diod. Sic. lib. 16, p. 428.
[10] Eurip. in Ion. v. 92.
[11] Plut de Pyth. orac. t. 2, p. 405.
[12] Id. ibid. p. 397.
[13] Plut. de orac. def. t. 2, p. 435 et 437.

On nous introduisit dans une chapelle, où, dans des moments qui ne sont, à ce qu'on prétend, ni prévus, ni réglés par les prêtres, on respire tout à coup une odeur extrêmement douce [2]. On a soin de faire remarquer ce prodige aux étrangers.

Quelque temps après, le prêtre vint nous chercher, et nous mena dans le sanctuaire, espèce de caverne profonde [3], dont les parois sont ornées de différentes offrandes. Il venait de s'en détacher une bandelette sur laquelle on avait brodé des couronnes et des victoires [4]. Nous eûmes d'abord de la peine à discerner les objets; l'encens et les autres parfums qu'on y brûlait continuellement, le remplissaient d'une fumée épaisse [5]. Vers le milieu est un soupirail d'où sort l'exhalaison prophétique. On s'en approche par une pente insensible [6]; mais on ne peut pas le voir, parce qu'il est couvert d'un trépied tellement entouré de couronnes et de rameaux de laurier [7], que la vapeur ne saurait se répandre au dehors.

La Pythie, excédée de fatigue, refusait de répondre à nos questions. Les ministres dont elle était environnée, employaient tour à tour les menaces et la violence. Cédant enfin à leurs efforts, elle se plaça sur le trépied, après avoir bu d'une eau qui coule dans le sanctuaire, et qui sert, dit-on, à dévoiler l'avenir [8].

Les plus fortes couleurs suffiraient à peine pour peindre les transports dont elle fut saisie un moment après. Nous vîmes sa poitrine s'enfler, et son visage rougir et pâlir; tous ses membres s'agitaient de mouvements involontaires [9] : mais elle ne faisait entendre que des cris plaintifs et de longs gémissements. Bientôt les yeux étincelants, la bouche écumante, les cheveux hérissés, ne pouvant ni résister à la vapeur qui l'opprimait, ni s'élancer du trépied où les prêtres la retenaient, elle déchira son bandeau; et au milieu des hurlements les plus affreux, elle prononça quelques paroles que les prêtres s'empressèrent de recueillir. Ils les mirent tout de suite en ordre, et nous les donnèrent par écrit. J'avais demandé si j'aurais le malheur de survivre à mon ami. Philotas, sans se concerter avec moi, avait fait la même question. La réponse était obscure et équivoque. Nous la mîmes en pièces en sortant du temple.

[1] Van Dale de orac. p. 114.
[2] Plut. de orac. def. t. 2, p. 437
[3] Strab. lib. 9, p. 419.
[4] Plut. in Timol. t. 1, p. 239.
[5] Lucian. in Jov. trag. t. 2, p. 675.
[6] Lucan. Pharsal. lib. 5, v. 159.
[7] Aristoph. in Plut. v. 39. Schol. ibid.
[8] Pausan. lib. 10, p. 859. Lucian. in bis accus. t. 2, p. 792.
[9] Lucan. Pharsal. lib. 5, v. 170. Lucian in Jov. tragic. § 30, t. 2, p. 676. Van Dale de orac. p. 154.

Nous étions alors remplis d'indignation et de pitié; nous nous reprochions avec amertume l'état funeste où nous avions réduit cette malheureuse prêtresse. Elle exerce des fonctions odieuses qui ont déjà coûté la vie à plusieurs de ses semblables [1]. Les ministres le savent; cependant nous les avons vus multiplier et contempler de sang-froid les tourments dont elle était accablée. Ce qui révolte encore, c'est qu'un vil intérêt endurcit leurs âmes. Sans les fureurs de la Pythie, elle serait moins consultée, et les libéralités des peuples seraient moins abondantes : car il en coûte pour obtenir la réponse du dieu. Ceux qui ne lui rendent qu'un simple hommage, doivent au moins déposer sur les autels des gâteaux et d'autres offrandes [2]; ceux qui veulent connaître l'avenir, doivent sacrifier des animaux. Il en est même qui, dans ces occasions, ne rougissent pas d'étaler le plus grand faste. Comme il revient aux ministres du temple une portion des victimes, soit qu'ils les rejettent, soit qu'ils les admettent, la moindre irrégularité qu'ils y découvrent, leur suffit pour les exclure; et l'on a vu des aruspices mercenaires fouiller dans les entrailles d'un animal, en enlever des parties intégrantes, et faire recommencer le sacrifice [3].

Cependant ce tribut, imposé pendant toute l'année à la crédulité des hommes, et sévèrement exigé par les prêtres dont il fait le principal revenu [4]; ce tribut, dis-je, est infiniment moins dangereux que l'influence de leurs réponses sur les affaires publiques de la Grèce et du reste de l'univers. On doit gémir sur les maux du genre humain, quand on pense qu'outre les prétendus prodiges dont les habitants de Delphes font un trafic continuel [5], on peut obtenir, à prix d'argent, les réponses de la Pythie [6]; et qu'ainsi un mot dicté par des prêtres corrompus, et prononcé par une fille imbécile, suffit pour susciter des guerres sanglantes [7] et porter la désolation dans tout un royaume.

L'oracle exige qu'on rende aux dieux les honneurs qui leur sont dus; mais il ne prescrit aucune règle à cet égard; et quand on lui demande quel est le meilleur des cultes, il répond toujours : « Conformez-vous à celui qui est reçu dans votre pays [8]. » Il exige aussi qu'on respecte les temples, et il prononce des peines très-sévères contre ceux qui les violent, ou qui usurpent les biens qui en dépendent. Je vais en citer un exemple.

La plaine qui du mont Parnasse s'étend jusqu'à la mer appartenait, il y a deux siècles environ, aux habitants de Cirrha; et la manière dont ils en furent dépouillés, montre assez quelle espèce de vengeance on exerce ici contre les sacriléges. On leur reprochait de lever des impôts sur les Grecs qui débarquaient chez eux pour se rendre à Delphes; on leur reprochait d'avoir fait des incursions sur les terres qui appartenaient au temple [1]. L'oracle, consulté par les Amphictyons sur le genre de supplice que méritaient les coupables, ordonna de les poursuivre jour et nuit, de ravager leur pays, et de les réduire en servitude. Aussitôt plusieurs nations coururent aux armes. La ville fut rasée, et le port comblé; les habitants furent égorgés ou chargés de fers; et leurs riches campagnes ayant été consacrées au temple de Delphes, on jura de ne point les cultiver, de ne point y construire de maisons, et l'on prononça cette imprécation terrible : « Que les particuliers, que les « peuples qui oseront enfreindre ce serment, soient « exécrables aux yeux d'Apollon et des autres divi- « nités de Delphes; que leurs terres ne portent point « de fruits; que leurs femmes et leurs troupeaux ne « produisent que des monstres; qu'ils périssent dans « les combats; qu'ils échouent dans toutes leurs en- « treprises; que leurs races s'éteignent avec eux, et « que pendant leur vie, Apollon et les autres divini- « tés de Delphes rejettent avec horreur leurs vœux « et leurs sacrifices [2]. »

Le lendemain nous descendîmes dans la plaine, pour voir les courses des chevaux et des chars [3]. L'Hippodrome, c'est le nom qu'on donne à l'espace qu'il faut parcourir, est si vaste, qu'on y voit quelquefois jusqu'à quarante chars se disputer la victoire [4]. Nous en vîmes partir dix à la fois de la barrière [5] : il n'en revint qu'un très-petit nombre, les autres s'étant brisés contre la borne, ou dans le milieu de la carrière.

Les courses étant achevées, nous remontâmes à Delphes, pour être témoins des honneurs funèbres que la Théorie des Énianes devait rendre aux mânes de Néoptolème, et de la cérémonie qui devait les précéder. Ce peuple, qui met Achille au nombre de ses anciens rois, et qui honore spécialement la mémoire de ce héros et de son fils Néoptolème, habite auprès du mont Œta, dans la Thessalie. Il envoie tous les quatre ans une députation à Delphes, non-seulement pour offrir des sacrifices aux divinités de ces lieux, mais encore pour faire des libations et des prières sur le tombeau de Néoptolème, qui périt ici au pied des autels, par la main d'Oreste, fils d'Agamemnon [6]. Elle s'était acquittée la veille

[1] Plut. de orac. def. t. 2, p. 438. Lucan. Phars. lib. 5, v. 116.
[2] Eurip. in Ion. v. 226.
[3] Euphr. ap. Athen. lib. 9, cap. 6, p. 380. Van Dale de orac. cap. 5, p. 106.
[4] Lucian. in Phalar. 2, § 8, t. 2, p. 204.
[5] Plut. in Nic. t. 1, p. 532.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 66. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854. Pausan. lib. 3, p. 213. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.
[7] Herodot. lib. 1, cap. 53.
[8] Xenoph. memor. lib. 4, p. 803.

[1] Pausan. lib. 10, p. 894.
[2] Æschin. in Ctesiph. p. 445.
[3] Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 893. Sophocl. in Elect. v. 700 et 731.
[4] Pind. Pyth. 5, v. 65.
[5] Sophocl. in Elect. v. 703.
[6] Heliod. Æthiop. lib. 2, p. 123.

du premier de ces devoirs; elle allait s'acquitter du second.

Polyphron, jeune et riche Thessalien, était à la tête de la Théorie. Comme il prétendait tirer son origine d'Achille, il voulut paraître avec un éclat qui pût, aux yeux du peuple, justifier de si hautes prétentions. La marche s'ouvrait par une hécatombe composée effectivement de cent bœufs [1], dont les uns avaient les cornes dorées, et dont les autres étaient ornés de couronnes et de guirlandes de fleurs. Ils étaient conduits par autant de Thessaliens vêtus de blanc, et tenant des haches sur leurs épaules. D'autres victimes suivaient, et l'on avait placé par intervalles des musiciens qui jouaient de divers instruments. On voyait paraître ensuite des Thessaliennes, dont les attraits attiraient tous les regards. Elles marchaient d'un pas réglé, chantant des hymnes en l'honneur de Thétis, mère d'Achille, et portant dans leurs mains ou sur leurs têtes des corbeilles remplies de fleurs, de fruits et d'aromates précieux : elles étaient suivies de cinquante jeunes Thessaliens montés sur des chevaux superbes, qui blanchissaient leurs mors d'écume. Polyphron se distinguait autant par la noblesse de sa figure que par la richesse de ses habits. Quand ils furent devant le temple de Diane, on en vit sortir la prêtresse, qui parut avec les traits et les attributs de la déesse, ayant un carquois sur l'épaule, et dans ses mains un arc et un flambeau allumé. Elle monta sur un char, et ferma la marche, qui continua dans le même ordre jusqu'au tombeau de Néoptolème, placé dans une enceinte à la gauche du temple [2].

Les cavaliers Thessaliens en firent trois fois le tour. Les jeunes Thessaliennes poussèrent de longs gémissements, et les autres députés, des cris de douleur. Un moment après, on donna le signal, et toutes les victimes tombèrent autour de l'autel. On en coupa les extrémités, que l'on plaça sur un grand bûcher. Les prêtres, après avoir récité des prières, firent des libations sur le bûcher, et Polyphron y mit le feu avec le flambeau qu'il avait reçu des mains de la prêtresse de Diane. Ensuite on donna aux ministres du temple les droits qu'ils avaient sur les victimes; et l'on réserva le reste pour un repas où furent invités les prêtres, les principaux habitants de Delphes, et les Théores ou députés des autres villes de la Grèce [3]. Nous y fûmes admis; mais avant que de nous y rendre, nous allâmes au Lesché que nous avions sous nos yeux.

C'est un édifice ou portique ainsi nommé, parce qu'on s'y assemble pour converser, ou pour traiter d'affaires [4]. Nous y trouvâmes plusieurs tableaux qu'on venait d'exposer à un concours établi depuis environ un siècle [1]. Mais ces ouvrages nous touchèrent moins que les peintures qui décorent les murs. Elles sont de la main de Polygnote de Thasos, et furent consacrées en ce lieu par les Cnidiens [2].

Sur le mur, à droite, Polygnote a représenté la prise de Troie, ou plutôt les suites de cette prise : car il a choisi le moment où presque tous les Grecs, rassasiés de carnage, se disposent à retourner dans leur patrie. Le lieu de la scène embrasse non-seulement la ville, dont l'intérieur se découvre à travers les murs que l'on achève de détruire, mais encore le rivage, où l'on voit le pavillon de Ménélas que l'on commence à détendre, et son vaisseau prêt à mettre à la voile. Quantité de groupes sont distribués dans la place publique, dans les rues et sur le rivage de la mer. Ici, c'est Hélène accompagnée de deux de ses femmes, entourée de plusieurs Troyens blessés, dont elle a causé les malheurs, et de plusieurs Grecs qui semblent contempler encore sa beauté. Plus loin, c'est Cassandre assise par terre, au milieu d'Ulysse, d'Ajax, d'Agamemnon et de Ménélas, immobiles et debout auprès d'un autel : car, en général, il règne dans le tableau ce morne silence, ce repos effrayant, dans lequel doivent tomber les vainqueurs et les vaincus lorsque les uns sont fatigués de leur barbarie, et les autres de leur existence. Néoptolème est le seul dont la fureur ne soit pas assouvie, et qui poursuive encore quelques faibles Troyens. Cette figure attire surtout les regards du spectateur; et c'était sans doute l'intention de l'artiste, qui travaillait pour un lieu voisin du tombeau de ce prince.

On éprouve fortement les impressions de la terreur et de la pitié, quand on considère le corps de Priam et ceux de ses principaux chefs, étendus, couverts de blessures, et abandonnés au milieu des ruines d'une ville autrefois si florissante : on les éprouve à l'aspect de cet enfant qui, entre les bras d'un vieil esclave, porte sa main devant ses yeux, pour se cacher l'horreur dont il est environné; de cet autre enfant qui, saisi d'épouvante, court embrasser un autel; de ces femmes Troyennes qui, assises par terre, et presque entassées les unes sur les autres, paraissent succomber sous le poids de leur destinée. Du nombre de ces captives sont deux filles de Priam, et la malheureuse Andromaque tenant son fils sur ses genoux. Le peintre nous a laissé voir la douleur de la plus jeune des princesses. On ne peut juger de celle des deux autres; leur tête est couverte d'un voile.

En ce moment nous nous rappelâmes qu'on faisait un mérite à Timanthe d'avoir, dans son sacrifice d'Iphigénie, voilé la tête d'Agamemnon. Cette image avait déjà été employée par Euripide [3], qui l'a-

[1] Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 127.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.
[3] Eurip. in Ion. v. 1131. Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 133 et 134.
[4] Pausan. lib. 10, cap. 25, p. 859.

[1] Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 690.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 25, p. 859; et Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 690. Plut. de orac. def. t. 2, p. 412.
[3] Eurip. Iphig. in Aul. v. 1550.

vait sans doute empruntée de Polygnote. Quoi qu'il en soit, dans un des coins du tableau que je viens de décrire, on lit cette inscription de Simonide : « Polygnote, de Thasos, fils d'Aglaophon, a repré« senté la destruction de Troie [1]. » Cette inscription est en vers, comme le sont presque toutes celles qui doivent éterniser les noms ou les faits célèbres.

Sur le mur opposé, Polygnote a peint la descente d'Ulysse aux enfers, conformément aux récits d'Homère et des autres poëtes : la barque de Caron, l'évocation de l'ombre de Tirésias, l'Élysée peuplé de héros, le Tartare rempli de scélérats, tels sont les principaux objets qui frappent le spectateur. On peut y remarquer un genre de supplice terrible et nouveau, que Polygnote destine aux enfants dénaturés; il met un de ces enfants sur la scène, et il le fait étrangler par son père [2]. J'observai encore, qu'aux tourments de Tantale il en ajoutait un qui tient ce malheureux prince dans un effroi continuel : c'est un rocher énorme, toujours près de tomber sur sa tête; mais cette idée, il l'avait prise du poëte Archiloque [3].

Ces deux tableaux, dont le premier contient plus de cent figures, et le second plus de quatre-vingts, produisent un grand effet, et donnent une haute idée de l'esprit et des talents de Polygnote. Autour de nous on en relevait les défauts et les beautés [4]; mais on convenait en général que l'artiste avait traité des sujets si grands et si vastes, avec tant d'intelligence, qu'il en résultait pour chaque tableau un riche et magnifique ensemble.

Les principales figures sont reconnaissables à leurs noms tracés auprès d'elles : usage qui ne subsiste plus, depuis que l'art s'est perfectionné.

Pendant que nous admirions ces ouvrages, on vint nous avertir que Polyphron nous attendait dans la salle du festin. Nous le trouvâmes au milieu d'une grande tente carrée, couverte et fermée de trois côtés par des tapisseries peintes, que l'on conserve dans les trésors du temple, et que Polyphron avait empruntées. Le plafond représentait d'un côté le soleil près de se coucher; de l'autre, l'aurore qui commençait à paraître; dans le milieu, la Nuit sur son char, vêtue de crêpes noirs, accompagnée de la lune et des étoiles. On voyait sur les autres pièces de tapisseries, des centaures, des cavaliers qui poursuivaient des cerfs et des lions, des vaisseaux qui combattaient les uns contre les autres [5].

Le repas fut très-somptueux et très-long. On fit venir des joueuses de flûte. Le chœur des Thessaliennes fit entendre des concerts ravissants, et les Thessaliens nous présentèrent l'image des combats dans des danses savamment exécutées [1].

Quelques jours après, nous montâmes à la source de la fontaine Castalie, dont les eaux pures et d'une fraîcheur délicieuse, forment de belles cascades sur la pente de la montagne. Elle sort à gros bouillons entre les deux cimes de rochers qui dominent sur la ville de Delphes [2].

De là continuant notre chemin vers le nord, après avoir fait plus de soixante stades (1), nous arrivâmes à l'antre Corycius, autrement dit l'antre des Nymphes, parce qu'il leur est consacré, ainsi qu'aux dieux Bacchus et Pan [3]. L'eau qui découle de toutes parts, y forme de petits ruisseaux intarissables : quoique profond, la lumière du jour l'éclaire presque en entier [4]. Il est si vaste, que lors de l'expédition de Xerxès, la plupart des habitants de Delphes prirent le parti de s'y réfugier [5]. On nous montra aux environs quantité de grottes qui excitent la vénération des peuples; car, dans ces lieux solitaires, tout est sacré et peuplé de génies [6].

La route que nous suivions offrait successivement à nos yeux les objets les plus variés, des vallées agréables, des bouquets de pins, des terres susceptibles de culture, des rochers qui menaçaient nos têtes, des précipices qui semblaient s'ouvrir sous nos pas; quelquefois des points de vue, d'où nos regards tombaient à une très-grande profondeur, sur les campagnes voisines. Nous entrevîmes auprès de Panopée, ville située sur les confins de la Phocide et de la Béotie, des chariots remplis de femmes qui mettaient pied à terre, et dansaient en rond. Nos guides les reconnurent pour les Thyiades Athéniennes. Ce sont des femmes initiées aux mystères de Bacchus : elles viennent tous les ans se joindre à celles de Delphes, pour monter ensemble sur les hauteurs du Parnasse, et y célébrer avec une égale fureur les orgies de ce dieu [7].

Les excès auxquels elles se livrent ne surprendront point ceux qui savent combien il aisé d'exalter l'imagination vive et ardente des femmes Grecques. On en a vu plus d'une fois un grand nombre se répandre, comme des torrents, dans des provinces entières, toutes échevelées et à demi nues, toutes poussant des hurlements effroyables. Il n'avait fallu qu'une étincelle pour produire ces embrasements. Quelques-unes d'entre elles, saisies tout à coup d'un esprit de vertige, se croyaient poussées par une inspiration divine, et faisaient passer ces frénétiques

[1] Pausan. lib. 10, cap. 27, p. 866.
[2] Id. ibid. cap. 28, p. 866.
[3] Id. ibid. p. 876.
[4] Quintil. lib. 12, cap. 10. Lucian. in imag. t. 2, p. 465. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 27, hist. p. 49. Œuv. de Falc. t. 6, p. 1.
[5] Eurip. in Ion. v. 1141

[1] Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 144.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 817. Spon, voyage de Grèce, t. 2, p. 37. Whel. a journ. book 4, p. 314.
(1) Environ 2 lieues et demie.
[3] Æschyl. in Eumen. v. 22. Pausan. lib. 10, cap. 32, p. 878.
[4] Pausan. lib. 10, cap. 32, p. 878.
[5] Herodot. lib. 8, cap. 36.
[6] Æschyl. in Eumen. v. 23. Strab. lib. 9, p. 417. Lucan. Phars. lib. 5, v. 73.
[7] Pausan. lib. 10, cap. 4, p. 806; cap. 6, p. 812; cap. 32, p. 876.

transports à leurs compagnes. Quand l'accès du délire était près de tomber, les remèdes et les expiations achevaient de ramener le calme dans leurs âmes [1]. Ces épidémies sont moins fréquentes depuis le progrès des lumières; mais il en reste encore des traces dans les fêtes de Bacchus.

En continuant de marcher entre des montagnes entassées les unes sur les autres, nous arrivâmes au pied du mont Lycorée, le plus haut de tous ceux du Parnasse, peut-être de tous ceux de la Grèce [2]. C'est là, dit-on, que se sauvèrent les habitants de ces contrées, pour échapper au déluge arrivé du temps de Deucalion [3]. Nous entreprîmes d'y monter; mais après des chutes fréquentes, nous reconnûmes que s'il est aisé de s'élever jusqu'à certaines hauteurs du Parnasse, il est très-difficile d'en atteindre le sommet; et nous descendîmes à Élatée, la principale ville de la Phocide.

De hautes montagnes environnent cette petite province; on n'y pénètre que par des défilés, à l'issue desquels les Phocéens ont construit des places fortes. Élatée les défend contre les incursions des Thessaliens [4]; Parapotamies, contre celles des Thébains [5] : vingt autres villes, la plupart bâties sur des rochers, sont entourées de murailles et de tours [6].

Au nord et à l'est du Parnasse, on trouve de belles plaines arrosées par le Céphise, qui prend sa source au pied du mont Œta, au-dessus de la ville de Lilée. Ceux des environs disent qu'en certains jours, et surtout l'après-midi, ce fleuve sort de terre avec fureur, et faisant un bruit semblable aux mugissements d'un taureau [7]. Je n'en ai pas été témoin; je l'ai vu seulement couler en silence, et se replier souvent sur lui-même [8], au milieu des campagnes couvertes de diverses espèces d'arbres, de grains et de pâturages [9]. Il semble qu'attaché à ses bienfaits, il ne peut quitter les lieux qu'il embellit.

Les autres cantons de la Phocide sont distingués par des productions particulières. On estime les huiles de Tithorée [10], et l'ellébore d'Anticyre, ville située sur la mer de Corinthe [11]. Non loin de là, les pêcheurs de Bulis ramassent ces coquillages qui servent à faire la pourpre [12] : plus haut, nous vîmes dans la vallée d'Ambryssus de riches vignobles, et quantité d'arbrisseaux, sur lesquels on recueille ces petits grains qui donnent à la laine une belle couleur rouge [1].

Chaque ville de la Phocide est indépendante, et a le droit d'envoyer ses députés à la diète générale, où se discutent les intérêts de la nation [2].

Les habitants ont un grand nombre de fêtes, de temples et de statues; mais ils laissent à d'autres peuples l'honneur de cultiver les lettres et les arts. Les travaux de la campagne et les soins domestiques font leur principale occupation. Ils donnèrent dans tous les temps des preuves frappantes de leur valeur; dans une occasion particulière, un témoignage effrayant de leur amour pour la liberté.

Près de succomber sous les armes des Thessaliens, qui, avec des forces supérieures, avaient fait une irruption dans leur pays, ils construisirent un grand bûcher, auprès duquel ils placèrent les femmes, les enfants, l'or, l'argent et les meubles les plus précieux; ils en confièrent la garde à trente de leurs guerriers, avec ordre, en cas de défaite, d'égorger les femmes et les enfants, de jeter dans les flammes les effets confiés à leurs soins, de s'entretuer eux-mêmes, ou de venir sur le champ de bataille périr avec le reste de la nation. Le combat fut long, le massacre horrible : les Thessaliens prirent la fuite, et les Phocéens restèrent libres [3].

## CHAPITRE XXIII.

Événements remarquables arrivés dans la Grèce (depuis l'an 361, jusqu'à l'an 357 avant J. C.). — Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone. — Avénement de Philippe au trône de Macédoine. — Guerre sociale.

Pendant que nous étions aux jeux Pythiques, nous entendîmes plus d'une fois parler de la dernière expédition d'Agésilas : à notre retour, nous apprîmes sa mort [4] (1).

Tachos, roi d'Égypte, prêt à faire une irruption en Perse, assembla une armée de quatre-vingt mille hommes, et voulut la soutenir par un corps de dix mille Grecs, parmi lesquels se trouvèrent mille Lacédémoniens commandés par Agésilas [5]. On fut étonné de voir ce prince, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, se transporter au loin pour se mettre à la solde d'une puissance étrangère. Mais Lacédémone voulait se venger de la protection que le roi de Perse accordait aux Messéniens. Elle prétendait avoir des obligations à Tachos; elle espérait aussi que cette guerre rendrait la liberté aux villes Grecques de l'Asie [6].

[1] Herodot. lib. 9, cap. 54. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 42. Theopomp. ap. Suid. in Βακις, et ap. Schol. Aristoph. in av. v. 963.
[2] Whel. a journ. book 4, p. 318. Spon, t. 2, p. 40.
[3] Marm. Oxon. epoch. 4. Prid. ibid. Strab. lib. 9, p. 418.
[4] Strab. lib. 9, p. 424.
[5] Plut. in Syll. t. 1, p. 463.
[6] Demosth. de fals. leg. p. 312.
[7] Pausan. lib. 10, cap. 33, p. 883.
[8] Hesiod. fragm. ap. Strab. lib. 9, p. 424.
[9] Pausan. lib. 10, cap. 33, p. 883.
[10] Id. ibid. cap. 32, p. 881.
[11] Strab. lib. 9, p. 418. Plin. lib. 25, cap. 5. t. 2, p. 367. Pausan. lib. 10, cap. 36, p. 891.
[12] Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 893.

[1] Pausan. lib. 10, cap. 36, p. 890.
[2] Id ibid. cap. 4, p. 805; cap. 33, p. 882.
[3] Id. ibid. cap. 1, p. 800.
[4] Diod. Sic. lib. 15, p. 401.
(1) Dans la 3e année de la 104e olympiade, laquelle répond aux années 362 et 361 avant J. C.
[5] Plut. in Ages. t. 1, p. 616.
[6] Xenoph. in Ages. p. 663.

A ces motifs, qui n'étaient peut-être que des prétextes pour Agésilas, se joignaient des considérations qui lui étaient personnelles. Comme son âme active ne pouvait supporter l'idée d'une vie paisible et d'une mort obscure, il vit tout à coup une nouvelle carrière s'ouvrir à ses talents, et il saisit avec d'autant plus de plaisir l'occasion de relever l'éclat de sa gloire terni par les exploits d'Épaminondas, que Tachos s'était engagé à lui donner le commandement de toute l'armée [1].

Il partit. Les Égyptiens l'attendaient avec impatience. Au bruit de son arrivée, les principaux de la nation, mêlés avec la multitude, s'empressent de se rendre auprès d'un héros qui, depuis un si grand nombre d'années, remplissait la terre de son nom [2].

Ils trouvent sur le rivage un petit vieillard, d'une figure ignoble, assis par terre au milieu de quelques Spartiates, dont l'extérieur aussi négligé que le sien, ne distinguait pas les sujets du souverain. Les officiers de Tachos étalent à ses yeux les présents de l'hospitalité : c'étaient diverses espèces de provisions. Agésilas choisit quelques aliments grossiers, et fait distribuer aux esclaves les mets les plus délicats, ainsi que les parfums. Un rire immodéré s'élève alors parmi les spectateurs. Les plus sages d'entre eux se contentent de témoigner leur mépris, et de rappeler la fable de la montagne en travail [3].

Des dégoûts plus sensibles mirent bientôt sa patience à une plus rude épreuve. Le roi d'Égypte refusa de lui confier le commandement de ses troupes. Il n'écoutait point ses conseils, et lui faisait essuyer tout ce qu'une hauteur insolente et une folle vanité ont de plus offensant. Agésilas attendait l'occasion de sortir de l'avilissement où il s'était réduit. Elle ne tarda pas à se présenter. Les troupes de Tachos s'étant révoltées, formèrent deux partis qui prétendaient tous deux lui donner un successeur [4]. Agésilas se déclara pour Nectanèbe, l'un des prétendants au trône. Il le dirigea dans ses opérations; et, après avoir affermi son autorité, il sortit de l'Égypte, comblé d'honneurs, et avec une somme de deux cent trente talents (1), que Nectanèbe envoyait aux Lacédémoniens. Une tempête violente l'obligea de relâcher sur une côte déserte de la Libye, où il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans [5].

Deux ans après (2), il se passa un événement qui ne fixa point l'attention des Athéniens, et qui devait changer de face de la Grèce et du monde connu.

Les Macédoniens n'avaient eu jusqu'alors que de faibles rapports avec la Grèce, qui ne les distinguait pas des peuples barbares dont ils sont entourés, et avec lesquels ils étaient perpétuellement en guerre. Leurs souverains n'avaient été autrefois admis au concours des jeux olympiques, qu'en produisant les titres qui faisaient remonter leur origine jusqu'à Hercule [1].

Archélaüs voulut ensuite introduire dans ses États l'amour des lettres et des arts. Euripide fut appelé à sa cour; et il dépendit de Socrate d'y trouver un asile.

Le dernier de ces princes, Perdiccas, fils d'Amyntas, venait de périr avec la plus grande partie de son armée, dans un combat qu'il avait livré aux Illyriens. A cette nouvelle, Philippe son frère, que j'avais vu en otage chez les Thébains, trompa la vigilance de ses gardes, se rendit en Macédoine, et fut nommé tuteur du fils de Perdiccas [2].

L'empire était alors menacé d'une ruine prochaine. Des divisions intestines, des défaites multipliées l'avaient chargé du mépris des nations voisines, qui semblaient s'être concertées pour accélérer sa perte. Les Péoniens infestaient les frontières; les Illyriens rassemblaient leurs forces, et méditaient une invasion; deux concurrents également redoutables, tous deux de la maison royale, aspiraient à la couronne; les Thraces soutenaient les droits de Pausanias; les Athéniens envoyaient une armée avec une flotte, pour défendre ceux d'Argée. Le peuple consterné voyait les finances épuisées, un petit nombre de soldats abattus et indisciplinés, le sceptre entre les mains d'un enfant, et à côté du trône, un régent à peine âgé de vingt-deux ans.

Philippe consultant encore plus ses forces que celles du royaume, entreprend de faire de sa nation ce qu'Épaminondas, son modèle, avait fait de la sienne. De légers avantages apprennent aux troupes à s'estimer assez pour oser se défendre; aux Macédoniens, à ne plus désespérer du salut de l'État. Bientôt on le voit introduire la règle dans les diverses parties de l'administration; donner à la phalange Macédonienne une forme nouvelle; engager par des présents et par des promesses les Péoniens à se retirer; le roi de Thrace, à lui sacrifier Pausanias. Il marche ensuite contre Argée, le défait, et renvoie sans rançon les prisonniers Athéniens [3].

Quoiqu'Athènes ne se soutînt plus que par le poids de sa réputation, il fallait la ménager : elle avait de légitimes prétentions sur la ville d'Amphipolis en Macédoine, et le plus grand intérêt à la ramener sous son obéissance. C'était une de ses colonies, une place importante pour son commerce; c'était par là qu'elle tirait de la haute Thrace des bois de construction, des laines et d'autres marchandises. Après bien des révolutions, Amphipolis était tombée entre les mains de Perdiccas, frère de Philippe. On ne pouvait la restituer à ses anciens maî-

[1] Xenoph. in Ages. p. 663.
[2] Plut. in Ages. t. 1, p. 616.
[3] Id. ibid. Nep. in Ages. cap. 8.
[4] Xenoph. in Ages. p. 663.
(1) Un million deux cent quarante-deux mille livres.
[5] Plut in Ages. t. 1, p. 618. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 215.
(2) Sous l'archontat de Callimede, la 1re année de la 105e olympiade, qui repond aux années 360 et 359 avant J. C.

[1] Herodot. lib. 5, cap. 22, lib. 9, cap. 45.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 407. Justin. lib. 7, cap. 5.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 408.

tres, sans les établir en Macédoine; la garder, sans y attirer leurs armes. Philippe la déclare indépendante, et signe avec les Athéniens un traité de paix, où il n'est fait aucune mention de cette ville. Ce silence conservait dans leur intégrité les droits des parties contractantes [1].

Au milieu de ces succès, des oracles semés parmi le peuple, annonçaient que la Macédoine reprendrait sa splendeur sous un fils d'Amyntas. Le ciel promettait un grand homme à la Macédoine : le génie de Philippe le montrait [2]. La nation, persuadée que, de l'aveu même des dieux, celui-là seul devait la gouverner, qui pouvait la défendre, lui remit l'autorité souveraine, dont elle dépouilla le fils de Perdiccas.

Encouragé par ce choix, il réunit une partie de la Péonie à la Macédoine; battit les Illyriens, et les renferma dans leurs anciennes limites [3].

Quelque temps après, il s'empara d'Amphipolis, que les Athéniens avaient, dans l'intervalle, vainement tâché de reprendre, et de quelques villes voisines où ils avaient des garnisons [4]. Athènes, occupée d'une autre guerre, ne pouvait ni prévenir, ni venger des hostilités que Philippe savait colorer de prétextes spécieux.

Mais rien n'augmenta plus sa puissance que la découverte de quelques mines d'or qu'il fit exploiter, et dont il retira par an plus de mille talents [5] (1). Il s'en servit dans la suite pour corrompre ceux qui étaient à la tête des républiques.

J'ai dit que les Athéniens furent obligés de fermer les yeux sur les premières hostilités de Philippe. La ville de Byzance et les îles de Chio, de Cos et de Rhodes, venaient de se liguer pour se soustraire à leur dépendance [6] (2). La guerre commença par le siége de Chio. Chabrias commandait la flotte, et Charès les troupes de terre [7]. Le premier jouissait d'une réputation acquise par de nombreux exploits. On lui reprochait seulement d'exécuter avec trop de chaleur des projets formés avec trop de circonspection [8]. Il passa presque toute sa vie à la tête des armées, et loin d'Athènes, où l'éclat de son opulence et de son mérite excitait la jalousie [9]. Le trait suivant donnera une idée de ses talents militaires. Il était sur le point d'être vaincu par Agésilas. Les troupes qui étaient à sa solde avaient pris la fuite, et celles d'Athènes s'ébranlaient pour les suivre. Dans ce moment, il leur ordonne de mettre un genou en terre, et de se couvrir de leurs boucliers, les piques en avant. Le roi de Lacédémone, surpris d'une manœuvre inconnue jusqu'alors, et jugeant qu'il serait dangereux d'attaquer cette phalange hérissée de fer, donna le signal de la retraite. Les Athéniens décernèrent une statue à leur général, et lui permirent de se faire représenter dans l'attitude qui leur avait épargné la honte d'une défaite [1].

Charès, fier des petits succès [2] et des légères blessures [3] qu'il devait au hasard, d'ailleurs sans talents, sans pudeur, d'une vanité insupportable, étalait un luxe révoltant pendant la guerre [4]; obtenait à chaque campagne le mépris des ennemis et la haine des alliés; fomentait les divisions des nations amies, et ravissait leurs trésors, dont il était avide et prodigue à l'excès [5]; poussait enfin l'audace jusqu'à détourner la solde des troupes pour corrompre les orateurs [6], et donner des fêtes au peuple, qui le préférait aux autres généraux [7].

A la vue de Chio, Chabrias, incapable de modérer son ardeur, fit force de rames : il entra seul dans le port, et fut aussitôt investi par la flotte ennemie. Après une longue résistance, ses soldats se jetèrent à la nage pour gagner les autres galères qui venaient à leur secours. Il pouvait suivre leur exemple; mais il aima mieux périr que d'abandonner son vaisseau [8].

Le siége de Chio fut entrepris et levé. La guerre dura pendant quatre ans [9]. Nous verrons dans la suite comment elle fut terminée.

## CHAPITRE XXIV.

### Des fêtes des Athéniens.

Les premières fêtes des Grecs furent caractérisées par la joie et par la reconnaissance. Après avoir recueilli les fruits de la terre, les peuples s'assemblaient pour offrir des sacrifices, et se livrer aux transports qu'inspire l'abondance [10]. Plusieurs fêtes des Athéniens se ressentent de cette origine : ils célèbrent le retour de la verdure, des moissons, de la vendange, et des quatre saisons de l'année [11]; et comme ces hommages s'adressent à Cérès ou à Bacchus, les fêtes de ces divinités sont en plus grand nombre que celles des autres.

Dans la suite, le souvenir des événements utiles ou glorieux fut fixé à des jours marqués, pour être

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 408. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, § 17.
[2] Justin. lib. 7, cap. 6.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 409.
[4] Id. ibid. p. 412. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2.
[5] Strab. lib. 7, p. 331. Senec. quæst. nat. lib. 5, cap. 15. Diod. Sic. lib. 16, p. 408 et 413.
(1) Plus de cinq millions quatre cent mille livres.
[6] Diod. Sic. lib. 16, p. 412. Demosth. pro Rhod. libert. p. 144.
(2) Dans la 3e année de la 105e olympiade, avant J. C. 358 et 357.
[7] Diod. Sic. lib. 16, p. 412.
[8] Plut. in Phoc. t. 1, p. 744.
[9] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532. Nep. in Chabr. cap. 3.

[1] Nep. in Chabr. cap. 1.
[2] Diod. Sic. lib. 15, p. 385.
[3] Plut. in Pelop. t. 1, p. 278.
[4] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532.
[5] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747. Diod. Sic. lib. 15, p. 403.
[6] Æschin. de fals. leg. p. 406.
[7] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532.
[8] Diod. Sic. lib. 16, p. 412. Plut. in Phoc. t. 1, p. 744. Nep. in Chabr. cap. 4.
[9] Diod. Sic. lib. 16, p. 424.
[10] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 11, t. 2, p. 110.
[11] Meurs. Græc. fer. Castellan. etc.

perpétué à jamais. Parcourez les mois de l'année des Athéniens [1], vous y trouverez un abrégé de leurs annales, et les principaux traits de leur gloire; tantôt la réunion des peuples de l'Attique par Thésée, le retour de ce prince dans ses États, l'abolition qu'il procura de toutes les dettes; tantôt la bataille de Marathon, celle de Salamine, celles de Platée, de Naxos, etc. [2].

C'est une fête pour les particuliers, lorsqu'il leur naît des enfants [3]; c'en est une pour la nation, lorsque ces enfants sont inscrits dans l'ordre des citoyens [4], ou lorsque, parvenus à un certain âge, ils montrent en public les progrès qu'ils ont faits dans les exercices du Gymnase [5]. Outre les fêtes qui regardent toute la nation, il en est de particulières à chaque bourg.

Les solennités publiques reviennent tous les ans, ou après un certain nombre d'années. On distingue celles qui, dès les plus anciens temps, furent établies dans le pays, et celles qu'on a récemment empruntées des autres peuples [6]. Quelques-unes se célèbrent avec une extrême magnificence. J'ai vu en certaines occasions jusqu'à trois cents bœufs, traînés pompeusement aux autels [7]. Plus de quatre-vingts jours [8] enlevés à l'industrie et aux travaux de la campagne, sont remplis par des spectacles qui attachent le peuple à la religion ainsi qu'au gouvernement. Ce sont des sacrifices qui inspirent le respect par l'appareil pompeux des cérémonies; des processions où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe étale tous ses attraits; des pièces de théâtre, fruits des plus beaux génies de la Grèce; des danses, des chants, des combats où brillent tout à tour l'adresse et les talents.

Ces combats sont de deux espèces; les gymniques, qui se donnent au Stade, et les scéniques, qui se livrent au Théâtre [9]. Dans les premiers, on se dispute le prix de la course, de la lutte et des autres exercices du Gymnase; dans les derniers, celui du chant et de la danse : les uns et les autres font l'ornement des principales fêtes [10]. Je vais donner une idée des scéniques.

Chacune des dix tribus fournit un chœur, et le chef qui doit le conduire [11]. Ce chef, qu'on nomme Chorége, doit être âgé au moins de quarante ans [12]. Il choisit lui-même ses acteurs qui, pour l'ordinaire, sont pris dans la classe des enfants et dans celle des adolescents [1]. Son intérêt est d'avoir un excellent joueur de flûte, pour diriger leurs voix; un habile maître, pour régler leurs pas et leurs gestes [2]. Comme il est nécessaire d'établir la plus grande égalité entre les concurrents, et que ces deux instituteurs décident souvent de la victoire, un des premiers magistrats de la république les fait tirer au sort, en présence des différentes troupes et des différents choréges [3].

Quelques mois avant les fêtes, on commence à exercer les acteurs. Souvent le chorége, pour ne les pas perdre de vue, les retire chez lui, et fournit à leur entretien [4]; il paraît ensuite à la fête, ainsi que ceux qui le suivent, avec une couronne dorée et une robe magnifique [5].

Ces fonctions, consacrées par la religion, se trouvent encore ennoblies par l'exemple d'Aristide, d'Épaminondas, et des plus grands hommes qui se sont fait un honneur de les remplir : mais elles sont si dispendieuses, qu'on voit plusieurs citoyens refuser le dangereux honneur de sacrifier une partie de leurs biens [6] à l'espérance incertaine de s'élever, par ce moyen, aux premières magistratures.

Quelquefois une tribu ne trouve point de chorége; alors c'est l'État qui se charge de tous les frais [7], ou qui ordonne à deux citoyens de s'associer pour en supporter le poids [8], ou qui permet au chorége d'une tribu de conduire le chœur de l'autre [9]. J'ajoute que chaque tribu s'empresse d'avoir le meilleur poëte, pour composer les cantiques sacrés [10].

Les chœurs paraissent dans les pompes ou processions : ils se rangent autour des autels, et chantent des hymnes pendant les sacrifices [11]; ils se rendent au théâtre, où, chargés de soutenir l'honneur de leur tribu [12], ils s'animent de la plus vive émulation. Leurs chefs emploient les brigues et la corruption, pour obtenir la victoire [13]. Des juges sont établis pour décerner le prix [14]. C'est, en certaines occasions, un trépied, que la tribu victorieuse a soin de consacrer dans un temple [15], ou dans un édifice qu'elle fait élever [16].

[1] Plut de glor. Athen. t. 2, p. 349.
[2] Meurs. Græc. fer.
[3] Id. ibid. in Amphidr.
[4] Id. ibid. in Apat.
[5] Id. ibid. in Oschoph.
[6] Harpocr. in Ἐπιθετ.
[7] Isocr. areop. t. 1, p. 324.
[8] Id. paneg. t. 1, p. 142. Voy. le Calendrier des Athéniens, dans Petit, Corsini, etc.
[9] Poll. lib. 3, cap. 30, § 142.
[10] Lys. defens. mun. p. 374.
[11] Argum. orat. in Mid. p. 600. Demosth. ibid p. 605. Id. in Bœot. p. 1002.
[12] Æschin. in Timarch p. 262.

[1] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 764.
[2] Demosth. in Mid. p. 606 et 612.
[3] Id. ibid. p. 605.
[4] Antiphon. orat. 16, p. 143. Ulpian. in Lept. p. 575.
[5] Demosth. in Mid. p. 606 et 613. Antiphan. ap. Athen. lib. 3, p. 103.
[6] Lys. defens. mun. p. 375. Demosth. in Mid. p. 605. Argum. orat. in Mid. p. 600.
[7] Inscript. ant. ap. Spon, voyage t. 2, p. 326.
[8] Aristot. ap. Schol. Aristoph. in ran. v. 408.
[9] Antiphon. orat. 16, p. 143.
[10] Aristoph. in av. v. 1404. Schol. ibid.
[11] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800.
[12] Aristoph. in nub. v. 311.
[13] Demosth. in Mid. p. 604 et 612.
[14] Id. ibid. p. 606.
[15] Id. ibid. p. 604. Id. in Pænipp. p. 1025. Plut. in Aristid. t. 1, p. 318. Athen. lib. 1, p. 37. Suid. in Πυθ. Taylor in marm. Sandwic. p. 67.
[16] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 835. Chandl. inscript. p. 48.

Le peuple, presque aussi jaloux de ses plaisirs que de sa liberté, attend la décision du combat avec la même inquiétude et le même tumulte que s'il s'agissait de ses plus grands intérêts. La gloire qui en résulte se partage entre le chœur qui a triomphé, la tribu dont il est tiré, le chorége qui est à sa tête, et les maîtres qui l'ont dressé [1].

Tout ce qui concerne les spectacles, est prévu et fixé par les lois. Elles déclarent inviolables, pendant le temps des fêtes, la personne du chorége et celle des acteurs [2]; elles règlent le nombre des solennités où l'on doit donner au peuple les diverses espèces de jeux dont il est si avide [3]. Telles sont, entre autres, les Panathénées et les grandes Dionysiaques, ou Dionysiaques de la ville.

Les premières tombent au premier mois, qui commence au solstice d'été. Instituées dans les plus anciens temps, en l'honneur de Minerve; rétablies par Thésée, en mémoire de la réunion de tous les peuples de l'Attique, elles reviennent tous les ans; mais, dans la cinquième année, elles se célèbrent avec plus de cérémonies et d'éclat [4]. Voici l'ordre qu'on y suit, tel que je le remarquai la première fois que j'en fus témoin.

Les peuples qui habitent les bourgs de l'Attique s'étaient rendus en foule à la capitale : ils avaient amené un grand nombre de victimes qu'on devait offrir à la déesse [5]. J'allai le matin sur les bords de l'Ilissus, et j'y vis les courses des chevaux, où les fils des premiers citoyens de la république se disputaient la gloire du triomphe [6]. Je remarquai la manière dont la plupart montaient à cheval; ils posaient le pied gauche sur une espèce de crampon attaché à la partie inférieure de leur pique, et s'élançaient avec légèreté sur leurs coursiers [7]. Non loin de là je vis d'autres jeunes gens concourir pour le prix de la lutte et des différents exercices du corps [8]. J'allai à l'Odéum, et j'y vis plusieurs musiciens se livrer des combats plus doux et moins dangereux [9]. Les uns exécutaient des pièces sur la flûte ou sur la cithare; d'autres chantaient et s'accompagnaient de l'un de ces instruments [10]. On leur avait proposé pour sujet l'éloge d'Harmodius, d'Aristogiton et de Thrasybule, qui avaient délivré la république des tyrans dont elle était opprimée [11] : car, parmi les Athéniens, les institutions publiques sont des monuments pour ceux qui ont bien servi l'État, et des leçons pour ceux qui doivent le servir. Une couronne d'olivier, un vase rempli d'huile, furent les prix décernés aux vainqueurs [1]. Ensuite on couronna des particuliers, à qui le peuple touché de leur zèle, avait accordé cette marque d'honneur [2].

J'allai aux Tuileries, pour voir passer la pompe qui s'était formée hors des murs [3], et qui commençait à défiler. Elle était composée de plusieurs classes de citoyens couronnés de fleurs [4], et remarquables par leur beauté. C'étaient des vieillards dont la figure était imposante, et qui tenaient des rameaux d'olivier [5]; des hommes faits, qui, armés de lances et de boucliers, semblaient respirer les combats [6]; des garçons qui n'étaient âgés que de dix-huit à vingt ans, et qui chantaient des hymnes en l'honneur de la déesse [7]; de jolis enfants couverts d'une simple tunique [8], et parés de leurs grâces naturelles; des filles, enfin, qui appartenaient aux premières familles d'Athènes, et dont les traits, la taille et la démarche attiraient tous les regards [9]. Leurs mains soutenaient sur leurs têtes des corbeilles, qui, sous un voile éclatant, renfermaient des instruments sacrés, des gâteaux, et tout ce qui peut servir aux sacrifices [10]. Des suivantes, attachées à leurs pas, d'une main étendaient un parasol au-dessus d'elles, et de l'autre tenaient un pliant [11]. C'est une servitude imposée aux filles des étrangers établis à Athènes : servitude que partagent leurs pères et leurs mères. En effet, les uns et les autres portaient sur leurs épaules des vases remplis d'eau et de miel, pour faire les libations [12].

Ils étaient suivis de huit musiciens, dont quatre jouaient de la flûte, et quatre de la lyre [13]. Après eux venaient des rapsodes qui chantaient les poëmes d'Homère [14], et des danseurs armés de toutes pièces, qui, s'attaquant par intervalles, représentaient, au son de la flûte, le combat de Minerve contre les Titans [15].

On voyait ensuite paraître un vaisseau qui sem-

[1] Lucian in Hermot. t. 1, p. 851. Inscript. antiq. ap. Spon, voyage; t. 2, p. 315 et 327; ap. Van Dale, de gymnas. cap. 5; ap. Taylor, in marm. Sandwic. p. 70.
[2] Demosth. in Mid. p. 612.
[3] Id. ibid. p. 604.
[4] Meurs. panathen. Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 357. Castell. de fest. Græc. in panathen.
[5] Aristoph. in nub. v. 385. Schol. ibid.
[6] Xenoph. sympos. p. 872. Athen. lib. 4, p. 168.
[7] Xenoph. de re equest. p. 942. Winkelm. descript. des pierres gravées de Stosch, p 171.
[8] Demosth. de coron. p. 492. Xenoph. de re equest. p. 942.
[9] Plut. in Per. t. 1, p. 160.
[10] Meurs. panath. cap. 10.
[11] Philostr. vit. Apoll. lib. 7, cap. 4, p. 283.

[1] Aristot. ap. Schol. Sophocl. in Œdip. Col. v. 730. Schol. Pind. nem. od. 10, v. 65. Meurs. panath. cap. 11.
[2] Demosth. de coron. p 492.
[3] Thucyd. lib. 6, cap. 57.
[4] Demosth. in Mid. p. 612.
[5] Xenoph. Sympos. p. 883. Etymol. magn. et Hesych. in Θαλλοφ.
[6] Thucyd. lib. 6, cap. 58.
[7] Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 18.
[8] Meurs panath. cap. 24.
[9] Hesych. et Harpocr. in Κανηφ. Ovid. metam. lib. 2, v. 711.
[10] Aristoph. in pac. v. 948.
[11] Id. in av. v. 1550. Schol. ibid. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.
[12] Ælian. ibid. Harpocr. in Μετοικ. Id. et Hesych. in Σκαφ. Poll. lib. 3, cap. 4, § 55.
[13] Dessins de Nointel conservés à la bibliothèque du roi.
[14] Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 161. Plat. in Hipp. t. 2, p. 228.
[15] Aristoph. in nub. v. 984. Schol. ibid. Lys. in mun. accept. p. 374. Meurs. panath. cap. 12.

blait glisser sur la terre au gré des vents et d'une infinité de rameurs, mais qui se mouvait par des machines qu'il renfermait dans son sein [1]. Sur le vaisseau se déployait un voile d'une étoffe légère [2], où de jeunes filles avaient représenté en broderie la victoire de Minerve contre ces mêmes Titans [3]. Elles y avaient aussi tracé, par ordre du gouvernement, les portraits de quelques héros dont les exploits avaient mérité d'être confondus avec ceux des dieux [4].

Cette pompe marchait à pas lents, sous la direction de plusieurs magistrats [5]. Elle traversa le quartier le plus fréquenté de la ville, au milieu d'une foule de spectateurs, dont la plupart étaient placés sur des échafauds qu'on venait de construire [6]. Quand elle fut parvenue au temple d'Apollon Pythien [7], on détacha le voile suspendu au navire, et l'on se rendit à la citadelle, où il fut déposé dans le temple de Minerve [8].

Sur le soir, je me laissai entraîner à l'Académie, pour voir la course du flambeau. La carrière n'a que six à sept stades de longueur [9]. Elle s'étend depuis l'autel de Prométhée, qui est à la porte de ce jardin, jusqu'aux murs de la ville [10]. Plusieurs jeunes gens sont placés dans cet intervalle à des distances égales [11]. Quand les cris de la multitude ont donné le signal [12], le premier allume le flambeau sur l'autel [13], et le porte en courant au second, qui le transmet de la même manière au troisième, et ainsi successivement [14]. Ceux qui le laissent s'éteindre, ne peuvent plus concourir [15]. Ceux qui ralentissent leur marche, sont livrés aux railleries et même aux coups de la populace [16]. Il faut, pour remporter le prix, avoir parcouru les différentes stations. Cette espèce de combat se renouvela plusieurs fois. Il se diversifie suivant la nature des fêtes [17].

Ceux qui avaient été couronnés dans les différents exercices, invitèrent leurs amis à souper [18]. Il se donna dans le Prytanée et dans d'autres lieux publics, de grands repas qui se prolongèrent jusqu'au jour suivant [19]. Le peuple, à qui on avait distribué les victimes immolées [1], dressait partout des tables, et faisait éclater une joie vive et bruyante.

Plusieurs jours de l'année sont consacrés au culte de Bacchus [2]. Son nom retentit tour à tour dans la ville, au port du Pirée, dans la campagne et dans les bourgs. J'ai vu plus d'une fois la ville entière plongée dans l'ivresse la plus profonde [3]; j'ai vu des troupes de Bacchants et de Bacchantes couronnés de lierre, de fenouil, de peuplier, s'agiter, danser, hurler dans les rues, invoquer Bacchus par des acclamations barbares [4], déchirer de leurs ongles et de leurs dents les entrailles crues des victimes, serrer des serpents dans leurs mains, les entrelacer dans leurs cheveux, en ceindre leurs corps, et par ces espèces de prestiges, effrayer et intéresser la multitude [5].

Ces tableaux se retracent en partie dans une fête qui se célèbre à la naissance du printemps. La ville se remplit alors d'étrangers [6] : ils y viennent en foule, pour apporter les tributs des îles soumises aux Athéniens [7], pour voir les nouvelles pièces qu'on donne sur le théâtre [8], pour être témoins des jeux et des spectacles, mais surtout d'une procession qui représente le triomphe de Bacchus. On y voit le même cortége qu'avait, dit-on, ce dieu lorsqu'il fit la conquête de l'Inde; des Satyres, des dieux Pans [9], des hommes traînant des boucs pour les immoler [10]; d'autres, montés sur des ânes, à l'imitation de Silène [11]; d'autres, déguisés en femmes [12]; d'autres, qui portent des figures obscènes suspendues à de longues perches [13], et qui chantent des hymnes dont la licence est extrême [14]; enfin, toutes sortes de personnes de l'un et de l'autre sexe, la plupart couvertes de peaux de faons [15], cachées sous un masque [16], couronnées de lierre, ivres ou feignant de le paraître [17]; mêlant sans interruption leurs cris au bruit des instruments; les uns s'agitant comme des insensés, et s'abandonnant à toutes les convulsions de la fureur; les autres exécutant des danses régulières et militaires, mais tenant des vases au lieu de boucliers, et se lançant en forme de traits des thyrses dont ils insultent quelquefois les spectateurs [18].

1 Heliod. Æthiop. lib. I, p. 17. Philostr. in sophist. lib. 2, p. 550. Meurs. panath. cap. 19.
2 Harpocr. in Πεπλ.
3 Plat. in Eutyphr. t. I, p. 6. Eurip. in Hecub. v. 466. Schol. ibid. Suid. in Πεπλ.
4 Aristoph. in equit. v. 562. Schol. ibid.
5 Poll. lib. 8, cap. 9, § 93.
6 Athen. lib. 4, p. 167.
7 Philostr. in sophist. lib. 2, p. 550.
8 Plat. in Eutyphr. t. I, p. 6.
9 Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 196.
10 Pausan. lib. I, cap. 30, p. 75.
11 Herodot. lib. 8, cap. 98.
12 Aristoph. in ran. v. 133.
13 Plut. in Solon. t. I, p. 79.
14 Herodot. lib. 8, cap. 98. Æschyl. in Agam. v. 320. Meurs. Græc. fer. lib. 6, in Lampad.
15 Pausan. lib. I, cap. 30, p. 75.
16 Aristoph. in ran. v. 1125. Schol. ibid. Hesych. in Κεραμ.
17 Plat. de rep. lib. I, t. 2, p. 328.
18 Athen. lib. 4, p. 168.
19 Heliod. Æthiop. lib. I, p. 18.

1 Aristoph. in nub. v. 385. Schol. ibid.
2 Demosth. in Mid. p. 604.
3 Plat. de leg. lib. I, t. 2, p. 637.
4 Demosth. de coron. p. 516.
5 Plut. in Alex. t. I, p. 665. Clem. Alex. protrept. t. I, p. 11.
6 Demosth. in Mid. p. 637.
7 Schol. Aristoph. in Acharn. v. 377.
8 Plut. de exil. t. 2, p. 603. Schol. Aristoph. in nub. v. 311.
9 Plut. in Anton. t. I, p. 926. Athen. lib. 5, p. 197.
10 Plut. de cup. divit. t. 2, p. 527.
11 Ulpian. in Mid. p. 688.
12 Hesych. in Ἰθυφαλ.
13 Herodot. lib. 2, cap. 49. Aristoph. in Acharn. v. 242.
14 Aristoph. in Acharn. v. 260.
15 Aristoph. in ran. v. 1242. Athen. lib. 4, cap. 12, p. 148.
16 Plut. de cup. divit. t. 2, p. 527. Athen. lib. 14, p. 622.
17 Demosth. in Mid. p. 632.
18 Id. ibid. Athen. lib. 14, p. 631.

Au milieu de ces troupes d'acteurs forcenés, s'avancent dans un bel ordre les différents chœurs députés par les tribus [1] : quantité de jeunes filles des plus distinguées de la ville marchent les yeux baissés [2], parées de tous leurs ornements, et tenant sur leurs têtes des corbeilles sacrées, qui, outre les prémices des fruits, renferment des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, des feuilles de lierre, et d'autres symboles mystérieux [3].

Les toits, formés en terrasses, sont couverts de spectateurs, et surtout de femmes, la plupart avec des lampes et des flambeaux [4], pour éclairer la pompe qui défile presque toujours pendant la nuit [5], et qui s'arrête dans les carrefours et les places, pour faire des libations, et offrir des victimes en l'honneur de Bacchus [6].

Le jour est consacré à différents jeux. On se rend de bonne heure au théâtre [7], soit pour assister aux combats de musique et de danse que se livrent les chœurs, soit pour voir les nouvelles pièces que les auteurs donnent au public.

Le premier des neuf archontes préside à ces fêtes [8]; le second, à d'autres solennités [9] : ils ont sous eux des officiers qui les soulagent dans leurs fonctions [10], et des gardes pour expulser du spectacle ceux qui en troublent la tranquillité [11].

Tant que durent les fêtes, la moindre violence contre un citoyen est un crime, et toute poursuite contre un débiteur est interdite. Les jours suivants, les délits et les désordres qu'on y a commis, sont punis avec sévérité [12].

Les femmes seules participent aux fêtes d'Adonis [13], et à celles qui, sous le nom de Thesmophories, se célèbrent en l'honneur de Cérès et de Proserpine [14] : les unes et les autres sont accompagnées de cérémonies que j'ai déjà décrites plus d'une fois. Je ne dirai qu'un mot des dernières; elles reviennent tous les ans au mois de Panepsion (1), et durent plusieurs jours.

Parmi les objets dignes de fixer l'attention, je vis les Athéniennes, femmes et filles, se rendre à Éleusis, y passer une journée entière dans le temple, assises par terre, et observant un jeûne austère [1]. « Pourquoi cette abstinence? » dis-je à l'une de celles qui avaient présidé à la fête. Elle me répondit : « Parce que Cérès ne prit point de nourriture, pendant qu'elle cherchait sa fille Proserpine [2]. » Je lui demandai encore : « Pourquoi en allant à Éleusis, portiez-vous des livres sur vos têtes? — Ils contiennent les lois que nous croyons avoir reçues de Cérès [3]. — Pourquoi dans cette procession brillante, où l'air retentissait de vos chants, conduisiez-vous une grande corbeille sur un char attelé de quatre chevaux blancs [4]? — Elle contenait entre autres choses des grains dont nous devons la culture à Cérès. C'est ainsi qu'aux fêtes de Minerve, nous portons des corbeilles pleines de flocons de laine [5], parce que c'est elle qui nous apprit à la filer. Le meilleur moyen de reconnaître un bienfait, est de s'en souvenir sans cesse, et de le rappeler quelquefois à son auteur. »

## CHAPITRE XXV.

### Des maisons et des repas des Athéniens.

La plupart des maisons sont composées de deux appartements, l'un en haut pour les femmes, l'autre en bas pour les hommes [6], et couvertes de terrasses [7], dont les extrémités ont une grand saillie [8]. On en compte plus de dix mille à Athènes [9].

On en voit un assez grand nombre qui ont sur le derrière un jardin [10], sur le devant une petite cour, et plus souvent une espèce de portique [11], au fond duquel est la porte de la maison, confiée quelquefois aux soins d'un eunuque [12]. C'est là qu'on trouve tantôt une figure de Mercure, pour écarter les voleurs [13]; tantôt un chien qu'ils redoutent beaucoup plus [14]; et presque toujours un autel en l'honneur d'Apollon, où le maître de la maison vient en certains jours offrir des sacrifices [15].

On montre aux étrangers les maisons de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle et des grands hommes du siècle dernier. Rien ne les distinguait autrefois :

[1] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 475.
[2] Aristoph. in Acharn. v. 241. Schol. ibid. Id. v. 253, etc.
[3] Clem. Alex. protrept. t. 1, p. 19. Castellan. in Dionys.
[4] Aristoph. in Acharn. v. 261. Casaub. in Athen. lib. 4, cap. 12.
[5] Sophocl. in Antig. v. 1161. Schol. ibid.
[6] Demosth. in Mid. p. 611.
[7] Id. ibid. p. 615.
[8] Poll. lib. 8, cap. 9, § 89. Plut. in Cim. p. 483.
[9] Poll. lib. 8, cap. 9, § 90.
[10] Demosth. in Mid. p. 605.
[11] Id. ibid. p. 631.
[12] Id. ibid. p. 604.
[13] Meurs. Græc. fer. lib. 1. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 98.
[14] Meurs. Græc. fer. lib. 4. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 39, p. 203.
(1) Ce mois commençait tantôt dans les derniers jours d'octobre, tantôt dans les premiers de novembre.

[1] Plut. de Is. et Osir. t. 2, p. 378. Athen. lib. 7, cap. 16, p. 307.
[2] Callim. hymn. in Cer. v. 12.
[3] Schol. Theocr. idyll. 4, v. 25.
[4] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 39, p. 224.
[5] Spanh. in Callim. v. 1, t. 2, p. 52
[6] Lys. de cæd. Eratosth. p. 6.
[7] Plin. lib. 36, cap. 25, p. 756
[8] Aristot. œcónom. lib. 2, t. 2, p. 502. Polyæn. strat. lib. 3, cap. 9, § 30.
[9] Xenoph. memor. p. 774.
[10] Terent. in Adelph. act. 5, scen. 5, v. 10.
[11] Plat. in Protag. t. 1, p. 311. Vitruv. lib. 6, cap. 10, p. 119.
[12] Plat. in Protag. t. 1, p. 314.
[13] Aristoph. in Plut. v. 1155. Schol. ibid.
[14] Aristoph. in Lysist. v. 1217. Theophr. charact. cap. 4. Apollod. ap. Athen. lib. 1, p. 3.
[15] Aristoph. in vesp. v. 870. Schol. ibid. Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 328.

elles brillent aujourd'hui par l'opposition des hôtels, que des hommes sans nom et sans vertus ont eu le front d'élever auprès de ces demeures modestes [1]. Depuis que le goût des bâtiments s'est introduit, les arts font tous les jours des efforts pour le favoriser et l'étendre. On a pris le parti d'aligner les rues [2], de séparer les nouvelles maisons en deux corps de logis, d'y placer au rez-de-chaussée les appartements du mari et de la femme; de les rendre plus commodes par de sages distributions, et plus brillantes par les ornements qu'on y multiplie.

Telle était celle qu'occupait Dinias, un des plus riches et des plus voluptueux citoyens d'Athènes. Il étalait un faste qui détruisit bientôt sa fortune. Trois ou quatre esclaves marchaient toujours à sa suite [3]. Sa femme Lysistrate ne se montrait que sur un char attelé de quatre chevaux blancs de Sicyone [4]. Ainsi que d'autres Athéniens, il se faisait servir par une femme de chambre qui partageait les droits de son épouse [5], et il entretenait en ville une maîtresse qu'il avait la générosité d'affranchir, ou d'établir avant de la quitter [6]. Pressé de jouir et de faire jouir ses amis, il leur donnait souvent des repas et des fêtes.

Je le priai un jour de me montrer sa maison. J'en dressai ensuite le plan, et je le joins ici *. On y verra qu'une allée longue et étroite conduisait directement à l'appartement des femmes. L'entrée en est interdite aux hommes, excepté aux parents et à ceux qui viennent avec le mari. Après avoir traversé un gazon entouré de trois portiques, nous arrivâmes à une assez grande pièce, où se tenait Lysistrate à qui Dinias me présenta.

Nous la trouvâmes occupée à broder une robe, plus occupée de deux colombes de Sicile, et d'un petit chien de Malte [7] qui se jouait autour d'elle. Lysistrate passait pour une des plus jolies femmes d'Athènes, et cherchait à soutenir cette réputation par l'élégance de sa parure. Ses cheveux noirs, parfumés d'essences [8], tombaient à grosses boucles sur ses épaules; des bijoux d'or se faisaient remarquer à ses oreilles [9], des perles à son cou et à ses bras [10], des pierres précieuses à ses doigts [11]. Peu contente des couleurs de la nature, elle en avait emprunté d'artificielles, pour paraître avec l'éclat des roses et des lys [1]. Elle avait une robe blanche, telle que la portent communément les femmes de distinction [2].

Dans ce moment nous entendîmes une voix qui demandait si Lysistrate était chez elle [3]. « Oui, » répondit une esclave qui vint tout de suite annoncer Eucharis. C'était une des amies de Lysistrate, qui courut au-devant d'elle, l'embrassa tendrement, s'assit à ses côtés, et ne cessa de la louer sur sa figure et sur son ajustement. « Vous êtes bien jolie; vous êtes parfaitemeut mise. Cette étoffe est charmante. Elle vous sied à merveille. Combien coûte-t-elle [4] ? »

Je soupçonnai que cette conversation ne finirait pas si tôt, et je demandai à Lysistrate la permission de parcourir le reste de l'appartement. La toilette fixa d'abord mes regards. J'y vis des bassins et des aiguières d'argent, des miroirs de différentes matières, des aiguilles pour démêler les cheveux, des fers pour les boucler [5], des bandelettes plus ou moins larges pour les assujettir, des réseaux pour les envelopper [6], de la poudre jaune pour les en couvrir [7]; diverses espèces de bracelets et de boucles d'oreilles; des boîtes contenant du rouge, du blanc de céruse, du noir pour teindre les sourcils, et tout ce qu'il faut pour tenir les dents propres, etc. [8].

J'examinais ces objets avec attention; et Dinias ne comprenait pas pourquoi ils étaient nouveaux pour un Scythe. Il me montrait ensuite son portrait et celui de sa femme [9]. Je parus frappé de l'élégance des meubles : il me dit qu'aimant à jouir de l'industrie et de la supériorité des ouvriers étrangers, il avait fait faire les siéges en Thessalie [10], les matelas du lit à Corinthe [11], les oreillers à Carthage [12]; et comme ma surprise augmentait, il riait de ma simplicité, et ajoutait pour se justifier, que Xénophon paraissait à l'armée avec un bouclier d'Argos, une cuirasse d'Athènes, un casque de Béotie, et un cheval d'Épidaure [13].

Nous passâmes à l'appartement des hommes, au milieu duquel nous trouvâmes une pièce de gazon [14], entourée de quatre portiques dont les murs étaient enduits de stuc et lambrissés de menuiserie [15]. Ces portiques servaient de communication à plusieurs

[1] Xenoph. memor. lib. 6, p. 825. Demosth. olynth. 3, p. 38 et 39. Id. de rep. ordin. p. 127. Id. in Aristocr. p. 758.
[2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, t. 2, p. 438.
[3] Demosth. pro Phorm. p. 965.
[4] Id. in Mid. p. 628.
[5] Id in Neær. p. 881.
[6] Id. pro Phorm. ibid.
* Voyez ce plan, et la note XXIX, qui est à la fin du volume.
[7] Theophr. charact. cap. 5 et 21.
[8] Lucian. amor. t. 2, p. 441.
[9] Lys. contr. Eratosth. p. 198. Diog. Laert. lib. 3, § 42.
[10] Anacr. od. 20. Xenoph. memor. lib. 5, p. 847. Theophr. de lapid. § 64.
[11] Aristoph. in nub. v. 331.

[1] Lys. de cæd. Eratosth. p. 8. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 568. Etymol magn. in Εψιμ. et in Εγχ.
[2] Aristoph. in Thesmoph. v. 848. Schol. ibid.
[3] Theocr. idyll. 15, v. 1.
[4] Aristoph. in Lysist. v. 78. Theocr. ibid. v. 34.
[5] Lucian. amor. t. 2, § 39 et 40. Poll. lib. 5, cap. 16, § 95. not. var. ibid.
[6] Homer. iliad. lib. 22, v. 468.
[7] Hesych. in Θαψιν. Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 88.
[8] Lucian. amor. t. 2, § 39 et 40.
[9] Theophr. charact. cap. 2.
[10] Crit. ap. Athen. lib. 1, p. 28. Poll. lib. 10, cap. 11, § 48.
[11] Antiph. ap. Athen. p. 27.
[12] Hermipp. ibid. p. 28.
[13] Ælian. var. hist. lib. 3, p. 24. Poll. lib. 1, cap. 10, § 149.
[14] Plin. jun. lib. 7, epist. 27.
[15] Vitruv. lib. 6, cap. 10.

chambres, ou salles, la plupart décorées avec soin. L'or et l'ivoire rehaussaient l'éclat des meubles [1]; les plafonds [2], et les murs étaient ornés de peintures [3]; les portières [4], et les tapis fabriqués à Babylone, représentaient des Perses avec leurs robes traînantes, des vautours, d'autres oiseaux, et plusieurs animaux fantastiques [5].

Le luxe que Dinias étalait dans sa maison, régnait aussi à sa table. Je vais tirer de mon journal la description du premier souper auquel je fus invité avec Philotas mon ami.

On devait s'assembler vers le soir, au moment où l'ombre du gnomon aurait douze pieds de longueur [6]. Nous eûmes l'attention de n'arriver ni trop tôt, ni trop tard. C'est ce qu'exigait la politesse [7]. Nous trouvâmes Dinias s'agitant et donnant des ordres. Il nous présenta Philonide, un de ces parasites qui s'établissent chez les gens riches, pour faire les honneurs de la maison et amuser les convives [8]. Nous nous aperçûmes qu'il secouait de temps en temps la poussière qui s'attachait à la robe de Dinias [9]. Un moment après arriva le médecin Nicoclès excédé de fatigue : il avait beaucoup de malades; mais ce n'étaient, disait-il, que des enrouements et des toux légères, provenants des pluies qui tombaient depuis le commencement de l'automne [10]. Il fut bientôt suivi par Léon, Zopyre et Théotime, trois Athéniens distingués, que le goût des plaisirs attachait à Dinias. Enfin, Démocharès parut tout à coup, quoiqu'il n'eût pas été prié [11]. Il avait de l'esprit, des talents agréables; il fut accueilli avec transport de toute la compagnie.

Nous passâmes dans la salle à manger : on y brûlait de l'encens et d'autres odeurs [12]. Sur le buffet on avait étalé des vases d'argent et de vermeil, quelques-uns enrichis de pierres précieuses [13].

Des esclaves répandirent de l'eau pure sur nos mains [14], et posèrent des couronnes sur nos têtes [15]. Nous tirâmes au sort le roi du festin [16]. Il devait écarter la licence, sans nuire à la liberté; fixer l'instant où l'on boirait à longs traits; nommer les santés qu'il faudrait porter, et faire exécuter les lois établies parmi les buveurs (1). Le sort tomba sur Démocharès.

Autour d'une table que l'éponge avait essuyée à plusieurs reprises [1], nous nous plaçâmes sur des lits [2], dont les couvertures étaient teintes en pourpre [3]. Après qu'on eut apporté à Dinias le menu du souper [4], nous en réservâmes les prémices pour l'autel de Diane [5]. Chacun de nous avait amené son domestique [6]. Dinias était servi par un nègre, par un de ces esclaves Éthiopiens que les gens riches acquièrent à grands frais pour se distinguer des autres citoyens [7].

Je ne ferai point le détail d'un repas qui nous fournissait à tous moments de nouvelles preuves de l'opulence et des prodigalités de Dinias. Il suffira d'en donner une idée générale.

On nous présenta d'abord plusieurs espèces de coquillages : les uns, tels qu'ils sortent de la mer; d'autres, cuits sur la cendre, ou frits dans la poêle; la plupart assaisonnés de poivre et de cumin [8]. On servit en même temps des œufs frais, soit de poules, soit de paons; ces derniers sont plus estimés [9] : des andouilles [10], des pieds de cochon [11], un foie de sanglier [12], une tête d'agneau [13], de la fraise de veau [14], le ventre d'une truie, assaisonné de cumin, de vinaigre et de silphium [15] (2); de petits oiseaux, sur lesquels on jeta une sauce toute chaude, composée de fromage râpé, d'huile, de vinaigre et de silphium [16]. On donna au second service ce qu'on trouve de plus exquis en gibier, en volaille, et surtout en poissons : des fruits composèrent le troisième service.

Parmi cette multitude d'objets qui s'offraient à nos yeux, chacun de nous eut la liberté de choisir ce qui pouvait le plus flatter le goût de ses amis, et

[1] Bacchyl. ap. Athen. lib. 2, cap. 3, p. 39.
[2] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 529.
[3] Andoc. in Alcib. part. 2, p. 31. Xenoph. mem. lib. 5, p. 844.
[4] Theophr. charact. cap. 5.
[5] Callixen. ap. Athen. lib. 5, cap. 6, p. 197. Hipparch. ap. eumd. lib. 11, cap. 7, p. 477. Aristoph. in ran. v. 969. Spanh. ib. p. 312.
[6] Hesych. in Δωδεκ. Menand. ap. Athen. lib. 6, cap. 10, p. 243. Casaub. ibid.
[7] Schol. Theocr. in idyll. 7 v. 24. Plut. sympos. lib. 8, quæst. 6, t. 2, p. 726.
[8] Theophr. charact. cap. 20.
[9] Id. ibid. cap. 2.
[10] Hippocr. aphorism. sect. 3, § 13.
[11] Plat. in conviv. t. 3, p. 174.
[12] Archestr. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101.
[13] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 417. Theophr. charact. cap. 23. Id. de lapid. § 63. Plut. in Alcib. t. 1, p. 193.
[14] Athen. lib. 9, cap. 1, p. 366. Duport in Theophr. p. 454.
[15] Archestr. ap. Athen. lib. 3, p. 101.
[16] Aristoph. in Plut. v. 973. Diog. Laert. lib. 8, § 64. Plut. sympos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 620

(1) Par une de ces lois, il fallait ou boire, ou sortir de table. (Cicer. tuscul. 5, cap. 41, t. 2, p. 395.) On se contentait quelquefois de répandre sur la tête du coupable le vin qu'il refusait de boire. (Diog. Laert. lib. 8, § 64.)
[1] Homer. odyss. lib. 20, v. 151. Martial. epigr. 142, lib. 14.
[2] Xenoph. memor. lib. 5, p. 842. Aristot. de rep. lib. 7, cap. ultim. t. 2, p. 448.
[3] Athen. lib. 2, cap. 9, p. 48.
[4] Id. ibid. cap. 10, p. 49.
[5] Theophr. charact. cap. 10. Duport. ibid.
[6] Theophr. charact. cap. 9.
[7] Id. ibid. cap. 21. Casaub. ibid. Terent. in eunuch. act. 1, scen. 2, v. 85.
[8] Athen. lib. 3, cap. 12, p. 90, etc.
[9] Triph. ap Athen. lib. 2, p. 58.
[10] Aristoph. in equit. v. 161. Henric. Steph. in Αλλας.
[11] Ecphant. et Pherecr. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 96.
[12] Eubul. ap Athen. lib. 7, cap. 24, p. 330.
[13] Id. ibid
[14] Id. ibid. Schol. Aristoph. in pac. v. 716.
[15] Archestr. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101.
(2) Plante dont les anciens faisaient un grand usage dans leurs repas
[16] Aristoph in av. v. 532 et 1578.

de le leur envoyer [1]. C'est un devoir auquel on ne manque guère dans les repas de cérémonie.

Dès le commencement du souper, Démocharès prit une coupe, l'appliqua légèrement à ses lèvres, et la fit passer de main en main. Nous goûtâmes de la liqueur chacun à notre tour. Ce premier coup est regardé comme le symbole et le garant de l'amitié qui doit unir les convives. D'autres le suivirent de près, et se réglèrent sur les santés que Démocharès portait tantôt à l'un, tantôt à l'autre [2], et que nous lui rendions sur-le-champ.

Vive et gaie, sans interruption et sans objet, la conversation avait insensiblement amené des plaisanteries sur les soupers des gens d'esprit et des philosophes, qui perdent un temps si précieux, les uns à se surprendre par des énigmes et des logogriphes [3], les autres à traiter méthodiquement des questions de morale et de métaphysique [4]. Pour ajouter un trait au tableau du ridicule, Démocharès proposa de déployer les connaissances que nous avions sur le choix des mets les plus agréables au goût, sur l'art de les préparer, sur la facilité de se les procurer à Athènes. Comme il s'agissait de représenter les banquets des sages, il fut dit que chacun parlerait à son tour, et traiterait son sujet avec beaucoup de gravité, sans s'appesantir sur les détails, sans les trop négliger.

C'était à moi de commencer; mais, peu familiarisé avec la matière qu'on allait discuter, j'étais sur le point de m'excuser, lorsque Démocharès me pria de leur donner une idée des repas des Scythes. Je répondis en peu de mots, qu'ils ne se nourrissaient que de miel et de lait de vache ou de jument [5]; qu'ils s'y accoutumaient si bien dès leur naissance, qu'ils se passaient de nourrices [6]; qu'ils recevaient le lait dans de grands seaux; qu'ils le battaient longtemps pour en séparer la partie la plus délicate, et qu'ils destinaient à ce travail ceux de leurs ennemis que le sort des armes faisait tomber entre leurs mains [7]: mais je ne dis pas que, pour ôter à ces malheureux la liberté de s'échapper, on les privait de la vue.

Après d'autres particularités que je supprime, Léon prenant la parole, dit : « On reproche sans cesse aux Athéniens leur frugalité [8]. Il est vrai que nos repas sont en général moins longs et moins somptueux que ceux des Thébains et de quelques autres peuples de la Grèce [1]; mais nous avons commencé à suivre leurs exemples; bientôt ils suivront les nôtres. Nous ajoutons tous les jours des raffinements aux délices de la table, et nous voyons insensiblement disparaître notre ancienne simplicité, avec toutes ces vertus patriotiques que le besoin avait fait naître, et qui ne sauraient être de tous les temps. Que nos orateurs nous rappellent, tant qu'ils voudront, les combats de Marathon et de Salamine; que les étrangers admirent les monuments qui décorent cette ville : Athènes offre à mes yeux un avantage plus réel; c'est l'abondance dont on y jouit toute l'année; c'est ce marché où viennent chaque jour se réunir les meilleures productions des îles et du continent. Je ne crains pas de le dire, il n'est point de pays où il soit plus facile de faire bonne chère; je n'en excepte pas même la Sicile.

« Nous n'avons rien à désirer à l'égard de la viande de boucherie et de la volaille. Nos basses-cours, soit à la ville, soit à la campagne, sont abondamment fournies de chapons [2], de pigeons [3], de canards [4], de poulets et d'oies que nous avons l'art d'engraisser [5]. Les saisons nous ramènent successivement les bec-figues [6], les cailles [7], les grives [8], les alouettes [9], les rouges-gorges [10], les ramiers [11], les tourterelles [12], les bécasses [13], et les francolins [14]. Le Phase nous a fait connaître les oiseaux qui font l'ornement de ses bords, qui font à plus juste titre l'ornement de nos tables. Ils commencent à se multiplier parmi nous, dans les faisanderies qu'ont formées de riches particuliers [15]. Nos plaines sont couvertes des lièvres et de perdrix [16]; nos collines, de thym, de romarin, et de plantes propres à donner au lapin du goût et du parfum. Nous tirons des forêts voisines, des marcassins et des sangliers [17]; et de l'île de Mélos, les meilleurs chevreuils de la Grèce [18]. »

[1] Aristoph. in Acharn. v. 1048. Theophr. charact. cap. 17. Casaub. ibid. p. 137.

[2] Homer. iliad. lib. 4, v. 3. Aristoph. in Lysist. v. 204. Athen. lib. 10, p. 432 et 444. Feith. antiq. Homer. lib. 3, p. 306.

[3] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 404. Athen. lib. 10, cap. 15, p. 448.

[4] Plat. conviv. t. 3, p. 172. Xenoph. ibid. p. 872. Plut. sept. sapient. conviv. t. 2, p. 140.

[5] Justin lib. 2, cap. 2.

[6] Antiphan. ap. Athen. lib. 6, cap. 2, p. 226.

[7] Herodot. lib 4, cap. 2.

[8] Eubul. ap. Athen. lib. 2, cap. 8, p. 47.

[1] Diphil. et Polyb. ap. Athen. lib. 4, p. 17 et 18. Eubul. ap. eumd. lib. 10, cap. 4, p. 417.

[2] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 50, t. 1, p. 956.

[3] Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 763. Athen. lib. 9, cap. 11, p. 393.

[4] Athen. lib. 9, cap. 11, p. 395. Mnesim. ibid. cap. 15, p. 403.

[5] Athen. ib. cap. 8, p. 384. Varr. de re rustic. lib. 3, cap. 8, § 9. Cicer. acad. lib. 2, cap. 18, t. 2, p. 26. Plin. lib. 10, cap. 50, t. 1, p. 571.

[6] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 3, t. 1, p. 902. Athen. lib. 2, cap. 24, p. 65. Epicharn. ibid. lib. 9, p. 398.

[7] Athen. ib. cap. 10, p. 392.

[8] Aristoph. in pac. v. 1149. Athen. lib. 2, cap. 10, p. 64.

[9] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 25, t. 1, p. 935.

[10] Id. ibid. lib. 8, cap. 3, p. 902. Plin. lib. 10, cap. 9, p. 561.

[11] Aristot. hist. animal. l. 8, c. 3, p. 902. Athen. lib. 9, p. 393.

[12] Aristot. hist. animal. l. 8, c. 3, p. 902. Athen. l. 9, p. 394.

[13] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 26, p. 936.

[14] Aristoph. et Alexand. apud. Athen. lib. 9, p. 387. Phænic. ap. eumd. lib. 14, cap. 18, p. 652. Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 49, p. 955.

[15] Aristoph. in nub. v. 109. Schol. ibid. Aristot. lib. 6, cap. 2, t. 1, p. 859. Philox. ap. Athen. lib. 4, cap. 2, p. 147.

[16] Athen. lib. 9, p. 388. Whel. a journ. book. 5, p. 352.

[17] Xenoph. de venat. p. 991. Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 403. Spon, t. 2, p. 56.

[18] Athen. lib. 1, cap. 4, p. 4.

« — La mer, dit alors Zopyre, attentive à payer le tribut qu'elle doit à ses maîtres, enrichit nos tables de poissons délicats [1]. Nous avons la murène [2], la dorade [3], la vive [4], le xiphia [5] (1), le pagre [6], l'alose [7], et des thons en abondance [8].

« Rien n'est comparable au congre qui nous vient de Sicyone [9], au glaucus que l'on pêche à Mégare [10]; aux turbots, aux maquereaux, aux soles, aux surmulets et aux rougets qui fréquentent nos côtes [11]. Les sardines sont ailleurs l'aliment du peuple; celles que nous prenons aux environs de Phalère mériteraient d'être servies à la table des dieux, surtout quand on ne les laisse qu'un instant dans l'huile bouillante [12].

« Le vulgaire, ébloui par les réputations, croit que tout est estimable dans un objet estimé. Pour nous, qui analysons le mérite jusque dans les moindres détails, nous choisirons la partie antérieure du glaucus, la tête du bar et du congre, la poitrine du thon, le dos de la raie [13]; et nous abandonnerons le reste à des goûts moins difficiles.

« Aux ressources de la mer ajoutons celles des lacs de la Béotie. Ne nous apporte-t-on pas tous les jours des anguilles du lac Copaïs, aussi distinguées par leur délicatesse que par leur grosseur [14]? Enfin, nous pouvons mettre au rang de nos véritables richesses, cette étonnante quantité de poissons salés, qui nous viennent de l'Hellespont, de Byzance et des côtes du Pont-Euxin. »

« — Léon et Zopyre, dit Philotas, ont traité des aliments qui font la base d'un repas. Ceux du premier et du troisième service exigeraient des connaissances plus profondes que les miennes, et ne prouveraient pas moins les avantages de notre climat.

« Les langoustes et les écrevisses [15] sont aussi communes parmi nous que les moules, les huîtres [1], les oursins ou hérissons de mer [2] : ces derniers se préparent quelquefois avec l'oxymel, le persil et la menthe [3]. Ils sont délicieux, quand on les pêche dans la pleine lune [4], et ne méritent en aucun temps les reproches que leur faisait un Lacédémonien qui, n'ayant jamais vu ce coquillage, prit le parti de le porter à sa bouche, et d'en dévorer les pointes tranchantes [5].

« Je ne parlerai point des champignons, des asperges [6], des diverses espèces de concombres [7], et de cette variété infinie de légumes qui se renouvellent tous les jours au marché : mais je ne dois pas oublier que les fruits de nos jardins ont une douceur exquise [8]. La supériorité de nos figues est généralement reconnue [9] : récemment cueillies, elles font les délices des habitants de l'Attique; séchées avec soin, on les transporte dans les pays éloignés, et jusque sur la table du roi de Perse [10]. Nos olives confites à la saumure, irritent l'appétit. Celles que nous nommons Colymbades (1), sont, par leur grosseur et par leur goût, plus estimées que celles des autres pays [11] : les raisins, connus sous le nom de Nicostrate, ne jouissent pas d'une moindre réputation [12]. L'art de greffer [13] procure aux poires et à la plupart de nos fruits, les qualités que la nature leur avait refusées [14]. L'Eubée nous fournit de très-bonnes pommes [15]; la Phénicie, des dattes [16]; Corinthe, des coins dont la douceur égale la beauté [17]; et Naxos, ces amandes si renommées dans la Grèce [18]. »

Le tour du parasite étant venu, nous redoublâmes d'attention. Il commença de cette manière :

« Le pain que l'on sert sur nos tables, celui même que l'on vend au marché, est d'une blancheur éblouissante et d'un goût admirable [19]. L'art de le préparer fut, dans le siècle dernier, perfectionné en Sicile, par Théarion [20] : il s'est maintenu parmi nous dans tout son éclat, et n'a pas peu contribué aux

[1] Spon, t. 2, p. 147. Whel. a journ. book. 5, p. 352.
[2] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 13, p. 909. Theophr. ap. Athen. lib. 7, cap. 18, p. 312.
[3] Epich. et Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 24, p. 328. Aldrov. de pisc. lib. 2, cap. 15, p. 169. Gesn. de pisc. p. 128.
[4] Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 403. Aldrov. ib. lib. 2, p. 255.
[5] Athen. lib. 7, cap. 7, p. 282. Aldrov. ibid. lib. 3, p. 330.
(1) C'est le poisson connu parmi nous sous le nom d'espadon; en Italie, sous celui de *pesce spada*.
[6] Athen. lib. 7, cap. 22, p. 327. Aldrov. lib. 2, p. 149. Gesn. ib. p. 773.
[7] Aristot. lib. 9, cap. 37, t. 1, p. 941. Gesner. ibid. p. 21. Aldrov. p. 499.
[8] Gesn. ibid. p. 1147.
[9] Eudox. et Philem. ap. Athen. lib. 7, cap. 10, p. 288. Aldrov. p. 348. Gesn. de pisc. p. 345.
[10] Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 10, p. 295.
[11] Lync. Sam. ibid. p. 285 et 330. Archestr. ibid. p. 288. Cratin. et Nausicr. ibid. p. 325.
[12] Athen. lib. 7, cap. 8, p. 285. Aldrov. de pisc. lib. 2, p. 212. Gesn. ibid. p. 73; et alii.
[13] Plat. ap. Athen. ibid. p. 279. Antiphan. ibid. p. 295. Eriph. ibid. p. 302.
[14] Aristoph. in pac. v. 1004. Id. in Lysistr. v. 36. Schol. ibid. Athen. lib. 7, p. 297.
[15] Aristot. histor. animal. lib. 4, cap. 2, p. 815. Athen. lib. 3, cap. 23, p. 104 et 105. Gesn. de loc. et de astac. etc.

[1] Athen. lib. 3, cap. 23, p. 90. Archestr. ibid. p. 92.
[2] Aristot. histor. animal. lib. 4, cap. 5, p. 822. Matron. ap. Athen. lib. 4, cap. 5, p. 135.
[3] Athen. lib. 3, cap. 23, p. 91.
[4] Id. ibid. p. 88.
[5] Demetr. Scept. ap. Athen. p. 91.
[6] Athen. lib. 3, cap. 23, p. 60, 62, etc.
[7] Id. ibid. p. 67.
[8] Aristot. probl. sect. 20, t. 2, p. 774.
[9] Athen. lib. 14, p. 652.
[10] Dinon. ap. Athen. ibid.
(1) Les Grecs d'Athènes les appellent encore aujourd'hui du même nom; et le Grand Seigneur les fait toutes retenir pour sa table (Spon, Voyage, t. 2, p. 147.)
[11] Athen. lib. 4, cap. 4, p. 133.
[12] Id. lib. 14, cap. 19, p. 654.
[13] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.
[14] Athen. lib. 14, cap. 19, p. 653.
[15] Hermipp. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.
[16] Id. ibid. p. 28. Antiphan. ibid. p. 47.
[17] Athen. lib. 3, p. 82.
[18] Id. ibid. p. 52.
[19] Archestr. et Antiphan. ap. Athen. lib. 3, p. 112.
[20] Plat. in Gorg. t. 1, p. 518.

progrès de la pâtisserie. Nous avons aujourd'hui mille moyens pour convertir toutes sortes de farines en une nourriture aussi saine qu'agréable. Joignez à la farine de froment un peu de lait, d'huile et de sel : vous aurez ces pains si délicats dont nous devons la connaissance aux Cappadociens [1]. Pétrissez-la avec du miel; réduisez votre pâte en feuilles minces et propres à se rouler à l'aspect du brasier : vous aurez ces gâteaux qu'on vient de vous offrir et que vous avez trempés dans le vin (1); mais il faut les servir tout brûlants [2]. Ces globules si doux et si légers qui les ont suivis de près [3], se font dans la poêle avec de la farine de sésame, du miel et de l'huile (2). Prenez de l'orge mondé; brisez les grains dans un mortier; mettez-en la farine dans un vase; versez-y de l'huile; remuez cette bouillie, pendant qu'elle cuit lentement sur le feu; nourrissez-la par intervalles avec du jus de poularde, ou de chevreau, ou d'agneau; prenez garde surtout qu'elle ne se répande au dehors; et quand elle est au juste degré de cuisson, servez [4]. Nous avons des gâteaux faits simplement avec du lait et du miel [5]; d'autres où l'on joint au miel la farine de sésame, et le fromage ou l'huile [6]. Nous en avons enfin dans lesquels on renferme des fruits de différentes espèces [7]. Les pâtés de lièvre sont dans le même genre [8], ainsi que les pâtés de bec-figues, et de ces petits oiseaux qui voltigent dans les vignes [9]. »

En prononçant ces mots, Philonide s'empara d'une tourte de raisins et d'amandes [10] qu'on venait d'apporter, et ne voulut plus reprendre son discours.

Notre attention ne fut pas longtemps suspendue. Théotime prit aussitôt la parole.

« Quantité d'auteurs, dit-il, ont écrit sur l'art de la cuisine, sur le premier des arts, puisque c'est celui qui procure des plaisirs plus fréquents et plus durables. Tels sont Mithœcus, qui nous a donné le Cuisinier Sicilien [11]; Numénius d'Héraclée, Hégémon de Thasos, Philoxène de Leucade [12], Actides de Chio, Tyndaricus de Sicyone [13]. J'en pourrais citer plusieurs autres; car j'ai tous leurs ouvrages dans ma bibliothèque, et celui que je préfère à tous, est la Gastronomie d'Archestrate. Cet auteur, qui fut l'ami d'un des fils de Périclès [1], avait parcouru les terres et les mers, pour connaître par lui-même ce qu'elles produisent de meilleur [2]. Il s'instruisait dans ses voyages, non des mœurs des peuples, dont il est inutile de s'instruire, puisqu'il est impossible de les changer; mais il entrait dans les laboratoires où se préparent les délices de la table, et il n'eut de commerce qu'avec les hommes utiles à ses plaisirs. Son poëme est un trésor de lumières, et ne contient pas un vers qui ne soit un précepte.

« C'est dans ce code, que plusieurs cuisiniers ont puisé les principes d'un art qui les a rendus immortels [3], qui depuis longtemps s'est perfectionné en Sicile et dans l'Élide [4], que parmi nous Thimbron a porté au plus haut point de sa gloire [5]. Je sais que ceux qui l'exercent ont souvent, par leurs prétentions, mérité d'être joués sur notre théâtre [6]; mais s'ils n'avaient pas l'enthousiasme de leur profession, ils n'en auraient pas le génie.

« Le mien, que j'ai fait venir tout récemment de Syracuse, m'effrayait l'autre jour par le détail des qualités et des études qu'exige son emploi. Après m'avoir dit, en passant, que Cadmus, l'aïeul de Bacchus, le fondateur de Thèbes, commença par être cuisinier du roi de Sidon [7] : « Savez-vous, « ajouta-t-il, que pour remplir dignement mon ministère, il ne suffit pas d'avoir des sens exquis et une « santé à toute épreuve [8], mais qu'il faut encore réunir les plus grands talents aux plus grandes connaissances [9]? Je ne m'occupe point des viles fonctions de votre cuisine; je n'y parais que pour « diriger l'action du feu, et voir l'effet de mes opérations. Assis pour l'ordinaire dans une chambre voisine, je donne des ordres qu'exécutent des ouvriers « subalternes [10]; je médite sur les productions de la nature : tantôt je les laisse dans leur simplicité; tantôt je les déguise ou les assortis, suivant des proportions nouvelles et propres à flatter votre goût. « Faut-il, par exemple, vous donner un cochon de lait, « ou une grosse pièce de bœuf? je me contente de les « faire bouillir [11]. Voulez-vous un lièvre excellent? s'il « est jeune, il n'a besoin que de son mérite pour paraître avec distinction, je le mets à la broche, et je « vous le sers tout saignant [12] : mais c'est dans la finesse des combinaisons que ma science doit éclater.

« Le sel, le poivre, l'huile, le vinaigre et le miel,

[1] Athen. lib. 3, cap. 28, p. 113.
(1) C'étaient des espèces d'oublies. (Casaub. in Athen. p. 131.)
[2] Antidot. ap. Athen. lib. 3, cap. 25, p. 109.
[3] Athen. lib. 14, cap. 14, p. 646.
(2) Espèce de beignets.
[4] Athen. lib. 3, cap. 30, p. 126. Casaub. in Athen. p. 151.
[5] Eupol. ap. Athen. lib. 14, cap. 14, p. 646.
[6] Athen. lib. 14, cap. 14, p. 646.
[7] Id. ibid. p. 648. Poll. lib. 6, cap. 11, § 78.
[8] Telecl. ap. Athen. ibid. p. 647 et 648.
[9] Poll. lib. 6, cap. 11, § 78.
[10] Id. ibid.
[11] Plat. in Gorg. t. 1, p. 518.
[12] Athen. lib. 1, cap. 5, p. 5.
[13] Id. lib. 14, cap. 23, p. 662. Poll. lib. 6, cap. 10, § 71.

[1] Athen. lib. 5, cap. 20, p. 220.
[2] Id. lib. 7, cap. 6, p. 278.
[3] Id. ibid. p. 293.
[4] Id. lib. 14, p. 661.
[5] Athen. lib. 7, p. 293.
[6] Damoxen. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101. Philem. ibid. lib. 7, cap. 19, p. 288. Hegesand. ibid. p. 290.
[7] Evemer. ibid. lib. 14, cap. 22, p. 658.
[8] Poseid. ibid. lib. 14, p. 661.
[9] Damox. ibid. cap. 22, p. 102.
[10] Id. ap. Athen. lib. 3, cap. 22, p. 102.
[11] Athen. lib. 2, p. 63; lib. 9, p. 376.
[12] Archestr. ap. Athen. lib. 9, p. 375.

« sont les principaux agents que je dois mettre en « œuvre; et l'on n'en saurait trouver de meilleurs « dans d'autres climats. Votre huile est excellente [1], « ainsi que votre vinaigre de Décélie [2]; votre miel « du mont Hymette [3], mérite la préférence sur celui « de Sicile même. Outre ces matériaux, nous em- « ployons dans les ragoûts [4] les œufs, le fromage, le « raisin sec, le silphium, le persil, le sésame, le cu- « min, les câpres, le cresson, le fenouil, la menthe, « la coriandre, les carottes, l'ail, l'oignon, et ces « plantes aromatiques dont nous faisons un si grand « usage; telles que l'origan (1) et l'excellent thym du « mont Hymette [5]. Voilà, pour ainsi dire, les forces « dont un artiste peut disposer, mais qu'il ne doit « jamais prodiguer. S'il me tombe entre les mains un « poisson dont la chair est ferme, j'ai soin de le sau- « poudrer de fromage râpé, et de l'arroser de vinai- « gre; s'il est délicat, je me contente de jeter dessus « une pincée de sel, et quelques gouttes d'huile [6]; « d'autres fois, après l'avoir orné de feuilles d'ori- « gan, je l'enveloppe dans une feuille de figuier, et le « fais cuire sous les cendres [7].

« Il n'est permis de multiplier les moyens, que « dans les sauces ou ragoûts. Nous en connaissons de « plusieurs espèces, les unes piquantes, et les autres « douces. Celle qu'on peut servir avec tous les pois- « sons bouillis ou rôtis [8], est composée de vinaigre, « de fromage râpé, d'ail, auquel on peut joindre du « porreau et de l'oignon hachés menu [9]. Quand on la « veut moins forte, on la fait avec de l'huile, des jau- « nes d'œufs, des porreaux, de l'ail et du fromage [10]: « si vous la désirez encore plus douce, vous emploie- « rez le miel, les dattes, le cumin, et d'autres ingré- « dients de même nature [11]. Mais ces assortiments ne « doivent point être abandonnés au caprice d'un ar- « tiste ignorant.

« Je dis la même chose des farces que l'on intro- « duit dans le corps d'un poisson. Tous savent qu'il « faut l'ouvrir, et qu'après en avoir ôté les arêtes, on « peut le remplir de silphium, de fromage, de sel et « d'origan [12]; tous savent aussi qu'un cochon peut être « farci avec des grives, des bec-figues, des jaunes « d'œufs, des huîtres, et plusieurs sortes de coquilla- « ges [13]: mais soyez sûr qu'on peut diversifier ces mé- « langes à l'infini, et qu'il faut de longues et profon- « des recherches pour les rendre aussi agréables au « goût qu'utiles à la santé : car mon art tient à toutes « les sciences (1), et plus immédiatement encore à la « médecine. Ne dois-je pas connaître les herbes qui « dans chaque saison ont le plus de sève et de vertu? « Exposerai-je en été sur votre table un poisson qui « ne doit y paraître qu'en hiver? Certains aliments ne « sont-ils pas plus faciles à digérer dans certains « temps; et n'est-ce pas de la préférence qu'on donne « aux uns sur les autres, que viennent la plupart des « maladies qui nous affligent [1]? »

A ces mots, le médecin Nicoclès, qui dévorait en silence et sans distinction tout ce qui se présentait sous sa main, s'écrie avec chaleur : « Votre cuisinier est dans les vrais principes. Rien n'est si essentiel que le choix des aliments; rien ne demande plus d'attention. Il doit se régler d'abord sur la nature du climat, sur les variations de l'air et des saisons, sur les différences du tempérament et de l'âge [2], ensuite sur les facultés plus ou moins nutritives qu'on a reconnues dans les diverses espèces de viandes, de poissons, de légumes et de fruits. Par exemple, la chair de bœuf est forte et difficile à digérer; celle de veau l'est beaucoup moins; de même, celle d'agneau est plus légère que celle de brebis, et celle de chevreau, que celle de chèvre [3]. La chair de porc, ainsi que celle de sanglier, dessèche; mais elle fortifie, et passe aisément. Le cochon de lait est pesant. La chair de lièvre est sèche et astringente [4]. En général, on trouve une chair moins succulente dans les animaux sauvages que dans les domestiques, dans ceux qui se nourrissent de fruits que dans ceux qui se nourrissent d'herbes, dans les mâles que dans les femelles, dans les noirs que dans les blancs, dans ceux qui sont velus que dans ceux qui ne le sont pas : cette doctrine est d'Hippocrate [5].

« Chaque boisson a de même ses propriétés. Le vin est chaud et sec; il a dans ses principes quelque chose de purgatif [6] : les vins doux montent moins à la tête [7], les rouges sont nourrissants; les blancs, apéritifs; les clairets, secs, et favorables à la digestion [8]. Suivant Hippocrate, les vins nouveaux sont plus laxatifs que les vieux, parce qu'ils approchent plus de la nature du moût [9]; les aromatiques sont plus nourrissants que les autres [10]; les vins rouges et moelleux.... »

Nicoclès allait continuer; mais Dinias l'interrom-

[1] Spon, t. 2, p. 146.
[2] Athen. lib. 2, cap. 26, p. 67.
[3] Antiphan. ap. Athen. lib. 3, cap. 2, p. 74. Spon, ibid. p. 130.
[4] Athen. lib. 2, cap. 26, p. 68. Poll. lib. 6, cap. 10, § 66.
(1) Espèce de marjolaine sauvage.
[5] Antiphan. ap. Athen. lib. 1, p. 28.
[6] Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 20, p. 321.
[7] Id. ibid. cap. 5, p. 278.
[8] Anan. ap. Athen. lib. 7, p. 282.
[9] Schol. Aristoph. in vesp. v. 62. Dalech. not. in Athen. p. 747 et 750.
[10] Schol. Aristoph. in equit. v. 768.
[11] Hesych. in Ὑποτρίμμα.
[12] Alex. ap. Athen. lib. 7, p. 322.
[13] Athen, lib. 4, p. 129.

(1) On peut comparer les propos que les comiques Grecs mettent dans la bouche des cuisiniers de leur temps, à ceux que Montaigne rapporte en peu de mots du maitre d'hôtel du cardinal Caraffe, liv. 1, chap. 51.
[1] Nicom. ap. Athen. lib. 7, cap. 11, p. 291.
[2] Hippocr. de diæt. lib. 3, cap. 1, etc. t. 1, p. 241
[3] Id. lib. 2, p. 219, § 15.
[4] Id. ibid. p. 220.
[5] Id. ibid. p. 222, § 20.
[6] Id. ibid. p. 223, § 22.
[7] Diocl. et Praxag. ap. Athen. lib. 1, p. 32.
[8] Mnesith. ap. Athen. ibid.
[9] Hippocr. de diæt. p. 224.
[10] Id. ibid. p. 223.

pant tout à coup : « Je ne me règle pas sur de pareilles distinctions, lui dit-il; mais je bannis de ma table les vins de Zacynthe et de Leucade, parce que je les crois nuisibles, à cause du plâtre qu'on y mêle [1]. Je n'aime pas celui de Corinthe, parce qu'il est dur [2]; ni celui d'Icare, parce que, outre ce défaut, il a celui d'être fumeux [3] : je fais cas du vin vieux de Corcyre, qui est très-agréable [4], et du vin blanc de Mendé, qui est très-délicat [5]. Archiloque comparait celui de Naxos au nectar [6]; c'est celui de Thasos que je compare à cette liqueur divine [7]. Je le préfère à tous, excepté à celui de Chio, quand il est de la première qualité; car il y en a de trois sortes [8].

« Nous aimons en Grèce les vins doux et odoriférants [9]. En certains endroits, on les adoucit en jetant dans le tonneau de la farine pétrie avec du miel [10]; presque partout, on y mêle de l'origan [11], des aromates, des fruits et des fleurs. J'aime, en ouvrant un de mes tonneaux, qu'à l'instant l'odeur des violettes et des roses s'exhale dans les airs, et remplisse mon cellier [12]; mais je ne veux pas qu'on favorise trop un sens au préjudice de l'autre. Le vin de Byblos, en Phénicie, surprend d'abord par la quantité de parfums dont il est pénétré. J'en ai une bonne provision. Cependant, je le mets fort au-dessous de celui de Lesbos, qui est moins parfumé, et qui satisfait mieux le goût [13]. Désirez-vous une boisson agréable et salutaire? associez des vins odoriférants et moelleux, avec des vins d'une qualité opposée. Tel est le mélange du vin d'Érytrée, avec celui d'Héraclée [14].

« L'eau de mer mêlée avec le vin, aide, dit-on, à la digestion, et fait que le vin ne porte point à la tête; mais il ne faut pas qu'elle domine trop. C'est le défaut des vins de Rhodes. On a su l'éviter dans ceux de Cos [15]. Je crois qu'une mesure d'eau de mer suffit pour cinquante mesures de vin, surtout si l'on choisit, pour faire ce vin, de nouveaux plants préférablement aux anciens [16].

« De savantes recherches nous ont appris la manière de mélanger la boisson. La proportion la plus ordinaire du vin à l'eau est de deux à cinq, ou de un à trois [1]; mais, avec nos amis, nous préférons la proportion contraire; et sur la fin du repas, nous oublions ces règles austères.

« Solon nous défendait le vin pur. C'est de toutes ses lois, peut-être, la mieux observée, grâces à la perfidie de nos marchands, qui affaiblissent cette liqueur précieuse [2]. Pour moi, je fais venir mon vin en droiture; et vous pouvez être assurés que la loi de Solon ne cessera d'être violée, pendant tout ce repas. »

En achevant ces mots, Dinias se fit apporter plusieurs bouteilles d'un vin qu'il conservait depuis dix ans, et qui fut bientôt remplacé par un vin encore plus vieux [3].

Nous bûmes alors presque sans interruption. Démocharès, après avoir porté différentes santés, prit une lyre; et pendant qu'il l'accordait, il nous entretint de l'usage où l'on a toujours été de mêler le chant aux plaisirs de la table. « Autrefois, disait-il, tous les convives chantaient ensemble et à l'unisson [4]. Dans la suite, il fut établi que chacun chanterait à son tour [5], tenant à la main une branche de myrte ou de laurier. La joie fut moins bruyante à la vérité, mais elle fut moins vive. On la contraignit encore, lorsqu'on associa la lyre à la voix [6]. Alors plusieurs convives furent obligés de garder le silence. Thémistocle mérita autrefois des reproches pour avoir négligé ce talent; de nos jours Épaminondas a obtenu des éloges pour l'avoir cultivé [7]. Mais dès qu'on met trop de prix à de pareils agréments, ils deviennent une étude. L'art se perfectionne aux dépens du plaisir, et l'on ne fait plus que sourire au succès.

« Les chansons de table ne renfermèrent d'abord que des expressions de reconnaissance, ou des leçons de sagesse. Nous y célébrions, et nous y célébrons encore les dieux, les héros, et les citoyens utiles à leur partie. A des sujets si graves on joignit ensuite l'éloge du vin; et la poésie, chargée de le tracer avec les couleurs les plus vives, peignit en même temps cette confusion d'idées, ces mouvements tumultueux qu'on éprouve avec ses amis, à l'aspect de la liqueur qui pétille dans les coupes. De là, tant de chansons bachiques, semées de maximes, tantôt sur le bonheur et sur la vertu, tantôt sur l'amour et sur l'amitié. C'est en effet à ces deux sentiments que l'âme se plaît à revenir quand elle ne peut plus contenir la joie qui la pénètre.

« Plusieurs auteurs se sont exercés dans ce genre

[1] Athen. lib. I, cap. 25, p. 33. Eustath. in Homer. odyss. lib. 7, t. 3, p. 1573, lin. 25.
[2] Alex. ap. Athen. lib. I, p. 30.
[3] Id. ibid.
[4] Id. ibid. p. 33.
[5] Alex. ap. Athen. lib. I, p. 29.
[6] Id. ibid. p. 30.
[7] Aristoph. in Plut. v. 1022. Schol. ibid. Id. in Lysist. v. 196. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 545. Plin. lib. 34, cap. 7, p. 717.
[8] Athen. lib. I, p. 32. Hermip. ibid. p. 29.
[9] Athen. lib. 2, p. 30.
[10] Theophr. ap. Athen. p. 32.
[11] Aristot. problem. sect. 20, t. 2, p. 776. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 809.
[12] Hermip. ap. Athen. lib. I, p. 29.
[13] Archestr. ap. Athen. lib. I, p. 29.
[14] Theophr. ibid. p. 32.
[15] Athen. lib. I, p. 29.
[16] Phan. Eres. ap. Athen. p. 31.

[1] Hesiod. oper. v. 596. Athen. lib. 10, p. 426 et 430. Casaub. in Athen. lib. 10, cap. 7, p. 454. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 1133.
[2] Alex. ap. Athen. lib. 10, cap. 8, p. 431.
[3] Athen. lib. 13, p. 584 et 585.
[4] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 324.
[5] Athen. lib. 15, cap. 14, p. 694. Dicæarch. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 1337.
[6] Plut. sympos. lib. I, quæst. I, t. 2, p. 615.
[7] Cicer. tuscul. lib. I, cap. 2, t. 2, p. 234.

de poésie; quelques-uns s'y sont distingués. Alcée et Anacréon l'ont rendu célèbre. Il n'exige point d'effort, parce qu'il est ennemi des prétentions. On peut employer, pour louer les dieux et les héros, la magnificence des expressions et des idées, mais il n'appartient qu'au délire et aux grâces de peindre le sentiment et le plaisir.

« Livrons-nous aux transports que cet heureux moment inspire, ajouta Démocharès; chantons tous ensemble, ou tour à tour, et prenons dans nos mains des branches de laurier ou de myrte [1]. »

Nous exécutâmes aussitôt ses ordres; et après plusieurs chansons assorties à la circonstance, tout le chœur entonna celle d'Harmodius et d'Aristogiton [2] (1). Démocharès nous accompagnait par intervalles; mais saisi tout à coup d'un nouvel enthousiasme, il s'écrie : « Ma lyre rebelle se refuse à de si nobles sujets : elle réserve ses accords pour le chantre du vin et des amours. Voyez comme au souvenir d'Anacréon, ses cordes frémissent, et rendent des sons plus harmonieux. O mes amis! que le vin coule à grands flots; unissez vos voix à la mienne, et prêtez-vous à la variété des modulations.

« Buvons, chantons Bacchus; il se plaît à nos danses; il se plaît à nos chants; il étouffe l'envie, la haine et les chagrins [3]; aux grâces séduisantes [4], aux amours enchanteurs, il donna la naissance. Aimons, buvons, chantons Bacchus.

« L'avenir n'est point encore; le présent n'est bientôt plus; le seul instant de la vie est l'instant où l'on jouit [5]. Aimons, buvons, chantons Bacchus.

« Sages dans nos folies [6], riches de nos plaisirs, foulons aux pieds la terre et ses vaines grandeurs [7]; et dans la douce ivresse que des moments si beaux font couler dans nos âmes, buvons, chantons Bacchus. »

Cependant nous entendîmes un grand bruit à la porte, et nous vîmes entrer Calliclès, Nicostrate, et d'autres jeunes gens qui nous amenaient des danseuses et des joueuses de flûte, avec lesquelles ils avaient soupé [8]. Aussitôt la plupart des convives sortirent de table, et se mirent à danser : car les Athéniens aiment cet exercice avec tant de passion, qu'ils regardent comme une impolitesse de ne pas s'y livrer quand l'occasion l'exige [9]. Dans le même temps, on apporta plusieurs hors-d'œuvre propres à exciter l'appétit; tels que les cercopes (2)

[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 1367. Id. in vesp. v. 1217.
[2] Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695.
(1) On la chantait souvent dans les repas. Je l'ai rapportée dans la note IV de l'Introduction.
[3] Anacr. od. 26, 39, 42, etc.
[4] Id. od. 41. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 11.
[5] Id. od. 4, 15, 24, etc.
[6] Id. od. 48.
[7] Id. od. 26.
[8] Plat. in conv. t. 3, p. 212. Id. in Protag. t. 1, p. 347.
[9] Alexis ap. Athen. lib. 4, cap. 4, p. 134. Theophr. charact. cap. 15.
(2) Petit animal, semblable à la cigale. (Athen. p. 133.)

et des cigales [1], des raves coupées par morceaux, et confites au vinaigre et à la moutarde [2]; des pois chiches rôtis [3], des olives qu'on avait tirées de leur saumure [4].

Ce nouveau service, accompagné d'une nouvelle provision de vin, et de coupes plus grandes que celles dont on s'était servi d'abord [5], annonçait des excès qui furent heureusement réprimés par un spectacle inattendu. A l'arrivée de Calliclès, Théotime était sorti de la salle. Il revint, suivi de joueurs de gobelets, et de ces farceurs qui, dans les places publiques, amusent la populace par leurs prestiges [6].

On desservit un moment après. Nous fîmes des libations en l'honneur du Bon Génie et de Jupiter Sauveur [7]; et après que nous eûmes lavé nos mains dans une eau où l'on avait mêlé des odeurs [8], nos baladins commencèrent leurs tours. L'un arrangeait sous des cornets un certain nombre de coquilles, ou de petites boules; et sans qu'on s'en aperçût, il les faisait paraître ou disparaître à son gré [9]; un autre écrivait ou lisait, en tournant avec rapidité sur lui-même [10]. J'en vis dont la bouche vomissait des flammes, ou qui marchaient la tête en bas, appuyés sur leurs mains, et figurant avec leurs pieds les gestes des danseurs [11]. Une femme parut, tenant à la main douze cerceaux de bronze; dans leur circonférence, roulaient plusieurs petits anneaux de même métal. Elle dansait, jetant en l'air, et recevant alternativement les douze cerceaux [12]. Une autre se précipitait au milieu de plusieurs épées nues [13]. Ces jeux, dont quelques-uns m'intéressaient sans me plaire, s'exécutaient presque tous au son de la flûte. Il fallait, pour y réussir, joindre la grâce à la précision des mouvements.

## CHAPITRE XXVI.

### De l'éducation des Athéniens.

Les habitants de Mitylène, ayant soumis quelques-uns de leurs alliés qui s'étaient séparés d'eux, leur défendirent de donner la moindre instruction à leurs enfants [14]. Ils ne trouvèrent pas de meilleur

[1] Aristoph. ap. Athen. lib 4, p. 133.
[2] Athen. ib. Aristot. hist. animal. lib. 5, cap. 30, t. 1, p. 856.
[3] Schol. Aristoph. in eccles. v. 45.
[4] Athen. lib. 4, p. 133.
[5] Diog. Laert. lib. 1, § 104. Casaub. in Theophr. cap. 4, p. 39.
[6] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 658. Athen. lib. 4, cap. 1, p. 129.
[7] Aristoph. in av. v. 1212. Schol. ejusd. in pac. v. 299.
[8] Athen. lib. 9, cap. 18, p. 409.
[9] Casaub. in Athen. lib. 1, cap. 15; lib. 4, cap. 1.
[10] Xenoph. in conv. p. 893.
[11] Herodot. lib. 6, cap. 129.
[12] Xenoph. in conv. p. 876. Caylus, Recueil. d'antiquit. t. 1, p. 202.
[13] Xenoph. in conv. p. 876. Athen. lib. 4, p. 129. Paciaud. de athlet. Κυβισ. § 5, p. 18.
[14] Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 15.

moyen pour les tenir dans l'asservissement, que de les tenir dans l'ignorance.

L'objet de l'éducation est de procurer au corps la force qu'il doit avoir; à l'âme, la perfection dont elle est susceptible [1]. Elle commence chez les Athéniens à la naissance de l'enfant, et ne finit qu'à sa vingtième année. Cette épreuve n'est pas trop longue pour former des citoyens; mais elle n'est pas suffisante, par la négligence des parents, qui abandonnent l'espoir de l'État et de leur famille, d'abord à des esclaves, ensuite à des maîtres mercenaires.

Les législateurs n'ont pu s'expliquer sur ce sujet que par des lois générales [2]; les philosophes sont entrés dans de plus grands détails, ils ont même porté leurs vues sur les soins qu'exige l'enfance, et sur les attentions quelquefois cruelles de ceux qui l'entourent. En m'occupant de cet objet essentiel, je montrerai les rapports de certaines pratiques avec la religion ou avec le gouvernement : à côté des abus, je placerai les conseils des personnes éclairées.

Épicharis, femme d'Apollodore, chez qui j'étais logé, devait bientôt accoucher. Pendant les quarante premiers jours de sa grossesse, il ne lui avait pas été permis de sortir [3]. On lui avait ensuite répété souvent que sa conduite et sa santé pouvant influer sur la constitution de son enfant [4], elle devait user d'une bonne nourriture, et entretenir ses forces par de légères promenades [5].

Parmi plusieurs de ces nations que les Grecs appellent barbares, le jour de la naissance d'un enfant est un jour de deuil pour sa famille [6]. Assemblée autour de lui, elle le plaint d'avoir reçu le funeste présent de la vie. Ces plaintes effrayantes ne sont que trop conformes aux maximes des sages de la Grèce. Quand on songe, disent-ils, à la destinée qui attend l'homme sur la terre, il faudrait arroser de pleurs son berceau [7].

Cependant, à la naissance du fils d'Apollodore, je vis la tendresse et la joie éclater dans les yeux de tous ses parents; je vis suspendre sur la porte de la maison une couronne d'olivier, symbole de l'agriculture à laquelle l'homme est destiné. Si c'avait été une fille, une bandelette de laine, mise à la place de la couronne, aurait désigné l'espèce de travaux dont les femmes doivent s'occuper [8]. Cet usage, qui retrace les mœurs anciennes, annonce à la république qu'elle vient d'acquérir un citoyen. Il annonçait

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 788.
[2] Id. ibid.
[3] Censor. de die nat. cap. 11.
[4] Hippocr. de nat. puer. § 22, t. 1, p. 149.
[5] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 789. Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 447.
[6] Herodot. lib. 5, cap. 4. Strab. lib. 11, p. 519. Anthol. p. 16.
[7] Euripid. fragm. Ctesiph. p. 476. Axioch. ap. Plat. lib. 3, p. 368. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 48, t. 2, p. 273.
[8] Hesych. in Στεφαν. Ephipp. ap. Athen. lib. 9, p. 370.

autrefois les devoirs du père et de la mère de famille.

Le père a le droit de condamner ses enfants à la vie ou à la mort. Dès qu'ils sont nés, on les étend à ses pieds. S'il les prend entre ses bras, ils sont sauvés. Quand il n'est pas assez riche pour les élever, ou qu'il désespère de pouvoir corriger en eux certains vices de conformation, il détourne les yeux, et l'on court au loin les exposer ou leur ôter la vie [1]. A Thèbes, les lois défendent cette barbarie [2]; dans presque toute la Grèce, elles l'autorisent ou la tolèrent. Des philosophes l'approuvent [3]; d'autres, contredits à la vérité par des moralistes plus rigides [4], ajoutent qu'une mère, entourée déjà d'une famille trop nombreuse, est en droit de détruire l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Pourquoi des nations éclairées et sensibles outragent-elles ainsi la nature? C'est que, chez elles, le nombre des citoyens étant fixé par la constitution même, elles ne sont pas jalouses d'augmenter la population; c'est que, chez elles encore, tout citoyen étant soldat, la patrie ne prend aucun intérêt au sort d'un homme qui ne lui serait jamais utile, et à qui elle serait souvent nécessaire.

On lava l'enfant avec de l'eau tiède, conformément au conseil d'Hippocrate [5]. Parmi les peuples nommés barbares, on l'aurait plongé dans l'eau froide [6]; ce qui aurait contribué à le fortifier. Ensuite on le déposa dans une de ces corbeilles d'osier dont on se sert pour séparer le grain de la paille [7]. C'est le présage d'une grande opulence ou d'une nombreuse postérité.

Autrefois le rang le plus distingué ne dispensait pas une mère de nourrir son enfant, aujourd'hui elle se repose de ce devoir sacré sur une esclave [8]. Cependant, pour corriger le vice de sa naissance, on l'attache à la maison, et la plupart des nourrices deviennent les amies et les confidentes des filles qu'elles ont élevées [9].

Comme les nourrices de Lacédémone sont très-renommées dans la Grèce [10], Apollodore en avait fait venir une à laquelle il confia son fils. En le recevant, elle se garda bien de l'emmailloter [11], d'enchaîner ses membres par des machines dont on use en certains pays [12], et qui ne servent souvent qu'à contrarier la nature.

[1] Terent. in Heautontim. act. 4, scen. 1.
[2] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 7.
[3] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.
[4] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 447. Phocylid. poem. admon. v. 172.
[5] Hippocr. de salubr. diæt. § 9, t. 1, p. 630.
[6] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 447.
[7] Callim. hymn. in Jov. v. 48. Schol. ibid. Etym. magn. in Λεικνον.
[8] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 790. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 9, t. 2, p. 108.
[9] Euripid. in Hippol. Terent. in Heauton. Adelph. etc.
[10] Plut. in Lycurg. t. 1, p. 49.
[11] Id. ibid.
[12] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 447.

Pour l'accoutumer de bonne heure au froid, elle se contenta de le couvrir de quelques vêtements légers; pratique recommandée par les philosophes [1], et que je trouve en usage chez les Celtes. C'est encore une de ces nations que les Grecs appellent barbares.

Le cinquième jour fut destiné à purifier l'enfant. Une femme le prit entre ses bras; et suivie de tous ceux de la maison, elle courut à plusieurs reprises autour du feu qui brûlait sur l'autel [2].

Comme beaucoup d'enfants meurent de convulsions d'abord après leur naissance, on attend le septième, et quelquefois le dixième jour, pour leur donner un nom [3]. Apollodore ayant assemblé ses parents, ceux de sa femme, et leurs amis [4], dit en leur présence qu'il donnait à son fils le nom de son père Lysis; car, suivant l'usage, l'aîné d'une famille porte le nom de son aïeul [5]. Cette cérémonie fut accompagnée d'un sacrifice et d'un repas. Elle précéda de quelques jours une cérémonie plus sainte; celle de l'initiation aux mystères d'Éleusis. Persuadés qu'elle procure de grands avantages après la mort, les Athéniens se hâtent de la faire recevoir à leurs enfants [6].

Le quarantième jour, Épicharis releva de couches [7]. Ce fut un jour de fête dans la maison d'Apollodore. Ces deux époux, après avoir reçu de leurs amis de nouvelles marques d'intérêt, redoublèrent de soins pour l'éducation de leur fils. Leur premier objet fut de lui former un tempérament robuste, et de choisir parmi les pratiques en usage, les plus conformes aux vues de la nature et aux lumières de la philosophie. Déidamie, c'était le nom de la nourrice ou gouvernante, écoutait leurs conseils, et les éclairait eux-mêmes de son expérience.

Dans les cinq premières années de l'enfance, la végétation du corps humain est si forte, que, suivant l'opinion de quelques naturalistes, il n'augmente pas du double en hauteur, dans les vingt années suivantes [8]. Il a besoin alors de beaucoup de nourriture, et de beaucoup d'exercice. La nature l'agite par une inquiétude secrète; et les nourrices sont souvent obligées de le bercer entre leurs bras, et d'ébranler doucement son cerveau par des chants agréables et mélodieux. Il semble qu'une longue habitude les a conduites à regarder la musique et la danse comme

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 447.
[2] Plat. in Theæt. t. 1, p. 160. Harpocr. et Hesych. in Αμφιδρ. Meurs. de puerp. cap. 6.
[3] Euripid. in Elect. v. 1126. Aristoph. in av. v. 494 et 923. Schol. ibid. Demosth. in Bœot. p. 1004. Aristot. hist. animal. lib. 7, cap. 12, t. 1, p. 896. Harpocr. in Εβδομ.
[4] Suid. in Δεκατ.
[5] Isæus, de hæredit. Pyrrh. p. 41. Plat. in Lys. t. 2, p. 205. Demosth. in Bœot. p. 1005.
[6] Terent. in Phorm. act. 1, scen. 1, v. 15. Apollod. ap. Donat. ibid. Thurneb. adv. lib. 3, cap. 6. Note de mad. Dacier sur la 2e scène du 4e acte du Plut. d'Aristoph.
[7] Censor. de die natal. cap. 11.
[8] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 788.

les premiers éléments de notre éducation [1]. Ces mouvements favorisent la digestion, procurent un sommeil paisible, dissipent les terreurs soudaines que les objets extérieurs produisent sur des organes trop faibles.

Dès que l'enfant put se tenir sur ses jambes, Déidamie le fit marcher, toujours prête à lui tendre une main secourable [2]. Je la vis ensuite mettre dans ses mains de petits instruments dont le bruit pouvait l'amuser ou le distraire [3] : circonstance que je ne relèverais pas, si le plus commode de ces instruments n'était de l'invention du célèbre philosophe Archytas [4], qui écrivait sur la nature de l'univers et s'occupait de l'éducation des enfants.

Bientôt des soins plus importants occupèrent Déidamie, et des vues particulières l'écartèrent des règles les plus usitées. Elle accoutuma son élève à ne faire aucune différence entre les aliments qu'on lui présentait [5]. Jamais la force ne fut employée pour empêcher ses pleurs. Ce n'est pas qu'à l'exemple de quelques philosophes [6], elle les regardât comme une espèce d'exercice utile pour les enfants. Il lui paraissait plus avantageux de les arrêter, dès qu'on en connaissait la cause; de les laisser couler, quand on ne pouvait la connaître. Aussi cessa-t-il d'en répandre, dès que par ses gestes il put expliquer ses besoins.

Elle était surtout attentive aux premières impressions qu'il recevrait : impressions quelquefois si fortes et si durables, qu'il en reste pendant toute la vie des traces dans le caractère; et en effet il est difficile qu'une âme qui dans l'enfance est toujours agitée de vaines frayeurs, ne devienne pas de plus en plus susceptible de la lâcheté dont elle a fait l'apprentissage [7]. Déidamie épargnait à son élève tous les sujets de terreur, au lieu de les multiplier par les menaces et par les coups.

Je la vis un jour s'indigner de ce qu'une mère avait dit à son fils que c'était en punition de ses mensonges, qu'il avait des boutons au visage [8]; sur ce que je lui racontai que les Scythes maniaient également bien les armes de la main droite et de la gauche, je vis quelque temps après son jeune élève se servir indifféremment de l'une et de l'autre [9].

Il était sain et robuste; on ne le traitait ni avec cet excès d'indulgence qui rend les enfants difficiles, prompts, impatients de la moindre contradiction, insupportables aux autres; ni avec cet excès de sévérité qui les rend craintifs, serviles, insupportables

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 790.
[2] Id. ibid. p. 789.
[3] Etym. magn. et Suid. in Πλαταγ. Anthol. lib. 6, cap. 23, p. 410.
[4] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 456.
[5] Plut. in Lycurg. t. 1, p. 49.
[6] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448.
[7] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 791.
[8] Theocr. Idyll. 12, v. 23. Schol. ibid.
[9] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 794.

à eux-mêmes [1]. On s'opposait à ses goûts, sans lui rappeler sa dépendance; et on le punissait de ses fautes, sans ajouter l'insulte à la correction [2]. Ce qu'Apollodore défendait avec le plus de soin à son fils, c'était de fréquenter les domestiques de sa maison; à ces derniers, de donner à son fils la moindre notion du vice, soit par leurs paroles, soit par leurs exemples [3].

Suivant le conseil de personnes sages, il ne faut prescrire aux enfants, pendant les cinq premières années, aucun travail qui les applique [4]. Leurs jeux doivent seuls les intéresser et les animer. Ce temps accordé à l'accroissement et à l'affermissement du corps, Apollodore le prolongea d'une année en faveur de son fils; et ce ne fut qu'à la fin de la sixième [5], qu'il le mit sous la garde d'un conducteur ou pédagogue. C'était un esclave de confiance [6], chargé de le suivre en tous lieux, et surtout chez les maîtres destinés à lui donner les premiers éléments des sciences.

Avant que de le remettre entre ses mains, il voulut lui assurer l'état de citoyen. J'ai dit plus haut que les Athéniens sont partagés en dix tribus. La tribu se divise en trois confraternités ou curies; la curie en trente classes [7]. Ceux d'une même curie sont censés fraterniser entre eux, parce qu'ils ont des fêtes, des temples, des sacrifices qui leur sont communs. Un Athénien doit être inscrit dans l'une des curies, soit d'abord après sa naissance, soit à l'âge de trois ou quatre ans, rarement après la septième année [8]. Cette cérémonie se fait avec solennité dans la fête des Apaturies, qui tombe au mois Pyanepsion, et qui dure trois jours.

Le premier n'est distingué que par des repas qui réunissent les parents dans une même maison, et les membres d'une curie dans un même lieu [9].

Le second est consacré à des actes de religion. Les magistrats offrent des sacrifices en public; et plusieurs Athéniens revêtus de riches habits, et tenant dans leurs mains des tisons enflammés, marchent à pas précipités autour des autels, chantent des hymnes en l'honneur de Vulcain, et célèbrent le dieu qui introduisit l'usage du feu parmi les mortels [10].

C'est le troisième jour que les enfants entrent dans l'ordre des citoyens. On devait en présenter plusieurs de l'un et de l'autre sexe [11]. Je suivis Apollodore dans une chapelle qui appartenait à sa curie [12]. Là se trouvaient assemblés avec plusieurs de ses parents, les principaux de la curie, et de la classe particulière à laquelle il était associé. Il leur présenta son fils avec une brebis qu'on devait immoler. On la pesa; et j'entendis les assistants s'écrier en riant : « Moindre, moindre; » c'est-à-dire qu'elle n'avait pas le poids fixé par la loi [1]. C'est une plaisanterie qu'on ne se refuse guère dans cette occasion. Pendant que la flamme dévorait une partie de la victime [2], Apollodore s'avança; et tenant son fils d'une main, il prit les dieux à témoin que cet enfant était né de lui, d'une femme Athénienne, en légitime mariage [3]. On recueillit les suffrages, et l'enfant aussitôt fut inscrit sous le nom de Lysis, fils d'Apollodore, dans le registre de la curie, nommé le registre public [4].

Cet acte, qui place un enfant dans une telle tribu, dans une telle curie, dans une telle classe de la curie, est le seul qui constate la légitimité de sa naissance, et lui donne des droits à la succession de ses parents [5]. Lorsque ceux de la curie refusent de l'agréger à leur corps, le père a la liberté de les poursuivre en justice [6].

L'éducation, pour être conforme au génie du gouvernement, doit imprimer dans les cœurs des jeunes citoyens les mêmes sentiments et les mêmes principes. Aussi les anciens législateurs les avaient-ils assujettis à une institution commune [7]. La plupart sont aujourd'hui élevés dans le sein de leur famille; ce qui choque ouvertement l'esprit de la démocratie. Dans l'éducation particulière, un enfant lâchement abandonné aux flatteries de ses parents et de leurs esclaves, se croit distingué de la foule, parce qu'il en est séparé : dans l'éducation commune, l'émulation est plus générale; les états s'égalisent ou se rapprochent. C'est là qu'un jeune homme apprend chaque jour, à chaque instant, que le mérite et les talents peuvent seuls donner une supériorité réelle. Cette question est plus facile à décider qu'une foule d'autres qui partagent inutilement les philosophes.

On demande s'il faut employer plus de soins à cultiver l'esprit qu'à former le cœur; s'il ne faut donner aux enfants que des leçons de vertu, et aucune de relative aux besoins et aux agréments de la vie; jusqu'à quel point ils doivent être instruits des sciences et des arts [8].

Loin de s'engager dans de pareilles discussions, Apollodore résolut de ne pas s'écarter du système d'éducation établi par les anciens législateurs, et dont la sagesse attire des pays voisins et des peuples éloignés quantité de jeunes élèves [9]. Mais il se ré-

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 791.
[2] Id. ibid. p. 793.
[3] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448.
[4] Id. ibid.
[5] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 794.
[6] Id. in Lys. t. 2, p. 208.
[7] Hesych. Etymol. magn. Harpocr. et Suid. in Γεννητ. Pol. lib. 3, § 52.
[8] Pet. leg. Att. p. 146, etc.
[9] Meurs. Græc. feriat. in Apatur.
[10] Id. ibid.
[11] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107.
[12] Id. lib. 3, § 52.

[1] Harpocr. in Μειον. Suid. in Μειαγ.
[2] Demosth. in Macart. p. 1029.
[3] Isæus, de hæred. Apoll. p. 65. Id. de hæred. Cyron. p. 70.
[4] Harpocr. in Κοιν. γραμμ.
[5] Demosth. in Bæot. p. 1005.
[6] Id. in Neær. p. 870.
[7] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.
[8] Id. ibid. cap. 2, p. 450.
[9] Æschin. epist. 12, p. 214.

serva d'en corriger les abus : il envoya tous les jours son fils aux écoles. La loi ordonne de les ouvrir au lever du soleil, et de les fermer à son coucher [1]. Son conducteur l'y menait le matin, et allait le prendre le soir [2].

Parmi les instituteurs auxquels on confie la jeunesse d'Athènes, il n'est pas rare de rencontrer des hommes d'un mérite distingué. Tel fut autrefois Damon, qui donna des leçons de musique à Socrate [3], et de politique à Périclès [4]. Tel était de mon temps Philotime. Il avait fréquenté l'école de Platon, et joignait à la connaissance des arts les lumières d'une saine philosophie. Apollodore, qui l'aimait beaucoup, était parvenu à lui faire partager les soins qu'il donnait à l'éducation de son fils.

Ils étaient convenus qu'elle ne roulerait que sur un principe. « Le plaisir et la douleur, me dit un jour Philotime, sont comme deux sources abondantes que la nature fait couler sur les hommes, et dans lesquelles ils puisent au hasard le bonheur et le malheur [5]. Ce sont les deux premiers sentiments que nous recevons dans notre enfance, et qui dans un âge plus avancé dirigent toutes nos actions. Mais il est à craindre que de pareils guides ne nous entraînent dans leurs écarts. Il faut donc que Lysis apprenne de bonne heure à s'en défier, qu'il ne contracte dans ses premières années aucune habitude que la raison ne puisse justifier un jour, et qu'ainsi les exemples, les conversations, les sciences, les exercices du corps, tout concoure à lui faire aimer et haïr dès à présent, ce qu'il devra aimer et haïr toute sa vie [6]. »

Le cours des études comprend la musique et la gymnastique [7], c'est-à-dire tout ce qui a rapport aux exercices de l'esprit et à ceux du corps. Dans cette division, le mot musique est pris dans une acception très-étendue.

Connaître la forme et la valeur des lettres, les tracer avec élégance et facilité [8], donner aux syllabes le mouvement et les intonations qui leur conviennent, tels furent les premiers travaux du jeune Lysis. Il allait tous les jours chez un grammatiste, dont la maison située auprès du temple de Thésée, dans un quartier fréquenté, attirait beaucoup de disciples [9]. Tous les soirs il racontait à ses parents l'histoire de ses progrès : je le voyais, un style ou poinçon à la main, suivre à plusieurs reprises les contours des lettres que son maître avait figurées

[1] Æschin. in Tim. p. 261.
[2] Plat. in Lys. t. 2, p. 223.
[3] Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 400.
[4] Id. in Alcib. 1, t. 2, p. 118. Plut. in Per. t. 1, p. 154.
[5] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 636.
[6] Id. ibid. lib. 2, p. 653. Aristot. de mor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 20.
[7] Plat. in Protag. t. 1, p. 325, etc. Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 412.
[8] Lucian. de gymnas. t. 2, p. 902.
[9] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 114. Demosth. de cor. p. 491 et 515.

sur des tablettes [1]. On lui recommandait d'observer exactement la ponctuation, en attendant qu'on pût lui en donner des règles [2]. Il lisait souvent les fables d'Ésope [3]; souvent il récitait les vers qu'il savait par cœur. En effet, pour exercer la mémoire de leurs élèves, les professeurs de grammaire leur font apprendre des morceaux tirés d'Homère, d'Hésiode et des poëtes lyriques [4]. Mais, disent les philosophes, rien n'est si contraire à l'objet de l'institution. Comme les poëtes attribuent des passions aux dieux, et justifient celles des hommes, les enfants se familiarisent avec le vice avant de le connaître. Aussi a-t-on formé pour leur usage des recueils de pièces choisies, dont la morale est pure [5] : et c'est un de ces recueils que le maître de Lysis avait mis entre ses mains. Il y joignit ensuite le dénombrement des troupes qui allèrent au siége de Troie, tel qu'on le trouve dans l'Iliade [6]. Quelques législateurs ont ordonné que dans les écoles on accoutumât les enfants à le réciter, parce qu'il contient les noms des villes et des maisons les plus anciennes de la Grèce [7].

Dans les commencements, lorsque Lysis parlait, qu'il lisait, ou qu'il déclamait quelque ouvrage, j'étais surpris de l'extrême importance qu'on mettait à diriger sa voix, tantôt pour en varier les inflexions, tantôt pour l'arrêter sur une syllabe, ou la précipiter sur une autre. Philotime, à qui je témoignai ma surprise, la dissipa de cette manière :

« Nos premiers législateurs comprirent aisément que c'était par l'imagination qu'il fallait parler aux Grecs, et que la vertu se persuadait mieux par le sentiment que par les préceptes. Ils nous annoncèrent des vérités parées des charmes de la poésie et de la musique. Nous apprenions nos devoirs dans les amusements de notre enfance : nous chantions les bienfaits des dieux, les vertus des héros. Nos mœurs s'adoucirent à force de séductions ; et nous pouvons nous glorifier aujourd'hui de ce que les Grâces elles-mêmes ont pris soin de nous former.

« La langue que nous parlons paraît être leur ouvrage. Quelle douceur! quelle richesse! quelle harmonie! Fidèle interprète de l'esprit et du cœur, en même temps que, par l'abondance et la hardiesse de ses expressions, elle suffit à toutes nos idées et sait au besoin les revêtir de couleurs brillantes, sa mélodie fait couler la persuasion dans nos âmes. Je veux moins vous expliquer cet effet que vous le laisser entrevoir.

[1] Plat. in Charmid. t. 2, p. 159. Quintil. lib. 1, cap. 1, p. 13.
[2] Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 589.
[3] Aristoph. in pac. v. 128. Id. in av. v. 471. Aristot. ap. Schol. Aristoph. ibid.
[4] Plat. in Protag. t. 1, p. 325. Id. de rep. lib. 2, p. 377. Lucian. de gymn. t. 2, p. 902.
[5] Plat. de leg. lib 7, t. 2, p. 811.
[6] Homer. iliad. lib. 2.
[7] Eustath. in iliad. 2, t. 1, p. 263.

« Nous remarquons dans cette langue trois propriétés essentielles, la résonnance, l'intonation, le mouvement [1].

« Chaque lettre, ou séparément, ou jointe avec une autre lettre, fait entendre un son; et ces sons diffèrent par la douceur et la dureté, la force et la faiblesse, l'éclat et l'obscurité. J'indique à Lysis ceux qui flattent l'oreille, et ceux qui l'offensent [2] : je lui fais observer qu'un son ouvert, plein, volumineux, produit plus d'effet qu'un son qui vient expirer sur les lèvres ou se briser contre les dents; et qu'il est une lettre dont le fréquent retour opère un sifflement si désagréable, qu'on a vu des auteurs la bannir avec sévérité de leurs ouvrages [3].

« Vous êtes étonné de cette espèce de mélodie qui parmi nous anime non-seulement la déclamation, mais encore la conversation familière. Vous la retrouverez chez presque tous les peuples du Midi. Leur langue, ainsi que la nôtre, est dirigée par des accents qui sont inhérents à chaque mot, et qui donnent à la voix des inflexions d'autant plus fréquentes que les peuples sont plus sensibles, d'autant plus fortes qu'ils sont moins éclairés. Je crois même qu'anciennement les Grecs avaient non-seulement plus d'aspirations, mais encore plus d'écarts dans leur intonation que nous n'en avons aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, parmi nous la voix s'élève et s'abaisse quelquefois jusqu'à l'intervalle d'une quinte, tantôt sur deux syllabes, tantôt sur la même [4]. Plus souvent elle parcourt des espaces moindres [5], les uns très-marqués, les autres à peine sensibles, ou même inappréciables. Dans l'écriture, les accents se trouvant attachés aux mots [6], Lysis distingue sans peine les syllabes sur lesquelles la voix doit monter ou descendre; mais comme les degrés précis d'élévation et d'abaissement ne peuvent être déterminés par des signes, je l'accoutume à prendre les inflexions les plus convenables au sujet et aux circonstances [7]. Vous avez dû vous apercevoir que son intonation acquiert de jour en jour de nouveaux agréments, parce qu'elle devient plus juste et plus variée.

« La durée des syllabes se mesure par un certain intervalle de temps. Les unes se traînent avec plus ou moins de lenteur, les autres s'empressent de courir avec plus ou moins de vitesse [8]. Réunissez plusieurs syllabes brèves, vous serez malgré vous entraîné par la rapidité de la diction; substituez-leur des syllabes longues, vous serez arrêté par sa pesanteur : combinez-les entre elles, suivant les rapports de leur durée, vous verrez votre style obéir à tous les mouvements de votre âme, et figurer toutes les impressions que je dois partager avec elle. Voilà ce qui constitue ce rhythme, cette cadence [1] à laquelle on ne peut donner atteinte sans révolter l'oreille; c'est ainsi que des variétés que la nature, les passions et l'art ont mises dans l'exercice de la voix, il résulte des sons plus ou moins agréables, plus ou moins éclatants, plus ou moins rapides.

« Quand Lysis sera plus avancé, je lui montrerai que le meilleur moyen de les assortir est de les contraster, parce que le contraste, d'où naît l'équilibre, est, dans toute la nature et principalement dans les arts imitatifs, la première source de l'ordre et de la beauté. Je lui montrerai par quel heureux balancement on peut les affaiblir et les fortifier. A l'appui des règles viendront les exemples. Il distinguera dans les ouvrages de Thucydide, une mélodie austère, imposante, pleine de noblesse, mais la plupart du temps dénuée d'aménité; dans ceux de Xénophon, une suite d'accords dont la douceur et la mollesse caractérisent les Grâces qui l'inspirent [2]; dans ceux d'Homère, une ordonnance toujours savante, toujours variée [3]. Voyez lorsqu'il parle de Pénélope, comme les sons les plus doux et les plus brillants se réunissent pour déployer l'harmonie et la lumière de la beauté [4]. Faut-il représenter le bruit des flots qui se brisent contre le rivage, son expression se prolonge, et mugit avec éclat. Veut-il peindre les tourments de Sisyphe, éternellement occupé à pousser un rocher sur le haut d'une montagne d'où il retombe aussitôt, son style, après une marche lente, pesante, fatigante, court et se précipite comme un torrent [5]; c'est ainsi que sous la plume du plus harmonieux des poëtes, les sons deviennent des couleurs, et les images des vérités.

« Nous n'enseignons point à nos élèves les langues étrangères, soit par mépris pour les autres nations, soit parce qu'ils n'ont pas trop de temps pour apprendre la nôtre. Lysis connaît les propriétés des éléments qui la composent. Ses organes flexibles saisissent avec facilité les nuances qu'une oreille exercée remarque dans la nature des sons, dans leur durée, dans les différents degrés de leur élévation et de leur renflement [6].

« Ces notions, qui n'ont encore été recueillies dans aucun ouvrage, vous paraîtront peut-être frivoles. Elles le seraient en effet, si, forcés de plaire aux hommes pour les émouvoir, nous n'étions sou-

[1] Aristot. de poet. cap. 20, t. 2, p. 667.
[2] Plat. in Theæt. t. 1, p. 203. Id. in Cratyl. ibid. p. 224. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 12, t. 5, p. 65.
[3] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 14, p. 80. Athen. lib. 10, cap. 21, p. 455. Eustath. in iliad. 10, p. 813.
[4] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 11, t. 5, p. 58.
[5] Sim. Bircov. not. in Dionys. p. 8. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 439.
[6] Aristot. de soph. elench. t. 1, p. 284.
[7] Id. de rhetor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.
[8] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 15, t. 5, p. 85.

[1] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 424. Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 591.
[2] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 10, t. 5, p. 52.
[3] Id. ibid. cap. 15, p. 90.
[4] Id. ibid. cap. 16, p. 97.
[5] Id ibid. cap. 20, t. 5, p. 139, etc.
[6] Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.

vent obligés de préférer le style à la pensée, et l'harmonie à l'expression [1]. Mais elles sont nécessaires dans un gouvernement où le talent de la parole reçoit un prix infini des qualités accessoires qui l'accompagnent; chez un peuple surtout dont l'esprit est très-léger, et les sens très-délicats; qui pardonne quelquefois à l'orateur de s'opposer à ses volontés, et jamais d'insulter son oreille [2]. De là les épreuves incroyables auxquelles se sont soumis certains orateurs pour rectifier leur organe; de là leurs efforts pour distribuer dans leurs paroles la mélodie et la cadence qui préparent la persuasion; de là résultent enfin ces charmes inexprimables, cette douceur ravissante que la langue grecque reçoit dans la bouche des Athéniens [3]. La grammaire envisagée sous ce point de vue, a tant de rapports avec la musique, que le même instituteur est communément chargé d'enseigner à ses élèves les éléments de l'une et de l'autre [4]. »

Je rendrai compte dans une autre occasion des entretiens que j'eus avec Philotime, au sujet de la musique. J'assistais quelquefois aux leçons qu'il en donnait à son élève. Lysis apprit à chanter avec goût, en s'accompagnant de la lyre. On éloigna de lui les instruments qui agitent l'âme avec violence, ou qui ne servent qu'à l'amollir [5]. La flûte, qui excite et apaise tour à tour les passions, lui fut interdite. Il n'y a pas longtemps qu'elle faisait les délices des Athéniens les plus distingués. Alcibiade encore enfant essaya d'en jouer; mais comme les efforts qu'il faisait pour en tirer des sons altéraient la douceur et la régularité de ses traits, il mit sa flûte en mille morceaux [6]. Dès ce moment, la jeunesse d'Athènes regarda le jeu de cet instrument comme un exercice ignoble, et l'abandonna aux musiciens de profession.

Ce fut vers ce temps-là que je partis pour l'Égypte : avant mon départ, je priai Philotime de mettre par écrit les suites de cette éducation, et c'est d'après son journal que je vais en continuer l'histoire.

Lysis passa successivement sous différents maîtres. Il apprit à la fois l'arithmétique par principes et en se jouant; car pour en faciliter l'étude aux enfants, on les accoutume tantôt à partager entre eux, selon qu'ils sont en plus grand ou en plus petit nombre, une certaine quantité de pommes et de couronnes; tantôt à se mêler dans leurs exercices, suivant des combinaisons données, de manière que le même occupe chaque place à son tour * [7]. Apollodore ne voulut pas que son fils connût ni ces prétendues propriétés que les Pythagoriciens attribuent aux nombres, ni l'application qu'un intérêt sordide peut faire du calcul aux opérations du commerce [1]. Il estimait l'arithmétique, parce qu'entre autres avantages elle augmente la sagacité de l'esprit, et le prépare à la connaissance de la géométrie et de l'astronomie [2].

Lysis prit une teinture de ces deux sciences. Avec le secours de la première, placé un jour à la tête des armées, il pourrait plus aisément asseoir un camp, presser un siége, ranger des troupes en bataille, les faire rapidement mouvoir dans une marche ou dans une action [3]. La seconde devait le garantir des frayeurs que les éclipses et les phénomènes extraordinaires inspiraient, il n'y a pas longtemps, aux soldats [4].

Apollodore se rendit une fois chez un des professeurs de son fils. Il y trouva des instruments de mathématiques, des sphères, des globes [5] et des tables où l'on avait tracé les limites des différents empires, et la position des villes les plus célèbres [6]. Comme il avait appris que son fils parlait souvent à ses amis d'un bien que sa maison possédait dans le canton de Céphissie, il saisit cette occasion pour lui donner la même leçon qu'Alcibiade avait reçue de Socrate [7]. « Montrez-moi sur cette carte de la terre, lui dit-il, où sont l'Europe, la Grèce, l'Attique. » Lysis satisfit à ces questions; mais Apollodore ayant ensuite demandé où était le bourg de Céphissie, son fils répondit en rougissant qu'il ne l'avait pas trouvé. Ses amis sourirent, et depuis il ne parla plus des possessions de son père.

Il brûlait du désir de s'instruire; mais Apollodore ne perdait pas de vue cette maxime d'un roi de Lacédémone : « Qu'il ne faut enseigner aux enfants que ce qui pourra leur être utile dans la suite [8]; » ni cette autre maxime : « Que l'ignorance est préférable à une multitude de connaissances confusément entassées dans l'esprit [9]. »

En même temps Lysis apprenait à traverser les rivières à la nage et à dompter un cheval [10]. La danse réglait ses pas, et donnait de la grâce à tous ses mouvements. Il se rendait assidûment au gymnase du Lycée. Les enfants commencent leurs exercices de très-bonne heure [11], quelquefois même à l'âge de

[1] Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Dionys. Halic. ibid.
[2] Demosth. de coron. p. 481. Ulpian. ibid. p. 529. Cicer. orat. cap. 8 et 9, t. 1, p. 425. Suid. in Θεριω.
[3] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. Cicer. de orator. lib. 3, cap. 11, t. 1, p. 290.
[4] Quintil. instit. lib. 1, cap. 10, p. 69.
[5] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 457.
[6] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 106. Aul. Gell. lib. 15, cap. 17.
* Voyez la note XXX, à la fin du volume.
[7] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 819.

[1] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 525.
[2] Id. in Theæt. t. 1, p. 145. Id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 526. Id. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.
[3] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 526.
[4] Thucyd. lib. 7, cap. 50.
[5] Aristoph. in nub. v. 201, etc.
[6] Herodot. lib. 5, cap. 49. Diog. Laert. in Theoph. lib. 5, § 51.
[7] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 28.
[8] Plut. Lacon. apopht. t. 2, p. 224.
[9] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 819.
[10] Pet. leg. Att. p. 162.
[11] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 402. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 898.

sept ans [1]. Ils les continuent jusqu'à celui de vingt. On les accoutume d'abord à supporter le froid, le chaud, toutes les intempéries des saisons [2]; ensuite à pousser des balles de différentes grosseurs, à se les renvoyer mutuellement. Ce jeu et d'autres semblables ne sont que les préludes des épreuves laborieuses qu'on leur fait subir à mesure que leurs forces augmentent. Ils courent sur un sable profond, lancent des javelots, sautent au delà d'un fossé ou d'une borne, tenant dans leurs mains des masses de plomb, jetant en l'air, ou devant eux, des palets de pierre ou de bronze [3]; ils fournissent en courant une ou plusieurs fois la carrière du Stade, souvent couverts d'armes pesantes. Ce qui les occupe le plus, c'est la lutte, le pugilat et les divers combats que je décrirai en parlant des jeux olympiques. Lysis, qui s'y livrait avec passion, était obligé d'en user sobrement, et d'en corriger les effets par les exercices de l'esprit auxquels son père le ramenait sans cesse.

Le soir, de retour à la maison, tantôt il s'accompagnait de la lyre [4], tantôt il s'occupait à dessiner; car depuis quelques années, l'usage s'est introduit presque partout de faire apprendre le dessin aux enfants de condition libre [5]. Souvent il lisait en présence de son père et de sa mère les livres qui pouvaient l'instruire ou l'amuser. Apollodore remplissait auprès de lui les fonctions de ces grammairiens qui, sous le nom de critiques [6], enseignent à résoudre les difficultés que présente le texte d'un auteur; Épicharis, celles d'une femme de goût qui en sait apprécier les beautés. Lysis demandait un jour comment on jugeait du mérite d'un livre. Aristote, qui se trouva présent, répondit : « Si l'auteur dit tout ce qu'il « faut, s'il ne dit que ce qu'il faut, s'il le dit comme « il faut [7]. »

Ses parents le formaient à cette politesse noble dont ils étaient les modèles. Désir de plaire, facilité dans le commerce de la vie, égalité dans le caractère, attention à céder sa place aux personnes âgées [8], décence dans le maintien, dans l'extérieur, dans les expressions, dans les manières [9], tout était prescrit sans contrainte, exécuté sans effort.

Son père le menait souvent à la chasse des bêtes à quatre pieds, parce qu'elle est l'image de la guerre [10]; quelquefois à celle des oiseaux, mais toujours sur des terres incultes, pour ne pas détruire les espérances du laboureur [1].

On commença de bonne heure à le conduire au théâtre [2]. Dans la suite, il se distingua plus d'une fois aux fêtes solennelles, dans les chœurs de musique et de danse. Il figurait aussi dans ces jeux publics où l'on admet les courses de chevaux. Il y remporta souvent la victoire : mais on ne le vit jamais, à l'exemple de quelques jeunes gens, se tenir debout sur un cheval, lancer des traits, et se donner en spectacle par des tours d'adresse [3].

Il prit quelques leçons d'un maître d'armes [4] : il s'instruisit de la tactique [5]; mais il ne fréquenta point ces professeurs ignorants chez qui les jeunes gens vont apprendre à commander les armées [6].

Ces différents exercices avaient presque tous rapport à l'art militaire. Mais s'il devait défendre sa patrie, il devait aussi l'éclairer. La logique, la rhétorique, la morale, l'histoire, le droit civil, la politique l'occupèrent successivement.

Des maîtres mercenaires se chargent de les enseigner, et mettent leurs leçons à très-haut prix. On raconte ce trait d'Aristippe. Un Athénien le pria d'achever l'éducation de son fils. Aristippe demanda mille drachmes (1). « Mais, répondit le père, j'aurais « un esclave pour une pareille somme. — Vous en « auriez deux, reprit le philosophe : votre fils d'a« bord, ensuite l'esclave que vous placeriez auprès « de lui [7]. »

Autrefois les sophistes se rendaient en foule dans cette ville. Ils dressaient la jeunesse Athénienne à disserter superficiellement sur toutes les matières. Quoique leur nombre soit diminué, on en voit encore qui, entourés de leurs disciples, font retentir de leurs clameurs et de leurs disputes les salles du gymnase. Lysis assistait rarement à ces combats. Des instituteurs plus éclairés lui donnaient des leçons, et des esprits du premier ordre, des conseils. Ces derniers étaient Platon, Isocrate, Aristote, tous trois amis d'Apollodore.

La logique prêta de nouvelles forces, et la rhétorique de nouveaux charmes à sa raison. Mais on l'avertit que l'une et l'autre, destinées au triomphe de la vérité, ne servaient souvent qu'à celui du mensonge. Comme un orateur ne doit pas trop négliger les qualités extérieures, on le mit pendant quelque temps sous les yeux d'un acteur habile, qui prit soin de diriger sa voix et ses gestes [8]. L'histoire de la Grèce l'éclaira sur les prétentions et sur les fautes des peuples qui l'habitent; il suivit le barreau, en at-

[1] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366.
[2] Lucian. de gymnas. t. 2, p. 898.
[3] Id. ibid. p. 909.
[4] Plat. in Lys. t. 2, p. 209.
[5] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 450. Plin. lib. 35, t. 2, p. 694.
[6] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. Strab. ap. Eustath. t. 1, p. 285.
[7] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p 22. Id. de rhetor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.
[8] Aristot. de mor. lib. 9, cap. 2, t. p. 118.
[9] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 24, 27, etc. Aristot. de rep. t. 2, lib. 7, cap. 17, p. 448.
[10] Xenoph. de venat. p. 974 et 995.

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 824.
[2] Theophr. charact. cap. 9.
[3] Plat. in Men. t. 2. p. 93.
[4] Id. in Lach. t. 2, p. 182.
[5] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366.
[6] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 307.
(1) 900 livres.
[7] Plut de lib. educ. t. 2, p. 4.
[8] Plut. in Demosth. t. 1, p. 839.

tendant qu'il pût, à l'exemple de Thémistocle et d'autres grands hommes, y défendre la cause de l'innocence [1].

Un des principaux objets de l'éducation est de former le cœur d'un enfant. Pendant qu'elle dure [2], les parents, le gouverneur, les domestiques, les maîtres, le fatiguent de maximes communes dont ils affaiblissent l'impression par leur exemple. Souvent même les menaces et les coups indiscrètement employés, lui donnent de l'éloignement pour des vérités qu'il devrait aimer. L'étude de la morale ne coûta jamais de larmes à Lysis. Son père avait mis auprès de lui des gens qui l'instruisaient par leur conduite, et non par des remontrances importunes. Pendant son enfance, il l'avertissait de ses fautes avec douceur; quand sa raison fut plus formée, il lui faisait entrevoir qu'elles étaient contraires à ses intérêts.

Il était très-difficile dans le choix des livres qui traitent de la morale, parce que leurs auteurs pour la plupart sont mal affermis dans leurs principes, ou n'ont que de fausses idées de nos devoirs. Un jour Isocrate nous lut une lettre qu'il avait autrefois adressée à Démonicus *. C'était un jeune homme qui vivait à la cour du roi de Chypre [3]. La lettre pleine d'esprit, mais surchargée d'antithèses, contenait des règles de mœurs et de conduite, rédigées en forme de maximes, et relatives aux différentes circonstances de la vie. J'en citerai quelques traits.

« Soyez, envers vos parents, comme vous voudriez « que vos enfants fussent un jour à votre égard [4]. « Dans vos actions les plus secrètes, figurez-vous « que vous avez tout le monde pour témoin. N'es« pérez pas que des actions répréhensibles puissent « rester dans l'oubli; vous pourrez peut-être les « cacher aux autres, mais jamais à vous-même [5]. « Dépensez votre loisir à écouter les discours des « sages [6]. Délibérez lentement, exécutez prompte« ment [7]. Soulagez la vertu malheureuse; les bien« faits bien appliqués sont le trésor de l'honnête « homme [8]. Quand vous serez revêtu de quelque « charge importante, n'employez jamais de mal« honnêtes gens; quand vous la quitterez, que ce « soit avec plus de gloire que de richesses [9]. »

Cet ouvrage était écrit avec la profusion et l'élégance qu'on aperçoit dans tous ceux d'Isocrate. On en félicita l'auteur; et quand il fut sorti, Apollodore adressant la parole à son fils : « Je me suis aperçu, lui dit-il, du plaisir que vous a fait cette lecture. Je n'en suis pas surpris; elle a réveillé en vous des sentiments précieux à votre cœur, et l'on aime à retrouver ses amis partout. Mais avez-vous pris garde à l'endroit que je l'ai prié de répéter, et qui prescrit à Démonicus la conduite qu'il doit tenir à la cour de Chypre? — Je le sais par cœur, » répondit Lysis. « Conformez-vous aux inclinations du prince. « En paraissant les approuver, vous n'en aurez que « plus de crédit auprès de lui, plus de considéra« tion parmi le peuple. Obéissez à ses lois, et « regardez son exemple comme la première [1] de « toutes. » — Quelle étrange leçon dans la bouche d'un républicain, reprit Apollodore! et comment l'accorder avec le conseil que l'auteur avait donné à Démonicus de détester les flatteurs [2]? C'est qu'Isocrate n'a sur la morale qu'une doctrine d'emprunt, et qu'il en parle plutôt en rhéteur qu'en philosophe. D'ailleurs, est-ce par des préceptes si vagues qu'on éclaire l'esprit? Les mots de sagesse, de justice, de tempérance, d'honnêteté, et beaucoup d'autres qui pendant cette lecture ont souvent frappé vos oreilles, ces mots que tant de gens se contentent de retenir et de professer au hasard [3], croyez-vous que Démonicus fût en état de les entendre? Vous-même en avez-vous une notion exacte? Savez-vous que le plus grand danger des préjugés et des vices est de se déguiser sous le masque des vérités et des vertus, et qu'il est très-difficile de suivre la voix d'un guide fidèle, lorsqu'elle est étouffée par celle d'une foule d'imposteurs qui marchent à ses côtés et qui imitent ses accents?

« Je n'ai fait aucun effort jusqu'à présent pour vous affermir dans la vertu. Je me suis contenté de vous en faire pratiquer les actes. Il fallait disposer votre âme, comme on prépare une terre avant que d'y jeter la semence destinée à l'enrichir [4].

« Vous devez aujourd'hui me demander compte des sacrifices que j'ai quelquefois exigés de vous, et vous mettre en état de justifier ceux que vous ferez un jour. »

Quelques jours après, Aristote eut la complaisance d'apporter plusieurs ouvrages qu'il avait ébauchés ou finis, et dont la plupart traitaient de la science des mœurs [5]. Il les éclaircissait en les lisant. Je vais tâcher d'exposer ses principes.

« Tous les genres de vie, toutes nos actions se proposent une fin particulière, et toutes ces fins tendent à un but général, qui est le bonheur [6]. Ce n'est pas dans la fin, mais dans le choix des moyens que nous nous trompons [7]. Combien de fois les honneurs, les richesses, le pouvoir, la beauté, nous ont été plus funestes qu'utiles [8]! Combien de fois

[1] Nep. in Them. cap. I.
[2] Plat. in Protag. t. 1, p. 325.
* Voyez la note XXXI, à la fin du volume.
[3] Isocr. ad. Demon. t. 1, p. 15.
[4] Id. Ibid. p. 23.
[5] Id. ibid. p. 25.
[6] Id. ibid. p. 26.
[7] Id. ibid. p. 37.
[8] Id. ibid. p. 33.
[9] Id. ibid. p. 39.

[1] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 39.
[2] Id. ibid. p. 34.
[3] Plat. in Phædr. t. 3, p. 363.
[4] Aristot. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 141.
[5] Id. ibid. p. 3. Id. magn. mor. p. 145. Id. eudemior. p. 195.
[6] Id. de mor. lib. 1, cap. 1 et 2.
[7] Id. magn. mor. lib. 1, cap. 19, t. 2, p. 158
[8] Id. eudem. lib. 7, cap. 15, p. 290.

l'expérience nous a-t-elle appris que la maladie et la pauvreté ne sont pas nuisibles par elles-mêmes [1] ! Ainsi, par la fausse idée que nous avons des biens ou des maux, autant que par l'inconstance de notre volonté [2], nous agissons presque toujours sans savoir précisément ce qu'il faut désirer et ce qu'il faut craindre [3].

« Distinguer les vrais biens des biens apparents [4], tel est l'objet de la morale, qui malheureusement ne procède pas comme les sciences bornées à la théorie. Dans ces dernières, l'esprit voit sans peine les conséquences émaner de leurs principes [5]. Mais quand il est question d'agir, il doit hésiter, délibérer, choisir, se garantir surtout des illusions qui viennent du dehors, et de celles qui s'élèvent du fond de nos cœurs. Voulez-vous éclairer ses jugements? rentrez en vous-même, et prenez une juste idée de vos passions, de vos vertus et de vos vices.

« L'âme, ce principe qui, entre autres facultés, a celle de connaître, conjecturer et délibérer, de sentir, désirer et craindre [6] ; l'âme, indivisible peut-être en elle-même, est, relativement à ses diverses opérations, comme divisée en deux parties principales ; l'une possède la raison et les vertus de l'esprit ; l'autre, qui doit être gouvernée par la première, est le séjour des vertus morales [7].

« Dans la première résident l'intelligence, la sagesse et la science, qui ne s'occupent que des choses intellectuelles et invariables ; la prudence, le jugement et l'opinion, dont les objets tombent sous les sens et varient sans cesse ; la sagacité, la mémoire, et d'autres qualités que je passe sous silence [8].

« L'intelligence, simple perception de l'âme *, se borne à contempler l'essence et les principes éternels des choses ; la sagesse médite non-seulement sur les principes, mais encore sur les conséquences qui en dérivent ; elle participe de l'intelligence qui voit, et de la science qui démontre [9]. La prudence apprécie et combine les biens et les maux, délibère lentement, et détermine notre choix de la manière la plus conforme à nos vrais intérêts [10]. Lorsque avec assez de lumières pour prononcer, elle n'a pas assez de force pour nous faire agir, elle n'est plus qu'un jugement sain [11]. Enfin l'opinion s'enveloppe dans ses doutes [12], et nous entraîne souvent dans l'erreur.

[1] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 9, p. 36.
[2] Id. magn. mor. lib. 1, cap. 12, p. 155.
[3] Id. eudem. lib. 1, cap. 5, p. 197, etc.
[4] Id. de mor. lib. 3, cap. 6, p. 33.
[5] Id. magn. mor. lib. 1, cap. 18, p. 158.
[6] Id. de anim. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 629.
[7] Id. de mor. lib. 1, cap. 13, p. 16. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 5, p. 151 ; cap. 35, p. 169. Id. eudem. lib. 2, cap. 1, p. 204.
[8] Id. magn. moral. ibid.
* Voyez la note XXXII, à la fin du volume.
[9] Aristot. magn. moral. cap. 35, p. 170.
[10] Id. de mor. lib. 6, cap. 5, p. 76 ; cap. 8, p. 79.
[11] Id. ibid. cap. 11, p. 81.
[12] Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 170.

« De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse, la plus utile est la prudence. Comme il n'y a rien de si grand dans l'univers que l'univers même, les sages, qui remontent à son origine et s'occupent de l'essence incorruptible des êtres, obtiennent le premier rang dans notre estime. Tels furent Anaxagore et Thalès. Ils nous ont transmis des notions admirables et sublimes, mais inutiles à notre bonheur [1] ; car la sagesse n'influe qu'indirectement sur la morale. Elle est toute en théorie, la prudence toute en pratique *. Vous voyez dans une maison le maître abandonner à un intendant fidèle les minutieux détails de l'administration domestique, pour s'occuper d'affaires plus importantes ; ainsi la sagesse, absorbée dans ses méditations profondes, se repose sur la prudence du soin de régler nos penchants, et de gouverner la partie de l'âme où j'ai dit que résident les vertus morales [2].

« Cette partie est à tout moment agitée par l'amour, la haine, la colère, le désir, la crainte, l'envie, et cette foule d'autres passions dont nous apportons le germe en naissant, et qui par elles-mêmes ne sont dignes ni de louange, ni de blâme [3]. Leurs mouvements, dirigés par l'attrait du plaisir ou par la crainte de la douleur, sont presque toujours irréguliers et funestes ; or, de même que le défaut ou l'excès d'exercice détruit les forces du corps, et qu'un exercice modéré les rétablit, de même un mouvement passionné, trop violent ou trop faible, égare l'âme en deçà ou au delà du but qu'elle doit se proposer, tandis qu'un mouvement réglé l'y conduit naturellement [4]. C'est donc le terme moyen entre deux affections vicieuses, qui constitue un sentiment vertueux **. Citons un exemple. La lâcheté craint tout, et pèche par défaut ; l'audace ne craint rien, et pèche par excès ; le courage, qui tient le milieu entre l'une et l'autre, ne craint que lorsqu'il faut craindre. Ainsi les passions de même espèce produisent en nous trois affections différentes, deux vicieuses, et l'autre vertueuse [5]. Ainsi les vertus morales naissent du sein des passions, ou plutôt ne sont que les passions renfermées dans de justes limites. »

Alors Aristote nous fit voir un écrit à trois colonnes, où la plupart des vertus étaient placées chacune entre ses deux extrêmes ; par exemple, la libéralité entre l'avarice et la prodigalité ; l'amitié entre l'aversion ou la haine, et la complaisance ou la flatterie [6]. Comme la prudence tient par sa nature à l'âme raisonnable, par ses fonctions à l'âme irrai-

[1] Aristot. de mor. lib. 6, cap. 7, p. 78 ; cap. 13, p. 92.
* Voyez la note XXXIII, à la fin du volume.
[2] Aristot. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 171 et 172.
[3] Id. de mor. lib. 2, cap. 4, p. 21.
[4] Id. ibid. cap. 2, p. 19.
** Voyez la note XXXIV, à la fin du volume.
[5] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 8, p. 25.
[6] Id. ibid. cap. 7, p. 24. Id. eudem. lib. 2, cap. 3, p. 206 ; cap. 7, p. 225.

sonnable, elle était accompagnée de l'astuce, qui est un vice du cœur, et de la stupidité, qui est un défaut de l'esprit.

Nous aperçûmes quelques lacunes dans ce tableau. La tempérance était opposée à l'intempérance, qui est son excès; on avait choisi l'insensibilité pour l'autre extrême; « C'est, nous dit Aristote, qu'en fait de plaisir on ne pèche jamais par défaut, à moins qu'on ne soit insensible. Notre langue, ajouta-t-il, n'a pas de mot propre pour caractériser la vertu contraire à l'envie; on pourrait la reconnaître à l'indignation qu'excitent dans une âme honnête les succès des méchants [1].

« Quoi qu'il en soit, les deux vices correspondants à une vertu peuvent en être plus ou moins éloignés, sans cesser d'être blâmables. On est plus ou moins lâche, plus ou moins prodigue; on ne peut être que d'une seule manière parfaitement libéral ou courageux. Aussi avons-nous dans la langue très-peu de mots peur désigner chaque vertu, et un assez grand nombre pour désigner chaque vice. Aussi les Pythagoriciens disent-ils que le mal participe de la nature de l'infini, et le bien du fini [2].

« Mais qui discernera ce bien presque imperceptible au milieu des maux qui l'entourent? la prudence, que j'appellerai quelquefois droite raison, parce qu'aux lumières naturelles de la raison joignant celles de l'expérience, elle rectifie les unes par les autres [3]. Sa fonction est de nous montrer le sentier où nous devons marcher, et d'arrêter, autant qu'il est possible, celles de nos passions qui voudraient nous égarer dans des routes voisines [4]; car elle a le droit de leur signifier ses ordres. Elle est à leur égard ce qu'un architecte est par rapport aux ouvriers qui travaillent sous lui [5].

« La prudence délibère dans toutes les occasions, sur les biens que nous devons poursuivre, biens difficiles à connaître, et qui doivent être relatifs, non-seulement à nous, mais encore à nos parents, nos amis, nos concitoyens [6]. La délibération doit être suivie d'un choix volontaire; s'il ne l'était pas, il ne serait digne que d'indulgence ou de pitié [7]. Il l'est toutes les fois qu'une force extérieure ne nous contraint pas d'agir malgré nous, et que nous ne sommes pas entraînés par une ignorance excusable [8]. Ainsi, une action dont l'objet est honnête, doit être précédée par la délibération et par le choix, pour devenir, à proprement parler, un acte de vertu;

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 7, p. 24. Id. eudem. lib. 2, cap. 3, p. 206; cap. 7, p. 225.
[2] Id. de mor. lib. 2, cap. 5, p. 23. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 25, p. 162.
[3] Id. de mor. lib. 6, cap. 1, 9, etc.
[4] Id. magn. mor. lib. 1, cap. 18, p. 158.
[5] Id. ibid. cap. 35, p. 172.
[6] Id. de mor. lib. 1, cap. 5, p. 8.
[7] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 28.
[8] Id ibid. cap. 1 et 2.



et cet acte, à force de se réitérer, forme dans notre âme une habitude que j'appelle vertu [1].

« Nous sommes à présent en état de distinguer ce que la nature fait en nous, et ce que la saine raison ajoute à son ouvrage. La nature ne nous donne et ne nous refuse aucune vertu. Elle ne nous accorde que des facultés dont elle nous abandonne l'usage [2]. En mettant dans nos cœurs les germes de toutes les passions, elle y a mis les principes de toutes les vertus [3]. En conséquence, nous recevons en naissant une aptitude plus ou moins prochaine à devenir vertueux, un penchant plus ou moins fort pour les choses honnêtes [4].

« De là s'établit une différence essentielle entre ce que nous appelons quelquefois vertu naturelle et la vertu proprement dite [5]. La première est cette aptitude, ce penchant dont j'ai parlé, espèce d'instinct qui, n'étant point encore éclairé par la raison, se porte tantôt vers le bien, tantôt vers le mal. La seconde est ce même instinct constamment dirigé vers le bien par la droite raison, et toujours agissant avec connaissance, choix et persévérance [6].

« Je conclus de là que la vertu est une habitude formée d'abord, et ensuite dirigée par la prudence, ou, si l'on veut, c'est une impulsion naturelle vers les choses honnêtes, transformée en habitude par la prudence [7].

« Plusieurs conséquences dérivent de ces notions. Il est en notre pouvoir d'être vertueux, puisque nous avons tous l'aptitude à le devenir [8]; mais il ne dépend d'aucun de nous d'être le plus vertueux des hommes, à moins qu'il n'ait reçu de la nature les dispositions qu'exige une pareille perfection [9].

La prudence formant en nous l'habitude de la vertu, toutes les vertus deviennent son ouvrage; d'où il suit que dans une âme toujours docile à ses inspirations, il n'y a point de vertu qui ne vienne se placer à son rang, et il n'y en a pas une qui soit opposée à l'autre [10]. On doit y découvrir aussi un parfait accord entre la raison et les passions, puisque l'une y commande et que les autres obéissent [11].

« Mais comment vous assurer d'un tel accord, comment vous flatter que vous possédez une telle vertu? d'abord par un sentiment intime [12]; ensuite par la peine ou le plaisir que vous éprouverez. Si

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 1, p. 18; cap. 4, p. 21.
[2] Id. ibid.
[3] Id. magn. mor. lib. 2, cap. 7, p. 184.
[4] Id. de mor lib. 6, cap. 13, p. 84. Id. magn mor. ibid.
[5] Aristot. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 171. Id. de mor. p. 84.
[6] Id. de mor. lib. 2, cap. 3, p. 21.
[7] Id. ibid. cap. 6, p. 23. Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 171.
[8] Id. de mor. lib. 3, cap. 7, p 33. Id. magn. mor. lib. 1, cap. 9, p. 153.
[9] Id. magn. mor. lib. 1, cap. 12, p. 155.
[10] Id. de mor. lib. 6, cap. 13, p. 84. Id. magn. mor lib 2, cap. 3, p. 174.
[11] Id. magn. mor. cap. 7, p. 184.
[12] Id. ibid. cap. 10, p. 186.

cette vertu est encore informe, les sacrifices qu'elle demande vous affligeront; si elle est entière, ils vous rempliront d'une joie pure; car la vertu a sa volupté [1].

« Les enfants ne sauraient être vertueux; ils ne peuvent ni connaître, ni choisir leur véritable bien. Cependant, comme il est essentiel de nourrir le penchant qu'ils ont à la vertu, il faut leur en faire exercer les actes [2].

« La prudence se conduisant toujours par des motifs honnêtes, et chaque vertu exigeant de la persévérance, beaucoup d'actions qui paraissent dignes d'éloges, perdent leur prix dès qu'on en démêle le principe [3]. Ceux-ci s'exposent au péril par l'espoir d'un grand avantage; ceux-là, de peur d'être blâmés : ils ne sont pas courageux. Otez aux premiers l'ambition, aux seconds la honte, ils seront peut-être les plus lâches des hommes [4].

« Ne donnez pas ce nom à celui qui est entraîné par la vengeance; c'est un sanglier qui se jette sur le fer dont il est blessé. Ne le donnez pas à ceux qui sont agités de passions désordonnées, et dont le courage s'enflamme et s'éteint avec elles. Quel est donc l'homme courageux? Celui qui, poussé par un motif honnête, et guidé par la saine raison, connaît le danger, le craint, et s'y précipite [5]. »

Aristote appliqua les mêmes principes à la justice, à la tempérance, et aux autres vertus. Il les parcourut toutes en particulier, et les suivit dans leurs subdivisions, en fixant l'étendue et les bornes de leur empire; car il nous montrait de quelle manière, dans quelles circonstances, sur quels objets chacune devait agir ou s'arrêter. Il éclaircissait à mesure une foule de questions qui partagent les philosophes sur la nature de nos devoirs. Ces détails, qui ne sont souvent qu'indiqués dans ses ouvrages, et que je ne puis développer ici, le ramenèrent aux motifs qui doivent nous attacher inviolablement à la vertu.

« Considérons-la, nous dit-il un jour, dans ses rapports avec nous et avec les autres. L'homme vertueux fait ses délices d'habiter et de vivre avec lui-même. Vous ne trouverez dans son âme ni les remords, ni les séditions qui agitent l'homme vicieux. Il est heureux par le souvenir des biens qu'il a faits, par l'espérance du bien qu'il peut faire [6]. Il jouit de son estime, en obtenant celle des autres; il semble n'agir que pour eux; il leur cédera même les emplois les plus brillants s'il est persuadé qu'ils peuvent mieux s'en acquitter que lui [7]. Toute sa vie est en action [8], et toutes ses actions naissent de

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 2, p. 19; lib. 10, cap. 7, p 137.
[2] Id. ibid. lib.2, cap. 1, p. 18.
[3] Id. ibid. cap. 3.
[4] Id magn. moral. lib. 1, cap. 21, p. 160.
[5] Id. de mor. lib. 3, cap. 11, p. 38. Id. eudem. lib. 3, cap. 1, p. 220.
[6] Id. de mor. lib. 9, cap. 4, p. 120.
[7] Id. magn. mor. lib. 2, cap. 13, p. 192.
[8] Id. ibid. cap. 10, p. 187.

quelque vertu particulière. Il possède donc le bonheur, qui n'est autre chose qu'une continuité d'actions conformes à la vertu [1].

« Je viens de parler du bonheur qui convient à la vie active et consacrée aux devoirs de la société. Mais il en est un autre d'un ordre supérieur, exclusivement réservé au petit nombre des sages, qui, loin du tumulte des affaires, s'abandonnent à la vie contemplative. Comme ils se sont dépouillés de tout ce que nous avons de mortel, et qu'ils n'entendent plus que de loin le murmure des passions, dans leur âme tout est paisible, tout est en silence, excepté la partie d'elle-même qui a le droit d'y commander; portion divine, soit qu'on l'appelle intelligence ou de tout autre nom [2], sans cesse occupée à méditer sur la nature divine et sur l'essence des êtres [3]. Ceux qui n'écoutent que sa voix, sont spécialement chéris de la Divinité; car s'il est vrai, comme tout nous porte à le croire, qu'elle prend quelque soin des choses humaines, de quel œil doit-elle regarder ceux qui, à son exemple, ne placent leur bonheur que dans la contemplation des vérités éternelles [4]? »

Dans les entretiens qu'on avait en présence de Lysis, Isocrate flattait ses oreilles, Aristote éclairait son esprit, Platon enflammait son âme. Ce dernier, tantôt lui expliquait la doctrine de Socrate, tantôt lui développait le plan de sa république; d'autres fois, il lui faisait sentir qu'il n'existe de véritable élévation, d'entière indépendance, que dans une âme vertueuse. Plus souvent encore, il lui montrait en détail que le bonheur consiste dans la science du souverain bien, qui n'est autre chose que Dieu [5]. Ainsi, tandis que d'autres philosophes ne donnent pour récompense à la vertu que l'estime publique et la félicité passagère de cette vie, Platon lui offrait un plus noble soutien.

« La vertu, disait-il, vient de Dieu [6]. Vous ne pouvez l'acquérir qu'en vous connaissant vous-même, qu'en obtenant la sagesse, qu'en vous préférant à ce qui vous appartient. Suivez-moi, Lysis. Votre corps, votre beauté, vos richesses sont à vous, mais ne sont pas vous. L'homme est tout entier dans son âme [7]. Pour savoir ce qu'il est et ce qu'il doit faire, il faut qu'il se regarde dans son intelligence, dans cette partie de l'âme où brille un rayon de la sagesse divine [8]; lumière pure qui conduira insensiblement ses regards à la source dont elle est émanée. Quand ils y seront parvenus, et qu'il aura

[1] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 6, p. 9; lib. 10, cap. 6 et 7; id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, p. 150.
[2] Id. de mor. lib. 10, cap. 7, p. 138.
[3] Id. eudem. lib. 7, cap. 15, p. 291. Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 170.
[4] Id. de mor. lib. 10, cap. 8, p. 139; cap. 9, p. 140.
[5] Plat. de rep. lib. 6, p. 505, etc. Bruck. histor. critic. philos. t. 1, p. 721.
[6] Plat. in Men. t. 2, p. 99 et 100.
[7] Id. in Alcib. 1, t. 2, p. 130 et 131.
[8] Id. ibid. p. 133.

contemplé cet exemplaire éternel de toutes les perfections, il sentira qu'il est de son plus grand intérêt de les retracer en lui-même, et de se rendre semblable à la Divinité, du moins autant qu'une si faible copie peut approcher d'un si beau modèle. Dieu est la mesure de chaque chose [1]; rien de bon, ni d'estimable dans le monde, que ce qui a quelque conformité avec lui. Il est souverainement sage, saint et juste. Le seul moyen de lui ressembler et de lui plaire, est de se remplir de sagesse, de justice et de sainteté [2].

« Appelé à cette haute destinée, placez-vous au rang de ceux qui, comme le disent les sages, unissent par leurs vertus les cieux avec la terre, les dieux avec les hommes [3]. Que votre vie présente le plus heureux des systèmes pour vous, le plus beau des spectacles pour les autres, celui d'une âme où toutes les vertus sont dans un parfait accord [4].

« Je vous ai parlé souvent des conséquences qui dérivent de ces vérités liées ensemble, si j'ose parler ainsi, par des raisons de fer et de diamant [5]; mais je dois vous rappeler, avant de finir, que le vice, outre qu'il dégrade notre âme, est tôt ou tard livré au supplice qu'il a mérité.

« Dieu, comme on l'a dit avant nous, parcourt l'univers, tenant dans sa main le commencement, le milieu et la fin de tous les êtres [*]. La Justice suit ses pas, prête à punir les outrages faits à la loi divine. L'homme humble et modeste trouve son bonheur à la suivre. L'homme vain s'éloigne d'elle, et Dieu l'abandonne à ses passions. Pendant un temps il paraît être quelque chose aux yeux du vulgaire; mais bientôt la vengeance fond sur lui : et si elle l'épargne dans ce monde, elle le poursuit avec plus de fureur dans l'autre [6]. Ce n'est donc point dans le sein des honneurs, et dans l'opinion des hommes, que nous devons chercher à nous distinguer; c'est devant ce tribunal redoutable qui nous jugera sévèrement après notre mort [7]. »

Lysis avait dix-sept ans : son âme était pleine de passions; son imagination, vive et brillante. Il s'exprimait avec autant de grâce que de facilité. Ses amis ne cessaient de relever ses avantages, et l'avertissaient, autant par leurs exemples que par leurs plaisanteries, de la contrainte dans laquelle il avait vécu jusqu'alors. Philotime lui disait un jour : « Les enfants et les jeunes gens étaient bien plus surveillés autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils n'opposaient à la rigueur des saisons, que des vêtements légers; à la faim qui les pressait, que les aliments les plus communs. Dans les rues, chez leurs maîtres et leurs parents, ils paraissaient les yeux baissés, et avec un maintien modeste. Ils n'osaient ouvrir la bouche en présence des personnes âgées; et on les asservissait tellement à la décence, qu'étant assis ils auraient rougi de croiser les jambes [1]. — Et que résultait-il de cette grossièreté de mœurs? demanda Lysis. — Ces hommes grossiers, répondit Philotime, battirent les Perses et sauvèrent la Grèce. — Nous les battrions encore. — J'en doute, lorsqu'aux fêtes de Minerve je vois notre jeunesse, pouvant à peine soutenir le bouclier, exécuter nos danses guerrières avec tant d'élégance et de mollesse [2]. »

Philotime lui demanda ensuite, ce qu'il pensait d'un jeune homme qui, dans ses paroles et dans son habillement, n'observait aucun des égards dus à la société. « Tous ses camarades l'approuvent, dit Lysis. — Et tous les gens sensés le condamnent, répliqua Philotime. — Mais, reprit Lysis, par ces personnes sensées, entendez-vous ces vieillards qui ne connaissent que leurs anciens usages, et qui, sans pitié pour nos faiblesses, voudraient que nous fussions nés à l'âge de quatre-vingts ans [3]? Ils pensent d'une façon, et leurs petits-enfants, d'une autre. Qui les jugera? — Vous-même, dit Philotime. Sans rappeler ici nos principes sur le respect et la tendresse que nous devons aux auteurs de nos jours, je suppose que vous êtes obligé de voyager en des pays lointains : choisirez-vous un chemin, sans savoir s'il est praticable, s'il ne traverse pas des déserts immenses, s'il ne conduit pas chez des nations barbares, s'il n'est pas en certains endroits infesté par des brigands? — Il serait imprudent de s'exposer à de pareils dangers. Je prendrais un guide. — Lysis, observez que les vieillards sont parvenus au terme de la carrière que vous allez parcourir, carrière si difficile et si dangereuse [4]. — Je vous entends, dit Lysis. J'ai honte de mon erreur. »

Cependant les succès des orateurs publics excitaient son ambition. Il entendit par hasard, dans le Lycée, quelques sophistes disserter longuement sur la politique; et il se crut en état d'éclairer les Athéniens. Il blâmait avec chaleur l'administration présente; il attendait, avec la même impatience que la plupart de ceux de son âge, le moment où il lui serait permis de monter à la tribune. Son père dissipa cette illusion, comme Socrate avait détruit celle du jeune frère de Platon.

« Mon fils, lui dit-il [5], j'apprends que vous brûlez du désir de parvenir à la tête du gouvernement. — J'y pense en effet, répondit Lysis en tremblant. — C'est un beau projet. S'il réussit, vous serez à por

[1] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716.
[2] Id. in Theæt. t. 1, p. 176. Id. de leg. ibid.
[3] Id. in Gorg. t. 1, p. 509.
[4] Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 402.
[5] Id. in Gorg. p. 509.
[*] Voyez la note XXXV, à la fin du volume.
[6] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716.
[7] Id. in Gorg. t. 1, p. 526.

[1] Aristoph. in nub. v. 960, etc.
[2] Id. ibid.
[3] Menand. ap. Terent. in Heautont. act. 2, scen. 1.
[4] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 328.
[5] Xenoph. memor. lib. 3, p. 772.

tée d'être utile à vos parents, à vos amis, à votre patrie; votre gloire s'étendra non-seulement parmi nous, mais encore dans toute la Grèce, et peut-être, à l'exemple de celle de Thémistocle, parmi les nations barbares. »

A ces mots, le jeune homme tressaillit de joie. « Pour obtenir cette gloire, reprit Apollodore, ne faut-il pas rendre des services importants à la république? — Sans doute. — Quel est donc le premier bienfait qu'elle recevra de vous? » Lysis se tut pour préparer sa réponse. Après un moment de silence, Apollodore continua : « S'il s'agissait de relever la maison de votre ami, vous songeriez d'abord à l'enrichir; de même vous tâcherez d'augmenter les revenus de l'État. — Telle est mon idée. — Dites-moi donc à quoi ils se montent, d'où ils proviennent, quelles sont les branches que vous trouvez susceptibles d'augmentation, et celles qu'on a tout à fait négligées? vous y avez sans doute réfléchi? — Non, mon père, je n'y ai jamais songé. — Vous savez du moins l'emploi qu'on fait des deniers publics; et certainement votre intention est de diminuer les dépenses inutiles? — Je vous avoue que je ne me suis pas plus occupé de cet article que de l'autre. — Eh bien! puisque nous ne sommes instruits ni de la recette, ni de la dépense, renonçons pour le présent au dessein de procurer de nouveaux fonds à la république. — Mais, mon père, il serait possible de les prendre sur l'ennemi. — J'en conviens, mais cela dépend des avantages que vous aurez sur lui; et pour les obtenir, ne faut-il pas, avant de vous déterminer pour la guerre, comparer les forces que vous emploierez avec celles qu'on vous opposera? — Vous avez raison. — Apprenez-moi quel est l'état de notre armée et de notre marine, ainsi que celui des troupes et des vaisseaux de l'ennemi. — Je ne pourrais pas vous le réciter tout de suite. — Vous l'avez peut-être par écrit; je serais bien aise de le voir. — Non, je ne l'ai pas.

« — Je conçois, reprit Apollodore, que vous n'avez pas encore eu le temps de vous appliquer à de pareils calculs : mais les places qui couvrent nos frontières, ont sans doute fixé votre attention. Vous savez combien nous entretenons de soldats dans ces différents postes; vous savez encore que certains points ne sont pas assez défendus, que d'autres n'ont pas besoin de l'être; et dans l'assemblée générale, vous direz qu'il faut augmenter telle garnison, et réformer telle autre. — Moi, je dirai qu'il faut les supprimer toutes; car aussi bien remplissent-elles fort mal leur devoir. — Et comment vous êtes-vous assuré que nos défilés sont mal gardés? Avez-vous été sur les lieux? — Non, mais je le conjecture. — Il faudra donc reprendre cette matière, quand, au lieu de conjectures, nous aurons des notions certaines.

« Je sais que vous n'avez jamais vu les mines d'argent qui appartiennent à la république, et vous ne pourriez pas me dire pourquoi elles rendent moins à présent qu'autrefois. — Non, je n'y suis jamais descendu. — Effectivement l'endroit est malsain; et cette excuse vous justifiera, si jamais les Athéniens prennent cet objet en considération. En voici un du moins qui ne vous aura pas échappé. Combien l'Attique produit-elle de mesures de blé? Combien en faut-il pour la subsistance de ses habitants? Vous jugez aisément que cette connaissance est nécessaire à l'administration pour prévenir une disette. — Mais, mon père, on ne finirait point s'il fallait entrer dans ces détails. — Est-ce qu'un chef de maison ne doit pas veiller sans cesse aux besoins de sa famille, et aux moyens d'y remédier? Au reste, si tous ces détails vous épouvantent, au lieu de vous charger du soin de plus de dix mille familles qui sont dans cette ville, vous devriez d'abord essayer vos forces, et mettre l'ordre dans la maison de votre oncle, dont les affaires sont en mauvais état. — Je viendrais à bout de les arranger, s'il voulait suivre mes avis. — Et croyez-vous de bonne foi que tous les Athéniens, votre oncle joint avec eux, seront plus faciles à persuader? Craignez, mon fils, qu'un vain amour de la gloire ne vous fasse recueillir que de la honte. Ne sentez-vous pas combien il serait imprudent et dangereux de se charger de si grands intérêts sans les connaître? Quantité d'exemples vous apprendront que dans les places les plus importantes, l'admiration et l'estime sont le partage des lumières et de la sagesse; le blâme et le mépris, celui de l'ignorance et de la présomption. »

Lysis fut effrayé de l'étendue des connaissances nécessaires à l'homme d'État [1], mais il ne fut pas découragé. Aristote l'instruisit de la nature des diverses espèces de gouvernements dont les législateurs avaient conçu l'idée [2]; Apollodore, de l'administration, des forces et du commerce, tant de sa nation que des autres peuples. Il fut décidé qu'après avoir achevé son éducation, il voyagerait chez tous ceux qui avaient quelques rapports d'intérêt avec les Athéniens [3].

J'arrivai alors de Perse; je le trouvai dans sa dix-huitième année [4]. C'est à cet âge que les enfants des Athéniens passent dans la classe des Éphèbes, et sont enrôlés dans la milice. Mais pendant les deux années suivantes, ils ne servent pas hors de l'Attique [5]. La patrie, qui les regarde désormais comme ses défenseurs, exige qu'ils confirment, par un serment solennel, leur dévouement à ses ordres. Ce fut dans la chapelle d'Agraule, qu'en présence des

[1] Aristot. de rhetor. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 521.
[2] Id. de rep. t. 2, p. 296.
[3] Id. de rhetor. lib. 1. cap. 4, t. 2, p. 522.
[4] Corsin. fast. att. dissert. II, t. 2, p. 139.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 422. Poll. lib. 8, cap. 9, § 105. Ulpian. ad olynth. 3, p. 42

autels, il promit entre autres choses, de ne point déshonorer les armes de la république, de ne pas quitter son poste, de sacrifier ses jours pour sa patrie, et de la laisser plus florissante qu'il ne l'avait trouvée [1].

De toute cette année il ne sortit point d'Athènes; il veillait à la conservation de la ville; il montait la garde avec assiduité, et s'accoutumait à la discipline militaire. Au commencement de l'année suivante [2], s'étant rendu au théâtre où se tenait l'assemblée générale, le peuple donna des éloges à sa conduite, et lui remit la lance avec le bouclier. Lysis partit tout de suite, et fut successivement employé dans les places qui sont sur les frontières de l'Attique.

Agé de vingt ans à son retour, il lui restait une formalité essentielle à remplir. J'ai dit plus haut, que dès son enfance on l'avait inscrit, en présence de ses parents, dans le registre de la curie à laquelle son père était associé. Cet acte prouvait la légitimité de sa naissance. Il en fallait un autre qui le mît en possession de tous les droits du citoyen.

On sait que les habitants de l'Attique sont distribués en un certain nombre de cantons ou de districts, qui, par leurs différentes réunions, forment les dix tribus. A la tête de chaque district est un Démarque, magistrat qui est chargé d'en convoquer les membres, et de garder le registre qui contient leurs noms [3]. La famille d'Apollodore était agrégée au canton de Céphissie, qui fait partie de la tribu Érechtéide [4]. Nous trouvâmes dans ce bourg la plupart de ceux qui ont le droit d'opiner dans ces assemblées. Apollodore leur présenta son fils, et l'acte par lequel il avait été déjà reconnu dans sa curie [5]. Après les suffrages recueillis, on inscrivit Lysis dans le registre [6]. Mais comme c'est ici le seul monument qui puisse constater l'âge d'un citoyen, au nom de Lysis fils d'Apollodore on joignit celui du premier des archontes, non-seulement de l'année courante, mais encore de celle qui l'avait précédée [7]. Dès ce moment Lysis eut le droit d'assister aux assemblées, d'aspirer aux magistratures, et d'administrer ses biens, s'il venait à perdre son père [8].

Étant retournés à Athènes, nous allâmes une seconde fois à la chapelle d'Agraule, où Lysis revêtu de ses armes, renouvela le serment qu'il y avait fait deux ans auparavant [9].

Je ne dirai qu'un mot sur l'éducation des filles. Suivant la différence des états, elles apprennent à lire, écrire, coudre, filer, préparer la laine dont on fait les vêtements, et veiller aux soins du ménage [1]. Celles qui appartiennent aux premières familles de la république, sont élevées avec plus de recherche. Comme dès l'âge de dix ans, et quelquefois de sept [2], elles paraissent dans les cérémonies religieuses, les unes portant sur leurs têtes les corbeilles sacrées, les autres chantant des hymnes, ou exécutant des danses, divers maîtres les accoutument auparavant à diriger leur voix et leurs pas. En général, les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse [3]; mais elles insistent beaucoup plus sur la nécessité de se tenir droites, d'effacer leurs épaules, de serrer leur sein avec un large ruban, d'être extrêmement sobres, et de prévenir, par toutes sortes de moyens, un embonpoint qui nuirait à l'élégance de la taille et à la grâce des mouvements [4].

[1] Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 157. Ulp. in Demosth. de fals. leg. p. 391. Plut. in Alcib. t. 1, p. 198. Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 21, p. 160.
[2] Aristot. ap. Harpocr. in Περιπολ.
[3] Harpocr. in Δημαρχ.
[4] Isæus ap. Harpocr. in Κηφησ.
[5] Demosth. in Leoch. p. 1048.
[6] Id. ibid. p. 1047. Harpocr. et Suid in Επιδι.
[7] Aristot. ap. Harpocr. in Στρατ.
[8] Suid. in Λεξιαρχ.
[9] Poll. lib. 8, cap. 9, § 106. Stob. serm. 41, p. 243. Pet. leg. att. p. 155.

## CHAPITRE XXVII.

Entretiens sur la musique des Grecs.

J'allai voir un jour Philotime dans une petite maison qu'il avait hors des murs d'Athènes, sur la colline du Cinosarges, à trois stades de la porte Mélitide. La situation en était délicieuse. De toutes parts la vue se reposait sur des tableaux riches et variés. Après avoir parcouru les différentes parties de la ville et des environs, elle se prolongeait par delà jusqu'aux montagnes de Salamine, de Corinthe, et même de l'Arcadie [5].

Nous passâmes dans un petit jardin que Philotime cultivait lui-même, et qui lui fournissait des fruits et des légumes en abondance : un bois de platanes, au milieu duquel était un autel consacré aux Muses, en faisait tout l'ornement. « C'est toujours avec douleur, reprit Philotime en soupirant, que je m'arrache de cette retraite. Je veillerai à l'éducation du fils d'Apollodore, puisque je l'ai promis; mais c'est le dernier sacrifice que je ferai de ma liberté. » Comme je parus surpris de ce langage, il ajouta : « Les Athéniens n'ont plus besoin d'instructions; ils sont si aimables! Eh, que dire en effet à des gens qui tous les jours établissent pour principe, que l'agrément d'une sensation est préférable à toutes les vérités de la morale? »

La maison me parut ornée avec autant de décence que de goût. Nous trouvâmes dans un cabinet, des lyres, des flûtes, des instruments de diverses formes, dont quelques-uns avaient cessé d'être en usage [6]. Des livres relatifs à la musique remplissaient plusieurs tablettes. Je priai Philotime de m'indiquer ceux qui pourraient m'en apprendre les principes. « Il n'en existe point, me répondit-il;

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 836 et 840.
[2] Aristoph. in Lysist. v. 642.
[3] Xenoph. memor. lib. 5, p. 837.
[4] Menand. ap. Terent. eunuch. act. 2, scen. 3, v. 21.
[5] Stuard. the antiq. of Athen's, p. 9.
[6] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6.

nous n'avons qu'un petit nombre d'ouvrages assez superficiels sur le genre enharmonique [1], et un plus grand nombre sur la préférence qu'il faut donner, dans l'éducation, à certaines espèces de musique [2]. Aucun auteur n'a jusqu'à présent entrepris d'éclaircir méthodiquement toutes les parties de cette science. »

Je lui témoignai alors un désir si vif d'en avoir au moins quelque notion, qu'il se rendit à mes instances.

### PREMIER ENTRETIEN.

*Sur la partie technique de la musique.*

« Vous pouvez juger, dit-il, de notre goût pour la musique, par la multitude des acceptions que nous donnons à ce mot : nous l'appliquons indifféremment à la mélodie, à la mesure, à la poésie, à la danse, au geste, à la réunion de toutes les sciences, à la connaissance de presque tous les arts. Ce n'est pas assez encore; l'esprit de combinaison, qui depuis environ deux siècles s'est introduit parmi nous, et qui nous force à chercher partout des rapprochements, a voulu soumettre aux lois de l'harmonie les mouvements des corps célestes [3] et ceux de notre âme [4].

« Écartons ces objets étrangers. Il ne s'agit ici que de la musique proprement dite. Je tâcherai de vous en expliquer les éléments, si vous me promettez de supporter avec courage l'ennui des détails où je vais m'engager. » Je le promis, et il continua de cette manière :

« On distingue dans la musique, le son, les intervalles, les accords, les genres, les modes, le rhythmes les mutations et la mélopée [5]. Je négligerai les deux derniers articles, qui ne regardent que la composition; je traiterai succinctement les autres.

« Les sons que nous faisons entendre en parlant et en chantant, quoique formés par les mêmes organes, ne produisent pas le même effet. Cette différence viendrait-elle, comme quelques-uns le prétendent [6], de ce que dans le chant la voix procède par des intervalles plus sensibles, s'arrête plus longtemps sur une syllabe, est plus souvent suspendue par des repos marqués?

« Chaque espace que la voix franchit, pourrait se diviser en une infinité de parties; mais l'organe de l'oreille, quoique susceptible d'un très-grand nombre de sensations, est moins délicat que celui de la parole, et ne peut saisir qu'une certaine quantité d'intervalles [7]. Comment les déterminer? Les Pythagoriciens emploient le calcul; les musiciens, le jugement de l'oreille [1]. »

Alors Philotime prit un monocorde, ou une règle [2] sur laquelle était tendue une corde attachée par ses deux extrémités à deux chevalets immobiles. Nous fîmes couler un troisième chevalet sous la corde, et, l'arrêtant à des divisions tracées sur la règle, je m'aperçus aisément que les différentes parties de la corde rendaient des sons plus aigus que la corde entière; que la moitié de cette corde donnait le diapason ou l'octave; que ses trois quarts sonnaient la quarte, et ses deux tiers la quinte. « Vous voyez, ajouta Philotime, que le son de la corde totale est au son de ses parties dans la même proportion que sa longueur à celle de ces mêmes parties; et qu'ainsi l'octave est dans le rapport de 2 à 1, ou de 1 à $\frac{1}{2}$, la quarte dans celui de 4 à 3, et la quinte de 3 à 2.

« Les divisions les plus simples du monocorde, nous ont donné les intervalles les plus agréables à l'oreille. En supposant que la corde totale sonne *mi* (1), je les exprimerai de cette manière, *mi la* quarte, *mi si* quinte, *mi mi* octave.

« Pour avoir la double octave, il suffira de diviser par 2 l'expression numérique de l'octave $\frac{1}{2}$, qui est, et vous aurez $\frac{1}{4}$. » Il me fit avoir en effet que le quart de la corde entière sonnait la double octave.

Après qu'il m'eut montré la manière de tirer la quarte de la quarte, et la quinte de la quinte, je lui demandai comment il déterminait la valeur du ton. « C'est, me dit-il, en prenant la différence de la quinte à la quarte, du *si* au *la* [3]; or, la quarte, c'est-à-dire la fraction $\frac{3}{4}$, est à la quinte, c'est-à-dire, à la fraction $\frac{2}{3}$, comme 9 est à 8.

« Enfin, ajouta Philotime, on s'est convaincu par une suite d'opérations, que le demi-ton, l'intervalle, par exemple, du *mi* au *fa*, est dans la proportion de 256 à 243 [4].

« Au dessous du demi-ton, nous faisons usage des tiers et des quarts de ton [5], mais sans pouvoir fixer leurs rapports, sans oser nous flatter d'une précision rigoureuse; j'avoue même que l'oreille la plus exercée a de la peine à les saisir [6]. »

Je demandai à Philotime si, à l'exception de ces sons presque imperceptibles, il pourrait successivement tirer d'un monocorde tous ceux dont la grandeur est déterminée, et qui forment l'échelle du système musical. « Il faudrait pour cet effet, me dit-il, une corde d'une longueur démesurée; mais

[1] Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 2 et 4; lib. 2, p. 36.
[2] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 7.
[3] Plin. lib. 2, cap. 22. Censorin. cap. 13, etc.
[4] Plut. de mus. t. 2, p. 1147.
[5] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 398. Euclid. introd. harm. p. 1. Aristid. Quintil. de mus. lib. 1, p. 9.
[6] Aristox. arm. elem. lib. 1, p. 8. Euclid. introd. harm. p. 2.
[7] Aristox. arm. elem. lib. 2, p. 53.

[1] Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 32. Meibom ibid. Plut. de mus. t. 2, p. 1144.
[2] Aristid. Quintil. Boeth. de mus. lib. 4, cap. 4, p. 1443.
(1) Je suis obligé, pour me faire entendre, d'employer les syllabes dont nous nous servons pour solfier. Au lieu de *mi*, les Grecs auraient dit, suivant la différence des temps, ou l'*hypate*, ou la *mèse*, ou l'*hypate des mèses*.
[3] Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 21.
[4] Théon. Smyrn. p. 102.
[5] Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 46
[6] Id. ibid. lib. 1, p. 19.

vous pouvez y suppléer par le calcul. Supposez-en une qui soit divisée en 8192 parties égales [1], et qui sonne le *si* *.

« Le rapport du demi-ton, celui, par exemple, de *si* à *ut*, étant supposé de 256 à 243, vous trouverez que 256 est à 8192, comme 243 est à 7776, et qu'en conséquence ce dernier nombre doit vous donner l'*ut*.

« Le rapport du ton étant, comme nous l'avons dit, de 9 à 8, il est visible qu'en retranchant le $\frac{1}{9}$ de 7776, il restera 6912 pour le *re*.

« En continuant d'opérer de la même manière sur les nombres restants, soit pour les tons, soit pour les demi-tons, vous conduirez facilement votre échelle fort au delà de la portée des voix et des instruments, jusqu'à la cinquième octave du *si*, d'où vous êtes parti. Elle vous sera donnée par 256, et l'*ut* suivant par 243; ce qui vous fournira le rapport du demi-ton, que je n'avais fait que supposer. »

Philotime faisait tous ces calculs à mesure; et quand il les eut terminés : « Il suit de là, me dit-il, que dans cette longue échelle, les ton et les demi-tons sont tous parfaitement égaux : vous trouverez aussi que les intervalles de même espèce sont parfaitement justes; par exemple, que le ton et demi, ou tierce mineure, est toujours dans le rapport de 32 à 27; le diton, ou tierce majeure, dans celui de 81 à 64 [2].

« — Mais, lui dis-je, comment vous en assurer dans la pratique? — Outre une longue habitude, répondit-il, nous employons quelquefois, pour plus d'exactitude, la combinaison des quartes et des quintes obtenues par un ou plusieurs monocordes [3]. La différence de la quarte à la quinte m'ayant fourni le ton, si je veux me procurer la tierce majeure au-dessous d'un ton donné, tel que *la*, je monte à la quarte *re*, de là je descends à la quinte *sol*, je remonte à la quarte *ut*, je redescends à la quinte, et j'ai le *fa*, tierce majeure au-dessous du *la*.

« Les intervalles sont consonnants ou dissonnants [4]. Nous rangeons dans la première classe, la quarte, la quinte, l'octave; la onzième, la douzième et la double octave; mais ces trois derniers ne sont que les répliques des premiers. Les autres intervalles, connus sous le nom de dissonnants, se sont introduits peu à peu dans la mélodie.

« L'octave est la consonnance la plus agréable [5], parce qu'elle est la plus naturelle. C'est l'accord que fait entendre la voix des enfants, lorsqu'elle est mêlée avec celle des hommes [6]; c'est le même que produit une corde qu'on a pincée : le son, en expirant, donne lui-même son octave [1]. »

Philotime, voulant prouver que les accords de quarte et de quinte [2] n'étaient pas moins conformes à la nature, me fit voir, sur son monocorde, que dans la déclamation soutenue, et même dans la conversation familière, la voix franchit plus souvent ces intervalles que les autres.

« Je ne les parcours, lui dis-je, qu'en passant d'un ton à l'autre. Est-ce que dans le chant les sons qui composent un accord ne se font jamais entendre en même temps?

« — Le chant répondit-il, n'est qu'une succession de sons; les voix chantent toujours à l'unisson ou à l'octave, qui n'est distinguée de l'unisson que parce qu'elle flatte plus l'oreille [3]. Quant aux autres intervalles, elle juge de leurs rapports par la comparaison du son qui vient de s'écouler avec celui qui l'occupe dans le moment [4]. Ce n'est que dans les concerts où les instruments accompagnent la voix, qu'on peut discerner des sons différents et simultanés; car la lyre et la flûte, pour corriger la simplicité du chant, y joignent quelquefois des traits et des variations, d'où résultent des parties distinctes du sujet principal. Mais elles reviennent bientôt de ces écarts, pour ne pas affliger trop longtemps l'oreille étonnée d'une pareille licence [5].

« — Vous avez fixé, lui dis-je, la valeur des intervalles; j'entrevois l'usage qu'on en fait dans la mélodie. Je voudrais savoir quel ordre vous leur assignez sur les instruments. — Jetez les yeux, me dit-il, sur ce tétracorde; vous y verrez de quelle manière les intervalles sont distribués dans notre échelle, et vous connaîtrez le système de notre musique. Les quatre cordes de cette cithare sont disposées de façon que les deux extrêmes, toujours immobiles, sonnent la quarte en montant, *mi*, *la* [6]. Les deux cordes moyennes, appelées mobiles, parce qu'elles reçoivent différents degrés de tension, constituent trois genres d'harmonie; le diatonique, le chromatique, l'enharmonique.

« Dans le diatonique, les quatre cordes procèdent par un demi-ton et deux tons, *mi*, *fa*, *sol*, *la*; dans le chromatique, par deux demi-tons et une tierce mineure, *mi*, *fa*, *fa* dièze, *la*; dans l'enharmonique, par deux quarts de ton et une tierce majeure, *mi*, *mi* quart de ton, *fa*, *la*.

« Comme les cordes mobiles sont susceptibles de plus ou de moins de tension, et peuvent en consé-

[1] Euclid. p. 37. Aristid. Quintil. lib. 3, p. 116.
* Voyez la note XXXVI, à la fin du volume.
[2] Roussier, Mus. des anc. p. 197 et 249.
[3] Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 55.
[4] Id. ibid. p. 44. Euclid. introd. harm. p. 8.
[5] Aristot. problem. t. 2, p. 766.
[6] Id. probl. 39, p. 768.

[1] Aristot. probl. 24 et 32.
[2] Nicom. man. lib. 1, p. 16. Dionys. Halic. de compos. § 11.
[3] Aristot. probl. 39, p. 763.
[4] Aristox. lib. 1, p. 39.
[5] Plat. de leg. lib. 7, p. 812. Aristot. probl. 39, p. 763. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 119.
[6] Aristox. lib. 1, p. 22. Euclid. p. 6.

quence produire des intervalles plus ou moins grands, il en a résulté une autre espèce de diatonique, où sont admis les trois quarts et les cinq quarts de ton, et deux autres espèces de chromatique, dans l'un desquels le ton, à force de dissections, se résout pour ainsi dire en parcelles [1]. Quant à l'enharmonique, je l'ai vu, dans ma jeunesse, quelquefois pratiqué suivant des proportions qui variaient dans chaque espèce d'harmonie [2]; mais il me paraît aujourd'hui déterminé : ainsi, nous nous en tiendrons aux formules que je viens de vous indiquer, et qui, malgré les réclamations de quelques musiciens, sont les plus généralement adoptées [3].

« Pour étendre notre système de musique, on se contenta de multiplier les tétracordes; mais ces additions ne se sont faites que successivement. L'art trouvait des obstacles dans les lois qui lui prescrivaient des bornes, dans l'ignorance qui arrêtait son essor. De toutes parts on tentait des essais. En certains pays, on ajoutait des cordes à la lyre; en d'autres, on les retranchait [4]. Enfin, l'heptacorde parut, et fixa pendant quelque temps l'attention. C'est cette lyre à sept cordes. Les quatre premières offrent à vos yeux l'ancien tétracorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la ;* il est surmonté d'un second, *la*, *si* bémol, *ut*, *re*, qui procède par les mêmes intervalles, et dont la corde la plus basse se confond avec la plus haute du premier. Ces deux tétracordes s'appellent *conjoints*, parce qu'ils sont unis par la moyenne *la*, que l'intervalle d'une quarte éloigne également de ses deux extrêmes, *la*, *mi* en descendant, *la*, *re* en montant [5].

« Dans la suite, le musicien Terpandre, qui vivait il y a environ trois cents ans, supprima la cinquième corde, le *si* bémol, et lui en substitua une nouvelle plus haute d'un ton; il obtint cette série de sons, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *ut*, *re*, *mi*, dont les extrêmes sonnent l'octave [6]. Ce second heptacorde ne donnant pas deux tétracordes complets, Pythagore suivant les uns [7], Lycaon de Samos, suivant d'autres [8], en corrigea l'imperfection, en insérant une huitième corde à un ton au-dessus du *la*. »

Philotime prenant une cithare montée à huit cordes: « Voilà, me dit-il, l'octacorde qui résulta de l'addition de la huitième corde. Il est composé de deux tétracordes, mais disjoints, c'est-à-dire, séparés l'un de l'autre, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*. Dans le premier heptacorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si* bémol, *ut*, *re*, toutes les cordes homologues sonnaient la quarte, *mi la*, *fa si* bémol, *sol ut*, *la re*.

[1] Aristox. lib. 1, p. 24.
[2] Aristid. Quintil. lib. 1, p. 21.
[3] Aristox. ibid. p. 22 et 23.
[4] Plut. de mus. t. 2, p. 1144.
[5] Erastocl. ap. Aristox. lib. 1, p. 5.
[6] Aristot. probl. 7 et 32, t. 2, p. 763.
[7] Nicom. man. lib. 1, p. 9.
[8] Boeth. de mus. lib. 1, cap. 20.

Dans l'octacorde, elles font entendre la quinte, *mi si*, *fa ut*, *sol re*, *la mi* [1].

« L'octave s'appelait alors *harmonie*, parce qu'elle renfermait la quarte et la quinte, c'est-à-dire, toutes les consonnances [2]; et comme ces intervalles se rencontrent plus souvent dans l'octacorde, que dans les autres instruments, la lyre octacorde fut regardée, et l'est encore, comme le système le plus parfait pour le genre diatonique; et de là vient que Pythagore [3], ses disciples et les autres philosophes de nos jours [4], renferment la théorie de la musique dans les bornes d'une octave ou de deux tétracordes.

« Après d'autres tentatives pour augmenter le nombre des cordes [5], on ajouta un troisième tétracorde au-dessous du premier [6], et l'on obtint l'endécacorde, composé de onze cordes [7], qui donnent cette suite de sons, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*. D'autres musiciens commencent à disposer sur leur lyre quatre et même jusqu'à cinq tétracordes *. »

Philotime me montra ensuite des cithares, plus propres à exécuter certains chants, qu'à fournir le modèle d'un système. Tel était le Magadis dont Anacréon se servait quelquefois [8]. Il était composé de vingt cordes qui se réduisaient à dix, parce que chacune était accompagnée de son octave. Tel était encore l'Épigonium, inventé par Épigonus d'Ambracie, le premier qui pinça les cordes au lieu de les agiter avec l'archet [9]; autant que je puis me le rappeler, ses quarante cordes, réduites à vingt par la même raison, n'offraient qu'un triple heptacorde, qu'on pouvait approprier aux trois genres, ou à trois modes différents.

« Avez-vous évalué, lui dis-je, le nombre des tons et des demi-tons que la voix et les instruments peuvent parcourir, soit dans le grave, soit dans l'aigu? — La voix, répondit-il, ne parcourt pour l'ordinaire que deux octaves et une quinte. Les instruments embrassent une plus grande étendue [10]. Nous avons des flûtes qui vont au delà de la troisième octave. En général, les changements qu'éprouve chaque jour le système de notre musique, ne permettent pas de fixer le nombre des sons dont elle fait usage. Les deux cordes moyennes de chaque tétracorde, sujettes à différents degrés de tension, font entendre, à ce que prétendent quelques-uns, suivant

[1] Nicom. man. lib. 1, p. 14.
[2] Id. ibid. p. 17.
[3] Plut de mus. t. 2, p. 1145.
[4] Philol. ap. Nicom. p. 17. Aristot. probl. 19, t. 2, p. 763. Id. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1139.
[5] Plut. in Agid. t. 1, p. 799. Suid. in Τερπ. etc.
[6] Nicom. man. lib. 1, p. 21.
[7] Plut. de mus. p. 1136. Pausan. lib. 3, p. 237. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 241.
* Voyez la note XXXVII, a la fin du volume.
[8] Anacr. ap. Athen. lib. 14, p. 634.
[9] Poll. lib. 4, cap. 9, § 59. Athen. lib. 4, p. 183.
[10] Aristox. lib. 1, p. 20. Euclid. p. 13.

la différence des trois genres et de leurs espèces, les trois quarts, le tiers, le quart, et d'autres moindres subdivisions du ton; ainsi, dans chaque tétracorde, la deuxième corde donne quatre espèces d'*ut* ou de *fa*, et la troisième six espèces de *re* ou de *sol* [1]. Elles en donneraient une infinité, pour ainsi dire, si l'on avait égard aux licences des musiciens, qui, pour varier leur harmonie, haussent ou baissent à leur gré les cordes mobiles de l'instrument, et en tirent des nuances de sons que l'oreille ne peut apprécier [2].

« La diversité des modes fait éclore de nouveaux sons. Élevez ou baissez d'un ton ou d'un demi-ton les cordes d'une lyre, vous passez dans un autre mode. Les nations qui, dans les siècles reculés, cultivèrent la musique, ne s'accordent point sur le ton fondamental du tétracorde, comme aujourd'hui encore des peuples voisins partent d'une époque différente pour compter les jours de leurs mois [3]. Les Doriens exécutaient le même chant à un ton plus bas que les Phrygiens; et ces derniers, à un ton plus bas que les Lydiens : de là les dénominations des modes Dorien, Phrygien et Lydien. Dans le premier, la corde la plus basse du tétracorde est *mi;* dans le second, *fa* dièze; dans le troisième, *sol* dièze. D'autres modes ont été dans la suite ajoutés aux premiers : tous ont plus d'une fois varié quant à la forme [4]. Nous en voyons paraître de nouveaux [5], à mesure que le système s'étend, ou que la musique éprouve des vicissitudes; et comme dans un temps de révolution, il est difficile de conserver son rang, les musiciens cherchent à rapprocher d'un quart de ton les modes Phrygien et Lydien, séparés de tout temps l'un de l'autre par l'intervalle d'un ton [6]. Des questions interminables s'élèvent sans cesse sur la position, l'ordre et le nombre des autres modes. J'écarte des détails dont je n'adoucirais pas l'ennui en le partageant avec vous; l'opinion qui commence à prévaloir admet treize modes [7], à un demi-ton de distance l'un de l'autre, rangés dans cet ordre, en commençant par l'Hypodorien, qui est le plus grave :

| | |
|---|---|
| Hypodorien | *si.* |
| Hypophrygien grave | *ut.* |
| Hypophrygien aigu | *ut* dièze. |
| Hypolydien grave | *re.* |
| Hypolydien aigu | *re* dièze. |
| Dorien | *mi.* |
| Ionien | *fa.* |
| Phrygien | *fa* dièze. |
| Eolien ou Lydien grave | *sol.* |
| Lydien aigu | *sol* dièze. |
| Mixolydien grave | *la.* |
| Mixolydien aigu | *la* dièze. |
| Hypermixolydien | *si.* |

« Tous ces modes ont un caractère particulier. Ils le reçoivent moins du ton principal que de l'espèce de poésie et de mesure, des modulations et des traits de chants qui leur sont affectés, et qui les distinguent aussi essentiellement, que la différence des proportions et des ornements distingue les ordres d'architecture.

« La voix peut passer d'un mode ou d'un genre à l'autre; mais ces transitions ne pouvant se faire sur les instruments qui ne sont percés ou montés que pour certains genres ou certains modes, les musiciens emploient deux moyens. Quelquefois ils ont sous la main plusieurs flûtes ou plusieurs cithares, pour les substituer adroitement l'une à l'autre [1]. Plus souvent ils tendent sur une lyre [2] toutes les cordes qu'exige la diversité des genres et des modes(I). Il n'y a pas même longtemps qu'un musicien plaça sur les trois faces d'un trépied mobile, trois lyres montées, l'une sur le mode Dorien; la seconde, sur le Phrygien; la troisième, sur le Lydien. A la plus légère impulsion, le trépied tournait sur son axe, et procurait à l'artiste la facilité de parcourir les trois modes sans interruption. Cet instrument, qu'on avait admiré, tomba dans l'oubli après la mort de l'inventeur [3].

« Les tétracordes sont distingués par des noms relatifs à leur position dans l'échelle musicale; et les cordes, par des noms relatifs à leur position dans chaque tétracorde. La plus grave de toutes, le *si*, s'appelle l'*hypate*, ou la principale; celle qui la suit en montant, la *parhypate*, ou la voisine de la principale.

« — Je vous interromps, lui dis-je, pour vous demander si vous n'avez pas de mots plus courts pour changer un air dénué de paroles. — Quatre voyelles, répondit-il, l'*é* bref, l'*a*, l'*è* grave, l'*ó* long, précédées de la consonne *t*, expriment les quatre sons de chaque tétracorde [4], excepté que l'on retranche le premier de ces monosyllabes, lorsqu'on rencontre un son commun à deux tétracordes. Je m'explique : si je veux solfier cette série de sons donnés par les deux premiers tétracordes, *si, ut, re, mi, fa, sol, la,* je dirai *té, ta, tè, tó, ta, tè, tó,* et ainsi de suite.

« — J'ai vu quelquefois, repris-je, de la musique écrite; je n'y démêlais que des lettres tracées horizontalement sur une même ligne, correspondantes aux syllabes des mots placés au-dessous, les unes entières ou mutilées, les autres posées en différents sens. — Il nous fallait des notes, ré-

[1] Aristox. lib. 2, p. 51.
[2] Id. ibid. p. 48 et 49.
[3] Id. ibid. p. 37.
[4] Id. lib. 1, p. 23.
[5] Plut. de mus. p. 1136.
[6] Aristox. lib. 2, p. 37.
[7] Id. ap. Euclid. p. 19. Aristid. Quintil. lib. 1, p. 22.

[1] Aristid. Quintil. de mus. lib. 2, p. 91.
[2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399.
(I) Platon dit qu'en bannissant la plupart des modes, la lyre aura moins de cordes. On multipliait donc les cordes suivant le nombre des modes.
[3] Athen. lib. 14, p. 637.
[4] Aristid. Quintil. lib. 2, p. 94.

pliqua-t-il, nous avons choisi les lettres; il nous en fallait beaucoup, à cause de la diversité des modes; nous avons donné aux lettres des positions ou des configurations différentes. Cette manière de noter est simple, mais défectueuse. On a négligé d'approprier une lettre à chaque son de la voix, à chaque corde de la lyre. Il arrive de là que le même caractère, étant commun à des cordes qui appartiennent à divers tétracordes, ne saurait spécifier leurs différents degrés d'élévation, et que les notes du genre diatonique sont les mêmes que celles du chromatique et de l'enharmonique [1]. On les multipliera sans doute un jour; mais il en faudra une si grande quantité [2], que la mémoire des commençants en sera peut-être surchargée *. »

En disant ces mots, Philotime traçait sur des tablettes un air que je savais par cœur. Après l'avoir examiné, je lui fis observer que les signes, mis sous mes yeux, pourraient suffire en effet pour diriger ma voix, mais qu'ils n'en réglaient pas les mouvements. « Ils sont déterminés, répondit-il, par les syllabes longues et brèves dont les mots sont composés; par le rhythme, qui constitue une des plus essentielles parties de la musique et de la poésie.

« Le rhythme, en général, est un mouvement successif et soumis à certaines proportions [3]. Vous le distinguez dans le vol d'un oiseau, dans les pulsations des artères, dans les pas d'un danseur, dans les périodes d'un discours. En poésie, c'est la durée relative des instants que l'on emploie à prononcer les syllabes d'un vers; en musique, la durée relative des sons qui entrent dans la composition d'un chant.

« Dans l'origine de la musique, son rhythme se modela exactement sur celui de la poésie. Vous savez que, dans notre langue, toute syllabe est brève ou longue. Il faut un instant pour prononcer une brève, deux pour une longue. De la réunion de plusieurs syllabes longues ou brèves se forme le pied; et de la réunion de plusieurs pieds, la mesure du vers. Chaque pied a un mouvement, un rhythme, divisé en deux temps, l'un pour le frappé, l'autre pour le levé.

« Homère et les poëtes ses contemporains employaient communément le vers héroïque, dont six pieds mesurent l'étendue, et contiennent chacun deux longues, ou une longue suivie de deux brèves. Ainsi, quatre instants syllabiques constituent la durée du pied, et vingt-quatre de ces instants, la durée du vers.

« On s'était dès lors aperçu qu'un mouvement trop uniforme réglait la marche de cette espèce de vers; que plusieurs mots expressifs et sonores en

[1] Aristox. lib. 2, p. 40.
[2] Alyp. introd. p. 3. Gaudent. p. 25. Bacch. p. 3. Aristid. Quintil. p. 26.
* Voyez la note XXXVIII, à la fin du volume.
[3] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 152. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 662, 664.

étaient bannis, parce qu'ils ne pouvaient s'assujettir à son rhythme; que d'autres, pour y figurer, avaient besoin de s'appuyer sur un mot voisin. On essaya, en conséquence, d'introduire quelques nouveaux rhythmes dans la poésie [1]. Le nombre en est depuis considérablement augmenté par les soins d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho, et de plusieurs autres poëtes. On les classe aujourd'hui sous trois genres principaux.

« Dans le premier, le levé est égal au frappé; c'est la mesure à deux temps égaux. Dans le second, la durée du levé est double de celle du frappé; c'est la mesure à deux temps inégaux, ou à trois temps égaux. Dans le troisième, le levé est à l'égard du frappé comme 3 est à 2, c'est-à-dire, qu'en supposant les notes égales, il en faut trois pour un temps, et deux pour l'autre. On connaît un quatrième genre où le rapport des temps est comme 3 à 4; mais on en fait rarement usage.

« Outre cette différence dans les genres, il en résulte une plus grande encore, tirée du nombre de syllabes affectées à chaque temps d'un rhythme. Ainsi, dans le premier genre, le levé et le frappé peuvent chacun être composés d'un instant syllabique, ou d'une syllabe brève; mais ils peuvent l'être aussi de deux, de quatre, de six, et même de huit instants syllabiques; ce qui donne quelquefois pour la mesure entière une combinaison de syllabes longues et brèves, qui équivaut à seize instants syllabiques. Dans le second genre, cette combinaison peut être de dix-huit de ces instants : enfin, dans le troisième, un des temps peut recevoir depuis trois brèves jusqu'à quinze; et l'autre, depuis une brève jusqu'à dix, ou leurs équivalents; de manière que la mesure entière comprenant vingt-cinq instants syllabiques, excède d'un de ces instants la portée du vers épique, et peut embrasser jusqu'à dix-huit syllabes longues ou brèves.

« Si à la variété que jette dans le rhythme ce courant plus ou moins rapide d'instants syllabiques, vous joignez celle qui provient du mélange et de l'entrelacement des rhythmes, et celle qui naît du goût du musicien, lorsque, selon le caractère des passions qu'il veut exprimer, il presse ou ralentit la mesure, sans néanmoins en altérer les proportions, vous en conclurez que dans un concert, notre oreille doit être sans cesse agitée par des mouvements subits qui la réveillent et l'étonnent.

« Des lignes placées à la tête d'une pièce de musique en indiquent le rhythme; et le Coryphée, du lieu le plus élevé de l'orchestre, l'annonce aux musiciens et aux danseurs attentifs à ses gestes [2]. — J'ai observé, lui dis-je, que les maîtres des chœurs battent la mesure, tantôt avec la main, tantôt avec le pied [3]. J'en ai vu même dont la chaussure était ar-

[1] Aristot. de poet. t. 2, p. 651.
[2] Id. probl. t. 2, p. 770.
[3] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 160.

mée de fer; et je vous avoue que ces percussions bruyantes troublaient mon attention et mon plaisir. » Philotime sourit et continua :

« Platon compare la poésie dépouillée du chant à un visage qui perd sa beauté en perdant la fleur de la jeunesse [1]. Je comparerais le chant dénué du rhythme à des traits réguliers, mais sans âme et sans expression. C'est surtout par ce moyen que la musique excite les émotions qu'elle nous fait éprouver. Ici le musicien n'a, pour ainsi dire, que le mérite du choix; tous les rhythmes ont des propriétés inhérentes et distinctes. Que la trompette frappe à coups redoublés un rhythme vif, impétueux, vous croirez entendre les cris des combattants, et ceux des vainqueurs; vous vous rappellerez nos chants belliqueux et nos danses guerrières. Que plusieurs voix transmettent à votre oreille des sons qui se succèdent avec lenteur d'une manière agréable, vous entrerez dans le recueillement : si leurs chants contiennent les louanges des dieux, vous vous sentirez disposé au respect qu'inspire leur présence; et c'est ce qu'opère le rhythme, qui dans nos cérémonies religieuses, dirige les hymnes et les danses.

« Le caractère des rhythmes est déterminé au point que la transposition d'une syllabe suffit pour le changer. Nous admettons souvent dans la versification deux pieds, l'*iambe* et le *trochée*, également composés d'une longue et d'une brève, avec cette différence que l'*iambe* commence par une brève, et le *trochée* par une longue. Celui-ci convient à la pesanteur d'une danse rustique, l'autre à la chaleur d'un dialogue animé [2]. Comme à chaque pas l'*iambe* semble redoubler d'ardeur, et le *trochée* perdre de la sienne, c'est avec le premier que les auteurs satiriques poursuivent leurs ennemis; avec le second, que les dramatiques font quelquefois mouvoir les chœurs des vieillards sur la scène [3].

« Il n'est point de mouvements dans la nature et dans nos passions qui ne retrouvent, dans les diverses espèces de rhythmes, des mouvements qui leur correspondent, et qui deviennent leur image [4]. Ces rapports sont tellement fixés, qu'un chant perd tous ses agréments dès que sa marche est confuse, et que notre âme ne reçoit pas, aux termes convenus, la succession périodique des sensations qu'elle attend. Aussi les entrepreneurs de nos spectacles et de nos fêtes ne cessent-ils d'exercer les acteurs auxquels ils confient le soin de leur gloire. Je suis même persuadé que la musique doit une grande partie de ses succès à la beauté de l'exécution, et surtout à l'attention scrupuleuse avec laquelle les chœurs [5] s'assujettissent aux mouvements qu'on leur imprime.

« Mais, ajouta Philotime, il est temps de finir cet entretien; nous le reprendrons demain, si vous le jugez à propos : je passerai chez vous, avant que de me rendre chez Apollodore. »

### SECOND ENTRETIEN.

*Sur la partie morale de la musique.*

Le lendemain, je me levai au moment où les habitants de la campagne apportent des provisions au marché, et ceux de la ville se répandent tumultueusement dans les rues [1]. Le ciel était calme et serein; une fraîcheur délicieuse pénétrait mes sens interdits. L'orient étincelait de feu, et toute la terre soupirait après la présence de cet astre qui semble tous les jours la reproduire. Frappé de ce spectacle, je ne m'étais point aperçu de l'arrivée de Philotime. « Je vous ai surpris, me dit-il, dans une espèce de ravissement. — Je ne cesse de l'éprouver, lui répondis-je, depuis que je suis en Grèce : l'extrême pureté de l'air qu'on y respire, et les vives couleurs dont les objets s'y parent à mes yeux, semblent ouvrir mon âme à de nouvelles sensations. » Nous prîmes de là occasion de parler de l'influence du climat [2]. Philotime attribuait à cette cause l'étonnante sensibilité des Grecs, « Sensibilité, disait-il, qui est pour eux une source intarissable de plaisirs et d'erreurs, et qui semble augmenter de jour en jour. — Je croyais au contraire, repris-je, qu'elle commençait à s'affaiblir. Si je me trompe, dites-moi donc pourquoi la musique n'opère plus les mêmes prodiges qu'autrefois.

« — C'est, répondit-il, qu'elle était autrefois plus grossière; c'est que les nations étaient encore dans l'enfance. Si à des hommes dont la joie n'éclaterait que par des cris tumultueux, une voix accompagnée de quelque instrument faisait entendre une mélodie très-simple, mais assujettie à certaines règles, vous les verriez bientôt, transportés de joie, exprimer leur admiration par les plus fortes hyperboles : voilà ce qu'éprouvèrent les peuples de la Grèce avant la guerre de Troie. Amphion animait par ses chants les ouvriers qui construisaient la forteresse de Thèbes, comme on l'a pratiqué depuis, lorsqu'on a refait les murs de Messène [3]; on publia que les murs de Thèbes s'étaient élevés aux sons de sa lyre. Orphée tirait de la sienne un petit nombre de sons agréables; on dit que les tigres déposaient leur fureur à ses pieds.

« — Je ne remonte pas à ces siècles reculés, repris-je; mais je vous cite les Lacédémoniens divisés entre eux, et tout à coup réunis par les accords harmonieux de Terpandre [4]; les Athéniens, entraînés par les chants de Solon dans l'île de Salamine, au mépris d'un décret qui condamnait l'orateur assez

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600.
[2] Aristot. de poet. cap. 4. Id. de rhetor. lib. 3, cap. 8.
[3] Aristoph. in Acharn. v. 203. Schol. ibid.
[4] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455.
[5] Id. probl. 22, t. 2, p. 765.

[1] Aristoph. in eccles. v. 278.
[2] Hippocr. de aer. cap. 55, etc. Plat. in Tim. t. 3, p. 24.
[3] Pausan. lib. 4, cap. 27.
[4] Plut. de mus. t. 2, p. 1146. Diod. Sic. fragm. t. 2, p. 639.

hardi pour proposer la conquête de cette île [1]; les mœurs des Arcadiens radoucies par la musique [2], et je ne sais combien d'autres faits qui n'auront point échappé à vos recherches.

« — Je les connais assez, me dit-il, pour vous assurer que le merveilleux disparaît, dès qu'on les discute [3]. Terpandre et Solon durent leurs succès plutôt à la poésie qu'à la musique, et peut-être encore moins à la poésie qu'à des circonstances particulières. Il fallait bien que les Lacédémoniens eussent commencé à se lasser de leurs divisions, puisqu'ils consentirent à écouter Terpandre. Quant à la révocation du décret obtenu par Solon, elle n'étonnera jamais ceux qui connaissent la légèreté des Athéniens.

« L'exemple des Arcadiens est plus frappant. Ces peuples avaient contracté dans un climat rigoureux et dans des travaux pénibles, une férocité qui les rendait malheureux. Leurs premiers législateurs s'aperçurent de l'impression que le chant faisait sur leurs âmes. Ils les jugèrent susceptibles du bonheur, puisqu'ils étaient sensibles. Les enfants apprirent à célébrer les dieux et les héros du pays. On établit des fêtes, des sacrifices publics, des pompes solennelles, des danses de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces institutions, qui subsistent encore, rapprochèrent insensiblement ces hommes agrestes. Ils devinrent doux, humains, bienfaisants. Mais combien de causes contribuèrent à cette révolution! La poésie, le chant, la danse, des assemblées, des fêtes, des jeux; tous les moyens enfin qui, en les attirant par l'attrait du plaisir, pouvaient leur inspirer le goût des arts et l'esprit de société.

« On dut s'attendre à des effets à peu près semblables, tant que la musique, étroitement unie à la poésie, grave et décente comme elle, fut destinée à conserver l'intégrité des mœurs. Mais depuis qu'elle a fait de si grands progrès, elle a perdu l'auguste privilége d'instruire les hommes, et de les rendre meilleurs. — J'ai entendu plus d'une fois ces plaintes, lui dis je; je les ai vu plus souvent traiter de chimériques. Les uns gémissent sur la corruption de la musique, les autres se félicitent de sa perfection. Vous avez encore des partisans de l'ancienne, vous en avez un plus grand nombre de la nouvelle. Autrefois les législateurs regardaient la musique comme une partie essentielle de l'éducation [4] : les philosophes ne la regardent presque plus aujourd'hui que comme un amusement honnête [5]. Comment se fait-il qu'un art qui a tant de pouvoir sur nos âmes, devienne moins utile en devenant plus agréable ?

« — Vous le comprendrez peut-être, répondit-il, si vous comparez l'ancienne musique avec celle qui s'est introduite presque de nos jours. Simple dans son origine, plus riche et plus variée dans la suite, elle anima successivement les vers d'Hésiode, d'Homère, d'Archiloque, de Terpandre, de Simonide et de Pindare. Inséparable de la poésie, elle en empruntait les charmes, ou plutôt elle lui prêtait les siens; car toute son ambition était d'embellir sa compagne.

« Il n'y a qu'une expression pour rendre dans toute sa force une image ou un sentiment. Elle excite en nous des émotions d'autant plus vives, qu'elle fait seule retentir dans nos cœurs la voix de la nature. D'où vient que les malheureux trouvent avec tant de facilité le secret d'attendrir et de déchirer nos âmes? c'est que leurs accents et leurs cris sont le mot propre de la douleur. Dans la musique vocale, l'expression unique est l'espèce d'intonation qui convient à chaque parole, à chaque vers [1]. Or les anciens poëtes, qui étaient tout à la fois musiciens, philosophes, législateurs, obligés de distribuer eux-mêmes dans leurs vers l'espèce de chant dont ces vers étaient susceptibles, ne perdirent jamais de vue ce principe. Les paroles, la mélodie, le rhythme, ces trois puissants agents dont la musique se sert pour imiter [2], confiés à la même main, dirigeaient leurs efforts de manière que tout concourait également à l'unité de l'expression.

« Ils connurent de bonne heure les genres diatonique, chromatique, enharmonique; et après avoir démêlé leur caractère, ils assignèrent à chaque genre l'espèce de poésie qui lui était la mieux assortie [3]. Ils employèrent nos trois principaux modes, et les appliquèrent par préférence aux trois espèces de sujets qu'ils étaient presque toujours obligés de traiter. Il fallait animer au combat une nation guerrière, ou l'entretenir de ses exploits; l'harmonie Dorienne prêtait sa force et sa majesté [4]. Il fallait, pour l'instruire dans la science du malheur, mettre sous ses yeux de grands exemples d'infortune; les élégies, les complaintes, empruntèrent les tons perçants et pathétiques de l'harmonie Lydienne [5]. Il fallait enfin la remplir de respect et de reconnaissance envers les dieux; la Phrygienne * fut destinée aux cantiques sacrés [6].

« La plupart de ces cantiques, appelés *nomes*, c'est-à-dire, lois ou modèles [7], étaient divisés en plusieurs parties, et renfermaient une action. Comme on devait y reconnaître le caractère immuable de

[1] Plut. in Solon. t. 1, p. 82.
[2] Polyb. lib. 4, p. 289. Athen. lib. 14, p. 626.
[3] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 133.
[4] Tim. Locr ap. Plat. t. 3, p. 104.
[5] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 451.

[1] Tartin. tratt. di mus. p. 141.
[2] Plat de rep. lib. 3, t. 2, p. 398. Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 652 Aristid. Quintil. lib. 1, p. 6.
[3] Plut. de mus. t. 2, p. 1142. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 372.
[4] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399. Plut. de mus. t. 2, p. 1136 et 1137.
[5] Plut. de mus. t. 2, p. 1136.
* Voyez la note XXXIX, a la fin du volume.
[6] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399. Chron de Paros
[7] Poll. lib. 4, cap 9, § 66. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 218.

la divinité particulière qui en recevait l'hommage, ou leur avait prescrit des règles dont on ne s'écartait presque jamais [1].

« Le chant, rigoureusement asservi aux paroles, était soutenu par l'espèce d'instrument qui leur convenait le mieux. Cet instrument faisait entendre le même son que la voix [2]; et lorsque la danse accompagnait le chant, elle peignait fidèlement aux yeux le sentiment ou l'image qu'il transmettait à l'oreille.

« La lyre n'avait qu'un petit nombre de sons, et le chant que très-peu de variétés. La simplicité des moyens employés par la musique assurait le triomphe de la poésie; et la poésie, plus philosophique et plus instructive que l'histoire, parce qu'elle choisit de plus beaux modèles [3], traçait de grands caractères, et donnait de grandes leçons de courage, de prudence et d'honneur. » Philotime s'interrompit en cet endroit, pour me faire entendre quelques morceaux de cette ancienne musique, et surtout des airs d'un poëte nommé Olympe, qui vivait il y a environ neuf siècles : « Ils ne roulent que sur un petit nombre de cordes [4], ajouta-t-il, et cependant ils font en quelque façon le désespoir de nos compositeurs modernes *.

« L'art fit des progrès, il acquit plus de modes et de rhythmes; la lyre s'enrichit de cordes. Mais pendant longtemps les poëtes, ou rejetèrent ces nouveautés, ou n'en usèrent que sobrement, toujours attachés à leurs anciens principes, et surtout extrêmement attentifs à ne pas s'écarter de la décence et de la dignité [5] qui caractérisaient la musique.

« De ces deux qualités si essentielles aux beaux arts, quand ils ne bornent pas leurs effets aux plaisirs des sens, la première tient à l'ordre, la seconde à la beauté. C'est la décence, ou convenance, qui établit une juste proportion entre le style et le sujet qu'on traite; qui fait que chaque objet, chaque idée, chaque passion, a sa couleur, son ton, son mouvement [6]; qui en conséquence rejette comme des défauts les beautés déplacées, et ne permet jamais que des ornements distribués au hasard, nuisent à l'intérêt principal. Comme la dignité tient à l'élévation des idées et des sentiments, le poëte qui en porte l'empreinte dans son âme, ne s'abandonne pas à des imitations serviles [7]. Ses conceptions sont hautes, et son langage est celui d'un médiateur qui doit parler aux dieux, et instruire les hommes [8].

« Telle était la double fonction dont les premiers poëtes furent si jaloux de s'acquitter. Leurs hymnes inspiraient la piété; leurs poëmes, le désir de la gloire; leurs élégies, la fermeté dans les revers. Des chants faciles, nobles, expressifs, fixaient aisément dans la mémoire les exemples avec les préceptes; et la jeunesse, accoutumée de bonne heure à répéter ces chants, y puisait avec plaisir l'amour du devoir, et l'idée de la vraie beauté.

« — Il me semble, dis-je alors à Philotime, qu'une musique si sévère n'était guère propre à exciter les passions. — Vous pensez donc, reprit-il en souriant, que les passions des Grecs n'étaient pas assez actives. La nation était fière et sensible; en lui donnant de trop fortes émotions, on risquait de pousser trop loin ses vices et ses vertus. Ce fut aussi une vue profonde dans ses législateurs, d'avoir fait servir la musique à modérer son ardeur dans le sein des plaisirs, ou sur le chemin de la victoire. Pourquoi dès les siècles les plus reculés admit-on dans les repas l'usage de chanter les dieux et les héros, si ce n'est pour prévenir les excès du vin [1], alors d'autant plus funestes, que les âmes étaient plus portées à la violence? Pourquoi les généraux de Lacédémone jettent-ils parmi les soldats un certain nombre de joueurs de flûte, et les font-ils marcher à l'ennemi au son de cet instrument, plutôt qu'au bruit éclatant de la trompette? n'est ce pas pour suspendre le courage impétueux des jeunes Spartiates, et les obliger à garder leurs rangs [2]?

« Ne soyez donc point étonné qu'avant même l'établissement de la philosophie, les États les mieux policés aient veillé avec tant de soin à l'immutabilité de la saine musique [3], et que depuis, les hommes les plus sages, convaincus de la nécessité de calmer, plutôt que d'exciter nos passions, aient reconnu que la musique dirigée par la philosophie, est un des plus beaux présents du ciel, une des plus belles institutions des hommes [4].

« Elle ne sert aujourd'hui qu'à nos plaisirs. Vous avez pu entrevoir que sur la fin de son règne elle était menacée d'une corruption prochaine, puisqu'elle acquérait de nouvelles richesses. Polymneste, tendant ou relâchant à son gré les cordes de la lyre, avait introduit des accords inconnus jusqu'à lui [5]. Quelques musiciens s'étaient exercés à composer pour la flûte des airs dénués de paroles [6]; bientôt après on vit dans les jeux Pythiques des combats où l'on n'entendait que le son de ces instruments [7] : enfin, les poëtes, et surtout les auteurs de cette poésie hardie et turbulente, connus sous le nom de Dithy-

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1133. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
[2] Plut. de mus. t. 2, p. 1141.
[3] Aristot. de poet. cap. 9. Batt. ibid. p. 248.
[4] Plut. de mus. t. 2, p. 1137.
* Voyez la note XL, à la fin du volume.
[5] Plut. de mus. t. 2, p. 1140. Athen. lib. 14, p. 631.
[6] Dionys. Halic. de struct. orat. § 20.
[7] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395, etc.
[8] Plut. de mus. t. 2, p. 1140.

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1146. Athen. lib. 14, p. 627.
[2] Thucyd. lib. 5, cap. 70. Aul. Gell. lib. 1, cap. 11. Aristot. ap. eumd. ibid. Plut. de irâ, t. 2, p. 458. Polyb. lib. 4, p. 289. Athen. lib. 12, p. 517. Id. lib. 14, p. 627.
[3] Plut. de mus. t. 2, p. 1146.
[4] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 104. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. Diotogen. ap. Stob. p. 251.
[5] Plut. de mus. t. 2, p. 1141. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 318.
[6] Plut. de mus. t. 2, p. 1134 et 1141.
[7] Pausan. lib. 10, p. 813. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 32, p. 444.

rambique, tourmentaient à la fois la langue, la mélodie et le rhythme, pour les plier à leur fol enthousiasme [1]. Cependant l'ancien goût prédominait encore. Pindare, Pratinas, Lamprus, d'autres lyriques célèbres, les soutinrent dans sa décadence [2]. Le premier florissait lors de l'expédition de Xerxès, il y a cent vingt ans environ. Il vécut assez de temps pour être le témoin de la révolution préparée par les innovations de ses prédécesseurs, favorisée par l'esprit d'indépendance que nous avaient inspiré nos victoires sur les Perses. Ce qui l'accéléra le plus, ce fut la passion effrénée que l'on prit tout à coup pour la musique instrumentale, et pour la poésie Dithyrambique. La première nous apprit à nous passer des paroles; la seconde, à les étouffer sous des ornements étrangers.

« La musique, jusqu'alors soumise à la poésie [3], en secoua le joug avec l'audace d'un esclave révolté; les musiciens ne songèrent plus qu'à se signaler par des découvertes. Plus ils multipliaient les procédés de l'art, plus ils s'écartaient de la nature [4]. La lyre et la cithare firent entendre un plus grand nombre de sons. On confondit les propriétés des genres, des modes, des voix et des instruments. Les chants, assignés auparavant aux diverses espèces de poésie, furent appliqués sans choix à chacune en particulier [5]. On vit éclore des accords inconnus, des modulations inusitées, des inflexions de voix souvent dépourvues d'harmonie [6]. La loi fondamentale et précieuse du rhythme fut ouvertement violée, et la même syllabe fut affectée de plusieurs sons [7]; bizarrerie qui devrait être aussi révoltante dans la musique, qu'elle le serait dans la déclamation.

« A l'aspect de tant de changements rapides, Anaxilas disait, il n'y a pas longtemps, dans une de ses comédies, que la musique, ainsi que la Libye, produisait tous les ans quelque nouveau monstre [8].

« Les principaux auteurs de ces innovations ont vécu dans le siècle dernier, ou vivent encore parmi nous; comme s'il était de la destinée de la musique de perdre son influence sur les mœurs, dans le temps où l'on parle le plus de philosophie et de morale. Plusieurs d'entre eux avaient beaucoup d'esprit, et de grands talents [9]. Je nommerai Mélanippide, Cinésias, Phrynis [10]; Polyidès [11], si célèbre par sa tragédie d'Iphigénie; Timothée de Milet, qui s'est exercé dans tous les genres de poésie, et qui jouit encore de sa gloire dans un âge très-avancé. C'est celui de tous qui a le plus outragé l'ancienne musique. La crainte de passer pour novateur l'avait d'abord arrêté [1]; il mêla dans ses premières compositions de vieux airs, pour tromper la vigilance des magistrats, et ne pas trop choquer le goût qui régnait alors; mais bientôt, enhardi par le succès, il ne garda plus de mesures.

« Outre la licence dont je viens de parler, des musiciens inquiets veulent arracher de nouveaux sons au tétracorde. Les uns s'efforcent d'insérer dans le chant une suite de quarts de tons [2], ils fatiguent les cordes, redoublent les coups d'archet, approchent l'oreille pour surprendre au passage une nuance de son qu'ils regardent comme le plus petit intervalle commensurable [3]. La même expérience en affermit d'autres dans une opinion diamétralement opposée. On se partage sur la nature du son [4], sur les accords dont il faut faire usage [5], sur les formes introduites dans le chant, sur le talent et les ouvrages de chaque chef de parti. Épigonus, Érastoclès [6], Pythagore de Zacynthe, Agénor de Mytilène, Antigénide, Dorion, Timothée [7], ont des disciples qui en viennent tous les jours aux mains, et qui ne se réunissent que dans leur souverain mépris pour la musique ancienne qu'ils traitent de surannée [8].

« Savez-vous qui a le plus contribué à nous inspirer ce mépris? ce sont des Ioniens [9]; c'est ce peuple qui n'a pu défendre sa liberté contre les Perses, et qui, dans un pays fertile et sous le plus beau ciel du monde [10], se console de cette perte dans le sein des arts et de la volupté. Sa musique légère, brillante, parée de grâces, se ressent en même temps de la mollesse qu'on respire dans ce climat fortuné [11]. Nous eûmes quelque peine à nous accoutumer à ses accents. Un de ces Ioniens, Timothée dont je vous ai parlé, fut d'abord sifflé sur notre théâtre : mais Euripide, qui connaissait le génie de sa nation, lui prédit qu'il régnerait bientôt sur la scène; et c'est ce qui est arrivé [12]. Enorgueilli de ce succès, il se rendit chez les Lacédémoniens avec sa cithare de onze cordes, et ses chants efféminés. Ils avaient déjà réprimé deux fois l'audace des nouveaux musiciens [13]. Aujourd'hui même, dans les pièces que l'on

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. Schol. Aristoph. in nub. v. 332.
[2] Plut. de mus. t. 2, p. 1142.
[3] Prat. ap. Athen. lib. 14, p. 617.
[4] Tartin. tratt. di mus. p. 148.
[5] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
[6] Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141.
[7] Aristoph. in ran. v. 1349, 1390. Schol. ibid.
[8] Athen. lib. 14, p. 623.
[9] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
[10] Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141.
[11] Aristot. de poet. cap. 16, t. 2, p. 664.

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1132.
[2] Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 53.
[3] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 531.
[4] Aristox. lib. 1, p. 3.
[5] Id. lib. 2, p. 36.
[6] Aristox. lib. 1, p. 5.
[7] Plut. de mus. t. 2, p. 1138, etc.
[8] Id. ibid. p. 1135.
[9] Aristid. Quintil. lib. 1, p. 37.
[10] Herodot. lib. 1, cap. 142.
[11] Plut. in Lyc. t. 1, p. 41. Lucian. harm. t. 1, p. 851. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 208.
[12] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 795.
[13] Athen. p. 628. Plut. in Agid. t. 1, p. 799. Id. in Lacon instit. t. 2, p. 238.

présente au concours, ils exigent que la modulation exécutée sur un instrument à sept cordes, ne roule que sur un ou deux modes [1]. Quelle fut leur surprise aux accords de Timothée! Quelle fut la sienne à la lecture d'un décret émané des rois et des éphores! On l'accusait d'avoir, par l'indécence, la variété et la mollesse de ses chants, blessé la majesté de l'ancienne musique, et entrepris de corrompre les jeunes Spartiates. On lui prescrivait de retrancher quatre cordes de sa lyre, en ajoutant qu'un tel exemple devait, à jamais, écarter les nouveautés qui donnent atteinte à la sévérité des mœurs [2]. Il faut observer que le décret est à peu près du temps où les Lacédémoniens remportèrent, à Ægos-Potamos, cette célèbre victoire qui les rendit maîtres d'Athènes.

« Parmi nous, des ouvriers, des mercenaires décident du sort de la musique; ils remplissent le théâtre, assistent aux combats de musique, et se constituent les arbitres du goût. Comme il leur faut des secousses plutôt que des émotions, plus la musique devint hardie, enluminée, fougueuse, plus elle excita leurs transports [3]. Des philosophes eurent beau s'écrier [4] qu'adopter de pareilles innovations, c'était ébranler les fondements de l'État *; en vain les auteurs dramatiques percèrent de mille traits ceux qui cherchaient à les introduire [5]. Comme ils n'avaient point de décrets à lancer en faveur de l'ancienne musique, les charmes de son ennemie ont fini par tout subjuguer. L'une et l'autre ont eu le même sort que la vertu et la volupté, quand elles entrent en concurrence.

« — Parlez de bonne foi, dis-je alors à Philotime; n'avez-vous pas quelquefois éprouvé la séduction générale? — Très-souvent, répondit-il; je conviens que la musique actuelle est supérieure à l'autre par ses richesses et ses agréments; mais je soutiens qu'elle n'a pas d'objet moral. J'estime, dans les productions des anciens, un poëte qui me fait aimer mes devoirs; j'admire, dans celles des modernes, un musicien qui me procure du plaisir. — Et ne pensez-vous pas, repris-je avec chaleur, qu'on doit juger de la musique par le plaisir qu'on en retire [6]?

« — Non sans doute, repliqua-t-il, si ce plaisir est nuisible, ou s'il en remplace d'autres moins vifs, mais plus utiles. Vous êtes jeune, et vous avez besoin d'émotions fortes et fréquentes [7]. Cependant, comme vous rougiriez de vous y livrer, si elles n'étaient pas conformes à l'ordre, il est visible que vous devez soumettre à l'examen de la raison vos plaisirs et vos peines, avant que d'en faire la règle de vos jugements et de votre conduite.

« Je crois devoir établir ce principe : Un objet n'est digne de notre empressement, que lorsque au delà des agréments qui le parent à nos yeux, il renferme en lui une bonté, une utilité réelle [1]. Ainsi, la nature qui veut nous conduire à ses fins par l'attrait du plaisir, et qui jamais ne borna la sublimité de ses vues à nous procurer des sensations agréables, a mis dans les aliments une douceur qui nous attire, et une vertu qui opère la conservation de notre espèce. Ici le plaisir est un premier effet, et devient un moyen pour lier la cause à un second effet plus noble que le premier. Il peut arriver que la nourriture étant également saine, et le plaisir également vif, l'effet ultérieur soit nuisible; enfin, si certains aliments propres à flatter le goût, ne produisaient ni bien ni mal, le plaisir serait passager, et n'aurait aucune suite. Il résulte de là, que c'est moins par le premier effet que par le second, qu'il faut décider si nos plaisirs sont utiles, funestes ou indifférents.

« Appliquons ce principe : L'imitation que les arts ont pour objet, nous affecte de diverses manières; tel est son premier effet. Il en existe quelquefois un second plus essentiel, souvent ignoré du spectateur et de l'artiste lui-même : elle modifie l'âme [2] au point de la plier insensiblement à des habitudes qui l'embellissent ou la défigurent. Si vous n'avez jamais réfléchi sur l'immense pouvoir de l'imitation, considérez jusqu'à quelle profondeur deux de nos sens, l'ouïe et la vue, transmettent à notre âme les impressions qu'ils reçoivent; avec quelle facilité un enfant entouré d'esclaves copie leurs discours et leurs gestes, s'approprie leurs inclinations et leur bassesse [3].

« Quoique la peinture n'ait pas, à beaucoup près, la même force que la réalité, il n'en est pas moins vrai que ses tableaux sont des scènes où j'assiste; ses images, des exemples qui s'offrent à mes yeux. La plupart des spectateurs n'y cherchent que la fidélité de l'imitation, et l'attrait d'une sensation passagère; mais les philosophes y découvrent souvent, à travers les prestiges de l'art, le germe d'un poison caché. Il semble à les entendre que nos vertus sont si pures ou si faibles, que le moindre souffle de la contagion peut les flétrir ou les détruire. Aussi en permettant aux jeunes gens de contempler à loisir les tableaux de Denys, les exhortent-ils à ne pas arrêter leurs regards sur ceux de Pauson, à les ramener fréquemment sur ceux de Polygnote [4]. Le premier a peint les hommes tels que nous les voyons; son imitation est fidèle, agréable

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1142.
[2] Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1. Not. Bulliald. in Theon. Smyrn. p. 295.
[3] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 458 et 459.
[4] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 424.
* Voyez la note XLI, à la fin du volume.
[5] Aristoph. in nub. v. 965; in ran. v. 1339; Schol. ibid. Prat. ab. Athen. lib. 14, p. 617. Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141.
[6] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 668.
[7] Id. ibid. p. 664.

[1] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 667.
[2] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455.
[3] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395.
[4] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, p. 455. Id. de poet. cap. 2, t. 2, p. 653.

à la vue, sans danger, sans utilité pour les mœurs. Le second, en donnant à ses personnages des caractères et des fonctions ignobles, a dégradé l'homme; il l'a peint plus petit qu'il n'est : ses images ôtent à l'héroïsme son éclat; à la vertu, sa dignité. Polygnote, en représentant les hommes plus grands et plus vertueux que nature, élève nos pensées et nos sentiments vers des modèles sublimes, et laisse fortement empreinte dans nos âmes l'idée de la beauté morale, avec l'amour de la décence et de l'ordre.

« Les impressions de la musique sont plus immédiates, plus profondes et plus durables que celles de la peinture [1]; mais ces imitations, rarement d'accord avec nos vrais besoins, ne sont presque plus instructives. Et en effet, quelle leçon me donne ce joueur de flûte, lorsqu'il contrefait sur le théâtre le chant du rossignol [2], et dans nos jeux le sifflement du serpent [3]; lorsque dans un morceau d'exécution il vient heurter mon oreille d'une multitude de sons, rapidement accumulés l'un sur l'autre [4]? J'ai vu Platon demander ce que ce bruit signifiait, et pendant que la plupart des spectateurs applaudissaient avec transport aux hardiesses du musicien [5], le taxer d'ignorance et d'ostentation; de l'une, parce qu'il n'avait aucune notion de la vraie beauté; de l'autre, parce qu'il n'ambitionnait que la vaine gloire de vaincre une difficulté *.

« Quel effet encore peuvent opérer des paroles qui, traînées à la suite du chant, brisées dans leur tissu, contrariées dans leur marche, ne peuvent partager l'attention que les inflexions et les agréments de la voix fixent uniquement sur la mélodie? Je parle surtout de la musique qu'on entend au théâtre [6] et dans nos jeux; car dans plusieurs de nos cérémonies religieuses, elle conserve encore son ancien caractère. »

En ce moment des chants mélodieux frappèrent nos oreilles. On célébrait ce jour-là une fête en l'honneur de Thésée [7]. Des chœurs, composés de la plus brillante jeunesse d'Athènes, se rendaient au temple de ce héros. Ils rappelaient sa victoire sur le Minotaure, son arrivée en cette ville, et le retour des jeunes Athéniens dont il avait brisé les fers. Après avoir écouté avec attention, je dis à Philotime : « Je ne sais si c'est la poésie, le chant, la précision du rhythme, l'intérêt du sujet, ou la beauté ravissante des voix [8], que j'admire le plus; mais il me semble que cette musique remplit et élève mon âme. — C'est, reprit vivement Philotime, qu'au lieu de s'amuser à remuer nos petites passions, elle va réveiller jusqu'au fond de nos cœurs, les sentiments les plus honorables à l'homme, les plus utiles à la société, le courage, la reconnaissance, le dévouement à la patrie; c'est que, de son heureux assortiment avec la poésie, le rhythme et tous les moyens dont vous venez de parler, elle reçoit un caractère imposant de grandeur et de noblesse; qu'un tel caractère ne manque jamais son effet, et qu'il attache d'autant plus ceux qui sont faits pour le saisir, qu'il leur donne une plus haute opinion d'eux-mêmes. Et voilà ce qui justifie la doctrine de Platon. Il désirerait que les arts, les jeux, les spectacles, tous les objets extérieurs, s'il était possible, nous entourassent de tableaux qui fixeraient sans cesse nos regards sur la véritable beauté. L'habitude de la contempler deviendrait pour nous une sorte d'instinct, et notre âme serait contrainte de diriger ses efforts suivant l'ordre et l'harmonie qui brillent dans ce divin modèle [1].

« Ah! que nos artistes sont éloignés d'atteindre à la hauteur de ces idées! Peu satisfaits d'avoir anéanti les propriétés affectées aux différentes parties de la musique, ils violent encore les règles des convenances les plus communes. Déjà la danse, soumise à leurs caprices, devient tumultueuse, impétueuse, quand elle devrait être grave et décente; déjà on insère dans les entre-actes de nos tragédies, des fragments de poésie et de musique étrangers à la pièce, et les chœurs ne se lient plus à l'action [2].

« Je ne dis pas que de pareils désordres soient la cause de notre corruption; mais ils l'entretiennent et la fortifient. Ceux qui les regardent comme indifférents, ne savent pas qu'on maintient la règle autant par les rites et les manières que par les principes; que les mœurs ont leurs formes comme les lois; et que le mépris des formes détruit peu à peu tous les liens qui unissent les hommes.

On doit reprocher encore à la musique actuelle cette douce mollesse, ces sons enchanteurs qui transportent la multitude, et dont l'expression, n'ayant pas d'objet déterminé, est toujours interprétée en faveur de la passion dominante. Leur unique effet est d'énerver de plus en plus une nation où les âmes sans vigueur, sans caractère, ne sont distinguées que par les différents degrés de leur pusillanimité.

« — Mais, dis-je à Philotime, puisque l'ancienne musique a de si grands avantages, et la moderne de si grands agréments, pourquoi n'a-t-on pas essayé de les concilier? — Je connais un musicien nommé Télésias, me répondit-il, qui en forma le projet, il y a quelques années [3]. Dans sa jeunesse, il s'était nourri des beautés sévères qui règnent dans les ouvrages de Pindare et de quelques autres poëtes lyriques. Depuis, entraîné par les productions de Philoxène, de Timothée et des poëtes modernes, il

[1] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455.
[2] Aristoph. in av. v. 223.
[3] Strab. lib. 9, p. 421.
[4] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 669.
[5] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 457.
* Voyez la note XLII, à la fin du volume.
[6] Plut. de mus. t. 2, p. 1136.
[7] Id. in Thes. t. 1, p. 17.
[8] Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.

[1] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 401.
[2] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666.
[3] Plut. de mus. t. 2, p. 1142.

voulut rapprocher ces différentes manieres. Mais malgré ses efforts, il retombait toujours dans celle de ses premiers maîtres, et ne retira d'autre fruit de ses veilles, que de mécontenter les deux partis.

« Non, la musique ne se relèvera plus de sa chute. Il faudrait changer nos idées, et nous rendre nos vertus. Or, il est plus difficile de réformer une nation que de la policer. Nous n'avons plus de mœurs, ajouta-t-il, nous aurons des plaisirs. L'ancienne musique convenait aux Athéniens vainqueurs à Marathon, la nouvelle convient à des Athéniens vaincus à Ægos-Potamos.

« — Je n'ai plus qu'une question à vous faire, lui dis-je : Pourquoi apprendre à votre élève un art si funeste? à quoi sert-il en effet? — A quoi il sert! reprit-il en riant; de hochet aux enfants de tout âge, pour les empêcher de briser les meubles de la maison [1]. Il occupe ceux dont l'oisiveté serait à craindre dans un gouvernement tel que le nôtre; il amuse ceux qui, n'étant redoutables que par l'ennui qu'ils traînent avec eux, ne savent à quoi dépenser leur vie.

« Lysis apprendra la musique, parce que, destiné à remplir les premières places de la république, il doit se mettre en état de donner son avis sur les pièces que l'on présente au concours, soit au théâtre, soit aux combats de musique. Il connaîtra toutes les espèces d'harmonie, et n'accordera son estime qu'à celles qui pourront influer sur ses mœurs [2]. Car malgré sa dépravation, la musique peut nous donner encore quelques leçons utiles [3]. Ces procédés pénibles, ces chants de difficile exécution, qu'on se contentait d'admirer autrefois dans nos spectacles, et dans lesquels on exerce si laborieusement aujourd'hui les enfants [4], ne fatigueront jamais mon élève. Je mettrai quelques instruments entre ses mains, à condition qu'il ne s'y rendra jamais aussi habile que les maîtres de l'art. Je veux qu'une musique choisie remplisse agréablement ses loisirs, s'il en a, le délasse de ses travaux, au lieu de les augmenter, et modère ses passions, s'il est trop sensible [5]. Je veux enfin qu'il ait toujours cette maxime devant les yeux : Que la musique nous appelle au plaisir; la philosophie, à la vertu; mais que c'est par le plaisir et par la vertu que la nature nous invite au bonheur [6]. »

## CHAPITRE XXVIII.

### Suite des mœurs des Athéniens.

J'ai dit plus haut * qu'en certaines heures de la journée, les Athéniens s'assemblaient dans la place publique, ou dans les boutiques dont elle est entourée. Je m'y rendais souvent, soit pour apprendre quelque nouvelle, soit pour étudier le caractère de ce peuple.

J'y rencontrai un jour un des principaux de la ville qui se promenait à grands pas. Sa vanité ne pouvait être égalée que par sa haine contre la démocratie; de tous les vers d'Homère il n'avait retenu que cette sentence : « Rien n'est si dangereux « que d'avoir tant de chefs [1]. »

Il venait de recevoir une légère insulte : « Non, disait-il en fureur, il faut que cet homme ou moi abandonnions la ville; car, aussi bien n'y a-t-il plus moyen d'y tenir : si je siége à quelque tribunal, j'y suis accablé par la foule des plaideurs, ou par les cris des avocats. A l'assemblée générale, un homme de néant, sale et mal vêtu, a l'insolence de se placer auprès de moi [2]. Nos orateurs sont vendus à ce peuple, qui tous les jours met à la tête de ses affaires des gens que je ne voudrais pas mettre à la tête des miennes [3]. Dernièrement il était question d'élire un général; je me lève; je parle des emplois que j'ai remplis à l'armée; je montre mes blessûres, et l'on choisit un homme sans expérience et sans talents [4]. C'est Thésée qui, en établissant l'égalité, est l'auteur de tous ces maux. Homère avait bien plus de raison : « Rien n'est si dangereux que d'a- « voir tant de de chefs. » En disant cela, il repoussait fièrement ceux qu'il trouvait sur ses pas, refusait le salut presque à tout le monde; et s'il permettait à quelqu'un de ses clients de l'aborder, c'était pour lui rappeler hautement les services qu'il lui avait rendus [5].

Dans ce moment, un de ses amis s'approcha de lui : « Eh bien, s'écria-t-il, dira-t-on encore que je suis un esprit chagrin, que j'ai de l'humeur? Je viens de gagner mon procès, tout d'une voix à la vérité; mais mon avocat n'avait-il pas oublié dans son plaidoyer les meilleurs moyens de ma cause! Ma femme accoucha hier d'un fils, et l'on m'en félicite, comme si cette augmentation de famille n'apportait pas une diminution réelle dans mon bien. Un de mes amis, après les plus tendres sollicitations, consent à me céder le meilleur de ses esclaves. Je m'en rapporte à son estimation. Savez-vous ce qu'il fait? Il me le donne à un prix fort au-dessous de la mienne. Sans doute cet esclave a quelque vice caché [6]. Je ne sais quel poison secret se mêle toujours à mon bonheur. »

Je laissai cet homme déplorer ses infortunes, et je parcourus les différents cercles que je voyais autour de la place. Ils étaient composés de gens de

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 456.
[2] Id. ibid. cap. 7, t. 2, p. 458.
[3] Id. ibid. cap. 6, p. 456.
[4] Id. ibid. p. 457.
[5] Id. ibid. cap. 7, p. 458.
[6] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 451.
* Voyez le chap. XX de cet ouvrage.

[1] Homer. Iliad. lib. 2, v 204.
[2] Theophr. charact. cap. 26.
[3] Isocr. de pac. t. 1, p. 388.
[4] Xenoph. memorab. lib. 3, p. 765.
[5] Theophr. charact. cap. 24
[6] Id. ibid. cap. 17.

tout âge et de tout état. Des tentes les garantissaient des ardeurs du soleil.

Je m'assis auprès d'un riche Athénien, nommé Philandre. Son parasite Criton cherchait à l'intéresser par des flatteries outrées, à l'égayer par des traits de méchanceté. Il imposait silence, il applaudissait avec transport quand Philandre parlait, et mettait un pan de sa robe sur sa bouche pour ne pas éclater, quand il échappait à Philandre quelque fade plaisanterie : « Voyez, lui disait-il, comme tout le monde a les yeux fixés sur vous : hier dans le portique on ne tarissait point sur vos louanges; il fut question du plus honnête homme de la ville; nous étions plus de trente, tous les suffrages se réunirent en votre faveur [1]. — Cet homme, dit alors Philandre, que je vois là-bas, vêtu d'une robe si brillante, et suivi de trois esclaves, n'est-ce pas Apollodore, fils de Pasion, ce riche banquier? — C'est lui-même, répondit le parasite. Son faste est révoltant, et il ne se souvient plus que son père avait été esclave [2]. — Et cet autre, reprit Philandre, qui marche après lui la tête levée? — Son père s'appelait d'abord Sosie, répondit Criton; et comme il avait été à l'armée, il se fit nommer Sosistrate [3] (1). Il fut ensuite inscrit au nombre des citoyens. Sa mère est de Thrace, et sans doute d'une illustre origine; car les femmes qui viennent de ce pays éloigné, ont autant de prétentions à la naissance, que de facilité dans les mœurs. Le fils est un fripon, moins cependant qu'Hermogène, Corax et Thersite, qui causent ensemble à quatre pas de nous. Le premier est si avare, que même en hiver sa femme ne peut se baigner qu'à l'eau froide [4]; le second si variable, qu'il représente vingt hommes dans un même jour; le troisième si vain, qu'il n'a jamais eu de complice dans les louanges qu'il se donne, ni de rival dans l'amour qu'il a pour lui-même. »

Pendant que je me tournais pour voir une partie de dés, un homme vint à moi d'un air empressé : « Savez-vous la nouvelle? me dit-il. — Non, répondis-je. — Quoi! vous l'ignorez? je suis ravi de vous l'apprendre. Je la tiens de Nicératès, qui arrive de Macédoine. Le roi Philippe a été battu par les Illyriens; il est prisonnier; il est mort. — Comment! est-il possible? — Rien n'est si certain. Je viens de rencontrer deux de nos archontes; j'ai vu la joie peinte sur leurs visages. Cependant n'en dites rien, et surtout ne me citez pas. » Il me quitte aussitôt pour communiquer ce secret à tout le monde [5].

« Cet homme passe sa vie à forger des nouvelles, me dit alors un gros Athénien qui était assis auprès de moi. Il ne s'occupe que de choses qui ne le touchent point. Pour moi, mon intérieur me suffit. J'ai une femme que j'aime beaucoup; » et il me fit l'éloge de sa femme [1]. « Hier, je ne pus pas souper avec elle, j'étais prié chez un de mes amis; » et il me fit la description du repas. « Je me retirai chez moi assez content. Mais j'ai fait cette nuit un rêve qui m'inquiète; » et il me raconta son rêve : ensuite il me dit pesamment, « que la ville fourmillait d'étrangers; que les hommes d'aujourd'hui ne valaient pas ceux d'autrefois; que les denrées étaient à bas prix; qu'on pourrait espérer une bonne récolte, s'il venait à pleuvoir. » Après m'avoir demandé le quantième du mois [2], il se leva pour aller souper avec sa femme.

« Eh quoi! me dit un Athénien qui survint tout à coup, et que je cherchais depuis longtemps, vous avez la patience d'écouter cet ennuyeux personnage! Que ne faisiez-vous comme Aristote? Un grand parleur s'empara de lui, et le fatiguait par des récits étranges. « Eh bien, lui disait-il, n'êtes-vous pas étonné? — Ce qui m'étonne, répondit Aristote, c'est qu'on ait des oreilles pour vous entendre, quand on a des pieds pour vous échapper [3]. » Je lui dis alors que j'avais une affaire à lui communiquer, et je voulus la lui expliquer. Mais lui, de m'arrêter à chaque mot. « Oui, je sais de quoi il s'agit; je pourrais vous le raconter au long; continuez, n'omettez aucune circonstance; fort bien; vous y êtes; c'est cela même. Voyez combien il était nécessaire d'en conférer ensemble. » A la fin, je l'avertis qu'il ne cessait de m'interrompre : « Je le sais, répondit-il; mais j'ai un extrême besoin de parler. Cependant je ne ressemble point à l'homme qui vient de vous quitter. Il parle sans réflexion, et je crois être à l'abri de ce reproche; témoin le discours que je fis dernièrement à l'assemblée : vous n'y étiez pas; je vais vous le réciter. » A ces mots, je voulus profiter du conseil d'Aristote. Mais il me suivit toujours parlant, toujours déclamant [4].

Je me jetai au milieu d'un groupe formé autour d'un devin qui se plaignait de l'incrédulité des Athéniens. Il s'écriait : « Lorsque dans l'assemblée générale je parle des choses divines, et que je vous dévoile l'avenir, vous vous moquez de moi, comme d'un fou; cependant l'événement a toujours justifié mes prédictions. Mais vous portez envie à ceux qui ont des lumières supérieures aux vôtres [5]. »

Il allait continuer, lorsque nous vîmes paraître Diogène. Il arrivait de Lacédémone. « D'où venez-« vous, lui demanda quelqu'un? — De l'apparte-« ment des hommes à celui des femmes, répondit-

[1] Theophr. charact. cap. 2.
[2] Demosth. pro Phorm. p. 965.
[3] Theophr. ibid. cap. 28.
(1) Sosie est le nom d'un esclave; Sosistrate, celui d'un homme libre. *Stratia* signifie armée.
[4] Theophr. charact. cap. 28.
[5] Id. ibid. cap. 8.

[1] Theophr. charact. cap. 3.
[2] Id. ibid.
[3] Plut. de garrul. t. 2, p. 503.
[4] Theophr. charact, cap. 7.
[5] Plat. in Eutyphr. t. 1. p. 3.

« il [1]. — Y avait-il beaucoup de monde aux jeux « olympiques? lui dit un autre. — Beaucoup de « spectateurs, et peu d'hommes [2]. » Ces réponses furent applaudies; et à l'instant il se vit entouré d'une foule d'Athéniens qui cherchaient à tirer de lui quelque repartie. « Pourquoi, lui disait celui-« ci, mangez-vous dans le marché? — C'est que j'ai « faim dans le marché [3]. » Un autre lui fit cette question : « Comment puis-je me venger de mon enne-« mi? — En devenant plus vertueux [4]. — Diogène, « lui dit un troisième, on vous donne bien des ri-« dicules. — Mais je ne les reçois pas [5]. » Un étranger né à Mynde, voulut savoir comment il avait trouvé cette ville : « J'ai conseillé aux habitants, « répondit-il, d'en fermer les portes, de peur qu'elle « ne s'enfuie [6]. » C'est qu'en effet cette ville, qui est très-petite, a de très-grandes portes. Le parasite Criton étant monté sur une chaise, lui demanda pourquoi on l'appelait chien. — « Parce que je ca-« resse ceux qui me donnent de quoi vivre, que j'a-« boie contre ceux dont j'essuie des refus, et que « je mords les méchants [7]. — Et quel est, reprit le « parasite, l'animal le plus dangereux? — Parmi « les animaux sauvages, le calomniateur; parmi les « domestiques, le flatteur [8]. »

A ces mots, les assistants firent des éclats de rire; le parasite disparut, et les attaques continuèrent avec plus de chaleur. « Diogène, d'où êtes-« vous? lui dit quelqu'un, — Je suis citoyen de l'u-« nivers, répondit-il [9]. — Eh non, reprit un au-« tre, il est de Sinope; les habitants l'ont condamné « à sortir de leur ville. — Et moi je les ai condam-« nés à y rester [10]. » Un jeune homme, d'une jolie figure, s'étant avancé, se servit d'une expression dont l'indécence fit rougir un de ses amis de même âge que lui. Diogène dit au second : « Courage, « mon enfant, voilà les couleurs de la vertu [11]. » Et s'adressant au premier : « N'avez-vous pas de « honte, lui dit-il, de tirer une lame de plomb « d'un fourreau d'ivoire [12]? » Le jeune homme en fureur lui ayant appliqué un soufflet : « Eh bien! « reprit-il sans s'émouvoir, vous m'apprenez une « chose; c'est que j'ai besoin d'un casque [13]. — Quel « fruit, lui demanda-t-on tout de suite, avez-vous « retiré de votre philosophie? — Vous le voyez, « d'être préparé à tous les événements [14]. »

Dans ce moment, Diogène, sans vouloir quitter sa place, recevait, sur sa tête, de l'eau qui tombait du haut d'une maison : comme quelques-uns des assistants paraissaient le plaindre, Platon, qui passait par hasard, leur dit : « Voulez-vous que « votre pitié lui soit utile? faites semblant de ne le « pas voir [1]. »

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 59.
[2] Id. ibid. § 60.
[3] Id. ibid. § 58.
[4] Plut de aud. poet. t. 2, p. 21.
[5] Diog. Laert. lib. 6, § 54.
[6] Id. ibid. § 57.
[7] Id. ibid. § 60.
[8] Id. ibid. § 51.
[9] Id. ibid. § 63.
[10] Id. ibid. § 49.
[11] Id. ibid. § 54.
[12] Id. ibid. § 65.
[13] Id. ibid. § 41.
[14] Id. ibid. § 63.

Je trouvai un jour, au portique de Jupiter, quelques Athéniens qui agitaient des questions de philosophie. « Non, disait tristement un vieux disciple d'Héraclite, je ne puis contempler la nature sans un secret effroi. Les êtres insensibles ne sont que dans un état de guerre ou de ruine; ceux qui vivent dans les airs, dans les eaux et sur la terre, n'ont reçu la force ou la ruse, que pour se poursuivre et se détruire. J'égorge et je dévore moi-même l'animal que j'ai nourri de mes mains, en attendant que de vils insectes me dévorent à leur tour.

« — Je repose ma vue sur des tableaux plus riants, dit un jeune partisan de Démocrite. Le flux et le reflux des générations ne m'afflige pas plus que la succession périodique des flots de la mer ou des feuilles des arbres [2]. Qu'importe que tels individus paraissent ou disparaissent? La terre est une scène qui change à tous moments de décoration. Ne se couvre-t-elle pas tous les ans de nouvelles fleurs, de nouveaux fruits? Les atomes dont je suis composé, après s'être séparés, se réuniront un jour, et je revivrai sous une autre forme [3].

« — Hélas! dit un troisième, le degré d'amour ou de haine, de joie ou de tristesse dont nous sommes affectés, n'influe que trop sur nos jugements [4]. Malade, je ne vois dans la nature qu'un système de destruction; en santé, qu'un système de reproduction.

« — Elle est l'un et l'autre, répondit un quatrième. Quand l'univers sortit du chaos, les êtres intelligents durent se flatter que la sagesse suprême daignerait leur dévoiler le motif de leur existence; mais elle renferma son secret dans son sein, et adressant la parole aux causes secondes, elle ne prononça que ces deux mots : « Détruisez, reproduisez [5]. » Ces mots ont fixé pour jamais la destinée du monde.

« — Je ne sais pas, reprit le premier, si c'est pour se jouer, ou pour un dessein sérieux, que les dieux nous ont formés [6]; mais je sais que le plus grand des malheurs est de naître; le plus grand des bonheurs, de mourir [7]. — La vie, disait Pindare,

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 41.
[2] Miner. ap. Stob. serm. 96, p. 528. Simonid. ap. eumd. p. 530.
[3] Plin. hist. nat. lib. 7, cap. 55, t. 1, p. 411. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1195.
[4] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 515
[5] Æsop. ap. Stob. serm. 103, p. 561.
[6] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 644.
[7] Sophocl. in OEdip. Colon. v. 1289. Bacchyl. et alii ap. Stob. serm. 96, p. 530 et 531. Cicer. Tuscu.. lib. 1, cap. 48, t. 2, p 273.

n'est que le rêve d'une ombre [1]; » image sublime, et qui d'un seul trait peint tout le néant de l'homme. « La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort [2]; » paradoxe étrange, de supposer qu'on nous oblige de vivre pour nous apprendre à mourir.

« L'homme naît, vit et meurt dans un même instant; et dans cet instant si fugitif, quelle complication de souffrances! Son entrée dans la vie s'annonce par des cris et par des pleurs; dans l'enfance et dans l'adolescence, des maîtres qui le tyrannisent, des devoirs qui l'accablent [3]; vient ensuite une succession effrayante de travaux pénibles, de soins dévorants, de chagrins amers, de combats de toute espèce; et tout cela se termine par une vieillesse qui le fait mépriser, et un tombeau qui le fait oublier.

« Vous n'avez qu'à l'étudier. Ses vertus ne sont que l'échange de ses vices; il ne se soustrait à l'un que pour obéir à l'autre [4]. S'il néglige son expérience, c'est un enfant qui commence tous les jours à naître; s'il la consulte, c'est un vieillard qui se plaint d'avoir trop vécu.

« Il avait par-dessus les animaux deux insignes avantages, la prévoyance et l'espérance. Qu'a fait la nature? Elle les a cruellement empoisonnés par la crainte.

« Quel vide dans tout ce qu'il fait! que de variétés et d'inconséquences dans ses penchants et dans ses projets! je vous le demande : Qu'est-ce que l'homme?

« — Je vais vous le dire, » répondit un jeune étourdi qui entra dans ce moment. Il tira de dessous sa robe, une petite figure de bois ou de carton, dont les membres obéissaient à des fils qu'il tendait et relâchait à son gré [5]. « Ces fils, dit-il, sont les passions qui nous entraînent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre [6] : voilà tout ce que j'en sais; » et il sortit.

« Notre vie, disait un disciple de Platon, est tout à la fois une comédie et une tragédie; sous le premier aspect, elle ne pouvait avoir d'autre nœud que notre folie; sous le second, d'autre dénoûment que la mort; et comme elle participe de la nature de ces deux drames, elle est mêlée de plaisir et de douleurs [7]. »

La conversation variait sans cesse. L'un niait l'existence du mouvement; l'autre, celle des objets qui nous entourent. « Tout au dehors de nous, disait-on, n'est que prestige et mensonge; au dedans qu'erreur et illusion. Nos sens, nos passions, notre raison nous égarent; des sciences, ou plutôt de vaines opinions, nous arrachent au repos de l'ignorance, pour nous livrer au tourment de l'incertitude; et les plaisirs de l'esprit ont des retours mille fois plus amers que ceux des sens. »

J'osai prendre la parole : « Les hommes, dis-je, s'éclairent de plus en plus. N'est-il pas à présumer qu'après avoir épuisé toutes les erreurs, ils découvriront enfin le secret de ces mystères qui les tourmentent. — Et savez-vous ce qui arrive? me répondit-on. Quand ce secret est sur le point d'être enlevé, la nature est tout à coup attaquée d'une épouvantable maladie [1]. Un déluge, un incendie détruit les nations avec les monuments de leur intelligence et de leur vanité. Ces fléaux terribles ont souvent bouleversé notre globe; le flambeau des sciences s'est plus d'une fois éteint et rallumé. A chaque révolution, quelques individus épargnés par hasard, renouent le fil des générations; et voilà une nouvelle race de malheureux, laborieusement occupée, pendant une longue suite de siècles, à se former en société, à se donner des lois, à inventer les arts et à perfectionner ses connaissances [2], jusqu'à ce qu'une autre catastrophe l'engloutisse dans l'abîme de l'oubli. »

Il n'était pas en mon pouvoir de soutenir plus longtemps une conversation si étrange et si nouvelle pour moi. Je sortis avec précipitation du portique; et sans savoir où porter mes pas, je me rendis sur les bords de l'Ilissus. Les pensées les plus tristes, les sentiments les plus douloureux, agitaient mon âme avec violence. C'était donc pour acquérir des lumières si odieuses que j'avais quitté mon pays et mes parents! Tous les efforts de l'esprit humain ne servent donc qu'à montrer que nous sommes les plus misérables des êtres! Mais d'où vient qu'ils existent, d'où vient qu'ils périssent, ces êtres? Que signifient ces changements périodiques qu'on amène éternellement sur le théâtre du monde? A qui destine-t-on un spectacle si terrible? Est-ce aux dieux, qui n'en ont aucun besoin? Est-ce aux hommes, qui en sont les victimes? Et moi-même sur ce théâtre, pourquoi m'a-t-on forcé de prendre un rôle? Pourquoi me tirer du néant sans mon aveu, et me rendre malheureux, sans me demander si je consentais à l'être? J'interroge les cieux, la terre, l'univers entier. Que pourraient-ils répondre? Ils exécutent en silence des ordres dont ils ignorent les motifs. J'interroge les sages. Les cruels! ils m'ont répondu. Ils m'ont appris à me connaître; ils m'ont dépouillé de tous les droits que j'avais à mon estime, et déjà je suis injuste envers les dieux, et bientôt peut-être je serai barbare envers les hommes.

[1] Pind. pythic. 8, v. 136.
[2] Plat. in Phædon. t. 1, p. 64 et 67. Id. ap. Clem. Alex. stromat. lib. 5, p. 686.
[3] Sophocl. ibid. v. 1290, etc. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. Teles. ap. Stob. p. 535.
[4] Plat. in Phædon t. 1, p. 69.
[5] Herodot. lib. 2, cap. 48. Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Lucian. de Deâ Syr. cap. 16, t. 3, p. 463. Apul. de mund. etc.
[6] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 644.
[7] Plat. in Phileb. t. 2, p. 50.

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 548. Polib. lib. 6, p. 453. Heraclit. ap. Clem. Alex. lib. 5, p. 711. Not. Potter. ibid.
[2] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.

Jusqu'à quel point d'activité et d'exaltation se porte une imagination fortement ébranlée! D'un coup d'œil, j'avais parcouru toutes les conséquences de ces fatales opinions. Les moindres apparences étaient devenues pour moi des réalités; les moindres craintes, des supplices. Mes idées, semblables à des fantômes effrayants, se poussaient et se repoussaient dans mon esprit, comme les flots d'une mer agitée par une horrible tempête.

Au milieu de cet orage, je m'étais jeté, sans m'en apercevoir, au pied d'un platane, sous lequel Socrate venait quelquefois s'entretenir avec ses disciples [1]. Le souvenir de cet homme si sage et si heureux, ne servit qu'à augmenter mon délire. Je l'invoquais à haute voix; j'arrosais de mes pleurs le lieu où il s'étais assis, lorsque j'aperçus au loin Phocus, fils de Phocion, et Ctésippe, fils de Chabrias [2], accompagnés de quelques jeunes gens avec qui j'avais des liaisons. Je n'eus que le temps de reprendre l'usage de mes sens; ils s'approchèrent, et me forcèrent de les suivre.

Nous allâmes à la place publique; on nous montra des épigrammes et des chansons contre ceux qui étaient à la tête des affaires [3], et l'on décida que le meilleur des gouvernements était celui de Lacédémone [4]. Nous nous rendîmes au théâtre; on y jouait des pièces nouvelles que nous sifflâmes [5], et qui réussirent. Nous montâmes à cheval. Au retour, après nous être baignés, nous soupâmes avec des chanteuses et des joueuses de flûte [6]. J'oubliai le portique, le platane et Socrate; je m'abandonnai sans réserve au plaisir et à la licence. Nous passâmes une partie de la nuit à boire, et l'autre moitié à courir les rues pour insulter les passants [7].

A mon réveil, la paix régnait dans mon âme, et je reconnus aisément le principe des terreurs qui m'avaient agité la veille. N'étant pas encore aguerri contre les incertitudes du savoir, ma peur avait été celle d'un enfant qui se trouve pour la première fois dans les ténèbres. Je résolus, de ce moment, de fixer mes idées à l'égard des opinions qu'on avait traitées dans le portique, de fréquenter la bibliothèque d'un Athénien de mes amis, et de profiter de cette occasion pour connaître en détail les différentes branches de la littérature grecque.

## CHAPITRE XXIX.

Bibliothèque d'un Athénien. — Classe de philosophie.

Pisistrate s'était fait, il y a deux siècles, une bibliothèque qu'il avait rendue publique, et qui fut ensuite enlevée par Xerxès, et transportée en Perse [8].

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 229.
[2] Plut. in Phoc. t. 1, p. 744 et 750.
[3] Id. in Pericl. t. 1, p. 170.
[4] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, t. 2, p. 363.
[5] Demosth. de fals. legat. p. 346.
[6] Plat. in Protag. t. 1, p. 347.
[7] Demosth. in Conon. p. 1110.
[8] Aul. Gell. lib. 6, cap. 17.

De mon temps plusieurs Athéniens avaient des collections de livres. La plus considérable appartenait à Euclide. Il l'avait reçue de ses pères [1]; il méritait de la posséder, puisqu'il en connaissait le prix.

En y entrant, je frissonnai d'étonnement et de plaisir. Je me trouvais au milieu des plus beaux génies de la Grèce. Ils vivaient, ils respiraient dans leurs ouvrages, rangés autour de moi. Leur silence même augmentait mon respect. L'assemblée de tous les souverains de la terre m'eût paru moins imposante. Quelques moments après je m'écriai : « Hélas, que de connaissances refusées aux Scythes! » Dans la suite, j'ai dit plus d'une fois : « Que de connaissances inutiles aux hommes! »

Je ne parlerai point ici de toutes les matières sur lesquelles on a tracé l'écriture. Les peaux de chèvre et de mouton [2], les différentes espèces de toile furent successivement employées [3]; on a fait depuis usage du papier tissu des couches intérieures de la tige d'une plante qui croît dans les marais de l'Égypte, ou au milieu des eaux dormantes que le Nil laisse après son inondation [4]. On en fait des rouleaux, à l'extrémité desquels est suspendue une étiquette contenant le titre du livre. L'écriture n'est tracée que sur une des faces de chaque rouleau; et pour en faciliter la lecture, elle s'y trouve divisée en plusieurs compartiments ou pages *.

Des copistes de profession [5] passent leur vie à transcrire les ouvrages qui tombent entre leurs mains; et d'autres particuliers, par le désir de s'instruire, se chargent du même soin. Démosthène me disait un jour, que pour se former le style, il avait huit fois transcrit de sa main l'histoire de Thucydide [6]. Par là, les exemplaires se multiplient; mais à cause des frais de copie (1), ils ne sont jamais fort communs, et c'est ce qui fait que les lumières se répandent avec tant de lenteur. Un livre devient encore plus rare, lorsqu'il paraît dans un pays éloigné, et lorsqu'il traite de matières qui ne sont pas à la portée de tout le monde. J'ai vu Platon, malgré les correspondances qu'il entretenait en Italie, obtenir avec beaucoup de peine certains ouvrages de philosophie [7], et donner cent mines (2) de trois petits traités de Philolaüs [8].

[1] Athen. lib. 1, cap. 2, p. 3. Casaub. ibid. p. 6.
[2] Herodot. lib. 5, cap. 58.
[3] Plin. lib. 13, cap. 11, t. 1, p. 689. Caylus, rec. d'antiq. t. 5, p. 76.
[4] Theophr. histor. plant. lib. 4, cap. 9, p. 423. Plin. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 26, p. 276.
* Voyez les manuscrits d'Herculanum.
[5] Poll. lib. 7, cap. 33, § 211.
[6] Lucian. adv. indoct. § 4, t. 3, p. 102.
(1) Après la mort de Speusippe, disciple de Platon, Aristote acheta ses livres, qui étaient en petit nombre, et en donna 3 talents, c'est-à-dire, 16,200 liv. (Diog. Laert. lib. 4, § 5, Aul. Gell. lib. 3, cap. 17)
[7] Diog. Laert. lib. 8, § 80.
(2) 9000 livres.
[8] Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 9; lib. 8, § 85. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17.

Les libraires d'Athènes ne peuvent ni se donner les mêmes soins, ni faire de pareilles avances. Ils s'assortissent pour l'ordinaire en livres de pur agrément, dont ils envoient une partie dans les contrées voisines, et quelquefois même dans les colonies Grecques établies sur les côtes du Pont-Euxin [1]. La fureur d'écrire fournit sans cesse de nouveaux aliments à ce commerce. Les Grecs se sont exercés dans tous les genres de littérature. On en pourra juger par les diverses notices que je donnerai de la bibliothèque d'Euclide.

Je commencerai par la classe de philosophie. Elle ne remontait qu'au siècle de Solon, qui florissait il y a deux cent cinquante ans environ. Auparavant, les Grecs avaient des théologiens, et n'avaient point de philosophes. Peu soigneux d'étudier la nature, les poëtes recueillaient et accréditaient par leurs ouvrages les mensonges et les superstitions qui régnaient parmi le peuple. Mais au temps de ce législateur, et vers la 50e olympiade (1), il se fit tout à coup une révolution surprenante dans les esprits. Thalès et Pythagore jetèrent les fondements de leur philosophie; Cadmus de Milet écrivit l'histoire en prose; Thespis donna une première forme à la tragédie, et Susarion, à la comédie.

Thalès de Milet en Ionie, l'un des sept sages de la Grèce, naquit dans la première année de la 35e olympiade [2] (2). Il remplit d'abord avec distinction les emplois auxquels sa naissance et sa sagesse l'avaient appelé. Le besoin de s'instruire le força bientôt de voyager parmi les nations étrangères. A son retour, s'étant dévoué sans partage à l'étude de la nature, il étonna la Grèce en prédisant une éclipse de soleil [3]; il l'instruisit, en lui communiquant les lumières qu'il avait acquises en Égypte sur la géométrie et sur l'astronomie [4]. Il vécut libre; il jouit en paix de sa réputation, et mourut sans regret (3). Dans sa jeunesse, sa mère le pressa de se marier; elle l'en pressa de nouveau plusieurs années après. La première fois il dit : « Il n'est pas temps encore. » La seconde : « Il n'est plus temps [5]. »

On cite de lui plusieurs réponses que je vais rapporter, parce qu'elles peuvent donner une idée de sa philosophie, et montrer avec quelle précision les sages de ce siècle tâchaient de satisfaire aux questions qu'on leur proposait.

« Qu'y a-t-il de plus beau ? — L'univers; car il est l'ouvrage de Dieu. — De plus vaste? — L'espace, parce qu'il contient tout. — De plus fort? — La nécessité, parce qu'elle triomphe de tout. — De plus difficile? — De se connaître. — De plus facile? — De donner des avis. — De plus rare? — Un tyran qui parvient à la vieillesse. — Quelle différence y a-t-il entre vivre et mourir? — Tout cela est égal. — Pourquoi donc ne mourez-vous pas? — C'est que tout cela est égal. — Qu'est-ce qui peut nous consoler dans le malheur? — La vue d'un ennemi plus malheureux que nous. — Que faut-il pour mener une vie irréprochable? — Ne pas faire ce qu'on blâme dans les autres. — Que faut-il pour être heureux ? — Un corps sain, une fortune aisée, un esprit éclairé [1], etc. etc. »

Rien de si célèbre que le nom de Pythagore, rien de si peu connu que les détails de sa vie [2]. Il paraît que dans sa jeunesse il prit des leçons de Thalès et de Phérécyde de Scyros, qu'il fit ensuite un long séjour en Égypte, et que, s'il ne parcourut pas les royaumes de la haute Asie, il eut du moins quelques notions des sciences qu'on y cultivait. La profondeur des mystères des Égyptiens, les longues méditations des sages de l'Orient, eurent autant d'attraits pour son imagination ardente qu'en avait pour son caractère ferme, le régime sévère que la plupart d'entre eux avaient embrassé.

A son retour, ayant trouvé sa patrie opprimée par un tyran [3], il alla, loin de la servitude, s'établir à Crotone en Italie. Cette ville était alors dans un état déplorable. Les habitants vaincus par les Locriens, avaient perdu le sentiment de leurs forces, et ne trouvaient d'autre ressource à leurs malheurs que l'excès des plaisirs. Pythagore entreprit de relever leur courage en leur donnant leurs anciennes vertus. Ses instructions et ses exemples hâtèrent tellement les progrès de la réformation, qu'on vit un jour les femmes de Crotone, entraînées par son éloquence, consacrer dans un temple les riches ornements dont elles avaient soin de se parer [4].

Peu content de ce triomphe, il voulut le perpétuer, en élevant la jeunesse dans les principes qui le lui avaient procuré. Comme il savait que dans un État rien ne donne plus de force que la sagesse des mœurs, et dans un particulier que l'absolu renoncement à soi-même, il conçut un système d'éducation qui, pour rendre les âmes capables de la vérité, devait les rendre indépendantes des sens. Ce fut alors qu'il forma ce fameux institut qui jusqu'en ces derniers temps s'est distingué parmi les autres sectes philosophiques [5].

Sur la fin de ses jours, et dans une extrême vieillesse, Pythagore eut la douleur de voir son ouvrage presque anéanti par la jalousie des principaux citoyens de Crotone. Obligé de prendre la fuite, il erra

[1] Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 412.

(1) Vers l'an 580 avant J. C.

[2] Apollod. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 38. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 56.

(2) Vers l'an 640 avant J. C.

[3] Herodot. lib. 1, cap. 74. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 49, t. 3, p. 41. Plin. lib. 2, cap. 12, t. 1, p. 78.

[4] Diog. Laert. lib. 1, § 24 et 27. Bailly, hist. de l'astron. anc. p. 196 et 439.

(3) Vers l'an 548 avant J. C.

[5] Diog. Laert. ibid. § 26.

[1] Diog. Laert. lib. 1, § 35, 36, etc.

[2] Id. lib. 8, § 1, Fabric. biblioth. græc. t. 1, p. 455. Bruck. histor. philos. t. 1, p. 994.

[3] Strab. lib. 14, p. 638. Diog. Laert. lib. 8, § 3.

[4] Justin. lib. 20, cap. 4.

[5] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600.

de ville en ville[1] jusqu'au moment où la mort, en terminant ses infortunes, fit taire l'envie, et restituer à sa mémoire des honneurs que le souvenir de la persécution rendit excessifs.

L'école d'Ionie doit son origine à Thalès; celle d'Italie, à Pythagore : ces deux écoles en ont formé d'autres, qui toutes ont produit de grands hommes. Euclide, en rassemblant leurs écrits, avait eu soin de les distribuer relativement aux différents systèmes de philosophie.

A la suite de quelques traités, peut-être faussement attribués à Thalès[2], on voyait les ouvrages de ceux qui se sont transmis sa doctrine, et qui ont été successivement placés à la tête de son école. Ce sont Anaximandre[3], Anaximène[4], Anaxagore, qui le premier enseigna la philosophie à Athènes[5]; Archélaüs, qui fut le maître de Socrate[6]. Leurs ouvrages traitent de la formation de l'univers, de la nature des choses, de la géométrie et de l'astronomie.

Les traités suivants avaient beaucoup plus de rapport à la morale; car Socrate, ainsi que ses disciples, se sont moins occupés de la nature en général, que de l'homme en particulier. Socrate n'a laissé par écrit qu'un hymne en l'honneur d'Apollon, et quelques fables d'Ésope, qu'il mit en vers pendant qu'il était en prison[7]. Je trouvai chez Euclide ces deux petites pièces et les ouvrages qui sont sortis de l'école de ce philosophe. Ils sont presque tous en forme de dialogues, et Socrate en est le principal interlocuteur, parce qu'on s'est proposé d'y rappeler ses conversations. Je vis les dialogues de Platon, ceux d'Alexamène, antérieurs à ceux de Platon[8], ceux de Xénophon, ceux d'Eschine[9], ceux de Criton[10], de Simon[11], de Glaucon[12], de Simmias[13], de Cébès[14], de Phædon[15], et d'Euclide[16], qui a fondé l'école de Mégare, dirigée aujourd'hui par Eubulide son disciple.

Il est sorti de l'école d'Italie un beaucoup plus grand nombre d'écrivains que de celle d'Ionie[17]; outre quelques traités qu'on attribue à Pythagore, et qui ne paraissent point authentiques[1], la bibliothèque d'Euclide renfermait presque tous les écrits des philosophes qui ont suivi ou modifié sa doctrine.

Tel fut Empédocle d'Agrigente, à qui les habitants de cette grande ville offrirent la couronne, et qui aima mieux établir l'égalité parmi eux[2]. Avec des talents qui le rapprochaient d'Homère, il prêta les charmes de la poésie aux matières les plus abstraites[3], et s'acquit tant de célébrité qu'il fixa sur lui les regards des Grecs assemblés aux jeux olympiques[4]. Il disait aux Agrigentins : « Vous courez « après les plaisirs, comme si vous deviez mourir « demain; vous bâtissez vos maisons, comme si vous « ne deviez jamais mourir[5]. »

Tels furent encore Épicharme, homme d'esprit, comme le sont la plupart des Siciliens[6], qui s'attira la disgrâce du roi Hiéron, pour s'être servi d'une expression indécente en présence de l'épouse de ce prince[7], et l'inimitié des autres philosophes, pour avoir révélé le secret de leurs dogmes dans ses comédies[8]; Ocellus de Lucanie, Timée de Locres, auteurs moins brillants, mais plus profonds et plus précis que les précédents; Archytas de Tarente, célèbre par des découvertes importantes dans les mécaniques[9]; Philolaüs de Crotone, l'un des premiers parmi les Grecs qui firent mouvoir la terre autour du centre de l'univers[10]; Eudoxe, que j'ai vu souvent chez Platon, et qui fut à la fois géomètre, astronome, médecin et législateur[11]; sans parler d'un Ecphantus, d'un Alcmæon, d'un Hippasus, et d'une foule d'autres, tant anciens que modernes, qui ont vécu dans l'obscurité, et sont devenus célèbres après leur mort.

Une des tablettes fixa mon attention. Elle renfermait une suite de livres de philosophie, tous composés par des femmes, dont la plupart furent attachées à la doctrine de Pythagore[12]. J'y trouvai le traité de la sagesse par Périctione[13], ouvrage où brille une métaphysique lumineuse. Euclide me dit qu'Aristote en faisait grand cas, et qu'il comptait en emprunter des notions sur la nature de l'être et de ses accidents[14].

Il ajouta que l'école d'Italie avait répandu sur la

[1] Porph. de vit. Pyth. p. 51.
[2] Plut. de orac. t. 2, p. 403. Diog. Laert. lib. 1, § 23.
[3] Diog. Laert. lib 2, § 2. Suid. in Ἀναξιμ.
[4] Fabric. bibliot. græc. t. 1, p. 814.
[5] Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620. Clem. Alex. stromat. lib 2, 1, p. 352.
[6] Diog. Laert. lib. 2, § 16.
[7] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16, t. 1, p. 294. Plat. in Phædon. t. 1, p. 60. Diog. Laert. lib. 2, § 42.
[8] Aristot. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.
[9] Diog. Laert. lib. 2, § 61. Athen. lib. 13, p. 611.
[10] Diog. Laert. lib. 2, § 121.
[11] Id. ibid. § 122.
[12] Id. ibid. § 124.
[13] Id. ibid.
[14] Id. ibid § 125.
[15] Id. ibid. § 105.
[16] Id. ibid. § 108.
[17] Jambl. vita Pythag. p. 215.

[1] Heracl. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 6. Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Lucian. pro. lapsu in salut. t. 1, p. 729. Fabric. bibliot. græc. t. 1, p. 460.
[2] Diog. Laert. lib. 8, § 72. Aristot. ap. eumd. § 63.
[3] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 57.
[4] Diog. Laert. lib. 8, § 66.
[5] Id. ibid. § 63.
[6] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 238. Id. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345.
[7] Plut. apophth. t. 2, p. 175.
[8] Jambl. vita Pythag. cap. 36, p. 215.
[9] Diog. Laert. lib. 8, § 83.
[10] Id. ibid. § 85.
[11] Id ibid. § 86.
[12] Jambl. vita Pythag. p. 218. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 524. Menag. histor. mul. philos.
[13] Stob. de virt. serm. 1, p. 6. Photh. Biblioth. p. 373.
[14] Franc. Patric. discuss. peripath. t. 2, lib. 2, p. 197. Ant. Conti, illustr. del Parmen. p. 20.

terre plus de lumières que celle d'Ionie ; mais qu'elle avait fait des écarts dont sa rivale devait naturellement se garantir. En effet, les deux grands hommes qui les fondèrent mirent dans leurs ouvrages l'empreinte de leur génie. Thalès, distingué par un sens profond, eut pour disciples des sages qui étudièrent la nature par des voies simples. Son école finit par produire Anaxagore, et la plus saine théologie ; Socrate, et la morale la plus pure. Pythagore, dominé par une imagination forte, établit une secte de pieux enthousiastes qui ne virent d'abord dans la nature que des proportions et des harmonies, et qui, passant ensuite d'un genre de fictions à un autre, donnèrent naissance à l'école d'Élée en Italie, et à la métaphysique la plus abstraite.

Les philosophes de cette dernière école peuvent se diviser en deux classes ; les uns, tels que Xénophanès, Parménide, Melissus et Zénon, s'attachèrent à la métaphysique ; les autres, tels que Leucippe, Démocrite, Protagoras, etc. se sont plus occupés de la physique [1].

L'école d'Élée doit son origine à Xénophanès de Colophon en Ionie (1). Exilé de sa patrie qu'il avait célébrée par ses vers, il vint s'établir en Sicile, où, pour soutenir sa famille, il n'eut d'autre ressource que de chanter ses poésies en public [2], comme faisaient les premiers philosophes. Il condamnait les jeux de hasard ; et quelqu'un l'ayant en conséquence traité d'esprit faible et plein de préjugés, il répondit : « Je suis le plus faible des hommes pour les « actions dont j'aurais à rougir [3]. »

Parménide, son disciple, était d'une des plus anciennes et des plus riches familles d'Élée [4]. Il donna des lois si excellentes à sa patrie, que les magistrats obligent tous les ans chaque citoyen d'en jurer l'observation [5]. Dans la suite, dégoûté du crédit et de l'autorité, il se livra tout entier à la philosophie, et passa le reste de ses jours dans le silence et dans la méditation. La plupart de ses écrits sont en vers [6].

Zénon d'Élée, qui fut son disciple et qu'il adopta [7], vit un tyran s'élever dans une ville libre, conspira contre lui, et mourut sans avoir voulu déclarer ses complices [8]. Ce philosophe estimait le public autant qu'il s'estimait lui-même. Son âme, si ferme dans le danger, ne pouvait soutenir la calomnie. Il disait : « Pour être insensible au mal qu'on dit de moi, il « faudrait que je le fusse au bien qu'on en dit [9]. »

On voit parmi les philosophes, et surtout parmi ceux de l'école d'Élée, des hommes qui se sont mêlés de l'administration de l'État, tels que Parménide et Zénon [1]. On en voit d'autres qui ont commandé des armées ; Archytas remporta plusieurs avantages à la tête des troupes des Tarentins [2] ; Melissus, disciple de Parménide, vainquit les Athéniens dans un combat naval [3]. Ces exemples, et d'autres qu'on pourrait citer, ne prouvent pas que la philosophie suffise pour former des hommes d'État ou de grands généraux ; ils montrent seulement qu'un homme d'État et un grand général peuvent cultiver la philosophie.

Leucippe s'écarta des principes de Zénon son maître [4], et communiqua les siens à Démocrite d'Abdère en Thrace.

Ce dernier était né dans l'opulence [5] ; mais il ne se réserva qu'une partie de ses biens, pour voyager, à l'exemple de Pythagore, chez les peuples que les Grecs traitent de barbares, et qui avaient le dépôt des sciences. A son retour, un de ses frères qu'il avait enrichi de ses dépouilles, pourvut à ses besoins réduits au pur nécessaire ; et, pour prévenir l'effet d'une loi qui privait de la sépulture le citoyen convaincu d'avoir dissipé l'héritage de ses pères, Démocrite lut, en présence des habitants d'Abdère, un ouvrage qui lui concilia leur estime et leur admiration [6]. Il passa le reste de sa vie dans une retraite profonde ; heureux, parce qu'il avait une grande passion qu'il pouvait toujours satisfaire, celle de s'instruire par ses réflexions, et d'instruire les autres par ses écrits.

Protagoras [7], né de parents pauvres, et occupés d'ouvrages serviles, fut découvert et élevé par Démocrite, qui démêla et étendit son génie. C'est ce même Protagoras qui devint un des plus illustres sophistes d'Athènes, où il s'était établi ; il donna des lois aux Thuriens d'Italie [8], écrivit sur la philosophie, fut accusé d'athéisme, et banni de l'Attique. Ses ouvrages, dont on fit une perquisition sévère dans les maisons des particuliers, furent brûlés dans la place publique [9].

Je ne sais si c'est aux circonstances des temps, ou à la nature de l'esprit humain, qu'on doit attribuer une singularité qui m'a toujours frappé. C'est que dès qu'il paraît dans une ville un homme de génie ou de talent, aussitôt on y voit des génies et des talents, qui sans lui ne se seraient peut-être ja-

[1] Bruck. histor. philos. t. 1, p. 1143.

(1) Né vers l'an [illegible] avant J. C. (Bruck. hist. philos. p. 114[illegible])

[2] Diog. Laert. lib. 9, § 18.

[3] Plut. [illegible] pad. t. 2, p. 530.

[4] Bruck. hist. phil. t. 1, p. 1157.

[5] Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1126. Speusip. ap. Diog. Laert. lib. 9, § [illegible]

[6] Diog. Laert. lib. 9, § 22.

[7] Id. ibid. § [illegible].

[8] Id. ibid. § [illegible] Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 22, t. 2, p. [illegible]. Val. Max. lib. 3, cap. 3.

[9] Diog. Laert. lib. 9, § [illegible].

[1] Diog. in Parm. et Zen.

[2] Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 14. Aristox. ap. Diogen. Laert. lib. 8, § 82.

[3] Ælian. ibid. Plut. in Per. t. 1, p. 166, et adv. Colot. t. 2, p. 1126.

[4] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1171.

[5] Id. ibid. p. 1177. Diog. Laert. lib. 9, § 36.

[6] Diog. Laert. lib. 9, § 39.

[7] Bruck. hist. phil. t. 1, p. 1200.

[8] Heracl. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 50.

[9] Diog. Laert. lib. 9, § 52. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416. Suid. in Πρωταγ.

mais développés. Cadmus et Thalès dans Milet, Pythagore en Italie, Parménide dans la ville d'Élée, Eschyle et Socrate dans Athènes, ont créé, pour ainsi dire, dans ces différentes contrées, des générations d'esprits jaloux d'atteindre ou de surpasser leurs modèles. Abdère même, cette petite ville si renommée jusqu'ici pour la stupidité de ses habitants [1], eut à peine produit Démocrite, qu'elle vit paraître Protagoras; et ce dernier sera remplacé par un citoyen de la même ville, par Anaxarque, qui annonce déjà les plus grandes dispositions [2].

Parmi les auteurs qui ont écrit sur la philosophie, je ne dois pas omettre le ténébreux Héraclite d'Éphèse; car c'est le nom qu'il a mérité par l'obscurité de son style [3]. Cet homme, d'un caractère sombre et d'un orgueil insupportable, commença par avouer qu'il ne savait rien, et finit par dire qu'il savait tout [4]. Les Éphésiens voulurent le placer à la tête de leur république; il s'y refusa, outré de ce qu'ils avaient exilé Hermodore, son ami [5]. Ils lui demandèrent des lois. Il répondit qu'ils étaient trop corrompus [6]. Devenu odieux à tout le monde, il sortit d'Éphèse, et se retira sur les montagnes voisines, ne se nourrissant que d'herbes sauvages, et ne retirant d'autre plaisir de ses méditations, que de haïr plus vigoureusement les hommes.

Socrate, ayant achevé la lecture d'un ouvrage d'Héraclite, dit à Euripide qui le lui avait prêté : « Ce que j'en ai compris est excellent; je crois que « le reste l'est aussi : mais on risque de s'y noyer, si « l'on n'est aussi habile qu'un plongeur de Délos [7]. »

Les ouvrages de ces écrivains célèbres étaient accompagnés de quantité d'autres, dont les auteurs sont moins connus. Pendant que je félicitais Euclide d'une si riche collection, je vis entrer dans la bibliothèque un homme vénérable par la figure, l'âge et le maintien. Ses cheveux tombaient sur ses épaules; son front était ceint d'un diadème et d'une couronne de myrte. C'était Callias, l'hiérophante ou le grand prêtre de Cérès, l'intime ami d'Euclide, qui eut l'attention de me présenter à lui, et de le prévenir en ma faveur. Après quelques moments d'entretien, je retournai à mes livres. Je les parcourais avec un saisissement dont Callias s'aperçut. Il me demanda si je serais bien aise d'avoir quelques notions de la doctrine qu'ils renferment. « Je vous répondrai, lui dis-je avec chaleur, comme autrefois un de mes ancêtres à Solon [8] : « Je n'ai quitté la Scythie, je n'ai « traversé des régions immenses, et affronté les « tempêtes du Pont-Euxin, que pour venir m'instruire parmi vous. » C'en est fait, je ne sors plus d'ici; je vais dévorer les écrits de vos sages; car sans doute il doit résulter de leurs travaux de grandes vérités pour le bonheur des hommes. » Callias sourit de ma résolution, et peut-être en eut-il pitié. On peut en juger par le discours suivant.

[1] Cicer. ibid. cap. 43, t. 2, p. 433. Juven. sat. 10, v. 50.
[2] Diog. Laert. lib. 9, § 58.
[3] Cicer de finib. lib. 2, cap. 5. Senec. epist. 12. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 676.
[4] Diog. Laert. lib. 9, § 5.
[5] Id. ibid. § 2 et 6.
[6] Id. ibid. § 2.
[7] Diog. Laert. lib. 2, § 22. Id. in Heracl. lib. 9, §. 11. Suid. in Δηλ.
[8] Lucian. de gymnas. § 14, t. 2, p. 892.

## CHAPITRE XXX.

### SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Discours du grand prêtre de Cérès sur les causes premières.

« Je songeais une fois, me dit Callias, que j'avais été tout à coup jeté dans un grand chemin au milieu d'une foule immense de personnes de tout âge, de tout sexe et de tout état. Nous marchions à pas précipités, un bandeau sur les yeux, quelques-uns poussant des cris de joie, la plupart accablés de chagrins et d'ennui. Je ne savais d'où je venais et où j'allais. J'interrogeais ceux dont j'étais entouré. Les uns me disaient : « Nous l'ignorons comme vous; mais nous « suivons ceux qui nous précèdent, et nous précé« dons ceux qui nous suivent. » D'autres répondaient : « Que nous importent vos questions? Voilà « des gens qui nous pressent, il faut que nous les « repoussions à notre tour. » Enfin, d'autres plus éclairés me disaient : « Les dieux nous ont condam« nés à fournir cette carrière; nous exécutons leurs « ordres sans prendre trop de part ni aux vaines « joies, ni aux vains chagrins de cette multitude. » Je me laissais entraîner au torrent, lorsque j'entendis une voix qui s'écriait : « C'est ici le chemin « de la lumière et de la vérité. » Je la suivis avec émotion. Un homme me saisit par la main, m'ôta mon bandeau, et me conduisit dans une forêt couverte de ténèbres aussi épaisses que les premières. Nous perdîmes bientôt la trace du sentier que nous avions suivi jusqu'alors, et nous trouvâmes quantité de gens qui s'étaient égarés comme nous. Leurs conducteurs ne se rencontraient point sans en venir aux mains; car il était de leur intérêt de s'enlever les uns aux autres ceux qui marchaient à leur suite. Ils tenaient des flambeaux, et en faisaient jaillir des étincelles qui nous éblouissaient. Je changeai souvent de guides; je tombai souvent dans des précipices : souvent je me trouvais arrêté par un mur impénétrable; mes guides disparaissaient alors, et me laissaient dans l'horreur du désespoir. Excédé de fatigue, je regrettais d'avoir abandonné la route que tenait la multitude, et je m'éveillai au milieu de ces regrets.

« O mon fils! les hommes ont vécu, pendant plusieurs siècles, dans une ignorance qui ne tourmentait point leur raison! Contents des traditions confuses qu'on leur avait transmises sur l'origine des choses, ils jouissaient sans chercher à connaître. Mais depuis deux cents ans environ, agités d'une inquiétude secrète, ils cherchent à pénétrer les mys-

tères de la nature qu'ils ne soupçonnaient pas auparavant, et cette nouvelle maladie de l'esprit humain a substitué de grandes erreurs à de grands préjugés.

« Dieu, l'homme et l'univers; quand on eut découvert que c'étaient là de grands objets de méditation, les âmes parurent s'élever; car rien ne donne de plus hautes idées et de plus vastes prétentions que l'étude de la nature; et comme l'ambition de l'esprit est aussi active et aussi dévorante que celle du cœur, on voulut mesurer l'espace, sonder l'infini, et suivre les contours de cette chaîne qui dans l'immensité de ses replis embrasse l'universalité des êtres.

« Les ouvrages des premiers philosophes sont didactiques et sans ornements. Ils ne procèdent que par principes et par conséquences, comme ceux des géomètres [1]; mais la grandeur du sujet y répand une majesté qui souvent, dès le titre, inspire de l'intérêt et du respect. On annonce qu'on va s'occuper *de la nature du ciel, du monde, de l'âme du monde*. Démocrite commence un de ses traités par ces mots imposants : *Je parle de l'univers* [2].

« En parcourant cet énorme recueil où brillent les plus vives lumières au milieu de la plus grande obscurité, où l'excès du délire est joint à la profondeur de la sagesse, où l'homme a déployé la force et la faiblesse de sa raison, souvenez-vous, ô mon fils! que la nature est couverte d'un voile d'airain, que les efforts réunis de tous les hommes et de tous les siècles ne pourraient soulever l'extrémité de cette enveloppe, et que la science du philosophe consiste à discerner le point où commencent les mystères; sa sagesse, à le respecter.

« Nous avons vu de nos jours rejeter ou révoquer en doute l'existence de la Divinité, cette existence si longtemps attestée par le consentement de tous les peuples [3]. Quelques philosophes la nient formellement [4]; d'autres la détruisent par leurs principes : ils s'égarent, tous ceux qui veulent sonder l'essence de cet être infini, ou rendre compte de ses opérations.

« Demandez-leur : Qu'est-ce que Dieu? Ils répondront : C'est ce qui n'a ni commencement ni fin [5]. — C'est un esprit pur [6]; — c'est une matière très-déliée, c'est l'air [7]; — c'est un feu doué d'intelligence [8]; — c'est le monde [9]. — Non, c'est l'âme du monde auquel il est uni, comme l'âme l'est au corps [10]. — Il est principe unique [11]. — Il l'est du

[1] Voyez Ocellus Lucanus, et Timée de Locres.
[2] Cicer. acad. 2, cap. 23, t. 2, p. 31.
[3] Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 434.
[4] Plut. de plac. philos. lib 1, cap. 7, t. 2, p. 880.
[5] Thales. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 36.
[6] Anaxag. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 621; ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405.
[7] Diog. Apoll. ap. Cicer. ibid. cap. 12. Anaxim. ap. Cic. ibid. cap. 10.
[8] Pythag. ap. Bruck. t. 1, p. 1077. Democr. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881.
[9] Aristot. ap. Cicer. ibid. cap. 13. Heracl. Pont. ap. Cicer. ibid.
[10] Thales. ap. Plut. ibid. Pythag. ap. Cicer. ibid. cap. 11.
[11] Xenophan. ap. Cicer. acad. 11, cap. 37, t. 2, p. 49.

bien, la matière l'est du mal [1]. — Tout se fait par ses ordres et sous ses yeux [2]; tout se fait par des agents subalternes.... O mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le connaître.

« Demandez leur : Qu'est-ce que l'univers? Ils répondront : Tout ce qui est a toujours été; ainsi le monde est éternel [3]. — Non, il ne l'est pas, mais c'est la matière qui est éternelle [4]. — Cette matière, susceptible de toutes les formes, n'en avait aucune en particulier [5]. — Elle en avait une, elle en avait plusieurs, elle en avait un nombre illimité; car elle n'est autre que l'eau [6], que l'air [7], que le feu [8], que les éléments [9], qu'un assemblage d'atomes [10], qu'un nombre infini d'éléments incorruptibles, de parcelles similaires dont la réunion forme toutes les espèces. Cette matière subsistait sans mouvement dans le chaos; l'intelligence lui communiqua son action, et le monde parut [11]. — Non, elle avait un mouvement irrégulier; Dieu l'ordonna en la pénétrant d'une partie de son essence, et le monde fut fait [12]. — Non, les atomes se mouvaient dans le vide, et l'univers fut le résultat de leur union fortuite [13]. — Non, il n'y a dans la nature que deux éléments qui ont tout produit et tout conservé; la terre et le feu qui l'anime [14]. — Non, il faut joindre aux quatre éléments l'amour qui unit ses parties, et la haine qui les sépare [15].... O mon fils! n'usez pas vos jours à connaître l'origine de l'univers, mais à remplir comme il faut la petite place que vous y occupez.

« Demandez-leur enfin : Qu'est-ce que l'homme? Ils vous répondront : L'homme présente les mêmes phénomènes et les mêmes contradictions que l'univers dont il est l'abrégé [16]. Ce principe, auquel on a donné de tout temps le nom d'âme et d'intelligence, est une nature toujours en mouvement [17]. — C'est, un nombre qui se meut par lui-même [18]. — C'est un pur esprit, dit-on, qui n'a rien de commun avec le corps. — Mais si

[1] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. p. 47. Id. de rep. t. 2, p. 273.
[2] Plat. in Tim. p. 47.
[3] Ocell. Lucan. in init. Diod. Sic lib. 1, p. 6. Hist. des causes prem. t. 1, p. 387.
[4] Aristot. de cœlo, lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 447.
[5] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. ibid. p. 51, etc.
[6] Thales. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 842. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 875.
[7] Anaxim. et Diog. ap. Aristot. ibid. Plut. ibid.
[8] Hipp. et Heracl. ap. Aristot. ibid.
[9] Emped. ap. Aristot. ibid.
[10] Dem. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 44. Plut. ibid p. 877.
[11] Anaxag. ap. Aristot. de cœlo. lib 3 et 4, t. 1, p. 477, etc.; ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, p. 876; ap. Diog. Laert. in Anaxag. lib. 2, § 6.
[12] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. in Tim. p 34.
[13] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 878.
[14] Parmen. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 847
[15] Emped. ap. Aristot. ibid. cap. 4, p. 844.
[16] Vita Pythagor. ap. Photium, p. 1317.
[17] Thales. ap. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 2, t. 2, p. 898.
[18] Pythag. ap. Plut. ibid. Xenocr. ap. eumd. de procr. anim. t. 2, p. 1012. Aristot. topic. lib. 6, cap. 3, t. 1, p. 243.

cela est, comment peut-il les connaître [1]? — C'est plutôt un air très-subtil [2], — un feu très-actif [3], — une flamme émanée du soleil [4], — une portion de l'éther [5], — une eau très-légère [6], — un mélange de plusieurs éléments [7]. — C'est un assemblage d'atomes ignés et sphériques, semblables à ces parties subtiles de matière qu'on voit s'agiter dans les rayons du soleil [8]; c'est un être simple. — Non, il est composé; il l'est de plusieurs principes, il l'est de plusieurs qualités contraires [9]. — C'est le sang qui circule dans nos veines [10]; cette âme est répandue dans tout le corps; elle ne réside que dans le cerveau, que dans le cœur [11], que dans le diaphragme [12]; elle périt avec nous. — Non, elle ne périt pas, mais elle anime d'autres corps, mais elle se réunit à l'âme de l'univers [13].... O mon fils! réglez les mouvements de votre âme, et ne cherchez pas à connaître son essence.

« Tel est le tableau général des opinions de la philosophie. Cette abondance d'idées n'est qu'une disette réelle, et cet amas d'ouvrages que vous avez sous les yeux, prétendu trésor de connaissances sublimes, n'est en effet qu'un dépôt humiliant de contradictions et d'erreurs. N'y cherchez point des systèmes uniformes, et liés dans toutes leurs parties; des expositions claires, des solutions applicables à chaque phénomène de la nature. Presque tous ces auteurs sont inintelligibles, parce qu'ils sont trop précis; ils le sont, parce que craignant de blesser les opinions de la multitude, ils enveloppent leur doctrine sous des expressions métaphoriques ou contraires à leurs principes; ils le sont enfin, parce qu'ils affectent de l'être, pour échapper à des difficultés qu'ils n'ont pas prévues, ou qu'ils n'ont pu résoudre.

« Si néanmoins, peu satisfait des résultats que vous venez d'entendre, vous voulez prendre une notion légère de leurs principaux systèmes, vous serez effrayé de la nature des questions qu'ils agitent en entrant dans la carrière. « N'y a-t-il qu'un principe dans l'univers? faut-il en admettre plusieurs? S'il n'y en a qu'un, est-il mobile ou immobile? s'il y en a plusieurs, sont-ils finis ou infinis, etc. [14]? »

« Il s'agissait surtout d'expliquer la formation de l'univers, et d'indiquer la cause de cette étonnante quantité d'espèces et d'individus que la nature présente à nos yeux; les formes et les qualités des corps s'altèrent, se détruisent et se reproduisent sans cesse; mais la matière dont ils sont composés subsiste toujours; on peut la suivre par la pensée dans ses divisions et subdivisions sans nombre, et parvenir enfin à un être simple qui sera le premier principe de l'univers et de tous les corps en particulier [1]. Les fondateurs de l'école d'Ionie, et quelques philosophes des autres écoles, s'appliquèrent à découvrir cet être simple et indivisible. Les uns le reconnurent dans l'élément de l'eau [2]; les autres, dans celui de l'air; d'autres joignirent la terre et le feu à ces deux éléments; d'autres enfin supposèrent que de toute éternité il avait existé dans la masse primitive une quantité immense et immobile de parties déterminées dans leur forme et leur espèce; qu'il avait suffi de rassembler toutes les particules d'air pour en composer cet élément, toutes les parcelles d'or pour en former ce métal, et ainsi pour les autres espèces [3].

« Ces différents systèmes n'avaient pour objet que le principe matériel et passif des choses; on ne tarda pas à connaître qu'il en fallait un second pour donner de l'activité au premier. Le feu parut à la plupart un agent propre à composer et à décomposer les corps; d'autres admirent dans les particules de la matière première une espèce d'amour et de haine capable de les séparer et de les réunir tour à tour [4]. Ces explications, et celles qu'on leur a substituées depuis, ne pouvant s'appliquer à toutes les variétés qu'offre la nature, les auteurs furent souvent obligés de recourir à d'autres principes, ou de rester accablés sous le poids des difficultés, semblables à ces athlètes qui, se présentant au combat sans s'y être exercés, ne doivent qu'au hasard les faibles succès dont ils s'enorgueillissent [5].

« L'ordre et la beauté qui règnent dans l'univers forcèrent enfin les esprits de recourir à une cause intelligente. Les premiers philosophes de l'école d'Ionie l'avaient reconnue [6]; mais Anaxagore, peut-être d'après Hermotime, fut le premier qui la distingua de la matière, et qui annonça nettement que toutes choses étaient de tout temps dans la masse primitive; que l'intelligence porta son action sur cette masse, et y introduisit l'ordre.

« Avant que l'école d'Ionie se fût élevée à cette vérité, qui n'était après tout que l'ancienne tradition des peuples, Pythagore ou plutôt ses disciples, car, malgré la proximité des temps, il est presque

[1] Aristot. de anim. lib. I, cap. 2, t. I, p. 621.
[2] Plut. de plac. philos lib. 4, cap. 3.
[3] Aristot. de anim. lib. I, cap. 2, t. I, p. 621.
[4] Epicharm. ap. Varr. de ling. lat. lib. 4, p. 17.
[5] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 28.
[6] Hippon. ap. Aristot. ibid. p. 620.
[7] Emped. ap. Aristot. ibid. p. 619.
[8] Democr. et Leucip. ap. Aristot. ibid. p. 619; ap. Stob. eclog. phys. lib. I, p. 93. Plut. de plac. philos. lib 4, cap. 3, t. 2, p. 898.
[9] Aristot. ibid. Plut. ibid. cap. 3 et 4.
[10] Critias. ap. Aristot. ibid. p. 621. Macr. de somn. Scip. lib. I, cap. 14.
[11] Emped. ap. Cicer. tuscul. cap. 9, lib. I, t. 2, p. 239.
[12] Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 5, p. 899.
[13] Id. ibid. cap. 7. Cicer. tuscul. ibid.
[14] Aristot. de nat. auscult lib. I, cap. 2, t. I, p. 316.

[1] Aristot. metaph. lib. I, cap. 3, t. 2, p. 842.
[2] Id. ibid. Plut. de plac. philos. lib. I, cap. 3, t. 2, p. 875.
[3] Aristot. metaph. lib. I, cap. 3, t. 2, p. 843.
[4] Emped. ap. Plut. de plac. philos. lib. I, cap. 3, t. 2, p 878.
[5] Aristot. metaph. lib. I, cap. 4, t. 2, p. 844.
[6] Id. ibid. cap. 3, t. 2, p. 843. Cicer. de nat. deor. lib. I cap. 10, t. 2, p. 405.

impossible de connaître les opinions de cet homme extraordinaire; des Pythagoriciens, dis-je, conçurent l'univers sous l'idée d'une matière animée par une intelligence qui la met en mouvement, et se répand tellement dans toutes ses parties, qu'elle ne peut en être séparée [1]. On peut la regarder comme l'auteur de toutes choses, comme un feu très-subtil et une flamme très-pure, comme la force qui a soumis la matière, et qui la tient encore enchaînée [2]. Son essence étant inaccessible aux sens, empruntons pour la caractériser, non le langage des sens, mais celui de l'esprit. Donnons à l'intelligence ou au principe actif de l'univers le nom de monade ou d'unité, parce qu'il est toujours le même; à la matière ou au principe passif, celui de dyade ou de multiplicité, parce qu'il est sujet à toutes sortes de changements; au monde enfin, celui de triade, parce qu'il est le résultat de l'intelligence et de la matière.

« Plusieurs disciples de Pythagore ont au besoin attaché d'autres idées à ces expressions; mais presque tous ont cherché dans les nombres des propriétés dont la connaissance les pût élever à celle de la nature : propriétés qui leur semblaient indiquées dans les phénomènes des corps sonores [3].

« Tendez une corde, divisez-la successivement en deux, trois et quatre parties; vous aurez, dans chaque moitié, l'octave de la corde totale; dans les trois quarts, sa quarte; dans les deux tiers, sa quinte. L'octave sera donc comme 1 à 2; la quarte, comme 3 à 4; la quinte, comme 2 à 3. L'importance de cette observation fit donner aux nombres 1, 2, 3, 4, le nom de *sacré quaternaire.*

« Voilà les proportions de Pythagore [4], voilà les principes sur lesquels était fondé le système de musique de tous les peuples, et en particulier celui que ce philosophe trouva parmi les Grecs, et qu'il perfectionna par ses lumières.

« D'après ces découvertes, qu'on devait sans doute aux Égyptiens, il fut aisé de conclure que les lois de l'harmonie sont invariables, et que la nature elle-même a fixé d'une manière irrévocable la valeur et les intervalles des tons. Mais pourquoi, toujours uniforme dans sa marche, n'aurait-elle pas suivi les mêmes lois dans le système général de l'univers? Cette idée fut un coup de lumière pour des esprits ardents, et préparés à l'enthousiasme par la retraite, l'abstinence et la méditation; pour des hommes qui se font une religion de consacrer tous les jours quelques heures à la musique, et surtout à se former une intonation juste [5].

« Bientôt dans les nombres 1, 2, 3 et 4 [6], on dé-

[1] Cicer. de nat deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405.
[2] Justin. mart. orat. ad. gent. p. 20.
[3] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845.
[4] Roussier, mem. sur la mus. des anciens, p. 39.
[5] Plut. de virtut. mor. t. 2, p. 441. Aristid. Quintil. de mus. lib. 3, t. 2, p. 116. Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1, p. 1373.
[6] Sext. Empir. adv. arithm. lib. 4, § 2, p. 331.

couvrit non-seulement un des principes du système musical, mais encore ceux de la physique et de la morale. Tout devint proportion et harmonie; le temps, la justice, l'amitié, l'intelligence, ne furent que des rapports de nombres [1].

« Empédocle admit quatre éléments, l'eau, l'air, la terre et le feu. D'autres Pythagoriciens découvrirent quatre facultés dans notre âme [2]; toutes nos vertus découlèrent de quatre vertus principales. Comme les nombres qui composent le sacré quaternaire produisent, en se réunissant, le nombre 10, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même [3], il fallut admettre dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf [4].

« Enfin, ceux des Pythagoriciens qui supposèrent une âme dans l'univers, ne purent mieux expliquer le mouvement des cieux, et la distance des corps célestes à la terre, qu'en évaluant les degrés d'activité qu'avait cette âme depuis le centre de l'univers jusqu'à sa circonférence [5]. En effet, partagez cet espace immense en 36 couches, ou plutôt concevez une corde qui, du milieu de la terre, se prolonge jusqu'aux extrémités du monde, et qui soit divisée en 36 parties, à un ton ou un demi-ton l'une de l'autre, vous aurez l'échelle musicale de l'âme universelle [6]. Les corps célestes sont placés sur différents degrés de cette échelle, à des distances qui sont entre elles dans les rapports de la quinte et des autres consonnances. Leurs mouvements, dirigés suivant les mêmes proportions, produisent une harmonie douce et divine. Les Muses, comme autant de Sirènes, ont placé leurs trônes sur les astres; elles règlent la marche cadencée des sphères célestes, et président à ces concerts éternels et ravissants qu'on ne peut entendre que dans le silence des passions [7], et qui, dit-on, remplissaient d'une joie pure l'âme de Pythagore [8].

« Les rapports que les uns voulaient établir dans la distance et dans les mouvements des sphères célestes, d'autres prétendirent les découvrir dans les grandeurs des astres ou dans les diamètres de leurs orbites [9].

« Les lois de la nature détruisent cette théorie. Mais on les connaissait à peine, quand elle fut produite; et quand on les connut mieux, on n'eut pas la force de renoncer à l'attrait d'un système enfanté et embelli par l'imagination.

[1] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845. Diog. Laert. in Pyth. lib. 8, § 33.
[2] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877.
[3] Aristot. probl. sect. 15, t. 2, p. 752. Plut. de plac. phil. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 876.
[4] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845.
[5] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 36.
[6] Batt remarq. sur Timee, dans l'hist. des causes prem. t. 2, p. 97.
[7] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 617. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 463. Plut. de anim. procr. t. 2, p. 1029.
[8] Emped. ap. Porphyr. de vitâ Pythag. p. 35. Jambl. cap. 15, p. 52.
[9] Plut. de anim. procr. t. 2, p. 1028.

« Non moins chimérique, mais plus inintelligible, est un autre principe admis par plusieurs Pythagoriciens. Suivant l'observation d'Héraclide d'Éphèse [1], les corps sont dans un état continuel d'évaporation et de fluidité : les parties de matière dont ils sont composés s'échappent sans cesse, pour être remplacées par d'autres parties qui s'écouleront à leur tour, jusqu'au moment de la dissolution du tout qu'elles forment par leur union [2]. Ce mouvement imperceptible, mais réel et commun à tous les êtres matériels, altère à tous moments leurs qualités, et les transforme en d'autres êtres qui n'ont avec les premiers qu'une conformité apparente. Vous n'êtes pas aujourd'hui ce que vous étiez hier, demain vous ne serez pas ce que vous êtes aujourd'hui [3]. Il en est de nous comme du vaisseau de Thésée que nous conservons encore, mais dont on a plusieurs fois renouvelé toutes les parties.

« Or, quelle notion certaine et permanente peut résulter de cette mobilité de toutes choses; de ce courant impétueux, de ce flux et reflux des parties fugitives des êtres? Quel instant saisiriez-vous pour mesurer une grandeur qui croîtrait et décroîtrait sans cesse [4]? Nos connaissances, variables comme leur objet, n'auraient donc rien de fixe et de constant; il n'y aurait donc pour nous ni vérité, ni sagesse, si la nature ne nous découvrait elle-même les fondements de la science et de la vertu.

« C'est elle qui, en nous privant de la faculté de nous représenter tous les individus, et nous permettant de les ranger sous certaines classes, nous élève à la contemplation des idées primitives des choses [5]. Les objets sensibles sont à la vérité sujets à des changements; mais l'idée générale de l'homme, celle de l'arbre, celle des genres et des espèces, n'en éprouvent aucun. Ces idées sont donc immuables; et loin de les regarder comme de simples abstractions de l'esprit, il faut les considérer comme des êtres réels, comme les véritables essences des choses [6]. Ainsi, l'arbre et le cube que vous avez devant les yeux ne sont que la copie et l'image du cube et de l'arbre, qui de toute éternité existent dans le monde intelligible, dans ce séjour pur et brillant où résident essentiellement la justice, la beauté, la vertu, de même que les exemplaires de toutes les substances et de toutes les formes.

« Mais quelle influence peuvent avoir dans l'univers, et les idées, et les rapports des nombres? L'intelligence qui pénètre les parties de la matière, suivant Pythagore, agit sans interruption, ordonnant et modelant ces parties, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; présidant au renouvellement successif et rapide des générations; détruisant les individus, conservant les espèces; mais toujours obligée, suivant les uns, de régler ses opérations profondes sur les proportions éternelles des nombres; suivant les autres, de consulter les idées éternelles des choses, qui sont pour elle ce qu'un modèle est pour un artiste. A son exemple, le sage doit avoir les yeux fixés sur l'un de ces deux principes, soit pour établir dans son âme l'harmonie qu'il admire dans l'univers, soit pour retracer en lui-même les vertus dont il a contemplé l'essence divine.

« En rapprochant quelques traits épars dans les ouvrages que vous avez sous les yeux, j'ai tâché de vous exposer les systèmes particuliers de quelques Pythagoriciens. Mais la doctrine des nombres est si obscure, si profonde, et si attrayante pour des esprits oisifs, qu'elle a fait éclore une foule d'opinions.

« Les uns ont distingué les nombres des idées ou des espèces [1]; les autres les ont confondus avec les espèces, parce qu'en effet elles contiennent une certaine quantité d'individus [2]. On a dit que les nombres existent séparément des corps; on a dit qu'ils existent dans les corps mêmes [3]. Tantôt le nombre paraît désigner l'élément de l'étendue; il est la substance ou le principe et le dernier terme des corps, comme les points le sont des lignes, des surfaces et de toutes les grandeurs [4]; tantôt il n'exprime que la forme des éléments primitifs [5]. Ainsi, l'élément terrestre a la forme d'un carré; le feu, l'air et l'eau ont celles de différentes espèces de triangles; et ces diverses configurations suffisent pour expliquer les effets de la nature [6]. En un mot, ce terme mystérieux n'est ordinairement qu'un signe arbitraire pour exprimer soit la nature et l'essence des premiers éléments, soit leurs formes, soit leurs proportions, soit enfin les idées ou les exemplaires éternels de toutes choses.

« Observons ici que Pythagore ne disait point que tout avait été fait par la vertu des nombres, mais suivant les proportions des nombres [7]. Si, au mépris de cette déclaration formelle, quelques-uns de ses disciples [8] donnant aux nombres une existence réelle et une vertu secrète, les ont regardés comme les principes constitutifs de l'univers, ils ont tellement négligé de développer et d'éclaircir leur système, qu'il faut les abandonner à leur impénétrable profondeur.

[1] Aristot. de cœlo, lib 3, cap. 1, t. 1, p. 473. Id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847; lib. 11, cap. 4, p. 957.
[2] Plat. in conv. t. 3, p. 207.
[3] Epicharm. ap. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 11.
[4] Id. ibid. § 10. Plat. in theæt. t. 1, p. 152. Jambl. cap. 29, p. 136.
[5] Plut de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877.
[6] Plat. in Parm. t. 3, p. 132, 135. Cicer. orat. cap. 3, t. 1, p. 422.

[1] Aristot. metaph. lib. 11, cap. 1, t. 2, p. 953.
[2] Plat. in Phileb. t. 2, p. 18.
[3] Aristot. metaph. lib. 11, cap. 2, p. 953.
[4] Id. ibid. lib. 5, cap. 1 et 8; lib. 12, cap. 3.
[5] Id. ibid. lib. 12, cap. 5.
[6] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 98.
[7] Thean. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 27.
[8] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 474. Id. metaph. lib. 1, cap. 5 et 6, t. 2, p. 846 et 848.

« L'obscurité et les inconséquences que trouve un lecteur en parcourant ces écrits, proviennent, 1° des ténèbres dont seront toujours enveloppées les questions qu'ils traitent; 2° de la diversité des acceptions dans lesquelles on prend les mots *être*, *principe, cause, élément, substance*, et tous ceux qui composent la langue philosophique [1]; 3° des couleurs dont les premiers interprètes de la nature revêtirent leurs dogmes: comme ils écrivaient en vers, ils parlaient plus souvent à l'imagination qu'à la raison [2]; 4° de la diversité des méthodes introduites en certaines écoles. Plusieurs disciples de Pythagore, en cherchant les principes des êtres, fixèrent leur attention sur la nature de nos idées, et passèrent presque sans s'en apercevoir du monde sensible au monde intellectuel. Alors l'étude naissante de la métaphysique fut préférée à celle de la physique. Comme on n'avait pas encore rédigé les lois de cette dialectique sévère qui arrête l'esprit dans ses écarts [3], la raison substitua impérieusement son témoignage à celui des sens. La nature, qui tend toujours à singulariser [4], n'offre partout que multitude et changements : la raison, qui veut toujours généraliser, ne vit partout qu'unité et immobilité; et prenant l'essor et l'enthousiasme de l'imagination [5], elle s'éleva d'abstractions en abstractions, et parvint à une hauteur de théorie, dans laquelle l'esprit le plus attentif a de la peine à se maintenir.

« Ce fut surtout dans l'école d'Élée que l'art ou la licence du raisonnement employa toutes ses ressources. Là s'établirent deux ordres d'idées, l'un qui avait pour objet les corps et leurs qualités sensibles; l'autre qui ne considère que l'être en lui-même et sans relation avec l'existence. De là deux méthodes; la première fondée, à ce qu'on prétend, sur le témoignage de la raison et de la vérité; la seconde, sur celui des sens et de l'opinion [6]. L'une et l'autre suivirent à peu près la même marche. Auparavant les philosophes, qui s'étaient servis de l'autorité des sens, avaient cru s'apercevoir que pour produire un effet, la nature employait deux principes contraires, comme la terre et le feu, etc. De même, les philosophes qui ne consultèrent que la raison, s'occupèrent dans leurs méditations de l'être et du non-être, du fini et de l'infini, de l'un et du plusieurs, du nombre pair et du nombre impair [7], etc.

« Il restait une immense difficulté, celle d'appliquer ces abstractions, et de combiner le métaphysique avec le physique. Mais s'ils ont tenté cette conciliation, c'est avec si peu de clarté, qu'on ignore pour l'ordinaire s'ils parlent en physiciens ou en métaphysiciens. Vous verrez Parménide, tantôt ne supposer ni productions ni destructions dans la nature [1]; tantôt prétendre que la terre et le feu sont les principes de toute génération [2]. Vous en verrez d'autres n'admettre aucune espèce d'accord entre les sens et la raison, et, seulement attentifs à la lumière intérieure, n'envisager les objets extérieurs que comme des apparences trompeuses, et des sources intarissables de prestiges et d'erreurs. « Rien n'existe, s'écriait l'un d'entre eux; s'il existait quelque « chose, on ne pourrait la connaître; si on pouvait « la connaître, on ne pourrait la rendre sensible [3]. » Un autre, intimement persuadé qu'on ne doit rien nier, ni rien affirmer, se méfiait de ses paroles, et ne s'expliquait que par signes [4].

« Je vous dois un exemple de la manière dont procédaient ces philosophes; Xénophanès, chef de l'école d'Élée, me le fournira.

« Rien ne se fait de rien [5]. De ce principe, adopté par tous ses disciples, il suit que ce qui existe doit être éternel; ce qui est éternel est infini, puisqu'il n'a ni commencement ni fin; ce qui est infini est unique, car s'il ne l'était pas, il serait plusieurs; l'un servirait de borne à l'autre, et il ne serait pas infini; ce qui est unique est toujours semblable à lui-même. Or, un être unique, éternel, et toujours semblable, doit être immobile, puisqu'il ne peut se glisser ni dans le vide qui n'est rien, ni dans le plein qu'il remplit déjà lui-même. Il doit être immuable; car s'il éprouvait le moindre changement, il arriverait quelque chose en lui qui n'y était pas auparavant, et alors se trouverait détruit ce principe fondamental : Rien ne se fait de rien [6].

« Dans cet être infini qui comprend tout, et dont l'idée est inséparable de l'intelligence et de l'éternité [7], il n'y a donc ni mélange de parties, ni diversité de formes, ni générations, ni destructions [8]. Mais comment accorder cette immutabilité avec les révolutions successives que nous voyons dans la nature? « Elles ne sont qu'une illusion, répondait Xénophanès : l'univers ne nous offre qu'une scène mobile; la scène existe; mais la mobilité est l'ouvrage de nos sens. — Non, disait Zénon, le mouvement est impossible. » Il le disait et le démontrait au point d'étonner ses adversaires, et de les réduire au silence [9].

[1] Aristot. metaph. lib. 5, cap. 1, 2, etc.; t. 2, p. 883, etc. Id de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627.
[2] Id. meteorol. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 555.
[3] Id. metaph. lib. 1, cap. 6, p. 848. Id. ibid. lib. 11, cap. 4, p. 957.
[4] Id. ibid. lib. 7, cap. 16, p. 924.
[5] Parmenid. ap. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 392.
[6] Aristot. nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322.
[7] Id. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 846; lib. 12, cap. 1, p. 971.

[1] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473.
[2] Id. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 847; nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321.
[3] Gorgias, ap. Aristot. t. 1, p. 1248. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 115.
[4] Aristot. metaph. lib. 4, cap. 5, t. 2, p. 878.
[5] Id. de Xenophan. t. 1, p. 1241. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 406. Batt. hist. des caus. prem. t. 1, p. 231.
[6] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1148.
[7] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 847. Diog. Laert lib. 9, § 19. Sext. Empir. Pyrrhon. hypot. lib. 1, cap. 33, p. 59.
[8] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473.
[9] Id. nat auscult. lib. 6, cap. 14, t. 1, p. 395 Id. topic lib. 8, cap. 8, t. 1, p. 274.

« O mon fils! quelle étrange lumière ont apportée sur la terre ces hommes célèbres qui prétendent s'être asservi la nature [1] ! et que l'étude de la philosophie serait humiliante, si, après avoir commencé par le doute [2], elle devait se terminer par de semblables paradoxes! Rendons plus de justice à ceux qui les ont avancés. La plupart aimèrent la vérité; ils crurent la découvrir par la voie des notions abstraites, et s'égarèrent sur la foi d'une raison dont ils ne connaissaient pas les bornes. Quand, après avoir épuisé les erreurs, ils devinrent plus éclairés, ils se livrèrent avec la même ardeur aux mêmes discussions, parce qu'ils les crurent propres à fixer l'esprit, et à mettre plus de précision dans les idées. Enfin, il ne faut pas dissimuler que plusieurs de ces philosophes, peu dignes d'un nom si respectable, n'entrèrent dans la lice que pour éprouver leurs forces, et se signaler par des triomphes aussi honteux pour le vainqueur que pour le vaincu. Comme la raison, ou plutôt l'art de raisonner, a eu son enfance ainsi que les autres arts, des définitions peu exactes et le fréquent abus des mots fournissaient à des athlètes adroits ou vigoureux, des armes toujours nouvelles. Nous avons presque vu les temps où, pour prouver que ces mots, *un* et *plusieurs*, peuvent désigner le même objet, on vous aurait soutenu que vous n'êtes qu'un en qualité d'homme, mais que vous êtes deux en qualité d'homme et de musicien [3]. Ces puérilités absurdes n'inspirent aujourd'hui que du mépris, et sont absolument abandonnées aux sophistes.

« Il me reste à vous parler d'un système aussi remarquable par sa singularité que par la réputation de ses auteurs.

« Le vulgaire ne voit autour du globe qu'il habite, qu'une voûte étincelante de lumière pendant le jour, semée d'étoiles pendant la nuit. Ce sont là les bornes de son univers. Celui de quelques philosophes n'en a plus, et s'est accru presque de nos jours, au point d'effrayer notre imagination.

« On supposa d'abord que la lune était habitée; ensuite que les astres étaient autant de mondes; enfin que le nombre de ces mondes devait être infini, puisqu'aucun d'eux ne pouvait servir de terme et d'enceinte aux autres [4]. De là, quelle prodigieuse carrière s'est tout à coup offerte à l'esprit humain! Employez l'éternité même pour la parcourir, prenez les ailes de l'Aurore, volez à la planète de Saturne; dans les cieux qui s'étendent au-dessus de cette planète, vous trouverez sans cesse de nouvelles sphères, de nouveaux globes, des mondes qui s'accumulent les uns sur les autres; vous trouverez l'infini partout, dans la matière, dans l'espace, dans le mouvement, dans le nombre des mondes et des astres qui les embellissent; et après des millions d'années, vous connaîtrez à peine quelques points du vaste empire de la nature. Oh! combien cette théorie l'a-t-elle agrandie à nos yeux! Et s'il est vrai que notre âme s'étende avec nos idées, et s'assimile en quelque façon aux objets dont elle se pénètre, combien l'homme doit-il s'enorgueillir d'avoir percé ces profondeurs inconcevables!

« — Nous enorgueillir! m'écriai-je avec surprise. Et de quoi donc, respectable Callias? Mon esprit reste accablé à l'aspect de cette grandeur sans bornes, devant laquelle toutes les autres s'anéantissent. Vous, moi, tous les hommes, ne sont plus à mes yeux que des insectes plongés dans un océan immense, où les rois et les conquérants ne sont distingués, que parce qu'ils agitent un peu plus que les autres les particules d'eau qui les environnent. » A ces mots, Callias me regarda, et après s'être un moment recueilli en lui-même, il me dit, en me serrant la main : « Mon fils, un insecte qui entrevoit l'infini, participe de la grandeur qui vous étonne. » Ensuite il ajouta :

« Parmi les artistes qui ont passé leur vie à composer et décomposer des mondes, Leucippe et Démocrite rejetant les nombres, les idées, les proportions harmoniques, et tous ces échafaudages que la métaphysique avait élevés jusqu'alors, n'admirent, à l'exemple de quelques philosophes, que le vide et les atomes pour principes de toutes choses; mais ils dépouillèrent ces atomes des qualités qu'on leur avait attribuées, et ne leur laissèrent que la figure et le mouvement [1]. Écoutez Leucippe et Démocrite.

« L'univers est infini. Il est peuplé d'une infinité de mondes et de tourbillons qui naissent, périssent et se reproduisent sans interruption [2]. Mais une intelligence suprême ne préside point à ces grandes révolutions : tout dans la nature s'opère par des lois mécaniques et simples. Voulez-vous savoir comment un de ces mondes peut se former? Concevez une infinité d'atomes éternels, indivisibles, inaltérables, de toute forme, de toute grandeur, entraînés dans un vide immense par un mouvement aveugle et rapide [3]. Après des chocs multipliés et violents, les plus grossiers sont poussés et comprimés dans un point de l'espace qui devient le centre d'un tourbillon; les plus subtils s'échappent de tous côtés, et s'élancent à différentes distances. Dans la suite des temps les premiers forment la terre et l'eau; les seconds, l'air et le feu. Ce dernier élément, composé de globules actifs et légers, s'étend comme une en-

[1] Aristot. metaph. lib. I, cap. 2, t. 2, p. 841.

[2] Id. ibid. lib. 3, cap. I, p. 858.

[3] Plat. in Phileb. t. 2, p. 14.

[4] Xenoph. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 19. Plut. de plac. philos. lib. I, cap. 3, t. 2, p. 875; cap. 5, p. 879; lib. 2, cap. 13, p. 888. Cicer. de finib. lib. 2, cap. 31, t. 2, p. 136. Mém. de l'Acad des Bell. Lett. t. 9, p. 10.

[1] Moshem. in Cudworth. cap. I § 18, t. I, p. 30. Bruck. hist. philos. t. I, p. 1173.

[2] Diog. Laert. lib. 9, § 30, etc. Ibid. § 44. Bruck. ibid. p. 1175 et 1187. Hist. des caus. prem. p. 363.

[3] Aristot. de gener. lib. I, cap. I, t. I, p. 493. Id. de cœlo, lib. 3, cap. 4, p. 478. Plut. de plac. philos. lib. I, cap. 3, t. 2, p. 877. Cicer. de nat. deor. lib. I, cap. 24, t. 2, p. 416.

ceinte lumineuse autour de la terre; l'air, agité par ce flux perpétuel de corpuscules qui s'élèvent des régions inférieures, devient un courant impétueux, et ce courant entraîne les astres qui s'étaient successivement formés dans son sein [1].

« Tout, dans le physique, ainsi que dans le moral, peut s'expliquer par un semblable mécanisme, et sans l'intervention d'une cause intelligente. C'est de l'union des atomes que se forme la substance des corps; c'est de leur figure et de leur arrangement que résultent le froid, le chaud, les couleurs et toutes les variétés de la nature [2]; c'est leur mouvement qui sans cesse produit, altère et détruit les êtres; et comme ce mouvement est nécessaire, nous lui avons donné le nom de destin et de fatalité [3]. Nos sensations, nos idées, sont produites par des images légères, qui se détachent des objets pour frapper nos organes [4]. Notre âme finit avec le corps [5], parce qu'elle n'est, comme le feu, qu'un composé de globules subtils, dont la mort brise les liens [6]; et puisqu'il n'y a rien de réel dans la nature, excepté les atomes et le vide [7], on est, par une suite de conséquences, forcé de convenir que les vices ne diffèrent des vertus que par l'opinion [8].

« O mon fils! prosternez-vous devant la Divinité; déplorez en sa présence les égarements de l'esprit humain, et promettez-lui d'être au moins aussi vertueux que la plupart de ces philosophes dont les principes tendaient à détruire la vertu; car ce n'est point dans des écrits ignorés de la multitude, dans des systèmes produits par la chaleur de l'imagination, par l'inquiétude de l'esprit, ou par le désir de la célébrité, qu'il faut étudier les idées que leurs auteurs avaient sur la morale; c'est dans leur conduite, c'est dans ces ouvrages où, n'ayant d'autre intérêt que celui de la vérité, et d'autre but que l'utilité publique, ils rendent aux mœurs et à la vertu l'hommage qu'elles ont obtenu dans tous les temps et chez tous les peuples. »

## CHAPITRE XXXI.

Suite de la bibliothèque. — L'astronomie.

Callias sortit après avoir achevé son discours, et Euclide m'adressant la parole : « Je fais chercher depuis longtemps en Sicile, me dit-il, l'ouvrage de Pétron d'Himère. Non-seulement il admettait la pluralité des mondes, mais il osait en fixer le nombre [1]. Savez vous combien il en comptait? cent quatre-vingt-trois. Il comparait, à l'exemple des Égyptiens, l'univers à un triangle [2] : soixante mondes sont rangés sur chacun de ses côtés; les trois autres sur les trois angles. Soumis au mouvement paisible qui parmi nous règle certaines danses, ils s'atteignent et se remplacent avec lenteur. Le milieu du triangle est le champ de la vérité; là, dans une immobilité profonde, résident les rapports et les exemplaires des choses qui ont été, et de celles qui seront. Autour de ces essences pures est l'éternité, du sein de laquelle émane le temps qui, comme un ruisseau intarissable, coule et se distribue dans cette foule de mondes [3].

« Ces idées tenaient au système des nombres de Pythagore, et je conjecture....... » J'interrompis Euclide. « Avant que vos philosophes eussent produit au loin une si grande quantité de mondes, ils avaient sans doute connu dans le plus grand détail celui que nous habitons. Je pense qu'il n'y a pas dans notre ciel un corps dont ils n'aient déterminé la nature, la grandeur, la figure et le mouvement.

« —Vous allez en juger, répondit Euclide. Imaginez un cercle, une espèce de roue, dont la circonférence, vingt-huit fois aussi grande que celle de la terre, renferme un immense volume de feu dans sa concavité. Du moyeu, dont le diamètre est égal à celui de la terre, s'échappent les torrents de lumière qui éclairent notre monde [4]. Telle est l'idée que l'on peut se faire du soleil. Vous aurez celle de la lune, en supposant sa circonférence dix-neuf fois aussi grande que celle de notre globe [5]. Voulez-vous une explication plus simple? Les parties de feu qui s'élèvent de la terre vont pendant le jour se réunir dans un seul point du ciel, pour y former le soleil; pendant la nuit, dans plusieurs points où elles se convertissent en étoiles. Mais comme ces exhalaisons se consument promptement, elles se renouvellent sans cesse pour nous procurer chaque jour un nouveau soleil, chaque nuit de nouvelles étoiles [6]. Il est même arrivé que, faute d'aliments, le soleil ne s'est pas rallumé pendant un mois entier [7]. C'est cette raison qui l'oblige à tourner autour de la terre. S'il était immobile, il épuiserait bientôt les vapeurs dont il se nourrit [8]. »

J'écoutais Euclide; je le regardais avec étonnement; je lui dis enfin : « On m'a parlé d'un peuple

[1] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 878.
[2] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845. Diog. Laert. lib. 9, § 72.
[3] Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 8, p. 10.
[4] Diog. Laert. lib. 9, § 44. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 8, p. 899. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 38, t. 2, p. 429.
[5] Plut. de plac philos. lib. 4, cap. 7.
[6] Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 619.
[7] Sext. Empir. Pyrrh. hypot. lib. 1, cap. 30, p. 54. Id. adv. log. lib. 7, p. 399.
[8] Cudworth. de just. et honest. notit. ad. calc. syst. intel. § 2, t. 2, p. 629. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1199.

[1] Plut. de orac. defect. t. 2, p. 422.
[2] Id. de Isid. et Osir. t. 2, p. 373.
[3] Plut. de orac. defect. t. 2, p. 422.
[4] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 20, t. 2, p. 889. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 55. Achill. Tat. isag. ap. Petav. t. 3, p. 81.
[5] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 25, p. 891.
[6] Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 498. Plut. ibid. cap. 24, p. 890. Xenophan. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 54. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1154.
[7] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 24. Stob. ibid. p. 55.
[8] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 2, p. 551.

de Thrace, tellement grossier, qu'il ne peut compter au delà du nombre quatre [1]. Serait-ce d'après lui que vous rapportez ces étranges notions? — Non, me répondit-il, c'est d'après plusieurs de nos plus célèbres philosophes, entre autres, Anaximandre et Héraclite, dont le plus ancien vivait deux siècles avant nous. On a vu depuis éclore des opinions moins absurdes, mais également incertaines, et dont quelques-unes même ont soulevé la multitude. Anaxagore, du temps de nos pères, ayant avancé que la lune était une terre à peu près semblable à la nôtre, et le soleil, une pierre enflammée, fut soupçonné d'impiété, et forcé de quitter Athènes [2]. Le peuple voulait qu'on mît ces deux astres au rang des dieux; et nos derniers philosophes, en se conformant quelquefois à son langage [3], ont désarmé la superstition, qui pardonne tout dès que l'on a des ménagements pour elle.

« — Comment a-t-on prouvé, lui dis-je, que la lune ressemble à la terre? — On ne l'a pas prouvé, me répondit-il, on l'a cru. Quelqu'un avait dit: S'il y avait des montagnes dans la lune, leur ombre projetée sur sa surface y produirait peut-être les taches qui s'offrent à nos yeux. Aussitôt on a conclu qu'il y avait dans la lune des montagnes, des vallées, des rivières, des plaines, et quantité de villes [4]. Il a fallu ensuite connaître ceux qui l'habitent. Suivant Xénophanès, ils y mènent la même vie que nous sur la terre [5]. Suivant quelques disciples de Pythagore, les plantes y sont plus belles; les animaux, quinze fois plus grands; les jours, quinze fois plus longs que les nôtres [6]. — Et sans doute, lui dis-je, les hommes quinze fois plus intelligents que sur notre globe. Cette idée rit à mon imagination. Comme la nature est encore plus riche par les variétés que par le nombre des espèces, je distribue à mon gré, dans les différentes planètes, des peuples qui ont un, deux, trois, quatre sens de plus que nous. Je compare ensuite leurs génies avec ceux que la Grèce a produits, et je vous avoue qu'Homère et Pythagore me font pitié. — Démocrite, répondit Euclide, a sauvé leur gloire de ce parallèle humiliant. Persuadé peut-être de l'excellence de notre espèce, il a décidé que les hommes sont individuellement partout les mêmes. Suivant lui, nous existons à la fois, et de la même manière, sur notre globe, sur celui de la lune, et dans tous les mondes de l'univers [7].

[1] Aristot. probl. sect. 15, t. 2, p. 752.
[2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 815. Plat. apol. t. 1, p. 26. Plut. de superst. t. 2, p. 169. Diog. Laert. lib. 2, § 8.
[3] Plat. de leg. lib 7, t. 2, p. 821, etc.
[4] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 13 et 25, t. 2, p. 888 et 891. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 60. Achill. Tat. isag. ap. Petav. t. 3, p. 83. Cicer. acad. 2, cap. 39, t. 2, p. 51. Procl. in Tim. lib. 4, p. 283.
[5] Xenophan. ap. Lactant. inst. lib. 3, cap. 23, t. 1, 253.
[6] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 30, t. 2, p. 892. Stob. ibid. p. 60. Euseb. præp. evang. lib. 15, p. 849.
[7] Cicer. acad. 2, cap. 17, t. 2, p. 25.



« Nous représentons souvent sur des chars les divinités qui président aux planètes, parce que cette voiture est la plus honorable parmi nous. Les Égyptiens les placent sur des bateaux, parce qu'ils font presque tous leurs voyages sur le Nil [1]. De là Héraclite donnait au soleil et à la lune la forme d'un bateau [2]. Je vous épargne le détail des autres conjectures non moins frivoles, hasardées sur la figure des astres. On convient assez généralement aujourd'hui qu'ils sont de forme sphérique [3]. Quant à leur grandeur, il n'y a pas longtemps encore qu'Anaxagore disait que le soleil est beaucoup plus grand que le Péloponèse; et Héraclite, qu'il n'a réellement qu'un pied de diamètre [4].

« — Vous me dispensez, lui dis-je, de vous interroger sur les dimensions des autres planètes; mais vous leur avez du moins assigné la place qu'elles occupent dans le ciel?

« — Cet arrangement, répondit Euclide, a coûté beaucoup d'efforts, et a partagé nos philosophes. Les uns placent au-dessus de la terre, la lune, mercure, vénus, le soleil, mars, jupiter et saturne. Tel est l'ancien système des Égyptiens [5] et des Chaldéens [6] tel fut celui que Pythagore introduisit dans la Grèce [7].

« L'opinion qui domine aujourd'hui parmi nous, range les planètes dans cet ordre: la lune, le soleil, mercure, vénus, mars, jupiter et saturne [8]. Les noms de Platon, Eudoxe et d'Aristote [9] ont accrédité ce système, qui ne diffère du précédent qu'en apparence.

« En effet, la différence ne vient que d'une découverte faite en Égypte, et que les Grecs veulent en quelque façon s'approprier. Les astronomes Égyptiens s'aperçurent que les planètes de mercure et de vénus, compagnes inséparables du soleil [10], sont entraînées par le même mouvement que cet astre, et tournent sans cesse autour de lui [11]. Suivant les Grecs, Pythagore reconnut le premier que l'étoile de junon ou de vénus, cette étoile brillante qui se montre quelquefois après le coucher du soleil, est la même qui en d'autres temps précède son lever [12].

[1] Cuper. Harpocr. p. 14 Caylus, Recueil d'antiq. t. 1, pl. 9. Montfauc. Antiquit. expliq. suppl. t. 1, pl. 17.
[2] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 22 et 27. Achill. Tat. isag. cap. 19, ap. Petav. t. 3, p. 82.
[3] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 461; cap. 11, p. 463.
[4] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 890.
[5] Dion. hist. rom. lib. 37, p. 124.
[6] Macrob. somn. Scip. cap. 19. Ricciol. almag. lib. 9, p. 280.
[7] Plin lib. 2, cap. 22, t. 1, p. 86. Censor. de die nat. cap. 13. Plut. de creat. anim t. 2, p. 1028. Ricciol. almag. lib. 9, cap. 2, p. 277.
[8] Plat. in Tim. t. 3, p. 38. Id. de rep. lib. 10, t. 2, p. 616. Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 15. De mund. ap. Aristot. t. 1, p. 602.
[9] Proc. in Tim. lib. 4, p. 257.
[10] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 96. Cicer. somn. Scip. t. 3, p. 412.
[11] Macrob. somn. Scip. cap. 19.
[12] Diog. Laert. lib. 3, § 14. Phavor. ap. eumd. lib. 9, § 23.

Comme les Pythagoriciens attribuent le même phénomène à d'autres étoiles et à d'autres planètes, il ne paraît pas que de l'observation dont on fait honneur à Pythagore, ils aient conclu que vénus fasse sa révolution autour du soleil. Mais il suit de la découverte des prêtres de l'Égypte, que vénus et mercure doivent paraître, tantôt au-dessus et tantôt au-dessous de cet astre, et qu'on peut sans inconvénient leur assigner ces différentes positions [1]. Aussi les Égyptiens n'ont-ils point changé l'ancien ordre des planètes dans leurs planisphères célestes [2].

« Des opinions étranges se sont élevées dans l'école de Pythagore. Vous verrez, dans cet ouvrage d'Hicétas de Syracuse, que tout est en repos dans le ciel, les étoiles, le soleil, la lune elle-même. La terre seule, par un mouvement rapide autour de son axe, produit les apparences que les astres offrent à nos regards [3]. Mais d'abord l'immobilité de la lune ne peut se concilier avec ses phénomènes; de plus, si la terre tournait sur elle-même, un corps lancé à une très-grande hauteur ne retomberait pas au même point d'où il est parti. Cependant le contraire est prouvé par l'expérience [4]. Enfin, comment osa-t-on, d'une main sacrilége [5], troubler le repos de la terre, regardée de tout temps comme le centre du monde, le sanctuaire des dieux, l'autel, le nœud et l'unité de la nature [6]? Aussi, dans cet autre traité, Philolaüs commence-t-il par transporter au feu les priviléges sacrés dont il dépouille la terre. Ce feu céleste, devenu le foyer de l'univers, en occupe le centre. Tout autour roulent sans interruption dix sphères, celle des étoiles fixes, celle du soleil, de la lune et des cinq planètes (1), celle de notre globe et d'une autre terre invisible à nos yeux, quoique voisine de nous [7]. Le soleil n'a plus qu'un éclat emprunté; ce n'est qu'une espèce de miroir ou de globe de cristal qui nous renvoie la lumière du feu céleste [8].

« Ce système, que Platon regrette quelquefois de n'avoir pas adopté dans ses ouvrages [9], n'est point fondé sur des observations, mais uniquement sur des raisons de convenance. La substance du feu, disent ses partisans, étant plus pure que celle de la terre, doit reposer dans le milieu de l'univers, comme dans la place la plus honorable [10].

Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 55. Plin. lib. 2, cap. 8, p. 75. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 14, p. 379 et 478.

[1] Macrob. somn. Scip. cap. 19. Bailly, Astron. ancien. p. 170.

[2] Mem. de l'Acad. des Sciences, annee 1708, hist. p. 110.

[3] Theophr. ap. Cicer. acad. 2, cap. 39. t. 2, p. 5. Diog. Laert. lib. 8, § 85.

[4] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 470.

[5] Plut. de fac. in orb. lun. t. 2, p. 923.

[6] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 97. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 51.

(1) Avant Platon, et de son temps, par le nom de planetes on entendait mercure, vénus, mars, jupiter et saturne.

[7] Stob. ibid. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 11 et 13, p. 895.

[8] Plut. ibid. lib. 2, cap. 20, p. 890. Stob. ibid. p. 56. Achil. Tat. isag. cap. 19, ap. Petav. t. 3, p. 81.

[9] Plut. in Num. t. 1, p. 67. Id. in Plat. quæst. t. 2, p. 1006.

[10] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 466.

« C'était peu d'avoir fixé les rangs entre les planètes; il fallait marquer à quelle distance les unes des autres elles fournissent leur carrière. C'est ici que Pythagore et ses disciples ont épuisé leur imagination.

« Les planètes, en y comprenant le soleil et la lune, sont au nombre de sept. Ils se sont rappelé aussitôt l'heptacorde ou la lyre à sept cordes. Vous savez que cette lyre renferme deux tétracordes unis par un son commun, et qui, dans le genre diatonique, donne cette suite de sons : ***Si, ut, re, mi, fa, sol, la***. Supposez que la lune soit représentée par ***si***, mercure le sera par ***ut***, vénus par ***re***, le soleil par ***mi***, mars par ***fa***, jupiter par ***sol***, saturne par ***la***; ainsi la distance de la lune ***si***, à mercure ***ut***, sera d'un demi-ton; celle de mercure ***ut***, à vénus ***re***, sera d'un ton; c'est-à-dire que la distance de vénus à mercure sera le double de celle de mercure à la lune. Telle fut la première lyre céleste.

« On y ajouta ensuite deux cordes, pour désigner l'intervalle de la terre à la lune, et celui de saturne aux étoiles fixes. On disjoignit les deux tétracordes renfermés dans cette nouvelle lyre, et on les monta quelquefois sur le genre chromatique, qui donne des proportions entre la suite des sons, différentes de celles du genre diatonique. Voici un exemple de cette nouvelle lyre [1] :

| | | |
|---|---|---|
| | De la terre à la lune . . . . . . . . . | un ton. |
| 1er tétra-corde. | De la lune à mercure . . . . . . . . | ½ ton. |
| | De mercure à venus . . . . . . . . . | ½ ton. |
| | De venus au soleil . . . . . . . . . . | ton ½. |
| 2e tétra-corde. | Du soleil à mars . . . . . . . . . . . | un ton. |
| | De mars à jupiter . . . . . . . . . . | ½ ton. |
| | De jupiter a saturne . . . . . . . . . | ½ ton. |
| | De saturne aux étoiles fixes . . . . . | ton ½. |

« Comme cette échelle donne sept tons au lieu de six, qui complètent l'octave, on a quelquefois, pour obtenir la plus parfaite des consonnances, diminué d'un ton l'intervalle de saturne aux étoiles [2], et celui de vénus au soleil. Il s'est introduit d'autres changements à l'échelle, lorsqu'au lieu de placer le soleil au-dessus de vénus et de mercure, on l'a mis au-dessous [3].

« Pour appliquer ces rapports aux distances des corps célestes, on donne au ton la valeur de cent vingt-six mille stades [4] (1); et à la faveur de cet élément, il fut aisé de mesurer l'espace qui s'étend depuis la terre jusqu'au ciel des étoiles. Cet espace se raccourcit ou se prolonge, selon que l'on est plus ou moins attaché à certaines proportions harmoniques. Dans l'échelle précédente, la distance des étoiles au soleil, et celle de cet astre à la terre, se trouvent dans le rapport d'une quinte ou de trois tons et

[1] Plin. lib. 2, cap. 22.

[2] Censor. de die nat. cap. 13.

[3] Achill. Tat. isag. cap. 17, ap. Petav. t. 3, p. 80.

[4] Plin. lib. 2, cap. 21, t. 1, p. 86.

(1) 4762 lieues 2000 toises. La lieue de 2500 toises.

demi; mais suivant un autre calcul, ces deux intervalles ne seront l'un et l'autre que de trois tons, c'est-à-dire, de trois fois cent vingt-six mille stades [1]. »

Euclide s'aperçut que je l'écoutais avec impatience. « Vous n'êtes point content? me dit-il en riant. — Non, lui répondis-je. Eh quoi! la nature est-elle obligée de changer ses lois au gré de vos caprices? Quelques-uns de vos philosophes prétendent que le feu est plus pur que la terre; aussitôt notre globe doit lui céder sa place, et s'éloigner du centre du monde. Si d'autres préfèrent en musique le genre chromatique ou diatonique, il faut à l'instant que les corps célestes s'éloignent ou se rapprochent les uns des autres. De quel œil les gens instruits regardent-ils de pareils égarements? — Quelquefois, reprit Euclide, comme des jeux de l'esprit [2]; d'autres fois, comme l'unique ressource de ceux qui, au lieu d'étudier la nature, cherchent à la deviner. Pour moi, j'ai voulu vous montrer par cet échantillon, que notre astronomie était encore dans l'enfance du temps de nos pères [3]; elle n'est guère plus avancée aujourd'hui. — Mais, lui dis-je, vous avez des mathématiciens qui veillent sans cesse sur les révolutions des planètes, et qui cherchent à connaître leurs distances à la terre [4]; vous en avez eu sans doute dans les temps les plus anciens : qu'est devenu le fruit de leurs veilles?

« — Nous avons fait de très-longs raisonnements, me dit-il, très-peu d'observations, encore moins de découvertes. Si nous avons quelques notions exactes sur le cours des astres, nous les devons aux Égyptiens et aux Chaldéens [5] : ils nous ont appris à dresser des tables qui fixent le temps de nos solennités publiques et celui des travaux de la campagne. C'est là qu'on a soin de marquer les levers et les couchers des principales étoiles, les points des solstices, ainsi que des équinoxes, et les pronostics des variations qu'éprouve la température de l'air [6]. J'ai rassemblé plusieurs de ces calendriers : quelques-uns remontent à une haute antiquité; d'autres renferment des observations qui ne conviennent point à notre climat. On remarque dans tous une singularité, c'est qu'ils n'attachent pas également les points des solstices et des équinoxes au même degré des signes du zodiaque; erreur qui vient peut-être de quelques mouvements dans les étoiles, inconnus jusqu'à présent [7], peut-être de l'ignorance des observateurs.

[1] Plin. lib. 2, cap. 21, t. 1 p. 86.
[2] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 462.
[3] Ricciol. almag. lib. 7, p. 493.
[4] Xenoph. memor. lib. 4, p. 814. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 470.
[5] Herodot. lib. 2, cap. 109. Epin. ap. Plat. t. 2, p. 987. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 12, t. 1, p. 464. Strab. lib. 17, p. 806.
[6] Theon. Smyrn. in Arat. p. 93. Diod. Sic. lib. 12, p. 94. Petav. uranol. t. 3.
[7] Fréret, Défense de la Chron. p. 483. Bailly, Astronom. ancien. p. 191 et 421.

« C'est de la composition de ces tables que nos astronomes se sont occupés depuis deux siècles. Tels furent Cléostrate de Ténédos, qui observait sur le mont Ida; Matricétas de Méthymne, sur le mont Lépétymne; Phaïnus d'Athènes, sur la colline Lycabette [1]; Dosythéus, Euctémon [2], Démocrite [3], et d'autres qu'il serait inutile de nommer. La grande difficulté, ou plutôt l'unique problème qu'ils avaient à résoudre, c'était de ramener nos fêtes à la même saison et au terme prescrit par les oracles et par les lois [4]. Il fallait donc fixer, autant qu'il était possible, la durée précise de l'année, tant solaire que lunaire, et les accorder entre elles, de manière que les nouvelles lunes qui règlent nos solennités, tombassent vers les points cardinaux où commencent les saisons.

« Plusieurs essais infructueux préparèrent les voies à Méton d'Athènes. La première année de la 872e olympiade (1), dix mois environ avant le commencement de la guerre du Péloponèse [5], Méton, de concert avec cet Euctémon que je viens de nommer [6], ayant observé le solstice d'été, produisit une période de dix-neuf années solaires, qui renfermait deux cent trente-cinq lunaisons, et ramenait le soleil et la lune à peu près au même point du ciel.

« Malgré les plaisanteries des auteurs comiques [7], le succès le plus éclatant couronna ses efforts [8] ou ses larcins; car on présume qu'il avait trouvé cette période chez des nations plus versées dans l'astronomie que nous ne l'étions alors. Quoi qu'il en soit, les Athéniens firent graver les points des équinoxes et des solstices sur les murs du Pnyx [9]. Le commencement de leur année concourait auparavant avec la nouvelle lune qui arrive après le solstice d'hiver; il fut fixé pour toujours à celle qui suit le solstice d'été [10], et ce ne fut qu'à cette dernière époque que leurs Archontes ou premiers magistrats entrèrent en charge [11]. La plupart des autres peuples de la Grèce ne furent pas moins empressés à profiter des calculs de Méton [12]; ils servent aujourd'hui à dresser les tables qu'on suspend à des colonnes dans plusieurs villes, et qui pendant l'espace de dix-neuf ans représentent en quelque façon l'état du ciel et l'histoire de l'année. On y voit en effet, pour cha-

[1] Theophr. περι Σημ. ap. Scalig. de emend. lib. 2, p. 72.
[2] Ptolem. de appar. in uranol. p. 53.
[3] Diog. Laert. in Democr. lib. 9, § 48. Censor. de die nat. cap. 18. Scalig. de emend. lib. 2, p. 167.
[4] Gemin. elem. astron. cap. 6, ap. Petav. t. 3, p. 18.
(1) L'an 432 avant J. C. Voyez la note XLIII à la fin du volume.
[5] Thucyd. lib. 2, cap. 2.
[6] Ptolem. magn. construct. lib. 3, p. 63.
[7] Aristoph. in av. v. 998.
[8] Arat. in Διοσημ. p. 92. Schol. ibid.
[9] Philoch. ap. Schol. Aristoph. ibid. Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 7. Suid. in Μετων.
[10] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 767. Avien. Arat. prognost. p. 114.
[11] Dodwell. de cycl. dissert. 3, § 35.
[12] Diod. Sic. lib. 13, p. 94.

que année, les points où commencent les saisons; et pour chaque jour, les prédictions des changements que l'air doit éprouver tour à tour [1].

« Jusqu'ici les observations des astronomes Grecs s'étaient bornées aux points cardinaux, ainsi qu'aux levers et aux couchers des étoiles; mais ce n'est pas là ce qui constitue le véritable astronome. Il faut que, par un long exercice, il parvienne à connaître les révolutions des corps célestes [2].

« Eudoxe, mort il y a quelques années, ouvrit une nouvelle carrière. Un long séjour en Égypte l'avait mis à portée de dérober aux prêtres Égyptiens une partie de leurs secrets : il nous rapporta la connaissance du mouvement des planètes [3], et la consigna dans plusieurs ouvrages qu'il a publiés. Vous trouverez sur cette tablette son traité intitulé Miroir, celui de la Célérité des corps célestes [4], sa Circonférence de la terre, ses Phénomènes [5]. J'avais d'assez étroites liaisons avec lui : il ne me parlait de l'astronomie qu'avec le langage de la passion. « Je voudrais, disait-il un jour, m'approcher « assez du soleil pour connaître sa figure et sa gran« deur, au risque d'éprouver le sort de Phaéton [6]. »

Je témoignai à Euclide ma surprise de ce qu'avec tant d'esprit, les Grecs étaient obligés d'aller au loin mendier les lumières des autres nations. « Peut-être, me dit-il, n'avons-nous pas le talent des découvertes, et que notre partage est d'embellir et de perfectionner celles des autres. Que savons-nous si l'imagination n'est pas le plus fort obstacle au progrès des sciences? D'ailleurs, ce n'est que depuis peu de temps que nous avons tourné nos regards vers le ciel, tandis que depuis un nombre incroyable de siècles, les Égyptiens et les Chaldéens s'obstinent à calculer ses mouvements. Or, les décisions de l'astronomie doivent être fondées sur des observations. Dans cette science, ainsi que dans plusieurs autres, chaque vérité se lève sur nous à la suite d'une foule d'erreurs; et peut-être est-il bon qu'elle en soit précédée, afin que, honteuses de leur défaite, elles n'osent plus reparaître. Enfin, dois-je en votre faveur trahir le secret de notre vanité? Dès que les découvertes des autres nations sont transportées dans la Grèce, nous les traitons comme ces enfants adoptifs que nous confondons avec les enfants légitimes, et que nous leur préférons même quelquefois.

« — Je ne croyais pas, lui dis-je, qu'on pût étendre si loin le privilége de l'adoption; mais de quelque source que soient émanées vos connaissances, pourriez-vous me donner une idée générale de l'état actuel de votre astronomie? »

Euclide prit alors une sphère, et me rappela l'usage des différents cercles dont elle est composée : il me montra un planisphère céleste, et nous reconnûmes les principales étoiles distribuées dans les différentes constellations. « Tous les astres, ajouta-t-il, tournent dans l'espace d'un jour, d'orient en occident, autour des pôles du monde. Outre ce mouvement, le soleil, la lune et les cinq planètes, en ont un qui les porte d'occident en orient dans certains intervalles de temps.

« Le soleil parcourt les 360 degrés de l'écliptique dans une année, qui contient, suivant les calculs de Méton [1], 365 jours et $\frac{5}{19}$ parties d'un jour *.

« Chaque lunaison dure 29 jours 12 heures 45′, etc. Les douze lunaisons donnent en conséquence 354 jours et un peu plus du tiers d'un jour [2]. Dans notre année civile, la même que la lunaire, nous négligeons cette fraction; nous supposons seulement 12 mois, les uns de 30 jours, les autres de 29, en tout 354. Nous concilions ensuite cette année civile avec la solaire, par 7 mois intercalaires, que dans l'espace de 19 ans nous ajoutons aux années 3e, 5e, 8e, 11e, 13e, 16e, et 19e [3].

« — Vous ne parlez pas, dis-je alors, d'une espèce d'année, qui n'étant pour l'ordinaire composée que de 360 jours, est plus courte que celle du soleil, plus longue que celle de la lune. On la trouve chez les plus anciens peuples et dans vos meilleurs écrivains [4] : comment fut-elle établie? pourquoi subsiste-t-elle encore parmi vous [5]? — Elle fut réglée chez les Égyptiens, répondit Euclide, sur la révolution annuelle du soleil, qu'ils firent d'abord trop courte [6]; parmi nous, sur la durée de 12 lunaisons que nous composâmes toutes également de 30 jours [7]. Dans la suite, les Égyptiens ajoutèrent à leur année solaire 5 jours et 6 heures; de notre côté, en retranchant 6 jours de notre année lunaire, nous la réduisîmes à 354, et quelquefois à 350 jours. » Je répliquai : « Il fallait abandonner cette forme d'année, dès que vous en eûtes reconnu le vice. — Nous ne l'employons jamais, dit-il, dans les affaires qui concernent l'administration de l'État ou les intérêts des particuliers. En des occasions moins importantes, une ancienne habitude nous force quelquefois à préférer la brièveté à l'exactitude du calcul, et personne n'y est trompé. »

Je supprime les questions que je fis à Euclide sur le calendrier des Athéniens; je vais seulement

[1] Theon. Smyrn. in Arat. phænom. p. 93. Salmas. exerc. Plin. p. 740.
[2] Epin. ap. Plat. t. 2, p. 990.
[3] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3.
[4] Simpl. lib. 2, p. 120, fol. verso.
[5] Hipparch. ad phænom. in uranol. p. 98.
[6] Plut. t. 2, p. 1004.

[1] Gemin. elem. astron. ap. Petav. t. 3, p. 23. Censor. de die nat. cap. 19. Dodw. de cycl. dissert. 1, p. 5.
* Voyez la note XLIV, à la fin du volume.
[2] Petav. de doct. temp. lib. 2, cap. 10 et 13, p. 58 et 62.
[3] Dodw. de cycl. dissert. 1, § 35.
[4] Herodot. lib. 1, cap. 32.
[5] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 20, t. 1, p. 877. Plin. lib. 34, cap. 6, t. 2, p. 644.
[6] Herodot. lib. 2, cap. 4.
[7] Petav. de doct. temp. lib. 1, cap. 6 et 7. Dodw. ibid. § 14.

rapporter ce qu'il me dit sur les divisions du jour. « Ce fut des Babyloniens, reprit-il, que nous apprîmes à le partager en 12 parties [1] plus ou moins grandes, suivant la différence des saisons. Ces parties ou ces heures, car c'est le nom que l'on commence à leur donner [2], sont marquées pour chaque mois, sur les cadrans, avec les longueurs de l'ombre correspondantes à chacune d'elles [3]. Vous savez en effet que pour tel mois, l'ombre du style, prolongée jusqu'à tel nombre de pieds, donne, avant ou après midi, tel moment de la journée [*]; que lorsqu'il s'agit d'assigner un rendez-vous pour le matin ou pour le soir, nous nous contentons de renvoyer, par exemple, au 10e, 12e pied de l'ombre [4], et que c'est enfin de là qu'est venue cette expression : Quelle ombre est-il [5]? Vous savez aussi que nos esclaves vont de temps en temps consulter le cadran exposé aux yeux du public, et nous rapportent l'heure qu'il est [6]. Quelque facile que soit cette voie, on cherche à nous en procurer une plus commode, et déjà l'on commence à fabriquer des cadrans portatifs [7].

« Quoique le cycle de Méton soit plus exact que ceux qui l'avaient précédé, on s'est aperçu de nos jours qu'il a besoin de correction. Déjà Eudoxe nous a prouvé, d'après les astronomes Égyptiens, que l'année solaire est de 365 jours $\frac{1}{4}$, et par conséquent plus courte que celle de Méton, d'une soixante-seizième partie de jour [8].

« On a remarqué que dans les jours des solstices, le soleil ne se lève pas précisément au même point de l'horizon [9]; on en a conclu qu'il avait une latitude, ainsi que la lune et les planètes [10]; et que dans sa révolution annuelle, il s'écartait en deçà et au delà du plan de l'écliptique, incliné à l'équateur d'environ vingt-quatre degrés [11].

« Les planètes ont des vitesses qui leur sont propres, et des années inégales [12]. Eudoxe, à son retour d'Égypte, nous donna de nouvelles lumières sur le temps de leurs révolutions [13]. Celles de mercure et de vénus s'achèvent en même temps que celle du soleil; celle de mars en deux ans, celle de jupiter en douze, celle de saturne en trente [1].

« Les astres, qui errent dans le zodiaque, ne se meuvent pas par eux-mêmes; ils sont entraînés par les sphères supérieures, ou par celles auxquelles ils sont attachés [2]. On n'admettait autrefois que huit de ces sphères; celle des étoiles fixes, celles du soleil, de la lune, et des cinq planètes [3]. On les a multipliées, depuis qu'on a découvert dans les corps célestes, des mouvements dont on ne s'était pas aperçu.

« Je ne vous dirai point qu'on se croit obligé de faire rouler les astres errants dans autant de cercles [4], par la seule raison que cette figure est la plus parfaite de toutes : ce serait vous instruire des opinions des hommes, et non des lois de la nature.

« La lune emprunte son éclat du soleil [5]; elle nous cache la lumière de cet astre, quand elle est entre lui et nous; elle perd la sienne, quand nous sommes entre elle et lui [6]. Les éclipses de lune et de soleil n'épouvantent plus que le peuple, et nos astronomes les annoncent d'avance.

« On démontre en astronomie que certains astres sont plus grands que la terre [7]; mais je ne sais pas si le diamètre du soleil est neuf fois plus grand que celui de la lune, comme Eudoxe l'a prétendu [8]. » Je demandai à Euclide, pourquoi il ne rangeait pas les comètes au nombre des astres errants. « Telle est en effet, me dit-il, l'opinion de plusieurs philosophes, entre autres d'Anaxagore, de Démocrite, et de quelques disciples de Pythagore [9] : mais elle fait plus d'honneur à leur esprit qu'à leur savoir. Les erreurs grossières dont elle est accompagnée, prouvent assez qu'elle n'est pas le fruit de l'observation. Anaxagore et Démocrite supposent que les comètes ne sont autre chose que deux planètes, qui, en se rapprochant, paraissent ne faire qu'un corps; et le dernier ajoute pour preuve, qu'en se séparant, elles continuent à briller dans le ciel, et présentent à nos yeux des astres inconnus jusqu'alors. A l'égard des Pythagoriciens, ils semblent n'admettre qu'une comète qui paraît par intervalles, après avoir été pendant quelque temps absorbée dans les rayons du soleil [10].

[1] Herodot. lib. 2, cap. 109.
[2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 800.
[3] Scalig. de emend. temp. lib. 1, p. 5. Petav. var. dissert. lib. 7, cap. 9, t. 3, p. 145.
[*] Voyez la note XLV, à la fin du volume.
[4] Aristoph. in eccles. v. 648. Menand. ap. Athen. lib. 6, cap. 10, p. 243. Casaub. ibid. Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8. Hesych. in Δωδεκ. Id. et Suid. in Δεκαπ. Poll. lib. 6, cap. 8, § 44.
[5] Aristoph. ap. Poll. lib. 9, cap. 5, p. 46.
[6] Athen. lib. 9, cap. 17, p. 406. Casaub. ibid. Eustath. in Iliad. lib. 24, p. 1349. Hesych. in Περατρ.
[7] Athen. lib. 4, cap. 17, p. 163. Casaub. ibid. Paciaud. monum. Pelopon. t. 1, p. 50.
[8] Gemin. elem. astron. ap. Petav. t. 3, p. 23. Strab. lib. 17, p. 806. Bailly, Hist. de l'astron. ancien. p. 237.
[9] Simpl. de cœlo, lib. 2, p. 120.
[10] Aristot. metaph. lib. 14, p. 1002.
[11] Eudem. Rhod. ap. Fabr. biblioth. græc. t. 2, p. 277. Bail. Hist. de l'astron. anc. p. 242 et 466.
[12] Tim. Locr. ap. Plat. p. 97. Plat. in Tim. p. 39.
[13] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap 3.

[1] Aristot. ap. Simpl. p. 120, fol. vers. De mund. ap. Aristot. t. 1, p. 612.
[2] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 461.
[3] Tim. Locr. de anim. ap. Plat. t. 3, p. 96.
[4] Simpl. de cœlo, p. 120.
[5] Pythag. ap. Diogen. Laert. lib. 8, § 27. Parmen. ap. Plut. in Colot. t. 2, p. 1116. Anaxag. ap. Plat. in Crat. t. 1, p. 409. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 616.
[6] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 466.
[7] Id. ibid. lib. 1. Id. meteor. cap. 3, t. 1, p. 529.
[8] Archim. in aran. p. 451. Bailly, Hist. de l'astron. anc p. 238.
[9] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 534. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 893.
[10] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 534.

« — Mais que répondrez-vous, lui dis-je, aux Chaldéens[1] et aux Égyptiens[2], qui sans contredit sont de très-grands observateurs? N'admettent-ils pas, de concert, le retour périodique des comètes? — Parmi les astronomes de Chaldée, me dit-il, les uns se vantent de connaître leur cours, les autres les regardent comme des tourbillons qui s'enflamment par la rapidité de leur mouvement[3]. L'opinion des premiers ne peut être qu'une hypothèse, puisqu'elle laisse subsister celle des seconds.

« Si les astronomes d'Égypte ont eu la même idée, ils en ont fait un mystère à ceux de nos philosophes qui les ont consultés. Eudoxe n'en a jamais rien dit, ni dans ses conversations, ni dans ses ouvrages[4]. Est-il à présumer que les prêtres Égyptiens se soient réservé la connaissance exclusive du cours des comètes? »

Je fis plusieurs autres questions à Euclide, je trouvai presque toujours partage dans les opinions, et par conséquent incertitude dans les faits[5]. Je l'interrogeai sur la voie lactée; il me dit que, suivant Anaxagore, c'était un amas d'étoiles dont la lumière était à demi obscurcie par l'ombre de la terre, comme si cette ombre pouvait parvenir jusqu'aux étoiles; que, suivant Démocrite, il existe dans cet endroit du ciel une multitude d'astres très-petits, très-voisins, qui, en confondant leurs faibles rayons, forment une lueur blanchâtre[6].

Après de longues courses dans le ciel, nous revînmes sur la terre. Je dis à Euclide : « Nous n'avons pas rapporté de grandes vérités d'un si long voyage; nous serons sans doute plus heureux sans sortir de chez nous; car le séjour qu'habitent les hommes doit leur être parfaitement connu. »

Euclide me demanda comment une aussi lourde masse que la terre pouvait se tenir en équilibre au milieu des airs? « Cette difficulté ne m'a jamais frappé, lui dis-je. Il en est peut-être de la terre comme des étoiles et des planètes. — On a pris des précautions, reprit-il, pour les empêcher de tomber; on les a fortement attachées à des sphères plus solides, aussi transparentes que le cristal; les sphères tournent, et les corps célestes avec elles, mais nous ne voyons autour de nous aucun point d'appui pour y suspendre la terre. Pourquoi donc ne s'enfonce-t-elle pas dans le sein du fluide qui l'environne? — C'est, disent les uns, que l'air ne l'entoure pas de tous côtés; la terre est comme une montagne dont les fondements ou les racines s'étendent à l'infini dans le sein de l'espace[7]; nous en occupons le sommet, et nous pouvons y dormir en sûreté. D'autres aplatissent sa partie inférieure, afin qu'elle puisse reposer sur un plus grand nombre de colonnes d'air, ou surnager au-dessus de l'eau.

« Mais d'abord il est presque démontré qu'elle est de forme sphérique[1]. D'ailleurs, si l'on choisit l'air pour la porter, il est trop faible; si c'est l'eau, on demande sur quoi elle s'appuie[2]. Nos physiciens ont trouvé, dans ces derniers temps, une voie plus simple pour dissiper nos craintes. En vertu, disent-ils, d'une loi générale, tous les corps pesants tendent vers un point unique; ce point est le centre de l'univers, le centre de la terre[3]; il faut donc que les parties de la terre, au lieu de s'éloigner de ce milieu, se pressent les unes contre les autres pour s'en rapprocher[4].

« De là il est aisé de concevoir que les hommes qui habitent autour de ce globe, et ceux en particulier qui sont nommés antipodes[5], peuvent s'y soutenir sans peine, quelque position qu'on leur donne. — Et croyez-vous, lui dis-je, qu'il en existe en effet dont les pieds soient opposés aux nôtres? — Je l'ignore, répondit-il. Quoique plusieurs auteurs nous aient laissé des descriptions de la terre[6], il est certain que personne ne l'a parcourue, et que l'on ne connaît encore qu'une légère portion de sa surface. On doit rire de leur présomption, quand on les voit avancer sans la moindre preuve, que la terre est de toutes parts entourée de l'Océan, et que l'Europe est aussi grande que l'Asie[7]. »

Je demandai à Euclide quels étaient les pays connus des Grecs. Il voulait me renvoyer aux historiens que j'avais lus; mais je le pressai tellement, qu'il continua de cette manière : « Pythagore et Thalès divisèrent d'abord le ciel en cinq zones; deux glaciales, deux tempérées, et une qui se prolonge le long de l'équateur[8]. Dans le siècle dernier, Parménide transporta la même division à la terre[9]; on l'a tracée sur la sphère que vous avez sous les yeux.

« Les hommes ne peuvent subsister que sur une petite partie de la surface du globe : l'excès du froid et de la chaleur ne leur a pas permis de s'établir dans les régions qui avoisinent les pôles et la ligne équinoxiale[10] : ils ne se sont multipliés que dans les climats tempérés; mais c'est à tort que dans plusieurs cartes géographiques on donne, à la portion de terrain qu'ils occupent, une forme circulaire : la terre

[1] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3. Stob. eclog. phys. lib. I, p. 63.
[2] Diod. Sic. lib. I, p. 73.
[3] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3.
[4] Id. ibid.
[5] Stob. eclog. phys. lib. I, p. 62.
[6] Aristot. meteor. lib. I, cap. 8, t. I, p. 538. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. I, t. 2, p. 893.
[7] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. I, p. 467.

[1] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 7, t. I, p. 566. Id. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. I, p. 471.
[2] Id. de cœlo, ibid. p. 467.
[3] Id. ibid. p. 470.
[4] Plat. in Phædon. t. I, p. 109.
[5] Diog. Laert. lib. 3, § 24; lib. 8, § 26.
[6] Aristot. meteor. lib. I. cap. 13, t. I, p. 545.
[7] Herodot. lib. 4, cap. 8 et 36.
[8] Stob. eclog. phys. lib. I, p. 53.
[9] Strab. lib. I, p. 94.
[10] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 5, t. I, p. 562. Diogen. et Anaxag. ap. Stob. eclog. phys. lib. I, p. 34.

habitée s'étend beaucoup moins du midi au nord, que de l'est à l'ouest [1].

« Nous avons au nord du Pont Euxin des nations Scythiques : les unes cultivent la terre, les autres errent dans leurs vastes domaines : plus loin habitent différents peuples, et entre autres des anthropophages... — Qui ne sont pas Scythes, repris-je aussitôt. — Je le sais, me répondit-il, et nos historiens les ont distingués [2]. Au-dessus de ce peuple barbare nous supposons des déserts immenses [3].

« A l'est, les conquêtes de Darius nous ont fait connaître les nations qui s'étendent jusqu'à l'Indus. On prétend qu'au delà de ce fleuve est une région aussi grande que le reste de l'Asie [4]. C'est l'Inde, dont une très-petite partie est soumise aux rois de Perse, qui en retirent tous les ans un tribut considérable en paillettes d'or [5]. Le reste est inconnu.

« Vers le nord-est, au-dessus de la mer Caspienne, existent plusieurs peuples dont on nous a transmis les noms, en ajoutant que les uns dorment six mois de suite [6], que les autres n'ont qu'un œil [7], que d'autres enfin ont des pieds de chèvre [8] ; vous jugerez, par ces récits, de nos connaissances en géographie.

« Du côté de l'ouest, nous avons pénétré jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et nous avons une idée confuse des nations qui habitent les côtes de l'Ibérie ; l'intérieur du pays nous est absolument inconnu [9]. Au delà des Colonnes, s'ouvre une mer qu'on nomme Atlantique, et qui, suivant les apparences, s'étend jusqu'aux parties orientales de l'Inde [10] ; elle n'est fréquentée que par les vaisseaux de Tyr et de Carthage, qui n'osent pas même s'éloigner de la terre ; car, après avoir franchi le détroit, les uns descendent vers le sud, et longent les côtes de l'Afrique ; les autres tournent vers le nord, et vont éehanger leurs marchandises contre l'étain des îles Cassitérides, dont les Grecs ignorent la position [11].

« Plusieurs tentatives ont été faites pour étendre la géographie du côté du midi. On prétend que par les ordres de Nécos, qui régnait en Égypte, il y a environ deux cent cinquante ans, des vaisseaux, montés d'équipages Phéniciens, partirent du golfe d'Arabie, firent le tour de l'Afrique, et revinrent deux ans après en Égypte, par le détroit de Cadir (1) [12]. On ajoute que d'autres navigateurs ont tourné cette

[1] Aristot. meteor. lib. 2, cap 5, t. 1, p. 562
[2] Herodot. lib. 4, cap. 18.
[3] Id. ibid. cap. 17.
[4] Ctesias, ap. Strab. lib. 15, p. 689.
[5] Herodot. lib. 3, cap. 94.
[6] Id. lib. 4, cap. 25.
[7] Id. lib. 3, cap. 116.
[8] Id. lib. 4, cap. 25.
[9] Strab. lib. 1, p. 93.
[10] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, p. 472.
[11] Herodot. lib. 3, cap. 115. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 19, p. 158.
(1) Aujourd'hui Cadix.
[12] Herodot. lib. 4, cap. 42. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 28, p. 309.

partie du monde [1] ; mais ces entreprises, en les supposant réelles, n'ont pas eu de suite : le commerce ne pouvait multiplier des voyages si longs et si dangereux, que sur des espérances difficiles à réaliser. On se contenta depuis de fréquenter les côtes, tant orientales qu'occidentales, de l'Afrique : c'est sur ces dernières que les Carthaginois établirent un assez grand nombre de colonies [2]. Quant à l'intérieur de ce vaste pays, nous avons ouï parler d'une route qui le traverse en entier depuis la ville de Thèbes en Égypte jusqu'aux Colonnes d'Hercule [3]. On assure aussi qu'il existe plusieurs grandes nations dans cette partie de la terre, mais on n'en rapporte que les noms ; et vous pensez bien, d'après ce que je vous ai dit, qu'elles n'habitent pas la zone torride.

« Nos mathématiciens prétendent que la circonférence de la terre est de quatre cent mille stades [4] : j'ignore si le calcul est juste, mais je sais bien que nous connaissons à peine le quart de cette circonférence. »

## CHAPITRE XXXII.

### Aristippe.

Le lendemain de cet entretien, le bruit courut qu'Aristippe de Cyrène venait d'arriver : je ne l'avais jamais vu. Après la mort de Socrate, son maître, il voyagea chez différentes nations, où il se fit une réputation brillante [5] : plusieurs le regardaient comme un novateur en philosophie, et l'accusaient de vouloir établir l'alliance monstrueuse des vertus et des voluptés ; cependant on en parlait comme d'un homme de beaucoup d'esprit.

Dès qu'il fut à Athènes, il ouvrit son école [6] : je m'y glissai avec la foule ; je le vis ensuite en particulier, et voici à peu près l'idée qu'il me donna de son système et de sa conduite [7] :

« Jeune encore, la réputation de Socrate m'attira auprès de lui [8], et la beauté de sa doctrine m'y retint : mais comme elle exigeait des sacrifices dont je n'étais pas capable, je crus que, sans m'écarter de ses principes, je pourrais découvrir, à ma portée, une voie plus commode pour parvenir au terme de mes souhaits.

« Il nous disait souvent que ne pouvant connaître l'essence et les qualités des choses qui sont hors

[1] Strab. lib. 2, p. 98.
[2] Hann. peripl. p. 2. Scyl. Caryand. p. 53, ap. Georg. min. t. 1. Strab. lib. 1, p. 48.
[3] Herodot. lib. 4, cap. 181. Mém. de l'Acad. ibid. p. 303.
[4] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 472.
[5] Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, § 79, etc. Vitruv. in præf. lib. 6, p. 102.
[6] Diog. Laert. in Æschin. lib. 2, § 62.
Menzius, in Aristip. Bruk. histor. philos. t. 1, p. 584. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 26, p. 1.
[8] Plut. de curios. t. 2, p. 516. Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, § 65.

de nous, il nous arrivait à tous moments de prendre le bien pour le mal, et le mal pour le bien [1]. Cette réflexion étonnait ma paresse : placé entre les objets de mes craintes et de mes espérances, je devais choisir, sans pouvoir m'en rapporter aux apparences de ces objets, qui sont si incertaines, ni aux témoignages de mes sens, qui sont si trompeurs.

« Je rentrai en moi-même, et je fus frappé de cet attrait pour le plaisir, de cette aversion pour la peine, que la nature avait mis au fond de mon cœur, comme deux signes certains et sensibles qui m'avertissaient de ses intentions [2]. En effet, si ces affections sont criminelles, pourquoi me les a-t-elle données? si elles ne le sont pas, pourquoi ne serviraient-elles pas à régler mes choix?

« Je venais de voir un tableau de Parrhasius, d'entendre un air de Timothée : fallait-il donc savoir en quoi consistent les couleurs et les sons, pour justifier le ravissement que j'avais éprouvé [3]? et n'étais-je pas en droit de conclure que cette musique et cette peinture avaient, du moins pour moi, un mérite réel ?

« Je m'accoutumai ainsi à juger de tous les objets par les impressions de joie ou de douleur qu'ils faisaient sur mon âme, à rechercher, comme utiles, ceux qui me procuraient des sensations agréables [4], à éviter, comme nuisibles, ceux qui produisaient un effet contraire. N'oubliez pas qu'en excluant et les sensations qui attristent l'âme, et celles qui la transportent hors d'elle-même, je fais uniquement consister le bonheur dans une suite de mouvements doux, qui l'agitent sans la fatiguer; et que pour exprimer les charmes de cet état, je l'appelle volupté [5].

« En prenant pour règle de ma conduite ce tact intérieur, ces deux espèces d'émotions dont je viens de vous parler, je rapporte tout à moi, je ne tiens au reste de l'univers que par mon intérêt personnel, et je me constitue centre et mesure de toutes choses [6]; mais quelque brillant que soit ce poste, je ne puis y rester en paix, si je ne me résigne aux circonstances des temps, des lieux et des personnes [7]. Comme je ne veux être tourmenté ni par des regrets, ni par des inquiétudes, je rejette loin de moi les idées du passé et de l'avenir [8], je vis tout entier dans le présent [9] : quand j'ai épuisé les plaisirs d'un climat, j'en vais faire une nouvelle moisson dans un autre. Cependant, quoique étranger à toutes les nations [10], je ne suis ennemi d'aucune; je jouis de leurs avantages, et je respecte leurs lois : quand elles n'existeraient pas ces lois, un philosophe éviterait de troubler l'ordre public par la hardiesse de ses maximes, ou par l'irrégularité de sa conduite [1].

« Je vais vous dire mon secret, et vous dévoiler celui de presque tous les hommes. Les devoirs de la société ne sont à mes yeux qu'une suite continuelle d'échanges : je ne hasarde pas une démarche sans m'attendre à des retours avantageux; je mets dans le commerce mon esprit et mes lumières, mon empressement et mes complaisances; je ne fais aucun tort à mes semblables; je les respecte quand je le dois; je leur rends des services quand je le puis; je leur laisse leurs prétentions, et j'excuse leurs faiblesses. Ils ne sont point ingrats : mes fonds me sont toujours rentrés avec d'assez gros intérêts.

« Seulement j'ai cru devoir écarter ces formes qu'on appelle délicatesse de sentiments, noblesse de procédés. J'eus des disciples; j'en exigeai un salaire : l'école de Socrate en fut étonnée [2], et jeta les hauts cris, sans s'apercevoir qu'elle donnait atteinte à la liberté du commerce.

« La première fois que je parus devant Denys, roi de Syracuse, il me demanda ce que je venais faire à sa cour; je lui répondis : « Troquer vos « faveurs contre mes connaissances, mes besoins con- « tre les vôtres [3]. » Il accepta le marché, et bientôt il me distingua des autres philosophes dont il était entouré [4]. »

J'interrompis Aristippe. « Est-il vrai, lui dis-je, que cette préférence vous attira leur haine? — J'ignore, reprit-il, s'ils éprouvaient ce sentiment pénible : pour moi, j'en ai garanti mon cœur, ainsi que de ces passions violentes, plus funestes à ceux qui s'y livrent qu'à ceux qui en sont les objets [5]. Je n'ai jamais envié que la mort de Socrate [6]; et je me vengeai d'un homme qui cherchait à m'insulter, en lui disant de sang froid : « Je me retire, parce que « si vous avez le pouvoir de vomir des injures, j'ai ce- « lui de ne pas les entendre [7]. »

« — Et de quel œil, lui dis-je encore, regardez-vous l'amitié? — Comme le plus beau et le plus dangereux des présents du ciel, répondit-il; ses douceurs sont délicieuses, ses vicissitudes, effroyables; et voulez-vous qu'un homme sage s'expose à des pertes dont l'amertume empoisonnerait le reste de ses jours? Vous connaîtrez, par les deux traits suivants, avec quelle modération je m'abandonne à ce sentiment.

« J'étais dans l'île d'Égine : j'appris que Socrate, mon cher maître, venait d'être condamné, qu'on le détenait en prison, que l'exécution serait différée

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 4, p. 798. Plat. in Men. t. 2, p. 88.
[2] Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, § 88.
[3] Cicer. acad. 2, cap. 24, t. 2, p. 32.
[4] Diog. Laert. ibid. § 86.
[5] Cicer. de fin. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 107.
[6] Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, § 95.
[7] Id. ibid. § 66. Horat. lib. I, epist. 17, v. 23.
[8] Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544.
[9] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 6.
[10] Xenoph. memor. lib. 3, p. 736.

[1] Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, § 68.
[2] Id. ibid. § 65.
[3] Id. ibid. § 77. Horat. epist. 17, lib. I, v. 20.
[4] Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, § 66.
[5] Id. ibid. § 91.
[6] Id. ibid. § 76.
[7] Id. ibid. § 70.

d'un mois, et qu'il était permis à ses disciples de le voir [1]. Si j'avais pu, sans inconvénient, briser ses fers, j'aurais volé à son secours; mais je ne pouvais rien pour lui, et je restai à Égine. C'est une suite de mes principes; quand le malheur de mes amis est sans remède, je m'épargne la peine de les voir souffrir.

« Je m'étais lié avec Eschine, disciple comme moi de ce grand homme : je l'aimais à cause de ses vertus, peut-être aussi parce qu'il m'avait des obligations [2], peut-être encore parce qu'il se sentait plus de goût pour moi que pour Platon [3]. Nous nous brouillâmes. « Qu'est devenue, me dit quelqu'un, « cette amitié qui vous unissait l'un à l'autre? — Elle « dort, répondis-je; mais il est en mon pouvoir de la « réveiller. » J'allai chez Eschine : « Nous avons fait « une folie, lui dis-je; me croyez-vous assez incor- « rigible pour être indigne de pardon? — Aristippe, « répondit-il, vous me surpassez en tout : c'est « moi qui avais tort, et c'est vous qui faites les pre- « miers pas [4]. » Nous nous embrassâmes, et je fus délivré des petits chagrins que me causait notre refroidissement. »

« — Si je ne me trompe, repris-je, il suit de votre système, qu'il faut admettre des liaisons de convenance, et bannir cette amitié qui nous rend si sensibles aux maux des autres. — Bannir? répliqua-t-il en hésitant. Eh bien! je dirai avec la Phèdre d'Euripide : « C'est vous qui avez proféré ce mot, ce « n'est pas moi [5]. »

Aristippe savait qu'on l'avait perdu dans l'esprit des Athéniens : toujours prêt à répondre aux reproches qu'on lui faisait, il me pressait de lui fournir les occasions de se justifier.

« On vous accuse, lui dis-je, d'avoir flatté un tyran; ce qui est un crime horrible. » Il me dit : « Je vous ai expliqué les motifs qui me conduisirent à la cour de Syracuse : elle était pleine de philosophes qui s'érigeaient en réformateurs. J'y pris le rôle de courtisan, sans déposer celui d'honnête homme; j'applaudissais aux bonnes qualités du jeune Denys; je ne louais point ses défauts, je ne les blâmais pas; je n'en avais pas le droit : je savais seulement qu'il était plus aisé de les supporter que de les corriger.

« Mon caractère indulgent et facile lui inspirait de la confiance; des reparties assez heureuses, qui m'échappaient quelquefois, amusaient ses loisirs. Je n'ai point trahi la vérité, quand il m'a consulté sur des questions importantes. Comme je désirais qu'il connût l'étendue de ses devoirs, et qu'il réprimât la violence de son caractère, je disais souvent en sa présence, qu'un homme instruit diffère de celui qui ne l'est pas, comme un coursier docile au frein diffère d'un cheval indomptable [1].

« Lorsqu'il ne s'agissait pas de son administration, je parlais avec liberté, quelquefois avec indiscrétion. Je le sollicitais un jour pour un de mes amis; il ne m'écoutait point. Je tombai à ses genoux : on m'en fit un crime. Je répondis : « Est-ce « ma faute, si cet homme a les oreilles aux pieds [2]? »

« Pendant que je le pressais inutilement de m'accorder une gratification, il s'avisa d'en proposer une à Platon qui ne l'accepta point. Je dis tout haut : « Le roi ne risque pas de se ruiner; il donne « à ceux qui refusent, et refuse à ceux qui deman- « dent [3]. »

« Souvent il nous proposait des problèmes; et nous interrompant ensuite, il se hâtait de les résoudre lui-même. Il me dit une fois : « Discutons quelque « point de philosophie; commencez. — Fort bien, lui « dis-je, pour que vous ayez le plaisir d'achever, et « de m'apprendre ce que vous voulez savoir. » Il fut piqué, et à souper il me fit mettre au bas bout de la table. Le lendemain il me demanda comment j'avais trouvé cette place. « Vous vouliez sans doute, « répondis-je, qu'elle fût pendant quelques moments « la plus honorable de toutes [4]. »

« — On vous reproche encore, lui dis-je, le goût que vous avez pour les richesses, pour le faste, la bonne chère, les femmes, les parfums, et toutes les espèces de sensualités [5]. — Je l'avais apporté en naissant, répondit-il, et j'ai cru qu'en l'exerçant avec retenue, je satisferais à la fois la nature et la raison; j'use des agréments de la vie; je m'en passe avec facilité. On m'a vu à la cour de Denys, revêtu d'une robe de pourpre [6] : ailleurs, tantôt avec un habit de laine de Milet, tantôt avec un manteau grossier [7].

« Denys nous traitait suivant nos besoins. Il donnait à Platon des livres; il me donnait de l'argent [8], qui ne restait pas assez longtemps entre mes mains pour les souiller. Je fis payer une perdrix cinquante drachmes (1), et je dis à quelqu'un qui s'en formalisait : « N'en auriez-vous pas donné une obole (2)? — « Sans doute. — Eh bien, je ne fais pas plus de cas « de ces cinquante drachmes [9]. »

« J'avais amassé une certaine somme pour mon voyage de Libye : mon esclave, qui en était chargé, ne pouvait pas me suivre; je lui ordonnai de jeter

[1] Plat. in Phædon. t. I, p. 65. Demetr. de elocut. cap. 306.
[2] Diog. Laert. lib. 2, § 61.
[3] Id. ibid. § 60.
[4] Plut. de irâ, t. 2, p. 462. Diog. Laert. lib. 2, § 82.
[5] Euripid. in Hippol. v. 352.

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 69.
[2] Id. ibid. § 79. Suid. in Αριςιπ.
[3] Plut. in Dion. t. I, p. 965.
[4] Hegesand. ap. Athen. lib. 12, cap. II, p. 544. Diog. Laert. ibid. § 73.
[5] Athen. lib. 12, cap. I, p. 544.
[6] Diog. Laert. lib. 2, § 78.
[7] Id. ibid. § 67. Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 330.
[8] Diog. Laert. lib. 2, § 81.
(1) 45 livres.
(2) 3 sous.
[9] Diog. Laert. lib. 2, § 66.

dans le chemin une partie de ce métal si pesant et si incommode[1].

« Un accident fortuit me priva d'une maison de campagne que j'aimais beaucoup : un de mes amis cherchait à m'en consoler. « Rassurez-vous, lui « dis-je : j'en possède trois autres, et je suis plus con- « tent de ce qui me reste, que chagrin de ce que j'ai « perdu ; il ne convient qu'aux enfants de pleurer et « de jeter tous leurs hochets, quand on leur en ôte « un seul[2]. »

« A l'exemple des philosophes les plus austères, je me présente à la fortune comme un globe qu'elle peut faire rouler à son gré, mais qui, ne lui donnant point de prise, ne saurait être entamé : vient-elle se placer à mes côtés ? je lui tends les mains ; secoue-t-elle ses ailes pour prendre son essor ? je lui remets ses dons, et je la laisse partir[3] : c'est une femme volage, dont les caprices m'amusent quelquefois, et ne m'affligent jamais.

« Les libéralités de Denys me permettaient d'avoir une bonne table, de beaux habits et grand nombre d'esclaves. Plusieurs philosophes, rigides partisans de la morale sévère, me blâmaient hautement[4] ; je ne leur répondais que par des plaisanteries. Un jour Polyxène, qui croyait avoir dans son âme le dépôt de toutes les vertus, trouva chez moi de très-jolies femmes, et les préparatifs d'un grand souper. Il se livra sans retenue à toute l'amertume de son zèle. Je le laissai dire, et lui proposai de rester avec nous : il accepta, et nous convainquit bientôt que, s'il n'aimait pas la dépense, il aimait autant la bonne chère que son corrupteur[5].

« Enfin, car je ne puis mieux justifier ma doctrine que par mes actions, Denys fit venir trois belles courtisanes, et me permit d'en choisir une. Je les emmenai toutes, sous prétexte qu'il en avait trop coûté à Pâris pour avoir donné la préférence à l'une des trois déesses. Chemin faisant, je pensai que leurs charmes ne valaient pas la satisfaction de me vaincre moi-même ; je les renvoyai chez elles, et rentrai paisiblement chez moi[6].

« — Aristippe, dis-je alors, vous renversez toutes mes idées ; on prétendait que votre philosophie ne coûtait aucun effort, et qu'un partisan de la volupté pouvait s'abandonner sans réserve à tous les plaisirs des sens. — Eh quoi ! répondit-il, vous auriez pensé qu'un homme qui ne voit rien de si essentiel que l'étude de la morale[7], qui a négligé la géométrie et d'autres sciences encore, parce qu'elles ne tendent pas immédiatement à la direction des mœurs[8] ;

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 77. Horat. lib. 2, sat. 3, v. 100.
[2] Plut. de anim. tranquil. t. 2, p. 469.
[3] Horat. lib. 3, od. 29, v. 53 et 54.
[4] Xenoph. memor. p. 733. Athen. lib. 12, p. 544. Diog. Laert. lib. 2, § 69.
[5] Diog. Laert. lib. 2, § 76.
[6] Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544. Diog. Laert. lib. 2, § 67.
[7] Diog. Laert. lib. 2, § 79.
[8] Aristot. metaph. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 860.

qu'un auteur dont Platon n'a pas rougi d'emprunter plus d'une fois les idées et les maximes[1], enfin, qu'un disciple de Socrate eût ouvert des écoles de prostitution dans plusieurs villes de la Grèce, sans soulever contre lui les magistrats et les citoyens, même les plus corrompus !

« Le nom de volupté, que je donne à la satisfaction intérieure qui doit nous rendre heureux, a blessé ces esprits superficiels qui s'attachent plus aux mots qu'aux choses ; des philosophes, oubliant qu'ils aiment la justice, ont favorisé la prévention, et quelques-uns de mes disciples la justifieront peut-être en se livrant à des excès : mais un excellent principe change-t-il de caractère parce qu'on en tire de fausses conséquences[2] ?

« Je vous ai expliqué ma doctrine. J'admets, comme le seul instrument du bonheur, les émotions qui remuent agréablement notre âme ; mais je veux qu'on les réprime, dès qu'on s'aperçoit qu'elles y portent le trouble et le désordre[3] : et certes, rien n'est si courageux que de mettre à la fois des bornes aux privations et aux jouissances.

« Antisthène prenait en même temps que moi les leçons de Socrate : il était né triste et sévère ; moi, gai et indulgent. Il proscrivit les plaisirs, et n'osa point se mesurer avec les passions qui nous jettent dans une douce langueur ; je trouvai plus d'avantage à les vaincre qu'à les éviter ; et malgré leurs murmures plaintifs, je les traînai à ma suite comme des esclaves qui devaient me servir, et m'aider à supporter le poids de la vie. Nous suivîmes des routes opposées, et voici le fruit que nous avons recueilli de nos efforts : Antisthène se crut heureux, parce qu'il se croyait sage ; je me crois sage, parce que je suis heureux[4].

« On dira peut-être un jour que Socrate et Aristippe, soit dans leur conduite, soit dans leur doctrine, s'écartaient quelquefois des usages ordinaires ; mais on ajoutera sans doute, qu'ils rachetaient ces petites libertés par les lumières dont ils ont enrichi la philosophie[5]. »

## CHAPITRE XXXIII.

Démêlés entre Denys le Jeune, roi de Syracuse, et Dion son beau-frère. — Voyages de Platon en Sicile *.

Depuis que j'étais en Grèce, j'en avais parcouru les principales villes ; j'avais été témoin des grandes solennités qui rassemblent ses différentes nations. Peu content de ces courses particulières, nous résolûmes, Philotas et moi, de visiter, avec plus d'at-

[1] Theopomp. ap. Athen. lib. 11, p. 508.
[2] Aristot. apud. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 512.
[3] Diog. Laert. lib. 2, § 75.
[4] Batt. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett t. 26, p. 6.
[5] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 41, t. 3, p. 221.
* Voyez la note XLVI, à la fin du volume.

tention, toutes ses provinces, en commençant par celles du nord.

La veille de notre départ, nous soupâmes chez Platon : je m'y rendis avec Apollodore et Philotas. Nous y trouvâmes Speusippe son neveu, plusieurs de ses anciens disciples, et Timothée si célèbre par ses victoires. On nous dit que Platon était renfermé avec Dion de Syracuse, qui arrivait du Péloponèse, et qui, forcé d'abandonner sa patrie, avait, six à sept ans auparavant, fait un assez long séjour à Athènes : ils vinrent nous joindre un moment après. Platon me parut d'abord inquiet et soucieux; mais il reprit bientôt son air serein, et fit servir.

La décence et la propreté régnaient à sa table. Timothée, qui, dans les camps, n'entendait parler que d'évolutions, de siéges, de batailles; dans les sociétés d'Athènes, que de marine et d'impositions, sentait vivement le prix d'une conversation soutenue sans efforts, et instructive sans ennui. Il s'écriait quelquefois en soupirant : « Ah! Platon, que vous « êtes heureux [1]! » Ce dernier s'étant excusé de la frugalité du repas, Timothée lui répondit : « Je sais « que les soupers de l'Académie procurent un doux « sommeil, et un réveil plus doux encore [2]. »

Quelques-uns des convives se retirèrent de bonne heure : Dion les suivit de près. Nous avions été frappés de son maintien et de ses discours : « Il est à présent la victime de la tyrannie, nous dit Platon; il le sera peut-être un jour de la liberté. »

Timothée le pressa de s'expliquer. « Rempli d'estime pour Dion, disait-il, j'ai toujours ignoré les vraies causes de son exil, et je n'ai qu'une idée confuse des troubles qui agitent la cour de Syracuse. — Je ne les ai vues que de trop près, ces agitations, répondit Platon. Auparavant j'étais indigné des fureurs et des injustices que le peuple exerce quelquefois dans nos assemblées : combien plus effrayantes et plus dangereuses sont les intrigues qui, sous un calme apparent, fermentent sans cesse autour du trône, dans ces régions élevées, où, dire la vérité est un crime, la faire goûter au prince, un crime plus grand encore; où la fureur justifie le scélérat, et la disgrâce rend coupable l'homme vertueux! Nous aurions pu ramener le roi de Syracuse; on l'a indignement perverti : ce n'est pas le sort de Dion que je déplore, c'est celui de la Sicile entière. » Ces paroles redoublèrent notre curiosité; et Platon, cédant à nos prières, commença de cette manière :

« Il y a trente deux-ans environ (1) que des raisons trop longues à déduire, me conduisirent en Sicile [3]. Denys l'Ancien régnait à Syracuse; vous savez que ce prince, redoutable par ses talents extraordinaires, s'occupa, tant qu'il vécut, à donner des fers aux nations voisines et à la sienne : sa cruauté semblait suivre les progrès de sa puissance, qui parvint enfin au plus haut degré d'élévation. Il voulut me connaître; et comme il me fit des avances, il s'attendait à des flatteries; mais il n'obtint que des vérités. Je ne vous parlerai ni de sa faveur que je bravai, ni de sa vengeance dont j'eus de la peine à me garantir [1]. Je m'étais promis de taire ses injustices pendant sa vie; et sa mémoire n'a pas besoin de nouveaux outrages pour être en exécration à tous les peuples.

« Je fis alors, pour la philosophie, une conquête dont elle doit s'honorer; c'est Dion, qui vient de sortir. Aristomaque sa sœur fut une des deux femmes que Denys épousa le même jour; Hipparinus, son père, avait été longtemps à la tête de la république de Syracuse [2]. C'est aux entretiens que j'eus avec le jeune Dion que cette ville devra sa liberté, si elle est jamais assez heureuse pour la recouvrer [3]. Son âme, supérieure aux autres, s'ouvrit aux premiers rayons de la lumière, et s'enflammant tout à coup d'un violent amour pour la vertu, elle renonca, sans hésiter, à toutes les passions qui l'avaient auparavant dégradée. Dion se soumit à de si grands sacrifices avec une chaleur que je n'ai jamais remarquée dans aucun autre jeune homme, avec une constance qui ne s'est jamais démentie.

« Dès ce moment, il frémit de l'esclavage auquel sa patrie était réduite [4]; mais comme il se flattait toujours que ses exemples et ses principes feraient impression sur le tyran, qui ne pouvait s'empêcher de l'aimer et de l'employer [5], il continua de vivre auprès de lui, ne cessant de lui parler avec franchise, et de mépriser la haine d'une cour dissolue [6].

« Denys mourut enfin (1), rempli d'effroi, tourmenté de ses défiances, aussi malheureux que les peuples l'avaient été sous un règne de trente-huit ans [7]. Entre autres enfants, il laissa de Doris, l'une de ses deux épouses, un fils qui portait le même nom que lui, et qui monta sur le trône [8]. Dion saisit l'occasion de travailler au bonheur de la Sicile. Il disait au jeune prince : « Votre père fondait sa puissance « sur les flottes redoutables dont vous disposez, sur « les dix mille barbares qui composent votre garde. « C'étaient, suivant lui, des chaînes de diamant avec « lesquelles il avait garotté toutes les parties de l'em- « pire. Il se trompait : je ne connais d'autres liens, « pour les unir d'une manière indissoluble, que la jus- « tice du prince, et l'amour des peuples. Quelle honte « pour vous, disait-il encore, si, réduit à ne vous dis- « tinguer que par la magnificence qui éclate sur votre

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10.
[2] Id. ibid. cap. 18. Athen. lib. 10, p. 419.
(1) Vers l'an 339 avant J. C.
[3] Plat. epist. 7, t. 3, p. 324 et 326. Diog. Laert. lib. 3, § 18.

[1] Plut. in Dion. t. I, p. 960.
[2] Id. ibid. p. 959.
[3] Plat. epist. 7, t. 3, p. 326 et 327.
[4] Id. ibid. p. 324 et 327.
[5] Nep. in Dion. cap. 1 et 2.
[6] Plut. in Dion. t. I, p. 960.
(1) L'an 367 avant J. C.
[7] Plut. in Dion. p. 961.
[8] Diod. Sic. lib. 15, p. 384.

« personne et dans votre palais, le moindre de vos « sujets pouvait se mettre au-dessus de vous, par la « supériorité de ses lumières et de ses sentiments[1] ! »

« Peu content d'instruire le roi, Dion veillait sur l'administration de l'État; il opérait le bien, et augmentait le nombre de ses ennemis[2]. Ils se consumèrent pendant quelque temps en efforts superflus; mais ils ne tardèrent pas à plonger Denys dans la débauche la plus honteuse[3]. Dion, hors d'état de leur résister, attendit un moment plus favorable. Le roi, qu'il trouva le moyen de prévenir en ma faveur, et dont les désirs sont toujours impétueux, m'écrivit plusieurs lettres extrêmement pressantes; il me conjurait de tout abandonner, et de me rendre au plus tôt à Syracuse. Dion ajoutait dans les siennes, que je n'avais pas un instant à perdre; qu'il était encore temps de placer la philosophie sur le trône; que Denys montrait de meilleures dispositions, et que ses parents se joindraient volontiers à nous pour l'y confirmer[4].

« Je réfléchis mûrement sur ces lettres. Je ne pouvais pas me fier aux promesses d'un jeune homme, qui dans un instant passait d'une extrémité à l'autre : mais ne devais-je pas me rassurer sur la sagesse consommée de Dion? Fallait-il abandonner mon ami dans une circonstance si critique? N'avais-je consacré mes jours à la philosophie, que pour la trahir lorsqu'elle m'appelait à sa défense[5]? Je dirai plus : j'eus quelque espoir de réaliser mes idées sur le meilleur des gouvernements, et d'établir le règne de la justice dans les domaines du roi de Sicile[6]. Tels furent les vrais motifs qui m'engagèrent à partir (1), motifs bien différents de ceux que m'ont prêtés des censeurs injustes[7].

« Je trouvai la cour de Denys pleine de dissensions et de troubles. Dion était en butte à des calomnies atroces[9]. » A ces mots, Speusippe interrompit Platon : « Mon oncle, dit-il, n'ose pas vous raconter les honneurs qu'on lui rendit, et les succès qu'il eut à son arrivée[8]. Le roi le reçut à la descente du vaisseau, et l'ayant fait monter sur un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs, il le conduisit en triomphe au milieu d'un peuple immense qui couvrait le rivage : il ordonna que les portes du palais lui fussent ouvertes à toute heure, et offrit un sacrifice pompeux, en reconnaissance du bienfait que les dieux accordaient à la Sicile. On vit bientôt les courtisans courir au-devant de la réforme, proscrire le luxe de leurs tables, étudier avec empressement les figures de géométrie, que divers instituteurs traçaient sur le sable répandu dans les salles mêmes du palais.

« Les peuples, étonnés de cette subite révolution, concevaient des espérances; le roi se montrait plus sensible à leurs plaintes : on se rappelait qu'il avait obtenu le titre de citoyen d'Athènes[1], la ville la plus libre de la Grèce. On disait encore que dans une cérémonie religieuse, le héraut ayant, d'après la formule usitée, adressé des vœux au ciel pour la conservation du tyran, Denys, offensé d'un titre qui jusqu'alors ne l'avait point blessé, s'écria soudain : « Ne cesseras-tu pas de me maudire[2]? »

« Ces mots firent trembler les partisans de la tyrannie. A leur tête se trouvait Philistus, qui a publié l'histoire des guerres de Sicile, et d'autres ouvrages du même genre. Denys l'Ancien l'avait banni de ses États : comme il a de l'éloquence et de l'audace, on le fit venir de son exil, pour l'opposer à Platon[3]. A peine fut-il arrivé, que Dion fut exposé à de noires calomnies : on rendit sa fidélité suspecte; on empoisonnait toutes ses paroles, toutes ses actions. Conseillait-il de réformer à la paix une partie des troupes et des galères? il voulait, en affaiblissant l'autorité royale, faire passer la couronne aux enfants que sa sœur avait eus de Denys l'Ancien. Forçait-il son élève à méditer sur les principes d'un sage gouvernement? le roi, disait-on, n'est plus qu'un disciple de l'Académie, qu'un philosophe condamné pour le reste de ses jours à la recherche d'un bien chimérique[4].

« — En effet, ajouta Platon, on ne parlait à Syracuse que de deux conspirations : l'une, de la philosophie contre le trône; l'autre, de toutes les passions contre la philosophie. Je fus accusé de favoriser la première, et de profiter de mon ascendant sur Denys pour lui tendre des piéges. Il est vrai que, de concert avec Dion, je lui disais que s'il voulait se couvrir de gloire, et même augmenter sa puissance, il devait se composer un trésor d'amis vertueux, pour leur confier les magistratures et les emplois[5]; rétablir les villes Grecques détruites par les Carthaginois, et leur donner des lois sages, en attendant qu'il pût leur rendre la liberté; prescrire enfin des bornes à son autorité, et devenir le roi de ses sujets, au lieu d'en être le tyran[6]. Denys paraissait quelquefois touché de nos conseils; mais ses anciennes préventions contre mon ami, sans cesse entretenues par des insinuations perfides, subsistaient au fond de son âme. Pendant les premiers mois de mon sé-

[1] Plut. in Dion. t. I, p. 962.
[2] Epist. Dion. ap. Plat. t. 3, p. 309.
[3] Plut. in Dion. t. I, p. 960.
[4] Plat. epist. 7, t. 3, p. 327. Plut. in Dion. t. I, p. 962. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18.
[5] Plat. epist. 7, t. 3, p. 328.
[6] Id. ibid. Diog. Laert. lib. 3, § 21.
(1) Vers l'an 364 avant J. C.
[7] Plat. epist. 7, t. 3, p. 328. Themist. orat. 23, p. 285. Diog. Laert. lib. 10, § 8.
[8] Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.
[9] Plut. in Dion. t. I, p. 963. Plin. lib. 7, cap. 30, t. I, p. 392. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18.

[1] Demosth. epist. Philip. p. 115.
[2] Plut. in Dion. t. I, p. 963.
[3] Id. ibid. p. 962. Nep. in Dion. cap. 3.
[4] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Plut. in Dion. t. I, p. 962, etc.
[5] Plut. epist. 7, t. 3, p. 332 et 336.
[6] Id. epist. 3, t. 3, p. 315, 316, 319. Plut. in Dion. p. 962.

jour à Syracuse, j'employai tous mes soins pour les détruire [1]; mais loin de réussir, je voyais le crédit de Dion s'affaiblir par degrés [2].

« La guerre avec les Carthaginois durait encore; et quoiqu'elle ne produisît que des hostilités passagères, il était nécessaire de la terminer. Dion, pour en inspirer le désir aux généraux ennemis, leur écrivit de l'instruire des premières négociations, afin qu'il pût leur ménager une paix solide. La lettre tomba, je ne sais comment, entre les mains du roi. Il consulte à l'instant Philistus; et préparant sa vengeance par une dissimulation profonde, il affecte de rendre ses bonnes grâces à Dion, l'accable de marques de bonté, le conduit sur les bords de la mer, lui montre la lettre fatale, lui reproche sa trahison, et sans lui permettre un mot d'explication, le fait embarquer sur un vaisseau qui met aussitôt à la voile [3].

« Ce coup de foudre étonna la Sicile, et consterna les amis de Dion; on craignait qu'il ne retombât sur nos têtes; le bruit de ma mort se répandit à Syracuse. Mais à cet orage violent succéda tout à coup un calme profond : soit politique, soit pudeur, le roi fit tenir à Dion une somme d'argent, que ce dernier refusa d'accepter [4]. Loin de sévir contre les amis du proscrit, il n'oublia rien pour calmer leurs alarmes [5]: il cherchait en particulier à me consoler; il me conjurait de rester auprès de lui. Quoique ses prières fussent mêlées de menaces, et ses caresses de fureur, je m'en tenais toujours à cette alternative : ou le retour de Dion, ou mon congé. Ne pouvant surmonter ma résistance, il me fit transférer à la citadelle, dans son palais même. On expédia des ordres de tous côtés pour me ramener à Syracuse, si je prenais la fuite : on défendit à tout capitaine de vaisseau de me recevoir sur son bord, a moins d'un exprès commandement de la main du prince.

« Captif, gardé à vue, je le vis redoubler d'empressements et de tendresse pour moi [6]; il se montrait jaloux de mon estime et de mon amitié; il ne pouvait plus souffrir la préférence que mon cœur donnait à Dion; il l'exigeait avec hauteur, il la demandait en suppliant. J'étais sans cesse exposé à des scènes extravagantes : c'étaient des emportements, des excuses, des outrages et des larmes [7]. Comme nos entretiens devenaient de jour en jour plus fréquents, on publia que j'étais l'unique dépositaire de sa faveur. Ce bruit, malignement accrédité par Philistus et son parti [8], me rendit odieux au peuple et à l'armée; on me fit un crime des déréglements du prince et des fautes de l'administration.

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.
[2] Plut. in Dion. t. 1, p. 963.
[3] Id. ibid. p 962. Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.
[4] Epist. Dion. ap. Plat. t. 3, p. 309.
[5] Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.
[6] Id. ibid. p. 330.
[7] Plut. in Dion. t. 1, p. 964.
[8] Plat. epist. 3, t. 3, p. 315.

J'étais bien éloigné d'en être l'auteur; à l'exception du préambule de quelques lois, auquel je travaillai, dès mon arrivée en Sicile [1], j'avais refusé de me mêler des affaires publiques, dans le temps même que j'en pouvais partager le poids avec mon fidèle compagnon : je venais de le perdre; Denys s'était rejeté entre les bras d'un grand nombre de flatteurs perdus de débauche; et j'aurais choisi ce moment pour donner des avis à un jeune insensé, qui croyait gouverner, et qui se laissait gouverner par des conseillers plus méchants et non moins insensés que lui!

« Denys eût acheté mon amitié au poids de l'or; je la mettais à un plus haut prix : je voulais qu'il se pénétrât de ma doctrine, et qu'il apprît à se rendre maître de lui-même, pour mériter de commander aux autres : mais il n'aime que la philosophie qui exerce l'esprit, parce qu'elle lui donne occasion de briller. Quand je le ramenais à cette sagesse qui règle les mouvements de l'âme, je voyais son ardeur s'éteindre. Il m'écoutait avec peine, avec embarras. Je m'aperçus qu'il était prémuni contre mes attaques : on l'avait en effet averti qu'en admettant mes principes, il assurerait le retour et le triomphe de Dion [2].

« La nature lui accorda une pénétration vive, une éloquence admirable, un cœur sensible, des mouvements de générosité, du penchant pour les choses honnêtes : mais elle lui refusa un caractère; et son éducation absolument négligée [3], ayant altéré le germe de ses vertus, a laissé pousser des défauts qui heureusement affaiblissent ses vices. Il a de la dureté sans tenue, de la hauteur sans dignité. C'est par faiblesse qu'il emploie le mensonge et la perfidie, qu'il passe des jours entiers dans l'ivresse du vin et des voluptés. S'il avait plus de fermeté, il serait le plus cruel des hommes. Je ne lui connais d'autre force dans l'âme, que l'inflexible roideur avec laquelle il exige que tout plie sous ses volontés passagères; raisons, opinions, sentiments, tout doit être en certains moments subordonné à ses lumières; et je l'ai vu s'avilir par des soumissions et des bassesses, plutôt que de supporter l'injure du refus ou de la contradiction : s'il s'acharne maintenant à pénétrer les secrets de la nature [4], c'est qu'elle ne doit avoir rien de caché pour lui. Dion lui est surtout odieux, en ce qu'il le contrarie par ses exemples et par ses avis.

« Je demandais vainement la fin de son exil et du mien, lorque la guerre s'étant rallumée, le remplit de nouveaux soins [5]. N'ayant plus de prétexte pour me retenir, il consentit à mon départ. Nous fîmes une espèce de traité. Je lui promis de venir le rejoindre à la paix; il me promit de rappeler Dion en

[1] Plat. epist. 3, t. 3, p. 316.
[2] Id. epist. 7, t. 3, p. 330.
[3] Plut. in Dion. t. 1, p. 961.
[4] Plat. epist. 2, t. 3, p. 313; epist. 7, p. 341.
[5] Plut. in Dion. t. 1, p. 964.

même temps : dès qu'elle fut conclue, il eut soin de nous en informer. Il écrivit à Dion de différer son retour d'un an, à moins de hâter le mien [1]. Je lui répondis sur-le-champ, que mon âge ne me permettait point de courir les risques d'un si long voyage; et que, puisqu'il manquait à sa parole, j'étais dégagé de la mienne. Cette réponse ne déplut pas moins à Dion qu'à Denys [2]. J'avais alors résolu de ne plus me mêler de leurs affaires; mais le roi n'en était que plus obstiné dans son projet : il mendiait des sollicitations de toutes parts; il m'écrivait sans cesse; il me faisait écrire par mes amis de Sicile, par les philosophes de l'école d'Italie. Archytas, qui est à la tête de ces derniers, se rendit auprès de lui [3] : il me marqua, et son témoignage se trouvait confirmé par d'autres lettres, que le roi était enflammé d'une nouvelle ardeur pour la philosophie, et que j'exposerais ceux qui la cultivent dans ses États, si je n'y retournais au plus tôt. Dion de son côté me persécutait par ses instances.

« Le roi ne le rappellera jamais, il le craint : il ne sera jamais philosophe, il cherche à le paraître [4]. Il pensait qu'auprès de ceux qui le sont véritablement, mon voyage pouvait ajouter à sa considération, et mon refus, y nuire : voilà tout le secret de l'acharnement qu'il mettait à me poursuivre.

« Cependant je ne crus pas devoir résister à tant d'avis réunis contre le mien. On m'eût reproché peut-être un jour d'avoir abandonné un jeune prince qui me tendait une seconde fois la main pour sortir de ses égarements, livré à sa fureur les amis que j'ai dans ces contrées lointaines, négligé les intérêts de Dion, à qui l'amitié, l'hospitalité, la reconnaissance, m'attachaient depuis si longtemps [5]. Ses ennemis avaient fait séquestrer ses revenus [6]; ils le persécutaient, pour l'exciter à la révolte; ils multipliaient les torts du roi, pour le rendre inexorable. Voici ce que Denys m'écrivit [7] : « Nous trai-
« terons d'abord l'affaire de Dion : j'en passerai
« par tout ce que vous voudrez, et j'espère que vous
« ne voudrez que des choses justes. Si vous ne venez
« pas, vous n'obtiendrez jamais rien pour lui. »

« Je connaissais Dion. Son âme a toute la hauteur de la vertu. Il avait supporté paisiblement la violence : mais si à force d'injustices on parvenait à l'humilier, il faudrait des torrents de sang pour laver cet outrage. Il réunit à une figure imposante les plus belles qualités de l'esprit et du cœur [8]; il possède en Sicile des richesses immenses [9]; dans tout le royaume, des partisans sans nombre; dans

[1] Plat. epist. 3, t. 3, p. 317; epist. 7, p. 338.
[2] Id. epist. 7, t. 3, p. 338.
[3] Id. ibid.
[4] Id. epist. 2, t. 3, p. 312; epist. 7, p. 338.
[5] Id. epist. 7, p. 328.
[6] Id. epist. 3, t. 3, p. 318. Plut. in Dion. t. I, p. 965.
[7] Plat. epist. 7, p. 339. Plut. in Dion t. I, p. 965.
[8] Plat. epist. 7, p. 336. Diod. Sic. lib. 16, p. 410. Nep. in Dion. cap. 4.
[9] Plat. epist. 7, p. 347. Plut. in Dion. t. I, p. 960.

la Grèce, un crédit qui rangerait sous ses ordres nos plus braves guerriers [1]. J'entrevoyais de grands maux près de fondre sur la Sicile; il dépendait peut-être de moi de les prévenir ou de les suspendre.

« Il m'en coûta pour quitter de nouveau ma retraite, et aller, à l'âge de près de soixante-dix ans, affronter un despote altier, dont les caprices sont aussi orageux que les mers qu'il me fallait parcourir : mais il n'est point de vertu sans sacrifice, point de philosophie sans pratique. Speusippe voulut m'accompagner. J'acceptai ses offres [2] : je me flattais que les agréments de son esprit séduiraient le roi, si la force de mes raisons ne pouvait le convaincre. Je partis enfin, et j'arrivai heureusement en Sicile (1).

« Denys parut transporté de joie, ainsi que la reine et toute la famille royale [3]. Il m'avait fait préparer un logement dans le jardin du palais [4]. Je lui représentai, dans notre premier entretien, que suivant nos conventions, l'exil de Dion devait finir au moment où je retournerais à Syracuse. A ces mots il s'écria : « Dion n'est pas exilé; je l'ai seulement éloigné de la cour [5]. — Il est temps de l'en rapprocher, répondis-je, et de lui restituer ses biens, que vous abandonnez à des administrateurs infidèles [6]. » Ces deux articles furent longtemps débattus entre nous, et remplirent plusieurs séances : dans l'intervalle, il cherchait, par des distinctions et des présents, à me refroidir sur les intérêts de mon ami, et à me faire approuver sa disgrâce [7] : mais je rejetai des bienfaits qu'il fallait acheter au prix de l'honneur et de l'amitié.

« Quand je voulus sonder l'état de son âme, et ses dispositions à l'égard de la philosophie [8], il ne me parla que des mystères de la nature, et surtout de l'origine du mal. Il avait ouï dire aux Pythagoriciens d'Italie que je m'étais pendant longtemps occupé de ce problème; et ce fut un des motifs qui l'engagèrent à presser mon retour [9]. Il me contraignit de lui exposer quelques-unes de mes idées; je n'eus garde de les étendre, et je dois convenir que le roi ne le désirait point [10]; il était plus jaloux d'étaler quelques faibles solutions qu'il avait arrachées à d'autres philosophes.

« Cependant je revenais toujours, et toujours inutilement, à mon objet principal, celui d'opérer entre Denys et Dion une réconciliation nécessaire à la prospérité de son règne. A la fin, aussi fatigué

[1] Plat. epist. 7, p. 328. Plut. in Dion. p. 964.
[2] Plat. epist. 2, t. 3, p. 314. Plut. in Dion. t. I, p. 967.
(1) Au commencement de l'an 361 avant J. C.
[3] Plut. in Dion. t. I, p. 965.
[4] Plat. epist. 7, t. 3, p. 349.
[5] Id. ibid. p. 338.
[6] Id. epist 3, p. 317.
[7] Id. epist. 7, p. 333 et 334.
[8] Id. ibid. p. 340.
[9] Id. ibid. p. 338. Plut. in Dion. t. I, p. 965.
[10] Plat. epist. 7, p. 341.

que lui de mes importunités, je commençai à me reprocher un voyage non moins infructueux que pénible. Nous étions en été; je voulus profiter de la saison pour m'en retourner : je lui déclarai que je ne pouvais plus rester à la cour d'un prince si ardent à persécuter mon ami [1]. Il employa toutes les séductions pour me retenir, et finit par me promettre une de ses galères : mais comme il était le maître d'en retarder les préparatifs, je résolus de m'embarquer sur le premier vaisseau qui mettrait à la voile.

« Deux jours après il vint chez moi, et me dit [2] : « L'affaire de Dion est la seule cause de nos divisions : il faut la terminer. Voici tout ce que par « amitié pour vous je puis faire en sa faveur : qu'il « reste dans le Péloponèse, jusqu'à ce que le temps « précis de son retour soit convenu entre lui, moi, « vous et vos amis. Il vous donnera sa parole de « ne rien entreprendre contre mon autorité : il la « donnera de même à vos amis, aux siens, et tous « ensemble vous m'en serez garants. Ses riches« ses seront transportées en Grèce, et confiées à « des dépositaires que vous choisirez; il en reti« rera les intérêts, et ne pourra toucher au fonds « sans votre agrément; car je ne compte pas assez « sur sa fidélité, pour laisser à sa disposition de « si grands moyens de me nuire. J'exige en même « temps que vous restiez encore un an avec moi; « et quand vous partirez, nous vous remettrons l'ar« gent que nous aurons à lui. J'espère qu'il sera sa« tisfait de cet arrangement. Dites-moi s'il vous « convient. »

« Ce projet m'affligea. Je demandai vingt-quatre heures pour l'examiner. Après en avoir balancé les avantages et les inconvénients, je lui répondis que j'acceptais les conditions proposées, pourvu que Dion les approuvât. Il fut réglé en conséquence que nous lui écririons au plus tôt l'un et l'autre, et qu'en attendant on ne changerait rien à la nature de ses biens. C'était le second traité que nous faisions ensemble, et il ne fut pas mieux observé que le premier [3].

« J'avais laissé passer la saison de la navigation : tous les vaisseaux étaient partis. Je ne pouvais pas m'échapper du jardin à l'insu du garde à qui la porte en était confiée. Le roi, maître de ma personne, commençait à ne plus se contraindre. Il me dit une fois : « Nous avons oublié un article essen« tiel. Je n'enverrai à Dion que la moitié de son bien; « je réserve l'autre pour son fils, dont je suis le « tuteur naturel, comme frère d'Arété sa mère [4]. » Je me contentai de lui dire qu'il fallait attendre la réponse de Dion à sa première lettre, et lui en écrire une seconde, pour l'instruire de ce nouvel arrangement.

« Cependant il procédait sans pudeur à la dissipation des biens de Dion; il en fit vendre une partie comme il voulut, à qui il voulut, sans daigner m'en parler, sans écouter mes plaintes. Ma situation devenait de jour en jour plus accablante : un événement imprévu en augmenta la rigueur.

« Ses gardes, indignés de ce qu'il voulait diminuer la solde des vétérans, se présentèrent en tumulte au pied de la citadelle, dont il avait fait fermer les portes. Leurs menaces, leurs cris belliqueux et les apprêts de l'assaut l'effrayèrent tellement, qu'il leur accorda plus qu'ils ne demandaient [1]. Héraclide, un des premiers citoyens de Syracuse, fortement soupçonné d'être l'auteur de l'émeute, prit la fuite, et employa le crédit de ses parents pour effacer les impressions qu'on avait données au roi contre lui.

« Quelques jours après je me promenais dans le jardin [2]; j'y vis entrer Denys et Théodote qu'il avait mandé : ils s'entretinrent quelque temps ensemble; et s'étant approchés de moi, Théodote me dit : « J'avais obtenu pour mon neveu Héraclide la per« mission de venir se justifier, et, si le roi ne le « veut plus souffrir dans ses États, celle de se re« tirer au Péloponèse, avec sa femme, son fils, et « la jouissance de ses biens. J'ai cru devoir en con« séquence inviter Héraclide à se rendre ici. Je vais « lui en écrire encore. Je demande à présent qu'il « puisse se montrer sans risque, soit à Syracuse, « soit aux environs. Y consentez-vous, Denys? — « J'y consens, répondit le roi. Il peut même de« meurer chez vous en toute sûreté. »

« Le lendemain matin, Théodote et Eurybius entrèrent chez moi, la douleur et la consternation peintes sur leur visage. « Platon, me dit le pre« mier, vous fûtes hier témoin de la promesse du « roi. On vient de nous apprendre que des soldats, « répandus de tous côtés, cherchent Héraclide; ils « ont ordre de le saisir. Il est peut-être de retour. « Nous n'avons pas un moment à perdre : venez « avec nous au palais. » Je les suivis. Quand nous fûmes en présence du roi, ils restèrent immobiles, et fondirent en pleurs. Je lui dis : « Ils craignent « que, malgré l'engagement que vous prîtes hier, « Héraclide ne coure des risques à Syracuse; car « on présume qu'il est revenu. » Denys bouillonnant de colère, changea de couleur. Eurybius et Théodote se jetèrent à ses pieds, et pendant qu'ils arrosaient ses mains de leurs larmes, je dis à Théodote : « Rassurez-vous; le roi n'osera jamais man« quer à la parole qu'il nous a donnée. — Je ne « vous en ai point donné, me répondit-il avec des « yeux étincelants de fureur. — Et moi j'atteste « les dieux, repris-je, que vous avez donné celle

[1] Plat. epist. 7, p. 345.
[2] Id. ibid. p. 348.
[3] Id. ibid. t. 3, p. 347.
[4] Id. ibid.

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 348.
[2] Id. ibid.

« dont ils réclament l'exécution. » Je lui tournai ensuite le dos, et me retirai [1]. Théodote n'eut d'autre ressource que d'avertir secrètement Héraclide, qui n'échappa qu'avec peine aux poursuites des soldats.

« Dès ce moment Denys ne garda plus de mesures; il suivit avec ardeur le projet de s'emparer des biens de Dion [2]; il me fit sortir du palais. Tout commerce avec mes amis, tout accès auprès de lui, m'étaient sévèrement interdits. Je n'entendais parler que de ses plaintes, de ses reproches, de ses menaces [3]. Si je le voyais par hasard, c'était pour en essuyer des sarcasmes amers et des plaisanteries indécentes [4]; car les rois, et les courtisans à leur exemple, persuadés sans doute que leur faveur seule fait notre mérite, cessent de considérer ceux qu'ils cessent d'aimer. On m'avertit en même temps que mes jours étaient en danger; et en effet, des satellites du tyran avaient dit qu'ils m'arracheraient la vie, s'ils me rencontraient.

« Je trouvai le moyen d'instruire de ma situation Archytas et mes autres amis de Tarente [5]. Avant mon arrivée, Denys leur avait donné sa foi que je pourrais quitter la Sicile quand je le jugerais à propos; ils m'avaient donné la leur pour garant de la sienne [6]. Je l'invoquai dans cette occasion. Bientôt arrivèrent des députés de Tarente : après s'être acquittés d'une commission qui avait servi de prétexte à l'ambassade, ils obtinrent enfin ma délivrance.

« En revenant de Sicile, je débarquai en Élide, et j'allai aux jeux olympiques, où Dion m'avait promis de se trouver [7]. Je lui rendis compte de ma mission, et je finis par lui dire : « Jugez vous-même « du pouvoir que la philosophie a sur l'esprit du roi « de Syracuse. »

« Dion, indigné des nouveaux outrages qu'il venait de recevoir en ma personne, s'écria tout à coup : « Ce n'est plus à l'école de la philosophie qu'il « faut conduire Denys; c'est à celle de l'adversité, « et je vais lui en ouvrir le chemin. — Mon minis« tère est donc fini, lui répondis-je. Quand mes « mains seraient encore en état de porter les ar« mes, je ne les prendrais pas contre un prince avec « qui j'eus en commun la même maison, la même « table, les mêmes sacrifices; qui, sourd aux ca« lomnies de mes ennemis, épargna des jours dont « il pouvait disposer; à qui j'ai promis cent fois de « ne jamais favoriser aucune entreprise contre son « autorité. Si, ramenés un jour l'un et l'autre à des « vues pacifiques, vous avez besoin de ma média« tion, je vous l'offrirai avec empressement : mais « tant que vous méditerez des projets de destruc« tion, n'attendez ni conseils, ni secours de ma « part [1]. »

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 349.
[2] Plut. in Dion. t. 1, p. 966.
[3] Plat. epist. 7, t. 3, p. 349.
[4] Id. epist. 3, p. 319.
[5] Id. epist. 7, p. 350.
[6] Plut. in Dion t. 1, p. 965. Diog. Laert. in Plat lib. 3, § 22.
[7] Plat. epist. 7, t. 3, p. 350.

« J'ai pendant trois ans employé divers prétextes, pour le tenir dans l'inaction; mais il vient de me déclarer qu'il est temps de voler au secours de sa patrie. Les principaux habitants de Syracuse, las de la servitude, n'attendent que son arrivée pour en briser le joug. J'ai vu leurs lettres; ils ne demandent ni troupes ni vaisseaux, mais son nom pour les autoriser, et sa présence pour les réunir [2]. Ils lui marquent aussi que son épouse, ne pouvant plus résister aux menaces et aux fureurs du roi, a été forcée de contracter un nouvel hymen [3]. La mesure est comble. Dion va retourner au Péloponèse; il y lèvera des soldats; et dès que ses préparatifs seront achevés, il passera en Sicile. »

Tel fut le récit de Platon. Nous prîmes congé de lui, et le lendemain nous partîmes pour la Béotie.

## CHAPITRE XXXIV.

Voyage de Béotie *; l'antre de Trophonius; Hésiode, Pindare.

On voyage avec beaucoup de sûreté dans toute la Grèce; on trouve des auberges dans les principales villes, et sur les grandes routes [4] : mais on y est rançonné sans pudeur. Comme le pays est presque partout couvert de montagnes et de collines, on ne se sert de voitures que pour les petits trajets; encore est-on souvent obligé d'employer l'enrayure [5]. Il faut préférer les mulets pour les voyages de long cours [6], et mener avec soi quelques esclaves, pour porter le bagage [7].

Outre que les Grecs s'empressent d'accueillir les étrangers, on trouve dans les principales villes des Proxènes chargés de ce soin : tantôt ce sont des particuliers en liaison de commerce ou d'hospitalité avec des particuliers d'une autre ville, tantôt ils ont un caractère public, et sont reconnus pour les agents d'une ville ou d'une nation qui, par un décret solennel, les a choisis avec l'agrément du peuple auquel ils appartiennent [8]; enfin, il en est qui gèrent à la fois les affaires d'une ville étrangère et de quelques-uns de ses citoyens [9].

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 350.
[2] Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
[3] Id. ibid p. 966.
* Voyez la carte de la Béotie.
[4] Plat. de leg. lib. 11, p. 919. Æschin. de fals. leg. p. 410.
[5] Athen. lib. 3, p. 99.
[6] Æschin. in Ctesiph. p. 440.
[7] Æschin. de fals. leg. p. 410. Casaub. in Theophr. cap. 11, p. 103. Duport, ibid. p. 385.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 29. Id. lib. 5, cap. 59. Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 432. Eustath. in iliad. lib. 4, p. 485.
[9] Ion. ap. Athen. lib. 13, p. 603. Demosth. in Callip. p. 1099 et 1101

Le Proxène d'une ville en loge les députés; il les accompagne partout, et se sert de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations [1]; il procure à ceux de ses habitants qui voyagent, les agréments qui dépendent de lui. Nous éprouvâmes ces secours dans plusieurs villes de la Grèce. En quelques endroits, de simples citoyens prévenaient d'eux-mêmes nos désirs [2], dans l'espérance d'obtenir la bienveillance des Athéniens, dont ils désiraient d'être les agents; et de jouir, s'ils venaient à Athènes, des prérogatives attachées à ce titre, telles que la permission d'assister à l'assemblée générale, et la préséance dans les cérémonies religieuses, ainsi que dans les jeux publics [3].

Nous partîmes d'Athènes dans les premiers jours du mois Munychion, la troisième année de la 105e olympiade (1). Nous arrivâmes le soir même à Orope par un chemin assez rude, mais ombragé en quelques endroits de bois de lauriers [4]. Cette ville, située sur les confins de la Béotie et de l'Attique, est éloignée de la mer d'environ vingt stades [5] (2). Les droits d'entrée s'y perçoivent avec une rigueur extrême, et s'étendent jusqu'aux provisions que consomment les habitants [6], dont la plupart sont d'un difficile abord et d'une avarice sordide.

Près de la ville, dans un endroit embelli par des sources d'une eau pure [7], est le temple d'Amphiaraüs. Il fut un des chefs de la guerre de Thèbes; et comme il y faisait les fonctions de devin, on supposa qu'il rendait des oracles après sa mort. Ceux qui viennent implorer ses lumières doivent s'abstenir de vin pendant trois jours, et de toute nourriture pendant vingt-quatre heures [8]. Ils immolent ensuite un bélier auprès de sa statue, en étendent la peau sur le parvis, et s'endorment dessus. Le dieu, à ce qu'on prétend, leur apparaît en songe, et répond à leurs questions [9]. On cite quantité de prodiges opérés dans ce temple : mais les Béotiens ajoutent tant de foi aux oracles [10], qu'on ne peut pas s'en rapporter à ce qu'ils en disent.

A la distance de trente stades (3), on trouve, sur une hauteur [11], la ville de Tanagra, dont les maisons ont assez d'apparence. La plupart sont ornées de peintures encaustiques et de vestibules. Le territoire de cette ville, arrosé par une petite rivière nommée Thermodon [12], est couvert d'oliviers et d'arbres de différentes sortes. Il produit peu de blé, et le meilleur vin de la Béotie.

Quoique les habitants soient riches, ils ne connaissent ni le luxe, ni les excès qui en sont la suite. On les accuse d'être envieux [1] : mais nous n'avons vu chez eux que de la bonne foi, de l'amour pour la justice et l'hospitalité, de l'empressement à secourir les malheureux que le besoin oblige d'errer de ville en ville. Ils fuient l'oisiveté, et, détestant les gains illicites, ils vivent contents de leur sort. Il n'y a point d'endroit en Béotie où les voyageurs aient moins à craindre les avanies [2]. Je crois avoir découvert le secret de leurs vertus; ils préfèrent l'agriculture aux autres arts.

Ils ont tant de respect pour les dieux, qu'ils ne construisent les temples que dans des lieux séparés des habitations des mortels [3]. Ils prétendent que Mercure les délivra une fois de la peste, en portant autour de la ville un bélier sur ses épaules : ils l'ont représenté sous cette forme dans son temple, et le jour de sa fête on fait renouveler cette cérémonie par un jeune homme de la figure la plus distinguée [4] car les Grecs sont persuadés que les hommages que l'on rend aux dieux, leur sont plus agréables quand ils sont présentés par la jeunesse et la beauté.

Corinne était de Tanagra : elle cultiva la poésie avec succès. Nous vîmes son tombeau dans le lieu le plus apparent de la ville, et son portrait dans le gymnase. Quand on lit ses ouvrages, on demande pourquoi, dans les combats de poésie, ils furent si souvent préférés à ceux de Pindare : mais quand on voit son portrait, on demande pourquoi ils ne l'ont pas toujours été [5].

Les Tanagréens, comme les autres peuples de la Grèce, ont une sorte de passion pour les combats de coqs. Ces animaux sont chez eux d'une grosseur et d'une beauté singulière [6]; mais ils semblent moins destinés à perpétuer leur espèce qu'à la détruire, car ils ne respirent que la guerre [7]. On en transporte dans plusieurs villes; on les fait lutter les uns contre les autres, et, pour rendre leur fureur plus meurtrière, on arme leurs ergots de pointes d'airain [8].

Nous partîmes de Tanagra, et après avoir fait deux cents stades [9] (1), par un chemin raboteux et difficile, nous arrivâmes à Platée, ville autrefois puissante, aujourd'hui ensevelie sous ses ruines. Elle était située au pied du mont Cythéron [10], dans cette belle plaine qu'arrose l'Asopus, et dans laquelle

[1] Xenoph. hist. græc. l. 5, p. 570. Eustath. in Iliad. l. 3,
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 70.
[3] De l'etat des colonies, par M. de Sainte-Croix, p. 89.
(1) Au printemps de l'année 357 avant J. C.
[4] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 11.
[5] Strab. lib. 9, p. 403.
(2) Environ trois quarts de lieue.
[6] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 12.
[7] Liv. lib. 45, cap. 27.
[8] Philostrat. vit. Apoll. lib. 2, cap. 37, p. 90.
[9] Pausan. lib. 1, cap. 34, p. 84.
[10] Plut. de orac. defect. t. 2, p. 411.
(3) Un peu plus d'une lieue.
[11] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 12.
[12] Herodot. lib. 9, cap. 42.

[1] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 18
[2] Id. ibid. p. 13.
[3] Pausan. lib. 9, cap. 22, p. 753.
[4] Id. ibid. p. 752.
[5] Id. ibid. p. 753.
[6] Columel. de re rust. lib. 8, cap. 2. Varr. de re rust. lib. 3, cap. 9.
[7] Plin. lib. 10, cap. 21, t. 1, p. 554.
[8] Aristoph. in av. v. 760. Schol. ibid. et v. 1365.
[9] Dicæarch. stat. græc. p. 14.
(1) Sept lieues et demie.
[10] Strab. lib. 9, p. 411.

Mardonius fut défait à la tête de trois cent mille Perses. Ceux de Platée se distinguèrent tellement dans cette bataille, que les autres Grecs, autant pour reconnaître leur valeur que pour éviter toute jalousie, leur déférèrent la principale gloire. On institua chez eux des fêtes, pour en perpétuer le souvenir; et il fut décidé que tous les ans on y renouvellerait les cérémonies funèbres en l'honneur des Grecs qui avaient péri dans la bataille [1].

De pareilles institutions se sont multipliées parmi les Grecs : ils savent que les monuments ne suffisent pas pour éterniser les faits éclatants, ou du moins pour en produire de semblables. Ces monuments périssent, ou sont ignorés, et n'attestent souvent que le talent de l'artiste, et la vanité de ceux qui les ont fait construire. Mais des assemblées générales et solennelles, où chaque année les noms de ceux qui se sont dévoués à la mort, sont récités à haute voix, où l'éloge de leur vertu est prononcé par des bouches éloquentes, où la patrie enorgueillie de les avoir produits, va répandre des larmes sur leurs tombeaux; voilà le plus digne hommage qu'on puisse décerner à la valeur; et voici l'ordre qu'observaient les Platéens en le renouvelant.

A la pointe du jour [2], un trompette sonnant la charge, ouvrait la marche : on voyait paraître successivement plusieurs chars remplis de couronnes et de branches de myrte; un taureau noir, suivi de jeunes gens qui portaient dans des vases du lait, du vin et différentes sortes de parfums; enfin, le premier magistrat des Platéens, vêtu d'une robe teinte en pourpre, tenant un vase d'une main, et une épée de l'autre : la pompe traversait la ville, et parvenue au champ de bataille, le magistrat puisait de l'eau dans une fontaine voisine, lavait les cippes ou colonnes élevées sur les tombeaux, les arrosait d'essences, sacrifiait le taureau; et, après avoir adressé des prières à Jupiter et à Mercure, il invitait aux libations les ombres des guerriers qui étaient morts dans le combat; ensuite il remplissait de vin une coupe; il en répandait une partie, et disait à haute voix : « Je bois à ces vaillants hom-« mes qui sont morts pour la liberté de la Grèce. »

Depuis la bataille de Platée, les habitants de cette ville s'unirent aux Athéniens, et secouèrent le joug des Thébains, qui se regardaient comme leurs fondateurs [3], et qui, dès ce moment, devinrent pour eux des ennemis implacables. Leur haine fut portée si loin, que s'étant joints aux Lacédémoniens pendant la guerre du Péloponèse, ils attaquèrent la ville de Platée, et la détruisirent entièrement [4]. Elle se repeupla bientôt après; et comme elle était toujours attachée aux Athéniens, les Thébains la reprirent et la détruisirent de nouveau, il y a dix-

[1] Plut. in Aristid. t. I, p. 332.
[2] Id. ibid.
[3] Thucyd. lib. 3, cap. 61.
[4] Id. ibid. cap. 68.

sept ans [1]. Il n'y reste plus aujourd'hui que les temples respectés par les vainqueurs, quelques maisons, et une grande hôtellerie pour ceux qui viennent en ces lieux offrir des sacrifices. C'est un bâtiment qui a deux cents pieds de long sur autant de large, avec quantité d'appartements au rez-de-chaussée et au premier étage [2].

Nous vîmes le temple de Minerve construit des dépouilles des Perses, enlevées à Marathon. Polygnote y représenta le retour d'Ulysse dans ses États, et le massacre qu'il fit des amants de Pénélope. Onatas y peignit la première expédition des Argiens contre Thèbes [3]. Ces peintures conservent encore toute leur fraîcheur [4]. La statue de la déesse est de la main de Phidias, et d'une grandeur extraordinaire : elle est de bois doré; mais le visage, les mains et les pieds sont de marbre [5].

Nous vîmes dans le temple de Diane le tombeau d'un citoyen de Platée, nommé Euchidas. On nous dit à cette occasion, qu'après la défaite des Perses, l'oracle avait ordonné aux Grecs d'éteindre le feu dont ils se servaient, parce qu'il avait été souillé par les barbares, et de venir prendre à Delphes celui dont ils useraient désormais pour leurs sacrifices. En conséquence, tous les feux de la contrée furent éteints; Euchidas partit aussitôt pour Delphes; il prit du feu sur l'autel, et étant revenu le même jour à Platée, avant le coucher du soleil, il expira quelques moments après [6]; il avait fait mille stades à pied (1); cette extrême diligence étonnera sans doute ceux qui ne savent pas que les Grecs s'exercent singulièrement à la course, et que la plupart des villes entretiennent des coureurs [7], accoutumés à parcourir dans un jour des espaces immenses [8].

Nous passâmes ensuite par la bourgade de Leuctres et la ville de Thespies, qui devront leur célébrité à de grands désastres. Auprès de la première, s'était donnée quelques années auparavant cette bataille sanglante qui renversa la puissance de Lacédémone : la seconde fut détruite, ainsi que Platée, dans les dernières guerres [9]. Les Thébains n'y respectèrent que les monuments sacrés; deux entre autres fixèrent notre attention. Le temple d'Hercule est desservi par une prêtresse, qui est obligée de garder le célibat pendant toute sa vie [10]; et la statue de ce Cupidon que l'on confond quelquefois

[1] Diod. Sic. lib. 15, p. 362.
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 68.
[3] Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718.
[4] Plut. in Aristid. t. I, p. 331.
[5] Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718.
[6] Plut. in Aristid. t. I, p. 331.
(1) Trente-sept lieues et 2000 toises.
[7] Herodot. lib. 6, cap. 106.
[8] Liv. lib. 31, cap. 24. Plin. lib. 7, cap. 20, t. I, p. 386. Solin. cap. 1, p. 9. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 316.
[9] Diod. Sic. lib. 15, p. 362 et 367.
[10] Pausan. lib. 9, cap. 27, p. 763.

avec l'Amour, n'est qu'une pierre informe, et telle qu'on la tire de la carrière [1]; car c'est ainsi qu'anciennement on représentait les objets du culte public.

Nous allâmes coucher dans un lieu nommé Ascra, distant de Thespies d'environ quarante stades [2] (1): c'est un hameau dont le séjour est insupportable en été et en hiver [3]; mais c'est la patrie d'Hésiode.

Le lendemain, un sentier étroit nous conduisit au bois sacré des Muses [4]: nous nous arrêtâmes, en y montant, sur les bords de la fontaine d'Aganippe, ensuite auprès de la statue de Linus, l'un des plus anciens poëtes de la Grèce: elle est placée dans une grotte [5], comme dans un petit temple. A droite, à gauche, nos regards parcouraient avec plaisir les nombreuses demeures que les habitants de la campagne se sont construites sur ces hauteurs [6].

Bientôt pénétrant dans de belles allées, nous nous crûmes transportés à la cour brillante des Muses: c'est là en effet que leur pouvoir et leur influence s'annoncent d'une manière éclatante par les monuments qui parent ces lieux solitaires, et semblent les animer. Leurs statues, exécutées par différents artistes, s'offrent souvent aux yeux du spectateur. Ici, Apollon et Mercure se disputent une lyre [7]; là, respirent encore des poëtes et des musiciens célèbres, Thamyris, Arion, Hésiode, et Orphée autour duquel sont plusieurs figures d'animaux sauvages, attirés par la douceur de sa voix [8].

De toutes parts s'élèvent quantité de trépieds de bronze, noble récompense des talents couronnés dans les combats de poésie et de musique [9]. Ce sont les vainqueurs eux-mêmes qui les ont consacrés en ces lieux. On y distingue celui qu'Hésiode avait remporté à Chalcis en Eubée [10]. Autrefois les Thespiens venaient tous les ans dans ce bois sacré distribuer de ces sortes de prix, et célébrer des fêtes en l'honneur des Muses et de l'Amour [11].

Au-dessus du bois coulent, entre des bords fleuris, une petite rivière nommée Permesse, la fontaine d'Hippocrène, et celle de Narcisse, où l'on prétend que ce jeune homme expira d'amour, en s'obstinant à contempler son image dans les eaux tranquilles de cette source [12].

Nous étions alors sur l'Hélicon, sur cette montagne si renommée pour la pureté de l'air, l'abondance des eaux, la fertilité des vallées, la fraîcheur des ombrages et la beauté des arbres antiques dont elle est couverte. Les paysans des environs nous assuraient que les plantes y sont tellement salutaires, qu'après s'en être nourris, les serpents n'ont plus de venin. Ils trouvaient une douceur exquise dans le fruit de leurs arbres, et surtout dans celui de l'andrachné [1].

Les Muses règnent sur l'Hélicon. Leur histoire ne présente que des traditions absurdes: mais leurs noms indiquent leur origine. Il paraît en effet que les premiers poëtes, frappés des beautés de la nature, se laissèrent aller au besoin d'invoquer les nymphes des bois, des montagnes, des fontaines, et que cédant au goût de l'allégorie, alors généralement répandu, ils les désignèrent par des noms relatifs à l'influence qu'elles pouvaient avoir sur les productions de l'esprit. Ils ne reconnurent d'abord que trois Muses, Mélété, Mnèmé, Aœdé [2]: c'est-à-dire, la méditation ou la réflexion qu'on doit apporter au travail, la mémoire qui éternise les faits éclatants, et le chant qui en accompagne le récit. A mesure que l'art des vers fit des progrès, on en personnifia les caractères et les effets. Le nombre des Muses s'accrut, et les noms qu'elles reçurent alors se rapportèrent aux charmes de la poésie, à son origine céleste, à la beauté de son langage, au plaisir et à la gaîté qu'elle procure, aux chants et à la danse qui relèvent son éclat, à la gloire dont elle est couronnée *. Dans la suite on leur associa les Grâces, qui doivent embellir la poésie, et l'Amour, qui en est si souvent l'objet [3].

Ces idées naquirent dans un pays barbare, dans la Thrace, où, au milieu de l'ignorance, parurent tout à coup Orphée, Linus, et leurs disciples. Les Muses y furent honorées sur les monts de la Piérie [4]; et de là étendant leurs conquêtes, elles s'établirent successivement sur le Pinde, le Parnasse, l'Hélicon, dans tous les lieux solitaires où les peintres de la nature, entourés des plus riantes images, éprouvent la chaleur de l'inspiration divine.

Nous quittâmes ces retraites délicieuses, et nous nous rendîmes à Lébadée, située au pied d'une montagne d'où sort la petite rivière d'Hercyne, qui forme dans sa chute des cascades sans nombre [5]. La ville présente de tous côtés des monuments de la magnificence et du goût des habitants [6]. Nous nous en occupâmes avec plaisir; mais nous étions encore plus empressés de voir l'antre de Trophonius, un des plus célèbres oracles de la Grèce; une

[1] Pausan. lib. 9, cap. 27, p. 761.
[2] Strab. lib. 9, p. 409.
(1) Environ une lieue et demie.
[3] Hesiod. oper. v. 638.
[4] Strab. lib. 9, p. 410.
[5] Pausan. lib. 9. cap. 29, p. 766.
[6] Id. ibid. cap. 31, p. 771.
[7] Id. ibid. cap. 30, p. 767.
[8] Id. ibid. p. 768.
[9] Id. ibid. p. 771.
[10] Hesiod. oper. v. 658.
[11] Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 771.
[12] Id. ibid. cap. 29, p. 766; cap. 31, p. 773.

[1] Pausan. lib. 9, cap. 28, p. 763.
[2] Id. ibid. p. 765.
* Voyez la note XLVII, à la fin du volume.
[3] Hesiod. theogon. v. 64.
[4] Prid. in marm. Oxon. p. 340.
[5] Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 789. Whel. book 4, p. 327. Spon. t. 2, p. 50. Pocock. t. 3, p. 158.
[6] Pausan lib. 9, cap. 39, p. 789.

indiscrétion de Philotas nous empêcha d'y descendre.

Un soir que nous soupions chez un des principaux de la ville, la conversation roula sur les merveilles opérées dans cette caverne mystérieuse. Philotas témoigna quelques doutes, et observa que ces faits surprenants n'étaient pour l'ordinaire que des effets naturels. « J'étais une fois dans un temple, ajouta-t-il, la statue du dieu paraissait couverte de sueur : le peuple criait au prodige : mais j'appris ensuite qu'elle était faite d'un bois qui avait la propriété de suer par intervalles [1]. » A peine eut-il proféré ces mots, que nous vîmes un des convives pâlir, et sortir quelques moments après; c'était un des prêtres de Trophonius. On nous conseilla de ne point nous exposer à sa vengeance, en nous enfonçant dans un souterrain dont les détours n'étaient connus que de ces ministres *.

Quelques jours après on nous avertit qu'un Thébain allait descendre dans la caverne; nous prîmes le chemin de la montagne, accompagnés de quelques amis, et à la suite d'un grand nombre d'habitants de Lébadée. Nous parvînmes bientôt au temple de Trophonius, placé au milieu d'un bois qui lui est également consacré [2]. Sa statue, qui le représente sous les traits d'Esculape, est de la main de Praxitèle.

Trophonius était un architecte qui, conjointement avec son frère Agamède, construisit le temple de Delphes. Les uns disent qu'ils y pratiquèrent une issue secrète, pour voler pendant la nuit les trésors qu'on y déposait, et qu'Agamède ayant été pris dans un piége tendu à dessein, Trophonius, pour écarter tout soupçon, lui coupa la tête, et fut quelque temps après englouti dans la terre entr'ouverte sous ses pas [3]. D'autres soutiennent que les deux frères ayant achevé le temple, supplièrent Apollon de leur accorder une récompense; que le dieu leur répondit qu'ils la recevraient sept jours après; et que, le septième jour étant passé, ils trouvèrent la mort dans un sommeil paisible [4]. On ne varie pas moins sur les raisons qui ont mérité les honneurs divins à Trophonius : presque tous les objets du culte des Grecs ont des origines qu'il est impossible d'approfondir, et inutile de discuter.

Le chemin qui conduit de Lébadée à l'antre de Trophonius est entouré de temples et de statues. Cet antre, creusé un peu au-dessus du bois sacré, offre d'abord aux yeux une espèce de vestibule entouré d'une balustrade de marbre blanc, sur laquelle s'élèvent des obélisques de bronze [5]. De là on entre dans une grotte taillée à la pointe du marteau, haute de huit coudées, large de quatre (1) : c'est là que se trouve la bouche de l'antre; on y descend par le moyen d'une échelle; et, parvenu à une certaine profondeur, on ne trouve plus qu'une ouverture extrêmement étroite : il faut y passer les pieds; et quand avec bien de la peine on a introduit le reste du corps, on se sent entraîner avec la rapidité d'un torrent, jusqu'au fond du souterrain. Est-il question d'en sortir? on est relancé la tête en bas, avec la même force et la même vitesse. Des compositions de miel qu'on est obligé de tenir, ne permettent pas de porter la main sur les ressorts employés pour accélérer la descente ou le retour : mais pour écarter tout soupçon de supercherie, les prêtres supposent que l'antre est rempli de serpents, et qu'on se garantit de leurs morsures en leur jetant ces gâteaux de miel [1].

On ne doit s'engager dans la caverne que pendant la nuit, qu'après de longues préparations, qu'à la suite d'un examen rigoureux. Tersidas, c'est le nom du Thébain qui venait consulter l'oracle, avait passé quelques jours dans une chapelle consacrée à la Fortune et au Bon Génie, faisant usage du bain froid, s'abstenant de vin et de toutes les choses condamnées par le rituel, se nourrissant des victimes qu'il avait offertes lui-même [2].

A l'entrée de la nuit on sacrifia un bélier, et les devins en ayant examiné les entrailles, comme ils avaient fait dans les sacrifices précédents, déclarèrent que Trophonius agréait l'hommage de Tersidas et répondrait à ses questions. On le mena sur les bords de la rivière d'Hercyne, où deux jeunes enfants, âgés de treize ans, le frottèrent d'huile, et firent sur lui diverses ablutions; de là il fut conduit à deux sources voisines, dont l'une s'appelle la fontaine de Léthé, et l'autre la fontaine de Mnémosyne : la première efface le souvenir du passé, la seconde grave dans l'esprit ce qu'on voit ou ce qu'on entend dans la caverne. On l'introduisit ensuite tout seul, dans une chapelle où se trouve une ancienne statue de Trophonius. Tersidas lui adressa ses prières, et s'avança vers la caverne, vêtu d'une robe de lin. Nous le suivîmes à la faible lueur des flambeaux qui le précédaient : il entra dans la grotte, et disparut à nos yeux [3].

En attendant son retour, nous étions attentifs aux propos des autres spectateurs : il s'en trouvait plusieurs qui avaient été dans le souterrain; les uns disaient qu'ils n'avaient rien vu, mais que l'oracle leur avait donné sa réponse de vive voix; d'autres au contraire n'avaient rien entendu, mais avaient eu des apparitions propres à éclaircir leurs doutes. Un citoyen de Lébadée, petit-fils de Timarque, dis-

[1] Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 10, p. 541.
* Voyez la note XLVIII, à la fin du volume.
[2] Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 789.
[3] Id. ibid. cap. 37, p. 785.
[4] Pindar. ap. Plut. de consol. t. 2, p. 109.
[5] Pausan. lib. 9, p. 791. Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 19.

(1) Hauteur, 11 de nos pieds et 4 pouces; largeur, 5 pieds 8 pouces.
[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 508.
[2] Pausan. lib. 9, p. 790.
[3] Id. ibid.

ciple de Socrate, nous raconta ce qui était arrivé à son aïeul : il le tenait du philosophe Cébès de Thèbes, qui le lui avait rapporté presque dans les mêmes termes dont Timarque s'était servi [1].

« J'étais venu, disait Timarque, demander à l'oracle ce qu'il fallait penser du génie de Socrate. Je ne trouvai d'abord dans la caverne qu'une obscurité profonde : je restai longtemps couché par terre, adressant mes prières à Trophonius, sans savoir si je dormais ou si je veillais : tout à coup j'entendis des sons agréables, mais qui n'étaient point articulés, et je vis une infinité de grandes îles éclairées par une lumière douce ; elles changeaient à tout moment de place et de couleur, tournant sur elles-mêmes, et flottant sur une mer aux extrémités de laquelle se précipitaient deux torrents de feu. Près de moi s'ouvrait un abîme immense, où des vapeurs épaisses semblaient bouillonner ; et du fond de ce gouffre s'élevaient des mugissements d'animaux, confusément mêlés avec des cris d'enfants et des gémissements d'hommes et de femmes.

« Pendant que tous ces sujets de terreur remplissaient mon âme d'épouvante, une voix inconnue me dit d'un ton lugubre : « Timarque, que veux-tu sa- « voir? » Je répondis presque au hasard : « Tout; « car tout ici me paraît admirable. » La voix reprit : « Les îles que tu vois au loin sont les régions supé- « rieures : elles obéissent à d'autres dieux ; mais tu « peux parcourir l'empire de Proserpine que nous « gouvernons, et qui est séparé de ces régions par le « Styx. » Je demandai ce que c'était que le Styx. La voix répondit : « C'est le chemin qui conduit aux « enfers, et la ligne qui sépare les ténèbres de la lu- « mière. » Alors elle expliqua la génération et les révolutions des âmes. « Celles qui sont souillées de « crimes, ajouta-t-elle, tombent, comme tu vois, dans « le gouffre, et vont se préparer à une nouvelle nais- « sance. — Je ne vois, lui dis-je, que des étoiles « qui s'agitent sur les bords de l'abîme ; les unes y « descendent, les autres en sortent. — Ces étoiles, « reprit la voix, sont les âmes, dont on peut distin- « guer trois espèces : celles qui, s'étant plongées « dans les voluptés, ont laissé éteindre leurs lumières « naturelles ; celles qui, ayant alternativement lutté « contre les passions et contre la raison, ne sont ni « tout à fait pures ni tout à fait corrompues ; celles « qui, n'ayant pris que la raison pour guide, ont « conservé tous les traits de leur origine. Tu vois les « premières dans ces étoiles qui te paraissent étein- « tes, les secondes dans celles dont l'éclat est terni « par des vapeurs qu'elles semblent secouer, les « troisièmes dans celles qui, brillant d'une vive lu- « mière, s'élèvent au-dessus des autres : ces der- « nières sont les génies ; ils animent ces heureux « mortels qui ont un commerce intime avec les « dieux. » Après avoir un peu plus étendu ces idées, la voix me dit : « Jeune homme, tu connaîtras mieux « cette doctrine dans trois mois ; tu peux mainte- « nant partir. » Alors elle se tut : je voulus me tourner pour voir d'où elle venait, mais je me sentis à l'instant une très-grande douleur à la tête, comme si on me la comprimait avec violence : je m'évanouis, et quand je commençai à me reconnaître, je me trouvai hors de la caverne. » Tel était le récit de Timarque. Son petit-fils ajouta que son aïeul, de retour à Athènes, mourut trois mois après, comme l'oracle le lui avait prédit.

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 590.

Nous passâmes la nuit et une partie du jour suivant à entendre de pareils récits : en les combinant, il nous fut aisé de voir que les ministres du temple s'introduisaient dans la caverne par des routes secrètes, et qu'ils joignaient la violence aux prestiges, pour troubler l'imagination de ceux qui venaient consulter l'oracle.

Ils restent dans la caverne plus ou moins de temps [1] : il en est qui n'en reviennent qu'après y avoir passé deux nuits et un jour [2]. Il était midi, Tersidas ne paraissait pas, et nous errions autour de la grotte. Une heure après, nous vîmes la foule courir en tumulte vers la balustrade : nous la suivîmes, et nous aperçûmes ce Thébain que des prêtres soutenaient et faisaient asseoir sur un siége, qu'on nomme le siége de Mnémosyne ; c'était là qu'il devait dire ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu dans le souterrain. Il était saisi d'effroi, ses yeux éteints ne reconnaissaient personne : après avoir recueilli de sa bouche quelques paroles entrecoupées, qu'on regarda comme la réponse de l'oracle, ses gens le conduisirent dans la chapelle du Bon Génie et de la Fortune. Il y reprit insensiblement ses esprits [3] ; mais il ne lui resta que des traces confuses de son séjour dans la caverne, et peut-être qu'une impression terrible du saisissement qu'il avait éprouvé ; car on ne consulte pas cet oracle impunément. La plupart de ceux qui reviennent de la caverne, conservent toute leur vie un fonds de tristesse que rien ne peut surmonter, et qui a donné lieu à un proverbe ; on dit d'un homme excessivement triste : « Il vient de « l'antre de Trophonius [4]. » Parmi ce grand nombre d'oracles qu'on trouve en Béotie, il n'en est point où la fourberie soit plus grossière et plus à découvert ; aussi n'en est-il point qui soit plus fréquenté.

Nous descendîmes de la montagne, et quelques jours après nous prîmes le chemin de Thèbes : nous passâmes par Chéronée, dont les habitants ont pour objet principal de leur culte le sceptre que Vulcain fabriqua par ordre de Jupiter, et qui de Pélops passa successivement entre les mains d'Atrée, de Thyeste et d'Agamemnon. Il n'est point adoré dans un temple, mais dans la maison d'un prêtre : tous les

[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 508.
[2] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 590.
[3] Pausan. lib. 9. cap. 39, p. 792.
[4] Schol. Aristoph. in nub. v. 108.

jours on lui fait des sacrifices, et on lui entretient une table bien servie [1].

De Chéronée nous nous rendîmes à Thèbes, après avoir traversé des bois, des collines, des campagnes fertiles, et plusieurs petites rivières. Cette ville, une des plus considérables de la Grèce, est entourée de murs, et défendue par des tours. On y entre par sept portes [2] : son enceinte * est de quarante-trois stades [3] (1). La citadelle est placée sur une éminence, où s'établirent les premiers habitants de Thèbes, et d'où sort une source, que, dès les plus anciens temps, on a conduite dans la ville par des canaux souterrains [4].

Ses dehors sont embellis par deux rivières, des prairies et des jardins : ses rues, comme celles de toutes les villes anciennes, manquent d'alignement [5]. Parmi les magnificences qui décorent les édifices publics, on trouve des statues de la plus grande beauté; j'admirai dans le temple d'Hercule la figure colossale de ce dieu, faite par Alcamène, et ses travaux exécutés par Praxitèle [6]; dans celui d'Apollon Isménien, le Mercure de Phidias, et la Minerve de Scopas [7]. Comme quelques-uns de ces monuments furent érigés pour d'illustres Thébains, je cherchai la statue de Pindare. On me répondit : « Nous ne l'avons pas, mais voilà celle de Cléon, qui fut le plus habile chanteur de son siècle. » Je m'en approchai, et je lus dans l'inscription que Cléon avait illustré sa patrie [8].

Dans le temple d'Apollon Isménien, parmi quantité de trépieds en bronze, la plupart d'un travail excellent, on en voit un en or qui fut donné par Crœsus, roi de Lydie [9]. Ces trépieds sont des offrandes de la part des peuples et des particuliers : on y brûle des parfums; et comme ils sont d'une forme agréable, ils servent d'ornements dans les temples.

On trouve ici, de même que dans la plupart des villes de la Grèce, un théâtre [10], un gymnase ou lieu d'exercice pour la jeunesse [11], et une grande place publique : elle est entourée de temples et de plusieurs autres édifices dont les murs sont couverts des armes que les Thébains enlevèrent aux Athéniens à la bataille de Délium : du reste de ces glorieuses dépouilles, ils construisirent dans le même endroit un superbe portique, décoré par quantité de statues de bronze [12].

[1] Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 795.
[2] Id. ibid. cap. 8, p. 727.
* Voyez la note XLIX, à la fin du volume.
[3] Dicæarch. stat. græc. v. 95, p. 7.
(1) Une lieue 1563 toises.
[4] Dicæarch. stat. græc. p. 15.
[5] Id. ibid.
[6] Pausan. lib. cap. 11, p. 732.
[7] Id. ibid. cap. 10, p. 730.
[8] Athen. lib. 1, cap. 15, p. 19.
[9] Herodot. lib. 1, cap. 92.
[10] Liv. lib. 33, cap. 28.
[11] Diod. Sic. lib. 15, p. 366.
[12] Id. lib. 12, p. 119.

La ville est très-peuplée *; ses habitants sont, comme ceux d'Athènes, divisés en trois classes : la première comprend les citoyens; la seconde, les étrangers régnicoles; la troisième, les esclaves [1]. Deux partis, animés l'un contre l'autre, ont souvent occasionné des révolutions dans le gouvernement [2]. Les uns, d'intelligence avec les Lacédémoniens, étaient pour l'oligarchie; les autres, favorisés par les Athéniens, tenaient pour la démocratie [3]. Ces derniers ont prévalu depuis quelques années [4], et l'autorité réside absolument entre les mains du peuple [5].

Thèbes est non-seulement le boulevard de la Béotie [6], mais on peut dire encore qu'elle en est la capitale. Elle se trouve à la tête d'une grande confédération, composée des principales villes de la Béotie. Toutes ont le droit d'envoyer des députés à la diète, où sont réglées les affaires de la nation, après avoir été discutées dans quatre conseils différents [7]. Onze chefs, connus sous le nom de Béotarques, y président [8]; elle leur accorde elle-même le pouvoir dont ils jouissent : ils ont une très-grande influence sur les délibérations, et commandent pour l'ordinaire les armées [9]. Un tel pouvoir serait dangereux, s'il était perpétuel : les Béotarques doivent, sous peine de mort, s'en dépouiller à la fin de l'année, fussent-ils à la tête d'une armée victorieuse, et sur le point de remporter de plus grands avantages [10].

Toutes les villes de la Béotie ont des prétentions et des titres légitimes à l'indépendance; mais, malgré leurs efforts et ceux des autres peuples de la Grèce, les Thébains n'ont jamais voulu les laisser jouir d'une entière liberté [11]. Auprès des villes qu'ils ont fondées, ils font valoir les droits que les métropoles exercent sur les colonies [12]; aux autres, ils opposent la force [13], qui n'est que trop souvent le premier des titres, ou la possession, qui est le plus apparent de tous. Ils ont détruit Thespies et Platée, pour s'être séparées de la ligue Béotienne, dont ils règlent à présent toutes les opérations [14], et qui peut mettre plus de vingt mille hommes sur pied [15].

Cette puissance est d'autant plus redoutable, que les Béotiens en général sont braves, aguerris, et

* Voyez la note L, à la fin du volume.
[1] Diod. Sic. lib. 17, p. 495.
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 62. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388.
[3] Plut in Pelop. t. 1, p. 280.
[4] Diod. Sic. lib. 15, p. 388.
[5] Demosth. in Lept. p. 556. Polyb. lib. 6, p. 488.
[6] Diod. Sic. lib. 15, p. 342.
[7] Thucyd. lib. 5, cap. 38. Diod. Sic. lib. 15, p. 389. Liv. lib. 36, cap. 6.
[8] Thucy. lib. 4, cap. 91.
[9] Diod. Sic. lib. 15, p. 368. Plut. in Pelop. t. 1, p. 288.
[10] Plut. in Pelop. t. 1, p. 290.
[11] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 594. Diod. Sic. lib. 15, p. 355, 367, 381, etc.
[12] Thucyd lib. 3, cap. 61 et 62.
[13] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 579. Diod. Sic. lib. 11, p. 62.
[14] Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 558. Diod. Sic. lib. 15, p. 381
[15] Xenoph. memor. lib. 3, p. 767. Diod. Sic. lib. 12, p. 119.

fiers des victoires qu'ils ont remportées sous Épaminondas : ils ont une force de corps surprenante, et l'augmentent sans cesse par les exercices du gymnase [1].

Le pays qu'ils habitent est plus fertile que l'Attique [2], et produit beaucoup de blé d'une excellente qualité [3]; par l'heureuse situation de leurs ports, ils sont en état de commercer, d'un côté, avec l'Italie, la Sicile et l'Afrique; et de l'autre, avec l'Égypte, l'île de Chypre, la Macédoine et l'Hellespont [4].

Outre les fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent dans les champs de Coronée, auprès du temple de Minerve [5], ils en célèbrent fréquemment dans chaque ville, et les Thébains entre autres en ont institué plusieurs dont j'ai été témoin : mais je ne ferai mention que d'une cérémonie pratiquée dans la fête des rameaux de laurier. C'était une pompe ou procession que je vis arriver au temple d'Apollon Isménien. Le ministre de ce dieu change tous les ans; il doit joindre aux avantages de la figure ceux de la jeunesse et de la naissance [6]. Il paraissait dans cette procession avec une couronne d'or sur la tête, une branche de laurier à la main, les cheveux flottants sur ses épaules, et une robe magnifique [7] : il était suivi d'un chœur de jeunes filles qui tenaient également des rameaux, et qui chantaient des hymnes. Un jeune homme de ses parents le précédait, portant dans ses mains une longue branche d'olivier, couverte de fleurs et de feuilles de laurier : elle était terminée par un globe de bronze qui représentait le soleil. A ce globe on avait suspendu plusieurs petites boules de même métal, pour désigner d'autres astres, et trois cent soixante-cinq bandelettes teintes en pourpre, qui marquaient les jours de l'année; enfin, la lune était figurée par un globe moindre que le premier, et placé au-dessous. Comme la fête était en l'honneur d'Apollon ou du soleil, on avait voulu représenter, par un pareil trophée, la prééminence de cet astre sur tous les autres. Un avantage remporté autrefois sur les habitants de la ville d'Arné, avait fait établir cette solennité.

Parmi les lois des Thébains, il en est qui méritent d'être citées. L'une défend d'élever aux magistratures tout citoyen qui, dix ans auparavant, n'aurait pas renoncé au commerce de détail [8]; une autre soumet à l'amende les peintres et les sculpteurs qui ne traitent pas leurs sujets d'une manière décente [9]; par une troisième, il est défendu d'exposer les enfants qui viennent de naître [1], comme on fait dans quelques autres villes de la Grèce [2]. Il faut que le père les présente au magistrat, en prouvant qu'il est lui-même hors d'état de les élever; le magistrat les donne pour une légère somme au citoyen qui en veut faire l'acquisition, et qui dans la suite les met au nombre de ses esclaves [3]. Les Thébains accordent la faculté du rachat aux captifs que le sort des armes fait tomber entre leurs mains, à moins que ces captifs ne soient nés en Béotie; car alors ils les font mourir [4].

L'air est très-pur dans l'Attique, et très-épais dans la Béotie [5], quoique ce dernier pays ne soit séparé du premier que par le mont Cythéron : cette différence paraît en produire une semblable dans les esprits, et confirmer les observations des philosophes sur l'influence du climat [6]; car les Béotiens n'ont en général, ni cette pénétration, ni cette vivacité qui caractérisent les Athéniens : mais peut-être faut-il en accuser encore plus l'éducation que la nature. S'ils paraissent pesants et stupides [7], c'est qu'ils sont ignorants et grossiers : comme ils s'occupent plus des exercices du corps que de ceux de l'esprit [8], ils n'ont ni le talent de la parole [9], ni les grâces de l'élocution [10], ni les lumières qu'on puise dans le commerce des lettres [11], ni ces dehors séduisants qui viennent plus de l'art que de la nature.

Cependant il ne faut pas croire que la Béotie ait été stérile en hommes de génie : plusieurs Thébains ont fait honneur à l'école de Socrate [12]; Épaminondas n'était pas moins distingué par ses connaissances que par ses talents militaires [13]. J'ai vu dans mon voyage quantité de personnes très-instruites, entre autres Anaxis et Dionysiodore, qui composaient une nouvelle histoire de la Grèce [14]. Enfin, c'est en Béotie que reçurent le jour Hésiode, Corinne et Pindare.

Hésiode a laissé un nom célèbre et des ouvrages estimés. Comme on l'a supposé contemporain d'Homère [15], quelques-uns ont pensé qu'il était son rival : mais Homère ne pouvait avoir de rivaux.

La Théogonie d'Hésiode, comme celle de plusieurs anciens écrivains de la Grèce, n'est qu'un tissu d'idées absurdes, ou d'allégories impénétrables.

[1] Diod. Diod. Sic. lib. 12, p. 119, et lib. 15, p. 341 et 366.
[2] Strab. lib. 9, p. 400.
[3] Plin. lib. 18, t. 2, p. 107.
[4] Strab. lib. 9, p. 400.
[5] Id. ibid. p. 411. Plut. amat. narrat. t. 2, p. 774. Pausan. lib. 9, cap. 34, p. 778.
[6] Pausan. lib. 9, cap. 10, p. 730.
[7] Procl. Chrestom. ap. Phot. p. 988.
[8] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 344.
[9] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 4.

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 7.
[2] Pet. leg. Att. p. 144.
[3] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 7.
[4] Pausan. lib. 9, p. 740.
[5] Cicer. de fat. cap. 4, t. 3, p. 101.
[6] Hippocr. de aer. loc. aq. cap. 55, etc. Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747. Aristot. probl. 14, t. 2, p. 750.
[7] Pind. olymp. 6, v. 152. Demosth. de cor. p. 479. Plut. de esu carn. t. 2, p. 995. Dionys. Halicarn. de rhet. t. 5, p. 402 Cicer. de fat. cap. 4, t. 3, p. 101.
[8] Nep. in Alcib. cap. 11.
[9] Plat. in conv. t. 3, p. 182.
[10] Lucian. in Jov. trag. t. 2, p 679. Schol. ibid.
[11] Strab. lib. 9, p. 401.
[12] Diog. Laert. lib. 2, § 124.
[13] Nep. in Epam. cap. 2.
[14] Diod. Sic. lib. 15, p. 403.
[15] Herodot. lib. 2, cap. 53. Marm. oxon. epoch. 29 et 30.

La tradition des peuples situés auprès de l'Hélicon, rejette les ouvrages qu'on lui attribue, à l'exception néanmoins d'une épître adressée à son frère Persès [1], pour l'exhorter au travail. Il lui cite l'exemple de leur père, qui pourvut aux besoins de sa famille en exposant plusieurs fois sa vie sur un vaisseau marchand, et qui, sur la fin de ses jours, quitta la ville de Cume en Éolide, et vint s'établir auprès de l'Hélicon [2]. Outre des réflexions très-saines sur les devoirs des hommes [3], et très-affligeantes sur leur injustice, Hésiode a semé dans cet écrit beaucoup de préceptes relatifs à l'agriculture [4], et d'autant plus intéressants, qu'aucun auteur avant lui n'avait traité de cet art [5].

Il ne voyagea point [6], et cultiva la poésie jusqu'à une extrême vieillesse [7]. Son style élégant et harmonieux flatte agréablement l'oreille [8], et se ressent de cette simplicité antique, qui n'est autre chose qu'un rapport exact entre le sujet, les pensées et les expressions.

Hésiode excella dans un genre de poésie qui demande peu d'élévation [9]; Pindare, dans celui qui en exige le plus [10]. Ce dernier florissait au temps de l'expédition de Xerxès [11], et vécut environ soixante-cinq ans [12].

Il prit des leçons de poésie et de musique sous différents maîtres, et en particulier sous Myrtis, femme distinguée par ses talents, plus célèbre encore pour avoir compté parmi ses disciples, Pindare et la belle Corinne [13]. Ces deux élèves furent liés, du moins par l'amour des arts; Pindare, plus jeune que Corinne, se faisait un devoir de la consulter. Ayant appris d'elle que la poésie doit s'enrichir des fictions de la Fable, il commença ainsi une de ses pièces : « Dois-je chanter le fleuve Isménus, la nymphe Mé- « lie, Cadmus, Hercule, Bacchus, etc. ? » Tous ces noms étaient accompagnés d'épithètes. Corinne lui dit en souriant : Vous avez pris un sac de grains « pour ensemencer une pièce de terre; et au lieu de « semer avec la main, vous avez, dès les premiers « pas, renversé le sac [14]. »

Il s'exerça dans tous les genres de poésie [15], et dut principalement sa réputation aux hymnes qu'on lui demandait, soit pour honorer les fêtes des dieux, soit pour relever le triomphe des vainqueurs aux jeux de la Grèce.

Rien peut-être de si pénible qu'une pareille tâche. Le tribut d'éloges qu'on exige du poëte doit être prêt au jour indiqué; il a toujours les mêmes tableaux à peindre, et sans cesse il risque d'être trop au-dessus ou trop au-dessous de son sujet : mais Pindare s'était pénétré d'un sentiment qui ne connaissait aucun de ces petits obstacles, et qui portait sa vue au delà des limites où la nôtre se renferme.

Son génie vigoureux et indépendant ne s'annonce que par des mouvements irréguliers, fiers et impétueux. Les dieux sont-ils l'objet de ses chants ? il s'élève, comme un aigle, jusqu'au pied de leurs trônes : si ce sont les hommes, il se précipite dans la lice comme un coursier fougueux : dans les cieux, sur la terre, il roule pour ainsi dire un torrent d'images sublimes, de métaphores hardies, de pensées fortes, et de maximes étincelantes de lumière [1].

Pourquoi voit-on quelquefois ce torrent franchir ses bornes, rentrer dans son lit, en sortir avec plus de fureur, y revenir pour achever paisiblement sa carrière ? C'est qu'alors semblable à un lion qui s'élance à plusieurs reprises en des sentiers détournés, et ne se repose qu'après avoir saisi sa proie, Pindare poursuit avec acharnement un objet qui paraît et disparaît à ses regards. Il court, il vole sur les traces de la gloire; il est tourmenté du besoin de la montrer à sa nation. Quand elle n'éclate pas assez dans les vainqueurs qu'il célèbre, il va la chercher dans leurs aïeux, dans leur patrie, dans les instituteurs des jeux, partout où il en reluit des rayons qu'il a le secret de joindre à ceux dont il couronne ses héros : à leur aspect, il tombe dans un délire que rien ne peut arrêter; il assimile leur éclat à celui de l'astre du jour [2]; il place l'homme qui les a recueillis au faîte du bonheur [3]; si cet homme joint les richesses à la beauté, il le place sur le trône même de Jupiter [4]; et pour le prémunir contre l'orgueil, il se hâte de lui rappeler, que revêtu d'un corps mortel, la terre sera bientôt son dernier vêtement [5].

Un langage si extraordinaire était conforme à l'esprit du siècle. Les victoires que les Grecs venaient de remporter sur les Perses, les avaient convaincus de nouveau que rien n'exalte plus les âmes que les témoignages éclatants de l'estime publique. Pindare, profitant de la circonstance, accumulant les expressions les plus énergiques, les figures les plus brillantes, semblait emprunter la voix du tonnerre, pour dire aux États de la Grèce : « Ne laissez point

[1] Pausan. lib. 9, cap. 31, p. 771.
[2] Hesiod. oper. et dies, v. 633.
[3] Plut. de rep. lib. 5, p. 466. Cicer. ad famil. lib. 6, epist. 18, t. 7, p. 213.
[4] Hesiod. oper. et dies, v. 383.
[5] Plin. lib. 14, cap. 1, t. 1, p. 705.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.
[7] Cicer. de Senect. § 7, t. 3, p. 301.
[8] Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 419.
[9] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 629.
[10] Id. ibid. p. 631.
[11] Pind. isthm. 8, v. 20. Schol. ibid. Diod. Sic. lib. 11, p. 22.
[12] Thom. mag. gen. Pind. Corsin. fast. att. t. 2, p. 56; t. 3, p. 122 et 206.
[13] Suid. in Κορινν. et in Πινδ.
[14] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 347.
[15] Suid. in Πινδ. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 550. Mem. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 13, p. 223; t. 15, p. 357.

[1] Horat. lib. 4, od. 2. Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 631. Disc. prelim. de la traduct. des Pythiques. Mem. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 2, p. 34; t. 5, hist. p. 95, t. 32, p. 451.
[2] Pind. olymp. 1, v. 7.
[3] Id. ibid. v. 157.
[4] Id. isthm. 5, v. 18.
[5] Id. nem. 11, v. 20.

« éteindre le feu divin qui embrase nos cœurs; excitez « toutes les espèces d'émulation; honorez tous les « genres de mérite; n'attendez que des actes de courage et de grandeur de celui qui ne vit que pour la « gloire. » Aux Grecs assemblés dans les champs d'Olympie, il disait : « Les voilà ces athlètes qui, « pour obtenir en votre présence quelques feuilles « d'olivier, se sont soumis à de si rudes travaux. Que « ne ferez-vous donc pas, quand il s'agira de venger « votre patrie? »

Aujourd'hui encore, ceux qui assistent aux brillantes solennités de la Grèce, qui voient un athlète au moment de son triomphe; qui le suivent lorsqu'il rentre dans la ville où il reçut le jour; qui entendent retentir autour de lui ces clameurs, ces transports d'admiration et de joie, au milieu desquels sont mêlés les noms de leurs ancêtres qui méritèrent les mêmes distinctions, les noms des dieux tutélaires qui ont ménagé une telle victoire à leur patrie; tous ceux-là, dis-je, au lieu d'être surpris des écarts et de l'enthousiasme de Pindare, trouveront sans doute que sa poésie, toute sublime qu'elle est, ne saurait rendre l'impression qu'ils ont reçue eux-mêmes.

Pindare, souvent frappé d'un spectacle aussi touchant que magnifique, partagea l'ivresse générale; et, l'ayant fait passer dans ses tableaux, il se constitua le panégyriste et le dispensateur de la gloire : par là tous ses sujets furent ennoblis, et reçurent un caractère de majesté. Il eut à célébrer des rois illustres et des citoyens obscurs : dans les uns et dans les autres, ce n'est pas l'homme qu'il envisage, c'est le vainqueur. Sous prétexte que l'on se dégoûte aisément des éloges dont on n'est pas l'objet [1], il ne s'appesantit pas sur les qualités personnelles; mais comme les vertus des rois sont des titres de gloire, il les loue du bien qu'ils ont fait [2], et leur montre celui qu'ils peuvent faire. « Soyez justes, ajoute-t-il, dans « toutes vos actions, vrais dans toutes vos paroles (1); « songez que des milliers de témoins ayant les « yeux fixés sur vous, la moindre faute de votre « part serait un mal funeste [3]. » C'est ansi que louait Pindare : il ne prodiguait point l'encens, et n'accordait pas à tout le monde le droit d'en offrir. « Les louanges, disait-il, sont le prix des belles ac« tions [4] : à leur douce rosée, les vertus croissent, « comme les plantes à la rosée du ciel [5]; mais il « n'appartient qu'à l'homme de bien de louer les « gens de bien [6]. »

[1] Pind. pyth. 1, v. 160; 8, v. 43; isthm. 5, v. 65; nem. 10, v. 37.

[2] Id. olymp. 1, v. 18; 2, v. 10 et 180.

(1) La manière dont Pindare presente ces maximes peut donner une idee de la hardiesse de ses expressions. *Gouvernez*, dit-il, *avec le timon de la justice; forgez votre langue sur l'enclume de la vérité.*

[3] Pind. pyth. 1, v. 165.

[4] Id. isthm. 3, v. 11.

[5] Id. nem. 8, v. 68.

[6] Id. nem. 11, v. 22.

Malgré la profondeur de ses pensées et le désordre apparent de son style, ses vers dans toutes les occasions enlèvent les suffrages. La multitude les admire sans les entendre [1], parce qu'il lui suffit que des images vives passent rapidement devant ses yeux comme des éclairs, et que des mots pompeux et bruyants frappent à coups redoublés ses oreilles étonnées : mais les juges éclairés placeront toujours l'auteur au premier rang des poëtes lyriques [2]; et déjà les philosophes citent ses maximes et respectent son autorité [3].

Au lieu de détailler les beautés qu'il a semées dans ses ouvrages, je me suis borné à remonter au noble sentiment qui les anime. Il me sera donc permis de dire comme lui : « J'avais beaucoup de traits « à lancer; j'ai choisi celui qui pouvait laisser dans « le but une empreinte honorable [4]. »

Il me reste à donner quelques notions sur sa vie et sur son caractère. J'en ai puisé les principales dans ses écrits, où les Thébains assurent qu'il s'est peint lui-même. « Il fut un temps où un vil inté« rêt ne souillait point le langage de la poésie [5]. Que « d'autres aujourd'hui soient éblouis de l'éclat de « l'or; qu'ils étendent au loin leurs possessions [6]. « je n'attache de prix aux richesses que lorsque, « tempérées et embellies par les vertus, elles nous « mettent en état de nous couvrir d'une gloire im« mortelle [7]. Mes paroles ne sont jamais éloignées de « ma pensée [8]. J'aime mes amis; je hais mon ennemi, « mais je ne l'attaque point avec les armes de la ca« lomnie et de la satire [9]. L'envie n'obtient de moi « qu'un mépris qui l'humilie : pour toute vengeance, « je l'abandonne à l'ulcère qui lui ronge le cœur [10]. « Jamais les cris impuissants de l'oiseau timide et « jaloux n'arrêteront l'aigle audacieux qui plane dans « les airs [11].

« Au milieu du flux et reflux de joies et de dou« leurs qui roulent sur la tête des mortels, qui peut « se flatter de jouir d'une félicité constante [12]? J'ai « jeté les yeux autour de moi, et voyant qu'on est « plus heureux dans la médiocrité que dans les au« tres états, j'ai plaint la destinée des hommes « puissants, et j'ai prié les dieux de ne pas m'accabler « sous le poids d'une telle prospérité [13] : je marche « par des voies simples; content de mon état, et « chéri de mes concitoyens [14], toute mon ambition

[1] Pind. olymp. 2, v. 153.

[2] Horat. Quintil. Longin. Dionys. Halic. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 369.

[3] Plat. in Men. t. 2, p. 81; de rep. lib. 1, p. 331.

[4] Pind. olymp. 2, v. 149; pyth. 1, v. 84.

[5] Id. isthm. 2, v. 15.

[6] Id. nem. 8, v. 63.

[7] Id. olymp. 2, v. 96; pyth. 3, v. 195; ibid. 5, v. 1

[8] Id. isthm. 6, v. 105.

[9] Id. nem. 7, v. 100; pyth. 2, v. 154 et 155.

[10] Id. pyth. 2, v. 168; nem. 4, v. 65.

[11] Id. nem. 3, v. 138.

[12] Id. olymp. 2, v. 62. Id. nem. 7, v. 81.

[13] Id. pyth. 11, v. 76.

[14] Plut. de anim. procreat. t. 2, p. 1030.

« est de leur plaire, sans renoncer au privilége de « m'expliquer librement sur les choses honnêtes, et « sur celles qui ne le sont pas [1]. C'est dans ces dis- « positions que j'approche tranquillement de la vieil- « lesse [2]; heureux si, parvenu aux noirs confins de « la vie, je laisse à mes enfants le plus précieux des « héritages, celui d'une bonne renommée [3]. »

Les vœux de Pindare furent remplis; il vécut dans le sein du repos et de la gloire : il est vrai que les Thébains le condamnèrent à une amende, pour avoir loué les Athéniens leurs ennemis [4], et que dans les combats de poésie, les pièces de Corinne eurent cinq fois la préférence sur les siennes [5]; mais à ces orages passagers succédaient bientôt des jours sereins. Les Athéniens et toutes les nations de la Grèce le comblèrent d'honneurs [6]; Corinne elle-même rendit justice à la supériorité de son génie [7]. A Delphes, pendant les jeux Pythiques, forcé de céder à l'empressement d'un nombre infini de spectateurs, il se plaçait, couronné de lauriers, sur un siége élevé [8], et prenant sa lyre, il faisait entendre ces sons ravissants qui excitaient de toutes parts des cris d'admiration, et faisaient le plus bel ornement des fêtes. Dès que les sacrifices étaient achevés, le prêtre d'Apollon l'invitait solennellement au banquet sacré. En effet, par une distinction éclatante et nouvelle, l'oracle avait ordonné de lui réserver une portion des prémices que l'on offrait au temple [9].

Les Béotiens ont beaucoup de goût pour la musique; presque tous apprennent à jouer de la flûte [10]. Depuis qu'ils ont gagné la bataille de Leuctres, ils se livrent avec plus d'ardeur aux plaisirs de la table [11] : ils ont du pain excellent, beaucoup de légumes et de fruits, du gibier et du poisson en assez grande quantité pour en transporter à Athènes [12].

L'hiver est très-froid dans toute la Béotie, et presque insupportable à Thèbes [13]; la neige, le vent et la disette du bois en rendent alors le séjour aussi affreux qu'il est agréable en été, soit par la douceur de l'air qu'on y respire, soit par l'extrême fraîcheur des eaux dont elle abonde, et l'aspect riant des campagnes qui conservent longtemps leur verdure [14].

[1] Pind. nem. 8, v. 64.
[2] Id. isthm. 7, v. 58.
[3] Id. pyth. 11, v. 76.
[4] Æschin. epist. 4, p. 207. Pausan. lib. 1, cap. 8, p. 20.
[5] Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 25.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 8, p. 20. Thom. mag. gen. Pind.
[7] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 578.
[8] Pausan lib. 10, cap. 24, p. 858.
[9] Id. lib. 9, cap. 23, p. 775. Thom. mag. gen. Pind.
[10] Aristoph. in Acharn. v. 863. Schol. ibid. v. 86, etc. Poll. lib. 4, § 65. Athen. lib. 5, cap. 25, p. 184
[11] Polyb. ap. Athen. lib. 10, cap. 4, p. 418.
[12] Aristoph. in acharn. v. 873. Eubul. ap. Athen. lib. 2, cap. 8, p. 47. Dicæarch. stat. græc. p. 17. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 166 et 167.
[13] Columel. de re rust. lib. 1, cap. 4.
[14] Dicæarch. stat. græc. p. 17.

Les Thébains sont courageux, insolents, audacieux et vains : ils passent rapidement de la colère à l'insulte, et du mépris des lois à l'oubli de l'humanité. Le moindre intérêt donne lieu à des injustices criantes, et le moindre prétexte, à des assassinats [1]. Les femmes sont grandes, bien faites, blondes pour la plupart : leur démarche est noble, et leur parure assez élégante. En public, elles couvrent leur visage de manière à ne laisser voir que les yeux : leurs cheveux sont noués au dessus de la tête, et leurs pieds, comprimés dans des mules teintes en pourpre, et si petites, qu'ils restent presque entièrement à découvert : leur voix est infiniment douce et sensible; celle des hommes est rude, désagréable, et en quelque façon assortie à leur caractère [2].

On chercherait en vain les traits de ce caractère dans un corps de jeunes guerriers, qu'on appelle le Bataillon sacré [3] : ils sont au nombre de trois cents, élevés en commun, et nourris dans la citadelle aux dépens du public. Les sons mélodieux d'une flûte dirigent leurs exercices, et jusqu'à leurs amusements. Pour empêcher que leur valeur ne dégénère en une fureur aveugle, on imprime dans leurs âmes le sentiment le plus noble et le plus vif.

Il faut que chaque guerrier se choisisse dans le corps un ami auquel il reste inséparablement uni. Toute son ambition est de lui plaire, de mériter son estime, de partager ses plaisirs et ses peines dans le courant de la vie, ses travaux et ses dangers dans les combats. S'il était capable de ne pas se respecter assez, il se respecterait dans un ami dont la censure est pour lui le plus cruel des tourments, dont les éloges sont ses plus chères délices. Cette union, presque surnaturelle, fait préférer la mort à l'infamie, et l'amour de la gloire à tous les autres intérêts. Un de ces guerriers, dans le fort de la mêlée, fut renversé le visage contre terre. Comme il vit un soldat ennemi prêt à lui enfoncer l'épée dans les reins : « Attendez, lui dit-il en se soulevant, plongez ce fer dans ma poitrine; mon ami « aurait trop à rougir, si l'on pouvait soupçonner « que j'ai reçu la mort en prenant la fuite. »

Autrefois on distribuait par pelotons les trois cents guerriers à la tête des différentes divisions de l'armée. Pélopidas, qui eut souvent l'honneur de les commander, les ayant fait combattre en corps, les Thébains leur durent presque tous les avantages qu'ils remportèrent sur les Lacédémoniens. Philippe détruisit à Chéronée cette cohorte jusqu'alors invincible; et ce prince, en voyant ces jeunes Thébains étendus sur le champ de bataille, couverts de blessures honorables, et pressés les uns contre les autres dans le même poste qu'ils avaient occupé, ne put

[1] Dicæarch. stat. græc. p. 15.
[2] Id. ibid. p. 16 et 17.
[3] Plut. in Pelop. t. 1, p. 287.

retenir ses larmes, et rendit un témoignage éclatant à leur vertu, ainsi qu'à leur courage [1].

On a remarqué que les nations et les villes, ainsi que les familles, ont un vice ou un défaut dominant, qui, semblable à certaines maladies, se transmet de race en race, avec plus ou moins d'énergie; de là ces reproches qu'elles se font mutuellement, et qui deviennent des espèces de proverbes. Ainsi, les Béotiens disent communément que l'envie a fixé son séjour à Tanagra, l'amour des gains illicites à Orope, l'esprit de contradiction à Thespies, la violence à Thèbes, l'avidité à Anthédon, le faux empressement à Coronée, l'ostentation à Platée, et la stupidité à Haliarte [2].

En sortant de Thèbes, nous passâmes auprès d'un assez grand lac, nommé Hylica, où se jettent les rivières qui arrosent le territoire de cette ville : de là nous nous rendîmes sur les bords du lac Copaïs, qui fixa toute notre attention.

La Béotie peut être considérée comme un grand bassin entouré de montagnes, dont les différentes chaînes sont liées par un terrain assez élevé. D'autres montagnes se prolongent dans l'intérieur du pays; les rivières qui en proviennent se réunissent la plupart dans le lac Copaïs, dont l'enceinte est de trois cent quatre-vingts stades [3] (1), et qui n'a et ne peut avoir aucune issue apparente. Il couvrirait donc bientôt la Béotie, si la nature, ou plutôt l'industrie des hommes, n'avait pratiqué des routes secrètes pour l'écoulement des eaux [4].

Dans l'endroit le plus voisin de la mer, le lac se termine en trois baies qui s'avancent jusqu'au pied du mont Ptous, placé entre la mer et le lac. Du fond de chacune de ces baies partent quantité de canaux qui traversent la montagne dans toute sa largeur; les uns ont trente stades de longeur (2), les autres beaucoup plus [5] : pour les creuser ou pour les nettoyer, on avait ouvert, de distance en distance sur la montagne, des puits qui nous parurent d'une profondeur immense; quand on est sur les lieux, on est effrayé de la difficulté de l'entreprise, ainsi que des dépenses qu'elle dut occasionner, et du temps qu'il fallut pour la terminer. Ce qui surprend encore, c'est que ces travaux, dont il ne reste aucun souvenir dans l'histoire, ni dans la tradition, doivent remonter à la plus haute antiquité, et que dans ces siècles reculés, on ne voit aucune puissance en Béotie, capable de former et d'exécuter un si grand projet.

Quoi qu'il en soit, ces canaux exigent beaucoup d'entretien. Ils sont fort négligés aujourd'hui (3) : la plupart sont comblés, et le lac paraît gagner sur la plaine. Il est très-vraisemblable que le déluge, ou plutôt le débordement des eaux, qui du temps d'Ogygès inonda la Béotie, ne provient que d'un engorgement dans ces conduits souterrains.

Après avoir traversé Oponte et quelques autres villes qui appartiennent aux Locriens, nous arrivâmes au pas des Thermopyles. Un secret frémissement me saisit à l'entrée de ce fameux défilé, où quatre mille Grecs arrêtèrent durant plusieurs jours l'armée innombrable des Perses, et dans lequel périt Léonidas avec les trois cents Spartiates qu'il commandait. Ce passage est resserré, d'un côté par de hautes montagnes, de l'autre par la mer : je l'ai décrit dans l'introduction de cet ouvrage.

Nous le parcourûmes plusieurs fois; nous visitâmes les thermes ou bains chauds qui lui font donner le nom de Thermopyles [1]; nous vîmes la petite colline sur laquelle les compagnons de Léonidas se retirèrent après la mort de ce héros [2]. Nous les suivîmes à l'autre extrémité du détroit [3] jusqu'à la tente de Xerxès, qu'ils avaient résolu d'immoler au milieu de son armée.

Une foule de circonstances faisaient naître dans nos âmes les plus fortes émotions. Cette mer autrefois teinte du sang des nations, ces montagnes dont les sommets s'élèvent jusqu'aux nues, cette solitude profonde qui nous environnait, le souvenir de tant d'exploits que l'aspect des lieux semblait rendre présent à nos regards; enfin, cet intérêt si vif que l'on prend à la vertu malheureuse : tout excitait notre admiration ou notre attendrissement, lorsque nous vîmes auprès de nous les monuments que l'assemblée des Amphictyons fit élever sur la colline dont je viens de parler [4]. Ce sont de petits cippes en l'honneur des trois cents Spartiates, et des différentes troupes grecques qui combattirent. Nous approchâmes du premier qui s'offrit à nos yeux, et nous y lûmes : « C'est ici que quatre mille Grecs du Péloponèse ont combattu contre trois millions de « Perses. » Nous approchâmes d'un second, et nous y lûmes ces mots de Simonide : « Passant, va dire « à Lacédémone que nous reposons ici pour avoir « obéi à ses saintes lois [5]. » Avec quel sentiment de grandeur, avec quelle sublime indifférence a-t-on annoncé de pareilles choses à la postérité! Le nom de Léonidas et ceux de ses trois cents compagnons ne sont point dans cette seconde inscription; c'est qu'on n'a pas même soupçonné qu'ils pussent jamais être oubliés. J'ai vu plusieurs Grecs les réciter de mémoire, et se les transmettre les uns aux autres [6]. Dans une troisième inscription, pour le devin Mégis-

[1] Plut. in Pelop. t. 1, p. 287.
[2] Dicæarch. stat. græc. p. 18.
[3] Strab. lib. 9, p. 407.
(1) 14 lieues de 2500 toises, plus 910 toises.
[4] Strab. lib. 9, p. 406.
(2) Plus d'une lieue.
[5] Strab. lib. 9, p. 406. Wheler, a journ. p. 466.
(3) Du temps d'Alexandre, un homme de Chalcis fut chargé de les nettoyer. Strab. lib. 9, p. 407. Steph. in Αθην.)

[1] Herodot. lib. 7, cap. 176.
[2] Id. ibid. cap. 225.
[3] Plut. de malign. Herod. t. 2, p. 866.
[4] Herodot. lib. 7, cap. 228.
[5] Id. ibid. Strab. lib. 9, p. 429. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 268.
[6] Herodot. lib. 7, cap. 224.

tias, il est dit que ce Spartiate, instruit du sort qui l'attendait, avait mieux aimé mourir que d'abandonner l'armée des Grecs [1]. Auprès de ces monuments funèbres est un trophée que Xerxès fit élever, et qui honore plus les vaincus que les vainqueurs [2].

## CHAPITRE XXXV.

Voyage de Thessalie (1); Amphictyons. — Magiciennes; rois de Phères; vallée de Tempé.

En sortant des Thermopyles, on entre dans la Thessalie *. Cette contrée, dans laquelle on comprend la Magnésie et divers autres petits cantons qui ont des dénominations particulières, est bornée à l'est par la mer, au nord par le mont Olympe, à l'ouest par le mont Pindus, au sud par le mont OEta. De ces bornes éternelles partent d'autres chaînes de montagnes et de collines qui serpentent dans l'intérieur du pays. Elles embrassent par intervalles des plaines fertiles, qui par leur forme et leur enceinte ressemblent à de vastes amphithéâtres [3]. Des villes opulentes s'élèvent sur les hauteurs qui entourent ces plaines; tout le pays est arrosé de rivières, dont la plupart tombent dans le Pénée, qui, avant de se jeter dans la mer, traverse la fameuse vallée connue sous le nom de Tempé.

A quelques stades des Thermopyles, nous trouvâmes le petit bourg d'Anthéla, célèbre par un temple de Cérès et par l'assemblée des Amphictyons qui s'y tient tous les ans [4]. Cette diète serait la plus utile, et par conséquent la plus belle des institutions, si les motifs d'humanité qui la firent établir n'étaient forcés de céder aux passions de ceux qui gouvernent les peuples. Suivant les uns, Amphictyon, qui régnait aux environs, en fut l'auteur [5]; suivant d'autres, ce fut Acrisius, roi d'Argos [6]. Ce qui paraît certain, c'est que dans les temps les plus reculés, douze nations du nord de la Grèce [7] **, telles que les Doriens, les Ioniens, les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, etc. formèrent une confédération, pour prévenir les maux que la guerre entraîne à sa suite. Il fut réglé qu'elles enverraient tous les ans des députés à Delphes; que les attentats commis contre le temple d'Apollon qui avait reçu leurs serments, et tous ceux qui sont contraires au droit des gens dont ils devaient être les défenseurs, seraient déférés à cette assemblée; que chacune des douze nations aurait deux suffrages à donner pas ses députés, et s'engagerait à faire exécuter les décrets de ce tribunal auguste.

La ligue fut cimentée par un serment qui s'est toujours renouvelé depuis. « Nous jurons, dirent « les peuples associés, de ne jamais renverser les « villes amphictyoniques; de ne jamais détourner, « soit pendant la paix, soit pendant la guerre, les « sources nécessaires à leurs besoins; si quelque « puissance ose l'entreprendre, nous marcherons « contre elle, et nous détruirons ses villes. Si des « impies enlèvent les offrandes du temple d'Apol- « lon, nous jurons d'employer nos pieds, nos bras, « notre voix, toutes nos forces contre eux et contre « leurs complices [1]. »

Ce tribunal subsiste encore aujourd'hui à peu près de la même forme qu'il fut établi. Sa juridiction s'est étendue avec les nations qui sont sorties du nord de la Grèce, et qui, toujours attachées à la ligue Amphictyonique, ont porté dans leurs nouvelles demeures le droit d'assister et d'opiner à ses assemblées [2]. Tels sont les Lacédémoniens : ils habitaient autrefois la Thessalie; et quand ils vinrent s'établir dans le Péloponèse, ils conservèrent un des deux suffrages qui appartenaient au corps des Doriens, dont ils faisaient partie. De même, le double suffrage originairement accordé aux Ioniens, fut dans la suite partagé entre les Athéniens et les colonies Ioniennes qui sont dans l'Asie Mineure [3]. Mais quoiqu'on ne puisse porter à la diète générale que vingt-quatre suffrages, le nombre des députés n'est pas fixé; les Athéniens en envoient quelquefois trois ou quatre [4].

L'assemblée des Amphictyons se tient au printemps, à Delphes; en automne, au bourg d'Anthéla [5]. Elle attire un grand nombre de spectateurs, et commence par des sacrifices offerts pour le repos et le bonheur de la Grèce. Outre les causes énoncées dans le serment que j'ai cité, on y juge les contestations élevées entre des villes qui prétendent présider aux sacrifices faits en commun [6], ou qui après une bataille gagnée, voudraient en particulier s'arroger des honneurs qu'elles devraient partager [7]. On y porte d'autres causes, tant civiles que criminelles [8], mais surtout les actes qui violent ouvertement le droit des gens [9]. Les députés des parties discutent l'affaire; le tribunal prononce à la pluralité des voix; il décerne une amende contre les nations coupables : après les délais accordés, intervient un second jugement qui augmente l'amende du double [10]. Si elles

[1] Herodot. lib. 7, cap. 228.
[2] Isocr. epist. ad Philip. t. I, p. 304.
(1) Dans l'été de l'année 357 avant J. C.
* Voyez la carte de la Thessalie.
[3] Plin. lib. 4, cap. 8, t. I, p. 199.
[4] Herodot. lib. 7, cap. 200. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 191, etc.
[5] Marm. Oxon. epoch. 5. Prid. comment. p. 359. Theopomp. ap. Harpocr. in Αμφικτ. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 815.
[6] Strab. lib. 9, p. 420.
[7] Æschin. de fals. leg. p. 413. Strab. lib. 9, p. 420. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 815.
** Voyez la note LI, à la fin du volume.

[1] Æschin. de fals. leg. p. 413.
[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 21, hist. p. 237.
[3] Æschin. de fals. leg. p. 413.
[4] Id. in Ctesiph. p. 446.
[5] Strab. lib. 9, p. 420. Æschin. de fals. leg. p. 413.
[6] Demosth. de cor. p. 495. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 850.
[7] Demosth. in Neær. p. 877. Cicer. de invent. lib. 2, cap. 23, t. I, p. 96.
[8] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 5, p. 405.
[9] Plut. in Cim. t. I, p. 483.
[10] Diod. Sic. lib. 16, p. 430.

n'obéissent pas, l'assemblée est en droit d'appeler au secours de son décret, et d'armer contre elles tout le corps Amphictyonique, c'est-à-dire une grande partie de la Grèce. Elle a le droit aussi de les séparer de la ligue Amphictyonique, ou de la commune union du temple [1].

Mais les nations puissantes ne se soumettent pas toujours à de pareils décrets. On peut en juger par la conduite récente des Lacédémoniens. Ils s'étaient emparés, en pleine paix, de la citadelle de Thèbes; les magistrats de cette ville les citèrent à la diète générale; les Lacédémoniens y furent condamnés à cinq cents talents d'amende, ensuite à mille, qu'ils se sont dispensés de payer, sous prétexte que la décision était injuste [2].

Les jugements prononcés contre les peuples qui profanent le temple de Delphes, inspirent plus de terreur. Leurs soldats marchent avec d'autant plus de répugnance, qu'ils sont punis de mort et privés de la sépulture lorsqu'ils sont pris les armes à la main [3]; ceux que la diète invite à venger les autels, sont d'autant plus dociles, qu'on est censé partager l'impiété, lorsqu'on la favorise ou qu'on la tolère. Dans ces occasions, les nations coupables ont encore à craindre qu'aux anathèmes lancés contre elles, ne se joigne la politique des princes voisins, qui trouvent le moyen de servir leur propre ambition, en épousant les intérêts du ciel.

D'Anthéla, nous entrâmes dans le pays des Trachiniens, et nous vîmes aux environs les gens de la campagne occupés à recueillir l'hellébore précieux qui croît sur le mont OEta [4]. L'envie de satisfaire notre curiosité nous obligea de prendre la route d'Hypate. On nous avait dit que nous trouverions beaucoup de magiciennes en Thessalie, et surtout dans cette ville [5]. Nous y vîmes en effet plusieurs femmes du peuple, qui pouvaient, à ce qu'on disait, arrêter le soleil, attirer la lune sur la terre, exciter ou calmer les tempêtes, rappeler les morts à la vie, ou précipiter les vivants dans le tombeau [6].

Comment de pareilles idées ont-elles pu se glisser dans les esprits? Ceux qui les regardent comme récentes, prétendent que dans le siècle dernier, une Thessalienne nommée Aglaonice, ayant appris à prédire les éclipses de lune, avait attribué ce phénomène à la force de ses enchantements [7], et qu'on avait conclu de là que le même moyen suffirait pour suspendre toutes les lois de la nature. Mais on cite une autre femme de Thessalie qui, dès les siècles héroïques, exerçait sur cet astre un pouvoir souverain [1]; et quantité de faits prouvent clairement que la magie s'est introduite depuis longtemps dans la Grèce.

Peu jaloux d'en rechercher l'origine, nous voulûmes, pendant notre séjour à Hypate, en connaître les opérations. On nous mena secrètement chez quelques vieilles femmes, dont la misère était aussi excessive que l'ignorance : elles se vantaient d'avoir des charmes contre les morsures des scorpions et des vipères [2], d'en avoir pour rendre languissants et sans activité les feux d'un jeune époux, ou pour faire périr les troupeaux et les abeilles [3]. Nous en vîmes qui travaillaient à des figures de cire; elles les chargeaient d'imprécations, leur enfonçaient des aiguilles dans le cœur, et les exposaient ensuite dans les différents quartiers de la ville [4]. Ceux dont on avait copié les portraits, frappés de ces objets de terreur, se croyaient dévoués à la mort, et cette crainte abrégeait quelquefois leurs jours.

Nous surprîmes une de ces femmes tournant rapidement un rouet [5], et prononçant des paroles mystérieuses. Son objet était de rappeler [6] le jeune Polyclète, qui avait abandonné Salamis, une des femmes les plus distinguées de la ville. Pour connaître les suites de cette aventure, nous fîmes quelques présents à Mycale : c'était le nom de la magicienne. Quelques jours après, elle nous dit : « Salamis ne veut pas attendre l'effet de mes premiers enchantements; elle viendra ce soir en essayer de nouveaux; je vous cacherai dans un réduit, d'où vous pourrez tout voir et tout entendre. » Nous fûmes exacts au rendez-vous. Mycale faisait les préparatifs des mystères : on voyait autour d'elle [7] des branches de laurier, des plantes aromatiques, des lames d'airain gravées en caractères inconnus, des flocons de laine de brebis teints en pourpre, des clous détachés d'un gibet, et encore chargés de dépouilles sanglantes; des crânes humains à moitié dévorés par des bêtes féroces, des fragments de doigts, de nez et d'oreilles, arrachés à des cadavres; des entrailles de victimes; une fiole, où l'on conservait le sang d'un homme qui avait péri de mort violente; une figure d'Hécate en cire, peinte en blanc, en noir, en rouge, tenant un fouet; une lampe et une épée entourée d'un serpent [8]; plusieurs vases remplis d'eau de fontaine [9], de lait de vache, de miel de montagne; le rouet

[1] Plut. in Themist. t. I, p. 122. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 816. Æschin. de fals. leg. p. 413.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 430.
[3] Id. ibid. p. 427 et 431.
[4] Theophr. hist. plant. lib. 9, cap. 11, p. 1063.
[5] Aristoph. in nub. v. 747. Plin. lib. 30, cap. 1, t. 2, p. 523. Senec. in Hippol. act. 2, v. 420. Apul. metam. lib. 1, p. 15; lib. 2, p. 20.
[6] Emped. apud. Diog. Laert lib. 8, § 59. Apul. ibid. p. 6. Virgil. eclog. 8, v. 69.
[7] Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 145. Id. de orac. def. p. 417. Bayle, Rép. aux quest. t. I, chap. 44, p. 424.

[1] Senec. in Hercul. OEtæo, v. 525.
[2] Plat. in Euthydem. t. I, p. 290.
[3] Herodot. lib. 2, cap. 181. Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 933.
[4] Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 933. Ovid. heroid. epist. 6, v. 91.
[5] Pindar. pyth. 4, v. 380. Schol. ibid. Apoll. Argon. lib. I, v. 1139. Schol. ibid. Hesych. in Ῥομβ. Bayle, Rép. aux quest. p. 414.
[6] Lucian. in meretr. 4, t. 3, p. 288.
[7] Theocrit. idyll. 2. Apul. metam. lib. 3, p. 54
[8] Euseb. Præp. evang. lib. 5, cap. 14, p. 202.
[9] Apul. metam. lib. 3, p. 55.

magique, des instruments d'airain, des cheveux de Polyclète, un morceau de la frange de sa robe [1]; enfin quantité d'autres objets qui fixaient notre attention, lorsqu'un bruit léger nous annonça l'arrivée de Salamis.

Nous nous glissâmes dans une chambre voisine. La belle Thessalienne entra pleine de fureur et d'amour : après des plaintes amères contre son amant et contre la magicienne, les cérémonies commencèrent. Pour les rendre plus efficaces, il faut en général que les rits aient quelque rapport avec l'objet qu'on se propose.

Mycale fit d'abord sur les entrailles des victimes plusieurs libations avec de l'eau, avec du lait, avec du miel : elle prit ensuite des cheveux de Polyclète, les entrelaça, les noua de diverses manières; et les ayant mêlés avec certaines herbes, elle les jeta dans un brasier ardent [2]. C'était là le moment où Polyclète, entraîné par une force invincible, devait se présenter et tomber aux pieds de sa maîtresse.

Après l'avoir attendu vainement, Salamis initiée depuis quelque temps dans les secrets de l'art, s'écrie tout à coup : « Je veux moi-même présider aux enchantements. Sers mes transports, Mycale; prends ce vase destiné aux libations, entoure-le de cette laine [3]. Astre de la nuit, prêtez-nous une lumière favorable! et vous, divinité des enfers, qui rôdez autour des tombeaux et dans les lieux arrosés du sang des mortels, paraissez, terrible Hécate, et que nos charmes soient aussi puissants que ceux de Médée et de Circé! Mycale, répands ce sel dans le feu [4], en disant : « Je répands les os de Polyclète. Que « le cœur de ce perfide devienne la proie de l'amour, « comme ce laurier est consumé par la flamme, comme « cette cire fond à l'aspect du brasier [5]; que Poly- « clète tourne autour de ma demeure, comme ce rouet « tourne autour de son axe ; » jette à pleines mains du son dans le feu; frappe sur ces vases d'airain. J'entends les hurlemens des chiens; Hécate est dans le carrefour voisin; frappe, te dis-je, et que ce bruit l'avertisse que nous ressentons l'effet de sa présence. Mais déjà les vents retiennent leur haleine, tout est calme dans la nature; hélas, mon cœur seul est agité [6]! O Hécate! ô redoutable déesse! je fais ces trois libations en votre honneur; je vais faire trois fois une imprécation contre les nouvelles amours de Polyclète. Puisse-t-il abandonner ma rivale, comme Thésée abandonna la malheureuse Ariane! Essayons le plus puissant de nos philtres : pilons ce lézard dans un mortier, mêlons-y de la farine, faisons-en une boisson pour Polyclète; et toi, Mycale, prends le jus de ces herbes, et va de ce pas le répandre sur le seuil de sa porte. S'il résiste à

[1] Theocrit. idyll. 2.
[2] Apul. metam. lib. 3, p. 55.
[3] Theocrit. idyll. 2, v. 2.
[4] Heins. in Theocrit. idyll. 2, v. 18.
[5] Theocrit. Idyll. 2, v. 28. Virgil. eclog. 8, v. 80.
[6] Theocrit. idyll. 2, v. 28.

tant d'efforts réunis, j'en emploierai de plus funestes, et sa mort satisfera ma vengeance [1]. » Après ces mots, Salamis se retira.

Les opérations que je viens de décrire étaient accompagnées de formules mystérieuses que Mycale prononçait par intervalles [2] : ces formules ne méritent pas d'être rapportées; elles ne sont composées que de mots barbares ou défigurés, et qui ne forment aucun sens.

Il nous restait à voir les cérémonies qui servent à évoquer les mânes. Mycale nous dit de nous rendre la nuit à quelque distance de la ville, dans un lieu solitaire et couvert de tombeaux. Nous l'y trouvâmes occupée à creuser une fosse [3], autour de laquelle nous la vîmes bientôt entasser des herbes, des ossements, des débris de corps humains, des poupées de laine, de cire et de farine, des cheveux d'un Thessalien que nous avions connu, et qu'elle voulait montrer à nos yeux. Après avoir allumé du feu, elle fit couler dans la fosse le sang d'une brebis noire qu'elle avait apporté, et réitéra plus d'une fois les libations, les invocations, les formules secrètes. Elle marchait de temps en temps à pas précipités, les pieds nus, les cheveux épars, faisant des imprécations horribles, et poussant des hurlements qui finirent par la trahir; car ils attirèrent des gardes envoyés par les magistrats qui l'épiaient depuis longtemps. On la saisit, et on la traîna en prison. Le lendemain nous nous donnâmes quelques mouvements pour la sauver; mais on nous conseilla de l'abandonner aux rigueurs de la justice [4], et de sortir de la ville.

La profession qu'elle exerçait est réputée infâme parmi les Grecs. Le peuple déteste les magiciennes, parce qu'il les regarde comme la cause de tous les malheurs. Ils les accuse d'ouvrir les tombeaux pour mutiler les morts [5] : il est vrai que la plupart de ces femmes sont capables des plus noirs forfaits, et que le poison les sert mieux que leurs enchantements. Aussi les magistrats sévissent-ils presque partout contre elles. Pendant mon séjour à Athènes, j'en vis condamner une à la mort; et ses parents, devenus ses complices, subirent la même peine [6]. Mais les lois ne proscrivent que les abus de cet art frivole; elles permettent les enchantements qui ne sont point accompagnés de maléfices, et dont l'objet peut tourner à l'avantage de la société. On les emploie quelquefois contre l'épilepsie [7], contre

[1] Theocrit. idyll. 2, v. 28.
[2] Heliod. Ethiop. lib. 6, p. 293.
[3] Homer. odyss. lib. 11, v. 36. Horat. lib. 1, sat. 8, v. 22. Heliod. Æthiop. lib. 6, p. 292. Feith. antiq. Homer. lib. 1, cap. 17.
[4] Lucian. in asin. t. 2, p. 622.
[5] Lucan. Pharsal. lib. 6, v. 538. Apul. metam. lib. 2, p. 33 et 35.
[6] Demosth. in Aristog. p. 840. Philochor. ap. Harpocr. in. Θεαρ.
[7] Demosth. in Aristog. p. 840.

les maux de tête [1], et dans le traitement de plusieurs autres maladies [2]. D'un autre côté, des devins autorisés par les magistrats, sont chargés d'évoquer et d'apaiser les mânes des morts [3]. Je parlerai plus au long de ces évocations, dans le voyage de la Laconie.

D'Hypate, nous nous rendîmes à Lamia; et, continuant à marcher dans un pays sauvage, par un chemin inégal et raboteux, nous parvînmes à Thaumaci, où s'offrit à nous un des plus beaux points de vue que l'on trouve en Grèce [4]; car cette ville domine sur un bassin immense, dont l'aspct cause soudain une vive émotion. C'est dans cette riche et superbe plaine [5] que sont situées plusieurs villes, et entre autres Pharsale, l'une des plus grandes et des plus opulentes de la Thessalie. Nous les parcourûmes toutes, en nous intruisant, autant qu'il était possible, de leurs traditions, de leur gouvernement, du caractère et des mœurs des habitants.

Il suffit de jeter les yeux sur la nature du pays, pour se convaincre qu'il a dû renfermer autrefois presque autant de peuples ou de tribus, qu'il présente de montagnes et de vallées. Séparés alors par de fortes barrières, qu'il fallait à tout moment attaquer ou défendre, ils devinrent aussi courageux qu'entreprenants; et quand leurs mœurs s'adoucirent, la Thessalie fut le séjour des héros et le théâtre des plus grands exploits. C'est là que parurent les Centaures et les Lapithes, que s'embarquèrent les Argonautes, que mourut Hercule, que naquit Achille, que vécut Pyrithoüs, que les guerriers venaient des pays les plus lointains se signaler par des faits d'armes.

Les Achéens, les Éoliens, les Doriens, de qui descendent les Lacédémoniens, d'autres puissantes nations de la Grèce, tirent leur origine de la Thessalie. Les peuples qu'on y distingue aujourd'hui sont les Thessaliens proprement dits, les OEtéens, les Phthiotes, les Maliens, les Magnètes, les Perrhèbes, etc. Autrefois ils obéissaient a des rois; ils éprouvèrent ensuite les révolutions ordinaires aux grands et aux petits États : la plupart sont soumis aujourd'hui au gouvernement oligarchique [6].

Dans certaines occasions, les villes de chaque canton, c'est-à-dire de chaque peuple envoient leurs députés à la diète, où se discutent leurs intérêts [7] : mais les décrets de ces assemblées n'obligent que ceux qui les ont souscrits. Ainsi non-seulement les cantons sont indépendants les uns des autres, mais cette indépendance s'étend encore sur les villes de chaque canton. Par exemple, le canton

[1] Plat. in Charm. t. 2, p. 155. Id. in conviv. t. 3, p. 202.
[2] Pind. pyth. 3, v. 91. Plin. lib. 28, cap. 2, t. 2, p. 444.
[3] Plut. de consol. t. 2, p. 109.
[4] Liv. lib. 32, cap. 4.
[5] Pocock. t. 3, p. 153.
[6] Thucyd. lib. 4, cap. 78.
[7] Id. ibid. Liv. lib. 35, cap. 31; lib. 36, cap. 8; lib. 39, cap. 25; lib. 42, cap. 38.

des OEtéens étant divisé en quatorze districts [1], les habitants de l'un peuvent refuser de suivre à la guerre ceux des autres [2]. Cette excessive liberté affaiblit chaque canton, en l'empêchant de réunir ses forces, et produit tant de langueur dans les délibérations publiques, qu'on se dispense bien souvent de convoquer les diètes [3].

La confédération des Thessaliens proprement dits, est la plus puissante de toutes, soit par la quantité des villes qu'elle possède, soit par l'accession des Magnètes et des Perrhèbes qu'elle a presque entièrement assujettis [4].

On voit aussi des villes libres qui semblent ne tenir à aucune des grandes peuplades, et qui, trop faibles pour se maintenir dans un certain degré de considération, ont pris le parti de s'associer avec deux ou trois villes voisines, également isolées, également faibles [5].

Les Thessaliens peuvent mettre sur pied six mille chevaux et dix mille hommes d'infanterie [6], sans compter les archers, qui sont excellents, et dont on peut augmenter le nombre à son gré; car ce peuple est accoutumé dès l'enfance à tirer de l'arc [7]. Rien de si renommé que la cavalerie Thessalienne [8] : elle n'est pas seulement redoutable par l'opinion; tout le monde convient qu'il est presque impossible d'en soutenir l'effort [9].

On dit qu'ils ont su les premiers imposer un frein au cheval, et le mener au combat; on ajoute que de là s'établit l'opinion qu'il existait autrefois en Thessalie des hommes moitié hommes, moitié chevaux, qui furent nommés Centaures [10]. Cette fable prouve du moins l'ancienneté de l'équitation parmi eux; et leur amour pour cet exercice est consacré par une cérémonie qu'ils observent dans leurs mariages. Après les sacrifices et les autres rites en usage, l'époux présente à son épouse un coursier orné de tout l'appareil militaire [11].

La Thessalie produit du vin, de l'huile, des fruits de différentes espèces. La terre est fertile au point que le blé monterait trop vite, si l'on ne prenait la précaution de le tondre, ou de le faire brouter par des moutons [12].

Les moissons, pour l'ordinaire très-abondantes, sont souvent détruites par les vers [13]. On voiture une grande quantité de blé en différents ports, et

[1] Strab. lib. 9, p. 434.
[2] Diod. Sic. lib. 18, p. 595.
[3] Liv. lib. 34, cap. 51.
[4] Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 265.
[5] Strab. lib. 9, p. 437. Liv. lib. 42, cap. 53.
[6] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 581. Isocr. de pac. t 1, p. 420.
[7] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 581. Solin. cap. 8.
[8] Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799. Diod Sic. lib. 16, p. 435. Liv. lib. 9, cap. 19.
[9] Polyb. lib. 4, p. 278.
[10] Plin lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416.
[11] Ælian. de anim. lib. 11, cap. 34.
[12] Theophr. hist. plant lib. 8, cap. 7, p. 942.
[13] Id. ibid. cap. 10.

surtout dans celui de Thèbes en Phthiotie, d'où il passe à l'étranger [1]. Ce commerce, qui produit des sommes considérables, est d'autant plus avantageux pour la nation, qu'elle peut facilement l'entretenir, et même l'augmenter par la quantité surprenante d'esclaves qu'elle possède, et qui sont connus sous le nom de Pénestes. Ils descendent la plupart de ces Perrhèbes et de ces Magnètes que les Thessaliens mirent aux fers après les avoir vaincus; événement qui ne prouve que trop les contradictions de l'esprit humain : les Thessaliens sont peut-être de tous les Grecs ceux qui se glorifient le plus de leur liberté [2], et ils ont été des premiers à réduire les Grecs en esclavage; les Lacédémoniens, aussi jaloux de leur liberté, ont donné le même exemple à la Grèce [3].

Les Pénestes se sont révoltés plus d'une fois [4] : ils sont en si grand nombre, qu'ils inspirent toujours des craintes, et que leurs maîtres peuvent en faire un objet de commerce, et en vendre aux autres peuples de la Grèce. Mais ce qui est plus honteux encore, on voit ici des hommes avides voler les esclaves des autres, enlever même des citoyens libres, et les transporter, chargés de fers, dans les vaisseaux que l'appât du gain attire en Thessalie [5].

J'ai vu, dans la ville d'Arné, des esclaves dont la condition est plus douce. Ils descendent de ces Béotiens qui vinrent autrefois s'établir en ce pays, et qui furent ensuite chassés par les Thessaliens. La plupart retournèrent dans les lieux de leur origine : les autres, ne pouvant quitter le séjour qu'ils habitaient, transigèrent avec leurs vainqueurs. Ils consentirent à devenir serfs, à condition que leurs maîtres ne pourraient ni leur ôter la vie, ni les transporter dans d'autres climats; ils se chargèrent de la culture des terres sous une redevance annuelle. Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui plus riches que leurs maîtres [6].

Les Thessaliens reçoivent les étrangers avec beaucoup d'empressement, et les traitent avec magnificence [7]. Le luxe brille dans leurs habits et dans leurs maisons [8] : ils aiment à l'excès le faste et la bonne chère; leur table est servie avec autant de recherche que de profusion, et les danseuses qu'ils y admettent, ne sauraient leur plaire qu'en se dépouillant de presque tous les voiles de la pudeur [9].

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 581. Liv. lib. 39, cap. 25.
[2] Euripid. in Alcest. v. 677.
[3] Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328.
[5] Aristoph. in Plut. v. 520. Schol. ibid.
[6] Archem. ap. Athen. lib. 6, p. 264. Thucyd. lib. 12.
[7] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 579. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 624.
[8] Plat. in Crit. t. 1, p. 53. Athen. lib. 14, cap. 23, p. 663. Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 260.
[9] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 607.

Ils sont vifs, inquiets [1], et si difficiles à gouverner, que j'ai vu plusieurs de leurs villes déchirées par des factions [2]. On leur reproche, comme à toutes les nations policées, de n'être point esclaves de leur parole, et de manquer facilement à leurs alliés [3] : leur éducation n'ajoutant à la nature que des préjugés et des erreurs, la corruption commence de bonne heure; bientôt l'exemple rend le crime facile, et l'impunité le rend insolent [4].

Dès les temps les plus anciens ils cultivèrent la poésie : ils prétendent avoir donné le jour à Thamyris, à Orphée, à Linus, à tant d'autres qui vivaient dans le siècle des héros dont ils partageaient la gloire [5] : mais depuis cette époque, ils n'ont produit aucun écrivain, aucun artiste célèbre. Il y a environ un siècle et demi que Simonide les trouva insensibles aux charmes de ses vers [6]. Ils ont été dans ces derniers temps plus dociles aux leçons du rhéteur Gorgias; ils préfèrent encore l'éloquence pompeuse qui le distinguait, et qui n'a pas rectifié les fausses idées qu'ils ont de la justice et de la vertu [7].

Ils ont tant de goût et d'estime pour l'exercice de la danse, qu'ils appliquent les termes de cet art aux usages les plus nobles. En certains endroits les généraux ou les magistrats se nomment les chefs de la danse [8] (1). Leur musique tient le milieu entre celle des Doriens et celle des Ioniens; et comme elle peint tour à tour la confiance de la présomption, et la mollesse de la volupté, elle s'assortit au caractère et aux mœurs de la nation [9].

A la chasse, ils sont obligés de respecter les cigognes. Je ne relèverais pas cette circonstance, si l'on ne décernait contre ceux qui tuent ces oiseaux, la même peine que contre les homicides [10]. Étonnés d'une loi si étrange, nous en demandâmes la raison; on nous dit que les cigognes avaient purgé la Thessalie des serpents énormes qui l'infestaient auparavant, et que sans la loi on serait bientôt forcé d'abandonner ce pays [11], comme la multiplicité des taupes avait fait abandonner une ville de Thessalie dont j'ai oublié le nom [12].

De nos jours, il s'était formé dans la ville de Phères une puissance dont l'éclat fut aussi brillant que passager. Lycophron en jeta les premiers fon-

[1] Liv. lib. 34, cap. 51.
[2] Isocr. ep. 2, ad Phil. t. 1, p. 451.
[3] Demosth. olynth. 1, p. 4. Id. in Aristocr. p. 743.
[4] Plat. in Crit. t. 1, p. 53.
[5] Voss. observ. ad melam. lib. 2, cap. 3, p. 456.
[6] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 15.
[7] Plat. in Crit. t. 1, p. 53. Id. in Men. t. 2, p. 70.
[8] Lucian. de salt. cap. 14, t. 2, p. 276.

(1) Lucien rapporte une inscription faite pour un Thessalien, et conçue en ces termes : « Le peuple a fait élever cette « statue à Ilation, parce qu'il avait bien dansé au combat. »

[9] Athen. lib. 14, p. 624.
[10] Plin. lib. 10, cap. 23. Solin. cap. 40. Plut de Isid. et Osir. t. 2, p. 380.
[11] Aristot. de mirab. auscult. t. 1, p. 1152.
[12] Plin. lib. 8, cap. 29, p. 455.

dements [1], et son successeur Jason l'éleva au point de la rendre redoutable à la Grèce et aux nations éloignées. J'ai tant ouï parler de cet homme extraordinaire, que je crois devoir donner une idée de ce qu'il a fait, et de ce qu'il pouvait faire.

Jason avait les qualités les plus propres à fonder un grand empire. Il commença de bonne heure à soudoyer un corps de six mille auxiliaires qu'il exerçait continuellement, et qu'il s'attachait par des récompenses quand ils se distinguaient, par des soins assidus quand ils étaient malades, par des funérailles honorables quand ils mouraient [2]. Il fallait, pour entrer et se maintenir dans ce corps, une valeur éprouvée, et l'intrépidité qu'il montrait lui-même dans les travaux et dans les dangers. Des gens qui le connaissaient m'ont dit qu'il était d'une santé à supporter les plus grandes fatigues, et d'une activité à surmonter les plus grands obstacles; ne connaissant ni le sommeil, ni les autres besoins de la vie, quand il fallait agir; insensible, ou plutôt inaccessible à l'attrait du plaisir; assez prudent pour ne rien entreprendre sans être assuré du succès; aussi habile que Thémistocle à pénétrer les desseins de l'ennemi, à lui dérober les siens, à remplacer la force par la ruse ou par l'intrigue [3], enfin, rapportant tout à son ambition, et ne donnant jamais rien au hasard.

Il faut ajouter à ces traits, qu'il gouvernait ses peuples avec douceur [4], qu'il connut l'amitié au point que Timothée, général des Athéniens, avec qui il était uni par les liens de l'hospitalité, ayant été accusé devant l'assemblée du peuple, Jason se dépouilla de l'appareil du trône, vint à Athènes, se mêla comme simple particulier avec les amis de l'accusé, et contribua par ses sollicitations à lui sauver la vie [5].

Après avoir soumis quelques peuples, et fait des traités d'alliance avec d'autres, il communiqua ses projets aux principaux chefs des Thessaliens [6]. Il leur peignit la puissance des Lacédémoniens anéantie par la bataille de Leuctres, celle des Thébains hors d'état de subsister longtemps, celle des Athéniens bornée à leur marine, et bientôt éclipsée par des flottes qu'on pourrait construire en Thessalie. Il ajouta que, par des conquêtes et des alliances, il leur serait facile d'obtenir l'empire de la Grèce et de détruire celui des Perses, dont les expéditions d'Agésilas et du jeune Cyrus avaient récemment dévoilé la faiblesse. Ces discours ayant embrasé les esprits, il fut élu chef et généralissime de la ligue Thessalienne, et se vit bientôt après à la tête de vingt mille hommes d'infanterie, de plus de trois

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 461. Diod. Sic. lib. 14, p. 300. Reinec. hist. Jul. t. 2, p. 366.
[2] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 580.
[3] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 30, t. 3, p. 209.
[4] Diod. Sic. lib. 15, p. 373.
[5] Demosth. in Timoth. p. 1075. Nep. in Timoth. cap. 4.
[6] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 580

mille chevaux, et d'un nombre très-considérable de troupes légères [1].

Dans ces circonstances, les Thébains implorèrent son secours contre les Lacédémoniens [2]. Quoiqu'il fût en guerre avec les Phocéens, il prend l'élite de ses troupes, part avec la célérité d'un éclair, et prévenant presque partout le bruit de sa marche, il se joint aux Thébains, dont l'armée était en présence de celle des Lacédémoniens. Pour ne pas fortifier l'une ou l'autre de ces nations par une victoire qui nuirait à ses vues, il les engage à signer une trêve; il tombe aussitôt sur la Phocide, qu'il ravage, et, après d'autres exploits également rapides, il retourne à Phères couvert de gloire, et recherché de plusieurs peuples qui sollicitent son alliance.

Les jeux pythiques étaient sur le point de se célébrer; Jason forma le dessein d'y mener son armée [3]. Les uns crurent qu'il voulait imposer à cette assemblée, et se faire donner l'intendance des jeux : mais comme il employait quelquefois des moyens extraordinaires pour faire subsister ses troupes [4], ceux de Delphes le soupçonnèrent d'avoir des vues sur le trésor sacré [5]; ils demandèrent au dieu comment ils pourraient détourner un pareil sacrilége : le dieu répondit que ce soin le regardait. A quelques jours de là Jason fut tué à la tête de son armée, par sept jeunes conjurés, qui, dit-on, avaient à se plaindre de sa sévérité [6].

Parmi les Grecs, les uns se réjouirent de sa mort, parce qu'ils avaient craint pour leur liberté; les autres s'en affligèrent, parce qu'ils avaient fondé des espérances sur ses projets [7]. Je ne sais s'il avait conçu de lui-même celui de réunir les Grecs, et de porter la guerre en Perse, ou s'il l'avait reçu de l'un de ces sophistes qui depuis quelque temps se faisaient un mérite de le discuter, soit dans leurs écrits, soit dans les assemblées générales de la Grèce [8]. Mais enfin ce projet était susceptible d'exécution, et l'événement l'a justifié. J'ai vu dans la suite Philippe de Macédoine donner des lois à la Grèce; et depuis mon retour en Scythie, j'ai su que son fils avait détruit l'empire des Perses. L'un et l'autre ont suivi le même système que Jason, qui peut-être n'avait pas moins d'habileté que le premier, ni moins d'activité que le second.

Ce fut quelques années après sa mort que nous arrivâmes à Phères, ville assez grande et entourée de jardins [9]. Nous comptions y trouver quelques traces de cette splendeur dont elle brillait du temps

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 583.
[2] Id. ibid. p. 598.
[3] Id. ibid. p. 600.
[4] Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 1, etc.
[5] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 600.
[6] Val. Max. lib. 9, cap. 10.
[7] Id. ibid.
[8] Philost. de vit. sophist. lib. 1, p. 493. Isocr. paneg t. 1. p. 209. Id. ad Philip. t. 1, p. 291.
[9] Polyb. lib. 17, p. 756. Liv. lib. 33, cap. 6.

de Jason; mais Alexandre y régnait, et offrait à la Grèce un spectacle dont je n'avais pas d'idée, car je n'avais jamais vu de tyran. Le trône sur lequel il était assis fumait encore du sang de ses prédécesseurs. J'ai dit que Jason avait été tué par des conjurés; ses deux frères Polydore et Polyphron lui ayant succédé, Polyphron assassina Polydore [1], et fut bientôt après assassiné par Alexandre, qui régnait depuis près de onze ans [2] quand nous arrivâmes à Phères.

Ce prince cruel n'avait que des passions avilies par des vices grossiers. Sans foi dans les traités, timide et lâche dans les combats, il n'eut l'ambition des conquêtes que pour assouvir son avarice, et le goût des plaisirs que pour s'abandonner aux plus sales voluptés [3]. Un tas de fugitifs et de vagabonds noircis de crimes, mais moins scélérats que lui, devenus ses soldats et ses satellites, portaient la désolation dans ses États et chez les peuples voisins. On l'avait vu entrer, à leur tête, dans une ville alliée, y rassembler, sous divers prétextes, les citoyens dans la place publique, les égorger, et livrer leurs maisons au pillage [4]. Ses armes eurent d'abord quelques succès; vaincu ensuite par les Thébains, joints à divers peuples de Thessalie [5], il n'exerçait plus ses fureurs que contre ses propres sujets; les uns étaient enterrés tout en vie [6]; d'autres, revêtus de peaux d'ours ou de sangliers, étaient poursuivis et déchirés par des dogues dressés à cette espèce de chasse. Il se faisait un jeu de leurs tourments, et leurs cris ne servaient qu'à endurcir son âme. Cependant il se surprit un jour prêt à s'émouvoir : c'était à la représentation des Troyennes d'Euripide; mais il sortit à l'instant du théâtre, en disant qu'il aurait trop à rougir, si, voyant d'un œil tranquille couler le sang de ses sujets, il paraissait s'attendrir sur les malheurs d'Hécube et d'Andromaque [7].

Les habitants de Phères vivaient dans l'épouvante et dans cet abattement que cause l'excès des maux, et qui est un malheur de plus. Leurs soupirs n'osaient éclater, et les vœux qu'ils formaient en secret pour la liberté se terminaient par un désespoir impuissant.

Alexandre, agité des craintes dont il agitait les autres, avait le partage des tyrans, celui de haïr et d'être haï. On démêlait dans ses yeux, à travers l'empreinte de sa cruauté, le trouble, la défiance et la terreur qui tourmentaient son âme : tout lui était suspect. Ses gardes le faisaient trembler. Il prenait des précautions contre Thébé son épouse, qu'il aimait avec la même fureur qu'il en était jaloux, si l'on peut appeler amour la passion féroce qui l'entraînait auprès d'elle. Il passait la nuit au haut de son palais, dans un appartement où l'on montait par une échelle, et dont les avenues étaient défendues par un dogue qui n'épargnait que le roi, la reine, et l'esclave chargé du soin de le nourrir. Il s'y retirait tous les soirs, précédé par ce même esclave qui tenait une épée nue, et qui faisait une visite exacte de l'appartement [1].

Je vais rapporter un fait singulier, et je ne l'accompagnerai d'aucune réflexion. Eudémus de Chypre, en allant d'Athènes en Macédoine, était tombé malade à Phères [2] : comme je l'avais vu souvent chez Aristote, dont il était l'ami, je lui rendis pendant sa maladie tous les soins qui dépendaient de moi. Un soir que j'avais appris des médecins qu'ils désespéraient de sa guérison, je m'assis auprès de son lit : il fut touché de mon affliction, me tendit la main, et me dit d'une voix mourante : « Je dois confier à votre amitié un secret qu'il serait dangereux de révéler à tout autre qu'à vous. Une de ces dernières nuits, un jeune homme d'une beauté ravissante m'apparut en songe; il m'avertit que je guérirais, et que dans cinq ans je serais de retour dans ma patrie : pour garant de sa prédiction, il ajouta que le tyran n'avait plus que quelques jours à vivre. » Je regardai cette confidence d'Eudémus comme un symptôme de délire, et je rentrai chez moi pénétré de douleur.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous fûmes éveillés par ces cris mille fois réitérés : « Il est mort, le tyran n'est plus; il a péri par les mains de la reine. » Nous courûmes aussitôt au palais; nous y vîmes le corps d'Alexandre livré aux insultes d'une populace qui le foulait aux pieds [3] et célébrait avec transport le courage de la reine. Ce fut elle en effet qui se mit à la tête de la conjuration, soit par haine pour la tyrannie, soit pour venger ses injures personnelles. Les uns disaient qu'Alexandre était sur le point de la répudier; d'autres, qu'il avait fait mourir un jeune Thessalien qu'elle aimait [4]; d'autres enfin, que Pélopidas, tombé quelques années auparavant entre les mains d'Alexandre, avait eu, pendant sa prison, une entrevue avec la reine, et l'avait exhortée à délivrer sa patrie, et à se rendre digne de sa naissance [5]; car elle était fille de Jason. Quoi qu'il en soit, Thébé, ayant formé son plan, avertit ses trois frères Tisiphonus, Pytholaüs et Lycophron, que son époux avait résolu leur perte; et dès cet instant, ils résolurent la sienne. La veille, elle les tint cachés dans le palais [6] : le soir, Alexandre

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 600.
[2] Diod. Sic. lib. 15, p. 374.
[3] Plut. in Pelop. t. 1, p. 293.
[4] Diod. Sic. lib. 15, p. 385. Plut. in Pelop. t. 1, p. 293. Pausan. lib. 6, p. 463.
[5] Diod. Sic. lib. 15, p. 390.
[6] Plut. in Pelop. t. 1, p. 293.
[7] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 40. Plut. in Pelop. t. 1, p. 293.

[1] Cicer. de offic. lib. 2, cap. 7, t. 3, p. 233. Val. Max. lib. 9, cap. 13.
[2] Aristot. ap. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.
[3] Plut. in Pelop. t. 1, p. 298. Quintil. lib. 7, cap. 1, p. 410.
[4] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 601.
[5] Plut. in Pelop. t. 1, p. 297.
[6] Id. ibid.

boit avec excès, monte dans son appartement, se jette sur son lit, et s'endort. Thébé descend tout de suite, écarte l'esclave et le dogue; revient avec les conjurés, et se saisit de l'épée suspendue au chevet du lit. Dans ce moment, leur courage parut se ralentir; mais Thébé les ayant menacés d'éveiller le roi s'ils hésitaient encore, ils se jetèrent sur lui; et le percèrent de plusieurs coups.

J'allai aussitôt apprendre cette nouvelle à Eudémus, qui n'en parut point étonné. Ses forces se rétablirent : il périt cinq ans après en Sicile; et Aristote, qui depuis adressa un dialogue sur l'âme à la mémoire de son ami [1], prétendait que le songe s'était vérifié dans toutes ses circonstances, puisque c'est retourner dans sa patrie que de quitter la terre [2].

Les conjurés, après avoir laissé respirer pendant quelque temps les habitants de Phères, partagèrent entre eux le pouvoir souverain, et commirent tant d'injustices, que leurs sujets se virent forcés, quelques années après mon voyage en Thessalie, d'appeler Philippe de Macédoine à leur secours [3]. Il vint, et chassa non-seulement les tyrans de Phères, mais encore ceux qui s'étaient établis dans d'autres villes. Ce bienfait a tellement attaché les Thessaliens à ses intérêts [4], qu'ils l'ont suivi dans la plupart de ses entreprises, et lui en ont facilité l'exécution.

Après avoir parcouru les environs de Phères, et surtout son port qu'on nomme Pagase, et qui en est éloigné de quatre-vingt-dix stades [5] (1), nous visitâmes les parties méridionales de la Magnésie; nous prîmes ensuite notre route vers le nord, ayant à notre droite la chaîne du mont Pélion. Cette contrée est délicieuse par la douceur du climat, la variété des aspects, et la multiplicité des vallées que forment, surtout dans la partie la plus septentrionale, les branches du mont Pélion et du mont Ossa.

Sur un des sommets du mont Pélion s'élève un temple en l'honneur de Jupiter; tout auprès est l'antre célèbre, où l'on prétend que Chiron avait anciennement établi sa demeure [6], et qui porte encore le nom de ce Centaure. Nous y montâmes à la suite d'une procession de jeunes gens, qui tous les ans vont, au nom d'une ville voisine, offrir un sacrifice au souverain des dieux. Quoique nous fussions au milieu de l'été, et que la chaleur fût excessive au pied de la montagne, nous fûmes obligés de nous couvrir, à leur exemple, d'une toison épaisse. On éprouve en effet sur cette hauteur un froid très-rigoureux, mais dont l'impression est en quelque façon affaiblie par la vue superbe que présentent d'un côté les plaines de la mer, de l'autre celles de la Thessalie.

La montagne est couverte de sapins, de cyprès, de cèdres, de différentes espèces d'arbres [1], et de simples, dont la médecine fait un grand usage [2]. On nous montra une racine, dont l'odeur, approchante de celle du thym, est, dit-on, meurtrière pour les serpents, et qui, prise dans du vin, guérit de leurs morsures [3]. On y trouve un arbuste dont la racine est un remède pour la goutte, l'écorce pour la colique, les feuilles pour les fluxions aux yeux [4]; mais le secret de la préparation est entre les mains d'une seule famille, qui prétend se l'être transmis de père en fils depuis le centaure Chiron, à qui elle rapporte son origine. Elle n'en tire aucun avantage, et se croit obligée de traiter gratuitement les malades qui viennent implorer son secours.

Descendus de la montagne, à la suite de la procession, nous fûmes priés au repas qui termine la cérémonie : nous vîmes ensuite une espèce de danse particulière à quelques peuples de la Thessalie, et très-propre à exciter le courage et la vigilance des habitants de la campagne [5]. Un Magnésien se présente avec ses armes; il les met à terre, et imite les gestes et la démarche d'un homme qui, en temps de guerre, sème et laboure son champ. La crainte est empreinte sur son front, il tourne la tête de chaque côté : il aperçoit un soldat ennemi qui cherche à le surprendre; aussitôt il saisit ses armes, attaque le soldat, en triomphe, l'attache à ses bœufs, et le chasse devant lui. Tous ces mouvements s'exécutent en cadence au son de la flûte.

En continuant notre route, nous arrivâmes à Sycurium. Cette ville, située sur une colline, au pied du mont Ossa, domine de riches campagnes. La pureté de l'air et l'abondance des eaux la rendent un des plus agréables séjours de la Grèce [6]. De là jusqu'à Larisse, le pays est fertile et très-peuplé. Il devient plus riant, à mesure qu'on approche de cette ville, qui passe avec raison pour la première et la plus riche de la Thessalie : ses dehors sont embellis par le Pénée, qui roule auprès de ses murs des eaux extrêmement claires [7].

Nous logeâmes chez Amyntor, et nous trouvâmes chez lui tous les agréments que nous devions attendre de l'ancienne amitié qui le liait avec le père de Philotas.

Nous étions impatients d'aller à Tempé. Ce nom, commun à plusieurs vallées qu'on trouve en ce canton, désigne plus particulièrement celle que for-

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
[2] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 418.
[4] Isocr. orat. ad. Philip. t. 1, p. 238.
[5] Strab. lib. 9, p. 436.
(1) Trois lieues et 1605 toises.
[6] Pind. pyth. 4, v. 181. Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 29.

[1] Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p 27.
[2] Id. ibid. p. 30. Teophr. hist. plant. lib. 4, cap 6, p. 367; lib. 9, cap. 15, p. 1117.
[3] Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 28.
[4] Id. ibid. p. 30.
[5] Xenoph. exped. Cyr. lib. 6, p. 371.
[6] Liv. lib. 42, cap. 54.
[7] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200.

ment, en se rapprochant, le mont Olympe et le mont Ossa : c'est le seul grand chemin pour aller de Thessalie en Macédoine. Amyntor voulut nous accompagner. Nous prîmes un bateau, et au lever de l'aurore nous nous embarquâmes sur le Pénée, le 15 du mois Métagéitnion (1). Bientôt s'offrirent à nous plusieurs villes, telles que Phalanna, Gyrton, Élaties, Mopsium, Homolis; les unes placées sur les bords du fleuve, les autres sur les hauteurs voisines [1]. Après avoir passé l'embouchure du Titarésius, dont les eaux sont moins pures que celles du Pénée [2], nous arrivâmes à Gonnus, distante de Larisse d'environ cent soixante stades [3] (2). Nous y laissâmes notre bateau. C'est là que commence la vallée, et que le fleuve se trouve resserré entre le mont Ossa, qui est à sa droite, et le mont Olympe, qui est à sa gauche, et dont la hauteur est d'un peu plus de dix stades (3).

Suivant une ancienne tradition, un tremblement de terre sépara ces montagnes, et ouvrit un passage aux eaux qui submergeaient les campagnes [4]. Il est du moins certain que si l'on fermait ce passage, le Pénée ne pourrait plus avoir d'issue; car ce fleuve, qui reçoit dans sa course plusieurs rivières, coule dans un terrain qui s'élève par degrés, depuis ses bords, jusqu'aux collines et aux montagnes qui entourent cette contrée. Aussi disait-on que si les Thessaliens ne s'étaient soumis à Xerxès, ce prince aurait pris le parti de s'emparer de Gonnus, et d'y construire une barrière impénétrable au fleuve [5].

Cette ville est très-importante par sa situation : elle est la clef de la Thessalie du côté de la Macédoine [6], comme les Thermopyles le sont du côté de la Phocide.

La vallée s'étend du sud-ouest au nord-est [7]; sa longueur est de quarante stades [8] (4), sa plus grande largeur, d'environ deux stades et demi [9] (5); mais cette largeur diminue quelquefois au point qu'elle ne paraît être que de cent pieds [10] (6).

Les montagnes sont couvertes de peupliers, de platanes, de frênes d'une beauté surprenante [11]. De leurs pieds jaillissent des sources d'une eau pure

(1) Le 10 août de l'an 357 avant J. C.
[1] Liv. lib. 42, cap. 61.
[2] Homer. iliad. 2, v. 754. Strab. lib. 9, p. 441.
[3] Liv. lib. 36, cap. 10.
(2) Six lieues et 120 toises.
(3) 960 toises. Voyez la note LII, à la fin du volume.
[4] Herodot. lib 7, cap. 129. Strab. lib. 9, p. 430.
[5] Herodot. lib. 7, cap. 130.
[6] Liv. lib. 42, cap. 67.
[7] Pocock. t. 3, p. 152. Note mss. de M. Stuard.
[8] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200. Liv. lib. 44, cap. 6.
(4) Environ une lieue et demie. Je donne toujours à la lieue 2500 toises.
[9] Note mss. de M. Stuard.
(5) Environ 236 toises.
[10] Plin lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200. Ælian. var hist. lib. 3, cap. 1. Perizon. ibid. Salmas. in Solin. p. 583.
(6) Environ 94 de nos pieds.
[11] Theophr. hist. pl. lib. 4, cap. 6. Catul. epithal. Pel. et Thetid. Plut. in flamin. p. 370. Hesych. in Τεμπ.

comme le cristal [1], et des intervalles qui séparent leurs sommets, s'échappe un air frais que l'on respire avec une volupté secrète. Le fleuve présente presque partout un canal tranquille, et dans certains endroits il embrasse de petites îles, dont il éternise la verdure [2]. Des grottes percées dans les flancs des montagnes [3], des pièces de gazon placées aux deux côtés du fleuve, semblent être l'asile du repos et du plaisir. Ce qui nous étonnait le plus, était une certaine intelligence dans la distribution des ornements qui parent ces retraites. Ailleurs, c'est l'art qui s'efforce d'imiter la nature; ici, on dirait que la nature veut imiter l'art. Les lauriers et différentes sortes d'arbrisseaux forment d'eux-mêmes des berceaux et des bosquets, et font un beau contraste avec des bouquets de bois placés au pied de l'Olympe [4]. Les rochers sont tapissés d'une espèce de lierre, et les arbres, ornés de plantes qui serpentent autour de leur tronc [5], s'entrelacent dans leurs branches, et tombent en festons et en guirlandes. Enfin, tout présente en ces beaux lieux la décoration la plus riante. De tous côtés l'œil semble respirer la fraîcheur, et l'âme recevoir un nouvel esprit de vie.

Les Grecs ont des sensations vives : ils habitent un climat si chaud, qu'on ne doit pas être surpris des émotions qu'ils éprouvent à l'aspect et même au souvenir de cette charmante vallée. Au tableau que je viens d'en ébaucher, il faut ajouter que, dans le printemps, elle est tout émaillée de fleurs, et qu'un nombre infini d'oiseaux y font entendre des chants [6] à qui la solitude et la saison semblent prêter une mélodie plus tendre et plus touchante.

Cependant nous suivions lentement le cours du Pénée, et mes regards, quoique distraits par une foule d'objets délicieux, revenaient toujours sur ce fleuve. Tantôt je voyais ses flots étinceler à travers le feuillage dont ses bords sont ombragés [7]; tantôt, m'approchant du rivage, je contemplais le cours paisible de ses ondes [8] qui semblaient se soutenir mutuellement, et remplissaient leur carrière sans tumulte et sans effort. Je disais à Amyntor : « Telle est l'image d'une âme pure et tranquille; ses vertus naissent les unes des autres; elles agissent toutes de concert et sans bruit. L'ombre étrangère du vice les fait seule éclater par son opposition. » Amyntor me répondit : « Je vais vous montrer l'image de l'ambition, et les funestes effets qu'elle produit. »

Alors il me conduisit dans une des gorges du mont Ossa, où l'on prétend que se donna le combat des

[1] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1.
[2] Pocock. t. 3, p. 152.
[3] Id. ibid.
[4] Note mss. de M. Stuard.
[5] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1; Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 41.
[6] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200.
[7] Id. ibid.
[8] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Procop. ædif. lib. 4, cap. 3, p. 72.

Titans contre les Dieux. C'est là qu'un torrent impétueux se précipite sur un lit de rochers, qu'il ébranle par la violence de ses chutes. Nous parvînmes en un endroit où ses vagues fortement comprimées cherchaient à forcer un passage. Elles se heurtaient, se soulevaient, et tombaient, en mugissant, dans un gouffre, d'où elles s'élançaient avec une nouvelle fureur, pour se briser les unes contre les autres dans les airs.

Mon âme était occupée de ce spectacle, lorsque je levai les yeux autour de moi; je me retrouvai resserré entre deux montagnes noires, arides, environnées dans toute leur hauteur par des abîmes profonds. Près de leurs sommets, des nuages erraient pesamment parmi des arbres funèbres, ou restaient suspendus sur leurs branches stériles. Au-dessous, je vis la nature en ruine; les montagnes écroulées étaient couvertes de leurs débris, et n'offraient que des roches menaçantes et confusément entassées. Quelle puissance a donc brisé les liens de ces masses énormes? Est-ce la fureur des aquilons? Est-ce un bouleversement du globe? est-ce en effet la vengeance terrible des dieux contre les Titans? Je l'ignore : mais enfin, c'est dans cette affreuse vallée que les conquérants devraient venir contempler le tableau des ravages dont ils affligent la terre.

Nous nous hâtâmes de sortir de ces lieux, et bientôt nous fûmes attirés par les sons mélodieux d'une lyre [1], et par des voix plus touchantes encore : c'était la *Théorie*, ou députation que ceux de Delphes envoient de neuf en neuf ans à Tempé [2]. Ils disent qu'Apollon était venu dans leur ville avec une couronne et une branche de laurier cueillies dans cette vallée, et c'est pour en rappeler le souvenir qu'ils font la députation que nous vîmes arriver. Elle était composée de l'élite des jeunes Delphiens. Ils firent un sacrifice pompeux sur un autel élevé près des bords du Pénée; et après avoir coupé des branches du même laurier dont le dieu s'était couronné, ils partirent en chantant des hymnes.

En sortant de la vallée, le plus beau des spectacles s'offrit à nous. C'est une plaine couverte de maisons et d'arbres, où le fleuve, dont le lit est plus large et le cours plus paisible, semble se multiplier par des sinuosités sans nombre. A quelques stades de distance paraît le golfe Thermaïque, au delà se présente la presqu'île de Pallène, et dans le lointain le mont Athos termine cette superbe vue [3].

Nous comptions retourner le soir à Gonnus; mais un orage violent nous obligea de passer la nuit dans une maison située sur le rivage de la mer : elle appartenait à un Thessalien, qui s'empressa de nous accueillir. Il avait passé quelque temps à la cour du roi Cotys, et pendant le souper il nous raconta des anecdotes relatives à ce prince.

[1] Plut. de music. t. 2, p. 1136. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 13, p. 220.
[2] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1.
[3] Note mss. de M. Stuard.

« Cotys, nous dit-il, est le plus riche, le plus voluptueux et le plus intempérant des rois de Thrace. Outre d'autres branches de revenus, il tire tous les ans plus de deux cents talents (1) des ports qu'il possède dans la Chersonèse [1]; cependant ses trésors suffisent à peine à ses goûts.

« En été, il erre avec sa cour dans des bois, où sont pratiquées de belles routes : dès qu'il trouve sur les bords d'un ruisseau un aspect riant et des ombrages frais, il s'y établit; et s'y livre à tous les excès de la table. Il est maintenant entraîné par un délire qui n'exciterait que la pitié, si la folie jointe au pouvoir ne rendait les passions cruelles. Savez-vous quel est l'objet de son amour? Minerve. Il ordonna d'abord à une de ses maîtresses de se parer des attributs de cette divinité; mais comme une pareille illusion ne servit qu'à l'enflammer davantage, il prit le parti d'épouser la déesse. Les noces furent célébrées avec la plus grande magnificence : j'y fus invité. Il attendait avec impatience son épouse : en l'attendant, il s'enivra. Sur la fin du repas, un de ses gardes alla, par son ordre, à la tente où le lit nuptial était dressé : à son retour, il annonça que Minerve n'était pas encore arrivée. Cotys le perça d'une flèche qui le priva de la vie. Un autre garde éprouva le même sort. Un troisième, instruit par ces exemples, dit qu'il venait de voir la déesse, qu'elle était couchée, et qu'elle attendait le roi depuis longtemps. A ces mots, le soupçonnant d'avoir obtenu les faveurs de son épouse, il se jette en fureur sur lui, et le déchire de ses propres mains [2]. »

Tel fut le récit du Thessalien. Quelque temps après deux frères, Héraclide et Python, conspirèrent contre Cotys, et lui ôtèrent la vie. Les Athéniens ayant eu successivement lieu de s'en louer et de s'en plaindre, lui avaient décerné, au commencement de son règne, une couronne d'or avec le titre de citoyen : après sa mort, ils déférèrent les mêmes honneurs à ses assassins [3].

L'orage se dissipa pendant la nuit. A notre réveil, la mer était calme et le ciel serein; nous revînmes à la vallée, et nous vîmes les apprêts d'une fête que les Thessaliens célèbrent tous les ans, en mémoire du tremblement de terre qui, en donnant un passage aux eaux du Pénée, découvrit les belles plaines de Larisse.

Les habitants de Gonnus, d'Homolis et des autres villes voisines arrivaient successivement dans la vallée. L'encens des sacrifices brûlait de toutes parts [4]; le fleuve était couvert de bateaux qui descendaient et montaient sans interruption. On dressait des tables dans les bosquets, sur le gazon, sur les bords du fleuve, dans les petites îles, auprès des sources

(1) Plus de 1,080,000 livres.
[1] Demosth. in Aristocr. p. 743.
[2] Athen. lib. 12, cap. 8, p. 531.
[3] Demosth. in Aristocr. p. 744.
[4] Athen. lib. 14, p. 639. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Meurs. in Ἑλῶρ.

qui sortent des montagnes. Une singularité qui distingue cette fête, c'est que les esclaves y sont confondus avec leurs maîtres, ou plutôt, que les premiers y sont servis par les seconds. Ils exercent leur nouvel empire avec une liberté qui va quelquefois jusqu'à la licence, et qui ne sert qu'à rendre la joie plus vive. Aux plaisirs de la table se mêlaient ceux de la danse, de la musique et de plusieurs autres exercices qui se prolongèrent bien avant dans la nuit.

Nous retournâmes le lendemain à Larisse, et quelques jours après nous eûmes occasion de voir le combat des taureaux. J'en avais vu de semblables en différentes villes de la Grèce [1]; mais les habitants de Larisse y montrent plus d'adresse que les autres peuples. La scène était aux environs de cette ville : on fit partir plusieurs taureaux, et autant de cavaliers qui les poursuivaient et les aiguillonnaient avec une espèce de dard. Il faut que chaque cavalier s'attache à un taureau, qu'il coure à ses côtés, qu'il le presse et l'évite tour à tour, et qu'après avoir épuisé les forces de l'animal, il le saisisse par les cornes, et le jette à terre sans descendre lui-même de cheval. Quelquefois il s'élance sur l'animal écumant de fureur, et, malgré les secousses violentes qu'il éprouve, il l'atterre aux yeux d'un nombre infini de spectateurs qui célèbrent son triomphe.

L'administration de cette ville est entre les mains d'un petit nombre de magistrats qui sont élus par le peuple, et qui se croient obligés de le flatter et de sacrifier son bien à ses caprices [2].

Les naturalistes prétendent que depuis qu'on a ménagé une issue aux eaux stagnantes qui couvraient en plusieurs endroits les environs de cette ville, l'air est devenu plus pur et beaucoup plus froid. Ils citent deux faits en faveur de leur opinion. Les oliviers se plaisaient infiniment dans ce canton; ils ne peuvent aujourd'hui y résister aux rigueurs des hivers; et les vignes y gèlent très-souvent, ce qui n'arrivait jamais autrefois [3].

Nous étions déjà en automne : comme cette saison est ordinairement très-belle en Thessalie et qu'elle y dure longtemps [4], nous fîmes quelques courses dans les villes voisines : mais le moment de notre départ étant arrivé, nous résolûmes de passer par l'Épire, et nous prîmes le chemin de Gomphi, ville située au pied du mont Pindus.

## CHAPITRE XXXVI.

Voyage d'Épire, d'Acarnanie et d'Étolie. — Oracle de Dodone. — Saut de Leucade [*].

Le mont Pindus sépare la Thessalie de l'Épire. Nous le traversâmes au-dessus de Gomphi [1], et nous entrâmes dans le pays des Athamanes. De là nous aurions pu nous rendre à l'oracle de Dodone, qui n'en est pas éloigné; mais outre qu'il aurait fallu franchir des montagnes déjà couvertes de neige, et que l'hiver est très-rigoureux dans cette ville [2], nous avions vu tant d'oracles en Béotie, qu'ils nous inspiraient plus de dégoût que de curiosité : nous prîmes donc le parti d'aller droit à Ambracie par un chemin très-court, mais assez rude [3].

Cette ville, colonie des Corinthiens [4], est située auprès d'un golfe qui porte aussi le nom d'Ambracie [5] (1). Le fleuve Aréthon coule à son couchant; au levant, est une colline où l'on a construit une citadelle. Ses murs ont environ vingt-quatre stades de circuit [6] (2); au dedans, les regards sont attirés par des temples et d'autres beaux monuments [7]; au dehors, par des plaines fertiles qui s'étendent au loin [8]. Nous y passâmes quelques jours, et nous y prîmes des notions générales sur l'Épire.

Le mont Pindus au levant, et le golfe d'Ambracie au midi, séparent, en quelque façon, l'Épire du reste de la Grèce. Plusieurs chaînes de montagnes couvrent l'intérieur du pays; vers les côtes de la mer on trouve des aspects agréables, et de riches campagnes [9]. Parmi les fleuves qui l'arrosent, on distingue l'Achéron qui se jette dans un marais de même nom, et le Cocyte dont les eaux sont d'un goût désagréable [10] : non loin de là est un endroit nommé Aorne ou Averne, d'où s'exhalent des vapeurs dont les airs sont infectés [11]. A ces traits, on reconnaît aisément le pays où, dans les temps les plus anciens, on a placé les enfers. Comme l'Épire était alors la dernière des contrées connues du côté de l'occident, elle passa pour la région des ténèbres; mais à mesure que les bornes du monde se reculèrent du même côté, l'enfer changea de position, et fut placé successivement en Italie et en Ibérie, toujours dans les endroits où la lumière du jour semblait s'éteindre.

L'Épire a plusieurs ports assez bons. On tire de cette province, entre autres choses, des chevaux légers à la course [12], et des mâtins auxquels on confie la garde des troupeaux, et qui ont un trait de ressemblance avec les Épirotes : c'est qu'un rien suffit

[1] [illegible] lib. 8, cap. 45, t. I, p. 472. Sueton. in Claud. cap. 21. Heliod. Æth. op. lib. 10, p. 498. Salmas. in Pollion. p. 2[illegible]
[2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. II, p. 394.
[3] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 20.
[4] Id. hist. plant. lib. 3, cap. 7.
[*] Voy. la carte générale de la Grèce.

[1] Liv. lib. 32, cap. 14.
[2] Homer. iliad. 2, v. 750.
[3] Liv. lib. 32, cap. 15.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 80.
[5] Strab. lib. 7, p. 325.
(1) Ce golfe est le même que celui où se donna depuis la célèbre bataille d'Actium. Voyez-en le plan et la description dans les Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 32, p. 513.
[6] Liv. lib. 38, cap. 4.
(2) 2268 toises.
[7] Dicæarch. v. 28, ap. geogr. min. t. 2, p. 3.
[8] Polyb. excerpt. legat. cap. 27, p. 827 et 828. Liv. lib. 38, cap. [illegible].
[9] Strab. lib. 7, p. 324.
[10] Pausan. lib. 1, cap. 17, p. 40.
[11] Id. lib. 9, cap. 30, p. 768. Plin. lib. 4, cap. 1, p. 188.
[12] Achill. Tat. lib. 1, v. 429.

pour les mettre en fureur [1]. Certains quadrupèdes y sont d'une grandeur prodigieuse : il faut être debout ou légèrement incliné pour traire les vaches, et elles rendent une quantité surprenante de lait [2].

J'ai ouï parler d'une fontaine qui est dans la contrée des Chaoniens. Pour en tirer le sel dont ses eaux sont imprégnées, on les fait bouillir et évaporer. Le sel qui reste est blanc comme la neige [3].

Outre quelques colonies Grecques établies en divers cantons de l'Épire [4], on distingue dans ce pays quatorze nations anciennes, barbares pour la plupart, distribuées dans de simples bourgs [5]; quelques-unes, qu'on a vues en diverses époques soumises à différentes formes de gouvernement [6]; d'autres, comme les Molosses, qui depuis environ neuf siècles obéissent à des princes de la même maison. C'est une des plus anciennes et des plus illustres de la Grèce : elle tire son origine de Pyrrhus, fils d'Achille; et ses descendants ont possédé, de père en fils, un trône qui n'a jamais éprouvé la moindre secousse. Des philosophes attribuent la durée de ce royaume au peu d'étendue des États qu'il renfermait autrefois. Ils prétendent que moins les souverains ont de puissance, moins ils ont d'ambition et de penchants au despotisme [7]. La stabilité de cet empire est maintenue par un usage constant; quand un prince parvient à la couronne, la nation s'assemble dans une des principales villes. Après les cérémonies que prescrit la religion, le souverain et les sujets s'engagent, par un serment prononcé en face des autels, l'un de régner suivant les lois, les autres de défendre la royauté, conformément aux mêmes lois [8].

Cet usage commença au dernier siècle. Il se fit alors une révolution éclatante dans le gouvernement et dans les mœurs des Molosses [9]. Un de leurs rois en mourant ne laissa qu'un fils. La nation, persuadée que rien ne pouvait l'intéresser autant que l'éducation de ce jeune prince, en confia le soin à des hommes sages, qui conçurent le projet de l'élever loin des plaisirs et de la flatterie. Ils le conduisirent à Athènes, et ce fut dans une république qu'il s'instruisit des devoirs mutuels des souverains et des sujets. De retour dans ses États, il donna un grand exemple; il dit au peuple : « J'ai trop de pouvoir, « je veux le borner. » Il établit un sénat, des lois et des magistrats. Bientôt les lettres et les arts fleurirent par ses soins et par ses exemples. Les Molosses, dont il était adoré, adoucirent leurs mœurs, et prirent sur les nations barbares de l'Épire la supériorité que donnent les lumières.

[1] Ælian. de animal. lib. 3, cap. 2. Suid. in Μολος.
[2] Aristot. hist. animal. lib. 3, cap. 21, t. 1, p. 812.
[3] Id. meteor. lib. 2, cap. 3.
[4] Demosth. de Halon. p. 73.
[5] Theop. ap. Strab. lib. 7, p. 323. Scylax. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 2.
[6] Homer. odyss. 14, v. 315. Thucyd. lib. 2, cap. 80.
[7] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 405.
[8] Plut. in Pyrrh. t. 1, p. 385.
[9] Id. ibid. p. 383. Justin. lib. 17, cap. 3.

Dans une des parties septentrionales de l'Épire est la ville de Dodone. C'est là que se trouve le temple de Jupiter, et l'oracle le plus ancien de la Grèce [1]. Cet oracle subsistait dès le temps où les habitants de ces cantons n'avaient qu'une idée confuse de la Divinité; et cependant ils portaient déjà leurs regards inquiets sur l'avenir, tant il est vrai que le désir de le connaître est une des plus anciennes maladies de l'esprit humain, comme elle en est une des plus funestes! J'ajoute qu'il en est une autre qui n'est pas moins ancienne parmi les Grecs; c'est de rapporter à des causes surnaturelles, non-seulement les effets de la nature, mais encore les usages et les établissements dont on ignore l'origine. Quand on daigne suivre les chaînes de leurs traditions, on s'aperçoit qu'elles aboutissent toutes à des prodiges. Il en fallut un sans doute pour instituer l'oracle de Dodone, et voici comme les prêtresses du temple le racontent [2].

« Un jour deux colombes noires s'envolèrent de la ville de Thèbes en Égypte, et s'arrêtèrent, l'une en Libye, et l'autre à Dodone. Cette dernière s'étant posée sur un chêne, prononça ces mots d'une voix très-distincte : « Établissez en ces lieux un oracle « en l'honneur de Jupiter. » L'autre colombe prescrivit la même chose aux habitants de la Libye, et toutes deux furent regardées comme les interprètes des dieux. Quelque absurde que soit ce récit, il paraît avoir un fondement réel. Les prêtres Égyptiens soutiennent que deux prêtresses portèrent autrefois leurs rites sacrés à Dodone, de même qu'en Libye; et dans la langue des anciens peuples de l'Épire, le même mot désigne une colombe et une vieille femme [3].

Dodone est située au pied du mont Tomarus, d'où s'échappent quantité de sources intarissables [4]. Elle doit sa gloire et ses richesses aux étrangers qui viennent consulter l'oracle. Le temple de Jupiter et les portiques qui l'entourent, sont décorés par des statues sans nombre, et par les offrandes de presque tous les peuples de la terre [5]. La forêt sacrée s'élève tout auprès [6]. Parmi les chênes dont elle est formée, il en est un qui porte le nom de divin ou de prophétique. La piété des peuples l'a consacré depuis une longue suite de siècles [7].

Non loin du temple est une source qui tous les jours est à sec à midi, et dans sa plus grande hauteur à minuit; qui tous les jours croît et décroît insensiblement d'un de ces points à l'autre. On dit qu'elle présente un phénomène plus singulier encore.

[1] Herodot. lib. 2, cap. 52.
[2] Id. ibid. cap. 55.
[3] Strab. in suppl. lib. 7, ap. geogr. min. t. 2, p. 103. Serv. in Virgil. eclog. 9, v. 13. Schol. Sophocl. in Trachin. v. 175. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, hist. p. 35.
[4] Strab. lib. 7, p. 328. Theop. ap. Plin. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 188.
[5] Polyb. lib. 4, p. 331; lib. 5, p. 358.
[6] Serv. in Virgil. georg. lib. 1, v. 149.
[7] Pausan. lib. 8, p. 643.

Quoique ses eaux soient froides et éteignent les flambeaux allumés qu'on y plonge, elles allument les flambeaux éteints qu'on en approche jusqu'à une certaine distance[1] *. La forêt de Dodone est entourée de marais; mais le territoire en général est très-fertile, et l'on y voit de nombreux troupeaux errer dans de belles prairies[2].

Trois prêtresses sont chargées du soin d'annoncer les décisions de l'oracle[3]; mais les Béotiens doivent les recevoir de quelques-uns des ministres attachés au temple[4]. Ce peuple ayant une fois consulté l'oracle sur une entreprise qu'il méditait, la prêtresse répondit : « Commettez une impiété, et vous réus-« sirez. » Les Béotiens, qui la soupçonnaient de favoriser leurs ennemis, la jetèrent aussitôt dans le feu, en disant : « Si la prêtresse nous trompe, elle « mérite la mort; si elle dit la vérité, nous obéis-« sons à l'oracle en faisant une action impie. » Les deux autres prêtresses crurent devoir justifier leur malheureuse compagne. L'oracle, suivant elles, avait simplement ordonné aux Béotiens d'enlever les trépieds sacrés qu'ils avaient dans leur temple, et de les apporter dans celui de Jupiter à Dodone. En même temps il fut décidé que désormais elles ne répondraient plus aux questions des Béotiens.

Les dieux dévoilent de plusieurs manières leurs secrets aux prêtresses de ce temple. Quelquefois elles vont dans la forêt sacrée, et, se plaçant auprès de l'arbre prophétique[5], elles sont attentives, soit au murmure de ses feuilles agitées par le zéphyr, soit au gémissement de ses branches battues par la tempête. D'autres fois, s'arrêtant au bord d'une source qui jaillit du pied de cet arbre[6], elles écoutent le bruit que forme le bouillonnement de ses ondes fugitives. Elles saisissent habilement les gradations et les nuances des sons qui frappent leurs oreilles, et, les regardant comme les présages des événements futurs, elles les interprètent suivant les règles qu'elles se sont faites, et plus souvent encore suivant l'intérêt de ceux qui les consultent.

Elles observent la même méthode pour expliquer le bruit qui résulte du choc de plusieurs bassins de cuivre suspendus autour du temple[7]. Ils sont tellement rapprochés, qu'il suffit d'en frapper un pour les mettre tous en mouvement. La prêtresse, attentive au son qui se communique, se modifie et s'affaiblit, sait tirer une foule de prédictions de cette harmonie confuse.

[1] Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 120. Mela, lib. 2, cap. 3.
* Voyez la note LIII, à la fin du volume.
[2] Apoll. ap. Strab. lib. 7, p. 328. Hesiod. ap. Schol. Sophocl. in Trachin. v. 1183.
[3] Herodot. lib. 2, cap. 55. Strab. lib. 7, p. 329.
[4] Strab. lib. 9, p. 402.
[5] Homer. odyss. lib. 14, v. 328. Æschyl. in Prom. v. 831. Sophocl. in Trachin. v. 174. Eustath. in Hom. iliad. 2, t. 1, p. 335. Philostr. icon. lib. 2, cap. 34, etc.
[6] Serv. in Virg. æneid. lib. 3, v. 466.
[7] Mened. ap. Steph. frag. in Dodon. Eustath. in odyss. lib. 13, t. 3, p. 1760.

Ce n'est pas tout encore. Près du temple sont deux colonnes[1]; sur l'une est un vase d'airain, sur l'autre, la figure d'un enfant qui tient un fouet à trois petites chaînes de bronze, flexibles et terminées chacune par un bouton. Comme la ville de Dodone est fort exposée au vent, les chaînes frappent le vase presque sans interruption, et produisent un son qui subsiste longtemps[2]; les prêtresses peuvent en calculer la durée, et le faire servir à leurs desseins.

On consulte aussi l'oracle par le moyen des sorts. Ce sont des bulletins ou des dés, qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient. Un jour que les Lacédémoniens avaient choisi cette voie pour connaître le succès d'une de leurs expéditions, le singe du roi des Molosses sauta sur la table, renversa l'urne, éparpilla les sorts, et la prêtresse effrayée s'écria : « Que les Lacédémoniens, loin d'aspirer à la victoire, « ne devaient plus songer qu'à leur sûreté. » Les députés, de retour à Sparte, y publièrent cette nouvelle, et jamais événement ne produisit tant de terreur parmi ce peuple de guerriers[3].

Les Athéniens conservent plusieurs réponses de l'oracle de Dodone. Je vais en rapporter une, pour en faire connaître l'esprit.

« Voici ce que le prêtre de Jupiter prescrit aux « Athéniens. Vous avez laissé passer le temps des « sacrifices et de la députation; envoyez au plus tôt « des députés : qu'outre les présents déjà décernés « par le peuple, ils viennent offrir à Jupiter neuf « bœufs propres au labourage, chaque bœuf accom-« pagné de deux brebis; qu'ils présentent à Dioné « une table de bronze, un bœuf et d'autres victi-« mes[4]. »

Cette Dioné était fille d'Uranus; elle partage avec Jupiter l'encens que l'on brûle au temple de Dodone[5], et cette association de divinités sert à multiplier les sacrifices et les offrandes.

Tels étaient les récits qu'on nous faisait à Ambracie. Cependant l'hiver approchait, et nous pensions à quitter cette ville. Nous trouvâmes un vaisseau marchand qui partait pour Naupacte, située dans le golfe de Crissa. Nous y fûmes admis comme passagers, et dès que le beau temps fut décidé, nous sortîmes du port et du golfe d'Ambracie. Nous trouvâmes bientôt la presqu'île de Leucade, séparée du continent par un isthme très-étroit. Nous vîmes des matelots qui, pour ne pas faire le tour de la presqu'île, transportaient à force de bras leur vaisseau par-dessus cette langue de terre[6]. Comme

[1] Aristot. ap Suid. in Δωδων. et ap. Eustath. ibid. Polem. ap. Steph. frag. in Dodon. Strab. suppl. lib. 7, p. 329, ap. geogr. min. t. 2, p. 103.
[2] Philostr. icon. lib. 2, cap. 34, p. 859. Strab. suppl. ibid.
[3] Cicer. de divin. t. 3, lib. 1, cap. [illegible], p. [illegible]; lib. 2, cap 32, p. 72.
[4] Demosth. in mid. p. 611. Tayl. in eamd. orat. p. 179.
[5] Strab. lib. 7, p. 329.
[6] Thucyd. lib. 3, cap. 81.

le nôtre était plus gros, nous prîmes le parti de raser les côtes occidentales de Leucade, et nous parvînmes à son extrémité formée par une montagne très-élevée, taillée à pic, sur le sommet de laquelle est un temple d'Apollon que les matelots distinguent et saluent de loin. Ce fut là que s'offrit à nous une scène capable d'inspirer le plus grand effroi [1].

Pendant qu'un grand nombre de bateaux se rangeaient circulairement au pied du promontoire, quantité de gens s'efforçaient d'en gagner le sommet. Les uns s'arrêtaient auprès du temple, les autres grimpaient sur des pointes de rocher, comme pour être témoins d'un événement extraordinaire. Leurs mouvements n'annonçaient rien de sinistre, et nous étions dans une parfaite sécurité, quand tout à coup nous vîmes sur une roche écartée plusieurs de ces hommes en saisir un d'entre eux, et le précipiter dans la mer, au milieu des cris de joie qui s'élevaient, tant sur la montagne que dans les bateaux. Cet homme était couvert de plumes; on lui avait de plus attaché des oiseaux, qui en déployant leurs ailes retardaient sa chute. A peine fut-il dans la mer, que les bateliers, empressés de le secourir, l'en retirèrent, et lui prodiguèrent tous les soins qu'on pourrait exiger de l'amitié la plus tendre [2]. J'avais été si frappé dans le premier moment, que je m'écriai : « Ah, barbares! est-ce ainsi que vous « vous jouez de la vie des hommes! » Mais ceux du vaisseau s'étaient fait un amusement de ma surprise et de mon indignation. A la fin, un citoyen d'Ambracie me dit : « Ce peuple, qui célèbre tous les ans, à pareil jour, la fête d'Apollon, est dans l'usage d'offrir à ce dieu un sacrifice expiatoire, et de détourner sur la tête de la victime tous les fléaux dont il est menacé. On choisit pour cet effet un homme condamné à subir le dernier supplice. Il périt rarement dans les flots; et, après l'en avoir sauvé, on le bannit à perpétuité des terres de Leucade [3].

« Vous serez bien plus étonné, ajouta l'Ambraciote, quand vous connaîtrez l'étrange opinion qui s'est établie parmi les Grecs. C'est que le saut de Leucade est un puissant remède contre les fureurs de l'amour [4]. On a vu plus d'une fois des amants malheureux venir à Leucade, monter sur ce promontoire, offrir des sacrifices dans le temple d'Apollon, s'engager par un vœu formel de s'élancer dans la mer, et s'y précipiter d'eux-mêmes.

« On prétend que quelques-uns furent guéris des maux qu'ils souffraient, et l'on cite entre autres un citoyen de Buthroton en Épire, qui toujours prêt à s'enflammer pour des objets nouveaux, se soumit quatre fois à cette épreuve, et toujours avec le même succès [5]. Cependant, comme la plupart de ceux qui l'ont tenté ne prenaient aucune précaution pour rendre leur chute moins rapide, presque tous y ont perdu la vie, et les femmes en ont été souvent les déplorables victimes. »

[1] Strab. lib. 10, p. 452.
[2] Id. ibid. Ampel. lib. memor. cap. 8.
[3] Strab. lib. 10, p. 452.
[4] Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p. 491.
[5] Id. ibid..

On montre à Leucade le tombeau d'Artémise, de cette fameuse reine de Carie qui donna tant de preuves de son courage à la bataille de Salamine [1]. Éprise d'une passion violente pour un jeune homme qui ne répondait pas à son amour, elle le surprit dans le sommeil, et lui creva les yeux. Bientôt les regrets et le désespoir l'amenèrent à Leucade, où elle périt dans les flots, malgré les efforts que l'on fit pour la sauver [2].

Telle fut aussi la fin de la malheureuse Sapho. Abandonnée de Phaon son amant, elle vint ici chercher un soulagement à ses peines, et n'y trouva que la mort [3]. Ces exemples ont tellement décrédité le saut de Leucade, qu'on ne voit plus guère d'amants s'engager par des vœux indiscrets à les imiter.

En continuant notre route, nous vîmes à droite, les îles d'Ithaque et de Céphallénie; à gauche, les rivages de l'Acarnanie. On trouve dans cette dernière province quelques villes considérables [4], quantité de petits bourgs fortifiés [5], plusieurs peuples d'origine différente [6], mais associés dans une confédération générale, et presque toujours en guerre contre les Étoliens leurs voisins, dont les États sont séparés des leurs par le fleuve Achéloüs. Les Acarnaniens sont fidèles à leur parole, et extrêmement jaloux de leur liberté [7].

Après avoir passé l'embouchure de l'Achéloüs, nous rasâmes pendant toute une journée les côtes de l'Étolie [8]. Ce pays, où l'on trouve des campagnes fertiles, est habité par une nation guerrière [9], et divisé en diverses peuplades, dont la plupart ne sont pas Grecques d'origine, et dont quelques-unes conservent encore des restes de leur ancienne barbarie, parlant une langue très-difficile à entendre, vivant de chair crue, ayant pour domiciles des bourgs sans défense [10]. Ces différentes peuplades, en réunissant leurs intérêts, ont formé une grande association, semblable à celle des Béotiens, des Thessaliens et des Acarnaniens. Elles s'assemblent tous les ans, par députés, dans la ville de Thermus, pour élire les chefs qui doivent les gouverner [11]. Le faste qu'on étale dans cette assemblée, les jeux, les fêtes, le concours des marchands et des spectateurs, la rendent aussi brillante qu'auguste [12].

[1] Herodot. lib. 8, cap. 87.
[2] Ptolem. Hephæst ap. Phot. p. 491.
[3] Menand. ap. Strab. lib. 10, p. 452.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 102.
[5] Diod. Sic. lib. 19, p. 708.
[6] Strab. lib. 7, p. 321.
[7] Polyb. lib. 4, p. 299.
[8] Dicæarch. stat Græc. v. 63, p. 5. Scyl. peripl. p. 14.
[9] Strab. lib. 10, p. 450. Palmer. Græc. antiq. p. 423.
[10] Thucyd. lib. 3, cap. 94.
[11] Strab. lib. 10, p. 463. Polyb. excerpt. legat. cap. 74 p. 895
[12] Polyb. excerpt. legat. lib. 5, p. 357.

Les Étoliens ne respectent ni les alliances, ni les traités. Dès que la guerre s'allume entre deux nations voisines de leur pays, ils les laissent s'affaiblir, tombent ensuite sur elles, et leur enlèvent les prises qu'elles ont faites. Ils appellent cela *butiner dans le butin* [1].

Ils sont fort adonnés à la piraterie, ainsi que les Acarnaniens et les Locres Ozoles. Tous les habitants de cette côte n'attachent à cette profession aucune idée d'injustice ou d'infamie. C'est un reste des mœurs de l'ancienne Grèce, et c'est par une suite de ces mœurs qu'ils ne quittent point leurs armes, même en temps de paix [2]. Leurs cavaliers sont très-redoutables, quand ils combattent corps à corps; beaucoup moins, quand ils sont en bataille rangée. On observe précisément le contraire parmi les Thessaliens [3].

A l'est de l'Achéloüs, on trouve des lions; on en retrouve en remontant vers le nord jusqu'au fleuve Nestus en Thrace. Il semble que dans ce long espace ils n'occupent qu'une lisière, à laquelle ces deux fleuves servent de bornes; le premier, du côté du couchant; le second, du côté du levant. On dit que ces animaux sont inconnus aux autres régions de l'Europe [4].

Après quatre jours de navigation [5], nous arrivâmes à Naupacte, ville située au pied d'une montagne [6] dans le pays des Locres Ozoles. Nous vîmes sur le rivage un temple de Neptune, et tout auprès, un antre couvert d'offrandes, et consacré à Vénus. Nous y trouvâmes quelques veuves qui venaient demander à la déesse un nouvel époux [7].

Le lendemain nous prîmes un petit navire qui nous conduisit à Pagæ, port de la Mégaride, et de là nous nous rendîmes à Athènes.

## CHAPITRE XXXVII.

Voyage de Mégare, de Corinthe, de Sicyone et de l'Achaïe *.

Nous passâmes l'hiver à Athènes, attendant avec impatience le moment de reprendre la suite de nos voyages. Nous avions vu les provinces septentrionales de la Grèce. Il nous restait à parcourir celles du Péloponèse : nous en prîmes le chemin au retour du printemps [1].

Après avoir traversé la ville d'Éleusis, dont je parlerai dans la suite, nous entrâmes dans la Mégaride, qui sépare les États d'Athènes de ceux de Corinthe. On y trouve un petit nombre de villes et de bourgs. Mégare, qui en est la capitale, tenait autrefois au port de Nisée par deux longues murailles que les habitants se crurent obligés de détruire, il y a environ un siècle [1]. Elle fut longtemps soumise à des rois [2]. La démocratie y subsista, jusqu'à ce que les orateurs publics, pour plaire à la multitude, l'engagèrent à se partager les dépouilles des riches citoyens. Le gouvernement oligarchique y fut alors établi [3]; de nos jours, le peuple a repris son autorité [4].

Les Athéniens se souviennent que cette province faisait autrefois partie de leur domaine [5], et ils voudraient bien l'y réunir; car elle pourrait, en certaines occurrences, leur servir de barrière [6] : mais elle a plus d'une fois attiré leurs armes, pour avoir préféré à leur alliance celle de Lacédémone. Pendant la guerre du Péloponèse, ils la réduisirent à la dernière extrémité, soit en ravageant ses campagnes [7], soit en lui interdisant tout commerce avec leurs États [8]. Pendant la paix, les Mégariens portent à Athènes leurs denrées, et surtout une assez grande quantité de sel, qu'ils ramassent sur les rochers qui sont aux environs du port [9]. Quoiqu'ils ne possèdent qu'un petit territoire aussi ingrat que celui de l'Attique [10], plusieurs se sont enrichis par une sage économie [11]; d'autres, par un goût de parcimonie [12] qui leur a donné la réputation de n'employer dans les traités, ainsi que dans le commerce, que les ruses de la mauvaise foi et de l'esprit mercantile [13].

Ils eurent dans le siècle dernier quelques succès brillants; leur puissance est aujourd'hui anéantie; mais leur vanité s'est accrue en raison de leur faiblesse, et ils se souviennent plus de ce qu'ils ont été que de ce qu'ils sont. Le soir même de notre arrivée, soupant avec les principaux citoyens, nous les interrogeâmes sur l'état de leur marine; ils nous répondirent : « Au temps de la guerre des Perses, nous avions vingt galères à la bataille de Salamine [14]. — Pourriez-vous mettre sur pied une bonne armée? — Nous avions trois mille soldats à la bataille de Platée [15]. — Votre population est-elle nombreuse?

[1] Polyb. excerpt. legat. lib. 17, p. 746.
[2] Thucyd. lib. 5, cap. 1.
[3] Polyb. lib. 4, p. 278.
[4] Herodot. lib. 7, cap. 126. Aristot. hist animal. lib. 6, cap. 31, t. 1, p. 884.
[5] Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 12, etc. Dicæarch. stat. Græc. t. 2, p. 4.
[6] Voyage de Spon, t. 2, p. 18.
[7] Pausan. lib. 10, p. 898.
* Voyez la carte de l'Achaïe.
(1) Vers le mois de mars de l'an 356 avant J. C.

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 109. Strab. lib. 7, p. 392.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 95; cap. 41, p. 99.
[3] Thucyd. lib. 4, cap. 74. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388; cap. 5, p. 392.
[4] Diod. Sic. lib. 15, p. 357.
[5] Strab. lib. 7, p. 392. Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 101.
[6] Demosth. in philipp. 3, p. 95.
[7] Thucyd. lib. 2, cap. 31. Pausan. lib. 1, cap. 40, p. 97.
[8] Thucyd. lib. 1, cap. 67. Aristoph. in Acharn. v. 520. Id. in pac. v. 608. Schol. ibid.
[9] Aristoph. in Acharn. v. 520 et 760. Schol. ibid.
[10] Strab. lib. 7, p. 393.
[11] Isocr. in pac. t. 1, p. 480.
[12] Demosth. in Neær. p. 866.
[13] Aristoph. in Acharn. v. 738. Schol. ibid. Suid. in Μεγαρ.
[14] Herodot. lib. 8, cap. 45.
[15] Id. lib. 9, cap. 28.

— Elle l'était si fort autrefois, que nous fûmes obligés d'envoyer des colonies en Sicile [1], dans la Propontide [2], au Bosphore de Thrace [3] et au Pont-Euxin [4]. » Ils tâchèrent ensuite de se justifier de quelques perfidies qu'on leur reproche [5], et nous racontèrent une anecdote qui mérite d'être conservée. Les habitants de la Mégaride avaient pris les armes les uns contre les autres. Il fut convenu que la guerre ne suspendrait point les travaux de la campagne. Le soldat qui enlevait un laboureur, l'amenait dans sa maison, l'admettait à sa table, et le renvoyait avant que d'avoir reçu la rançon dont ils étaient convenus. Le prisonnier s'empressait de l'apporter dès qu'il avait pu la rassembler. On n'employait pas le ministère des lois contre celui qui manquait à sa parole; mais il était partout détesté pour son ingratitude et son infamie [6]. « Ce fait ne s'est donc pas passé de nos jours? leur dis-je. — Non, répondirent-ils, il est du commencement de cet empire. — Je me doutais bien, repris-je, qu'il appartenait aux siècles d'ignorance. »

Les jours suivants, on nous montra plusieurs statues, les unes en bois [7], et c'étaient les plus anciennes; d'autres en or et en ivoire [8], et ce n'étaient pas les plus belles; d'autres enfin en marbre ou en bronze, exécutées par Praxitèle et par Scopas [9]. Nous vîmes aussi la maison du sénat [10], et d'autres édifices construits d'une pierre très-blanche, très-facile à tailler, et pleine de coquilles pétrifiées [11].

Il existe dans cette ville une célèbre école de philosophie [12]. Euclide son fondateur fut un des plus zélés disciples de Socrate; malgré la distance des lieux, malgré la peine de mort décernée par les Athéniens contre tout Mégarien qui oserait franchir leurs limites, on le vit plus d'une fois partir déguisé en femme, passer quelques moments avec son maître, et s'en retourner à la pointe du jour [13]. Ils examinaient ensemble en quoi consiste le vrai bien. Socrate, qui dirigeait ses recherches vers cet unique point, n'employa pour l'atteindre que des moyens simples; mais Euclide, trop familiarisé avec les écrits de Parménide et de l'école d'Élée [14], eut recours dans la suite à la voie des abstractions; voie souvent dangereuse, et plus souvent impénétrable. Ses principes sont assez conformes à ceux de Platon; il disait que le vrai bien doit être un, toujours le même, toujours semblable à lui-même [1]. Il fallait ensuite définir ces différentes propriétés; et la chose du monde qu'il nous importe le plus de savoir, fut la plus difficile à entendre.

Ce qui servit à l'obscurcir, ce fut la méthode déjà reçue d'opposer à une proposition la proposition contraire, et de se borner à les agiter longtemps ensemble. Un instrument qu'on découvrit alors contribua souvent à augmenter la confusion : je parle des règles du syllogisme, dont les coups, aussi terribles qu'imprévus, terrassent l'adversaire qui n'est pas assez adroit pour les détourner. Bientôt les subtilités de la métaphysique s'étayant des ruses de la logique, les mots prirent la place des choses, et les jeunes élèves ne puisèrent dans les écoles que l'esprit d'aigreur et de contradiction.

Euclide l'introduisit dans la sienne, peut-être sans le vouloir; car il était naturellement doux et patient : son frère, qui croyait avoir à s'en plaindre, lui dit un jour dans sa colère : « Je veux mourir, « si je ne me venge. — Et moi, répondit Euclide, « si je ne te force à m'aimer encore [2]. » Mais il céda trop souvent au plaisir de multiplier et de vaincre les difficultés, et ne prévit pas que des principes souvent ébranlés perdent une partie de leurs forces.

Eubulide de Milet, son successeur, conduisit ses disciples par des sentiers encore plus glissants et plus tortueux. Euclide exerçait les esprits, Eubulide les secouait avec violence. Ils avaient l'un et l'autre beaucoup de connaissances et de lumières : je devais en avertir avant que de parler du second.

Nous le trouvâmes entouré de jeunes gens attentifs à toutes ses paroles, et jusqu'à ses moindres signes. Il nous entretint de la manière dont il les dressait, et nous comprîmes qu'il préférait la guerre offensive à la défensive. Nous le priâmes de nous donner le spectacle d'une bataille; et pendant qu'on en faisait les apprêts, il nous dit qu'il avait découvert plusieurs espèces de syllogismes, tous d'un secours merveilleux pour éclaircir les idées. L'un s'appelait le voilé; un autre, le chauve; un troisième, le menteur; et ainsi des autres [3].

« Je m'en vais en essayer quelques-uns en votre présence, ajouta-t-il; ils seront suivis du combat dont vous désirez être les témoins : ne les jugez pas légèrement; il en est qui arrêtent les meilleurs esprits, et les engagent dans des défilés d'où ils ont bien de la peine à sortir [4]. »

Dans ce moment parut une figure voilée depuis la tête jusqu'aux pieds. Il me demanda si je la connaissais. Je répondis que non. « Eh bien, reprit-il, voici comme j'argumente : Vous ne connaissez pas cet homme; or, cet homme est votre ami : donc vous

[1] Strab. lib. 6, p. 267.
[2] Scymn. in descr. orb. v. 715.
[3] Strab. lib. 7, p. 320. Scymn. in descr. orb. v. 716 et 740.
[4] Strab. lib. 7, p. 319.
[5] Epist. Philip. ap. Demosth. p. 114.
[6] Plut. quæst. græc. t. 2, p. 295.
[7] Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 102.
[8] Id. ibid. cap. 40, p. 97; cap. 42, p. 101; cap. 43, p. 105.
[9] Id. ibid. 1, cap. 43, p. 105; cap. 44, p. 106.
[10] Id. ibid. cap. 42, p. 101.
[11] Id. ibid. cap. 44, p. 107.
[12] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 610.
[13] Aul. Gell. lib. 6, cap. 10.
[14] Diog. Laert. lib. 2, § 106.

[1] Cicer. acad. 2, cap. 42, t. 2, p. 54.
[2] Plut. de fratern. amor. t. 2, p. 489.
[3] Diog. Laert. lib. 2, § 108. Menag. ibid.
[4] Aristot. de mor. lib. 7, cap. 2, t. 2, p. 87. Cicer. acad. 2, cap. 30, t. 2, p. 40.

ne connaissez pas votre ami [1]. » Il abattit le voile, et je vis en effet un jeune Athénien avec qui j'étais fort lié. Eubulide s'adressant tout de suite à Philotas : « Qu'est-ce qu'un homme chauve ? lui dit-il. — C'est celui qui n'a point de cheveux. — Et s'il lui en restait un, le serait-il encore? — Sans doute. — S'il en reste deux, trois, quatre? » Il poussa cette série de nombres assez loin, augmentant toujours d'une unité, jusqu'à ce que Philotas finît par avouer que l'homme en question ne serait plus chauve. « Donc, reprit Eubulide, un seul cheveu suffit pour qu'un homme ne soit point chauve, et cependant vous aviez d'abord assuré le contraire [2]. Vous sentez bien, ajouta-t-il, qu'on prouvera de même qu'un seul mouton suffit pour former un troupeau, un seul grain pour donner la mesure exacte d'un boisseau. » Nous parûmes si étonnés de ces misérables équivoques, et si embarrassés de notre maintien, que tous les écoliers éclatèrent de rire.

Cependant l'infatigable Eubulide nous disait : « Voici enfin le nœud le plus difficile à délier. Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs; or, il était Crétois lui-même : donc il a menti; donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc Épiménide n'a pas menti; donc les Crétois sont menteurs [3]. » Il achève à peine, et s'écrie tout à coup : « Aux armes! « aux armes! attaquez, défendez le mensonge d'Épi- « ménide. »

A ces mots, l'œil en feu, le geste menaçant, les deux partis s'avancent, se pressent, se repoussent, font pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de syllogismes, de sophismes, de paralogismes. Bientôt les ténèbres s'épaississent, les rangs se confondent, les vainqueurs et les vaincus se percent de leurs propres armes, ou tombent dans les mêmes piéges. Des paroles outrageantes se croisent dans les airs, et sont enfin étouffées par les cris perçants dont la salle retentit.

L'action allait recommencer, lorsque Philotas dit à Eubulide, que chaque parti était moins attentif à établir une opinion qu'à détruire celle de l'ennemi; ce qui est une mauvaise manière de raisonner : de mon côté je lui fis observer que ses disciples paraissaient plus ardents à faire triompher l'erreur que la vérité; ce qui est une dangereuse manière d'agir [4]. Il se disposait à me répondre, lorsqu'on nous avertit que nos voitures étaient prêtes. Nous prîmes congé de lui, et nous déplorâmes, en nous retirant, l'indigne abus que les sophistes faisaient de leur esprit et des dispositions de leurs élèves.

Pour nous rendre à l'isthme de Corinthe, notre guide nous conduisit par des hauteurs, sur une corniche taillée dans le roc, très-étroite, très-rude,

[1] Lucian. de vitar. auct. t. 1, p. 563.
[2] Menag. ad. Diog. Laert. lib. 2, § 108, p. 122.
[3] Gassend. de logic. t. 1, cap. 3, p. 40. Bayl. dict. à l'art. Euclide, not. D.
[4] Plut. de stoic. repugn. t. 2, p. 1036.

élevée au-dessus de la mer, sur la croupe d'une montagne qui porte sa tête dans les cieux [1]; c'est le fameux défilé où l'on dit que se tenait ce Sciron qui précipitait les voyageurs dans la mer, après les avoir dépouillés, et à qui Thésée fit subir le même genre de mort [2].

Rien de si effrayant que ce trajet, au premier coup d'œil; nous n'osions arrêter nos regards sur l'abîme; les mugissements des flots semblaient nous avertir à tous moments que nous étions suspendus entre la mort et la vie. Bientôt familiarisés avec le danger, nous jouîmes avec plaisir d'un spectacle intéressant. Des vents impétueux franchissaient le sommet des rochers que nous avions à droite, grondaient au-dessus de nos têtes, et, divisés en tourbillons, tombaient à plomb sur différents points de la surface de la mer, la bouleversaient et la blanchissaient d'écume en certains endroits, tandis que dans les espaces intermédiaires, elle restait unie et tranquille [3].

Le sentier que nous suivions se prolonge pendant environ quarante-huit stades [4] (1), s'inclinant et se relevant tour à tour jusqu'auprès de Cromyon, port et château des Corinthiens, éloigné de cent vingt stades de leur capitale [5] (2). En continuant de longer la mer par un chemin plus commode et plus beau, nous arrivâmes aux lieux où la largeur de l'isthme n'est plus que de quarante stades [6] (3). C'est là que les peuples du Péloponèse ont quelquefois pris le parti de se retrancher, quand ils craignaient une invasion [7]; c'est là aussi qu'ils célèbrent les jeux isthmiques, auprès d'un temple de Neptune et d'un bois de pins consacré à ce dieu [8].

Le pays des Corinthiens est resserré entre des bornes fort étroites : quoiqu'il s'étende davantage le long de la mer, un vaisseau pourrait dans une journée en parcourir la côte [9]. Son territoire offre quelques riches campagnes, et plus souvent un sol inégal et peu fertile [10]. On y recueille un vin d'assez mauvaise qualité [11].

La ville est située au pied d'une haute montagne, sur laquelle on a construit une citadelle [12]. Au midi, elle a pour défense la montagne elle-même, qui en

[1] Spon, Voyage, t. 2, p. 171. Chandl. trav. in Greece, cap. 41, p. 198.
[2] Plut. in Thes. t. 1, p. 4.
[3] Whel. a journ. book 6, p. 436.
[4] Plin. lib. 4, cap. 7, p. 196. Whel. ibid.
(1) Environ une lieue trois quarts.
[5] Thucyd. lib. 4, cap. 45.
(2) Quatre lieues et demie.
[6] Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 15. Strab. lib. 8, p. 334 et 335. Diod. Sic. lib. 11, p. 14.
(3) Environ une lieue et demie.
[7] Herodot. lib. 8, cap. 40. Isocr. in paneg. t. 1, p. 166. Diod. Sic. lib. 15, p. 380.
[8] Pind. olymp. od. 13, v. 5; Id. isthm. od. 1. Strab. lib. 8, p. 334 et 335. Pausan. lib. 2, cap. 1, p. 112.
[9] Scyl. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 15 et 21.
[10] Strab. lib. 8, p. 382.
[11] Alex. ap. Athen. lib. 1, cap. 23, p. 30.
[12] Strab. lib. 8, p. 379. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.

cet endroit est extrêmement escarpée. Des remparts très-forts et très-élevés [1] la protègent des trois autres côtés. Son circuit est de quarante stades (1); mais comme les murs s'étendent sur les flancs de la montagne, et embrassent la citadelle, on peut dire que l'enceinte totale est de quatre-vingt-cinq stades [2] (2).

La mer de Crissa et la mer Saronique viennent expirer à ses pieds comme pour reconnaître sa puissance. Sur la première, est le port de Léchée, qui tient à la ville par une double muraille, longue d'environ douze stades [3] (3). Sur la seconde est le port de Cenchrée, éloigné de Corinthe de soixante-dix stades [4] (4).

Un grand nombre d'édifices sacrés et profanes, anciens et modernes, embellissent cette ville. Après avoir visité la place, décorée, suivant l'usage, de temples et de statues [5], nous vîmes le théâtre, où l'assemblée du peuple délibère sur les affaires de l'Etat, et où l'on donne des combats de musique et d'autres jeux dont les fêtes sont accompagnées [6].

On nous montra le tombeau des deux fils de Médée. Les Corinthiens les arrachèrent des autels où cette mère infortunée les avait déposés, et les assommèrent à coups de pierres. En punition de ce crime, une maladie épidémique enleva leurs enfants au berceau, jusqu'à ce que, dociles à la voix de l'oracle, ils s'engagèrent à honorer tous les ans la mémoire des victimes de leur fureur [7]. « Je croyais, dis-je alors, sur l'autorité d'Euripide, que cette princesse les avait égorgés elle-même [8].—J'ai ouï dire, répondit un des assistants, que le poëte se laissa gagner par une somme de cinq talents (5) qu'il reçut de nos magistrats [9] : quoi qu'il en soit, à quoi bon le dissimuler? un ancien usage prouve clairement que nos pères furent coupables, car c'est pour rappeler et expier leur crime, que nos enfants doivent jusqu'à un certain âge avoir la tête rasée, et porter une robe noire [10]. »

Le chemin qui conduit à la citadelle se replie en tant de manières, qu'on fait trente stades avant que d'en atteindre le sommet [11]. Nous arrivâmes

[1] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 215.
(1) Environ une lieue et demie.
[2] Strab. lib. 8, p. 379.
(2) 3 lieues 532 toises.
[3] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 522 et 525. Id. in Ages. p. 661. Strab. lib. 8, p. 380.
(3) Près d'une demi-lieue.
[4] Strab. lib. 8, p. 380.
(4) Près de 3 lieues.
[5] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 521. Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 116.
[6] Plut. in Arat. t. 1, p. 1034. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 6.
[7] Pausan. lib. 2, cap. 3, p. 118. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 21. Parmen. et Didym. ap. schol. Eurip. in Med. v. 273.
[8] Eurip. in Med. v. 1271 et alibi.
(5) 27,000 livres.
[9] Parmen. ap. schol. Euripid. in Med.
[10] Pausan. lib. 2, cap. 3, p. 118.
[11] Strab. lib. 8, p. 379. Spon, Voyage. t. 2, p. 175. Whel. book 6, p. 440.

auprès d'une source nommée Pirène, où l'on prétend que Bellérophon trouva le cheval Pégase. Les eaux en sont extrêmement froides et limpides [1], comme elles n'ont pas d'issue apparente, on croit que par des canaux naturellement creusés dans le roc, elles descendent dans la ville, où elles forment une fontaine dont l'eau est renommée pour sa légèreté [2], et qui suffirait aux besoins des habitants, quand même ils n'auraient pas cette grande quantité de puits qu'ils se sont ménagés [3].

La position de la citadelle et ses remparts la rendent si forte, qu'on ne pourrait s'en emparer que par trahison [4] ou par famine. Nous vîmes à l'entrée le temple de Vénus, dont la statue est couverte d'armes brillantes : elle est accompagnée de celle de l'Amour et de celle du Soleil, qu'on adorait en ce lieu, avant que le culte de Vénus y fût introduit [5].

De cette région élevée, la déesse semble régner sur la terre et sur les mers. Telle était l'illusion que faisait sur nous le superbe spectacle qui s'offrait à nos yeux. Du côté du nord, la vue s'étendait jusqu'au Parnasse et à l'Hélicon; à l'est, jusqu'à l'île d'Égine, à la citadelle d'Athènes et au promontoire de Sunium; à l'ouest, sur les riches campagnes de Sicyone [6]. Nous promenions avec plaisir nos regards sur les deux golfes dont les eaux viennent se briser contre cet isthme, que Pindare a raison de comparer à un pont construit par la nature au milieu des mers, pour lier ensemble les deux principales parties de la Grèce [7].

A cet aspect, il semble qu'on ne saurait établir aucune communication de l'un de ces continents à l'autre, sans l'aveu de Corinthe [8]; et l'on est fondé à regarder cette ville comme le boulevard du Péloponèse et l'une des entraves de la Grèce [9] : mais la jalousie des autres peuples n'ayant jamais permis aux Corinthiens de leur interdire le passage de l'isthme, ces derniers ont profité des avantages de leur position pour amasser des richesses considérables.

Dès qu'il parut des navigateurs, il parut des pirates; par la même raison qu'il y eut des vautours dès qu'il y eut des colombes. Le commerce des Grecs ne se faisant d'abord que par terre, suivit le chemin de l'isthme pour entrer dans le Péloponèse, ou pour en sortir. Les Corinthiens en retiraient un droit, et parvinrent à un certain degré d'opulence [10]. Quand on eut détruit les pirates, les vaisseaux

[1] Strab. lib. 8, p. 379. Athen. lib. 2, cap. 6, p. 43.
[2] Athen. lib. 2, cap. 5, p. 43.
[3] Strab. lib. 8, p. 379.
[4] Plut. in Arat. t. 1, p. 1034 et 1035.
[5] Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.
[6] Strab. lib. 8, p. 379. Spon. t. 2, p. 175. Whel. book. 6, p. 442.
[7] Pind. isthm. od. 4, v. 34. Schol. ibid.
[8] Plut. in Arat. t. 1, p. 1044.
[9] Plut in amat. narrat. t. 2, p. 772. Polyb. lib. 17, p. 751.
[10] Homer. iliad. lib. 2, v. 570. Thucyd. lib. 1, cap. 13.

dirigés par une faible expérience, n'osaient affronter la mer orageuse qui s'étend depuis l'île de Crète jusqu'au cap Malée en Laconie [1]. On disait alors en manière de proverbe : Avant de doubler ce cap, oubliez ce que vous avez de plus cher au monde [2]. On préféra donc de se rendre aux mers qui se terminent à l'isthme.

Les marchandises d'Italie, de Sicile et des peuples de l'ouest abordèrent au port de Léchée; celles des îles de la mer Égée, des côtes de l'Asie Mineure et des Phéniciens [3], au port de Cenchrée. Dans la suite, on les fit passer par terre d'un port à l'autre, et l'on imagina des moyens pour y transporter les vaisseaux [4].

Corinthe, devenue l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe [5], continua de percevoir des droits sur les marchandises étrangères [6], couvrit la mer de ses vaisseaux, et forma une marine pour protéger son commerce. Ses succès excitèrent son industrie; elle donna une nouvelle forme aux navires, et les premières trirèmes qui parurent, furent l'ouvrage de ses constructeurs [7]. Ses forces navales la faisant respecter, on se hâta de verser dans son sein les productions des autres pays. Nous vîmes étaler sur le rivage [8] des rames de papier et des voiles de vaisseaux apportées de l'Égypte, l'ivoire de la Libye, les cuirs de Cyrène, l'encens de la Syrie, les dattes de la Phénicie, les tapis de Carthage, du blé et des fromages de Syracuse [9], des poires et des pommes de l'Eubée, des esclaves de Phrygie et de Thessalie, sans parler d'une foule d'autres objets qui arrivent journellement dans les ports de la Grèce [10], et en particulier dans ceux de Corinthe. L'appât du gain attire les marchands étrangers, et surtout ceux de Phénicie [11], et les jeux solennels de l'isthme y rassemblent un nombre infini de spectateurs [12].

Tous ces moyens ayant augmenté les richesses de la nation, les ouvriers destinés à les mettre en œuvre furent protégés [13], et s'animèrent d'une nouvelle émulation [14]. Ils s'étaient déjà, du moins à ce qu'on prétend, distingués par des inventions utiles [15]. Je ne les détaille point, parce que je ne puis en déterminer précisément l'objet. Les arts commencent par des tentatives obscures et essayées en différents endroits; quand ils sont perfectionnés, on donne le nom d'inventeurs à ceux qui par d'heureux procédés en ont facilité la pratique. J'en citerai un exemple : cette roue avec laquelle un potier voit un vase s'arrondir sous sa main, l'historien Éphore, si versé dans la connaissance des usages anciens, me disait un jour que le sage Anacharsis l'avait introduite parmi les Grecs [1]. Pendant mon séjour à Corinthe, je voulus en tirer vanité. On me répondit que la gloire en était due à l'un de leurs concitoyens, nommé Hyperbius [2] : un interprète d'Homère nous prouva, par un passage de ce poète, que cette machine était connue avant Hyperbius [3] : Philotas soutint de son côté que l'honneur de l'invention appartenait à Thalos, antérieur à Homère, et neveu de Dédale d'Athènes [4]. Il en est de même de la plupart des découvertes, que les peuples de la Grèce s'attribuent à l'envi. Ce qu'on doit conclure de leurs prétentions, c'est qu'ils cultivèrent de bonne heure les arts dont on les croit les auteurs.

Corinthe est pleine de magasins et de manufactures [5]; on y fabrique, entre autres choses, des couvertures de lit recherchées des autres nations [6]. Elle rassemble à grands frais les tableaux et les statues des bons maîtres [7]; mais elle n'a produit jusqu'ici aucun de ces artistes qui font tant d'honneur à la Grèce, soit qu'elle n'ait pour les chefs-d'œuvre de l'art qu'un goût de luxe, soit que la nature se réservant le droit de placer les génies, ne laisse aux souverains que le soin de les chercher et de les produire au grand jour. Cependant on estime certains ouvrages en bronze et en terre cuite, qu'on fabrique en cette ville Elle ne possède point de mines de cuivre [8]. Ses ouvriers, en mêlant celui qu'ils tirent de l'étranger avec une petite quantité d'or et d'argent [9], en composent un métal brillant, et presque inaccessible à la rouille [10]. Ils en font des cuirasses, des casques, de petites figures, des coupes, des vases moins estimés encore pour la matière que pour le travail, la plupart enrichis de feuillages, et d'autres ornements exécutés au ciselet [11]. C'est avec une égale intelligence qu'ils retracent les mêmes ornements sur les ouvrages de terre [12]. La matière la plus commune reçoit de la forme élégante qu'on lui donne, et des embellissements dont on a soin de la parer, un

[1] Homer. odyss. lib. 9, v. 80. Sophocl. in Trachin. v. 120.
[2] Strab. lib. 8, p. 378.
[3] Thucyd. lib. 2, cap. 69.
[4] Id. lib. 3, cap. 15; lib. 8, cap. 8; Strab. lib. 8, p. 335. Polyb. ap. Suid. in Διισθμ.
[5] Aristid. isthm. in Nep. t. 1, p. 41. Oros. lib. 5, cap. 3.
[6] Strab. lib. 8, p. 378.
[7] Thucyd. lib. 1, cap. 13. Diod. Sic. lib. 14, p. 269.
[8] Antiph. et Hermip. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.
[9] Aristoph. in vesp. v. 834.
[10] Athen. p. 27.
[11] Pind. pyth. od. 2, v. 125
[12] Strab. lib. 8, p 378.
[13] Herodot. lib. 2, cap. 167.
[14] Oros. lib. 5, cap. 3.
[15] Schol. Pind. olymp. od. 13, v. 17 Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 682; cap. 12, p. 710.

[1] Ephor. ap. Strab. lib. 7, p. 303. Posidon. ap. Senec. epist. 90, t. 2, p. 412. Diog. Laert. etc.
[2] Theophr. ap. schol. Pind. olymp. od. 13, v. 25. Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 414.
[3] Homer. iliad. lib. 18, v. 600.
[4] Diod. Sic. lib. 4, p. 277.
[5] Strab. lib. 8, p. 382. Oros. lib. 5, cap. 3.
[6] Hermip. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.
[7] Polyb. ap. Strab. lib. 8, p. 381. Flor. lib 2, cap. 16.
[8] Pausan. lib. 2, cap. 3.
[9] Plin. lib. 34, cap. 2, p. 640. Id. lib. 37, cap. 3, p. 772. Flor. lib. 2, cap. 16. Oros. lib. 5, cap. 3.
[10] Cicer. tuscul. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 340.
[11] Id. in Verr. de sign. cap. 44, t. 4, p 391.
[12] Strab. lib. 8, p. 381. Salmas. in exercit. Plin. p. 1048.

mérite qui la fait préférer aux marbres et aux métaux les plus précieux.

Les femmes de Corinthe se font distinguer par leur beauté [1]; les hommes, par l'amour du gain et des plaisirs. Ils ruinent leur santé dans les excès de la table [2], et l'amour n'est plus chez eux qu'une licence effrénée [3]. Loin d'en rougir, ils cherchent à la justifier par une institution qui semble leur en faire un devoir. Vénus est leur principale divinité; ils lui ont consacré des courtisanes chargées de leur ménager sa protection; dans les grandes calamités, dans les dangers éminents, elles assistent aux sacrifices, et marchent en procession avec les autres citoyens, en chantant des hymnes sacrés. A l'arrivée de Xerxès, on implora leur crédit, et j'ai vu le tableau où elles sont représentées adressant des vœux à la déesse. Des vers de Simonide, tracés au bas du tableau, leur attribuent la gloire d'avoir sauvé les Grecs [4].

Un si beau triomphe multiplia cette espèce de prêtresses. Aujourd'hui les particuliers qui veulent assurer le succès de leurs entreprises, promettent d'offrir à Vénus un certain nombre de courtisanes qu'ils font venir de divers endroits [5]. On en compte plus de mille dans cette ville. Elles attirent les marchands étrangers, elles ruinent en peu de jours un équipage entier; et de là le proverbe : Qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe [6].

Je dois observer ici que dans toute la Grèce les femmes qui exercent un pareil commerce de corruption, n'ont jamais eu la moindre prétention à l'estime publique; qu'à Corinthe même, où l'on me montrait avec tant de complaisance le tombeau de l'ancienne Laïs [7], les femmes honnêtes célèbrent, en l'honneur de Vénus, une fête particulière à laquelle les courtisanes ne peuvent être admises [8]; et que ses habitants, qui donnèrent de si grandes preuves de valeur dans la guerre des Perses [9], s'étant laissé amollir par les plaisirs, tombèrent sous le joug des Argiens, furent obligés de mendier tour à tour la protection des Lacédémoniens, des Athéniens et des Thébains [10], et se sont enfin réduits à n'être plus que la plus riche, la plus efféminée et la plus faible nation de la Grèce.

Il ne me reste plus qu'à donner une légère idée des variations que son gouvernement a éprouvées.

[1] Anacr. od. 32.
[2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 404.
[3] Aristoph. in Thesmoph. v. 655. Schol. ibid. Steph. in Κορινθ.
[4] Chalmel. Theopomp. Tim. ap. Athen. lib. 13, cap. 4, p. 573. Pindar. ap. eumd. p. 574.
[5] Athen. lib. 13, cap. 4, p. 573
[6] Strab. lib. 8, p. 378.
[7] Pausan. lib. 2, cap. 12, p. 115.
[8] Alex. ap. Athen. lib. 13, p. 574.
[9] Herodot. lib. 9, cap. 104. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 870 et 872.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 521 et 523; lib 6, p 610, lib. 7, p. 634.

Je suis obligé de remonter à des siècles éloignés, mais je ne m'y arrêterai pas longtemps.

Environ cent dix ans après la guerre de Troie, trente ans après le retour des Héraclides, Alétas, qui descendait d'Hercule, obtint le royaume de Corinthe, et sa maison le posséda pendant l'espace de quatre cent dix-sept ans. L'aîné des enfants succédait toujours à son père [1]. La royauté fut ensuite abolie, et le pouvoir souverain remis entre les mains de deux cents citoyens qui ne s'alliaient qu'entre eux [2], et qui devaient être tous du sang des Héraclides [3]. On en choisissait un tous les ans pour administrer les affaires, sous le nom de Prytane [4]. Ils établirent sur les marchandises qui passaient par l'isthme, un droit qui les enrichit, et se perdirent par l'excès du luxe [5]. Quatre-vingt-dix ans après leur institution [6], Cypsélus, ayant mis le peuple dans ses intérêts, se revêtit de leur autorité (1), et rétablit la royauté, qui subsista dans sa maison pendant soixante-treize ans six mois [7].

Il marqua les commencements de son règne par des proscriptions et des cruautés. Il poursuivit ceux des habitants dont le crédit lui faisait ombrage, exila les uns, dépouilla les autres de leurs possessions, en fit mourir plusieurs [8]. Pour affaiblir encore le parti des gens riches, il préleva pendant dix ans le dixième de tous les biens, sous prétexte, disait-il, d'un vœu qu'il avait fait avant de parvenir au trône [9], et dont il crut s'acquitter en plaçant auprès du temple d'Olympie une très-grande statue dorée [10]. Quand il cessa de craindre, il voulut se faire aimer, et se montra sans gardes et sans appareil [11]. Le peuple, touché de cette confiance, lui pardonna facilement des injustices dont il n'avait pas été la victime, et le laissa mourir en paix après un règne de trente ans [12].

Périandre son fils commença comme son père avait fini; il annonça des jours heureux et un calme durable. On admirait sa douceur [13], ses lumières, sa prudence, les règlements qu'il fit contre ceux qui possédaient trop d'esclaves, ou dont la dépense excédait le revenu ; contre ceux qui se souillaient par des crimes atroces, ou par des mœurs dépra-

[1] Diod. Sic. ap. Syncell. p. 179.
[2] Herodot. lib. 5, cap. 92.
[3] Diod. Sic. ap. Syncell. p. 179.
[4] Id. ibid. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 120.
[5] Strab. lib. 8, p. 378. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 19.
[6] Diod. Sic. ap. Syncell. p. 179. Aristot. de rep. lib. 5, cap 10, t. 2, p. 403.
(1) L'an 658 avant J. C.
[7] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
[8] Herodot. lib. 5, cap. 92. Polyæn. strat. lib. 5, cap. 31.
[9] Aristot. de cur. rei famil. lib. 2, t. 2, p. 501. Suid. in Κυψελ.
[10] Plat. in Phædr. t. 3, p. 236. Strab. lib. 5, p 378. Suid. in Κυψελ.
[11] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
[12] Herodot. lib. 5, cap. 92. Aristot. de cur rei famil. lib. 2, t. 2, p. 501.
[13] Herodot. lib. 5, cap. 92.

vées : il forma un sénat, n'établit aucun nouvel impôt, se contenta des droits prélevés sur les marchandises [1], construisit beaucoup de vaisseaux [2], et pour donner plus d'activité au commerce, résolut de percer l'isthme, et de confondre les deux mers [3]. Il eut des guerres à soutenir, et ses victoires donnèrent une haute idée de sa valeur [4]. Que ne devait-on pas d'ailleurs attendre d'un prince dont la bouche semblait être l'organe de la sagesse [5], qui disait quelquefois : « L'amour désordonné des ri« chesses est une calomnie contre la nature; les « plaisirs ne font que passer; les vertus sont éter« nelles [6]; la vraie liberté ne consiste que dans « une conscience pure [7] ? »

Dans une occasion critique, il demanda des conseils à Thrasybule qui régnait à Milet, et avec qui il avait des liaisons d'amitié [8]. Thrasybule mena le député dans un champ, et se promenant avec lui au milieu d'une moisson abondante, il l'interrogeait sur l'objet de sa mission; chemin faisant il abattait les épis qui s'élevaient au-dessus des autres. Le député ne comprit pas que Thrasybule venait de mettre sous ses yeux un principe adopté dans plusieurs gouvernements, même républicains, où on ne permet pas à de simples particuliers d'avoir trop de mérite ou trop de crédit [9]. Périandre entendit ce langage, et continua d'user de modération [10].

L'éclat de ses succès et les louanges de ses flatteurs développèrent enfin son caractère, dont il avait toujours réprimé la violence. Dans un accès de colère, excité peut-être par sa jalousie, il donna la mort à Mélisse son épouse qu'il aimait éperdument [11]. Ce fut là le terme de son bonheur et de ses vertus. Aigri par une longue douleur, il ne le fut pas moins quand il apprit que, loin de le plaindre, on l'accusait d'avoir autrefois souillé le lit de son père [12]. Comme il crut que l'estime publique se refroidissait, il osa la braver; et sans considérer qu'il est des injures dont un roi ne doit se venger que par la clémence, il appesantit son bras sur tous ses sujets, s'entoura de satellites [13], sévit contre tous ceux que son père avait épargnés, dépouilla, sous un léger prétexte, les femmes de Corinthe de leurs bijoux et de ce qu'elles avaient de plus précieux [14], accabla le peuple de travaux, pour le tenir dans la servitude; agité lui-même, sans interruption, de soupçons et de terreurs, punissant le citoyen qui se tenait tranquillement assis dans la place publique [1], et condamnant comme coupable tout homme qui pouvait le devenir.

Des chagrins domestiques augmentèrent l'horreur de sa situation. Le plus jeune de ses fils, nommé Lycophron, instruit par son aïeul maternel de la malheureuse destinée de sa mère, en conçut une si forte haine contre le meurtrier, qu'il ne pouvait plus soutenir sa vue et ne daignait pas même répondre à ses questions. Les caresses et les prières furent vainement prodiguées. Périandre fut obligé de le chasser de sa maison, de défendre à tous les citoyens, non-seulement de le recevoir, mais de lui parler, sous peine d'une amende applicable au temple d'Apollon. Le jeune homme se réfugia sous un des portiques publics, sans ressource, sans se plaindre, et résolu de tout souffrir, plutôt que d'exposer ses amis à la fureur du tyran. Quelques jours après, son père l'ayant aperçu par hasard, sentit toute sa tendresse se réveiller : il courut à lui, et n'oublia rien pour le fléchir; mais n'ayant obtenu que ces paroles : « Vous avez transgressé votre loi et « encouru l'amende, » il prit le parti de l'exiler dans l'île de Corcyre, qu'il avait réunie à ses domaines [2].

Les dieux irrités accordèrent à ce prince une longue vie, qui se consumait lentement dans les chagrins et dans les remords. Ce n'était plus le temps de dire, comme il disait auparavant, qu'il vaut mieux faire envie que pitié [3]. Le sentiment de ses maux le forçait de convenir que la démocratie était préférable à la tyrannie [4]. Quelqu'un osa lui représenter qu'il pouvait quitter le trône : « Hélas! répondit-il, il est aussi dangereux pour un tyran d'en descendre que d'en tomber [5]. »

Comme le poids des affaires l'accablait de plus en plus, et qu'il ne trouvait aucune ressource dans l'aîné de ses fils qui était imbécile [6], il résolut d'appeler Lycophron, et fit diverses tentatives qui furent toutes rejetées avec indignation. Enfin il proposa d'abdiquer, et de se reléguer lui-même à Corcyre, tandis que son fils quitterait cette île, et viendrait régner à Corinthe. Ce projet allait s'exécuter, lorsque les Corcyréens, redoutant la présence de Périandre, abrégèrent les jours de Lycophron [7]. Son père n'eut pas même la consolation d'achever la vengeance que méritait un si lâche attentat. Il avait fait embarquer sur un de ses vaisseaux trois cents enfants enlevés aux premières maisons de Corcyre, pour les envoyer au roi de Lydie. Le vaisseau ayant abordé à Samos, les habitants furent touchés du

[1] Heraclid. Pontic. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2825.
[2] Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.
[3] Diog. Laert. lib. I, § 99.
[4] Aristot. lib. 5, c. 12, p. 411. Nicol. Damasc. in excerpt. etc.
[5] Diog. Laert. lib. I, § 91.
[6] Stob. serm. 3, p. 46.
[7] Id. serm. 25, p. 192.
[8] Herodot. lib. I, cap. 20, et lib. 5, cap. 92.
[9] Aristot. de rep. lib. 3, c. 13, p. 355; lib. 5, c. 10, p. 403.
[10] Plut. in conviv. t. 2, p. 147.
[11] Herodot. lib. 3, cap. 50. Diog. Laert. lib. I, § 94.
[12] Diog. Laert. lib. I, § 96. Parthen. erot. cap. 17.
[13] Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2835. Diog. Laert. lib. I, § 98.
[14] Herodot. lib. 5, cap. 92. Diog. Laert. lib. I, § 97. Plut. t. 2, p. 1104.

[1] Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.
[2] Herodot. lib. 3, cap. 52.
[3] Id. ibid.
[4] Stob. serm. 3, p. 46.
[5] Id. serm. 41, p. 247.
[6] Herodot. lib. 3, cap. 53.
[7] Id. ibid.

sort de ces victimes infortunées, et trouvèrent moyen de les sauver et de les renvoyer à leurs parents [1]. Périandre, dévoré d'une rage impuissante, mourut âgé d'environ quatre vingts ans [2], après en avoir régné quarante-quatre [3] (2).

Dès qu'il eut les yeux fermés, on fit disparaître les monuments et jusqu'aux moindres traces de la tyrannie [4]. Il eut pour successeur un prince peu connu, qui ne régna que trois ans [5]. Après ce court intervalle de temps, les Corinthiens ayant joint leurs troupes à celles de Sparte [6], établirent un gouvernement qui a toujours subsisté, parce qu'il tient plus de l'oligarchie que de la démocratie, et que les affaires importantes n'y sont point soumises à la décision arbitraire de la multitude [7]. Corinthe, plus qu'aucune ville de la Grèce, a produit des citoyens habiles dans l'art de gouverner [8]. Ce sont eux qui, par leur sagesse et leurs lumières, ont tellement soutenu la constitution, que la jalousie des pauvres contre les riches n'est jamais parvenue à l'ébranler [9].

La distinction entre ces deux classes de citoyens, Lycurgue la détruisit à Lacédémone; Phidon, qui semble avoir vécu dans le même temps, crut devoir la conserver à Corinthe, dont il fut un des législateurs. Une ville située sur la grande route du commerce, et forcée d'admettre sans cesse des étrangers dans ses murs, ne pouvait être astreinte au même régime qu'une ville reléguée dans un coin du Péloponèse : mais Phidon, en conservant l'inégalité des fortunes, n'en fut pas moins attentif à déterminer le nombre des familles et des citoyens [10]. Cette loi était conforme à l'esprit de ces siècles éloignés, où les hommes, distribués en petites peuplades, ne connaissaient d'autre besoin que celui de subsister, d'autre ambition que celle de se défendre : il suffisait à chaque nation d'avoir assez de bras pour cultiver les terres, assez de force pour résister à une invasion subite. Ces idées n'ont jamais varié parmi les Grecs. Leurs philosophes et leurs législateurs, persuadés qu'une grande population n'est qu'un moyen d'augmenter les richesses et de perpétuer les guerres, loin de la favoriser, ne se sont occupés que du soin d'en prévenir l'excès [11]. Les premiers ne mettent pas assez de prix à la vie, pour croire qu'il soit nécessaire de multiplier l'espèce humaine; les seconds, ne portant leur attention que sur un petit État, ont toujours craint de le surcharger d'habitants qui l'épuiseraient bientôt.

Telle fut la principale cause qui fit autrefois sortir des ports de Grèce ces nombreux essaims de colons, qui allèrent au loin s'établir sur des côtes désertes [1]. C'est à Corinthe que durent leur origine Syracuse, qui fait l'ornement de la Sicile; Corcyre, qui fut pendant quelque temps la souveraine des mers [2]; Ambracie, en Épire, dont j'ai déja parlé *; et plusieurs autres villes plus ou moins florissantes.

Sicyone n'est qu'à une petite distance de Corinthe. Nous traversâmes plusieurs rivières pour nous y rendre : ce canton, qui produit en abondance du blé, du vin et de l'huile [3], est un des plus beaux et des plus riches de la Grèce [4].

Comme les lois de Sicyone défendent avec sévérité d'enterrer qui que ce soit dans la ville [5], nous vîmes à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne dépare pas la beauté de ces lieux. Un petit mur d'enceinte surmonté de colonnes qui soutiennent un toit, circonscrit un terrain dans lequel on creuse la fosse; on y dépose le mort; on le couvre de terre; et après les cérémonies accoutumées, ceux qui l'ont accompagné l'appellent de son nom, et lui disent le dernier adieu [6].

Nous trouvâmes les habitants occupés des préparatifs d'une fête qui revient tous les ans, et qu'ils célébrèrent la nuit suivante. On tira d'une espèce de cellule où on les tient en réserve, plusieurs statues anciennes qu'on promena dans les rues, et qu'on déposa dans le temple de Bacchus. Celle de ce dieu ouvrait la marche; les autres la suivirent de près; un grand nombre de flambeaux éclairaient cette cérémonie, et l'on chantait des hymnes sur des airs qui ne sont pas connus ailleurs [7].

Les Sicyoniens placent la fondation de leur ville à une époque qui ne peut guère se concilier avec les traditions des autres peuples. Aristrate, chez qui nous étions logés, nous montrait une longue liste de princes qui occupèrent le trône pendant mille ans, et dont le dernier vivait à peu près au temps de la guerre de Troie [8]. Nous le priâmes de ne pas nous élever à cette hauteur de temps, et de ne s'éloigner que de trois ou quatre siècles. « Ce fut alors, répondit-il, que parut une suite de souverains, connus sous le nom de tyrans, parce qu'ils jouissaient d'une autorité absolue : ils n'eurent d'autre secret pour la conserver pendant un siècle entier, que de la conte-

[1] Herodot. lib. 3, cap. 48.
[2] Diog. Laert. lib. 1, § 95.
[3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
(1) L'an 585 avant J. C.
[4] Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 860.
[5] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
[6] Plut. de malign. Herodot. p. 859.
[7] Id. in Dion. t. 1, p. 981.
[8] Strab. lib. 8, p. 382. Plut. in Dion. t. 1, p. 981; et in Timol. t. 1, p. 248.
[9] Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 41, § 2.
[10] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.
[11] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.

[1] Plut de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 25; lib. 6, cap. 3.
* Voyez le chapitre XXXVI de cet ouvrage.
[3] Whel. a journ. book 6, p. 443.
[4] Athen. lib. 5, cap. 19, p. 219. Liv. lib. 27, cap. 31. Schol. Aristoph. in av. v. 969.
[5] Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 7, p. 126.
[7] Id. ibid. p. 127.
[8] Castor, ap. Euseb. chronic. lib. 1, p. 11; ap. Syncell. p. 97. Pausan. lib. 2, cap. 5, p. 123. Petav. de doctr. temp. lib. 9, cap. 16. Marsh. chron. can. p. 16 et 336.

nir dans de justes bornes, en respectant les lois [1]. Orthagoras fut le premier, et Clisthène le dernier. Les dieux, qui appliquent quelquefois des remèdes violents à des maux extrêmes, firent naître ces deux princes, pour nous ôter une liberté plus funeste que l'esclavage. Orthagoras, par sa modération et sa prudence, réprima la fureur des factions [2]; Clisthène se fit adorer par ses vertus, et redouter par son courage [3].

« Lorsque la diète des Amphictyons résolut d'armer les nations de la Grèce contre les habitants de Cirrha (1), coupables d'impiété envers le temple de Delphes, elle choisit pour un des chefs de l'armée Clisthène, qui fut assez grand pour déférer souvent aux avis de Solon, présent à cette expédition [4]. La guerre fut bientôt terminée, et Clisthène employa la portion qui lui revenait du butin, à construire un superbe portique dans la capitale de ses États [5].

« La réputation de sa sagesse s'accrut dans une circonstance particulière. Il venait de remporter à Olympie le prix de la course des chars à quatre chevaux : dès que son nom eut été proclamé, un héraut s'avançant vers la multitude immense des spectateurs, annonça que tous ceux qui pouvaient aspirer à l'hymen d'Agariste, fille de Clisthène, n'avaient qu'à se rendre à Sicyone dans l'espace de soixante jours, et qu'un an après l'expiration de ce terme, l'époux de la princesse serait déclaré [6].

« On vit bientôt accourir des diverses parties de la Grèce et de l'Italie des prétendants qui tous croyaient avoir des titres suffisants pour soutenir l'éclat de cette alliance. De ce nombre était Smindyride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites. Il arriva sur une galère qui lui appartenait, traînant à sa suite mille de ses esclaves, pêcheurs, oiseleurs et cuisiniers [7]. C'est lui qui, voyant un paysan qui soulevait sa bêche avec effort, sentait ses entrailles se déchirer; et qui ne pouvait dormir si, parmi les feuilles de rose dont son lit était jonché, une seule venait à se plier par hasard [8]. Sa mollesse ne pouvait être égalée que par son faste, et son faste que par son insolence. Le soir de son arrivée, quand il fut question de se mettre à table, il prétendit que personne n'avait le droit de se placer auprès de lui, excepté la princesse quand elle serait devenue son épouse [9].

« Parmi ses rivaux, on comptait Laocède, de l'ancienne maison d'Argos; Laphanès d'Arcadie, descendant d'Euphorion, qui, à ce qu'on prétend, avait donné l'hospitalité aux Dioscures Castor et Pollux; Mégaclès, de la maison des Alcméonides, la plus puissante d'Athènes; Hippoclide, né dans la même ville, distingué par son esprit, ses richesses et sa beauté [1] : les huit autres méritaient, par différentes qualités, de lutter contre de pareils adversaires.

« La cour de Sicyone n'était plus occupée que de fêtes et de plaisirs; la lice était sans cesse ouverte aux concurrents; on s'y disputait le prix de la course et des autres exercices. Clisthène, qui avait déjà pris des informations sur leurs familles, assistait à leurs combats; il étudiait avec soin leur caractère, tantôt dans des conversations générales, tantôt dans des entretiens particuliers. Un secret penchant l'avait d'abord entraîné vers l'un ou l'autre des deux Athéniens; mais les agréments d'Hippoclide avaient fini par le séduire [2].

« Le jour qui devait manifester son choix commença par un sacrifice de cent bœufs, suivi d'un repas, où tous les Sicyoniens furent invités, avec les concurrents. On sortit de table, on continua de boire, on disputa sur la musique et sur d'autres objets. Hippoclide, qui conservait partout sa supériorité, prolongeait la conversation; tout à coup il ordonne au joueur de flûte de jouer un certain air, et se met à danser une danse lascive avec une satisfaction dont Clisthène paraissait indigné; un moment après il fait apporter une table, saute dessus, exécute d'abord les danses de Lacédémone, ensuite celles d'Athènes. Clisthène, blessé de tant d'indécence et de légèreté, faisait des efforts pour se contenir; mais quand il le vit, la tête en bas et s'appuyant sur ses mains, figurer divers gestes avec ses pieds : « Fils de Tisandre, lui cria-t-il, vous venez « de danser la rupture de votre mariage. — Ma foi, « seigneur, répondit l'Athénien, Hippoclide ne s'en « soucie guère. » A ce mot, qui a passé en proverbe [3], Clisthène, ayant imposé silence, remercia tous les concurrents, les pria de vouloir bien accepter chacun un talent d'argent, et déclara qu'il donnait sa fille à Mégaclès, fils d'Alcméon. C'est de ce mariage que descendait, par sa mère, le célèbre Périclès [4]. »

Aristrate ajouta que depuis Clisthène, la haine réciproque des riches et des pauvres, cette maladie éternelle des républiques de la Grèce, n'avait cessé de déchirer sa patrie, et qu'en dernier lieu un citoyen, nommé Euphron, ayant eu l'adresse de réunir toute l'autorité entre ses mains [5], la conserva pendant quelque temps, la perdit ensuite, et fut assassiné en présence des magistrats de Thèbes, dont il

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
[2] Plut. de sera. num. t. 2, p. 553.
[3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
(1) Vers l'an 596 avant J. C.
[4] Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 894. Polyæn. strateg. cap. 5.
[5] Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 133.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 126, p. 496.
[7] Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 230. Athen. lib. 6, cap. 21, p. 273; lib. 12, cap. 11, p. 641.
[8] Senec. de irâ, lib. 2, cap. 25. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 24.
[9] Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 230.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 127.
[2] Id. ibid. cap. 128.
[3] Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 867. Lucian. apol. pro merced. cond. t. 1, p. 724. Id. in Herc. t. 3, p. 86.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 131.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 623. Diod. Sic. lib. 15, p. 582.

était allé implorer la protection. Les Thébains n'osèrent punir les meurtriers d'un homme accusé de tyrannie ; mais le peuple de Sicyone, qu'il avait toujours favorisé, lui éleva un tombeau au milieu de la place publique, et l'honore encore comme un excellent citoyen et l'un de ses protecteurs[1]. « Je le condamne, dit Aristrate, parce qu'il eut souvent recours à la perfidie et qu'il ne ménagea pas assez le parti des riches ; mais enfin la république a besoin d'un chef. » Ces dernières paroles nous dévoilèrent ses intentions ; et nous apprîmes, quelques années après, qu'il s'était emparé du pouvoir suprême[2].

Nous visitâmes la ville, le port et la citadelle[3]. Sicyone figurera dans l'histoire des nations par les soins qu'elle a pris de cultiver les arts. Je voudrais pouvoir fixer d'une manière précise jusqu'à quel point elle a contribué à la naissance de la peinture, au développement de la sculpture ; mais je l'ai déjà insinué : les arts marchent pendant des siècles entiers dans des routes obscures ; une grande découverte n'est que la combinaison d'une foule de petites découvertes qui l'ont précédée ; et comme il est impossible d'en suivre les traces, il suffit d'observer celles qui sont plus sensibles, et de se borner à quelques résultats.

Le dessin dut son origine au hasard ; la sculpture, à la religion ; la peinture, aux progrès des autres arts.

Dès les plus anciens temps, quelqu'un s'avisa de suivre et de circonscrire sur le terrain, ou sur un mur, le contour de l'ombre que projetait un corps éclairé par le soleil ou par toute autre lumière ; on apprit en conséquence à indiquer la forme des objets par de simples linéaments.

Dès les plus anciens temps encore, on voulut ranimer la ferveur du peuple, en mettant sous ses yeux le symbole ou l'image de son culte. On exposa d'abord à sa vénération une pierre[4] ou un tronc d'arbre ; bientôt, on prit le parti d'en arrondir l'extrémité supérieure en forme de tête ; enfin on y creusa des lignes pour figurer les pieds et les mains. Tel était l'état de la sculpture parmi les Égyptiens, lorsqu'ils la transmirent aux Grecs[5], qui se contentèrent pendant longtemps d'imiter leurs modèles. De là ces espèces de statues qu'on trouve si fréquemment dans le Péloponèse, et qui n'offrent qu'une gaîne, une colonne, une pyramide[6] surmontée d'une tête, et quelquefois représentant des mains qui ne sont qu'indiquées, et des pieds qui ne sont pas séparés l'un de l'autre. Les statues de Mercure, qu'on appelle Hermès, sont un reste de cet ancien usage.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 632.
[2] Plut. in Arat. t. 1, p. 1032. Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 700.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 629.
[4] Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579. Id. lib. 9, cap. 27, p. 761.
[5] Herodot. lib. 2, cap. 4.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 132 ; lib. 3, cap. 19, p. 257 ; lib. 7, cap. 22, p. 579.

Les Égyptiens se glorifient d'avoir découvert la sculpture, il y a plus de dix mille ans[1] ; la peinture, en même temps, ou au moins six mille ans avant qu'elle fût connue des Grecs[2]. Ceux-ci, très-éloignés de s'attribuer l'origine du premier de ces arts, croient avoir des titres légitimes sur celle du second[3]. Pour concilier ces diverses prétentions, il faut distinguer deux sortes de peintures ; celle qui se contentait de rehausser un dessin par des couleurs employées entières et sans ruption, et celle qui après de longs efforts est parvenue à rendre fidèlement la nature.

Les Égyptiens ont découvert la première. On voit en effet, dans la Thébaïde, des couleurs très-vives et très-anciennement appliquées sur le pourtour des grottes qui servaient peut-être de tombeaux, sur les plafonds des temples, sur des hiéroglyphes et sur des figures d'hommes et d'animaux[4]. Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or attachées par un mordant, prouvent clairement qu'en Égypte l'art de peindre ne fut, pour ainsi dire, que l'art d'enluminer.

Il paraît qu'à l'époque de la guerre de Troie, les Grecs n'étaient guère plus avancés[5] ; mais vers la première olympiade[6] (1), les artistes de Sicyone et de Corinthe, qui avaient déjà montré dans leurs dessins plus d'intelligence[7], se signalèrent par des essais dont on a conservé le souvenir, et qui étonnèrent par leur nouveauté. Pendant que Dédale de Sicyone * détachait les pieds et les mains des statues[8], Cléophante de Corinthe coloriait les traits du visage.

Il se servit de brique cuite et broyée[9] : preuve que les Grecs ne connaissaient alors aucune des couleurs dont on se sert aujourd'hui pour exprimer la carnation. Vers le temps de la bataille de Marathon, la peinture et la sculpture sortirent de leur longue enfance, et des progrès rapides les ont amenées au point de grandeur et de beauté où nous les voyons aujourd'hui.

Presque de nos jours, Sicyone a produit Eupompe, chef d'une troisième école de peinture ; avant lui on ne connaissait que celles d'Athènes et d'Ionie. De la sienne sont déjà sortis des artistes célèbres, Pausias, entre autres, et Pamphile, qui la dirigeait pendant notre séjour en cette ville. Ses talents et sa réputation lui attiraient un grand nombre d'élèves,

[1] Plat. de leg. lib 2, t. 2, p. 656.
[2] Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.
[3] Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 382.
[4] Voyage de Grang. p. 35, 47, 73. Sicard. miss. du lev. t. 2, p. 221 ; t. 7, p. 37 et 163. Lucas, Voyage de la haute Égypte, t. 3, p. 39 et 69. Norden. Voyage d'Égypte, p. 137, 170, etc. Gog. orig. des lois, t. 2, p. 164. Cayl. Rec. d'antiq. t. 5, p. 25.
[5] Homer. iliad. lib. 2, v. 637.
[6] Mem. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 25, p. 267.
(1) Vers l'an 776 av. J. C.
[7] Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.
* Voyez la note LIV, à la fin du volume.
[8] Diod. Sic. lib. 4, p. 276. Themist. orat. 26, p 316. Suid. in Δαιδαλ.
[9] Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 682.

qui lui payaient un talent avant que d'être reçus (1); il s'engageait de son côté à leur donner pendant dix ans des leçons fondées sur une excellente théorie, et justifiées par le succès de ses ouvrages. Il les exhortait à cultiver les lettres et les sciences, dans lesquelles il était lui-même très-versé [1].

Ce fut d'après son conseil que les magistrats de Sicyone ordonnèrent que l'étude du dessin entrerait désormais dans l'éducation des citoyens, et que les beaux arts ne seraient plus livrés à des mains serviles; les autres villes de la Grèce, frappées de cet exemple, commencent à s'y conformer [2].

Nous connûmes deux de ses élèves qui se sont fait depuis un grand nom, Mélanthe et Apelle [3]. Il concevait de grandes espérances du premier, de plus grandes encore du second, qui se félicitait d'avoir un tel maître : Pamphile se félicita bientôt d'avoir formé un tel disciple.

Nous fîmes quelques courses aux environs de Sicyone. Au bourg de Titane, situé sur une montagne, nous vîmes, dans un bois de cyprès, un temple d'Esculape, dont la statue, couverte d'une tunique de laine blanche et d'un manteau, ne laisse apercevoir que le visage, les mains et le bout des pieds. Tout auprès est celle d'Hygie, déesse de la santé, également enveloppée d'une robe et de tresses de cheveux, dont les femmes se dépouillent pour les consacrer à cette divinité [4]. L'usage de revêtir les statues d'habits quelquefois très-riches, est assez commun dans la Grèce, et fait regretter souvent que ces ornements dérobent aux yeux les beautés de l'art.

Nous nous arrêtâmes à la ville de Phlionte [5], dont les habitants ont acquis de nos jours une illustration que les richesses et les conquêtes ne sauraient donner. Ils s'étaient unis avec Sparte, pendant qu'elle était au plus haut point de sa splendeur : lorsque, après la bataille de Leuctres, ses esclaves et la plupart de ses alliés se soulevèrent contre elle, les Phliontiens volèrent à son secours; et de retour chez eux, ni la puissance des Thébains et des Argiens, ni les horreurs de la guerre et de la famine, ne purent jamais les contraindre à renoncer à son alliance [6]. Cet exemple de courage a été donné dans un siècle où l'on se joue des serments, et par une petite ville, l'une des plus pauvres de la Grèce.

Après avoir passé quelques jours à Sicyone, nous entrâmes dans l'Achaïe, qui s'étend jusqu'au promontoire Araxe, situé en face de l'île de Céphallenie. C'est une lisière de terre resserrée au midi par l'Arcadie et l'Élide; au nord, par la mer de Crissa. Ses rivages sont presque partout hérissés de rochers qui les rendent inabordables; dans l'intérieur du

(1) 5400 livres.
[1] Plin. lib. 35, cap. 18, t. 2, p 694.
[2] Id. ibid.
[3] Plut in Arat. t. 1, p. 1032.
[4] Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 136.
[5] Id. ibid. cap. 12, p. 138.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 624.

pays le sol est maigre, et ne produit qu'avec peine [1] : cependant on y trouve de bons vignobles en quelques endroits [2].

L'Achaïe fut occupée autrefois par ces Ioniens qui sont aujourd'hui sur la côte de l'Asie. Ils en furent chassés par les Achéens, lorsque ces derniers se trouvèrent obligés de céder aux descendants d'Hercule les royaumes d'Argos et de Lacédémone [3].

Etablis dans leurs nouvelles demeures, les Achéens ne se mêlèrent point des affaires de la Grèce, pas même lorsque Xerxès la menaçait d'un long esclavage [4]. La guerre du Péloponèse les tira d'un repos qui faisait leur bonheur; ils s'unirent tantôt avec les Lacédémoniens [5], tantôt avec les Athéniens, pour lesquels ils eurent toujours plus de penchant [6]. Ce fut alors qu'Alcibiade, voulant persuader à ceux de Patræ de prolonger les murs de la ville jusqu'au port, afin que les flottes d'Athènes pussent les secourir, un des assistants s'écria au milieu de l'assemblée : « Si vous suivez ce conseil, « les Athéniens finiront par vous avaler. — Cela « peut être, répondit Alcibiade, mais avec cette « différence que les Athéniens commenceront par « les pieds, et les Lacédémoniens par la tête [7]. » Les Achéens ont depuis contracté d'autres alliances; quelques années après notre voyage, ils envoyèrent deux mille hommes aux Phocéens [8], et leurs troupes se distinguèrent dans la bataille de Chéronée [9].

Pellène, ville aussi petite que toutes celles de l'Achaïe [10], est bâtie sur les flancs d'une colline dont la forme est si irrégulière, que les deux quartiers de la ville, placés sur les côtés opposés de la colline, n'ont presque point de communication entre eux [11]. Son port est à la distance de soixante stades (1). La crainte des pirates obligeait autrefois les habitants d'un canton de se réunir sur des hauteurs plus ou moins éloignées de la mer; toutes les anciennes villes de la Grèce sont ainsi disposées.

En sortant de Pellène, nous vîmes un temple de Bacchus, où l'on célèbre tous les ans pendant la nuit la fête des Lampes; on en allume une très-grande quantité, et l'on distribue en abondance du vin à la multitude [12]. En face est le bois sacré de Diane conservatrice, où il n'est permis d'entrer qu'aux ministres sacrés. Nous vîmes ensuite dans un temple de Minerve sa statue en or et en ivoire, d'un si beau travail, qu'on la disait être de Phidias [13].

[1] Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.
[2] Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 593.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 145. Pausan. lib. 7, cap 1. p. 522
[4] Pausan. lib. 7, cap. 6, p. 536.
[5] Thucyd. lib. 2, cap. 9.
[6] Id. lib. 1, cap. 111. Pausan. lib. 7, cap. 6, p. 537
[7] Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.
[8] Diod. Sic. lib. 16, p. 436.
[9] Pausan. lib. 7, cap. 6, p. 537.
[10] Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.
[11] Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 594.
(1) Environ 2 lieues et un quart.
[12] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.
[13] Id. ibid. p. 594.

Nous nous rendîmes à Égire, distante de la mer d'environ douze stades (1). Pendant que nous en parcourions les monuments, on nous dit qu'autrefois les habitants, ne pouvant opposer des forces suffisantes à ceux de Sicyone, qui étaient venus les attaquer, s'avisèrent de rassembler un grand nombre de chèvres, de lier des torches allumées à leurs cornes, et de les faire avancer pendant la nuit; l'ennemi crut que c'étaient des troupes alliées d'Égire, et prit le parti de se retirer [1].

Plus loin nous entrâmes dans une grotte, séjour d'un oracle qui emploie la voie du sort pour manifester l'avenir. Auprès d'une statue d'Hercule s'élève un tas de dés, dont chaque face a une marque particulière; on en prend quatre au hasard, et on les fait rouler sur une table, où les mêmes marques sont figurées avec leur interprétation [2] : cet oracle est aussi sûr et aussi fréquenté que les autres.

Plus loin encore, nous visitâmes les ruines d'Hélice, autrefois éloignée de la mer de douze stades [3] (2), détruite de nos jours par un tremblement de terre. Ces terribles catastrophes se font sentir surtout dans les lieux voisins de la mer [4], et sont assez souvent précédées de signes effrayants : on voit pendant plusieurs mois les eaux du ciel inonder la terre, ou se refuser à son attente; le soleil ternir l'éclat de ses rayons, ou rougir comme un brasier ardent; des vents impétueux ravager les campagnes; des sillons de flamme étinceler dans les airs, et d'autres phénomènes avant-coureurs d'un désastre épouvantable [5].

Après le malheur d'Hélice, on se rappela divers prodiges qui l'avaient annoncé. L'île de Délos fut ébranlée; une immense colonne de feu s'éleva jusqu'aux cieux [6]. Quoi qu'il en soit, ce fut très-peu de temps avant la bataille de Leuctres [7] (3), en hiver, pendant la nuit [8], que le vent du nord soufflant d'un côté, et celui du midi de l'autre [9], la ville, après des secousses violentes et rapides qui se multiplièrent jusqu'à la naissance du jour, fut renversée de fond en comble, et aussitôt ensevelie sous les flots de la mer qui venait de franchir ses limites [10]. L'inondation fut si forte qu'elle s'éleva jusqu'à la sommité d'un bois consacré à Neptune. Insensiblement les eaux se retirèrent en partie; mais elles couvrent encore les ruines d'Hélice,

(1) 1134 toises.
[1] Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 591.
[2] Id. ibid. cap. 25, p. 590.
[3] Heraclid. ap. Strab. lib. 8, p. 384.
(2) 1134 toises.
[4] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567.
[5] Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585.
[6] Callisth. ap. Senec. quæst. nat. lib. 6, cap. 26.
[7] Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. lib. 8, p. 384.
(3) Vers la fin de l'an 373 avant J. C. ou au commencement de 372.
[8] Heracl. ap. Strab. lib. 8, p. 384. Diod. Sic. lib. 15, p. 363.
[9] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 570.
[10] De mundo, ap. Aristot. cap. 4, t. 1, p. 608. Diod. Sic. lib. 15, p. 364. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 587.

et n'en laissent entrevoir que quelques faibles vestiges [1]. Tous les habitants périrent, et ce fut en vain que les jours suivants on entreprit de retirer leurs corps pour leur donner la sépulture [2].

Les secousses, dit-on, ne se firent pas sentir dans la ville d'Égium [3], qui n'était qu'à quarante stades d'Hélice [4] (1); mais elles se propagèrent de l'autre côté; et dans la ville de Bura, qui n'était guère plus éloignée d'Hélice qu'Égium, murailles, maisons, temples, statues, hommes, animaux, tout fut détruit ou écrasé. Les citoyens absents bâtirent à leur retour la ville qui subsiste aujourd'hui [5]. Celle d'Hélice fut remplacée par un petit bourg, où nous prîmes un bateau pour voir de près quelques débris épars sur le rivage. Nos guides firent un détour, dans la crainte de se briser contre un Neptune de bronze qui est à fleur d'eau, et qui se maintient encore sur sa base [6].

Après la destruction d'Hélice, Égium hérita de son territoire, et devint la principale cité de l'Achaïe. C'est dans cette ville que sont convoqués les états de la province [7]; ils s'assemblent au voisinage, dans un bois consacré à Jupiter, auprès du temple de ce dieu, et sur le rivage de la mer [8].

L'Achaïe fut, dès les plus anciens temps, divisée en douze villes, qui renferment chacune sept à huit bourgs dans leur district [9]. Toutes ont le droit d'envoyer des députés à l'assemblée ordinaire qui se tient au commencement de leur année, vers le milieu du printemps [10]. On y fait les règlements qu'exigent les circonstances; on y nomme les magistrats qui doivent les exécuter, et qui peuvent indiquer une assemblée extraordinaire, lorsqu'il survient une guerre, ou qu'il faut délibérer sur une alliance [11].

Le gouvernement va, pour ainsi dire, de soi-même. C'est une démocratie qui doit son origine et son maintien à des circonstances particulières : comme le pays est pauvre, sans commerce, et presque sans industrie, les citoyens y jouissent en paix de l'égalité et de la liberté que leur procure une sage législation; comme il ne s'est point élevé parmi eux de génies inquiets [12], ils ne connaissent pas l'ambition des conquêtes; comme ils ont peu de liaisons avec les nations corrompues, ils n'emploient jamais

[1] Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 587. Plin. lib. 2, cap. 92, t. 1, p. 115.
[2] Heracl. ap. Strab. lib. 8, p. 385.
[3] Senec. quæst. nat. lib. 6, cap. 25.
[4] Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585.
(1) Une lieue 1280 toises, ou 3780 toises.
[5] Pausan. lib. 7, cap. 25, p. 590.
[6] Eratosth. ap. Strab. lib. 8, p. 384.
[7] Polyb. lib. 5, p. 350. Liv. lib. 28, cap. 7; lib. 38, cap. 30. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585.
[8] Strab. lib. 8, p. 385 et 387. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 584.
[9] Herodot. lib. 1, cap. 145. Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. lib. 8, p. 337 et 386.
[10] Polyb. lib. 4, p. 305; lib. 5, p. 350. Strab. lib. 8, p. 385.
[11] Polyb. excerpt. legat. p. 855.
[12] Id. lib. 2, p. 125.

le mensonge ni la faude, même contre leurs ennemis [1]; enfin, comme toutes les villes ont les mêmes lois et les mêmes magistratures, elles forment un seul corps, un seul état, et il règne entre elles une harmonie qui se distribue dans les différentes classes des citoyens [2]. L'excellence de leur constitution et la probité de leurs magistrats sont tellement reconnues, qu'on vit autrefois les villes grecques de l'Italie, lasses de leurs dissensions, s'adresser à ce peuple pour les terminer, et quelques-unes d'entre elles former une confédération semblable à la sienne. Dernièrement encore les Lacédémoniens et les Thébains, s'appropriant de part et d'autre le succès de la bataille de Leuctres, le choisirent pour arbitre d'un différend qui intéressait leur honneur [3], et dont la décision exigeait la plus grande impartialité.

Nous vîmes plus d'une fois sur le rivage des enfants lancer au loin des cailloux avec leurs frondes : les Achéens s'adonnent volontiers à cet exercice, et s'y sont tellement perfectionnés, que le plomb, assujetti d'une manière particulière dans la courroie, part, vole, et frappe à l'instant le point contre lequel on le dirige [4].

En allant à Patræ, nous traversâmes quantité de villes et de bourgs, car l'Achaïe est fort peuplée [5]. A Pharæ, nous vîmes dans la place publique trente pierres carrées, qu'on honore comme autant de divinités, dont j'ai oublié les noms [6]. Près de ces pierres est un Mercure terminé en gaîne, et affublé d'une longue barbe, en face d'une statue de Vesta, entourée d'un cordon de lampes de bronze. On nous avertit que le Mercure rendait des oracles, et qu'il suffisait de lui dire quelques mots à l'oreille pour avoir sa réponse. Dans ce moment, un paysan vint le consulter; il lui fallut offrir de l'encens à la déesse, verser de l'huile dans les lampes et les allumer, déposer sur l'autel une petite pièce de monnaie, s'approcher de Mercure, l'interroger tout bas, sortir de la place en se bouchant les oreilles, et recueillir ensuite les premières paroles qu'il entendait, et qui devaient éclaircir ses doutes [7]. Le peuple le suivit, et nous rentrâmes chez nous.

Avant que d'arriver à Patræ, nous mîmes pied à terre dans un bois charmant, où plusieurs jeunes gens s'exerçaient à la course [8]. Dans une des allées, nous rencontrâmes un enfant de douze à treize ans, vêtu d'une jolie robe et couronné d'épis de blé. Nous l'interrogeâmes; il nous dit : « C'est aujourd'hui la fête de Bacchus Ésymnète, c'est son nom (1); tous les enfants de la ville se rendent sur les bords du Milichus. Là nous nous mettrons en procession, pour aller à ce temple de Diane que vous voyez là-bas; nous déposerons cette couronne aux pieds de la déesse, et après nous être lavés dans le ruisseau, nous en prendrons une de lierre, et nous irons au temple de Bacchus qui est par delà. » Je lui dis : « Pourquoi cette couronne d'épis? — C'est ainsi qu'on parait nos têtes, quand on nous immolait sur l'autel de Diane. — Comment, on vous immolait? — Vous ne savez donc pas l'histoire du beau Mélanippe et de la belle Cométho, prêtresse de la déesse? Je vais vous la raconter.

« Ils s'aimaient tant, qu'ils se cherchaient toujours, et quand ils n'étaient plus ensemble ils se voyaient encore. Ils demandèrent enfin à leurs parents la permission de se marier, et ces méchants la leur refusèrent. Peu de temps après il arriva de grandes disettes, de grandes maladies dans le pays. On consulta l'oracle; il répondit que Diane était fâchée de ce que Mélanippe et Cométho s'étaient mariés dans son temple même, la nuit de sa fête, et que, pour l'apaiser, il fallait lui sacrifier tous les ans un jeune garçon et une jeune fille de la plus grande beauté. Dans la suite, l'oracle nous promit que cette barbare coutume cesserait lorsqu'un inconnu apporterait ici une certaine statue de Bacchus; il vint, on plaça la statue dans ce temple, et le sacrifice fut remplacé par la procession et les cérémonies dont je vous ai parlé. Adieu, étranger [1]. »

Ce récit, qui nous fut confirmé par des personnes éclairées, nous étonna d'autant moins, que pendant longtemps on ne connut pas de meilleure voie pour détourner la colère céleste, que de répandre sur les autels le sang des hommes, et surtout celui d'une jeune fille. Les conséquences qui réglaient ce choix étaient justes, mais elles découlaient de ce principe abominable, que les dieux sont plus touchés du prix des offrandes, que de l'intention de ceux qui les présentent. Cette fatale erreur une fois admise, on dut successivement leur offrir les plus belles productions de la terre et les plus superbes victimes; et comme le sang des hommes est plus précieux que celui des animaux, on fit couler celui d'une fille qui réunissait la jeunesse, la beauté, la naissance, enfin tous les avantages que les hommes estiment le plus.

Après avoir examiné les monuments de Patræ et et d'une autre ville nommée Dymé, nous passâmes le Larissus, et nous entrâmes dans l'Élide.

## CHAPITRE XXXVIII.

Voyage de l'Élide *. — Les jeux Olympiques.

L'Élide est un petit pays dont les côtes sont baignées par la mer Ionienne, et qui se divise en trois

[1] Polyb. lib. 13, p. 672.
[2] Justin. lib. 34, cap. 1.
[3] Polyb. lib. 2, p. 126. Strab. lib. 8, p. 384.
[4] Liv. lib. 38, cap. 29.
[5] Strab. lib. 8, p. 386.
[6] Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579.
[7] Id. ibid.
[8] Id. ibid. cap. 21, p. 577
(1) Le nom d'Ésymnète, dans les plus anciens temps, signifiait roi. (Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356.)

[1] Pausan. lib. 7, cap. 19, p. 571.
* Voyez la carte de l'Élide.

vallées. Dans la plus septentrionale, est la ville d'Élis, située sur le Pénée, fleuve de même nom mais moins considérable que celui de Thessalie; la vallée du milieu est célèbre par le temple de Jupiter, placé auprès du fleuve Alphée; la dernière s'appelle Triphylie.

Les habitants de cette contrée jouirent pendant longtemps d'une tranquillité profonde. Toutes les nations de la Grèce étaient convenues de les regarder comme consacrés à Jupiter, et les respectaient au point que les troupes étrangères déposaient leurs armes en entrant dans ce pays, et ne les reprenaient qu'à leur sortie [1]. Ils jouissent rarement aujourd'hui de cette prérogative; cependant, malgré les guerres passagères auxquelles ils se sont trouvés exposés dans ces derniers temps; malgré les divisions qui fermentent encore dans certaines villes, l'Élide est de tous les cantons du Péloponèse le plus abondant et le mieux peuplé [2]. Ses campagnes, presque toutes fertiles [3], sont couvertes d'esclaves laborieux; l'agriculture y fleurit, parce que le gouvernement a pour les laboureurs les égards que méritent ces citoyens utiles : ils ont chez eux des tribunaux qui jugent leurs causes en dernier ressort, et ne sont pas obligés d'interrompre leurs travaux pour venir dans les villes mendier un jugement inique ou trop longtemps différé. Plusieurs familles riches coulent paisiblement leurs jours à la campage, et j'en ai vu, aux environs d'Élis, où personne depuis deux ou trois générations n'avait mis le pied dans la capitale [4].

Après que le gouvernement monarchique eut été détruit, les villes s'associèrent par une ligue fédérative; mais celle d'Élis, plus puissante que les autres, les a insensiblement assujetties [5], et ne leur laisse plus aujourd'hui que les apparences de la liberté. Elles forment ensemble huit tribus [6], dirigées par un corps de quatre-vingt-dix sénateurs dont les places sont à vie, et qui, dans le cas de vacance, se donnent par leur crédit les associés qu'ils désirent : il arrive de là que l'autorité ne réside que dans un très-petit nombre de personnes, et que l'oligarchie s'est introduite dans l'oligarchie; ce qui est un des vices destructeurs de ce gouvernement [7]. Aussi a-t-on fait dans ces derniers temps des efforts pour établir la démocratie [8].

La ville d'Élis est assez récente : elle s'est formée, à l'exemple de plusieurs villes de la Grèce, et surtout du Péloponèse, par la réunion de plusieurs hameaux [9]; car dans les siècles d'ignorance on habitait des bourgs ouverts et accessibles. Dans des temps plus éclairés, on s'enferme dans des villes fortifiées.

En arrivant, nous rencontrâmes une procession qui se rendait au temple de Minerve. Elle faisait partie d'une cérémonie où les jeunes gens de l'Élide s'étaient disputé le prix de la beauté. Les vainqueurs étaient menés en triomphe; le premier, la tête ceinte de bandelettes, portait les armes que l'on consacrait à la déesse; le second conduisait la victime un troisième était chargé des autres offrandes [1].

J'ai vu souvent dans la Grèce de pareils combats, tant pour les garçons que pour les femmes et les filles. J'ai vu de même chez des peuples éloignés les femmes admises à des concours publics, avec cette différence pourtant que les Grecs décernent le prix à la plus belle, et les barbares, à la plus vertueuse [2].

La ville est décorée [3] par des temples, par des édifices somptueux, par quantité de statues dont quelques-unes sont de la main de Phidias. Parmi ces derniers monuments, nous en vîmes où l'artiste n'avait pas montré moins d'esprit que d'habileté; tel est le groupe des Grâces dans le temple qui leur est consacré. Elles sont couvertes d'une draperie légère et brillante; la première tient un rameau de myrte en l'honneur de Vénus, la seconde, une rose pour désigner le printemps; la troisième, un osselet, symbole des jeux de l'enfance; et pour qu'il ne manque rien aux charmes de cette composition, la figure de l'Amour est sur le même piédestal que les Grâces [4].

Rien ne donne plus d'éclat à cette province que les jeux olympiques, célébrés de quatre en quatre ans en l'honneur de Jupiter. Chaque ville de la Grèce a des fêtes qui en réunissent les habitants; quatre grandes solennités réunissent tous les peuples de la Grèce : ce sont les jeux Pythiques ou de Delphes, les jeux Isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée, et ceux d'Olympie. J'ai parlé des premiers dans mon voyage de la Phocide; je vais m'occuper des derniers : je passerai les autres sous silence, parce qu'ils offrent tous à peu près les mêmes spectacles.

Les jeux olympiques, institués par Hercule, furent, après une longue interruption, rétablis par les conseils du célèbre Lycurgue, et par les soins d'Iphitus, souverain d'un canton de l'Élide [5]. Cent huit ans après, on inscrivit pour la première fois sur le registre public des Éléens, le nom de celui qui avait remporté le prix à la course du stade [6]; il s'appelait Corébus. Cet usage continua, et de là cette suite de vainqueurs dont les noms, indiquant les dif-

[1] Strab. lib. 8, p. 358.
[2] Polyb. lib. 4, p. 336.
[3] Strab. lib. 8, p. 344. Pausan. lib. 5, cap. 4, p. 381.
[4] Polyb. lib. 4, p. 336.
[5] Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31.
[6] Pausan. lib. 5, p. 397.
[7] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 391.
[8] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 635.
[9] Strab. lib. 8, p. 336. Diod. Sic. lib. 11, p. 40.

[1] Athen. lib. 13, cap. 2, p. 565. Theophr. ap. eumd. ibid. p. 609.
[2] Theophr. ap. eumd. p. 609 et 610.
[3] Id. ibid. cap. 24, p. 511.
[4] Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 514.
[5] Aristot. ap. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 39.
[6] Frer. Defens. de la Chronol. p. 162

férentes olympiades, forment autant de points fixes pour la chronologie. On allait célébrer les jeux pour la cent sixième fois, lorsque nous arrivâmes à Élis (1).

Tous les habitants de l'Élide se préparaient à cette solennité auguste. On avait déjà promulgué le décret qui suspend toutes les hostilités [1]. Des troupes qui entreraient alors dans cette terre sacrée [2] seraient condamnées à une amende de deux mines (2) par soldat [3].

Les Éléens ont l'administration des jeux olympiques depuis quatre siècles; ils ont donné à ce spectacle toute la perfection dont il était susceptible, tantôt en introduisant de nouvelles espèces de combats, tantôt en supprimant ceux qui ne remplissaient point l'attente de l'assemblée [4]. C'est à eux qu'il appartient d'écarter les manœuvres et les intrigues, d'établir l'équité dans les jugements, et d'interdire le concours aux nations étrangères à la Grèce [5], et même aux villes Grecques accusées [6] d'avoir violé les règlements faits pour maintenir l'ordre pendant les fêtes. Ils ont une si haute idée de ces règlements, qu'ils envoyèrent autrefois des députés chez les Égyptiens, pour savoir des sages de cette nation, si en les rédigeant on n'avait rien oublié? « Un article essentiel, répondirent ces derniers : dès que les juges sont des Éléens, les Éléens devraient être exclus du concours [7]. » Malgré cette réponse, ils y sont encore admis aujourd'hui, et plusieurs d'entre eux ont remporté des prix, sans que l'intégrité des juges ait été soupçonnée [8]. Il est vrai que pour la mettre plus à couvert, on a permis aux athlètes d'appeler au sénat d'Olympie du décret qui les prive de la couronne [9].

A chaque olympiade, on tire au sort les juges ou présidents des jeux [10] : ils sont au nombre de huit, parce qu'on en prend un de chaque tribu [11]. Ils s'assemblent à Élis, avant la célébration des jeux, et pendant l'espace de dix mois ils s'instruisent en détail des fonctions qu'ils doivent remplir; ils s'en instruisent sous des magistrats qui sont les dépositaires et les interprètes des règlements dont je viens de parler [12]; afin de joindre l'expérience aux préceptes, ils exercent, pendant le même intervalle de temps, les athlètes qui sont venus se faire inscrire [13] pour disputer le prix de la course et de la plupart

(1) Dans l'été de l'année 356 avant J. C.
[1] Æschin. de fals. leg. p. 397. Pausan. lib. 5, cap. 20, p. 427.
[2] Diod. Sic. lib. 14, p. 248.
(2) 180 livres.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 49.
[4] Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394.
[5] Herodot. lib. 5, cap. 22.
[6] Thucyd. lib. 5, cap. 49. Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 431.
[7] Herodot. lib. 2, cap. 160. Diod. Sic. lib. 1, p. 85.
[8] Dion. Chrysost. in Rhod. p. 344.
[9] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 458.
[10] Philostr. vit. Apoll. lib. 3, cap. 30, p. 121.
[11] Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 397.
[12] Id. lib. 6, cap. 24, p. 514.
[13] Æschin. epist. 11, p. 212.

de combats à pied [1]. Plusieurs de ces athlètes étaient accompagnés de leurs parents, de leurs amis, et surtout des maîtres qui les avaient élevés; le désir de la gloire brillait dans leurs yeux, et les habitants d'Élis paraissaient livrés à la joie la plus vive. J'aurais été surpris de l'importance qu'ils mettaient à la célébration de leurs jeux, si je n'avais connu l'ardeur que les Grecs ont pour les spectacles, et l'utilité réelle que les Eléens retirent de cette solennité.

Après avoir vu tout ce qui pouvait nous intéresser, soit dans la ville d'Élis, soit dans celle de Cyllène, qui lui sert de port, et qui n'en est éloignée que de cent vingt stades [2] (1), nous partîmes pour Olympie. Deux chemins y conduisent, l'un par la plaine, long de trois cents stades [3] (2), l'autre par les montagnes et par le bourg d'Alésium, où se tient tous les mois une foire considérable [4]. Nous choisîmes le premier; nous traversâmes des pays fertiles, bien cultivés, arrosés par diverses rivières; et après avoir vu en passant les villes de Dyspontium et de Létrines [5], nous arrivâmes à Olympie.

Cette ville, également connue sous le nom de Pise [6], est située sur la rive droite de l'Alphée, au pied d'une colline qu'on appelle mont de Saturne *.

L'Alphée prend sa source en Arcadie [7]. Il disparaît et reparaît par intervalles [8]. Après avoir reçu les eaux de plusieurs rivières [9], il va se jeter dans la mer voisine [10].

L'Altis renferme dans son enceinte les objets les plus intéressants; c'est un bois sacré [11], fort étendu, entouré de murs [12], et dans lequel se trouvent le temple de Jupiter et celui de Junon, le sénat, le théâtre [13], et quantité de beaux édifices au milieu d'une foule innombrable de statues.

Le temple de Jupiter fut construit, dans le siècle dernier, des dépouilles enlevées par les Éléens à quelques peuples qui s'étaient révoltés contre eux [14]; il est d'ordre dorique, entouré de colonnes, et construit d'une pierre tirée des carrières voisines, mais aussi éclatante et aussi dure, quoique

[1] Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 513.
[2] Id. lib. 6, cap. 26, p. 518.
(1) Environ 4 lieues et demie.
[3] Strab. lib. 8, p. 367. Pausan. lib. 6, cap. 22, p. 510.
(2) Onze lieues et 850 toises.
[4] Strab. lib. 8, p. 341.
[5] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 491. Strab. lib. 8, p. 357. Pausan. lib. 6, cap. 22, p. 510.
[6] Herodot. lib. 2, cap. 7. Pind. olymp. 2, 3, 8, etc. Steph. in Ὀλυμπ. Ptolem. p. 101.
* Voyez l'essai sur la topographie d'Olympie.
[7] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390.
[8] Id. lib. 8, cap. 54, p. 709.
[9] Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 344.
[10] Strab. lib. 8, p. 343.
[11] Pind. Olymp. 8, v. 12. Schol. ibid. Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397.
[12] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 441 et 443.
[13] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 639
[14] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397.

plus légère, que le marbre de Paros [1]. Il a de hauteur soixante-huit pieds; de longueur, deux cent trente; de largeur quatre-vingt-quinze (1).

Un architecte habile, nommé Libon, fut chargé de la construction de cet édifice. Deux sculpteurs non moins habiles enrichirent, par de savantes compositions, les frontons des deux façades. Dans l'un de ces frontons on voit, au milieu d'un grand nombre de figures, OEnomaüs et Pélops prêts à se disputer, en présence de Jupiter, le prix de la course; dans l'autre, le combat des Centaures et des Lapithes [2]. La porte d'entrée est de bronze, ainsi que la porte du côté opposé. On a gravé sur l'une et sur l'autre une partie des travaux d'Hercule [3]. Des pièces de marbre, taillées en forme de tuiles, couvrent le toit : au sommet de chaque fronton s'élève une Victoire en bronze doré; à chaque angle, un grand vase de même métal, et également doré.

Le temple est divisé par des colonnes en trois nefs [4]. On y trouve, de même que dans le vestibule, quantité d'offrandes que la piété et la reconnaissance ont consacrées au dieu [5]; mais loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter. Ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait, au premier aspect, une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde.

La figure de Jupiter est en or et en ivoire; et quoique assise, elle s'élève presque jusqu'au plafond du temple [6]. De la main droite elle tient une Victoire, également d'or et d'ivoire; de la gauche, un sceptre travaillé avec goût, enrichi de diverses espèces de métaux, et surmonté d'un aigle [7]. La chaussure est en or, ainsi que le manteau, sur lequel on a gravé des animaux, des fleurs, et surtout des lis [8].

Le trône porte sur quatre pieds, ainsi que sur des colonnes intermédiaires de même hauteur que les pieds. Les matières les plus riches, les arts les plus nobles, concoururent à l'embellir. Il est tout brillant d'or, d'ivoire, d'ébène et de pierres précieuses, partout décoré de peintures et de bas-reliefs.

Quatre de ces bas-reliefs sont appliqués sur la face antérieure de chacun des pieds de devant. Le plus haut représente quatre Victoires dans l'attitude de danseuses; le second, des sphinx qui enlèvent les enfants des Thébains; le troisième, Apollon et Diane perçant de leurs traits les enfants de Niobé; le dernier enfin, deux autres Victoires.

[1] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 398. Plin. lib. 36, cap. 17, t. 2, p. 747.

(1) Hauteur, environ 64 de nos pieds; longueur, 217; largeur, 90.

[2] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 399.

[3] Id. ibid. p. 400.

[4] Id. ibid.

[5] Id. ibid. p. 405. Strab. lib. 8, p. 353.

[6] Strab. lib. 8, p. 353.

[7] Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 400. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 648.

[8] Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 401.

Phidias profita des moindres espaces pour multiplier les ornements. Sur les quatre traverses qui lient les pieds du trône, je comptai trente-sept figures, les unes représentant des lutteurs, les autres, le combat d'Hercule contre les Amazones *. Au-dessus de la tête de Jupiter, dans la partie supérieure du trône, on voit d'un côté les trois Grâces qu'il eut d'Eurynome, et les trois Saisons qu'il eut de Thémis [1]. On distingue quantité d'autres bas-reliefs, tant sur le marchepied que sur la base ou l'estrade qui soutient cette masse énorme, la plupart exécutés en or, et représentant les divinités de l'Olympe. Aux pieds de Jupiter on lit cette inscription [2] : *Je suis l'ouvrage de Phidias, Athénien, fils de Charmidès.* Outre son nom, l'artiste, pour éterniser la mémoire et la beauté d'un jeune homme de ses amis appelé Pantarcès [3], grava son nom sur un des doigts de Jupiter (1).

On ne peut approcher du trône autant qu'on le désirerait. A une certaine distance on est arrêté par une balustrade qui règne tout autour [4], et qui est ornée de peintures excellentes de la main de Panénus, élève et parent de Phidias. C'est le même qui conjointement avec Colotès, autre disciple de ce grand homme, fut chargé des principaux détails de cet ouvrage surprenant [5]. On dit qu'après l'avoir achevé, Phidias ôta le voile dont il l'avait couvert, consulta le goût du public, et se réforma lui-même d'après les avis de la multitude [6].

On est frappé de la grandeur de l'entreprise, de la richesse de la matière, de l'excellence du travail, de l'heureux accord de toutes les parties; mais on l'est bien plus encore de l'expression sublime que l'artiste a su donner à la tête de Jupiter. La divinité même y paraît empreinte avec tout l'éclat de la puissance, toute la profondeur de la sagesse, toute la douceur de la bonté. Auparavant les artistes ne représentaient le maître des dieux qu'avec des traits communs, sans noblesse et sans caractère distinctif; Phidias fut le premier qui atteignit, pour ainsi dire, la majesté divine, et sut ajouter un nouveau motif au respect des peuples, en leur rendant sensible ce qu'ils avaient adoré [7]. Dans quelle source avait-il donc puisé ces hautes idées? Des poëtes diraient qu'il était monté dans le ciel, ou que le dieu était des-

* Voyez la note LV, à la fin du volume.

[1] Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402. Hesiod. deor. gener. v. 900.

[2] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397.

[3] Clem. Alex. cohort. p. 47.

(1) Telle était cette inscription : *Pantarcès est beau.* Si l'on en eût fait un crime à Phidias, il eût pu se justifier en disant que l'éloge s'adressait à Jupiter; le mot *Pantarcès* pouvant signifier *celui qui suffit à tout.*

[4] Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 401.

[5] Id. ibid. p. 402. Strab. lib. 8, p. 354. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 657; lib. 35, cap. 8, p. 689.

[6] Lucian. pro imag. cap. 14, t. 2, p. 492.

[7] Quintil. inst. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744. Liv. lib. 45, cap. 28.

cendu sur la terre [1]; mais il répondit d'une manière plus simple et plus noble à ceux qui lui faisaient la même question [2] : il cita les vers d'Homère, où ce poëte dit qu'un regard de Jupiter suffit pour ébranler l'Olympe [3]. Ces vers, en réveillant dans l'âme de Phidias l'image du vrai beau, de ce beau qui n'est aperçu que par l'homme de génie [4], produisirent le Jupiter d'Olympie; et quel que soit le sort de la religion qui domine dans la Grèce, le Jupiter d'Olympie servira toujours de modèle aux artistes qui voudront représenter dignement l'Être suprême.

Les Éléens connaissent le prix du monument qu'ils possèdent; ils montrent encore aux étrangers l'atelier de Phidias [5]. Ils ont répandu leurs bienfaits sur les descendants de ce grand artiste, et les ont chargés d'entretenir la statue dans tout son éclat [6]. Comme le temple et l'enceinte sacrée sont dans un endroit marécageux, un des moyens qu'on emploie pour défendre l'ivoire contre l'humidité, c'est de verser fréquemment de l'huile au pied du trône, sur une partie du pavé destinée à la recevoir [7].

Du temple de Jupiter nous passâmes à celui de Junon [8]; il est également d'ordre dorique, entouré de colonnes, mais beaucoup plus ancien que le premier. La plupart des statues qu'on y voit soit en or, soit en ivoire, décèlent un art encore grossier, quoiqu'elles n'aient pas trois cents ans d'antiquité. On nous montra le coffre de Cypsélus [9], où ce prince, qui depuis se rendit maître de Corinthe, fut dans sa plus tendre enfance renfermé par sa mère, empressée de le dérober aux poursuites des ennemis de sa maison. Il est de bois de cèdre; le dessus et les quatre faces sont ornés de bas-reliefs, les uns exécutés dans le cèdre même, les autres en ivoire et en or; ils représentent des batailles, des jeux, et d'autres sujets relatifs aux siècles héroïques, et sont accompagnés d'inscriptions en caractères anciens. Nous parcourûmes avec plaisir les détails de cet ouvrage, parce qu'ils montrent l'état informe où se trouvaient les arts en Grèce il y a trois siècles.

On célèbre auprès de ce temple des jeux [10] auxquels président seize femmes choisies parmi les huit tribus des Éléens, et respectables par leur vertu, ainsi que par leur naissance. Ce sont elles qui entretiennent deux chœurs de musique, pour chanter des hymnes en l'honneur de Junon, qui brodent le voile superbe qu'on déploie le jour de la fête, et qui décernent le prix de la course aux filles de l'Élide. Dès que le signal est donné, ces jeunes émules s'élancent dans la carrière, presqu'à demi nues et les cheveux flottants sur leurs épaules : celle qui remporte la victoire reçoit une couronne d'olivier, et la permission, plus flatteuse encore, de placer son portrait dans le temple de Junon.

En sortant de là, nous parcourûmes les routes de l'enceinte sacrée. A travers les platanes et les oliviers qui ombragent ces lieux [1], s'offraient à nous, de tous côtés, des colonnes, des trophées, des chars de triomphe, des statues sans nombre, en bronze, en marbre, les uns pour les dieux, les autres pour les vainqueurs [2]; car ce temple de la gloire n'est ouvert que pour ceux qui ont des droits à l'immortalité.

Plusieurs de ces statues sont adossées à des colonnes, ou placées sur des piédestaux; toutes sont accompagnées d'inscriptions, contenant les motifs de leur consécration. Nous y distinguâmes plus de quarante figures de Jupiter de différentes mains, offertes par des peuples ou par des particuliers, quelques-unes ayant jusqu'à vingt-sept pieds de hauteur [3]. Celles des athletes forment une collection immense; elles ont été placées dans ces lieux, ou par eux-mêmes [4], ou par les villes qui leur ont donné le jour [5], ou par les peuples de qui ils avaient bien mérité [6].

Ces monuments, multipliés depuis quatre siècles, rendent présents à la postérité ceux qui les ont obtenus. Ils sont exposés tous les quatre ans aux regards d'une foule innombrable de spectateurs de tous pays, qui viennent dans ce séjour s'occuper de la gloire des vainqueurs, entendre le récit de leurs combats, et se montrer avec transport, les uns aux autres, ceux dont leur patrie s'enorgueillit. Quel bonheur pour l'humanité, si un pareil sanctuaire n'était ouvert qu'aux hommes vertueux! Non, je me trompe, il serait bientôt violé par l'intrigue et l'hypocrisie, auxquelles les hommages du peuple sont bien plus nécessaires qu'à la vertu.

Pendant que nous admirions ces ouvrages de sculpture, et que nous y suivions le développement et les derniers efforts de cet art, nos interprètes nous faisaient de longs récits, et nous racontaient des anecdotes relatives à ceux dont ils nous montraient les portraits. Après avoir arrêté nos regards sur deux chars de bronze, dans l'un desquels était Gélon, roi de Syracuse, et dans l'autre Hiéron, son frère et son successeur [7] : « Près de Gélon, ajoutaient-ils, vous voyez la statue de Cléomède; cet

[1] Anthol. lib. 4, cap. 6, p. 301.
[2] Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Emil. t. 1, p. 270. Valer. Max. lib. 3, cap. 7.
[3] Homer. Iliad. lib. 1, v. 530.
[4] Cicer. orat. cap. 2, t. 1, p. 421.
[5] Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 413.
[6] Id. ibid. p. 412.
[7] Id. cap. 11, p. 403.
[8] Id. cap. 17, p. 418.
[9] Id. ibid. p. 419.
[10] Id. ibid. cap. 16, p. 417.

[1] Pausan. lib. 5. cap. 27, p. 450. Phleg. de Olymp. in thes. antiq. Græc. t. 9, p. 1295.
[2] Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 429.
[3] Id. ibid. cap. 24, p. 440.
[4] Id. lib. 6, p. 497.
[5] Id. ibid. p. 493.
[6] Id. ibid. p. 480 et 492.
[7] Id. ibid. cap. 9, p. 473; cap. 13, p. 479.

athlète ayant eu le malheur de tuer son adversaire au combat de la lutte, les juges, pour le punir, le privèrent de la couronne : il en fut affligé au point de perdre la raison. Quelque temps après il entra dans une maison destinée à l'éducation de la jeunesse, saisit une colonne qui soutenait le toit, et la renversa. Près de soixante enfants périrent sous les ruines de l'édifice [1].

« Voici la statue d'un autre athlète nommé Timanthe. Dans sa vieillesse il s'exerçait tous les jours à tirer de l'arc; un voyage qu'il fit l'obligea de suspendre cet exercice : il voulut le reprendre à son retour; mais voyant que sa force était diminuée, il dressa lui-même son bûcher, et se jeta dans les flammes [2].

« Cette jument que vous voyez fut surnommée le vent, à cause de son extrême légèreté. Un jour qu'elle courait dans la carrière, Philotas qui la montait se laissa tomber; elle continua sa course, doubla la borne, et vint s'arrêter devant les juges, qui décernèrent la couronne à son maître, et lui permirent de se faire représenter ici avec l'instrument de sa victoire [3].

« Ce lutteur s'appelait Glaucus [4]; il était jeune et labourait la terre. Son père s'aperçut avec surprise, que pour enfoncer le soc qui s'était détaché de la charrue, il se servait de sa main comme d'un marteau. Il le conduisit dans ces lieux, et le proposa pour le combat du ceste. Glaucus, pressé par un adversaire qui employait tour à tour l'adresse et la force, était sur le point de succomber, lorsque son père lui cria : « Frappe, mon fils, comme sur la « charrue; » aussitôt le jeune homme redoubla ses coups, et fut proclamé vainqueur.

« Voici Théagène qui, dans les différents jeux de la Grèce, remporta, dit-on, douze cents fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices [5]. Après sa mort, la statue qu'on lui avait élevée dans la ville de Thasos sa patrie, excitait encore la jalousie d'un rival de Théagène; il venait toutes les nuits assouvir ses fureurs contre ce bronze, et l'ébranla tellement à force de coups, qu'il le fit tomber, et en fut écrasé : la statue fut traduite en jugement, et jetée dans la mer. La famine ayant ensuite affligé la ville de Thasos, l'oracle consulté par les habitants répondit qu'ils avaient négligé la mémoire de Théagène [6]. On lui décerna des honneurs divins, après avoir retiré des eaux et replacé le monument qui le représentait (1).

« Cet autre athlète porta sa statue sur ses épaules, et la posa lui-même dans ces lieux. C'est le célèbre Milon; c'est lui qui dans la guerre des habitants de Crotone sa patrie, contre ceux de Sybaris, fut mis à la tête des troupes, et remporta une victoire signalée : il parut dans la bataille avec une massue et les autres attributs d'Hercule, dont il rappelait le souvenir [1]. Il triompha souvent dans nos jeux et dans ceux de Delphes; il y faisait souvent des essais de sa force prodigieuse. Quelquefois il se plaçait sur un palet qu'on avait huilé pour le rendre plus glissant, et les plus fortes secousses ne pouvaient l'ébranler [2]; d'autres fois il empoignait une grenade, et sans l'écraser, la tenait si serrée, que les plus vigoureux athlètes ne pouvaient écarter ses doigts pour la lui arracher; mais sa maîtresse l'obligeait à lâcher prise [3]. On raconte encore de lui qu'il parcourut le stade, portant un bœuf sur ses épaules [4]; que se trouvant un jour dans une maison avec les disciples de Pythagore, il leur sauva la vie en soutenant la colonne sur laquelle portait le plafond qui était près de tomber [5]; enfin, que dans sa vieillesse, il devint la proie des bêtes féroces, parce que ses mains se trouvèrent prises dans un tronc d'arbre que des coins avaient fendu en partie, et qu'il voulait achever de diviser [6]. »

Nous vîmes ensuite des colonnes où l'on avait gravé des traités d'alliance entre divers peuples de la Grèce [7] : on les avait déposés dans ces lieux pour les rendre plus sacrés. Mais tous ces traités ont été violés avec les serments qui en garantissaient la durée; et les colonnes, qui subsistent encore, attestent une vérité effrayante : c'est que les peuples policés ne sont jamais plus de mauvaise foi que lorsqu'ils s'engagent à vivre en paix les uns avec les autres.

Au nord du temple de Junon, au pied du mont de Saturne [8], est une chaussée qui s'étend jusqu'à la carrière, et sur laquelle plusieurs nations Grecques et étrangères ont construit des édifices connus sous le nom de trésors. On en voit de semblables à Delphes; mais ces derniers sont remplis d'offrandes précieuses; tandis que ceux d'Olympie ne contiennent presque que des statues et des monuments de mauvais goût ou de peu de valeur. Nous demandâmes la raison de cette différence. L'un des interprètes nous dit : « Nous avons un oracle, mais il n'est pas assez accrédité, et peut-être cessera-t-il bientôt [9]. Deux ou trois prédictions justifiées par l'événement ont attiré à celui de Delphes la confiance de quelques souverains, et leurs libéralités, celles de toutes les nations. »

[1] Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 474.
[2] Id. ibid. cap. 8, p. 471.
[3] Id. ibid. cap. 13, p. 484.
[4] Id. ibid. p. 475.
[5] Plut. de præc. reip. ger. t. 2, p. 811. Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 477.
[6] Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 479.
(1) Le culte de Théagène s'étendit dans la suite; on l'implorait surtout dans les maladies. (Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 479.)

[1] Diod. Sic. lib. 12, p. 77.
[2] Pausan. lib. 6, cap. 14, p. 486.
[3] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 24.
[4] Athen. lib. 10, p. 412.
[5] Strab. lib. 6, p. 263.
[6] Pausan. lib. 6, cap. 14, p. 487.
[7] Id. lib. 5, cap. 12, p. 407; cap. 23, p. 437.
[8] Id. ibid. cap. 19, p. 497.
[9] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 533. Strab. lib. 8, p. 353.

Cependant les peuples abordaient en foule à Olympie[1]. Par mer, par terre, de toutes les parties de la Grèce, des pays les plus éloignés on s'empressait de se rendre à ces fêtes dont la célébrité surpasse infiniment celle des autres solennités, et qui néanmoins sont privées d'un agrément qui les rendrait plus brillantes. Les femmes n'y sont pas admises, sans doute à cause de la nudité des athlètes. La loi qui les en exclut est si sévère, qu'on précipite du haut d'un rocher celles qui osent la violer[2]. Cependant les prêtresses d'un temple ont une place marquée[3], et peuvent assister à certains exercices.

Le premier jour des fêtes tombe au onzième jour du mois Hécatombéon, qui commence à la nouvelle lune après le solstice d'été : elles durent cinq jours; à la fin du dernier, qui est celui de la pleine lune, se fait la proclamation solennelle des vainqueurs[4]. Elles s'ouvrirent le soir (1) par plusieurs sacrifices que l'on offrit sur des autels élevés en l'honneur de différentes divinités, soit dans le temple de Jupiter, soit dans les environs[5]. Tous étaient ornés de festons et de guirlandes[6]; tous furent successivement arrosés du sang des victimes[7]. On avait commencé par le grand autel de Jupiter, placé entre le temple de Junon et l'enceinte de Pélops[8]. C'est le principal objet de la dévotion des peuples; c'est là que les Éléens offrent tous les jours des sacrifices, et les étrangers, dans tous les temps de l'année. Il porte sur un grand soubassement carré, au-dessus duquel on monte par des marches de pierre. Là se trouve une espèce de terrasse où l'on sacrifie les victimes; au milieu s'élève l'autel, dont la hauteur est de vingt-deux pieds : on parvient à sa partie supérieure par des marches qui sont construites de la cendre des victimes qu'on a pétrie avec l'eau de l'Alphée.

Les cérémonies se prolongèrent fort avant dans la nuit, et se firent au son des instruments, à la clarté de la lune qui approchait de son plein, avec un ordre et une magnificence qui inspiraient à la fois de la surprise et du respect. A minuit, dès qu'elles furent achevées, la plupart des assistants, par un empressement qui dure pendant toutes les fêtes[9], allèrent se placer dans la carrière pour mieux jouir du spectacle des jeux, qui devaient commencer avec l'aurore.

La carrière olympique se divise en deux parties, qui sont le Stade et l'Hippodrome[1]. Le Stade est une chaussée de six cents pieds (1) de long[2], et d'une largeur proportionnée; c'est là que se font les courses à pied, et que se donnent la plupart des combats. L'Hippodrome est destiné aux courses des chars et des chevaux. Un de ses côtés s'étend sur une colline: l'autre côté, un peu plus long, est formé par une chaussée[3]: sa largeur est de six cents pieds; sa longueur, du double[4] (2). Il est séparé du Stade par un édifice qu'on appelle Barrière. C'est un portique devant lequel est une cour spacieuse, faite en forme de proue de navire, dont les murs vont en se rapprochant l'un de l'autre, et laissent à leur extrémité une ouverture assez grande pour que plusieurs chars y passent à la fois. Dans l'intérieur de cette cour on a construit, sur différentes lignes parallèles, des remises pour les chars et pour les chevaux[5]; on les tire au sort, parce que les unes sont plus avantageusement situées que les autres. Le Stade et l'Hippodrome sont ornés de statues, d'autels et d'autres monuments[6], sur lesquels on avait affiché la liste et l'ordre des combats qui devaient se donner pendant les fêtes[7].

L'ordre des combats a varié plus d'une fois[8]*; la règle générale qu'on suit à présent est de consacrer les matinées aux exercices qu'on appelle légers, tels que les différentes courses; et les après-midi à ceux qu'on nomme graves ou violents[9], tels que la lutte, le pugilat, etc.[10].

A la petite pointe du jour, nous nous rendîmes au Stade. Il était déjà rempli d'athlètes qui préludaient aux combats[11], et entouré de quantité de spectateurs; d'autres, en plus grand nombre, se plaçaient confusément sur la colline qui se présente en amphithéâtre au-dessus de la carrière. Des chars volaient dans la plaine; le bruit des trompettes, le hennissement des chevaux, se mêlaient aux cris de la multitude; et lorsque nos yeux pouvaient se distraire de ce spectacle, et qu'aux mouvements tumultueux de la joie publique nous comparions le repos et le silence de la nature, alors quelle impression ne faisait pas sur nos âmes la sérénité du ciel, la fraîcheur délicieuse de l'air, l'Alphée qui forme en cet endroit un superbe canal[12], et ces campagnes fertiles qui s'embellissaient des premiers rayons du soleil!

[1] Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18, p. 361.
[2] Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 389.
[3] Id. lib. 6, cap. 20. Sueton. in Ner. cap. 12.
[4] Pind. olymp. 3, v. 33; et 5, v. 14. Schol. ibid. Dodwell. de cycl. diss. 4, § 2 et 3. Corsin. dissert. agon. p. 13. Id. fast. Attic. dissert. 13, p 295.
(1) Dans la première année de l'olympiade 106, le premier jour d'Hécatombéon tombait au soir du 17 juillet de l'année Julienne proleptique 356 avant J. C. et le 11 d'Hécatombéon commençait au soir du 27 juillet.
[5] Pausan. lib. 5, cap. 14, p. 411.
[6] Schol. Pind. olymp. 5, v. 13.
Pausan. lib. 5, cap. 14, p. 411.
[8] Id. ibid. p. 409.
[9] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 481.

[1] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 502.
(1) 94 toises 3 pieds.
[2] Herodot. lib. 2, p. 149. Censor. de die nat. cap. 13. Aul Gell. lib. 1, cap. 1.
[3] Pausan. lib. 6, p. 504 et 505.
[4] Id. ibid. cap. 16, p. 491; lib. 5, cap. 2, p. 406. Plut. in Sol. t. 1, p. 91.
(2) 189 toises.
[5] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.
[6] Id. ibid.
[7] Dion. lib. 79, p. 1359.
[8] Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 396.
* Voyez la note LVI, à la fin du volume.
[9] Diod. Sic. lib. 4, p. 222.
[10] Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 513.
[11] Fabr. agon. lib. 2, cap. 34.
[12] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 389.

Un moment après nous vîmes les athlètes interrompre leurs exercices, et prendre le chemin de l'enceinte sacrée. Nous les y suivîmes, et nous trouvâmes dans la chambre du sénat les huit présidents des jeux, avec des habits magnifiques et toutes les marques de leur dignité [1]. Ce fut là qu'au pied d'une statue de Jupiter, et sur les membres sanglants des victimes [2], les athlètes prirent les dieux à témoin qu'ils s'étaient exercés pendant dix mois aux combats qu'ils allaient livrer. Ils promirent aussi de ne point user de supercherie et de se conduire avec honneur : leurs parents et leurs instituteurs firent le même serment [3].

Après cette cérémonie, nous revînmes au Stade. Les athlètes entrèrent dans la barrière qui précède, s'y dépouillèrent entièrement de leurs habits, mirent à leurs pieds des brodequins, et se firent frotter d'huile par tout le corps [4]. Des ministres subalternes se montraient de tous côtés, soit dans la carrière, soit à travers les rangs multipliés des spectateurs, pour y maintenir l'ordre [5].

Quand les présidents eurent pris leurs places, un héraut s'écria : « Que les coureurs du Stade se présentent [6]. » Il en parut aussitôt un grand nombre, qui se placèrent sur une ligne, suivant le rang que le sort leur avait assigné [7]. Le héraut récita leurs noms et ceux de leur patrie [8]. Si ces noms avaient été illustrés par des victoires précédentes, ils étaient accueillis avec des applaudissements redoublés. Après que le héraut eut ajouté : « Quelqu'un peut-il reprocher à ces athlètes d'avoir été dans les fers, ou d'avoir mené une vie irrégulière [9]? » il se fit un silence profond, et je me sentis entraîné par cet intérêt qui remuait tous les cœurs, et qu'on n'éprouve pas dans les spectacles des autres nations. Au lieu de voir au commencement de la lice des hommes du peuple prêts à se disputer quelques feuilles d'olivier, je n'y vis plus que des hommes libres, qui, par le consentement unanime de toute la Grèce, chargés de la gloire [10] ou de la honte de leur patrie, s'exposaient à l'alternative du mépris ou de l'honneur, en présence de plusieurs milliers de témoins [11] qui rapporteraient chez eux les noms des vainqueurs et des vaincus. L'espérance et la crainte se peignaient dans les regards inquiets des spectateurs; elles devenaient plus vives, à mesure qu'on approchait de l'instant qui devait les dissiper. Cet instant arriva. La trompette

[1] Fabr. agon. lib. I, cap. 19.
[2] Pausan. lib. 5, cap. 24, p. 441.
[3] Id. ibid.
[4] Thucyd. lib. I, cap. 6. Poll. lib. 3, § 155.
[5] Etymol. magn. in Ἀλυταρχ.
[6] Plat. de leg. lib. 8, t. 2, p. 833. Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 159.
[7] Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482.
[8] Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 162.
[9] Mém. de l'Acad. des Lettr. t. 13, p. 481.
[10] Pind. olymp. 5, v. 8. Schol. ibid.
[11] Lucian. de gymn. cap. 10, t. 2, p. 896.

donna le signal [1]; les coureurs partirent, et dans un clin d'œil parvinrent à la borne où se tenaient les présidents des jeux. Le héraut proclama le nom de Porus de Cyrène [2]; et mille bouches le répétèrent.

L'honneur qu'il obtenait est le premier et le plus brillant de ceux qu'on décerne aux jeux Olympiques, parce que la course du Stade simple est la plus ancienne de celles qui ont été admises dans ces fêtes [3]. Elle s'est dans la suite des temps diversifiée de plusieurs manières. Nous la vîmes successivement exécuter par des enfants qui avaient à peine atteint leur douzième année [4], et par des hommes qui couraient avec un casque, un bouclier et des espèces de bottines [5].

Les jours suivants, d'autres champions furent appelés pour parcourir le double Stade, c'est-à-dire qu'après avoir atteint le but et doublé la borne, ils devaient retourner au point du départ [6]. Ces derniers furent remplacés par des athlètes qui fournirent douze fois la longueur du Stade [7]. Quelques-uns concoururent dans plusieurs de ces exercices, et remportèrent plus d'un prix [8]. Parmi les incidents qui réveillèrent à diverses reprises l'attention de l'assemblée, nous vîmes des coureurs s'éclipser et se dérober aux insultes des spectateurs; d'autres, sur le point de parvenir au terme de leurs désirs, tomber tout à coup sur un terrain glissant. On nous en fit remarquer dont les pas s'imprimaient à peine sur la poussière [9]. Deux Crotoniates tinrent longtemps les esprits en suspens; ils devançaient leurs adversaires de bien loin; mais l'un d'eux ayant fait tomber l'autre en le poussant, un cri général s'éleva contre lui, et il fut privé de l'honneur de la victoire; car il est expressément défendu d'user de pareilles voies pour se la procurer [10] : on permet seulement aux assistants d'animer par leurs cris les coureurs auxquels ils s'intéressent [11].

Les vainqueurs ne devaient être couronnés que dans le dernier jour des fêtes [12]; mais à la fin de leur course, ils reçurent, ou plutôt enlevèrent une palme qui leur était destinée [13]. Ce moment fut pour eux le commencement d'une suite de triomphes. Tout le monde s'empressait de les voir, de les féli-

[1] Sophocl. in Electr. v. 713.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 406. Afric. ap. Euseb. in chron. græc. p. 41.
[3] Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394.
[4] Id. lib. 6, cap. 2, p. 456; lib. 7, cap. 17, p. 567.
[5] Id. lib. 6, cap. 10, p. 475; et cap. 17, p. 493.
[6] Id. lib. 5, cap. 17, p. 420.
[7] Bernard. de pond. et mens. lib. 3, n° 32. Mém. de l'Acad des Bell. Lettr. t. 3, p. 309 et 311; t. 9, p. 390.
[8] Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482, etc.
[9] Solin. cap. I, p. 9.
[10] Lucian. de calum. cap. 12, t. 3, p. 141. Pausan. lib. 5, p. 441.
[11] Plat. in Phædon. t. I, p. 61. Isocr. in Evag. t. 2, p. 111.
[12] Schol. Pind. olymp. 3, v. 33; olymp. 5, v. 14.
[13] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 4. Pollux, lib. 3, § 145. Etymol. magn. in Βραβ.

citer; leurs parents, leurs amis, leurs compatriotes, versant des larmes de tendresse et de joie, les soulevaient sur leurs épaules pour les montrer aux assistants, et les livraient aux applaudissements de toute l'assemblée, qui répandait sur eux des fleurs à pleines mains [1].

Le lendemain nous allâmes de bonne heure à l'Hippodrome, où devaient se faire la course des chevaux et celle des chars. Les gens riches peuvent seuls livrer ces combats, qui exigent en effet la plus grande dépense [2]. On voit dans toute la Grèce des particuliers se faire une occupation et un mérite de multiplier l'espèce des chevaux propres à la course, de les dresser, et de les présenter au concours dans les jeux publics [3]. Comme ceux qui aspirent aux prix ne sont pas obligés de les disputer eux-mêmes, souvent les souverains et les républiques se mettent au nombre des concurrents, et confient leur gloire à des écuyers habiles. On trouve sur la liste des vainqueurs, Théron, roi d'Agrigente; Gélon et Hiéron, rois de Syracuse [4]; Archélaüs, roi de Macédoine; Pausanias, roi de Lacédémone; Clisthène, roi de Sicyone, et quantité d'autres, ainsi que plusieurs villes de la Grèce. Il est aisé de juger que de pareils rivaux doivent exciter la plus vive émulation. Ils étalent une magnificence que les particuliers cherchent à égaler, et qu'ils surpassent quelquefois. On se rappelle encore que dans les jeux où Alcibiade fut couronné, sept chars se présentèrent dans la carrière au nom de ce célèbre Athénien, et que trois de ces chars obtinrent le premier, le second et le quatrième prix [5].

Pendant que nous attendions le signal, on nous dit de regarder attentivement un dauphin de bronze placé au commencement de la lice, et un aigle de même métal posé sur un autel au milieu de la barrière. Bientôt nous vîmes le dauphin s'abaisser et se cacher dans la terre, l'aigle s'élever, les ailes éployées, et se montrer aux spectateurs [6]; un grand nombre de cavaliers s'élancer dans l'Hippodrome, passer devant nous avec la rapidité d'un éclair, tourner autour de la borne qui est à l'extrémité; les uns ralentir leur course, les autres la précipiter, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, redoublant ses efforts, eut laissé derrière lui ses concurrents affligés.

Le vainqueur avait disputé le prix au nom de Philippe, roi de Macédoine, qui aspirait à toutes les espèces de gloire, et qui en fut tout à coup si rassasié, qu'il demandait à la Fortune de tempérer ses bienfaits par une disgrâce [1]. En effet, dans l'espace de quelques jours, il remporta cette victoire aux jeux Olympiques; Parménion, un de ses généraux, battit les Illyriens; Olympias, son épouse, accoucha d'un fils : c'est le célèbre Alexandre [2].

Après que des athlètes à peine sortis de l'enfance eurent fourni la même carrière [3], elle fut remplie par quantité de chars qui se succédèrent les uns aux autres. Ils étaient attelés de deux chevaux dans une course [4], de deux poulains dans une autre, enfin de quatre chevaux dans la dernière, qui est la plus brillante et la plus glorieuse de toutes.

Pour en voir les préparatifs, nous entrâmes dans la barrière; nous y trouvâmes plusieurs chars magnifiques, retenus par des câbles qui s'étendaient le long de chaque file, et qui devaient tomber l'un après l'autre [5]. Ceux qui les conduisaient n'étaient vêtus que d'une étoffe légère. Leurs coursiers, dont ils pouvaient à peine modérer l'ardeur, attiraient tous les regards par leur beauté, quelques-uns par les victoires qu'ils avaient déjà remportées [6]. Dès que le signal fut donné, ils s'avancèrent jusqu'à la seconde ligne [7], et s'étant ainsi réunis avec les autres lignes, ils se présentèrent tous de front au commencement de la carrière. Dans l'instant on les vit couverts de poussière [8], se croiser, se heurter, entraîner les chars avec une rapidité que l'œil avait peine à suivre. Leur impétuosité redoublait, lorsqu'ils se trouvaient en présence de la statue d'un génie qui, dit-on, les pénètre d'une terreur secrète [9]; elle redoublait, lorsqu'ils entendaient le son bruyant des trompettes [10] placées auprès d'une borne fameuse par les naufrages qu'elle occasionne. Posée dans la largeur de la carrière, elle ne laisse pour le passage des chars qu'un défilé assez étroit, où l'habileté des guides vient très-souvent échouer. Le péril est d'autant plus redoutable, qu'il faut doubler la borne jusqu'à douze fois; car on est obligé de parcourir douze fois la longueur de l'Hippodrome, soit en allant, soit en revenant [11].

A chaque évolution, il survenait quelque accident qui excitait des sentiments de pitié, ou des rires insultants de la part de l'assemblée. Des chars avaient été emportés hors de la lice; d'autres s'étaient brisés en se choquant avec violence : la carrière était parsemée de débris qui rendaient la course plus périlleuse encore. Il ne restait plus que cinq concurrents,

[1] Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469. Clem. Alex. pædotr. lib. 2, cap. 8, p. 213.
[2] Isocr. de bigis, t. 2, p. 437.
[3] Pindar. isthm. 2, v. 55; Pausan. lib. 6, cap. 1, p. 453; cap. 2 et 12, etc.
[4] Pind. olymp. 1, 2. Pausan. p. 473 et 479. Plut apophth. Lacon. t. 2, p. 230. Solin. cap. 9, p. 26.
[5] Thucyd. lib. 6, cap. 16. Isocr. de bigis, p. 437. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196.
[6] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 177.
[2] Id. in Alex. t. 1, p. 666. Justin. lib. 12, cap. 16.
[3] Pausan. lib. 6, cap. 2, p. 455.
[4] Id. lib 5, cap. 8, p. 395.
[5] Id. lib. 6, cap. 20, p. 503.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 103.
[7] Pausan. lib 6, cap. 20, p. 503.
[8] Sophocl. in Electr. v. 716. Horat. od. 1.
[9] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 504.
[10] Id. ibid. cap. 13, p. 484.
[11] Pind. olymp. 3, v. 59. Schol. ibid.; olymp. 6, v. 126. Schol. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 3, p. 314; t. 9, p. 391.

un Thessalien, un Libyen, un Syracusain, un Corinthien et un Thébain. Les trois premiers étaient sur le point de doubler la borne pour la dernière fois. Le Thessalien se brise contre cet écueil [1] ; il tombe embarrassé dans les rênes : tandis que ses chevaux se renversent sur ceux du Libyen, qui le serrait de près, que ceux du Syracusain se précipitent dans une ravine qui borde en cet endroit la carrière [2], que tout retentit de cris perçants et multipliés, le Corinthien et le Thébain arrivent, saisissent le moment favorable, dépassent la borne, pressent de l'aiguillon leurs coursiers fougueux, et se présentent aux juges, qui décernent le premier prix au Corinthien, et le second au Thébain.

Pendant que durèrent les fêtes, et dans certains intervalles de la journée, nous quittions le spectacle, et nous parcourions les environs d'Olympie. Tantôt nous nous amusions à voir arriver des théories ou députations, chargées d'offrir à Jupiter les hommages de presque tous les peuples de la Grèce [3] ; tantôt nous étions frappés de l'intelligence et de l'activité des commerçants étrangers, qui venaient dans ces lieux étaler leurs marchandises [4]. D'autres fois nous étions témoins des marques de distinction que certaines villes s'accordaient les unes aux autres [5]. C'étaient des décrets par lesquels elles se décernaient mutuellement des statues et des couronnes, et qu'elles faisaient lire dans les jeux olympiques, afin de rendre la reconnaissance aussi publique que le bienfait.

Nous promenant un jour le long de l'Alphée, dont les bords ombragés d'arbres de toute espèce, étaient couverts de tentes de différentes couleurs [6], nous vîmes un jeune homme, d'une jolie figure, jeter dans le fleuve des fragments d'une palme qu'il tenait dans sa main, et accompagner cette offrande de vœux secrets : il venait de remporter le prix à la course, et il avait à peine atteint son troisième lustre. Nous l'interrogeâmes. « Cet Alphée, nous dit-il, dont les eaux abondantes et pures fertilisent cette contrée, était un chasseur d'Arcadie [7] ; il soupirait pour Aréthuse, qui le fuyait, et qui, pour se dérober à ses poursuites, se sauva en Sicile : elle fut métamorphosée en fontaine; il fut changé en fleuve; mais comme son amour n'était point éteint, les dieux, pour couronner sa constance, lui ménagèrent une route dans le sein des mers, et lui permirent enfin de se réunir avec Aréthuse. » Le jeune homme soupira en finissant ces mots.

Nous revenions souvent dans l'enceinte sacrée. Ici, des athlètes qui n'étaient pas encore entrés en lice, cherchaient dans les entrailles des victimes la destinée qui les attendait [1]. Là, des trompettes, posés sur un grand autel, se disputaient le prix, unique objet de leur ambition. Plus loin, une foule d'étrangers rangés autour d'un portique, écoutaient un écho qui répétait jusqu'à sept fois les paroles qu'on lui adressait [2]. Partout s'offraient à nous des exemples frappants de faste et de vanité; car ces jeux attirent tous ceux qui ont acquis de la célébrité, ou qui veulent en acquérir par leurs talents, leur savoir ou leurs richesses [3]. Ils viennent s'exposer aux regards de la multitude, toujours empressée auprès de ceux qui ont ou qui affectent de la supériorité.

Après la bataille de Salamine, Thémistocle parut au milieu du Stade, qui retentit aussitôt d'applaudissements en son honneur. Loin de s'occuper des jeux, les regards furent arrêtés sur lui pendant toute la journée; on montrait aux étrangers, avec des cris de joie et d'admiration, cet homme qui avait sauvé la Grèce; et Thémistocle fut forcé d'avouer que ce jour avait été le plus beau de sa vie [4].

Nous apprîmes qu'à la dernière olympiade, Platon obtint un triomphe à peu près semblable. S'étant montré à ces jeux, toute l'assemblée fixa les yeux sur lui, et témoigna par les expressions les plus flatteuses la joie qu'inspirait sa présence [5].

Nous fûmes témoins d'une scène plus touchante encore. Un vieillard cherchait à se placer; après avoir parcouru plusieurs gradins, toujours repoussé par des plaisanteries offensantes, il parvint à celui des Lacédémoniens. Tous les jeunes gens et la plupart des hommes se levèrent avec respect, et lui offrirent leurs places. Des battements de mains sans nombre éclatèrent à l'instant; et le vieillard attendri ne put s'empêcher de dire : « Les Grecs connaissent les règles de la bienséance; les Lacédémoniens les pratiquent [6]. »

Je vis dans l'enceinte un peintre, élève de Zeuxis, qui, à l'exemple de son maître [7], se promenait revêtu d'une superbe robe de pourpre, sur laquelle son nom était tracé en lettres d'or. On lui disait de tous côtés : « Tu imites la vanité de Zeuxis, mais tu n'es pas Zeuxis. »

J'y vis un Cyrénéen et un Corinthien, dont l'un faisait l'énumération de ses richesses, et l'autre, de ses aïeux. Le Cyrénéen s'indignait du faste de son voisin; celui-ci riait de l'orgueil du Cyrénéen.

J'y vis un Ionien, qui, avec des talents médiocres, avait réussi dans une petite négociation dont sa patrie l'avait chargé. Il avait pour lui la considération

[1] Sophocl. in Electr. v. 747.
[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 9, p. 384.
[3] Dinarch. in Demosth. p. 100. Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414.
[4] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 362
[5] Demosth. de cor. p. 487.
[6] Andocid. in Alcib. p. 33
[7] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390.

[1] Pind. olymp. 8, v. 3 Schol. ibid.
[2] Plut. de garrul. t. 2, p. 502. Pausan lib. 5, cap. 21, p. 431.
[3] Isocr. de bigis, t. 2, p. 436.
[4] Plut. in Themis. t. 1, p. 120.
[5] Neanth. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 25.
[6] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 235.
[7] Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 691.

que les sots ont pour les parvenus. Un de ses amis le quitta pour me dire à l'oreille : « Il n'aurait jamais cru qu'il fût si aisé d'être un grand homme. »

Nous loin de là un sophiste tenait un vase à parfums et une étrille, comme s'il allait aux bains. Après s'être moqué des prétentions des autres, il monta sur un des côtés du temple de Jupiter, se plaça au milieu de la colonnade [1], et de cet endroit élevé il criait au peuple : « Vous voyez cet anneau, c'est moi qui l'ai gravé ; ce vase et cette étrille, c'est moi qui les ai faits : ma chaussure, mon manteau, ma tunique et la ceinture qui l'assujettit, tout cela est mon ouvrage; je suis prêt à vous lire des poëmes héroïques, des tragédies, des dithyrambes, toutes sortes d'ouvrages en prose, en vers, que j'ai composés sur toutes sortes de sujets; je suis prêt à discourir sur la musique, sur la grammaire; prêt à répondre à toutes sortes de questions [2]. »

Pendant que ce sophiste étalait avec complaisance sa vanité, des peintres exposaient à tous les yeux les tableaux qu'ils venaient d'achever [3]; des rhapsodes chantaient des fragments d'Homère et d'Hésiode : l'un d'entre eux nous fit entendre un poëme entier d'Empédocle [4] : des poëtes, des orateurs, des philosophes, des historiens placés aux péristyles des temples et dans tous les endroits éminents, récitaient leurs ouvrages [5] : les uns traitaient des sujets de morale; d'autres faisaient l'éloge des jeux olympiques, ou de leur patrie, ou des princes dont ils mendiaient la protection [6].

Environ trente ans auparavant, Denys, tyran de Syracuse, avait voulu s'attirer l'admiration de l'assemblée. On y vit arriver de sa part, et sous la direction de son frère Théaridès, une députation solennelle, chargée de présenter des offrandes à Jupiter; plusieurs chars attelés de quatre chevaux, pour disputer le prix de la course; quantité de tentes somptueuses qu'on dressa dans la campagne, et une foule d'excellents déclamateurs qui devaient réciter publiquement les poésies de ce prince. Leur talent et la beauté de leurs voix fixèrent d'abord l'attention des Grecs, déjà prévenus par la magnificence de tant d'apprêts; mais bientôt fatigués de cette lecture insipide, ils lancèrent contre Denys les traits les plus sanglants, et leur mépris alla si loin, que plusieurs d'entre eux renversèrent ses tentes et les pillèrent. Pour comble de disgrâce, les chars sortirent de la lice, ou se brisèrent les uns contre les autres, et le vaisseau qui ramenait ce cortége fut jeté par la tempête sur les côtes d'Italie. Tandis qu'à Syracuse le public disait que les vers de Denys avaient porté malheur aux déclamateurs, aux chevaux et au navire, on soutenait à la cour que l'envie s'attache toujours au talent [1]. Quatre ans après, Denys envoya de nouveaux ouvrages et des acteurs plus habiles, mais qui tombèrent encore plus honteusement que les premiers. A cette nouvelle, il se livra aux excès de la frénésie : et n'ayant pour soulager sa douleur que la ressource des tyrans, il exila et fit couper des têtes [2].

Nous suivions avec assiduité les lectures qui se faisaient à Olympie. Les présidents des jeux y assistaient quelquefois, et le peuple s'y portait avec empressement. Un jour qu'il paraissait écouter avec une attention plus marquée, on entendit retentir de tous côtés le nom de Polydamas. Aussitôt la plupart des assistants coururent après Polydamas. C'était un athlète de Thessalie, d'une grandeur et d'une force prodigieuse. On racontait de lui qu'étant sans armes sur le mont Olympe, il avait abattu un lion énorme sous ses coups; qu'ayant saisi un taureau furieux, l'animal ne put s'échapper qu'en laissant la corne de son pied entre les mains de l'athlète; que les chevaux les plus vigoureux ne pouvaient faire avancer un char qu'il retenait par derrière d'une seule main. Il avait remporté plusieurs victoires dans les jeux publics; mais comme il était venu trop tard à Olympie, il ne put être admis au concours. Nous apprîmes dans la suite la fin tragique de cet homme extraordinaire : il était entré avec quelques-uns de ses amis dans une caverne pour se garantir de la chaleur; la voûte de la caverne s'entr'ouvrit; ses amis s'enfuirent; Polydamas voulut soutenir la montagne, et en fut écrasé [3] *.

Plus il est difficile de se distinguer parmi les nations policées, plus la vanité y devient inquiète, et capable des plus grands excès. Dans un autre voyage que je fis à Olympie, j'y vis un médecin de Syracuse, appelé Ménécrate, traînant à sa suite plusieurs de ceux qu'il avait guéris, et qui s'étaient obligés avant le traitement, de le suivre partout [4]. L'un paraissait avec les attributs d'Hercule ; un autre avec ceux d'Apollon, d'autres avec ceux de Mercure ou d'Esculape. Pour lui, revêtu d'une robe de pourpre, ayant une couronne d'or sur la tête, et un sceptre à la main, il se donnait en spectacle sous le nom de Jupiter, et courait le monde escorté de ces nouvelles divinités. Il écrivit un jour au roi de Macédoine la lettre suivante :

« Ménécrate-Jupiter à Philippe, salut. Tu règnes « dans la Macédoine, et moi dans la médecine; tu « donnes la mort à ceux qui se portent bien, je « rends la vie aux malades; ta garde est formée de « Macédoniens, les dieux composent la mienne. »

[1] Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 31, p. 170.
[2] Plat. Hipp. t. 1, p. 363 et 368.
[3] Lucian. in Herod. cap. 4, t. 1, p. 831.
[4] Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620.
[5] Lucian. in Herod. cap. 3. Plut. x. rhet. vit. t. 2, p. 836. Pausan. lib. 6, cap. 17, p. 495, etc. Philostr. vit soph. lib. 1, cap. 9, p. 493, etc.
[6] Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 845

[1] Diod. Sic. lib. 14, p. 318.
[2] Id. ibid. p. 332.
[3] Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 463.
* Voyez la note LVII, à la fin du volume
[4] Athen. lib. 7, cap. 10, p. 289.

Philippe lui répondit en deux mots, qu'il lui souhaitait un retour de raison (1). Quelque temps après, ayant appris qu'il était en Macédoine, il le fit venir, et le pria à souper. Ménécrate et ses compagnons furent placés sur des lits superbes et exhaussés; devant eux était un autel chargé des prémices des moissons; et pendant qu'on présentait un excellent repas aux autres convives, on n'offrit que des parfums et des libations à ces nouveaux dieux, qui, ne pouvant supporter cet affront, sortirent brusquement de la salle, et ne reparurent plus depuis.

Un autre trait ne sert pas moins à peindre les mœurs des Grecs et la légèreté de leur caractère. Il se donna un combat dans l'enceinte sacrée, pendant qu'on célébrait les jeux, il y a huit ans. Ceux de Pise en avaient usurpé l'intendance [1] sur les Éléens, qui voulaient reprendre leurs droits. Les uns et les autres, soutenus de leurs alliés, pénétrèrent dans l'enceinte : l'action fut vive et meurtrière. On vit les spectateurs sans nombre que les fêtes avaient attirés, et qui étaient presque tous couronnés de fleurs, se ranger tranquillement autour du champ de bataille, témoigner dans cette occasion la même espèce d'intérêt que pour les combats des athlètes, et applaudir tour à tour avec les mêmes transports aux succès de l'une et de l'autre armée [2].

Il me reste à parler des exercices qui demandent plus de force que les précédents, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace et le pentathle. Je ne suivrai point l'ordre dans lequel ces combats furent donnés, et je commencerai par la lutte.

On se propose dans cet exercice de jeter son adversaire par terre, et de le forcer à se déclarer vaincu. Les athlètes qui devaient concourir se tenaient dans un portique voisin; ils furent appelés à midi [3]. Ils étaient au nombre de sept : on jeta autant de bulletins dans une boîte placée devant les présidents des jeux [4]. Deux de ces bulletins étaient marqués de la lettre A, deux autres de la lettre B, deux autres d'un C, et le septième d'un D : on les agita dans la boîte; chaque athlète prit le sien, et l'un des présidents appareilla ceux qui avaient tiré la même lettre. Ainsi il y eut trois couples de lutteurs, et le septième fut réservé pour combattre contre les vainqueurs des autres [5]. Ils se dépouillèrent de tout vêtement, et après s'être frottés d'huile [6], ils se roulèrent dans le sable, afin que leurs adversaires eussent moins de prise en voulant les saisir [7].

(1) Plutarque (apophth. Lacon. t. 2, p. 213) attribue cette réponse à Agésilas, à qui, suivant lui, la lettre était adressée.

[1] Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460.

[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 639. Diod. Sic. lib. 15, p. 387.

[3] Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 6, p. 235.

[4] Lucian. in Hermot. cap. 40, t. 1, p. 783. Fabr. Agon. lib. 1, cap. 24.

[5] Julian. Cæsar. p. 317.

[6] Fabr. agon. lib. 2, cap. 5.

[7] Lucian. in Anach. t. 2, p. 910.



Aussitôt un Thébain et un Argien s'avancent dans le Stade; ils s'approchent, se mesurent des yeux et s'empoignent par les bras. Tantôt appuyant leurs fronts l'un contre l'autre [1], ils se poussent avec une action égale, paraissent immobiles, et s'épuisent en efforts superflus; tantôt ils s'ébranlent par des secousses violentes, s'entrelacent comme des serpents, s'allongent, se raccourcissent, se plient en avant, en arrière, sur les côtés [2]; une sueur abondante coule de leurs membres affaiblis; ils respirent un moment, se prennent par le milieu du corps, et après avoir employé de nouveau la ruse et la force, le Thébain enlève son adversaire; mais il plie sous le poids : ils tombent, se roulent dans la poussière, et reprennent tour à tour le dessus. A la fin le Thébain, par l'entrelacement de ses jambes et de ses bras, suspend tous les mouvements de son adversaire qu'il tient sous lui, le serre à la gorge, et le force à lever la main pour marque de sa défaite [3]. Ce n'est pas assez néanmoins pour obtenir la couronne; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival [4]; et communément ils en viennent trois fois aux mains [5]. L'Argien eut l'avantage dans la seconde action, et le Thébain reprit le sien dans la troisième.

Après que les deux autres couples de lutteurs eurent achevé leurs combats, les vaincus se retirèrent accablés de honte et de douleur [6]. Il restait trois vainqueurs, un Agrigentin, un Éphésien, et le Thébain dont j'ai parlé. Il restait aussi un Rhodien que le sort avait réservé. Il avait l'avantage d'entrer tout frais dans la lice; mais il ne pouvait remporter le prix sans livrer plus d'un combat [7]. Il triompha de l'Agrigentin, fut terrassé par l'Éphésien, qui succomba sous le Thébain : ce dernier obtint la palme. Ainsi une première victoire doit en amener d'autres; et dans un concours de sept athlètes, il peut arriver que le vainqueur soit obligé de lutter contre quatre antagonistes [8], et d'engager avec chacun d'eux jusqu'à trois actions différentes.

Il n'est pas permis dans la lutte de porter des coups à son adversaire; dans le pugilat il n'est permis que de le frapper. Huit athlètes se présentèrent pour ce dernier exercice, et furent, ainsi que les lutteurs, appareillés par le sort. Ils avaient la tête couverte d'une calotte d'airain [9], et leurs poings étaient assujettis par des espèces de gantelets formés de lanières de cuir qui se croisaient en tous sens [10].

Les attaques furent aussi variées que les accidents

[1] Lucian. in Anach. p. t. 2, 884.

[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 237.

[3] Fabr. agon. lib. 1, cap. 8.

[4] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 250.

[5] Æschyl. in Eumen. v. 592. Schol. ibid. Plat. in Euthyd. t. 1, p. 277, etc.

[6] Pind. olymp. 8, v. 90.

[7] Æschyl. in Choeph. v. 866.

[8] Pind. olymp. 8, v. 90.

[9] Eustath. in iliad. 23, p. 1324, lign. 38.

[10] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 267.

qui les suivirent. Quelquefois on voyait deux athlètes faire divers mouvements pour n'avoir pas le soleil devant les yeux, passer des heures entières à s'observer, à épier chacun l'instant où son adversaire laisserait une partie de son corps sans défense [1], à tenir leurs bras élevés et tendus de manière à mettre leur tête à couvert, à les agiter rapidement, pour empêcher l'ennemi d'approcher [2]. Quelquefois ils s'attaquaient avec fureur, et faisaient pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de coups. Nous en vîmes qui, se précipitant les bras levés sur leur ennemi prompt à les éviter, tombaient pesamment sur la terre, et se brisaient tout le corps; d'autres qui, épuisés et couverts de blessures mortelles, se soulevaient tout à coup, et prenaient de nouvelles forces dans leur désespoir; d'autres enfin, qu'on retirait du champ de bataille [3], n'ayant sur le visage aucun trait qu'on pût reconnaître, et ne donnant d'autre signe de vie que le sang qu'ils vomissaient à gros bouillons.

Je frémissais à la vue de ce spectacle, et mon âme s'ouvrait tout entière à la pitié, quand je voyais de jeunes enfants faire l'apprentissage de tant de cruauté [4]. Car on les appelait aux combats de la lutte et du ceste avant que d'appeler les hommes faits [5]. Cependant les Grecs se repaissaient avec plaisir de ces horreurs; ils animaient par leurs cris ces malheureux, acharnés les uns contre les autres [6]; et les Grecs sont doux et humains! Certes, les dieux nous ont accordé un pouvoir bien funeste et bien humiliant, celui de nous accoutumer à tout, et d'en venir au point de nous faire un jeu de la barbarie ainsi que du vice.

Les exercices cruels auxquels on élève ces enfants les épuisent de si bonne heure, que dans les listes des vainqueurs aux jeux olympiques, on en trouve à peine deux ou trois qui aient remporté le prix dans leur enfance et dans un âge plus avancé [7].

Dans les autres exercices il est aisé de juger du succès : dans le pugilat il faut que l'un des combattants avoue sa défaite. Tant qu'il lui reste un degré de force, il ne désespère pas de la victoire, parce qu'elle peut dépendre de ses efforts et de sa fermeté. On nous raconta qu'un athlète ayant eu les dents brisées par un coup terrible, prit le parti de les avaler; et que son rival, voyant son attaque sans effet, se crut perdu sans ressource, et se déclara vaincu [8].

Cet espoir fait qu'un athlète cache ses douleurs sous un air menaçant et une contenance fière; qu'il risque souvent de périr, qu'il périt en effet quelquefois [1], malgré l'attention du vainqueur et la sévérité des lois, qui défendent à ce dernier de tuer son adversaire, sous peine d'être privé de la couronne [2]. La plupart, en échappant à ce danger, restent estropiés toute leur vie, ou conservent des cicatrices qui les défigurent [3]. De là vient peut-être que cet exercice est le moins estimé de tous, et qu'il est presque entièrement abandonné aux gens du peuple [4].

Au reste, ces hommes durs et féroces supportent plus facilement les coups et les blessures, que la chaleur qui les accable [5] : car ces combats se donnent dans le canton de la Grèce, dans la saison de l'année, dans l'heure du jour où les feux du soleil sont si ardents, que les spectateurs ont de la peine à les soutenir [6].

Ce fut dans le moment qu'ils semblaient redoubler de violence, que se donna le combat du pancrace, exercice composé de la lutte et du pugilat [7], à cette différence près, que les athlètes ne devant pas se saisir au corps, n'ont point les mains armées de gantelets, et portent des coups moins dangereux. L'action fut bientôt terminée : il était venu la veille un Sicyonien, nommé Sostrate, célèbre par quantité de couronnes qu'il avait recueillies, et par les qualités qui les lui avaient procurées [8]. La plupart de ses rivaux furent écartés par sa présence [9], les autres par ses premiers essais; car dans ces préliminaires, où les athlètes préludent en se prenant par les mains, il serrait et tordait avec tant de violence les doigts de ses adversaires, qu'il décidait surle-champ la victoire en sa faveur.

Les athlètes dont j'ai fait mention ne s'étaient exercés que dans ce genre; ceux dont je vais parler s'exercent dans toutes les espèces de combats. En effet, le pentathle comprend non-seulement la course à pied, la lutte, le pugilat et le pancrace, mais encore le saut, le jet du disque et celui du javelot [10].

Dans ce dernier exercice il suffit de lancer le javelot, et de frapper au but proposé. Les disques ou palets sont des masses de métal ou de pierre, de forme lenticulaire, c'est-à-dire, rondes et plus épaisses dans le milieu que vers les bords, très-lourdes, d'une surface très-polie, et par là même très-difficiles à saisir [11]. On en conserve trois à Olympie, qu'on présente à chaque renouvellement des jeux [12], et dont l'un est percé d'un trou pour y passer

[1] Lucian de calumn. t. 3, p. 130.
[2] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 273.
[3] Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr. 14.
[4] Pausan lib. 5, cap. 8, p. 395; lib. 6, cap. 1, p. 452.
[5] Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, p. 639.
[6] Fabr. agon. lib. 2, cap. 30.
[7] Aristot de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p 453.
[8] Ælian. var hist lib. 10, cap 19.

[1] Schol. Pind. olymp. 5, v. 34.
[2] Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 474.
[3] Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr. 1 et 2.
[4] Isocr. de bigis, p. 437.
[5] Cicer. de clar. orat. cap. 69, t. 1, p. 394.
[6] Aristot. problem. 38, t. 2, p. 837. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 18.
[7] Aristot. de rhet. t. 2, p. 524. Plut. sympos. lib. 2, cap 4, t. 2, p. 628.
[8] Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460.
[9] Philon. de eo quod deter. p. 160.
[10] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 320.
[11] Id. ibid. p. 334.
[12] Pausan. lib. 6, cap. 19, p. 498.

une courroie [1]. L'athlète, placé sur une petite élévation [2] pratiquée dans le Stade, tient le palet avec sa main, ou, par le moyen d'une courroie, l'agite circulairement [3], et le lance de toutes ses forces : le palet vole dans les airs, tombe et roule dans la lice. On marque l'endroit où il s'arrête; et c'est à le dépasser que tendent les efforts successifs des autres athlètes.

Il faut obtenir le même avantage dans le saut, exercice dont tous les mouvements s'exécutent au son de la flûte [4]. Les athlètes tiennent dans leurs mains des contrepoids, qui, dit-on, leur facilitent les moyens de franchir un plus grand espace [5]. Quelques-uns s'élancent au delà de cinquante pieds [6] (1).

Les athlètes qui disputent le prix du pentathle doivent, pour l'obtenir, triompher au moins dans les trois premiers combats auxquels ils s'engagent [7]. Quoiqu'ils ne puissent pas se mesurer en particulier avec les athlètes de chaque profession, ils sont néanmoins très-estimés [8], parce qu'en s'appliquant à donner au corps la force, la souplesse et la légèreté dont il est susceptible, ils remplissent tous les objets qu'on s'est proposés dans l'institution des jeux et de la gymnastique.

Le dernier jour des fêtes fut destiné à couronner les vainqueurs [9]. Cette cérémonie, glorieuse pour eux, se fit dans le bois sacré [10], et fut précédée par des sacrifices pompeux. Quand ils furent achevés, les vainqueurs, à la suite des présidents des jeux, se rendirent au théâtre, parés de riches habits [11], et tenant une palme à la main [12]. Ils marchaient dans l'ivresse de la joie [13], au son des flûtes [14], entourés d'un peuple immense, dont les applaudissements faisaient retentir les airs. On voyait ensuite paraître d'autres athlètes montés sur des chevaux et sur des chars. Leurs coursiers superbes se montraient avec toute la fierté de la victoire; ils étaient ornés de fleurs [15], et semblaient participer au triomphe.

Parvenus au théâtre, les présidents des jeux firent commencer l'hymne composé autrefois par le poëte

[1] Eustath. in iliad. 8, p. 1591.
[2] Philostr. icon. lib. 1, cap. 24, p. 798.
[3] Homer. iliad. lib. 23, v. 840; odyss. lib. 8, v. 189.
[4] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 392; cap. 17, p. 421.
[5] Aristot. problem. 5, t. 2, p. 709; de animal. incess. cap. 3, t. 1, p. 734. Pausan. lib. 5, cap. 26, p. 446. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 909.
[6] Eustath. in odyss. lib. 8, t. 3, p. 1591. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 213.
(1) 47 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.
[7] Plut. sympos. lib. 9, t. 2, p. 738. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232.
[8] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 322.
[9] Schol. Pind. in olymp. 3, v. 33; in olymp. 5, v. 14, p. 66.
[10] Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18.
[11] Lucian. in demon. t. 2, p. 382.
[12] Plut. sympos. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 723. Vitruv. præfat. lib. 9, p. 173.
[13] Pind. olymp. 9, v. 6.
[14] Pausan. lib. 5, p. 392.
[15] Pind. olymp. 3, v. 10.

Archiloque, et destiné à relever la gloire des vainqueurs, et l'éclat de cette cérémonie [1]. Après que les spectateurs eurent joint, à chaque reprise, leurs voix à celle des musiciens, le héraut se leva, et annonça que Porus de Cyrène avait remporté le prix du Stade. Cet athlète se présenta devant le chef des présidents [2], qui lui mit sur la tête une couronne d'olivier sauvage, cueillie, comme toutes celles qu'on distribue à Olympie, sur un arbre qui est derrière le temple de Jupiter [3], et qui est devenu par sa destination l'objet de la vénération publique. Aussitôt toutes ces expressions de joie et d'admiration, dont on l'avait honoré dans le moment de sa victoire, se renouvelèrent avec tant de force et de profusion, que Porus me parut au comble de la gloire [4]. C'est en effet à cette hauteur que tous les assistants le voyaient placé; et je n'étais plus surpris des épreuves laborieuses auxquelles se soumettent les athlètes, ni des effets extraordinaires que ce concert de louanges a produits plus d'une fois. On nous disait, à cette occasion, que « le sage Chilon expira de joie en embrassant son fils, qui venait de remporter la victoire [5], et que l'assemblée des jeux olympiques se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Dans le siècle dernier, ajoutait-t-on, nos pères furent témoins d'une scène encore plus intéressante.

« Diagoras de Rhodes, qui avait rehaussé l'éclat de sa naissance par une victoire remportée dans nos jeux [6], amena dans ces lieux deux de ses enfants, qui concoururent et méritèrent la couronne [7]. A peine l'eurent-ils reçue, qu'ils la posèrent sur la tête de leur père; et, le prenant sur leurs épaules, le menèrent en triomphe au milieu des spectateurs, qui le félicitaient en jetant des fleurs sur lui, et dont quelques-uns lui disaient : « Mourez, Diagoras; car « vous n'avez plus rien à désirer [8]. » Le vieillard, ne pouvant suffire à son bonheur, expira aux yeux de l'assemblée attendrie de ce spectacle, baigné des pleurs de ses enfants qui le pressaient entre leurs bras [9]. »

Ces éloges donnés aux vainqueurs sont quelquefois troublés, ou plutôt honorés par les fureurs de l'envie. Aux acclamations publiques j'entendis quelquefois se mêler des sifflements, de la part de plusieurs particuliers nés dans des villes ennemies de celles qui avaient donné le jour aux vainqueurs [10].

A ces traits de jalousie je vis succéder des traits non moins frappants d'adulation ou de générosité.

[1] Pind. olymp. 9, v. 1. Schol. ibid.
[2] Id. olymp. 3, v. 21.
[3] Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414.
[4] Pind. olymp. 3, v. 77. Schol. ibid.
[5] Diog. Laert. lib. 1, cap. 72. Plin. lib. 7, cap. 32, t. 1, p. 394.
[6] Pind. olymp. 7.
[7] Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469.
[8] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 46, t. 2, p. 272. Plut. in Pelop. t. 1, p. 297.
[9] Aul. Gell. lib. 3, cap. 15.
[10] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.

Quelques-uns de ceux qui avaient remporté le prix à la course des chevaux et des chars, faisaient proclamer à leur place des personnes dont ils voulaient se ménager la faveur, ou conserver l'amitié[1]. Les athlètes qui triomphent dans les autres combats, ne pouvant se substituer personne, ont aussi des ressources pour satisfaire leur avarice; ils se disent, au moment de la proclamation, originaires d'une ville de laquelle ils ont reçu des présents[2], et risquent ainsi d'être exilés de leur patrie, dont ils ont sacrifié la gloire[3]. Le roi Denys, qui trouvait plus facile d'illustrer sa capitale que de la rendre heureuse, envoya plus d'une fois des agents à Olympie, pour engager les vainqueurs des jeux à se déclarer Syracusains[4]; mais comme l'honneur ne s'acquiert pas à prix d'argent, ce fut une égale honte pour lui d'avoir corrompu les uns, et de n'avoir pu corrompre les autres.

La voie de séduction est souvent employée pour écarter un concurrent redoutable, pour l'engager à céder la victoire en ménageant ses forces[5], pour tenter l'intégrité des juges; mais les athlètes convaincus de ces manœuvres sont fouettés avec des verges[6], ou condamnés à de fortes amendes. On voit ici plusieurs statues de Jupiter, en bronze, construites des sommes provenues de ces amendes. Les inscriptions dont elles sont accompagnées, éternisent la nature du délit et le nom des coupables[7].

Le jour même du couronnement, les vainqueurs offrirent des sacrifices en actions de grâces[8]. Ils furent inscrits dans les registres publics des Éléens[9], et magnifiquement traités dans une des salles du Prytanée[10]. Les jours suivants, ils donnèrent eux-mêmes des repas, dont la musique et la danse augmentèrent les agréments[11]. La poésie fut ensuite chargée d'immortaliser leurs noms, et la sculpture, de les représenter sur le marbre ou sur l'airain, quelques-uns dans la même attitude où ils avaient remporté la victoire[12].

Suivant l'ancien usage, ces hommes, déjà comblés d'honneurs sur le champ de bataille, rentrent dans leur patrie avec tout l'appareil du triomphe[1], précédés et suivis d'un cortége nombreux, vêtus d'une robe teinte en pourpre[1], quelquefois sur un char à deux ou à quatre chevaux[2], et par une brèche pratiquée dans le mur de la ville[3]. On cite encore l'exemple d'un citoyen d'Agrigente en Sicile, nommé Exénète[4], qui parut dans cette ville sur un char magnifique, et accompagné de quantité d'autres chars, parmi lesquels on en distinguait trois cents attelés de chevaux blancs.

En certains endroits, le trésor public leur fournit une subsistance honnête[5]; en d'autres, ils sont exempts de toute charge; à Lacédémone, ils ont l'honneur, dans un jour de bataille, de combattre auprès du roi[6]; presque partout ils ont la préséance à la représentation des jeux[7]; et le titre de vainqueur olympique, ajouté à leur nom, leur concilie une estime et des égards qui font le bonheur de leur vie[8].

Quelques-uns font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent sur les chevaux qui les leur ont procurées; ils leur ménagent une vieillesse heureuse; ils leur accordent une sépulture honorable[9]; et quelquefois même ils élèvent des pyramides sur leurs tombeaux[10].

## CHAPITRE XXXIX.

### SUITE DU VOYAGE DE L'ÉLIDE.

Xénophon à Scillonte.

Xénophon avait une habitation à Scillonte, petite ville située à vingt stades d'Olympie[11] (1). Quelques années auparavant, les troubles du Péloponèse l'avaient obligé de s'en éloigner[12], et d'aller s'établir à Corinthe, où je le trouvai lorsque j'arrivai en Grèce *. Dès qu'ils furent apaisés, il revint à Scillonte**; et le lendemain des fêtes, nous nous rendîmes chez lui avec Diodore son fils, qui ne nous avait pas quittés pendant tout le temps qu'elles durèrent.

Le domaine de Xénophon était considérable. Il en devait une partie à la générosité des Lacédémoniens[13]; il avait acheté l'autre, pour la consacrer à Diane, et s'acquitter ainsi d'un vœu qu'il fit en re-

[1] Herodot. lib. 6, cap. 103.
[2] Pausan. lib. 6, p. 459 et 481.
[3] Id. ibid. p. 497.
[4] Id. ibid. p. 455.
[5] Id. lib. 5, cap. 21, p. 430 et 434.
[6] Thucyd. lib. 5, cap. 50. Pausan. lib. 6, cap. 2, p. 454. Philostr. vit. Apoll. lib. 5, cap. 7, p. 192.
[7] Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 430.
[8] Schol. Pind. in olymp. 5, p. 56.
[9] Pausan. lib. 5, p. 432 et 466.
[10] Id. ibid. cap. 15, p. 416.
[11] Pind. olymp. 9, v. 6; olymp. 10, v. 92. Schol. p. 116. Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196.
[12] Pausan. lib. 5, cap. 27, p. 450; lib. 6, cap. 13, p. 483. Nep. in Chabr. cap. 12. Fabr. agon. lib. 2, cap. 20.
[13] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 1, p. 274.

[1] Aristoph. in nub. v. 70. Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 74.
[2] Vitruv. præf. lib. 9, p. 173. Diod. Sic. lib. 13, p. 204.
[3] Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.
[4] Diod. Sic. lib. 13, p. 204.
[5] Timocl. ap. Athen. lib. 6, cap. 8, p. 237. Diog. Laert. in Solon. lib. 1, § 55. Plut. in Aristid. t. 1, p. 335.
[6] Plut. in Lycurg. t. 1, p. 53. Id. sympos. lib. 2, cap. 5, t 2, p. 639.
[7] Xenophan. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 414.
[8] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 465 et 466.
[9] Herodot. lib. 6, cap. 103. Plut. in. Caton. t. 1, p. 339. Ælian. de animal. lib. 12, cap. 10.
[10] Plin. lib. 8, cap. 42.
[11] Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.
(1) Environ trois quarts de lieue.
[12] Diog. Laert. lib. 2, § 53.
* Voyez le chap. IX de cet ouvrage.
** Voyez la note LVIII, à la fin du volume.
[13] Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 388. Dinarch. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 52.

venant de Perse. Il réservait le dixième du produit pour l'entretien d'un temple qu'il avait construit en l'honneur de la déesse, et pour un pompeux sacrifice qu'il renouvelait tous les ans [1].

Auprès du temple s'élève un verger qui donne diverses espèces de fruits. Le Sélinus, petite rivière abondante en poisson, promène avec lenteur ses eaux limpides au pied d'une riche colline, à travers des prairies où paissent tranquillement les animaux destinés aux sacrifices. Au dedans, au dehors de la terre sacrée, des bois distribués dans la plaine ou sur les montagnes, servent de retraites aux chevreuils, aux cerfs et aux sangliers [2].

C'est dans cet heureux séjour que Xénophon avait composé la plupart de ses ouvrages [3], et que depuis une longue suite d'années il coulait des jours consacrés à la philosophie, à la bienfaisance, à l'agriculture, à la chasse, à tous les exercices qui entretiennent la liberté de l'esprit et la santé du corps. Ses premiers soins furent de nous procurer les amusements assortis à notre âge, et ceux que la campagne offre à un âge plus avancé. Il nous montrait ses chevaux, ses plantations, les détails de son ménage : et nous vîmes presque partout, réduits en pratique, les préceptes qu'il avait semés dans ses différents ouvrages [4]. D'autres fois il nous exhortait d'aller à la chasse, qu'il ne cessait de recommander aux jeunes gens comme l'exercice le plus propre à les accoutumer aux travaux de la guerre [5].

Diodore nous menait souvent à celle des cailles, des perdrix, et de plusieurs sortes d'oiseaux [6]. Nous en tirions de leurs cages pour les attacher au milieu de nos filets. Les oiseaux de même espèce, attirés par leurs cris, tombaient dans le piége, et perdaient la vie ou la liberté [7].

Ces jeux en amenaient d'autres plus vifs et plus variés. Diodore avait plusieurs meutes de chiens, l'une pour le lièvre, une autre pour le cerf, une troisième, tirée de la Laconie ou de la Locride, pour le sanglier [8]. Il les connaissait tous par leurs noms (1), leurs défauts et leurs bonnes qualités [9]. Il savait mieux que personne la tactique de cette espèce de guerre, et il en parlait aussi bien que son père en avait écrit [10]. Voici comment se faisait la chasse du lièvre.

On avait tendu des filets de différentes grandeurs, dans les sentiers et dans les issues secrètes par où l'animal pouvait s'échapper [1]. Nous sortîmes habillés à la légère, un bâton à la main [2]. Le piqueur détacha un des chiens; et dès qu'il le vit sur la voie, il découpla les autres, et bientôt le lièvre fut lancé. Dans ce moment tout sert à redoubler l'intérêt, les cris de la meute, ceux des chasseurs qui l'animent [3], les courses et les ruses du lièvre, qu'on voit dans un clin-d'œil parcourir la plaine et les collines, franchir des fossés, s'enfoncer dans des taillis, paraître et disparaître plusieurs fois, et finir par s'engager dans l'un des piéges qui l'attendent au passage. Un garde placé tout auprès s'empare de la proie, et la présente aux chasseurs qu'il appelle de la voix et du geste [4]. Dans la joie du triomphe, on commence une nouvelle battue. Nous en faisions plusieurs dans la journée [5]. Quelquefois le lièvre nous échappait, en passant le Sélinus à la nage [6].

A l'occasion du sacrifice que Xénophon offrait tous les ans à Diane [7], ses voisins, hommes et femmes, se rendaient à Scillonte. Il traitait lui-même ses amis [8]. Le trésor du temple était chargé de l'entretien des autres spectateurs [9]. On leur fournissait du vin, du pain, de la farine, des fruits, et une partie des victimes immolées; on leur distribuait aussi les sangliers, les cerfs et les chevreuils, qu'avait fait tomber sous ses coups la jeunesse des environs, qui, pour se trouver aux différentes chasses, s'était rendue à Scillonte, quelques jours avant la fête [10].

Pour la chasse du sanglier, nous avions des épieux, des javelots et de gros filets. Les pieds de l'animal récemment gravés sur le terrain, l'impression de ses dents, restée sur l'écorce des arbres, et d'autres indices, nous menèrent auprès d'un taillis fort épais [11]. On détacha un chien de Laconie; il suivit la trace; et, parvenu au fort où se tenait l'animal, il nous avertit par un cri de sa découverte. On le retira aussitôt; on dressa les filets dans les refuites; nous prîmes nos postes. Le sanglier arriva de mon côté. Loin de s'engager dans le filet, il s'arrêta, et soutint pendant quelques moments l'attaque de la meute entière, dont les aboiements faisaient retentir la forêt, et celle des chasseurs qui s'approchaient pour lui lancer des traits et des pierres. Bientôt après il fondit sur Moschion, qui l'attendit de pied ferme dans le dessein de l'enferrer; mais l'épieu glissa sur l'épaule,

[1] Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.
[2] Id. ibid. Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 388.
[3] Plut. de exil. t. 2, p. 605. Diog. Laert. lib. 2, § 52.
[4] Xenoph. p. 818 et 932.
[5] Id. de venat. p. 974 et 995.
[6] Id. memorab. p. 734.
[7] Aristoph. in av. v. 1083. Schol. ibid.
[8] Xenoph. de venat. p. 991.
(1) On avait soin de donner aux chiens des noms très-courts, et composés de deux syllabes, tels que Thymos, Lochos, Phylax, Phonex, Brémon, Psyché, Hébé, etc. (Xenoph. de venat. p. 987.)
[9] Xenoph. de venat. p. 987 et 996.
[10] Id. ibid. p. 972.

[1] Xenoph. de venat. p. 983.
[2] Id. ibid. p. 984.
[3] Id. ibid. p. 985.
[4] Id. ibid. p. 984.
[5] Id ibid. p. 986.
[6] Id. ibid. p. 980.
[7] Id. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.
[8] Diog. Laert. lib. 2, § 52.
[9] Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.
[10] Id. ibid.
[11] Id. de venat. p. 992.

et tomba des mains du chasseur, qui sur-le-champ prit le parti de se coucher la face contre terre[1].

Je crus sa perte assurée. Déjà le sanglier, ne trouvant point de prise pour le soulever, le foulait aux pieds, lorsqu'il vit Diodore qui accourait au secours de son compagnon : il s'élança aussitôt sur ce nouvel ennemi, qui, plus adroit ou plus heureux, lui plongea son épieu à la jointure de l'épaule. Nous eûmes alors un exemple effrayant de la férocité de cet animal. Quoique atteint d'un coup mortel, il continua de s'avancer avec fureur contre Diodore, et s'enfonça lui-même le fer jusqu'à la garde[2]. Plusieurs de nos chiens furent tués ou blessés dans cette action, moins pourtant que dans une seconde, où le sanglier se fit battre pendant toute une journée. D'autres sangliers, poursuivis par des chiens, tombèrent dans des piéges qu'on avait couverts de branches[3].

Les jours suivants, des cerfs périrent de la même manière[4]. Nous en lançâmes plusieurs autres, et notre meute les fatigua tellement, qu'ils s'arrêtaient à la portée de nos traits, ou se jetaient tantôt dans des étangs, et tantôt dans la mer[5].

Pendant tout le temps que durèrent les chasses, la conversation n'avait pas d'autre objet. On racontait les moyens imaginés par différents peuples pour prendre les lions, les panthères, les ours, et les diverses espèces d'animaux féroces. En certains endroits, on mêle du poison aux eaux stagnantes et aux aliments dont ils apaisent leur faim ou leur soif. En d'autres, des cavaliers forment une enceinte pendant la nuit autour de l'animal, et l'attaquent au point du jour, souvent au risque de leur vie. Ailleurs, on creuse une fosse large et profonde; on y laisse en réserve une colonne de terre, sur laquelle on attache une chèvre; tout autour est construite une palissade impénétrable et sans issue; l'animal sauvage, attiré par les cris de la chèvre, saute par-dessus la barrière, tombe dans la fosse, et ne peut plus en sortir[6].

On disait encore qu'il s'est établi, entre les éperviers et les habitants d'un canton de la Thrace, une espèce de société; que les premiers poursuivent les petits oiseaux, et les forcent à se rabattre sur la terre; que les seconds les tuent à coups de bâton, les prennent aux filets, et partagent la proie avec leurs associés[7]. Je doute du fait; mais après tout, ce ne serait pas la première fois que des ennemis irréconciliables se seraient réunis pour ne laisser aucune ressource à la faiblesse.

Comme rien n'est si intéressant que d'étudier un grand homme dans sa retraite, nous passions une partie de la journée à nous entretenir avec Xénophon, à l'écouter, à l'interroger, à le suivre dans les détails de sa vie privée. Nous retrouvions dans ses conversations la douceur et l'élégance qui règnent dans ses écrits. Il avait tout à la fois le courage des grandes choses et celui des petites, beaucoup plus rare et plus nécessaire que le premier; il devait à l'un une fermeté inébranlable, à l'autre, une patience invincible.

Quelques années auparavant, sa fermeté fut mise à la plus rude épreuve pour un cœur sensible. Gryllus, l'aîné de ses fils, qui servait dans la cavalerie Athénienne, ayant été tué à la bataille de Mantinée, cette nouvelle fut annoncée à Xénophon au moment qu'entouré de ses amis et de ses domestiques, il offrait un sacrifice. Au milieu des cérémonies, un murmure confus et plaintif se fait entendre; le courrier s'approche : « Les Thébains ont vaincu, lui dit-il, et Gryllus...... » Des larmes abondantes l'empêchent d'achever. « Comment est-il mort? » répond ce malheureux père, en ôtant la couronne qui lui ceignait le front. « Après les plus beaux exploits, avec les regrets de toute l'armée, » reprit le courrier. A ces mots, Xénophon remit la couronne sur sa tête, et acheva le sacrifice[1]. Je voulus un jour lui parler de cette perte, il se contenta de me répondre : « Hélas ! je savais qu'il était mortel[2]; » et il détourna la conversation.

Une autre fois nous lui demandâmes comment il avait connu Socrate. « J'étais bien jeune, dit-il; je le rencontrai dans une rue d'Athènes fort étroite : il me barra le chemin avec son bâton, et me demanda où l'on trouvait les choses nécessaires à la vie. — Au marché, lui répondis-je. — Mais, répli- « qua-t-il, où trouve-t-on à devenir honnête homme? » Comme j'hésitais, il me dit : « Suivez-moi, et vous « l'apprendrez[3]. » Je le suivis, et ne le quittai que pour me rendre à l'armée de Cyrus. A mon retour, j'appris que les Athéniens avaient fait mourir le plus juste des hommes. Je n'eus d'autre consolation que de transmettre par mes écrits les preuves de son innocence, aux nations de la Grèce, et peut-être même à la postérité. Je n'en ai pas de plus grande maintenant, que de rappeler sa mémoire, et de m'entretenir de ses vertus. »

Comme nous partagions un intérêt si vif et si tendre, il nous instruisit en détail du système de vie que Socrate avait embrassé, et nous exposa sa doctrine telle qu'elle était en effet, bornée uniquement à la morale[4], sans mélange de dogmes étrangers, sans toutes ces discussions de physique et de métaphysique que Platon a prêtées à son maî-

[1] Xenoph. de venat. p. 993.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. p. 994.
[4] Id. ibid. p. 990.
[5] Id. ibid. p. 991.
[6] Id. ibid. p. 995.
[7] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 36, t. 1, p. 940. Ælian. de nat. anim. lib. 2, cap. 42.

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 54. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 3. Stob. serm. 7, p. 90.
[2] Val. Max. lib. 5, cap. 10, extern. n° 2.
[3] Diog. Laert. lib. 22, § 48.
[4] Aristot. metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.

tre[1]. Comment pourrais-je blâmer Platon, pour qui je conserve une vénération profonde? Cependant, il faut l'avouer, c'est moins dans ses dialogues que dans ceux de Xénophon, qu'on doit étudier les opinions de Socrate. Je tâcherai de les développer dans la suite de cet ouvrage, enrichi presque partout des lumières que je dois aux conversations de Scillonte.

L'esprit orné de connaissances utiles, et depuis longtemps exercé à la réflexion, Xénophon écrivit pour rendre les hommes meilleurs en les éclairant; et tel était son amour pour la vérité, qu'il ne travailla sur la politique, qu'après avoir approfondi la nature des gouvernements; sur l'histoire, que pour raconter des faits qui, pour la plupart, s'étaient passés sous ses yeux; sur l'art militaire, qu'après avoir servi et commandé avec la plus grande distinction; sur la morale, qu'après avoir pratiqué les leçons qu'il en donnait aux autres.

J'ai connu peu de philosophes aussi vertueux, peu d'hommes aussi aimables. Avec quelle complaisance et quelles grâces il répondait à nos questions! Nous promenant un jour sur les bords du Sélinus, Diodore, Philotas et moi, nous eûmes une dispute assez vive sur la tyrannie des passions. Ils prétendaient que l'amour même ne pouvait nous asservir malgré nous. Je soutenais le contraire. Xénophon survint : nous le prîmes pour juge, il nous raconta l'histoire suivante.

« Après la bataille que le grand Cyrus gagna contre les Assyriens, on partagea le butin, et l'on réserva pour ce prince une tente superbe, et une captive qui surpassait toutes les autres en beauté. C'était Panthée, reine de la Susiane[1]. Abradate, son époux, était allé dans la Bactriane chercher des secours pour l'armée des Assyriens.

« Cyrus refusa de la voir, et en confia la garde à un jeune seigneur Mède, nommé Araspe, qui avait été élevé avec lui. Araspe décrivit la situation humiliante où elle se trouvait quand elle s'offrit à ses yeux. « Elle était, dit-il, dans sa tente, assise par « terre, entourée de ses femmes, vêtue comme une « esclave, la tête baissée et couverte d'un voile. « Nous lui ordonnâmes de se lever; toutes ses femmes se levèrent à la fois. Un de nous cherchant à la « consoler : « Nous savons, lui dit-il, que votre époux « a mérité votre amour par ses qualités brillantes; « mais Cyrus à qui vous êtes destinée, est le prince « le plus accompli de l'Orient[2]. » A ces mots elle dé« chira son voile, et ses sanglots, mêlés avec les cris « de ses suivantes, nous peignirent toute l'horreur « de son état. Nous eûmes alors plus de temps pour « la considérer, et nous pouvons vous assurer que « jamais l'Asie n'a produit une pareille beauté : mais « vous en jugerez bientôt vous-même.

« — Non, dit Cyrus; votre récit est un nouveau « motif pour moi d'éviter sa présence : si je la voyais « une fois, je voudrais la voir encore, et je risquerais « d'oublier auprès d'elle le soin de ma gloire et de « mes conquêtes. — Et pensez-vous, reprit le jeune « Mède, que la beauté exerce son empire avec tant « de force, qu'elle puisse nous écarter de notre « devoir malgré nous-mêmes? Pourquoi donc ne « soumet-elle pas également tous les cœurs? D'où « vient que nous n'oserions porter des regards in« cestueux sur celles de qui nous tenons le jour, ou « qui l'ont reçu de nous? C'est que la loi nous le « défend; elle est donc plus forte que l'amour. « Mais si elle nous ordonnait d'être insensibles à la « faim et à la soif, au froid et à la chaleur, ses or« dres seraient suivis de la révolte de tous nos sens. « C'est que la nature est plus forte que la loi. Ainsi « rien ne pourrait résister à l'amour, s'il était invin« cible par lui-même; ainsi on n'aime que quand on « veut aimer[1].

« — Si l'on était le maître de s'imposer ce joug, « dit Cyrus, on ne le serait pas moins de le secouer. « Cependant j'ai vu des amants verser des larmes « de douleur sur la perte de leur liberté, et s'agiter « dans des chaînes qu'ils ne pouvaient ni rompre ni « porter.

« — C'étaient, répondit le jeune homme, de ces « cœurs lâches, qui font un crime à l'amour de leur « propre faiblesse. Les âmes généreuses soumettent « leurs passions à leur devoir.

« — Araspe, Araspe, dit Cyrus en le quittant, ne « voyez pas si souvent la princesse[2]. »

« Panthée joignait aux avantages de la figure, des qualités que le malheur rendait encore plus touchantes. Araspe crut devoir lui accorder des soins, qu'il multipliait sans s'en apercevoir; et comme elle y répondait par des attentions qu'elle ne pouvait lui refuser, il confondit ces expressions de reconnaissance avec le désir de plaire[3], et conçut insensiblement pour elle un amour si effréné, qu'il ne put plus le contenir dans le silence. Panthée en rejeta l'aveu sans hésiter; mais elle n'en avertit Cyrus que lorsque Araspe l'eut menacée d'en venir aux dernières extrémités[4].

« Cyrus fit dire aussitôt à son favori, qu'il devait employer auprès de la princesse les voies de la persuasion, et non celles de la violence. Cet avis fut un coup de foudre pour Araspe. Il rougit de sa conduite, et la crainte d'avoir déplu à son maître le remplit tellement de honte et de douleur, que Cyrus, touché de son état, le fit venir en sa présence : « Pourquoi, lui dit-il, craignez-vous de m'aborder?

[1] Aristot. metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847. Theopomp. ap. Athen. lib. 11, p. 508. Diog. Laert. lib. 3, § 35. Bruck. histor. philos. t. 1, p. 11 et 697. Moshem. in Cudw. t. 1, p. 241 et 600.

[2] Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 114.

[3] Id. ibid. p. 115.

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 116.

[2] Id. ibid. p. 117.

[3] Id. ibid.

[4] Id. ibid. lib. 6, p. 153.

« Je sais trop bien que l'amour se joue de la sagesse « des hommes et de la puissance des dieux. Moi-« même, ce n'est qu'en l'évitant que je me soustrais à « ses coups. Je ne vous impute point une faute dont « je suis le premier auteur; c'est moi qui, en vous « confiant la princesse, vous ai exposé à des dangers « au-dessus de vos forces. — Eh quoi! s'écria le « jeune Mède, tandis que mes ennemis triomphent, « que mes amis consternés me conseillent de me « dérober à votre colère, que tout le monde se réunit « pour m'accabler, c'est mon roi qui daigne me « consoler! O Cyrus, vous êtes toujours semblable « à vous-même, toujours indulgent pour des faibles-« ses que vous ne partagez pas, et que vous excu-« sez parce que vous connaissez les hommes.

« — Profitons, reprit Cyrus, de la disposition « des esprits. Je veux être instruit des forces et des « projets de mes ennemis : passez dans leur camp; « votre fuite simulée aura l'air d'une disgrâce, et « vous attirera leur confiance. — J'y vole, répondit « Araspe, trop heureux d'expier ma faute par un si « faible service. — Mais pourrez-vous, dit Cyrus, « vous séparer de la belle Panthée [1]? — Je l'avouerai, « répliqua le jeune Mède, mon cœur est déchiré, et « je ne sens que trop aujourd'hui que nous avons en « nous-mêmes deux âmes, dont l'une nous porte « sans cesse vers le mal, et l'autre vers le bien. Je « m'étais livré jusqu'à présent à la première; mais, « fortifiée de votre secours, la seconde va triompher « de sa rivale [2]. » Araspe reçut ensuite des ordres secrets, et partit pour l'armée des Assyriens. »

Ayant achevé ces mots, Xénophon garda le silence. Nous en parûmes surpris. « La question n'est-elle pas résolue? nous dit-il. — Oui, répondit Philotas; mais l'histoire n'est pas finie, et elle nous intéresse plus que la question. » Xénophon sourit, et continua de cette manière :

« Panthée, instruite de la retraite d'Araspe, fit dire à Cyrus qu'elle pouvait lui ménager un ami plus fidèle et peut-être plus utile que ce jeune favori. C'était Abradate, qu'elle voulait détacher du service du roi d'Assyrie, dont il avait lieu d'être mécontent. Cyrus ayant donné son agrément à cette négociation, Abradate, à la tête de deux mille cavaliers, s'approcha de l'armée des Perses, et Cyrus le fit aussitôt conduire à l'appartement de Panthée [3]. Dans ce désordre d'idées et de sentiments que produit un bonheur attendu depuis longtemps et presque sans espoir, elle lui fit le récit de sa captivité, de ses souffrances, des projets d'Araspe, de la générosité de Cyrus; et son époux, impatient d'exprimer sa reconnaissance, courut auprès de ce prince, et lui serrant la main : « Ah Cyrus! lui dit-il, pour tout « ce que je vous dois, je ne puis vous offrir que « mon amitié, mes services et mes soldats. Mais « soyez bien assuré que, quels que soient vos pro-« jets, Abradate en sera toujours le plus ferme sou-« tien. » Cyrus reçut ses offres avec transport, et ils concertèrent ensemble les dispositions de la bataille [1].

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 154.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. p. 155.

« Les troupes des Assyriens, des Lydiens et d'une grande partie de l'Asie, étaient en présence de l'armée de Cyrus. Abradate devait attaquer la redoutable phalange des Égyptiens; c'était le sort qui l'avait placé dans ce poste dangereux, qu'il avait demandé lui-même, et que les autres généraux avaient d'abord refusé de lui céder [2].

« Il allait monter sur son char, lorsque Panthée vint lui présenter des armes qu'elle avait fait préparer en secret, et sur lesquelles on remarquait les dépouilles des ornements dont elle se parait quelquefois. « Vous m'avez donc sacrifié jusqu'à votre parure? « lui dit le prince attendri. — Hélas! répondit-elle, « je n'en veux pas d'autre, si ce n'est que vous pa-« raissiez aujourd'hui à tout le monde, tel que vous « me paraissez sans cesse à moi-même. » En disant ces mots, elle le couvrait de ces armes brillantes, et ses yeux versaient des pleurs qu'elle s'empressait de cacher [3].

« Quand elle le vit saisir les rênes, elle fit écarter les assistants, et lui tint ce discours : « Si jamais « femme a mille fois plus aimé son époux qu'elle-« même, c'est la vôtre sans doute, et sa conduite « doit vous le prouver mieux que ses paroles. Eh « bien! malgré la violence de ce sentiment, j'aime-« rais mieux, et j'en jure par les liens qui nous unis-« sent, j'aimerais mieux expirer avec vous dans le « sein de l'honneur, que de vivre avec un époux dont « j'aurais à partager la honte. Souvenez-vous des obli-« gations que nous avons à Cyrus; souvenez-vous « que j'étais dans les fers, et qu'il m'en a tirée; que « j'étais exposée à l'insulte, et qu'il a pris ma dé-« fense : souvenez-vous enfin que je l'ai privé de son « ami, et qu'il a cru, sur mes promesses, en trouver « un plus vaillant, et sans doute plus fidèle, dans « mon cher Abradate [4]. »

« Le prince, ravi d'entendre ces paroles, étendit la main sur la tête de son épouse, et levant les yeux au ciel : « Grand Dieu, s'écria-t-il, faites que je « me montre aujourd'hui digne ami de Cyrus, et « surtout digne époux de Panthée. » Aussitôt il s'élança dans le char, sur lequel cette princesse éperdue n'eut que le temps d'appliquer sa bouche tremblante. Dans l'égarement de ses esprits, elle le suivit à pas précipités dans la plaine; mais Abradate s'en étant aperçu, la conjura de se retirer et de s'armer de courage. Ses eunuques et ses femmes s'approchèrent alors, et la dérobèrent aux regards de la multitude, qui toujours fixés sur elle, n'avaient pu contempler

[1] Xenoph. instit. Cyr. p. 155
[2] Id. ibid. p. 168.
[3] Id. ibid. p. 169.
[4] Id. ibid.

ni la beauté d'Abradate, ni la magnificence de ses vêtements [1].

« La bataille se donna près du Pactole. L'armée de Crœsus fut entièrement défaite ; le vaste empire des Lydiens s'écroula dans un instant, et celui des Perses s'éleva sur ses ruines.

« Le jour qui suivit la victoire, Cyrus, étonné de n'avoir pas revu Abradate, en demanda des nouvelles avec inquiétude [2] ; et l'un de ses officiers lui apprit que ce prince, abandonné presque au commencement de l'action par une partie de ses troupes, n'en avait pas moins attaqué avec la plus grande valeur la phalange Égyptienne ; qu'il avait été tué, après avoir vu périr tous ses amis autour de lui ; que Panthée avait fait transporter son corps sur les bords du Pactole, et qu'elle était occupée à lui élever un tombeau.

« Cyrus, pénétré de douleur, ordonne aussitôt de porter en ce lieu les préparatifs des funérailles qu'il destine au héros ; il les devance lui-même : il arrive, il voit la malheureuse Panthée assise par terre auprès du corps sanglant de son mari. Ses yeux se remplissent de larmes ; il veut serrer cette main qui vient de combattre pour lui ; mais elle reste entre les siennes : le fer tranchant l'avait abattue au plus fort de la mêlée. L'émotion de Cyrus redouble, et Panthée fait entendre des cris déchirants. Elle reprend la main, et après l'avoir couverte de larmes abondantes et de baisers enflammés, elle tâche de la rejoindre au reste du bras, et prononce enfin ces mots qui expirent sur ses lèvres : « Eh bien, Cyrus, « vous voyez le malheur qui me poursuit ; et pour« quoi voulez-vous en être le témoin? C'est pour « moi, c'est pour vous qu'il a perdu le jour. Insensée « que j'étais, je voulais qu'il méritât votre estime ; « et trop fidèle à mes conseils, il a moins songé à « ses intérêts qu'aux vôtres. Il est mort dans le sein « de la gloire, je le sais ; mais enfin il est mort, et « je vis encore! »

« Cyrus, après avoir pleuré quelque temps en silence, lui répondit : « La victoire a couronné sa « vie, et sa fin ne pouvait être plus glorieuse. Ac« ceptez ces ornements qui doivent l'accompagner « au tombeau, et ces victimes qu'on doit immoler « en son honneur. J'aurai soin de consacrer à sa mé« moire un monument qui l'éternisera. Quant à « vous, je ne vous abandonnerai point ; je respecte « trop vos vertus et vos malheurs. Indiquez-moi « seulement les lieux où vous voulez être conduite. »

« Panthée l'ayant assuré qu'il en serait bientôt instruit, et ce prince s'étant retiré, elle fit éloigner ses eunuques, et approcher une femme qui avait élevé son enfance : « Ayez soin, lui-elle, dès que « mes yeux seront fermés, de couvrir d'un même « voile le corps de mon époux et le mien. » L'esclave voulut la fléchir par de prières ; mais comme elles ne faisaient qu'irriter une douleur trop légitime, elle s'assit, fondant en larmes, auprès de sa maîtresse. Alors Panthée saisit un poignard, s'en perça le sein, et eut encore la force, en expirant, de poser sa tête sur le cœur de son époux [1].

« Ses femmes et toute sa suite poussèrent aussitôt des cris de douleur et de désespoir. Trois de ses eunuques s'immolèrent eux-mêmes aux mânes de leur souveraine ; et Cyrus, qui était accouru à la première annonce de ce malheur, pleura de nouveau le sort de ces deux époux, et leur fit élever un tombeau où leurs cendres furent confondues [2]. »

[1] Xenoph. instit. Cyr. p. 170

[2] Id. ibid. lib. 7, p. 184.

## CHAPITRE XL.

### Voyage de Messénie *.

Nous partîmes de Scillonte, et après avoir traversé la Triphylie, nous arrivâmes sur les bords de la Néda, qui sépare l'Élide de la Messénie [3].

Dans le dessein où nous étions de parcourir les côtes de cette dernière province, nous allâmes nous embarquer au port de Cyparissia, et le lendemain nous abordâmes à Pylos, situé sous le mont Ægalée [4]. Les vaisseaux trouvent une retraite paisible dans sa rade, presque entièrement fermée par l'île Sphactérie [5]. Les environs n'offrent de tous côtés que des bois, des roches escarpées, un terrain stérile, une solitude profonde [6]. Les Lacédémoniens, maîtres de la Messénie pendant la guerre du Péloponèse, les avaient absolument négligés ; mais les Athéniens s'en étant rendus maîtres, se hâtèrent de les fortifier, et repoussèrent par mer et par terre les troupes de Lacédémone et celles de leurs alliés. Depuis cette époque Pylos, ainsi que tous les lieux où les hommes se sont égorgés, excite la curiosité des voyageurs [7].

On nous fit voir une statue de la Victoire qu'y laissèrent les Athéniens [8] ; et de là remontant aux siècles lointains, on nous disait que le sage Nestor avait gouverné cette contrée. Nous eûmes beau représenter que, suivant Homère, il régnait dans la Triphylie [9] ; pour toute réponse, on nous montra la maison de ce prince, son portrait, et la grotte où il renfermait ses bœufs [10]. Nous voulûmes insister ; mais nous nous convainquîmes bientôt que les peuples et les particuliers, fiers de leur origine, n'aiment pas toujours qu'on discute leurs titres.

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 7, p. 185.

[2] Id. ibid. p. 186.

* Voyez la carte de la Messénie.

[3] Pausan. lib. 4, cap. 20, p. 327. Strab. lib. 8, p. 348.

[4] Strab. lib. 8, p. 359.

[5] Thucyd. lib. 4, cap. 8. Diod. Sic. lib. 12, p. 113.

[6] Thucyd. ibid. Pausan. cap. 36, p. 372.

[7] Pausan. lib. 4, cap. 36, p. 372.

[8] Id. ibid.

[9] Strab. lib. 8, p. 350.

[10] Pausan. lib. 4, cap. 36, p. 371.

En continuant de raser la côte jusqu'au fond du golfe de Messénie, nous vîmes à Mothone (1) un puits dont l'eau, naturellement imprégnée de particules de poix, a l'odeur et la couleur du baume de Cyzique [1]; à Colonides, des habitants qui, sans avoir ni les mœurs, ni la langue des Athéniens, prétendent descendre de ce peuple, parce qu'auprès d'Athènes est un bourg nommé Colone [2]; plus loin, un temple d'Apollon, aussi célèbre qu'ancien, où les malades viennent chercher et croient trouver leur guérison [3]; plus loin encore, la ville de Coronée (2), récemment construite par ordre d'Épaminondas [4]; enfin l'embouchure du Pamisus, où nous entrâmes à pleines voiles; car les vaisseaux peuvent le remonter jusqu'à dix stades [5].

Ce fleuve est le plus grand de ceux du Péloponèse, quoique depuis sa source jusqu'à la mer, on ne compte que cent stades environ [6] (3). Sa carrière est bornée; mais il la fournit avec distinction : il donne l'idée d'une vie courte et remplie de beaux jours. Ses eaux pures ne semblent couler que pour le bonheur de tout ce qui l'environne. Les meilleurs poissons de la mer s'y plaisent dans toutes les saisons; et au retour du printemps, ils se hâtent de remonter ce fleuve pour y déposer leur frai [7].

Pendant que nous abordions, nous vîmes des vaisseaux qui nous parurent de construction étrangère, et qui venaient à rames et à voiles. Ils approchent; des passagers de tout âge et de tout sexe, se précipitent sur le rivage, se prosternent et s'écrient : « Heureux, mille et mille fois heureux le jour qui vous rend à nos désirs! Nous vous arrosons de nos pleurs, terre chérie que nos pères ont possédée, terre sacrée qui renfermez les cendres de nos pères! » Je m'approchai d'un vieillard qui se nommait Xénoclès, et qui paraissait être le chef de cette multitude; je lui demandai qui ils étaient, d'où ils venaient. « Vous voyez, répondit-il, les descendants de ces Messéniens que la barbarie de Lacédémone força autrefois de quitter leur patrie, et qui, sous la conduite, de Comon, un de mes aïeux, se réfugièrent aux extrémités de la Libye, dans un pays qui n'a point de commerce avec les nations de la Grèce. Nous avons longtemps ignoré qu'Épaminondas avait, il y a environ quinze ans, rendu la liberté à la Messénie, et rappelé ses anciens habitants [8]. Quand nous en fûmes instruits, des obstacles invincibles nous arrêtèrent; la mort d'Épaminondas suspendit encore notre retour. Nous venons enfin jouir de ses bienfaits. »

Nous nous joignîmes à ces étrangers, et après avoir traversé des plaines fertiles, nous arrivâmes à Messène, située comme Corinthe au pied d'une montagne, et devenue comme cette ville un des boulevards du Péloponèse [1].

Les murs de Messène, construits de pierre de taille, couronnés de créneaux, et flanqués de tours (1), sont plus forts et plus élevés que ceux de Byzance, de Rhodes et des autres villes de la Grèce [2]. Ils embrassent dans leur circuit le mont Ithome. Au dedans, nous vîmes une grande place ornée de temples, de statues, et d'une fontaine abondante. De toutes parts s'élevaient de beaux édifices, et l'on pouvait juger, d'après ces premiers essais, de la magnificence que Messène étalerait dans la suite [3].

Les nouveaux habitants furent reçus avec autant de distinction que d'empressement; et le lendemain ils allèrent offrir leurs hommages au temple de Jupiter, placé sur le sommet de la montagne [4], au milieu d'une citadelle qui réunit les ressources de l'art aux avantages de la position.

Le mont est un des plus élevés [5], et le temple, un des plus anciens du Péloponèse [6]; c'est là, dit-on, que des nymphes prirent soin de l'enfance de Jupiter. La statue de ce dieu, ouvrage d'Agéladas, est déposée dans la maison d'un prêtre qui n'exerce le sacerdoce que pendant une année, et qui ne l'obtient que par la voie de l'élection [7]. Celui qui l'occupait alors s'appelait Célénus; il avait passé la plus grande partie de sa vie en Sicile.

Ce jour-là même on célébrait en l'honneur de Jupiter une fête annuelle, qui attire les peuples des provinces voisines. Les flancs de la montagne étaient couverts d'hommes et de femmes, qui s'empressaient d'atteindre son sommet. Nous fûmes témoins des cérémonies saintes; nous assistâmes à des combats de musique, institués depuis une longue suite de siècles [8]. La joie des Messéniens de Libye offrait un spectacle touchant, et dont l'intérêt fut augmenté par une circonstance imprévue : Célénus, le prêtre de Jupiter, reconnut un frère dans le chef de ces familles infortunées, et il ne pouvait s'arracher de ses bras. Ils se rappelèrent les funestes circonstances qui les séparèrent autrefois l'un de l'autre. Nous passâmes quelques jours avec ces deux respectables vieillards, avec plusieurs de leurs parents et de leurs amis.

(1) Aujourd'hui *Modon*.
[1] Pausan. lib. 4, cap. 35, p. 369.
[2] Id. ibid. cap. 34, p. 365.
[3] Id. ibid.
(2) Aujourd'hui *Coron*.
[4] Pausan. lib. 4, cap. 34, p. 365.
[5] Id. ibid. p. 363.
[6] Strab. lib. 8, p. 361.
(3) Environ 3 lieues trois quarts.
[7] Pausan. lib. 4, cap. 34, p. 363.
[8] Id. ibid. cap. 26, p. 342.

[1] Polyb. lib. 7. p. 505. Strab. lib. 8, p. 361.
(1) Trente-huit de ces tours subsistaient encore il y a cinquante ans; M. l'Abbé Fourmont les avait vues. (Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 7, hist. p. 355.)
[2] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356.
[3] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 7, hist. p. 355.
[4] Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.
[5] Id. ibid. cap. 9, p. 301.
[6] Id. ibid. cap. 3, p. 287.
[7] Id. ibid. cap. 33, p. 361.
[8] Id. ibid.

De la maison de Célénus, l'œil pouvait embrasser la Messénie entière, et en suivre les limites dans un espace d'environ huit cents stades [1] (1); la vue s'étendait au nord, sur l'Arcadie et sur l'Élide; à l'ouest et au sud, sur la mer et sur les îles voisines; à l'est, sur une chaîne de montagnes, qui sous le nom de Taygète, séparent cette province de celle de Laconie. Elle se reposait ensuite sur le tableau renfermé dans cette enceinte. On nous montrait, à diverses distances, de riches campagnes entrecoupées de collines et de rivières, couvertes de troupeaux et de poulains, qui font la richesse des habitants [2]. Je dis alors : « Au petit nombre de cultivateurs que nous avons aperçus en venant ici, il me paraît que la population de cette province n'est pas en proportion avec sa fertilité. — Ne vous en prenez, répondit Xénoclès, qu'aux barbares dont ces montagnes nous dérobent l'aspect odieux. Pendant quatre siècles entiers, les Lacédémoniens ont ravagé la Messénie, et laissé pour tout partage à ses habitants la guerre ou l'exil, la mort ou l'esclavage. »

Nous n'avions qu'une légère idée de ces funestes révolutions : Xénoclès s'en aperçut, il en gémit, et adressant la parole à son fils : « Prenez votre lyre, dit-il, et chantez ces trois élégies conservées dans ma famille, les deux premières composées par Comon, et la troisième par Euclète mon père; pour soulager leur douleur, et perpétuer le souvenir des maux que votre patrie avait essuyés *. » Le jeune homme obéit, et commença de cette manière :

### PREMIÈRE ÉLÉGIE.

*Sur la première guerre de Messénie* (2).

Bannis de la Grèce, étrangers aux autres peuples, nous ne tenions aux hommes que par la stérile pitié qu'ils daignaient quelquefois accorder à nos malheurs. Qui l'eût dit, qu'après avoir si longtemps erré sur les flots, nous parviendrions au port des Évespérides [3], dans une contrée que la nature et la paix enrichissent de leurs dons précieux? Ici la terre, comblant les vœux du laboureur, rend le centuple des grains qu'on lui confie [4]; des rivières paisibles serpentent dans la plaine, près d'un vallon ombragé de lauriers, de myrtes, de grenadiers et d'arbres de toute espèce [5]. Au delà sont des sables brûlants, des peuples barbares, des animaux féroces; mais nous n'avons rien à redouter; il n'y a point de Lacédémoniens parmi eux.

Les habitants de ces belles retraites, attendris sur nos maux, nous ont généreusement offert un asile. Cependant la douleur consume nos jours, et nos faibles plaisirs rendent nos regrets plus amers. Hélas! combien de fois errant dans ces vergers délicieux j'ai senti mes larmes couler au souvenir de la Messénie! O bords fortunés du Pamisus, temples augustes, bois sacrés, campagnes si souvent abreuvées du sang de nos aïeux! non, je ne saurais vous oublier. Et vous, féroces Spartiates, je vous jure, au nom de cinquante mille Messéniens que vous avez dispersés sur la terre, une haine aussi implacable que votre cruauté; je vous la jure au nom de leurs descendants, au nom des cœurs sensibles de tous les temps et de tous les lieux.

Restes malheureux de tant de héros plus malheureux encore, puissent mes chants, modelés sur ceux de Tyrtée et d'Archiloque, gronder sans cesse à vos oreilles, comme la trompette qui donne le signal au guerrier, comme le tonnerre qui trouble le sommeil du lâche! Puissent-ils, offrant nuit et jour à vos yeux les ombres menaçantes de vos pères, laisser dans vos âmes une blessure qui saigne nuit et jour!

Les Messéniens jouissaient depuis plusieurs siècles d'une tranquillité profonde, sur une terre qui suffisait à leurs besoins, sous les douces influences d'un ciel toujours serein. Ils étaient libres, ils avaient des lois sages, des mœurs simples, des rois qui les aimaient [1], et des fêtes riantes qui les délassaient de leurs travaux.

Tout à coup l'alliance qui les avait unis avec les Lacédémoniens reçoit des atteintes mortelles; on s'accuse, on s'aigrit de part et d'autre; aux plaintes succèdent les menaces. L'ambition, jusqu'alors enchaînée par les lois de Lycurgue, saisit ce moment pour briser ses fers, appelle à grands cris l'injustice et la violence, se glisse avec ce cortége infernal dans le cœur des Spartiates, et leur fait jurer sur les autels de ne pas déposer les armes jusqu'à ce qu'ils aient asservi la Messénie [2]. Fière de ses premiers triomphes, elle les mène à l'un des sommets du mont Taygète, et de là leur montrant les riches campagnes exposées à leurs yeux, elle les introduit dans une place forte qui appartenait à leurs anciens alliés, et qui servait de barrière aux deux empires [3].

A cette nouvelle, nos aïeux incapables de supporter un outrage, accourent en foule au palais de nos rois. Euphaès occupait alors le trône : il écoute les avis des principaux de la nation; sa bouche est l'organe de la sagesse. Il excite l'ardeur des Messéniens, il la suspend jusqu'à ce qu'elle puisse éclater avec succès [4]. Des années entières suffisent

[1] Strab. lib. 8, p. 362.
(1) Trente lieues et un quart.
[2] Euripid. et Tyrt. ap. Strab. lib. 8, p. 366. Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Pausan. lib. 4, p. 288 et 316; Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
* Voyez la note LIX, à la fin du volume.
(2) Cette guerre commença l'an 743 avant J. C. et finit l'an 723 avant la même ère.
[3] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.
[4] Herodot. lib. 4, cap. 198.
[5] Scyla. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 46. Plin lib. 5, cap. 5, p. 249.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 3, p. 286.
[2] Justin. lib. 3, cap. 4.
[3] Pausan. lib. 4, cap. 5, p. 292.
[4] Id. ibid. cap. 7, p. 295.

à peine pour accoutumer à la discipline un peuple trop familiarisé sans doute avec les douceurs d'une longue paix. Il apprit dans l'intervalle à voir sans murmurer ses moissons enlevées par les Lacédémoniens, à faire lui-même des incursions dans la Laconie.

Deux fois le moment de la vengeance parut s'approcher; deux fois les forces des deux États luttèrent entre elles. Mais la victoire n'osa terminer cette grande querelle, et son indécision accéléra la ruine des Messéniens. Leur armée s'affaiblissait de jour en jour par la perte d'un grand nombre de guerriers, par les garnisons qu'il fallait entretenir dans les différentes places, par la désertion des esclaves, par une épidémie qui commençait à ravager une contrée autrefois si florissante.

Dans cette extrémité, on résolut de se retrancher sur le mont Ithome [1], et de consulter l'oracle de Delphes. Les prêtres, et non les dieux, dictèrent cette réponse barbare : « Le salut de la Messénie « dépend du sacrifice d'une jeune fille tirée au sort, « et choisie dans la maison régnante [2]. »

D'anciens préjugés ferment les yeux sur l'atrocité de l'obéissance. On apporte l'urne fatale; le sort condamne la fille de Lyciscus, qui la dérobe soudain à tous les regards et s'enfuit avec elle à Lacédémone. Le guerrier Aristodème s'avance à l'instant, et malgré le tendre intérêt qui gémit au fond de son cœur, il présente la sienne aux autels. Elle était fiancée à l'un des favoris du roi, qui accourt à sa défense. Il soutient qu'on ne peut sans son aveu disposer de son épouse. Il va plus loin, il flétrit l'innocence pour la sauver, et déclare que l'hymen est consommé. L'horreur de l'imposture, la crainte du déshonneur, l'amour paternel, le salut de la patrie, la sainteté de sa parole, une foule de mouvements contraires agitent avec tant de violence l'âme d'Aristodème, qu'elle a besoin de se soulager par un coup de désespoir. Il saisit un poignard, sa fille tombe morte à ses pieds; tous les spectateurs frémissent. Le prêtre, insatiable de cruautés, s'écrie : « Ce n'est pas la piété, c'est la « fureur qui a guidé le bras du meurtrier; les dieux « demandent une autre victime. — Il en faut une, » répond le peuple en fureur; et il se jette sur le malheureux amant, qui aurait péri si le roi n'eût apaisé les esprits en leur persuadant que les conditions de l'oracle étaient remplies.

Sparte s'endurcissait de plus en plus dans ses projets de conquête, elle les annonçait par des hostilités fréquentes, par des combats sanglants. Dans l'une de ces batailles, le roi Euphaès fut tué, et remplacé par Aristodème [3]; dans une autre, où plusieurs peuples du Péloponèse s'étaient joints aux Messéniens [4], nos ennemis furent battus; et trois cents d'entre eux, pris les armes à la main, arrosèrent nos autels de leur sang [1].

[1] Pausan. lib. 4, cap. 9, p. 301.
[2] Id. ibid. Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 27, p. 223.
[3] Pausan. lib. 4, cap. 10, p. 304.
[4] Id. ibid. cap. 11, p. 305.

Le siége d'Ithome continuait avec la même vigueur. Aristodème en prolongeait la durée, par sa vigilance, son courage, la confiance de ses troupes, et le cruel souvenir de sa fille. Dans la suite, des oracles imposteurs, des prodiges effrayants, ébranlèrent sa constance. Il désespéra du salut de la Messénie; et s'étant percé de son épée, il rendit les derniers soupirs sur le tombeau de sa fille [2].

Les assiégés se défendirent encore pendant plusieurs mois; mais après avoir perdu leurs généraux et leurs plus braves soldats, se voyant sans provisions et sans ressources, ils abandonnèrent la place; les uns se retirèrent chez les nations voisines, les autres, dans leurs anciennes demeures, où les vainqueurs les forcèrent de jurer l'exécution des articles suivants : « Vous n'entreprendrez rien contre notre « autorité; vous cultiverez vos terres; mais vous « nous apporterez tous les ans la moitié de leur « produit. A la mort des rois et des principaux ma« gistrats de Sparte, vous paraîtrez, hommes et « femmes, en habit de deuil [3]. » Telles furent les conditions humiliantes qu'après une guerre de vingt ans, Lacédémone prescrivit à nos ancêtres.

### SECONDE ÉLÉGIE.

*Sur la seconde guerre de Messénie* (1).

Je rentre dans la carrière; je vais chanter la gloire d'un héros qui combattit longtemps sur les ruines de sa patrie. Ah! s'il était permis aux mortels de changer l'ordre des destinées, ses mains triomphantes auraient sans doute réparé les outrages d'une guerre et d'une paix également odieuses.

Quelle paix, juste ciel! elle ne cessa, pendant l'espace de trente-neuf ans, d'appesantir un joug de fer sur la tête des vaincus [4], et de fatiguer leur constance par toutes les formes de la servitude. Assujettis à des travaux pénibles, courbés sous le poids des tributs qu'ils transportaient à Lacédémone, forcés de pleurer aux funérailles de leurs tyrans [5], et ne pouvant même exhaler une haine impuissante, ils ne laissaient à leurs enfants que des malheurs à souffrir, et des insultes à venger. Les maux parvinrent au point que les vieillards n'avaient plus rien à craindre de la mort, et les jeunes gens, plus rien à espérer de la vie.

[1] Myron, ap. Pausan. lib. 4, cap. 6, p. 294. Clem. Alex. cohort. ad gent. t. 1, p. 36. Euseb. præp. evang. lib. 4, cap. 16, p. 157. Plut. in Rom. t. 1, p. 33. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 2, p. 105.
[2] Pausan. lib. 4, cap. 13, p. 311.
[3] Tyrt. ap. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 313. Ælian. var. hist lib. 6, cap. 1.
(1) Cette guerre commença l'an 684 avant J. C. et finit l'an 668 avant la même ère.
[4] Pausan. lib. 4, cap. 15, p. 315.
[5] Tyrt. ap. Paus. lib. 4, cap. 14. p. 313. Polyb. lib. 6, p. 300.

Leurs regards, toujours attachés à la terre, se levèrent enfin vers Aristomène, qui descendait de nos anciens rois, et qui, dès son aurore, avait montré sur son front, dans ses paroles et dans ses actions, les traits et le caractère d'une grande âme. Ce prince entouré d'une jeunesse impatiente, dont tour à tour il enflammait ou tempérait le courage, interrogea les peuples voisins; et ayant appris que ceux d'Argos et d'Arcadie étaient disposés à lui fournir des secours, il souleva sa nation [1]; et dès ce moment elle fit entendre les cris de l'oppression et de la liberté.

Le premier combat se donna dans un bourg de la Messénie. Le succès en fut douteux. Aristomène y fit tellement briller sa valeur, que d'une commune voix on le proclama roi sur le champ de bataille; mais il refusa un honneur auquel il avait des droits par sa naissance, et encore plus par ses vertus.

Placé à la tête des troupes, il voulut effrayer les Spartiates par un coup d'éclat, et déposer dans le sein de leur capitale le gage de la haine qu'il leur avait vouée depuis son enfance. Il se rend à Lacédémone; il pénètre furtivement dans le temple de Minerve, et suspend au mur un bouclier sur lequel étaient écrits ces mots : « C'est des dépouilles des « Lacédémoniens qu'Aristomène a consacré ce mo- « nument à la déesse [2]. »

Sparte, conformément à la réponse de l'oracle de Delphes, demandait alors aux Athéniens un chef pour la diriger dans cette guerre. Athènes, qui craignait de concourir à l'agrandissement de sa rivale, lui proposa Tyrtée [3], poëte obscur, qui rachetait les désagréments de sa figure, et les disgrâces de la fortune, par un talent sublime, que les Athéniens regardaient comme une espèce de frénésie [4].

Tyrtée, appelé au secours d'une nation guerrière, qui le mit bientôt au nombre de ses citoyens [5], sentit ses esprits s'élever, et s'abandonna tout entier à sa haute destinée. Ses chants enflammés inspiraient le mépris des dangers et de la mort. Il les fit entendre, et les Lacédémoniens volèrent au combat [6].

Ce n'est pas avec des couleurs communes qu'on doit exprimer la rage sanguinaire qui anima les deux nations. Il faut en créer de nouvelles. Tels que les feux du tonnerre, lorsqu'ils tombent dans les gouffres de l'Etna, et les embrasent : le volcan s'ébranle et mugit; il soulève ses flots bouillonnants; il les vomit de ses flancs qu'il entr'ouvre; il les lance contre les cieux qu'il ose braver. Indignée de son audace, la foudre chargée de nouveaux feux qu'elle a puisés dans la nue, redescend plus vite que l'éclair, frappe à coups redoublés le sommet de la montagne; et après avoir fait voler en éclats ses roches fumantes, elle impose silence à l'abîme, et le laisse couvert de cendres et de ruines éternelles. Tel Aristomène, à la tête des jeunes Messéniens, fond avec impétuosité sur l'élite des Spartiates, commandés par le roi Anaxandre. Ses guerriers, à son exemple, s'élancent comme des lions ardents; mais leurs efforts se brisent contre cette masse immobile et hérissée de fer, où les passions les plus violentes se sont enflammées, et d'où les traits de la mort s'échappent sans interruption. Couverts de sang et de blessures, ils désespéraient de vaincre, lorsque Aristomène, se multipliant dans lui-même et dans ses soldats, fait plier le brave Anaxandre et sa redoutable cohorte [1]; parcourt rapidement les bataillons ennemis; écarte les uns par sa valeur, les autres par sa présence; les disperse, les poursuit, et les laisse dans leur camp ensevelis dans une consternation profonde.

Les femmes de Messénie célébrèrent cette victoire par des chants que nous répétons encore [2]. Leurs époux levèrent une tête altière, et sur leur front menaçant le dieu de la guerre imprima la vengeance et l'audace.

Ce serait à toi maintenant, déesse de mémoire, de nous dire comment de si beaux jours se couvrirent tout à coup d'un voile épais et sombre : mais tes tableaux n'offrent presque toujours que des traits informes et des couleurs éteintes : les années ne ramènent dans le présent que les débris des faits mémorables; semblables aux flots qui ne vomissent sur le rivage que les restes d'un vaisseau autrefois souverain des mers. Écoutez, jeunes Messéniens, un témoin plus fidèle et plus respectable : je le vis; j'entendis sa voix au milieu de cette nuit orageuse qui dispersa la flotte que je conduisais en Libye. Jeté sur une côte inconnue de l'île de Rhodes, je m'écriai : « O terre ! tu nous serviras du moins de « tombeau, et nos os ne seront point foulés par les « Lacédémoniens. »

A ce nom fatal, je vis des tourbillons de flamme et de fumée s'échapper d'un monument funèbre placé à mes côtés, et du fond de la tombe s'élever une ombre qui proféra ces paroles : « Quel est donc ce mortel qui vient troubler le repos d'Aristomène, et rallumer dans ses cendres la haine qu'il conserve encore contre une nation barbare? — C'est un Messénien, répondis-je avec transport; c'est Comon, c'est l'héritier d'une famille autrefois unie avec la vôtre. O Aristomène! ô le plus grand des mortels! il m'est donc permis de vous voir et de vous entendre ! O Dieux! je vous bénis pour la pre-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 314.
[2] Id. ibid. cap. 15, p. 316.
[3] Lycurg. in Leocrat. p. 162. Justin. lib. 3, cap. 5. Plut. in Cleom. p. 805. Pausan. lib. 4, cap. 15, p. 316. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 8, p. 144; t. 13, p. 284.
[4] Diog. Laert. lib. 2, § 43.
[5] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 629.
[6] Plut. in Agid. t. 1, p. 805. Horat. art. poet. v. 402.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 318.
[2] Id. ibid. p. 319.

mière fois de ma vie, d'avoir conduit à Rhodes Comon et son infortune. — Mon fils, répondit le héros, tu les béniras toute ta vie. Ils m'avaient annoncé ton arrivée, et ils me permettent de te révéler les secrets de leur haute sagesse. Le temps approche, où, tel que l'astre du jour, lorsque du sein d'une nuée épaisse il sort étincelant de lumière, la Messénie reparaîtra sur la scène du monde avec un nouvel éclat : le ciel, par des avis secrets, guidera le héros qui doit opérer ce prodige : mais le destin nous dérobe le moment de l'exécution [1] : adieu, tu peux partir. Tes compagnons t'attendent en Libye; porte-leur ces grandes nouvelles.

« — Arrêtez, ombre généreuse, repris-je aussitôt, daignez ajouter à de si douces espérances des consolations plus douces encore. Nos pères furent malheureux; il est si facile de les croire coupables ! Le temps a dévoré les titres de leur innocence, et de tous côtés les nations laissent éclater des soupçons qui nous humilient. Aristomène trahi, errant seul de ville en ville, mourant seul dans l'île de Rhodes, est un spectacle offensant pour l'honneur des Messéniens.

« — Va, pars, vole, mon fils, répondit le héros en élevant la voix; dis à toute la terre que la valeur de vos pères fut plus ardente que les feux de la canicule, leurs vertus plus pures que la clarté des cieux; et si les hommes sont encore sensibles à la pitié, arrache-leur des larmes par le récit de nos infortunes. Écoute-moi :

« Sparte ne pouvait supporter la honte de sa défaite : elle dit à ses guerriers : « Vengez-moi; » à ses esclaves : « Protégez-moi [2]; » à un esclave plus vil que les siens, et dont la tête était ornée du diadème : « Trahis tes alliés [3]; » c'était Aristocrate qui régnait sur la puissante nation des Arcadiens; il avait joint ses troupes aux nôtres.

« Les deux armées s'approchèrent comme deux orages qui vont se disputer l'empire des airs. A l'aspect de leurs vainqueurs, les ennemis cherchent vainement au fond de leur cœur un reste de courage; et dans leurs regards inquiets se peint l'intérêt sordide de la vie. Tyrtée se présente alors aux soldats avec la confiance et l'autorité d'un homme qui tient dans ses mains le salut de la patrie. Des peintures vives et animées brillent successivement à leurs yeux [4]. L'image d'un héros qui vient de repousser l'ennemi; ce mélange confus de cris de joie et d'attendrissement qui honorent son triomphe; ce respect qu'inspire à jamais sa présence; ce repos honorable dont il jouit dans sa vieillesse; l'image plus touchante d'un jeune guerrier expirant dans le champ de la gloire; les cérémonies augustes qui accompagnent ses funérailles; les regrets et les gémissements d'un peuple entier à l'aspect de son cercueil; les vieillards, les femmes, les enfants qui pleurent et se roulent autour de son tombeau; les honneurs immortels attachés à sa mémoire; tant d'objets et de sentiments divers, retracés avec une éloquence impétueuse et dans un mouvement rapide, embrasent les soldats d'une ardeur jusqu'alors inconnue. Ils attachent à leurs bras leurs noms et ceux de leurs familles; trop heureux s'ils obtiennent une sépulture distinguée, si la postérité peut dire un jour en les nommant : « Les « voilà ceux qui sont morts pour la patrie [1] ! »

« Tandis qu'un poëte excitait cette révolution dans l'armée Lacédémonienne, un roi consommait sa perfidie dans la nôtre [2]; des rumeurs sinistres, semées par son ordre, avaient préparé à l'avilissement ses troupes effrayées. Le signal de la bataille devient le signal de leur fuite. Aristocrate les conduit lui-même dans la route de l'infamie; et cette route, il la trace à travers nos bataillons, au moment fatal où ils avaient à soutenir tout l'effort de la phalange ennemie. Dans un clin-d'œil, l'élite de nos guerriers fut égorgée, et la Messénie asservie. Non, elle ne le fut pas; la liberté s'était réservé un asile sur le mont Ira [3]. Là s'étaient rendus et les soldats échappés au carnage, et les citoyens jaloux d'échapper à la servitude. Les vainqueurs formèrent une enceinte au pied de la montagne. Ils nous voyaient avec effroi au-dessus de leurs têtes, comme les pâles matelots, lorsqu'ils aperçoivent à l'horizon ces sombres nuées qui portent les tempêtes dans leur sein.

« Alors commença ce siége moins célèbre, aussi digne d'être célébré que celui d'Ilion; alors se reproduisirent ou se réalisèrent tous les exploits des anciens héros; les rigueurs des saisons, onze fois renouvelées, ne purent jamais lasser la féroce obstination des assiégeants, ni la fermeté inébranlable des assiégés [4].

« Trois cents Messéniens d'une valeur distinguée m'accompagnaient dans mes courses [5]; nous franchissions aisément la barrière placée au pied de la montagne, et nous portions la terreur jusqu'aux environs de Sparte. Un jour, chargés de butin, nous fûmes entourés de l'armée ennemie. Nous fondîmes sur elle sans espoir de la vaincre. Bientôt atteint d'un coup mortel, je perdis l'usage de mes sens; et plût aux dieux qu'il ne m'eût jamais été rendu ! Quel réveil, juste ciel ! S'il eût tout à coup offert à mes yeux le noir Tartare, il m'eût inspiré moins d'horreur. Je me trouvai sur un tas de morts et de mourants, dans un séjour ténébreux, où l'on n'entendait que des cris déchirants, des sanglots étouffés : c'étaient mes compagnons, mes amis. Ils

[1] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342 et 343; cap. 32, p. 359.
[2] Id. ibid. cap. 16, p. 319.
[3] Id. ibid. cap. 17, p. 321.
[4] Tyrt. ap. Stob. serm. 49, p. 354.

[1] Justin. lib. 3, cap. 5.
[2] Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 322.
[3] Id. ibid. p. 323.
[4] Rhian. ap. Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 323.
[5] Id. ibid. cap. 18, p. 323.

avaient été jetés avant moi dans une fosse profonde. Je les appelais; nous pleurions ensemble; ma présence semblait adoucir leurs peines. Celui que j'aimais le mieux, ô souvenir cruel! ô trop funeste image! ô mon fils! tu ne saurais m'écouter sans frémir : c'était un de tes aïeux. Je reconnus, à quelques mots échappés de sa bouche, que ma chute avait hâté le moment de sa mort. Je le pressais entre mes bras, je le couvrais de larmes brûlantes; et n'ayant pu arrêter le dernier souffle de vie errant sur ses lèvres, mon âme, durcie par l'excès de la douleur, cessa de se soulager par des plaintes et des pleurs. Mes amis expiraient successivement autour de moi. Aux divers accents de leur voix affaiblie, je présageais le nombre des instants qui leur restaient à vivre; je voyais froidement arriver celui qui terminait leurs maux. J'entendis enfin le dernier soupir du dernier d'entre eux; et le silence du tombeau régna dans l'abîme.

« Le soleil avait trois fois commencé sa carrière, depuis que je n'étais plus compté parmi les vivants [1]. Immobile, étendu sur le lit de douleur, enveloppé de mon manteau, j'attendais avec impatience cette mort qui mettait ses faveurs à si haut prix, lorsqu'un bruit léger vint frapper mon oreille : c'était un animal sauvage (1) qui s'était introduit dans le souterrain par une issue secrète. Je le saisis; il voulut s'échapper; je me traînai après lui. J'ignore quel dessein m'animait alors; car la vie me paraissait le plus cruel des supplices. Un dieu sans doute dirigeait mes mouvements, et me donnait des forces. Je rampai longtemps dans des détours obliques; j'entrevis la lumière; je rendis la liberté à mon guide, et continuant à m'ouvrir un passage, je sortis de la région des ténèbres. Je trouvai les Messéniens occupés à pleurer ma perte. A mon aspect, la montagne tressaillit de cris de joie; au récit de mes souffrances, de cris d'indignation.

« La vengeance les suivit de près : elle fut cruelle comme celle des dieux. La Messénie, la Laconie, étaient le jour, la nuit, infestées par des ennemis affamés les uns des autres. Les Spartiates se répandaient dans la plaine, comme la flamme qui dévore les moissons; nous, comme un torrent qui détruit et les moissons et la flamme. Un avis secret nous apprit que les Corinthiens venaient au secours de Lacédémone; nous nous glissâmes dans leur camp à la faveur des ténèbres, et ils passèrent des bras du sommeil dans ceux de la mort [2]. Vains exploits, trompeuses espérances! Du trésor immense des années et des siècles, le temps fait sortir, au moment précis, ces grandes révolutions conçues dans le sein de l'éternité, et quelquefois annoncées par des oracles. Celui de Delphes avait attaché notre perte à des présages qui se vérifièrent; et le devin

[1] Pausan. lib. 4, cap. 18, p. 324.
(1) Un renard.
[2] Pausan. lib. 4, cap. 19, p. 325.

Théoclus m'avertit que nous touchions au dénoûment de tant de scènes sanglantes [1].

« Un berger, autrefois esclave d'Empéramus, général des Lacédémoniens, conduisait tous les jours son troupeau sur les bords de la Néda, qui coule au pied du mont Ira [2]. Il aimait une Messénienne, dont la maison était située sur le penchant de la montagne, et qui le recevait chez elle toutes les fois que son mari était en faction dans notre camp. Une nuit, pendant un orage affreux, le Messénien paraît tout à coup, et raconte à sa femme, étonnée de son retour, que la tempête et l'obscurité mettent la place à l'abri d'un coup de main, que les postes sont abandonnés et qu'une blessure me retient au lit. Le berger, qui s'était dérobé aux regards du Messénien, entend ce récit, et le rapporte sur-le-champ au général Lacédémonien.

« Épuisé de douleur et de fatigue, j'avais abandonné mes sens aux douceurs du sommeil, lorsque le génie de la Messénie m'apparut en long habit de deuil, et la tête couverte d'un voile : « Tu dors, « Aristomène, me dit-il, tu dors, et déjà les échel« les menaçantes se hérissent autour de la place; « déjà les jeunes Spartiates s'élevent dans les airs à « l'appui de ces frêles machines : le génie de Lacé« démone l'emporte sur moi; je l'ai vu du haut des « murs appeler ses farouches guerriers, leur tendre « la main, et leur assigner des postes. »

« Je m'éveillai en sursaut, l'âme oppressée, l'esprit égaré, et dans le même saisissement que si la foudre était tombée à mes côtés. Je me jette sur mes armes : mon fils arrive. « Où sont les Lacédémo« niens? — Dans la place, au pied des remparts; « étonnés de leur audace, ils n'osent avancer. — C'est « assez, repris-je; suivez-moi. » Nous trouvons sur nos pas Théoclus, l'interprète des dieux; le vaillant Manticlus son fils; d'autres chefs qui se joignent à nous [3]. « Courez, leur dis-je, répandre l'alarme; « annoncez aux Messéniens qu'à la pointe du jour « ils verront leurs généraux au milieu des ennemis. »

« Ce moment fatal arrive [4]; les rues, les maisons, les temples, inondés de sang, retentissent de cris épouvantables. Les Messéniens ne pouvant plus entendre ma voix, n'écoutent que leur fureur. Les femmes les animent au combat, s'arment elles-mêmes de mille instruments de mort, se précipitent sur l'ennemi, et tombent en expirant sur les corps de leurs époux, et de leurs enfants.

« Pendant trois jours, ces scènes cruelles se renouvelèrent à chaque pas, à chaque moment, à la lueur sombre des éclairs et au bruit sourd et continu de la foudre; les Lacédémoniens, supérieurs en nombre, prenant tour à tour de nouvelles forces dans des intervalles de repos; les Messéniens com-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 20, p. 327.
[2] Id. ibid. p. 329.
[3] Id. ibid. cap. 21, p. 330.
[4] Id. ibid. p. 331.

battant sans interruption, luttant à la fois contre la faim, la soif le sommeil, et le fer de l'ennemi [1].

« Sur la fin du troisième jour, le devin Théoclus m'adressant la parole : « Eh! de quoi, me dit-il, « vous serviront tant de courage et de travaux? « C'en est fait de la Messénie, les dieux ont résolu « sa perte; sauvez-vous, Aristomène : sauvez nos « malheureux amis; c'est à moi de m'ensevelir sous « les ruines de ma patrie. » Il dit, et se jetant dans la mêlée, il meurt libre et couvert de gloire.

« Il m'eût été facile de l'imiter; mais soumis à la volonté des dieux, je crus que ma vie pouvait être nécessaire à tant d'innocentes victimes que le fer allait égorger. Je rassemblai les femmes et les enfants, je les entourai de soldats. Les ennemis, persuadés que nous méditions une retraite, ouvrirent leurs rangs, et nous laissèrent paisiblement arriver sur les terres des Arcadiens (1). Je ne parlerai ni du dessein que je formai de marcher à Lacédémone et de la surprendre, pendant que ses soldats s'enrichissaient de nos dépouilles sur le mont Ira; ni de la perfidie du roi Aristocrate, qui révéla notre secret aux Lacédémoniens. Le traître! il fut convaincu devant l'assemblée de sa nation : ses sujets devinrent ses bourreaux; il expira sous une grêle de traits; son corps fut porté dans une terre étrangère, et l'on dressa une colonne qui attestait son infamie et son supplice [2].

« Par ce coup imprévu, la fortune s'expliquait assez hautement. Il ne s'agissait plus de la fléchir, mais de me mesurer seul avec elle, en n'exposant que ma tête à ses coups. Je donnai des larmes aux Messéniens qui n'avaient pas pu me joindre; je me refusai à celles des Messéniens qui m'avaient suivi : ils voulaient m'accompagner aux climats les plus éloignés [3]. Les Arcadiens voulaient partager leurs terres avec eux [4]; je rejetai toutes ces offres : mes fidèles compagnons, confondus avec une nation nombreuse, auraient perdu leur nom et le souvenir de leurs maux. Je leur donnai mon fils, un autre moi-même; ils allèrent sous sa conduite en Sicile, où ils seront en dépôt jusqu'au jour des vengeances [5] *.

« Après cette cruelle séparation, n'ayant plus rien à craindre, et cherchant partout des ennemis aux Lacédémoniens, je parcourus les nations voisines. J'avais enfin résolu de me rendre en Asie, et d'intéresser à nos malheurs les puissantes nations des Lydiens et des Mèdes [6]. La mort, qui me surprit à Rhodes, arrêta des projets qui, en attirant ces peuples dans le Péloponèse, auraient peut-être changé la face de cette partie de la Grèce. »

A ces mots, le héros se tut, et descendit dans la nuit du tombeau. Je partis le lendemain pour la Libye.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 21, p. 332.

(1) La prise d'Ira est de la première année de la 28e olympiade, l'an 668 avant J. C. (Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 336. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 46. Fréret, Défense de la Chron. p. 174.)

[2] Polyb. lib. 4, p. 301. Pausan. lib. 4, cap. 22, p. 335.

[3] Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 335.

[4] Id. ibid. cap. 22, p. 333.

[5] Id. ibid. cap. 23, p. 335 et 336.

* Voyez la note LX, à la fin du volume.

[6] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 338.

### TROISIÈME ÉLÉGIE.

*Sur la troisième guerre de Messénie* (1).

Que le souvenir de ma patrie est pénible et douloureux! il a l'amertume de l'absinthe et le fil tranchant de l'épée; il me rend insensible au plaisir et au danger. J'ai prévenu ce matin le lever du soleil : mes pas incertains m'ont égaré dans la campagne, la fraîcheur de l'aurore ne charmait plus mes sens. Deux lions énormes se sont élancés d'une forêt voisine; leur vue ne m'inspirait aucun effroi. Je ne les insultais point : ils se sont écartés. Cruels Spartiates, que vous avaient fait nos pères? Après la prise d'Ira, vous leur distribuâtes des supplices, et dans l'ivresse du succès, vous voulûtes qu'ils fussent tous malheureux de votre joie.

Aristomène nous a promis un avenir plus favorable : mais qui pourra jamais étouffer dans nos cœurs le sentiment des maux dont nous avons entendu le récit, dont nous avons été les victimes? Vous fûtes heureux, Aristomène, de n'en avoir pas été le témoin. Vous ne vîtes pas les habitants de la Messénie, traînés à la mort comme des scélérats, vendus comme de vils troupeaux [1]. Vous n'avez pas vu leurs descendants ne transmettre pendant deux siècles à leurs fils, que l'opprobre de la naissance [2]. Reposez tranquillement dans le tombeau, ombre du plus grand des humains, et souffrez que je consigne à la postérité les derniers forfaits des Lacédémoniens.

Leurs magistrats, ennemis du ciel ainsi que de la terre, font mourir des suppliants qu'ils arrachent du temple de Neptune [3]. Ce dieu, irrité, frappe de son trident les côtes de Laconie. La terre ébranlée, des abîmes entr'ouverts, un des sommets du mont Taygète roulant dans les vallées, Sparte renversée de fond en comble, et cinq maisons seules épargnées, plus de vingt mille hommes écrasés sous ses ruines [4] : voilà le signal de notre délivrance, s'écrie à la fois une multitude d'esclaves. Insensés! ils courent à Lacédémone sans ordre et sans chef; à l'aspect d'un corps de Spartiates qu'a rassemblé le roi Archidamus, ils s'arrêtent comme les vents déchaînés par Éole, lorsque le dieu des mers leur apparaît : à la vue des Athéniens et des différentes nations qui viennent au secours des La-

(1) Cette guerre commença l'an 464 avant J. C et finit l'an 454 avant la même ère.

[1] Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

[2] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 338.

[3] Aristoph. in Acharn. v. 509. Schol. ibid. Suid. in Ταιναρ.

[4] Diod. Sic. lib. 11, p. 48. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 50; t. 3, p. 41. Plin. lib. 2, cap. 79, t. 1, p. 111.

cédémoniens [1], la plupart se dissipent comme les vapeurs grossières d'un marais, aux premiers rayons du soleil. Mais ce n'est pas en vain que les Messéniens ont pris les armes; un long esclavage n'a point altéré le sang généreux qui coule dans leurs veines; et, tels que l'aigle captif, qui après avoir rompu ses liens, prend son essor dans les cieux, ils se retirent sur le mont Ithome [2], et repoussent avec vigueur les attaques réitérées des Lacédémoniens, bientôt réduits à rappeler les troupes de leurs alliés.

Là paraissent ces Athéniens si exercés dans la conduite des siéges. C'est Cimon qui les commande, Cimon que la victoire a souvent couronné d'un laurier immortel; l'éclat de sa gloire, et la valeur de ses troupes inspirent de la crainte aux assiégés, de la terreur aux Lacédémoniens. On ose soupçonner ce grand homme de tramer une perfidie. On l'invite, sous les plus frivoles prétextes, à ramener son armée dans l'Attique. Il part; la Discorde, qui planait sur l'enceinte du camp, s'arrête, prévoit les calamités prêtes à fondre sur la Grèce [3], et secouant sa tête hérissée de serpents, elle pousse des hurlements de joie, d'où s'échappent ces terribles paroles :

« Sparte, Sparte, qui ne sais payer les services qu'a-« vec des outrages! contemple ces guerriers qui re-« prennent le chemin de leur patrie, la honte sur le « front, et la douleur dans l'âme. Ce sont les mêmes « qui, mêlés dernièrement avec les tiens, défirent « les Perses à Platée. Ils accouraient à ta défense, « et tu les a couverts d'infamie. Tu ne les verras « plus que parmi tes ennemis. Athènes, blessée dans « son orgueil, armera contre toi les nations [4] (1). « Tu les soulèveras contre elle. Ta puissance et la « sienne se heurteront sans cesse, comme ces vents « impétueux qui se brisent dans la nue. Les guerres « enfanteront des guerres. Les trêves ne seront que « des suspensions de fureur. Je marcherai avec les « Euménides à la tête des armées : de nos torches « ardentes nous ferons pleuvoir sur vous la peste, la « famine, la violence, la perfidie, tous les fléaux « du courroux céleste et des passions humaines. Je « me vengerai de tes antiques vertus, et me jouerai « de tes défaites, ainsi que de tes victoires. J'élève-« rai, j'abaisserai ta rivale. Je te verrai à ses genoux « frapper la terre de ton front humilié. Tu lui de-« manderas la paix, et la paix te sera refusée [5]. Tu « détruiras ses murs, tu la fouleras aux pieds, et « vous tomberez toutes deux à la fois, comme deux « tigres qui, après s'être déchiré les entrailles, ex-« pirent à côté l'un de l'autre. Alors je t'enfoncerai « si avant dans la poussière, que le voyageur ne pou-« vant distinguer tes traits, sera forcé de se baisser « pour te reconnaître.

« Maintenant voici le signe frappant qui te ga-« rantira l'effet de mes paroles. Tu prendras Ithome « dans la dixième année du siége. Tu voudras exter-« miner les Messéniens, mais les dieux qui les ré-« servent pour accélérer ta ruine, arrêteront ce « projet sanguinaire [1]. Tu leur laisseras la vie, à « condition qu'ils en jouiront dans un autre climat, « et qu'ils seront mis aux fers, s'ils osent reparaître « dans leur patrie [2]. Quand cette prédiction sera « accomplie souviens-toi des autres, et tremble. »

Ainsi parla le génie malfaisant qui étend son pouvoir depuis les cieux jusqu'aux enfers. Bientôt après nous sortîmes d'Ithome. J'étais encore dans ma plus tendre enfance. L'image de cette fuite précipitée est empreinte dans mon esprit en traits ineffaçables; je les vois toujours, ces scènes d'horreur et d'attendrissement qui s'offraient à mes regards : une nation entière chassée de ses foyers [3], errante au hasard chez des peuples épouvantés de ses malheurs qu'ils n'osent soulager; des guerriers couverts de blessures, portant sur leurs épaules les auteurs de leurs jours; des femmes assises par terre, expirant de faiblesse avec les enfants qu'elles serrent entre leurs bras; ici des larmes, des gémissements, les plus fortes expressions du désespoir; là une douleur muette, un silence effrayant. Si l'on donnait ces tableaux à peindre au plus cruel des Spartiates, un reste de pitié ferait tomber le pinceau de ses mains.

Après des courses longues et pénibles, nous nous traînâmes jusqu'à Naupacte, ville située sur la mer de Crissa : elle appartenait aux Athéniens. Ils nous la cédèrent [4]. Nous signalâmes plus d'une fois notre valeur contre les ennemis de ce peuple généreux. Moi-même, pendant la guerre du Péloponèse, je parus avec un détachement sur les côtes de Messénie. Je ravageai ce pays, et coûtai des larmes de rage à nos barbares persécuteurs [5] : mais les dieux mêlent toujours un poison secret à leurs faveurs, et souvent l'espérance n'est qu'un piége qu'ils tendent aux malheureux. Nous commencions à jouir d'un sort tranquille, lorsque la flotte de Lacédémone triompha de celle d'Athènes, et vint nous insulter à Naupacte. Nous montâmes à l'instant sur nos vaisseaux; on n'invoqua des deux côtés d'autre divinité que la Haine. Jamais la Victoire ne s'abreuva de plus de sang impur, de plus de sang innocent. Mais que peut la valeur la plus intrépide contre l'excessive supériorité du nombre? nous fûmes vaincus, et chassés de la Grèce, comme nous l'avions été du Péloponèse; la plupart se sau-

[1] Diod. Sic. lib. 11, p. 48. Thucyd. lib. 1, cap. 101 et 128. Pausan. lib. 3, p. 233; lib. 4, p. 339. Plut. in Cim. t. 1, p. 489. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 7. Polyæn. Strateg. lib. 1, cap. 41.

[2] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

[3] Thucyd. lib. 1, cap. 101 et 128. Diod Sic. lib. 11, p. 49. Justin. lib. 3, cap. 6. Plut. in Cim. t. 1, p. 489.

[4] Thucyd. lib. 1, cap. 102.

(1) Guerre du Peloponese.

[5] Thuc. l. 4, c. 41. Aristoph. in pace, v. 637 et 664. Schol. ibid.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

[2] Thucyd. lib. 1, cap. 103.

[3] Polyb. hist. lib. 4, p. 300.

[4] Thucyd. lib. 1, cap. 103. Pausan. lib. 4, cap. 25, p. 339.

[5] Thucyd. lib. 4, cap. 41. Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.

vèrent en Italie et en Sicile. Trois mille hommes me confièrent leur destinée [1]; je les menai, à travers les tempêtes et les écueils, sur ces rivages que mes chants funèbres ne cesseront de faire retentir.

C'est ainsi que finit la troisième élégie. Le jeune homme quitta sa lyre, et son père Xénoclès ajouta, que peu de temps après l'arrivée des Messéniens en Libye, une sédition s'étant élevée à Cyrène, capitale de ce canton, ils se joignirent aux exilés, et périrent pour la plupart dans une bataille [2]. Il demanda ensuite comment s'était opérée la révolution qui l'amenait en Messénie.

Célénus répondit : « Les Thébains, sous la conduite d'Épaminondas, avaient battu les Lacédémoniens à Leuctres en Béotie (1); pour affaiblir à jamais leur puissance, et les mettre hors d'état de tenter des expéditions lointaines, ce grand homme conçut le projet de placer auprès d'eux un ennemi qui aurait de grandes injures à venger. Il envoya de tous côtés inviter les Messéniens à revoir la patrie de leurs pères [3]. Nous volâmes à sa voix; je le trouvai à la tête d'une armée formidable, entouré d'architectes qui traçaient le plan d'une ville au pied de cette montagne. Un moment après, le général des Argiens s'étant approché, lui présenta une urne d'airain, que sur la foi d'un songe il avait tirée de la terre, sous un lierre et un myrte qui entrelaçaient leurs faibles rameaux. Épaminondas l'ayant ouverte, y trouva des feuilles de plomb, roulées en forme de volume, où l'on avait anciennement tracé les rites du culte de Cérès et de Proserpine. Il reconnut le monument auquel était attaché le destin de la Messénie, et qu'Aristomène avait enseveli dans le lieu le moins fréquenté du mont Ithome [4]. Cette découverte, et la réponse favorable des augures, imprimèrent un caractère religieux à son entreprise, d'ailleurs puissamment secondée par les nations voisines, de tout temps jalouses de Lacédémone.

« Le jour de la consécration de la ville, les troupes s'étant réunies, les Arcadiens présentèrent les victimes; ceux de Thèbes, d'Argos et de la Messénie, offrirent séparément leurs hommages à leurs divinités tutélaires; tous ensemble appelèrent les héros de la contrée, et les supplièrent de venir prendre possession de leur nouvelle demeure [5]. Parmi ces noms précieux à la nation, celui d'Aristomène excita des applaudissements universels. Les sacrifices et les prières remplirent les moments de la première journée; dans les suivantes, on jeta au son de la flûte les fondements des murs, des temples et des maisons. La ville fut achevée en peu de temps, et reçut le nom de Messène.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342. Diod. Sic. lib. 14, p. 263.
[2] Diod. Sic. lib. 14, p. 263.
(1) L'an 371 avant J. C.
[3] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342. Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
[4] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 343.
[5] Id. ibid. cap. 27, p. 345.

« D'autres peuples, ajouta Célénus, ont erré longtemps éloignés de leur patrie; aucun n'a souffert un si long exil; et cependant nous avons conservé sans altération la langue et les coutumes de nos ancêtres [1]. Je dirai même que nos revers nous ont rendus plus sensibles. Les Lacédémoniens avaient livré quelques-unes de nos villes à des étrangers [2], qui, à notre retour, ont imploré notre pitié : peut-être avaient-ils des titres pour l'obtenir; mais quand ils n'en auraient pas eu, comment la refuser aux malheureux?

« — Hélas! reprit Xénoclès, c'est ce caractère si doux et si humain qui nous perdit autrefois. Voisins des Lacédémoniens et des Arcadiens, nos aïeux ne succombèrent sous la haine des premiers, que pour avoir négligé l'amitié des seconds [3]. Ils ignoraient sans doute que l'ambition du repos exige autant d'activité que celle des conquêtes. »

Je fis aux Messéniens plusieurs questions sur l'état des sciences et des arts; ils n'ont jamais eu le temps de s'y livrer : sur leur gouvernement actuel; il n'avait pas encore pris une forme constante : sur celui qui subsistait pendant leurs guerres avec les Lacédémoniens; c'était un mélange de royauté et d'oligarchie [4], mais les affaires se traitaient dans l'assemblée générale de la nation [5] : sur l'origine de la dernière maison régnante; on la rapporte à Cresphonte, qui vint au Péloponèse avec les autres Héraclides, quatre-vingts ans après la guerre de Troie. La Messénie lui échut en partage. Il épousa Mérope, fille du roi d'Arcadie, et fut assassiné avec presque tous ses enfants, par les principaux de sa cour, pour avoir trop aimé le peuple [6]. L'histoire s'est fait un devoir de consacrer sa mémoire, et de condamner à l'exécration celle de ses assassins.

Nous sortîmes de Messène, et après avoir traversé le Pamisus, nous visitâmes la côte orientale de la province. Ici, comme dans le reste de la Grèce, le voyageur est obligé d'essuyer à chaque pas les généalogies des dieux, confondues avec celles des hommes. Point de ville, de fleuve, de fontaine, de bois, de montagne, qui ne porte le nom d'une nymphe, d'un héros, d'un personnage plus célèbre aujourd'hui qu'il ne le fut de son temps.

Parmi les familles nombreuses qui possédaient autrefois de petits États en Messénie, celle d'Esculape obtient dans l'opinion publique un rang distingué. Dans la ville d'Abia, on nous montrait son temple [7]; à Gérénia, le tombeau de Machaon son fils [8]; à Phères, le temple de Nicomaque et de Gorgasus ses petits-fils [9], à tous moments honorés par des sacrifi-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 346.
[2] Id. ibid. cap. 24, p. 338.
[3] Polyb. lib. 4, p. 300.
[4] Id. ibid. Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 338.
[5] Pausan. lib. 4, cap. 6, p. 294.
[6] Id. ibid. cap. 3, p. 286.
[7] Id. ibid. cap. 30, p. 353.
[8] Id. ibid. cap. 3, p. 284.
[9] Id. ibid. p. 287; cap. 30, p. 353.

ces, par des offrandes, par l'affluence des malades de toute espèce.

Pendant qu'on nous racontait quantité de guérisons miraculeuses, un de ces infortunés, près de rendre le dernier soupir, disait : « J'avais à peine reçu le jour, que mes parents allèrent s'établir aux sources du Pamisus, où l'on prétend que les eaux de ce fleuve sont très-salutaires pour les maladies des enfants [1]; j'ai passé ma vie auprès des divinités bienfaisantes qui distribuent la santé aux mortels, tantôt dans le temple d'Apollon, près de la ville de Coronée [2], tantôt dans les lieux où je me trouve aujourd'hui, me soumettant aux cérémonies prescrites, et n'épargnant ni victimes ni présents; on m'a toujours assuré que j'étais guéri, et je me meurs. » Il expira le lendemain.

## CHAPITRE XLI.

Voyage de Laconie [*].

Nous nous embarquâmes à Phères, sur un vaisseau qui faisait voile pour le port de Scandée dans la petite île de Cythère, située à l'extrémité de la Laconie. C'est à ce port qu'abordent fréquemment les vaisseaux marchands qui viennent d'Égypte et d'Afrique : de là on monte à la ville, où les Lacédémoniens entretiennent une garnison; ils envoient de plus tous les ans dans l'île un magistrat pour la gouverner [3].

Nous étions jeunes, et déjà familiarisés avec quelques passagers de notre âge. Le nom de Cythère réveillait dans nos esprits des idées riantes; c'est là que de temps immémorial subsiste avec éclat le plus ancien et le plus respecté des temples consacrés à Vénus [4]; c'est là qu'elle se montra pour la première fois aux mortels [5], et que les Amours prirent avec elle possession de cette terre, embellie encore aujourd'hui des fleurs qui se hâtaient d'éclore en sa présence. Dès lors on y connut le charme des doux entretiens et du tendre sourire [6]. Ah! sans doute que dans cette région fortunée, les cœurs ne cherchent qu'à s'unir, et que ses habitants passent leurs jours dans l'abondance et dans les plaisirs.

Le capitaine, qui nous écoutait avec la plus grande surprise, nous dit froidement : « Ils mangent des figues et des fromages cuits; ils ont aussi du vin et du miel [7], mais ils n'obtiennent rien de la terre qu'à la sueur de leur front; car c'est un sol aride et hérissé de rochers [8]. D'ailleurs ils aiment si fort l'argent [1], qu'ils ne connaissent guère le tendre sourire. J'ai vu leur vieux temple, bâti autrefois par les Phéniciens en l'honneur de Vénus Uranie [2] : sa statue ne saurait inspirer des désirs : elle est couverte d'armes depuis la tête jusqu'aux pieds [3]. On m'a dit, comme à vous, qu'en sortant de la mer, la déesse descendit dans cette île; mais on m'a dit de plus qu'elle s'enfuit aussitôt en Chypre [4]. »

De ces dernières paroles nous conclûmes que des Phéniciens ayant traversé les mers, abordèrent au port de Scandée; qu'ils y apportèrent le culte de Vénus; que ce culte s'étendit aux pays voisins, et que de là naquirent ces fables absurdes, la naissance de Vénus, sa sortie du sein des flots, son arrivée à Cythère.

Au lieu de suivre notre capitaine dans cette île, nous le priâmes de nous laisser à Ténare, ville de Laconie, dont le port est assez grand pour contenir beaucoup de vaisseaux [5]; elle est située auprès d'un cap de même nom [6], surmonté d'un temple, comme le sont les principaux promontoires de la Grèce. Ces objets de vénération attirent les vœux et les offrandes des matelots. Celui de Ténare, dédié à Neptune, est entouré d'un bois sacré qui sert d'asile aux coupables [7]; la statue du Dieu est à l'entrée [8]; au fond s'ouvre une caverne immense, et très-renommée parmi les Grecs.

On présume qu'elle fut d'abord le repaire d'un serpent énorme, qu'Hercule fit tomber sous ses coups, et que l'on avait confondu avec le chien de Pluton, parce que ses blessures étaient mortelles [9]. Cette idée se joignit à celle où l'on était déjà, que l'antre conduisait aux royaumes sombres, par des souterrains dont il nous fut imposible, en le visitant, d'apercevoir les avenues [10].

« Vous voyez, disait le prêtre, une des bouches de l'enfer [11]. Il en existe de semblables en différents endroits, comme dans la ville d'Hermione en Argolide [12], d'Héraclée au Pont [13], d'Aorne en Épire [14], de Cumes auprès de Naples [15]; mais malgré les prétentions de ces peuples, nous soutenons que c'est

[1] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356.
[2] Id. ibid. cap. 34, p. 365.
[*] Voyez la carte de la Laconie.
[3] Thucyd. lib. 4, cap. 53. Scyl. Caryand. ap. geogr. min. t. 1, p. 17.
[4] Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.
[5] Hesiod. theog. v. 198.
[6] Id. ibid. et v. 205.
[7] Heracl. Pont. de polit. in thes. antiq. Græc. t. 6, p. 2830.
[8] Spon, Voyage, t. 1, p. 97. Whel. boock. 1, p. 47.

[1] Heracl. Pont. de polit. in thes. antiq. Græc. t. 6, p. 2830.
[2] Herodot. lib. 1, cap. 105.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.
[4] Hesiod. theog. v. 193.
[5] Thucyd. lib. 7, cap. 19.
[6] Steph. in Ταιν. Schol. Apollon. argon. lib. 1, v. 102.
[7] Thucyd. lib. 1, cap. 128 et 133.
[8] Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.
[9] Hecat. Miles. ap. Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.
[10] Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.
[11] Pind. pyth. 4, v. 79. Schol. ibid. Eustath. in iliad. t. 1, p. 286 et 287. Mela, lib. 2, cap. 3.
[12] Strab. lib. 8, p. 373.
[13] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 6, p. 375. Diod. Sic. lib. 14, p. 261. Plin. lib. 27, cap. 2, p. 419.
[14] Herodot. lib. 5, cap. 92. Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 769. Hesych. in Θεοι Μολοτ.
[15] Scymn. Chii orb. descript. v. 248, ap. geogr. min. t. 1.

par cet antre sombre qu'Hercule remmena le Cerbère [1], et Orphée son épouse [2].

« Ces traditions doivent moins vous intéresser qu'un usage dont je vais parler. A cette caverne est attaché un privilége dont jouissent plusieurs autres villes [3] : nos devins y viennent évoquer les ombres tranquilles des morts, ou repousser au fond des enfers celles qui troublent le repos des vivants.

« Des cérémonies saintes opèrent ces effets merveilleux. On emploie d'abord les sacrifices, les libations, les prières, les formules mystérieuses : il faut ensuite passer la nuit dans le temple, et l'ombre, à ce qu'on dit, ne manque jamais d'apparaître en songe [4].

« On s'empresse surtout de fléchir les âmes que le fer ou le poison a séparées de leur corps. C'est ainsi que Callondas vint autrefois par ordre de la Pythie apaiser les mânes irritées du poëte Archiloque, à qui il avait arraché la vie [5]. Je vous citerai un fait plus récent : Pausanias, qui commandait l'armée des Grecs à Platée, avait, par une fatale méprise, plongé le poignard dans le sein de Cléonice dont il était amoureux : ce souvenir le déchirait sans cesse ; il la voyait dans ses songes, lui adressant toutes les nuits ces terribles paroles : *Le supplice t'attend* [6]. Il se rendit à l'Héraclée du Pont ; les devins le conduisirent à l'antre où ils appellent les ombres ; celle de Cléonice s'offrit à ses regards, et lui prédit qu'il trouverait à Lacédémone la fin de ses tourments ; il y alla aussitôt, et ayant été jugé coupable, il se réfugia dans une petite maison, où tous les moyens de subsister lui furent refusés. Le bruit ayant ensuite couru qu'on entendait son ombre gémir dans les lieux saints, on appela les devins de Thessalie, qui l'apaisèrent par les cérémonies usitées en pareilles occasions [7]. Je raconte ces prodiges, ajouta le prêtre ; je ne les garantis pas. Peut-être que ne pouvant inspirer trop d'horreur contre l'homicide, on a sagement fait de regarder le trouble que le crime traîne à sa suite, comme le mugissement des ombres qui poursuivent les coupables.

« — Je ne sais pas, dit alors Philotas, jusqu'à quel point on doit éclairer le peuple ; mais il faut du moins le prémunir contre l'excès de l'erreur. Les Thessaliens firent dans le siècle dernier une triste expérience de cette vérité. Leur armée était en présence de celle des Phocéens qui, pendant une nuit assez claire, détachèrent contre le camp ennemi six cents hommes enduits de plâtre : quelque grossière que fût la ruse, les Thessaliens, accoutumés dès l'enfance au récit des apparitions de fantômes, prirent ces soldats pour des génies célestes, accourus au secours des Phocéens ; ils ne firent qu'une faible résistance, et se laissèrent égorger comme des victimes [1].

« — Une semblable illusion, répondit le prêtre, produisit autrefois le même effet dans notre armée. Elle était en Messénie, et crut voir Castor et Pollux embellir de leur présence la fête qu'elle célébrait en leur honneur. Deux Messéniens, brillants de jeunesse et de beauté, parurent à la tête du camp, montés sur deux superbes chevaux, la lance en arrêt, avec une tunique blanche, un manteau de pourpre, un bonnet pointu et surmonté d'une étoile, tels enfin qu'on représente les deux héros, objets de notre culte. Ils entrent, et tombant sur les soldats prosternés à leurs pieds, ils en font un carnage horrible, et se retirent tranquillement [2]. Les dieux, irrités de cette perfidie, firent bientôt éclater leur colère sur les Messéniens.

« — Que parlez-vous de perfidie, lui dis-je, vous hommes injustes et noircis de tous les forfaits de l'ambition ? On m'avait donné une haute idée de vos lois ; mais vos guerres en Messénie ont imprimé une tache ineffaçable sur votre nation. — Vous en a-t-on fait un récit fidèle ? répondit-il. Ce serait la première fois que les vaincus auraient rendu justice aux vainqueurs. Écoutez-moi un instant :

« Quand les descendants d'Hercule revinrent au Péloponèse, Cresphonte obtint par surprise le trône de Messénie [3] : il fut assassiné quelque temps après, et ses enfants, réfugiés à Lacédémone, nous cédèrent les droits qu'ils avaient à l'héritage de leur père. Quoique cette cession fût légitimée par la réponse de l'oracle de Delphes [4], nous négligeâmes pendant longtemps de la faire valoir.

« Sous le règne de Téléclus, nous envoyâmes, suivant l'usage, un chœur de filles sous la conduite de ce prince, présenter des offrandes au temple de Diane Limnatide, situé sur les confins de la Messénie et de la Laconie. Elles furent déshonorées par de jeunes Messéniens, et se donnèrent la mort, pour ne pas survivre à leur honte : le roi lui-même périt en prenant leur défense [5]. Les Messéniens, pour justifier un si lâche forfait, eurent recours à des suppositions absurdes ; et Lacédémone dévora cet affront, plutôt que de rompre la paix. De nouvelles insultes ayant épuisé sa patience [6], elle rappela ses anciens droits, et commença les hostilités. Ce fut moins une guerre d'ambition que de vengeance. Jugez-en vous-même par le serment qui

[1] Euripid. in. Herc. fur. v. 23. Strab. lib. 8, p. 363. Pausan. lib. 3, p. 275. Apollod. lib. 2, p. 131. Schol. Homer in iliad. lib. 8, v. 368.

[2] Orph. argon. v. 41. Virg. georg. lib. 4, v. 467.

[3] Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 252.

[4] Plut. de consol. t. 2, p. 109.

[5] Plut. de será num. vind. t. 2, p. 560. Œnom. ap. Euseb. præp. evang. lib. 5, p. 228. Suid. in Αρχιλ.

[6] Plut. de será num. vind. t. 2, p. 555, et in Cim. t. 1. p. 482.

[7] Plut. ibid. t. 2, p. 560. Id. ap. schol. Eurip. in Alcest. v. 1128. Bayle. Rep. aux quest. t. 1, p. 345.

[1] Herodot. lib. 8, cap. 27. Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 801. Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 18.

[2] Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 344.

[3] Id. ibid. cap. 3 et 4.

[4] Isocr. in Archid. t. 2, p. 20.

[5] Strab. lib. 8, p. 362. Pausan. lib. 4, cap. 4, p. 288.

[6] Pausan. lib. 4, cap. 4 et 5.

engagea les jeunes Spartiates à ne pas revenir chez eux avant que d'avoir soumis la Messénie, et par le zèle avec lequel les vieillards poussèrent cette entreprise [1].

« Après la première guerre, les lois de la Grèce nous autorisaient à mettre les vaincus au nombre de nos esclaves; on se contenta de leur imposer un tribut. Les révoltes fréquentes qu'ils exerçaient dans la province nous forcèrent, après la seconde guerre, à leur donner des fers; après la troisième, à les éloigner de notre voisinage. Notre conduite parut si conforme au droit public des nations, que dans les traités antérieurs à la bataille de Leuctres, jamais les Grecs ni les Perses ne nous proposèrent de rendre la liberté à la Messénie [2]. Au reste, je ne suis qu'un ministre de paix : si ma patrie est forcée de prendre les armes, je la plains; si elle fait des injustices, je la condamne. Quand la guerre commence, je frémis des cruautés que vont exercer mes semblables, et je demande pourquoi ils sont cruels. Mais c'est le secret des dieux; il faut les adorer et se taire. »

Nous quittâmes Ténare, après avoir parcouru aux environs des carrières d'où l'on tire une pierre noire aussi précieuse que le marbre [3]. Nous nous rendîmes à Gythium, ville entourée de murs et très-forte, port excellent où se tiennent les flottes de Lacédémone, où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à leur entretien [4]. Il est éloigné de la ville de trente stades [5].

L'histoire des Lacédémoniens a répandu un si grand éclat sur le petit canton qu'ils habitent, que nous visitions les moindres bourgs et les plus petites villes, soit aux environs du golfe de Laconie, soit dans l'intérieur des terres. On nous montrait partout des temples, des statues, des colonnes, et d'autres monuments, la plupart d'un travail grossier, quelques-uns d'une antiquité respectable [6]. Dans le gymnase d'Asopus, des ossements humains d'une grandeur prodigieuse fixèrent notre attention [7].

Revenus sur les bords de l'Eurotas, nous le remontâmes d'abord à travers une vallée qu'il arrose [8], ensuite au milieu de la plaine qui s'étend jusqu'à Lacédémone : il coulait à notre droite; à gauche s'élevait le mont Taygète, au pied duquel la nature a creusé, dans le roc, quantité de grandes cavernes [9].

A Brysées, nous trouvâmes un temple de Bacchus, dont l'entrée est interdite aux hommes, où les femmes seules ont le droit de sacrifier, et de pratiquer des cérémonies qu'il ne leur est pas permis de révéler [1]. Nous avions vu auparavant une ville de Laconie, où les femmes sont exclues des sacrifices que l'on offre au dieu Mars [2]. De Brisées on nous montrait sur le sommet de la montagne voisine, un lieu nommé le Talet, où, entre autres animaux, on immole des chevaux au soleil [3]. Plus loin, les habitants d'un petit bourg se glorifient d'avoir inventé les meules à moudre les grains [4].

Bientôt s'offrit à nos yeux la ville d'Amyclæ, située sur la rive droite de l'Eurotas, éloignée de Lacédémone d'environ vingt stades [5]. Nous vîmes en arrivant, sur une colonne, la statue d'un athlète, qui expira un moment après avoir reçu aux jeux olympiques la couronne destinée aux vainqueurs; tout autour sont plusieurs trépieds, consacrés par les Lacédémoniens à différentes divinités, pour leurs victoires sur les Athéniens et sur les Messéniens [6].

Nous étions impatients de nous rendre au temple d'Apollon, un des plus fameux de la Grèce. La statue du dieu, haute d'environ trente coudées [7] (1), est d'un travail grossier, et se ressent du goût des Égyptiens : on la prendrait pour une colonne de bronze à laquelle on aurait attaché une tête couverte d'un casque, deux mains armées d'un arc et d'une lance, deux pieds dont il ne paraît que l'extrémité. Ce monument remonte à une haute antiquité; il fut dans la suite placé, par un artiste nommé Bathyclès, sur une base en forme d'autel, au milieu d'un trône qui est soutenu par les Heures et les Grâces. Le même artiste a décoré les faces de la base et toutes les parties du trône, de bas-reliefs qui représentent tant de sujets différents et un si grand nombre de figures, qu'on ne pourrait les décrire sans causer un mortel ennui.

Le temple est desservi pas des prêtresses, dont la principale prend le titre de mère. Après sa mort, on inscrit sur le marbre son nom et les années de son sacerdoce. On nous montra les tables qui contiennent la suite de ces époques précieuses à la chronologie, et nous y lûmes le nom de Laodamée, fille d'Amyclas, qui régnait dans ce pays il y a plus de mille ans [8]. D'autres inscriptions, déposées en ces lieux pour les rendre plus vénérables, renferment des traités entre les nations [9]; plusieurs décrets des Lacédémoniens, relatifs, soit à des cérémonies religieuses, soit à des expéditions mili-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 4 et 5. Justin. lib. 3, cap. 4
[2] Isocr. in Archid. t. 2, p. 21.
[3] Plin. lib. 36, cap. 18, t. 2, p. 748; cap. 22, p. 752. Strab. lib. 8, p. 367.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 609. Liv. lib. 34, cap. 29.
[5] Polyb. lib. 5, p. 367.
[6] Pausan. lib. 3, cap. 22, p. 265.
[7] Id. ibid. p. 267.
[8] Strab. lib. 8, p. 343. Liv. ibid cap. 28.
[9] Guill. Laced. anc. t. 1, p. 75.

[1] Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.
[2] Id. ibid. cap. 22, p. 267.
[3] Id. ibid. cap. 20, p. 261.
[4] Id. ibid. p. 260.
[5] Polyb. lib. 5, p. 367.
[6] Pausan. lib. 3, cap. 18, p. 254.
[7] Id. ibid. cap. 19, p. 257.
(1) Environ 42 et demi de nos pieds.
[8] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 23, p. 106.
[9] Thucyd. lib. 5, cap. 18 et 23.

taires; des vœux adressés au Dieu de la part des souverains ou des particuliers [1].

Non loin du temple d'Apollon, il en existe un second, qui, dans œuvre, n'a qu'environ dix-sept pieds de long sur dix et demi de large [2]. Cinq pierres brutes et de couleur noire, épaisses de cinq pieds, forment les quatre murs et la couverture, au-dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite. L'édifice porte sur trois marches, chacune d'une seule pierre. Sur la porte sont gravés en caractères très-anciens, ces mots : EUROTAS, ROI DES ICTEUCRATES, A ONGA. Ce prince vivait environ trois siècles avant la guerre de Troie. Le nom d'Icteucrates désigne les anciens habitants de la Laconie [3]; et celui d'Onga, une divinité de Phénicie ou d'Égypte, la même, à ce qu'on pense, que la Minerve des Grecs [4].

Cet édifice, que nous nous sommes rappelé plus d'une fois dans notre voyage d'Égypte, est antérieur de plusieurs siècles aux plus anciens de la Grèce. Après avoir admiré sa simplicité et sa solidité, nous tombâmes dans une espèce de recueillement dont nous cherchions ensuite à pénétrer la cause. « Ce n'est ici qu'un intérêt de surprise, disait Philotas; nous envisageons la somme des siècles écoulés depuis la fondation de ce temple, avec le même étonnement que, parvenus au pied d'une montagne, nous avons souvent mesuré des yeux sa hauteur imposante : l'étendue de la durée produit le même effet que celle de l'espace. — Cependant, répondis-je, l'une laisse dans nos âmes une impression de tristesse, que nous n'avons jamais éprouvée à l'aspect de l'autre : c'est qu'en effet nous sommes plus attachés à la durée qu'à la grandeur. Or, toutes ces ruines antiques sont les trophées du temps destructeur, et ramènent malgré nous notre attention sur l'instabilité des choses humaines. Ici, par exemple, l'inscription nous a présenté le nom d'un peuple, dont vous et moi n'avions aucune notion : il a disparu, et ce petit temple est le seul témoin de son existence, l'unique débris de son naufrage. »

Des prairies riantes [5], des arbres superbes, embellissent les environs d'Amyclæ. Les fruits y sont excellents [6]. C'est un séjour agréable, assez peuplé, et toujours plein d'étrangers [7] attirés par la beauté des fêtes, ou par des motifs de religion. Nous le quittâmes pour nous rendre à Lacédémone.

Nous logeâmes chez Damonax, à qui Xénophon nous avait recommandés. Philotas trouva chez lui des lettres qui le forcèrent de partir le lendemain pour Athènes. Je ne parlerai de Lacédémone qu'après avoir donné une idée générale de la province.

Elle est bornée, à l'est et au sud, par la mer; à l'ouest et au nord, par de hautes montagnes, ou par des collines qui en descendent et qui forment entre elles des vallées agréables. On nomme Taygète les montagnes de l'ouest. De quelques-uns de leurs sommets élevés au-dessus des nues [1], l'œil peut s'étendre sur tout le Péloponèse [2]. Leurs flancs, presque entièrement couverts de bois, servent d'asiles à quantité de chèvres, d'ours, de sangliers et de cerfs [3].

La nature, qui s'est fait un plaisir d'y multiplier ces espèces, semble y avoir ménagé, pour les détruire, des races de chiens recherchés de tous les peuples [4], préférables surtout pour la chasse du sanglier [5] : ils sont agiles, vifs, impétueux [6], doués d'un sentiment exquis [7]. Les lices possèdent ces avantages au plus haut degré [8]; elles en ont un autre : leur vie, pour l'ordinaire, se prolonge jusqu'à la douzième année à peu près; celle des mâles passe rarement la dixième [9]. Pour en tirer une race plus ardente et plus courageuse, on les accouple avec des chiens Molosses [10]. On prétend que d'elles-mêmes elles s'unissent quelquefois avec les renards [11], et que de ce commerce provient une espèce de chiens faibles, difformes, au poil ras, au nez pointu, inférieurs en qualités aux autres [12].

Parmi les chiens de Laconie, les noirs tachetés de blanc se distinguent par leur beauté [13]; les fauves [14], par leur intelligence; les castorides et les ménélaïdes, par les noms de Castor et de Ménélas qui propagèrent leur espèce [15] : car la chasse fit l'amusement des anciens héros, après qu'elle eut cessé d'être pour eux une nécessité. Il fallut d'abord se défendre contre des animaux redoutables : bientôt on les cantonna dans les régions sauvages. Quand on les eut mis hors d'état de nuire, plutôt que de languir dans l'oisiveté, on se fit de nouveaux ennemis, pour avoir le plaisir de les combattre; on versa le sang de l'innocente colombe, et il fut reconnu que la chasse était l'image de la guerre.

[1] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 395; t. 16, hist. p. 101. Inscript. Fourmont. in bibl. reg.
[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 402.
[3] Hesych. in Ικτευκρ.
[4] Steph. in Ογκ. Hesych. in Ογγα. Eschyl. in sept. contra Theb. v. 170. Schol. ibid. et in v. 493. Seld. de diis Syr. synt. 2, cap. 4. Boch. geogr. sacr. part. 2, lib. 2, cap. 12, p. 745
[5] Stat. theb. lib. 9, v. 769. Liv. lib 34, cap. 28.
[6] Polyb lib. 5, p. 367.
[7] Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

[1] Stat. theb. lib. 2, v. 35.
[2] Schol. Pind. in nem. 10, v. 114.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.
[4] Theophr. charact. cap. 5, Eustath. in odyss. p. 1822. Meurs. miscell. Lacon. lib. 3, cap. 1.
[5] Xenoph. de venat. p. 991.
[6] Callim. hymn. in Dian. v. 94. Senec. trag. in Hippol. v. 35. Virg. georg. lib 3, v. 405.
[7] Plat. in Parmen. t. 3, p. 128. Aristot. de gener. animal. lib. 5, t. 1, cap. 2, p. 1139. Sophocl. in Ajac. v. 8.
[8] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 1, t. 1, p. 922.
[9] Id. ibid. lib. 6, cap. 20, p. 878. Plin. lib. 10, cap. 63, t. 1, p. 578.
[10] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 1, p. 922.
[11] Id. ibid. lib. 8, cap. 28, p. 920. Hesych. in. Κυναλωπ. Poll. lib. 5, cap. 5, § 39.
[12] Xenoph. de venat. p. 976. Themist. orat. 21, p. 248.
[13] Guill. Laced. anc. t. 1, p. 199.
[14] Horat. epod. od. 6, v. 5.
[15] Poll. lib. 5, cap. 5, § 38.

Du côté de la terre la Laconie est d'un difficile accès[1]; l'on n'y pénètre que par des collines escarpées, et des défilés faciles à garder[2]. A Lacédémone, la plaine s'élargit[3]; et en avançant vers le midi, on trouve des cantons fertiles[4], quoiqu'en certains endroits, par l'inégalité du terrain, la culture exige de grands travaux[5]. Dans la plaine[6] sont éparses des collines assez élevées, faites de main d'homme, plus fréquentes en ce pays que dans les provinces voisines, et construites, avant la naissance des arts, pour servir de tombeau aux principaux chefs de la nation (1). Suivant les apparences, de pareilles masses de terre, destinées au même objet, furent ensuite remplacées en Égypte par les pyramides; et c'est ainsi que partout et de tout temps, l'orgueil de l'homme s'est de lui-même associé au néant.

Quant aux productions de la Laconie, nous observerons qu'on y trouve quantité de plantes dont la médecine fait usage[7]; qu'on y recueille un blé léger et peu nourrissant[8]; qu'on y doit fréquemment arroser les figuiers, sans craindre de nuire à la bonté du fruit[9]; que les figues y mûrissent plus tôt qu'ailleurs[10] : enfin, que sur toutes les côtes de la Laconie, ainsi que sur celles de Cythère, il se fait une pêche abondante de ces coquillages d'où l'on tire une teinture de pourpre fort estimée[11] et approchante du couleur-de-rose[12].

La Laconie est sujette aux tremblements de terre[13]. On prétend qu'elle contenait autrefois cent villes[14], mais c'était dans un temps où le plus petit bourg se parait de ce titre; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle est fort peuplée[15]. L'Eurotas la parcourt dans toute son étendue, et reçoit les ruisseaux ou plutôt les torrents qui descendent des montagnes voisines. Pendant une grande partie de l'année, on ne saurait le passer à gué[16] : il coule toujours dans un lit étroit; et dans son élévation même, son mérite est d'avoir plus de profondeur que de superficie.

[1] Eurip. ap. Strab. lib. 8, p. 366. Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 607.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 607. Polyb. lib. 2, p. 150. Liv. lib. 34, cap. 28; lib. 35, cap 27.
[3] Le Roi, Ruines de la Grece, t. 2, p. 31.
[4] Herodot. lib. 1, cap. 66. Plat. in Alcib 1, t. 2, p. 122. Polyb. lib. 5, p. 367.
[5] Eurip. ap. Strab. lib 8, p. 366.
[6] Athen. lib. 14, cap. 5, p. 625.
(1) On trouve de pareils tertres dans plusieurs des pays habités par les anciens Germains.
[7] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.
[8] Id. ibid. lib. 8, cap. 4, p. 932.
[9] Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 92.
[10] Id. de caus. plant. ap. Athen. lib. 3, p. 77. Plin. lib. 16, cap. 26, t. 2, p. 20.
[11] Aristot. ap. Steph. in Κυθηρ. Pausan. lib. 3, cap. 21, p. 264. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 208.
[12] Plin. lib. 21, cap. 8.
[13] Strab. lib. 8, p. 367. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 294.
[14] Strab. lib. 8, p. 362. Eustath. in Dionys. v. 419
[15] Herodot. lib. 1, cap. 66. Polyb. lib. 2, p. 125.
[16] Polyb. lib. 5, p. 369.

En certains temps il est couvert de cygnes d'une blancheur éblouissante[1]; presque partout, de roseaux très-recherchés, parce qu'ils sont droits, élevés, et variés dans leurs couleurs[2]. Outre les autres usages auxquels on applique cet arbrisseau, les Lacédémoniens en font des nattes, et s'en couronnent dans quelques-unes de leurs fêtes[3]. Je me souviens à cette occasion qu'un Athénien déclamant un jour contre la vanité des hommes, me disait : « Il n'a fallu que de faibles roseaux pour les soumettre, les éclairer et les adoucir. » Je le priai de s'expliquer; il ajouta : « C'est avec cette frêle matière qu'on a fait des flèches, des plumes à écrire, et des instruments de musique[4] (1). »

A la droite de l'Eurotas, à une petite distance du rivage[5], est la ville de Lacédémone, autrement nommée Sparte. Elle n'est point entourée de murs[6], et n'a pour défense que la valeur de ses habitants[7], et quelques éminences que l'on garnit de troupes en cas d'attaque[8]. La plus haute de ces éminences tient lieu de citadelle; elle se termine par un grand plateau sur lequel s'élèvent plusieurs édifices sacrés[9].

Autour de cette colline sont rangées cinq bourgades, séparées les unes des autres par des intervalles plus ou moins grands, et occupées chacune par une des cinq tribus des Spartiates*. Telle est la ville de Lacédémone, dont les quartiers ne sont pas joints, comme ceux d'Athènes[10]. Autrefois les villes du Péloponèse n'étaient de même composées que de hameaux, qu'on a depuis rapprochés en les renfermant dans une enceinte commune[11] **.

La grande place, à laquelle aboutissent plusieurs rues, est ornée de temples et de statues : on y distingue de plus les maisons où s'assemblent séparément le sénat, les éphores, d'autres corps de magistrats[12]; et un portique que les Lacédémoniens élevèrent après la bataille de Platée, aux dépens des vaincus, dont ils avaient partagé les dépouilles; le toit est soutenu, non par des colonnes, mais par de grandes statues qui représentent des Perses revêtus de robes traînantes[13]. Le reste de la ville offre aussi quantité de monuments en l'honneur des dieux et des anciens héros.

[1] Stat. sylv. lib. 1, v. 143. Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 97.
[2] Euripid. in Hel. v. 355 et 500. Theogn. sent. v. 783. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 12, p. 470.
[3] Sosib. ap. Athen. lib. 15, p. 674.
[4] Plin. lib. 16, cap. 36, t. 2, p. 27.
(1) Les flûtes étaient communément de roseaux.
[5] Polyb. lib. 5, p. 369.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Id. in Ages. p. 662. Nep. in Ages. cap. 6. Liv. lib. 39, cap. 37.
[7] Justin. lib. 14, cap. 5.
[8] Plut. in Ages. t. 1, p. 613. Liv. lib. 34, cap. 38.
[9] Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 250.
* Voyez la note LXI, a la fin du volume.
[10] Thucyd. lib. 1, cap. 10.
[11] Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 337. Diod. Sic. lib. 14, p. 40.
** Voyez le plan de Lacédémone, et la note LXII, a la fin du volume.
[12] Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231
[13] Vitruv. lib. 1, cap. 1.

Sur la plus haute des collines, on voit un temple de Minerve qui jouit du droit d'asile, ainsi que le bois qui l'entoure, et une petite maison qui lui appartient, dans laquelle on laissa mourir de faim le roi Pausanias [1]. Ce fut un crime aux yeux de la déesse; et pour l'apaiser, l'oracle ordonna aux Lacédémoniens d'ériger à ce prince deux statues qu'on remarque encore auprès de l'autel [2]. Le temple est construit en airain [3], comme l'était autrefois celui de Delphes [4]. Dans son intérieur sont gravés en bas-relief les travaux d'Hercule, les exploits des Tyndarides et divers groupes de figures [5]. A droite de cet édifice, on trouve une statue de Jupiter, la plus ancienne peut-être de toutes celles qui existent en bronze; elle est d'un temps qui concourt avec le rétablissement des jeux olympiques, et ce n'est qu'un assemblage de pièces de rapport qu'on a jointes avec des clous [6].

Les tombeaux des deux familles qui règnent à Lacédémone, sont dans deux quartiers différents [7]. Partout on trouve des monuments héroïques; c'est le nom qu'on donne à des édifices et des bouquets de bois dédiés aux anciens héros [8]. Là se renouvelle avec des rites saints, la mémoire d'Hercule, de Tyndare, de Castor, de Pollux, de Ménélas, de quantité d'autres plus ou moins connus dans l'histoire, plus ou moins dignes de l'être. La reconnaissance des peuples, plus souvent les réponses des oracles, leur valurent autrefois ces distinctions; les plus nobles motifs se réunirent pour consacrer un temple à Lycurgue [9].

De pareils honneurs furent plus rarement décernés dans la suite. J'ai vu des colonnes et des statues élevées pour des Spartiates couronnés aux jeux olympiques [10]; jamais pour les vainqueurs des ennemis de la patrie. Il faut des statues à des lutteurs, l'estime publique à des soldats. De tous ceux qui, dans le siècle dernier, se signalèrent contre les Perses ou contre les Athéniens, quatre ou cinq reçurent en particulier, dans la ville, des honneurs funèbres; il est même probable qu'on ne les accorda qu'avec peine. En effet, ce ne fut que quarante ans après la mort de Léonidas que ses ossements, ayant été transportés à Lacédémone, furent déposés dans un tombeau placé auprès du théâtre. Ce fut alors aussi qu'on inscrivit pour la première fois, sur une colonne, le nom des trois cents Spartiates qui avaient péri avec ce grand homme [11].

[1] Thucyd. lib. I, cap. 134.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 253.
[3] Thucyd. lib. I, cap. 134. Liv. lib. 35, cap. 36. Suid. in Χαλχ.
[4] Pausan. lib. 10, cap 5, p. 810.
[5] Id. lib. 3, cap. 17, p. 250.
[6] Id. ibid. p. 251.
[7] Id. ibid. cap. 12, p. 237; cap. 14, p. 240.
[8] Id. ibid. p. 230, etc.
[9] Herodot. lib. I, cap. 66. Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 248. Plut. in Lyc. t. I, p. 59.
[10] Pausan. lib. 3, cap 13, p. 240; cap. 14, p. 241; cap. 18, p. 254.
[11] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.

La plupart des monuments que je viens d'indiquer inspirent d'autant plus de vénération, qu'ils n'étalent point de faste, et sont presque tous d'un travail grossier. Ailleurs, je surprenais souvent mon admiration uniquement arrêtée sur l'artiste; à Lacédémone, elle se portait tout entière sur le héros; une pierre brute suffisait pour le rappeler à mon souvenir; mais ce souvenir était accompagné de l'image brillante de ses vertus ou de ses victoires.

Les maisons sont petites et sans ornements. On a construit des salles et des portiques, où les Lacédémoniens viennent traiter de leurs affaires, ou converser ensemble [1]. A la partie méridionale de la ville est l'Hippodrome pour les courses à pied et à cheval [2]. De là on entre dans le Plataniste, lieu d'exercices pour la jeunesse, ombragé par de beaux platanes, situé sur les bords de l'Eurotas et d'une petite rivière, qui l'enferment par un canal de communication. Deux ponts y conduisent; à l'entrée de l'un est la statue d'Hercule, ou de la Force qui dompte tout; à l'entrée de l'autre, l'image de Lycurgue, ou de la Loi qui règle tout [3].

D'après cette légère esquisse, on doit juger de l'extrême surprise qu'éprouverait un amateur des arts, qui, attiré à Lacédémone par la haute réputation de ses habitants, n'y trouverait, au lieu d'une ville magnifique, que quelques pauvres hameaux; au lieu de belles maisons, que des chaumières obscures; au lieu de guerriers impétueux et turbulents, que des hommes tranquilles et couverts, pour l'ordinaire, d'une cape grossière. Mais combien augmenterait sa surprise, lorsque Sparte, mieux connue, offrirait à son admiration un des plus grands hommes du monde, un des plus beaux ouvrages de l'homme, Lycurgue et son institution!

## CHAPITRE XLII.

Des habitants de la Laconie.

Les descendants d'Hercule, soutenus d'un corps de Doriens, s'étant emparés de la Laconie, vécurent sans distinction avec les anciens habitants de la contrée. Peu de temps après, ils leur imposèrent un tribut, et les dépouillèrent d'une partie de leurs droits. Les villes qui consentirent à cet arrangement conservèrent leur liberté : celle d'Hélos résista, et bientôt forcée de céder, elle vit ses habitants presque réduits à la condition des esclaves [4].

Ceux de Sparte se divisèrent à leur tour; et les plus puissants reléguèrent les plus faibles à la campagne, ou dans les villes voisines [5]. On distingue encore aujourd'hui les Lacédémoniens de la capitale d'avec ceux de la province; les uns et les autres d'a-

[1] Pausan. lib. 3, cap. 14 et 15.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Liv. lib. 34, cap. 27.
[3] Pausan. cap. 14, p. 242. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 919.
[4] Strab. lib. 8, p. 365. Plut. in Lyc. t. I, p. 40.
[5] Isocr. panathen. t. 2, p. 271.

vec cette prodigieuse quantité d'esclaves dispersés dans le pays.

Les premiers, que nous nommons souvent Spartiates, forment ce corps de guerriers d'où dépend la destinée de la Laconie. Leur nombre, à ce qu'on dit, montait anciennement à dix mille [1]; du temps de l'expédition de Xerxès, il était de huit mille [2] : les dernières guerres l'ont tellement réduit, qu'on trouve maintenant très-peu d'anciennes familles à Sparte [3]. J'ai vu quelquefois jusqu'à quatre mille hommes dans la place publique, et j'y distinguais à peine quarante Spartiates, en comptant même les deux rois, les éphores et les sénateurs [4].

La plupart des familles nouvelles ont pour auteurs des Hilotes qui méritèrent d'abord la liberté, ensuite le titre de citoyen. On ne les appelle point Spartiates; mais suivant la différence des priviléges qu'ils ont obtenus, on leur donne divers noms, qui tous désignent leur premier état [5].

Trois grands hommes, Callicratidas, Gylippe et Lysander, nés dans cette classe [6], furent élevés avec les enfants des Spartiates, comme le sont tous ceux des Hilotes dont on a brisé les fers [7]; mais ce ne fut que par des exploits signalés qu'ils obtinrent tous les droits des citoyens.

Ce titre s'accordait rarement autrefois à ceux qui n'étaient pas nés d'un père et d'une mère Spartiates [8]. Il est indispensable, pour exercer des magistratures et commander les armées [9]; mais il perd une partie de ses priviléges, s'il est terni par une action malhonnête. Le gouvernement veille en général à la conservation de ceux qui en sont revêtus, avec un soin particulier aux jours des Spartiates de naissance. On l'a vu, pour en retirer quelques-uns d'une île où la flotte d'Athènes les tenait assiégés, demander à cette ville une paix humiliante et lui sacrifier sa marine [10]. On le voit encore tous les jours n'en exposer qu'un petit nombre aux coups de l'ennemi. En ces derniers temps, les rois Agésilas et Agésipolis n'en menaient quelquefois que trente dans leurs expéditions [11].

Malgré la perte de leurs anciens priviléges, les villes de la Laconie sont censées former une confédération, dont l'objet est de réunir leurs forces en temps de guerre, de maintenir leurs droits en temps de paix. Quand il s'agit de l'intérêt de toute la nation, elles envoient leurs députés à l'assemblée générale, qui se tient toujours à Sparte [1]. Là se règlent et les contributions qu'elles doivent payer, et le nombre des troupes qu'elles doivent fournir.

Leurs habitants ne reçoivent pas la même éducation que ceux de la capitale ; avec des mœurs plus agrestes [2], ils ont une valeur moins brillante. De là vient que la ville de Sparte a pris sur les autres le même ascendant que la ville d'Élis sur celles de l'Élide [3], la ville de Thèbes sur celles de la Béotie. Cette supériorité excite leur jalousie et leur haine [4] : dans une des expéditions d'Épaminondas plusieurs d'entre elles joignirent leurs soldats à ceux des Thébains [5].

On trouve plus d'esclaves domestiques à Lacédémone que dans aucune autre ville de la Grèce [6]. Ils servent leurs maîtres à table [7]; les habillent et les déshabillent [8]; exécutent leurs ordres, et entretiennent la propreté dans la maison : à l'armée, on en emploie un grand nombre aux bagages [9]. Comme les Lacédémoniennes ne doivent pas travailler, elles font filer la laine par des femmes attachées à leur service [10].

Les Hilotes ont reçu leur nom de la ville d'Hélos [11] : on ne doit pas les confondre, comme ont fait quelques auteurs [12], avec les esclaves proprement dits [13]; ils tiennent plutôt le milieu entre les esclaves et les hommes libres [14].

Une casaque, un bonnet de peau, un traitement rigoureux, des décrets de mort quelquefois prononcés contre eux sur de légers soupçons, leur rappellent à tout moment leur état [15] : mais leur sort est adouci par des avantages réels. Semblables aux serfs de Thessalie [16], ils afferment les terres des Spartiates; et dans la vue de les attacher par l'appât du gain, on n'exige de leur part qu'une redevance fixée depuis longtemps, et nullement proportionnée au produit : il serait honteux aux propriétaires d'en demander une plus considérable [17].

Quelques-uns exercent les arts mécaniques avec tant de succès, qu'on recherche partout les clefs [18], les lits, les tables et les chaises qui se font à Lacé-

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.
[2] Herodot. lib. 7, cap. 234.
[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329. Plut. in Agid. t. I, p. 797.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 494.
[5] Thucyd lib. 5, cap. 34; lib. 7, cap. 58. Hesych. in Νεοδαμ. Poll. lib. 3, cap. 8, § 83.
[6] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 43.
[7] Athen. lib. 6, cap. 20, p. 271. Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 6. Crag. de rep. Laced. lib. I, cap. 5.
[8] Herodot. lib. 9, cap. 33. Dionys. Halic. antiq. roman. lib. 2, cap. 17, t. I, p. 270.
[9] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.
[10] Thucyd. lib. 4, cap. 15 et 19.
[11] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 496, lib. 5, p. 562.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 579.
[2] Liv. lib. 34, cap. 27.
[3] Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 494.
[5] Id. ibid. lib. 6, p. 607 et 609.
[6] Thucyd. lib. 8, cap. 40.
[7] Crit. ap. Athen. lib. II, cap. 3, p. 463.
[8] Plat. de leg. lib. I, t. 2, p. 633.
[9] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 586.
[10] Id. de rep. Laced. p. 675.
[11] Hellan. ap. Harpocr. in Ειλωτ. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.
[12] Isocr. in Archid. t. 2, p. 23.
[13] Plat. in Alcib. I, t. 2, p. 122.
[14] Poll. lib. 3, cap. 8, § 83.
[15] Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
[16] Suid. et Harpocr. in Πενες.
[17] Plut. in Lyc. t. I, p. 54. Id. apophth. t. 2, p. 216. Id. instit. Lacon. p. 239. Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
[18] Aristoph. in Thesmoph. v. 430. Bisset, ibid.

démone [1]. Ils servent dans la marine en qualité de matelots [2] : dans les armées, un soldat oplite, ou pesamment armé, est accompagné d'un ou de plusieurs Hilotes [3]. A la bataille de Platée, chaque Spartiate en avait sept auprès de lui [4].

Dans les dangers pressants, on réveille leur zèle par l'espérance de la liberté [5]; des détachements nombreux l'ont quelquefois obtenue pour prix de leurs belles actions [6]. C'est de l'État seul qu'ils reçoivent ce bienfait, parce qu'ils appartiennent encore plus à l'État qu'aux citoyens dont ils cultivent les terres; et c'est ce qui fait que ces derniers ne peuvent ni les affranchir, ni les vendre en des pays étrangers [7]. Leur affranchissement est annoncé par une cérémonie publique : on les conduit d'un temple à l'autre, couronnés de fleurs, exposés à tous les regards [8]; il leur est ensuite permis d'habiter où ils veulent [9]. De nouveaux services les font monter au rang de citoyens.

Dès les commencements, les serfs, impatients du joug, avaient souvent essayé de le briser; mais lorsque les Messéniens vaincus par les Spartiates, furent réduits à cet état humiliant [10], les révoltes devinrent plus fréquentes [11] : à l'exception d'un petit nombre qui restaient fidèles [12], les autres, placés comme en embuscade au milieu de l'État, profitaient de ses malheurs pour s'emparer d'un poste important [13], ou se ranger du côté de l'ennemi. Le gouvernement cherchait à les retenir dans le devoir par des récompenses, plus souvent par des rigueurs outrées; on dit même que, dans une occasion, il en fit disparaître deux mille qui avaient montré trop de courage, et qu'on n'a jamais su de quelle manière ils avaient péri [14]; on cite d'autres traits de barbarie [15] non moins exécrables *, et qui ont donné lieu à ce proverbe : « A Sparte, la liberté est sans bornes, « ainsi que l'esclavage [16]. »

Je n'en ai pas été témoin; j'ai seulement vu les Spartiates et les Hilotes, pleins d'une défiance mutuelle, s'observer avec crainte; et les premiers employer, pour se faire obéir, des rigueurs que les circonstances semblent rendre nécessaires : car les Hilotes sont très-difficiles à gouverner, leur nombre, leur valeur, et surtout leurs richesses, les remplissent de présomption et d'audace [1]; et de là vient que des auteurs éclairés se sont partagés sur cette espèce de servitude, que les uns condamnent, et que les autres approuvent [2].

[1] Plut. in Lyc. t. I, p. 45.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 615
[3] Thucyd. lib. 4, cap. 8.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 10 et 28. Plut. in Arist. t. I, p. 325. Id. de malign. Herodot. t. 2, p. 871.
[5] Thucyd. lib. 4, cap. 26. Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608.
[6] Thucyd. lib. 5, cap. 34. Diod. Sic. lib. 12, p. 124.
[7] Strab. lib. 8, p. 365. Pausan. lib. 3, cap. 20.
[8] Thucyd. lib. 4, cap. 80. Plut. in Lyc. t. I, p. 57.
[9] Thucyd. lib. 5, cap. 34.
[10] Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 297; cap. 23, p. 335. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. I.
[11] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 333. Xenoph. hist. Græc. lib. I, p. 435.
[12] Hesych. in Αργειοι.
[13] Thucyd. lib. I, cap. 101. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Cim. t. I, p. 489. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 339.
[14] Thucyd. lib. 4, cap. 80. Diod. Sic. lib. 12, p. 117. Plut. in Lyc. t. I, p. 57.
[15] Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
* Voyez la note LXIII, à la fin du volume.
[16] Plut. in Lyc. t. I, p. 57.

## CHAPITRE XLIII.

### Idées générales sur la législation de Lycurgue.

J'étais depuis quelques jours à Sparte. Personne ne s'étonnait de m'y voir; la loi qui en rendait autrefois l'accès difficile aux étrangers, n'était plus observée avec la même rigueur. Je fus introduit auprès des deux princes qui occupaient le trône; c'étaient Cléomène, petit-fils de ce roi Cléombrote qui périt à la bataille de Leuctres; et Archidamus, fils d'Agésilas. L'un et l'autre avaient de l'esprit; le premier aimait la paix; le second ne respirait que la guerre, et jouissait d'un grand crédit. Je connus cet Antalcidas, qui, environ trente ans auparavant, avait ménagé un traité entre la Grèce et la Perse. Mais de tous les Spartiates, Damonax, chez qui j'étais logé, me parut le plus communicatif et le plus éclairé. Il avait fréquenté les nations étrangères, et n'en connaissait pas moins la sienne.

Un jour que je l'accablais de questions, il me dit : « Juger de nos lois par nos mœurs actuelles, c'est juger de la beauté d'un édifice par un amas de ruines. — Eh bien, répondis-je, plaçons-nous au temps où ces lois étaient en vigueur; croyez-vous qu'on en puisse saisir l'enchaînement et l'esprit? Croyez-vous qu'il soit facile de justifier les règlements extraordinaires et bizarres qu'elles contiennent? — Respectez, me dit-il, l'ouvrage d'un génie dont les vues, toujours neuves et profondes, ne paraissent exagérées que parce que celles des autres législateurs sont timides ou bornées : ils se sont contentés d'assortir leurs lois aux caractères des peuples; Lycurgue, par les siennes, donna un nouveau caractère à sa nation : ils se sont éloignés de la nature en croyant s'en approcher; plus il a paru s'en écarter, plus il s'est rencontré avec elle.

« Un corps sain, une âme libre, voilà tout ce que la nature destine à l'homme solitaire pour le rendre heureux : voilà les avantages qui, suivant Lycurgue, doivent servir de fondement à notre bonheur. Vous concevez déjà pourquoi il nous est défendu de marier nos filles dans un âge prématuré; pourquoi elles ne sont point élevées à l'ombre de leurs toits rustiques, mais sous les regards brûlants du soleil, dans la poussière du gymnase, dans les exercices de la lutte, de la course, du ja-

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 318.
[2] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.

velot et du disque [1] : comme elles doivent donner des citoyens robustes à l'État, il faut qu'elles se forment une constitution assez forte pour la communiquer à leurs enfants.

« Vous concevez encore pourquoi les enfants subissent un jugement solennel dès leur naissance, et sont condamnés à périr lorsqu'ils paraissent mal conformés [2]. Que feraient-ils pour l'État, que feraient-ils de la vie, s'ils n'avaient qu'une existence douloureuse?

« Depuis notre plus tendre enfance, une suite non interrompue de travaux et de combats, donne à nos corps l'agilité, la souplesse et la force. Un régime sévère prévient ou dissipe les maladies dont ils sont susceptibles. Ici les besoins factices sont ignorés, et les lois ont eu soin de pourvoir aux besoins réels. La faim, la soif, les souffrances, la mort, nous regardons tous ces objets de terreur avec une indifférence que la philosophie cherche vainement à imiter. Les sectes les plus austères n'ont pas traité la douleur avec plus de mépris que les enfants de Sparte.

« Mais ces hommes auxquels Lycurgue veut restituer les biens de la nature, n'en jouiront peut-être pas longtemps : ils vont se rapprocher; ils auront des passions, et l'édifice de leur bonheur s'écroulera dans un instant. C'est ici le triomphe du génie : Lycurgue sait qu'une passion violente tient les autres à ses ordres; il nous donnera l'amour de la patrie [3], avec son énergie, sa plénitude, ses transports, son délire même. Cet amour sera si ardent et si impérieux, qu'en lui seul il réunira tous les intérêts et tous les mouvements de notre cœur. Alors il ne restera plus dans l'État qu'une volonté, et par conséquent qu'un esprit : en effet, quand on n'a qu'un sentiment, on n'a qu'une idée.

« Dans le reste de la Grèce [4], les enfants d'un homme libre sont confiés aux soins d'un homme qui ne l'est pas, ou qui ne mérite pas de l'être : mais des esclaves et des mercenaires ne sont pas faits pour élever des Spartiates; c'est la patrie elle-même qui remplit cette fonction importante; elle nous laisse pendant les premières années entre les mains de nos parents : mais dès que nous sommes capables d'intelligence, elle fait valoir hautement les droits qu'elle a sur nous. Jusqu'à ce moment, son nom sacré n'avait été prononcé en notre présence, qu'avec les plus fortes démonstrations d'amour et de respect; maintenant ses regards nous cherchent et nous suivent partout. C'est de sa main que nous recevons la nourriture et les vêtements; c'est de sa part que les magistrats, les vieillards, tous les citoyens assistent à nos jeux, s'inquiètent de nos fautes, tâchent à démêler quelque germe de vertu dans nos paroles ou dans nos actions, nous apprennent enfin par leur tendre sollicitude, que l'État n'a rien de si précieux que nous, et qu'aujourd'hui ses enfants, nous devons être dans la suite sa consolation et sa gloire.

« Comment des attentions qui tombent de si haut, ne feraient-elles pas sur nos âmes des impressions fortes et durables? Comment ne pas adorer une constitution qui, attachant à nos intérêts la souveraine bonté jointe à la suprême puissance, nous donne de si bonne heure une si grande idée ne nous-mêmes?

« De ce vif intérêt que la patrie prend à nous, de ce tendre amour que nous commençons à prendre pour elle, résulte naturellement, de son côté une sévérité extrême, du nôtre une soumission aveugle. Lycurgue néanmoins, peu content de s'en rapporter à l'ordre naturel des choses, nous a fait une obligation de nos sentiments. Nulle part les lois ne sont si impérieuses et si bien observées, les magistrats moins indulgents et plus respectés. Cette heureuse harmonie, absolument nécessaire pour retenir dans la dépendance des hommes élevés dans le mépris de la mort, est le fruit de cette éducation qui n'est autre chose que l'apprentissage de l'obéissance, et, si j'ose le dire, que la tactique de toutes les vertus. C'est là qu'on apprend que hors de l'ordre, il n'y a ni courage, ni honneur, ni liberté, et qu'on ne peut se tenir dans l'ordre, si l'on ne s'est pas rendu maître de sa volonté. C'est là que les leçons, les exemples, les sacrifices pénibles, les pratiques minutieuses, tout concourt à nous procurer cet empire, aussi difficile à conserver qu'à obtenir.

« Un des principaux magistrats nous tient continuellement assemblés sous ses yeux : s'il est forcé de s'absenter pour un moment, tout citoyen peut prendre sa place, et se mettre à notre tête [1]; tant il est essentiel de frapper notre imagination par la crainte de l'autorité.

« Les devoirs croissent avec les années; la nature des instructions se mesure aux progrès de la raison, et les passions naissantes sont ou comprimées par la multiplicité des exercices, ou habilement dirigées vers des objets utiles à l'État.

« Dans le temps même où elles commencent à déployer leur fureur, nous ne paraissons en public qu'en silence, la pudeur sur le front, les yeux baissés, et les mains cachées sous le manteau [2], dans l'attitude et avec la gravité des prêtres Égyptiens, et comme des initiés qu'on destine au ministère de la vertu.

« L'amour de la patrie doit introduire l'esprit d'union parmi les citoyens; le désir de lui plaire, l'esprit d'émulation. Ici, l'union ne sera point troublée par les orages qui la détruisent ailleurs; Lycurgue nous a garantis de presque toutes les sources

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 675 et 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Id. in Num. p. 77.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
[3] Id. ibid. p. 55.
[4] Xenoph. de rep. Laced. p. 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
[2] Id. ibid. p. 679.

de la jalousie, parce qu'il a rendu presque tout égal et commun entre les Spartiates.

« Nous sommes tous les jours appelés à des repas publics, où règnent la décence et la frugalité. Par là sont bannis, des maisons des particuliers, le besoin, l'excès, et les vices qui naissent de l'un et de l'autre [1].

« Il m'est permis, quand les circonstances l'exigent, d'user des esclaves, des voitures, des chevaux, et de tout ce qui appartient à un autre citoyen [2]; et cette espèce de communauté de biens est si générale, qu'elle s'étend, en quelque façon, sur nos femmes et sur nos enfants [3] : de là, si des nœuds infructueux unissent un vieillard à une jeune femme, l'obligation, prescrite au premier, de choisir un jeune homme distingué par sa figure et par les qualités de l'esprit, de l'introduire dans son lit, et d'adopter les fruits de ce nouvel hymen [4]; de là, si un célibataire veut se survivre en d'autres lui-même, la permission qu'on lui accorde d'emprunter la femme de son ami, et d'en avoir des enfants que le mari confond avec les siens, quoiqu'ils ne partagent pas sa succession [5]. D'un autre côté, si mon fils osait se plaindre à moi d'avoir été insulté par un particulier, je le jugerais coupable, parce qu'il aurait été puni; et je le châtierais de nouveau, parce qu'il se serait révolté contre l'autorité paternelle partagée entre tous les citoyens [6].

« En nous dépouillant des propriétés qui produisent tant de divisions parmi les hommes, Lycurgue n'en a été que plus attentif à favoriser l'émulation; elle était devenue nécessaire, pour prévenir les dégoûts d'une union trop parfaite, pour remplir le vide que l'exemption des soins domestiques [7] laissait dans nos âmes, pour nous animer pendant la guerre, pendant la paix, à tout moment et à tout âge.

« Ce goût de préférence et de supériorité qui s'annonce de si bonne heure dans la jeunesse, est regardé comme le germe d'une utile rivalité. Trois officiers nommés par les magistrats choisissent trois cents jeunes gens distingués par leur mérite, en forment un ordre séparé, et annoncent au public le motif de leur choix [8]. A l'instant même, ceux qui sont exclus se liguent contre une promotion qui semble faire leur honte. Il se forme alors dans l'État deux corps, dont tous les membres, occupés à se surveiller, dénoncent au magistrat les fautes de leurs adversaires, se livrent publiquement des combats d'honnêteté et de vertus, et se surpassent eux-mêmes, les uns pour s'élever au rang de

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 681. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 317.
[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
[4] Xenoph. de rep. Laced. t. 1, p. 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
[5] Xenoph. de rep. Laced. t. 1, p. 676.
[6] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
[7] Id. ibid. p. 239.
[8] Xenoph. de rep. Laced. p. 679

l'honneur, les autres pour s'y soutenir. C'est par un motif semblable, qu'il leur est permis de s'attaquer et d'essayer leurs forces presqu'à chaque rencontre. Mais ces démêlés n'ont rien de funeste; car dès qu'on y distingue quelque trace de fureur, le moindre citoyen peut d'un mot les suspendre; et si par hasard sa voix n'est pas écoutée, il traîne les combattants devant un tribunal, qui, dans cette occasion, punit la colère comme une désobéissance aux lois [1].

« Les règlements de Lycurgue nous préparent à une sorte d'indifférence pour des biens dont l'acquisition coûte plus de chagrins que la possession ne procure de plaisirs. Nos monnaies ne sont que de cuivre : leur volume et leur pesanteur trahiraient l'avare qui voudrait les cacher aux yeux de ses esclaves [2]. Nous regardons l'or et l'argent comme les poisons les plus à craindre pour un État. Si un particulier en recelait dans sa maison, il n'échapperait ni aux perquisitions continuelles des officiers publics, ni à la sévérité des lois. Nous ne connaissons ni les arts, ni le commerce, ni tous ces autres moyens de multiplier les besoins et les malheurs d'un peuple. Que ferions-nous, après tout, des richesses? D'autres législateurs ont tâché d'en augmenter la circulation, et les philosophes d'en modérer l'usage. Lycurgue nous les a rendues inutiles. Nous avons des cabanes, des vêtements et du pain; nous avons du fer et des bras pour le service de la patrie et de nos amis; nous avons des âmes libres, vigoureuses, incapables de supporter la tyrannie des hommes, et celle de nos passions : voilà nos trésors.

« Nous regardons l'amour excessif de la gloire comme une faiblesse, et celui de la célébrité comme un crime. Nous n'avons aucun historien, aucun orateur, aucun panégyriste, aucun de ces monuments qui n'attestent que la vanité d'une nation. Les peuples que nous avons vaincus, apprendront nos victoires à la postérité; nous apprendrons à nos enfants à être aussi braves, aussi vertueux que leurs pères. L'exemple de Léonidas, sans cesse présent à leur mémoire, les tourmentera jour et nuit. Vous n'avez qu'à les interroger; la plupart vous réciteront par cœur les noms des trois cents Spartiates qui périrent avec lui aux Thermopyles [3].

« Nous ne saurions appeler grandeur, cette indépendance des lois qu'affectent ailleurs les principaux citoyens. La licence assurée de l'impunité, est une bassesse qui rend méprisables, et le particulier qui en est coupable, et l'État qui la tolère. Nous croyons valoir autant que les autres hommes, dans quelque pays et dans quelque rang qu'ils soient, fût-ce le grand roi de Perse lui-même. Cependant, dès que nos lois parlent, toute notre fierté s'abaisse, et le plus puissant de nos citoyens court à la voix

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 680.
[2] Id. ibid. p. 682. Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.
[3] Herodot. lib. 7, cap. 224.

du magistrat, avec la même soumission que le plus faible [1]. Nous ne craignons que nos lois, parce que Lycurgue les ayant fait approuver par l'oracle de Delphes, nous les avons reçues comme les volontés des dieux mêmes [2]; parce que Lycurgue les ayant proportionnées à nos vrais besoins, elles sont le fondement de notre bonheur.

« D'après cette première esquisse, vous concevez aisément que Lycurgue ne doit pas être regardé comme un simple législateur, mais comme un philosophe profond et un réformateur éclairé; que sa législation est tout à la fois un système de morale et de politique; que ses lois influent sans cesse sur nos mœurs et sur nos sentiments, et que, tandis que les autres législateurs se sont bornés à empêcher le mal, il nous a contraints d'opérer le bien, et d'être vertueux [3].

« Il a le premier connu la force et la faiblesse de l'homme: il les a tellement conciliées avec les devoirs et les besoins du citoyen, que les intérêts des particuliers sont toujours confondus parmi nous avec ceux de la république. Ne soyons donc plus surpris qu'un des plus petits États de la Grèce en soit devenu le plus puissant [4]; tout est ici mis en valeur; il n'y a pas un degré de force qui ne soit dirigé vers le bien général, pas un acte de vertu qui soit perdu pour la patrie.

« Le système de Lycurgue doit produire des hommes justes et paisibles : mais il est affreux de le dire; s'ils ne sont exilés dans quelque île éloignée et inabordable, ils seront asservis par les vices ou par les armes des nations voisines. Le législateur tâcha de prévenir ce double danger; il ne permit aux étrangers d'entrer dans la Laconie qu'en certains jours [5]; aux habitants, d'en sortir [6] que pour des causes importantes. La nature des lieux favorisait l'exécution de la loi : entourés de mers et de montagnes, nous n'avons que quelques défilés à garder, pour arrêter la corruption sur nos frontières; l'interdiction du commerce et de la navigation fut une suite de ce règlement [7]; et de cette défense résulta l'avantage inestimable de n'avoir que très-peu de lois; car on a remarqué qu'il en faut la moitié moins à une ville qui n'a point de commerce [8].

« Il était encore plus difficile de nous subjuguer que de nous corrompre. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, depuis nos premières années

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 683.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. p. 685.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. de rep. Laced. p. 675. Isocr. in Archid. t. 2, p. 53.
[5] Aristoph. in av. v. 1014. Schol. ejusd. in pac. v. 622. Thucyd. lib. 1, cap. 144; lib. 2, cap. 39. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56; in Agid. p. 799. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 9.
[6] Plat. in Protag. t. 1, p. 342.
[7] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[8] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 842.

jusqu'aux dernières, nous sommes toujours sous les armes, toujours dans l'attente de l'ennemi, observant même une discipline plus exacte que si nous étions en sa présence. Tournez vos regards de tous côtés, vous vous croirez moins dans une ville que dans un camp [1]. Vos oreilles ne seront frappées que des cris de victoire, ou du récit des grandes actions. Vos yeux ne verront que des marches, des évolutions, des attaques et des batailles; ces apprêts redoutables non-seulement nous délassent du repos, mais encore font notre sûreté, en répandant au loin la terreur et le respect du nom Lacédémonien.

« C'est à cet esprit militaire que tiennent plusieurs de nos lois. Jeunes encore, nous allons à la chasse tous les matins [2]; dans la suite, toutes les fois que nos devoirs nous laissent des intervalles de loisir [3]. Lycurgue nous a recommandé cet exercice comme l'image du péril et de la victoire.

« Pendant que les jeunes gens s'y livrent avec ardeur, il leur est permis de se répandre dans la campagne, et d'enlever tout ce qui est à leur bienséance [4]. Ils ont la même permission dans la ville : innocents et dignes d'éloges, s'ils ne sont pas convaincus de larcin; blâmés et punis, s'ils le sont. Cette loi, qui paraît empruntée des Égyptiens [5], a soulevé les censeurs contre Lycurgue [6]. Il semble en effet qu'elle devrait inspirer aux jeunes gens le goût du désordre et du brigandage; mais elle ne produit en eux que plus d'adresse et d'activité; dans les autres citoyens, plus de vigilance; dans tous, plus d'habitude à prévoir les desseins de l'ennemi, à lui tendre des piéges, à se garantir des siens [7].

« Rappelons-nous, avant que de finir, les principes d'où nous sommes partis. Un corps sain et robuste, une âme exempte de chagrins et de besoins; tel est le bonheur que la nature destine à l'homme isolé : l'union et l'émulation entre les citoyens, celui où doivent aspirer les hommes qui vivent en commun. Si les lois de Lycurgue ont rempli les vues de la nature et des sociétés, nous jouissons de la plus belle des constitutions. Mais vous allez l'examiner en détail, et vous me direz si elle doit en effet nous inspirer de l'orgueil. »

Je demandai alors à Damonax comment une pareille constitution pouvait subsister; « car, lui dis-je, dès qu'elle est également fondée sur les lois et sur les mœurs, il faut que vous infligiez les mêmes peines à la violation des unes et des autres. Des citoyens qui manqueraient à l'honneur, les punissez-vous de mort, comme si c'étaient des scélérats?

[1] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 666. Plut. in Lyc. t. 1, p. 54. Isocr. in Archid. t. 2, p. 53.
[2] Isocr. panath. t. 2, p. 291.
[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 680.
[4] Isocr. panath. t. II, p. 291.
[5] Diod. Sic. lib. 1, p. 72. Aul. Gell. lib. II, cap. 18.
[6] Isocr. panath. t. II, p. 291.
[7] Xenoph. de rep. Laced. p. 677. Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 51. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.

« — Nous faisons mieux, me répondit-il, nous les laissons vivre, et nous les rendons malheureux. Dans les États corrompus, un homme qui se déshonore est partout blâmé et partout accueilli [1]; chez nous, l'opprobre le suit et le tourmente partout. Nous le punissons en détail, dans lui-même et dans ce qu'il a de plus cher. Sa femme, condamnée aux pleurs, ne peut se montrer en public. S'il ose y paraître lui-même, il faut que la négligence de son extérieur rappelle sa honte, qu'il s'écarte avec respect du citoyen qu'il trouve sur son chemin, et que pendant nos jeux, il se relègue dans une place qui le livre aux regards et au mépris du public. Mille morts ne sont pas comparables à ce supplice.

« —J'ai une autre difficulté, lui dis-je : je crains qu'en affaiblissant si fort vos passions, en vous ôtant tous ces objets d'ambition et d'intérêt qui agitent les autres peuples, Lycurgue n'ait laissé un vide immense dans vos âmes. Que leur reste-t-il en effet? — L'enthousiasme de la valeur, me dit-il, l'amour de la patrie porté jusqu'au fanatisme, le sentiment de notre liberté, l'orgueil délicieux que nous inspirent nos vertus, et l'estime d'un peuple de citoyens souverainement estimables; pensez-vous qu'avec des mouvements si rapides, notre âme puisse manquer de ressorts, et s'appesantir?

« — Je ne sais, répliquai-je, si tout un peuple est capable de sentiments si sublimes, et s'il est fait pour se soutenir dans cette grande élévation. » Il me répondit : « Quand on veut former le caractère d'une nation, il faut commencer par les principaux citoyens. Quand une fois ils sont ébranlés, et portés aux grandes choses, ils entraînent avec eux cette multitude grossière, qui se mène plutôt par les exemples que par les principes. Un soldat qui fait une lâcheté, à la suite d'un général timide, ferait des prodiges, s'il suivait un héros.

« —Mais, repris-je encore, en bannissant le luxe et les arts, ne vous-êtes vous pas privés des douceurs qu'ils procurent? On aura toujours de la peine à se persuader que le meilleur moyen de parvenir au bonheur, soit de proscrire les plaisirs. Enfin, pour juger de la bonté de vos lois, il faudrait savoir si, avec toutes vos vertus, vous êtes aussi heureux que les autres Grecs. — Nous croyons l'être beaucoup plus, me répondit-il, et cette persuasion nous suffit pour l'être en effet. »

Damonax, en finissant, me pria de ne pas oublier que, suivant nos conventions, notre entretien n'avait roulé que sur l'esprit des lois de Lycurgue, et sur les mœurs des anciens Spartiates.

## CHAPITRE XLIV.

### Vie de Lycurgue.

J'ai dit dans l'introduction de cet ouvrage, que les descendants d'Hercule, bannis autrefois du Péloponèse, y rentrèrent quatre-vingts ans après la prise de Troie. Témène, Cresphonte et Aristodème, tous trois fils d'Aristomaque, amenèrent une armée de Doriens, qui les rendit maîtres de cette partie de la Grèce. L'Argolide échut en partage à Témène, et la Messénie à Cresphonte [1]. Le troisième des frères étant mort dans ces circonstances, Eurysthène et Proclès ses fils, possédèrent la Laconie. De ces deux princes viennent les deux maisons qui depuis environ neuf siècles règnent conjointement à Lacédémone.

Cet empire naissant fut souvent ébranlé par des factions intestines, ou par des entreprises éclatantes. Il était menacé d'une ruine prochaine, lorsque l'un des rois, nommé Polydecte, mourut sans enfants. Lycurgue son frère lui succéda. On ignorait dans ce moment la grossesse de la reine. Dès qu'il en fut instruit, il déclara que si elle donnait un héritier au trône, il serait le premier à le reconnaître; et pour garant de sa parole, il n'administra le royaume qu'en qualité de tuteur du jeune prince.

Cependant la reine lui fit dire que s'il consentait à l'épouser, elle n'hésiterait pas à faire périr son enfant. Pour détourner l'exécution de cet horrible projet, il la flatta par de vaines espérances [2]. Elle accoucha d'un fils; il le prit entre ses bras, et le montrant aux magistrats de Sparte : « Voilà, leur dit-il, le roi qui vous est né. »

La joie qu'il témoigna d'un événement qui le privait de la couronne, jointe à la sagesse de son administration, lui attira le respect et l'amour de la plupart des citoyens; mais ses vertus alarmaient les principaux de l'État : ils étaient secondés par la reine, qui, cherchant à venger son injure, soulevait contre lui ses parents et ses amis. On disait qu'il était dangereux de confier les jours du jeune prince à la vigilance d'un homme qui n'avait d'autres intérêts que d'en abréger le cours. Ces bruits, faibles dans leur naissance, éclatèrent enfin avec tant de force, qu'il fut obligé, pour les détruire, de s'éloigner de sa patrie.

En Crète, les lois du sage Minos fixèrent longtemps son attention. Il admira l'harmonie qu'elles entretenaient dans l'État et chez les particuliers. Parmi les personnes éclairées qui l'aidèrent de leurs lumières, il s'unit étroitement avec un poëte nommé Thalès, qu'il jugea digne de seconder les grands desseins qu'il roulait dans sa tête [3]. Thalès, docile à ses conseils, alla s'établir à Lacédémone, et fit entendre des chants qui invitaient et préparaient les esprits à l'obéissance et à la concorde.

Pour mieux juger des effets que produit la différence des gouvernements et des mœurs, Lycurgue visita les côtes de l'Asie. Il n'y vit que des lois et des âmes sans vigueur. Les Crétois, avec un régime

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 684.

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 683.
[2] Plut. in Lyc. t. I, p. 40.
[3] Strab. lib. 10, p. 482.

simple et sévère, étaient heureux : les Ioniens, qui prétendaient l'être, gémissaient en esclaves sous le joug des plaisirs et de la licence. Une découverte précieuse le dédommagea du spectacle dégoûtant qui s'offrait à ses yeux. Les poésies d'Homère tombèrent entre ses mains : il y vit, avec surprise, les plus belles maximes de la morale et de la politique, embellies par les charmes de la fiction, et il résolut d'en enrichir la Grèce [1].

Tandis qu'il continuait à parcourir les régions éloignées, étudiant partout le génie et l'ouvrage des législateurs, recueillant les semences du bonheur qu'ils avaient répandues en différentes contrées, Lacédémone, fatiguée de ses divisions, envoya plus d'une fois à sa suite, des députés qui le pressaient de venir au secours de l'État. Lui seul pouvait en diriger les rênes, tour à tour flottantes dans les mains des rois, et dans celles de la multitude [2]. Il résista longtemps, et céda enfin aux vœux empressés de tous les Lacédémoniens.

De retour à Sparte, il s'aperçut bientôt qu'il ne s'agissait pas de réparer l'édifice des lois, mais de le détruire, et d'en élever un autre sur de nouvelles proportions : il prévit tous les obstacles, et n'en fut pas effrayé. Il avait pour lui le respect qu'on accordait à sa naissance et à ses vertus; il avait son génie, ses lumières, ce courage imposant qui force les volontés, et cet esprit de conciliation qui les attire [3]; il avait enfin l'aveu du ciel, qu'à l'exemple des autres législateurs il eut toujours l'attention de se ménager. L'oracle de Delphes lui répondit : « Les dieux « agréent ton hommage, et sous leurs auspices tu « formeras la plus excellente des constitutions poli- « tiques. » Lycurgue ne cessa depuis d'entretenir des intelligences avec la Pythie, qui imprima successivement à ses lois le sceau de l'autorité divine [4].

Avant que de commencer ses opérations, il les soumit à l'examen de ses amis et des citoyens les plus distingués. Il en choisit trente qui devaient l'accompagner tout armés aux assemblées générales. Ce cortége ne suffisait pas toujours pour empêcher le tumulte; dans une émeute excitée à l'occasion d'une loi nouvelle, les riches se soulevèrent avec tant de fureur, qu'il résolut de se réfugier dans un temple voisin; mais atteint, dans sa retraite, d'un coup violent qui, dit-on, le priva d'un œil, il se contenta de montrer à ceux qui le poursuivaient son visage couvert de sang. A cette vue, la plupart saisis de honte, l'accompagnèrent chez lui, avec toutes les marques du respect et de la douleur, détestant le crime, et remettant le coupable entre ses mains, pour en disposer à son gré. C'était un jeune homme impétueux et bouillant. Lycurgue, sans l'accabler de reproches, sans proférer la moindre plainte, le

[1] Plut. in Lyc. t. I, p. 41.
[2] Id. ibid. p. 42.
[3] Id. ibid.
[4] Polyæn. strateg. lib. I, cap. 16.

retint dans sa maison, et ayant fait retirer ses amis et ses domestiques, lui ordonna de le servir et de panser sa blessure. Le jeune homme obéit en silence; et témoin à chaque instant de la bonté, de la patience et des grandes qualités de Lycurgue, il changea sa haine en amour, et d'après un si beau modèle, réprima la violence de son caractère [1].

La nouvelle constitution fut enfin approuvée par tous les ordres de l'État; les parties en étaient si bien combinées, qu'aux premiers essais on jugea qu'elle n'avait pas besoin de nouveaux ressorts [2]. Cependant malgré son excellence, il n'était pas encore rassuré sur sa durée. « Il me reste, dit-il au « peuple assemblé, à vous exposer l'article le plus « important de notre législation; mais je veux au- « paravant consulter l'oracle de Delphes. Promettez « que jusqu'à mon retour, vous ne toucherez point « aux lois établies. » Ils le promirent. « Faites-en le « serment. » Les rois, les sénateurs, tous les citoyens prirent les dieux à témoin de leurs paroles [3]. Cet engagement solennel devait être irrévocable; car son dessein était de ne plus revoir sa patrie.

Il se rendit aussitôt à Delphes, et demanda si les nouvelles lois suffisaient pour assurer le bonheur des Spartiates. La Pythie ayant répondu que Sparte serait la plus florissante des villes, tant qu'elle se ferait un devoir de les observer, Lycurgue envoya cet oracle à Lacédémone, et se condamna lui-même à l'exil [4]. Il mourut loin de la nation dont il avait fait le bonheur.

On a dit qu'elle n'avait pas rendu assez d'honneurs à sa mémoire [5], sans doute parce qu'elle ne pouvait lui en rendre trop. Elle lui consacra un temple, où tous les ans il reçoit l'hommage d'un sacrifice [6]. Ses parents et ses amis formèrent une société [7] qui s'est perpétuée jusqu'à nous, et qui se réunit de temps en temps pour rappeler le souvenir de ses vertus. Un jour que l'assemblée se tenait dans le temple, Euclidas adressa le discours suivant au génie tutélaire de ce lieu :

« Nous vous célébrons, sans savoir quel nom vous donner : la Pythie doutait si vous n'étiez pas un dieu plutôt qu'un mortel [8]; dans cette incertitude, elle vous nomma l'ami des dieux, parce que vous étiez l'ami des hommes.

« Votre grande âme serait indignée, si nous osions vous faire un mérite de n'avoir pas acheté la royauté par un crime; elle serait peu flattée, si nous ajoutions que vous avez exposé votre vie et immolé votre repos pour faire le bien : on ne doit louer que les sacrifices qui coûtent des efforts.

[1] Plut. in Lyc. t. I, p. 45.
[2] Id. ibid. p. 57.
[3] Id. ibid. Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 446.
[4] Plut. in Lyc. t. I, p. 57.
[5] Aristot. apud. Plut. in Lyc. t. I, p. 59.
[6] Herodot. lib. I, cap. 66. Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 248.
[7] Plut. in Lyc. t. I, p. 59.
[8] Herodot. lib. I, cap. 65. Plut. in Lyc. t. I, p. 42.

« La plupart des législateurs s'étaient égarés en suivant les routes frayées; vous comprîtes que pour faire le bonheur d'une nation, il fallait la mener par des voies extraordinaires[1]. Nous vous louons d'avoir, dans un temps d'ignorance, mieux connu le cœur humain que les philosophes ne le connaissent dans ce siècle éclairé.

« Nous vous remercions d'avoir mis un frein à l'autorité des rois, à l'insolence du peuple, aux prétentions des riches, à nos passions et à nos vertus.

« Nous vous remercions d'avoir placé au-dessus de nos têtes un souverain qui voit tout, qui peut tout, et que rien ne peut corrompre; vous mîtes la loi sur le trône, et nos magistrats à ses genoux, tandis qu'ailleurs on met un homme sur le trône, et la loi sous ses pieds. La loi est comme un palmier qui nourrit également de son fruit tous ceux qui se reposent sous son ombre; le despote, comme un arbre planté sur une montagne, et auprès duquel on ne voit que des vautours et des serpents.

« Nous vous remercions de ne nous avoir laissé qu'un petit nombre d'idées justes et saines, et d'avoir empêché que nous eussions plus de désirs que de besoins.

« Nous vous remercions d'avoir assez bien présumé de nous, pour penser que nous n'aurions d'autre courage à demander aux dieux, que celui de supporter l'injustice[2] lorsqu'il le faut.

« Quand vous vîtes vos lois, éclatantes de grandeur et de beautés, marcher, pour ainsi dire, toutes seules, sans se heurter ni se disjoindre, on dit que vous éprouvâtes une joie pure, semblable à celle de l'Être suprême, lorsqu'il vit l'univers, à peine sorti de ses mains, exécuter ses mouvements avec tant d'harmonie et de régularité[3].

« Votre passage sur la terre ne fut marqué que par des bienfaits. Heureux, si en nous les rappelant sans cesse, nous pouvions laisser à nos neveux ce dépôt tel que nos pères l'ont reçu! »

## CHAPITRE XLV.

### Du gouvernement de Lacédémone

Depuis l'établissement des sociétés, les souverains essayaient partout d'augmenter leur prérogative; les peuples, de l'affaiblir. Les troubles qui résultaient de ces prétentions diverses, se faisaient plus sentir à Sparte que partout ailleurs; d'un côté, deux rois, souvent divisés d'intérêt, et toujours soutenus d'un grand nombre de partisans; de l'autre, un peuple de guerriers indociles, qui ne sachant ni commander ni obéir, précipitaient tour à tour le gouvernement dans les excès de la tyrannie ou de la démocratie[4].

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 675.
[2] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 57.
[4] Id. ibid. p. 42.

Lycurgue avait trop de lumières pour abandonner l'administration des affaires générales aux caprices de la multitude[1], ou pour la laisser entre les mains des deux maisons régnantes. Il cherchait un moyen de tempérer la force par la sagesse; il crut le trouver en Crète; là, un conseil suprême modérait la puissance du souverain[2]. Il en établit un à peu près semblable à Sparte; vingt-huit vieillards d'une expérience consommée furent choisis pour partager avec les rois la plénitude du pouvoir[3]. Il fut réglé que les grands intérêts de l'État seraient discutés dans ce sénat auguste; que les deux rois auraient le droit d'y présider, et que la décision passerait à la pluralité des voix[4]; qu'elle serait ensuite communiquée à l'assemblée générale de la nation, qui pourrait l'approuver ou la rejeter, sans avoir la permission d'y faire le moindre changement[5].

Soit que cette clause ne fût pas assez clairement exprimée dans la loi, soit que la discussion des décrets inspirât naturellement le désir d'y faire quelques changements, le peuple s'arrogeait insensiblement le droit de les altérer par des additions ou par des suppressions. Cet abus fut pour jamais réprimé par les soins de Polydore et de Théopompe, qui régnaient environ cent trente ans après Lycurgue[6]; ils firent ajouter par la Pythie de Delphes, un nouvel article à l'oracle qui avait réglé la distribution des pouvoirs[7].

Le sénat avait jusqu'alors maintenu l'équilibre[8] entre les rois et le peuple · mais les places des sénateurs étant à vie ainsi que celles des rois, il était à craindre que dans la suite, les uns et les autres ne s'unissent étroitement, et ne trouvassent plus d'opposition à leurs volontés. On fit passer une partie de leurs fonctions entre les mains de cinq magistrats nommés éphores ou inspecteurs, et destinés à défendre le peuple en cas d'oppression : ce fut le roi Théopompe, qui, avec l'agrément de la nation, établit ce nouveau corps intermédiaire[9] *.

Si l'on en croit les philosophes, ce prince, en limitant son autorité, la rendit plus solide et plus durable[10]; si l'on juge d'après l'événement, en prévenant un danger qui n'existait pas encore, il en préparait un qui devait tôt ou tard exister. On voyait dans la constitution de Lycurgue l'heureux mélange de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie;

[1] Plut. in apophth. Lacon. t. 2, p. 228.
[2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 332.
[3] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 692. Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.
[4] Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 264.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 43.
[6] Id. ibid.
[7] Id. ibid.
[8] Id. ibid. Polyb. lib. 6, p. 459.
[9] Aristoph. lib. 5, cap. 11, t 2, p. 407. Plut. in Lyc. t. 1, Id. ad. princip. inerud. t. 2, p. 779. Val. Max. lib. 4, cap. 1, in exern. n° 8. Dion. Chrysost. orat. 56, p. 565. Cicer. de leg. lib. 3, cap. 7, t. 3, p. 161.
* Voyez la note LXIV, à la fin du volume.
[10] Plat. de leg. lib. 3, p. 692. Aristot. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.

Théopompe y joignit une oligarchie [1], qui, de nos jours, est devenue tyrannique [2]. Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les différentes parties de ce gouvernement, telles qu'elles sont aujourd'hui, et non comme elles étaient autrefois; car elles ont presque toutes éprouvé des changements [3].

Les deux rois doivent être de la race d'Hercule, et ne peuvent épouser une femme étrangère [4]. Les éphores veillent sur la conduite des reines, de peur qu'elles ne donnent à l'État des enfants qui ne seraient pas de cette maison auguste [5]. Si elles étaient convaincues ou fortement soupçonnées d'infidélité, leurs fils seraient relégués dans la classe des particuliers [6].

Dans chacune des deux branches régnantes, la couronne doit passer à l'aîné des fils; et à leur défaut, au frère du roi [7]. Si l'aîné meurt avant son père, elle appartient à son puîné; mais s'il laisse un enfant, cet enfant est préféré à ses oncles [8]. Au défaut des plus proches héritiers dans une famille, on appelle au trône les parents éloignés, et jamais ceux de l'autre maison [9].

Les différends sur la succession sont discutés et terminés dans l'assemblée générale [10]. Lorsqu'un roi n'a point d'enfants d'une première femme, il doit la répudier [11]. Anaxandride avait épousé la fille de sa sœur; il l'aimait tendrement; quelques années après, les éphores le citèrent à leur tribunal, et lui dirent : « Il est de notre devoir de ne pas laisser éteindre les « maisons royales. Renvoyez votre épouse, et choi« sissez-en une qui donne un héritier au trône. » Sur le refus du prince, après en avoir délibéré avec les sénateurs, ils lui tinrent ce discours : « Suivez no« tre avis, et ne forcez pas les Spartiates à prendre « un parti violent. Sans rompre des liens trop chers « à votre cœur, contractez-en de nouveaux qui relè« vent nos espérances. » Rien n'était si contraire aux lois de Sparte; néanmoins Anaxandride obéit; il épousa une seconde femme dont il eut un fils, mais il aima toujours la première, qui, quelque temps après, accoucha du célèbre Léonidas [12].

L'héritier présomptif n'est point élevé avec les autres enfants de l'État [13]; on a craint que trop de familiarité ne les prémunît contre le respect qu'ils lui devront un jour. Cependant, son éducation n'en est pas moins soignée; on lui donne une juste idée de sa dignité, une plus juste encore de ses devoirs. Un Spartiate disait autrefois à Cléomène : « Un roi doit « être affable. — Sans doute, répondit ce prince, « pourvu qu'il ne s'expose pas au mépris [1]. » Un autre roi de Lacédémone dit à ses parents qui exigeaient de lui une injustice : « En m'apprenant que « les lois obligent plus le souverain que les autres « citoyens, vous m'avez appris à vous désobéir en « cette occasion [2]. »

Lycurgue a lié les mains aux rois; mais il leur a laissé des honneurs et des prérogatives dont ils jouissent comme chefs de la religion, de l'administration et des armées. Outre certains sacerdoces qu'ils exercent par eux-mêmes [3], ils règlent tout ce qui concerne le culte public, et paraissent à la tête des cérémonies religieuses [4]. Pour les mettre à portée d'adresser des vœux au ciel, soit pour eux, soit pour la république [5], l'État leur donne, le premier et le septième jour de chaque mois, une victime avec une certaine quantité de vin et de farine d'orge [6]. L'un et l'autre a le droit d'attacher à sa personne deux magistrats ou augures, qui ne le quittent point, et qu'on nomme Pythiens. Le souverain les envoie au besoin consulter la Pythie, et conserve en dépôt les oracles qu'ils rapportent [7]. Ce privilége est peut-être un des plus importants de la royauté; il met celui qui en est revêtu dans un commerce secret avec les prêtres de Delphes, auteurs de ces oracles qui souvent décident du sort d'un empire.

Comme chef de l'État, il peut, en montant sur le trône, annuler les dettes qu'un citoyen a contractées, soit avec son prédécesseur, soit avec la république [8] (1). Le peuple lui adjuge pour lui-même certaines portions d'héritages [9], dont il peut disposer pendant sa vie, en faveur de ses parents [10].

Les deux rois président au sénat, et ils y proposent le sujet de la délibération [11]. Chacun d'eux donne son suffrage, et en cas d'absence, le fait remettre par un sénateur de ses parents [12]. Ce suffrage en vaut deux [13]. L'avis, dans les causes portées à

[1] Archyt. ap. Stob. p. 269. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.
[2] Plut. de leg. lib. 3, p. 712.
[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
[4] Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
[5] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 121.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 63. Pausan. lib. 3, cap. 4, p. 212; cap. 8, p. 224.
[7] Herodot. lib 5, cap. 42. Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 493. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40. Id. in Ages. p. 596.
[8] Plut. in Agid. t. 1, p. 796.
[9] Nep. in Ages. cap. 1.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 493; in Ages. p. 652. Pausan. lib 3, cap. 8, p. 224.
[11] Herodot. lib. 6, cap. 63.
[12] Id. lib. 5, cap. 39. Pausan. lib. 3, cap. 3, p. 211.
[13] Plut. in Ages. t. 1, p. 596.

[1] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 223.
[2] Isocr. de pace, t. 1, p. 431. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 216.
[3] Herodot. lib. 6, cap. 56.
[4] Id. ibid. cap. 57. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 2, t. 1, p. 264.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 493.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 57. Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
[7] Herodot. lib. 6, cap. 57. Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
[8] Herodot. lib. 6, cap. 59.
(1) Cet usage subsistait aussi en Perse. (Herodot. ibid.)
[9] Xenoph. de rep. Laced. p. 698.
[10] Id. in Ages. p. 665.
[11] Herodot. lib. 6, cap. 57. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 2, t. 1, p. 264.
[12] Herodot. lib. 6, cap. 57.
[13] Thucyd. lib. 1, cap. 20. Schol. ibid. Lucian. in Harmon. cap. 3, t. 1, p. 855. Meurs. de regn. Lacon. cap. 23.

l'assemblée générale, passe à la pluralité des voix [1]. Lorsque les deux rois proposent de concert un projet manifestement utile à la république, il n'est permis à personne de s'y opposer [2]. La liberté publique n'a rien à craindre d'un pareil accord : outre la secrète jalousie qui règne entre les deux maisons [3], il est rare que leurs chefs aient le même degré de lumières pour connaître les vrais intérêts de l'État, le même degré de courage pour les défendre. Les causes qui regardent l'entretien des chemins, les formalités de l'adoption, le choix du parent qui doit épouser une héritière orpheline, tout cela est soumis à leur décision [4].

Les rois ne doivent pas s'absenter pendant la paix [5], ni tous les deux à la fois pendant la guerre [6], à moins qu'on ne mette deux armées sur pied. Ils les commandent de droit [7], et Lycurgue a voulu qu'ils y parussent avec l'éclat et le pouvoir qui attirent le respect et l'obéissance.

Le jour du départ, le roi offre un sacrifice à Jupiter. Un jeune homme prend sur l'autel un tison enflammé, et le porte, à la tête des troupes, jusqu'aux frontières de l'empire, où l'on fait un nouveau sacrifice [8].

L'État fournit à l'entretien du général et de sa maison, composée, outre sa garde ordinaire, des deux Pythiens ou augures dont j'ai parlé plus haut, des polémarques ou officiers principaux qu'il est à portée de consulter à tous moments, de trois ministres subalternes, chargés de subvenir à ses besoins [9]. Ainsi, délivré de tout soin domestique, il ne s'occupe que des opérations de la campagne. C'est à lui qu'il appartient de les diriger, de signer des trêves avec l'ennemi [10], d'entendre et de congédier les ambassadeurs des puissances étrangères [11]. Les deux éphores qui l'accompagnent, n'ont d'autre fonction que de maintenir les mœurs, et ne se mêlent que des affaires qu'il veut bien leur communiquer [12].

Dans ces derniers temps, on a soupçonné quelquefois le général d'avoir conspiré contre la liberté de sa patrie, ou d'en avoir trahi les intérêts, soit en se laissant corrompre par des présents, soit en se livrant à de mauvais conseils [13]. On décerne contre ces délits, suivant les circonstances, ou de très-fortes amendes, ou l'exil, ou même la perte de la

[1] Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. I, p. 264.
[2] Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
[3] Id. apophth. Lacon. p. 215.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 57.
[5] Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
[6] Herodot. lib. 5, cap. 75. Xenoph. hist. Græc. p. 562.
[7] Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356.
[8] Xenoph. de rep. Laced. p. 688.
[9] Id. ibid.
[10] Thucyd. lib. 5, cap. 60.
[11] Xenoph. de rep. Laced. p. 689.
[12] Id. hist. Græc. lib. 2, p. 477 et 478. Id. de rep. Laced. p. 688.
[13] Herodot. lib. 6, cap. 82. Thucyd. lib. 1, cap. 132. Pausan. lib. 3, cap. 7, p. 221.

couronne et de la vie. Parmi les princes qui furent accusés, l'un fut obligé de s'éloigner et de se réfugier dans un temple [1]; un autre demanda grâce à l'assemblée, qui lui accorda son pardon, mais à condition qu'il se conduirait à l'avenir par l'avis de dix Spartiates qui le suivraient à l'armée, et qu'elle nommerait [2]. La confiance entre le souverain et les autres magistrats se ralentissant de jour en jour, bientôt il ne sera entouré dans ses expéditions, que d'espions et de délateurs choisis parmi ses ennemis [3].

Pendant la paix, les rois ne sont que les premiers citoyens d'une ville libre. Comme citoyens, ils se montrent en public sans suite et sans faste; comme premiers citoyens, on leur cède la première place, et tout le monde se lève en leur présence, à l'exception des éphores siégeants à leur tribunal [4]. Quand ils ne peuvent pas assister aux repas publics, on leur envoie une mesure de vin et de farine [5]; quand ils s'en dispensent sans nécessité, elle leur est refusée [6].

Dans ces repas, ainsi que dans ceux qu'il leur est permis de prendre chez les particuliers, ils reçoivent une double portion qu'ils partagent avec leurs amis [7]. Ces détails ne sauraient être indifférents; les distinctions ne sont partout que des signes de convention assortis aux temps et aux lieux; celles qu'on accorde aux rois de Lacédémone, n'imposent pas moins au peuple que l'armée nombreuse qui compose la garde du roi de Perse.

La royauté a toujours subsisté à Lacédémone; 1° parce qu'étant partagée entre deux maisons, l'ambition de l'une serait bientôt réprimée par la jalousie de l'autre, ainsi que par le zèle des magistrats; 2° parce que les rois n'ayant jamais essayé d'augmenter leur prérogative, elle n'a jamais causé d'ombrage au peuple [8]. Cette modération excite son amour pendant leur vie [9], ses regrets après leur mort. Dès qu'un des rois a rendu les derniers soupirs, des femmes parcourent les rues, et annoncent le malheur public, en frappant sur des vases d'airain [10]. On couvre le marché de paille, et l'on défend d'y rien exposer en vente pendant trois jours [11]. On fait partir des hommes à cheval, pour répandre la nouvelle dans la province, et avertir ceux des hommes libres et des esclaves qui doivent accompagner les funérailles. Ils y assistent par milliers; on les voit se meurtrir le front, et s'écrier au milieu de leurs lon-

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 21; lib. 5, cap. 16. Pausan. lib. 3, cap. 7, p. 221.
[2] Thucyd. lib. 5, cap. 63. Diod. Sic. lib. 12, p. 126.
[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.
[4] Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Heracl. Pont. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
[5] Herodot. lib. 6, cap. 57.
[6] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
[7] Herodot. lib. 6, cap. 57. Xenoph. in Ages. p. 665.
[8] Xenoph. in Ages. p. 651.
[9] Isocr. orat. ad. Philipp. t. 1, p. 269. Id. de pace, p. 431.
[10] Herodot. lib. 6, cap. 58. Schol. Theocr. in idyl. 2, v. 36.
[11] Heracl. Pont. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.

gues lamentations, « que de tous les princes qui ont existé, il n'y en eut jamais de meilleur [1]. » Cependant ces malheureux regardent comme un tyran celui dont ils sont obligés de déplorer la perte. Les Spartiates ne l'ignorent pas; mais forcés par une loi de Lycurgue [2], d'étouffer en cette occasion leurs larmes et leurs plaintes, ils ont voulu que la douleur simulée de leurs esclaves et de leurs sujets, peignît en quelque façon la douleur véritable qui les pénètre.

Quand le roi meurt dans une expédition militaire, on expose son image sur un lit de parade, et il n'est permis, pendant dix jours, ni de convoquer l'assemblée générale, ni d'ouvrir les tribunaux de justice [3]. Quand le corps, que l'on a pris soin de conserver dans le miel ou dans la cire [4], est arrivé, on l'inhume avec les cérémonies accoutumées, dans un quartier de la ville où sont les tombeaux des rois [5].

Le sénat, composé des deux rois et de vingt-huit Gérontes ou vieillards [6], est le conseil suprême [7], où se traitent en première instance la guerre, la paix, les alliances, les hautes et importantes affaires de l'État.

Obtenir une place dans cet auguste tribunal, c'est monter au trône de l'honneur. On ne l'accorde qu'à celui qui, depuis son enfance, s'est distingué par une prudence éclairée et par des vertus éminentes [8] : il n'y parvient qu'à l'âge de soixante ans [9]; il la possède jusqu'à sa mort [10]. On ne craint point l'affaiblissement de sa raison; par le genre de vie qu'on mène à Sparte, l'esprit et le corps y vieillissent moins qu'ailleurs.

Quand un sénateur a terminé sa carrière, plusieurs concurrents se présentent pour lui succéder : ils doivent manifester clairement leur désir. Lycurgue a donc voulu favoriser l'ambition [11]? Oui, celle qui, pour prix des services rendus à la patrie, demande avec ardeur de lui en rendre encore.

L'élection se fait dans la place publique [12], où le peuple est assemblé avec les rois, les sénateurs et les différentes classes des magistrats. Chaque prétendant paraît dans l'ordre assigné par le sort [13]. Il parcourt l'enceinte, les yeux baissés, en silence, et honoré de cris d'approbation plus ou moins nombreux, plus ou moins fréquents. Ces bruits sont recueillis par des hommes qui, cachés dans une maison voisine d'où ils ne peuvent rien voir, se contentent d'observer quelle est la nature des applaudissements qu'ils entendent, et qui, à la fin de la cérémonie, viennent déclarer qu'à telle reprise, le vœu du public s'est manifesté d'une manière plus vive et plus soutenue.

Après ce combat, où la vertu ne succombe que sous la vertu, commence une espèce de marche triomphale; le vainqueur est conduit dans tous les quartiers de la ville, la tête ceinte d'une couronne, suivi d'un cortége de jeunes garçons et de jeunes femmes, qui célèbrent ses vertus et sa victoire : il se rend aux temples, où il offre son encens, aux maisons de ses parents, où des gâteaux et des fruits sont étalés sur une table : « Agréez, lui dit-on, ces « présents dont l'État vous honore par nos mains. » Le soir, toutes les femmes qui lui tiennent par les liens du sang, s'assemblent à la porte de la salle où il vient de prendre son repas; il fait approcher celle qu'il estime le plus, et lui présentant l'une des deux portions qu'on lui avait servies : « C'est à vous, lui « dit-il, que je remets le prix d'honneur que je viens « de recevoir. » Toutes les autres applaudissent au choix, et la ramènent chez elle avec les distinctions les plus flatteuses [1].

Dès ce moment, le nouveau sénateur est obligé de consacrer le reste de ses jours aux fonctions de son ministère. Les unes regardent l'État, et nous les avons indiquées plus haut; les autres concernent certaines causes particulières, dont le jugement est réservé au sénat. C'est de ce tribunal que dépend non-seulement la vie des citoyens, mais encore leur fortune [2], je veux dire leur honneur; car le vrai Spartiate ne connaît pas d'autre bien.

Plusieurs jours sont employés à l'examen des délits qui entraînent la peine de mort, parce que l'erreur en cette occasion ne peut se réparer. On ne condamne pas l'accusé sur de simples présomptions; mais quoique absous une première fois, il est poursuivi avec plus de rigueur, si dans la suite on acquiert de nouvelles preuves contre lui [3].

Le sénat a le droit d'infliger l'espèce de flétrissure qui prive le citoyen d'une partie de ses priviléges; et de là vient qu'à la présence d'un sénateur, le respect qu'inspire l'homme vertueux, se mêle avec la frayeur salutaire qu'inspire le juge [4].

Quand un roi est accusé d'avoir violé les lois ou trahi les intérêts de l'État, le tribunal qui doit l'absoudre ou le condamner, est composé de vingt-huit sénateurs, des cinq éphores, et du roi de

[1] Herodot. lib. 6, cap. 58. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 313.
[2] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.
[3] Herodot. lib. 6, cap. 58.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 561. Plut. in Ages. t. 1, p. 613.
[5] Pausan. lib. 3, cap. 12, p. 237; cap. 14, p. 240.
[6] Crag. de rep. Laced. lib. 2, cap. 3.
[7] Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
[8] Demosth. in Leptin. p. 556. Ulpian. ibid. p. 589. Æschin. in Timarch. p. 288.
[9] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
[10] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330. Polyb. lib. 6, p. 489.
[11] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.
[12] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 374.
[13] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.
[2] Id. ibid. p. 55.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
[4] Æschin. in Timarch. p. 288.

l'autre maison [1]. Il peut appeler du jugement à l'assemblée générale du peuple [2].

Les éphores ou inspecteurs, ainsi nommés parce qu'ils étendent leurs soins sur toutes les parties de l'administration [3], sont au nombre de cinq [4]. Dans la crainte qu'ils n'abusent de leur autorité, on les renouvelle tous les ans [5]. Ils entrent en place au commencement de l'année, fixée à la nouvelle lune qui suit l'équinoxe de l'automne [6]. Le premier d'entre eux donne son nom à cette année [7]; ainsi, pour rappeler la date d'un événement, il suffit de dire qu'il s'est passé sous tel éphore.

Le peuple a le droit de les élire, et d'élever à cette dignité des citoyens de tous les états [8]; dès qu'ils en sont revêtus, il les regarde comme ses défenseurs, et c'est à ce titre qu'il n'a cessé d'augmenter leurs prérogatives.

J'ai insinué plus haut que Lycurgue n'avait pas fait entrer cette magistrature dans le plan de sa constitution; il paraît seulement qu'environ un siècle et demi après, les rois de Lacédémone se dépouillèrent en sa faveur de plusieurs droits essentiels, et que son pouvoir s'accrut ensuite par les soins d'un nommé Astéropus, chef de ce tribunal [9]. Successivement enrichie des dépouilles du sénat et de la royauté, elle réunit aujourd'hui les droits les plus éminents, tels que l'administration de la justice, le maintien des mœurs et des lois, l'inspection sur les autres magistrats, l'exécution des décrets de l'assemblée générale.

Le tribunal des éphores se tient dans la place publique [10]; ils s'y rendent tous les jours pour prononcer sur certaines accusations, et terminer les différends des particuliers [11]. Cette fonction importante n'était autrefois exercée que par les rois [12]. Lors de la première guerre de Messénie, obligés de s'absenter souvent, ils la confièrent aux éphores [13]; mais ils ont toujours conservé le droit d'assister aux jugements, et de donner leurs suffrages [14].

Comme les Lacédémoniens n'ont qu'un petit nombre de lois, et que tous les jours il se glisse dans la république des vices inconnus auparavant, les juges sont souvent obligés de se guider par les lumières naturelles; et comme dans ces derniers temps on a placé parmi eux des gens peu éclairés, on a souvent lieu de douter de l'équité de leurs décisions [1].

Les éphores prennent un soin extrême de l'éducation de la jeunesse. Ils s'assurent tous les jours, par eux-mêmes, si les enfants de l'État ne sont pas élevés avec trop de délicatesse [2] : ils leur choisissent des chefs qui doivent exciter leur émulation [3], et paraissent à leur tête dans une fête militaire et religieuse qu'on célèbre en l'honneur de Minerve [4].

D'autres magistrats veillent sur la conduite des femmes [5]; les éphores, sur celle de tous les citoyens. Tout ce qui peut, même de loin, donner atteinte à l'ordre public et aux usages reçus, est sujet à leur censure. On les a vus souvent poursuivre des hommes qui négligeaient leurs devoirs [6], ou qui se laissaient facilement insulter [7] : ils reprochaient aux uns d'oublier les égards qu'ils devaient aux lois; aux autres, ceux qu'ils se devaient à eux-mêmes.

Plus d'une fois ils ont réprimé l'abus que faisaient de leurs talents des étrangers qu'ils avaient admis à leurs jeux publics. Un orateur offrait de parler un jour entier sur toutes sortes de sujets; ils le chassèrent de la ville [8]. Archiloque subit autrefois le même sort, pour avoir hasardé dans ses écrits une maxime de lâcheté; et presque de nos jours, le musicien Timothée ayant ravi les Spartiates par la beauté de ses chants, un éphore s'approcha de lui, tenant un couteau dans sa main, et lui dit : « Nous vous avons « condamné à retrancher quatre cordes de votre « lyre; de quel côté voulez-vous que je les coupe [9]? »

On peut juger par ces exemples, de la sévérité avec laquelle ce tribunal punissait autrefois les fautes qui blessaient directement les lois et les mœurs. Aujourd'hui même, que tout commence à se corrompre, il n'est pas moins redoutable, quoique moins respecté, et ceux des particuliers qui ont perdu leurs anciens principes, n'oublient rien pour se soustraire aux regards de ces censeurs, d'autant plus sévères pour les autres qu'ils sont quelquefois plus indulgents pour eux-mêmes [10].

Contraindre la plupart des magistrats à rendre compte de leur administration [11], suspendre de leurs fonctions ceux d'entre eux qui violent les lois, les traîner en prison, les déférer au tribunal supérieur, et les exposer par des poursuites vives, à perdre la vie; tous ces droits sont réservés aux éphores [12]. Ils les exercent en partie contre les rois, qu'ils tien-

[1] Pausan. lib. 3, cap 5, p. 215.
[2] Plut. in Agid. t. 2, p. 804. Crag. de rep. Laced. lib. 4, cap. 8.
[3] Suid. in Ἔφορ. Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 32. cap. 86.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 332. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
[5] Thucyd. lib. 5, cap. 36. Plut. in Ages. t. 1, p. 597.
[6] Dodwell. de cycl. dissert. 8, § 5, p. 320. Id. in annal. Thucyd. p. 168.
[7] Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232.
[8] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330; lib. 4, cap. 9, p. 374.
[9] Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
[10] Pausan. lib 3, cap. 11, p. 231.
[11] Plut. in Agid. t. 1, p. 807. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 221.
[12] Pausan. lib. 3, cap. 3, p. 209.
[13] Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
[14] Herodot. lib. 6, cap. 63.

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 330.
[2] Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550.
[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 679.
[4] Polyb. lib. 4, p. 303.
[5] Hesych. in Ἁρμος.
[6] Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 84.
[7] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[8] Id. ibid.
[9] Id. ibid. p. 238.
[10] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330.
[11] Id. ibid.
[12] Xenoph. de rep. Laced. p. 683.

nent dans leur dépendance par un moyen extraordinaire et bizarre. Tous les neuf ans, ils choisissent une nuit où l'air est calme et serein; assis en rase campagne, ils examinent avec attention le mouvement des astres : voient-ils une exhalaison enflammée traverser les airs ? c'est une étoile qui change de place; les rois ont offensé les dieux. On les traduit en justice, on les dépose, et ils ne recouvrent l'autorité qu'après avoir été absous par l'oracle de Delphes [1].

Le souverain fortement soupçonné d'un crime contre l'État, peut à la vérité refuser de comparaître devant les éphores aux deux premières sommations; mais il doit obéir à la troisième [2] : du reste, ils peuvent s'assurer de sa personne [3], et le traduire en justice. Quand la faute est moins grave, ils prennent sur eux d'infliger la peine. En dernier lieu, ils condamnèrent à l'amende le roi Agésilas, parce qu'il envoyait un présent à chaque sénateur qui entrait en place [4].

La puissance exécutrice est tout entière entre leurs mains. Ils convoquent l'assemblée générale [5], ils y recueillent les suffrages [6]. On peut juger du pouvoir dont ils y sont revêtus, en comparant les décrets qui en émanent, avec les sentences qu'ils prononcent dans leur tribunal particulier. Ici, le jugement est précédé de cette formule : « Il a paru « aux rois et aux éphores [7]; » là, de celle-ci : « Il « a paru aux éphores et à l'assemblée [8]. »

C'est à eux que s'adressent les ambassadeurs des nations ennemies ou alliées [9]. Chargés du soin de lever des troupes et de les faire partir [10], ils expédient au général les ordres qu'il doit suivre [11], le font accompagner de deux d'entre eux, pour épier sa conduite [12], l'interrompent quelquefois au milieu de ses conquêtes, et le rappellent, suivant que l'exige leur intérêt personnel ou celui de l'État [13].

Tant de prérogatives leur attirent une considération qu'ils justifient par les honneurs qu'ils décernent aux belles actions [14], par leur attachement aux anciennes maximes [15], par la fermeté avec laquelle ils ont, en ces derniers temps, dissipé des complots qui menaçaient la tranquillité publique [16].

[1] Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
[2] Id. ibid. p. 809.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 131. Nep. in Pausan. cap. 3.
[4] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 482.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460.
[6] Thucyd. lib. 1, cap. 87.
[7] Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1. Bulliard. in Theon. Smyrn. p. 295.
[8] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 491.
[9] Id. ibid. lib. 2, p. 459 et 460. Plut. in Agid. t. 1, p. 801.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 503; lib. 5, p. 556, 563, 568, 574, etc. Plut. apophth. Lacon. p. 215.
[11] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 479.
[12] Id. ibid. lib. 2, p. 478.
[13] Thucyd. lib. 1, cap. 131. Xenoph. in Ages. p. 657. Plut. apophth. Lacon. p. 211.
[14] Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
[15] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 496.
[16] Id. ibid. p. 494.

Ils ont, pendant une longue suite d'années, combattu contre l'autorité des sénateurs et des rois, et n'ont cessé d'être leurs ennemis, que lorsqu'ils sont devenus leurs protecteurs. Ces tentatives, ces usurpations, auraient ailleurs fait couler des torrents de sang. Par quel hasard n'ont-elles produit à Sparte que des fermentations légères? C'est que les éphores promettaient au peuple la liberté, tandis que leurs rivaux, aussi pauvres que le peuple, ne pouvaient lui promettre des richesses; c'est que l'esprit d'union, introduit par les lois de Lycurgue, avait tellement prévalu sur les considérations particulières, que les anciens magistrats, jaloux de donner de grands exemples d'obéissance, ont toujours cru devoir sacrifier leurs droits aux prétentions des éphores [1].

Par une suite de cet esprit, le peuple n'a cessé de respecter ces rois et ces sénateurs, qu'il a dépouillés de leur pouvoir. Une cérémonie imposante qui se renouvelle tous les mois, lui rappelle ses devoirs. Les rois en leur nom, les éphores au nom du peuple, font un serment solennel, les premiers, de gouverner suivant les lois, les seconds, de défendre l'autorité royale, tant qu'elle ne violera pas les lois [2].

Les Spartiates ont des intérêts qui leur sont particuliers; ils en ont qui leur sont communs avec les habitants de différentes villes de la Laconie : de là, deux espèces d'assemblées auxquelles assistent toujours les rois, le sénat et les différentes classes de magistrats. Lorsqu'il faut régler la succession au trône, élire ou déposer des magistrats, prononcer sur des délits publics, statuer sur les grands objets de la religion ou de la législation, l'assemblée n'est composée que de Spartiates, et se nomme petite assemblée [3].

Elle se tient pour l'ordinaire tous les mois à la pleine lune [4]; par extraordinaire, lorsque les circonstances l'exigent : la délibération doit être précédée par un décret du sénat [5], à moins que le partage des voix n'ait empêché cette compagnie de rien conclure. Dans ce cas, les éphores portent l'affaire à l'assemblée [6].

Chacun des assistants a droit d'opiner, pourvu qu'il ait passé sa trentième année : avant cet âge, il ne lui est pas permis de parler en public [7]. On exige encore qu'il soit irréprochable dans ses mœurs; et l'on se souvient de cet homme qui avait séduit le peuple par son éloquence : son avis était excellent; mais comme il sortait d'une bouche impure, on vit un sénateur s'élever, s'indigner hautement contre la facilité de l'assemblée, et faire aussitôt proposer

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 683.
[2] Id. de rep. Laced. p. 690.
[3] Id. hist. Græc. lib. 3, p. 494.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 67. Schol. ibid.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 40. Id. in Agid. p. 798 et 800.
[6] Plut. in Agid. t. 2, p. 799.
[7] Argum. in declam. 24. Liban. t. 1, p. 568.

le même avis par un homme vertueux. « Qu'il ne « soit pas dit, ajouta-t-il, que les Lacédémoniens « se laissent mener par les conseils d'un infâme « orateur [1]. »

On convoque l'assemblée générale, lorsqu'il s'agit de guerre, de paix et d'alliance; elle est alors composée des députés des villes de la Laconie [2] : on y joint souvent ceux des peuples alliés [3], et des nations qui viennent implorer l'assistance de Lacédémone [4]. Là se discutent leurs prétentions et leurs plaintes mutuelles, les infractions faites aux traités de la part des autres peuples, les voies de conciliation, les projets de campagnes, les contributions à fournir. Les rois et les sénateurs portent souvent la parole; leur autorité est d'un grand poids; celle des éphores d'un plus grand encore. Quand la matière est suffisamment éclaircie, l'un des éphores demande l'avis de l'assemblée; aussitôt mille voix s'élèvent, ou pour l'affirmative, ou pour la négative. Lorsque après plusieurs essais il est impossible de distinguer la majorité, le même magistrat s'en assure en comptant ceux des deux partis qu'il a fait passer, ceux-ci d'un côté, ceux-là de l'autre [5].

## CHAPITRE XLVI.

### Des lois de Lacédémone.

La nature est presque toujours en opposition avec les lois [6], parce qu'elle travaille au bonheur de chaque individu sans relation avec les autres, et que les lois ne statuent que sur les rapports qui les unissent; parce qu'elle diversifie à l'infini nos caractères et nos penchants, tandis que l'objet des lois est de les ramener, autant qu'il est possible, à l'unité. Il faut donc que le législateur, chargé de détruire ou du moins de concilier ces contrariétés, regarde la morale comme le ressort le plus puissant et la partie la plus essentielle de sa politique; qu'il s'empare de l'ouvrage de la nature, presque au moment qu'elle vient de le mettre au jour; qu'il ose en retoucher la forme et les proportions; que sans en effacer les traits originaux, il les adoucisse; et qu'enfin l'homme indépendant ne soit plus, en sortant de ses mains, qu'un citoyen libre.

Que des hommes éclairés soient parvenus autrefois à réunir les sauvages épars dans les forêts, que tous les jours de sages instituteurs modèlent en quelque façon à leur gré les caractères des enfants confiés à leurs soins, on le conçoit sans peine; mais quelle puissance de génie n'a-t-il pas fallu pour refondre une nation déjà formée! Et quel courage pour oser lui dire : « Je vais restreindre vos besoins à l'étroit nécessaire, et exiger de vos passions les sacrifices les plus amers : vous ne connaîtrez plus les attraits de la volupté; vous échangerez les douceurs de la vie contre des exercices pénibles et douloureux; je dépouillerai les uns de leurs biens pour les distribuer aux autres, et la tête du pauvre s'élèvera aussi haut que celle du riche; vous renoncerez à vos idées, à vos goûts, à vos habitudes, à vos prétentions, quelquefois même à ces sentiments si tendres et si précieux que la nature a gravés au fond de vos cœurs! »

Voilà néanmoins ce qu'exécuta Lycurgue par des règlements qui diffèrent si essentiellement de ceux des autres peuples, qu'en arrivant à Lacédémone, un voyageur se croit transporté sous un nouveau ciel. Leur singularité l'invite à les méditer; et bientôt il est frappé de cette profondeur de vues et de cette élévation de sentiments qui éclatent dans l'ouvrage de Lycurgue.

Il fit choisir les magistrats, non par la voie du sort, mais par celle des suffrages [1]. Il dépouilla les richesses de leur considération [2], et l'amour de sa jalousie [3]. S'il accorda quelques distinctions, le gouvernement, plein de son esprit, ne les prodigua jamais, et les gens vertueux n'osèrent les solliciter; l'honneur devint la plus belle des récompenses, et l'opprobre le plus cruel des supplices. La peine de mort fut quelquefois infligée; mais un rigoureux examen devait la précéder, parce que rien n'est si précieux que la vie d'un citoyen [4]. L'exécution se fit dans la prison pendant la nuit [5], de peur que la fermeté du coupable n'attendrît les assistants. Il fut décidé qu'un lacet terminerait ses jours [6]; car il parut inutile de multiplier les tourments.

J'indiquerai dans la suite la plupart des règlements de Lycurgue; je vais parler ici du partage des terres. La proposition qu'il en fit souleva les esprits; mais après les plus vives contestations, le district de Sparte fut divisé en neuf mille portions de terre *; le reste de la Laconie, en trente mille. Chaque portion assignée à un chef de famille devait produire, outre une certaine quantité de vin et d'huile, soixante-dix mesures d'orge pour le chef, et douze pour son épouse [7].

Après cette opération, Lycurgue crut devoir s'absenter, pour laisser aux esprits le temps de se reposer. A son retour, il trouva les campagnes de Laconie couvertes de tas de gerbes, tous de même grosseur, et placés à des distances à peu près égales. Il crut voir un grand domaine dont les productions

[1] Æschin. in Timarch. p. 288. Plut. de audit. t. 2, p. 41.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 579.
[3] Id. ibid. lib. 5, p. 554, 556, 558, 590.
[4] Id. ibid. p. 554; lib. 6, p. 579.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 87.
[6] Demosth. in Aristog. p. 830.

[1] Isocr. panathen. t. 2, p. 261. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.
[2] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 49.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
[5] Herodot. lib. 4, cap. 146. Val. Max. lib. 4, cap. 6.
[6] Plut. in Agid. t. 1, p. 803 et 804.
* Voyez la note LXV, à la fin du volume.
[7] Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

venaient d'être partagées entre des frères; ils crurent voir un père qui, dans la distribution de ses dons, ne montre pas plus de tendresse pour l'un de ses enfants que pour les autres [1].

Mais comment subsistera cette égalité de fortunes? Avant Lycurgue, le législateur de Crète n'osa pas l'établir, puisqu'il permit les acquisitions [2]. Après Lycurgue, Phaléas à Chalcédoine [3], Philolaüs à Thèbes [4], Platon [5], d'autres législateurs, d'autres philosophes ont proposé des voies insuffisantes pour résoudre le problème. Il était donné à Lycurgue de tenter les choses les plus extraordinaires, et de concilier les plus opposées. En effet, par une de ses lois, il règle le nombre des hérédités sur celui des citoyens [6]; et par une autre loi, en accordant des exemptions à ceux qui ont trois enfants, et de plus grandes à ceux qui en ont quatre [7], il risque de détruire la proportion qu'il veut établir, et de rétablir la distinction des riches et des pauvres, qu'il se propose de détruire.

Pendant que j'étais à Sparte, l'ordre des fortunes des particuliers avait été dérangé par un décret de l'éphore Épitadès, qui voulait se venger de son fils [8]; et comme je négligeai de m'instruire de leur ancien état, je ne pourrai développer à cet égard les vues du législateur, qu'en remontant à ses principes.

Suivant les lois de Lycurgue, un chef de famille ne pouvait ni acheter ni vendre une portion de terrain [9]; il ne pouvait ni la donner pendant sa vie, ni la léguer par son testament à qui il voulait [10]; il ne lui était pas même permis de la partager [11]: l'aîné de ses enfants recueillait la succession [12], comme dans la maison royale, l'aîné succède de droit à la couronne [13]. Quel était le sort des autres enfants? Les lois qui avaient assuré leur subsistance pendant la vie du père, les auraient-elles abandonnés après sa mort?

1° Il paraît qu'ils pouvaient hériter des esclaves, des épargnes et des meubles de toute espèce. La vente de ces effets suffisait sans doute pour leurs vêtements; car le drap qu'ils employaient était à si bas prix, que les plus pauvres se trouvaient en état de se le procurer [14]. 2° Chaque citoyen était en droit de participer aux repas publics, et fournissait pour son contingent une certaine quantité de farine d'orge, qu'on peut évaluer à environ douze médimnes : or, le Spartiate possesseur d'une portion d'héritage, en retirait par an soixante-dix médimnes, et sa femme douze. L'excédant du mari suffisait donc pour l'entretien de cinq enfants; et comme Lycurgue n'a pas dû supposer que chaque père de famille en eût un si grand nombre, on peut croire que l'aîné devait pourvoir aux besoins, non-seulement de ses enfants, mais encore de ses frères. 3° Il est à présumer que les puînés pouvaient seuls épouser les filles qui, au défaut de mâles, héritaient d'une possession territoriale. Sans cette précaution, les hérédités se seraient accumulées sur une même tête. 4° Après l'examen qui suivait leur naissance, les magistrats leur accordaient des portions de terre [1] devenues vacantes par l'extinction de quelques familles. 5° Dans ces derniers temps, des guerres fréquentes en détruisaient un grand nombre; dans les siècles antérieurs, ils allaient au loin fonder des colonies. 6° Les filles ne coûtaient rien à établir; il était défendu de leur constituer une dot [2]. 7° L'esprit d'union et de désintéressement, rendant en quelque façon toutes choses communes entre les citoyens [3], les uns n'avaient souvent au-dessus des autres que l'avantage de prévenir ou de seconder leurs désirs.

Tant que cet esprit s'est maintenu, la constitution résistait aux secousses qui commençaient à l'agiter. Mais qui la soutiendra désormais, depuis que par le décret des éphores dont j'ai parlé, il est permis à chaque citoyen de doter ses filles, et de disposer à son gré de sa portion? Les hérédités passant tous les jours en différentes mains, l'équilibre des fortunes est rompu, ainsi que celui de l'égalité.

Je reviens aux dispositions de Lycurgue. Les biens fonds, aussi libres que les hommes, ne devaient point être grevés d'impositions. L'État n'avait point de trésor [4]; en certaines occasions, les citoyens contribuaient suivant leurs facultés [5]; en d'autres, ils recouraient à des moyens qui prouvaient leur excessive pauvreté. Les députés de Samos vinrent une fois demander à emprunter une somme d'argent; l'assemblée générale n'ayant pas d'autre ressource, indiqua un jeûne universel, tant pour les hommes libres, que pour les esclaves et pour les animaux domestiques. L'épargne qui en résulta fut remise aux députés [6].

Tout pliait devant le génie de Lycurgue; le goût de la propriété commençait à disparaître; des passions violentes ne troublaient plus l'ordre pu-

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 44. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 226. Porphyr. de abstin. lib. 4, § 3, p. 300.
[2] Polyb. lib. 6, p. 489.
[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, t. 2, p. 322.
[4] Id. ibid. cap. 12, p. 337.
[5] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.
[6] Polyb. lib. 6, p. 489.
[7] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.
[8] Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
[9] Aristot. de rep. lib. 2, p. 329.
[10] Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
[11] Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[12] Emm. descript. reip. Lacon. in antiq. Græc. t. 4, p. 483.
[13] Herodot. lib. 5, cap. 42, etc.
[14] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374. Xenoph. de rep. Laced. p. 682.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
[2] Justin. lib. 3, cap. 3. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 227.
[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 679. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, p. 317. Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.
[4] Archid. ap. Thucyd. lib. 1, cap. 80. Pericl. ap. eumd. lib. 1, cap. 141. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
[5] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.
[6] Id. de curâ rei famil. t. 2, p. 503.

blic. Mais ce calme serait un malheur de plus, si le législateur n'en assurait pas la durée. Les lois toutes seules ne sauraient opérer ce grand effet : si on s'accoutume à mépriser les moins importantes, on négligera bientôt celles qui le sont davantage ; si elles sont trop nombreuses, si elles gardent le silence en plusieurs occasions, si d'autres fois elles parlent avec l'obscurité des oracles ; s'il est permis à chaque juge d'en fixer le sens, à chaque citoyen de s'en plaindre ; si, jusque dans les plus petits détails, elles ajoutent à la contrainte de notre liberté le ton avilissant de la menace ; vainement seraient-elles gravées sur le marbre, elles ne le seront jamais dans les cœurs.

Attentif au pouvoir irrésitible des impressions que l'homme reçoit dans son enfance et pendant toute sa vie, Lycurgue s'était dès longtemps affermi dans le choix d'un système que l'expérience avait justifié en Crète. Élevez tous les enfants en commun, dans une même discipline, d'après des principes invariables, sous les yeux des magistrats et de tout le public ; ils apprendront leurs devoirs en les pratiquant ; il les chériront ensuite, parce qu'ils les auront pratiqués, et ne cesseront de les respecter, parce qu'ils les verront toujours pratiqués par tout le monde. Les usages, en se perpétuant, recevront une force invincible de leur ancienneté et de leur universalité : une suite non interrompue d'exemples donnés et reçus, fera que chaque citoyen, devenu le législateur de son voisin, sera pour lui une règle vivante [1] ; on aura le mérite de l'obéissance, en cédant à la force de l'habitude, et l'on croira agir librement, parce qu'on agira sans effort.

Il suffira donc à l'instituteur de la nation, de dresser pour chaque partie de l'administration un petit nombre de lois [2] qui dispenseront d'en désirer un plus grand nombre, et qui contribueront à maintenir l'empire des rites, beaucoup plus puissant que celui des lois même. Il défendra de les mettre par écrit [3], de peur qu'elles ne rétrécissent le domaine des vertus, et qu'en croyant faire tout ce qu'on doit, on ne s'abstienne de faire tout ce qu'on peut. Mais il ne les cachera point ; elles seront transmises de bouche en bouche, citées dans toutes les occasions, et connues de tous les citoyens témoins et juges des actions de chaque particulier. Il ne sera pas permis aux jeunes gens de les blâmer, même de les soumettre à leur examen [4], puisqu'ils les ont reçues comme des ordres du ciel, et que l'autorité des lois n'est fondée que sur l'extrême vénération qu'elles inspirent. Il ne faudra pas non plus louer les lois et les usages des nations étrangères [5], parce que, si l'on n'est pas persuadé qu'on vit sous la meilleure des législations, on en désirera bientôt une autre.

[1] Plut. in Lyc. t. I, p. 47.
[2] Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
[3] Id. ibid. p. 227. Id. in Lyc. ibid.
[4] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 634.
[5] Demosth. in Leptin. p. 556.

Ne soyons plus étonnés maintenant que l'obéissance soit pour les Spartiates la première des vertus [1], et que ces hommes fiers ne viennent jamais, le texte des lois à la main, demander compte aux magistrats des sentences émanées de leur tribunal.

Ne soyons pas surpris non plus que Lycurgue ait regardé l'éducation comme l'affaire la plus importante du législateur [2], et que pour subjuguer l'esprit et le cœur des Spartiates, il les ait soumis de bonne heure aux épreuves dont je vais rendre compte.

## CHAPITRE XLVII.

### De l'éducation des Spartiates.

Les lois de Lacédémone veillent avec un soin extrême à l'éducation des enfants [3]. Elles ordonnent qu'elle soit publique et commune aux pauvres et aux riches [4]. Elles préviennent le moment de leur naissance : quand une femme a déclaré sa grossesse, on suspend dans son appartement des portraits où brillent la jeunesse et la beauté, tels que ceux d'Apollon, de Narcisse, d'Hyacinthe, de Castor, de Pollux, etc. ; afin que son imagination, sans cesse frappée de ces objets, en transmette quelques traces à l'enfant qu'elle porte dans son sein [5].

A peine a-t-il reçu le jour, qu'on le présente à l'assemblée des plus anciens de la tribu à laquelle sa famille appartient. La nourrice est appelée : au lieu de le laver avec de l'eau, elle emploie des lotions de vin, qui occasionnent, à ce qu'on prétend, des accidents funestes dans les tempéraments faibles. D'après cette épreuve, suivie d'un examen rigoureux, la sentence de l'enfant est prononcée. S'il n'est expédient ni pour lui ni pour la république qu'il jouisse plus longtemps de la vie, on le fait jeter dans un gouffre, auprès du mont Taygète. S'il paraît sain et bien constitué, on le choisit, au nom de la patrie, pour être quelque jour un de ses défenseurs [6].

Ramené à la maison, il est posé sur un bouclier, et l'on place auprès de cette espèce de berceau une lance, afin que ses premiers regards se familiarisent avec cette arme [7].

On ne serre point ses membres délicats avec des liens qui en suspendraient les mouvements : on n'arrête point ses pleurs, s'ils ont besoin de couler ; mais on ne les excite jamais par des menaces ou par

[1] Isocr. in Archid. t. 2, p. 53. Xenoph. de rep. Laced. p 682.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 47.
[3] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 450.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 374.
[5] Oppian. de venat. lib. I, v. 357.
[6] Plut. in Lyc. t. I, p. 49.
[7] Non. Dionys. lib. 41, p. 1062. Schol. Thucyd. lib 2 cap. 39.

des coups. Il s'accoutume par degrés à la solitude, aux ténèbres, à la plus grande indifférence sur le choix des aliments [1]. Point d'impressions de terreur, point de contraintes inutiles, ni de reproches injustes; livré sans réserve à ses jeux innocents, il jouit pleinement des douceurs de la vie, et son bonheur hâte le développement de ses forces et de ses qualités.

Il est parvenu à l'âge de sept ans, sans connaître la crainte servile; c'est à cette époque que finit communément l'éducation domestique [2]. On demande au père s'il veut que son enfant soit élevé suivant les lois : s'il le refuse, il est lui-même privé des droits du citoyen [3]; s'il y consent, l'enfant aura désormais pour surveillants, non-seulement les auteurs de ses jours, mais encore les lois, les magistrats, et tous les citoyens autorisés à l'interroger, à lui donner des avis, et à le châtier, sans crainte de passer pour sévères; car ils seraient punis eux-mêmes, si, témoins de ses fautes, ils avaient la faiblesse de l'épargner [4]. On place à la tête des enfants, un des hommes les plus respectables de la république [5]; il les distribue en différentes classes, à chacune desquelles préside un jeune chef distingué par sa sagesse et son courage. Ils doivent se soumettre sans murmurer aux ordres qu'ils en reçoivent, aux châtiments qu'il leur impose, et qui leur sont infligés par des jeunes gens armés de fouets, et parvenus à l'âge de puberté [6].

La règle devient de jour en jour plus sévère. On les dépouille de leurs cheveux; ils marchent sans bas et sans souliers; pour les accoutumer à la rigueur des saisons, on les fait quelquefois combattre tout nus [7].

A l'âge de douze ans, ils quittent la tunique, et ne se couvrent plus que d'un simple manteau qui doit durer toute une année [8]. On ne leur permet que rarement l'usage des bains et des parfums. Chaque troupe couche ensemble sur des sommités de roseaux qui croissent dans l'Eurotas, et qu'ils arrachent sans le secours du fer [9].

C'est alors qu'ils commencent à contracter ces liaisons particulières, peu connues des nations étrangères, plus pures à Lacédémone que dans les autres villes de la Grèce. Il est permis à chacun d'eux de recevoir les attentions assidues d'un honnête jeune homme attiré auprès de lui par les attraits de la beauté, par les charmes plus puissants des vertus dont elle paraît être l'emblème [10]. Ainsi la jeunesse

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
[2] Id ibid. p. 50.
[3] Id. instit. Lacon. t. 2, p. 238.
[4] Id. ibid. p. 237.
[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.
[6] Id. ibid. p. 677.
[7] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
[8] Xenoph. de rep. Laced. p. 677. Plut. in Lyc. t. 1, p. 50. Justin. lib. 3, cap. 3.
[9] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
[10] Id. ibid.

de Sparte est comme divisée en deux classes : l'une, composée de ceux qui aiment; l'autre, de ceux qui sont aimés [1]. Les premiers, destinés à servir de modèles aux seconds, portent jusqu'à l'enthousiasme un sentiment qui entretient la plus noble émulation, et qui, avec les transports de l'amour, n'est au fond que la tendresse passionnée d'un père pour son fils, l'amitié ardente d'un frère pour son frère [2]. Lorsqu'à la vue du même objet plusieurs éprouvent l'inspiration divine (c'est le nom que l'on donne au penchant qui les entraîne [3]), loin de se livrer à la jalousie, ils n'en sont que plus unis entre eux, que plus intéressés aux progrès de ceux qu'ils aiment; car toute leur ambition est de le rendre aussi estimable aux yeux des autres, qu'il l'est à leurs propres yeux [4]. Un des plus honnêtes citoyens fut condamné à l'amende, pour ne s'être jamais attaché à un jeune homme [5]; un autre, parce que son jeune ami avait dans un combat poussé un cri de faiblesse [6].

Ces associations, qui ont souvent produit de grandes choses [7], sont communes aux deux sexes [8], et durent quelquefois toute la vie. Elles étaient depuis longtemps établies en Crète [9]; Lycurgue en connut le prix et en prévint les dangers. Outre que la moindre tache imprimée sur une union qui doit être sainte, qui l'est presque toujours [10], couvrirait pour jamais d'infamie le coupable [11], et serait même, suivant les circonstances, punie de mort [12], les élèves ne peuvent se dérober un seul moment aux regards des personnes âgées qui se font un devoir d'assister à leurs exercices, et d'y maintenir la décence, aux regards du président général de l'éducation, à ceux de l'irène, ou chef particulier qui commande chaque division.

Cet irène est un jeune homme de vingt ans, qui reçoit pour prix de son courage et de sa prudence, l'honneur d'en donner des leçons à ceux que l'on confie à ses soins [13]. Il est à leur tête, quand ils se livrent des combats, quand ils passent l'Eurotas à la nage, quand ils vont à la chasse, quand ils se forment à la lutte, à la course, aux différents exercices du gymnase. De retour chez lui, ils prennent une nourriture saine et frugale [14]; ils la préparent

[1] Theocr. idyl. 12, v. 12. Schol. ibid. Maxim. Tyr. dissert. 24, p. 284.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
[3] Id. ibid. et in conf. p. 873 et 883. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 9.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51.
[5] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 10.
[6] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 10.
[7] Plat. Sympos. t. 3, p. 178.
[8] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51.
[9] Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2824. Strab. lib. 10, p. 483. Ælian. de animal. lib. 4, cap. 1.
[10] Xenoph. de rep. Laced. p. 678. Plat. sympos. t. 3, p. 178. Max. Tyr. dissert. 26, p. 317.
[11] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
[12] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 12.
[13] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
[14] Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.

eux-mêmes. Les plus forts apportent le bois, les plus faibles des herbages et d'autres aliments qu'ils ont dérobés en se glissant furtivement dans les jardins et dans les salles des repas publics. Sont-ils découverts, tantôt on leur donne le fouet, tantôt on joint à ce châtiment la défense d'approcher de la table [1]; quelquefois on les traîne auprès d'un autel, dont ils font le tour en chantant des vers contre eux-mêmes [2].

Le souper fini, le jeune chef ordonne aux uns de chanter, propose aux autres des questions d'après lesquelles on peut juger de leur esprit ou de leurs sentiments. « Quel est le plus honnête homme « de la ville? Que pensez-vous d'une telle action? » La réponse doit être précise et motivée. Ceux qui parlent sans avoir pensé reçoivent de légers châtiments en présence des magistrats et des vieillards, témoins de ces entretiens, et quelquefois mécontents de la sentence du jeune chef. Mais dans la crainte d'affaiblir son crédit, ils attendent qu'il soit seul pour le punir lui-même de son indulgence ou de sa sévérité [3].

On ne donne aux élèves qu'une légère teinture des lettres; mais on leur apprend à s'expliquer purement, à figurer dans les chœurs de danse et de musique, à perpétuer dans leurs vers le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie, et la honte de ceux qui l'ont trahie. Dans ces poésies, les grandes idées sont rendues avec simplicité, les sentiments élevés avec chaleur [4].

Tous les jours, les éphores se rendent chez eux; de temps en temps ils vont chez les éphores, qui examinent si leur éducation est bien soignée, s'il ne s'est pas glissé quelque délicatesse dans leurs lits ou leurs vêtements, s'ils ne sont pas trop disposés à grossir [5]. Ce dernier article est essentiel; on a vu quelquefois à Sparte des magistrats citer au tribunal de la nation, et menacer de l'exil, des citoyens dont l'excessif embonpoint semblait être une preuve de mollesse [6]. Un visage efféminé ferait rougir un Spartiate; il faut que le corps, dans ses accroissements, prenne de la souplesse et de la force, en conservant toujours de justes proportions [7].

C'est l'objet qu'on se propose en soumettant les jeunes Spartiates à des travaux qui remplissent presque tous les moments de leur journée. Ils en passent une grande partie dans le gymnase, où l'on ne trouve point, comme dans les autres villes, de ces maîtres qui apprennent à leurs disciples l'art de supplanter adroitement un adversaire [8] : ici la ruse souillerait le courage, et l'honneur doit accompagner la défaite ainsi que la victoire. C'est pour cela que, dans certains exercices, il n'est pas permis au Spartiate qui succombe de lever la main, parce que ce serait reconnaître un vainqueur [1].

J'ai souvent assisté aux combats que se livrent, dans le Plataniste, les jeunes gens parvenus à leur dix-huitième année. Ils en font les apprêts dans leur collége, situé au bourg de Thérapné : divisés en deux corps, dont l'un se pare du nom d'Hercule, et l'autre de celui de Lycurgue [2], ils immolent ensemble, pendant la nuit, un petit chien sur l'autel de Mars. On a pensé que le plus courageux des animaux domestiques devait être la victime la plus agréable au plus courageux des dieux. Après le sacrifice, chaque troupe amène un sanglier apprivoisé, l'excite contre l'autre par ses cris, et, s'il est vainqueur, en tire un augure favorable.

Le lendemain, sur le midi, les jeunes guerriers s'avancent en ordre, et par des chemins différents, indiqués par le sort, vers le champ de bataille. Au signal donné, ils fondent les uns sur les autres, se poussent et se repoussent tour à tour. Bientôt leur ardeur augmente par degrés : on les voit se battre à coups de pieds et de poings, s'entre-déchirer avec les dents et les ongles, continuer un combat désavantageux, malgré des blessures douloureuses, s'exposer à périr plutôt que de céder [3]; quelquefois même, augmenter de fierté en diminuant de forces. L'un d'entre eux, près de jeter son antagoniste à terre, s'écria tout à coup : « Tu me « mords comme une femme. —Non, répondit l'autre, « mais comme un lion [4]. » L'action se passe sous les yeux de cinq magistrats [5], qui peuvent d'un mot en modérer la fureur, en présence d'une foule de témoins, qui tour à tour prodiguent, et des éloges aux vainqueurs, et des sarcasmes aux vaincus. Elle se termine lorsque ceux d'un parti sont forcés de traverser à la nage les eaux de l'Eurotas, ou celles d'un canal qui conjointement avec ce fleuve sert d'enceinte au Plataniste [6].

J'ai vu d'autres combats où le plus grand courage est aux prises avec les plus vives douleurs. Dans une fête célébrée tous les ans en l'honneur de Diane surnommée Orthia, on place auprès de l'autel de jeunes Spartiates à peine sortis de l'enfance, et choisis dans tous les ordres de l'État; on les frappe à grands coups de fouet, jusqu'à ce que le sang commence à couler. La prêtresse est présente, elle tient dans ses mains une statue de bois très-petite et très-légère; c'est celle de Diane. Si les exécuteurs paraissent sensibles à la pitié, la prêtresse s'écrie qu'elle

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
[2] Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 51.
[4] Id. ibid. p. 53.
[5] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7.
[6] Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7.
[7] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7.
[8] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 233.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 52. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Senec. de benef. lib. 5, cap. 3.
[2] Lucian. de gymnas. t. 2, p. 919.
[3] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 27, t. 2, p. 383.
[4] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 234.
[5] Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
[6] Id. ibid. cap. 14, p. 24[illegible].

ne peut plus soutenir le poids de la statue. Les coups redoublent alors; l'intérêt général devient plus pressant. On entend les cris forcenés des parents qui exhortent[1] ces victimes innocentes à ne laisser échapper aucune plainte : elles-mêmes provoquent et défient la douleur. La présence de tant de témoins occupés à contrôler leurs moindres mouvements, et l'espoir de la victoire décernée à celui qui souffre avec le plus de constance, les endurcissent de telle manière, qu'ils n'opposent à ces horribles tourments qu'un front serein et une joie révoltante [2].

Surpris de leur fermeté, je dis à Damonax qui m'accompagnait : « Il faut convenir que vos lois sont fidèlement observées. — Dites plutôt, répondit-il, indignement outragées. La cérémonie que vous venez de voir fut instituée autrefois en l'honneur d'une divinité barbare, dont on prétend qu'Oreste avait apporté la statue et le culte, de la Tauride, à Lacédémone [3]. L'oracle avait ordonné de lui sacrifier des hommes. Lycurgue abolit cette horrible coutume; mais pour procurer un dédommagement à la superstition, il voulut que les jeunes Spartiates condamnés pour leurs fautes à la peine du fouet, la subissent à l'autel de la déesse [4].

« Il fallait s'en tenir aux termes et à l'esprit de la loi : elle n'ordonnait qu'une punition légère [5]; mais nos éloges insensés excitent, soit ici, soit au Plataniste, une détestable émulation parmi ces jeunes gens. Leurs tortures sont pour nous un objet de curiosité; pour eux, un sujet de triomphe. Nos pères ne connaissaient que l'héroïsme utile à la patrie, et leurs vertus n'étaient ni au-dessous ni au-dessus de leurs devoirs. Depuis que la vanité s'est emparée des nôtres, elle en grossit tellement les traits, qu'ils ne sont plus reconnaissables. Ce changement, opéré depuis la guerre du Péloponèse, est un symptôme frappant de la décadence de nos mœurs. L'exagération du mal ne produit que le mépris; celle du bien surprend l'estime; on croit alors que l'éclat d'une action extraordinaire dispense des obligations les plus sacrées. Si cet abus continue, nos jeunes gens finiront par n'avoir qu'un courage d'ostentation; ils braveront la mort à l'autel de Diane, et fuiront à l'aspect de l'ennemi [6].

« Rappelez-vous cet enfant qui ayant, l'autre jour, caché dans son sein un petit renard, se laissa déchirer les entrailles, plutôt que d'avouer son larcin [7] : son obstination parut si nouvelle, que ses camarades le blâmèrent hautement. — Mais, dis-je alors, elle n'était que la suite de vos institutions; car il répondit qu'il valait mieux périr dans les tourments, que de vivre dans l'opprobre [1]. Ils ont donc raison, ces philosophes qui soutiennent que vos exercices impriment dans l'âme des jeunes guerriers une espèce de férocité [2].

« — Ils nous attaquent, reprit Damonax, au moment que nous sommes par terre. Lycurgue avait prévenu le débordement de nos vertus, par des digues qui ont subsisté pendant quatre siècles, et dont il reste encore des traces. N'a-t-on pas vu dernièrement un Spartiate puni après des exploits signalés, pour avoir combattu sans bouclier [3]? Mais à mesure que nos mœurs s'altèrent, le faux honneur ne connaît plus de frein, et se communique insensiblement à tous les ordres de l'État. Autrefois les femmes de Sparte, plus sages et plus décentes qu'elles ne le sont aujourd'hui, en apprenant la mort de leurs fils tués sur le champ de bataille, se contentaient de surmonter la nature; maintenant elles se font un mérite de l'insulter; et de peur de paraître faibles, elles ne craignent pas de se montrer atroces. » Telle fut la réponse de Damonax. Je reviens à l'éducation des Spartiates.

Dans plusieurs villes de la Grèce, les enfants parvenus à leur dix-huitième année ne sont plus sous l'œil vigilant des instituteurs [4]. Lycurgue connaissait trop le cœur humain, pour l'abandonner à lui-même dans ces moments critiques, d'où dépend presque toujours la destinée d'un citoyen, et souvent celle d'un État. Il oppose au développement des passions, une nouvelle suite d'exercices et de travaux. Les chefs exigent de leurs disciples plus de modestie, de soumission, de tempérance et de ferveur. C'est un spectacle singulier, de voir cette brillante jeunesse, à qui l'orgueil du courage et de la beauté devrait inspirer tant de prétentions, n'oser, pour ainsi dire, ni ouvrir la bouche, ni lever les yeux, marcher à pas lents et avec la décence d'une fille timide qui porte les offrandes sacrées [5]. Cependant si cette régularité n'est pas animée par un puissant intérêt, la pudeur régnera sur leurs fronts, et le vice dans leurs cœurs. Lycurgue leur suscite alors un corps d'espions et de rivaux qui les surveillent sans cesse.

Rien de si propre que cette méthode pour épurer les vertus. Placez à côté d'un jeune homme un modèle de même âge que lui, il le hait, s'il ne peut l'atteindre; il le méprise, s'il en triomphe sans peine. Opposez au contraire un corps à un autre : comme il est facile de balancer leurs forces et de varier leur composition, l'honneur de la victoire et la honte de la défaite ne peuvent ni trop enorgueillir, ni trop humilier les particuliers. Il s'établit entre eux une rivalité accompagnée d'estime; leurs parents, leurs

[1] Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 14, t. 2, p. 288. Senec. de provid. cap. 4. Stat. theb. lib. 8, v. 437. Luctat. ibid. in not.
[2] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[3] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 642. Hygin. fab. 261. Meurs. Græc. fer. lib. 2, in Διαμαστιγ.
[4] Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 249.
[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 677.
[6] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[7] Id. in. Lyc. ibid.

[1] Plut. in apophth. Lacon. t. 2, p. 234.
[2] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 462.
[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
[4] Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
[5] Id. ibid. p. 679

amis s'empressent de la partager; et de simples exercices deviennent des spectacles intéressants pour tous les citoyens.

Les jeunes Spartiates quittent souvent leurs jeux, pour se livrer à des mouvements plus rapides. On leur ordonne de se répandre dans la province, les armes à la main, pieds nus, exposés aux intempéries des saisons, sans esclaves pour les servir, sans couverture pour les garantir du froid pendant la nuit [1]. Tantôt ils étudient le pays, et les moyens de le préserver des incursions de l'ennemi [2]. Tantôt ils courent après les sangliers et différentes bêtes fauves [3]. D'autres fois, pour essayer les diverses manœuvres de l'art militaire, ils se tiennent en embuscade pendant le jour, et la nuit suivante ils attaquent et font succomber sous leurs coups les Hilotes, qui, prévenus du danger, ont eu l'imprudence de sortir et de se trouver sur leur chemin [4] *.

Les filles de Sparte ne sont point élevées comme celles d'Athènes; on ne leur prescrit point de se tenir renfermées, de filer la laine, de s'abstenir du vin et d'une nourriture trop forte : mais on leur apprend à danser, à chanter, à lutter entre elles, à courir légèrement sur le sable, à lancer avec force le palet ou le javelot [5], à faire tous leurs exercices sans voile et à demi nues [6], en présence des rois, des magistrats et de tous les citoyens, sans en excepter même les jeunes garçons, qu'elles excitent à la gloire, soit par leurs exemples, soit par des éloges flatteurs, ou par des ironies piquantes [7].

C'est dans ces jeux que deux cœurs destinés à s'unir un jour commencent à se pénétrer des sentiments qui doivent assurer leur bonheur [8] **; mais les transports d'un amour naissant ne sont jamais couronnés par un hymen prématuré ***. Partout où l'on permet à des enfants de perpétuer les familles, l'espèce humaine se rapetisse et dégénère d'une manière sensible [9]. Elle s'est soutenue à Lacédémone, parce que l'on ne s'y marie que lorsque le corps a pris son accroissement, et que la raison peut éclairer le choix [10].

Aux qualités de l'âme les deux époux doivent joindre une beauté mâle, une taille avantageuse, une santé brillante [1]. Lycurgue, et d'après lui des philosophes éclairés, ont trouvé étrange qu'on se donnât tant de soins pour perfectionner les races des animaux domestiques [2], tandis qu'on néglige absolument celles des hommes. Ses vues furent remplies, et d'heureux assortiments semblèrent ajouter à la nature de l'homme un nouveau degré de force et de majesté [3]. En effet rien de si beau, rien de si pur que le sang des Spartiates.

Je supprime le détail des cérémonies du mariage [4]; mais je dois parler d'un usage remarquable par sa singularité. Lorsque l'instant de la conclusion est arrivé, l'époux, après un léger repas qu'il a pris dans la salle publique, se rend, au commencement de la nuit, à la maison de ses nouveaux parents; il enlève furtivement son épouse, la mène chez lui, et bientôt après vient au gymnase rejoindre ses camarades, avec lesquels il continue d'habiter comme auparavant. Les jours suivants, il fréquente à l'ordinaire la maison paternelle; mais il ne peut accorder à sa passion que des instants dérobés à la vigilance de ceux qui l'entourent : ce serait une honte pour lui, si on le voyait sortir de l'appartement de sa femme [5]. Il vit quelquefois des années entières dans ce commerce, où le mystère donne tant de charmes aux surprises et aux larcins. Lycurgue savait que des désirs trop tôt et trop souvent satisfaits, se terminent par l'indifférence ou par le dégoût; il eut soin de les entretenir, afin que les époux eussent le temps de s'accoutumer à leurs défauts, et que l'amour, dépouillé insensiblement de ses illusions, parvînt à sa perfection en se changeant en amitié [6]. De là l'heureuse harmonie qui règne dans ces familles, où les chefs déposant leur fierté à la voix l'un de l'autre, semblent tous les jours s'unir par un nouveau choix, et présentent sans cesse le spectacle touchant de l'extrême courage joint à l'extrême douceur.

De très-fortes raisons peuvent autoriser un Spartiate à ne pas se marier [7]; mais dans sa vieillesse il ne doit pas s'attendre aux mêmes égards que les autres citoyens. On cite l'exemple de Dercyllidas, qui avait commandé les armées avec tant de gloire [8]. Il vint à l'assemblée; un jeune homme lui dit : « Je « ne me lève pas devant toi, parce que tu ne lais- « seras point d'enfants qui puissent un jour se le- « ver devant moi [9]. » Les célibataires sont exposés à d'autres humiliations : ils n'assistent point aux combats que se livrent les filles à demi nues; il dépend du magistrat de les contraindre à faire, pen-

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 633.
[2] Id. ibid. lib. 6, p. 763.
[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 680.
[4] Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.
* Voyez la note LXVI, a la fin du volume.
[5] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Xenoph. de rep. Laced. p. 675. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Id. in Num. p. 77. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 227.
[6] Eurip. in Androm. v. 598. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
[7] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
[8] Id. ibid.
** Voyez la note LXVII, a la fin du volume.
*** Voyez la note LXVIII, à la fin du volume.
[9] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 446.
[10] Xenoph. de rep. Laced. p. 676. Plut. in Num. t. 1, p. 77. Id. apophth. Lacon t. 2, p. 228.

[1] Plut. de lib. educ. t. 2, p. 1.
[2] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, 459. Theogn. sent. v. 183. Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.
[4] Athen. lib. 14, p. 646. Pausan. lib 3, cap 13, p. 240.
[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.
[6] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228.
[7] Xenoph. de rep. Laced. p. 676
[8] Id. hist. Græc. lib. 3, p. 490, etc.
[9] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

dant les rigueurs de l'hiver, le tour de la place, dépouillés de leurs habits, et chantant contre eux-mêmes des chansons où ils reconnaissent que leur désobéissance aux lois mérite le châtiment qu'ils éprouvent [1].

## CHAPITRE XLVIII.

### Des mœurs et des usages des Spartiates.

Ce chapitre n'est qu'une suite du précédent : car l'éducation des Spartiates continue, pour ainsi dire, pendant toute leur vie [2].

Dès l'âge de vingt ans, ils laissent croître leurs cheveux et leur barbe : les cheveux ajoutent à la beauté, et conviennent à l'homme libre, de même qu'au guerrier [3]. On essaye l'obéissance dans les choses les plus indifférentes; lorsque les éphores entrent en place, ils font proclamer à son de trompe un décret qui ordonne de raser la lèvre supérieure, ainsi que de se soumettre aux lois [4]. Ici tout est instruction : un Spartiate interrogé pourquoi il entretenait une si longue barbe : « Depuis que le temps « l'a blanchie, répondit-il, elle m'avertit à tout « moment de ne pas déshonorer ma vieillesse [5]. »

Les Spartiates, en bannissant de leurs habits toute espèce de parure, ont donné un exemple admiré et nullement imité des autres nations. Chez eux, les rois, les magistrats, les citoyens de la dernière classe, n'ont rien qui les distingue à l'extérieur [6]; ils portent tous une tunique très-courte [7], et tissue d'une laine très-grossière [8]; ils jettent par-dessus un manteau ou une grosse cape [9]. Leurs pieds sont garnis de sandales ou d'autres espèces de chaussures, dont la plus commune est de couleur rouge [10]. Deux héros de Lacédémone, Castor et Pollux, sont représentés avec des bonnets, qui, joints l'un à l'autre par leur partie inférieure, ressembleraient pour la forme à cet œuf dont on prétend qu'ils tirent leur origine [11]. Prenez un de ces bonnets, et vous aurez celui dont les Spartiates se servent encore aujourd'hui. Quelques-uns le serrent étroitement avec des courroies autour des oreilles [12]; d'autres commencent à remplacer cette coiffure par celle des courtisanes de la Grèce. « Les Lacédémoniens ne sont « plus invincibles, disait de mon temps le poëte « Antiphane; les réseaux qui retiennent leurs cheveux sont teints en pourpre [1]. »

Ils furent les premiers, après les Crétois, à se dépouiller entièrement de leurs habits dans les exercices du gymnase [2]. Cet usage s'introduisit ensuite dans les jeux olympiques [3], et a cessé d'être indécent depuis qu'il est devenu commun [4].

Ils paraissent en public avec de gros bâtons recourbés à leur extrémité supérieure [5]; mais il leur est défendu de les porter à l'assemblée générale [6], parce que les affaires de l'État doivent se terminer par la force de la raison, et non par celle des armes.

Les maisons sont petites, et construites sans art : on ne doit travailler les portes qu'avec la scie; les planchers, qu'avec la cognée : des troncs d'arbres à peine dépouillés de leurs écorces servent de poutres [7]. Les meubles, quoique plus élégants [8], participent à la même simplicité; ils ne sont jamais confusément entassés. Les Spartiates ont sous la main tout ce dont ils ont besoin, parce qu'ils se font un devoir de mettre chaque chose à sa place [9]. Ces petites attentions entretiennent chez eux l'amour de l'ordre et de la discipline.

Leur régime est austère. Un étranger qui les avait vus étendus autour d'une table et sur le champ de bataille, trouvait plus aisé de supporter une telle mort qu'une telle vie [10]. Cependant Lycurgue n'a retranché de leurs repas que le superflu; et s'ils sont frugals, c'est plutôt par vertu que par nécessité. Ils ont de la viande de boucherie [11]; le mont Taygète leur fournit une chasse abondante [12]; leurs plaines, des lièvres, des perdrix et d'autres espèces de gibier; la mer et l'Eurotas, du poisson [13]. Leur fromage de Gythium est estimé [14] (1). Ils ont de plus différentes sortes de légumes, de fruits, de pains et de gâteaux [15].

Il est vrai que leurs cuisiniers ne sont destinés

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
[2] Id. ibid. p. 54.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 82. Xenoph. de rep. Laced. p. 686. Plut. in Lysand. t. 1, p. 434. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.
[4] Plut. in Agid. t. 1, p. 808. Id. de serâ num. vind. t. 2, p. 550.
[5] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
[6] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.
[7] Plat. in Protag. t. 1, p. 342. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 210.
[8] Aristoph. in vesp. v. 474. Schol. ibid.
[9] Demosth. in Conon. p. 1113. Plut. in Phoc. t. 1, p. 746.
[10] Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 18.
[11] Id. ibid. cap. 17.
[12] Id. ibid.

[1] Antiph. ap. Athen. lib. 15, cap. 8, p. 681. Casaub. ibid. t. 2, p. 610.
[2] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452. Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 856.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid.
[4] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.
[5] Aristoph. in av. v. 1283. Schol. ibid. Id. in eccles. v. 74. et 539. Theophr. charact. cap. 5. Casaub. ibid.
[6] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
[7] Id. ibid. p, 47. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 210 et 227.
[8] Id. in Lyc. p. 45.
[9] Aristot. œcon. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 495.
[10] Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 38. Stob. serm. 29, p. 208. Athen. lib. 4, p. 138.
[11] Athen. lib. 4, p. 139.
[12] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.
[13] Athen. lib. 4, p. 141; lib. 14, p. 654. Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 13.
[14] Lucian. in meretric. t. 3, p. 321.
(1) Ce fromage est encore estimé dans le pays. (Voyez Lacédémone ancienne, t. 1, p. 63.)
[15] Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 12 et 13.

qu'à préparer la grosse viande [1], et qu'ils doivent s'interdire les ragoûts, à l'exception du brouet noir [2]. C'est une sauce dont j'ai oublié la composition (1), et dans laquelle les Spartiates trempent leur pain. Ils la préfèrent aux mets les plus exquis [3]. Ce fut sur sa réputation, que Denys, tyran de Syracuse, voulut en enrichir sa table. Il fit venir un cuisinier de Lacédémone, et lui ordonna de ne rien épargner. Le brouet fut servi; le roi en goûta, et le rejeta avec indignation. « Seigneur, lui dit l'esclave, « il y manque un assaisonnement essentiel. — Et « quoi donc? répondit le prince. — Un exercice « violent avant le repas, » répliqua l'esclave [4].

La Laconie produit plusieurs espèces de vins. Celui que l'on recueille sur les cinq collines, à sept stades de Sparte, exhale une odeur aussi douce que celle des fleurs [5]. Celui qu'ils font cuire doit bouillir jusqu'à ce que le feu en ait consumé la cinquième partie. Ils le conservent pendant quatre ans avant de le boire [6]. Dans leurs repas, la coupe ne passe pas de main en main, comme chez les autres peuples; mais chacun épuise la sienne, remplie aussitôt par l'esclave qui les sert à table [7]. Ils ont la permission de boire tant qu'ils en ont besoin [8]; ils en usent avec plaisir, et n'en abusent jamais [9]. Le spectacle dégoûtant d'un esclave qu'on enivre, et qu'on jette quelquefois sous leurs yeux, lorsqu'ils sont encore enfants, leur inspire une profonde aversion pour l'ivresse [10], et leur âme est trop fière pour consentir jamais à se dégrader. Tel est l'esprit de la réponse d'un Spartiate à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il se modérait dans l'usage du vin : « C'est, dit-il, pour n'avoir jamais besoin de la rai« son d'autrui [11]. » Outre cette boisson, ils apaisent souvent leur soif avec du petit-lait [12] (2).

Ils ont différentes espèces de repas publics. Les plus fréquents sont les philities (3). Rois, magistrats, simples citoyens, tous s'assemblent pour prendre leurs repas, dans des salles où sont dressées quantité de tables, le plus souvent de quinze couverts chacune [1]. Les convives d'une table ne se mêlent point avec ceux d'une autre, et forment une société d'amis, dans laquelle on ne peut être reçu que du consentement de tous ceux qui la composent [2]. Ils sont durement couchés sur des lits de bois de chêne, le coude appuyé sur une pierre ou sur un morceau de bois [3]. On leur sert du brouet noir, ensuite de la chair de porc bouillie, dont les portions sont égales, servies séparément à chaque convive, quelquefois si petites, qu'elles pèsent à peine un quart de mine [4] (1). Ils ont du vin, des gâteaux ou du pain d'orge en abondance. D'autres fois on ajoute pour supplément à la portion ordinaire, du poisson et différentes espèces de gibier [5]. Ceux qui offrent des sacrifices, ou qui vont à la chasse, peuvent, à leur retour, manger chez eux; mais ils doivent envoyer à leurs commensaux une partie du gibier ou de la victime [6]. Auprès de chaque couvert on place un morceau de mie de pain pour s'essuyer les doigts [7].

Pendant le repas la conversation roule souvent sur des traits de morale, ou sur des exemples de vertu. Une belle action est citée comme une nouvelle digne d'occuper les Spartiates. Les vieillards prennent communément la parole; ils parlent avec précision, et sont écoutés avec respect.

A la décence se joint la gaieté [8]. Lycurgue en fit un précepte aux convives; et c'est dans cette vue qu'il ordonna d'exposer à leurs yeux une statue consacrée au dieu du rire [9]. Mais les propos qui réveillent la joie ne doivent avoir rien d'offensant, et le trait malin, si par hasard il en échappe à l'un des assistants, ne doit point se communiquer au dehors. Le plus ancien, en montrant la porte à ceux qui entrent, les avertit que rien de ce qu'ils vont entendre ne doit sortir par là [10].

Les différentes classes des élèves assistent aux repas, sans y participer; les plus jeunes, pour enlever adroitement des tables quelque portion qu'ils partagent avec leurs amis; les autres, pour y prendre des leçons de sagesse et de plaisanterie [11].

Soit que les repas publics aient été établis dans

[1] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7.

[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46. Id. in Agid. p. 810. Poll. lib. 6, cap. 9, § 57.

(1) Meursius (miscell. Lacon. lib. 1, cap. 8) conjecture que le brouet noir se faisait avec du jus exprimé d'une pièce de porc auquel on ajoutait du vinaigre et du sel. Il paraît en effet que les cuisiniers ne pouvaient employer d'autre assaisonnement que le sel et le vinaigre (Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 128).

[3] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 286.

[4] Id. ibid. Cicer. tuscul. quæst. lib. 5, cap. 34, t. 2, p. 389. Stob. serm. 29, p. 208.

[5] Alcm. ap. Athen. lib. 1, cap. 24, p. 31.

[6] Democr. geopon. lib. 7, cap. 4. Pallad. ap. script. rei rustic. lib. 11, tit. 14, t. 2, p. 990.

[7] Crit. ap. Athen. lib. 10, p. 432; lib. 11, cap. 3, p. 463.

[8] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 208.

[9] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

[10] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239. Athen. lib. 10, p. 433.

[11] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 224.

[12] Hesych. in Κιρρος.

(2) Cette boisson est encore en usage dans le pays. (Voyez Lacédémone ancienne, t. 1, p. 64.)

(3) Ces repas sont appelés par quelques auteurs phidities, par plusieurs autres, philities, qui paraît être leur vrai nom, et qui désigne des associations d'amis. (Voyez Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 9.)

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46. Porphyr. de abst. lib. 4, § 4, p. 305.

[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

[3] Athen. lib. 12, p. 518. Suid. in. Λυκ. et in Φιλιτ. Cicer. orat. pro Mur. cap. 35, t. 5, p. 232. Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 10.

[4] Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.

(1) Environ trois onces et demie.

[5] Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.

[6] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

[7] Poll. lib. 6, cap. 14, § 93. Athen. lib. 9, p. 409.

[8] Aristoph. in Lysistr. v. 1228.

[9] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.

[10] Id. instit. Lacon. t. 2, p. 236.

[11] Id. in Lyc. t. 1, p. 46 et 50.

une ville, à l'imitation de ceux qu'on prenait dans un camp, soit qu'ils tirent leur origine d'une autre cause [1], il est certain qu'ils produisent dans un petit État des effets merveilleux pour le maintien des lois [2] : pendant la paix, l'union, la tempérance, l'égalité; pendant la guerre, un nouveau motif de voler au secours d'un citoyen avec lequel on est en communauté de sacrifices ou de libations [3]. Minos les avait ordonnés dans ses États; Lycurgue adopta cet usage, avec quelques différences remarquables. En Crète, la dépense se prélève sur les revenus de la république [4]; à Lacédémone, sur ceux des particuliers, obligés de fournir par mois une certaine quantité de farine d'orge, de vin, de fromage, de figues et même d'argent [5]. Par cette contribution forcée, les plus pauvres risquent d'être exclus des repas en commun, et c'est un défaut qu'Aristote reprochait aux lois de Lycurgue [6] : d'un autre côté, Platon blâmait Minos et Lycurgue de n'avoir pas soumis les femmes à la vie commune [7]. Je m'abstiens de décider entre de si grands politiques et de si grands législateurs.

Parmi les Spartiates, les uns ne savent ni lire ni écrire [8]; d'autres savent à peine compter [9] : nulle idée parmi eux de la géométrie, de l'astronomie et des autres sciences [10]. Les gens instruits font leurs délices des poésies d'Homère [11], de Terpandre [12] et de Tyrtée, parce qu'elles élèvent l'âme. Leur théâtre n'est destiné qu'à leurs exercices [13]; ils n'y représentent ni tragédies ni comédies, s'étant fait une loi de ne point admettre chez eux l'usage de ces drames [14]. Quelques-uns, en très-petit nombre, ont cultivé avec succès la poésie lyrique. Alcman, qui vivait il y a trois siècles environ, s'y est distingué [15]; son style a de la douceur, quoiqu'il eût à combattre le dur dialecte Dorien qu'on parle à Lacédémone [16]; mais il était animé d'un sentiment qui adoucit tout. Il avait consacré toute sa vie à l'amour, et il chanta l'amour toute sa vie.

Ils aiment la musique qui donne l'enthousiasme de la vertu [17] : sans cultiver cet art, ils sont en état de juger de son influence sur les mœurs, et rejettent les innovations qui pourraient altérer sa simplicité [1].

On peut juger par les traits suivants de leur aversion pour la rhétorique [2]. Un jeune Spartiate s'était exercé, loin de sa patrie, dans l'art oratoire. Il y revint, et les éphores le firent punir, pour avoir conçu le dessein de tromper ses compatriotes [3]. Pendant la guerre du Péloponèse, un autre Spartiate fut envoyé vers le satrape Tissapherne, pour l'engager à préférer l'alliance de Lacédémone à celle d'Athènes. Il s'exprima en peu de mots; et comme il vit les ambassadeurs Athéniens déployer tout le faste de l'éloquence, il tira deux lignes qui aboutissaient au même point, l'une droite, l'autre tortueuse, et les montrant au satrape, il lui dit : « Choisis [4]. » Deux siècles auparavant, les habitants d'une île de la mer Égée [5], pressés par la famine, s'adressèrent aux Lacédémoniens leurs alliés, qui répondirent à l'ambassadeur : « Nous n'avons pas compris la fin de vo-« tre harangue, et nous en avons oublié le commen-« cement. » On en choisit un second, en lui recommandant d'être bien concis. Il vint, et commença par montrer aux Lacédémoniens un de ces sacs où l'on tient la farine. Le sac était vide, l'assemblée résolut aussitôt d'approvisionner l'île; mais elle avertit le député de n'être plus si prolixe une autre fois. En effet il leur avait dit qu'il fallait remplir le sac [6].

Ils méprisent l'art de la parole; ils en estiment le talent. Quelques-uns l'ont reçu de la nature [7], et l'ont manifesté, soit dans les assemblées de leur nation et des autres peuples, soit dans les oraisons funèbres, qu'on prononce tous les ans en l'honneur de Pausanias et de Léonidas [8]. Ce général qui, pendant la guerre du Péloponèse, soutint en Macédoine l'honneur de sa patrie, Brasidas, passait pour éloquent, aux yeux mêmes de ces Athéniens qui mettent tant de prix à l'éloquence [9].

Celle des Lacédémoniens va toujours au but, et y parvient par les voies les plus simples. Des sophistes étrangers ont quelquefois obtenu la permission d'entrer dans leur ville, et de parler en leur présence. Accueillis s'ils annoncent des vérités utiles, on cesse de les écouter s'ils ne cherchent qu'à éblouir. Un de ces sophistes nous proposait un jour d'entendre l'éloge d'Hercule. « D'Hercule? s'écria « aussitôt Antalcidas; eh! qui s'avise de le blâmer [10]? »

[1] Plat de leg. lib. 1, t. 2, p. 625; lib. 6, p. 780.
[2] Id. ibid. Plut. in Lyc. t. 1, p. 45. Id. apophtb. Lacon. t. 2, p. 226.
[3] Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. 1, p. 283.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9 et 10, t. 2, p. 331 et 332.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46 Porphyr. de abstin. lib. 4, § 4, p. 305. Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.
[6] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9 et 10, t. 2, p. 331 et 332.
[7] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 780 et 781; lib. 8, p. 839.
[8] Isocr. panath. t. 2, p. 290.
[9] Plat. in Hipp. mai. t. 3, p. 285.
[10] Id. ibid. Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 50.
[11] Plat. de leg lib. 3, t. 2, p. 680.
[12] Heracl. Pont. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[13] Herodot. lib. 6, cap. 67. Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597. Plut. in Ages. t. 1, p. 612.
[14] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[15] Meurs. bibl. Græc. in Alcm. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 565. Dictionn. de Bayle, au mot *Alcman*.
[16] Pausan. lib. 3, cap. 15, p. 244.
[17] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Chamel. ap. Athen. lib. 4, cap. 25, p. 184.

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 454. Athen. lib. 14, cap. 6, p. 628.
[2] Quintil. instit. orat. lib. 2, cap. 16, p. 124. Athen. lib. 13, p. 611.
[3] Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 293.
[4] Id. ibid.
[5] Herodot. lib. 3, cap. 46.
[6] Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 293.
[7] Æschin. in Tim. p. 288.
[8] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.
[9] Thucyd. lib. 4, cap. 84.
[10] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 192.

Ils ne rougissent pas d'ignorer les sciences, qu'ils regardent comme superflues ; et l'un d'eux répondit à un Athénien qui leur en faisait des reproches : « Nous sommes en effet les seuls à qui vous n'avez pas « pu enseigner vos vices [1]. » N'appliquant leur esprit qu'à des connaissances absolument nécessaires, leurs idées n'en sont que plus justes et plus propres à s'assortir et à se placer ; car les idées fausses sont comme ces pièces irrégulières qui ne peuvent entrer dans la construction d'un édifice.

Ainsi, quoique ce peuple soit moins instruit que les autres, il est beaucoup plus éclairé. On dit que c'est de lui que Thalès, Pittacus et les autres sages de la Grèce, empruntèrent l'art de renfermer les maximes de la morale en de courtes formules [2]. Ce que j'en ai vu m'a souvent étonné. Je croyais m'entretenir avec des gens ignorants et grossiers ; mais bientôt il sortait de leurs bouches des réponses pleines d'un grand sens, et perçantes comme des traits [3]. Accoutumés de bonne heure à s'exprimer avec autant d'énergie que de précision [4], ils se taisent s'ils n'ont pas quelque chose d'intéressant à dire [5]. S'ils en ont trop, ils font des excuses [6] : ils sont avertis par un instinct de grandeur, que le style diffus ne convient qu'à l'esclave qui prie ; en effet, comme la prière, il semble se traîner aux pieds et se replier autour de celui qu'on veut persuader. Le style concis, au contraire, est imposant et fier : il convient au maître qui commande [7] : il s'assortit au caractère des Spartiates, qui l'emploient fréquemment dans leurs entretiens et dans leurs lettres. Des reparties aussi promptes que l'éclair, laissent après elles, tantôt une lumière vive, tantôt la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur patrie.

On louait la bonté du jeune roi Charilaüs. « Com- « ment serait-il bon, répondit l'autre roi, puisqu'il « l'est, même pour les méchants [8] ? » Dans une ville de la Grèce, le héraut chargé de la vente des esclaves, dit tout haut : « Je vends un Lacédémonien. — « Dis plutôt un prisonnier, » s'écria celui-ci en lui mettant la main sur la bouche [9]. Les généraux du roi de Perse demandaient aux députés de Lacédémone en quelle qualité ils comptaient suivre la négociation ? « Si elle échoue, répondirent-ils, comme « particuliers ; si elle réussit, comme ambassadeurs [10]. »

On remarque la même précision dans les lettres qu'écrivent les magistrats, dans celles qu'ils reçoivent des généraux. Les éphores, craignant que la garnison de Décélie ne se laissât surprendre, ou n'interrompît ses exercices accoutumés, ne lui écrivirent que ces mots : « Ne vous promenez point [1]. » La défaite la plus désastreuse, la victoire la plus éclatante, sont annoncées avec la même simplicité. Lors de la guerre du Péloponèse, leur flotte, qui était sous les ordres de Mindare, ayant été battue par celle des Athéniens, commandée par Alcibiade, un officier écrivit aux éphores : « La bataille est « perdue. Mindare est mort. Point de vivres ni de « ressources [2]. » Peu de temps après, ils reçurent de Lysander, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes : « Athènes est prise [3]. » Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone.

Qu'on n'imagine pas, d'après ces exemples, que les Spartiates, condamnés à une raison trop sévère, n'osent dérider leur front. Ils ont cette disposition à la gaieté que procurent la liberté de l'esprit et la conscience de la santé. Leur joie se communique rapidement, parce qu'elle est vive et naturelle : elle est entretenue par des plaisanteries qui, n'ayant rien de bas ni d'offensant, diffèrent essentiellement de la bouffonnerie et de la satire [4]. Ils apprennent de bonne heure l'art de les recevoir et de les rendre [5]. Elles cessent dès que celui qui en est l'objet demande qu'on l'épargne [6].

C'est avec de pareils traits qu'ils repoussent quelquefois les prétentions ou l'humeur. J'étais un jour avec le roi Archidamus ; Périander son médecin, lui présenta des vers qu'il venait d'achever. Le prince les lut, et lui dit avec amitié : « Eh ! pourquoi de « si bon médecin vous faites-vous si mauvais « poëte [7] ? » Quelques années après, un vieillard se plaignant au roi Agis de quelques infractions faites à la loi, s'écriait que tout était perdu : « Cela « est si vrai, répondit Agis en souriant, que dans « mon enfance je l'entendais dire à mon père, qui, « dans son enfance, l'avait entendu dire au sien [8]. »

Les arts lucratifs, et surtout ceux de luxe, sont sévèrement interdits aux Spartiates [9]. Il leur est défendu d'altérer par des odeurs la nature de l'huile, et par des couleurs, excepté celle de pourpre, la blancheur de la laine. Ainsi, point de parfumeurs et presque point de teinturiers parmi eux [10]. Ils ne devraient connaître ni l'or ni l'argent, ni par con-

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 52. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
[2] Plat. in Protag. t. 1, p. 343.
[3] Id. ibid. p. 342.
[4] Herodot. lib. 3, cap. 46. Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 641 ; lib. 4, p. 721. Plut. in Lyc. t. 1, p. 51 et 52. Pausan. lib. 42, cap. 7, p. 296.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51 et 52.
[6] Thucyd. lib. 4, cap. 17.
[7] Demetr. Phal. de eloc. cap. 253.
[8] Plut. in Lyc. t. 1, p. 42. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 218.
[9] Id. ibid. p. 233.
[10] Id. in Lyc. t. 1, p. 55. Id. apophth. Lacon. p. 231.

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 5.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 430.
[3] Plut. in Lysand. t. 1, p. 441. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 229. Schol. Dion. Chrysost. orat. 64, p. 106.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
[5] Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[6] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
[7] Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 218.
[8] Id. ibid. p. 216.
[9] Id. in Lyc. t. 1, p. 44. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 2, n° 7.
[10] Athen. lib. 15, p. 686. Senec. quæst. natur lib. 4, cap 13, t. 2, p. 702.

séquent ceux qui mettent ces métaux en œuvre [1]. A l'armée, ils peuvent exercer quelques professions utiles, comme celles de héraut, de trompette, de cuisinier, à condition que le fils suivra la profession de son père, comme cela se pratique en Égypte [2].

Ils ont une telle idée de la liberté, qu'ils ne peuvent la concilier avec le travail des mains [3]. Un d'entre eux, à son retour d'Athènes, me disait : « Je « viens d'une ville où rien n'est déshonnête. » Par là il désignait, et ceux qui procuraient des courtisanes à prix d'argent, et ceux qui se livraient à de petits trafics [4]. Un autre, se trouvant dans la même ville, apprit qu'un particulier venait d'être condamné à l'amende pour cause d'oisiveté; il voulut voir, comme une chose extraordinaire, un citoyen puni dans une république, pour s'être affranchi de toute espèce de servitude [5].

Sa surprise était fondée sur ce que les lois de son pays tendent surtout à délivrer les âmes des intérêts factices et des soins domestiques [6]. Ceux qui ont des terres sont obligés de les affermer à des Hilotes [7]; ceux entre qui s'élèvent des différends, de les terminer à l'amiable; car il leur est défendu de consacrer les moments précieux de leur vie à la poursuite d'un procès [8], ainsi qu'aux opérations du commerce [9], et aux autres moyens qu'on emploie communément pour augmenter sa fortune, ou se distraire de son existence.

Cependant ils ne connaissent pas l'ennui, parce qu'ils ne sont jamais seuls, jamais en repos [10]. La nage, la lutte, la course, la paume [11], les autres exercices du gymnase, et les évolutions militaires, remplissent une partie de leur journée [12]; ensuite ils se font un devoir et un amusement d'assister aux jeux et aux combats des jeunes élèves [13]; de là, ils vont aux Leschès : ce sont des salles distribuées dans les différents quartiers de la ville [14], où les hommes de tout âge ont coutume de s'assembler. Ils sont très-sensibles aux charmes de la conversation : elle ne roule presque jamais sur les intérêts et les projets des nations; mais ils écoutent, sans se lasser, les leçons des personnes âgées [15]; ils entendent volontiers raconter l'origine des hommes, des héros et des villes [16]. La gravité de ces entretiens est tempérée par des saillies fréquentes.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.
[2] Herodot. lib. 6, cap. 60.
[3] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.
[4] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.
[5] Id. ibid. p. 221.
[6] Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[7] Id. in Lyc. t. 1, p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 216.
[8] Id. in Lyc. p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 233.
[9] Xenoph. de rep. Laced. p. 682.
[10] Plut. in Lyc. p. 55.
[11] Xenoph. de rep. Laced. p. 684.
[12] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 5; lib. 14, cap. 7.
[13] Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
[14] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240; cap. 15, p. 245.
[15] Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
[16] Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.

Ces assemblées, ainsi que les repas et les exercices publics, sont toujours honorées de la présence des vieillards. Je me sers de cette expression, parce que la vieillesse, dévouée ailleurs au mépris, élève un Spartiate au faîte de l'honneur [1]. Les autres citoyens, et surtout les jeunes gens, ont pour lui les égards qu'ils exigeront à leur tour pour eux-mêmes. La loi les oblige de lui céder le pas à chaque rencontre, de se lever quand il paraît, de se taire quand il parle. On l'écoute avec déférence dans les assemblées de la nation, et dans les salles du gymnase; ainsi les citoyens qui ont servi leur patrie, loin de lui devenir étrangers, à la fin de leur carrière, sont respectés, les uns comme les dépositaires de l'expérience, les autres comme ces monuments dont on se fait une religion de conserver les débris.

Si l'on considère maintenant que les Spartiates consacrent une partie de leur temps à la chasse et aux assemblées générales, qu'ils célèbrent un grand nombre de fêtes, dont l'éclat est rehaussé par le concours de la danse et de la musique [2], et qu'enfin les plaisirs communs à toute une nation, sont toujours plus vifs que ceux d'un particulier, loin de plaindre leur destinée, on verra qu'elle leur ménage une succession non interrompue de moments agréables, et de spectacles intéressants. Deux de ces spectacles avaient excité l'admiration de Pindare; « C'est là, disait-il, que l'on trouve le courage bouil- « lant des jeunes guerriers, toujours adouci par la « sagesse consommée des vieillards; et les triomphes « brillants des Muses, toujours suivis des transports « de l'allégresse publique [3]. »

Leurs tombeaux sans ornements, ainsi que leurs maisons, n'annoncent aucune distinction entre les citoyens [4]; il est permis de les placer dans la ville, et même auprès des temples. Les pleurs et les sanglots n'accompagnent ni les funérailles [5], ni les dernières heures du mourant : car les Spartiates ne sont pas plus étonnés de se voir mourir, qu'ils ne l'avaient été de se trouver en vie; persuadés que c'est à la mort de fixer le terme de leurs jours, ils se soumettent aux ordres de la nature avec la même résignation qu'aux besoins de l'État.

Les femmes sont grandes, fortes, brillantes de santé, presque toutes fort belles. Mais ce sont des beautés sévères et imposantes [6]; elles auraient pu fournir à Phidias un grand nombre de modèles pour sa Minerve, à peine quelques-uns à Praxitèle pour sa Vénus.

Leur habillement consiste dans une tunique ou espèce de chemise courte, et dans une robe qui

[1] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237. Justin. lib. 3, cap. 3.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
[3] Pind. ap. Plut. in Lyc. p. 53.
[4] Heraclid. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[5] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.
[6] Homer. odyss. lib. 13, v. 412. Aristoph. in Lysistr. v. 80. Mus. de Her. v. 74. Coluth. de rapt Helen. v. 218. Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. 29. Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 3.

descend jusqu'aux talons [1]. Les filles, obligées de consacrer tous les moments de la journée à la lutte, à la course, au saut, à d'autres exercices pénibles, n'ont pour l'ordinaire qu'un vêtement léger et sans manches [2], qui s'attache aux épaules avec des agrafes [3], et que leur ceinture [4] tient relevé au-dessus des genoux [5] : sa partie inférieure est ouverte de chaque côté, de sorte que la moitié du corps reste à découvert [6]. Je suis très-éloigné de justifier cet usage; mais j'en vais rapporter les motifs et les effets, d'après la réponse de quelques Spartiates à qui j'avais témoigné ma surprise.

Lycurgue ne pouvait soumettre les filles aux mêmes exercices que les hommes, sans écarter tout ce qui pouvait contrarier leurs mouvements. Il avait sans doute observé que l'homme ne s'est couvert qu'après s'être corrompu; que ses vêtements se sont multipliés à proportion de ses vices; que les beautés qui le séduisent perdent souvent leurs attraits à force de se montrer, et qu'enfin les regards ne souillent que les âmes déjà souillées. Guidé par ces réflexions, il entreprit d'établir par ses lois un tel accord de vertus entre les deux sexes, que la témérité de l'un serait réprimée, et la faiblesse de l'autre soutenue. Ainsi, peu content de décerner la peine de mort à celui qui déshonorerait une fille [7], il accoutuma la jeunesse de Sparte à ne rougir que du mal [8]. La pudeur, dépouillée d'une partie de ses voiles [9], fut respectée de part et d'autre, et les femmes de Lacédémone se distinguèrent par la pureté de leurs mœurs. J'ajoute que Lycurgue a trouvé des partisans parmi les philosophes. Platon veut que, dans sa république, les femmes de tout âge s'exercent dans le gymnase, n'ayant que leurs vertus pour vêtements [10].

Une Spartiate paraît en public à visage découvert, jusqu'à ce qu'elle soit mariée. Après son mariage, comme elle ne doit plaire qu'à son époux, elle sort voilée [11]; et comme elle ne doit être connue que de lui seul, il ne convient pas aux autres de parler d'elle avec éloge [12]; mais ce voile sombre et ce silence respectueux, ne sont que des hommages rendus à la décence. Nulle part les femmes ne sont moins surveillées et moins contraintes [13]; nulle part elles n'ont moins abusé de la liberté. L'idée de manquer à leur époux, leur eût paru autrefois aussi étrange que celle d'étaler la moindre recherche dans leur parure [1] : quoiqu'elles n'aient plus aujourd'hui la même sagesse ni la même modestie, elles sont beaucoup plus attachées à leurs devoirs que les autres femmes de la Grèce.

Elles ont aussi un caractère plus vigoureux, et l'emploient avec succès pour assujettir leurs époux, qui les consultent volontiers, tant sur leurs affaires que sur celles de la nation. On a remarqué que les peuples guerriers sont enclins à l'amour; l'union de Mars et de Vénus semble attester cette vérité; et l'exemple des Lacédémoniens sert à la confirmer [2]. Une étrangère disait un jour à la femme du roi Léonidas : « Vous êtes les seules qui preniez de « l'ascendant sur les hommes. — Sans doute, répon- « dit-elle, parce que nous sommes les seules qui « mettions des hommes au monde [3]. »

Ces âmes fortes donnèrent, il y a quelques années, un exemple qui surprit toute la Grèce. A l'aspect de l'armée d'Épaminondas, elles remplirent la ville de confusion et de terreur [4]. Leur caractère commence-t-il à s'altérer comme leurs vertus? Y a-t-il une fatalité pour le courage? Un instant de faiblesse pourrait-il balancer tant de traits de grandeur et d'élévation qui les ont distinguées dans tous les temps, et qui leur échappent tous les jours?

Elles ont une haute idée de l'honneur et de la liberté; elles la poussent quelquefois si loin, qu'on ne sait alors quel nom donner au sentiment qui les anime. Une d'entre elles écrivait à son fils qui s'était sauvé de la bataille : « Il court de mauvais bruits sur votre « compte; faites-les cesser, ou cessez de vivre [5]. » En pareille circonstance, une Athénienne mandait au sien : « Je vous sais bon gré de vous être con- « servé pour moi [6]. » Ceux mêmes qui voudraient excuser la seconde, ne pourraient s'empêcher d'admirer la première; ils seraient également frappés de la réponse d'Argiléonis, mère du célèbre Brasidas. Des Thraces, en lui apprenant la mort glorieuse de son fils, ajoutaient que jamais Lacédémone n'avait produit un si grand général. « Étrangers, leur dit- « elle, mon fils était un brave homme; mais appre- « nez que Sparte possède plusieurs citoyens qui va- « lent mieux que lui [7]. »

Ici la nature est soumise, sans être étouffée; et c'est en cela que réside le vrai courage. Aussi les éphores décernèrent-ils des honneurs signalés à cette femme [8]. Mais qui pourrait entendre, sans

[1] Plut. in Agid. t. 1, p. 823.
[2] Excerpt. manuscr. ap. Potter. in not. ad. Clem. Alex. pædag. lib. 2, cap. 10, p. 238. Eustath. in iliad. t. 2, p. 975.
[3] Poll. lib. 7, cap. 13, § 55 Eustath. in iliad. t. 2, p. 975.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
[5] Clem. Alex. pædag. lib. 2, cap. 10, p. 238. Virg. æneid. lib. 1, v. 320, 324 et 408.
[6] Eurip. in Androm. v. 598. Soph. ap. Plut. in Num. p. 77. Plut. in Lyc. t. 1, p. 76. Hesych. in Δωριαζ.
[7] Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 3.
[8] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.
[9] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
[10] Plat. de rep. lib. 5, p. 457.
[11] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
[12] Id. ibid. p. 217 et 220.
[13] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, cap. 24, t. 1, p. 287.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 49. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 223. Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Agid. t. 1, p. 798. Id. in amator. t. 2, p. 761.
[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.
[5] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 241.
[6] Stob. serm. 106, p. 576.
[7] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 219 et 240.
[8] Diod. Sic. lib. 12, p. 122.

frissonner, une mère à qui l'on disait : « Votre fils « vient d'être tué sans avoir quitté son rang, » et qui répondit aussitôt : « Qu'on l'enterre et qu'on mette son frère à sa place [1] ? » et cette autre qui attendait au faubourg la nouvelle du combat? Le courrier arrive; elle l'interroge : « Vos cinq enfants « ont péri. — Ce n'est pas là ce que je te demande; « ma patrie n'a-t-elle rien à craindre? — Elle triom« phe. — Eh bien! je me résigne avec plaisir à ma « perte [2]. » Qui pourrait encore voir sans terreur ces femmes qui donnent la mort à leurs fils convaincus de lâcheté [3]? et celles qui accourues au champ de bataille, se font montrer le cadavre d'un fils unique, parcourent d'un œil inquiet les blessures qu'il a reçues, comptent celles qui peuvent honorer ou déshonorer son trépas; et après cet horrible calcul, marchent avec orgueil à la tête du convoi, ou se confinent chez elles, pour cacher leurs larmes et leur honte [4] (1)?

Ces excès, ou plutôt ces forfaits de l'honneur, outrepassent si fort la portée de la grandeur qui convient à l'homme, qu'ils n'ont jamais été partagés par les Spartiates les plus abandonnés au fanatisme de la gloire. En voici la raison. Chez eux, l'amour de la patrie est une vertu qui fait des choses sublimes; dans leurs épouses, une passion qui tente des choses extraordinaires. La beauté, la parure, la naissance, les agréments de l'esprit n'étant pas assez estimés à Sparte, pour établir des distinctions entre les femmes, elles furent obligées de fonder leur supériorité sur le nombre et sur la valeur de leurs enfants. Pendant qu'ils vivent, elles jouissent des espérances qu'ils donnent; après leur mort, elles héritent de la célébrité qu'ils ont acquise. C'est cette fatale succession qui les rend féroces, et qui fait que leur dévouement à la patrie est quelquefois accompagné de toutes les fureurs de l'ambition et de la vanité.

A cette élévation d'âme qu'elles montrent encore par intervalles succèderont bientôt, sans la détruire entièrement, des sentiments ignobles; et leur vie ne sera plus qu'un mélange de petitesse et de grandeur, de barbarie et de volupté. Déjà plusieurs d'entre elles se laissent entraîner par l'éclat de l'or, par l'attrait des plaisirs [5]. Les Athéniens, qui blâmaient hautement la liberté qu'on laissait aux femmes de Sparte, triomphent en voyant cette liberté dégénérer en licence [6]. Les philosophes même reprochent à Lycurgue de ne s'être occupé que de l'éducation des hommes [1].

[1] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 242.
[2] Id. ibid. p. 241.
[3] Id. ibid. Anthol. lib. 1, cap. 5, p. 5.
[4] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 21.
(1) Ce dernier fait, et d'autres à peu près semblables, paraissent être postérieurs au temps où les lois de Lycurgue étaient rigoureusement observées. Ce ne fut qu'après leur décadence qu'un faux héroïsme s'empara des femmes et des enfants de Sparte.
[5] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 328.
[6] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

Nous examinerons cette accusation dans un autre chapitre, et nous remonterons en même temps aux causes de la décadence survenue aux mœurs des Spartiates. Car il faut l'avouer, ils ne sont plus ce qu'ils étaient il y a un siècle. Les uns s'enorgueillissent impunément de leurs richesses, d'autres courent après des emplois que leurs pères se contentaient de mériter [2]. Il n'y a pas longtemps qu'on a découvert une courtisane aux environs de Sparte [3], et, ce qui n'est pas moins dangereux, nous avons vu la sœur du roi Agésilas, Cynisca, envoyer à Olympie un char attelé de quatre chevaux, pour y disputer le prix de la course, des poëtes célébrer son triomphe, et l'État élever un monument en son honneur [4].

Néanmoins, dans leur dégradation, ils conservent encore des restes de leur ancienne grandeur. Vous ne les verrez point recourir aux dissimulations, aux bassesses, à tous ces petits moyens qui avilissent les âmes : ils sont avides sans avarice, ambitieux sans intrigues. Les plus puissants ont assez de pudeur pour dérober aux yeux la licence de leur conduite [5]; ce sont des transfuges qui craignent les lois qu'ils ont violées, et regrettent les vertus qu'ils ont perdues.

J'ai vu en même temps des Spartiates dont la magnanimité invitait à s'élever jusqu'à eux. Ils se tenaient à leur hauteur sans effort, sans ostentation, sans être attirés vers la terre par l'éclat des dignités ou par l'espoir des récompenses. N'exigez aucune bassesse de leur part; ils ne craignent ni l'indigence, ni la mort. Dans mon dernier voyage à Lacédémone, je m'entretenais avec Talécrus qui était fort pauvre, et Damindas qui jouissait d'une fortune aisée. Il survint un de ces hommes que Philippe, roi de Macédoine, soudoyait pour lui acheter des partisans. Il dit au premier : « Quel bien avez-vous? — Le nécessaire, » répondit Talécrus en lui tournant le dos [6]. Il menaça le second du courroux de Philippe. « Homme lâche! répondit Damindas, eh! « que peut ton maître contre des hommes qui mé« prisent la mort [7]? »

En contemplant à loisir ce mélange de vices naissants et de vertus antiques, je me croyais dans une forêt que la flamme avait ravagée; j'y voyais des arbres réduits en cendres, d'autres à moitié consumés, et d'autres qui, n'ayant reçu aucune atteinte, portaient fièrement leurs têtes dans les cieux.

[1] Plat de leg. lib. 6, t. 2, p. 781; lib. 8, p. 806. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 329.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 689.
[3] Id. hist. Græc. lib. 3. p. 495.
[4] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 212. Pausan. lib. 3, cap. 8, p. 222; cap. 15, p. 243.
[5] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 330.
[6] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
[7] Id. ibid. p. 219.

## CHAPITRE XLIX.

De la religion et des fêtes des Spartiates.

Les objets du culte public n'inspirent à Lacédémone qu'un profond respect, qu'un silence absolu. On ne s'y permet à leur égard ni discussions, ni doutes; adorer les dieux, honorer les héros, voilà l'unique dogme des Spartiates.

Parmi les héros auxquels ils ont élevé des temples, des autels ou des statues, on distingue Hercule, Castor, Pollux, Achille, Ulysse, Lycurgue, etc. Ce qui doit surprendre ceux qui ne connaissent pas les différentes traditions des peuples, c'est de voir Hélène partager avec Ménélas des honneurs presque divins [1], et la statue de Clytemnestre placée auprès de celle d'Agamemnon [2].

Les Spartiates sont fort crédules. Un d'entre eux crut voir pendant la nuit un spectre errant autour d'un tombeau; il le poursuivait la lance levée, et lui criait : « Tu as beau faire, tu mourras une « seconde fois [3]. » Ce ne sont pas les prêtres qui entretiennent la superstition; ce sont les éphores; ils passent quelquefois la nuit dans le temple de Pasiphaé, et le lendemain, ils donnent leurs songes comme des réalités [4].

Lycurgue, qui ne pouvait dominer sur les opinions religieuses, supprima les abus qu'elles avaient produits. Partout ailleurs on doit se présenter aux dieux avec des victimes sans tache, quelquefois avec l'appareil de la magnificence; à Sparte, avec des offrandes de peu de valeur, et la modestie qui convient à des suppliants [5]. Ailleurs on importune les dieux par des prières indiscrètes et longues; à Sparte, on ne leur demande que la grâce de faire de belles actions, après en avoir fait de bonnes [6]; et cette formule est terminée par ces mots, dont les âmes fières sentiront la profondeur : « Donnez-nous la force de supporter l'injustice [7]. » L'aspect des morts n'y blesse point les regards, comme chez les nations voisines. Le deuil n'y dure que onze jours [8]; si la douleur est vraie, on ne doit pas en borner le temps; si elle est fausse, il ne faut pas en prolonger l'imposture.

Il suit de là, que si le culte des Lacédémoniens est, comme celui des autres Grecs, souillé d'erreurs et de préjugés dans la théorie, il est du moins plein de raison et de lumières dans la pratique.

Les Athéniens ont cru fixer la Victoire chez eux, en la représentant sans ailes [1]; par la même raison, les Spartiates ont représenté quelquefois Mars et Vénus chargés de chaînes [2]. Cette nation guerrière a donné des armes à Vénus, et mis une lance entre les mains de tous les dieux et de toutes les déesses [3]. Elle a placé la statue de la Mort à côté de celle du Sommeil, pour s'accoutumer à les regarder du même œil [4]. Elle a consacré un temple aux Muses, parce qu'elles marchent aux combats aux sons mélodieux de la flûte ou de la lyre [5]; un autre à Neptune qui ébranle la terre, parce qu'elle habite un pays sujet à de fréquentes secousses [6]; un autre à la Crainte, parce qu'il est des craintes salutaires, telle que celle des lois [7].

Un grand nombre de fêtes remplissent ses loisirs. J'ai vu dans la plupart trois chœurs marcher en ordre, et faire retentir les airs de leurs chants; celui des vieillards prononcer ces mots :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis;

celui des hommes faits, répondre :

Nous le sommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant;

et celui des enfants, poursuivre :

Et nous un jour le serons,
Qui bien vous surpasserons [8] (1).

J'ai vu, dans les fêtes de Bacchus, des femmes au nombre de onze se disputer le prix de la course [9]. J'ai suivi les filles de Sparte, lorsqu'au milieu des transports de la joie publique, placées sur des chars [10], elles se rendaient au bourg de Thérapné, pour présenter leurs offrandes au tombeau de Ménélas et d'Hélène [11].

Pendant les fêtes d'Apollon, surnommé Carnéen, qui reviennent tous les ans vers la fin de l'été [12], et qui durent neuf jours [13], j'assistai au combat que se livrent les joueurs de cythare [14]; je vis dresser autour de la ville neuf cabanes ou feuillées en forme de tentes. Chaque jour de nouveaux convives au nombre de quatre-vingt-un, neuf pour chaque tente,

[1] Herodot. lib. 6, cap. 61. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Pausan. lib. 3, cap. 15, p. 244.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 19, p. 258.
[3] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.
[4] Id. in Agid. t. 1, p. 807. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 43, t. 3, p. 36.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 52.
[6] Plat. in Alcib. t. 2, p. 148.
[7] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[8] Id. in Lyc. t. 1, p. 56.

[1] Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 52.
[2] Id. lib. 3, cap. 15, p. 245 et 246.
[3] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232. Id. instit. Lacon. p. 239.
[4] Pausan. lib. 3, cap. 18, p. 253.
[5] Id. ibid. cap. 17, p. 251.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Strab. lib. 8, p. 367. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 260. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 294.
[7] Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
[8] Id. in Lyc. t. 1, p. 53.
(1) Traduction d'Amyot.
[9] Pausan. lib. 3, cap. 13, p. 239.
[10] Plut. in Ages. t. 1, p. 606. Hesych. in Κανναθ.
[11] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Pausan. lib. 3, cap. 19, p. 259.
[12] Dodw. annal. Thucyd. p. 178. Fréret, Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 18, hist. p. 138. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 452.
[13] Demetr. ap. Athen. p. 141.
[14] Hellan. ap. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 635. Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.

y venaient prendre leurs repas ; des officiers tirés au sort entretenaient l'ordre [1], et tout s'exécutait à la voix du héraut public [2]. C'était l'image d'un camp ; mais on n'en était pas plus disposé à la guerre ; car rien ne doit interrompre ces fêtes, et quelque pressant que soit le danger, on attend qu'elles soient terminées pour mettre l'armée en campagne [3].

Le même respect retient les Lacédémoniens chez eux pendant les fêtes d'Hyacinthe [4], célébrées au printemps [5], surtout par les habitants d'Amyclæ [6]. On disait qu'Hyacinthe, fils d'un roi de Lacédémone, fut tendrement aimé d'Apollon ; que Zéphyre, jaloux de sa beauté, dirigea le palet qui lui ravit le jour ; et qu'Apollon, qui l'avait lancé, ne trouva d'autre soulagement à sa douleur que de métamorphoser le jeune prince en une fleur qui porte son nom [7]. On institua des jeux qui se renouvellent tous les ans [8]. Le premier et le troisième jour ne présentent que l'image de la tristesse et du deuil ; le second est un jour d'allégresse : Lacédémone s'abandonne à l'ivresse de la joie ; c'est un jour de liberté : les esclaves mangent à la même table que leurs maîtres [9].

De tous côtés on voit des chœurs de jeunes garçons revêtus d'une simple tunique, les uns jouant de la lyre, en célébrant Hyacinthe par de vieux cantiques accompagnés de la flûte ; d'autres, exécutant des danses ; d'autres à cheval, faisant briller leur adresse dans le lieu destiné aux spectacles [10].

Bientôt la pompe ou procession solennelle s'avance vers Amyclæ, conduite par un chef, qui, sous le nom de légat, doit offrir au temple d'Apollon les vœux de la nation [11] : dès qu'elle est arrivée, on achève les apprêts d'un pompeux sacrifice, et l'on commence par répandre, en forme de libation, du vin et du lait dans l'intérieur de l'autel qui sert de base à la statue. Cet autel est le tombeau d'Hyacinthe [12]. Tout autour sont rangés vingt ou vingt-cinq jeunes garçons et autant de jeunes filles, qui font entendre des concerts ravissants, en présence de plusieurs magistrats de Lacédémone [13] *. Car dans cette ville, ainsi que dans toute la Grèce, les cérémonies religieuses intéressent le gouvernement ; les rois et leurs enfants se font un devoir d'y figurer. On a vu dans ces derniers temps Agésilas, après des victoires éclatantes, se placer dans le rang qui lui avait été assigné par le maître du chœur, et, confondu avec les simples citoyens, entonner avec eux l'hymne d'Apollon aux fêtes d'Hyacinthe [1].

La discipline des Spartiates est telle, que leurs plaisirs sont toujours accompagnés d'une certaine décence ; dans les fêtes mêmes de Bacchus, soit à la ville, soit à la campagne, personne n'ose s'écarter de la loi qui défend l'usage immodéré du vin [2].

[1] Hesych. in Καρνεατ.
[2] Demetr. ap. Athen. p. 141.
[3] Herodot. lib. 7, cap. 206. Thucyd. lib. 5, cap. 76. Schol. Thucyd. in cap. 54.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 6 et 11.
[5] Corsin. fast. Att. t. 2, p. 452.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 528. Strab. lib. 6, p. 278. Meurs. Græc. feriat. in Hyacinth.
[7] Nicand. in theriac. v. 902. Ovid. metam. lib. 10, fab. 5. Pausan. lib. 3, cap. 1, p. 204 ; cap. 19, p. 258. Plin. lib. 21, cap. 11, p. 244.
[8] Ovid. Metam. lib. 10, v. 219.
[9] Polycr. ap. Athen. lib. 4, cap. 7, p. 139.
[10] Id. ibid. Xenoph. in Ages. p. 661.
[11] Inscript. Fourmont. in bibl. reg.
[12] Pausan. lib. 3, cap. 19, p. 257.
[13] Inscript. Fourmont. in bibl. reg.
* Voyez la note LXIX, à la fin du volume.

[1] Xenoph. in Ages. p. 661.
[2] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

# CHAPITRE L.

### Du service militaire chez les Spartiates.

Les Spartiates sont obligés de servir depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante : au delà de ce terme, on les dispense de prendre les armes, à moins que l'ennemi n'entre dans la Laconie [3].

Quand il s'agit de lever des troupes, les éphores, par la voix du héraut, ordonnent aux citoyens âgés depuis vingt ans jusqu'à l'âge porté dans la proclamation [4], de se présenter pour servir dans l'infanterie pesamment armée, ou dans la cavalerie ; la même injonction est faite aux ouvriers destinés à suivre l'armée [5].

Comme les citoyens sont divisés en cinq tribus, on a partagé l'infanterie pesante en cinq régiments, qui sont pour l'ordinaire commandés par autant de polémarques [6] ; chaque régiment est composé de quatre bataillons, de huit pentécostyes, et de seize énomoties ou compagnies [7] *.

En certaines occasions, au lieu de faire marcher tout le régiment, on détache quelques bataillons ; et alors, en doublant ou quadruplant leurs compagnies, on porte chaque bataillon à deux cent cinquante-six hommes, ou même à cinq cent douze [8]. Je cite des exemples et non des règles ; car le nombre d'hommes par énomotie n'est pas toujours le même [9] ; et le général, pour dérober la connaissance de ses forces à l'ennemi [10], varie souvent la composition de son armée. Outre les cinq régiments, il existe un corps de six cents hommes d'élite, qu'on appelle scirites, et qui ont quelquefois décidé de la victoire [11].

Les principales armes du fantassin sont la pique et le bouclier ; je ne compte pas l'épée, qui n'est

[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 568. Plut. in Ages. t. 1, p. 609 et 610.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597.
[5] Id. de rep. Laced. p. 685.
[6] Aristot. ap. Harpocrat. in Μορων. Diod. Sic. lib. 15, p. 350.
[7] Thucyd. lib. 5, cap. 66. Xenoph. de rep. Laced. p. 686.
* Voyez la note LXX, à la fin du volume.
[8] Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.
[9] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596. Suid. in Ενωμοτ.
[10] Thucyd. lib. 5, cap. 68.
[11] Id. ibid. Diod. Sic. lib. 15, p. 350.

qu'une espèce de poignard qu'il porte à sa ceinture [1]. C'est sur la pique qu'il fonde ses espérances ; il ne la quitte presque point, tant qu'il est à l'armée [2]. Un étranger disait à l'ambitieux Agésilas : « Où fixez-« vous donc les bornes de la Laconie ? — Au bout de « nos piques, » répondit-il [3].

Ils couvrent leur corps d'un bouclier d'airain [4], de forme ovale, échancré des deux côtés, et quelquefois d'un seul, terminé en pointe aux deux extrémités, et chargé des lettres initiales du nom de Lacédémone [5]. A cette marque on reconnaît la nation ; mais il en faut une autre pour reconnaître chaque soldat, obligé, sous peine d'infamie, de rapporter son bouclier ; il fait graver dans le champ le symbole qu'il s'est approprié. Un d'entre eux s'était exposé aux plaisanteries de ses amis, en choisissant pour emblème une mouche de grandeur naturelle. « J'ap-« procherai si fort de l'ennemi, leur dit-il, qu'il dis-« tinguera cette marque [6]. »

Le soldat est revêtu d'une casaque rouge [7]. On a préféré cette couleur, afin que l'ennemi ne s'aperçoive pas du sang qu'il a fait couler [8].

Le roi marche à la tête de l'armée, précédé du corps des scirites, ainsi que des cavaliers envoyés à la découverte. Il offre fréquemment des sacrifices, auxquels assistent les chefs des troupes Lacédémoniennes, et ceux des alliés [9]. Souvent il change de camp, soit pour protéger les terres de ces derniers, soit pour nuire à celles des ennemis [10].

Tous les jours, les soldats se livrent aux exercices du gymnase. La lice est tracée aux environs du camp. Après les exercices du matin, ils se tiennent assis par terre jusqu'au dîner ; après ceux du soir, ils soupent, chantent des hymnes en l'honneur des dieux, et se couchent sur leurs armes. Divers amusements remplissent les intervalles de la journée [11] ; car ils sont alors astreints à moins de travaux qu'avant leur départ, et l'on dirait que la guerre est pour eux le temps du repos [12].

Le jour du combat, le roi, à l'imitation d'Hercule, immole une chèvre, pendant que les joueurs de flûte font entendre l'air de Castor [13]. Il entonne ensuite l'hymne du combat ; tous les soldats, le front orné de couronnes, le répètent de concert [1]. Après ce moment si terrible et si beau, ils arrangent leurs cheveux et leurs vêtements, nettoient leurs armes, pressent leurs officiers de les conduire au champ de l'honneur, s'animent eux-mêmes par des traits de gaieté [2], et marchent en ordre au son des flûtes, qui excitent et modèrent leur courage [3]. Le roi se place dans le premier rang, entouré de cent jeunes guerriers, qui doivent, sous peine d'infamie, exposer leurs jours pour sauver les siens [4], et de quelques athlètes qui ont remporté le prix aux jeux publics de la Grèce, et qui regardent ce poste comme la plus glorieuse des distinctions [5].

Je ne dis rien des savantes manœuvres qu'exécutent les Spartiates avant et pendant le combat : leur tactique paraît d'abord compliquée [6] ; mais la moindre attention suffit pour se convaincre qu'elle a tout prévu, tout facilité, et que les institutions militaires de Lycurgue sont préférables à celles des autres nations [7].

Pour tout homme, c'est une honte de prendre la fuite ; pour les Spartiates, d'en avoir seulement l'idée [8]. Cependant leur courage, quoique impétueux et bouillant, n'est pas une fureur aveugle : un d'entre eux, au plus fort de la mêlée, entend-il le signal de la retraite, tandis qu'il tient le fer levé sur un soldat abattu à ses pieds, il s'arrête aussitôt, et dit que son premier devoir est d'obéir à son général [9].

Cette espèce d'hommes n'est pas faite pour porter des chaînes ; la loi leur crie sans cesse : « Plutôt pé-« rir que d'être esclaves. » Bias, qui commandait un corps de troupes, s'étant laissé surprendre par Iphicrate, ses soldats lui dirent : « Quel parti prendre ? — Vous, répondit-il, de vous retirer ; moi, de « combattre, et mourir [10]. »

Ils aiment mieux garder leurs rangs que de tuer quelques hommes de plus [11] ; il leur est défendu non-seulement de poursuivre l'ennemi, mais encore de le dépouiller, sans en avoir reçu l'ordre ; car ils doivent être plus attentifs à la victoire qu'au butin [12]. Trois cents Spartiates veillent à l'observation de cette loi [13].

Si le général, dans un premier combat, a perdu

[1] Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 1.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 687. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.
[3] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 210.
[4] Xenoph. de rep. Laced. p. 685.
[5] Pausan. lib. 4, cap. 28, p. 348. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 293. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 16, hist. p. 101.
[6] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 234.
[7] Xenoph. de rep. Laced. p. 685.
[8] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Valer. Max. lib. 2, cap. 6. Schol. Aristoph. in pac. v. 1173.
[9] Xenoph. de rep. Laced. p. 688.
[10] Id. ibid. p. 687.
[11] Id. ibid. et p. 688.
[12] Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.
[13] Xenoph. de rep. Laced. p. 689. Plut. in Lyc. t. 1. p. 53. Id. de mus. t. 2, p. 1140. Poll. lib. 4, cap. 10, § 78. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 10.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 53. Poll. lib. 4, cap. 7, § 53.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 689.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 70. Polyb. lib. 4, p. 289. Plut de irâ, t. 2, p. 458. Athen. lib. 12, p. 517 ; lib. 14, p. 626. Aul. Gell. lib. 1, cap. 11.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 56. Isocr. epist. ad. Philip. t. 1, p. 445.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 53 et 54. Id. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.
[6] Xenoph. de rep. Laced. p. 686.
[7] Id. ibid. p. 685 et 689.
[8] Senec. suas. 2, t. 3, p. 16.
[9] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.
[10] Id. ibid. p. 219.
[11] Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 300.
[12] Thucyd. lib. 5, cap. 73. Plut. in Lyc. p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.
[13] Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 1.

quelques soldats, il doit en livrer un second pour les retirer [1].

Quand un soldat a quitté son rang, on l'oblige de rester pendant quelque temps debout, appuyé sur son bouclier, à la vue de toute l'armée [2].

Les exemples de lâcheté, si rares autrefois, livrent le coupable aux horreurs de l'infamie; il ne peut aspirer à aucun emploi; s'il est marié, aucune famille ne veut s'allier à la sienne; s'il ne l'est pas, il ne peut s'allier à une autre [3]; il semble que cette tache souillerait toute sa postérité.

Ceux qui périssent dans le combat sont enterrés, ainsi que les autres citoyens, avec un vêtement rouge et un rameau d'olivier, symbole des vertus guerrières parmi les Spartiates [4]. S'ils se sont distingués, leurs tombeaux sont décorés de leurs noms, et quelquefois de la figure d'un lion [5]; mais si un soldat a reçu la mort en tournant le dos à l'ennemi, il est privé de la sépulture [6].

Aux succès de la bravoure on préfère ceux que ménage la prudence [7]. On ne suspend point aux temples les dépouilles de l'ennemi. « Des offrandes « enlevées à des lâches, disait le roi Cléomène, ne « doivent pas être exposées aux regards des dieux, « ni à ceux de notre jeunesse [8]. » Autrefois la victoire n'excitait ni joie ni surprise; de nos jours un avantage remporté par Archidamus, fils d'Agésilas, produisit des transports si vifs parmi les Spartiates, qu'il ne resta plus aucun doute sur leur décadence [9].

On ne fait entrer dans la cavalerie que des hommes sans expérience, qui n'ont pas assez de vigueur ou de zèle. C'est le citoyen riche qui fournit les armes, et entretient le cheval [10]. Si ce corps a remporté quelques avantages, il les a dus aux cavaliers étrangers que Lacédémone prenait à sa solde [11]. En général les Spartiates aiment mieux servir dans l'infanterie : persuadés que le vrai courage se suffit à lui-même, ils veulent combattre corps à corps. J'étais auprès du roi Archidamus, quand on lui présenta le modèle d'une machine à lancer des traits, nouvellement inventée en Sicile. Après l'avoir examinée avec attention : « C'en est fait, dit-il, de la « valeur [12]. »

La Laconie pourrait entretenir trois mille hommes d'infanterie pesante, et quinze cents hommes de cavalerie [13]; mais soit que la population n'ait pas été assez favorisée, soit que l'État n'ait point ambitionné de mettre de grandes armées sur pied, Sparte, qui a souvent marché en corps de nation contre les peuples voisins [1], n'a jamais employé dans les expéditions lointaines qu'un petit nombre de troupes nationales. Elle avait, il est vrai, quarante-cinq mille hommes à la bataille de Platée; mais on n'y comptait que cinq mille Spartiates et autant de Lacédémoniens; le reste était composé d'Hilotes [2]. On ne vit à la bataille de Leuctres que sept cents Spartiates [3].

Ce ne fut donc pas à ses propres forces qu'elle dut sa supériorité; et si au commencement de la guerre du Péloponèse elle fit marcher soixante mille hommes contre les Athéniens, c'est que les peuples de cette presqu'île, unis la plupart depuis plusieurs siècles avec elle, avaient joint leurs troupes aux siennes [4]. Dans ces derniers temps, ses armées étaient composées de quelques Spartiates et d'un corps de néodames ou affranchis, auxquels on joignait, suivant les circonstances, des soldats de Laconie, et un plus grand nombre d'autres fournis par les villes alliées [5].

Après la bataille de Leuctres, Épaminondas ayant rendu la liberté à la Messénie, que les Spartiates tenaient asservie depuis longtemps, leur ôta les moyens de se recruter dans cette province; et plusieurs peuples du Péloponèse les ayant abandonnés, leur puissance, autrefois si redoutable, est tombée dans un état de faiblesse dont elle ne se relèvera jamais.

## CHAPITRE LI.

Défense des lois de Lycurgue : causes de leur décadence.

J'ai dit plus haut que Philotas était parti pour Athènes le lendemain de notre arrivée à Lacédémone. Il ne revenait point, j'en étais inquiet; je ne concevais pas comment il pouvait supporter pendant si longtemps une séparation si cruelle. Avant de l'aller rejoindre, je voulus avoir un second entretien avec Damonax; dans le premier, il avait considéré les lois de Lycurgue à l'époque de leur vigueur : je les voyais tous les jours céder avec si peu de résistance à des innovations dangereuses, que je commençais à douter de leur ancienne influence. Je saisis la première occasion de m'en expliquer avec Damonax.

Un soir la conversation nous ramenant insensiblement à Lycurgue, j'affectai moins de considération pour ce grand homme. « Il me semble, lui dis-je, que plusieurs de vos lois vous sont venues des Perses et des égyptiens [6]. » Il me répondit : « L'architecte

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 507.
[2] Id ibid. p. 481.
[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 612. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 214.
[4] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Herodot. lib. 8, cap. 124
[5] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6
[6] Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 1.
[7] Plut. instit. Lacon. p 218.
[8] Id ibid. p. 224.
[9] Id. in Ages. t. 1, p. 614.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596.
[11] Id. de magistr. equit. p. 971.
[12] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 219.
[13] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 643.
[2] Herodot. lib. 9, cap. 10 et 11. Plut. in Ages. t. 1, p. 325.
[3] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 9. Plut. in Pericl. t. 1, p. 170.
[5] Xenoph. in Ages. p. 652, etc.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 59 et 60. Isocr. in Busir. t. 2, p 162 Plut in Lyc t. 1, p. 41 et 42. Diod. Sic. lib. 1, p. 88.

qui construisit le labyrinthe d'Égypte, ne mérite pas moins d'éloges pour en avoir décoré l'entrée avec ce beau marbre de Paros, qu'on fit venir de si loin [1]. Pour juger du génie de Lycurgue, c'est l'ensemble de sa législation qu'il faut considérer. — Et c'est cet ensemble, repris-je, qu'on voudrait vous ravir. Les Athéniens [2] et les Crétois [3], soutiennent que leurs constitutions, quoique différentes entre elles, ont servi de modèles à la vôtre.

« — Le témoignage des premiers, reprit Damonax, est toujours entaché d'une partialité puérile. Ils ne pensent à nous que pour penser à eux. L'opinion des Crétois est mieux fondée : Lycurgue adopta plusieurs des lois de Minos; il en rejeta d'autres [4]; celles qu'il choisit, il les modifia de telle manière, et les assortit si bien à son plan, qu'on peut dire qu'il découvrit ce qu'avait déjà découvert Minos, et peut-être d'autres avant lui. Comparez les deux gouvernements : vous y verrez tantôt les idées d'un grand homme perfectionnées [5] par un plus grand homme encore; tantôt des différences si sensibles, que vous aurez de la peine à comprendre comment on a pu les confondre [6]. Je vous dois un exemple de cette opposition de vues : les lois de Minos tolèrent l'inégalité des fortunes [7], les nôtres la proscrivent; et de là devait résulter une diversité essentielle dans les constitutions et les mœurs des deux peuples. — Cependant, lui dis-je, l'or et l'argent ont forcé parmi vous les barrières que leur opposaient des lois insuffisantes; et vous n'êtes plus, comme autrefois, heureux par les privations, et riches, pour ainsi dire, de votre indigence. »

Damonax allait répondre, lorsque nous entendîmes dans la rue crier à plusieurs reprises : « Ouvrez, ouvrez; » car il n'est pas permis à Lacédémone de frapper à la porte [8]. C'était lui, c'était Philotas. Je courais me jeter entre ses bras, il était déjà dans les miens : je le présentai de nouveau à Damonax, qui le moment d'après se retira par discrétion. Philotas s'informa de son caractère. Je répondis : « Il est bon, facile; il a la politesse du cœur, bien supérieure à celle des manières : ses mœurs sont simples et ses sentiments honnêtes. » Philotas en conclut que Damonax était aussi ignorant que le commun des Spartiates. J'ajoutai : « Il se passionne pour les lois de Lycurgue. » Philotas trouva qu'il saluait d'une manière plus gauche que lors de notre première entrevue.

Mon ami était si prévenu en faveur de sa nation, qu'il méprisait les autres peuples, et haïssait souverainement les Lacédémoniens. Il avait recueilli contre ces derniers tous les ridicules dont on les accable sur le théâtre d'Athènes, toutes les injures que leur prodiguent les orateurs d'Athènes, toutes les injustices que leur attribuent les historiens d'Athènes, tous les vices que les philosophes d'Athènes reprochent aux lois de Lycurgue : couvert de ces armes, il attaquait sans cesse les partisans de Sparte. J'avais souvent essayé de le corriger de ce travers, et je ne pouvais souffrir que mon ami eût un défaut.

Il était revenu par l'Argolide; de là, jusqu'à Lacédémone, le chemin est si rude, si scabreux, qu'excédé de fatigue, il me dit avant de se coucher : « Sans doute que, suivant votre louable coutume, vous me ferez grimper sur quelque rocher, pour admirer à loisir les environs de cette superbe ville? car on ne manque pas ici de montagnes pour procurer ce plaisir aux voyageurs. — Demain, répondis-je, nous irons au Ménélaion, éminence située au delà de l'Eurotas; Damonax aura la complaisance de nous y conduire. »

Le jour suivant, nous passâmes le Babyx; c'est le nom que l'on donne au pont de l'Eurotas [1]. Bientôt s'offrirent à nous les débris de plusieurs maisons construites autrefois sur la rive gauche du fleuve, et détruites dans la dernière guerre par les troupes d'Épaminondas [2]. Mon ami saisit cette occasion pour faire le plus grand éloge du plus grand ennemi des Lacédémoniens; et comme Damonax gardait le silence, il en eut pitié.

En avançant, nous aperçûmes trois ou quatre Lacédémoniens, couverts de manteaux chamarés de différentes couleurs, et le visage rasé seulement d'un côté [3]. « Quelle farce jouent ces gens-là? demanda Philotas. — Ce sont, répondit Damonax, des trembleurs [4], ainsi nommés pour avoir pris la fuite dans ce combat où nous repoussâmes les troupes d'Épaminondas. Leur extérieur sert à les faire reconnaître, et les humilie si fort, qu'ils ne fréquentent que les lieux solitaires; vous voyez qu'ils évitent notre présence [5]. »

Après avoir, du haut de la colline, parcouru des yeux, et ces belles campagnes qui se prolongent vers le midi, et ces monts sourcilleux qui bornent la Laconie au couchant, nous nous assîmes en face de la ville de Sparte. J'avais à ma droite Damonax, à ma gauche Philotas, qui daignait à peine fixer ses regards sur ce amas de chaumières irrégulièrement rapprochées. « Tel est cependant, lui dis-je, l'humble asile de cette nation, où l'on apprend de si bonne heure l'art de commander, et l'art plus difficile d'obéir [6]. » Philotas me serrait la main, et me

[1] Plin. lib. 36, cap. 13, p. 739.
[2] Isocr. panath. t. 2, p. 260.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 65. Plat. in Min. t. 2, p. 318. Id. de leg. lib. 3, p. 683. Xenoph. Ephor. Callisth. ap. Polyb. lib. 6, p. 488. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 332. Strab. lib. 10, p. 477.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 41.
[5] Phor. ap. Strab. lib. 10, p. 381.
[6] Polyb. lib. 6, p. 489.
[7] Id. ibid.
[8] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

[1] Aristot. ap. Plut. in Lyc. t. 1, p. 43. Hesych. in Βαβυκ.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608.
[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 612.
[4] Meurs. miscell. Lacon. lib. 3, cap. 7.
[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 684.
[6] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 212.

faisait signe de me taire. J'ajoutai : « D'une nation qui ne fut jamais enorgueillie par les succès, ni abattue par les revers [1]. » Philotas me disait à l'oreille : « Au nom des dieux, ne me forcez pas à parler ; vous avez déjà vu que cet homme n'est pas en état de me répondre. » Je continuai : « Qui a toujours eu l'ascendant sur les autres ; qui défit les Perses, battit souvent les généraux d'Athènes, et finit par s'emparer de leur capitale ; qui n'est ni frivole, ni inconséquente, ni gouvernée par des orateurs corrompus ; qui dans toute la Grèce.... — Est souverainement détestée pour sa tyrannie, et méprisée pour ses vices, » s'écria Philotas ; et tout de suite rougissant de honte : « Pardonnez, dit-il à Damonax, ce mouvement de colère à un jeune homme qui adore sa patrie, et qui ne souffrira jamais qu'on l'insulte. - Je respecte ce sentiment, répondit le Spartiate ; Lycurgue en a fait le mobile de nos actions. O mon fils ! celui qui aime sa patrie, obéit aux lois, et dès lors ses devoirs sont remplis ; la vôtre mérite votre attachement, et je blâmerais Anacharsis d'avoir poussé si loin la plaisanterie, s'il ne nous avait fourni l'occasion de nous guérir l'un ou l'autre de nos préjugés. La lice vient de s'ouvrir ; vous y paraîtrez avec les avantages que vous devez à votre éducation ; je ne m'y présenterai qu'avec l'amour de la vérité. »

Cependant Philotas me disait tout bas : « Ce Spartiate a du bon sens ; épargnez-moi la douleur de l'affliger ; détournez, s'il est possible, la conversation. — Damonax ! dis-je alors, Philotas a fait un portrait des Spartiates d'après les écrivains d'Athènes ; priez-le de vous le montrer. » La fureur de mon ami allait fondre sur moi ; Damonax la prévint de cette manière : « Vous avez outragé ma patrie, je dois la défendre : vous êtes coupable, si vous n'avez parlé que d'après vous ; je vous excuse, si ce n'est que d'après quelques Athéniens ; car je ne présume pas qu'ils aient tous conçu une si mauvaise idée de nous. — Gardez-vous de le penser, répondit vivement Philotas ; vous avez parmi eux des partisans qui vous regardent comme des demi-dieux [2], et qui cherchent à copier vos manières ; mais, je dois l'avouer, nos sages s'expliquent librement sur vos lois et sur vos mœurs. — Ces personnes sont vraisemblablement instruites. — Comment, instruites ! ce sont les plus beaux génies de la Grèce, Platon, Isocrate, Aristote et tant d'autres. » Damonax dissimula sa surprise ; et Philotas, après bien des excuses, reprit la parole :

« Lycurgue ne connut pas l'ordre des vertus. Il assigna le premier rang à la valeur [3] : de là cette foule de maux que les Lacédémoniens ont éprouvés, et qu'ils ont fait éprouver aux autres.

« A peine fut-il mort, qu'ils essayèrent leur ambition sur les peuples voisins [1] : ce fait est attesté par un historien que vous ne connaissez pas, et qui s'appelle Hérodote. Dévorés du désir de dominer, leur impuissance les a souvent obligés de recourir à des bassesses humiliantes, à des injustices atroces : ils furent les premiers à corrompre les généraux ennemis [2] ; les premiers à mendier la protection des Perses, de ces barbares à qui, par la paix d'Antalcidas, ils ont dernièrement vendu la liberté des Grecs de l'Asie [3].

« Dissimulés dans leurs démarches, sans foi dans leurs traités [4], ils remplacent dans les combats la valeur par des stratagèmes [5]. Les succès d'une nation leur causent des déplaisirs amers ; ils lui suscitent des ennemis, ils excitent ou fomentent les divisions qui la déchirent : dans le siècle dernier, ils proposèrent de détruire Athènes qui avait sauvé la Grèce [6], et allumèrent la guerre du Péloponèse qui détruisit Athènes [7].

« En vain Lycurgue s'efforça de les préserver du poison des richesses. Lacédémone en recèle une immense quantité dans son sein [8] ; mais elles ne sont entre les mains que de quelques particuliers qui ne peuvent s'en rassasier [9]. Eux seuls parviennent aux emplois, refusés au mérite qui gémit dans l'indigence [10]. Leurs épouses, dont Lycurgue négligea l'éducation, ainsi que des autres Lacédémoniennes ; leurs épouses qui les gouvernent en les trahissant, partagent leur avidité, et par la dissolution de leur vie, augmentent la corruption générale [11].

« Les Lacédémoniens ont une vertu sombre, austère, et fondée uniquement sur la crainte [12]. Leur éducation les rend si cruels, qu'ils voient sans regret couler le sang de leurs enfants, et sans remords celui de leurs esclaves.

« Ces accusations sont bien graves, dit Philotas en finissant, et je ne sais comment vous pourriez y répondre. — Par le mot de ce lion, dit le Spartiate, qui, à l'aspect d'un groupe, où un animal de son espèce cédait aux efforts d'un homme, se contenta d'observer que les lions n'avaient point de sculpteurs. » Philotas surpris me disait tout bas : « Est-ce qu'il aurait lu les fables d'Esope ? — Je n'en sais rien, lui dis-je ; il tient peut-être ce conte de quelque Athénien. » Damonax continua :

[1] Archid. ap. Thucyd. lib. 1, cap. 81.
[2] Isocr. panath. t. 2, p. 201.
[3] Plat. de leg. lib. 1, t. 1, p. 630 ; lib. 4, p. 705.

[1] Herodot. lib. 1, cap. 66.
[2] Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 321.
[3] Isocr. in panegyr. t. 1, p. 184. Id. in panath. t. 2, p. 234. Polyb. lib. 6, p. 492.
[4] Euripid. in Androm. v. 446. Aristoph. in pac. v. 216 et 1067 ; in Lysistr. v. 630.
[5] Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, cap. 39.
[6] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 6. Diod. Sic. lib. 15, p. 375.
[7] Dionys. Halic. t. 6, p. 770.
[8] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122.
[9] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331 ; lib. 5, cap. 7, p. 396.
[10] Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, cap. 37.
[11] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Aristot. de rep lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328.
[12] Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, cap. 37.

« Croyez qu'on ne s'occupe pas plus ici de ce qui se dit dans la place d'Athènes, que de ce qui se passe au delà des Colonnes d'Hercule [1]. — Quoi! reprit Philotas, vous laisserez votre nom rouler honteusement de ville en ville et de génération en génération? — Les hommes étrangers à notre pays et à notre siècle, répondit Damonax, n'oseront jamais nous condamner sur la foi d'une nation toujours rivale et souvent ennemie. Qui sait même si nous n'aurons pas des défenseurs? — Juste ciel! Et qu'opposeraient-ils au tableau que je viens de vous présenter? — Un tableau plus fidèle, et tracé par des mains également habiles. Le voici.

« Ce n'est qu'à Lacédémone et en Crète qu'existe un véritable gouvernement; on ne trouve ailleurs qu'un assemblage de citoyens, dont les uns sont maîtres, et les autres esclaves [2]. A Lacédémone, point d'autres distinctions entre le roi et le particulier, le riche et le pauvre, que celles qui furent réglées par un législateur inspiré des dieux mêmes [3]. C'est un dieu encore qui guidait Lycurgue, lorsqu'il tempéra par un sénat la trop grande autorité des rois [4].

« Ce gouvernement, où les pouvoirs sont si bien contre-balancés [5], et dont la sagesse est généralement reconnue [6], a subsisté pendant quatre siècles, sans éprouver aucun changement essentiel, sans exciter la moindre division parmi les citoyens [7]. Jamais, dans ces temps heureux, la république ne fit rien dont elle eût à rougir [8]; jamais, dans aucun État, on ne vit une si grande soumission aux lois, tant de désintéressement, de frugalité, de douceur et de magnanimité, de valeur et de modestie [9]. Ce fut alors que, malgré les instances de nos alliés, nous refusâmes de détruire cette Athènes [10], qui, depuis....... » A ces mots Philotas s'écria : « Vous n'avez sans doute consulté que les écrivains de Lacédémone? — Nous n'en avons point, répondit Damonax. — Ils s'étaient donc vendus à Lacédémone? — Nous n'en achetons jamais. Voulez-vous connaître mes garants? Les plus beaux génies de la Grèce, Platon, Thucydide, Isocrate, Xénophon, Aristote et tant d'autres. J'eus des liaisons étroites avec quelques-uns d'entre eux, dans les fréquents voyages que je fis autrefois à Athènes par ordre de nos magistrats; je dois à leurs entretiens et à leurs ouvrages ces faibles connaissances qui vous étonnent dans un Spartiate. »

Damonax ne voyait que de la surprise dans le maintien de Philotas; j'y voyais de plus la crainte d'être accusé d'ignorance ou de mauvaise foi : on ne pouvait cependant lui reprocher que de la prévention et de la légèreté. Je demandai à Damonax pourquoi les écrivains d'Athènes s'étaient permis tant de variations et de licences en parlant de sa nation. « Je pourrais vous répondre, dit-il, qu'ils cédèrent tour à tour à la force de la vérité et à celle de la haine nationale. Mais ne craignez rien, Philotas, je ménagerai votre délicatesse.

« Pendant la guerre, vos orateurs et vos poëtes, afin d'animer la populace contre nous, font comme ces peintres, qui, pour se venger de leurs ennemis, les représentent sous un aspect hideux. Vos philosophes et vos historiens, plus sages, nous ont distribué le blâme et la louange, parce que, suivant la différence des temps, nous avons mérité l'un et l'autre. Ils ont fait comme ces artistes habiles qui peignent successivement leurs héros dans une situation paisible, dans un accès de fureur, avec les attraits de la jeunesse, avec les rides et les difformités de la vieillesse. Nous venons, vous et moi, de placer ces différents tableaux devant nos yeux : vous en avez emprunté les traits qui pouvaient enlaidir le vôtre; j'aurais saisi tous ceux qui pouvaient embellir le mien, si vous m'aviez permis d'achever; et nous n'aurions tous deux présenté que des copies infidèles. Il faut donc revenir sur nos pas, et fixer nos idées sur des faits incontestables.

« J'ai deux assauts à soutenir, puisque vos coups se sont également dirigés sur nos mœurs et sur notre gouvernement. Nos mœurs n'avaient reçu aucune atteinte pendant quatre siècles; vos écrivains l'ont reconnu. Elles commencèrent à s'altérer pendant la guerre du Péloponèse; nous en convenons : blâmez nos vices actuels, mais respectez nos anciennes vertus.

« De deux points que j'avais à défendre, j'ai composé pour le premier; je ne saurais céder à l'égard du second, et je soutiendrai toujours que parmi les gouvernements connus, il n'en est pas de plus beau que celui de Lacédémone. Platon, il est vrai, quoique convaincu de son excellence, a cru y découvrir quelques défauts [1], et j'apprends qu'Aristote se propose d'en relever un plus grand nombre.

« Si ces défauts ne blessent pas essentiellement la constitution, je dirai à Platon : « Vous m'avez appris qu'en formant l'univers, le premier des êtres opéra sur une matière préexistante qui lui opposait une résistance quelquefois invincible, et qu'il ne fit que le bien dont la nature éternelle des choses était

[1] Isocr. panath. t. 2, p. 312.
[2] Plat de leg. lib. 4, t. 2, p. 712.
[3] Id. ibid. lib. 3, p. 696.
[4] Id. ibid. p. 692.
[5] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 321; cap. 11, p. 335, lib. 4, cap. 9, p. 374.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 466. Isocr. ad. Nicol. t. 1, p. 96. Id. in Areop. p. 342. Id. in Archid. t. 2, p. 34. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 599. Aristot. de rep. lib. 2, p. 335. Demosth. adv. Leptin. p. 556.
[7] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Lys. in Olymp. p. 521. Xenoph. in Ages. p. 651. Isocr. in panath. t. 2, p. 316.
[8] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 611.
[9] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 552. Id. de rep. Laced. p. 685. Isocr. in panath. t. 2, p. 237 et 316.
[10] Andocid. de myst. p. 18. Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460; lib. 6, p. 609 et 611. Isocr. de pac. t. 1, p. 399 et 414. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 45, § 5. Justin. lib. 5, cap. 8.

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 628 et 634; lib. 7, p. 806.

susceptible [1]. J'ose dire à mon tour : « Lycurgue travaillait sur une matière rebelle et qui participait de l'imperfection attachée à l'essence des choses; c'est l'homme, dont il fit tout ce qu'il était possible d'en faire. »

« Si les défauts reprochés à ses lois doivent nécessairement en entraîner la ruine, je rappellerai à Platon ce qui est avoué de tous les écrivains d'Athènes [2], ce qu'en dernier lieu il écrivait lui-même à Denys, roi de Syracuse : « La loi seule règne à Lacédémone, et le même gouvernement s'y maintient avec éclat depuis plusieurs siècles [3]. » Or comment concevoir une constitution qui, avec des vices destructeurs et inhérents à sa nature, serait toujours inébranlable, toujours inaccessible aux factions qui ont désolé si souvent les autres villes de la Grèce [4]?

« — Cette union est d'autant plus étrange, dis-je alors, que chez vous la moitié des citoyens est asservie aux lois, et l'autre ne l'est pas. C'est du moins ce qu'ont avancé les philosophes d'Athènes; ils disent que votre législation ne s'étend point jusqu'aux femmes, qui, ayant pris un empire absolu sur leurs époux, accélèrent de jour en jour les progrès de la corruption [5]. »

Damonax me répondit : « Apprenez à ces philosophes que nos filles sont élevées dans la même discipline, avec la même rigueur que nos fils; qu'elles s'habituent comme eux aux mêmes exercices; qu'elles ne doivent porter pour dot à leurs maris qu'un grand fonds de vertus [6]; que devenues mères, elles sont chargées de la longue éducation de leurs enfants, d'abord avec leurs époux, ensuite avec les magistrats; que des censeurs ont toujours les yeux ouverts sur leur conduite [7]; que les soins des esclaves et du ménage roulent entièrement sur elles [8]; que Lycurgue eut l'attention de leur interdire toute espèce de parures [9]; qu'il n'y a pas cinquante ans encore qu'on était persuadé à Sparte qu'un riche vêtement suffisait pour flétrir leur beauté [10], et qu'avant cette époque, la pureté de leurs mœurs était généralement reconnue [11] : enfin demandez s'il est possible que, dans un État, la classe des hommes soit vertueuse, sans que celle des femmes le soit aussi.

« — Vos filles, repris-je, s'habituent dès leur enfance à des exercices pénibles, et c'est ce que Platon approuve : elles y renoncent après leur mariage, et c'est ce qu'il condamne. En effet, dans un gouvernement tel que le vôtre, il faudrait que les femmes, à l'exemple de celles des Sauromates, fussent toujours en état d'attaquer ou de repousser l'ennemi [1]. — Nous n'élevons si durement nos filles, me répondit-il, que pour leur former un tempérament robuste; nous n'exigeons de nos femmes que les vertus paisibles de leur sexe. Pourquoi leur donner des armes? nos bras suffisent pour les défendre. »

Ici Philotas rompit le silence, et d'un ton plus modeste il dit à Damonax : « Puisque vos lois n'ont que la guerre pour objet, ne serait-il pas essentiel de multiplier parmi vous le nombre des combattants? — La guerre pour objet! s'écria le Spartiate; je reconnais le langage de vos écrivains [2]; ils prêtent au plus sage, au plus humain des législateurs, le projet le plus cruel et le plus insensé : le plus cruel, s'il a voulu perpétuer dans la Grèce une milice altérée du sang des nations et de la soif des conquêtes; le plus insensé, puisque, pour l'exécuter, il n'aurait proposé que des moyens absolument contraires à ses vues [3]. Parcourez notre code militaire; ses dispositions, prises dans leur sens littéral, ne tendent qu'à nous remplir de sentiments généreux, qu'à réprimer notre ambition. Nous sommes assez malheureux pour les négliger, mais elles ne nous instruisent pas moins des intentions de Lycurgue.

« Par quels moyens, en effet, pourrait s'agrandir une nation dont on enchaîne à chaque pas la valeur; qui, du côté de la mer, privée par ses lois, de matelots et de vaisseaux [4], n'a pas la liberté d'étendre ses domaines, et du côté de la terre, celle d'assiéger les places dont les frontières de ses voisins sont couvertes [5]; à qui l'on défend de poursuivre l'ennemi dans sa fuite, et de s'enrichir de ses dépouilles [6]; qui, ne pouvant faire souvent la guerre au même peuple [7], est obligée de préférer les voies de la négociation à celle des armes; qui, ne devant pas se mettre en marche avant la pleine lune, ni combattre en certaines fêtes [8], risque quelquefois de voir échouer ses projets; et qui, par son extrême pauvreté, ne saurait, dans aucun temps, former de grandes entreprises [9]? Lycurgue n'a pas voulu établir parmi nous une pépinière de conquérants, mais des guerriers tranquilles qui ne respireraient que la paix, si

[1] Plat. in Tim. t. 3.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. in Ages. p. 651, et alii ut supra.
[3] Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.
[4] Lys. in Olymp. p. 521.
[5] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328 et 329. Id. de rhetor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 523.
[6] Plut. apophth Lacon. t. 2, p. 227. Justin. lib 3, cap. 3.
[7] Hesych. in Ἁρμοσυν.
[8] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806.
[9] Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[10] Plut. in Lysandr. t. 1, p. 434.
[11] Id. in Lyc. t. 1, p. 49. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806.
[2] Id. ibid. lib. 1, t. 2, p. 630; lib. 4, p. 705. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.
[3] Polyb. lib. 6, p. 491.
[4] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[5] Herodot. lib. 9, cap. 69. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 228 et 233.
[6] Thucyd. lib. 5, cap. 73. Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 300. Plut. in. Lyc. p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.
[7] Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.
[8] Herodot. lib. 6, cap. 106; lib. 7, cap. 206; lib. 9, cap. 11. Thucyd. lib. 5, cap. 76.
[9] Polyb. lib. 6, p. 493.

l'on respectait leurs repos, que la guerre, si on avait l'audace de le troubler.

« — Il semble néanmoins, reprit Philotas, que par la nature des choses, un peuple de guerriers dégénère tôt ou tard en un peuple de conquérants; et l'on voit par la suite des faits, que vous avez éprouvé ce changement sans vous en apercevoir. On vous accuse en effet d'avoir conçu de bonne heure et de n'avoir jamais perdu de vue le dessein d'asservir les Arcadiens[1] et les Argiens[2]; je ne parle pas de vos guerres avec les Messéniens, parce que vous croyez pouvoir les justifier.

« — Je vous l'ai déjà dit, répondit Damonax, nous n'avons point d'annales; des traditions confuses nous apprennent qu'anciennement nous eûmes plus d'une fois des intérêts à démêler avec les nations voisines. Fûmes-nous les agresseurs? Vous l'ignorez, je l'ignore aussi; mais je sais que dans ces siècles éloignés, un de nos rois ayant défait les Argiens, nos alliés lui conseillèrent de s'emparer de leur ville. L'occasion était favorable, la conquête aisée. « Ce serait une injustice, répondit-il; nous avons fait la « guerre pour assurer nos frontières, et non pour « usurper un empire sur lequel nous n'avons aucune « espèce de droit[3]. »

« Voulez-vous connaître l'esprit de notre institution? rappelez-vous des faits plus récents, et comparez notre conduite avec celle des Athéniens. Les Grecs avaient triomphé des Perses, mais la guerre n'était pas finie : elle se continuait avec succès sous la conduite de Pausanias, qui abusa de son pouvoir. Nous le révoquâmes; et, convaincus de ses malversations, nous condamnâmes à mort le vainqueur de Platée. Cependant les alliés, offensés de sa hauteur, avaient remis aux Athéniens le commandement général des armées. C'était nous dépouiller d'un droit dont nous avions joui jusqu'alors, et qui nous plaçait à la tête des nations de la Grèce. Nos guerriers, bouillonnant de colère, voulaient absolument le retenir par la force des armes; mais un vieillard leur ayant représenté que ces guerres éloignées n'étaient propres qu'à corrompre nos mœurs[4], ils décidèrent sur-le-champ, qu'il valait mieux renoncer à nos prérogatives qu'à nos vertus. Est-ce là le caractère des conquérants?

« Athènes, devenue de notre aveu la première puissance de la Grèce, multipliait de jour en jour ses conquêtes; rien ne résistait à ses forces et ne suffisait à son ambition : ses flottes, ses armées attaquaient impunément les peuples amis et ennemis. Les plaintes de la Grèce opprimée parvinrent jusqu'à nous[5]; des circonstances critiques nous empêchèrent d'abord de les écouter, et quand nous fûmes plus tranquilles, notre indolence ne nous le permit pas. Le torrent commençait à se déborder sur nos anciens alliés du Péloponèse; ils se disposaient à nous abandonner[1], et peut-être même à le diriger sur nos têtes, si nous refusions plus longtemps de l'arrêter dans son cours.

« Mon récit n'est pas suspect; je ne parle que d'après l'historien le plus exact de la Grèce, d'après un Athénien éclairé, impartial, et témoin des faits[2]. Lisez dans l'ouvrage de Thucydide le discours de l'ambassadeur de Corinthe[3], et celui du roi de Lacédémone[4]. Voyez tout ce que nous fîmes alors pour conserver la paix[5], et jugez vous-même si c'est à notre ambition et à notre jalousie qu'il faut attribuer la guerre du Péloponèse, comme on nous le reprochera peut-être un jour, sur la foi de quelques écrivains prévenus[6].

« Un peuple n'est pas ambitieux quand, par caractère et par principe, il est d'une lenteur inconcevable à former des projets et à les suivre[7]; quand il n'ose rien hasarder, et qu'il faut le contraindre à prendre les armes[8]. Non, nous n'étions pas jaloux, nous serions trop humiliés de l'être; mais nous fûmes indignés de voir prêtes à plier sous le joug d'une ville, ces belles contrées que nous avions soustraites à celui des Perses.

« Dans cette longue et malheureuse guerre, les deux partis firent des fautes grossières, et commirent des cruautés horribles. Plus d'une fois les Athéniens durent s'apercevoir que, par notre lenteur à profiter de nos avantages, nous n'étions pas les plus dangereux de leurs ennemis[9]; plus d'une fois encore, ils durent s'étonner de notre empressement à terminer des malheurs qui se prolongeaient au delà de notre attente[10]. A chaque campagne, à chaque expédition, nous regrettions plus vivement le repos qu'on nous avait ravi. Presque toujours les derniers à prendre les armes, les premiers à les quitter; vainqueurs, nous offrions la paix[11]; vaincus, nous la demandions[12].

« Telles furent en général nos dispositions; heureux, si les divisions qui commençaient à se former à Sparte[13], et les égards que nous devions à nos alliés, nous avaient toujours permis de nous y conformer! Mais elles se manifestèrent sensiblement à

[1] Herodot. lib. I, cap. 66. Pausan. lib. 3, cap. 3, p. 210.
[2] Herodot. lib. I, cap. 82. Isocr. panath. t. 2, p. 227 et 231. Pausan. lib. 3, cap. 4, p. 211; cap. 7, p. 219.
[3] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 231.
[4] Thucyd. lib. I, cap. 95. Diod. Sic. lib. II, p. 38. Plut. in Aristid. t. I, p. 333.
[5] Thucyd. lib. I, cap. 101; lib. 3, cap. 10.

[1] Thucyd. lib. I, cap. 71.
[2] Id. ibid. cap. 118; lib. 5, cap. 26.
[3] Id. lib. I, cap. 68.
[4] Id. ibid. cap. 80.
[5] Id. ibid. cap. 139; lib. 2, cap. 12.
[6] Dionys. Halic. epist. ad. Pomp. t. 6, p. 770.
[7] Thucyd. lib. I, cap. 70, 118 et 120.
[8] Id. ibid. cap. 118; lib. 8, cap. 96.
[9] Id. lib. 8, Icap. 96.
[10] Id. lib. 5, cap. 14.
[11] Id. ibid. cap. 13.
[12] Id. lib. 4, cap. 15 et 17. Diod. Sic. lib. 13, p. 177. Schol. Aristoph. in pac. v. 664.
[13] Thucyd. lib. 5, cap. 36.

la prise d'Athènes. Les Corinthiens, les Thébains, et d'autres peuples encore, proposèrent de la renverser de fond en comble. Nous rejetâmes cet avis [1]; et en effet, ce n'étaient ni ses maisons, ni ses temples, qu'il fallait ensevelir dans les entrailles de la terre, mais les trésors qu'elle renfermait dans son sein; mais ces dépouilles précieuses, et ces sommes immenses que Lysander, général de notre flotte, avait recueillies dans le cours de ses expéditions, et qu'il introduisit successivement dans notre ville [2]*. Je m'en souviens, j'étais jeune encore; les plus sages d'entre nous frémirent à l'aspect de l'ennemi. Réveillé par leurs cris, le tribunal des éphores proposa d'éloigner pour jamais ces richesses, source féconde des divisions et des désordres dont nous étions menacés [3]. Le parti de Lysander prévalut. Il fut décidé que l'or et l'argent seraient convertis en monnaies pour les besoins de la république, et non pour ceux des particuliers [4] : résolution insensée et funeste. Dès que le gouvernement attachait de la valeur à ces métaux, on devait s'attendre que les particuliers leur donneraient bientôt un prix infini.

« — Ils vous séduisirent sans peine, dis-je alors, parce que, suivant la remarque de Platon, vos lois vous avaient aguerris contre la douleur, et nullement contre la volupté [5]. — Quand le poison est dans l'État, répondit Damonax, la philosophie doit nous en garantir; quand il n'y est pas, le législateur doit se borner à l'écarter; car le meilleur moyen de se soustraire à certains dangers, est de ne les pas connaître. — Mais, repris-je, puisque l'assemblée accepta le présent funeste que lui apportait Lysander, il ne fut donc pas le premier auteur des changements que vos mœurs ont éprouvés?

« — Le mal venait de plus loin, répondit-il [6]. La guerre des Perses nous jeta au milieu de ce monde, dont Lycurgue avait voulu nous séparer. Pendant un demi-siecle, au mépris de nos anciennes maximes, nous conduisîmes nos armées en des pays éloignés; nous y formions des liaisons étroites avec leurs habitants. Nos mœurs, sans cesse mêlées avec celles des nations étrangères, s'altéraient, comme des eaux pures qui traversent un marais infect et contagieux. Nos généraux, vaincus par les presents de ceux dont ils auraient dû triompher par les armes, flétrissaient de jour en jour leur gloire et la nôtre. Nous les punissions à leur retour; mais, par le rang et le mérite des coupables, il arriva que le crime inspira moins d'horreur, et que la loi n'inspira plus que de la crainte. Plus d'une fois Périclès avait acheté le silence de quelques-uns de nos magistrats, assez accrédités pour fermer nos yeux sur les entreprises des Athéniens [1].

« Après cette guerre qui nous couvrit de gloire, et nous communiqua les germes des vices, nous vîmes sans effroi, disons mieux, nous partageâmes les passions violentes de deux puissants génies que notre malheureuse destinée fit paraître au milieu de nous. Lysander et Agésilas entreprirent d'élever Sparte au comble de la puissance, pour dominer, l'un au-dessus d'elle, et l'autre avec elle.

« Les Athéniens battus plus d'une fois sur mer, une guerre de vingt-sept ans terminée dans une heure [2], Athènes prise, plusieurs villes délivrées d'un joug odieux, d'autres recevant de nos mains des magistrats qui finissaient par les opprimer, la Grèce en silence et forcée de reconnaître la prééminence de Sparte; tels sont les principaux traits qui caractérisent le brillant ministère de Lysander.

« Sa politique ne connut que deux principes, la force et la perfidie. A l'occasion de quelques différends survenus entre nous et les Argiens, au sujet des limites, ces derniers rapportèrent leurs titres. « Voici ma réponse, » dit Lysander en mettant la main sur son épée [3]. Il avait pour maxime favorite, qu'on doit tromper les enfants avec des osselets, et les hommes avec des parjures [4].

« De là ses vexations et ses injustices, quand il n'avait rien à craindre; ses ruses et ses dissimulations, quand il n'osait agir à force ouverte : de là encore cette facilité avec laquelle il se pliait aux circonstances. A la cour des satrapes de l'Asie, il supportait, sans murmurer, le poids de leur grandeur [5]; un moment après, il distribuait à des Grecs les mépris qu'il venait d'essuyer de la part des Perses.

« Quand il eut obtenu l'empire des mers, il détruisit partout la démocratie; c'était l'usage de Sparte (1) : il le suivit avec obstination, pour placer à la tête de chaque ville des hommes qui n'avaient d'autre mérite qu'un entier abandon à ses volontés [6]. Ces révolutions ne s'opéraient qu'avec des torrents de larmes et de sang. Rien ne lui coûtait pour enrichir ses créatures, pour écraser ses ennemis : c'est le nom qu'il donnait à ceux qui défendaient les intérêts du peuple. Ses haines étaient implacables, ses vengeances terribles : et quand l'âge eut aigri son humeur atra-

[1] Andoc. de myst. part. 2, p. 18. Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Isocr. Justin. et alii ut suprà.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 462. Diod. Sic. lib. 13, p. 225.
* Voyez la note LXXI, à la fin du volume.
[3] Athen. lib. 6, p. 233. Plut. in Agid. t. 1, p. 797. Id. Instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[4] Plut. in Lys. t. 1, p. 442. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 29.
[5] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 634.
[6] Dissert. de M. Mathon de la Cour et de M. l'abbé de Gourcy, sur la Décadence des lois de Lycurgue.

[1] Aristoph. in pac. v. 621. Theophr. ap. Plut. in Per. t. 1, p. 164.
[2] Plut. in Lys. t. 1, p. 439.
[3] Id. ibid. p. 445.
[4] Id. ibid. p. 437. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 229.
[5] Id. in Lys. t. 1, p. 434.
(1) Rien ne fait peut-être plus d'honneur à Sparte que cet usage. Par l'abus excessif que le peuple faisait partout de son autorité, les divisions régnaient dans chaque ville, et les guerres se multipliaient dans la Grèce.
[6] Plut. in Lys. t. 1, p. 435.

bilaire [1], la moindre résistance le rendait féroce [2]. Dans une occasion, il fit égorger huit cents habitans de Milet, qui sur la foi de ses serments avaient eu l'imprudence de sortir de leurs retraites [3].

« Sparte supportait en silence de si grandes atrocités [4]. Il s'était fait beaucoup de partisans au milieu de nous par la sévérité de ses mœurs [5], son obéissance aux magistrats, et l'éclat de ses victoires. Lorsque par ses excessives libéralités et la terreur de son nom, il en eut acquis un plus grand nombre encore parmi les nations étrangères, il fut regardé comme l'arbitre souverain de la Grèce [6].

« Cependant, quoiqu'il fût de la maison des Héraclides [7], il se trouvait trop éloigné du trône pour s'en rapprocher; il y fit monter Agésilas, qu'il aimait tendrement, et dont les droits à la couronne pouvaient être contestés. Comme il se flattait de régner sous le nom de ce jeune prince, il lui inspira le désir de la gloire, et l'enivra de l'espérance de détruire le vaste empire des Perses. On vit bientôt arriver les députés de plusieurs villes qu'il avait sollicitées en secret. Elles demandaient Agésilas pour commander l'armée qu'elles levaient contre les barbares. Ce prince partit aussitôt avec un conseil de trente Spartiates, présidé par Lysander [8].

« Ils arrivent en Asie; tous ces petits despotes que Lysander a placés dans les villes voisines, tyrans mille fois plus cruels que ceux des grands empires, parce que la cruauté croît à raison de la faiblesse, ne connaissent que leur protecteur, rampent servilement à sa porte, et ne rendent au souverain que de faibles hommages de bienséance. Agésilas, jaloux de son autorité, s'aperçut bientôt qu'occupant le premier rang, il ne jouait que le second rôle. Il donna froidement des dégoûts à son ami, qui revint à Sparte ne respirant que la vengeance [9]. Il résolut alors d'exécuter un projet qu'il avait conçu autrefois, et dont il avait tracé le plan dans un mémoire [10], trouvé après sa mort parmi ses papiers.

« La maison d'Hercule est divisée en plusieurs branches. Deux seules ont des droits à la couronne. Lysander voulait les étendre sur les autres branches, et même sur tous les Spartiates. L'honneur de régner sur des hommes libres serait devenu le prix de la vertu, et Lysander par son crédit aurait pu se revêtir un jour du pouvoir suprême. Comme une pareille révolution ne pouvait s'opérer à force ouverte, il eut recours à l'imposture.

[1] Aristot. probl. § 30, t. 2, p. 815. Plut. in Lys. t. 1, p. 434 et 449.
[2] Plut. in Lys. p. 445.
[3] Id. ibid. p. 443.
[4] Id. ibid. p. 444.
[5] Id. ibid. p. 434.
[6] Id. ibid. p. 445.
[7] Id. ibid. p. 434.
[8] Id. ibid. p. 446.
[9] Id. ibid. p. 447.
[10] Id. ibid. p. 450.

« Le bruit courut qu'au royaume de Pont une femme étant accouchée d'un fils dont Apollon était le père, les principaux de la nation le faisaient élever sous le nom de Silène. Ces vagues rumeurs fournirent à Lysander l'idée d'une intrigue qui dura plusieurs années, et qu'il conduisit, sans y paraître, par des agents subalternes. Les uns rappelaient par intervalles la naissance miraculeuse de l'enfant; d'autres annonçaient que des prêtres de Delphes conservaient de vieux oracles auxquels il ne leur était pas permis de toucher, et qu'ils devaient remettre un jour au fils du dieu dont ils desservaient les autels.

« On approchait du dénoûment de cette étrange pièce. Silène avait paru dans la Grèce. Il était convenu qu'il se rendrait à Delphes; que des prêtres dont on s'était assuré, examineraient en présence de quantité de témoins, les titres de son origine; que forcés de le reconnaître pour fils d'Apollon, ils déposeraient dans ses mains les anciennes prophéties; qu'il les lirait au milieu de cette nombreuse assemblée, et que par l'un de ces oracles, il serait dit que les Spartiates ne devaient désormais élire pour leurs rois que les plus vertueux des citoyens.

« Au moment de l'exécution, un des principaux acteurs, effrayé des suites de l'entreprise, n'osa l'achever [1] : et Lysander, au désespoir, se fit donner le commandement de quelques troupes qu'on envoyait en Béotie. Il périt dans un combat [2]; nous décernâmes des honneurs à sa mémoire [3], nous aurions dû la flétrir. Il contribua plus que personne à nous dépouiller de notre modération et de notre pauvreté.

« Son système d'agrandissement fut suivi avec plus de méthode par Agésilas. Je ne vous parlerai point de ses exploits en Grèce, en Asie, en Égypte. Il fut plus dangereux que Lysander, parce qu'avec les mêmes talents, il eut plus de vertus, et qu'avec la même ambition, il fut toujours exempt de présomption et de vanité. Il ne souffrit jamais qu'on lui élevât une statue [4]. Lysander consacra lui-même la sienne au temple de Delphes; il permit qu'on lui dressât des autels, et qu'on lui offrît des sacrifices; il prodiguait des récompenses aux poëtes qui lui prodiguaient des éloges, et en avait toujours un à sa suite, pour épier et célébrer ses moindres succès [5].

« L'un et l'autre enrichirent leurs créatures, vécurent dans une extrême pauvreté, et furent toujours inaccessibles aux plaisirs [6].

« L'un et l'autre, pour obtenir le commandement des armées, flattèrent honteusement les éphores, et achevèrent de faire passer l'autorité

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 448.
[2] Id. ibid. p. 449.
[3] Id. ibid. p. 451.
[4] Xenoph. in Ages. p. 673.
[5] Plut. in Lys. t. 1, p. 443.
[6] Id. ibid. p. 434. Id. in Syll. t. 1, p. 476.

entre leurs mains. Lysander, après la prise d'Athènes, leur mandait : « J'ai dit aux Athéniens « que vous étiez les maîtres de la guerre et de la « paix[1]. » Agésilas se levait de son trône dès qu'ils paraissaient[2].

« Tous deux, assurés de leur protection, nous remplirent d'un esprit de vertige, et par une continuité d'injustices et de violences[3], soulevèrent contre nous cet Épaminondas, qui, après la bataille de Leuctres, et le rétablissement des Messéniens, nous réduisit à l'état déplorable où nous sommes encore aujourd'hui. Nous avons vu notre puissance s'écrouler avec nos vertus[4]. Ils ne sont plus ces temps où les peuples qui voulaient recouvrer leur liberté, demandaient à Lacédémone un seul de ses guerriers pour briser leurs fers[5].

« Cependant rendez un dernier hommage à nos lois. Ailleurs la corruption aurait commencé par amollir nos âmes; parmi nous elle a fait éclater des passions grandes et fortes, l'ambition, la vengeance, la jalousie du pouvoir, et la fureur de la célébrité. Il semble que les vices n'approchent de nous qu'avec circonspection. La soif de l'or ne s'est pas fait encore sentir dans tous les états, et les attraits de la volupté n'ont jusqu'à présent infecté qu'un petit nombre de particuliers. Plus d'une fois nous avons vu les magistrats et les généraux[6] maintenir avec vigueur notre ancienne discipline, et de simples citoyens montrer des vertus dignes des plus beaux siècles.

« Semblables à ces peuples qui, situés sur les frontières de deux empires, ont fait un mélange des langues et des mœurs de l'un et de l'autre, les Spartiates sont, pour ainsi dire, sur les frontières des vertus et des vices; mais nous ne tiendrons pas longtemps dans ce poste dangereux : chaque instant nous avertit qu'une force invincible nous entraîne au fond de l'abîme. Moi-même, je suis effrayé de l'exemple que je vous donne aujourd'hui. Que dirait Lycurgue, s'il voyait un de ses élèves discourir, discuter, disputer, employer des formes oratoires? Ah! j'ai trop vécu avec les Athéniens; je ne suis plus qu'un Spartiate dégradé. »

## CHAPITRE LII.

Voyage d'Arcadie *.

Quelques jours après cet entretien, nous quittâmes Damonax avec des regrets qu'il daigna partager, et nous prîmes le chemin de l'Arcadie.

Nous trouvâmes d'abord le temple d'Achille, qu'on n'ouvre jamais, et auprès duquel viennent offrir des sacrifices les jeunes gens qui doivent se livrer, dans le Plataniste, les combats dont j'ai parlé; plus loin, sept colonnes qui furent, dit-on, élevées autrefois en l'honneur des sept planètes; plus loin la ville de Pellana, et ensuite celle de Belmina, située sur les confins de la Laconie et de l'Arcadie[1]. Belmina, place forte dont la possession a souvent excité des querelles entre les deux nations, et dont le territoire est arrosé par l'Eurotas et par quantité de sources qui descendent des montagnes voisines[2], est à la tête d'un défilé que l'on traverse pour se rendre à Mégalopolis, éloignée de Belmina de quatre-vingt-dix stades[3](1), de Lacédémone d'environ trois cent quarante (2). Pendant toute la journée, nous eûmes le plaisir de voir couler à nos côtés, tantôt des torrents impétueux et bruyants, tantôt les eaux paisibles de l'Eurotas, du Thiuns et de l'Alphée.

L'Arcadie occupe le centre du Péloponèse. Elevée au-dessus des régions qui l'entourent[4], elle est hérissée de montagnes[5], quelques-unes d'une hauteur prodigieuse[6], presque toutes peuplées de bêtes fauves[7] et couvertes de forêts. Les campagnes sont fréquemment entrecoupées de rivières et de ruisseaux. En certains endroits, leurs eaux trop abondantes ne trouvant point d'issues dans la plaine, se précipitent tout à coup dans des gouffres profonds, coulent pendant quelque temps dans l'obscurité, et après bien des efforts, s'élancent et reparaissent sur la terre[8].

On a fait de grands travaux pour les diriger, on n'en a pas fait assez. A côté de campagnes fertiles, nous en avons vu que des inondations fréquentes condamnaient à une perpétuelle stérilité[9]. Les premières fournissent du blé et d'autres grains en abondance[10]; elles suffisent pour l'entretien de nombreux troupeaux; les pâturages y sont excellents, surtout pour les ânes et pour les chevaux, dont les races sont très-estimées[11].

Outre quantité de plantes utiles à la médecine[12], ce pays produit presque tous les arbres connus. Les habitants, qui en font une étude suivie[13], assignent à la plupart des noms particuliers[14]; mais il est aisé

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 460.
[2] Plut. in Ages. t. 1, p. 597.
[3] Isocr. de pac. t. 1, p. 411. Diod. Sic. lib. 14, p. 234.
[4] Polyb. lib. 4, p. 344. Plut. in Num. t. 1, p. 78.
[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Isocr. in Archid. p. 36. Plut. in Lyc. p. 58.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 443.
* Voyez la carte de l'Arcadie.

[1] Plut. in Agid. t. 1, p. 806.
[2] Liv. lib. 38, cap. 34. Pausan. lib. 3, cap. 21, p. 263.
[3] Pausan. lib. 8, cap. 35, p. 670.
(1) Trois lieues et 1005 toises.
(2) Près de treize lieues.
[4] Aristot. probl. § 26, t. 2, p. 806.
[5] Strab. lib. 8, p. 388.
[6] Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 679. Strab. lib. 8, p. 388.
[7] Pausan. lib. 8, cap. 35, p. 671.
[8] Aristot. probl. § 26, t. 2, p. 806. Strab. lib. 8, p. 389. Pausan. lib. 8, cap. 7, 22, 23, 44 et 54. Diod. Sic. lib. 15, p. 365.
[9] Pausan. lib. 8, cap. 7, p. 611.
[10] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 552.
[11] Strab. lib. 8, p. 388. Varro, de re rust. lib. 2, cap. 1, § 14.
[12] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.
[13] Id. lib. 3, cap. 6, p. 130; cap. 7, p. 138; cap. 10, p. 159.
[14] Plin. lib. 16, cap. 10, t. 2, p. 9.

d'y distinguer le pin, le sapin[1], le cyprès[2], le thuia, l'andrachné[3], le peuplier[4], une sorte de cèdre dont le fruit ne mûrit que dans la troisième année[5]. J'en omets beaucoup d'autres qui sont également communs, ainsi que les arbres qui font l'ornement des jardins. Nous vîmes dans une vallée des sapins d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires : on nous dit qu'ils devaient leur accroissement à leur heureuse position ; ils ne sont exposés ni aux fureurs des vents, ni aux feux du soleil[6]. Dans un bois auprès de Mantinée, on nous fit remarquer trois sortes de chênes[7], celui qui est à larges feuilles, le phagus, et un troisième dont l'écorce est si légère qu'elle surnage sur l'eau ; les pêcheurs s'en servent pour soutenir leurs filets, et le pilotes pour indiquer l'endroit où ils ont jeté leurs ancres[8].

Les Arcadiens se regardent comme les enfants de la terre, parce qu'ils ont toujours habité le même pays, et qu'ils n'ont jamais subi un joug étranger[9]. On prétend, qu'établis d'abord sur les montagnes[10], ils apprirent par degrés à se construire des cabanes, à se vêtir de la peau des sangliers, à préférer aux herbes sauvages et souvent nuisibles les glands du phagus dont ils faisaient encore usage dans les derniers siècles[11]. Ce qui paraît certain, c'est qu'après avoir connu le besoin de se rapprocher, ils ne connaissaient pas encore les charmes de l'union. Leur climat froid et rigoureux[12] donne au corps de la vigueur, à l'âme de l'âpreté. Pour adoucir ces caractères farouches, des sages d'un génie supérieur, résolus de les éclairer par des sensations nouvelles, leur inspirèrent le goût de la poésie, du chant, de la danse et des fêtes. Jamais les lumières de la raison n'opérèrent dans les mœurs une révolution si prompte et si générale. Les effets qu'elle produisit se sont perpétués jusqu'à nos jours, parce que les Arcadiens n'ont jamais cessé de cultiver les arts qui l'avaient procurée à leurs aïeux.

Invités journellement à chanter pendant le repas, ce serait pour eux une honte d'ignorer ou de négliger la musique, qu'ils sont obligés d'apprendre dès leur enfance et pendant leur jeunesse. Dans les fêtes, dans les armées, les flûtes règlent leurs pas et leurs évolutions[13]. Les magistrats, persuadés que ces arts enchanteurs peuvent seuls garantir la nation de l'influence du climat, rassemblent tous les ans les jeunes élèves, et leur font exécuter des danses, pour être en état de juger de leurs progrès. L'exemple des Cynéthéens justifie ces précautions ; cette petite peuplade, confinée au nord de l'Arcadie, au milieu des montagnes, sous un ciel d'airain, a toujours refusé de se prêter à la séduction ; elle est devenue si féroce et si cruelle, qu'on ne prononce son nom qu'avec frayeur[1].

Les Arcadiens sont humains, bienfaisants, attachés aux lois de l'hospitalité, patients dans les travaux obstinés dans leurs entreprises, au mépris des obstacles et des dangers[2]. Ils ont souvent combattu avec succès, toujours avec gloire. Dans les intervalles du repos, ils se mettent à la solde des puissances étrangères, sans choix et sans préférence, de manière qu'on les a vus quelquefois suivre des partis opposés, et porter les armes les uns contre les autres[3]. Malgré cet esprit mercenaire, ils sont extrêmement jaloux de la liberté. Après la bataille de Chéronée, gagnée par Philippe, roi de Macédoine, ils refusèrent au vainqueur le titre de généralissime des armées de la Grèce[4].

Soumis anciennement à des rois, ils se divisèrent dans la suite en plusieurs républiques, qui toutes ont le droit d'envoyer leurs députés à la diète générale[5]. Mantinée et Tégée sont à la tête de cette confédération, qui serait trop redoutable si elle réunissait ses forces ; car le pays est très-peuplé, et l'on y compte jusqu'à trois cent mille esclaves[6] ; mais la jalousie du pouvoir entretient sans cesse la division dans les grands et dans les petits États. De nos jours, les factions s'étaient si fort multipliées qu'on mit sous les yeux de la nation assemblée, le plan d'une nouvelle association, qui, entre autres règlements, confiait à un corps de dix mille hommes le pouvoir de statuer sur la guerre et sur la paix[7]. Ce projet, suspendu par les nouveaux troubles qu'il fit éclore, fut repris avec plus de vigueur après la bataille de Leuctres. Épaminondas, qui, pour contenir les Spartiates de tous côtés, venait de rappeler les anciens habitants de la Messénie, proposa aux Arcadiens de détruire les petites villes qui restaient sans défense, et d'en transporter les habitants dans une place forte qu'on élèverait sur les frontières de la Laconie. Il leur fournit mille hommes pour favoriser l'entreprise, et l'on jeta aussitôt les fondements de Mégalopolis[8]. Ce fut environ quinze ans avant notre arrivée en Grèce.

Nous fûmes étonnés de la grandeur de son enceinte[9] et de la hauteur de ses murailles, flanquées

[1] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 10, p. 159.
[2] Pausan lib. 8, cap. 41, p. 684.
[3] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 6, p. 130.
[4] Id. ibid. cap. 5, p. 124.
[5] Id. ibid. cap. 12, p. 190. Plin. lib. 13, cap. 5, t. 1, p. 686.
[6] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 1, p. 283.
[7] Id. ibid. lib. 3, cap. 9, p. 146.
[8] Pausan. lib. 8, cap. 12, p. 623.
[9] Thucyd. lib. 1, cap. 2. Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 618. Plut. quæst. Roman. t. 2, p. 286.
[10] Strab. lib. 8, p. 333.
[11] Pausan. lib. 8, cap. 1, p. 599.
[12] Aristot. probl. § 6, t. 2, p. 806.
[13] Polyb. lib. 4, p. 290. Athen. lib. 14, p. 626.

[1] Polyb. lib. 4, p. 291.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 618.
[3] Thucyd. lib. 7, cap. 57. Hermipp. ap. Athen. lib. 1, p. 27.
[4] Diod. Sic. lib. 17, p. 488.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 602.
[6] Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 20, p. 271.
[7] Demosth. de fals. legat. p. 295. Diod. Sic. lib. 15, p. 372.
[8] Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 654; lib. 9, cap. 14, p. 739.
[9] Polyb. lib. 2, p. 140; lib. 5, p. 432.

de tours [1]. Elle donnait déjà de l'ombrage à Lacédémone. Je m'en étais aperçu dans un de mes entretiens avec le roi Archidamus. Quelques années après il attaqua cette colonie naissante, et finit par signer un traité avec elle [2].

Les soins de la législation l'occupèrent d'abord; dans cette vue elle invita Platon à lui donner un code de lois. Le philosophe fut touché d'une distinction si flatteuse; mais ayant appris et par les députés de la ville, et par un de ses disciples qu'il envoya sur les lieux, que les habitants n'admettraient jamais l'égalité des biens, il prit le parti de se refuser à leur empressement [3].

Une petite rivière nommée Hélisson sépare la ville en deux parties; dans l'une et dans l'autre on avait construit, on construisait encore des maisons et des édifices publics. Celle du nord était décorée d'une place renfermée dans une balustrade de pierres, entourée d'édifices sacrés et de portiques. On venait d'y élever, en face du temple de Jupiter, une superbe statue d'Apollon en bronze, haute de douze pieds. C'était un présent des Phigaliens, qui concouraient avec plaisir à l'embellissement de la nouvelle ville [4]. De simples particuliers témoignaient le même zèle; l'un des portiques portait le nom d'Aristandre, qui l'avait fait bâtir à ses frais [5].

Dans la partie du midi, nous vîmes un vaste édifice où se tient l'assemblée des dix mille députés, chargés de veiller aux grands intérêts de la nation [6]; et l'on nous montra dans un temple d'Esculape des os d'une grandeur extraordinaire, et qu'on disait être ceux d'un géant [7].

La ville se peuplait de statues; nous y connûmes deux artistes Athéniens, Céphisodote et Xénophon, qui exécutaient un groupe représentant Jupiter assis sur un trône, la ville de Mégalopolis à sa droite, et Diane Conservatrice à sa gauche. On avait tiré le marbre des carrières du mont Pentélique, situé auprès d'Athènes [8].

J'aurais d'autres singularités à rapporter; mais dans la relation de mes voyages, j'ai évité de parler de quantité de temples, d'autels, de statues et de tombeaux que nous offraient à chaque pas les villes, les bourgs, les lieux même les plus solitaires; j'ai cru aussi devoir omettre la plupart des prodiges et des fables absurdes dont on nous faisait de longs récits : un voyageur condamné à les entendre doit en épargner le supplice à ses lecteurs. Qu'il ne cherche pas à concilier les diverses traditions sur l'histoire des dieux et des premiers héros; ses travaux

[1] Pausan. lib. 8, cap. 27, p. 657.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 437.
[3] Pamphil. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 23. Plut. in Colot. t. 2, p. 1126. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 42.
[4] Pausan. lib. 8, cap. 30, p. 662.
[5] Id. ibid. p. 663.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621. Pausan. lib. 8, cap. 32, p. 666.
[7] Pausan. lib. 8, cap. 32, p. 667.
[8] Id. ibid. cap. 30, p. 664.



ne serviraient qu'à augmenter la confusion d'un chaos impénétrable à la lumière. Qu'il observe, en général, que chez quelques peuples les objets du culte public sont connus sous d'autres noms; les sacrifices qu'on leur offre, accompagnés d'autres rites; leurs statues, caractérisées par d'autres attributs.

Mais il doit s'arrêter sur les monuments qui attestent le goût, les lumières ou l'ignorance d'un siècle; décrire les fêtes, parce qu'on ne peut trop souvent présenter aux malheureux humains des images douces et riantes; rapporter les opinions et les usages qui servent d'exemples ou de leçons, lors même qu'il laisse à ses lecteurs le soin d'en faire l'application. Ainsi, quand je me contenterai d'avertir que dans un canton de l'Arcadie l'Être suprême est adoré sous le titre de Bon [1], on sera porté à aimer l'Être suprême. Quand je dirai que dans la même province le fanatisme a autrefois immolé des victimes humaines [2] *, on frémira de voir le fanatisme porter à de pareilles horreurs une nation qui adorait le dieu bon par excellence. Je reviens à ma narration.

Nous avions résolu de faire le tour de l'Arcadie. Ce pays n'est qu'une suite de tableaux où la nature a déployé la grandeur et la fécondité de ses idées, et qu'elle a rapprochés négligemment, sans égard à la différence des genres. La main puissante qui fonda sur des bases éternelles tant de roches énormes et arides, se fit un jeu de dessiner à leurs pieds ou dans leurs intervalles des prairies charmantes, asile de la fraîcheur et du repos : partout des sites pittoresques, des contrastes imprévus, des effets admirables.

Combien de fois, parvenus au sommet d'un mont sourcilleux, nous avons vu la foudre serpenter au-dessous de nous! Combien de fois encore, arrêtés dans la région des nues, nous avons vu tout à coup la lumière du jour se changer en une clarté ténébreuse, l'air s'épaissir, s'agiter avec violence, et nous offrir un spectacle aussi beau qu'effrayant! Ces torrents de vapeur qui passaient rapidement sous nos yeux, et se précipitaient dans des vallées profondes; ces torrents d'eau qui roulaient en mugissant au fond des abîmes; ces grandes masses de montagnes, qui, à travers le fluide épais dont nous étions environnés, paraissaient tendues de noir; les cris funèbres des oiseaux, le murmure plaintif des vents et des arbres : voilà l'enfer d'Empédocle, voilà cet océan d'air louche et blanchâtre qui pousse et repousse les âmes coupables, soit à travers les plaines des airs, soit au milieu des globes semés dans l'espace [3].

Nous sortîmes de Mégalopolis; et après avoir passé l'Alphée, nous nous rendîmes à Lycosure, au pied

[1] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 673.
[2] Id. ibid. lib. 2, p. 600. Porphyr. de abstin. lib. 2, § 27, p. 150.
* Voyez la note LXXII, à la fin du volume.
[3] Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830.

du mont Lycée, autrement dit Olympe[1]; ce canton est plein de bois et de bêtes fauves. Le soir nos hôtes voulurent nous entretenir de leur ville, qui est la plus ancienne du monde; de leur montagne, où Jupiter fut élevé; du temple et des fêtes de ce dieu, de son prêtre surtout, qui, dans un temps de sécheresse, a le pouvoir de faire descendre les eaux du ciel[2] : ils nous parlèrent ensuite d'une biche qui vivait encore deux siècles auparavant, et qui avait, disait-on, vécu plus de sept cents ans. Elle fut prise quelques années avant la guerre de Troie. La date de la prise était tracée sur un collier qu'elle portait; on l'entretenait comme un animal sacré, dans l'enceinte d'un temple[3]. Aristote, à qui je citais un jour ce fait, appuyé de l'autorité d'Hésiode, qui attribue à la vie du cerf une durée beaucoup plus longue encore[4], n'en fut point ébranlé, et me fit observer que le temps de la gestation et celui de l'accroissement du jeune cerf n'indiquaient pas une si longue vie[5].

Le lendemain, parvenus au haut du mont Lycée, d'où l'on découvre presque tout le Péloponèse[6], nous assistâmes à des jeux célébrés en l'honneur du dieu Pan, auprès d'un temple et d'un petit bois qui lui sont consacrés[7]. Après qu'on eut décerné les prix, nous vîmes des jeunes gens tout nus poursuivre avec des éclats de rire ceux qu'ils rencontraient sur leur chemin[8] (1) : nous en vîmes d'autres frapper avec des fouets la statue du dieu; ils le punissaient de ce qu'une chasse entreprise sous ses auspices n'avait pas fourni assez de gibier pour leur repas[9].

Cependant les Arcadiens n'en sont pas moins attachés au culte de Pan. Ils ont multiplié ses temples, ses statues, ses autels, ses bois sacrés[10]; ils le représentent sur leurs monnaies *. Ce dieu poursuit à la chasse les animaux nuisibles aux moissons; il erre avec plaisir sur les montagnes[11]; de là, il veille sur les nombreux troupeaux qui paissent dans la plaine[12]; et de l'instrument à sept tuyaux, dont il est l'inventeur[13], il tire des sons qui retentissent dans les vallées voisines[14].

Pan jouissait autrefois d'une plus brillante fortune; il prédisait l'avenir dans un de ses temples, où l'on entretient une lampe qui brûle jour et nuit[1]. Les Arcadiens soutiennent encore qu'il distribue aux mortels, pendant leur vie, les peines et les récompenses qu'ils méritent[2] : ils le placent, ainsi que les Égyptiens, au rang des principales divinités[3]; et le nom qu'ils lui donnent semble signifier qu'il étend son empire sur toute la substance matérielle[4]. Malgré de si beaux titres, ils bornent aujourd'hui ses fonctions à protéger les chasseurs et les bergers.

Non loin de son temple est celui de Jupiter, au milieu d'une enceinte où il nous fut impossible de pénétrer[5]. Nous trouvâmes bientôt après d'autres lieux sacrés, dont l'entrée est interdite aux hommes, et permise aux femmes[6].

Nous nous rendîmes ensuite à Phigalée, qu'on voit de loin sur un rocher très-escarpé[7]. A la place publique est une statue qui peut servir à l'histoire des arts. Les pieds sont presque joints, et les mains pendantes s'attachent étroitement sur les côtés et sur les cuisses[8]. C'est ainsi qu'on disposait autrefois les statues dans la Grèce[9], et qu'on les figure encore aujourd'hui en Égypte. Celle que nous avions sous les yeux fut élevée pour l'athlète Arrachion, qui remporta l'un des prix aux olympiades 52, 53 et 54 (1). On doit conclure de là que, deux siècles avant nous, plusieurs statuaires s'asservissaient encore sans réserve au goût Égyptien.

A droite et à trente stades de la ville (2) est le mont Élaïus; à gauche et à quarante stades (3), le mont Cotylius. On voit dans le premier la grotte de Cérès surnommée la Noire, parce que la déesse, désolée de la perte de Proserpine, s'y tint pendant quelque temps renfermée, vêtue d'un habit de deuil[10]. Sur l'autel, qui est à l'entrée de la grotte, on offre, non des victimes, mais des fruits, du miel et de la laine crue[11]. Dans un bourg placé sur l'autre montagne, nous fûmes frappés d'étonnement à l'aspect du temple d'Apollon, l'un des plus beaux du Péloponèse, tant par le choix des pierres du toit et des murs, que par l'heureuse harmonie qui règne dans toutes ses parties. Le nom de l'architecte suffirait pour assurer la gloire de cet édifice : c'est le même Ictinus qui, du temps de Périclès, construisit à Athènes le célèbre temple de Minerve[12].

[1] Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 678.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. cap. 10, p. 620.
[4] Hesiod. ap. Plin. lib. 7, cap. 48, p. 402.
[5] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 29, t. 1; p. 833. Buff. Hist. natur. t. 6, p. 93.
[6] Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 679.
[7] Id. ibid. p. 678.
[8] Liv. lib. 1, cap. 5. Plut. in Romul. t. 1, p. 31.
(1) Les Lupercales de Rome tiraient leur origine de cette fête.
[9] Theocr. idyll. 7, v. 106. Schol. ibid.
[10] Pausan. passim.
* Voyez la planche des Médailles.
[11] Theocr. idyll. 1, v. 123. Callim. in Dian. v. 88.
[12] Pind. olymp. 6, v. 169. Horat. lib. 4, od. 12. Virgil. eclog. 2, v. 33; georg. 1, v. 17.
[13] Virg. eclog. 2, v. 32; eclog. 8, v. 24.
[14] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 674.

[1] Pausan. lib. 8, cap. 37, p. 677.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. cap. 31, p. 664.
[4] Macrob. Saturn. lib. 1, cap. 22.
[5] Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 300. Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 679. Hygin. poet. astronom. p. 426.
[6] Pausan. lib. 8, cap. 5, p. 608; cap. 10, p. 618; cap. 31, p. 665; cap. 36, p. 673.
[7] Id. ibid. cap. 39, p. 681.
[8] Id. ibid. cap. 40, p. 682.
[9] Diod. Sic. lib. 4, p. 276.
(1) Dans les années avant J. C. 572, 568, 564.
(2) Une lieue 335 toises.
(3) Environ une lieue et demie.
[10] Pausan. lib. 8, cap. 42, p. 685.
[11] Id. ibid. p. 688.
[12] Id. ibid. cap. 41, p. 684.

De retour à Phigalée, nous assistâmes à une fête qui se termina par un grand repas; les esclaves mangèrent avec leurs maîtres : l'on donnait des éloges excessifs à ceux des convives qui mangeaient le plus [1].

Le lendemain, étant revenus par Lycosure, nous passâmes l'Alphée, non loin de Trapézonte, et nous allâmes coucher à Gortys, dont les campagnes sont fertilisées par une rivière de même nom. Pendant toute la journée, nous avions rencontré des marchands et des voyageurs qui se rendaient à la petite ville d'Aliphère, que nous laissâmes à gauche, et dans laquelle devait se tenir une foire [2]. Nous négligeâmes de les suivre, parce que nous avions souvent joui d'un parail spectacle, et que de plus il aurait fallu grimper pendant longtemps sur les flancs d'une montagne entourée de précipices [3]. Nos guides oublièrent de nous conduire dans une vallée qui est à une petite distance de Trapézonte : la terre, disait-on, y vomit des flammes auprès de la fontaine Olympias, qui reste à sec de deux années l'une. On ajoutait que le combat des géants contre les dieux s'était livré dans cet endroit, et que pour en rappeler le souvenir, les habitants, en certaines occasions, sacrifiaient aux tempêtes, aux éclairs et à la foudre [4].

Les poëtes ont célébré la fraîcheur des eaux du Cydnus en Cilicie, et du Mélas en Pamphylie; celles du Gortynius méritaient mieux leurs éloges : les froids les plus rigoureux ne les couvrent jamais de glaçons, et les chaleurs les plus ardentes ne sauraient altérer leur température [5]; soit qu'on s'y baigne, soit qu'on en fasse sa boisson, elles procurent des sensations délicieuses,

Outre cette fraîcheur, qui distingue les eaux de l'Arcadie, celles du Ladon, que nous traversâmes le lendemain, sont si transparentes et si pures, qu'il n'en est pas de plus belles sur la terre [6]. Près de ses bords, ombragés par de superbes peupliers, nous trouvâmes les filles des contrées voisines, dansant autour d'un laurier, auquel on venait de suspendre des guirlandes de fleurs. La jeune Clytie, s'accompagnant de sa lyre, chantait les amours de Daphné, fille du Ladon, et de Leucippe, fils du roi de Pise [7]. Rien de si beau, en Arcadie, que Daphné; en Élide, que Leucippe. Mais comment triompher d'un cœur que Diane asservit à ses lois, qu'Apollon n'a pu soumettre aux siennes? Leucippe rattache ses cheveux sur sa tête, se revêt d'une légère tunique, charge ses épaules d'un carquois, et, dans ce déguisement, poursuit, avec Daphné, les daims et les chevreuils dans la plaine. Bientôt elle court et s'égare avec lui dans les forêts. Leurs furtives ardeurs ne peuvent échapper aux regards jaloux d'Apollon : il en instruit les compagnes de Daphné, et le malheureux Leucippe tombe sous leurs traits. Clytie ajouta que la nymphe, ne pouvant supporter ni la présence du dieu qui s'obstinait à la poursuivre, ni la lumière qu'il distribue aux mortels, supplia la terre de la recevoir dans son sein, et qu'elle fut métamorphosée en laurier (1).

Nous remontâmes le Ladon, et tournant à gauche, nous prîmes le chemin de Psophis [1], à travers le bois de Soron, où l'on trouve, ainsi que dans les autres forêts d'Arcadie, des ours, des sangliers et de très-grandes tortues dont l'écaille pourrait servir à faire des lyres [2].

Psophis, l'une des plus anciennes villes du Péloponèse, est sur les confins de l'Arcadie et de l'Élide. Une colline très-élevée la défend contre le vent du nord; à l'est, coule le fleuve Érymanthe, sorti d'une montagne qui porte le même nom, et sur laquelle on va souvent chasser le sanglier et le cerf [3]; au couchant elle est entourée d'un abîme profond, où se précipite un torrent, qui va, vers le midi, se perdre dans l'Érymanthe [4].

Deux objets fixèrent notre attention : nous vîmes le tombeau de cet Alcméon, qui, pour obéir aux ordres de son père Amphiaraüs, tua sa mère Ériphile, fut pendant très-longtemps poursuivi par les Furies, et termina malheureusement une vie horriblement agitée.

Près de son tombeau, qui n'a pour ornement que des cyprès d'une hauteur extraordinaire [5], on nous montra un petit champ et une petite chaumière. C'est là que vivait, il y a quelques siècles, un citoyen pauvre et vertueux : il se nommait Aglaüs. Sans crainte, sans désirs, ignoré des hommes, ignorant ce qui se passait parmi eux, il cultivait paisiblement son petit domaine, dont il n'avait jamais passé les limites. Il était parvenu à une extrême vieillesse, lorsque des ambassadeurs du puissant roi de Lydie, Gygès ou Crœsus, furent chargés de demander à l'oracle de Delphes, s'il existait sur la terre entière un mortel plus heureux que ce prince? La Pythie répondit : « Aglaüs de Psophis [6]. »

En allant de Psophis à Phénéos, nous entendîmes parler de plusieurs espèces d'eaux, qui avaient des propriétés singulières. Ceux de Clitor prétendaient qu'une de leurs sources inspire une si grande aversion pour le vin, qu'on ne pouvait plus en sup-

[1] Athen. lib. 4, cap. 13, p. 149.
[2] Pausan. lib. 8, cap. 26, p. 653
[3] Polyb. lib 4, p. 340. Pausan. lib. 8, cap. 26, p. 652.
[4] Pausan. lib. 8, cap. 29, p. 660.
[5] Id. ibid. cap. 28, p. 659.
[6] Id. ibid. cap. 25, p. 651.
[7] Id. ibid. cap. 20, p. 638. Philostr. vit. Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19. Schol. Homer. in iliad. 1, v. 14. Geopon. lib. 11, cap. 2. Serv in Virg. eclog. 3, v. 63.

(1) Les Thessaliens prétendaient que Daphné était fille du Penée, et qu'elle fut changée en laurier sur les bords de ce fleuve.

[1] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 644.
[2] Id. ibid.
[3] Homer. odyss. lib. 6, v. 103.
[4] Polyb. lib. 4, p. 333.
[5] Pausan. lib 8, cap. 24, p. 646.
[6] Id. ibid. p. 647. Plin. lib. 7, cap. 46, t. 1, p. 402. Val. Max. lib. 7, cap. 1.

porter l'odeur [1]. Plus loin, vers le nord, entre les montagnes, près de la ville de Nonacris, est un rocher très-élevé, d'où découle sans cesse une eau fatale, qui forme le ruisseau du Styx. C'est le Styx, si redoutable pour les dieux et pour les hommes : il serpente dans un vallon où les Arcadiens viennent confirmer leur parole par le plus inviolable des serments [2]; mais ils n'y étanchent pas la soif qui les presse, et le berger n'y conduit jamais ses troupeaux. L'eau, quoique limpide et sans odeur, est mortelle pour les animaux, ainsi que pour les hommes; ils tombent sans vie, dès qu'ils en boivent : elle dissout tous les métaux; elle brise tous les vases qui la reçoivent, excepté ceux qui sont faits de la corne du pied de certains animaux [3].

Comme les Cynéthéens ravageaient alors ce canton, nous ne pûmes nous y rendre pour nous assurer de la vérité de ces faits. Mais ayant rencontré en chemin deux députés d'une ville d'Achaïe, qui faisaient route vers Phénéos, et qui avaient plus d'une fois passé le long du ruisseau, nous les interrogeâmes, et nous conclûmes de leurs réponses, que la plupart des merveilles attribuées à cette fameuse source disparaissaient au moindre examen.

C'étaient des gens instruits : nous leur fîmes plusieurs autres questions. Ils nous montraient, vers le nord-est, le mont Cyllène, qui s'élève avec majesté au-dessus des montagnes de l'Arcadie [4], et dont la hauteur perpendiculaire peut s'évaluer à quinze ou vingt stades [5]; c'est le seul endroit de la Grèce où se trouve l'espèce des merles blancs [6]. Le mont Cyllène touche au mont Stymphale, au-dessous duquel on trouve une ville, un lac et une rivière de même nom. La ville était autrefois une des plus florissantes de l'Arcadie [7]; la rivière sort du lac, et après avoir commencé sa carière dans cette province, elle disparaît, et va la terminer, sous un autre nom, dans l'Argolide [8]. De nos jours, Iphicrate, à la tête des troupes Athéniennes, entreprit de lui fermer toute issue, afin que ses eaux refoulant dans le lac, et ensuite dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion; mais après de longs travaux, il fut contraint de renoncer à son projet [9].

Suivant une ancienne tradition, le lac était autrefois couvert d'oiseaux voraces qui infestaient ce canton. Hercule les détruisit à coups de flèches, ou les mit en fuite au bruit de certains instruments [1]. Cet exploit honora le héros, et le lac en devint célèbre. Les oiseaux n'y reviennent plus: mais on les représente encore sur les monnaies de Stymphale [2]. Voilà ce que nous disaient nos compagnons de voyage.

La ville de Phénéos, quoiqu'une des principales de l'Arcadie, ne contient rien de remarquable; mais la plaine voisine offrit à nos yeux un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. On ne peut en fixer l'époque; on voit seulement que dans des siècles très-reculés, les torrents qui tombent des montagnes dont elle est entourée, l'ayant entièrement submergée, renversèrent de fond en comble l'ancienne Phénéos [3], et que pour prévenir désormais un pareil désastre, on prit le parti de creuser dans la plaine un canal de cinquante stades de longueur (1), de trente pieds de profondeur (2), et d'une largeur proportionnée. Il devait recevoir, et les eaux du fleuve Olbius, et celles des pluies extraordinaires. On le conduisit jusqu'à deux abîmes qui subsistent encore au pied de deux montagnes, sous lesquelles des routes secretes se sont ouvertes naturellement.

Ces travaux, dont on prétend qu'Hercule fut l'auteur, figureraient mieux dans son histoire que son combat contre les fabuleux oiseaux de Stymphale. Quoi qu'il en soit, on négligea insensiblement l'antretien du canal [4], et dans la suite un tremblement de terre obstrua les voies souterraines qui absorbaient les eaux des campagnes [5]; les habitants, réfugiés sur des hauteurs, construisirent des ponts de bois pour communiquer entre eux; et comme l'inondation augmentait de jour en jour, on fut obligé d'élever successivement d'autres ponts sur les premiers [6].

Quelque temps après [7], les eaux s'ouvrirent sous terre un passage à travers les éboulements qui les arrêtaient, et sortant avec fureur de ces retraites obscures, portèrent la consternation dans plusieurs provinces. Le Ladon, cette belle et paisible rivière dont j'ai parlé, et qui avait cessé de couler depuis l'obstruction des canaux souterrains [8], se précipita en torrents impétueux dans l'Alphée, qui submergea le territoire d'Olympie [9]. A Phénéos, on observa, comme une singularité, que le sapin dont on

[1] Fudox. ap. Steph. in Ἀζαν. Id. ap. Plin. lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 549. Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 164.

[2] Herodot. lib. 6, cap. 74.

[3] Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 163. Varr. ap. Solin. cap. 7. Senec. quæst. natur. lib. 3, cap. 25. Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 121; lib. 30, cap. 16, t. 2, p. 543; lib. 31, p. 550. Pausan. lib. 8, cap. 18, p. 635. Eustath. in iliad. t. 1, p. 301; t. 2, p. 718; t. 3, p. 1667.

[4] Pausan. lib. 8, cap. 17, p. 633.

[5] Strab. lib. 8, p. 388.

[6] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 19, t. 1, p. 934.

[7] Pind. olymp. 6, v. 169.

[8] Herodot. lib. 6, cap. 76. Diod. Sic. lib. 15, p. 365. Pausan. lib. 2, cap. 24, p. 166; lib. 8, cap. 22, p. 640.

[9] Strab. lib. 8, p. 389.

[1] Apollon. Argon. lib. 2, v. 1057. Schol. ibid. Pausan lib. 8, cap. 22, p. 640. Strab. lib. 8, p. 371.

[2] Medailles du cabinet du roi.

[3] Pausan. lib. 8, cap. 14. p. 627.

(1) Près de deux lieues.

(2) Un peu plus de 28 de nos pieds.

[4] Pausan. lib. 8, cap. 14, p. 628.

[5] Strab. lib. 8, p. 389.

[6] Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 5, p. 522

[7] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 117.

[8] Strab. lib. 1, p. 60.

[9] Eratosth. ap. Strab. lib. 8, p. 389.

avait construit les ponts, après l'avoir dépouillé de son écorce, avait résisté à la pourriture [1].

De Phénéos, nous allâmes à Caphyes; où l'on nous montra, auprès d'une fontaine, un vieux platane qui porte le nom de Ménélas. On disait que ce prince l'avait planté lui-même, avant que de se rendre au siége de Troie [2]. Dans un village voisin, nous vîmes un bois sacré et un temple en l'honneur de Diane l'*Étranglée* [3]. Un vieillard respectable nous apprit l'origine de cet étrange surnom. « Les enfants qui jouaient tout auprès, nous dit-il, attachèrent autour de la statue une corde avec laquelle ils la traînaient, et s'écriaient en riant : « Nous « étranglons la déesse. » Des hommes qui survinrent dans le moment furent si indignés de ce spectacle, qu'ils les assommèrent à coups de pierres. Ils croyaient venger les dieux, et les dieux vengèrent l'innocence. Nous éprouvâmes leur colère, et l'oracle consulté nous ordonna d'élever un tombeau à ces malheureuses victimes, et de leur rendre tous les ans des honneurs funèbres [4]. »

Plus loin, nous passâmes à côté d'une grande chaussée que les habitants de Caphyes ont construite pour se garantir d'un torrent et d'un grand lac qui se trouvent dans le territoire d'Orchomène [5]. Cette dernière ville est située sur une montagne : nous la vîmes en courant; on nous y montra des miroirs faits d'une pierre noirâtre qui se trouve aux environs [6]; et nous prîmes l'un des deux chemins qui conduisent à Mantinée [7].

Nos guides s'arrêtèrent devant une petite colline qu'ils montrent aux étrangers; et des Mantinéens qui se promenaient aux environs nous disaient : « Vous avez entendu parler de Pénélope, de ses regrets, de ses larmes, et surtout de sa fidélité; apprenez qu'elle se consolait de l'absence de son époux avec ces amants, qu'elle avait attirés auprès d'elle; qu'Ulysse à son retour la chassa de sa maison; qu'elle finit ici ses jours; et voilà son tombeau [8]. » Comme nous parûmes étonnés : « Vous ne l'auriez pas moins été, ajoutèrent-ils, si vous aviez choisi l'autre route; vous auriez vu sur le penchant d'une colline un temple de Diane, où l'on célèbre tous les ans la fête de la déesse. Il est commun aux habitants d'Orchomène et de Mantinée; les uns y entretiennent un prêtre, les autres une prêtresse. Leur sacerdoce est perpétuel. Tous deux sont obligés d'observer le régime le plus austère. Ils ne peuvent faire aucune visite; l'usage du bain et des douceurs les plus innocentes de la vie leur est interdit; ils sont seuls; ils n'ont point de distractions, et n'en sont pas moins astreints à la plus exacte continence [1]. »

Mantinée, fondée autrefois par les habitants de quatre ou cinq hameaux des environs [2], se distingue par sa population, ses richesses et [3] les monuments qui la décorent : elle possède des campagnes fertiles [4] : de son enceinte partent quantité de routes qui conduisent aux principales villes de l'Arcadie [5]; et parmi celles qui mènent en Argolide, il en est une qu'on appelle *le chemin de l'Échelle*, parce qu'on a taillé sur une haute montagne des marches pour la commodité des gens à pied [6].

Ses habitants sont les premiers, dit-on, qui, dans leurs exercices, aient imaginé de combattre corps à corps [7]; les premiers encore qui se soient revêtus d'un habit militaire et d'une espèce d'armure que l'on désigne par le nom de cette ville [8]. On les a toujours regardés comme les plus braves des Arcadiens [9]. Lors de la guerre des Perses, n'étant arrivés à Platée qu'après la bataille, ils firent éclater leur douleur, voulurent, pour s'en punir eux-mêmes, poursuivre jusqu'en Thessalie un corps de Perses qui avaient pris la fuite, et, de retour chez eux, exilèrent leurs généraux dont la lenteur les avaient privés de l'honneur de combattre [10]. Dans les guerres survenues depuis, les Lacédémoniens les redoutaient comme ennemis, se félicitaient de les avoir pour alliés [11] : tour à tour unis avec Sparte, avec Athènes, avec d'autres puissances étrangères, on les vit étendre leur empire sur presque toute la province [12], et ne pouvoir ensuite défendre leurs propres frontières.

Peu de temps avant la bataille de Leuctres, les Lacédémoniens assiégèrent Mantinée; et comme le siége traînait en longueur, ils dirigèrent vers les murs de brique dont elle était entourée, le fleuve qui coule aux environs; les murs s'écroulèrent, la ville fut presque entièrement détruite, et l'on dispersa les habitants dans les hameaux qu'ils occupaient autrefois [13]. Bientôt après, Mantinée, sortie de ses ruines avec un nouvel éclat, ne rougit pas de se réunir avec Lacédémone, et de se déclarer contre Épaminondas, à qui elle devait en partie sa liberté [14] : elle n'a cessé depuis d'être agitée par des

[1] Theophr. lib. 5, cap. 5, p. 522.
[2] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643.
[3] Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 32.
[4] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643.
[5] Id. ibid. p. 642.
[6] Plin. lib. 37, cap. 7, t. 2, p. 779.
[7] Pausan. lib. 8, cap. 12, p. 624.
[8] Id. ibid.

[1] Pausan. lib. 8, cap. 13, p. 625.
[2] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 553. Diod. Sic. lib. 15, p. 331. Strab. lib. 8, p. 337.
[3] Pausan. lib. 8, cap. 9, p. 616.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib 5, p. 552.
[5] Pausan. lib. 8, cap. 10, p. 618.
[6] Id. ibid. cap. 6, p. 610.
[7] Hermipp. ap. Athen. lib. 4, cap. 13, p. 154.
[8] Ephor. ap. Athen. lib. 4, cap. 13, p. 154.
[9] Diod. Sic. lib. 15, p. 336.
[10] Herodot. lib. 9, cap. 76.
[11] Diod. Sic. lib. 15, p. 336.
[12] Thucyd. lib. 5, cap. 29.
[13] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 552. Diod. Sic. lib. 15, p. 331 et 336. Pausan. lib. 8, cap. 8, p. 615.
[14] Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 602. Pausan. lib 8, cap. 8, p. 615.

guerres étrangères ou par des factions intérieures. Telle fut en ces derniers temps la destinée des villes de la Grèce, et surtout de celles où le peuple exerçait le pouvoir suprême.

Cette espèce de gouvernement a toujours subsisté à Mantinée; les premiers législateurs le modifièrent, pour en prévenir les dangers. Tous les citoyens avaient le droit d'opiner dans l'assemblée générale; un petit nombre, celui de parvenir aux magistratures [1]; les autres parties de la constitution furent réglées avec tant de sagesse, qu'on la cite encore comme un modèle [2]. Aujourd'hui les Démiurges, ou tribuns du peuple, exercent les principales fonctions, et apposent leurs noms aux actes publics, avant les sénateurs et les autres magistrats [3].

Nous connûmes à Mantinée un Arcadien, nommé Antiochus, qui avait été, quelques années auparavant, du nombre des députés que plusieurs villes de la Grèce envoyèrent au roi de Perse, pour discuter en sa présence leurs mutuels intérêts. Antiochus parla au nom de sa nation, et ne fut pas bien accueilli. Voici ce qu'il dit à son retour devant l'assemblée des Dix Mille : « J'ai vu dans le palais d'Artaxerxès grand nombre de boulangers, de cuisiniers, d'échansons, de portiers. J'ai cherché dans son empire des soldats qu'il pût opposer aux nôtres, et je n'en ai point trouvé. Tout ce qu'on dit de ses richesses n'est que jactance : vous pouvez en juger par ce platane d'or dont on parle tant; il est si petit, qu'il ne pourrait, de son ombre, couvrir une cigale [4]. »

En allant de Mantinée à Tégée, nous avions, à droite le mont Ménale; à gauche, une grande forêt [5]; dans la plaine renfermée entre ces barrières se donna, il y a quelques années, cette bataille où Épaminondas remporta la victoire et perdit la vie. On lui éleva deux monuments : un trophée [6] et un tombeau [7]; ils sont près l'un de l'autre, comme si la philosophie leur avait assigné leurs places.

Le tombeau d'Épaminondas consiste en une simple colonne, à laquelle est suspendu son bouclier, ce bouclier que j'avais vu si souvent dans cette chambre, auprès de ce lit, sur ce mur, au-dessus de ce siége où le héros se tenait communément assis. Ces circonstances locales se retraçant tout à coup dans mon esprit, avec le souvenir de ses vertus, de ses bontés, d'un mot qu'il m'avait dit dans telle occasion, d'un sourire qui lui était échappé dans telle autre, de mille particularités dont la douleur aime à se repaître; et se joignant avec l'idée insupportable qu'il ne restait de ce grand homme qu'un tas d'ossements arides que la terre rongeait sans cesse, et qu'en ce moment je foulais aux pieds, je fus saisi d'une émotion si déchirante et si forte, qu'il fallut m'arracher d'un objet que je ne pouvais ni voir, ni quitter. J'étais encore sensible alors; je ne le suis plus, je m'en aperçois à la faiblesse de mes expressions.

J'aurai du moins la consolation d'ajouter ici un nouveau rayon à la gloire de ce grand homme. Trois villes se disputent le faible honneur d'avoir donné le jour au soldat qui lui porta le coup mortel. Les Athéniens nomment Gryllus, fils de Xénophon, et ont exigé qu'Euphranor, dans un de ses tableaux, se conformât à cette opinion [1]. Suivant les Mantinéens, ce fut Machérion, un de leurs concitoyens [2]; et suivant les Lacédémoniens, ce fut le Spartiate Anticratès; ils lui ont même accordé des honneurs et des exemptions qui s'étendront à sa postérité [3]; distinctions excessives qui décèlent la peur qu'ils avaient d'Épaminondas.

Tégée n'est qu'à cent stades environ de Mantinée (1) : ces deux villes, rivales, et ennemies par leur voisinage même [4], se sont plus d'une fois livré des combats sanglants [5]; et dans les guerres qui ont divisé les nations, elles ont presque toujours suivi des partis différents [6]. A la bataille de Platée, qui termina la grande querelle de la Grèce et de la Perse, les Tégéates, qui étaient au nombre de quinze cents [7], disputèrent aux Athéniens l'honneur de commander une des ailes de l'armée des Grecs [8]; ils ne l'obtinrent pas, mais ils montrèrent par les plus brillantes actions qu'ils en étaient dignes [9].

Chaque ville de la Grèce se met sous la protection spéciale d'une divinité. Tégée a choisi Minerve, surnommée Aléa. L'ancien temple ayant été brûlé peu d'années après la guerre du Péloponèse, on en construisit un nouveau sur les dessins et sous la direction de Scopas de Paros, le même dont on a tant de superbes statues. Il employa l'ordre ionique dans les péristyles qui entourent le temple. Sur le fronton de devant, il représenta la chasse du sanglier de Calydon; on y distingue quantité de figures, entre autres celles d'Hercule, de Thésée, de Pirithoüs, de Castor, etc. : le combat d'Achille et de Télèphe décore l'autre fronton. Le temple est divisé en trois nefs, par deux rangs de colonnes doriques, sur lesquelles s'élève un ordre corinthien qui atteint et soutient le comble [10].

Aux murs sont suspendues des chaînes, que dans une de leurs anciennes expéditions les Lacédémoniens avaient destinées aux Tégéates, et dont ils fu-

[1] Aristot. de rep. lib. 6, cap. 4, t. 2, p. 416.
[2] Polyb. lib. 6, p. 487. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 22.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 47.
[4] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621.
[5] Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 620.
[6] Diod. Sic. lib. 15, p. 396.
[7] Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 622.

[1] Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 621; lib. 9, cap. 15, p. 741.
[2] Id. ibid. p. 621.
[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 616.
(1) Environ trois lieues trois quarts.
[4] Thucyd. lib. 5, cap. 62 et 65.
[5] Id. lib. 4, p. 134.
[6] Diod. Sic. lib. 15, p. 391.
[7] Herodot. lib. 9, cap. 28 et 29.
[8] Id. ibid. cap. 26.
[9] Id. ibid. cap. 70.
[10] Pausan. lib. 8, cap. 45, p. 693.

rent chargés eux-mêmes [1]. On dit que dans le combat les femmes de Tégée s'étant mises en embuscade, tombèrent sur l'ennemi, et décidèrent la victoire. Une veuve, nommée Marpessa, se distingua tellement en cette occasion, que l'on conserve encore son armure dans le temple [2]. Tout auprès on voit les défenses et la peau du sanglier de Calydon, échues en partage à la belle Atalante de Tégée, qui porta le premier coup à cet animal féroce [3]. Enfin, on nous montra jusqu'à une auge de bronze, que les Tégéates, à la bataille de Platée, enlevèrent des écuries du général des Perses [4]. De pareilles dépouilles, sont pour un peuple, des titres de vanité, et quelquefois des motifs d'émulation.

Ce temple, le plus beau de tous ceux qui existent dans le Péloponèse [5], est desservi par une jeune fille, qui abdique le sacerdoce dès qu'elle parvient à l'âge de puberté [6].

Nous vîmes un autre temple, où le prêtre n'entre qu'une fois l'année [7]; et dans la place publique, deux grandes colonnes, l'une soutenant les statues des législateurs de Tégée; l'autre, la statue équestre d'un particulier qui, dans les yeux olympiques, avait obtenu le prix de la course à cheval [8]. Les habitants leur ont décerné à tous les mêmes honneurs : il faut croire qu'ils ne leur accordent pas la même estime.

## CHAPITRE LIII.

Voyage d'Argolide *.

De Tégée nous pénétrâmes dans l'Argolide par un défilé entre des montagnes assez élevées [9]. En approchant de la mer, nous vîmes le marais de Lerna, autrefois le séjour de cette hydre monstrueuse dont Hercule triompha. De là, nous prîmes le chemin d'Argos, à travers une belle prairie [10].

L'Argolide, ainsi que l'Arcadie, est entrecoupée de collines et de montagnes qui laissent dans leurs intervalles des vallées et des plaines fertiles. Nous n'étions plus frappés de ces admirables irrégularités; mais nous éprouvions une autre espèce d'intérêt. Cette province fut le berceau des Grecs, puisqu'elle reçut la première les colonies étrangères qui parvinrent à les policer [11]. Elle devint le théâtre de la plupart des événements qui remplissent les anciennes annales de la Grèce. C'est là que parut Inachus, qui donna son nom au fleuve dont les eaux arrosent le territoire d'Argos; là vécurent aussi Danaüs, Hypermnestre, Lyncée, Alcméon, Persée, Amphitryon, Pélops, Atrée, Thyeste, Agamemnon, et tant d'autres fameux personnages.

Leurs noms, qu'on a vu si souvent figurer dans les écrits des poëtes, si souvent entendu retentir au théâtre, font une impression plus forte, lorsqu'ils semblent revivre dans les fêtes et dans les monuments consacrés à ces héros. L'aspect des lieux rapproche les temps, réalise les fictions, et donne du mouvement aux objets les plus insensibles. A Argos, au milieu des débris d'un palais souterrain, où l'on disait que le roi Acrisius avait enfermé sa fille Danaé [1], je croyais entendre les plaintes de cette malheureuse princesse. Sur le chemin d'Hermione à Trézène, je crus voir Thésée soulever l'énorme rocher sous lequel on avait déposé l'épée et les autres marques auxquelles son père devait le reconnaître [2]. Ces illusions sont un hommage que l'on rend à la célébrité, et apaisent l'imagination, qui a plus souvent besoin d'aliments que la raison.

Argos est située au pied d'une colline, sur laquelle on a construit la citadelle [3]; c'est une des plus anciennes villes de la Grèce [4]. Dès son origine elle répandit un si grand éclat, qu'on donna quelquefois son nom à la province, au Péloponèse, à la Grèce entière [5]. La maison des Pélopides s'étant établie à Mycènes, cette ville éclipsa la gloire de sa rivale [6]. Agamemnon régnait sur la première, Diomède et Sthénélus sur la seconde [7]. Quelque temps après, Argos reprit son rang [8], et ne le perdit plus.

Le gouvernement fut d'abord confié à des rois qui opprimèrent leurs sujets, et à qui l'on ne laissa bientôt que le titre dont ils avaient abusé [9].

Le titre même y fut aboli dans la suite, et la démocratie a toujours subsisté [10]. Un sénat discute les affaires avant de les soumettre à la décision du peuple [11]; mais comme il ne peut se charger de l'exécution, quatre-vingts de ses membres veillent continuellement au salut de l'État, et remplissent les mêmes fonctions que les Prytanes d'Athènes [12]. Plus d'une fois, et même de notre temps, les principaux citoyens, secondés ou par leurs orateurs, ou par les Lacédémoniens, ont voulu se soustraire à la tyrannie de la multitude, en établissant l'oli-

[1] Herodot. lib. 1, cap. 66.
[2] Pausan. lib. 8, cap. 47, p. 695; cap. 48, p. 697.
[3] Id. ibid. cap. 45, 46 et 47.
[4] Herodot. lib. 9, cap. 70.
[5] Pausan. lib. 8, cap. 45, p. 693.
[6] Id. ibid. cap. 47, p. 695.
[7] Id. ibid. cap. 48, p. 696.
[8] Id. ibid.
* Voyez la carte de l'Argolide.
[9] Pausan. lib. 8, cap. 6, p. 610.
[10] Fourm. Voyage manuscr. de l'Argolide.
[11] Diod. Sic. lib. 1, p. 24.

[1] Pausan. lib. 2, cap. 23, p. 164. Apollod. lib. 2, p. 89.
[2] Plut. in Thes. t. 1, p. 3. Pausan. lib. 1, cap. 27, p. 66; lib. 2, p. 188 et 192.
[3] Strab. lib. 8, p. 370. Liv. lib. 32, cap. 25.
[4] Herodot. lib. 1, cap. 1. Diod. Sic. lib. 1, p. 24.
[5] Strab. lib. 8, p. 369. Schol. Pind. in isthm. 2, v. 17. Plut. quæst. Roman. t. 2, p. 272. Apollod. lib. 2, p. 75.
[6] Strab. lib. 8, p. 362.
[7] Homer. iliad. lib. 2, v. 574.
[8] Strab. lib. 8, p. 372.
[9] Plut. in Lyc. t. 1, p. 43. Pausan. lib. 2, cap. 19, p. 152.
[10] Thucyd. lib. 5, cap. 28, 31 et 41.
[11] Herodot. lib. 7, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 37.
[12] Thucyd. lib. 5, cap. 47. Diod. Sic. lib. 19, p. 704.

garchie; mais leurs efforts n'ont servi qu'à faire couler du sang [1].

Ils se ressentaient encore d'une vaine tentative qu'ils firent il y a environ quatorze ans. Fatigués des calomnies dont les orateurs publics ne cessaient de les noircir à la tribune, ils reprirent le projet de changer la forme du gouvernement. On pénétra leur dessein : plusieurs furent chargés de fers. A l'aspect de la question, quelques-uns se donnèrent la mort. L'un d'entre eux, ne pouvant plus résister aux tourments, dénonça trente de ses associés. On les fit périr sans les convaincre, et l'on mit leurs biens à l'encan. Les délations se multiplièrent : il suffisait d'être accusé pour être coupable. Seize cents citoyens des plus riches furent massacrés; et, comme les orateurs, dans la crainte d'un nouvel ordre de choses, commençaient à se radoucir, le peuple, qui s'en crut abandonné, les immola tous à sa fureur [2]. Aucune ville de la Grèce n'avait vu dans son enceinte l'exemple d'une telle barbarie. Les Athéniens, pour en avoir entendu le récit dans une de leurs assemblées, se crurent tellement souillés, qu'ils eurent sur-le-champ recours aux cérémonies de l'expiation [3].

Les Argiens sont renommés pour leur bravoure; ils ont eu des démêlés fréquents avec les nations voisines, et n'ont jamais craint de se mesurer avec les Lacédémoniens [4], qui ont souvent recherché leur alliance [5].

Nous avons dit que la première époque de leur histoire brille de noms illustres et de faits éclatants. Dans la dernière, après avoir conçu l'espoir de dominer sur tout le Péloponèse [6], ils se sont affaiblis par des expéditions malheureuses et par des divisions intestines.

Ainsi que les Arcadiens, ils ont négligé les sciences et cultivé les arts. Avant l'expédition de Xerxès, ils étaient plus versés dans la musique que les autres peuples [7]; ils furent pendant quelque temps si fort attachés à l'ancienne, qu'ils mirent à l'amende un musicien qui osa se présenter au concours avec une lyre enrichie de plus de sept cordes, et parcourir des modes qu'ils n'avaient point adoptés [8]. On distingue, parmi les musiciens nés dans cette province, Lasus [9], Sacadas [10], et Aristonicus [11]; parmi les sculpteurs, Agéladas [12] et Polyclète [13]; parmi les poëtes, Télésilla.

Les trois premiers hâtèrent les progrès de la musique; Agéladas et Polyclète, ceux de la sculpture. Ce dernier, qui vivait vers le temps de Périclès, a rempli de ses ouvrages immortels le Péloponèse et la Grèce. En ajoutant de nouvelles beautés à la nature de l'homme, il surpassa Phidias; mais en nous offrant l'image des dieux, il ne s'éleva point à la sublimité des idées de son rival [1]. Il choisissait ses modèles dans la jeunesse ou dans l'enfance; et l'on eût dit que la vieillesse étonnait ses mains, accoutumées à représenter les grâces. Ce genre s'accommode si bien d'une certaine négligence, qu'on doit louer Polyclète de s'être rigoureusement attaché à le correction du dessin : en effet, on a de lui une figure où les proportions du corps humain sont tellement observées, que, par un jugement irréfragable, les artistes l'ont eux-mêmes appelé le Canon ou la Règle [2]; ils l'étudient, quand ils ont à rendre la même nature dans les mêmes circonstances : car on ne peut imaginer un modèle unique pour tous les âges, tous les sexes, tous les caractères [3]. Si l'on fait jamais quelque reproche à Polyclète, on répondra que s'il n'atteignit pas la perfection, du moins il en approcha [4]. Lui-même sembla se méfier de ses succès : dans un temps où les artistes inscrivaient sur les ouvrages sortis de leurs mains, *un tel l'a fait*, il se contenta d'écrire sur les siens, *Polyclète le faisait;* comme si, pour les terminer, il attendît le jugement du public [5].

Il écoutait les avis, et savait les apprécier. Il fit deux statues pour le même sujet, l'une en secret, ne consultant que son génie et les règles approfondies de l'art; l'autre dans son atelier ouvert à tout le monde, se corrigeant et se réformant au gré de ceux qui lui prodiguaient leurs conseils. Dès qu'il les eut achevées, il les exposa au public. La première excita l'admiration, la seconde des éclats de rire; il dit alors : « Voici votre ouvrage, et voilà le « mien [6]. » Encore un trait qui prouve que de son vivant il jouit de sa réputation. Hipponicus, l'un des premiers citoyens d'Athènes, voulant consacrer une statue à sa patrie, on lui conseilla d'employer le ciseau de Polyclète : « Je m'en garderai bien, « répondit-il, le mérite de l'offrande ne serait que « pour l'artiste [7]. » On verra plus bas que son génie facile ne s'exerça pas avec moins de succès dans l'architecture.

Télésilla, qui florissait il y a environ cent cinquante ans, illustra sa patrie par ses écrits, et la sauva par son courage. La ville d'Argos allait tomber entre les mains des Lacédémoniens; elle venait de perdre six mille hommes, parmi lesquels se trouvait l'élite de la jeunesse [8]. Dans ce moment fatal, Télésilla rassemble les femmes les plus propres à seconder ses projets, leur remet les armes dont elle a dépouillé les temples et les maisons des particuliers, court avec elles se placer sur les murailles, et repousse l'ennemi, qui, dans la crainte qu'on

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 76, 81 et 82. Diod. Sic. lib. 12, p. 127; lib. 15, p. 372.
[2] Diod. lib. 15, p. 372.
[3] Plut. reip. ger. praec. t. 2, p. 804. Hellad. ap. Phot. p. 1593.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 77.
[5] Thucyd. lib. 5, cap. 35.
[6] Id. ibid. cap. 28. Diod. Sic. lib. 12, p. 123.
[7] Herodot. lib. 3, cap. 131.
[8] Plut. de mus. t. 2, p. 1144.
[9] Id. ibid. p. 1141.
[10] Id. ibid. p. 1134.
[11] Athen. lib. 14, p. 637.
[12] Pausan. lib. 6, cap. 8, p. 472; cap. 14, p. 487.
[13] Plat. in Protag. t. 1, p. 311. Anthol. Graec. lib. 4, p. 333

[1] Quintil. instit. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744.
[2] Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 650. Jun. de pict. p. 168.
[3] Mem. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 25, p. 303. Œuvr. de Falconn. t. 3, p. 87.
[4] Cicer. de clar. orat. cap. 18, t. 1, p. 351.
[5] Plin. lib. 1, t. 1, p. 5.
[6] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 8.
[7] Id. ibid. cap. 16.
[8] Herodot. lib. 6, cap. 76; lib. 7, cap. 148.

ne lui reproche ou la victoire ou la défaite, prend le parti de se retirer [1].

On rendit les plus grands honneurs à ces guerrières. Celles qui périrent dans le combat, furent inhumées le long du chemin d'Argos; on permit aux autres d'élever une statue au dieu Mars [2]. La figure de Télésilla fut posée sur une colonne, en face du temple de Vénus; loin de porter ses regards sur des volumes représentés et placés à ses pieds, elle les arrête avec complaisance sur un casque qu'elle tient dans sa main, et qu'elle va mettre sur sa tête [3]. Enfin, pour perpétuer à jamais un événement si extraordinaire, on institua une fête annuelle, où les femmes sont habillées en hommes, et les hommes en femmes [4].

Il en est d'Argos comme de toutes les villes de la Grèce; les monuments de l'art y sont communs, et les chefs-d'œuvre très-rares. Parmi ces derniers, il suffira de nommer plusieurs statues de Polyclète et de Praxitèle [5]; les objets suivants nous frappèrent sous d'autres rapports.

Nous vîmes le tombeau d'une fille de Persée, qui, après la mort de son premier mari, épousa Œbalus, roi de Sparte. Les Argiennes jusqu'alors n'avaient pas osé contracter un second hymen [6]; ce fait remonte à la plus haute antiquité.

Nous vîmes un groupe représentant Périlaüs d'Argos, prêt à donner la mort au Spartiate Othryadas [7]. Les Lacédémoniens et les Argiens se disputaient la possession de la ville de Thyrée. On convint de nommer de part et d'autre trois cents guerriers dont le combat terminerait le différend. Ils périrent tous, à l'exception de deux Argiens, qui se croyant assurés de la victoire, en portèrent la nouvelle aux magistrats d'Argos. Cependant Othryadas respirait encore, et malgré des blessures mortelles, il eut assez de force pour dresser un trophée sur le champ de bataille; et après y avoir tracé de son sang ce petit nombre de mots: « Les Lacé« démoniens vainqueurs des Argiens, » il se donna la mort pour ne pas survivre à ses compagnons [8].

Les Argiens sont persuadés qu'Apollon annonce l'avenir dans un de leurs temples. Une fois par mois, la prêtresse, qui est obligée de garder la continence, sacrifie une brebis pendant la nuit; et dès qu'elle a goûté du sang de la victime, elle est saisie de l'esprit prophétique [9].

Nous vîmes les femmes d'Argos s'assembler pendant plusieurs jours, dans une espèce de chapelle attenante au temple de Jupiter Sauveur [10], pour y pleurer Adonis. J'avais envie de leur dire ce que des sages ont répondu quelquefois en des occasions semblables: « Pourquoi le pleurer s'il est dieu, lui « offrir des sacrifices s'il ne l'est pas [1]? »

A quarante stades d'Argos [2] (1) est le temple de Junon, un des plus célèbres de la Grèce [3], autrefois commun à cette ville et à Mycènes [4]. L'ancien fut brûlé, il n'y a pas un siècle, par la négligence de la prêtresse Chrysis, qui oublia d'éteindre une lampe placée au milieu des bandelettes sacrées [5]. Le nouveau, construit au pied du mont Eubée, sur les bords d'un petit ruisseau, se ressent du progrès des arts, et perpétuera le nom de l'architecte Eupolémus d'Argos [6].

Celui de Polyclète sera plus fameux encore par les ouvrages dont il a décoré ce temple [7], et surtout par la statue de Junon, de grandeur presque colossale. Elle est posée sur un trône, sa tête est ceinte d'une couronne où l'on a gravé les Heures et les Grâces; elle tient de sa droite une grenade, symbole mystérieux qu'on n'explique point aux profanes; de sa gauche, un sceptre surmonté d'un coucou, attribut singulier, qui donne lieu à des contes puérils. Pendant que nous admirions le travail, digne du rival de Phidias, et la richesse de la matière, qui est d'or et d'ivoire, Philotas me montrait en riant une figure assise, informe, faite d'un tronc de poirier sauvage, et couverte de poussière. C'est la plus ancienne des statues de Junon [8]; après avoir longtemps reçu l'hommage des mortels, elle éprouve le sort de la vieillesse et de la pauvreté: on l'a reléguée dans un coin du temple où personne ne lui adresse des vœux.

Sur l'autel, les magistrats d'Argos viennent s'obliger par serment d'observer les traités de paix; mais il n'est pas permis aux étrangers d'y offrir des sacrifices [9].

Le temple, depuis sa fondation, est desservi par une prêtresse qui doit, entre autres choses, s'abstenir de certains poissons [10]; on lui élève pendant sa vie une statue [11], et après sa mort on y grave et son nom et la durée de son sacerdoce. Cette suite de monuments placés en face du temple, et mêlés avec les statues de plusieurs héros [12], donne une suite de dates que les historiens emploient quelquefois pour fixer l'ordre des temps [13].

Dans la liste des prêtresses, on trouve des noms illustres, tels que ceux d'Hypermnestre, fille de Danaüs; d'Admète, fille du roi Eurysthée [14], de Cydippe, qui dut sa gloire encore moins à ses aïeux qu'à ses enfants. On nous raconta son histoire, pendant qu'on célébrait la fête de Junon. Ce jour, qui

[1] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 157. Polyæn. strateg. lib. 7, cap. 33. Lucian. in amor. t. 2, p. 431. Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 618. Suid. in Τελεσιλ.
[2] Plut. de virt. mul. t. 2, p. 245.
[3] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 157.
[4] Plut. de virt. mul. t. 2, p. 245. Polyæn. strat. lib. 8, cap. 33.
[5] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 154; cap. 21, p. 160.
[6] Id. ibid. cap. 21, p. 159.
[7] Id. ibid. cap. 20, p. 156.
[8] Id. ib. Chrycerm. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 306. Suid. in Οθρυαδ. Stat. theb. lib. 4, v. 48. Luctat. ib. Stob. serm. 7, p. 92.
[9] Pausan. lib. 2, cap. 24, p. 165.
[10] Id. ibid. cap. 20, p. 156.

[1] Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Id. in Isid. p. 379.
[2] Strab. lib. 8, p. 368.
(1) Environ une lieue et demie.
[3] Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 147. — [4] Strab. lib. 8, p. 372.
[5] Thucyd. lib. 4, cap. 133. Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 148.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 147. — [7] Strab. lib. 8, p. 372.
[8] Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 148. — [9] Herodot. lib. 6, cap. 81.
[10] Plut. de solert. animal. t. 2, p. 983.
[11] Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 149. — [12] Id. ibid. p. 148.
[13] Thucyd. lib. 2, cap. 2. Schol. ibid. Hellan. ap. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 1, t. 1, p. 181. Polyb. excerpt. p. 50. Meurs. de archont. Athen. lib. 3, cap. 6.
[14] Mash. chron. can. p. 127 Freret, Def. de la Chron. p. 75

attire une multitude infinie de spectateurs, est surtout remarquable par une pompe solennelle qui se rend d'Argos au temple de la déesse; elle est précédée par cent bœufs parés de guirlandes, qu'on doit sacrifier, et distribuer aux assistants [1]; elle est protégée par un corps de jeunes Argiens couverts d'armes étincelantes, qu'ils déposent par respect avant que d'approcher de l'autel [2]; elle se termine par la prêtresse, qui paraît sur un char attelé de deux bœufs dont la blancheur égale la beauté [3]. Or, du temps de Cydippe, la procession ayant défilé, et l'attelage n'arrivant point, Biton et Cléobis s'attachèrent au char de leur mère, et, pendant quarante-cinq stades (1), la traînèrent en triomphe dans la plaine et jusque vers le milieu de la montagne, où le temple était alors placé [4] : Cydippe arriva au milieu des cris et des applaudissements; et dans les transports de sa joie, elle supplia la déesse d'accorder à ses fils le plus grand des bonheurs. Ses vœux furent, dit-on, exaucés : un doux sommeil les saisit dans le temple même, et les fit tranquillement passer de la vie à la mort [5]; comme si les dieux n'avaient pas de plus grand bien à nous accorder, que d'abréger nos jours.

Les exemples d'amour filial ne sont pas rares sans doute, dans les grandes nations; mais leur souvenir s'y perpétue à peine dans le sein de la famille qui les a produits : au lieu qu'en Grèce, une ville entière se les approprie, et les éternise comme des titres dont elle s'honore autant que d'une victoire remportée sur l'ennemi. Les Argiens envoyèrent à Delphes les statues de ces généreux frères [6], et j'ai vu dans un temple d'Argolide un groupe qui les représente attelés au char de leur mère [7].

Nous venions de voir la noble récompense que les Grecs accordent aux vertus des particuliers; nous vîmes, à quinze stades du temple [8], à quel excès ils portent la jalousie du pouvoir. Des décombres parmi lesquels on a de la peine à distinguer les tombeaux d'Atrée, d'Agamemnon, d'Oreste et d'Électre, voilà tout ce qui reste de l'ancienne et fameuse ville de Mycènes. Les Argiens la détruisirent, il y a près d'un siècle et demi [9]. Son crime fut de n'avoir jamais plié sous le joug qu'ils avaient imposé à presque toute l'Argolide, et d'avoir, au mépris de leurs ordres, joint ses troupes à celles que la Grèce rassemblait contre les Perses [10]. Ses malheureux habitants errèrent en différents pays, et la plupart ne trouvèrent un asile qu'en Macédoine [1].

L'histoire Grecque offre plus d'un exemple de ces effrayantes émigrations; et l'on ne doit pas en être surpris. La plupart des provinces de la Grèce furent d'abord composées de quantité de républiques indépendantes; les unes attachées à l'aristocratie, les autres à la démocratie; toutes avec la facilité d'obtenir la protection des puissances voisines, intéressées à les diviser [2]. Vainement cherchèrent-elles à se lier par une confédération générale; les plus puissantes, après avoir assujetti les plus faibles, se disputèrent l'empire : quelquefois même l'une d'entre elles, s'élevant au-dessus des autres, exerça un véritable despotisme, sous les formes spécieuses de la liberté. De là ces haines et ces guerres nationales qui ont désolé, pendant si longtemps, la Thessalie, la Béotie, l'Arcadie et l'Argolide. Elles n'affligèrent jamais l'Attique ni la Laconie : l'Attique, parce que ses habitants vivent sous les mêmes lois, comme citoyens de la même ville; la Laconie, parce que les siens furent toujours retenus dans la dépendance par la vigilance active des magistrats de Sparte, et la valeur connue des Spartiates.

Je sais que les infractions des traités, et les attentats contre le droit des gens, furent quelquefois déférés à l'assemblée des Amphictyons, instituée dès les plus anciens temps, parmi les nations septentrionales de la Grèce : je sais aussi que plusieurs villes de l'Argolide établirent chez elles un semblable tribunal [3]; mais ces diètes, qui ne connaissaient que de certaines causes, ou n'étendaient pas leur juridiction sur toute la Grèce, ou n'eurent jamais assez de forces pour assurer l'exécution de leurs décrets.

De retour à Argos, nous montâmes à la citadelle, où nous vîmes, dans un temple de Minerve, une statue de Jupiter, conservée autrefois, disait-on, dans le palais de Priam. Elle a trois yeux, dont l'un est placé au milieu du front, soit pour désigner que ce dieu règne également dans les cieux, sur la mer et dans les enfers [4], soit peut-être pour montrer qu'il voit le passé, le présent et l'avenir.

Nous partîmes pour Tirynthe, éloignée d'Argos d'environ cinquante stades (1). Il ne reste de cette ville si ancienne [5], que des murailles épaisses de plus de vingt pieds, (2) et hautes à proportion. Elles sont construites d'énormes rochers entassés les uns sur les autres, les moindres si lourds, qu'un attelage de deux mulets aurait de la peine à les traîner. Comme on ne les avait point taillés, on eut

[1] Schol. Pind. in olymp. 7, v. 152.
[2] Æneas Poliorc. cap. 17, p. 13.
[3] Palæph. de incredib. cap. 51.
(1) Environ deux lieues moins un quart.
[4] Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 148.
[5] Herodot. lib. 1, cap. 31. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 367. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 273. Val. Max. lib. 5, cap. 4, extern. 4. Stob. serm. 169, p. 603. Serv. et Philarg. in Virg. georg. lib. 3, v. 532.
[6] Herodot. lib. 1, cap. 31.
[7] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 155.
[8] Id. ibid. cap. 17, p. 147.
Diod. Sic. lib. 11, p. 49. Strab. lib. 8, p. 372.
[10] Pausan. lib. 2, cap. 16, p. 146.

[1] Pausan lib. 7, cap. 25, p. 589.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 35 et 40.
[3] Strab. lib. 8, p. 374.
[4] Pausan. lib. 2, cap. 24, p. 166.
(1) Environ deux lieues et demie.
[5] Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 145.
(2) Voyage de Des Monceaux, p. 473.

soin de remplir avec des pierres d'un moindre volume les vides que laissait l'irrégularité de leurs formes [1]. Ces murs subsistent depuis une longue suite de siècles, et peut-être exciteront-ils l'admiration et la surprise pendant des milliers d'années encore [2].

Le même genre de travail se fait remarquer dans les anciens monuments de l'Argolide; plus en particulier dans les murs à demi détruits de Mycènes [3], et dans les grandes excavations que nous vîmes auprès du port de Nauplie [4], situé à une légère distance de Tyrinthe.

On attribue tous ces ouvrages aux Cyclopes [5], dont le nom réveille des idées de grandeur, puisqu'il fut donné par les premiers poëtes, tantôt à des géants [6], tantôt à des enfants du ciel et de la terre, chargés de forger les foudres de Jupiter [7]. On crut donc que des constructions, pour ainsi dire gigantesques, ne devaient pas avoir pour auteurs des mortels ordinaires. On n'avait pas sans doute observé que les hommes, dès les plus anciens temps, en se construisant des demeures, songèrent plus à la solidité qu'à l'élégance, et qu'ils employèrent des moyens puissants pour procurer la plus longue durée à des travaux indispensables. Ils creusaient dans le roc de vastes cavernes, pour s'y réfugier pendant leur vie, ou pour y être déposés après leur mort : ils détachaient des quartiers de montagnes, et en entouraient leurs habitations; c'était le produit de la force, et le triomphe des obstacles. On travaillait alors sur le plan de la nature, qui ne fait rien que de simple, de nécessaire et de durable. Les proportions exactes, les belles formes introduites depuis dans les monuments, font des impressions plus agréables; je doute qu'elles soient aussi profondes. Dans ceux même qui ont plus de droit à l'admiration publique, et qui s'élèvent majestueusement au-dessus de la terre, la main de l'art cache celle de la nature, et l'on n'a substitué que la magnificence à la grandeur.

Pendant qu'à Tirynthe on nous racontait que les Argiens, épuisés par de longues guerres, avaient détruit Tirynthe, Midée, Hysies, et quelques autres villes, pour en transporter les habitants chez eux [8], Philotas regrettait de ne pas trouver en ces lieux les anciens Tirynthiens. Je lui en demandai la raison. « Ce n'est pas, répondit-il, parce qu'ils aimaient autant le vin que les autres peuples de ce canton [9]; mais l'espèce de leur folie m'aurait amusé. Voici ce que m'en a dit un Argien :

« Ils s'étaient fait une telle habitude de plaisanter sur tout, qu'ils ne pouvaient plus traiter sérieusement les affaires les plus importantes. Fatigués de leur légèreté, ils eurent recours à l'oracle de Delphes. Il les assura qu'ils guériraient, si, après avoir sacrifié un taureau à Neptune, ils pouvaient, sans rire, le jeter à la mer. Il était visible que la contrainte imposée ne permettrait pas d'achever l'épreuve. Cependant ils s'assemblèrent sur le rivage : ils avaient éloigné les enfants; et comme on voulait en chasser un qui s'était glissé parmi eux : « Est-ce « que vous avez peur, s'écria-t-il, que je n'avale « votre taureau? » A ces mots, ils éclatèrent de rire; et persuadés que leur maladie était incurable, ils se soumirent à leur destinée [1]. »

Nous sortîmes de Tirynthe, et nous étant rendus vers l'extrémité de l'Argolide, nous visitâmes Hermione et Trézène. Dans la première, nous vîmes, entre autres choses, un petit bois consacré aux Grâces; un temple de Vénus, où toutes les filles, avant de se marier, doivent offrir un sacrifice [2]; un temple de Cérès, devant lequel sont les statues de quelques-unes de ses prêtresses. On y célèbre, en été, une fête dont je vais décrire en peu de mots la principale cérémonie.

A la tête de la procession marchent les prêtres des différentes divinités, et les magistrats en exercice : ils sont suivis des femmes, des hommes, des enfants, tous habillés de blanc, tous couronnés de fleurs, et chantant des cantiques. Paraissent ensuite quatre génisses, que l'on introduit l'une après l'autre dans le temple, et qui sont successivement immolées par quatre matrones. Ces victimes, qu'on avait auparavant de la peine à retenir, s'adoucissent à leur voix, et se présentent d'elles-mêmes à l'autel. Nous n'en fûmes pas témoins; car on ferme les portes pendant le sacrifice [3].

Derrière cet édifice sont trois places entourées de balustres de pierre. Dans l'une de ces places la terre s'ouvre, et laisse entrevoir un abîme profond : c'est une de ces bouches de l'enfer, dont j'ai parlé dans mon voyage de Laconie. Les habitants disaient que Pluton, ayant enlevé Proserpine, préféra de descendre par ce gouffre, parce que le trajet est plus court. Ils ajoutaient que, dispensés, à cause du voisinage, de payer un tribut à Caron, ils ne mettaient point une pièce de monnaie dans la bouche des morts, comme on fait partout ailleurs [4].

A Trézène, nous vîmes avec plaisir les monuments qu'elle renferme; nous écoutâmes avec patience les longs récits qu'un peuple fier de son ori-

[1] Pausan. lib. 2, cap. 25, p. 169.
[2] Id. lib. 9, cap. 36, p. 983. Des Monceaux, p. 473.
[3] Euripid. in Hercul. fur. v. 944. Pausan. lib. 7, cap. 25, p. 589. Hesych. in Κυκλωπ.
[4] Strab. lib. 8, p. 373.
[5] Euripid. in Orest. v. 963; in Iphig. in Aul. v. 152 et 1501; in Elect. v. 1158; in Hercul. fur. v. 15. Strab. lib. 8, p. 373. Pausan. lib. 7, cap. 25, p. 589. Eustath. in iliad. p. 286. Stat. theb. lib. 1, v. 251.
[6] Homer. odyss. lib. 9. Bochart. geogr. sacr. lib. 1, cap. 30.
[7] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 23, hist. p. 28.
[8] Pausan. lib. 8, cap. 27, p. 653.
[9] Athen. lib. 10, cap. 12, p. 438.

[1] Theophr. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 261. Eustath. in odyss. lib. 18, p. 1839, lin. 47
[2] Pausan. lib. 2, cap. 34, p. 193.
[3] Id. ibid. cap. 35, p. 195. Ælian. hist. animal. lib. 11, cap. 4.
[4] Strab. lib. 8, p. 373. Callim. ap. etymol. magn. in Δαναχ.

gine [1], nous faisait de l'histoire de ses anciens rois, et des héros qui avaient paru dans cette contrée. On nous montrait le siége où Pitthée, fils de Pélops, rendait la justice [2]; la maison où naquit Thésée, son petit-fils et son élève [3]; celle qu'habitait Hippolyte [4]; son temple, où les filles de Trézène déposent leur chevelure avant de se marier [5]. Les Trézéniens, qui lui rendent des honneurs divins, ont consacré à Vénus l'endroit où Phèdre se cachait pour le voir lorsqu'il poussait son char dans la carrière. Quelques-uns prétendaient qu'il ne fut pas traîné par ses chevaux, mais placé parmi les constellations : d'autres nous conduisirent au lieu de sa sépulture, placée auprès du tombeau de Phèdre [6].

On nous montrait aussi un édifice en forme de tente, où fut relégué Oreste pendant qu'on le purifiait, et un autel fort ancien, où l'on sacrifie à la fois aux Mânes et au Sommeil, à cause de l'union qui règne entre ces divinités [7]. Une partie de Trézène est située sur le penchant d'une montagne; l'autre dans une plaine qui s'étend jusqu'au port, où serpente la rivière Chrysorrhoas, et qu'embrassent presque de tous côtés des collines et des montagnes couvertes, jusqu'à une certaine hauteur, de vignes, d'oliviers, de grenadiers et de myrtes, couronnées ensuite par des bois de pins et de sapins, qui semblent s'élever jusqu'aux nues [8].

La beauté de ce spectacle ne suffisait pas pour nous retenir plus longtemps dans cette ville. En certaines saisons, l'air y est malsain [9]; ses vins ne jouissent pas d'une bonne réputation [10], et les eaux de l'unique fontaine qu'elle possède sont d'une mauvaise qualité [11].

Nous côtoyâmes la mer, et nous arrivâmes à Épidaure, située au fond d'un golfe [12], en face de l'île d'Égine, qui lui appartenait anciennement [13] : de fortes murailles l'ont quelquefois protégée contre les efforts des puissances voisines [14]; son territoire, rempli de vignobles [15], est entouré de montagnes couvertes de chênes [16]. Hors des murs, à quarante stades de distance [17] (1), sont le temple et le bois sacré d'Esculape [1], où les malades viennent de toutes parts chercher leur guérison. Un conseil, composé de cent quatre-vingts citoyens, est chargé de l'administration de ce petit pays [2].

On ne sait rien de bien positif sur la vie d'Esculape, et c'est ce qui fait qu'on en dit tant de choses. Si l'on s'en rapporte aux récits des habitants, un berger, qui avait perdu son chien et une de ses chèvres, les trouva sur une montagne voisine, auprès d'un enfant resplendissant de lumière, allaité par la chèvre, et gardé par le chien; c'était Esculape, fils d'Apollon et de Coronis [3]. Ses jours furent consacrés au soulagement des malheureux. Les blessures et les maladies les plus dangereuses cédaient à ses opérations, à ses remèdes, aux chants harmonieux, aux paroles magiques qu'il employait [4]. Les dieux lui avaient pardonné ses succès; mais il osa rappeler les morts à la vie, et sur les représentations de Pluton, il fut écrasé par la foudre [5].

D'autres traditions laissent entrevoir quelques lueurs de vérité, et nous présentent un fil que nous suivrons un moment, sans nous engager dans ses détours. L'instituteur d'Achille, le sage Chiron, avait acquis de légères connaissances sur les vertus des simples, de plus grandes sur la réduction des fractures et des luxations; il les transmit à ses descendants, qui existent encore en Thessalie, et qui, de tout temps, se sont généreusement dévoués au service des malades [6].

Il paraît qu'Esculape fut son disciple [7], et que, devenu le dépositaire de ses secrets, il en instruisit ses fils Machaon et Podalire [8], qui régnèrent après sa mort sur une petite ville de Thessalie [9]. Pendant le siége de Troie, ils signalèrent leur valeur dans les combats [10], et leur habileté dans le traitement des blessés [11]; car ils avaient cultivé avec soin la chirurgie, partie essentielle de la médecine, et la seule qui, suivant les apparences, fût connue dans ces siècles éloignés [12]. Machaon avait perdu la vie sous les murs de Troie. Ses cendres furent transportées dans le Péloponèse, par les soins de Nestor [13]. Ses enfants, attachés à la profession de leur père, s'établirent dans cette contrée; ils élevèrent des autels

[1] Pausan. lib. 2, cap. 30, p. 181.
[2] Id. ibid. cap. 31, p. 184.
[3] Id. ibid. cap. 32, p. 188.
[4] Id. ibid. p. 187.
[5] Id. ibid. p. 186.
[6] Id. ibid. p. 186 et 187.
[7] Id. ibid. cap. 31, p. 184.
[8] Fourmont, Voyage manuscr. de l'Argolide.
[9] Chandl. trav. in Greece, p. 216.
[10] Theophr. hist. plant. lib. 9, cap. 20. Plin. lib. 14, cap. 18, t. 1, p. 724.
[11] Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 159. Plin. lib. 31, p. 548.
[12] Strab. lib. 8, p. 374.
[13] Herodot. lib. 5, cap. 83.
[14] Thucyd. lib. 2, cap. 56; lib. 5, cap. 55 et 56.
[15] Homer. iliad. lib. 2, v. 561.
[16] Strab. lib. 8, p. 374. Plin. lib. 4, cap. 5, t. 1, p. 194.
[17] Liv. lib. 45, cap. 28. Val. Max. lib. 1, cap. 8, § 2.
(1) Environ une lieue et demie.

[1] Pausan. lib. 2, cap. 26 et 27.
[2] Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 291.
[3] Pausan. lib. 2, cap. 26, p. 170.
[4] Pind. pyth. 3, v. 92.
[5] Id. ibid. v. 100. Euripid. in Alcest. v. 125. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 408. Diod. Sic. lib. 4, p. 273. Plin. lib. 29, t. 2, p. 493.
[6] Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 30.
[7] Pind. pyth. 3, v. 80. Id. nem. 3, v. 94.
[8] Homer. iliad. lib. 4, v. 219.
[9] Id. ibid. lib. 2, v. 730. Strab. lib. 8, p. 339; lib. 10, p. 448.
[10] Homer. iliad. lib. 11, v. 832.
[11] Id. ibid. lib. 4, v. 219.
[12] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405 et 406, etc. Cels. de re med in præfat.
[13] Pausan. lib. 3, cap. 26, p. 278.

à leur aïeul, et en méritèrent par les services qu'ils rendirent à l'humanité [1].

L'auteur d'une famille si respectable devint bientôt l'objet de la vénération publique. Sa promotion au rang des dieux doit être postérieure au temps d'Homère, qui n'en parle que comme d'un simple particulier. Mais aujourd'hui on lui décerne partout des honneurs divins. Son culte a passé d'Épidaure dans les autres villes de la Grèce, même en des climats éloignés [2]; il s'étendra davantage [3], parce que les malades imploreront toujours avec confiance la pitié d'un dieu qui fut sujet à leurs infirmités.

Les Épidauriens ont institué en son honneur des fêtes qui se célèbrent tous les ans, et auxquelles on ajoute de temps en temps de nouveaux spectacles [4]. Quoiqu'elles soient très-magnifiques, le temple du dieu, les édifices qui l'environnent et les scènes qui s'y passent, sont plus propres à satisfaire la curiosité du voyageur attentif.

Je ne parle point de ces riches présents que l'espoir et la reconnaissance des malades ont déposés dans cet asile [5]; mais on est d'abord frappé de ces belles paroles, tracées au-dessus de la porte du temple : L'ENTRÉE DE CES LIEUX N'EST PERMISE QU'AUX AMES PURES [6]. La statue du dieu, ouvrage de Thrasymède de Paros, comme on le voit par son nom inscrit au bas, est en or et en ivoire. Esculape, assis sur son trône, ayant un chien à ses pieds, tient d'une main son bâton, et prolonge l'autre au-dessus d'un serpent qui semble se dresser pour l'atteindre. L'artiste a gravé sur le trône les exploits de quelques héros de l'Argolide : c'est Bellérophon qui triomphe de la Chimère; c'est Persée qui coupe la tête à Méduse [7].

Polyclète, que personne n'avait surpassé dans l'art de la sculpture, que peu d'artistes ont égalé dans celui de l'architecture, construisit dans le bois sacré un théâtre élégant et superbe, où se placent les spectateurs en certaines fêtes [8]. Il éleva tout auprès une rotonde en marbre, qui attire les regards, et dont le peintre Pausias a, de nos jours, décoré l'intérieur. Dans un de ses tableaux, l'Amour ne se présente plus avec l'appareil menaçant d'un guerrier; il a laissé tomber son arc et ses flèches : pour triompher, il n'a besoin que de la lyre qu'il tient dans ses mains. Dans un autre, Pausias a représenté l'Ivresse sous la figure d'une femme dont les traits se distinguent à travers une bouteille de verre qu'elle est sur le point de vider [9].

[1] Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 136; cap. 23, p. 163.
[2] Id. ibid. cap. 26, p. 171 et 172.
[3] Liv. epit. lib. 11. Val. Max. lib. 1, cap. 8, § 2. Aurel. Vict. de vir. illustr. cap. 22. Ovid. metam. etc.
[4] Plat. in Ion. t. 1, p. 530.
[5] Liv. lib. 45, cap. 28.
[6] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 652. Porphyr. de abstin. lib. 2, § 19, p. 136.
[7] Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 172.
[8] Id. ibid. p. 174.
[9] Id. ibid. p. 173.

Aux environs, nous vîmes quantité de colonnes qui contiennent, non-seulement les noms de ceux qui ont été guéris, et des maladies dont ils étaient affligés, mais encore le détail des moyens qui leur ont procuré la santé [1]. De pareils monuments, dépositaires de l'expérience des siècles, seraient précieux dans tous les temps; ils étaient nécessaires avant qu'on eût écrit sur la médecine. On sait qu'en Égypte les prêtres conservent dans leurs temples l'état circonstancié des cures qu'ils ont opérées [2]. En Grèce, les ministres d'Esculape ont introduit cet usage, avec leurs autres rites, dans presque tous les lieux où ils se sont établis [3]. Hippocrate en connut le prix, et puisa une partie de sa doctrine sur le régime, dans une suite d'anciennes inscriptions exposées auprès du temple que les habitants de Cos ont élevé en l'honneur d'Esculape [4].

Cependant, il faut l'avouer, les prêtres de ce dieu, plus flattés d'opérer des prodiges que des guérisons, n'emploient que trop souvent l'imposture pour s'accréditer dans l'esprit du peuple. Il faut les louer de placer leurs temples hors des villes et sur des hauteurs [5]. Celui d'Épidaure est entouré d'un bois, dans lequel on ne laisse naître ni mourir personne. Car pour éloigner de ces lieux l'image effrayante de la mort, on en retire les malades qui sont à toute extrémité, et les femmes qui sont au dernier terme de leur grossesse [6]. Un air sain, un exercice modéré, un régime convenable, des remèdes appropriés, telles sont les sages précautions qu'on a crues propres à rétablir la santé; mais elles ne suffisent pas aux vues des prêtres, qui, pour attribuer des effets naturels à des causes surnaturelles, ajoutent au traitement quantité de pratiques superstitieuses.

On a construit auprès du temple une grande salle, où ceux qui viennent consulter Esculape, après avoir déposé sur la table sainte des gâteaux, des fruits et d'autres offrandes, passent la nuit, couchés sur de petits lits [7] : un des ministres leur ordonne de s'abandonner au sommeil, de garder un profond silence, quand même ils entendraient du bruit, et d'être attentifs aux songes que le dieu va leur envoyer [8]; ensuite il éteint les lumières, et a soin de ramasser les offrandes dont la table est couverte [9]. Quelque temps après, les malades croient entendre la voix d'Esculape, soit qu'elle leur parvienne par quelque artifice ingénieux, soit que le ministre, revenu sur ses pas, prononce sourdement quelques paroles autour de leur lit, soit enfin que, dans le

[1] Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 173. Strab. lib. 8, p. 374.
[2] Galen. de compos. med. lib. 5, cap. 2, p. 246.
[3] Strab. lib. 8, p. 374. Gruter. inscript. t. 1, p. 71.
[4] Strab. lib. 14, p. 657. Plin. lib. 29, cap. 1, t. 2, p. 493.
[5] Plut. quæst. Roman. t. 2, p. 286.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 172.
[7] Aristoph. in Plut. v. 662. Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 173. Aristid. orat. t. 1, p. 515. Philostr. vit. sophist. lib. 1, p. 535. Plaut. in curcul. act. 1, scen. 1, p. 263. Solin. cap. 7.
[8] Cicer. de divin. lib. 2, cap. 59, t. 3, p. 80.
[9] Aristoph. in Plut. v. 662 et 676.

calme des sens, leur imagination réalise les récits et les objets qui n'ont cessé de les frapper depuis leur arrivée.

La voix divine leur prescrit les remèdes destinés à les guérir, remèdes assez conformes à ceux des autres médecins [1]. Elle les instruit en même temps des pratiques de dévotion qui doivent en assurer l'effet. Si le malade n'a d'autre mal que de craindre tous les maux, s'il se résout à devenir l'instrument de la fourberie, il lui est ordonné de se présenter le lendemain au temple, de passer d'un côté de l'autel à l'autre, d'y poser la main, de l'appliquer sur la partie souffrante, et de déclarer hautement sa guérison, en présence d'un grand nombre de spectateurs que ce prodige remplit d'un nouvel enthousiasme [2]. Quelquefois, pour sauver l'honneur d'Esculape, on enjoint aux malades d'aller au loin exécuter ses ordonnances [3]. D'autres fois ils reçoivent la visite du dieu, déguisé sous la forme d'un gros serpent, dont les caresses raniment leur confiance [4].

Les serpents en général sont consacrés à ce dieu, soit parce que la plupart ont des propriétés dont la médecine fait usage [5], soit pour d'autres raisons qu'il est inutile de rapporter : mais Esculape paraît chérir spécialement ceux qu'on trouve dans le territoire d'Épidaure, et dont la couleur tire sur le jaune [6]. Sans venin, d'un caractère doux et paisible, ils aiment à vivre familièrement avec les hommes. Celui que les prêtres entretiennent dans l'intérieur du temple se replie quelquefois autour de leurs corps, ou se redresse sur sa queue pour prendre la nourriture qu'on lui présente dans une assiette [7] : on le laisse rarement sortir : quand on lui rend sa liberté, il se promène avec majesté dans les rues; et comme son apparition est d'un heureux présage, elle excite une joie universelle [8]. Les uns le respectent, parce qu'il est sous la protection de la divinité tutélaire du lieu; les autres se prosternent en sa présence, parce qu'ils le confondent avec le dieu lui-même.

On trouve de ces serpents familiers dans les autres temples d'Esculape [9], dans ceux de Bacchus [10] et de quelques autres divinités. Ils sont très-communs à Pella, capitale de la Macédoine. Les femmes s'y font un plaisir d'en élever. Dans les grandes chaleurs de l'été, elles les entrelacent autour de leur cou, en forme de collier, et dans leurs orgies, elles s'en parent comme d'un ornement, ou les agitent au-dessus de leur tête. Pendant mon séjour

[1] Le Clerc, Hist. de la Méd. liv. I, chap. 20, p. 60.
[2] Gruter. inscript. t. I, p. 71.
[3] Aristid. orat. t. I, p. 516 et 549.
[4] Aristoph. in Plut. v. 688.
[5] Plin. lib. 29, cap. 4, t. 2, p. 505.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 28, p. 175.
[7] Médailles du Cabinet du roi.
[8] Val. Max. lib. I, cap. 8, § 2.
[9] Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 137.
[10] Schol. Aristoph. in Plut. v. 690.

en Grèce, on disait qu'Olympias, femme de Philippe, roi de Macédoine, en faisait souvent coucher un auprès d'elle; on ajoutait même que Jupiter avait pris la forme de cet animal et qu'Alexandre était son fils [1].

Les Épidauriens sont crédules; les malades le sont encore plus. Ils se rendent en foule à Épidaure; ils s'y soumettent avec une entière résignation aux remèdes dont ils n'avaient jusqu'alors retiré aucun fruit, et que leur extrême confiance rend quelquefois plus efficaces. La plupart me racontaient avec une foi vive les songes dont le dieu les avait favorisés; les uns étaient si bornés, qu'ils s'effarouchaient à la moindre discussion : les autres si effrayés, que les plus fortes raisons ne pouvaient les distraire du sentiment de leurs maux : tous citaient des exemples de guérison, qu'ils n'avaient pas constatés, et qui recevaient une nouvelle force, en passant de bouche en bouche.

Nous repassâmes par Argos, et nous prîmes le chemin de Némée, ville fameuse par la solennité des jeux qu'on y célèbre chaque troisième année, en l'honneur de Jupiter. Comme ils offrent à peu près les mêmes spectacles que ceux d'Olympie, je n'en parlerai point; il me suffira d'observer que les Argiens y président [2], et qu'on n'y décerne au vainqueur qu'une couronne d'ache [3]. Nous entrâmes ensuite dans des montagnes, et à quinze stades de la ville, nos guides nous montrèrent avec effroi la caverne où se tenait ce lion qui périt sous la massue d'Hercule [4].

De là étant revenus à Corinthe, nous reprîmes bientôt le chemin d'Athènes, où, dès mon arrivée, je continuai mes recherches, tant sur les parties de l'administration, que sur les opinions des philosophes, et sur les différentes branches de la littérature.

## CHAPITRE LIV.

### La république de Platon.

Deux grands objets occupent les philosophes de la Grèce : la manière dont l'univers est gouverné, et celle dont il faut gouverner les hommes. Ces problèmes, peut-être aussi difficiles à résoudre l'un que l'autre, sont le sujet éternel de leurs entretiens et de leurs écrits. Nous verrons dans la suite comment Platon, d'après Timée, concevait la formation du monde. J'expose ici les moyens qu'il imaginait pour former la plus heureuse des sociétés.

Il nous en avait entretenus plus d'une fois; mais il les développa avec plus de soin, un jour que se

[1] Plut. in Alex. t. I, p. 665. Lucian. in Alex. cap. 7, t. 2, p. 215.
[2] Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 144. Julian. epist. pro Argiv. p. 408.
[3] Pausan. lib. 8, cap. 48, p. 697. Plin. lib. 19, cap. 8, p. 179. Lucian. gymnas. cap. 9, t. 2, p. 888.
[4] Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 144.

trouvant à l'Académie, où depuis quelque temps il avait cessé de donner des leçons, il voulut prouver qu'on est heureux dès qu'on est juste, quand même on n'aurait rien à espérer de la part des dieux, et qu'on aurait tout à craindre de la part des hommes. Pour mieux connaître ce que produirait la justice dans un simple particulier, il examina quels seraient ses effets dans un gouvernement, où elle se dévoilerait avec une influence plus marquée et des caractères plus sensibles. Voici à peu près l'idée qu'il nous donna de son système. Je vais le faire parler ; mais j'aurai besoin d'indulgence : s'il fallait conserver à ses pensées les charmes dont il sait les embellir, ce serait aux Grâces de tenir le pinceau.

« Ce n'est ni d'une monarchie ni d'une démocratie que je dois tracer le plan. Que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul ou de plusieurs, peu m'importe. Je forme un gouvernement où les peuples seraient heureux sous l'empire de la vertu.

« J'en divise les citoyens en trois classes : celle des mercenaires ou de la multitude ; celle des guerriers ou des gardiens de l'État ; celle des magistrats ou des sages. Je ne prescris rien à la première ; elle est faite pour suivre aveuglément les impulsions des deux autres.

« Je veux un corps de guerriers [1], qui aura toujours les armes à la main, et dont l'objet sera d'entretenir dans l'État une tranquillité profonde. Il ne se mêlera pas avec les autres citoyens ; il demeurera dans un camp, et sera toujours prêt à réprimer les factions du dedans, à repousser les attaques du dehors [2].

« Mais comme des hommes si redoutables pourraient être infiniment dangereux [3], et qu'avec toutes les forces de l'État il leur serait facile d'en usurper la puissance, nous les contiendrons, non par des lois, mais par la vigueur d'une institution qui réglera leurs passions et leurs vertus même. Nous cultiverons leur esprit et leur cœur par les instructions qui sont du ressort de la musique, et nous augmenterons leur courage et leur santé par les exercices de la gymnastique [4].

« Que leur éducation commence dès les premières années de leur enfance [5] ; que les impressions qu'ils recevront alors ne soient pas contraires à celles qu'ils doivent recevoir dans la suite, et qu'on évite surtout de les entretenir de ces vaines fictions déposées dans les écrits d'Homère, d'Hésiode et des autres poëtes. Les dissensions et les vengeances faussement attribuées au dieux, n'offrent que de grands crimes justifiés par de grandes autorités ; et c'est un malheur insigne que de s'accoutumer de bonne heure à ne trouver rien d'extraordinaire dans les actions les plus atroces.

[1] Plat. de rep. t. 2, lib. 2, p. 373.
[2] Id. ibid. lib. 3, p. 415.
[3] Id. ibid p. 416.
[4] Id. ibid. lib. 2, p. 376.
[5] Id. ibid p. 377.

« Ne dégradons jamais la Divinité par de pareilles images. Que la poésie l'annonce aux enfants des guerriers avec autant de dignité que de charmes ; on leur dira sans cesse, que Dieu ne peut être l'auteur que du bien [1] ; qu'il ne fait le malheur de personne ; que ses châtimens sont des bienfaits ; et que les méchants sont à plaindre, non quand ils les éprouvent, mais quand ils trouvent le moyen de s'y soustraire [2].

« On aura soin de les élever dans le plus parfait mépris de la mort, et de l'appareil menaçant des enfers [3]. Ces peintures effrayantes et exagérées du Cocyte et du Styx peuvent être utiles en certaines occasions ; mais elles ne sont pas faites pour des hommes qui ne doivent connaître la crainte que par celle qu'ils inspirent.

« Pénétrés de ces vérités, que la mort n'est pas un mal [4], et que le sage se suffit à lui-même, ils verront expirer autour d'eux leurs parents et leurs amis, sans répandre une larme, sans pousser un soupir. Il faudra que leur âme ne se livre jamais aux excès de la douleur, de la joie ou de la colère, qu'elle ne connaisse ni le vil intérêt, ni le mensonge, plus vil encore s'il est possible ; qu'elle rougisse des faiblesses et des cruautés que les poëtes attribuent aux anciens guerriers [5], et qu'elle fasse consister le véritable héroïsme à maîtriser ses passions, et à obéir aux lois.

« C'est dans cette âme qu'on imprimera, comme sur l'airain, les idées immortelles de la justice et de la vérité ; c'est là qu'on gravera en traits ineffaçables, que les méchants sont malheureux dans la prospérité [6], et que la vertu est heureuse dans la persécution et même dans l'oubli.

« Mais ces vérités ne doivent pas être présentées avec des couleurs qui en altèrent la majesté [7]. Loin d'ici ces acteurs qui les dégraderaient sur le théâtre, en y joignant la peinture trop fidèle des petitesses et des vices de l'humanité. Leurs talents inspireraient à nos élèves ce goût d'imitation, dont l'habitude, contractée de bonne heure, passe dans les mœurs, et se réveille dans tous les instants de la vie. Ce n'est point à eux de copier des gestes et des discours qui ne répondraient pas à leur caractère ; il faut que leur maintien et leur récit respirent la sainteté de la vertu, et n'aient pour ornement qu'une simplicité extrême. S'il se glissait dans notre ville un de ces poëtes habiles dans l'art de varier les formes du discours, et de représenter sans choix toutes sortes de personnages, nous répandrions des parfums sur sa tête, et nous le congédierions [8].

[1] Plat. de rep. lib. 2, p. 379.
[2] Id. ibid. p. 380. Id. in Gorg. t. 1, p. 472 et 509
[3] Id. de rep. lib. 3, p. 386.
[4] Id. ibid. p. 387.
[5] Id. ibid. p. 391.
[6] Id. ibid. p. 392.
[7] Id. ibid. p. 394. etc.
[8] Id. ibid. p. 398 et 399.

« Nous bannirons et les accents plaintifs de l'harmonie Lydienne, et la mollesse des chants de l'Ionienne. Nous conserverons le mode Dorien, dont l'expression mâle soutiendra le courage de nos guerriers, et le Phrygien, dont le caractère paisible et religieux pourra s'assortir à la tranquillité de leur âme; mais ces deux modes mêmes, nous les gênerons dans leurs mouvements, et nous les forcerons à choisir une marche noble, convenable aux circonstances, conforme aux chants qu'elle doit régler, et aux paroles auxquelles on doit toujours l'assujettir [1].

« De cet heureux rapport établi entre les paroles, l'harmonie et le nombre, résultera cette décence, et par conséquent cette beauté dont l'idée doit toujours être présente à nos jeunes élèves. Nous exigerons que la peinture, l'architecture, et tous les arts l'offrent à leurs yeux; afin que de toutes parts entourés et assaillis des images de la beauté, et vivant au milieu de ces images, comme dans un air pur et serein, ils s'en pénètrent jusqu'au fond de l'âme, et s'accoutument à les reproduire dans leurs actions et dans leurs mœurs [2]. Nourris de ces semences divines, ils s'effaroucheront au premier aspect du vice, parce qu'ils n'y reconnaîtront pas l'empreinte auguste qu'ils ont dans le cœur; ils tressailleront à la voix de la raison et de la vertu, parce qu'elles leur apparaîtront sous des traits connus et familiers. Ils aimeront la beauté, avec tous les transports, mais sans aucun des excès de l'amour.

« Les mêmes principes dirigeront cette partie de leur éducation qui concerne les besoins et les exercices du corps [3]. Ici point de règle constante et uniforme dans le régime, des gens destinés à vivre dans un camp, et à suivre les opérations d'une campagne, doivent apprendre à supporter la faim, la soif, le froid, le chaud, tous les besoins, toutes les fatigues, toutes les saisons. Ils trouveront dans une nourriture frugale, les trésors de la santé; et dans la continuité des exercices, les moyens d'augmenter leur courage plutôt que leurs forces [4]. Ceux qui auront reçu de la nature un tempérament délicat, ne chercheront pas à le fortifier par les ressources de l'art. Tels que ce mercenaire qui n'a pas le loisir de réparer les ruines d'un corps que le travail consume [5], ils rougiraient de prolonger à force de soins une vie mourante et inutile à l'État. On attaquera les maladies accidentelles par des remèdes prompts et simples; on ne connaîtra pas celles qui viennent de l'intempérance et des autres excès; on abandonnera au hasard celles dont on apporte le germe en naissant [6]. Par là se trouvera proscrite cette médecine qui ne sait employer ses efforts que pour multiplier nos souffrances, et nous faire mourir plus longtemps.

« Je ne dirai rien ici de la chasse, de la danse et des combats du gymnase [1]; je ne parlerai pas du respect inviolable qu'on aura pour les parents et les vieillards [2], non plus que d'une foule d'observances dont le détail me mènerait trop loin. Je n'établis que des principes généraux; les règles particulières en découleront d'elles-mêmes, et s'appliqueront sans effort aux circonstances. L'essentiel est, que la musique et la gymnastique influent également sur l'éducation, et que les exercices du corps soient dans un juste tempérament avec ceux de l'esprit; car par elle-même la musique amollit un caractère qu'elle adoucit [3], et la gymnastique le rend dur et féroce en lui donnant de la vigueur. C'est en combinant ces deux arts, en les corrigeant l'un par l'autre, qu'on viendra à bout de tendre ou de relâcher, dans une exacte proportion, les ressorts d'une âme trop faible ou trop impétueuse : c'est par là que nos guerriers, réunissant la force et le courage à la douceur et à l'aménité, paraîtront aux yeux de leurs ennemis, les plus redoutables des hommes, et les plus aimables aux yeux des autres citoyens [4]; mais pour produire cet heureux effet, on évitera de rien innover dans le système de l'institution une fois établie. On a dit que toucher aux règles de la musique, c'était ébranler les lois fondamentales du gouvernement [5]. J'ajoute qu'on s'exposerait au même malheur en faisant des changements dans les jeux, dans les spectacles et dans les moindres usages [6]. C'est que chez un peuple qui se conduit plutôt par les mœurs que par les lois, les moindres innovations sont dangereuses, parce que, dès qu'on s'écarte des usages reçus dans un seul point, on perd l'opinion de leur sagesse. Il s'est glissé un abus, et le poison est dans l'État.

« Tout dans notre république dépendra de l'éducation des guerriers [7]. Tout dans cette éducation dépendra de la sévérité de la discipline; ils regarderont la moindre observance comme un devoir, et la plus petite négligence comme un crime. Et qu'on ne s'étonne pas de la valeur que nous donnons à des pratiques frivoles en apparence; quand elles ne tendraient pas directement au bien général, l'exactitude à les remplir serait d'un prix infini, parce qu'elle contrarierait et forcerait le penchant. Nous voulons pousser les âmes au plus haut point de perfection pour elles-mêmes, et d'utilité pour la patrie. Il faut que, sous la main des chefs, elles deviennent propres aux plus petites choses comme aux plus

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 398 et 399.
[2] Id. ibid. p. 401.
[3] Id. ibid. p. 403.
[4] Id. ibid. p. 410.
[5] Id. ibid. p. 406.
[6] Id. ibid. p. 410.

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 412.
[2] Id. ibid. lib. 4, p. 425.
[3] Id. ibid. lib. 3, p. 410.
[4] Id. ibid. lib. 2, p. 376.
[5] Id. ibid. lib. 4, p. 424.
[6] Id. de leg. lib. 7, p. 797.
[7] Id. de rep. lib. 4, p. 423, etc.

grandes; il faut qu'elles brisent sans cesse leur volonté, et qu'à force de sacrifices elles parviennent à ne penser, n'agir, ne respirer que pour le bien de la république. Ceux qui ne seront pas capables de ce renoncement à eux-mêmes, ne seront pas admis dans la classe des guerriers, mais relégués dans celle des artisans et des laboureurs [1]; car les états ne seront pas réglés par la naissance, ils le seront uniquement par les qualités de l'âme.

« Avant que d'aller plus loin, forçons nos élèves à jeter les yeux sur la vie qu'ils doivent mener un jour; ils seront moins étonnés de la sévérité de nos règles, et se prépareront mieux à la haute destinée qui les attend.

« Si les guerriers possédaient des terres et des maisons, si l'or et l'argent souillaient une fois leurs mains [2], bientôt l'ambition, la haine et toutes les passions qu'entraînent les richesses, se glisseraient dans leur cœur, et ils ne seraient plus que des hommes ordinaires. Délivrons-les de tous ces petits soins qui les forceraient à se courber vers la terre. Ils seront nourris en commun aux dépens du public; la patrie à laquelle ils consacreront toutes leurs pensées et tous leurs désirs, se chargera de pourvoir à leurs besoins, qu'ils réduiront au pur nécessaire : et si l'on nous objecte que par ces privations ils seront moins heureux que les autres citoyens, nous répondrons qu'un législateur doit se proposer le bonheur de toute la société, et non d'une seule des classes qui la composent [3]. Quelque moyen qu'il emploie, s'il réussit, il aura fait le bien particulier, qui dépend toujours du bien général. D'ailleurs, je n'établis pas une ville qui regorge de délices : je veux qu'on y règle le travail de manière qu'il bannisse la pauvreté, sans introduire l'opulence [4]; si nos guerriers y diffèrent des autres citoyens, ce sera parce qu'avec plus de vertus ils auront moins de besoins.

« Nous avons cherché à les dépouiller de cet intérêt sordide qui produit tant de crimes. Il faut encore éteindre, ou plutôt perfectionner dans leurs cœurs, ces affections que la nature inspire, et les unir entre eux par les moyens mêmes qui contribuent à les diviser. J'entre dans une nouvelle carrière; je n'y marche qu'en tremblant; les idées que je vais proposer paraîtront aussi révoltantes que chimériques. Mais après tout je m'en méfie moi-même, et cette disposition d'esprit, si je m'égare, doit me faire absoudre d'avance d'une erreur involontaire.

« Ce sexe que nous bornons à des emplois obscurs et domestiques, ne serait-il pas destiné à des fonctions plus nobles et plus relevées [5]? N'a-t-il pas donné des exemples de courage, de sagesse, de progrès dans toutes les vertus et dans tous les arts [6]?

[1] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 415.
[2] Id. ibid. p. 416.
[3] Id. ibid. lib. 4, p. 420.
[4] Id. ibid. p. 421.
[5] Id. ibid. lib. 5, p. 452.
[6] Id. ibid. p. 455.



Peut-être que ses qualités se ressentent de sa faiblesse, et sont inférieures aux nôtres. S'ensuit-il qu'elles doivent être inutiles à la patrie? Non, la nature ne dispense aucun talent pour le rendre stérile : et le grand art du législateur est de remettre en jeu tous les ressorts qu'elle fournit, et que nous laissons en repos. Nos guerriers partageront avec leurs épouses le soin de pourvoir à la tranquillité de la ville, comme le chien fidèle partage avec sa compagne la garde du troupeau confié à sa vigilance [1]. Les uns et les autres seront élevés dans les mêmes principes, dans les mêmes lieux et sous les mêmes maîtres. Ils recevront ensemble, avec les éléments des sciences, les leçons de la sagesse; et dans le gymnase, les jeunes filles, dépouillées de leurs habits, et parées de leurs vertus, comme du plus honorable des vêtements, disputeront le prix des exercices aux jeunes garçons leurs émules [2].

« Nous avons trop de décence et de corruption pour n'être pas blessés d'un règlement, qu'une longue habitude et des mœurs plus pures rendraient moins dangereux. Cependant les magistrats seront chargés d'en prévenir les abus [3]. Dans des fêtes instituées pour former des unions légitimes et saintes ils jetteront dans une urne les noms de ceux qui devront donner des gardiens à la république. Ce seront les guerriers depuis l'âge de trente ans jusqu'à celui de cinquante-cinq, et les guerrières depuis l'âge de vingt jusqu'à celui de quarante ans [4]. On réglera le nombre des concurrents sur les pertes qu'elle aura faites; car nous devons éviter avec le même soin l'excès et le défaut de population. Le hasard, en apparence, assortira les époux; mais les magistrats, par des pratiques adroites, en corrigeront si bien les caprices, qu'ils choisiront toujours les sujets de l'un et de l'autre sexe les plus propres à conserver dans sa pureté la race de nos guerriers. En même temps, les prêtres et les prêtresses repandront le sang des victimes sur l'autel: les airs retentiront du chant des épithalames [5], et le peuple, témoin et garant des nœuds formés par le sort, demandera au ciel des enfants encore plus vertueux que leurs pères.

« Ceux qui naîtront de ces mariages, seront aussitôt enlevés à leurs parents, et déposés dans un endroit où leurs mères, sans les reconnaître, iront distribuer, tantôt à l'un et tantôt à l'autre, ce lait qu'elles ne pourront plus réserver exclusivement pour les fruits de leur amour [6].

« Dans ce berceau des guerriers ne paraîtront pas les enfants qui auraient apporté en naissant quelque difformité; ils seront écartés au loin, et

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 451, lib. 7, p. 537.
[2] Id. ibid. lib, 5, p. 452 et 457.
[3] Id. ibid. p. 457.
[4] Id. ibid. p. 460.
[5] Id. ibid. p. 459.
[6] Id. ibid. p. 460.

cachés dans quelque retraite obscure : on n'y admettra pas non plus les enfants dont la naissance n'aurait pas été précédée par les cérémonies augustes dont je viens de parler, ni ceux que leurs parents auraient mis au jour par une union prématurée ou tardive [1].

« Dès que les deux époux auront satisfait aux vœux de la patrie, ils se sépareront, et resteront libres jusqu'à ce que les magistrats les appellent à un nouveau concours, et que le sort leur assigne d'autres liens. Cette continuité d'hymens et de divorces fera que les femmes pourront appartenir successivement à plusieurs guerriers [2].

« Mais quand les uns et les autres auront passé l'âge prescrit par la loi aux engagements qu'elle avoue [3], il leur sera permis d'en contracter d'autres, pourvu toutefois que d'un côté ils ne fassent paraître aucun fruit de leur union, et que d'un autre côté, ils évitent de s'unir aux personnes qui leur ont donné ou qui leur doivent la naissance.

« Mais comme ils ne pourraient pas les reconnaître, il leur suffira de compter parmi leurs fils et leurs filles tous les enfants nés dans le même temps que ceux dont ils seront véritablement les auteurs; et cette illusion sera le principe d'un accord inconnu aux autres États [4]. En effet, chaque guerrier se croira uni par les liens du sang avec tous ses semblables; et par là se multiplieront tellement entre eux les rapports de parenté, qu'on entendra retentir partout les noms tendres et sacrés de père et de mère, de fils et de fille, de frère et de sœur. Les sentiments de la nature, au lieu de se concentrer en des objets particuliers, se répandront en abondance sur cette grande famille, qu'ils animeront d'un même esprit : les cœurs rempliront aisément des devoirs qu'ils se feront eux-mêmes; et renonçant à tout avantage personnel, ils se transmettront leurs peines, qu'ils affaibliront, et leurs plaisirs, qu'ils augmenteront en les partageant : tout germe de division sera étouffé par l'autorité des chefs, et toute violence enchaînée par la crainte d'outrager la nature [5].

« Cette tendresse précieuse, qui les rapprochera pendant la paix, se réveillera avec plus de force pendant la guerre. Qu'on place sur un champ de bataille un corps de guerriers jeunes, pleins de courage [6], exercés depuis leur enfance aux combats, parvenus enfin au point de déployer les vertus qu'ils ont acquises, et persuadés qu'une lâcheté va les avilir, une belle action les élever au comble de l'honneur, et le trépas leur mériter des autels; que dans ce moment la voix puissante de la patrie frappe leurs oreilles, et les appelle à sa défense; qu'à cette voix se joignent les cris plaintifs de l'amitié, qui leur montre de rang en rang tous leurs amis en danger; enfin, pour imprimer dans leur âme les émotions les plus fortes, qu'on jette au milieu d'eux leurs épouses et leurs enfants; leurs épouses, qui viennent combattre auprès d'eux, et les soutenir de leur voix et de leurs regards; leurs enfants, à qui ils doivent des leçons de valeur, et qui vont peut-être périr par le fer barbare de l'ennemi, croira-t-on que cette masse, embrasée par ces puissants intérêts comme par une flamme dévorante, hésite un instant à ramasser ses forces et ses fureurs, à tomber comme la foudre sur les troupes ennemies, et à les écraser par son poids irrésistible.

« Tels seront les grands effets de l'union établie entre nos guerriers. Il en est un qu'ils devront uniquement à leur vertu [1], ce sera de s'arrêter et de redevenir doux, sensibles, humains après la victoire : dans l'ivresse même du succès, ils ne songeront ni à charger de fers un ennemi vaincu, ni à outrager ses morts sur le champ de bataille, ni à suspendre ses armes dans les temples des dieux, peu jaloux d'une pareille offrande, ni à porter le ravage dans les campagnes, ou le feu dans les maisons. Ces cruautés, qu'ils se permettraient à peine contre les barbares, ne doivent point s'exercer dans la Grèce, dans cette république de nations amies, dont les divisions ne devraient jamais présenter l'image de la guerre, mais plutôt celle des troubles passagers qui agitent quelquefois les citoyens d'une même ville [2].

« Nous croyons avoir pourvu suffisamment au bonheur de nos guerriers [3]; nous les avons enrichis à force de privations : sans rien posséder, ils jouiront de tout; il n'y en aura aucun parmi eux qui ne puisse dire : « Tout m'appartient. » — Et qui ne doive ajouter, dit Aristote, qui jusqu'alors avait gardé le silence : « Rien ne m'appartient en effet. » O Platon ! ce ne sont pas les biens que nous partageons qui nous touchent le plus; ce sont ceux qui nous sont personnels. Dès que vos guerriers n'auront aucune sorte de propriété, n'en attendez qu'un intérêt sans chaleur comme sans objet; leur tendresse ne pouvant se fixer sur cette foule d'enfants dont ils seront entourés, tombera dans la langueur, et ils se reposeront les uns sur les autres du soin de leur donner des exemples et des leçons, comme on voit les esclaves d'une maison négliger des devoirs qui leur sont communs à tous [4]. »

Platon répondit : « Nous avons mis dans les cœurs de nos guerriers deux principes qui, de concert, doivent sans cesse ranimer leur zèle : le sentiment et la vertu. Non-seulement ils exerceront le premier d'une manière générale, en se regardant

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 460.
[2] Id. ibid. p. 457.
[3] Id. ibid. p. 461.
[4] Id. ibid. p. 463.
[5] Id. ibid. p. 465.
[6] Id. ibid. p. 471.

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 469, etc.
[2] Id. ibid. p. 465.
[3] Id. ibid.
[4] Aristot. de polit. lib. 2, cap. 3 et 4, t. 2, p. 314, etc.

tous comme les citoyens d'une même patrie; mais ils s'en pénétreront encore davantage, en se regardant comme les enfants d'une même famille; ils le seront en effet, et l'obscurité de leur naissance n'obscurcira point les titres de leur affinité. Si l'illusion n'a pas ici autant de force que la réalité, elle aura plus d'étendue, et la république y gagnera; car il lui importe fort peu qu'entre certains particuliers les affections soient portées à l'excès, pourvu qu'elles passent dans toutes les âmes, et qu'elles suffisent pour les lier d'une chaîne commune. Mais si, par hasard, elles étaient trop faibles pour rendre nos guerriers appliqués et vigilants, n'avons-nous pas un autre mobile, cette vertu sublime qui les portera sans cesse à faire au delà de leurs devoirs? »

Aristote allait répliquer; mais nous l'arrêtâmes, et il se contenta de demander à Platon s'il était persuadé que sa république pût exister.

Platon reprit avec douceur : « Rappelez-vous l'objet de mes recherches [1]. Je veux prouver que le bonheur est inséparable de la justice; et, dans cette vue, j'examine quel serait le meilleur des gouvernements, pour montrer ensuite qu'il serait le plus heureux. Si un peintre offrait à nos yeux une figure dont la beauté surpassât toutes nos idées, lui objecterait-on que la nature n'en produit pas de semblables? Je vous offre de même le tableau de la plus parfaite des républiques; je le propose comme un modèle dont les autres gouvernements doivent plus ou moins approcher, pour être plus ou moins heureux. Je vais plus loin, et j'ajoute que mon projet, tout chimérique qu'il paraît être, pourrait, en quelque manière, se réaliser, non-seulement parmi nous, mais encore partout ailleurs, si l'on avait soin d'y faire un changement dans l'administration des affaires. Quel serait ce changement? que les philosophes montassent sur le trône, ou que les souverains devinssent philosophes [2].

« Cette idée révoltera sans doute ceux qui ne connaissent pas la vraie philosophie. Les autres verront que sans elle il n'est plus de remède aux maux qui affligent l'humanité.

« Me voilà parvenu à la troisième et à la plus importante classe de nos citoyens : je vais parler de nos magistrats, de ce petit nombre d'hommes choisis parmi des hommes vertueux, de ces chefs en un mot, qui, tirés de l'ordre des guerriers, seront autant au-dessus d'eux, par l'excellence de leur mérite, que les guerriers seront au-dessus des artisans et des laboureurs.

« Quelle précaution ne faudra-t-il pas dans notre république pour choisir des hommes si rares! quelle étude pour les connaître! quelle attention pour les former! Entrons dans ce sanctuaire où l'on élève les enfants des guerriers, et où les enfants des autres citoyens peuvent mériter d'être admis. Attachons-nous à ceux qui, réunissant les avantages de la figure aux grâces naturelles, se distingueront de leurs semblables dans les exercices du corps et de l'esprit [1]. Examinons si le désir de savoir, si l'amour du bien, étincellent de bonne heure dans leurs regards et dans leurs discours; si, à mesure que leurs lumières se développent, ils se pénètrent d'un plus vif intérêt pour leurs devoirs, et si, à proportion de leur âge, ils laissent de plus en plus échapper les traits d'un heureux caractère. Tendons des piéges à leur raison naissante. Si les principes qu'elle a reçus ne peuvent être altérés ni par le temps ni par des principes contraires, attaquons-les par la crainte de la douleur, par l'attrait du plaisir, par toutes les espèces de violence et de séduction [2]. Plaçons ensuite ces jeunes élèves en présence de l'ennemi, non pour qu'ils s'engagent dans la mêlée, mais pour être spectateurs d'un combat; et remarquons bien l'impression que les travaux et les dangers feront sur leurs organes. Après les avoir vus sortir de ces épreuves aussi purs que l'or qui a passé par le creuset [3]; après nous être assurés qu'ils ont naturellement de l'éloignement pour les plaisirs des sens, de l'horreur pour le mensonge [4]; qu'ils joignent la justesse de l'esprit à la noblesse des sentiments, et la vivacité de l'imagination à la solidité du caractère [5]; soyons plus attentifs que jamais à épier leur conduite, et à suivre les progrès de leur éducation

« Nous avons parlé plus haut des principes qui doivent régler leurs mœurs; il est question à présent des sciences qui peuvent étendre les lumières. Telles seront d'abord l'arithmétique et la géométrie [6], toutes deux propres à augmenter les forces et la sagacité de l'esprit, toutes deux utiles au guerrier, pour le diriger dans ses opérations militaires, et absolument nécessaires au philosophe, pour l'accoutumer à fixer ses idées et s'élever jusqu'à la vérité. L'astronomie, la musique, toutes les sciences qui produiront le même effet, entreront dans le plan de notre institution [7]. Mais il faudra que nos élèves s'appliquent à ces études sans effort, sans contrainte, et en se jouant [8]. Qu'ils les suspendent à l'âge de dix-huit ans, pour ne s'occuper, pendant deux ou trois ans, que des exercices du gymnase, et qu'ils les reprennent ensuite, pour mieux saisir les rapports qu'elles ont entre elles [9]; ceux qui continueront à justifier les espérances qu'ils nous avaient données dans leur enfance, obtiendront des distinctions honorables; et dès qu'ils seront parve-

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 472.
[2] Id. ibid. 5, p. 473.

[1] Plat. de rep. lib. 6, p. 485 et 486; lib. 7, p. 535.
[2] Id. ibid. lib. 3, p. 413.
[3] Id. ibid. lib. 6, 503.
[4] Id. ibid. p. 485.
[5] Id. ibid. p. 503.
[6] Id. ibid. lib. 7, p. 522 et 526.
[7] Id. ibid. lib. 7, p. 527 et 530.
[8] Id. ibid. p. 536.
[9] Id ibid. p. 537.

nus à l'âge de trente ans, nous les initierons à la science de la méditation, à cette dialectique sublime qui doit être le terme de leurs premières études, et dont l'objet est de connaître moins l'existence que l'essence des choses (1).

« Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes, si cet objet n'a pas été rempli jusqu'à présent, nos jeunes gens s'occupant trop tôt de la dialectique, et ne pouvant remonter aux principes des vérités qu'elle enseigne, se font un amusement de ses ressources [1], et se livrent des combats, où tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, ils parviennent à n'acquérir que des doutes et des erreurs. De là ces défauts qu'ils conservent toute leur vie, ce goût pour la contradiction, cette indifférence pour des vérités qu'ils n'ont pas su défendre, cette prédilection pour des sophismes qui leur ont valu la victoire.

« Des succès si frivoles et si dangereux ne tenteront pas les élèves que nous achevons de former; des lumières toujours plus vives seront le fruit de leurs entretiens, ainsi que de leur application. Dégagés des sens, ensevelis dans la méditation, ils se rempliront peu à peu de l'idée du bien, de ce bien après lequel nous soupirons avec tant d'ardeur, et dont nous nous formons des images si confuses, de ce bien suprême, qui, source de toute vérité et de toute justice, doit animer le souverain magistrat, et le rendre inébranlable dans l'exercice de ses devoirs [2]. Mais où réside-t-il? Où doit-on le chercher? Est-ce dans ces plaisirs qui nous enivrent? Dans ces connaissances qui nous enorgueillissent? Dans cette décoration brillante qui nous éblouit? Non, car tout ce qui est changeant et mobile ne saurait être le vrai bien. Quittons la terre et les ombres qui la couvrent; élevons nos esprits vers le séjour de la lumière, et annonçons aux mortels les vérités qu'ils ignorent.

« Il existe deux mondes, l'un visible et l'autre idéal [3]. Le premier, formé sur le modèle de l'autre, est celui que nous habitons. C'est là que tout étant sujet à la génération et à la corruption, tout change et s'écoule sans cesse; c'est là qu'on ne voit que des images et des portions fugitives de l'être. Le second renferme les essences et les exemplaires de tous les objets visibles, et ces essences sont de véritables êtres, puisqu'elles sont immuables. Deux rois, dont l'un est le ministre et l'esclave de l'autre, répandent leurs clartés dans ces deux mondes. Du haut des airs, le soleil fait éclore et perpétue les objets qu'il rend visibles à nos yeux. Du lieu le plus élevé du monde intellectuel, le bien suprême produit et conserve les essences qu'il rend intelligibles à nos âmes [4]. Le soleil nous éclaire par sa lumière, le bien suprême par sa vérité; et comme nos yeux ont une perception distincte, lorsqu'ils se fixent sur des corps où tombent la lumière du jour, de même notre âme acquiert une vraie science, lorsqu'elle considère des êtres où la vérité se réfléchit.

« Mais voulez-vous connaître combien les jours qui éclairent ces deux empires diffèrent en éclat et en beauté? Imaginez un antre profond, où des hommes sont, depuis leur enfance, tellement assujettis par des chaînes pesantes, qu'ils ne peuvent ni changer de lieu, ni voir d'autres objets que ceux qu'ils ont en face [1] : derrière eux, à une certaine distance, est placé sur une hauteur un feu dont la lueur se répand dans la caverne; entre ce feu et les captifs est un mur, le long duquel des personnes vont et viennent, les unes en silence, les autres s'entretenant ensemble, tenant de leurs mains et élevant au dessus du mur des figures d'hommes ou d'animaux, des meubles de toute espèce, dont les ombres iront se retracer sur le côté de la caverne exposé aux regards des captifs. Frappés de ces images passagères, ils les prendront pour des êtres réels, et leur attribueront le mouvement, la vie et la parole. Choisissons à présent un de ces captifs [2]; et pour dissiper son illusion, brisons ses fers, obligeons-le de se lever, et de tourner la tête : étonné des nouveaux objets qui s'offriront à lui, il doutera de leur réalité; ébloui et blessé de l'éclat du feu, il en détournera ses regards pour les porter sur les vains fantômes qui l'occupaient auparavant. Faisons-lui subir une nouvelle épreuve; arrachons-le de sa caverne malgré ses cris, ses efforts et les difficultés d'une marche pénible. Parvenu sur la terre, il se trouvera tout à coup accablé de la splendeur du jour; et ce ne sera qu'après bien des essais qu'il pourra discerner les ombres, les corps, les astres de la nuit, fixer le soleil, et le regarder comme l'auteur des saisons, et le principe fécond de tout ce qui tombe sous nos sens [3].

« Quelle idée aura-t-il alors des éloges qu'on donne dans le souterrain à ceux qui les premiers saisissent et reconnaissent les ombres à leur passage? Que pensera-t-il des prétentions, des haines, des jalousies que ces découvertes excitent parmi ce peuple de malheureux? Un sentiment de pitié l'obligera sans doute de voler à leur secours, pour les détromper de leur fausse sagesse et de leur puéril savoir; mais comme en passant tout à coup d'une si grande lumière à une si grande obscurité, il ne pourra d'abord rien discerner, ils s'élèveront contre lui et ne cessant de lui reprocher son aveuglement, ils le citeront comme un exemple effrayant des dangers que l'on court à passer dans la région supérieure [4].

« Voilà précisément le tableau de notre funeste condition : le genre humain est enseveli dans une

(1) Du temps de Platon, sous le nom de dialectique, on comprenait à la fois la logique, la théologie naturelle et la métaphysique.

[1] Plat. de rep. lib. 7, p. 539.

[2] Id. ibid. lib. 6, p. 505 et 508.

[3] Id. ibid. p. 509.

[4] Id. ibid. p. 508.

[1] Plat. de rep. lib. 7, p. 514.

[2] Id. ibid. p. 515.

[3] Id. ibid. p. 516.

[4] Plat. de rep. lib. 7, p. 517.

caverne immense, chargé de fers, et ne pouvant s'occuper que d'ombres vaines et artificielles [1]; c'est là que les plaisirs n'ont qu'un retour amer; les biens, qu'un éclat trompeur; les vertus, qu'un fondement fragile; les corps mêmes, qu'une existence illusoire : il faut sortir de ce lieu de ténèbres; il faut briser ses chaînes, s'élever par des efforts redoublés jusqu'au monde intellectuel [2], s'approcher peu à peu de la suprême intelligence, et en contempler la nature divine, dans le silence des sens et des passions. Alors on verra que de son trône découlent, dans l'ordre moral, la justice, la science et la vérité; dans l'ordre physique, la lumière du soleil, les productions de la terre, et l'existence de toutes choses. Non, une âme, qui, parvenue à cette grande élévation, a une fois éprouvé les émotions, les élancements, les transports qu'excite la vue du bien suprême [3], ne daignera pas revenir partager nos travaux et nos honneurs; ou si elle descend parmi nous, et qu'avant d'être familiarisée avec nos ténèbres, elle soit forcée de s'expliquer sur la justice devant des hommes qui n'en connaissent que le fantôme [4], ses principes nouveaux paraîtront si bizarres, si dangereux, qu'on finira par rire de sa folie, ou par la punir de sa témérité.

« Tels sont néanmoins les sages qui doivent être à la tête de notre république, et que la dialectique doit former. Pendant cinq ans entiers consacrés à cette étude [5], ils méditeront sur la nature du vrai, du juste, de l'honnête. Peu contents des notions vagues et incertaines qu'on en donne maintenant, ils en rechercheront la vraie origine; ils liront leurs devoirs, non dans les préceptes des hommes, mais dans les instructions qu'ils recevront directement du premier des êtres. C'est dans les entretiens familiers qu'ils auront, pour ainsi dire, avec lui, qu'ils puiseront des lumières infaillibles pour discerner la vérité, une fermeté inébranlable dans l'exercice de la justice, et cette obstination à faire le bien, dont rien ne peut triompher, et qui, à la fin, triomphe de tout.

« Mais pendant qu'étroitement unis avec le bien suprême, et que vivant d'une vie véritable [6], ils oublieront toute la nature, la république, qui a des droits sur leurs vertus, les rappellera, pour leur confier des emplois militaires et d'autres fonctions convenables à leur âge [7]. Elle les éprouvera de nouveau, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur cinquantième année; alors revêtus, malgré eux, de l'autorité souveraine, ils se rapprocheront, avec une nouvelle ferveur, de l'Être suprême, afin qu'il les dirige dans leur conduite. Ainsi tenant au ciel par

[1] Plat. de rep. lib. 7, p. 517.
[2] Id. ibid.
[3] Id. in Phæd. t. 3, p. 250. Id. de rep. lib. 6, p. 485.
[4] Id. de rep. lib. 6, p. 517
[5] Id. ibid. p. 539.
[6] Id. ibid. lib. 6, p. 490.
[7] Id. ibid. lib. 7, p. 519 et 540.

la philosophie, et à la terre par leurs emplois, ils éclaireront les citoyens, et les rendront heureux. Après leur mort, ils revivront en des successeurs formés par leurs leçons et leurs exemples; la patrie reconnaissante leur élevera des tombeaux, et les invoquera comme des génies tutélaires [1].

« Les philosophes que nous placerons à la tête de notre république ne seront donc point ces déclamateurs oisifs, ces sophistes méprisés de la multitude qu'ils sont incapables de conduire [2]. Ce seront des âmes fortes, grandes, uniquement occupées du bien de l'État, éclairées sur tous les points de l'administration par une longue expérience et par la plus sublime des théories, devenues par leurs vertus et leurs lumières les images et les interprètes des dieux sur la terre. Comme notre république sera très-peu étendue [3], ils pourront d'un coup d'œil en embrasser toutes les parties. Leur autorité, si respectable par elle-même, sera soutenue au besoin par ce corps de guerriers invincibles et pacifiques, qui n'auront d'autre ambition que de défendre les lois et la patrie [4]. Le peuple trouvera son bonheur dans la jouissance d'une fortune médiocre, mais assurée; les guerriers, dans l'affranchissement des soins domestiques, et dans les éloges que les hommes donneront à leurs succès [5]; les chefs, dans le plaisir de faire le bien, et d'avoir l'Être suprême pour témoin. »

A ces motifs, Platon en ajouta un autre plus puissant encore : le tableau des biens et des maux réservés dans une autre vie, au vice et à la vertu. Il s'étendit sur l'immortalité et sur les diverses transmigrations de l'âme [6]; il parcourut ensuite les défauts essentiels des gouvernements établis parmi les hommes, et finit par observer qu'il n'avait rien prescrit sur le culte des dieux, parce que c'était à l'oracle de Delphes qu'il appartenait de le régler.

Quand il eut achevé de parler, ses disciples, entraînés par son éloquence, se livraient à leur admiration. Mais d'autres auditeurs, plus tranquilles, prétendaient qu'il venait d'élever un édifice plus imposant que solide [7], et que son système ne devait être regardé que comme le délire d'une imagination exaltée et d'une âme vertueuse. D'autres le jugeaient avec encore plus de sévérité. « Platon, disaient ils, n'est pas l'auteur de ce projet; il l'a puisé dans les lois de Lycurgue et dans les écrits de Protagoras, où il se trouve presque en entier [8]. Pendant qu'il était en Sicile, il voulut le réaliser dans un coin de cette île; le jeune Denys, roi de Syracuse, qui lui en avait d'abord accordé la permission, la lui refusa ensuite [9]. Il semble ne le proposer maintenant

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 414; lib. 7, p. 540.
[2] Id. ibid. lib. 6, p. 493.
[3] Id. ibid. lib. 4, p. 423.
[4] Id. ibid. lib. 3, p. 395.
[5] Id. ibid. lib. 5, p. 468.
[6] Id. ibid. lib. 10, p. 608.
[7] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 367.
[8] Aristox. ap. Diog. Laert. lib. , § 37.
[9] Diog. Laert. lib. 3, § 21.

qu'avec des restrictions, et comme une simple hypothèse; mais en déclarant plus d'une fois, dans son discours, que l'exécution en est possible [1], il a dévoilé ses sentiments secrets.

« Autrefois, ajoutait-on, ceux qui cherchaient à corriger la forme du gouvernement, étaient des sages, qui, éclairés par leur propre expérience ou par celle des autres, savaient que les maux d'un État s'aigrissent au lieu de se guérir, par des remèdes trop violents; ce sont aujourd'hui des philosophes qui ont plus d'esprit que de lumières, et qui voudraient former des gouvernements sans défauts, et des hommes sans faiblesses. Hippodamus, de Milet, fut le premier qui, sans avoir eu part à l'administration des affaires, conçut un nouveau plan de république [2]. Protagoras [3] et d'autres auteurs ont suivi son exemple, qui le sera encore dans la suite; car rien n'est si facile que d'imaginer des systèmes pour procurer le bonheur d'un peuple, comme rien n'est si difficile que de les exécuter. Eh! qui le sait mieux que Platon, lui qui n'a pas osé donner ses projets de réforme à des peuples qui les désiraient, ou qui les a communiqués à d'autres qui n'ont pu en faire usage [4]? Il les refusa aux habitants de Mégalopolis, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas admettre l'égalité parfaite des biens et des honneurs [5]; il les refusa aux habitants de Cyrène, par la raison qu'ils étaient trop opulents pour obéir à ses lois [6]; mais si les uns et les autres avaient été aussi vertueux, aussi détachés des biens et des distinctions qu'il l'exigeait, ils n'auraient pas eu besoin de ses lumières. Aussi ces prétextes ne l'empêchèrent-ils pas de dire son avis à ceux de Syracuse, qui, après la mort de Dion, l'avaient consulté sur la forme de gouvernement qu'ils devaient établir dans leur ville [7]. Il est vrai que son plan ne fut pas suivi, quoiqu'il fût d'une plus facile exécution que celui de sa république. »

C'est ainsi que, soit à juste titre, soit par jalousie, s'exprimaient, sur les projets politiques de ce philosophe, plusieurs de ceux qui venaient de l'entendre.

## CHAPITRE LV.

### Du commerce des Athéniens.

Le port du Pirée est très-fréquenté, non-seulement par les vaisseaux Grecs, mais encore par ceux des nations que les Grecs appellent barbares [8]. La république en attirerait un plus grand nombre, si elle profitait mieux de l'heureuse situation du pays, de la bonté de ses ports, de sa supériorité dans la marine, des mines d'argent, et des autres avantages qu'elle possède; et si elle récompensait par des honneurs les négociants dont l'industrie et l'activité augmenteraient la richesse nationale [1]. Mais quand les Athéniens sentirent la nécessité de la marine, trop remplis de l'esprit de conquête, ils n'aspirèrent à l'empire de la mer, que pour usurper celui du continent; et depuis, leur commerce s'est borné à tirer des autres pays les denrées et les productions nécessaires à leur subsistance.

Dans toute la Grèce, les lois ont mis des entraves au commerce; celles de Carthage en ont mis quelquefois à la propriété des colons. Après s'être emparée d'une parti de la Sardaigne, et l'avoir peuplée de nouveaux habitants [2], Carthage leur défendit d'ensemencer leurs terres, et leur ordonna d'échanger les fruits de leur industrie contre les denrées trop abondantes de la métropole [3]. Les colonies Grecques ne se trouvent pas dans la même dépendance, et sont en général plus en état de fournir des vivres à leurs métropoles que d'en recevoir.

Platon compare l'or et la vertu à deux poids qu'on met dans une balance, et dont l'un ne peut monter sans que l'autre baisse [4]. Suivant cette idée, une ville devrait être située loin de la mer, et ne recueillir ni trop ni trop peu de denrées. Outre qu'elle conserverait ses mœurs, il lui faudrait moitié moins de lois qu'il n'en faut aux autres États; car plus le commerce est florissant, plus on doit les multiplier [5]. Les Athéniens en ont un assez grand nombre relatives aux armateurs, aux marchands, aux douanes, aux intérêts usuraires, et aux différentes espèces de conventions, qui se renouvellent sans cesse, soit au Pirée, soit chez les banquiers.

Dans plusieurs de ces lois, on s'est proposé d'écarter, autant qu'il est possible, les procès et les obstacles qui troublent les opérations du commerce. Elles infligent une amende de mille drachmes (1), et quelquefois la peine de la prison, à celui qui dénonce un négociant sans être en état de prouver le délit dont il l'accuse [6]. Les vaisseaux marchands ne tenant la mer que depuis le mois de Munychion jusqu'au mois de Boëdromion (2), les causes qui regardent le commerce ne peuvent être jugées que pendant les six mois écoulés depuis le retour des

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 471 et 472; lib. 6, p. 499; lib. 7, p. 540.
[2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 325.
[3] Diog. Laert. lib. 9, § [illegible].
[4] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328.
[5] Pamphil. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 23. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 42.
[6] Plut. in Lucull. t. 1, p. 492. Id. ad. princip. iner. t. 2, p. 779. Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 30.
[7] Plat. epist. 8, t. [illegible], p. [illegible]
[8] Demosth. in Lacrit. p. [illegible]

[1] Xenoph. rat. redit. p. 922.
[2] [illegible], Geogr. [illegible] liv. 1, [illegible]
[3] Aristot. de [illegible] auscult. t. 1, p. [illegible]
[4] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 550.
[5] Id. de leg. lib. 8, t. 2, p. [illegible]
(1) 900 livres.
[6] [illegible] in [illegible] ap. Demosth. [illegible]
(2) Dans le cycle de Méton, le mois Munychion commençait au plus tôt le [illegible] mars de l'année Julienne; et le mois Boédromion, le [illegible]. Ainsi les vaisseaux tenaient la mer depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de septembre.

vaisseaux jusqu'à leur nouveau départ [1]. A des dispositions si sages, Xénophon proposait d'ajouter des récompenses pour les juges qui termineraient au plus tôt les contestations portées à leur tribunal [2].

Cette juridiction, qui ne connaît que de ces sortes d'affaires, veille avec beaucoup de soin sur la conduite des négociants. Le commerce se soutenant mieux par ceux qui prêtent, que par ceux qui empruntent, je vis punir de mort un citoyen, fils d'un Athénien qui avait commandé les armées, parce que, ayant emprunté de grandes sommes sur la place, il n'avait pas fourni des hypothèques suffisantes [3].

Comme l'Attique produit peu de blé, il est défendu d'en laisser sortir [4]; et ceux qui en vont chercher au loin, ne peuvent, sans s'exposer à des peines rigoureuses, le verser dans aucune autre ville [5]. On en tire de l'Égypte et de la Sicile [6], en beaucoup plus grande quantité de Panticapée et de Théodosie, villes de la Chersonèse Taurique, parce que le souverain de ce pays, maître du Bosphore Cimmérien, exempte les vaisseaux Athéniens du droit de trentième qu'il prélève sur l'exportation de cette denrée. A la faveur de ce privilége, ils naviguent par préférence au Bosphore Cimmérien, et Athènes en reçoit tous les ans quatre cent mille médimnes de blé [7].

On apporte de Panticapée et des différentes côtes du Pont-Euxin, des bois de construction, des esclaves, de la saline, du miel, de la cire, de la laine, des cuirs et des peaux de chèvre [8] (1); de Byzance et de quelques autres cantons de la Thrace et de la Macédoine, du poisson salé, des bois de charpente et de construction [9]; de la Phrygie et de Milet, des tapis, des couvertures de lit, et de ces belles laines dont ils fabriquent des draps [10]; des îles de la mer Égée, du vin et toutes les espèces de fruits qu'elles produisent; de la Thrace, de la Thessalie, de la Phrygie et de plusieurs autres pays, une assez grande quantité d'esclaves.

L'huile est la seule denrée que Solon ait permis d'échanger contre les marchandises étrangères [11]; la sortie de toutes les autres productions de l'Attique est prohibée; et l'on ne peut, sans payer de gros droits [1], exporter des bois de construction, tels que le sapin, le cyprès, le platane et d'autres arbres qui croissent aux environs d'Athènes.

Ses habitants trouvent une grande ressource pour leur commerce dans leurs mines d'argent. Plusieurs villes étant dans l'usage d'altérer leurs monnaies, celles des Athéniens, plus estimées que les autres, procurent des échanges avantageux [2]. Pour l'ordinaire ils en achètent du vin dans les îles de la mer Égée, ou sur les côtes de la Thrace; car c'est principalement par le moyen de cette denrée qu'ils trafiquent avec les peuples qui habitent autour du Pont-Euxin [3]. Le goût, qui brille dans les ouvrages sortis de leurs mains, fait rechercher partout les fruits de leur industrie. Ils exportent au loin des épées et des armes de différentes sortes, des draps, des lits et d'autres meubles. Les livres mêmes, sont pour eux un objet de commerce [4].

Ils ont des correspondants dans presque tous les lieux où l'espoir du gain les attire. De leur côté, plusieurs peuples de la Grèce en choisissent à Athènes, pour veiller aux intérêts de leur commerce [5].

Parmi les étrangers, les seuls domiciliés peuvent, après avoir payé l'impôt auquel ils sont assujettis, trafiquer au marché public [6]; les autres doivent exposer leurs marchandises au Pirée même; et pour tenir le blé à son prix ordinaire, qui est de cinq drachmes par médimne [7] (1), il est défendu, sous peine de mort, à tout citoyen d'en acheter au delà d'une certaine quantité [8] (2). La même peine est prononcée contre les inspecteurs des blés, lorsqu'ils ne répriment pas le monopole [9]; manœuvre toujours interdite aux particuliers, et en certains lieux employée par le gouvernement, lorsqu'il veut augmenter ses revenus [10].

La plupart des Athéniens font valoir leur argent dans le commerce; mais ils ne peuvent le prêter pour une autre place que pour celle d'Athènes [11]. Ils en tirent un intérêt, qui n'est pas fixé par les lois, et qui dépend des conventions exprimées dans un contrat qu'on dépose entre les mains d'un banquier [12],

[1] Demosth. in Apat. p. 937. Pet. leg. Att. p. 423.
[2] Xenoph. rat. redit. p. 922.
[3] Demosth. in Phorm. p. 947.
[4] Ulp. in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 822.
[5] Demosth. in Lacrit. p. 956. Id. in Phorm. p. 945. Liban. in Demosth. adv. Theocr. p. 848.
[6] Demosth. in Dionys. p. 1122.
[7] Id. in Leptin. p. 545.
[8] Id. in Lacrit. p. 953 et 954. Id. in Phorm. p. 941. Polyb. lib. 4, p. 306.
(1) Le même commerce subsiste encore aujourd'hui. On tire tous les ans de Caffa (l'ancienne Théodosie) et des environs une grande quantité de poisson salé, du blé, des cuirs, de la laine, etc. (Voyage de Chardin, t. 1, p. 105 et 117.
[9] Thucyd. lib. 4, cap. 108. Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 3, p. 106. Athen. lib. 3, p. 117 et 120.
[10] Aristoph. in av. v. 493. Id. in Lysist. v. 730. Id. in ran. v. 549. Spanh. ibid.
[11] Plut. in Solon. t. 1, p. 91.

[1] Theophr. charact. cap. 23, Casaub. ibid. p. 160.
[2] Demosth. in Timocr. p. 805. Polyb. excerpt. leg. p. 833 et 842. Xenoph. rat. redit. p. 922.
[3] Demosth. in Lacrit. p. 949 et 954. Polyb. lib. 4, p. 306.
[4] Xenoph. expéd. Cyr. lib. 7, p. 412.
[5] Demosth. in Callip. p. 1099.
[6] Id. in Eubul. p. 887.
[7] Id. in Phorm. p. 946.
(1) Cinq drachmes, quatre livres dix sous; le médimne, environ quatre de nos boisseaux. (Voyez Goguet, de l'Origine des Lois, etc. t. 3, p. 260.)
[8] Lys. in Dardan. p. 388. Pet. leg. Att. p. 420.
(2) Le texte de Lysias porte : πεντηκοντα φορμων, qu'on peut rendre par cinquante corbeilles; c'est une mesure dont on ne sait pas exactement la valeur.
[9] Lys. in Dardan. p. 392.
[10] Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 309.
[11] Demosth. in Lacrit. p. 957.
[12] Id. in Phorm. p. 941.

ou d'un ami commun. S'il s'agit, par exemple, d'une navigation au Bosphore Cimmérien, on indique dans l'acte le temps du départ du vaisseau, les ports où il doit relâcher, l'espèce de denrées qu'il doit y prendre, la vente qu'il en doit faire dans le Bosphore, les marchandises qu'il en doit rapporter à Athènes [1]; et comme la durée du voyage est incertaine, les uns conviennent que l'intérêt ne sera exigible qu'au retour du vaisseau; d'autres, plus timides, et contents d'un moindre profit, le retirent au Bosphore après la vente des marchandises [2], soit qu'ils s'y rendent eux-mêmes à la suite de leur argent, soit qu'ils y envoient un homme de confiance, muni de leur pouvoir [3].

Le prêteur a son hypothèque ou sur les marchandises, ou sur les biens de l'emprunteur [4]; mais le péril de la mer étant en partie sur le compte du premier [5], et le profit du second pouvant être fort considérable, l'intérêt de l'argent prêté peut aller à 30 pour 100, plus ou moins, suivant la longueur et les risques du voyage [6].

L'usure dont je parle est connue sous le nom de maritime. L'usure qu'on nomme terrestre est plus criante et non moins variable.

Ceux qui, sans courir les risques de la mer, veulent tirer quelque profit de leur argent, le placent ou chez des banquiers, ou chez d'autres personnes, à 12 pour 100 par an [7], où plutôt à 1 pour 100 à chaque nouvelle lune [8]; mais comme les lois de Solon ne défendent pas de demander le plus haut intérêt possible [9], on voit des particuliers [10] tirer de leur argent plus de seize pour cent par mois [11]; et d'autres, surtout parmi le peuple, exiger tous les jours le quart du principal [12]. Ces excès sont connus, et ne peuvent être punis que par l'opinion publique, qui condamne [13] et ne méprise pas assez les coupables.

Le commerce augmente la circulation des richesses, et cette circulation a fait établir des banquiers qui la facilitent encore. Un homme qui part pour un voyage, ou qui n'ose pas garder chez lui une trop grande somme, la remet entre leurs mains, tantôt comme un simple dépôt et sans en exiger aucun intérêt, tantôt à condition de partager avec eux le profit qu'ils en retirent [1]. Ils font des avances aux généraux qui vont commander les armées [2], ou à des particuliers forcés d'implorer leurs secours.

Dans la plupart des conventions que l'on passe avec eux on n'appelle aucun témoin [3]: ils se contentent, pour l'ordinaire, d'inscrire sur un registre, qu'un tel leur a remis une telle somme, et qu'ils doivent la rendre à un tel, si le premier vient à mourir [4]. Il serait quelquefois très-difficile de les convaincre d'avoir reçu un dépôt; mais s'ils s'exposaient plus d'une fois à cette accusation, ils perdraient la confiance publique, de laquelle dépend le succès de leurs opérations [5].

En faisant valoir l'argent dont ils ne sont que les dépositaires, en prêtant à un plus gros intérêt qu'ils n'empruntent [6], ils acquièrent des richesses [7], qui attachent à leur fortune des amis dont ils achètent la protection par des services assidus [8]. Mais tout disparaît, lorsque ne pouvant retirer leurs fonds, ils sont hors d'état de remplir leurs engagements [9]; obligés alors de se cacher [10], ils n'échappent aux rigueurs de la justice, qu'en cédant à leurs créanciers les biens qui leur restent [11].

Quand on veut changer des monnaies étrangères, comme les dariques, les cyzicènes, etc. car ces sortes de monnaies ont cours dans le commerce [12], on s'adresse aux banquiers [13], qui, par différents moyens, tels que la pierre de touche et le trébuchet, examinent si elles ne sont pas altérées, tant pour le titre que pour le poids [14].

Les Athéniens en ont de trois espèces. Il paraît qu'ils en frappèrent d'abord en argent, et ensuite en or. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'ils ont employé le cuivre à cet usage [15].

Celles en argent sont les plus communes; il a fallu les diversifier, soit pour la solde peu constante des troupes, soit pour les libéralités successivement accordées au peuple, soit pour faciliter de plus en plus le commerce. Au-dessus de la drachme (1) composée de six oboles, et le didrachme ou la double drachme, et le tétradrachme ou la quadruple drachme;

[1] Demosth. in Lacrit. p. 949.
[2] Id. in Phorm. p. 943.
[3] Id. ibid. p. 944.
[4] Id. in Lacrit. p. 950, 951, etc.
[5] Id. in Phorm. p. 940 et 944.
[6] Id. ibid. p. 943. Id. in Lacrit. p. 949. Id. in Pantæn. p. 988.
[7] Demosth. in aphob. p. 900. Id. in Pantæn. p. 988. Æschin. in Ctesiph. p. 444.
[8] Aristoph. in nub. v. 17. Schol. ibid. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 349.
[9] Lys. in Theomn. p. 179.
[10] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 555.
[11] Pet. leg. Att. p. 403.
[12] Theophr. charact. cap. 6, Casaub. ibid.
[13] Demosth. in Pantæn. p. 994. Aristot. de rep. lib. 4 cap. 10.

[1] Herald. animadv. in Salmas. p. 178 et 182.
[2] Demosth. in Timoth. p. 1074.
[3] Isocr. in Trapez. t. 2, p. 449.
[4] Demosth. in Callip. p. 1098.
[5] Isocr. in Trapez, t. 2, p. 458. Demosth. in Phorm. p. 965.
[6] Herald. animadv. in Salmas. p. 182.
[7] Demosth. in Phorm. p. 959 et 965.
[8] Isocr. in Trapez, t. 2, p. 449.
[9] Demosth, in Timoth. p. 1083.
[10] Id. in Apat. p. 934.
[11] Id. in Phorm. p. 966.
[12] Lys. in Eratosth. p. 194.
[13] Menand. ap. Phrynich. eclog. p. 192. Lys. ap. Poll. lib. 7, cap. 33, § 170. Theocr. idyll. 12, v. 37. Poll. lib. 3, cap. 9, § 84. Herald. animadv. in Salmas. p. 176 et 177.
[14] Theocr. idyll. 12, v. 37. Lys. in Theomn. p. 179. Lucian. in Hermot. t. 1, p. 810. Poll. lib. 3, cap. 9, § 84. Hesych. in Ἀργυρογν. et in Ὀβολ.
[15] Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 224.
(1) 18 sous de notre monnaie.

au-dessous sont des pièces de quatre, de trois et de deux oboles; viennent ensuite l'obole et la demi-obole [1] (1). Ces dernières, quoique de peu de valeur, ne pouvant favoriser les échanges parmi le petit peuple, la monnaie de cuivre s'introduisit vers le temps de la guerre du Péloponèse [2], et l'on fabriqua des pièces qui ne valaient que la huitième partie d'une obole [3] (2).

La plus forte pièce d'or pèse deux drachmes, et vaut vingt-huit drachmes d'argent [4] (3).

L'or était fort rare dans la Grèce, lorsque j'y arrivai. On en tirait de la Lydie et de quelques autres contrées de l'Asie Mineure; de la Macédoine, où les paysans en ramassaient tous les jours des parcelles et des fragments que les pluies détachaient des montagnes voisines [5]; de l'île de Thasos, dont les mines autrefois découvertes par les Phéniciens, conservent encore dans leur sein les indices des travaux immenses qu'avait entrepris ce peuple industrieux [6].

Dans certaines villes, une partie de cette matière précieuse était destinée à la fabrication de la monnaie; dans presque toutes, on l'employait à de petits bijoux pour les femmes, ou à des offrandes pour les dieux.

Deux événements dont je fus témoin, rendirent ce métal plus commun. Philippe, roi de Macédoine, ayant appris qu'il existait dans ses États des mines exploitées dès les temps les plus anciens, et de son temps abandonnées, fit fouiller celles qu'on avait ouvertes auprès du mont Pangée [7]. Le succès remplit son attente, et ce prince, qui auparavant ne possédait en or qu'une petite fiole qu'il plaçait la nuit sous son oreiller [8], tira tous les ans de ces souterrains plus de mille talents [9] (4). Dans le même temps, les Phocéens enlevèrent du trésor de Delphes les offrandes en or que les rois de Lydie avaient envoyées au temple d'Apollon [10]. Bientôt la masse de ce métal augmenta au point que sa proportion avec l'argent ne fut plus d'un à treize, comme elle l'était il y a cent ans [11], ni d'un à douze, comme elle le fut quelque temps après [1]; mais seulement d'un à dix [2].

[1] Poll. lib. 9, cap. 6, § 62.
(1) 12 sous, 9 sous, 6 sous, 3 sous, 18 deniers.
[2] Aristoph. in eccles. v. 810. Id. in ran. v. 737. Schol. et Spanh. ibid. Callim. ap. Athen. lib. 15, cap. 3, p. 669. Spanh. in nub. Aristoph. v. 861. Corsin. fast. Attic. t. 5, p. 219, et alii.
[3] Philem. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, § 65.
(2) 4 deniers et demi.
[4] Hesych. in Χρυσ.
(3) 18 livres.
[5] Thucyd. lib. 4, cap. 105. Aristot. t. 1, p. 1153. Strab. lib. 7, p. 331.
[6] Herodot. lib. 6, cap. 46 et 47. Thucyd. lib. 1, cap. 100 Plut. in Cim. t. 1, p. 487.
[7] Senec. quæst. nat. lib. 5, p. 773. Strab. lib. 7, p. 331.
[8] Athen. lib. 6, cap. 4, p. 231.
[9] Diod. Sic. lib. 16, p. 413.
(4) Plus de 5,400,000 livres.
[10] Athen. lib. 6, cap. 4, p. 232. Diod. Sic. lib. 16, p. 456.
[11] Herodot lib. 3, cap. 95.

## CHAPITRE LVI.

### Des impositions et des finances chez les Athéniens.

Les revenus de la république ont monté quelquefois jusqu'à la somme de deux mille talents [3] (1); et ces revenus sont de deux sortes : ceux qu'elle perçoit dans le pays même, et ceux qu'elle tire des peuples tributaires.

Dans la première classe, il faut compter, 1° le produit des biens fonds qui lui appartiennent, c'est-à-dire, des maisons qu'elle loue, des terres et des bois qu'elle afferme [4]. 2° Le vingt-quatrième qu'elle se réserve sur le produit des mines d'argent, lorsqu'elle accorde à des particuliers la permission de les exploiter [5]. 3° Le tribut annuel qu'elle exige des affranchis et des dix mille étrangers établis dans l'Attique [6]. 4° Les amendes et les confiscations, dont la plus grande partie est destinée au trésor de l'État [7]. 5° Le cinquantième prélevé sur le blé et sur les autres marchandises qu'on apporte des pays étrangers [8], de même que sur plusieurs de celles qui sortent du Pirée [9] *. 6° Quantité d'autres petits objets [10], tels que les droits établis sur certaines denrées exposées au marché [11], et l'impôt qu'on exige de ceux qui entretiennent chez eux des courtisanes [12].

On afferme la plupart de ces droits; l'adjudication s'en fait dans un lieu public, en présence de dix magistrats qui président aux enchères [13]. J'eus une fois la curiosité d'épier les menées des traitants. Les uns, pour écarter leurs rivaux, employaient les menaces ou les promesses; les autres dissimulaient leur union, sous les apparences de la haine. Après des offres lentement couvertes et recouvertes, on allait continuer le bail aux anciens fermiers, lorsqu'un homme inconnu renchérit d'un talent. L'alarme se mit parmi eux; ils demandèrent qu'il fournît des cautions, car c'est une condition nécessaire; il les donna, et n'ayant plus de moyens de l'é-

[1] Plat. in Hipparch. t. 2, p. 231.
[2] Menand. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, § 76.
[3] Aristoph. in vesp. v. 658.
(1) 10,800,000 livres.
[4] Andocid. de myst. p. 12. Xenoph. rat. redit. p. 926. Demosth. in Eubulid. p. 891.
[5] Suid. in Ατραφ. μεταλ.
[6] Harpocr. in Μετοικ.
[7] Demosth. in Timocr. p. 791. Id. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 392.
[8] Demosth. in Neær. p. 865. Id. in Lacrit. p. 952. Etymol. magn. in Πεντηκοστ.
[9] Theophr. charact. cap. 23. Casaub. ibid. p. 160. Donat. in Terent. Phorm. v. 100.
* Voyez la note LXXIII, à la fin du volume.
[10] Aristoph. in eccles. v. 809. Poll. lib. 8, cap. 10, § 132.
[11] Demosth. in Eubulid. p. 887.
[12] Æschin. in Timarch. p. 278. Poll. lib. 7, cap. 33, § 202; lib. 9, cap. 5, § 29.
[13] Harpocr. et Suid. in Πωλητ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 99.

loigner, ils négocièrent secrètement avec lui, et finirent par se l'associer [1].

Les ferm ers de l'État doivent, avant le neuvième mois de l'année, remettre la somme convenue aux receveurs des finances. Quand ils manquent à leurs engagements, ils sont traînés en prison, condamnés à payer le double, et privés d'une partie des priviléges des citoyens, jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés. Ceux qui répondent pour eux courent les mêmes risques [2].

La seconde et la principale branche des revenus de l'État, consiste dans les tributs que lui payent quantité de villes et d'îles qu'il tient dans sa dépendance [3]. Ses titres à cet égard sont fondés sur l'abus du pouvoir. Après la bataille de Platée [4], les vainqueurs ayant résolu de venger la Grèce des insultes de la Perse, les insulaires qui étaient entrés dans la ligue, consentirent à destiner tous les ans une somme considérable aux frais de la guerre. Les Athéniens, chargés d'en faire la recette, recueillirent en différents endroits quatre cent soixante talents (1), qu'ils respectèrent, tant qu'ils n'eurent pas une supériorité marquée. Leur puissance s'étant accrue, ils changèrent en contributions humiliantes les dons gratuits des villes alliées, et imposèrent aux unes l'obligation de fournir des vaisseaux, quand elles en seraient requises [5]; aux autres, celle de continuer à payer le tribut annuel, auquel elles s'étaient soumises autrefois. Ils taxèrent sur le même pied les nouvelles conquêtes, et la somme totale des contributions étrangères monta, au commencement de la guerre du Peloponèse, à six cents talents [6] (2), et, vers le milieu de cette guerre, à douze cents ou treize cents [7]. Pendant mon séjour en Grèce, les conquêtes de Philippe avaient réduit cette somme à quatre cents talents; mais on se flattait de la ramener un jour à douze cents [8] (3).

Ces revenus, tout considérables qu'ils sont, n'étant pas proportionnés aux dépenses [9], on est souvent obligé de recourir à des moyens extraordinaires, tels que les dons gratuits et les contributions forcées.

Tantôt le sénat expose à l'assemblée générale les besoins pressants de l'État. A cette proposition les uns cherchent à s'échapper; les autres gardent le silence, et les reproches du public les font rougir de leur avarice ou de leur pauvreté; d'autres enfin annoncent tout haut la somme qu'ils offrent à la république, et reçoivent tant d'applaudissements, qu'on peut douter du mérite de leur générosité [1].

Tantôt le gouvernement taxe chacune des dix tribus, et tous les citoyens qui la composent, à proportion de leurs biens, de façon qu'un particulier qui a des possessions dans le district de plusieurs tribus, doit payer en plusieurs endroits [2]. La recette est souvent très-difficile; après avoir employé la contrainte par corps, on l'a proscrite comme opposée à la nature du gouvernement. Pour l'ordinaire, on accorde des délais; et quand ils sont expirés, on saisit les biens, et on les vend à l'encan [3].

De toutes les charges, la plus onéreuse, sans doute, est l'entretien de la marine. Il n'y a pas longtemps que deux où trois riches particuliers armaient une galère à frais communs [4]; il parut ensuite une loi qui subsistait encore à mon arrivée en Grèce, et qui, conformément au nombre des tribus, partageait en dix classes, de cent vingt personnes chacune, tous les citoyens qui possèdent des terres, des fabriques, de l'argent placé dans le commerce ou sur la banque. Comme ils tiennent dans leurs mains presque toutes les richesses de l'Attique, on les obligeait de payer toutes les impositions, et surtout d'entretenir et d'augmenter au besoin les forces navales de la république. Chacun d'entre eux ne devant fournir son contingent que de deux années l'une [5], les douze cents contribuables se subdivisaient en deux grandes classes, de six cents chacune; dont trois cents des plus riches, et trois cents de ceux qui l'étaient moins. Les premiers répondaient pour les seconds, et faisaient les avances dans un cas pressant [6].

Quand il s'agissait d'un armement, chacune des dix tribus ordonnait de lever dans son district, la même quantité de talents qu'elle avait de galères à équiper, et les exigeait d'un pareil nombre de compagnies composées quelquefois de seize de ses contribuables [7]. Ces sommes perçues étaient distribuées aux triérarques; c'est ainsi qu'on appelle les capitaines de vaisseaux [8]. On en nommait deux pour chaque galère; ils servaient six mois chacun [9], et devaient pourvoir à la subsistance de l'équipage [10]; car pour l'ordinaire la république ne fournissait que les agrès et les matelots [11].

[1] Andoc. de myst. p. 17. Plut. in Alcib. t. 1, p. 193.
[2] Ulpian. in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 812.
[3] Aristoph. in vesp. v. 705.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 19 et 96. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333. Nep. in Aristid. cap. 3. Pausan. lib. 8, p. 705.
(1) 2,484,000 livres.
[5] Thucyd. lib. 6, cap. 85; lib. 7, cap. 57.
[6] Id. lib. 2, cap. 13. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.
(2) 3,240,000 livres.
[7] Andoc. de pace, p. 24. Plut. in Aristid. t. I, p. 333.
[8] Plut. t. 2, p. 842.
(3) 6,480,000 livres. Voyez la note LXXIV, à la fin du volume.
[9] Demosth. in Timocr. p. 784.

[1] Theophr. charact. cap. 22. Casaub. ibid. p. 155. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195.
[2] Demosth. in Polycr. p. 1085.
[3] Thucyd. lib. 3, cap. 18. Demosth. in Androt. p. 705 et 707. Id. in Timocr. p. 798.
[4] Lys. in Polyeuch. 327. Demosth. in Mid. p. 628.
[5] Isæus de success. Apollod. p. 67. Demosth. in Leptin. p. 542. Id. in Polycl. passim. Pet. leg. Att. p. 274.
[6] Demosth. de class. p. 135. Id. in Phænip. p. 1023. Ulpian. in olynth. 2, p. 33.
[7] Demosth. de cor. p. 490.
[8] Id. in Mid. p. 628. Ulpian. in olynt. 2, p. 632.
[9] Demosth. in Polycl. p. 1089, 1093, etc.
[10] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349.
[11] Demosth. in Mid. p. 628.

Cet arrangement était défectueux, en ce qu'il rendait l'exécution très-lente, en ce que, sans avoir égard à l'inégalité des fortunes, les plus riches ne contribuaient quelquefois que d'un seizième à l'armement d'une galère. Vers les dernières années de mon séjour en Grèce, Démosthène fit passer un décret qui rend la perception de l'impôt plus facile et plus conforme à l'équité; en voici la substance.

Tout citoyen dont la fortune est de dix talents doit au besoin fournir à l'État une galère; il en fournira deux, s'il a vingt talents; mais possédât-il des richesses très-considérables, on n'exigera de lui que trois galères et une chaloupe. Ceux qui auront moins de dix talents, se réuniront pour contribuer d'une galère [1].

Cet impôt, dont on n'exempte que les archontes [2], est proportionné, autant qu'il est possible, aux facultés des citoyens; le poids en tombe toujours sur les plus riches, et c'est une suite de ce principe, que l'on doit asseoir les impositions, non sur les personnes, mais sur les biens [3].

Comme certaines fortunes s'élèvent, tandis que d'autres s'abaissent, Démosthène laissa subsister la loi des échanges. Tous les ans, les magistrats chargés du département de la marine, permettent à chaque contribuable de se pourvoir contre un citoyen qui est moins taxé que lui, quoiqu'il soit devenu plus riche, ou qu'il l'ait toujours été. Si l'accusé convient de l'amélioration et de la supériorité de sa fortune, il est substitué à l'accusateur, sur le rôle des contribuables; s'il n'en convient point, on ordonne les informations, et il se trouve souvent forcé d'échanger ses biens contre ceux de l'accusateur [4].

Les facilités accordées aux commandants des galères, soit par le gouvernement, soit par leur tribu, ne suffiraient pas, si le zèle et l'ambition n'y suppléaient. Comme il est de leur intérêt de se distinguer de leurs rivaux, on en voit qui ne négligent rien pour avoir les bâtiments les plus légers, et les meilleurs équipages [5]; d'autres qui augmentent à leurs dépens la paye des matelots, communément fixée à trois oboles par jour (1).

Cette émulation, excitée par l'espoir des honneurs et des récompenses [6], est très-avantageuse dans un État dont la moindre guerre épuise le trésor, et intercepte les revenus. Tant que dure cette guerre, les peuples tributaires, sans cesse menacés ou subjugués par les ennemis, ne peuvent fournir du secours à la république, ou sont contraints de lui en demander. Dans ces circonstances critiques, ses flottes portent la désolation sur les côtes éloignées,

[1] Demosth. de cor. p. 490.
[2] Id. in Leptin. p. 545.
[3] Id. in Androt. p. 707.
[4] Id. Philipp. 1, p. 52. Id. in Phænip. p. 1023 et 1027.
[5] Id. in Polycl. p. 1084.
(1) 9 sous.
[6] Lys. in mun. accept. p. 378.

et reviennent quelquefois chargées de butin. Lorsqu'elles peuvent s'emparer du détroit de l'Hellespont [1], elles exigent de tous les vaisseaux qui font le commerce du Pont-Euxin, le dixième des marchandises qu'ils transportent; et cette ressource a plus d'une fois sauvé l'État.

L'obligation de fournir des vaisseaux et des contributions en argent, cesse avec la guerre; mais il est d'usage que les citoyens riches donnent, à certains jours, des repas à ceux de leur tribu, qu'ils concourent à l'entretien des gymnases, et procurent aux jeux publics les chœurs qui doivent se disputer le prix de la danse et de la musique [2]. Les uns se chargent volontairement de ces dépenses; les autres y sont condamnés par le choix de leur tribu, et ne peuvent s'y soustraire, à moins qu'ils n'en aient obtenu l'exemption par des services rendus à l'état [3]. Tous ont des droits à la faveur du peuple, qui dédommage par des emplois et des honneurs, ceux qui se sont ruinés pour embellir ses fêtes.

Plusieurs compagnies d'officiers élus par le peuple sont chargées de veiller à l'administration des finances; et chacune des dix tribus nomme un officier à la plupart de ces compagnies. Les uns [4] donnent à ferme les droits d'entrée; délivrent, sous certaines redevances, les priviléges pour l'exploitation des mines; président à la vente des biens confisqués, etc. Les autres inscrivent sur un registre la somme dont chaque citoyen doit contribuer dans les besoins pressants [5].

Les diverses espèces revenus sont déposées tous les ans dans autant de caisses différentes régies chacune en particulier, par dix receveurs ou trésoriers. Le sénat en règle avec eux la destination [6], conformément aux décrets du peuple, et en présence de deux contrôleurs qui en tiennent registre, l'un au nom du sénat, l'autre au nom des administrateurs [7].

Les receveurs chargés de la perception des deniers publics, conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens [8]. Ils effacent, en présence du sénat, les noms de ceux qui ont satisfait à la dette, et dénoncent à l'un des tribunaux ceux qui ne l'ont pas acquittée. Le tribunal nomme des inquisiteurs [9], chargés de poursuivre ces derniers par les voies ordinaires, qui vont, en cas de refus, jusqu'à la confiscation des biens. Cependant

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 430. Demosth. in Leptin. p. 549.
[2] Lys. in mun. accept. p. 374. Demosth. in Mid. p. 605 et 628. Argum. ejusd. orat. p. 601. Harpocr. in Εστιατ.
[3] Demosth. in Leptin. p. 545, etc.
[4] Harpocr. in Πωλητ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 99.
[5] Harpocr. et etymol. magn. in Επιγρ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 103.
[6] Harpocr. in Αποδεκτ. et in Ελληνοτ. Suid. in Αποδεκτ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 97, etc.
[7] Harpocr. in Αντιγρ.
[8] Id. et Suid. in Αποδεκτ. Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8.
[9] Demosth. in Timocr. p. 775.

ce recours aux tribunaux n'a lieu que lorsqu'il est question d'un objet important : quand il ne l'est pas, on laisse aux receveurs le soin de terminer les contestations qui s'élèvent dans leur département [1].

Ceux d'entre eux qui perçoivent les amendes, ont le droit singulier de revoir les sentences des premiers juges, et de modérer ou de remettre l'amende s'ils la trouvent trop forte [2].

Les dépenses relatives à la guerre et à toutes les parties de l'administration, sont assignées sur les différentes caisses dont je viens de parler. En temps de guerre, les lois ordonnent de verser dans la caisse militaire l'excédant des autres caisses [3]; mais il faut un décret du peuple pour intervertir l'ordre des assignations.

Tous les ans on dépose, dans une caisse régie par des officiers particuliers, des fonds considérables, qui doivent être publiquement distribués, pour mettre les citoyens pauvres en état de payer leurs places aux spectacles [4]. Le peuple ne veut pas qu'on touche à ce dépôt, et nous l'avons vu de nos jours statuer la peine de mort contre l'orateur qui proposerait d'employer cet argent au service de l'État épuisé par une longue guerre [5]. Les annales des nations n'offrent pas un second exemple d'un pareil délire.

## CHAPITRE LVII.

Suite de la bibliothèque d'un Athénien. — La logique.

Avant mon voyage dans les provinces de la Grèce, j'avais passé plusieurs journées dans la bibliothèque d'Euclide : à mon retour, nous reprîmes nos séances.

Il me montra dans un corps de tablettes les ouvrages qui traitent de la logique et de la rhétorique, placés les uns auprès des autres, parce que ces deux sciences ont beaucoup de rapport entre elles [6]. « Ils sont en petit nombre, me dit-il; car ce n'est que depuis un siècle environ qu'on a médité sur l'art de penser et de parler. Nous en avons l'obligation aux Grecs d'Italie et de Sicile, et ce fut une suite de l'essor que la philosophie de Pythagore avait donné à l'esprit humain.

« Nous devons cette justice à Zénon d'Élée, de dire qu'il a publié le premier un essai de dialectique [7]; mais nous devons cet hommage à Aristote, d'ajouter qu'il a tellement perfectionné la méthode du raisonnement, qu'il pourrait en être regardé comme l'inventeur [8].

[1] Poll. lib. 8, cap. 9, § 97.
[2] Lys. pro. milit. p. 163 et 165. Poll. lib. 8, cap. 9, § 97.
[3] Demosth. in Neær. p. 861.
[4] Harpocr. in Θεωρ.
[5] Ulpian. in olynth. 1. p. 13. Liban. argum. ejusd. orat.
[6] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 370.
[7] Diog. Laert. in proem. § 18. Aristot. ap. eumd. lib. 8, § 57; lib. 9, § 25.
[8] Aristot. sophist. elench. cap. 34, t. 1, 314.

« L'habitude nous apprend à comparer deux ou plusieurs idées, pour en connaître et en montrer aux autres la liaison ou l'opposition. Telle est la logique naturelle; elle suffirait à un peuple qui, privé de la faculté de généraliser ses idées, ne verrait dans la nature et dans la vie civile que des choses individuelles. Il se tromperait fréquemment dans les principes, parce qu'il serait fort ignorant; mais ses conséquences seraient justes, parce que ses notions seraient claires, et toujours exprimées par le mot propre.

« Mais chez les nations éclairées, l'esprit humain, à force de s'exercer sur des généralités et sur des abstractions, a fait éclore un monde idéal, peut-être aussi difficile à connaître que le monde physique. A la quantité étonnante de perceptions reçues par les sens, s'est jointe la foule prodigieuse des combinaisons que forme notre esprit, dont la fécondité est telle, qu'il est impossible de lui assigner des bornes.

« Si nous considérons ensuite que, parmi les objets de nos pensées, un très-grand nombre ont entre eux des rapports sensibles qui semblent les identifier, et des différences légères qui les distinguent en effet, nous serons frappés du courage et de la sagacité de ceux qui, les premiers, formèrent et exécutèrent le projet d'établir l'ordre et la subordination dans cette infinité d'idées que les hommes avaient conçues jusqu'alors, et qu'ils pourraient concevoir dans la suite.

« Et c'est ici peut-être un des plus grands efforts de l'esprit humain; c'est du moins une des plus grandes découvertes dont les Grecs puissent se glorifier. Nous avons reçu des Égyptiens, des Chaldéens, peut-être encore de quelque nation plus éloignée, les éléments de presque toutes les sciences, de presque tous les arts : la postérité nous devra cette méthode, dont l'heureux artifice assujettit le raisonnement à des règles. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur ses principales parties.

« Il y a des choses qu'on se contente d'indiquer, sans en rien nier, sans en rien affirmer. C'est ainsi que je dis : *Homme, cheval, animal à deux pieds;* il en est d'autres qu'on désigne par des mots qui contiennent affirmation ou négation.

« Quelque nombreuses que soient les premières, on trouva le moyen de les distribuer en dix classes, dont l'une renferme la substance, et les autres ses modes. Dans la première, on plaça toutes les substances comme *homme, cheval, etc.* [1]; dans la seconde, la quantité, de quelque nature qu'elle soit, comme le nombre, le temps, l'étendue, etc. [2]; dans la troisième, la qualité : et sous ce nom on comprit, 1° les habitudes, telles que les vertus; les sciences, 2° les dispositions naturelles qui, rendent un homme plus propre qu'un autre à certains exercices;

[1] Aristot. categ. cap. 4, t. 1, p. 15.
[2] Id. ibid. cap. 6.

3° les qualités sensibles, comme *douceur, amertume, froid, chaud, couleurs;* 4° la forme, la figure, comme *rond, carré, etc.* [1].

« Les autres classes renferment les différentes sortes de relations, d'actions, de situations, de possessions, etc.; de manière que ces dix ordres de choses contiennent tous les êtres et toutes les manières d'être. Ils sont nommés *catégories* ou *attributs*, parce qu'on ne peut rien attribuer à un sujet, qui ne soit *substance*, ou *qualité*, ou *quantité*, *etc.*

« C'était beaucoup que d'avoir réduit les objets de nos pensées à un si petit nombre de classes; mais ce n'était pas assez encore. Qu'on examine avec attention chaque catégorie, on verra bientôt qu'elle est susceptible d'une multitude de subdivisions que nous concevons comme subordonnées les unes aux autres. Expliquons ceci par un exemple tiré de la première catégorie.

« Dans l'enfance, notre esprit ne voit, ne conçoit que des individus (1); nous les appelons encore aujourd'hui premières substances [2], soit parce qu'ils attirent nos premiers regards, soit parce qu'ils sont en effet les substances les plus réelles.

« Dans la suite, ceux qui ont des ressemblances plus frappantes, se présentant à nous sous une même espèce, c'est-à-dire, sous une même forme, sous une même apparence, nous en avons fait plusieurs classes séparées [3]. Ainsi d'après tel et tel homme, tel et tel cheval, nous avons eu l'idée spécifique de l'homme et du cheval.

Comme les différentes branches d'une famille remontent à une origine commune, de même plusieurs espèces rapprochées par de grands traits de conformité, se rangent sous un même genre [4]. Ainsi, des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de *l'animal* ou de *l'être vivant;* car ces expressions, dans notre langue, désignent la même chose. Au-dessus de ce genre, on en conçoit de plus universels, tels que la *substance*, *etc.*; et l'on parvient enfin au genre suprême, qui est *l'être*.

« Dans cette échelle, dont l'être occupe le sommet, et par laquelle on descend aux individus, chaque degré intermédiaire peut être genre à l'égard du degré inférieur, espèce à l'égard du degré supérieur.

« Les philosophes se plaisent à dresser de pareilles filiations pour tous les objets de la nature, pour toutes les perceptions de l'esprit; elles leur facilitent les moyens de suivre les générations des idées, et d'en parcourir de rang en rang les différentes classes, comme on parcourt une armée en bataille [1]. Quelquefois, considérant le genre comme *l'unité* ou le *fini*, les espèces comme *plusieurs*, et les individus comme *l'infini*, ils agitent diverses questions sur le *fini* et l'*infini*, sur le *un* ou le *plusieurs;* questions qui ne roulent alors que sur la nature du genre, des espèces et des individus [2].

« Chaque espèce est distinguée de son genre par un attribut essentiel qui la caractérise, et qui se nomme différence [3]. La raison étant pour l'homme le plus beau et le plus incommunicable de ses priviléges, elle le sépare des autres animaux*. Joignez donc à l'idée générique de l'animal celle de raisonnable, c'est-à-dire, de sa différence, vous aurez l'idée spécifique de l'homme [4]. Il est aussi difficile qu'important de fixer les différences comprises sous un même genre, et celles des espèces subordonnées à des genres qui ont entre eux quelque affinité. En se livrant à ce travail, on démêle bientôt, dans chaque espèce, des propriétés qui lui sont inhérentes, des modifications qui lui sont accidentelles.

« Il ne s'agit pas ici de la propriété qui se confond avec l'essence d'une chose, mais de celle qui en est distinguée [5]. Sous cet aspect, c'est un attribut qui ne convient qu'à l'espèce, et qui émane de cet attribut principal que nous avons nommé différence. L'homme est capable d'apprendre certaines sciences; c'est une de ses propriétés : elle naît du pouvoir qu'il a de raisonner, et ne convient qu'à ceux de son espèce. Celle qu'il a de dormir, de se mouvoir, ne peut être une propriété, parce qu'elle lui est commune avec d'autres animaux [6].

« L'accident est un mode, un attribut que l'esprit sépare aisément de la chose : *être assis* est un accident pour l'homme; la *blancheur*, pour un corps [7].

« Les idées dont nous avons parlé jusqu'ici, n'étant accompagnées ni d'affirmation ni de négation, ne sont ni vraies ni fausses [8]. Passons à celles qui peuvent recevoir l'un de ces caractères.

« L'énonciation est une proposition qui affirme ou nie quelque chose [9]. Il n'y a donc que l'énonciation qui soit susceptible de vérité ou de fausseté. Les autres formes du discours, telles que la prière, le commandement, ne renferment ni fausseté ni vérité.

« Dans toute énonciation, on unit ou l'on sépare plusieurs idées. On y distingue le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*. Dans celle-ci, par exemple : *Socrate est*

[1] Aristot. catag. cap. 8, p. 26.
(1) Les individus s'appellent en grec *atomes*, indivisibles. (Aristot. categ. cap. 2, p. 15.)
[2] Aristot. categ. cap. 5, t. 1, p. 16.
[3] Id. topic. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 184.
[4] Id. metaph. lib. 5, cap. 28, t. 2, p. 901.

[1] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 534.
[2] Id. in Phileb. Id. in Parm.
[3] Aristot. topic. lib. 6, cap. 4, t. 1, p. 245; cap. 6, p. 248.
* Voyez la note LXXV, à la fin du volume.
[4] Porphyr. isagog. ap. Aristot. t. 1, p. 7.
[5] Aristot. topic. lib. 1, cap. 4 et 5.
[6] Id. ibid.; et lib. 5, cap. 3, p. 230.
[7] Id. ibid. lib. 1, cap. 5, p. 183.
[8] Id. de interpr. cap. 1, t. 1, p. 37.
[9] Id. ibid. cap. 4 et 5.

*sage*, *Socrate* sera le sujet, *est* le verbe, *sage* l'attribut.

« Le sujet signifie ce qui est placé au-dessous. On l'appelle ainsi, parce qu'il exprime la chose dont on parle et qu'on met sous les yeux; peut-être aussi, parce qu'étant moins universel que les attributs qu'il doit recevoir, il leur est en quelque façon subordonné [1].

« Le sujet exprime, tantôt une idée universelle et qui convient à plusieurs individus, comme celles d'homme, d'animal, tantôt une idée singulière, et qui ne convient qu'à un individu, comme celles de Callias, de Socrate [2] : suivant qu'il est universel ou singulier, l'énonciation qui le renferme est universelle ou singulière.

« Pour qu'un sujet universel soit pris dans toute son étendue, il faut y joindre ces mots *tout* ou *nul*. Le mot *homme* est un terme universel : si je dis *tout homme*, *nul homme*, je le prends dans toute son étendue, parce que je n'exclus aucun homme; si je dis simplement, *quelque homme*, je restreins son universalité.

« Le verbe est un signe qui annonce qu'un tel attribut convient à tel sujet [3]. Il fallait un lien pour les unir, et c'est le verbe *être*, toujours exprimé ou sous-entendu. Je dis sous-entendu, parce qu'il est renfermé dans l'emploi des autres verbes. En effet, ces mots *je vais*, signifient *je suis allant* [4].

« A l'égard de l'attribut, on a déjà vu qu'il est pris de l'une des catégories qui contiennent les genres de tous les attributs [5].

« Ainsi nos jugements ne sont que des opérations par lesquelles nous affirmons ou nous nions une chose d'une autre; ou plutôt ce ne sont que des regards de l'esprit, qui découvrent que telle propriété ou telle qualité peut s'attribuer ou non à tel objet; car l'intelligence qui fait cette découverte, est à l'âme ce que la vue est à l'œil [6].

« On distingue différentes espèces d'énonciations. Nous dirons un mot de celles qui, roulant sur un même sujet, sont opposées par l'affirmation et par la négation. Il semble que la vérité de l'une doit établir la fausseté de l'autre. Mais cette règle ne saurait être générale, parce que l'opposition qui règne entre elles s'opère de plusieurs manières.

« Si, dans l'une et dans l'autre, le sujet étant universel, est pris dans toute son étendue, alors les deux énonciations s'appellent contraires, et peuvent être toutes deux fausses [7]. Exemple : *Tous les hommes sont blancs*, *nul homme n'est blanc*. Si son étendue n'a point de limites dans l'une, et en a dans l'autre, alors elles se nomment contradictoires : l'une est vraie, et l'autre fausse. Exemple : *Tous les hommes sont blancs*, *quelques hommes ne sont pas blancs*; ou bien : *Nul homme n'est blanc*, *quelques hommes sont blancs*. Les énonciations singulières éprouvent le même genre d'opposition que les contradictoires; de toute nécessité l'une sera vraie, et l'autre fausse : *Socrate est blanc*, *Socrate n'est pas blanc* [1].

« Deux propositions particulières, l'une affirmative, l'autre négative, ne sont pas, à proprement parler, opposées entre elles; l'opposition n'est que dans les termes. Quand je dis : *Quelques hommes sont justes*; *quelques hommes ne sont pas justes*, je ne parle pas des mêmes hommes [2].

« Les notions précédentes, celles que je supprime en plus grand nombre, furent le fruit d'une longue suite d'observations. Cependant on n'avait pas tardé à s'apercevoir que la plupart de nos erreurs tirent leur source de l'incertitude de nos idées et de leurs signes représentatifs. Ne connaissant les objets extérieurs que par nos sens, et ne pouvant, en conséquence, les distinguer que par leurs apparences, nous confondons souvent leur nature avec leurs qualités et leurs accidents. Quant aux objets intellectuels, ils ne réveillent, dans le commun des esprits, que des lueurs sombres, que des images vagues et mobiles. La confusion augmente encore par cette quantité de mots équivoques et métaphoriques, dont les langues fourmillent, et surtout par le grand nombre de termes universels, que nous employons souvent sans les entendre.

« La méditation seule peut rapprocher des objets que cette obscurité semble éloigner de nous. Aussi la seule différence qui se trouve entre un esprit éclairé et celui qui ne l'est pas, c'est que l'un voit les choses à une juste distance, et l'autre ne les voit que de loin [3].

« Heureusement les hommes n'ont besoin que d'une certaine analogie dans les idées, d'une certaine approximation dans le langage, pour satisfaire aux devoirs de la société. En changeant leurs idées, les esprits justes trafiquent avec une bonne monnaie, dont souvent ils ne connaissent pas le titre; les autres, avec de fausses espèces, qui n'en sont pas moins bien reçues dans le commerce.

« Le philosophe doit employer les expressions les plus usitées [4], mais en distinguant leurs acceptions, quand elles en ont plusieurs; il doit ensuite déterminer l'idée qu'il attache à chaque mot.

« Définir une chose, c'est faire connaître sa nature par des caractères qui ne permettent pas de la confondre avec toute autre chose [5]. Autrefois on

[1] Aristot. categ. cap. 5, t. 1, p. 17.
[2] Id. de interpr. cap. 7, t. 1. p. 39.
[3] Id. ibid. cap. 3, p. 37.
[4] Id. ibid. cap. 12, p. 46.
[5] Id. topic. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 185.
[6] Id. ibid. 17, p. 192.
[7] Id. de interpr. cap. 7, t. 1, p. 39.

[1] Aristot. categ. cap. 10, t. 1, p. 33. Id. de interpr. cap. 7, t. 1, p. 40.
[2] Id. analyt. prior. cap. 15, t. 1, p. 117.
[3] Id. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 281.
[4] Id. topic. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 196.
[5] Id. topic. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 182.

n'avait point de règles pour parvenir à cette exactitude, ou pour s'en assurer. Avant d'en établir, on observa qu'il n'y a qu'une bonne définition pour chaque chose [1]; qu'une telle définition ne doit convenir qu'au défini [2]; qu'elle doit embrasser tout ce qui est compris dans l'idée du défini [3]; qu'elle doit de plus s'étendre à tous les êtres de même espèce, celle de l'homme, par exemple, à tous les hommes [4]; qu'elle doit être précise : tout mot qu'on en peut retrancher est superflu [5]; qu'elle doit être claire : il faut donc en exclure les expressions équivoques, figurées, peu familières [6], et que, pour l'entendre, on ne soit pas obligé de recourir au défini, sans quoi elle ressemblerait aux figures des anciens tableaux, qui ne sont reconnaissables qu'à leurs noms tracés auprès d'elles [7].

« Comment parvint-on à remplir ces conditions? Nous avons parlé plus haut de ces échelles d'idées qui nous conduisent depuis les individus jusqu'à l'être général. Nous avons vu que chaque espèce est immédiatement surmontée d'un genre, dont elle est distinguée par la différence. Une définition exacte sera composée du genre immédiat et de la différence de la chose définie [8], et renfermera par conséquent ses deux principaux attributs. Je définis l'homme un animal raisonnable [9]. Le genre *animal* rapproche l'homme de tous les êtres vivants; la différence *raisonnable* l'en sépare.

« Il suit de là qu'une définition indique la ressemblance de plusieurs choses diverses, par son genre; et leur diversité, par sa différence. Or rien n'est si important que de saisir cette ressemblance et cette diversité, quand on s'exerce dans l'art de penser et de raisonner [10].

« J'omets quantité de remarques très-fines sur la nature du genre et de la différence, ainsi que sur les diverses espèces d'assertions qu'on a coutume d'avancer en raisonnant. Comme je ne veux présenter que des essais sur les progrès de l'esprit humain, je ne dois pas recueillir toutes les traces de lumière qu'il a laissées sur sa route; mais la découverte du syllogisme mérite de nous arrêter un instant.

« Nous avons dit que, dans cette proposition, *Socrate est sage*; *Socrate* est le sujet, *sage* l'attribut; et que par le verbe substantif qui les unit, on affirme que l'idée de la sagesse convient à celle de Socrate.

« Mais comment s'assurer de la vérité ou de la fausseté d'une proposition, lorsque le rapport de l'attribut avec le sujet n'est pas assez marqué? C'est en passant du connu à l'inconnu [1]; c'est en recourant à une troisième idée, dont le double rapport avec le sujet et l'attribut soit plus sensible.

« Pour me faire mieux entendre, je n'examinerai que la proposition affirmative. Je doute si A est égal à B; s'il se trouve que A est égal à C, que B est aussi égal à C, j'en conclurai, sans hésiter, que A est égal à B [2].

« Ainsi, pour prouver que la justice est une habitude, il suffit de montrer que la justice est une vertu, et toute vertu une habitude [3]. Mais pour donner à cette preuve la forme du syllogisme, plaçons le mot *Vertu* entre le sujet et l'attribut de la proposition, et nous aurons ces trois termes : *Justice*, *Vertu*, *Habitude*. Celui du milieu s'appelle *moyen*, soit à cause de sa position, soit parce qu'il sert d'objet intermédiaire, pour comparer les deux autres, nommés les *extrêmes* [4]. Il est démontré que le moyen doit être pris au moins une fois universellement, et qu'une des propositions doit être universelle [5]. Je dirai donc d'abord :

Toute vertu est une habitude;

je dirai ensuite :

Or la justice est une vertu :
Donc la justice est une habitude.

« Il suit de là 1° qu'un syllogisme est composé de trois termes, que le dernier est l'attribut du second, et le second du premier [6]. Ici *Habitude* est attribut à l'égard de *Vertu*, et *Vertu* à l'égard de *Justice*.

« L'attribut étant toujours pris dans l'une des catégories, ou dans les séries d'êtres qui les composent, les rapports du moyen avec l'un et l'autre des extrêmes seront des rapports tantôt de substances, de qualités, de quantités, etc.; tantôt de genres et d'espèces, de propriétés; etc. [7]. Dans l'exemple précédent, ils sont de genres et d'espèces; car *Habitude* est genre relativement à *Vertu*, et *Vertu* relativement à *Justice*. Or, il est certain que tout ce qui se dit d'un genre supérieur, doit se dire des genres et des espèces qui sont dans la ligne descendante [8].

« Il suit, 2° qu'un syllogisme est composé de trois propositions. Dans les deux premières, on compare le moyen avec chacun des extrêmes; dans la troisième, on conclut que l'un des extrêmes doit être l'attribut de l'autre; et c'était ce qu'il fallait prouver.

« Il suit, 3° qu'un syllogisme est un raisonne-

[1] Aristot. topic. lib. 6, cap. 14, t. 1, p. 260.
[2] Id. ibid. lib. 7, cap. 5, p. 264.
[3] Id. ibid. lib. 6, cap. 5, p. 247.
[4] Id. ibid. cap. 1, p. 241.
[5] Id. ibid. cap. 3, p. 243.
[6] Id. ibid. cap. 2, p. 242.
[7] Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 243.
[8] Id. ibid. lib. 1, cap. 8, p. 185; lib. 6, cap. 1, p. 242.
[9] Id. ap. Jamblic. de vit. Pythag. cap. 6, p. 24
[10] Id. topic. lib. 1, cap. 13, 16 et 17.

[1] Aristot. metaph. lib. 7, cap. 4, t. 2, p. 909.
[2] Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
[3] Id. de mor. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 17; cap. 4, p. 21.
[4] Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
[5] Id. topic. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 267; cap. 14, p. 280.
[6] Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
[7] Id. topic. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 185.
[8] Id. ibid. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 213; lib. 6, cap. 5, p. 247.

ment par lequel, en posant certaines assertions, on en dérive une autre, différente des premières [1].

« Les diverses combinaisons des trois termes produisent différentes sortes de syllogismes, qui la plupart se réduisent à celle que nous avons proposée pour modèle [2].

« Les résultats varient encore suivant que les propositions sont affirmatives ou négatives, suivant qu'on leur donne, ainsi qu'aux termes, plus ou moins d'universalité; et de là sont émanées quantité de règles qui font découvrir, au premier aspect, la justesse ou le défaut d'un raisonnement.

« On se sert d'inductions et d'exemples pour persuader la multitude, de syllogismes pour convaincre les philosophes [3]. Rien de si pressant, de si impérieux, que la conclusion déduite de deux vérités dont un adversaire a été forcé de convenir [4].

« Ce mécanisme ingénieux n'est que le développement des opérations de notre esprit. On avait observé qu'à l'exception des premiers principes qui persuadent par eux-mêmes [5], toutes nos assertions ne sont que des conclusions, et qu'elles sont fondées sur un raisonnement qui se fait dans notre esprit avec une promptitude surprenante. Quand j'ai dit : *La justice est une habitude*, je faisais mentalement le syllogisme que j'ai étendu plus haut.

« On supprime quelquefois une des propositions, facile à suppléer. Le syllogisme s'appelle alors enthymème; et quoique imparfait [6], il n'en est pas moins concluant. Exemple : *Toute vertu est une habitude; donc la justice est une habitude* : ou bien : *La justice est une vertu ; donc elle est une habitude*. Je parviendrais aisément à la même conclusion, si je disais simplement : *La justice étant une vertu, est une habitude ;* ou bien : *La justice est une habitude, parce que toute vertu est une habitude ; etc.*

« Tel est cet autre exemple tiré d'un de nos poëtes :

Mortel, ne garde pas une haine immortelle [7].

Veut-on convertir cette sentence en syllogisme? on dira : *Nul mortel ne doit garder une haine immortelle ; or, vous êtes mortel : donc, etc.* Voulez-vous en faire un enthymème? supprimez une des deux premières propositions.

« Ainsi toute sentence, toute réflexion, soit qu'elle entraîne sa preuve avec elle, soit qu'elle se montre sans cet appui, est un véritable syllogisme, avec cette différence, que dans le premier cas la preuve est le moyen qui rapproche ou éloigne l'attribut du sujet, et que dans le second il faut substituer le moyen.

« C'est en étudiant avec attention l'enchaînement de nos idées, que les philosophes trouvèrent l'art de rendre plus sensibles les preuves de nos raisonnements, de développer et de classer les syllogismes imparfaits que nous employons sans cesse. On sent bien que le succès exigeait une constance obstinée, et ce génie observateur qui, à la vérité, n'invente rien parce qu'il n'ajoute rien à la nature, mais qui y découvre ce qui échappe aux esprits ordinaires

« Toute démonstration est un syllogisme; mais tout syllogisme n'est pas une démonstration [1]. Il est démonstratif, lorsqu'il est établi sur les premiers principes, ou sur ceux qui découlent des premiers; dialectique, lorsqu'il est fondé sur des opinions qui paraissent probables à tous les hommes, ou du moins aux sages les plus éclairés [2]; contentieux, lorsqu'il conclut d'après des propositions qu'on veut faire passer pour probables, et qui ne le sont pas.

« Le premier fournit des armes aux philosophes qui s'attachent au vrai ; le second, aux dialecticiens, souvent obligés de s'occuper du vraisemblable; le troisième, aux sophistes, à qui les moindres apparences suffisent [3].

« Comme nous raisonnons plus fréquemment d'après des opinions que d'après des principes certains, les jeunes gens s'appliquent de bonne heure à la dialectique; c'est le nom qu'on donne à la logique, quand elle ne conclut que d'après des probabilités [4]. En leur proposant des problèmes ou thèses [5] sur la physique, sur la morale, sur la logique [6], on les accoutume à essayer leurs forces sur divers sujets, à balancer les conjectures, à soutenir alternativement des opinions opposées [7], à s'engager dans les détours du sophisme pour les reconnaître.

« Comme nos disputes viennent souvent de ce que les uns, séduits par quelques exemples, généralisent trop; et les autres, frappés de quelques exemples contraires, ne généralisent pas assez, les premiers apprennent qu'on ne doit pas conclure du particulier au général [8], les seconds, qu'une exception ne détruit pas la règle.

« La question est quelquefois traitée par demandes et par réponses [9]. Son objet étant d'éclaircir un doute, et de diriger la raison naissante, la solution ne doit être ni trop claire, ni trop difficile [10].

On doit éviter avec soin de soutenir des thèses

[1] Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180. Id. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 281.
[2] Id. analyt. prior. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 60.
[3] Id. topic. lib. 1, cap. 12, t. 1, p. 188; lib. 8, cap. 2, p 269.
[4] Plat. in men. t. 2, p. 75.
[5] Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, p. 180.
[6] Demetr. Phal. de eloc. cap. 32.
[7] Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 571.

[1] Aristot. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
[2] Id. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.
[3] Id. topic. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 189. Id. sophist. elench. cap. 1, p. 282. Id. metaph. lib. 4, t. 2, p. 871.
[4] Id. topic. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 181.
[5] Id. ibid. cap. 11, p. 187.
[6] Id. ibid. cap. 14, p. 189.
[7] Id. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
[8] Id. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 517.
[9] Id. topic. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 268.
[10] Id. ibid. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 187.

tellement improbables, qu'on soit bientôt réduit à l'absurde [1], et de traiter des sujets sur lesquels il est dangereux d'hésiter, comme, s'il faut honorer les dieux, aimer ses parents [2].

« Quoiqu'il soit à craindre que des esprits ainsi habitués à une précision rigoureuse, n'en conservent le goût, et n'y joignent même celui de la contradiction, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont un avantage réel sur les autres. Dans l'acquisition des sciences, ils sont plus disposés à douter; et dans le commerce de la vie, à découvrir le vice d'un raisonnement. »

## CHAPITRE LVIII.

Suite de la bibliothèque d'un Athénien. — La rhétorique.

« Pendant que l'on construisait avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevait à côté celui de la rhétorique, moins solide, à la vérité, mais plus élégant et plus magnifique.

« — Le premier, lui dis-je, pouvait être nécessaire; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçait-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grèce? Dans les siècles héroïques, ne disputait-elle pas le prix à la valeur [3]? Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans les écrits de cet Homère qu'on doit regarder comme le premier des orateurs, ainsi que des poëtes [4]? Ne se montrent-elles pas dans les ouvrages des hommes de génie qui ont suivi ses traces? Quand on a tant d'exemples, pourquoi tant de préceptes? — Ces exemples, répondit Euclide, il les fallait choisir; et c'est ce que fait la rhétorique. » Je répliquai : « Se trompaient-ils dans le choix, les Pisistrates, les Solons, et ces orateurs qui, dans les assemblées de la nation ou dans les tribunaux de justice, s'abandonnaient aux mouvements d'une éloquence naturelle? Pourquoi substituer l'art de parler au talent de la parole?

« — On a voulu seulement, reprit Euclide, arrêter les écarts du génie, et l'obliger, en le contraignant, à réunir ses forces. Vous doutez des avantages de la rhétorique, et vous savez qu'Aristote, quoique prévenu contre l'art oratoire [5], convient néanmoins qu'il peut être utile [6]! Vous en doutez, et vous avez entendu Démosthène! — Sans les leçons de ses maîtres, répondis-je, Démosthène aurait partout maîtrisé les esprits. Peut-être que sans le secours des siens, Eschine ne se serait pas exprimé avec tant de charmes. — Vous avouez donc, reprit Euclide, que l'art peut donner au talent des formes plus agréables? Je ne serai pas moins sincère que vous; et je conviendrai que c'est à peu près là tout son mérite. »

Alors s'approchant de ses tablettes : « Voici, me dit-il, les auteurs qui nous fournissent des préceptes sur l'éloquence, et ceux qui nous en ont laissé des modèles. Presque tous ont vécu dans le siècle dernier ou dans le nôtre. Parmi les premiers sont Corax de Syracuse, Tisias, Thrasymaque, Protagoras, Prodicus, Gorgias, Polus, Lycimnius, Alcidamas, Théodore, Évenus, Callippe, etc.; parmi les seconds, ceux qui jouissent d'une réputation méritée, tels que Lysias, Antiphon, Andocide, Isée, Callistrate, Isocrate; ajoutons-y ceux qui ont commencé à se distinguer, tels que Demosthène, Eschine, Hypéride, Lycurgue, etc.

« — J'ai lu les ouvrages des orateurs, lui dis-je; je ne connais point ceux des rhéteurs. Dans nos précédents entretiens vous avez daigné m'instruire des progrès et de l'état actuel de quelques genres de littérature; oserais-je exiger de vous la même complaisance par rapport à la rhétorique?

« — La marche des sciences exactes peut être facilement connue, répondit Euclide, parce que n'ayant qu'une route pour parvenir au terme, on voit d'un coup d'œil le point d'où elles partent, et celui où elles arrivent. Il n'en est pas de même des arts de l'imagination : le goût qui les juge étant arbitraire, l'objet qu'ils se proposent souvent indéterminé [1], et la carrière qu'ils parcourent divisée en plusieurs sentiers voisins les uns des autres, il est impossible, ou du moins très-difficile de mesurer exactement leurs efforts et leurs succès. Comment, en effet, découvrir les premiers pas du talent, et, la règle à la main, suivre le génie lorsqu'il franchit des espaces immenses? Comment encore séparer la lumière des fausses lueurs qui l'environnent, définir ces grâces légères qui disparaissent dès qu'on les analyse, apprécier enfin cette beauté suprême qui fait la perfection de chaque genre [2]? Je vais, puisque vous l'exigez, vous donner des mémoires pour servir à l'histoire de la rhétorique; mais dans une matière si susceptible d'agréments, n'attendez de moi qu'un petit nombre de faits; et des notions assez communes.

« Nos écrivains n'avaient, pendant plusieurs siècles, parlé que le langage de la poésie; celui de la prose leur paraissait trop familier et trop borné, pour satisfaire aux besoins de l'esprit, ou plutôt de l'imagination; car c'était la faculté que l'on cultivait alors avec le plus de soin. Le philosophe Phérécyde de Scyros et l'historien Cadmus de Milet commencèrent, il y a deux siècles environ, à s'affranchir des lois sévères qui enchaînaient la diction [3]. Quoiqu'ils eussent ouvert une route nouvelle et

[1] Aristot. topic. lib. 8, cap. 9, t. 1, p. 275.
[2] Id. ibid. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 187.
[3] Cicer. de clar. orat. cap. 10, t. 1, p. 344.
[4] Hermog. de id. ap. rhet. ant. t. 1, p. 140.
[5] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.
[6] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

[1] Aristot rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
[2] Cicer. orat. cap. 11, t. 1, p. 428.
[3] Strab. lib. 1, p. 18. Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278. Suid in Φερεκ. et in Συγγραφ.

plus facile, on avait tant de peine à quitter l'ancienne, qu'on vit Solon entreprendre de traduire ses lois en vers [1]; et les philosophes Empédocle et Parménide, parer leurs dogmes des charmes de la poésie.

« L'usage de la prose ne servit d'abord qu'à multiplier les historiens [2]. Quantité d'écrivains publièrent les annales de différentes nations; et leur style présente des défauts que les révolutions de notre goût rendent extrêmenent sensibles. Il est clair et concis [3], mais dénué d'agréments et d'harmonie. De petites phrases s'y succèdent sans soutien, et l'œil se lasse de les suivre, parce qu'il y cherche vainement les liens qui devraient les unir. D'autres fois, et surtout dans les premiers historiens, elles fourmillent de tours poétiques, ou plutôt elles n'offrent plus que les débris des vers dont on a rompu la mesure [4]. Partout on reconnaît que ces auteurs n'avaient eu que des poëtes pour modèles, et qu'il a fallu du temps pour former le style de la prose, ainsi que pour découvrir les préceptes de la rhétorique.

« C'est en Sicile qu'on fit les premiers essais de cet art [5]. Environ cent ans après la mort de Cadmus, un Syracusain, nommé Corax [6], assembla des disciples, et composa sur la rhétorique un traité encore estimé de nos jours [7], quoiqu'il ne fasse consister le secret de l'éloquence que dans le calcul trompeur de certaines probabilités. Voici, par exemple, comme il procède : « Un homme fortement « soupçonné d'en avoir battu un autre, est traduit « en justice; il est plus faible ou plus fort que son « accusateur : comment supposer, dit Corax, que « dans le premier cas il puisse être coupable, que « dans le second il ait pu s'exposer à le paraître [8]? » Ce moyen, et d'autres semblables, Tisias, élève de Corax, les étendit dans un ouvrage que nous avons encore [9], et s'en servit pour frustrer son maître du salaire qu'il lui devait [10].

« De pareilles ruses s'étaient déjà introduites dans la logique, dont on commençait à rédiger les principes; et de l'art de penser, elles passèrent sans obstacle dans l'art de parler. Ce dernier se ressentit aussi du goût des sophismes et de l'esprit de contradiction, qui dominaient dans les écarts du premier.

« Protagoras, disciple de Démocrite, fut témoin, pendant son séjour en Sicile, de la gloire que Corax avait acquise. Il s'était jusqu'alors distingué par de profondes recherches sur la nature des êtres; il le fut bientôt par les ouvrages qu'il publia sur la grammaire et sur les différentes parties de l'art oratoire. On lui fait honneur d'avoir le premier rassemblé ces propositions générales, qu'on appelle *lieux communs* [1], et qu'emploie un orateur, soit pour multiplier ses preuves [2], soit pour discourir avec facilité sur toutes sortes de matières.

« Ces lieux, quoique très-abondants, se réduisent à un petit nombre de classes. On examine, par exemple, une action relativement à la cause, à l'effet, aux circonstances, aux personnes, etc.; et de ces rapports naissent des séries de maximes et de propositions contradictoires, accompagnées de leurs preuves, et presque toutes exposées par demandes et par réponses [3] dans les écrits de Protagoras et des autres rhéteurs qui ont continué son travail.

« Après avoir réglé la manière de construire l'exorde, de disposer la narration, et de soulever les passions des juges [4], on étendit le domaine de l'éloquence, renfermé jusqu'alors dans l'enceinte de la place publique et du barreau. Rivale de la poésie, elle célébra d'abord les dieux, les héros, et les citoyens qui avaient péri dans les combats. Ensuite Isocrate composa des éloges pour des particuliers d'un rang distingué [5]. Depuis on a loué indifféremment des hommes utiles ou inutiles à leur patrie; l'encens a fumé de toutes parts, et l'on a décidé que la louange, ainsi que le blâme, ne devaient garder aucune mesure [6].

« Ces diverses tentatives ont à peine rempli l'espace d'un siècle, et dans cet intervalle on s'appliquait avec le même soin à former le style. Non-seulement on lui conserva les richesses qu'il avait, dès son origine, empruntées de la poésie, mais on cherchait encore à les augmenter; on le parait tous les jours de nouvelles couleurs et de sons mélodieux. Ces brillants matériaux étaient auparavant jetés au hasard les uns auprès des autres, comme ces pierres qu'on rassemble pour construire un édifice [7], l'instinct et le sentiment prirent soin de les assortir et de les exposer dans une belle ordonnance. Au lieu de ces phrases isolées qui, faute de nerf et d'appui, tombaient presque à chaque mot, des groupes d'expressions choisies formèrent, en se rapprochant, un tout dont les parties se soutenaient sans peine. Les oreilles les plus délicates furent ravies d'entendre l'harmonie de la prose; et les esprits les plus jus-

[1] Plut. in Sol. t. 1, p. 80.
[2] Dionys. Halic. in Thucyd. Jud. t. 6, p. 818.
[3] Id. ibid. p. 820.
[4] Demetr. Phal. de elocut. cap. 12. Strab. lib. 1, p. 18
[5] Aristot. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 20, p. 150. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 141.
[6] Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. t. 2, p. 5.
[7] Aristot. rhet. ad. Alexand. cap. 1, t. 2, p. 610.
[8] Id. rhet. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 581.
[9] Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.
[10] Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. t. 2, p. 6. Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 307.

[1] Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 142.
[2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 518; cap. 6, 7, etc. Cicer. topic. t. 1, p. 483.
[3] Aristot. sophist. elench. lib. 2, t. 1, p. 314.
[4] Id. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
[5] Isocr. in Evag. t. 2, p. 73.
[6] Gorg. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 346.
[7] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 13.

tes, de voir une pensée se développer avec majesté dans une seule période.

« Cette forme heureuse, découverte par des rhéteurs estimables, tels que Gorgias, Alcidamas et Thrasymaque, fut perfectionnée par Isocrate, disciple du premier [1]. Alors on distribua les périodes d'un discours en des intervalles à peu près égaux; leurs membres s'enchaînèrent et se contractèrent par l'entrelacement des mots ou des pensées; les mots eux-mêmes, par de fréquentes inversions, semblèrent serpenter dans l'espace qui leur était assigné, de manière pourtant que, dès le commencement de la phrase, ils en laissaient entrevoir la fin aux esprits attentifs [2]. Cet artifice, adroitement ménagé, était pour eux une source de plaisirs; mais, trop souvent employé, il les fatiguait au point qu'on a vu quelquefois, dans nos assemblées, des voix s'élever, et achever avant l'orateur la longue période qu'il parcourait avec complaisance [3].

« Des efforts redoublés ayant enfin rendu l'élocution nombreuse, coulante, harmonieuse, propre à tous les sujets, susceptible de toutes les passions, on distingua trois sortes de langages parmi les Grecs : celui de la poésie, noble et magnifique; celui de la conversation, simple et modeste; celui de la prose relevée, tenant plus ou moins de l'un ou de l'autre, suivant la nature des matières auxquelles on l'appliquait.

« On distingua aussi deux espèces d'orateurs : ceux qui consacraient l'éloquence à éclairer le peuple dans ses assemblées, tels que Périclès; à défendre les intérêts des particuliers au barreau, comme Antiphon et Lysias; à répandre sur la philosophie les couleurs brillantes de la poésie, comme Démocrite et Platon [4]; et ceux qui ne cultivant la rhétorique que par un sordide intérêt, ou par une vaine ostentation, déclamaient en public, sur la nature du gouvernement ou des lois, sur les mœurs, les sciences et les arts, des discours superbes, et dans lesquels les pensées étaient offusquées par le langage.

« La plupart de ces derniers, connus sous le nom de sophistes, se répandirent dans la Grèce. Ils erraient de ville en ville, partout accueillis, partout escortés d'un grand nombre de disciples, qui, jaloux de s'élever aux premières places par le secours de l'éloquence, payaient chèrement leurs leçons, et s'approvisionnaient à leur suite, de ces notions générales ou lieux communs, dont je vous ai déjà parlé.

« Leurs ouvrages, que j'ai rassemblés, sont écrits avec tant de symétrie et d'élégance; on y voit une telle abondance de beautés, qu'on est soi-même fatigué des efforts qu'ils coûtèrent à leurs auteurs. S'ils séduisent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, et la chaleur de l'imagination de celle de l'âme.

« Ils considèrent la rhétorique, tantôt comme un instrument de persuasion [1], dont le jeu demande plus d'esprit que de sentiment; tantôt comme une espèce de tactique, dont l'objet est de rassembler une grande quantité de mots, de les presser, les étendre, les soutenir les uns par les autres, et les faire marcher fièrement à l'ennemi. Ils ont aussi des ruses et des corps de réserve; mais leur principale ressource est dans le bruit et dans l'éclat des armes [2].

« Cet éclat brille surtout dans les éloges ou panégyriques d'Hercule et des demi-dieux. Ce sont les sujets qu'ils choisissent par préférence; et la fureur de louer s'est tellement accrue, qu'elle s'étend jusque sur les êtres inanimés [3]. J'ai un livre qui a pour titre : *L'Éloge du sel;* toutes les richesses de l'imagination y sont épuisées pour exagérer les services qu'il rend aux mortels [4].

« L'impatience que causent la plupart de ces ouvrages va jusqu'à l'indignation, lorsque leurs auteurs insinuent, ou tâchent de montrer que l'orateur doit être en état de faire triompher le crime et l'innocence, le mensonge et la vérité [5].

« Elle va jusqu'au dégoût, lorsqu'ils fondent leurs raisonnements sur les subtilités de la dialectique. Les meilleurs esprits, dans la vue d'essayer leurs forces, s'engageaient volontiers dans ces détours captieux. Xanthippe, fils de Périclès, se plaisait à raconter que pendant la célébration de certains jeux, un trait lancé par mégarde ayant tué un cheval, son père et Protagoras passèrent une journée entière à découvrir la cause de cet accident : était-ce le trait? la main qui l'avait lancé? les ordonnateurs des jeux [6]?

« Vous jugerez, par l'exemple suivant, de l'enthousiasme qu'excitait autrefois l'éloquence factice. Pendant la guerre du Péloponèse, il vint dans cette ville un Sicilien, qui remplit la Grèce d'étonnement et d'admiration [7]; c'était Gorgias, que les habitants de Léonte, sa patrie, nous avaient envoyé pour implorer notre assistance [8]. Il parut à la tribune, et récita une harangue dans laquelle il avait entassé les figures les plus hardies, et les expressions les plus pompeuses. Ces frivoles ornements étaient distribués dans des périodes, tantôt assujetties à la même mesure, tantôt distinguées par la même chute [9]; et quand ils furent déployés devant

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 12. Cicer. orat. cap. 52, t. 1, p. 464.
[2] Demet. Phaler ibid. cap. 11.
[3] Id. ibid. cap. 15.
[4] Cicer. orat. cap. 20, t. 1, p. 436.

[1] Plat. in Gorg. t. 1, p. 459.
[2] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, t. 1, p. 214.
[3] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 530.
[4] Plat. in conv. t. 3, p. 177. Isocr. in Helen. encom. t. 2, p. 119.
[5] Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.
[6] Plut. in Pericl. t. 1, p. 172.
[7] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 169.
[8] Plat. Hipp. maj. t. 3, p. 282. Diod. Sic. lib 12, p. 106.
[9] Cicer. orat. cap. 49, t. 1, p. 161. Dionys. Halic. epist. ad. Amm. cap. 2, t. 6, p. 792; cap. 17, p. 808.

la multitude, ils répandirent un si grand éclat, que les Athéniens éblouis [1] secoururent les Léontins, forcèrent l'orateur à s'établir parmi eux, et s'empressèrent de prendre chez lui des leçons de rhétorique [2]. On le combla de louanges, lorsqu'il prononca l'éloge des citoyens morts pour le service de la patrie [3]; lorsque étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il était prêt à parler sur toutes sortes de matières [4]; lorsque dans les jeux publics, il prononça un discours pour réunir contre les barbares les divers peuples de la Grèce [5].

« Une autre fois, les Grecs assemblés aux jeux Pythiques lui décernèrent une statue qui fut placée, en sa présence, au temple d'Apollon [6]. Un succès plus flatteur avait couronné ses talents en Thessalie. Les peuples de ce canton ne connaissaient encore que l'art de dompter un cheval, ou de s'enrichir par le commerce : Gorgias parut au milieu d'eux, et bientôt ils cherchèrent à se distinguer par les qualités de l'esprit [7].

« Gorgias acquit une fortune égale à sa réputation [8]; mais la révolution qu'il fit dans les esprits, ne fut qu'une ivresse passagère. Écrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées [9]. Cependant il étendit les bornes de l'art, et ses défauts mêmes ont servi de leçon. »

Euclide, en me montrant plusieurs harangues de Gorgias, et différents ouvrages composés par ses disciples, Polus, Lycimnius, Alcidamas, etc. ajoutait : « Je fais moins de cas du fastueux appareil qu'ils étalent dans leurs écrits, que de l'éloquence noble et simple qui caractérise ceux de Prodicus de Céos [10]. Cet auteur a un grand attrait pour les esprits justes; il choisit presque toujours le terme propre, et découvre des distinctions très-fines entre les mots qui paraissent synonymes [11].

« — Cela est vrai, lui dis-je, mais il n'en laisse passer aucun sans le peser avec une exactitude aussi scrupuleuse que fatigante. Vous rappelez-vous ce qu'il disait un jour à Socrate et à Protagoras dont il voulait concilier les opinions? « Il s'agit « entre vous de *discuter* et non de *disputer ;* car on « *discute* avec ses amis, et l'on *dispute* avec ses « ennemis. Par là vous obtiendrez notre *estime* et « non pas nos *louanges;* car l'estime est dans le « cœur, et la louange n'est souvent que sur les « lèvres. De notre côté, nous en ressentirons « de la *satisfaction* et non du *plaisir ;* car la *satis-* « *faction* est le partage de l'esprit qui s'éclaire, « et le *plaisir* celui des sens qui jouissent [1]. »

« — Si Prodicus s'était exprimé de cette manière, me dit Euclide, qui jamais eût eu la patience de l'écouter et de le lire? Parcourez ses ouvrages [2], et vous serez étonné de la sagesse, ainsi que de l'élégance de son style. C'est Platon qui lui prêta la réponse que vous venez de citer. Il s'égayait de même aux dépens de Protagoras, de Gorgias et des plus célèbres rhéteurs de son temps [3]. Il les mettait, dans ses dialogues, aux prises avec son maître; et de ces prétendues conversations, il tirait des scènes assez plaisantes. — Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidèlement les entretiens de Socrate? — Je ne le crois pas, répondit-il; je pense même que la plupart de ces entretiens n'ont jamais eu lieu [4]. — Et comment ne se récriait-on pas contre une pareille supposition? — Phædon, après avoir lu le dialogue qui porte son nom, protesta qu'il ne se reconnaissait pas aux discours que Platon mettait dans sa bouche [5]. Gorgias dit la même chose, en lisant le sien; il ajouta seulement que le jeune auteur avait beaucoup de talent pour la satire, et remplacerait bientôt le poëte Archiloque [6]. — Vous conviendrez du moins que ses portraits sont en général assez ressemblants.— Comme on ne juge pas de Périclès et de Socrate d'après les comédies d'Aristophane, on ne doit pas juger des trois sophistes dont j'ai parlé d'après les dialogues de Platon.

« Il eut raison sans doute de s'élever contre leurs dogmes; mais devait-il les représenter comme des hommes sans idées, sans lumières, incapables de suivre un raisonnement, toujours près de tomber dans les piéges les plus grossiers, et dont les productions ne méritent que le mépris? S'ils n'avaient pas eu de grands talents, ils n'auraient pas été si dangereux. Je ne dis pas qu'il fut jaloux de leur réputation, comme quelques-uns l'en soupçonneront peut-être un jour [7]; mais il semble que, dans sa jeunesse, il se livra trop au goût des fictions et de la plaisanterie [8].

« Quoi qu'il en soit, les abus introduits de son temps dans l'éloquence, occasionnèrent entre la philosophie et la rhétorique, jusqu'alors occupées du même objet, et désignées sous le même nom,

[1] Dionys. Halic. de Lys. t. 5, p. 458.
[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 169.
[3] Philostr. de vit. soph. lib. 1, p. 493.
[4] Plat. in Gorg. t. 1, p. 447. Cicer. de fin. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 101. Id. de orat. lib. 1, cap. 22, t. 1, p. 153. Philost. de vit. soph. p. 482.
[5] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 599. Pausan. lib. 6, p. 495. Philostr. de vit soph. lib. 1, p. 493.
[6] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Val. Max. lib. 8, cap. 15, Plin. lib. 33, cap. 4, p. 619. Philostr. de vit. soph. lib. 1, p. 493. Hermip. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.
[7] Plat. in Men. t. 2, p. 70. Philostr. epist. ad. Jul. p. 919.
[8] Plat. Hipp. maj. t. 3, p. 282.
[9] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 19, p. 210.
[10] Ibid. t. 21, p. 168.
[11] Plat. in Men. t. 2, p. 75. Id in Lach. t. 2, p. 197.

[1] Plat. in Protag. t. 1, p. 337. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 169.
[2] Xenoph. memor. lib. 2, p 737.
[3] Plat. in Protag. in Gorg. in Hipp. etc.
[4] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310.
[5] Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.
[6] Hermip. ap. Athen. ibid.
[7] Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 756.
[8] Tim. ap. Athen. lib. 11, p. 505.

une espèce de divorce qui subsiste encore[1], et qui les a souvent privées des secours qu'elles pouvaient mutuellement se prêter[2]. La première reproche à la seconde, quelquefois avec un ton de mépris, d'usurper ses droits, et d'oser traiter en détail de la religion, de la politique et de la morale, sans en connaître les principes[3]. Mais on peut répondre à la philosophie que ne pouvant elle-même terminer nos différends par la sublimité de ses dogmes et la précision de son langage, elle doit souffrir que sa rivale devienne son interprète, la pare de quelques attraits et nous la rende plus familière. C'est en effet ce qu'ont exécuté dans ces derniers temps les orateurs qui, en profitant des progrès et des faveurs de l'une et de l'autre, ont consacré leurs talents à l'utilité publique.

« Je place sans hésiter Périclès à leur tête; il dut aux leçons des rhéteurs et des philosophes cet ordre et ces lumières qui, de concert avec la force du génie, portèrent l'art oratoire presque à sa perfection[4]. Alcibiade, Critias, Théramène[5], marchèrent sur ses traces. Ceux qui sont venus depuis les ont égalés et quelquefois surpassés, en cherchant à les imiter; et l'on peut avancer que le goût de la vraie éloquence est maintenant fixé dans tous les genres.

« Vous connaissez les auteurs qui s'y distinguent de nos jours, et vous êtes en état de les apprécier. — Comme je n'en ai jugé, répondis-je, que par sentiment, je voudrais savoir si les règles justifieraient l'impression que j'en ai reçue. — Ces règles, fruits d'une longue expérience, me dit Euclide, se formèrent d'après les ouvrages et les succès des grands poëtes et des premiers orateurs[6].

« L'empire de cet art est très-étendu. Il s'exerce dans les assemblées générales, où l'on délibère sur les intérêts d'une nation; devant les tribunaux, où l'on juge les causes des particuliers; dans les discours, où l'on doit représenter le vice et la vertu sous leurs véritables couleurs; enfin dans toutes les occasions où il s'agit d'instruire les hommes[7]. De là trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire, le démonstratif[8]. Ainsi, hâter ou empêcher les décisions du peuple; défendre l'innocent et poursuivre le coupable; louer la vertu et blâmer le vice, telles sont les fonctions augustes de l'orateur. Comment s'en acquitter? par la voie de la persuasion. Comment opérer cette persuasion? par une profonde étude, disent les philosophes; par le secours des règles, disent les rhéteurs[1].

« Le mérite de la rhétorique, suivant les premiers, ne consiste pas dans l'heureux enchaînement de l'exorde, de la narration et des autres parties du discours[2], ni dans les artifices du style, de la voix et du geste, avec lesquels on cherche à séduire un peuple corrompu[3]. Ce ne sont là que des accessoires quelquefois utiles, presque toujours dangereux. Qu'exigeons-nous de l'orateur? qu'aux dispositions naturelles il joigne la science et la méditation.

« Si la nature vous destine au ministère de l'éloquence, attendez que la philosophie vous y conduise à pas lents[4]; qu'elle vous ait démontré que l'art de la parole devant convaincre avant de persuader, il doit tirer sa principale force de l'art du raisonnement[5]; qu'elle vous ait appris, en conséquence, à n'avoir que des idées saines, à ne les exprimer que d'une manière claire, à saisir tous les rapports et tous les contrastes de leurs objets, à connaître, et à faire connaître aux autres, ce que chaque chose est en elle-même[6]. En continuant d'agir sur vous, elle vous remplira des lumières qui conviennent à l'homme d'État, au juge intègre, au citoyen excellent[7]; vous étudierez sous ses yeux les différentes espèces de gouvernements et de lois, les intérêts des nations[8], la nature de l'homme, et le jeu mobile de ses passions[9].

« Mais cette science achetée par de longs travaux céderait facilement au souffle contagieux de l'opinion, si vous ne la souteniez, non-seulement par une probité reconnue et une prudence consommée[10], mais encore par un zèle ardent pour la justice et un respect profond pour les dieux, témoins de vos intentions et de vos paroles[11].

« Alors votre discours, devenu l'organe de la vérité, aura la simplicité, l'énergie, la chaleur et l'imposante dignité qui la caractérisent; il s'embellira moins de l'éclat de votre éloquence, que de celui de vos vertus[12]; et tous vos traits porteront, parce qu'on sera persuadé qu'ils viennent d'une main qui n'a jamais tramé de perfidies.

« Alors seulement vous aurez le droit de nous développer, à la tribune, ce qui est véritablement utile; au barreau, ce qui est véritablement juste; dans les discours consacrés à la mémoire des

[1] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16 et 19, t. 1, p. 294 et 296.
[2] Id. orat. cap. 3, p. 422.
[3] Id. de orat. lib. 1, cap. 13, p. 143.
[4] Plat. in Phædr. t. 3, p. 269. Cicer. de clar. orat. cap. 11 et 12, t. 1, p. 345.
[5] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, p. 214. Id. de clar. orat. cap. 7, p. 342.
[6] Cicer. de orat. lib. 1, cap. 32, p. 161.
[7] Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.
[8] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 519. Id. rhet. ad Alexand. cap. 2, p. 610.

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
[2] Id. ibid. p. 266. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, p. 512.
[3] Aristot. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 583.
[4] Cicer. orat. cap. 4, p. 423.
[5] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, p. 513.
[6] Plat. in Phædr. t. 3, p. 277.
[7] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 4, 9 et 10.
[8] Id. ibid. cap. 9, t. 2, p. 521.
[9] Plat. in Gorg. t. 1, p. 481.
[10] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 1, p. 547.
[11] Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.
[12] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 515.

grands hommes ou au triomphe des mœurs, ce qui est véritablement honnête [1].

« Nous venons de voir ce que pensent les philosophes à l'égard de la rhétorique; il faudrait à présent examiner la fin que se proposent les rhéteurs, et les règles qu'ils nous ont prescrites. Mais Aristote a entrepris de les recueillir dans un ouvrage [2], où il traitera son sujet avec cette supériorité qu'on a remarquée dans ses premiers écrits [3].

« Ceux qui l'ont précédé s'étaient bornés, tantôt à distribuer avec intelligence les parties du discours, sans songer à le fortifier par des preuves convaincantes [4]; tantôt à rassembler des maximes générales ou lieux communs [5]; d'autres fois à nous laisser quelques préceptes sur le style [6], ou sur les moyens d'exciter les passions [7]; d'autres fois encore à multiplier les ruses, pour faire prévaloir la vraisemblance sur la vérité, et la mauvaise cause sur la bonne [8] : tous avaient négligé des parties essentielles, comme de régler l'action et la voix de celui qui parle [9] : tous s'étaient attachés à former un avocat, sans dire un seul mot de l'orateur public. « — J'en suis surpris, lui dis-je; car les fonctions du dernier sont plus utiles, plus nobles et plus difficiles que celles du premier [10]. — On a sans doute pensé, répondit Euclide, que dans une assemblée où tous les citoyens sont remués par le même intérêt, l'éloquence devait se contenter d'exposer des faits, et d'ouvrir un avis salutaire; mais qu'il fallait tous les artifices de la rhétorique, pour passionner des juges indifférents et étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal [11].

« Les opinions de ces auteurs seront refondues, souvent attaquées, presque toujours accompagnées de réflexions lumineuses et d'additions importantes dans l'ouvrage d'Aristote. Vous le lirez un jour, et je me crois dispensé de vous en dire davantage. »

Je pressais vainement Euclide; à peine répondait-il à mes questions. « Les rhéteurs adoptent-ils les principes des philosophes? — Ils s'en écartent souvent, surtout quand ils préfèrent la vraisemblance à la vérité [12]. — Quelle est la première qualité de l'orateur? — D'être excellent [13]. — Son premier devoir? — De montrer qu'une chose est ou n'est pas [14]. — Sa principale attention? — De découvrir dans chaque sujet les moyens propres à persuader [1]. — En combien de parties se divise le discours? — Les rhéteurs en admettent un grand nombre [2], qui se réduisent à quatre, l'exorde, la proposition ou le fait, la preuve et la péroraison; on peut même retrancher la première et la dernière. [3] » J'allais continuer; mais Euclide me demanda grâce, et je ne pus obtenir qu'un petit nombre de remarques sur l'élocution.

« Quelque riche que soit la langue Grecque, lui dis-je, vous avez dû vous apercevoir que l'expression ne répond pas toujours à votre idée. — Sans doute, reprit-il; mais nous avons le même droit que les premiers instituteurs des langues [4] : il nous est permis de hasarder un nouveau mot, soit en le créant nous-mêmes, soit en le dérivant d'un mot déjà connu [5]. D'autres fois nous ajoutons un sens figuré au sens littéral d'une expression consacrée par l'usage, ou bien nous unissons étroitement deux mots pour en composer un troisième, mais cette dernière licence est communément réservée aux poëtes [6], et surtout à ceux qui font des dithyrambes [7]. Quant aux autres innovations, on doit en user avec sobriété, et le public ne les adopte que lorsqu'elles sont conformes à l'analogie de la langue.

« La beauté d'une expression consiste dans le son qu'elle fait entendre, et dans le sens qu'elle renferme; bannissez d'un ouvrage celle qui offense la pudeur, ou qui mécontente le goût. — Un de vos auteurs, lui dis-je, n'admet aucune différence entre les signes de nos pensées, et prétend que de quelque manière qu'on exprime une idée, on produit toujours le même effet. — Il se trompe, répondit Euclide; de deux mots qui sont à votre choix, l'un est plus honnête et plus décent, parce qu'il ne fait qu'indiquer l'image que l'autre met sous les yeux [8].

« Nous avons des mots propres et des mots figurés; nous en avons de simples et de composés, d'indigènes et d'étrangers [9]; il en est qui ont plus de noblesse ou d'agréments que d'autres, parce qu'ils réveillent en nous des idées plus élevées ou plus riantes [10]; d'autres enfin qui sont si bas ou si dissonnants, qu'on doit les bannir de la prose et des vers [11].

« De leurs diverses combinaisons se forment les périodes, dont les unes sont d'un seul membre [12], les autres peuvent acquérir jusqu'à quatre membres, et ne doivent pas en avoir davantage [13].

[1] Plat. in Phædr. p. 274. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 519. Id. rhetor. ad Alexand. cap. 2, p. 610.
[2] Aristot. rhet. t. 2, p. 512. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, t. 1, p. 313.
[3] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.
[4] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
[5] Id. ibid. cap. 2, p. 518.
[6] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
[7] Id. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.
[8] Id. ibid. lib. 2, cap. 23, p. 577; cap. 24, p. 581.
[9] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
[10] Id. ibid. cap. 17, t. 2, p. 605.
[11] Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 513.
[12] Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
[13] Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
[14] Id. ibid. p. 512.

[1] Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1 et 2.
[2] Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
[3] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 13.
[4] Quintil. lib. 8, cap. 3, p. 486.
[5] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 95, 96, etc.
[6] Id. ibid. cap. 93. Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, p. 585.
[7] Aristot. rhetor. cap. 3, p. 587.
[8] Id. ibid. cap. 2, p. 586.
[9] Id. poet. cap. 21 et 22, t. 2, p. 668 et 669.
[10] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 175, 176, etc.
[11] Theophr. ap. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 16, t. 5, p. 105. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 179.
[12] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 9, t. 2, p. 592.
[13] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 16.

« Que votre discours ne m'offre pas un tissu de périodes complètes et symétriques, comme ceux de Gorgias[1] et d'Isocrate, ni une suite de phrases courtes et détachées[2], comme ceux des anciens. Les premiers fatiguent l'esprit, les seconds blessent l'oreille[3]. Variez sans cesse les mesures des périodes, votre style aura tout à la fois le mérite de l'art et de la simplicité[4]; il acquerra même de la majesté, si le dernier membre de la période a plus d'étendue que les premiers[5], et s'il se termine par une de ces syllabes longues où la voix se repose en finissant[6].

« Convenance et clarté, voilà les deux principales qualités de l'élocution[7].

« 1° *La convenance.* On reconnut de bonne heure que rendre les grandes idées par des termes abjects, et les petites par des expressions pompeuses, c'était revêtir de haillons les maîtres du monde, et de pourpre les gens de la lie du peuple. On reconnut aussi que l'âme a différents langages, suivant qu'elle est en mouvement et en repos; qu'un vieillard ne s'exprime pas comme un jeune homme, ni les habitants de la campagne comme ceux de la ville. De là il suit que la diction doit varier suivant le caractère de celui qui parle, et de ceux dont il parle, suivant la nature des matières qu'il traite, et des circonstances où il se trouve[8]. Il suit encore que le style de la poésie, celui de l'éloquence, de l'histoire et du dialogue, diffèrent essentiellement les uns des autres[9], et même que, dans chaque genre, les mœurs et les talents d'un auteur jettent sur sa diction des différences sensibles[10].

« 2° *La clarté.* Un orateur, un écrivain, doit avoir fait une étude sérieuse de sa langue. Si vous négligez les règles de la grammaire, j'aurai souvent de la peine à pénétrer votre pensée. Employer des mots amphibologiques, ou des circonlocutions inutiles; placer mal à propos les conjonctions qui lient les membres d'une phrase; confondre le pluriel avec le singulier; n'avoir aucun égard à la distinction établie dans ces derniers temps, entre les noms masculins et les noms féminins; désigner par le même terme les impressions que reçoivent deux de nos sens, et appliquer le verbe *voir* aux objets de la vue et de l'ouïe (1); distribuer au hasard, à l'exemple d'Héraclite, les mots d'une phrase, de manière qu'un lecteur ne puisse pas deviner la ponctuation de l'auteur : tous ces défauts concourent également à l'obscurité du style[1]. Elle augmentera, si l'excès des ornements et la longueur des périodes égarent l'attention du lecteur, et ne lui permettent pas de respirer[2]; si par une marche trop rapide, votre pensée lui échappe, comme ces coureurs de la lice, qui dans un instant se dérobent aux yeux du spectateur[3].

« Rien ne contribue plus à la clarté que l'emploi des expressions usitées[4]; mais si vous ne les détournez jamais de leur acception ordinaire, votre style ne sera que familier et rampant; vous le relèverez par des tours nouveaux et des expressions figurées[5].

« La prose doit régler ses mouvements sur des rhythmes faciles à reconnaître, et s'abstenir de la cadence affectée à la poésie[6]. La plupart en bannissent les vers, et cette proscription est fondée sur un principe qu'il faut toujours avoir devant les yeux; c'est que l'art doit se cacher[7], et qu'un auteur qui veut m'émouvoir ou me persuader, ne doit pas avoir la maladresse de m'en avertir. Or des vers semés dans la prose annoncent la contrainte et les prétentions. — Quoi ! lui dis-je, s'il vous en échappait quelqu'un dans la chaleur de la composition, faudrait-il le rejeter, au risque d'affaiblir la pensée? — S'il n'a que l'apparence du vers, répondit Euclide, il faut l'adopter, et la diction s'en embellit[8]; s'il est régulier, il faut le briser, et en employer les fragments dans la période, qui en devient plus sonore[9]. Plusieurs écrivains, et Isocrate lui-même, se sont exposés à la censure, pour avoir négligé cette précaution[10].

« Glycère, en formant une couronne, n'est pas plus occupée de l'assortiment des couleurs, que ne l'est de l'harmonie des sons un auteur dont l'oreille est délicate. Ici les préceptes se multiplient. Je les supprime; mais il s'élève une question que j'ai vu souvent agiter. Peut-on placer de suite deux mots dont l'un finit, et l'autre commence par la même voyelle? Isocrate et ses disciples évitent soigneusement ce concours; Démosthène, en bien des occasions; Thucydide et Platon, rarement[11]. Des critiques le proscrivent avec rigueur[12]; d'autres mettent

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 15.
[2] Id. ibid. cap. 4.
[3] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 49, t. 1, p. 326.
[4] Demetr. Phaler de elocut. cap. 15.
[5] Id. ibid. cap. 18.
[6] Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2. p. 591.
[7] Id. ibid. cap. 2, p. 584.
[8] Id. ibid. cap. 7, p. 591.
[9] Id. ibid. cap. 1, t. 2, p. 581. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 19. Cicer. orat. cap. 20, t. 1, p. 436.
[10] Cicer. orat. cap. 11, p. 428.
(1) C'est ce qu'avait fait Eschyle. (in Prom. v. 21.) Vulcain dit que Promethee ne *verra* plus ni voix ni figure d'homme.

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 588; id. rhet. ad. Alex. cap. 26, p. 632.
[2] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 208.
[3] Id. ibid. cap. 202.
[4] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.
[5] Id. ibid.
[6] Id. ibid. cap. 8, p. 591. Cicer. de clar. orat. cap. 8, t. 1, p. 343. Id. orat. cap. 20, p. 436, cap. 51, p. 463.
[7] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 37, t. 1, p. 228.
[8] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 184. Hermog. de form. orat. lib. 2, t. 1, p. 122.
[9] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 183.
[10] Id. ibid. cap. 118. Hieronym. ap. Cicer. orat. cap. 56, t. 1, p. 468.
[11] Cicer. orat. cap. 44, t. 1, 457.
[12] Aristot. rhet. ad. Alex. cap. 26, t. 2, p. 632.

des restrictions à la loi, et soutiennent qu'une défense absolue nuirait quelquefois à la gravité de la diction [1].

« — J'ai ouï parler, dis-je alors, des différentes espèces de styles, tels que le noble, le grave, le simple, l'agréable, etc. [2]. — Laissons aux rhéteurs, répondit Euclide, le soin d'en tracer les divers caractères. Je les ai tous indiqués en deux mots : si votre diction est *claire* et *convenable*, il s'y trouvera une proportion exacte entre les mots, les pensées et le sujet [3]. On ne doit rien exiger de plus.

« Méditez ce principe, et vous ne serez point étonné des assertions suivantes. L'éloquence du barreau diffère essentiellement de celle de la tribune. On pardonne à l'orateur des négligences et des répétitions dont on fait un crime à l'écrivain [4]. Tel discours, applaudi à l'assemblée générale, n'a pas pu se soutenir à la lecture, parce que c'est l'action qui le faisait valoir; tel autre, écrit avec beaucoup de soin, tomberait en public, s'il ne se prêtait pas à l'action [5]. L'élocution, qui cherche à nous éblouir par sa magnificence, devient excessivement froide, lorsqu'elle est sans harmonie, lorsque les prétentions de l'auteur paraissent trop à découvert, et, pour me servir de l'expression de Sophocle, lorsqu'il enfle ses joues avec excès, pour souffler dans une petite flûte [6]. Le style de quelques orateurs est insoutenable, par la multiplicité des vers et des mots composés qu'ils empruntent de la poésie [7]. D'un autre côté, Alcidamas nous dégoûte par une profusion d'épithètes oiseuses, et Gorgias par l'obscurité de ses métaphores tirées de si loin [8].

« La plupart des hyperboles répandent un froid mortel dans nos âmes. Riez de ces auteurs qui confondent le style forcé avec le style fort, et qui se donnent des contorsions pour enfanter des expressions de génie. L'un d'entre eux, en parlant du rocher que Polyphème lança contre le vaisseau d'Ulysse, dit : « On voyait paître tranquillement les « chèvres sur ce rocher, pendant qu'il fendait les « airs [9]. » — Je me suis souvent aperçu, dis-je, de l'abus des figures, et peut-être faudrait-il les bannir de la prose, comme font quelques auteurs modernes [10]. — Les mots propres, répondit Euclide, forment le langage de la raison; les expressions figurées, celui de la passion. La raison peut dessiner un tableau, et l'esprit y répandre quelques légers ornements. Il n'appartient qu'à la passion de lui donner le mouvement et la vie. Une âme qui veut nous forcer à partager ses émotions, appelle toute la nature à son secours, et se fait une langue nouvelle. En découvrant parmi les objets qui nous entourent, des traits de ressemblance ou d'opposition, elle accumule rapidement des figures, dont les principales se réduisent à une seule, que j'appelle similitude. Si je dis : *Achille s'élance comme un lion*, je fais une comparaison. Si en parlant d'Achille, je dis simplement : *Ce lion s'élance*, je fais une métaphore [1]. *Achille plus léger que le vent*, c'est une hyperbole. Opposez son courage à la lâcheté de Thersite, vous aurez une antithèse. Ainsi la comparaison rapproche deux objets; la métaphore les confond; l'hyperbole et l'antithèse ne les séparent qu'après les avoir rapprochés.

« Les comparaisons conviennent à la poésie plutôt qu'à la prose [2]; l'hyperbole et l'antithèse, aux oraisons funèbres et aux panégyriques, plutôt qu'aux harangues et aux plaidoyers. Les métaphores sont essentielles à tous les genres et à tous les styles. Elles donnent à la diction un air étranger; à l'idée la plus commune, un air de nouveauté [3]. Le lecteur reste un moment suspendu, et bientôt il saisit, à travers ces voiles légers, les rapports qu'on ne lui cachait que pour lui donner la satisfaction de les découvrir. On fut étonné dernièrement de voir un auteur assimiler la vieillesse à la paille [4], à cette paille ci-devant chargée de grains, maintenant stérile et près de se réduire en poudre. Mais on adopta cet emblème, parce qu'il peint d'un seul trait le passage de la jeunesse florissante à l'infructueuse et fragile décrépitude.

« Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprise, et qu'ils ne durent qu'un instant, vous n'obtiendrez plus le même succès, en employant de nouveau la même figure; bientôt elle ira se confondre avec les mots ordinaires, comme tant d'autres métaphores que le besoin a multipliées dans toutes les langues, et surtout dans la nôtre. Ces expressions, *une voix claire, des mœurs âpres, l'œil de la vigne* [5], ont perdu leur considération en se rendant familières.

« Que la métaphore mette, s'il est possible, la chose en action. Voyez comme tout s'anime sous le pinceau d'Homère; la lance est avide du sang de l'ennemi; le trait impatient de le frapper [6].

« Préférez, dans certains cas, les métaphores qui rappellent des idées riantes. Homère a dit : *L'Aurore aux doigts de rose*, parce qu'il s'était peut-être aperçu que la nature répand quelquefois sur une belle main des teintes couleur de rose, qui

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 322 et 323.
[2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 598. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 36.
[3] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 590.
[4] Id. ibid. cap. 12, p. 597.
[5] Id. ibid.
[6] Longin. de subl. § 3.
[7] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 117.
[8] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 3, t. 2, p. 587.
[9] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 115.
[10] Id. ibid. cap. 67.

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 4, t. 2, p. 588.
[2] Id. ibid. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 90.
[3] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.
[4] Id. ibid. cap. 10, t. 2, p. 593.
[5] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 87 et 88.
[6] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 595.

l'embellissent encore. Que deviendrait l'image, s'il avait dit : *L'Aurore aux doigts de pourpre* [1] ?

« Que chaque figure présente un rapport juste et sensible. Rappelez-vous la consternation des Athéniens, lorsque Périclès leur dit : *Notre jeunesse a péri dans le combat ; c'est comme si on avait dépouillé l'année de son printemps* [2]. Ici l'analogie est parfaite ; car la jeunesse est aux différents périodes de la vie, ce que le printemps est aux autres saisons.

« On condamne avec raison cette expression d'Euripide : *La rame souveraine des mers*, parce qu'un titre si brillant ne convient pas à un pareil instrument [3]. On condamne encore cette autre expression de Gorgias : *Vous moissonnez avec douleur ce que vous avez semé avec honte* [4] ; sans doute parce que les mots *semer* et *moissonner* n'ont été pris jusqu'à présent, dans le sens figuré, que par les poëtes. Enfin, on désapprouve Platon lorsque, pour exprimer qu'une ville bien constituée ne doit point avoir de murailles, il dit qu'il faut en laisser dormir les murailles couchées par terre [5]. »

Euclide s'étendit sur les divers ornements du discours. Il me cita des réticences heureuses, des allusions fines, des pensées ingénieuses, des reparties pleines de sel [6] * Il convint que la plupart de ces formes n'ajoutent rien à nos connaissances, et montrent seulement avec quelle rapidité l'esprit parvient aux résultats, sans s'arrêter aux idées intermédiaires. Il convint aussi que certaines manières de parler sont tour à tour approuvées et rejetées par des critiques également éclairés.

Après avoir dit un mot sur la manière de régler la voix et le geste, après avoir rappelé que Démosthène regarde l'action comme la première, la seconde et la troisième qualité de l'orateur [7] : « Partout, ajouta-t-il, l'éloquence s'assortit au caractère de la nation. Les Grecs de Carie, de Mysie et de Phrygie sont grossiers encore, et ne semblent connaître d'autre mérite que le luxe des satrapes auxquels ils sont asservis : leurs orateurs déclament, avec des intonations forcées, des harangues surchargées d'une abondance fastidieuse [8]. Avec des mœurs sévères et le jugement sain, les Spartiates ont une profonde indifférence pour toute espèce de faste : ils ne disent qu'un mot, et quelquefois ce mot renferme un traité de morale ou de politique.

« Qu'un étranger écoute nos bons orateurs, qu'il lise nos meilleurs écrivains, il jugera bientôt qu'il se trouve au milieu d'une nation polie, éclairée, sensible, pleine d'esprit et de goût. Il trouvera dans tous le même empressement à découvrir les beautés convenables à chaque sujet, la même sagesse à les distribuer ; il trouvera presque toujours ces qualités estimables, relevées par des traits qui réveillent l'attention, par des grâces piquantes qui embellissent la raison [1].

« Dans les ouvrages même où règne la plus grande simplicité, combien sera-t-il étonné d'entendre une langue que l'on confondrait volontiers avec le langage le plus commun, quoiqu'elle en soit séparée par un intervalle considérable ! Combien le sera-t-il d'y découvrir ces charmes ravissants dont il ne s'apercevra qu'après avoir vainement essayé de les faire passer dans ses écrits [2] ! »

Je lui demandai quel était celui des auteurs qu'il proposait pour modèle du style. « Aucun en particulier, me répondit-il, tous en général [3]. Je n'en cite aucun personnellement, parce que deux de nos écrivains qui approchent le plus de la perfection, Platon et Démosthène, pèchent quelquefois, l'un par excès d'ornements [4], l'autre par défaut de noblesse [5]. Je dis tous en général, parce qu'en les méditant, en les comparant les uns avec les autres, non-seulement on apprend à colorer sa diction [6], mais on acquiert encore ce goût exquis et pur qui dirige et juge les productions du génie ; sentiment rapide, et tellement répandu parmi nous, qu'on le prendrait pour l'instinct de la nation.

« Vous savez en effet avec quel mépris elle rejette tout ce qui, dans un discours, manque de correction et d'élégance ; avec quelle promptitude elle se récrie, dans ses assemblées, contre une expression impropre, ou une intonation fausse ; combien nos orateurs se tourmentent pour contenter des oreilles si délicates et si sévères [7]. — Elles se révoltent, lui dis-je, quand ils manquent à l'harmonie, nullement quand ils blessent la bienséance. Ne les voit-on pas tous les jours s'accabler de reproches sanglants, d'injures sales et grossières ? Quels sont les moyens dont se servent quelques-uns d'entre eux pour exciter l'admiration ? Le fréquent usage des hyperboles [8] ; l'éclat de l'antithèse et de tout le faste oratoire [9], des gestes, et des cris forcenés [10]. »

Euclide répondit que ces excès étaient condamnés par les bons esprits. « Mais, lui dis-je, le sont-ils par la nation ? Tous les ans, au théâtre, ne préfère-t-elle pas des pièces détestables à des pièces

[1] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, p. 586.
[2] Id. ibid. cap. 10, p. 594.
[3] Id. ibid. cap. 2, p. 586.
[4] Id. ibid. cap. 3, t. 2, p. 587.
[5] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 778. Longin. de subl. § 3.
[6] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 596. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 271.
* Voyez la note LXXVI, à la fin du volume.
[7] Cicer. de clar. orat. cap. 38, t. 1, p. 368.
[8] Id. orat. cap. 8, t. 1, p. 425 ; cap. 18, p. 433.

[1] Cicer. orat. cap. 9, t. 1, p. 426. Id. de opt. gen. orat. ibid. p. 541. Quintil. lib. 6, cap. 3, p. 373 et 395.
[2] Cicer. orat. cap. 23, t. 1, p. 438.
[3] Id. ibid. cap. 9 p. 426
[4] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 758.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 412. Cicer. orat. cap. 8, p. 426.
[6] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 205.
[7] Id. ibid. cap. 8, t. 1, p. 425.
[8] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 597.
[9] Isocr. panath. t. 2, p. 181.
[10] Æschin. in Timarch. p. 264. Plut. in Nic. t. 1, p. 528.

excellentes [1] ? — Des succès passagers et obtenus par surprise ou par intrigue, me dit-il, n'assurent pas la réputation d'un auteur. — Une preuve, repris-je, que le bon goût n'est pas général parmi vous, c'est que vous avez encore de mauvais écrivains. L'un, à l'exemple de Gorgias, répand avec profusion, dans sa prose, toutes les richesses de la poésie [2]. Un autre dresse, arrondit, équarrit, allonge des périodes dont on oublie le commencement, avant que de parvenir à la fin [3]. D'autres poussent l'affectation jusqu'au ridicule, témoin celui qui ayant à parler d'un centaure, l'appelle un homme à cheval sur lui-même [4].

« — Ces auteurs, me dit Euclide, sont comme les abus qui se glissent partout; et leurs triomphes, comme les songes qui ne laissent que des regrets. Je les exclus, ainsi que leurs admirateurs, de cette nation dont j'ai vanté le goût, et qui n'est composée que des citoyens éclairés. Ce sont eux qui, tôt ou tard, fixent les décisions de la multitude [5]; et vous conviendrez qu'ils sont en plus grand nombre parmi nous que partout ailleurs.

« Il me semble que l'éloquence est parvenue à son plus haut période [6]. Quel sera désormais son destin? — Il est aisé de le prévoir, lui dis-je : elle s'amollira, si vous êtes subjugués par quelque puissance étrangère [7]; elle s'anéantirait, si vous l'étiez par la philosophie. Mais heureusement vous êtes à l'abri de ce dernier danger. » Euclide entrevit ma pensée et me pria de l'étendre. « A condition, répondis-je, que vous me pardonnerez mes paradoxes et mes écarts.

« J'entends, par philosophie, une raison souverainement éclairée. Je vous demande si les illusions qui se sont glissées dans le langage, ainsi que dans nos passions, ne s'évanouiraient pas à son aspect, comme les fantômes et les ombres à la naissance du jour.

« Prenons pour juge un des génies qui habitent les sphères célestes, et qui ne se nourrissent que de vérités pures. Il est au milieu de nous; je mets sous ses yeux un discours sur la morale; il applaudit à la solidité des principes, à la clarté des idées, à la force des preuves, et à la propriété des termes. « Cependant, lui dis-je, ce discours ne réussira point, s'il n'est traduit dans la langue des orateurs. Il faut symétriser les membres de cette période, et déplacer un mot dans cette autre, pour en tirer des sons plus agréables [8]. Je ne me suis pas toujours exprimé avec assez de précision. Les assistants ne me pardonneraient pas de m'être méfié de leur intelligence. Mon style est trop simple; j'aurais dû l'éclairer par des points lumineux [1]. — « Qu'est-ce que « ces points lumineux? » demande le génie. — Ce sont des hyperboles, des comparaisons, des métaphores, et d'autres figures destinées à mettre les choses fort au-dessus, ou fort au-dessous de leur valeur [2].

« Ce langage vous étonne sans doute; mais nous autres hommes sommes faits de manière que pour défendre, même la vérité, il nous faut employer le mensonge. Je vais citer quelques-unes de ces figures, empruntées la plupart des écrits des poëtes, où elles sont dessinées à grands traits, et d'où quelques orateurs les transportent dans la prose. Elles feront l'ornement d'un éloge dont voici le commencement.

« *Je vais rendre le nom de mon héros à jamais célèbre parmi tous les hommes* [3]. » — « Arrêtez, dit « le génie; pouvez-vous assurer que votre ouvrage « sera connu et applaudi dans tous les temps et dans « tous les lieux? » — Non, lui dis-je; mais c'est une figure. *Ses aïeux, qui furent l'œil de la Sicile* [4], *s'établirent auprès du mont Etna, colonne du ciel* [5]. J'entends le génie qui dit tout bas : « Le « ciel appuyé sur un petit rocher de ce petit globe « qu'on appelle la terre! quelle extravagance! » *Des paroles plus douces que le miel coulent de ses lèvres* [6]; *elles tombent sans interruption, comme ces flocons de neige qui tombent sur la campagne* [7]. « Qu'ont « de commun les paroles avec le miel et la neige? » dit le génie. *Il a cueilli la fleur de la musique* [8], *et sa lyre éteint la foudre embrasée* [9]. Le génie me regarde avec étonnement, et je continue : *Il a le regard et la prudence de Jupiter, l'aspect terrible de Mars, et la force de Neptune* [10]; *le nombre des beautés dont il a fait la conquête égale le nombre des feuilles des arbres, et celui des flots qui viennent successivement expirer sur le rivage de la mer* [11]. A ces mots, le génie disparaît, et s'envole au séjour de la lumière.

« — Quoiqu'on pût vous reprocher, me dit Euclide, d'avoir entassé trop de figures dans cet éloge, je conçois que nos exagérations falsifient nos pensées ainsi que nos sentiments, et qu'elles effaroucheraient un esprit qui n'y serait pas accoutumé. Mais il faut espérer que notre raison ne restera pas dans une éternelle enfance. — Ne vous en flattez

[1] Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.
[2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584.
[3] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 4.
[4] Id. ibid. cap. 191.
[5] Lucian. in Hermot. t. 1, cap. 2, p. 853.
[6] Theophr. ap. Phot. biblioth. p. 394.
[7] Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 344. Id. de orat. lib. 2, cap. 23, p. 214.
[8] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 139.

[1] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 25, t. 1, p. 303. Id. orat. cap. 25, p. 440. Id. de clar. orat. cap. 79, p. 402.
[2] Quintil. lib. 9, cap. 2, p. 547.
[3] Isocr. in Evag. t. 2, p. 71.
[4] Pind. olymp. 2, v. 17.
[5] Id. pyth. 1, v. 36.
[6] Homer. iliad. lib. 1, v. 249.
[7] Id. ibid. lib. 3, v. 222.
[8] Pind. olymp. 1, v. 22
[9] Pind. pyth. 1, v. 8.
[10] Homer. iliad. 2, v. 169 et 478. Eustath. t. 1.
[11] Anacr. od. 32.

pas, répondis-je; l'homme n'aurait plus de proportion avec le reste de la nature, s'il pouvait acquérir les perfections dont on le croit susceptible.

« Supposez que nos sens devinssent infiniment exquis, la langue ne pourrait soutenir l'impression du lait et du miel, ni la main s'appuyer sur un corps sans en être blessée; l'odeur de la rose nous ferait tomber en convulsion; le moindre bruit déchirerait nos oreilles, et nos yeux apercevraient des rides affreuses sur le tissu de la plus belle peau. Il en est de même des qualités de l'esprit : donnez-lui la vue la plus perçante, et la justesse la plus rigoureuse; combien serait-il révolté de l'impuissance et de la fausseté des signes qui représentent nos idées! Il se ferait sans doute une autre langue; mais que deviendrait celle des passions, que deviendraient les passions elles-mêmes, sous l'empire absolu d'une raison si pure et si austère! Elles s'éteindraient, ainsi que l'imagination, et l'homme ne serait plus le même.

« Dans l'état où il est aujourd'hui, tout ce qui sort de son esprit, de son cœur et de ses mains, n'annonce qu'insuffisance et besoins. Renfermé dans des limites étroites, la nature le punit avec rigueur, dès qu'il veut les franchir. Vous croyez qu'en se civilisant il a fait un grand pas vers la perfection; qu'a-t-il donc gagné? De substituer, dans l'ordre général de la société, des lois faites par des hommes, aux lois naturelles, ouvrages des dieux; dans les mœurs, l'hypocrisie à la vertu; dans les plaisirs, l'illusion à la réalité; dans la politesse, les manières au sentiment. Ses goûts se sont tellement pervertis à force de s'épurer, qu'il s'est trouvé contraint de préférer, dans les arts, ceux qui sont agréables à ceux qui sont utiles; dans l'éloquence, le mérite du style à celui des pensées [1]; partout, l'artifice à la vérité. J'ose le dire, les peuples éclairés n'ont sur nous d'autre supériorité, que d'avoir perfectionné l'art de feindre, et le secret d'attacher un masque sur tous les visages.

« Je vois par tout ce que vous m'avez dit, que la rhétorique ne se propose pas d'autre fin, et qu'elle n'y parvient qu'en appliquant aux paroles des tons et des couleurs agréables. Aussi, loin d'étudier ses préceptes, je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote. Je lui demandais à quels signes on reconnaît un bon ouvrage; il me répondit : « S'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose [2]. »

Après avoir discuté ces idées avec Euclide, nous sortîmes, et nous dirigeâmes notre promenade vers le Lycée. Chemin faisant, il me montra une lettre qu'il venait de recevoir d'une femme de ses amies, et dont l'orthographe me parut vicieuse; quelquefois l'*é* s'y trouvait remplacé par un *i*, le *d* par un *z*. « J'ai toujours été surpris, lui dis-je, de cette négligence de la part des Athéniennes. — Elles écrivent, me répondit-il, comme elles parlent, et comme on parlait autrefois [1]. — Il s'est donc fait, repris-je, des changements dans la prononciation? — En très-grand nombre, répondit-il; par exemple, on disait anciennement *himéra* (jour); après, on a dit *héméra*, le premier *e* fermé; ensuite *hèméra*, le premier *è* ouvert.

« L'usage, pour rendre certains mots plus sonores ou plus majestueux, retranche des lettres, en ajoute d'autres, et par cette continuité d'altérations, ôte toute espérance de succès à ceux qui voudraient remonter à l'origine de la langue [2]. Il fait plus encore, il condamne à l'oubli des expressions dont on se servait communément autrefois, et qu'il serait peut-être bon de rajeunir. »

En entrant dans la première cour du Lycée, nous fûmes attirés par des cris perçants qui venaient d'une des salles du gymnase. Le rhéteur Léon et le sophiste Pythodore s'étaient engagés dans une dispute très vive. Nous eûmes de la peine à percer la foule. « Approchez, nous dit le premier; voilà Pythodore qui soutient que son art ne diffère pas du mien, et que notre objet à tous deux est de tromper ceux qui nous écoutent. Quelle prétention de la part d'un homme qui devrait rougir de porter le nom de sophiste!

« — Ce nom, répondit Pythodore, était honorable autrefois; c'est celui dont se paraient tous ceux qui, depuis Solon jusqu'à Périclès, consacrèrent leur temps à l'étude de la sagesse; car au fond, il ne désigne pas autre chose. Platon voulant couvrir de ridicules quelques-uns de ceux qui en abusaient [3], parvint à le rendre méprisable parmi ses disciples. Cependant je le vois tous les jours appliquer à Socrate [4], que vous respectez sans doute, et à l'orateur Antiphon, que vous faites profession d'estimer [5]. Mais il n'est pas question ici d'un vain titre. Je le dépose en votre présence, et je vais, sans autre intérêt que celui de la vérité, sans autres lumières que celles de la raison, vous prouver que le rhéteur et le sophiste emploient les mêmes moyens pour arriver au même but.

« — J'ai peine à retenir mon indignation, reprit Léon : quoi! de vils mercenaires, des ouvriers en paroles [6], qui habituent leurs disciples à s'armer d'équivoques et de sophismes, et à soutenir également le pour et le contre, vous osez les comparer à ces hommes respectables qui apprennent à défendre la cause de l'innocence dans les tribunaux, celle de l'État dans l'assemblée générale, celle de la vertu dans les discours qu'ils ont soin de lui

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 581.
[2] Id. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 22.

[1] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 418.
[2] Lys. in Theomn. p. 18. Plat. in cratyl. t. 1, p. 414 et 418. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 1, p. 231.
[3] Plat. in Gorg. in Protag. in Hipp. etc
[4] Æschin. in Timarch. p. 287.
[5] Xenoph. memor. lib. 1, p. 729.
[6] Mnesarch. ap. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 18, t. 1, p. 148.

consacrer! — Je ne compare point les hommes, dit Pythodore; je ne parle que de l'art qu'ils professent. Nous verrons bientôt si ces hommes respectables ne sont pas plus à redouter que les plus dangereux sophistes.

« Ne convenez-vous pas que vos disciples et les miens, peu soigneux de parvenir à la vérité, s'arrêtent communément à la vraisemblance [1]? — Oui; mais les premiers fondent leurs raisonnements sur de grandes probabilités, et les seconds sur des apparences frivoles. — Et qu'entendez-vous par le probable? — Ce qui paraît tel à tous les hommes, ou à la plupart des hommes [2]. — Prenez garde à votre réponse; car il suivrait de là que ces sophistes dont l'éloquence entraînait les suffrages d'une nation, n'avançaient que des propositions probables. — Ils n'éblouissaient que la multitude; les sages se garantissaient de l'illusion.

« — C'est donc au tribunal des sages, demanda Pythodore, qu'il faut s'en rapporter pour savoir si une chose est probable ou non? — Sans doute, répondit Léon; et j'ajoute à ma définition qu'en certains cas, on doit regarder comme probable ce qui est reconnu pour tel par le plus grand nombre des sages, ou du moins par les plus éclairés d'entre eux [3]. Etes-vous content? — Il arrive donc quelquefois que le probable est si difficile à saisir, qu'il échappe même à la plupart des sages, et ne peut être démêlé que par les plus éclairés d'entre eux? — A la bonne heure. — Et quand vous hésitez sur la réalité de ces vraisemblances, imperceptibles presque à tout le monde, allez-vous consulter ce petit nombre de sages éclairés? — Non, je m'en rapporte à moi-même, en présumant leur décision. Mais que prétendez-vous conclure de ces ennuyeuses subtilités?

« — Le voici, dit Pythodore : que vous ne vous faites aucun scrupule de suivre une opinion que, de votre propre autorité, vous avez rendue probable; et que les vraisemblances trompeuses suffisent pour déterminer l'orateur ainsi que le sophiste [4]. — Mais le premier est de bonne foi, et l'autre ne l'est pas. — Alors ils ne différeraient que par l'intention; c'est en effet ce qu'ont avoué des écrivains philosophes [5] : je veux néanmoins vous ôter encore cet avantage.

« Vous accusez les sophistes de soutenir le pour et le contre : je vous demande si la rhétorique, ainsi que la dialectique, ne donnent pas des règles pour défendre avec succès deux opinions contraires [6]. — J'en conviens; mais on exhorte le jeune élève à ne point abuser de cette voie [1] : il doit la connaître pour éviter les piéges qu'un ennemi adroit pourrait semer autour de lui [2]. — C'est-à-dire, qu'après avoir mis entre les mains d'un jeune homme un poignard et une épée, on lui dit : « Lorsque « l'ennemi vous serrera de près, et que vous serez « fortement remué par l'intérêt, l'ambition et la « vengeance, frappez avec un de ces instruments, « et ne vous servez pas de l'autre, quand même il « devrait vous donner la victoire [3]. » J'admirerais cette modération, mais pour nous assurer s'il peut en effet l'exercer, nous allons le suivre dans le combat, ou plutôt souffrez que je vous y conduise moi-même.

« Supposons que vous soyez chargé d'accuser un homme dont le crime n'est pas avéré, et qu'il me soit permis de vous rappeler les leçons que les instituteurs donnent tous les jours à leurs élèves, je vous dirai : Votre premier objet est de persuader [4]; et pour opérer cette persuasion, il faut plaire et toucher [5]. Vous avez de l'esprit et des talents, vous jouissez d'une excellente réputation; tirons parti de ces avantages [6]. Ils ont déjà préparé la confiance [7], vous l'augmenterez en semant dans l'exorde et dans la suite du discours des maximes de justice et de probité [8]; mais surtout en flattant vos juges, dont vous aurez soin de relever les lumières et l'équité [9]. Ne négligez pas les suffrages de l'assemblée; il vous sera facile de les obtenir. « Rien de si aisé, disait Socrate, que de louer les « Athéniens au milieu d'Athènes; » conformez-vous à leur goût, et faites passer pour honnête tout ce qui est honoré [10].

« Suivant le besoin de votre cause, rapprochez les qualités des deux parties, des qualités bonnes ou mauvaises qui les avoisinent; exposez dans le plus beau jour le mérite réel ou imaginaire de celui pour qui vous parlez; excusez ses défauts, ou plutôt, annoncez-les comme des excès de vertu; transformez l'insolence en grandeur d'âme, la témérité en courage, la prodigalité en libéralité, les fureurs de la colère en expressions de franchise; vous éblouirez les juges [11].

« Comme le plus beau privilége de la rhétorique est d'embellir et de défigurer, d'agrandir et de rapetisser tous les objets [12], ne craignez pas de peindre

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 514 et 517; lib. 3, cap. 1, p. 584.
[2] Id. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.
[3] Id. ibid.
[4] Id. rhet. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 581.
[5] Id. ibid. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
[6] Id. ibid. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 7 et 53, t. 1, p. 199 et 428

[1] Plat. in Gorg. t. 1, p. 457.
[2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
[3] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 14, t. 1, p. 293.
[4] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 515.
[5] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, t. 2, p 584. Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1, p. 541. Quintil. lib. 3, cap. 5, p. 154.
[6] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 515.
[7] Id. ibid. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 547; id. rhet. ad Alex. p. 650.
[8] Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 530, etc.
[9] Id. rhet. ad Alexandr. cap. 37, t. 2, p. 643.
[10] Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.
[11] Id. ibid.
[12] Isocr. panegyr. t. 1, p. 123. Plat. in Phædr. t. 3, p 267.

votre adversaire sous de noires couleurs; trempez votre plume dans le fiel; ayez soin d'aggraver ses moindres fautes, d'empoisonner ses plus belles actions [1], de répandre des ombres sur son caractère: est-il circonspect et prudent? dites qu'il est suspect et capable de trahison [2].

« Quelques orateurs couronnent la victime avant que de l'abattre à leurs pieds; ils commencent par donner des éloges à la partie adverse; et après avoir écarté loin d'eux tout soupçon de mauvaise foi, ils enfoncent à loisir le poignard dans son cœur [3]. Si ce raffinement de méchanceté vous arrête, je vais mettre entre vos mains une arme tout aussi redoutable. Quand votre adversaire vous accablera du poids de ses raisons, au lieu de lui répondre, couvrez-le de ridicules, et vous lirez sa défaite dans les yeux des juges [4]. S'il n'a fait que conseiller l'injustice, soutenez qu'il est plus coupable que s'il l'avait commise; s'il n'a fait que suivre les conseils d'un autre, soutenez que l'exécution est plus criminelle que le conseil. C'est ce que j'ai vu pratiquer, il n'y a pas longtemps, par un de nos orateurs (1), chargé de deux causes différentes [5].

« Les lois écrites vous sont-elles contraires? ayez recours à la loi naturelle, et montrez qu'elle est plus juste que les lois écrites. Si ces dernières vous sont favorables, représentez fortement aux juges qu'ils ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de les suivre [6].

« Votre adversaire, en convenant de sa faute, prétendra peut-être que c'est par ignorance ou par hasard qu'il l'a commise; soutenez-lui que c'est de dessein prémédité [7]. Offre-t-il le serment pour preuve de son innocence? dites, sans balancer, qu'il n'a d'autre intention que de se soustraire par un parjure, à la justice qui l'attend. Proposez-vous, de votre côté, de confirmer par un serment ce que vous venez d'avancer? dites qu'il n'y a rien de si religieux et de si noble, que de remettre ses intérêts entre les mains des dieux [8].

« Si vous n'avez pas de témoin, tâchez de diminuer la force de ce moyen; si vous en avez, n'oubliez rien pour le faire valoir [9].

« Vous est-il avantageux de soumettre à la question les esclaves de la partie adverse? dites que c'est la plus forte des preuves. Vous l'est-il que les vôtres n'y soient pas appliqués? dites que c'est la plus incertaine et la plus dangereuse de toutes [1].

« Ces moyens facilitent la victoire; mais il faut l'assurer. Pendant toute l'action, perdez plutôt de vue votre cause que vos juges: ce n'est qu'après les avoir terrassés, que vous triompherez de votre adversaire. Remplissez-les d'intérêt et de pitié en faveur de votre partie; que la douleur soit empreinte dans vos regards et dans les accents de votre voix. S'ils versent une larme, si vous voyez la balance s'ébranler entre leurs mains, tombez sur eux avec toutes les fureurs de l'éloquence, associez leurs passions aux vôtres, soulevez contre votre ennemi leur mépris, leur indignation, leur colère [2]; et s'il est distingué par ses emplois et par ses richesses, soulevez aussi leur jalousie, et rapportez-vous-en à la haine qui la suit de près [3].

« Tous ces préceptes, Léon, sont autant de chefs d'accusation contre l'art que vous professez. Jugez des effets qu'ils produisent, par la réponse effrayante d'un fameux avocat de Byzance, à qui je demandais dernièrement, ce qu'en certains cas ordonnaient les lois de son pays: Ce que je veux, me dit-il [4]. »

Léon voulait rejeter uniquement sur les orateurs les reproches que faisait Pythodore à la rhétorique. « Eh! non, reprit ce dernier avec chaleur; il s'agit ici des abus inhérents à cet art funeste: je vous rappelle ce qu'on trouve dans tous les traités de rhétorique; ce que pratiquent tous les jours les orateurs les plus accrédités, ce que tous les jours les instituteurs les plus éclairés nous ordonnent de pratiquer, ce que nous avons appris, vous et moi, dans notre enfance.

« Rentrons dans ces lieux, où l'on prétend initier la jeunesse à l'art oratoire, comme s'il était question de dresser des histrions, des décorateurs et des athlètes. Voyez avec quelle importance on dirige leurs regards, leur voix, leur attitude, leurs gestes [5]; avec quels pénibles travaux on leur apprend, tantôt à broyer les fausses couleurs dont ils doivent enluminer leur langage, tantôt à faire un mélange perfide de la trahison et de la force. Que d'impostures! que de barbarie! Sont-ce là les ornements de l'éloquence? est-ce là le cortége de l'innocence et de la vérité? Je me croyais dans leur asile, et je me trouve dans un repaire affreux, où

Aristot. rhet. lib. 2, cap. 18, p. 568. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 298.

[1] Aristot. rhet. ad. Alexandr. cap. 4 et 7, t. 2, p. 617 et 620.

[2] Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

[3] Id. ibid. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 602.

[4] Id. ibid. cap. 18, t. 2, p. 606. Cicer. orat. cap. 26, p. 441. Id. de orat. lib. 2, cap. 54, p. 244.

(1) Léodamas, poursuivant l'orateur Callistrate, et ensuite le général Chabrias

[5] Aristot. rhet. lib. 1, t. 2, cap. 7, p. 527.

[6] Id. ibid. cap. 15, t. 2, p. 543. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 296.

[7] Aristot. rhet. ad. Alex. cap. 5, t. 2, p. 618.

[8] Id. rhet lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 546. Quintil. lib. 5, cap. 6.

[9] Aristot. rhet lib. 1, cap. 15, p. 544. Quintil. lib. 5, cap. 7.

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 545. Quintil. lib. 5, cap. 4.

[2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 19, t. 2, p. 607; Id. rhet. ad Alex. cap. 37, p. 646. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 44, t. 1, p. 234. Id. orat. cap. 37 et 38, p. 451. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 2, p. 290.

[3] Aristot. rhet. lib 2, cap. 10, t. 2, p. 562; Id. rhet. ad Alex. p. 648. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 51, p. 240.

[4] Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 297.

[5] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Cicer orat. cap. 18, t. 1, p. 434.

se distillent les poisons les plus subtils, et se forgent les armes les plus meurtrières : et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces armes et ces poisons se vendent sous la protection du gouvernement, et que l'admiration et le crédit sont la récompense de ceux qui en font l'usage le plus cruel.

« Je n'ai pas voulu extraire le venin caché dans presque toutes les leçons de nos rhéteurs. Mais, dites-moi, quel est donc ce principe dont j'ai déjà parlé, et sur lequel porte l'édifice de la rhétorique, qu'il faut émouvoir fortement les juges? eh! pourquoi les émouvoir? juste ciel! eux qu'il faudrait calmer, s'ils étaient émus! eux qui n'eurent jamais tant besoin du repos des sens et de l'esprit! Quoi, tandis qu'il est reconnu sur toute la terre, que les passions pervertissent le jugement, et changent à nos yeux la nature des choses [1], on prescrit à l'orateur de remuer les passions dans son âme, dans celles de ses auditeurs, dans celles de ses juges [2]; et l'on a le front de soutenir que de tant de mouvements impétueux et désordonnés, il peut résulter une décision équitable!

« Allons dans les lieux où se discutent les grands intérêts de l'État. Qu'y verrons-nous? des éclairs, des foudres partir du haut de la tribune, pour allumer des passions violentes, et produire des ravages horribles; un peuple imbécile venir chercher des louanges qui le rendent insolent, et des émotions qui le rendent injuste; des orateurs nous avertir sans cesse d'être en garde contre l'éloquence de leurs adversaires. Elle est donc bien dangereuse, cette éloquence? Cependant elle seule nous gouverne, et l'État est perdu [3].

« Il est un autre genre que cultivent des orateurs dont tout le mérite est d'appareiller les mensonges les plus révoltants et les hyperboles les plus outrées, pour célébrer des hommes ordinaires et souvent méprisables. Quand cette espèce d'adulation s'introduisit, la vertu dut renoncer aux louanges des hommes. Mais je ne parlerai point de ces viles productions; que ceux qui ont le courage de les lire, aient celui de les louer ou de les blâmer.

« Il suit de là que la justice est sans cesse outragée dans son sanctuaire, l'État dans nos assemblées générales, la vérité dans les panégyriques et les oraisons funèbres. Certes, on a bien raison de dire que la rhétorique s'est perfectionnée dans ce siècle : car je défie les siècles suivants d'ajouter un degré d'atrocité à ses noirceurs. »

A ces mots, un Athénien qui se préparait depuis longtemps à haranguer quelque jour le peuple, dit avec un sourire dédaigneux : « Pythodore condamne donc l'éloquence? — Non, répondit-il; mais je condamne cette rhétorique qui entraîne nécessairement l'abus de l'éloquence. — Vous avez sans doute vos raisons, reprit le premier, pour proscrire les grâces du langage. Cependant on a toujours dit et l'on dira toujours, que la principale attention de l'orateur doit être de s'insinuer auprès de ceux qui l'écoutent en flattant leurs oreilles [1]. — Et moi je dirai toujours, répliqua Pythodore, ou plutôt la raison et la probité répondront toujours que la plus belle fonction, l'unique devoir de l'orateur, est d'éclairer les juges.

« — Et comment voulez-vous qu'on les éclaire? dit avec impatience un autre Athénien, qui devait à l'adresse des avocats le gain de plusieurs procès. — Comme on les éclaire à l'Aréopage, repartit Pythodore, où l'orateur, sans mouvement et sans passions, se contente d'exposer les faits, le plus simplement et le plus sèchement qu'il est possible [2]; comme on les éclaire en Crète, à Lacédémone, et dans d'autres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écoutent [3]; comme on les éclairait parmi nous, il n'y a pas un siècle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvaient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes [4].

« Je reviens à ma première proposition. J'avais avancé que l'art des rhéteurs n'est pas essentiellement distingué de celui des sophistes [5]; je l'ai prouvé en montrant que l'un et l'autre, non-seulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également insidieuses. S'il existe entre eux quelque différence, c'est que l'orateur s'attache plus à exciter nos passions, et le sophiste à les calmer [6].

« Au reste, j'aperçois Léon prêt à fondre sur moi avec l'attirail pompeux et menaçant de la rhétorique. Je le prie de se renfermer dans la question, et de considérer que les coups qu'il m'adressera, tomberont en même temps sur plusieurs excellents philosophes. J'aurais pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon et d'Aristote [7]; mais de si grandes autorités sont inutiles, quand on a de si solides raisons à produire. »

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défense de la rhétorique; mais comme il était tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 515; lib. 2, cap. 1, p. 547.

[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 590. Cicer. orat. cap. 38, t. 1, p. 451.

[3] Plat. in Gorg. t. 1, p. 466. Cicer. pro Flacc. cap. 7, t. 5, p. 244.

[1] Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1, p. 541. Id. de clar. orat. cap. 21, p. 354. Id. orat. cap. 44, p. 456, etc.

[2] Lys. in Simon. p. 88. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512.

[3] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 292.

[4] Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 346. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 123. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 304.

[5] Plat. in Gorg. t. 1, p. 520.

[6] Cicer. orat. cap. 19, t. 1, p. 434.

[7] Plat. in Gorg. t. 1, p. 463, etc. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 24, p. 581; lib. 3, cap. 1, p. 584.

## CHAPITRE LIX.

Voyage de l'Attique. — Agriculture. — Mines de Sunium. — Discours de Platon sur la formation du monde.

J'avais souvent passé des saisons entières en différentes maisons de campagne. J'avais souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles [1]. C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par de petites colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées [2]; et le prêteur n'a point à craindre que des créances obscures fassent tort à la sienne.

Le possesseur d'un champ ne peut y creuser un puits, y construire une maison ou une muraille, qu'à une certaine distance du champ voisin, distance fixée par la loi [3].

Il ne doit pas non plus détourner sur la terre de son voisin les eaux qui tombent des hauteurs dont la sienne est entourée : mais il peut les conduire dans le chemin public [4], et c'est aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits, les pluies sont reçues dans des canaux qui les transportent au loin [5].

Apollodore avait une possession considérable auprès d'Éleusis. Il m'y mena. C'était au temps de la moisson. La campagne était couverte d'épis jaunissants, et d'esclaves qui les faisaient tomber sous la faux tranchante. De jeunes enfants les ramassaient, et les présentaient à ceux qui en formaient des gerbes [6].

On s'était mis à l'ouvrage au lever de l'aurore [7]. Tous ceux de la maison devaient y participer [8]. Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hommes préparaient la viande [9] : des femmes faisaient cuire des lentilles [10], et versaient de la farine dans des vases pleins d'eau bouillante, pour le díné des moissonneurs [11], qui s'animaient au travail par des chansons dont la plaine retentissait.

Courage, amis! point de repos;
Aux champs qu'on se disperse;
Sous la faux de Cerès que l'épi se renverse.
Déesse des moissons, préside à nos travaux!
Veux-tu grossir le grain de tes épis nouveaux?
Rassemble tes moissons dans la plaine étalées,
Et des gerbes amoncelées
Présente à l'Aquilon les frêles chalumeaux.
Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille :
Il est temps de dormir alors qu'elle sommeille [1].

Dans les autres couplets, on enviait le sort de la grenouille qui a toujours de quoi boire en abondance; on plaisantait sur l'économie de l'intendant des esclaves, et l'on exhortait les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parce que le grain se détache alors plus aisément des tuniques qui l'enveloppent [2].

Les gerbes, transportées dans l'aire, y sont disposées en rond et par couches. Un des travailleurs se place dans le centre, tenant d'une main un fouet et de l'autre une longe, avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mulets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui : quelques-uns de ses compagnons retournent la paille, et la repoussent sous les pieds des animaux jusqu'à ce qu'elle soit entièrement brisée [3]. D'autres en jettent des pelletées en l'air [4]; un vent frais qui, dans cette saison, se lève communément à la même heure, transporte les brins de paille à une légère distance, et laisse tomber à plomb les grains, que l'on renferme dans des vases de terre cuite [5].

Quelques mois après nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachaient les raisins suspendus aux vignes, qui s'élevaient à l'appui des échalas [6]. De jeunes garçons et de jeunes filles en remplissaient des paniers d'osier, et les portaient au pressoir [7]. Avant de les fouler, quelques fermiers font transporter chez eux les sarments chargés de grappes [8]; ils ont soin de les exposer au soleil pendant dix jours, et de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours [9].

Les uns conservent le vin dans des tonneaux [10], les autres dans des outres [11], ou dans des vases de terre [12].

Pendant qu'on foulait la vendange, nous écoutions avec plaisir les *chansons du pressoir* [13]; c'est

[1] Lys. de sacr. oliv. p. 144. Demosth. in Callicl. p. 1116. et 1117. Harpocr. et Suid. in Ἀσρατ.
[2] Harpocr in Ἄστικτ. Id. Hesych. et Suin. in Ὅρος. Poll. lib. 3, cap. 9, § 85. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 360.
[3] Pet. leg. Att. p. 387.
[4] Demosth. in Callicl. p. 119.
[5] Id. ibid. p. 1118.
[6] Homer. iliad. lib. 18, v. 555.
[7] Hesiod. oper. v. 578.
[8] Eustath. in iliad. lib. 18, p. 1162.
[9] Schol. Theocr. in idyll. 10, v. 54.
[10] Theocr. in idyll. 10, v. 54.
[11] Homer. iliad. lib. 18, v. 555.

[1] Theocr. idyll. 10, v. 54. Traduct. de M de Chabanon.
[2] Theocr. idyll. 10, v. 54. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 350.
[3] Homer. iliad. lib. 20, v. 495. Xenoph. memor. lib. 5, p. 863.
[4] Homer. odyss. lib. 11, v. 127. Eustath. ibid. p. 1675, lin 50.
[5] Hesiod. oper. v. 475 et 600. Procl. ibid.
[6] Homer. iliad. lib. 18, v. 563.
[7] Id. ibid. v. 567. Eustath. t. 2, p. 1163, lib. 45. Anacr od. 52.
[8] Anacr. od. 50. Note de madame Dacier.
[9] Hesiod. oper. v. 610. Homer. odyss. lib. 7, v. 123.
[10] Anacr. od. 52.
[11] Homer. odyss. lib. 9, v. 196.
[12] Id. ibid. v. 204. Herodot. lib. 3, cap. 6.
[13] Anacr. od. 52. Oppian. de venat. lib. 1, v. 127. Poll. lib. 4, cap. 7, § 55

ainsi qu'on les appelle. Nous en avions entendu d'autres pendant le dîné des vendangeurs, et dans les différents intervalles de la journée, où la danse se mêlait au chant[1].

La moisson[2] et la vendange[3] se terminent par des fêtes célébrées avec ces mouvements rapides que produit l'abondance, et qui se diversifient suivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déesse qui pourvoit à nos besoins; et le vin, comme le présent d'un dieu qui veille sur nos plaisirs; la reconnaissance pour Cérès s'annonce par une joie vive et tempérée; celle pour Bacchus, par tous les transports du délire.

Au temps des semailles et de la fenaison, on offre également des sacrifices; pendant la récolte des olives et des autres fruits, on pose de même sur les autels les prémices des présents qu'on a reçus du ciel. Les Grecs ont senti que dans ces occasions le cœur a besoin de se répandre, et d'adresser des hommages aux auteurs du bienfait.

Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulières, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaieté que dans celles de la capitale : car les habitants de la campagne ne connaissent guère les joies feintes. Toute leur âme se déploie dans les spectacles rustiques et dans les jeux innocents qui les rassemblent. Je les ai vus souvent autour de quelques outres remplies de vin, et frottées d'huile à l'extérieur. De jeunes gens sautaient dessus à cloche-pied; et par des chutes fréquentes, excitaient un rire universel[4]. A côté, des enfants se poursuivaient courant sur un seul pied[5]. D'autres jouaient à pair ou non[6]; d'autres à colin-maillard[7]. D'autres, s'appuyant tour à tour sur les pieds et sur les mains, imitaient en courant le mouvement d'une roue[8]. Quelquefois une ligne tracée sur le terrain, les divisait en deux bandes; on jouait à jour ou nuit (1). Le parti qui avait perdu prenait la fuite; l'autre courait pour l'atteindre et faire des prisonniers[9]. Ces amusements ne sont qu'à l'usage des enfants dans la ville; mais à la campagne les hommes faits ne rougissent pas de s'y livrer.

Euthymène, un de nos amis, s'était toujours reposé, pour la régie de ses biens, sur la vigilance et la fidélité d'un esclave qu'il avait mis à la tête des autres[1]. Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant[2], il prit le parti de se retirer à sa maison de campagne, située au bourg d'Acharnes, à soixante stades d'Athènes[3] (1).

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa santé, autrefois languissante, s'était rétablie. Sa femme et ses enfants partageaient et augmentaient son bonheur. « Notre vie est active et n'est point agitée, nous dit-il; nous ne connaissons pas l'ennui, et nous savons jouir du présent. »

Il nous montra sa maison récemment construite. Il l'avait exposée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du soleil, et qu'elle en fût garantie en été, lorsque cet astre est dans sa plus grande élévation[4]. L'appartement des femmes était séparé de celui des hommes par des bains, qui empêchaient toute communication entre les esclaves de l'un et de l'autre sexe. Chaque pièce répondait à sa destination; on conservait le blé dans un endroit sec, le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais partout une extrême propreté. Couronnes et encens pour les sacrifices, habits pour les fêtes, armure et vêtements pour la guerre, couvertures pour les différentes saisons, ustensiles de cuisine, instruments à moudre le blé, vases à pétrir la farine, provisions pour l'année et pour chaque mois en particulier; tout se trouvait avec facilité, parce que tout était à sa place et rangé avec symétrie[5]. « Les habitants de la ville, disait Euthymène, ne verraient qu'avec mépris un arrangement si méthodique. Ils ne savent pas qu'il abrége le temps des recherches, et qu'un sage cultivateur doit dépenser ses moments avec la même économie que ses revenus.

« J'ai établi dans ma maison, ajouta-t-il, une femme de charge intelligente et active. Après m'être assuré de ses mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les effets déposés entre ses mains. — Et comment récompensez-vous ses services? lui dis-je. — Par l'estime et par la confiance, répondit-il; depuis que nous l'avons mise dans le secret de nos affaires elles sont devenues les siennes[6]. Nous donnons la même attention à ceux de nos esclaves qui montrent du zèle et de la fidélité. Ils sont mieux chauffés et mieux vêtus. Ces petites distinctions les rendent sensibles à l'honneur[7], et les retiennent dans leur devoir, mieux que ne ferait la crainte des supplices.

« Nous nous sommes partagé, ma femme et moi,

[1] Homer. iliad. lib. 18, v. 572.

[2] Theocr. idyll. 7, v. 32. Schol. in vers. 1. Schol. Homer. in iliad. 9, v. 530. Etymol. magn. in Θαλυς. Diod. Sic. lib. 5, p. 336. Corsin. fast. Attic. dissert. 13, t. 2, p. 302. Meurs. in Αλωα. et in Θαλυς.

[3] Theophr. charact. cap. 3. Castellan. de fest. Græcor. in Dionys.

[4] Hesych. in Ασκωλ. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1646, lin. 21; lib. 14, p. 1769, lin. 47. Schol. Aristoph. in Plut. v. 1130. Phurnut. de nat. deor. cap. 30.

[5] Poll. lib. 9, cap. 7, § 121.

[6] Meurs. de lud. Græc. in Αρτιαζ.

[7] Id. ibid. in Μυια.

[8] Plat. in conv. t. 3, p. 190.

(1) Ce jeu ressemblait à celui de croix ou pile.

[9] Meurs. de lud. Græc. in Οστρακ.

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 855.

[2] Id. ibid. p. 854.

[3] Thucyd. lib. 2, cap. 21.

(1) Environ deux lieues un quart.

[4] Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 5, p. 844.

[5] Id. ibid. lib. 5, p. 843.

[6] Id. ibid. p. 845.

[7] Id. ibid. p. 855 et 857.

les soins de l'administration. Sur elle roulent les détails de l'intérieur, sur moi ceux du dehors [1]. Je me suis chargé de cultiver et d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes pères. Laodice veille sur la recette et sur la dépense, sur l'emplacement et sur la distribution du blé, du vin, de l'huile et des fruits qu'on remet entre ses mains : c'est elle encore qui entretient la discipline parmi nos domestiques, envoyant les uns aux champs, distribuant aux autres la laine, et leur apprenant à la préparer, pour en faire des vêtements [2]. Son exemple adoucit leurs travaux ; et quand ils sont malades, ses attentions, ainsi que les miennes, diminuent leurs souffrances. Le sort de nos esclaves nous attendrit : ils ont tant de droits et de dédommagements à réclamer ! »

Après avoir traversé une basse-cour peuplée de poules, de canards et d'autres oiseaux domestiques [3], nous visitâmes l'écurie, la bergerie, ainsi que le jardin des fleurs, où nous vîmes successivement briller les narcisses, les jacinthes, les anémones, les iris, les violettes de différentes couleurs [4], les roses de diverses espèces [5], et toutes sortes de plantes odoriférantes [6]. « Vous ne serez pas surpris, me dit-il, du soin que je prends de les cultiver : vous savez que nous en parons les temples, les autels, les statues de nos dieux [7] ; que nous en couronnons nos têtes dans nos repas et dans nos cérémonies saintes; que nous les répandons sur nos tables et sur nos lits; que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont le plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits; toutes les fois que j'envoie au marché d'Athènes, du bois, du charbon [8], des denrées et des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs, qui sont enlevées à l'instant. »

Euthymène nous conduisit ensuite dans son champ, qui avait plus de quarante stades de circuit [9] (1), et dont il avait retiré l'année précédente plus de mille médimnes d'orge, et de huit cents mesures de vin [10]. Il avait six bêtes de somme qui portaient tous les jours au marché du bois, et plusieurs sortes de matériaux, et qui lui rendaient par jour douze drachmes [11] (2). Comme il se plaignait des inondations qui emportaient quelquefois sa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avait pas fixé sa demeure dans un canton moins sujet à de pareils accidents.

« On m'a souvent proposé des échanges avantageux, répondit-il, et vous allez voir pourquoi je les ai refusés. » Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte, où nous trouvâmes un gazon entouré de cyprès. « Voici les tombeaux de ma famille [1], nous dit-il. Là même, sous ces pavots, je vis creuser la fosse où mon père fut déposé; à côté, celle de ma mère. Je viens quelquefois m'entretenir avec eux ; je crois les voir et les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre sacrée. Mon fils, dit-il ensuite à un jeune enfant qui le suivait, après ma mort vous me placerez auprès des auteurs de mes jours; et quand vous aurez le malheur de perdre votre mère, vous la placerez auprès de moi ; souvenez-vous-en. » Son fils le promit, et fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes est plein de vignobles [2]. Toute l'Attique est couverte d'oliviers; c'est l'espèce d'arbre qu'on y soigne le plus. Euthymène en avait planté un très-grand nombre, et surtout le long des chemins qui bornaient sa terre : il les avait éloignés de neuf pieds l'un de l'autre; car il savait que leurs racines s'étendent au loin [3]. Il n'est permis à personne d'en arracher dans son fonds plus de deux par an, à moins que ce ne soit pour quelque usage autorisé par la religion. Celui qui viole la loi, est obligé de payer, pour chaque pied d'arbre, cent drachmes (1) à l'accusateur, et cent autres au fisc. On en prélève le dixième pour le trésor de Minerve [4].

On trouve souvent des bouquets d'oliviers, laissés en réserve, et entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais au temple de cette déesse. On les afferme [5], et le produit en est uniquement destiné au maintien de son culte. Si le propriétaire en coupait un seul, quand même ce ne serait qu'un tronc inutile, il serait puni par l'exil et par la confiscation de ses biens. C'est l'aréopage qui connaît des délits relatifs aux diverses espèces d'oliviers, et qui envoie de temps en temps des inspecteurs pour veiller à leur conservation [6].

En continuant notre tournée, nous vîmes défiler auprès de nous un nombreux troupeau de moutons, précédés et suivis de chiens destinés à écarter les loups [7]. Chaque mouton était enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique, empruntée des Mégariens [8], garantit la toison des ordures qui la saliraient, et la défend contre les haies qui pourraient la déchirer. J'ignore si elle contribue à ren-

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 838.
[2] Id. ibid. p. 839, etc.
[3] Hesych. in Κοσσιχοι.
[4] Athen. lib. 15, cap. 9, p. 683.
[5] Theophr. ap. Athen. p. 682.
[6] Id. hist. plant. lib. 6, cap. 6, p. 643.
[7] Xenoph. memor. p. 831.
[8] Aristoph. in Acharn. v. 212.
[9] Demosth. in Phœnip. p. 1023.
(1) Environ une lieue et demie.
[10] Demosth. in Phœnip. p. 1025.
[11] Id. ibid. p. 1023.
(2) 10 liv. 10 sous. Voyez la note LXXVII, à la fin du volume.

[1] Demosth. in Callicl. p. 1117. Id. in Macart. p. 1040.
[2] Aristoph. in Acharn. v. 511.
[3] Xenoph. memor. p. 865. Plut. in Sol. t. 1, p. 91.
(1) 90 livres.
[4] Demosth. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 391.
[5] Lys. in areopag. p. 133.
[6] Id. ibid. p. 136 et 143. Markl. conject. ad cap. 7. Lys. p. 548, ad. cal. edit. Taylor.
[7] Xenoph. memor. lib. 2, p. 757 et 759.
[8] Diog. Laert. lib. 6, § 41.

dre la laine plus fine; mais je puis dire que celle de l'Attique est très-belle [1], et j'ajoute que l'art de la teinture est parvenu au point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais [2].

J'appris en cette occasion que les brebis s'engraissent d'autant plus qu'elles boivent davantage; que pour provoquer leur soif, on mêle souvent du sel dans leur nourriture, et qu'en été surtout, on leur en distribue chaque cinquième jour, une mesure déterminée : c'est une médimne (1) pour cent brebis. J'appris encore qu'en faisant usage de sel, elles donnent plus de lait [3].

Au pied d'un petit coteau qui terminait une prairie, on avait placé au milieu des romarins et des genêts, quantité de ruches à miel. « Remarquez, nous disait Euthymène, avec quel empressement les abeilles exécutent les ordres de leur souveraine : car c'est elle qui ne pouvant souffrir qu'elles restent oisives, les envoie dans cette belle prairie, rassembler les riches matériaux dont elle règle l'usage; c'est elle qui veille à la construction des cellules, et à l'éducation des jeunes abeilles; et quand les élèves sont en état de pourvoir à leur subsistance, c'est elle encore qui en forme un essaim [4], et les oblige de s'expatrier sous la conduite d'une abeille qu'elle a choisie * ».

Plus loin, entre des collines enrichies de vignobles, s'étendait une plaine où nous vîmes plusieurs paires de bœufs, dont les uns traînaient des tombereaux de fumier, dont les autres, attelés à des charrues, traçaient de pénibles sillons [5]. « On y sèmera de l'orge, disait Euthymène; c'est l'espèce de blé qui réussit le mieux dans l'Attique [6]. Le froment qu'on y recueille donne à la vérité un pain très-agréable au goût, mais moins nourrissant que celui de la Béotie; et l'on a remarqué plus d'une fois que les athlètes Béotiens, quand ils séjournent à Athènes, consomment en froment deux cinquièmes de plus qu'ils n'en consomment dans leur pays [7]. Cependant ce pays confine à celui que nous habitons; tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour modifier l'influence du climat! En voulez-vous une autre preuve? L'île de Salamine touche presque à l'Attique, et les grains y mûrissent beaucoup plus tôt que chez nous [8]. »

Les discours d'Euthymène, les objets qui s'offraient à mes regards, commençaient à m'intéresser. J'entrevoyais déjà que la science de l'agriculture n'est pas fondée sur une aveugle routine, mais sur une longue suite d'observations. « Il paraît, disait notre guide, que les Égyptiens nous en communiquèrent autrefois les principes [1]. Nous les fîmes passer aux autres peuples de la Grèce, dont la plupart, en reconnaissance d'un si grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moissons [2]. Je sais que d'autres villes Grecques ont les mêmes prétentions que nous [3]. Mais à quoi servirait de discuter leurs titres? Les arts de première nécessité ont pris naissance parmi les plus anciennes nations; et leur origine est d'autant plus illustre, qu'elle est plus obscure.

« Celui du labourage, transmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience; et quantité d'écrivains en ont recueilli les préceptes. Des philosophes célèbres, tels que Démocrite, Archytas, Épicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne [4]; et plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avait chantés dans un de ses poëmes [5] : mais un agriculteur ne doit pas tellement se conformer à leurs décisions, qu'il n'ose pas interroger la nature, et lui proposer de nouvelles lois. — Ainsi, lui disje alors, si j'avais un champ à cultiver, il ne suffirait pas de consulter les auteurs dont vous venez de faire mention. — Non, me répondit-il. Ils indiquent des procédés excellents, mais qui ne conviennent ni à chaque terrain, ni à chaque climat.

« Supposons que vous vous destiniez un jour à la noble profession que j'exerce, je tâcherais d'abord de vous convaincre que tous vos soins, tous vos mouvements sont dus à la terre, et que plus vous ferez pour elle, plus elle fera pour vous [6]; car elle n'est si bienfaisante, que parce qu'elle est juste [7].

« J'ajouterais à ce principe, tantôt les règles qu'a confirmées l'expérience des siècles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même, ou par les lumieres des autres. Je vous dirais, par exemple : Choisissez une exposition favorable [8]; étudiez la nature des terrains et des engrais propres à chaque production [9]; sachez dans quelle occasion il faudra mêler des terres de différentes espèces [10], dans quelle autre on doit mêler la terre avec le fumier [11], ou le fumier avec la graine [12].

« S'il était question de la culture du blé en particulier, j'ajouterais : Multipliez les labours; ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de

[1] Varr. de re rustic. lib. 2, cap. 2, Plut. de audit. t. 2, p. 42. Athen. lib. 5, p. 219.
[2] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 429.
(1) Environ 4 boisseaux.
[3] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 10, t. 1, p. 906.
[4] Xenoph. memor. lib. 5, p. 837 et 839.
* Voyez la note LXXVIII, à la fin du volume.
[5] Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.
[6] Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 947
[7] Id. ibid. cap. 4, p. 942.
[8] Id. ibid. cap. 3, p. 943.

[1] Diod. Sic. lib. 1, p. 13, 14 et 25; lib. 5, p. 336.
[2] Isocr. paneg. t. 1, p. 133. Justin. lib. 2, cap. 6.
[3] Goguet. Orig. des Lois, t. 2, p. 177.
[4] Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 308. Varr. de re rustic. lib. 1, cap. 1. Colum. de re rustic. lib. 1, cap. 1.
[5] Hesiod. oper. et dies.
[6] Xenoph. memor. lib. 5, p. 868.
[7] Id. ibid. p. 832.
[8] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 1.
[9] Id. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 946.
[10] Id. de caus. plant. lib. 3, cap. 25.
[11] Id. ibid. cap. 7.
[12] Id hist. plant. lib. 7, cap. 5, p. 792.

récolter, mais celui de l'année précédente [1]; semez plus tôt ou plus tard, suivant la température de la saison [2]; plus ou moins clair, suivant que la terre est plus ou moins légère [3] : mais semez toujours également [4]. Votre blé monte-t-il trop haut? ayez soin de le tondre, ou plutôt de le faire brouter par des moutons [5]; car le premier de ces procédés est quelquefois dangereux : le grain s'allonge et devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille? ne la coupez qu'à moitié; le chaume que vous laisserez sera brûlé sur la terre, et lui servira d'engrais [6]. Serrez votre blé dans un endroit bien sec [7]; et, pour le garder longtemps, prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, et même de l'arroser [8]. »

Euthymène nous donna plusieurs autres détails sur la culture du blé, et s'étendit encore plus sur celle de la vigne. C'est lui qui va parler.

« Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques, relatives à ces divers objets, et souvent contradictoires entre elles, se sont introduites dans les différents cantons de la Grèce.

« Presque partout on soutient les vignes avec des échalas [9]. On ne les fume que tous les quatre ans, et plus rarement encore. Des engrais plus fréquents finiraient par les brûler [10].

« La taille fixe principalement l'attention des vignerons. L'objet qu'on s'y propose est de rendre la vigne plus vigoureuse, plus féconde et plus durable [11].

« Dans un terrain nouvellement défriché, vous ne taillerez un jeune plant qu'à la troisième année, et plus tard dans un terrain cultivé depuis longtemps [12]. A l'égard de la saison, les uns soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvénients de la taille qu'on fait soit en hiver, soit au printemps; de la première, que la plaie ne peut se fermer, et que les yeux risquent de se dessécher par le froid; de la seconde, que la séve s'épuise, et inonde les yeux laissés auprès de la plaie [13].

« D'autres établissent des distinctions relatives à la nature du sol. Suivant eux, il faut tailler en automne les vignes qui sont dans un terrain maigre et sec; au printemps, celles qui sont dans une terre humide et froide; en hiver, celles qui sont dans un terrain ni trop sec ni trop humide. Par ces divers procédés, les premières conservent la séve qui leur est nécessaire; les secondes perdent celle qui leur est inutile : toutes produisent un vin plus exquis. Une preuve disent-ils, que dans les terres humides il faut différer la taille jusqu'au printemps, et laisser couler une partie de la séve, c'est l'usage où l'on est de semer à travers les vignes de l'orge et des fèves, qui absorbent l'humidité, et qui empêchent la vigne de s'épuiser en rameaux inutiles.

« Une autre question partage les vignerons [1] : faut-il tailler long ou court? Les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la moelle des sarments. Si cette moelle est abondante, il faut laisser plusieurs jets, et fort courts, afin que la vigne produise plus de raisins. Si la moelle est en petite quantité, on laissera moins de jets, et on taillera plus long.

« Les vignes qui portent beaucoup de rameaux et peu de grappes, exigent qu'on taille long les jets qui sont au sommet, et court les jets les plus bas, afin que la vigne se fortifie par le pied, et qu'en même temps les rameaux du sommet produisent beaucoup de fruit.

« Il est avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles se fortifient; car les vignes que l'on taille long, donnent à la vérité plus de fruit, mais périssent plus tôt [2].

« Je ne parlerai pas des différents labours qu'exige la vigne [3], ni de plusieurs pratiques dont on a reconnu l'utilité. On voit souvent les vignerons répandre sur les raisins une poussière légère, pour les garantir des ardeurs du soleil, et pour d'autres raisons qu'il serait trop long de rapporter [4]. On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raisin, plus exposé au soleil, mûrisse plus tôt [5].

« Voulez-vous rajeunir un cep de vigne près de périr de vétusté? Déchaussez-le d'un côté; épluchez et nettoyez ses racines; jetez dans la fosse diverses espèces d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra presque rien la première année; mais au bout de trois ou quatre ans, il aura repris son ancienne vigueur. Si dans la suite vous le voyez s'affaiblir encore, faites la même opération de l'autre côté; et cette précaution prise tous les dix ans, suffira pour éterniser en quelque façon cette vigne [6].

« Pour avoir des raisins sans pepins, il faut prendre un sarment, le fendre légèrement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moelle de cette partie, réunir les deux branches séparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, et les mettre

[1] Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 11, p. 962. Plin. lib. 18, cap. 24, t. 2, p. 127. Geopon. lib. 2, cap. 16.
[2] Xenoph. memor. lib. 5, p. 861.
[3] Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 6, p. 939.
[4] Xenoph. memor. lib. 5, p. 861.
[5] Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 7, p. 942.
[6] Xenoph. memor. lib. 5, p. 862.
[7] Id. ibid. p. 844.
[8] Theophr. de caus. plant. lib. 4, cap. 15.
[9] Xenoph. memor. lib. 5, p. 866. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 25.
[10] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 13.
[11] Id. ibid. cap. 19.
[12] Id. ibid. cap. 18.
[13] Id. ibid. cap. 20.

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 19.
[2] Id. ibid. cap. 20.
[3] Id. ibid. cap. 21.
[4] Id. ibid. cap. 22.
[5] Xenoph. memor. lib. 5, p. 866.
[6] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 15.

en terre. L'expérience reussit mieux, si avant de planter le sarment, on met sa partie inférieure ainsi préparée dans un oignon marin. On connaît d'autres procédés pour parvenir au même but [1].

« Désirez-vous tirer du même cep des raisins, les uns blancs, les autres noirs, d'autres dont les grappes présenteront des grains de l'une et de l'autre couleur [2]? Prenez un sarment de chaque espèce; écrasez-les dans leurs parties supérieures, de manière qu'elles s'incorporent, pour ainsi dire, et s'unissent étroitement; liez-les ensemble, et dans cet état mettez les deux sarments en terre. »

Nous demandâmes ensuite à Euthymène quelques instructions sur les potagers et sur les arbres fruitiers. « Les plantes potagères, nous dit-il, lèvent plus tôt, quand on se sert de graines de deux ou trois ans [3]. Il en est qu'il est avantageux d'arroser avec l'eau salée [4]. Les concombres * ont plus de douceur, quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours [5]. Ils réussissent mieux dans les terrains naturellement un peu humides, que dans les jardins où on les arrose fréquemment [6]. Voulez-vous qu'ils viennent plus tôt? semez-les d'abord dans des vases, et arrosez-les avec de l'eau tiède [7]; mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que si vous les aviez arrosés avec de l'eau froide [8]. Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à se former, de les couvrir d'un vase, ou de les introduire dans une espèce de tube. Pour les garder longtemps, vous aurez soin de les couvrir, et de les tenir suspendus dans un puits [9].

« C'est en automne, ou plutôt au printemps, qu'on doit planter les arbres [10] : il faut creuser la fosse au moins un an auparavant [11]; on la laisse longtemps ouverte, comme si l'air devait la féconder [12]. Suivant que le terrain est sec ou humide, les proportions de la fosse varient. Communément on lui donne deux pieds et demi de profondeur, et deux pieds de largeur [13].

« Je ne rapporte, disait Euthymène, que des pratiques connues et familières aux peuples policés. — Et qui n'excitent pas assez leur admiration, reprisje aussitôt. Que de temps, que de réflexions n'a-t-il pas fallu pour épier et connaître les besoins, les écarts et les ressources de la nature; pour la rendre docile et varier ou corriger ses productions! Je fus surpris, à mon arrivée en Grèce, de voir fumer et émonder les arbres [1]; mais ma surprise fut extrême, lorsque je vis des fruits dont on avait trouvé le secret de diminuer le noyau, pour augmenter le volume de la chair [2]; d'autres fruits, et surtout des grenades, qu'on faisait grossir sur l'arbre même, en les enfermant dans un vase de terre cuite [3]; des arbres chargés de fruits de différentes espèces [4], et forcés de se couvrir de productions étrangères à leur nature.

« — C'est par la greffe, me dit Euthymène, qu'on opère ce dernier prodige, et qu'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume et l'âpreté des fruits qui viennent dans les forêts [5]. Presque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui se fait pour l'ordinaire sur les arbres de même espèce. Par exemple, on greffe un figuier sur un autre figuier, un pommier sur un poirier, etc. [6].

« Les figues mûrissent plus tôt, quand elles ont été piquées par des moucherons provenus du fruit d'un figuier sauvage, qu'on a soin de planter tout auprès [7]; cependant on préfère celles qui mûrissent naturellement, et les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différence [8].

« On prétend que les grenades ont plus de douceur, quand on arrose l'arbre avec de l'eau froide, et qu'on jette du fumier de cochon sur ses racines; que les amandes ont plus de goût, quand on enfonce des clous dans le tronc de l'arbre, et qu'on en laisse couler la séve pendant quelque temps [9]; que les oliviers ne prospèrent point, quand ils sont à plus de trois cents stades de la mer [10] (1). On prétend encore, que certains arbres ont une influence marquée sur d'autres arbres; que les oliviers se plaisent dans le voisinage des grenadiers sauvages [11], et les grenadiers des jardins dans celui des myrtes [12]; on ajoute enfin qu'il faut admettre la différence des sexes dans les arbres et dans les plantes [13]. Cette opinion est d'abord fondée sur l'analogie qu'on suppose entre les animaux et d'autres productions de la na-

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5, Democr. geop. lib. 4, cap. 7. Pallad. de re rust. febr. tit. 29. Colum. de arbor. 9. Plin. lib. 17, cap. 21, t. 2, p. 74. Traite de la Vigne, t. 1, p. 29.

[2] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5.

[3] Aristot. problem. § 20, quæst. 36, t. 2, p. 773.

[4] Theophr. de caus. plant lib. 2, cap. 7.

* Voyez la note LXXIX, à la fin du volume.

[5] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 12. Id. hist. plant. lib. 7, cap. 3. Pallad. in mart. lib. 4, cap. 9. Colum. de re rust. lib. 11, cap. 3. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 165.

[6] Aristot. probl. t. 2, p. 776.

[7] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 6.

[8] Aristot. probl. p. 775. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 8.

[9] Aristot. probl. p. 773. Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 6.

[10] Aristot. probl. lib. 3, cap. 3 et 4.

[11] Id. ibid. cap. 5.

[12] Id. ibid. cap. 18.

[13] Xenoph. memor. lib. 5, p. 864.

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2.

[2] Id. ibid. lib. 1, cap. 18.

[3] Aristot. probl. § 20, t. 2, p. 772.

[4] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5.

[5] Id. ibid. lib. 1, cap. 6 et 7.

[6] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.

[7] Id. ibid. p. 1017. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 12. Tournefort, Voyage du Levant, t. 1, p. 338.

[8] Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 13.

[9] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 7. t. 2, p. 1017.

[10] Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 2, p. 550.

(1) 11 lieues 850 toises.

[11] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, p. 1017.

[12] Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 9, p. 243.

[13] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 2, p. 1011. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 9, p. 146.

ture; ensuite sur l'exemple des palmiers dont les femelles ne sont fécondées que par le duvet ou la poussière, qui est dans la fleur du mâle[1]. C'est en Égypte et dans les pays voisins qu'on peut observer cette espèce de phénomène. Car en Grèce, les palmiers élevés pour faire l'ornement des jardins, ne produisent point de dattes, ou ne les amènent jamais à une parfaite maturité[2].

« En général, les fruits ont, dans l'Attique, une douceur qu'ils n'ont pas dans les contrées voisines[3]. Ils doivent cet avantage moins à l'industrie des hommes, qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore si cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits suspendus à ce citronnier. C'est un arbre qui a été récemment apporté de Perse à Athènes[4]. »

Euthymène nous parlait avec plaisir des travaux de la campagne, avec transport des agréments de la vie champêtre.

Un soir, assis à table devant sa maison, sous de superbes platanes qui se courbaient au-dessus de nos têtes, il nous disait : « Quand je me promène dans mon champ, tout rit, tout s'embellit à mes yeux. Ces moissons, ces arbres, ces plantes n'existent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais soulager les besoins. Quelquefois je me fais des illusions pour accroître mes jouissances. Il me semble alors que la terre porte son attention jusqu'à la délicatesse, et que les fruits sont annonces par les fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les grâces.

« Une émulation sans rivalité forme les liens qui m'unissent avec mes voisins. Ils viennent souvent se ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance et la franchise règnent dans nos entretiens. Nous nous communiquons nos découvertes; car, bien différents des autres artistes, qui ont des secrets[5], chacun de nous est aussi jaloux d'instruire les autres, que de s'instruire soi-même. »

S'adressant ensuite à quelques habitants d'Athènes qui venaient d'arriver, il ajoutait : « Vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs; mais cette indépendance que les lois vous accordent, la tyrannie de la société vous la ravit sans pitié : des charges à briguer et à remplir; des hommes puissants à ménager; des noirceurs à prévoir et à éviter; des devoirs de bienséance plus rigoureux que ceux de la nature; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles; le poids insupportable de l'oisiveté; les lentes persécutions des importuns : il n'est aucune sorte d'esclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ses fers.

« Vos fêtes sont si magnifiques! et les nôtres si gaies! Vos plaisirs si superficiels et si passagers! les nôtres si vrais et si constants! Les dignités de la republique imposent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art, sans lequel l'industrie et le commerce tomberaient en décadence[1]?

« Avez-vous jamais respiré, dans vos riches appartements, la fraîcheur de cet air qui se joue sous cette voûte de verdure? et vos repas, quelquefois si somptueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, et ces fruits délicieux que nous avons cueillis de nos mains? Et quel goût ne prêtent pas à nos aliments des travaux qu'il est si doux d'entreprendre, même dans les glaces de l'hiver, et dans les chaleurs de l'été[2]; dont il est si doux de se délasser, tantôt dans l'épaisseur des bois, au souffle des zéphyrs, sur un gazon qui invite au sommeil; tantôt auprès d'une flamme étincelante[3], nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma femme et de mes enfants, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre; au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite, sans en troubler la tranquillité!

« Ah! si le bonheur n'est que la santé de l'âme, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où règne une juste proportion entre les besoins et les désirs, où le mouvement est toujours suivi du repos, et l'intérêt toujours accompagné du calme? »

Nous eûmes plusieurs entretiens avec Euthymène. Nous lui dîmes que dans quelques-uns de ses écrits[4], Xénophon proposait d'accorder, non des récompenses en argent, mais quelques distinctions flatteuses à ceux qui cultiveraient le mieux leurs champs. « Ce moyen, répondit-il, pourrait encourager l'agriculture; mais la république est si occupée à distribuer des grâces à des hommes oisifs et puissants, qu'elle ne peut guère penser à des citoyens utiles et ignorés. »

Étant partis d'Acharnes, nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en passant quelques châteaux entourés de murailles épaisses et de tours élevées, tels que ceux de Phylé, de Décélie, de Rhamnonte. Les frontières de l'Attique sont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garnisons; et en cas d'invasion, on ordonne aux habitants de la campagne de s'y réfugier[5].

Rhamnonte est situé auprès de la mer. Sur une éminence voisine s'élève le temple de l'implacable Némésis, déesse de la vengeance. Sa statue, haute de dix coudées (1), est de la main de Phidias, et mérite d'en être par la beauté du travail. Il em-

[1] Theophr. hist. plant. lib. 2, p. 113.
[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 5, p. 121.
[3] Aristot. problem. t. 2, p. 771.
[4] Antiphon. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 84. Salmas. exercit. in Plin. p. 956.
[5] Xenoph. memor. lib. 5, p. 858.

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 832.
[2] Id. ibid. p. 831.
[3] Id. ibid. p. 832.
[4] Id. Hier. p. 916.
[5] Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 479.
(1) Environ 14 de nos pieds.

ploya un bloc de marbre de Paros, que les Perses avaient apporté en ces lieux pour dresser un trophée. Phidias n'y fit point inscrire son nom, mais celui de son élève Agoracrite, qu'il aimait beaucoup[1].

De là nous descendîmes au bourg de Marathon. Ses habitants s'empressaient de nous raconter les principales circonstances de la victoire que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, y remportèrent autrefois contre les Perses. Ce célèbre événement a laissé une telle impression dans leurs esprits, qu'ils croient entendre pendant la nuit les cris des combattants et les hennissements des chevaux[2]. Ils nous montraient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille; ce sont de petites colonnes sur lesquelles on s'est contenté de graver leurs noms. Nous nous prosternâmes devant celle que les Athéniens consacrèrent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laissé mourir dans un cachot. Elle n'est distinguée des autres, que parce qu'elle en est séparée[3].

Pendant que nous approchions de Brauron, l'air retentissait de cris de joie. On y célébrait la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg[4]. Sa statue nous parut d'une haute antiquité; c'est la même, nous disait-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride[5]. Toutes les filles des Athéniens doivent être vouées à la déesse, après qu'elles ont atteint leur cinquième année, avant qu'elles aient passé leur dixième[6]. Un grand nombre d'entre elles, amenées par leurs parents, et ayant à leur tête la jeune prêtresse de Diane[7], assistèrent aux cérémonies, qu'elles embellissaient de leur présence, et pendant lesquelles des rhapsodes chantaient des fragments de l'Iliade[8]. Par une suite de leur dévouement, elles viennent, avant que de se marier, offrir des sacrifices à cette déesse[9].

On nous pressait d'attendre encore quelques jours, pour être témoins d'une fête qui se renouvelle chaque cinquième année[10], en l'honneur de Bacchus, et qui attirant dans ces lieux la plupart des courtisanes d'Athènes, se célébrait avec autant d'éclat que de licence[11]. Mais la description qu'on nous en fit ne servit qu'à nous en dégoûter, et nous allâmes voir les carrières du mont Pentélique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc si renommé dans la Grèce, et si

[1] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 80. Plin. lib. 36, cap. 5, p. 725. Suid. et Hesych. in Ραμν. Meurs. de popul. Attic. in Ραμν.

[2] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 79.

[3] Id. ibid.

[4] Meurs. de popul. Attic. in Βραυρ. Id. in Græc. fer Castell. de fest. Græc.

[5] Pausan. lib. 1, cap. 23, p. 55; et cap. 33, p. 80.

[6] Aristoph. in Lysistr. v. 644. Schol. ibid. Harpocr. et Hesych. in Αρκτ. et in Δεκατ.

[7] Dinarch. in Aristogit. p. 106. Demosth. in Conon. p. 1112.

[8] Hesych. in Βραυρ.

[9] Suid. in Αρκτ.

[10] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107.

[11] Suid. in Βραυρ. Schol. in Demosth. orat. adv Conon p. 1415

souvent mis en œuvre par les plus habiles statuaires[1]. Il semble que la nature s'est fait un plaisir de multiplier dans le même endroit les grands hommes, les grands artistes, et la matière la plus propre à conserver le souvenir des uns et des autres. Le mont Hymette[2], et d'autres montagnes de l'Attique[3], recèlent dans leur sein de semblables carrières.

Nous allâmes coucher à Prasies, petit bourg situé auprès de la mer. Son port, nommé Panormos, offre aux vaisseaux un asile sûr et commode. Il est entouré de vallées et de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élèvent en amphithéâtre, et vont s'appuyer sur des montagnes couvertes de pins et d'autres espèces d'arbres[4].

De là nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos (1)[5]. Elle est bordée de chaque côté d'un rang de collines, dont les sommets, arrondis et séparés les uns des autres, semblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature[6]. Elle nous conduisit à Thoricos, place forte située sur les bords de la mer[7]. Et quelle fut notre joie, en apprenant que Platon était dans le voisinage, chez Théophile, un de ses anciens amis, qui l'avait pressé pendant longtemps de venir à sa maison de campagne! Quelques-uns de ses disciples l'avaient accompagné dans ces lieux solitaires. Je ne sais quel tendre intérêt la surprise attache à ces rencontres fortuites; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnaissance, et Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où sont des mines d'argent qu'on exploite depuis un temps immémorial[8]. Elles sont si riches, qu'on n'y parvient jamais à l'extrémité des filons[9], et qu'on pourrait y creuser un plus grand nombre de puits, si de pareils travaux n'exigeaient de fortes avances. Outre l'achat des instruments, et la construction des maisons et des fourneaux, on a besoin de beaucoup d'esclaves dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils sont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent trois cents ou six cents drachmes (2), et quelquefois davantage[10]. Quand on n'est pas assez riche pour en acheter, on fait un marché avec des citoyens qui en possèdent un grand nombre, et on

[1] Theophr. de lapid. § 14. Strab. lib. 9, p. 399. Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 78; lib. 5, cap. 10, p. 398; lib. 8, cap. 28, p. 658, etc.

[2] Strab. lib. 9, p. 399. Plin. lib. 17, cap. 1, t. 2, p. 48; lib 36, cap. 3, t. 2, p. 724; et cap. 15, p. 744. Horat. lib. 2, od. 18.

3 Xenoph. rat. redit. p. 920. Liv. lib. 31, cap. 26.

[4] Chandl. travels in Greece, p. 157.

(1) C'est-à-dire, maritime.

[5] Thucyd. lib. 2, cap. 55.

[6] Well. a journ. p. 447.

[7] Xenoph. rat. redit. p. 928.

[8] Id. ibid. p. 924.

[9] Id. ibid. p. 927.

(2) 270 livres, ou 549 livres.

[10] Demosth. in Aphob. 1, p. 896.

leur donne pour chaque esclave une obole par jour (1).

Tout particulier qui, par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permission, que la république seule peut accorder [1]. Il s'adresse aux magistrats chargés du département des mines. Si sa proposition est acceptée, on l'inscrit dans un registre, et il s'oblige à donner, outre l'achat du privilége, la vingt-quatrième partie du profit [2]. S'il ne satisfait pas à ses obligations, la concession revient au fisc, qui la met à l'encan [3].

Autrefois les sommes provenues, soit de la vente, soit de la rétribution éventuelle des mines, étaient distribuées au peuple. Thémistocle obtint de l'assemblée générale qu'elles seraient destinées à construire des vaisseaux [4]. Cette ressource soutint la marine pendant la guerre du Péloponèse. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, si malheureusement célèbre par l'expéditon de Sicile, louait à un entrepreneur mille esclaves, dont il retirait par jour mille oboles ou cent soixante-six drachmes deux tiers (2). Hipponicus, dans le même temps, en avait six cents qui, sur le même pied, lui rendaient six cents oboles, ou cent drachmes par jour (3) [5]. Suivant ce calcul, Xénophon proposait au gouvernement de faire le commerce des esclaves destinés aux mines. Il eût suffi d'une première mise pour en acquérir douze cents, et en augmenter successivement le nombre jusqu'à dix mille. Il en aurait alors résulté tous les ans, pour l'État, un bénéfice de cent talents [6] (4).

Ce projet, qui pouvait exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté; et vers la fin de cette guerre, on s'aperçut que les mines rendaient moins qu'auparavant [7].

Divers accidents peuvent tromper les espérances des entrepreneurs, et j'en ai vu plusieurs qui s'étaient ruinés, faute de moyens et d'intelligence [8]. Cependant les lois n'avaient rien négligé pour les encourager; le revenu des mines n'est point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges extraordinaires de l'État [9] : des peines sont décernées contre les concessionnaires qui l'empêcheraient d'exploiter sa mine, soit en enlevant ses machines et ses instruments, soit en mettant le feu à sa fabrique ou aux étais qu'on place dans les souterrains [10]; soit en anticipant sur son domaine; car les concessions faites à chaque particulier sont circonscrites dans des bornes qu'il n'est pas permis de passer [1].

Nous pénétrâmes dans ces lieux humides et malsains [2]. Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines pour arracher, des entrailles de la terre, ces métaux qui sont destinés à n'être découverts et même possédés que par des esclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits [3], on a construit des forges et des fourneaux [4], où l'on porte le minerai, pour séparer l'argent des matières avec lesquelles il est combiné [5]. Il l'est souvent avec une substance sablonneuse, rouge, brillante, dont on a tiré, pour la première fois, dans ces derniers temps, le cinabre artificiel [6] (1).

On est frappé, quand on voyage dans l'Attique, du contraste que présentent les deux classes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns, sans crainte et sans danger, recueillent sur sa surface le blé, le vin, l'huile et les autres fruits auxquels il leur est permis de participer; ils sont en général bien nourris, bien vêtus; ils ont des moments de plaisirs, et au milieu de leurs peines, ils respirent un air libre, et jouissent de la clarté des cieux. Les autres, enfouis dans les carrières de marbre, ou dans les mines d'argent, toujours près de voir la tombe se fermer sur leurs têtes, ne sont éclairés que par des clartés funèbres, et n'ont autour d'eux qu'une atmosphère grossière et souvent mortelle. Ombres infortunées, à qui il ne reste de sentiments que pour souffrir, et de forces que pour augmenter le faste des maîtres qui les tyrannisent! Qu'on juge, d'après ce rapprochement, quelles sont les vraies richesses que la nature destinait à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines; il voulut nous accompagner au cap de Sunium, éloigné d'Athènes d'environ trois cent trente stades [7] (2) : on y voit un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée, auquel il ressemble par sa disposition générale, six colonnes de front, et treize de retour [8].

Du sommet du promontoire, on distingue au bas de la montagne le port et le bourg de Sunium, qui est une des fortes places de l'Attique [9]. Mais un plus grand spectacle excitait notre admiration. Tantôt nous laissions nos yeux s'égarer sur les vastes plaines de la mer, et se reposer ensuite sur les ta-

(1) 3 sous.
[1] Demosth. Pantæn. p. 992.
[2] Suid. in Αγραφ.
[3] Demosth. in Phœnip. p. 1022.
[4] Plut. in Themist. t. 1, p. 113.
(2) 150 livres.
(3) 90 livres.
[5] Xenoph. rat. redit. p. 925.
[6] Id. ibid. p. 926.
(4) 540,000 livres.
[7] Xenoph. memor. lib. 3, p. 773.
[8] Demosth. in Phœnip. p. 1022 et 1025.
[9] Id. ibid.
[10] Poll. lib. 7, cap. 23, § 98. Pet. leg. Att. p. 549.

[1] Demosth. in Pantæn. p. 992.
[2] Xenoph. memor. lib. 3, p. 773.
[3] Vitruv. lib. 7, cap. 7.
[4] Demosth. in Pantæn. p. 988. Suid. et Harpocr. in Κεγχ.
[5] Phot. lex. man. in Κεγχ.
[6] Theophr. de lapid. § 104. Plin. lib. 33, cap. 7, t. 2, p. 621. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 262.
(1) Cette découverte fut faite vers l'an 405 avant J. C.
[7] Strab. lib. 9, p. 590.
(2) Environ 12 lieues et demie.
[8] Le Roi, Ruines de la Grece, part. 1, p. 24.
[9] Demosth. de cor. p. 479. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 2.

bleaux que nous offraient les îles voisines; tantôt d'agréables souvenirs semblaient rapprocher de nous les îles qui se dérobaient à nos regards. Nous disions : « De ce côté de l'horizon est Ténos, où l'on trouve des vallées si fertiles, et Délos, où l'on célèbre des fêtes si ravissantes. » Alexis me disait tout bas : « Voilà Céos, où je vis Glycère pour la première fois. » Philoxène me montrait, en soupirant, l'île qui porte le nom d'Hélène. C'était là que dix ans auparavant ses mains avaient dressé, entre des myrtes et des cyprès, un monument à la tendre Coronis; c'était là que, depuis dix ans, il venait à certains jours arroser de larmes ces cendres éteintes, et encore chères à son cœur. Platon, sur qui les grands objets faisaient toujours une forte impression, semblait attacher son âme sur les gouffres que la nature a creusés au fond des mers.

Cependant l'horizon se chargeait au loin de vapeurs ardentes et sombres; le soleil commençait à pâlir; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvrait de couleurs lugubres, dont les teintes variaient sans cesse. Déjà le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offrait à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme pénétrait, et qui s'appesantissait sur la terre. Toute la nature était dans le silence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquait jusqu'au fond de nos âmes. Nous cherchâmes un asile dans le vestibule du temple, et bientôt nous vîmes la foudre briser à coups redoublés cette barrière de ténèbres et de feux suspendus sur nos têtes; des nuages epais rouler par masses dans les airs, et tomber en torrents sur la terre; les vents déchaînés fondre sur la mer, et la bouleverser dans ses abîmes. Tout grondait, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes; et de tous ces bruits réunis il se formait un bruit épouvantable qui semblait annoncer la dissolution de l'univers. L'aquilon ayant redoublé ses efforts, l'orage alla porter ses fureurs dans les climats brûlants de l'Afrique. Nous le suivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain; le ciel brilla d'une clarté plus pure; et cette mer, dont les vagues écumantes s'étaient élevées jusqu'aux cieux, traînait à peine ses flots jusque sur le rivage.

A l'aspect de tant de changements inopinés et rapides, nous restâmes quelque temps immobiles et muets. Mais bientôt ils nous rappelèrent ces questions, sur lesquelles la curiosité des hommes s'exerce depuis tant de siècles : Pourquoi ces écarts et ces révolutions dans la nature? Faut-il les attribuer au hasard? mais d'où vient que sur le point de se briser mille fois, la chaîne intime des êtres se conserve toujours? Est-ce une cause intelligente qui excite et apaise les tempêtes? mais quel but se propose-t-elle? D'où vient qu'elle foudroie les déserts et qu'elle épargne les nations coupables? De là nous remontions à l'existence des dieux, au débrouillement du chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos idées, et nous conjurions Platon de les rectifier. Il était dans un recueillement profond; on eût dit que la voix terrible et majestueuse de la nature retentissait encore autour de lui. A la fin, pressé par nos prières, et par les vérités qui l'agitaient intérieurement, il s'assit sur un siége rustique, et nous ayant fait placer à ses côtés *, il commença par ces mots :

« Faibles mortels que nous sommes [1]! est-ce à nous de pénétrer le secrets de la Divinité, nous dont les plus sages ne sont auprès d'elle que ce qu'un singe est auprès de nous [2]? Prosterné à ses pieds je lui demande de mettre dans ma bouche des discours qui lui soient agréables, et qui vous paraissent conformes à la raison [3].

« Si j'étais obligé de m'expliquer en présence de la multitude, sur le premier auteur de toutes choses, sur l'origine de l'univers et sur la cause du mal, je serais forcé de parler par énigmes [4]; mais dans ces lieux solitaires, n'ayant que Dieu et mes amis pour témoins, je pourrai sans crainte rendre hommage à la vérité.

« Le Dieu que je vous annonce est un Dieu unique, immuable, infini [5]. Centre de toutes les perfections, source intarissable de l'intelligence et de l'être [6], avant qu'il eût fait l'univers, avant qu'il eût déployé sa puissance au dehors, il était; car il n'a point eu de commencement [7] : il était en lui-même; il existait dans les profondeurs de l'éternité. Non, mes expressions ne répondent pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon sujet.

« Également éternelle, la matière subsistait dans une fermentation affreuse, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvements impétueux, qui cherchaient à réunir ses parties, et des principes destructifs, qui les séparaient à l'instant; susceptible de toutes les formes, incapable d'en conserver aucune : l'horreur et la discorde erraient sur ses flots bouillonnants [8]. La confusion effroyable que vous venez de voir dans la nature n'est qu'une faible image de celle qui régnait dans le chaos.

« De toute éternité, Dieu, par sa bonté infinie, avait résolu de former l'univers, suivant un modèle toujours présent à ses yeux [9]; modèle immuable, increé, parfait; idée semblable à celle que conçoit

* Voyez la planche relative a ce chapitre.

1 Plat. in. Tim. t. 3, p. 29.

2 Heracl. ap. Plat. in Hipp. Maj. t. 3, p. 289.

3 Plat. in Tim. t. 3, p. 27.

4 Id. epist. 2. ad. Dionys. t. 3, p. 312. Id. in Tim. t. 3, p. 28.

5 Plat. in Phædon. t. 1, p. 78, etc.

6 Id. in Cratyl. t. 1, p. 396.

7 Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim passim. Id. in Phædon. t. 1, p. 78.

8 Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. t. 3, p. 30, 51, etc. Diog. Laert. lib. 3, § 69. Cicer. academ. lib. 1, t. 2, p. 70.

9 Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p 93. Plat. in Tim t. 3, p. 29. Senec. epist. 65.

un artiste, lorsqu'il convertit la pierre grossière en un superbe édifice; monde intellectuel, dont ce monde visible n'est que la copie et l'expression [1]. Tout ce qui dans l'univers tombe sous nos sens, tout ce qui se dérobe à leur activité, était tracé d'une manière sublime dans ce premier plan; et comme l'Être suprême ne conçoit rien que de réel, on peut dire qu'il produisait le monde, avant qu'il l'eût rendu sensible.

« Ainsi existaient de toute éternité, Dieu auteur de tout bien, la matière principe de tout mal, et ce modèle suivant lequel Dieu avait résolu d'ordonner la matière [2] (1).

« Quand l'instant de cette grande opération fut arrivé, la sagesse éternelle donna ses ordres au chaos, et aussitôt toute la masse fut agitée d'un mouvement fécond et nouveau. Ses parties, qu'une haine implacable divisait auparavant, coururent se réunir, s'embrasser et s'enchaîner. Le feu brilla pour la première fois dans les ténèbres; l'air se sépara de la terre et de l'eau [3]. Ces quatre éléments furent destinés à la composition de tous les corps [4].

« Pour en diriger les mouvements, Dieu, qui avait préparé une âme *, composée en partie de l'essence divine, et en partie de la substance matérielle [5], la revêtit de la terre, des mers et de l'air grossier, au delà duquel il étendit les déserts des cieux. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers [6], partent comme des rayons de flamme, qui sont plus ou moins purs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'insinuent dans les corps, et animent leurs parties, et qui, parvenus aux limites du monde, se répandent sur sa circonférence, et forment tout autour une couronne de lumière [7].

A peine l'âme universelle eut-elle été plongée dans cet océan de matière qui la dérobe à nos regards [8], qu'elle essaya ses forces, en ébranlant ce grand tout à plusieurs reprises, et que, tournant rapidement sur elle-même, elle entraîna tout l'univers, docile à ses efforts.

« Si cette âme n'eût été qu'une portion pure de la substance divine, son action, toujours simple et constante, n'aurait imprimé qu'un mouvement uniforme à toute la masse. Mais comme la matière fait partie de son essence, elle jeta de la variété dans la marche de l'univers. Ainsi, pendant qu'une impression générale, produite par la partie divine de l'âme universelle, fait tout rouler d'orient en occident dans l'espace de vingt-quatre heures, une impression particulière, produite par la partie matérielle de cette âme, fait avancer d'occident en orient, suivant certains rapports de célérité, cette partie des cieux où nagent les planètes [1].

« Pour concevoir la cause de ces deux mouvements contraires, il faut observer que la partie divine de l'âme universelle est toujours en opposition avec la partie matérielle; que la première se trouve avec plus d'abondance vers les extrémités du monde, et la seconde, dans les couches d'air qui environnent la terre [2]; et qu'enfin, lorsqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'âme, ne pouvant résister entièrement à la direction générale donnée par la partie divine, ramassa les restes du mouvement irrégulier qui l'agitait dans le chaos, et parvint à le communiquer aux sphères qui entourent notre globe.

« Cependant l'univers était plein de vie. Ce fils unique, ce Dieu engendré [3], avait reçu la figure sphérique, la plus parfaite de toutes [4]. Il était assujetti au mouvement circulaire, le plus simple de tous, le plus convenable à sa forme [5]. L'Être suprême jeta des regards de complaisance sur son ouvrage [6]; et l'ayant rapproché du modèle qu'il suivait dans ses opérations, il reconnut avec plaisir que les traits principaux de l'original se retraçaient dans la copie.

« Mais il en était un qu'elle ne pouvait recevoir, l'éternité, attribut essentiel du monde intellectuel, et dont ce monde visible n'était pas susceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en eussent de semblables. Il fit le temps, cette image mobile [7] de l'immobile éternité (1); le temps qui, commençant et achevant sans cesse le cercle des jours et des nuits, des mois et des années, semble ne connaître dans sa course ni commencement, ni fin, et mesurer la durée du monde sensible, comme l'éternité mesure celle du monde intellectuel; le temps enfin, qui n'aurait point laissé de traces de sa présence, si des signes visibles n'étaient chargés de distinguer ses parties fugitives, et d'enregistrer, pour ainsi dire, ses mouvements [8]. Dans cette vue, l'Être suprême alluma le soleil [9], et le lança avec les autres planètes dans la vaste solitude des airs. C'est de là que cet astre

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 28.
[2] Tim. ibid. p. 94. Plut. de plac. philos. lib. I, cap. II, t. 2, p. 882. Id. de anim. procr. p. 1014. Diog. Laert. lib. 3, § 69. Bruck. hist. philos. t. I, p. 678 et 691.
(1) Archytas avant Platon, avait admis trois principes, Dieu, la matière et la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phys. lib. I, p. 82.)
[3] Plat. in Tim. t. 3, p. 53.
[4] Id. ibid. p. 32.
* Voyez la note LXXX, à la fin du volume.
[5] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. in Tim. t. 3, p. 34.
[6] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 36.
[7] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 32, p. 19.
[8] Plat. in Tim. p. 36.

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 38.
[2] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96.
[3] Tim. ibid. p. 94. Bruck. hist. phil. t. I, p. 705.
[4] Plat. in Tim. t. 3, p. 33.
[5] Id. ibid. p. 34.
[6] Id. ibid. p. 37.
[7] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 97. Plat. in Tim. p. 37.
(1) Rousseau, dans son ode au prince Eugène, a pris cette expression de Platon.
[8] Plat. in Tim. p. 38.
[9] Id. ibid. p. 39.

inonde le ciel de sa lumière, qu'il éclaire la marche des planètes, et qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celles des mois. L'étoile de Mercure et celle de Vénus, entraînées par la sphère à laquelle il préside, accompagnent toujours ses pas. Mars, Jupiter et Saturne ont aussi des périodes particulières et inconnues au vulgaire [1].

« Cependant l'auteur de toutes choses adressa la parole aux génies à qui il venait de confier l'administration des astres [2]. « Dieux, qui me devez la « naissance, écoutez mes ordres souverains. Vous « n'avez pas de droit à l'immortalité; mais vous y « participerez par le pouvoir de ma volonté, plus « forte que les liens qui unissent les parties dont « vous êtes composés. Il reste, pour la perfection de « ce grand tout, à remplir d'habitants les mers, la « terre et les airs. S'ils me devaient immédiatement « le jour, soustraits à l'empire de la mort, ils de- « viendraient égaux aux dieux mêmes. Je me repose « donc sur vous du soin de les produire. Dépositaires « de ma puissance, unissez à des corps périssables « les germes d'immortalité que vous allez recevoir « de mes mains. Formez en particulier des êtres « qui commandent aux autres animaux, et vous « soient soumis; qu'ils naissent par vos ordres, « qu'ils croissent par vos bienfaits; et qu'après leur « mort, ils se réunissent à vous, et partagent votre « bonheur. »

« Il dit, et soudain versant dans la coupe où il avait pétri l'âme du monde, les restes de cette âme tenus en réserve, il en composa les âmes particulières; et joignant à celles des hommes une parcelle de l'essence divine [3], il leur attacha des destinées irrévocables.

« Alors il fut réglé qu'il naîtrait des mortels capables de connaître la Divinité, et de la servir; que l'homme aurait la prééminence sur la femme; que la justice consisterait à triompher des passions, et l'injustice à y succomber; que les justes iraient dans le sein des astres, jouir d'une félicité inaltérable; que les autres seraient métamorphosés en femmes; que si leur injustice continuait, ils reparaîtraient sous différentes formes d'animaux, et qu'enfin ils ne seraient rétablis dans la dignité primitive de leur être, que lorsqu'ils se seraient rendus dociles à la voix de la raison [4].

« Après ces décrets immuables, l'Être suprême sema les âmes dans les planètes; et, ayant ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir successivement de corps mortels, de pourvoir à leurs besoins, et de les gouverner, il rentra dans le repos éternel [5].

« Aussitôt les causes secondes ayant emprunté

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 39.
[2] Plat. in Tim. p. 40 et 41.
[3] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99.
[4] Plat. in Tim. t. 3, p. 42
[5] Id. ibid.

de la matière, des particules des quatre éléments les attachèrent entre elles par des liens invisibles [1], et arrondirent autour des âmes les différentes parties des corps destinés à leur servir de chars, pour les transporter d'un lieu dans un autre [2].

« L'âme immortelle et raisonnable fut placée dans le cerveau; dans la partie la plus éminente du corps, pour en régler les mouvements [3]. Mais, outre ce principe divin, les dieux inférieurs formèrent une âme mortelle, privée de raison, où devaient résider la volupté qui attire les maux, la douleur qui fait disparaître les biens, l'audace et la peur qui ne conseillent que des imprudences, la colère si difficile à calmer, l'espérance si facile à séduire, et toutes les passions fortes, apanage nécessaire de notre nature. Elle occupe dans le corps humain deux régions séparées par une cloison intermédiaire. La partie irascible, revêtue de force et de courage, fut placée dans la poitrine, où, plus voisine de l'âme immortelle, elle est plus à portée d'écouter la voix de la raison; où d'ailleurs tout concourt à modérer ses transports fougueux, l'air que nous respirons, les boissons qui nous désaltèrent, les vaisseaux même qui distribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'est par leur moyen, que la raison, instruite des efforts naissants de la colère, réveille tous les sens par ses menaces et par ses cris, leur défend de seconder les coupables excès du cœur, et le retient, malgré lui-même, dans la dépendance [4].

« Plus loin, et dans la région de l'estomac, fut enchaînée cette autre partie de l'âme mortelle, qui ne s'occupe que des besoins grossiers de la vie; animal avide et féroce, qu'on éloigna du séjour de l'âme immortelle, afin que ses rugissements et ses cris n'en troublassent point les opérations. Cependant elle conserve toujours ses droits sur lui; et ne pouvant le gouverner par la raison, elle le subjugue par la crainte. Comme il est placé près du foie, elle peint, dans ce viscère brillant et poli, les objets les plus propres à l'épouvanter [5]. Alors il ne voit dans ce miroir, que des rides affreuses et menaçantes, que des spectres effrayants qui le remplissent de chagrin et de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux funestes succèdent des peintures plus douces et plus riantes. La paix règne autour de lui; et c'est alors que, pendant le sommeil, il prévoit les événements éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de donner toutes les perfections dont nous étions susceptibles, ont voulu que cette portion aveugle et grossière de notre âme, fût éclairée par un rayon de vérité. Ce privilége ne pouvait être le partage de l'âme immortelle, puisque l'avenir ne se dévoile

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 43.
[2] Id. ibid. p. 69.
[3] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99 et 100. Plat. in Tim. p. 69.
[4] Plat. in Tim. t. 3, p. 70.
[5] Id. ibid. p. 71.

jamais à la raison, et ne se manifeste que dans le sommeil, dans la maladie et dans l'enthousiame [1].

« Les qualités de la matière, les phénomènes de la nature, la sagesse qui brille en particulier dans la disposition et dans l'usage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus grande attention, me mèneraient trop loin, et je reviens à celui que je m'étais d'abord proposé.

« Dieu n'a pu faire, et n'a fait que le meilleur des mondes possibles [2], parce qu'il travaillait sur une matière brute et désordonnée, qui sans cesse oppoposait la plus forte résistance à sa volonté. Cette opposition subsiste encore aujourd'hui [3]; et de là les tempêtes, les tremblements de terre, et tous les bouleversements qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs, en nous formant, furent obligés d'employer les même moyens que lui [4]; et de là les maladies du corps, et celles de l'âme, encore plus dangereuses. Tout ce qui est bien dans l'univers en général, et dans l'homme en particulier, dérive du Dieu suprême; tout ce qui s'y trouve de défectueux, vient du vice inhérent à la matière [5]. »

## CHAPITRE LX.

Événements remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'année 357, jusqu'à l'an 354 avant J. C.). — Expédition de Dion. — Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. — Commencement de la guerre sacrée (1).

J'ai dit plus haut * que Dion, banni de Syracuse par le roi Denys son neveu et son beau-frère, s'était enfin déterminé à délivrer sa patrie du joug sous lequel elle gémissait. En sortant d'Athènes il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il rassemblait depuis quelque temps.

Il y trouva trois mille hommes, levés la plupart dans le Péloponèse, tous d'une valeur éprouvée et d'une hardiesse supérieure aux dangers [6]. Ils ignoraient encore leur destination, et quand ils apprirent qu'ils allaient attaquer une puissance défendue par cent mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie, quatre cents galères, des places très-fortes, des richesses immenses, et des alliances redoutables [7], ils ne virent plus dans l'entreprise projetée que le désespoir d'un proscrit qui veut tout sacrifier à sa vengeance. Dion leur représenta qu'il ne marchait point contre le plus puissant empire de l'Europe, mais contre le plus méprisable et le plus faible des souverains [8]. « Au reste, ajouta-t-il, je n'avais pas besoin de soldats; ceux de Denys seront bientôt à mes ordres. Je n'ai choisi « que des chefs, pour leur donner des exemples de « courage, et des leçons de discipline [1]. Je suis si « certain de la révolution, et de la gloire qui en doit « rejaillir sur nous, que, dussé-je périr à notre arrivée en Sicile, je m'estimerais heureux de vous y « avoir conduits [2]. »

Ces discours avaient déja rassuré les esprits, lorsqu'une éclipse de lune leur causa de nouvelles alarmes (1); mais elles furent dissipées, et par la fermeté de Dion, et par la réponse du devin de l'armée, qui, interrogé sur ce phénomène, déclara que la puissance du roi de Syracuse était sur le point de s'éclipser [3]. Les soldats s'embarquèrent aussitôt, au nombre de huit cents [4]. Le reste des troupes devait les suivre sous la conduite d'Héraclide. Dion n'avait que deux vaisseaux de charge, et trois bâtiments plus légers, tous abondamment pourvus de provisions de guerre et de bouche [5].

Cette petite flotte, qu'une tempête violente poussa vers les côtes d'Afrique, et sur des rochers où elle courut risque de se briser, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de la Sicile. C'était une place forte, qui appartenait aux Carthaginois. Le gouverneur, par amitié pour Dion, peut-être aussi pour fomenter des troubles utiles aux intérêts de Carthage, prévint les besoins des troupes fatiguées d'une pénible navigation. Dion voulait leur ménager un repos nécessaire; mais ayant appris que Denys s'était, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurèrent leur général de les mener au plus tôt à Syracuse [6].

Cependant le bruit de son arrivée, se répandant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur et d'espérance. Déjà ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine, se sont rangés sous ses ordres. Déjà ceux de Syracuse et des campagnes voisines accourent en foule. Il distribue à cinq mille d'entre eux les armes qu'il avait apportées du Péloponèse [7]. Les principaux habitants de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent aux portes de la ville [8]. Il entre à la tête de ses troupes, qui marchent en silence, suivi de cinquante mille hommes qui font retentir les airs de leurs cris [9]. Au son bruyant des trompettes, les cris s'apaisent, et le héraut qui le précède annonce que Syracuse est libre, et la tyrannie détruite. A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux, et l'on n'entend

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 71.
[2] Plat. in Tim. t. 3, p. 30 et 56. Senec. epist. 65.
[3] Plat. in Theæt. t. 1, p. 176.
[4] Id. in Tim. t. 3, 44.
[5] Id. ibid. p. 47; et in politic. t. 2, p. 273.
(1) Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 avant J. C.
* Voyez le chapitre XXXIII de cet ouvrage.
[6] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Aristot. rhet. cap. 9, t. 2, p. 623. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.
[7] Diod. Sic. lib. 16, p. 413. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 12. Nep. in Dion. cap. 5.
[8] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 404.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
[2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. t. 2, p. 405.
(1) Cette éclipse arriva le 9 août de l'an 357 avant J. C. Voyez la note LXXXI, à la fin du volume.
[3] Plut. in Dion. t. 1, p. 968.
[4] Id. ibid. p. 967.
[5] Id. ibid. p. 968.
[6] Id. ibid. p. 969.
[7] Diod. Sic. lib. 16, p. 414.
[8] Plut. in Dion. p. 970.
[9] Diod. Sic. lib. 16, p. 415.

plus qu'un mélange confus de clameurs perçantes, et de vœux adressés au ciel. L'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues. Le peuple, égaré par l'excès de ses sentiments, se prosterne devant Dion, l'invoque comme une divinité bienfaisante, répand sur lui des fleurs à pleines mains, et ne pouvant assouvir sa joie, il se jette avec fureur sur cette race odieuse d'espions et de délateurs dont la ville était infectée, les saisit, se baigne dans leur sang; et ces scènes d'horreur ajoutent à l'allégresse générale[1].

Dion continuait sa marche auguste, au milieu des tables dressées de chaque côté dans les rues. Parvenu à la place publique, il s'arrête, et d'un endroit élevé, il adresse la parole au peuple, lui présente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur, et le conjure de ne placer à la tête de la république, que des chefs en état de la conduire dans des circonstances si difficiles. On le nomme, ainsi que son frère Mégaclès : mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on voulait les revêtir, ils ne l'acceptèrent qu'à condition qu'on leur donnerait pour associés vingt des principaux habitants de Syracuse, dont la plupart avaient été proscrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince informé trop tard de l'arrivée de Dion[2], se rendit par mer à Syracuse, et entra dans la citadelle, autour de laquelle on avait construit un mur qui la tenait bloquée. Il envoya aussitôt des députés à Dion[3], qui leur enjoignit de s'adresser au peuple. Admis à l'assemblée générale, ils cherchent à la gagner par les propositions les plus flatteuses. Diminution dans les impôts, exemption de service militaire dans les guerres entreprises sans son aveu, Denys promettait tout; mais le peuple exigea l'abolition de la tyrannie pour première condition du traité.

Le roi, qui méditait une perfidie, traîna la négociation en longueur, et fit courir le bruit qu'il consentait à se dépouiller de son autorité[4]; en même temps, il manda les députés du peuple; et les ayant retenus pendant toute la nuit, il ordonna une sortie à la pointe du jour. Les barbares qui composaient la garnison, attaquèrent le mur d'enceinte, en démolirent une partie, et repoussèrent les troupes de Syracuse, qui, sur l'espoir d'un accommodement prochain, s'étaient laissé surprendre.

Dion, convaincu que le sort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre ressource pour encourager les troupes intimidées, que de pousser la valeur jusqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de sa voix qu'elles ne sont plus en état d'entendre, mais par son exemple qui les étonne et qu'elles hésitent d'imiter. Il se

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 970.
[2] Id. ibid. p. 969. Diod. Sic. lib. 16, p. 415.
[3] Plut. in Dion. t. 1, p. 971.
[4] Id. ibid. Diod. Sic. lib. 16, p. 416. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, § 7.

jette seul à travers les vainqueurs, en terrasse un grand nombre, est blessé, porté à terre, et enlevé par des soldats Syracusains, dont le courage ranimé prête au sien de nouvelles forces. Il monte aussitôt à cheval, rassemble les fuyards, et de sa main qu'une lance a percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'instant même, va décider de leur esclavage ou de leur liberté; il vole tout de suite au camp des troupes du Péloponèse, et les amène au combat. Les barbares, épuisés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une faible résistance, et vont cacher leur honte dans la citadelle. Les Syracusains distribuèrent cent mines (1) à chacun des soldats étrangers, qui d'une commune voix décernèrent une couronne d'or à leur général[1].

Denys comprit alors qu'il ne pouvait triompher de ses ennemis qu'en les désunissant, et résolut d'employer, pour rendre Dion suspect au peuple, les mêmes artifices dont on s'était autrefois servi pour le noircir auprès de lui. De là ces bruits sourds qu'il faisait répandre dans Syracuse, ces intrigues et ces défiances dont il agitait les familles, ces négociations insidieuses, et cette correspondance funeste qu'il entretenait, soit avec Dion, soit avec le peuple. Toutes ses lettres étaient communiquées à l'assemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portait cette adresse : *A mon Père*. Les Syracusains, qui la crurent d'Hipparinus, fils de Dion, n'osaient en prendre connaissance; mais Dion l'ouvrit lui-même. Denys avait prévu que s'il refusait de la lire publiquement, il exciterait de la défiance; que s'il la lisait, il inspirerait de la crainte. Elle était de la main du roi. Il en avait mesuré les expressions; il y développait tous les motifs qui devaient engager Dion à séparer ses intérêts de ceux du peuple. Son épouse, son fils, sa sœur étaient renfermés dans la citadelle; Denys pouvait en tirer une vengeance éclatante. A ces menaces succédaient des plaintes et des prières également capables d'émouvoir une âme sensible et généreuse. Mais le poison le plus amer était caché dans les paroles suivantes : « Rappelez-« vous le zèle avec lequel vous souteniez la tyrannie « quand vous étiez auprès de moi. Loin de rendre la « liberté à des hommes qui vous haïssent, parce qu'ils « se souviennent des maux dont vous avez été l'auteur « et l'instrument, gardez le pouvoir qu'ils vous ont « confié, et qui fait seul votre sûreté, celle de votre « famille et de vos amis[2]. »

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille que du succès de cette lettre. Dion parut, aux yeux du peuple, dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment, il dut entrevoir la perte de son crédit; car dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite.

(1) 9000 livres.
[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 971.
[2] Id. ibid. p. 972. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, § 8.

Sur ces entrefaites arriva, sous la conduite d'Héraclide, la seconde division des troupes du Péloponèse. Héraclide, qui jouissait d'une grande considération à Syracuse [1], ne semblait destiné qu'à augmenter les troubles d'un État. Son ambition formait des projets que sa légèreté ne lui permettait pas de suivre. Il trahissait tous les partis, sans assurer le triomphe du sien, et il ne réussit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ses vues. Sous les tyrans, il avait rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée. Il s'était ensuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avait ni les vertus, ni les talents de ce grand homme, mais il le surpassait dans l'art de gagner les cœurs [2]. Dion les repoussait par un froid accueil, par la sévérité de son maintien et de sa raison. Ses amis l'exhortaient vainement à se rendre plus liant et plus accessible. C'était en vain que Platon lui disait dans ses lettres, que pour être utile aux hommes, il fallait commencer par leur être agréable [3]. Héraclide, plus facile, plus indulgent, parce que rien n'était sacré pour lui, corrompait les orateurs par ses largesses, et la multitude par ses flatteries. Elle avait déjà résolu de se jeter entre ses bras; et dès la première assemblée, elle lui donna le commandement des armées navales. Dion survint à l'instant; il représenta que la nouvelle charge n'était qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, et le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus régulière qu'il avait eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, et se contenta de lui faire des reproches en particulier [4].

Héraclide affecta de paraître sensible à ce généreux procédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenait, épiait, exécutait ses ordres avec l'empressement de la reconnaissance; tandis que par des brigues secrètes, il opposait à ses desseins des obstacles invincibles. Dion proposait-il des voies d'accommodement avec Denys, on le soupçonnait d'intelligence avec ce prince; cessait-il d'en proposer, on disait qu'il voulait éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité [5].

Ces accusations absurdes éclatèrent avec plus de force, après que la flotte des Syracusains eut mis en fuite celle du roi, commandée par Philistus (1); la galère de ce général ayant échoué sur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder son supplice de traitements barbares, jusqu'à le traîner ignominieusement dans les rues [6]. Denys eût éprouvé le même sort, s'il n'avait remis la citadelle à son fils Apollocrate, et trouvé le moyen de se sauver en Italie, avec ses femmes et ses trésors. Enfin Héraclide qui, en qualité d'amiral, aurait dû s'opposer à sa fuite, voyant les habitants de Syracuse animés contre lui, eut l'adresse de détourner l'orage sur Dion, en proposant tout à coup le partage des terres [1].

Cette proposition, source éternelle de divisions dans plusieurs États républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettait plus de bornes à ses prétentions. La résistance de Dion excita une révolte, et dans un instant effaça le souvenir de ses services. Il fut décidé qu'on procéderait au partage des terres, qu'on réformerait les troupes du Péloponèse, et que l'administration des affaires serait confiée à vingt-cinq nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Héraclide [2].

Il ne s'agissait plus que de déposer et de condamner Dion. Comme on craignait les troupes étrangères dont il était entouré, on tenta de les séduire par les plus magnifiques promesses. Mais ces braves guerriers, qu'on avait humiliés en les privant de leur solde, qu'on humiliait encore plus en les jugeant capables d'une trahison, placèrent leur général au milieu d'eux, et traversèrent la ville, poursuivis et pressés par tout le peuple; ils ne répondirent à ses outrages que par des reproches d'ingratitude et de perfidie, pendant que Dion employait, pour le calmer, des prières et des marques de tendresse. Les Syracusains, honteux de l'avoir laissé échapper, envoyèrent pour l'inquiéter dans sa retraite, des troupes qui prirent la fuite dès qu'il eut donné le signal du combat.

Il se retira sur les terres des Léontins [3], qui non-seulement se firent un honneur de l'admettre, ainsi que ses compagnons, au nombre de leurs concitoyens, mais qui, par une noble générosité, voulurent encore lui ménager une satisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambassadeurs à Syracuse, pour se plaindre de l'injustice exercée contre les libérateurs de la Sicile, et reçu les députés de cette ville chargés d'accuser Dion, ils convoquèrent leurs alliés. La cause fut discutée dans la diète, et la conduite des Syracusains condamnée d'une commune voix.

Loin de souscrire à ce jugement, ils se félicitaient de s'être à la fois délivrés des deux tyrans qui les avaient successivement opprimés; et leur joie s'accrut encore par quelques avantages remportés sur les vaisseaux du roi qui venaient d'approvisionner la citadelle, et d'y jeter des troupes commandées par Nypsius de Naples [4].

Ce général habile crut s'apercevoir que le moment de subjuguer les rebelles était enfin arrivé.

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 419.
[2] Plut. in Dion. t. 1, p. 972.
[3] Plat. epist. 4, t. 3, p. 321.
[4] Plut. in Dion. t. 1, p. 972.
[5] Id. ibid. p. 973.
(1) Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C. Diod. Sic. lib. 16, p. 419.
[6] Plut. in Dion. t. 1, p. 974. Diod. Sic. lib. 16, p. 419

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 974.
[2] Id. ibid. p. 975.
[3] Id. ibid. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.
[4] Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Dion. Sic. lib. 16, p. 420.

Rassurés par leurs faibles succès, et encore plus par leur insolence, les Syracusains avaient brisé tous les liens de la subordination et de la décence. Leurs jours se dissipaient dans les excès de la table, et leurs chefs se livraient à des désordres qu'on ne pouvait plus arrêter. Nypsius sort de la citadelle, renverse le mur dont on l'avait une seconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, et le met au pillage. Les troupes de Syracuse sont repoussées, les habitants égorgés, leurs femmes et leurs enfants chargés de fers, et menés à la citadelle. On s'assemble, on délibère en tumulte; la terreur a glacé les esprits, et le désespoir ne trouve plus de ressource. Dans ce moment quelques voix s'élèvent, et proposent le rappel de Dion et de son armée. Le peuple aussitôt le demande à grands cris! « Qu'il « paraisse; que les dieux nous le ramènent, qu'il « vienne nous enflammer de son courage [1]. »

Des députés choisis font une telle diligence, qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion, le visage baigné de larmes, et l'attendrissent par la peinture des maux qu'éprouve sa patrie. Introduits devant le peuple, les deux principaux ambassadeurs conjurent les assistants de sauver une ville trop digne de leur haine et de leur pitié.

Quand ils eurent achevé, un morne silence régna dans l'assemblée. Dion voulut le rompre, mais les pleurs lui coupaient la parole. Encouragé par ses troupes qui partageaient sa douleur : « Guerriers « du Péloponèse, dit-il, et vous, fidèles alliés, c'est « à vous de délibérer sur ce qui vous regarde. De « mon côté je n'ai pas la liberté du choix; Syracuse « va périr, je dois la sauver ou m'ensevelir sous ses « ruines; je me range au nombre de ses députés, « et j'ajoute : Nous fûmes les plus imprudents, et « nous sommes les plus infortunés des hommes. Si « vous êtes touchés de nos remords, hâtez-vous de « secourir une ville que vous avez sauvée une pre- « mière fois; si vous n'êtes frappés que de nos in- « justices, puissent du moins les dieux récompen- « ser le zèle et la fidélité dont vous m'avez donné « des preuves si touchantes! et n'oubliez jamais ce « Dion, qui ne vous abandonna point quand sa pa- « trie fut coupable, et qui ne l'abandonne pas quand « elle est malheureuse. »

Il allait poursuivre; mais tous les soldats émus s'écriant à la fois : « Mettez-vous à notre tête; al- « lons délivrer Syracuse; » les ambassadeurs, pénétrés de joie et de reconnaissance, se jettent à leur cou, et bénissent mille fois Dion, qui ne donne aux troupes que le temps de prendre un léger repas [2].

A peine est-il en chemin, qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le pressent d'accélérer sa marche, les autres de la suspendre. Les premiers parlaient au nom de la plus saine partie des citoyens; les seconds, au nom de la faction opposée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avaient reparu, et semaient la division dans les esprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs clameurs, avait résolu de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, et de se rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout secours étranger; d'un autre côté, les gens sages, effrayés d'une si folle présomption, sollicitaient vivement le retour des soldats du Péloponèse [1].

Dion crut ne devoir ni s'arrêter ni se hâter. Il s'avançait lentement vers Syracuse, et n'en était plus qu'à soixante stades (1), lorsqu'il vit arriver coup sur coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, son plus cruel ennemi. Les assiégés avaient fait une nouvelle sortie ; les uns achevaient de détruire le mur de circonvallation; les autres, comme des tigres ardents, se jetaient sur les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe; d'autres enfin, pour opposer une barrière impénétrable aux troupes étrangères, lançaient des tisons et des dards enflammés sur les maisons voisines de la citadelle [2].

A cette nouvelle, Dion précipite ses pas. Il aperçoit déjà les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent dans les airs; il entend les cris insolents des vainqueurs, les cris lamentables des habitants. Il paraît : son nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple est à ses genoux, et les ennemis étonnés se rangent en bataille au pied de la citadelle [3]. Ils ont choisi ce poste, afin d'être protégés par les débris presque inaccessibles du mur qu'ils viennent de détruire, et encore plus par cette enceinte épouvantable de feux que leur fureur s'est ménagée.

Pendant que les Syracusains prodiguaient à leur général les mêmes acclamations, les mêmes titres de sauveur et de dieu dont ils l'avaient accueilli dans son premier triomphe, ses troupes, divisées en colonnes, et entraînées par son exemple, s'avançaient en ordre à travers les cendres brûlantes, les poutres enflammées, le sang et les cadavres dont les places et les rues étaient couvertes; à travers l'affreuse obscurité d'une fumée épaisse, et la lueur, encore plus affreuse, des feux dévorants; parmi les ruines des maisons qui s'écroulaient avec un fracas horrible à leurs côtés ou sur leurs têtes. Parvenues au dernier retranchement, elles le franchirent avec le même courage, malgré la résistance opiniâtre et féroce des soldats de Nypsius, qui furent taillés en pièces, ou contraints de se renfermer dans la citadelle.

Le jour suivant, les habitants, apres avoir arrêté les progrès de l'incendie, se trouvèrent dans une

[1] Plut. in Dion. t. I, p. 976. Diod. Sic. lib. 16, p. 422.
[2] Plut. in Dion. t. I, p. 977.

[1] Plut. in Dion. t. I, p. 977.
(1) Environ deux lieues et un quart.
[2] Plut. in Dion. t. I, p. 977.
[3] Id. ibid. p. 978.

tranquillité profonde. Les orateurs et les autres chefs de factions s'étaient exilés d'eux-mêmes, à l'exception d'Héraclide et de Théodote son oncle. Ils connaissaient trop Dion, pour ignorer qu'ils le désarmeraient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui représentaient avec chaleur qu'il ne déracinerait jamais du sein de l'État l'esprit de sédition, pire que la tyrannie, s'il refusait d'abandonner les deux coupables aux soldats, qui demandaient leur supplice; mais il répondit avec douceur : « Les autres « généraux passent leur vie dans l'exercice des tra- « vaux de la guerre, pour se ménager un jour des « succès qu'ils ne doivent souvent qu'au hasard. « Élevé dans l'école de Platon, j'ai appris à domp- « ter mes passions; et pour m'assurer d'une vic- « toire que je ne puisse attribuer qu'à moi-même, « je dois pardonner et oublier les offenses. Eh « quoi! parce qu'Héraclide a dégradé son âme par « sa perfidie et ses méchancetés, faut-il que la colère « et la vengeance souillent indignement la mienne? « Je ne cherche point à le surpasser par les avanta- « ges de l'esprit et du pouvoir; je veux le vaincre à « force de vertus, et le ramener à force de bien- « faits [1]. »

Cependant il serrait la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observait plus aucune discipline. Apollocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mère, sa sœur et ses effets, qu'on transporta sur cinq galères. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, et jouir paisiblement de ce beau jour, qui éclairait enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton de ses oppresseurs, et l'entière destruction de la plus puissante des tyrannies [2].

Apollocrate alla joindre son père Denys, qui était alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque sa sœur, Hipparinus son fils, vinrent au-devant de lui, et reçurent ses premières caresses. Arété les suivait, tremblante, éperdue, désirant et craignant de lever sur lui ses yeux couverts de larmes. Aristomaque, l'ayant prise par la main : « Comment vous exprimer, dit- « elle à son frère, tout ce que nous avons souffert « pendant votre absence? Votre retour et vos vic- « toires nous permettent enfin de respirer. Mais, « hélas! ma fille, contrainte aux dépens de son « bonheur et du mien, de contracter un nouvel en- « gagement, ma fille est malheureuse au milieu « de la joie universelle. De quel œil regardez-vous « la fatale nécessité où la réduisit la cruauté du « tyran? Doit-elle vous saluer comme son oncle « ou comme son époux? » Dion, ne pouvant retenir ses pleurs, embrassa tendrement son épouse, et, lui ayant remis son fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'était choisie. Car il ne voulait pas habiter le palais des rois [1].

Mon dessein n'était pas de tracer l'éloge de Dion. Je voulais simplement rapporter quelques-unes de ses actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inspirent m'ait peut-être déjà mené trop loin, je ne puis cependant résister au plaisir de suivre, jusqu'à la fin de sa carrière, un homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les situations, fut toujours aussi différent des autres, que semblable à lui-même, et dont la vie fournirait les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquitter en public et en particulier de ce qu'il devait aux compagnons de ses travaux et aux citoyens qui avaient hâté la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses : simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernait, il ne se permettait d'être magnifique que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçait l'admiration, non-seulement de la Sicile, mais encore de Carthage et de la Grèce entière; tandis que Platon l'avertissait dans une de ses lettres que toute la terre avait les yeux attachés sur lui [2], il les fixait sur ce petit nombre de spectateurs éclairés, qui, ne comptant pour rien, ni ses exploits, ni ses succès, l'attendaient au moment de la prospérité, pour lui accorder leur estime ou leur mépris [3].

De son temps, en effet, les philosophes avaient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devait se faire en Sicile. Dans cette vue, ils entreprirent d'abord de façonner l'âme du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avait depuis relevées, et plusieurs disciples de Platon l'avaient suivi dans son expédition [4]. Déjà, d'après leurs lumières, d'après les siennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçait le plan d'une république qui concilierait tous les pouvoirs et tous les intérêts. Il préférait un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balancerait la puissance du souverain et celle du peuple. Il voulait même que le peuple ne fût appelé aux suffrages que dans certaines occasions, comme on le pratique à Corinthe [5].

Il n'osait cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessait, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il était adoré de la multitude, il ne devait pas adopter un projet qui détruisait la démocratie.

[1] Plut. in Dion. t. I, p. 978.
[2] Id. ibid. p. 980. Demosth. in Leptin. p. 565.

[1] Plut. in Dion. t. I, p. 980.
[2] Plat. epist. 4, t. 3, p. 320.
[3] Plut. in Dion. t. I, p. 981.
[4] Id. ibid. p. 967.
[5] Plat. epist. 7, t. 3, p. 335. Plut. in Dion. t. I, p. 981.

Les partisans de Dion lui proposèrent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet et turbulent. Il avait toujours résisté; mais à force d'importunités, on lui arracha son aveu [1]. Les Syracusains se soulevèrent, et quoiqu'il parvînt à les apaiser, ils lui surent mauvais gré d'un consentement que les circonstances semblaient justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son âme de remords et répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un autre, plus perfide et plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athènes, un des citoyens de cette ville, nommé Callippe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié, dont il n'était pas digne [2], et le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, et gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'aperçut qu'il ne lui en coûterait qu'un forfait pour se rendre maître de la Sicile. La multitude avait besoin d'un chef qui flattât ses caprices. Elle craignait de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité, pour s'en revêtir, ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturaient qu'il ne résisterait pas toujours à l'attrait d'une couronne [3], et lui faisaient un crime le leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avait amenés du Péloponèse, et que l'honneur attachait à sa suite, avaient péri dans les combats [4]. Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction et de ses vertus, regrettaient la licence et les factions qui avaient pendant si longtemps exercé leur activité.

D'après ces notions, Callippe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes, disait-il, laissaient quelquefois échapper; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats; il les anime, et communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejetaient avec indignation, avaient beau dénoncer à leur général les menées secrètes de Callippe; il n'en était que plus touché des démarches d'un ami si fidèle [5].

La conjuration faisait tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venaient de toutes parts, et qui, depuis quelque temps, alarmaient sa famille. Mais tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimait mieux périr mille fois, que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis et ses ennemis [6].

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 981. Nep. in Dion. cap. 6.
[2] Plat. epist. 7, p. 333 et 334. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.
[3] Plut. in Brut. t. 1, p. 1010.
[4] Id. in Dion. t. 1, p. 981.
[5] Id. ibid. p. 982. Nep. in Dion. cap. 8
[6] Plut. in Dion. t. 1, p. 982.

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers [1]; et quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étaient des âmes lâches et corrompues, il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélératesse [2], soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa destinée. Il était sans doute alors dans un de ces moments où la vertu même est découragée par l'injustice et la méchanceté des hommes.

Comme son épouse et sa sœur suivaient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes; et pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigèrent le grand serment; c'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes; il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une de ces déesses, et tenant une torche ardente, il les prit à témoin de son innocence et prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet [3].

Il choisit le jour de la fête de Proserpine; et s'étant assuré que Dion n'était pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe [4]. Les uns entourèrent la maison; les autres pénétrèrent dans une pièce au rez-de-chaussée, où Dion s'entretenait avec plusieurs de ses amis, qui n'osèrent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés, qui s'étaient présentés sans armes, se précipitèrent sur lui, et le tourmentèrent longtemps dans le dessein de l'étouffer. Comme il respirait encore, on leur jeta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongèrent dans le cœur [5]. Quelques-uns prétendent que Callippe avait tiré son épée, et n'avait pas osé frapper son ancien bienfaiteur [6]. C'est ainsi que mourut Dion, âgé d'environ cinquante-cinq ans, la quatrième année après son retour en Sicile [7] (1).

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitants, qui commençaient à le détester comme un tyran, le pleurèrent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville [8].

Cependant, à l'exception d'une légère émeute, où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333.
[2] Id. ibid. p. 351.
[3] Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. in Dion. cap. 8.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 432.
[5] Plut. in Dion. t. 1, p. 983. Nep. in Dion. cap. 9.
[6] Plat. epist. 7, t. 3, p. 334.
[7] Nep. in Dion. cap. 10.
(1) L'an 353 avant J. C.
[8] Nep. in Dion. cap. 10.

coupables, personne n'osa d'abord les attaquer [1], et Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le venger, et furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frère de Denys [2], Callippe, partout haï et repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misère, treize mois après la mort de Dion, et fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avait arraché la vie à ce grand homme [3].

Pendant qu'on cherchait à détruire la tyrannie en Sicile, Athènes, qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisait en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui, depuis quelques années, s'étaient séparés de son alliance [*]. Elle résolut de s'emparer de Byzance ; et, dans ce dessein, elle fit partir cent vingt galères, sous le commandement de Timothée, d'Iphicrate et de Charès. Ils se rendirent à l'Hellespont, où la flotte des ennemis, qui était à peu près d'égale force, les atteignit bientôt. On se disposait de part et d'autre au combat, lorsqu'il survint une tempête violente : Charès n'en proposa pas moins d'attaquer ; et comme les deux autres généraux, plus habiles et plus sages, s'opposèrent à son avis, il dénonça hautement leur résistance à l'armée, et saisit cette occasion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accusait de trahison, le peuple, enflammé de colère, les rappela sur-le-champ, et fit instruire leur procès [4].

Les victoires de Timothée, soixante-quinze villes qu'il avait réunies à la république [5], les honneurs qu'on lui avait autrefois déférés, sa vieillesse, la bonté de sa cause, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges : condamné à une amende de cent talents (1), qu'il n'était pas en état de payer, il se retira dans la ville de Chalcis en Eubée [6], plein d'indignation contre des citoyens qu'il avait si souvent enrichis par ses conquêtes, et qui, après sa mort, laissèrent éclater un repentir aussi infructueux que tardif [7]. Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédait à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisaient valoir Charès : ils lui attribuaient les qualités d'un robuste athlète. « Il est dans la vigueur de l'âge, disaient-ils, et d'une force à supporter les plus rudes fatigues. C'est un tel homme qu'il faut à l'armée. — « Sans doute, dit Timothée, « pour porter le bagage [8]. »

[1] Plut. in Brut. t. 1, p. 1011.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 436.
[3] Plut. in Dion. p. 983.
[*] Voyez le chapitre XXIII de cet ouvrage.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 424.
[5] Æschin. de fals. legat. p. 406.
(1) 540,000 livres.
[6] Nep. in Timoth. cap. 3.
[7] Id. ibid cap. 4.
[8] Plut. apophth. t. 2, p. 187. Id. an seni, etc. ibid. p. 788.

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, et ne put intimider Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges la conduite du général qui avait conjuré sa perte : « Mon sujet m'entraîne, dit-il ; « il vient de m'ouvrir un chemin à travers les ac- « tions de Charès [1]. » Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusait de s'être laissé corrompre à prix d'argent. « Ré- « pondez-moi, lui dit-il d'un ton d'autorité : auriez- « vous commis une pareille infamie ? — Non, cer- « tes ! répondit l'orateur. — Et vous voulez, reprit- « il, qu'Iphicrate ait fait ce qu'Aristophon n'aurait « pas osé faire [2] ! »

Aux ressources de l'éloquence, il en joignit une dont le succès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plusieurs jeunes officiers attachés à ses intérêts ; et lui-même laissait entrevoir aux juges un poignard qu'il tenait sous sa robe. Il fut absous [3], et ne servit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit : « J'ai « longtemps porté les armes pour le salut de ma « patrie ; je serais bien dupe si je ne les prenais pas « quand il s'agit du mien [4]. »

Cependant Charès ne se rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquait de vivres [5], il se mit avec son armée à la solde du satrape Artabaze, qui s'était révolté contre Artaxerxès, roi de Perse, et qui allait succomber sous des forces supérieures aux siennes [6]. L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue ; et Charès écrivit aussitôt au peuple d'Athènes qu'il venait de remporter sur les Perses une victoire aussi glorieuse que celle de Marathon [7] : mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagère. Les Athéniens, effrayés des plaintes et des menaces du roi de Perse, rappelèrent leur général, et se hâtèrent d'offrir la paix et l'indépendance aux villes qui avaient entrepris de secouer leur joug [8]. Ainsi finit cette guerre (1), également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligués, épuisés d'hommes et d'argent, tombèrent sous la domination de Mausole, roi de Carie [9] ; de l'autre, outre les secours qu'elle tirait de leur alliance, Athènes perdit trois de ses meilleurs généraux, Chabrias, Timothée et Iphicrate [10]. Alors commença une autre guerre, qui produisit un embrasement général, et développa

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 10, t. 2, p. 595.
[2] Id. ibid. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 575.
[3] Nep. in Iphicr. cap. 3. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, § 29.
[4] Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, § 29.
[5] Demosth. philipp. t. 1, p. 50.
[6] Diod. Sic. lib. 16, p. 434.
[7] Plut. in Arat. t. 1, p. 1034.
[8] Diod. Sic. lib. 16, p. 424.
(1) Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C.
[9] Demosth. de Rhod. libert. p. 144.
[10] Nep. in Timoth. cap. 4

les grands talents de Philippe, pour le malheur de la Grèce.

Les Amphictyons, dont l'objet principal est de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant assemblés, les Thébains, qui de concert avec les Thessaliens, dirigeaient les opérations de ce tribunal, accusèrent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres consacrées à ce dieu, et les firent condamner à une forte amende [1]. L'esprit de vengeance guidait les accusateurs. Les Thessaliens rougissaient encore des victoires que les Phocéens avaient autrefois remportées sur eux [2]. Outre les motifs de rivalité qui subsistent toujours entre des nations voisines, la ville de Thèbes était indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide à rendre une femme Thébaine qu'il avait enlevée [3].

Le premier décret fut bientôt suivi d'un second, qui consacrait au dieu les campagnes des Phocéens; il autorisait de plus la ligue amphictyonique à sévir contre les villes qui jusqu'alors avaient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette dernière clause regardait les Lacédémoniens, contre lesquels il existait depuis plusieurs années une sentence restée sans exécution [4].

Dans toute autre circonstance, les Phocéens auraient craint d'affronter les maux dont ils étaient menacés. Mais on vit alors combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites causes [5]. Peu de temps auparavant, deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir chacun pour son fils une riche héritière, intéressèrent toute la nation à leur querelle, et formèrent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutaient plus que les conseils de la haine. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomèle, que ses richesses et ses talents avaient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement, que céder à l'injustice, était la plus grande et la plus dangereuse des lâchetés; que les Phocéens avaient des droits légitimes, non-seulement sur les terres qu'on leur faisait un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, et qu'il ne demandait que leur confiance, pour les soustraire au châtiment honteux décerné par le tribunal des Amphictyons [6].

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets au roi Archidamus, en obtient quinze talents, qui, joints à quinze autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, et d'arracher de ses colonnes les décrets infamants que les Amphictyons avaient lancés contre les peuples accusés de sacrilége. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asile sacré; ils furent mis en fuite, et leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs [1]. La guerre dura dix ans et quelques mois [2]. J'en indiquerai dans la suite les principaux événements.

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 425.
[2] Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799.
[3] Duris, ap. Athen. lib. 13, cap. 1, p. 560.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 425 et 430.
[5] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390. Duris, ap. Athen. lib. 13, p. 560.
[6] Diod. Sic. lib. 16, p. 425. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.

## CHAPITRE LXI.

Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Égypte et en Perse.

Pendant mon séjour en Grèce, j'avais si souvent entendu parler de l'Égypte et de la Perse, que je ne pus résister au désir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner : il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passerait pendant notre absence; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragments, n'étaient quelquefois qu'un simple journal; quelquefois elles étaient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la deuxième année de la 106[e] olympiade (1). Le midi de la Grèce jouissait alors d'un calme profond; le nord était troublé par la guerre des Phocéens, et par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine.

Philomèle, chef des Phocéens, s'était fortifié à Delphes. Il envoyait de tous côtés des ambassadeurs; mais l'on était bien loin de présumer que de légères dissensions entraîneraient la ruine de cette Grèce qui, cent vingt-six ans auparavant, avait résisté à toutes les forces de la Perse.

Philippe avait de fréquents démêlés avec les Thraces, les Illyriens, et d'autres peuples barbares. Il méditait la conquête des villes Grecques situées sur les frontières de son royaume, et dont la plupart étaient alliées ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offensés de ce qu'il retenait Amphipolis, qui leur avait appartenu, essayaient des hostilités contre lui, et n'osaient pas en venir à une rupture ouverte.

### DIOTIME ÉTANT ARCHONTE A ATHÈNES.

La 3[e] année de la 106[e] olympiade.

(*Depuis le* 26 *juin de l'année julienne proleptique* 354, *jusqu'au* 14 *juillet de l'année* 353 *avant J. C.*)

### LETTRE D'APOLLODORE.

La Grèce est pleine de divisions [3]. Les uns condamnent l'entreprise de Philomèle, les autres la justifient. Les Thébains avec tout le corps des Béo-

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 426.
[2] Æschin de fals. legat. p. 415. Id. in Ctesiph. p. 452. Diod. Sic. lib. 16, p. 418 et 455. Pausan. lib. 9, p. 724; lib. 10, p. 802.
(1) Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 430.

tiens, les Locriens, les différentes nations de la Thessalie, tous ces peuples ayant des injures particulières à venger, menacent de venger l'outrage fait à la divinité de Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens, et quelques villes du Péloponèse, se déclarent pour les Phocéens, en haine des Thébains......

Philomèle protestait au commencement qu'il ne toucherait pas aux trésors du temple [1]. Effrayé des préparatifs des Thébains, il s'est approprié une partie de ces richesses. Elles l'ont mis en état d'augmenter la solde des mercenaires, qui de toutes parts accourent à Delphes. Il a battu successivement les Locriens, les Béotiens et les Thessaliens.......

Ces jours passés, l'armée des Phocéens s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout à coup celle des Béotiens, supérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomèle, couvert de blessures, poussé sur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé se précipiter du haut d'un rocher, que de tomber entre les mains de l'ennemi [2].......

### SOUS L'ARCHONTE EUDÉMUS.

La 4e année de la 106e olympiade.

(*Depuis le* 14 *juillet de l'an* 353, *jusqu'au* 3 *juillet de l'an* 352 *avant J. C.*)

LETTRE D'APPOLLODORE.

Dans la dernière assemblée des Phocéens, les plus sages opinaient pour la paix : mais Onomarque, qui avait recueilli les débris de l'armée, a si bien fait par son éloquence et son crédit, qu'on a résolu de continuer la guerre, et de lui confier le même pouvoir qu'à Philomèle. Il lève de nouvelles troupes. L'or et l'argent tirés du trésor sacré ont été convertis en monnaie, et plusieurs de ces belles statues de bronze qu'on voyait à Delphes en casques et en épées [3]........

Le bruit a couru que le roi de Perse, Artaxerxès, allait tourner ses armes contre la Grèce. On ne parlait que de ses immenses préparatifs. Il ne lui faut pas moins, disait-on, de douze cents chameaux, pour porter l'or destiné à la solde des troupes [4].

On s'est assemblé en tumulte; au milieu de l'alarme publique, des voix ont proposé d'appeler à la défense de la Grèce toutes les nations qui l'habitent, et même le roi de Macédoine [5], de prévenir Artaxerxès, et de porter la guerre dans ses états. Démosthène, qui, après avoir plaidé avec distinction dans les tribunaux de justice, se mêle, depuis quelque temps, des affaires publiques, s'est élevé contre cet avis; mais il a fortement insisté sur la nécessité de se mettre en état de défense. Combien

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 429 et 431.
[2] Id. ibid. p. 432. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 433.
[4] Demosth. de class. p. 136.
[5] Epist. Phil. ap. Demosth. p. 114.

nous faut-il de galères? combien de fantassins et de cavaliers? quels sont les fonds nécessaires? où les trouver? il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet, de si sages mesures nous serviraient contre Artaxerxès, s'il attaquait la Grèce; contre nos ennemis actuels, s'il ne l'attaquait pas [1]. On a su depuis que ce prince ne pensait point à nous, et nous ne pensons plus à rien.

Je ne saurais m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement et de confiance. Nos têtes se renversent, et se replacent dans un clin-d'œil. On abandonne à sa légèreté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ses fautes : mais que penser d'une nation entière pour qui le présent n'a ni passé ni avenir, et qui oublie ses craintes, comme on oublie un éclair et un coup de tonnerre?...

La plupart ne parlent du roi de Perse qu'avec terreur, du roi de Macédoine qu'avec mépris [2]. Ils ne voient pas que ce dernier prince n'a cessé, depuis quelque temps, de faire des incursions dans nos États; qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros et de Lemnos, il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées; qu'il a pris plusieurs de nos vaisseaux sur les côtes de l'Eubée, et que dernièrement encore il a fait une descente chez nous, à Marathon, et s'est rendu maître de la galère sacrée [3]. Cet affront, reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théâtre de notre gloire, nous a fait rougir; mais chez nous, les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe est présent en tout temps, en tous lieux. A peine a-t-il quitté nos rivages, qu'il vole dans la Thrace maritime; il y prend la forte place de Méthone, la détruit, et en distribue les campagnes fertiles à ses soldats, dont il est adoré.

Pendant le siége de cette ville, il passait une rivière à la nage [4]. Une flèche, lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit [5]; et malgré les douleurs aiguës qu'il éprouvait, il regagna tranquillement le rivage d'où il était parti. Son médecin Critobule a retiré très-habilement la flèche [6]; l'œil n'est pas difforme, mais il est privé de la lumière (1).

Cet accident n'a point ralenti son ardeur; il assiége maintenant le château d'Hérée, sur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athènes. Il en est résulté un décret de l'assemblée générale; on doit lever une contribution de soixante

[1] Demosth. de Rhod. libert. p. 144.
[2] Id. ibid. p. 147.
[3] Id. in phil. 1, p. 52.
[4] Callisth. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 307.
[5] Strab. lib. 7, p. 330; lib. 8, p. 374. Diod. Sic. lib. 16, p. 434. Justin. lib. 7, cap. 6.
[6] Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395.

(1) Un parasite de Philippe, nommé Clidémus, parut, depuis la blessure de ce prince, avec un emplâtre sur l'œil. (Ælian. hist. anim. lib. 9, cap. 7.)

talents (1), armer quarante galères, enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur quarante-cinquième année [1] (2). Ces préparatifs demandent du temps; l'hiver approche, et l'expédition sera remise à l'été prochain.

Pendant qu'on avait à redouter les projets du roi de Perse, et les entreprises du roi de Macédoine, il nous arrivait des ambassadeurs du roi de Lacédémone, et d'autres de la part des Mégalopolitains, qu'il tient assiégés. Archidamus proposait de nous joindre aux Lacédémoniens, pour remettre les villes de la Grèce sur le pied où elles étaient avant les dernières guerres. Toutes les usurpations devaient être restituées, tous les nouveaux établissements détruits. Les Thébains nous ont enlevé Orope; ils seront forcés de nous la rendre : ils ont rasé Thespies et Platée; on les rétablira : ils ont construit Mégalopolis en Arcadie, pour arrêter les incursions des Lacédémoniens; elle sera démolie. Les orateurs, les citoyens étaient partagés. Démosthène [2] a montré clairement que l'exécution de ce projet affaiblirait, à la vérité, les Thébains nos ennemis, mais augmenterait la puissance des Lacédémoniens nos alliés; et que notre sûreté dépendait uniquement de l'équilibre que nous aurions l'art de maintenir entre ces deux républiques. Les suffrages se sont réunis en faveur de son avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens; les Thébains et d'autres peuples, aux Mégalopolitains; on a déjà livré plusieurs combats; on conclura bientôt la paix [3], et l'on aura répandu beaucoup de sang.

On n'en a pas moins versé dans nos provinces septentrionales. Les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, tour à tour vainqueurs et vaincus, perpétuent une guerre que la religion et la jalousie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel accident ne laisse entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophron, tyran de Phères en Thessalie, s'est ligué avec les Phocéens pour assujettir les Thessaliens. Ces derniers ont imploré l'assistance de Philippe, qui est bien vite accouru à leur secours; après quelques actions peu décisives, deux échecs consécutifs l'ont forcé de se retirer en Macédoine. On le croyait réduit aux dernières extrémités; ses soldats commençaient à l'abandonner, quand tout à coup on l'a vu reparaître en Thessalie. Ses troupes, et celles des Thessaliens ses alliés, montaient à plus de vingt-trois mille fantassins, et à trois mille chevaux. Onomarque, à la tête de vingt mille hommes de pied, et de trois cents cavaliers, s'était joint à Lycophron. Les Phocéens, après une défense opiniâtre, ont été battus et poussés vers le rivage de la mer, d'où l'on apercevait, à une certaine distance, la flotte des Athéniens commandée par Charès. La plupart s'étant jetés à la nage, ont péri avec Onomarque leur chef, dont Philippe a fait retirer le corps, pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens est très-considérable : six mille ont perdu la vie dans le combat; trois mille s'étant rendus à discrétion, ont été précipités dans la mer, comme des sacriléges [1].

Les Thessaliens, en s'associant avec Philippe, ont détruit les barrières qui s'opposaient à son ambition. Depuis quelques années il laissait les Grecs s'affaiblir, et du haut de son trône, comme d'une guérite [2], il épiait le moment où l'on viendrait mendier son assistance. Le voilà désormais autorisé à se mêler des affaires de la Grèce. Partout le peuple, qui ne pénètre pas ses vues, le croit animé du zèle de la religion. Partout on s'écrie qu'il doit sa victoire à la sainteté de la cause qu'il soutient, et que les dieux l'ont choisi pour venger leurs autels. Il l'avait prévu lui-même; avant la bataille il fit prendre à ses soldats des couronnes de laurier, comme s'ils marchaient au combat au nom de la divinité de Delphes à qui cet arbre est consacré [3].

Des intentions si pures, des succès si brillants, portent l'admiration des Grecs jusqu'à l'enthousiasme; on ne parle que de ce prince, de ses talents, de ses vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

Il avait dans son armée un soldat renommé pour sa bravoure, mais d'une insatiable avidité [4]. Le soldat s'embarqua pour une expédition lointaine, et son vaisseau ayant péri, il fut jeté mourant sur le rivage. A cette nouvelle, un Macédonien, qui cultivait un petit champ aux environs, accourt à son secours, le rappelle à la vie, le mène dans sa maison, lui cède son lit, lui donne pendant un mois entier tous les soins et toutes les consolations que la pitié et l'humanité peuvent inspirer, lui fournit enfin l'argent nécessaire pour se rendre auprès de Philippe. « Vous entendrez parler de ma reconnais- « sance, lui dit le soldat en partant : qu'il me soit « seulement permis de rejoindre le roi mon maître. » Il arrive, raconte à Philippe son infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a soulagé, et demande en indemnité, une petite maison voisine des lieux où les flots l'avaient porté. C'était celle de son bienfaiteur. Le roi accorde la demande sur-le-champ. Mais bientôt instruit de la vérité des faits par une lettre pleine de noblesse qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation, et ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en possession de son bien, et de faire appliquer avec un fer chaud une marque déshonorante sur le front du soldat.

On élève cette action jusqu'aux nues : je l'approuve sans l'admirer. Philippe méritait plus d'être

(1) 324,000 livres.
[1] Demosth. olynth. 3, p. 35.
(2) C'était vers le mois d'octobre de l'an 353 avant J. C.
[2] Demosth. pro Megalop. p. 154.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 438.

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 435. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.
[2] Justin. lib. 8, cap. 1.
[3] Id. ibid. cap. 2.
[4] Senec. de benef. lib. 4, cap. 37.

puni qu'un vil mercenaire. Car le sujet qui sollicite une injustice, est moins coupable que le prince qui l'accorde sans examen. Que devait donc faire Philippe après avoir flétri le soldat? Renoncer à la funeste prérogative d'être si généreux du bien d'autrui, et promettre à tout son empire de n'être plus si léger dans la distribution de ses grâces.

### SOUS L'ARCHONTE ARISTODÈME.

La 1re année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 3 *juillet de l'an* 352, *jusqu'au* 22 *juillet de l'an* 351 *avant J. C.*)

### LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué dans une de mes précédentes lettres, que pour prévenir les excursions de Philippe, et l'arrêter dans ses États, on avait résolu de lever soixante talents, et d'envoyer en Thrace quarante galères avec une forte armée. Après environ onze mois de préparatifs, on était enfin venu à bout de recueillir cinq talents (1), et d'armer dix galères [1]. Charidème les devait commander. Il était prêt à partir, lorsque le bruit s'est répandu que Philippe était malade, qu'il était mort. Nous avons désarmé aussitôt, et Philippe a pris sa marche vers les Thermopyles. Il allait tomber sur la Phocide [2]; il pouvait de là se rendre ici. Heureusement nous avions sur la côte voisine une flotte qui conduisait aux Phocéens un corps de troupes. Nausiclès, qui était à leur tête, s'est hâté de les mettre à terre, et de se placer dans le détroit. Philippe a suspendu ses projets, et repris le chemin de la Macédoine [3].

Nous nous sommes enorgueillis de cet événement. Nos alliés nous en ont félicités. Nous avons décerné des actions de grâces aux dieux; des éloges aux troupes [4]. Misérable ville! où s'emparer sans obstacle d'un poste, est un acte de bravoure, et n'être pas vaincu, un sujet de triomphe!......

Ces jours passés, l'assemblée générale s'occupa de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démosthène parut à la tribune [5]; il peignit avec les plus fortes couleurs l'indolence et la frivolité des Athéniens, l'ignorance et les fausses mesures de leurs chefs, l'ambition et l'activité de Philippe.

Il proposa d'équiper une flotte; de mettre sur pied un corps de troupes, composé, du moins en partie, de citoyens [6]; d'établir le théâtre de la guerre en Macédoine, et de ne la terminer par que un traité avantageux, ou par une victoire décisive [7]. « Car, disait-il, si nous n'allons pas au plus tôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous [1]. » Il fixa le nombre des soldats qu'il fallait enrôler, et s'occupa des moyens de leur subsistance.

Ce projet déconcerterait les vues de Philippe, et l'empêcherait de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enlève impunément les vaisseaux [2]. Il réveillerait en même temps le courage des peuples qui, obligés de se jeter entre ses bras, portent le joug de son alliance avec la crainte et la haine qu'inspire l'orgueil d'un prince ambitieux [3].

Démosthène développa ces vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette éloquence qui force les auditeurs à se reconnaître dans l'humiliante peinture de leurs fautes passées et de leur situation présente.

« Voyez, s'écriait-il, jusqu'à quel point d'audace « Philippe est enfin parvenu [4]? Il vous ôte le choix « de la guerre et de la paix; il vous menace; il tient, « à ce qu'on dit, des discours insolents: peu satisfait « de ses premières conquêtes, il en médite de nou« velles; et tandis que vous êtes ici tranquillement « assis, il vous enveloppe et vous enferme de tous « côtés. Qu'attendez-vous donc pour agir? La né« cessité? Eh justes dieux! en fut-il jamais une plus « pressante pour des âmes libres, que l'instant du « déshonneur? Irez-vous toujours dans la place pu« blique vous demander s'il y a quelque chose de « nouveau? Eh! quoi de plus nouveau qu'un homme « de Macédoine qui gouverne la Grèce et veut sub« juguer Athènes?...... Philippe est-il mort? Non, « mais il est malade. Eh! que vous importe? Si celui« ci mourait, vous vous en feriez bientôt un autre « par votre négligence et votre lâcheté.

« Vous perdez le temps d'agir en délibérations fri« voles. Vos généraux, au lieu de paraître à la tête « des armées, se traînent pompeusement à la suite « de vos prêtres, pour augmenter l'éclat des céré« monies publiques [5]. Les armées ne sont plus com« posées que de mercenaires, la lie des nations « étrangères, vils brigands qui mènent leurs chefs « tantôt chez vos alliés, dont ils sont la terreur; « tantôt chez les barbares, qui vous les enlèvent au « moment où leur secours vous est nécessaire [6]; in« certitude et confusion dans vos préparatifs [7], nul « plan, nulle prévoyance dans vos projets et dans « leur exécution. Les conjonctures vous comman« dent, et l'occasion vous échappe sans cesse. Athlè« tes maladroits, vous ne pensez à vous garantir « des coups, qu'après les avoir reçus. Vous dit-on « que Philippe est dans la Chersonèse? aussitôt un « décret pour la secourir : qu'il est aux Thermopy

(1) 27,000 livres.
[1] Demosth. olynth. 3, p. 35.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 437.
[3] Id. ibid. p. 436. Demosth. philip. 1, p. 49. Oros. lib. 3, cap. 12.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 306. Ulp. ibid. p. 355.
[5] Id. philip. 1, p. 47.
[6] Id. ibid. p. 50.
[7] Id. ibid. p. 49.

[1] Demosth. philip. 1, p. 51.
[2] Id. ibid. p. 52.
[3] Id. ibid. p. 48.
[4] Id. ibid.
[5] Id. ibid. p. 51.
[6] Id. ibid. p. 50.
[7] Id. ibid. p. 52.

« les? autre décret pour y marcher. Vous courez à « droite et à gauche, partout où il vous conduit lui-« même, le suivant toujours, et n'arrivant jamais « que pour être témoins de ses succès [1]. »

Toute la harangue est semée de pareils traits. On a reconnu, dans le style de l'auteur, celui de Thucydide, qui lui a servi de modèle [2]. En sortant, j'entendis plusieurs Athéniens lui prodiguer des éloges, et demander des nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même question. On les croit sans ressource après la victoire de Philippe; mais ils ont le trésor de Delphes à leur disposition; et comme ils ont augmenté la solde des troupes, ils attirent tous les mercenaires qui couvrent la Grèce. Cette dernière campagne n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné. Ils ont ravagé les terres des Locriens, et les leurs ont été dévastées par les Thébains [3].

Nos amis, qui vous regrettent sans cesse, continuent à s'assembler de temps en temps chez moi. Hier au soir, on demandait pourquoi les grands hommes sont si rares, et ne se montrent que par intervalles. La question fut longtemps débattue. Chrysophile nia le fait, et soutint que la nature ne favorise pas plus un siècle et un pays qu'un autre. « Parlerait-on de Lycurgue, ajouta-t-il, s'il était né dans une condition servile? d'Homère, s'il avait vécu dans ces temps où la langue n'était pas encore formée? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouverait pas des Homères et des Lycurgues, occupés des plus utiles fonctions? La nature, toujours riche dans ses productions, jette au hasard les génies sur la terre; c'est aux circonstances à les développer. »

### SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2[e] année de la 107[e] olympiade.

(*Depuis le* 22 *juillet de l'an* 351, *jusqu'au* 11 *juillet de l'an* 350 *avant J. C.*)

### LETTRE D'APOLLODORE.

Artémise, reine de Carie, est morte. Elle n'a survécu que deux ans à Mausole, son frère et son époux [4]. Vous savez que Mausole était un de ces rois que la cour de Suze tient en garnison sur les frontières de l'empire, pour en défendre les approches. On dit que son épouse, qui le gouvernait, ayant recueilli ses cendres, les avait, par un excès de tendresse, mêlées avec la boisson qu'elle prenait [5]. On dit que sa douleur l'a conduite au tombeau [6]. Elle n'en a pas suivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avait inspirés. Il ajouta la trahison [1] au concours de quelques circonstances heureuses, pour s'emparer des îles de Cos, de Rhodes, et de plusieurs villes Grecques. Artémise les a maintenues sous son obéissance [2].

Voyez, je vous prie, combien sont fausses et funestes les idées qui gouvernent ce monde, et surtout celles que les souverains se font du pouvoir et de la gloire. Si Artémise avait connu les véritables intérêts de son époux, elle lui aurait appris à céder la mauvaise foi et les vexations aux grands empires; à fonder sa considération sur le bonheur de sa province, et à se laisser aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une espèce de conquérant. L'un et l'autre épuisèrent le sang et les fortunes de leurs sujets [3]; dans quelle vue? pour décorer la petite ville d'Halicarnasse, et illustrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perse.

Artémise ne négligea aucun moyen pour la perpétuer : elle excita par des récompenses les talents les plus distingués, à s'exercer sur les actions de Mausole. On composa des vers, des tragédies en son honneur. Les orateurs de la Grèce furent invités à faire son éloge. Plusieurs d'entre eux entrèrent en lice [4]; et Isocrate concourut avec quelques-uns de ses disciples. Théopompe, qui travaille à l'histoire de la Grèce, l'emporta sur son maître, et eut la faiblesse de s'en vanter [5]. Je lui demandais un jour si, en travaillant au panégyrique d'un homme dont la sordide avarice avait ruiné tant de familles [6], la plume ne lui tombait pas souvent des mains? Il me répondit : « J'ai parlé en orateur, une « autre fois je parlerai en historien. » Voilà de ces forfaits que se permet l'éloquence, et que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artémise faisait en même temps construire pour Mausole un tombeau qui, suivant les apparences, n'éternisera que la gloire des artistes. J'en ai vu les plans. C'est un carré long, dont le pourtour est de quatre cent onze pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de trente-six colonnes, sera décorée, sur ses quatre faces, par quatre des plus fameux sculpteurs de la Grèce, Briaxis, Scopas, Léocharès et Timothée. Au-dessus s'élèvera une pyramide, surmontée d'un char à quatre chevaux. Ce char doit être de marbre, et de la main de Pythis. La hauteur totale du monument sera de cent quarante pieds [7] (1).

[1] Demosth. philip. 1, p. 53.
[2] Dionys. Halic. de Thucyd. jud. cap. 53, t. 6, p. 944.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 436, etc.
[4] Id. ibid. p. 443.
[5] Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Val. Max. lib. 4, cap. 6, extran. n° 1.
[6] Theopomp. ap. Harpocr. in Αρτεμ. Strab. lib. 14, p. 656. Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 326.

[1] Demosth. de Rhod. libert. p. 144.
[2] Id. ibid. p. 147.
[3] Theop. ap. Harpocr. in Μαυσωλ.
[4] Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Plut. x. rhet. vit. t. 2, p. 838. Suid. in Isocr. Taylor. lect. Lys. cap. 3.
[5] Theop. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 461.
[6] Id. ap. Harpocr. et Suid. in Μαυσωλ.
[7] Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 726.
(1) Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures Grecques, les 411 pieds du pourtour se réduiront

Il est déjà fort avancé, et comme Idriéus, qui succède à sa sœur Artémise, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artistes ont déclaré qu'ils se feraient un honneur et un devoir de le terminer, sans exiger aucun salaire [1]. Les fondements en ont été jetés au milieu d'une place construite par les soins de Mausole [2], sur un terrain qui, naturellement disposé en forme de théâtre, descend et se prolonge jusqu'à la mer. Quand on entre dans le port, on est frappé de l'aspect imposant des lieux. Vous avez d'un côté le palais du roi; de l'autre le temple de Vénus et de Mercure, situé auprès de la fontaine Salmacis. En face, le marché public s'étend le long du rivage; au-dessus, est la place, et plus loin, dans la partie supérieure, la vue se porte sur la citadelle et sur le temple de Mars, d'où s'élève une statue colossale. Le tombeau de Mausole, destiné à fixer les regards, après qu'ils se seront reposés un moment sur ces magnifiques édifices, sera sans doute un des plus beaux monuments de l'univers [3]; mais il devrait être consacré au bienfaiteur du genre humain.

Idriéus, en montant sur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre, qui se sont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Évagoras, qui régnait auparavant dans cette île. Leur projet est de commencer par le siége de Salamine [4].

Le roi de Perse a de plus grandes vues; il se prépare à la conquête de l'Égypte. J'espère que vous aurez déjà pris des mesures pour vous mettre en sûreté. Il nous a demandé des troupes; il en a demandé aux autres peuples de la Grèce. Nous l'avons refusé; les Lacédémoniens ont fait de même. C'est bien assez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes Grecques de l'Asie lui avaient déjà promis six mille hommes; les Thébains en donnent mille, et ceux d'Argos trois mille, qui seront commandés par Nicostrate. C'est un général habile, et dont la manie est d'imiter Hercule. Il se montre dans les combats avec une peau de lion sur les épaules, et une massue à la main. Artaxerxès lui-même a désiré de l'avoir [5].

Depuis quelque temps nous louons nos généraux, nos soldats, nos matelots aux rois de Perse, toujours jaloux d'avoir à leur service des Grecs qu'ils payent chèrement. Différents motifs forcent nos républiques de se prêter à ce trafic; le besoin de se débarrasser des mercenaires étrangers, que la paix rend inutiles, et qui chargent l'État; le désir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre une solde qui rétablisse leur fortune; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand roi; l'espérance enfin d'en obtenir des gratifications qui suppléent à l'épuisement du trésor public. C'est ainsi qu'en dernier lieu [1], les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une somme de trois cents talents (1). Un roi de Macédoine nous outrage; un roi de Perse nous achète. Sommes-nous assez humiliés?

### SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 11 *juillet de l'an* 350, *jusqu'au* 30 *juin de l'an* 349 *avant J. C.*)

Nous reçûmes les trois lettres suivantes dans le même jour.

### LETTRE DE NICÉTAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inspirer. La puissance de Philippe ne saurait être durable : elle n'est fondée que sur le parjure, le mensonge et la perfidie [2]. Il est détesté de ses alliés, qu'il a souvent trompés; de ses sujets et de ses soldats, tourmentés par des expéditions qui les épuisent, et dont ils ne retirent aucun fruit; des principaux officiers de son armée, qui sont punis s'ils ne réussissent pas, humiliés s'ils réussissent : car il est si jaloux, qu'il leur pardonnerait plutôt une défaite honteuse qu'un succès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours exposés aux calomnies des courtisans, et aux soupçons ombrageux d'un prince qui s'est réservé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine [3].

Ce royaume est dans une situation déplorable. Plus de moissons, plus de commerce. Pauvre et faible de soi-même, il s'affaiblit encore en s'agrandissant [4]. Le moindre revers détruira cette prospérité, que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux, et à la voie de corruption qu'il a honteusement introduite dans toute la Grèce [5].

Ses partisans exaltent ses qualités personnelles; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près.

La régularité des mœurs n'a point de droits sur son estime, les vices en ont presque toujours sur son amitié [6]; il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repousse l'homme éclairé qui lui donne des conseils [7], et court après la flatterie avec autant d'empressement que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des grâces, être admis à sa société? ayez assez de santé pour partager ses débauches, assez de talents pour l'amuser et le faire rire. Des bons mots, des traits de satire, des facéties, des vers, quelques

à 388 de nos pieds, et 2 pouces en sus; les 140 pieds d'élévation, à 132 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.

[1] Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.
[2] Vitruv. lib. 2, cap. 8.
[3] Id ibid. Strab. lib. 14, p. 656. Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 440.
[5] Id. ibid. p. 442.

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 438.
(1) 1,620,000 livres.
[2] Demosth. olynth. 2, p. 22. Pausan. lib. 8, cap. 7, p. 612. Justin. lib. 9, cap. 8.
[3] Demosth. olynth. 2, p. 23, et ad Philipp. epist. p. 118.
[4] Id. ibid.
[5] Id. de fals. leg. p. 334, 341, etc.
[6] Demosth. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 260.
[7] Isocr. epist. ad Philip. t. 1, p. 437.

couplets bien obscènes ; tout cela suffit pour parvenir auprès de lui à la plus haute faveur. Aussi, à l'exception d'Antipater, de Parménion, et de quelques gens de mérite encore, sa cour n'est qu'un amas impur de brigands, de musiciens, de poëtes et de bouffons [1], qui l'applaudissent dans le mal et dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grèce.

Callias, qui contrefait si bien les ridicules; ce Callias, naguère esclave public de cette ville, dont il a été chassé, est maintenant un de ses principaux courtisans [2] : un autre esclave, Agathocle, s'est élevé par les mêmes moyens; Philippe, pour le récompenser, l'a mis à la tête d'un détachement de ses troupes [3]; enfin Thrasidée, le plus imbécile et le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une souveraineté en Thessalie [4].

Ces hommes sans principes et sans mœurs, sont publiquement appelés les amis du prince, et les fléaux de la Macédoine [5]. Leur nombre est excessif, leur crédit sans bornes. Peu contents des trésors qu'il leur prodigue, ils poursuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur vengeance [6]. C'est avec eux qu'il se plonge dans la plus horrible crapule, passant les nuits à table, presque toujours ivre, presque toujours furieux, frappant à droite et à gauche, se livrant à des excès qu'on ne peut rappeler sans rougir [7].

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de son palais, c'est à la face des nations qu'il dégrade la majesté du trône. Dernièrement encore, chez les Thessaliens, si renommés pour leur intempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquents, s'enivrer avec eux, les égayer par ses saillies, sauter, danser, et jouer tour à tour le rôle de bouffon et de pantomime [8] ?

Non, je ne saurais croire, Anacharsis, qu'un tel histrion soit fait pour subjuguer la Grèce.

LETTRE D'APOLLODORE.

Du même jour que la précédente.

Je ne puis me rassurer sur l'état de la Grèce. On a beau me vanter le nombre de ses habitants, la valeur de ses soldats, l'éclat de ses anciennes victoires; on a beau me dire que Philippe bornera ses conquêtes, et que ses entreprises ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes; je me méfie de nos moyens, et me défie de ses vues.

Les peuples de la Grèce sont affaiblis et corrompus. Plus de lois, plus de citoyens, nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Partout de vils mercenaires pour soldats, et des brigands pour généraux.

Nos républiques ne se réuniront jamais contre Philippe. Les unes sont engagées dans une guerre qui achève de les détruire; les autres n'ont de commun entre elles que des jalousies et des prétentions, qui les empêchent de se rapprocher [1]. L'exemple d'Athènes pourrait peut-être leur faire plus d'impression que leurs propres intérêts; mais on ne se distingue plus ici que par des spectacles et des fêtes. Nous supportons les outrages de Philippe avec le même courage que nos pères bravaient les périls. L'éloquence impétueuse de Démosthène ne saurait nous tirer de notre assoupissement. Quand je le vois à la tribune, je crois l'entendre s'écrier, au milieu des tombeaux qui renferment les restes de nos anciens guerriers : « Cendres éteintes, ossements arides, levez-vous, et venez venger la patrie ! »

D'un autre côté, observez que Philippe, unique confident de ses secrets, seul dispensateur de ses trésors, le plus habile général de la Grèce, le plus brave soldat de son armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même, prévient les événements, en profite quand il le peut, et leur cède quand il le faut [2]. Observez que ses troupes sont très-bien disciplinées [3]; qu'il les exerce sans cesse; qu'en temps de paix il leur fait faire des marches de trois cents stades (1), avec armes et bagages [4]; que, dans tout temps, il est à leur tête; qu'il les transporte avec une célérité effrayante d'une extrémité de son royaume à l'autre; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver et l'été, qu'entre la fatigue et le repos [5]. Observez que si l'intéreur de la Macédoine se ressent des malheurs de la guerre, il trouve des ressources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles des peuples qu'il subjugue, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports dont il s'est emparé en Thessalie. Observez que depuis qu'il est sur le trône, il n'a qu'un objet; qu'il a le courage de le suivre avec lenteur; qu'il ne fait pas une démarche sans la méditer; qu'il n'en fait pas une seconde sans s'être assuré du succès de la première; qu'il est de plus avide, insatiable de gloire; qu'il va la chercher dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle se vend à plus haut prix [6]. Observez enfin que ses opérations sont toujours dirigées suivant les temps et les lieux : il oppose aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens et autres barbares, des combats et des victoires; aux nations de la Grèce, des tentatives pour essayer leurs for-

[1] Demosth. olynth. 2, p. 23, Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Id. cap. Polyb. in excerpt. Vales. p. 21.
[2] Demosth. olynth. 2, p. 24.
[3] Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 259.
[4] Id. ibid. cap. 13, p. 249.
[5] Id. ibid. lib. 4, cap. 19, p. 167.
[6] Id. ibid. lib. 6, p. 260.
[7] Id. ibid. et lib. 10, cap. 10, p. 439.
[8] Id. ibid. lib. 6, cap. 17, p. 260.

[1] Demosth. philip. 4, p. 102. id. de Coron. p. 475.
[2] Demosth. olynth. 1, p. 1.
[3] Id. ibid. 2, p. 23.
(1) Plus de 11 lieues.
[4] Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, § 10.
[5] Demosth. philip. 4, p. 92. Id. epist. ad Philip. p. 119.
[6] Demosth. olynth. 2, p. 23.

ces, des apologies, pour justifier ses entreprises; l'art de les diviser pour les affaiblir, et celui de les corrompre, pour les soumettre [1].

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande et fatale contagion, qui dessèche l'honneur jusque dans ses racines [2]. Il y tient à ses gages, et les orateurs publics, et les principaux citoyens, et des villes entières. Quelquefois il cède ses conquêtes à des alliés, qui par là deviennent les instruments de sa grandeur, jusqu'à ce qu'ils en soient les victimes [3]. Comme les gens à talents ont quelque influence sur l'opinion publique, il entretient avec eux une correspondance suivie [4], et leur offre un asile à sa cour, quand ils ont à se plaindre de leur patrie [5].

Ses partisans sont en si grand nombre, et, dans l'occasion, si bien secondés par ses négociations secrètes, que malgré les doutes qu'on peut répandre sur la sainteté de sa parole et de ses serments; malgré la persuasion où l'on devrait être que sa haine est moins funeste que son amitié, les Thessaliens n'ont pas hésité à se jeter entre ses bras; et plusieurs autres peuples n'attendent que le moment de suivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de faiblesse à sa puissance, parce qu'on l'a vue dans son berceau. Vous entendrez dire à des gens, même éclairés, que les projets attribués à Philippe, sont trop au-dessus des forces de son royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine! il est question d'un empire formé pendant dix ans par des accroissements progressifs et consolidés; il est question d'un prince, dont le génie centuple les ressources de l'État, et dont l'activité, non moins étonnante, multiplie, dans la même proportion, le nombre de ses troupes, et les moments de sa vie.

Nous nous flattons en vain que ces moments s'écoulent dans la débauche et la licence. C'est vainement que la calomnie nous le représente comme le plus méprisable et le plus dissolu des hommes [6]. Le temps que les autres souverains perdent à s'ennuyer, il l'accorde aux plaisirs; celui qu'ils donnent aux plaisirs, il le consacre aux soins de son royaume. Eh! plût aux dieux qu'au lieu des vices qu'on lui attribue, il eût des défauts! qu'il fût borné dans ses vues, obstiné dans ses opinions, sans attention au choix de ses ministres et de ses généraux, sans vigilance et sans suite dans ses entreprises! Philippe a, peut-être, le défaut d'admirer les gens d'esprit, comme s'il n'en avait pas plus que tous les autres. Un trait le séduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inspirer de la confiance au peuple, lui disent sans cesse, qu'une puissance fondée sur l'injustice et la perfidie, ne saurait subsister. Sans doute, si les autres nations n'étaient pas aussi perfides, aussi injustes qu'elle. Mais le règne des vertus est passé, et c'est à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharsis, quand je réfléchis à l'immense carrière que Philippe a parcourue dans un si petit nombre d'années; quand je pense à cet assemblage de qualités éminentes et de circonstances favorables dont je viens d'esquisser le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe est fait pour asservir la Grèce.

[1] Demosth. de cor. p. 475 et 482. Justin. lib. 9, cap. 8. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.
[2] Demosth. de Halon. p. 71. Id. de fals. leg. p. 334, 341, etc.
[3] Id. de fals. leg. p. 315.
[4] Isocr. epist. ad Phil.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 414.
[6] Polyb. in excerpt. Vales. p. 22.

### LETTRE DE CALLIMÉDON.

Du même jour que les deux précédentes.

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talents, les femmes [1] et le vin. Sur le trône, le plus grand des rois [2]; dans la société, le plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'esprit des autres! comme les autres sont enchantés du sien! Quelle facilité dans le caractère! quelle politesse dans les manières! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de grâces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine est quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe est humain, doux, affable [3], essentiellement bon: j'en suis certain; car il veut être aimé [4]; et, de plus, j'ai ouï dire à je ne sais qui, c'est peut-être à moi, qu'on n'est pas méchant quand on est si gai.

Sa colère s'allume et s'éteint dans un moment. Sans fiel, sans rancune, il est au-dessus de l'offense comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'injures à la tribune; ses sujets mêmes lui disent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ses faiblesses [5]; aux seconds, parce qu'ils l'instruisent de ses devoirs. Une femme du peuple se présente et le prie de terminer son affaire. — « Je « n'en ai pas le temps. — Pourquoi donc restez-vous « sur le trône? » Ce mot l'arrête, et sur-le-champ il se fait rapporter tous les procès qui étaient en souffrance [6]. Une autre fois il s'endort pendant la plaidoirie, et n'en condamne pas moins une des parties à payer une certaine somme. « J'en appelle, « s'écrie-t-elle aussitôt. — A qui donc? — Au roi « plus attentif. » A l'instant il revoit l'affaire, reconnaît son erreur, et paye lui-même l'amende [7].

Voulez-vous savoir s'il oublie les services? Il en avait reçu de Philon, pendant qu'il était en otage à Thèbes, il y a dix ans au moins. Dernièrement les

[1] Athen. lib. 13, p. 578. Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 141. Id. apophth. p. 178.
[2] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203.
[3] Id. ibid.
[4] Justin. lib. 9, cap. 8.
[5] Plut. apophth. t. 2, p. 177.
[6] Id. ibid. p. 179.
[7] Id. ibid. p. 178.

Thébains lui envoyèrent des députés. Philon était du nombre. Le roi voulut le combler de biens [1]; et n'essuyant que des refus : « Pourquoi, lui dit-il, « m'enviez vous la gloire et le plaisir de vous vain- « cre en bienfaits [2]? »

A la prise d'une ville, un des prisonniers qu'on exposait en vente, réclamait son amitié. Le roi, surpris, le fit approcher; il était assis. L'inconnu lui dit à l'oreille : « Laissez tomber votre robe, vous « n'êtes pas dans une position décente. — Il a rai- « son, s'écria Philippe; il est de mes amis; qu'on « lui ôte ses fers [3]. »

J'aurais mille traits à vous raconter de sa douceur et de sa modération. Ses courtisans voulaient qu'il sévît contre Nicanor, qui ne cessait de blâmer son administration et sa conduite. Il leur répondit : « Cet homme n'est pas le plus méchant des « Macédoniens; c'est peut-être moi qui ai tort de « l'avoir négligé. » Il prit des informations; il sut que Nicanor était aigri par le besoin, et vint à son secours. Comme Nicanor ne parlait plus de son bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux délateurs: « Vous voyez bien qu'il dépend d'un roi d'exciter « ou d'arrêter les plaintes de ses sujets [4]. » Un autre se permettait contre lui des plaisanteries amères et pleines d'esprit. On lui proposait de l'exiler. « Je n'en ferai rien, répondit-il; il irait dire partout « ce qu'il dit ici [5]. »

Au siége d'une place, il eut la clavicule cassée d'un coup de pierre. Son chirurgien le pansait et lui demandait une grâce [6]. « Je ne puis pas la refu- « ser, lui dit Philippe en riant, tu me tiens à la « gorge (1). »

Sa cour est l'asile des talents et des plaisirs. La magnificence brille dans ses fêtes; la gaieté, dans ses soupers. Voilà des faits. Je me soucie fort peu de son ambition. Croyez-vous qu'on soit bien malheureux de vivre sous un tel prince? S'il vient nous attaquer, nous nous battrons; si nous sommes vaincus, nous en serons quittes pour rire et boire avec lui.

### SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 3e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 30 *juin de l'an* 349, *jusqu'au* 18 *juillet de l'an* 348 *avant J. C.*)

Pendant que nous étions en Égypte et en Perse, nous profitions de toutes les occasions pour instruire nos amis d'Athènes des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore, quelque temps après notre arrivée à Suze, une des capitales de la Perse.

#### FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru plusieurs provinces de ce vaste empire. A Persépolis, outre des tombeaux creusés dans le roc, à une très-grande élévation, le palais des rois a étonné nos regards familiarisés, depuis quelques années, avec les monuments de l'Égypte. Il fut construit, dit-on, il y a près de deux siècles, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, par des ouvriers Égyptiens, que Cambyse avait amenés en Perse [1]. Une triple enceinte de murs, dont l'une a soixante coudées de hauteur (1), des portes d'airain, des colonnes sans nombre, quelques-unes hautes de soixante-dix pieds (2); de grands quartiers de marbre, chargés d'une infinité de figures en bas-reliefs [2]; des souterrains où sont déposées des sommes immenses : tout y respire la magnificence et la crainte; car ce palais sert en même temps de citadelle [3].

Les rois de Perse en ont fait élever d'autres, moins somptueux, à la vérité, mais d'une beauté surprenante; à Suze, à Ecbatane, dans toutes les villes où ils passent les différentes saisons de l'année.

Ils ont aussi de grands parcs qu'ils nomment paradis [4], et qui sont divisés en deux parties. Dans l'une, armés de flèches et de javelots, ils poursuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont soin d'y renfermer [5]. Dans l'autre, où l'art du jardinage a épuisé ses efforts, ils cultivent les plus belles fleurs, et recueillent les meilleurs fruits : ils ne sont pas moins jaloux d'y élever des arbres superbes, qu'ils disposent communément en quinconces [6]. On trouve, en différents endroits, de semblables paradis, appartenants aux satrapes ou à de grands seigneurs [7].

Cependant nous avons encore été plus frappés de la protection éclatante que le souverain accorde à la culture des terres, non par des volontés passagères, mais par cette vigilance éclairée, qui a plus de pouvoir que les édits et les lois. De district en district, il a établi deux intendants, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Le premier est chargé de maintenir la tranquillité publique; le second, de hâter les progrès de l'industrie et de l'agriculture. Si l'un ne s'acquitte pas de ses devoirs, l'autre a le droit de s'en plaindre au gouverneur de la province, ou au souverain lui-même, qui, de temps

[1] Demosth. de fals. leg. p. 314.
[2] Plut. apophth. t. 2, p. 178.
[3] Id. ibid.
[4] Id. ibid. p. 177.
[5] Id. ibid.
[6] Id. ibid.
(1) Le texte dit : « Prends tout ce que tu voudras, tu tiens la clef dans ta main. » Le mot grec qui signifie *clavicule*, designe aussi une *clef*.

[1] Diod. Sic. lib. 1, p. 43.
(1) 85 de nos pieds.
(2) 66 de nos pieds 1 pouce 4 lignes.
[2] Chardin, Corn. Le Bruyn, etc.
[3] Diod. Sic. lib. 17, p. 544.
[4] Bris. de regn. Pers. lib. 1, p. 109.
[5] Xenoph. de instit. Cyr. lib. 1, p. 11.
[6] Xenoph. memor. lib. 5, p. 829.
[7] Id. de exped. Cyr. lib. 1, p. 246. Q. Curt. lib. 8, cap. 1.

en temps, parcourt une partie de ses États. Aperçoit-il des campagnes couvertes d'arbres, de moissons, et de toutes les productions dont le sol est susceptible ? il comble d'honneurs les deux chefs, et augmente leur département. Trouve-t-il des terres incultes ? ils sont aussitôt révoqués et remplacés. Des commissaires incorruptibles, et revêtus de son autorité, exercent la même justice dans les cantons où il ne voyage pas [1].

En Égypte, nous entendions souvent parler, avec les plus grands éloges, de cet Arsame que le roi de Perse avait, depuis plusieurs années, appelé à son conseil. Dans les ports de Phénicie, on nous montrait des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois et des agres qu'on apportait de toutes parts : on devait ces avantages à la vigilance d'Arsame. Des citoyens utiles nous disaient : « Notre commerce était menacé d'une ruine prochaine; le crédit d'Arsame l'a soutenu. » On apprenait en même temps que l'île importante de Chypre, après avoir longtemps éprouvé les maux de l'anarchie [2], venait de se soumettre à la Perse; et c'était le fruit de la politique d'Arsame. Dans l'intérieur du royaume, de vieux officiers nous disaient, les larmes aux yeux : « Nous avions bien servi le roi; mais dans la distribution des grâces, on nous avait oubliés : nous nous sommes adressés à Arsame, sans le connaître; il nous a procuré une vieillesse heureuse, et ne l'a dit à personne. » Un particulier ajoutait : « Arsame, prévenu par mes ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de l'autorité; bientôt convaincu de mon innocence, il m'appela : je le trouvai plus affligé que je ne l'étais moi-même; il me pria de l'aider à réparer une injustice dont son âme gémissait, et me fit promettre de recourir a lui toutes les fois que j'aurais besoin de protection. Je ne l'ai jamais imploré en vain. »

Partout son influence secrète donnait de l'activité aux esprits; les militaires se félicitaient de l'émulation qu'il entretenait parmi eux; et les peuples, de la paix qu'il leur avait ménagée, malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation était remontée, par ses soins, à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avaient fait perdre parmi les puissances étrangères.

Arsame n'est plus dans le ministère. Il coule des jours tranquilles dans son paradis, éloigné de Suze d'environ quarante parasanges (1). Ses amis lui sont restés; ceux dont il faisait si bien valoir le mérite, se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il était encore en place.

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 440.
(1) Environ 45 lieues et un tiers.

Le hasard nous a conduits dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois, et je ne sais si nous pourrons nous arracher d'une société qu'Athènes seule aurait pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence et le bon goût régnaient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arsame; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par des saillies qui lui échappent comme des éclairs; toujours embellie par les grâces, et par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit; jamais d'expressions impropres ni recherchées, et cependant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand abandon : c'est le ton d'un homme qui possède, au plus haut degré, le don de plaire et le sentiment exquis des convenances.

Cet heureux accord le frappe vivement, quand il le retrouve, ou qu'il le suppose dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante; il applaudit avec transport à un trait d'esprit, pourvu qu'il soit rapide; à une pensée neuve, pourvu qu'elle soit juste; à un grand sentiment, dès qu'il n'est pas exagéré.

Dans le commerce de l'amitié, ses agréments, plus développés encore, semblent, à chaque moment, se montrer pour la première fois. Il apporte, dans les liaisons moins étroites, une facilité de mœurs, dont Aristote avait conçu le modèle. « On rencontre souvent, me disait un jour ce philosophe, des caractères si faibles, qu'ils approuvent tout pour ne blesser personne; d'autres si difficiles, qu'ils n'approuvent rien, au risque de déplaire à tout le monde [1]. Il est un milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très-peu de gens savent le saisir. C'est une disposition naturelle, qui, sans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, et en quelque façon les douceurs : celui qui en est doué, évite également de flatter et de choquer l'amour-propre de qui que ce soit; il pardonne les faiblesses, supporte les défauts, ne se fait pas un mérite de relever les ridicules, n'est point empressé à donner des avis, et sait mettre tant de proportion et de vérité dans les égards et l'intérêt qu'il témoigne [2], que tous les cœurs croient avoir obtenu dans le sien le degré d'affection ou d'estime qu'ils désirent. »

Tel est le charme qui les attire et les fixe auprès d'Arsame; espèce de bienveillance générale, d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit sans effort à l'éclat de la gloire et à la simplicité de la modestie. Une fois, en sa présence, l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités; il se hâta de relever ses défauts. Une autre fois, il

[1] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54.
[2] Id. ibid. cap. 14, p. 56.

s'agissait des opérations qu'il dirigea pendant son ministère : nous voulûmes lui parler de ses succès; il nous parla de ses fautes.

Son cœur, aisément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, et s'attendrit sur le sort du malheureux, dont il excite la reconnaissance sans l'exiger. Dans sa maison, autour de sa demeure, tout se ressent de cette bonté généreuse qui prévient tous les vœux, et suffit à tous les besoins. Déjà des terres abandonnées se sont couvertes de moissons; déjà les pauvres habitants des campagnes voisines, prévenus par ses bienfaits, lui offrent un tribut d'amour qui le touche plus que leur respect.

Mon cher Apollodore, c'est à l'histoire qu'il appartient de mettre à sa place un ministre qui, dépositaire de toute la faveur, et n'ayant aucune espèce de flatteurs à ses gages, n'ambitionna jamais que la gloire et le bonheur de sa nation. Je vous ai fait part des premières impressions que nous avons reçues auprès de lui. Je rappellerai peut-être dans la suite d'autres traits de son caractère. Vous me le pardonnerez sans doute : des voyageurs ne doivent point négliger de si riches détails; car enfin la description d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

### LETTRE D'APOLLODORE.

Vous savez qu'au voisinage des États de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long de la mer, la Chalcidique, où s'établirent autrefois plusieurs colonies Grecques, dont Olynthe est la principale. C'est une ville forte, opulente, très-peuplée, et qui, placée en partie sur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ses édifices et la grandeur de son enceinte [1].

Ses habitants ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta sur le trône, ils étaient sur le point de conclure une alliance avec nous. Il sut la détourner, en nous séduisant par des promesses, eux par des bienfaits [2]; il augmenta leurs domaines par la cession d'Anthémonte et de Potidée, dont il s'était rendu maître [3]. Touchés de ces avances généreuses, ils l'ont laissé pendant plusieurs années s'agrandir impunément; et si par hasard ils en concevaient de l'ombrage, il faisait partir aussitôt des ambassadeurs qui, soutenus des nombreux partisans qu'il avait eu le temps de se ménager dans la ville, calmaient facilement ces alarmes passagères [4].

Ils avaient enfin ouvert les yeux, et résolu de se jeter entre nos bras [5]; d'ailleurs ils refusaient depuis longtemps de livrer au roi deux de ses frères d'un autre lit, qui s'étaient réfugiés chez eux,

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 63. Diod. Sic. lib. 16, p. 412.
[2] Demosth. olynth. 2, p. 22.
[3] Id. philip. 2, p. 66; philip. 4, p. 104.
[4] Demosth. phil. 3, p. 87 et 93.
[5] Id. olynth. 3, p. 36, etc.

et qui pouvaient avoir des prétentions au trône de Macédoine [1]. Il se sert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le dessein conçu depuis longtemps, d'ajouter la Chalcidique à ses États. Il s'est emparé sans effort de quelques villes de la contrée; les autres tomberont bientôt entre ses mains [2]. Olynthe est menacée d'un siége; ses députés ont imploré notre secours. Démosthène a parlé pour eux [3]; et son avis a prévalu, malgré l'opposition de Démade, orateur éloquent, mais soupçonné d'intelligence avec Philippe [4].

Charès est parti avec trente galères et deux mille hommes armés à la légère [5]; il a trouvé, sur la côte voisine d'Olynthe, un petit corps de mercenaires au service du roi de Macédoine; et, content de l'avoir mis en fuite, et d'avoir pris le chef, surnommé le Coq, il est venu jouir de son triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été secourus; mais après des sacrifices en actions de grâces, notre général a donné dans la place publique un repas au peuple [6], qui, dans l'ivresse de sa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Cependant Olynthe nous ayant envoyé de nouveaux députés, nous avons fait partir dix-huit galères, quatre mille soldats étrangers armés à la légère, et cent cinquante chevaux [7], sous la conduite de Charidème, qui ne surpasse Charès qu'en scélératesse. Après avoir ravagé la contrée voisine, il est entré dans la ville, où tous les jours il se signale par son intempérance et ses débauches [8].

Quoique bien des gens soutiennent ici que cette guerre nous est étrangère [9], je suis persuadé que rien n'est si essentiel pour les Athéniens que la conservation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare, qui l'empêchera de venir dans l'Attique? Il ne reste plus entre lui et nous que les Thessaliens, qui sont ses alliés; les Thébains, qui sont nos ennemis; et les Phocéens, trop faibles pour se défendre eux-mêmes [10].

### LETTRE DE NICÉTAS.

Je n'attendais qu'une imprudence de Philippe : il craignait et ménageait les Olynthiens [11]; tout à coup on l'a vu s'approcher de leurs murailles, à la distance de quarante stades (1). Ils lui ont envoyé des députés. « Il faut que vous sortiez de la ville, « ou moi de la Macédoine. » Voilà sa réponse [12]. Il

[1] Justin. lib. 8, cap. 3. Oros. lib. 3, cap. 12, p. 172.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
[3] Demosth. olynth. Plut. x rhetor. vit. t. 2, p. 845.
[4] Suid. in Δημαδ.
[5] Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 734.
[6] Theop. et Duris, ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532. Argum. olynth. 3, ap. Demosth. p. 34.
[7] Philoch. ap. Dionys. Halic. ut supra. not. 5.
[8] Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.
[9] Ulpian. in Demosth. olynth. 1, p. 6.
[10] Demosth. olynth. 1, p. 4.
[11] Id. olynth. 3, p. 36
(1) Environ une lieue et demie.
[12] Demosth. philip. 3, p. 87.

a donc oublié que, dans ces derniers temps, ils contraignirent son père Amyntas à leur céder une partie de son royaume, et qu'ils opposèrent ensuite la plus longue résistance à l'effort de ses armes, jointes à celles des Lacédémoniens, dont il avait imploré l'assistance [1].

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite. Mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés, et qui sont défendus par une armée entière? Il faut compter d'abord plus de dix mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, levés dans la Chalcidique; ensuite quantité de braves guerriers, que les assiégés ont reçus de leurs anciens alliés [2] : joignez-y les troupes de Charidème, et le nouveau renfort de deux mille hommes pesamment armés, et de trois cents cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir [3].

Philipppe n'eût jamais entrepris cette expédition, s'il en eût prévu les suites; il a cru tout emporter d'emblée. Une autre inquiétude le dévore en secret. Les Thessaliens ses alliés seront bientôt au nombre de ses ennemis; il leur avait enlevé la ville de Pagase, ils la demandent; il comptait fortifier Magnésie, ils s'y opposent; il perçoit des droits dans leurs ports et dans leurs marchés, ils veulent se les réserver. S'il en est privé, comment payera-t-il cette armée nombreuse de mercenaires qui fait toute sa force? On présume, d'un autre côté, que les Illyriens et les Péoniens, peu façonnés à la servitude, secoueront bientôt le joug d'un prince que ses victoires ont rendu insolent [4].

Que n'eussions-nous pas donné pour susciter les Olynthiens contre lui? L'événement a surpassé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puissance et la gloire de Philippe se sont brisées contre les remparts d'Olynthe.

LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenait des intelligences dans l'Eubée; il y faisait passer secrètement des troupes. Déjà la plupart des villes étaient gagnées. Maître de cette île, il l'eût été bientôt de la Grèce entière. A la prière de Plutarque d'Érétrie, nous fîmes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers et de fantassins [5]. Nous comptions sur les partisans de la liberté, et sur les étrangers que Plutarque avait à sa solde. Mais la corruption avait fait de si grands progrès, que toute l'île se souleva contre nous, que Phocion courut le plus grand danger, et que nous fîmes marcher le reste de la cavalerie [6].

Phocion occupait une éminence qu'un ravin profond séparait de la plaine de Tamynes [1]. Les ennemis, qui le tenaient assiégé depuis quelque temps, résolurent enfin de le déposter. Il les vit s'avancer, et resta tranquille. Mais Plutarque, au mépris de ses ordres, sortit des retranchements à la tête des troupes étrangères; il fut suivi de nos cavaliers; les uns et les autres attaquèrent en désordre, et furent mis en fuite. Tout le camp frémissait d'indignation; mais Phocion contenait la valeur des soldats, sous prétexte que les sacrifices n'étaient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp, il donna le signal, les repoussa vivement, et les poursuivit dans la plaine : le combat fut meurtrier, et la victoire complète. L'orateur Eschine en a apporté la nouvelle. Il s'était distingué dans l'action [2].

Phocion a chassé d'Érétrie ce Plutarque qui la tyrannisait, et de l'Eubée tous ces petits despotes qui s'étaient vendus à Philippe. Il a mis une garnison dans le fort de Zarétra, pour assurer l'indépendance de l'île; et après une campagne que les connaisseurs admirent, il est venu se confondre avec les citoyens d'Athènes.

Vous jugerez de sa sagesse et de son humanité, par ces deux traits. Avant la bataille, il défendit aux officiers d'empêcher la désertion, qui les délivrait d'une foule de lâches et de mutins; après la victoire, il ordonna de relâcher tous les prisonniers Grecs, de peur que le peuple n'exerçât sur eux des actes de vengeance et de cruauté [3]....

Dans une de nos dernières conversations, Théodore nous entretint de la nature et du mouvement des astres. Pour tout compliment, Diogène lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était descendu du ciel [4]. Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur. Diogène, assis auprès de lui, jetait par intervalles les yeux sur le manuscrit; et s'étant aperçu qu'il tendait à sa fin : « Terre! terre! « s'écria-t-il; mes amis, encore un moment de pa« tience [5]! »

Un instant après, on demandait à quelles marques un étranger arrivant dans une ville, reconnaîtrait qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : « Si l'on y a besoin de médecins et de juges [6]. »

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHILE.

La 1re année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 18 *juillet de l'an* 348, *jusqu'au* 8 *juillet de l'an* 347 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Ces jours passés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride. Nous l'arrêtâmes : « D'où

[1] Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 559. Diod. Sic. lib. 15, p. 341.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 335.
[3] Philoch. ap. Dionys. Halic. ad. Amm. de Demosth. cap. 9, t. 6, p. 735.
[4] Demosth. olynth. 1, p. 4.
[5] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.
[6] Demosth. in Mid. p. 629.

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747
[2] Æschin. de fals. leg. p. 422.
[3] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.
[4] Diog. Laert. lib. 6, § 39.
[5] Id. ibid. § 38. Etymol. in Γαγαι.
[6] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405.

« venez-vous? Savez-vous quelque chose du siége « d'Olynthe? — J'étais allé à Potidée, nous dit-« il; à mon retour, je n'ai plus vu Olynthe [1]. » A ces mots, il nous quitte et disparaît. Nous rentrâmes, et quelques moments après, le désastre de cette ville répandit partout la consternation.

Olynthe n'est plus; ses richesses, ses forces, ses alliés, quatorze mille hommes que nous lui avions envoyés à diverses reprises, rien n'a pu la sauver [2]. Philippe, repoussé à tous les assauts, perdait journellement du monde [3]. Mais des traîtres, qu'elle renfermait dans son sein, hâtaient tous les jours l'instant de sa ruine. Il avait acheté ses magistrats et ses généraux. Les principaux d'entre eux, Euthycrate et Lasthène, lui livrèrent une fois cinq cents cavaliers qu'ils commandaient [4]; et, après d'autres trahisons non moins funestes, l'introduisirent dans la ville, qui fut aussitôt abandonnée au pillage. Maisons, portiques, temples, la flamme et le fer ont tout détruit; et bientôt on se demandera où elle était située [5]. Philippe a fait vendre les habitants, et mettre à mort deux de ses frères, retirés depuis plusieurs années dans cet asile [6].

« La Grèce est dans l'épouvante; elle craint pour sa puissance et pour sa liberté [7]. On se voit partout entouré d'espions et d'ennemis. Comment se garantir de la vénalité des âmes? Comment se défendre contre un prince qui dit souvent, et qui prouve par les faits, qu'il n'y a point de murailles qu'une bête de somme, chargée d'or, ne puisse aisément franchir [8]? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyants que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les Olynthiens [9]. Il faut rendre justice aux vainqueurs; indignés de cette perfidie, ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate et Lasthène s'en sont plaints à Philippe, qui leur a répondu : « Les soldats Macédoniens sont encore « bien grossiers; ils nomment chaque chose par « son nom [10]. »

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuraient assis sur les cendres de leur patrie, ou se traînaient par troupeaux dans les chemins publics, à la suite de leurs nouveaux maîtres [11], Philippe osait remercier le ciel des maux dont il était l'auteur, et célébrait des jeux superbes en l'honneur de Jupiter Olympien [12]. Il avait appelé les artistes les plus distingués, les acteurs les plus habiles. Ils furent admis au repas qui termina ces fêtes odieuses. Là, dans l'ivresse de la victoire et des plaisirs, le roi s'empressait de prévenir ou de satisfaire les vœux des assistants, de leur prodiguer ses bienfaits ou ses promesses. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardait un morne silence. Philippe s'en aperçut, et lui en fit des reproches : « Eh quoi! lui « disait-il, doutez-vous de ma générosité, de mon « estime? N'avez-vous point de grâce à solliciter? « — Il en est une, répondit Satyrus, qui dépend « uniquement de vous; mais je crains un refus. — « Parlez, dit Philippe, et soyez sûr d'obtenir tout « ce que vous demanderez.

« — J'avais, reprit l'acteur, des liaisons étroites « d'hospitalité et d'amitié avec Apollophane de « Pydna. On le fit mourir sur de fausses imputations. « Il ne laissa que deux filles, très-jeunes encore. « Leurs parents, pour les mettre en lieu de sûreté, « les firent passer à Olynthe. Elles sont dans les « fers; elles sont à vous, et j'ose les réclamer. Je « n'ai d'autre intérêt que celui de leur honneur. Mon « dessein est de leur constituer des dots, de leur « choisir des époux, et d'empêcher qu'elles ne fassent « rien qui soit indigne de leur père et de mon ami. » Toute la salle retentit des applaudissements que méritait Satyrus; et Philippe, plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau, qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie et de la couronne Alexandre, frère de Philippe.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens. Elle se perpétue sans incidents remarquables. Fasse le ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe!

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ne m'attendais pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devais pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri, c'est pour n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avaient à la tête de leur cavalerie, Apollonide, habile général, excellent citoyen : on le bannit tout à coup [1], parce que les partisans de Philippe étaient parvenus à le rendre suspect. Lasthène qu'on met à sa place, Euthycrate qu'on lui associe, avaient reçu de la Macédoine des bois de construction, des troupeaux de bœufs et d'autres richesses, qu'ils n'étaient pas en état d'acquérir; leur liaison avec Philippe était avérée, et les Olynthiens ne s'en aperçoivent pas. Pendant le siége, les mesures des chefs sont visiblement concertées avec le roi, et les Olynthiens persistent dans leur aveuglement. On savait partout qu'il avait soumis les villes de la Chalcidique plutôt à force de présents que par la valeur de ses

[1] Agath. ap. Phoc. p. 1335.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 335. Dionys. Halic. ep. ad Amm. t. 6, p. 736.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 335.
[5] Id. phil. 3, p. 89. Strab. l. 2, p. 121. Diod. Sic. l. 16, p. 450.
[6] Oros. lib. 3, cap. 12. Justin. lib. 8, cap. 3.
[7] Agath. ap. Phoc. p. 1334.
[8] Plut. apophth. t. 2, p. 178. Cicer. ad Attic. lib. 1, epist. 16, t. 8, p. 75.
[9] Demosth. de fals. leg. p. 335.
[10] Plut. apophth. t. 2, p. 178.
[11] Demosth. de fals. leg. p. 341.
[12] Id. ibid. p. 322. Æschin. de fals. leg. p. 420. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.

[1] Demosth. phil. 3, p. 93 et 94.

troupes; et cet exemple est perdu pour les Olynthiens [1].

Celui d'Euthycrate et de Lasthène effrayera désormais les lâches qui seraient capables d'une pareille infamie. Ces deux misérables ont péri misérablement [2]. Philippe, qui emploie les traîtres et les méprise, à cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ses soldats, qui ont fini par les mettre en pièces.

La prise d'Olynthe, au lieu de détruire nos espérances, ne sert qu'à les relever. Nos orateurs ont enflammé les esprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambassadeurs [3]. Ils iront partout chercher des ennemis à Philippe, et indiquer une diète générale, pour y délibérer sur la guerre. Elle doit se tenir ici. Eschine s'est rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue. Les autres nations commencent à se remuer; toute la Grèce sera bientôt sous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ses habitants qui avaient échappé aux flammes et à l'esclavage [4]. A tant d'actes de vigueur, Philippe reconnaîtra qu'il ne s'agit plus entre nous et lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations, et de projets de paix.

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 15 de Thargélion (1).

Vous partagerez notre douleur. Une mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois (2), le jour même de sa naissance [5]. Il n'avait pu se dispenser de se trouver à un repas de noce [6]. J'étais auprès de lui : il ne mangea, comme il faisait souvent, que quelques olives [7]. Jamais il ne fut si aimable, jamais sa santé ne nous avait donné de si belles espérances. Dans le temps que je l'en félicitais, il se trouve mal, perd connaissance, et tombe entre mes bras. Tous les secours furent inutiles; nous le fîmes transporter chez lui. Nous vîmes sur sa table les dernières lignes qu'il avait écrites quelques moments auparavant [8], et les corrections qu'il faisait par intervalles à son traité de la République [9]; nous les arrosâmes

[1] Demosth. de fals. leg. p. 335.
[2] Id. de Cherson. p. 80
[3] Id. de fals leg. p. 295. Æschin. de fals. leg. p. 404. Id. in Ctesiph. p. 437. Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
[4] Senec. in excerpt. controv. t. 3, p. 516.
(1) Le 25 mai 347 avant J. C.
(2) Le 17 de mai 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine; on sait que les chronologistes se partagent sur l'année et sur le jour ou mourut Platon; mais il paraît que la différence ne peut être que de quelques mois. (Voyez Dodwell. de Cycl. dissert. 10, p. 609, ainsi qu'une dissertation du père Corsini, insérée dans un recueil de pièces, intitulé. *Symbolæ litterariæ*, t. 6, p. 80.)
[5] Diog. Laert. lib 3, § 2. Senec. epist. 58.
[6] Hermipp. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 2.
[7] Diog. Laert. lib. 6, § 25.
[8] Cicer. de senect. cap. 5, t. 3, p. 298.
[9] Dionys. Halic. de comp. verb. cap. 25, p. 209. Quintil. lib. 8, cap. 6, p. 529. Diog. Laert. lib. 3, § 37.

de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ses amis, l'ont accompagné au tombeau. Il est inhumé auprès de l'Académie [1]. Il avait quatre-vingt et un ans révolus [2].

Son testament contient l'état de ses biens [3] : deux maisons de campagne; trois mines en argent comptant (1); quatre esclaves; deux vases d'argent, pesant l'un cent soixante-cinq drachmes, l'autre quarante-cinq; un anneau d'or; la boucle d'oreille de même métal, qu'il portait dans son enfance [4]. Il déclare n'avoir aucune dette [5]; il lègue une de ses maisons de campagne au fils d'Adimante son frère, et donne la liberté à Diane, dont le zèle et les soins méritaient cette marque de reconnaissance. Il règle de plus tout ce qui concerne ses funérailles et son tombeau [6]. Speusippe son neveu est nommé parmi les exécuteurs de ses dernières volontés, et doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres qui roulent sur des matières de philosophie. Il nous avait dit plus d'une fois, qu'étant en Sicile il avait eu avec le jeune Denys, roi de Syracuse, quelques légers entretiens sur la nature du premier principe et sur l'origine du mal; que Denys, joignant à de si faibles notions ses propres idées et celles de quelques autres philosophes, les avait exposées dans un ouvrage qui ne dévoile que son ignorance [7].

Quelque temps après le retour de Platon, le roi lui envoya le philosophe Archédémus, pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétaient. Platon, dans sa réponse que je viens de lire, n'ose pas s'expliquer sur le premier principe [8]; il craint que sa lettre ne s'égare. Ce qu'il ajoute m'a singulièrement étonné; je vais vous le rapporter en substance :

« Vous me demandez, fils de Denys, quelle est « la cause des maux qui affligent l'univers. Un jour, « dans votre jardin, à l'ombre de ces lauriers [9], « vous me dîtes que vous l'aviez découverte. Je « vous répondis que je m'étais occupé toute ma « vie de ce problème, et que je n'avais trouvé jusqu'à présent personne qui l'eût pu résoudre. Je « soupçonne que, frappé d'un premier trait de lumière, vous vous êtes depuis livré avec une nouvelle ardeur à ces recherches; mais que n'ayant « pas de principes fixes, vous avez laissé votre esprit courir sans frein et sans guide après de fausses apparences. Vous n'êtes pas le seul à qui cela « soit arrivé. Tous ceux à qui j'ai communiqué ma

[1] Pausan. lib. I, cap. 30, p. 76.
[2] Diog. Laert. lib. 3, § 2. Cicer. de senect. cap. 5, t. 3, p. 298. Senec. ep. 58, t. 2, p. 207. Censor. de die nat. cap. 14 et 15. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 223. Val. Max. lib. 8, cap. 7, etc.
[3] Diog. Laert. lib. 3, § 41.
(1) 270 livres.
[4] Sext. Empir. adv. gramm. lib. I, cap. 12, p. 271.
[5] Diog. Laert. lib 3, § 41.
[6] Dioscor. ap. Athen lib. 11, cap. 15, p. 507.
[7] Plat. epist. 7, t. 3, p. 341.
[8] Id. epist. 2, p. 312.
[9] Id. ibid. p. 313.

« doctrine, ont été dans les commencements, plus ou « moins tourmentés de pareilles incertitudes. Voici « le moyen de dissiper les vôtres. Archédémus vous « porte ma première réponse. Vous la méditerez à « loisir. Vous la comparerez avec celles des autres « philosophes. Si elle vous présente de nouvelles « difficultés, Archédémus reviendra, et n'aura pas « fait deux ou trois voyages que vous verrez vos « doutes disparaître.

« Mais gardez-vous de parler de ces matières de« vant tout le monde. Ce qui excite l'admiration et « l'enthousiasme des uns, serait pour les autres un « sujet de mépris et de risée. Mes dogmes, soumis « à un long examen, en sortent comme l'or pu« rifié dans le creuset. J'ai vu de bons esprits qui, « après trente ans de méditations, ont enfin avoué « qu'ils ne trouvaient plus qu'évidence et certitude, « où ils n'avaient, pendant si longtemps, trouvé « qu'incertitude et obscurité. Mais, je vous l'ai « déjà dit, il ne faut traiter que de vive voix un su« jet si relevé. Je n'ai jamais exposé, je n'exposerai « jamais, par écrit mes vrais sentiments. Je n'ai pu« blié que ceux de Socrate. Adieu, soyez docile à « mes conseils, et brûlez ma lettre après l'avoir lue « plusieurs fois. »

Quoi! les écrits de Platon ne contiennent pas ses vrais sentiments sur l'origine du mal? Quoi! il s'est fait un devoir de les cacher au public, lorsqu'il a développé avec tant d'éloquence le système de Timée de Locres? Vous savez bien que, dans cet ouvrage, Socrate n'enseigne point, et ne fait qu'écouter. Quelle est donc cette doctrine mystérieuse dont parle Platon? à quels disciples l'a-t-il confiée? vous en a-t-il jamais parlé? je me perds dans une foule de conjectures....

La perte de Platon m'en occasionne une autre à laquelle je suis très-sensible. Aristote nous quitte. C'est pour quelques dégoûts que je vous raconterai à votre retour. Il se retire auprès de l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perse a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en Mysie [1]. Je regrette son amitié, ses lumières, sa conversation. Il m'a promis de revenir; mais quelle différence entre jouir et attendre! Hélas! il disait lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille [2] : j'applaudissais alors à sa définition; je veux la trouver fausse aujourd'hui.

Je suis fâché de n'avoir pas recueilli ses reparties. C'est lui qui, dans un entretien sur l'amitié, s'écria tout à coup si plaisamment : « O mes amis! « il n'y a pas d'amis [3]. » On lui demandait à quoi servait la philosophie? « A faire librement, dit-il, « ce que la crainte des lois obligerait de faire [4]. »

[1] Diog. Laert. lib. 5, § 9. Dionys Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.
[2] Diog. Laert. lib. 5, § 18. Stob. serm. 10, p. 581.
[3] Phavor. ap. Diog. Laert. lib. 5, § 21.
[4] Diog. Laert. lib. 5, §. 20.

« D'où vient, lui disait hier quelqu'un chez moi, qu'on ne peut s'arracher d'auprès des belles personnes? — Question d'aveugle, » répondit-il [1]. Mais vous avez vécu avec lui, et vous savez que, bien qu'il ait plus de connaissances que personne au monde, il a peut-être encore plus d'esprit que de connaissances.

### SOUS L'ARCHONTE THÉMISTOCLE.

La 2e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le 8 juillet de l'an 347, jusqu'au 27 juin de l'an 346 avant J. C.*)

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, instruit de la gaieté qui règne dans nos assemblées (1), vient de nous faire remettre un talent. Il nous invite à lui communiquer le résultat de chaque séance [2]. La société n'oubliera rien pour exécuter ses ordres. J'ai proposé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos ministres et de nos généraux. J'en ai fourni sur-le-champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeler.

Démade [3] a, pendant quelque temps, brillé dans la chiourme de nos galères [4]; il maniait la rame avec la même adresse et la même force qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de son premier état l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune* désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu [5].

Il a beaucoup d'esprit, et surtout le ton de la bonne plaisanterie [6], quoiqu'il vive avec la dernière classe des courtisanes [7]; on cite de lui quantité de bons mots [8]. Tout ce qu'il dit semble venir par inspiration; l'idée et l'expression propre lui apparaissent dans un même instant : aussi ne se donne-t-il pas la peine d'écrire ses discours [9], et rarement celle de les méditer. S'agit-il dans l'assemblée générale d'une affaire imprévue, où Démosthène même n'ose pas rompre le silence? on appelle Démade; il parle alors avec tant d'éloquence, qu'on n'hésite pas à le mettre au-dessus de tous nos orateurs [10]. Il est supérieur dans d'autres genres : il pourrait défier tous les Athéniens de s'enivrer aussi souvent que lui [11], et tous les rois de la terre de le rassa-

[1] Diog. Laert. lib. 5, § 20.
(1) Elles étaient composées de gens d'esprit et de goût, au nombre de soixante, qui se réunissaient de temps en temps, pour porter des décrets sur les ridicules dont on leur faisait le rapport. J'en ai parlé plus haut. (Voyez le chap. XX.)
[2] Athen. lib. 14 cap. 1, p. 614.
[3] Fabric. bibl. Græc. t. 4, p. 418.
[4] Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 128. Suid. in Δημαδ. Sext. Emp. adv. gramm. lib. 2, p. 291.
[5] Erasm. adag. chil. 3, cent. 4, p. 670.
[6] Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441.
[7] Pyth. ap. Athen. lib. 2, p. 44.
[8] Demetr. Phal. de eloc.
[9] Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 343. Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 129.
[10] Theoph. ap. Plut. in Demosth. t. 1, p. 850.
[11] Athen. lib. 2, p. 44.

sier de biens [1]. Comme il est très-facile dans le commerce, il se vendra, même pour quelques années, à qui voudra l'acheter [2]. Il disait à quelqu'un, que lorsqu'il constituera une dot à sa fille, ce sera aux dépens des puissances étrangères [3].

Philocrate est moins éloquent, aussi voluptueux [4], et beaucoup plus intempérant. A table tout disparaît devant lui. Il semble s'y multiplier; et c'est ce qui fait dire au poëte Eubulus, dans une de ses pièces : « Nous avons deux convives invin« cibles, Philocrate et Philocrate [5]. » C'est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire, comme sur la porte d'une maison, ces mots tracés en gros caractères : *A louer, à vendre* [6].

Il n'en est pas de même de Démosthène. Il montre un zèle ardent pour la patrie. Il a besoin de ces dehors pour supplanter ses rivaux, et gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être, quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir [7].

Son éducation fut négligée : il ne connut point ces arts agréables qui pouvaient corriger les disgrâces dont il était abondamment pourvu [8]. Je voudrais pouvoir vous le peindre tel qu'il parut les premières fois à la tribune. Figurez-vous un homme l'air austère et chagrin, se grattant la tête, remuant les épaules, la voix aigre et faible [9], la respiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles, une prononciation barbare, un style plus barbare encore, des périodes intarissables, interminables, inconcevables, hérissées en outre de tous les arguments de l'école [10]. Il nous excéda, nous le lui rendîmes : il fut sifflé, hué, obligé de se cacher pendant quelque temps. Mais il usa de son infortune en homme supérieur. Des efforts inouïs [11] ont fait disparaître une partie de ses défauts; et chaque jour ajoute un nouveau rayon à sa gloire. Elle lui coûte cher; il faut qu'il médite longtemps un sujet, et qu'il retourne son esprit de toutes les manières, pour le forcer à produire [12].

Ses ennemis prétendent que ses ouvrages sentent la lampe [13]. Les gens de goût trouvent quelque chose d'ignoble dans son action [14]; ils lui reprochent des expressions dures et des métaphores bizarres [15].

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 755. Id. in apophth. t. 2, p. 188.
[2] Dinarch. adv. Demosth. p. 103.
[3] Plut. in Phoc. t. 1, p. 755.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 329 et 342. Æschin. de fals. leg. p. 403.
[5] Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8.
[6] Demosth. de fals. leg. p. 310. Id. de cor. p. 476
[7] Dinarch. adv. Demosth. p. 90. Plut. in Demosth. t. 1, p. 857. Id. x rhet. vit. t. 2, p. 846.
[8] Plut. in Demosth. t. 1, p. 847.
[9] Æschin. de fals. leg. p. 420.
[10] Plut. in Demosth. t. 1, p. 848.
[11] Id. ibid. p. 849. Id. x rhet. vit. t. 2, p. 844.
[12] Id. in. Demosth. t. 1, p. 849.
[13] Id. ibid. Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 7. Lucian. in Demosth. encom. cap. 15, t. 3, p. 602.
[14] Plut. in Demosth. p. 851.
[15] Æschin. in Ctesiph. p. 439. Longin. de subl. cap. 34.

Pour moi, je le trouve aussi mauvais plaisant [1], que ridiculement jaloux de sa parure : la femme la plus délicate n'a pas de plus beau linge [2]; et cette recherche fait un contraste singulier avec l'âpreté de son caractère [3].

Je ne répondrais pas de sa probité. Dans un procès, il écrivit pour les deux parties [4]. Je citais ce fait à un de ses amis, homme de beaucoup d'esprit; il me dit en riant : « Il était bien jeune alors. »

Ses mœurs, sans être pures, ne sont pas indécentes. On dit, à la vérité, qu'il voit des courtisanes, qu'il s'habille quelquefois comme elles [5], et que dans sa jeunesse un seul rendez-vous lui coûta tout ce que ses plaidoyers lui avaient valu pendant une année entière [6]. Tout cela n'est rien. On ajoute qu'il vendit une fois sa femme au jeune Cnosion [7]; ceci est plus sérieux; mais ce sont des affaires domestiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernières fêtes de Bacchus [8], en qualité de chorége de sa tribu, il était à la tête d'une troupe de jeunes gens qui disputaient le prix de la danse. Au milieu de la cérémonie, Midias, homme riche et couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un soufflet en présence d'un nombre infini de spectateurs. Démosthène porta sa plainte au tribunal; l'affaire s'est terminée à la satisfaction de l'un et de l'autre. Midias a donné de l'argent; Démosthène en a reçu. On sait à présent qu'il n'en coûte que trois mille drachmes (1) pour insulter la joue d'un chorége [9].

Peu de temps après, il accusa un de ses cousins de l'avoir blessé dangereusement; il montrait une incision à la tête, qu'on le soupçonnait de s'être faite lui-même [10]. Comme il voulait avoir des dommages et intérêts, on disait que la tête de Démosthène était d'un excellent rapport [11].

On peut rire de son amour-propre; on n'en est pas choqué; il est trop à découvert. J'étais l'autre jour avec lui dans la rue; une porteuse d'eau, qui l'aperçut, le montrait du doigt à une autre femme : « Tiens, regarde, voilà Démosthène [12]. » Je fis semblant de ne pas l'entendre, mais il me la fit remarquer.

Eschine s'accoutuma dès sa jeunesse à parler en

[1] Æschin. in Timarch. p. 279. Longin. de subl. cap. 34. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 643.
[2] Æschin. in Timarch. p. 280.
[3] Plut. in Demosth. p. 847 et 886.
[4] Æschin. de fals. leg. p. 421. Plut. in Demosth. p. 852 et 887.
[5] Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 847.
[6] Athen. lib. 13, cap. 7, p. 593.
[7] Æschin. de fals. leg. p. 419.
[8] Demosth. in Mid. p. 603.
(1) 2,700 livres.
[9] Æschin. in Ctes. p. 436. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 844.
[10] Æschin. de fals. leg. p. 410. Id. in Ctesiph. p. 435. Suid. in Δημοστ.
[11] Herald. animadv. in Salmas. observ. lib. 2, cap. 10, p. 136.
[12] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 36, t. 2, p. 391. Plin. lib. 9, epist. 23. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17

public. Sa mère l'avait mis de bonne heure dans le monde; il allait avec elle dans les maisons initier les gens de la lie du peuple aux mystères de Bacchus; il paraissait dans les rues à la tête d'un chœur de bacchants couronnés de fenouil et de branches de peuplier, et faisait avec eux, mais avec une grâce infinie, toutes les extravagances de leur culte bizarre. Il chantait, dansait, hurlait, serrant dans ses mains des serpents qu'il agitait au-dessus de sa tête. La populace le comblait de bénédictions, et les vieilles femmes lui donnaient de petits gâteaux [1].

Ce succès excita son ambition : il s'enrôla dans une troupe de comédiens, mais seulement pour les troisièmes rôles. Malgré la beauté de sa voix, le public lui déclara une guerre éternelle [2]. Il quitta sa profession, fut greffier dans un tribunal subalterne, ensuite ministre d'État.

Sa conduite a depuis toujours été régulière et décente. Il apporte dans la société de l'esprit, du goût, de la politesse, la connaissance des égards. Son éloquence est distinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance et la clarté des idées, par une grande facilité, qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur, quoiqu'il n'en ait pas autant que Démosthène. D'abord il éblouit, ensuite il entraîne [3]; c'est du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connaissent. Il a la faiblesse de rougir de son premier état, et la maladresse de le rappeler aux autres. Lorsqu'il se promène dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée, et boursouflant ses joues [4], on entend de tous côtés : « N'est-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal; ce fils de Tromès le maître d'école, et de Glaucothée, qu'on nommait auparavant le Lutin [5]? N'est-ce pas lui qui frottait les bancs de l'école, quand nous étions en classe, et qui, pendant les bacchanales [6], criait de toutes ses forces dans les rues : ÉVOÉ, SABOÉ (1)? »

On s'aperçoit aisément de la jalousie qui règne entre Démosthène et lui. Ils ont dû s'en apercevoir les premiers; car ceux qui ont les mêmes prétentions se devinent d'un coup d'œil. Je ne sais pas si Eschine se laisserait corrompre; mais on est bien faible quand on est si aimable.

Je dois ajouter qu'il est très-brave homme. Il s'est distingué dans plusieurs combats, et Phocion a rendu témoignage à sa valeur [7].

Personne n'a autant de ridicules que ce dernier; c'est de Phocion que je parle. Il n'a jamais su qu'il vivait dans ce siècle et dans cette ville. Il est pauvre, et n'en est pas humilié; il fait le bien, et ne s'en vante point; il donne des conseils, quoique très-persuadé qu'ils ne seront pas suivis. Il a des talents sans ambition, et sert l'État sans intérêt. A la tête de l'armée, il se contente de rétablir la discipline, et de battre l'ennemi; à la tribune, il n'est ni ébranlé par les cris de la multitude, ni flatté de ses applaudissements. Dans une de ses harangues, il proposait un plan de campagne; une voix l'interrompit et l'accabla d'injures [1]. Phocion se tut, et quand l'autre eut achevé, il reprit froidement : « Je vous « ai parlé de la cavalerie et de l'infanterie; il me « reste à vous parler, etc. etc. » Une autre fois, il s'entendit applaudir. J'étais par hasard auprès de lui; il se tourna, et me dit : « Est-ce qu'il m'est « échappé quelque sottise [2]? »

Nous rions de ses saillies, mais nous avons trouvé un secret admirable pour nous venger de ses mépris. C'est le seul général qui nous reste, et nous ne l'employons presque jamais; c'est le plus intègre et peut-être le plus éclairé de nos orateurs, et nous l'écoutons encore moins. Il est vrai que nous ne lui ôterons pas ses principes; mais, par les dieux, il ne nous ôtera pas les nôtres; et certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortége de vertus surannées, et ces rapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers.

Voyez ce Charès, qui, par ses exemples, apprend à nos jeunes gens à faire profession ouverte de corruption [3] : c'est le plus fripon et le plus maladroit de nos généraux; mais c'est le plus accrédité [4]. Il s'est mis sous la protection de Démosthène et de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au peuple. Est-il question d'équiper une flotte? c'est Charès qui la commande et qui en dispose à son gré. On lui ordonne d'aller d'un côté, il va d'un autre. Au lieu de garantir nos possessions, il se joint aux corsaires, et, de concert avec eux, il rançonne les îles, et s'empare de tous les bâtiments qu'il trouve . en peu d'années, il nous a perdu plus de cent vaisseaux, il a consumé quinze cents talents (1) dans des expéditions inutiles à l'État, mais fort lucratives pour lui et pour ses principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de ses nouvelles : mais nous en avons malgré lui; et dernièrement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers, et de s'informer de ce qu'étaient devenus la flotte et le général [5].

LETTRE DE NICÉTAS.

Les Phocéens, épuisés par une guerre qui dure depuis près de dix ans, ont imploré notre secours. Ils consentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpénus, places fortes et situées à l'entrée du détroit

[1] Demosth. de cor. p. 516.
[2] Id. ibid. et de fals. leg. p. 346.
[3] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 434.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 343.
[5] Id. de cor. p. 494.
[6] Id. ibid. p. 516.
(1) Expressions barbares pour invoquer Bacchus.
[7] Æschin. de fals. leg. p. 422.

[1] Plut. reip. gerend. præcept. t. 2, p. 810.
[2] Id. in Phoc. t. 1, p. 745.
[3] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 544.
[4] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.
(1) 8,100,000 livres.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 406. Demosth. in olynth. 3, p. 38.

des Thermopyles. Proxène, qui commande notre flotte aux environs, s'est avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garnisons, et Philippe doit renoncer désormais au projet de forcer le défilé.

Nous avons résolu en même temps d'équiper une autre flotte de cinquante vaisseaux. L'élite de notre jeunesse est prête à marcher; nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas passé leur trentième année; et nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes les forces de sa république [1]. La guerre est inévitable, et la perte de Philippe ne l'est pas moins.

LETTRE D'APOLLODORE.

Nos plus aimables Athéniennes sont jalouses des éloges que vous donnez à l'épouse et à la sœur d'Arsame; nos plus habiles politiques conviennent que nous aurions besoin d'un génie tel que le sien, pour l'opposer à celui de Philippe. Tout retentissait ici du bruit des armes; un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le siége d'Olynthe, il avait, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le désir de vivre en bonne intelligence avec nous [2]. A cette nouvelle, que le peuple reçut avec transport, il fut résolu d'entamer une négociation que divers obstacles suspendirent. Il prit Olynthe, et nous ne respirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Aristodème et Néoptolème, que le roi traite avec beaucoup de bonté, nous assurèrent, à leur retour, qu'il persistait dans ses premières dispositions [3], et nous ne respirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous distingués par leurs talents, Ctésiphon, Aristodème, Iatrocle, Cimon et Nausiclès, qui se sont associé Dercyllus, Phrynon, Philocrate, Eschine et Démosthène [4]; il faut y joindre Aglaocréon de Ténédos, qui se charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, et l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

Je ne connais plus rien à notre conduite. Ce prince laisse échapper quelques protestations d'amitié, vagues et peut-être insidieuses; aussitôt, sans écouter les gens sages qui se défient de ses intentions, sans attendre le retour des députés envoyés aux peuples de la Grèce, pour les réunir contre l'ennemi commun, nous interrompons nos préparatifs, et nous faisons des avances dont il abusera, s'il les accepte; qui nous aviliront, s'il les refuse. Il faut, pour obtenir sa bienveillance, que nos députés aient le bonheur de lui plaire. L'acteur Aristodème avait pris des engagements avec quelques villes qui devaient donner des spectacles; on va chez elles, de la part du sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Aristodème à l'amende, parce que la république a besoin de lui en Macédoine. Et c'est Démosthène qui est l'auteur de ce décret, lui qui, dans ses harangues, traitait ce prince avec tant de hauteur et de mépris [1] !

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Nos ambassadeurs ont fait une diligence incroyable [2] : les voilà de retour. Ils paraissent agir de concert; mais Démosthène n'est pas content de ses collègues, qui de leur côté se plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes sur leur voyage; je les appris hier dans un souper où se trouvèrent les principaux d'entre eux, Ctésiphon, Eschine, Aristodème et Philocrate.

Il faut vous dire d'abord que, pendant tout le voyage, ils eurent infiniment à souffrir de la vanité de Démosthène [3]; mais ils prenaient patience. On supporte si aisément dans la société les gens insupportables! Ce qui les inquiétait le plus, c'était le génie et l'ascendant de Philippe. Ils sentaient bien qu'ils n'étaient pas aussi forts que lui en politique. Tous les jours ils se distribuaient les rôles. On disposa les attaques. Il fut réglé que les plus âgés monteraient les premiers à l'assaut; Démosthène, comme le plus jeune, devait s'y présenter le dernier. Il leur promettait d'ouvrir les sources intarissables de son éloquence. « Ne craignez point Philippe, ajoutait-il; « je lui *coudrai* si bien la bouche [4], qu'il sera forcé « de nous rendre Amphipolis. »

Quand ils furent à l'audience du prince, Ctésiphon et les autres s'exprimèrent en peu de mots [5]; Eschine, éloquemment et longuement; Démosthène... vous l'allez voir. Il se leva, mourant de peur. Ce n'était point ici la tribune d'Athènes, ni cette multitude d'ouvriers qui composent nos assemblées. Philippe était environné de ses courtisans, la plupart gens d'esprit : on y voyait, entre autres, Python de Byzance, qui se pique de bien écrire, et Léosthène, que nous avons banni, et qui, dit-on, est un des plus grands orateurs de la Grèce [6]. Tous avaient entendu parler des magnifiques promesses de Démosthène; tous en attendaient l'effet avec une attention qui acheva de le déconcerter [7]. Il bégaye, en tremblant, un exorde obscur; il s'en aperçoit, se trouble, s'égare et se tait. Le roi cherchait vainement à l'encourager; il ne se releva que pour retomber plus vite. Quand on eut joui pendant quelques moments de son silence, le héraut fit retirer nos députés [8].

[1] Æschin. de fals. leg. p. 416.
[2] Id. ibid. p. 397.
[3] Argum. orat. de fals. leg. p. 291. Demosth. de fals. leg. p. 295.
[4] Æschin. de fals. leg. p. 398. Argum. orat. de fals. leg. p. 291.

[1] Æschin. de fals. leg. p. 398.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 318.
[3] Æschin. de fals. leg. p. 398.
[4] Id ibid.
[5] Id. ibid. p. 399.
[6] Id ibid. p. 415.
[7] Id. ibid. p. 400.
[8] Id. ibid. p. 401.

Démosthène aurait dû rire le premier de cet accident; il n'en fit rien, et s'en prit à Eschine. Il lui reprochait avec amertume d'avoir parlé au roi avec trop de liberté, et d'attirer à la république une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir. Eschine allait se justifier, lorsqu'on les fit rentrer. Quand ils furent assis, Philippe discuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta surtout au discours d'Eschine, et lui adressa plusieurs fois la parole; ensuite prenant un ton de douceur et de bonté, il témoigna le désir le plus sincère de conclure la paix.

Pendant tout ce temps, Démosthène, avec l'inquiétude d'un courtisan menacé de sa disgrâce, s'agitait pour attirer l'attention du prince; mais il n'obtint pas un seul mot, pas même un regard.

Il sortit de la conférence avec un dépit qui produisit les scènes les plus extravagantes. Il était comme un enfant gâté par les caresses de ses parents, et tout à coup humilié par les succès de ses collègues. L'orage dura plusieurs jours. Il s'aperçut enfin que l'humeur ne réussit jamais. Il voulut se rapprocher des autres députés. Ils étaient alors en chemin pour revenir. Il les prenait séparément, leur promettait sa protection auprès du peuple. Il disait à l'un : « Je rétablirai votre fortune; » à l'autre : « Je vous ferai commander l'armée. » Il jouait tout son jeu à l'égard d'Eschine, et soulageait sa jalousie en exagérant le mérite de son rival. Ses louanges devaient être bien outrées; Eschine prétend qu'il en était importuné.

Un soir, dans je ne sais quelle ville de Thessalie, le voilà qui plaisante, pour la première fois, de son aventure; il ajoute que sous le ciel personne ne possède comme Philippe le talent de la parole. » « Ce qui m'a le plus étonné, répond Eschine, est cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos discours. — Et moi, reprend Ctésiphon, quoique je sois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme si aimable et si gai. » Démosthène battait des mains, applaudissait. « Fort bien, disait-il; mais vous n'oseriez pas vous en expliquer de même en présence du peuple. — Et pourquoi pas? » répondirent les autres. Il en douta, ils insistèrent; il exigea leur parole, ils la donnèrent [1].

On ne sait pas l'usage qu'il en veut faire; nous le verrons à la première assemblée. Toute notre société compte y assister; car il nous doit revenir de tout ceci quelque scène ridicule. Si Démosthène réservait ses folies pour la Macédoine, je ne le lui pardonnerais de la vie.

Ce qui m'alarme, c'est qu'il s'est bien conduit à l'assemblée du sénat. La lettre de Philippe ayant été remise à la compagnie, Démosthène a félicité la république d'avoir confié ses intérêts à des députés aussi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité : il a proposé de leur décerner une couronne d'olivier, et de les inviter le lendemain à souper au Prytanée. Le sénatus-consulte est conforme à ses conclusions [1].

[1] Æschin. de fals. leg. p 402.

Je ne cachèterai ma lettre qu'après l'assemblée générale.

J'en sors à l'instant : Démosthène a fait des merveilles. Les députés venaient de rapporter, chacun à leur tour, différentes circonstances de l'ambassade. Eschine avait dit un mot de l'éloquence de Philippe, et de son heureuse mémoire; Ctésiphon, de la beauté de sa figure, des agréments de son esprit, et de sa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avaient eu des applaudissements. Démosthène est monté à la tribune, le maintien plus imposant qu'à l'ordinaire. Après s'être longtemps gratté le front, car il commence toujours par là : « J'admire, a-t-« il dit, et ceux qui parlent, et ceux qui écoutent. « Comment peut-on s'entretenir de pareilles minu-« ties dans une affaire si importante? Je vais, de « mon côté, vous rendre compte de l'ambassade. « Qu'on lise le décret du peuple qui nous a fait « partir, et la lettre que le roi nous a remise. » Cette lecture achevée : « Voilà nos instructions, a-« t-il dit; nous les avons remplies. Voilà ce qu'a « répondu Philippe; il ne reste plus qu'à délibérer [2]. »

Ces mots ont excité une espèce de murmure dans l'assemblée. « Quelle précision! quelle adresse! » disaient les uns. « Quelle envie! quelle méchanceté! » disaient les autres. Pour moi, je riais de la contenance embarrassée de Ctésiphon et d'Eschine. Sans leur donner le temps de respirer, il a repris : « On « vous a parlé de l'éloquence et de la mémoire de « Philippe; tout autre, revêtu du même pouvoir, « obtiendrait les mêmes éloges. On a relevé ses au-« tres qualités; mais il n'est pas plus beau que l'ac-« teur Aristodème, et ne boit pas mieux que Philo-« crate. Eschine vous a dit qu'il m'avait réservé, « du moins en partie, la discussion de nos droits « sur Amphipolis; mais cet orateur ne laissera ja-« mais, ni à vous, ni à moi, la liberté de parler. Au « surplus, ce ne sont là que des misères. Je vais « proposer un décret. Le héraut de Philippe est « arrivé, ses ambassadeurs le suivront de près. Je « demande qu'il soit permis de traiter avec eux, et « que les Prytanes convoquent une assemblée qui « se tiendra deux jours de suite, et dans laquelle « on délibérera sur la paix et sur l'alliance. Je de-« mande encore qu'on donne des éloges aux députés, « s'ils le méritent, et qu'on les invite pour demain à « souper au Prytanée [3]. » Ce décret a passé presque tout d'une voix, et l'orateur a repris sa supériorité.

Je fais grand cas de Démosthène; mais ce n'est pas assez d'avoir des talents, il ne faut pas être ridicule. Il subsiste, entre les hommes célèbres et notre société, une convention tacite : nous leur

[1] Æschin. de fals. leg. p. 402.
[2] Id. ibid. p. 403.
[3] Id. ibid.

payons notre estime; ils doivent nous payer leurs sottises.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'est passé dans nos assemblées, jusqu'à la conclusion de la paix.

*Le* 8 *d'Élaphébolion, jour de la fête d'Esculape* (1). Les Prytanes se sont assemblés; et, conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales, pour délibérer sur la paix. Elles se tiendront le 18 et le 19 [1].

*Le* 12 *d'Élaphébolion, premier jour des fêtes de Bacchus* (2). Antipater, Parménion, Euryloque sont arrivés. Ils viennent, de la part de Philippe, pour conclure le traité, et recevoir le serment qui en doit garantir l'execution [2].

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grèce; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le roi dit souvent : « Nous pouvons nous « livrer au repos ou aux plaisirs; Antipater veille « pour nous [3]. »

Parménion, chéri du souverain, plus encore des soldats [4], s'est déjà signalé par un grand nombre d'exploits : il serait le premier général de la Grèce, si Philippe n'existait pas. On peut juger, par les talents de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

*Le* 15 *d'Élaphébolion* (3). Les ambassadeurs de Philippe assistent régulièrement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthène leur avait fait décerner par le sénat une place distinguée [5]. Il a soin qu'on leur apporte des coussins et des tapis de pourpre. Dès le point du jour, il les conduit lui-même au théâtre; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses [6]. Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en était digne.

*Le* 18 *d'Élaphébolion* (4). Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeler les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la première source de nos différends avec Philippe [7]. Cette ville nous appartient; il s'en est emparé; nous demandons qu'il nous la restitue.

(1) Le 8 de ce mois répondait, pour l'année dont il s'agit, au 8 mars 346 avant J. C.,

[1] Æschin. de fals. leg. p. 403 et 404. Id. in Ctesiph. p. 438.

(2) Le 12 de mars, même année.

[2] Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. p. 291. Demosth de fals. leg. p. 304.

[3] Plut. apophth. t. 2, p. 179.

[4] Quint. Curt. lib. 4, cap. 13.

(3) Le 15 de mars 346 avant J. C.

[5] Æschin. de fals. leg. p. 403 et 412. Demosth. de cor. p. 477.

[6] Æschin. in Ctesiph. p. 440.

(4) Le 18 mars 346 avant J. C.

[7] Æschin. de fals. leg. p. 406.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés; il serait honteux et dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonèse de Thrace, et celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avait enlevé les premières [1]. Cersoblepte son fils nous les a rendues depuis quelques mois [2]; mais nous n'en avons pas encore pris possession. Il est de notre intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, et notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, et sont le boulevard de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer [3].

Lorsque nos députés prirent congé du roi, il s'acheminait vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte pendant les négociations de la paix [4]. Nous ne sommes pas aussi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité : mais ses partisans assurent que s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains et les Thessaliens leurs ennemis [5].

Il prétend aussi exclure les habitants de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, et qu'il assiége maintenant, pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale, qui sont dans la sienne [6].

Je supprime d'autres articles moins importants.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agents de nos alliés avaient eu la précaution de dresser [7]. Il porte en substance, « que le peuple d'Athènes, délibérant sur la paix « avec Philippe, ses alliés ont statué qu'après que les « ambassadeurs, envoyés par les Athéniens aux « différentes nations de la Grèce, seraient de re- « tour, et auraient fait leur rapport en présence des « Athéniens et des alliés, les Prytanes convoque- « raient deux assemblées pour y traiter de la paix; « que les alliés ratifiaient d'avance tout ce qu'on y « déciderait, et qu'on accorderait trois mois aux « autres peuples qui voudraient accéder au traité. » Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluait formellement du traité les habitants de Hale et de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte [8]. Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejetaient toute voie de conciliation. Ils nous exhortaient à porter nos regards sur les monuments de nos victoires, et sur les tombeaux de nos pères. « Imitons nos ancêtres, répon-

[1] Demosth. adv. Aristocr. p. 742 et 746, etc. Diod. Sic. lib. 16, p. 434.

[2] Demosth. de fals. leg. p. 305. Id. adv. Aristocr. p. 742. Æschin. de fals. leg. p. 406.

[3] Demosth. de fals. leg. p. 321.

[4] Æschin. de fals. leg. p. 408.

[5] Demosth. de fals. leg. p. 344.

[6] Id. ibid. p. 299. Ulpian. ibid. p. 356.

[7] Æschin. de fals. leg. p. 404. Id. in Ctesiph. p. 438.

[8] Demosth. de fals. leg. p. 296 et 317.

« dait Eschine, lorsqu'ils défendirent leur patrie « contre les troupes innombrables des Perses; mais « ne les imitons pas, lorsqu'au mépris de ses intérêts « ils eurent l'imprudence d'envoyer leurs armées en « Sicile, pour secourir les Léontins leurs alliés [1]. » Il a conclu pour la paix; les autres orateurs ont fait de même, et l'avis a passé.

Pendant qu'on discutait les conditions, on a présenté des lettres de notre général Proxène. Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui sont à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avaient offertes. Dans l'intervalle, il est survenu des divisions entre eux. Le parti dominant a refusé de remettre les places à Proxène. C'est ce que contenaient ses lettres [2].

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens, sans néanmoins les abandonner. L'on a supprimé, dans le décret de Philocrate, la clause qui les excluait du traité, et l'on a mis qu'Athènes stipulait en son nom et au nom de tous ses alliés [3].

Tout le monde disait en sortant que nos différends avec Philippe seraient bientôt terminés; mais que, suivant les apparences, nous ne songerions à contracter une alliance avec lui qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grèce, qui doivent se rendre ici [4].

*Le* 19 *d'Élaphébolion* (1). Démosthène s'étant emparé de la tribune, a dit que la république prendrait en vain des arrangements, si ce n'était de concert avec les ambassadeurs de Macédoine; qu'on ne devait pas *arracher* l'alliance de la paix : c'est l'expression dont il s'est servi; qu'il ne fallait pas attendre les lenteurs des peuples de la Grèce; que c'était à eux de se déterminer, chacun en particulier, pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étaient présents. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démosthène, qui lui avait adressé la parole [5]. La matière n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnait que dans la première assemblée chaque citoyen pourrait s'expliquer sur les objets de la délibération, mais que le lendemain, les présidents prendraient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à la fois un traité de paix et un traité d'alliance [9].

En voici les principaux articles. Nous cédons à Philippe nos droits sur Amphipolis [7] : mais on nous a fait espérer, en dédommagement, ou l'île d'Eubée, dont il peut, en quelque manière, disposer; ou la ville d'Orope, que les Thébains nous ont enlevée [8]. Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouir de la Chersonèse de Thrace [1]. Nous avons compris tous nos alliés dans le traité, et par là nous sauvons le roi de Thrace, les habitants de Hale, et les Phocéens. Nous garantissons à Philippe tout ce qu'il possède actuellement, et nous regarderons comme ennemis tous ceux qui voudraient l'en dépouiller [2]. »

Des objets si importants auraient dû se régler dans une diète générale de la Grèce [3]. Nous l'avions convoquée, et nos alliés la désiraient [4]; mais l'affaire a pris tout à coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avait écrit, que si nous nous joignions à lui, il s'expliquerait plus clairement sur les cessions qu'il pourrait nous faire [5]. Cette promesse vague a séduit le peuple, et le désir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis [6], nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains, et de nommer des députés pour aller au plus tôt recevoir le sien [7].

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés [8]. Quelques-uns avaient été de la première ambassade, tels que Démosthène et Eschine. Leurs instructions portent, en autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athènes et sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince, pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particulière avec lui; qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ses fers; que dans chacune des villes qui lui sont alliées, ils prendront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration; qu'au surplus, les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république [9] Le sénat est chargé de presser leur départ [10].

*Le* 25 *d'Élaphébolion* (1) Les agents, ou représentants de quelques-uns de nos alliés, ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe [11].

*Le* 3 *de Munychion* (2). L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité; le nôtre, de la hâter : car nos préparatifs sont suspendus, et lui n'a jamais été si actif. Il présume, avec raison, qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthène a prévu ses desseins. Il a fait passer dans le sénat, dont il est membre,

[1] Demosth. de fals. leg. p. 296 et 342. Æschin. de fals. leg. p. 406.
[2] Æschin. de fals. leg. p. 416.
[3] Demosth. de fals. leg. p. 317.
[4] Æschin. in Ctesiph. p. 439.
(1) Le 19 mars 346 avant J. C.
[5] Æschin. in Ctesiph. p. 439.
[6] Id. de fals. leg. p. 405.
[7] Demosth. de pace, p. 63. Epist. Phil. ap. Demosth. p. 117.
[8] Demosth. de fals. leg. p. 297 et 326. Id. de pace, p. 61.

[1] Demosth. de fals. leg. p. 305.
[2] Id. ibid. p. 315.
[3] Æschin. in Ctesiph. p. 437.
[4] Id. ibid. p. 438.
[5] Demosth. de fals. leg. p. 300.
[6] Id. ibid. p. 304.
[7] Id. de cor. p. 477.
[8] Æschin. de fals. leg. p. 410.
[9] Demosth. de fals. leg. p. 337. Æschin. in Ctesiph. p. 411.
[10] Demosth. de fals. leg. p. 317.
(1) Le 25 mars de l'an 346 avant J. C.
[11] Æschin. de fals. leg. p. 488. Id. in Ctesiph. p. 439.
(2) Le 1er avril même année.

un décret qui ordonne à nos députés de partir au plus tôt [1]. Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

*Le* 15 *de Targélion* (1). Philippe n'a pas encore signé le traité ; nos députés ne se hâtent pas de le joindre : ils sont en Macédoine ; il est en Thrace. Malgré la parole qu'il avait donnée de ne pas toucher aux États du roi Cersoblepte, il en a pris une partie, et se dispose à prendre l'autre. Ils augmenteront considérablement ses forces et son revenu. Outre que le pays est riche et peuplé, les droits que le roi de Thrace lève tous les ans dans ses ports [2], se montent à deux cents talents (2). Il nous était aisé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvaient se rendre à l'Hellespont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre [3]. Ils auraient trouvé Philippe aux environs, et lui auraient offert l'alternative, ou de se soumettre aux conditions de la paix, ou de les rejeter. Dans le premier cas, il s'engageait à ménager les possessions de nos alliés, et par conséquent celles du roi de Thrace ; dans le second, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtait aux Thermopyles [4]. Nos flottes, maîtresses de la mer, empêchaient les siennes de faire une descente dans l'Attique ; nous lui fermions nos ports ; et, plutôt que de laisser ruiner son commerce, il aurait respecté nos prétentions et nos droits.

Tel était le plan de Démosthène. Il voulait aller par mer ; Eschine, Philocrate, et la plupart des députés, ont préféré la route par terre ; et, marchant à petites journées, ils en ont mis vingt-trois pour se rendre à Pella, capitale de la Macédoine [5]. Ils auraient pu se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté et d'autre recevoir le serment de ses alliés ; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement, dans cette ville, que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties ; et si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des États de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête, il n'avait pas encore vu nos ambassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvait borner le cours de ses exploits [6].

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur envoyer des troupes [7], il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale les députés des principales villes de la Grèce. Le prétexte de cette espèce de diète, est de terminer la guerre des Phocéens et des Thébains ; et l'objet de Philippe est de tenir la Grèce dans l'inaction, jusqu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

*Le* 13 *de Scirophorion* (1). Nos députés viennent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur mission au sénat après-demain ; dans l'assemblée du peuple, le jour d'après [1].

*Le* 15 *de Scirophorion* (2). Rien de plus criminel et de plus révoltant que la conduite de nos députés, si l'on en croit Démosthène. Il les accuse de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république et ses alliés. Il les pressait vivement de se rendre auprès de ce prince ; ils se sont obstinés à l'attendre pendant vingt-sept jours à Pella, et ne l'ont vu que cinquante jours après leur départ d'Athènes [2].

Il a trouvé les députés des premières villes de la Grèce, réunis dans sa capitale, alarmés de ses nouvelles victoires, plus inquiets encore du dessein qu'il a de s'approcher incessamment des Thermopyles [3]. Tous ignoraient ses vues, et cherchaient à les pénétrer. Le courtisans du prince disaient à quelques-uns de nos députés, que les villes de Béotie seraient rétablies, et l'on en devait conclure que celle de Thèbes était menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accréditaient ce bruit, et, se joignant aux nôtres, pressaient Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disaient que l'expédition les regardait uniquement.

Pendant qu'ils se consumaient en craintes et en espérances, Philippe employait, pour se les attirer, tantôt des présents [4], qui ne semblaient être que des témoignages d'estime ; tantôt des caresses, qu'on eût prises pour des épanchements d'amitié. On soupçonne Eschine et Philocrate de n'avoir pas été insensibles à ces deux genres de séduction.

Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il était encore au lit. Les ambassadeurs murmuraient. « Ne soyez pas surpris, leur dit Parménion, que Philippe dorme pendant que vous veillez ; « il veillait pendant que vous dormiez [5]. » Il parut enfin, et ils exposèrent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission [6]. Eschine s'étendit sur la résolution qu'avait prise le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il serait à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, et de rétablir celles que les Thébains avaient détruites ; de ne pas livrer à ces derniers indistinctement les malheureux habitants de la Phocide, mais de soumettre le jugement de ceux qui avaient profané le temple et le trésor d'Apollon, à la décision des peuples Amphictyoniques, de tous temps chargés de poursuivre ces sortes de crimes.

[1] Demosth. de fals. leg. p. 316 et 317.
(1) Le 13 mai même année.
[2] Demosth. in Aristocr. p. 743.
(2) 1,080,000 livres.
[3] Demosth. de cor. p. 477.
[4] Id. de fals. leg. p. 316.
[5] Id. ibid p. 317.
[6] Id. ibid. p. 318. Ulpian. ibid. p. 377.
[7] Diod. Sic. lib. 16, p. 456. Æschin. de fals. leg. p. 411.

(1) Le 9 juin 346 avant J. C.
[1] Demosth. de fals. leg. p. 296 et 302.
(2) Le 11 juin même année.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 317.
[3] Æschin. de fals leg. p. 416.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 318.
[5] Plut. apophth. t. 2, p. 179.
[6] Æschin. de fals. leg. p. 412.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement sur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Thessalie; et ce ne fut que dans une auberge de la ville de Phères, qu'il signa le traité dont il jura l'observation [1]. Il refusa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le serment qu'il avait prêté aux Thessaliens et aux Thébains [2]; mais il donna des promesses et une lettre. Nos députés prirent congé de lui, et les troupes du roi s'avancèrent vers les Thermopyles.

Le sénat s'est assemblé ce matin. La salle était pleine de monde [3]. Démosthène a tâché de prouver que ses collègues ont agi contre leurs instructions, qu'ils sont d'intelligence avec Philippe, et que notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles [4].

La lettre du roi n'était pas capable de calmer les esprits. « J'ai prêté le serment, dit-il, entre les « mains de vos députés. Vous y verrez inscrits les « noms de ceux de mes alliés qui étaient présents. « Je vous enverrai à mesure le serment des autres [5]. » Et plus bas : « Vos députés auraient été le prendre « sur les lieux; je les ai retenus auprès de moi; j'en « avais besoin pour réconcilier ceux de Hale avec « ceux de Pharsale [6]. »

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens, ni des espérances qu'on nous avait données de sa part, et qu'il nous laissait entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandait alors, que si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliquerait plus clairement sur les services qu'il pourrait nous rendre. Mais, dans sa dernière lettre, il dit froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger [7]. Le sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthène. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, et ne les a point invités au repas du Prytanée, sévérité qu'il n'avait jamais exercée contre des ambassadeurs [8], et qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine et ses adhérents.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

*Le* 16 *de Scirophorion* (1) [9]. Me voilà chez le grave Apollodore. Je venais le voir; il allait vous écrire : je lui arrache la plume des mains, et je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthène par cœur. Voulez-vous un génie vigoureux et sublime? faites-le monter à la tribune; un homme lourd, gauche, de mauvais ton? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est hâté de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ses collègues; ensuite un long étalage des services qu'il avait rendus à ce prince; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avait portés pour accélérer la paix; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles, à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis, à les accompagner lui-même à cheval, et tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collègues se couvraient le visage pour cacher leur honte : il continuait toujours. « Je n'ai pas parlé de votre « beauté, c'est le mérite d'une femme; ni de votre « mémoire, c'est celui d'un rhéteur; ni de votre ta- « lent pour boire, c'est celui d'une éponge. » Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire [1].

J'ai une autre scène à vous raconter. Je viens de l'assemblée générale. On s'attendait qu'elle serait orageuse et piquante. Nos députés ne s'accordent point sur la réponse de Philippe. Ce n'était pourtant que l'objet principal de leur ambassade. Eschine a parlé des avantages sans nombre que le roi veut nous accorder [2]; il en a détaillé quelques-uns : il s'est expliqué sur les autres en fin politique, à demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, et l'unique dépositaire de ses secrets. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune. Démosthène l'a remplacé; il a nié tout ce que l'autre avait avancé. Eschine et Philocrate s'étaient mis auprès de lui, à droite et à gauche; ils l'interrompaient à chaque phrase, par des cris ou par des plaisanteries. La multitude en faisait autant. « Puisque vous craignez, a-t-il ajouté, « que je ne détruise vos espérances, je proteste con- « tre ces vaines promesses, et je me retire. — Pas « si vite, a repris Eschine; encore un moment : af- « firmez du moins, que dans la suite, vous ne vous « attribuerez pas les succès de vos collègues. — Non, « non, a répondu Démosthène avec un sourire amer, « je ne vous ferai jamais cette injustice. » Alors Philocrate prenant la parole, a commencé ainsi : « Athé- « niens, ne soyez pas surpris que Démosthène et « moi ne soyons pas du même avis. Il ne boit que « de l'eau, et moi que du vin. » Ces mots ont excité un rire excessif [3], et Philocrate est resté maître du champ de bataille.

Apollodore vous instruira du dénoûment de cette farce; car notre tribune n'est plus qu'une scène de comédie, et nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette occasion, quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilége un peu loin. Je l'ignore;

[1] Demosth. de fals. leg. p. 317.
[2] Id. ibid. p. 300 et 343. Ulpian. p. 357.
[3] Demosth. de fals. leg. p. 296.
[4] Id. philip. 2, p. 67.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 415.
[6] Demosth. de fals. leg. p. 299.
[7] Id. ibid. p. 300.
[8] Id. ibid. p. 298.
(1) Le 12 juin 346 avant J. C.
[9] Demosth. de fals. leg. p. 302.

[1] Æschin. de fals. leg. p. 412.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 297.
[3] Id. ibid. p. 300.

mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux, qu'ils se moquent du peuple, et que le meilleur parti est de se moquer du peuple et de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple était alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles [1]. Si ce prince allait se joindre aux Thébains nos ennemis, et détruire les Phocéens nos alliés, quel serait l'espoir de la république? Eschine a répondu des dispositions favorables du roi, et du salut de la Phocide. « Dans deux ou trois jours, a-« t-il dit, sans sortir de chez nous, sans être obligés « de recourir aux armes, nous apprendrons que la « ville de Thèbes est assiégée, que la Béotie est li-« bre, qu'on travaille au rétablissement de Platée « et de Thespies démolies par les Thébains. Le « sacrilége commis contre le temple d'Apollon sera « jugé par le tribunal des Amphictyons; le crime de « quelques particuliers ne retombera plus sur la na-« tion entière des Phocéens. Nous cédons Amphi-« polis, mais nous aurons un dédommagement qui « nous consolera de ce sacrifice [2]. »

Après ce discours, le peuple, ivre d'espérance et de joie, a refusé d'entendre Démosthène; et Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction : il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité; plusieurs autres articles dont celui-ci est le plus important : « Si « les Phocéens ne livrent pas le temple de Delphes « aux Amphictyons, les Athéniens feront marcher « des troupes contre eux [3]. »

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, et veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthène s'est excusé; Eschine a prétexté une maladie; on les a remplacés tout de suite. Étienne, Dercyllus et les autres partent à l'instant [4]. Encore quelques jours, et nous saurons si l'orage est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

*Le* 27 *de Scirophorion* (1). C'en est fait de la Phocide et de ses habitants. L'assemblée générale se tenait aujourd'hui au Pirée, c'était au sujet de nos arsenaux [5]. Dercyllus, un de nos députés, a paru tout à coup. Il avait appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étaient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne saurais vous peindre la douleur, la consternation et l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

[1] Demosth. de cor. p. 478.
[2] Id. ibid. Id. de fals. leg. p. 297. Id. de pace, p. 60.
[3] Id. de fals. leg. p. 301.
[4] Id. ibid. p. 312. Æschin. de fals. leg. p. 417.
(1) Le 23 juin 346 avant J. C.
[5] Demosth. de fals. leg. p. 302 et 212.

*Le* 28 *de Scirophorion* (1). Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre faiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au plus tôt de la campagne les femmes, les enfants, les meubles, tous les effets; ceux qui sont en deçà de cent vingt stades (2), dans la ville et au Pirée; ceux qui sont au delà, dans Éleusis, Phylé, Aphidné, Rhamnonte et Sunium; de réparer les murs d'Athènes et des autres places fortes, et d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques [1].

*Le* 30 *de Scirophorion* (3). Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine et Philocrate nous faisaient de si magnifiques promesses de la part de Philippe, il avait déjà passé les Thermopyles [2]. Les Phocéens, incertains de ses vues, et flottant entre la crainte et l'espérance, n'avaient pas cru devoir se saisir de ce poste important; ils occupaient les places qui sont à l'entrée du détroit; le roi cherchait à traiter avec eux, ils se défiaient de ses intentions, et voulaient connaître les nôtres. Bientôt, instruits par les députés qu'ils nous avaient envoyés récemment [3], de ce qui s'était passé dans notre assemblée du 16 de ce mois (4), ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en voulait qu'aux Thébains, et ne crurent pas devoir se défendre [4]. Phalécus leur général lui remit Nicée, et les forts qui sont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les huit mille hommes qu'il avait sous ses ordres [5]. A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venaient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse [6]; et Philippe, sans le moindre obstacle, sans efforts, sans avoir perdu un seul homme, tient entre ses mains la destinée d'un peuple qui, depuis dix ans, résistait aux attaques des Thébains et des Thessaliens acharnés à sa perte. Elle est résolue sans doute; Philippe la doit et l'a promise à ses alliés; il croira se la devoir à lui-même. Il va poursuivre les Phocéens comme sacriléges. S'il exerce contre eux des cruautés, il sera partout condamné par un petit nombre de sages, mais partout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés! ou plutôt comme nous avons voulu l'être! Quand il faisait attendre si longtemps nos députés à Pella, n'était-il pas visible qu'il voulait paisiblement achever son expédition de

(1) Le 24 juin même année.
(2) Environ 4 lieues et demie.
[1] Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.
(3) Le 26 juin 346 avant J. C.
[2] Demosth. de cor. p. 478.
[3] Id. de fals. leg. p. 302.
(4) Du 12 juin même année.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 305.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 417. Diod. Sic. lib. 16, p. 455.
[6] Demosth. de fals. leg. p. 301 et 305.

Thrace? quand il les retenait chez lui, après avoir congédié les autres, n'était-il pas clair que son intention était de finir ses préparatifs, et de suspendre les nôtres? quand il nous les renvoyait avec des paroles qui promettaient tout, et une lettre qui ne promettait rien, n'était-il pas démontré qu'il n'avait pris aucun engagement avec nous?

J'ai oublié de vous dire que, dans cette lettre, il nous proposait de faire avancer nos troupes, et de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens [1]; mais il savait bien que la lettre ne nous serait remise que lorsqu'il serait maître de la Phocide.

« Nous n'avons à présent d'autre ressource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié! Mânes de Thémistocle et d'Aristide !... En nous alliant avec lui, en concluant tout à coup la paix, dans le temps que nous invitions les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions et nos alliés [2]. A qui nous adresser maintenant? Toute la Grèce septentrionale est dévouée à Philippe. Dans le Péloponèse, l'Élide, l'Arcadie et l'Argolide, pleines de ses partisans [3], ne sauraient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens [4]. Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur roi, préfèrent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée et des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

« Un cri général s'est élevé contre nos députés : ils sont bien coupables, s'ils nous ont trahis; bien malheureux, s'ils sont innocents. Je demandais à Eschine, pourquoi ils s'étaient arrêtés en Macédoine? Il répondit : « Nous n'avions pas ordre d'aller plus « loin [5]. » Pourquoi il nous avait bercés de si belles espérances? « J'ai rapporté ce qu'on m'a dit et ce que « j'ai vu, comme on me l'a dit et comme je l'ai vu [6]. » Cet orateur, instruit des succès de Philippe, est parti subitement pour se joindre à la troisième députation que nous envoyons à ce prince, et dont il avait refusé d'être quelques jours auparavant [7].

### SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 27 *juin de l'an* 346, *jusqu'au* 15 *juillet de l'an* 345 *avant J. C.*)

### LETTRE D'APOLLODORE.

*Le 7 de Métagéitnion* (1). Il nous est encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ses armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé jusqu'à présent, et bientôt d'autres intérêts le ramèneront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il assembla les Amphictyons. C'était pour décerner une peine éclatante contre ceux qui s'étaient emparés du temple et du trésor sacré. La forme était légale; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de Scirophorion (1) : cependant comme les Thébains et les Thessaliens, par le nombre de leurs suffrages, entraînent à leur gré les décisions de ce tribunal, la haine et la cruauté devaient nécessairement influer sur le jugement [1]. Les principaux auteurs du sacrilége sont dévoués à l'exécration publique; il est permis de les poursuivre en tous lieux [2]. La nation, comme complice de leur crime, puisqu'elle en a pris la défense, perd le double suffrage qu'elle avait dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilége est à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception de trois villes, dont on se contente de détruire les fortifications, toutes seront rasées et réduites en des hameaux de cinquante petites maisons, placés à une certaine distance les uns des autres [3]. Les habitants de la Phocide, privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple, et d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans, dans le trésor sacré, soixante talents (2), jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées; ils livreront leurs armes et leurs chevaux, et n'en pourront avoir d'autres, jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens et les Thessaliens, présidera aux jeux Pythiques, à la place des Corinthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet de rétablir l'union parmi les peuples de la Grèce, et la majesté du culte dans le temple d'Apollon [4].

L'avis des Œtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux lois portées contre les sacriléges. Ils proposèrent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfants du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, et sauva l'espérance de tant de malheureuses familles [5].

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare [6]; suivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains et les Thessaliens [7].

Vingt-deux villes, entourées de murailles, faisaient l'ornement de la Phocide [8]; la plupart ne

[1] Demosth. de fals. leg. p. 301. Æschin. de fals. leg. p. 416.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 315.
[3] Id. ibid. p. 334.
[4] Id. de pace, p. 62.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 410.
[6] Id. ibid. p. 407
[7] Demosth. de fals. leg. p. 312.
(1) Le 1er août de l'an 346 avant J. C.

(1) Du 12 juin même année.
[1] Demosth. de fals. leg. p. 301.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 455.
[3] Id. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 3, p. 804.
(2) 324,000 livres.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Pausan. lib. 10, cap. 3, p. 804.
[5] Æschin. de fals. leg. p. 417.
[6] Justin. lib. 8, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12.
[7] Æschin. de fals. leg. p. 417. Diod. Sic. lib. 16, p. 456.
[8] Demosth. de fals. leg. p. 312.

présentent que des amas de cendres et de décombres [1]. On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfants, des hommes infirmes, dont les mains faibles et tremblantes arrachent à peine de la terre quelques aliments grossiers. Leurs fils, leurs époux, leurs pères, ont été forcés de les abandonner. Les uns, vendus à l'encan, gémissent dans les fers [2]; les autres, proscrits ou fugitifs, ne trouvent point d'asile dans la Grèce. Nous en avons reçu quelques-uns, et déjà les Thessaliens nous en font un crime [3]. Quand même des circonstances plus heureuses les ramèneraient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas, pour restituer au temple de Delphes l'or et l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre? On en fait monter la valeur à plus de dix mille talents [4] (1).

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de grâces; et dans un repas splendide, où se trouvèrent deux cents convives, y compris les députés de la Grèce, et les nôtres, en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince [5].

*Le 1er de Pyanepsion* (2). Philippe, avant de retourner dans ses États, a rempli les engagements qu'il avait contractés avec les Thébains et les Thessaliens [6]. Il a donné aux premiers Orchomène, Coronée, et d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées [7]; aux seconds, Nicée, et les places qui sont à l'issue des Thermopyles [8], et que les Phocéens avaient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais ils sont si faciles à tromper [9], que Philippe ne risque rien à leur en confier la garde. Pour lui, il a retiré de son expédition le fruit qu'il en attendait, la liberté de passer les Thermopyles quand il le jugerait à propos [10], l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de présider aux jeux Pythiques, et le droit plus important de séance et de suffrage dans l'assemblée des Amphictyons.

Comme cette dernière prérogative peut lui donner une très-grande prépondérance sur les affaires de la Grèce, il est très-jaloux de se la conserver. Il ne la tient jusqu'à présent que des Thébains et des Thessaliens. Pour la rendre légitime, le consentement des autres peuples de la ligue est nécessaire. Ses ambassadeurs et ceux des Thessaliens sont venus dernièrement solliciter le nôtre [11]; ils ne l'ont

[1] Demosth. de fals. leg. p. 303 et 344.
[2] Id. de cor. p. 479.
[3] Id. de pace, p. 62.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 453.
(1) Plus de 54 millions.
[5] Demosth. de fals. leg. p. 313. Æschin de fals. leg. p. 421.
(2) Le 23 octobre 346 avant J. C.
[6] Demosth. de fals. leg. p. 343.
[7] Id de pace, p. 62. Id. de fals. leg. p. 315 et 344.
[8] Id. phil. 2, p. 66. Æschin. in Ctesiph. p. 450.
[9] Ulpian. in olynth. 2, p. 28.
[10] Demosth. de pace, p. 62.
[11] Id. de fals. leg. p. 310.

pas obtenu [1], quoique Démosthène fût d'avis de l'accorder : il craignait qu'un refus n'irritât les nations Amphictyoniques, et ne fît de l'Attique une seconde Phocide [2].

Nous sommes si mécontents de la dernière paix, que nous avons été bien aises de donner ce dégoût à Philippe. S'il est blessé de notre opposition, nous devons l'être de ses procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, et il ne s'est relâché que sur l'article des villes de Thrace qui nous appartenaient [3]. On va rester, de part et d'autre, dans un état de défiance; et de là résulteront des infractions et des raccommodements, qui se termineront par quelque éclat funeste.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe depuis qu'il est éloigné; nous l'avons trop redouté, quand il était dans les contrées voisines. La manière dont il a conduit et terminé la guerre des Phocéens, son désintéressement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ses démarches mieux approfondies, nous doivent autant rassurer sur le présent, que nous effrayer pour un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les autres conquérants se hâtent de s'emparer d'un pays, sans songer à ceux qui l'habitent, et n'ont pour nouveaux sujets que des esclaves prêts à se révolter : Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grèce; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-être à lui en demander, et par des voies lentes et douces devenir insensiblement notre arbitre, notre défenseur et notre maître.

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il était à Delphes, il apprit qu'un Achéen, nommé Arcadion, homme d'esprit, et prompt à la repartie, le haïssait, et affectait d'éviter sa présence; il le rencontra par hasard. « Jusques à quand me « fuirez-vous? lui dit-il avec bonté. — Jusqu'à ce « que, répondit Arcadion, je parvienne en des lieux « où votre nom ne soit pas connu. » Le roi se prit à rire, et l'engagea, par ses caresses, à venir souper avec lui [4].

Ce prince est si grand, que j'attendais de lui quelque faiblesse. Mon attente n'a point été trompée : il vient de défendre l'usage des chars dans ses États [5]. Savez-vous pourquoi? Un devin lui a prédit qu'il périrait par un char (1).

### SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4e année de la 108e olympiade.

*(Depuis le 15 juillet de l'an 345, jusqu'au 4 juillet de l'an 344 avant J. C.)*

LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide de Leucade est arrivé depuis quelques

[1] Demosth. Phil. 1, p. 62.
[2] Id. de pace. Liban. argum. p. 59.
[3] Demosth. de fals. leg. p. 305.
[4] Theop. Dur. Phil. ap. Athen. lib. 6, cap. 13, p. 249.
[5] Cicer. de fat. cap. 3. Val. Max. lib. 1, cap. 8. extern. n° 9. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 45.
(1) Les auteurs qui rapportent cette anecdote, ajoutent

jours. Vous le connûtes à l'Académie. Vous savez qu'il accompagna Dion en Sicile, il y a treize ans, et qu'il combattit toujours à ses côtés. L'histoire à laquelle il travaille contiendra les détails de cette célèbre expédition [1].

Rien de plus déplorable que l'état où il a laissé cette île autrefois si florissante. Il semble que la fortune ait choisi ce théâtre pour y montrer en un petit nombre d'années toutes les vicissitudes des choses humaines. Elle y fait d'abord paraître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-siècle. Elle soulève contre le dernier de ces princes, Dion son oncle; contre Dion, Callipe son ami; contre cet infâme assassin, Hipparinus qu'elle fait périr deux ans après d'une mort violente [2]; elle le remplace par une succession rapide de despotes moins puissants, mais aussi cruels que les premiers [3].

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées et suivies de terribles secousses, se distinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes. Les mêmes scènes se renouvellent à chaque instant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont brisé les liens qui faisaient leur force, en les attachant à la capitale, et se sont livrées à des chefs qui les ont asservies en leur promettant la liberté. Hippon s'est rendu maître de Messine; Mamercus, de Catane; Icétas, de Léonte; Niséus, de Syracuse; Leptine, d'Apollonie [4] : d'autres villes gémissent sous le joug de Nicodème, d'Apolloniade, etc. [5]. Ces révolutions ne se sont opérées qu'avec des torrents de sang, qu'avec des haines implacables et des crimes atroces.

Les Carthaginois, qui occupent plusieurs places en Sicile, étendent leurs conquêtes, et font journellement des incursions sur les domaines des villes Grecques, dont les habitants éprouvent, sans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangère et d'une guerre civile; sans cesse exposés aux attaques des barbares, aux entreprises du tyran de Syracuse, aux attentats de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis parvenue au point d'armer les gens de bien les uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu [6]. Les campagnes incultes, les villes à demi détruites et désertes, sont glacées d'effroi à l'aspect menaçant de ces citadelles [7] qui renferment leurs tyrans, entourés des ministres de la mort.

Vous le voyez, Anacharsis, rien n'est si funeste pour une nation qui n'a plus de mœurs, que d'entreprendre de briser ses fers. Les Grecs de Sicile étaient trop corrompus pour conserver leur liberté, trop vains pour supporter la servitude. Leurs divisions, leurs guerres ne sont venues que de l'alliance monstrueuse qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût excessif des plaisirs. A force de se tourmenter, ils sont devenus les plus infortunés des hommes, et les plus vils des esclaves.

Timonide sort d'ici dans le moment : il a reçu des lettres de Syracuse. Denys est remonté sur le trône; il en a chassé Nicéus, fils du même père que lui, mais d'une autre mère [1]. Nicéus régnait depuis quelques années, et perpétuait avec éclat la tyrannie de ses prédécesseurs. Trahi des siens [2], jeté dans un cachot, condamné à perdre la vie, il en a passé les derniers jours dans une ivresse continuelle [3]; il est mort comme son frère Hipparinus, qui avait régné avant lui [4], comme vécut un autre de ses frères, nommé Apollocrate [5].

Denys a de grandes vengeances à exercer contre ses sujets. Ils l'avaient dépouillé du pouvoir suprême; il a traîné, pendant plusieurs années, en Italie, le poids de l'ignominie et du mépris [6]. On craint l'altière impétuosité de son caractère; on craint un esprit effarouché par le malheur : c'est une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune représente en Sicile.

LETTRE D'APOLLODORE.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys se croyait heureux sur un trône plusieurs fois souillé du sang de sa famille. C'était le moment fatal où l'attendait sa destinée : son épouse, ses filles, le plus jeune de ses fils viennent de périr tous ensemble de la mort la plus lente et la plus douloureuse. Lorsqu'il partit de l'Italie pour la Sicile, il les laissa dans la capitale des Locriens Épizéphyriens, qui profitèrent de son absence pour les assiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres, ils les dépouillèrent de leurs vêtements, et les exposèrent à la brutalité des désirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne fut pas assouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer, en leur enfonçant des aiguilles sous les ongles; on brisa leurs os dans un mortier; les restes de leurs corps, mis en morceaux, furent jetés dans les flammes ou dans la mer, après que chaque citoyen eut été forcé d'en goûter [7].

Denys était accusé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé par le poison la vie de son père [8];

qu'on avait gravé un char sur le manche du poignard dont ce prince fut assassiné.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967, 971 et 972.

[2] Plat. epist. 8, t. 3, p. 356. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 4. Diod. lib. 16, p. 436. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.

[3] Plut. in Timol. t. 1, p. 236.

[4] Id. ibid. p. 236 et 247.

[5] Diod. Sic. lib. 16, p. 472.

[6] Plut. in Timol. t. 1, p. 236 et 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 473.

[7] Nep. in Timol. cap. 3.

[1] Plut. in Timol. p. 236.

[2] Justin. lib. 21, cap. 3.

[3] Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 437.

[4] Id. ibid.

[5] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 41.

[6] Plat. epist. 7, t. 3, p. 331.

[7] Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Plut. in Timol. t. 1, p. 242. Strab. lib. 6, p. 260. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8.

[8] Plut. in Dion. t. 1, p. 960.

il l'était d'avoir fait périr quelques-uns de ses frères et de ses parents, qui faisaient ombrage à son autorité [1]. Il a fini par être le bourreau de son épouse et de ses enfants. Lorsque les peuples se portent à de si étranges barbaries, il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens; ils vivaient tranquillement sous des lois qui maintenaient l'ordre et la décence dans leur ville [2]. Denys, chassé de Syracuse, leur demande un asile; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards, qu'ils avaient un traité d'alliance avec lui, et que sa mère avait reçu le jour parmi eux. Leurs pères, en permettant, contre les lois d'une sage politique [3], qu'une famille particulière donnât une reine à la Sicile, n'avaient pas prévu que la Sicile leur rendrait un tyran. Denys, par le secours de ses parents et de ses troupes, s'empare de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses et leurs filles à la plus infâme prostitution, et, dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les lois, les mœurs, le repos et le bonheur d'une nation, que tant d'outrages ont rendue féroce [4].

Le malheur épouvantable qu'il vient d'essuyer a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter, Denys va renchérir sur les cruautés de son père, et réaliser une prédiction qu'un Sicilien m'a racontée ces jours passés.

Pendant que tous les sujets de Denys l'Ancien faisaient des imprécations contre lui, il apprit avec surprise qu'une femme de Syracuse, extrêmement âgée, demandait tous les matins aux dieux de ne pas survivre à ce prince. Il la fit venir, et voulut savoir la raison d'un si tendre intérêt. « Je vais vous « la dire, répondit-elle. Dans mon enfance, il y a « bien longtemps de cela, j'entendais tout le monde « se plaindre de celui qui nous gouvernait, et je « désirais sa mort avec tout le monde; il fut mas- « sacré. Il en vint un second qui, s'étant rendu « maître de la citadelle, fit regretter le premier. « Nous conjurions les dieux de nous en délivrer; ils « nous exaucèrent. Vous parûtes, et vous nous avez « fait plus de mal que les deux autres. Comme je « pense que le quatrième serait encore plus cruel « que vous, j'adresse tous les jours des vœux au « ciel pour votre conservation. » Denys, frappé de la franchise de cette femme, la traita fort bien; il ne la fit pas mourir [5].

[1] Justin. lib. 21, cap. 1. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 12.
[2] Strab. lib. 6, p. 259.
[3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 396.
[4] Justin. lib. 21, cap. 2 et 3. Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Strab. lib. 6, p. 259.
[5] Val. Max. lib. 6, cap. 2, extern. n° 2.

### SOUS L'ARCHONTE LYCISCUS.

La 1re année de la 109e olympiade.

(*Depuis le* 4 *juillet de l'an* 344, *jusqu'au* 23 *juillet de l'an* 343 *avant J. C.*)

#### LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssaient les Illyriens, qui les avaient souvent battus; Philippe ne hait aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguer tous.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa dernière campagne. Il rassemble une forte armée, tombe sur l'Illyrie, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénètre en Thessalie où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'opprimaient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle désire et qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevait dans leurs ports, et retourne paisiblement dans ses États [1]. Qu'arrive-t-il de là? Tandis que les barbares traînent en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au-devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur [2]. Les uns briguent son alliance [3]; les autres implorent sa protection. Actuellement même, il prend avec hauteur la défense des Messéniens et des Argiens; il leur fournit des troupes et de l'argent; il fait dire aux Lacédémoniens, que s'ils s'avisent de les attaquer, il entrera dans le Péloponèse [4]. Démosthène est allé en Messénie et dans l'Argolide; il a vainement tâché d'éclairer ces nations sur leurs intérêts....

#### DU MÊME.

Il nous est arrivé des ambassadeurs de Philippe. Il se plaint des calomnies que nous semons contre lui, au sujet de la dernière paix. Il soutient qu'il n'avait pris aucun engagement, qu'il n'avait fait aucune promesse : il nous défie de prouver le contraire [5]. Nos députés nous ont donc indignement trompés; il faut donc qu'ils se justifient, ou qu'ils soient punis. C'est ce que Démosthène avait proposé [6].

Ils le seront bientôt. L'orateur Hypéride dénonça dernièrement Philocrate, et dévoila ses indignes manœuvres. Tous les esprits étaient soulevés contre l'accusé, qui demeurait tranquille. Il attendait que la fureur de la multitude fût calmée. « Défendez- « vous donc, lui dit quelqu'un. — Il n'est pas

[1] Demosth. phil. 2, p. 66; phil. 3, p. 89. Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
[2] Demosth. de cor. p. 479.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
[4] Demosth. phil. 2, p. 65.
[5] Liban. argum. in phil. 2, p. 63.
[6] Demosth. phil. 2, p. 67.

« temps. — Et qu'attendez-vous? — Que le peuple « ait condamné quelque autre orateur [1]. » A la fin pourtant, convaincu d'avoir reçu de riches présents de Philippe [2], il a pris la fuite pour se dérober au supplice.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du temps de nos pères, il y a dix à douze siècles, les dieux, pour se délasser de leur bonheur, venaient quelquefois sur la terre s'amuser avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils se sont depuis dégoûtés de ce commerce; vous vous trompez.

Il n'y a pas longtemps que je vis un athlète, nommé Attalus [3], né à Magnésie, ville située sur le Méandre en Phrygie. Il arrivait des jeux Olympiques, et n'avait remporté du combat que des blessures assez considérables. J'en témoignai ma surprise, parce qu'il me paraîssait d'une force invincible. Son père, qui était avec lui, me dit : « On ne doit attribuer sa défaite qu'à son ingratitude; en se faisant inscrire, il n'a pas déclaré son véritable père, qui s'en est vengé en le privant de la victoire. — Il n'est donc pas votre fils? — Non, c'est le Méandre qui lui a donné le jour. — Il est fils d'un fleuve? — Sans doute; ma femme me l'a dit, et tout Magnésie en fut témoin. Suivant un usage très-ancien, nos filles, avant de se marier, se baignent dans les eaux du Méandre, et ne manquent pas d'offrir au dieu leurs premières faveurs; il les dédaigne souvent; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité sous la figure d'un beau jeune homme, la conduire dans des buissons épais, dont le rivage est couvert. — Et comment savez-vous que c'était le fleuve? — Il le fallait bien; il avait la tête couronnée de roseaux. — Je me rends à cette preuve. »

Je fis part à plusieurs de mes amis de cette étrange conversation; ils me citèrent un musicien d'Épidamne, nommé Carion, qui prétend qu'un de ses enfants est fils d'Hercule. Æschine me raconta le fait suivant (1). Je rapporte ses paroles.

« J'étais dans la Troade avec le jeune Cimon. J'étudiais l'Iliade sur les lieux mêmes; Cimon étudiait toute autre chose. On devait marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla se baigner dans le Scamandre. Sa nourrice se tenait sur le rivage, à une certaine distance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve, qu'elle dit a haute voix : « Scamandre, recevez l'hommage que nous « vous devons. — Je le reçois, » répondit un jeune homme, qui se leva du milieu de quelques arbrisseaux. J'étais avec tout le peuple dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes distinguer les traits de son visage : d'ailleurs sa tête était couverte de roseaux. Le soir je riais avec Cimon de la simplicité de ces gens-là.

« Quatre jours après, les nouvelles mariées parurent avec tous leurs ornements, dans une procession que l'on faisait en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défilait, Callirhoé apercevant Cimon à mes côtés, tombe tout à coup à ses pieds, et s'écrie avec une joie naïve : « Oh ma nourrice! voilà le dieu Sca- « mandre, mon premier époux! » La nourrice jette les hauts cris; l'imposture est découverte; Cimon disparaît; je le suis de près : arrivé à la maison, je le traite d'imprudent, de scélérat. Mais lui de me rire au nez. Il me cite l'exemple de l'athlète Attalus, du musicien Carion. « Après tout, ajoute-t-il, « Homère a mis le Scamandre en tragédie, et je l'ai « mis en comédie. J'irai plus loin encore : je veux don- « ner un enfant à Bacchus, un autre à Apollon. — « Fort bien, répondis-je; mais en attendant, nous al- « lons être brûlés vifs, car je vois le peuple s'avan- « cer avec des tisons ardents. » Nous n'eûmes que le temps de nous sauver par une porte de derrière, et de nous rembarquer au plus vite [1]. »

Mon cher Anacharsis, quand on dit qu'un siècle est éclairé, cela signifie qu'on trouve plus de lumières dans certaines villes que dans d'autres; et que dans les premières, la principale classe des citoyens est plus instruite qu'elle ne l'était autrefois. La multitude, je n'en excepte pas celle d'Athènes, tient d'autant plus à ses superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pendant les dernières fêtes d'Éleusis, la jeune et charmante Phryné s'étant dépouillée de ses habits, et laissant tomber ses beaux cheveux sur ses épaules, entra dans la mer, et se joua longtemps au milieu des flots. Un nombre infini de spectateurs couvrait le rivage; quand elle sortit, ils s'écrièrent tous : « C'est Vénus qui sort des eaux. » Le peuple l'aurait prise pour la déesse, si elle n'était pas si connue, et peut-être même, si les gens éclairés avaient voulu favoriser une pareille illusion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux passions favorites, que la philosophie ne détruira jamais; celle de l'erreur, et celle de l'esclavage. Mais laissons la philosophie, et revenons à Phryné. La scène qu'elle nous donna, et qui fut trop applaudie pour ne pas se réitérer, tournera sans doute à l'avantage des arts. Le peintre Apelle et le sculpteur Praxitèle étaient sur le rivage. L'un et l'autre ont résolu de représenter la naisssance de Vénus, d'après le modèle qu'ils avaient sous les yeux [2].

Vous la verrez à votre retour, cette Phryné, et vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Asie n'a offert à vos yeux tant de grâces à la fois. Praxitèle en est éperdument amoureux. Il se connaît en

[1] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 3, t. 2, p. 551.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 310 et 311.
[3] Æschin. epist. 10, p. 211.
(1) Ce fait n'arriva que quelques années après : mais comme il s'agit ici des mœurs, j'ai cru qu'on me pardonnerait l'anachronisme, et qu'il suffirait d'en avertir.

[1] Æschin. epist. 10, p. 211.
[2] Athen. lib. 12, p. 590.

beauté; il avoue qu'il n'a jamais rien trouvé de si parfait. Elle voulait avoir le plus bel ouvrage de cet artiste. « Je vous le donne avec plaisir, lui dit-il, à « condition que vous le choisirez vous-même. » Mais comment se déterminer au milieu de tant de chefs-d'œuvre? Pendant qu'elle hésitait, un esclave, secrètement gagné, vint en courant annoncer à son maître, que le feu avait pris à l'atelier, que la plupart des statues étaient détruites, que les autres étaient sur le point de l'être. « Ah! c'en est fait de « moi, s'écrie Praxitèle, si l'on ne sauve pas l'Amour « et le Satyre! — Rassurez-vous, lui dit Phryné en « riant; j'ai voulu, par cette fausse nouvelle, vous « forcer à m'éclairer sur mon choix. » Elle prit la figure de l'Amour, et son projet est d'en enrichir la ville de Thespies, lieu de sa naissance [1]. On dit aussi que cette ville veut lui consacrer une statue dans l'enceinte du temple de Delphes, et la placer à côté de celle de Philippe [2]. Il convient en effet qu'une courtisane soit auprès d'un conquérant.

Je pardonne à Phryné de ruiner ses amants; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer ensuite [3]. Nos lois, plus indulgentes, fermaient les yeux sur ses fréquentes infidélités, et sur la licence de ses mœurs : mais on la soupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les mystères d'Éleusis. Elle fut déférée au tribunal des Héliastes; elle y comparut, et à mesure que les juges entraient, elle arrosait leurs mains de ses larmes [4]. Euthias, qui la poursuivait, conclut à la mort. Hypéride parla pour elle. Ce célèbre orateur, qui l'avait aimée, qui l'aimait encore, s'apercevant que son éloquence ne faisait aucune impression, s'abandonna tout à coup au sentiment qui l'animait. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvraient son sein, et représente fortement que ce serait une impiété de condamner à mort la prêtresse de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuse, et plus éblouis encore des charmes exposés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné [5].

Depuis quelque temps la solde des troupes étrangères nous a coûté plus de mille talents [6] (1). Nous avons perdu soixante-quinze villes qui étaient dans notre dépendance [7] : mais nous avons peut-être acquis autant de beautés plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent sans doute les agréments de la société; mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philosophes, les personnages les plus graves, se piquent de galanterie [8]. Nos petites-maîtresses apprennent les mathématiques [1]. Gnathène n'a pas besoin de cette ressource pour plaire. Diphilus, qui l'aime beaucoup, donna dernièrement une comédie dont il ne put attribuer la chute à la cabale. J'arrivai un moment après chez son amie : il y vint pénétré de douleur; en entrant, il la pria de lui laver les pieds (1). « Vous n'en avez « pas besoin, lui dit-elle, tout le monde vous a « porté sur les épaules [2]. »

Le même, dînant un jour chez elle, lui demandait comment elle faisait pour avoir du vin si frais. « Je « le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits « où j'ai jeté les prologues de vos pièces [3]. »

Avant de finir, je veux vous rapporter un jugement que Philippe vient de prononcer. On lui avait présenté deux scélérats également coupables; ils méritaient la mort : mais il n'aime pas à verser le sang. Il a banni l'un de ses États, et condamné l'autre à poursuivre le premier, jusqu'à ce qu'il le ramène en Macédoine [4].

LETTRE D'APOLLODORE.

Isocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe [5]. Un vieux courtisan ne serait pas plus adroit à flatter un prince. Il s'excuse d'oser lui donner des conseils; mais il s'y trouve contraint : l'intérêt d'Athènes et de la Grèce l'exige : il s'agit d'un objet important, du soin que le roi de Macedoine devrait prendre de sa conservation. « Tout le « monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans « le danger avec moins de précaution qu'un simple « soldat. Il est beau de mourir pour sa patrie, pour « ses enfants, pour ceux qui nous ont donné le jour; « mais rien de si condamnable que d'exposer une « vie d'où dépend le sort d'un empire, et de ternir, « par une funeste témérité, le cours brillant de tant « d'exploits. » Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la mêlée de plusieurs guerriers qui veillent sur leurs jours; de Xerxès, roi de Perse, qui, malgré sa défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées [6].

Il voudrait établir, entre Philippe et les Athéniens, une amitié sincère, et diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république : il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux [7].

Je m'arrête, et ne suis point surpris qu'un homme âgé de plus de quatre-vingt-dix ans rampe encore,

[1] Pausan. lib. I, cap. 20, p. 46.
[2] Athen. lib. 12, p. 590.
[3] Timocl. ap. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 567.
[4] Posidip. ibid. p. 591.
[5] Athen. lib. 13, p. 590. Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 849. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 120.
[6] Isocr. areop. t. I, p. 315.
(1) Plus de 5,400,000 livres.
[7] Æschin. de fals. leg. p. 406.
[8] Athen. lib. 13, p. 588, etc.

[1] Athen lib. 13, p. 583.
(1) Plusieurs Athéniens allaient pieds nus.
[2] Athen. lib. 13, p. 583.
[3] Id. p. 580.
[4] Plut. apophth. t. 2, p. 178.
[5] Isocr. epist. 2, ad. Phil. t. I, p. 442
[6] Id. ibid. p. 445.
[7] Id. ibid. p. 460.

après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui; et vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

## CHAPITRE LXII.

De la nature des gouvernements, suivant Aristote et d'autres philosophes.

Ce fut à Smyrne, à notre retour de Perse (1), qu'on nous remit les dernières lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'était établi à Mytilène, capitale de Lesbos [1].

Nous étions si près de lui, et nous avions été si longtemps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se disposait à partir pour la Macédoine; Philippe avait enfin obtenu de lui qu'il se chargerait de l'éducation d'Alexandre son fils. « Je sacrifie ma li- « berté, nous dit-il, mais voici mon excuse. » Il nous montra une lettre du roi; elle était conçue en ces termes [2] : « J'ai un fils, et je rends grâces aux « dieux, moins encore de me l'avoir donné, que de « l'avoir fait naître de votre temps. J'espère que « vos soins et vos lumières le rendront digne de moi « et de cet empire. »

Nous passions des journées entières avec Aristote; nous lui rendîmes un compte exact de notre voyage; les détails suivants parurent l'intéresser. « Nous étions, lui dis-je, en Phénicie; nous fûmes priés à dîner avec quelques seigneurs Perses, chez le satrape de la province : la conversation, suivant l'usage, ne roula que sur le grand roi. Vous savez que son autorité est moins respectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citèrent plusieurs exemples de son orgueil et de son despotisme : « Il faut con- « venir, dit le satrape, que les rois se croient d'une « autre espèce que nous [3]. » Quelques jours après, nous trouvant avec plusieurs officiers subalternes employés dans cette province, ils racontèrent les injustices qu'ils essuyaient de la part du satrape. « Tout ce que j'en conclus, dit l'un d'eux, c'est qu'un « satrape se croit d'une nature différente de la nôtre. » J'interrogeai leurs esclaves; tous se plaignirent de la rigueur de leur sort, et convinrent que leurs maîtres se croyaient d'une espèce supérieure à la leur [4]. De notre côté, nous reconnûmes avec Platon que la plupart des hommes, tour à tour esclaves et tyrans, se révoltent contre l'injustice, moins par la haine qu'elle mérite, que par la crainte qu'elle inspire [1].

« Étant à Suze, dans une conversation que nous eûmes avec un Perse, nous lui dîmes que la condition des despotes est si malheureuse, qu'ils ont assez de puissance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conséquence l'esclavage où son pays était réduit [2], et nous l'opposions à la liberté dont on jouit dans la Grèce. Il nous répondit en souriant : « Vous avez parcouru plusieurs de nos « provinces; comment les avez-vous trouvées? — « Très-florissantes, lui dis-je; une nombreuse popu- « lation, un grand commerce, l'agriculture honorée « et hautement protégée, par le souverain [3], des ma- « nufactures en activité, une tranquillité profonde, « quelques vexations de la part des gouverneurs.

« — Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines « déclamations de vos écrivains. Je la connais cette « Grèce dont vous parlez; j'y ai passé plusieurs an- « nées; j'ai étudié ses institutions, et j'ai été témoin « des troubles qui la déchirent. Citez-moi, je ne dis « pas une nation entière, mais une seule ville, qui n'é- « prouve à tous moments les cruautés du despotisme, « ou les convulsions de l'anarchie. Vos lois sont ex- « cellentes, et ne sont pas mieux observées que les « nôtres; car nous en avons de très-sages, et qui « restent sans effet, parce que l'empire est trop ri- « che et trop vaste. Quand le souverain les respecte, « nous ne changerions pas notre destinée pour la « vôtre; quand il les viole, le peuple a du moins la « consolation d'espérer que la foudre ne frappera « que les principaux citoyens, et qu'elle retombera « sur celui qui l'a lancée : en un mot, nous sommes « quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir; vous « l'êtes presque toujours par l'excès de la libreté. »

Ces réflexions engagèrent insensiblement Aristote à nous parler des différentes formes de gouvernements; il s'en était occupé depuis notre départ : il avait commencé par recueillir les lois et les institutions de presque toutes les nations Grecques et barbares [4]; il nous les fit voir rangées par ordre, et accompagnées de remarques, dans autant de traités particuliers, au nombre de plus de cent cinquante [5] (1); il se flattait de pouvoir un jour compléter ce recueil. Là, se trouvent la constitution d'Athènes, celles de Lacédémone, des Thessaliens, des Arcadiens, de Syracuse, de Marseille, jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque [6].

Cette immense collection pouvait par elle-même assurer la gloire de l'auteur; mais il ne la regardait que comme un échafaud pour élever un monument

(1) Au printemps de l'année 343 avant J. C.

[1] Diod. Laert. lib. 5, §§ 3 et 9, Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.

[2] Aul. Gell. lib. 9, cap. 3.

[3] Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 15; lib. 9, cap. 41. Quint. Curt. lib. 7, cap. 8.

[4] Philem. ap. Stob. serm. 60, p. 384.

[1] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 344.

[2] Id. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.

[3] Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.

[4] Cicer. de fin. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 200.

[5] Diod. Laert. lib. 5, § 27.

(1) Diogène Laerce dit que le nombre de ces traités était de cent cinquante-huit. Ammonius, dans la vie d'Aristote, le porte à deux cent cinquante-cinq.

[6] Fabr. bibl. Græc. t. 2, p. 19.

plus précieux encore. Les faits étaient rassemblés; ils présentaient des différences et des contradictions frappantes : pour en tirer des résultats utiles au genre humain, il fallait faire ce qu'on n'avait pas fait encore, remonter à l'esprit des lois, et les suivre dans leurs effets; examiner, d'après l'expérience de plusieurs siècles, les causes qui conservent ou détruisent les États; proposer des remèdes contre les vices qui sont inhérents à la constitution, et contre les principes d'altération qui lui sont étrangers; dresser enfin pour chaque législateur un code lumineux, à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement qui conviendra le mieux au caractère de la nation, ainsi qu'aux circonstances des temps et des lieux [1].

Ce grand ouvrage [2] était presque achevé, quand nous arrivâmes à Mytilène, et parut quelques années après [3]. Aristote nous permit de le lire, et d'en faire l'extrait que je joins ici *; je le divise en deux parties.

## PREMIÈRE PARTIE.

*Sur les différentes espèces de gouvernements.*

Il faut d'abord distinguer deux sortes de gouvernements; ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, et ceux où elle n'est comptée pour rien [4]. Dans la première classe, nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement aristocratique, et le républicain proprement dit : ainsi la constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple [5].

La seconde classe comprend la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premières formes de gouvernement; car la monarchie tempérée dégénère en tyrannie ou despotisme, lorsque le souverain rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à son pouvoir [6]; l'aristocratie en oligarchie, lorsque la puissance suprême n'est plus le partage d'un certain nombre de personnes vertueuses, mais d'un petit nombre de gens, uniquement distingués par leurs richesses; le gouvernement républicain en démocratique, lorsque les plus pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques [7].

Comme le nom de monarque désigne également un roi et un tyran, et qu'il peut se faire que la puissance de l'un soit aussi absolue que celle de l'autre, nous les distinguerons par deux principales différences**; l'une tirée de l'usage qu'ils font de leur pouvoir, l'autre des dispositions qu'ils trouvent dans leurs sujets. Quant à la première, nous avons déjà dit que le roi rapporte tout à son peuple, et le tyran à lui seul. Quant à la seconde, nous disons que l'autorité la plus absolue devient légitime, si les sujets consentent à l'établir ou à la supporter [1].

D'après ces notions préliminaires, nous découvrirons dans l'histoire des peuples cinq espèces de royautés.

La première est celle qu'on trouve fréquemment dans les temps héroïques : le souverain avait le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandait, de présider aux sacrifices, de juger les causes des particuliers, et de transmettre sa puissance à ses enfants [2]. La seconde s'établissait, lorsque des dissensions interminables forçaient une ville à déposer son autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute sa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troisième est celle des nations barbares de l'Asie : le souverain y jouit d'un pouvoir immense, qu'il a néanmoins reçu de ses pères, et contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrième est celle de Lacédémone : elle paraît la plus conforme aux lois, qui l'ont bornée au commandement des armées, et à des fonctions relatives au culte divin. La cinquième enfin, que je nommerai royauté ou monarchie tempérée, est celle où le souverain exerce dans ses États la même autorité qu'un père de famille dans l'intérieur de sa maison [3].

C'est la seule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la première, parce qu'elle est presque partout abolie depuis longtemps; ni de la seconde, parce qu'elle n'était qu'une commission passagère; ni de la troisième, parce qu'elle ne convient qu'à des Asiatiques, plus accoutumés à la servitude que les Grecs et les Européens [4]; ni de celle de Lacédémone, parce que, resserrée dans des limites très-étroites, elle ne fait que partie de la constitution, et n'est pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une véritable royauté. Le souverain jouit de l'autorité suprême [5], et veille sur toutes les parties de l'administration, ainsi que sur la tranquillité de l'État.

C'est à lui de faire exécuter les lois; et comme d'un côté, il ne peut les maintenir contre ceux qui les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à sa disposition, et que d'un autre côté, il pourrait abuser de ce moyen, nous établirons, pour règle générale, qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour opprimer la nation [6].

[1] Aristot. de mor. lib. 10, t. 2, p. 144.
[2] Id. de rep. lib. 8, t. 2, p. 296.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 404.
* Voyez la note LXXXII, à la fin du volume.
[4] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 6, t. 2, p. 345.
[5] Id. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
[6] Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.
[7] Id. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
** Voyez la note LXXXIII, à la fin du volume.

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357; lib. 4, cap. 10, p. 374.
[2] Id ibid. p. 356 et 357.
[3] Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310; lib. 3, cap. 14, p. 356.
[4] Id. ibid. p. 356.
[5] Id. ibid. lib. 3, cap. 14, p. 357, D; cap. 15, p. 359, C; cap. 16 et 17.
[6] Id. ibid. lib. 3, cap. 15, p. 360, C.

Il pourra statuer sur les cas que les lois n'ont pas prévus [1]. Le soin de rendre la justice et de punir les coupables sera confié à des magistrats [2]. Ne pouvant ni tout voir, ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumières, et le soulagera dans les détails de l'administration [3].

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de l'État. Il n'insultera point à la misère des peuples, en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions et des courtisanes [4]. Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il est revêtu, il se rende accessible à ses sujets [5], et vive au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfants [6]; il faut qu'il soit plus occupé de leurs intérêts que des siens [7]; que l'éclat qui l'environne inspire le respect et non la terreur [8]; que l'honneur soit le mobile de toutes ses entreprises [9], et que l'amour de son peuple en soit le prix [10]; qu'il discerne et récompense le mérite [11], et que sous son empire les riches, maintenus dans la possession de leurs biens, et les pauvres protégés contre les entreprises des riches, apprennent à s'estimer eux-mêmes, et à chérir une des belles constitutions établies parmi les hommes [12].

Cependant comme son excellence dépend uniquement de la modération du prince, il est visible que la sûreté et la liberté des sujets doivent en dépendre aussi; et c'est ce qui fait que, dans les villes de la Grèce, les citoyens s'estimant tous égaux, et pouvant tous participer à l'autorité souveraine, sont plus frappés des inconvénients que des avantages d'un gouvernement, qui peut tour à tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple (1).

La royauté n'étant fondée que sur la confiance qu'elle inspire, elle se détruit lorsque le souverain se rend odieux par son despotisme, ou méprisable par ses vices [13].

Sous un tyran, toutes les forces de la nation sont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux sujets; il les attaque dans

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 11, p. 351, E.
[2] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410, A.
[3] Id. ibid. lib 3, cap. 16, p. 361.
[4] Id ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
[5] Id. ibid. p. 410.
[6] Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.
[7] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410.
[8] Id. ibid. p. 409.
[9] Id. ibid. cap. 10, p. 403.
[10] Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.
[11] Id. ibid. lib. 5, cap 11, p. 409.
[12] Id. ibid. cap. 10, p. 403; cap. 11, p. 410; lib. 3, cap. 14, p. 356

(1) Aristote n'a presque rien dit sur les grandes monarchies qui subsistaient encore de son temps, telles que celles de Perse et d'Égypte; il ne s'est pas expliqué non plus sur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connaître. Il n'avait en vue que l'espèce de royauté qui s'était quelquefois établie en certaines villes de la Grèce, et qui était d'une autre nature que les monarchies modernes. (Voyez Montesquieu, Esprit des Lois, liv. 1, chap. 9, t. 1, p. 224.)

[13] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 409, et cap. 11, p. 408.

leurs lois, dans leurs biens, dans leur honneur; et il ne leur laisse que le sentiment profond de leur misère.

Au lieu qu'un roi se propose la gloire de son règne et le bien de son peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richesses de l'État, et de les faire servir à ses sales voluptés [1]. Denys, roi de Syracuse, avait tellement multiplié les impôts, que, dans l'espace de cinq ans, les biens de tous les particuliers étaient entrés dans son trésor [2]. Comme le tyran ne règne que par la crainte qu'il inspire, sa sûreté doit être l'unique objet de son attention [3]. Ainsi, tandis que la garde d'un roi est composée de citoyens intéressés à la chose publique, celle d'un tyran ne l'est que d'étrangers, qui servent d'instrument à ses fureurs ou à ses caprices [4].

Une telle constitution, si toutefois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernements les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement se soutenir que par les moyens les plus violents ou les plus honteux; elle doit donc renfermer toutes les causes possibles de destruction.

La tyrannie se maintient, lorsque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élèvent trop au-dessus des autres [5]; lorsqu'il ne permet ni les progrès des connaissances qui peuvent éclairer les sujets, ni les repas publics et les assemblées qui peuvent les réunir; lorsqu'à l'exemple des rois de Syracuse, il les assiége par des espions qui les tiennent, à tous moments, dans l'inquiétude et dans l'épouvante; lorsque par des pratiques adroites, il sème le trouble dans les familles, la division dans les différents ordres de l'État, la méfiance jusque dans les liaisons les plus intimes; lorsque le peuple, écrasé par des travaux publics, accablé d'impôts, entraîné à des guerres excitées à dessein, réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées, ni noblesse dans les sentiments, a perdu le courage, et les moyens de secouer le joug qui l'opprime; lorsque le trône n'est environné que de vils flatteurs [6], et de tyrans subalternes, d'autant plus utiles au despote, qu'ils ne sont arrêtés ni par la honte ni par le remords.

Il est cependant un moyen plus propre à perpétuer son autorité [7]; c'est lorsqu'en conservant toute la plénitude de sa puissance, il veut bien s'assujettir à des formes qui en adoucissent la rigueur, et se montrer à ses peuples plutôt sous les traits d'un père dont ils sont l'héritage, que sous l'aspect d'un animal féroce [8] dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être persuadés que leur for-

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
[2] Id. ibid. cap. 11, p. 407.
[3] Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.
[4] Id. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
[5] Id. ibid. cap. 11, p. 407. Euripid. in supplic. v. 445.
[6] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 407.
[7] Id ibid. p. 408.
[8] Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 360.

tune est sacrifiée au bien de l'État, et non au sien particulier; il faut que par son application il établisse l'opinion de son habileté dans la science du gouvernement [1]. Il sera très-avantageux pour lui, qu'il ait les qualités qui inspirent le respect, et les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le sera pas moins qu'il paraisse attaché, mais sans bassesse, au culte religieux; car les peuples le croiront retenu par la crainte des dieux, et n'oseront s'élever contre un prince qu'ils protégent [2].

Ce qu'il doit éviter, c'est d'élever un de ses sujets à un point de grandeur dont ce dernier puisse abuser [3]; mais il doit encore plus s'abstenir d'outrager des particuliers, et de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, plusieurs ont péri pour expier des injures personnelles dont ils s'étaient rendus coupables, ou qu'ils avaient autorisées [4].

C'est avec de pareils ménagements que le despotisme s'est maintenu à Sicyone pendant un siècle entier; à Corinthe, pendant près d'un siècle [5]. Ceux qui gouvernèrent ces deux États obtinrent l'estime ou la confiance publique, les uns par leurs talents militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions ils eurent pour les lois. Partout ailleurs la tyrannie a plus ou moins subsisté, suivant qu'elle a plus ou moins négligé de se cacher. On l'a vue quelquefois désarmer la multitude irritée; d'autres fois briser les fers des esclaves, et les appeler à son secours [6]: mais il faut de toute nécessité qu'un gouvernement si monstrueux finisse tôt ou tard, parce que la haine ou le mépris qu'il inspire [7] doit tôt ou tard venger la majesté des nations outragées.

Lorsque après l'extinction de la royauté l'autorité revint aux sociétés dont elle était émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

Alors se ranimèrent deux puissantes factions, celle des grands et celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un seul, et depuis, beaucoup plus occupées à se détruire qu'à se balancer. Leurs divisions ont presque partout dénaturé la constitution primitive; et d'autres causes ont contribué à l'altérer: telles sont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différents systèmes des législateurs, les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime, les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puissance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 409.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. p. 410.
[4] Id. ibid. cap. 10, p. 403.
[5] Id. ibid. cap. 12, p. 411.
[6] Id. ibid. cap. 11, p. 410.
[7] Id. Ibid. cap. 10, p. 406.

avec les autres nations. Ainsi chez ces Grecs, également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voisines qu'elles soient, qui aient précisément la même législation et la même forme de gouvernement; mais vous verrez partout la constitution incliner vers le despotisme des grands, ou vers celui de la multitude.

Il résulte de là qu'il faut distinguer plusieurs espèces d'aristocratie; les unes approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement est susceptible; les autres tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui en est la corruption.

La véritable aristocratie serait celle où l'autorité se trouverait entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux [1]. Par vertu, j'entends la vertu politique, qui n'est autre chose que l'amour du bien public ou de la patrie [2]; comme on lui déférerait tous les honneurs, elle serait le principe de ce gouvernement [3].

Pour assurer cette constitution, il faudrait la tempérer de manière que les principaux citoyens y trouvassent les avantages de l'oligarchie, et le peuple ceux de la démocratie [4]. Deux lois contribueraient à produire ce double effet: l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conférerait les magistratures suprêmes aux qualités personnelles, sans avoir égard aux fortunes [5]; l'autre, pour empêcher que les magistrats ne puissent s'enrichir dans leurs emplois, les obligerait de rendre compte au public de l'administration des finances [6].

Par la première, tous les citoyens pourraient aspirer aux principales dignités; par la seconde, ceux des dernières classes renonceraient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile [7].

Comme il serait à craindre qu'à la longue une vertu revêtue de toute l'autorité ne s'affaiblît ou n'excitât la jalousie, on a soin, dans plusieurs aristocraties, de limiter le pouvoir des magistratures, et d'ordonner qu'elles passent en de nouvelles mains, de six en six mois [8].

S'il est important que les juges de certains tribunaux soient tirés de la classe des citoyens distingués, il faudra du moins qu'on trouve, en d'autres tribunaux, des juges choisis dans tous les états [9].

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magistrats qui veillent sur l'éducation des enfants et sur la conduite des femmes. Une telle censure serait sans effet dans la démocratie et dans l'oligarchie; dans la première, parce que le petit

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 7, p. 371; cap. 15, p. 382.
[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 371.
[3] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.
[4] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.
[5] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.
[6] Id. ibid. lib. 5, cap 8, p. 399.
[7] Id. ibid.
[8] Id. ibid. p. 398.
[9] Id. ibid. lib. 4, cap. 16, p. 385.

peuple y veut jouir d'une liberté excessive; dans la seconde, parce que les gens en place y sont les premiers à donner l'exemple de la corruption et de l'impunité [1].

Un système de gouvernement, où l'homme de bien ne serait jamais distingué du citoyen [2], ne subsiste nulle part; s'il était question de le développer, il faudrait d'autres lois et d'autres règlements. Contentons-nous, pour juger des différentes aristocraties, de remonter au principe; car c'est de là surtout que dépend la bonté du gouvernement : celui de l'aristocratie pure serait la vertu politique ou l'amour du bien public. Si dans les aristocraties actuelles cet amour influe plus ou moins sur le choix des magistrats, concluez-en que la constitution est plus ou moins avantageuse. C'est ainsi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable aristocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entre eux [3]. Il faut, à Lacédémone, que le magistrat choisi soit animé de l'amour de la patrie, et dans la disposition de favoriser le peuple; à Carthage, il faut de plus qu'il jouisse d'une fortune aisée [4]; et de là vient que ce gouvernement incline plus vers l'oligarchie.

La constitution est en danger dans l'aristocratie, lorsque les intérêts des principaux citoyens ne sont pas assez bien combinés avec ceux du peuple pour que chacune de ces classes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité [5]; lorsque les lois permettent que toutes les richesses passent insensiblement entre les mains de quelques particuliers; lorsqu'on ferme les yeux sur les premières innovations qui attaquent la constitution [6]; lorsque les magistrats, jaloux ou négligents, persécutent des citoyens illustres, ou les excluent des magistratures, ou les laissent devenir assez puissants pour asservir leur patrie [7].

L'aristocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie, qu'il faut nécessairement les envisager ensemble, lorsqu'on veut détailler les causes qui détruisent, et celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

Dans l'oligarchie, l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de gens riches [8]. Comme il est de l'essence de ce gouvernement qu'au moins les principales magistratures soient électives [9], et qu'en les conférant on se règle sur le cens, c'est-à-dire, sur la fortune des particuliers, les richesses y doivent être préférées à tout; elles établissent une très-grande inégalité entre les citoyens [1], et le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement [2].

Quantité de villes ont choisi d'elles-mêmes ce système d'administration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zèle que les Athéniens veulent y établir la démocratie [3]; mais partout il se diversifie, suivant la nature du cens exigé pour parvenir aux premiers emplois, suivant les différentes manières dont ils sont conférés, suivant que la puissance du magistrat est plus ou moins restreinte. Partout encore, le petit nombre de citoyens qui gouverne cherche à se maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obeit [4].

Le moyen que l'on emploie dans plusieurs États est d'accorder à tous les citoyens le droit d'assister aux assemblées générales de la nation, de remplir les magistratures, de donner leurs suffrages dans les tribunaux de justice, d'avoir des armes dans leurs maisons, d'augmenter leurs forces par les exercices du gymnase [5]. Mais nulle peine n'est décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y renoncer sans être assujettis à une amende [6]. L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence sur la multiplicité de leurs travaux et de leurs besoins, les éloigne des affaires, et les accoutume à regarder les délibérations publiques, les soins de rendre la justice, et les autres détails de l'administration, comme un fardeau pénible que les riches seuls peuvent et doivent supporter.

Pour constituer la meilleure des oligarchies, il faut que le cens qui fixe la classe des premiers citoyens ne soit pas trop fort; car plus cette classe est nombreuse, plus on doit présumer que ce sont les lois qui gouvernent, et non pas les hommes [7].

Il faut que plusieurs magistratures ne tombent pas à la fois dans la même famille, parce qu'elle deviendrait trop puissante. Dans quelques villes, le fils est exclu par son père, le frère par son frère aîné [8].

Il faut, pour éviter que les fortunes soient trop inégalement distribuées, que l'on ne puisse disposer de la sienne au préjudice des héritiers légitimes, et que, d'un autre côté, deux hérédités ne puissent s'accumuler sur la même tête [9].

Il faut que le peuple soit sous la protection immédiate du gouvernement, qu'il soit plus favorisé que les riches dans la poursuite des insultes qu'il éprouve, et que nulle loi, nul crédit, ne mette obstacle à

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 15, p. 385. B.
[2] Id. ibid. cap. 7, p. 371.
[3] Id. ibid. lib. 2, cap. 11, p. 334.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 7, p. 371.
[5] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.
[6] Id. ibid. cap. 8, p. 397.
[7] Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 396.
[8] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 346; lib. 4, cap. 4, p. 366; cap. 15, p. 382.
[9] Id. ibid. p. 384. Id. rhet. p. 614.

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 1, p. 385.
[2] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 397.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 369.
[5] Id. ibid. cap. 13, p. 378.
[6] Id. ibid. cap. 9, p. 373.
[7] Id. ibid. lib. 4, cap. 6, p. 371.
[8] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 393.
[9] Id. ibid. cap. 8, p. 400.

sa subsistance ou à sa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de servir la patrie, il les verra passer avec plaisir en d'autres mains, si l'on n'arrache pas des siennes le fruit de ses travaux [1].

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement, il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs [2], et lui laisser même l'espérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magistratures importantes, comme on le pratique à Marseille [3].

La loi qui, dans plusieurs oligarchies, interdit le commerce aux magistrats [4], produit deux excellents effets; elle les empêche de sacrifier à l'intérêt de leur fortune des moments qu'ils doivent à l'État, et d'exercer un monopole qui ruinerait les autres commerçants (1).

Quand les magistrats consacrent à l'envi une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des spectacles, des repas publics, une pareille émulation est une ressource pour le trésor de l'État. Elle réduit à de justes bornes les richesses excessives de quelques particuliers; le peuple pardonne aisément une autorité qui s'annonce par de tels bienfaits; il est alors moins frappé de l'éclat des dignités, que des devoirs accablants qu'elles entraînent, et des avantages réels qu'il en retire [5].

Mais quand le cens qui fixe la classe des citoyens destinés à gouverner est trop fort, cette classe est trop peu nombreuse. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talents, se seront mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies : on les verra étendre insensiblement leurs droits, se faire autoriser à se choisir des associés, et à laisser leurs places à leurs enfants [6], supprimer enfin toutes les formes, et substituer impunément leurs volontés aux lois. Le gouvernement se trouvera au dernier degré de la corruption, et l'oligarchie sera dans l'oligarchie, comme cela est arrivé dans la ville d'Élis [7].

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne subsistera pas plus longtemps que celle d'un seul [8]; elle s'affaiblira par l'excès de son pouvoir. Les riches, exclus du gouvernement, se mêleront avec la multitude pour la détruire : c'est ainsi qu'à Cnide, l'oligarchie fut tout à coup changée en démocratie [9].

On doit s'attendre à la même révolution, lorsque la classe des riches s'unit étroitement pour traiter

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 400. Id. rhet. l. 2, p. 614.
[2] Id. de rep. lib. 6, cap. 6, p. 420.
[3] Id. ibid. lib. 4, cap. 7, p. 421.
[4] Id. ibid. lib. 5, cap. 12, p. 412; cap. 8, p. 399.
(1) A Venise, le commerce est interdit aux nobles. (Amelot, Hist. du gouv. de Ven. p. 24. Esprit des Lois, liv. 5, chap. 8.)
[5] Aristot. de rep. lib. 6, cap. 7, p. 421.
[6] Id. ibid. lib. 4, cap. 14, p. 380.
[7] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 394.
[8] Id. ibid. cap. 12, p. 411.
[9] Id. ibid. cap. 6, p. 393.

les autres citoyens en esclaves [1]. Dans quelques endroits, ils osent prononcer ce serment aussi barbare qu'insensé : « Je ferai au peuple tout le mal « qui dépendra de moi [2]. » Cependant, comme le peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possède exclusivement le droit de juger et qu'il confère toutes les magistratures : car alors la classe des gens riches étant obligée de mendier bassement ses suffrages, il ne tardera pas à se convaincre qu'il lui est aussi facile de retenir l'autorité que d'en disposer [3].

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'est pas, ou substituer l'oligarchie à la démocratie [4]. Quoique ces changements mettent le gouvernement en opposition avec la constitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'ils s'opèrent avec lenteur, du consentement de tous les ordres de l'État. Mais rien n'est si essentiel que d'arrêter, dès le principe, les innovations qui attaquent violemment la constitution; et en effet, dans un gouvernement qui se propose de maintenir une sorte d'équilibre entre les volontés de deux puissantes classes de citoyens, le moindre avantage remporté sur les lois établies en prépare la ruine. A Thurium, la loi ne permettait de remplir pour la seconde fois un emploi militaire qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, assurés de la confiance des troupes et des suffrages du peuple, firent révoquer la loi, malgré l'opposition des magistrats; et bientôt, par des entreprises plus hardies, ils changèrent le gouvernement sage et modéré de ce peuple en une affreuse tyrannie [5].

La liberté ne peut se trouver que dans la démocratie, disent les fanatiques partisans du pouvoir populaire [6] : elle est le principe de ce gouvernement; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander; elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, et précieux à l'État dont il fait partie.

Il est donc essentiel à ce gouvernement que toutes les magistratures, ou du moins la plupart, puissent être conférées par la voie du sort à chaque particulier [7]; que les emplois, à l'exception des militaires, soient très-rarement accordés à celui qui les a déjà remplis une fois; que tous les citoyens soient alternativement distribués dans les cours de justice; qu'on établisse un sénat pour préparer les affaires qui doivent se terminer dans l'assemblée nationale et souveraine, où tous les citoyens puissent assister; qu'on accorde un droit de présence à ceux qui

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, p. 395.
[2] Id. ibid. cap. 9, p. 401.
[3] Id. ibid. cap. 6, p. 394.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 370.
[5] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 397.
[6] Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414.
[7] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

se rendent assidus a cette assemblée, ainsi qu'au sénat et aux tribunaux de justice [1].

Cette forme de gouvernement est sujette aux mêmes révolutions que l'aristocratie ; elle est tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante et inquiète, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'administration [2] ; dans les lieux où, par de sages règlements, la première classe des citoyens n'est pas victime de la haine et de la jalousie des dernières classes [3]; dans tous les lieux enfin où, au milieu des mouvements les plus tumultueux, les lois ont la force de parler et de se faire entendre [4]. Mais elle est tyrannique [5] partout où les pauvres influent trop dans les délibérations publiques.

Plusieurs causes leur ont valu cet excès de pouvoir : la première est la suppression du cens, suivant lequel on devait régler la distribution des charges [6]; par là, les moindres citoyens ont obtenu le droit de se mêler des affaires publiques : la seconde est la gratification accordée aux pauvres et refusée aux riches qui portent leurs suffrages, soit dans les assemblées générales, soit dans les tribunaux de justice [7]; trop légère pour engager les seconds à une sorte d'assiduité, elle suffit pour dédommager les premiers de l'interruption de leurs travaux; et de là cette foule d'ouvriers et de mercenaires qui élèvent une voix impérieuse dans les lieux augustes où se discutent les intérêts de la patrie : la troisième est le pouvoir que les orateurs de l'État ont acquis sur la multitude.

Elle était jadis conduite par des militaires qui abusèrent plus d'une fois de sa confiance pour la subjuguer [8]; et comme son destin est d'être asservie, il s'est élevé, dans ces derniers temps, des hommes ambitieux qui emploient leurs talents à flatter ses passions et ses vices, à l'enivrer de l'opinion de son pouvoir et de sa gloire, à ranimer sa haine contre les riches, son mépris pour les règles, son amour de l'indépendance. Leur triomphe est celui de l'éloquence, qui semble ne s'être perfectionnée de nos jours [9], que pour introduire les despotisme dans le sein de la liberté même. Les républiques sagement administrées ne se livrent point à ces hommes dangereux; mais partout où ils ont du crédit, le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, et le peuple contracte les vices et la férocité des tyrans [10].

Presque tous nos gouvernements, sous quelque forme qu'ils soient établis, portent en eux-mêmes plusieurs germes de destruction. Comme la plupart des républiques Grecques sont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les divisions des particuliers devenues divisions de l'État, les malheurs d'une guerre qui semble ne laisser aucune ressource, la jalousie invétérée et toujours renaissante des diverses classes de citoyens, une succession rapide d'événements imprévus, y peuvent, dans un instant, ébranler ou renverser la constitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes, par la perte d'une bataille [1]; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avait proscrits pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles [2]. On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuse, par une intrigue d'amour [3]; dans la ville d'Érétrie, par une insulte faite à un particulier [4]; à Épidaure, par une amende infligée à un autre particulier [5]; et combien de séditions qui n'avaient pas de causes plus importantes, et qui, se communiquant par degrés, ont fini par exciter des guerres sanglantes?

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grèce, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens et les Carthaginois, jouissent en paix depuis plusieurs siècles, d'un gouvernement qui diffère de tous les autres, quoiqu'il en réunisse les avantages. Les Crétois conçurent, dans les plus anciens temps, l'idée de tempérer la puissance des grands, par celle du peuple [6]; les Lacédémoniens, et les Carthaginois sans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'aristocratie et la démocratie [7].

Ici Aristote expose succinctement les systèmes adoptés en Crète, à Lacédémone, à Carthage; je vais rapporter ce qu'il pense du dernier, en ajoutant quelques traits légers à son esquisse.

A Carthage, la puissance souveraine est partagée entre deux rois (1), un sénat, et l'assemblée du peuple [8].

Les deux rois ne sont pas tirés de deux seules familles, comme à Lacédémone; mais ils sont choisis tous les ans [9], tantôt dans une maison, tantôt dans une autre : on exige qu'ils aient de la naissance, des richesses et des vertus [10].

Le sénat est très-nombreux. C'est aux rois à le

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 380; lib. 6, cap. 2, p. 414.
[2] Id. ibid. cap. 4, p. 368; cap. 9, p. 373; lib. 6, cap. 2, p. 414.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 401; lib. 6, cap. 5, p. 419.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368.
[5] Id. ibid. p 405.
[6] Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 393.
[7] Id. ibid. lib. 4, cap. 13, p. 378.
[8] Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 392.
[9] Id. ibid.
[10] Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 369.

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 388.
[2] Id. ibid. cap. 5, p. 392.
[3] Id. ibid. cap. 4, p. 390.
[4] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395.
[5] Id. ibid. cap. 4, p. 391.
[6] Id. ibid. lib. 2, cap. 10, p. 332.
[7] Id. ibid. cap. 9, p. 328; cap. 11, p. 334.

(1) Les auteurs Latins donnent à ces deux magistrats suprêmes le nom de Suffetes, qui est leur véritable nom. Les auteurs Grecs leur donnent celui de Rois.

[8] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. Polyb. lib. 6, p. 493.
[9] Nep. in Hannib. cap. 7.
[10] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 344.

convoquer[1]. Ils y président; ils y discutent la guerre, la paix, les affaires les plus importantes de l'État[2]. Un corps de magistrats, au nombre de cent quatre, est chargé d'y soutenir les intérêts du peuple[3]. On peut se dispenser de renvoyer l'affaire à la nation, si les avis sont uniformes; on doit la communiquer, s'ils ne le sont pas.

Dans l'assemblée générale, les rois et les sénateurs exposent les raisons qui ont réuni ou partagé les suffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverses opinions qui l'ont suspendu; le peuple décide en dernier ressort[4].

Toutes les magistratures, celle des rois, celle des sénateurs, des juges, des stratéges, ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection, et renfermées dans les bornes prescrites par les lois. Le général des armées seul n'en connaît aucune[5]. Il est absolu quand il est à la tête des troupes; mais à son retour, il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent sénateurs; et dont les jugements sont accompagnés d'une extrême sevérite[6].

C'est par la distribution éclairée et le sage exercice de ces différents pouvoirs, qu'un peuple nombreux, puissant, actif, aussi jaloux de sa liberté que fier de son opulence, a toujours repoussé les efforts de la tyrannie; et jouit depuis très-longtemps d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages passagers, qui n'ont pas détruit sa constitution primitive[7].

Cependant, malgré son excellence, cette constitution a des défauts. C'en est un de regarder comme une distinction glorieuse, la réunion de plusieurs magistratures sur une même tête[8] (1), parce qu'alors il est plus avantageux de multiplier ses devoirs que de les remplir, et qu'on s'accoutume à croire qu'obtenir des places, c'est les mériter. C'est encore un défaut de considérer autant la fortune que la vertu, quand il est question de choisir des magistrats[9]. Dès que, dans un État, l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt on n'en connaît plus d'autre; accumuler des richesses est la seule ambition du citoyen, et le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie[10].

Pour le retenir dans son équilibre, on a pensé, à Carthage, qu'il fallait accorder quelques avantages au peuple, et envoyer par intervalles les principaux

[1] Liv. lib. 30, cap. 7.
[2] Polyb. lib. 1, p. 33; lib. 3, p. 175 et 187.
[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.
[4] Id. ibid.
[5] Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 96. Ubbo Emm. in rep. Carthag.
[6] Diod. Sic. lib. 20, p. 753. Justin. lib. 19, cap 2.
[7] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.
[8] Id ibid. p. 335.
(1) A Venise, dit Amelot, les nobles ne sauraient tenir plusieurs magistratures a la fois, quelque petites qu'elles soient. (Hist. du Gouvern de Venise, p. 25.)
[9] Aristot de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.
[10] Id. ibid. p. 335.

de cette classe dans des villes particulières, avec des commissions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette ressource a, jusqu'à présent, maintenu la république; mais comme elle ne tient pas immédiatement à la législation, et qu'elle renferme en elle-même un vice secret, on ne doit en attribuer le succès qu'au hasard; et si jamais, devenu trop riche et trop puissant, le peuple sépare ses intérêts de ceux des autres citoyens, les lois actuelles ne suffiront pas pour arrêter ses prétentions, et la constitution sera détruite[1] (1).

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de découvrir l'objet que doit se proposer le magistrat souverain dans l'exercice de son pouvoir, ou, si l'on veut, quel est dans chaque constitution le principe du gouvernement. Dans la monarchie, c'est le beau, l'honnête; car le prince doit désirer la gloire de son règne, et ne l'acquérir que par des voies honorables[2]. Dans la tyrannie, c'est la sûreté du tyran; car il ne se maintient sur le trône que par la terreur qu'il inspire[3]. Dans l'aristocratie, la vertu, puisque les chefs ne peuvent s'y distinguer que par l'amour de la patrie[4]. Dans l'oligarchie, les richesses, puisque ce n'est que parmi les riches qu'on choisit les administrateurs de l'État[5]. Dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen[6]; mais ce principe dégénère presque partout en licence, et ne pourrait subsister que dans le gouvernement dont la seconde partie de cet extrait présente une idée succincte.

## SECONDE PARTIE.

*De la meilleure des constitutions.*

Si j'étais chargé d'instruire un chef de colonie, je remonterais d'abord aux principes.

Toute société est une agrégation de familles, qui n'ont d'autre but, en se réunissant, que de travailler à leur bonheur commun[7]. Si elles ne sont pas assez nombreuses, comment les défendre contre les attaques du dehors? Si elles le sont trop, comment les contenir par des lois qui assurent leur repos? Ne cherchez pas à fonder un empire, mais une cité, moins puissante par la multitude des habitants, que que par les qualités des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger son action sur toutes les parties de ce corps, ne songez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéissent ne sont plus sous les yeux, ni sous la main de ceux qui commandent, songez

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 335.
(1) La prediction d'Aristote ne tarda pas à se vérifier. Au temps de la deuxieme guerre Punique, environ cent ans apres ce philosophe, la république de Carthage penchait vers sa ruine, et Polybe regarde l'autorité que le peuple avait usurpée, comme la principale cause de sa décadence. (Polyb. lib. 6, p. 493.)
[2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
[3] Id. rhet. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 530.
[4] Id. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
[5] Id. ibid.
[6] Id ibid.
[7] Id. ibid. lib 1, cap. 1, p. 296; lib. 3, cap. 9, p. 349.

que le gouvernement a perdu une partie de son influence, et l'État une partie de sa force[1].

Que votre capitale, située auprès de la mer[2], ne soit ni trop grande, ni trop petite; qu'une exposition favorable, un air pur, des eaux salubres, contribuent de concert à la conservation des habitants[3]; que son territoire suffise à ses besoins, et présente à la fois un accès difficile à l'ennemi, et des communications aisées à vos troupes[4]; qu'elle soit commandée par une citadelle, si l'on préfère le gouvernement monarchique; que divers postes fortifiés la garantissent des premières fureurs de la populace, si l'on choisit l'aristocratie; qu'elle n'ait d'autre défense que ses remparts, si l'on établit une démocratie[5]; que ses murailles soient fortes et capables de résister aux nouvelles machines dont on se sert depuis quelque temps dans les siéges; que les rues soient en partie larges et tirées au cordeau, en partie étroites et tortueuses : les premières serviront à son embellissement; les secondes, à sa défense, en cas de surprise[6].

Construisez, à quelque distance, un port qui soit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en plusieurs endroits de la Grèce : pendant la guerre, il facilitera les secours de vos alliés; pendant la paix, vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou régnicoles, dont la licence et l'avidité corrompraient les mœurs de vos citoyens, si vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce se borne à échanger le superflu que votre territoire vous accorde, contre le nécessaire qu'il vous refuse; et votre marine, à vous faire redouter ou rechercher des nations voisines[7].

Votre colonie est établie; faut lui donner des lois : il en faut de fondamentales pour former sa constitution, et de civiles pour assurer sa tranquillité.

Vous vous instruirez des différentes formes de gouvernements adoptées par nos législateurs, ou imaginées par nos philosophes. Quelques-uns de ces systèmes sont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, et le courage encore plus grand de résister à l'attrait des seconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une constitution sans défaut, il faudra qu'une raison supérieure vous persuade qu'un tel plan n'est pas susceptible d'exécution, ou, s'il l'était par hasard, qu'il ne conviendrait peut-être pas à toutes les nations[8].

Le meilleur gouvernement pour un peuple, est celui qui s'assortit à son caractère, à ses intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonstances qui lui sont particulières.

La nature a distingué, par des traits frappants et variés, les sociétés répandues sur notre globe[1]; celles du nord et de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumières et d'industrie; il faut donc qu'elles soient libres, indociles au joug des lois, incapables de gouverner les nations voisines. Celles de l'Asie possèdent tous les talents de l'esprit, toutes les ressources des arts; mais leur extrême lâcheté les condamne à la servitude. Les Grecs, placés entre les unes et les autres, enrichis de tous les avantages dont elles se glorifient, réunissent tellement la valeur aux lumières, l'amour des lois à celui de la liberté, qu'ils seraient en état de conquérir et de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne se plaît-elle pas à diversifier ces caractères principaux dans une même contrée? Parmi les peuples de la Grèce, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure. Il en est chez qui ces qualités brillantes sont dans un juste équilibre[2].

C'est en étudiant les hommes soumis à sa conduite, qu'un législateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ses institutions, assez de lumières pour sentir le prix de la vertu, assez de force et de chaleur pour la préférer à tout : plus il se propose un grand objet, plus il doit réfléchir, s'instruire et douter : une circonstance locale suffira quelquefois pour fixer ses irrésolutions. Si, par exemple, le sol que sa colonie doit occuper est susceptible d'une grande culture, et que des obstacles insurmontables ne lui permettent pas de proposer une autre constitution, qu'il n'hésite pas à établir le gouvernement populaire[3]. Un peuple agriculteur est le meilleur de tous les peuples; il n'abandonnera point des travaux qui exigent sa présence, pour venir, sur la place publique, s'occuper des dissensions que fomente l'oisiveté, et disputer des honneurs dont il n'est point avide[4]. Les magistrats, plus respectés, ne seront pas exposés aux caprices d'une multitude d'ouvriers et de mercenaires aussi audacieux qu'insatiables.

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il est nécessaire et possible d'avoir une nombreuse cavalerie : comme elle y fait la principale force de l'État, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puissent entretenir un cheval, et supporter la dépense qu'exige leur profession : alors le parti des riches domine sur celui des pauvres[5].

Avant que d'aller plus loin, examinons quels sont

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430.
[2] Id. ibid. cap. 5, p. 431; ibid. cap. 6.
[3] Id. ibid. cap. 11, p. 438.
[4] Id. ibid. cap. 5, p. 431.
[5] Id. ibid. cap. 11, p. 438.
[6] Id. ibid.
[7] Id. ibid. cap. 6, p. 432.
[8] Id. ibid. lib. 4, cap. 1, p. 361

[1] Hippocr. de aer. § 39, t. 1, p. 350. Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, p. 433. Plat. de rep. lib. 4, p. 435. Anonym ap. Phot. p. 1320.
[2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, p. 433.
[3] Id. ibid. lib. 4, cap. 6, p. 370; lib. 6, cap. 4, p. 416.
[4] Id. ibid. lib. 6, cap. 4, p. 417.
[5] Id. ibid. cap. 7, p. 420.

les droits, quelles doivent être les dispositions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen, il suffit d'être né d'un père et d'une mère qui l'étaient; ailleurs on exige un plus grand nombre de degrés; mais il suit de là que les premiers qui ont pris cette qualité, n'en avaient pas le droit; et s'ils ne l'avaient pas comment ont-ils pu le transmettre à leurs enfants [1]?

Ce n'est pas l'enceinte d'une ville ou d'un État qui donne ce privilége à celui qui l'habite; si cela était, il conviendrait à l'esclave ainsi qu'à l'homme libre [2]; si l'esclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui sont au service de leurs semblables, ou qui, en exerçant des arts mécaniques, se mettent dans une étroite dépendance du public, ne sauraient l'être non plus [3]. Je sais qu'on les regarde comme tels dans la plupart des républiques, et surtout dans l'extrême démocratie; mais dans un État bien constitué, on ne doit pas leur accorder une si belle prérogative.

Quel est donc le véritable citoyen? Celui qui, libre de tout autre soin, se consacre uniquement au service de la patrie, et peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs [4], en un mot, à l'autorité souveraine.

De là il suit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfants, aux vieillards décrépits, et ne saurait convenir aux artisans, aux laboureurs, aux affranchis [5]; il suit encore qu'on n'est citoyen que dans une république [6], quoiqu'on y partage ce droit avec des gens à qui, suivant nos principes, il faudrait le refuser.

Dans votre cité, tout travail qui détournera l'attention que l'on doit exclusivement aux intérêts de la patrie, sera interdit au citoyen, et vous ne donnerez ce titre qu'à ceux qui, dans leur jeunesse, porteront les armes pour la défense de l'État, et qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumières [7].

Ainsi vos citoyens feront véritablement partie de la cité : leur prérogative essentielle sera de parvenir aux magistratures, de juger les affaires des particuliers, de voter dans le sénat ou dans l'assemblée génerale [8]; ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi est un contrat [9] qui assure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs sera de se mettre en état de commander et d'obéir [10]; ils le rempliront en vertu de leur institution, parce qu'elle peut seule leur inspirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 2, p. 340.
[2] Id. ibid. cap. 1.
[3] Id. ibid. cap. 5, p. 343.
[4] Id. ibid. cap. 1, p. 338 et 339; cap. 4, p. 341.
[5] Id. ibid. lib. 3, cap. 1 et 5; lib. 7, cap. 9, p. 435.
[6] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.
[7] Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 435.
[8] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.
[9] Id. ibid. cap. 9, p. 348.
[10] Id. ibid. cap. 4, p. 342.

Ces réflexions nous feront connaître l'espèce d'égalité que le législateur doit introduire dans la cité.

On n'en admet aucune dans l'oligarchie; on y suppose au contraire que la différence dans les fortunes en établit une dans l'état des citoyens, et qu'en conséquence les préférences et les distinctions ne doivent être accordées qu'aux richesses [1]. Dans la démocratie, les citoyens se croient tous égaux, parce qu'ils sont tous libres; mais comme ils n'ont qu'une fausse idée de la liberté, l'égalité qu'ils affectent détruit toute subordination. De là les séditions qui fermentent sans cesse dans le premier de ces gouvernements, parce que la multitude y regarde l'inégalité comme une injustice [2]; et dans le second, parce que les riches y sont blessés d'une égalité qui les humilie.

Parmi les avantages qui établissent ou détruisent l'égalité entre les citoyens, il en est trois qui méritent quelques réflexions : la liberté, la vertu et les richesses. Je ne parle pas de la noblesse, parce qu'elle rentre dans cette division générale, en ce qu'elle n'est que l'ancienneté des richesses et de la vertu dans une famille [3].

Rien n'est si opposé à la licence que la liberté : dans tous les gouvernements, es particuliers sont et doivent être asservis; avec cette différence pourtant, qu'en certains endroits ils ne sont esclaves que des hommes; et que dans d'autres, ils ne doivent l'être que des lois. En effet, la liberté ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, comme on le soutient dans certaines démocraties [4], mais à ne faire que ce que veulent les lois qui assurent l'indépendance de chaque particulier; et sous cet aspect, tous vos citoyens peuvent être aussi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la vertu : comme nos citoyens participeront à l'autorité souveraine, ils seront tous également intéressés à la maintenir et à se pénétrer d'un même amour pour la patrie : j'ajoute qu'ils seront plus ou mois libres, à proportion qu'ils seront plus ou moins vertueux.

Quant aux richesses, la plupart des philosophes n'ont pu se garantir d'une illusion trop naturelle; c'est de porter leur attention sur l'abus qui choque le plus leur goût ou leurs intérêts, et de croire qu'en le déracinant, l'État ira de lui-même. D'anciens législateurs avaient jugé convenable, dans un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens; et de là quelques législateurs modernes, entre autres Phaléas de Chalcédoine, ont proposé l'égalité constante des fortunes, pour base de leurs systèmes. Les uns veulent que

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 9, p. 348; lib. 5, cap. 1, p. 385.
[2] Id. ibid lib. 5, cap. 3, p. 389.
[3] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 373.
[4] Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 402.

les riches ne puissent s'allier qu'avec les pauvres, et que les filles des premiers soient dotées, tandis que celles des derniers ne le seront pas; d'autres, qu'il ne soit permis d'augmenter son bien, que jusqu'à un taux fixé par la loi. Mais en limitant les facultés de chaque famille, il faudrait donc limiter le nombre des enfants qu'elle doit avoir [1]. Ce n'est point par des lois prohibitives que l'on tiendra dans une sorte d'équilibre les fortunes des particuliers : il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux l'esprit de désintéressement, et régler les choses de manière que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs possessions, et que les méchants ne le puissent pas [2].

Ainsi nos citoyens pourront différer les uns des autres par les richesses. Mais comme cette différence n'en occasionnera aucune dans la distribution des emplois et des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit subsister entre eux. Ils seront égaux, parce qu'ils ne dépendront que des lois, et qu'ils seront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos et au bonheur de la patrie [3].

Vous voyez déjà que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée approcherait de la démocratie, mais il tiendrait aussi de l'oligarchie; car ce serait un gouvernement mixte, tellement combiné, qu'on hésiterait sur le nom dont il faudrait l'appeler, et dans lequel néanmoins les partisans de la démocratie et ceux de l'oligarchie trouveraient les avantages de la constitution qu'ils préfèrent, sans y trouver les inconvénients de celle qu'ils rejettent [4].

Cet heureux mélange serait surtout sensible dans la distribution des trois pouvoirs qui constituent un État républicain. Le premier, qui est le législatif, résidera dans l'assemblée générale de la nation; le second, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magistrats; le troisième, qui est le pouvoir le juger, sera confié aux tribunaux de justice [5].

1° La paix, la guerre, les alliances, les lois, le choix des magistrats, la punition des crimes contre l'État, la reddition des comptes de la part de ceux qui ont rempli des fonctions importantes; sur tous ces objets, on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui se trompe rarement, lorsqu'il n'est point agité par des factions. Dans ces circonstances, ses suffrages sont libres, et ne sont point souillés par un vil intérêt, car il serait impossible de corrompre tout un peuple; ils sont éclairés, car les moindres citoyens ont un singulier talent pour discerner les hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus, et une singulière facilité à combiner, à suivre, et même à rectifier leurs avis [6].

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, p. 322.
[2] Id. ibid. p. 323 et 324.
[3] Id. ibid. lib. 3, cap. 4, p. 341; cap. 9, p. 349.
[4] Id. ibid. cap. 9, p. 373.
[5] Id. ibid. cap. 14, p. 379.
[6] Id. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350 et 351; cap. 15, p. 356; lib. 4, cap. 14, p. 381.

Les décrets de l'assemblée générale ne pourront être réformés, à moins qu'il ne soit question d'affaires criminelles : dans ce cas, si l'assemblée absout l'accusé, la cause est finie; si elle le condamne, son jugement doit être confirmé, ou peut être cassé par un des tribunaux de justice [1].

Pour éloigner de l'assemblée générale des gens de la lie du peuple, qui, ne possédant rien, et n'exerçant aucune profession mécanique, seraient, en qualité de citoyens, en droit d'y assister, on aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens est si fort, qu'il n'admet à l'assemblée de la nation que les gens les plus riches. Il n'existe pas dans certaines démocraties, et dans d'autres il est si faible, qu'il n'exclut presque personne. Vous établirez un cens, en vertu duquel la plus grande et la plus saine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques [2].

Et comme le cens n'est pas une mesure fixe, qu'il varie suivant le prix des denrées, et que ces variations ont quelquefois suffi pour changer la nature du gouvernement, vous aurez l'attention de le renouveler de temps en temps, et de le proportionner, suivant les occurrences, aux facultés des particuliers et à l'objet que vous vous proposez [3].

2° Les décrets de l'assemblée générale doivent être exécutés par des magistrats, dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions, et la durée de leur exercice soient assortis à l'étendue de la république, ainsi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans presque tous les objets que nous traitons, il s'élève une foule de questions [4], que nous passons sous silence, pour nous attacher à deux points importants, qui sont le choix et le nombre de ces magistrats. Il est de l'essence de l'oligarchie qu'ils soient élus relativement au cens; de la démocratie, qu'on les tire au sort, sans aucun égard aux facultés des particuliers [5]. Vous emprunterez de la première, la voie de l'élection, parce qu'elle est la plus propre à vous donner des magistrats vertueux et éclairés; à l'exemple de la seconde, vous ne vous réglerez pas sur le cens, parce que vous ne craindrez point qu'on élève aux magistratures des gens obscurs et incapables de les remplir. Quant au nombre des magistrats, il vaut mieux multiplier les places que surcharger chaque département [6].

3° Le même mélange de formes s'observera dans les règlements relatifs aux tribunaux de justice. Dans le gouvernement oligarchique, on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judicature, et on n'assigne aucun

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 381.
[2] Id. ibid. cap. 9, p. 373.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395; cap. 8, p. 398.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 381.
[5] Id. ibid. cap. 9, p. 373.
[6] Id. ibid. cap. 15, p. 382.

salaire aux pauvres qui les remplissent. On fait le contraire dans les démocraties : vous engagerez tous les juges à être assidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'absenteront, en accordant un droit de présence aux seconds [1].

Après avoir intéressé ces deux classes de citoyens au bien de l'État, il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuse qui a perdu la plupart des républiques de la Grèce; et c'est encore ici un des points les plus importants de notre législation.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition et les vices des deux partis ne feraient qu'éterniser. L'unique moyen de les détruire est de favoriser, par préférence, l'état mitoyen (1), et de le rendre aussi puissant qu'il peut l'être [2] : c'est dans cet état que vous trouverez le plus de mœurs et d'honnêteté. Content de son sort, il n'éprouve, et ne fait éprouver aux autres, ni l'orgueil méprisant qu'inspirent les richesses, ni la basse envie que fait naître le besoin. Les grandes villes, où il est plus nombreux, lui doivent d'être moins sujettes à des séditions que les petites; la démocratie, où il est honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards [3].

Que la principale partie de vos colons soit formée de cet ordre respectable; que vos lois les rendent susceptibles de toutes les distinctions; qu'une sage institution entretienne à jamais parmi eux l'esprit et l'amour de la médiocrité; et laissez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du despotisme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir; du despotisme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander; et il résultera de là, que la plus grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ses efforts pour en maintenir la durée; ce qui est le premier élément et la meilleure preuve d'une bonne constitution [4].

Dans toute république, un citoyen se rend coupable dès qu'il devient trop puissant. Si vos lois ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquièrent trop de richesses, et ne rassemblent autour d'eux une assez grande quantité de partisans pour se faire redouter, vous aurez recours à l'ostracisme ou l'exil, et vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

L'ostracisme est un remède violent, peut-être injuste, trop souvent employé pour servir des vengeances personnelles, mais justifié par de grands exemples et de grandes autorités, et le seul qui, dans ces occasions, puisse sauver l'État. Si néanmoins il s'élevait un homme qui, seulement par la sublimité de ses vertus, entraînât tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au lieu de le proscrire, il serait plus conforme aux vrais principes de le placer sur le trône [1].

Nous avons dit que vos citoyens seront ou des jeunes gens qui serviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir servie, la dirigeront par leurs conseils. C'est dans cette dernière classe que vous choisirez les prêtres; car il ne serait pas décent que l'hommage d'un peuple libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail mécanique et servile [2].

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union [3].

Vous diviserez les biens en deux portions, l'une destinée aux besoins de l'État, l'autre à ceux des particuliers : la première sera consacrée à l'entretien du culte religieux et des repas publics; la seconde ne sera possédée que par ceux que j'ai désignés sous le nom de citoyens. L'une et l'autre seront cultivées par des esclaves tirés de différentes nations [4].

Après avoir réglé la forme du gouvernement, vous rédigerez un corps de lois civiles, qui toutes se rapportent aux lois fondamentales, et servent à les cimenter.

L'une des plus essentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne soient pas d'un âge trop disproportionné [5]; rien ne serait plus propre à semer entre eux la division et les dégoûts : qu'ils ne soient ni trop jeunes ni trop vieux; rien ne fait plus dégénérer l'espèce humaine : que les filles se marient à l'âge d'environ dix-huit ans, les hommes à celui de trente-sept, ou environ [6]; que leur mariage se célèbre vers le solstice d'hiver [7] (1); qu'il soit permis d'exposer les enfants, quand ils apportent en naissant une constitution trop faible, ou des défauts trop sensibles; qu'il soit encore permis de les exposer, pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractère de la nation, fixez du moins le nombre des enfants dans chaque famille, et si deux époux transgressent la loi, qu'il soit ordonné à la mère de détruire le fruit de son amour, avant qu'il ait reçu les principes de la vie et du sentiment. Proscrivez sévèrement l'adultère, et que les

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.

(1) Par cet état mitoyen, Aristote entend ceux qui jouissent d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il en dit avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque.

[2] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, p. 376. Euripid. in supplic. v. 238.

[3] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, p. 376.

[4] Id. ibid. cap. 12, p. 377; lib. 5, cap. 9, p. 400.

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 354; cap. 17, p. 361.

[2] Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 436.

[3] Id. ibid. cap 10, p. 436.

[4] Id. ibid. p. 437.

[5] Id. ibid. cap. 16, p. 445.

[6] Id. ibid. p. 446.

[7] Id. ibid.

(1) En 1772, M. Vargentin, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences de Stokcholm, prouva, d'après des observations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année ou il naît le plus d'enfants est le mois de septembre. (Gazette de France du 28 août 1772.)

peines les plus graves flétrissent celui qui déshonore une si belle union [1].

Aristote s'étend ensuite sur la manière dont on doit élever le citoyen. Il le prend au berceau; il le suit dans les différents âges de la vie, dans les différents emplois de la république, dans ses différents rapports avec la société. Il traite des connaissances dont il faut éclairer son esprit, et des vertus dont il faut pénétrer son âme; et développant insensiblement à ses yeux la chaîne de ses devoirs, il lui fait remarquer en même temps la chaîne des lois qui l'obligeront à les remplir (1).

Je viens d'exposer quelques-unes des réflexions d'Aristote sur le meilleur des gouvernements. J'ai rapporté plus haut celles de Platon *, ainsi que les constitutions établies par Lycurgue ** et par Solon***. D'autres écrivains, législateurs, philosophes, orateurs, poëtes, ont publié leurs idées sur cet important sujet. Qui pourrait, sans un mortel ennui, analyser leurs différents systèmes, et cette prodigieuse quantité de maximes ou de questions qu'ils ont avancées ou discutées? Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur sont communs à tous, ou qui, par leur singularité, méritent d'être receuillis.

Aristote n'est pas le seul qui ait fait l'éloge de la royauté. La plupart des philosophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont considéré, les uns relativement à la société, les autres par rapport au système général de la nature.

La plus belle des constitutions, disent les premiers, serait celle où l'autorité, déposée entre les mains d'un seul homme, ne s'exercerait que suivant des lois sagement établies [2]; où le souverain, élevé au-dessus de ses sujets autant par ses lumières et ses vertus que par sa puissance [3], serait persuadé qu'il est lui-même comme la loi, qui n'existe que pour le bonheur des peuples [4]; où le gouvernement inspirerait la crainte et le respect au dedans et au dehors, non-seulement par l'uniformité des principes, le secret des entreprises, et la célérité dans l'exécution [5], mais encore par la droiture et la bonne foi: car on compterait plus sur la parole du prince, que sur les serments des autres hommes [6].

Tout dans la nature nous ramène à l'unité, disent les seconds: l'univers est présidé par l'Être suprême [7], les sphères célestes le sont par autant de génies; les royaumes de la terre le doivent être par autant de souverains établis sur le trône, pour entretenir dans leurs États l'harmonie qui règne dans l'univers. Mais, pour remplir une si haute destinée, ils doivent retracer en eux-mêmes les vertus de ce Dieu dont ils sont les images [1]; et gouverner leurs sujets avec la tendresse d'un père, les soins vigilants d'un pasteur, et l'impartiale équité de la loi [2].

Tels sont en partie les devoirs que les Grecs attachent à la royauté; et comme ils ont vu presque partout les princes s'en écarter, ils ne considèrent ce gouvernement que comme un modèle que doit se proposer un législateur, pour ne faire qu'une volonté générale de toutes les volontés des particuliers [3]. « Si tous les gouvernements étaient tempé-« rés, disait Platon, il faudrait chercher son bonheur « dans le monarchique; mais puisqu'ils sont tous « corrompus, il faut vivre dans une démocratie [4]. »

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté? le gouvernement mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des lois qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ces formes [5]. Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de manières, de là cette prodigieuse variété qui se trouve dans les constitutions des peuples, et dans les opinions des philosophes.

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes lois, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changements qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passagères, il faut des lois dans une monarchie [6]; sans ce frein, tout gouvernement devient tyrannique.

On a présenté une bien juste image, quand on a dit que la loi était l'âme d'un État. En effet, si on détruit la loi, l'État n'est plus qu'un corps sans vie [7].

Les lois doivent être claires, précises, générales, relatives au climat [8], toutes en faveur de la vertu [9]; il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible à la décision des juges [10]; elles seront sévères, mais les juges ne le doivent jamais être [11],

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, p. 447.
(1) Nous n'avons plus ces détails, mais il est aisé de juger, par les premiers chapitres du liv. VIII, de la République, de la marche qu'avait suivie Aristote dans le reste de l'ouvrage.
* Voyez le chapitre LIV de cet ouvrage.
** Voyez le chapitre XLV.
*** Voyez l'Introduction, p. 25, et le chapitre XIV.
[2] Plat. in polit. t. 2, p. 301 et 302.
[3] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 56.
[4] Archyt. ap. Stob. serm. 44, p. 314.
[5] Demosth. de fals. leg. p. 321. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 93.
[6] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 63.
[7] Ecphant. ap. Stob. serm. 46, p. 333.

[1] Ecphant. ap. Stob. serm. 46, p. 333.
[2] Id. ibid. et p. 334. Diotogen. ibid. p. 330.
[3] Ecphant. ap. Stob. serm. 46, ibid. p. 334.
[4] Plat. in polit. t. 2, p. 301. Hippod. ap. Stob. serm. 41, p. 251
[5] Plat. in polit. t. 2, p. 303.
[6] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Hippod. ibid. p. 251. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 693. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321; lib. 4, cap. 9, p. 373.
[7] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Xenoph. memor. lib. 4, p. 813. Plat. in polit. t 2, p. 276. Bias. ap. Plut. in sept. sapient. conv. t. 2, p. 152.
[8] Demosth. ap. Stob. serm. 41, p. 270.
[9] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268.
[10] Demosth. ep. p. 198. Id. in Timocr. p. 784. p. Stob. p. 270.
[11] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
[12] Isæus ap. Stob. serm. 46, p. 327.

parce qu'il vaut mieux risquer d'absoudre un criminel, que de condamner un innocent. Dans le premier cas le jugement est une erreur; dans le second, c'est une impiété [1].

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la supériorité qu'ils avaient acquise par des victoires. Ce fut la faute de leurs lois qui les ont endurcis contre les travaux de la guerre, et non contre les douceurs du repos. Un législateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être passager, que des vertus qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas craindre la guerre, à ne pas abuser de la paix [2].

La multiplicité des lois dans un État est une preuve de sa corruption et de sa décadence, par la raison qu'une société serait heureuse, si elle pouvait se passer de lois [3].

Quelques-uns souhaiteraient qu'à la tête de la plupart des lois, un préambule en exposât les motifs et l'esprit; rien ne serait plus utile, disent-ils, que d'éclairer l'obéissance des peuples, et de les soumettre par la persuasion, avant que de les intimider par des menaces [4].

D'autres regardent l'ignominie comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes sont rachetées par de l'argent, on accoutume les hommes à donner une très-grande valeur à l'argent, une très-petite aux fautes [5].

Plus les lois sont excellentes, plus il est dangereux d'en secouer le joug. Il vaudrait mieux en avoir de mauvaises et les observer, que d'en avoir de bonnes et les enfreindre [6].

Rien n'est si dangereux encore que d'y faire de fréquents changements. Parmi les Locriens d'Italie [7], celui qui propose d'en abolir ou d'en modifier quelqu'une, doit avoir autour de son cou un nœud coulant, qu'on resserre si l'on n'approuve pas sa proposition *. Chez les mêmes Locriens, il n'est pas permis de tourmenter et d'éluder les lois à force d'interprétations. Si elles sont équivoques, et qu'une des parties murmure contre l'explication qu'en a donnée le magistrat, elle peut le citer devant un tribunal composé de mille juges. Ils paraissent tous deux la corde au cou, et la mort est la peine de celui dont l'interprétation est rejetée [8]. Les autres législateurs ont tous déclaré qu'il ne fallait toucher aux lois qu'avec une extrême circonspection, et dans une extrême nécessité.

Mais quel est le fondement solide du repos et du bonheur des peuples? Ce ne sont point les lois qui règlent leur constitution, ou qui augmentent leur puissance; mais les institutions qui forment les citoyens, et qui donnent du ressort à leurs âmes; non les lois qui dispensent les peines et les récompenses, mais la voix du public, lorsqu'elle fait une exacte répartition du mépris et de l'estime [1]. Telle est la décision unanime des législateurs, des philosophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages et les inconvénients des diverses espèces de gouvernements, on trouve pour dernier résultat, que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse.

Les lois, impuissantes par elles-mêmes, empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui sont autant au-dessus d'elles, que la vertu est au-dessus de la probité. C'est par les mœurs qu'on préfère ce qui est honnête à ce qui n'est que juste, et ce qui est juste à ce qui n'est qu'utile. Elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les lois ne l'effrayent que par la crainte des peines [2].

Sous l'empire des mœurs, les âmes montreront beaucoup d'élévation dans leurs sentiments, de méfiance pour leurs lumières, de décence et de simplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un saint respect pour les dieux, pour les lois, pour les magistrats, pour la puissance paternelle, pour la sagesse des vieillards [3], pour elles-mêmes encore plus que pour tout le reste [4].

De là résulte, pour tout gouvernement, l'indispensable nécessité de s'occuper de l'éducation des enfants [5], comme de l'affaire la plus essentielle, de les élever dans l'esprit et l'amour de la constitution, dans la simplicité des anciens temps, en un mot, dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs sentiments et leurs manières. Tous ceux qui ont médité sur l'art de gouverner les hommes, ont reconnu que c'était de l'institution de la jeunesse que dépendait le sort des empires [6]; et d'après leurs réflexions, on peut poser ce principe lumineux : que l'éducation, les lois et les mœurs ne doivent jamais être en contradiction [7]. Autre principe non moins certain : dans tous les États, les mœurs du peuple se conforment à celles des chefs [8].

Zaleucus et Charondas, peu contents de diriger au maintien des mœurs la plupart des lois qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie (1), le se-

[1] Antiph. ap. Stob. p. 308.
[2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 14, p. 444; cap. 15, p. 445.
[3] Arcesil. ap. Stob. serm. 41, p. 248. Isocr. areop. t. 1, p. 331. Tacit. annal. lib. 3, cap. 27.
[4] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 719.
[5] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 269.
[6] Thucyd. lib. 3, cap. 37. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
[7] Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 280. Demosth. in Timocr. p. 794.
* Voyez la note LXXXIV, à la fin du volume.
[8] Polyb. lib. 12, p. 661.

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 697. Isocr. areop. t. 1, p. 331.
[2] Hippod. ap. Stob. p. 249.
[3] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698 et 701.
[4] Democr. ap. Stob. serm. 44, p. 310.
[5] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 2. Aristot. de leg. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.
[6] Diotogen. ap. Stob. p. 251.
[7] Hippod. ap. Stob. serm. 44, p. 249.
[8] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 68. Æschin. in Tim. p. 290.
(1) Suivant Timée, Zaleucus n'avait pas donné des lois aux Locriens (Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141. Id. ad At-

cond à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes [1] une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondements de la morale. J'en rapporterai quelques-unes, pour achever de montrer sous quel point de vue on envisageait autrefois la législation.

« Tous les citoyens, dit Zaleucus [2], doivent être persuadés de l'existence des dieux. L'ordre et la beauté de l'univers les convaincront aisément qu'il n'est pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils sont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer et purifier son âme; car la Divinité n'est point honorée par l'hommage du méchant; elle n'est point flattée des sacrifices pompeux, et des magnifiques spectacles dont on embellit ses fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu constante dans ses principes et dans ses effets, que par une ferme résolution de préférer la justice et la pauvreté à l'injustice et à l'ignominie.

« Si, parmi les habitants de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouve qui ne goûtent pas ces vérités, et qui soient naturellement portés au mal, qu'ils sachent que rien ne pourra soustraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie; ce moment où l'on se rappelle, avec tant de regrets et de remords, le mal qu'on a fait, et le bien qu'on a négligé de faire.

« Ainsi, que chaque citoyen ait dans toutes ses actions l'heure de la mort présente à son esprit; et toutes les fois qu'un génie malfaisant l'entraînera vers le crime, qu'il se réfugie dans les temples, au pied des autels, dans tous les lieux sacrés, pour demander l'assistance divine; qu'il se sauve auprès des gens de bien, qui soutiendront sa faiblesse, par le tableau des récompenses destinées à la vertu, et des malheurs attachés à l'injustice.

« Respectez vos parents, vos lois, vos magistrats; chérissez votre patrie, n'en désirez pas d'autre; ce désir serait un commencement de trahison. Ne dites du mal de personne; c'est aux gardiens des lois à veiller sur les coupables; mais avant de les punir, ils doivent tâcher de les ramener par leurs conseils.

« Que les magistrats, dans leurs jugements, ne se souviennent ni de leurs liaisons, ni de leurs haines particulières. Des esclaves peuvent être soumis par la crainte, mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la justice. »

« Dans vos projets et dans vos actions, dit Charondas [3], commencez par implorer le secours des dieux, qui sont les auteurs de toutes choses : pour l'obtenir, abstenez-vous du mal; car il n'y a point de société entre Dieu et l'homme injuste.

« Qu'il règne entre les simples citoyens, et ceux qui sont à la tête du gouvernement, la même tendresse qu'entre les enfants et les pères.

« Sacrifiez vos jours pour la patrie, et songez qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre dans l'opprobre.

« Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont promise.

« Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes et par une douleur immodérée; mais par le souvenir de leurs vertus, et par les offrandes que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux.

« Que les jeunes gens défèrent aux avis des vieillards, attentifs à s'attirer le respect par la régularité de leur vie. Si ces derniers se dépouillaient de la pudeur, ils introduiraient dans l'État le mépris de la honte, et tous les vices qui en sont la suite.

« Détestez l'infamie et le mensonge; aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, et parvenez à la plus haute perfection, en devenant véritablement honnête homme. Volez au secours du citoyen opprimé; soulagez la misère du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, et décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions; réprimez votre colère, et ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

« Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux; et qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits. »

tic. lib. 6, ep. 1, t. 8, p. 201); mais il contredisait toute l'antiquité.

[1] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141.

[2] Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279; et ap. Diod. Sic. lib. 12, p. 84.

[3] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289.

## CHAPITRE LXIII.

Denys, roi de Syracuse, à Corinthe. — Exploits de Timoléon.

De retour à Athènes, après onze ans d'absence, nous crûmes, pour ainsi dire, y venir pour la première fois. La mort nous avait privés de plusieurs de nos amis et de nos connaissances; des familles entières avaient disparu; d'autres s'étaient élevées à leur place : on nous recevait comme étrangers dans des maisons que nous fréquentions auparavant; c'était partout la même scène, et d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentissait sans cesse de plaintes contre Philippe. Les uns en étaient alarmés, les autres les écoutaient avec indifférence [1]. Démosthène avait récemment accusé Eschine de s'être vendu à ce prince, lorsqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la dernière paix; et comme Eschine avait relevé la modestie des anciens orateurs, qui, en haranguant le peuple, ne se livraient

[1] Demosth. de fals. leg. p. 321 et 327.

pas à des gestes outrés : « Non, non, s'écria Démosthène, ce n'est point à la tribune, mais dans une ambassade, qu'il faut cacher ses mains sous son manteau [1]. » Ce trait réussit, et cependant l'accusation n'eut pas de suite.

Nous fûmes pendant quelque temps accablés de questions sur l'Égypte et sur la Perse : je repris ensuite mes anciennes recherches. Un jour que je traversais la place publique, je vis un grand nombre de nouvellistes, qui allaient, venaient, s'agitaient en tumulte, et ne savaient comment exprimer leur surprise. « Qu'est-il donc arrivé? dis-je en m'approchant. — Denys est à Corinthe, répondit-on. — Quel Denys? — Ce roi de Syracuse, si puissant et si redouté. Timoléon l'a chassé du trône, et l'a fait jeter sur une galère qui vient de le mener à Corinthe [2]. Il est arrivé (1) sans escorte, sans amis, sans parents; il a tout perdu, excepté le souvenir de ce qu'il etait. »

Cette nouvelle me fut bientôt confirmée par Euryale, que je trouvai chez Apollodore. C'était un Corinthien avec qui j'avais des liaisons, et qui en avait eu autrefois avec Denys : il devait retourner quelques mois après à Corinthe; je résolus de l'accompagner, et de contempler à loisir un des plus singuliers phénomènes de la fortune.

En arrivant dans cette ville, nous trouvâmes, à la porte d'un cabaret, un gros homme [3], enveloppé d'un méchant habit, à qui le maître de la maison semblait accorder, par pitié, les restes de quelques bouteilles de vin. Il recevait et repoussait, en riant, les plaisanteries grossières de quelques femmes de mauvaise vie, et ses bons mots amusaient la populace assemblée autour de lui [4].

Euryale me proposa, je ne sais sous quel prétexte, de descendre de voiture, et de ne pas quitter cet homme. Nous le suivîmes en un endroit où l'on exerçait des femmes qui devaient, à la prochaine fête, chanter dans les chœurs : il leur faisait répéter leur rôle, dirigeait leurs voix, et disputait avec elles sur la manière de rendre certains passages [5]. Il fut ensuite chez un parfumeur, où s'offrirent d'abord à nos yeux le philosophe Diogène et le musicien Aristoxène (2), qui, depuis quelques jours, étaient arrivés à Corinthe. Le premier, s'approchant de l'inconnu, lui dit : « Tu ne méritais pas le sort « que tu éprouves.—Tu compatis donc à mes maux? « répondit cet infortuné; je t'en remercie. — Moi, « compatir à tes maux! reprit Diogène : tu te trompes, vil esclave; tu devais vivre et mourir, comme « ton père, dans l'effroi des tyrans, et je suis indigné de te voir dans une ville où tu peux sans « crainte goûter encore quelques plaisirs [1]. »

« Euryale, dis-je alors tout étonné, c'est donc là le roi de Syracuse! — C'est lui-même, répondit-il : il ne me reconnaît pas; sa vue est affaiblie par les excès du vin [2]. Écoutons la suite de la conversation. » Denys la soutint avec autant d'esprit que de modération. Aristoxène lui demanda la cause de la disgrâce de Platon. « Tous les maux assiégent un « tyran, répondit-il; le plus dangereux est d'avoir « des amis qui lui cachent la vérité. Je suivis leurs « avis; j'éloignai Platon. Qu'en arriva-t-il? J'étais « roi à Syracuse, je suis maître d'école à Corinthe [3]. » En effet, nous le vîmes plus d'une fois, dans un carrefour, expliquer à des enfants les principes de la grammaire [4].

Le même motif qui m'avait conduit à Corinthe, y attirait journellement quantité d'étrangers. Les uns, à l'aspect de ce malheureux prince, laissaient échapper des mouvements de pitié [5]; la plupart se repaissaient avec délices d'un spectacle que les circonstances rendaient plus intéressant. Comme Philippe était sur le point de donner des fers à la Grèce, ils assouvissaient, sur le roi de Syracuse, la haine que leur inspirait le roi de Macédoine. L'exemple instructif d'un tyran, plongé tout à coup dans la plus profonde humiliation, fut bientôt l'unique consolation de ces fiers républicains; quelque temps après, les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe, que par ces mots énergiques : *Denys à Corinthe* [6].

Nous eûmes plusieurs conversations avec ce dernier; il faisait sans peine l'aveu de ses fautes, apparemment parce qu'elles ne lui avaient guère coûté. Euryale voulut savoir ce qu'il pensait des hommages qu'on lui rendait à Syracuse. « J'entretenais, « répondit-il, quantité de sophistes et de poëtes dans « mon palais; je ne les estimais point; cependant « ils me faisaient une réputation [7]. Mes courtisans « s'aperçurent que ma vue commençait à s'affaiblir; « ils devinrent, pour ainsi dire, tous aveugles; ils « ne discernaient plus rien; s'ils se rencontraient « en ma présence, ils se heurtaient les uns contre « les autres; dans nos soupers, j'étais obligé de diriger leurs mains, qui semblaient errer sur la table [8]. — Et n'étiez-vous pas offensé de cette bas-

[1] Demosth. de fals. leg. p. 332.
[2] Plut. in Tim. t. 1, p. 242. Justin. lib. 21, cap. 5. Diod. Sic. lib. 16, p. 461.
(1) L'an 343 avant J. C.
[3] Justin. lib. 21, cap. 2.
[4] Plut. in Timol. t. 1, p. 242.
[5] Id. ibid.
(2) C'est le même sans doute dont il nous reste un traité de musique, inséré dans le recueil de Meibomius.

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 243.
[2] Aristot. et Theopomp. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Justin. lib. 21, cap. 2.
[3] Plut. in Timol. t. 1, p. 243.
[4] Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 310. Id. ad. famil. lib. 9, epist. 18, t. 7, p. 317. Justin. lib. 21, cap. 5. Lucian. somn. cap. 23, t. 2, p. 737. Val. Max. lib. 6, cap. 9, extern. n° 6.
[5] Plut. in Timol. t. 1, p. 242.
[6] Demetr. Phal. de eloc. cap. 8.
[7] Plut. apophth. t. 2, p. 176.
[8] Theophr. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Plut. de adul. t. 2, p. 53.

« sesse? lui dit Euryale. — Quelquefois, reprit « Denys; mais il est si doux de pardonner! »

Dans ce moment, un Corinthien, qui voulait être plaisant, et dont on soupçonnait la probité, parut sur le seuil de la porte; il s'arrêta, et, pour montrer qu'il n'avait point de poignard sous sa robe, il affecta de la secouer à plusieurs reprises, comme font ceux qui abordent les tyrans. « Cette épreuve « serait mieux placée, lui dit le prince, quand vous « sortirez d'ici [1]. »

Quelques moments après, un autre particulier entra, et l'excédait par ses importunités. Denys nous dit tout bas en soupirant : « Heureux ceux qui « ont appris à souffrir dès leur enfance [2]! »

De pareils outrages se renouvelaient à tous moments : il cherchait lui-même à se les attirer; couvert de haillons, il passait sa vie dans les cabarets, dans les rues, avec des gens du peuple, devenus les compagnons de ses plaisirs. On discernait encore dans son âme ce fonds d'inclinations basses qu'il reçut de la nature, et ces sentiments élevés qu'il devait à son premier état; il parlait comme un sage, il agissait comme un fou; je ne pouvais expliquer le mystère de sa conduite. Un Syracusain, qui l'avait étudié avec attention, me dit : « Outre que son esprit est trop faible et trop léger pour avoir plus de mesure dans l'adversité que dans la prospérité, il s'est aperçu que la vue d'un tyran, même détrôné, répand la défiance et l'effroi parmi des hommes libres. S'il préférait l'obscurité à l'avilissement, sa tranquillité serait suspecte aux Corinthiens, qui favorisent la révolte de la Sicile. Il craint qu'ils ne parviennent à le craindre, et se sauve de leur haine par leur mépris [3].

Il l'avait obtenu tout entier pendant mon séjour à Corinthe; et dans la suite il mérita celui de toute la Grèce. Soit misère, soit dérangement d'esprit, il s'enrôla dans une troupe de prêtres de Cybèle; il parcourait avec eux les villes et les bourgs, un tympanon à la main, chantant, dansant autour de la figure de la déesse, et tendant la main pour recevoir quelques faibles aumônes [4].

Avant de donner ces scènes humiliantes, il avait eu la permission de s'absenter de Corinthe, et de voyager dans la Grèce. Le roi de Macédoine le reçut avec distinction : dans leur premier entretien, Philippe lui demanda comment il avait pu perdre cet empire que son père avait conservé pendant si longtemps : « C'est, répondit-il, que j'héritai de sa « puissance, et non de sa fortune [5]. » Un Corinthien lui ayant déjà fait la même question, il avait répondu : « Quand mon père monta sur le trône, les « Syracusains étaient las de la démocratie; quand « on m'a forcé d'en descendre, ils l'étaient de la « tyrannie [1]. » Un jour qu'à la table du roi de Macédoine, on s'entretenait des poésies de Denys l'Ancien : « Mais quel temps choisissait votre père, lui « dit Philippe, pour composer un si grand nombre « d'ouvrages? — Celui, répondit-il, que vous et « moi passons ici à boire [2]. »

Ses vices le précipitèrent deux fois dans l'infortune, et sa destinée lui opposa chaque fois un des plus grands hommes que ce siècle ait produits : Dion en premier lieu, et Timoléon ensuite. Je vais parler de ce dernier, et je raconterai ce que j'en appris dans les dernières années de mon séjour en Grèce.

On a vu plus haut (1), qu'après la mort de son frère, Timoléon s'était éloigné pendant quelque temps de Corinthe, et pour toujours des affaires publiques. Il avait passé près de vingt ans dans cet exil volontaire [3], lorsque ceux de Syracuse, ne pouvant plus résister à leurs tyrans, implorèrent l'assistance des Corinthiens, dont ils tirent leur origine. Ces derniers résolurent de lever des troupes; mais comme ils balançaient sur le choix du général, une voix nomma par hasard Timoléon, et fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle [4]. L'accusation, autrefois intentée contre lui, n'avait été que suspendue; les juges lui en remirent la décision : « Timoléon, lui dirent-ils, suivant la manière dont vous vous conduirez en Sicile, nous conclurons que vous avez fait mourir un frère ou un tyran [5]. »

Les Syracusains se croyaient alors sans ressources. Icétas, chef des Léontins, dont ils avaient demandé l'appui, ne songeait qu'à les asservir; il venait de se liguer avec les Carthaginois. Maître de Syracuse, il tenait Denys assiégé dans la citadelle. La flotte de Carthage croisait aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Dans l'intérieur de l'île, une fatale expérience avait appris aux villes Grecques à se défier de tous ceux qui s'empressaient de les secourir [6].

Timoléon part avec dix galères et un petit nombre de soldats [7]; malgré la flotte des Carthaginois, il aborde en Italie, et se rend bientôt après à Tauroménium en Sicile. Entre cette ville et celle de Syracuse est la ville d'Adranum, dont les habitants avaient appelé, les uns Icétas, et les autres Timoléon. Ils marchent tous deux en même temps, le premier à la tête de cinq mille hommes, le second avec douze cents. A trente stades (2) d'Adranum, Timoléon apprend que les troupes d'Icétas viennent d'arriver, et sont occupées à se loger autour de la

[1] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18. Plut. in Timol. t. 1, p. 243.
[2] Stob. serm. 110, p. 582.
[3] Justin. lib 21, cap. 5. Plut. in Timol. t. 1, p. 242.
[4] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 541. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1824.
[5] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 60.

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 176.
[2] Id. in Timol. t. 1, p. 243.
(1) Voyez le chapitre IX de cet ouvrage.
[3] Plut. in Timol. t. 1, p. 238.
[4] Id. ibid. p. 237.
[5] Id. ibid. p. 238. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.
[6] Plut. in Timol. t. 1, p. 241. Diod. Sic. lib. 16, p. 461.
[7] Plut. in Timol. t. 1, p. 239. Diod. Sic. lib. 16, p. 462.
(2) Une lieue 335 toises.

ville : il précipite ses pas, et fond sur elles avec tant d'ordre et d'impétuosité, qu'elles abandonnent, sans résistance, le camp, le bagage et beaucoup de prisonniers.

Ce succès changea tout à coup la disposition des esprits et la face des affaires : la révolution fut si prompte, que, cinquante jours après son arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer son alliance; quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux siennes [1]; Denys lui-même se rendre à discrétion, et lui remettre la citadelle de Syracuse avec les trésors et les troupes qu'il avait pris soin d'y rassembler.

Mon objet n'est pas de tracer ici les détails d'une si glorieuse expédition. Je dirai seulement que si Timoléon, jeune encore, avait montré, dans les combats, la maturité d'un âge avancé, il montra, sur le déclin de sa vie, la chaleur et l'activité de la jeunesse [2]; je dirai qu'il développa tous les talents, toutes les qualités d'un grand général; qu'à la tête d'un petit nombre de troupes il délivra la Sicile des tyrans qui l'opprimaient, et la défendit contre une puissance encore plus formidable qui voulait l'assujettir; qu'avec six mille hommes il mit en fuite une armée de soixante-dix mille Carthaginois [3]; et qu'enfin ses projets étaient médités avec tant de sagesse, qu'il parut maîtriser les hasards et disposer des événements.

Mais la gloire de Timoléon ne consiste pas dans cette continuité rapide de succès, qu'il attribuait lui-même à la fortune, et dont il faisait rejaillir l'éclat sur sa patrie [4]; elle est établie sur une suite de conquêtes plus dignes de la reconnaissance des hommes.

Le fer avait moissonné une partie des habitants de la Sicile; d'autres, en grand nombre, s'étant dérobés par la fuite à l'oppression de leurs despotes, s'étaient dispersés dans la Grèce, dans les îles de la mer Égée, sur les côtes de l'Asie. Corinthe, remplie du même esprit que son général, les engagea, par ses députés, à retourner dans leur patrie; elle leur donna des vaisseaux, des chefs, une escorte, et, à leur arrivée en Sicile, des terres à partager. En même temps des hérauts déclarèrent de sa part aux jeux solennels de la Grèce, qu'elle reconnaissait l'indépendance de Syracuse et de toute la Sicile [5].

A ces cris de liberté, qui retentirent aussi dans toute l'Italie, soixante mille hommes se rendirent à Syracuse, les uns pour y jouir des droits de citoyens, les autres pour être distribués dans l'intérieur de l'île [6].

La forme de gouvernement avait récemment essuyé de fréquentes révolutions [7], et les lois étaient sans vigueur. Elles avaient été rédigées pendant la guerre du Péloponèse, par une assemblée d'hommes éclairés, à la tête desquels était ce Dioclès, dont la mémoire fut consacrée par un temple que l'ancien Denys fit démolir. Ce législateur sévère avait défendu, sous peine de mort, de paraître avec des armes dans la place publique. Quelque temps après, les ennemis ayant fait une irruption aux environs de Syracuse, il sort de chez lui, l'épée à la main; il apprend au même instant qu'il s'est élevé une émeute dans la place, il y court; un particulier s'écrie : « Vous venez d'abroger votre loi. — Dites « plutôt que je l'ai confirmée, » répondit-il en se plongeant l'épée dans le sein [1].

Ses lois établissaient la démocratie; mais pour corriger les vices de ce gouvernement, elles poursuivaient avec vigueur toutes les espèces d'injustices; et pour ne rien laisser aux caprices des juges, elles attachaient, autant qu'il est possible, une décision à chaque contestation, une peine à chaque délit. Cependant, outre qu'elles sont écrites en ancien langage, leur extrême précision nuit à leur clarté. Timoléon les revit avec Céphalus et Denys, deux Corinthiens qu'il avait attirés auprès de lui [2]. Celles qui concernent les particuliers furent conservées avec des interprétations qui en déterminent le sens; on réforma celles qui regardent la constitution, et l'on réprima la licence du peuple, sans nuire à sa liberté. Pour lui assurer à jamais la jouissance de cette liberté, Timoléon l'invita à détruire toutes ces citadelles qui servaient de repaires aux tyrans [3].

La puissante république de Carthage forcée de demander la paix aux Syracusains, les oppresseurs de la Sicile successivement détruits, les villes rétablies dans leur splendeur, les campagnes couvertes de moissons, un commerce florissant, partout l'image de l'union et du bonheur, voilà les bienfaits que Timoléon répandit sur cette belle contrée [4] : voici les fruits qu'il en recueillit lui-même.

Réduit volontairement à l'état de simple particulier, il vit sa considération s'accroître de jour en jour. Ceux de Syracuse le forcèrent d'accepter dans leur ville une maison distinguée; et aux environs une retraite agréable, où il coulait des jours tranquilles avec sa femme et ses enfants, qu'il avait fait venir de Corinthe. Il y recevait sans cesse les tributs d'estime et de reconnaissance que lui offraient les peuples qui le regardaient comme leur second fondateur. Tous les traités, tous les règlements qui se faisaient en Sicile, on venait de près, de loin, les soumettre à ses lumières, et rien ne s'exécutait qu'avec son approbation [5].

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 241 et 243. Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
[2] Plut. in Timol. t. 1, p. 237.
[3] Id. ibid. p. 248. Diod. Sic. lib. 15, p. 471.
[4] Plut. in Timol. t. 1, p. 250 et 253.
[5] Id. ibid. p. 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 472.
[6] Plut. in Timol. t. 1, p. 247. Diod. Sic. l. 16, p. 473; l. 19, p. 652.
[7] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390.

[1] Diod. Sic. lib. 13, p. 162.
[2] Plut. in Timol. p. 248. Diod. Sic. lib. 13, p. 203; lib 16, p. 473.
[3] Nep. in Timol. cap. 3.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 473.
[5] Plut. in Timol. t. 1, p. 253.

Il perdit la vue dans un âge assez avancé [1]. Les Syracusains, plus touchés de son malheur qu'il ne le fut lui-même, redoublèrent d'attentions à son égard. Ils lui amenaient les étrangers qui venaient chez eux. « Voilà, disaient-ils, notre bienfaiteur, notre père; il a préféré au triomphe brillant qui l'attendait à Corinthe, à la gloire qu'il aurait acquise dans la Grèce, le plaisir de vivre au milieu de ses enfants [2]. » Timoléon n'opposait aux louanges qu'on lui prodiguait, que cette réponse modeste : « Les « dieux voulaient sauver la Sicile; je leur rends grâ- « ces de m'avoir choisi pour l'instrument de leurs « bontés [3]. »

L'amour des Syracusains éclatait encore plus lorsque, dans l'assemblée générale, on agitait quelque question importante. Des députés l'invitaient à s'y rendre; il montait sur un char : dès qu'il paraissait, tout le peuple le saluait à grands cris; Timoléon saluait le peuple à son tour; et, après que les transports de joie et d'amour avaient cessé, il s'informait du sujet de la délibération, et donnait son avis, qui entraînait tous les suffrages. A son retour, il traversait de nouveau la place, et les mêmes acclamations le suivaient jusqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue [4].

La reconnaissance des Syracusains ne pouvait s'épuiser. Ils décidèrent que le jour de sa naissance serait regardé comme un jour de fête, et qu'ils demanderaient un général à Corinthe, toutes les fois qu'ils auraient une guerre à soutenir contre quelque nation étrangère [5].

A sa mort, la douleur publique ne trouva de soulagement que dans les honneurs accordés à sa mémoire. On donna le temps aux habitants des villes voisines de se rendre à Syracuse pour assister au convoi. De jeunes gens, choisis par le sort, portèrent le corps sur leurs épaules. Il était étendu sur un lit richement paré. Un nombre infini d'hommes et de femmes l'accompagnaient, couronnés de fleurs, vêtus de robes blanches, et faisant retentir les airs du nom et des louanges de Timoléon; mais leurs gémissements et leurs larmes attestaient encore mieux leur tendresse et leur douleur.

Quand le corps fut mis sur le bûcher, un héraut lut à haute voix le décret suivant : « Le peuple de « Syracuse, en reconnaissance de ce que Timoléon « a détruit les tyrans, vaincu les barbares, rétabli « plusieurs grandes villes, et donné des lois aux « Siciliens, a résolu de consacrer deux cents mines « à ses funérailles, et d'honorer tous les ans sa mé- « moire par des combats de musique, des courses « de chevaux, et des jeux gymniques [6]. »

D'autres généraux se sont signalés par des conquêtes plus brillantes; aucun n'a fait de si grandes choses. Il entreprit la guerre pour travailler au bonheur de la Sicile; et quand il l'eut terminée, il ne lui resta plus d'autre ambition que d'être aimé.

Il fit respecter et chérir l'autorité pendant qu'il en était revêtu; lorsqu'il s'en fut dépouillé, il la respecta et la chérit plus que les autres citoyens. Un jour, en pleine assemblée, deux orateurs osèrent l'accuser d'avoir malversé dans les places qu'il avait remplies. Il arrêta le peuple soulevé contre eux : « Je n'ai affronté, dit-il, tant de travaux et « de dangers, que pour mettre le moindre des « citoyens en état de défendre les lois, et de dire « librement sa pensée [1]. »

Il exerça sur les cœurs un empire absolu, parce qu'il fut doux, modeste, simple, désintéressé, et surtout infiniment juste. Tant de vertus désarmaient ceux qui étaient accablés de l'éclat de ses actions et de la supériorité de ses lumières. Timoléon éprouva qu'après avoir rendu de grands services à une nation, il suffit de la laisser faire, pour en être adoré.

## CHAPITRE LXIV.

Suite de la bibliothèque. — Physique. — Histoire naturelle. — Génies.

A mon arrivée de Corinthe, je retournai chez Euclide : il me restait à parcourir une partie de sa bibliothèque; je l'y trouvai avec Méton et Anaxarque. Le premier était d'Agrigente en Sicile, et de la même famille que le célèbre Empédocle; le second était d'Abdère en Thrace, et de l'école de Démocrite : tous deux, un livre à la main, paraissaient ensevelis dans une méditation profonde.

Euclide me montra quelques traités sur les animaux, sur les plantes, sur les fossiles. « Je ne suis pas fort riche en ce genre, me dit-il; le goût de l'histoire naturelle et de la physique proprement dite, ne s'est introduit parmi nous que depuis quelques années. Ce n'est pas que plusieurs hommes de génie ne se soient anciennement occupés de la nature; je vous ai montré autrefois leurs ouvrages, et vous vous rappelez sans doute ce discours où le grand prêtre de Cérès vous donna une idée succincte de leurs systèmes *. Vous apprîtes alors qu'ils cherchèrent à connaître les causes plutôt que les effets, la matière des êtres plutôt que leurs formes [2].

« Socrate dirigea la philosophie vers l'utilité publique; et ses disciples, à son exemple, consacrèrent leurs veilles à l'étude de l'homme [3]. Celle du reste de l'univers, suspendue pendant près d'un siècle, et renouvelée de nos jours, procède avec plus de lu-

[1] Nep. in Timol. cap. 4.
[2] Plut. in Timol. p. 254.
[3] Nep. in Timol. cap. 4.
[4] Plut. in Timol. p. 254.
[5] Id. ibid. Nep. in Timol. cap. 5.
[6] Plut. in Timol. t. I, p. 255.

[1] Plut. in Timol. t. I, p. 253. Nep. in Timol. cap. 5.
* Voyez le chapitre XXX de cet ouvrage.
[2] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 2, t. I, p. 329. Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. I, p. 967 et 968.
[3] Id. de part. anim. t. I, p. 971

mières et de sagesse. On agite, à la vérité, ces questions générales, qui avaient divisé les anciens philosophes; mais on tâche en même temps de remonter des effets aux causes, du connu à l'inconnu [1]. En conséquence, on s'occupe des détails avec un soin particulier, et l'on commence à recueillir les faits et à les comparer.

« Un défaut essentiel arrêtait autrefois les progrès de la science; on n'était pas assez attentif à expliquer l'essence de chaque corps [2], ni à définir les termes dont on se servait; cette négligence avait fini par inspirer tant de dégoût, que l'étude de la physique fut abandonnée au moment précis où commença l'art des définitions. Ce fut au temps de Socrate [3]. »

A ces mots, Anaxarque et Méton s'approchèrent de nous. « Est-ce que Démocrite, dit le premier, n'a pas donné des définitions exactes? — Est-ce qu'Empédocle, dit le second, ne s'est pas attaché à l'analyse des corps? — Plus fréquemment que les autres philosophes, répondit Euclide, mais pas aussi souvent qu'ils l'auraient dû [4]. » La conversation devint alors plus animée : Euclide défendait avec vivacité la doctrine d'Aristote son ami; Anaxarque et Méton, celle de leurs compatriotes : ils accusèrent plus d'une fois Aristote d'avoir altéré, dans ses ouvrages, les systèmes des anciens, pour les combattre avec avantage [5]. Méton alla plus loin; il prétendit qu'Aristote, Platon, Socrate même, avaient puisé dans les écrits des Pythagoriciens d'Italie et de Sicile presque tout ce qu'ils ont enseigné sur la nature, la politique et la morale. « C'est dans ces heureuses contrées, ajouta-t-il, que la vraie philosophie a pris naissance, et c'est à Pythagore que l'on doit ce bienfait [6].

« — J'ai une profonde vénération pour ce grand homme, reprit Euclide; mais puisque lui et d'autres philosophes se sont approprié, sans en avertir, les richesses de l'Égypte, de l'Orient et de tous les peuples que nous nommons barbares [7], n'avions-nous pas le même droit de les transporter dans la Grèce? Ayons le courage de nous pardonner mutuellement nos larcins; ayez celui de rendre à mon ami la justice qu'il mérite. Je lui ai souvent ouï dire qu'il faut discuter les opinions avec l'équité d'un arbitre impartial [8]; s'il s'est écarté de cette règle, je le condamne. Il ne cite pas toujours les auteurs dont il emprunte des lumières, parce qu'il a déclaré en général que son dessein était d'en profiter [1]. Il les cite plus souvent, quand il les réfute, parce que la célébrité de leur nom n'était que trop capable d'accréditer les erreurs qu'il voulait détruire.

« Aristote s'est emparé du dépôt des connaissances, accru par vos soins et par les nôtres; il l'augmentera par ses travaux, et, en le faisant passer à la postérité, il élèvera le plus superbe des monuments, non à la vanité d'une école en particulier, mais à la gloire de toutes nos écoles.

« Je le connus à l'Académie; nos liens se fortifièrent avec les années, et, depuis qu'il est sorti d'Athènes, j'entretiens avec lui une correspondance suivie. Vous, qui ne pouvez le juger que d'après le petit nombre d'ouvrages qu'il a publiés, apprenez quelle est l'étendue de ses projets, et reprochez-lui, si vous l'osez, des erreurs et des omissions.

« La nature, qui ne dit rien à la plupart des hommes, l'avertit de bonne heure qu'elle l'avait choisi pour son confident et son interprète. Je ne vous dirai pas que, né avec les plus heureuses dispositions, il fit les plus rapides progrès dans la carrière des sciences et des arts; qu'on le vit, dès sa tendre jeunesse, dévorer les ouvrages des philosophes, se délasser dans ceux des poëtes, s'approprier les connaissances de tous les pays et de tous les temps [2] : ce serait le louer, comme on loue le commun des grands hommes. Ce qui le distingue, c'est le goût et le génie de l'observation; c'est d'allier, dans les recherches, l'activité la plus surprenante, avec la constance la plus opiniâtre; c'est encore cette vue perçante, cette sagacité extraordinaire, qui le conduit, dans un instant, aux résultats, et qui ferait croire souvent que son esprit agit plutôt par instinct que par réflexion; c'est enfin d'avoir conçu que tout ce que la nature et l'art présentent à nos yeux, n'est qu'une suite immense de faits, tenant tous à une chaîne commune, souvent trop semblables pour n'être pas facilement confondus, et trop différents pour ne devoir pas être distingués. De là le parti qu'il a pris d'assurer sa marche par le doute [3], de l'éclairer par l'usage fréquent des définitions, des divisions et subdivisions, et de ne s'avancer vers le séjour de la vérité, qu'après avoir reconnu les dehors de l'enceinte qui la tient renfermée.

« Telle est la méthode qu'il suivra dans l'exécution d'un projet qui effrayerait tout autre que lui : c'est l'histoire générale et particulière de la nature. Il prendra d'abord les grandes masses; l'origine ou l'éternité du monde [4]; les causes, les principes et l'essence des êtres [5]; la nature et l'action réciproque des éléments; la composition et la décomposition

[1] Aristot. de part. anim. t. 1, p. 967. Id. de nat. auscult. lib. 1, cap. 1, p. 315.
[2] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 2, p. 329.
[3] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, p. 971. Id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.
[4] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970.
[5] Porphyr. vit. Pythag. § 53, p. 49. Bruck. hist. philos. dissert. prælim. p. 14; lib. 2, cap. 1, p. 461. Moshem. ad Cudw. cap. 1, § 7, not. y.
[6] Porphyr. vit. Pyth. p. 49. Anonym. ap. Phot. p. 1316.
[7] Tatian. orat. ad . Græc. p. 2. Clem. Alexandr. stromat. lib. 1, p. 355. Bruck. hist. philos. lib. 1, cap. 1, p. 47.
[8] Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 446.

[1] Aristot. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 144.
[2] Ammon. vit. Aristot.
[3] Aristot. metaph. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 858.
[4] Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432.
[5] Id. de nat. auscult. lib. 1 et 2, t. 1, p. 315, etc. Id. metaph. t. 2, p. 838.

des corps[1]. Là seront rappelées et discutées les questions sur l'infini, sur le mouvement, le vide, l'espace et le temps[2].

« Il décrira, en tout ou en partie, ce qui existe et ce qui s'opère dans les cieux, dans l'intérieur et sur la surface de notre globe : dans les cieux, les météores[3], les distances et les révolutions des planètes, la nature des astres et des sphères auxquelles ils sont attachés[4]; dans le sein de la terre, les fossiles, les minéraux[5], les secousses violentes qui bouleversent le globe[6]; sur sa surface, les mers, les fleuves[7], les plantes[8], les animaux[9].

« Comme l'homme est sujet à une infinité de besoins et de devoirs, il sera suivi dans tous ses rapports. L'anatomie du corps humain[10], la nature et les facultés de l'âme[11], les objets et les organes des sensations[12], les règles propres à diriger les plus fines opérations de l'esprit[13], et les plus secrets mouvements du cœur[14]; les lois[15], les gouvernements[16], les sciences, les arts[17]; sur tous ces objets intéressants l'historien joindra ses lumières à celles des siècles qui l'ont précédé; et, conformément à la méthode de plusieurs philosophes, appliquant toujours la physique à la morale, il nous rendra plus éclairés, pour nous rendre plus heureux.

« Voilà le plan d'Aristote, autant que je l'ai pu comprendre par ses conversations et par ses lettres : je ne sais s'il pourra s'assujettir à l'ordre que je viens d'indiquer. — Et pourquoi ne le suivrait-il pas? lui dis-je. — C'est, répondit-il, que certaines matières exigent des éclaircissements préliminaires. Sans sortir de son cabinet, où il a rassemblé une bibliothèque précieuse[18], il est en état de traiter quantité de sujets : mais quand il faudra tracer l'histoire et les mœurs de tous les animaux répandus sur la terre, de quelle longue et pénible suite d'observations n'aura-t-il pas besoin! Cependant son courage s'enflamme par les obstacles; outre les matériaux qui sont entre ses mains, il fonde de justes espérances sur la protection de Philippe, dont il a mérité l'estime[1], et sur celle d'Alexandre, dont il va diriger l'éducation. S'il est vrai, comme on le dit, que ce jeune prince montre un goût très-vif pour les sciences[2], j'espère que, parvenu au trône, il mettra son instituteur à portée d'en hâter les progrès[3]. »

A peine Euclide eut achevé, qu'Anaxarque prenant la parole : « Je pourrais, dit-il, attribuer à Démocrite le même projet que vous prêtez à Aristote. Je vois ici les ouvrages sans nombre qu'il a publiés sur la nature et les différentes parties de l'univers; sur les animaux et les plantes; sur notre âme, nos sens, nos devoirs, nos vertus; sur la médecine, l'anatomie, l'agriculture, la logique, la géométrie, l'astronomie, la géographie; j'ajoute sur la musique et la poésie[4] : et je ne parle pas de ce style enchanteur qui répand des grâces sur les matières les plus abstraites[5]. L'estime publique l'a placé au premier rang des physiciens qui ont appliqué les effets aux causes. On admire dans ses écrits une suite d'idées neuves, quelquefois trop hardies, souvent heureuses. Vous savez qu'à l'exemple de Leucippe son maître, dont il perfectionna le système[6], il admit le vide, les atomes, les tourbillons; qu'il regarda la lune comme une terre couverte d'habitants[7]; qu'il prit la voie lactée pour une multitude de petites étoiles[8]; qu'il réduisit toutes nos sensations à celle du toucher[9], et qu'il nia toujours que les couleurs et les autres qualités sensibles fussent inhérentes aux corps[10].

« Quelques-unes de ces vues avaient été proposées[11] : mais il eut le mérite de les adopter et de les étendre. Il fut le premier à concevoir les autres; et la postérité jugera si ce sont des traits de génie, ou des écarts de l'esprit : peut-être même découvrira-t-elle ce qu'il n'a pu que deviner. Si je pouvais soupçonner vos philosophes de jalousie, je dirais que, dans leurs ouvrages, Platon affecte de ne le point nommer, et Aristote de l'attaquer sans cesse. »

Euclide se récria contre ce reproche. On reprit les questions déjà traitées; tantôt chaque athlète combattait sans second; tantôt le troisième avait à soutenir les efforts des deux autres. En supprimant les discussions, pour m'en tenir aux résultats, je vais exposer en peu de mots l'opinion d'A-

[1] Aristot. de gener. et corrupt. t. I, p. 493, etc. Diog. Laert. lib. 5, § 25.
[2] Aristot. de nat. auscult. lib. 3, 4, etc.
[3] Id. meteor. t. I, p. 528.
[4] Id. de cœl. lib. 2, t. I, p. 452. Id. astronom. ap. Diog. Laert. lib. 5, § 26.
[5] Aristot. meteor. lib. 3, cap. 6, t. I, p. 583.
[6] Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 566.
[7] Id. ibid. p. 551, etc.
[8] Diog. Laert. lib. 5, § 25.
[9] Aristot. hist. anim. Id. de animal. incess. part. gener. t. I. Diog. Laert. lib. 5, § 25.
[10] Aristot. hist. anim. lib. I, cap. 7, p. 768, etc. Diog. Laert. lib. 5, § 25.
[11] Aristot. de anim. t. I, p. 616. Id. de mem. t. I, p. 678.
[12] Id. de sens. t. I, p. 662.
[13] Id. categ. analyt. topic. t. I, p. 14, etc. Diog. Laert. lib. 5, § 23 et 24.
[14] Aristot. de mor.; magn. mor.; eudem. de virt. et vit. t. 2, p. 3, etc.
[15] Diog. Laert. lib. 5, § 26.
[16] Aristot. de rep. t. 2, p. 296.
[17] Diog. Laert. lib. 5, § 26. Fabric. bibl. Græc. lib. 3, cap. 6 et 7, t. 2, p. 107, etc.
[18] Strab. lib. 13, p. 608. Aull. Gell. lib. 3, cap. 17.

[1] Aull. Gell. lib. 9, cap. 3, Ammon. vit. Aristot. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 19.
[2] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 327, 328, etc.
[3] Plin. lib. 8, cap. 16, t. I, p. 443.
[4] Diog. Laert. lib. 9, § 46. Fabric. bibl. Græc. t. I, p. 803.
[5] Cicer. de orat. lib. I, cap. II, t. I, p. 141.
[6] Bruck. hist. philos. t. I, p. 1187.
[7] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 891.
[8] Aristot. meteor. lib. I, cap. 8, t. I, p. 538. Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 893.
[9] Aristot. de sens. cap. 4, t. I, p. 669.
[10] Id. de anim. lib. 3, cap. I, t. I, p. 649. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 399.
[11] Aristot de sens. cap. 4, t. I, p. 669.

ristote et celle d'Empédocle, sur l'origine et l'administration de l'univers. J'ai rapporté dans un autre endroit celle de Démocrite sur le même sujet [*].

« Tous les philosophes, dit Euclide, ont avancé que le monde avait été fait pour toujours subsister, suivant les uns; pour finir un jour, suivant les autres; pour finir et se reproduire dans des intervalles périodiques, suivant les troisièmes. Aristote soutient que le monde a toujours été et sera toujours [1]. — Permettez que je vous interrompe, dit Méton. Avant Aristote, plusieurs de nos Pythagoriciens, et entre autres Ocellus de Lucanie, avaient admis l'éternité du monde [2]. — Je l'avoue, répondit Euclide; mais Aristote a fortifié ce sentiment par de nouvelles preuves. Je me borne à celles qu'il tire du mouvement. En effet, dit-il, si le mouvement a commencé, il fut dans l'origine imprimé à des êtres préexistants; ces êtres avaient été produits, ou existaient de toute éternité. Dans le premier cas, ils ne purent être produits que par un mouvement antérieur à celui que nous supposons être le premier; dans le second cas, il faut dire que les êtres, avant d'être mûs, étaient en repos; or, l'idée du repos entraîne toujours celle d'un mouvement suspendu, dont il est la privation [3]. Le mouvement est donc éternel.

« Quelques-uns admettent l'éternité de la matière, et donnent une origine à l'univers : les parties de la matière, disent-ils, furent agitées sans ordre dans le chaos, jusqu'au moment où elles se réunirent pour former les corps. Nous répondons que leur mouvement devait être conforme ou contraire aux lois de la nature [4], puisque nous n'en connaissons pas d'autres. S'il leur était conforme, le monde a toujours été; s'il leur était contraire, il n'a jamais pu être; car, dans la première supposition, les parties de la matière auraient pris d'elles-mêmes, et de toute éternité, l'arrangement qu'elles conservent aujourd'hui; dans la seconde, elles n'auraient jamais pu le prendre, puisque le mouvement contre nature sépare et détruit, au lieu de réunir et de construire [5]. Et qui concevra jamais que des mouvements irréguliers aient pu composer des substances telles que les os, la chair, et les autres parties de notre corps [6]?

« Nous apercevons partout une suite de forces motrices qui, en opérant les unes sur les autres, produisent une continuité de causes et d'effets. Ainsi la pierre est remuée par le bâton [7], le bâton par le bras, et le bras par la volonté, etc. La série de ces forces ne pouvant se prolonger à l'infini [1], s'arrête à des moteurs, ou plutôt à un moteur unique qui existe de toute éternité : c'est l'être nécessaire [2], le premier et le plus excellent des êtres : c'est Dieu lui-même; il est immuable, intelligent, indivisible, sans étendue [3]; il réside au-dessus de l'enceinte du monde; il y trouve son bonheur dans la contemplation de lui-même [4].

« Comme sa puissance est toujours en action, il communique et communiquera sans interruption le mouvement au premier mobile [5], à la sphère des cieux où sont les étoiles fixes; il l'a communiqué de toute éternité. Et en effet, quelle force aurait enchaîné son bras, ou pourrait l'enchaîner dans la suite? Pourquoi le mouvement aurait-il commencé dans une époque plutôt que dans une autre? Pourquoi finirait-il un jour [6]?

« Le mouvement du premier mobile se communique aux sphères inférieures, et les fait rouler tous les jours d'orient en occident : mais chacune d'elles a de plus un ou plusieurs mouvements dirigés par des substances éternelles et immatérielles [7].

« Ces agents secondaires sont subordonnés au premier moteur [8], à peu près comme dans une armée les officiers le sont au général [9]. Ce dogme n'est pas nouveau. Suivant les traditions antiques, la Divinité embrasse la nature entière. Quoiqu'on les ait altérées par des fables monstrueuses, elles n'en conservent pas moins les débris de la vraie doctrine [10].

« Le premier mobile étant mû par l'action immédiate du premier moteur, action toujours simple, toujours la même, n'éprouve point de changement, point de génération ni de corruption [11]. C'est dans cette uniformité constante et paisible que brille le caractère de l'immortalité.

« Il en est de même des sphères inférieures; mais la diversité de leurs mouvements produit sur la terre et dans la région sublunaire des révolutions continuelles, telles que la destruction et la reproduction des corps [12]. »

Euclide, après avoir tâché de montrer la liaison

[*] Voyez le chapitre XXX de cet ouvrage.
[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 409. Id. de cœl. lib. 1, cap. 10, p. 447.
[2] Ocell. Lucan. cap. 2.
[3] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 408.
[4] Id. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 475.
[5] Id. ibid. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 433.
[6] Id. ibid. lib. 3, cap. 2, p. 475.
[7] Id. de nat. auscult. lib 8, cap. 5, t. 1, p. 415.

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 5, t. 1, p. 416. Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.
[2] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 882, E; lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, D.
[3] Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 6 et 7, t. 1, p. 418; cap. 15, p. 430. Id. metaph. lib. 14, cap. 7 et 8, t. 2, p. 1001.
[4] Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004. Id. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E. Id. mag. mor. lib. 2, cap. 15, p. 193.
[5] Id. metaph. lib. 14, cap. 6, p. 999; cap. 7, t. 2, p. 1001. Id. de nat auscult. lib. 8, cap. 15, t. 1, p. 430.
[6] Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, p. 409 et 410.
[7] Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1002. Bruck. t. 1, p 831.
[8] Aristot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525.
[9] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
[10] Id. ibid. cap. 8, t. 2, p. 1003, D.
[11] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524.
[12] Id. ibid. et p. 525.

de ces effets aux causes qu'il venait de leur assigner, continua de cette manière :

« L'excellence et la beauté de l'univers consistent dans l'ordre qui le perpétue [1]; ordre qui éclate plus dans les cieux que sur la terre [2]; ordre auquel tous les êtres tendent plus ou moins directement. Comme dans une maison bien réglée [3] les hommes libres, les esclaves, les bêtes de somme concourent au maintien de la communauté, avec plus ou moins de zèle et de succès, suivant qu'ils approchent plus ou moins de la personne du chef; de même dans le système général des choses, tous les efforts sont dirigés à la conservation du tout, avec plus de promptitude et de concert dans les cieux, où l'influence du premier moteur se fait mieux sentir; avec plus de négligence et de confusion dans les espaces sublunaires, parce qu'ils sont plus éloignés de ses regards [4].

« De cette tendance universelle des êtres à un même but il résulte que la nature, loin de rien faire d'inutile, cherche toujours le mieux possible [5], et se propose une fin dans toutes ses opérations [6]. »

A ces mots, les deux étrangers s'écrièrent à la fois : « Eh! pourquoi recourir à des causes finales? Et qui vous a dit que la nature choisit ce qui convient le mieux à chaque espèce d'êtres? Il pleut sur nos campagnes; est-ce pour les fertiliser? non sans doute; c'est parce que les vapeurs attirées par le soleil, et condensées par le froid, acquièrent par leur réunion une gravité qui les précipite sur la terre. C'est par accident qu'elles font croître votre blé, et le pourrissent quand il est amoncelé dans votre aire. C'est par accident que vous avez des dents propres à diviser les aliments, et d'autres propres à les broyer [7]. — Dans l'origine des choses, ajouta Méton, quand le hasard ébauchait les animaux, il forma des têtes qui n'étaient point attachées à des cous [8]. Bientôt il parut des hommes à tête de taureau. des taureaux à face humaine [9]. Ces faits sont confirmés par la tradition, qui place, après le débrouillement du chaos, des géants, des corps armés de quantité de bras, des hommes qui n'avaient qu'un œil [10]. Ces races périrent par quelque vice de conformation; d'autres ont subsisté. Au lieu de dire que ces dernières étaient mieux organisées, on a supposé une proportion entre leurs actions et leur fin prétendue.

« — Presqu'aucun des anciens philosophes, répondit Euclide, n'a cru devoir admettre comme principe, ce qu'on appelle hasard ou fortune [1]. Ces mots vagues n'ont été employés que pour expliquer des effets qu'on n'avait pas prévus; et ceux qui tiennent à des causes éloignées, ou jusqu'à présent ignorées [2]. A proprement parler, la fortune et le hasard ne produisent rien par eux-mêmes; et si pour nous conformer au langage vulgaire, nous les regardons comme des causes accidentelles, nous n'en admettons pas moins l'intelligence et la nature pour causes premières [3].

« — Vous n'ignorez pas, dit alors Anaxarque, que le mot nature a diverses acceptions. Dans quel sens le prenez-vous ici? — J'entends par ce mot, répondit Euclide, le principe du mouvement subsistant par lui-même dans les éléments du feu, de l'air, de la terre et de l'eau [4]. Son action est toujours uniforme dans les cieux; elle est souvent contrariée par des obstacles dans la région sublunaire. Par exemple, la propriété naturelle du feu est de s'élever; cependant une force étrangère l'oblige souvent à prendre une direction opposée [5]. Aussi, quand il s'agit de cette région, la nature est non-seulement le principe du mouvement, mais elle l'est encore, par accident, du repos et du changement [6].

« Elle nous présente des révolutions constantes et régulières, des effets qui sont invariables, ou presque toujours les mêmes. Permettez que je ne m'arrête qu'à ceux-là. Oseriez-vous les regarder comme des cas fortuits [7]? Sans m'étendre sur l'ordre admirable qui brille dans les sphères supérieures, direz-vous que c'est par hasard que les pluies sont constamment plus fréquentes en hiver qu'en été, les chaleurs plus fortes en été qu'en hiver [8]? Jetez les yeux sur les plantes, et principalement sur les animaux, où la nature s'exprime avec des traits plus marqués. Quoique les derniers agissent sans recherche et sans délibération, leurs actions néanmoins sont tellement combinées, qu'on a douté si les araignées et les fourmis ne sont pas douées d'intelligence. Or, si l'hirondelle a un objet en construisant son nid, et l'araignée en ourdissant sa toile; si les plantes se couvrent de feuilles pour garantir leurs fruits, et si leurs racines, au lieu de s'élever, s'enfoncent dans la terre, pour y puiser des sucs nourriciers, ne reconnaîtrez-vous pas que la cause finale se montre clairement dans ces effets toujours reproduits de la même manière [9]?

[1] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
[2] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970, A.
[3] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1005.
[4] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524. Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970.
[5] Id. de cœl. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 458; cap. 11, p. 463. Id. de gener. ibid. p. 525.
[6] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Id. de anim. incess. cap. 2, p. 734.
[7] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336.
[8] Emped. ap. Aristot. de anim. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 654. Id. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 476.
[9] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1123. Ælian. hist. anim. lib. 16, cap. 29.
[10] Hom. Hesiod. Æschyl. ap. Strab. lib. 1, p. 43, lib. 7, p. 299.

[1] Aristot, de nat. auscult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332.
[2] Id. ibid. cap. 5, p. 333.
[3] Id. ibid. cap. 6, p. 335.
[4] Id. ibid. cap. 1, p. 327; lib. 3, cap. 1, p. 339.
[5] Id. de gener. lib. 2, cap. 6, t. 1, p. 521.
[6] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327.
[7] Id. ibid. cap. 5, p. 333.
[8] Id. ibid. cap. 8, p. 336 et 337.
[9] Id. ibid.

« L'art s'écarte quelquefois de son but, même lorsqu'il délibère; il l'atteint quelquefois, même sans délibérer. Il n'en est moins vrai qu'il a toujours une fin. On peut dire la même chose de la nature. D'un côté, des obstacles l'arrêtent dans ses opérations, et les monstres sont ses écarts [1]. D'un autre côté, en forçant des êtres, incapables de délibération, à se reproduire, elle les conduit à l'objet qu'elle se propose. Quel est cet objet? la perpétuité des espèces. Quel est le plus grand bien de ces espèces? leur existence et leur conversation [2]. »

Pendant qu'Euclide exposait ainsi les idées d'Aristote, Anaxarque et Méton lui arrachaient des aveux qu'ils tournèrent bientôt contre lui.

« Vous reconnaissez, lui dirent-ils, un dieu, un premier moteur, dont l'action immédiate entretient éternellement l'ordre dans les cieux; mais vous nous laissez ignorer jusqu'à quel point son influence agit sur la terre. Pressé par nos instances, vous avez d'abord avancé que le ciel et la nature sont dans sa dépendance [3]; vous avez dit ensuite avec restriction que tous les mouvements lui sont, *en quelque façon*, subordonnés [4]; qu'il *paraît* être la cause et le principe de tout [5]; qu'il *paraît* prendre quelque soin des choses humaines [6]; vous avez enfin ajouté qu'il ne peut voir dans l'univers que lui-même; que l'aspect du crime et du désordre souillerait ses regards [7]; qu'il ne saurait être l'auteur ni de la prospérité des méchants, ni de l'infortune des gens de bien [8]. Pourquoi ces doutes, ces restrictions? expliquez-vous nettement. Sa vigilance s'étend-elle sur les hommes?

« — Comme celle d'un chef de famille, répondit Euclide, s'étend sur ses derniers esclaves [9]. La règle établie chez lui pour le maintien de la maison, et non pour leur bien particulier, n'en subsiste pas moins, quoiqu'ils s'en écartent souvent; il ferme les yeux sur les divisions et sur les vices inséparables de leur nature : si des maladies les épuisent, s'ils se détruisent entre eux, ils sont bientôt remplacés. Ainsi dans ce petit coin du monde, où les hommes sont relégués, l'ordre se soutient par l'impression générale de la volonté de l'Être suprême. Les bouleversements qu'éprouve ce globe, et les maux qui affligent l'humanité, n'arrêtent point la marche de l'univers; la terre subsiste, les générations se renouvellent, et le grand objet du premier moteur est rempli [10].

« Vous m'excuserez, ajouta-t-il, si je n'entre pas dans de plus grands détails : Aristote n'a pas encore développé ce point de doctrine, et peut-être le négligera-t-il; car il s'attache plus aux principes de la physique qu'à ceux de la théologie [1]. Je ne sais même si j'ai bien saisi ses idées; le récit d'une opinion que l'on ne connaît que par de courts entretiens, sans suite et sans liaison, ressemble souvent à ces ouvrages défigurés par l'inattention et l'ignorance des copistes. »

Euclide cessa de parler, et Méton prenant la parole : « Empédocle, disait-il, illustra sa patrie par ses lois [2], et la philosophie par ses écrits : son poëme sur la nature [3], et tous ses ouvrages en vers, fourmillent de beautés qu'Homère n'aurait pas désavouées [4]. Je conviens néanmoins que ses métaphores, quelque heureuses qu'elles soient, nuisent à la précision de ses idées, et ne servent quelquefois qu'à jeter un voile brillant sur les opérations de la nature [5]. Quant aux dogmes, il suivit Pythagore, non avec la déférence aveugle d'un soldat, mais avec la noble audace d'un chef de parti, et l'indépendance d'un homme qui avait mieux aimé vivre en simple particulier dans une ville libre, que de régner sur des esclaves [6]. Quoiqu'il se soit principalement occupé des phénomènes de la nature, il n'en expose pas moins son opinion sur les premières causes.

« Dans ce monde, qui n'est qu'une petite portion du tout, et au delà duquel il n'y a ni mouvement, ni vie [7], nous distinguons deux principes, l'un actif qui est dieu, l'autre passif, qui est la matière [8].

« Dieu intelligence suprême, source de vérité, ne peut être conçu que par l'esprit [9]; la matière n'était qu'un assemblage de parties subtiles, similaires, rondes [10], immobiles, possédant par essence deux propriétés, que nous désignons sous le nom d'amour et de haine, destinées, l'une à joindre ces parties, l'autre à les séparer [11]. Pour former le monde, dieu se contenta de donner de l'activité à ces deux forces motrices, jusqu'alors enchaînées : aussitôt elles s'agitèrent, et le chaos fut en proie aux horreurs de la haine et de l'amour. Dans son sein bouleversé de fond en comble, des torrents de matière roulaient avec impétuosité, et se brisaient les uns contre les autres : les parties similaires, tour à tour attirées et repoussées, se réunirent enfin,

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, p. 337.
[2] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, p. 525, B
[3] Id. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, F.
[4] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525, E.
[5] Id. metaph. lib. 1, cap. 2, p. 841, D.
[6] Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 140, E.
[7] Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004. Du Val, Synops. analyt. ibid. p. 122.
[8] Aristot. magn. mor. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 185, A.
[9] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
[10] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525.

[1] Procl. in Tim. p. 90.
[2] Diog. Laert. lib. 8, § 66.
[3] Id. ibid. § 77.
[4] Id. ibid. § 57.
[5] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 555.
[6] Xanth. et Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 63.
[7] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 879. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 52.
[8] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1112.
[9] Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 1 et 4.
[10] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 13 et 17, t. 2, p. 883. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 33.
[11] Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322. Id. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844.

et formèrent les quatre éléments[1], qui, après de nouveaux combats, produisirent des natures informes, des êtres monstrueux[2], remplacés dans la suite par des corps dont l'organisation était plus parfaite.

« C'est ainsi que le monde sortit du chaos; c'est ainsi qu'il y rentrera; car ce qui est composé a un commencement, un milieu et une enfin. Tout se meut et subsiste, tant que l'amour fait une seule chose de plusieurs, et que la haine en fait plusieurs d'une seule[3]; tout s'arrête et se décompose, quand ces deux principes contraires ne se balancent plus. Ces passages réciproques du mouvement au repos, de l'existence des corps à leur dissolution, reviennent dans des intervalles périodiques[4]. Des dieux et des génies dans les cieux[5], des âmes particulières dans les animaux et dans les plantes, une âme universelle dans le monde[6], entretiennent partout le mouvement et la vie. Ces intelligences, dont un feu très-pur et très-subtil compose l'essence, sont subordonnées à l'Être suprême, de même qu'un chœur de musique l'est à son coryphée, une armée à son général[7] : mais comme elles émanent de cet être, l'école de Pythagore leur donne le nom de substances divines[8]; et de là viennent ces expressions qui lui sont familières : « Que le sage est un dieu[9]; « que la Divinité est l'esprit et l'âme du monde[10]; « qu'elle pénètre la matière, s'incorpore avec elle « et la vivifie[11]. » Gardez-vous d'en conclure que la nature divine est divisée en une infinité de parcelles. Dieu est l'unité même[12]; il se communique, mais il ne se partage point.

« Il réside dans la partie la plus élevée des cieux; ministres de ses volontés, les dieux inférieurs président aux astres, et les génies à la terre, ainsi qu'à l'espace dont elle est immédiatement entourée. Dans les sphères voisines du séjour qu'il habite, tout est bien, tout est dans l'ordre, parce que les êtres les plus parfaits ont été placés auprès de son trône, et qu'ils obéissent aveuglément au destin, je veux dire aux lois qu'il a lui-même établies[13]. Le désordre commence à se faire sentir dans les espaces intermédiaires, et le mal prévaut totalement sur le bien[1] dans la région sublunaire, parce que c'est là que se déposèrent le sédiment et la lie de toutes ces substances que les chocs multipliés de la haine et de l'amour ne purent conduire à leur perfection[2]. C'est là que quatre causes principales influent sur nos actions; Dieu, notre volonté, le destin et la fortune[3] : Dieu, parce qu'il prend soin de nous[4]; notre volonté, parce que nous délibérons avant que d'agir; le destin et la fortune[5], parce que nos projets sont souvent renversés par des événements conformes ou contraires en apparence aux lois établies.

« Nous avons deux âmes : l'une sensitive, grossière, corruptible, périsable, composée des quatre éléments; l'autre intelligente, indissoluble, émanée de la Divinité même[6]. Je ne parlerai que de cette dernière; elle établit les rapports les plus intimes entre nous, les dieux, les génies, les animaux, les plantes, tous les êtres dont les âmes ont une commune origine avec la nôtre[7]. Ainsi la nature animée et vivante, ne forme qu'une seule famille, dont Dieu est le chef.

« C'est sur cette affinité qu'est fondé le dogme de la métempsycose, que nous avons emprunté des Égyptiens[8], que quelques-uns admettent avec différentes modifications, et auquel Empédocle s'est cru permis de mêler les fictions qui parent la poésie.

« Cette opinion suppose la chute[9], la punition et le rétablissement des âmes. Leur nombre est limité[10]; leur destinée, de vivre heureuses dans quelqu'une des planètes. Si elles se rendent coupables, elles sont proscrites et exilées sur la terre. Alors, condamnées à s'envelopper d'une matière grossière, elles passent continuellement d'un corps dans un autre, épuisant les calamités attachées à toutes les conditions de la vie, ne pouvant supporter leur nouvel état, assez infortunées pour oublier leur dignité primitive[11]. Dès que la mort brise les liens qui les enchaînent à la matière, un des génies célestes s'empare d'elles; il conduit aux enfers, et livre pour un temps aux furies celles qui se sont souillées par des crimes atroces[12]; il transporte dans les astres celles qui ont marché dans la voie

1 Bruck. t. 1, p. 1115. Moshem in Cudw. cap. 1, § 13, t. 1, p. 24 et 210.
2 Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336.
3 Id. ibid. lib. 8, cap. 1, p. 408.
4 Id. ibid. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 319; lib. 8, cap. 1, p. 409. Id. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 447.
5 Diog. Laert. lib. 8, § 32. Pythag. aur. carm. v. 3. Hierocl. ibid. p. 16. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 882.
6 Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1113.
7 Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 4. Plat. ap. Stob. ibid. p. 1.
8 Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 5.
9 Pythag. aur. carm. v. ultim. Diog. Laert. lib. 8, § 62. Bruck. p. 1107.
10 Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 4.
11 Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. Id. de senect. cap. 21, t. 3, p. 319.
12 Beausobr. Hist. du Manich. liv. 6, t. 2, p. 170.
13 Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1084.

1 Ocell. Lucan. cap. 2.
2 Anonym. ap. Phot. p. 1316.
3 Id. ibid. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1084.
4 Diog. Laert. lib. 8, § 27. Ammon. ap. Bruck. t. 1, p. 1115.
5 Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332, etc. Anonym. ap. Phot. p. 1317.
6 Bruck. t. 1, p. 1117.
7 Id. ibid. p. 1118.
8 Herodot. lib. 2, cap. 123.
9 Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1091. Moshem. in Cudw. cap. 1, § 31, p. 64.
10 Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1092.
11 Plut. de exil. t. 2, p. 607. Id. de esu carn. p. 998. Stob. eclog. phys. p. 112. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1118.
12 Diog. Laert. lib. 8, § 31. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1092.

de la justice. Mais souvent les décrets immuables des dieux soumettent les unes et les autres à de plus rudes épreuves; leur exil et leurs courses durent des milliers d'années [1]; il finit lorsque, par une conduite plus régulière, elles ont mérité de se rejoindre à leur auteur, et de partager en quelque façon avec lui les honneurs de la Divinité [2].

« Empédocle décrit ainsi les tourments qu'il prétendait avoir éprouvés lui-même : « J'ai paru successivement sous la forme d'un jeune homme, d'une « jeune fille, d'une plante, d'un oiseau, d'un poisson [3] : dans une de ces transmigrations, j'errai « pendant quelque temps comme un fantôme léger « dans le vague des cieux; mais bientôt je fus « précipité dans la mer, rejeté sur la terre, lancé « dans le soleil, relancé dans les tourbillons des « airs [4]. En horreur aux autres et à moi même, tous « les éléments me repoussaient comme un esclave « qui s'était dérobé aux regards de son maître [5]. »

Méton, en finissant, observa que la plupart de ces idées étaient communes aux disciples de Pythagore, mais qu'Empédocle avait le premier supposé la destruction et la reproduction alternatives du monde, établi les quatre éléments comme principes [6], et mis en action les éléments par le secours de l'amour et de la haine.

« Convenez, me dit alors Anaxarque en riant, que Démocrite avait raison de prétendre que la vérité est reléguée dans un puits d'une profondeur immense [7]. — Convenez aussi, lui répondis-je, qu'elle serait bien étonnée si elle venait sur la terre, et principalement dans la Grèce. — Elle s'en retournerait bien vite, reprit Euclide; nous la prendrions pour l'erreur. »

Les systèmes précédents concernent l'origine du monde. On ne s'est pas moins partagé sur l'état de notre globe après sa formation, et sur les révolutions qu'il a éprouvées jusqu'à présent. « Il fut longtemps enseveli sous les eaux de la mer, disait Anaxarque; la chaleur du soleil en fit évaporer une partie, et la terre se manifesta [8]; du limon resté sur sa surface, et mis en fermentation par la même chaleur, tirèrent leur origine les diverses espèces d'animaux et de plantes. Nous en avons encore un exemple frappant en Égypte; après l'inondation du Nil, les matières déposées sur les campagnes produisent un nombre infini de petits animaux [9]. — Je doute de ce fait, dis-je alors; on me l'avait raconté dans la Thébaïde, et je ne pus jamais le vérifier. — Nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, répondit Euclide, nous qui n'attribuons d'autre origine à certaines espèces de poissons que la vase et les sables de la mer [1]. »

Anaxarque continua : « J'ai dit que, dans la suite des siècles, le volume des eaux qui couvraient la terre diminua par l'action du soleil. La même cause subsistant toujours, il viendra un temps où la mer sera totalement épuisée [2]. — Je crois, en vérité, reprit Euclide, entendre Ésope raconter à son pilote la fable suivante : Charybde a deux fois ouvert sa bouche énorme, et deux fois les eaux qui couvraient la terre se sont précipitées dans son sein : à la première, les montagnes parurent; à la seconde, les îles; à la troisième, la mer disparaîtra [3]. Comment Démocrite a-t-il pu ignorer que si une immense quantité de vapeurs est attirée par la chaleur du soleil, elles se convertissent bientôt en pluies, retombent sur la terre, et vont rapidement restituer à la mer ce qu'elle avait perdu [4]? — N'avouez-vous pas, dit Anaxarque, que des champs aujourd'hui chargés de moissons étaient autrefois cachés sous ses eaux? Or, puisqu'elle a été forcée d'abandonner ces lieux-là, elle doit avoir diminué de volume. — Si en certains endroits, répondit Euclide, la terre a gagné sur la mer, en d'autres la mer a gagné sur la terre [5]. »

Anaxarque allait insister; mais, prenant aussitôt la parole : « Je comprends à présent, dis-je à Euclide, pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes et dans le sein de la terre, des poissons pétrifiés dans les carrières de Syracuse [6]. La mer a une marche lente et réglée qui lui fait parcourir successivement toutes les régions de notre globe; elle ensevelira sans doute un jour Athènes, Lacédémone et les plus grandes villes de la Grèce. Si cette idée n'est pas flatteuse pour les nations qui comptent sur l'éternité de leur renommée, elle rappelle du moins ces étonnantes révolutions des corps célestes, dont me parlaient les prêtres Égyptiens. A-t-on fixé la durée de celle de la mer?

« — Votre imagination s'échauffe, me répondit Euclide : calmez-vous; la mer et le continent, suivant nous, sont comme deux grands empires qui ne changent jamais de place, et qui se disputent souvent la possession de quelques petits pays limitrophes. Tantôt la mer est forcée de retirer ses bornes par le limon et les sables que les fleuves entraînent dans son sein; tantôt elle les recule par l'action de ses flots, et par d'autres causes qui lui sont étrangères. Dans l'Acarnanie, dans la plaine d'Ilion, auprès d'Éphèse et de Milet, les attérissements formés

[1] Herodot. lib. 2, cap. 123. Emped. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607.
[2] Hierocl. aur. carm. v. ult. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1094.
[3] Diog. Laert. lib. 8, § 77. Anthol. lib. 1, p. 127. Ælian. de animal. lib. 12, cap. 7.
[4] Emped. ap. Plut. de vit. ære alien. t. 2, p. 830.
[5] Id. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607.
[6] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845.
[7] Cicer. quæst. acad. lib. 1, cap. 12, t. 2, p. 75.
[8] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 519. Anaxim. ap. Plut. de plac. philos. lib. 3, t. 2, p. 896.
[9] Diod. Sic. lib. 1, p. 7 et 8.

[1] Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 15, t. 1, p. 871.
[2] Democr. ap. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 5[illegible]
[3] Id. ibid.
[4] Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 2, p. 552.
[5] Id. ibid. lib. 1, cap. 14, p. 516 et 548.
[6] Xenophan. ap. Origen. philosoph. cap. 14, t. 1, p. 893.

à l'embouchure des rivières, ont prolongé le continent [1].

« — Quand je passai, lui dis-je, au Palus-Méotide, on m'apprit que les dépôts qu'y laisse journellement le Tanaïs, avaient tellement exhaussé le fond de ce lac, que depuis quelques années les vaisseaux qui venaient y trafiquer, étaient plus petits que ceux d'autrefois [2]. — J'ai un exemple plus frappant à vous citer, répondit-il : cette partie de l'Égypte qui s'étend du nord au midi depuis la mer jusqu'à la Thébaïde, est l'ouvrage et un présent du Nil. C'est là qu'existait, dans les plus anciens temps, un golfe qui s'étendait dans une direction à peu près parallèle à celle de la mer Rouge [3]; le Nil l'a comblé par les couches du limon qu'il y dépose tous les ans. Il est aisé de s'en convaincre, non-seulement par les traditions des Égyptiens, par la nature du terrain, par les coquilles que l'on trouve dans les montagnes situées au-dessus de Memphis [4] (1); mais encore par une observation qui prouve que malgré son exhaussement actuel le sol de l'Égypte n'a pas encore atteint le niveau des régions voisines. Sésostris, Nécos, Darius, et d'autres princes, ayant essayé d'établir des canaux de communication entre la mer Rouge et le Nil, s'aperçurent que la surface de cette mer était plus haute que celle du sol de l'Égypte [5].

« Pendant que la mer se laisse ravir sur ses frontières quelques portions de ses domaines, elle s'en dédommage de temps à autre par ses usurpations sur la terre. Ses efforts continuels lui ouvrent tout à coup des passages à travers des terrains qu'elle minait sourdement; c'est elle qui, suivant les apparences, a séparé de l'Italie la Sicile [6]; de la Béotie, l'Eubée [7]; du continent voisin, quantité d'autres îles : de vastes régions ont été englouties par une soudaine irruption de ses flots. Ces révolutions effrayantes n'ont point été décrites par nos historiens, parce que l'histoire n'embrasse que quelques moments de la vie des nations; mais elles ont laissé quelquefois des traces ineffaçables dans le souvenir des peuples.

« Allez à Samothrace, vous apprendrez que les eaux du Pont-Euxin, longtemps resserrées dans un bassin fermé de tous côtés, et sans cesse accrues par celles de l'Europe et de l'Asie, forcèrent les passages du Bosphore et de l'Hellespont, et se précipitant avec impétuosité dans la mer Égée, étendirent ses bornes aux dépens des rivages dont elle était entourée. Des fêtes établies dans l'île attestent encore le malheur dont les anciens habitants furent menacés, et le bienfait des dieux qui les en garantirent [1]. Consultez la mythologie : Hercule, dont on s'est plu à confondre les travaux avec ceux de la nature, cet Hercule séparant l'Europe de l'Afrique, ne désigne-t-il pas que la mer Atlantique détruisit l'isthme qui unissait ces deux parties de la terre, et se répandit dans la mer intérieure [2]?

« D'autres causes ont multiplié ces funestes et prodigieux effets. Au delà du détroit dont je viens de parler, existait, suivant les traditions anciennes, une île aussi grande que l'Asie et l'Afrique; un tremblement de terre l'engloutit avec ses malheureux habitants, dans les gouffres profonds de la mer Atlantique [3]. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! Combien de fois des vents impétueux ont transporté des montagnes de sable sur des plaines fertiles! L'air, l'eau et le feu semblent conjurés contre la terre : cependant ces terribles catastrophes, qui menacent le monde entier d'une ruine prochaine, affectent à peine quelques points de la surface d'un globe qui n'est qu'un point de l'univers [4].

« Nous venons de voir plus haut la mer et le continent anticiper l'un sur l'autre par droit de conquête, et par conséquent aux dépens des malheureux mortels. Les eaux, qui coulent ou restent stagnantes sur la terre, n'altèrent pas moins sa surface. Sans parler de ces fleuves qui portent tour à tour l'abondance et la désolation dans un pays, nous devons observer que, sous différentes époques, la même contrée est surchargée, suffisamment fournie, absolument dépourvue des eaux dont elle a besoin. Du temps de la guerre de Troie, on voyait aux environs d'Argos un terrain marécageux, et peu de mains pour le cultiver; tandis que le territoire de Mycènes, renfermant encore tous les principes de la végétation, offrait de riches moissons et une nombreuse population; la chaleur du soleil ayant, pendant huit siècles, absorbé l'humidité superflue du premier de ces cantons, et l'humidité nécessaire au second, a rendu stériles les champs de Mycènes, et fécondé ceux d'Argos [5].

« Ce que la nature a fait ici en petit, elle l'opère en grand sur toute la terre; elle la dépouille sans cesse, par le ministère du soleil, des sucs qui la fer-

[1] Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58; lib. 13, p. 595 et 598. Diod. Sic. lib. 1, p. 37.

[2] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549. Polyb. lib. 4, p. 308.

[3] Herodot. lib. 2, cap. 11. Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. Strab. lib. 1, p. 50; lib. 12, p. 536. Ephor. ap. Diod. Sic. lib. 1, p. 37. Diod. Sic. lib. 3, p. 144.

[4] Herodot. lib. 2, cap. 12.

(1) Les anciens croyaient qu'une grande partie de l'Égypte était l'ouvrage du Nil. Les modernes se sont partagés sur cette question. (Voyez Bochard, Geogr. sacr. liv. 4, chap. 24, col. 261. Frér. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 16, p. 333. Wood, an Essay on the orig. gen. of Homer. p. 103, etc. etc.).

[5] Herodot. lib. 2, cap. 158. Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. Diod. Sic. lib. 1, p. 29.

[6] Æschyl. ap. Strab. lib. 6, p. 258. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 37, p. 66.

[7] Strab. lib. 1, p. [illegible]

[1] Diod. Sic. lib. 5, p. 322.

[2] Strat. ap. Strab. lib. 1, p. 49. Plin. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 135.

[3] Plat. in Tim. t. 3, p. 25; in Crit. p. 112, etc.

[4] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548.

[5] Id. ibid. p. 547.

tilisent : mais, comme elle finirait par les épuiser, elle ramène de temps à autre des déluges qui, semblables à de grands hivers, réparent en peu de temps les pertes que certaines régions ont essuyées pendant une longue suite de siècles [1]. C'est ce qui est indiqué par nos annales, où nous voyons les hommes sans doute échappés au naufrage de leur nation, s'établir sur des hauteurs [2], construire des digues, et donner un écoulement aux eaux restées dans les plaines. C'est ainsi que, dans les plus anciens temps, un roi de Lacédémone asservit dans un canal celles dont la Laconie était couverte, et fit couler l'Eurotas [3].

« D'après ces remarques, nous pourrons présumer que le Nil, le Tanaïs et tous les fleuves qu'on nomme éternels, ne furent d'abord que des lacs formés dans des plaines stériles par des inondations subites, et contraints ensuite, par l'industrie des hommes, ou par quelque autre cause, à se frayer une route à travers les terres [4]. Nous devons présumer encore qu'ils abandonnèrent leur lit, lorsque de nouvelles révolutions les forcèrent à se répandre dans des lieux qui sont aujourd'hui arides et déserts. Telle est, suivant Aristote, la distribution des eaux que la nature accorde aux différentes régions de la terre.

« Mais où les tient-elle en réserve, avant que de les montrer à nos yeux ? Où a-t-elle placé l'origine des fontaines et des rivières ? Elle a creusé, disent les uns, d'immenses réservoirs dans les entrailles de la terre ; c'est là que se rendent, en grande partie, les eaux du ciel ; c'est de là qu'elles coulent avec plus ou moins d'abondance et de continuité, suivant la capacité du vase qui les renferme [5]. Mais, répondent les autres, quel espace pourrait jamais contenir le volume d'eau que les grands fleuves entraînent pendant toute une année ? Admettons, si l'on veut, des cavités souterraines pour l'excédant des pluies : mais, comme elles ne suffiraient pas à la dépense journalière des fleuves et des fontaines, reconnaissons qu'en tout temps, en tout lieu, l'air, ou plutôt les vapeurs dont il est chargé, condensées par le froid, se convertissent en eau dans le sein de la terre et sur sa surface, comme elles se changent en pluie dans l'atmosphère. Cette opération se fait encore plus aisément sur les montagnes, parce que leur superficie arrête une quantité prodigieuse de vapeurs ; aussi a-t-on remarqué que les plus grandes montagnes donnent naissance aux plus grands fleuves [6]. »

Anaxarque et Méton ayant pris congé d'Euclide, je restai, et je le priai de me communiquer quelques-unes de ses idées sur cette branche de la physique, qui considère en particulier l'essence, les propriétés et l'action réciproque des corps. « Cette science, répondit Euclide, a quelque rapport avec la divination : l'une doit manifester l'intention de la nature, dans les cas ordinaires ; l'autre, la volonté des dieux, dans les événements extraordinaires : mais les lumières de la première dissiperont tôt ou tard les impostures de sa rivale. Il viendra un temps où les prodiges qui alarment le peuple, seront rangés dans la classe des choses naturelles, où son aveuglement actuel sera seul regardé comme une sorte de prodige.

« Les effets de la nature étant infiniment variés, et leurs causes infiniment obscures, la physique n'a, jusqu'à présent, hasardé que des opinions : point de vérité peut-être qu'elle n'ait entrevue ; point d'absurdité qu'elle n'ait avancée. Elle devrait donc, quant à présent, se borner à l'observation, et renvoyer la décision aux siècles suivants. Cependant, à peine sortie de l'enfance, elle montre déjà l'indiscrétion et la présomption d'un âge plus avancé ; elle court dans la carrière, au lieu de s'y traîner ; et, malgré les règles sévères qu'elle s'est prescrite, on la voit tous les jours élever des systèmes sur de simples probabilités, ou sur de frivoles apparences.

« Je ne rapporterai point ce qu'ont dit les différentes écoles sur chacun des phénomènes qui frappent nos sens. Si je m'arrête sur la théorie des éléments et sur l'application qu'on a faite de cette théorie, c'est que rien ne me paraît donner une plus juste idée de la sagacité des philosophes Grecs. Peu importe que leurs principes soient bien ou mal fondés : on leur reprochera peut-être un jour de n'avoir pas eu des notions exactes sur la physique, mais on conviendra du moins qu'ils se sont égarés en hommes d'esprit.

« Pouvaient-ils se flatter du succès, les premiers physiciens qui voulurent connaître les principes constitutifs des êtres sensibles ? L'art ne fournissait aucun moyen pour décomposer ces êtres ; la division, à quelque terme qu'on puisse la conduire, ne présente à l'œil ou à l'imagination de l'observateur, que des surfaces plus ou moins étendues : cependant, on crut s'apercevoir, après bien des tentatives, que certaines substances se réduisaient en d'autres substances ; et de là on conclut successivement qu'il y avait, dans la nature, des corps simples et des corps mixtes ; que les derniers n'étaient que les résultats des combinaisons des premiers ; enfin, que les corps simples conservaient, dans les mixtes, les mêmes affections, les mêmes propriétés qu'ils avaient auparavant. La route fut dès lors ouverte, et il parut essentiel d'étudier d'abord la nature des corps simples. Voici quelques-unes des observations qu'on a faites sur ce sujet ; je les tiens d'Aristote.

« La terre, l'eau, l'air et le feu, sont les élé-

[1] Aristot meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548.
[2] Id. ibid. p. 547. Plat. ap. Strab. lib. 13, p. 592.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 1, p. 204.
[4] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549.
[5] Id. ibid. cap. 13, t. 1, p. 544.
[6] Id. ibid. p. 545.

ments de tous les corps; ainsi chaque corps peut se résoudre en quelquels-uns de ces éléments [1].

« Les éléments étant des corps simples, ne peuvent se diviser en des corps d'une autre nature; mais ils s'engendrent mutuellement, et se changent sans cesse l'un dans l'autre [2].

« Il n'est pas possible de fixer d'une manière précise quelle est la combinaison de ces principes constitutifs dans chaque corps: ce n'est donc que par conjecture qu'Empédocle a dit qu'un os est composé de deux parties d'eau, deux de terre, quatre de feu [3].

« Nous ne connaissons pas mieux la forme des parties intégrantes des éléments : ceux qui ont entrepris de la déterminer, ont fait de vains efforts. Pour expliquer les propriétés du feu, les uns ont dit : « Ses parties doivent être de forme pyramidale; » les autres ont dit : « Elles doivent être de forme « sphérique. » La solidité du globe que nous habitons a fait donner, aux parties de l'élément terrestre, la forme cubique [4].

« Les éléments ont en eux-même un principe de mouvement et de repos qui leur est inhérent [5]. Ce principe oblige l'élément terrestre à se réunir vers le centre de l'univers; l'eau, à s'élever au-dessus de la terre; l'air, au-dessus de l'eau; le feu, au-dessus de l'air [6]. Ainsi la pesanteur positive, et sans mélange de légèreté, n'appartient qu'à la terre; la légèreté positive et sans mélange de pesanteur, qu'au feu : les deux intermédiaires, l'air et l'eau, n'ont, par rapport aux deux extrêmes, qu'une pesanteur et une légèreté relatives, puisqu'ils sont plus légers que la terre, et plus pesants que le feu. La pesanteur relative s'évanouit, quand l'élément qui la possède descend dans une région inférieure à la sienne : c'est ainsi que l'air perd sa pesanteur dans l'eau, et l'eau dans la terre [7].

« — Vous croyez donc, dis-je à Euclide, que l'air est pesant? — On n'en saurait douter, répondit-il; un ballon enflé pèse plus que s'il était vide [8].

« Aux quatre éléments sont attachées quatre propriétés essentielles : froideur, chaleur, sécheresse et humidité. Les deux premières sont actives, les deux secondes passives [9]; chaque élément en possède deux : la terre est froide et sèche; l'eau, froide et humide; l'air, chaud et humide; le feu, sec et chaud [10]. L'opposition de ces qualités seconde les

[1] Aristot. de cœl. lib. 3, cap. 3, t. 1, p. 477.

[2] Id. ibid. cap. 4, p. 479. Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525. Moshem. in Cudw. t. 1, p. 24.

[3] Aristot. de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627.

[4] Id. de cœl. lib. 3, cap. 8, p. 483.

[5] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327. Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432.

[6] Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 489.

[7] Id. ibid. p. 490.

[8] Id. de cœl. lib. 4, p. 490.

[9] Id. meteor. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583.

[10] Id. de gener. lib. 2, cap. 3, p. 516.

vues de la nature, qui agit toujours par les contraires; aussi sont-elles les seuls agents qu'elle emploie pour produire tous ses effets [1].

« Les éléments qui ont une propriété commune, se changent facilement l'un dans l'autre; il suffit pour cela de détruire, dans l'un ou dans l'autre, la propriété qui les différencie [2]. Qu'une cause étrangère dépouille l'eau de sa froideur, et lui communique la chaleur, l'eau sera chaude et humide; elle aura donc les deux propriétés caractéristiques de l'air, et ne sera plus distinguée de cet élément; et voilà ce qui fait que par l'ébullition, l'eau s'évapore et monte à la région de l'air. Que, dans ces lieux élevés, une autre cause la prive de sa chaleur et lui rende sa froideur naturelle, elle reprendra sa première forme, et retombera sur la terre; c'est ce qui arrive dans les pluies. De même, ôtez à la terre sa froideur naturelle, vous la convertirez en feu; ôtez-lui la sécheresse, vous la changerez en eau [3].

« Les éléments qui n'ont aucune qualité commune se métamorphosent aussi réciproquement; mais ces permutations sont plus rares et plus lentes [4].

« D'après ces assertions établies sur des faits ou sur des inductions [5], on conçoit aisément que les corps mixtes doivent être plus ou moins pesants, suivant qu'ils contiennent plus ou moins de parties des éléments qui ont le pesanteur positive ou relative [6]. Prenez deux corps d'un volume égal : si l'un est plus pesant que l'autre, concluez que l'élément terrestre domine dans le premier, et l'eau ou l'air dans le second.

« L'eau s'évapore par la chaleur, et se gèle par le froid; ainsi les liquides sujets aux mêmes vicissitudes, seront en grande partie composés de cet élément [7]. La chaleur sèche et durcit la terre; ainsi tous les corps sur lesquels elle agit de même, seront principalement composés de l'élément terrestre.

« De la nature des quatre éléments, de leurs propriétés essentielles, qui sont, comme je l'ai dit, la chaleur et la froideur, la sécheresse et l'humidité, dérivent non-seulement la pesanteur et la légèreté, mais encore la densité et la rareté, la mollesse et la dureté, la fragilité, la flexibilité, et toutes les autres qualiés des corps mixtes [8]. C'est par là qu'on peut rendre raison de leurs changements continuels; c'est par là qu'on explique les phénomènes du ciel et les productions de la terre. Dans le ciel, les météores [9]; dans le sein de notre globe, les fossiles,

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321. Plut. adv. Col. t. 2, p. 1111.

[2] Aristot. de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.

[3] Id. ibid. meteor. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 558.

[4] Id. de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.

[5] Id. meteor. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583.

[6] Id. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 490.

[7] Id. meteor. lib. 4, cap. 10, t. 1, p. 597.

[8] Id. de part. anim. lib 2, cap. 1, t. 1, p. 976. Id. meteor. lib. 4, cap. 2, 3, etc.; t. 1, p. 585.

[9] Id. meteor. lib. 2, cap. 4, p. 558.

les métaux, etc. ne sont que le produit des exhalaisons sèches, ou des vapeurs humides [1].

« L'exemple suivant montrera, d'une manière plus claire, l'usage que l'on fait des notions précédentes. Les physiciens s'étaient partagés sur la cause des tremblements de terre : Démocrite entre autres les attribuait aux pluies abondantes qui pénétraient la terre, et qui, en certaines occasions, ne pouvant être contenues dans les vastes réservoirs d'eau qu'il supposait dans l'intérieur du globe, faisaient des efforts pour s'échapper [2]. Aristote, conformément aux principes que je viens d'établir, prétend au contraire que l'eau des pluies raréfiée par la chaleur interne de la terre, ou par celle du soleil, se convertit en un volume d'air, qui, ne trouvant pas d'issue, ébranle et soulève les couches supérieures du globe [3].

« Les anciens philosophes voulaient savoir comment les choses avaient été faites, avant que de savoir comment elles sont [4]. Le livre de la nature était ouvert devant leurs yeux; au lieu de le lire, ils entreprirent de le commenter. Après de longs et inutiles détours, on comprit enfin que pour connaître les animaux, les plantes et les différentes productions de la nature, il fallait les étudier avec une constance opiniâtre. Il est résulté de là un corps d'observations, une nouvelle science, plus curieuse, plus féconde, plus intéressante que l'ancienne physique. Si celui qui s'en occupe veut me faire part de ses veilles longtemps consacrées à l'étude des animaux, il doit remplir deux devoirs essentiels; d'abord celui d'historien, ensuite celui d'interprète.

« Comme historien, il traitera de leur génération, de leur grandeur, de leur forme, de leur couleur, de leur nourriture, de leur caractère, de leurs mœurs. Il aura soin de donner l'exposition anatomique de leurs corps, dont les parties lui seront connues par la voie de la dissection [5].

« Comme interprète, il doit me faire admirer la sagesse de la nature [6] dans les rapports de leur organisation avec les fonctions qu'ils ont à remplir, avec l'élément où ils doivent subsister, avec le principe de vie qui les anime [7]; il doit me la montrer dans le jeu des divers ressorts qui produisent le mouvement [8], ainsi que dans les moyens employés pour conserver et perpétuer chaque espèce [9].

« Quelque bornée que soit l'étude des corps célestes et éternels, elle excite plus nos transports que celle des substances terrestres et périssables. On dirait que le spectacle des cieux fait sur un physicien la même impression que ferait la beauté sur un homme qui, pour avoir l'objet dont il est épris, consentirait à fermer les yeux sur le reste du monde [1]. Mais si la physique, en montant dans les régions supérieures, nous étonne par la sublimité de ses découvertes, du moins en restant sur la terre, elle nous attire par l'abondance des lumières qu'elle nous procure, et nous dédommage avec usure des peines qu'elle nous coûte. Quels charmes en effet la nature ne répand-elle pas sur les travaux du philosophe qui, persuadé qu'elle ne fait rien en vain [2], parvient à surprendre le secret de ses opérations, trouve partout l'empreinte de sa grandeur, et n'imite pas ces esprits puérilement superbes, qui n'osent abaisser leurs regards sur un insecte! Des étrangers étaient venus pour consulter Héraclite; ils le trouvèrent assis auprès d'un four, où la rigueur de la saison l'avait obligé de se réfugier. Comme une sorte de honte les arrêtait sur le seuil de la porte : « Entrez, leur dit-« il; les dieux immortels ne dédaignent pas d'ho-« norer ces lieux de leur présence. » La majesté de la nature ennoblit de même les êtres les plus vils à nos yeux; partout cette mère commune agit avec une sagesse profonde, et par des voies sûres, qui la conduisant à ses fins [3].

« Quand on parcourt d'un premier coup d'œil le nombre infini de ses productions, on sent aisément que, pour les étudier avec fruit, saisir leurs rapports, et les décrire avec exactitude, il faut les ranger dans un certain ordre, et les distribuer d'abord en un petit nombre de classes, telles que celles des animaux, des plantes, et des minéraux. Si l'on examine ensuite chacune de ces classes, on trouve que les êtres dont elles sont composées, ayant entre eux des ressemblances et des différences plus ou moins sensibles, doivent être divisés et subdivisés en plusieurs espèces, jusqu'à ce qu'on parvienne aux individus.

« Ces sortes d'échelles seraient faciles à dresser, s'il était possible de reconnaître le passage d'une espèce à l'autre. Mais de telles transitions se faisant d'une manière imperceptible [4], on risque à tout moment de confondre ce qui doit être distingué, et de distinguer ce qui doit être confondu. C'est le défaut des méthodes publiées jusqu'à présent [5]; dans quelques-uns de ces tableaux de distribution, on voit avec surprise certains oiseaux rangés parmi les animaux aquatiques, ou dans une espèce qui leur est également étrangère. Les auteurs de ces tableaux se sont trompés dans le principe; ils ont jugé du tout par une partie : en prenant les ailes pour une différence spécifique, ils ont divisé tous les animaux

[1] Aristot. meteor. lib. 3, cap. 6, p. 583.
[2] Id. ibid. lib. 2, cap. 7, t. 1, p. 566.
[3] Id. ibid. cap. 8.
[4] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 967 et 968.
[5] Id. de anim. incess. cap. 7, t. 1, p. 738. Id. hist. anim. lib. 2, cap. 11; t. 1, p. 785.
[6] Id. de part. anim passim.
[7] Id. ibid. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 976.
[8] Id. de anim. incess. t. 1, p. 733.
[9] Id. de gener. t. 1, p. 493.

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 974.
[2] Id. de cœl. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 463 Id. de anim. incess cap. 2, t. 1, p. 734.
[3] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 975.
[4] Id. hist. anim. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897.
[5] Id de part. anim. lib. 1, cap. 2, t 1, p. 971.

en deux grandes familles; l'une, de ceux qui sont ailés; l'autre, de ceux qui ne le sont pas; sans s'apercevoir que parmi les individus d'une même espèce, les fourmis, par exemple, il en est qui sont doués de cet organe, d'autres qui en sont privés [1].

« La division en animaux domestiques et sauvages, quoique adoptée par quelques naturalistes, est également défectueuse, car l'homme et les animaux dont il a su adoucir les mœurs, ne diffèrent pas spécifiquement de l'homme, du cheval et du chien qui vivent dans les bois [2].

« Toute division, pour être exacte, doit établir une distinction réelle entre les objets qu'elle sépare; toute différence, pour être spécifique, doit réunir, dans une seule et même espèce, tous les individus qui lui appartiennent [3]; c'est-à-dire, tous ceux qui sont absolument semblables, ou qui ne diffèrent que du plus au moins.

« Comme ces conditions sont très-difficiles à remplir [4], Aristote a conçu un plan de distribution qui réunit tous les avantages sans aucun des inconvénients des méthodes précédentes. Il l'exposera dans un de ses traités [5], et ce traité sera certainement l'ouvrage d'un homme laborieux qui ne néglige rien, et d'un homme de génie qui voit tout (1).

« Parmi les observations dont il enrichira son histoire des animaux, il en est quelques-unes qu'il m'a communiquées, et que je vais rapporter pour vous instruire de la manière dont on étudie à présent la nature.

1° En envisageant les animaux par rapport aux pays qu'ils habitent, on a trouvé que les sauvages sont plus farouches en Asie, plus forts en Europe, plus variés dans leurs formes en Afrique, où, suivant le proverbe, il paraît sans cesse quelque nouveau monstre [6]; ceux qui vivent sur les montagnes sont plus méchants que ceux des plaines [7]. Je ne sais pourtant si cette différence vient des lieux qu'ils habitent plutôt que du défaut de vivres; car en Égypte, où l'on pourvoit à la subsistance de plusieurs sortes d'animaux, les plus féroces et les plus doux vivent paisiblement ensemble, et le crocodile flatte la main du prêtre qui le nourrit [8].

« Le climat influe puissamment sur leurs mœurs [9]. L'excès du froid et de la chaleur, les rend agrestes et cruels [10]; les vents, les eaux, les aliments suffisent quelquefois pour les altérer [11]. Les nations du midi sont timides et lâches; celles du nord, courageuses et confiantes : mais les premières sont plus éclairées, peut-être parce qu'elles sont plus anciennes, peut-être aussi parce qu'elles sont plus amollies. En effet, les âmes fortes sont rarement tourmentées du désir inquiet de s'instruire [1].

« La même cause qui produit ces différences morales parmi les hommes, influe encore sur leur organisation. Entre autres preuves, les yeux sont communément bleus dans les pays froids, et noirs dans les pays chauds [2].

2° Les oiseaux sont très-sensibles aux rigueurs des saisons [3]. A l'approche de l'hiver ou de l'été, les uns descendent dans la plaine ou se retirent sur les montagnes; d'autres quittent leur demeure, et vont au loin respirer un air plus tempéré. C'est ainsi que, pour éviter l'excès du froid et de la chaleur, le roi de Perse transporte successivement sa cour au nord et au midi de son empire [4].

« Le temps du départ et du retour des oiseaux est fixé vers les équinoxes. Les plus faibles ouvrent la marche; presque tous voyagent ensemble et comme par tribus; ils ont quelquefois un long chemin à faire avant que de parvenir à leur destination; les grues viennent de Scythie, et se rendent vers des marais qui sont au-dessus de l'Égypte, et d'où le Nil tire son origine : c'est là qu'habitent les pygmées. — Quoi! repris-je, vous croyez aux pygmées? sont-ils encore en guerre avec les grues, comme ils l'étaient du temps d'Homère [5]? — Cette guerre, répondit-il, est une fiction du poëte, qui ne sera point adoptée par l'historien de la nature (1); mais les pygmées existent; c'est une race d'hommes très-petits, ainsi que leurs chevaux; ils sont noirs, et passent leur vie dans des cavernes, à la manière des Troglodytes [6].

« La même cause, ajouta Euclide, qui oblige certains oiseaux à s'expatrier tous les ans, agit dans le sein des eaux [7]. Quand on est à Byzance, on voit, à des époques marquées, plusieurs espèces de poissons, tantôt remonter vers le Pont-Euxin, tantôt descendre dans la mer Égée : ils vont en corps de nation, comme les oiseaux; et leur route, comme notre vie, est marquée par des piéges qui les attendent au passage.

« 3° On a fait des recherches sur la durée de la vie des animaux, et l'on croit s'être aperçu que, dans plusieurs espèces, les femelles vivent plus longtemps

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 971.
[2] Id. ibid. cap. 3, t. 1, p. 972.
[3] Id. ibid. p. 971.
[4] Id. ibid. lib. 1, cap. 4, p. 974.
[5] Id. hist. anim. t. 1, p. 761.
(1) M. de Buffon a très-bien développé ce plan dans la préface du premier volume de l'histoire naturelle.
[6] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 920, A.
[7] Id. ibid. cap. 20, p. 920, C.
[8] Id. ibid. lib. 9, cap. 1, p. 923.
[9] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.
[10] Aristot. problem. sect. 14, t. 2, p. 750.
[11] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.

[1] Aristot. problem. sect. 14, t. 2, p. 752.
[2] Id. ibid. p. 751.
[3] Id. hist. animal. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 908.
[4] Xenoph. instit. Cyr. lib. 8, p. 233. Plut. de exil. t. 2, p. 604. Athen. lib. 12, p. 513. Ælian. de animal. lib. 3, cap. 13.
[5] Homer. iliad. lib. 3, v. 4.
(1) Aristote n'a point rapporté cette fable, quoique des auteurs l'en aient accusé sur la foi de la traduction latine.
[6] Aristot. hist. animal. lib. 8. cap. 12, t. 1, p. 907. Herodot. lib. 2, cap. 32. Nonnos. ap. Phot. p. 8. Ctesias, ap. eumd. p 144. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 28, p. 306.
[7] Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 13, p. 909.

que les mâles. Mais sans nous attacher à cette différence, nous pouvons avancer que les chiens vont pour l'ordinaire jusqu'à quatorze ou quinze ans, et quelquefois jusqu'à vingt [1]; les bœufs, à peu près au même terme [2]; les chevaux, communément à dix-huit ou vingt, quelquefois à trente et même à cinquante [3]; les ânes, à plus de trente [4] (1); les chameaux, à plus de cinquante [5] (2); quelques-uns jusqu'à cent [6] : les éléphants parviennent, suivant les uns, à deux cents ans; suivant les autres, à trois cents [7]. On prétendait anciennement que le cerf vivait quatre fois l'âge de la corneille, et cette dernière neuf fois l'âge de l'homme [8]. Tout ce qu'on sait de certain aujourd'hui à l'égard des cerfs, c'est que le temps de la gestation et leur rapide accroissement, ne permettent pas de leur attribuer une très-longue vie [9].

« La nature fait quelquefois des exceptions à ses lois générales. Les Athéniens vous citeront l'exemple d'un mulet qui mourut à l'âge de quatre vingts ans. Lors de la construction du temple de Minerve, on lui rendit sa liberté, parce qu'il était extrêmement vieux; mais il continua de marcher à la tête des autres, les animant par son exemple, et cherchant à partager leurs peines. Un décret du peuple défendit aux marchands de l'écarter, quand il s'approcherait des corbeilles de grains ou de fruits exposées en vente [10].

« 4° On a remarqué, ainsi que je vous l'ai dit, que la nature passe d'un genre et d'une espèce à l'autre par des gradations imperceptibles [11], et que depuis l'homme jusqu'aux êtres les plus insensibles, toutes ses productions semblent se tenir par une liaison continue. Prenons les minéraux, qui forment le premier anneau de la chaîne.

« Je ne vois qu'une matière passive, stérile, sans organes, et par conséquent sans besoins et sans fonctions. Bientôt je crois distinguer dans quelques plantes une sorte de mouvement, des sensations obscures, une étincelle de vie; dans toutes, une reproduction constante, mais privée de soins maternels qui la favorisent. Je vais sur les bords de la mer; et je douterais volontiers, si ses coquillages appartiennent au genre des animaux, ou à celui des végétaux. Je retourne sur mes pas, et les signes de vie se multiplient à mes yeux. Voici des êtres qui se meuvent, qui respirent, qui ont des affections et des devoirs. S'il en est qui, de même que les plantes dont je viens de parler, furent dès leur enfance abandonnés au hasard, il en est aussi dont l'éducation fut plus ou moins soignée. Ceux-ci vivent en société avec le fruit de leurs amours; ceux là sont devenus étrangers à leurs familles. Plusieurs offrent à mes regards l'esquisse de nos mœurs; je trouve parmi eux des caractères faciles; j'en trouve d'indomptables; j'y vois des traits de douceur, de courage, d'audace, de barbarie, de crainte, de lâcheté, quelquefois même l'image de la prudence et de la raison. Nous avons l'intelligence, la sagesse et les arts; ils ont des facultés qui suppléent à ces avantages [1].

« Cette suite d'analogies nous conduit enfin à l'extrémité de la chaîne où l'homme est placé. Parmi les qualités qui lui assignent le rang suprême, j'en remarque deux essentielles : la première est cette intelligence qui, pendant sa vie, l'élève à la contemplation des choses célestes [2]; la seconde est son heureuse organisation, et surtout ce tact, le premier, le plus nécessaire et le plus exquis de nos sens [3], la source de l'industrie et l'instrument le plus propre à seconder les opérations de l'esprit. « C'est à la « main, disait le philosophe Anaxagore, que l'homme « doit une partie de sa supériorité [4]. »

« — Pourquoi, dis-je alors, placez-vous l'homme à l'extrémité de la chaîne? L'espace immense qui le sépare de la Divinité ne serait-il qu'un vaste désert? Les Égyptiens, les mages de Chaldée, les Phrygiens, les Thraces, le remplissent d'habitants aussi supérieurs à nous, que nous le sommes aux brutes [5].

« — Je ne parlais, répondit Euclide, que des êtres visibles. Il est à présumer qu'il en existe au-dessus de nous une infinité d'autres qui se dérobent à nos yeux. De l'être le plus grossier nous sommes remontés, par des degrés imperceptibles, jusqu'à notre espèce; pour parvenir de ce terme jusqu'à la Divinité, il faut sans doute passer par divers ordres d'intelligences, d'autant plus brillantes et plus pures, qu'elles approchent plus du trône de l'Éternel.

« Cette opinion, conforme à la marche de la nature, est aussi ancienne que générale parmi les nations; c'est d'elles que nous l'avons empruntée. Nous peuplons la terre et les cieux de génies auxquels l'Être suprême a confié l'administration de

[1] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 20, p. 878. Buff. Hist. nat. t. 5, p. 223.
[2] Aristot. his. animal. lib. 6, cap. 21, p. 879.
[3] Id. ibid. cap. 22, p. 880.
[4] Id. ibid. cap. 23, p. 881.
(1) Suivant M. de Buffon, les ânes, comme les chevaux, vivent vingt-cinq ou trente ans. (Hist. Natur. t. 4, p. 226.)
[5] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 26, p. 882.
(2) Suivant M. de Buffon, quarante ou cinquante ans. (T. 2, p. 239.)
[6] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 9, p. 906.
[7] Id. ibid.
[8] Hesiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415.
[9] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 29, p. 883.
[10] Id. ibid. cap. 24, p. 882. Plin. lib. 8, cap. 44, t. 1, p. 470. Plut. de solert. anim. t. 2, p. 970.
[11] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897.

[1] Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897; lib. 9, cap. 7, p. 928.
[2] Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 140.
[3] Id. de part. anim. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 987. De sens cap. 4, t. 1, p. 668. Hist. anim. lib. 1, cap. 15, t. 1, p. 773. De anim. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 642; lib. 3, cap. 12, p. 661. Anonym. ap. Phot. p. 1316.
[4] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 478.
[5] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 4, t. 2, p. 1003. Plut. de orac. def. t. 2, p. 416.

l'univers[1]; nous en distribuons partout où la nature paraît animée, mais principalement dans ces régions qui s'étendent autour et au-dessus de nous, depuis la terre jusqu'à la sphère de la lune. C'est là qu'exerçant une immense autorité, ils dispensent la vie et la mort, les biens et les maux, la lumière et les ténèbres.

« Chaque peuple, chaque particulier trouve dans ces agents invisibles, un ami ardent à le protéger, un ennemi non moins ardent à le poursuivre. Ils sont revêtus d'un corps aérien[2]; leur essence tient le milieu entre la nature divine et la nôtre[3]; ils nous surpassent en intelligence; quelques-uns sont sujets à nos passions[4], la plupart à des changements qui les font passer à un rang supérieur. Car le peuple innombrable des esprits est divisé en quatre classes principales : la première est celle des dieux, que le peuple adore, et qui résident dans les astres; la seconde celle des génies proprement dits; la troisième, celle des héros qui, pendant leur vie, ont rendu de grands services à l'humanité; la quatrième, celle nos âmes après qu'elles sont séparées de leurs corps. Nous décernons aux trois premières classes des honneurs qui deviendront un jour le parage de la nôtre, et qui nous élèveront successivement à la dignité des héros, des génies et des dieux[5]. »

Euclide, qui ne comprenait pas mieux que moi les motifs de ces promotions, ajouta que certains génies étaient, comme nous, dévorés de chagrins; comme nous, destinés à la mort[6]. Je demandai quel terme on assignait à leur vie. « Suivant Hésiode, répondit-il, les nymphes vivent des milliers d'années; suivant Pindare, une hamadryade meurt avec l'arbre qui la renferme dans son sein[7].

« – On ne s'est pas assez occupé, repris-je, d'un objet si intéressant : il serait pourtant essentiel de connaître l'espèce d'autorité que ces intelligences exercent sur nous : peut-être doit-on leur attribuer plusieurs effets dont nous ignorons la cause; ce sont elles peut-être qui amènent les événements imprévus, soit dans les jeux de hasard, soit dans ceux de la politique. Je vous l'avouerai; je suis dégoûté de l'histoire des hommes; je voudrais qu'on écrivît celle des êtres invisibles. — Voici quelqu'un, répondit Euclide, qui pourra vous fournir d'excellents mémoires. »

Le pythagoricien Télésiclès étant entré dans ce moment, s'informa du sujet de notre entretien, et parut surpris de ce que nous n'avions jamais vu de

[1] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 32. Thales. ap. eumd. lib. 1, § 27. Id. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 628. Id ap. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 11, t. 3, p. 145. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 899.

[2] Plut. de orac. def. t. 2, p. 431.

[3] Id. ibid. p. 415.

[4] Id. ibid. p. 416.

[5] Hesiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8. § 23.

[6] Plut. de orac. def. t. 2, p. 419.

[7] Id. ibid. p. 415.

génies[1]. « Il est vrai, dit-il, qu'ils ne se communiquent qu'aux âmes depuis longtemps préparées par la méditation et par la prière. » Il convint ensuite que le sien l'honorait quelquefois de sa présence, et que, cédant un jour à ses instances réitérées, il le transporta dans l'empire des esprits. « Daignez, lui dis-je, nous raconter votre voyage, je vous en conjure *au nom de celui qui vous enseigna la vertu des nombres* 1, 2, 3, 4[2] (1). » Télésiclès ne fit plus de résistance, et commença par ces mots :

« Le moment du départ étant arrivé, je sentis mon âme se dégager des liens qui l'attachaient au corps, et je me trouvai au milieu d'un nouveau monde de substances animées, bonnes ou malfaisantes[3], gaies ou tristes, prudentes ou étourdies; nous les suivîmes pendant quelque temps, et je crus reconnaître qu'elles dirigent les intérêts des États et ceux des particuliers, les recherches des sages et les opinions de la multitude[4].

« Bientôt une femme de taille gigantesque étendit ses crêpes noirs sous la voûte des cieux; et, étant descendue lentement sur la terre, elle donna ses ordres au cortége dont elle était accompagnée. Nous nous glissâmes dans plusieurs maisons; le Sommeil et ses ministres y répandaient des pavots à pleines mains; et, tandis que le Silence et la Paix s'asseyaient doucement auprès de l'homme vertueux, les Remords et les spectres effrayants secouaient avec violence le lit du scélérat. Platon écrivait sous la dictée du génie d'Homère, et des Songes agréables voltigeaient autour de la jeune Lycoris.

« — L'Aurore et les Heures ouvrent les barrières « du Jour, me dit mon conducteur; il est temps de « nous élever dans les airs. Voyez les génies tuté« laires d'Athènes, de Corinthe, de Lacédémone, « planer circulairement au-dessus de ces villes[5]; ils « en écartent, autant qu'il est possible, les maux dont « elles sont menacées : cependant leurs campagnes « vont être dévastées; car les génies du midi, enve« loppés de nuages sombres, s'avancent en gron« dant contre ceux du nord. Les guerres sont aussi « fréquentes dans ces régions que dans les vôtres, « et le combat des Titans et des Typhons ne fût que « celui de deux peuplades de génies[6].

« Observez maintenant ces agents empressés, qui, « d'un vol aussi rapide, aussi inquiet que celui de « l'hirondelle, rasent la terre, et portent de tous côtés

[1] Aristot. ap. Apul. de deo Socr. t. 2, p. 83.

[2] Jamblic. cap. 28, p. 127; cap. 29, p. 138. Pythag. aur. carm. v. 47. Hierocl. ibid. p. 170.

(1) C'est-à-dire, *au nom de Pythagore*. J'ai rapporté la formule du serment usité parmi les disciples de ce grand homme, qui avait découvert les proportions harmoniques dans ces nombres.

[3] Thal. Pythag. Plat. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 882.

[4] Moshem. in Cudw. cap. 4, § 34, p. 798. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1113.

[5] Pausan. lib. 8, cap. 10, p. 620. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 35.

[6] Plut. de Isid. t. 2, p. 360. Id. de orac. def. p. 421.

« des regards avides et perçants; ce sont les inspec-« teurs des choses humaines: les uns répandent « leurs douces influences sur les mortels qu'ils pro-« tégent[1]; les autres détachent contre les forfaits « l'implacable Némésis[2]. Voyez ces médiateurs, ces « interprètes, qui montent et descendent sans cesse; « ils portent aux dieux vos vœux et vos offrandes; « ils vous rapportent les songes heureux ou funes-« tes, et les secrets de l'avenir[3], qui vous sont en-« suite révélés par la bouche des oracles. »

« — O mon protecteur! m'écriai-je tout à coup, « voici des êtres dont la taille et l'air sinistre ins-« pirent la terreur; ils viennent à nous. — Fuyons, « me dit-il; ils sont malheureux, le bonheur des au-« tres les irrite, et ils n'épargnent que ceux qui pas-« sent leur vie dans les souffrances et dans les « pleurs[4]. »

« Échappés à leur fureur, nous trouvâmes d'autres objets non moins affligeants. Até, la détestable Até, source éternelle des dissensions qui tourmentent les hommes, marchait fièrement au-dessus de leur tête, et soufflait dans leur cœur l'outrage et la vengeance[5]. D'un pas timide, et les yeux baissés, les Prières se traînaient sur ses traces, et tâchaient de ramener le calme partout où la Discorde venait de se montrer[6]. La Gloire était poursuivie par l'Envie, qui se déchirait elle-même les flancs; la Vérité, par l'Imposture, qui changeait à chaque instant de masque; chaque vertu, par plusieurs vices qui portaient des filets ou des poignards.

« La Fortune parut tout à coup; je la félicitai des dons qu'elle distribuait aux mortels. « Je ne donne « point, me dit-elle d'un ton sévère, mais je prête à « grosse usure[7]. » En proférant ces paroles, elle trempait les fleurs et les fruits qu'elle tenait d'une main, dans une coupe empoisonnée qu'elle soutenait de l'autre.

« Alors passèrent auprès de nous deux puissantes divinités, qui laissaient après elles de longs sillons de lumière. « C'est l'impétueux Mars et la sage Mi-« nerve, me dit mon conducteur. Deux armées se « rapprochent en Béotie; la déesse va se placer au-« près d'Épaminondas, chef des Thébains, et le dieu « court se joindre aux Lacédémoniens, qui seront « vaincus; car la sagesse doit triompher de la valeur.

« Voyez en même temps se précipiter sur la terre « ce couple de génies, l'un bon, l'autre mauvais; ils « doivent s'emparer d'un enfant qui vient de naître; « ils l'accompagneront jusqu'au tombeau: dans ce « premier moment, ils chercheront à l'envi, à le « douer de tous les avantages ou de toutes les diffor-« mités du cœur et de l'esprit; dans le cours de sa « vie, à le porter au bien ou au mal, suivant que « l'influence de l'un prévaudra sur celle de l'autre[1]. »

« Cependant je voyais monter et descendre des êtres, dont les traits me paraissaient plus grossiers que ceux des génies. J'appris que c'étaient les âmes qui allaient s'unir à des corps mortels, ou qui venaient de les quitter. Il en parut tout à coup de nombreux essaims; ils se suivaient par intervalles, et se répandaient dans les plaines des airs, comme ces amas de poussière blanchâtre, qui tourbillonnent dans nos campagnes. « La bataille a commencé, me « dit le génie; le sang coule à gros bouillons. Aveu-« gles et malheureux mortels! Voilà les âmes des « Lacédémoniens et des Thébains, qui viennent de « périr dans les champs de Leuctres. — Où vont-« elles? lui dis-je. — Suivez-moi, répondit-il, et vous « en serez instruit. »

« Nous franchîmes les limites de l'empire des ténèbres et de la mort; et, nous étant élancés au-dessus de la sphère de la lune, nous parvînmes aux régions qu'éclaire un jour éternel. « Arrêtons-nous « un instant, me dit le guide; jetez les yeux sur le « magnifique spectacle qui vous entoure; écoutez « l'harmonie divine qui produit la marche régulière « des corps célestes[2]; voyez comme à chaque planète, « à chaque étoile, est attaché un génie qui dirige sa « course. Ces astres sont peuplés d'intelligences su-« blimes et d'une nature supérieure à la nôtre. »

« Pendant que, les yeux fixés sur le soleil, je contemplais avec ravissement le génie dont le bras vigoureux poussait ce globe étincelant dans la carrière qu'il décrit[3], je le vis écarter avec fureur la plupart des âmes que nous avions rencontrées, et ne permettre qu'au plus petit nombre de se plonger dans les flots bouillonnants de cet astre[4]. « Ces derniè-« res, moins coupables que les autres, disait mon « conducteur, seront purifiées par la flamme; elles « s'envoleront ensuite dans les différents astres, où « elles furent distribuées lors de la formation de l'u-« nivers. Elles y resteront en dépôt jusqu'à ce que « les lois de la nature les rappellent sur la terre pour « animer d'autres corps[5]. — Mais celles que le génie « vient de repousser, lui dis-je, quelle sera leur des-« tinée? — Elles vont se rendre au champ de la véri-« té, répondit-il; des juges intègres condamneront « les plus criminelles aux tourments du Tartare[6]; « les autres, à des courses longues et désespéran-tes. » Alors, dirigeant mes regards, il me montra des millions d'âmes, qui depuis des milliers d'an-

[1] Plut. de orac. def. t. 2, p. 417. Hesiod. ibid.
[2] Tim. Locr. in oper. Plat. t. 3, p. 105.
[3] Plat. in conviv. t. 3, p. 202 et 203. Plut. de Isid. t. 2, p. 361. Id. de orac. def. p. 416. Diog. Laert. lib. 8, § 32.
[4] Xenocr. ap. Plut. de Isid. t. 2, p. 361.
[5] Homer. iliad. lib 19, v. 91.
[6] Id. ibid. lib. 9, v. 500.
[7] Bion. ap. Stob. serm. 103, p. 563.

[1] Empedocl. ap. Plut. de anim. tranquil. t. 2. p. 474. Xenocr. et Plat. ap. eund. de orac. def. p. 419. Van-Dale de orac. p. 6.
[2] Jamblic. de vit. Pythag. cap. 15, p. 52. Empedocl. ap. Porphyr. de vit. Pythag. p. 35.
[3] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 819.
[4] Porphyr. de abstin. lib. 4, § 10, p. 329. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 296.
[5] Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
[6] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371.

nées, erraient tristement dans les airs, et s'épuisaient en vains efforts pour obtenir un asile dans un des globes célestes[1]. « Ce ne sera, me dit-il, qu'a-« près ces rigoureuses épreuves qu'elles parvien-« dront, ainsi que les premières, au lieu de leur ori-« gine[2]. »

« Touché de leur infortune, je le priai de m'en dérober la vue, et de me conduire au loin, vers une enceinte d'où s'échappaient les rayons d'une lumière plus éclatante. J'espérais entrevoir le souverain de l'univers, entouré des assistants de son trône, de ces êtres purs que nos philosophes appellent nombres, idées éternelles, génies immortels[3]. « Il habite « des lieux inaccessibles aux mortels, me dit le gé-« nie : offrez-lui votre hommage, et descendons sur « la terre. »

Après que Télésiclès se fut retiré, je dis à Euclide : « Quel nom donner au récit que nous venons d'entendre? Est-ce un songe? est-ce une fiction? — L'un ou l'autre, répondit-il; mais enfin, Télésiclès n'a presque rien avancé qui ne soit conforme aux opinions des philosophes. Il faut lui rendre justice : il pouvait, en adoptant celles de la multitude, augmenter considérablement la population des airs; nous parler de ces ombres que l'art des devins ou des sorciers attire du fond des tombeaux[4]; de ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture; de ces dieux et de ces fantômes qui rôdent la nuit dans les rues, pour effrayer les enfants ou pour les dévorer[5].

« — Je lui sais gré de cette modération, repris-je, mais j'aurais souhaité qu'il se fût un peu plus étendu sur la nature de cet être bienfaisant auquel j'appartiens. Dieu l'a commis, à ce qu'on prétend, pour veiller sur mes sentiments et sur mes actions[6]; pourquoi ne m'est-il pas permis de le connaître et de l'aimer? — Télésiclès vous a répondu d'avance, dit Euclide : « Le bonheur de voir les génies n'est « réservé qu'aux âmes pures. » — J'ai ouï cependant citer des apparitions dont tout un peuple avait été le témoin. — Sans doute, et telle est celle dont la tradition s'est conservée en Italie, et qu'on eut autrefois l'attention de représenter dans un tableau que j'ai vu. Attendez-vous à un tissu d'absurdités; elles vous montreront du moins, jusqu'à quel excès on a porté quelquefois l'imposture et la crédulité.

« Ulysse ayant abordé à Témèse, ville des Brutiens, un de ses compagnons, nommé Politès, fut massacré par les habitants, qui, bientôt après, éprouvèrent tous les fléaux de la vengeance céleste. L'oracle, interrogé, leur ordonna d'apaiser le génie de Politès, d'élever en son honneur un édifice sacré, et de lui offrir tous les ans la plus belle fille de la contrée. Ils obéirent, et jouirent d'un calme profond. Vers la 66e olympiade, un fameux athlète nommé Euthyme, arriva au moment qu'on venait d'introduire dans le temple une de ces malheureuses victimes. Il obtint la permission de la suivre, et, frappé de ses attraits, il lui demanda si elle consentirait à l'épouser, dès qu'il aurait brisé ses chaînes. Elle y consentit; le génie parut, et, ayant succombé sous les coups de l'athlète, il renonça au tribut qu'on lui avait offert pendant sept à huit siècles, et alla se précipiter dans la mer voisine[1]. »

[1] Empedocl. ap. Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830. Diog. Laert. lib. 8, § 77.
[2] Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
[3] Anonym. de vit. Pythag. ap. Phot. p. 1316. Beausobr. Hist. du Manich. t. 1, p. 576.
[4] Homer. odyss. lib. 11, v. 37.
[5] Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 381. Theoc. idyll. 15, v. 40.
[6] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 903 et 906.

## CHAPITRE LXV.

Suite de la bibliothèque. — L'histoire.

Le lendemain, Euclide me voyant arriver de bonne heure : « Vous me rassurez, me dit-il; je craignais que vous ne fussiez dégoûté de la longueur de notre dernière séance : nous allons aujourd'hui nous occuper des historiens, et nous ne serons point arrêtés par des opinions et par des préceptes. Plusieurs auteurs ont écrit l'histoire; aucun ne s'est expliqué sur la manière de l'écrire, ni sur le style qui lui convient[2].

« Nous placerons à leur tête Cadmus, qui vivait il y a environ deux siècles, et qui se proposa d'éclaircir les antiquités de Milet, sa patrie[3]; son ouvrage fut abrégé par Bion de Proconnèse[4].

« Depuis Cadmus, nous avons une suite non interrompue d'historiens. Je cite parmi les plus anciens, Eugéon de Samos, Déïochus de Proconnèse, Eudémus de Paros, Démoclès de Pygèle[5]. — Quand je lus ces auteurs, dis-je alors, non-seulement je fus révolté des fables absurdes qu'ils rapportent; mais, à l'exception des faits dont ils ont été les témoins, je les rejetai tous. Car enfin, dès qu'ils ont été les premiers à nous les transmettre, dans quelles sources les avaient-ils puisés? »

Euclide me répondit : « Ils subsistaient dans la tradition qui perpétue d'âge en âge le souvenir des révolutions qui ont affligé l'humanité; dans les écrits des poëtes qui avaient conservé la gloire des héros, les généalogies des souverains, l'origine et les émigrations de plusieurs peuples[6]; dans ces longues inscriptions qui contenaient des traités entre les nations[7], et l'ordre successif des ministres attachés aux principaux temples de la Grèce[8]; dans les fêtes, les autels, les statues, les édifices consa-

[1] Strab. lib. 6, p. 255. Pausan. lib. 6, cap. 6, p. 419.
[2] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 15, t. 1, p. 206.
[3] Suid. in Κάδμ.
[4] Clem. Alex strom. lib. 6, p. 752.
[5] Dionys. Halic. de Thucyd. jud. t. 6, p. 818.
[6] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, p. 165.
[7] Tacit. ann. 4, cap. 43.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 2. Schol. ibid. Dionys Halic. antiq. Roman lib. 1, t. 1, p. 181. Polyb. excerpt. p. 50. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 23, p. 394.

crés à l'occasion de certains évènements que l'aspect continuel des lieux et des cérémonies semblait renouveler tous les ans.

« Il est vrai que le récit de ces événements s'était, peu à peu, chargé de circonstances merveilleuses, et que nos premiers historiens adoptèrent sans examen cet amas confus de vérités et d'erreurs. Mais bientôt, Acusilaüs, Phérécyde, Hécatée, Xanthus, Hellanicus, et d'autres encore, montrèrent plus de critique; et s'ils ne débrouillèrent pas entièrement le chaos, ils donnèrent au moins l'exemple du mépris que méritent les fictions des premiers siècles.

« Voici l'ouvrage dans lequel Acusilaüs, en rapportant les généalogies des anciennes familles royales [1], remonte aux siècles antérieurs à la guerre de Troie, et jusqu'à Phoronée, roi d'Argos. — Je le sais, répondis-je, et j'ai bien ri quand j'ai vu cet auteur et ceux qui l'ont suivi, nommer Phoronée le premier des humains [2]. Cependant Acusilaüs mérite de l'indulgence; s'il rapproche trop de nous l'origine du genre humain, il relève celle de l'Amour, qu'il regarde comme un des dieux les plus anciens, et qu'il fait naître avec le monde [3].

« — Peu de temps après Acusilaüs, dit Euclide, florissait Phérécyde d'Athènes, ou plutôt de Léros, une des îles Sporades [4]; il a recueilli les traditions relatives à l'ancienne histoire d'Athènes, et par occasion à celle des peuples voisins [5]. Son ouvrage contient des détails intéressants, tels que la fondation de plusieurs villes, et les émigrations des premiers habitants de la Grèce [6]. Ses généalogies ont un défaut qui, dans l'origine des sociétés, assurait la gloire d'une maison : après être parvenues aux siècles les plus reculés, elles se dénouent par l'intervention de quelque divinité. On y voit, par exemple, qu'Orion était fils de Neptune et d'Euryalé; Triptolème, fils de l'Océan et de la Terre [7].

« Vers le même temps, parurent Hécatée de Milet et Xanthus de Lydie. Ils jouirent l'un et l'autre d'une réputation affaiblie et non détruite par les travaux de leurs successeurs. Le premier, dans son histoire et dans ses généalogies, se proposa de même d'éclaircir les antiquités des Grecs. Il a quelquefois l'attention de les discuter et d'en écarter le merveilleux. « Voici, dit-il au commencement de son histoire, « ce que raconte Hécatée de Milet : j'écris ce qui me « paraît vrai. Les Grecs, à mon avis, ont rapporté « beaucoup de choses contradictoires et ridicules [8]. » Croirait-on qu'après cette promesse, il accorde le don de la parole au bélier qui transporta Phrixus en Colchide [1].

« L'histoire ne s'était encore occupée que de la Grèce; Hécatée étendit son domaine; il parcourut l'Égypte et d'autres contrées jusqu'alors inconnues [2]. Sa description de la terre ajouta de nouvelles lumières à la géographie [3], et fournit des matériaux aux historiens qui l'ont suivi [4].

« Voici l'histoire de Lydie par Xanthus, écrivain exact, et très-instruit des antiquités de son pays [5]; elle est accompagnée de plusieurs ouvrages qu'Hellanicus de Lesbos a publiés sur les différentes nations de la Grèce [6]. Cet auteur, qui mourut dans la vingt et unième année de la guerre du Péloponèse [7] (1), manque quelquefois d'ordre et d'étendue [8]; mais il termine avec honneur la classe de nos premiers historiens.

« Tous s'étaient bornés à tracer l'histoire d'une ville ou d'une nation; tous ignoraient l'art de lier à la même chaîne les événements qui intéressent les divers peuples de la terre, et de faire un tout régulier, de tant de parties détachées. Hérodote eut le mérite de concevoir cette grande idée, et de l'exécuter. Il ouvrit aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, et leur offrit sous un même point de vue tout ce qui s'était passé de mémorable dans l'espace d'environ deux cent quarante ans [9]. On vit alors, pour la première fois, une suite de tableaux qui, placés les uns auprès des autres, n'en devenaient que plus effrayants : les nations, toujours inquiètes et en mouvement, quoique jalouses de leur repos, désunies par l'intérêt, et rapprochées par la guerre, soupirant pour la liberté, et gémissant sous la tyrannie; partout le crime triomphant, la vertu poursuivie, la terre abreuvée de sang, et l'empire de la destruction établi d'un bout du monde à l'autre. Mais la main qui peignit ces tableaux sut tellement en adoucir l'horreur par les charmes du coloris et par des images agréables; aux beautés de l'ordonnance elle joignit tant de grâces, d'harmonie et de variétés; elle excita si souvent cette douce sensibilité qui se réjouit du bien et s'afflige du mal [10], que son ouvrage fut regardé comme une des plus belles productions de l'esprit humain.

« Permettez-moi de hasarder une réflexion. Il semble que dans les lettres, ainsi que dans les arts, les talents entrent d'abord dans la carrière, et lut-

1 Suid. in Ἀκουσιλ.
2 Solon. ap. Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 380.
3 Plat. in conv. t. 3, p. 178.
4 Salm. in Plin. p. 846. Voss. de hist. Græc. lib. 4, p. 445. Mém de l'Acad. des Bell. Lett. t. 29, p. 67.
5 Suid. in Φερ. Schol. Apoll. Rhod. passim.
6 Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 1, t. 1, p. 35.
7 Apollod. biblioth. lib 1, p. 15 et 17.
8 Demet. Phal. de eloc. cap. 12.

1 Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, p. 478.
2 Herodot. lib. 2, cap. 143. Agathen. de geogr. lib. 1, cap. 1.
3 Strab. lib. 1, p. 1 et 7; lib. 6, p. 271; lib. 12, p. 550.
4 Porph. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 466.
5 Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 1, t. 1, p. 73.
6 Voss. de hist. Græc. lib. 1, cap. 1, p. 7; lib. 4, cap. 5, p. 448.
7 Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 29, p. 70.
(1) Vers l'an 410 avant J. C.
8 Thucyd. lib. 1, cap. 97.
9 Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 820.
10 Id. ibid. epist. ad Pomp. t. 6, p. 771.

tent pendant quelque temps contre les difficultés. Après qu'ils ont épuisé leurs efforts, il paraît un homme de génie qui va poser le modèle au delà des bornes connues. C'est ce que fit Homère pour le poëme épique; c'est ce qu'a fait Hérodote pour l'histoire générale. Ceux qui viendront après lui pourront se distinguer par des beautés de détail, et par une critique plus éclairée : mais pour la conduite de l'ouvrage et l'enchaînement des faits, ils chercheront sans doute moins à le surpasser qu'à l'égaler.

« Quant à sa vie, il suffira d'observer qu'il naquit dans la ville d'Halicarnasse en Carie, vers la quatrième année de la 73e olympiade [1] (1); qu'il voyagea dans la plupart des pays dont il voulait écrire l'histoire; que son ouvrage, lu dans l'assemblée des jeux Olympiques, et ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissements universels [2]; et que, forcé de quitter sa patrie, déchirée par des factions, il alla finir ses jours dans une ville de la grande Grèce [3].

« Dans le même siècle vivait Thucydide, plus jeune qu'Hérodote d'environ treize ans [4]. Il était d'une des premières familles d'Athènes [5] : placé à la tête d'un corps de troupes, il tint pour quelque temps en respect celles de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone [6]; mais ce dernier ayant surpris la ville d'Amphipolis, Athènes se vengea sur Thucydide d'un revers qu'il n'avait pu prévenir.

« Pendant son exil, qui dura vingt ans [7], il rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponèse, et n'épargna ni soins ni dépenses pour connaître non-seulement les causes qui la produisirent, mais encore les intérêts particuliers qui la prolongèrent [8]. Il se rendit chez les différentes nations ennemies, consulta partout les chefs de l'administration, les généraux, les soldats, et fut lui-même témoin de la plupart des événements qu'il avait à décrire. Son histoire, qui comprend les vingt et une premières années de cette fatale guerre, se ressent de son amour extrême pour la vérité, et de son caractère qui le portait à la réflexion. Des Athéniens, qui l'avaient vu après son retour de l'exil, m'ont assuré qu'il était assez sérieux, pensant beaucoup, et parlant peu [9].

« Il était plus jaloux d'instruire que de plaire, d'arriver à son but que de s'en écarter par des digressions [10]. Aussi son ouvrage n'est point, comme celui d'Hérodote, une espèce de poëme, où l'on trouve les traditions des peuples sur leur origine, l'analyse de leurs usages et de leurs mœurs, la description des pays qu'ils habitent, et des traits d'un merveilleux qui réveille presque toujours l'imagination; ce sont des annales, ou, si l'on veut, les mémoires d'un militaire, qui, tout à la fois homme d'État et philosophe, a mêlé dans ses récits et dans ses harangues, les principes de sagesse qu'il avait reçus d'Anaxagore, et les leçons d'éloquence qu'il tenait de l'orateur Antiphon [1]. Ses réflexions sont souvent profondes, toujours justes : son style, énergique, concis, et par là même quelquefois obscur [2], offense l'oreille par intervalles; mais il fixe sans cesse l'attention, et l'on dirait que sa dureté fait sa majesté [3]. Si cet auteur estimable emploie des expressions surannées, ou des mots nouveaux, c'est qu'un esprit tel que le sien s'accommode rarement de la langue que tout le monde parle. On prétend qu'Hérodote, pour des raisons personnelles, a rapporté des traditions injurieuses à certains peuples de la Grèce [4]. Thucydide n'a dit qu'un mot de son exil, sans se défendre, sans se plaindre [5], et a représenté comme un grand homme Brasidas, dont la gloire éclipsa la sienne, et dont les succès causèrent sa disgrâce. L'histoire de Thucydide fut continuée avec succès par Xénophon, que vous avez connu [6].

« Hérodote, Thucydide et Xénophon seront sans doute regardés à l'avenir comme les principaux de nos historiens, quoiqu'ils diffèrent essentiellement par le style. — Et surtout, dis-je alors, par la manière dont ils envisagent communément les objets. Hérodote voit partout une divinité jalouse, qui attend les hommes et les empires au point de leur élévation, pour les précipiter dans l'abîme [7] : Thucydide ne découvre dans les revers que les fautes des chefs de l'administration ou de l'armée : Xénophon attribue presque toujours à la faveur ou à la colère des dieux, les bons ou les mauvais succès. Ainsi tout dans le monde dépend de la fatalité, suivant le premier; de la prudence, suivant le second; de la piété envers les dieux, suivant le troisième : tant il est vrai que nous sommes naturellement disposés à tout rapporter à un petit nombre de principes favoris! »

Euclide poursuivit : « Hérodote avait ébauché l'histoire des Assyriens et des Perses; ses erreurs ont été relevées par un auteur qui connaissait mieux que lui ces deux célèbres nations. C'est Ctésias de Cnide, qui a vécu de notre temps. Il fut médecin

[1] Scalig. ad Euseb. p. 102. Corsin. fast. Att. t. 3, p. 157.
(1) Vers l'an 484 avant J. C.
[2] Lucian. in Herodot. t. 1, p. 833. Euseb. chron. p. 169. Plut. de Herod. malign. t. 2, p. 862.
[3] Suid. in Ηροδοτ.
[4] Pamph. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 23.
[5] Marcell. vit. Thucyd.
[6] Thucyd. lib. 4, cap. 107.
[7] Id. lib. 5, cap. 26.
[8] Marcell. vit. Thucyd.
[9] Id. ibid.
[10] Thucyd. lib. 1, cap. 22. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 634.

[1] Marcell. vit. Thucyd.
[2] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13 et 22, t. 1, p. 204 et 214. Id. de clar. orat. cap. 83, t. 1, p. 406. Id. orat. cap. 9, p. 426. Dionys. Halic. de Thucyd. jud. t. 6, p. 867.
[3] Demetr. Phal. de eloc. cap. 48 et 49.
[4] Plut. de Herod. malign. t. 2, p. 854.
[5] Thucyd. lib. 5, cap. 26.
[6] Xenoph. hist. Graec. p. 428.
[7] Herodot. lib. 1, cap. 32; lib. 3, cap. 40, etc.

du roi Artaxerxès, et fit un long séjour à la cour de Suze [1] : il nous a communiqué ce qu'il avait trouvé dans les archives de l'empire [2], ce qu'il avait vu, ce que lui avaient transmis des témoins oculaires [3]; mais, s'il est plus exact qu'Hérodote [4], il lui est inférieur quant au style, quoique le sien ait beaucoup d'agréments [5], et se distingue surtout par une extrême clarté [6]. Entre plusieurs autres ouvrages [7], Ctésias nous a laissé une histoire des Indes, où il traite des animaux et des productions naturelles de ces climats éloignés; mais comme il n'eut pas d'assez bons mémoires, on commence à douter de la vérité de ses récits [8].

« Voici les antiquités de la Sicile, la vie de Denys l'Ancien et le commencement de celle de son fils, par Philistus [9], mort il y a quelques années, après avoir vu dissiper la flotte qu'il commandait au nom du plus jeune de ces princes. Philistus avait des talents qui l'ont, en quelque façon, rapproché de Thucydide [10]; mais il n'avait pas les vertus de Thucydide. C'est un esclave qui n'écrit que pour flatter les tyrans [11], et qui montre, à chaque instant, qu'il est encore plus ami de la tyrannie que des tyrans mêmes.

« Je termine ici cette énumération déjà trop longue. Vous ne trouverez peut-être pas un peuple, une ville, un temple célèbre, qui n'ait son historien. Quantité d'écrivains s'exercent actuellement dans ce genre : je vous citerai Éphore et Théopompe qui s'y sont déjà signalés; deux Béotiens, nommés Anaxis et Dionysiodore, qui viennent de publier l'histoire de la Grèce [12]; Anaximène de Lampsaque qui nous a donné celle des Grecs et des barbares, depuis la naissance du genre humain jusqu'à la mort d'Épaminondas [13].

« — Un titre si pompeux, lui dis-je, me préviendrait contre l'ouvrage : votre chronologie se traîne avec peine à cinq ou six siècles au delà de la guerre de Troie; après quoi les temps finissent pour vous : à l'exception d'un petit nombre de peuples étrangers, le reste de la terre vous est inconnu. Vous n'apercevez qu'un point dans la durée, ainsi que dans l'espace, et votre auteur prétend nous instruire de ce qui s'est fait dans les siècles et les pays les plus éloignés!

« Quand on connait les titres d'ancienneté que les Égyptiens et les Chaldéens produisent en leur faveur, de quel œil de pitié regarde-t-on l'imperfection et la nouveauté des vôtres! Combien furent surpris les prêtres de Saïs, lorsqu'ils entendirent Solon leur étaler vos traditions, leur parler du règne de Phoronée, du déluge de Deucalion et de tant d'époques si récentes pour eux, si anciennes pour lui! « Solon, Solon! lui dit un de ces prêtres, « vos Grecs ne sont que des enfants [1]. »

« Ils n'ont pas cessé de l'être depuis. Les uns ne cherchent, dans un historien, que les charmes du style; les autres, que des aventures surnaturelles et puériles [2] : d'autres dévorent avec intérêt ces fatigantes listes de noms inconnus, et de faits stériles, qui, étayés d'un long amas de fables et de prodiges, remplissent presque entièrement votre ancienne histoire; cette histoire, sur laquelle Homère avait répandu un éclat immortel, à laquelle vos chroniqueurs n'ont ajouté que l'ennui le plus excessif.

« Je voudrais que désormais vos auteurs ne s'occupassent que des deux ou trois derniers siècles, et que les temps antérieurs restassent en proie aux poëtes. — Vous avez interprété la pensée d'Isocrate, me dit Euclide; il engagea deux de ses disciples, Éphore et Théopompe, à se consacrer uniquement à l'histoire [3]. Éphore est lent et incapable de pénibles recherches; Théopompe, actif, ardent, et propre aux discussions [4] : que fit Isocrate? il lâcha le premier sur l'histoire ancienne, et destina le second à l'histoire moderne. »

Éphore et Théopompe arrivèrent dans ce moment. Euclide, qui les attendait, me dit tout bas, qu'ils devaient nous lire quelques fragments des ouvrages dont ils s'occupaient alors. Ils amenaient avec eux deux ou trois de leurs amis; Euclide en avait invité quelques-uns des siens. Avant qu'ils fussent tous réunis, les deux historiens déclarèrent qu'ils n'avaient pas consumé leur temps à éclaircir les fictions des siècles antérieurs à la guerre de Troie [5]; et, faisant profession d'un vif amour pour la vérité, ils ajoutèrent qu'il serait à désirer qu'un auteur eût été présent à tous les faits qu'il raconte [6].

« Je me suis proposé, dit ensuite Éphore, d'écrire tout ce qui s'est passé parmi les Grecs et les barbares, depuis le retour des Héraclides jusqu'à nos jours, pendant l'espace de huit cent cinquante ans. Dans cet ouvrage, divisé en trente livres, précédés chacun d'un avant-propos [7], on trouvera l'origine des différents peuples, la fondation des

[1] Phot. bibl. p. 105.
[2] Diod. Sic. lib. 2, p. 118.
[3] Phot. bibl. p. 108.
[4] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, p. 176; t. 14, p. 247.
[5] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 53.
[6] Demetr. Phal. de eloc. cap. 218.
[7] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 881.
[8] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 919. Id. de gener. animal. lib. 2, cap. 2, p. 1076. Lucian. var. hist. lib. 1, t. 2, p. 71.
[9] Suid. in Φιλις. Diod. Sic. lib. 15, p. 397.
[10] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205.
[11] Dionys. Halic. de prisc. script. t. 5, p. 427. Tim. et Ephor. ap. Plut. in Dion. t. 1, p. 974.
[12] Diod. Sic. lib. 15, p. 403.
[13] Id. ibid. p. 397.

[1] Plat. in Crit. t. 3, p. 22.
[2] Isocr. panathen. t. 2, p. 180.
[3] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205. Senec. de tranquil. anim. cap. 6. Phot. biblioth. p. 1456.
[4] Cicer. de clar. orat. cap. 56, t. 1, p. 383.
[5] Diod. Sic. lib. 4, p. 209.
[6] Polyb. lib. 12, p. 669. Strab. lib. 9, p. 422.
[7] Diod. Sic. lib. 4, p. 209, lib. 16, p. 468.

principales villes, leurs colonies, leurs lois, leurs mœurs, la nature de leurs climats, et les grands hommes qu'elles ont produits [1]. « Éphore finit par reconnaître que les nations barbares étaient plus anciennes que celles de la Grèce [2], et cet aveu me prévint en sa faveur.

Ce préambule fut suivi de la lecture d'un morceau tiré du onzième livre de son histoire, et contenant une description de l'Égypte. C'est là qu'aux diverses opinions hasardées sur le débordement du Nil [3], il en substitue une qui ne s'accorde, ni avec les lois de la physique, ni avec les circonstances de ce phénomène [4]. J'étais auprès d'Euclide; je lui dis : « Éphore ne connaît pas l'Égypte, et n'a point consulté ceux qui la connaissent [5]. »

Je me convainquis bientôt que l'auteur ne se piquait pas d'exactitude, et que, trop fidèle imitateur de la plupart de ceux qui l'ont précédé, il affectait d'assaisonner sa narration de fables consignées dans les traditions des peuples et dans les récits des voyageurs [6].

Il me parut s'abandonner volontiers à des formes oratoires. Comme plusieurs écrivains placent l'orateur au-dessus de l'historien, Éphore crut ne pouvoir mieux leur répondre qu'en s'efforçant de réussir dans les deux genres [7].

Malgré ces défauts, son ouvrage sera toujours regardé comme un trésor d'autant plus précieux, que chaque nation y trouvera, séparément et dans un bel ordre, tout ce qui peut l'intéresser : le style en est pur, élégant, fleuri [8], quoique trop souvent assujetti à certaines harmonies [9], et presque toujours dénué d'élévation et de chaleur [10].

Après cette lecture, tous les yeux se tournèrent vers Théopompe [11], qui commença par nous parler de lui. « Mon père Damostrate, nous dit-il, ayant été banni de l'île de Chio, sa patrie, pour avoir montré trop d'attachement aux Lacédémoniens, m'amena dans la Grèce; et, quelque temps après, je vins dans cette ville, où je m'appliquai sans relâche à l'étude de la philosophie et de l'éloquence [12].

« Je composai plusieurs discours; je voyageai chez différents peuples; je parlai dans leurs assemblées; et, après une longue suite de succès, je crois pouvoir me placer parmi les hommes les plus éloquents de ce siècle, au-dessus des plus éloquents du siècle dernier : car tel qui jouissait alors du premier rang, n'obtiendrait pas le second aujourd'hui [1].

« Isocrate me fit passer, de la carrière brillante où je m'étais signalé, dans celle qu'avaient illustrée les talents d'Hérodote et de Thucydide; j'ai continué l'ouvrage de ce dernier [2] : je travaille maintenant à la vie de Philippe de Macédoine [3]; mais, loin de me borner à décrire les actions de ce prince, j'ai soin de les lier avec l'histoire de presque tous les peuples, dont je rapporte les mœurs et les lois. J'embrasse un objet aussi vaste que celui d'Éphore; mon plan diffère du sien.

« A l'exemple de Thucydide, je n'ai rien épargné pour m'instruire des faits : plusieurs des événements que je raconte se sont passés sous mes yeux; j'ai consulté sur les autres ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins [4]; il n'est point de canton dans la Grèce que je n'aie parcouru [5]; il n'en est point où je n'aie contracté des liaisons avec ceux qui ont dirigé les opérations politiques ou militaires. Je suis assez riche pour ne pas craindre la dépense, et trop ami de la vérité pour redouter la fatigue [6]. »

Une si sotte vanité nous indisposa contre l'auteur; mais il s'engagea tout à coup dans une route si lumineuse, il développa de si grandes connaissances sur les affaires de la Grèce et des autres peuples, tant d'intelligence dans la distribution des faits [7], tant de simplicité, de clarté, de noblesse et d'harmonie dans son style [8], que nous fûmes forcés d'accabler d'éloges l'homme du monde qui méritait le plus d'être humilié.

Cependant il continuait de lire, et notre admiration commençait à se refroidir; nous vîmes reparaître des fables; nous entendîmes des récits incroyables [9]. Il nous dit qu'un homme qui, malgré la défense des dieux, peut entrer dans un temple de Jupiter en Arcadie, jouit pendant toute sa vie d'un privilége singulier : son corps, frappé des rayons du soleil, ne projette plus d'ombre [10]. Il nous dit encore que dans les premières années du règne de Philippe, on vit tout à coup, en quelques villes de Macédoine, les figuiers, les vignes et les oliviers, porter des fruits mûrs au milieu du printemps, et que, depuis cette époque, les affaires de ce prince ne cessèrent de prospérer [11].

Ses digressions sont si fréquentes, qu'elles remplissent près des trois quarts de son ouvrage [12], et

[1] Polyb. lib. 6, p. 488; lib. 9, p. 540. Strab. lib. 1, p. 33, lib. 10, p. 465.
[2] Diod. Sic. lib. 1, p. 9.
[3] Theon. progymn. p. 13.
[4] Diod. Sic. lib. 1, p. 36.
[5] Id. ibid. p. 37.
[6] Id. ibid. Strab. lib. 5, p. 2[illegible], lib. 9, p. [illegible]22. Senec. quæst. natur. lib. 7, cap. 16.
[7] Polyb. lib. 12, p. 670.
[8] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 173.
[9] Cicer. orat. cap. 57, t. 1, p. 469.
[10] Suid. in Ἔφορ. Dio. Chrysost. orat. 18, p. 256.
[11] Voss. de hist. Græc. lib. 1, cap. 7. Bayle, art. Theopompe.
[12] Phot. bibl. p. 392.

[1] Phot. bibl. p. 393.
[2] Polyb. excerpt. p. 26. Marcell. vit. Thucyd.
[3] Dionys. Halic. ep. ad. Pomp. t. 6, p. 783.
[4] Id. ibid.
[5] Phot. bibl. p. 392.
[6] Athen. lib. 3, cap. 7, p. 85.
[7] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 782, etc.
[8] Id. ibid. p. 786.
[9] Cicer. de leg. lib. 1, cap. 1, t. 3, p. 116. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 18.
[10] Polyb. lib. 16, p. 732.
[11] Theop. ap. Athen. lib. 3, cap. 5, p. 77.
[12] Phot. bibl. p. 393.

quelquefois si longues, qu'on oublie à la fin l'occasion qui les a fait naître [1]. Les harangues qu'il met dans la bouche des généraux, au moment du combat, impatientent le lecteur, comme elles auraient lassé les soldats [2].

Son style, plus convenable à l'orateur qu'à l'historien, a de grandes beautés et de grands défauts [3] : il n'est pas assez négligé quand il s'agit de l'arrangement des mots; il l'est trop quand il est question de leur choix. Vous voyez l'auteur quelquefois tourmenter ses périodes pour les arrondir, ou pour en écarter le choc des voyelles [4]; d'autres fois les défigurer par des expressions ignobles et des ornements déplacés [5].

Pendant le cours de ces lectures, je me convainquis souvent du mépris ou de l'ignorance des Grecs, à l'égard des peuples éloignés. Éphore avait pris l'Ibérie (1) pour une ville [6], et cette erreur ne fut point relevée; j'avais appris par un marchand Phénicien, dont le commerce s'étendait jusqu'à Gadir, que l'Ibérie est une région vaste et peuplée. Quelques moments après, Théopompe ayant cité la ville de Rome, on lui demanda quelques détails sur cette ville. « Elle est en Italie, répondit-il; tout ce que j'en sais, c'est qu'elle fut prise une fois par un peuple des Gaules [7]. »

Ces deux auteurs s'étant retirés, on leur donna les éloges qu'ils méritaient à bien des égards. Un des assistants, qui était couvert d'un manteau de philosophe, s'écria d'un ton d'autorité : « Théopompe est le premier qui ait cité le cœur humain au tribunal de l'histoire : voyez avec quelle supériorité de lumières il creuse dans cet abîme profond; avec quelle impétuosité d'éloquence il met sous nos yeux ses affreuses découvertes. Toujours en garde contre les belles actions, il tâche de surprendre les secrets du vice déguisé sous le masque de la vertu [8].

« — Je crains bien, lui dis-je, qu'on ne démêle un jour dans ses écrits le poison de la malignité caché sous les dehors de la franchise et de la probité [9]. Je ne puis souffrir ces esprits chagrins qui ne trouvent rien de pur et d'innocent parmi les hommes. Celui qui se défie sans cesse des intentions des autres, m'apprend à me défier des siennes.

« — Un historien ordinaire, me répondit-on, se contente d'exposer les faits; un historien philosophe remonte à leurs causes. Pour moi, je hais le crime, et je veux connaître le coupable, pour l'accabler de ma haine. — Mais il faut du moins, lui dis-je, qu'il soit convaincu. — Il est coupable, répondit mon adversaire, s'il avait intérêt de l'être. Qu'on me donne un ambitieux, je dois reconnaître dans toutes ses démarches, non ce qu'il a fait, mais ce qu'il a voulu faire, et je saurai gré à l'historien de me révéler les odieux mystères de cette passion. — Comment, lui dis-je, de simples présomptions qu'on ne risque devant les juges, que pour étayer des preuves plus fortes, et qu'en les exposant à la contradiction, suffiront dans l'histoire pour imprimer, sur la mémoire d'un homme, un opprobre éternel!

« Théopompe paraît assez exact dans ses récits; mais il n'est plus qu'un déclamateur, quand il distribue à son gré le blâme et la louange. Traite-t-il d'une passion? elle doit être atroce et conséquente. S'agit-il d'un homme contre lequel il est prévenu [1], il juge de son caractère par quelques actions, et du reste de sa vie par son caractère. Il serait bien malheureux que de pareils imposteurs pussent disposer des réputations.

« — Il le serait bien plus, répliqua-t-on avec chaleur, qu'il ne fût pas permis d'attaquer les réputations usurpées. Théopompe est comme ces juges de l'enfer qui lisent clairement dans le cœur des coupables; comme ces médecins qui appliquent le fer et le feu sur le mal, sans offenser les parties saines [2]. Il ne s'arrête à la source des vices, qu'après s'être assuré qu'elle est empoisonnée. — Et pourquoi donc, répondis-je, se contredit-il lui-même? Il nous annonce au commencement de son ouvrage, qu'il ne l'entreprend que pour rendre à Philippe l'hommage dû au plus grand homme qui ait paru en Europe; et bientôt il le représente comme le plus dissolu, le plus injuste et le plus perfide des hommes [3]. Si ce prince daignait jeter un regard sur lui, il le verrait se traîner honteusement à ses pieds. » On se récria; j'ajoutai : « Apprenez donc qu'à présent même Théopompe compose en l'honneur de Philippe un éloge rempli d'adulations [4]. Qui croire sur ce point? l'historien, ou le philosophe?

« — Ni l'un ni l'autre, répondit Léocrate, » ami d'Euclide. C'était un homme de lettres qui s'étant appliqué à l'étude de la politique et de la morale, méprisait celle de l'histoire. « Acusilaüs, disait-il, est convaincu de mensonge par Hellanicus, et ce dernier par Éphore, qui le sera bientôt par d'autres. On découvre tous les jours de nouvelles erreurs dans Hérodote, et Thucydide même n'en est pas exempt [5]. Des écrivains ignorants ou prévenus, des faits incertains dans leur cause et dans leurs circons-

[1] Theon. progymn. p. 34.
[2] Plut. præcept. reip. ger. t. 2, p. 803.
[3] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 634.
[4] Dionys. Halic. ep. ad. Pomp. t. 6, p. 786. Quintil. lib. 9, p. 593.
[5] Longin. de subl. cap. 42. Demetr. Phal. de eloc. cap. 75.
(1) L'Espagne.
[6] Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 444.
[7] Plin. lib. 3, cap. 5, t. 1, p. 152.
[8] Dionys. Halic. ep. ad. Pomp. t. 6, p. 785.
[9] Nep. in Alcib. cap. 11. Plut. in Lysand. t. 1, p. 450. Joseph. in Appion. lib. 1, t. 2, p. 459.

[1] Lucian. quom. hist. conscrib. t. 2, p. 67.
[2] Dionys. Halic. ep. ad. Pomp. 6, p. 785.
[3] Polyb. excerpt. p. 21 et 22. Athen. lib. 6, p. 260, lib. 10, p. 439, etc.
[4] Theon. progymn. p. 15 et 77.
[5] Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 459.

tances, voilà quelques-uns des vices inhérents à ce genre.

« — En voici les avantages, répondit Euclide : de grandes autorités pour la politique, de grands exemples pour la morale. C'est à l'histoire que les nations de la Grèce sont à tout moment forcées de recourir, pour connaître leurs droits respectifs, et terminer leurs différends; c'est là que chaque république trouve les titres de sa puissance et de sa gloire; c'est enfin à son témoignage que remontent sans cesse nos orateurs pour nous éclairer sur nos intérêts. Quant à la morale, ses préceptes nombreux sur la justice, sur la sagesse, sur l'amour de la patrie, valent-ils les exemples éclatants d'Aristide, de Socrate et de Léonidas?

« Nos auteurs varient quelquefois, lorsqu'il s'agit de notre ancienne chronologie, ou lorsqu'ils parlent des nations étrangères : nous les abandonnerons, si vous voulez, sur ces articles; mais, depuis nos guerres avec les Perses, où commence proprement notre histoire, elle est devenue le dépôt précieux des expériences que chaque siècle laisse aux siècles suivants [1]. La paix, la guerre, les impositions, toutes les branches de l'administration sont discutées dans des assemblées générales; ces délibérations se trouvent consignées dans des registres publics; le récit des grands événements est dans tous les écrits, dans toutes les bouches; nos succès, nos traités sont gravés sur des monuments exposés à nos yeux. Quel écrivain serait assez hardi pour contredire des témoins si visibles et si authentiques?

« Direz-vous qu'on se partage quelquefois sur les circonstances d'un fait?

« Et qu'importe qu'à la bataille de Salamine les Corinthiens se soient bien ou mal comportés [2]? Il n'en est pas moins vrai qu'à Salamine, à Platée et aux Thermopyles, quelques milliers de Grecs résistèrent à des millions de Perses, et qu'alors fut dévoilée, pour la première fois peut-être, cette grande et insigne vérité, que l'amour de la patrie est capable d'opérer des actions qui semblent être au-dessus des forces humaines.

« L'histoire est un théâtre où la politique et la morale sont mises en action; les jeunes gens y reçoivent ces premières impressions, qui décident quelquefois de leur destinée; il faut donc qu'on leur présente de beaux modèles à suivre, et qu'on ne leur inspire que de l'horreur pour le faux héroïsme. Les souverains et les nations peuvent y puiser des leçons importantes; il faut donc que l'historien soit impassible, comme la justice dont il doit soutenir les droits, et sincère comme la vérité dont il prétend être l'organe. Ses fonctions sont si augustes, qu'elles devraient être exercées par des hommes d'une probité reconnue, et sous les yeux d'un tribunal aussi sévère que celui de l'Aréopage. En un mot, dit Euclide en finissant, l'utilité de l'histoire n'est affaiblie que par ceux qui ne savent pas l'écrire, et n'est méconnue que de ceux qui ne savent pas la lire. »

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 22.
[2] Herodot. lib. 8, cap. 94. Dion. Chrysost. orat. 37, p. [illegible]

## CHAPITRE LXVI.

Sur les noms propres usités parmi les Grecs.

Platon a fait un traité dans lequel il hasarde plusieurs étymologies sur les noms des héros, des génies et des dieux [1]. Il y prend des licences dont cette espèce de travail n'est que trop susceptible. Encouragé par son exemple, et moins hardi que lui, je place ici quelques remarques touchant les noms propres usités chez les Grecs; le hasard les avait amenées pendant les deux entretiens que je viens de rapporter. Des écarts d'un autre genre ayant dans ces mêmes séances arrêté plus d'une fois notre attention sur la philosophie et sur la mort de Socrate, j'appris des détails dont je ferai usage dans le chapitre suivant.

On distingue deux sortes de noms; les uns simples, les autres composés. Parmi les premiers, il en est qui tirent leur origine de certains rapports qu'on avait trouvés entre un tel homme et un tel animal. Par exemple, Léo, *le lion;* Lycos *le loup;* Moschos, *le veau;* Corax, *le corbeau;* Sauros, *le lézard;* Batrachos, *la grenouille* [2]; Alectryon, *le coq, etc.* [3]. Il en est encore qui paraissent tirés de la couleur du visage : Argos, *le blanc;* Mélas, *le noir;* Xantos, *le blond;* Pyrrhos, *le roux* (1).

Quelquefois un enfant reçoit le nom d'une divinité, auquel on donne une légère inflexion. C'est ainsi qu'Apollonios vient d'Apollon; Poséidonios, de Poséidion ou Neptune; Démétrios de Déméter ou Cérès; Athénée, d'Athénè ou Minerve.

Les noms composés sont en plus grand nombre que les simples. Si des époux croient avoir obtenu par leurs prières la naissance d'un fils, l'espoir de leur famille, alors, par reconnaissance, on ajoute, avec un très-léger changement, au nom de la divinité protectrice, le mot DORON, qui signifie *présent.* Et de là les noms de Théodore, Diodore, Olympiodore, Hypatodore, Hérodore, Athénodore, Hermodore, Héphestiodore, Héliodore, Asclépiodore, Céphisodore, etc.; c'est-à-dire, *présent* des dieux, de Jupiter, du dieu d'Olympie, du Très-Haut, de Junon, de Minerve, de Mercure, de Vulcain, du Soleil, d'Esculape, du fleuve Céphise, etc.

Quelques familles prétendent descendre des dieux : et de là les noms de Théogène ou Théagène, *né des dieux;* Diogène, *né de Jupiter;* Hermogène, *né de Mercure,* etc.

[1] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 383.
[2] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 731.
[3] Homer. iliad. lib. 17, v. 602.

(1) Argos est la même chose qu'Argus; Pyrrhos que Pyrrhus, etc.; les Latins ayant terminé en *us* les noms propres qui, parmi les Grecs, finissaient en *os*.

C'est une remarque digne d'attention, que la plupart des noms rapportés par Homère sont des marques de distinction. Elles furent accordées comme récompense aux qualités qu'on estimait le plus dans les siècles héroïques; telles que la valeur, la force, la légèreté à la course, la prudence, et d'autres vertus. Du mot POLÉMOS, qui désigne *la guerre*, on fit Tlépolème [1], c'est-à-dire, *propre à soutenir les travaux de la guerre* [2]; Archeptolème [3], *propre à diriger les travaux de la guerre*.

En joignant au mot MAQUÈ, *combat*, des prépositions, et diverses parties d'oraison qui en modifient le sens d'une manière toujours honorable, on composa les noms d'Amphimaque, d'Atimaque, de Promaque, de Télémaque. En procédant de la même manière sur le mot HÉNORÉA, *force*, *intrépidité*, on eut Agapénor [1], *celui qui estime la valeur* [4]; Agénor, *celui qui la dirige*; Prothoénor, *le premier par son courage* [5]; quantité d'autres encore, tels que Alégénor, Anténor, Éléphénor, Euchénor, Pésénor, Hypsénor, Hypérénor, etc. Du mot DAMAO, *je dompte*, *je soumets*, on fit Damastor, Amphidamas, Chersidamas, Iphidamas, Polydamas, etc.

De THOOS, *léger à la course*, dérivèrent les noms d'Aréithoos, d'Alcathoos, de Panthoos, de Pirithoos, etc.

De NOOS, *esprit*, *intelligence*, ceux d'Astynoos, Arsinoos, Autonoos, Iphinoos, etc. De MÉDOS, *conseil*, ceux d'Agamède, Eumède, Lycomède, Périmède, Thrasymède. De CLÉOS, *gloire*, ceux d'Amphiclès, Agaclès, Bathyclès, Doriclos, Echéclos, Iphiclos, Patrocle, Cléobule, etc.

Il suit de là que plusieurs particuliers avaient alors deux noms [6], celui que leur avaient donné leurs parents, et celui qu'ils méritèrent par leurs actions; mais le second fit bientôt oublier le premier.

Les titres d'honneur que je viens de rapporter, et d'autres en grand nombre que je supprime, tels que celui d'Orménos [7], *l'impétueux*; d'Astéropéos [8], *le foudroyant*, se transmettaient aux enfants, pour leur rappeler les actions de leurs pères, et les engager à les imiter [9].

Ils subsistent encore aujourd'hui; et comme ils ont passé dans les différentes classes des citoyens, ils n'imposent aucune obligation. Quelquefois même il en résulte un singulier contraste avec l'état ou le caractère de ceux qui les ont reçus dans leur enfance.

Un Perse, qui fondait tout son mérite sur l'éclat de son nom, vint à Athènes. Je l'avais connu à Suze; je le menai à la place publique. Nous nous assîmes auprès de plusieurs Athéniens qui conversaient ensemble. Il me demanda leurs noms, et me pria de les lui expliquer. Le premier, lui dis-je, s'appelle Eudoxe, c'est-à-dire *illustre, honorable*; et voilà mon Perse qui s'incline devant Eudoxe. Le second, repris-je, se nomme Polyclète, ce qui signifie *fort célèbre*; autre révérence plus profonde. « Sans doute, me dit-il, ces deux personnages sont à la tête de la république. — Point du tout, répondis-je; ce sont des gens du peuple à peine connus. Le troisième qui, paraît si faible, se nomme Agasthène, ou peut-être Mésgasthène, ce qui signifie *le fort*, ou même *le très fort*. Le quatrième, qui est si gros et si pesant, s'appelle Prothos, mot qui désigne *le léger, celui qui devance les autres à la course*. Le cinquième, qui vous paraît si triste, se nomme Épicharès, *le gai*.— Et le sixième? me dit le Perse avec impatience. — Le sixième, c'est Sostrate, c'est-à-dire *le sauveur de l'armée*. — Il a donc commandé? — Non, il n'a jamais servi. Le septième, qui s'appelle Clitomaque, *illustre guerrier*, a toujours pris la fuite, et on l'a déclaré infâme. Le huitième s'appelle Dicæus [1], *le juste*. — Eh bien? — Eh bien, c'est le plus insigne fripon qui existe. » J'allais lui citer encore le neuvième, qui s'appelait Évelthon, *le bienvenu* [2], lorsque l'étranger se leva, et me dit : « Voilà des gens qui déshonorent leurs noms. — Mais du moins, reprisje, ces noms ne leur inspirent point de vanité. »

On ne trouve presque aucune dénomination flétrissante dans Homère. Elles sont plus fréquentes aujourd'hui, mais beaucoup moins qu'on n'aurait dû l'attendre d'un peuple qui est si aisément frappé des ridicules et des défauts.

[1] Homer. iliad. lib. 2, v. 657.
[2] Etymol. magn. in Τλη.
[3] Homer. iliad. lib. 8, v. 128.
[4] Id. ibid. lib. 2, v. 609. Schol. in lib. 8, v. 114.
[5] Schol. Hom. in iliad. lib. 2, v. 495.
[6] Eustath. in lib. 1. iliad. t. 1, p. 124. Id. in lib. 2, p. 351.
[7] Homer. iliad. lib. 8, v. 274.
[8] Id. ibid. lib. 17, v. 217.
[9] Eustath. in iliad. t. 2, p. 650, lin. 35. Schol. Hom. in lib. 2, v. 495.

[1] Herodot. lib. 8, cap. 65. Marmor. Nolntel.
[2] Herodot. lib. 4, cap. 162.

## CHAPITRE LXVII.

### Socrate.

Socrate était fils d'un sculpteur nommé Sophronisque [3]; il quitta la profession de son père, après l'avoir suivie pendant quelque temps et avec succès [4]. Phénarète, sa mère, exerçait celle de sage femme [5].

Ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciseau, lui donnèrent la première idée de la perfection; et cette idée s'élevant par degrés, il sentit qu'il devait régner dans l'univers une harmonie générale entre ses parties, et dans l'homme, un rapport exact entre ses actions et ses devoirs.

Pour développer ces premières notions, il porta dans tous les genres d'études l'ardeur et l'obstina-

[3] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 131. Diog. Laert. lib. 2, § 18.
[4] Diog. Laert. lib. 2, § 19. Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 53. lib. 9, cap. 35, p. 782. Suid. in Σωκρατ.
[5] Plat. in Theæt. t. 1, p. 149.

tion d'une âme forte et avide d'instruction. L'examen de la nature [1], les sciences exactes [2] et les arts agréables, fixèrent tour à tour son attention.

Il parut dans un temps où l'esprit humain semblait tous les jours s'ouvrir de nouvelles sources de lumières. Deux classes d'hommes se chargeaient du soin de les recueillir ou de les répandre : les philosophes, dont la plupart passaient leur vie à méditer sur la formation de l'univers et sur l'essence des êtres; les sophistes qui, à la faveur de quelques notions légères et d'une éloquence fastueuse, se faisaient un jeu de discourir sur tous les objets de la morale et de la politique, sans en éclaircir aucun.

Socrate fréquenta les uns et les autres [3]; il admira leurs talents, et s'instruisit par leurs écarts. A la suite des premiers, il s'aperçut que plus il avançait dans la carrière, plus les ténèbres s'épaississaient autour de lui : alors il reconnut que la nature, en nous accordant sans peine les connaissances de première nécessité, se fait arracher celles qui sont moins utiles, et nous refuse avec rigueur toutes celles qui ne satisferaient qu'une curiosité inquiète. Ainsi, jugeant de leur importance par le degré d'évidence ou d'obscurité dont elles sont accompagnées, il prit le parti de renoncer à l'étude des premières causes, et de rejeter ces théories abstraites qui ne servent qu'à tourmenter ou égarer l'esprit [4].

S'il regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux que, soutenant toutes les doctrines, sans en adopter aucune, ils introduisaient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés.

De ses recherches infructueuses, il conclut que la seule connaissance nécessaire aux hommes, était celle de leurs devoirs; la seule occupation digne du philosophe, celle de les en instruire; et soumettant à l'examen de sa raison les rapports que nous avons avec les dieux et nos semblables, il s'en tint à cette théologie simple dont les nations avaient tranquillement écouté la voix depuis une longue suite de siècles.

La sagesse suprême conserve dans une éternelle jeunesse l'univers qu'elle a formé [5]; invisible en elle-même, les merveilles qu'elle produit l'annoncent avec éclat; les dieux étendent leur providence sur la nature entière : présents en tous lieux, ils voient tout, ils entendent tout [6]. Parmi cette infinité d'êtres sortis de leurs mains, l'homme distingué des autres animaux par des qualités éminentes, et surtout par une intelligence capable de concevoir l'idée

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 96.

[2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 814.

[3] Plat. in Men. t. 2, p. 96. Diog. Laert. lib. 2, § 19.

[4] Xenoph. memor. lib. 1, p. 710; lib. 4, p. 815. Diog. Laert. lib. 2, § 21.

[5] Xenoph. cyrop. lib. 8, p. 237. Id. memor. lib. 4, p. 802.

[6] Id. memor. lib. 1, p. 711 et 728.

de la Divinité, l'homme fut toujours l'objet de leur amour et de leur prédilection [1]; ils lui parlent sans cesse par ces lois souveraines qu'ils ont gravées dans son cœur : « Prosternez-vous devant les dieux; honorez vos parents; faites du bien à ceux qui vous « en font [2]. » Ils lui parlent aussi par leurs oracles répandus sur la terre, et par une foule de prodiges et de présages, indices de leurs volontés [3].

Qu'on ne se plaigne donc plus de leur silence; qu'on ne dise point qu'ils sont trop grands pour s'abaisser jusqu'à notre faiblesse [4]. Si leur puissance les élève au-dessus de nous, leur bonté nous rapproche d'eux. Mais qu'exigent-ils? le culte établi dans chaque contrée [5]; des prières qui se borneront à solliciter en général leur protection; des sacrifices où la pureté du cœur est plus essentielle que la magnificence des offrandes : il faudrait renoncer à la vie, si les sacrifices des scélérats leur étaient plus agréables que ceux des gens de bien [6]. Ils exigent encore plus : c'est les honorer, que de leur obéir [7]; c'est leur obéir, que d'être utile à la société. L'homme d'État qui travaille au bonheur du peuple, le laboureur qui rend la terre plus fertile, tous ceux qui s'acquittent exactement de leurs devoirs, rendent aux dieux le plus beau des hommages [8]; mais il faut qu'il soit continuel : leurs faveurs sont le prix d'une piété fervente, et accompagnée d'espoir et de confiance [9]. N'entreprenons rien d'essentiel sans les consulter, n'exécutons rien contre leurs ordres [10], et souvenons nous que la présence des dieux éclaire et remplit les lieux les plus obscurs et les plus solitaires [11].

Socrate ne s'expliqua point sur la nature de la Divinité; mais il s'énonça toujours clairement sur son existence et sur sa providence; vérités dont il était intimement convaincu, et les seules auxquelles il lui fut possible et important de parvenir. Il reconnut un Dieu unique, auteur et conservateur de l'univers [12]; au-dessous de lui, des dieux inférieurs, formés de ses mains, revêtus d'une partie de son autorité, et dignes de notre vénération. Pénétré du plus profond respect pour le souverain, partout il se fût prosterné devant lui, partout il eût honoré ses ministres, sous quelque nom qu'on les invoquât, pourvu qu'on ne leur attribuât aucune de nos faiblesses, et qu'on écartât de leur culte les superstitions qui le défigurent, et qu'on dépouillât la

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 727; lib. 4, p. 800 et 802. Plat. in Phædon. t. 1, p. 62.

[2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 807 et 808.

[3] Id. ibid. lib. 1, p. 708 et 709; lib. 4, p. 802.

[4] Id. ibid. lib. 1, p. 728.

[5] Id. ibid. p. 803.

[6] Id. ibid. lib. 1, p. 722.

[7] Id. ibid. lib. 4, p. 803.

[8] Id. ibid. lib. 3, p. 780.

[9] Id. ibid. lib. 4, p. 803.

[10] Id. ibid. lib. 1, p. 709.

[11] Id. ibid. lib. 1, p. 728.

[12] Cudw. syst. intellect. cap. 4, § 23. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 560, etc.

religion des fables que paraissait autoriser la philosophie de Pythagore et d'Empédocle. Les cérémonies pouvaient varier chez les différents peuples; mais elles devaient être autorisées par les lois, et accompagnées de la pureté d'intention [1].

Il ne rechercha point l'origine du mal qui règne dans le moral, ainsi que dans le physique, mais il connut les biens et les maux qui font le bonheur et le malheur de l'homme, et c'est sur cette connaissance qu'il fonda sa morale.

Le vrai bien est permanent et inaltérable; il remplit l'âme sans l'épuiser, et l'établit dans une tranquillité profonde pour le présent, dans une entière sécurité pour l'avenir. Il ne consiste donc point dans la jouissance des plaisirs, du pouvoir, de la santé, des richesses et des honneurs. Ces avantages, et tous ceux qui irritent le plus nos désirs, ne sont pas des biens par eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être utiles ou nuisibles par l'usage qu'on en fait [2], ou par les effets qu'ils produisent naturellement : les uns sont accompagnés de tourments, les autres suivis de dégoûts et de remords; tous sont détruits, dès qu'on en abuse; et l'on cesse d'en jouir, dès qu'on craint de les perdre.

Nous n'avons pas de plus justes idées des maux que nous redoutons : il en est, comme la disgrâce, la maladie, la pauvreté, qui, malgré la terreur qu'ils inspirent, procurent quelquefois plus d'avantages que le crédit, les richesses et la santé [3].

Ainsi, placé entre des objets dont nous ignorons la nature, notre esprit flottant et incertain ne discerne qu'à la faveur de quelques lueurs sombres, le bon et le mauvais, le juste et l'injuste, l'honnête et le malhonnête [4]; et, comme toutes nos actions sont des choix, et que ces choix sont d'autant plus aveugles qu'ils sont plus importants, nous risquons sans cesse de tomber dans les piéges qui nous entourent. De là tant de contradictions dans notre conduite, tant de vertus fragiles, tant de systèmes de bonheur renversés.

Cependant les dieux nous ont accordé un guide pour nous diriger au milieu de ces routes incertaines : ce guide est la sagesse, qui est le plus grand des biens, comme l'ignorance est le plus grand des maux [5]. La sagesse est une raison éclairée [6], qui, dépouillant de leurs fausses couleurs les objets de nos craintes et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, fixe l'instabilité de nos jugements, et détermine notre volonté par la seule force de l'évidence.

A la faveur de cette lumière vive et pure, l'homme est juste, parce qu'il est intimement persuadé que

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 803.
[2] Plat. in Men. t. 2, p. 88. Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 4, p. 798.
[3] Xenoph. memor. lib. 4, p. 798 et 799.
[4] Plat. in Alcib. 1, t. 1, p. 117. Id. in Protag. t. 1, p. 357.
[5] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 281. Diog. Laert. lib. 2, § 31.
[6] Xenoph. memor. lib. 4, p. 812.

son intérêt est d'obéir aux lois, et de ne faire tort à personne [1]; il est frugal et tempérant, parce qu'il voit clairement que l'excès des plaisirs entraîne, avec la perte de la santé, celle de la fortune et de la réputation [2]; il a le courage de l'âme, parce qu'il connaît le danger, et la nécessité de le braver [3]. Ses autres vertus émanent du même principe, ou plutôt elles ne sont toutes que la sagesse appliquée aux différentes circonstances de la vie [4].

Il suit de là que toute vertu est une science qui s'augmente par l'exercice et la méditation [5]; tout vice, une erreur qui, par sa nature, doit produire tous les autres vices [6].

Ce principe, discuté encore aujourd'hui par les philosophes, trouvait des contradicteurs du temps de Socrate. On lui disait : « Nous devons nous plaindre de notre faiblesse, et non de notre ignorance; et si nous faisons le mal, ce n'est pas faute de le connaître [7]. —Vous ne le connaissez pas, répondit-il; vous le rejetteriez loin de vous, si vous le regardiez comme un mal [8]; mais vous le préférez au bien, parce qu'il vous paraît un bien plus grand encore. »

On insistait : « Cette préférence, nous la condamnons avant et après nos chutes [9]; mais il est des moments où l'attrait de la volupté nous fait oublier nos principes, et nous ferme les yeux sur l'avenir [10]. Et pouvons-nous, après tout, éteindre les passions qui nous asservissent malgré nous?

« —Si vous êtes des esclaves, répliquait Socrate, vous ne devez plus compter sur votre vertu, et par conséquent sur le bonheur. La sagesse, qui peut seule le procurer, ne fait entendre sa voix qu'à des hommes libres, ou qui s'efforcent de le devenir [11]. Pour vous rendre votre liberté, elle n'exige que le sacrifice des besoins que la nature n'a pas donnés; à mesure qu'on goûte et qu'on médite ses leçons, on secoue aisément toutes ces servitudes qui troublent et obscurcissent l'esprit; car ce n'est pas la tyrannie des passions qu'il faut craindre, c'est celle de l'ignorance qui vous livre entre leurs mains, en exagérant leur puissance : détruisez son empire, et vous verrez disparaître ces illusions qui vous éblouissent, ces opinions confuses et mobiles que vous prenez pour des principes. C'est alors que l'éclat et la beauté de la vertu font une telle impression sur nos âmes, qu'elles ne résistent plus à l'attrait impérieux qui les entraîne. Alors on peut dire que nous

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 803, 805 et 806.
[2] Plat. in Protag. t. 1, p. 353.
[3] Xenoph. memor. lib. 4, p. 812.
[4] Id. ibid. lib. 3, p. 778; lib. 4, p. 812.
[5] Id. ibid. lib. 2, p. 754. Aristot. de mor. lib. 6, cap. 13, t. 2, p. 82. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 145.
[6] Plat. in Euthydem. t. 1, p. 281. Id. in Protag. p. 357.
[7] Plat. in Protag. t. 1, p. 352.
[8] Id. ibid. p. 358. Id. in Men. t. 2, p. 77.
[9] Aristot. de mor. lib. 7, cap. 3, t. 2, p. 86.
[10] Plat. in Protag. p. 352 et 356.
[11] Xenoph. memor. lib. 4, p. 808.

n'avons pas le pouvoir d'être méchants [1], parce que nous n'aurons jamais celui de préférer avec connaissance de cause le mal au bien, ni même un plus petit avantage à un plus grand [2]. »

Pénétré de cette doctrine, Socrate conçut le dessein aussi extraordinaire qu'intéressant de détruire, s'il en était temps encore, les erreurs et les préjugés qui font le malheur et la honte de l'humanité. On vit donc un simple particulier, sans naissance, sans crédit, sans aucune vue d'intérêt, sans aucun désir de la gloire, se charger du soin pénible et dangereux d'instruire les hommes, et de les conduire à la vertu par la vérité; on le vit consacrer sa vie, tous les moments de sa vie à ce glorieux ministère, l'exercer avec la chaleur et la modération qu'inspire l'amour éclairé du bien public, et soutenir, autant qu'il lui était possible, l'empire chancelant des lois et des mœurs.

Socrate ne chercha point à se mêler de l'administration; il avait de plus nobles fonctions à remplir. « En formant de bons citoyens, disait-il, je multi« plie les services que je dois à ma patrie [3]. »

Comme il ne devait ni annoncer ses projets de réforme, ni en précipiter l'exécution, il ne composa point d'ouvrages, il n'affecta point de réunir, à des heures marquées, ses auditeurs auprès de lui [4]. Mais dans les places et les promenades publiques, dans les sociétés choisies, parmi le peuple [5], il profitait de la moindre occasion pour éclairer sur leurs vrais intérêts, le magistrat, l'artisan, le laboureur, tous ses frères en un mot; car c'était sous ce point de vue qu'il envisageait tous les hommes [6] (1). La conversation ne roulait d'abord que sur des choses indifférentes; mais par degrés, et sans s'en apercevoir, ils lui rendaient compte de leur conduite, et la plupart apprenaient avec surprise, que dans chaque état le bonheur consiste à être bon parent, bon ami, bon citoyen [7].

Socrate ne se flattait pas que sa doctrine serait goûtée des Athéniens, pendant que la guerre du Péloponèse agitait les esprits, et portait la licence à son comble; mais il présumait que leurs enfants, plus dociles, la transmettraient à la génération suivante.

Il les attirait par les charmes de sa conversation, quelquefois en s'associant à leurs plaisirs, sans participer à leurs excès. Un d'entre eux, nommé Eschine, après l'avoir entendu, s'écria : « Socrate,

[1] Aristot. magn. mor. lib. 1, t. 2, cap. 9, p. 153.
[2] Plat. in Protag. t. 1, p. 358. Id. in Men. t. 2, p. 77.
[3] Xenoph. memor. lib. 1, p. 732.
[4] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 796.
[5] Xenoph. memor. lib. 1, p. 709. Plat. in apol. t. 1, p. 17.
[6] Plut. de exil. t. 2, p. 600. Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 37, t. 2, p. 392.

(1) Socrate disait : Je suis citoyen de l'univers (Cicer. ibid.), Aristippe : Je suis étranger partout. Xenoph. memor. lib. 2, p. 736. Ces deux mots suffisent pour caractériser le maître et le disciple.

[7] Plat. in Lach. t. 2, p. 187.

« je suis pauvre; mais je me donne entièrement à « vous, c'est tout ce que je puis vous offrir. — Vous « ignorez, lui répondit Socrate, la beauté du pré« sent que vous me faites [1]. » Son premier soin était de démêler leur caractère; il les aidait, par ses questions, à mettre au jour leurs idées, et les forçait, par ses réponses, à les rejeter. Des définitions plus exactes dissipaient par degrés les fausses lumières qu'on leur avait données dans une première institution; et des doutes, adroitement exposés, redoublaient leur inquiétude et leur curiosité [2] : car son grand art fut toujours de les amener au point où ils ne pouvaient supporter ni leur ignorance, ni leurs faiblesses.

Plusieurs ne purent soutenir cette épreuve; et, rougissant de leur état, sans avoir la force d'en sortir, ils abandonnèrent Socrate, qui ne s'empressa pas de les rappeler [3]. Les autres apprirent, par leur humiliation, à se méfier d'eux-mêmes, et dès cet instant il cessa de tendre des piéges à leur vanité [4]. Il ne leur parlait point avec la rigidité d'un censeur, ni avec la hauteur d'un sophiste; point de reproches amers, point de plaintes importunes; c'était le langage de la raison et de l'amitié, dans la bouche de la vertu.

Il s'attachait à former leur esprit, parce que chaque précepte devait avoir son principe; il les exerçait dans la dialectique, parce qu'ils auraient à combattre contre les sophismes de la volupté et des autres passions [5].

Jamais homme ne fut moins susceptible de jalousie. Voulaient-ils prendre une légère teinture des sciences exactes? il leur indiquait les maîtres qu'il croyait plus éclairés que lui [6]. Désiraient-ils de fréquenter d'autres écoles? il les recommandait lui-même aux philosophes qu'ils lui préféraient [7].

Ses leçons n'étaient que des entretiens familiers, dont les circonstances amenaient le sujet : tantôt il lisait avec eux les écrits des sages qui l'avaient précédé [8]; il les relisait, parce qu'il savait que pour persévérer dans l'amour du bien, il faut souvent se convaincre de nouveau des vérités dont on est convaincu : tantôt il discutait la nature de la justice, de la science et du vrai bien [9]. « Périsse, s'écriait-il alors, la mémoire de celui qui osa le premier établir une distinction entre ce qui est juste et ce qui est utile [10] ! » D'autres fois il leur montrait plus en détail les rapports qui lient les hommes entre eux,

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 34.
[2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 795.
[3] Id. ibid. p. 799.
[4] Id. ibid. p. 800.
[5] Id. ibid. p. 810.
[6] Id. ibid. p. 814.
[7] Plat. in Theæt. t. 1, p. 151. Epict. enchir. cap. 16. Arrian in Epict. lib. 3, cap. 5. Simpl. in Epict. p. 311.
[8] Xenoph. memor. lib. 1, p. 731.
[9] Id. ibid. Plat. passim.
[10] Cicer. de leg. lib. 1, cap. 12, t. 3, p. 126. Id. de offic. lib. 3, cap. 3, p. 259.

et ceux qu'ils ont avec les objets qui les entourent [1]. Soumission aux volontés des parents, quelque dures qu'elles soient; soumission plus entière aux ordres de la patrie, quelque sévères qu'ils puissent être [2]; égalité d'âme dans l'une et l'autre fortune [3]; obligation de se rendre utile aux hommes; nécessité de se tenir dans un état de guerre contre ses passions, dans un état de paix contre les passions des autres : ces points de doctrine, Socrate les exposait avec autant de clarté que de précision.

De là ce développement d'une foule d'idées nouvelles pour eux; de là ces maximes prises au hasard parmi celles qui nous restent de lui : que moins on a de besoins, plus on approche de la Divinité [4]; que l'oisiveté avilit, et non le travail [5]; qu'un regard, arrêté avec complaisance sur la beauté, introduit un poison mortel dans le cœur [6]; que la gloire du sage consiste à être vertueux, sans affecter de le paraître, et sa volupté à l'être tous les jours de plus en plus [7]; qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre avec ignominie; qu'il ne faut jamais rendre le mal pour le mal [8]; enfin, et c'était une de ces vérités effrayantes sur lesquelles il insistait davantage, que la plus grande des impostures est de prétendre gouverner et conduire les hommes sans en avoir le talent [9].

Eh! comment en effet la présomption de l'ignorance ne l'aurait-elle pas révolté, lui qui, à force de connaissances et de travaux, croyait à peine avoir acquis le droit d'avouer qu'il ne savait rien [10]; lui qui voyait dans l'État les places les plus importantes obtenues par l'intrigue, et confiées à des gens sans lumières ou sans probité; dans la société et dans l'intérieur des familles, tous les principes obscurcis, tous les devoirs méconnus; parmi la jeunesse d'Athènes, des esprits altiers et frivoles, dont les prétentions n'avaient point de bornes, et dont l'incapacité égalait l'orgueil?

Socrate, toujours attentif à détruire la haute opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes [11], lisait dans le cœur d'Alcibiade le désir d'être bientôt à la tête de la république; et dans celui de Critias, l'ambition de la subjuguer un jour : l'un et l'autre, distingués par leur naissance et par leurs richesses, cherchaient à s'instruire pour étaler dans la suite leurs connaissances aux yeux du peuple [12]. Mais le premier était plus dangereux, parce qu'il joignait à ces avantages les qualités les plus aimables. Socrate, après avoir obtenu sa confiance, le forçait à pleurer, tantôt sur son ignorance, tantôt sur sa vanité, et, dans cette confusion de sentiments, le disciple avouait qu'il ne pouvait être heureux ni avec un tel maître, ni sans un tel ami. Pour échapper à sa séduction, Alcibiade et Critias prirent enfin le parti d'éviter sa présence [1].

Des succès moins brillants et plus durables, sans le consoler de cette perte, le dédommageaient de ses travaux. Écarter des emplois publics ceux de ses élèves qui n'avaient pas encore assez d'expérience [2]; en rapprocher d'autres qui s'en éloignaient par indifférence ou par modestie [3]; les réunir quand ils étaient divisés [4]; rétablir le calme dans leurs familles, et l'ordre dans leurs affaires [5]; les rendre plus religieux, plus justes, plus tempérants [6] : tels étaient les effets de cette persuasion douce qu'il faisait couler dans les âmes [7]; tels étaient les plaisirs qui transportaient la sienne.

Il les dut encore moins à ses leçons qu'à ses exemples [8] : les traits suivants montreront qu'il était difficile de le fréquenter sans devenir meilleur [9]. Né avec un extrême penchant pour le vice, sa vie entière fut le modèle de toutes les vertus. Il eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, soit que ce défaut paraisse le plus difficile à corriger, soit qu'on se le pardonne plus aisément : dans la suite, sa patience devint invincible. L'humeur difficile de Xanthippe, son épouse, ne troubla plus le calme de son âme [10], ni la sérénité qui régnait sur son front [11]. Il leva le bras sur son esclave : « Ah! si « je n'étais en colère! » lui dit-il; et il ne le frappa point [12]. Il avait prié ses amis de l'avertir quand ils apercevraient de l'altération dans ses traits ou dans sa voix [13].

Quoiqu'il fût très-pauvre, il ne retira aucun salaire de ses instructions [14], et n'accepta jamais les offres de ses disciples. Quelques riches particuliers de la Grèce voulurent l'attirer chez eux [15], il les refusa; et quand Archélaüs, roi de Macédoine, lui proposa un établissement à sa cour, il le refusa encore, sous

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 794.
[2] Plat. in Crit. t. 1, p. 51. Id. in. Protag. p. 346. Xenoph. memor. lib. 2, p. 741.
[3] Stob. serm. 147, p. 234.
[4] Xenoph. memor. lib. 1, p. 731.
[5] Id. ibid. p. 720.
[6] Id. ibid. p. 724.
[7] Id. ibid p. 730 et 732.
[8] Plat. in Crit. t. 1, p. 49.
[9] Xenoph. memor. lib. 1, p. 732.
[10] Plat. in. apol. t. 1, p. 21. Id. in Thæt. t. 1, p. 157.
[11] Xenoph. memor. lib. 4, p. 791.
[12] Id. ibid. lib. 1, p. 713.

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 113. Plat. in conv. t. 3, p. 215 et 216.
[2] Xenoph. memor. lib. 3, p. 772.
[3] Id. ibid. p. 774. Diog. Laert. lib. 2, § 29.
[4] Xenoph. memor. lib. 2, p. 743.
[5] Id. ibid. p. 741 et 755.
[6] Id. ibid. lib. 1, p. 711; lib. 4, p. 803 et 808.
[7] Id. ibid. p. 713; lib. 4, p. 814. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379.
[8] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712.
[9] Id. ibid. lib. 1, p. 721.
[10] Id. in conv. p. 876. Diog. Laert. lib. 2, § 36.
[11] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 7.
[12] Senec. de irâ, lib. 1, cap. 15.
[13] Id. ibid. lib. 3, cap. 13.
[14] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712 et 729. Plat. in apol. t. 1, p. 19. Diog. Laert. lib. 2, § 27.
[15] Diog. Lært. lib. 2, § 25.

prétexte qu'il n'était pas en état de lui rendre bienfait pour bienfait [1].

Cependant son extérieur n'était point négligé, quoiqu'il se ressentît de la médiocrité de sa fortune. Cette propreté tenait aux idées d'ordre et de décence qui dirigeaient ses actions; et le soin qu'il prenait de sa santé, au désir qu'il avait de conserver son esprit libre et tranquille [2].

Dans ces repas où le plaisir va quelquefois jusqu'à la licence, ses amis admirèrent sa frugalité [3]; et, dans sa conduite, ses ennemis respectèrent la pureté de ses mœurs [4].

Il fit plusieurs campagnes; dans toutes il donna l'exemple de la valeur et de l'obéissance : comme il s'était endurci depuis longtemps contre les besoins de la vie et contre l'intempérie des saisons [5], on le vit au siége de Potidée, pendant qu'un froid rigoureux retenait les troupes sous les tentes, sortir de la sienne avec l'habit qu'il portait en tout temps, ne prendre aucune précaution, et marcher pieds nus sur la glace [6]. Les soldats lui supposèrent le projet d'insulter à leur mollesse; mais il en aurait agi de même s'il n'avait pas eu de témoins.

Au même siége, pendant une sortie que fit la garnison, ayant trouvé Alcibiade couvert de blessures il l'arracha des mains de l'ennemi, et quelque temps après lui fit décerner le prix de la bravoure qu'il avait mérité lui-même [7].

A la bataille de Délium, il se retira des derniers, à côté du général, qu'il aidait de ses conseils, marchant à petits pas, et toujours combattant, jusqu'à ce qu'ayant aperçu le jeune Xénophon, épuisé de fatigue et renversé de cheval, il le prit sur ses épaules et le mit en lieu de sûreté [8]. Lachès, c'était le nom du général, avoua depuis qu'il aurait pu compter sur la victoire, si tout le monde s'était comporté comme Socrate [9].

Ce courage ne l'abandonnait pas dans des occasions peut-être plus périlleuses. Le sort l'avait élevé au rang de sénateur; en cette qualité, il présidait, avec quelques autres membres du sénat, à l'assemblée du peuple. Il s'agissait d'une accusation contre des généraux qui venaient de remporter une victoire signalée : on proposait une forme de jugement aussi vicieuse par son irrégularité, que funeste à la cause de l'innocence. La multitude se soulevait à la moindre contradiction, et demandait qu'on mît les opposants au nombre des accusés. Les autres présidents, effrayés, approuvèrent le décret; Socrate seul, intrépide au milieu des clameurs et des menaces, protesta qu'ayant fait le serment de juger conformément aux lois, rien ne le forcerait à le violer, et il ne le viola point [1].

[1] Senec. de benef. lib. 5, cap. 6. Diog. Laert. lib. 2, § 25.
[2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712. Diog. Laert. lib. 2, § 22.
[3] Xenoph. memor. lib. 1, p. 723. Diog. Laert. lib. 2, § 27.
[4] Xenoph. memor. lib. 1, p. 724.
[5] Id. ibid. p. 711 et 729.
[6] Plat. in conv. t. 3, p. 220.
[7] Id. ibid. Plut. in Alcib. t. 1, p. 194. Diog. Laert. lib. 2, § 23.
[8] Plat. in conv. t. 3, p. 221. Strab. lib. 9, p. 403. Diog. Laert. lib. 2, 22.
[9] Plat. in Lach. t. 2, p. 181.

Socrate plaisantait souvent de la ressemblance de ses traits avec ceux auxquels on reconnaît le dieu Silène [2]. Il avait beaucoup d'agréments et de gaieté dans l'esprit, autant de force que de solidité dans le caractère, un talent particulier pour rendre la vérité sensible et intéressante; point d'ornements dans ses discours, souvent de l'élévation, toujours la propriété du terme, ainsi que l'enchaînement et la justesse des idées. Il disait qu'Aspasie lui avait donné des leçons de rhétorique [3]; ce qui signifiait sans doute, qu'il avait appris auprès d'elle à s'exprimer avec plus de grâces : il eut des liaisons avec cette femme célèbre, avec Périclès, Euripide, et les hommes les plus distingués de son siècle; mais ses disciples furent toujours ses véritables amis; il en était adoré [4], et j'en ai vu qui, longtemps après sa mort, s'attendrissaient à son souvenir.

Pendant qu'il conversait avec eux, il leur parlait fréquemment d'un génie qui l'accompagnait depuis son enfance [5]; et dont les inspirations ne l'engageaient jamais à rien entreprendre, mais l'arrêtaient souvent sur le point de l'exécution [6]. Si on le consultait sur un projet dont l'issue dût être funeste, la voix secrète se faisait entendre; s'il devait réussir, elle gardait le silence. Un de ses disciples, étonné d'un langage si nouveau, le pressa de s'expliquer sur la nature de cette voix céleste, et n'obtint aucune réponse [7]; un autre s'adressa pour le même sujet à l'oracle de Trophonius, et sa curiosité ne fut pas mieux satisfaite [8]. « Les aurait-il laissés dans le doute, si, par ce génie, il prétendait désigner cette prudence rare que son expérience lui avait acquise? Voulait-il les engager dans l'erreur, et s'accréditer dans leur esprit, en se montrant à leurs yeux comme un homme inspiré? — Non, me répondit Xénophon, à qui je proposais un jour ces questions : jamais Socrate ne déguisa la vérité; jamais il ne fut capable d'une imposture : il n'était ni assez vain ni assez imbécile pour donner de simples conjectures comme de véritables prédictions; mais il était convaincu lui-même; et quand il nous parlait au nom de son génie, c'est qu'il en ressentait intérieurement l'influence [9]. »

[1] Xenoph. hist. Græc. t. 1, lib. 1, p. 449. Id. memor. lib. 1, p. 711; lib. 4, p. 803.
[2] Id. in conv. p. 883. Plat. in Theæt. t. 1, p. 143. Id. in conv. t. 3, p. 215.
[3] Plat. in Menex. t. 2, p. 235.
[4] Xenoph. memor. lib. 1, p. 731; lib. 2, p. 746 et 752; lib. 4, p. 817. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379.
[5] Plat. in Theag. t. 1, p. 128.
[6] Id. ibid. Id. in Phædr. t. 3, p. 242. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 54, t. 3, p. 54.
[7] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 588.
[8] Id. ibid. p. 590.
[9] Xenoph. memor. lib. 1, p. 708.

Un autre disciple de Socrate, nommé Simmias, que je connus à Thèbes, attestait que son maître, persuadé que les dieux ne se rendent pas visibles aux mortels, rejetait les apparitions dont on lui faisait le récit; mais qu'il écoutait et interrogeait avec l'intérêt le plus vif ceux qui croyaient entendre au dedans d'eux-mêmes les accents d'une voix divine [1].

Si l'on ajoute à ces témoignages formels, que Socrate a protesté jusqu'à sa mort que les dieux daignaient quelquefois lui communiquer une portion de leur prescience [2]; qu'il racontait, ainsi que ses disciples, plusieurs de ses prédictions que l'événement avait justifiées [3]; que quelques-unes firent beaucoup de bruit parmi les Athéniens, et qu'il ne songea point à les démentir [4]; on verra clairement qu'il était de bonne foi, lorsqu'en parlant de son génie, il disait qu'il éprouvait en lui-même ce qui n'était peut-être jamais arrivé à personne [5].

En examinant ses principes et sa conduite, on entrevoit par quels degrés il parvint à s'attribuer une pareille prérogative. Attaché à la religion dominante, il pensait, conformément aux traditions anciennes, adoptées par des philosophes [6], que les dieux, touchés des besoins, et fléchis par les prières de l'homme de bien, lui dévoilent quelquefois l'avenir par différents signes [7]. En conséquence il exhortait ses disciples, tantôt à consulter les oracles, tantôt à s'appliquer à l'étude de la divination [8]. Lui-même, docile à l'opinion du plus grand nombre [9], était attentif aux songes, et leur obéissait comme à des avertissements du ciel [10]. Ce n'est pas tout encore; souvent, plongé pendant des heures entières dans la contemplation, son âme, pure et dégagée des sens, remontait insensiblement à la source des devoirs et des vertus : or, il est difficile de se tenir longtemps sous les yeux de la Divinité, sans oser l'interroger, sans écouter sa réponse, sans se familiariser avec les illusions que produit quelquefois la contention d'esprit. D'après ces notions, doit-on s'étonner que Socrate prît quelquefois ses pressentiments pour des inspirations divines, et rapportât à une cause surnaturelle les effets de la prudence ou du hasard?

Cependant on trouve dans l'histoire de sa vie des faits qui porteraient à soupçonner la droiture de ses intentions. Que penser en effet d'un homme qui, suivi de ses disciples, s'arrête tout à coup, se recueille longtemps en lui-même, écoute la voix de son génie, et leur ordonne de prendre un autre chemin, quoiqu'ils n'eussent rien à risquer en suivant le premier [1] (1)?

Je cite un second exemple. Au siége de Potidée, on s'aperçut que depuis le lever de l'aurore, il était hors de sa tente, immobile, enseveli dans une méditation profonde, exposé à l'ardeur brûlante du soleil; car c'était en été. Les soldats s'assemblèrent autour de lui, et, dans leur admiration, se le montraient l'un à l'autre. Le soir, quelques-uns d'entre eux résolurent de passer la nuit à l'observer. Il resta dans la même position jusqu'au jour suivant. Alors il rendit son hommage au soleil, et se retira tranquillement dans sa tente [2].

Voulait-il se donner en spectacle à l'armée? Son esprit pouvait-il suivre pendant si longtemps le fil d'une vérité? Ses disciples, en nous transmettant ces faits, en ont-ils altéré les circonstances? Convenons plutôt que la conduite des hommes les plus sages et les plus vertueux présente quelquefois des obscurités impénétrables.

Quoi qu'il en soit, malgré les prédictions qu'on attribuait à Socrate, les Athéniens n'eurent jamais pour lui la considération qu'il méritait à tant de titres. Sa méthode devait les aliéner ou les offenser. Les uns ne pouvaient lui pardonner l'ennui d'une discussion qu'ils n'étaient pas en état de suivre; les autres, l'aveu qu'il leur arrachait de leur ignorance.

Comme il voulait que, dans la recherche de la vérité, on commençât par hésiter et se méfier des lumières qu'on avait acquises; et que, pour dégoûter ses nouveaux élèves des fausses idées qu'ils avaient reçues, il les amenait de conséquences en conséquences, au point de convenir que, suivant leurs principes, la sagesse même pourrait devenir nuisible; les assistants, qui ne pénétraient pas ses vues, l'accusaient de jeter ses disciples dans le doute, de soutenir le pour et le contre, de tout détruire, et de ne rien édifier [3].

Comme auprès de ceux dont il n'était pas connu il affectait de ne rien savoir, et dissimulait d'abord ses forces pour les employer ensuite avec plus de succès, on disait que, par une ironie insultante, il ne cherchait qu'à tendre des piéges à la simplicité des autres [4] *.

Comme la jeunesse d'Athènes, qui voyait les combats des gens d'esprit avec le même plaisir qu'elle aurait vu ceux des animaux féroces, applaudissait à

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 588.
[2] Plat. in apol. t. 1, p. 31. Diog. Laert. lib. 2, § 32.
[3] Xenoph. apol. t. 2, p. 703. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 581. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 1.
[4] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 581.
Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 496.
[6] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 3 et 43.
[7] Xenoph. memor. lib. 1, p. 723.
[8] Id. ibid. lib. 4, p. 815.
[9] Aristot. de divin. cap. 1, t. 1, p. 697.
[10] Plat. in Crit. t. 1, p. 44. Id. in Phædon, p. 61. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580.
(1) Quelques-uns de ses disciples continuèrent leur chemin, malgré l'avis du génie, et rencontrèrent un troupeau de cochons qui les couvrirent de boue. C'est Théocrite, disciple de Socrate, qui raconte ce fait dans Plutarque, et qui prend à témoin Simmias, autre disciple de Socrate.
[2] Plat. in conv. t. 3, p. 220. Phavor. ap. Aul. Gell. lib. 2, cap. 1. Diog. Laert. lib. 2, § 23.
[3] Plat. in Men. t. 2, p. 80 et 84. Xenoph. mem. lib. 4, p. 805.
[4] Tim. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 19. Xenoph. memor. lib. 4, p. 805.
* Voyez la note LXXXV, à la fin du volume.

ses victoires, et se servait, à la moindre occasion, des armes qui les lui avaient procurées, on inférait de là qu'elle ne puisait à sa suite que le goût de la dispute et de la contradiction [1]. Les plus indulgents observaient seulement qu'il avait assez de talents pour inspirer à ses élèves l'amour de la sagesse, et point assez pour leur en faciliter la pratique [2].

Il assistait rarement aux spectacles, et en blâmant l'extrême licence qui régnait alors dans les comédies, il s'attira la haine de leurs auteurs [3].

De ce qu'il ne paraissait presque jamais à l'assemblée du peuple, et qu'il n'avait ni crédit ni aucun moyen d'acheter ou de vendre des suffrages, plusieurs se contentèrent de le regarder comme un homme oisif, inutile, qui n'annonçait que des réformes, et ne promettait que des vertus.

De cette foule de préjugés et de sentiments réunis, il résulta l'opinion presque générale, que Socrate n'était qu'un sophiste plus habile, plus honnête, mais peut-être plus vain que les autres [4]. J'ai vu des Athéniens éclairés lui donner cette qualification longtemps après sa mort [5]; et, de son vivant, quelques auteurs l'employèrent avec adresse, pour se venger de ses mépris.

Aristophane, Eupolis, Amipsias le jouèrent sur le théâtre [6], comme ils se permirent de jouer Périclès, Alcibiade, et presque tous ceux qui furent à la tête du gouvernement; comme d'autres auteurs dramatiques y jouèrent d'autres philosophes [7] : car il régnait alors de la division entre ces deux classes de gens de lettres [8].

Il fallait jeter du ridicule sur le prétendu génie de Socrate, et sur ses longues méditations; Aristophane le représente suspendu au-dessus de la terre, assimilant ses pensées à l'air subtil et léger qu'il respire [9], invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les Nuées, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards et des ténèbres qui l'environnent [10]. Il fallait le perdre dans l'esprit du peuple; il l'accuse d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux, à tromper les hommes [11].

Aristophane présenta sa pièce au concours; elle reçut des applaudissements, et ne fut pas couronnée [12] : il la remit au théâtre l'année d'après, elle n'eut pas un meilleur succès; il la retoucha de nouveau, mais des circonstances l'empêchèrent d'en

[1] Plat. in apol. t. I, p. 23.
[2] Xenoph. memor. lib. I, p. 725.
[3] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
[4] Ameips. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 28.
[5] Æschin. in Timarch. p. 287.
[6] Schol. Aristoph. in nub. v. 96. Diog. Laert. lib. 2, § 28. Senec. de vit. beat. cap. 27.
[7] Senec. de vit. beat. cap. 27.
[8] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 607. Argum. nub. p. 50.
[9] Aristoph. in nub. v. 229.
[10] Id. ibid. v. 291 et 329.
[11] Id. ibid. v. 112 et 246.
[12] Id. ibid. v. 525.

donner une troisième représentation [1]. Socrate, à ce qu'on prétend, ne dédaigna pas d'assister à la première, et de se montrer à des étrangers qui le cherchaient des yeux dans l'assemblée [2]. De pareilles attaques n'ébranlaient pas plus sa constance que les autres événements de la vie [3]. « Je dois me corriger, « disait-il, si les reproches de ces auteurs sont fon- « dés; les mépriser, s'ils ne le sont pas. » On lui rapportait un jour qu'un homme disait du mal de lui : « C'est, répondit-il, qu'il n'a pas appris à bien « parler [4]. »

Depuis la représentation des Nuées, il s'était écoulé environ vingt-quatre ans. Il semblait que le temps de la persécution était passé pour lui, lorsque tout à coup il apprit qu'un jeune homme venait de présenter au second des archontes [5] une dénonciation conçue en ces termes : « Mélitus, fils de Mé- « litus, du bourg de Pythos, intente une accusation « criminelle contre Socrate, fils de Sophronisque, « du bourg d'Alopèce. Socrate est coupable en ce « qu'il n'admet pas nos dieux, et qu'il introduit « parmi nous des divinités nouvelles sous le nom « de génies : Socrate est coupable en ce qu'il cor- « rompt la jeunesse d'Athènes : pour peine, la « mort [6]. »

Mélitus était un poëte froid et sans talents; il composa quelques tragédies, dont le souvenir ne se perpétuera que par les plaisanteries d'Aristophane [7]. Deux accusateurs plus puissants que lui, Anytus et Lycon, le firent servir d'instrument à leur haine [8]. Ce dernier était un de ces orateurs publics qui, dans les assemblées du sénat et du peuple, discutent les intérêts de la patrie, et disposent de l'opinion de la multitude, comme la multitude dispose de tout [9]. Ce fut lui qui dirigea les procédures [10].

Des richesses considérables et des services signalés rendus à l'État, plaçaient Anytus parmi les citoyens qui avaient le plus de crédit [11]. Il remplit successivement les premières dignités de la république [12]. Zélé partisan de la démocratie, persécuté par les trente tyrans, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à leur expulsion et au rétablissement de la liberté [13].

Anytus avait longtemps vécu en bonne intelligence avec Socrate; il le pria même une fois de donner quelques instructions à son fils, qu'il avait chargé

[1] Schol. Aristoph. p. 51. Sam. Pet. missel. lib. I, cap. 6, Palmer. exercit. p. 729.
[2] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
[3] Senec. de const. sap. cap. 18.
[4] Diog. Laert. lib. 2, § 36.
[5] Plat. in Euthyphr. t. I p. 2.
[6] Plat. apol. t. I, p. 24. Xenoph. memor. lib. I, p. 708. Phavor. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 40.
[7] Aristoph. in ran. v. 1337. Schol ibid. Suid. in Μελιτ.
[8] Plat. apol. t. I, p. 23. Antisth. ap. Diog. Laert. lib. 2, p. 39.
[9] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 369.
[10] Diog. Laert. lib. 2, § 38.
[11] Isocr. in Callimach. t. 2, p. 495.
[12] Lys. in Agorat. p. 261. Id. in Dardan. p. 388.
[13] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 468.

des détails d'une manufacture dont il tirait un gros revenu. Mais Socrate lui ayant représenté que ces fonctions avilissantes ne convenaient ni à la dignité du père, ni aux dispositions du fils [1], Anytus, blessé de cet avis, défendit au jeune homme tout commerce avec son maître.

Quelque temps après Socrate examinait avec Ménon, un de ses amis, si l'éducation pouvait donner les qualités de l'esprit et du cœur, refusées par la nature. Anytus survint et se mêla de la conversation. La conduite de son fils, dont il négligeait l'éducation, commençait à lui donner de l'inquiétude. Dans la suite du discours, Socrate observa que les enfants de Thémistocle, d'Aristide et de Périclès, entourés de maîtres de musique, d'équitation et de gymnastique, se distinguèrent dans ces différents genres; mais qu'ils ne furent jamais aussi vertueux que leurs pères, preuve certaine, ajoutait-il, que ces derniers ne trouvèrent aucun instituteur en état de donner à leurs fils le mérite qu'ils avaient eux-mêmes. Anytus, qui se plaçait à côté de ces grands hommes, sentit ou supposa l'allusion. Il répondit avec colère: « Vous parlez des autres avec une licence « intolérable. Croyez-moi, soyez plus réservé; ici « plus qu'ailleurs, il est aisé de faire du bien ou « du mal à qui l'on veut, et vous devez le savoir [2]. »

A ces griefs personnels s'en joignaient d'autres qui aigrissaient Anytus, et qui lui étaient communs avec la plus grande partie de la nation. Il faut les développer pour faire connaître la principale cause de l'accusation contre Socrate [3].

Deux factions ont toujours subsisté parmi les Athéniens, les partisans de l'aristocratie, et ceux de la démocratie. Les premiers, presque toujours asservis, se contentaient, dans les temps heureux, de murmurer en secret; dans les malheurs de l'État, et surtout vers la fin de la guerre du Péloponèse, ils firent quelques tentatives pour détruire la puissance excessive du peuple. Après la prise d'Athènes, les Lacédémoniens permirent aux habitants de choisir trente magistrats, à qui ils confièrent le gouvernement de la ville, et qui, pour la plupart, furent choisis parmi les partisans de l'aristocratie. Critias, un des disciples de Socrate, était à leur tête. Dans l'espace de huit mois, ils exercèrent plus de cruautés que le peuple n'en avait exercé pendant plusieurs siècles. Quantité de citoyens, obligés d'abord de prendre la fuite, se réunirent enfin sous la conduite de Thrasybule et d'Anytus. L'oligarchie fut détruite, l'ancienne forme de gouvernement rétablie; et, pour prévenir désormais toute dissension, une amnistie presque générale accorda le pardon, et ordonna l'oubli du passé. Elle fut publiée et garantie sous la foi du serment, trois ans avant la mort de Socrate [4].

[1] Xenoph. apol. p. 706 et 707.
[2] Plat. in Men. t. 2, p. 94.
[3] Observ. manuscrites de M. Fréret sur la condamnation de Socrate.
[4] Andocid. de myst. p. 12.

Le peuple prêta le serment; mais il se rappelait avec frayeur qu'il avait été dépouillé de son autorité; qu'il pouvait à tout moment la perdre encore; qu'il était dans la dépendance de cette Lacédémone si jalouse d'établir partout l'oligarchie; que les principaux citoyens d'Athènes entretenaient des intelligences avec elle, et se trouvaient animés des mêmes sentiments. Et que ne ferait pas cette faction cruelle dans d'autres circonstances, puisqu'au milieu des ruines de la république il avait fallu tant de sang pour assouvir sa fureur?

Les flatteurs du peuple redoublaient ses alarmes, en lui représentant que des esprits ardents s'expliquaient tous les jours avec une témérité révoltante contre la nature du gouvernement populaire; que Socrate, le plus dangereux de tous, parce qu'il était le plus éclairé, ne cessait d'infecter la jeunesse d'Athènes par des maximes contraires à la constitution établie; qu'on lui avait entendu dire plus d'une fois, qu'il fallait être insensé pour confier les emplois et la conduite de l'État à des magistrats qu'un sort aveugle choisissait parmi le plus grand nombre des citoyens [1]; que docile à ses leçons, Alcibiade, outre les maux dont il avait accablé la république [2], avait en dernier lieu conspiré contre sa liberté; que dans le même temps Critias et Théramène, deux autres de ses disciples, n'avaient pas rougi de se placer à la tête des trente tyrans; qu'il fallait enfin réprimer une licence dont les suites, difficiles à prévoir, seraient impossibles à éviter.

Mais quelle action intenter contre Socrate? On n'avait à lui reprocher que des discours sur lesquels les lois n'avaient rien statué, et qui par eux-mêmes ne formaient pas un corps de délit, puisqu'ils n'avaient pas une liaison nécessaire avec les malheurs dont on avait à se plaindre: d'ailleurs, en les établissant comme l'unique base de l'accusation, on risquait de réveiller l'animosité des partis, et l'on était obligé de remonter à des événements sur lesquels l'amnistie imposait un silence absolu.

La trame ourdie par Anytus parait à ces inconvénients, et servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire. L'accusateur, en poursuivant Socrate comme un impie, devait se flatter de le perdre, parce que le peuple recevait toujours avec ardeur ces sortes d'accusations [3]; et, qu'en confondant Socrate avec les autres philosophes, il était persuadé qu'ils ne pouvaient s'occuper de la nature, sans nier l'existence des dieux [4]. D'ailleurs la plupart des juges, ayant autrefois assisté à la représentation des Nuées d'Aristophane, avaient conservé contre Socrate ces impressions sourdes, que dans une grande ville il est si facile de recevoir, et si difficile de détruire [5].

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712.
[2] Id. ibid. p. 713.
[3] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 3.
[4] Id. in apol. t. 1, p. 18.
[5] Id. ibid. p. 19.

D'un autre côté, Mélitus, en le poursuivant comme le corrupteur de la jeunesse, pouvait, à la faveur d'une allégation si vague, rappeler incidemment et sans risque, des faits capables de soulever les juges, et d'effrayer les partisans du gouvernement populaire.

Le secret de cette marche n'a pas échappé à la postérité; environ cinquante-quatre ans après la mort de Socrate, l'orateur Eschine, avec qui j'étais fort lié, disait, en présence du même tribunal où fut plaidée la cause de ce philosophe : « Vous qui « avez mis à mort le sophiste Socrate, convaincu d'a- « voir donné des leçons à Critias, l'un de ces trente « magistrats qui détruisirent la démocratie [1]. »

Pendant les premières procédures, Socrate se tenait tranquille; ses disciples dans l'effroi s'empressaient de conjurer l'orage : le célèbre Lysias fit pour lui un discours touchant, et capable d'émouvoir les juges; Socrate y reconnut les talents de l'orateur, mais il n'y trouva point le langage vigoureux de l'innocence [2].

Un de ses amis, nommé Hermogène, le priait un jour de travailler à sa défense [3]. « Je m'en suis occupé « depuis que je respire, répondit Socrate; qu'on « examine ma vie entière : voilà mon apologie.

« — Cependant, reprit Hermogène, la vérité a « besoin de soutien, et vous n'ignorez pas combien, « dans nos tribunaux, l'éloquence a perdu de ci- « toyens innocents, et sauvé de coupables. — Je « le sais, répliqua Socrate; j'ai même deux fois en- « trepris de mettre en ordre mes moyens de défense; « deux fois le génie qui m'éclaire m'en a détourné, « et j'ai reconnu la sagesse de ses conseils.

« J'ai vécu jusqu'à présent le plus heureux des « mortels; j'ai comparé souvent mon état à celui « des autres hommes, et je n'ai envié le sort de « personne. Dois-je attendre que les infirmités de « la vieillesse me privent de l'usage de mes sens, « et qu'en affaiblissant mon esprit, elles ne me « laissent que des jours inutiles ou destinés à l'a- « mertume [4]? Les dieux, suivant les apparences, « me préparent une mort paisible, exempte de « douleur, la seule que j'eusse pu désirer. Mes amis, « témoins de mon trépas, ne seront frappés ni de « l'horreur du spectacle, ni des faiblesses de l'hu- « manité; et dans mes derniers moments, j'aurai « encore assez de force pour lever mes regards sur « eux, et leur faire entendre les sentiments de mon « cœur [5].

« La postérité prononcera entre mes juges et moi : « tandis qu'elle attachera l'opprobre à leur mémoire, « elle prendra quelque soin de la mienne, et me « rendra cette justice, que loin de songer à corrom-

[1] Æschin. in Timarch. p. 287.
[2] Cicer. de orat. lib. 1, cap. 54, t. 1, p. 182. Diog. Laert. lib. 2, § 40. Val. Max. lib. 6, cap. 4, extern. n° 2.
[3] Xenoph. apol. p. 701. Id. memor. lib. 4, p. 816.
[4] Id. memor. lib. 4, p. 817.
[5] Id. in apol. p. 702.

« pre mes compatriotes, je n'ai travaillé qu'à les « rendre meilleurs [1]. »

Telles étaient ses dispositions, lorsqu'il fut assigné pour comparaître devant le tribunal des Héliastes, auquel l'archonte-roi venait de renvoyer l'affaire, et qui, dans cette occasion, fut composé d'environ cinq cents juges [2].

Mélitus et les autres accusateurs avaient concerté leurs attaques à loisir; dans leurs plaidoyers, soutenus de tout le prestige de l'éloquence [3], ils avaient rassemblé, avec un art infini, beaucoup de circonstances propres à prévenir les juges. Je vais rapporter quelques-unes de leurs allégations, et les réponses qu'elles occasionnèrent.

Premier délit de Socrate. *Il n'admet pas les divinités d'Athènes, quoique, suivant la loi de Dracon, chaque citoyen soit obligé de les honorer* [4].

La réponse était facile : Socrate offrait souvent des sacrifices devant sa maison; souvent il en offrait pendant les fêtes, sur les autels publics; tout le monde avait pu en être témoin, et Mélitus lui-même, s'il avait daigné y faire attention [5]. Mais, comme l'accusé s'élevait contre les pratiques superstitieuses qui s'étaient introduites dans la religion [6], et qu'il ne pouvait souffrir les haines, et toutes ces passions honteuses qu'on attribuait aux dieux [7], il était aisé de le noircir aux yeux de ceux à qui une piété éclairée est toujours suspecte.

Mélitus ajoutait que, sous le nom de génies, Socrate prétendait introduire parmi les Athéniens des divinités étrangères, et qu'une telle audace méritait d'être punie conformément aux lois : dans cet endroit, l'orateur se permit des plaisanteries sur cet esprit dont le philosophe se glorifiait de ressentir l'inspiration secrète [8].

« Cette voix, répondit Socrate, n'est pas celle « d'une divinité nouvelle, c'est celle des dieux que « nous adorons. Vous convenez tous qu'ils prévoient « l'avenir, et qu'ils peuvent nous en instruire, ils s'ex- « pliquent aux uns par la bouche de la Pythie; aux « autres, par différents signes; à moi, par un inter- « prète dont les oracles sont préférables aux indica- « tions que l'on tire du vol des oiseaux; car mes dis- « ciples témoigneront que je ne leur ai rien prédit « qui ne leur soit arrivé. »

A ces mots, les juges firent entendre des murmures de mécontentement [9]; Mélitus l'aurait augmenté, s'il avait observé qu'en autorisant les révélations de Socrate, on introduirait tôt ou tard le

[1] Xenoph. in apol. p. 706. Id. memor. lib. 4, p. 817.
[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 18, p. 83. Observ. manuscrites de M. Fréret sur la condamn. de Socrate.
[3] Plat. in apol. t. 1, p. 17.
[4] Porphyr. de abstin. lib. 4, p. 380.
[5] Xenoph. in apol. p. 703. Id. memor. lib. 1, p. 708. Theodect. ap. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 577.
[6] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580.
[7] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6.
[8] Id. in apol. t. 1, p. 31.
[9] Xenoph. in apol. p. 703.

fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à ébranler, et que plusieurs se feraient un devoir d'obéir plutôt aux ordres d'un esprit particulier, qu'à ceux des magistrats. Il paraît que Mélitus n'entrevit pas ce danger [1].

Second délit de Socrate. *Il corrompt la jeunesse d'Athènes.* Il ne s'agissait pas des mœurs de l'accusé, mais de sa doctrine; on disait que ses disciples n'apprenaient à sa suite qu'à briser les liens du sang et de l'amitié [2]. Ce reproche, uniquement fondé sur quelques expressions malignement interprétées, ne servit qu'à déceler la mauvaise foi de l'accusateur. Mais Mélitus reprit ses avantages, quand il insinua que Socrate était ennemi du peuple; il parla des liaisons de ce philosophe avec Alcibiade et Critias [3]. On répondit qu'ils montrèrent des vertus, tant qu'ils furent sous sa conduite; que leur maître avait, dans tous les temps, condamné les excès du premier, et que, pendant la tyrannie du second, il fut le seul qui osa s'opposer à ses volontés.

« Enfin, disait Mélitus aux juges, c'est par la « voie du sort que vous avez été établis pour rendre « la justice, et que plusieurs d'entre vous ont rempli « des magistratures importantes. Cette forme, d'au« tant plus essentielle qu'elle peut seule conserver « entre les citoyens une sorte d'égalité, Socrate la « soumet à la censure; et la jeunesse d'Athènes, à son « exemple, cesse de respecter ce principe fondamen« tal de la constitution [4]. »

Socrate, en s'expliquant sur un abus qui confiait au hasard la fortune des particuliers et la destinée de l'État, n'avait dit que ce que pensaient les Athéniens les plus éclairés [5]. D'ailleurs de pareils discours, ainsi que je l'ai observé plus haut, ne pouvaient pas entraîner la peine de mort, spécifiée dans les conclusions de l'accusateur.

Plusieurs des amis de Socrate prirent hautement sa défense [6], d'autres écrivirent en sa faveur [7]; et Mélitus aurait succombé, si Anytus et Lycon n'étaient venus à son secours [8]. On se souvient que le premier osa représenter aux juges, ou qu'on n'aurait pas dû renvoyer l'accusé à leur tribunal, ou qu'ils devaient le faire mourir, attendu que s'il était absous, leurs enfants n'en seraient que plus attachés à sa doctrine [9].

Socrate se défendit pour obéir à la loi [10]; mais ce fut avec la fermeté de l'innocence, et la dignité de la vertu. Je vais ajouter ici quelques traits du discours que ses apologistes, et Platon surtout, mettent dans sa bouche; ils serviront à développer son caractère.

« Je comparais devant ce tribunal pour la première « fois de ma vie, quoique âgé de plus de soixante« dix ans : ici le style, les formes, tout est nouveau « pour moi. Je vais parler une langue étrangère; « et l'unique grâce que je vous demande, c'est d'être « attentifs plutôt à mes raisons qu'à mes paroles; « car votre devoir est de discerner la justice, le « mien de vous dire la vérité [1]. »

Après s'être lavé du crime d'impiété [2], il passait au second chef de l'accusation. « On prétend que je « corromps la jeunesse d'Athènes : qu'on cite donc « un de mes disciples que j'aie entraîné dans le « vice [3]. J'en vois plusieurs dans cette assemblée : « qu'ils se lèvent, qu'ils déposent contre leur cor« rupteur [4]. S'ils sont retenus par un reste de con« sidération, d'où vient que leurs pères, leurs frères, « leurs parents, n'invoquent pas dans ce moment « la sévérité des lois? d'où vient que Mélitus a négligé « leur témoignage? C'est que loin de me poursuivre, « ils sont eux-mêmes accourus à ma défense.

« Ce ne sont pas les calomnies de Mélitus et d'A« nytus qui me coûteront la vie [5]; c'est la haine de « ces hommes vains ou injustes, dont j'ai démas« qué l'ignorance ou les vices : haine qui a déjà fait « périr tant de gens de bien, qui en fera périr tant « d'autres; car je ne dois pas me flatter qu'elle s'é« puise par mon supplice.

« Je me la suis attirée en voulant pénétrer le sens « d'une réponse de la Pythie [6], qui m'avait déclaré « le plus sage des hommes. » Ici les juges firent éclater leur indignation [7]. Socrate continua : « Étonné « de cet oracle, j'interrogeai dans les diverses classes « des citoyens ceux qui jouissaient d'une réputa« tion distinguée, je ne trouvai partout que de la « présomption et de l'hypocrisie. Je tâchai de leur « inspirer des doutes sur leur mérite, et m'en fis « des ennemis irréconciliables : je conclus de là « que la sagesse n'appartient qu'à la Divinité, et « que l'oracle, en me citant pour exemple, a voulu « montrer que le plus sage des hommes est celui « qui croit l'être le moins [8].

« Si on me reprochait d'avoir consacré tant d'an« nées à des recherches si dangereuses, je répon« drais qu'on ne doit compter pour rien, ni la vie, « ni la mort, dès qu'on peut être utile aux hommes. « Je me suis cru destiné à les instruire; j'ai cru en « avoir reçu la mission du ciel même [9] : j'avais gardé, « au péril de mes jours, les postes où nos généraux « m'avaient placé à Amphipolis, à Potidée, à Dé-

[1] Fréret, Observ. manuscr.
[2] Xenoph. in apol. p. 704. Id. memor. lib. 1, p. 719.
[3] Id. in Apol. p. 713.
[4] Id. memor. lib. 1, p. 712.
[5] Isocr. areop. t. 1, p. 322.
[6] Xenoph. in apol. p. 705.
[7] Id. ibid. p. 701.
[8] Plat. in apol. t. 1, p. 36.
[9] Id. ibid. p. 29.
[10] Id. ibid. p. 19.

[1] Plat. in apol. p. 17.
[2] Xenoph. in apol. p. 703.
[3] Id. ibid. p. 704.
[4] Plat. in apol. t. 1, p. 33.
[5] Id. ibid. p. 28.
[6] Id. ibid. p. 21.
[7] Id. ibid. p. 703.
[8] Plat. in apol. t. 1, p. 23.
[9] Id. ibid. p. 30.

« lium; je dois garder avec plus de courage celui « que les dieux m'ont assigné au milieu de vous; « et je ne pourrais l'abandonner, sans désobéir à « leurs ordres, sans m'avilir à mes yeux [1].

« J'irai plus loin; si vous preniez aujourd'hui le « parti de m'absoudre, à condition que je garderais « le silence [2], je vous dirais : O mes juges! je vous « aime et je vous honore sans doute, mais je dois « obéir à Dieu plutôt qu'à vous; tant que je respi- « rerai, je ne cesserai d'élever ma voix, comme par « le passé, et de dire à tous ceux qui s'offriront « à mes regards : N'avez-vous pas de honte de courir « après les richesses et les honneurs, tandis que « vous négligez les trésors de sagesse et de vérité, « qui doivent embellir et perfectionner votre âme? « Je les tourmenterais à force de prières et de ques- « tions; je les ferais rougir de leur aveuglement « ou de leurs fausses vertus, et leur montrerais que « leur estime place au premier rang, des biens qui « ne méritent que le mépris.

« Voilà ce que la Divinité me prescrit d'annoncer « sans interruption aux jeunes gens, aux vieillards, « aux citoyens, aux étrangers; et comme ma sou- « mission à ses ordres est pour vous le plus grand « de ses bienfaits, si vous me faites mourir, vous « rejetterez le don de Dieu, et vous ne trouverez per- « sonne qui soit animé du même zèle. C'est donc vo- « tre cause que je soutiens aujourd'hui, en parais- « sant défendre la mienne. Car enfin Anytus et Mé- « litus peuvent me calomnier, me bannir, m'ôter « la vie; mais ils ne sauraient me nuire; ils sont « plus à plaindre que moi, puisqu'ils sont injustes [3].

« Pour échapper à leurs coups, je n'ai point, à « l'exemple des autres accusés, employé les me- « nées clandestines, les sollicitations ouvertes. Je « vous ai trop respectés, pour chercher à vous at- « tendrir par mes larmes ou par celles de mes en- « fants et de mes amis rassemblés autour de moi [4]. « C'est au théâtre qu'il faut exciter la pitié par des « images touchantes; ici, la vérité seule doit se faire « entendre. Vous avez fait un serment solennel de « juger suivant les lois; si je vous arrachais un « parjure, je serais véritablement coupable d'im- « piété. Mais, plus persuadé que mes adversaires « de l'existence de la Divinité, je me livre sans « crainte à sa justice, ainsi qu'à la vôtre [5]. »

Les juges de Socrate étaient la plupart des gens du peuple, sans lumière et sans principes; les uns prirent sa fermeté pour une insulte; les autres furent blessés des éloges qu'il venait de se donner [6]. Il intervint un jugement qui le déclarait atteint et convaincu. Ses ennemis ne l'emportèrent que de

[1] Plat. in apol. t. I, p. 28.
[2] Id. ibid. p. 29.
[3] Id. ibid. p. 30.
[4] Id. ibid. p. 34. Xenoph. memor. lib. 4, p. 804.
[5] Plat. in apol. t. I, p. 35. Xenoph. memor. lib. I, p. 722.
[6] Xenoph. memor. lib I, p. 70?.

quelques voix [1]; ils en eussent eu moins encore, et auraient été punis eux-mêmes, s'il avait fait le moindre effort pour fléchir ses juges [2].

Suivant la jurisprudence d'Athènes, il fallait un second jugement pour statuer sur la peine [3]. Mélitus, dans son accusation, conclut à la mort. Socrate pouvait choisir entre une amende, le bannissement ou la prison perpétuelle. Il reprit la parole, et dit qu'il s'avouerait coupable, s'il s'infligeait la moindre punition [4]; mais qu'ayant rendu de grands services à la république, il mériterait d'être nourri dans le Prytanée aux dépens du public [5]. A ces mots, quatre-vingts des juges qui avaient d'abord opiné en sa faveur, adhérèrent aux conclusions de l'accusateur [6], et la sentence de mort fut prononcée (1); elle portait que le poison terminerait les jours de l'accusé.

Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui pendant toute sa vie avait appris à mourir [7]. Dans un troisième discours, il consola les juges qui l'avaient absous, en observant qu'il ne peut rien arriver de funeste à l'homme de bien, soit pendant sa vie, soit après sa mort [8] : à ceux qui l'avaient accusé ou condamné, il représenta qu'ils éprouveraient sans cesse les remords de leur conscience [9], et les reproches des hommes; que la mort étant un gain pour lui, il n'était point irrité contre eux, quoiqu'il eût à se plaindre de leur haine. Il finit par ces paroles : « Il est temps de nous retirer, moi « pour mourir, et vous pour vivre. Qui de nous « jouira d'un meilleur sort? la Divinité seule peut le « savoir [10]. »

Quand il sortit du palais pour se rendre à la prison, on n'aperçut aucun changement sur son visage, ni dans sa démarche. Il dit à ses diciples, qui fondaient en larmes à ses côtés : « Eh! pourquoi ne « pleurez-vous que d'aujourd'hui? ignoriez-vous « qu'en m'accordant la vie, la nature m'avait con- « damné à la perdre? — Ce qui me désespère, s'écriait « le jeune Apollodore dans l'égarement de son afflic- « tion, c'est que vous mourez innocent. — Aime- « riez-vous mieux, lui répondit Socrate en souriant, « que je mourusse coupable? » Il vit passer Anytus, et dit à ses amis : « Voyez comme il est fier de

[1] Plat. in apol. t. I, p. 36.
[2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 804.
[3] Cicer. de orat. cap. 54, t. I, p. 182.
[4] Plat. in apol. t. I, p. 37. Xenoph. in apol. p. 405.
[5] Plat. in apol. t. I, p. 37.
[6] Diog. Laert. lib. 2, § 42.
(1) Suivant Platon (in apol. t. I, p. 38), Socrate consentit à proposer une légère amende, dont quelques-uns de ses disciples, et Platon entre autres, devaient répondre. D'autres auteurs avancent la même chose. (Diog. Laert. lib. 2, § 41.) Cependant Xenophon lui fait dire qu'il ne pouvait, sans se reconnaître criminel, se condamner à la moindre peine.
[7] Plat. in Phædon. t. I, p. 64 et 67.
[8] Id. in apol. t. I, p. 41.
[9] Xenoph. in apol. p. 705. Plat. in apol. p. 39.
[10] Plat. in apol. t. I, p. 40 et 42.

« son triomphe; il ne sait pas que la victoire reste « toujours à l'homme vertueux [1] »

Le lendemain de son jugement, le prêtre d'Apollon mit une couronne sur la poupe de la galère qui porte tous les ans à Délos les offrandes des Athéniens [2]. Depuis cette cérémonie jusqu'au retour du vaisseau, la loi défend d'exécuter les jugements qui prononcent la peine de mort.

Socrate passa trente jours dans la prison [3], sans rien changer à son genre de vie, entouré de ses disciples, qui, pour soulager leur douleur, venaient à tous moments recevoir ses regards et ses paroles; qui, à tous moments, croyaient les recevoir pour la dernière fois.

Un jour, à son réveil, il aperçut Criton, assis auprès de son lit [4]; c'était un de ceux qu'il aimait le plus. « Vous voilà plus tôt qu'à l'ordinaire, lui dit-il; « n'est-il pas grand matin encore? — Oui, répondit « Criton, le jour commence à peine.... *Socrate*. Je suis « surpris que le garde de la prison vous ait permis « d'entrer. *Crit.* Il me connaît; je lui ai fait quel- « ques petits présents. *Socr.* Y a-t-il longtemps que « vous êtes arrivé? *Crit.* Assez de temps. *Socr.* « Pourquoi ne pas m'éveiller? *Crit.* Vous goûtiez « un sommeil si paisible! je n'avais garde de l'inter- « rompre; j'avais toujours admiré le calme de votre « âme, j'en étais encore plus frappé dans ce moment. « *Socr.* Il serait honteux qu'un homme de mon âge « pût s'inquiéter des approches de la mort. Mais qui « vous engage à venir si tôt? *Crit.* Une nouvelle ac- « cablante, non pour vous, mais pour moi et pour « vos amis; la plus cruelle et la plus affreuse des « nouvelles. *Socr.* Le vaisseau est-il arrivé? *Crit.* « On le vit hier au soir à Sunium; il arrivera sans « doute aujourd'hui, et demain sera le jour de votre « trépas. *Socr.* A la bonne heure, puisque telle est « la volonté des dieux. » (1)

Alors Criton lui représenta que, ne pouvant supporter l'idée de le perdre, il avait, avec quelques amis, pris la résolution de le tirer de la prison; que les mesures étaient concertées pour la nuit suivante; qu'une légère somme leur suffirait pour corrompre les gardes, et imposer silence à leurs accusateurs; qu'on lui ménagerait en Thessalie une retraite honorable, et une vie tranquille; qu'il ne pouvait se refuser à leurs prières, sans se trahir lui-même, sans trahir ses enfants qu'il laisserait dans le besoin, sans trahir ses amis, auxquels on reprocherait à jamais de n'avoir pas sacrifié tous leurs biens pour lui sauver la vie [5].

« Oh! mon cher Criton! répondit Socrate, votre « zèle n'est pas conforme aux principes que j'ai « toujours fait profession de suivre, et que les plus « rigoureux tourments ne me forceront jamais d'a- « bandonner [1].

« Il faut écarter d'abord les reproches que vous « craignez de la part des hommes; vous savez que « ce n'est pas à l'opinion du grand nombre qu'il « faut s'en rapporter, mais à la décision de celui « qui discerne le juste de l'injuste, et qui n'est au- « tre que la vérité [2]. Il faut écarter aussi les alarmes « que vous tâchez de m'inspirer à l'égard de mes en- « fants; ils recevront de mes amis les services que « leur générosité m'offre aujourd'hui [3]. Ainsi, toute « la question est de savoir s'il est conforme à la jus- « tice que je quitte ces lieux sans la permission des « Athéniens [4].

« Ne sommes-nous pas convenus souvent que, dans « aucune circonstance, il n'est permis de rendre in- « justice pour injustice [5]? N'avons-nous pas re- « connu encore que le premier devoir du citoyen est « d'obéir aux lois, sans qu'aucun prétexte puisse « l'en dispenser? Or, ne serait-ce pas leur ôter toute « leur force, et les anéantir, que de s'opposer à leur « exécution? Si j'avais à m'en plaindre, j'étais li- « bre, il dépendait de moi de passer en d'autres cli- « mats [6]; mais j'ai porté jusqu'à présent leur joug « avec plaisir, j'ai mille fois éprouvé les effets de « leur protection et de leur bienfaisance; et, parce « que des hommes en ont abusé pour me perdre, « voulez-vous que, pour me venger d'eux, je détruise « les lois, et que je conspire contre ma patrie, dont « elles sont le soutien!

« J'ajoute qu'elles m'avaient préparé une res- « source. Je n'avais, après la première sentence, « qu'à me condamner au bannissement; j'ai voulu « en subir une seconde, et j'ai dit tout haut que je « préférais la mort à l'exil [7]. Irai-je donc, infidèle à « ma parole ainsi qu'à mon devoir, montrer aux na- « tions éloignées Socrate proscrit, humilié, devenu « le corrupteur des lois et l'ennemi de l'autorité, « pour conserver quelques jours languissants et flé- « tris? Irai-je y perpétuer le souvenir de ma faiblesse « et de mon crime, et n'oser y prononcer les mots « de justice et de vertu, sans en rougir moi-même, « et sans m'attirer les reproches les plus sanglants? « Non, mon cher ami, restez tranquille, et laissez- « moi suivre la voie que les dieux m'ont tracée [8]. »

Deux jours après cette conversation [9], les onze magistrats qui veillent à l'exécution des criminels, se rendirent de bonne heure à la prison, pour le délivrer de ses fers, et lui annoncer le moment de son

[1] Xenoph. in apol. p. 706.
[2] Plat. in Phædon. t. I, p. 58.
[3] Xenoph. memor. lib. 4, p. 816.
[4] Plat. in Crit. t. I, p. 43.
(1) Criton pensait que le vaisseau arriverait dans la journée au Pirée; il n'y arriva que le lendemain, et la mort de Socrate fut différée d'un jour.
[5] Plat. in. Crit. t. I, p. 44.

[1] Plat. in Crit. t. I, p. 46. Xenoph. in apol. p. 705.
[2] Plat. in Crit. t. I, p. 48.
[3] Id. ibid. p. 54.
[4] Id. ibid. p. 48.
[5] Id. ibid. p. 49.
[6] Id. ibid. p. 51.
[7] Id. ibid. p. 52.
[8] Id. ibid. p. 54.
[9] Id. ibid. p. 44

trépas[1]. Plusieurs de ses disciples entrèrent ensuite; ils étaient à peu près au nombre de vingt; ils trouvèrent auprès de lui Xanthippe, son épouse, tenant le plus jeune de ses enfants entre ses bras. Dès qu'elle les aperçut, elle s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah! voilà vos amis, et c'est pour « la dernière fois! » Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez elle, on l'arracha de ce lieu, jetant des cris douloureux, et se meurtrissant le visage[2].

Jamais il ne s'était montré à ses disciples avec tant de patience et de courage; ils ne pouvaient le voir sans être oppressés par la douleur, l'écouter sans être pénétrés de plaisir. Dans son dernier entretien, il leur dit qu'il n'était permis à personne d'attenter à ses jours, parce que, placés sur la terre comme dans un poste, nous ne devons le quitter que par la permission des dieux[3]; que pour lui, résigné à leur volonté, il soupirait après le moment qui le mettrait en possession du bonheur qu'il avait tâché de mériter par sa conduite[4]. De là, passant au dogme de l'immortalité de l'âme, il l'établit par une foule de preuves qui justifiaient ses espérances : « Et quand même, disait-il, ces espérances ne se« raient pas fondées, outre que les sacrifices qu'el« les exigent ne m'ont pas empêché d'être le plus « heureux des hommes, elles écartent loin de moi « les amertumes de la mort, et répandent sur mes « derniers moments une joie pure et délicieuse[5].

« Ainsi, ajouta-t-il, tout homme qui, renonçant « aux voluptés, a pris soin d'embellir son âme, non « d'ornements étrangers, mais des ornements qui « lui sont propres, tels que la justice, la tempérance « et les autres vertus, doit être plein d'une entière « confiance, et attendre paisiblement l'heure de son « trépas. Vous me suivrez quand la vôtre sera ve« nue, la mienne approche, et, pour me servir de « l'expression d'un de nos poëtes, j'entends déjà sa « voix qui m'appelle.

« - - N'auriez-vous pas quelque chose à nous pres« crire à l'égard de vos enfants et de vos affaires? « lui demanda Criton. — Je vous réitère le conseil que « je vous ai souvent donné, répondit Socrate, celui « de vous enrichir de vertus. Si vous le suivez, je « n'ai pas besoin de vos promesses; si vous le né« gligez, elles seraient inutiles à ma famille[6]. »

Il passa ensuite dans une petite pièce pour se baigner : Criton le suivit; ses autres amis s'entretinrent des discours qu'ils venaient d'entendre et de l'état où sa mort allait les réduire : ils se regardaient déjà comme des orphelins privés du meilleur des pères, et pleuraient moins sur lui que sur eux-mêmes. On lui présenta ses trois enfants; deux étaient

[1] Plat. in Phædon. t. I, p. 59.
[2] Id. ibid. p. 60.
[3] Id. ibid. p. 62.
[4] Id. ibid. p. 67 et 68.
[5] Id. ibid. p. 91 et 114.
[6] Id. ibid. p. 115.

encore dans un âge fort tendre; il donna quelques ordres aux femmes qui les avaient amenés, et, après les avoir renvoyés, il vint rejoindre ses amis[1].

Un moment après le garde de la prison entra. « Socrate, lui dit-il, je ne m'attends pas aux im« précations dont me chargent ceux à qui je viens « annoncer qu'il est temps de prendre le poison. « Comme je n'ai jamais vu personne ici qui eût au« tant de force et de douceur que vous, je suis as« suré que vous n'êtes pas fâché contre moi, et que « vous ne m'attribuez pas votre infortune; vous « n'en connaissez que trop les auteurs. Adieu, tâ« chez de vous soumettre à la nécessité. » Ses pleurs lui permirent à peine d'achever, et il se retira dans un coin de la prison pour les répandre sans contrainte. « Adieu, lui répondit Socrate, je suivrai votre con« seil; » et se tournant vers ses amis : « Que cet « homme a bon cœur! leur dit-il. Pendant que j'é« tais ici, il venait quelquefois causer avec moi.... « Voyez comme il pleure.... Criton, il faut lui obéir : « qu'on apporte le poison, s'il est prêt; et s'il ne « l'est pas, qu'on le broie au plus tôt. »

Criton voulut lui remontrer que le soleil n'était pas encore couché, que d'autres avaient eu la liberté de prolonger leur vie de quelques heures. — « Ils avaient leurs raisons, dit Socrate, et j'ai les « miennes pour en agir autrement[2]. »

Criton donna des ordres, et quand ils furent exécutés, un domestique apporta la coupe fatale; Socrate ayant demandé ce qu'il avait à faire. « Vous « promener après avoir pris la potion, répondit cet « homme, et vous coucher sur le dos quand vos « jambes commenceront à s'appesantir. » Alors, sans changer de visage, et d'une main assurée, il prit la coupe, et, après avoir adressé ses prières aux dieux, il l'approcha de sa bouche.

Dans ce moment terrible, le saisissement et l'effroi s'emparèrent de toutes les âmes, et des pleurs involontaires coulèrent de tous les yeux; les uns pour les cacher, jetaient leur manteau sur leur tête; les autres se levaient en sursaut, pour se dérober à sa vue; mais lorsqu'en ramenant leurs regards sur lui, ils s'aperçurent qu'il venait de renfermer la mort dans son sein, leur douleur, trop longtemps contenue, fut forcée d'éclater, et leurs sanglots redoublèrent aux cris du jeune Apollodore, qui, après avoir pleuré toute la journée, faisait retentir la prison de hurlements affreux[3]. « Que faites-vous, « mes amis? leur dit Socrate sans s'émouvoir. J'a« vais écarté ces femmes, pour n'être pas témoin de « pareilles faiblesses. Rappelez votre courage; j'ai « toujours ouï dire que la mort devait être accom« pagnée de bons augures. »

Cependant il continuait à se promener : dès qu'il sentit de la pesanteur dans ses jambes, il se mit

[1] Plat. in Phædon. t. I, p. 116 et 117.
[2] Id. ibid. p. 116.
[3] Id. ibid. p. 117.

sur son lit, et s'enveloppa de son manteau. Le domestique montrait aux assistants les progrès successifs du poison. Déjà un froid mortel avait glacé les pieds et les jambes; il était près de s'insinuer dans le cœur, lorsque Socrate, soulevant son manteau, dit à Criton : « Nous devons un coq à Esculape; « n'oubliez pas de vous acquitter de ce vœu (1). — « Cela sera fait, répondit Criton : mais n'avez-vous « pas encore quelque ordre à nous donner? » Il ne répondit point : un instant après il fit un petit mouvement; le domestique l'ayant découvert, reçut son dernier regard, et Criton lui ferma les yeux.

Ainsi mourut le plus religieux, le plus vertueux et le plus heureux des hommes [1]; le seul peut-être qui sans crainte d'être démenti pût dire hautement : Je n'ai jamais, ni par mes paroles, ni par mes actions, commis la moindre injustice [2] *.

## CHAPITRE LXVIII.

Fêtes et mysteres d'Éleusis.

Je vais parler du point le plus important de la religion des Athéniens, de ces mystères, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont les cérémonies n'inspirent pas moins de terreur que de vénération, et dont le secret n'a jamais été révélé que par quelques personnes dévouées aussitôt à la mort et à l'exécration publique [3] : car la loi n'est pas satisfaite par la perte de leur vie et la confiscation de leurs biens; une colonne exposée à tous les yeux doit encore perpétuer le souvenir du crime et de la punition [4].

De tous les mystères établis en l'honneur de différentes divinités, il n'en est pas de plus célèbres que ceux de Cérès. C'est elle-même, dit-on, qui en régla les cérémonies. Pendant qu'elle parcourait la terre, sur les traces de Proserpine enlevée par Pluton, elle arriva dans la plaine d'Éleusis, et, flattée de l'accueil qu'elle reçut des habitants, elle leur accorda deux bienfaits signalés, l'art de l'agriculture, et la connaissance de la doctrine sacrée [5]. On ajoute que les petits mystères, qui servent de préparation aux grands, furent institués en faveur d'Hercule [6].

Mais laissons au vulgaire de si vaines traditions; il serait moins essentiel de connaître les auteurs de ce système religieux, que d'en pénétrer l'objet. On prétend que partout où les Athéniens l'ont introduit il a répandu l'esprit d'union et d'humanité [7]; qu'il purifie l'âme de son ignorance et de ses souillures [1]; qu'il procure l'assistance particulière des dieux [2], les moyens de parvenir à la perfection de la vertu, les douceurs d'une vie sainte [3], l'espérance d'une mort paisible et d'une félicité qui n'aura point de bornes [4]. Les initiés occuperont une place distinguée dans les champs Elysées [5]; ils jouiront d'une lumière pure [6], et vivront dans le sein de la Divinité [7] : tandis que les autres habiteront, après leur mort, des lieux de ténèbres et d'horreur [8].

Pour éviter une pareille alternative, les Grecs viennent de toutes parts mendier à Éleusis le gage du bonheur qu'on leur annonce. Dès l'âge le plus tendre, les Athéniens sont admis aux cérémonies de l'initiation [9]; et ceux qui n'y ont jamais participé, les demandent avant de mourir [10]; car les menaces et les peintures des peines d'une autre vie, regardées auparavant comme un sujet de dérision, font alors une impression plus vive sur les esprits, et les remplissent d'une crainte qui va quelquefois jusqu'à la faiblesse [11].

Cependant quelques personnes éclairées ne croient pas avoir besoin d'une telle association pour être vertueuses. Socrate ne voulut jamais s'y faire agréger, et ce refus laissa quelques doutes sur sa religion [12]. Un jour, en ma présence, on exhortait Diogène à contracter cet engagement; il répondit : « Patæcion, ce fameux voleur, obtint l'initiation; « Épaminondas et Agésilas ne la sollicitèrent jamais. « Puis-je croire que le premier sera heureux dans « les champs Élysées, tandis que les seconds seront « traînés dans les bourbiers des enfers [13]? »

Tous les Grecs peuvent prétendre à la participation des mystères [14] : une loi ancienne en exclut les autres peuples [15]; on m'avait promis de l'adoucir en ma faveur; j'avais, pour moi, le titre de citoyen d'Athènes et la puissante autorité des exemples [16]. Mais comme il fallait promettre de m'astreindre à

(1) On sacrifiait cet animal à Esculape. (Voyez Pompeius Festus, de signif. verb. lib. 9, p. 189.)

[1] Plat in Phædon. t. I, p. 118. Xenoph. memor. lib. 4, p. 818.

[2] Xenoph. memor. lib I, p. 721; lib. 4, p. 805.

* Voyez la note LXXXVI, à la fin du volume.

[3] Meurs. in Eleus. cap. 20.

[4] Andoc. de myst. p. 7.

[5] Isocr. paneg. t. I, p. 132. Aristid. Eleus. orat. t. I, p. 450.

[6] Meurs. in Eleus. cap. 5.

[7] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 14, t. 3, p. 148. Diod. Sic. lib. 13, p. 155.

[1] Augustin. de Trinit. lib. 4, cap. 10, t. 8, p. 819. Procl. in rep. Plat. p. 369.

[2] Sopat. divis. quæst. t. I, p. 370.

[3] Id. ibid. p. 335.

[4] Isocr. paneg. t. I, p. 132. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 14, t. 3, p. 148. Crinag. in anthol. lib. I, cap. 28.

[5] Diog. Laert. lib. 6, § 39. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371.

[6] Pind. ap. Clem. Alex. strom. lib. 3, p. 518. Aristoph. in ran. v. 155 et 457. Spanh. ibid. p. 304. Sophocl. ap. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21.

[7] Plat. in Phæd. t. I, p. 69 et 81.

[8] Id. ibid. p. 69. Id. in Gorg. t. I, p. 493. Id. de rep. t. 2, p. 363. Aristoph. in ran. v. 145. Spanh. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 876.

[9] Terent. in Phorm. act. I, scen. I, v. 15. Donat. ibid. Turneb. adv. lib. 3, cap. 6. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 4, p. 654. Note de madame Dacier sur le passage de Terence.

[10] Aristoph. in pac. v. 374.

[11] Plat. de rep. lib. I, p. 330. Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279.

[12] Lucian. in Demonact. t. 2, p. 380.

[13] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21. Diog. Laert. lib. 6, § 39.

[14] Herodot. lib. 8, cap. 65.

[15] Meurs in Eleus. cap. 19.

[16] Id. ibid.

des pratiques et à des abstinences qui auraient gêné ma liberté, je me contentai de faire quelques recherches sur cette institution, et j'en appris des détails que je puis exposer sans parjure. Je vais les joindre au récit du dernier voyage que je fis à Éleusis, à l'occasion des grands mystères qu'on y célèbre tous les ans [1], le 15 du mois de Boédromion [2] (1). La fête des petits mystères est également annuelle, et tombe six mois auparavant.

Pendant qu'on solennise la première, toute poursuite en justice est sévèrement prohibée; toute saisie contre un débiteur déjà condamné doit être suspendue. Le lendemain des fêtes, le sénat fait des perquisitions sévères contre ceux qui, par des actes de violence, ou par d'autres moyens, auraient troublé l'ordre des cérémonies [3]. La peine de mort ou de fortes amendes sont prononcées contre les coupables [4]. Cette rigueur est nécessaire peut-être pour maintenir l'ordre parmi cette multitude immense qui se rend à Éleusis [5]. En temps de guerre les Athéniens envoient de toutes parts des députés offrir des sauf-conduits à ceux qui désirent y venir [6], soit à titre d'initiés, soit comme simples spectateurs [7].

Je partis avec quelques-uns de mes amis, le 14 de Boédromion, dans la deuxième année de la 109e olympiade (2). La porte par où l'on sort d'Athènes s'appelle la Porte Sacrée; le chemin qui de là conduit à Éleusis se nomme la Voie Sacrée [8]; l'intervalle entre ces deux villes est d'environ cent stades (3). Après avoir traversé une colline assez élevée, et couverte de lauriers-roses [9], nous entrâmes dans le territoire d'Éleusis, et nous arrivâmes sur les bords de deux petits ruisseaux, consacrés, l'un à Cérès et l'autre à Proserpine. J'en fais mention, parce que les prêtres du temple ont seuls le droit d'y pêcher, que les eaux en sont salées, et que l'on en fait usage dans les cérémonies de l'initiation [10].

Plus loin, sur le pont d'une rivière qui porte le nom de Céphise, comme celle qui coule auprès d'Athènes, nous essuyâmes des plaisanteries grossières de la part d'une nombreuse populace. Pendant les fêtes, elle se tient dans cette espèce d'embuscade, pour s'égayer aux dépens de tous ceux qui passent, et surtout des personnes les plus distinguées de la république [1]. C'est ainsi, disait-on, que Cérès, en arrivant à Éleusis, fut accueillie par une vieille femme, nommée Iambé [2].

A une légère distance de la mer, se prolonge dans la plaine, du nord-ouest au sud-est, une grande colline, sur le penchant et à l'extrémité orientale de laquelle on a placé le fameux temple de Cérès et de Proserpine [3]. Au-dessous est la petite ville d'Éleusis. Aux environs, et sur la colline même, s'élèvent plusieurs monuments sacrés, tels que des chapelles et des autels [4]: de riches particuliers d'Athènes y possèdent de belles maisons de campagne [5].

Le temple, construit par les soins de Périclès, en marbre Pentélique [6], sur le rocher même qu'on avait aplani, est tourné vers l'orient. Il est aussi vaste que magnifique; l'enceinte qui l'entoure a, du nord au midi, environ trois cent quatre-vingt-quatre pieds; du levant au couchant, environ trois cent vingt-cinq [7] (1). Les plus célèbres artistes furent chargés de conduire ces ouvrages à leur perfection [8].

Parmi les ministres attachés au temple, on en remarque quatre principaux [9]. Le premier est l'Hiérophante; son nom désigne celui qui révèle les choses saintes [10], et sa principale fonction est d'initier aux mystères. Il paraît avec une robe distinguée, le front orné d'un diadème, et les cheveux flottants sur ses épaules [11]; il faut que son âge soit assez mûr pour répondre à la gravité de son ministère, et sa voix assez belle pour se faire écouter avec plaisir [12]. Son sacerdoce est à vie [13]; dès le moment qu'il en est revêtu, il doit s'astreindre au célibat; on prétend que des frictions de ciguë le mettent en état d'observer cette loi [14].

Le second des ministres est chargé de porter le flambeau sacré dans les cérémonies, et de purifier ceux qui se présentent à l'initiation; il a, comme l'hiérophante, le droit de ceindre le diadème [15]. Les

[1] Herodot. lib. 8, cap. 65.
[2] Julian. orat. 5, p. 173. Petav. de doct. temp. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 10. Id. in Themist. p. 408.
(1) Dans le cycle de Méton, le mois Boédromion commençait l'un des jours compris entre le 23 du mois d'août et le 21 du mois de septembre.
[3] Andocid. de myst. p. 15, etc.
[4] Demosth. in Mid. p. 631. Pet. leg. Att. p. 36.
[5] Herodot. lib. 8, cap. 65.
[6] Æschin. de fals. leg. p. 416.
[7] Lys. in Andocid. p. 106.
(2) Dans cette année, le 1er de Boédromion concourait avec le 20 de notre mois de septembre; le 14 de Boédromion avec le 4 de notre mois d'octobre. Les fêtes commencerent le 5 octobre de l'an 343 avant J. C.
[8] Meurs. in Eleus. cap 27.
(3) Environ 3 lieues trois quarts.
[9] Spon, Voyag. t. 2, p. 161. Whel. a journ. book 6, p. 425. Pocok. t. 2, part. 2, p. 170.
[10] Pausan lib. 1, cap. 38, p. 91. Hesych. in Ρειτοι. Spon, Voyag. t. 20, p. 161. Whel. a journ. book 6, p. 425.

[1] Strab. lib. 9, p. 400. Hesych. et Suid in Γεφυρ.
[2] Apollod. lib. 1, p. 17.
[3] Note manuscr. de M. Wood. Chandl. trav. in Greece, p. 190.
[4] Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 93.
[5] Demosth. in Mid. p. 628.
[6] Note manuscrite de M. Wood. Whel. a journ. book 6, p. 427.
[7] Id. ibid.
(1) Longueur, environ 363 de nos pieds; largeur, environ 307.
[8] Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125. Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.
[9] Meurs. in Eleus. cap. 13. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 93.
[10] Hesych. in Ιεροφ.
[11] Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 441. Plut. in Alcib. t. 1, p. 202.
[12] Arrian. Epict. lib. Philostr. in vit. soph. lib. 2, p. 600.
[13] Pausan. lib. 2, cap. 14, p. 142.
[14] Meurs. in Eleus. cap. 13.
[15] Id. ibid. cap. 14.

deux autres sont le héraut sacré, et l'assistant à l'autel; c'est au premier qu'il appartient d'écarter les profanes, et d'entretenir le silence et le recueillement parmi les initiés; le second doit aider les autres dans leurs fonctions [1].

La sainteté de leur ministère est encore relevée par l'éclat de la naissance. On choisit l'hiérophante dans la maison des Eumolpides [2], l'une des plus anciennes d'Athènes; le héraut sacré dans celle des Céryces, qui est une branche des Eumolpides [3]; les deux autres appartiennent à des familles également illustres [4]. Ils ont tous quatre au-dessous d'eux plusieurs ministres subalternes, tels que des interprètes, des chantres, et des officiers chargés du détail des processions et des différentes espèces de cérémonies [5].

On trouve encore à Éleusis des prêtresses consacrées à Cérès et à Proserpine. Elles peuvent initier certaines personnes [6], et, en certains jours de l'année, offrir des sacrifices pour des particuliers [7].

Les fêtes sont présidées par le second des archontes, spécialement chargé d'y maintenir l'ordre, et d'empêcher que le culte n'y reçoive la moindre atteinte. Elles durent plusieurs jours. Quelquefois les initiés interrompent leur sommeil, pour continuer leurs exercices : nous les vîmes pendant la nuit, sortir de l'enceinte, marchant deux à deux, en silence, et tenant chacun une torche allumée [8]. En rentrant dans l'asile sacré, ils précipitaient leur marche; et j'appris qu'ils allaient figurer les courses de Cérès et de Proserpine, et que dans leurs évolutions rapides, ils secouaient leurs flambeaux, et se les transmettaient fréquemment les uns aux autres. La flamme qu'ils en font jaillir sert, dit-on, à purifier les âmes, et devient le symbole de la lumière qui doit les éclairer [9].

Un jour, on célébra des jeux en l'honneur des déesses [10]. De fameux athlètes, partis de différents cantons de la Grèce, s'étaient rendus aux fêtes; et le prix du vainqueur fut une mesure de l'orge recueillie dans la plaine voisine, dont les habitants, instruits par Cérès, ont les premiers cultivé cette espèce de blé [11].

Au sixième jour, le plus brillant de tous, les ministres du temple et les initiés conduisirent d'Athènes à Éleusis la statue d'Iacchus [12], qu'on dit être fils de Cérès ou de Proserpine. Le dieu, couronné de myrte [1], tenait un flambeau [2]. Environ trente mille personnes l'accompagnaient [3]. Les airs retentissaient au loin du nom d'Iacchus [4]; la marche, dirigée par le son des instruments et le chant des hymnes [5], était quelquefois suspendue par des sacrifices et des danses [6]. La statue fut introduite dans le temple d'Éleusis, et ramenée ensuite dans le sien avec le même appareil et les mêmes cérémonies.

Plusieurs de ceux qui suivaient la procession n'avaient encore participé qu'aux petits mystères, célébrés tous les ans dans un petit temple situé auprès de l'Ilissus, aux portes d'Athènes [7]. C'est là qu'un des prêtres du second ordre est chargé d'examiner et de préparer les candidats [8]; il les exclut, s'ils se sont mêlés de prestiges, s'ils sont coupables de crimes atroces, et surtout s'ils ont commis un meurtre même involontaire [9]; il soumet les autres à des expiations fréquentes; et, leur faisant sentir la nécessité de préférer la lumière de la vérité aux ténèbres de l'erreur [10], il jette dans leur esprit les semences de la doctrine sacrée [11], et les exhorte à réprimer toute passion violente [12], et à mériter, par la pureté de l'esprit et du cœur, l'ineffable bienfait de l'initiation [13].

Leur noviciat est quelquefois de plusieurs années; il faut qu'il dure au moins un année entière [14]. Pendant le temps de leurs épreuves, ils se rendent aux fêtes d'Éleusis; mais ils se tiennent à la porte du temple, et soupirent après le moment qu'il leur sera permis d'y pénétrer [15].

Il était enfin arrivé ce moment : l'initiation aux grands mystères avait été fixée à la nuit suivante. On s'y préparait par des sacrifices et des vœux que le second des archontes, accompagné de quatre assistants, nommés par le peuple [16], offrait pour la prospérité de l'État [17]. Les novices étaient couronnés de myrte [18].

Leur robe semble contracter en cette occasion un tel caractère de sainteté, que la plupart la portent jusqu'à ce qu'elle soit usée, que d'autres en font des langes pour leurs enfants, ou la suspendent au

[1] Meurs. in Eleus. cap. 14.
[2] Hesych. in Ευμολπ.
[3] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 96.
[4] Pausan. lib. 1, cap. 37, p. 89.
[5] Poll. lib. 1, cap. 1, § 35.
[6] Suid. in Φιλλειδ.
[7] Demosth. in Neær. p. 880. Tayl. not. ad. Demosth. t. 3, p. 623.
[8] Whel. a journ. book 6, p. 428. Spon, Voyag. t. 2, p. 166.
[9] Meurs. in Eleus. cap. 26.
[10] Id. ibid. cap. 28.
[11] Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 93.
[12] Plut. in Phoc. t. 1, p. 754. Meurs. in Eleus. cap. 27.

[1] Aristoph. in ran. v. 333.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 65.
[4] Aristoph. in ran. v. 319. Hesych. in Ιαχ.
[5] Vell. Paterc. lib. 1, cap. 4.
[6] Plut. in Alcib. t. 1, p. 210.
[7] Meurs. in Eleus. cap. 7. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 17, § 1. Eustath. in iliad. 2, p. 361. Steph. Hesych. et etymol. magn. in Αγρ.
[8] Hesych. in Υδραν.
[9] Julian. orat. 5, p. 173. Meurs. in Eleus. cap. 19.
[10] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 325; lib. 7, p. 845.
[11] Id. ibid. lib. 5, p. 689.
[12] Porphyr. ap. Stob. eclog. phys. p. 142.
[13] Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 440. Liban. declam. 19, t. 1, p. 495.
[14] Meurs. in Eleus. cap. 8.
[15] Petav. ad Themist. p. 414.
[16] Aristot. ap. Harpocr. et Suid. in Επιμελ.
[17] Lys. in Andocid. p. 105. Meurs. in Eleus. cap. 16.
[18] Schol. Sophoc. in Œdip. col. v. 713.

temple[1]. Nous les vîmes entrer dans l'enceinte sacrée, et le lendemain un des nouveaux initiés, qui était de mes amis, me fit le récit de quelques cérémonies dont il avait été le témoin.

« Nous trouvâmes, me dit-il, les ministres du temple revêtus de leurs habits pontificaux. L'hiérophante, qui dans ce moment représente l'auteur de l'univers, avait des symboles qui désignaient la puissance suprême; le porte-flambeau et l'assistant de l'autel paraissaient avec les attributs du soleil et de la lune; le héraut sacré, avec ceux de Mercure[2].

« Nous étions à peine placés, que le héraut s'écria : « Loin d'ici les profanes, les impies, et tous ceux « dont l'âme est souillée de crimes[3]. » Après cet avertissement, la peine de mort serait décernée contre ceux qui auraient la témérité de rester dans l'assemblée, sans en avoir le droit[4]. Le second des ministres fit étendre sous nos pieds les peaux des victimes offertes en sacrifices, et nous purifia de nouveau[5]. On lut à haute voix les rituels de l'initiation[6], et l'on chanta des hymnes en l'honneur de Cérès.

« Bientôt un bruit sourd se fit entendre. La terre semblait mugir sous nos pas[7], la foudre et les éclairs ne laissaient entrevoir que des fantômes et des spectres errants dans les ténèbres[8]. Ils remplissaient les lieux saints de hurlements qui nous glaçaient d'effroi, et de gémissements qui déchiraient nos âmes. La douleur meurtrière, les soins dévorants, la pauvreté, les maladies, la mort, se présentaient à nos yeux sous des formes odieuses et funèbres[9]. L'hiérophante expliquait ces divers emblèmes, et ses peintures vives redoublaient notre inquiétude et nos frayeurs.

« Cependant, à la faveur d'une faible lumière[10], nous avancions vers cette région des enfers, où les âmes se purifient, jusqu'à ce qu'elles parviennent au séjour du bonheur. Au milieu de quantité de voix plaintives, nous entendîmes les regrets amers de ceux qui avaient attenté à leurs jours[11]. « Ils sont pu- « nis, disait l'hiérophante, parce qu'ils ont quitté « le poste que les dieux leur avaient assigné dans « ce monde[12]. »

« A peine eut-il proféré ces mots, que des portes d'airain s'ouvrant avec un fracas épouvantable, présentèrent à nos regards les horreurs du Tartare[1]. Il ne retentissait que du bruit des chaînes, et des cris des malheureux; et ces cris lugubres et perçants laissaient échapper par intervalles ces terribles paroles : « Apprenez, par notre exemple, à respec- « ter les dieux, à être justes et reconnaissants[2]. » Car la dureté du cœur, l'abandon des parents, toutes les espèces d'ingratitude, sont soumises à des châtiments, ainsi que les crimes qui échappent à la justice des hommes, ou qui détruisent le culte des dieux[3]. Nous vîmes les Furies, armées de fouets, s'acharner impitoyablement sur les coupables[4].

« Ces tableaux effrayants, sans cesse animés par la voix sonore et majestueuse de l'hiérophante, qui semblait exercer le ministère de la vengeance céleste, nous remplissaient d'épouvante, et nous laissaient à peine le temps de respirer, lorsqu'on nous fit passer en des bosquets délicieux, sur des prairies riantes, séjour fortuné, image des champs Élysées, où brillait une clarté pure, où des voix agréables faisaient entendre des sons ravissants[5]; lorsque, introduits ensuite dans le lieu saint, nous jetâmes les yeux sur la statue de la déesse, resplendissante de lumière, et parée de ses plus riches ornements[6]. C'était là que devaient finir nos épreuves, et c'est là que nous avons vu, que nous avons entendu des choses qu'il n'est pas permis de révéler *. J'avouerai seulement que dans l'ivresse d'une joie sainte, nous avons chanté des hymnes, pour nous féliciter de notre bonheur[7] **. »

Tel fut le récit du nouvel initié. Un autre m'apprit une circonstance qui avait échappé au premier. Un jour, pendant les fêtes, l'hiérophante découvrit ces corbeilles mystérieuses, qu'on porte dans les processions, et qui sont l'objet de la vénération publique. Elles renferment les symboles sacrés, dont l'inspection est interdite aux profanes, et qui ne sont pourtant que des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, et d'autres objets[8] relatifs, soit à l'histoire de Cérès, soit aux dogmes enseignés dans les mystères. Les initiés, après les avoir transportés d'une corbeille dans l'autre, affirment qu'ils ont jeûné, et bu le cicéon[9] (1).

Parmi les personnes qui n'étaient pas initiées, j'ai vu souvent des gens d'esprit se communiquer

[1] Meurs. in Eleus. cap. 12.
[2] Euseb. præpar. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.
[3] Sueton in Ner. cap. 34. Capitol. in Anton. philos. p. 33. Lamprid. in Alex. Serv. p. 119.
[4] Liv. lib. 31, cap. 14.
[5] Hesych. et Suid. in Διος Κωδ.
[6] Meurs. in Eleus. cap. 10.
[7] Virgil. æneid. lib. 6, v. 255. Claud. de rapt. Proserp. lib. 1, v. 7.
[8] Dion. Chrysost. orat. 12, p. 202. Themist. orat. 20, p. 235. Meurs. cap. 11. Dissert. tirées de Warburt. t 1, p. 299.
[9] Virgil. æneid. lib. 6, v. 275. Orig. cont. Cels. lib. 4, p. 671.
[10] Lucian. in catapl. t. 1, p. 643.
[11] Virgil. æneid. lib. 6, p. 434.
[12] Plat. in Phædon. t. 1, p. 62. Id. de leg. lib. 9, t. 2, p. 870.

[1] Virgil. æneid. lib. 6, v. 572.
[2] Id. ibid. v. 620. Pind. pyth. 2, v. 40.
[3] Virg. æneid. lib. 6, v. 608. Dissert. tirées de Warburt. t. 1, p. 332.
[4] Virg. æneid. lib. 6. Lucian. in catapl. t. 1, p. 644.
[5] Virg. æneid. lib. 6, v. 638. Stob. serm. 119, p. 604.
[6] Themist. orat. 20, p. 235.
* Voyez la note LXXXVII, a la fin du volume.
[7] Aristoph. In ran. v. 451.
** Voyez la note LXXXVIII, a la fin du volume.
[8] Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 19.
[9] Id. ibid. p. 18. Meurs. in Eleus. cap. 10.
(1) Espèce de boisson, ou plutôt de bouillie, qu'on avait présentée à Cérès. (Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 17. Athen. lib. 11, cap. 12, p. 492. Casaub. ibid. p. 512. Turneb. advers. lib. 12, cap. 8.)

leurs doutes sur la doctrine qu'on enseigne dans les mystères de Cérès. Ne contient-elle que l'histoire de la nature et de ses révolutions [1] ? N'a-t-on d'autre but que de montrer qu'à la faveur des lois et de l'agriculture [2] l'homme a passé de l'état de barbarie à l'état de civilisation? Mais pourquoi de pareilles notions seraient-elles couvertes d'un voile? Un disciple de Platon proposait avec modestie une conjecture que je vais rapporter *.

« Il paraît certain, disait-il, qu'on établit dans les mystères la nécessité des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort, et qu'on y donne aux novices la représentation des différentes destinées que les hommes subissent dans ce monde et dans l'autre [3]. Il paraît aussi que l'hiérophante leur apprend que parmi ce grand nombre de divinités, adorées par la multitude, les unes sont de purs génies, qui, ministres des volontés d'un Être suprême, règlent sous ses ordres les mouvements de l'univers [4]; et les autres furent de simples mortels, dont on conserve encore les tombeaux en plusieurs endroits de la Grèce [5].

« D'après ces notions, n'est-il pas naturel de penser que, voulant donner une plus juste idéede la Divinité [6], les instituteurs des mystères s'efforcèrent de maintenir un dogme, dont il reste des vestiges plus ou moins sensibles dans les opinions et les cérémonies de presque tous les peuples, celui d'un dieu, principe et fin de toutes choses? Tel est, à mon avis, le secret auguste qu'on révèle aux initiés.

« Des vues politiques favorisèrent sans doute l'établissement de cette association religieuse. Le polythéisme était généralement répandu, lorsqu'on s'aperçut des funestes effets qui résultaient pour la morale, d'un culte dont les objets ne s'étaient multipliés que pour autoriser toutes les espèces d'injustices et de vices : mais ce culte était agréable au peuple, autant par son ancienneté que par ses imperfections mêmes : loin de songer vainement à le détruire, on tâcha de le balancer par une religion plus pure, et qui réparerait les torts que le polythéisme faisait à la société. Comme la multitude est plus aisément retenue par les lois que par les mœurs, on crut pouvoir l'abandonner à des superstitions, dont il serait facile d'arrêter les abus; comme les citoyens éclairés doivent être plutôt conduits par les mœurs que par les lois, on crut devoir leur communiquer une doctrine propre à inspirer des vertus.

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 433.
[2] Varr. ap. Aug. de civ. Dei, lib. 7, cap. 20, t. 7, p. 177.
* Voyez la note LXXXIX, a la fin du volume.
[3] Orig. cont. Cels. lib. 3, t. 1, p. 501; lib. 8, p. 777. Dissert. tirees de Warburt. t. 1, p. 175.
[4] Plat. in conv. t. 3, p. 262. Plut. de orac. def. t. 2, p. 417.
[5] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 243. Id. de nat. deor. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 454. Lactant. divin. instit. lib. 5, cap. 20.
[6] Etymol. magn. in Τέλετ.

« Ainsi, ajoutait ce disciple de Platon, vous comprenez déjà pourquoi les dieux sont joués sur le théâtre d'Athènes : les magistrats, délivrés des fausses idées du polythéisme, sont très-éloignés de réprimer une licence qui ne pourrait blesser que le peuple, et dont le peuple s'est fait un amusement.

« Vous comprenez encore comment deux religions si opposées dans leurs dogmes, subsistent depuis si longtemps en un même endroit, sans trouble et sans rivalité; c'est qu' avec des dogmes différents, elles ont le même langage, et que la vérité conserve pour l'erreur les ménagements qu'ell e en devrait exiger.

« Les mystères n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude; les hymnes qu'on y chante en public, et la plupart des cérémonies qu'on y pratique, remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine, des courses de Cérès, de son arrivée et de son séjour à Éleusis. Les environs de cette ville sont couverts de monuments construits en l'honneur de la déesse, et l'on y montre encore la pierre sur laquelle on prétend qu'elle s'assit epuisée de fatigue [1]. Ainsi, d'un côté, les gens peu instruits se laissent entraîner par des apparences qui favorisent leurs préjugés; d'un autre côté, les initiés, remontant à l'esprit des mystères, croient pouvoir se reposer sur la pureté de leurs intentions. »

Quoi qu'il en soit de la conjecture que je viens de rapporter, l'initiation n'est presque plus qu'une vaine cérémonie : ceux qui l'ont reçue ne sont pas plus vertueux que les autres; ils violent tous les jours la promesse qu'ils ont faite de s'abstenir de la volaille, du poisson, des grenades, des fèves et de quelques autres espèces de légumes et de fruits [2]. Plusieurs d'entre eux ont contracté cet engagement sacré par des voies peu conformes à son objet; car presque de nos jours on a vu le gouvernement, pour suppléer à l'épuisement des finances, permettre d'acheter le droit de participer aux mystères [3]; et, depuis longtemps, des femmes de mauvaise vie ont été admises à l'initiation [4]. Il viendra donc un temps où la corruption défigurera entièrement la plus sainte des associations [5].

## CHAPITRE LXIX.

Histoire du théâtre des Grecs.

Vers ce temps-là, je terminai mes recherches sur l'art dramatique. Son origine et ses progrès ont partagé les écrivains, et élevé des prétentions parmi quelques peuples de la Grèce [6]. En compilant au-

[1] Meurs. in Eleus. cap. 3.
[2] Porphyr. de abstin. lib. 4, p. 353. Julian. orat. 5, p. 173.
[3] Apsin. de art. rhetor. p. 691.
[4] Isæ. orat. de hæred. Philoctem. p. 61. Demosth. in Neær. p. 862.
[5] Clem. Alex. in protrep. p. 19.
[6] Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 2. Aristot. de poet. t. 2, cap. 3, p. 654.

tant qu'il m'est possible l'esprit de cette nation éclairée, je ne dois présenter que des résultats. J'ai trouvé de la vraisemblance dans les traditions des Athéniens, et je les ai préférées.

C'est dans le sein des plaisirs tumultueux, et dans l'égarement de l'ivresse, que se forma le plus régulier et le plus sublime des arts [1]. Transportons-nous à trois siècles environ au delà de celui où nous sommes.

Aux fêtes de Bacchus, solennisées dans les villes avec moins d'apparat, mais avec une joie plus vive qu'elles ne le sont aujourd'hui [2], on chantait des hymnes enfantés dans les accès vrais ou simulés du délire poétique; je parle de ces dithyrambes, d'où s'échappent quelquefois des saillies de génie, et plus souvent encore les éclairs ténébreux d'une imagination exaltée. Pendant qu'ils retentissaient aux oreilles étonnées de la multitude, des chœurs de bacchants et de faunes, rangés autour des images obscènes qu'on portait en triomphe [3], faisaient entendre des chansons lascives, et quelquefois immolaient des particuliers à la risée du public.

Une licence plus effrénée régnait dans le culte que les habitants de la campagne rendaient à la même divinité; elle y régnait surtout lorsqu'ils recueillaient les fruits de ses bienfaits. Des vendangeurs barbouillés de lie, ivres de joie et de vin, s'élançaient sur leurs chariots, s'attaquaient sur les chemins par des impromptus grossiers, se vengeaient de leurs voisins en les couvrant de ridicules, et des gens riches en dévoilant leurs injustices [4].

Parmi les poëtes qui florissaient alors, les uns chantaient les actions et les aventures des dieux et des héros [5]; les autres attaquaient avec malignité les vices et les ridicules des personnes. Les premiers prenaient Homère pour modèle; les seconds s'autorisaient et abusaient de son exemple. Homère, le plus tragique des poëtes [6], le modèle de tous ceux qui l'ont suivi, avait, dans l'Iliade et l'Odyssée, perfectionné le genre héroïque; et dans le Margitès il avait employé la plaisanterie [7]. Mais comme le charme de ses ouvrages dépend, en grande partie, des passions et du mouvement dont il a su les animer, les poëtes qui vinrent après lui essayèrent d'introduire dans les leurs une action capable d'émouvoir et d'égayer les spectateurs; quelques-uns même tentèrent de produire ce double effet, et hasardèrent des essais informes, qu'on a depuis appelés indifféremment tragédies ou comédies, parce qu'ils réunissaient à la fois les caractères de ces deux

[1] Athen. lib. 2, cap. 3, p. 40.
[2] Plut. de cupid. divit. t. 2, p. 527.
[3] Id. ibid.
[4] Schol. Aristoph. in nub. v. 295. Schol. in prolegom. Aristoph. p. xij. Donat. de fragm. de comœd. et tragœd. Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 6.
[5] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654.
[6] Plat. de rep. lib. 10, p. 598 et 607. Id. in Theæt. t. 1, p. 152.
[7] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654.

drames [1]. Les auteurs de ces ébauches ne se sont distingués par aucune découverte; ils forment seulement, dans l'histoire de l'art, une suite de noms qu'il est inutile de rappeler à la lumière, puisqu'ils ne sauraient s'y soutenir [2].

On connaissait déjà le besoin et le pouvoir de l'intérêt théâtral; les hymnes en l'honneur de Bacchus, en peignant ses courses rapides et ses brillantes conquêtes, devenaient imitatifs [3]; et dans les combats des jeux Pythiques, on venait, par une loi expresse, d'ordonner aux joueurs de flûte, qui entraient en lice, de représenter successivement les circonstances qui avaient précédé, accompagné et suivi la victoire d'Apollon sur Python [4].

Quelques années après ce règlement [5], Susarion et Thespis, tous deux nés dans un petit bourg de l'Attique, nommé Icarie [6], parurent chacun à la tête d'une troupe d'acteurs, l'un sur des tréteaux, l'autre sur un chariot (1). Le premier attaqua les vices et les ridicules de son temps; le second traita des sujets plus nobles, et puisés dans l'histoire.

Les comédies de Susarion étaient dans le goût de ces farces indécentes et satiriques qu'on joue encore dans quelques villes de la Grèce [7]; elles firent longtemps les délices des habitants de la campagne [8]. Athènes n'adopta ce spectacle qu'après qu'il eut été perfectionné en Sicile [9].

Thespis avait vu plus d'une fois dans les fêtes, où l'on ne chantait encore que des hymnes, un des chanteurs, monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le chœur [10]. Cet exemple lui inspira l'idée d'introduire dans ses tragédies un acteur qui, avec de simples récits ménagés par intervalles, délasserait le chœur, partagerait l'action et la rendrait plus intéressante [11]. Cette heureuse innovation, jointe à d'autres libertés qu'il s'était données, alarma le législateur d'Athènes, plus capable que personne d'en sentir le prix et le danger. Solon proscrivit un genre où les traditions anciennes étaient altérées par des fictions. « Si nous honorons le mensonge dans « nos spectacles, dit-il à Thespis, nous le retrouverons bientôt dans les engagements les plus sa« crés » [12].

Le goût excessif qu'on prit tout à coup, à la ville

[1] Schol. Aristoph. in proleg. p. xij. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 260. Prid. in marm. Oxon. p. 420.
[2] Suid. in Θεσπ.
[3] Aristot. probl. cap. 19, probl. 15, t. 2, p. 764.
[4] Strab. lib. 9, p. 421. Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 813. Poll. lib. 4, cap. 10, § 84. Prid. in marm. oxon. p. 419.
[5] Marm. Oxon. epoch. 40 et 44.
[6] Suid. in Θεσπ. Horat. de art. poet. v. 275. Athen. lib. 2, cap. 3, p. 40.
(1) Susarion présenta ses premières pièces vers l'an 580 avant J. C. Quelques années après, Thespis donna des essais de tragédie; en 536, il fit représenter son Alceste.
[7] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.
[8] Id. ibid. cap. 3, p. 654.
[9] Id. ibid. cap. 5, p. 656.
[10] Poll. lib. 4, cap. 19, § 123.
[11] Diog. Laert. lib. 3, § 56.
[12] Plut. in Sol. t. 1, p. 95. Diog. Laert. lib. 1, § 59.

et à la campagne, pour les pièces de Thespis et de Susarion, justifia et rendit inutile la prévoyance inquiète de Solon. Les poëtes, qui jusqu'alors s'étaient exercés dans les dithyrambes et dans la satire licencieuse, frappés des formes heureuses dont ces genres commençaient à se revêtir, consacrèrent leurs talents à la tragédie et à la comédie [1]. Bientôt on varia les sujets du premier de ces poëmes. Ceux qui ne jugent de leurs plaisirs que d'après l'habitude, s'écriaient que ces sujets étaient étrangers au culte de Bacchus [2]; les autres accoururent avec plus d'empressement aux nouvelles pièces.

Phrynicus, disciple de Thespis, préféra l'espèce de vers qui convient le mieux aux drames, fit quelques autres changements [3], et laissa la tragédie dans l'enfance.

Eschyle la reçut de ses mains, enveloppée d'un vêtement grossier, le visage couvert de fausses couleurs, ou d'un masque sans caractère [4], n'ayant ni grâces ni dignité dans ses mouvements, inspirant le désir de l'intérêt qu'elle remuait à peine, éprise encore des farces et des facéties qui avaient amusé ses premières années [5], s'exprimant quelquefois avec élégance et dignité, souvent dans un style faible, rampant, et souillé d'obscénités grossières.

Le père de la tragédie, car c'est le nom qu'on peut donner à ce grand homme [6], avait reçu de la nature une âme forte et ardente. Son silence et sa gravité annonçaient l'austérité de son caractère [7]. Dans les batailles de Marathon, de Salamine, et de Platée, où tant d'Athéniens se distinguèrent par leur valeur, il fit remarquer la sienne [8]. Il s'était nourri, dès sa plus tendre jeunesse, de ces poëtes qui, voisins des temps héroïques, concevaient d'aussi grandes idées, qu'on faisait alors de grandes choses [9]. L'histoire des siècles reculés offrait à son imagination vive, des succès et des revers éclatants, des trônes ensanglantés, des passions impétueuses et dévorantes, des vertus sublimes, des crimes et des vengeances atroces; partout l'empreinte de la grandeur, et souvent celle de la férocité.

Pour mieux assurer l'effet de ces tableaux, il fallait les détacher de l'ensemble où les anciens poëtes les avaient enfermés; et c'est ce qu'avaient déjà fait les auteurs des dithyrambes et des premières tragédies : mais ils avaient négligé de les rapprocher de nous. Comme on est infiniment plus frappé des malheurs dont on est témoin, que de ceux dont on entend le récit [10], Eschyle employa toutes les ressources de la représentation théâtrale, pour ramener sous nos yeux le temps et le lieu de la scène. L'illusion devint alors une réalité.

Il introduisit un second acteur dans ses premières tragédies [1]; et dans la suite, à l'exemple de Sophocle, qui venait d'entrer dans la carrière du théâtre, il en établit un troisième [2], et quelquefois même un quatrième [3]. Par cette multiplicité de personnages, un des acteurs devenait le héros de la pièce; il attirait à lui le principal intérêt; et comme le chœur ne remplissait plus qu'une fonction subalterne, Eschyle eut la précaution d'abréger son rôle, et peut-être ne la poussa-t-il pas assez loin [4].

On lui reproche d'avoir admis des personnages muets. Achille après la mort de son ami, et Niobé, après celle de ses enfants, se traînent sur le théâtre, et pendant plusieurs scènes y restent immobiles, la tête voilée, sans proférer une parole [5]; mais s'il avait mis des larmes dans leurs yeux, et des plaintes dans leur bouche, aurait-il produit un aussi terrible effet que par ce voile, ce silence, et cet abandon à la douleur?

Dans quelques-unes de ses pièces, l'exposition du sujet a trop d'étendue [6]; dans d'autres, elle n'a pas assez de clarté [7] : quoiqu'il pèche souvent contre les règles qu'on a depuis établies, il les a presques toutes entrevues.

On peut dire d'Eschyle ce qu'il dit lui-même du héros Hippomédon : « L'épouvante marche devant « lui, la tête élevée jusqu'aux cieux [8]. » Il inspire partout une terreur profonde et salutaire; car il n'accable notre âme par des secousses violentes, que pour la relever aussitôt par l'idée qu'il lui donne de sa force. Ses héros aiment mieux être écrasés par la foudre, que de faire une bassesse, et leur courage est plus inflexible que la loi fatale de la nécessité. Cependant il savait mettre des bornes aux émotions qu'il était si jaloux d'exciter; il évita toujours d'ensanglanter la scène [9], parce que ses tableaux devaient être effrayants, sans être horribles.

Ce n'est que rarement qu'il fait couler des larmes [10], et qu'il excite la pitié; soit que la nature lui eût refusé cette douce sensibilité, qui a besoin de se communiquer aux autres, soit plutôt qu'il craignît de les amollir. Jamais il n'eût exposé sur la scène des Phèdres et des Sthénobées; jamais il n'a peint les douceurs et les fureurs de l'amour [11]; il ne voyait dans les différents accès de cette passion,

[1] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.
[2] Plut. sympos. lib. 1, t. 2, p. 615.
[3] Suid. in Φρυν.
[4] Id. in Θεσπ.
[5] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.
[6] Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 245.
[7] Schol. Aristoph. in ran. v. 857.
[8] Vit. Æschyl.
[9] Aristoph. in ran. v. 1062.
[10] Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

[1] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Diog. Laert. lib. 3, § 56.
[2] Æschyl. in Choeph. v. 665, etc. v. 900, etc. Id. in Eumenid. Dacier, Rem. sur la Poét. d'Aristote, p. 50.
[3] Poll. lib. 4, cap. 15, § 110.
[4] Aristoph. in ran. v. 945. Aristot. de poet. cap. 4.
[5] Aristoph. in ran. v. 942. Schol. ibid. Spanh. ibid. p. 311.
[6] Æschyl. in Agam.
[7] Aristoph. in ran. v. 1163.
[8] Sept. contr. Theb. v. 506.
[9] Aristoph in ran. v. 1064. Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 244.
[10] Vit. Æschyl.
[11] Aristoph. in ran. v. 1075.

que des faiblesses ou des crimes d'un dangereux exemple pour les mœurs, et il voulait qu'on fût forcé d'estimer ceux qu'on est forcé de plaindre.

Continuons à suivre les pas immenses qu'il a faits dans la carrière. Examinons la manière dont il a traité les différentes parties de la tragédie; c'est-à-dire, la fable, les mœurs, les pensées, les paroles, le spectacle et le chant [1].

Ses plans sont d'une extrême simplicité. Il négligeait ou ne connaissait pas assez l'art de sauver les invraisemblances [2], de nouer et dénouer une action, d'en lier étroitement les différentes parties, de la presser ou de la suspendre par des reconnaissances et par d'autres accidents imprévus [3]; il n'intéresse quelquefois que par le récit des faits, et par la vivacité du dialogue [4]; d'autres fois, que par la force du style, ou par la terreur du spectacle [5]. Il paraît qu'il regardait l'unité d'action et de temps, comme essentielle; celle de lieu, comme moins nécessaire [6].

Le chœur, chez lui, ne se borne plus à chanter des cantiques; il fait partie du tout; il est l'appui du malheureux, le conseil des rois, l'effroi des tyrans, le confident de tous; quelquefois il participe à l'action pendant tout le temps qu'elle dure [7]. C'est ce que les successeurs d'Eschyle auraient dû pratiquer plus souvent, et ce qu'il n'a pas toujours pratiqué lui-même.

Le caractère et les mœurs de ses personnages sont convenables, et se démentent rarement. Il choisit pour l'ordinaire ses modèles dans les temps héroïques, et les soutient à l'élévation où Homère avait placé les siens [8]. Il se plaît à peindre des âmes vigoureuses, franches, supérieures à la crainte, dévouées à la patrie, insatiables de gloire et de combats, plus grandes qu'elles ne sont aujourd'hui, telles qu'il en voulait former pour la défense de la Grèce [9]; car il écrivait dans le temps de la guerre des Perses.

Comme il tend plus à la terreur qu'à la pitié, loin d'adoucir les traits de certains caractères, il ne cherche qu'à les rendre plus féroces, sans nuire néanmoins à l'intérêt théâtral. Clytemnestre, après avoir égorgé son époux, raconte son forfait avec une dérision amère, avec l'intrépidité d'un scélérat. Ce forfait serait horrible, s'il n'était pas juste à ses yeux, s'il n'était pas nécessaire, si, suivant les principes reçus dans les temps héroïques, le sang injustement versé ne devait pas être lavé par le sang [10]. Clytemnestre laisse entrevoir sa jalousie contre Cassandre, son amour pour Égisthe [1] : mais de si faibles ressorts n'ont pas conduit sa main. La nature et les dieux [2] l'ont forcée à se venger. « J'annonce « avec courage ce que j'ai fait sans effroi, dit-elle au « peuple [3]; il m'est égal que vous l'approuviez ou « que vous le blâmiez. Voilà mon époux sans vie; « c'est moi qui l'ai tué : son sang a rejailli sur moi; « je l'ai reçu avec la même avidité qu'une terre brû- « lée par le soleil, reçoit la rosée du ciel [4]. Il avait « immolé ma fille, et je l'ai poignardé; ou plutôt « ce n'est pas Clytemnestre [5], c'est le démon d'A- « trée, le démon ordonnateur du sanglant festin de « ce roi; c'est lui, dis-je, qui a pris mes traits, pour « venger avec plus d'éclat les enfants de Thyeste. »

Cette idée deviendra plus sensible par la réflexion suivante. Au milieu des désordres et des mystères de la nature, rien ne frappait plus Eschyle que l'étrange destinée du genre humain : dans l'homme, des crimes dont il est l'auteur, des malheurs dont il est la victime; au-dessus de lui, la vengeance céleste et l'aveugle fatalité [6], dont l'une le poursuit quand il est coupable, l'autre quand il est heureux. Telle est la doctrine qu'il avait puisée dans le commerce des sages [7], qu'il a semée dans presque toutes ses pièces, et qui, tenant nos âmes dans une terreur continuelle, les avertit sans cesse de ne pas s'attirer le courroux des dieux, de se soumettre aux coups du destin [8]. De là ce mépris souverain qu'il témoigne pour les faux biens qui nous éblouissent, et cette force d'éloquence avec laquelle il insulte aux misères de la fortune. « O grandeurs humaines ! s'écrie Cassandre « avec indignation, brillantes et vaines images qu'une « ombre peut obscurcir, une goutte d'eau effacer ! « la prospérité de l'homme me fait plus de pitié que « ses malheurs [9]. »

De son temps on ne connaissait, pour le genre héroïque, que le ton de l'épopée et celui du dithyrambe. Comme ils s'assortissaient à la hauteur de ses idées et de ses sentiments, Eschyle les transporta, sans les affaiblir, dans la tragédie. Entraîné par un enthousiasme qu'il ne peut plus gouverner, il prodigue les épithètes, les métaphores, toutes les expressions figurées des mouvements de l'âme; tout ce qui donne du poids, de la force, de la magnificence au langage [10]; tout ce qui peut l'animer et le passionner. Sous son pinceau vigoureux, les récits, les pensées, les maximes se changent en images frappantes par leur beauté ou par leur singularité. Dans cette tragédie [11] qu'on pourrait appeler à juste titre l'enfante-

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656.
[2] Dion Chrys. orat. 52, p. 549. Æschyl. in Agam.
[3] Vit. Æschyl.
[4] Æschyl. in sept. contr. Theb.
[5] Id. in suppl. et Eumen.
[6] Id in Eumen.
[7] Id in suppl. et Eumen. Trad. de M. de Pompignan, p. 431.
[8] Dion. Chrys. orat. 52, p. 549.
[9] Æschyl. in Prom. v. 178. Aristoph. in ran. v. 1046, 1073.
[10] Æschyl. in Agam. v. 1571.

[1] Æschyl. in Agam. v. 1445.
[2] Id. ibid. v. 1494.
[3] Id ibid. v. 1411.
[4] Id. ibid. v. 1398.
[5] Id. ibid. v. 1506. Trad. de M. de Pompignan.
[6] Æschyl. in Prom. v. 105 et 513
[7] Eurip. in Alc. v. 962.
[8] Æschyl. in Pers. v. 293.
[9] Id. in Agam. v 1335.
[10] Vit. Æschyl. Dionys. Halic. de prisc. script. cap. 2, t. 5, p. 423. Phrynic. ap. Phot. p. 327. Horat. de art. poet. v. 280.
[11] Sept. contr. Theb.

ment de Mars [1], « Roi des Thébains, » dit un courrier qu'Étéocle avait envoyé au-devant de l'armée des Argiens, « l'ennemi approche, je l'ai vu, croyez-« en mon récit. »

Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de serments effroyables;
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone [2].

Il dit d'un homme dont la prudence était consommée [3] : « Il moissonne ces sages et généreuses « résolutions qui germent dans les profonds sillons « de son âme (1) ; » et ailleurs : « L'intelligence qui m'a-« nime est descendue du ciel sur la terre, et me « crie sans cesse : N'accorde qu'une faible estime « à ce qui est mortel [4]. » Pour avertir les peuples libres de veiller de bonne heure sur les démarches d'un citoyen dangereux par ses talents et ses richesses : « Gardez-vous, leur dit-il, d'élever un « jeune lion, de le ménager quand il craint encore, « de lui résister quand il ne craint plus rien [5]. »

A travers ces brillantes étincelles, il règne, dans quelques-uns de ses ouvrages, une obscurité qui provient, non-seulement de son extrême précision, et de la hardiesse de ses figures, mais encore des termes nouveaux [6] dont il affecte d'enrichir ou de hérisser son style. Eschyle ne voulait pas que ses héros s'exprimassent comme le commun des hommes; leur élocution devait être au-dessus du langage vulgaire [7], elle est souvent au-dessus du langage connu : pour fortifier sa diction, des mots volumineux et durement construits des débris de quelques autres, s'élèvent du milieu de la phrase, comme ces tours superbes qui dominent sur les remparts d'une ville. Je rapporte la comparaison d'Aristophane [8].

L'éloquence d'Eschyle était trop forte pour l'assujettir aux recherches de l'élégance, de l'harmonie et de la correction [9], son essor trop audacieux, pour ne pas l'exposer à des écarts et à des chutes. C'est un style en général noble et sublime; en certains endroits, grand avec excès, et pompeux jusqu'à l'enflure [10]; quelquefois méconnaissable et révoltant par des comparaisons ignobles [11], des jeux de mots puérils [1], et d'autres vices qui sont communs à cet auteur, avec ceux qui ont plus de génie que de goût. Malgré ses défauts, il mérite un rang très-distingué parmi les plus célèbres poëtes de a Grèce.

Ce n'était pas assez que le ton imposant de ses tragédies laissât dans les âmes une forte impression de grandeur; il fallait, pour entraîner la multitude, que toutes les parties du spectacle concourussent à produire le même effet. On était alors persuadé que la nature, en donnant aux anciens héros une taille avantageuse [2], avait gravé sur leur front une majesté qui attirait autant le respect des peuples que l'appareil dont ils étaient entourés. Eschyle releva ses acteurs par une chaussure très-haute [3]; il couvrit leurs traits, souvent difformes, d'un masque qui en cachait l'irrégularité [4]; et les revêtit de robes traînantes et magnifiques, dont la forme était si décente, que les prêtres de Cérès n'ont pas rougi de l'adopter [5]. Les personnages subalternes eurent des masques et des vêtements assortis à leurs rôles.

Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressait autrefois à la hâte, il obtint un théâtre [6] pourvu de machines, et embelli de décorations [7]. Il y fit retentir le son de la trompette; on y vit l'encens brûler sur les autels, les ombres sortir du tombeau, et les Furies s'élancer du fond du Tartare. Dans une de ses pièces, ces divinités infernales parurent, pour la première fois, avec des masques où la pâleur était empreinte, des torches à la main, et des serpents entrelacés dans les cheveux [8], suivies d'un nombreux cortége de spectres horribles. On dit qu'à leur aspect et à leurs rugissements, l'effroi s'empara de toute l'assemblée; que des femmes se délivrèrent de leur fruit avant terme, que des enfants moururent [9]; et que les magistrats, pour prévenir de pareils accidents, ordonnèrent que le chœur ne serait plus composé que de quinze acteurs, au lieu de cinquante [10].

Les spectateurs, étonnés de l'illusion que tant d'objets nouveaux faisaient sur leur esprit, ne le furent pas moins de l'intelligence qui brillait dans le jeu des acteurs. Eschyle les exerçait presque toujours lui-même : il réglait leurs pas, et leur apprenait à rendre l'action plus sensible par des gestes nouveaux et expressifs. Son exemple les instruisait

[1] Aristoph. in ran. v. 1053. Plut. in sympos. lib. 7, cap. 10, t. 2, p. 715.
[2] Æschyl. sept. contr. Theb. v. 39. Long. de subl. cap. 15. Traduct. de Boileau, ibid.
[3] Æschyl. sept. contr. Theb. v. 39.
(1) Le Scholiaste observe que Platon emploie la même expression dans un endroit de sa République.
[4] Æschyl. in Niob. ap. Æschyl. fragm. p. 611.
[5] Aristoph. in ran. v. 1478.
[6] Dionys. Halic. de prisc. script. cap. 2, t. 5, p. 423.
[7] Aristoph. in ran. v. 1092.
[8] Id. ibid. v. 1036.
[9] Vit. Æschyl. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 22, t. 5, p. 150. Longin. de subl. cap. 15. Schol. Aristoph. in ran. v. 1295.
[10] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632.
[11] Æschyl. in Agam. v. 330 et 875.

[1] Æschyl. in Agam. v. 698.
[2] Philostr. vit. Apoll. lib. 2, cap. 21, p. 73; lib. 4, cap. 16, p. 152. Aull. Gell. lib. 3, cap. 10.
[3] Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 245. Id. vit. Soph. lib. 1, p. 492. Lucian. de salt. § 27, t. 2, p. 284. Vit. Æschyl. ap. Robort. p. 11.
[4] Horat. de art. poet. v. 278.
[5] Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.
[6] Horat. de art. poet. v. 279.
[7] Vitruv. in præf. lib. 7, p. 124. Vit. Æschyl. ap. Robort, p. 11. Vit. Æschyl. ap. Stand. p. 702.
[8] Aristoph. in Plut. v. 423. Schol. ibid. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 68.
[9] Vit. Æschyl.
[10] Poll. lib. 4, cap. 15, § 110.

encore mieux; il jouait avec eux dans ses pièces [1]. Quelquefois il s'associait, pour les dresser, un habile maître de chœur, nommé Télestès. Celui-ci avait perfectionné l'art du geste. Dans la représentation des Sept Chefs devant Thèbes, il mit tant de vérité dans son jeu, que l'action aurait pu tenir lieu des paroles [2].

Nous avons dit qu'Eschyle avait transporté dans la tragédie le style de l'épopée et du dithyrambe; il y fit passer aussi les modulations élevées, et le rhythme impétueux de certains airs, ou *nomes*, destinés à exciter le courage [3]: mais il n'adopta point les innovations qui commençaient à défigurer l'ancienne musique. Son chant est plein de noblesse et de décence, toujours dans le genre diatonique [4], le plus simple et le plus naturel de tous.

Faussement accusé d'avoir révélé, dans une de ses pièces, les mystères d'Éleusis, il n'échappa qu'avec peine à la fureur d'un peuple fanatique [5]. Cependant il pardonna cette injustice aux Athéniens, parce qu'il n'avait couru risque que de la vie; mais quand il les vit couronner les pièces de ses rivaux, préférablement aux siennes: « C'est au temps, dit-il, « à remettre les miennes à leur place [6]; » et, ayant abandonné sa patrie, il se rendit en Sicile [7], où le roi Hiéron le combla de bienfaits et de distinctions. Il y mourut peu de temps après, âgé d'environ soixante-dix ans (1). On grava sur son tombeau, cette épitaphe, qu'il avait composée lui-même [8] : « Ci-gît Eschyle, fils d'Euphorion, né dans l'Attique; « il mourut dans la fertile contrée de Géla; les Per« ses et les bois de Marathon attesteront à jamais « sa valeur. » Sans doute que dans ce moment, dégoûté de la gloire littéraire, il n'en connut pas de plus brillante que celle des armes. Les Athéniens décernèrent des honneurs à sa mémoire; et l'on a vu plus d'une fois les auteurs qui se destinent au théâtre, aller faire des libations sur son tombeau, et déclamer leurs ouvrages autour de ce monument funèbre [9].

Je me suis étendu sur le mérite de ce poëte, parce que ses innovations ont presque toutes été des découvertes, et qu'il était plus difficile, avec les modèles qu'il avait sous les yeux, d'élever la tragédie au point de grandeur où il l'a laissée, que de la conduire après lui à la perfection [10].

[1] Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.
[2] Aristocl. ap. Athen. ibid. p. 22.
[3] Timarch. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 1315. Æschyl. in Agam. v. 1162. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t 10, p. 285.
[4] Plut. de mus. t. 2, p. 1137.
[5] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 29. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 19. Clem. Alex. strom. lib. 2, cap. 14, p. 461.
[6] Athen. lib. 8, cap. 8, p. 347.
[7] Plut. in Cim. t. 1, p. 483.
(1) L'an 456 avant J. C. (Marm. Oxon. epoch. 60. Corsin. fast. Att. t. 3, p. 119.)
[8] Schol. vit. Æschyl. Plut. de exil. t. 2, p 604. Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35. Athen. lib. 14, p. 627
[9] Vit. Æschyl. ap. Stanl.
[10] Schol. vit Æschyl. ap. Robort. p. 11.

Les progrès de l'art furent extrêmement rapides. Eschyle était né quelques années après que Thespis eut donné son Alceste (1); il eut pour contemporains et pour rivaux Chœrilus, Pratinas, Phrynichus, dont il effaça la gloire, et Sophocle, qui balança la sienne.

Sophocle naquit d'une famille honnête d'Athènes, la quatrième année de la 70e olympiade [1]; vingt-sept ans environ après la naissance d'Eschyle, environ quatorze ans avant celle d'Euripide [2]. Je ne dirai point qu'après la bataille de Salamine, placé à la tête d'un chœur de jeunes gens, qui faisaient entendre autour d'un trophée des chants de victoire, il attira tous les regards par la beauté de sa figure, et tous les suffrages par les sons de sa lyre [3]; qu'en différentes occasions on lui confia des emplois importants [4], soit civils, soit militaires (2); qu'à l'âge de quatre-vingts ans [5], accusé, par un fils ingrat, de n'être plus en état de conduire les affaires de sa maison, il se contenta de lire à l'audience l'OEdipe à Colone qu'il venait de terminer; que les juges indignés lui conservèrent ses droits, et que tous les assistants le conduisirent en triomphe chez lui [6]; qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans [7], après avoir joui d'une gloire dont l'éclat augmente de jour en jour: ces détails honorables ne l'honoreraient pas assez. Mais je dirai que la douceur de son caractère et les grâces de son esprit, lui acquirent un grand nombre d'amis qu'il conserva toute sa vie [8]; qu'il résista, sans faste et sans regret, à l'empressement des rois qui cherchaient à l'attirer auprès d'eux [9]; que si, dans l'âge des plaisirs, l'amour l'égara quelquefois [10], loin de calomnier la vieillesse, il se félicita de ses pertes, comme un esclave qui n'a plus à supporter les caprices d'un tyran féroce [11]; qu'à la mort d'Euripide son émule, arrivée peu de temps avant la sienne, il parut en habit de deuil, mêla sa douleur avec celle des Athéniens, et ne souffrit pas que dans une pièce qu'il donnait, ses acteurs eussent des couronnes sur leur tête [12].

(1) Thespis donna son Alceste l'an 536 avant J. C. Eschyle naquit l'an 525 avant la même ère; Sophocle, vers l'an 497.
[1] Marm. Oxon. epoch. 57. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 49.
[2] Vit. Sophocl. Schol. Aristoph. in ran. v. 75. Marm. Oxon. epoch. 57.
[3] Schol. vit. Soph. Athen. lib. 1, cap. 17, p. 20.
[4] Strab. lib. 14, p. 638. Plut. in Pericl. t. 1, p. 156. Cicer. de offic. lib. 1, cap. 40, t. 3, p. 220.
(2) Il commanda l'armée avec Périclès. Cela ne prouve point qu'il eût des talents militaires, mais seulement qu'il fut un des dix généraux qu'on tirait tous les ans au sort.
[5] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 601.
[6] Cicer. de senect. cap. 7, t. 3, p. 301. Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785. Val. Max. lib. 8, cap. 7, extern. n° 12.
[7] Diod. Sic. lib. 13, p. 22. Marm. Oxon. epoch. 65.
[8] Schol. vit. Soph.
[9] Id. ibid.
[10] Athen. lib. 13, p. 592 et 603.
[11] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 329. Plut. non posse, etc. t. 2, p. 1094. Cicer. de senect. cap. 14, t. 3, p. 309. Athen. lib. 12, cap. 1, p. 510. Stob. serm. 6, p. 78.
[12] Thom. Mag. in. vit. Euripid.

Il s'appliqua d'abord à la poésie lyrique [1]; mais son génie l'entraîna bientôt dans une route plus glorieuse, et son premier succès l'y fixa pour toujours. Il était âgé de vingt-huit ans; il concourait avec Eschyle, qui était en possession du théâtre [2]. Après la représentation des pièces, le premier des archontes qui présidait aux jeux, ne put tirer au sort les juges qui devaient décerner la couronne : les spectateurs divisés faisaient retentir le théâtre de leurs clameurs; et, comme elles redoublaient à chaque instant, les dix généraux de la république, ayant à leur tête Cimon, parvenu, par ses victoires et ses libéralités, au comble de la gloire et du crédit, montèrent sur le théâtre, et s'approchèrent de l'autel de Bacchus, pour y faire, avant de se retirer, les libations accoutumées. Leur présence et la cérémonie dont ils venaient s'acquitter, suspendirent le tumulte, et l'archonte les ayant choisis pour nommer le vainqueur, les fit asseoir, après avoir exigé leur serment. La pluralité des suffrages se réunit en faveur de Sophocle [3]; et son concurrent, blessé de cette préférence, se retira quelque temps après en Sicile.

Un si beau triomphe devait assurer pour jamais à Sophocle l'empire de la scène : mais le jeune Euripide en avait été le témoin, et ce souvenir le tourmentait, lors même qu'il prenait des leçons d'éloquence sous Prodicus, et de philosophie sous Anaxagore. Aussi le vit-on, à l'âge de dix-huit ans [4], entrer dans la carrière, et, pendant une longue suite d'années, la parcourir de front avec Sophocle, comme deux superbes coursiers qui, d'une ardeur égale, aspirent à la victoire.

Quoiqu'il eût beaucoup d'agrements dans l'esprit, sa sévérité, pour l'ordinaire, écartait de son maintien les grâces du sourire, et les couleurs brillantes de la joie [5]. Il avait, ainsi que Périclès, contracté cette habitude, d'après l'exemple d'Anaxagore leur maître [6]. Les facéties l'indignaient. « Je hais, dit-il « dans une de ses pièces, ces hommes inutiles, qui « n'ont d'autre mérite que de s'égayer aux dépens « des sages qui les méprisent [7]. » Il faisait surtout allusion à la licence des auteurs de comédies, qui, de leur côté, cherchaient à décrier ses mœurs, comme ils décriaient celles des philosophes. Pour toute réponse, il eût suffi d'observer qu'Euripide était l'ami de Socrate, qui n'assistait guère aux spectacles que lorsqu'on donnait les pièces de ce poëte [8].

Il avait exposé sur la scène des princesses souillées de crimes, et, à cette occasion, il s'était déchaîné plus d'une fois contre les femmes en général [1]; on cherchait à les soulever contre lui [2] : les uns soutenaient qu'il les haïssait [3]; d'autres, plus éclairés, qu'il les aimait avec passion [4]. « Il les déteste, disait un jour quelqu'un. — Oui, répondit « Sophocle, mais c'est dans ses tragédies [5]. »

Diverses raisons l'engagèrent, sur la fin de ses jours, à se retirer auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine : ce prince rassemblait à sa cour tous ceux qui se distinguaient dans les lettres et dans les arts. Euripide y trouva Zeuxis et Timothée [6], dont le premier avait fait une révolution dans la peinture, et l'autre dans la musique; il y trouva le poëte Agathon, son ami [7], l'un des plus honnêtes hommes et des plus aimables de son temps [8]. C'est lui qui disait à Archélaüs : « Un roi doit se souvenir de trois choses : « qu'il gouverne des hommes; qu'il doit les gouverner suivant les lois; qu'il ne les gouvernera pas « toujours [9]. » Euripide ne s'expliquait pas avec moins de liberté : il en avait le droit, puisqu'il ne sollicitait aucune grâce. Un jour même que l'usage permettait d'offrir au souverain quelques faibles présents, comme un hommage d'attachement et de respect, il ne parut pas, avec les courtisans et les flatteurs empressés à s'acquitter de ce devoir. Archélaüs lui en ayant fait quelques légers reproches : « Quand le pauvre donne, répondit Euripide, il demande [10]. »

Il mourut quelques années après, âgé d'environ soixante-seize ans [11]. Les Athéniens envoyèrent des députés en Macédoine, pour obtenir que son corps fût transporté à Athènes : mais Archélaüs, qui avait déjà donné des marques publiques de sa douleur, rejeta leurs prières, et regarda comme un honneur pour ses États, de conserver les restes d'un grand homme; il lui fit élever un tombeau magnifique, près de la capitale, sur les bords d'un ruisseau dont l'eau est si pure, qu'elle invite le voyageur à s'arrêter [12], et à contempler en conséquence le monument exposé à ses yeux. En même temps les Athéniens lui dressèrent un cénotaphe sur le chemin qui conduit de la ville au Pirée [13]; ils prononcent son nom avec respect, quelquefois avec transport. A Salamine, lieu de sa naissance, on s'empressa de me conduire à une grotte où l'on prétend qu'il avait

[1] Suid. in Σοφοκλ.
[2] Marm. Oxon. epoch. 57. Corsin. Fast. Att. t. 2, p. 48; t. 3, p. 189.
[3] Plut. in Cim. t. 1, p. 483.
[4] Aul. Gell. noct. Att. lib. 15, cap. 20.
[5] Alex. Ætol. ap. Aul. Gell. ibid.
[6] Plut in Pericl. t. 1, p. 154. Ælian. var. hist. lib. 8, cap 13.
[7] Euripid. in Melan. ap. Athen. lib 14, p 613.
[8] Ælian. var. hist. lib 2, cap. 13.

[1] Euripid. in Melan. ap. Barn. t. 2, p. 480.
[2] Aristoph. in Thesmoph. Barn. in vit. Euripid. n° 19.
[3] Schol. argum. in Thesmoph. p. 472.
[4] Athen. lib. 13, cap. 8, p. 603.
[5] Hieron. ap. Athen. lib. 13, p. 557. Stob. serm. 6, p. 80.
[6] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 17. Plut. in apophth. t. 2, p. 177.
[7] Ælian. var. hist lib. 2, cap. 21.
[8] Aristoph. in ran. v. 84.
[9] Stob. serm. 44, p. 308.
[10] Euripid. in Archel. ap. Barn. t. 2, p. 456, v. 11.
[11] Marm. Oxon. epoch. 64.
[12] Plin. lib. 31, cap 2, t. 2, p. 550. Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 163. Plut. in Lyc. t. 1, p. 59. Antholog. Græc. p. 273. Suid. in Εὐριπίδ.
[13] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6. Thom. Mag. vit. Eurip.

composé la plupart de ses pièces [1]; c'est ainsi qu'au bourg de Colone les habitants m'ont montré plus d'une fois la maison où Sophocle avait passé une partie de sa vie [2].

Athènes perdit presque en même temps ces deux célèbres poëtes. A peine avaient-ils les yeux fermés, qu'Aristophane, dans une pièce jouée avec succès [3], supposa que Bacchus, dégoûté des mauvaises tragédies qu'on représentait dans ses fêtes, était descendu aux enfers, pour en ramener Euripide, et qu'en arrivant il avait trouvé la cour de Pluton remplie de dissensions. La cause en était honorable à la poésie. Auprès du trône de ce dieu s'en élèvent plusieurs autres, sur lesquels sont assis les premiers des poëtes, dans les genres nobles et relevés [4], mais qu'ils sont obligés de céder, quand il paraît des hommes d'un talent supérieur. Eschyle occupait celui de la tragédie. Euripide veut s'en emparer; on va discuter leurs titres : le dernier est soutenu par un grand nombre de gens grossiers et sans goût, qu'ont séduits les faux ornements de son éloquence. Sophocle s'est déclaré pour Eschyle; prêt à le reconnaître pour son maître, s'il est vainqueur, et s'il est vaincu, à disputer la couronne à Euripide. Cependant les concurrents en viennent aux mains. L'un et l'autre, armé des traits de la satire, relève le mérite de ses pièces, et déprime celles de son rival. Bacchus doit prononcer : il est longtemps irrésolu; mais enfin il se déclare pour Eschyle, qui, avant de sortir des enfers, demande instamment que, pendant son absence, Sophocle occupe sa place [5].

Malgré les préventions et la haine d'Aristophane contre Euripide, sa décision, en assignant le premier rang à Eschyle, le second à Sophocle, et le troisième à Euripide, était alors conforme à l'opinion de la plupart des Athéniens. Sans l'approuver, sans la combattre, je vais rapporter les changements que les deux derniers firent à l'ouvrage du premier.

J'ai dit plus haut que Sophocle avait introduit un troisième acteur dans ses premières pièces; et je ne dois pas insister sur les nouvelles décorations dont il enrichit la scène, non plus que sur les nouveaux attributs qu'il mit entre les mains de quelques-uns de ses personnages [6]. Il reprochait trois défauts à Eschyle : la hauteur excessive des idées, l'appareil gigantesque des expressions, la pénible disposition des plans; et ces défauts, il se flattait de les avoir évités [7].

Si les modèles qu'on nous présente au théâtre se trouvent à une trop grande élévation, leurs malheurs n'auraient pas le droit de nous attendrir; ni leurs exemples, celui de nous instruire. Les héros de Sophocle sont à la distance précise où notre admiration et notre intérêt peuvent atteindre : comme ils sont au-dessus de nous, sans être loin de nous, tout ce qui les concerne ne nous est ni trop étranger, ni trop familier; et, comme ils conservent de la faiblesse dans les plus affreux revers [1], il en résulte un pathétique sublime qui caractérise spécialement ce poëte.

Il respecte tellement les limites de la véritable grandeur, que dans la crainte de les franchir, il lui arrive quelquefois de n'en pas approcher. Au milieu d'une course rapide, au moment qu'il va tout embraser, on le voit soudain s'arrêter et s'éteindre [2] : on dirait alors qu'il préfère les chutes aux écarts

Il n'était pas propre à s'appesantir sur les faiblesses du cœur humain, ni sur des crimes ignobles; il lui fallait des âmes fortes, sensibles, et par là même intéressantes; des âmes ébranlées par l'infortune, sans en être accablées ni enorgueillies.

En réduisant l'héroïsme à sa juste mesure, Sophocle baissa le ton de la tragédie, et bannit ces expressions qu'une imagination furieuse dictait à Eschyle, et qui jetaient l'épouvante dans l'âme des spectateurs : son style, comme celui d'Homère, est plein de force, de magnificence, de noblesse et de douceur [3]; jusque dans la peinture des passions les plus violentes, il s'assortit heureusement à la dignité des personnages [4].

Eschyle peignit les hommes plus grands qu'ils ne peuvent être; Sophocle, comme ils devraient être; Euripide, tels qu'ils sont [5] : les deux premiers avaient négligé des passions et des situations que le troisième crut susceptibles de grands effets. Il représenta, tantôt des princesses brûlantes d'amour, et ne respirant que l'adultère et les forfaits [6]; tantôt des rois dégradés par l'adversité, au point de se couvrir de haillons, et de tendre la main, à l'exemple des mendiants [7]. Ces tableaux, où l'on ne retrouvait plus l'empreinte de la main d'Eschyle ni de celle de Sophocle, soulevèrent d'abord les esprits; on disait qu'on ne devait, sous aucun prétexte, souiller le caractère, ni le rang des héros de la scène; qu'il était honteux de tracer avec art des images indécentes, et dangereux de prêter aux vices l'autorité des grands exemples [8].

Mais ce n'était plus le temps où les lois de la Grèce infligeaient une peine aux artistes qui ne

[1] Philoch. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 20.
[2] Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 197.
[3] Argum. Aristoph. in ran. p. 115 et 116.
[4] Aristoph. in ran. v. 773.
[5] Id. ibid. v. 1563.
[6] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 653. Suid. in Σοφ. Schol. in vit. Soph.
Plut. de profect. vit. t. 2, p. 79

[1] Dionys. Halic. de vet. scrip. cens. cap. 2, t. 5, p. 423.
[2] Longin. de subl. cap. 33.
[3] Dion. Chrysost. orat. 52, p. 552. Quintil. lib. 20, cap. 1, p. 632. Schol. vit. Soph.
[4] Dionys. Halic. de vit. script. cens. cap. 2, t. 5, p. 423.
[5] Aristot. de poet. cap. 25, t. 2, p. 673.
[6] Aristoph. in ran. v. 871 et 1075.
[7] Id. in nub. v. 919. Schol. ibid. Id. in ran. v. 866 et 1095. Schol. ibid. Id. in Acharn. v. 411. Schol. ibid.
[8] Id. in ran. v. 1082.

traitaient pas leur sujet avec une certaine décence [1], Les âmes s'énervaient, et les bornes de la convenance s'éloignaient de jour en jour; la plupart des Athéniens furent moins blessés des atteintes que les pièces d'Euripide portaient aux idées reçues, qu'entraînés par le sentiment dont il avait su les animer; car ce poëte, habile à manier toutes les affections de l'âme, est admirable lorsqu'il peint les fureurs de l'amour, ou qu'il excite les émotions de la pitié [2]; c'est alors que, se surpassant lui-même, il parvient quelquefois au sublime, pour lequel il semble que la nature ne l'avait pas destiné [3]. Les Athéniens s'attendrirent sur le sort de Phèdre coupable; ils pleurèrent sur celui du malheureux Télèphe; et l'auteur fut justifié.

Pendant qu'on l'accusait d'amollir la tragédie, il se proposait d'en faire une école de sagesse : on trouve, dans ses écrits, le système d'Anaxagore, son maître, sur l'origine des êtres [4], et les préceptes de cette morale dont Socrate, son ami, discutait alors les principes. Mais comme les Athéniens avaient pris du goût pour cette éloquence artificielle dont Prodicus lui avait donné des leçons, il s'attacha principalement à flatter leurs oreilles; ainsi les dogmes de la philosophie et les ornements de la rhétorique furent admis dans la tragédie, et cette innovation servit encore à distinguer Euripide de ceux qui l'avaient précédé.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, les passions, empressées d'arriver à leur but, ne prodiguent point des maximes qui suspendraient leur marche; le second surtout a cela de particulier, que, tout en courant, et presque sans y penser, d'un seul trait il décide le caractère, et dévoile les sentiments secrets de ceux qu'il met sur la scène. C'est ainsi que dans son Antigone, un mot échappé comme par hasard à cette princesse, laisse éclater son amour pour le fils de Créon [5].

Euripide multiplia les sentences et les réflexions [6]; il se fit un plaisir ou un devoir d'étaler ses connaissances, et se livra souvent à des formes oratoires [7]; de là les divers jugements qu'on porte de cet auteur, et les divers aspects sous lesquels on peut l'envisager. Comme philosophe, il eut un grand nombre de partisans; les disciples d'Anaxagore et ceux de Socrate, à l'exemple de leurs maîtres, se félicitèrent de voir leur doctrine applaudie sur le théâtre; et, sans pardonner à leur nouvel interprète quelques expressions trop favorables au despotisme [8], ils se déclarèrent ouvertement pour un écrivain, qui inspirait l'amour des devoirs et de la vertu, et qui, portant ses regards plus loin, annonçait hautement qu'on ne doit pas accuser les dieux de tant de passions honteuses, mais les hommes qui les leur attribuent [1]; et, comme il insistait avec force sur les dogmes importants de la morale, il fut mis au nombre des sages [2], et il sera toujours regardé comme le philosophe de la scène [3].

Son éloquence, qui quelquefois dégénère en une vaine abondance de paroles [4], ne l'a pas rendu moins célèbre parmi les orateurs en général, et parmi ceux du barreau en particulier : il opère la persuasion, par la chaleur de ses sentiments; et la conviction, par l'adresse avec laquelle il amène les réponses et les répliques [5].

Les beautés que les philosophes et les orateurs admirent dans ses écrits, sont des défauts réels aux yeux de ses censeurs : ils soutiennent que tant de phrases de rhétorique, tant de maximes accumulées, de digressions savantes, et de disputes oiseuses [6], refroidissent l'intérêt; et ils mettent à cet égard Euripide fort au-dessous de Sophocle, qui ne dit rien d'inutile [7].

Eschyle avait conservé dans son style les hardiesses du dithyrambe, et Sophocle, la magnificence de l'épopée : Euripide fixa la langue de la tragédie; il ne retint presque aucune des expressions spécialement consacrées à la poésie [8]; mais il sut tellement choisir et employer celles du langage ordinaire, que sous leur heureuse combinaison, la faiblesse de la pensée semble disparaître, et le mot le plus commun s'ennoblir [9]. Telle est la magie de ce style enchanteur, qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élévation, est presque toujours élégant et clair, presque toujours harmonieux, coulant, et si flexible, qu'il paraît se prêter sans effort à tous les besoins de l'âme [10].

C'était néanmoins avec une extrême difficulté qu'il faisait des vers faciles : de même que Platon, Zeuxis, et tous ceux qui aspirent à la perfection, il jugeait ses ouvrages avec la sévérité d'un rival, et les soignait avec la tendresse d'un père [11]. Il disait une fois « que trois de ses vers lui avaient coûté trois jours « de travail. — J'en aurais fait cent à votre place,

[1] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 4.
[2] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Diog. Laert. lib. 4, § 26.
[3] Longin. de subl. cap. 15 et 39
[4] Walck. diatr. in Euripid. cap. 4 et 5.
[5] Soph. in Antig. v. 578.
[6] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Dion. Choysost. orat 52, p 553.
[7] Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 423.
[8] Plat. de rep. lib 8, t 2, p 568.

[1] Euripid. in Ion, v. 442; in Hercul. fur. v. 1341.
[2] Æschin. in Tim. p. 283. Oracul. Delph. ap. Schol. Aristoph. in nub. v. 144.
[3] Vitruv. in præf. lib. 8. Athen. lib. 4, cap. 15, p. 158; lib. 13, cap. 1, p. 561. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 13, p. 279.
[4] Aristoph. in ran. v. 1101. Plut. de audit. t. 2, p. 45.
[5] Quintil. l. 10, c. 1, p. 632. Dion. Chrys. orat. 52, p. 551.
[6] Quintil. l. 10, c. 1, p. 632. Aristoph. in ran. v. 787, 973, 1101.
[7] Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 423.
[8] Walck. diatrib. in Eurip. cap. 9, p. 96.
[9] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Longin. de subl. cap. 39, p. 217.
[10] Dionys. Halic. de comp. verb. cap. 23, t. 5, p. 173. Id. de vet. script. cens t. 5, p. 423.
[11] Longin. de subl. cap. 15, p. 108. Dion. Chrysost. orat. 52, p. 551.

« lui dit un poëte médiocre. — Je le crois, répondit « Euripide; mais ils n'auraient subsisté que trois « jours [1]. »

Sophocle admit dans ses chœurs l'harmonie phrygienne [2], dont l'objet est d'inspirer la modération, et qui convient au culte des dieux [3]. Euripide, complice des innovations que Thimothée faisait à l'ancienne musique [4], adopta presque tous les modes, et surtout ceux dont la douceur et la mollesse s'accordaient avec le caractère de sa poésie. On fut étonné d'entendre sur le théâtre des sons efféminés, et quelquefois multipliés sur une seule syllabe [5] : l'auteur y fut bientôt représenté comme un artiste sans vigueur, qui ne pouvant s'élever jusqu'à la tragédie, la faisait descendre jusqu'à lui; qui ôtait en conséquence à toutes les parties dont elle est composée, le poids et la gravité qui leur conviennent [6]; et qui, joignant de petits airs à de petites paroles, cherchait à remplacer la beauté par la parure, et la force par l'artifice. « Faisons chanter « Euripide, disait Aristophane; qu'il prenne une lyre, « ou plutôt une paire de coquilles [7]; c'est le seul « accompagnement que ses vers puissent soutenir. »

On n'oserait pas risquer aujourd'hui une pareille critique : mais du temps d'Aristophane, beaucoup de gens, accoutumés dès leur enfance au ton imposant et majestueux de l'ancienne tragédie, craignaient de se livrer à l'impression des nouveaux sons qui frappaient leurs oreilles. Les grâces ont enfin adouci la sévérité des règles, et il leur a fallu peu de temps pour obtenir ce triomphe.

Quant à la conduite des pièces, la supériorité de Sophocle est généralement reconnue : on pourrait même démontrer que c'est d'après lui que les lois de la tragédie ont presque toutes été rédigées : mais comme en fait de goût l'analyse d'un bon ouvrage est presque toujours un mauvais ouvrage, parce que les beautés sages et régulières y perdent une partie de leur prix, il suffira de dire en général que cet auteur s'est garanti des fautes essentielles qu'on reproche à son rival.

Euripide réussit rarement dans la disposition de ses sujets [8] : tantôt il y blesse la vraisemblance, tantôt les incidents y sont amenés par force; d'autres fois son action cesse de faire un même tout; presque toujours les nœuds et les dénoûments laissent quelque chose à désirer, et ses chœurs n'ont souvent qu'un rapport indirect avec l'action [9].

Il imagina d'exposer son sujet dans un prologue,

[1] Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n° 1.
[2] Aristox. ap. Schol. in vit. Soph.
[3] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399.
[4] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 795.
[5] Aristoph. in ran. v. 1336, 1349 et 1390.
[6] Aristoph. in ran. v, 971.
[7] Id. ibid. v. 1340. Didym. ap. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 636.
[8] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662. Remarq. de Dacier, p. 197.
[9] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666. Dacier, Remarq. p. 316.

ou long avant-propos, presque entièrement détaché de la pièce : c'est là que, pour l'ordinaire, un des acteurs [1] vient froidement rappeler tous les événements antérieurs et relatifs à l'action; qu'il rapporte sa généalogie ou celle d'un des principaux personnages [2]; qu'il nous instruit du motif qui l'a fait descendre du ciel, si c'est un dieu; qui l'a fait sortir du tombeau, si c'est un mortel; c'est là que pour s'annoncer aux spectateurs, il se borne à décliner son nom : *Je suis la déesse Vénus* [3]. *Je suis Mercure, fils de Maïa* [4]. *Je suis Polydore, fils d'Hécube* [5]. *Je suis Jocaste* [6]. *Je suis Andromaque* [7]. Voici comment s'exprime Iphigénie, en paraissant toute seule sur le théâtre [8] : « Pélops, fils de Tantale, « étant venu à Pise, épousa la fille d'OEnomaüs, de « laquelle naquit Atrée; d'Atrée naquirent Ménélas « et Agamemnon; ce dernier épousa la fille de Tyn- « dare; et moi Iphigénie, c'est de cet hymen que « j'ai reçu le jour (1). » Après cette généalogie, si heureusement parodiée dans une comédie d'Aristophane [9], la princesse se dit à elle-même que son père la fit venir en Aulide, sous prétexte de lui donner Achille pour époux, mais en effet pour la sacrifier à Diane; et que cette déesse l'ayant remplacée à l'autel par une biche, l'avait enlevée tout à coup, et transportée en Tauride, où règne Thoas, ainsi nommé à cause de son agilité, comparable à celle des oiseaux (2). Enfin, après quelques autres détails, elle finit par raconter un songe dont elle est effrayée, et qui lui présage la mort d'Oreste, son frère.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, un heureux artifice éclaircit le sujet dès les premières scènes; Euripide lui-même semble leur avoir dérobé leur secret dans sa Médée et dans son Iphigénie en Aulide. Cependant, quoique en général sa manière soit sans art, elle n'est point condamnée par d'habiles critiques [10].

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, dans quelques-uns de ses prologues, comme pour affaiblir l'intérêt qu'il veut inspirer, il nous prévient sur la plupart des événements qui doivent exciter notre surprise [11]. Ce qui doit nous étonner encore, c'est

[1] Aristoph. in ran. v. 977. Corneille, 1er Discours sur le Poëm. dramat. p. 25.
[2] Euripid. in Hercul. fur. in Phœniss. in Electr. etc.
[3] Id. in Hippol.
[4] Id. in Ion.
[5] Id. in Hecub.
[6] Id. in Phœniss.
[7] Id. in Androm.
[8] Id. in Iphig. in Taur.
(1) Le père Brumoy, qui cherche à pallier les défauts des anciens, commence cette scène par ces mots qui ne sont point dans Euripide : « Déplorable Iphigénie, dois-je rappeler mes malheurs? »
[9] Aristoph. in Acharn. v. 47.
(2) Euripide dérive le nom de Thoas, du mot Grec Θοὸς, qui signifie *léger à la course*; quand cette étymologie serait aussi vraie qu'elle est fausse, il est bien étrange de la trouver en cet endroit.
[10] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 600.
[11] Euripid. in Hecub. in Hippol.

de le voir tantôt prêter aux esclaves le langage des philosophes [1], et aux rois celui des esclaves [2]; tantôt, pour flatter le peuple, se livrer à des écarts, dont sa pièce des Suppliantes offre un exemple frappant.

Thésée avait rassemblé l'armée Athénienne. Il attendait, pour marcher contre Créon, roi de Thèbes, la dernière résolution de ce prince. Dans ce moment le héraut de Créon arrive, et demande à parler au roi d'Athènes. « Vous le chercheriez vainement, « dit Thésée; cette ville est libre, et le pouvoir sou- « verain est entre les mains de tous les citoyens. » A ces mots le héraut déclame dix-sept vers contre la démocratie [3]. Thésée s'impatiente, le traite de discoureur, et emploie vingt-sept vers à retracer les inconvénients de la royauté. Après cette dispute si déplacée, le héraut s'acquitte de sa commission. Il semble qu'Euripide aimait mieux céder à son génie que de l'asservir, et songeait plus à l'intérêt de la philosophie qu'à celui du sujet.

Je relèverai dans le chapitre suivant d'autres défauts, dont quelques-uns lui sont communs avec Sophocle; mais comme ils n'ont pas obscurci leur gloire, on doit conclure de là que les beautés qui parent leurs ouvrages sont d'un ordre supérieur. Il faut même ajouter en faveur d'Euripide, que la plupart de ses pièces, ayant une catastrophe funeste, produisent le plus grand effet, et le font regarder comme le plus tragique des poëtes dramatiques [4].

Le théâtre offrait d'abondantes moissons de lauriers aux talents qu'il faisait éclore. Depuis Eschyle jusqu'à nos jours, dans l'espace d'environ un siècle et demi, quantité d'auteurs se sont empressés d'aplanir ou d'embellir les routes que le génie s'était récemment ouvertes : c'est à leurs productions de les faire connaître à la postérité. Je citerai quelques-uns de ceux dont les succès ou les vains efforts peuvent éclaircir l'histoire de l'art, et instruire ceux qui le cultivent.

Phrynichus, disciple de Thespis, et rival d'Eschyle, introduisit les rôles de femmes sur la scène [5]. Pendant que Thémistocle était chargé par sa tribu de concourir à la représentation des jeux, Phrynichus présenta une de ses pièces; elle obtint le prix, et le nom du poëte fut associé sur le marbre avec le nom du vainqueur des Perses [6]. Sa tragédie, intitulée la Prise de Milet, eut un succès étrange; les spectateurs fondirent en larmes, et condamnèrent l'auteur à une amende de mille drachmes (1), pour avoir peint, avec des couleurs trop vives, des maux que les Athéniens auraient pu prévenir [7].

[1] Aristoph. in ran. v. 980. Schol. ibid. Id. in Acharn. v. 395 et 400. Schol. ibid. Orig. in Cels. lib. 7, p. 356.
[2] Euripid. in Alcest. v. 675, etc.
[3] Id. in Suppl. v. 409.
[4] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662.
[5] Suid. in Φρυνιχ.
[6] Plut. in Themist. t. 1, p. 114.
(1) 900 livres.
[7] Herodot. lib. 6, cap. 21. Corsin. fast. Attic. t. 4, p. 172.

Ion fut si glorieux de voir couronner une de ses pièces, qu'il fit présent à tous les habitants d'Athènes d'un de ces beaux vases de terre cuite qu'on fabrique dans l'île de Chio, sa patrie [1]. On peut lui reprocher, comme écrivain, de ne mériter aucun reproche; ses ouvrages sont tellement soignés, que l'œil le plus sévère n'y discerne aucune tache. Cependant tout ce qu'il a fait ne vaut pas l'OEdipe de Sophocle, parce que, malgré ses efforts, il n'atteignit que la perfection de la médiocrité [2].

Agathon, ami de Socrate et d'Euripide, hasarda le premier des sujets feints [3]. Ses comédies sont écrites avec élégance, ses tragédies, avec la même profusion d'antithèses et d'ornements symétriques, que les discours du rhéteur Gorgias [4].

Philoclès composa un très-grand nombre de pièces, qui n'ont d'autre singularité qu'un style amer, qui l'a fait surnommer *la bile* [5]. Cet écrivain, si médiocre, l'emporta sur Sophocle, au jugement des Athéniens, dans un combat où ce dernier avait présenté l'OEdipe, une de ses plus belles pièces, et le chef-d'œuvre peut-être du théâtre Grec [6]. Il viendra sans doute un temps où, par respect pour Sophocle, on n'osera pas dire qu'il était supérieur à Philoclès [7].

Astydamas, neveu de ce Philoclès, fut encore plus fécond que son oncle, et remporta quinze fois le prix [8]. Son fils, de même nom, a donné, de mon temps, plusieurs pièces; il a pour concurrent Asclépiade, Apharée, fils adoptif d'Isocrate; Théodecte, et d'autres encore, qui seraient admirés, s'ils n'avaient pas succédé à des hommes véritablement admirables.

J'oubliais Denys l'Ancien, roi de Syracuse; il fut aidé, dans la composition de ses tragédies, par quelques gens d'esprit, et dut à leurs secours la victoire qu'il remporta dans ce genre de littérature [9]. Ivre de ses productions, il sollicitait les suffrages de tous ceux qui l'environnaient, avec la bassesse et la cruauté d'un tyran. Il pria un jour Philoxène de corriger une pièce qu'il venait de terminer; et ce poëte, l'ayant raturée depuis le commencement jusqu'à la fin, fut condamné aux carrières [10]. Le lendemain Denys le fit sortir, et l'admit à sa table; sur la fin du dîné, ayant récité quelques-uns de ses vers: « Eh bien, dit-il, qu'en pensez-vous, Philoxène? » Le poëte, sans lui répondre, dit aux satellites de le remener aux carrières [11].

Eschile, Sophocle et Euripide sont et seront tou-

[1] Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3.
[2] Longin. de subl. cap. 33, p. 187.
[3] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 659.
[4] Ælian. lib. 14 cap. 13. Philostr. vit soph. lib. 1, p. 493. Athen. lib. 5, p. 187.
[5] Suid. in Φιλοκλ.
[6] Dicæarch. in argum. Œdip.
[7] Aristid. orat. t. 3, p. 422.
[8] Diod. Sic. lib. 14, p. 276. Suid. in Ἀστυδ.
[9] Plut. in x rhet. t. 2, p. 833.
[10] Id. de fort. Alex. t. 2, p. 334.
[11] Diod. Sic. lib. 15, p. 331.

jours placés à la tête de ceux qui ont illustré la scène[1]. D'où vient donc que, sur le grand nombre de pièces qu'ils présentèrent au concours*, le premier ne fut couronné que treize fois[2], le second que dix-huit fois[3], le troisième que cinq fois[4]? C'est que la multitude décida de la victoire, et que le public a depuis fixé les rangs. La multitude avait des protecteurs dont elle épousait les passions, des favoris dont elle soutenait les intérêts. De là tant d'intrigues, de violences et d'injustices, qui éclatèrent dans le moment de la décision : d'un autre côté, le public, c'est-à-dire, la plus saine partie de la nation, se laissa quelquefois éblouir par les légères beautés, éparses dans des ouvrages médiocres; mais il ne tarda pas à mettre les hommes de génie à leur place, lorsqu'il fut averti de leur supériorité, par les vaines tentatives de leurs rivaux et de leurs successeurs.

Quoique la comédie ait la même origine que la tragédie, son histoire, moins connue, indique des révolutions dont nous ignorons les détails, et des découvertes dont elle nous cache les auteurs.

Née vers la 50e olympiade (1), dans les bourgs de l'Attique, assortie aux mœurs grossières des habitants de la campagne, elle n'osait approcher de la capitale; et si par hasard des troupes d'acteurs indépendants s'y glissaient pour jouer ses farces indécentes, ils étaient moins autorisés que tolérés par le gouvernement[5]. Ce ne fut qu'après une longue enfance qu'elle prit tout à coup son accroissement en Sicile[6]. Au lieu d'un recueil de scènes sans liaison et sans suite, le philosophe Épicharme établit une action, en lia toutes les parties, la traita dans une juste étendue, et la conduisit sans écart jusqu'à la fin. Ses pièces, assujetties aux mêmes lois que la tragédie, furent connues en Grèce; elles y servirent de modèles[7], et la comédie y partagea bientôt avec sa rivale les suffrages du public et l'hommage que l'on doit aux talents. Les Athéniens surtout l'accueillirent avec les transports qu'aurait excités la nouvelle d'une victoire.

Plusieurs d'entre eux s'exercèrent dans ce genre, et leurs noms décorent la liste nombreuse de ceux qui, depuis Épicharme jusqu'à nos jours, s'y sont distingués. Tels furent, parmi les plus anciens, Magnès, Cratinus, Cratès, Phérécrate, Eupolis et Aristophane, mort environ trente ans avant mon arrivée en Grèce. Ils vécurent tous dans le siècle de Périclès.

Des facéties piquantes valurent d'abord des succès brillants à Magnès; il fut ensuite plus sage et plus modéré, et ses pièces tombèrent[1].

Cratinus réussissait moins dans l'ordonnance de la fable, que dans la peinture des vices; aussi amer qu'Archiloque, aussi énergique qu'Eschyle, il attaqua les particuliers sans ménagement et sans pitié[2].

Cratès se distingua par la gaîté de ses saillies[3], et Phérécrate par la finesse des siennes[4] : tous deux réussirent dans la partie de l'invention, et s'abstinrent des personnalités[5].

Eupolis revint à la manière de Cratinus : mais il a plus d'élévation et d'aménité que lui. Aristophane, avec moins de fiel que Cratinus, avec moins d'agréments qu'Eupolis, tempéra souvent l'amertume de l'un par les grâces de l'autre[6].

Si l'on s'en rapportait aux titres des pièces qui nous restent de leur temps, il serait difficile de concevoir l'idée qu'on se faisait alors de la comédie. Voici quelques-uns de ces titres : Prométhée[7], Triptolème[8], Bacchus[9], les Bacchantes[10], le faux Hercule[11], les Noces d'Hébé[12], les Danaïdes[13], Niobé[14], Amphiaraüs[15], le Naufrage d'Ulysse[16], l'Age d'or[17], les Hommes sauvages[18], le Ciel[19], les Saisons[20], la Terre et la Mer[21], les Cicognes[22], les Oiseaux, les Abeilles, les Grenouilles, les Nuées[23], les Chèvres[24], les Lois[25], les Peintres[26], les Pythagoriciens[27], les Déserteurs[28], les Amis[29], les Flatteurs[30], les Efféminés[31].

La lecture de ces pièces prouve clairement que

[1] Plut. in x rhet. t. 2, p. 841. Aristid. orat. t. 3, p. 703. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 286.

* Voyez la note XC, à la fin du volume.

[2] Anonym. in vita Æschyl.

[3] Diod. Sic. lib. 13, p. 222.

[4] Suid. in Εὐριπίδ. Varr. ap. Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.

(1) Vers l'an 580 avant J. C.

[5] Aristot. de poet. cap. 3, t. 2, p. 654. Diomed. de orat. lib. 3, p. 485.

[6] Aristot. de poet. cap. 5. Horat. lib. 2, epist. 1, v. 58.

[7] Plat. in Theæt. t. 1, p. 152.

[1] Aristoph. in equit. v. 522.

[2] Plat. in argum. Aristoph. p. xj. Schol. de comœd. ibid p. xij; et in equit. v. 534.

[3] Schol. Aristoph. ibid. p. xij.

[4] Athen. lib. 6, p. 268.

[5] Aristot. de poet. cap. 5, p. 654. Argum. Aristoph. p. xij.

[6] Plat. in. argum. Aristoph. p. xj.

[7] Epicharm. ap. Athen. lib. 3, p. 86.

[8] Pherecr. ap. Athen. lib. 2, p. 67.

[9] Aristom. ap. Athen. lib. 14, p. 658.

[10] Epicharm. ap. Athen. lib. 3, p. 106.

[11] Pherecr. ap. Athen. lib. 3, p. 122.

[12] Epicharm. ap. Athen. p. 85, etc.

[13] Aristoph. ap. Athen. lib. 2, p. 57, etc.

[14] Id. ibid. lib. 7, p. 301.

[15] Id. ibid. lib. 4, p. 158.

[16] Epicharm. ap. Athen. lib. 14, p. 619.

[17] Eupol. ap. Athen. lib. 9, p. 375.

[18] Pherecr. ap. Athen. lib 5, p. 218.

[19] Amphis. ap. Athen. lib. 3, p. 100.

[20] Cratin. ap. Athen. lib. 9, p. 374. Aristoph. ap. Athen. lib. 14, p. 653.

[21] Epicharm. ap. Athen. lib. 3, p. 120.

[22] Aristoph. ap. Athen. lib. 9, p. 368.

[23] Id. ibid.

[24] Eupol. ap. Athen. lib. 3, p. 94.

[25] Cratin. ap. Athen. lib. 11, p. 496.

[26] Pherecr. ap. Athen. lib. 9, p. 395.

[27] Aristoph. ap. Athen. lib. 4, p. 161.

[28] Pherecr. ap. Athen. lib. 3, p. 90.

[29] Eupol. ap. Athen. lib. 6, p. 266.

[30] Id. ibid. lib. 7, p. 328.

[31] Cratin. ap. Athen. lib. 11, p. 638.

leurs auteurs n'eurent pour objet que de plaire à la multitude, que tous les moyens leur parurent indifférents, et qu'ils employèrent tour à tour la parodie, l'allégorie et la satire, soutenues des images les plus obscènes, et des expressions les plus grossières.

Ils traitèrent, avec des couleurs différentes, les mêmes sujets que les poëtes tragiques. On pleurait à la Niobé d'Euripide, on riait à celle d'Aristophane; les dieux et les héros furent travestis, et le ridicule naquit du contraste de leur déguisement avec leur dignité : diverses pièces portèrent le nom de Bacchus et d'Hercule; en parodiant leur caractère, on se permettait d'exposer à la risée de la populace l'excessive poltronnerie du premier, et l'énorme voracité du second [1]. Pour assouvir la faim de ce dernier, Épicharme décrit en détail, et lui fait servir toutes les espèces de poissons et de coquillages connus de son temps [2].

Le même tour de plaisanterie se montrait dans les sujets allégoriques, tel que celui de l'Age d'or, dont on relevait les avantages [3]. Cet heureux siècle, disaient les uns, n'avait besoin ni d'esclaves ni d'ouvriers; les fleuves roulaient un jus délicieux et nourrissant; des torrents de vin descendaient du ciel en forme de pluie; l'homme, assis à l'ombre des arbres chargés de fruits, voyait les oiseaux, rôtis et assaisonnés, voler autour de lui, et le prier de les recevoir dans son sein [4]. Il reviendra ce temps, disait un autre, où j'ordonnerai au couvert de se dresser de soi-même; à la bouteille, de me verser du vin; au poisson à demi cuit, de se retourner de l'autre côté, et de s'arroser de quelques gouttes d'huile [5].

De pareilles images s'adressaient à cette classe de citoyens, qui, ne pouvant jouir des agréments de la vie, aime à supposer qu'ils ne lui ont pas toujours été et qu'ils ne lui seront pas toujours interdits. C'est aussi par déférence pour elle, que les auteurs les plus célèbres, tantôt prêtaient à leurs acteurs des habillements, des gestes et des expressions déshonnêtes, tantôt mettaient dans leur bouche des injures atroces contre des particuliers.

Nous avons vu que quelques-uns, traitant un sujet dans sa généralité, s'abstinrent de toute injure personnelle. Mais d'autres furent assez perfides pour confondre les défauts avec les vices, le mérite avec le ridicule : espions dans la société, délateurs sur le théâtre, ils livrèrent les réputations éclatantes à la malignité de la multitude, les fortunes bien ou mal acquises à sa jalousie. Point de citoyen assez élevé, point d'assez méprisable, qui fût à l'abri de leurs coups; quelquefois désigné par des allusions faciles à saisir, il le fut encore plus souvent par son nom, et par les traits de son visage empreints sur le masque de l'acteur. Nous avons une pièce où Timocréon joue à la fois Thémistocle et Simonide [1]; il nous en reste plusieurs contre un faiseur de lampes, nommé Hyperbolus, qui, par ses intrigues, s'était élevé aux magistratures [2].

Les auteurs de ces satires recouraient à l'imposture, pour satisfaire leur haine; à de sales injures, pour satisfaire le petit peuple. Le poison à la main, ils parcouraient les différentes classes de citoyens, et l'intérieur des maisons, pour exposer au jour des horreurs qu'il n'avait pas éclairées [3]. D'autres fois ils se déchaînaient contre les philosophes, contre les poëtes tragiques, contre leurs propres rivaux.

Comme les premiers n'opposaient à ces attaques que le plus profond mépris, la comédie essaya de les rendre suspects au gouvernement, et ridicules aux yeux de la multitude. C'est ainsi que, dans la personne de Socrate, la vertu fut plus d'une fois immolée sur le théâtre [4], et qu'Aristophane, dans une de ses pièces, prit le parti de parodier le plan d'une république parfaite, telle que l'ont conçue Protagoras et Platon [5].

Dans le même temps, la comédie citait à son tribunal tous ceux qui dévouaient leurs talents à la tragédie. Tantôt elle relevait avec aigreur les défauts de leurs personnes, ou de leurs ouvrages; tantôt elle parodiait d'une manière piquante leurs vers, leurs pensées et leurs sentiments [6]. Euripide fut toute sa vie poursuivi par Aristophane, et les mêmes spectateurs couronnèrent les pièces du premier, et la critique qu'en faisait le second.

Enfin la jalousie éclatait encore plus entre ceux qui couraient la même carrière. Aristophane avait reproché à Cratinus son amour pour le vin, l'affaiblissement de son esprit, et d'autres défauts attachés à la vieillesse [7]. Cratinus, pour se venger, releva les plagiats de son ennemi, et l'accusa de s'être paré des dépouilles d'Eupolis [8].

Au milieu de tant de combats honteux pour les lettres, Cratinus conçut et Aristophane exécuta le projet d'étendre le domaine de la comédie. Ce dernier, accusé par Créon d'usurper le titre de citoyen [9], rappela dans sa défense deux vers qu'Homère place dans la bouche de Télémaque, et les parodia de la manière suivante :

[1] Aristoph. in. pac. v. 740. Schol. ibid.
[2] Epicharm. in nupt. Heb. ap. Athen. lib. 3, p. 85; lib. 7, p. 313, 318, etc.
[3] Cratin. ap. Athen. lib. 6, p. 267. Eupol. ibid. lib. 9, p. 375, 408, etc.
[4] Pherecr. ap. Athen. lib. 6, p. 268 et 269.
[5] Cratin. ap. Athen. lib. 6, p. 267.

[1] Suid. in Τιμοκρ.
[2] Aristoph. in nub. v. 552.
[3] Id. in equit. v. 1271. Horat. lib. 2, epist. 1, v. 150.
[4] Aristoph. in nub. Ameips. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 28. Eupol. ap. Schol. Aristoph. in nub. v. 96. Senec. de vitâ beatâ, cap. 27.
[5] Schol. Aristoph. in argum. concion. p. 440. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 30, p. 29.
[6] Aristoph. in Acharn. v. 8. Schol. ibid. Id. in vesp. v. 312. Schol. ibid. Id. in equit. Schol. ibid. etc. etc. Suid. in παρωδ.
[7] Aristoph. in equit. v. 399. Suid. in Αφελ.
[8] Schol. Aristoph. in equit. v. 528.
[9] Aristoph. in Acharn. v. 378. Schol. ibid. et in vitâ Aristoph. p. xjv.

Je suis fils de Philippe, à ce que dit ma mère.
Pour moi je n'en sais rien. Qui sait quel est son père [1] ?

Ce trait l'ayant maintenu dans son état, il ne respira que la vengeance. Animé, comme il le dit lui-même, du courage d'Hercule [2], il composa contre Créon une pièce pleine de fiel et d'outrages [3]. Comme aucun ouvrier n'osa dessiner le masque d'un homme si redoutable, ni aucun acteur se charger de son rôle, le poëte, obligé de monter lui-même sur le théâtre, le visage barbouillé de lie [4], eut le plaisir de voir la multitude approuver, avec éclat, les traits sanglants qu'il lançait contre un chef qu'elle adorait, et les injures piquantes qu'il hasardait contre elle.

Ce succès l'enhardit; il traita dans des sujets allégoriques, les intérêts les plus importants de la république. Tantôt il y montrait la nécessité de terminer une guerre longue et ruineuse [5]; tantôt il s'élevait contre la corruption des chefs, contre les dissensions du sénat, contre l'ineptie du peuple dans ses choix et dans ses délibérations. Deux acteurs excellents, Callistrate et Philonide, secondèrent ses efforts : à l'aspect du premier, on prévoyait que la pièce ne roulait que sur les vices des particuliers; du second, qu'elle frondait ceux de l'administration [6].

Cependant la plus saine partie de la nation murmurait, et quelquefois avec succès, contre les entreprises de la comédie. Un premier décret en avait interdit la représentation [7]; dans un second, on défendait de nommer personne [8]; et, dans un troisième, d'attaquer les magistrats [9]. Mais ces décrets étaient bientôt oubliés ou révoqués; ils semblaient donner atteinte à la nature du gouvernement, et d'ailleurs le peuple ne pouvait plus se passer d'un spectacle qui étalait, contre les objets de sa jalousie, toutes les injures et toutes les obscénités de la langue.

Vers la fin de la guerre du Péloponèse, un petit nombre de citoyens s'étant emparés du pouvoir, leur premier soin fut de réprimer la licence des poëtes, et de permettre à la personne lésée de les traduire en justice [10]. La terreur qu'inspirèrent ces hommes puissants produisit dans la comédie une révolution soudaine. Le chœur disparut, parce que les gens riches, effrayés, ne voulurent point se charger du soin de le dresser, et de fournir à son entretien; plus de satire directe contre les particuliers, ni d'invectives contre les chefs de l'État, ni de portraits sur les masques. Aristophane lui-même se soumit à la réforme dans ses dernières pièces [1]; ceux qui le suivirent de près, tels qu'Eubulus, Antiphane et plusieurs autres, respectèrent les règles de la bienséance. Le malheur d'Anaxandride leur apprit à ne plus s'en écarter; il avait parodié ces paroles d'une pièce d'Euripide : *La nature donne ses ordres, et s'inquiète peu de nos lois.* Anaxandride, ayant substitué le mot *ville* à celui de *nature*, fut condamné à mourir de faim [2].

C'est l'état où se trouvait la comédie pendant mon séjour en Grèce. Quelques-uns continuaient à traiter et parodier les sujets de la Fable et de l'histoire : mais la plupart leur préféraient des sujets; et le même esprit d'analyse et d'observation qui portait les philosophes à recueillir dans la société ces traits épars, dont la réunion caractérise la grandeur d'âme ou la pusillanimité, engageait les poëtes à peindre dans le général les singularités qui choquent la société, ou les actions qui la déshonorent.

La comédie était devenue un art régulier, puisque les philosophes avaient pu la définir. Ils disaient qu'elle imite, non tous les vices, mais uniquement les vices susceptibles de ridicules [3]. Ils disaient encore, qu'à l'exemple de la tragédie, elle peut exagérer les caractères, pour les rendre plus frappants [4].

Quand le chœur reparaissait [5], ce qui arrivait rarement, l'on entremêlait, comme autrefois, les intermedes avec les scènes, et le chant avec la déclamation. Quand on le supprimait, l'action était plus vraisemblable, et sa marche plus rapide; les auteurs parlaient une langue que les oreilles délicates pouvaient entendre; et des sujets bizarres n'exposaient plus à nos yeux des chœurs d'oiseaux, de guêpes, et d'autres animaux revêtus de leur forme naturelle. On faisait tous les jours de nouvelles découvertes dans les égarements de l'esprit et du cœur, et il ne manquait plus qu'un génie qui mît à profit les erreurs des anciens, et les observations des modernes (1).

Après avoir suivi les progrès de la tragédie et de la comédie, il me reste à parler d'un drame qui réunit à la gravité de la première, la gaieté de la seconde [6]; il naquit de même dans les fêtes de Bacchus. Là des chœurs de Silènes et des satyres entremêlaient de facéties les hymnes qu'ils chantaient en l'honneur de ce dieu.

Leurs succès donnèrent la première idée de la satyre, poëme où les sujets les plus sérieux sont traités d'une manière à la fois touchante et comique [7].

Il est distingué de la tragédie, par l'espèce de

[1] Brumoi, Théât. des Grecs, t. 5, p. 267.
[2] Aristoph. in. pac. v. 751. Schol. ibid.
[3] Aristoph. in equit.
[4] Vita Aristoph. p. xiij. Schol in argum. equit. p. 172.
[5] Aristoph. in Acharn. et in pac.
[6] Schol. in vitâ Aristoph. p. xjv.
[7] Schol. Aristoph. in Acharn. v. 67.
[8] Id. ibid. v. 1149; in av. v. 1297.
[9] Id. in nub. v. 31. Pet. leg. Att. p. 79.
[10] Plat. in argum. Aristoph. p. x.

[1] Aristoph. in Plut. in Cocal. et in Æolos. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 710 et 713.
[2] Barnes ad Phœniss. v. 396. Id. in vitâ Euripid. p. xxj.
[3] Aristot. de poet. cap. 5, t. 2, p. 655.
[4] Id. ibid. cap. 2, p. 653.
[5] Id. ibid. cap. 1, p. 653. Theophr. charact. cap. 6.
(1) Ménandre naquit dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce.
[6] Horat. de art. poet. v. 222.
[7] Demetr. Phal. de eloc. cap. 170.

personnages qu'il admet, par la catastrophe qui n'est jamais funeste, par les traits, les bons mots, et les bouffonneries qui font son principal mérite; il l'est de la comédie, par la nature du sujet, par le ton de dignité qui règne dans quelques-unes de ses scènes [1], et par l'attention que l'on a d'en écarter les personnalités; il l'est de l'une et de l'autre par des rhythmes qui lui sont propres [2], par la simplicité de la fable, par les bornes prescrites à la durée de l'action [3] : car la satyre est une petite pièce qu'on donne après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs [4].

La scène offre aux yeux, des bocages, des montagnes, des grottes et des paysages de toute espèce [5]. Les personnages du chœur, déguisés sous la forme bizarre qu'on attribue aux satyres, tantôt exécutent des danses vives et sautillantes [6], tantôt dialoguent ou chantent avec les dieux, ou les héros [7]; et de la diversité des pensées, des sentiments et des expressions, résulte un contraste frappant et singulier.

Eschyle est celui de tous qui a le mieux réussi dans ce genre; Sophocle et Euripide s'y sont distingués, moins pourtant que les poëtes Achéus [8] et Hégémon. Ce dernier ajouta un nouvel agrément au drame satyrique, en parodiant de scène en scène des tragédies connues [9]; ces parodies, que la finesse de son jeu rendait très-piquantes, furent extrêmement applaudies, et souvent couronnées [10]. Un jour qu'il donnait sa Gigantomachie, pendant qu'un rire excessif s'était élevé dans l'assemblée, on apprit la défaite de l'armée en Sicile : Hégémon voulut se taire; mais les Athéniens, immobiles dans leurs places, se couvrirent de leurs manteaux, et, après avoir donné quelques larmes à la perte de leurs parents, ils n'en écoutèrent pas avec moins d'attention le reste de la pièce. Ils dirent depuis, qu'ils n'avaient point voulu montrer leur faiblesse, et témoigner leur douleur en présence des étrangers qui assistaient au spectacle [11].

## CHAPITRE LXX.

### Représentation des pièces de théâtre à Athènes.

Le théâtre fut d'abord construit en bois [12]; il s'écroula pendant qu'on jouait une pièce d'un ancien auteur, nommé Pratinas [1] : dans la suite, on construisit en pierre celui qui subsiste encore à l'angle sud-est de la citadelle. Si j'entreprenais de le décrire, je ne satisferais ni ceux qui l'ont vu, ni ceux qui ne le connaissent pas; j'en vais seulement donner le plan *, et ajouter quelques remarques à ce que j'ai dit sur la représentation des pièces, dans un de mes précédents chapitres **.

1° Pendant cette représentation il n'est permis à personne de rester au parterre [2]; l'expérience avait appris que, s'il n'était pas absolument vide, les voix se faisaient moins entendre [3].

2° L'avant-scène se divise en deux parties; l'une plus haute, où récitent les acteurs; l'autre plus basse, où le chœur se tient communément [4]. Cette dernière est élevée de dix à douze pieds au-dessus du parterre [5], d'où l'on peut y monter [6]. Il est facile au chœur, placé en cet endroit, de se tourner vers les acteurs ou vers les assistants [7].

3° Comme le théâtre n'est pas couvert, il arrive quelquefois qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques, et dans des édifices publics qui sont au voisinage [8].

4° Dans la vaste enceinte du théâtre, on donne souvent les combats, soit de poésie, soit de musique ou de danse, dont les grandes solennités sont accompagnées. Il est consacré à la gloire, et cependant on y a vu, dans un même jour, une pièce d'Euripide, suivie d'un spectacle de pantins [9].

On ne donne des tragédies et des comédies que dans trois fêtes consacrées à Bacchus [10]; la première se célèbre au Pirée, et c'est là qu'on a représenté, pour la première fois, quelques-unes des pièces d'Euripide [11].

La seconde, nommée *les Choès*, ou *les Lénéènes*, tombe au douzième du mois Anthestérion (1), et ne dure qu'un jour [12]. Comme la permission d'y assister n'est accordée qu'aux habitants de l'Attique [13], les auteurs réservent leurs nouvelles pièces pour les grandes Dionysiaques, qui reviennent un mois après, et qui attirent de toutes parts une infinité

[1] Euripid. in Cyclop.
[2] Mar. Victorin. art. gram. lib. 2, p. 2527. Casaub. de satyr. lib. 1, cap. 3, p. 96.
[3] Euripid. in Cyclop.
[4] Horat. de art. poet. v. 220. Diomed. de orat. lib. 3, p. 488. Mar. Victorin. art. gram. lib. 2, p. 2527.
[5] Vitruv. de archit. lib. 5, cap. 8.
[6] Athen. lib. 14, p. 630.
[7] Casaub. de satyr. lib. 1, cap. 4, p. 102.
[8] Mened. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 133.
[9] Mem. de l'Ac. des Bell. Let. t. 7, p. 404. Hesych. in παρωδ.
[10] Athen. lib. 15, p. 609.
[11] Id. lib. 9, p. 407. Casaub. in Athen. p. 438.
[12] Aristoph. in Thesmoph. v. 402. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in Ικρια, in Αιγειρ. etc.

[1] Suid. in Πρατιν.
* Voyez le plan du théâtre.
** Voyez le chapitre XI de cet ouvrage.
[2] Vitruv. lib. 5, cap. 6 et 8.
[3] Aristot. probl. sect. 11, § 25, t. 2, p. 739. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643.
[4] Poll. lib. 4, cap. 19, § 123.
[5] Vitruv. lib. 5, cap. 8, p. 91.
[6] Plat. in conv. t. 3, p. 194. Plut. in Demetr. t. 1, p. 905. Poll. ibid. § 127.
[7] Schol. Aristoph. in argum nub. p. 50.
[8] Vitruv. lib. 5, cap. 9, p. 92.
[9] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 19. Casaub. in Athen. ibid.
[10] Demosth. in Mid. p. 604.
[11] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
(1) Ce mois commençait quelquefois dans les derniers jours de janvier, et pour l'ordinaire dans les premiers jours de février. (Dodwel. de cycl.)
[12] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 39, p. 174.
[13] Aristoph. in Acharn. v. 503.

de spectateurs. Elles commencent le 12 du mois Élaphébolion (1), et durent plusieurs jours, pendant lesquels on représente les pièces destinées au concours [1].

La victoire coûtait plus d'efforts autrefois qu'aujourd'hui. Un auteur opposait à son adversaire trois tragédies, et une de ces petites pièces qu'on nomme satyres. C'est avec de si grandes forces que se livrèrent ces combats fameux où Pratinas l'emporta sur Eschyle et sur Chœrilus [2], Sophocle sur Eschyle [3], Philoclès sur Sophocle [4], Euphorion sur Sophocle et sur Euripide [5], ce dernier sur Iophon et sur Ion [6], Xénoclès sur Euripide [7].

On prétend que, suivant le nombre des concurrents, les auteurs de tragédies, traités alors comme le sont encore aujourd'hui les orateurs, devaient régler la durée de leurs pièces sur la chute successive des gouttes d'eau qui s'échappaient d'un instrument, nommé clepsydre [8]. Quoi qu'il en soit, Sophocle se lassa de multiplier les moyens de vaincre; il essaya de ne présenter qu'une seule pièce [9]; et cet usage, reçu de tous les temps pour la comédie, s'établit insensiblement à l'égard de la tragédie.

Dans les fêtes qui se terminent en un jour, on représente maintenant cinq ou six drames, soit tragédies, soit comédies. Mais dans les grandes Dionysiaques qui durent plus longtemps, on en donne douze ou quinze, et quelquefois davantage [10]; leur représentation commence de très-bonne heure le matin [11], et dure quelquefois toute la journée.

C'est au premier des archontes que les pièces sont d'abord présentées : c'est à lui qu'il appartient de les recevoir ou de les rejeter. Les mauvais auteurs sollicitent humblement sa protection. Ils sont transportés de joie, quand il leur est favorable [12]; ils se consolent du refus, par des épigrammes contre lui, et bien mieux encore, par l'exemple de Sophocle qui fut exclus d'un concours, où l'on ne rougit pas d'admettre un des plus médiocres poëtes de son temps [13].

La couronne n'est pas décernée au gré d'une assemblée tumultueuse; le magistrat qui préside aux fêtes, fait tirer au sort un petit nombre de juges (1), qui s'obligent par serment de juger sans partialité [1]; c'est ce moment que saisissent les partisans et les ennemis d'un auteur. Quelquefois en effet la multitude, soulevée par leurs intrigues, annonce son choix d'avance, s'oppose avec fureur à la création du nouveau tribunal, ou contraint les juges à souscrire à ses décisions [2].

Outre le nom du vainqueur, on proclame ceux des deux concurrents qui l'ont approché de plus près [3]. Pour lui, comblé des aplaudissements qu'il a reçus au théâtre, et que le chœur avait sollicités à la fin de la pièce [4], il se voit souvent accompagné jusqu'à sa maison, par une partie des spectateurs [5]; et, pour l'ordinaire, il donne une fête à ses amis [6].

Après la victoire, une pièce ne peut plus concourir; elle ne le doit, après la défaite, qu'avec des changements considérables [7]. Au mépris de ce règlement, un ancien décret du peuple, permit à tout poëte d'aspirer à la couronne, avec une pièce d'Eschyle, retouchée et corrigée, comme il le jugerait à propos. et ce moyen a souvent réussi [8]. Autorisé par cet exemple, Aristophane obtint l'honneur de présenter au combat une pièce déjà couronnée [9]. On reprit dans la suite, avec les pièces d'Eschyle, celles de Sophocle et d'Euripide [10]; et, comme leur supériorité, devenue de jour en jour plus sensible, écartait beaucoup de concurrents, l'orateur Lycurgue, lors de mon départ d'Athènes, comptait proposer au peuple d'en interdire désormais la représentation, mais d'en conserver des copies exactes dans un dépôt, de les faire réciter tous les ans en public, et d'élever des statues à leurs auteurs [11].

On distingue deux sortes d'acteurs; ceux qui sont spécialement chargés de suivre le fil de l'action, et ceux qui composent le chœur. Pour mieux expliquer leurs fonctions réciproques, je vais donner une idée de la coupe des pièces.

Outre les parties qui constituent l'essence d'un drame, et qui sont la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique et le spectacle [12], il faut considérer encore celles qui la partagent dans

(1) Le commencement de ce mois tombait rarement dans les derniers jours de fevrier, communément dans les premiers jours de mars. (Dodwell. de cycl.)

[1] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 39, p. 178.
[2] Suid in Πρατιν.
[3] Plut. in Cim. t. 1, p. 483.
[4] Dicæarch. ap. schol. argum. OEdip. tyr. Aristid. orat. t. 3, p. 422.
[5] Argum. Med. Euripid. p. 74
[6] Argum. Hippol. Euripid. p. 216.
[7] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 8.
[8] Aristot. de poet. cap. 7, t. 2, p. 658.
[9] Suid. in Σοφοκλ.
[10] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t 39, p. 182.
[11] Xenoph. memor. lib. 5, p. 825. Æschin. in Ctesiph. p. 440.
[12] Aristoph. in ran. v. 94. Schol. ibid.
[13] Hesych. in Πυρπερ. Cratin. ap. Athen. lib. 11, cap. 9, p. 638. Casaub. in Athen. p. 673.

(1) Il ne m'a pas été possible de fixer le nombre des juges. J'en ai compté quelquefois cinq, quelquefois sept, et d'autres fois davantage.

[1] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. Epichar. ap. Zenod. Erasm. adag. p. 539. Schol. Aristoph. in av. v. 445. Lucian. in Harmonid. cap. 2, t. 1, p. 853.
[2] Plut in Cim. t. 1, p. 483. Elian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
[3] Schol. in vit. Sophocl. argum. comœd. Aristoph.
[4] Euripid. Orest. Phœniss. Iphig. in Taur.
[5] Plut. ad seni, etc. t. 2, p. 785.
[6] Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 174.
[7] Aristoph. in nub. v. 546. Schol. in argum.
[8] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 632. Philostr. vit. Apollon. lib. 6, cap. 11, p. 245. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 10.
[9] Dicæarch. ap. schol. Aristoph. in arg. ran. p. 115.
[10] Demosth. de fals. leg. p. 331. Aul. Gell. lib. 7, cap 5
[11] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 841.
[12] Aristot. de poet. t. 2, cap. 6, p. 656.

son étendue, et telles sont le prologue, l'épisode, l'exode et le chœur [1].

Le prologue commence avec la pièce, et se termine au premier intermède, ou entr'acte; l'épisode, en général, va depuis le premier jusqu'au dernier des intermèdes; l'exode comprend tout ce qui se dit après le dernier intermède [2]. C'est dans la première de ces parties que se fait l'exposition, et que commence quelquefois le nœud; l'action se développe dans la seconde; elle se dénoue dans la troisième. Ces trois parties n'ont aucune proportion entre elles; dans l'OEdipe à Colone de Sophocle, qui contient dix-huit cent soixante-deux vers, le prologue seul en renferme sept cents [3].

Le théâtre n'est jamais vide : le chœur s'y présente quelquefois à la première scène; s'il y paraît plus tard, il doit être naturellement amené; s'il en sort, ce n'est que pour quelques instants, et pour une cause légitime.

L'action n'offre qu'un tissu de scènes, coupées par des intermèdes, dont le nombre est laissé au choix des poëtes : plusieurs pièces en ont quatre [4]; d'autres, cinq [5] ou six [6]. Je n'en trouve que trois dans l'Hécube d'Euripide [7], et dans l'Électre de Sophocle [8]; que deux dans l'Oreste du premier [9]; qu'un seul dans le Philoctète du second [10]. Les intervalles compris entre deux intermèdes, sont plus ou moins étendus; les uns n'ont qu'une scène, les autres en contiennent plusieurs. On voit par là que la coupe d'une pièce et la distribution de ses parties, dépendent uniquement de la volonté du poëte.

Ce qui caractérise proprement l'intermède, c'est lorsque les choristes sont censés être seuls, et chantent tous ensemble [11]. Si, par hasard, dans ces occasions, ils se trouvent sur le théâtre avec quelqu'un des personnages de la scène précédente, ils ne lui adressent point la parole, ou n'en exigent aucune réponse.

Le chœur, suivant que le sujet l'exige, est composé d'hommes ou de femmes, de vieillards ou de jeunes gens, de citoyens ou d'esclaves, de prêtres, de soldats, etc. toujours au nombre de quinze dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie [12]; toujours d'un état inférieur à celui des principaux personnages de la pièce. Comme, pour l'ordinaire, il représente le peuple, ou que du moins il en fait partie, il est défendu aux étrangers, même établis dans Athènes, d'y prendre un rôle [1], par la même raison qu'il leur est défendu d'assister à l'assemblée générale de la nation.

Les choristes arrivent sur le théâtre, précédés d'un joueur de flûte qui règle leurs pas [2], quelquefois l'un après l'autre, plus souvent sur trois de front, et cinq de hauteur, ou sur cinq de front, et trois de hauteur, quand il s'agit d'une tragédie; sur quatre de front, et six de hauteur, ou dans un ordre inverse, quand il est question d'une comédie [3].

Dans le courant de la pièce, tantôt le chœur exerce la fonction d'acteur, tantôt il forme l'intermède. Sous le premier aspect, il se mêle dans l'action; il chante ou déclame avec les personnages : son coryphée lui sert d'interprète *. En certaines occasions, il se partage en deux groupes, dirigés par deux chefs qui racontent quelques circonstances de l'action, ou se communiquent leurs craintes et leurs espérances [4]; ces sortes de scènes, qui sont presque toujours chantées, se terminent quelquefois par la réunion des deux parties du chœur [5]. Sous le second aspect, il se contente de gémir sur les malheurs de l'humanité, ou d'implorer l'assistance des dieux en faveur du personnage qui l'intéresse.

Pendant les scènes, le chœur sort rarement de sa place; dans les intermèdes, et surtout dans le premier, il exécute différentes évolutions au son de la flûte. Les vers qu'il chante sont, comme ceux des odes, disposés en strophes, antistrophes, épodes, etc.; chaque antistrophe répond à une strophe, soit pour la mesure et le nombre des vers, soit pour la nature du chant. Les choristes, à la première strophe, vont de droite à gauche; à la première antistrophe, de gauche à droite, dans un temps égal, et répétant le même air, sur d'autres paroles [6]. Ils s'arrêtent ensuite, et, tournés vers les spectateurs, ils font entendre une nouvelle mélodie. Souvent ils recommencent les mêmes évolutions, avec des différences sensibles pour les paroles et la musique, mais toujours avec la même correspondance entre la marche et la contre-marche. Je ne cite ici que la pratique générale; car c'est principalement dans cette partie du drame, que le poëte étale volontiers les variétés du rhythme et de la mélodie.

Il faut, à chaque tragédie, trois acteurs, pour les trois premiers rôles; le principal archonte les fait tirer au sort, et leur assigne en conséquence la pièce où ils doivent jouer. L'auteur n'a le privilége de les

[1] Aristot. de poet. t. 2, cap. 12, p. 669. Schol. vit. Aristoph. p. xiv.
[2] Aristot. de poet. t. 2, cap. 12, p. 669.
[3] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785.
[4] Euripid. in Hippol.
[5] Id. in Phœniss. v. 210, 641, 791, 1026 et 1290. Id. in Med. v. 410, 627, 824, 976 et 1251. Id in Alcest.
[6] Soph. in Antig. v. 100, 338, 588, 792, 956 et 1127.
[7] Euripid. in Hecub. v. 444, 629 et 905.
[8] Soph. in Elect. v. 474, 1064 et 1400.
[9] Euripid. in Orest. v. 316 et 805.
[10] Soph. in Philoct. v. 686.
[11] Aristot. de poet. t. 2, cap. 12, p. 661.
[12] Poll. lib. 4, cap. 15, § 108. Schol. in Acharn. Aristoph. v. 210; in av. v. 298.

[1] Demosth. in Mid. p. 612. Ulpian. ibid. p. 653. Plut. in Phocion. t. 1, p. 755.
[2] Schol. Aristoph. in vesp. v. 580.
[3] Poll. lib. 4, cap. 15, § 109.
* Voyez la note XCI, à la fin du volume.
[4] Æschyl. in sept. cont. Theb. v. 875. Rhes. ap. Euripid. v. 538 et 692. Schol. Aristoph. in equit. v. 586. Poll. lib. 4, cap. 15, § 106.
[5] Soph. in Ajac. v. 877.
[6] Argum. schol. in Pind. Etymol. magn. in προσωδ.

choisir que lorsqu'il a mérité la couronne dans une des fêtes précédentes[1].

Les mêmes acteurs jouent quelquefois dans la tragédie et dans la comédie[2]; mais on en voit rarement qui excellent dans les deux genres[3]. Il est inutile d'avertir que tel a toujours brillé dans les premiers rôles, que tel autre ne s'est jamais élevé au-dessus des troisièmes[4], et qu'il est des rôles qui exigent une force extraordinaire, comme celui d'Ajax furieux[5]. Quelques acteurs, pour donner à leur corps plus de vigueur et de souplesse, vont, dans les palestres, s'exercer avec les jeunes athlètes[6]; d'autres, pour rendre leur voix plus libre et plus sonore, ont l'attention d'observer un régime austère[7].

On donne des gages considérables aux acteurs qui ont acquis une grande célébrité. J'ai vu Polus gagner un talent en deux jours[8] (1) : leur salaire se règle sur le nombre des pièces qu'ils jouent. Dès qu'ils se distinguent sur le théâtre d'Athènes, ils sont recherchés des principales villes de la Grèce; elles les appellent pour concourir à l'ornement de leurs fêtes, et s'ils manquent aux engagements qu'ils ont souscrits, ils sont obligés de payer une somme stipulée dans le traité[9]; d'un autre côté, la république les condamne à une forte amende, quand ils s'absentent pendant ses solennités[10].

Le premier acteur doit tellement se distinguer des deux autres, et surtout du troisième, qui est à ses gages[11], que ceux-ci, fussent-ils doués de la plus belle voix, sont obligés de la ménager, pour ne pas éclipser la sienne[12]. Théodore, qui, de mon temps, jouait toujours le premier rôle, ne permettait pas aux deux acteurs subalternes de parler avant lui, et de prévenir le public en leur faveur[13]. Ce n'était que dans le cas où il cédait au troisième un rôle principal, tel que celui de roi[14], qu'il voulait bien oublier sa prééminence[15].

La tragédie n'emploie communément dans les scènes que le vers ïambe, espèce de vers que la nature semble indiquer, en le ramenant souvent dans la conversation[16]; mais dans les chœurs, elle admet la plupart des formes qui enrichissent la poésie lyrique. L'attention du spectateur, sans cesse réveillée par cette variété de rhythmes, ne l'est pas moins par la diversité des sons affectés aux paroles, dont les unes sont accompagnées du chant, et les autres simplement récitées[1].

On chante dans les intermèdes[2]; on déclame dans les scènes[3], toutes les fois que le chœur garde le silence; mais quand il dialogue avec les acteurs, alors, ou son coryphée récite avec eux, ou ils chantent eux-mêmes alternativement avec le chœur[4].

Dans le chant, la voix est dirigée par la flûte; elle l'est dans la déclamation par une lyre qui l'empêche de tomber[5], et qui donne successivement la quarte, la quinte et l'octave (1); ce sont en effet les consonnances que la voix fait le plus souvent entendre dans la conversation ou soutenue ou familière*. Pendant qu'on l'assujettit à une intonation convenable, on l'affranchit de la loi sévère de la mesure[6]; ainsi un acteur peut ralentir ou presser la déclamation.

Par rapport au chant, toutes les lois étaient autrefois de rigueur; aujourd'hui on viole impunément celles qui concernent les accents et la quantité[7]. Pour assurer l'exécution des autres, le maître du chœur[8], au défaut du poëte, exerce longtemps les acteurs avant la représentation de la pièce; c'est lui qui bat la mesure avec les pieds, avec les mains, par d'autres moyens[9], qui donnent le mouvement aux choristes attentifs à tous ses gestes[10].

Le chœur obéit plus aisément à la mesure que les voix seules; mais on ne lui fait jamais parcourir certains modes, dont le caractère d'enthousiasme n'est point assorti aux mœurs simples et tranquilles de ceux qu'il représente[11] : ces modes sont réservés pour les principaux personnages.

On bannit de la musique du théâtre, les genres qui procèdent par quarts de ton, ou par plusieurs demi-tons de suite, parce qu'ils ne sont pas assez mâles, ou assez faciles à parcourir[12]. Le chant est précédé d'un prélude exécuté par un ou deux joueurs de flûte[13].

[1] Hesych. et Suid. in Νεμης. Vales. in Maussac. p. 117.
[2] Ulpian. in Demosth. p. 653.
[3] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 331.
[5] Schol. Soph. in Ajac. v. 875.
[6] Cicer. orat. cap. 4, t. 1, p. 423.
[7] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 665.
[8] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 848.
(1) 5,400 liv.
[9] Æschin. de fals. leg. p. 398.
[10] Plut. in Alex. t. 1, p. 681.
[11] Id. præc. reip. ger. t. 2, p. 816.
[12] Cicer. de divin. cap. 15, t. 4, p. 125.
[13] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 449.
[14] Demosth. de fals. leg. p. 331.
[15] Plut. præc. reip. ger. t. 2, p. 816.
[16] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Horat. de art. poet. v. 81.

[1] Aristot. de poet. cap. 6, p. 656.
[2] Id. probl. t. 2, p. 766 et 770.
[3] Plut. de mus. t. 2, p. 1141. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 253.
[4] Æschyl. in Agam. v. 1162 et 1185. Lucian. de salt. § 27, t. 2, p. 285. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 11, t. 5, p. 63.
[5] Plut. de mus. t. 2, p. 1141.
(1) Je suppose que c'est ce qu'on appelait lyre de Mercure. Voyez le mémoire sur la musique des anciens, par M. l'abbé Roussier, p. 11.
* Voyez la note XCII, à la fin du volume.
[6] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. Plut. de mus. t. 2, p. 1137.
[7] Dionys. Halic. de compos. verb. § 11, t. 5, p. 63.
[8] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 812. Demosth. in Mid. p. 612.
[9] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 160.
[10] Aristot. probl. § 22, t. 2, p. 765.
[11] Id. ibid. p. 770.
[12] Plut. de mus. t. 2, p. 1137. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 271.
[13] Ælian. hist. animal. lib. 15, cap. 5. Hesych. in Ενδοσιμ.

Le maître du chœur ne se borne pas à diriger la voix de ceux qui sont sous ses ordres; il doit encore leur donner des leçons des deux espèces de danses qui conviennent au théâtre. L'une est la danse proprement dite, les choristes ne l'exécutent que dans certaines pièces, dans certaines occasions, par exemple, lorsqu'une heureuse nouvelle les force de s'abandonner aux transports de leur joie [1]. L'autre, qui s'est introduite fort tard dans la tragédie [2], est celle qui, en réglant les mouvements et les diverses inflexions du corps [3], est parvenue à peindre, avec plus de précision que la première, les actions, les mœurs et les sentiments [4]. C'est de toutes les imitations, la plus énergique peut-être, parce que son éloquence rapide n'est pas affaiblie par la parole, exprime tout, en laissant tout entrevoir, et n'est pas moins propre à satisfaire l'esprit qu'à remuer le cœur. Aussi les Grecs, attentifs à multiplier les moyens de séduction, n'ont-ils rien négligé pour perfectionner ce premier langage de la nature; chez eux la musique et la poésie sont toujours soutenus par le jeu des acteurs : ce jeu, si vif et si persuasif, anime les discours des orateurs [5], et quelquefois les leçons des philosophes [6]. On cite encore les noms des poëtes et des musiciens qui l'ont enrichi de nouvelles figures [7]; et leurs recherches ont produit un art qui ne s'est corrompu qu'à force de succès.

Cette sorte de danse n'étant, comme l'harmonie [8], qu'une suite de mouvements cadencés et de repos expressifs, il est visible qu'elle a dû se diversifier, dans les différentes espèces de drames [9]. Il faut que celle de la tragédie annonce des âmes qui supportent leurs passions, leur bonheur, leur infortune, avec la décence et la fermeté qui conviennent à la hauteur de leur caractère [10]; il faut qu'on reconnaisse, à l'attitude des acteurs, les modèles que suivent les sculpteurs pour donner de belles positions à leurs figures [11]; que les évolutions des chœurs s'exécutent avec l'ordre et la discipline des marches militaires [12]; qu'enfin tous les signes extérieurs concourent avec tant de précision à l'unité de l'intérêt, qu'il en résulte un concert aussi agréable aux yeux qu'aux oreilles.

Les anciens avaient bien senti la nécessité de ce rapport, puisqu'ils donnèrent à la danse tragique le

Schol. Aristoph. in vesp. v. 580; in ran. v. 1282; in nub. v. 311. Lucian. in Harmonid. t. 1, p. 851.
[1] Sophocl. in Ajac. v. 702; in Trachin. v. 220. Schol ibid. Aristoph. in Lysist. v. 1247, etc. etc.
[2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.
[3] Plat. de leg. lib. 7, t 2, p. 816.
[4] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 652.
[5] Plut. in Demosth. t. 1, p. 851. Id. in x rhet. vit. t. 2, p. 845.
[6] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 21.
[7] Id. ibid. p. 21 et 22.
[8] Plut. in sympos. lib. 9, quæst. 15, t. 2, p. 747.
[9] Athen. lib. 1 cap. 17, p. 20; lib. 14, cap. 7, p. 630. Schol. ristoph. in nub. v. 540.
[10] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 816.
[11] Athen. lib. 14, cap. 6, p. 6'
[12] Id. ibid. p. 628.

nom d'Emmélie [1], qui désigne un heureux mélange d'accords nobles et élégants, une belle modulation dans le jeu de tous les personnages [2]; et c'est en effet ce que j'ai remarqué plus d'une fois, et surtout dans cette pièce d'Eschyle, où le roi Priam offre une rançon pour obtenir le corps de son fils [3]. Le chœur des Troyens, prosterné comme lui aux pieds du vainqueur d'Hector, laissant comme lui échapper, dans ses mouvements pleins de dignité, les expressions de la douleur, de la crainte et de l'espérance, fait passer dans l'âme d'Achille et dans celle des spectateurs les sentiments dont il est pénétré.

La danse de la comédie est libre, familière, souvent ignoble, plus souvent déshonorée par des licences si grossières qu'elles révoltent les personnes honnêtes [4], et qu'Aristophane lui-même se fait un mérite de les avoir bannies de quelques-unes de ses pièces [5].

Dans le drame, qu'on appelle satyre, ce jeu est vif et tumultueux, mais sans expression et sans relation avec les paroles [6].

Dès que les Grecs eurent connu le prix de la danse imitative, ils y prirent tant de goût, que les auteurs, encouragés par les suffrages de la multitude, ne tardèrent pas à la dénaturer. L'abus est aujourd'hui parvenu à son comble; d'un côté, on veut tout imiter, ou pour mieux dire, tout contrefaire [7]; d'un autre, on n'applaudit plus qu'à des gestes efféminés et lascifs, qu'à des mouvements confus et forcenés. L'acteur Callipide, qui fut surnommé le singe, a presque de nos jours introduit ou plutôt autorisé ce mauvais goût, par la dangereuse supériorité de ses talents *. Ses successeurs, pour l'égaler, ont copié ses défauts; et pour le surpasser, ils les ont outrés. Ils s'agitent et se tourmentent, comme ces musiciens ignorants qui, par des contorsions forcées et bizarres, cherchent en jouant de la flûte, à figurer la route sinueuse que trace un disque en roulant sur le terrain [8].

Le peuple, qui se laisse entraîner par ces froides exagérations, ne pardonne point des défauts quelquefois plus excusables. On le voit par degrés murmurer sourdement, rire avec éclat, pousser des cris tumultueux contre l'acteur [9], l'accabler de sifflets [10], frapper des pieds pour l'obliger de quitter la scène [11], lui faire ôter son masque pour jouir de sa honte [12], ordonner au héraut d'appeler un autre acteur qui

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 816. Lucian. de salt. § 26, t. 2, p. 283. Hesych. in Εμμελ.
[2] Schol. Aristoph. in ran. v. 924.
[3] Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.
[4] Theophr. charact. cap. 6. Duport. ibid. p. 305.
[5] Aristoph. in nub. v. 540.
[6] Athen. lib. 14, cap. 7, p. 630.
[7] Aristot. de poet. cap. 26, t. 2, p. 675.
* Voyez la note XCIII, à la fin du volume.
[8] Aristot. de poet. cap. 26, t. 2, p. 675.
[9] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
[10] Demosth. de fals. leg. p. 346.
[11] Poll. lib. 4, cap. 19, § 122.
[12] Duport. in Theophr. charact. cap. 6, p. 308.

est mis à l'amende s'il n'est pas présent [1] ; quelquefois même demander qu'on inflige au premier des peines déshonorantes [2]. Ni l'âge, ni la célébrité, ni de longs services ne sauraient le garantir de ces rigoureux traitements [3] ; de nouveaux succès peuvent seuls l'en dédommager. Car dans l'occasion on bat des mains [4], et l'on applaudit avec le même plaisir et la même fureur.

Cette alternative de gloire et de déshonneur lui est commune avec l'orateur qui parle dans l'assemblée de la nation, avec le professeur qui instruit ses disciples [5]. Aussi n'est-ce que la médiocrité du talent qui avilit sa profession. Il jouit de tous les priviléges du citoyen; et, comme il ne doit avoir aucune des taches d'infamie portées par les lois, il peut parvenir aux emplois les plus honorables. De nos jours, un fameux acteur, nommé Aristodème, fut envoyé en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine [6]. D'autres avaient beaucoup de crédit dans l'assemblée publique [7]. J'ajoute qu'Eschyle, Sophocle, Aristophane, ne rougirent point de remplir un rôle dans leurs pièces [8].

J'ai vu d'excellents acteurs; j'ai vu Théodore au commencement de sa carrière, et Polus à la fin de la sienne. L'expression du premier était si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage même [9]; le second avait atteint la perfection de l'art. Jamais un plus bel organe ne fut réuni à tant d'intelligence et de sentiment. Dans une tragédie de Sophocle, il jouait le rôle d'Électre. J'étais présent. Rien de si théâtral que la situation de cette princesse au moment qu'elle embrasse l'urne où elle croit que sont déposées les dépouilles d'Oreste son frère. Ce n'étaient plus ici des cendres froides et indifférentes, c'étaient celles même d'un fils que Polus venait de perdre. Il avait tiré du tombeau l'urne qui les renfermait; quand elle lui fut présentée, quand il la saisit d'une main tremblante, quand, la serrant entre ses bras, il l'approcha de son cœur, il fit entendre des accents si douloureux, si touchants, et d'une si terrible vérité, que tout le théâtre retentit de cris, et répandit des torrents de larmes sur la malheureuse destinée du fils, sur l'affreuse destinée du père [10].

Les acteurs ont des habits et des attributs assortis à leurs rôles. Les rois ceignent leur front d'un diadème; ils s'appuient sur un sceptre surmonté d'un aigle (1), et sont revêtus de longues robes, où brillent à la fois l'or, la pourpre, et toutes les espèces de couleurs [1]. Les héros paraissent souvent couverts d'une peau de lion [2] ou de tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de massues; tous ceux qui sont dans l'infortune, avec un vêtement noir, brun, d'un blanc sale, et tombant quelquefois en lambeaux; l'âge et le sexe, l'état et la situation actuelle d'un personnage, s'annoncent presque toujours par la forme et par la couleur de son habillement [3].

Mais ils s'annoncent encore mieux par une espèce de casque dont leur tête est entièrement couverte, et qui substituant une physionomie étrangère à celle de l'acteur, opère pendant la durée de la pièce des illusions successives. Je parle de ces masques qui se diversifient de plusieurs manières, soit dans la tragédie, soit dans la comédie et la satyre. Les uns sont garnis de cheveux de différentes couleurs, les autres d'une barbe plus ou moins longue, plus ou moins épaisse; d'autres réunissent, autant qu'il est possible, les attraits de la jeunesse et de la beauté [4]. Il en est qui ouvrent une bouche énorme, et revêtue intérieurement de lames d'airain ou de tout autre corps sonore, afin que la voix y prenne assez de force et d'éclat pour parcourir la vaste enceinte de gradins où sont assis les spectateurs [5]. On en voit enfin, sur lesquels s'élève un toupet ou faîte qui se termine en pointe [6], et qui rappelle l'ancienne coiffure des Athéniens. On sait que, lors des premiers essais de l'art dramatique, ils étaient dans l'usage de rassembler et de lier en faisceau leurs cheveux au-dessus de leurs têtes [7].

La tragédie employa le masque presqu'au moment où elle prit naissance; on ignore le nom de celui qui l'introduisit dans la comédie [8]. Il a remplacé et les couleurs grossières dont les suivants de Thespis se barbouillaient le visage, et les feuillages épais qu'ils laissaient tomber sur leurs fronts, pour se livrer, avec plus d'indiscrétion, aux excès de la satire et de la licence. Thespis augmenta leur audace, en les voilant d'une pièce de toile [9]; et d'après cet essai, Eschyle qui, par lui-même, ou par ses imitateurs, a trouvé tous les secrets de l'art dramatique, pensa qu'un déguisement, consacré par l'usage, pouvait être un nouveau moyen de frapper les sens, et d'émouvoir les cœurs. Le masque s'arrondit entre ses mains, et devint un portrait enrichi de couleurs, et copié d'après le modèle sublime que l'auteur s'é-

[1] Poll. lib. 4, cap. 11, § 88.
[2] Lucian. in apol. § 5, t. 1, p. 713.
[3] Aristoph. in equit. v. 516.
[4] Theophr. charact. cap. 11.
[5] Duport. in Theophr. charact. p. 376.
[6] Æschin. de fals. leg. p. 397.
[7] Demosth. de fals. leg. p. 295 et 341.
[8] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 20; cap. 18, p. 21. Vita Aristoph. p. xiij.
[9] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 40.
[10] Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.
(1) Le sceptre était originairement un grand bâton.

[1] Aristoph. in av. v. 512. Schol. ibid. et in nub. v. 70. Poll. lib. 4, cap. 18, § 115. Suid. in Ξυστις.
[2] Lucian de salt. § 27, t. 2, p. 285.
[3] Poll. lib. 4, cap. 18, § 117.
[4] Id. ibid. cap. 19, § 133, etc.
[5] Aul. Gell. lib. 5, cap. 7. Cassiod. variar. lib. 4, epist. 51, Plin. lib. 37, cap. 10, t. 2, p. 789. Solin. cap. 37, p. 67. Dubos, Réfl. crit. t. 3, p. 199.
[6] Poll. lib. 4, cap. 19, § 133, etc. Lucian. de saltat. § 27, t. 2, p. 284.
[7] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 22. Periz. ibid.
[8] Aristot. de poet. cap. 5, t. 2, p. 656.
[9] Suid. in Θεσπ. Poll. lib. 10, cap. 39, § 167.

tait fait des dieux et des héros [1]. Chœrilus et ses successeurs étendirent et perfectionnèrent cette idée [2], au point qu'il en a résulté une suite de tableaux, où l'on a retracé, autant que l'art peut le permettre, les principales différences des états, des caractères et des sentiments qu'inspirent l'une et l'autre fortune [3]. Combien de fois en effet, n'ai-je pas discerné au premier coup d'œil la tristesse profonde de Niobé, les projets atroces de Médée, les terribles emportements d'Hercule, l'abattement déplorable où se trouvait réduit le malheureux Ajax [4], et les vengeances que venaient exercer les Euménides pâles et décharnées [5]!

Il fut un temps où la comédie offrait aux spectateurs le portrait fidèle de ceux qu'elle attaquait ouvertement [6]. Plus décente aujourd'hui, elle ne s'attache qu'à des ressemblances générales et relatives aux ridicules et aux vices qu'elle poursuit; mais elles suffisent pour qu'on reconnaisse à l'instant le maître, le valet, la parasite, le vieillard indulgent ou sévère, le jeune homme réglé ou déréglé dans ses mœurs, la jeune fille parée de ses attraits, et la matrone distinguée par son maintien et ses cheveux blancs [7].

On ne voit point à la vérité les nuances des passions se succéder sur le visage de l'acteur; mais le plus grand nombre des assistants est si éloigné de la scène, qu'ils ne pourraient, en aucune manière, entendre ce langage éloquent [8]. Venons à des reproches mieux fondés : le masque fait perdre à la voix une partie de ces inflexions qui lui donnent tant de charmes dans la conversation; ses passages sont quelquefois brusques, ses intonations dures, et pour ainsi dire raboteuses [9]; le rire s'altère, et, s'il n'est ménagé avec art, sa grâce et son effet s'évanouissent à la fois [10]; enfin comment soutenir l'aspect de cette bouche difforme, toujours immobile [11], toujours béante, lors même que l'acteur garde le silence *?

Les Grecs sont blessés de ces inconvénients; mais ils le seraient bien plus, si les acteurs jouaient à visage découvert. En effet, ils ne pourraient exprimer les rapports qui se trouvent, ou doivent se trouver entre la physionomie et le caractère, entre l'état et le maintien. Chez une nation qui ne permet pas aux femmes de monter sur le théâtre [12], et qui regarde

[1] Orat. de art. poet. v. 278.
[2] Athen. lib. 14, cap. 22, p. 659. Suid. in Χοιρίλ. Etymol. magn. in Ἑρμων.
[3] Poll. lib. 4, cap. 19, § 133, etc. Schol. Soph. in Œdip. tyr. v. 80.
[4] Quintil. lib. 11, cap. 3, p. 702.
[5] Aristoph. in Plut. v. 423.
[6] Id. in equit. v. 230. Schol. ibid.
[7] Poll. lib. 4, cap. 19, § 135, etc.
[8] Dubos, réfl. crit. t. 3, p. 209.
[9] Diog. Laert. lib. 4, § 27. Suid in Φιλοι.
[10] Quintil. lib. 11, cap. 3, p. 716.
[11] Lucian. de gymnas. § 23, t. 2, p. 901. Id. de saltat. t. 2, p. 284. Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap 9.
* Voyez la note XCIX, a la fin du volume.
[12] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395. Plut. in Phocion. t. 1, p. 750. Lucian. de salt. § 28, t. 2, p. 285. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.

la convenance comme une règle indispensable, et aussi essentielle à la pratique des arts qu'à celle de la morale; combien ne serait-on pas choqué de voir Antigone et Phèdre, se montrer avec des traits dont la dureté détruirait toute illusion; Agamemnon et Priam, avec un air ignoble; Hippolyte et Achille, avec des rides et des cheveux blancs! Les masques dont il est permis de changer à chaque scène, et sur lesquels on peut imprimer les symptômes des principales affections de l'âme, peuvent seuls entretenir et justifier l'erreur des sens, et ajouter un nouveau degré de vraisemblance à l'imitation.

C'est par le même principe, que dans la tragédie, on donne souvent aux acteurs une taille de quatre coudées [1] (1), conforme à celle d'Hercule [2], et des premiers héros. Ils se tiennent sur des cothurnes; c'est une chaussure haute quelquefois de quatre ou cinq pouces [3]. Des gantelets prolongent leurs bras; la poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaississent à proportion [4]; et lorsque, conformément aux lois de la tragédie, qui exige une déclamation forte, et quelquefois véhémente [5], cette figure presque colossale, revêtue d'une robe magnifique, fait entendre une voix dont les bruyants éclats retentissent au loin [6], il est peu de spectateurs qui ne soient frappés de cette majesté imposante, et ne se trouvent plus disposés à recevoir les impressions qu'on cherche à leur communiquer.

Avant que les pièces commencent, on a soin de purifier le lieu de l'assemblée [7]; quand elles sont finies, différents corps de magistrats montent sur le théâtre, et font des libations sur un autel consacré à Bacchus [8]. Ces cérémonies semblent imprimer un caractère de sainteté aux plaisirs qu'elles annoncent et qu'elles terminent.

Les décorations dont la scène est embellie ne frappent pas moins les yeux de la multitude. Un artiste, nommé Agatharcus, en conçut l'idée du temps d'Eschyle, et, dans un savant commentaire, il développa les principes qui avaient dirigé son travail [9]. Ces premiers essais furent ensuite perfectionnés, soit par les efforts des successeurs d'Eschyle [10], soit par les ouvrages qu'Anaxagore et Démocrite publièrent sur les règles de la perspective [11].

[1] Aristoph. in ran. v. 1046. Athen. lib. 5, cap. 7, p. 198.
(1) 6 pieds Grecs, qui font 5 de nos pieds et 8 pouces.
[2] Apollod. lib. 2, cap. 3, § 9, p. 96. Philostr. lib. 2, cap. 21, p. 73; lib. 4, cap. 16, p. 152. Aul. Gell. lib. 3, cap. 10.
[3] Winckelm. Hist. de l'Art. t. 2, p. 194. Ejusd. Monum. inéd. t. 2, p. 247.
[4] Lucian. de saltat. cap. 27, t. 2, p. 284. Id. tragœd. cap. 14, t. 2, p. 688.
[5] Horat. lib. 1, ep. 3, v. 14. Juvenal. satir. 6, v. 36. Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 7.
[6] Dion. Chrysost. orat. 4, p. 77. Philostr. vit. Apollon. lib. 5, cap. 9. p. 495. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 28, t. 1, p. 158
[7] Harpocr. et Suid. in Καθαρς. Pol. lib. 8, cap. 9, § 104.
[8] Plut. in Cim. t. 1, p. 483.
[9] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124.
[10] Schol. in vit. Soph.
[11] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124.

Suivant la nature du sujet, le théâtre représente une campagne riante[1], une solitude affreuse[2], le rivage de la mer entouré de roches escarpées et de grottes profondes[3], des tentes dressées auprès d'une ville assiégée[4], auprès d'un port couvert de vaisseaux[5]. Pour l'ordinaire, l'action se passe dans le vestibule d'un palais[6], ou d'un temple[7]; en face est une place; à côté paraissent des maisons, entre lesquelles s'ouvrent deux rues principales, l'une dirigée vers l'orient, l'autre vers l'occident[8].

Le premier coup d'œil est quelquefois très-imposant : ce sont des vieillards, des femmes, des enfants, qui, prosternés auprès d'un autel, implorent l'assistance des dieux, ou celle du souverain[9]. Dans le courant de la pièce, le spectacle se diversifie de mille manières. Ce sont de jeunes princes qui arrivent en équipage de chasse, et qui, environnés de leurs amis et de leurs chiens, chantent des hymnes en l'honneur de Diane[10]; c'est un char, sur lequel paraît Andromaque avec son fils Astyanax[11]; un autre char qui tantôt amène pompeusement, au camp des Grecs, Clytemnestre, entourée de ses esclaves, et tenant le petit Oreste qui dort entre ses bras[12], et tantôt la conduit à la chaumière où sa fille Électre vient de puiser de l'eau dans une fontaine[13]. Ici Ulysse et Diomède se glissent pendant la nuit dans le camp des Grecs, où bientôt ils répandent l'alarme : les sentinelles courent de tous côtés, en criant : *Arrête, arrête! tue, tue*[14]! Là des soldats Grecs, après la prise de Troie, paraissent sur le comble des maisons; ils sont armés de torches ardentes, et commencent à réduire en cendres cette ville célèbre[15]. Une autre fois on apporte, dans des cercueils, les corps des chefs des Argiens, de ces chefs qui périrent au siége de Thèbes; on célèbre, sur le théâtre même, leurs funérailles; leurs épouses expriment, par des chants funèbres, la douleur qui les pénètre; Évadné, l'une d'entre elles, est montée sur un rocher, au pied duquel on a dressé le bûcher de Capanée, son époux; elle s'est parée de ses plus riches habits, et, sourde aux prières de son père, aux cris de ses compagnes, elle se précipite dans les flammes du bûcher[16].

Le merveilleux ajoute encore à l'attrait du spectacle. C'est un dieu qui descend dans une machine; c'est l'ombre de Polydore qui perce le sein de la terre, pour annoncer à Hécube les nouveaux malheurs dont elle est menacée[1]; c'est celle d'Achille qui, s'élançant du fond du tombeau, apparaît à l'assemblée des Grecs, et leur ordonne de lui sacrifier Polyxène, fille de Priam[2]; c'est Hélène qui monte vers la voûte céleste, où, transformée en constellation, elle deviendra un signe favorable aux matelots[3]; c'est Médée qui traverse les airs sur un char attelé de serpents[4].

Je m'arrête : s'il fallait un plus grand nombre d'exemples, je les trouverais sans peine dans les tragédies Grecques, et surtout dans les plus anciennes. Telle pièce d'Eschyle n'est, pour ainsi dire, qu'une suite de tableaux mobiles[5], les uns intéressants, les autres si bizarres et si monstrueux, qu'ils n'ont pu se présenter qu'à l'imagination effrénée de l'auteur.

En effet, l'exagération s'introduisit dans le merveilleux même, lorsqu'on vit sur le théâtre Vulcain, accompagné de la Force et de la Violence, clouer Prométhée au sommet du Caucase; lorsqu'on vit tout de suite arriver, auprès de cet étrange personnage, l'Océan, monté sur une espèce d'hippogriphe[6], et la nymphe Io, ayant des cornes de génisse sur la tête[7]. Les Grecs rejettent aujourd'hui de pareilles peintures, comme peu convenables à la tragédie[8]; et ils admirent la sagesse avec laquelle Sophocle a traité la partie du spectacle, dans une de ses pièces.

Œdipe, privé de la lumière, chassé de ses États, était avec ses deux filles au bourg de Colone, aux environs d'Athènes, où Thésée venait de lui accorder un asile. Il avait appris de l'oracle que sa mort serait précédée de quelques signes extraordinaires, et que ses ossements, déposés dans un lieu dont Thésée et ses successeurs auraient seuls la connaissance, attireraient à jamais la vengeance des dieux sur les Thébains, et leurs faveurs sur les Athéniens. Son dessein est de révéler, avant de mourir, ce secret à Thésée[9]. Cependant les Coloniates craignent que la présence d'Œdipe, malheureux et souillé de crimes, ne leur devienne funeste. Ils s'occupent de cette réflexion, et s'écrient tout à coup : « Le tonnerre gronde, ô ciel[10]!

OEDIPE.

Chères compagnes de mes peines,
Mes filles, hâtez-vous; et dans ce même instant,
Faites venir le roi d'Athènes.

[1] Euripid. in Electr.
[2] Æschyl. in Prom.
[3] Soph. in Philoct. Euripid. Iphig. in Taur.
[4] Soph. in Ajac. Eurip. in Troad. Id. in Rhes.
[5] Euripid. Iphig. in Aul.
[6] Id. in Med.; in Alcest.; in Androm. Soph. in Trach. Id. in Œdip. tyr.
[7] Euripid. Iphig. in Taur.; in Ion
[8] Soph. in Ajac. v. 816. Euripid. in Orest. v. 1259.
[9] Soph. in Œdip. Col. Euripid. in Suppl.
[10] Euripid. in Helen. v. 1185; in Hippol. v. 58.
[11] Euripid. in Troad. v. 568.
[12] Id. Iphig. in Aul. v. 616.
[13] Id. in Electr. v. 55 et 998.
[14] Rhes. ap. Eurip. v. 675.
[15] Euripid. in Troad. v. 1256.
[16] Id. in Suppl. v. 1054 et 1070.

[1] Euripid. in Hecub.
[2] Id. ibid. Soph. ap. Longin. de Subl. cap. 15, p. 114.
[3] Euripid. in Orest. v. 1631.
[4] Id. in Med. v. 1321. Schol. ibid. Senec. in Med. v. 1025 Horat. epod. 3, v. 14.
[5] Æschyl. in Suppl.
[6] Id. in Prom. v. 286 et 395.
[7] Id. ibid. v. 590 et 675.
[8] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662.
[9] Sophocl. in Œdip. Colon. v. 93 et 650.
[10] Id. ibid. v. 1526, etc.

ANTIGONE.

Quel si pressant besoin...

OEDIPE.

Dieux! quel bruit éclatant
Autour de nous se fait entendre!
Dans l'éternelle nuit Œdipe va descendre.
Adieu; la mort m'appelle, et le tombeau m'attend.

LE CHOEUR, *chantant*.

Mon âme tremblante
Frémit de terreur.
Des cieux en fureur
La foudre brûlante
Répand l'épouvante.
Présages affreux!
Le courroux des cieux
Menace nos têtes;
La voix des tempêtes
Est la voix des dieux.

OEDIPE.

Ah! mes enfants! il vient l'instant horrible,
L'instant inévitable où tout finit pour moi,
Que m'a prédit un oracle infaillible.

ANTIGONE.

Quel signe vous l'annonce?

OEDIPE.

Un signe trop sensible.
D'Athènes au plus tôt faites venir le roi.

LE CHOEUR, *chantant*.

Quels nouveaux éclats de tonnerre
Ebranlent le ciel et la terre!
Maître des dieux, exaucez-nous.
Si notre pitié secourable
Pour cet infortuné coupable,
Peut allumer votre courroux,
Ne soyez point inexorable,
O Dieu vengeur, épargnez-nous (1)! »

La scène continue de la même manière, jusqu'à l'arrivée de Thésée, à qui Œdipe se hâte de révéler son secret.

La représentation des pièces exige un grand nombre de machines [1]; les unes opèrent les vols, la descente des dieux, l'apparition des ombres [2]; les autres servent à reproduire des effets naturels, tels que la fumée, la flamme [3], et le tonnerre, dont on imite le bruit, en faisant tomber de fort haut des cailloux dans un vase d'airain [4]: d'autres machines, en tournant sur des roulettes, présentent l'intérieur d'une maison ou d'une tente [5]. C'est ainsi qu'on montre aux spectateurs Ajax au milieu des animaux qu'il a récemment immolés à sa fureur [1].

Des entrepreneurs sont chargés d'une partie de la dépense qu'occasionne la représentation des pièces. Ils reçoivent, en dédommagement, une légère rétribution de la part des spectateurs [2].

Dans l'origine, et lorsqu'on n'avait qu'un petit théâtre de bois, il était défendu d'exiger le moindre droit à la porte: mais comme le désir de se placer faisait naître des querelles fréquentes, le gouvernement ordonna que désormais on payerait une drachme par tête [3]; les riches alors furent en possession de toutes les places, dont le prix fut bientôt réduit à une obole, par les soins de Périclès. Il voulait s'attacher les pauvres; et, pour leur faciliter l'entrée aux spectacles, il fit passer un décret, par lequel un des magistrats devait, avant chaque représentation, distribuer à chacun d'entre eux, deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour l'aider à subvenir à ses besoins, tant que dureraient les fêtes [4].

La construction du théâtre qui existe aujourd'hui, et qui, étant beaucoup plus spacieux que le premier, n'entraîne pas les mêmes inconvénients, devait naturellement arrêter le cours de cette libéralité. Mais le décret a toujours subsisté [5], quoique les suites en soient devenues funestes à l'État. Périclès avait assigné la dépense, dont il surchargea le trésor public, sur la caisse des contributions exigées des alliés, pour faire la guerre aux Perses [6]. Encouragé par ce premier succès, il continua de puiser dans la même source, pour augmenter l'éclat des fêtes, de manière qu'insensiblement les fonds de la caisse militaire furent tous consacrés aux plaisirs de la multitude. Un orateur ayant proposé, il n'y a pas longtemps, de les rendre à leur première destination, un décret de l'assemblée générale défendit, sous peine de mort, de toucher à cet article [7]. Personne aujourd'hui n'ose s'élever formellement contre un abus si énorme. Démosthène a tenté deux fois, par des voies indirectes, d'en faire apercevoir les inconvénients [8]; désespérant de réussir, il dit tout haut maintenant qu'il ne faut rien changer [9].

L'entrepreneur donne quelquefois le spectacle *gratis* [10]; quelquefois aussi il distribue des billets qui tiennent lieu de la paye ordinaire [11], fixée aujourd'hui à deux oboles [12].

(1) Par ce fragment de scène, dont je dois la traduction à M. l'abbé de Lille, et par tout ce que j'ai dit plus haut, on voit que la tragédie Grecque n'était, comme l'opéra Français, qu'un mélange de poésie, de musique, de danse et de spectacle, avec deux différences néanmoins: la première, que les paroles étaient tantôt chantées, et tantôt déclamées; la seconde, que le chœur exécutait rarement des danses proprement dites, et qu'elles étaient toujours accompagnées du chant.

[1] Plut. de glor. Athen. t 2, p. 348.
[2] Poll. lib. 4, cap. 19, § 130. Buleng. lib. 1, cap. 21 et 22.
[3] Euripid. Orest. v. 1542 et 1677.
[4] Schol. Aristoph. in nub. v. 291.
[5] Aristoph. in Acharn. v. 407. Schol. ibid.

[1] Schol. Soph. in Ajac. v. 344.
[2] Demosth. de cor. p. 477. Theophr. charact. cap. 11. Casaub. ibid. p. 100. Duport. ibid. p. 341 et 383.
[3] Hesych. Suid. et Harpocr. in Θεωρικ.
[4] Liban. argum. Olynth. 1. Ulpian. in Olynth. 1, p. 14.
[5] Aristoph. in vesp. v. 1184.
[6] Isocr. de pac. t. 1, p. 400.
[7] Ulpian. in Olynth. 1, p. 14.
[8] Demosth. Olynth. 1, p. 3 et 4. Ulpian. p. 11. Olynth. 3, p. 36.
[9] Demosth. Phil. 4, p. 100.
[10] Theophr. charact. cap. 11.
[11] Id. ibid.
[12] Demosth. de cor. p. 477. Theophr. charact. cap. 6.

## CHAPITRE LXXI.

*Entretiens sur la nature et sur l'objet de la tragédie.*

J'avais connu chez Apollodore un de ses neveux nommé Zopyre, jeune homme plein d'esprit, et brûlant du désir de consacrer ses talents au théâtre. Il me vint voir un jour, et trouva Nicéphore chez moi; c'était un poëte qui, après quelques essais dans le genre de la comédie, se croyait en droit de préférer l'art d'Aristophane à celui d'Eschyle.

Zopyre me parla de sa passion avec une nouvelle chaleur. « N'est-il pas étrange, disait-il, qu'on n'ait pas encore recueilli les règles de la tragédie? Nous avons de grands modèles, mais qui ont de grands défauts. Autrefois le génie prenait impunément son essor; on veut aujourd'hui l'asservir à des lois dont on ne daigne pas nous instruire. — Et quel besoin en avez-vous? lui dit Nicéphore. Dans une comédie, les événements qui ont précédé l'action, les incidents dont elle est formée, le nœud, le dénoûment, tout est de mon invention, et de là vient que le public me juge avec une extrême rigueur. Il n'en est pas ainsi de la tragédie; les sujets sont donnés et connus; qu'ils soient vraisemblables ou non, peu vous importe. Présentez-nous Adraste, les enfants mêmes vous raconteront ses infortunes; au seul nom d'Œdipe et d'Alcméon, ils vous diront que la pièce doit finir par l'assassinat d'une mère. Si le fil de l'intrigue s'échappe de vos mains, faites chanter le chœur; êtes-vous embarrassé de la catastrophe, faites descendre un dieu dans la machine; le peuple, séduit par la musique et par le spectacle, vous donnera toute espèce de licence, et couronnera sur-le-champ vos nobles efforts [1].

« Mais je m'aperçois de votre surprise; je vais me justifier par des détails. » Il s'assit alors, et, pendant qu'à l'exemple des sophistes, il levait la main, pour tracer dans les airs un geste élégant, nous vîmes entrer Théodecte, auteur de plusieurs tragédies excellentes [2]; Polus, un des plus habiles acteurs de la Grèce [3], et quelques-uns de nos amis, qui joignaient un goût exquis à des connaissances profondes. « Eh bien! me dit en riant Nicéphore, que voulez-vous que je fasse de mon geste? — Il faut le tenir en suspens, lui répondis-je; vous aurez peut-être bientôt occasion de l'employer; » et, prenant tout de suite Zopyre par la main, je dis à Théodecte : « Permettez que je vous confie ce jeune homme; il veut entrer dans le temple de la gloire, et je l'adresse à ceux qui en connaissent le chemin. »

Théodecte montrait de l'intérêt, et promettait au besoin ses conseils. « Nous sommes fort pressés, repris-je; c'est dès à présent qu'il nous faut un code de préceptes. — Où le prendre? répondit-il. Avec des talents et des modèles, on se livre quelquefois à la pratique d'un art : mais comme la théorie doit le considérer dans son essence, et s'élever jusqu'à sa beauté idéale, il faut que la philosophie éclaire le goût, et dirige l'expérience. — Je sais, répliquai-je, que vous avez longtemps médité sur la nature du drame qui vous a valu de justes applaudissements, et que vous en avez souvent discuté les principes avec Aristote, soit de vive voix, soit par écrit. — Mais vous savez aussi, me dit-il, que dans cette recherche, on trouve à chaque pas des problèmes à résoudre, et des difficultés à vaincre; que chaque règle est contredite par un exemple; que chaque exemple peut être justifié par un succès; que les procédés les plus contraires sont autorisés par de grands noms, et qu'on s'expose quelquefois à condamner les plus beaux génies d'Athènes. Jugez si je dois courir ce risque, en présence de leur mortel ennemi.

« — Mon cher Théodecte, répondit Nicéphore, dispensez-vous du soin de les accuser; je m'en charge volontiers. Communiquez-nous seulement vos doutes, et nous nous soumettrons au jugement de l'assemblée. » Théodecte se rendit à nos instances, mais à condition qu'il se couvrirait toujours de l'autorité d'Aristote, que nous l'éclairerions de nos lumières, et qu'on ne discuterait que les articles les plus essentiels. Malgré cette dernière précaution, nous fûmes obligés de nous assembler plusieurs jours de suite. Je vais donner le résultat de ces séances. J'avertis auparavant que, pour éviter toute confusion, je n'admets qu'un petit nombre d'interlocuteurs.

### PREMIÈRE SÉANCE.

ZOPYRE. Puisque vous me le permettez, illustre Théodecte, je vous demanderai d'abord quel est l'objet de la tragédie?

THÉODECTE. L'intérêt qui résulte de la terreur et de la pitié [1]; et, pour produire cet effet, je vous présente une action grave, entière, d'une certaine étendue [2]. Laissant à la comédie les vices et les ridicules des particuliers, la tragédie ne peint que de grandes infortunes; et c'est dans la classe des rois et des héros qu'elle va les puiser.

ZOPYRE. Et pourquoi ne pas les choisir quelquefois dans un état inférieur? Elles me toucheraient bien plus vivement, si je les voyais errer autour de moi [3].

THÉODECTE. J'ignore si, tracées par une main habile, elles ne nous donneraient pas de trop fortes émotions. Lorsque je prends mes exemples dans un rang infiniment supérieur au vôtre, je vous laisse la liberté de vous les appliquer, et l'espérance de vous y soustraire.

[1] Anthip. et Diphil. ap. Athen. lib. 6, p. 222.
[2] Plut. in x rhet. t. 2, p. 837. Suid. in Θεοδ.
[3] Aul. Gell. lib. 7, cap. [illegible]

[1] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 660; cap. 11, p. 660; cap. 14, p. 662.
[2] Id. ibid. cap. 6, p. 656.
[3] Id. de rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

POLUS. Je croyais au contraire que l'abaissement de la puissance nous frappait toujours plus que les révolutions obscures des autres états. Vous voyez que la foudre, en tombant sur un arbrisseau, fait moins d'impression que lorsqu'elle écrase un chêne, dont la tête montait jusqu'aux cieux.

THÉODECTE. Il faudrait demander aux arbrisseaux voisins ce qu'ils en pensent; l'un de ces deux spectacles serait plus propre à les étonner, et l'autre à les intéresser. Mais sans pousser plus loin cette discussion, je vais répondre plus directement à la question de Zopyre.

« Nos premiers auteurs s'exerçaient, pour l'ordinaire, sur les personnages célèbres des temps héroïques. Nous avons conservé cet usage, parce que des républicains contemplent toujours avec une joie maligne les trônes qui roulent dans la poussière, et la chute d'un souverain qui entraîne celle d'un empire. J'ajoute que les malheurs des particuliers ne sauraient prêter au merveilleux qu'exige la tragédie.

« L'action doit être entière et parfaite; c'est-à-dire, qu'elle doit avoir un commencement, un milieu et une fin [1]; car c'est ainsi que s'expriment les philosophes quand ils parlent d'un tout dont les parties se développent successivement à nos yeux [2]. Que cette règle devienne sensible par un exemple : dans l'Iliade, l'action commence par la dispute d'Agamemnon et d'Achille; elle se perpétue par les maux sans nombre qu'entraîne la retraite du second; elle finit lorsqu'il se laisse fléchir par les larmes de Priam [3]. En effet, après cette scène touchante, le lecteur n'a plus rien à désirer.

NICÉPHORE. Que pouvait désirer le spectateur, après la mort d'Ajax? L'action n'était-elle pas achevée aux deux tiers de la pièce? Cependant Sophocle a cru devoir l'étendre par une froide contestation entre Ménélas et Teucer, dont l'un veut qu'on refuse, et l'autre qu'on accorde les honneurs de la sépulture au malheureux Ajax [4].

THÉODECTE. La privation de ces honneurs ajoute parmi nous un nouveau degré aux horreurs du trépas; elle peut donc ajouter une nouvelle terreur à la catastrophe d'une pièce. Nos idées à cet égard commencent à changer, et si l'on parvenait à n'être plus touché de cet outrage, rien ne serait si déplacé que la dispute dont vous parlez; mais ce ne serait pas la faute de Sophocle. Je reviens à l'action.

« Ne pensez pas, avec quelques auteurs, que son unité ne soit autre chose que l'unité du héros, et n'allez pas, à leur exemple, embrasser, même dans un poëme, tous les détails de la vie de Thésée ou d'Hercule [5]. C'est affaiblir ou détruire l'intérêt, que de le prolonger avec excès, ou de le répandre sur un trop grand nombre de points [1]. Admirez la sagesse d'Homère; il n'a choisi, pour l'Iliade, qu'un épisode de la guerre de Troie [2].

ZOPYRE. Je sais que les émotions augmentent de force en se rapprochant, et que le meilleur moyen pour ébranler une âme est de la frapper à coups redoublés; cependant il faut que l'action ait une certaine étendue. Celle de l'Agamemnon d'Eschyle n'a pu se passer que dans un temps considérable; celle des Suppliantes d'Euripide dure plusieurs jours, tandis que dans l'Ajax et dans l'Œdipe de Sophocle, tout s'achève dans une légère portion de la journée. Les chefs-d'œuvre de notre théâtre m'offrent sur ce point des variétés qui m'arrêtent.

THÉODECTE. Il serait à désirer que l'action ne durât pas plus que la représentation de la pièce. Mais tâchez du moins de la renfermer dans l'espace de temps [3] qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil (1).

« J'insiste sur l'action, parce qu'elle est, pour ainsi dire, l'âme de la tragédie [4], et que l'intérêt théâtral dépend surtout de la fable ou de la constitution du sujet.

POLUS. Les faits confirment ce principe : j'ai vu réussir des pièces qui n'avaient, pour tout mérite, qu'une fable bien dressée, et conduite avec habileté. J'en ai vu d'autres dont les mœurs, les pensées et le style, semblaient garantir le succès, et qui tombaient, parce que l'ordonnance en était vicieuse. C'est le défaut de tous ceux qui commencent.

THÉODECTE. Ce fut celui de plusieurs anciens auteurs. Ils négligèrent quelquefois leurs plans, et se sauvèrent par des beautés de détail, qui sont à la tragédie ce que les couleurs sont à la peinture. Quelque brillantes que soient ces couleurs, elles font moins d'effet que les contours élégants d'une figure dessinée au simple trait [5].

« Commencez donc par crayonner votre sujet [6] : vous l'enrichirez ensuite des ornements dont il est susceptible. En le disposant, souvenez-vous de la différence de l'historien au poëte [7]. L'un raconte les choses comme elles sont arrivées; l'autre, comme elles ont pu ou dû arriver. Si l'histoire ne vous offre qu'un fait dénué de circonstances, il vous sera permis de l'embellir par la fiction, et de joindre à

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656; et cap. 7, p. 658. Corneille, 1er Disc. sur le poëme dramatique, p. 11.

[2] Plat. in Parm. t. 3, p. 137.

[3] Dacier, Reflexions sur la poétique d'Aristote, p. 106.

[4] Soph. in Ajac. Corneille, 1er Disc. sur le poeme dram. p. 13.

[5] Aristot. de poet. cap. 8, t. 2, p. 658; et cap. 18, p. 666.

[1] Aristot. de poet. cap. 26, p. 675.

[2] Id. ibid. cap. 23, p. 671.

[3] Id. ibid. cap. 5, p. 656. Dacier, Réfl. sur la poét. p 66. Pratique du Théâtre, liv. 2, chap. 7, p. 108.

(1) Aristote dit, *un tour du soleil*; et c'est d'après cette expression que les modernes ont etabli la regle des vingt-quatre heures; mais les plus savants interpretes entendent par *un tour du soleil*, l'apparition journalière de cet astre sur l'horizon; et comme les tragédies se donnaient à la fin de l'hiver, la durée de l'action ne devait être que de neuf à dix heures.

[4] Aristot. de poet. cap. 6, p. 657.

[5] Id. ibid.

[6] Id. ibid. cap. 17, p. 665.

[7] Id. ibid. cap 9, p. 659.

l'action principale des actions particulières, qui la rendront plus intéressante. Mais vous n'ajouterez rien qui ne soit fondé en raison, qui ne soit vraisemblable ou nécessaire [1]. »

A ces mots, la conversation devint plus générale. On s'étendit sur les différentes espèces de vraisemblances; on observa qu'il en est une pour le peuple, et une autre pour les personnes éclairées; et l'on convint de s'en tenir à celle qu'exige un spectacle où domine la multitude. Voici ce qui fut décidé.

« 1° On appelle vraisemblable ce qui, aux yeux de presque tout le monde, a l'apparence du vrai [2]. On entend aussi par ce mot, ce qui arrive communément dans des circonstances données [3]. Ainsi, dans l'histoire, tel événement a pour l'ordinaire telle suite; dans la morale, un homme d'un tel état, d'un tel âge, d'un tel caractère, doit parler et agir de telle manière [4].

« 2° Il est vraisemblable, comme disait le poëte Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables. Tel est l'exemple d'un homme qui succombe sous un homme moins fort ou moins courageux que lui. C'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces [5].

« 3° Tout ce qu'on croit être arrivé, est vraisemblable; tout ce qu'on croit n'être jamais arrivé est invraisemblable [6].

« 4° Il vaut mieux employer ce qui est réellement impossible et qui est vraisemblable, que le réellement possible qui serait sans vraisemblance [7]. Par exemple, les passions, les injustices, les absurdités qu'on attribue aux dieux, ne sont pas dans l'ordre des choses possibles; les forfaits et les malheurs des anciens héros ne sont pas toujours dans l'ordre des choses probables : mais les peuples ont consacré ces traditions, en les adoptant, et au théâtre, l'opinion commune équivaut à la vérité [8].

« 5° La vraisemblance doit régner dans la constitution du sujet, dans la liaison des scènes, dans la peinture des mœurs [9], dans le choix des reconnaissances [10], dans toutes les parties du drame. Vous vous demanderez sans cesse : Est-il possible, est-il nécessaire qu'un tel personnage parle ainsi, agisse de telle manière [11] ?

NICÉPHORE. Était-il possible qu'Œdipe eût vécu vingt ans avec Jocaste, sans s'informer des circonstances de la mort de Laïus?

[1] Aristot. de poet. cap. 9, p. 659.
[2] Ap. Aristot. rhet. ad Alexand. cap. 15, t. 2, p. 625.
[3] Id. rhet. lib. I, cap. 2, t. 2, p. 517.
[4] Id de poet. cap. 9, p. 659.
[5] Id. ibid. cap. 18, p. 666.
[6] Id. ibid. cap. 9, p. 659.
[7] Id. de poet. cap. 24, p. 672.
[8] Id. ibid. cap. 25, p. 673. Corneille, Ier Discours sur le poëme dram. p 2; 2e Discours, p. 57.
[9] Aristot. de poet. cap. 15, p. 663.
[10] Id. ibid. cap. 16, p. 664.
[11] Id ibid cap 15, p. 663.

THÉODECTE. Non sans doute; mais l'opinion générale supposait le fait; et Sophocle, pour en sauver l'absurdité, n'a commencé l'action qu'au moment où se terminent les maux qui affligeaient la ville de Thèbes. Tout ce qui s'est passé avant ce moment est hors du drame, ainsi que m'en a fait apercevoir Aristote [1].

NICÉPHORE. Votre ami, pour excuser Sophocle, lui prête une intention qu'il n'eut jamais. Car Œdipe fait ouvertement l'aveu de son ignorance; il dit lui-même, qu'il n'a jamais su ce qui s'était passé à la mort de Laïus; il demande en quel endroit ce prince fut assassiné, si c'est à Thèbes, si c'est à la campagne, ou dans un pays éloigné [2]. Quoi! un événement auquel il devait la main de la reine et le trône, n'a jamais fixé son attention! jamais personne ne lui en a parlé! Convenez qu'Œdipe n'était guère curieux, et qu'on était bien discret à sa cour. »

Théodecte cherchait en vain à justifier Sophocle; nous nous rangeâmes tous de l'avis de Nicéphore. Pendant cette discussion, on cita plusieurs pièces qui ne durent leur chute qu'au défaut de vraisemblance, une entre autres de Carcinus, où les spectateurs virent entrer le principal personnage dans un temple, et ne l'en virent pas sortir; quand il reparut dans une des scènes suivantes, ils en furent si blessés, que la pièce tomba [3].

POLUS. Il fallait qu'elle eût des défauts plus essentiels. J'ai joué souvent dans l'Électre de Sophocle; il y fait mention des jeux pythiques dont l'institution est postérieure, de plusieurs siècles, au temps où vivaient les héros de la pièce [4]; à chaque représentation, on murmure contre cet anachronisme; cependant la pièce est restée.

THÉODECTE. Cette faute, qui échappe à la plus grande partie des spectateurs, est moins dangereuse que la première, dont tout le monde peut juger. En général, les invraisemblances, qui ne frappent que les personnes éclairées, ou qui sont couvertes par un vif intérêt, ne sont guère à redouter pour un auteur. Combien de pièces où l'on suppose dans un récit, que pendant un court espace de temps, il s'est passé hors du théâtre une foule d'événements qui demanderaient une grande partie de la journée [5]! Pourquoi n'en est-on pas choqué? c'est que le spectateur, entraîné par la rapidité de l'action, n'a ni le loisir ni la volonté de revenir sur ses pas, et de se livrer à des calculs qui affaibliraient son illusion (1). »

Ici finit la première séance.

[1] Aristot. de poet. cap. 24, p. 672.
[2] Soph. OEdip. tyr. v. 112 et 228.
[3] Aristot. de poet. cap. 17, t. 2, p. 665.
[4] Id. ibid. cap. 24, p. 672.
[5] Soph. in OEdip. Col. v. 1625 et 1649. Id. in Trachin. v. 632 et 747. Euripid. in Androm. v. 1008 et 1070. Brumoy, t. 4, p. 24. Dupuy, Trad. des Trachin. not. 24.

(1) Dans la Phèdre de Racine, on ne s'aperçoit pas que pendant qu'on récite trente-sept vers, il faut qu'Aricie, après avoir

SECONDE SÉANCE.

Le lendemain, quand tout le monde fut arrivé, Zopyre dit à Théodecte : « Vous nous fites voir hier que l'illusion théâtrale doit être fondée sur l'unité d'action, et sur la vraisemblance; que faut-il de plus?

THÉODECTE. Atteindre le but de la tragédie, qui est d'exciter la terreur et la pitié[1]. On y parvient, 1° par le spectacle, lorsqu'on expose à nos yeux OEdipe avec un masque ensanglanté; Télèphe couvert de haillons, les Euménides avec des attributs effrayants; 2° par l'action, lorsque le sujet et la manière d'en lier les incidents suffisent pour émouvoir fortement le spectateur. C'est dans le second de ces moyens que brille surtout le génie du poëte.

« On s'était aperçu depuis longtemps que de toutes les passions, la terreur et la pitié pouvaient seules produire un pathétique vif et durable[2]; de là les efforts que firent successivement l'élégie et la tragédie, pour communiquer à notre âme les mouvements qui la tirent de sa langueur sans violence, et lui font goûter des plaisirs sans remords. Je tremble et je m'attendris sur les malheurs qu'éprouvent mes semblables, sur ceux que je puis éprouver à mon tour[3]; mais je chéris ces craintes et ces larmes. Les premières ne resserrent mon cœur, qu'afin que les secondes le soulagent à l'instant. Si l'objet qui fait couler ces pleurs était sous mes yeux, comment pourrais-je en soutenir la vue[4]? L'imitation me le montre à travers un voile qui en adoucit les traits; la copie reste toujours au-dessous de l'original; et cette imperfection est un de ses principaux mérites.

POLUS. N'est-ce pas là ce que voulait dire Aristote, lorsqu'il avançait que la tragédie et la musique opèrent la purgation de la terreur et de la pitié[5]?

THÉODECTE. Sans doute. Purger ces deux passions, c'est en épurer la nature, en réprimer les excès. Et en effet, les arts imitatifs ôtent à la réalité ce qu'elle a d'odieux, et n'en retiennent que ce qu'elle a d'intéressant. Il suit de là, qu'il faut épargner au spectateur les émotions trop pénibles et trop douloureuses. On se souvient encore de ce roi d'Égypte, qui, parvenu au comble du malheur, ne put verser une larme à l'aspect du supplice de son fils, et fondit en pleurs lorsqu'il vit un de ses amis tendre la main aux passants[6]. Le dernier de ces tableaux attendrit son cœur, le premier l'avait endurci. Éloignez de moi ces excès de terreur, ces coups foudroyants qui étouffent la pitié : évitez d'ensanglanter la scène. Que Médée ne vienne pas sur le théâtre égorger ses enfants, Œdipe s'arracher les yeux, Ajax se percer de son épée*. C'est une des principales règles de la tragédie....

NICÉPHORE. Et que vous violez sans cesse. Vous aimez à repaître vos regards d'images affreuses et dégoûtantes. Rappelez-vous cet OEdipe[1], ce Polymnestor[2], qui, privés de la lumière du jour, reparaissent sur le théâtre, baignés du sang qui coule encore de leurs yeux.

THÉODECTE. Ce spectacle est étranger à l'action, et l'on a la faiblesse de l'accorder aux besoins de la multitude, qui veut des secousses violentes.

NICÉPHORE. C'est vous qui l'avez familiarisée avec les atrocités. Je ne parle point de ces forfaits dont le récit même est épouvantable; de ces époux, de ces mères, de ces enfants égorgés par ce qu'ils ont de plus cher au monde; vous me répondriez que ces faits sont consacrés par l'histoire, qu'on vous en a souvent entretenus dès votre enfance, qu'ils appartiennent à des siècles si reculés[3], qu'ils n'excitent plus en conséquence que l'effroi nécessaire à la tragédie. Mais vous avez le funeste secret d'en augmenter l'horreur. Les cheveux se dressent sur ma tête, lorsqu'aux cris de Clytemnestre, qu'Oreste son fils vient de frapper derrière le théâtre, Électre sa fille s'écrie sur la scène : « Frappe, « si tu le peux, une seconde fois[4]. »

THÉODECTE. Sophocle a, pendant toute la pièce, répandu un si grand intérêt sur cette princesse; elle est si rassasiée de malheurs et d'opprobres; elle vient de passer par tant de convulsions de crainte, de désespoir et de joie, que sans oser la justifier, on lui pardonne ce trait de férocité qui lui échappe dans un premier moment. Observez que Sophocle en prévit l'effet, et que pour le corriger, il fait déclarer à Électre dans une scène précédente, qu'elle n'en veut qu'au meurtrier de son père[5].

« Cet exemple, qui montre avec quelle adresse une main habile prépare et dirige ses coups, prouve en même temps que les sentiments dont on cherche à nous pénétrer, dépendent surtout des relations et des qualités du principal personnage.

« Remarquez qu'une action qui se passe entre des personnes ennemies ou indifférentes, ne fait qu'une impression passagère; mais qu'on est fortement ému, quand on voit quelqu'un près de périr de la main d'un frère, d'une sœur, d'un fils, ou des auteurs de ses jours. Mettez donc, s'il est possible, votre héros aux prises avec la nature; mais ne choisissez pas un scélérat : qu'il passe du malheur au bonheur, ou du bonheur au malheur, il n'excitera

quitté la scène, arrive à l'endroit où les chevaux se sont arrêtés, et que Théramène ait le temps de revenir auprès de Thésée.

[1] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662; cap. 9, p. 660; cap. 11, p. 660.

[2] Marmont. Poét. franc. t. 2, p. 90.

[3] Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 8, p. 559.

[4] Id. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654.

[5] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. Id. de rep. lib. 8, cap. 7, t. 2, p. 458. Remarq. de Batt. sur la poet d'Aristote, p. 225.

[6] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

* Voyez la note XCV, à la fin du volume.

[1] Soph. in OEdip. tyr. v. 1320 et 1330.

[2] Euripid. in Hecub. v. 1066.

[3] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

[4] Soph. in Electr. v. 1438.

[5] Id. ibid. v. 963.

ni terreur ni pitié[1]. Ne choisissez pas non plus un homme qui, doué d'une sublime vertu, tomberait dans l'infortune sans se l'être attirée[2].

Polus. Ces principes ont besoin d'être développés. Que la punition du méchant ne produise ni compassion ni crainte, je le conçois sans peine. Je ne dois m'attendrir que sur des malheurs non mérités, et le scélérat n'a que trop mérité les siens; je ne dois trembler que sur les malheurs de mon semblable, et le scélerat ne l'est pas. Mais l'innocence poursuivie, opprimée, versant des larmes amères, et poussant des cris inutiles, rien de si terrible et de si touchant.

Théodecte. Et rien de si odieux, quand elle succombe contre toute apparence de justice. Alors, au lieu de ce plaisir pur, de cette douce satisfaction que j'allais chercher au théâtre, je n'y reçois que des secousses douloureuses qui révoltent à la fois mon cœur et ma raison. Vous trouverez peut-être que je vous parle un langage nouveau; c'est celui des philosophes qui dans ces derniers temps, ont réfléchi sur l'espèce de plaisir que doit procurer la tragédie[3].

« Quel est donc le tableau qu'elle aura soin d'exposer sur la scène? celui d'un homme qui puisse, en quelque façon, se reprocher son infortune. N'avez-vous pas observé que les malheurs des particuliers, et les révolutions même des empires, ne dépendent souvent que d'une première faute éloignée ou prochaine; faute dont les suites sont d'autant plus effrayantes, qu'elles étaient moins prévues? Appliquez cette remarque : vous trouverez dans Thyeste, la vengeance poussée trop loin; dans Œdipe et dans Agamemnon, de fausses idées sur l'honneur et sur l'ambition; dans Ajax, un orgueil qui dédaigne l'assistance du ciel[4]; dans Hippolyte, l'injure faite à une divinité jalouse[5]; dans Jocaste, l'oubli des devoirs les plus sacrés; dans Priam et dans Hécube, trop de faiblesse pour le ravisseur d'Hélène; dans Antigone, les sentiments de la nature préférés à des lois établies.

« Le sort de Thyeste et d'OEdipe fait frissonner[6]: mais Thyeste dépouillé, par Atrée son frère, du droit qu'il avait au trône, lui fait le plus sanglant des outrages en lui ravissant une épouse chérie; Atrée était coupable, et Thyeste n'était pas innocent. OEdipe a beau se parer de ce titre, et s'écrier qu'il a tué son père sans le connaître[7] : récemment averti par l'oracle[8] qu'il commettrait cet attentat, devait-il disputer les honneurs du pas à un vieillard qu'il rencontra sur son chemin, et pour une légère insulte lui arracher la vie, ainsi qu'aux esclaves qui l'accompagnaient?

[1] Aristot. de poet. cap. 13, p. 661. Corneille, 2e Discours.
[2] Aristot. de poet. cap. 13, p. 661.
[3] Id. ibid. cap. 14, p. 662.
[4] Soph. in Ajac. v. 785.
[5] Euripid. in Hipp. v. 113.
[6] Aristot. de poet. cap. 14, p. 662.
[7] Soph. in OEdip. Col. v. 270, 538 et 575.
[8] Id. in OEdip tyr. v. 812.

Zopyre. Il ne fut pas maître de sa colère.

Théodecte. Il devait l'être; les philosophes n'admettent point de passion assez violente pour nous contraindre[1], et si les spectateurs moins éclairés sont plus indulgents, ils savent du moins que l'excès momentané d'une passion suffit pour nous entraîner dans l'abîme.

Zopyre. Osez-vous condammer Antigone, pour avoir, au mépris d'une injuste défense, accordé la sépulture à son frère?

Théodecte. J'admire son courage, je la plains d'être réduite à choisir entre deux devoirs opposés; mais enfin la loi était expresse[2], Antigone l'a violée, et la condamnation eut un prétexte.

« Si parmi les causes assignées aux malheurs du principal personnage, il en est qu'il serait facile d'excuser, alors vous lui donnerez des faiblesses et des défauts qui adouciront à nos yeux l'horreur de sa destinée.

« D'après ces réflexions, vous réunirez l'intérêt sur un homme qui soit plutôt bon que méchant, qui devienne malheureux, non par un crime atroce, mais par une de ces grandes fautes qu'on se pardonne aisément dans la prospérité : tels furent OEdipe et Thyeste[3].

Polus. Vous désapprouvez donc ces pièces, où l'homme est devenu malgré lui coupable et malheureux? Cependant elles ont toujours réussi, et toujours on versera des larmes sur le sort déplorable de Phèdre, d'Oreste et d'Électre. »

Cette remarque occasionna parmi les assistants une dispute assez vive : les uns soutenaient qu'adopter le principe de Théodecte, c'était condamner l'ancien théâtre, qui, disait-on, n'a pour mobile que les décrets aveugles du destin; d'autres observaient que dans la plupart des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ces décrets, quoique rappelés par intervalles dans le discours, n'influaient, ni sur les malheurs du premier personnage, ni sur la marche de l'action : on citait entre autres l'Antigone de Sophocle, la Médée et l'Andromaque d'Euripide.

On s'entretint par occasion de cette fatalité irrésistible, tant pour les dieux que pour les hommes[4]. « Ce dogme, disaient les uns, paraît plus dangereux qu'il ne l'est en effet. Voyez ses partisans : ils raisonnent, comme s'ils ne pouvaient rien; ils agissent, comme s'ils pouvaient tout. » Les autres, après avoir montré qu'il ne sert qu'à justifier les crimes, et qu'à décourager la vertu, demandèrent comment il avait pu s'établir.

« Il fut un temps, répondit-on, où les oppresseurs des faibles ne pouvant être retenus par les remords,

[1] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, 2, 3, t. 2, p. 28, etc.
[2] Soph. in Antig. v. 454.
[3] Aristot. de poet. cap. 13, p. 661.
[4] Æschyl. in Prom. v. 513.

on imagina de les arrêter par la crainte de la religion ; ce fut une impiété, non-seulement de négliger le culte des dieux, ou de mépriser leur puissance, mais encore de dépouiller leurs temples, d'enlever les troupeaux qui leur étaient consacrés, et d'insulter leurs ministres. De pareils crimes devaient être punis, à moins que le coupable ne réparât l'insulte, et ne vînt au pied des autels se soumettre à des cérémonies destinées à le purifier. Les prêtres ne le perdaient pas de vue. La fortune l'accablait-elle de ses dons? Ne craignez rien, disaient-ils, c'est par de pareilles faveurs que les dieux l'attirent dans le piége[1]. Éprouvait-il un des revers attachés à la condition humaine? Le voilà, s'écriaient-ils, le courroux céleste qui devait éclater sur sa tête. Se dérobait-il au châtiment pendant sa vie? La foudre n'est que suspendue, ajoutait-on; ses enfants, ses petits-neveux porteront le poids et la peine de son iniquité[2]. On s'accoutuma donc à voir la vengeance des dieux poursuivant le coupable jusqu'à sa dernière génération; vengeance regardée comme justice à l'égard de celui qui l'a méritée, comme fatalité par rapport à ceux qui ont recueilli ce funeste héritage. Avec cette solution, on crut expliquer cet enchaînement de forfaits et de désastres qui détruisirent les plus anciennes familles de la Grèce. Citons quelques exemples.

« OEnée, roi des Étoliens, néglige d'offrir des sacrifices à Diane, prompte à se venger de ses mépris; de là ces fléaux multipliés qui ravagent ses États[3], ces haines meurtrières qui divisent la famille royale, et qui finissent par la mort de Méléagre, fils d'OEnée[4].

« Une faute de Tantale attacha pour longtemps les Furies au sang des Pélopides. Elles l'avaient déjà infecté de tous leurs poisons, lorsqu'elles dirigèrent le trait qu'Agamemnon lança contre une biche consacrée à Diane[5]. La déesse exige le sacrifice d'Iphigénie; ce sacrifice sert de prétexte à Clytemnestre, pour égorger son époux[6]; Oreste venge son père, en ravissant le jour à sa mère; il est poursuivi par les Euménides, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'expiation.

« Rappelons-nous, d'un autre côté, cette suite non interrompue de crimes horribles et de malheurs épouvantables, qui fondirent sur la maison régnante, depuis Cadmus, fondateur de la ville de Thèbes, jusqu'aux enfants du malheureux OEdipe. Quelle en fut la funeste origine? Cadmus avait tué un dragon qui veillait sur une fontaine consacrée à Mars; il avait épousé Hermione, fille de Mars et de Vénus. Vulcain, dans un accès de jalousie, revêtit cette princesse d'une robe teinte des crimes qui se transmirent à ses descendants[1].

« Heureuses néanmoins les nations, lorsque la vengeance céleste ne s'étend que sur la postérité du coupable! Combien de fois l'a-t-on vue s'appesantir sur un royaume entier! Combien de fois encore les ennemis d'un peuple le sont-ils devenus de ses dieux, quoiqu'ils ne les eussent jamais offensés!

« A cette idée outrageante pour la Divinité, on en substitua dans la suite une autre qui ne l'était pas moins. Quelques sages, épouvantés des vicissitudes qui bouleversent les choses humaines, supposèrent une puissance qui se joue de nos projets, et nous attend au moment du bonheur, pour nous immoler à sa cruelle jalousie[2].

« Il résultait de ces monstrueux systèmes, conclut Théodecte, qu'un homme peut être entraîné dans le crime ou dans le malheur, par la seule impulsion d'une divinité à qui sa famille, sa nation ou sa prospérité est odieuse[3].

« Cependant comme la dureté de cette doctrine se faisait mieux sentir dans une tragédie que dans d'autres écrits, nos premiers auteurs ne l'annoncèrent souvent qu'avec des correctifs, et se rapprochèrent ainsi de la règle que j'ai établie. Tantôt le personnage, frappé de la fatalité, la justifia par une faute personnelle, ajoutée à celle que le sang lui avait transmise; tantôt, après s'être acquitté envers sa destinée, il était retiré du précipice où elle l'avait conduit. Phèdre est embrasée d'un amour criminel; c'est Vénus qui l'allume dans son cœur, pour perdre Hippolyte. Que fait Euripide? Il ne donne à cette princesse qu'un rôle subalterne; il fait plus encore : elle conçoit et exécute l'affreux projet d'accuser Hippolyte[4]. Son amour est involontaire, son crime ne l'est pas; elle n'est plus qu'un personnage odieux, qui, après avoir excité quelque pitié, finit par produire l'indignation.

« Le même Euripide a voulu rassembler tout l'intérêt sur Iphigénie. Malgré son innocence et ses vertus, elle doit laver de son sang l'outrage que Diane a reçu d'Agamemnon. Que fait encore l'auteur? Il n'achève pas le malheur d'Iphigénie; la déesse la transporte en Tauride, et la ramènera bientôt après triomphante dans la Grèce[5].

« Le dogme de la fatalité ne domine nulle part aussi fortement que dans les tragédies d'Oreste et d'Électre. Mais on a beau rapporter l'oracle qui leur ordonne de venger leur père[6], les remplir de terreur avant le crime, de remords après qu'il est commis,

[1] Æschyl. in Pers. v. 93.
[2] Herodot. lib. I, cap. 91. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378.
[3] Homer. iliad. 9, v. 529.
[4] Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 874.
[5] Soph. in Electr. v. 570.
[6] Id. ibid. v. 530. Euripid. in Electr. v. 1020.

[1] Euripid. in Phœn. v. 941. Apollod. lib. 3, p. 169. Bannier, Mythol. t. 3, p. 73.
[2] Herodot. lib. I, cap. 32; lib. 3, cap. 40; lib. 7, cap. 46. Soph. in Philoct. v. 789.
[3] Æschyl. ap. Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 380. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378. Casaub. in Aristoph. equit. v. 443.
[4] Euripid. in Hippol. v. 728 et 877.
[5] Id. Iphig. in Aulid. v. 1583. Id. Iphig. in. Taur. v. 783.
[6] Id. in Orest. v. 416 et 593. Soph. in Electr. v. 35, 70, etc.

les rassurer par l'apparition d'une divinité qui les justifie, et leur promet un sort plus heureux[1]; ces sujets n'en sont pas moins contraires à l'objet de la tragédie. Ils réussissent néanmoins, parce que rien n'est si touchant que le péril d'Oreste, que les malheurs d'Électre, que la reconnaissance du frère et de la sœur; parce que d'ailleurs tout s'embellit sous la plume d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

« Aujourd'hui que la saine philosophie nous défend d'attribuer à la Divinité un seul mouvement d'envie ou d'injustice[2], je doute que de pareilles fables, traitées pour la première fois, avec la même supériorité, réunissent tous les suffrages. Je soutiens, du moins, qu'on verrait avec peine le principal personnage se souiller d'un crime atroce; et j'en ai pour garant la manière dont Astydamas a construit dernièrement la fable de son Alcméon. L'histoire suppose que ce jeune prince fut autorisé à plonger le poignard dans le sein d'Ériphile, sa mère. Plusieurs auteurs ont traité ce sujet. Euripide épuisa inutilement toutes les ressources de l'art, pour colorer un si horrible forfait[3]; Astydamas a pris un parti conforme à la délicatesse de notre goût. Ériphile périt, à la vérité, de la main de son fils, mais sans en être connue[4].

Polus. Si vous n'admettez pas cette tradition de crimes et de désastres qui descendent des pères aux enfants, vous serez forcé de supprimer les plaintes dont le théâtre retentit sans cesse contre l'injustice des dieux et les rigueurs de la destinée.

Théodecte. Ne touchons point au droit du malheureux; laissons-lui les plaintes, mais qu'elles prennent une direction plus juste; car il existe pour lui un ordre de choses plus réel, et non moins effrayant que la fatalité; c'est l'énorme disproportion entre ses égarements et les maux qui en sont la suite: c'est lorsqu'il devient le plus infortuné des hommes, par une passion momentanée, par une imprudence légère, quelquefois par une prudence trop éclairée; c'est enfin lorsque les fautes des chefs portent la désolation dans tout un empire.

« De pareilles calamités étaient assez fréquentes dans ces temps éloignés, où les passions fortes, telles que l'ambition et la vengeance, déployaient toute leur énergie. Aussi la tragédie commença-t-elle par mettre en œuvre les événements des siècles héroïques, événements consignés en partie dans les écrits d'Homère, en plus grand nombre dans un recueil intitulé Cycle épique, où différents auteurs ont rassemblé les anciennes traditions des Grecs[5].

« Outre cette source, dans laquelle Sophocle a puisé presque tous ses sujets, on en a quelquefois tire de l'histoire moderne : d'autres fois on a pris la liberté d'en inventer. Eschyle mit sur la scène la défaite de Xerxès à Salamine[1]; et Phrynichus, la prise de Milet[2]; Agathon donna une pièce où tout est feint[3]; Euripide une autre où tout est allégorique[4].

« Ces diverses tentatives réussirent[5], et ne furent pas suivies : peut-être exigent-elles trop de talents; peut-être s'aperçut-on que l'histoire ne laisse pas assez de liberté au poëte, que la fiction lui en accorde trop, que l'une et l'autre se concilient difficilement avec la nature de notre spectacle. Qu'exige-t-il en effet? une action vraisemblable, et souvent accompagnée de l'apparition des ombres et de l'intervention des dieux. Si vous choisissiez un fait récent, il faudrait en bannir le merveilleux; si vous l'inventiez vous-même, n'étant soutenu ni par l'autorité de l'histoire, ni par le préjugé de l'opinion publique, vous risqueriez de blesser la vraisemblance[6]. De là vient que les sujets de nos plus belles pièces sont pris maintenant dans un petit nombre de familles anciennes, comme celles d'Alcméon, de Thyeste, d'OEdipe, de Télèphe et de quelques autres, où se passèrent autrefois tant de scènes épouvantables[7].

Nicéphore. Je voudrais vous dire poliment que vous êtes bien ennuyeux avec vos Agamemnons, vos Orestes, vos Œdipes, et toutes ces races de proscrits. Ne rougissez-vous pas de nous offrir des sujets si communs et si usés? J'admire quelquefois la stérilité de vos génies, et la patience des Athéniens.

Théodecte. Vous n'êtes pas de bonne foi, et vous savez mieux qu'un autre, que nous travaillons sur un fonds inépuisable. Si nous sommes obligés de respecter les fables reçues, ce n'est que dans les points essentiels. Il faut, à la vérité, que Clytemnestre périsse de la main d'Oreste; Ériphile, de celle d'Alcméon[8]. Mais les circonstances d'un même fait variant dans les traditions anciennes[9], l'auteur peut choisir celles qui conviennent à son plan, ou leur en substituer de nouvelles. Il lui suffit aussi d'employer un ou deux personnages connus; les autres sont à sa disposition[10]. Chaque sujet offre des variétés sans nombre, et cesse d'être le même, dès que vous lui donnez un nouveau nœud, un autre dénoûment[11].

« Variété dans les fables, qui sont simples ou implexes[12] : simples, lorsque l'action continue et s'achève d'une manière uniforme, sans qu'aucun

[1] Euripid. in Orest. v. 1625. Id. in Electr. v. 1238.
[2] Plat. in Tim. t. 3, p. 29. Id. in Theæt. t. 1, p. 176.
[3] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 28.
[4] Id. de poet. cap. 14, p. 663.
[5] Casaub. in Athen. lib. 7, cap. 3, p. 301.

[1] Eschyl. in Pers.
[2] Herodot. lib. 6, cap. 21.
[3] Aristot. de poet. cap. 9, p. 659.
[4] Dionys. Halic. de art. rhet. t. 5, p. 301 et 355.
[5] Aristot. de poet. cap. 9, p. 659.
[6] Corneille, 1er Discours sur le poëme dramat. p. 2.
[7] Aristot. de poet. cap. 13, p. 662; cap. 14, p. 663.
[8] Id. ibid. cap. 14, p. 662.
[9] Schol. argum. in Ajac. Sophocl.
[10] Aristot. de poet. cap. 9, p. 659.
[11] Id. ibid. cap. 18. Corneille, 2e discours, p. 53.
[12] Aristot. de poet. cap. 10 et 11, p. 658.

accident en détourne ou suspende le cours; implexes, lorsqu'elle s'opère, soit avec une de ces reconnaissances qui changent les rapports des personnages entre eux, soit avec une de ces révolutions qui changent leur état, soit avec ces deux moyens réunis. » Ici l'on examina ces deux espèces de fables, et l'on convint que les implexes étaient préférables aux simples [1].

Variété dans les incidents qui excitent la terreur et la pitié. Si ce double effet est produit par les sentiments de la nature, tellement méconnus ou contrariés, que l'un des personnages risque de perdre la vie, alors celui qui donne ou va donner la mort, peut agir de l'une de ces quatre manières. 1° Il peut commettre le crime de propos délibéré; les exemples en sont fréquents parmi les anciens. Je citerai celui de Médée, qui, dans Euripide, conçoit le projet de tuer ses enfants, et l'exécute [2]. Mais son action est d'autant plus barbare, qu'elle n'était point nécessaire. Je crois que personne ne la hasarderait aujourd'hui. 2° On peut ne reconnaître son crime qu'après l'avoir achevé, comme OEdipe dans Sophocle. Ici l'ignorance du coupable rend son action moins odieuse, et les lumières qu'il acquiert successivement nous inspirent le plus vif intérêt. Nous approuvons cette manière. 3° L'action va quelquefois jusqu'au moment de l'exécution, et s'arrête tout à coup par un éclaircissement inattendu. C'est Mérope qui reconnaît son fils, et Iphigénie, son frère, au moment de les frapper. Cette manière est la plus parfaite de toutes.

Polus. En effet, lorsque Mérope tient le glaive suspendu sur la tête de son fils, il s'élève un frémissement général dans l'assemblée [3]; j'en ai été souvent témoin.

Théodecte. La quatrième et la plus mauvaise de toutes les manières, est de s'arrêter au moment de l'exécution, par un simple changement de volonté : on ne l'a presque jamais employée. Aristote me citait un jour l'exemple d'Hémon, qui tire l'épée contre Créon, son père, et au lieu d'achever, s'en perce lui-même [4].

Nicéphore. Comment aurait-il achevé? Créon, saisi de frayeur, avait pris la fuite [5].

Théodecte. Son fils pouvait le poursuivre.

Polus. Peut-être ne voulait-il que s'immoler à ses yeux, comme il semblait l'en avoir menacé dans une des scènes précédentes [6]; car, après tout, Sophocle connaissait trop les bienséances du théâtre pour supposer que le vertueux Hémon osât attenter aux jours de son père.

Zopyre. Eh! pourquoi ne l'aurait-il pas osé? Savez-vous qu'Hémon est sur le point d'épouser Antigone, qu'il l'aime, qu'il en est aimé, que son père l'a condamnée à être enterrée vivante, que son fils n'a pu le fléchir par ses larmes, qu'il la trouve morte, qu'il se roule à ses pieds expirant de rage et d'amour? Et vous seriez indigné que, voyant tout à coup paraître Créon, il se fût élancé, non sur son père, mais sur le bourreau de son amante? Ah! s'il ne daigne pas poursuivre ce lâche tyran, c'est qu'il est encore plus pressé de terminer une vie odieuse.

Théodecte. Ennoblissez son action; dites que son premier mouvement fut de fureur et de vengeance; et le second, de remords et de vertu.

Zopyre. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, je soutiens que ce trait est un des plus pathétiques et des plus sublimes de notre théâtre; et si votre Aristote ne l'a pas senti, c'est qu'apparemment il n'a jamais aimé.

Théodecte. Aimable Zopyre, prenez garde de trahir les secrets de votre cœur. Je veux bien, par complaisance pour vous, rejeter cet exemple : mais retenons le principe, qu'il ne faut pas commencer une action atroce, ou qu'il ne faut pas l'abandonner sans motif. Continuons de parcourir les moyens de différencier une fable.

« Variété dans les reconnaissances, qui sont un des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes [1]. Il en est de plusieurs espèces [2]; les unes, dénuées de tout art, et devenues trop souvent la ressource des poëtes médiocres, sont fondées sur des signes accidentels ou naturels; par exemple, des bracelets, des colliers, des cicatrices, des marques imprimées sur le corps (1); les autres montrent de l'invention. On cite avec éloge celle de Dicæogène, dans son poëme des Cypriaques : le héros, voyant un tableau où ses malheurs sont retracés, laisse échapper des larmes qui le trahissent; celle de Polyidès, dans son Iphigénie : Oreste, sur le point d'être immolé, s'écrie : « C'est ainsi « que ma sœur Iphigénie fut sacrifiée en Aulide. » Les plus belles naissent de l'action. Voyez l'OEdipe de Sophocle, et l'Iphigénie en Aulide d'Euripide [3].

« Variété dans les caractères. Celui des personnages qui reviennent souvent sur la scène, est décidé parmi nous; mais il ne l'est que dans sa généralité. Achille est impétueux et violent; Ulysse, prudent et dissimulé; Médée, implacable et cruelle, mais toutes ces qualités peuvent tellement se graduer, que d'un seul caractère il en résulte plusieurs qui n'ont de commun que les traits principaux : tel est

[1] Aristot. de poet. cap. 13, p. 661.
[2] Id. ibid. cap. 14, p. 663.
[3] Plut. de esu carn. t. 2, p. 998.
[4] Aristot. de poet. cap. 14, p. 663.
[5] Soph. in Antig. v. 1248.
[6] Id. ibid. v. 762. Schol. ibid.

[1] Aristot. de poet. cap. 11, p. 660.
[2] Id. ibid. cap. 16, p. 664.
(1) Aristote cite une reconnaissance opérée par un moyen bien étrange, par une navette qui rendait un son (Aristote de poet. cap. 16, p. 664); elle se trouvait dans le Terée de Sophocle. Cette pièce est perdue.
[3] Aristot. de poet. cap. 16, p. 665.

celui d'Électre [1], et celui de Philoctète [2], dans Eschyle, Sophocle et Euripide. Il vous est permis d'exagérer les défauts d'Achille ; mais il vaut mieux les affaiblir par l'éclat de ses vertus, comme a fait Homère. C'est en suivant ce modèle, que le poëte Agathon produisit un Achille, qui n'avait pas encore paru sur le théâtre [3].

« Variété dans les catastrophes. Les unes se terminent au bonheur, et les autres au malheur; il en est où, par une double révolution, les bons et les méchants éprouvent un changement de fortune. La première manière ne convient guère qu'à la comédie [4].

ZOPYRE. Pourquoi l'exclure de la tragédie? Répandez le pathétique dans le courant de la pièce; mais que du moins je respire à la fin, et que mon âme soulagée obtienne le prix de sa sensibilité.

THÉODECTE. Vous voulez donc que j'éteigne ce tendre intérêt qui vous agite, et que j'arrête des larmes que vous versez avec tant de plaisir? La plus belle récompense que je puisse accorder à votre âme sensible, c'est de perpétuer, le plus qu'il est possible, les émotions qu'elle a reçues. De ces scènes touchantes, où l'auteur déploie tous les secrets de l'art et de l'éloquence, il ne résulte qu'un pathétique de situation; et nous voulons un pathétique que l'action fasse naître, qu'elle augmente de scène en scène, et qui agisse dans l'âme du spectateur toutes les fois que le nom de la pièce frappera son oreille.

ZOPYRE. Et ne le trouvez-vous pas dans ces tragédies, où les bons et les méchants éprouvent un changement d'état?

THÉODECTE. Je l'ai déjà insinué; le plaisir qu'elles procurent ressemble trop à celui que nous recevons à la comédie. Il est vrai que les spectateurs commencent à goûter cette double révolution, et que des auteurs même lui assignent le premier rang. Mais je pense qu'elle ne mérite que le second, et je m'en rapporte à l'expérience de Polus. Quelles sont les pièces qui passent pour être vraiment tragiques [5]?

POLUS. En général, celles dont la catastrophe est funeste.

THÉODECTE. Et vous, Anacharsis, quels effets produisirent sur vous les différentes destinées que nous attachons au personnage principal?

ANACHARSIS. Dans les commencements, je versais des larmes en abondance, sans remonter à leur source; je m'aperçus ensuite que vos plus belles pièces perdaient une partie de leur intérêt à une seconde représentation, mais que cette perte était infiniment plus sensible pour celles qui se terminent au bonheur.

[1] Æschyl. in Choeph. Soph. et Eurip. in Electr.
[2] Dion. Chrysost. orat. 52, p. 548.
[3] Aristot. de poet. cap. 15, p. 664.
[4] Id. ibid. cap. 13, p. 662.
[5] Id. ibid.

NICÉPHORE. Il me reste à vous demander comment vous parvenez à vous accorder avec vous-même. Vous voulez que la catastrophe soit funeste; et cependant vous avez préféré cette révolution qui arrache un homme à l'infortune, et le place dans un état plus heureux [1].

THÉODECTE. J'ai préféré la reconnaissance qui arrête l'exécution du forfait; mais je n'ai pas dit qu'elle dût servir de dénoûment. Oreste, reconnu d'Iphigénie, est sur le point de succomber sous les armes de Thoas [2]; reconnu d'Électre, il tombe entre les mains des Furies [3]. Il n'a donc fait que passer d'un danger et d'un malheur dans un autre. Euripide le tire de ce second état, par l'intervention d'une divinité; elle pouvait être nécessaire dans son Iphigénie en Tauride; elle ne l'était pas dans son Oreste, dont l'action serait plus tragique s'il eût abandonné les assassins de Clytemnestre aux tourments de leurs remords. Mais Euripide aimait à faire descendre les dieux dans une machine, et il n'emploie que trop souvent cet artifice grossier, pour exposer le sujet, et pour dénouer la pièce.

ZOPYRE. Condamnez-vous les apparitions des dieux? Elles sont si favorables au spectacle!

NICÉPHORE. Et si commodes au poëte!

THÉODECTE. Je ne les permets que lorsqu'il est nécessaire de tirer du passé ou de l'avenir des lumières qu'on ne peut acquérir par d'autres voies [4]. Sans ce motif, le prodige honore plus le machiniste que l'auteur.

« Conformons-nous toujours aux lois de la raison, aux règles de la vraisemblance; que votre fable soit tellement constituée, qu'elle s'expose, se noue et se dénoue sans effort; qu'un agent céleste ne vienne pas, dans un froid avant-propos, nous instruire de ce qui est arrivé auparavant, de ce qui doit arriver dans la suite; que le nœud, formé des obstacles qui ont précédé l'action, et de ceux que l'action fait éclore, se resserre de plus en plus depuis les premières scènes, jusqu'au moment où la catastrophe commence [5]; que les épisodes ne soient ni trop étendus, ni en trop grand nombre [6]; que les incidents naissent avec rapidité les uns des autres, et amènent des événements inattendus [7]; en un mot, que les différentes parties de l'action soient si bien liées entre elles, qu'une seule étant retranchée ou transposée, le tout soit détruit ou changé [8]; n'imitez pas ces auteurs qui ignorent l'art de terminer heureusement une intrigue heureusement tissue [9], et qui après s'être imprudemment jetés au milieu des

[1] Dacier, Poët. d'Aristote, p. 224. Victor. in Aristot.
[2] Eurip. Iphig. in Taur.
[3] Id. in Orest.
[4] Aristot. de poet. cap. 15, p. 664.
[5] Id. ibid. cap. 15, p. 664; cap. 18, p. 666.
[6] Id. ibid. cap. 17, p. 665; cap. 18, p. 666.
[7] Id. ibid. cap. 7, p. 658; cap. 9, p. 660. Corneille, 8e Disc. p. 74.
[8] Aristot. de poet. cap. 8, p. 659.
[9] Id. ibid. cap. 18, p. 666.

écueils, n'imaginent d'autre ressource pour en sortir, que d'implorer le secours du ciel.

« Je viens de vous indiquer les diverses manières de traiter la fable; vous pourrez y joindre les différences sans nombre que vous offriront les pensées, et surtout la musique. Ne vous plaignez donc plus de cette stérilité de nos sujets, et souvenez-vous que c'est les inventer, que de les présenter sous un nouveau jour.

Nicéphore. Mais vous ne les animez pas assez. On dirait quelquefois que vous craignez d'approfondir les passions; si, par hasard, vous les mettez aux prises les unes avec les autres, si vous les opposez à des devoirs rigoureux [1], à peine nous laissez-vous entrevoir les combats qu'elles se livrent sans cesse.

Théodecte. Plus d'une fois on a peint avec les plus douces couleurs les sentiments de l'amour conjugal [2], et ceux de l'amitié [3]; cent fois, avec un pinceau plus vigoureux, les fureurs de l'ambition [4], de la haine [5], de la jalousie [6], et de la vengeance [7]. Voudriez-vous que dans ces occasions, on nous eût donné des portraits, des analyses du cœur humain? Parmi nous, chaque art, chaque science se renferme dans ses limites. Nous devons abandonner, soit à la morale, soit à la rhétorique, la théorie des passions [8], et nous attacher moins à leur développement qu'à leurs effets; car ce n'est pas l'homme que nous présentons à vos yeux; ce sont les vicissitudes de sa vie, et surtout les malheurs qui l'oppriment [9]. La tragédie est tellement le récit d'une action terrible et touchante, que plusieurs de nos pièces se terminent par ces mots que prononce le chœur : *C'est ainsi que finit cette aventure* [10]. En la considérant sous ce point de vue, vous concevez que s'il est essentiel d'exprimer les circonstances qui rendent la narration plus intéressante, et la catastrophe plus funeste, il l'est encore plus de tout faire entendre, plutôt que de tout dire. Telle est la manière d'Homère; il ne s'amuse point à détailler les sentiments qui unissaient Achille et Patrocle; mais, à la mort de ce dernier, ils s'annoncent par des torrents de larmes, ils éclatent par des coups de tonnerre.

Zopyre. Je regretterai toujours qu'on ait jusqu'à présent négligé la plus douce et la plus forte des passions. Tous les feux de l'amour brûlent dans le cœur de Phèdre, et ne répandent aucune chaleur dans la tragédie d'Euripide [1]. Cependant les premières atteintes de cet amour, ses progrès, ses troubles, ses remords; quelle riche suite de tableaux pour le pinceau du poëte! Quelles nouvelles sources d'intérêt pour le rôle de la princesse! Nous avons parlé de l'amour d'Hémon pour Antigone [2]; pourquoi ce sentiment ne devient-il pas le principal mobile de l'action? Que de combats n'aurait-il pas excités dans le cœur du père, et dans celui des deux amants? Que de devoirs à respecter, que de malheurs à craindre!

Théodecte. Les peintures que vous regrettez seraient aussi dangereuses pour les mœurs, qu'indignes d'un théâtre qui ne s'occupe que de grands événements, et de sentiments élevés. Jamais aux siècles héroïques l'amour ne produisit aucune de ces révolutions que nous retrace la tragédie.

Zopyre. Et la guerre de Troie?

Théodecte. Ce ne fut pas la perte d'Hélène qui arma les Grecs contre les Troyens; ce fut, pour Ménélas, le besoin de venger une injure éclatante; pour les autres princes, le serment qu'ils avaient fait auparavant de lui garantir la possession de son épouse [3] : ils ne virent dans l'amour trahi que l'honneur outragé.

« L'amour n'a proprement à lui que de petites intrigues, dont nous abandonnons le récit à la comédie; que des soupirs, des larmes et des faiblesses, que les poëtes lyriques se sont chargés d'exprimer. S'il s'annonce quelquefois par des traits de noblesse et de grandeur, il les doit à la vengeance, à l'ambition, à la jalousie, trois puissants ressorts que nous n'avons jamais négligé d'employer. »

### TROISIÈME SÉANCE.

Il fut question des mœurs, des pensées, des sentiments et du style qui conviennent à la tragédie.

« Dans les ouvrages d'imitation, dit Théodecte, mais surtout dans le poëme, soit épique, soit dramatique, ce que l'on appelle mœurs est l'exacte conformité des actions, des sentiments, des pensées et des discours du personnage avec son caractère. Il faut donc que dès les premières scènes on reconnaisse à ce qu'il fait, à ce qu'il dit, quelles sont ses inclinations actuelles, quels sont ses projets ultérieurs [4].

« Les mœurs caractérisent celui qui agit [5] : elles doivent être bonnes. Loin de charger le défaut, ayez soin de l'affaiblir. La poésie, ainsi que la peinture, embellit le portrait sans négliger la ressemblance. Ne salissez le caractère d'un personnage, même subalterne, que lorsque vous y serez contraint. Dans une pièce d'Euripide [6], Ménélas joue un rôle

[1] Euripid. in Orest.
[2] Id. in Alcest.
[3] Id. in Orest.
[4] Id. in Phœniss.
[5] Soph. in Philoct. et in Ajac.
[6] Euripid. in Med.
[7] Æschyl. in Agam.
[8] Aristot. de mor. Id. de rhet.
[9] Id. de poet. cap. 6, p. 657.
[10] Euripid. in Alcest. v. 1163; in Androm. v. 1288, in Helen. v. 1708; in Med. v. 1419.

[1] Aristot. in Hippol.
[2] Soph. in Antig.
[3] Euripid. Iphig. in Aulid. v. 58.
[4] Aristot. de poet. cap. 6, p. 657; cap. 15, p. 663.
[5] Id. ibid. p. 656.
[6] Euripid. in Orest.

répréhensible, parce qu'il fait le mal sans nécessité [1].

« Il faut encore que les mœurs soient convenables, ressemblantes, égales; qu'elles s'assortissent à l'âge et à la dignité du personnage; qu'elles ne contrarient point l'idée que les traditions anciennes nous donnent d'un héros; et qu'elles ne se démentent point dans le courant de la pièce.

« Voulez-vous leur donner du relief et de l'éclat? faites-les contraster entre elles. Voyez combien dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Étéocle son frère [2]; et dans Sophocle, le caractère d'Électre par celui de Chrysothémis sa sœur [3].

« Nous devons, comme les orateurs, remplir nos juges de pitié, de terreur, d'indignation; comme eux, prouver une vérité, réfuter une objection, agrandir ou rapetisser un objet [4]. Vous trouverez les préceptes dans les traités qu'on a publiés sur la rhétorique, et les exemples dans les tragédies qui font l'ornement du théâtre. C'est là qu'éclate la beauté des pensées, et l'élévation des sentiments; c'est là que triomphe le langage de la vérité, et l'éloquence des malheureux. Voyez Mérope, Hécube, Électre, Antigone, Ajax, Philoctète, environnés tantôt des horreurs de la mort, tantôt de celles de la honte ou du désespoir; écoutez ces accents de douleur, ces exclamations déchirantes, ces expressions passionnées, qui d'un bout du théâtre à l'autre font retentir les cris de la nature dans tous les cœurs, et forcent tous les yeux à se remplir de larmes.

« D'où viennent ces effets admirables? C'est que nos auteurs possèdent au souverain degré l'art de placer leurs personnages dans les situations les plus touchantes, et que s'y plaçant eux-mêmes, ils s'abandonnent sans réserve au sentiment unique et profond qu'exige la circonstance.

« Vous ne sauriez trop étudier nos grands modèles. Pénétrez-vous de leurs beautés; mais apprenez surtout à les juger, et qu'une servile admiration ne vous engage pas à respecter leurs erreurs. Osez condamner ce raisonnement de Jocaste. Ses deux fils étaient convenus de monter alternativement sur le trône de Thèbes. Étéocle refusait d'en descendre, et, pour le porter à ce sacrifice, la reine lui représente, entre autres choses, que l'égalité établit autrefois les poids et les mesures, et a réglé de tout temps l'ordre périodique des jours et des nuits [5].

« Des sentences claires, précises, et amenées sans effort, plaisent beaucoup aux Athéniens; mais il faut être attentif à les choisir, car ils rejettent avec indignation les maximes qui détruisent la morale.

[1] Aristot. de poet. cap. 15, p. 663.
[2] Euripid. in Phœniss.
[3] Soph. in Electr.
[4] Aristot. de poet. cap. 19, p. 667. Corneille, Ier Discours, p. 21.
[5] Euripid. in Phœniss. v. 544.

Polus. Et souvent mal à propos. On fit un crime à Euripide d'avoir mis dans la bouche d'Hippolyte ces paroles : « Ma langue a prononcé le serment, « mon cœur le désavoue [1]. » Cependant elles convenaient à la circonstance, et ses ennemis l'accusèrent faussement d'en faire un principe général. Une autre fois, on voulut chasser l'acteur qui jouait le rôle de Bellérophon, et qui, suivant l'esprit de son rôle, avait dit que la richesse est préférable à tout. La pièce était sur le point de tomber. Euripide monta sur le théâtre. On l'avertit de retrancher ce vers. Il répondit qu'il était fait pour donner des leçons, et non pour en recevoir [2]; mais que si on avait la patience d'attendre, on verrait bientôt Bellérophon subir la peine qu'il avait méritée [3]. Lorsqu'il eut donné son Ixion, plusieurs assistants lui dirent après la représentation, que son héros était trop scélérat. « Aussi, répondit-il, j'ai fini par l'attacher « à une roue [4]. »

« Quoique le style de la tragédie ne soit plus aussi pompeux qu'il l'était autrefois [5], il faut néanmoins qu'il soit assorti à la dignité des idées. Employez les charmes de l'élocution pour sauver des invraisemblances que vous êtes forcé d'admettre : mais si vous avez des pensées à rendre ou des caractères à peindre, gardez-vous de les obscurcir par de vains ornements [6]. Évitez les expressions ignobles [7]. A chaque espèce de drame conviennent un ton particulier et des couleurs distinctes [8]. C'est pour avoir ignoré cette règle, que le langage de Cléophon et de Sténélus se rapproche de celui de la comédie [9].

Nicéphore. J'en découvre une autre cause. Le genre que vous traitez est si factice, le nôtre si naturel, que vous êtes à tout moment forcés de passer du premier au second, et d'emprunter nos pensées, nos sentiments, nos formes, nos facéties et nos expressions. Je ne vous citerai que des autorités respectables, Eschyle, Sophocle, Euripide jouant sur le mot, et faisant d'insipides allusions aux noms de leurs personnages [10] : le second de ces poëtes [11] mettant dans la bouche d'Ajax ces paroles étonnantes : « Aï, aï, quelle fatale conformité entre le noms « que je porte et les malheurs que j'éprouve (1)! »

Théodecte. On était alors persuadé que les noms

[1] Euripid. in Hippol. v. 612. Schol. ibid. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, p. 602. Cicer. de offic. lib. 3, cap. 29, t. 3, p. 289.
[2] Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n° 1.
[3] Senec. epist. 115.
[4] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 19.
[5] Aristot. rhet lib. 3, cap. 1, p. 584, D.
[6] Id. de poet. cap. 24, p. 672, E.
[7] Athen. lib. 4, cap. 15, p. 158. Casaub. ibid. p. 180.
[8] Quintil. lib. 10, cap. 2, p. 650.
[9] Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 590. Id. de poet. cap. 22, p. 669.
[10] Æschyl. in Agam. v. 690. Eurip. in Phœn. v. 639 et 1500. Id. in Troad. v. 990. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 579.
[11] Soph. in Ajac. v. 430.
(1) Aï est le commencement du nom d'Ajax. Les Grecs prononçaient Aïas.

qui nous sont imposés présagent la destinée qui nous attend [1], et vous savez que, dans le malheur, on a besoin de s'attacher à quelque cause.

NICÉPHORE. Mais comment excuser dans vos auteurs le goût des fausses étymologies et des jeux de mots [2], les froides métaphores [3], les fades plaisanteries [4], les images indécentes [5], et ces satires contre les femmes [6], et ces scènes entremêlées de bas comique [7], et ces fréquents exemples de mauvais ton ou d'une familiarité choquante [8]? Comment souffrir qu'au lieu de nous annoncer tout uniment la mort de Déjanire, on nous dise qu'elle vient d'achever son dernier voyage sans faire un seul pas [9]? Est-il de la dignité de la tragédie, que des enfants vomissent des injures grossières et ridicules contre les auteurs de leurs jours [10]; qu'Antigone nous assure qu'elle sacrifierait un époux, un fils à son frère, parce qu'elle pourrait avoir un autre fils et un autre époux; mais qu'ayant perdu son père et sa mère, elle ne saurait remplacer le frère dont elle est privée [11]?

« Je ne suis point étonné de voir Aristophane lancer en passant un trait contre les moyens sur lesquels Eschyle a fondé la reconnaissance d'Oreste et d'Électre [12]; mais Euripide devait-il parodier et tourner si plaisamment en ridicule cette même reconnaissance [13]? Je m'en rapporte à l'avis de Polus.

POLUS. J'avoue que plus d'une fois j'ai cru jouer la comédie sous le masque de la tragédie. Aux exemples que vous venez de citer, qu'il me soit permis d'en joindre deux autres tirés de Sophocle et d'Euripide.

« Le premier ayant pris pour sujet d'une de ses tragédies, la métamorphose de Térée et de Procné, se permet plusieurs plaisanteries contre ce prince, qui paraît, ainsi que Procné, sous la forme d'un oiseau [14].

« Le second, dans une de ses pièces, introduit un berger qui croit avoir vu quelque part le nom de Thésée. On l'interroge : « Je ne sais pas lire, « répond-il, mais je vais décrire la forme des let- « tres. La première est un rond avec un point dans « le milieu (1); la seconde est composée de deux « lignes perpendiculaires jointes par une ligne trans- « versale; » et ainsi des autres. Observez que cette description anatomique du nom de Thésée réussit tellement, qu'Agathon en donna bientôt après une seconde, qu'il crut sans doute plus élégante [1].

THÉODECTE. Je n'ose pas convenir que j'en risquerai une troisième dans une tragédie que je prépare [2] : ces jeux d'esprit amusent la multitude; et, ne pouvant la ramener à notre goût, il faut bien nous assujettir au sien. Nos meilleurs écrivains ont gémi de cette servitude, et la plupart des fautes que vous venez de relever prouvent clairement qu'ils n'ont pas pu la secouer. Il en est d'autres qu'on pourrait excuser. En se rapprochant des siècles héroïques, ils ont été forcés de peindre des mœurs différentes des nôtres : en voulant se rapprocher de la nature, ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes. Avec moins de génie, nous avons encore plus de risques à courir. L'art est devenu plus difficile. D'un côté, le public rassasié des beautés depuis longtemps offertes à ses yeux, exige follement qu'un auteur réunisse les talents de tous ceux qui l'ont précédé [3]. D'un autre, les acteurs se plaignent sans cesse de n'avoir pas de rôles assez brillants. Ils nous forcent, tantôt d'étendre et de violenter le sujet, tantôt d'en détruire les liaisons [4]; souvent même leur négligence et leur maladresse suffisent pour faire tomber une pièce. Polus me pardonnera ce reproche; le hasarder en sa présence, c'est faire son éloge.

POLUS. Je suis entièrement de votre avis; et je vais raconter à Zopyre le danger que courut autrefois l'Oreste d'Euripide. Dans cette belle scène où ce jeune prince, après des accès de fureur, reprend l'usage de ses sens, l'acteur Hégélochus n'ayant pas ménagé sa respiration, fut obligé de séparer deux mots, qui, suivant qu'ils étaient élidés ou non, formaient deux sens très-différents, de manière qu'au lieu de ces paroles : *Après l'orage, je vois le calme*, il fit entendre celles-ci : *Après l'orage, je vois un chat* *. Vous pouvez juger de l'effet que, dans ce moment d'intérêt, produisit une pareille chute. Ce furent des rires excessifs de la part de l'assemblée, et des épigrammes très-piquantes de la part des ennemis du poëte et de l'acteur [5]. »

## QUATRIÈME SÉANCE.

Dans la quatrième séance furent discutés quelques articles tenus jusqu'alors en réserve. On observa 1° que dans presque toutes les scènes les réponses et les répliques se font de vers à vers [6], ce

[1] Soph. in Ajac. v. 626. Eurip. in Bacch. v. 508.
[2] Æschyl. in Pers. v. 769. Eurip. in Bacch. v. 367.
[3] Hermog. de form. orat. lib. 1, cap. 6, p. 285.
[4] Soph. in Ajac. v. 1140.
[5] Eurip. in Hecub. v. 570. Soph. in Trachin. v. 31. Hermog. de invent. lib. 4, cap. 12, p. 227.
[6] Eurip. in Hippol. v. 616; in Androm. v. 85.
[7] Id. in Orest. v. 1506. Æschyl. in Agam. v. 864 et 923.
[8] Soph. in Antig. v. 325 et 567. Eurip. in Alcest. v. 750, etc.
[9] Soph. in Trach. v. 888.
[10] Euripid. in Alcest. v. 629. Soph. in Antig. v. 746 et 752.
[11] Soph. in Antig. v. 921. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 16, t. 2, p. 603.
[12] Æschyl. in Choeph. v. 223. Aristoph. in nub. v. 534. Schol. ibid.
[13] Eurip. in Electr. v. 520.
[14] Aristoph. in av. v. 100. Schol. ibid.
(1) Euripide décrivait dans cette pièce la forme des six lettres Grecques qui composent le nom de Thésée, ΘΗΣΕΥΣ.

[1] Eurip. in Thes. ap. Athen. lib. 10, cap. 20, p. 454.
[2] Athen. lib. 10, cap. 20, p. 454.
[3] Aristot. de poet. cap. 18, p. 666.
[4] Id. ibid. cap. 9, p. 659.
* Voyez la note XCVI, à la fin du volume.
[5] Euripid. in Orest. v. 279. Schol. ibid. Aristoph. in ran. v. 306. Schol. ibid.
[6] Poll. lib. 4, cap. 17, § 113. Æschyl. Euripid. Sophocl. passim.

qui rend le dialogue extrêmement vif et serré, mais quelquefois peu naturel; 2° que Pylade ne dit que trois vers dans une pièce d'Eschyle [1], et pas un dans l'Électre de Sophocle, ainsi que dans celle d'Euripide; que d'autres personnages, quoique présents, se taisent pendant plusieurs scènes, soit par excès de douleur, soit par hauteur de caractère [2]; 3° qu'on a quelquefois introduit des personnages allégoriques, comme la Force, la Violence [3], la Mort [4], la Fureur [5]; 4° que les chœurs de Sophocle font partie de l'action; que la plupart de ceux d'Euripide y tiennent faiblement; que ceux d'Agathon en sont tout à fait détachés, et qu'à l'exemple de ce dernier poëte, on ne se fait aucun scrupule aujourd'hui d'insérer dans les intermèdes des fragments de poésie et de musique qui font perdre de vue le sujet [6].

Après qu'on se fut déclaré contre ces abus, je demandai si la tragédie avait atteint sa perfection. Tous s'écrièrent à la fois, que certaines pièces ne laisseraient rien à désirer, si l'on en retranchait les taches qui les défigurent, et qui ne sont point inhérentes à leur constitution. Mais comme je leur fis observer qu'Aristote avait hésité sur cette question [7], on l'examina de plus près, et les doutes se multiplièrent.

Les uns soutenaient que le théâtre est trop vaste, et le nombre des spectateurs trop considérable. Il en résulte, disaient-ils, deux inconvénients. Les auteurs sont obligés de se conformer au goût d'une multitude ignorante, et les acteurs de pousser des cris qui les épuisent, au risque même de n'être pas entendus d'une partie de l'assemblée. Ils proposaient de choisir une enceinte plus étroite, et d'augmenter le prix des places, qui ne seraient remplies que par les personnes les plus honnêtes. On répondait que ce projet ne pouvait se concilier, ni avec la nature, ni avec les intérêts du gouvernement. Ce n'est, ajoutait-on, qu'en faveur du peuple et des étrangers que nos spectacles sont entretenus avec tant de magnificence. D'un côté, on détruirait l'égalité qui doit régner entre les citoyens; de l'autre, on se priverait des sommes d'argent que les étrangers versent dans cette ville pendant nos fêtes.

Les premiers répliquaient : Pourquoi ne pas supprimer les chœurs et la musique, comme on commence à les supprimer dans la comédie? Les chœurs obligent les auteurs à blesser à tout moment la vraisemblance. Il faut que les personnages de la pièce, attirés de force ou de gré dans le vestibule d'un palais, ou dans tout autre lieu découvert, y viennent dévoiler leurs plus intimes secrets, ou traiter des affaires de l'État en présence de plusieurs témoins, souvent amenés sans motif; que Médée y publie les affreux projets qu'elle médite; que Phèdre y déclare une passion qu'elle voudrait se cacher à elle-même; qu'Alceste mourante s'y fasse transporter pour rendre les derniers soupirs. Quant à la musique, il est absurde de supposer que des hommes accablés de douleur, agissent, parlent et meurent en chantant.

Sans le chœur, répondaient les autres, plus de mouvement sur le théâtre, plus de majesté dans le spectacle. Il augmente l'intérêt pendant les scènes, il l'entretient pendant les intermèdes. Ils ajoutaient que le peuple ne voudrait point renoncer aux agréments de la musique, et que ce serait dénaturer la tragédie que d'adopter le changement proposé.

« Gardons-nous, dit Nicéphore, de la dépouiller de ses ornements; elle y perdrait trop. Mais donnez-lui du moins une plus noble destination, et qu'à l'exemple de la comédie...

Théodecte. Elle nous fasse rire?

Nicéphore. Non : mais qu'elle nous soit utile.

Théodecte. Et qui oserait soutenir qu'elle ne l'est pas? La plus saine morale n'est-elle pas semée par maximes dans nos tragédies?

Nicéphore. N'est-elle pas à tout moment contredite par l'action même? Hippolyte instruit de l'amour de Phèdre, se croit souillé par cette horrible confidence [1], et n'en périt pas moins. Quelle funeste leçon pour la jeunesse! Ce fut à notre exemple que vous entreprîtes autrefois de dévoiler les vices de l'administration. Mais quelle différence entre votre manière et la nôtre! Nous couvrions de ridicules les coupables orateurs de l'État; vous vous appesantissez tristement sur les abus de l'éloquence [2]. Nous disions quelquefois aux Athéniens des vérités dures et salutaires, et vous les flattez encore avec une impudence dont vous devriez rougir [3].

Théodecte. En nourrissant leur haine contre le despotisme, nous les attachons à la démocratie; en leur montrant la piété, la bienfaisance, et les autres vertus de leurs ancêtres, nous leur fournissons des modèles; nous entretenons leur vanité, pour leur inspirer de l'honneur. Il n'est point de sujet qui ne leur apprenne à supporter leurs maux, à se garantir des fautes qui peuvent les leur attirer.

Nicéphore. J'en conviendrais, si l'instruction sortait du fond même de l'action; si vous bannissiez du théâtre ces calamités héréditaires dans une famille; si l'homme n'était jamais coupable sans être criminel, jamais malheureux que par l'abus des passions; si le scélérat était toujours puni, et l'homme de bien toujours récompensé.

« Mais tant que vous serez asservis à vos for-

[1] Æschyl. in Choeph. v. 900.
[2] Schol. Æschyl. in Prom. v. 435. Hecub. ap. Eurip. v. 486.
[3] Æschyl. in Prom.
[4] Eurip. in Alcest.
[5] Id. in Herc. fur.
[6] Aristot. de poet. cap 18, t. 2, p. 666.
[7] Id. ibid. cap. 4, t. 2, p. 655.

[1] Euripid. in Hipp. v. 655.
[2] Id. in Orest. v. 905. Valck. diatrib. in Euripid. cap. 23, p. 250.
[3] Euripid. in Helen.; in Heracl.

mes, n'attendez rien de vos efforts. Il faut ou corriger le fond vicieux de vos histoires scandaleuses, ou vous exercer, comme on a fait quelquefois, sur des sujets d'imagination. J'ignore si leurs plans seraient susceptibles de combinaisons plus savantes, mais je sais bien que la morale en pourrait être plus pure et plus instructive. »

Tous les assistants applaudirent à ce projet, sans en excepter Théodecte, qui néanmoins soutenait toujours que dans l'état actuel des choses, la tragédie était aussi utile aux mœurs que la comédie. « Disciple de Platon, dit alors Polus en m'adressant la parole, qu'auraient pensé votre maître et Socrate de la dispute qui s'est élevée entre Théodecte et Nicéphore? » Je répondis qu'ils auraient condamné les prétentions de l'un et de l'autre, et que les philosophes ne voyaient qu'avec indignation ce tissu d'obscénités et de personnalités qui souillaient l'ancienne comédie.

« Rappelons-nous les circonstances où l'on se trouvait alors, dit Nicéphore : Périclès venait d'imposer silence à l'aréopage; il ne serait plus resté de ressource aux mœurs, si nos auteurs n'avaient eu le courage d'exercer la censure publique.

« — Il n'y a pas de courage à être méchant, répondis-je, quand la méchanceté est impunie. Comparons les deux tribunaux dont vous venez de parler; je vois dans celui de l'aréopage des juges intègres, vertueux, discrets, gémissant de trouver un coupable, et ne le condamnant qu'après l'avoir convaincu; je vois dans l'autre des écrivains passionnés, forcenés, quelquefois subornés, cherchant partout des victimes pour les immoler à la malignité du public, supposant des crimes, exagérant les vices, et faisant le plus cruel outrage à la vertu, en vomissant les mêmes injures contre le scélérat et contre l'homme de bien.

« Quel étrange réformateur que cet Aristophane, celui de tous qui avait le plus d'esprit et de talents, qui connut le mieux la bonne plaisanterie, et qui se livra le plus à une gaieté féroce! On dit qu'il ne travaillait à ses ouvrages que dans le délire du vin [1]; c'était plutôt dans celui de la haine et de la vengeance. Ses ennemis sont-ils exempts d'infamie? Il les attaque sur leur naissance, sur leur pauvreté, sur les défauts de leurs personnes. Combien de fois reprocha-t-il à Euripide d'être fils d'une vendeuse d'herbes [2]! Il était fait pour plaire aux honnêtes gens, et plusieurs de ses pièces ne semblent destinées qu'à des hommes perdus de débauches, et pleins de noirceurs [3].

Nicéphore. J'abandonne Aristophane, quand ses plaisanteries dégénèrent en satires licencieuses. Mais je l'admire lorsque, pénétré des maux de sa patrie, il s'élève contre ceux qui l'égarent par leurs conseils [1]; lorsque dans cette vue il attaque sans ménagement les orateurs, les généraux, le sénat, et le peuple même. Sa gloire s'en accrut; elle s'étendit au loin. Le roi de Perse dit à des ambassadeurs de Lacédémone, que les Athéniens seraient bientôt les maîtres de la Grèce, s'ils suivaient les conseils de ce poëte [2].

Anacharsis. Eh! que nous fait le témoignage d'un roi de Perse, et quelle confiance pouvait mériter un auteur qui ne savait pas, ou qui feignait d'ignorer, qu'on ne doit point attaquer le crime par le ridicule [3], et qu'un portrait cesse d'être odieux, dès qu'il est chargé de traits burlesques? On ne rit point à l'aspect d'un tyran ou d'un scélérat; on ne doit pas rire de son image, sous quelque forme qu'elle paraisse. Aristophane peignait fortement l'insolence et les rapines de ce Cléon, qu'il haïssait, et qui était à la tête de la république; mais des bouffonneries grossières et degoûtantes détruisaient à l'instant l'effet de ses tableaux. Cléon, dans quelques scènes du plus bas comique, terrassé par un homme de la lie du peuple, qui lui dispute et lui ravit l'empire de l'impudence, fut trop grossièrement avili, pour devenir méprisable. Qu'en arrivait-il? La multitude s'égayait à ses dépens, comme elle s'égayait dans d'autres pièces du même auteur, aux dépens d'Hercule et de Bacchus. Mais en sortant du théâtre, elle courait se prosterner devant Bacchus, Hercule et Cléon.

« Les reproches que faisait le poëte aux Athéniens, sans être plus utiles, étaient plus modérés. Outre qu'on pardonnait ces sortes de licences, quand elles ne blessaient pas la constitution établie, Aristophane accompagnait les siennes de correctifs amenés avec adresse. « Ce peuple disait-il, agit « sans réflexion et sans suite; il est dur, colère [4], « insatiable de louanges : dans ses assemblées, c'est « un vieillard qui entend à demi mot [5], et qui cependant se laisse conduire comme un enfant auquel on présente un petit gâteau; mais partout « ailleurs il est plein d'esprit et de bon sens [6]. Il « sait qu'on le trompe, il le souffre pendant quelque « temps, reconnaît ensuite son erreur, et finit par « punir ceux qui ont abusé de sa bonté [7]. » Le vieillard, flatté de l'éloge, riait de ses défauts; et, après s'être moqué de ses dieux, de ses chefs et de lui-même, continuait d'être superstitieux, dupe et léger.

« Un spectacle si plein d'indécence et de malignité, révoltait les gens les plus sages et les plus éclairés de la nation. Ils étaient tellement éloignés

[1] Athen. lib. 10, cap. 7, p. 429.
[2] Aristoph. in equit. v. 19. Id. in Acharn. v. 477.
[3] Id. in equit. v. 1275. Plut. in compar. Aristoph. t. 2, p. 854.

[1] Aristoph. in ran. v. 698.
[2] Id. in Acharn. v. 646.
[3] Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441. Plut. de adul. et amic. t. 2, p. 68.
[4] Aristoph. in equit. v. 40.
[5] Id. ibid. v. 46.
[6] Id. ibid. v. 750.
[7] Id. ibid. v. 1122 et 1352.

de le regarder comme le soutien des mœurs, que Socrate n'assistait point à la représentation des comédies [1], et que la loi défendait aux aréopagites d'en composer [2]. »

Ici Théodecte s'écria : « La cause est finie, » et se leva aussitôt. « Attendez, répondit Nicéphore; il nous revient une décision sur vos auteurs. — Qu'aurais-je à craindre? disait Théodecte. Socrate voyait avec plaisir les pièces d'Euripide [3]; il estimait Sophocle [4], et nous avons toujours vécu en bonne intelligence avec les philosophes. » Comme j'étais à ses côtés, je lui dis tout bas : « Vous êtes bien généreux. » Il sourit, et fit de nouveaux efforts pour se retirer : mais on le retint, et je me vis forcé de reprendre la parole, que j'adressai à Théodecte.

« Socrate et Platon rendaient justice aux talents, ainsi qu'à la probité de vos meilleurs écrivains; mais ils les accusaient d'avoir, à l'exemple des autres poëtes, dégradé les dieux et les héros. Vous n'oseriez en effet les justifier sur ce premier article. Toute vertu, toute morale est détruite, quand les objets du culte public, plus vicieux, plus injustes et plus barbares que les hommes mêmes, tendent des piéges à l'innocence, pour la rendre malheureuse, et la poussent au crime, pour l'en punir. La comédie qui expose de pareilles divinités à la risée du public, est moins coupable que la tragédie qui les propose à notre vénération.

Zopyre. Il serait aisé de leur donner un plus auguste caractère. Mais que pourrait-on ajouter à celui des héros d'Eschyle et de Sophocle?

Anacharsis. Une grandeur plus réelle et plus constante. Je vais tâcher de m'expliquer. A voir les changements qui se sont opérés en vous depuis votre civilisation, il semble qu'on peut distinguer trois sortes d'hommes, qui n'ont entre eux que des rapports généraux.

« L'homme de la nature, tel qu'il paraissait encore dans les siècles héroïques; l'homme de l'art, tel qu'il est aujourd'hui; et l'homme que la philosophie a, depuis quelque temps, entrepris de former.

« Le premier, sans apprêt et sans fausseté, mais excessif dans ses vertus et dans ses faiblesses, n'a point de mesure fixe. Il est trop grand ou trop petit : c'est celui de la tragédie.

« Le second, ayant perdu les traits nobles et généreux qui distinguaient le premier, ne sait plus ni ce qu'il est, ni ce qu'il veut être. On ne voit en lui qu'un mélange bizarre de formes, qui l'attachent plus aux apparences qu'à la réalité, de dissimulations si fréquentes, qu'il semble emprunter les qualités mêmes qu'il possède. Toute sa ressource est de jouer la comédie, et c'est lui que la comédie joue à son tour.

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
[2] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348.
[3] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
[4] Socr. ap. Xenoph. memor. lib. 1, p. 725.

« Le troisième est modelé sur des proportions nouvelles. Une raison plus forte que ses passions lui a donné un caractère vigoureux et uniforme; il se place au niveau des événements, et ne permet pas qu'ils le traînent à leur suite comme un vil esclave; il ignore si les accidents funestes de la vie sont des biens ou des maux : il sait uniquement qu'ils sont une suite de cet ordre général auquel il se fait un devoir d'obéir. Il jouit sans remords, il fournit sa carrière en silence, et voit sans crainte la mort s'avancer à pas lents.

Zopyre. Et n'est-il pas vivement affligé, quand il est privé d'un père, d'un fils, d'une épouse, d'un ami?

Anacharsis. Il sent déchirer ses entrailles; mais fidèle à ses principes, il se roidit contre la douleur [1], et ne laisse échapper, ni en public, ni en particulier, des pleurs et des cris inutiles.

Zopyre. Ces cris et ces pleurs soulageraient son âme.

Anacharsis. Ils l'amolliraient; elle serait dominée une fois, et se disposerait à l'être encore plus dans la suite. Observez en effet que cette âme est comme divisée en deux parties [2] : l'une qui, toujours en mouvement, et ayant toujours besoin de se passionner, préférerait les vives atteintes de la douleur au tourment insupportable du repos; l'autre qui ne s'occupe qu'à donner un frein à l'impétuosité de la première, et qu'à nous procurer un calme que le tumulte des sens et des passions ne puisse pas troubler. Or, ce n'est pas ce système de paix intérieure que les auteurs tragiques veulent établir; ils ne choisiront point, pour leur personnage principal, un homme sage et toujours semblable à lui-même : un tel caractère serait trop difficile à imiter, et ne frapperait pas la multitude. Ils s'adressent à la partie la plus sensible et la plus aveugle de notre âme; ils la secouent, ils la tourmentent, et, en la pénétrant de terreur et de pitié, ils la forcent de se rassasier de ces pleurs, de ces plaintes, dont elle est, pour ainsi dire, affamée [3].

« Qu'espérer désormais d'un homme qui, depuis son enfance, a fait un exercice continuel de craintes et de pusillanimité? Comment se persuaderait-il que c'est une lâcheté de succomber à ses maux, lui qui voit tous les jours Hercule et Achille se permettre, dans la douleur, des cris, des gémissements et des plaintes; qui tous les jours voit un peuple entier honorer de ses larmes l'état de dégradation où le malheur a réduit ces héros auparavant invincibles [4]?

« Non, la philosophie ne saurait se concilier avec la tragédie : l'une détruit continuellement l'ouvrage de l'autre. La première crie d'un ton sévère au

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 603.
[2] Id. ibid. p. 605 et 606.
[3] Id. ibid. p. 606.
[4] Id. ibid. p. 605.

malheureux : Oppose un front serein à la tempête ; reste debout et tranquille au milieu des ruines qui te frappent de tous côtés ; respecte la main qui t'écrase, et souffre sans murmurer ; telle est la loi de la sagesse [1]. La tragédie, d'une voix plus touchante et plus persuasive, lui crie à son tour : Mendiez des consolations ; déchirez vos vêtements ; roulez-vous dans la poussière ; pleurez et laissez éclater votre douleur : telle est la loi de la nature. »

Nicéphore triomphait : il concluait de ces réflexions, qu'en se perfectionnant, la comédie se rapprocherait de la philosophie, et que la tragédie s'en écarterait de plus en plus. Un sourire malin, qui lui échappa dans le moment, irrita si fort le jeune Zopyre, que, sortant tout à coup des bornes de la modération, il dit que je n'avais rapporté que le sentiment de Platon, et que des idées chimériques ne prévaudraient jamais sur le jugement éclairé des Athéniens, et surtout des Athéniennes, qui ont toujours préféré la tragédie à la comédie [2]. Il se déchaîna ensuite contre un drame qui, après deux siècles d'efforts, se ressentait encore des vices de son origine.

« Je connais, disait-il à Nicéphore, vos plus célèbres écrivains. Je viens de relire toutes les pièces d'Aristophane, à l'exception de celle des Oiseaux, dont le sujet m'a révolté dès les premières scènes ; je soutiens qu'il ne vaut pas sa réputation. Sans parler de ce sel acrimonieux et déchirant, et de tant de méchancetés noires dont il a rempli ses écrits, que de pensées obscures, que de jeux de mots insipides, quelle inégalité de style [3] !

« — J'ajoute, dit Théodecte en l'interrompant, quelle élégance ! quelle pureté dans la diction ! quelle finesse dans les plaisanteries ! quelle vérité, quelle chaleur dans le dialogue ! quelle poésie dans les chœurs ! Jeune homme, ne vous rendez pas difficile, pour paraître éclairé, et souvenez-vous que s'attacher par préférence aux écarts du génie, n'est bien souvent que vice du cœur ou disette d'esprit. De ce qu'un grand homme n'admire pas tout, il ne s'ensuit pas que celui qui n'admire rien soit un grand homme. Ces auteurs, dont vous calculez les forces, avant que d'avoir mesuré les vôtres, fourmillent de défauts et de beautés. Ce sont les irrégulalités de la nature, laquelle, malgré les imperfections que notre ignorance y découvre, ne paraît pas moins grande aux yeux attentifs.

« Aristophane connut cette espèce de raillerie qui plaisait alors aux Athéniens, et celle qui doit plaire à tous les siècles. Ses écrits renferment tellement le germe de la vraie comédie, et les modèles du bon comique, qu'on ne pourra le surpasser qu'en se pénétrant de ses beautés [1]. Vous en auriez été convaincu vous-même à la lecture de cette allégorie, qui pétille de traits originaux, si vous aviez eu la patience de l'achever. On me permettra de vous donner une légère idée de quelques-unes des scènes qu'elle contient.

« Pisthétère et un autre Athénien, pour se mettre à l'abri des procès et des dissensions qui les dégoûtent du séjour d'Athènes, se transportent à la région des oiseaux, et leur persuadent de construire une ville au milieu des airs ; les premiers travaux doivent être accompagnés du sacrifice d'un bouc ; les cérémonies en sont suspendues par des importuns qui viennent successivement chercher fortune dans cette nouvelle ville. C'est d'abord un poëte, qui tout en arrivant, chante ces paroles [2] : « Célébrez, muse, célébrez l'heureuse Néphélo-« coccygie (1). » Pisthétère lui demande son nom et celui de son pays. « Je suis, répond-il, pour me servir « de l'expression d'Homère, le fidèle serviteur des « Muses ; mes lèvres distillent le miel de l'harmonie. »

PISTHÉTÈRE.

Quel motif vous amène en ces lieux ?

LE POETE.

Rival de Simonide, j'ai composé des cantiques sacrés de toutes les espèces, pour toutes les cérémonies, tous en l'honneur de cette nouvelle ville que je ne cesserai de chanter. O père ! ô fondateur d'Etna ! faites couler sur moi la source des bienfaits que je voudrais accumuler sur votre tête.

[*C'est la parodie de quelques vers que Pindare avait adressés à Hiéron, roi de Syracuse.*]

PISTHÉTÈRE.

Cet homme me tourmentera jusqu'à ce que je lui fasse quelque présent. Écoute (*à son esclave*) donne-lui ta casaque, et garde ta tunique. (*Au poëte*) : Prenez ce vêtement, car vous paraissez transi de froid.

LE POETE.

Ma muse reçoit vos dons avec reconnaissance. Écoutez maintenant ces vers de Pindare.

[*C'est une nouvelle parodie, par laquelle il demande la tunique de l'esclave. Il l'obtient enfin, et se retire en chantant.*]

PISTHÉTÈRE.

Enfin me voilà heureusement échappé à la froideur de ses vers. Qui l'eût dit, qu'un tel fléau s'introduirait si tôt parmi nous [3] ? Mais continuons notre sacrifice.

LE PRÊTRE.

Faites silence.

UN DEVIN, *tenant un livre.*

Ne touchez point à la victime.

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 604.
[2] Ulpian. in Demosth. p. 681. Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 658.
[3] Plut. in compar. Aristoph. et Menandr. t. 2, p. 853 et 854.

[1] Schol. vit. Aristoph. in proleg. p. XIV.
[2] Aristoph. in av. v. 905.
(1) C'est le nom qu'on vient de donner à la nouvelle ville. Il désigne la ville des oiseaux dans la région des nues.
[3] Aristoph. in av. v. 957.

PISTHÉTÈRE.

Qui êtes-vous?

LE DEVIN.

L'interprète des oracles.

PISTHÉTÈRE.

Tant pis pour vous.

LE DEVIN.

Prenez garde, et respectez les choses saintes; je vous apporte un oracle concernant cette ville.

PISTHÉTÈRE.

Il fallait me le montrer plus tôt.

LE DEVIN.

Les dieux ne l'ont pas permis.

PISTHÉTÈRE.

Voulez-vous le réciter?

LE DEVIN.

« Quand les loups habiteront avec les corneilles, « dans la plaine qui sépare Sicyone de Corinthe (1)... »

PISTHÉTÈRE.

Qu'ai-je de commun avec les Corinthiens?

LE DEVIN.

C'est une image mystérieuse; l'oracle désigne la région de l'air où nous sommes. En voici la suite : « Vous sacrifierez un bouc à la terre, et vous don- « nerez à celui qui le premier vous expliquera mes « volontés, un bel habit et une chaussure neuve. »

PISTHÉTÈRE.

La chaussure en est-elle?

LE DEVIN.

Prenez et lisez : « Plus, un flacon de vin, et une « portion des entrailles de la victime. »

PISTHÉTÈRE.

Les entrailles en sont aussi?

LE DEVIN.

Prenez et lisez : « Si vous exécutez mes ordres, « vous serez au-dessus des mortels, comme un ai- « gle est au-dessus des oiseaux. »

PISTHÉTÈRE.

Cela y est-il encore?

LE DEVIN.

Prenez et lisez.

PISTHÉTÈRE.

J'ai, dans ces tablettes, un oracle que j'ai reçu d'Apollon; il diffère un peu du vôtre, le voici : « Quand quelqu'un, sans être invité, aura l'effronterie de se glisser parmi vous, de troubler l'ordre des sacrifices, et d'exiger une portion de la victime, vous le rouerez de coups de bâton.

LE DEVIN.

Vous badinez, je pense.

PISTHÉTÈRE, *lui présentant ses tablettes.*

Prenez et lisez : Fût-ce un aigle, fût-ce un des plus illustres imposteurs d'Athènes, frappez et ne l'épargnez pas.

LE DEVIN.

Cela y est-il aussi?

(1) Il y avait un oracle célèbre qui commençait par ces mots. (Schol. Aristophan. in av. v. 969.)

PISTHÉTÈRE.

Prenez et lisez. Hors d'ici, et allez-vous-en débiter vos oracles ailleurs.

« A peine est-il sorti, qu'on voit paraître l'astronome Méton qui, la règle et le compas à la main, propose d'aligner la nouvelle ville, et tient des discours absurdes. Pisthétère lui conseille de se retirer, et emploie les coups pour l'y contraindre. Aujourd'hui, que le mérite de Méton est généralement reconnu, cette scène lui fait moins de tort qu'au poète.

« Alors se présente un de ces inspecteurs que la république envoie chez les peuples qui lui payent des tributs, et dont ils exigent des présents. On l'entend crier en s'approchant : « Où sont donc ceux qui devraient me recevoir [1]?

PISTHÉTÈRE.

Quel est ce Sardanapale?

L'INSPECTEUR.

Le sort m'a donné l'inspection sur la nouvelle ville.

PISTHÉTÈRE.

De la part de qui venez-vous?

L'INSPECTEUR.

De la part du peuple d'Athenes.

PISTHÉTÈRE.

Tenez : il ne faudrait pas vous faire des affaires ici. Transigeons; nous vous donnerons quelque chose, et vous retournerez chez vous.

L'INSPECTEUR.

Par les dieux, j'y consens; car il faut que je me trouve à la prochaine assemblée générale. C'est au sujet d'une négociation que j'ai entamée avec Pharnace, un des lieutenants du roi de Perse.

PISTHÉTÈRE, *le battant.*

Voilà ce que je vous avais promis : allez vous-en bien vite maintenant.

L'INSPECTEUR.

Qu'est-ce donc que ceci?

PISTHÉTÈRE.

C'est la décision de l'assemblée, au sujet de Pharnace.

L'INSPECTEUR.

Quoi! l'on ose me frapper, et je suis inspecteur! Des témoins! (*Il sort.*)

PISTHÉTÈRE.

C'est une chose effroyable : nous commençons à peine à bâtir notre ville, et déjà des inspecteurs!

UN CRIEUR D'EDITS.

Si un habitant de la nouvelle ville insulte un Athénien... »

PISTHÉTÈRE.

Que veut cet autre avec ses paperasses?

LE CRIEUR.

Je crie les édits du sénat et du peuple; j'en apporte de nouveaux. Qui veut les acheter?

PISTHÉTÈRE.

Qu'ordonnent-ils?

[1] Aristoph. in av. v. 1022.

LE CRIEUR.

Que vous vous conformerez à nos poids, à nos mesures et à nos décrets.

PISTHÉTÈRE.

Attends : je vais te montrer ceux que nous employons quelquefois. (*Il le bat.*)

LE CRIEUR.

Que faites-vous?

PISTHÉTÈRE.

Si tu ne te retires, avec tes décrets...

L'INSPECTEUR, *revenant sur le théâtre.*

Je somme Pisthétère à comparaître en justice, pour cause d'outrages.

PISTHÉTÈRE.

Quoi! te voilà encore!

LE CRIEUR, *revenant sur le théâtre.*

Si quelqu'un chasse nos magistrats, au lieu de les accueillir avec les honneurs qui leur sont dus...

PISTHÉTÈRE.

Et te voilà aussi!

L'INSPECTEUR.

Tu seras condamné à payer mille drachmes.

[*Ils rentrent et sortent plusieurs fois. Pisthétère poursuit tantôt l'un, tantôt l'autre, et les force enfin à se retirer.*]

« Si vous joignez à cet extrait le jeu des acteurs, vous concevrez sans peine que le vrai secret de faire rire le peuple, et sourire les gens d'esprit, est connu depuis long-temps, et qu'il ne reste plus qu'à l'appliquer aux différents genres de ridicules. Nos auteurs sont nés dans les plus heureuses circonstances. Jamais tant de pères avares et de fils prodigues; jamais tant de fortunes renversées par l'amour du jeu, des procès et des courtisanes; jamais enfin tant de prétentions dans chaque état, et une si grande exagération dans les idées, dans les sentiments, et jusque dans les vices.

« Ce n'est que chez des peuples riches et éclairés, comme les Athéniens et ceux de Syracuse, que le goût de la comédie peut naître et se perfectionner. Les premiers ont même un avantage marqué sur les seconds : leur dialecte se prête mieux à cette espèce de drame, que celui des Syracusains, qui a quelque chose d'emphatique [1]. »

Nicéphore parut touché des éloges que Théodecte venait de donner à l'ancienne comédie. « Je voudrais avoir assez de talents, lui disait-il, pour rendre un juste hommage aux chefs-d'œuvre de votre théâtre. J'ai osé relever quelques-uns de ses défauts; il ne s'agissait pas alors de ses beautés. Maintenant qu'on demande si la tragédie est susceptible de nouveaux progrès, je vais m'expliquer clairement. Par rapport à la constitution de la fable, l'art plus approfondi découvrira peut-être des moyens qui manquèrent aux premiers auteurs, parce qu'on ne peut pas assigner des limites à l'art; mais on ne peindra jamais mieux qu'ils n'ont fait les sentiments de la nature, parce que la nature n'a pas deux langages. »

Cet avis passa tout d'une voix, et la séance finit.

[1] Demetr. Phal. de eloc. cap. 181.

# CHAPITRE LXXII.

Extrait d'un voyage sur les côtes de l'Asie, et dans quelques-unes des îles voisines.

Philotas avait dans l'île de Samos des possessions qui exigeaient sa présence. Je lui proposai de partir avant le terme qu'il avait fixé, de nous rendre à Chio, de passer dans le continent, de parcourir les principales villes Grecques établies en Éolide, en Ionie et en Doride; de visiter ensuite les îles de Rhodes et de Crète; enfin de voir, à notre retour, celles qui sont situées vers les côtes de l'Asie, telles qu'Astypalée, Cos, Patmos, d'où nous irions à Samos. La relation de ce voyage serait d'une longueur excessive; je vais simplement extraire de mon journal les articles qui m'ont paru convenir au plan général de cet ouvrage.

Apollodore nous donna son fils Lysis, qui, après avoir achevé ses exercices, venait d'entrer dans le monde. Plusieurs de nos amis voulurent nous accompagner; Stratonicus, entre autres, célèbre joueur de cithare, très-aimable pour ceux qu'il aimait, très-redoutable pour ceux qu'il n'aimait pas; car ses fréquentes reparties réussissaient souvent. Il passait sa vie à voyager dans les différents cantons de la Grèce [1]. Il venait alors de la ville d'Ænos en Thrace. Nous lui demandâmes comment il avait trouvé ce climat. Il nous dit : « L'hiver y règne « pendant quatre mois de l'année, et le froid, pen- « dant les huit autres [2]. » En je ne sais quel endroit, ayant promis de donner des leçons publiques de son art, il ne put rassembler que deux élèves : il enseignait dans une salle où se trouvaient les neuf statues des Muses avec celle d'Apollon : « Com- « bien avez-vous d'écoliers? lui dit quelqu'un. — « Douze, répondit-il, les dieux compris [3]. »

L'île de Chio où nous abordâmes, est une des plus grandes et des plus célèbres de la mer Égée. Plusieurs chaînes de montagnes couronnées de beaux arbres, y forment des vallées délicieuses [4], et les collines y sont, en divers endroits, couvertes de vignes qui produisent un vin excellent. On estime sur tout celui d'un canton nommé Arvisia [5].

Les habitants prétendent avoir transmis aux au-

[1] Athen. lib. 8, cap. 10, p. 350, E.
[2] Id. ibid. p. 351, C.
[3] Id. ibid. cap. 9, p. 348, D.
[4] Theopomp. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265. Steph. in Χίος. Tournef. Voyage, t. 1, p. 371. Voyage de la Grèce, par M. le comte de Choiseul Gouffier, chap. 5, p. 87.
[5] Strab. lib. 14, p. 645. Plin. lib. 14, cap. 7, t. 1, p. 722. Athen. lib. 1, p. 29 et 32.

tres nation l'art de cultiver la vigne [1]. Ils font très-bonne chère [2]. Un jour que nous dînions chez un des principaux de l'île, on agita la fameuse question sur la patrie d'Homère : quantité de peuples veulent s'approprier cet homme célèbre [3]. Les prétentions des autres villes furent rejetées avec mépris; celles de Chio défendues avec chaleur. Entre autres preuves, on nous dit que les descendants d'Homère subsistaient encore dans l'île sous le nom d'Homérides [4]. A l'instant même, nous en vîmes paraître deux vêtus d'une robe magnifique, et la tête couverte d'une couronne d'or [5]. Ils n'entamèrent point l'éloge du poëte; ils avaient un encens plus précieux à lui offrir. Après une invocation à Jupiter [6], ils chantèrent alternativement plusieurs morceaux de l'Iliade, et mirent tant d'intelligence dans l'exécution, que nous découvrîmes de nouvelles beautés aux traits qui nous avaient le plus frappés.

Ce peuple posséda pendant quelque temps l'empire de la mer [7]. Sa puissance et ses richesses lui devinrent funestes. On lui doit cette justice, que dans ses guerres contre les Perses, les Lacédémoniens et les Athéniens, il montra la même prudence dans les succès que dans les revers [8]; mais on doit le blâmer d'avoir introduit l'usage d'acheter des esclaves. L'oracle, instruit de ce forfait, lui déclara qu'il s'était attiré la colère du ciel [9]. C'est une des plus belles et des plus inutiles réponses que les dieux aient faites aux hommes.

De Chio, nous nous rendîmes à Cume en Éolide, et c'est de là que nous partîmes pour visiter ces villes florissantes qui bornent l'empire des Perses du côté de la mer Égée. Ce que j'en vais dire exige quelques notions préliminaires.

Dès les temps les plus anciens, les Grecs se trouvèrent divisés en trois grandes peuplades, qui sont les Doriens, les Éoliens et les Ioniens [10]. Ces noms, à ce qu'on prétend, leur furent donnés par les enfants de Deucalion, qui régna en Thessalie. Deux de ses fils, Dorus et Éolus, et son petit-fils Ion, s'étant établis en différents cantons de la Grèce, les peuples policés, ou du moins réunis par les soins de ces étrangers, se firent un honneur de porter leurs noms, comme on voit les diverses écoles de philosophie se distinguer par ceux de leurs fondateurs.

Les trois grandes classes que je viens d'indiquer se font encore remarquer par des traits plus ou moins sensibles. La langue Grecque nous presente trois dialectes principaux, le Dorien, l'Éolien et l'Ionien [1], qui reçoivent des subdivisions sans nombre. Le Dorien qu'on parle à Lacédémone, en Argolide, à Rhodes, en Crète, en Sicile, etc. forme dans tous ces lieux et ailleurs, des idiomes particuliers [2]. Il en est de même de l'Ionien [3]. Quant à l'Éolien, il se confond souvent avec le Dorien; et ce rapprochement se manifestant sur d'autres points essentiels, ce n'est qu'entre les Doriens et les Ioniens, qu'on pourrait établir une espèce de parallèle. Je ne l'entreprendrai pas; je cite simplement un exemple : les mœurs des premiers ont toujours été sévères; la grandeur et la simplicité caractérisent leur musique, leur architecture, leur langue et leur poésie. Les seconds ont plutôt adouci leur caractère; tous les ouvrages sortis de leurs mains brillent par l'élégance et le goût.

Il règne entre les uns et les autres une antipathie [4], fondée peut-être sur ce que Lacédémone tient le premier rang parmi les nations Doriennes, et Athènes parmi les Ioniennes [5]; peut-être sur ce que les hommes ne peuvent se classer, sans qu'ils se divisent. Quoi qu'il en soit, les Doriens ont acquis une plus haute considération que les Ioniens, qui, en certains endroits, rougissent d'une pareille dénomination [6]. Ce mépris, que les Athéniens n'ont jamais éprouvé, s'est singulièrement accru, depuis que les Ioniens de l'Asie ont été soumis, tantôt à des tyrans particuliers, tantôt à des nations barbares.

Environ deux siècles après la guerre de Troie, une colonie de ces Ioniens fit un établissement sur les côtes de l'Asie, dont elle avait chassé les anciens habitants [7]. Peu de temps auparavant, des Éoliens s'étaient emparés du pays qui est au nord de l'Ionie [8], et celui qui est au midi tomba ensuite entre les mains des Doriens [9]. Ces trois cantons forment sur les bords de la mer une lisière, qui, en droite ligne, peut avoir de longueur mille sept cents stades (1), et environ quatre cent soixante dans sa plus grande largeur (2). Je ne comprends pas dans ce calcul les îles de Rhodes, de Cos, de Samos, de Chio et de Lesbos, quoiqu'elles faissent partie des trois colonies.

Le pays qu'elles occupèrent dans le continent est renommé pour sa richesse et sa beauté. Partout

[1] Theopomp. ap. Athen. lib. 1, cap. 20, p. 26.
[2] Athen. lib. 1, p. 25.
[3] Allat. de patr. Homer. cap. 1.
[4] Strab. lib. 14, p. 645. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Harpocr. in Ομεριδ.
[5] Plat. in Ion. t. 1, p. 530 et 535.
[6] Pind. in Nem. 2, v. 1. Schol. ibid.
[7] Strab. lib. 14, p. 645.
[8] Thucyd. lib. 8, cap. 24.
[9] Theopomp. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265 et 266. Eustath. in odyss. lib. 3, p. 1462, lib. 35.
[10] Heracl. Pont. ap. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 624.

[1] Dicæarch. stat. Græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 21.
[2] Meurs. in Cret. cap. 15. Maittair. introd. in Græc. dialect, p. vij.
[3] Herodot. lib. 1, cap. 142.
[4] Thucyd. lib. 6, cap. 80 et 8 .
[5] Herodot. lib. 1, cap. 56.
[6] Id. ibid. cap. 143.
[7] Marm. Oxon. epoch. 28. Strab. lib. 14, p. 632 . Ælian. var hist. lib. 8, cap. 5. Pausan. lib. 7, cap. 2, p. 525.
[8] Strab. lib. 13, p. 582; lib. 14, p. 632.
[9] Prid. in Marm. Oxon. p. 385.
(1) 64 lieues.
(2) Environ 17 lieues un tiers.

la côte se trouve heureusement diversifiée par des caps et des golfes, autour desquels s'élèvent quantité de bourgs et de villes : plusieurs rivières, dont quelques-unes semblent se multiplier par de fréquents détours, portent l'abondance dans les campagnes. Quoique le sol de l'Ionie n'égale pas en fertilité celui de l'Éolide [1], on y jouit d'un ciel plus serein, et d'une température plus douce [2].

Les Éoliens possèdent dans le continent onze villes, dont les députés s'assemblent en certaines occasions dans celle de Cume [3]. La confédération des Ioniens s'est formée entre douze principales villes. Leurs députés se réunissent tous les ans, auprès d'un temple de Neptune, situé dans un bois sacré, au-dessous du mont Mycale, à une légère distance d'Éphèse. Après un sacrifice interdit aux autres Ioniens, et présidé par un jeune homme de Priène, on délibère sur les affaires de la province [4]. Les états des Doriens s'assemblent au promontoire Triopium. La ville de Cnide, l'île de Cos, et trois villes de Rhodes, ont seules le droit d'y envoyer des députés [5].

C'est à peu près de cette manière que furent réglées, dès les plus anciens temps, les diètes des Grecs Asiatiques. Tranquilles dans leurs nouvelles demeures, ils cultivèrent en paix de riches campagnes, et furent invités par la position des lieux à transporter leurs denrées de côte à côte. Bientôt leur commerce s'accrut avec leur industrie. On les vit dans la suite s'établir en Égypte, affronter la mer Adriatique, et celle de Tyrrhénie, se construire une ville en Corse, et naviguer à l'île de Tartessus, au delà des colonnes d'Hercule [6].

Cependant leurs premiers succès avaient fixé l'attention d'une nation trop voisine pour n'être pas redoutable. Les rois de Lydie, dont Sardes était la capitale, s'emparèrent de quelques-unes de leurs villes [7]. Crœsus les assujettit toutes, et leur imposa un tribut [8]. Avant d'attaquer ce prince, Cyrus leur proposa de joindre leurs armes aux siennes; elles s'y refusèrent [9]. Après sa victoire, il dédaigna leurs hommages, et fit marcher contre elles ses lieutenants, qui les unirent à la Perse par droit de conquête [10].

Sous Darius, fils d'Hystaspe, elles se soulevèrent [11]. Bientôt, secondées des Athéniens, elles brûlèrent la ville de Sardes, et allumèrent entre les Perses et les Grecs cette haine fatale que des torrents de sang n'ont pas encore éteinte. Subjuguées de nouveau par les premiers [1], contraintes de leur fournir des vaisseaux contre les seconds [2], elles secouèrent leur joug, après la bataille de Mycale [3]. Pendant la guerre du Péloponèse, alliées quelquefois des Lacédémoniens, elles le furent plus souvent des Athéniens, qui finirent par les asservir [4]. Quelques années après, la paix d'Antalcidas les restitua pour jamais à leurs anciens maîtres.

Ainsi, pendant environ deux siècles, les Grecs de l'Asie ne furent occupés qu'à porter, user, briser, et reprendre leurs chaînes. La paix n'était pour eux que ce qu'elle est pour toutes les nations policées, un sommeil qui suspend les travaux pour quelques instants. Au milieu de ces funestes révolutions, des villes entières opposèrent une résistance opiniâtre à leurs ennemis. D'autres donnèrent de plus grands exemples de courage. Les habitants de Téos et de Phocée abandonnèrent les tombeaux de leurs pères; les premiers allèrent s'établir à Abdère en Thrace; une partie des seconds, après avoir longtemps erré sur les flots, jeta les fondements de la ville d'Élée en Italie [5], et de celle de Marseille dans les Gaules.

Les descendants de ceux qui restèrent dans la dépendance de la Perse, lui payent le tribut que Darius avait imposé à leurs ancêtres [6]. Dans la division générale que ce prince fit de toutes les provinces de son empire, l'Éolide, l'Ionie et la Doride, jointes à la Pamphylie, la Lycie et d'autres contrées, furent taxées pour toujours à quatre cents talents [7] (1); somme qui ne paraîtra pas exorbitante, si l'on considère l'étendue, la fertilité, l'industrie et le commerce de ces contrées. Comme l'assiette de l'impôt occasionnait des dissensions entre les villes et les particuliers, Artapherne, frère de Darius, ayant fait mesurer et évaluer par parasanges (2) les terres des contribuables, fit approuver par leurs députés un tableau de répartition qui devait concilier tous les intérêts, et prévenir tous les troubles [8].

On voit, par cet exemple, que la cour de Suze voulait retenir les Grecs, ses sujets, dans la soumission plutôt que dans la servitude; elle leur avait même laissé leurs lois, leur religion, leurs fêtes et leurs assemblées provinciales. Mais, par une fausse politique, le souverain accordait le domaine, ou du moins l'administration, d'une ville Grecque à l'un de ses citoyens, qui, après avoir répondu de la fidélité de ses compatriotes, les excitait à la révolte,

[1] Herodot. lib. I, cap. 149.
[2] Id. ibid. cap. 142. Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 533 et 535.
[3] Herodot. lib. I, cap. 149 et 157.
[4] Id. ibid. cap. 143, 148, 170. Strab. lib. 8, p. 384; lib. 14, p. 639. Diod. Sic. lib. 15, p. 364.
[5] Herodot. lib I, cap. 144. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 4, § 25, t. 2, p. 702.
[6] Herodot. lib. I, cap. 163 et 165; lib. 2, cap. 178; lib. 3, cap. 26; lib. 4, cap. 152. Strab. lib. 7, p. 801.
[7] Herodot. lib. I, cap. 14, 15 et 16.
[8] Id. ibid. cap. 6 et 27.
[9] Id. ibid. cap. 75
[10] Id. ibid. cap. 141. Thucyd. lib. I, cap. 16
[11] Herodot. lib. 5, cap. 98.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 32; lib. 7, cap. 9.
[2] Id. lib. 8, cap. 85 et 90
[3] Id. lib. 9, cap. 104.
[4] Thucyd. lib. 6, cap. 76 et 77.
[5] Herodot. lib. I, cap. 164 et 168.
[6] Id. ibid. cap. 6 et 27. Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 601.
[7] Herodot. lib. 3, cap. 90.
(1) Environ 2,500,000 livres.
(2) C'est-à-dire, par parasanges carrées. La parasange valait 2,268 toises.
[8] Herodot. lib. 6, cap. 42.

ou exerçait sur eux une autorite absolue [1]. Ils avaient alors à supporter les hauteurs du gouverneur général de la province, et les vexations des gouverneurs particuliers qu'il protégeait; et, comme ils étaient trop éloignés du centre de l'empire, leurs plaintes parvenaient rarement au pied du trône. Ce fut en vain que Mardonius, le même qui commanda l'armée des Perses sous Xerxès, entreprit de ramener la constitution à ses principes. Ayant obtenu le gouvernement de Sardes, il rétablit la démocratie dans les villes de l'Ionie, et en chassa tous les tyrans subalternes [2]; ils reparurent bientôt [3], parce que les successeurs de Darius voulant récompenser leurs flatteurs, ne trouvaient rien de plus facile que de leur abandonner le pillage d'une ville éloignée. Aujourd'hui que les concessions s'accordent plus rarement, les Grecs Asiatiques, amollis par les plaisirs, ont laissé partout l'oligarchie s'établir sur les ruines du gouvernement populaire [4].

Maintenant, si l'on veut y faire attention, on se convaincra aisément qu'il ne leur fut jamais possible de conserver une entière liberté. Le royaume de Lydie, devenu dans la suite une des provinces de l'empire des Perses, avait pour limites naturelles, du côté de l'ouest, la mer Égée, dont les rivages sont peuplés par les colonies Grecques. Elles occupent un espace si étroit, qu'elles devaient nécessairement tomber entre les mains des Lydiens et des Perses, ou se mettre en état de leur résister. Or, par un vice qui subsiste aussi parmi les républiques fédératives du continent de la Grèce, non-seulement l'Éolide, l'Ionie et la Doride, menacées d'une invasion, ne réunissaient pas leurs forces, mais dans chacune des trois provinces, les décrets de la diète n'obligeaient pas étroitement les peuples qui la composent; aussi vit-on, du temps de Cyrus, les habitants de Milet faire leur paix particulière avec ce prince, et livrer aux fureurs de l'ennemi les autres villes de l'Ionie [5].

Quand la Grèce consentit à prendre leur défense, elle attira dans son sein les armées innombrables des Perses; et, sans les prodiges du hasard et de la valeur, elle aurait succombé elle-même. Si après un siècle de guerres désastreuses, elle a renoncé au funeste projet de briser les fers des Ioniens, c'est qu'elle a compris enfin que la nature des choses opposait un obstacle invincible à leur affranchissement. Le sage Bias de Priène l'annonça hautement, lorsque Cyrus se fut rendu maître de la Lydie. « N'attendez ici qu'un esclavage honteux, dit-il aux « Ioniens assemblés; montez sur vos vaisseaux, tra- « versez les mers, emparez-vous de la Sardaigne, « ainsi que des îles voisines; vous coulerez ensuite « des jours tranquilles [1]. »

Deux fois, depuis leur entière soumission, ces peuples ont pu se soustraire à la domination des Perses; l'une en suivant le conseil de Bias, l'autre en déférant à celui des Lacédémoniens, qui, après la guerre Médique, leur offrirent de les transporter en Grèce [2]. Ils ont toujours refusé de quitter leurs demeures; et, s'il est permis d'en juger d'après leur population et leurs richesses, l'indépendance n'était pas nécessaire à leur bonheur.

Je reprends la narration de mon voyage, trop longtemps suspendue. Nous parcourûmes les trois provinces Grecques de l'Asie. Mais, comme je l'ai promis plus haut, je bornerai mon récit à quelques observations générales.

La ville de Cume est une des plus grandes et des plus anciennes de l'Éolide. On nous avait peint les habitants comme des hommes presque stupides : nous vîmes bientôt qu'ils ne devaient cette réputation qu'à leurs vertus. Le lendemain de notre arrivée, la pluie survint, pendant que nous nous promenions dans la place entourée de portiques appartenants à la république. Nous voulûmes nous y réfugier; on nous retint; il fallait une permission. Une voix s'écria : « Entrez dans les portiques; » et tout le monde y courut. Nous apprîmes qu'ils avaient été cédés pour un temps à des créanciers de l'État : comme le public respecte leur propriété, et qu'ils rougiraient de le laisser exposé aux intempéries des saisons, on a dit que ceux de Cume ne sauraient jamais qu'il faut se mettre à couvert, quand il pleut, si l'on n'avait soin de les en avertir. On a dit encore que, pendant trois cents ans, ils ignorèrent qu'ils avaient un port, parce qu'ils s'étaient abstenus, pendant cet espace de temps, de percevoir des droits sur les marchandises qui leur venaient de l'étranger [3].

Après avoir passé quelques jours à Phocée, dont les murailles sont construites en grosses pierres parfaitement jointes ensemble [4], nous entrâmes dans ces vastes et riches campagnes que l'Hermus fertilise de ses eaux, et qui s'étendent depuis les rivages de la mer jusqu'au delà de Sardes [5]. Le plaisir de les admirer était accompagné d'une réflexion douloureuse. Combien de fois ont-elles été arrosées du sang des mortels [6]! Combien le seront-elles encore de fois [7]! A l'aspect d'une grande plaine, on me disait en Grèce : « C'est ici que, dans une telle occasion, périrent tant de milliers de Grecs; » en

[1] Herodot. lib. 4, cap. 137 et 138; lib. 5, cap. 27. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 402. Id. cur. rei famil. t. 2, p. 504. Nep. in Miltiad. cap. 3.

[2] Herodot. lib. 6, cap. 43.

[3] Id. lib. 7, cap. 85.

[4] Arrian. exped. Alex. lib. 1, p. [illegible]

[5] Herodot. lib. 1, cap. 141 et 169.

[1] Herodot. lib. 1, cap. 170.

[2] Id. lib. 9, cap. 106. Diod. Sic. lib. 11, p. 29.

[3] Strab. lib. 13, p. 622.

[4] Herodot. lib. 1, cap. 163.

[5] Strab. lib. 13, p. 626. Tournef. Voyage, t. 1, p. 492.

[6] Xenoph. instit. Cyr. p. 158. Diod. Sic. lib. 11, p. 298. Pausan. lib. 3, cap. 9, p. 226.

[7] Liv. lib. 37, cap. 37.

Scythie : « Ces champs, séjour éternel de la paix, « peuvent nourrir tant de milliers de moutons. »

Notre route, presque partout ombragée de beaux andrachnés [1], nous conduisit à l'embouchure de l'Hermus, et de là nos regards s'étendirent sur cette superbe rade, formée par une presqu'île où sont les villes d'Érythres et de Téos. Au fond de la baie se trouvent quelques petites bourgades, restes infortunés de l'ancienne ville de Smyrne, autrefois détruite par les Lydiens [2]. Elles portent encore le même nom; et, si des circonstances favorables permettent un jour d'en réunir les habitants dans une enceinte qui les protége, leur position attirera, sans doute, chez eux un commerce immense. Ils nous firent voir, à une légère distance de leurs demeures, une grotte d'où s'échappe un petit ruisseau qu'ils nomment Mélès. Elle est sacrée pour eux; ils prétendent qu'Homère y composa ses ouvrages [3].

Dans la rade, presqu'en face de Smyrne, est l'île de Clazomènes, qui tire un grand profit de ses huiles [4]. Ses habitants tiennent un des premiers rangs parmi ceux de l'Ionie. Ils nous apprirent le moyen dont ils usèrent une fois pour rétablir leurs finances. Après une guerre qui avait épuisé le trésor public, ils se trouvèrent devoir aux soldats congédiés la somme de vingt talents (1); ne pouvant l'acquitter, ils en payèrent l'intérêt fixé à cinq pour cent : ils frappèrent ensuite des monnaies de fer, auxquelles ils assignèrent la même valeur qu'à celles d'argent. Les riches consentirent à les prendre pour celles qu'ils avaient entre leurs mains; la dette fut éteinte, et les revenus de l'État, administrés avec économie, servirent à retirer insensiblement les fausses monnaies introduites dans le commerce [5].

Les petits tyrans établis autrefois en Ionie usaient de voies plus odieuses pour s'enrichir. A Phocée, on nous avait raconté le fait suivant. Un Rhodien gouvernait cette ville : il dit en secret et séparément aux chefs des deux factions qu'il avait formées lui-même, que leurs ennemis lui offraient une telle somme, s'il se déclarait pour eux. Il la retira de chaque côté, et parvint ensuite à réconcilier les deux partis [6].

Nous dirigeâmes notre route vers le midi. Outre les villes qui sont dans l'intérieur des terres, nous vîmes sur les bords de la mer, ou aux environs, Lébédos, Colophon, Éphèse, Priène, Myus, Milet, Iasus, Myndus, Halicarnasse et Cnide.

Les habitants d'Éphèse nous montraient avec regret les débris du temple de Diane, aussi célèbre par son antiquité que par sa grandeur [7]. Quatorze

[1] Tournef. Voyage, t. 1, p. 495.
[2] Strab. lib. 14, p. 646.
[3] Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 535. Aristid. orat. in Smyrn. t. 1, p. 408.
[4] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 504.
(1) 108,000 livres.
[5] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 504.
[6] Id. ibid.
[7] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 357.

ans auparavant, il avait été brûlé, non par le feu du ciel, ni par les fureurs de l'ennemi, mais par les caprices d'un particulier nommé Hérostrate, qui, au milieu des tourments, avoua qu'il n'avait eu d'autre dessein que d'éterniser son nom [1]. La diète générale des peuples d'Ionie fit un décret pour condamner ce nom fatal à l'oubli; mais la défense doit en perpétuer le souvenir; et l'historien Théopompe me dit un jour, qu'en racontant le fait, il nommerait le coupable [2].

Il ne reste de ce superbe édifice que les quatre murs, et des colonnes qui s'élèvent au milieu des décombres. La flamme a consumé le toit et les ornements qui décoraient la nef. On commence à le rétablir. Tous les citoyens ont contribué; les femmes ont sacrifié leurs bijoux [3]. Les parties dégradées par le feu seront restaurées; celles qu'il a détruites reparaîtront avec plus de magnificence, du moins avec plus de goût. La beauté de l'intérieur était rehaussée par l'éclat de l'or, et les ouvrages de quelques célèbres artistes [4], elle le sera beaucoup plus par les tributs de la peinture et de la sculpture [5], perfectionnées en ces derniers temps. On ne changera point la forme de la statue, forme anciennement empruntée des Égyptiens, et qu'on retrouve dans les temples de plusieurs villes Grecques [6]. La tête de la déesse est surmontée d'une tour; deux tringles de fer soutiennent ses mains; le corps se termine en une gaîne enrichie de figures d'animaux et d'autres symboles *.

Les Éphésiens ont, sur la construction des édifices publics, une loi très-sage. L'architecte dont le plan est choisi fait ses soumissions, et engage tous ses biens. S'il a rempli exactement les conditions du marché, on lui décerne des honneurs. La dépense excède-t-elle d'un quart? le trésor de l'État fournit ce surplus. Va-t-elle par delà le quart? tout l'excédant est prélevé sur les biens de l'artiste [7].

Nous voici à Milet. Nous admirons ses murs, ses temples, ses fêtes, ses manufactures, ses ports, cet assemblage confus de vaisseaux, de matelots et d'ouvriers qu'agite un mouvement rapide. C'est le séjour de l'opulence, des lumières et des plaisirs; c'est l'Athènes de l'Ionie. Doris, fille de l'Océan, eut de Nérée cinquante filles, nommées Néréides, toutes distinguées par des agréments divers [8]; Milet a vu sortir de son sein un plus grand nombre de colonies qui perpétuent sa gloire sur les côtes de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 2, cap. 27, t. 2, p. 456. Plut. in Alex. t. 1, p. 665. Solin. cap. 40.
[2] Aul. Gell. lib. 2, cap. 6. Val. Max. lib. 8, cap. 14, extern. n° 5.
[3] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 505. Strab. lib. 14, p. 640.
[4] Aristoph. in nub. v. 598. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 649.
[5] Strab. lib. 14, p. 641. Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 697.
[6] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 357.
* Voyez la note XCVII, à la fin du volume.
[7] Vitruv. præf. lib. 10, p. 203.
[8] Hesiod. de gener. deor. v. 241.

Euxin [1] (1). Leur métropole donna le jour aux premiers historiens, aux premiers philosophes; elle se félicite d'avoir produit Aspasie et les plus aimables courtisanes. En certaines circonstances, les intérêts de son commerce l'ont forcée de préférer la paix à la guerre; en d'autres, elle a déposé les armes sans les avoir flétries; et de là ce proverbe : Les Milésiens furent vaillants autrefois [2].

Les monuments des arts décorent l'intérieur de la ville; les richesses de la nature éclatent aux environs. Combien de fois nous avons porté nos pas vers les bords du Méandre, qui après avoir reçu plusieurs rivières, et baigné les murs de plusieurs villes, se répand en replis tortueux, au milieu de cette plaine, qui s'honore de porter son nom, et se pare avec orgueil de ses bienfaits [3] ! Combien de fois, assis sur le gazon qui borde ses rives fleuries, de toutes parts entouré de tableaux ravissants, ne pouvant nous rassasier ni de cet air, ni de cette lumière dont la douceur égale la pureté [4], nous sentions une langueur délicieuse se glisser dans nos âmes, et les jeter, pour ainsi dire, dans l'ivresse du bonheur! Telle est l'influence du climat de l'Ionie; et comme, loin de la corriger, les causes morales n'ont servi qu'à l'augmenter, les Ioniens sont devenus le peuple le plus efféminé, et l'un des plus aimables de la Grèce.

Il règne dans leurs idées, leurs sentiments et leurs mœurs [5], une certaine mollesse qui fait le charme de la société; dans leur musique et leurs danses [6], une liberté qui commence par révolter, et finit par séduire. Ils ont ajouté de nouveaux attraits à la volupté, et leur luxe s'est enrichi de leurs découvertes : des fêtes nombreuses les occupent chez eux, ou les attirent chez leurs voisins; les hommes s'y montrent avec des habits magnifiques, les femmes, avec l'élégance de la parure, tous avec le désir de plaire [7]. Et de là ce respect qu'ils conservent pour les traditions anciennes qui justifient leurs faiblesses. Auprès de Milet, on nous conduisit à la fontaine de Biblis, où cette princesse infortunée expira d'amour et de douleur [8]. On nous montra le mont Latmus où Diane accordait ses faveurs au jeune Endymion [9]. A Samos, les amants malheureux vont adresser leurs vœux aux mânes de Léontichus et de Rhadine [1].

Quand on remonte le Nil depuis Memphis jusqu'à Thèbes, on aperçoit, aux côtés du fleuve, une longue suite de superbes monuments, parmi lesquels s'élèvent par intervalles des pyramides et des obélisques. Un spectacle plus intéressant frappe le voyageur attentif, qui, du port d'Halicarnasse en Doride, remonte vers le nord pour se rendre à la presqu'île d'Érythres. Dans cette route qui, en droite ligne, n'a que neuf cents stades environ (1), s'offrent à ses yeux quantité de villes dispersées sur les côtes du continent et des îles voisines. Jamais dans un si court espace la nature n'a produit un si grand nombre de talents distingués et de génies sublimes. Hérodote naquit à Halicarnasse; Hippocrate, à Cos; Thalès, à Milet; Pythagore, à Samos; Parrhasius, à Éphèse (2); Xénophane (3), à Colophon; Anacréon, à Téos; Anaxagore, à Clazomènes; Homère, partout : j'ai déjà dit que l'honneur de lui avoir donné le jour excite de grandes rivalités dans ces contrées. Je n'ai pas fait mention de tous les écrivains célèbres de l'Ionie, par la même raison, qu'en parlant des habitants de l'Olympe, on ne cite communément que les plus grands dieux.

De l'Ionie proprement dite, nous passâmes dans la Doride, qui fait partie de l'ancienne Carie. Cnide, située près du promontoire Triopium, donna le jour à l'historien Ctésias, ainsi qu'à l'astronome Eudoxe, qui a vécu de notre temps. On nous montrait, en passant, la maison où ce dernier faisait ses observations [2]. Un moment après, nous nous trouvâmes en présence de la célèbre Vénus de Praxitèle. Elle est placée au milieu d'un petit temple qui reçoit le jour de deux portes opposées, afin qu'une lumière douce l'éclaire de toutes parts [3]. Comment peindre la surprise du premier coup d'œil, les illusions qui la suivirent bientôt? nous prêtions nos sentiments au marbre [4]; nous l'entendions soupirer. Deux élèves de Praxitèle, venus récemment d'Athènes pour étudier ce chef-d'œuvre, nous faisaient entrevoir des beautés dont nous ressentions les effets sans en pénétrer la cause. Parmi les assistants, l'un disait : « Vénus a quitté l'Olympe, elle habite parmi nous. » Un autre : « Si Junon et Minerve la voyaient maintenant, elles ne se plaindraient plus du jugement de Pâris [5]. » Un troisième : « La déesse daigna autrefois se montrer sans voile aux yeux de Pâris, d'Anchise et d'Adonis. A-t-elle apparu de même à Praxi-

[1] Ephor. ap. Athen. lib. 12, p. 523. Strab. lib. 14, p. 635. Senec. de consolat. ad. Helv. cap. 6. Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278.

(1) Sénèque attribue à Milet soixante-quinze colonies; Pline, plus de quatre-vingts. Voyez les citations.

[2] Athen. lib. 12, p. 523. Aristoph. in Plut. v. 1003.

[3] Herodot. lib. 7, cap. 26. Strab. lib. 12, p. 577 et 578.

[4] Herodot. lib. 1, cap. 142. Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 533 et 535. Chandl. trav. in Asia, chap. 21, p. 78.

[5] Aristoph. in thesm. v. 170. Schol. ibid. Id. in eccles. v. 913. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680. Ephor. et Heraclid. ap. Athen. lib. 12, cap. 5, p. 623.

[6] Herod. lib. 3, od. 6, v. 21. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 625.

[7] Xenophan. ap. Athen. lib. 12, p. 526.

[8] Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 535. Conon. ap. Phot. p. 423. Ovid. metam. lib. 9, v. 454.

[9] Pausan. lib. 5, cap. 1, p. 376. Plin. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 76. Hesych. in Ἐνδυμ. etc.

[1] Pausan. lib. 5, cap. 1, p. 376.

(1) Environ 34 lieues.

(2) Apelle naquit aussi dans ces provinces; à Cos, suivant les uns; à Éphèse, suivant les autres.

(3) Chef de l'école d'Élée.

[2] Strab. lib. 2, p. 119; lib. 14, p. 656.

[3] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. Lucian. in amor. § 13, t. 2, p. 411.

[4] Dion. Sic. eclog. ex lib. 26, p. 884.

[5] Athen. lib. 4, cap. 12, p. 2[illegible].

« tèle [1]? — Oui, répondit un des élèves, et sous « la figure de Phryne [2]. » En effet, au premier aspect, nous avions reconnu cette fameuse courtisane. Ce sont de part et d'autre les mêmes traits, le même regard. Nos jeunes artistes y découvraient en même temps le sourire enchanteur d'une autre maîtresse de Praxitèle, nommée Cratine [3].

C'est ainsi que les peintres et les sculpteurs, prenant leurs maîtresses pour modèles, les ont exposées à la vénération publique, sous les noms de différentes divinités; c'est ainsi qu'ils ont représenté la tête de Mercure, d'après celle d'Alcibiade [4].

Les Gnidiens s'enorgueillissent d'un trésor qui favorise à la fois les intérêts de leur commerce et ceux de leur gloire. Chez des peuples livrés à la superstition, et passionnés pour les arts, il suffit d'un oracle ou d'un monument célèbre, pour attirer les étrangers. On en voit très-souvent qui passent les mers, et viennent à Cnide contempler le plus bel ouvrage qui soit sorti des mains de Praxitèle [5] (1).

Lysis, qui ne pouvait en détourner ses regards, exagérait son admiration, et s'écriait de temps en temps : « Jamais la nature n'a produit rien de si parfait. — Et comment savez-vous, lui dis-je, que parmi ce nombre infini de formes qu'elle donne au corps humain, il n'en est point qui surpasse en beauté celle que nous avons devant les yeux? A-t-on consulté tous les modèles qui ont existé, qui existent et qui existeront un jour? — Vous conviendrez du moins, répondit-il, que l'art multiplie ces modèles, et qu'en assortissant avec soin les beautés éparses sur différents individus [6], il a trouvé le secret de suppléer à la négligence impardonnable de la nature; l'espèce humaine ne se montre-t-elle pas avec plus d'éclat et de dignité dans nos ateliers, que parmi toutes les familles de la Grèce? — Aux yeux de la nature, repris-je, rien n'est beau, rien n'est laid, tout est dans l'ordre. Peu lui importe que de ses immenses combinaisons il résulte une figure qui présente toutes les perfections ou toutes les défectuosités que nous assignons au corps humain. Son unique objet est de conserver l'harmonie, qui, en liant par des chaînes invisibles les moindres parties de l'univers à ce grand tout, les conduit paisiblement à leur fin. Respectez donc ses opérations; elles sont d'un genre si relevé, que la moindre réflexion vous découvrirait plus de beautés réelles dans un insecte que dans cette statue. »

[1] Anthol. lib. 4, cap. 12, p. 324.

[2] Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591.

[3] Clem. Alex. cohort. ad. gent. p. 47. Lucian. in amor. § 13, t. 2, p. 411.

[4] Clem. Alex. cohort. ad. gent. p. 47.

[5] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726.

(1) Des médailles frappées à Cnide du temps des empereurs Romains représentent, à ce qu'il paraît, la Vénus de Praxitèle. De la main droite, la déesse cache son sexe; de la gauche, elle tient un linge au dessus d'un vase à parfums.

[6] Xenoph. memor. lib. 3, p. 781. Cicer. de invent. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 75.

Lysis, indigné des blasphèmes que je prononçais en présence de la déesse, me dit avec chaleur : « Pourquoi réfléchir, quand on est forcé de céder à des impressions si vives? — Les vôtres le seraient moins, répondis-je, si vous étiez seul et sans intérêt, surtout si vous ignoriez le nom de l'artiste. J'ai suivi les progrès de vos sensations : vous avez été frappé au premier instant, et vous vous êtes exprimé en homme sensé; des ressouvenirs agréables se sont ensuite réveillés dans votre cœur, et vous avez pris le langage de la passion; quand nos jeunes élèves nous ont dévoilé quelques secrets de l'art, vous avez voulu enchérir sur leurs expressions, et vous m'avez refroidi par votre enthousiasme. Combien fut plus estimable la candeur de cet Athénien qui se trouva par hasard au portique où l'on conserve la célèbre Hélène de Zeuxis! Il la considéra pendant quelques instants; et, moins surpris de l'excellence du travail que des transports d'un peintre placé à ses côtés, il lui dit : « Mais je ne « trouve pas cette femme si belle. — C'est que vous « n'avez pas mes yeux, » répondit l'artiste [1]. »

Au sortir du temple, nous parcourûmes le bois sacré, où tous les objets sont relatifs au culte de Vénus. Là semblent revivre et jouir d'une jeunesse éternelle, la mère d'Adonis, sous la forme du myrte; la sensible Daphné, sous celle du laurier [2]; le beau Cyparissus, sous celle du cyprès [3]. Partout le lierre flexible se tient fortement attaché aux branches des arbres; et en quelques endroits la vigne trop féconde y trouve un appui favorable. Sous des berceaux, que de superbes platanes protégeaient de leur ombre, nous vîmes plusieurs groupes de Cnidiens, qui, à la suite d'un sacrifice, prenaient un repas champêtre [4] : ils chantaient leurs amours, et versaient fréquemment dans leurs coupes le vin délicieux que produit cette heureuse contrée [5].

Le soir, de retour à l'auberge, nos jeunes élèves ouvrirent leurs portefeuilles, et nous montrèrent dans des esquises qu'ils s'étaient procurées, les premières pensées de quelques artistes célèbres [6]. Nous y vîmes aussi un grand nombre d'études, qu'ils avaient faites d'après plusieurs beaux monuments, et en particulier d'après cette fameuse statue de Polyclète, qu'on nomme le canon ou la règle [7]. Ils portaient toujours avec eux l'ouvrage que composa cet artiste, pour justifier les proportions de sa figure [8], et le traité de la symétrie et des cou-

[1] Plut. ap. Stob. serm. 61, p. 394. Ælian. var. hist. lib. 14, p. 47.

[2] Philostr. in vitâ Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19. Virgil. eclog. 3, v. 63.

[3] Philostr. in vitâ Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19.

[4] Lucian. in amor. § 12, t. 2, p. 409.

[5] Strab. lib. 14, p. 637.

[6] Petron. in satir. p. 311. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 19, p. 260.

[7] Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 650. Lucian. de mort. Peregr. § 9, t. 3, p. 331.

[8] Galen. de Hippocr. et Plat. dogmat. lib. 5, t. 1, p. 288.

leurs, récemment publié par le peintre Euphranor [1].

Alors s'élevèrent plusieurs questions sur la beauté, soit universelle, soit individuelle : tous la regardaient comme une qualité uniquement relative à notre espèce : tous convenaient qu'elle produit une surprise accompagnée d'admiration, et qu'elle agit sur nous avec plus ou moins de force, suivant l'organisation de nos sens, et les modifications de notre âme. Mais il ajoutait que l'idée qu'on s'en fait, n'étant pas la même en Afrique qu'en Europe, et variant partout, suivant la différence de l'âge et du sexe, il n'était pas possible d'en réunir les divers caractères dans une définition exacte.

Un de nous, à la fois médecin et philosophe, après avoir observé que les parties de notre corps sont composées des éléments primitifs, soutint que la santé résulte de l'équilibre de ces éléments, et la beauté, de l'ensemble de ces parties [2]. « Non, dit un des disciples de Praxitèle, il ne parviendrait pas à la perfection, celui qui se traînant servilement après les règles ne s'attacherait qu'à la correspondance des parties, ainsi qu'à la justesse des proportions. » On lui demanda quels modèles se propose un grand artiste, quand il veut représenter le souverain des dieux, ou la mère des Amours.

« Des modèles, répondit-il, qu'il s'est formés d'après l'étude réfléchie de la nature et de l'art, et qui conservent, pour ainsi dire, en dépôt tous les attraits convenables à chaque genre de beauté. Les yeux fixés sur un de ces modèles, il tâche par un long travail de le reproduire dans sa copie [3]; il la retouche mille fois; il y met tantôt l'empreinte de son âme élevée, tantôt celle de son imagination riante, et ne la quitte qu'après avoir répandu la majesté suprême dans le Jupiter d'Olympie, ou les grâces séduisantes dans la Vénus de Cnide.

« — La difficulté subsiste, lui dis-je ; ces simulacres de beauté dont vous parlez, ces images abstraites où le vrai simple s'enrichit du vrai idéal [4], n'ont rien de circonscrit ni d'uniforme. Chaque artiste les conçoit et les présente avec des traits différents. Ce n'est donc pas sur des mesures si variables qu'on doit prendre l'idée précise du beau par excellence.

« Platon ne le trouvant nulle part exempt de taches et d'altération, s'éleva, pour le découvrir, jusqu'à ce modèle que suivit l'ordonnateur de toutes choses quand il débrouilla le chaos [5]. Là se trouvaient tracées d'une manière ineffable et sublime *, toutes les espèces des objets qui tombent sous nos sens [1], toutes les beautés que le corps humain peut recevoir dans les diverses époques de notre vie. Si la matière rebelle n'avait opposé une résistance invincible à l'action divine, le monde visible posséderait toutes les perfections du monde intellectuel. Les beautés particulières, à la vérité, ne feraient sur nous qu'une impression légère, puisqu'elles seraient communes aux individus de même sexe et de même âge ; mais combien plus fortes et plus durables seraient nos émotions à l'aspect de cette abondance de beautés, toujours pures et sans mélange d'imperfections, toujours les mêmes et toujours nouvelles ?

« Aujourd'hui notre âme, où reluit un rayon de lumière émané de la Divinité, soupire sans cesse après le beau essentiel [2]; elle en recherche les faibles restes, dispersés dans les êtres qui nous entourent, et en fait elle-même jaillir de son sein des étincelles qui brillent dans les chefs-d'œuvre des arts, et qui font dire que leurs auteurs, ainsi que les poëtes, sont animés d'une flamme céleste [3]. »

On admirait cette théorie, on la combattait ; Philotas prit la parole. « Aristote, dit-il, qui ne se livre pas à son imagination, peut-être parce que Platon s'abandonne trop à la sienne, s'est contenté de dire que la beauté n'est autre chose que l'ordre dans la grandeur [4]. En effet, l'ordre suppose la symétrie, la convenance, l'harmonie : dans la grandeur, sont comprises la simplicité, l'unité, la majesté. » On convint que cette définition renfermait à peu près tous les caractères de la beauté, soit universelle, soit individuelle.

Nous allâmes de Cnide à Mylasa, l'une des principales villes de la Carie. Elle possède un riche territoire, et quantité de temples, quelques-uns très-anciens, tous construits d'un beau marbre tiré d'une carrière voisine [5]. Le soir, Stratonicus nous dit qu'il voulait jouer de la cithare en présence du peuple assemblé, et n'en fut pas détourné par notre hôte, qui lui raconta un fait récemment arrivé dans une autre ville de ce canton, nommée Iasus. La multitude était accourue à l'invitation d'un joueur de cithare. Au moment qu'il déployait toutes les ressources de son art, la trompette annonça l'instant de la vente du poisson. Tout le monde courut au marché, à l'exception d'un citoyen qui était dur d'oreille ; le musicien s'étant approché de lui pour le remercier de son attention, et le féliciter sur son goût : « Est-ce que la trompette a sonné ? lui dit cet homme. — Sans doute. — Adieu donc, je m'enfuis bien vite [6]. » Le lendemain Stratonicus se trouvant au milieu de la place publique, entourée

[1] Plin. lib. 35, cap. 11, t. 2, p. 704.
[2] Galen. de Hippocr. et Plat. dogmat. lib. 5, t. 1, p. 288.
[3] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 767.
[4] Cicer. orat. cap. 2, t. 1, p. 421. De Piles, Cours de peint. p. 32. Winckelm. Hist. de l'art, t. 2, p. 41. Jun. de pict. vet. lib. 1, cap. 2, p. 9.
[5] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. [illegible]. Plat. in Tim. ibid. p. 29.
* Voyez le chapitre LIX de cet ouvrage.

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 897.
[2] Id. in conv. t. 3, p. 211. Id. in Phædr. p. 251.
[3] Jun. de pict. lib. 1, cap. 4, p. 23.
[4] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 49. Id. de poet. cap. 7, t. 2, p. 658.
[5] Strab. lib. 14, p. 658. [illegible] lib. 1, cap. 171.
[6] Strab. lib. 14, p. [illegible]

d'édifices sacrés et ne voyant autour de lui que très-peu d'auditeurs, se mit à crier de toutes ses forces : *Temples, écoutez-moi* [1] ; et, après avoir préludé pendant quelques moments, il congédia l'assemblée. Ce fut toute la vengeance qu'il tira du mépris que les Grecs de Carie font des grands talents.

Il courut plus de risques à Caunus. Le pays est fertile; mais la chaleur du climat et l'abondance des fruits y occasionnent souvent des fièvres. Nous étions étonnés de cette quantité de malades pâles et languissants, qui se traînaient dans les rues. Stratonicus s'avisa de leur citer un vers d'Homère, où la destinée des hommes est comparée à celle des feuilles [2]. C'était en automne, lorsque les feuilles jaunissent. Comme les habitants s'offensaient de cette plaisanterie : « Moi, répondit-il, je n'ai pas « voulu dire que ce lieu fût malsain, puisque je « vois les morts s'y promener paisiblement [3]. » Il fallut partir au plus vite, mais ce ne fut pas sans gronder Stratonicus, qui, tout en riant, nous dit qu'une fois à Corinthe, il lui échappa quelques indiscrétions qui furent très-mal reçues. Une vieille femme le regardait attentivement; il voulut en savoir la raison. « La voici, répondit-elle : Cette ville « ne peut vous souffrir un seul jour dans son sein; « comment se peut-il que votre mère vous ait porté « dix mois dans le sien [4] ? »

## CHAPITRE LXXIII.

### SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Les îles de Rhodes, de Crète et de Cos. — Hippocrate.

Nous nous embarquâmes à Caunus. En approchant de Rhodes, Stratonicus nous chanta cette belle ode où entre autres louanges que Pindare donne à cette île, il l'appelle la fille de Vénus et l'épouse du soleil [5]; expressions peut-être relatives aux plaisirs que la déesse y distribue, et à l'attention qu'a le dieu de l'honorer sans cesse de sa présence; car on prétend qu'il n'est point de jours dans l'année où il ne s'y montre pendant quelques moments [6]. Les Rhodiens le regardent comme leur principale divinité [7], et le représentent sur toutes leurs monnaies.

Rhodes fut d'abord nommée Ophiusa [8], c'est-à-dire l'île aux serpents. C'est ainsi qu'on désigna plusieurs autres îles qui étaient peuplées de ces reptiles quand les hommes en prirent possession. Remarque générale : quantité de lieux, lors de leur découverte, reçurent leurs noms des animaux, des

[1] Athen. lib. 8, cap. 9, p. 348.
[2] Homer. iliad. lib. 6, v. 146.
[3] Strab. lib. 14, p. 651. Eustath. in Dionys. perieg. v. 533. ap. Geogr. min. t. 4, p. 101.
[4] Athen. lib. 8, cap. 9, p. 349.
[5] Pind. olymp. 7, v. 25.
[6] Plin. lib. 2, cap. 62, t. 1, p. 104.
[7] Diod. Sic. lib. 5, p. 327.
[8] Strab. lib. 14, p. 653. Steph. in Ρόδ

arbres, des plantes et des fleurs qui s'y trouvaient en abondance. On disait : Je vais au pays *des cailles, des cyprès, des lauriers, etc.* [1].

Du temps d'Homère, l'île dont je parle était partagée entre les villes d'Ialyse, Camire et Linde [2], qui subsistent encore, dépouillées de leur ancien éclat. Presque de nos jours, la plupart de leurs habitants ayant résolu de s'établir dans un même endroit pour réunir leurs forces [3], jetèrent les fondements de la ville de Rhodes (1), d'après les dessins d'un architecte Athénien [4]; ils y transportèrent les statues qui décoraient leurs premières demeures [5], et dont quelques-unes sont de vrais colosses [6] (2). La nouvelle ville fut construite en forme d'amphithéâtre [7], sur un terrain qui descend jusqu'au rivage de la mer. Ses ports, ses arsenaux, ses murs, qui sont d'une très-grande élévation, et garnis de tours; ses maisons, bâties en pierres et non en briques; ses temples, ses rues, ses théâtres, tout y porte l'empreinte de la grandeur et de la beauté [8]. tout annonce le goût d'une nation qui aime les arts, et que son opulence met en état d'exécuter de grandes choses.

Le pays qu'elle habite jouit d'un air pur et serein [9]. On y trouve des cantons fertiles, du raisin et du vin excellents, des arbres d'une grande beauté, du miel estimé, des salines, des carrières de marbre; la mer qui l'entoure fournit du poisson en abondance [10]. Ces avantages et d'autres encore ont fait dire aux poëtes qu'une pluie d'or y descend du ciel [11].

L'industrie seconda la nature. Avant l'époque des olympiades, les Rhodiens s'appliquèrent à la marine [12]. Par son heureuse position [13], leur île sert de relâche aux vaisseaux qui vont d'Égypte en Grèce, ou de Grèce en Égypte [14]. Ils s'établirent

[1] Eustath. in Dionys. v. 453, p. 84. Spanh. de præst. num. t. 1, p. 320.
[2] Homer. iliad. lib. 2, v. 656. Pind. olymp. 7, v. 135.
[3] Strab. lib. 14, p. 655. Diod. Sic. lib. 13, p. 196. Conon. ap. Phot. p. 456. Aristid. orat. de concord. t. 2, p. 398.
(1) Dans la première année de la 93e olympiade (Diod. Sic. lib. 13, p. 196), avant J. C. 408 ou 407.
[4] Strab. lib. 14, p. 654.
[5] Pind. olymp. 7, v. 95.
[6] Plin. lib. 34, cap. 7, t. 2, p. 647.
(2) Parmi ces statues colossales, je ne compte pas ce fameux colosse qui avait, suivant Pline, soixante-dix coudées de haut, parce qu'il ne fut construit qu'environ soixante-quatre ans après l'époque où je place le voyage d'Anacharsis à Rhodes. (Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 15.) Mais je le cite ici pour prouver quel était dans ces temps-là le goût des Rhodiens pour les grands monuments.
[7] Diod. Sic. lib. 20, p. 811.
[8] Strab. lib. 14, p. 652. Diod. Sic. lib. 19, p. 680. Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356. Aristid. orat. Rhodiac. t. 2, p. 342 et 358. Dio. Chrysost. orat. 31, p. 354.
[9] Suet. in Tiber. cap. 11.
[10] Meurs. in Rhod. lib. 2, cap. 1.
[11] Homer. iliad. lib. 2, v. 670. Pind. olymp. 7, v. 89. Strab. lib. 14, p. 654.
[12] Strab. lib. 14, p. 654.
[13] Polyb. lib. 5, p. 430. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3.
[14] Diod. Sic. lib. 5, p. 329. Demosth. adv. Dionys. p. 1121, etc.

successivement dans la plupart des lieux où le commerce les attirait. On doit compter parmi leurs nombreuses colonies, Parthénopé (1) et Salapia en Italie, Agrigente et Géla en Sicile, Rhodes (2) sur les côtes de l'Ibérie au pied des Pyrénées, etc. [1].

Les progrès de leurs lumières sont marqués par des époques assez distinctes. Dans les plus anciens temps, ils reçurent de quelques étrangers, connus sous le nom de Telchiniens, des procédés, sans doute informes encore, pour travailler les métaux; les auteurs du bienfait furent soupçonnés d'employer les opérations de la magie [2]. Des hommes plus éclairés leur donnèrent ensuite des notions sur le cours des astres, et sur l'art de la divination; on les nomma les enfants du soleil [3]. Enfin des hommes de génie les soumirent à des lois dont la sagesse est généralement reconnue [4]. Celles qui concernent la marine ne cesseront de la maintenir dans un état florissant, et pourront servir de modèles à toutes les nations commerçantes [5]. Les Rhodiens paraissent avec assurance sur toutes les mers, sur toutes les côtes. Rien n'est comparable à la légèreté de leurs vaisseaux, à la discipline qu'on y observe, à l'habileté des commandants et des pilotes [6]. Cette partie de l'administration est confiée aux soins vigilants d'une magistrature sévère; elle punirait de mort ceux qui, sans permission, pénétreraient dans certains endroits des arsenaux [7].

Je vais rapporter quelques-unes de leurs lois civiles et criminelles. Pour empêcher que les enfants ne laissent flétrir la mémoire de leur père : « Qu'ils « payent ses dettes, dit la loi, quand même ils re- « nonceraient à sa succession [8]. » A Athènes, lorsqu'un homme est condamné à perdre la vie, on commence par ôter son nom du registre des citoyens. Ce n'est donc pas un Athénien qui s'est rendu coupable, c'est un étranger [9]. Le même esprit a dicté cette loi des Rhodiens : « Que les homicides « soient jugés hors de la ville [10]. » Dans la vue d'inspirer plus d'horreur pour le crime, l'entrée de la ville est interdite à l'exécuteur des hautes œuvres [11].

L'autorité avait toujours été entre les mains du peuple : elle lui fut enlevée, il y a quelques années, par une faction que favorisait Mausole, roi de Carie [12]; et ce fut vainement qu'il implora le secours des Athéniens [1]. Les riches, auparavant maltraités par le peuple, veillent sur ses intérêts, avec plus de soin qu'il ne faisait lui-même. Ils ordonnent de temps en temps des distributions de blé; et des officiers particuliers sont chargés de prévenir les besoins des plus pauvres, et spécialement de ceux qui sont employés sur les flottes ou dans les arsenaux [2].

De telles attentions perpétueront sans doute l'oligarchie (1); et tant que les principes de la constitution ne s'altéreront point, on recherchera l'alliance d'un peuple dont les chefs auront appris à se distinguer par une prudence consommée, et les soldats par un courage intrépide [3]. Mais ces alliances ne seront jamais fréquentes [4]. Les Rhodiens resteront, autant qu'ils le pourront, dans une neutralité armée. Ils auront des flottes toujours prêtes pour protéger leur commerce, un commerce pour amasser des richesses, des richesses pour être en état d'entretenir leurs flottes.

Les lois leur inspirent un amour ardent pour la liberté; les monuments superbes impriment dans leurs âmes des idées et des sentiments de grandeur. Ils conservent l'espérance dans les plus affreux revers, et l'ancienne simplicité de leurs pères dans le sein de l'opulence *. Leurs mœurs ont quelquefois reçu de fortes atteintes : mais ils sont tellement attachés à certaines formes d'ordre et de décence, que de pareilles attaques n'ont chez eux qu'une influence passagère. Ils se montrent en public avec des habits modestes et un maintien grave. On ne les voit jamais courir dans les rues, et se précipiter les uns sur les autres. Ils assistent aux spectacles en silence; et dans ces repas où règne la confiance de l'amitié et de la gaieté, ils se respectent eux-mêmes [5].

Nous parcourûmes l'île dans sa partie orientale, où l'on prétend qu'habitaient autrefois des géants [6]. On y a découvert des os d'une grandeur énorme [7]. On nous en avait montré de semblables en d'autres lieux de la Grèce. Cette race d'hommes a-t-elle existé? Je l'ignore.

Au bourg de Linde, le temple de Minerve est remarquable, non-seulement par sa haute antiquité, et par les offrandes des rois [8], mais encore par deux objets qui fixèrent notre attention. Nous y

(1) Naples.
(2) Roses en Espagne.
[1] Strab. lib. 14, p. 654. Meurs. Rhod. lib. 1, cap. 18
[2] Strab. lib. 14, p. 654. Diod. Sic. lib. 5, p. 326.
[3] Strab. lib. 14, p. 654. Diod. Sic. p. 328.
[4] Strab. lib. 14, p. 652.
[5] Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 21. Dissert. de M. Pastoret sur l'influence des lois des Rhodiens.
[6] Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 402. Liv. lib. 37, cap. 30. Cicer. pro. leg. Menil. cap. 18, t. 5, p. 20. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3.
[7] Strab. lib. 14, p. 653.
[8] Sext. Empir. Pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap. 14, p. 38.
[9] Dio. Chrysost. orat. 31, p. 336.
[10] Aristid. orat. Rhod. t. 2, p. 353
[11] Dio. Chrysosth. orat. 31, p. 348.
[12] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388; cap. 5, p. 392. Theopomp. ap. Athen. lib. 10, cap. 12, p. 444. Demosth. de lib. Rhod. p. 144 et 145. Liban. et Ulp. ibid.

[1] Demosth. de lib. Rhod. p. 143.
[2] Strab. lib. 14, p. 652.
(1) L'oligarchie, établie à Rhodes du temps d'Aristote, subsistait encore du temps de Strabon.
[3] Polyb. lib. 5, p. 428. Id. excerpt. legat. p. 924. Diod. Sic. lib. 20, p. 820. Hist. de bell. Alexandr. cap. 15
[4] Diod. Sic. lib. 20, p. 809.
* Voyez la note XCVIII, à la fin du volume.
[5] Dio. Chrysost. orat. 31, p. 359; orat. 32, p. 377.
[6] Diod. Sic. lib. 5, p. 327.
[7] Phleg. de reb. mirab. cap. 16.
[8] Herodot. lib. 2, cap. 182. Note de M. Larcher, t. 2, p. 519. Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 6.

vîmes, tracée en lettres d'or, cette ode de Pindare que Stratonicus nous avait fait entendre [1]. Non loin de là se trouve le portrait d'Hercule; il est de Parrhasius, qui, dans une inscription placée au bas du tableau, atteste qu'il avait représenté le Dieu, tel qu'il l'avait vu plus d'une fois en songe [2]. D'autres ouvrages du même artiste excitaient l'émulation d'un jeune homme de Caunus, que nous connûmes, et qui se nommait Protogène. Je le cite, parce qu'on augurait, d'après ses premiers essais, qu'il se placerait un jour à côté ou au-dessus de Parrhasius.

Parmi les gens de lettres qu'a produits l'île de Rhodes, nous citerons d'abord Cléobule, l'un des sages de la Grèce; ensuite Timocréon et Anaxandride, l'un et l'autre célèbres par leurs comédies. Le premier était à la fois athlète et poëte, très-vorace et très-satirique. Dans ses pièces de théâtre, ainsi que dans ses chansons, il déchira sans pitié Thémistocle et Simonide. Après sa mort, Simonide fit son épitaphe; elle était conçue en ces termes : « J'ai passé ma vie à manger, à boire, et à dire du mal de tout le monde [3]. »

Anaxandride, appelé à la cour du roi de Macédoine, augmenta par une de ses pièces l'éclat des fêtes qu'on y célébrait [4]. Choisi par les Athéniens pour composer le dithyrambe qu'on devait chanter dans une cérémonie religieuse, il parut à cheval à la tête du chœur, ses cheveux tombant sur ses épaules, vêtu d'une robe de pourpre garnie de franges d'or, et chantant lui-même ses vers [5]; il crut que cet appareil, soutenu d'une belle figure, lui attirerait l'admiration de la multitude. Sa vanité lui donnait une humeur insupportable. Il avait fait soixante-cinq comédies. Il remporta dix fois le prix : mais, beaucoup moins flatté de ses victoires qu'humilié de ses chutes, au lieu de corriger les pièces qui n'avaient pas réussi, il les envoyait, dans un accès de colère, aux épiciers, pour qu'elles servissent d'enveloppes [6].

Que d'apres ces exemples on ne juge pas du caractère de la nation. Timocréon et Anaxandride vécurent loin de leur patrie, et ne cherchèrent que leur gloire personnelle.

L'île de Rhodes est beaucoup plus petite que celle de Crète (1). Toutes deux m'ont paru mériter de l'attention : la première s'est élevée au-dessus de ses moyens; la seconde est restée au-dessous des siens. Notre traversée de l'une à l'autre fut très-heureuse. Nous descendîmes au port de Cnosse, éloigné de cette ville de vingt-cinq stades [1] (1)

Du temps de Minos, Cnosse était la capitale de l'île de Crète [2]. Les habitants voudraient lui conserver la même prérogative, et fondent leur prétention, non sur leur puissance actuelle, mais sur la gloire de leurs ancêtres [3], et sur un titre encore plus respectable à leurs yeux; c'est le tombeau de Jupiter [4]; c'est cette caverne fameuse, où ils disent qu'il fut enseveli. Elle est creusée au pied du mont Ida, à une légère distance de la ville. Ils nous pressèrent de la voir, et le Cnossien qui avait la complaisance de nous loger, voulut absolument nous accompagner.

Il fallait traverser la place publique; elle était pleine de monde. On nous dit qu'un étranger devait prononcer un discours en l'honneur des Cretois. Nous ne fûmes pas étonnés du projet; nous avions vu, en plusieurs endroits de la Grèce, des orateurs ou des sophistes composer ou réciter en public le panégyrique d'un peuple, d'un héros, ou d'un personnage célèbre [5]. Mais quelle fut notre surprise, quand l'étranger parut à la tribune? C'était Stratonicus. La veille il s'était concerté, à notre insu, avec les principaux magistrats qu'il avait connus dans un voyage précédent.

Après avoir représenté les anciens habitants de l'île dans un état de barbarie et d'ignorance [6] : « C'est parmi vous, s'écria-t-il, que tous les arts furent découverts; c'est vous qui en avez enrichi la terre. Saturne vous donna l'amour de la justice, et cette simplicité de cœur qui vous distingue [7]. Vesta vous apprit à bâtir des maisons, Neptune à construire des vaisseaux. Vous devez à Cérès la culture du blé; à Bacchus, celle de la vigne; à Minerve, celle de l'olivier [8]. Jupiter détruisit les géants qui voulaient vous asservir [9]. Hercule vous délivra des serpents, des loups, et des diverses espèces d'animaux malfaisants [10]. Les auteurs de tant de bienfaits, admis par vos soins au nombre des dieux, reçurent le jour dans cette belle contrée, et ne sont maintenant occupés que de son bonheur. »

L'orateur parla ensuite des guerres de Minos, de ses victoires sur les Athéniens, des étranges amours de Pasiphaé, de cet homme plus étrange encore qui naquit avec une tête de taureau, et qui fut nommé Minotaure. Stratonicus, en rassemblant les tradi-

[1] Gorg. ap. Schol. pind. olymp. 7, p. 76. Alter. Schol. p. 88.
[2] Plin. lib. 35, cap. 10, p. 694. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 543.
[3] Athen. lib. 10, cap. 4, p. 415. Anthol. lib. 3, cap. 6, p. 212. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 27. Plut. in Themist. t. 1, p. 122. Suid. in Τιμοκρ.
[4] Suid. in Αναξανδρ.
[5] Athen. lib. 9, cap. 4, p. 374.
[6] Id. ibid.
(1) Aujourd'hui Candie.

[1] Strab. lib. 10, p. 476.
(1) Environ une lieue.
[2] Strab. lib. 10, p. 476. Homer. odyss. lib. 19, v. 178.
[3] Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 353.
[4] Meurs. in Cret. cap. 3 et 4.
[5] Isocr. in paneg. t. 1, p. 120. Id. in Helen. encom. t. 2, p. 114. Plat. in Hipp. min. t. 1, p. 363. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 192.
[6] Herodot. lib. 1, cap. 173. Diod. Sic. lib. 5, p. 334.
[7] Diod. Sic. lib. 5, p. 334.
[8] Id. ibid. p. 336, etc.
[9] Id. ibid. p. 338.
[10] Id. lib. 4, p. 225. Plut. de inimic. util. t. 2, p. 86. Ælian. hist. animal. lib. 3, cap. 32. Plin. lib. 8, cap. 58, t. 1, p. 484.

tions les plus contradictoires, et les fables les plus absurdes, les avait exposées comme des vérités importantes et incontestables. Il en résultait un ridicule qui nous faisait trembler pour lui; mais la multitude enivrée des louanges dont il l'accablait, ne cessa de l'interrompre par des applaudissemens.

La séance finie, il vint nous joindre; nous lui demandâmes, si, en voulant s'amuser aux dépens de ce peuple, il n'avait pas craint de l'irriter par l'excès des éloges. « Non, répondit-il; la modestie des nations, ainsi que celle des particuliers, est une vertu si douce, qu'on peut sans risque la traiter avec insolence. »

Le chemin qui conduit à l'antre de Jupiter est très-agréable : sur ses bords, des arbres superbes; à ses côtés, des prairies charmantes, et un bois de cyprès remarquables par leur hauteur et leur beauté, bois consacré aux dieux; ainsi qu'un temple que nous trouvâmes ensuite [1].

A l'entrée de la caverne sont suspendues quantité d'offrandes. On nous fit remarquer comme une singularité un de ces peupliers noirs qui tous les ans portent du fruit : on nous dit qu'il en croissait d'autres aux environs, sur les bords de la fontaine Saurus [2]. La longueur de l'antre peut être de deux cents pieds; sa largeur, de vingt [3]. Au fond, nous vîmes un siége qu'on nomme le trône de Jupiter, et sur les parois cette inscription tracée en anciens caractères : C'EST ICI LE TOMBEAU DE ZAN [4] (1).

Comme il était établi que le Dieu se manifestait, dans le souterrain sacré, à ceux qui venaient le consulter, des hommes d'esprit profitèrent de cette erreur pour éclairer ou pour séduire les peuples. On prétend en effet que Minos [5], Épiménide et Pythagore, voulant donner une sanction divine à leurs lois ou à leurs dogmes, descendirent dans la caverne, et s'y tinrent plus ou moins de temps renfermés [6].

De là nous allâmes à la ville de Gortyne, l'une des principales du pays; elle est située au commencement d'une plaine très-fertile. En arrivant, nous assistâmes au jugement d'un homme accusé d'adultère. Il en fut convaincu; on le traita comme le vil esclave des sens. Déchu des priviléges de citoyen, il parut en public avec une couronne de laine, symbole d'un caractère efféminé, et fut obligé de payer une somme considérable [7].

On nous fit monter sur une colline par un chemin très-rude [1], jusqu'à l'ouverture d'une caverne dont l'intérieur présente à chaque pas des circuits et des sinuosités sans nombre. C'est là surtout qu'on connaît le danger d'une première faute; c'est là que l'erreur d'un moment peut coûter la vie au voyageur indiscret. Nos guides, à qui une longue expérience avait appris à connaître tous les replis de ces retraites obscures, s'étaient armés de flambeaux. Nous suivîmes une espèce d'allée, assez large pour y laisser passer deux ou trois hommes de front, haute en certains endroits de sept à huit pieds; en d'autres, de deux ou trois seulement. Après avoir marché ou rampé pendant l'espace d'environ douze cents pas, nous trouvâmes deux salles presque rondes, ayant chacune vingt-quatre pieds de diamètre, sans autre issue que celle qui nous y avait conduits, toutes deux taillées dans le roc, ainsi qu'une partie de l'allée que nous venions de parcourir [2].

Nos conducteurs prétendaient que cette vaste caverne était précisément ce fameux labyrinthe où Thésée mit à mort le Minotaure que Minos y tenait renfermé. Ils ajoutaient que, dans l'origine, le labyrinthe ne fut destiné qu'à servir de prison [3] *.

Dans les pays de montagnes, le défaut de cartes topographiques nous obligeait souvent à gagner une hauteur pour reconnaître la position respective des lieux. Le sommet du mont Ida nous présentait une station favorable. Nous prîmes des provisions pour quelques jours. Une partie de la route se fait à cheval, et l'autre à pied [4]. On visite, en montant, les antres où s'étaient établis les premiers habitants de la Crète [5]. On traverse des bois de chênes, d'érable et de cèdres. Nous étions frappés de la grosseur des cyprès, de la hauteur des arbousiers et des andrachnés [6]. A mesure qu'on avance, le chemin devient plus escarpé, le pays plus désert. Nous marchions quelquefois sur les bords des précipices, et pour comble d'ennui, il fallait supporter les froides réflexions de notre hôte. Il comparait les diverses régions de la montagne, tantôt aux différents âges de la vie, tantôt aux dangers de l'élévation, et aux vicissitudes de la fortune. « Eussiez-vous pensé, disait-il, que cette masse énorme, qui occupe au milieu de notre île un espace de six cents stades de circonférence [7] (1), qui a successivement offert à nos regards des forêts superbes, des vallées et des prairies délicieuses [8], des animaux sauvages et pai-

[1] Plat. de leg. lib. I, t. 2, p. 625.
[2] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 5, p. 121.
[3] Benedet. Bordon. Isolar. p. 49.
[4] Meurs. in Cret. lib. I, cap. 4, p. 78.
(1) Zan est la même chose que Ζὴν, Jupiter. Il paraît par une médaille du Cabinet du Roi, que les Crétois prononçaient ΤΑΝ. (Mém. de l'Acad. t. 26, p. 546.) Cette inscription n'était pas d'une haute antiquité.
[5] Homer. odyss. lib. 19, v. 179. Plat. in Min. t. 2, p. 319.
[6] Diog. Laert. lib. 8, § 3.
[7] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 12. Not. Perizon. ibid.

[1] Tournef. Voyage, t. 1, p. 67.
[2] Id. ibid. p. 65.
[3] Philoch. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 6.
* Voyez la note XCIX, à la fin du volume.
[4] Tournef. Voyage, t. 1, p. 52.
[5] Diod. Sic. lib. 5, p. 334.
[6] Dionys. perieg. v. 503. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 3, p. 121; lib. 4, cap. 1, p. 283. Meurs. in Cret. cap. 9. Belon, Observ. liv. 1, chap. 16 et 17.
[7] Strab. lib. 10, p. 475.
(1) 22 lieues 1700 toises.
[8] Theophr. de vent. p. 405. Diod. Sic. lib. 5, p. 338. Wessel. not. in Diod. t. 1, p. 386. Meurs. in Cret. lib. 2, cap. 3, p. 73. Belon, Observ. liv. 1, chap. 16.

sules[1], des sources abondantes qui vont au loin fertiliser nos campagnes[2], se terminerait par quelques rochers, sans cesse battus des vents, sans cesse couverts de neiges et de glaces[3]? »

La Crète doit être comptée parmi les plus grandes îles connues[4]. Sa longueur d'orient en occident est, à ce qu'on prétend, de deux mille cinq cents stades[5] (1); dans son milieu, elle en a environ quatre cents de largeur[6] (2); beaucoup moins partout ailleurs[7]. Au midi, la mer de Libye baigne ses côtes; au nord, la mer Égée : à l'est, elle s'approche de l'Asie; à l'ouest, de l'Europe[8]. Sa surface est hérissée de montagnes, dont quelques-unes, moins élevées que le mont Ida, sont néanmoins d'une très-grande hauteur : on distingue dans sa partie occidentale les *Monts-Blancs*, qui forment une chaîne de trois cents stades de longueur[9] (3).

Sur les rivages de la mer, et dans l'intérieur des terres, de riches prairies sont couvertes de troupeaux nombreux; des plaines bien cultivées présentent successivement d'abondantes moissons de blé, de vin, d'huile, de miel, et de fruits de toute espèce[10]. L'île produit quantité de plantes salutaires[11]; les arbres y sont très-vigoureux; les cyprès s'y plaisent beaucoup; ils croissent, à ce qu'on dit, au milieu des neiges éternelles qui couronnent les Monts-Blancs, et qui leur ont fait donner ce nom[12].

La Crète était fort peuplée du temps d'Homère. On y comptait quatre vingt-dix ou cent villes[13]. Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué. On prétend que les plus anciennes furent construites sur les flancs des montagnes, et que les habitants descendirent dans les plaines, lorsque les hivers devinrent plus rigoureux et plus longs[14]. J'ai déjà remarqué, dans mon voyage de Thessalie, qu'on se plaignait à Larisse de l'augmentation successive du froid*.

[1] Meurs. in Cret. lib. 2, cap. 8, p. 100.
[2] Id. ibid. cap. 6, p. 89.
[3] Diod. Sic. lib. 5, p. 338. Tournef. Voyage, t. 1, p. 53.
[4] Scyl. ap. geogr. min. t. 1, p. 56. Tim. ap. Strab. lib 14, p. 654. Eustath. in Dionys. v. 568.
[5] Scyl. ap. geogr. min. t. 1, p. 56. Dicæarch. stat. Græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 24. Meurs in Cret. lib. 1, cap. 3, p. 8.
(1) 94 lieues 1250 toises.
[6] Plin lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 209.
(2) 15 lieues 300 toises.
[7] Strab. lib. 10, p. 475.
[8] Id. ibid. p. 474.
[9] Id. ibid. p. 475.
(3) 11 lieues 850 toises.
[10] Strab. ibid. Homer. odyss. lib. 19, v. 173. Diod. Sic lib. 5, p. 343. Tournef. Voyage, t. 1, p. 23, 37, 42, etc. Meurs. in Cret. lib. 2, cap. 7, p. 94, cap. 9, p. 102.
[11] Meurs. in Cret. lib. 2, cap. 10, p. 108.
[12] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 2, p. 118; lib. 4, cap. 1, p. 283. Plin. lib. 16, cap. 33, t. 2, p. 25. Tournef. Voyage, t. 1, p. 28.
[13] Homer. odyss. lib. 19, v. 174. Id. iliad. lib. 2, v. 649. Eustath. in. iliad lib. 2; t. 1, p. 313.
[14] Theophr. de vent. p. 405.
* Voyez le chapitre XXXV de cet ouvrage.

Le pays étant partout montueux et inégal, la course à cheval est moins connue des habitants que la course à pied; et par l'exercice continuel qu'ils font de l'arc et de la fronde dès leur enfance, ils sont devenus les meilleurs archers et les plus habiles frondeurs de la Grèce[1].

L'île est d'un difficile accès[2]. La plupart de ses ports sont exposés aux coups de vent[3]; mais comme il est aisé d'en sortir avec un temps favorable, on pourrait y préparer des expéditions pour toutes les parties de la terre[4]. Les vaisseaux, qui partent du promontoire le plus oriental, ne mettent que trois ou quatre jours pour aborder en Égypte[5]. Il ne leur en faut que dix pour se rendre au Palus-Méotide au-dessus du Pont-Euxin[6].

La position des Crétois au milieu des nations connues, leur extrême population, et les richesses de leur sol, font présumer que la nature les avait destinés à ranger toute la Grèce sous leur obéissance[7]. Dès avant la guerre de Troie, ils soumirent une partie des îles de la mer Égée[8], et s'établirent sur quelques côtes de l'Asie et de l'Europe[9]. Au commencement de cette guerre, quatre-vingts de leurs vaisseaux abordèrent sur les rives d'Ilium, sous les ordres d'Idoménée et de Mérion[10]. Bientôt après, l'esprit des conquêtes s'éteignit parmi eux; et dans ces derniers temps, il a été remplacé par des sentiments qu'on aurait de la peine à justifier. Lors de l'expédition de Xerxès, ils obtinrent de la Pythie une réponse qui les dispensait de secourir la Grèce[11]; et, pendant la guerre du Péloponèse, guidés, non par un principe de justice, mais par l'appât du gain, ils mirent à la solde des Athéniens un corps de frondeurs et d'archers, que ces derniers leur avaient demandé[12].

Tel ne fut jamais l'esprit de leurs lois, de ces lois d'autant plus célèbres qu'elles en ont produit de plus belles encore. Regrettons de ne pouvoir citer ici tous ceux qui, parmi eux, s'occupèrent de ce grand objet; prononçons du moins avec respect le nom de Rhadamante, qui, dès les plus anciens temps, jeta les fondements de la législation[13], et celui de Minos, qui éleva l'édifice.

Lycurgue emprunta des Crétois l'usage des repas en commun, les règles sévères de l'éducation pu-

[1] Meurs. in Cret. lib. 3, cap. 11, p. 177. Belon, Observ liv. 1, chap. 5.
[2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 333, E.
[3] Homer. odyss. lib. 19, v. 189. Eustath. in Cret t. 3, p. 1861, lin. 43.
[4] Diod Sic. lib. 4, p. 225.
[5] Strab. lib. 10, p. 475.
[6] Diod. Sic. lib. 3, p. 167.
[7] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p 232.
[8] Meurs. in Cret. lib. 3, cap. 3, p. 128.
[9] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 210.
[10] Homer. iliad. lib. 2, v. 645.
[11] Herodot. lib. 7, cap. 169.
[12] Thucyd. lib. 7, cap. 57.
[13] Ephor. ap. Strab. lib. 10, p. 476 et 482.

blique, et plusieurs autres articles qui semblent établir une conformité parfaite entre ses lois et celles de Crète. Pourquoi donc les Crétois ont-ils plus tôt et plus honteusement dégénéré de leurs institutions que les Spartiates? Si je ne me trompe, en voici les principales causes :

1° Dans un pays entouré de mers ou de montagnes qui le séparent des régions voisines, il faut que chaque peuplade sacrifie une partie de sa liberté pour conserver l'autre, et qu'afin de se protéger mutuellement, leurs intérêts se réunissent dans un centre commun. Sparte étant devenue, par la valeur de ses habitants, ou par les institutions de Lycurgue, la capitale de la Laconie, on vit rarement s'élever des troubles dans la province. Mais en Crète les villes de Cnosse, de Gortyne, de Cydonie, de Phestus, de Lyctos, et quantité d'autres, forment autant de républiques indépendantes, jalouses, ennemies, toujours en état de guerre les unes contre les autres [1]. Quand il survient une rupture entre les peuples de Cnosse et de Gortyne sa rivale, l'île est pleine de factions. quand ils sont unis, elle est menacée de la servitude [2].

2° A la tête de chacune de ces républiques, dix magistrats, nommés Cosmes [3] (1), sont chargés de l'administration, et commandent les armées. Ils consultent le sénat, et présentent les décrets qu'ils dressent, de concert avec cette compagnie, à l'assemblée du peuple, qui n'a que le privilége de les confirmer [4]. Cette constitution renferme un vice essentiel. Les cosmes ne sont choisis que dans une certaine classe de citoyens; et comme après leur année d'exercice ils ont le droit exclusif de remplir les places vacantes dans le sénat, il arrive qu'un petit nombre de familles, revêtues de toute l'autorité, refusent d'obéir aux lois, exercent, en se réunissant, le pouvoir le plus despotique, et donnent lieu, en se divisant, aux plus cruelles séditions [5].

3° Les lois de Lycurgue établissent l'égalité des fortunes parmi les citoyens, et la maintiennent par l'interdiction du commerce et de l'industrie; celles de Crète permettent à chacun d'augmenter son bien [6]. Les premières défendent toute communication avec les nations étrangères : ce trait de génie avait échappé aux législateurs de Crète. Cette île ouverte aux commerçants et aux voyageurs de tous les pays, reçut de leurs mains la contagion des richesses et celle des exemples. Il semble que Lycurgue fonda de plus justes espérances sur la sainteté des mœurs que sur la beauté des lois : qu'en arriva-t-il? Dans aucun pays, les lois n'ont été aussi respectées qu'elles le furent par les magistrats et par les citoyens de Sparte. Les législateurs de Crète paraissent avoir plus compté sur les lois que sur les mœurs, et s'être plus donné de soins pour punir le crime que pour le prévenir : injustices dans les chefs, corruption dans les particuliers; voilà ce qui résulta de leurs règlements [1].

La loi du Syncrétisme, qui ordonne à tous les habitants de l'île de se réunir, si une puissance étrangère y tentait une descente, ne saurait les défendre, ni contre leurs divisions, ni contre les armes de l'ennemi [2], parce qu'elle ne ferait que suspendre les haines, au lieu de les éteindre, et qu'elle laisserait subsister trop d'intérêts particuliers dans une confédération générale.

On nous parla de plusieurs Crétois qui se sont distingués en cultivant la poésie ou les arts. Épiménide, qui par certaines cérémonies religieuses se vantait de détourner le courroux céleste, devint beaucoup plus célèbre que Myson, qui ne fut mis qu'au nombre des sages [3].

En plusieurs endroits de la Grèce, on conserve avec respect de prétendus monuments de la plus haute antiquité : à Chéronée, le sceptre d'Agamemnon [4]; ailleurs, la massue d'Hercule [5] et la lance d'Achille [6]; mais j'étais plus jaloux de découvrir, dans les maximes et dans les usages d'un peuple, les débris de son ancienne sagesse. Les Crétois ne mêlent jamais les noms des dieux dans leurs serments [7]. Pour les prémunir contre les dangers de l'éloquence, on avait défendu l'entrée de l'île aux professeurs de l'art oratoire [8]. Quoiqu'ils soient aujourd'hui plus indulgents à cet égard, ils parlent encore avec la même précision que les Spartiates, et sont plus occupés des pensées que des mots [9].

Je fus témoin d'une querelle survenue entre deux Cnossiens. L'un, dans un accès de fureur, dit à l'autre : « Puisses-tu vivre en mauvaise compagnie! » et le quitta aussitôt. On m'apprit que c'était la plus forte imprécation à faire contre son ennemi [10].

Il en est qui tiennent une espèce de registre des jours heureux et des jours malheureux : et comme ils ne comptent la durée de leur vie que d'après les

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 490.
[2] Strab. lib. 10, p. 478 et 479. Polyb. lib. 4, p. 319.
[3] Chishull. antiq. Asiat. p. 108
(1) Ce nom, écrit en grec, tantôt Κοσμιοι, tantôt Κοσμοι, peut signifier Ordonnateurs ou Prud'hommes. (Chish. antiq. Asiat. p. 123.) Les anciens auteurs les comparent quelquefois aux Éphores de Lacédémone.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 333.
[5] Id. ibid. Polyb. lib. 6, p. 490.
[6] Polyb. lib. 6, p. 489.

[1] Polyb. lib. 6, p. 490. Meurs. in Cret. lib. 4, c. 10, p. 231.
[2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 333, E. Plut. de frat. amor t. 2, p. 490.
[3] Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 11, etc.
[4] Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 795.
[5] Id. lib. 2, cap. 31, p. 185.
[6] Id. lib. 3, cap. 3, p. 211.
[7] Porphyr. de abstin. lib. 3, § 16, p. 251. Meurs. lib. 4, cap. 1, p. 195.
[8] Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 292.
[9] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 641, E.
[10] Val. Max. lib. 7, cap. 2, extern. n° 18.

calculs des premiers, ils ordonnent d'inscrire sur leurs tombeaux cette formule singulière : « Ci-gît un « tel, qui exista pendant tant d'années, et qui en vé- « cut tant [1]. »

Un vaisseau marchand et une galère à trois rangs de rames devaient partir incessamment du port de Cnosse [2], pour se rendre à Samos. Le premier, à cause de sa forme ronde, faisait moins de chemin que le second. Nous le préférâmes, parce qu'il devait toucher aux îles où nous voulions descendre.

Nous formions une société de voyageurs qui ne pouvaient se lasser d'être ensemble. Tantôt rasant la côte, nous étions frappés de la ressemblance et de la variété des aspects; tantôt, moins distraits par les objets extérieurs, nous agitions avec chaleur des questions qui au fond ne nous intéressaient guère; quelquefois des sujets de philosophie, de littérature et d'histoire remplissaient nos loisirs. On s'entretint un jour du pressant besoin que nous avons de répandre au dehors les fortes émotions qui agitent nos âmes. L'un de nous rapporta cette réflexion du philosophe Archytas : « Qu'on vous élève au haut des « cieux, vous serez ravi de la grandeur et de la « beauté du spectacle; mais aux transports de l'ad- « miration succédera bientôt le regret amer de ne « pouvoir les partager avec personne [3]. » Dans cette conversation, je recueillis quelques autres remarques. En Perse [4], il n'est pas permis de parler des choses qu'il n'est pas permis de faire. — Les vieillards vivent plus de souvenirs que d'espérance [5]. — Combien de fois un ouvrage annoncé et prôné d'avance a trompé l'attente du public [6]!

Un autre jour, on traitait d'infâme ce citoyen d'Athènes qui donna son suffrage contre Aristide, parce qu'il était ennuyé de l'entendre sans cesse appeler le juste [7]. « Je sens, répondit Protésilas, que dans un moment d'humeur j'eusse fait la même chose que cet Athénien; mais auparavant, j'aurais dit à l'assemblée générale : Aristide est juste; je le suis autant que lui; d'autres le sont autant que moi. Quel droit avez-vous de lui accorder exclusivement un titre qui est la plus noble des récompenses ? Vous vous ruinez en éloges; et ces brillantes dissipations ne servent qu'à corrompre les vertus éclatantes, qu'à décourager les vertus obscures. J'estime Aristide et je le condamne, non que je le croie coupable, mais parce qu'à force de m'humilier, vous m'avez forcé d'être injuste. »

Il fut ensuite question de Timon, qu'on surnomma le Misanthrope, et dont l'histoire tient en quelque façon à celle des mœurs. Personne de la compagnie ne l'avait connu; tous en avaient ouï parler diversement à leurs pères. Les uns en faisaient un portrait avantageux, les autres le peignaient de noires couleurs [1]. Au milieu de ces contradictions, on présenta une formule d'accusation, semblable à celles qu'on porte aux tribunaux d'Athènes, et conçue en ces termes : « Stratonicus accuse Timon d'avoir haï « tous les hommes; pour peine, la haine de tous « les hommes. » On admit la cause, et Philotas fut constitué défenseur de Timon. Je vais donner l'extrait des moyens employés de part et d'autre.

« Je défère à votre tribunal, dit Stratonicus, un caractère féroce et perfide. Quelques amis de Timon ayant, à ce qu'on prétend, payé ses bienfaits d'ingratitude [2], tout le genre humain devint l'objet de sa vengeance [3]. Il l'exerçait sans cesse contre les opérations du gouvernement, contre les actions des particuliers. Comme si toutes les vertus devaient expirer avec lui, il ne vit plus sur la terre que des impostures et des crimes; et dès ce moment, il fut révolté de la politesse des Athéniens, et plus flatté de leur mépris que de leur estime. Aristophane, qui le connaissait, nous le représente comme entouré d'une enceinte d'épines qui ne permettait pas de l'approcher; il ajoute qu'il fut détesté de tout le monde, et qu'on le regardait comme le rejeton des Furies [4].

« Ce n'était pas assez encore; il a trahi sa patrie; j'en fournis la preuve. Alcibiade venait de faire approuver par l'assemblée générale des projets nuisibles à l'État : « Courage, mon fils, lui dit Timon. « Je te félicite de tes succès; continue, et tu perdras « la république [5]. » Quelle horreur! et qui oserait prendre la défense d'un tel homme?

« — Le sort m'a chargé de ce soin, répondit Philotas, et je vais m'en acquitter. Remarquons d'abord l'effet que produisirent les paroles de Timon sur le grand nombre d'Athéniens qui accompagnaient Alcibiade. Quelques-uns, à la vérité, l'accablèrent d'injures; mais d'autres prirent le parti d'en rire; et les plus éclairés en furent frappés comme d'un trait de lumière [6]. Ainsi Timon prévit le danger, en avertit, et ne fut point écouté. Pour le noircir encore plus, vous avez cité Aristophane, sans vous apercevoir que son témoignage suffit pour justifier l'accusé. « C'est ce Timon, dit le poëte, c'est « cet homme exécrable, et issu des Furies, qui vomit « sans cesse des imprécations contre les scélérats [7]. » Vous l'entendez, Stratonicus; Timon ne fut coupable que pour s'être déchaîné contre des hommes pervers.

« Il parut dans un temps où les mœurs ancien-

[1] Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 9, p. 230.
[2] Strab. lib. 10, p. 476.
[3] Cicer. de amic. cap. 23, t. 3, p. 349.
[4] Herodot. lib. 1, cap. 138.
[5] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 13, p. 565, B.
[6] Isocr. in Nicol. t. 1, p. 64.
[7] Plut. in Aristid. t. 1, p. 322. Nep. in Aristid. cap. 1.

[1] Tanaquil. Faber. in Lucian. Timon. p. 89. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 14, p. 74.
[2] Lucian. in Tim. t. 1, § 8, p. 114.
[3] Cicer. tuscul. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 338. Id. de amic. cap. 23, t. 3, p. 349. Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385.
[4] Aristoph. in Lysistr. v. 810; in av. v. 1548.
[5] Plut. in Alcib. t. 1, p. 199; in Anton. p. 948.
[6] Plut. in Alcib. t. 1, p. 199.
[7] Aristoph. in Lysistr. v. 816.

nes luttaient encore contre des passions liguées pour les détruire. C'est un moment redoutable pour un État. C'est alors que, dans les caractères faibles, et jaloux de leur repos, les vertus sont indulgentes et se prêtent aux circonstances; que dans les caractères vigoureux, elles redoublent de sévérité, et se rendent quelquefois odieuses par une inflexible roideur. Timon joignait à beaucoup d'esprit et de probité, les lumières de la philosophie [1]; mais aigri, peut-être par le malheur, peut-être par les progrès rapides de la corruption, il mit tant d'âpreté dans ses discours et dans ses formes, qu'il aliéna tous les esprits. Il combattait pour la même cause que Socrate, qui vivait de son temps; que Diogène, avec qui on lui trouve bien des rapports [2]. Leur destinée a dépendu de leurs différents genres d'attaque. Diogène combat les vices avec le ridicule, et nous rions avec lui; Socrate les poursuivit avec les armes de la raison, et il lui en coûta la vie; Timon avec celles de l'humeur: il cessa d'être dangereux, et fut traité de misanthrope, expression nouvelle alors qui acheva de le décréditer auprès de la multitude, et le perdra peut-être auprès de la postérité [3].

« Je ne puis croire que Timon ait enveloppé tout le genre humain dans sa censure. Il aimait les femmes [4]. — Non, reprit Stratonicus aussitôt; il ne connut pas l'amour, puisqu'il ne connut pas l'amitié. Rappelez-vous ce qu'il dit à cet Athénien qu'il semblait chérir, et qui, dans un repas, tête à tête avec lui, s'étant écrié : « O Timon, l'agréable « souper? » n'en reçut que cette réponse outrageante : « Oui, si vous n'en étiez pas [5]. »

« — Ce ne fut peut-être, dit Philotas, qu'une plaisanterie amenée par la circonstance. Ne jugez pas Timon d'après de faibles rumeurs accréditées par ses ennemis; mais d'après ces effusions de cœur que lui arrachait l'indignation de sa vertu, et dont l'originalité ne peut jamais déplaire aux gens de goût. Car de la part d'un homme qu'entraîne trop loin l'amour du bien public, les saillies de l'humeur sont piquantes, parce qu'elles dévoilent le caractère en entier. Il monta un jour à la tribune. Le peuple, surpris de cette soudaine apparition, fit un grand silence : « Athéniens, dit-il, j'ai un petit terrain; je « vais y bâtir; il s'y trouve un figuier; je dois l'ar- « racher. Plusieurs citoyens s'y sont pendus; si la « même envie prend à quelqu'un de vous, je l'aver- « tis qu'il n'a pas un moment à perdre [6]. »

Stratonicus, qui ne savait pas cette anecdote, en fut si content, qu'il se désista de son accusation. Cependant on recueillit les avis, et l'on décida que, par l'amertume de son zèle, Timon perdit l'occasion de contribuer au salut de la morale; que néanmoins une vertu intraitable est moins dangereuse qu'une lâche complaisance, et que si la plupart des Athéniens avaient eu pour les scélérats la même horreur que Timon, la république subsisterait encore dans son ancienne splendeur.

Après ce jugement, on parut étonné de ce que les Grecs n'avaient point élevé de temples à l'Amitié : « Je le suis bien plus, dit Lysis, de ce qu'ils n'en ont jamais consacré à l'Amour. Quoi! point de fêtes ni de sacrifices pour le plus ancien et le plus beau des dieux [1]! » Alors s'ouvrit une carrière immense que l'on parcourut plusieurs fois. On rapportait sur la nature de l'amour les traditions anciennes, les opinions des modernes. On n'en reconnaissait qu'un; on en distinguait plusieurs [2]; on n'en admettait que deux, l'un céleste et pur, l'autre terrestre et grossier [3]. On donnait ce nom au principe qui ordonna les parties de la matière agitees dans le chaos [4], à l'harmonie qui règne dans l'univers, aux sentiments qui rapprochent les hommes [5]. Fatigué de tant de savoir et d'obscurités, je priai les combattants de réduire cette longue dispute à un point unique. « Regardez-vous, leur dis-je, l'amour comme un dieu? — Non, répondit Stratonicus; c'est un pauvre qui demande l'aumône [6]. » Il commençait à développer sa pensée, lorsqu'un effroi mortel s'empara de lui. Le vent soufflait avec violence; notre pilote épuisait vainement les ressources de son art. Lysis, que Stratonicus n'avait cessé d'importuner de questions, saisit ce moment pour lui demander quels étaient les bâtiments où l'on court le moins de risques; si c'étaient les ronds ou les longs. « Ceux « qui sont à terre, » répondit-il [7]. Ses vœux furent bientôt comblés; un coup de vent nous porta dans le port de Cos. Nous sautâmes sur le rivage, et l'on mit le navire à sec.

Cette île est petite, mais très-agréable. A l'exception de quelques montagnes qui la garantissent des vents impétueux du midi, le pays est uni et d'une grande fécondité [8]. Un tremblement de terre ayant détruit une partie de l'ancienne ville [9], et les habitants se trouvant ensuite déchirés par des factions, la plupart vinrent, il y a quelques années, s'établir au pied d'un promontoire, à quarante stades (1) du continent de l'Asie. Rien de si riche en tableaux que cette position. Rien de si magnifique que le port,

[1] Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385. Suid. in Τιμ. Schol. Aristoph. in Lysistr. v. 816.
[2] Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385.
[3] Anthol. lib. 3, p. 218.
[4] Aristoph. in Lysistr. v. 820.
[5] Plut. in Anton. t. 1, p. 948.
[6] Id. ibid.

[1] Hesiod. theogon. v. 120. Aristoph. in av. v. 701. Plat. in conv. t. 3, p. 177, 178, etc.
[2] Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 23, t. 2, p. 506.
[3] Plat. in conv. t. 3, p. 180.
[4] Cudw. Systèm. intellect. t. 1, p. 160. Moshem. not. x, p. 161. Bruck. t. 1, p. 416.
[5] Plat. in conv. t. 3, p. 179, 186, etc.
[6] Id. ibid. p. 200 et 203. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 6, p. 280.
[7] Athen. lib. 8, cap. 10, p. 350.
[8] Strab. lib. 14, p. 657.
[9] Thucyd. lib. 8, cap. 41. Strab. lib. 14, p. 657.
(1) Environ une lieue et demie.

les murailles, et l'intérieur de la nouvelle ville [1]. Le célèbre temple d'Esculape, situé dans le faubourg, est couvert d'offrandes, tribut de la reconnaissance des malades; et d'inscriptions qui indiquent et les maux dont ils étaient affligés, et les remèdes qui les en ont délivrés [2].

Un plus noble objet fixait notre attention. C'est dans cette île que naquit Hippocrate, la première année de la 80e olympiade [3] (1). Il était de la famille des Asclépiades [4], qui, depuis plusieurs siècles, conserve la doctrine d'Esculape, auquel elle rapporte son origine [5]. Elle a formé trois écoles, établies, l'une à Rhodes, la seconde à Cnide, et la troisième à Cos [6]. Il reçut de son père Héraclide les éléments des sciences; et, convaincu bientôt que, pour connaître l'essence de chaque corps en particulier, il faudrait remonter aux principes constitutifs de l'univers [7], il s'appliqua tellement à la physique générale, qu'il tient un rang honorable parmi ceux qui s'y sont le plus distingués [8].

Les intérêts de la médecine se trouvaient alors entre les mains de deux classes d'hommes qui travaillaient, à l'insu l'une de l'autre, à lui ménager un triomphe éclatant. D'un côté, les philosophes ne pouvaient s'occuper du système général de la nature, sans laisser tomber quelques regards sur le corps humain, sans assigner à certaines causes les vicissitudes qu'il éprouve souvent; d'un autre côté, les descendants d'Esculape traitaient les maladies suivant des règles confirmées par de nombreuses guérisons, et leurs trois écoles se félicitaient à l'envi de plusieurs excellentes découvertes [9]. Les philosophes discouraient, les Asclépiades agissaient. Hippocrate, enrichi des connaissances des uns et des autres, conçut une de ces grandes et importantes idées qui servent d'époque à l'histoire du génie; ce fut d'éclairer l'expérience par le raisonnement, et de rectifier la théorie par la pratique [10]. Dans cette théorie, néanmoins, il n'admit que les principes relatifs aux divers phénomènes que présente le corps humain, considéré dans les rapports de maladie et de santé [11].

A la faveur de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir [12]; et Hippocrate acheva paisiblement une révolution qui a changé la face de la médecine. Je ne m'étendrai ni sur les heureux essais de ses nouveaux remèdes [1], ni sur les prodiges qu'ils opérèrent dans tous les lieux honorés de sa présence, et surtout en Thessalie où, après un long séjour, il mourut, peu de temps avant mon arrivée dans la Grèce. Mais je dirai que ni l'amour du gain, ni le désir de la célébrité, ne l'avaient conduit en des climats éloignés. D'après tout ce qu'on m'a rapporté de lui, je n'ai aperçu dans son âme qu'un sentiment, l'amour du bien; et, dans le cours de sa longue vie, qu'un seul fait, le soulagement des malades [2].

Il a laissé plusieurs ouvrages. Les uns ne sont que les journaux des maladies qu'il avait suivies; les autres contiennent les résultats de son expérience et de celle des siècles antérieurs; d'autres enfin traitent des devoirs du médecin et de plusieurs parties de la médecine ou de la physique; tous doivent être médités avec attention, parce que l'auteur se contente souvent d'y jeter les semences de sa doctrine [3], et que son style est toujours concis : mais il dit beaucoup de choses en peu de mots, ne s'écarte jamais de son but; et, pendant qu'il y court, il laisse sur sa route des traces de lumière plus ou moins aperçues, suivant que le lecteur est plus ou moins éclairé [4]. C'était la méthode des anciens philosophes, plus jaloux d'indiquer des idées neuves, que de s'appesantir sur des idées communes.

Ce grand homme s'est peint dans ses écrits. Rien de si touchant que cette candeur avec laquelle il rend compte de ses malheurs et de ses fautes. Ici, vous lirez les listes des malades qu'il avait traités pendant une épidémie, et dont la plupart étaient morts entre ses bras [5]. Là, vous le verrez auprès d'un Thessalien blessé d'un coup de pierre à la tête. Il ne s'aperçut pas d'abord qu'il fallait recourir à la voie du trépan. Des signes funestes l'avertirent enfin de sa méprise. L'opération fut faite le quinzième jour, et le malade mourut le lendemain [6]. C'est de lui-même que nous tenons ces aveux; c'est lui qui, supérieur à toute espèce d'amour-propre, voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons.

Peu content d'avoir consacré ses jours au soulagement des malheureux, et déposé dans ses écrits les principes d'une science dont il fut le créateur, il laissa, pour l'institution du médecin, des règles dont je vais donner une légère idée.

« La vie est si courte, et l'art que nous exerçons exige une si longue étude, qu'il faut, dès sa plus tendre jeunesse, en commencer l'apprentissage [7].

[1] Diod. Sic. lib. 15, p. 386.
[2] Strab. lib. 8, p. 374; lib. 14, p. 657.
[3] Soran. vit. Hippocr. Frér. Déf. de la chronol. p. 121. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 199.
(1) L'an 460 avant J. C.
[4] Plat. in Phædr. t. 3, p. 270.
[5] Soran. vit Hippocr. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 841
[6] Galen. method. med. lib. 1, t. 4, p. 35, lin. 17.
[7] Plat. in Phædr. t. 3, p. 270. Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2, p. 266. Galen. method. med. lib. 1, t. 4, p. 36, lin. 28.
[8] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 535.
[9] Galen. method. med. lib. 1, t. 4, p. 35, lin. 16.
[10] Cels. de re med. in præfat. Dacier, Préf. de la trad. des œuvres d'Hippocr. Le Clerc, Hist. de la médec. liv. 3, chap. 1.
[11] Hippocr. de princ t. 1, p. 112.
[12] Galen. method. med. lib. 2, t. 4, p. 53, lib. 27, lin. 9; p. 134, lin. 23.

[1] Galen. method. med. lib. 5, p. 84, lin. 36 et alibi.
[2] Id. de decret. lib. 9, t. 1, p. 334, lin. 25.
[3] Id. method. med. lib. 7, t. 4, p 106, lin. 52.
[4] Id. de vict. rat. comm. 1, t. 5, p. 51, lin. 29. Id. de elem. lib. 2, t. 1, p. 58, lin. 25.
[5] Hippocr. epid. lib. 1, 2, 3, etc.
[6] Id. ibid. lib. 5, § 14, t. 1, p. 778.
[7] Id. in leg. § 2, t. 1, p. 41. Id. in aphor. § 1, p. 68.

Voulez-vous former un élève, assurez-vous lentement de sa vocation. A-t-il reçu de la nature un discernement exquis, un jugement sain, un caractère mêlé de douceur et de fermeté, le goût du travail, et du penchant pour les choses honnêtes [1]? concevez des espérances. Souffre-t-il des souffrances des autres? son âme compatissante aime-t-elle à s'attendrir sur les maux de l'humanité? concluez-en qu'il se passionnera pour un art qui apprend à secourir l'humanité [2].

« Accoutumez de bonne heure ses mains aux opérations de la chirurgie (1), excepté à celle de la taille, qu'on doit abandonner aux artistes de profession [3]. Faites-lui parcourir successivement le cercle des sciences; que la physique lui prouve l'influence du climat sur le corps humain; et lorsque, pour augmenter ses connaissances, il jugera à propos de voyager en différentes villes [4], conseillez-lui d'observer scrupuleusement la situation des lieux, les variations de l'air, les eaux qu'on y boit, les aliments dont on s'y nourrit, en un mot toutes les causes qui portent le trouble dans l'économie animale [5].

« Vous lui montrerez, en attendant, à quels signes avant-coureurs on reconnaît les maladies, par quel régime on peut les éviter, par quels remèdes on doit les guérir.

« Quand il sera instruit de vos dogmes, clairement exposés dans des conférences réglées, et réduits, par vos soins, en maximes courtes et propres à se graver dans la mémoire [6], il faudra l'avertir que l'expérience toute seule est moins dangereuse que la théorie dénuée d'expérience [7]; qu'il est temps d'appliquer les principes généraux aux cas particuliers, qui, variant sans cesse, ont souvent égaré les médecins par des ressemblances trompeuses [8]; que ce n'est, ni dans la poussière de l'école, ni dans les ouvrages des philosophes et des praticiens [9], qu'on apprend l'art d'interroger la nature, et l'art plus difficile d'attendre sa réponse. Il ne la connaît pas encore cette nature, il l'a considérée jusqu'ici dans sa vigueur, et parvenant à ses fins sans obstacle [10]. Vous le conduirez dans ces séjours de douleur, où déjà couverte des ombres de la mort, exposée aux attaques violentes de l'ennemi, tombant, se relevant pour tomber encore, elle montre à l'œil attentif ses besoins et ses ressources. Témoin et effrayé de ce combat, le disciple vous verra épier et saisir le moment qui peut fixer la victoire, et décider de la vie du malade. Si vous quittez pour quelques instants le champ de bataille, vous lui ordonnerez d'y rester, de tout observer, et de vous rendre compte ensuite, et des changements arrivés pendant votre absence, et de la manière dont il a cru devoir y remédier [1].

« C'est en l'obligeant d'assister fréquemment à ces spectacles terribles et instructifs, que vous l'initierez, autant qu'il est possible, dans les secrets intimes de la nature et de l'art. Mais ce n'est pas assez encore. Quand, pour un léger salaire, vous l'adoptâtes pour disciple, il jura de conserver dans ses mœurs et dans ses fonctions, une pureté inaltérable [2]. Qu'il ne se contente pas d'en avoir fait le serment. Sans les vertus de son état, il n'en remplira jamais les devoirs. Quelles sont ces vertus? Je n'en excepte presque aucune, puisque son ministère a cela d'honorable, qu'il exige presque toutes les qualités de l'esprit et du cœur [3]; et en effet, si l'on n'était assuré de sa discrétion et de sa sagesse, quel chef de famille ne craindrait pas, en l'appelant, d'introduire un espion ou un intrigant dans sa maison, un corrupteur auprès de sa femme ou de ses filles [4]? Comment compter sur son humanité, s'il n'aborde ses malades qu'avec une gaieté révoltante, ou qu'avec une humeur brusque et chagrine [5]; sur sa fermeté, si, par une servile adulation, il ménage leur dégoût, et cède à leurs caprices [6]; sur sa prudence, si, toujours occupé de sa parure, toujours couvert d'essences et d'habits magnifiques, on le voit errer de ville en ville, pour y prononcer, en l'honneur de son art, des discours étayés du témoignage des poëtes [7]; sur ses lumières, si, outre cette justice générale que l'honnête homme observe à l'égard de tout le monde [8], il ne possède pas celle que le sage exerce sur lui-même, et qui lui apprend qu'au milieu du plus grand savoir se trouve encore plus de disette que d'abondance [9]; sur ses intentions, s'il est dominé par un fol orgueil, et par cette basse envie qui ne fut jamais le partage de l'homme supérieur [10]; si sacrifiant toutes les considérations à sa fortune, il ne se dévoue qu'au service des gens riches [11]; si, autorisé par l'usage à régler ses honoraires dès le commencement de la maladie, il s'obstine à termi-

[1] Hippocr. in leg § 2. Id. de decent. t. I, § 2, p. 53; § 5, p. 55; § 7, p. 56; § 11, p. 59. Le Clerc, Hist. de la medec. liv. 3, chap. 29.
[2] Hippocr. in præcept. § 5, t. I, p. 63.
(1) Elles faisaient alors partie de la médecine.
[3] Hippocr. in jusjur. § 2, t. I, p. 43.
[4] Id. in leg. § 3, t. I, p. 42.
[5] Id. de aer. aq. et loc. t. I, p. 327.
[6] Id. in jusjur. § I, t. I, p. 43. Dacier, trad. des œuvres d'Hippocr. t. I, p. 150.
[7] Id. in præcept. § I et 2, t. I, p. 60. Aristot. metaph. t. 2, p. 839.
[8] Id. epid. lib. 6, § 3, t. I, p. 805; § 8, p. 822.
[9] Id. de princip. t. I, § I, p. 112. Id. de diæt. § I, t. I, p. 179.
[10] Id. epid lib. 6, § 5, t. I, p. 809.

[1] Hippocr. de decent. § 12, t. I, p. 59.
[2] Id. in jusjur. § 2, t. I, p. 43.
[3] Id. de decent. § 5, t. I, p. 55.
[4] Id. in jusjur. § 2, t. I, p. 43. Id. de med. § I, p. 45.
[5] Id. de med. ibid.
[6] Id. de decent. § 10 et 11, t. I, p. 58.
[7] Id. ibid. § 2, p. 52 et 53. Id. in præcept. § 9, p. 66. Id. de med. § I, p. 45.
[8] Id. de med. § I, t. I, p. 45.
[9] Id. in præcept. § 7, t. I, p. 65.
[10] Id. ibid. p. 64.
[11] Id. ibid. § 5 et 6, p. 63.

ner le marche, quoique le malade empire d'un moment à l'autre[1]?

« Ces vices et ces défauts caractérisent surtout ces hommes ignorants et présomptueux dont la Grèce est remplie, et qui dégradent le plus noble des arts, en trafiquant de la vie et de la mort des hommes; imposteurs d'autant plus dangereux, que les lois ne sauraient les atteindre, et que l'ignominie ne peut les humilier[2].

« Quel est donc le médecin qui honore sa profession? celui qui a mérité l'estime publique par un savoir profond, une longue expérience, une exacte probité, et une vie sans reproche[3]; celui aux yeux duquel tous les malheureux étant égaux, comme tous les hommes le sont aux yeux de la Divinité, accourt avec empressement à leur voix, sans acception de personnes[4], leur parle avec douceur, les écoute avec attention, supporte leurs impatiences, et leur inspire cette confiance, qui suffit quelquefois pour les rendre à la vie[5]; qui, pénétré de leurs maux, en étudie avec opiniâtreté la cause et les progrès, n'est jamais troublé par des accidents imprévus[6], se fait un devoir d'appeler au besoin quelques-uns de ces confrères, pour s'éclairer de leurs conseils[7]; celui enfin qui, après avoir lutté de toutes ses forces contre la maladie, est heureux et modeste dans le succès, et peut du moins se féliciter dans les revers, d'avoir suspendu des douleurs, et donné des consolations. »

Tel est le médecin philosophe qu'Hippocrate comparait à un dieu[8], sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même. Des gens, qui, par l'excellence de leur mérite, étaient faits pour reconnaître la supériorité du sien, m'ont souvent assuré que les médecins le regarderont toujours comme le premier et le plus habile de leurs législateurs, et que sa doctrine adoptée de toutes les nations, opérera encore des milliers de guérisons après des milliers d'années[9]. Si la prédiction s'accomplit, les plus vastes empires ne pourront pas disputer à la petite île de Cos, la gloire d'avoir produit l'homme le plus utile à l'humanité; et aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérants s'abaisseront devant celui d'Hippocrate.

Après avoir visité quelques-unes des îles qui sont aux environs de Cos, nous partîmes pour Samos.

[1] Hippocr. in præcept. § 2, p. 62.
[2] Id. in leg. § 1, t. 1, p. 40.
[3] Id. de med. § 1, p. 44. Id. de decent. § 2, p. 53; § 4, p. 54. Id. in præcept. § 1, p. 60.
[4] Id. in præcept. § 5, p. 63.
[5] Id. ibid. §. 4, p. 62.
[6] Id. de decent. § 9, p. 57.
[7] Id. in præcept. § 6 et 7, p. 63, 64.
[8] Id. de decent. § 5, p. 55.
[9] Cels. in præfat. Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395. Id. lib. 18, t 2, p. 108; lib. 26, p. 391; lib. 29, p. 493. Galen. passim. Hippocr. genus et vita ap. vander. Linden. t. 2, p. 958, etc.

# CHAPITRE LXXIV.

Description de Samos. — Polycrate.

Lorsqu'on entre dans la rade de Samos, on voit, à droite, le promontoire de Neptune, surmonté d'un temple consacré à ce dieu; à gauche, le temple de Junon, et plusieurs beaux édifices parsemés à travers les arbres dont les bords de l'Imbrasus sont ombragés; en face, la ville située en partie le long du rivage de la mer, en partie sur le penchant d'une montagne qui s'élève du côté du nord[1].

L'île a six cent neuf stades de circonférence (1). A l'exception du vin, les productions de la terre sont aussi excellentes[2] que les perdrix et les différentes espèces de gibier, qui s'y trouvent en grande quantité[3]. Les montagnes, couvertes d'arbres, et d'une éternelle verdure, font jaillir de leurs pieds des sources qui fertilisent les campagnes voisines[4].

La ville se distingue parmi toutes celles que possèdent les Grecs et les barbares sur le continent voisin[5]. On s'empressa de nous en montrer les singularités. L'aqueduc, le môle et le temple de Junon, attirèrent notre attention.

Non loin des remparts, vers le nord, est une grotte taillée à mains d'hommes, dans une montagne qu'on a percée de part en part. La longueur de cette grotte est de sept stades; sa hauteur, ainsi que sa largeur, de huit pieds (2). Dans toute son étendue est creusé un canal large de trois pieds, profond de vingt coudées (3). Des tuyaux, placés au fond du canal, amènent à Samos les eaux d'une source abondante, qui coule derrière la montagne[6].

Le môle est une chaussée destinée à mettre le port et les vaisseaux à l'abri du vent du midi. Sa hauteur est d'environ vingt orgyes, sa longueur, de plus de deux stades[7] (4).

A droite de la ville, dans le faubourg[8], est le temple de Junon, construit, à ce qu'on prétend, vers les temps de la guerre de Troie[9], reconstruit dans ces derniers siècles par l'architecte Rhécus:

[1] Strab. lib. 14, p. 637.
(1) 22 lieues 1700 toises. Voyez la note C, à la fin du volume.
[2] Strab lib. 14, p. 637.
[3] Tournef. Voyage, t. 1, p. 412.
[4] Plin. lib. 5, t. 1, p. 287. Tournef. Voyage, t. 1, p. 414.
[5] Herodot. lib. 3, cap. 139.
(2) 7 stades font 661 toises 3 pieds 8 lignes; 8 pieds Grecs font 7 de nos pieds et 6 pouces 8 lignes.
(3) 3 pieds Grecs font 2 de nos pieds et 10 pouces; 20 coudées, 28 pieds 4 pouces. Il y a apparence que la grotte fut d'abord destinée à servir de chemin public, et qu'ayant ensuite été résolu d'amener à Samos les eaux d'une source, dont le niveau était plus bas que la grotte, on profita du travail déjà fait, et l'on se contenta de creuser le canal en question.
[6] Herodot. lib. 3, cap. 60. Tournef. Voyage, t. 1, p. 419.
[7] Herodot. lib 3, cap. 60.
(4) 20 orgyes font 113 de nos pieds et 4 pouces; 2 stades font 189 toises.
[8] Strab. lib. 14, p. 637.
[9] Pausan. lib. 7, cap. 4, p. 530. Menodot. ap. Athen lib. 15. cap. 4, p 672.

il est d'ordre dorique [1]. Je n'en ai pas vu de plus vastes [2] : on en connaît de plus élégants (1). Il est situé non loin de la mer, sur les bords de l'Imbrasus, dans le lieu même que la déesse honora de ses premiers regards. On croit en effet qu'elle vint au monde sous un de ces arbustes, nommés *agnus castus*, très-fréquents le long de la rivière. Cet édifice, si célèbre et si respectable, a toujours joui du droit d'asile [3].

La statue de Junon nous offrit les premiers essais de la sculpture; elle est de la main de Smilis, un des plus anciens artistes de la Grèce [4]. Le prêtre qui nous accompagnait nous dit qu'auparavant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Samiens [5]; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit carrées, soit de forme conique [6]; que ces simulacres grossiers subsistent, et sont même encore vénérés, dans plusieurs temples anciens et modernes, et desservis par des ministres aussi ignorants que ces Scythes barbares qui adorent un cimeterre.

Quoique piqué de cette réflexion, je lui représentai doucement que les troncs d'arbres et les pierres ne furent jamais l'objet immédiat du culte, mais seulement des signes arbitraires, auprès desquels se rassemblait la nation pour adresser ses vœux à la Divinité. « Cela ne suffit pas, répondit-il, il faut qu'elle paraisse revêtue d'un corps semblable au nôtre, et avec des traits plus augustes et plus imposants. Voyez avec quel respect on se prosterne devant les statues du Jupiter d'Olympie et de la Minerve d'Athènes. — C'est, repris-je, qu'elles sont couvertes d'or et d'ivoire. En faisant les dieux à notre image, au lieu d'élever l'esprit du peuple, vous n'avez cherché qu'à frapper ses sens, et de là vient que sa piété n'augmente qu'à proportion de la beauté, de la grandeur et de la richesse des objets exposés à sa vénération. Si vous embellissiez votre Junon, quelque grossier qu'en soit le travail, vous verriez les offrandes se multiplier. »

Le prêtre en convint. Nous lui demandâmes ce que signifiaient deux paons de bronze placés aux pieds de la statue [7]; il nous dit que ces oiseaux se plaisent à Samos, qu'on les a consacrés à Junon, qu'on les a représentés sur la monnaie courante, et que de cette île ils ont passé dans la Grèce [1]. Nous demandâmes à quoi servait une caisse d'où s'élevait un arbuste [2]. « C'est, répondit-il, le même *agnus castus* qui servit de berceau à la déesse. Il a toute sa fraîcheur, ajouta-t-il, et cependant il est plus vieux que l'olivier d'Athènes, le palmier de Délos, le chêne de Dodone, l'olivier sauvage d'Olympie, le platane qu'Agamemnon planta de ses propres mains à Delphes [3], et tous ces arbres sacrés que l'on conserve, depuis tant de siècles, en différents temples (1). »

Nous demandâmes pourquoi la déesse était vêtue d'un habit de noces. Il répondit : « C'est à Samos qu'elle épousa Jupiter. La preuve en est claire : nous avons une fête, où nous célébrons l'anniversaire de leur hymen [4]. — On le célèbre aussi, dit Stratonicus, dans la ville de Cnosse en Crète, et les prêtres m'ont assuré qu'il fut conclu sur les bords du fleuve Théron [5]. Je vous avertis encore que les prêtresses d'Argos veulent ravir à votre île l'honneur d'avoir donné le jour à la déesse [6]; comme d'autres pays se disputent celui d'avoir été le berceau de Jupiter [7]. Je serais embarrassé, si j'avais à chanter sur ma lyre ou leur naissance, ou leur mariage. — Point du tout, répondit cet homme; vous vous conformeriez à la tradition du pays; les poëtes ne sont pas si scrupuleux. — Mais, repris-je, les ministres des autels devraient l'être davantage. Adopter des opinions fausses et absurdes, n'est qu'un défaut de lumières; en adopter de contradictoires et d'inconséquentes, c'est un défaut de logique. et alors on ne doit pas reprocher aux Scythes de se prosterner devant un cimeterre.

— Vous me paraissez instruit, répondit le prêtre, et je vais vous révéler notre secret. Quand nous parlons de la naissance des dieux, nous entendons le temps où leur culte fut reçu dans un pays; et par leur mariage, l'époque où le culte de l'un fut associé à celui d'un autre [8]. — Et qu'entendez-vous par leur mort? lui dit Stratonicus; car j'ai vu le tombeau de Jupiter en Crète [9]. — Nous avons recours à une autre solution, répondit le prêtre. Les dieux se manifestent quelquefois aux hommes, revêtus de nos traits; et après avoir passé quelque

[1] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124.
[2] Herodot. lib. 3, cap. 60.
(1) Il reste encore des débris d'un ancien temple à Samos; mais il paraît qu'on ne doit pas les rapporter à celui dont parle Hérodote. (Voyez Tournef. Voyage, t. I, p. 422. Pococ. Observ. vol. 2, part. 2, p. 27. M. le comte de Choiseul-Gouffier, Voyage, pittor. de la Grèce, t. I, p. 100.
[3] Cicer. in Verr. act. 2, lib. I, cap. 19, t. 4, p. 165. Tacit. annal. lib. 4, cap. 14.
[4] Pausan. lib. 7, cap. 4, p. 531.
[5] Callim. ap. Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 8, p. 99. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 40.
[6] Tacit. hist. lib. 2, cap. 3. Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579. Pittur. antich. d'Ercol. t. 3, tavol. 52, p. 273. Médailles de Paphos, etc.
[7] Médailles de Samos.

[1] Antiphan. et Menod. ap. Athen. lib. 14, cap. 20, p. 655.
[2] Médaille de Gordien, au Cabinet du Roi.
[3] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 14. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 40 Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643. Cicer. de leg. lib. I, cap. 1, t. 3, p. 115.
(1) Il paraît que tous ces arbres étaient dans des caisses. Je le présume d'après celui de Samos; sur la médaille citée ci-dessus, il est dans une caisse sur les marches du vestibule. Voyez, la planche des médailles.
[4] Varr. ap. Lactant. de fals. relig. lib. I, cap. 17, t. I, p. 75.
[5] Diod. Sic. lib. 5, p. 339.
[6] Strab. lib. 9, p. 413.
[7] Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.
[8] Herodot. lib. 2, cap. 146. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 18, p. 17; t. 23, hist. p. 22.
[9] Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 21, t. 2, p. 504. Origen. contr. Cels. lib. 3, t. I, p. 475.

temps avec eux, pour les instruire, ils disparaissent et retournent aux cieux [1]. C'est en Crète, surtout, qu'ils avaient autrefois coutume de descendre; c'est de là qu'ils partaient pour parcourir la terre [2]. » Nous allions répliquer; mais il prit le sage parti de se retirer.

Nous jetâmes ensuite les yeux sur cet amas de statues dont le temple est entouré. Nous contemplâmes avec admiration trois statues colossales, de la main du célèbre Myron [3], posées sur une même base, et représentant Jupiter, Minerve et Hercule (1). Nous vîmes l'Apollon de Téléclès et de Théodore, deux artistes qui ayant puisé les principes de l'art en Égypte, apprirent de leurs maîtres à s'associer pour exécuter un même ouvrage. Le premier demeurait à Samos; le second à Éphèse. Après être convenus des proportions que devaient avoir la figure, l'un se chargea de la partie supérieure, et l'autre de l'inférieure. Rapprochées ensuite, elles s'unirent si bien, qu'on les croirait de la même main [4]. Il faut convenir néanmoins que la sculpture n'ayant pas fait alors de grands progrès, cet Apollon est plus recommandable par la justesse des proportions, que par la beauté des détails.

Le Samien, qui nous racontait cette anecdote, ajouta: « Vers la fin de la guerre du Péloponèse, Alcibiade croisait sur nos côtes avec la flotte des Athéniens. Il favorisa le parti du peuple, qui lui fit élever cette statue [5]. Quelque temps après, Lysander, qui commandait la flotte de Lacédémone, se rendit maître de Samos, et rétablit l'autorité des riches, qui envoyèrent sa statue au temple d'Olympie [6]. Deux généraux Athéniens, Conon et Timothée, revinrent ensuite avec des forces supérieures, et voilà les deux statues que le peuple leur éleva [7]; et voici la place que nous destinons à celle de Philippe, quand il s'emparera de notre île. Nous devrions rougir de cette lâcheté; mais elle nous est commune avec les habitants des îles voisines, avec la plupart des nations Grecques du continent, sans en excepter même les Athéniens. La haine qui a toujours subsisté entre les riches et les pauvres, a partout détruit les ressources de l'honneur et de la vertu. » Il finit par ces mots : « Un peuple qui a, pendant deux siècles, épuisé son sang et ses trésors pour se ménager quelques moments d'une liberté plus pesante que l'esclavage, est excusable de chercher le repos, surtout quand le vainqueur n'exige que de l'argent et une statue. »

Les Samiens sont le peuple le plus riche et le plus puissant de tous ceux qui composent la confédération Ionienne [1]; ils ont beaucoup d'esprit, ils sont industrieux et actifs. Aussi leur histoire fournit-elle des traits intéressants pour celle des lettres, des arts et du commerce. Parmi les hommes célèbres que l'île a produits, je citerai Créophyle, qui mérita, dit-on, la reconnaissance d'Homère, en l'accueillant dans sa misère, et celle de la postérité, en nous conservant ses écrits [2]; Pythagore, dont le nom suffirait pour illustrer le plus beau siècle et le plus grand empire. Après ce dernier, mais dans un rang très-inférieur, nous placerons deux de ses contemporains, Rhécus et Théodore [3], sculpteurs habiles pour leur temps, qui après avoir, à ce qu'on prétend, perfectionné la règle, le niveau et d'autres instruments utiles [4], découvrirent le secret de forger les statues de fer [5], et de nouveaux moyens pour jeter en fonte celles de cuivre [6].

La terre de Samos non-seulement a des propriétés dont la médecine fait usage [7]; mais elle se convertit encore, sous la main de quantité d'ouvriers, en des vases qu'on recherche de toutes parts [8].

Les Samiens s'appliquèrent de très-bonne heure à la navigation, et firent autrefois un établissement dans la Haute-Égypte [9]. Il y a trois siècles environ qu'un de leurs vaisseaux marchands, qui se rendait en Égypte, fut poussé, par les vents contraires, au delà des colonnes d'Hercule, dans l'île de Tartesse, située sur les côtes de l'Ibérie, et jusqu'alors inconnue aux Grecs. L'or s'y trouvait en abondance. Les habitants, qui en ignoraient le prix, le prodiguèrent à ces étrangers, et ceux-ci, en échange de leurs marchandises, rapportèrent chez eux des richesses estimées soixante talents (1), somme alors exorbitante, et qu'on aurait eu de la peine à rassembler dans une partie de la Grèce. On en préleva le dixième; il fut destiné à consacrer au temple de Junon un grand cratère de bronze qui subsiste encore. Les bords en sont ornés de têtes de gryphons. Il est soutenu par trois statues colossales à genoux, et de la proportion de sept coudées de hauteur (2). Ce groupe est aussi de bronze [10].

Samos ne cessa depuis d'augmenter et d'exercer sa marine. Des flottes redoutables sortirent souvent de ses ports, et maintinrent pendant quelque temps

[1] Diod. Sic. lib. 1, p. 20. Mém. de l'Acad. t. 36, p. 292.
[2] Diod. Sic. lib. 5, p. 344.
[3] Strab. lib. 14, p. 637.
(1) Marc Antoine les fit transporter à Rome, et quelque temps après Auguste en renvoya deux à Samos, et ne garda que le Jupiter. (Strab. lib. 14, p. 637).
[4] Diod. Sic. lib. 1, p. 88.
[5] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 460.
[6] Plut. in Lys. t. 1, p. 440. Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 459.
[7] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 460.

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 167.
[2] Strab. lib. 14, p. 638. Callim. t. 1, p. 188. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 41. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 330.
[3] Plat. in Ion. t. 1, p. 533.
[4] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 414.
[5] Pausan. lib. 3, cap. 12, p. 237.
[6] Id. lib. 8, cap. 14, p. 629; lib. 10, cap. 38, p. 896. Plin. lib. 35, cap. 12, t. 2, p. 710.
[7] Hippocr. de nat. mul. t. 2, p. 379. Plin. lib. 35, cap. 16, t. 2, p. 717.
[8] Cicer. pro Mur. cap. 36, t. 5, p. 233. Plin. lib. 35, t. 2, p. 711.
[9] Herodot. lib. 3, cap. 26.
(1) 324,000 livres.
(2) Environ 10 pieds.
[10] Herodot. lib. 4, cap. 152.

sa liberté contre les efforts des Perses et des puissances de la Grèce, jaloux de la réunir à leur domaine[1]; mais on vit plus d'une fois des divisions s'élever dans son sein, et se terminer, après de longues secousses, par l'établissement de la tyrannie. C'est ce qui arriva du temps de Polycrate.

Il reçut de la nature de grands talents, et de son père Eacès, de grandes richesses. Ce dernier avait usurpé le pouvoir souverain, et son fils résolut de s'en revêtir à son tour[2]. Il communiqua ses vues à ses deux frères, qui crurent entrer dans la conspiration comme ses associés, et n'en furent que les instruments. Le jour où l'on célèbre la fête de Junon, leurs partisans s'étant placés aux postes assignés, les uns fondirent sur les Samiens assemblés autour du temple de la déesse, et en massacrèrent un grand nombre; les autres s'emparèrent de la citadelle, et s'y maintinrent à la faveur de quelques troupes envoyées par Lygdamis, tyran de Naxos[3]. L'île fut divisée entre les trois frères, et bientôt après elle tomba sans réserve, entre les mains de Polycrate, qui condamna l'un d'eux à la mort, et l'autre à l'exil[4].

Employer, pour retenir le peuple dans la soumission, tantôt la voie des fêtes et des spectacles[5]; tantôt celle de la violence et de la cruauté[6]; le distraire du sentiment de ses maux, en le conduisant à des conquêtes brillantes; de celui de ses forces, en l'assujettissant à des travaux pénibles[7] (1); s'emparer des revenus de l'État[8], quelquefois des possessions des particuliers; s'entourer de satellites et d'un corps de troupes étrangères[9]; se renfermer au besoin dans une forte citadelle; savoir tromper les hommes, et se jouer des serments les plus sacrés[10]: tels furent les principes qui dirigèrent Polycrate après son élévation. On pourrait intituler l'histoire de son règne: L'art de gouverner, à l'usage des tyrans.

Ses richesses le mirent en état d'armer cent galères, qui lui assurèrent l'empire de la mer, et lui soumirent plusieurs îles voisines, et quelques villes du continent[11]. Ses généraux avaient un ordre secret de lui apporter les dépouilles, non-seulement de ses ennemis, mais encore de ses amis, qui ensuite les demandaient et les recevaient de ses mains,

[1] Strab. lib. 14, p. 637. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
[2] Herodot. lib. 3, cap. 39.
[3] Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 23.
[4] Herodot. lib. 3, cap. 39.
[5] Athen. lib. 12, cap. 10, p. 541.
[6] Diod. Sic. lib. 1, p. 85.
[7] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.
(1) Aristote dit que, dans les gouvernements despotiques, on fait travailler le peuple à des ouvrages publics, pour le tenir dans la dépendance. Entre autres exemples, il cite celui de Polycrate et celui des rois d'Égypte qui firent construire les pyramides. (De rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.)
[8] Herodot. lib. 3, cap. 142.
[9] Id. ibid. cap. 39, etc.
[10] Plut. in Lys. t. 1, p. 437.
[11] Herodot. lib. 3, cap. 39 et 122, etc.

comme un gage de sa tendresse ou de sa générosité[1].

Pendant la paix, les habitants de l'île, les prisonniers de guerre, ensemble ou séparément, ajoutaient de nouveaux ouvrages aux fortifications de la capitale, creusaient des fossés autour de ses murailles, élevaient dans son intérieur ces monuments qui décorent Samos, et qu'exécutèrent des artistes que Polycrate avait à grands frais attirés dans ses États[2].

Également attentif à favoriser les lettres, il réunit auprès de sa personne ceux qui les cultivaient, et dans sa bibliothèque les plus belles productions de l'esprit humain[3]. On vit alors un contraste frappant entre la philosophie et la poésie. Pendant que Pythagore, incapable de soutenir l'aspect d'un despote barbare, fuyait loin de sa patrie opprimée[4], Anacréon amenait à Samos les grâces et les plaisirs. Il obtint sans peine l'amitié de Polycrate[5], et le célébra sur sa lyre[6], avec la même ardeur que s'il eût chanté le plus vertueux des princes.

Polycrate, voulant multiplier dans ses États les plus belles espèces d'animaux domestiques, fit venir des chiens d'Épire et de Lacédémone, des cochons de Sicile, des chèvres de Scyros et de Naxos, des brebis de Milet et d'Athènes[7]; mais comme il ne faisait le bien que par ostentation, il introduisit en même temps parmi ses sujets le luxe et les vices des Asiatiques. Il savait qu'à Sardes, capitale de la Lydie, des femmes distinguées par leur beauté, et rassemblées dans un même lieu, étaient destinées à raffiner sur les délices de la table et sur les différents genres de volupté[8]; Samos vit former dans ses murs un pareil établissement, et *les fleurs* de cette ville furent aussi fameuses que celles des Lydiens. Car c'est de ce nom qu'on appelait ces sociétés où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, donnant et recevant des leçons d'intempérance, passait les jours et les nuits dans les fêtes et dans la débauche[9]. La corruption s'étendit parmi les autres citoyens, et devint funeste à leurs descendants. On dit aussi que les découvertes des Samiennes passèrent insensiblement chez les autres Grecs, et portèrent partout atteinte à la pureté des mœurs[10].

Cependant plusieurs habitans de l'île ayant murmuré contre ces dangereuses innovations Polycrate les fit embarquer sur une flotte qui devait se join-

[1] Herodot. lib. 3, cap. 39. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 23.
[2] Athen. lib. 12, cap. 10, p. 540.
[3] Id. lib. 1, p. 3.
[4] Aristox. ap. Porphyr. de vit. Pythag. p. 13. Jamblic. de vit. Pythag. cap. 2, p. 8; cap. 18, p. 73.
[5] Herodot lib. 3, cap. 121. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 4; lib. 12, cap. 25.
[6] Strab. lib. 14, p. 638.
[7] Cleit. et Alex. ap. Athen. lib. 12, cap. 10, p. 540.
[8] Athen. lib. 12, cap. 12, p. 545.
[9] Erasm. adag. in flor. Sam. chil. 2, cent. 9, p. 553.
[10] Duris, Asius et Heracl. ap. Athen. lib. 12, cap. 4, p. 525. Clearch ap. eumd. lib. 12, cap. 10, p. 540. Casaub. ibid.

dre aux troupes que Cambyse, roi de Perse, menait en Égypte. Il s'était flatté qu'ils périraient dans le combat, ou que du moins Cambyse les retiendrait pour toujours dans son armée. Instruits de ses desseins, ils résolurent de le prévenir et de délivrer leur patrie d'une servitude honteuse. Au lieu de se rendre en Égypte, ils retournèrent à Samos, et furent repoussés; quelque temps après ils reparurent avec des troupes de Lacédémone et de Corinthe, et cette tentative ne réussit pas mieux que la première [1].

Polycrate semblait n'avoir plus de vœux à former; toutes les années de son règne, presque toutes ses entreprises avaient été marquées par des succès [2]. Ses peuples s'accoutumaient au joug; ils se croyaient heureux de ses victoires, de son faste et des superbes édifices élevés par ses soins à leurs dépens; tant d'images de grandeur les attachant à leur souverain, leur faisaient oublier le meurtre de son frère, le vice de son usurpation, ses cruautés et ses parjures. Lui-même ne se souvenait plus des sages avis d'Amasis, roi d'Égypte, avec qui des liaisons d'hospitalité l'avaient uni pendant quelque temps. « Vos prospérités m'épouvantent, mandait-il un jour à Polycrate. « Je souhaite à ceux qui m'intéressent un mélange « de biens et de maux; car une divinité jalouse ne « souffre pas qu'un mortel jouisse d'une félicité inaltérable. Tâchez de vous ménager des peines et des « revers pour les opposer aux faveurs opiniâtres de « la fortune. » Polycrate, alarmé de ces réflexions, résolut d'affermir son bonheur par un sacrifice qui lui coûterait quelques moments de chagrin. Il portait à son doigt une émeraude, montée en or, sur laquelle Théodore, dont j'ai déjà parlé, avait représenté je ne sais quel sujet*; ouvrage d'autant plus précieux, que l'art de graver les pierres était encore dans son enfance parmi les Grecs. Il s'embarqua sur une galère, s'éloigna des côtes, jeta l'anneau dans la mer, et, quelques jours après, le reçut de la main d'un de ses officiers, qui l'avait trouvé dans le sein d'un poisson. Il se hâta d'en instruire Amasis, qui, dès cet instant, rompit tout commerce avec lui [3].

Les craintes d'Amasis furent enfin réalisées. Pendant que Polycrate méditait la conquête de l'Ionie et des îles de la mer Égée, le satrape d'une province voisine de ses États, et soumise au roi de Perse, parvint à l'attirer dans son gouvernement; et après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles [4], ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos (1).

[1] Herodot. lib. 3, cap. 44, etc.
[2] Val. Max. lib. 5, cap. 9, extern. n° 5.
* Voyez la note CI, à la fin du volume.
[3] Herodot. lib. 3, cap. 40, etc. Strab. lib. 14, p. 637. Plin. lib. 33, cap. 1, t. 2, p. 605; lib. 37, cap. 1, p. 764. Pausan. lib. 8, cap. 14, p. 629.
[4] Herodot. lib. 3, cap. 125. Strab. lib. 14, p. 638. Cicer. de fin. lib. 5, cap. 30, t. 2, p. 230. Val. Max. lib. 6, cap. 9, extern. n° 5.
(1) Polycrate mourut vers l'an 522 avant J. C.

Après sa mort, les habitants de l'île éprouvèrent successivement toutes les espèces de tyrannies, celle d'un seul, celle des riches, celle du peuple, celle des Perses, celle des puissances de la Grèce. Les guerres de Lacédémone et d'Athènes faisaient tour à tour prévaloir chez eux l'oligarchie et la démocratie [1]. Chaque révolution assouvissait la vengeance d'un parti, et préparait la vengeance de l'autre. Ils montrèrent la plus grande valeur dans ce fameux siége qu'ils soutinrent pendant neuf mois contre les forces d'Athènes réunies sous Périclès. Leur résistance fut opiniâtre, leurs pertes presque irréparables; ils consentirent à démolir leurs murailles, à livrer leurs vaisseaux, à donner des otages, à rembourser les frais de la guerre [2]. Les assiégeants et les assiégés signalèrent également leur cruauté sur les prisonniers qui tombaient entre leurs mains. Les Samiens leur imprimaient sur le front une chouette, les Athéniens une proue de navire [3] (1).

Ils se relevèrent ensuite, et retombèrent entre les mains des Lacédémoniens, qui bannirent les partisans de la démocratie [4]. Enfin, les Athéniens, maîtres de l'île, la divisèrent, il y a quelques années, en deux mille portions assignées par le sort à autant de colons chargés de les cultiver [5]. Néoclès était du nombre; il y vint avec Chérestrate sa femme [6]. Quoiqu'ils n'eussent qu'une fortune médiocre, ils nous obligèrent d'accepter un logement chez eux. Leurs attentions, et celles des habitants, prolongèrent notre séjour à Samos.

Tantôt nous passions le bras de mer qui sépare l'île de la côte de l'Asie, et nous prenions le plaisir de la chasse sur le mont Mycale [7]; tantôt nous goûtions celui de la pêche au pied de cette montagne, vers l'endroit où les Grecs remportèrent, sur la flotte et sur l'armée de Xerxès, cette fameuse victoire qui acheva d'assurer le repos de la Grèce (2). Nous avions soin pendant la nuit d'allumer des torches, et de multiplier les feux [8]. A cette clarté, reproduite dans les flots, les poissons s'approchaient des bateaux, se prenaient à nos piéges, ou cédaient à nos armes. Cependant Stratonicus chantait la bataille de Mycale, et s'accompagnait de la cithare; mais il était sans cesse interrompu : nos bateliers voulaient absolument nous raconter les détails de cette action. Ils parlaient tous à la fois; et quoiqu'il fût impossible, au milieu des ténèbres, de discerner les objets, ils nous les montraient, et dirigeaient nos mains et nos

[1] Thucyd. lib. 8, cap. 73.
[2] Id. lib. 1, cap. 117. Diod. Sic. lib. 12, p. 89.
[3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 166.
(1) Les monnaies des Athéniens représentaient ordinairement une chouette; celles des Samiens, une proue de navire
[4] Plut. in Lys. t. 1, p. 440.
[5] Strab. lib. 14, p. 638. Diod. Sic. lib. 18, p. 593. Corsin. fast. Attic. t. 4, p. 26.
[6] Diog. Laert. lib. 10, § 1.
[7] Strab. lib. 14, p. 636.
(2) L'an 479 avant J. C.
[8] Plat. Soph. t. 1, p. 220.

regards vers différents points de l'horizon. « Ici était la flotte des Grecs; là, celle des Perses. Les premiers venaient de Samos; ils s'approchent, et voilà que les galères des Phéniciens prennent la fuite, que celles des Perses se sauvent sous ce promontoire, vers ce temple de Cérès que vous voyez là devant nous [1]. Les Grecs descendent sur le rivage; ils sont bien étonnés d'y trouver l'armée innombrable des Perses et de leurs alliés. Un nommé Tigrane les commandait [2]; il désarma un corps de Samiens qu'il avait avec lui [3]; il en avait peur. Les Athéniens attaquèrent de ce côté-ci; les Lacédémoniens de ce côté-là [4] : le camp fut pris. La plupart des barbares s'enfuirent. On brûla leurs vaisseaux; quarante mille soldats furent égorgés, et Tigrane tout comme un autre [5]. Les Samiens avaient engagé les Grecs à poursuivre la flotte des Perses [6] : les Samiens, pendant le combat, ayant retrouvé des armes, tombèrent sur les Perses [7]. C'est aux Samiens que les Grecs durent la plus belle victoire qu'ils aient remportée sur les Perses. » En faisant ces récits, nos bateliers sautaient, jetaient leurs bonnets en l'air, et poussaient des cris de joie.

La pêche se diversifie de plusieurs manières. Les uns prennent les poissons à la ligne : c'est ainsi qu'on appelle un grand roseau ou bâton, d'où pend une ficelle de crin terminée par un crochet de fer auquel on attache l'appât [8]. D'autres les percent adroitement avec des dards à deux ou trois pointes nommés harpons ou tridents : d'autres enfin les enveloppent dans différentes espèces de filets [9], dont quelques-uns sont garnis de morceaux de plomb qui les attirent dans la mer, et de morceaux de liége qui les tiennent suspendus à sa surface [10].

La pêche du thon nous inspira un vif intérêt. On avait tendu le long du rivage un filet très-long et très-ample. Nous nous rendîmes sur les lieux à la pointe du jour. Il régnait un calme profond dans toute la nature. Un des pêcheurs, étendu sur un rocher voisin [11], tenait les yeux fixés sur les flots presque transparents. Il aperçut une tribu de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet. Aussitôt ses compagnons avertis, se divisèrent en deux bandes, et pendant que les uns tiraient le filet, les autres battaient l'eau à coups de rames, pour empêcher les prisonniers de s'échapper. Ils étaient en assez grand nombre, et plusieurs d'une grosseur énorme; un entre autres pesait environ quinze talents [1] (1).

Au retour d'un petit voyage que nous avions fait sur la côte de l'Asie, nous trouvâmes Néoclès occupé des préparatifs d'une fête. Chérestrate sa femme était accouchée quelques jours auparavant : il venait de donner un nom à son fils; c'était celui d'Épicure (2). En ces occasions, les Grecs sont dans l'usage d'inviter leurs amis à souper. L'assemblée fut nombreuse et choisie. J'étais à l'un des bouts de la table, entre un Athénien qui parlait beaucoup, et un citoyen de Samos qui ne disait rien.

Parmi les autres convives, la conversation fut très-bruyante; dans notre coin, d'abord vague et sans objet, ensuite plus soutenue et plus sérieuse. On parla, je ne sais à quel propos, du monde, de la société. Après quelques lieux communs, on interrogea le Samien, qui répondit : « Je me contenterai de vous rapporter le sentiment de Pythagore; il comparait la scène du monde à celle des jeux olympiques, où les uns vont pour combattre, les autres pour commercer, et d'autres simplement pour voir [2]. Ainsi les ambitieux et les conquérants sont nos lutteurs; la plupart des hommes échangent leur temps et leurs travaux contre les biens de la fortune; les sages, tranquilles spectateurs, examinent tout et se taisent. »

A ces mots, je le considérai avec plus d'attention. Il avait l'air serein et le maintien grave. Il était vêtu d'une robe dont la blancheur égalait la propreté [3]. Je lui offris successivement du vin, du poisson, d'un morceau de bœuf [4], d'un plat de fèves. Il refusa tout : il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que des herbes. L'Athénien me dit à l'oreille : « C'est un rigide Pythagoricien; » et tout à coup élevant la voix : « Nous avons tort, dit-il, de manger de ces poissons; car dans l'origine nous habitions comme eux le sein des mers; oui, nos premiers pères ont été poissons, on n'en saurait douter; le philosophe Anaximandre l'a dit [5]. Le dogme de la métempsycose me donne des scrupules sur l'usage de la viande. En mangeant de ce bœuf, je suis peut-être anthropophage. Quant aux fèves, c'est la substance qui participe le plus de la matière animée, dont nos âmes sont des parcelles [6]. Prenez les fleurs de cette plante quand elles commencent à noircir; mettez-les dans un vase que vous enfouirez dans la terre; quatre-vingt-dix jours

[1] Herodot. lib. 9, cap. 97.
[2] Id. ibid. cap. 96. Diod. Sic. lib. 11, p. 27.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 99.
[4] Id. ibid. cap. 102.
[5] Id. ibid.
[6] Id. ibid. cap. 90. Diod. Sic. lib. 11, p. 28.
[7] Herodot. lib. 9, cap. 103.
[8] Plat. soph. t. 1. p. 220. Theocrit. idyll. 21, v. 11. Poll. lib. 1, cap. 9, § 97.
[9] Plat. soph. t. 1, p. 220. Oppian. de piscat. lib. 3, v. 72.
[10] Pind. Pyth. 2, v. 146.
[11] Aristoph. in equit. v. 313. Schol. ibid.

[1] Archestr. ap. Athen. lib. 7, p. 301. Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 30, t. 1, p. 921. Plin. lib. 9, t. 1, p. 505.
(1) Poids, environ 772 livres.
(2) C'est le célèbre Épicure, né sous l'archonte Sosigène (Diog. Laert. lib. 10, § 14), la 3e année de la 109e olympiade, le 7 de Gamélion, c'est-à-dire le 11 janvier de l'an 341 avant J. C. Ménandre naquit dans la même année.
[2] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 362. Diog. Laert. lib. 8, § 8. Jambl. vit. Pyth. cap. 12, p. 44.
[3] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 19.
[4] Aristox. ap. eumd. ibid. § 20.
[5] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 730.
[6] Diog. Laert. lib. 8, § 24.

après, ôtez le couvercle, et vous trouverez au fond du vase une tête d'enfant [1] : Pythagore en fit l'expérience. »

Il partit alors des éclats de rire aux dépens de mon voisin, qui continuait à garder le silence. « On vous serre de près, lui dis-je. — Je le vois bien, me dit-il, mais je ne répondrai point; j'aurais tort d'avoir raison dans ce moment-ci : repousser sérieusement les ridicules, est un ridicule de plus. Mais je ne cours aucun risque avec vous. Instruit par Néoclès des motifs qui vous ont fait entreprendre de si longs voyages, je sais que vous aimez la vérité, et je ne refuserai pas de vous la dire. » J'acceptai ses offres, et nous eûmes, après le souper, l'entretien suivant.

## CHAPITRE LXXV.

Entretien sur l'institut de Pythagore.

Le Samien. Vous ne croyez pas sans doute que Pythagore ait avancé les absurdités qu'on lui attribue ?

Anacharsis. J'en étais surpris en effet. D'un côté je voyais cet homme extraordinaire enrichir sa nation des lumières des autres peuples; faire en géométrie des découvertes qui n'appartiennent qu'au génie, et fonder cette école qui a produit tant de grands hommes. D'un autre côté, je voyais ses disciples, souvent joués sur le théâtre, s'asservir avec opiniâtreté à des pratiques minutieuses, et les justifier par des raisons puériles, ou des allégories forcées. Je lus vos auteurs, j'interrogeai des Pythagoriciens : je n'entendis qu'un langage énigmatique et mystérieux. Je consultai d'autres philosophes, et Pythagore ne me parut qu'un chef d'enthousiastes, qui prescrit des dogmes incompréhensibles, et des observances impraticables.

Le Samien. Le portrait n'est pas flatté.

Anacharsis. Écoutez jusqu'au bout le récit de mes préventions. Étant à Memphis, je reconnus la source où votre fondateur avait puisé les lois rigoureuses qu'il vous a laissées; elles sont les mêmes que celles des prêtres Égyptiens [2]. Pythagore les adopta sans s'apercevoir [3] que le régime diététique doit varier suivant la différence des climats et des religions. Citons un exemple : ces prêtres ont tellement les fèves en horreur, qu'on n'en sème point dans toute l'Égypte; et, si par hasard il en survient quelque plante, ils en détournent les yeux comme de quelque chose d'impur [4]. Si ce légume est nuisible en Égypte, les prêtres ont dû le proscrire; mais Pythagore ne devait pas les imiter : il le devait encore moins, si la défense était fondée sur quelque vaine superstition. Cependant il vous l'a transmise,

[1] Porph. vit. Pyth. p. 41.
[2] Chæremn. ap. Porph. de abstin. lib. 4, p. 308.
[3] Recherch. philos. sur les Égypt. t. 1, p. 103.
[4] Herodot. lib. 2, cap. 37.

et jamais elle n'occasionna, dans les lieux de son origine, une scène aussi cruelle que celle qui s'est passée de nos jours.

« Denys, roi de Syracuse, voulait pénétrer vos mystères. Les Pythagoriciens, persécutés dans ses États, se cachaient avec soin. Il ordonna qu'on lui en amenât d'Italie. Un détachement de soldats en aperçut dix qui allaient tranquillement de Tarente à Métaponte. Il leur donna la chasse comme à des bêtes fauves. Ils prirent la fuite; mais à l'aspect d'un champ de fèves qu'ils trouvèrent sur leur passage, ils s'arrêtèrent, se mirent en état de défense, et se laissèrent égorger plutôt que de souiller leur âme par l'attouchement de ce légume odieux [1]. Quelques moments après, l'officier qui commandait le détachement en surprit deux qui n'avaient pas pu suivre les autres. C'étaient Myllias de Crotone, et son épouse Timycha, née à Lacédémone, et fort avancée dans sa grossesse. Ils furent emmenés à Syracuse. Denys voulait savoir pourquoi leurs compagnons avaient mieux aimé perdre la vie, que de traverser ce champ de fèves : mais ni ses promesses, ni ses menaces, ne purent les engager à s'expliquer; et Timycha se coupa la langue avec les dents, de peur de succomber aux tourments qu'on offrait à sa vue. Voilà pourtant ce qu'opèrent les préjugés du fanatisme, et les lois insensées qui les favorisent.

Le Samien. Je plains le sort de ces infortunés. Leur zèle peu éclairé était sans doute aigri par les rigueurs que depuis quelque temps on exerçait contre eux. Ils jugèrent de l'importance de leurs opinions, par celle qu'on mettait à les leur ôter.

Anacharsis. Et pensez-vous qu'ils auraient pu sans crime violer le précepte de Pythagore?

Le Samien. Pythagore n'a rien ou presque rien écrit [2]. Les ouvrages qu'on lui attribue sont tous, ou presque tous, de ses disciples [3]. Ce sont eux qui ont chargé sa règle de plusieurs nouvelles pratiques. Vous entendez dire, et l'on dira encore plus dans la suite, que Pythagore attachait un mérite infini à l'abstinence des fèves [4]. Il est certain néanmoins qu'il faisait un très-grand usage de ce légume dans ses repas. C'est ce que dans ma jeunesse j'appris de Xénophile, et de plusieurs vieillards, presque contemporains de Pythagore [5].

Anacharsis. Et pourquoi vous les a-t-on défendues depuis?

Le Samien. Pythagore les permettait, parce qu'il les croyait salutaires; ses disciples les condamnèrent, parce qu'elles produisent des flatuosités et

[1] Hippob. et Neant. ap. Jamb. vit. Pythag. cap. 31, p. 158.
[2] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Porph. vit Pythag. p. 52. Lucian. pro laps. § 5, t. 1, p. 729. Diog. Laert. lib. 8, § 6.
[3] Diog. Laert. lib. 8, § 7.
[4] Id. ibid. § 24. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Porph. vit. Pyth. p. 41. Lucian. vitar. auct. § 6, t. 1, p. 545. Id. ver. hist. lib. 2, § 24, t. 2, p. 122. Plin. lib. 18, cap. 12, t. 2 p. 116.
[5] Aristox. ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11.

d'autres effets nuisibles à la santé [1]. Leur avis, conforme à celui des plus grands médecins, a prévalu [2].

ANACHARSIS. Cette défense n'est donc, suivant vous, qu'un règlement civil, qu'un simple conseil. J'en ai pourtant ouï parler à d'autres Pythagoriciens, comme d'une loi sacrée, et qui tient, soit aux mystères de la nature et de la religion, soit aux principes d'une sage politique [3].

LE SAMIEN. Chez nous, ainsi que chez presque toutes les sociétés religieuses, les lois civiles sont des lois sacrées. Le caractère de sainteté qu'on leur imprime facilite leur exécution. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions. Les règlements relatifs à l'abstinence sont violés tous les jours, quand ils n'ont que le mérite d'entretenir la santé. Tel qui, pour la conserver, ne sacrifierait pas un plaisir, exposerait mille fois sa vie pour maintenir des rites qu'il respecte sans en connaître l'objet.

ANACHARSIS. Ainsi donc ces ablutions, ces privations et ces jeûnes que les prêtres Égyptiens observent si scrupuleusement, et qu'on recommande si fort dans les mystères de la Grèce, n'étaient dans l'origine que des ordonnances de médecine, et des leçons de sobriété?

LE SAMIEN. Je le pense; et en effet, personne n'ignore que les prêtres d'Égypte, en cultivant la plus salutaire des médecines, celle qui s'attache plus à prévenir les maux qu'à les guérir, sont parvenus de tout temps à se procurer une vie longue et paisible [4]. Pythagore apprit cette médecine à leur école, la transmit à ses disciples [5], et fut placé à juste titre parmi les plus habiles médecins de la Grèce [6]. Comme il voulait porter les âmes à la perfection, il fallait les détacher de cette enveloppe mortelle qui les tient enchaînées, et qui leur communique ses souillures. Il bannit en conséquence les aliments et les boissons qui, en excitant du trouble dans le corps, obscurcissent et appesantissent l'esprit [7].

ANACHARSIS. Il pensait donc que l'usage du vin, de la viande et du poisson, produisait ces funestes effets? car il vous l'a sévèrement interdit [8].

LE SAMIEN. C'est une erreur. Il condamnait l'excès du vin [9]; il conseillait de s'en abstenir [10], et permettait à ses disciples d'en boire à souper, mais en petite quantité [11]. On leur servait quelquefois une

[1] Clem. Alex. strom. lib. 3, p. 521. Anonym. ap. Phot. p. 1316. Cicer. de divinat. lib. 1, cap. 30, t. 3, p. 26.

[2] Hippocr. de diæt. lib. 2, § 13, t. 1, p. 218.

[3] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 34. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Porph. vit. Pyth. p. 43.

[4] Isocr. in Busir. t. 2, p. 163. Diog. Laert. lib. 3, § 7.

[5] Jambl. vit. Pyth. cap. 29, p. 139; cap. 34, p. 196; cap. 35, p. 212.

[6] Corn. Cels. de re medic. lib. 1, præf.

[7] Jambl. cap. 16, p. 55.

[8] Athen. lib 7, cap. 16, p. 308. Jambl. cap. 30, p. 156. Diog. Laert. lib. 8, § 13.

[9] Diog. Laert. lib. 8, § 9.

[10] Clem. Alex. pæd. lib. 2, p. 170.

[11] Jambl. cap. 21, p. 83.

portion des animaux offerts en sacrifice, excepté du bœuf et du bélier [1]. Lui-même ne refusait pas d'en goûter [2], quoiqu'il se contentât pour l'ordinaire d'un peu de miel et de quelques légumes [3]. Il défendait certains poissons, pour des raisons inutiles à rapporter [4]. D'ailleurs il préférait le régime végétal à tous les autres; et la défense absolue de la viande ne concernait que ceux de ses disciples qui aspiraient à une plus grande perfection [5].

ANACHARSIS. Mais la permission qu'il laisse aux autres, comment la concilier avec son système sur la transmigration des âmes [6]? car enfin, comme le disait tantôt cet Athénien, vous risquez tous les jours de manger votre père ou votre mère.

LE SAMIEN. Je pourrais vous répondre qu'on ne fait paraître sur nos tables que la chair des victimes, et que nous n'immolons que les animaux qui ne sont pas destinés à recevoir nos âmes [7] : mais j'ai une meilleure solution à vous donner. Pythagore et ses premiers disciples ne croyaient pas à la métempsycose.

ANACHARSIS. Comment?

LE SAMIEN. Timée de Locres, l'un des plus anciens et des plus célèbres d'entre eux, en a fait l'aveu. Il dit que la crainte des lois humaines, ne faisant pas assez d'impression sur la multitude, il faut l'effrayer par des punitions imaginaires, et lui annoncer que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épuiseront tous les malheurs attachés à leur nouvelle condition [8].

ANACHARSIS. Vous renversez toutes mes idées. Pythagore ne rejetait-il pas les sacrifices sanglants? ne défendait-il pas de tuer les animaux? Pourquoi ce vif intérêt pour leur conservation, si ce n'est qu'il leur supposait une âme semblable à la nôtre [9]?

LE SAMIEN. Le principe de cet intérêt était la justice. Et de quel droit en effet osons-nous arracher la vie à des êtres qui ont reçu comme nous ce présent du ciel [10]? Les premiers hommes, plus dociles aux cris de la nature, n'offraient aux dieux que les fruits, le miel et les gâteaux dont ils se nourrissaient [11]. On n'osait pas verser le sang des animaux, et surtout de ceux qui sont utiles à l'homme. La tradition nous a transmis avec effroi le souvenir

[1] Jambl. cap. 21, p. 83. Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 20.

[2] Porph. vit. Pyth. p. 37. Aristox. ap Athen. lib. 10, p. 418; et ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. Alexis ap. Aul. Gell. ibid.

[3] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 19. Athen. lib. 10, p. 419. Porph. vit. Pyth. p. 37.

[4] Jambl. cap. 24, p. 92. Diog. Laert. lib. 8, § 19. Plut. in sympos. ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11.

[5] Jambl. cap. 24, p. 90.

[6] Diog. Laert. lib. 8, § 13. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

[7] Jambl. vit. Pyth. cap. 18, p. 71.

[8] Tim. ap. Plat. t. 3, p. 104.

[9] Diog. Laert. lib. 8, § 13. Jambl. cap. 24, p. 90. Porph. vit. Pyth. p. 24. Ritterhus. ibid. p. 22. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

[10] Emped. ap. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 541.

[11] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782. Theophr. ap. Porph. de abstin. lib. 2, p. 137.

du plus ancien parricide[1]; en nous conservant de même les noms de ceux qui, par inadvertance, ou dans un mouvement de colère, tuèrent les premiers des animaux de quelque espèce[2], elle atteste l'étonnement et l'horreur dont cette nouvelle frappa successivement ces esprits. Il fallut donc un prétexte. On trouva qu'ils occupaient trop de place sur la terre, et l'on supposa un oracle qui nous autorisait à vaincre notre répugnance. Nous obéîmes; et, pour nous étourdir sur nos remords, nous voulûmes au moins arracher le consentement de nos victimes. De là vient qu'aujourd'hui encore, on n'en sacrifie aucune sans l'avoir auparavant, par des ablutions ou d'autres moyens, engagée à baisser la tête en signe d'approbation[3]. Voyez avec quelle indignité la violence se joue de la faiblesse!

ANACHARSIS. Cette violence était sans doute nécessaire; les animaux, en se multipliant, dévoraient les moissons.

LE SAMIEN. Ceux qui peuplent beaucoup, ne vivent qu'un petit nombre d'années, et la plupart, dénués de nos soins, ne perpétueraient pas leur espèce[4]. A l'égard des autres, les loups et les vautours nous en auraient fait justice : mais pour vous montrer que ce ne furent pas leurs déprédations qui nous mirent les armes à la main, je vous demande s'ils ravageraient nos campagnes, ces poissons que nous poursuivons dans un monde si différent du nôtre[5]. Non, rien ne pouvait nous porter à souiller les autels du sang des animaux; et puisqu'il ne m'est pas permis d'offrir au ciel des fruits enlevés au champ de mon voisin, devais-je lui présenter l'hommage d'une vie qui ne m'appartient pas[6]? Quelle est d'ailleurs la victime la plus agréable à la Divinité? A cette question, les peuples et les prêtres se partagent. Dans un endroit, on immole les animaux sauvages et malfaisants; dans un autre, ceux que nous associons à nos travaux. L'intérêt de l'homme présidant à ce choix a tellement servi son injustice, qu'en Égypte c'est une impiété de sacrifier des vaches, un acte de piété d'immoler des taureaux[7].

« Au milieu de ces incertitudes, Pythagore sentit aisément qu'on ne pouvait déraciner tout à coup des abus consacrés par une longue suite de siècles. Il s'abstint des sacrifices sanglants. La première classe de ses disciples s'en abstint aussi. Les autres, obligés de conserver encore des relations avec les hommes, eurent la liberté de sacrifier un petit nombre d'animaux, et de goûter plutôt que de manger de leur chair[8].

[1] Plut. in Romul. t. 1, p. 39.
[2] Porph. de abstin. lib. 2, p. 117 et 119.
[3] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 729, F.
[4] Porph. de abstin. lib. 4, p. 344.
[5] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 730.
[6] Porph. de abstin. lib. 2, p. 124.
[7] Herodot. lib. 2, cap. 45. Porph. de abstin. lib. 2, p. 120.
[8] Jambl. vit Pyth. cap. 28, p. 126.

« Ce fut une condescendance que le respect de l'usage et de la religion semblait justifier. A cela près nous vivons en communauté de biens avec les animaux doux et paisibles. Il nous est défendu de leur porter le moindre préjudice[1]. Nous avons, à l'exemple de notre fondateur, un véritable éloignement pour les professions qui sont destinées à leur donner la mort[2]. On ne sait que trop par l'expérience, que l'effusion fréquente du sang fait contracter à l'âme une sorte de férocité. La chasse nous est interdite[3]. Nous renonçons à des plaisirs; mais nous sommes plus humains, plus doux, plus compatissants que les autres hommes[4] : j'ajoute, beaucoup plus maltraités. On n'a rien épargné pour détruire une congrégation pieuse et savante[5], qui, renonçant à toutes les douceurs de la vie, s'était dévouée sans réserve au bonheur des sociétés.

ANACHARSIS. Je connais mal votre institut; oserais-je vous prier de m'en donner une juste idée?

LE SAMIEN. Vous savez qu'au retour de ses voyages, Pythagore fixa son séjour en Italie; qu'à ses exhortations, les nations Grecques établies dans cette fertile contrée, mirent leurs armes à ses pieds, et leurs intérêts entre ses mains; que, devenu leur arbitre, il leur apprit à vivre en paix avec elles-mêmes et avec les autres; que les hommes et les femmes se soumirent avec une égale ardeur aux plus rudes sacrifices; que de toutes les parties de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, on vit accourir un nombre infini de disciples; que Pythagore parut à la cour des tyrans sans les flatter, et les obligea de descendre du trône sans regret; et qu'à l'aspect de tant de changements les peuples s'écrièrent qu'un dieu avait paru sur la terre, pour la délivrer des maux qui l'affligent[6].

ANACHARSIS. Mais lui ou ses disciples n'ont-ils pas employé le mensonge pour entretenir cette illusion? Rappelez-vous tous ces prodiges qu'on lui attribue[7] : à sa voix, la mer calmée, l'orage dissipé, la peste suspendant ses fureurs[8]; et puis cet aigle qu'il appelle du haut du ciel, et qui vient se reposer sur sa main, et cette ourse qui, docile à ses ordres, n'attaque plus les animaux timides[9].

LE SAMIEN. Ces récits extraordinaires m'ont toujours paru dénués de fondement. Je ne vois nulle part que Pythagore se soit arrogé le droit de commander à la nature.

ANACHARSIS. Vous conviendrez du moins qu'il

[1] Plut de solert. animal. t. 2, p. 964. Jambl. cap. 21, p. 84.
[2] Eudox. ap. Porph. vit. p. 9.
[3] Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 84.
[4] Porph. de abstin. lib. 3, p. 263.
[5] Apul. ap. Bruck. t. 1, p. 633.
[6] Jambl. cap. 6, p. 23; cap. 28, p. 118 et 120. Porph. vit. Pyth. p. 25.
[7] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 17.
[8] Jambl. cap. 28, p. 114. Porph. vit. Pyth. p. 31.
[9] Id. vit Pyth. cap. 13 p. 46.

prétendait lire dans l'avenir [1], et avoir reçu ses dogmes de la prêtresse de Delphes [2].

Le Samien. Il croyait en effet à la divination; et cette erreur, si c'en est une, lui fut commune avec les sages de son temps, avec ceux d'un temps postérieur, avec Socrate lui-même [3]. Il disait que sa doctrine émanait de l'oracle d'Apollon. Si c'est un crime, il faut accuser d'imposture Minos, Lycurgue, presque tous les législateurs, qui, pour donner plus d'autorité à leurs lois, ont feint que les dieux mêmes les leur avaient dictées [4].

Anacharsis. Permettez que j'insiste : on ne renonce pas facilement à d'anciens préjugés. Pourquoi sa philosophie est-elle entourée de cette triple enceinte de ténèbres? comment se fait-il qu'un homme qui eut assez de modestie pour préférer au titre de sage, celui d'ami de la sagesse [5], n'ait pas eu assez de franchise pour annoncer hautement la vérité?

Le Samien. Ces secrets qui vous étonnent, vous en trouverez de semblables dans les mystères d'Éleusis et de Samothrace, chez les prêtres Égyptiens, parmi toutes les sociétés religieuses. Que dis-je? nos philosophes n'ont-ils pas une doctrine exclusivement réservée à ceux de leurs élèves dont ils ont éprouvé la circonspection [6]? les yeux de la multitude étaient autrefois trop faibles pour supporter la lumière; et aujourd'hui même, qui oserait, au milieu d'Athènes, s'expliquer librement sur la nature des dieux, et sur les vices du gouvernement populaire? Il est donc des vérités que le sage doit garder comme en dépôt, et ne laisser, pour ainsi dire, tomber que goutte à goutte.

Anacharsis. Mais celles qu'on doit répandre à pleines mains, les vérités de la morale, par exemple, vous les couvrez d'enveloppes presque impénétrables. Lorsqu'au lieu de m'exhorter à fuir l'oisiveté, à ne pas irriter un homme en colère, vous me défendez de m'asseoir sur un boisseau, ou d'attiser le feu avec une épée [7], il est évident que vous ajoutez à la peine de pratiquer vos leçons, celle de les entendre [8].

Le Samien. Et c'est cette peine qui les grave dans l'esprit. On conserve avec plus de soin ce qui coûte beaucoup à acquérir. Les symboles piquent la curiosité, donnent un air de nouveauté à des maximes usées; et, comme ils se présentent plus souvent à nos sens que les autres signes de nos pensées, ils ajoutent du crédit aux lois qu'ils renferment. Aussi le militaire ne peut être assis auprès de son feu, et le laboureur regarder son boisseau, sans se rappeler la défense et le précepte.

Anacharsis. Vous aimez tellement le mystère, qu'un des premiers disciples de Pythagore encourut l'indignation des autres pour avoir publié la solution d'un problème de géométrie [1].

Le Samien. On était alors généralement persuadé que la science, ainsi que la pudeur, doit se couvrir d'un voile qui donne plus d'attraits aux trésors qu'il recèle, plus d'autorité à celui qui les possède. Pythagore profita sans doute de ce préjugé, et j'avouerai même, si vous voulez, qu'à l'imitation de quelques législateurs, il employa de pieuses fraudes pour s'accréditer auprès de la multitude [2]; car je me défie également des éloges outrés qu'on lui donne, et des accusations odieuses dont on le noircit. Ce qui assure sa gloire [3], c'est qu'il conçut un grand projet : celui d'une congrégation, qui, toujours subsistante, et toujours dépositaire des sciences et des mœurs, serait l'organe de la vérité et de la vertu, quand les hommes seraient en état d'entendre l'une et de pratiquer l'autre.

« Un grand nombre d'élèves embrassèrent le nouvel institut [4]. Il les rassembla dans un édifice immense, où ils vivaient en commun [5], et distribués en différentes classes. Les uns passaient leur vie dans la méditation des choses célestes; les autres cultivaient les sciences, et surtout la géométrie et l'astronomie [6]; d'autres enfin, nommés Économes ou politiques, étaient chargés de l'entretien de la maison, et des affaires qui la concernaient [7].

« On n'était pas facilement admis au nombre des novices. Pythagore examinait le caractère du postulant, ses habitudes, sa démarche, ses discours, son silence, l'impression que les objets faisaient sur lui, la manière dont il s'était conduit envers ses parents et ses amis. Dès qu'il était agréé, il déposait tout son bien entre les mains des économes [8].

« Les épreuves du noviciat duraient plusieurs années. On les abrégeait en faveur de ceux qui parvenaient plus vite à la perfection [9]. Pendant trois ans entiers, le novice ne jouissait dans la société d'aucun égard, d'aucune considération; il était comme dévoué au mépris. Ensuite, condamné pendant cinq ans au silence [10], il apprenait à dompter sa curio-

[1] Porph. vit. Pyth. p. 31. Clem. Alex. strom. lib. I, p. 399. Jambl. cap. 28, p. 126. Anonym. ap. Phot. p. 1316.
[2] Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 21.
[3] Cicer. de divin. lib. I, cap. 3, t. 3, p. 5.
[4] Diod. Sic. lib. I, p. 84. Cicer. de divin. lib. I, cap. 43, p. 36.
[5] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 361. Val. Max. lib. 8, cap. 7, extern. n° 2.
[6] Cicer. de finib. lib. 5, cap. 5, t. 2, p. 200. Aul. Gell. lib. 20, cap. 5 Clem. Alex. lib. 5, p. 680.
[7] Plut. in Num. t. I, p. 69. Id. de lib. educ. t. 2, p. 12. Porph. vit Pyth. p. 42. Jambl. cap. 22, p. 84. Diog. Laert. lib. 8, § 18. Demetr. Byzant. ap. Athen. lib. 10, cap. 19, p. 452.
[8] Jambl. cap. 34, p. 198.

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 34, p. 198.
[2] Hermipp. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 41.
[3] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600.
[4] Diog. Laert. lib. 8, § 15. Jambl. vit. Pyth. cap. 6, p. 22.
[5] Jambl. vit Pyth. cap. 6, p. 22. Porph. vit Pyth. p. 25.
[6] Anonym. ap. Phot. cod. 249, p. 1313. Aul. Gell. lib. I, cap. 9.
[7] Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 59.
[8] Id. ibid. p. 58.
[9] Aul. Gell. lib. I, cap. 9.
[10] Diog. Laert. lib. 8, § 10. Lucian. vitar. auct. § 3, t. I, p. 542. Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 59.

sité [1], à se détacher du monde, à ne s'occuper que de Dieu seul [2]. Les purifications, et différents exercices de piété, remplissaient tous ses moments. [3] Il entendait par intervalles la voix de Pythagore, qu'un voile épais dérobait à ses regards [4], et qui jugeait de ses dispositions d'après ses réponses.

« Quand on était content de ses progrès, on l'admettait à la doctrine sacrée; s'il trompait l'espérance de ses maîtres, on le renvoyait, en lui restituant son bien considérablement augmenté [5] : dès ce moment, il était comme effacé du nombre des vivants; on lui dressait un tombeau dans l'intérieur de la maison; et ceux de la société refusaient de le reconnaître, si, par hasard, il s'offrait à leurs yeux [6]. La même peine était décernée contre ceux qui communiquaient aux profanes la doctrine sacrée [7].

« Les associés ordinaires pouvaient, avec la permission, ou plutôt avec un ordre du chef, rentrer dans le monde, y remplir des emplois, y vaquer à leurs affaires domestiques, sans renoncer à leurs premiers engagements.

« Des externes, hommes et femmes, étaient agrégés aux différentes maisons [8]. Ils y passaient quelquefois des journées entières, et assistaient à divers exercices.

« Enfin, des hommes vertueux, la plupart établis en des endroits éloignés, s'affiliaient à l'ordre, s'intéressaient à ses progrès, se pénétraient de son esprit, et pratiquaient la règle.

« Les disciples qui vivaient en commun se levaient de très-grand matin. Leur réveil était suivi de deux examens; l'un de ce qu'ils avaient dit ou fait la veille, l'autre de ce qu'ils devaient faire dans la journée : le premier pour exercer leur mémoire, le second pour régler leur conduite [9]. Après avoir passé une robe blanche et extrêmement propre [10], ils prenaient leur lyre, et chantaient des cantiques sacrés [11], jusqu'au moment où le soleil se montrant à l'horizon, ils se prosternaient devant lui [12] (1), et allaient chacun en particulier se promener dans des bosquets riants ou des solitudes agréables. L'aspect et le repos de ces beaux lieux mettaient leur âme dans une assiette tranquille, et la disposaient aux savantes conversations qui les attendaient à leur retour [1].

« Elles se tenaient presque toujours dans un temple, et roulaient sur les sciences exactes ou sur la morale [2]. Des professeurs habiles en expliquaient les éléments, et conduisaient les élèves à la plus haute théorie. Souvent ils leur proposaient pour sujet de méditation un principe fécond, une maxime lumineuse. Pythagore, qui voyait tout d'un coup d'œil, comme il exprimait tout d'un seul mot, leur disait un jour : « Qu'est-ce que l'univers? l'ordre. Qu'est-« ce que l'amitié? l'égalité [3]. » Ces définitions sublimes, et neuves alors, attachaient et élevaient les esprits. La première eut un tel succès, qu'elle fut substituée aux anciens noms que les Grecs avaient jusqu'alors donnés à l'univers. Aux exercices de l'esprit succédaient ceux du corps, tels que la course et la lutte; et ces combats paisibles se livraient dans les bois ou dans les jardins [4].

« A dîner, on leur servait du pain et du miel, rarement du vin [5]. Ceux qui aspiraient à la perfection ne prenaient souvent que du pain et de l'eau [6]. En sortant de table, ils s'occupaient des affaires que les étrangers soumettaient à leur arbitrage [7]. Ensuite ils se réunissaient deux à deux, trois à trois, retournaient à la promenade, et discutaient entre eux les leçons qu'ils avaient reçues dans la matinée [8]. De ces entretiens étaient sévèrement bannies les médisances et les injures, les facéties et les paroles superflues [9].

« Revenus à la maison, ils entraient dans le bain, au sortir duquel ils se distribuaient en différentes pièces où l'on avait dressé des tables, chacune de dix couverts. On leur servait du vin, du pain, des légumes cuits ou crus, quelquefois des portions d'animaux immolés, rarement du poisson. Le souper, qui devait finir avant le coucher du soleil, commençait par l'hommage de l'encens et de divers parfums qu'ils offraient aux dieux [10].

« J'oubliais de vous dire qu'en certains jours de l'année, on leur présentait un repas excellent et somptueux; qu'ils en repaissaient pendant quelque temps leurs yeux, qu'ils l'envoyaient ensuite aux esclaves, sortaient de table, et se passaient même de leur nourriture ordinaire [11].

« Le souper était suivi de nouvelles libations et

[1] Plut. de curios. t. 2, p. 519.
[2] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 57.
[3] Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 61.
[4] Id. ibid. p. 60. Diog. Laert. lib. 8, § 10.
[5] Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 60.
[6] Orig. contr. Cels. lib. 3, t. 1, p. 481. Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 61.
[7] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 680. Lysid. epist. ap. Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 62.
[8] Jambl. vit. Pyth. cap. 36, p. 214. Porph. vit. Pyth. p. 25. Kust. ibid.
[9] Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 245. Jambl. vit. Pyth. cap. 29, p. 140 et 141; cap. 35, p. 206. Porphyr. vit. Pyth. p. 40 et 41. Aur. carm. v. 40.
[10] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 19. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 32. Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 84; cap. 28, p. 126.
[11] Jambl. vit. Pyth. cap. 25, p. 95.
[12] Id. ibid. cap. 35, p. 206.
(1) Il paraît qu'au lever du soleil, Socrate, à l'exemple peut-être des Pythagoriciens, se prosternait devant cet astre. (Plat. in conv. t. 3, p. 220.)

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 20, p. 81.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ibid. cap. 29, p. 138. Diog. Laert. lib. 8, § 10. Anonym. ap. Phot. p. 1317.
[4] Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 81
[5] Id. ibid. p. 82.
[6] Alexis ap. Athen. lib. 4, p. 161.
[7] Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 82.
[8] Id. ibid
[9] Id. cap. 30, p. 145.
[10] Id. cap. 21, p. 83.
[11] Diod. Sic. excerpt. Vales. p. 245. Jambl. cap. 31, p. 137.

d'une lecture que le plus jeune était obligé de faire, que le plus ancien avait le droit de choisir. Ce dernier, avant de les congédier, leur rappelait ces préceptes importants : « Ne cessez d'honorer les dieux, « les génies et les héros; de respecter ceux dont « vous avez reçu le jour ou des bienfaits, et de vo- « ler au secours des lois violées. » Pour leur inspirer de plus en plus l'esprit de douceur et d'équité; « Gardez-vous, ajoutait-il, d'arracher l'arbre ou la « plante dont l'homme retire de l'utilité, et de tuer « l'animal dont il n'a point à se plaindre [1]. »

« Retirés chez eux, ils se citaient à leur propre tribunal, repassaient en détail et se reprochaient les fautes de commission et d'omission [2]. Après cet examen, dont la constante pratique pourrait seule nous corriger de nos défauts, ils reprenaient leurs lyres, et chantaient des hymnes en l'honneur des dieux. Le matin à leur lever ils employaient l'harmonie, pour dissiper les vapeurs du sommeil; le soir, pour calmer le trouble des sens [3]. Leur mort était paisible. On renfermait leur corps, comme on fait encore, dans des cercueils garnis de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier [4], et leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies, qu'il ne nous est pas permis de révéler [5].

« Pendant toute leur vie, deux sentiments, ou plutôt un sentiment unique, devait les animer, l'union intime avec les dieux, la plus parfaite union avec les hommes. Leur principale obligation était de s'occuper de la Divinité [6], de se tenir toujours en sa présence [7], de se régler en tout sur sa volonté [8] : de là ce respect qui ne leur permettait pas de mêler son nom dans leurs serments [9], cette pureté de mœurs qui les rendait dignes de ses regards [10], ces exhortations qu'ils se faisaient continuellement de ne pas éloigner l'esprit de Dieu qui résidait dans leurs âmes [11], cette ardeur enfin avec laquelle ils s'appliquaient à la divination, seul moyen qui nous reste de connaître ses intentions [12].

« De là découlaient encore les sentiments qui les unissaient entre eux et avec les autres hommes [13]. Jamais on ne connut, on ne sentit l'amitié comme Pythagore. Ce fut lui qui dit le premier ce mot, le plus beau, le plus consolant de tous : *Mon ami est un autre*

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 84.
[2] Diog. Laert. lib. 8, § 22. Jambl. cap. 35, p. 206. Aur. carm. v. 40. Hierocl. ibid. Porph. vit. Pyth. p. 41.
[3] Plut. de Isid. t. 2, p. 384. Quitil. de orat. lib. 9, cap. 4, p. 589. Jambl. cap. 25, p. 95.
[4] Plin. lib. 35, cap. 12, t. 2, p. 711.
[5] Plut. de gen. Soc. t. 2, p. 586.
[6] Plut. in Num. t. I, p. 69. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Aur. carm.
[7] Jambl. cap. 16, p. 57. Anonym. ap. Phot. p. 1313.
[8] Jambl. cap. 28, p. 115.
[9] Id. ibid. p. 126.
[10] Id. cap. 16, p. 57.
[11] Id. cap. 33, p. 193.
[12] Id. cap. 28, p. 116.
[13] Id. cap. 33, p. 193.

*moi-même* [1]. En effet, quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux.

« Comme dans le physique et dans le moral il rapportait tout à l'unité, il voulut que ses disciples n'eussent qu'une même pensée, qu'une seule volonté [2]. Dépouillés de toute propriété [3], mais libres dans leurs engagements, insensibles à la fausse ambition, à la vaine gloire [4], aux petits intérêts qui, pour l'ordinaire, divisent les hommes, ils n'avaient plus à craindre que la rivalité de la vertu, et l'opposition du caractère. Dès le noviciat, les plus grands efforts concouraient à surmonter ces obstacles. Leur union, cimentée par le désir de plaire à la Divinité, à laquelle ils rapportaient toutes leurs actions [5], leur procurait des triomphes sans faste, et de l'émulation sans jalousie.

« Ils apprenaient à s'oublier eux-mêmes, à se sacrifier mutuellement leurs opinions [6], à ne pas blesser l'amitié par la défiance, par les mensonges même légers, par des plaisanteries hors de propos, par des protestations inutiles [7].

« Ils apprenaient encore à s'alarmer du moindre refroidissement. Lorsque dans ces entretiens où s'agitaient des questions de philosophie, il leur échappait quelque expression d'aigreur, ils ne laissaient pas coucher le soleil sans s'être donné la main en signe de réconciliation [8]. Un d'eux, en pareille occasion, courut chez son ami, et lui dit : « Oublions « notre colère, et soyez le juge de notre différend. « —J'y consens volontiers, reprit le dernier; mais je « dois rougir de ce qu'étant plus âgé que vous, je « ne vous ai pas prévenu [9]. »

« Ils apprenaient à vaincre ces inégalités d'humeur qui fatiguent et découragent l'amitié. Sentaient-ils bouillonner leur sang au fond de leur cœur? prévoyaient-ils un moment de tristesse ou de dégoût? ils s'écartaient au loin, et calmaient ce trouble involontaire, ou par la réflexion [10], ou par des chants appropriés aux différentes affections de l'âme [11].

« C'est à leur éducation qu'ils devaient cette docilité d'esprit, cette facilité de mœurs qui les rapprochaient les uns des autres. Pendant leur jeunesse, on s'était fait un devoir de ne point aigrir leur caractère; des instituteurs respectables et indulgents, les ramenaient par des corrections douces, faites à propos et en particulier, qui avaient plus l'air de la représentation que du reproche [12].

[1] Porph. vit. Pyth. p. 37.
[2] Jambl. cap. 33, p. 186.
[3] Id. cap. 30, p. 143.
[4] Id. cap. 31, p. 165.
[5] Id. cap. 33, p. 193.
[6] Id. cap. 22, p. 85; cap. 33, p. 186.
[7] Id. cap. 30, p. 145; cap. 33, p. 187.
[8] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 488.
[9] Jambl. vit. Pyth. cap. 27, p. 107.
[10] Id. cap. 31, p. 163.
[11] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 23. Chamæl. ap. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 623. Jambl. cap. 25, p. 93; cap. 32, p. 187.
[12] Jambl. cap. 22, p. 85.

« Pythagore, qui régnait sur tout le corps avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines [1]. C'était par ses attentions, autant que par ses lumières, qu'il dominait sur leur esprit, au point que ses moindres paroles étaient pour eux des oracles, et qu'ils ne répondaient souvent aux objections que par ces mots : *C'est lui qui l'a dit* [2]. Ce fut encore par là qu'il sut imprimer dans le cœur de ses disciples cette amitié rare et sublime qui a passé en proverbe [3].

« Les enfants de cette grande famille dispersée en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes [4], et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus. Leurs intérêts se trouvaient tellement mêlés ensemble, que plusieurs d'entre eux ont passé les mers et risqué leur fortune pour rétablir celle de l'un de leurs frères, tombé dans la détresse ou dans l'indigence [5].

« Voulez-vous un exemple touchant de leur confiance mutuelle? Un des nôtres, voyageant à pied, s'égare dans un désert, et arrive épuisé de fatigue dans une auberge où il tombe malade. Sur le point d'expirer, hors d'état de reconnaître les soins qu'on prend de lui, il trace d'une main tremblante quelques marques symboliques sur une tablette qu'il ordonne d'exposer près du grand chemin. Longtemps après sa mort, le hasard amène dans ces lieux écartés un autre disciple de Pythagore. Instruit par les caractères énigmatiques offerts à ses yeux de l'infortune du premier voyageur, il s'arrête, rembourse avec usure les frais de l'aubergiste, et continue sa route [6].

ANACHARSIS. Je n'en suis pas surpris. Voici ce qu'on me racontait à Thèbes. Vous avez connu Lysis [3]?

LE SAMIEN. Ce fut un des ornements de l'ordre. Jeune encore, il trouva le moyen d'échapper à cette persécution qui fit périr tant d'illustres Pythagoriciens [7], et s'étant rendu quelques années après à Thèbes, il se chargea de l'éducation d'Epaminondas [8].

ANACHARSIS. Lysis mourut. Vos philosophes d'Italie, craignant qu'on n'eût pas observé dans ses funérailles les rites qui vous sont particuliers, envoyèrent à Thèbes Théanor, chargé de demander le corps de Lysis, et de distribuer des présents à ceux qui l'avaient secouru dans sa vieillesse. Théanor apprit qu'Épaminondas, initié dans vos mystères, l'avait fait inhumer suivant vos statuts, et ne put faire accepter l'argent qu'on lui avait confié [1].

LE SAMIEN. Vous me rappelez un trait de ce Lysis. Un jour, en sortant du temple de Junon [2], il rencontra sous le portique un de ses confrères, Euryphémus de Syracuse, qui, l'ayant prié de l'attendre un moment, alla se prosterner devant la statue de la déesse. Après une longue méditation, dans laquelle il s'engagea sans s'en apercevoir, il sortit par une autre porte. Le lendemain, le jour était assez avancé, lorsqu'il se rendit à l'assemblée des disciples. Ils étaient inquiets de l'absence de Lysis; Euryphémus se souvint alors de la promesse qu'il en avait tirée; il courut à lui, le trouva sous le vestibule, tranquillement assis sur la même pierre où il l'avait laissé la veille.

« On n'est point étonné de cette constance, quand on connaît l'esprit de notre congrégation. Il est rigide et sans ménagement. Loin d'apporter la moindre restriction aux lois de rigueur, il fait consister la perfection à convertir les conseils en préceptes.

ANACHARSIS. Mais vous en avez de minutieux et de frivoles qui rapetissent les âmes; par exemple, de n'oser croiser la jambe gauche sur la droite [3], ni vous faire les ongles les jours de fêtes, ni employer pour vos cercueils le bois de cyprès [4].

LE SAMIEN. Eh! ne nous jugez point d'après cette foule d'observances, la plupart ajoutées à la règle par des rigoristes qui voulaient réformer la réforme, quelques-unes tenant à des vérités d'un ordre supérieur, toutes prescrites pour nous exercer à la patience et aux autres vertus. C'est dans les occasions importantes qu'il faut étudier la force de notre institution. Un disciple de Pythagore ne laisse échapper ni larmes ni plaintes dans les malheurs, ni crainte ni faiblesse dans les dangers. S'il a des discussions d'intérêt, il ne descend point aux prières, parce qu'il ne demande que la justice; ni aux flatteries, parce qu'il n'aime que la vérité [5].

ANACHARSIS. Épargnez-vous un plus long détail. Je sais tout ce que peuvent la religion et la philosophie sur des imaginations ardentes et subjuguées. Mais je sais aussi qu'on se dédommage souvent des passions que l'on sacrifie par celles que l'on conserve. J'ai vu de près une société, partagée entre l'étude et la prière, renoncer sans peine aux plaisirs des sens et aux agréments de la vie; retraite, abstinences, austérités [6], rien ne lui coûte, parce que c'est par là qu'elle gouverne les peuples et les rois. Je parle des prêtres Égyptiens, dont l'institut me paraît parfaitement ressembler au vôtre [7].

LE SAMIEN. Avec cette différence que, loin de

[1] Porph. vit. Pyth. p. 37.
[2] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 400. Val. Max. lib. 8, extern. n° 1.
[3] Jambl. cap. 33, p. 186.
[4] Id. ibid. p. 191.
[5] Diod. Sic. excerpt. Vales. p. 243. Jambl. cap. 33, p. 192.
[6] Jambl. vit. Pyth. cap 33, p. 192.
[7] Id. ibid. cap. 35, p. 200.
[8] Nep. in Epamin. cap. 2.

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 585.
[2] Jambl. vit. Pyth. cap. 30, p. 155.
[3] Plut. de vitios. pud. t. 2, p. 532.
[4] Diog. Laert. lib. 8, § 10. Jambl. cap. 28, p. 131.
[5] Jambl. vit. Pyth. cap. 32, p. 174; cap. 33, p. 188.
[6] Herodot. lib. 2, cap. 37.
[7] Chærem. ap. Porph. de abstin. lib. 4, p. 308.

s'appliquer à réformer la nation, ils n'ont d'autre intérêt que celui de leur société.

ANACHARSIS. Vous avez essuyé les mêmes reproches. Ne disait-on pas que, pleins d'une déférence aveugle pour votre chef, d'un attachement fanatique pour votre congrégation, vous ne regardiez les autres hommes que comme de vils troupeaux [1] ?

LE SAMIEN. Dégrader l'humanité! nous qui regardons la bienfaisance comme un des principaux moyens pour nous rapprocher de la Divinité [2]; nous qui n'avons travaillé que pour établir une étroite liaison entre le ciel et la terre, entre les citoyens d'une même ville, entre les enfants d'une même famille, entre tous les êtres vivants [3], de quelque nature qu'ils soient!

« En Égypte, l'ordre sacerdotal n'aime que la considération et le crédit : aussi protége-t-il le despotisme, qui le protége à son tour [4]. Quant à Pythagore, il aimait tendrement les hommes, puisqu'il désirait qu'ils fussent tous libres et vertueux.

ANACHARSIS. Mais pouvait-il se flatter qu'ils le désireraient aussi vivement que lui, et que la moindre secousse ne détruirait pas l'édifice des lois et des vertus?

LE SAMIEN. Il était beau du moins d'en jeter les fondements, et les premiers succès lui firent espérer qu'il pourrait l'élever jusqu'à une certaine hauteur. Je vous ai parlé de la révolution que son arrivée en Italie causa d'abord dans les mœurs. Elle se serait étendue par degrés, si des hommes puissants, mais souillés de crimes, n'avaient eu la folle ambition d'entrer dans la congrégation. Ils en furent exclus, et ce refus occasionna sa ruine. La calomnie se souleva, dès qu'elle se vit soutenue [5]. Nous devînmes odieux à la multitude, en défendant d'accorder les magistratures par la voie du sort [6]; aux riches, en ne les faisant accorder qu'au mérite [7]. Nos paroles furent transformées en maximes séditieuses, nos assemblées en conseils de conspirateurs [8]. Pythagore, banni de Crotone, ne trouva point d'asile chez des peuples qui lui devaient leur félicité. Sa mort n'éteignit point la persécution. Plusieurs de ses disciples réunis dans une maison furent dévoués aux flammes, et périrent presque tous [9]. Les autres s'étant dispersés, les habitants de Crotone, qui avaient reconnu leur innocence, les rappelèrent quelque temps après; mais une guerre étant survenue, ils se signalèrent dans un combat, et terminèrent une vie innocente par une mort glorieuse [10].

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 208.
[2] Anonym. ap. Phot. p. 1313.
[3] Jambl. vit. Pyth. cap. 33, p. 185.
[4] Diod. Sic. lib. 1, p. 66.
[5] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 210
[6] Id. ibid. p. 209.
[7] Id. ibid. p. 204.
[8] Justin. lib. 20, cap. 4.
[9] Id. ibid. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 583.
[10] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 212.

« Quoique, après ces malheureux événements, le corps fût menacé d'une dissolution prochaine, on continua pendant quelque temps à nommer un chef pour le gouverner [1]. Diodore, qui fut un des derniers ennemis de la propreté que Pythagore nous avait si fort recommandée, affecta des mœurs plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtements plus grossiers [2]. Il eut des partisans, et l'on distingua dans l'ordre ceux de l'ancien régime, et ceux du nouveau.

« Maintenant réduits à un petit nombre, séparés les uns des autres, n'excitant ni envie ni pitié, nous pratiquons en secret les préceptes de notre fondateur. Jugez du pouvoir qu'ils eurent à la naissance de l'institut, par celui qu'ils ont encore. C'est nous qui avions formé Épaminondas, et Phocion s'est formé sur nos exemples.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler que cette congrégation a produit une foule de législateurs, de géomètres, d'astronomes, de naturalistes, d'hommes célèbres dans tous les genres [3]; que c'est elle qui a éclairé la Grèce, et que les philosophes modernes ont puisé dans nos auteurs la plupart des découvertes qui brillent dans leurs ouvrages.

« La gloire de Pythagore s'en est accrue; partout il obtient un rang distingué parmi les sages [4] : dans quelques villes d'Italie, on lui décerne des honneurs divins [5]. Il en avait joui pendant sa vie [6]; vous n'en serez pas surpris. Voyez comme les nations et même les philosophes parlent des législateurs et des précepteurs du genre humain. Ce ne sont point des hommes, mais des dieux [7], des âmes d'un degré supérieur, qui, descendues du ciel dans le Tartare que nous habitons, ont daigné se revêtir d'un corps humain, et partager nos maux pour établir parmi nous les lois et la philosophie [8].

ANACHARSIS. Cependant, il faut l'avouer, ces génies bienfaisants n'ont eu que des succès passagers; et puisque leur réforme n'a pu ni s'étendre ni se perpétuer, j'en conclus que les hommes seront toujours également injustes et vicieux.

LE SAMIEN. A moins, comme disait Socrate, que le ciel ne s'explique plus clairement, et que Dieu, touché de leur ignorance, ne leur envoie quelqu'un qui leur apporte sa parole, et leur révèle ses volontés [9]. »

Le lendemain de cet entretien, nous partîmes

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 36, p. 213.
[2] Herm. Tim. et Sosicr. ap. Athen. lib. 4, p. 163.
[3] Jambl. vit. Pyth. cap. 29, p. 132; cap. 36, p. 215. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1101. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 490.
[4] Herodot. lib. 4, cap. 95.
[5] Justin. lib. 20, cap. 4.
[6] Porph. vit. Pyth. p. 28. Jambl. cap. 6, p. 23; cap. 28, p. 118 et 120. Dio. Chrysost. orat. 17, p. 524. Philostr. vit. Apollon. cap. 1, p. 2. Diog. Laert. lib. 8, § 11.
[7] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 355.
[8] Plat. ap. Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 355.
[9] Plat. apol. Socr. t. 1, p. 31. Id. in Phæd. t. 1, p. 85, E. Id. in Alcib. 2, t. 2, p. 150.

pour Athènes, et quelques mois après, nous nous rendîmes aux fêtes de Délos.

## CHAPITRE LXXVI.

### Délos et les Cyclades.

Dans l'heureux climat que j'habite, le printemps est comme l'aurore d'un beau jour : on y jouit des biens qu'il amène, et de ceux qu'il promet. Les feux du soleil ne sont plus obscurcis par des vapeurs grossières; ils ne sont pas encore irrités par l'aspect ardent de la canicule. C'est une lumière pure, inaltérable, qui se repose doucement sur tous les objets; c'est la lumière dont les dieux sont couronnés dans l'Olympe.

Quand elle se montre à l'horizon, les arbres agitent leurs feuilles naissantes, les bords de l'Ilissus retentissent du chant des oiseaux, et les échos du mont Hymette du son des chalumeaux rustiques. Quand elle est près de s'éteindre, le ciel se couvre de voiles étincelants, et les nymphes de l'Attique vont d'un pas timide essayer sur le gazon des danses légères : mais bientôt elle se hâte d'éclore; et alors on ne regrette ni la fraîcheur de la nuit qu'on vient de perdre, ni la splendeur du jour qui l'avait précédée; il semble qu'un nouveau soleil se lève sur un nouvel univers, et qu'il apporte de l'orient des couleurs inconnues aux mortels. Chaque instant ajoute un nouveau trait aux beautés de la nature; à chaque instant, le grand ouvrage du développement des êtres avance vers sa perfection.

O jours brillants! ô nuits délicieuses! quelle émotion excitait dans mon âme cette suite de tableaux que vous offriez à tous mes sens! O dieu des plaisirs! ô printemps! je vous ai vu cette année dans toute votre gloire; vous parcouriez en vainqueur les campagnes de la Grèce, et vous détachiez de votre tête les fleurs qui devaient les embellir; vous paraissiez dans les vallées, elles se changeaient en prairies riantes; vous paraissiez sur les montagnes, le serpolet et le thym exhalaient mille parfums; vous vous éleviez dans les airs, et vous y répandiez la sérénité de vos regards. Les Amours empressés accouraient à votre voix; ils lançaient de toutes parts des traits enflammés : la terre en était embrasée. Tout renaissait pour s'embellir; tout s'embellissait pour plaire. Tel parut le monde au sortir du chaos, dans ces moments fortunés, où l'homme, ébloui du séjour qu'il habitait, surpris et satisfait de son existence, semblait n'avoir un esprit que pour connaître le bonheur, un cœur que pour le désirer, une âme que pour le sentir.

Cette saison charmante ramenait des fêtes plus charmantes encore [1], celles qu'on célèbre de quatre en quatre ans à Délos, pour honorer la naissance de Diane et d'Apollon [1] (1). Le culte de ces divinités subsiste dans l'île depuis une longue suite de siècles. Mais comme il commençait à s'affaiblir, les Athéniens instituèrent, pendant la guerre du Péloponèse [2], des jeux qui attirent cent peuples divers. La jeunesse d'Athènes brûlait d'envie de s'y distinguer : toute la ville était en mouvement. On y préparait aussi la députation solennelle qui va tous les ans offrir au temple de Délos un tribut de reconnaissance pour la victoire que Thésée remporta sur le Minotaure. Elle est conduite sur le même vaisseau qui transporta ce héros en Crète; et déjà le prêtre d'Apollon en avait couronné la poupe de ses mains sacrées [3]. Je descendis au Pirée avec Philotas et Lysis; la mer était couverte de bâtiments légers qui faisaient voile pour Délos. Nous n'eûmes pas la liberté du choix. Nous nous sentîmes enlever par des matelots, dont la joie tumultueuse et vive se confondait avec celle d'un peuple immense qui courait au rivage. Ils appareillèrent à l'instant; nous sortîmes du port, et nous abordâmes le soir à l'île de Céos [4].

Le lendemain, nous rasâmes Syros; et ayant laissé Ténos à gauche, nous entrâmes dans le canal qui sépare Délos de l'île de Rhénée. Nous vîmes aussitôt le temple d'Apollon, et nous le saluâmes par de nouveaux transports de joie. La ville de Délos se développait presque tout entière à nos regards. Nous parcourions d'un œil avide ces édifices superbes, ces portiques élégants, ces forêts de colonnes dont elle est ornée; et ce spectacle, qui variait à mesure que nous approchions, suspendait en nous le désir d'arriver.

Parvenus au rivage, nous courûmes au temple, qui n'en est éloigné que d'environ cent pas [5]. Il y a plus de mille ans qu'Érysichthon, fils de Cécrops, en jeta les premiers fondements [6], et que les divers États de la Grèce ne cessent de l'embellir; il était couvert de festons et de guirlandes qui, par l'opposition de leurs couleurs, donnaient un nouvel éclat au marbre de Paros dont il est construit [7]. Nous vîmes dans l'intérieur la statue d'Apollon, moins célèbre par la délicatesse du travail, que par son ancienneté [8]. Le dieu tient son arc d'une main; et pour montrer que la musique lui doit son origine et ses agréments, il soutient de la gauche les trois Grâces, représentées, la première avec une lyre,

[1] Dionys. perieg. v. 528, ap. Geogr. min. t. 4, p. 100. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 26, p. 211.

[1] Corsin. fast. Att. t. 2, p. 326.

(1) Le 6 du mois attique Thargélion, on célébrait la naissance de Diane; le 7, celle d'Apollon. Dans la 3e année de la 109e olympiade, le mois Thargélion commença le 2 de mai de l'an 341 avant J. C.; ainsi, le 6 et le 7 de Thargélion concoururent avec le 8 et le 9 de mai.

[2] Thucyd lib. 3, cap. 104.

[3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 58. Plut. in Thes. t. 1, p. 9.

[4] Æschin. epist. 1, in Demosth. oper. p. 205.

[5] Tournef. Voyage, t. 1, p. 300.

[6] Euseb. chron. lib. 2, p. 76.

[7] Spon, Voyage, t. 1, p. 111.

[8] Plut. de mus. t. 2, p. 1136.

la seconde avec des flûtes, et la troisième avec un chalumeau.

Auprès de la statue est cet autel qui passe pour une des merveilles du monde [1]. Ce n'est point l'or, ce n'est point le marbre qu'on y admire; des cornes d'animaux, pliées avec effort, entrelacées avec art, et sans aucun ciment, forment un tout aussi solide que régulier. Des prêtres, occupés à l'orner de fleurs et de rameaux [2], nous faisaient remarquer l'ingénieux tissu de ses parties. « C'est le dieu lui-même, » s'écriait un jeune ministre, « qui dans son enfance a pris soin de les unir entre elles. Ces cornes menaçantes, que vous voyez suspendues à ce mur, celles dont l'autel est composé, sont les dépouilles des chèvres sauvages qui paissaient sur le mont Cynthus, et que Diane fit tomber sous ses coups [3]. Ici, les regards ne s'arrêtent que sur des prodiges. Ce palmier, qui déploie ses branches sur nos têtes, est cet arbre sacré qui servit d'appui à Latone, lorsqu'elle mit au monde les divinités que nous adorons [4]. La forme de cet autel est devenue célèbre par un problème de géométrie, dont on ne donnera peut-être jamais une exacte solution. La peste ravageait cette île, et la guerre déchirait la Grèce. L'oracle, consulté par nos pères, répondit que ces fléaux cesseraient, s'ils faisaient cet autel une fois plus grand qu'il n'est en effet [5]. Ils crurent qu'il suffisait de l'augmenter du double en tout sens; mais ils virent avec étonnement qu'ils construisaient une masse énorme qui contenait huit fois celle que vous avez sous les yeux. Après d'autres essais, tous infructueux, ils consultèrent Platon qui revenait d'Égypte. Il dit aux députés, que le Dieu, par cet oracle, se jouait de l'ignorance des Grecs, et les exhortait à cultiver les sciences exactes, plutôt que de s'occuper éternellement de leurs divisions. En même temps, il proposa une voie simple et mécanique de résoudre le problème. Mais la peste avait cessé quand sa réponse arriva. — C'est apparemment ce que l'oracle avait prévu, » me dit Philotas.

Ces mots, quoique prononcés à demi-voix, fixèrent l'attention d'un citoyen de Délos. Il s'approcha, et nous montrant un autel moins orné que le précédent : « Celui-ci, nous dit-il, n'est jamais arrosé du sang des victimes; on n'y voit jamais briller la flamme dévorante : c'est là que Pythagore venait, à l'exemple du peuple, offrir des gâteaux, de l'orge et du froment [6]; et sans doute que le dieu était plus flatté de l'hommage éclairé de ce grand homme, que de ces ruisseaux de sang dont nos autels sont continuellement inondés. »

Il nous faisait ensuite observer tous les détails de l'intérieur du temple. Nous l'écoutions avec respect; nous admirions la sagesse de ses discours, la douceur de ses regards, et le tendre intérêt qu'il prenait à nous. Mais quelle fut notre surprise, lorsque des éclaircissements mutuels nous firent connaître Philoclès! C'était un des principaux habitants de Délos par ses richesses et ses dignités, c'était le père d'Ismène, dont la beauté faisait l'entretien de toutes les femmes de la Grèce; c'était lui qui, prévenu par des lettres d'Athènes, devait exercer à notre égard les devoirs de l'hospitalité. Après nous avoir embrassés à plusieurs reprises : « Hâtez-vous, nous dit-il, venez saluer mes dieux domestiques; venez voir Ismène, et vous serez témoin de son hymen; venez voir Leucippe, son heureuse mère, et vous partagerez sa joie : elles ne vous recevront pas comme des étrangers, mais comme des amis qu'elles avaient sur la terre, et que le ciel leur destinait depuis longtemps. Oui, je vous le jure, ajouta-t-il en nous serrant la main, tous ceux qui aiment la vertu ont des droits sur l'amitié de Philoclès et de sa famille. »

Nous sortîmes du temple; son zèle impatient nous permit à peine de jeter un coup d'œil sur cette foule de statues et d'autels dont il est entouré. Au milieu de ces monuments s'élève une figure d'Apollon, dont la hauteur est d'environ vingt-quatre pieds [1]; de longues tresses de cheveux flottent sur ses épaules, et son manteau, qui se replie sur le bras gauche, semble obéir au souffle du zéphyr. La figure, et la plinthe qui la soutient, sont d'un seul bloc de marbre; et ce furent les habitants de Naxos qui le consacrèrent en ce lieu [2]. Près de ce colosse, Nicias, général des Athéniens, fit élever un palmier de bronze [3], dont le travail est aussi précieux que la matière. Plus loin, nous lûmes sur plusieurs statues, cette inscription fastueuse [4] : *L'île de Chio est célèbre par ses vins excellents; elle le sera dans la suite par les ouvrages de Bupalus et d'Anthermus.* Ces deux artistes vivaient il y a deux siècles. Ils ont été suivis et effacés par les Phidias et les Praxitèle; et c'est ainsi qu'en voulant éterniser leur gloire, ils n'ont éternisé que leur vanité.

La ville de Délos n'a ni tours, ni murailles, et n'est défendue que par la présence d'Apollon [5]. Les maisons sont de briques, ou d'une espèce de granit assez commun dans l'île [6]. Celle de Philoclès s'éle-

[1] Plut. de solert. animal. t. 2, p. 983. Mart. epigr. 1. Diog. Laert. lib. 8, § 13.
[2] Spanh. in Callim. t. 2, p. 97.
[3] Callim. hymn. in Apoll. v. 60.
[4] Homer. in odyss. lib. 6, v. 162. Callim. in Del. v. 208. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 14, p. 489. Cicer. de leg. lib. 1, t. 3, p. 115. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 40. Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643.
[5] Plut de gen. Socr. t. 2, p. 579, de Ei. Delph. p. 386. Val. Max. lib. 8, cap. 12, extern. n° 1. Montucla, Hist. des mathém. t. 1, p. 186.
[6] Clem. Alex. strom. lib 7, p. 848. Porph. de abst. lib. 2, p. 153, not. ibid

[1] Tournef. Voyage, t. 1, p. 301. Wheler, a journ. book. 1, p. 56. Spon, Voyage, t. 1, p. 107.
[2] Tournef. Voyage, t. 1, p. 301.
[3] Plut. in Nic. t. 1, p. 525.
[4] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2.
[5] Callim. in Del. v. 24. Cicer. pro leg. Manil. cap. 18, t. 5, p. 20.
[6] Tournef. Voyage, t. 1, p. 305.

vait sur le bord d'un lac [1] couvert de cygnes [2], et presque partout entouré de palmiers.

Leucippe, avertie du retour de son époux, vint au-devant de lui, et nous la prîmes pour Ismène; mais bientôt Ismène parut, et nous la prîmes pour la déesse des amours. Philoclès nous exhorta mutuellement à bannir toute contrainte; et dès cet instant nous éprouvâmes à la fois toutes les surprises d'une liaison naissante, et toutes les douceurs d'une ancienne amitié.

L'opulence brillait dans la maison de Philoclès; mais une sagesse éclairée en avait si bien réglé l'usage, qu'elle semblait avoir tout accordé au besoin, et tout refusé au caprice. Des esclaves, heureux de leur servitude, couraient au-devant de nos désirs. Les uns répandaient sur nos mains et sur nos pieds une eau plus pure que le cristal; les autres chargeaient de fruits une table placée dans le jardin [3], au milieu d'un bosquet de myrtes. Nous commençâmes par des libations en l'honneur des dieux qui président à l'hospitalité : on nous fit plusieurs questions sur nos voyages. Philoclès s'attendrit plus d'une fois au souvenir des amis qu'il avait laissés dans le continent de la Grèce. Après quelques instants d'une conversation délicieuse, nous sortîmes avec lui, pour voir les préparatifs des fêtes.

C'était le jour suivant qu'elles devaient commencer (1); c'était le jour suivant qu'on honorait à Délos la naissance de Diane [4]. L'île se remplissait insensiblement d'étrangers attirés par la piété, l'intérêt et le plaisir. Ils ne trouvaient déjà plus d'asile dans les maisons; on dressait des tentes dans les places publiques; on en dressait dans la campagne : on se revoyait après une longue absence, et on se précipitait dans les bras les uns des autres. Ces scènes touchantes dirigeaient nos pas en différents endroits de l'île; et, non moins attentifs aux objets qui s'offraient à nous qu'aux discours de Philoclès, nous nous instruisions de la nature et des propriétés d'un pays si fameux dans la Grèce.

L'île de Délos n'a que sept à huit mille pas de tour, et sa largeur n'est qu'environ le tiers de sa longueur [5]. Le mont Cynthus, dirigé du nord au midi, termine une plaine qui s'étend vers l'occident jusqu'aux bords de la mer. C'est dans cette plaine que la ville est située [6]. Le reste de l'île n'offre qu'un terrain inégal et stérile, à l'exception de quelques vallées agréables que forment diverses collines placées dans sa partie méridionale [7]. La source de l'Inopus est la seule dont la nature l'ait favorisée; mais en divers endroits, des citernes et des lacs conservent pendant plusieurs mois les eaux du ciel.

Délos fut d'abord gouvernée par des rois qui réunissaient le sacerdoce à l'empire [1]. Dans la suite, elle tomba sous la puissance des Athéniens, qui la purifièrent pendant la guerre du Péloponèse [2]. On transporta les tombeaux de ses anciens habitants dans l'île de Rhénée. C'est là que leurs successeurs ont vu, pour la première fois, la lumière du jour; c'est là qu'ils doivent la voir pour la dernière fois. Mais s'ils sont privés de l'avantage de naître et de mourir dans leur patrie [3], ils y jouissent du moins pendant leur vie d'une tranquillité profonde : les fureurs des barbares [4], les haines des nations [5], les inimitiés particulières, tombent à l'aspect de cette terre sacrée : les coursiers de Mars ne la foulent jamais de leurs pieds ensanglantés [6]. Tout ce qui présente l'image de la guerre en est sévèrement banni : on n'y souffre pas même l'animal le plus fidèle à l'homme, parce qu'il y détruirait des animaux plus faibles et plus timides (1). Enfin, la paix a choisi Délos pour son séjour, et la maison de Philoclès pour son palais.

Nous en approchions, lorsque nous vîmes venir à nous un jeune homme dont la démarche, la taille et les traits n'avaient rien de mortel « : C'est Théagène, nous dit Philoclès; c'est lui que ma fille a choisi pour son époux; et Leucippe vient de fixer le jour de son hymen. — O mon père! répondit Théagène en se précipitant entre ses bras, ma reconnaissance augmente à chaque instant. Que ces généreux étrangers daignent la partager avec moi; ils sont mes amis, puisqu'ils sont les vôtres, et je sens que l'excès de la joie a besoin de soutien, comme l'excès de la douleur. Vous pardonnerez ce transport, si vous avez aimé, ajouta-t-il en s'adressant à nous; et, si vous n'avez point aimé, vous le pardonnerez en voyant Ismène. » L'intérêt que nous prîmes à lui, sembla calmer le désordre de ses sens, et le soulager du poids de son bonheur.

Philoclès fut accueilli de Leucippe et d'Ismène, comme Hector l'était d'Andromaque toutes les fois qu'il rentrait dans les murs d'Ilium. On servit le souper dans une galerie ornée de statues et de tableaux; et nos cœurs, ouverts à la joie la plus pure, goûtèrent les charmes de la confiance et de la liberté.

Cependant Philoclès mettait une lyre entre les

[1] Herodot. lib. 2, cap. 171. Callim. in Apoll. v. 59; in Del. v. 261. Theogn. sent. v. 7. Spon, Voyage. t. 1, p. 106.
[2] Euripid. in Ion v. 167; in Iphig. in Taur. v. 1103. Aristoph. in av. v. 870.
[3] Theod. Prodr. in Rhod. et Dosicl. amor. lib. 2, p. 57.
(1) Le 8 de mai de l'an 341 avant J. C.
[4] Diog. Laert. lib. 2, § 44.
[5] Tournef. Voyage, t. 1, p. 287 et 288.
[6] Strab. lib. 10, p. 485.
[7] Euripid. Iphig. in Taur. v. 1235. Tournef. Voyage, t. 1, p. 311.

[1] Virg. Æneid. lib. 3, v. 80. Ovid. metam. lib. 13, v. 632. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 1, cap. 50, t. 1, p. 125.
[2] Thucyd. lib. 3, cap. 104.
[3] Æschin. epist. ad. Philocr. p. 205. Plut apophth. Lacon. t. 2, p. 230.
[4] Herodot. lib. 6, cap. 97.
[5] Pausan. lib 3, cap. 23, p. 269. Liv lib. 44, cap. 29.
[6] Callim. in Del. v. 277.
(1) Il n'était pas permis d'avoir des chiens à Délos (Strab. lib. 10, p. 486), de peur qu'ils n'y détruisissent les lièvres et les lapins.

mains d'Ismène, et l'exhortait à chanter un de ces hymnes destinés à célébrer la naissance de Diane et d'Apollon. « Exprimez par vos chants, disait-il, ce que les filles de Délos retraceront demain dans le temple par la légèreté de leurs pas. Anacharsis et Philotas en reconnaîtront mieux l'origine de nos fêtes, et la nature du spectacle que nous offrirons à leurs yeux. »

Ismène prit la lyre, en tira, comme par distraction, quelques sons tendres et touchants qui n'échappèrent pas à Théagène; et tout à coup, préludant avec rapidité sur le mode dorien, elle peignit en traits de feu la colère implacable de Junon, contre une rivale odieuse [1]. « C'est en vain que Latone « veut se dérober à sa vengeance; elle a eu le mal« heur de plaire à Jupiter; il faut que le fruit de ses « amours devienne l'instrument de son supplice, et « périsse avec elle. Junon paraît dans les cieux; Mars, « sur le mont Hémus en Thrace; Iris, sur une mon« tagne voisine de la mer : ils effrayent par leur « présence les airs, la terre et les îles. Tremblante, « éperdue, pressée des douleurs de l'enfantement, « Latone, après de longues courses, arrive en Thes« salie sur les bords du fleuve qui l'arrose. O Pé« née! s'écrie-t-elle, arrêtez-vous un moment, et « recevez dans vos eaux plus paisibles les enfants de « Jupiter que je porte dans mon sein. O Nymphes « de Thessalie, filles du dieu dont j'implore le se« cours! unissez-vous à moi pour le fléchir. Mais « il ne m'écoute point, et mes prières ne servent « qu'à précipiter ses pas. O Pélion! ô montagnes « affreuses! vous êtes donc mon unique ressource; « hélas! me refuserez-vous dans vos cavernes som« bres une retraite que vous accordez à la lionne en « travail!

« A ces mots, le Pénée attendri suspend le mou« vement de ses flots bouillonnants. Mars le voit, « frémit de fureur; et sur le point d'ensevelir ce fleuve « sous les débris fumants du mont Pangée, il pousse « un cri dans les airs, et frappe de sa lance contre « son bouclier. Ce bruit, semblable à celui d'une « armée, agite les campagnes de Thessalie, ébranle « le mont Ossa, et va au loin rouler en mugissant, « dans les antres profonds du Pinde. C'en était fait « du Pénée, si Latone n'eût quitté des lieux où sa « présence attirait le courroux du ciel. Elle vient « dans nos îles, mendier une assistance qu'elles lui « refusent; les menaces d'Iris les remplissent d'é« pouvante.

« Délos seule est moins sensible à la crainte qu'à « la pitié. Délos n'était alors qu'un rocher stérile, dé« sert, que les vents et les flots poussaient de tous « côtés. Ils venaient de le jeter au milieu des Cycla« des, lorsqu'il entendit les accents plaintifs de La« tone. Il s'arrête aussitôt, et lui offre un asile sur « les bords sauvages de l'Inopus. La déesse, trans« portée de reconnaissance, tombe aux pieds d'un « arbre qui lui prête son ombre, et qui pour ce « bienfait jouira d'un printemps éternel. C'est là « qu'épuisée de fatigue, et dans les accès des plus « cruelles souffrances, elle ouvre des yeux presque « éteints, et que ses regards, où la joie brille au « milieu des expressions de la douleur, rencontrent « enfin ces gages précieux de tant d'amour, ces en« fants dont la naissance lui a coûté tant de larmes. « Les nymphes de l'Inopus, témoins de ses trans« ports, les annoncent à l'univers par des cantiques « sacrés, et Délos n'est plus le jouet des vagues in« constantes; elle se repose sur des colonnes qui s'é« lèvent du fond de la mer [1], et qui s'appuient elles« mêmes sur les fondements du monde. Sa gloire « se répand en tous lieux; de tous les côtés, les na« tions accourent à ses fêtes, viennent implorer ce « dieu qui lui doit le jour, et qui la rend heureuse « par sa présence. »

Ismène accompagna ces dernières paroles d'un regard qu'elle jeta sur Théagène, et nous commençâmes à respirer en liberté; mais nos âmes étaient encore agitées par des secousses de terreur et de pitié. Jamais la lyre d'Orphée, jamais la voix des Sirènes, n'ont rendu des sons si touchants. Pendant qu'Ismène chantait, je l'interrompais souvent, ainsi que Philotas, par des cris involontaires d'admiration; Philoclès et Leucippe lui prodiguaient des marques de tendresse, qui la flattaient plus que nos éloges; Théagène écoutait, et ne disait rien.

Enfin il arriva ce jour qu'on attendait avec tant d'impatience. L'aurore traçait faiblement à l'horizon la route du soleil, lorsque nous parvînmes au pied du Cynthus. Ce mont n'est que d'une médiocre élévation [2] : c'est un bloc de granit, où brillent différentes couleurs, et surtout des parcelles de talc noirâtres et luisantes. Du haut de la colline, on découvre une quantité surprenante d'îles de toutes grandeurs. Elles sont semées au milieu des flots avec le même beau désordre que les étoiles le sont dans le ciel. L'œil les parcourt avec avidité, et les recherche après les avoir perdues. Tantôt il s'égare avec plaisir dans les détours des canaux qui les séparent entre elles; tantôt il mesure lentement les lacs et les plaines liquides qu'elles embrassent. Car ce n'est point ici une de ces mers sans bornes, où l'imagination n'est pas moins accablée que surprise de la grandeur du spectacle; où l'âme inquiète, cherchant de tous côtés à se reposer, ne trouve partout qu'une vaste solitude qui l'attriste, qu'une étendue immense qui la confond. Ici le sein des ondes est devenu le séjour des mortels. C'est une ville dispersée sur la surface de la mer; c'est le tableau de l'Égypte, lorsque le Nil se répand dans les campagnes, et semble soutenir sur ses eaux les collines qui servent de retraites aux habitants [3].

[1] Callim. in Del. v. 40.

[1] Pind. ap. Strab. lib. 10, p. 485.

[2] Tournef. Voyage, t. 1, p. 307. Spon, Voyage, t. 1, p. 111. Whel. a journ. book 1, p. 58.

[3] Herodot. lib. 2, cap. 97. Diod. Sic. lib. 1, p. 33.

« La plupart de ces îles, nous dit Philoclès, se nomment Cyclades (1), parce qu'elles forment comme une enceinte autour de Délos [1]. Sésostris, roi d'Égypte, en soumit une partie à ses armes [2]; Minos, roi de Crète, en gouverna quelques-unes par ses lois [3]; les Phéniciens [4], les Cariens [5], les Perses, les Grecs [6], toutes les nations qui ont eu l'empire de la mer, les ont successivement conquises ou peuplées : mais les colonies de ces derniers ont fait disparaître les traces des colonies étrangères, et des intérêts puissants ont pour jamais attaché le sort des Cyclades à celui de la Grèce.

« Les unes s'étaient, dans l'origine, choisi des rois; d'autres en avaient reçu des mains de leurs vainqueurs [7] : mais l'amour de la liberté, naturel à des Grecs, plus naturel encore à des insulaires, détruisit le joug sous lequel elles gémissaient. Tous ces peuples se formèrent en petites républiques, la plupart indépendantes, jalouses les unes des autres, et cherchant mutuellement à se tenir en équilibre par des alliances et des protections mendiées dans le continent. Elles jouissaient de ce calme heureux, que les nations ne peuvent attendre que de leur obscurité, lorsque l'Asie fit un effort contre l'Europe, et que les Perses couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Les îles, consternées, s'affaiblirent en se divisant. Les unes eurent la lâcheté de se joindre à l'ennemi; les autres, le courage de lui résister. Après sa défaite, les Athéniens formèrent le projet de les conquérir toutes : ils leur firent un crime presque égal de les avoir secourus ou de les avoir abandonnés, et les assujettirent successivement sous des prétextes plus ou moins plausibles.

« Athènes leur a donné ses lois : Athènes en exige des tributs proportionnés à leurs forces. A l'ombre de sa puissance, elles voient fleurir dans leur sein, le commerce, l'agriculture, les arts, et seraient heureuses, si elles pouvaient oublier qu'elles ont été libres.

« Elles ne sont pas toutes également fertiles : il en est qui suffisent à peine au besoin des habitants. Telle est Mycone que vous entrevoyez à l'est de Délos, dont elle n'est éloignée que de vingt-quatre stades [8] (2). On n'y voit point les ruisseaux tomber du haut des montagnes, et fertiliser les plaines [9]. La terre, abandonnée aux feux brûlants du soleil, y soupire sans cesse après les secours du ciel; et ce n'est que par de pénibles efforts qu'on fait germer dans son sein le blé et les autres grains nécessaires à la subsistance du laboureur. Elle semble réunir toute sa vertu en faveur des vignes et des figuiers, dont les fruits [1] sont renommés. Les perdrix, les cailles, et plusieurs oiseaux de passage, s'y trouvent en abondance [2]. Mais ces avantages, communs à cette île et aux îles voisines, sont une faible ressource pour les habitants, qui, outre la stérilité du pays, ont encore à se plaindre de la rigueur du climat. Leurs têtes se dépouillent de bonne heure de leur ornement naturel [3]; et ces cheveux flottants, qui donnent tant de grâces à la beauté, ne semblent accordés à la jeunesse de Mycone, que pour lui en faire aussitôt regretter la perte.

« On reproche aux Myconiens d'être avares et parasites [4] : on les blâmerait moins, si, dans une fortune plus brillante, ils étaient prodigues et fastueux; car le plus grand malheur de l'indigence est de faire sortir les vices, et de ne pouvoir les faire pardonner.

« Moins grande, mais plus fertile que Mycone, Rhénée, que vous voyez à l'ouest, et qui n'est éloignée de nous que d'environ cinq cents pas [5], se distingue par la richesse de ses collines et de ses campagnes. A travers le canal qui sépare les deux îles était autrefois tendue une chaîne qui semblait les unir; c'était l'ouvrage de Polycrate, tyran de Samos [6] : il avait cru, par ce moyen, communiquer à l'une la sainteté de l'autre (1). Mais l'île de Rhénée a des droits plus légitimes sur notre respect : elle renferme les cendres de nos pères, elle renfermera un jour les nôtres. Sur cette éminence qui s'offre directement à nos regards, ont été transportés les tombeaux qui étaient auparavant à Délos [7]. Ils se multiplient tous les jours par nos pertes, et s'élèvent du sein de la terre, comme autant de trophées que la mort couvre de son ombre menaçante.

« Portez vos regards vers le nord-ouest, vous y découvrirez les côtes de l'île de Ténos. Hors de l'enceinte de la capitale est un de ces bois vénérables dont la religion consacre la durée, et sur lesquels le temps multiplie vainement les hivers [8]. Ses routes sombres servent d'avenues au superbe temple que, sur la foi des oracles d'Apollon, les habitants

(1) *Cycle* en grec signifie *cercle*.
[1] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211.
[2] Diod. Sic. lib. 1, p. 51.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 4. Diod. Sic. lib. 5, p. 349.
[4] Boch. Geogr. p. 405.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 4. Diod. Sic. lib. 5, p. 349.
[6] Herodot. lib. 8, cap. 46 et 48. Thucyd. passim.
[7] Herodot. lib. 1, cap. 64. Diod. Sic. lib. 5, p. 345.
[8] Tournef. t. 1, p. 278.
(2) 2,268 toises.
[9] Spon, t. 1, p. 115. Whel. a journ. book 1, p. 65

[1] Tournef. t. 1, p. 281.
[2] Id. ibid. Spon, Voyage, t. 1, p. 115. Whel. a journ. book 1, p. 65.
[3] Plin. lib. 11, cap. 37, t. 1, p. 615. Strab. lib. 10, p. 437. Tournef. t. 1, p. 280.
[4] Athen. lib. 1, cap. 7, p. 7. Suid. in Μυκων.
[5] Tournef. p. 315.
[6] Thucyd. lib. 1, cap. 13; lib. 3, cap. 104.
(1) Vers le même temps, Crœsus assiégea la ville d'Éphèse. Les habitants, pour obtenir la protection de Diane, leur principale divinité, tendirent une corde qui, d'un côté, s'attachait à leurs murailles, et de l'autre au temple de la déesse, éloigné de sept stades, ou de six cent soixante et une toises et demie. (Herodot. lib. 1, cap. 26 Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 50. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 26.)
[7] Thucyd. lib. 3, cap. 104. Strab. lib. 10, p. 486. Tournef. p. 316.
[8] Strab. lib. 10, p. 487.

élevèrent autrefois à Neptune : c'est un des plus anciens asiles de la Grèce [1]. Il est entouré de plusieurs grands édifices, où se donnent les repas publics, où s'assemblent les peuples pendant les fêtes de ce dieu [2]. Parmi les éloges qui retentissent en son honneur, on le loue d'écarter ou de dissiper les maladies qui affligent les humains [3], et d'avoir détruit les serpents qui rendaient autrefois cette île inhabitable [4].

« Ceux qui la cultivèrent les premiers en firent une terre nouvelle, une terre qui répond aux vœux du laboureur, ou les prévient. Elle offre à ses besoins les fruits les plus exquis, et des grains de toute espèce; mille fontaines y jaillissent de tous côtés [5], et les plaines, enrichies du tribut de leurs eaux, s'embellissent encore par le contraste des montagnes arides et désertes dont elles sont entourées [6]. Ténos est séparée d'Andros par un canal de douze stades de largeur [7] (1).

« On trouve dans cette dernière île des montagnes couvertes de verdure, comme à Rhénée; des sources plus abondantes qu'à Ténos; des vallées aussi délicieuses qu'en Thessalie; des fruits qui flattent la vue et le goût [8]; enfin, une ville renommée par les difficultés qu'eurent les Athéniens à la soumettre, et par le culte de Bacchus, qu'elle honore spécialement. J'ai vu les transports de joie que ses fêtes inspirent [9]; je les ai vus dans cet âge où l'âme reçoit des impressions dont le souvenir ne se renouvelle qu'avec un sentiment de plaisir. J'étais sur un vaisseau qui revenait de l'Eubée; les yeux fixés vers l'orient, nous admirions les apprêts éclatants de la naissance du jour, lorsque mille cris perçants attirèrent nos regards sur l'île d'Andros. Les premiers rayons du soleil éclairaient une éminence couronnée par un temple élégant. Les peuples accouraient de tous côtés; ils se pressaient autour du temple, levaient les mains au ciel, se prosternaient par terre, et s'abandonnaient à l'impétuosité d'une joie effrénée. Nous abordons; nous sommes entraînés sur le haut de la colline; plusieurs voix confuses s'adressent à nous : « Venez, voyez, goûtez : ces flots de vin qui s'élancent à gros bouillons du temple de Bacchus, n'étaient hier, cette nuit, ce matin, qu'une source d'eau pure : Bacchus est l'auteur de ce prodige; il l'opère tous les ans, le même jour, à la même heure; il l'opérera demain, après-demain, pendant sept jours de suite [1]. » A ces discours entrecoupés succéda bientôt une harmonie douce et intéressante. « L'Achéloüs, disait-on, est célèbre « par ses roseaux; le Pénée tire toute sa gloire de « la vallée qu'il arrose; et le Pactole, des fleurs dont « ses rives sont couvertes : mais la fontaine que « nous chantons, rend les hommes forts et éloquents, « et c'est Bacchus lui-même qui la fait couler [2]. »

« Tandis que les ministres du temple, maîtres des souterrains d'où s'échappait le ruisseau, se jouaient ainsi de la crédulité du peuple, j'étais tenté de les féliciter du succès de leur artifice. Ils trompaient ce peuple, mais ils le rendaient heureux.

« A une distance presque égale d'Andros et de Céos, on trouve la petite île de Cyaros, digne retraite des brigands, si on en purgeait la terre [3]; région sauvage et hérissée de rochers [4]. La nature lui a tout refusé, comme elle semble avoir tout accordé à l'île de Céos.

« Les bergers de Céos rendent des honneurs divins, et consacrent leurs troupeaux au berger Aristée [5], qui, le premier, conduisit une colonie dans cette île. Ils disent qu'il revient quelquefois habiter leurs bois paisibles, et que du fond de ces retraites, il veille sur leurs taureaux plus blancs que la neige.

« Les prêtres de Céos vont tous les ans sur une haute montagne observer le lever de la canicule [6], offrir des sacrifices à cet astre, ainsi qu'à Jupiter, et leur demander le retour de ces vents favorables qui, pendant quarante jours, brisent les traits enflammés du soleil, et rafraîchissent les airs.

« Les habitants de Céos ont construit un temple en l'honneur d'Apollon [7]; ils conservent avec respect celui que Nestor, en revenant de Troie, fit élever à Minerve [8], et joignent le culte de Bacchus au culte de ces divinités [9]. Tant d'actes de religion semblent leur attirer la faveur des dieux. L'île abonde en fruits et en pâturages [10]; les corps y sont robustes, les âmes naturellement vigoureuses, et les peuples si nombreux, qu'ils ont été obligés de se distribuer en quatre villes [11], dont Ioulis est la principale. Elle est située sur une hauteur, et tire son nom d'une source féconde qui coule au pied de la colline [12]. Caressus, qui en est éloignée de vingt-cinq

[1] Tacit. annal. lib. 3, n° 63.
[2] Strab. lib. 10, p. 487.
[3] Philocor. ap. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 26.
[4] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. Steph. Byzant. in Τηνος. Hesych. Miles.
[5] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. Steph. Byzant. in Τηνος. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. t. 1, p. 357.
[6] Tournef. t. 1, p. 357.
[7] Scylax ap. Geogr. min. t. 1, p. 55. Tournef. p. 355
(1) Près d'une demi-lieue.
[8] Tournef. p 348.
[9] Pausan. lib. 6, cap. 26, p. 518 Philostr. icon. lib. 1, cap. 25, p 799.

[1] Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 121; lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 549.
[2] Philostr. icon. lib. 1, cap. 25, p. 799.
[3] Juven. sat. 1, v. 73.
[4] Tacit. annal. lib. 3, cap. 69. Juven. sat. 10, v. 170.
[5] Diod. Sic. lib. 4, t. 1, p. 325, edit. Wessel. Virg. georg. lib. 1, v. 14.
[6] Heracl. Pont. ap. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 57, t. 3, p. 47. Apoll. argon. v. 535.
[7] Strab. lib. 10, p. 487.
[8] Id. ibid.
[9] Athen. lib. 10, cap. 22, p. 456.
[10] Virg. georg. lib. 1, v. 14.
[11] Strab. lib. 10, p. 486.
[12] Steph. in Ιουλ. Tournef. t. 1, p. 332.

stades(1), lui sert de port, et l'enrichit de son commerce.

« On verrait dans Ioulis des exemples d'une belle et longue vieillesse [1], si l'usage ou la loi n'y permettait le suicide à ceux qui, parvenus à l'âge de soixante ans, ne sont plus en état de jouir de la vie, ou plutôt de servir la république [2]. Ils disent que c'est une honte de survivre à soi-même, d'usurper sur la terre une place qu'on ne peut plus remplir, et de s'approprier des jours qu'on n'avait reçus que pour la patrie. Celui qui doit les terminer est un jour de fête pour eux : ils assemblent leurs amis, ceignent leur front d'une couronne, et prenant une coupe empoisonnée, ils se plongent insensiblement dans un sommeil éternel.

« Des courages si mâles étaient capables de tout oser pour conserver leur indépendance. Un jour qu'assiégés par les Athéniens ils étaient près de se rendre faute de vivres, ils les menacèrent, s'ils ne se retiraient, d'égorger les plus âgés des citoyens renfermés dans la place [3]. Soit horreur, soit pitié, soit crainte uniquement, les Athéniens laissèrent en paix un peuple qui bravait également la nature et la mort. Ils l'ont soumis depuis, et l'ont adouci par la servitude et les arts. La ville est ornée d'édifices superbes; d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, et l'accès en est devenu facile par des chemins soutenus sur les penchants des hauteurs voisines [4]; mais ce qui lui donne le plus d'éclat, c'est d'avoir produit plusieurs hommes célèbres, et entre autres Simonide, Bacchylide et Prodicus [5].

« Simonide [6], fils de Léoprépès, naquit vers la troisième année de la 55e olympiade (2). Il mérita l'estime des rois, des sages et des grands hommes de son temps. De ce nombre furent Hipparque, qu'Athènes aurait adoré, si Athènes avait pu souffrir un maître [7]; Pausanias, roi de Lacédémone, que ses succès contre les Perses avaient élevé au comble de l'honneur et de l'orgueil [8]; Alévas, roi de Thessalie, qui effaça la gloire de ses prédécesseurs, et augmenta celle de sa nation [9]; Hiéron, qui commença par être le tyran de Syracuse, et finit par en être le père [10]; Thémistocle enfin, qui n'était pas roi, mais qui avait triomphé du plus puissant des rois [11].

(1) Près d'une lieue.
[1] Heraclid. Pont. de polit.
[2] Strab. lib. 10, p. 486. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 37. Steph. in Ἰουλ. Val. Max. lib. 2, cap. 6, n° 8.
[3] Strab. lib. 10, p. 486.
[4] Tournef. Voyage, t. 1, p. 332 et 333.
[5] Strab. lib. 10, p. 486.
[6] Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 591. Bayle, Dict. art. Simonide. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 250.
(2) L'an 558 avant J. C.
[7] Plat. in Hipp. t. 2, p. 228.
[8] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 41.
[9] Theocr. idyll. 16, v. 44. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 492. Sozom. hist. eccles. lib. 1, p. 322.
[10] Xenoph. in Hieron. p. 901. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 15.
[11] Plut. in Themist. t. 1, p. 114.

« Suivant un usage perpétué jusqu'à nous, les souverains appelaient à leur cour ceux qui se distinguaient par des connaissances ou des talents sublimes. Quelquefois ils les faisaient entrer en lice, et en exigeaient de ces traits d'esprit qui brillent plus qu'ils n'éclairent; d'autres fois ils les consultaient sur les mystères de la nature, sur les principes de la morale, sur la forme du gouvernement : on devait opposer à ces questions des réponses claires, promptes et précises, parce qu'il fallait instruire un prince, plaire à des courtisans, et confondre des rivaux. La plupart de ces réponses couraient toute la Grèce, et ont passé à la postérité, qui n'est plus en état de les apprécier, parce qu'elles renferment des allusions ignorées, ou des vérités à présent trop connues. Parmi celles qu'on cite de Simonide, il en est quelques-unes que des circonstances particulières ont rendues célèbres.

« Un jour dans un repas [1], le roi de Lacédémone le pria de confirmer, par quelque trait lumineux, la haute opinion qu'on avait de sa philosophie. Simonide qui, en pénétrant les projets ambitieux de ce prince, en avait prévu le terme fatal, lui dit : « Souvenez-vous que vous êtes homme. » Pausanias ne vit dans cette réponse qu'une maxime frivole ou commune; mais dans les disgrâces qu'il éprouva bientôt, il y découvrit une vérité nouvelle, et la plus importante de celles que les rois ignorent.

« Une autre fois [2], la reine de Syracuse lui demanda si le savoir était préférable à la fortune. C'était un piége pour Simonide, qu'on ne recherchait que pour le premier de ces avantages, et qui ne recherchait que le second. Obligé de trahir ses sentiments, ou de condamner sa conduite, il eut recours à l'ironie, et donna la préférence aux richesses, sur ce que les philosophes assiégeaient à toute heure les maisons des gens riches. On a depuis résolu ce problème d'une manière plus honorable à la philosophie. Aristippe, interrogé par le roi Denys, pourquoi le sage, négligé par le riche, lui faisait sa cour avec tant d'assiduité [3] : « L'un, dit-il, connaît ses besoins, et l'autre ne connaît pas les siens. »

« Simonide était poëte et philosophe [4]. L'heureuse réunion de ces qualités rendit ses talents plus utiles et sa sagesse plus aimable. Son style, plein de douceur, est simple, harmonieux, admirable pour le choix et l'arrangement des mots [5]. Les louanges des dieux, les victoires des Grecs sur les Perses, les triomphes des athlètes, furent l'objet de ses chants. Il décrivit en vers les règnes de Cambyse et de Darius; il s'exerça dans presque

[1] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 41.
[2] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 16, t. 2, p. 586.
[3] Diog. Laert. lib. 2, § 69.
[4] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 331. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 22, t. 2, p. 415.
[5] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 420. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631.

tous les genres de poésie, et réussit principalement dans les élégies et les chants plaintifs [1]. Personne n'a mieux connu l'art sublime et délicieux d'intéresser et d'attendrir; personne n'a peint avec plus de vérité les situations et les infortunes qui excitent la pitié [2]. Ce n'est pas lui qu'on entend; ce sont des cris et des sanglots, c'est une famille désolée qui pleure la mort d'un père ou d'un fils [3]. C'est Danaé, c'est une mère tendre qui lutte avec son fils contre la fureur des flots, qui voit mille gouffres ouverts à ses côtés, qui ressent mille morts dans son cœur [4]. C'est Achille enfin qui sort du fond du tombeau, et qui annonce aux Grecs, prêts à quitter les rivages d'Ilium, les maux sans nombre que le ciel et la mer leur préparent [5].

« Ces tableaux, que Simonide a remplis de passion et de mouvement, sont autant de bienfaits pour les hommes; car c'est leur rendre un grand service, que d'arracher de leurs yeux ces larmes précieuses qu'ils versent avec tant de plaisir, et de nourrir dans leur cœur ces sentiments de compassion destinés, par la nature, à les rapprocher les uns des autres, et les seuls en effet qui puissent unir des malheureux.

« Comme les caractères des hommes influent sur leurs opinions, on doit s'attendre que la philosophie de Simonide était douce et sans hauteur. Son système, autant qu'on en peut juger d'après quelques-uns de ses écrits, et plusieurs de ses maximes, se réduit aux articles suivants.

« Ne sondons point l'immense profondeur de « l'Être suprême [6]; bornons-nous à savoir que « tout s'exécute par son ordre [7], et qu'il possède « la vertu par excellence [8]. Les hommes n'en ont « qu'une faible émanation, et la tiennent de lui [9]; « qu'ils ne se glorifient point d'une perfection à laquelle ils ne sauraient atteindre [10]. La vertu a « fixé son séjour parmi des rochers escarpés [11] : si, à « force de travaux, ils s'élèvent jusqu'à elle, bientôt mille circonstances fatales les entraînent au « précipice [12] : ainsi leur vie est un mélange de bien « et de mal; et il est aussi difficile d'être souvent « vertueux, qu'impossible de l'être toujours [13]. Faisons-nous un plaisir de louer les belles actions; « fermons les yeux sur celles qui ne le sont pas, ou « par devoir, lorsque le coupable nous est cher à « d'autres titres [1], ou par indulgence, lorsqu'il « nous est indifférent. Loin de censurer les hommes « avec tant de rigueur, souvenons-nous qu'ils ne « sont que faiblesse [2], qu'ils sont destinés à rester « un moment sur la surface de la terre, et pour « toujours dans son sein [3]. Le temps vole; mille « siècles, par rapport à l'éternité, ne sont qu'un « point, ou qu'une très-petite partie d'un point « imperceptible [4]. Employons des moments si fugitifs à jouir des biens qui nous sont réservés [5], « et dont les principaux sont la santé, la beauté, et « les richesses acquises sans fraude [6]; que de leur « usage résulte cette aimable volupté, sans laquelle « la vie, la grandeur et l'immortalité même, ne « sauraient flatter nos désirs [7]. »

« Ces principes, dangereux en ce qu'ils éteignent le courage dans les cœurs vertueux, et les remords dans les âmes coupables, ne seraient regardés que comme une erreur de l'esprit, si, en se montrant indulgent pour les autres, Simonide n'en avait été que plus sévère pour lui-même. Mais il osa proposer une injustice à Thémistocle [8], et ne rougit pas de louer les meurtriers d'Hipparque, qui l'avait comblé de bienfaits [9]. On lui reproche d'ailleurs une avarice que les libéralités d'Hiéron ne pouvaient satisfaire, et qui, suivant le caractère de cette passion, devenait de jour en jour plus insatiable [10]. Il fut le premier qui dégrada la poésie, en faisant un trafic honteux de la louange [11]. Il disait vainement que le plaisir d'entasser des trésors était le seul dont son âge fût susceptible [12]; qu'il aimait mieux enrichir ses ennemis après sa mort, que d'avoir besoin de ses amis pendant sa vie [13]; qu'après tout, personne n'était exempt de défauts, et que s'il trouvait jamais un homme irrépréhensible, il le dénoncerait à l'univers [14]. Ces étranges raisons ne le justifièrent pas aux yeux du public, dont les décrets invariables ne pardonnent jamais les vices qui tiennent plus à la bassesse, qu'à la faiblesse du cœur.

« Simonide mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans [15] (1). On lui fait un mérite d'avoir augmenté

[1] Fabric. bibl. Græc. t. I, p. 592.
[2] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 420. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631. Vita Æschyl.
[3] Harpocr. in Ταμων.
[4] Dionys. Halic. de compos. verb. p. 221.
[5] Longin. de subl. cap. 15.
[6] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 22, t. 2, p. 415.
[7] Simonid. ap. Theoph. Antioch. ad Antolyc. lib. 2, p. 256.
[8] Plat. in Protag. t. 1, p. 341.
[9] Simonid. ap. Theoph. p. 108.
[10] Plat. in Protag. t. 1, p. 344.
[11] Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 585.
[12] Plat. in Protag. t. 1, p. 344.
[13] Id. ibid. Stob. p. 560.

[1] Plat. in Protag. p. 346.
[2] Plut. de consol. t. 2, p. 107.
[3] Stob. serm. 120, p. 608.
[4] Plut. de consol. t. 2, p. 111.
[5] Stob. serm. 96, p. 531.
[6] Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 574.
[7] Athen. lib. 12, p. 512.
[8] Plut. in Themist. t. 1, p. 114.
[9] Hephæst. in enchirid. p. 14. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 2.
[10] Athen. lib. 14, cap. 21, p. 656. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 1.
[11] Schol. Pind. in isthm. 2, v. 9. Callim. fragm. ap. Spanh. t. 1, p. 264 et 337.
[12] Plut. an seni, t. 2, p. 786.
[13] Stob. serm. 10, p. 132.
[14] Plat. in Protag. t. 1, p. 345.
[15] Marm. Oxon. epoch. 58. Suid. in Σιμων. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 228.
(1) L'an 468 avant J. C.

dans l'île de Céos l'éclat des fêtes religieuses [1], ajouté une huitième corde à la lyre [2], et trouvé l'art de la mémoire artificielle [3]; mais ce qui lui assure une gloire immortelle, c'est d'avoir donné des leçons utiles aux rois; c'est d'avoir fait le bonheur de la Sicile, en retirant Hiéron de ses égarements [4], et le forçant de vivre en paix avec ses voisins, ses sujets et lui-même.

« La famille de Simonide était comme ces familles où le sacerdoce des Muses est perpétuel. Son petit-fils, de même nom que lui, écrivit sur les généalogies, et sur les découvertes qui font honneur à l'esprit humain [5]. Bacchylide son neveu le fit, en quelque façon, revivre dans la poésie lyrique. La pureté du style, la correction du dessin, des beautés régulières et soutenues [6], méritèrent à Bacchylide des succès dont Pindare pouvait être jaloux [7]. Ces deux poëtes partagèrent pendant quelque temps la faveur du roi Hiéron, et les suffrages de la cour de Syracuse : mais lorsque la protection ne les empêcha plus de se remettre à leur place, Pindare s'éleva dans les cieux, et Bacchylide resta sur la terre.

« Tandis que ce dernier perpétuait en Sicile la gloire de sa patrie, le sophiste Prodicus la faisait briller dans les différentes villes de la Grèce [8]; il y récitait des harangues préparées avec art, semées d'allégories ingénieuses, d'un style simple, noble et harmonieux. Son éloquence était honteusement vénale, et n'était point soutenue par les agréments de la voix [9]; mais comme elle présentait la vertu sous des traits séduisants, elle fut admirée des Thébains, louée des Athéniens, estimée des Spartiates [10]. Dans la suite, il avança des maximes qui détruisaient les fondements de la religion [11]; et, dès cet instant, les Athéniens le regardèrent comme le corrupteur de la jeunesse, et le condamnèrent à boire la ciguë.

« Non loin de Céos est l'île de Cythnos, renommée pour ses pâturages [12]; et plus près de nous, cette terre que vous voyez à l'ouest, est l'île fertile [13] de Syros, où naquit un des plus anciens philosophes de la Grèce [14].

« C'est Phérécyde, qui vivait il y a deux cents ans [1]. Il excita une forte révolution dans les idées. Accablé d'une affreuse maladie, qui ne laissait aucune espérance, Pythagore, son disciple, quitta l'Italie, et vint recueillir ses derniers soupirs [2].

« Étendez vos regards vers le midi; voyez à l'horizon ces vapeurs sombres et fixes qui en ternissent l'éclat naissant : ce sont les îles de Paros et de Naxos.

« Paros peut avoir trois cents stades de circuit [3] (1). Des campagnes fertiles, de nombreux troupeaux [4], deux ports excellents [5], des colonies envoyées au loin [6], vous donneront une idée générale de la puissance de ses habitants. Quelques traits vous feront juger de leur caractère, suivant les circonstances qui ont dû le développer.

« La ville de Milet en Ionie était tourmentée par de fatales divisions [7]. De tous les peuples distingués par leur sagesse, celui de Paros lui parut le plus propre à rétablir le calme dans ses États. Elle en obtint des arbitres, qui ne pouvant rapprocher des factions depuis longtemps aigries par la haine, sortirent de la ville, et parcoururent la campagne : ils la trouvèrent inculte et déserte, à l'exception de quelques portions d'héritage, qu'un petit nombre de citoyens continuait à cultiver. Frappés de leur profonde tranquillité, ils les placèrent, sans hésiter, à la tête du gouvernement, et l'on vit aussitôt l'ordre et l'abondance renaître dans Milet.

« Dans l'expédition de Darius, les Pariens s'unirent avec ce prince, et partagèrent la honte de sa défaite à Marathon [8]. Contraints de se réfugier dans leur ville, ils y furent assiégés par Miltiade [9]. Après une longue défense, ils demandèrent à capituler, et déjà les conditions étaient acceptées de part et d'autre, lorsqu'on aperçut du côté de Mycone, une flamme qui s'élevait dans les airs. C'était une forêt où le feu venait de prendre par hasard. On crut dans le camp et dans la place que c'était le signal de la flotte des Perses qui venait au secours de l'île. Dans cette persuasion, les assiégés manquèrent effrontément à leur parole, et Miltiade se retira. Ce grand homme expia par une dure prison le mauvais succès de cette entreprise; mais les Pariens furent punis avec plus de sévérité : leur parjure fut éternisé par un proverbe.

« Lors de l'expédition de Xerxès, ils trahirent les Grecs en restant dans l'alliance des Perses; ils

[1] Athen. lib. 10, cap. 22, p. 456.
[2] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416.
[3] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 86, t. 1, p. 275. Id. de fin. lib. 2, cap. 32, t. 2, p. 137. Plin. lib. 7, cap. 24, t. 1, p. 387.
[4] Synes. ad Theot. epist. 49, p. 187. Schol. Pind. in olymp. 2, v. 29. Ælian. var. hist. lib. 4, cap 15.
[5] Suid. in Σιμων.
[6] Longin. de subl. cap. 33.
[7] Schol. Pind. in pyth. 2, v. 171.
[8] Bayle, Dict. art. Prodicus. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 2, p. 157.
[9] Philostr. de vit. sophist. lib. 1, p. 496
[10] Id. ibid. p. 483.
[11] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 432. Sext. Empir. adv. physic. lib. 9, p. 552 et 561. Suid in Προδιχ.
[12] Steph in Κυθν. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. Voyage. t. 1, p. 326.
[13] Homer. odyss. lib. 15, v. 405
[14] Diog. Laert. lib. 1, § 116.

[1] Diog. Laert. lib. 1, § 121.
[2] Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 242. Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 202. Porph. vit. Pyth. p. 3.
[3] Plin. lib. 4, t. 1, cap. 12. Tournef. Voyage, t. 1, p. 203.
(1) 11 lieues 850 toises.
[4] Tournef. Voyage, t. 1, p. 203.
[5] Scylax, pericl. ap. geogr. min. t. 1, p. 22.
[6] Strab. lib. 10, p. 487.
[7] Herodot. lib. 5, cap. 28.
[8] Id. lib. 6, cap. 133.
[9] Ephor. ap. Steph. in Παρ. Eustath. in Dionys. v. 525. Nep. in Milt. cap. 7.

trahirent les Perses en se tenant dans l'inaction. Leur flotte, oisive dans le port de Cythnos, attendait l'issue du combat, pour se ranger du côté du vainqueur [1]. Ils n'avaient pas prévu que ne pas contribuer à sa victoire, c'était s'exposer à sa vengeance, et qu'une petite république, pressée entre deux grandes puissances, qui veulent étendre leurs limites aux dépens l'une de l'autre, n'a souvent, pour toute ressource, que de suivre le torrent, et de courir à la gloire en pleurant sur sa liberté. Les Pariens ne tardèrent pas à l'éprouver. Ils repoussèrent d'abord, à force de contributions, les vainqueurs de Salamine [2], mais ils tombèrent enfin sous leur joug, presque sans résistance.

« Les Grâces ont des autels à Paros. Un jour que Minos, roi de Crète, sacrifiait à ces divinités [3], on vint lui annoncer que son fils Androgée avait été tué dans l'Attique. Il acheva la cérémonie, en jetant au loin une couronne de laurier qui lui ceignait le front; et d'une voix qu'étouffaient les sanglots, il imposa silence au joueur de flûte. Les prêtres ont conservé le souvenir d'une douleur si légitime; et quand on leur demande pourquoi ils ont banni de leurs sacrifices l'usage des couronnes et des instruments de musique, ils répondent : « C'est dans une « pareille circonstance, c'est auprès de cet autel, « que le plus heureux des pères apprit la mort d'un « fils qu'il aimait tendrement, et devint le plus mal- « heureux des hommes. »

« Plusieurs villes se glorifient d'avoir donné le jour à Homère; aucune ne dispute à Paros l'honneur ou la honte d'avoir produit Archiloque [4]. Ce poëte, qui vivait il y a environ trois cent cinquante ans [5], était d'une famille distinguée. La Pythie prédit sa naissance, et la gloire dont il devait se couvrir un jour [6]. Préparés par cet oracle, les Grecs admirèrent dans ses écrits la force des expressions et la noblesse des idées [7]; ils le virent montrer, jusque dans ses écarts, la mâle vigueur de son génie [8], étendre les limites de l'art, introduire de nouvelles cadences dans les vers, et de nouvelles beautés dans la musique [9]. Archiloque a fait pour la poésie lyrique ce qu'Homère avait fait pour la poésie épique. Tous deux ont eu cela de commun, que, dans leur genre, ils ont servi de modèles [10]; que leurs ouvrages sont récités dans les assemblées générales de la Grèce [11]; que leur naissance est célébrée en commun

[1] Herodot. lib. 8, cap. 67.
[2] Id. ibid. cap. 112.
[3] Apollod. lib. 3, p. 251.
[4] Fabr. bibl. Græc. t. I, p. 572. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 10, p. 36, et 239.
[5] Herodot. lib. I, cap. 12. Aul. Gell. lib. 17, cap. 21. Cicer. tuscul. lib. I, cap. I, t. 2, p. 234.
[6] Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 33, p. 27.
[7] Quintil. lib. 10, cap. I.
[8] Longin. de subl. cap. 33.
[9] Plut. de mus. t. 2, p. 1140.
[10] Vell. Patercul. lib. I, cap. 5
[11] Chamæl. ap. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620

par des fêtes particulières [1]. Cependant, en associant leurs noms, la reconnaissance publique n'a pas voulu confondre leurs rangs : elle n'accorde que le second au poëte de Paros [2]; mais c'est obtenir le premier, que de n'avoir qu'Homère au-dessus de soi.

« Du côté des mœurs et de la conduite, Archiloque devrait être rejeté dans la plus vile classe des hommes. Jamais des talents plus sublimes ne furent unis avec un caractère plus atroce et plus dépravé : il souillait ses écrits d'expressions licencieuses et de peintures lascives [3]; il y répandait avec profusion le fiel dont son âme se plaisait à se nourrir [4]. Ses amis, ses ennemis, les objets infortunés de ses amours, tout succombait sous les traits sanglants de ses satires; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est de lui que nous tenons ces faits odieux [5]; c'est lui qui, en traçant l'histoire de sa vie, eut le courage d'en contempler à loisir toutes les horreurs, et l'insolence de les exposer aux yeux de l'univers.

« Les charmes naissants de Néobule, fille de Lycambe, avaient fait une vive impression sur son cœur [6]. Des promesses mutuelles semblaient assurer son bonheur et la conclusion de son hymen, lorsque des motifs d'intérêt lui firent préférer un rival. Aussitôt le poëte, plus irrité qu'affligé, agita les serpents que les Furies avaient mis entre ses mains, et couvrit de tant d'opprobre Néobule et ses parents, qu'il les obligea tous à terminer par une mort violente, des jours qu'il avait cruellement empoisonnés [7].

« Arraché par l'indigence du sein de sa patrie, il se rendit à Thasos [8] avec une colonie de Pariens [9]. Sa fureur y trouva de nouveaux aliments, et la haine publique se déchaîna contre lui. L'occasion de la détourner se présenta bientôt. Ceux de Thasos étaient en guerre avec les nations voisines. Il suivit l'armée, vit l'ennemi, prit la fuite, et jeta son bouclier. Ce dernier trait est le comble de l'infamie pour un Grec; mais l'infamie ne flétrit que les âmes qui ne méritent pas de l'éprouver. Archiloque fit hautement l'aveu de sa lâcheté. « J'ai abandonné « mon bouclier, s'écrie-t-il dans un de ses ouvra- « ges; mais j'en trouverai un autre, et j'ai sauvé ma « vie [10]. »

« C'est ainsi qu'il bravait les reproches du public, parce que son cœur ne lui en faisait point; c'est ainsi qu'après avoir insulté aux lois de l'honneur, il osa se rendre à Lacédémone. Que pouvait-il attendre d'un peuple qui ne séparait jamais son ad-

[1] Anthol. lib. 2, cap. 47, p. 173.
[2] Val Max. lib. 6, cap. 3, extern. n° I.
[3] Œnon. ap. Euseb. in præpar. evang. lib. 5, cap. 32 et 33. Julian. imper. fragm. p. 300.
[4] Pind. pyth. 2, v. 100.
[5] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 13. Synes. de insomn. p. 158.
[6] Schol. Horat. epod. 6, v. 13.
[7] Anthol. lib. 3, cap. 25, p. 271. Suid. in Λυκαμϐ.
[8] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 13.
[9] Clem. Alex. strom. lib. I, p. 398.
[10] Aristoph. in pac. v. 1296 Schol. ibid. Strab. lib. 12, p. 549.

miration de son estime? Les Spartiates frémirent de le voir dans l'enceinte de leurs murailles; ils l'en bannirent à l'instant [1], et proscrivirent ses écrits dans toutes les terres de la république [2].

« L'assemblée des jeux Olympiques le consola de cet affront. Il y récita, en l'honneur d'Hercule, cet hymne fameux qu'on y chante encore toutes les fois qu'on célèbre la gloire des vainqueurs [3]. Les peuples lui prodiguèrent leurs applaudissements, et les juges, en lui décernant une couronne, durent lui faire sentir que jamais la poésie n'a plus de droits sur nos cœurs, que lorsqu'elle nous éclaire sur nos devoirs.

« Archiloque fut tué par Callondas de Naxos, qu'il poursuivait depuis longtemps. La Pythie regarda sa mort comme une insulte faite à la poésie. « Sortez du temple, dit-elle au meurtrier [4], vous « qui avez porté vos mains sur le favori des Mu« ses. » Callondas remontra qu'il s'était contenu dans les bornes d'une défense légitime ; et, quoique fléchie par ses prières, la Pythie le força d'apaiser par des libations les mânes irrités d'Archiloque [5]. Telle fut la fin d'un homme qui, par ses talents, ses vices, et son impudence, était devenu un objet d'admiration, de mépris et de terreur.

« Moins célèbres, mais plus estimables que ce poëte, Polignote, Arcésilas et Nicanor de Paros, hâtèrent les progrès de la peinture encaustique [6]. Un autre artiste, né dans cette île, s'est fait une réputation par un mérite emprunté. C'est Agoracrite, que Phidias prit pour son élève, et qu'il voulut en vain élever au rang de ses rivaux [7]. Il lui cédait une partie de sa gloire; il traçait, sur ses propres ouvrages, le nom de son jeune disciple, sans s'apercevoir que l'éloquence du ciseau dévoilait l'imposture, et trahissait l'amitié.

« Mais, au défaut de modèles, Paros fournit aux artistes des secours inépuisables. Toute la terre est couverte de monuments ébauchés dans les carrières [8] du mont Marpesse. Dans ces souterrains, éclairés de faibles lumières [9], un peuple d'esclaves arrache avec douleur ces blocs énormes qui brillent dans les plus superbes édifices de la Grèce, et jusque sur la façade du labyrinthe en Égypte [10]. Plusieurs temples sont revêtus de ce marbre, parce que sa couleur, dit-on, est agréable aux immortels [11]. Il fut un temps où les sculpteurs n'en employaient pas d'autre : aujourd'hui même ils le recherchent avec soin [1], quoiqu'il ne réponde pas toujours à leurs espérances; car les grosses parties cristallines dont est formé son tissu égarent l'œil par des reflets trompeurs, et volent en éclats sous le ciseau [2]. Mais ce défaut est racheté par des qualités excellentes, et surtout par une blancheur extrême [3], à laquelle les poëtes font des allusions fréquentes, et quelquefois relatives au caractère de leur poésie. « J'élèverai un monument « plus brillant que le marbre de Paros, » dit Pindare en parlant d'une de ses odes [4]. « O le plus ha« bile des peintres! s'écriait Anacréon [5], emprunte, « pour représenter celle que j'adore, les couleurs « de la rose, du lait, et du marbre de Paros. »

« Naxos n'est séparée de l'île précédente que par un canal très-étroit. Aucune des Cyclades ne peut l'égaler pour la grandeur; elle le disputerait à la Sicile pour la fertilité [6]. Cependant sa beauté se dérobe aux premiers regards du voyageur attiré sur ses bords [7] : il n'y voit que des montagnes inaccessibles et désertes; mais ces montagnes sont des barrières que la nature oppose à la fureur des vents, et qui défendent les plaines et les vallées qu'elle couvre de ses trésors [8]. C'est là qu'elle étale toute sa magnificence; que des sources intarissables d'une onde vive et pure se reproduisent sous mille formes différentes, et que les troupeaux s'égarent dans l'épaisseur des prairies. Là, non loin des bords charmants du Biblinus [9], mûrissent en paix, et ces figues excellentes que Bacchus fit connaître aux habitants de l'île, et ces vins célèbres qu'on préfère à presque tous les autres vins. Les grenadiers, les amandiers [10] et les oliviers, multiplient sans peine dans ces campagnes couvertes tous les ans de moissons abondantes; des esclaves, toujours occupés, ne cessent de ramasser ces trésors [11], et des vaisseaux sans nombre, de les transporter en des pays éloignés.

« Malgré cette opulence, les habitants sont braves, généreux, souverainement jaloux de leur liberté. Il y a deux siècles que leur république, parvenue au plus haut période de sa grandeur, pouvait mettre huit mille hommes sur pied [12]. Elle eut la gloire de résister aux Perses avant que de leur être soumise [13], et de secouer leur joug dans l'instant même qu'ils allaient soumettre la Grèce entière [14]. Ses forces de

[1] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[2] Val. Max. lib. 6, cap. 3. extern. n° 1.
[3] Pind. olymp. 9, v. 1.
[4] Plut. de serâ num. vind. t. 2, p. 560. OEnom. ap. Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. 33, p. 228.
[5] Suid. in Ἀρχιλ.
[6] Plin. lib. 35, cap. 11, t. 2, p. 703.
[7] Id. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 725. Suid. in Ῥαμνοῦς.
[8] Steph. in Μαρπ. Virgil. æneid. lib. 6, v. 471. Serv. ibid.
[9] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 725. Athen. lib. 5, p. 205.
[10] Plin. lib. cap. 13, t. 2, p. 739.
[11] Plat. de leg. t. 2, lib. 12, p. 956.

[1] Strab. lib. 10, p. 487. Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 725.
[2] Tournef. Voyage, t. 1, p. 202.
[3] Anton. itiner. p. 528. Horat. lib. 1, od. 19, v. 6.
[4] Pind. nem. 4, v. 131.
[5] Anacr. od. 28, v. 27.
[6] Agathem. lib. 1, cap. 5, ap. Geogr. min. t. 2, p. 16. Plin lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 212.
[7] Tournef. Voyage, t. 1, p. 213
[8] Id. ibid.
[9] Etymol. magn. in Βιβλινος.
[10] Athen. lib. 2, cap. 12, p. 52.
[11] Herodot. lib. 5, cap. 31.
[12] Id. ibid. cap. 30.
[13] Id. ibid.
[14] Diod. Sic. lib. 5, p. 325.

terre et de mer, jointes à celles des Grecs, se distinguèrent dans les batailles de Salamine et de Platée; mais elles avertirent en même temps les Athéniens de ne pas laisser croître une puissance déjà capable de leur rendre de si grands services. Aussi, lorsqu'au mépris des traités, Athènes résolut d'assujettir ses anciens alliés, elle porta ses premiers coups sur le peuple de Naxos [1], et ne lui laissa que la paisible possession de ses fêtes et de ses jeux.

« Bacchus y préside; Bacchus protége Naxos, et tout y présente l'image du bienfait et de la reconnaissance. Les habitants s'empressent de montrer aux étrangers l'endroit où les nymphes prirent soin de l'élever [2]. Ils racontent les merveilles qu'il opère en leur faveur. C'est de lui que viennent les richesses dont ils jouissent; c'est pour lui seul que leurs temples et leurs autels fument jour et nuit. Ici leurs hommages s'adressent au dieu qui leur apprit à cultiver le figuier [3]; là c'est au dieu qui remplit leurs vignes d'un nectar dérobé aux cieux [4]. Ils l'adorent sous plusieurs titres pour multiplier des devoirs qu'ils chérissent.

« Aux environs de Paros, on trouve Sériphe, Siphnos et Mélos. Pour avoir une idée de la première de ces îles [5], concevez plusieurs montagnes escarpées, arides, et ne laissant, pour ainsi dire, dans leurs intervalles, que des gouffres profonds, où des hommes infortunés voient continuellement suspendus sur leurs têtes d'affreux rochers, monuments de la vengeance de Persée; car, suivant une tradition aussi ridicule qu'alarmante pour ceux de Sériphe, ce fut ce héros qui, armé de la tête de Méduse, changea autrefois leurs ancêtres en ces objets effrayants [6].

« Concevez, à une légère distance de là, et sous un ciel toujours serein, des campagnes émaillées de fleurs et toujours couvertes de fruits, un séjour enchanté, où l'air le plus pur prolonge la vie des hommes au delà des bornes ordinaires : c'est une faible image des beautés que présente Siphnos [7]. Ses habitants étaient autrefois les plus riches de nos insulaires [8]. La terre, dont ils avaient ouvert les entrailles, leur fournissait tous les ans un immense tribut en or et en argent. Ils en consacraient la dixième partie à l'Apollon de Delphes, et leurs offrandes formaient un des plus riches trésors de ce temple. Ils ont vu depuis la mer en fureur combler ces mines dangereuses, et il ne leur reste de leur ancienne opulence que des regrets et des vices [9].

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 98 et 137.
[2] Diod. Sic. lib. 5, p. 325.
[3] Athen. lib. 3, cap. 5, p. 78.
[4] Archil. ap. Athen. lib. 1, cap. 24, p. 30.
[5] Tacit. annal. lib. 4, cap. 21. Plut. de exil. t. 2, p. 602. Tournef. Voyage, t. 1, p. 179.
[6] Strab. lib. 10, p. 487. Pherec. apud. schol. Apoll. Rhod. lib. 4, v. 1515.
[7] Tournef. Voyage, t. 1, p. 172.
[8] Herodot. lib. 3, cap. 57.
[9] Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823. Hesych. et Suid. in Σιφνιαζ. Steph. in Σιφν

« L'île de Mélos est une des plus fertiles de la mer Égée [1]. Le soufre, et d'autres minéraux cachés dans le sein de la terre, y entretiennent une chaleur active, et donnent un goût exquis à toutes ses productions.

« Le peuple qui l'habite était libre depuis plusieurs siècles, lorsque, dans la guerre du Péloponèse, les Athéniens voulurent l'asservir, et le faire renoncer à la neutralité qu'il observait entre eux et les Lacédémoniens, dont il tirait son origine [2]. Irrités de ses refus, ils l'attaquèrent à plusieurs reprises, furent souvent repoussés, et tombèrent enfin sur lui avec toutes les forces de la république [3]. L'île fut soumise, mais la honte fut pour les vainqueurs. Ils avaient commencé la guerre par une injustice, ils la finirent par un trait de barbarie. Les vaincus furent transportés dans l'Attique : on fit mourir, de l'avis d'Alcibiade, tous ceux qui étaient en état de porter les armes [4]; les autres gémirent dans les fers, jusqu'à ce que l'armée de Lacédémone eût forcé les Athéniens à les renvoyer à Mélos [5].

« Un philosophe né dans cette île, témoin des maux dont elle était affligée, crut que les malheureux n'ayant plus d'espoir du côté des hommes, n'avaient plus rien à ménager par rapport aux dieux. C'est Diagoras, à qui les Mantinéens doivent les lois et le bonheur dont ils jouissent [6]. Son imagination ardente, après l'avoir jeté dans les écarts de la poésie dithyrambique, le pénétra d'une crainte servile à l'égard des dieux. Il chargeait son culte d'une foule de pratiques religieuses [7], et parcourait la Grèce pour se faire initier dans tous les mystères. Mais sa philosophie, qui le rassurait contre les désordres de l'univers, succomba sous une injustice dont il fut la victime. Un de ses amis refusa de lui rendre un dépôt, et appuya son refus d'un serment prononcé à la face des autels [8]. Le silence des dieux sur un tel parjure, ainsi que sur les cruautés exercées par les Athéniens dans l'île de Mélos, étonna le philosophe, et le précipita du fanatisme de la superstition dans celui de l'athéisme. Il souleva les prêtres, en divulguant dans ses discours et dans ses écrits les secrets des mystères [9]; le peuple, en brisant les effigies des dieux [10] (1); la Grèce entière, en niant

[1] Tournef. Voyage, t. 1, p. 145.
[2] Thucyd. lib. 5, cap. 84.
[3] Id. ibid. cap. 85, etc.
[4] Id. ibib. cap. 116. Strab. lib. 10, p. 484. Plut. in Alcib. t. 1, p. 199.
[5] Plut. in Lysandr. t. 1, p. 441.
[6] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 23.
[7] Sext. Empir. adv. phys. lib. 9, p. 561.
[8] Hesych. in Miles. in Διαγορ. p. 11. Schol. Aristoph. in nub. v. 828.
[9] Lysias in. Andoc. p. 111. Tatian. orat. adv. Græc. p. 95. Suid. in Διαγορ. Schol. Aristoph. in av. v. 1073.
[10] Schol. Aristoph. in nub. v. 828. Athenag. in legat. p. 38. Clem. Alex. in cohort. ad gent. p. 21.

(1) Un jour, dans une auberge, ne trouvant point d'autre bois, il mit une statue d'Hercule au feu; et faisant allusion aux douze travaux de ce héros : « Il t'en reste un treizième,

ouvertement leur existence [1]. Un cri général s'éleva contre lui; son nom devint une injure [2]. Les magistrats d'Athènes le citèrent à leur tribunal, et le poursuivirent de ville en ville [3] : on promit un talent à ceux qui apporteraient sa tête, deux talents à ceux qui le livreraient en vie; et, pour perpétuer le souvenir de ce décret, on le grava sur une colonne de bronze [4]. Diagoras, ne trouvant plus d'asile dans la Grèce, s'embarqua, et périt dans un naufrage [5].

« L'œil, en parcourant une prairie, n'aperçoit ni la plante dangereuse qui mêle son venin parmi les fleurs, ni la fleur modeste qui se cache sous l'herbe. C'est ainsi qu'en décrivant les régions qui forment une couronne autour de Délos, je ne dois vous parler ni des écueils semés dans leurs intervalles, ni de plusieurs petites îles dont l'éclat ne sert qu'à parer le fond du tableau qui s'offre à vos regards.

« La mer sépare ces peuples, et le plaisir les réunit; ils ont des fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent, tantôt dans un endroit, et tantôt dans un autre : mais elles disparaissent, dès que nos solennités commencent. C'est ainsi que, suivant Homère [6], les dieux suspendent leurs profondes délibérations, et se lèvent de leurs trônes, lorsqu'Apollon paraît au milieu d'eux. Les temples voisins vont être déserts; les divinités qu'on y adore permettent d'apporter à Délos l'encens qu'on leur destinait. Des députations solennelles, connues sous le nom de *théories*, sont chargées d'un si glorieux emploi; elles amènent avec elles des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces chœurs sont le triomphe de la beauté, et le principal ornement de nos fêtes. Il en vient des côtes de l'Asie, des îles de la mer Égée, du continent de la Grèce, des régions les plus éloignées [7]. Ils arrivent au son des instruments, à la voix des plaisirs, avec tout l'appareil du goût et de la magnificence; les vaisseaux qui les amènent sont couverts de fleurs; ceux qui les conduisent en couronnent leur front; et leur joie est d'autant plus expressive, qu'ils se font une religion d'oublier les chagrins et les soins qui pourraient la détruire ou l'altérer [8]. »

Dans le temps que Philoclès terminait son récit, la scène changeait à chaque instant, et s'embellissait de plus en plus. Déjà étaient sorties des ports de Mycone et de Rhénée les petites flottes qui conduisaient les offrandes à Délos. D'autres flottes se faisaient apercevoir dans le lointain : un nombre infini de bâtiments de toute espèce volaient sur la surface de la mer; ils brillaient de mille couleurs différentes. On les voyait s'échapper des canaux qui séparent les îles, se croiser, se poursuivre et se réunir; un vent frais se jouait dans leurs voiles teintes en pourpre; et, sous leurs rames dorées, les flots se couvraient d'une écume que les rayons naissants du soleil pénétraient de leurs feux.

Plus bas, au pied de la montagne, une multitude immense inondait la plaine. Ses rangs pressés ondoyaient et se repliaient sur eux-mêmes, comme une moisson que les vents agitent; et des transports qui l'animaient il se formait un bruit vague et confus qui surnageait, pour ainsi dire, sur ce vaste corps.

Notre âme, fortement émue de ce spectacle, ne pouvait s'en rassasier, lorsque des tourbillons de fumée couvrirent le faîte du temple, et s'élevèrent dans les airs. « La fête commence, nous dit Philoclès, l'encens brûle sur l'autel. » Aussitôt dans la ville, dans la campagne, sur le rivage, tout s'écria : « La fête commence, allons au temple. »

Nous y trouvâmes les filles de Délos couronnées de fleurs, vêtues de robes éclatantes, et parées de tous les attraits de la jeunesse et de la beauté. Ismène, à leur tête, exécuta le ballet des malheurs de Latone [1], et nous fit voir ce qu'elle nous avait fait entendre le jour d'auparavant.

Ses compagnes accordaient à ses pas les sons de leurs voix et de leurs lyres : mais on était insensible à leurs accords; elles-mêmes les suspendaient pour admirer Ismène.

Quelquefois elle se dérobait à la colère de Junon, et alors elle ne faisait qu'effleurer la terre; d'autres fois elle restait immobile, et son repos peignait encore mieux le trouble de son âme.

Théagène déguisé sous les traits de Mars, devait, par ses menaces, écarter Latone des bords du Pénée : mais quand il vit Ismène à ses pieds, lui tendre des mains suppliantes, il n'eut que la force de détourner ses yeux; et Ismène, frappée de cette apparence de rigueur, s'évanouit entre les bras de ses suivantes.

Tous les assistants furent attendris, mais l'ordre des cérémonies ne fut point interrompu : à l'instant même on entendit un chœur de jeunes garçons, qu'on eût pris pour les enfants de l'Aurore : ils en avaient la fraîcheur et l'éclat. Pendant qu'ils chantaient un hymne en l'honneur de Diane, les filles de Délos exécutèrent des danses vives et légères [2] : les sons qui réglaient leurs pas remplissaient leur âme d'une douce ivresse; elles tenaient des guirlandes de fleurs, et les attachaient d'une main tremblante à une ancienne statue de Vénus, qu'Ariadne avait apportée

« s'écria-t-il; fais cuire mon dîner. » (Schol. Aristoph. in nub. v. 828.)

[1] Cicer. de nat. deor. lib. I, cap. 23, t. 2, p. 416. Sext. Empir. Pyrrhon. hypoth. lib. 3, cap. 24, p. 182.

[2] Aristoph. in nub. v. 828.

[3] Schol. Aristoph. in ran. v. 323.

[4] Aristoph. in av. v. 1073. Schol. ibid. Suid. in Διαγορ. Joseph. in Appion. lib. 2, t. 2, p. 493.

[5] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 611.

[6] Homer. in Apoll. v. 4.

[7] Thucyd. lib. 3, cap. 104. Callim. in Del. v. 279 Pausan. lib. 4, cap. 4, p. 287.

[8] Spanh. in hymn. in Del. p. 488.

[1] Lucian. de salt. t. 2, p. 291.

[2] Callim. in Del. v. 303.

de Crète, et que Thésée consacra dans ce temple [1].

D'autres concerts vinrent frapper nos oreilles. C'étaient les théories des îles de Rhénée et de Mycone. Elles attendaient sous le portique le moment où l'on pourrait les introduire dans le lieu saint. Nous les vîmes, et nous crûmes voir les Heures et les Saisons à la porte du palais du Soleil.

Nous vîmes descendre sur le rivage les théories de Céos et d'Andros. On eût dit, à leur aspect, que les Grâces et les Amours venaient établir leur empire dans une des îles Fortunées.

De tous côtés arrivaient des députations solennelles, qui faisaient retentir les airs de cantiques sacrés [2]. Elles réglaient, sur le rivage même, l'ordre de leur marche, et s'avançaient lentement vers le temple, aux acclamations du peuple qui bouillonnait autour d'elles. Avec leurs hommages, elles présentaient au Dieu les prémices des fruits de la terre [3]. Ces cérémonies, comme toutes celles qui se pratiquent à Délos, étaient accompagnées de danses, de chants et de symphonies [4]. Au sortir du temple, les théories étaient conduites dans des maisons entretenues aux dépens des villes dont elles apportaient les offrandes [5].

Les poëtes les plus distingués de notre temps avaient composé des hymnes pour la fête; mais leurs succès n'effaçaient pas la gloire des grands hommes qui l'avaient célébrée avant eux. On croyait être en présence de leurs génies. Ici on entendait les chants harmonieux de cet Olen de Lycie, un des premiers qui aient consacré la poésie au culte des dieux [6]. Là, on était frappé des sons touchants de Simonide [7]. Plus loin, c'étaient les accords séduisants de Bacchylide [8], ou les transports fougueux de Pindare [9]; et au milieu de ces sublimes accents, la voix d'Homère éclatait et se faisait écouter avec respect [10].

Cependant on apercevait dans l'éloignement la théorie des Athéniens. Tels que les filles de Nérée, lorsqu'elles suivent sur les flots le char de la souveraine des mers, une foule de bâtiments légers se jouaient autour de la galère sacrée. Leurs voiles, plus éclatantes que la neige, brillaient comme les cygnes qui agitent leurs ailes sur les eaux du Caïstre et du Méandre. A cet aspect, des vieillards qui s'étaient traînés sur le rivage, regrettaient le temps de leur plus tendre enfance, ce temps où Nicias, général des Athéniens, fut chargé du soin de la théorie. « Il ne l'amena point à Délos, nous disaient-ils; il la conduisit secrètement dans l'île de Rhénée, qui s'offre à vos regards [1]. Toute la nuit fut employée à construire sur ce canal un pont dont les matériaux, préparés de longue main et enrichis de dorure et de couleurs, n'avaient besoin que d'être réunis. Il avait près de quatre stades de longueur (1) : on le couvrit de tapis superbes, on le para de guirlandes; et le jour suivant, au lever de l'aurore, la théorie traversa la mer; mais ce ne fut pas comme l'armée de Xerxès, pour détruire les nations; elle leur amenait les plaisirs : et pour leur en faire goûter les prémices, elle resta longtemps suspendue sur les flots, chantant des cantiques, et frappant tous les yeux d'un spectacle que le soleil n'éclairera point une seconde fois. »

La députation que nous vîmes arriver était presque toute choisie parmi les plus anciennes familles de la république [2]. Elle était composée de plusieurs citoyens qui prenaient le titre de Théores (2); de deux chœurs de garçons et de filles [3], pour chanter les hymnes et danser les ballets; de quelques magistrats, chargés de recueillir les tributs, et de veiller aux besoins de la théorie [4]; et de dix inspecteurs tirés au sort, qui devaient présider aux sacrifices [5]; car les Athéniens en ont usurpé l'intendance, et c'est en vain que les prêtres et les magistrats de Délos réclament des droits qu'ils ne sont pas en état de soutenir par la force [6].

Cette théorie parut avec tout l'éclat [7] qu'on devait attendre d'une ville où le luxe est poussé à l'excès. En se présentant devant le dieu, elle lui offrit une couronne d'or de la valeur de quinze cents drachmes [8] (3); et bientôt on entendit les mugissements de cent bœufs [9], qui tombaient sous les couteaux des prêtres. Ce sacrifice fut suivi d'un ballet, où les Athéniens représentèrent les courses et les mouvements de l'île de Délos, pendant qu'elle roulait au gré des vents sur les plaines de la mer [10]. A peine fut-il fini, que les jeunes Déliens se mêlèrent avec eux, pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète, à l'exemple de Thésée, qui, après sa victoire sur le Minotaure, avait exécuté cette danse auprès de

[1] Callim. in Del. v. 306. Pausan. lib. 9, p. 793. Plut. in Thes. t. 1, p. 9.
[2] Plut. in Nic. t. 1, p. 535.
[3] Callim. in Del. v. 278.
[4] Lucian. de salt. t. 2, p. 277.
[5] Herodot. lib. 4, cap. 35.
[6] Id. ibid. Callim. in Del. v. 305. Pausan. lib. 9, cap. 27, p. 762.
[7] Suid. in Σιμωνιδ.
[8] Schol. Callim. in Del. v. 28.
[9] Pindar. isthm. 1, v. 4. Id. ap. Philon. de mund. incorr p. 960.
[10] Thucyd. lib. 3, cap. 104.

[1] Plut. in Nic. t. 1, p. 525.
(1) Environ 378 toises.
[2] Herodot. lib. 6, cap. 87.
(2) Théore, ambassadeur sacré, et chargé d'offrir des sacrifices au nom d'une ville. (Suid. in Θεωρ.)
[3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 58. Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.
[4] Tayl. marm. Sand. p. 50.
[5] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107, p. 927. Etymol. magn. in Ιεροπ. Vales. in Harpocr. et Mauss. not. p. 132.
[6] Demosth. de cor. p. 495. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.
[7] Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.
[8] Marm. Sand. et not. Tayl. p. 66.
(3) 1350 livres.
[9] Homer. hymn. in Apoll. v. 57. Tayl. in marm. Sand p. 35. Corsin. in marmor. dissert. 6, in append. ad Not. græc. p. CXXIII.
[10] Lucian. de salt. t. 2, p. 291.

l'autel [1]. Ceux qui s'étaient le plus distingués reçurent pour récompense de riches trépieds [2], qu'ils consacrèrent au dieu; et leur nom fut proclamé par deux hérauts [3], venus à la suite de la théorie.

Il en coûte plus de quatre talents à la république pour les prix distribués aux vainqueurs, pour les présents et les sacrifices offerts au Dieu, pour le transport et l'entretien de la théorie [4]. Le temple possède, soit dans les îles de Rhénée et de Délos, soit dans le continent de la Grèce, des bois, des maisons, des fabriques de cuivre, et des bains, qui lui ont été légués par la piété des peuples. C'est la première source de ses richesses; la seconde est l'intérêt des sommes qui proviennent de ces différentes possessions, et qui, après s'être accumulées dans le trésor de l'Artémisium [5], sont placées ou sur les particuliers, ou sur les villes voisines [6]. Ces deux objets principaux, joints aux amendes pour crime d'impiété, toujours appliquées au temple, forment, au bout de quatre ans, un fonds d'environ vingt talents (1), que les trois Amphyctions ou trésoriers nommés par le sénat d'Athènes, sont chargés de recueillir, et sur lequel ils prélèvent en partie la dépense de la théorie [7] *.

Quand elle eut achevé les cérémonies qui l'attiraient au pied des autels, nous fûmes conduits à un repas que le sénat de Délos donnait aux citoyens de cette île [8]. Ils étaient confusément assis sur les bords de l'Inopus, et sous des arbres qui formaient des berceaux. Toutes les âmes, avidemment attachées au plaisir, cherchaient à s'échapper par mille expressions différentes, et nous communiquaient le sentiment qui les rendait heureuses. Une joie pure, bruyante et universelle, régnait sous ces feuillages épais; et, lorsque le vin de Naxos y pétillait dans les coupes, tout célébrait à grands cris le nom de Nicias, qui le premier avait assemblé le peuple dans ces lieux charmants, et assigné des fonds pour éterniser un pareil bienfait.

Le reste de la journée fut destiné à des spectacles d'un autre genre. Des voix admirables se disputèrent le prix de la musique [9]; et des bras armés du ceste, celui de la lutte [10]. Le pugilat, le saut et la course à pied, fixèrent successivement notre attention, et nous rappelèrent ce que nous avions vu, quelques années auparavant, aux jeux Olympiques. On avait tracé, vers l'extrémité méridionale de l'île, un stade autour duquel étaient rangés les députés d'Athènes, le sénat de Délos et toutes les théories parées de leurs vêtements superbes. Cette jeunesse brillante était la plus fidèle image des dieux réunis dans l'Olympe. Des coursiers fougueux, conduits par Théagène et ses rivaux, s'élancèrent dans la lice [1], la parcoururent plusieurs fois, et balancèrent longtemps la victoire; mais, semblable au dieu, qui après avoir dégagé son char du sein des nuages, se précipite tout à coup à l'occident, Théagène sortit comme un éclair du milieu de ses rivaux, et parvint au bout de la carrière dans l'instant que le soleil finissait la sienne. Il fut couronné aux yeux d'un monde de spectateurs accourus sur les hauteurs voisines, aux yeux de presque toutes les beautés de la Grèce, aux yeux d'Ismène, dont les regards le flattaient plus que ceux des hommes et des dieux.

On célébra le jour suivant la naissance d'Apollon [2] (1). Parmi les ballets qu'on exécuta, nous vîmes des nautoniers danser autour d'un autel, et le frapper à grands coups de fouets [3]. Après cette cérémonie bizarre, dont nous ne pûmes pénétrer le sens mystérieux, ils voulurent figurer les jeux innocents qui amusaient le dieu dans sa plus tendre enfance. Il fallait, en dansant les mains liées derrière le dos, mordre l'écorce d'un olivier que la religion a consacré. Leurs chutes fréquentes et leurs pas irréguliers excitaient, parmi les spectateurs, les transports éclatants d'une joie qui paraissait indécente, mais dont ils disaient que la majesté des cérémonies saintes n'était point blessée. En effet, les Grecs sont persuadés qu'on ne saurait trop bannir du culte que l'on rend aux dieux, la tristesse et les pleurs [4]; et de là vient que, dans certains endroits [5], il est permis aux hommes et aux femmes de s'attaquer en présence des autels, par des traits de plaisanterie, dont rien ne corrige la licence et la grossièreté.

Ces nautoniers étaient du nombre de ces marchands étrangers que la situation de l'île, les franchises dont elle jouit, l'attention vigilante des Athéniens, et la célébrité des fêtes, attirent en foule à Délos [6]. Ils y venaient échanger leurs richesses particulières avec le blé, le vin et les denrées des îles voisines : ils les échangeaient avec ces tuniques de lin teintes en rouge, qu'on fabrique dans l'île d'Amorgos [7]; avec les riches étoffes de pourpre qui se font dans celle de Cos [8]; avec l'alun si renommé de

[1] Callim. in Del. v. 312. Plut. in Thes. t. 1, p. 9. Poll. lib. 4, cap. 14, § 101, p. 407.
[2] Marm. Sand. et not. Tayl. p. 68.
[3] Poll. lib. 9, cap. 6, § 61. Athen. lib. 6, cap. 6, p. 234.
[4] Marm. Sand.
[5] Append. ad. marm. Oxon. n° CLV, p. 54.
[6] Marm. Sand.
(1) Environ 108,000 livres.
[7] Marm. Sand.
* Voyez la note CII, a la fin du volume.
[8] Plut. in Nic. t. 1, p. 525.
[9] Thucyd. lib. 3, cap 104.
[10] Homer. in Apoll. v 149.

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 104.
[2] Diog. Laert. lib. 3, § 2.
(1) Le 7 du mois de Thargélion, qui répondait au 9e jour du mois de mai.
[3] Callim. in Del. v. 321. Schol. ibid. Hesych. in Δηλου. Spanh. in Callim. t. 2, p. 520.
[4] Spanh. in Callim. t. 2, p. 521.
[5] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 596.
[6] Strab. lib. 10, p. 486.
[7] Hesych. et Etymol. magn. in Αμοργ. Eustath. in Dionys. Perieg. v. 526. Tournef. Voyage, t. 1, p. 233.
[8] Horat. lib. 4, od. 13.

Mélos [1]; avec le cuivre précieux que, depuis un temps immémorial, on tire des mines de Délos, et que l'art industrieux convertit en vases élégants [2]. L'île était devenue comme l'entrepôt des trésors des nations; et tout près de l'endroit où ils étaient accumulés, les habitants de Délos, obligés par une loi expresse de fournir de l'eau à toute la multitude [3], étalaient sur de longues tables des gâteaux et des mets préparés à la hâte (1).

J'étudiais avec plaisir les diverses passions que l'opulence et le besoin produisaient dans des lieux si voisins, et je ne croyais pas que, pour un esprit attentif, il y eût de petits objets dans la nature. Les Déliens ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille; ils tirent de leur industrie un profit assez considérable [4]. J'en vis quelques-uns qui, élevés sur des tréteaux, et montrant au peuple des œufs qu'ils tenaient dans leurs mains, distinguaient à leur forme les poules qui les avaient mis au jour [5]. J'avais à peine levé les yeux sur cette scène singulière, que je me sentis fortement secoué par un bras vigoureux; c'était un sophiste d'Athènes, avec qui j'avais eu quelques liaisons. « Eh quoi, me dit-il, Anacharsis, ces objets sont-ils dignes d'un philosophe? viens : de plus nobles soins, de plus hautes spéculations, doivent remplir les moments de ta vie. » Il me conduisit sur une éminence, où d'autres sophistes agitaient en fureur les questions subtiles de l'école de Mégare [6]. Le fougueux Eubulide de Milet, que nous avions vu autrefois à Mégare, était à leur tête, et venait de leur lancer cet argument : « Ce qui est à Mégare n'est point à Athènes; or, il y « a des hommes à Mégare; il n'y a donc pas d'hom- « mes à Athènes [7]. » Tandis que ceux qui l'écoutaient, se fatiguaient vainement à résoudre cette difficulté, des cris soudains nous annoncèrent l'arrivée de la théorie des Téniens, qui, outre ses offrandes particulières, apportait encore celles des Hyperboréens.

Ce dernier peuple habite vers le nord de la Grèce [8]; il honore spécialement Apollon, et l'on voit encore à Délos le tombeau de deux de ses prêtresses qui s'y rendirent autrefois, pour ajouter de nouveaux rites au culte de ce Dieu. On y conserve aussi, dans un édifice consacré à Diane, les cendres

[1] Diod. Sic. lib. 5, p. 293. Plin. lib. 35, cap. 15, t. 2, p. 714. Tournef. t. 1, p. 156.

[2] Plin. lib. 34, cap. 2, t. 2, p. 640. Cicer. orat. pro Rosc. Amer. cap. 46, t. 4, p. 91.

[3] Athen. lib. 4, cap. 22, p. 173

(1) Il parait par Athénée, que, pendant les fetes de Delos, on etalait dans le marché, de l'agneau, du porc, des poissons, et des gateaux ou l'on avait mèle du cumin, espece de graine ressemblante à celle du fenouil.

[4] Plin. lib. 10, cap. 50, t. 1, p. 571. Columel. de re rust. lib. 8, cap. 2. Varr. de re rust. lib. 3, cap. 8, § 9.

[5] Cicer. in Lucull. cap. 18, t. 2, p. 26; cap. 26, p. 36.

[6] Diog. Laert. lib. 2, § 106.

[7] Id. ibid. § 107. Id. in Chrys. lib. 7, § 187.

[8] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 7, p. 113 et 127, t. 18, hist. p. 192.

des derniers théores que les Hyperboréens avaient envoyés dans cette île [1] : ils y périrent malheureusement; et, depuis cet événement, ce peuple se contente d'y faire parvenir, par des voies étrangères, les prémices de ses moissons. Une tribu voisine des Scythes les reçoit de ses mains, et les transmet à d'autres nations qui les portent sur les bords de la mer Adriatique; de là elles descendent en Épire, traversent la Grèce, arrivent dans l'Eubée, et sont conduites à Ténos [2].

A l'aspect de ces offrandes sacrées, on s'entretenait des merveilles qu'on raconte du pays des Hyperboréens. C'est là que règnent sans cesse le printemps, la jeunesse et la santé; c'est là que, pendant dix siècles entiers, on coule des jours sereins dans les fêtes et les plaisirs [3]. Mais cette heureuse région est située à une des extrémités de la terre, comme le jardin des Hespérides en occupe une autre extrémité; et c'est ainsi que les hommes n'ont jamais su placer le séjour du bonheur, que dans des lieux inaccessibles.

Pendant que l'imagination des Grecs s'enflammait au récit de ces fictions, j'observais cette foule de mâts qui s'élevaient dans le port de Délos. Les flottes des théores présentaient leurs proues au rivage; et ces proues, que l'art avait décorées, offraient des attributs propres à chaque nation. Des Néréides caractérisaient celles des Phthiotes. On voyait sur la galère d'Athènes un char brillant que conduisait Pallas; et sur les vaisseaux des Béotiens, la figure de Cadmus armé d'un serpent [4]. Quelques-unes de ces flottes mettaient à la voile; mais les beautés qu'elles remenaient dans leur patrie étaient bientôt remplacées par des beautés nouvelles. Tels on voit dans le cours d'une nuit longue et tranquille des astres se perdre à l'occident, tandis que d'autres se lèvent à l'orient pour repeupler les cieux.

Les fêtes durèrent plusieurs jours; on renouvela plusieurs fois les courses de chevaux : nous vîmes souvent du rivage les plongeurs si renommés de Délos [5], se précipiter dans la mer, s'établir dans ses abîmes ou se reposer sur sa surface, retracer l'image des combats, et justifier, par leur adresse, la réputation qu'ils se sont acquise.

## CHAPITRE LXXVII.

### SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

*Cérémonies du mariage.*

L'amour présidait aux fêtes de Délos, et cette jeunesse nombreuse qu'il avait rassemblée autour

[1] Herodot. lib. 4, cap. 35.

[2] Id. ibid. cap 33. Callim. in Del. v. 283.

[3] Pind. Pyth. od. 10, v. 53. Id. et Simonid. ap. Strab lib. 15, p. 711. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 219.

[4] Euripid. Iphig. in Aul. v. 240.

[5] Diog. Laert. lib. 2, § 22. Id. lib. 9 § 11. Suid. in Δηλ.

de lui, ne connaissait plus d'autres lois que les siennes. Tantôt, de concert avec l'hymen, il couronnait la constance des amants fidèles; tantôt il faisait naître le trouble et la langueur dans une âme jusqu'alors insensible; et, par ces triomphes multipliés, il se préparait au plus glorieux de tous, à l'hymen d'Ismène et de Théagène.

Témoin des cérémonies dont cette union fut accompagnée, je vais les rapporter, et décrire les pratiques que les lois, l'usage et la superstition ont introduites, afin de pourvoir à la sûreté et au bonheur du plus saint des engagements; et s'il se glisse dans ce récit des détails frivoles en apparence, ils seront ennoblis par la simplicité des temps auxquels ils doivent leur origine.

Le silence et le calme commençaient à renaître à Délos. Les peuples s'écoulaient comme un fleuve qui, après avoir couvert la campagne, se retire insensiblement dans son lit. Les habitants de l'île avaient prévenu le lever de l'aurore; ils s'étaient couronnés de fleurs, et offraient sans interruption, dans le temple et devant leurs maisons, des sacrifices, pour rendre les dieux favorables à l'hymen d'Ismène [1]. L'instant d'en former les liens était arrivé : nous étions assemblés dans la maison de Philoclès : la porte de l'appartement d'Ismène s'ouvrit, et nous en vîmes sortir les deux époux, suivis des auteurs de leur naissance, et d'un officier public [2], qui venait de dresser l'acte de leur engagement. Les conditions en étaient simples : on n'avait prévu aucune discussion d'intérêt entre les parents, aucune cause de divorce entre les parties contractantes : et à l'égard de la dot, comme le sang unissait déjà Théagène à Philoclès, on s'était contenté de rappeler une loi de Solon, qui, pour perpétuer les biens dans les familles, avait réglé que les filles uniques épouseraient leurs plus proches parents.

Nous étions vêtus d'habits magnifiques que nous avions reçus d'Ismène [3]. Celui de son époux était son ouvrage. Elle avait pour parure un collier de pierres précieuses, et une robe où l'or et la pourpre confondaient leurs couleurs. Ils avaient mis l'un et l'autre sur leurs cheveux flottants, et parfumés d'essences [4], des couronnes de pavots, de sésames et d'autres plantes consacrées à Vénus [5]. Dans cet appareil, ils montèrent sur un char [6], et s'avancèrent vers le temple. Ismène avait son époux à sa droite, et à sa gauche un ami de Théagène, qui devait le suivre dans cette cérémonie [7]. Les peuples

[1] Charit. de Chær. et Callirr. amor. lib. 3, p. 44.
[2] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 3, p. 450.
[3] Aristoph. in Plut. v. 529. Schol. ibid. in av. v. 671. Achill. Tat. lib. 2, p. 85.
[4] Aristoph. in Plut. ibid.
[5] Eurip. Iphig. in Aul. v. 903. Schol. Aristoph. in pac. v. 869; in av. v. 159. Schol. ibid.
[6] Eurip. in Helen. v. 728. Suid. in Ζευγος. Lucian. de conv. t. 3, p. 450.
[7] Suid. in Ζευγος. Poll. lib. 10, cap. 7, § 33. Eustath. in Iliad. lib. 6, t. 2, p. 652, lin. 45.

empressés répandaient des fleurs et des parfums sur leur passage [1]; ils s'écriaient : « Ce ne sont point des mortels; c'est Apollon et Coronis; c'est Diane et Endymion; c'est Apollon et Diane. » Ils cherchaient à nous rappeler des augures favorables, à prévenir les augures sinistres. L'un disait : « J'ai vu ce matin deux tourterelles planer longtemps ensemble dans les airs, et se reposer ensemble sur une branche de cet arbre. » Un autre disait : « Écartez la corneille solitaire; qu'elle aille gémir au loin sur la perte de sa fidèle compagne; rien ne serait si funeste que son aspect [2]. »

Les deux époux furent reçus à la porte du temple par un prêtre qui leur présenta à chacun une branche de lierre, symbole des liens qui devaient les unir à jamais [3]; il les mena ensuite à l'autel, où tout était préparé pour le sacrifice d'une génisse qu'on devait offrir à Diane [4], à la chaste Diane, qu'on tâchait d'apaiser, ainsi que Minerve [5] et les divinités qui n'ont jamais subi le joug de l'hymen. On implorait aussi Jupiter et Junon, dont l'union et les amours seront éternelles [6]; le ciel et la terre, dont le concours produit l'abondance et la fertilité [7]; les Parques, parce qu'elles tiennent dans leurs mains la vie des mortels [8]; les Grâces, parce qu'elles embellissent les jours des heureux époux; Vénus enfin, à qui l'amour doit sa naissance, et les hommes leur bonheur [9].

Les prêtres, après avoir examiné les entrailles des victimes, déclarèrent que le ciel approuvait cet hymen. Pour en achever les cérémonies, nous passâmes à l'Artémisium; et ce fut là que les deux époux déposèrent chacun une tresse de leurs cheveux, sur le tombeau des derniers Théores Hyperboréens. Celle de Théagène était roulée autour d'une poignée d'herbes, et celle d'Ismène autour d'un fuseau [10]. Cet usage rappelait les époux à la première institution du mariage, à ce temps où l'un devait s'occuper par préférence des travaux de la campagne, et l'autre des soins domestiques.

Cependant Philoclès prit la main de Théagène, la mit dans celle d'Ismène, et proféra ces mots : « Je « vous accorde ma fille, afin que vous donniez à la « république des citoyens légitimes [11]. » Les deux époux se jurèrent aussitôt une fidélité inviolable, et les auteurs de leurs jours, après avoir reçu leurs serments, les ratifièrent par de nouveaux sacrifices [12].

[1] Charit. de Chær. et Call. amor. lib. 3, p. 44.
[2] Ælian. de animal. lib. 3, cap. 9. Orus Apoll. hierogl. 8.
[3] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 9, p. 422.
[4] Eurip. Iphig. in Aul. v. 1110.
[5] Potter. archæol. Græc. lib. 4, cap. 11, p. 610.
[6] Aristoph. in Thesmoph. v. 982. Schol. ibid. Poll. lib. 3, cap. 3. Suid. in Τελεια.
[7] Procl. in Tim. lib. 5, p. 293, lin. 26.
[8] Poll. lib. 3, cap. 3.
[9] Etymol. magn. in Γαμηλ.
[10] Herodot. lib. 4, cap. 34. Callim. in Del. v. 296.
[11] Menandr. ap. Clem. Alex. strom. lib. 2, p. 502
[12] Meurs. lect. Att. lib. 3, cap. 1.

Les voiles de la nuit commençaient à se déployer dans les airs, lorsque nous sortîmes du temple pour nous rendre à la maison de Théagène. La marche, éclairée par des flambeaux sans nombre, était accompagnée de chœurs de musiciens et de danseurs [1]. La maison était entourée de guirlandes, et couverte de lumières [2].

Dès que les deux époux eurent touché le seuil de la porte, on plaça pour un instant une corbeille de fruits sur leurs têtes [3]; c'était le présage de l'abondance dont ils devaient jouir. Nous entendîmes en même temps répéter de tous côtés le nom d'Hyménéus [4], de ce jeune homme d'Argos qui rendit autrefois à leur patrie des filles d'Athènes, que des corsaires avaient enlevées : il obtint pour prix de son zèle une de ces captives qu'il aimait tendrement; et depuis cette époque, les Grecs ne contractent point de mariage sans rappeler sa mémoire [5].

Ces acclamations nous suivirent dans la salle du festin, et continuèrent pendant le souper; alors des poëtes s'étant glissés auprès de nous, récitèrent des épithalames.

Un jeune enfant, à demi couvert de branches d'aubépine et de chêne, parut avec une corbeille de pains, et entonna un hymne qui commençait ainsi : « J'ai changé mon ancien état contre un état plus « heureux [6]. » Les Athéniens chantent cet hymne dans une de leurs fêtes, destinée à célébrer l'instant où leurs ancêtres, nourris jusqu'alors de fruits sauvages, jouirent en société des présents de Cérès; ils le mêlent dans les cérémonies du mariage, pour montrer qu'après avoir quitté les forêts, les hommes jouirent des douceurs de l'amour. Des danseuses, vêtues de robes légères, et couronnées de myrte, entrèrent ensuite, et peignirent, par des mouvements variés, les transports, les langueurs, et l'ivresse de la plus douce des passions.

Cette danse finie, Leucippe alluma le flambeau nuptial [7], et conduisit sa fille à l'appartement qu'on lui avait destiné. Plusieurs symboles retracèrent aux yeux d'Ismène les devoirs qu'on attachait autrefois à son nouvel état. Elle portait un de ces vases de terre où l'on fait rôtir de l'orge [8]; une de ses suivantes tenait un crible, et sur la porte était suspendu un instrument propre à piler des grains [9]. Les deux époux goûtèrent d'un fruit dont la douceur devait être l'emblème de leur union [10].

[1] Homer. iliad. lib. 18, v. 491. Hesiod. scut. Hers. v. 275. Eurip. in Alcest. v. 915. Id. in Helen. v. 728.
[2] Heliod. Æthiop lib. 6, p. 278.
[3] Pierr. grav. de Stosch, planch. 70.
[4] Homer. iliad. lib. 18, v. 491. Anacr. od. 18. Callim. in Del. v. 296.
[5] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 307.
[6] Hesych. et Suid. in Ἔφυγον.
[7] Eurip. in Iphig. in. Aul. v. 732. Id. in Phœniss. v. 346.
[8] Poll. lib. 1, cap. 12, § 246.
[9] Id. lib. 3, cap. 3, § 37.
[10] Plut. in Solon. t. 1, p. 89. Id. in conjug. præcept. t. 2, p. 138.

Cependant, livrés aux transports d'une joie immodérée, nous poussions des cris tumultueux, et nous assiégions la porte défendue par un des fidèles amis de Théagène [1]. Une foule de jeunes gens dansaient au son de plusieurs instruments. Ce bruit fut enfin interrompu par la théorie de Corinthe, qui s'était chargée de chanter l'hyménée du soir. Après avoir félicité Théagène, elle ajoutait [2] :

« Nous sommes dans le printemps de notre âge : « nous sommes l'élite de ces filles de Corinthe, si « renommées par leur beauté [3]. O Ismène! il n'en « est aucune parmi nous dont les attraits ne cèdent aux vôtres [4]. Plus légère qu'un coursier de « Thessalie, élevée au-dessus de ses compagnes, « comme un lis qui fait l'honneur d'un jardin, Ismène est l'ornement de la Grèce. Tous les amours « sont dans ses yeux; tous les arts respirent sous « ses doigts. O fille! ô femme charmante! nous « irons demain dans la prairie cueillir des fleurs « pour en former une couronne. Nous la suspendrons au plus beau des platanes voisins. Sous son « feuillage naissant, nous répandrons des parfums « en votre honneur, et sur son écorce nous graverons ces mots : *Offrez-moi votre encens, je suis* « *l'arbre d'Ismène.* Nous vous saluons, heureuse « épouse, nous vous saluons, heureux époux : « puisse Latone vous donner des fils qui vous ressemblent; Vénus vous embraser toujours de ses « flammes; Jupiter transmettre à vos derniers neveux la félicité qui vous entoure! Reposez-vous « dans le sein des plaisirs : ne respirez désormais « que l'amour le plus tendre. Nous reviendrons au « lever de l'aurore, et nous chanterons de nouveau : « O Hymen, Hyménée, Hymen! »

Le lendemain, à la première heure du jour, nous revînmes au même endroit, et les filles de Corinthe firent entendre l'hyménée suivant [5] :

« Nous vous célébrons dans nos chants, Vénus, « ornement de l'Olympe; Amour, délices de la terre; « et vous, Hymen, source de vie, nous vous célébrons dans nos chants, Amour, Hymen, Vénus. « O Théagène! éveillez-vous, jetez les yeux sur « votre amante; jeune favori de Vénus, heureux et « digne époux d'Ismène, ô Théagène, éveillez-vous! « jetez les yeux sur votre épouse; voyez l'éclat dont « elle brille; voyez cette fraîcheur de vie dont tous « ses traits sont embellis. La rose est la reine des « fleurs; Ismène est la reine des belles. Déjà sa paupière tremblante s'entr'ouvre aux rayons du soleil; « heureux et digne époux d'Ismène, ô Théagène! « éveillez-vous. »

Ce jour, que les deux amants regardèrent comme le premier de leur vie, fut presque tout employé de leur part à jouir du tendre intérêt que les habi-

[1] Poll. lib. 3, cap. 3, § 37.
[2] Theocr. idyll. 18.
[3] Anacr. od. 32.
[4] Theocr. idyll. 18.
[5] Theod. prodr. amor. p. 405.

tants de l'île prenaient à leur hymen, et tous leurs amis furent autorisés à leur offrir des présents. Ils s'en firent eux-mêmes l'un à l'autre, et reçurent en commun ceux de Philoclès, père de Théagène. On les avait apportés avec pompe. Un enfant, vêtu d'une robe blanche, ouvrait la marche, tenant une torche allumée; venait ensuite une jeune fille, ayant une corbeille sur sa tête : elle était suivie de plusieurs domestiques qui portaient des vases d'albâtre, des boîtes à parfums, diverses sortes d'essences, des pâtes d'odeur, et tout ce que le goût de l'élégance et de la propreté a pu convertir en besoin [1].

Sur le soir, Ismène fut ramenée chez son père; et, moins pour se conformer à l'usage, que pour exprimer ses vrais sentiments, elle lui témoigna le regret d'avoir quitté la maison paternelle; le lendemain, elle fut rendue à son époux; et, depuis ce moment, rien ne troubla plus leur félicité.

## CHAPITRE LXXVIII.

### SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

#### Sur le bonheur.

Philoclès joignait au cœur le plus sensible un ugement exquis et des connaissances profondes. Dans sa jeunesse il avait fréquenté les plus célèbres philosophes de la Grèce. Riche de leurs lumières, et encore plus de ses réflexions, il s'était composé un système de conduite qui répandait la paix dans son âme et dans tout ce qui l'environnait. Nous ne cessions d'étudier cet homme singulier, pour qui chaque instant de la vie était un instant de bonheur.

Un jour que nous errions dans l'île, nous trouvâmes cette inscription sur un petit temple de Latone : *Rien de si beau que la justice, de meilleur que la santé, de si doux que la possession de ce qu'on aime.* « Voilà, dis-je, ce qu'Aristote blâmait un jour en notre présence. Il pensait que les qualifications énoncées dans cette maxime ne doivent pas être séparées, et ne peuvent convenir qu'au bonheur [2]. En effet, le bonheur est certainement ce qu'il y a de plus beau, de meilleur et de plus doux. Mais à quoi sert de décrire ses effets? Il serait plus important de remonter à sa source. — Elle est peu connue, répondit Philoclès : tous, pour y parvenir, choisissent des sentiers différents; tous se partagent sur la nature du souverain bien. Il consiste, tantôt dans la jouissance de tous les plaisirs, tantôt dans l'exemption de toutes les peines [3]. Les uns ont tâché d'en renfermer les caractères en de courtes formules : telle est la sentence que vous venez de lire sur ce temple; telle est encore celle qu'on chante souvent à table, et qui fait dépendre le bonheur de la santé, de la beauté, des richesses légitimement acquises, et de la jeunesse passée dans le sein de l'amitié [1]. D'autres, outre ces dons précieux, exigent la force du corps, le courage de l'esprit, la justice, la prudence, la tempérance, la possession enfin de tous les biens et de toutes les vertus [2] (1) : mais comme la plupart de ces avantages ne dépendent pas de nous, et que même en les réunissant, notre cœur pourrait n'être pas satisfait, il est visible qu'ils ne constituent pas essentiellement l'espèce de félicité qui convient à chaque homme en particulier.

« — Et en quoi consiste-t-elle donc? s'écria l'un de nous avec impatience; et quel est le sort des mortels, si, forcés de courir après le bonheur, ils ignorent la route qu'ils doivent choisir? — Hélas! reprit Philoclès, ils sont bien à plaindre, ces mortels. Jetez les yeux autour de vous. Dans tous les lieux, dans tous les états, vous n'entendrez que des gémissements et des cris; vous ne verrez que des hommes tourmentés par le besoin d'être heureux, et par des passions qui les empêchent de l'être; inquiets dans les plaisirs, sans force contre la douleur; presque également accablés par les privations et par la jouissance; murmurant sans cesse contre leur destinée, et ne pouvant quitter une vie dont le poids leur est insupportable.

« — Est-ce donc pour couvrir la terre de malheureux, que le genre humain a pris naissance? et les dieux se feraient-ils un jeu cruel de persécuter des âmes aussi faibles que les nôtres? Je ne saurais me le persuader; c'est contre nous seuls que nous devons diriger nos reproches. Interrogeons-nous sur l'idée que nous avons du bonheur. Concevons-nous autre chose qu'un état où les désirs, toujours renaissants, seraient toujours satisfaits; qui se diversifierait suivant la différence des caractères, et dont on pourrait prolonger la durée à son gré [3]? Mais il faudrait changer l'ordre éternel de la nature, pour que cet état fût le partage d'un seul d'entre nous. Ainsi, désirer un bonheur inaltérable et sans amertume, c'est désirer ce qui ne peut pas exister, et qui, par cette raison-là même, enflamme le plus nos désirs : car rien n'a plus d'attraits pour nous que de triompher des obstacles qui sont ou qui paraissent insurmontables.

Des lois constantes, et dont la profondeur se dérobe à nos recherches, mêlent sans interruption le bien avec le mal dans le système général de la nature; et les êtres qui font partie de ce grand tout, si ad-

[1] Harpocr. in Ἀνακαλ. Hesych. et Suid. in Ἐπαυλ. Eustath. in iliad. lib. 24, t. 2, p. 1337, lin. 44.

[2] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 11. Id. Eudem. lib. 1, cap. 1, p. 195.

[3] Aristot. magn. mor. lib. 2, cap. 7, p. 180. Democr. ap. Laert. lib. 9, § 45. Id. ap. Stob. serm. 1, p. 4.

[1] Plat. in Gorg. t. 1, p. 451. Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 574. Athen. lib. 15, cap. 14, p. 694. Stob. serm. 101, p. 552.

[2] Ap. Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 661; ap. Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 522.

(1) Plutarque parle d'un Scopas de Thessalie, qui faisait consister le bonheur dans le superflu. (In Cat. t. 1, p. 346. E.

[3] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 661.

mirable dans son ensemble, si incompréhensible, et quelquefois si effrayant dans ses détails, doivent se ressentir de ce mélange, et éprouver de continuelles vicissitudes. C'est à cette condition que la vie nous est donnée. Dès l'instant que nous la recevons, nous sommes condamnés à rouler dans un cercle de biens et de maux, de plaisirs et de douleurs. Si vous demandiez les raisons d'un si funeste partage, d'autres vous répondraient peut-être que les dieux nous devaient des biens et non pas des plaisirs; qu'ils ne nous accordent les seconds que pour nous forcer à recevoir les premiers, et que pour la plupart des mortels, la somme des biens serait infiniment plus grande que celle des maux, s'ils avaient le bon esprit de mettre dans la première classe, et les sensations agréables, et les moments exempts de troubles et de chagrins. Cette réflexion pourrait suspendre quelquefois nos murmures, mais la cause en subsisterait toujours; car enfin il y a de la douleur sur la terre. Elle consume les jours de la plupart des hommes; et quand il n'y en aurait qu'un seul qui souffrît, et quand il aurait mérité de souffrir, et quand il ne souffrirait qu'un instant dans sa vie, cet instant de douleur serait le plus désespérant des mystères que la nature offre à nos yeux.

« Que résulte-t-il de ces réflexions? Faudra-t-il nous précipiter en aveugles dans ce torrent qui entraîne et détruit insensiblement tous les êtres; nous présenter sans résistance, et comme des victimes de la fatalité, aux coups dont nous sommes menacés; renoncer enfin à cette espérance qui est le plus grand, et même le seul bien pour la plupart de nos semblables? Non, sans doute; je veux que vous soyez heureux, mais autant qu'il vous est permis de l'être; non de ce bonheur chimérique, dont l'espoir fait le malheur du genre humain, mais d'un bonheur assorti à notre condition, et d'autant plus solide que nous pouvons le rendre indépendant des événements et des hommes.

« Le caractère en facilite quelquefois l'acquisition, et on peut dire même que certaines âmes ne sont heureuses, que parce qu'elles sont nées heureuses. Les autres ne peuvent combattre à la fois, et leur caractère, et les contrariétés du dehors, sans une étude longue et suivie; car, disait un ancien philosophe : « Les dieux nous vendent le bonheur « au prix de nos travaux [1]. » Mais cette étude n'exige pas plus d'efforts que les projets et les mouvements qui nous agitent sans cesse, et qui ne sont, à tout prendre, que la recherche d'un bonheur imaginaire. »

Après ces mots, Philoclès garda le silence. Il n'avait, disait-il, ni assez de loisir, ni assez de lumières, pour réduire en système les réflexions qu'il avait faites sur un sujet si important. « Daignez du moins, dit Philotas, nous communiquer, sans liaison et sans suite, celles qui vous viendront par

[1] Epicharm. ap. Xenoph. mem. r. lib. 2, p. 737.

hasard dans l'esprit. Daignez nous apprendre comment vous êtes parvenu à cet état paisible, que vous n'avez pu acquérir qu'après une longue suite d'essais et d'erreurs.

« — O Philoclès! s'écria le jeune Lysis, les zéphyrs semblent se jouer dans ce platane; l'air se pénètre du parfum des fleurs qui s'empressent d'éclore; ces vignes commencent à entrelacer leurs rameaux autour de ces myrtes qu'elles ne quitteront plus; ces troupeaux qui bondissent dans la prairie, ces oiseaux qui chantent leurs amours, le son des instruments qui retentissent dans la vallée; tout ce que je vois, tout ce que j'entends, me ravit, me transporte. Ah! Philoclès, nous sommes faits pour le bonheur; je le sens aux émotions douces et profondes que j'éprouve : si vous connaissez l'art de les perpétuer, c'est un crime de nous en faire un mystère.

« — Vous me rappelez, répondit Philoclès, les premières années de ma vie. Je le regrette encore ce temps, où je m'abandonnais, comme vous, aux impressions que je recevais; la nature, à laquelle je n'étais pas encore accoutumé, se peignait à mes yeux sous des traits enchanteurs; et mon âme, toute neuve et toute sensible, semblait respirer tour à tour la fraîcheur et la flamme.

« Je ne connaissais pas les hommes; je trouvais dans leurs paroles et dans leurs actions l'innocence et la simplicité qui régnait dans mon cœur : je les croyais tous justes, vrais, capables d'amitié, tels qu'ils devraient être, tels que j'étais en effet; humains surtout, car il faut de l'expérience pour se convaincre qu'ils ne le sont pas.

« Au milieu de ces illusions, j'entrai dans le monde. La politesse qui distingue les sociétés d'Athènes, ces expressions qu'inspire l'envie de plaire [1], ces épanchements de cœur qui coûtent si peu et qui flattent si fort, tous ces dehors trompeurs n'eurent que trop d'attraits pour un homme qui n'avait pas encore subi d'épreuve : je volai au-devant de la séduction; et donnant à des liaisons agréables les droits et les sentiments de l'amitié, je me livrai sans réserve au plaisir d'aimer et d'être aimé. Mes choix, qui n'avaient pas été réfléchis, me devinrent funestes. La plupart de mes amis s'éloignèrent de moi, les uns par intérêt, d'autres par jalousie ou par légèreté. Ma surprise et ma douleur m'arrachèrent des larmes amères. Dans la suite, ayant éprouvé des injustices criantes et des perfidies atroces, je me vis contraint, après de longs combats, de renoncer à cette confiance si douce que j'avais en tous les hommes [2]. C'est le sacrifice qui m'a le plus coûté dans ma vie; j'en frémis encore; il fut si violent que je tombai dans un excès opposé [3] : j'aigrissais mon cœur, j'y nourrissais avec plaisir les défiances et les

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.
[2] Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 12, p. 564.
[3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 89.

haines; j'étais malheureux. Je me rappelai enfin que parmi cette foule d'opinions sur la nature du bonheur, quelques-unes, plus accréditées que les autres, le font consister dans la volupté, ou dans la pratique des vertus, ou dans l'exercice d'une raison éclairée [1]. Je résolus de trouver le mien dans les plaisirs.

« Je supprime les détails des égarements de ma jeunesse, pour venir au moment qui en arrêta le cours. Étant en Sicile, j'allai voir un des principaux habitants de Syracuse. Il était cité comme l'homme le plus heureux de son siècle. Son aspect m'effraya; quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge, il avait toutes les apparences de la décrépitude. Il s'était entouré de musiciens qui le fatiguaient à force de célébrer ses vertus, et de belles esclaves dont les danses allumaient par intervalles dans ses yeux un feu sombre et mourant. Quand nous fûmes seuls, je lui dis : « Je vous salue, ô vous qui, dans tous les temps, avez su fixer les plaisirs auprès de vous. — Des plaisirs! me répondit-il avec fureur, je n'en ai plus, mais j'ai le désespoir qu'entraîne leur privation; c'est l'unique sentiment qui me reste, et qui achève de détruire ce corps accablé de douleurs et de maux. » Je voulus lui inspirer du courage; mais je trouvai une âme abrutie, sans principes et sans ressources. J'appris ensuite qu'il n'avait jamais rougi de ses injustices, et que de folles dépenses ruinaient de jour en jour la fortune de ses enfants.

« Cet exemple, et les dégoûts que j'éprouvais successivement, me tirèrent de l'ivresse où je vivais depuis quelques années, et m'engagèrent à fonder mon repos sur la pratique de la vertu, et sur l'usage de la raison. Je les cultivai l'un et l'autre avec soin; mais je fus sur le point d'en abuser encore. Ma vertu trop austère me remplissait quelquefois d'indignation contre la société; et ma raison trop rigide, d'indifférence pour tous les objets. Le hasard dissipa cette double erreur.

« Je connus à Thèbes un disciple de Socrate, dont j'avais ouï vanter la probité. Je fus frappé de la sublimité de ses principes, ainsi que de la régularité de sa conduite. Mais il avait mis par degrés tant de superstition et de fanatisme dans sa vertu, qu'on pouvait lui reprocher de n'avoir ni faiblesse pour lui ni indulgence pour les autres; il devint difficile, soupçonneux, souvent injuste. On estimait les qualités de son cœur, et l'on évitait sa présence.

« Peu de temps après, étant allé à Delphes pour la solennité des jeux Pythiques, j'aperçus dans une allée sombre un homme qui avait la réputation d'être très-éclairé; il me parut accablé de chagrins. « J'ai dissipé à force de raison, me dit-il, l'illusion des choses de la vie. J'avais apporté en naissant tous les avantages qui peuvent flatter la vanité; au lieu d'en jouir, je voulus les analyser; et dès ce moment, les richesses, la naissance, et les grâces de la figure, ne furent à mes yeux que de vains titres distribués au hasard parmi les hommes. Je parvins aux premières magistratures de la république; j'en fus dégoûté par la difficulté d'y faire le bien, et la facilité d'y faire le mal. Je cherchai la gloire dans les combats; je plongeai ma main dans le sang des malheureux, et mes fureurs m'épouvantèrent. Je cultivai les sciences et les arts : la philosophie me remplit de doutes; je ne trouvai dans l'éloquence que l'art perfide de tromper les hommes; dans la poésie, la musique et la peinture, que l'art puéril de les amuser. Je voulus me reposer sur l'estime du public; mais voyant à mes côtés des hypocrites de vertus qui ravissaient impunément ses suffrages, je me lassai du public et de son estime. Il ne me resta plus qu'une vie sans attrait, sans ressort, qui n'était en effet que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins. »

« Fatigué de mon existence, je la traînai en des pays lointains. Les pyramides de l'Égypte m'étonnèrent au premier aspect; bientôt je comparai l'orgueil des princes qui les ont élevées, à celui d'une fourmi qui amoncellerait dans un sentier quelques grains de sable, pour laisser à la postérité des traces de son passage. Le grand roi de Perse me donna dans sa cour une place qui fit tomber ses sujets à mes pieds : l'excès de leur bassesse ne m'annonça que l'excès de leur ingratitude. Je revins dans ma patrie, n'admirant, n'estimant plus rien; et, par une fatale conséquence, n'ayant plus la force de rien aimer. Quand je me suis aperçu de mon erreur, il n'était plus temps d'y remédier : mais quoique je ne sente pas un intérêt bien vif pour mes semblables, je souhaite que mon exemple vous serve de leçon; car après tout, je n'ai rien à craindre de vous; je n'ai jamais été assez malheureux pour vous rendre des services. Étant en Égypte, je connus un prêtre, qui, après avoir tristement consumé ses jours à pénétrer l'origine et la fin des choses de ce monde, me dit en soupirant : « Malheur à celui qui entreprend de lever le voile de la nature; » et moi, je vous dis : Malheur à celui qui lèverait le voile de la société; malheur à celui qui refuserait de se livrer à cette illusion théâtrale, que les préjugés et les besoins ont répandue sur tous les objets; bientôt son âme flétrie et languissante se trouverait en vie dans le sein du néant; c'est le plus effroyable des supplices. » A ces mots, quelques larmes coulèrent de ses yeux, et il s'enfonça dans la forêt voisine.

« Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs. Ainsi, dans mes voyages, je mettais à profit les fautes de mes semblables. Elles m'apprirent ce que la moindre réflexion aurait pu m'apprendre, mais qu'on ne sait jamais que par sa propre expérience, que l'excès de la raison et de la

[1] Aristot. Eudem. lib. I, cap. I, t. 2, p. 195.

vertu, est presque aussi funeste que celui des plaisirs [1]; que la nature nous a donné des goûts qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser; que la société avait des droits sur mes services, que je devais en acquérir sur son estime; enfin que pour parvenir à ce terme heureux, qui sans cesse se présentait et fuyait devant moi, je devais calmer l'inquiétude que je sentais au fond de mon âme, et qui la tirait continuellement hors d'elle-même.

« Je n'avais jamais étudié les symptômes de cette inquiétude. Je m'aperçus que, dans les animaux, elle se bornait à la conservation de la vie, et à la propagation de l'espèce; mais que, dans l'homme, elle subsistait après la satisfaction des premiers besoins; qu'elle était plus générale parmi les nations éclairées que parmi les peuples ignorants, beaucoup plus forte et plus tyrannique chez les riches que chez les pauvres. C'est donc le luxe des pensées et des désirs qui empoisonne nos jours; c'est donc ce luxe insatiable, qui se tourmente dans l'oisiveté, qui, pour se soutenir dans un état florissant, se repaît de nos passions, les irrite sans cesse, et n'en recueille que des fruits amers. Mais pourquoi ne pas lui fournir des aliments plus salutaires? pourquoi ne pas regarder cette agitation que nous éprouvons, même dans la satiété des biens et des plaisirs, comme un mouvement imprimé par la nature dans nos cœurs, pour les forcer à se rapprocher les uns des autres, et à trouver leur repos dans une union mutuelle?

« O humanité! penchant généreux et sublime, qui vous annoncez dans notre enfance, par les transports d'une tendresse naïve; dans la jeunesse, par la témérité d'une confiance aveugle; dans le courant de notre vie, par la facilité avec laquelle nous contractons de nouvelles liaisons! ô cris de la nature, qui retentissez d'un bout de l'univers à l'autre, qui nous remplissez de remords, quand nous opprimons nos semblables; d'une volupté pure, quand nous pouvons les soulager! ô amour, ô amitié, ô bienfaisance, sources intarissables de biens et de douceurs! les hommes ne sont malheureux, que parce qu'ils refusent d'entendre votre voix. O dieux, auteurs de si grands bienfaits! l'instinct pouvait sans doute, en rapprochant des êtres accablés de besoins et de maux, prêter un soutien passager à leur faiblesse; mais il n'y a qu'une bonté infinie comme la vôtre, qui ait pu former le projet de nous rassembler par l'attrait du sentiment, et répandre, sur ces grandes associations qui couvrent la terre, une chaleur capable d'en éterniser la durée.

« Cependant, au lieu de nourrir ce feu sacré, nous permettons que de frivoles dissensions, de vils intérêts travaillent sans cesse à l'éteindre. Si l'on nous disait que deux inconnus, jetés par hasard dans une île déserte, sont parvenus à trouver dans leur union des charmes qui les dédommagent du reste de l'univers; si l'on nous disait qu'il existe une famille uniquement occupée à fortifier les liens du sang par les liens de l'amitié; si l'on nous disait qu'il existe dans un coin de la terre un peuple qui ne connaît d'autre loi que celle de s'aimer, d'autre crime que de ne s'aimer pas assez; qui de nous oserait plaindre le sort de ces deux inconnus? qui ne désirerait appartenir à cette famille? qui ne volerait à cet heureux climat? O mortels, ignorants et indignes de votre destinée! il n'est pas nécessaire de traverser les mers, pour découvrir le bonheur; il peut exister dans tous les états, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans vous, autour de vous, partout où l'on aime.

« Cette loi de la nature, trop négligée par nos philosophes, fut entrevue par le législateur d'une nation puissante. Xénophon me parlant un jour de l'institution des jeunes Perses, me disait qu'on avait établi dans les écoles publiques un tribunal où ils venaient mutuellement s'accuser de leurs fautes, et qu'on y punissait l'ingratitude avec une extrême sévérité. Il ajoutait que sous le nom d'ingrats, les Perses comprenaient tous ceux qui se rendaient coupables envers les dieux, les parents, la patrie et les amis [1]. Elle est admirable, cette loi, qui non-seulement ordonne la pratique de tous les devoirs, mais qui les rend encore aimables en remontant à leur origine. En effet, si l'on n'y peut manquer sans ingratitude, il s'ensuit qu'il faut les remplir par un motif de reconnaissance; et de là résulte ce principe lumineux et fécond, qu'il ne faut agir que par sentiment.

« N'annoncez point une pareille doctrine à ces âmes qui, entraînées par des passions violentes, ne reconnaissent aucun frein; ni à ces âmes froides qui, concentrées en elles-mêmes, n'éprouvent que les chagrins qui leur sont personnels. Il faut plaindre les premières, elles sont plus faites pour le malheur des autres, que pour leur bonheur particulier. On serait tenté d'envier le sort des secondes; car si nous pouvions ajouter à la fortune et à la santé une profonde indifférence pour nos semblables, déguisée néanmoins sous les apparences de l'intérêt, nous obtiendrions un bonheur uniquement fondé sur les plaisirs modérés des sens, et qui peut-être serait moins sujet à des vicissitudes cruelles. Mais dépend-il de nous d'être indifférents? Si nous avions été destinés à vivre abandonnés à nous-mêmes sur le mont Caucase, ou dans les déserts de l'Afrique, peut-être que la nature nous aurait refusé un cœur sensible; mais si elle nous l'avait donné, plutôt que de ne rien aimer, ce cœur aurait apprivoisé les tigres, et animé les pierres.

« Il faut donc nous soumettre à notre destinée; et puisque notre cœur est obligé de se répandre, loin de songer à le renfermer en lui-même, augmen-

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 2, t. 2, p. 19.

[1] Xenoph. de instit. p. 4.

tons, s'il est possible, la chaleur et l'activité de ses mouvements, en leur donnant une direction qui en prévienne les écarts.

« Je ne propose point mon exemple comme une règle. Mais enfin vous voulez connaître le système de ma vie. C'est en étudiant la loi des Perses, c'est en resserrant de plus en plus les liens qui nous unissent avec les dieux, avec nos parents, avec la patrie, avec nos amis, que j'ai trouvé le secret de remplir à la fois les devoirs de mon état, et les besoins de mon âme; c'est encore là que j'ai appris que plus on vit pour les autres, et plus on vit pour soi [1]. »

Alors Philoclès s'étendit sur la nécessité d'appeler au secours de notre raison et de nos vertus, une autorité qui soutienne leur faiblesse. Il montra jusqu'à quel degré de puissance peut s'élever une âme qui, regardant tous les événements de la vie comme autant de lois émanées du plus grand et du plus sage des législateurs, est obligée de lutter, ou contre l'infortune, ou contre la prospérité. « Vous serez utiles aux hommes, ajoutait-il, si votre piété n'est que le fruit de la réflexion; mais si vous êtes assez heureux pour qu'elle devienne un sentiment, vous trouverez plus de douceur dans le bien que vous leur ferez, plus de consolation dans les injustices qu'ils vous feront éprouver. »

Il continuait à développer ces vérités, lorsqu'il fut interrompu par un jeune Crétois de nos amis, nommé Démophon, qui, depuis quelque temps, se parait du titre de philosophe. Il survint tout à coup, et se déchaîna contre les opinions religieuses avec tant de chaleur et de mépris, que Philoclès crut devoir le ramener à des idées plus saines. Je renvoie cette discussion au chapitre suivant.

« L'antique sagesse des nations, reprit Philoclès, a, pour ainsi dire, confondu parmi les objets du culte public, et les dieux auteurs de notre existence, et les parents auteurs de nos jours. Nos devoirs à l'égard des uns et des autres sont étroitement liés dans les codes des législateurs, dans les écrits des philosophes, dans les usages des nations.

« De là cette coutume sacrée des Pisidiens, qui dans leurs repas commencent par des libations en l'honneur de leurs parents [2]. De là cette belle idée de Platon : « Si la Divinité agrée l'encens que vous « offrez aux statues qui la représentent, combien « plus vénérables doivent être à ses yeux et aux « vôtres, ces monuments qu'elle conserve dans vos « maisons, ce père, cette mère, ces aïeux, autre« fois images vivantes de son autorité, maintenant « objets de sa protection spéciale [3] ! » N'en doutez pas, elle chérit ceux qui les honorent, elle punit ceux qui les négligent ou les outragent [4]. Sont-ils injustes à votre égard ? avant que de laisser éclater vos plaintes, souvenez-vous de l'avis que donnait le sage Pittacus à un jeune homme qui poursuivait juridiquement son père : « Si vous avez tort, vous serez « condamné; si vous avez raison, vous mériterez « de l'être [1]. »

« Mais loin d'insister sur le respect que nous devons à ceux de qui nous tenons le jour, j'aime mieux vous faire entrevoir l'attrait victorieux que la nature attache aux penchants qui sont nécessaires à notre bonheur.

« Dans l'enfance, où tout est simple, parce que tout est vrai, l'amour pour les parents s'exprime par des transports, qui s'affaiblissent à la vérité, quand le goût des plaisirs et de l'indépendance se glisse dans nos âmes; mais le principe qui les avait produits s'éteint avec peine. Jusque dans ces familles où l'on se borne à des égards, il se manifeste par des marques d'indulgence ou d'intérêt qu'on croit s'y devoir les uns aux autres, et par des retours d'amitié que les moindres occasions peuvent faciliter : il se manifeste encore dans ces maisons que de cruelles divisions déchirent; car les haines n'y deviennent si violentes, que parce qu'elles sont l'effet d'une confiance trahie, ou d'un amour trompé dans ses espérances [2]. Aussi n'est-ce pas toujours par la peinture des passions fortes et désordonnées que la tragédie cherche à nous émouvoir; elle ne nous offre souvent que des combats de tendresse entre des parents que le malheur opprime, et ces tableaux ne manquent jamais de faire couler les larmes du peuple le plus capable d'entendre et d'interpréter la voix de la nature.

« Je rends grâces aux dieux de ce que ma fille a toujours écouté cette voix si douce et si persuasive. Je leur rends grâces d'en avoir toujours emprunté les accents, quand j'ai voulu l'instruire de ses devoirs, de ce que je me suis toujours montré à ses yeux comme un ami sincère, compatissant, incorruptible, à la vérité, mais plus intéressé qu'elle à ses progrès, et surtout infiniment juste. C'est cette dernière qualité qui a produit le plus grand effet sur son esprit : quand Ismène s'aperçut que je soumettais en quelque façon à sa raison naissante les décisions de la mienne, elle apprit à s'estimer et à conserver l'opinion que mon âge et mon expérience lui avaient donnée de la supériorité de mes lumières; au lieu de forcer sa tendresse, je cherchai à la mériter, et j'évitai avec soin d'imiter ces pères et ces bienfaiteurs qui excitent l'ingratitude par la hauteur avec laquelle ils exigent la reconnaissance.

« J'ai tenu la même conduite à l'égard de Leucippe sa mère. Je ne me suis jamais assez reposé sur mes sentiments, pour en négliger les apparences : quand je commençai à la connaître, je voulus lui plaire; quand je l'ai mieux connue, j'ai voulu lui plaire encore. Ce n'est plus le même sentiment qui

[1] Plat. epist. 9, t. 3, p. 358.
[2] Stob. serm. 42, p. 292.
[3] Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 931.
[4] Ap. Stob. serm. 77, p. 454, etc.

[1] Ap. Stob. serm. 77, p. 456.
[2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, t. 2, p. 433.

forma nos premiers nœuds; c'est la plus haute estime, et l'amitié la plus pure. Dès les premiers moments de notre union, elle rougissait d'exercer dans ma maison l'autorité qu'exigent d'une femme vigilante les soins du ménage [1]; elle la chérit maintenant, parce qu'elle l'a reçue de ma main; tant il est doux de dépendre de ce qu'on aime, de se laisser mener par sa volonté, et de lui sacrifier jusqu'à ses moindres goûts! ces sacrifices que nous nous faisons mutuellement, répandent un charme inexprimable sur toute notre vie; quand ils sont aperçus, ils ont reçu leur prix; quand ils ne le sont pas, ils paraissent plus doux encore.

« Une suite d'occupations utiles et diversifiées, fait couler nos jours au gré de nos désirs. Nous jouissons en paix du bonheur qui règne autour de nous, et le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pouvoir rendre à ma patrie autant de services que je lui en ai rendu dans ma jeunesse.

« Aimer sa patrie (1), c'est faire tous ses efforts pour qu'elle soit redoutable au dehors, et tranquille au dedans. Des victoires ou des traités avantageux lui attirent le respect des nations [2] : le maintien des lois et des mœurs peut seul affermir sa tranquillité intérieure; ainsi, pendant qu'on oppose aux ennemis de l'État des généraux et des négociateurs habiles, il faut opposer à la licence et aux vices qui tendent à tout détruire, des lois et des vertus qui tendent à tout rétablir : et de là quelle foule de devoirs, aussi essentiels qu'indispensables, pour chaque classe de citoyens, pour chaque citoyen en particulier!

« O vous, qui êtes l'objet de ces réflexions, vous qui me faites regretter en ce moment de n'avoir pas une éloquence assez vive pour vous parler dignement des vérités dont je suis pénétré; vous enfin que je voudrais embraser de tous les amours honnêtes, parce que vous n'en seriez que plus heureux, souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talents, sur vos vertus, sur vos sentiments et sur toutes vos actions; qu'en quelque état que vous vous trouviez, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle, et de voler à son secours au moindre danger.!

« Pour remplir une si haute destinée, il ne suffit pas de vous acquitter des emplois qu'elle vous confie, de défendre ses lois, de connaître ses intérêts, de répandre même votre sang dans un champ de bataille ou dans la place publique. Il est pour elle des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et les divisions intestines; c'est la guerre sourde et lente, mais vive et continue, que les vices font aux mœurs; guerre d'autant plus funeste que la patrie n'a par elle-même aucun moyen de l'éviter, ou de la soutenir. Permettez qu'à l'exemple de Socrate je mette dans sa bouche le discours qu'elle est en droit d'adresser à ses enfants [1]. « C'est ici que « vous avez reçu la vie, et que de sages institutions « ont perfectionné votre raison. Mes lois veillent « à la sûreté du moindre des citoyens, et vous avez « tous fait un serment formel ou tacite de consacrer « vos jours à mon service. Voilà mes titres; quels « sont les vôtres, pour donner atteinte aux mœurs, « qui servent mieux que les lois de fondement à « mon empire? Ignorez-vous qu'on ne peut les vio« ler sans entretenir dans l'État un poison destruc« teur; qu'un seul exemple de dissolution peut cor« rompre une nation, et lui devenir plus funeste « que la perte d'une bataille; que vous respecteriez « la décence publique, s'il vous fallait du courage « pour la braver, et que le faste avec lequel vous « étalez des excès qui restent impunis, est une « lâcheté aussi méprisable qu'insolente?

« Cependant vous osez vous approprier ma gloire, « et vous enorgueillir aux yeux des étrangers [2], d'ê« tre nés dans cette ville qui a produit Solon et Aris« tide, de descendre de ces héros qui ont fait si « souvent triompher mes armes. Mais quels rapports « y a-t-il entre ces sages et vous? je dis plus, qu'y « a-t-il de commun entre vous et vos aïeux? Savez« vous qui sont les compatriotes et les enfants de « ces grands hommes? les citoyens vertueux, dans « quelque état qu'ils soient nés, dans quelque in« tervalle de temps qu'ils puissent naître [3].

« Heureuse leur patrie, si aux vertus dont elle « s'honore, ils ne joignaient pas une indulgence qui « concourt à sa perte! Écoutez ma voix à votre tour, « vous qui de siècle en siècle perpétuez la race des « hommes précieux à l'humanité. J'ai établi des lois « contre les crimes; je n'en ai point décerné contre « les vices, parce que ma vengeance ne peut être « qu'entre vos mains, et que vous seuls pouvez les « poursuivre par une haine vigoureuse [4]. Loin de la « contenir dans le silence, il faut que votre indi« gnation tombe en éclats sur la licence qui détruit « les mœurs, sur les violences, les injustices et les « perfidies qui se dérobent à la vigilance des lois, « sur la fausse probité, la fausse modestie, la fausse « amitié, et toutes ces viles impostures qui surpren« nent l'estime des hommes. Et ne dites pas que les « temps sont changés, et qu'il faut avoir plus de « ménagements pour le crédit des coupables : une « vertu sans ressort est une vertu sans principes;

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 840.

(1) Les Grecs employerent toutes les expressions de la tendresse pour désigner la société dont chacun de nous fait partie. En général, on l'appelait *patrie*, mot derivé de *pater*, qui en grec signifie *père*. Les Cretois la nommérent *matrie*, du mot qui signifie *mere*. (Plat. de rep. lib. 9, t. 2, p. 575, D. Plut. an seni, t. 2, p. 792, E.) Il parait qu'en certains endroits, on lui donna le nom de *nourrice*. (Isocr. in paneg. t. 1, p. 130.)

[2] Xénoph. memor. lib. 4, p. 813.

[1] Plat. in Crit. t. 1, p. 50.

[2] Thucyd. lib. 4, cap. 95.

[3] Iphicr. ap. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 576.

[4] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 334.

« dès qu'elle ne frémit pas à l'aspect des vices, elle « en est souillée.

« Songez quelle ardeur s'emparerait de vous, si « tout à coup on vous annonçait que l'ennemi prend « les armes, qu'il est sur vos frontières, qu'il est à « vos portes. Ce n'est pas là qu'il se trouve aujour- « d'hui ; il est au milieu de vous, dans le sénat, dans « les assemblées de la nation, dans les tribunaux, « dans vos maisons. Ses progrès sont si rapides, qu'à « moins que les dieux ou les gens de bien n'arrê- « tent ses entreprises, il faudra bientôt renoncer à « tout espoir de réforme et de salut [1]. »

« Si nous étions sensibles aux reproches que nous venons d'entendre, la société, devenue par notre excessive condescendance un champ abandonné aux tigres et aux serpents, serait le séjour de la paix et du bonheur. Ne nous flattons pas de voir un pareil changement : beaucoup de citoyens ont des vertus; rien de si rare qu'un homme vertueux, parce que, pour l'être en effet, il faut avoir le courage de l'être dans tous les temps, dans toutes les circonstances, malgré tous les obstacles, au mépris des plus grands intérêts.

« Mais si les âmes honnêtes ne peuvent pas se confédérer contre les hommes faux et pervers, qu'elles se liguent du moins en faveur des gens de bien; qu'elles se pénètrent surtout de cet esprit d'humanité qui est dans la nature, et qu'il serait temps de restituer à la société, d'où nos préjugés et nos passions l'ont banni. Il nous apprendrait à n'être pas toujours en guerre les uns avec les autres, à ne pas confondre la légèreté de l'esprit avec la méchanceté du cœur, à pardonner les défauts, à éloigner de nous ces préventions et ces défiances, sources funestes de tant de dissensions et de haines. Il nous apprendrait aussi que la bienfaisance s'annonce moins par une protection distinguée et des libéralités éclatantes, que par le sentiment qui nous intéresse aux malheureux.

« Vous voyez tous les jours des citoyens qui gémissent dans l'infortune, d'autres qui n'ont besoin que d'un mot de consolation, et d'un cœur qui se pénètre de leurs peines; et vous demandez si vous pouvez être utiles aux hommes! et vous demandez si la nature nous a donné des compensations pour les maux dont elle nous afflige! Ah! si vous saviez quelles douceurs elle répand dans les âmes qui suivent ses inspirations! Si jamais vous arrachez un homme de bien à l'indigence, au trépas, au déshonneur, j'en prends à témoin les émotions que vous éprouverez; vous verrez alors qu'il est dans la vie des moments d'attendrissement qui rachètent des années de peines. C'est alors que vous aurez pitié de ceux qui s'alarmeront de vos succès, ou qui les oublieront après en avoir recueilli le fruit. Ne craignez point les envieux, ils trouveront leur supplice dans la dureté de leur caractère; car l'envie est une rouille qui ronge le fer [1]. Ne craignez pas la présence des ingrats; ils fuiront la vôtre, ou plutôt ils la rechercheront, si le bienfait qu'ils ont reçu de vous fut accompagné et suivi de l'estime et de l'intérêt; car si vous avez abusé de la supériorité qu'il vous donne, vous êtes coupable, et votre protégé n'est qu'à plaindre. On a dit quelquefois : « Celui qui rend « un service doit l'oublier, celui qui le reçoit s'en « souvenir [2]; » et moi je vous dis que le second s'en souviendra, si le premier l'oublie. Et qu'importe que je me trompe? est-ce par intérêt qu'on doit faire le bien?

« Évitez à la fois de vous laisser facilement protéger, et d'humilier ceux que vous avez protégés. Avec cette disposition, soyez obstiné à rendre service aux autres sans en rien exiger, quelquefois malgré eux, le plus que vous pourrez à leur insu [3], attachant peu de valeur à ce que vous faites pour eux, un prix infini à ce qu'ils font pour vous [4].

« Des philosophes éclairés, d'après de longues méditations, ont conclu que le bonheur étant tout action, tout énergie, il ne peut se trouver que dans une âme dont les mouvements, dirigés par la raison et par la vertu, sont uniquement consacrés à l'utilité publique [5]. Conformément à leur opinion, je dis que nos liens avec les dieux, nos parents et notre patrie, ne sont qu'une chaîne de devoirs qu'il est de notre intérêt d'animer par le sentiment, et que la nature nous a ménagés pour exercer et soulager l'activité de notre âme. C'est à les remplir avec chaleur que consiste cette sagesse, dont, suivant Platon, nous serions éperdument amoureux, si sa beauté se dévoilait à nos regards [6]. Quel amour! il ne finirait point : le goût des sciences, des arts, des plaisirs, s'use insensiblement; mais comment rassasier une âme qui, en se faisant une habitude des vertus utiles à la société, s'en est fait un besoin, et trouve tous les jours un nouveau plaisir à les pratiquer?

« Ne croyez pas que son bonheur se termine aux sensations délicieuses qu'elle retire de ses succès; il est pour elle d'autres sources de félicité, non moins abondantes et non moins durables. Telle est l'estime publique [7]; cette estime, qu'on ne peut se dispenser d'ambitionner, sans avouer qu'on en est indigne; qui n'est due qu'à la vertu; qui, tôt ou tard, lui est accordée; qui la dédommage des sacrifices qu'elle fait, et la soutient dans les revers qu'elle éprouve. Telle est notre propre estime, le

[1] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 473. Id. ibid. lib. 6, p. 487 et 497.

[1] Menand. Carcin. et Periand. ap. Stob. serm. 38, p. 222 et 225.

[2] Demosth. de cor. p. 517.

[3] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 31.

[4] Plat. de leg. lib. 5, p. 729.

[5] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 9, E. Id. lib. 10, cap. 6, p. 136; cap. 7, 8, etc. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, p. 150. Id. de rep. lib. 7, cap. 3, p. 428, D.

[6] Plat. in Phædr. t. 2, p. 250.

[7] Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.

plus beau des priviléges accordés à l'humanité, le besoin le plus pur pour une âme honnête, le plus vif pour une âme sensible, sans laquelle on ne peut être ami de soi-même, avec laquelle on peut se passer de l'approbation des autres, s'ils sont assez injustes pour nous la refuser. Tel est enfin ce sentiment fait pour embellir nos jours, et dont il me reste à vous donner une légère idée.

« Je continuerai à vous annoncer des vérités communes; mais si elles ne l'étaient pas, elles ne vous seraient guère utiles.

« Dans une des îles de la mer Égée, au milieu de quelques peupliers antiques, on avait autrefois consacré un autel à l'Amitié. Il fumait jour et nuit d'un encens pur et agréable à la déesse. Mais bientôt, entourée d'adorateurs mercenaires, elle ne vit dans leurs cœurs que des liaisons intéressées et mal assorties. Un jour elle dit à un favori de Crœsus : « Porte ailleurs tes offrandes; ce n'est pas à « moi qu'elles s'adressent, c'est à la Fortune. » Elle répondit à un Athénien qui faisait des vœux pour Solon, dont il se disait l'ami : « En te liant avec « un homme sage, tu veux partager sa gloire, et « faire oublier tes vices. » Elle dit à deux femmes de Samos qui s'embrassaient étroitement auprès de son autel : « Le goût des plaisirs vous unit en ap« parence; mais vos cœurs sont déchirés par la ja« lousie, et le seront bientôt par la haine. »

« Enfin deux Syracusains, Damon et Phintias [1], tous deux élevés dans les principes de Pythagore, vinrent se prosterner devant la déesse : « Je reçois « votre hommage, leur dit-elle; je fais plus, j'aban« donne un asile trop longtemps souillé par des sa« crifices qui m'outragent, et je n'en veux plus d'au« tre que vos cœurs. Allez montrer au tyran de « Syracuse, à l'univers, à la postérité, ce que peut « l'amitié dans des âmes que j'ai revêtues de ma « puissance. »

« A leur retour, Denys, sur une simple dénonciation, condamna Phintias à la mort. Celui-ci demanda qu'il lui fût permis d'aller régler des affaires importantes qui l'appelaient dans une ville voisine. Il promit de se présenter au jour marqué, et partit après que Damon eut garanti cette promesse au péril de sa propre vie.

« Cependant les affaires de Phintias traînent en longueur. Le jour destiné à son trépas arrive; le peuple s'assemble; on blâme, on plaint Damon, qui marche tranquillement à la mort, trop certain que son ami allait revenir, trop heureux s'il ne revenait pas. Déjà le moment fatal approchait, lorsque mille cris tumultueux annoncèrent l'arrivée de Phintias. Il court, il vole au lieu du supplice; il voit le glaive suspendu sur la tête de son ami, et, au milieu des embrassements et des pleurs, ils se disputent le bonheur de mourir l'un pour l'autre. Les spectateurs fondent en larmes; le roi lui-même se précipite du trône, et leur demande instamment de partager une si belle amitié.

« Après ce tableau, qu'il aurait fallu peindre avec des traits de flamme, il serait inutile de s'étendre sur l'éloge de l'amitié, et sur les ressources dont elle peut être dans tous les états et dans toutes les circonstances de la vie [1].

« Presque tous ceux qui parlent de ce sentiment le confondent avec des liaisons qui sont le fruit du hasard et l'ouvrage d'un jour [2]. Dans la ferveur de ces unions naissantes, on voit ses amis tels qu'on voudrait qu'ils fussent; bientôt on les voit tels qu'ils sont en effet [3]. D'autres choix ne sont pas plus heureux, et l'on prend le parti de renoncer à l'amitié, ou, ce qui est la même chose, d'en changer à tout moment l'objet [4].

« Comme presque tous les hommes passent la plus grande partie de leur vie à ne pas réfléchir, et la plus petite à réfléchir sur les autres plutôt que sur eux-mêmes, ils ne connaissent guère la nature des liaisons qu'ils contractent. S'ils osaient s'interroger sur cette foule d'amis, dont ils se croient quelquefois environnés, ils verraient que ces amis ne tiennent à eux que par des apparences trompeuses. Cette vue les pénétrerait de douleur; car à quoi sert la vie quand on n'a point d'amis [5] ? mais elle les engagerait à faire un choix dont ils n'eussent pas à rougir dans la suite.

« L'esprit, les talents, le goût des arts, les qualités brillantes sont très-agréables dans le commerce de l'amitié; ils l'animent, ils l'embellissent quand il est formé; mais ils ne sauraient par eux-mêmes en prolonger la durée.

« L'amitié ne peut être fondée que sur l'amour de la vertu [6], sur la facilité du caractère, sur la conformité des principes, et sur un certain attrait qui prévient la réflexion, et que la réflexion justifie ensuite.

« Si j'avais des règles à vous donner, ce serait moins pour vous apprendre à faire un bon choix, que pour vous empêcher d'en faire un mauvais.

« Il est presque impossible que l'amitié s'établisse entre deux personnes d'états différents et trop disproportionnés. Les rois sont trop grands pour avoir des amis [7]; ceux qui les entourent ne voient pour l'ordinaire que des rivaux à leurs côtés, que des flatteurs au-dessous d'eux. En général, on est porté

[1] Diod. Sic. in excerpt. Val. p. 242. Plut de amicor. multit. t. 2, p. 93. Jambl. cap. 33, p. 189. Porphyr. de vitâ Pythag. p. 54. Cicer. de offic. lib. 3, cap. 10, t. 3, p. 269. Id. tuscul. lib. 5, cap. 22, t. 2, p. 379. Val. Max. lib. 4, cap. 7, extern. n° 1.

[1] Xenoph. memor. lib. 2, p. 746. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 101.

[2] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 4, p. 104.

[3] Id. ibid. lib. 9, cap. 3, p. 118.

[4] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 30.

[5] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 101, B.

[6] Plat. epist. 7, t. 3, p. 332. Xenoph. memor. lib. 2, p. 751. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 4, p. 103.

[7] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 9, t. 2, p. 108, A.

à choisir ses amis dans un rang inférieur, soit qu'on puisse plus compter sur leur complaisance, soit qu'on se flatte d'en être plus aimé [1]. Mais, comme l'amitié rend tout commun et exige l'égalité, vous ne chercherez pas vos amis dans un rang trop au-dessus ni trop au-dessous du vôtre [2].

« Multipliez vos épreuves avant que de vous unir étroitement avec des hommes qui ont avec vous les mêmes intérêts d'ambition, de gloire et de fortune [3]. Il faudrait des efforts inouïs, pour que des liaisons toujours exposées aux dangers de la jalousie, pussent subsister longtemps; et nous ne devons pas avoir assez bonne opinion de nos vertus, pour faire dépendre notre bonheur d'une continuité de combats et de victoires.

« Défiez-vous des empressements outrés, des protestations exagérées : ils tirent leur source d'une fausseté qui déchire les âmes vraies. Comment ne vous seraient-ils pas suspects dans la prospérité, puisqu'ils peuvent l'être dans l'adversité même? car les égards qu'on affecte pour les malheureux, ne sont souvent qu'un artifice pour s'introduire auprès des gens heureux [4].

« Défiez-vous aussi de ces traits d'amitié qui s'échappent quelquefois d'un cœur indigne d'éprouver ce sentiment. La nature offre aux yeux un certain dérangement extérieur, une suite d'inconséquences apparentes dont elle tire le plus grand avantage. Vous verrez briller des lueurs d'équité dans une âme vendue à l'injustice; de sagesse, dans un esprit livré communément au délire; d'humanité, dans un caractère dur et féroce. Ces parcelles de vertus, détachées de leurs principes, et semées adroitement à travers les vices, réclament sans cesse en faveur de l'ordre qu'elles maintiennent. Il faut dans l'amitié, non une de ces ferveurs d'imagination, qui vieillissent en naissant [5], mais une chaleur continue et de sentiment : quand de longues épreuves [6] n'ont servi qu'à la rendre plus vive et plus active, c'est alors que le choix est fait, et que l'on commence à vivre dans un autre soi-même.

Dès ce moment, les malheurs que nous essuyons s'affaiblissent, et les biens dont nous jouissons se multiplient [7]. Voyez un homme dans l'affliction; voyez ces consolateurs que la bienséance entraîne malgré eux à ses côtés. Quelle contrainte dans leur maintien! quelle fausseté dans leurs discours! Mais ce sont des larmes, c'est l'expression ou le silence de la douleur qu'il faut aux malheureux. D'un autre côté, deux vrais amis croiraient presque se faire un larcin, en goûtant des plaisirs à l'insu l'un de l'autre; et, quand ils se trouvent dans cette nécessité, le premier cri de l'âme est de regretter la présence d'un objet qui, en les partageant, lui en procurerait une impression plus vive et plus profonde. Il en est ainsi des honneurs et de toutes les distinctions qui ne doivent nous flatter, qu'autant qu'elles justifient l'estime que nos amis ont pour nous.

« Ils jouissent d'un plus noble privilége encore, celui de nous instruire et de nous honorer par leurs vertus. S'il est vrai qu'on apprend à devenir plus vertueux en fréquentant ceux qui le sont [1], quelle émulation, quelle force, ne doivent pas nous inspirer des exemples si précieux à notre cœur! Quel plaisir pour eux quand ils nous verront marcher sur leurs traces! Quelles délices, quel attendrissement pour nous, lorsque, par leur conduite, ils forceront l'admiration publique [2]!

« Ceux qui sont amis de tout le monde, ne le sont de personne; ils ne cherchent qu'à se rendre aimables [3]. Vous serez heureux si vous pouvez acquérir quelques amis [4]; peut-être même faudrait-il les réduire à un seul, si vous exigiez de cette belle liaison toute la perfection dont elle est susceptible [5].

« Si l'on me proposait toutes ces questions qu'agitent les philosophes touchant l'amitié [6]; si l'on me demandait des règles pour en connaître les devoirs, et en perpétuer la durée, je répondrais : Faites un bon choix, et reposez-vous ensuite sur vos sentiments et sur ceux de vos amis; car la décision du cœur est toujours plus prompte et plus claire que celle de l'esprit.

Ce ne fut sans doute que dans une nation déjà corrompue qu'on osa prononcer ces paroles : « Aimez vos amis, comme si vous deviez les haïr un « jour [7]; » maxime atroce, à laquelle il faut substituer cette autre maxime plus consolante, et peut-être plus ancienne : « Haïssez vos ennemis, comme « si vous les deviez aimer un jour [8]. »

« Qu'on ne dise pas que l'amitié portée si loin devient un supplice, et que c'est assez des maux qui nous sont personnels, sans partager ceux des autres. On ne connaît point ce sentiment, quand on en redoute les suites. Les autres passions sont accompagnées de tourments; l'amitié n'a que des peines qui resserrent ses liens. Mais si la mort.... Éloignons des idées si tristes, ou plutôt profitons-en pour nous pénétrer de deux grandes vérités : l'une, qu'il faut avoir de nos amis, pendant leur vie, l'idée

[1] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 9 et 10.
[2] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 10. Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 757. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 7, p. 106.
[3] Xenoph. memor. lib. 2, p. 751. Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 10, p. 562. Isocr. ad Demon. t. 1, p. 31.
[4] Aristot. Eudem. lib. 7, cap. 1, t. 2, p. 270.
[5] Eurip. in Hercul. fur. v. 1223.
[6] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 104.
[7] Xenoph. memor lib. 2, p. 747.

[1] Theogn. ap. Aristot. de mor. lib. 9, cap. 9, p. 126.
[2] Xenoph. mirab. lib. 2, p. 753, E.
[3] Aristot. de mor. lib. 9, cap. 10, p. 127, D.
[4] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 16, p. 194.
[5] Id. de mor. lib. 8, cap. 7, p. 106.
[6] Id. ibid. cap. 2, p. 102. Id. magn. moral. lib. 2, cap. 11, p. 188. Id. Eudem. lib. 7, cap. 1, p. 208.
[7] Sophocl. in Ajac. v. 690. Cicer. de amicit. cap. 16, t. 3, p. 341. Aul. Gell. lib. 17, cap. 14.
[8] Zaleuch. ap. Diod. Sic. lib. 12, p. 85. Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 21, p. 672.

que nous en aurions, si nous venions à les perdre; l'autre, qui est une suite de la première, qu'il faut se souvenir d'eux, non-seulement quand ils sont absents, mais encore quand ils sont présents.

« Par là nous écarterons les négligences qui font naître les soupçons et les craintes; par là s'écouleront sans trouble ces moments heureux, les plus beaux de notre vie, où les cœurs à découvert savent donner tant d'importance aux plus petites attentions, où le silence même prouve que les âmes peuvent être heureuses par la présence l'une de l'autre; car ce silence n'opère ni le dégoût ni l'ennui : on ne dit rien, mais on est ensemble.

« Il est d'autres liaisons que l'on contracte tous les jours dans la société, et qu'il est avantageux de cultiver. Telles sont celles qui sont fondées sur l'estime et sur le goût. Quoiqu'elles n'aient pas les mêmes droits que l'amitié, elles nous aident puissamment à supporter le poids de la vie.

« Que votre vertu ne vous éloigne pas des plaisirs honnêtes assortis à votre âge, et aux différentes circonstances où vous êtes. La sagesse n'est aimable et solide que par l'heureux mélange des délassements qu'elle se permet, et des devoirs qu'elle s'impose.

« Si aux ressources dont je viens de parler vous ajoutez cette espérance qui se glisse dans les malheurs que nous éprouvons, vous trouverez, Lysis, que la nature ne nous a pas traités avec toute la rigueur dont on l'accuse. Au reste, ne regardez les réflexions précédentes que comme le développement de celle-ci : « C'est dans le cœur que tout « l'homme réside; c'est là uniquement qu'il doit « trouver son repos et son bonheur. »

## CHAPITRE LXXIX.

### SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

### Sur les opinions religieuses.

J'ai dit que le discours de Philoclès fut interrompu par l'arrivée de Démophon. Nous avions vu de loin ce jeune homme s'entretenir avec un philosophe de l'école d'Élée. S'étant informé du sujet que nous traitions : « N'attendez votre bonheur que de vous-même, nous dit-il; j'avais encore des doutes; on vient de les éclaircir. Je soutiens qu'il n'y a point de dieux, ou qu'ils ne se mêlent pas des choses d'ici-bas. — Mon fils, répondit Philoclès, j'ai bien vu des gens qui, séduits à votre âge par cette nouvelle doctrine, l'ont abjurée, dès qu'ils n'ont plus eu d'intérêt à la soutenir [1]. » Démophon protesta qu'il ne s'en départirait jamais, et s'étendit sur les absurdités du culte religieux. Il insultait avec mépris à l'ignorance des peuple, avec dérision à nos préjugés [2]. « Écoutez, reprit Philoclès; comme nous n'avons aucune prétention, il ne faut pas nous humilier. Si nous sommes dans l'erreur, votre devoir est de nous éclairer ou de nous plaindre; car la vraie philosophie est douce, compatissante, et surtout modeste. Expliquez-vous nettement. Que va-t-elle nous apprendre par votre bouche? — Le voici, répondit le jeune homme : La nature et le hasard ont ordonné toutes les parties de l'univers; la politique des législateurs a soumis les sociétés à des lois [1]. Ces secrets sont maintenant révélés.

PHILOCLÈS. Vous semblez vous enorgueillir de cette découverte.

DÉMOPHON. Et c'est avec raison.

PHILOCLÈS. Je ne l'aurais pas cru; elle peut calmer les remords de l'homme coupable; mais tout homme de bien devrait s'en affliger.

DÉMOPHON. Et qu'aurait-il à perdre?

PHILOCLÈS. S'il existait une nation qui n'eût aucune idée de la Divinité, et qu'un étranger, paraissant tout à coup dans une de ses assemblées, lui adressât ces paroles : Vous admirez les merveilles de la nature sans remonter à leur auteur; je vous annonce qu'elles sont l'ouvrage d'un être intelligent qui veille à leur conservation, et qui vous regarde comme ses enfants. Vous comptez pour inutiles les vertus ignorées, et pour excusables les fautes impunies; je vous annonce qu'un juge invisible est toujours auprès de nous, et que les actions qui se dérobent à l'estime ou à la justice des hommes, n'échappent point à ses regards. Vous bornez votre existence à ce petit nombre d'instants que vous passez sur la terre, et dont vous n'envisagez le terme qu'avec un secret effroi; je vous annonce qu'après la mort, un séjour de délices ou de peines sera le partage de l'homme vertueux ou du scélérat. Ne pensez-vous pas, Démophon, que les gens de bien, prosternés devant le nouveau législateur, recevraient ses dogmes avec avidité, et seraient pénétrés de douleur s'ils étaient dans la suite obligés d'y renoncer?

DÉMOPHON. Ils auraient les regrets qu'on éprouve au sortir d'un rêve agréable.

PHILOCLÈS. Je le suppose. Mais enfin, si vous dissipiez ce rêve, n'auriez-vous pas à vous reprocher d'ôter au malheureux l'erreur qui suspendait ses maux; lui-même ne vous accuserait-il pas de le laisser sans défense contre les coups du sort, et contre la méchanceté des hommes?

DÉMOPHON. J'élèverais son âme en fortifiant sa raison. Je lui montrerais que le vrai courage consiste à se livrer aveuglément à la nécessité.

PHILOCLÈS. Quel étrange dédommagement! s'écrierait-il. On m'attache avec des liens de fer au rocher de Prométhée, et quand un vautour me déchire les entrailles, on m'avertit froidement d'étouffer mes plaintes. Ah! si les malheurs qui m'oppriment ne viennent pas d'une main que je puisse respecter et chérir, je ne me regarde plus que comme le jouet du hasard et le rebut de la nature. Du moins l'insecte

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 888, A.
[2] Id. ibid. p. 885.

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 889.

en souffrant n'a pas à rougir du triomphe de ses ennemis, ni de l'insulte faite à sa faiblesse. Mais, outre les maux qui me sont communs avec lui, j'ai cette raison qui est le plus cruel de tous, et qui les aigrit sans cesse par la prévoyance des suites qu'ils entraînent, et par la comparaison de mon état à celui de mes semblables.

« Combien de pleurs m'eût épargnés cette philosophie que vous traitez de grossière, et suivant laquelle il n'arrive rien sur la terre sans la volonté ou la permission d'un être suprême [1] ! J'ignorais pourquoi il me choisissait pour me frapper; mais, puisque l'auteur de mes souffrances l'était en même temps de mes jours, j'avais lieu de me flatter qu'il en adoucirait l'amertume, soit pendant ma vie, soit après ma mort [2]. Et comment se pourrait-il en effet, que sous l'empire du meilleur des maîtres, on pût être à la fois rempli d'espoir et malheureux? Dites-moi, Démophon, seriez-vous assez barbare pour n'opposer à ces plaintes qu'un mépris outrageant, ou de froides plaisanteries?

DÉMOPHON. Je leur opposerais l'exemple de quelques philosophes qui ont supporté la haine des hommes, la pauvreté, l'exil, tous les genres de persécution, plutôt que de trahir la vérité.

PHILOCLÈS. Ils combattaient en plein jour, sur un grand théâtre, en présence de l'univers et de la postérité : on est bien courageux avec de pareils spectateurs [3]. C'est l'homme qui gémit dans l'obscurité, qui pleure sans témoins, qu'il faut soutenir.

DÉMOPHON. Je consens à laisser aux âmes faibles le soutien que vous leur accordez.

PHILOCLÈS. Elles en ont également besoin pour résister à la violence de leurs passions.

DÉMOPHON. A la bonne heure. Mais je dirai toujours qu'une âme forte, sans la crainte des dieux, sans l'approbation des hommes, peut se résigner aux rigueurs du destin, et même exercer les actes pénibles de la vertu la plus sévère.

PHILOCLÈS. Vous convenez donc que nos préjugés sont nécessaires à la plus grande partie du genre humain, et sur ce point vous êtes d'accord avec tous les législateurs [4]. Examinons maintenant s'ils ne seraient pas utiles à ces âmes privilégiées qui prétendent trouver dans leurs seules vertus une force invincible. Vous êtes du nombre, sans doute; et comme vous êtes conséquent, nous commencerons par comparer nos dogmes avec les vôtres.

« Nous disons : Il existe pour l'homme des lois antérieures à toute institution humaine [5]. Ces lois, émanées de l'intelligence qui forma l'univers et qui le conserve, sont les rapports que nous avons avec elle et avec nos semblables. Commettre une injustice, c'est les violer, c'est se révolter, et contre la société, et contre le premier auteur de l'ordre qui maintient la société.

« Vous dites, au contraire : Le droit du plus fort est la seule notion que la nature a gravée dans mon cœur [1]. Ce n'est pas d'elle, mais des lois positives, que vient la distinction du juste et de l'injuste, de l'honnête et du déshonnête. Mes actions, indifférentes en elles-même, ne se transforment en crimes que par l'effet des conventions arbitraires des hommes [2].

« Supposez à présent que nous agissons l'un et l'autre suivant nos principes, et plaçons-nous dans une de ces circonstances où la vertu, entourée de séduction, a besoin de toutes ses forces. D'un côté, des honneurs, des richesses, du crédit, toutes les espèces de distinctions; de l'autre, votre vie en danger, votre famille livrée à l'indigence, et votre mémoire à l'opprobre. Choisissez, Démophon. On ne vous demande qu'une injustice : observez auparavant qu'on armera votre main de l'anneau qui rendait Gygès invisible [3] ; je veux dire que l'auteur, le complice de votre crime, sera mille fois plus intéressé que vous à l'ensevelir dans l'oubli. Mais quand même il éclaterait, qu'auriez-vous à redouter? les lois? on leur imposera silence; l'opinion publique? elle se tournera contre vous, si vous résistez; vos liens avec la société? elle va les rompre en vous abandonnant aux persécutions de l'homme puissant; vos remords? préjugés de l'enfance qui se dissiperont quand vous aurez médité sur cette maxime de vos auteurs et de vos politiques, qu'on ne doit juger du juste et de l'injuste, que sur les avantages que l'un ou l'autre peut procurer [4].

DÉMOPHON. Des motifs plus nobles suffiront pour me retenir. L'amour de l'ordre, la beauté de la vertu, l'estime de moi-même.

PHILOCLÈS. Si ces motifs respectables ne sont pas animés pas un principe surnaturel, qu'il est à craindre que de si faibles roseaux ne se brisent sous la main qu'ils soutiennent! Eh quoi! vous vous croiriez fortement lié par des chaînes que vous auriez forgées, et dont vous tenez la clef vous-même! Vous sacrifiez à des abstractions de l'esprit, à des sentiments factices, votre vie et tout ce que vous avez de plus cher au monde! Dans l'état de dégradation où vous vous êtes réduit, ombre, poussière, insecte, sous lequel de ces titres prétendez-vous que vos vertus sont quelque chose, que vous avez besoin de votre estime, et que le maintien de l'ordre dépend du choix que vous allez faire? Non, vous n'a-

[1] Theogn. sent. v. 165.
[2] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 613, A. Id. de leg. lib. 5, p. 732, D.
[3] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 604, A.
[4] Hippod. de rep. ap. Stob. lib. 41, p. 250. Zaleuch. ibid. p. 279. Charond. ibid. lib. 42, p. 289. Hermipp. ap. Porphyr. de abstin. lib. 4, § 22, p. 378.
[5] Xenoph. memor. lib. 4, p. 807. Arist. magn. moral. lib. 1, cap. 34, t. 2, p. 166, E. Id. rhet. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 541, A. Cudworth. de ætern. inst. et honest. notion. t. 2, p. 628

[1] Ap. Plat. de leg. t. 2, p. 890. Ap. Aristot. magn. moral. lib 1, cap. 34, t. 2, p. 166. E.
[2] Theod. ap. Laert. lib. 2, § 99. Id ap. Suid. in Σωκρ.
[3] Plat. de rep. lib. 10, p. 612.
[4] Lisand. ap. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 229.

grandirez jamais le néant, en lui donnant de l'orgueil; jamais le veritable amour de la justice ne sera remplacé par un fanatisme passager; et cette loi impérieuse qui nécessite les animaux à préférer leur conservation à l'univers entier, ne sera jamais détruite ou modifiée que par une loi plus impérieuse encore.

« Quant à nous, rien ne saurait justifier nos chutes à nos yeux, parce que nos devoirs ne sont point en opposition avec nos vrais intérêts. Que notre petitesse nous cache au sein de la terre, que notre puissance nous élève jusqu'aux cieux [1], nous sommes environnés de la présence d'un juge dont les yeux sont ouverts sur nos actions et sur nos pensées [2], et qui seul donne une sanction à l'ordre, des attraits puissants à la vertu, une dignité réelle à l'homme, un fondement légitime à l'opinion qu'il a de lui-même. Je respecte les lois positives, parce qu'elles découlent de celles que Dieu a gravées au fond de mon cœur [3]; j'ambitionne l'approbation de mes semblables, parce qu'ils portent comme moi dans leur esprit un rayon de sa lumière, et dans leur âme les germes des vertus dont il leur inspire le désir. Je redoute enfin mes remords, parce qu'ils me font déchoir de cette grandeur que j'avais obtenue en me conformant à sa volonté. Ainsi les contrepoids qui vous retiennent sur les bords de l'abîme, je les ai tous, et j'ai de plus une force supérieure qui leur prête une plus vigoureuse résistance.

Démophon. J'ai connu des gens qui ne croyaient rien, et dont la conduite et la probité furent toujours irréprochables [4].

Philoclès. Et moi je vous en citerais un plus grand nombre qui croyaient tout, et qui furent toujours des scélérats. Qu'en doit-on conclure? qu'ils agissaient également contre leurs principes, les uns en faisant le bien, les autres en opérant le mal. De pareilles inconséquences ne doivent pas servir de règle. Il s'agit de savoir si une vertu fondée sur des lois que l'on croirait descendues du ciel, ne serait pas plus pure et plus solide, plus consolante et plus facile, qu'une vertu uniquement établie sur les opinions mobiles des hommes.

Démophon. Je vous demande à mon tour si la saine morale pourra jamais s'accorder avec une religion qui ne tend qu'à détruire les mœurs, et si la supposition d'un amas de dieux injustes et cruels, n'est pas la plus extravagante idée qui soit jamais tombée dans l'esprit humain. Nous nions leur existence, vous les avez honteusement dégradés : vous êtes plus impies que nous [5].

Philoclès. Ces dieux sont l'ouvrage de nos mains, puisqu'ils ont nos vices. Nous sommes plus indignés que vous des faiblesses qu'on leur attribue. Mais si nous parvenions à purifier le culte des superstitions qui le défigurent, en seriez-vous plus disposé à rendre à la Divinité l'hommage que nous lui devons?

Démophon. Prouvez qu'elle existe et qu'elle prend soin de nous, et je me prosterne devant elle.

Philoclès. C'est à vous de prouver qu'elle n'existe point, puisque c'est vous qui attaquez un dogme dont tous les peuples sont en possession depuis une longue suite de siècles. Quant à moi, je voulais seulement repousser le ton railleur et insultant que vous aviez pris d'abord. Je commençais à comparer votre doctrine à la nôtre, comme on rapproche deux systèmes de philosophie. Il aurait résulté de ce parallèle, que chaque homme étant, suivant vos auteurs, la mesure de toutes choses, doit tout rapporter à lui seul [1]; que suivant nous, la mesure de toutes choses étant Dieu même [2], c'est d'après ce modèle que nous devons régler nos sentiments et nos actions [3].

« Vous demandez quel monument atteste l'existance de la Divinité. Je réponds : L'univers, l'éclat éblouissant et la marche majestueuse des astres, l'organisation des corps, la correspondance de cette innombrable quantité d'êtres, enfin cet assemblage et ces détails admirables, où tout porte l'empreinte d'une main divine, où tout est grandeur, sagesse, proportion et harmonie; j'ajoute le consentement des peuples [4], non pour vous subjuguer par la voie de l'autorité, mais parce que leur persuasion, toujours entretenue par la cause qui l'a produite, est un témoignage incontestable de l'impression qu'ont toujours faite sur les esprits les beautés ravissantes de la nature [5].

« La raison, d'accord avec mes sens, me montre aussi le plus excellent des ouvriers, dans le plus magnifique des ouvrages. Je vois un homme marcher; j'en conclus qu'il a intérieurement un principe actif. Ses pas le conduisent où il veut aller; j'en conclus que ce principe combine ses moyens avec la fin qu'il se propose. Appliquons cet exemple. Toute la nature est en mouvement; il y a donc un premier moteur. Ce mouvement est assujetti à un ordre constant; il existe donc une intelligence suprême. Ici finit le ministère de ma raison; si je la laissais aller plus loin, je parviendrais, ainsi que plusieurs philosophes, à douter même de mon existence. Ceux même de ces philosophes, qui soutiennent que le

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 905.
[2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728, C.
[3] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 267.
[4] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 908, B. Clem. Alex. in protrep. t. 1, p. 20 et 21.
[5] Plut de superst. t. 2, p. 169, F. Bayle, Pens. sur la com. t 1, § 116.

[1] Protag. ap. Plat. in Theæt. t. 1, p. 167 et 170, E. Sext. Empir. Pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap 32, p. 55
[2] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716, D.
[3] Id. epist. 8, t 3, p. 354, E.
[4] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 886. Aristot. de cœlo, lib. 1, cap. 3, t. 1, 434, E. Cicer. de nat. deor. lib 1, cap. 17, t. 2, p. 411.
[5] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 886. Aristot. ap Cicer. de nat. deor. lib. 2, cap. 37, t. 2, p 464.

monde a toujours été, n'en admettent pas moins une première cause, qui de toute éternité agit sur la matière. Car suivant eux, il est impossible de concevoir une suite de mouvements réguliers et concertés, sans recourir à un moteur intelligent[1].

DÉMOPHON. Ces preuves n'ont pas arrêté parmi nous les progrès de l'athéisme.

PHILOCLÈS. Il ne les doit qu'à la présomption et à l'ignorance[2].

DÉMOPHON. Il les doit aux écrits des philosophes. Vous connaissez leurs sentiments sur l'existence et sur la nature de la Divinité*.

PHILOCLÈS. On les soupçonne, on les accuse d'athéisme[3], parce qu'ils ne ménagent pas assez les opinions de la multitude, parce qu'ils hasardent des principes dont ils ne prévoient pas les conséquences, parce qu'en expliquant la formation et le mécanisme de l'univers, asservis à la méthode des physiciens, ils n'appellent pas à leur secours une cause surnaturelle. Il en est, mais en petit nombre, qui rejettent formellement cette cause, et leurs solutions sont aussi incompréhensibles qu'insuffisantes.

DEMOPHON. Elles ne le sont pas plus que les idées qu'on a de la Divinité. Son essence n'est pas connue, et je ne saurais admettre ce que je ne conçois pas.

PHILOCLÈS. Vous avancez un faux principe. La nature ne vous offre-t-elle pas à tous moments des mystères impénétrables? Vous avouez que la matière existe, sans connaître son essence; vous savez que votre bras obéit à votre volonté, sans apercevoir la liaison de la cause à l'effet.

DÉMOPHON. On nous parle tantôt d'un seul dieu, et tantôt de plusieurs dieux. Je ne vois pas moins d'imperfections que d'oppositions dans les attributs de la Divinité. Sa sagesse exige qu'elle maintienne l'ordre sur la terre, et le désordre y triomphe avec éclat. Elle est juste, et je souffre sans l'avoir mérité.

PHILOCLES. On supposa dès la naissance des sociétés, que des génies placés dans les astres veillaient à l'administration de l'univers; comme ils paraissaient revêtus d'une grande puissance, ils obtinrent les hommages des mortels; et le souverain fut presque partout négligé pour les ministres.

« Cependant son souvenir se conserva toujours parmi tous les peuples[4]. Vous en trouverez des traces plus ou moins sensibles dans les monuments les plus anciens, des témoignages plus formels dans les écrits des philosophes modernes. Voyez la prééminence qu'Homère accorde à l'un des objets du culte public : « Jupiter est le père des dieux et des « hommes. » Parcourez la Grèce : vous trouverez l'Être unique adoré depuis longtemps en Arcadie, sous le nom du Dieu Bon par excellence[1]; dans plusieurs villes, sous celui du Très-Haut[2], ou du Très-Grand[3].

« Écoutez ensuite Timée, Anaxagore, Platon : « C'est le dieu unique qui a ordonné la matière, et « produit le monde[4]. »

« Écoutez Antisthène, disciple de Socrate : « Plu- « sieurs divinités sont adorées parmi les nations; « mais la nature n'en indique qu'une seule[5]. »

« Écoutez enfin ceux de l'école de Pythagore. Tous ont considéré l'univers comme une armée, qui se meut au gré du général; comme une vaste monarchie, où la plénitude du pouvoir réside dans le souverain[6].

« Mais pourquoi donner aux génies qui lui sont subordonnés, un titre qui n'appartient qu'à lui seul, c'est que, par un abus depuis longtemps introduit dans toutes les langues, ces expressions *dieu* et *divin*, ne désignent souvent qu'une supériorité de rang, qu'une excellence de mérite, et sont prodiguées tous les jours aux princes qu'il a revêtus de son pourvoir, aux esprits qu'il a remplis de ses lumières, aux ouvrages qui sont sortis de ses mains ou des nôtres[7]. Il est si grand en effet, que d'un côté, on n'a d'autre moyen de relever les grandeurs humaines qu'en les rapprochant des siennes, et que, d'un autre côté, on a de la peine à comprendre qu'il puisse ou daigne abaisser ses regards jusqu'à nous.

« Vous qui niez son immensité, avez-vous jamais réfléchi sur la multiplicité des objets que votre esprit et vos sens peuvent embrasser? Quoi! votre vue se prolonge sans effort sur un grand nombre de stades, et la sienne ne pourrait pas en parcourir une infinité? Votre attention se porte presque au même instant sur la Grèce, sur la Sicile, sur l'Égypte; et la sienne ne pourrait s'étendre sur tout l'univers[8]?

« Et vous qui mettez des bornes à sa bonté, comme s'il pouvait être grand sans être bon, croyez-vous

[1] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 7, etc.; t. 2, p. 1000.
[2] Plat. de leg. lib. 10, p. 886.
* Voyez la note CIII, à la fin de l'ouvrage.
[3] Bayle, Contin. des Pens. sur la Com. t. 3, § 21 et 26.
[4] Act. Apost. cap. 10, v. 35. Ibid. cap. 17, v. 23 et 28. S. Paul. ep. ad Rom. cap. 1, v. 21. Jablonsk. Panth. lib. 1, cap. 2, p. 38. Id. in proleg. § 22. Freret, Déf. de la Chronol. p. 335. Bruck. hist. phil. t. 1, p. 469. Cudw. cap. 4, § 14, etc. etc.

[1] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 673. Macrob. in somn. Scip. lib. 1, cap. 2.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62; lib. 5, cap. 15, p. 414; lib. 8, cap. 2, p. 600; lib. 9, cap. 8, p. 728.
[3] Id. lib. 10, cap. 37, p. 893.
[4] Tim. de anim. mund. Plat. in Tim. Anaxag. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881.
[5] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 407. Lactant. instit. divin. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 18. Id. de irâ dei, cap. 11, t. 2, p. 153. Plut. de orac. def. t. 2, p. 420.
[6] Archyt. de doctr. mor. ap. Stob. serm. 1, p. 15. Onat. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 3, p. 4. Sthenid. ap. Stob. serm. 46, p. 332. Diotog. ibid. p. 330.
[7] Menand. ap. Stob. serm. 32, p. 213. Cleric. ars crit. sect. 1, cap. 3, t. 1, p. 2. Moshem. in Cudw. cap. 4, § 5, p. 271.
[8] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728.

qu'il rougisse de son ouvrage? qu'un insecte, un brin d'herbe, soient méprisables à ses yeux? qu'il ait revêtu l'homme de qualités éminentes [1], qu'il lui ait donné le désir, le besoin et l'espérance de le connaître, pour l'éloigner à jamais de sa vue? Non, je ne saurais penser qu'un père oublie ses enfants, et que, par une negligence incompatible avec ses perfections [2], il ne daigne pas veiller sur l'ordre qu'il a établi dans son empire.

Démophon. Si cet ordre émane de lui, pourquoi tant de crimes et de malheurs sur la terre? Où est sa puissance, s'il ne peut les empêcher? sa justice, s'il ne le veut pas?

Philoclès. Je m'attendais à cette attaque. On l'a faite : on la fera dans tous les temps, et c'est la seule qu'on puisse nous opposer. Si tous les hommes étaient heureux, ils ne se révolteraient pas contre l'auteur de leurs jours; mais ils souffrent sous ses yeux, et il semble les abandonner. Ici ma raison confondue interroge les traditions anciennes; toutes déposent en faveur d'une Providence. Elle interroge les sages [3]; presque tous d'accord sur le fond du dogme, ils hésitent et se partagent dans la manière de l'expliquer. Plusieurs d'entre eux, convaincus que limiter la justice ou la bonté de Dieu, c'était l'anéantir, ont mieux aimé donner des bornes à son pouvoir. Les uns répondent : « Dieu n'opère que le bien; « mais la matière, par un vice inhérent à sa nature, « occasionne le mal, en résistant à la volonté de « l'Être suprême [4]. » D'autres : « L'influence divine « s'étend avec plénitude jusqu'à la sphère de la lune, « et n'agit que faiblement dans les régions infé- « rieures [5]. » D'autres : « Dieu se mêle des gran- « des choses, et néglige les petites [6]. » Il en est enfin qui laissent tomber sur mes ténèbres un trait de lumière qui les éclaircit. « Faibles mortels! s'é- « crient-ils, cessez de regarder comme des maux « réels, la pauvreté, la maladie, et les malheurs qui « vous viennent du dehors. Ces accidents, que votre « résignation peut convertir en bienfaits, ne sont « que la suite des lois nécessaires à la conservation de « l'univers. Vous entrez dans le système général des « choses, mais vous n'en êtes qu'une portion. Vous « fûtes ordonnés pour le tout, et le tout ne fut pas « ordonné pour vous [7]. »

« Ainsi, tout est bien dans la nature, excepté dans la classe des êtres où tout devrait être mieux. Les corps inanimés suivent sans résistance les mouvements qu'on leur imprime. Les animaux, privés de raison, se livrent sans remords à l'instinct qui les entraîne. Les hommes seuls se distinguent autant par leurs vices que par leur intelligence. Obéissent-ils à la nécessité, comme le reste de la nature? pourquoi peuvent-ils résister à leurs penchants? pourquoi reçurent-ils ces lumières qui les égarent, ce désir de connaître leur auteur, ces notions du bien, ces larmes précieuses que leur arrache une belle action; ce don le plus funeste, s'il n'est pas le plus beau de tous, le don de s'attendrir sur les malheurs de leurs semblables? A l'aspect de tant de priviléges qui les caractérisent essentiellement, ne doit-on pas conclure que Dieu, par des vues qu'il n'est pas permis de sonder, a voulu mettre à de fortes épreuves le pouvoir qu'ils ont de délibérer et de choisir? Oui, s'il y a des vertus sur la terre, il y a une justice dans le ciel. Celui qui ne paye pas un tribut à la règle, doit une satisfaction à la règle [1]. Il commence sa vie dans ce monde, il la continue dans un séjour où l'innocence reçoit le prix de ses souffrances, où l'homme coupable expie ses crimes jusqu'à ce qu'il en soit purifié.

« Voilà, Démophon, comment nos sages justifient la Providence. Ils ne connaissent pour nous d'autre mal que le vice, et d'autre dénoûment au scandale qu'il produit, qu'un avenir où toutes choses seront mises à leur place. Demander à présent pourquoi Dieu ne l'a pas empêché dès l'origine, c'est demander pourquoi il a fait l'univers selon ses vues, et non suivant les nôtres.

Démophon. La religion n'est qu'un tissu de petites idées, de pratiques minutieuses. Comme s'il n'y avait pas assez de tyrans sur la terre, vous en peuplez les cieux; vous m'entourez de surveillants, jaloux les uns des autres, avides de mes présents, à qui je ne puis offrir que l'hommage d'une crainte servile; le culte qu'ils exigent, n'est qu'un trafic honteux; ils vous donnent des richesses, vous leur rendez des victimes [2]. L'homme abruti par la superstition est le plus vil des esclaves. Vos philosophes même n'ont pas insisté sur la nécessité d'acquérir des vertus, avant que de se présenter à la Divinité, ou de lui en demander dans leurs prières [3].

Philoclès. Je vous ai déjà dit que le culte public est grossièrement défiguré, et que mon dessein était simplement de vous exposer les opinions des philosophes qui ont réfléchi sur les rapports que nous avons avec la Divinité. Doutez de ces rapports, si vous êtes assez aveugle pour les méconnaître. Mais ne dites pas que c'est dégrader nos âmes; que de les séparer de la masse des êtres, que de leur donner la plus brillante des origines et des destinées, que d'établir entre elles et l'Être suprême un commerce de bienfaits et de reconnaissance.

« Voulez-vous une morale pure et céleste, qui

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 725 et 726.
[2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 902.
[3] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 398.
[4] Plat. in Tim. passim.
[5] Ocell. Lucan. cap. 2. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 453. Id. de part. animal. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970. Moshem. in Cudw. cap. 1, § 45, not. s.
[6] Ap. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 901. Ap. Aristot. de mundo, cap. 6, t. 1, p. 611. Eurip. ap. Plut. de reip. ger. t. 2, p. 811.
[7] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 903.

[1] Plat. de leg. lib. 10, p. 905.
[2] Id. in Eutyphr. t. 1, p. 14, C.
[3] Bayle, Contin. des Pensées, t. 3, § 51, 54, etc.

élève votre esprit et vos sentiments? étudiez la doctrine et la conduite de ce Socrate, qui ne vit dans sa condamnation, sa prison et sa mort, que les décrets d'une sagesse infinie, et ne daigna pas s'abaisser jusqu'à se plaindre de l'injustice de ses ennemis.

« Contemplez en même temps avec Pythagore les lois de l'harmonie universelle [1], et mettez ce tableau devant vos yeux. Régularité dans la distribution des mondes, régularité dans la distribution des corps célestes ; concours de toutes les volontés dans une sage république, concours de tous les mouvements dans une âme vertueuse; tous les êtres travaillant de concert au maintien de l'ordre, et l'ordre conservant l'univers et ses moindres parties; un dieu auteur de ce plan sublime, et des hommes destinés à être par leurs vertus ses ministres et ses coopérateurs. Jamais système n'étincela de plus de génie; jamais rien n'a pu donner une plus haute idée de la grandeur et de la dignité de l'homme.

« Permettez que j'insiste; puisque vous attaquez nos philosophes, il est de mon devoir de les justifier. Le jeune Lysis est instruit de leurs dogmes. J'en juge par les instituteurs qui élevèrent son enfance. Je vais l'interroger sur différents articles relatifs à cet entretien. Écoutez ses réponses. Vous verrez d'un coup d'œil l'ensemble de notre doctrine; et vous jugerez si la raison, abandonnée à elle-même, pouvait concevoir une théorie plus digne de la Divinité, et plus utile aux hommes *.

PHILOCLÈS.

Dites-moi, Lysis, qui a formé le monde?

LYSIS.

Dieu [2].

PHILOCLÈS.

Par quel motif l'a-t-il formé?

LYSIS.

Par un effet de sa bonté [3].

PHILOCLÈS.

Qu'est-ce que Dieu?

LYSIS.

Ce qui n'a ni commencement ni fin [4]. L'être éternel [5], nécessaire, immuable, intelligent [6].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous connaître son essence?

[1] Theag. ap. Stob. serm. 1, p. 11. Criton. ibid. serm. 3, p. 13. Polus. ibid. serm. 9, p. 105. Diotog. ibid. serm. 46, p. 330. Hippodam. ibid. serm. 101, p. 555. Ocell. ibid. eclog. phys. lib. 1, p. 32.

* Voyez la note CIV, à la fin de l'ouvrage.

[2] Tim. Locr. de anim. mundi, ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. ibid. p. 30, etc. Id. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 403.

[3] Plat. t. 3, p. 29, E.

[4] Thal. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 36.

[5] Tim. Locr. des anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96.

[6] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 6, t. 1, p. 416; cap. 7, p. 418; cap. 5, p. 430. Id metaphys. lib. 14, cap. 7, p. 1001.

LYSIS.

Elle est incompréhensible et ineffable [1]; mais il a parlé clairement par ses œuvres [2], et ce langage a le caractère des grandes vérités, qui est d'être à la portée de tout le monde. De plus vives lumières nous seraient inutiles, et ne convenaient sans doute ni à son plan ni à notre faiblesse. Qui sait même si l'impatience de nous élever jusqu'à lui ne présage pas la destinée qui nous attend? En effet, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il est heureux par la seule vue de ses perfections [3], désirer de le connaître, c'est désirer de partager son bonheur.

PHILOCLÈS.

Sa providence s'étend-elle sur toute la nature?

LYSIS.

Jusque sur les plus petits objets [4].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous lui dérober la vue de nos actions?

LYSIS.

Pas même celle de nos pensées [5].

PHILOCLÈS.

Dieu est-il l'auteur du mal?

LYSIS.

L'Être bon ne peut faire que ce qui est bon [6].

PHILOCLÈS.

Quels sont vos rapports avec lui?

LYSIS.

Je suis son ouvrage, je lui appartiens, il a soin de moi [7].

PHILOCLÈS.

Quel est le culte qui lui convient?

LYSIS.

Celui que les lois de la patrie ont établi, la sagesse humaine ne pouvant savoir rien de positif à cet égard [8].

PHILOCLÈS.

Suffit-il de l'honorer par des sacrifices et par des cérémonies pompeuses?

LYSIS.

Non.

PHILOCLÈS.

Que faut-il encore?

LYSIS.

La pureté du cœur [9]. Il se laisse plutôt fléchir par la vertu que par les offrandes [10]; et, comme il ne peut

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 28.

[2] Onat. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 4.

[3] Aristot. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E. Id. de rep. lib. 7, cap. 1, t. 2, p. 425, E.

[4] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 900, C. Theolog. payenn. t. 1, p. 190.

[5] Epicharm. ap. Clem. Alexandr. strom. lib. 5, p. 708. Æschyl. ap. Theophil. ad Autolic. lib. 2, § 54. Eurip. ap. Stob. eclog. phys. cap. 7, p. 8. Thal. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 36.

[6] Plat. in Tim. t. 3, p. 30, A. Id. de rep. lib. 2, t. 2, p. 379, D.

[7] Id. in Phædon. t. 1, p. 62, D.

[8] Id. in Epinom. t. 2, p. 985, D.

[9] Zaleuch. ap. Stob. p. 279. Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 149, E. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 61.

[10] Zaleuch. ap. Diod. Sic. lib. 12, p. 34, et ap. Stob. p. 279. Xenoph. memor. lib. 1, p. 722.

y avoir aucun commerce entre lui et l'injustice [1], quelques-uns pensent qu'il faudrait arracher des autels les méchants qui y trouvent un asile [2].

PHILOCLÈS.

Cette doctrine, enseignée par les philosophes, est-elle reconnue par les prêtres?

LYSIS.

Ils l'ont fait graver sur la porte du temple d'Épidaure : L'ENTRÉE DE CES LIEUX, dit l'inscription, N'EST PERMISE QU'AUX AMES PURES [3]. Ils l'annoncent avec éclat dans nos cérémonies saintes, où, après que le ministre des autels a dit : *Qui est-ce qui est ici?* les assistants répondent de concert : *Ce sont tous gens de bien* [4].

PHILOCLÈS.

Vos prières ont-elles pour objet les biens de la terre?

LYSIS.

Non. J'ignore s'ils ne me seraient pas nuisibles; et je craindrais qu'irrité de l'indiscrétion de mes vœux, Dieu ne les exauçât [5].

PHILOCLÈS.

Que lui demandez-vous donc?

LYSIS.

De me protéger contre mes passions [6]; de m'accorder la vraie beauté, celle de l'âme [7]; les lumières et les vertus dont j'ai besoin [8]; la force de ne commettre aucune injustice, et surtout le courage de supporter, quand il le faut, l'injustice des autres [9].

PHILOCLÈS.

Que doit-on faire pour se rendre agréable à la Divinité?

LYSIS

Se tenir toujours en sa présence [10]; ne rien entreprendre sans implorer son secours [11]; s'assimiler en quelque façon à elle par la justice et par la sainteté [12]; lui rapporter toutes ses actions [13]; remplir exactement les devoirs de son état, et regarder comme le premier de tous, celui d'être utile aux hommes [14]; car, plus on opère le bien, plus on mérite d'être mis au nombre de ses enfants et de ses amis [15].

[1] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289.
[2] Eurip. ap. Stob. serm. 44, p. 307.
[3] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 652.
[4] Aristoph. in pac. v. 435 et 967.
[5] Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 138, etc.
[6] Zaleuch. ap. Stob. serm. 42, p. 279.
[7] Plat. in Phædr. t. 3, p. 279. Id. in Alcib. 2, t. 2, p. 148. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 1072.
[8] Plat. in Men. t. 2, p. 100; ap. eumd. de virt. t. 3, p. 379.
[9] Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239, A.
[10] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728.
[11] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289. Plat. in Tim. t. 3, p. 27 et 48. Id. de leg. lib. 4, t. 2, p. 712. Id. epist. 8, t. 3, p. 352, E.
[12] Plat. in Theæt. t. 1, p. 176, B. Aur. carm. vers. ult.
[13] Bias ap. Laert. lib. 1, § 88. Bruck. histor. philos. t. 1, p. 1072.
[14] Xenoph. memor. lib. 3, p. 780.
[15] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 612, E. Id. de leg. lib. 4, p. 716, D. Alexand. ap. Plut. t. 1, p. 681, A.

PHILOCLÈS.

Peut-on être heureux en observant ces préceptes?

LYSIS.

Sans doute, puisque le bonheur consiste dans la sagesse et la sagesse dans la connaissance de Dieu [1].

PHILOCLÈS.

Mais cette connaissance est bien imparfaite.

LYSIS.

Aussi notre bonheur ne sera-t-il entier que dans une autre vie [2].

PHILOCLÈS.

Est-il vrai qu'après notre mort nos âmes comparaissent dans le champ de la vérité, et rendent compte de leur conduite à des juges inexorables; qu'ensuite, les unes, transportées dans des campagnes riantes, y coulent des jours paisibles au milieu des fêtes et des concerts; que les autres sont précipitées par les Furies dans le Tartare, pour subir à la fois la rigueur des flammes et la cruauté des bêtes féroces [3]?

LYSIS.

Je l'ignore.

PHILOCLÈS.

Dirons-nous que les unes et les autres, après avoir été, pendant mille ans au moins, rassasiées de douleurs ou de plaisirs, reprendront un corps mortel, soit dans la classe des hommes, soit dans celle des animaux, et commenceront une nouvelle vie [4]; mais qu'il est pour certains crimes des peines éternelles [5]?

LYSIS.

Je l'ignore encore. La Divinité ne s'est point expliquée sur la nature des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort. Tout ce que j'affirme, d'après les notions que nous avons de l'ordre et de la justice, d'après le suffrage de tous les peuples et de tous les temps [6], c'est que chacun sera traité suivant ses mérites [7], et que l'homme juste, passant tout à coup du jour ténébreux de cette vie [8], à la lumière pure et brillante d'une seconde vie, jouira de ce bonheur inaltérable dont ce monde n'offre qu'une faible image [9].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers nous-mêmes?

LYSIS.

Décerner à notre âme les plus grands honneurs, après ceux que nous rendons à la Divinité; ne la jamais remplir de vices et de remords, ne la jamais vendre au poids de l'or, ni la sacrifier à l'attrait des

[1] Theag. ap. Stob. serm. 1, p. 11, lin. 50. Archyt. ibid. p. 15. Plat. in Theæt. t. 1, p. 176; in Euthyd. p. 280. Id. epist. 8, t. 3, p. 354, ap. Augustin. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9.
[2] Plat. in Epinom. t. 2, p. 992.
[3] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371.
[4] Id. ibid. Virgil. æneid. lib. 6, v. 748.
[5] Plat. in Epinom. t. 3, p. 615. Id. in Gorg. t. 1, p. 525.
[6] Id. in Gorg. t. 1, p. 523. Plut. de consol. t. 2, p. 120.
[7] Id. de leg. lib. 10, t. 2, p. 905.
[8] Id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 521.
[9] Id. in Epinom. t. 2, p. 973 et 992.

plaisirs; ne jamais préférer dans aucune occasion un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle[1].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers les hommes?

LYSIS.

Ils sont tous renfermés dans cette formule : « Ne « faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas « qu'ils vous fissent[2]. »

PHILOCLÈS.

Mais n'êtes-vous pas à plaindre, si tous ces dogmes ne sont qu'une illusion, et si votre âme ne survit pas à votre corps?

LYSIS.

La religion n'est pas plus exigeante que la philosophie. Loin de prescrire à l'honnête homme aucun sacrifice qu'il puisse regretter, elle répand un charme secret sur ses devoirs, et lui procure deux avantages inestimables, une paix profonde pendant sa vie, une douce espérance au moment de la mort[3]. »

[1] Plat. de leg. lib. 5, p. 727, etc.
[2] Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 116.
[3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 91 et 114.

## CHAPITRE LXXX.

Suite de la bibliothèque. — La poésie.

J'avais mené chez Euclide le jeune Lysis, fils d'Apollodore. Nous entrâmes dans une des pièces de la bibliothèque; elle ne contenait que des ouvrages de poésie et de morale, les uns en très-grande quantité, les autres en très-petit nombre. Lysis parut étonné de cette disproportion; Euclide lui dit : « Il faut peu de livres pour instruire les hommes; il en faut beaucoup pour les amuser. Nos devoirs sont bornés; les plaisirs de l'esprit et du cœur ne sauraient l'être; l'imagination qui sert à les alimenter, est aussi libérale que féconde, tandis que la raison, pauvre et stérile, ne nous communique que les faibles lumières dont nous avons besoin; et, comme nous agissons plus d'après nos sensations que d'après nos réflexions, les talents de l'imagination auront toujours plus d'attraits pour nous, que les conseils de la raison sa rivale.

« Cette faculté brillante s'occupe moins du réel que du possible, plus étendu que le réel; souvent même, elle préfère au possible des fictions auxquelles on ne peut assigner des limites. Sa voix peuple les déserts, anime les êtres les plus insensibles, transporte d'un objet à l'autre les qualités et les couleurs qui servaient à les distinguer; et, par une suite de métamorphoses, nous entraîne dans le séjour des enchantements, dans ce monde idéal, où les poëtes, oubliant la terre, s'oubliant eux-mêmes, n'ont plus de commerce qu'avec des intelligences d'un ordre supérieur.

« C'est là qu'ils cueillent leurs vers dans les jardins des Muses[1], que les ruisseaux paisibles roulent en leur faveur des flots de lait et de miel[2], qu'Apollon descend des cieux pour leur remettre sa lyre[3], qu'un souffle divin éteignant tout à coup leur raison, les jette dans les convulsions du délire, et les force de parler le langage des dieux dont ils ne sont plus que les organes[4].

« Vous voyez, ajouta Euclide, que j'emprunte les paroles de Platon. Il se moquait souvent de ces poëtes qui se plaignent avec tant de froideur du feu qui les consume intérieurement. Mais il en est parmi eux qui sont en effet entraînés par cet enthousiasme qu'on appelle inspiration divine, fureur poétique[5]. Eschyle, Pindare et tous nos grands poëtes le ressentaient, puisqu'il domine encore dans leurs écrits. Que dis-je? Démosthène à la tribune, des particuliers dans la société, nous le font éprouver tous les jours. Ayez vous-même à peindre les transports ou les malheurs d'une de ces passions qui, parvenues à leur comble, ne laissent plus à l'âme aucun sentiment de libre, il ne s'échappera de votre bouche et de vos yeux que des traits enflammés, et vos fréquents écarts passeront pour des accès de fureur ou de folie. Cependant vous n'aurez cédé qu'à la voix de la nature.

« Cette chaleur qui doit animer toutes les productions de l'esprit, se développe dans la poésie[6], avec plus ou moins d'intensité, suivant que le sujet exige plus ou moins de mouvement, suivant que l'auteur possède plus ou moins ce talent sublime qui se prête aisément aux caractères des passions, ou ce sentiment profond, qui tout à coup s'allume dans son cœur, et se communique rapidement aux nôtres[7]. Ces deux qualités ne sont pas toujours réunies. J'ai connu un poëte de Syracuse, qui ne faisait jamais de si beaux vers, que lorsqu'un violent enthousiasme le mettait hors de lui-même[8]. »

Lysis fit alors quelques questions dont on jugera par les réponses d'Euclide. « La poésie, nous dit ce dernier, a sa marche et sa langue particulière. Dans l'épopée et la tragédie, elle imite une grande action dont elle lie toutes les parties à son gré, altérant les faits connus, y en ajoutant d'autres qui augmentent l'intérêt, les relevant tantôt au moyen des incidents merveilleux, tantôt par les charmes variés de la diction, ou par la beauté des pensées et des sentiments. Souvent la fable, c'est-à-dire la manière de disposer l'action[9], coûte plus et fait plus d'honneur au poëte que la composition même des vers[10].

[1] Plat. in Ion t. 1, p. 534.
[2] Id. ibid.
[3] Pind. Pyth. 1, v. 1.
[4] Plat. in Ion. t. 1, p. 534.
[5] Id. in Phædr. t. 3, p. 245. Id. et Democrit ap. Cicer. de orat. cap. 46, t. 1, p. 237.
[6] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 26, t. 2, p. 254. Id. ad. Quint. lib. 3, epist. 4, t. 9, p. 87; epist. 5, p. 89.
[7] Aristot. de. poet. cap. 17, t. 2, p. 665, C.
[8] Id. probl. t. 2, p. 817, C.
[9] Id. de poet. cap. 6, p. 656, E.
[10] Id. ibid. cap. 9, t. 2, p. 659, E.

« Les autres genres de poésie n'exigent pas de lui une construction si pénible. Mais toujours doit-il montrer une sorte d'invention ; donner, par des fictions neuves, un esprit de vie à tout ce qu'il touche ; nous pénétrer de sa flamme, et ne jamais oublier que, suivant Simonide [1], la poésie est une peinture parlante, comme la peinture est une poésie muette.

« Il suit de là que le vers seul ne constitue pas le poëte. L'histoire d'Hérodote mise en vers ne serait qu'une histoire [2], puisqu'on n'y trouverait ni fable ni fictions [3]. Il suit encore qu'on ne doit pas compter parmi les productions de la poésie, les sentences de Théognis, de Phocylide, etc. ni même les systèmes de Parménide et d'Empédocle sur la nature [4], quoique ces deux derniers aient quelquefois inséré dans leurs ouvrages des descriptions brillantes [5], ou des allégories ingénieuses [6].

« J'ai dit que la poésie avait une langue particulière. Dans les partages qui se sont faits entre elle et la prose, elle est convenue de ne se montrer qu'avec une parure très-riche, ou du moins très-élégante, et l'on a remis entre ses mains toutes les couleurs de la nature, avec l'obligation d'en user sans cesse, et l'espérance du pardon, si elle en abuse quelquefois.

« Elle a réuni à son domaine quantité de mots interdits à la prose, d'autres qu'elle allonge ou raccourcit, soit par l'addition, soit par le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe. Elle a le pouvoir d'en produire de nouveaux [7], et le privilége presque exclusif d'employer ceux qui ne sont plus en usage, ou qui ne le sont que dans un pays étranger [8], d'en identifier plusieurs dans un seul [9], de les disposer dans un ordre inconnu jusqu'alors [10], et de prendre toutes les licences qui distinguent l'élocution poétique du langage ordinaire.

« Les facilités accordées au génie s'étendent sur tous les instruments qui secondent ses opérations. De là, ces formes nombreuses que les vers ont reçues de ses mains, et qui toutes ont un caractère indiqué par la nature. Le vers héroïque marche avec une majesté imposante : on l'a destiné à l'épopée ; l'iambe revient souvent dans la conversation : la poésie dramatique l'emploie avec succès. D'autres formes s'assortissent mieux aux chants accompagnés de danses [11] * ; elles se sont appliquées sans effort aux odes et aux hymnes. C'est ainsi que les poëtes ont multiplié les moyens de plaire. »

Euclide, en finissant, nous montra les ouvrages qui ont paru en différents temps sous les noms d'Orphée, de Musée, de Thamyris [1], de Linus, d'Anthès [2], de Pamphus [3], d'Olen [4], d'Abaris [5], d'Épiménide [6], etc. Les uns ne contiennent que des hymnes sacrés ou des chants plaintifs ; les autres traitent des sacrifices, des oracles, des expiations et des enchantements. Dans quelques-uns, et surtout dans le cycle épique, qui est un recueil de traditions fabuleuses où les auteurs tragiques ont souvent puisé les sujets de leurs pièces [7], on a décrit les généalogies des dieux, le combat des Titans, l'expédition des Argonautes, les guerres de Thèbes et de Troie [8]. Tels furent les principaux objets qui occupèrent les gens de lettres pendant plusieurs siècles. Comme la plupart de ces ouvrages n'appartiennent pas à ceux dont ils portent les noms *, Euclide avait négligé de les disposer dans un certain ordre.

Venaient ensuite ceux d'Hésiode et d'Homère. Ce dernier était escorté d'un corps redoutable d'interprètes et de commentateurs [9]. J'avais lu avec ennui les explications de Stésimbrote et de Glaucon [10], et j'avais ri de la peine que s'était donnée Métrodore de Lampsaque, pour découvrir une allégorie continuelle dans l'Iliade et dans l'Odyssée [11].

A l'exemple d'Homère, plusieurs poëtes entreprirent de chanter la guerre de Troie. Tels furent, entre autres, Arctinus, Stésichore [12], Sacadas [13], Leschès [14], qui commença son ouvrage par ces mots emphatiques : *Je chante la fortune de Priam et la guerre fameuse...* [15]. Le même Leschès, dans sa petite Iliade [16], et Dicéogène dans ses Cypriaques [17], décrivirent tous les événements de cette guerre. Les poëmes de l'Héracléide et de la Théséide n'omettent aucun des exploits d'Hercule et de Thésée [18]. Ces auteurs ne connurent jamais la nature de l'épopée ; ils étaient placés à la suite d'Homère, et se perdaient dans ses rayons, comme les étoiles se perdent dans ceux du soleil.

[1] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 17. Voss. de art. poet. nat. p. 6.
[2] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 659.
[3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 61, B.
[4] Aristot. de poet. cap. 1, p. 653. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 16.
[5] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 57. Emped. ap. Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 396.
[6] Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 392.
[7] Aristot. de poet. cap. 21, t. 2, p. 669. B.
[8] Id. ibid. p. 668, D ; et cap. 22, p. 669, E.
[9] Id. ibid. cap. 20, p. 668, A.
[10] Id. ibid. cap. 22, p. 670, C.
[11] Id. ibid. cap. 24, p. 672, E.
* Voyez, sur les diverses formes des vers Grecs, le chapitre XXVII de cet ouvrage.

[1] Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 364. Id. de leg. lib. 8, t. 2, p. 829. Aristot. de gener. animal. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 1073
[2] Heracl. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1132
[3] Pausan. lib. 1, p. 92, 94, etc.
[4] Herodot. lib. 4, cap. 35.
[5] Plat. in Charmid. t. 2, p. 158.
[6] Diog. Laert. lib. 1, § 111.
[7] Casaub. in Athen. p. 301.
[8] Fabr. bibl. Græc. lib. 1, cap. 17, etc.
* Voyez la note CV, à la fin de l'ouvrage.
[9] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 330.
[10] Plat. in Ion, t. 1, p. 530.
[11] Id. ibid. Tatian. advers. Gent. § 37, p. 80.
[12] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 9 et 597.
[13] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 610. Meurs. bibl. Græc. cap. 1.
[14] Pausan. lib. 10, cap. 25, p. 860.
[15] Horat. de art. poet. v. 137.
[16] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 280.
[17] Herodot. lib 2, cap. 117. Aristot. de poet. cap. 16, t. 2, p. 664 ; cap. 23, p. 671. Athen. lib. 15, cap. 8, p. 682. Perizon. ad Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 15.
[18] Aristot. de poet. cap. 8, t. 2, p. 658.

Euclide avait tâché de réunir toutes les tragédies, comédies et satyres, que depuis près de deux cents ans on a représentées sur les théâtres de la Grèce [1] et de la Sicile. Il en possédait environ trois mille [2] *, et sa collection n'était pas complète. Quelle haute idée ne donnait-elle pas de la littérature des Grecs, et de la fécondité de leur génie? Je comptai souvent plus de cent pièces qui venaient de la même main. Parmi les singularités qu'Euclide nous faisait remarquer, il nous montra l'Hippocentaure, tragédie, où Chérémon avait, il n'y a pas longtemps, introduit, contre l'usage reçu, toutes les espèces de vers [3]. Cette nouveauté ne fut pas goûtée.

Les mimes ne furent dans l'origine que des farces obscènes ou satyriques qu'on représentait sur le théâtre. Leur nom s'est transmis ensuite à de petits poëmes qui mettent sous les yeux du lecteur des aventures particulières [4]. Ils se rapprochent de la comédie par leur objet, ils en diffèrent par le défaut d'intrigue, quelques-uns par une extrême licence [5]. Il en est où il règne une plaisanterie exquise et décente. Parmi les mimes qu'avait rassemblés Euclide, je trouvai ceux de Xénarque et ceux de Sophron de Syracuse [6]; ces derniers faisaient les délices de Platon, qui, les ayant reçus de Sicile, les fit connaître aux Athéniens. Le jour de sa mort, on les trouva sous le chevet de son lit [7] (1).

« Avant la découverte de l'art dramatique, nous dit encore Euclide, les poëtes, à qui la nature avait accordé une âme sensible, et refusé le talent de l'épopée, tantôt retraçaient dans leurs tableaux les désastres d'une nation, ou les infortunes d'un personnage de l'antiquité; tantôt déploraient la mort d'un parent ou d'un ami, et soulageaient leur douleur en s'y livrant. Leurs chants plaintifs, presque toujours accompagnés de la flûte, furent connus sous le nom d'élégies ou de lamentations [8].

« Ce genre de poésie procède par une marche régulièrement irrégulière; je veux dire que le vers de six pieds, et celui de cinq s'y succèdent alternativement [9]. Le style en doit être simple, parce qu'un cœur véritablement affligé n'a plus de prétention; il faut que les expressions en soient quelquefois brûlantes comme la cendre qui couvre un feu dévorant; mais que dans le récit elles n'éclatent point en imprécations et en désespoir. Rien de si intéressant que l'extrême douceur jointe à l'extrême souffrance. Voulez-vous le modèle d'une élégie aussi courte que touchante? vous la trouverez dans Euripide. Andromaque, transportée en Grèce, se jette aux pieds de la statue de Thétis, de la mère d'Achille : elle ne se plaint pas de ce héros; mais au souvenir du jour fatal où elle vit Hector traîné autour des murailles de Troie, ses yeux se remplissent de larmes, elle accuse Hélène de tous ses malheurs, elle rappelle les cruautés qu'Hermione lui a fait éprouver; et, après avoir prononcé une seconde fois le nom de son époux, elle laisse couler ses pleurs avec plus d'abondance [1].

« L'élégie peut soulager nos maux quand nous sommes dans l'infortune; elle doit nous inspirer du courage quand nous sommes près d'y tomber. Elle prend alors un ton plus vigoureux, et, employant les images les plus fortes, elle nous fait rougir de notre lâcheté, et envier les larmes répandues aux funérailles d'un héros mort pour le service de la patrie.

« C'est ainsi que Tyrtée ranima l'ardeur éteinte des Spartiates [2], et Callinus celle des habitants d'Éphèse [3]. Voilà leurs élégies; et voici la pièce qu'on nomme la Salamine, et que Solon composa pour engager les Athéniens à reprendre l'île de ce nom [4].

« Lasse enfin de gémir sur les calamités trop réelles de l'humanité, l'élégie se chargea d'exprimer les tourments de l'amour [5]. Plusieurs poëtes lui durent un éclat qui rejaillit sur leurs maîtresses. Les charmes de Nanno furent célébrés par Mimnerme de Colophon, qui tient un des premiers rangs parmi nos poëtes [6]; ceux de Battis le sont tous les jours par Philétas de Cos [7], qui, jeune encore, s'est fait une juste réputation. On dit que son corps est si grêle et si faible, que pour se soutenir contre la violence du vent, il est obligé d'attacher à sa chaussure des semelles de plomb ou des boules de ce métal [8]. Les habitants de Cos, fiers de ses succès, lui ont consacré sous un platane une statue de bronze [9]. »

Je portai ma main sur un volume intitulé *la Lydienne*. « Elle est, me dit Euclide, d'Antimaque de Colophon, qui vivait dans le siècle dernier [10]. C'est le même qui nous a donné le poëme si connu de la

[1] Eschin. de fals. legat. p. 398.
[2] Meurs. bibl. Græc. et Attic. Fabr. bibl. Græc. etc.
* Voyez la note CVI, à la fin de l'ouvrage.
[3] Aristot. de poet. t. 2, cap. 1, p. 653; cap. 24, p. 672.
[4] Voss. de inst. poet. lib. 2, cap. 30, p. 150.
[5] Plut. sympos. lib. 7, quest. 8, t. 2, p. 712. Diomed. de orat. lib. 3, p. 488.
[6] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 653.
[7] Diog. Laert. lib. 3, § 18. Menag. ibid. p. 146. Voss. ibid. cap. 33, p. 161.
(1) On peut présumer que quelques-uns des poëmes qu'on appelait mimes, étaient dans le goût des contes de la Fontaine.
[8] Procl. chrestom. ap. Phot. biblioth. p. 984. Voss. de inst. poet. lib. 3, cap. 11, p. 49. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, hist. p. 277; t. 7, mém. p. 337.
[9] Horat. de art. poet. v. 75.

[1] Eurip. in Androm. v. 103.
[2] Stob. serm. 49, p. 353.
[3] Id. ibid. p. 355.
[4] Plut. in Sol. t. 1, p. 82.
[5] Horat. de art. poet. v. 75.
[6] Chamæl. ap. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 620. Strab. lib. 14, p. 633 et 643. Suid. in Μιμνερ. Horat. lib. 2, epist. 2, v. 101. Propert. lib. 1, eleg. 9, v. 11. Gyrald. de poet. hist. dialog. 3, p. 161.
[7] Hermesian. ap. Athen. lib. 13, cap. 8, p. 598.
[8] Athen. lib. 12, cap. 13, p. 552. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 14; lib. 10, cap. 6. Suid. in [illegible].
[9] Hermesian. ap. Athen. lib. 13, cap. 8, p. 598.
[10] Schol. Pind. pyth. 4, v. 398. Schol. Apoll. Rhod. lib. 1, v. 1289; lib. 2, v. 297, etc.

Thébaïde [1] : il était éperdument amoureux de la belle Chryséis. Il la suivit en Lydie où elle avait reçu le jour ; elle y mourut entre ses bras. De retour dans sa patrie, il ne trouva d'autre remède à son affliction, que de la répandre dans ses écrits, et de donner à cette élégie le nom qu'elle porte [2].

« — Je connais sa Thébaïde, répondis-je ; quoique la disposition n'en soit pas heureuse [3], et qu'on y retrouve de temps en temps des vers d'Homère transcrits presque syllabe pour syllabe [4], je conviens qu'à bien des égards l'auteur mérite des éloges. Cependant l'enflure [5], la force, et j'ose dire, la sécheresse du style [6], me font présumer qu'il n'avait ni assez d'agrément dans l'esprit, ni assez de sensibilité dans l'âme [7], pour nous intéresser à la mort de Chryséis. Mais je vais m'en éclaircir. » Je lus en effet *la Lydienne*, pendant qu'Euclide montrait à Lysis les élégies d'Archiloque, de Simonide, de Clonas, d'Ion, etc. [8]. Ma lecture achevée, « Je ne me suis pas trompé, repris-je : Antimaque a mis de la pompe dans sa douleur. Sans s'apercevoir qu'on est consolé quand on cherche à se consoler par des exemples, il compare ses maux à ceux des anciens héros de la Grèce [9], et décrit longuement les travaux pénibles qu'éprouvèrent les Argonautes dans leur expédition [10].

« — Archiloque, dit Lysis, crut trouver dans le vin un dénoûment plus heureux à ses peines. Son beau-frère venait de périr sur mer ; dans une pièce de vers que le poëte fit alors, après avoir donné quelques regrets à sa perte, il se hâte de calmer sa douleur. « Car enfin, dit-il, nos larmes ne le ren-
« dront pas à la vie ; nos jeux et nos plaisirs n'a-
« jouteront rien aux rigueurs de son sort [11]. »

Euclide nous fit observer que le mélange des vers de six pieds avec ceux de cinq n'était autrefois affecté qu'à l'élégie proprement dite, et que dans la suite il fut appliqué à différentes espèces de poésie. Pendant qu'il nous en citait des exemples [12], il reçut un livre qu'il attendait depuis longtemps. C'était l'Iliade en vers élégiaques ; c'est-à-dire, qu'après chaque vers d'Homère, l'auteur n'avait pas rougi d'ajouter un plus petit vers de sa façon. Cet auteur s'appelle Pigrès ; il était frère de la feue reine de Carie, Artémise, femme de Mausole [13] ; ce qui ne l'a pas empêché de produire l'ouvrage le plus extravagant et le plus mauvais qui existe peut-être.

[1] Athen. lib. 11, p. 468, 475 et 482.
[2] Hermesian. ap. Athen. lib. 13, p. 598. Plut. de consol. t. 2, p. 106.
[3] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 629.
[4] Porphyr. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, p. 467.
[5] Catul. de Com. et Velos. carm. LXXXVII.
[6] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 150. Id. de cens. vet. script. cap. 2, p. 419.
[7] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 629.
[8] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 7, p. 352.
[9] Plut. de consol. t. 2, p. 106.
[10] Schol. Pind. pyth. 4, v. 398. Schol. Apoll. Rhod. lib. 1, v. 1289, lib. 2, v. 409, lib. 4, v. 259, etc.
[11] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 33.
[12] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 7, p. 383.
[13] Suid. in Πιγρ.

Plusieurs tablettes étaient chargées d'hymnes en l'honneur des dieux, d'odes pour les vainqueurs aux jeux de la Grèce, d'églogues, de chansons, et de quantité de pièces fugitives.

« L'églogue, nous dit Euclide, doit peindre les douceurs de la vie pastorale ; des bergers assis sur un gazon, aux bords d'un ruisseau, sur le penchant d'une colline, à l'ombre d'un arbre antique, tantôt accordent leurs chalumeaux au murmure des eaux et du zéphyr, tantôt chantent leurs amours, leurs démêlés innocents, leurs troupeaux et les objets ravissants qui les environnent.

« Ce genre de poésie n'a fait aucun progrès parmi nous. C'est en Sicile qu'on doit en chercher l'origine [1]. C'est là, du moins à ce qu'on dit, qu'entre des montagnes couronnées de chênes superbes, se prolonge un vallon où la nature a prodigué ses trésors. Le berger Daphnis y naquit au milieu d'un bosquet de lauriers [2], et les dieux s'empressèrent à le combler de leurs faveurs. Les nymphes de ces lieux prirent soin de son enfance ; il reçut de Vénus les grâces et la beauté, de Mercure le talent de la persuasion ; Pan dirigea ses doigts sur la flûte à sept tuyaux, et les Muses réglèrent les accents de sa voix touchante. Bientôt rassemblant autour de lui les bergers de la contrée, il leur apprit à s'estimer heureux de leur sort. Les roseaux furent convertis en instruments sonores. Il établit des concours, où deux jeunes émules se disputaient le prix du chant et de la musique instrumentale. Les échos, animés à leurs voix, ne firent plus entendre que les expressions d'un bonheur tranquille et durable. Daphnis ne jouit pas longtemps du spectacle de ses bienfaits. Victime de l'amour, il mourut à la fleur de son âge [3] ; mais jusqu'à nos jours [4], ses élèves n'ont cessé de célébrer son nom, et de déplorer les tourments qui terminèrent sa vie [5]. Le poëme pastoral, dont on prétend qu'il conçut la première idée, fut perfectionné dans la suite par deux poëtes de Sicile, Stésichore d'Himère, et Diomus de Syracuse [6].

« — Je conçois, dit Lysis, que cet art a dû produire de jolis paysages, mais étrangement enlaidis par les figures ignobles qu'on y représente. Quel intérêt peuvent inspirer des pâtres grossiers et occupés de fonctions viles ? — Il fut un temps, répondit Euclide, où le soin des troupeaux n'était pas confié à des esclaves. Les propriétaires s'en chargeaient eux-mêmes, parce qu'on ne connaissait pas alors d'autres richesses. Ce fait est attesté par la tradition, qui nous apprend que l'homme fut pasteur

[1] Diod. Sic. lib. 4, p. 283.
[2] Id. ibid.
[3] Voss. de instit. poet. lib. 3, cap. 8. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 5, hist. p. 85 ; t. 6, mém. p. 459.
[4] Diod. Sic. lib. 4, p. 283.
[5] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 18. Theocr. idyll. 1.
[6] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 18. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 619.

avant d'être agricole, il l'est par le récit des poëtes, qui, malgré leurs écarts, nous ont souvent conservé le souvenir des mœurs antiques [1]. Le berger Endymion fut aimé de Diane; Pâris conduisait sur le mont Ida les troupeaux du roi Priam son père; Apollon gardait ceux du roi Admète.

« Un poëte peut donc, sans blesser les règles de la convenance, remonter à ces siècles reculés, et nous conduire dans ces retraites écartées où coulaient sans remords leurs jours des particuliers qui, ayant reçu de leurs pères une fortune proportionnée à leurs besoins, se livraient à des jeux paisibles, et perpétuaient, pour ainsi dire, leur enfance jusqu'à la fin de leur vie.

« Il peut donner à ses personnages une émulation qui tiendra les âmes en activité; ils penseront moins qu'ils ne sentiront; leur langage sera toujours simple, naïf, figuré, plus ou moins relevé suivant la différence des états, qui, sous le régime pastoral, se réglait sur la nature des possessions. On mettait alors au premier rang des biens, les vaches, ensuite les brebis, les chèvres et les porcs [2]. Mais comme le poëte ne doit prêter à ses bergers que des passions douces, et des vices légers, il n'aura qu'un petit nombre de scènes à nous offrir; et les spectateurs se dégoûteront d'une uniformité aussi fatigante que celle d'une mer toujours tranquille, et d'un ciel toujours serein.

« Faute de mouvement et de variété, l'églogue ne flattera jamais autant notre goût que cette poésie où le cœur se déploie dans l'instant du plaisir, dans celui de la peine. Je parle des chansons, dont vous connaissez les différentes espèces. Je les ai divisées en deux classes. L'une contient les chansons de table [3]; l'autre, celles qui sont particulières à certaines professions, telles que les chansons des moissonneurs, des vendangeurs, des éplucheuses, des meuniers, des ouvriers en laine, des tisserands, des nourrices, etc. [4].

« L'ivresse du vin, de l'amour, de l'amitié, de la joie, du patriotisme, caractérisent les premières. Elles exigent un talent particulier; il ne faut point de préceptes à ceux qui l'ont reçu de la nature; ils seraient inutiles aux autres. Pindare a fait des chansons à boire [5]; mais on chantera toujours celles d'Anacréon et d'Alcée. Dans la seconde espèce de chansons, le récit des travaux est adouci par le souvenir de certaines circonstances, ou par celui des avantages qu'ils procurent. J'entendis une fois un soldat à demi ivre chanter une chanson militaire, dont je rendrai plutôt le sens que les paroles. « Une « lance, une épée, un bouclier, voilà tous mes tré- « sors; avec la lance, l'épée et le bouclier, j'ai des « champs, des moissons et du vin. J'ai vu des gens « prosternés à mes pieds; ils m'appelaient leur sou- « verain, leur maître; ils n'avaient point la lance, « l'épée et le bouclier [1]. »

« Combien la poésie doit se plaire dans un pays où la nature et les institutions forcent sans cesse des imaginations vives et brillantes à se répandre avec profusion! Car ce n'est pas seulement aux succès de l'épopée et de l'art dramatique que les Grecs accordent des statues, et l'hommage plus précieux encore d'une estime réfléchie. Des couronnes éclatantes sont réservées pour toutes les espèces de poésie lyrique. Point de ville qui, dans le courant de l'année, ne solennise quantité de fêtes en l'honneur de ses dieux; point de fête qui ne soit embellie par des cantiques nouveaux; point de cantique qui ne soit chanté en présence de tous les habitants, et par des chœurs de jeunes gens tirés des principales familles. Quel motif d'émulation pour le poëte! Quelle distinction encore, lorsqu'en célébrant les victoires des athlètes, il mérite lui-même la reconnaissance de leur patrie! Transportons-le sur un plus beau théâtre. Qu'il soit destiné à terminer par ses chants les fêtes d'Olympie ou des autres grandes solennités de la Grèce; quel moment que celui où vingt, trente milliers de spectateurs, ravis de ses accords, poussent jusqu'au ciel des cris d'admiration et de joie! Non, le plus grand potentat de la terre ne saurait accorder au génie une récompense de si haute valeur.

« De là vient cette considération dont jouissent parmi nous les poëtes qui concourent à l'embellissement de nos fêtes, surtout lorsqu'ils conservent dans leur composition le caractère spécial de la Divinité qui reçoit leurs hommages. Car, relativement à son objet, chaque espèce de cantique devrait se distinguer par un genre particulier de style et de musique. Vos chants s'adressent-ils au maître des dieux? prenez un ton grave et imposant; s'adressent-ils aux Muses? faites entendre des sons plus doux et plus harmonieux. Les anciens observaient exactement cette juste proportion; mais la plupart des modernes, qui se croient plus sages, parce qu'ils sont plus instruits, l'ont dédaignée sans pudeur [2].

« Cette convenance, dis-je alors, je l'ai trouvée dans vos moindres usages, dès qu'ils remontent à une certaine antiquité; et j'ai admiré vos premiers législateurs, qui s'aperçurent de bonne heure qu'il valait mieux enchaîner votre liberté par des formes que par la contrainte. J'ai vu de même, en étudiant l'origine des nations, que l'empire des rites avait précédé partout celui des lois. Les rites sont comme des guides qui nous conduisent par la main dans des routes qu'ils ont souvent parcourues; les

[1] Plat. de leg. t. 2, p. 682.
[2] Mem. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 1, p. 531
[3] Ibid. t. 9, p. 320.
[4] Ibid. p. 347.
[5] Athen. lib. 10, cap. 7, p. 427. Suid. in H...

[1] Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695.
[2] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. Plut. de mus. t. 2, p. 1133. Lettr. sur la Musique, par M. l'abbé Arnaud, p. 16.

lois, comme des plans de géographie, où l'on a tracé les chemins par un simple trait, et sans égard à leurs sinuosités.

« — Je ne vous lirai point, reprit Euclide, la liste fastidieuse de tous les auteurs qui ont réussi dans la poésie lyrique; mais je vous en citerai les principaux. Ce sont parmi les hommes, Stésichore, Ibycus, Alcée, Alcman, Simonide, Bacchylide, Anacréon et Pindare; parmi les femmes, car plusieurs d'entre elles se sont exercées avec succès dans un genre si susceptible d'agréments, Sapho, Érinne, Télésille, Praxille, Myrtis et Corinne [1].

« Avant que d'aller plus loin, je dois faire mention d'un poëme où souvent éclate cet enthousiasme dont nous avons parlé. Ce sont des hymnes en l'honneur de Bacchus, connus sous le nom de dithyrambes. Il faut être dans une sorte de délire quand on les compose; il faut y être quand on les chante [2]; car ils sont destinés à diriger des danses vives et turbulentes, le plus souvent exécutées en rond [3].

« Ce poëme se reconnaît aisément aux propriétés qui le distinguent des autres [4]. Pour peindre à la fois les qualités et les rapports d'un objet, on s'y permet souvent de réunir plusieurs mots en un seul, et il en résulte des expressions quelquefois si volumineuses, qu'elles fatiguent l'oreille; si bruyantes, qu'elles ébranlent l'imagination [5]. Des métaphores qui semblent n'avoir aucun rapport entre elles, s'y succèdent sans se suivre; l'auteur, qui ne marche que par des saillies impétueuses, entrevoit la liaison des pensées, et néglige de la marquer. Tantôt il s'affranchit des règles de l'art; tantôt il emploie les différentes mesures de vers, et les diverses espèces de modulation [6].

« Tandis qu'à la faveur de ces licences, l'homme de génie déploie à nos yeux les grandes richesses de la poésie, ses faibles imitateurs s'efforcent d'en étaler le faste. Sans chaleur et sans intérêt, obscurs pour paraître profonds, ils répandent sur des idées communes, des couleurs plus communes encore. La plupart, dès le commencement de leurs pièces, cherchent à nous éblouir par la magnificence des images tirées des météores et des phénomènes célestes [7]. De là cette plaisanterie d'Aristophane. Il suppose dans une de ses comédies un homme descendu du ciel. On lui demande ce qu'il a vu : « Deux ou « trois poëtes dithyrambiques, répond-il; ils cou- « raient à travers les nuages et les vents, pour y ra- « masser les vapeurs et les tourbillons dont ils de- « vaient construire leurs prologues [1]. » Ailleurs, il compare les expressions de ces poëtes à des bulles d'air, qui s'évaporent en perçant leur enveloppe avec éclat [2].

« C'est ici que se montre encore aujourd'hui le pouvoir des conventions. Le même poëte qui, pour célébrer Apollon, avait mis son esprit dans une assiette tranquille, s'agite avec violence, lorsqu'il entame l'éloge de Bacchus; et si son imagination tarde à s'exalter, il la secoue par l'usage immodéré du vin [3]. « Frappé de cette liqueur (1), comme d'un coup de « tonnerre, disait Archiloque, je vais entrer dans « la carrière [4]. »

« Euclide avait rassemblé les dithyrambes de ce dernier poëte [5], ceux d'Arion [6], de Lasus [7], de Pindare [8], de Mélanippide [9], de Philoxène [10], de Timothée, de Télestès, de Polyidès [11], d'Ion [12], et de beaucoup d'autres, dont la plupart ont vécu de nos jours. Car ce genre, qui tend au sublime, a un singulier attrait pour les poëtes médiocres; et comme tout le monde cherche maintenant à se mettre au-dessus de son état, chaque auteur veut de même s'élever au-dessus de son talent. »

Je vis ensuite un recueil d'impromptus [13], d'énigmes, d'acrostiches, et de toutes sortes de griphes [14] (2). On avait dessiné dans les dernières pages un œuf, un autel, une hache à deux tranchants, les ailes de l'Amour. En examinant de près ces dessins, je m'aperçus que c'étaient des pièces de poésie, composées de vers, dont les différentes mesures indiquaient l'objet qu'on s'était fait un jeu de représenter. Dans l'œuf, par exemple, les deux premiers vers étaient de trois syllabes chacun: les suivants croissaient toujours, jusqu'à un point donné, d'où décroissant dans la même proportion qu'ils avaient augmenté, ils se terminaient en deux vers de trois syllabes comme ceux du commencement [15]. Simmias de Rhodes venait d'enrichir la littérature de ces productions, aussi puériles que laborieuses.

Lysis, passionné pour la poésie, craignait tou-

[1] Voss. de inst. poet. lib. 3, cap. 15, p. 80.
[2] Plat. in Ion. t. 1, p. 534. Id de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
[3] Procl. chrestom. ap. Phot. bibl. p. 985. Schol. Pind. in olymp. 13, v. 25. Schol. Aristoph. in av. v. 1403.
[4] Schmidt, de dithyr. ad calc. edit. Pind. p. 251. Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 307.
[5] Aristoph. in pac. v. 831. Schol. ibid. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 3, t. 2, p. 587, [illegible] Suid. in Διθυρ. et in Ἐνδιαερ.
[6] Dionys. Halic. de compos. verbor. § 19, t. 5, p. [illegible].
[7] Suid. in Λ[illegible].

[1] Aristoph. in av. v. 1383. Schol. ibid. Id. in pac. v. 829. Schol. ibid. Flor. christian. ibid. v. 177.
[2] Aristoph. in ran. v. 251. Schol. ibid. Voss. de instit. poet. lib. 3, cap, 16, p. 88.
[3] Philoch. et Epicharm. ap. Athen. lib. 14, cap. 6, p. 628.
(1) Le texte dit, *Foudroyé par le vin.*
[4] Archil. ap. Athen, lib. 14, cap. 6, p. 628.
[5] Athen. lib. 14, cap. 6, p. 628.
[6] Herodot. lib. 1, cap. 23. Suid. in Αριων.
[7] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 365. Ælian. hist. animal. lib 7, cap. 47.
[8] Strab. lib. 9, p. 404. Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 152. Suid. in Πινδ.
[9] Xenoph. memor. lib. 1, p. 725.
[10] Dionys. Halic. de comp. verb. t. 5, p. 132. Suid. in Φιλοξεν.
[11] Diod. Sic. lib. 14, p. 273.
[12] Aristoph. in pac. v. 835. Schol. ibid.
[13] Simon. ap. Athen. lib. 3, cap. 35, p. 125.
[14] Call. ap. Athen. lib. 10, cap. 20, p. 453. Thes. epist. Locrozian. t. 3, p. 257.
(2) Espèce de logogriphes. Voyez la note CVII, à la fin de l'ouvrage.
[15] Salmas. ad Dosiad. aras, Simmiæ ovum etc. p. 183

jours qu'on ne la mît au rang des amusements frivoles; et, s'étant aperçu qu'Euclide avait déclaré, plus d'une fois, qu'un poëte ne doit pas se flatter du succès, lorsqu'il n'a pas le talent de plaire, il s'écria dans un moment d'impatience : « C'est la poésie qui a civilisé les hommes, qui instruisit mon enfance, qui tempère la rigueur des préceptes, qui rend la vertu plus aimable en lui prêtant ses grâces, qui élève mon âme dans l'épopée, l'attendrit au théâtre, la remplit d'un saint respect dans nos cérémonies, l'invite à la joie pendant nos repas, lui inspire une noble ardeur en présence de l'ennemi : et quand même ses fictions se borneraient à calmer l'activité inquiète de notre imagination, ne serait-ce pas un bien réel de nous ménager quelques plaisirs innocents, au milieu de tant de maux dont j'entends sans cesse parler? »

Euclide sourit de ce transport; et pour l'exciter encore, il répliqua : « Je sais que Platon s'est occupé de votre éducation : auriez-vous oublié qu'il regardait ces fictions poétiques comme des tableaux infidèles et dangereux, qui, en dégradant les dieux et les héros, n'offrent à notre imagination que des fantômes de vertu [1]?

« — Si j'étais capable de l'oublier, reprit Lysis, ses écrits me le rappelleraient bientôt; mais je dois l'avouer, quelquefois je me crois entraîné par la force de ses raisons, et je ne le suis que par la poésie de son style; d'autres fois, le voyant tourner contre l'imagination les armes puissantes qu'elle avait mises entre ses mains, je suis tenté de l'accuser d'ingratitude et de perfidie. Ne pensez-vous pas, me dit-il ensuite, que le premier et le principal objet des poëtes est de nous instruire de nos devoirs par l'attrait du plaisir? » Je lui répondis : « Depuis que, vivant parmi des hommes éclairés, j'ai étudié la conduite de ceux qui aspirent à la célébrité, je n'examine plus que le second motif de leurs actions; le premier est presque toujours l'intérêt ou la vanité. Mais sans entrer dans ces discussions, je vous dirai simplement ce que je pense : les poëtes veulent plaire [2], la poésie peut être utile. »

## CHAPITRE LXXXI.

Suite de la bibliothèque. — La morale.

« La morale, nous dit Euclide, n'était autrefois qu'un tissu de maximes. Pythagore et ses premiers disciples, toujours attentifs à remonter aux causes, la lièrent à des principes trop élevés au-dessus des esprits vulgaires [3] : elle devint alors une science; et l'homme fut connu, du moins autant qu'il peut l'être. Il ne le fut plus, lorsque les sophistes étendirent leurs doutes sur les vérités les plus utiles. Socrate, persuadé que nous sommes faits plutôt pour agir que pour penser, s'attacha moins à la théorie qu'à la pratique. Il rejeta les notions abstraites, et sous ce point de vue on peut dire qu'il fit descendre la philosophie sur la terre [1]; ses disciples développèrent sa doctrine, et quelques-uns l'altérèrent par des idées si sublimes, qu'ils firent remonter la morale dans le ciel. L'école de Pythagore crut devoir renoncer quelquefois à son langage mystérieux, pour nous éclairer sur nos passions et sur nos devoirs. C'est ce que Théagès, Métopus et Archytas exécutèrent avec succès [2]. »

Différents traités sortis de leurs mains se trouvaient placés, dans la bibliothèque d'Euclide, avant les livres qu'Aristote a composés sur les mœurs. En parlant de l'éducation des Athéniens, j'ai tâché d'exposer la doctrine de ce dernier, qui est parfaitement conforme à celle des premiers. Je vais maintenant rapporter quelques observations qu'Euclide avait tirées de plusieurs ouvrages rassemblés par ses soins.

« Le mot *vertu*, dans son origine, ne signifiait que la force et la vigueur du corps [3]; c'est dans ce sens qu'Homère a dit, la *vertu* d'un cheval [4], et qu'on dit encore, la *vertu* d'un terrain [5].

« Dans la suite, ce mot désigna ce qu'il y a de plus estimable dans un objet. On s'en sert aujourd'hui pour exprimer les qualités de l'esprit, et plus souvent celles du cœur [6].

« L'homme solitaire n'aurait que deux sentiments, le désir et la crainte; tous ses mouvements seraient de poursuite ou de fuite [7]. Dans la société, ces deux sentiments, pouvant s'exercer sur un grand nombre d'objets, se divisent en plusieurs espèces : de là l'ambition, la haine, et les autres mouvements dont son âme est agitée. Or, comme il n'avait reçu le désir et la crainte que pour sa propre conservation, il faut maintenant que toutes ses affections concourent tant à sa conservation qu'à celle des autres. Lorsque, réglées par la droite raison, elles produisent cet heureux effet, elles deviennent des vertus.

« On en distingue quatre principales : la force, la justice, la prudence et la tempérance [8]; cette distinction, que tout le monde connaît, suppose dans ceux qui l'établirent des lumières profondes. Les deux premières, plus estimées, parce qu'elles sont d'une utilité plus générale, tendent au maintien de la société; la force ou le courage pendant la guerre, la justice pendant la paix [9]. Les deux autres tendent à notre utilité particulière. Dans un climat où l'i-

[1] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 387, etc. lib. 10, p. 599, etc.
[2] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 659; cap. 15, p. 662, D. Voss. de art. poet. nat. cap. 8, p. 42.
[3] Aristot. magn. moral. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 145.

[1] Cicer. tuscul. cap. 4, t. 2, p. 362.
[2] Stob. passim.
[3] Homer. iliad. lib. 15, v. 642.
[4] Id. ibid. lib. 23, v. 374.
[5] Thucyd. lib. 1, cap. 2.
[6] Aristot. Eudem. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 202.
[7] Id. de anima, lib. 3, cap. 10, t. 1, p. 657, D.
[8] Archyt. ap. Stob. serm. 1, p. 14. Plat. de leg. lib. 12, t. 2, p. 964, B.
[9] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 531, A.

magination est si vive et les passions si ardentes, la prudence devait être la première qualité de l'esprit; la tempérance, la première du cœur. »

Lysis demanda si les philosophes se partageaient sur certains points de morale. « Quelquefois, répondit Euclide; en voici des exemples.

« On établit pour principe qu'une action, pour être vertueuse ou vicieuse, doit être volontaire; il est question ensuite d'examiner si nous agissons sans contrainte. Des auteurs excusent les crimes de l'amour et de la colère, parce que, suivant eux, ces passions sont plus fortes que nous[1]; ils pourraient citer en faveur de leur opinion cet étrange jugement prononcé dans un de nos tribunaux. Un fils, qui avait frappé son père, fut traduit en justice, et dit pour sa défense que son père avait frappé le sien; les juges, persuadés que la violence du caractère était héréditaire dans cette famille, n'osèrent condamner le coupable[2]. Mais d'autres philosophes plus éclairés s'élèvent contre de pareilles décisions? « Aucune passion, disent-ils, ne saurait « nous entraîner malgré nous-mêmes; toute force « qui nous contraint est extérieure, et nous est étran- « gère[3]. »

« Est-il permis de se venger de son ennemi? « Sans « doute, répondent quelques-uns; car il est conforme « à la justice de repousser l'outrage par l'outrage[4]. » Cependant une vertu pure trouve plus de grandeur à l'oublier. C'est elle qui a dicté ces maximes, que vous trouverez dans plusieurs auteurs : « Ne « dites pas du mal de vos ennemis[5]; loin de cher- « cher à leur nuire, tâchez de convertir leur haine « en amitié[6]. » Quelqu'un disait à Diogène : « Je veux « me venger; apprenez-moi par quels moyens. — En « devenant plus vertueux, » répondit-il[7].

« Ce conseil, Socrate en fit un précepte rigoureux. C'est de la hauteur où la sagesse humaine peut atteindre, qu'il criait aux hommes : « Il ne vous est « jamais permis de rendre le mal pour le mal[8]. »

« Certains peuples permettent le suicide[9]; mais Pythagore et Socrate, dont l'autorité est supérieure à celle de ces peuples, soutiennent que personne n'est en droit de quitter le poste que les dieux lui ont assigné dans la vie[10].

« Les citoyens des villes commerçantes font valoir leur argent sur la place, mais dans le plan d'une république fondée sur la vertu, Platon ordonne de prêter sans exiger aucun intérêt[1].

« De tout temps, on a donné des éloges à la probité, à la pureté des mœurs, à la bienfaisance; de tout temps, on s'est élevé contre l'homicide, l'adultère, le parjure, et toutes les espèces de vices. Les écrivains les plus corrompus sont forcés d'annoncer une saine doctrine, et les plus hardis de rejeter les conséquences qu'on tire de leurs principes. Aucun d'eux n'oserait soutenir qu'il vaut mieux commettre une injustice que de la souffrir[2].

« Que nos devoirs soient tracés dans nos lois et dans nos auteurs, vous n'en serez pas surpris; mais vous le serez, en étudiant l'esprit de nos institutions. Les fêtes, les spectacles et les arts eurent, parmi nous, dans l'origine, un objet moral dont il serait facile de suivre les traces. Des usages, qui paraissent indifférents, présentent quelquefois une leçon touchante. On a soin d'élever les temples des Grâces dans des endroits exposés à tous les yeux, parce que la reconnaissance ne peut être trop éclatante[3]. Jusque dans le mécanisme de notre langue, les lumières de l'instinct ou de la raison, ont introduit des vérités précieuses. Parmi ces anciennes formules de politesse que nous plaçons au commencement d'une lettre, et que nous employons en différentes rencontres, il en est une qui mérite de l'attention. Au lieu de dire : *Je vous salue*, je vous dis simplement : *Faites le bien*[4]; c'est vous souhaiter le plus grand bonheur. Le même mot (1) désigne celui qui se distingue par sa valeur ou par sa vertu, parce que le courage est aussi nécessaire à l'une qu'à l'autre. Veut-on donner l'idée d'un homme parfaitement vertueux, on lui attribue la beauté et la bonté[5] (2), c'est-à-dire les deux qualités qui attirent le plus l'admiration et la confiance.

« Avant que de terminer cet article, je dois vous parler d'un genre qui, depuis quelque temps, exerce nos écrivains; c'est celui des caractères[6]. Voyez, par exemple, avec quelles couleurs Aristote a peint la grandeur d'âme[7].

« Nous appelons magnanime, celui dont l'âme naturellement élevée n'est jamais éblouie par la prospérité, ni abattue par les revers[8].

« Parmi tous les biens extérieurs, il ne fait cas que de cette considération qui est acquise et accordée par l'honneur. Les distinctions les plus impor-

[1] Aristot. Eudem. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 212, D.
[2] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 178, A.
[3] Id. de mor. lib. 3, cap. 3, t. 2, p. 30; cap. 7, p. 33. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 156.
[4] Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 531, E.
[5] Pittac. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 78.
[6] Cleobul. ap. eumd. lib. 1, § 91. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 218, A. Themist. orat. 7, p. 95.
[7] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21, E
[8] Plat. in Crit. t. 1, p. 49.
[9] Strab. lib. 10, p. 486. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 37, et alii.
[10] Plat. in Phædon t. 1, p. 62. Cicer. de senect. cap. 20, t. 3, p. 318.

[1] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 742.
[2] Aristot. topic. lib. 8, cap. 9, t. 1, p. 275.
[3] Id. de mor. lib. 5, cap. 8, t. 2, p. 64, D.
[4] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 149.
(1) Αριστος, qu'on peut traduire par *excellent*.
[5] Aristot. magn. moral. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 186, A.
(2) Καλος καγαθος, *bel et bon*.
[6] Aristot. Theophr. et alii.
[7] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 49. Id. Eudem. lib 3, cap. 5, t. 2, p. 223.
[8] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 50.

tantes ne méritent pas ses transports, parce qu'elles lui sont dues; il y renoncerait plutôt que de les obtenir pour des causes légères, ou par des gens qu'il méprise [1].

« Comme il ne connaît pas la crainte, sa haine, son amitié, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, est à découvert; mais ses haines ne sont pas durables : persuadé que l'offense ne saurait l'atteindre, souvent il la néglige, et finit par l'oublier [2].

« Il aime à faire des choses qui passent à la postérité; mais il ne parle jamais de lui, parce qu'il n'aime pas la louange. Il est plus jaloux de rendre des services que d'en recevoir : jusque dans ses moindres actions, on aperçoit l'empreinte de la grandeur; s'il fait des acquisitions, s'il veut satisfaire des goûts particuliers, la beauté le frappe plus que l'utilité [3]. »

J'interrompis Euclide : « Ajoutez, lui dis-je, que, chargé des intérêts d'un grand État, il développe dans ses entreprises et dans ses traités, toute la noblesse de son âme; que pour maintenir l'honneur de la nation, loin de recourir à de petits moyens, il n'emploie que la fermeté, la franchise et la supériorité du talent; et vous aurez ébauché le portrait de cet Arsame avec qui j'ai passé en Perse des jours si fortunés, et qui de tous les vrais citoyens de cet empire, fut le seul à ne pas s'affliger de sa disgrâce. »

Je parlai à Euclide d'un autre portrait qu'on m'avait montré en Perse, et dont je n'avais retenu que les traits suivants :

« Je consacre à l'épouse d'Arsame l'hommage que la vérité doit à la vertu. Pour parler de son esprit, il faudrait en avoir autant qu'elle; mais pour parler de son cœur, son esprit ne suffirait pas; il faudrait avoir son âme.

« Phédime discerne, d'un coup d'œil, les différents rapports d'un objet; d'un seul mot, elle sait les exprimer. Elle semble quelquefois se rappeler ce qu'elle n'a jamais appris. D'après quelques notions, il lui serait aisé de suivre l'histoire des égarements de l'esprit : d'après plusieurs exemples, elle ne suivrait pas celle des égarements du cœur; le sien est trop pur et trop simple pour les concevoir....

« Elle pourrait, sans en rougir, contempler la suite des pensées et des sentiments qui l'ont occupée pendant toute sa vie. Sa conduite a prouvé que les vertus, en se réunissant, n'en font plus qu'une; elle a prouvé aussi qu'une telle vertu est le plus sûr moyen d'acquérir l'estime générale, sans exciter l'envie....

« Au courage intrépide que donne l'énergie du caractère, elle joint une bonté aussi active qu'inépuisable; son âme, toujours en vie, semble ne respirer que pour le bonheur des autres...

« Elle n'a qu'une ambition, celle de plaire à son époux; si dans sa jeunesse vous aviez relevé les agréments de sa figure, et ces qualités dont je n'ai donné qu'une faible idée, vous l'auriez moins flattée que si vous lui aviez parlé d'Arsame..... »

[1] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 50. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 26, t. 2, p. 162.
[2] Id. de mor. lib. 4, cap. 8, p. 51.
[3] Id ibid.

## CHAPITRE LXXXII

### ET DERNIER.

Nouvelles entreprises de Philippe; bataille de Chéronée; portrait d'Alexandre.

La Grèce s'était élevée au plus haut point de la gloire; il fallait qu'elle descendît au terme d'humiliation fixé par cette destinée qui agite sans cesse la balance des empires. Le déclin, annoncé depuis longtemps, fut très-marqué pendant mon séjour en Perse, et très-rapide quelques années après. Je cours au dénoûment de cette grande révolution; j'abrégerai le récit des faits, et me contenterai quelquefois d'extraire le journal de mon voyage.

### SOUS L'ARCHONTE NICOMAQUE.

La 4e année de la 109e olympiade.

(*Depuis le* 30 *juin de l'an* 341, *jusqu'au* 19 *juillet de l'an* 340 *avant J. C.*)

Philippe avait formé de nouveau le dessein de s'emparer de l'île d'Eubée par ses intrigues, et de la ville de Mégare par les armes des Béotiens ses alliés. Maître de ces deux postes, il l'eût été bientôt d'Athènes. Phocion a fait une seconde expédition en Eubée, et en a chassé les tyrans établis par Philippe; il a marché ensuite au secours des Mégariens, a fait échouer les projets des Béotiens, et mis la place hors d'insulte [1].

Si Philippe pouvait assujettir les villes Grecques qui bornent ses États du côté de l'Hellespont et de la Propontide, il disposerait du commerce des blés que les Athéniens tirent du Pont-Euxin, et qui sont absolument nécessaires à leur subsistance [2]. Dans cette vue, il avait attaqué la forte place de Périnthe. Les assiégés ont fait une résistance digne des plus grands éloges. Ils attendaient du secours de la part du roi de Perse; ils en ont reçu des Byzantins [3]. Philippe, irrité contre ces derniers, a levé le siége de Périnthe, et s'est placé sous les murs de Byzance, qui tout de suite a fait partir des députés pour Athènes. Ils ont obtenu des vaisseaux et des soldats commandés par Charès [4].

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 446. Plut. in Phoc. t. 1, p. 748.
[2] Demosth. de coron. p. 487
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 446.
[4] Id. ibid. p. 468

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHRASTE.

La 1re année de la 110e olympiade.

(*Depuis le* 19 *juillet de l'an* 340, *jusqu'au* 8 *juillet de l'an* 339 *avant J. C.*)

La Grèce a produit de mon temps plusieurs grands hommes, dont elle peut s'honorer, trois surtout dont elle doit s'enorgueillir : Épaminondas, Timoléon et Phocion. Je ne fis qu'entrevoir les deux premiers, j'ai mieux connu le dernier. Je le voyaits souvent dans la petite maison qu'il occupait au quartier de Mélite [1]. Je le trouvais toujours différent des autres hommes, mais toujours semblable à lui-même. Lorsque je me sentais découragé à l'aspect de tant d'injustices et d'horreurs qui dégradent l'humanité, j'allais respirer un moment auprès de lui, et je revenais plus tranquille et plus vertueux.

*Le* 13 *d'Anthestérion* (1). J'assistais hier à la représentation d'une nouvelle tragédie [2], qui fut tout à coup interrompue. Celui qui jouait le rôle de reine refusait de paraître, parce qu'il n'avait pas un cortége assez nombreux. Comme les spectateurs s'impatientaient, l'entrepreneur Mélanthius poussa l'acteur jusqu'au milieu de la scène, en s'écriant : *Tu me demandes plusieurs suivantes, et la femme de Phocion n'en a qu'une quand elle se montre dans les rues d'Athènes* [3] ! Ces mots, que tout le monde entendit, furent suivis de si grands applaudissements que, sans attendre la fin de la pièce, je courus au plus vite chez Phocion. Je le trouvai tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant le pain du ménage [4]. Je tressaillis à cette vue, et racontai avec plus de chaleur ce qui venait de se passer au théâtre. Ils m'écoutèrent avec indifférence. J'aurais dû m'y attendre. Phocion était peu flatté des éloges des Athéniens, et sa femme l'était plus des actions de son époux que de la justice qu'on leur rendait [5].

Il était alors dégoûté de l'inconstance du peuple, et encore plus indigné de la bassesse des orateurs publics. Pendant qu'il me parlait de l'avidité des uns, de la vanité des autres, Démosthène entra. Ils s'entretinrent de l'état actuel de la Grèce. Démosthène voulait déclarer la guerre à Philippe, Phocion maintenir la paix.

Ce dernier était persuadé que la perte d'une bataille entraînerait celle d'Athènes; qu'une victoire prolongerait une guerre que les Athéniens trop corrompus n'étaient plus en état de soutenir ; que loin d'irriter Philippe et de lui fournir un prétexte d'entrer dans l'Attique, il fallait attendre qu'il s'épuisât en expéditions lointaines, et qu'il continuât d'exposer des jours dont le terme serait le salut de la république.

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 750.
(1) 23 février 339.
[2] Mem. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 39, p. 176 et 183
[3] Plut. in Phoc. t. 1, p. 750.
[4] Id. ibid. p. 749.
[5] Id. ibid. p. 750; id. de mus. t. 2, p. 1131.

Démosthène ne pouvait renoncer au rôle brillant dont il s'est emparé. Depuis la dernière paix, deux hommes de génies différents, mais d'une obstination égale, se livrent un combat qui fixe les regards de la Grèce. On voit d'un côté un souverain jaloux de dominer sur toutes les nations, soumettant les unes par la force de ses armes, agitant les autres par ses émissaires, lui-même couvert de cicatrices, courant sans cesse à de nouveaux dangers, et livrant à la fortune telle partie de son corps qu'elle voudra choisir, pourvu qu'avec le reste il puisse vivre comblé d'honneur et de gloire [1]. D'un autre côté, c'est un simple particulier qui lutte avec effort contre l'indolence des Athéniens, contre l'aveuglement de leurs alliés, contre la jalousie de leurs orateurs; opposant la vigilance à la ruse, l'éloquence aux armées; faisant retentir la Grèce de ses cris, et l'avertissant de veiller sur les démarches du prince [2] ; envoyant de tous côtés des ambassadeurs, des troupes, des flottes pour s'opposer à ses entreprises, et parvenu au point de se faire redouter du plus redoutable des vainqueurs [3].

Mais l'ambition de Démosthène, qui n'échappait pas à Phocion, se cachait adroitement sous les motifs qui devaient engager les Athéniens à prendre les armes, motifs que j'ai développés plus d'une fois. Ces deux orateurs les discutèrent de nouveau dans la conférence où je fus admis. Ils parlèrent l'un et l'autre avec véhémence, Démosthène toujours avec respect, Phocion quelquefois avec amertume. Comme ils ne purent s'accorder, le premier dit en s'en allant : « Les Athéniens vous feront mourir dans « un moment de délire. — Et vous, répliqua le se« cond, dans un retour de bon sens [4]. »

*Le* 16 *d'Anthestérion* (1). On a nommé aujourd'hui quatre députés pour l'assemblée des Amphictyons, qui doit se tenir au printemps prochain à Delphes [5].

*Le*... (2). Il s'est tenu ici une assemblée générale. Les Athéniens, alarmés du siége de Byzance, venaient de recevoir une lettre de Philippe qui les accusait d'avoir enfreint plusieurs articles du traité de paix et d'alliance qu'ils signèrent il y a sept ans [6]. Démosthène a pris la parole; et d'après son conseil, vainement combattu par Phocion, le peuple a ordonné de briser la colonne où se trouve inscrit ce traité, d'équiper des vaisseaux, et de se préparer à la guerre [7].

On avait appris, quelques jours auparavant, que ceux de Byzance aimaient mieux se passer du secours des Athéniens, que de recevoir dans leurs

[1] Demosth. de cor. p. 483, c.
[2] Id. ibid. p. 480.
[3] Lucian. in Demosth. encom. cap. 37, t. 3, p. 518.
[4] Plut. in Phoc. t. 1, p. 745, E.
(1) 26 février 339.
[5] Æschin. in Ctes. p. 446. Demosth. de cor. p. 498.
(2) Vers le même temps.
[6] Litter. Phil. in oper. Demosth. p. 114. Dionys. Halic. epist. ad Amm. t. 6, p. 740.
[7] Demosth. ad Phil. epist. p. 117. Philoch. ap. Dionys. Halic. t. 6, p. 741.

murs des troupes commandées par un général aussi detesté que Charès [1]. Le peuple a nommé Phocion pour le remplacer.

*Le* 30 *d'Élaphébolion* (1). Dans la dernière assemblée des Amphictyons, un citoyen d'Amphissa, capitale des Locriens Ozoles, située à soixante stades de Delphes, vomissait des injures atroces contre les Athéniens, et proposait de les condamner à une amende de cinquante talents (2), pour avoir autrefois suspendu au temple des boucliers dorés, monuments de leurs victoires sur les Mèdes et les Thébains [2]. Eschine, voulant détourner cette accusation, fit voir que les habitants d'Amphissa, s'étant emparés du port de Cirrha et de la contrée voisine, pays originairement consacré au temple, avaient encouru la peine portée contre les sacriléges. Le lendemain, les députés de la ligue Amphictyonique, suivis d'un grand nombre de Delphiens, descendirent dans la plaine, brûlèrent les maisons, et comblèrent en partie le port. Ceux d'Amphissa, étant accourus en armes, poursuivirent les agresseurs jusqu'aux portes de Delphes.

Les Amphictyons, indignés, méditent une vengeance éclatante. Elle sera prononcée dans la diète des Thermopyles, qui s'assemble pour l'ordinaire en automne; mais on la tiendra plus tôt cette année [3].

On ne s'attendait point à cette guerre. On soupçonne Philippe de l'avoir suscitée; quelques-uns accusent Eschine d'avoir agi de concert avec ce prince [4].

*Le*... (3). Phocion campait sous les murs de Byzance. Sur la réputation de sa vertu, les magistrats de la ville introduisirent ses troupes dans la place. Leur discipline et leur valeur rassurèrent les habitants, et contraignirent Philippe à lever le siége. Pour couvrir la honte de sa retraite, il dit que sa gloire le forçait à venger une offense qu'il venait de recevoir d'une tribu de Scythes. Mais avant de partir, il eut soin de renouveler la paix avec les Athéniens [5], qui tout de suite oublièrent les décrets et les préparatifs qu'ils avaient faits contre lui.

*Le*... (4). On a lu dans l'assemblée générale deux décrets, l'un des Byzantins, l'autre de quelques villes de l'Hellespont. Celui des premiers porte, qu'en reconnaissance des secours que ceux de Byzance et de Périnthe ont reçus des Athéniens, ils leur accordent le droit de cité dans leurs villes, la permission d'y contracter des alliances et d'y acquérir des terres ou des maisons, avec la préséance aux spectacles, et plusieurs autres priviléges. On doit ériger au Bosphore trois statues de seize coudées (1), chacune représentant le peuple d'Athènes couronné par ceux de Byzance et de Périnthe [1]. Il est dit dans le second décret, que quatre villes de la Chersonèse de Thrace, protégées cotre Philippe par la générosité des Athéniens, ont résolu de leur offrir une couronne du prix de soixante talents (2), et d'élever deux autels, l'un à la Reconnaissance, et l'autre au Peuple d'Athènes [2].

### SOUS L'ARCHONTE LYSIMACHIDE.

La 2e année de la 110e olympiade.

(*Depuis le* 8 *juillet de l'an* 339, *jusqu'au* 28 *juin de l'an* 338 *avant J. C.*)

*Le*... (3). Dans la diète tenue aux Thermopyles, les Amphictyons ont ordonné de marcher contre ceux d'Amphissa, et ont nommé Cottyphe général de la ligue. Les Athéniens et les Thébains, qui désapprouvent cette guerre, n'avaient point envoyé de députés à l'assemblée. Philippe est encore en Scythie, et n'en reviendra pas si tôt [3]; mais on présume que du fond de ces régions éloignées, il a dirigé les opérations de la diète.

*Le*... (4). Les malheureux habitants d'Amphissa, vaincus dans un premier combat, s'étaient soumis à des conditions humiliantes; loin de les remplir, ils avaient, dans une seconde bataille, repoussé l'armée de la ligue, et blessé même le général. C'était peu de temps avant la dernière assemblée des Amphictyons : elle s' est tenue à Delphes. Des Thessaliens, vendus à Philippe, ont fait si bien par leurs manœuvres [4], qu'elle lui a confié le soin de venger les outrages faits au temple de Delphes [5]. Il dut, à la première guerre sacrée, d'être admis au rang des Amphictyons; celle-ci le placera pour jamais à la tête d'une confédération à laquelle on ne pourra résister sans se rendre coupable d'impiété. Les Thébains ne peuvent plus lui disputer l'entrée des Thermopyles. Ils commencent néanmoins à pénétrer ses vues, et, comme il se défie de leurs intentions, il a ordonné aux peuples du Péloponèse, qui font partie du corps Amphictyonique, de se réunir au mois de Boédromion (5), avec leurs armes et des provisions pour quarante jours [6].

Le mécontentement est général dans la Grèce. Sparte garde un profond silence; Athènes est in-

[1] Plut. in Phoc. t. I, p. 747.
(1) 10 avril 339.
(2) 270,000 livres.
[2] Æschin. in Ctes. p. 446. Pausan. lib. 10, cap. 19, p. 843.
[3] Æschin. in Ctes. p. 447.
[4] Demosth. de cor. p. 497, E.
(3) Vers le mois de mai ou de juin 339.
[5] Diod. Sic. lib. 16, p. 468
(4) Vers le même temps.

(1) 22 de nos pieds et 8 pouces.
[1] Demosth. de cor. p. 487.
(2) 324,000 livres. Cette somme est si forte, que je soupçonne le texte altéré en cet endroit.
[2] Demosth. de cor. p. 488.
(3) Vers le mois d'août 339.
[3] Æschin. in Ctes. p. 448.
(4) Au printemps de 338.
[4] Demosth. de cor. p. 498.
[5] Id. ibid. p. 499.
(5) Ce mois commença le 26 août de l'an 338.
[6] Demosth. de cor. p. 499

certaine et tremblante; elle voudrait et n'ose pas se joindre aux prétendus sacriléges. Dans une de ces assemblées, on proposait de consulter la Pythie. *Elle philippise*, s'est écrié Démosthène [1]; et la proposition n'a pas passé.

Dans un autre, on a rapporté que la prêtresse, interrogée, avait répondu que tous les Athéniens étaient d'un même avis, à l'exception d'un seul. Les partisans de Philippe avaient suggéré cet oracle, pour rendre Démosthène odieux au peuple; celui-ci le retournait contre Eschyne. Pour terminer ces débats puérils, Phocion a dit : « Cet homme « que vous cherchez, c'est moi, qui n'approuve « rien de ce que vous faites [2]. »

*Le 25 d'Élaphébolion* (1). Le danger devient tous les jours plus pressant; les alarmes croissent à proportion. Ces Athéniens qui, l'année dernière, résolurent de rompre le traité de paix qu'ils avaient fait avec Philippe, lui envoient des ambassadeurs [3], pour l'engager à maintenir ce traité jusqu'au mois de Thargélion (2).

*Le premier de Munychion* (3). On avait envoyé de nouveaux ambassadeurs au roi pour le même objet [4]. Ils ont rapporté sa réponse. Il n'ignore point, dit-il dans sa lettre, que les Athéniens s'efforcent à détacher de lui les Thessaliens, les Béotiens et les Thébains. Il veut bien cependant souscrire à leur demande, et signer une trêve, mais à condition qu'ils n'écouteront plus les funestes conseils de leurs orateurs [5].

*Le 15 de Scirophorion* (4). Philippe avait passé les Thermopyles, et pénétré dans la Phocide. Les peuples voisins étaient saisis de frayeur; cependant comme il protestait qu'il n'en voulait qu'aux Locriens, on commençait à se rassurer. Tout à coup, il est tombé sur Élatée [6]; c'est une de ces villes qu'il eut soin d'épargner en terminant la guerre des Phocéens. Il compte s'y établir, s'y fortifier; peut-être même a-t-il continué sa route : si les Thébains, ses alliés, ne l'arrêtent pas, nous le verrons dans deux jours sous les murs d'Athènes [7].

La nouvelle de la prise d'Élatée est arrivée aujourd'hui. Les Prytanes (5) étaient à souper; ils se lèvent aussitôt; il s'agit de convoquer l'assemblée pour demain. Les uns mandent les généraux et le trompette; les autres courent à la place publique, en délogent les marchands et brûlent les boutiques [1]. La ville est pleine de tumulte : un mortel effroi glace tous les esprits.

[1] Æschin. in Ctes. p. 449. Plut. in Demosth. t. I, p. 854.
[2] Plut. in Phoc. t. I, p. 745.
(1) 27 mars 338.
[3] Demosth. de cor. p. 500.
(2) Ce mois commença le 30 avril de l'an 338.
(3) 31 mars.
[4] Demosth. de cor. p. 500.
[5] Id. ibid. p. 501.
(4) 12 juin 338.
[6] Demosth. de cor. p. 498.
[7] Diod. Sic. lib. 16, p. 474.
(5) C'étaient cinquante sénateurs qui logeaient au Prytanée pour veiller sur les affaires importantes de l'État, et convoquer au besoin l'assemblée générale.

*Le 16 de Scirophorion* (1). Pendant la nuit, les généraux ont couru de tous côtés, et la trompette a retenti dans toutes les rues [2]. Au point du jour, les sénateurs se sont assemblés, sans rien conclure; le peuple les attendait avec impatience dans la place. Les Prytanes ont annoncé la nouvelle; le courrier l'a confirmée; les généraux, les orateurs étaient présents. Le héraut s'est avancé et a demandé si quelqu'un voulait monter à la tribune : il s'est fait un silence effrayant. Le héraut a répété plusieurs fois les mêmes paroles. Le silence continuait, et les regards se tournaient avec inquiétude sur Démosthène; il s'est levé : « Si Philippe, a-t-il dit, « était d'intelligence avec les Thébains, il serait « déjà sur les frontières de l'Attique; il ne s'est em- « paré d'une place si voisine de leurs États, que « pour réunir en sa faveur les deux factions qui les « divisent, en inspirant de la confiance à ses parti- « sans, et de la crainte à ses ennemis. Pour pré- « venir cette réunion, Athènes doit oublier aujour- « d'hui tous les sujets de haine qu'elle a depuis « longtemps contre Thèbes sa rivale; lui montrer « le péril qui la menace; lui montrer une armée « prête à marcher à son secours; s'unir, s'il est « possible, avec elle par une alliance et des serments « qui garantissent le salut des deux républiques, « et celui de la Grèce entière. »

Ensuite il a proposé un décret, dont voici les principaux articles : « Après avoir imploré l'assistance « des dieux protecteurs de l'Attique, on équipera « deux cents vaisseaux; les généraux conduiront les « troupes à Éleusis; des députés iront dans toutes « les villes de la Grèce; ils se rendront à l'instant « même chez les Thébains, pour les exhorter à dé- « fendre leur liberté, leur offrir des armes, des trou- « pes, de l'argent, et leur représenter que si Athè- « nes a cru jusqu'ici qu'il était de sa gloire de leur « disputer la prééminence, elle pense maintenant « qu'il serait honteux pour elle, pour les Thébains, « pour tous les Grecs, de subir le joug d'une puis- « sance étrangère. »

Ce décret a passé sans la moindre opposition; on a nommé cinq députés, parmi lesquels sont Démosthène et l'orateur Hypéride : ils vont partir incessamment [3].

*Le.......* Nos députés trouvèrent à Thèbes les députés des alliés de cette ville. Ces derniers, après avoir comblé Philippe d'éloges et les Athéniens de reproches, représentèrent aux Thébains, qu'en reconnaissance des obligations qu'ils avaient à ce prince, ils devaient lui ouvrir un passage dans leurs

[1] Demosth. de cor. p. 501. Diod. Sic. lib. 16, p. 474.
(1) 13 juin 338.
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 474.
[3] Demosth. de cor. p. 505.

États [1], et même tomber avec lui sur l'Attique. On leur faisait envisager cette alternative, ou que les dépouilles des Athéniens seraient transportées à Thèbes, ou que celles des Thébains deviendraient le partage des Macédoniens [2]. Ces raisons, ces menaces, furent exposées avec beaucoup de force par un des plus célèbres orateurs de ce siècle, Python de Byzance, qui parlait au nom de Philippe [3]; mais Démosthène répondit avec tant de supériorité, que les Thébains n'hésitèrent pas à recevoir dans leurs murs l'armée des Athéniens, commandée par Charès et par Stratoclès [4] (1). Le projet d'unir les Athéniens avec les Thébains est regardé comme un trait de génie; le succès, comme le triomphe de l'éloquence.

*Le....* En attendant des circonstances plus favorables, Philippe prit le parti d'exécuter le décret des Amphictyons, et d'attaquer la ville d'Amphissa; mais, pour en approcher, il fallait forcer un défilé que défendaient Charès et Proxène, le premier avec un détachement de Thébains et d'Athéniens, le second avec un corps d'auxiliaires que les Amphissiens venaient de prendre à leur solde [5]. Après quelques vaines tentatives, Philippe fit tomber entre leurs mains une lettre, dans laquelle il marquait à Parménion que les troubles tout à coup élevés dans la Thrace, exigeaient sa présence, et l'obligeaient de renvoyer à un autre temps le siége d'Amphissa. Ce stratagème réussit. Charès et Proxène abandonnèrent le défilé; le roi s'en saisit aussitôt, battit les Amphissiens, et s'empara de leur ville [6].

### SOUS L'ARCHONTE CHARONDAS.

La 3e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 28 *juin de l'an* 338, *jusqu'au* 17 *juillet de l'an* 337 *avant J. C.*)

*Le...* (2). Il paraît que Philippe veut terminer la guerre; il doit nous envoyer des ambassadeurs. Les chefs des Thébains ont entamé des négociations avec lui, et sont même près de conclure. Ils nous ont communiqué ses propositions, et nous exhortent à les accepter [7]. Beaucoup de gens ici opinent à suivre leur conseil; mais Démosthène, qui croit avoir humilié Philippe, voudrait l'abattre et l'écraser.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, il s'est ouvertement déclaré pour la continuation de la guerre; Phocion, pour l'avis contraire. « Quand conseillerez-« vous donc la guerre? » lui a demandé l'orateur Hypéride. Il a répondu : « Quand je verrai les jeu-« nes gens observer la discipline; les riches contri-« buer; les orateurs ne pas épuiser le trésor [1]. » Un avocat, du nombre de ceux qui passent leur vie à porter des accusations aux tribunaux de justice, s'est écrié : « Eh quoi! Phocion, maintenant que les « Athéniens ont les armes à la main, vous osez leur « proposer de les quitter! —Oui, je l'ose, a-t-il repris, « sachant très-bien que j'aurai de l'autorité sur vous « pendant la guerre, et vous sur moi pendant la « paix [2]. » L'orateur Polyeucte a pris ensuite la parole; comme il est extrêmement gros, et que la chaleur était excessive, il suait à grosses gouttes, et ne pouvait continuer son discours sans demander à tout moment un verre d'eau. « Athéniens, a dit « Phocion, vous avez raison d'écouter de pareils « orateurs; car cet homme, qui ne peut dire quatre « mots en votre présence sans étouffer, fera sans « doute des merveilles lorsque, chargé de la cuirasse « et du bouclier, il sera près de l'ennemi [3]. » Comme Démosthène insistait sur l'avantage de transporter le théâtre de la guerre dans la Béotie, loin de l'Attique : « N'examinons pas, a répondu Phocion, où « nous donnerons la bataille, mais où nous la ga-« gnerons [4]. » L'avis de Démosthène a prévalu : au sortir de l'assemblée, il est parti pour la Béotie.

« *Le...* (1). Démosthène a forcé les Thébains et les Béotiens à rompre toute négociation avec Philippe. Plus d'espérance de paix [5].

*Le.......* Philippe s'est avancé à la tête de trente mille hommes de pied, et de deux mille chevaux au moins [6], jusqu'à Chéronée en Béotie : il n'est plus qu'à sept cents stades d'Athènes [7] (2).

Démosthène est partout, il fait tout; il imprime un mouvement rapide aux diètes des Béotiens, aux conseils des généraux [8] : jamais l'éloquence n'opéra de si grandes choses; elle a excité dans toutes les âmes l'ardeur de l'enthousiasme, et la soif des combats [9]. A sa voix impérieuse, on voit s'avancer vers la Boétie les bataillons nombreux des Achéens, des Corinthiens, des Leucadiens et de plusieurs autres peuples [10]. La Grèce, étonnée s'est levée, pour ainsi dire, en pieds, les yeux fixés sur la Boétie, dans l'attente cruelle de l'événement qui va décider de son sort [11]. Athènes passe à chaque instant par toutes les convulsions de l'espérance et de la terreur.

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap 23, t. 2, p. 575.
[2] Demosth. de cor. p. 509.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 475.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 475.
(1) Diodore l'appelle Lysiclès; mais Eschine (de fals. leg. p. 451) et Polyen (strategem. lib. 4, cap. 2, § 2) le nomment Stratoclès. Le témoignage d'Eschine doit faire préférer cette dernière leçon.
[5] Æschin. in Ctes. p. 451. Demosth. de cor. p. 509.
[6] Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, § 8.
(2) Dans les premiers jours de juillet de l'an 338.
[7] Æschin. in Ctes. p. 451.

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 752.
[2] Id. ibid. p. 748.
[3] Id. ibid. p. 746.
[4] Id. ibid. p. 748.
(1) Vers le même temps.
[5] Æschin. in Ctes. p. 451.
[6] Diod. Sic. lib. 16, p. 475.
[7] Demosth. de cor. p. 511.
(2) 700 stades font 26 de nos lieues et 1150 toises.
[8] Æschin. in Ctes. p. 452. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854.
[9] Theop. ap. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854.
[10] Demosth. de cor. p. 512. Lucian. in Demosth. encom. cap. 39, t. 3, p. 519.
[11] Plut. in Demosth. t. 1, p. 854.

Phocion est tranquille. Hélas! je ne saurais l'être; Philotas est à l'armée. On dit qu'elle est plus forte que celle de Philippe [1].

La bataille est perdue. Philotas est mort; je n'ai plus d'amis; il n'y a plus de Grèce. Je retourne en Scythie.

Mon journal finit ici, je n'eus pas la force de le continuer; mon dessein était de partir à l'instant; mais je ne pus résister aux prières de la sœur de Philotas et d'Apollodore son époux; je passai encore un an avec eux, et nous pleurâmes ensemble.

Je vais maintenant me rappeler quelques circonstances de la bataille. Elle se donna le 7 du mois de Métagéitnion [2] (1).

Jamais les Athéniens et les Thébains ne montrèrent plus de courage. Les premiers avaient même enfoncé la phalange Macédonienne; mais leurs généraux ne surent pas profiter de cet avantage. Philippe, qui s'en aperçut, dit froidement que les Athéniens ne savaient pas vaincre; et il rétablit l'ordre dans son armée [3]. Il commandait l'aile droite, Alexandre son fils l'aile gauche. L'un et l'autre montrèrent la plus grande valeur. Démosthène fut des premiers à prendre la fuite [4]. Du côté des Athéniens, plus de mille hommes périrent d'une mort glorieuse; plus de deux mille furent prisonniers. La perte des Thébains fut à peu près égale [5].

Le roi laissa d'abord éclater une joie indécente. Après un repas où ses amis, à son exemple, se livrèrent aux plus grands excès [6], il alla sur le champ de bataille, n'eut pas honte d'insulter ces braves guerriers qu'il voyait étendus à ses pieds, et se mit à déclamer, en battant la mesure, le décret que Démosthène avait dressé pour susciter contre lui les peuples de la Grèce [7]. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit : « Philippe, vous jouez le « rôle de Thersite, et vous pourriez jouer celui d'A- « gamemnon [8]. » Ces mots le firent rentrer en lui-même. Il jeta la couronne de fleurs qui ceignait sa tête, remit Démade en liberté, et rendit justice à la valeur des vaincus [9].

La ville de Thèbes, qui avait oublié ses bienfaits, fut traitée avec plus de rigueur. Il laissa une garnison dans la citadelle; quelques-uns des principaux habitants furent bannis, d'autres mis à mort [10]. Cet exemple de sévérité, qu'il crut nécessaire, éteignit sa vengeance, et le vainqueur n'exerça plus que des actes de modération. On lui conseillait de s'assurer des plus fortes places de la Grèce; il dit qu'il aimait mieux une longue réputation de clémence que l'éclat passager de la domination [1]. On voulait qu'il sévît du moins contre ces Athéniens qui lui avaient causé de si vives alarmes; il répondit : « Aux dieux ne plaise que je détruise le théâtre de « la gloire, moi qui ne travaille que pour elle [2] ! » Il leur permit de retirer leurs morts et leurs prisonniers; ces derniers, enhardis par ses bontés, se conduisirent avec l'indiscrétion et la légèreté qu'on reproche à leur nation. Ils demandèrent hautement leurs bagages, et se plaignirent des officiers Macédoniens. Philippe eut la complaisance de se prêter à leurs vœux, et ne put s'empêcher de dire en riant : « Ne semble-t-il pas que nous les ayons vaincus au « jeu des osselets [3] ? » Quelque temps après, et pendant que les Athéniens se préparaient à soutenir un siége [4], Alexandre vint, accompagné d'Antipater, leur offrir un traité de paix et d'alliance [5].

Je le vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil. Il avait dix-huit ans, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats. A la bataille de Chéronée, il avait enfoncé et mis en fuite l'aile droite de l'armée ennemie. Cette victoire ajoutait un nouvel éclat aux charmes de sa figure. Il a les traits réguliers, le teint beau et vermeil, le nez aquilin, les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la tête haute, mais un peu penchée vers l'épaule gauche, la taille moyenne, fine et dégagée, le corps bien proportionné, et fortifié par un exercice continuel [6]. On dit qu'il est très-léger à la course, et très-recherché dans sa parure [7]. Il entra dans Athènes sur un cheval superbe qu'on nommait Bucéphale, que personne n'avait pu dompter jusqu'à lui [8], et qui avait coûté treize talents (1).

Bientôt on ne s'entretint que d'Alexandre. La douleur où j'étais plongé ne me permit pas de l'étudier de près. J'interrogeai un Athénien qui avait longtemps séjourné en Macédoine; il me dit :

« Ce prince joint à beaucoup d'esprit et de talents un désir insatiable de s'instruire [9], et du goût pour les arts, qu'il protége sans s'y connaître. Il a de l'agrément dans la conversation, de la douceur et de la fidélité dans le commerce de l'amitié [10], une grande élévation dans les sentiments et dans les idées. La nature lui donna le germe de toutes les vertus, et Aristote lui en développa les principes. Mais au

[1] Justin. lib. 9, cap. 3.
[2] Plut. in Camill. t. 1, p. 138. Corsin. de nat. die Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 95.
(1) Le 3 août de l'an 338 avant J. C.
[3] Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2.
[4] Plut. in Demosth. t. 1, p. 855.
[5] Diod. Sic. lib. 16, p. 476.
[6] Id. ibid.
[7] Plut. in Demosth. t. 1, p. 855.
[8] Diod. Sic. lib. 16, p. 477.
[9] Plut. in Pelopid. t. 1, p. 287.
[10] Justin lib. 9, cap. 4.

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 177.
[2] Id. ibid. p. 178.
[3] Id. Ibid. p. 177.
[4] Lycurg. in Leocr. p. 153. Demosth. de cor. p. 514.
[5] Justin. lib. 9, cap. 4.
[6] Arrian de exped. Alex. lib. 7, p. 309. Plut. in Alex. t. 1, p. 666 et 678. Id. apophth. t. 2, p. 179. Quint. Curt. lib. 6, cap. 5, § 29. Solin. cap. 9. Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 14. Antholog. lib. 4, p. 314.
[7] Ap. Aristot. rhet. ad Alex. cap. 1, t. 2, p. 608.
[8] Plut. in Alex. p. 667. Aul. Gell. lib. 5, cap. 2.
(1) 70,200 livres.
[9] Isocr. epist. ad Alex. t. 1, p. 466.
[10] Plut. in Alex. t. 1, p. 677.

milieu de tant d'avantages, règne une passion funeste pour lui, et peut-être pour le genre humain; c'est une envie excessive de dominer, qui le tourmente jour et nuit. Elle s'annonce tellement dans ses regards, dans son maintien, dans ses paroles et ses moindres actions, qu'en l'approchant on est comme saisi de respect et de crainte[1]. Il voudrait être l'unique souverain de l'univers[2], et le seul dépositaire des connaissances humaines[3]. L'ambition et toutes ces qualités brillantes qu'on admire dans Philippe se retrouvent dans son fils, avec cette différence que chez l'un elles sont mêlées avec des qualités qui les tempèrent, et que chez l'autre la fermeté dégénère en obstination, l'amour de la gloire en frénésie, le courage en fureur. Car toutes ses volontés ont l'inflexibilité du destin, et se soulèvent contre les obstacles[4], de même qu'un torrent s'élance en mugissant au-dessus du rocher qui s'oppose à son cours.

« Philippe emploie diférents moyens pour aller à ses fins; Alexandre ne connaît que son épée. Philippe ne rougit pas de disputer aux jeux Olympiques la victoire à de simples particuliers; Alexandre ne voudrait y trouver pour adversaires que des rois[5]. Il semble qu'un sentiment secret avertit sans cesse le premier qu'il n'est parvenu à cette haute élévation qu'à force de travaux, et le second qu'il est né dans le sein de la grandeur(1).

« Jaloux de son père, il voudra le surpasser; émule d'Achille[6], il tâchera de l'égaler. Achille est à ses yeux le plus grand des héros, et Homère le plus grand des poëtes[7], parce qu'il a immortalisé Achille. Plusieurs traits de ressemblance rapprochent Alexandre du modèle qu'il a choisi. C'est la même violence dans le caractère, la même impétuosité dans les combats, la même sensibilité dans l'âme. Il disait un jour qu'Achille fut le plus heureux des mortels, puisqu'il eut un ami tel que Patrocle, et un panégyriste tel qu'Homère[8]. »

La négociation d'Alexandre ne traîna pas en longueur. Les Athéniens acceptèrent la paix. Les conditions en furent très-douces. Philippe leur rendit même l'île de Samos[9], qu'il avait prise quelque temps auparavant. Il exigea seulement que leurs

[1] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 14.
[2] Plut. in Alex. t. 1, p. 680.
[3] Id. ibid. p. 668. Ap. Aristot. rhet. ad Alex. cap. 1, t. 2, p. 609.
[4] Plut. in Alex. t. 1, p. 680.
[5] Id. ibid. p. 666. Id. apophth. t. 2, p. 179.
(1) Voyez la comparaison de Philippe et d'Alexandre, dans l'excellente histoire que M. Olivier de Marseille publia du premier de ces princes en 1740, t. 2, p. 425.
[6] Plut. in Alex. p. 667.
[7] Id. de fortit. Alex. orat. 1, t. 2, p. 327, 331, etc. Dion. Chrysost. de regn. orat. p. 19.
[8] Plut. in Alex. t. 1, p. 672. Cicer. pro Arch. cap. 10, t. 6, p. 315.
[9] Plut. in Alex. t. 1, p. 681.

députés se rendissent à la diète qu'il allait convoquer à Corinthe, pour l'intérêt général de la Grèce[1].

### SOUS L'ARCHONTE PHRYNICUS.

La 4e année de la 110e olympiade.

*(Depuis le 17 juillet de l'an 337, jusqu'au 7 juillet de l'an 336 avant J. C.)*

Les Lacédémoniens refusèrent de paraître à la diète de Corinthe. Philippe s'en plaignit avec hauteur, et reçut pour toute réponse ces mots : « Si « tu te crois plus grand après ta victoire, mesure « ton ombre; elle n'a pas augmenté d'une ligne[2]. » Philippe, irrité, répliqua : « Si j'entre dans la La- « conie, je vous en chasserai tous. » Ils lui répondirent : « Si[3]. »

Un objet plus important l'empêcha d'effectuer ses menaces. Les députés de presque toute la Grèce étant assemblés, ce prince leur proposa d'abord d'éteindre toutes les dissensions qui jusqu'alors avaient divisé les Grecs, et d'établir un conseil permanent, chargé de veiller au maintien de la paix universelle. Ensuite il leur représenta qu'il était temps de venger la Grèce des outrages qu'elle avait éprouvés autrefois de la part des Perses, et de porter la guerre dans les États du Grand Roi[4]. Ces deux propositions furent reçues avec applaudissement, et Philippe fut élu tout d'une voix généralissime de l'armée des Grecs, avec les pouvoirs les plus amples. En même temps on régla le contingent des troupes que chaque ville pourrait fournir. Elles se montaient à deux cent mille hommes de pied, et quinze mille de cavalerie, sans y comprendre les soldats de la Macédoine, et ceux des nations barbares soumises à ses lois[5]. Après ces résolutions, il retourna dans ses États pour se préparer à cette glorieuse expédition.

Ce fut alors qu'expira la liberté de la Grèce[6]; ce pays si fécond en grands hommes, sera pour longtemps asservi aux rois de Macédoine. Ce fut alors aussi que je m'arrachai d'Athènes, malgré les nouveaux efforts qu'on fit pour me retenir. Je revins en Scythie, dépouillé des préjugés qui m'en avaient rendu le séjour odieux. Accueilli d'une nation établie sur les bords du Borysthène, je cultive un petit bien qui avait appartenu au sage Anacharsis, un de mes aïeux. J'y goûte le calme de la solitude, j'ajouterais toutes les douceurs de l'amitié, si le cœur pouvait réparer ses pertes. Dans ma jeunesse, je cherchai le bonheur chez les nations éclairées; dans un âge plus avancé, j'ai trouvé le repos chez un peuple qui ne connaît que les biens de la nature.

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 748.
[2] Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 218.
[3] Id. de garrul. t. 2, p. 511.
[4] Diod. Sic. lib. 16, p. 478.
[5] Justin. lib. 9, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 14.
[6] Oros. lib. 3, cap. 13.

FIN DU VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS.

# NOTES.

## NOTE I.

*Sur les dialectes dont Homère a fait usage.* (Page 19.)

Homère emploie souvent les divers dialectes de la Grèce. On lui en fait un crime. C'est, disait-on, comme si un de nos écrivains mettait à contribution le Languedocien, le Picard, et d'autres idiomes particuliers. Le reproche parait bien fondé. Mais comment imaginer qu'avec l'esprit le plus facile et le plus fécond, Homère, se permettant des licences que n'oserait prendre le moindre des poëtes, eût osé se former, pour construire ses vers, une langue bizarre, et capable de révolter non-seulement la postérité, mais son siècle même, quelque ignorant qu'on le suppose? Il est donc plus naturel de penser qu'il s'est servi de la langue vulgaire de son temps.

Chez les anciens peuples de la Grèce, les mêmes lettres firent d'abord entendre des sons plus ou moins ouverts; les mêmes mots eurent plusieurs terminaisons, et se modifièrent de plusieurs manières. C'étaient des irrégularités sans doute, mais assez ordinaires dans l'enfance des langues, et qu'avaient pu maintenir pendant plus longtemps parmi les Grecs, les fréquentes émigrations des peuples. Quand ces peuplades se furent irrévocablement fixées, certaines façons de parler devinrent particulières en certains cantons, et ce fut alors qu'on divisa la langue en des dialectes qui eux-mêmes étaient susceptibles de subdivisions. Les variations fréquentes que subissent les mots dans les plus anciens monuments de notre langue, nous font présumer que la même chose est arrivée dans la langue Grecque.

A cette raison générale il faut en ajouter une qui est relative aux pays où Homère écrivait. La colonie Ionienne, qui, deux siècles avant ce poëte, alla s'établir sur les côtes de l'Asie Mineure, sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, était composée en grande partie des Ioniens du Péloponèse; mais il s'y joignit aussi des habitants de Thèbes, de la Phocide et de quelques autres pays de la Grèce [1].

Je pense que de leurs idiomes mêlés entre eux et avec ceux des Éoliens et des autres colonies Grecques, voisines de l'Ionie, se forma la langue dont Homère se servit. Mais dans la suite, par les mouvements progressifs qu'éprouvent toutes les langues, quelques dialectes furent circonscrits en certaines villes, prirent des caractères plus distincts, et conservèrent néanmoins des variétés qui attestaient l'ancienne confusion. En effet, Hérodote, postérieur à Homère de quatre cents ans [2], reconnait quatre subdivisions dans le dialecte qu'on parlait en Ionie [3].

## NOTE II.

*Sur Épiménide.* (Page 24.)

Tout ce qui regarde Épiménide est plein d'obscurités. Quelques auteurs anciens le font venir à Athènes vers l'an 600 avant J. C. Platon est le seul qui fixe la date de ce voyage à l'an 500 avant la même ère [4]. Cette difficulté a tourmenté les critiques modernes. On a dit que le texte de Platon était altéré; et il paraît qu'il ne l'est pas. On a dit qu'il fallait admettre deux Épiménides; et cette supposition est sans vraisemblance. Enfin, d'après quelques anciens auteurs qui donnent à Épiménide cent cinquante-quatre, cent cinquante-sept, et même deux cent quatre-vingt-dix-neuf années de vie, on n'a pas craint de dire qu'il avait fait deux voyages à Athènes; l'un à l'âge de quarante ans, l'autre à l'âge de cent cinquante [5]. Il est absolument possible que ce double voyage ait eu lieu, mais il l'est encore plus que Platon se soit trompé. Au reste, on peut voir Fabricius [1].

1 Pausan. lib. 7, cap 3, p. 528.
2 Herodot. lib 2, cap. 53.
3 Id. lib. 1, cap 142.
4 Plat. de leg lib. 1, t 2, p 642.
5 Corsin. fast Att t. 3, p. 72

## NOTE III.

*Sur le pouvoir des pères à Athènes.* (Page 28.)

Quand on voit Solon ôter aux pères le pouvoir de vendre leurs enfants, comme ils faisaient auparavant, on a de la peine à se persuader qu'il leur ait attribué celui de leur donner la mort, comme l'ont avancé d'anciens écrivains, postérieurs à ce législateur [2]. J'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui, dans ses Antiquités Romaines [3], observe que, suivant les lois de Solon, de Pittacus et de Charondas, les Grecs ne permettaient aux pères que de déshériter leurs enfants, ou de les chasser de leurs maisons, sans qu'ils pussent leur infliger des peines plus graves. Si dans la suite les Grecs ont donné plus d'extension au pouvoir paternel, il est à présumer qu'ils en ont puisé l'idée dans les lois Romaines.

## NOTE IV.

*Sur la chanson d'Harmodius et d'Aristogiton.* (Page 34.)

Athénée [4] a rapporté une des chansons composées en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton, et M. de la Nauze [5] l'a traduite de cette manière :

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme « firent Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent le tyran, « et qu'ils établirent dans Athènes l'égalité des lois.

« Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort : on dit « que vous êtes dans les îles des bienheureux, où sont Achille « aux pieds légers, et Diomède, ce vaillant fils de Tydée.

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme « firent Harmodius et Aristogiton, lorsqu'ils tuèrent le tyran « Hipparque, dans le temps des Panathénées.

« Que votre gloire soit éternelle, Harmodius, cher « Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran, et établi dans « Athènes l'égalité des lois. »

## NOTE V.

*Sur les trésors des rois de Perse.* (Page 38.)

On voit, par ce qui est dit dans le texte, pourquoi Alexandre trouva de si grandes sommes accumulées dans les trésors de Persépolis, de Suze, de Pasagarda, etc. [6]. Je ne sais pourtant s'il faut s'en rapporter à Justin, lorsqu'il dit [7] qu'après la conquête de la Perse, Alexandre tirait tous les ans de ses nouveaux sujets trois cent mille talents, ce qui ferait environ seize cent vingt millions de notre monnaie.

## NOTE VI.

*Sur les ponts de bateaux construits sur l'Hellespont, par ordre de Xerxès.* (Page 44.)

Ces deux ponts commençaient à Abydos, et se terminaient un peu au-dessous de Sestus. On a reconnu, dans ces derniers temps, que ce trajet, le plus resserré de tout le détroit, n'est que d'environ trois cent soixante-quinze toises et demie. Les ponts ayant sept stades de longueur, M. d'Anville en a conclu que ces stades n'étaient que de cinquante et une toises [8].

1 Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 36 et 602. Bruck. histor. crit. philos. t. 1, p. 419.
2 Sext. Empir. Pyrrhon. hypot. lib. 3, cap. 24, p. 180. Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 24. Vid. Meurs. Them. Attic. lib. 1, cap. 2.
3 Dionys. Halic. lib. 2, cap. 26, p. 292.
4 Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695.
5 Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 337.
6 Arrian. lib. 3, cap. 16, p 128. Ibid. cap. 18, p. 131. Quint. Curt. lib. 5, cap. 6. Diod. Sic. lib. 17, p. 544. Plut. in Alex. t. 1, p. 686.
7 Justin. lib. 13, cap. 1.
8 Mém. de l'Acad. des Bell. Lett t. 28, p. 334.

## NOTE VII.

*Sur le nombre des troupes Grecques que Léonidas commandait aux Thermopyles.* Page 18.)

Je vais mettre sous les yeux du lecteur les calculs d'Hérodote, liv. 7, chap. 202; de Pausanias, liv. 10, chap. 20, p. 845; de Diodore, liv. 11, p. 4.

TROUPES DU PÉLOPONÈSE.

| | |
|---|---|
| ***Suivant Hérodote*, 3,100, savoir :** | |
| Spartiates | 300 |
| Tegeates | 500 |
| Mantineens | 500 |
| Orchomeniens | 120 |
| Arcadiens | 1,000 |
| Corinthiens | 400 |
| Phliontiens | 200 |
| Myceniens | 80 |
| ***Suivant Pausanias*, 3,100, savoir :** | |
| Spartiates | 300 |
| Tegeates | 500 |
| Mantineens | 500 |
| Orchoméniens | 120 |
| Arcadiens | 1,000 |
| Corinthiens | 400 |
| Phliontiens | 200 |
| Mycemens | 80 |
| ***Suivant Diodore*, 4,000, savoir :** | |
| Spartiates | 300 |
| Lacédemoniens | 700 |
| Autres nations du Péloponèse | 3,000 |

AUTRES NATIONS DE LA GRÈCE.

| | |
|---|---|
| ***Suivant Hérodote*, 2,100, savoir :** | |
| Thespiens | 700 |
| Thébains | 400 |
| Phoceens | 1,000 |
| Locriens-Opontiens | |
| ***Suivant Pausanias*, 8,100, savoir :** | |
| Thespiens | 700 |
| Thebains | 400 |
| Phoceens | 1,000 |
| Locriens | 6,000 |
| ***Suivant Diodore*, 3,400, savoir :** | |
| Milésiens | 1,000 |
| Thébains | 400 |
| Phoceens | 1,000 |
| Locriens | 1,000 |

Ainsi, selon Hérodote, les villes du Péloponèse fournirent trois mille cent soldats; les Thespiens, sept cents; les Thébains, quatre cents; les Phocéens, mille : total, cinq mille deux cents, sans compter les Locriens-Opontiens, qui marchèrent en corps.

Pausanias suit pour les autres nations le calcul d'Hérodote, et conjecture que les Locriens étaient au nombre de six mille; ce qui donne pour le total onze mille deux cents hommes.

Suivant Diodore, Léonidas se rendit aux Thermopyles à la tête de quatre mille hommes, parmi lesquels étaient trois cents Spartiates et sept cents Lacédémoniens. Il ajoute que ce corps fut bientôt renforcé de mille Milésiens, de quatre cents Thébains, de mille Locriens, et d'un nombre presque égal de Phocéens; total, sept mille quatre cents hommes. D'un autre côté, Justin [1] et d'autres auteurs disent que Léonidas n'avait que quatre mille hommes.

Ces incertitudes disparaîtraient peut-être, si nous avions toutes les inscriptions qui furent gravées après la bataille, sur cinq colonnes placées aux Thermopyles [2]. Nous avons encore celle du devin Mégistias [3]; mais elle ne fournit aucune lumière. On avait consacré les autres aux soldats de différentes nations. Sur celle des Spartiates, il est dit qu'ils étaient trois cents; sur une autre, on annonce que quatre mille soldats du Péloponèse avaient combattu contre trois millions de Perses [4]. Celle des Locriens est citée par Strabon, qui ne la rapporte point [5]. Le nombre de leurs soldats devait s'y trouver. Nous n'avons pas la dernière, qui, sans doute, était pour les Thespiens; car elle ne pouvait regarder ni les Phocéens qui ne combattirent pas, ni les Thébains qui s'étaient rangés du parti de Xerxès, lorsqu'on dressa ces monuments.

[1] Justin. lib. 2, cap. 11.
[2] Strab. lib. 9, p. 429.
[3] Herodot. lib. 7, cap. 228.
[4] Id. ibid.
[5] Strab. lib. 9, p. 429

Voici maintenant quelques réflexions pour concilier les calculs précédents.

1° Il est clair que Justin s'en est rapporté uniquement à l'inscription dressée en l'honneur des peuples du Péloponèse, lorsqu'il n'a donné que quatre mille hommes à Léonidas.

2° Hérodote ne fixe pas le nombre des Locriens. Ce n'est que par une légère conjecture, que Pausanias le porte à six mille. On peut lui opposer d'abord Strabon, qui dit positivement [1] que Léonidas n'avait reçu des peuples voisins qu'une petite quantité de soldats; ensuite Diodore de Sicile, qui, dans son calcul, n'admet que mille Locriens.

3° Dans l'énumération de ces troupes, Diodore a omis les Thespiens [2], quoiqu'il en fasse mention dans le cours de sa narration [3]. Au lieu des Thespiens, il a compté mille Milésiens. On ne connaît, dans le continent de la Grèce, aucun peuple qui ait porté ce nom. Paulmier [4] a pensé qu'il fallait substituer le nom de Maliens à celui de Milésiens. Ces Maliens s'étaient d'abord soumis à Xerxès [5]; et comme on serait étonné de les voir réunis avec les Grecs, Paulmier suppose, d'après un passage d'Hérodote [6], qu'ils ne se déclarèrent ouvertement pour les Perses qu'après le combat des Thermopyles. Cependant est-il à présumer qu'habitant un pays ouvert, ils eussent osé prendre les armes contre une nation puissante, à laquelle ils avaient fait serment d'obéir? Il est beaucoup plus vraisemblable que, dans l'affaire des Thermopyles, ils ne fournirent des secours, ni aux Grecs, ni aux Perses; et qu'après le combat, ils joignirent quelques vaisseaux à la flotte de ces derniers. De quelque manière que l'erreur se soit glissée dans le texte de Diodore, je suis porté à croire qu'au lieu de mille Milésiens, il faut lire sept cents Thespiens.

4° Diodore joint sept cents Lacédémoniens aux trois cents Spartiates; et son témoignage est clairement confirmé par celui d'Isocrate [7]. Hérodote n'en parle pas, peut-être parce qu'ils ne partirent qu'après Léonidas. Je crois devoir les admettre. Outre l'autorité de Diodore et d'Isocrate, les Spartiates ne sortaient guère sans être accompagnés d'un corps de Lacédémoniens. De plus, il est certain que ceux du Péloponèse fournirent quatre mille hommes : ce nombre était clairement exprimé dans l'inscription placée sur leur tombeau; et cependant Hérodote n'en compte que trois mille cent, parce qu'il n'a pas cru devoir faire mention des sept cents Lacédémoniens, qui, suivant les apparences, vinrent joindre Léonidas aux Thermopyles.

D'après ces remarques, donnons un résultat. Hérodote porte le nombre des combattants à cinq mille deux cents. Ajoutons d'une part sept cents Lacédémoniens, et de l'autre, les Locriens dont il n'a pas spécifié le nombre, et que Diodore ne fait monter qu'à mille, nous aurons six mille neuf cents hommes.

Pausanias compte onze mille deux cents hommes. Ajoutons les sept cents Lacédémoniens qu'il a omis, à l'exemple d'Herodote, et nous aurons onze mille neuf cents hommes. Réduisons avec Diodore les six mille Locriens a mille, et nous aurons pour le total six mille neuf cents hommes.

Le calcul de Diodore nous donne sept mille quatre cents hommes. Si nous changeons les mille Milésiens en sept cents Thespiens, nous aurons sept mille cent hommes : ainsi, on peut dire en général que Léonidas avait avec lui environ sept mille hommes.

Il paraît, par Hérodote [8], que les Spartiates étaient, suivant l'usage, accompagnés d'Hilotes. Les anciens auteurs

[1] Strab. lib. 9, p. 429.
[2] Diod. Sic. lib. 11, p. 5.
[3] Id. ibid. p. 8.
[4] Palmer. exercit. p. 106.
[5] Diod. lib. 11, p. 3.
[6] Herodot. lib. 8, cap. 66.
[7] Isocr. paneg. t. 1, p. 161, et in Archid. t. 2, p. 62.
[8] Herodot. lib. 7, cap. 229; et lib. 8, cap. 25.

ne les ont pas compris dans leurs calculs; peut-être ne passaient-ils pas le nombre de trois cents.

Quand Léonidas apprit qu'il allait être tourné, il renvoya la plus grande partie de ses troupes; il ne garda que les Spartiates, les Thespiens et les Thébains; ce qui faisait un fonds de quatorze cents hommes : mais la plupart avaient péri dans les premières attaques ; et si nous en croyons Diodore [1], Léonidas n'avait plus que cinq cents soldats, quand il prit le parti d'attaquer le camp des Perses.

## NOTE VIII.

*Sur ce que coûtèrent les monuments construits par ordre de Périclès.* (Page 87.)

Thucydide [2] fait entendre qu'ils avaient coûté trois mille sept cents talents, et comprend dans son calcul, non-seulement la dépense des Propylées et des autres édifices construits par ordre de Périclès, mais encore celle du siége de Potidée. Ce siége, dit-il ailleurs [3], coûta deux mille talents; il n'en resterait donc que mille sept cents pour les ouvrages ordonnés par Périclès : or, un auteur ancien [4] rapporte que les Propylées seuls coûtèrent deux mille douze talents.

Pour résoudre cette difficulté, observons que Thucydide ne nous a donné l'état des finances d'Athènes, que pour le moment précis où la guerre du Péloponèse fut résolue; qu'à cette époque le siége de Potidée commençait a peine; qu'il dura deux ans, et que l'historien, dans le premier passage, n'a parlé que des premières dépenses de ce siége. En supposant qu'elles se montassent alors à sept cents talents, nous destinerons les autres trois mille aux ouvrages dont Périclès embellit la ville. Trois mille talents à cinq mille quatre cents livres chaque talent, font de notre monnaie seize millions deux cent mille livres; mais comme du temps de Périclès, le talent pouvait valoir trois cents livres de plus, nous aurons dix-sept millions cent mille livres.

## NOTE IX, CHAPITRE I.

*Sur les priviléges que Leucon et les Athéniens s'étaient mutuellement accordés.* (Page 90.)

Afin que ces priviléges fussent connus des commerçants, on les grava sur trois colonnes, dont la première fut placée au Pirée; la seconde, au Bosphore de Thrace; la troisième, au Bosphore Cimmérien, c'est-à-dire au commencement, au milieu, à la fin de la route que suivaient les vaisseaux marchands des deux nations [5].

## NOTE X, CHAPITRE III.

*Sur Sapho.* (Page 103.)

L'endroit où la chronique de Paros parle de Sapho, est presque entièrement effacé sur le marbre [6]; mais on y lit distinctement qu'elle prit la fuite, et s'embarqua pour la Sicile. Ce ne fut donc pas, comme on l'a dit, pour suivre Phaon, qu'elle alla dans cette île. Il est à présumer qu'Alcée l'engagea dans la conspiration contre Pittacus, et qu'elle fut bannie de Mytilène, en même temps que lui et ses partisans.

## NOTE XI, CHAPITRE III.

*Sur l'ode de Sapho.* (Page 104.)

En lisant cette traduction libre, que je dois à l'amitié de M. l'abbé de Lille, on s'apercevra aisément qu'il a cru devoir profiter de celle de Boileau, et qu'il ne s'est proposé autre chose que de donner une idée de l'espèce de rhythme que Sapho avait inventé, ou du moins fréquemment employé. Dans la plupart de ses ouvrages, chaque strophe était composée de trois vers hendécasyllabes, c'est-à-dire de onze syllabes, et se terminait par un vers de cinq syllabes.

[1] Diod. Sic. lib. 11, p. 8 et 9.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
[3] Id. ibid. cap. 70.
[4] Heliod. ap. Harpocr. et Suid. in προπυλ.
[5] Demosth. in Leptin. p. 546.
[6] Marm. Oxon. epoch. 37.

## NOTE XII, CHAPITRE V.

*Sur Épaminondas.* (Page 108.)

Cléarque de Solos, cité par Athénée [1], rapportait un fait propre à jeter des soupçons sur la pureté des mœurs d'Épaminondas : mais ce fait, à peine indiqué, contredirait les témoignages de toute l'antiquité, et ne pourrait nullement s'allier avec les principes sévères dont ce grand homme ne s'était point départi, dans les circonstances même les plus critiques.

## NOTE XIII, CHAPITRE IX.

*Sur le temps où l'on célébrait les grandes fêtes de Bacchus.* (Page 127.)

On présume que les grandes Dionysiaques, ou Dionysiaques de la ville, commençaient le 12 du mois Élaphébolion [2]. Dans la deuxième année de la 104ᵉ olympiade, année dont il s'agit ici, le 12 du mois Élaphébolion tomba au 8 avril de l'année julienne proleptique, 362 avant J. C.

## NOTE XIV, CHAPITRE XII.

*Sur le plan d'Athènes.* (Page 135.)

J'ai cru devoir mettre sous les yeux du lecteur l'esquisse d'un plan d'Athènes, relatif au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. Il est très-imparfait, et je suis fort éloigné d'en garantir l'exactitude.

Après avoir comparé ce que les anciens auteurs ont dit sur la topographie de cette ville, et ce que les voyageurs modernes ont cru découvrir dans ses ruines, je me suis borné à fixer, le mieux que j'ai pu, la position de quelques monuments remarquables. Pour y parvenir, il fallait d'abord déterminer dans quel quartier se trouvait la place publique, que les Grecs nommaient Agora, c'est-à-dire marché.

Dans toutes les villes de la Grèce, il y avait une principale place décorée de statues, d'autels, de temples et d'autres édifices publics, entourée de boutiques, couverte, en certaines heures de la journée, des provisions nécessaires à la subsistance du peuple. Les habitants s'y rendaient tous les jours. Les vingt mille citoyens d'Athènes, dit Démosthène [3], ne cessent de fréquenter la place, occupés de leurs affaires, ou de celles de l'État.

Parmi les anciens auteurs, j'ai préféré les témoignages de Platon, de Xénophon, de Démosthène, d'Eschine, qui vivaient à l'époque que j'ai choisie. Si Pausanias [4] paraît ne pas s'accorder entièrement avec eux, j'avertis qu'il s'agit ici de la place qui existait de leur temps, et non de celle dont il a parlé. Je ferais la même réponse à ceux qui m'opposeraient des passages relatifs à des temps trop éloignés de mon époque.

**Place publique, ou Agora.** Sa position est déterminée par les passages suivants. Eschine dit [5] : « Transportez-vous « en esprit au Pœcile (c'était un célèbre portique); car c'est « dans la place publique que sont les monuments de vos « grands exploits. » Lucien introduit plusieurs philosophes dans un de ses dialogues [6], et fait dire à Platon : « Il n'est « pas nécessaire d'aller à la maison de cette femme (la Phi- « losophie). A son retour de l'Académie, elle viendra, sui- « vant sa coutume, au Céramique, pour se promener au « Pœcile. » « A la prise d'Athènes par Sylla, dit Plutarque [7], « le sang versé dans la place publique inonda le Cérami- « que, qui est au dedans de la porte Dipyle; et plusieurs « assurent qu'il sortit par la porte, et se répandit dans le « faubourg. »

Il suit de là, 1° que cette place était dans le quartier du Céramique; 2° qu'elle était près de la porte Dipyle; c'est

[1] Athen. lib. 13, cap. 6, p. 590.
[2] Dodwell de Cycl. p. 298. Id. ann. Thucyd. p. 168. Corsin fast. Attic. t. 2, p. 326 et 385.
[3] Demosth. in Aristog. p. 836.
[4] Pausan. lib. 1.
[5] Æschin. in Ctesiph. p. 458.
[6] Lucian. in piscat. t. 1, p. 581.
[7] Plut. in Syll. t. 1, p. 460.

celle par où l'on allait à l'Académie; 3° que le Pœcile était dans la place.

Eschine, dans l'endroit que je viens de citer, fait entendre clairement que le Métroon se trouvait dans la place. C'était une enceinte et un temple en l'honneur de la mère des dieux. L'enceinte renfermait aussi le palais du sénat; et cela est confirmé par plusieurs passages [1].

Après le Métroon, j'ai placé les monuments indiqués tout de suite par Pausanias [2], comme le Tholus, les statues des Éponymes, etc. J'y ai mis, avec Hérodote [3], le temple d'Éacus; et, d'après Démosthène [4], le Léocorion, temple construit en l'honneur de ces filles de Léos, qui se sacrifièrent autrefois pour éloigner la peste.

Portique du Roi. Je l'ai placé dans un point où se réunissaient deux rues qui conduisaient à la place publique : la première est indiquée par Pausanias [5], qui va de ce portique au Métroon; la seconde par un ancien auteur [6] qui dit positivement, que depuis le Pœcile et le Portique du Roi, c'est-à-dire depuis l'un de ces portiques jusqu'à l'autre, on trouve plusieurs Hermès, ou statues de Mercure, terminées en gaine.

Pœcile et Portique des Hermès. D'après ce dernier passage, j'ai mis le Pœcile au bout d'une rue qui va du Portique du Roi jusqu'à la place publique. Il occupe sur la place un des coins de la rue. Au coin opposé devait se trouver un édifice, nommé tantôt Portique des Hermès, et tantôt simplement les Hermès [7]. Pour prouver qu'il était dans la place publique, deux témoignages suffiront. Mnésimaque disait dans une de ses comédies : « Allez-vous-en à l'Agora, aux « Hermès [8]. » « En certaines fêtes, dit Xénophon [9], il con« vient que les cavaliers rendent des honneurs aux temples « et aux statues qui sont dans l'Agora. Ils commenceront « aux Hermès, feront le tour de l'Agora, et reviendront aux « Hermès. » J'ai pensé, en conséquence, que ce portique devait terminer la rue où se trouvait une suite d'Hermès.

Le Pœcile était dans la place, du temps d'Eschine; il n'y était plus du temps de Pausanias, qui parle de ce portique avant que de se rendre à la place [10] : il s'était donc fait des changements dans ce quartier. Je suppose qu'au siècle où vivait Pausanias, une partie de l'ancienne place était couverte de maisons; que vers sa partie méridionale, il ne restait qu'une rue, où se trouvaient le Sénat, le Tholus, etc.; que sa partie opposée s'était étendue vers le nord, et que le Pœcile en avait été séparé par des édifices : car les changements dont je parle n'avaient pas transporté la place dans un autre quartier. Pausanias la met auprès du Pœcile; et nous avons vu que du temps de Sylla, elle était encore dans le Céramique, auprès de la porte Dipyle.

A la faveur de cet arrangement, il est assez facile de tracer la route de Pausanias. Du portique du Roi, il suit une rue qui se prolonge dans la partie méridionale de l'ancienne place; il revient par le même chemin; il visite quelques monuments qui sont au sud-ouest de la citadelle, tels qu'un édifice qu'il prend pour l'ancien Odéum (p. 20), l'Éleusinium (p. 35), etc.; il revient au Portique du Roi (p. 36); et, prenant par la rue des Hermès, il se rend d'abord au Pœcile, et ensuite à la place qui existait de son temps (p. 39), laquelle avait, suivant les apparences, fait partie de l'ancienne, ou du moins n'en était pas fort éloignée. J'attribuerais volontiers à l'empereur Hadrien la plupart des changements qu'elle avait éprouvés.

En sortant de l'Agora, Pausanias va au Gymnase de Ptolémée (p. 39), qui n'existait pas à l'époque dont il s'agit dans mon ouvrage; et de là, au temple de Thésée, qui existe encore aujourd'hui. La distance de ce temple à l'un des points de la citadelle m'a été donnée par M. Foucherot, habile ingénieur, qui avait accompagné en Grèce M. le comte de Choiseul-Gouffier, et qui depuis, ayant visité une seconde fois les antiquités d'Athènes, a bien voulu me communiquer les lumières qu'il avait tirées de l'inspection des lieux.

J'ai suivi Pausanias jusqu'au Prytanée (p. 41). De là il m'a paru remonter vers le nord-est. Il y trouve plusieurs temples, ceux de Sérapis, de Lucine, de Jupiter Olympien (p. 42). Il tourne à l'est, et parcourt un quartier qui, dans mon plan, est au dehors de la ville, et qui de son temps y tenait, puisque les murailles étaient détruites. Il y visite les jardins de Vénus, le Cynosarge, le Lycée (p. 44). Il passe l'Ilissus, et va au Stade (p. 45 et 46).

Je n'ai pas suivi Pausanias dans cette route, parce que plusieurs des monuments qu'on y rencontrait étaient postérieurs à mon époque, et que les autres ne pouvaient entrer dans le plan de l'intérieur de la ville : mais je le prends de nouveau pour guide, lorsque de retour au Prytanée, il se rend à la citadelle, par la rue des Trépieds.

Rue des Trépieds. Elle était ainsi nommée, suivant Pausanias [1], parce qu'on y voyait plusieurs temples où l'on avait placé des trépieds de bronze en l'honneur des dieux. Quel fut le motif de ces consécrations? Des victoires remportées par les tribus d'Athènes aux combats de musique et de danse. Or, au pied de la citadelle, du côté de l'est, on a découvert plusieurs inscriptions qui font mention de pareilles victoires [2]. Ce joli édifice, connu maintenant sous le nom de Lanterne de Démosthène, faisait un des ornements de la rue. Il fut construit en marbre, à l'occasion du prix décerné à la tribu Acamantide, sous l'archontat d'Évænète [3], l'an 335 avant J. C. un an après qu'Anacharsis eut quitté Athènes. Près de ce monument fut trouvée, dans ces derniers temps, une inscription rapportée parmi celles de M. Chandler [4]. La tribu Pandionide y prescrivait d'élever dans la maison qu'elle possédait en cette rue, une colonne pour un Athénien, nommé Nicias, qui avait été son Chorége, et qui avait remporté le prix aux fêtes de Bacchus, et à celles qu'on nommait Thargélies. Il y était dit encore, que désormais (depuis l'archontat d'Euclide, l'an 403 avant J. C.), on inscrirait sur la même colonne les noms de ceux de la tribu, qui, en certaines fêtes mentionnées dans le décret, remporteraient de semblables avantages.

D'après ce que je viens de dire, il est visible que la rue des Trépieds longeait le côté oriental de la citadelle.

Odéum de Périclès. Au bout de la rue dont je viens de parler, et avant que de parvenir au théâtre de Bacchus, Pausanias trouva un édifice dont il ne nous apprend pas la destination. Il observe seulement qu'il fut construit sur le modèle de la tente de Xerxès, et qu'ayant été brûlé pendant le siége d'Athènes par Sylla, il fut refait depuis [5]. Rapprochons de ce témoignage les notions que d'autres auteurs nous ont laissées sur l'ancien Odéum d'Athènes. Cette espèce de théâtre [6] fut élevé par Périclès [7], et destiné au concours des pièces de musique [8] : des colonnes de pierre ou de marbre en soutenaient le comble, qui était construit des antennes et des mâts enlevés aux vaisseaux des Perses [9], et dont la forme imitait celle de la tente de Xerxès [10]. Cette forme avait donné lieu à des plaisanteries. Le poëte Cratinus, dans une de ses comédies, voulant faire entendre que la tête de Périclès se terminait en pointe, disait que Périclès portait l'Odéum sur sa tête [11]. L'Odéum fut brûlé au siége d'Athènes par Sylla [12], et

1 Æsch. in Ctes. p. 458. Plut. vit. x rhet. t. 2, p. 842. Suid. in Μητραγ. Harpocr. in ο Καθωτεν.
2 Pausan. lib. 1, cap. 5, p. 12.
3 Herodot. lib. 5, cap. 89.
4 Demosth. in Conon. p. 1109 et 1115.
5 Pausan. lib. 1, cap. 3.
6 Ap. Harpocr. in Ερμαι.
7 Æsch. in Ctesiph. p. 458. Lys. in Pancl. p. 599. Demosth. in Lept. p. 557. Meurs. Athen. Attic. lib. 1, cap. 5.
8 Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 402.
9 Xenoph. de mag. equit. p. 959.
10 Pausan. lib. 1, cap. 15, p. 36; cap. 17, p. 39.

1 Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.
2 Chandl. travels in Greece, p. 99. Id. inscr. in not. p. xxvii.
3 Spon. t. 2, p. 200. Whel. book 5, p. 397. Le Roi, Ruines de la Grèce, part. 1, p. 20. Stuart, antiq. of Athens, chapt. 4, p. 27.
4 Chandl. inscript. part. 2, p. 49. Ibid. in not. p. xxii.
5 Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 47.
6 Suid. in Ωδ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 1104.
7 Plut. in Per. t. 1, p. 160. Vitruv. lib. 5, cap. 9. Suid. ibid. in Ωδ.
8 Hesych. in Ωδ.
9 Vitruv. lib. 5, cap. 9. Theophr. charact. cap. 3.
10 Plut. in Per. t. 1, p. 160.
11 Cratin. ap. Plut. in Per. t. 1, p. 160.
12 Appian. de bell. Mithrid. p. 331.

réparé bientôt après par Ariobarzane, roi de Cappadoce [1].

Par ces passages réunis de différents auteurs, on voit clairement que l'édifice dont parle Pausanias est le même que l'Odéum de Périclès; et par le passage de Pausanias, que cet Odéum etait placé entre la rue des Trépieds, et le théâtre de Bacchus. Cette position est encore confirmée par l'autorité de Vitruve, qui met l'Odéum à la gauche du théâtre [2]. Mais Pausanias avait déjà donné le nom d'Odéum à un autre édifice. Je répondrai bientôt à cette difficulté.

Théâtre de Bacchus. A l'angle sud-ouest de la citadelle existent encore les ruines d'un théâtre qu'on avait pris jusqu'à présent pour celui de Bacchus, où l'on représentait des tragédies et des comédies. Cependant M. Chandler [3] a placé le théâtre de Bacchus à l'angle sud-est de la citadelle; et j'ai suivi son opinion, fondée sur plusieurs raisons. 1° A l'inspection du terrain, M. Chandler a jugé qu'on avait autrefois construit un théâtre en cet endroit; et M. Foucherot a depuis vérifié le fait. 2° Pausanias [4] rapporte, qu'au-dessus du théâtre on voyait de son temps un trépied, dans une grotte taillée dans le roc; et justement au-dessus de la forme théâtrale reconnue par M. Chandler, est une grotte creusée dans le roc, et convertie depuis en une église, sous le titre de *Panagia spiliotissa*, qu'on peut rendre par *Notre-Dame de la Grotte*. Observons que le mot *spiliotissa* désigne clairement le mot σπηλαιον, que Pausanias donne à la caverne. Voyez ce que les voyageurs ont dit de cette grotte [5]. Il est vrai qu'au-dessus du théâtre du sud-ouest sont deux espèces de niches; mais elles ne sauraient, en aucune manière, être confondues avec la grotte dont parle Pausanias. 3° Xénophon [6], en parlant de l'exercice de la cavalerie, qui se faisait au Lycée, ou plutôt auprès du Lycée, dit : « Lorsque les cavaliers auront « passé l'angle du théâtre qui est à l'opposite, etc. : » donc le théâtre était du côté du Lycée. 4° J'ai dit que dans les principales fêtes des Athéniens, des chœurs tirés de chaque tribu se disputaient le prix de la danse et de la musique; qu'on donnait à la tribu victorieuse un trépied qu'elle consacrait aux dieux; qu'au-dessous de cette offrande on gravait son nom, celui du citoyen qui avait entretenu le chœur à ses dépens, quelquefois celui du poëte qui avait composé les vers, ou de l'instituteur qui avait exercé les acteurs [7]. J'ai dit aussi que, du temps de Pausanias, il existait un trépied dans la grotte qui était au-dessus du théâtre. Aujourd'hui même on voit à l'entrée de cette grotte une espèce d'arc de triomphe, chargé de trois inscriptions tracées en différents temps, en l'honneur de deux tribus qui avaient remporté le prix [8]. Une de ces inscriptions est de l'an 320 avant J. C. et n'est postérieure que de quelques années au voyage d'Anacharsis.

Dès qu'on trouve à l'extrémité de la citadelle, du côté du sud-est, les monuments élevés pour ceux qui avaient été couronnés dans les combats que l'on donnait communément au théâtre [9], on est fondé à penser que le théâtre de Bacchus était placé à la suite de la rue des Trépieds, et précisément à l'endroit où M. Chandler le suppose. En effet, comme je le dis dans ce douzième chapitre, les trophées des vainqueurs devaient être auprès du champ de bataille.

Les auteurs qui vivaient à l'époque que j'ai choisie ne parlent que d'un théâtre. Celui dont on voit les ruines à l'angle sud-ouest de la citadelle n'existait donc pas de leur temps. Je le prends, avec M. Chandler, pour l'Odéum qu'Hérode, fils d'Atticus, fit construire environ cinq cents ans après, et auquel Philostrate donne le nom de théâtre [10]. « L'Odéum de « Patras, dit Pausanias [11], serait le plus beau de tous, s'il « n'était effacé par celui d'Athènes, qui surpasse tous les

[1] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 23, hist. p. 189.
[2] Vitruv. lib. 5, cap. 9.
[3] Chandl. travels in Greece, p. 61.
[4] Pausan. lib. 1, cap. 21, p. 49.
[5] Whel. a journ. p. 368. Spon, t. 2, p. 97. Chandl. travels in Greece, p. 62.
[6] Xenoph. de mag. equit. p. 959.
[7] Plut. in Themist. t. 1, p. 114.
[8] Whel. a journ. p. 368. Le Roi, Ruin. de la Grèce, t. 2, p. 5.
[9] Demosth. in Mid. p. 606 et 612.
[10] Philostr. de vit. sophist. in Herod. lib. 2, p. 551.
[11] Pausan. lib. 7, cap. 20, p. 574.

« autres en grandeur et en magnificence. C'est Hérode l'A« thénien qui l'a fait, après la mort et en l'honneur de sa « femme. Je n'en ai pas parlé dans ma description de l'Atti« que, parce qu'il n'était pas commencé quand je composai « cet ouvrage. » Philostrate remarque aussi que le théâtre d'Hérode était un des plus beaux ouvrages du monde [1].

M. Chandler suppose que l'Odéum ou théâtre d'Hérode, avait été construit sur les ruines de l'Odéum de Périclès. Je ne puis être de son avis. Pausanias, qui place ailleurs ce dernier édifice, ne dit pas, en parlant du premier, qu'Hérode le rebâtit, mais qu'il le fit, εποιησεν. Dans la supposition de M. Chandler, l'ancien Odéum aurait été à droite du théâtre de Bacchus, tandis que, suivant Vitruve, il était à gauche [2]. Enfin, j'ai fait voir plus haut que l'Odéum de Périclès était à l'angle sud-est de la citadelle.

On conçoit à présent pourquoi Pausanias, en longeant le côté méridional de la citadelle, depuis l'angle sud-est, où il a vu le théâtre de Bacchus, ne parle ni de l'Odéum, ni d'aucune espèce de théâtre : c'est qu'en effet il n'y en avait point dans l'angle sud-ouest, quand il fit son premier livre, qui traite de l'Attique.

Pnyx. Sur une colline peu éloignée de la citadelle, on voit encore les restes d'un monument qu'on a pris tantôt pour l'Aréopage [3], tantôt pour le Pnyx [4], d'autres fois pour l'Odéum [5]. C'est un grand espace dont l'enceinte est en partie pratiquée dans le roc, et en partie formée de gros quartiers de pierre taillés en pointes de diamant. Je le prends, avec M. Chandler, pour la place du Pnyx, où le peuple tenait quelquefois ses assemblées. En effet, le Pnyx était entouré d'une muraille [6]; il se trouvait en face de l'Aréopage [7]; de ce lieu, on pouvait voir le port du Pirée [8]. Tous ces caractères conviennent au monument dont il s'agit. Mais il en est un encore plus décisif : « Quand le peuple est assis sur ce « rocher, dit Aristophane, etc. [9]; » et c'est du Pnyx qu'il parle. J'omets d'autres preuves qui viendraient à l'appui de celles-là.

Cependant Pausanias paraît avoir pris ce monument pour l'Odéum. Qu'en doit-on conclure? Que de son temps le Pnyx, dont il ne parle pas, avait changé de nom, parce que le peuple ayant cessé de s'y assembler, on y avait établi le concours des musiciens. En rapprochant toutes les notions qu'on peut avoir sur cet article, on en conclura que ce concours se fit, d'abord, dans un édifice construit à l'angle sud-est de la citadelle; c'est l'Odéum de Périclès : ensuite dans le Pnyx; c'est l'Odéum dont parle Pausanias : enfin, sur le théâtre dont il reste encore une partie à l'angle sud-ouest de la citadelle, c'est l'Odéum d'Hérode, fils d'Atticus.

Temple de Jupiter Olympien. Au nord de la citadelle subsistent encore des ruines magnifiques qui ont fixé l'attention des voyageurs. Quelques-uns [10] ont cru y reconnaître les restes de ce superbe temple de Jupiter Olympien, que Pisistrate avait commencé, qu'on tenta plus d'une fois d'achever, dont Sylla fit transporter les colonnes à Rome, et qui fut enfin rétabli par Hadrien [11]. Ils s'étaient fondés sur le récit de Pausanias, qui semble en effet indiquer cette position [12]; mais Thucydide [13] dit formellement, que ce temple était au sud de la citadelle; et son témoignagne est accompagné de détails qui ne permettent pas d'adopter la correction que Valla et Paulmier proposent de faire au texte de Thucydide. M. Stuart [14] s'est prévalu de l'autorité de cet historien, pour placer le temple de Jupiter Olympien au sud-est de la cita-

[1] Philostr. de vit. sophist. in Herod. lib. 2, p. 551.
[2] Vitruv. lib. 5, cap. 9.
[3] Spon, Voyage, t. 2, p. 116.
[4] Chandl. travels in Greece, chapt. 15, p. 68.
[5] Whel. book 5, p. 382. Le Roi, Ruines de la Grèce, t. 1, p. 18.
[6] Philochor. ap. schol. Aristoph. in av. v. 998.
[7] Lucian. in bis accusat. t. 2, p. 801.
[8] Plut. in Themist. t. 1, p. 121.
[9] Aristoph. in equit. v. 751.
[10] Whel. book 5, p. 392. Spon, t. 2, p. 103.
[11] Meurs. Athen. Attic. lib. 1, cap. 10.
[12] Pausan. lib. 1, cap. 18, p. 42.
[13] Thucyd. lib. 2, cap. 15.
[14] Stuart, antiq. of Athens, chapt. 5, p. 38.

delle, dans un endroit où existent encore de grandes colonnes que l'on appelle communément colonnes d'Hadrien. Son opinion a été combattue par M. le Roi[1], qui prend pour un reste du Panthéon de cet empereur les colonnes dont il s'agit. Malgré la déférence que j'ai pour les lumières de ces deux savants voyageurs, j'avais d'abord soupçonné que le temple de Jupiter Olympien, placé par Thucydide au sud de la citadelle, était un vieux temple, qui, suivant une tradition rapportée par Pausanias[2], fut, dans les plus anciens temps, élevé par Deucalion, et que celui de la partie du nord avait été fondé par Pisistrate. De cette manière, on concilierait Thucydide avec Pausanias; mais comme il en résulterait de nouvelles difficultés, j'ai pris le parti de tracer au hasard, dans mon plan, un temple de Jupiter Olympien au sud de la citadelle.

M. Stuart a pris les ruines qui sont au nord pour les restes du Pœcile[3]; mais je crois avoir prouvé que ce célèbre portique tenait à la place publique, située auprès de la porte Dipyle. D'ailleurs l'édifice dont ces ruines faisaient partie paraît avoir été construit du temps d'Hadrien[4], et devient par là étranger à mon plan.

Stade. Je ne l'ai pas figuré dans ce plan, parce que je le crois postérieur aux temps dont je parle. Il paraît en effet qu'au siècle de Xénophon on s'exerçait à la course, dans un espace, peut-être dans un chemin qui commençait au Lycée, et qui se prolongeait vers le sud, sous les murs de la ville[5]. Peu de temps après, l'orateur Lycurgue fit aplanir et entourer de chaussées un terrain, qu'un de ses amis avait cédé à la république[6]. Dans la suite, Hérode, fils d'Atticus, reconstruisit et revêtit presque entièrement de marbre le Stade dont les ruines subsistent encore[7].

Murs de la ville. Je supprime plusieurs questions qu'on pourrait élever sur les murailles qui entouraient le Pirée et le Munychie, sur celles qui du Pirée et de Phalère aboutissaient aux murs d'Athènes. Je ne dirai qu'un mot de l'enceinte de la ville. Nous ne pouvons en déterminer la forme; mais nous avons quelques secours pour en connaître à peu près l'étendue. Thucydide[8] faisant l'énumération des troupes nécessaires pour garder les murailles, dit que la partie de l'enceinte qu'il fallait défendre était de quarante-trois stades (c'est-à-dire quatre mille soixante-trois toises et demie), et qu'il restait une partie qui n'avait pas besoin d'être défendue : c'était celle qui se trouvait entre les deux points où venaient aboutir d'un côté le mur de Phalère, et de l'autre celui du Pirée. Le scoliaste de Thucydide donne à cette partie dix-sept stades de longueur, et compte en conséquence pour toute l'enceinte de la ville soixante stades (c'est-à-dire cinq mille six cents soixante dix toises; ce qui ferait de tour à peu près deux lieues et un quart, en donnant à la lieue deux mille cinq cents toises). Si l'on voulait suivre cette indication, le mur de Phalère remonterait jusqu'auprès du Lycée; ce qui n'est pas possible. Il doit s'être glissé une faute considérable dans le scoliaste.

Je m'en suis rapporté à cet égard, ainsi que sur la disposition des longues murailles, et des environs d'Athènes, aux lumières de M. Barbié, qui, après avoir étudié avec soin la topographie de cette ville, a bien voulu exécuter le faible essai que je présente au public. Comme nous différons sur quelques points principaux de l'intérieur, il ne doit pas répondre des erreurs qu'on trouvera dans cette partie du plan. Je pouvais le couvrir de maisons, mais il était impossible d'en diriger les rues.

[1] Le Roi, Ruines de la Grèce, t. 2, p. 21.
[2] Pausan. lib. 1, cap. 18, p. 43.
[3] Stuart, antiq. of. Athens, chapt. 5, p. 40.
[4] Le Roi, Ruines de la Grèce, t. 2, p. 16.
[5] Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 476. Id. de magist. equit. p. 959.
[6] Lycurg. ap. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 841.
[7] Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 46. Philostr. de vit. sophist. lib. 2, p. 550.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 13.

## NOTE XV, chapitre xii.

*Sur deux inscriptions rapportées dans ce chapitre.* (Page 138.)

J'ai rendu le mot ΕΔΙΔΑΣΚΕ, qui se trouve dans le texte Grec, par ces mots, *avait composé la pièce*, *avait fait la tragédie*. Cependant, comme il signifie quelquefois, *avait dressé les acteurs*, je ne réponds pas de ma traduction. On peut voir sur ce mot les notes de Casaubon sur Athénée (lib. 6, cap. 7, p. 260); celles de Taylor sur le marbre de Sandwich (p. 71); Van Dale sur les Gymnases (p. 686); et d'autres encore

## NOTE XVI, chapitre xii.

*Sur la manière d'éclairer les temples.* (Page 141.)

Les temples n'avaient point de fenêtres : les uns ne recevaient de jour que par la porte; en d'autres, on suspendait des lampes devant la statue principale[1]; d'autres étaient divisés en trois nefs, par deux rangs de colonnes. Celle du milieu était entièrement découverte, et suffisait pour éclairer les bas-côtés qui étaient couverts[2]. Les grandes arcades qu'on aperçoit dans les parties latérales d'un temple qui subsiste encore parmi les ruines d'Agrigente[3], ont été ouvertes longtemps après sa construction.

## NOTE XVII, chapitre xii.

*Sur les colonnes de l'intérieur des temples.* (Ibid.)

Il paraît que, parmi les Grecs, les temples furent d'abord très-petits. Quand on leur donna de plus grandes proportions, on imagina d'en soutenir le toit par un seul rang de colonnes placées dans l'intéreur, et surmontées d'autres colonnes qui s'élevaient jusqu'au comble. C'est ce qu'on avait pratiqué dans un de ces anciens temples dont j'ai vu les ruines à Pæstum.

Dans la suite, au lieu d'un seul rang de colonnes, on en plaça deux; et alors les temples furent divisés en trois nefs. Tels étaient celui de Jupiter à Olympie, comme le témoigne Pausanias[4]; et celui de Minerve à Athènes, comme M. Foucherot s'en est assuré. Le temple de Minerve à Tégée en Arcadie, construit pas Scopas, était du même genre. Pausanias dit[5] que, dans les colonnes de l'intérieur, le premier ordre était Dorique, et le second Corinthien.

## NOTE XVIII, chapitre xii.

*Sur les proportions du Parthénon.* (Ibid.)

Suivant M. le Roi[6], la longueur de ce temple est de deux cent quatorze de nos pieds, dix pouces quatre lignes; et sa hauteur, de soixante-cinq pieds. Évaluons ces mesures en pieds Grecs; nous aurons pour la longueur environ deux cent vingt-sept pieds, et pour la hauteur, environ soixante-huit pieds sept pouces. Quant à la largeur, elle paraît désignée par le nom d'Hécatonpédon (cent pieds) que les anciens donnaient à ce temple. M. le Roi a trouvé en effet que la frise de la façade avait quatre-vingt-quatorze de nos pieds et dix pouces; ce qui revient aux cent pieds Grecs[7].

## NOTE XIX, chapitre xii.

*Sur la quantité de l'or appliqué à la statue de Minerve.* (Page 142.)

Thucydide dit[8] quarante talents; d'autres auteurs[9] disent quarante-quatre; d'autres, enfin, cinquante[10]. Je m'en rapporte au témoignage de Thucydide. En supposant que de

[1] Strab. lib. 9, p. 396. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 63.
[2] Strab. lib. 9, p. 396. Vitruv. lib. 3, cap. 1, p. 41.
[3] D'Orville, Sicula, cap. 8, p. 97.
[4] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 400.
[5] Id. lib. 8, cap. 45, p. 693.
[6] Le Roi, Ruines de la Grèce, 1re part. p. 30, 2e part. pl. XX
[7] Id. ibid. p. 29.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
[9] Philochor. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.
[10] Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

son temps la proportion de l'or à l'argent était de un a treize, comme elle l'etait du temps d'Hérodote, les quarante talents d'or donneraient cinq cent vingt talents d'argent, qui, à cinq mille quatre cents livres le talent, formeraient un total de deux millions huit cent huit mille livres Mais, comme au siècle de Périclès la drachme valait au moins dix-neuf sous, et le talent cinq mille sept cents livres (voyez la note qui accompagne la table de l'évaluation des monnaies, p. 709), les quarante talents dont il s'agit valaient au moins deux millions six cent quatre vingt-quatorze mille livres.

## NOTE XX, CHAPITRE XII.

*Sur la manière dont l'or était distribué sur la statue de Minerve.* (Page 142.)

La déesse était vêtue d'une longue tunique, qui devait être en ivoire. L'égide, ou la peau de la chèvre Amalthée, couvrait sa poitrine, et peut-être son bras gauche, comme on le voit sur quelques-unes de ses statues. Sur le bord de l'égide étaient attachés des serpents; dans le champ, couvert d'écailles de serpents, paraissait la tête de Méduse. C'est ainsi que l'égide est représentée dans les monuments et dans les auteurs anciens[1]. Or Isocrate, qui vivait encore dans le temps ou je suppose le jeune Anacharsis en Grèce, observe[2] qu'on avait volé le Gorgonium; et Suidas[3], en parlant du même fait, ajoute qu'il avait été arraché de la statue de Minerve. Il paraît, par un passage de Plutarque[4], que, par ce mot, il faut entendre l'égide.

Voyons à présent de quoi était faite l'égide enlevée à la statue. Outre qu'on ne l'aurait pas volée, si elle n'avait pas été d'une matière précieuse, Philochorus nous apprend[5] que le larcin dont on se plaignait concernait les écailles et les serpents. Il ne s'agit pas ici d'un serpent que l'artiste avait placé aux pieds de la déesse. Ce n'était qu'un accessoire, un attribut, qui n'exigeait aucune magnificence. D'ailleurs, Philochorus parle de serpents au pluriel.

Je conclus de ce que je viens de dire, que Phidias avait fait en or les écailles qui couvraient l'égide, et les serpents qui étaient suspendus tout autour. C'est ce qui est confirmé par Pausanias[6]. Il dit que Minerve avait sur sa poitrine une tête de Méduse en ivoire; remarque inutile, si l'égide était de la même matière, et si sa tête n'était pas relevée par le fond d'or sur lequel on l'avait appliquée. Les ailes de la Victoire que Minerve tenait dans ses mains étaient aussi en or. Des voleurs, qui s'introduisirent dans le temple, trouvèrent les moyens de les détacher; et, s'étant divisés pour en partager le prix, ils se trahirent eux-mêmes[7].

D'après différents indices que je supprime, on peut présumer que les bas-reliefs du casque, du bouclier, de la chaussure, et peut-être du piédestal, étaient du même métal. La plupart de ces ornements subsistaient encore à l'époque que j'ai choisie. Ils furent enlevés, quelque temps après, par un nommé Lacharès[8].

## NOTE XXI, CHAPITRE XIV.

*Sur les présidents du sénat d'Athènes.* (Page 146.)

Tout ce qui regarde les officiers du sénat, et leurs fonctions, présente tant de difficultés, que je me contente de renvoyer aux savants qui les ont discutées, tels que Sigonius (de republ. Athen. lib. 2, cap. 4); Petav. (de doctrin. temp. lib. 2, cap. 1); Dodwell (de Cycl. dissert. 3, § 43); Sam. Pet. (leg. Attic. p. 188); Corsin. (fast. Attic. t. 1, dissert. 6).

[1] Virgil. æneid. lib. 8, v. 436.
[2] Isocr. adv. Callim. t. 2, p. 611.
[3] Suid. in Φειδίας.
[4] Plut. in Themist. t. 1, p. 117.
[5] Philochor. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 601.
[6] Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 58.
[7] Demosth. in Timocr. p. 792. Ulpian. ibid. p. 821.
[8] Pausan. lib. 1, cap. 25, p. 61.

## NOTE XXII, CHAPITRE XIV.

*Sur les decrets du sénat et du peuple d'Athènes.* (Page 147.)

Rien ne s'exécutait qu'en vertu des lois et des décrets[1]. Leur différence consistait en ce que les lois obligeaient tous les citoyens, et les obligeaient pour toujours; au lieu que les décrets proprement dits, ne regardaient que les particuliers, et n'étaient que pour un temps. C'est par un décret qu'on envoyait des ambassadeurs, qu'on décernait une couronne à un citoyen, etc. Lorsque le décret embrassait tous les temps et tous les particuliers, il devenait une loi.

## NOTE XXIII, CHAPITRE XVII.

*Sur un jugement singulier de l'Aréopage.* (Page 156.)

Au fait que je cite dans le texte, on peut en ajouter un autre qui s'est passé longtemps après, et dans un siècle où Athènes avait perdu toute sa gloire, et l'Aréopage conservé la sienne. Une femme de Sicyone, outrée de ce qu'un second mari, et le fils qu'elle en avait eu, venaient de mettre à mort un fils de grande espérance, qui lui restait de son premier époux, prit le parti de les empoisonner. Elle fut traduite devant plusieurs tribunaux qui n'osèrent ni la condamner, ni l'absoudre. L'affaire fut portée à l'Aréopage, qui, après un long examen, ordonna aux parties de comparaître dans cent ans[2].

## NOTE XXIV, CHAPITRE XX.

*Sur le jeu des dés.* (Page 161.)

M. De Peiresc avait acquis un calendrier ancien, orné de dessins. Au mois de janvier, était représenté un joueur qui tenait un cornet dans sa main, et en versait des dés dans une espèce de tour placée sur le bord du damier[3].

## NOTE XXV, CHAPITRE XX.

*Prix de diverses marchandises.* (Page 165.)

J'ai rapporté dans le texte le prix de quelques comestibles, tel qu'il était à Athènes, du temps de Démosthène. Environ soixante ans auparavant, du temps d'Aristophane, la journée d'un manœuvre valait trois oboles (neuf sous)[4]; un cheval de course, douze mines, ou mille deux cents drachmes (mille quatre-vingts livres)[5]; un manteau, vingt drachmes (dix-huit livres); une chaussure, huit drachmes (sept livres quatre sous)[6].

## NOTE XXVI, CHAPITRE XX.

*Sur les biens que Démosthène avait eus de son père.* (Page 166.)

Le père de Démosthène passait pour être riche[7]: cependant il n'avait laissé à son fils qu'environ quatorze talents, environ soixante-quinze mille six cents livres[8]. Voici quels étaient les principaux effets de cette succession :

1° Une manufacture d'épées, où travaillaient trente esclaves[9]. Deux ou trois qui étaient à la tête valaient chacun cinq à six cents drachmes, environ cinq cents livres; les autres, au moins trois cents drachmes, deux cent soixante-dix livres : ils rendaient par an trente mines ou deux mille sept cents livres tous frais déduits. 2° Une manufacture de lits, qui occupait vingt esclaves, lesquels valaient quarante mines, ou trois mille six cents livres : ils rendaient par an douze mines, ou mille quatre-vingts livres. 3° De l'ivoire, du fer, du bois[10], quatre-vingts mines, ou sept mille deux cents

[1] Demosth. in Timocr. p. 787.
[2] Val. Max. lib. 8, cap. 1. Aul. Gell. lib. 12, cap. 7, et alii.
[3] Vales. in Harpocr. p. 79.
[4] Aristoph. in eccles. v. 310.
[5] Id. in nub. v. 1227.
[6] Id. in Plut. v. 385.
[7] Demosth. in Aphob. p. 896, 901, 904.
[8] Id. ibid. p. 895.
[9] Id. ibid. p. 896.
[10] Id. ibid.

livres. L'ivoire servait, soit pour les pieds des lits[1], soit pour les poignées et les fourreaux des épées[2]. 4° Noix de galle et cuivre, soixante-dix mines, ou six mille trois cents livres. 5° Maison; trente mines, ou deux mille sept cents livres. 6° Meubles, vases, coupes, bijoux d'or, robes, et toilette de la mère de Démosthène, cent mines, ou neuf mille livres. 7° De l'argent prêté, ou mis dans le commerce, etc[3].

## NOTE XXVII, CHAPITRE XXII.

*Sur le poids et sur la valeur de quelques offrandes en or, envoyées au temple de Delphes par les rois de Lydie, et decrites dans Hérodote* (lib. 1, cap. 14, 50, etc.); *et dans Diodore de Sicile* (lib. 16, p. 452.) (Page 177.)

Pour réduire les talents d'or en talents d'argent, je prendrai la proportion de un à treize comme elle était du temps d'Hérodote[4]; et pour évaluer les talents d'argent, je suivrai les tables que j'ai données à la fin de cet ouvrage. Elles ont été dressées pour le talent Attique, et elles supposent que la drachme d'argent pesait soixante-dix-neuf grains. Il est possible que, du temps de cet historien, elle fût plus forte de deux ou trois grains. Il suffit d'en avertir. Voici les offrandes d'or, dont Hérodote nous a conservé le poids :

| | |
|---|---|
| Six grands cratères pesant trente talents, qui valaient trois cent quatre-vingt-dix talents d'argent; de notre monnaie . . . . . . . . | 2,106,000 liv. |
| Cent dix-sept demi-plinthes pesant deux cent trente-deux talents, qui valaient trois mille seize talents d'argent; de notre monnaie. . | 16,286,400 liv. |
| Un lion pesant dix talents, valant cent trente talents d'argent; de notre monnaie. . . . . | 702,000 liv. |
| Une statue pesant huit talents, valant cent quatre talents d'argent; de notre monnaie. | 561,610 liv. |
| Un cratère pesant huit talents et quarante deux mines, valant cent treize talents six mines d'argent; de notre monnaie. . . . . . | 610,740 liv. |
| A ces offrandes, Diodore de Sicile[5] ajoute trois cent soixante fioles d'or, pesant chacune deux mines; ce qui fait douze talents pesant d'or, qui valaient cent cinquante-six talents en argent; de notre monnaie. . | 842,400 liv. |
| TOTAL. . . . | 21,109,140 liv. |

Au reste, on trouve quelques différences dans les calculs d'Hérodote et de Diodore de Sicile : mais cette discussion me mènerait trop loin.

## NOTE XXVIII, CHAPITRE XXII.

*Sur la vapeur de l'antre de Delphes.* (Page 179.)

Cette vapeur était du genre des mofettes : elle ne s'élevait qu'à une certaine hauteur. Il paraît qu'on avait exhaussé le sol autour du soupirail. Voilà pourquoi il est dit qu'on descendait à ce soupirail. Le trépied étant ainsi enfoncé, on conçoit comment la vapeur pouvait parvenir à la prêtresse, sans nuire aux assistants.

## NOTE XXIX, CHAPITRE XXV.

*Sur le plan d'une maison Grecque.* (Page 192.)

M. Perrault a dressé le plan d'une maison Grecque, d'après la description que Vitruve en a faite[6]. M. Galiani en a donné un second, qui est sans doute préférable à celui de Perrault[7]. J'en publie un troisième, que feu M. Mariette avait bien voulu dresser à ma prière, et justifier par le memoire suivant :

« J'ai lu le plus attentivement qu'il m'a été possible la traduction qu'a faite Perrault de l'endroit ou Vitruve traite des maisons à l'usage des peuples de l'ancienne Grèce. J'ai eu le texte latin sous les yeux; et, pour en dire la vérité, j'ai trouvé que le traducteur français s'y était permis bien des libertés que n'a pas prises, à mon avis, le marquis Galiani dans la nouvelle traduction italienne du même auteur, dont il vient de faire part au public. Il m'a paru que son interprétation, et le plan géométral d'une maison Grecque qu'il a figuré et qu'il y a joint, rendaient beaucoup mieux que ne l'a fait Perrault les idées de Vitruve. Jugez-en vous-même.

« De la façon dont s'est exprimé l'auteur latin, la maison d'un Grec était proprement celle que sa femme et son domestique habitaient. Elle n'était ni trop spacieuse ni trop ornée; mais elle renfermait toutes les commodités qu'il était possible de se procurer. Le corps de logis qui y était joint, et qui était pour le mari seul, n'était au contraire qu'une maison de représentation, et, si vous l'aimez mieux, de parade.

« Comme il n'aurait pas été décent, et qu'on n'aurait pu entrer sans blesser les mœurs dans la première de ces maisons, il fallait, avant que d'y pénétrer, se faire ouvrir deux portes : l'une extérieure, ayant son débouché immédiatement sur la voie publique, n'étant point précédée d'un porche ou *atrium*, comme dans les maisons qui se construisaient à Rome; et l'autre, porte intérieure : toutes deux gardées par différents portiers. Le texte ne dit pas, en parlant de leur logement, *ostiarii cellam*, mais *ostiariorum cellas*. Pour gagner la seconde porte, après avoir franchi la première, on était obligé de suivre une allée en forme d'avenue assez etroite, *latitudinis non spatiosæ*, et à laquelle je suppose une grande longueur, sans quoi Vitruve n'aurait pas regardé comme un voyage le trajet qu'il y avait à faire d'une porte à l'autre : car c'est ainsi qu'il s'exprime en parlant de cette avenue, *itinera faciunt*. On n'aurait pas non plus été dans la nécessité de multiplier, comme on a vu, les portiers et leurs loges, si les portes eussent été plus voisines.

« L'habitation, par cette disposition, se trouvant éloignée de la voie publique, l'on y jouissait d'une plus grande tranquillité; et l'on avait, à droite et à gauche de l'allée qui y conduisait, des espaces suffisants pour y placer d'un côté les écuries et tout ce qui en dépend; les remises ou hangars propres à serrer les chars et autres voitures, et les mettre à l'abri des injures de l'air; les greniers à foin; les lieux nécessaires pour le pansement des chevaux; pour le dire en un mot, ce que nous comprenons sous le nom général de *bassecour*, et que Vitruve appelle simplement *equilia*. Ni Perrault, ni le marquis Galiani, faute d'espace, ne l'ont exprimé sur leurs plans; ils se sont contentés d'y marquer la place d'une écurie, encore si petite, que vous conviendrez avec moi de son insuffisance pour une maison de cette conséquence.

« Sur l'autre côté de l'allée je poserai, avec Vitruve, les loges des portiers, et j'y placerai encore les beaux vestibules qui donnaient entrée dans cette maison de parade que j'ai annoncée, laquelle couvrira, dans mon plan, l'espace de terrain correspondant à celui qu'occupent les écuries. Je suis contraint d'avouer que Vitruve se tait sur ce point; mais ne semble-t-il pas l'insinuer? car il ne quitte point l'allée en question sans faire remarquer qu'elle était le centre où aboutissaient les différentes portes par où l'on arrivait dans l'intérieur des édifices qu'il décrit : *Statimque januæ interiores finiuntur.*

« Ce vestibule et les pièces qu'il précédait, se trouvant ainsi sous la clef de la première porte d'entrée, n'avaient pas besoin d'un portier particulier : aussi ne voit-on pas que Vitruve leur en assigne aucun; ce qu'il n'aurait pas manqué de faire, si le vestibule eût été sur la voie publique, et tel que l'a figuré sur son plan le marquis Galiani.

« Arrivé à la seconde porte, après se l'être fait ouvrir, on passait dans un péristyle ou cloître n'ayant que trois corridors ou portiques, un sur le devant, et deux sur les côtés. Le *prostas*, ou ce que nous nommons *vestibule*, pour mieux répondre à nos idées, quoique ce fût une autre chose chez les anciens, se présentait en face aux personnes qui entraient. C'était un lieu tout ouvert par devant, d'un tiers moins profond que la largeur de sa baie, et flanqué de chaque côté de son ouverture par deux *antes* ou pilastres, servant de sup-

[1] Plat. ap. Athen. lib. 2, cap. 9, p. 48.
[2] Demosth. in Aphob. p. 898. Diog. Laert. lib. 6, § 64.
[3] Demosth. in Aphob. p. 896
[4] Herodot. lib. 3, cap. 95.
[5] Diod. Sic. lib. 16, p. 452.
[6] Vitruv. de archit. lib. 6, cap. 10. Perrault, ibid.
[7] Galiani architet. di Vitruv. lib. 6, cap. 10.

ports aux poutres ou poitrail qui en fermaient carrément par le haut l'ouverture, comme un linteau ferme celle d'une porte ou d'une fenêtre.

« Quoique Vitruve n'en parle point, il devait y avoir trois portes de chambres dans ledit *prostas;* l'une au fond, qui donnait accès dans de grandes et spacieuses salles, *œci magni*, où les femmes grecques, même les plus qualifiées, ne rougissaient point de travailler la laine en compagnie de leurs domestiques, et de l'employer à des ouvrages utiles. Une porte sur la droite du *prostas*, et une autre à l'opposite, étaient celles de deux chambres, *cubicula*, l'une nommée *thalamus*, l'autre *amphithalamus*. Perrault a lu *antithala mus*, pour se procurer une antichambre dont je ne crois pourtant pas que les Grecs aient jamais fait usage; et d'ailleurs, si c'en eût été une, elle aurait dû, pour remplir sa destination, précéder la pièce appelée *thalamus*, et n'en être pas séparée par le *prostas*, ainsi que Vitruve le dit positivement, et que Perrault l'a observé lui-même, obligé de se conformer en cela au récit de son auteur.

« Le marquis Galiani en a fait comme moi l'observation. Mais par quelle raison veut-il que l'*amphithalamus* soit un cabinet dépendant du *thalamus?* Pourquoi, faisant aller ces deux pièces ensemble, en compose-t-il deux appartements pareils, qu'il met l'un à droite et l'autre à gauche du *prostas* et de la salle de travail? N'a-t-il pas aperçu que Vitruve ne compte que deux chambres uniques, une de chaque côté du *prostas?* ce qui est plus simple, et plus dans les mœurs des anciens Grecs. Elles ne portent pas les mêmes noms, preuve que chacune avait un usage particulier qui les obligeait de les éloigner l'une de l'autre.

« S'il m'était permis de hasarder un sentiment, j'estimerais que par *thalamus* Vitruve entend la chambre du lit, où couchent le maître et la maîtresse de la maison; et par *amphithalamus* la chambre où la maîtresse de maison reçoit ses visites, et autour de laquelle (αμφι, *circum*) règnent des lits en manière d'estrades, pour y placer son monde. J'ai dans l'idée que les anciennes maisons des Grecs avaient, quant à la partie de la distribution, beaucoup de rapport avec celles qu'habitent aujourd'hui les Turcs, maîtres du même pays. Vous me verrez bientôt suivre le parallèle dans un plus grand détail.

« Je ne crains pas que vous me refusiez, dans une maison où rien ne doit manquer, une pièce aussi essentiellement nécessaire qu'est une salle destinée aux visites. Voudriez-vous que la maîtresse du logis en fût privée, tandis que la maison du maître, dont il sera question dans un instant, en surabonde? Que si vous ne me l'accordez pas en cet endroit, où la placerez-vous? Déjà les autres pièces de la même maison, qui toutes sont disposées autour du cloître ou péristyle, et qui ont leurs entrées sous les corridors dudit cloître, sont occupées chacune à sa destination. Vitruve nous dit que dans une on prenait journellement le repas, *triclinia quotidiana*, c'est-à-dire que le maître du logis y mangeait ordinairement avec sa femme et ses enfants lorsqu'il n'avait pas compagnie; dans les autres, les enfants ou les domestiques y logeaient et y couchaient, *cubicula;* ou bien elles servaient de garde-meubles, de dépenses, d'offices, même de cuisine : car il faut bien qu'il y en ait au moins une dans une maison, et c'est ce que Vitruve comprend sous la dénomination générale de *cellæ familiaricæ*. Voilà pour ce qui regarde la maison appelée par les Grecs *gynæconitis*, *appartement de la femme*.

« Perrault fait traverser cet édifice pour arriver dans un autre plus considérable que le maître de la maison habitait, et dans lequel, séparé de sa famille, il vivait avec la splendeur qu'exigeaient son état et sa condition. Cette disposition répugne avec raison au marquis Galiani : et en effet il est démontré que les femmes Grecques, reléguées pour ainsi dire dans la partie la plus reculée de la maison, n'avaient aucune communication avec les hommes de dehors; et par conséquent le quartier qui leur était assigné devait être absolument séparé de celui que fréquentaient les hommes. Il n'était donc pas convenable qu'il fût ouvert, et qu'il servît continuellement de passage à ces derniers. Pour éviter cet inconvénient, le marquis Galiani, dont j'adopte le sentiment, a jugé à propos de rejeter sur un des côtés le bâtiment que Perrault avait placé sur le front de l'habitation des femmes.

« A prendre à la lettre les paroles de Vitruve, les bâtiments réservés pour le seul usage du maître de la maison étaient au nombre de deux. Vitruve, en les désignant, emploie les mots *domus* et *peristylia* au pluriel, et dit que ces corps de logis, beaucoup plus vastes que ne l'était la maison des femmes dont il vient de parler, y étaient adhérents. Mais cela ne paraîtra ni nouveau ni extraordinaire à ceux qui ont étudié et qui connaissent le style peu correct de cet écrivain, qui ne se piquait pas d'être un grand grammairien. C'est assez sa coutume de se servir du pluriel dans une infinité de cas qui requièrent le singulier. Ainsi Perrault et le marquis Galiani ont très-bien fait de prendre sur cela leur parti, et de s'en tenir à un seul corps de bâtiment. J'en fais autant et ne vois pas qu'on puisse penser autrement.

« Le second bâtiment, plus orné que le premier, n'était proprement, ainsi que je l'ai déjà fait observer, qu'une maison d'apparat et faite pour figurer. On n'y rencontrait que des salles d'audience et de conversation, des galeries ou cabinets de tableaux, des bibliothèques, des salles de festins; aucune chambre pour l'habitation. C'était là que le maître de la maison recevait les personnes distinguées qui le visitaient, et qu'il faisait les honneurs de chez lui; qu'il conversait avec ses amis, qu'il traitait d'affaires, qu'il donnait des festins et des fêtes; et dans toutes ces occasions, surtout dans la dernière (Vitruve y est formel), les femmes ne paraissent point.

« Pour arriver à ces différentes pièces, il fallait, avant tout, traverser de magnifiques vestibules, *vestibula egregia*. Le marquis Galiani, qui les réduit à un seul, range le sien sur la voie publique, sans l'accompagner d'aucune loge de portier, qui, dans ce cas-là, y devenait nécessaire. Les miens n'en auront pas besoin : ils sont renfermés sous la même clef que la première porte de la maison; et comme j'ai déjà déduit les raisons sur lesquelles je me suis fondé pour en agir ainsi, je me crois dispensé de les répéter.

« Chaque pièce avait sa porte qui lui était propre, et qui était ornée, ou, si l'on veut, meublée avec dignité : *januas proprias cum dignitate*. Je préférerais, puisqu'il faut suppléer un mot, celui de meublée, par la raison que les portes dans l'intérieur des maisons, chez les anciens, n'étaient fermées qu'avec de simples portières ou morceaux d'étoffes qu'on levait ou baissait suivant le besoin. Celles-ci avaient leurs issues sous les portiques d'un péristyle bien autrement étendu que ne l'était celui de l'autre maison : il occupait seul presque la moitié du terrain qu'occupait l'édifice entier; et c'est ce qui fait que Vitruve, prenant la partie pour le tout, donne, en quelques endroits de sa description, le nom de *péristyle* à tout l'ensemble de l'édifice. Quelquefois ce péristyle avait cela de particulier, que le portique qui regardait le midi, et auquel était appliquée la grande salle des festins, soutenu par de hautes colonnes, était plus exhaussé que les trois autres portiques du même péristyle. Alors on lui donnait le nom de *portique rhodien*. Ces portiques, pour plus de richesse, avaient leurs murailles enduites de stuc, et leurs plafonds lambrissés de menuiseries. Les hommes s'y promenaient, et pouvaient s'y entretenir et parler d'affaires, sans crainte d'être troublés par l'approche des femmes. Cela leur avait fait donner le nom d'*andronitides*.

« Pour vous faire prendre une idée assez juste d'un semblable péristyle, je vous transporterai pour un moment dans un magnifique cloître de moines, tel qu'il y en a en plusieurs monastères d'Italie. Je le ferai soutenir dans tout son pourtour par un rang de colonnes; j'adosserai aux murailles de grandes pièces qui auront leurs issues sous les portiques du péristyle; j'en ouvrirai quelques-unes par devant, de toute leur étendue, comme vous avez pu voir plusieurs chapitres de moines. Je ferai de ces pièces ainsi ouvertes de grandes salles de festins et des salles d'audience : car c'est ainsi que je les suppose chez les Grecs, et que m'aident à les concevoir celles de même genre qui nous sont demeurées dans les thermes des Romains. Je donnerai à la principale de ces salles de festins, à laquelle je ferai regarder le midi, le plus d'éten-

due que le terrain me le permettra. Je la disposerai de manière qu'on y puisse dresser commodément les quatre tables à manger, à trois lits chacune, qui sont demandées par Vitruve. Un grand nombre de domestiques pourront y faire le service sans confusion, et il restera encore assez de place aux acteurs qu'on appellera pour y donner des spectacles. Voilà, si je ne me trompe, un tableau tracé avec assez de fidélité du superbe péristyle dont Vitruve fait la description.

« Mais vous n'imaginez pas plus que moi que toutes les maisons des Grecs fussent distribuées, ni qu'elles fussent toutes orientées de la même manière que l'était celle que je vous ai représentée d'après Vitruve, et qu'il propose pour exemple. Il faudrait, pour être en état d'en construire une semblable, être maître d'un terrain aussi vaste que régulier, pouvoir tailler ce qu'on appelle en plein drap. Et qui peut l'espérer, surtout si c'est dans une ville déjà bâtie, où chaque édifice prend nécessairement une tournure singulière, et où tout propriétaire est contraint de s'assujettir aux alignements que lui prescrivent ses voisins ? Ce que Vitruve a donné ne doit donc s'entendre que de la maison d'un grand, d'un Grec voluptueux que la fortune a favorisé, *delicatior et ab fortuna opulentior*, ainsi que Vitruve le qualifie ; qui, non content d'avoir édifié pour lui, fait encore élever séparément, et dans les dehors de sa maison, deux petits logements assez commodes pour que les étrangers qu'il y hébergera y trouvent leurs aisances, et puissent, pendant le temps qu'ils les occuperont, y vivre en pleine liberté, comme s'ils étaient dans leur propre demeure ; y entrer, en sortir sans être obligés de troubler le repos de celui qui les loge, avoir pour cela des portes à eux, et une rue entre leur domicile et celui de leur hôte.

« Encore aujourd'hui, les Turcs se font un devoir d'exercer l'hospitalité dans des *caravansérais*, ou hôtelleries construites en forme de cloîtres, qu'ils établissent sur les chemins, et où les voyageurs sont reçus gratuitement : ce que l'on peut regarder comme un reste de ce qui se pratiquait anciennement en Grèce. Quant à ce que j'ai laissé entrevoir de la persuasion où j'étais que les maisons actuelles des Turcs avaient de la ressemblance, pour la disposition générale, avec celles des anciens Grecs leurs prédécesseurs, je persiste dans le même sentiment ; et j'ajoute que cela ne peut guère être autrement dans un pays qui n'est pas, comme le nôtre, sujet au caprice et aux vicissitudes de la mode. Lorsque les Turcs ont envahi la Grèce, ils se sont en même temps emparés des bâtiments qu'occupaient ceux qu'ils venaient d'asservir. Ils s'y établirent : ils trouvèrent des logements tels qu'ils pouvaient les désirer, puisque les femmes y avaient des appartements particuliers, et tout à fait séparés du commerce des hommes. Ils n'ont eu presque rien à y réformer. Il faut supposer, au contraire, qu'une nation guerrière, et peu exercée dans la culture des arts, se sera modelée sur ces anciens édifices lorsqu'elle en aura construit de nouveaux. C'est pour cela même que, dans leurs maisons, ainsi que dans celles des Grecs décrites par Vitruve, on trouve tant de cloîtres où, de même que dans les anciens portiques ou péristyles, la plupart des chambres ont leurs issues et y aboutissent.

« M. le marquis Galiani dit, dans une de ses notes, qu'il avait été tenté de placer la maison du maître au devant de celle des femmes, et non sur le côté, de façon que l'on entrât de la première dans la seconde. S'il l'eût fait, et il le pouvait, il se serait conformé à la disposition actuelle des maisons des Turcs : car c'est sur le devant de l'habitation que se tient le maître du logis ; c'est en cet endroit qu'il met ordre à ses affaires et qu'il reçoit ses visites. Les femmes sont gardées dans un appartement plus reculé, et inaccessible à tout autre homme qu'à celui qui a le droit d'y entrer. Quelque resserrées que soient les femmes turques, elles reçoivent cependant les visites des dames de leur connaissance ; elles les font asseoir sur des sofas rangés contre la muraille, autour d'une chambre uniquement destinée pour ces visites. Convenez que cela répond assez bien à l'*amphithalamus* des maisons des Grecs, dans le point de vue que je vous l'ai fait envisager. Je vous puis conduire encore, s'il est nécessaire, dans d'autres chambres, où je vous ferai voir les femmes turques travaillant avec leurs esclaves à différents ouvrages, moins utiles, à la vérité, que ceux dont s'occupaient les femmes grecques ; mais cela ne fait rien au parallèle : il ne s'agit que de disposition de chambres et de bâtiments, et je crois l'avoir suffisamment suivi. »

Je ne prétends pas, qu'à l'époque où je fixe le voyage du jeune Anacharsis, plusieurs Athéniens eussent des maisons si vastes et si magnifiques ; mais comme Démosthène assure qu'on en élevait de son temps qui surpassaient en beauté [1] ces superbes édifices dont Périclès avait embelli Athènes, je suis en droit de supposer avec M. Mariette que ces maisons ne différaient pas essentiellement de celle que Vitruve a décrite.

## NOTE XXX, CHAPITRE XXVI.

*Sur les jeux auxquels on exerçait les enfants.* (Page 205.)

Ces jeux servaient à graver dans leur mémoire le calcul de certaines permutations : ils apprenaient, par exemple, que, 3 nombres, 3 lettres, pouvaient se combiner de 6 façons différentes ; 4, de 24 façons ; 5, de 120 ; 6, de 720, et ainsi de suite, en multipliant la somme des combinaisons données par le nombre suivant.

## NOTE XXXI, CHAPITRE XXVI.

*Sur la lettre d'Isocrate à Démonicus.* (Page 207.)

Quelques savants critiques ont prétendu que cette lettre n'était pas d'Isocrate ; mais leur opinion n'est fondée que sur de légères conjectures. Voyez Fabricius [2] et les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres [3].

## NOTE XXXII, CHAPITRE XXVI.

*Sur le mot* Νους, ENTENDEMENT, INTELLIGENCE. (Page 208.)

Il paraît que, dans l'origine, ce mot désignait la vue. Dans Homère, le mot Νοω signifie quelquefois *je vois* [4]. La même signification s'est conservée dans le mot προνοια, que les Latins ont rendu par *provisio*, *providentia*. C'est ce qui fait dire à Aristote, que l'intelligence, Νους, est dans l'âme ce que la vue est dans l'œil [5].

## NOTE XXXIII, CHAPITRE XXVI.

*Sur les mots* SAGESSE *et* PRUDENCE. (Page 208.)

Xénophon, d'après Socrate [6], donne le nom de sagesse à la vertu qu'Aristote appelle ici prudence. Platon lui donne aussi quelquefois la même acception [7]. Archytas avant eux avait dit que la prudence est la science des biens qui conviennent à l'homme [8].

## NOTE XXXIV, CHAPITRE XXVI.

*Sur la conformité de plusieurs points de doctrine entre l'école d'Athènes et celle de Pythagore.* (Page 208.)

Aristote [9] dit que Platon avait emprunté des Pythagoriciens une partie de sa doctrine sur les principes. C'est d'après eux aussi qu'Aristote avait composé cette échelle ingénieuse, qui plaçait chaque vertu entre deux vices, dont l'un pèche par défaut, et l'autre par excès. Voyez ce que dit Théagès [10].

Le tableau que je présente dans ce chapitre est composé d'une partie de l'échelle d'Aristote, et de quelques définitions répandues dans ces trois traités de morale, l'un adressé à Nicomaque, le second appelé les grandes Morales, le troi-

[1] Demosth. olynth. 3, p. 38 et 39. Id. de rep. ord. p. 127. Id. in Aristocr. p. 758.
[2] Bibl. Græc. t. 1, p. 902.
[3] T. 12, hist. p. 183.
[4] Iliad. lib. 3, v. 21, 30, etc.
[5] Topic. lib. 1, cap. 17, t. 1, p. 192.
[6] Memor. lib. 3, p. 778.
[7] In Euthyd. t. 1, p. 281.
[8] Stob. lib. 1, p. 15.
[9] Metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847.
[10] Ap. Stob. serm. 1, p. 9.

sieme adressé a Eudeme. Une étude réflechie de ces traités peut donner la véritable acception des mots employes par les Péripateticiens pour designer les vertus et les vices; mais je ne prétends pas l'avoir bien fixée en français, quand je vois ces mêmes mots pris en différents sens par les autres sectes philosophiques, et surtout par celle du Portique.

## NOTE XXXV, CHAPITRE XXVI.

*Sur une expression des Pythagoriciens.* (Page 211.)

Ces philosophes ayant observé que tout ce qui tombe sous les sens suppose génération, accroissement et destruction, ont dit que toutes choses ont un commencement, un milieu et une fin [1]; en conséquence, Archytas avait dit avant Platon que le sage marchant par la voie droite, parvient à Dieu, qui est le principe, le milieu et la fin de tout ce qui se fait avec justice [2].

## NOTE XXXVI, CHAPITRE XXVII.

*Sur la corde nommée Proslambanomène.* (Page 215.)

J'ai choisi pour premier degré de cette échelle le *si*, et non la proslambanomène *la*, comme ont fait les écrivains postérieurs à l'époque de ces entretiens. Le silence de Platon, d'Aristote et d'Aristoxène me persuade que, de leur temps, la proslambanomène n'était pas encore introduite dans le système musical.

## NOTE XXXVII, CHAPITRE XXVII.

*Sur le nombre des tétracordes introduits dans la lyre.* (Page 216.)

Aristoxène parle des cinq tétracordes qui formaient de son temps le grand système des Grecs. Il m'a paru que du temps de Platon et d'Aristote, ce système était moins étendu; mais comme Aristoxène était disciple d'Aristote, j'ai cru pouvoir avancer que cette multiplicité de tétracordes commençait à s'introduire du temps de ce dernier.

## NOTE XXXVIII, CHAPITRE XXVII.

*Sur le nombre des notes de l'ancienne musique.* (Page 218.)

M. Burette [3] prétend que les anciens avaient seize cent vingt notes, tant pour la tablature des voix, que pour celle des instruments. Il ajoute qu'après quelques années, on pouvait à peine chanter ou solfier sur tous les tons et dans tous les genres, en s'accompagnant de la lyre. M. Rousseau [4] et M. Duclos [5] ont dit la même chose, d'après M. Burette.

Ce dernier n'a pas donné son calcul; mais on voit comment il a opéré. Il part du temps où la musique avait 15 modes. Dans chaque mode, chacune des 18 cordes de la lyre était affectée de deux notes, l'une pour la voix, l'autre pour l'instrument, ce qui faisait pour chaque mode 36 notes : or il y avait 15 modes; il faut donc multiplier 36 par 15, et l'on a 540. Chaque mode, suivant qu'il était exécuté dans l'un des trois genres, avait des notes différentes. Il faut donc multiplier encore 540 par 3, ce qui donne en effet 1620.

M. Burette ne s'est pas rappelé que dans une lyre de 18 cordes, 8 de ces cordes étaient stables, et par conséquent affectées des mêmes signes, sur quelque genre qu'on voulût monter la lyre.

Il m'a paru que toutes les notes employées dans les trois genres de chaque mode, montaient au nombre de 33 pour les voix, et autant pour les instruments, en tout 66. Multiplions à présent le nombre des notes par celui des modes, c'est-à-dire 66 par 15; au lieu de 1620 notes que supposait M. Burette, nous n'en aurons que 990, dont 495 pour les voix, et autant pour les instruments.

Malgré cette réduction, on sera d'abord effrayé de cette quantité de signes autrefois employés dans la musique; et l'on ne se souviendra pas que nous en avons un très-grand nombre nous-mêmes, puisque nos clefs, nos dièzes et nos bémols changent la valeur d'une note posée sur chaque ligne et dans chaque intervalle. Les Grecs en avaient plus que nous : leur tablature exigeait donc plus d'étude que la nôtre. Mais je suis bien éloigné de croire, avec M. Burette, qu'il fallût des années entières pour s'y familiariser.

## NOTE XXXIX, CHAPITRE XXVII.

*Sur les harmonies Dorienne et Phrygienne.* (Page 220.)

On ne s'accorde pas tout à fait sur le caractère de l'harmonie Phrygienne. Suivant Platon, plus tranquille que la Dorienne, elle inspirait la modération, et convenait à un homme qui invoque les Dieux [1]. Suivant Aristote, elle était turbulente et propre à l'enthousiasme [2]. Il cite [3] les airs d'Olympe, qui remplissaient l'âme d'une fureur divine. Cependant Olympe avait composé sur ce mode un nome pour la sage Minerve [4]. Hyagnis, plus ancien qu'Olympe, auteur de plusieurs hymnes sacrés, y avait employé l'harmonie Phrygienne [5].

## NOTE XL, CHAPITRE XXVII.

*Sur le caractère de la musique dans son origine.* (Page 221.)

Plutarque dit que les musiciens de son temps feraient de vains efforts pour imiter la manière d'Olympe. Le célèbre Tartini s'exprime dans les mêmes termes, lorsqu'il parle des anciens chants d'église : *Bisogna*, dit-il, *confessar certamente esservene qualcheduna* (*cantilena*) *talmente piena di gravità, maestà, e dolcezzà congiunta'a somma simplicità musicale, che noi moderni duraremmo fatica molta per produrne di eguali* [6].

## NOTE XLI, CHAPITRE XXVII.

*Sur une expression singulière de Platon.* (Page 223.)

Pour justifier cette expression, il faut se rappeler l'extrême licence qui, du temps de Platon, régnait dans la plupart des républiques de la Grèce. Après avoir altéré les institutions dont elle ignorait l'objet, elle détruisit par des entreprises successives les liens les plus sacrés du corps politique. On commença par varier les chants consacrés au culte des dieux; on finit par se jouer des serments faits en leur présence [7]. A l'aspect de la corruption générale, quelques philosophes ne craignirent pas d'avancer que dans un État qui se conduit encore plus par les mœurs que par les lois, les moindres innovations sont dangereuses, parce qu'elles en entraînent bientôt de plus grandes : aussi n'est-ce pas à la musique seule qu'ils ordonnèrent de ne pas toucher; la défense devait s'étendre aux jeux, aux spectacles, aux exercices du gymnase, etc. [8]. Au reste, ces idées avaient été empruntées des Égyptiens. Ce peuple, ou plutôt ceux qui le gouvernaient, jaloux de maintenir leur autorité, ne conçurent pas d'autre moyen, pour réprimer l'inquiétude des esprits, que de les arrêter dans leurs premiers écarts; de là ces lois qui défendaient aux artistes de prendre le moindre essor, et les obligeaient a copier servilement ceux qui les avaient précédés [9].

## NOTE XLII, CHAPITRE XXVII.

*Sur les effets de la musique.* (Page 224.)

Voici une remarque de Tartini [10] : « La musique n'est plus « que l'art de combiner des sons; il ne lui reste que sa par-

[1] Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 431. Serv. in Virg. eclog. 8, v. 75.
[2] Lib. de Sapient. in opusc. mythol. p. 734.
[3] Mém. de l'Acad. t. 5, p. 182.
[4] Dict. de mus. à l'art. Notes.
[5] Mém. de l'Acad. t. 21, p. 202.

[1] De rep. lib. 3, t. 2, p. 399.
[2] De rep. lib. 8, t. 2, p. 439.
[3] Ibid. p. 455.
[4] Plut. de Mus. t. 2, p. 1143.
[5] Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 237.
[6] Tartin. trattat. di mus. p. 144.
[7] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 701.
[8] Id. de rep. lib. 4, t. 2, p. 424, de leg. t. 2, lib. 7, p. 797
[9] Id. de leg. lib. 2, t. 2, p. 656.
[10] Tartin. trattat. di mus. p. 141 et 145.

« tie matérielle, absolument dépouillée de l'esprit dont elle « était autrefois animée : en secouant les règles qui diri- « geaient son action sur un seul point, elle ne l'a portée « que sur des généralités. Si elle me donne des impressions « de joie ou de douleur, elles sont vagues et incertaines. Or « l'effet de l'art n'est entier, que lorsqu'il est particulier et « individuel. »

## NOTE XLIII, CHAPITRE XXXI.

*Sur le commencement du cycle de Méton.* (Page 243.)

Le jour où Méton observa le solstice d'été, concourut avec le 27 juin de notre année julienne; et celui où il commença son nouveau cycle, avec le 16 juillet [1].

Les 19 années solaires de Méton renfermaient 6940 jours [2]. Les 19 années lunaires, accompagnées de leurs 7 mois intercalaires, forment 235 lunaisons, qui, à raison de 30 jours chacune, donnent 7050 jours : elles seraient donc plus longues que les premières de 110 jours. Pour les égaliser, Méton réduisit à 29 jours chacune, 110 lunaisons, et il resta 6940 jours pour les 19 années lunaires [3].

## NOTE XLIV, CHAPITRE XXXI.

*Sur la longueur de l'année, tant solaire que lunaire, déterminée par Méton.* (Page 244.)

Les cinq dix-neuvièmes parties d'un jour font 6 heures 18 minutes 56 secondes 50 tierces, etc. Ainsi l'année solaire était, suivant Méton, de 365 jours 6 h. 18′ 56″ 50‴ [4]; elle est, suivant les astronomes modernes, de 365 jours 5 h. 48′ 43″ ou 45″ [5]. Différence de l'année de Méton à la nôtre, 30 minutes et environ 12 secondes.

La révolution synodique de la lune était, suivant Méton, de 29 jours 12 h. 45′ 57″ 26‴, etc. [6]; elle est, suivant les observations modernes, de 29 jours 12 h. 44′ 3″ 10‴, etc. [7]. L'année lunaire était, suivant Méton, de 354 jours 9 h. 11′ 29″ 21‴; elle était plus courte que la solaire de 10 jours 21 h. 7′ 27″ 29‴ [8].

## NOTE XLV, CHAPITRE XXXI.

*Sur les cadrans des anciens.* (Page 245.)

On peut se faire une idée de ces sortes de cadrans par l'exemple suivant. Palladius Rutilius, qui vivait vers le cinquième siècle après J. C. et qui nous a laissé un traité sur l'agriculture, a mis à la fin de chaque mois une table où l'on voit la correspondance des divisions du jour aux différentes longueurs de l'ombre du Gnomon [9]. Il faut observer, 1° que cette correspondance est la même dans les mois également éloignés du solstice, dans janvier et décembre, février et novembre, etc.; 2° que la longueur de l'ombre est la même pour les heures également éloignées du point de midi. Voici la table de janvier.

| | | |
|---|---|---|
| Heures. . . . . | I. et XI. . . . . | Pieds. . . . 29. |
| — . . . . . | II. et X. . . . . | — . . . . 19. |
| — . . . . . | III. et IX. . . . . | — . . . . 15. |
| — . . . . . | IV. et VIII. . . . . | — . . . . 12. |
| — . . . . . | V. et VII. . . . . | — . . . . 10. |
| — . . . . . | VI. . . . . . | — . . . . 9. |

Ce cadran paraît avoir été dressé pour le climat de Rome. Les passages que j'ai cités dans le texte prouvent qu'on en avait construit de semblables pour le climat d'Athènes. Au reste, on peut consulter, sur les horloges des anciens, les savants qui se sont occupés de cet objet [1].

1 Scaliger. de emend. temp. lib. 2, p. 77. Petav. de doct. temp. t. 1, p. 63, et var. dissert. lib. 6, cap. 10, t. 3, p. 131. Ricciol. almag. t. 1, p. 242. Fréret, Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. hist. t. 18, p. 111. Dodwell, etc.

2 Censor. cap. 18.

3 Gemin. ap. Petav. t. 3, p. 23.

4 Petav. de doct. temp. t. 1, p. 62. Ricciol. almag. lib. 4, p. 242.

5 Lalande, Astronom. t. 1, p. 53. Baill. Hist. de l'Astron. anc. p. 448.

6 Petav. de doct. temp. t. 1, p. 63.

7 Lalande, Astronom. t. 2, p. 291.

8 Petav. de doct. temp. t. 1, p. 62.

9 Pallad. ap. script. rei rust. t. 2, p. 904.

## NOTE XLVI, CHAPITRE XXXIII.

*Sur les voyages de Platon en Sicile.* (Page 250.)

Platon fit trois voyages en Sicile, le premier sous le règne de Denys l'Ancien; les deux autres sous celui de Denys le Jeune, qui monta sur le trône l'an 367 avant J. C.

Le premier est de l'an 389 avant la même ère, puisque d'un côté Platon lui-même dit qu'il avait alors quarante ans [2], et qu'il est prouvé d'ailleurs qu'il était né l'an 429 avant J. C. [3].

La date des deux autres voyages n'a été fixée que d'après un faux calcul par le père Corsini, le seul peut-être des savants modernes qui se soit occupé de cet objet. Les faits suivants suffiront pour éclaircir ce point de chronologie.

Platon s'était rendu en Sicile dans le dessein de ménager une réconciliation entre Dion et le roi de Syracuse. Il y passa douze à quinze mois; et ayant à son retour trouvé Dion aux jeux olympiques, il l'instruisit du mauvais succès de sa négociation. Ainsi, que l'on détermine l'année où se sont célébrés ces jeux, et l'on aura l'époque du dernier voyage de Platon. On pourrait hésiter entre les jeux donnés aux olympiades 304, 305 et 306, c'est-à-dire entre les années 364, 360 et 356 avant J. C. Mais la remarque suivante ôte la liberté du choix.

Dans les premiers mois du séjour de Platon à Syracuse, on y fut témoin d'une éclipse de soleil [4]. Après son entretien avec Dion, ce dernier se détermina à tenter une expédition en Sicile; et pendant qu'il faisait son embarquement à Zacynthe, il arriva, au plus fort de l'été, une éclipse de lune qui effraya les troupes [5]. Il faut donc que l'année olympique dont il s'agit, ait été 1° précédée d'une éclipse de soleil, arrivée environ un an auparavant, et visible à Syracuse; 2° qu'elle ait été suivie un, deux et même trois ans après, d'une éclipse de lune arrivée dans les plus fortes chaleurs de l'été, et visible à Zacynthe : or le 12 mai 361 avant J. C. à quatre heures du soir, il y eut une éclipse de soleil visible à Syracuse, et le 9 août de l'an 357 avant J. C. une éclipse de lune visible à Zacynthe : il suit de là que le troisième voyage de Platon est du printemps de l'an 361, et l'expédition de Dion du mois d'août de l'an 357. Et comme il paraît par les lettres de Platon [6], qu'il ne s'est écoulé que deux ou trois ans entre la fin de son second voyage et le commencement du troisième, on peut placer le second à l'an 364 avant J. C.

J'ai été conduit à ce résultat par une table d'éclipses que je dois aux bontés de M. de Lalande, et qui contient toutes les éclipses de soleil et de lune; les unes visibles à Syracuse, les autres à Zacynthe, depuis l'avénement du jeune Denys au trône en 367, jusqu'à l'année 350 avant J. C. On y voit clairement que toute autre année olympique que celle de 360, serait insuffisante pour remplir les conditions du problème. On y voit encore une erreur de chronologie du père Corsini, qui se perpétuerait aisément à la faveur de son nom, si l'on n'avait soin de la relever.

Ce savant prétend, comme je le prétends aussi, que Platon rendit compte de son dernier voyage à Dion, aux jeux Olympiques de l'année 360. Mais il part d'une fausse supposition; car en plaçant au 9 du mois d'août de cette année l'éclipse de lune arrivée en l'année 357, il fixe à l'année 360, et à peu de jours de distance, l'expédition de Dion et son entretien avec Platon aux jeux Olympiques [7]. Ce n'est pas ici le lieu de détruire les conséquences qu'il tire du faux calcul qu'il a fait ou qu'on lui a donné de cette éclipse. Il faut s'en tenir à des faits certains. L'éclipse de lune du 9 août est certainement de l'année 357; donc le départ de Dion pour la Sicile est du mois d'août de l'année 357. Il avait eu un entre-

1 Salmas. exercit. in Solin. t. 1, p. 632. Casaub. in Athen. lib. 6, cap. 10; et lib. 9, cap. 17. Petav. var. dissert. t. 3, lib. 7, cap. 8.

2 Plat. epist. t. 3, p. 324.

3 Corsin. dissert. de natal. die. Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 97.

4 Plut. in Dion. t. 1, p. 966.

5 Id. ibid. p. 968.

6 Plat. t. 3, epist. 3, p. 317, epist. 7, p. 338.

7 Corsin. dissert. de nat. die. Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 114.

tien avec Platon aux dernières fêtes d'Olympie; donc Platon, au retour de son troisième voyage, se trouva aux jeux Olympiques de l'année 360. Je pourrais montrer que l'éclipse justifie en cette occasion la chronologie de Diodore de Sicile [1]; mais il est temps de finir cette note.

## NOTE XLVII, CHAPITRE XXXIV.

*Sur les noms des Muses.* (Page 259.)

Erato signifie *l'Aimable;* Uranie, *la Céleste;* Calliope peut désigner *l'élégance du langage;* Euterpe, *celle qui plaît;* Thalie, *la joie vive, et surtout celle qui règne dans les festins;* Melpomène, *celle qui se plaît aux chants;* Polymnie, *la multiplicité des chants;* Terpsichore, *celle qui se plaît à la danse;* Clio, *la gloire.*

## NOTE XLVIII, CHAPITRE XXXIV.

*Sur les issues secrètes de l'antre de Trophonius.* (Page 260.)

Peu de temps après le voyage d'Anacharsis à Lébadée, un des suivants du roi Démétrius vint consulter cet oracle. Les prêtres se défièrent de ses intentions. On le vit entrer dans la caverne, et on ne l'en vit pas sortir. Quelques jours après, son corps fut jeté hors de l'antre, par une issue différente de celle par où l'on entrait communément [2].

## NOTE XLIX, CHAPITRE XXXIV.

*Sur l'enceinte de la ville de Thèbes.* (Page 262.)

Dans la description en vers de l'état de la Grèce par Dicéarque [3], il est dit que l'enceinte de la ville de Thèbes était de quarante-trois stades, c'est-à-dire d'une lieue et mille cinq cent soixante-trois toises. Dans la description en prose du même auteur (p. 14), il est dit qu'elle était de soixante-dix stades, c'est-à-dire deux lieues et mille six cent quinze toises. On a supposé dans ce dernier texte une faute de copiste. On pourrait également supposer que l'auteur parle, dans le premier passage, de l'enceinte de la ville basse, et que dans le second il comprend dans son calcul la citadelle.

Dicéarque ne parle point de la Thèbes détruite par Alexandre, celle dont il s'agit dans cet ouvrage. Mais comme Pausanias [4] assure que Cassandre, en la rétablissant, avait fait élever les anciens murs, il paraît que l'ancienne et la nouvelle ville avaient la même enceinte.

## NOTE L, CHAPITRE XXXIV.

*Sur le nombre des habitants de Thèbes.* (Page 262.)

On ne peut avoir que des approximations sur le nombre ces habitants de Thèbes. Quand cette ville fut prise par Alexandre, il y périt plus de six mille personnes, et plus de trente mille furent vendues comme esclaves. On épargna les prêtres et ceux qui avaient eu des liaisons d'hospitalité ou d'intérêt avec Alexandre, ou avec son père Philippe. Plusieurs citoyens prirent sans doute la fuite [5]. On peut présumer, en conséquence, que le nombre des habitants de Thèbes et de son district, pouvait monter à cinquante mille personnes de tout sexe et de tout âge, sans y comprendre les esclaves. M. le baron de Sainte-Croix regarde ce récit comme exagéré [6]. J'ose n'être pas de son avis.

## NOTE LI, CHAPITRE XXXV.

*Sur les nations qui envoyaient des députés à la diète des Amphictyons.* (Page 268.)

Les auteurs anciens varient sur les peuples qui envoyaient des députés à la diète générale. Eschine, que j'ai cité au bas du texte, et dont le témoignage est, du moins pour son temps, préférable à tous les autres, puisqu'il avait été lui-même député, nomme les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les OEtéens, les Phthiotes, les Maliens, les Phocéens. Les copistes ont omis le douzième, et les critiques supposent que ce sont les Dolopes.

## NOTE LII, CHAPITRE XXXV.

*Sur la hauteur du mont Olympe.* (Page 276.)

Plutarque [1] rapporte une ancienne inscription, par laquelle il paraît que Xénagoras avait trouvé la hauteur de l'Olympe de dix stades, un plèthre moins quatre pieds. Le plèthre, suivant Suidas, était la sixième partie du stade, par conséquent de quinze toises quatre pieds six pouces. Otez les quatre pieds et les six pouces, reste quinze toises, qui ajoutées, aux neuf cent quarante-cinq que donnent les dix stades, font neuf cent soixante toises pour la hauteur de l'Olympe. M. Bernouilli l'a trouvée de mille dix-sept toises [2].

## NOTE LIII, CHAPITRE XXXVI.

*Sur la fontaine brûlante de Dodone.* (Page 280.)

On racontait à peu près la même chose de la fontaine brûlante située à trois lieues de Grenoble, et regardée, pendant longtemps, comme une des sept merveilles du Dauphiné. Mais le prodige a disparu, dès qu'on a pris la peine d'en examiner la cause [3].

## NOTE LIV, CHAPITRE XXXVII.

*Sur Dédale de Sycione.* (Page 291.)

Les anciens parlent souvent d'un Dédale d'Athènes, auquel ils attribuent les plus importantes découvertes des arts et des métiers, la scie, la hache, le vilebrequin, la colle de poisson, les voiles, les mâts des vaisseaux, etc. En Crète, on montrait de lui un labyrinthe; en Sicile, une citadelle et des thermes; en Sardaigne, de grands édifices; partout, un grand nombre de statues [4]. Avant Dédale, ajoute-t-on, les statues avaient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints; et ce fut lui qui ouvrit leurs paupières et détacha leurs pieds et leurs mains [5]. C'est ce Dédale enfin, qui fit mouvoir et marcher des figures de bois au moyen du mercure, ou par des ressorts cachés dans leur sein [6]. Il faut observer qu'on le disait contemporain de Minos, et que la plupart des découvertes dont on lui fait honneur, sont attribuées par d'autres écrivains à des artistes qui vécurent longtemps après lui.

En rapprochant les notions que fournissent les auteurs et les monuments, il m'a paru que la peinture et la sculpture n'ont commencé à prendre leur essor parmi les Grecs, que dans les deux siècles dont l'un a précédé et l'autre suivi la première des olympiades, fixée à l'an 776 avant J. C. Tel avait été, par rapport à la peinture, le résulat des recherches de M. de la Nauze [7].

J'ai cru en conséquence devoir rapporter les changements opérés dans la forme des anciennes statues à ce Dédale de Sycione, dont il est souvent fait mention dans Pausanias [8], et qui a vécu dans l'intervalle de temps écoulé depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600 avant J. C. Voici des témoignages favorables à cette opinion.

Quelques-uns, dit Pausanias [9], donnaient à Dédale pour disciples, Dipænus et Scyllis, que Pline [10] place avant le règne de Cyrus, et vers la cinquantième olympiade, qui commença

1 Diod. Sic. lib. 16, p. 415.
2 Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 792.
Ap. geogr. min. t. 2, p. 7, v. 94 et 95.
4 Lib. 9, cap. 7, p. 725.
5 Diod. Sic. lib. 17, p. 497. Plut. in Alex. t. 1, p. 670. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 7.
6 Exam. crit. de l'hist. d'Alex. p. 46.

1 Paul. Æmil. t. 1, p. 263.
2 Buff. Époq. de la nat. p. 303.
3 Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1699, p. 23. Hist. crit. des pratiq. superst. t. 1, p. 44.
4 Diod. Sic. lib. 4, p. 235 et 276. Plin. lib. 7, cap. 56, p. 414. Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 793.
5 Diod. Sic. lib. 4, p. 276. Themist. orat. 26, p. 316. Suid. in Δαιδαλ.
6 Plat. in Men. t. 2, p. 97. Arist. de anim. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 622. Id. de rep. lib. 1, cap. 4, t. 1, p. 299. Scalig. animad. in Euseb. p. 45.
7 Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 25, p. 267.
8 Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 457; lib. 10, cap. 9, p. 819.
9 Id. lib. 2, cap. 15, p. 143.
10 Id. lib. 36, cap. 4, p. 724.

l'an 580 avant J. C.; ce qui ferait remonter l'époque de Dédale vers l'an 610 avant la même ère.

Aristote cité par Pline [1], pretendait qu'Euchir, parent de Dédale, avait été le premier auteur de la peinture parmi les Grecs. Si cet Euchir est le même qui s'était appliqué à la plastique, et qui accompagna Démarate de Corinthe en Italie [2], ce nouveau synchronisme confirmera la date precedente : car Démarate était père de Tarquin l'ancien, qui monta sur le trône vers l'an 614 avant J. C.

Enfin Athénagore [3], après avoir parlé de divers artistes de Corinthe et de Sycione qui vécurent après Hésiode et Homère, ajoute : « Après eux parurent Dédale et Théodore qui étaient « de Milet, auteurs de la statuaire et de la plastique. »

Je ne nie pas l'existence d'un Dédale très-ancien. Je dis seulement que les premiers progrès de la sculpture doivent être attribués à celui de Sycione.

## NOTE LV, CHAPITRE XXXVIII.

*Sur les ornements du trône de Jupiter.* (Page 297.)

On pourrait présumer que ces trente sept figures étaient en ronde-bosse, et avaient été placées sur les traverses du trône. On pourrait aussi disposer autrement que je ne l'ai fait, les sujets représentés sur chacun des pieds. La description de Pausanias est très-succincte et très-vague. En cherchant à l'éclaircir on court le risque de s'égarer; en se bornant à la traduire littéralement, celui de ne pas se faire entendre.

## NOTE LVI, CHAPITRE XXXVIII.

*Sur l'ordre des combats qu'on donnait aux jeux Olympiques.* (Page 300.)

Cet ordre a varié, parce qu'on a souvent augmenté ou diminué le nombre des combats, et que des raisons de convenance ont souvent entraîné des changements. Celui que je leur assigne ici n'est point conforme aux témoignages de Xénophon [4] et de Pausanias [5]. Mais ces auteurs qui ne sont pas tout à fait d'accord entre eux, ne parlent que de trois ou quatre combats, et nous n'avons aucune lumière sur la disposition des autres. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir ne m'attacher qu'à la clarté. J'ai parlé d'abord des différentes courses soit des hommes, soit des chevaux et des chars, et ensuite des combats qui se livraient dans un espace circonscrit, tels que la lutte, le pugilat, etc. Cet arrangement est à peu près le même que celui que propose Platon dans son livre des lois [6].

## NOTE LVII, CHAPITRE XXXVIII.

*Sur Polydamas.* (Page 304.)

Pausanias et Suidas [7] font vivre cet athlète du temps de Darius Nothus, roi de Perse, environ soixante ans avant les jeux Olympiques, où je suppose qu'il se présenta pour combattre. Mais d'un autre côté, les habitants de Pellène soutenaient que Polydamas avait été vaincu aux jeux Olympiques par un de leurs concitoyens, nommé Promachus qui vivait du temps d'Alexandre [8]. Il est très-peu important d'éclaircir ce point de chronologie; mais j'ai dû annoncer la difficulté, afin qu'on ne me l'oppose pas.

## NOTE LVIII, CHAPITRE XXXIX.

*Sur le séjour de Xénophon à Scillonte.* (Page 308.)

Peu de temps avant la bataille de Mantinée, donnée en 362 avant J. C. les Éléens détruisirent Scillonte, et Xénophon prit le parti de se retirer à Corinthe [9]. C'est là que je le place, dans le neuvième chapitre de cet ouvrage. Un auteur ancien prétend qu'il y finit ses jours [1]. Cependant, au rapport de Pausanias, on conservait son tombeau dans le canton de Scillonte [2]; et Plutarque assure que c'est dans cette retraite que Xénophon composa son histoire [3], qui descend jusqu'à l'année 357 avant J. C. [4]. On peut donc supposer, qu'après avoir fait quelque séjour à Corinthe, il revint à Scillonte, et qu'il y passa les dernières années de sa vie.

## NOTE LIX, CHAPITRE XL.

*Sur les trois élégies relatives aux guerres des Messéniens.* (Page 315.)

Pausanias [5] a parlé fort au long de ces guerres, d'après Myron de Priène qui avait écrit en prose, et Rhianus de Crète qui avait écrit en vers [6]. A l'exemple de ce dernier, j'ai cru pouvoir employer un genre de style qui tint de la poésie; mais au lieu que Rhianus avait fait une espèce de poëme, dont Aristomène était le héros [7], j'ai préféré la forme de l'élégie, forme qui n'exigeait pas une action comme celle de l'épopée, et que des auteurs très-anciens ont souvent choisie pour retracer les malheurs des nations. C'est ainsi que Thyrtée, dans ses élégies, avait décrit en partie les guerres des Lacédémoniens et des Messéniens [8]; Callinus, celles qui de son temps affligèrent l'Ionie [9]; et Mimnerme, la bataille que les Smyrnéens livrèà Gygès, roi de Lydie [10].

D'après ces considérations, j'ai supposé que des Messéniens, réfugiés en Libye, se rappelant les désastres de leur patrie, avaient composé trois élégies sur les trois guerres qui l'avaient dévastée. J'ai rapporté les faits principaux, avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible; j'ai osé y mêler quelques fictions, pour lesquelles je demande de l'indulgence.

## NOTE LX, CHAPITRE XL.

*Sur la fondation de Messine.* (Page 320.)

Pausanias dit qu'après la prise d'Ira, c'est-à-dire, vers l'an 668 avant J. C. les Messéniens, sous la conduite de Gorgus, fils d'Aristomène, allèrent en Italie, joignirent leurs armes à celles d'Anaxilas, tyran de Rhégium, chassèrent les habitants de la ville de Zanclé en Sicile, et donnèrent à cette ville le nom de Messène (aujourd'hui Messine) [11].

Ce récit est formellement contraire à celui d'Hérodote et à celui de Thucydide. Suivant le premier, Darius, fils d'Hystaspe, ayant soumis l'Ionie, qui s'était révoltée contre lui, ceux de Samos, et quelques habitants de Milet, se rendirent en Sicile; et, d'après le conseil d'Anaxilas, tyran de Rhégium, ils s'emparèrent de la ville de Zanclé [12]. Cet événement est de l'an 495 environ avant J. C. et postérieur d'environ 173 ans à l'époque assignée par Pausanias au règne d'Anaxilas, et au chanrent gement du nom de Zanclé en celui de Messène.

Thucydide raconte qu'un corps de Samiens et d'autres Ioniens, chassés de leur pays par les Mèdes, allèrent s'emparer de Zanclé en Sicile. Il ajoute que peu de temps après, Anaxilas, tyran de Rhégium, se rendit maître de cette ville, et lui donna le nom de Messène, parce qu'il était lui-même originaire de la Messénie [13].

Le père Corsini, qui avait d'abord soupçonné qu'on pourrait supposer deux Anaxilas [14], est convenu, après un nouvel examen, que Pausanias avait confondu les temps [15]. Il est visible en effet, par plusieurs circonstances, qu'Anaxilas régnait au

1 Pausan. lib. 7, p. 417.
2 Plin. lib. 35, cap. 12, p. 710.
3 Apolog. p. 128.
4 Hist. Græc. lib. 7, p. 638.
5 Lib. 6, p. 396.
6 Lib. 8, t. 2, p. 833.
7 Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 464. Suid. in Πολυδ.
8 Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.
9 Diog. Laert. lib. 2, § 53.

1 Demetr. magn. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 56.
2 Pausan. lib. 5, p. 389.
3 Plut. de exil. t. 2, p. 605.
4 Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 601. Diod. Sic. lib. 16, p. 418.
5 Pausan. lib. 4.
6 Id. ibid. cap. 6, p. 293.
7 Id. ibid.
8 Id. ibid. cap. 6, p. 294; cap. 13, p. 312, cap. 14, p. 315, cap. 15, p. 318.
9 Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 7, p. 365.
10 Pausan. lib. 9, cap. 29, p. 766.
11 Id. lib. 4, cap. 23, p. 335.
12 Herodot. lib. 6, cap. 22 et 23.
13 Thucyd. lib. 6, cap. 4 et 5.
14 Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 140.
15 Id. ibid. p. 155.

temps de la bataille de Marathon, qui est de l'an 490 avant J. C. Je n'ajoute que deux observations à celles du père Corsini.

1° Avant cette bataille, il y eut en Messénie une révolte, dont Pausanias n'a pas parlé, et qui empêcha en partie les Lacédémoniens de se trouver au combat[1]. Elle ne réussit pas mieux que les précédentes, et ce fut alors sans doute que les Messéniens, après leur défaite, se réfugièrent auprès d'Anaxilas de Rhégium, et l'engagèrent à se rendre maître de la ville de Zanclé, qui porta depuis le nom de Messène.

2° S'il était vrai, comme dit Pausanias, que cette ville eût changé de nom, d'abord après la seconde guerre de Messénie, il s'ensuivrait que ses anciennes médailles, où on lit *Danclè*, seraient antérieures à l'an 668 avant J. C.; ce que leur fabrique ne permet pas de supposer.

## NOTE LXI, CHAPITRE XLI.

*Sur le nombre des tribus de Sparte.* (Page 327.)

Dans presque toutes les grandes villes de la Grèce, les citoyens étaient divisés en tribus. On comptait dix de ces tribus à Athènes. Cragius[2] suppose que Lacédémone en avait six : 1° celle des Héraclides, 2° celle des Égides; 3° celle des Limnates; 4° celle des Cynosuréens; 5° celle des Messoates; 6° celle des Pitanates. L'existence de la première n'est prouvée par aucun témoignage formel; Cragius ne l'établit que sur de très-faibles conjectures, et il le reconnait lui-même. J'ai cru devoir la rejeter.

Les cinq autres tribus sont mentionnées expressément dans les auteurs ou dans les monuments anciens. Celle des Égides, dans Hérodote[3]; celle des Cynosuréens et des Pitanates, dans Hésychius[4]; celle des Messoates, dans Étienne de Byzance[5], enfin celle des Limnates, sur une inscription que M. l'abbé Fourmont découvrit dans les ruines de Sparte[6]. Pausanias cite quatre de ces tribus, lorsqu'à l'occasion d'un sacrifice que l'on offrait à Diane, dès les plus anciens temps, il dit qu'il s'éleva une dispute entre les Limnates, les Cynosuréens, les Messoates et les Pitanates[7].

Ici on pourrait faire cette question : De ce qu'il n'est fait mention que de ces cinq tribus, s'ensuit-il qu'on doive se borner à ce nombre? Je réponds que nous avons de très-fortes présomptions pour ne pas l'augmenter. On a vu plus haut que les Athéniens avaient plusieurs corps composés chacun de dix magistrats, tirés des dix tribus. Nous trouvons de même à Sparte plusieurs magistratures exercées chacune par cinq officiers publics; celle des Éphores, celle des Bidiéens[8], celle des Agathoerges[9]. Nous avons lieu de croire que chaque tribu fournissait un de ces officiers.

## NOTE LXII, CHAPITRE XLI.

*Sur le plan de Lacédémone.* (Page 327.)

J'ose, d'après les faibles lumières que nous ont transmises les anciens auteurs, présenter quelques vues générales sur la topographie de Lacédémone.

Suivant Thucydide, cette ville ne faisait pas un tout continu, comme celle d'Athènes, mais elle était divisée en bourgades, comme l'étaient les anciennes villes de Grèce[10].

Pour bien entendre ce passage, il faut se rappeler que les premiers Grecs s'établirent d'abord dans des bourgs sans murailles, et que dans la suite, les habitants de plusieurs de ces bourgs se réunirent dans une enceinte commune. Nous en avons quantité d'exemples. Tégée fut formée de neuf hameaux[1], Mantinée, de quatre ou de cinq[2]; Patræ, de sept; Dymé, de huit, etc.[3].

Les habitants de ces bourgs, s'étant ainsi rapprochés, ne se mêlèrent point les uns avec les autres. Ils étaient établis dans des quartiers différents, et formaient diverses tribus. En conséquence, le même nom désignait la tribu et le quartier où elle était placée. En voici la preuve pour Lacédémone en particulier.

Cynosure, dit Hésychius, est une tribu de Laconie[4]; c'est un lieu de Laconie, dit le Scoliaste de Callimaque[5]. Suivant Suidas, Messoa est un lieu[6]; suivant Étienne de Byzance, c'est un lieu et une tribu de Laconie[7]; suivant Strabon[8], dont le texte a été heureusement rétabli par Saumaise[9], Messoa fait partie de Lacédémone; enfin l'on donna tantôt le nom de tribu[10], tantôt celui de bourgade[11] à Pitane.

On conçoit maintenant pourquoi les uns ont dit que le poëte Alcman était de Messoa, et les autres de Lacédémone[12]; c'est qu'en effet Messoa était un des quartiers de cette ville. On conçoit encore pourquoi un Spartiate, nommé Thrasybule, ayant été tué dans un combat, Plutarque ne dit pas qu'il fut transporté sur son bouclier à Lacédémone, mais à Pitane[13]; c'est qu'il était de ce bourg, et qu'il devait y être inhumé.

On a vu dans la note précédente que les Spartiates étaient divisés en cinq tribus; leur capitale était donc composée de cinq hameaux. Il ne reste plus qu'à justifier l'emplacement que je leur donne dans mon plan.

1° HAMEAU ET TRIBU DES LIMNATES. Leur nom venait du mot grec Λιμνη, qui signifie un étang, un marais. Suivant Strabon, le faubourg de Sparte s'appelait *les Marais*, parce que cet endroit était autrefois marécageux[14]; or le faubourg de Sparte devait être au nord de la ville, puisque c'était de ce côté qu'on y arrivait ordinairement.

2° HAMEAU ET TRIBU DES CYNOSURÉENS. Le mot Cynosure signifie *queue de chien*. On le donnait à des promontoires, à des montagnes qui avaient cette forme. Une branche du mont Taygète, figurée de même, se prolongeait jusqu'à Sparte, et nous avons montré qu'il existait en Laconie un lieu qui s'appelait Cynosure. On est donc autorisé à penser que le hameau qui portait le même nom, était au-dessous de cette branche du Taygète.

3° HAMEAU ET TRIBU DES PITANATES. Pausanias, en sortant de la place publique, prend sa route vers le couchant, passe devant le théâtre, et trouve ensuite la salle où s'assemblaient les Crotanes, qui faisaient partie des Pitanates[15]. Il fallait donc placer ce hameau en face du théâtre dont la position est connue, puisqu'il en reste encore des vestiges. Ceci est confirmé par deux passages d'Hésychius et d'Hérodote, qui montrent que le théâtre était dans le bourg des Pitanates[16].

4° HAMEAU ET TRIBU DES MESSOATES. Du bourg des Pitanates, Pausanias se rend au Plataniste[17], qui était au voisinage du bourg de Thérapné. Auprès du Plataniste, il voit le tombeau du poëte Alcman[18], qui, étant de Messoa, devait y être enterré.

5° HAMEAU ET TRIBU DES ÉGIDES. Pausanias nous conduit

1 Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
2 Crag. de rep. Laced. lib. 1, cap. 6.
3 Herodot. lib. 4, cap. 149.
4 Hesych. in Κυνος. et in Πιτανατ.
5 Steph. Byzant. in Μεσσ.
6 Inscript. Fourmont. in biblioth. reg.
7 Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 249.
8 Id. ibid. cap. 11, p. 231.
9 Herodot. lib. 1, cap. 67.
10 Thucyd. lib. 1, cap. 10.

1 Pausan. lib. 8, cap. 45, p. 692.
2 Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 553. Ephor. ap. Harpocr. in Μαντιν. Diod. Sic. lib. 15, p. 331.
3 Strab. lib. 8, p. 337.
4 Hesych. in Κυνοσ.
5 Callim. Hymn. in Dian. v. 94.
6 Suid. in Μεσσ.
7 Steph. in Μεσσ.
8 Strab. lib. 8, p. 364. Casaub. ibid.
9 Salmas. in Plinian. exercit. p. 825.
10 Hesych. in Πιταν.
11 Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 20.
12 Salmas. in Plinian. exercit. p. 825. Meurs. miscell. Lacon. lib. 4, cap. 17.
13 Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 235.
14 Strab. lib. 8, p. 363.
15 Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.
16 Herodot. lib. 6, cap. 67. Hesych. in Πιτανατ.
17 Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 249.
18 Id. ibid. cap. 15, p. 244.

ensuite au bourg des Limnates [1] que nous avons placé dans la partie nord de la ville. Il trouve, dans son chemin, le tombeau d'Égée [2], qui avait donné son nom à la tribu des Égides [3].

Je n'ai point renfermé tous ces hameaux dans une enceinte, parce qu'au temps dont je parle Sparte n'avait point de murailles.

Les temples et les autres édifices publics ont été placés à peu près dans les lieux que leur assigne Pausanias. On ne doit pas à cet égard s'attendre à une précision rigoureuse; l'essentiel était de donner une idée générale de cette ville célèbre.

## NOTE LXIII, CHAPITRE XLII.

*Sur la manière dont les Spartiates traitaient les Hilotes.* (Page 330.)

Les Lacédémoniens, consternés de la perte de Pylos, que les Athéniens venaient de leur enlever, résolurent d'envoyer de nouvelles troupes à Brasidas, leur général, qui était alors en Thrace. Ils avaient deux motifs : le premier de continuer à faire une diversion qui attirât dans ces pays éloignés les armes d'Athènes; le second, d'enrôler et de faire partir pour la Thrace, un corps de ces Hilotes, dont la jeunesse et la valeur leur inspiraient sans cesse des craintes bien fondées. On promit, en conséquence, de donner la liberté à ceux d'entre eux qui s'étaient le plus distingués dans les guerres précédentes. Il s'en présenta un grand nombre; on en choisit deux mille, et on leur tint parole. Couronnés de fleurs, ils furent solennellement conduits aux temples; c'était la principale cérémonie de l'affranchissement. Peu de temps après, dit Thucydide, on les fit disparaître, et personne n'a jamais su comment chacun d'eux avait péri [4]. Plutarque, qui a copié Thucydide, remarque aussi qu'on ignora dans le temps, et qu'on a toujours ignoré depuis, le genre de mort qu'éprouvèrent ces deux mille hommes [5].

Enfin Diodore de Sicile prétend que leurs maîtres reçurent ordre de les faire mourir dans l'intérieur de leurs maisons [6]. Comment pouvait-il être instruit d'une circonstance que n'avait pu connaître un historien tel que Thucydide, qui vivait dans le temps où cette scène barbare s'était passée?

Quoi qu'il en soit, il se présente ici deux faits, qu'il faut soigneusement distinguer, parce qu'ils dérivent de deux causes différentes; l'un, l'affranchissement de deux mille Hilotes; l'autre, la mort de ces Hilotes. La liberté leur fut certainement accordée par ordre du sénat et du peuple; mais il est certain aussi qu'ils ne furent pas mis à mort par un décret émané de la puissance suprême. Aucune nation ne se serait prêtée à une si noire trahison; et dans ce cas particulier, on voit clairement que l'assemblée des Spartiates ne brisa les fers de ces Hilotes que pour les armer et les envoyer en Thrace. Les Éphores, vers le même temps, firent partir pour l'armée de Brasidas mille autres Hilotes [7]; comme ces détachements sortaient de Sparte quelquefois pendant la nuit [8], le peuple dut croire que les deux mille qu'il avait délivrés de la servitude s'étaient rendus à leur destination, et lorsqu'il reconnut son erreur, il fut aisé de lui persuader que les magistrats, convaincus qu'ils avaient conspiré contre l'État, les avaient fait mourir en secret, ou s'étaient contentés de les bannir des terres de la république. Nous ne pouvons éclaircir aujourd'hui un fait qui, du temps de Thucydide, était resté dans l'obscurité. Il me suffit de montrer que ce n'est pas à la nation qu'on doit imputer le crime, mais plutôt à la fausse politique des éphores qui étaient en place, et qui, avec plus de pouvoir et moins de vertus que leurs prédécesseurs, prétendaient sans doute que tout est permis quand il s'agit du salut de l'État, car il faut observer que les principes de justice et de morale commençaient alors à s'altérer.

[1] Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 248.
[2] Id. ibid. cap. 15, p. 245.
[3] Herodot. lib. 4, cap. 149.
[4] Thucyd. lib. 4, cap. 80.
[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.
[6] Diod. Sic. lib. 12, p. 117.
[7] Id. ibid.
[8] Herodot. lib. 9, cap. 10.

On cite d'autres cruautés exercées à Lacédémone contre les Hilotes. Un auteur nommé Myron raconte que, pour leur rappeler sans cesse leur esclavage, on leur donnait tous les ans un certain nombre de coups de fouet [1]. Il y avait peut-être cent mille Hilotes, soit en Laconie, soit en Messénie; qu'on réfléchisse un moment sur l'absurdité du projet et sur la difficulté de l'exécution, et qu'on juge. Le même auteur ajoute qu'on punissait les maîtres qui ne mutilaient pas ceux de leurs Hilotes qui naissaient avec une forte constitution [2]. Ils étaient donc estropiés, tous ces Hilotes qu'on enrôlait, et qui servaient avec tant de distinction dans les armées?

Il n'arrive que trop souvent qu'on juge des mœurs d'un peuple par des exemples particuliers qui ont frappé un voyageur, ou qu'on a cités à un historien. Quand Plutarque avance que pour donner aux enfants des Spartiates de l'horreur pour l'ivresse, on exposait à leurs yeux un Hilote à qui le vin avait fait perdre la raison [3], j'ai lieu de penser qu'il a pris un cas particulier pour la règle générale, ou du moins qu'il a confondu en cette occasion les Hilotes avec les esclaves domestiques, dont l'état était fort inférieur à celui des premiers. Mais j'ajoute une foi entière à Plutarque, quand il assure qu'il était défendu aux Hilotes de chanter les poésies d'Alcman et de Terpandre [4]; en effet, ces poésies inspirant l'amour de la gloire et de la liberté, il était d'une sage politique de les interdire à des hommes dont on avait tant de raison de redouter le courage.

## NOTE LXIV, CHAPITRE XLV.

*Sur l'établissement des Éphores.* (Page 336.)

La plupart des auteurs rapportent cet établissement à Théopompe, qui régnait environ un siècle après Lycurgue. Telle est l'opinion d'Aristote [5], de Plutarque [6], de Cicéron [7], de Valère Maxime [8], de Dion Chrysostôme [9]. On peut joindre à cette liste Xénophon, qui semble attribuer l'origine de cette magistrature aux principaux citoyens de Lacédémone [10], et Eusèbe, qui, dans sa chronique, la place au temps où régnait Théopompe [11].

Deux autres témoignages méritent d'autant plus d'attention qu'on y distingue des dates assez précises. Suivant Plutarque, le roi Cléomène III disait à l'assemblée générale de la nation : « Lycurgue s'était contenté d'associer aux deux rois « un corps de sénateurs. Pendant longtemps, la républi- « que ne connut pas d'autre magistrature. La guerre de Mes- « sénie (du temps de Théopompe) se prolongeant de plus « en plus, les rois se crurent obligés de confier le soin de « rendre la justice à des éphores, qui ne furent d'abord que « leurs ministres. Mais dans la suite, les successeurs de ces « magistrats usurpèrent l'autorité, et ce fut un d'entre eux, « nommé Astéropus, qui les rendit indépendants [12]. »

Platon [13] fait mention de trois causes qui ont empêché à Lacédémone la royauté de dégénérer en despotisme. Voici les deux dernières : « Un homme animé d'un esprit divin « (c'est Lycurgue) limita la puissance des rois par celle du « sénat. Ensuite un autre sauveur balança heureusement « l'autorité des rois et des sénateurs par celle des éphores. » Ce sauveur, dont parle ici Platon, ne peut être que Théopompe.

D'un autre côté, Hérodote [14], Platon [15], et un ancien auteur,

[1] Myr. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
[2] Id. ibid. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 4.
[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 57. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.
[5] De rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.
[6] In Lyc. t. 1, p. 43. Id. ad princ. in erud. t. 2, p. 779.
[7] De leg. lib. 3, cap. 7, t. 3, p. 164.
[8] Lib. 4, cap. 1, extern. n° 8.
[9] Orat. 56, p. 565.
[10] De rep. Laced. p. 683.
[11] Euseb. chron. lib. 2, p. 151. Frer. Defens. de la Chronol. p. 171.
[12] Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
[13] De leg. lib. 3, t. 2, p. 691.
[14] Lib. 1, cap. 65.
[15] Epist. 8, t. 3, p. 354.

nommé Satyrus [1], regardent Lycurgue comme l'instituteur des éphores.

Je réponds que, suivant Héraclide de Pont, qui vivait peu de temps après Platon, quelques écrivains attribuaient à Lycurgue tous les règlements relatifs au gouvernement de Lacédémone [2]. Les deux passages de Platon que j'ai cités nous en offrent un exemple sensible. Dans sa huitième lettre [3], il avance en général, que Lycurgue établit et les sénateurs et les éphores; tandis que dans son traité des lois [4], où il a détaillé le fait, il donne à ces deux corps de magistrats deux origines différentes.

L'autorité de Satyrus ne m'arrêterait pas en cette occasion, si elle n'était fortifiée par celle d'Hérodote. Je ne dirai pas avec Marsham [5], que le mot *Éphores* s'est glissé dans le texte de ce dernier auteur; mais je dirai que son témoignage peut se concilier avec ceux des autres écrivains [6].

Il paraît que l'éphorat était une magistrature depuis longtemps connue de plusieurs peuples du Péloponèse, et entre autres des Messéniens [7] : elle devait l'être des anciens habitants de la Laconie, puisque les éphores, à l'occasion des nouvelles lois de Lycurgue, soulevèrent le peuple contre lui [8]. De plus, Lycurgue avait, en quelque façon, modelé la constitution de Sparte sur celle de Crète; or les Crétois avaient des magistrats principaux qui s'appelaient *Comes*, et qu'Aristote compare aux éphores de Lacédémone [9]. Enfin la plupart des auteurs que j'ai cités d'abord, ne parlent pas de l'éphorat, comme d'une magistrature nouvellement instituée par Théopompe, mais comme d'un frein que ce prince mit à la puissance des rois. Il est donc très-vraisemblable que Lycurgue laissa quelques fonctions aux éphores déjà établis avant lui, et que Théopompe leur accorda des prérogatives qui firent ensuite pencher le gouvernement vers l'oligarchie.

## NOTE LXV, CHAPITRE XLVI.

*Sur le partage des terres fait par Lycurgue.* (Page 342.)

Plutarque cite trois opinions sur ce partage. Suivant la première, Lycurgue divisa tous les biens de la Laconie en trente-neuf mille portions, dont neuf mille furent accordées aux habitants de Sparte. Suivant la seconde, il ne donna aux Spartiates que six mille portions, auxquelles le roi Polydore, qui termina, quelque temps après, la première guerre de Messénie, en ajouta trois mille autres. Suivant la troisième opinion, de ces neuf mille portions, les Spartiates en avaient reçu la moitié de Lycurgue, et l'autre moitié de Polydore [10].

J'ai embrassé la première opinion, parce que Plutarque, qui était à portée de consulter beaucoup d'ouvrages que nous avons perdus, semble l'avoir préférée. Cependant je ne rejette point les autres. Il paraît en effet que du temps de Polydore, il arriva quelque accroissement aux lots échus aux Spartiates. Un fragment des poésies de Tyrtée nous apprend que le peuple de Sparte demandait alors un nouveau partage des terres [11]. On raconte aussi que Polydore dit, en partant pour la Messénie, qu'il allait dans un pays qui n'avait pas encore été partagé [12] Enfin la conquête de la Messénie dut introduire parmi les Spartiates une augmentation de fortune.

Tout ceci entraînerait de longues discussions : je passe à deux inadvertances qui paraissent avoir échappé à deux hommes qui ont honoré leur siècle et leur nation, Aristote et Montesquieu.

Aristote dit que le législateur de Lacédémone avait très-bien fait, lorsqu'il avait défendu aux Spartiates de vendre leurs portions; mais qu'il n'aurait pas dû leur permettre de les donner pendant leur vie, ni de les léguer par leur testament à qui ils voulaient [1]. Je ne crois pas que Lycurgue ait jamais accordé cette permission. Ce fut l'éphore Épitadès qui, pour frustrer son fils de sa succession, fit passer le décret qui a donné lieu à la critique d'Aristote [2]; critique d'autant plus inconcevable que ce philosophe écrivait très-peu de temps après Épitadès.

Solon avait permis d'épouser sa sœur consanguine et non sa sœur utérine. M. de Montesquieu a très-bien prouvé que Solon avait voulu, par cette loi, empêcher que les deux époux ne réunissent sur leurs têtes deux hérédités [3]; ce qui pourrait arriver, si un frère et une sœur de même mère se mariaient ensemble, puisque l'un pourrait recueillir la succession du premier mari de sa mère, et l'autre celle du second mari. M. de Montesquieu observe que la loi était conforme à l'esprit des républiques Grecques; et il s'oppose à un passage de Philon, qui dit que Lycurgue avait permis le mariage des enfants utérins [4], c'est-à-dire, celui que contracteraient un fils et une fille de même mère et de deux pères différents. Pour résoudre la difficulté, M. de Montesquieu répond que, suivant Strabon [5], lorsqu'à Lacédémone une sœur épousait son frère, elle lui apportait en dot la moitié de la portion qui revenait à ce frère. Mais Strabon en cet endroit parle, d'après l'historien Éphore, des lois de Crète, et non de celles de Lacédémone; et quoiqu'il reconnaisse avec cet historien que ces dernières sont en partie tirées de celles de Minos, il ne s'ensuit pas que Lycurgue eût adopté celle dont il s'agit maintenant. Je dis plus, c'est qu'il ne pouvait pas, dans son système, décerner pour dot à la sœur la moitié des biens du frère, puisqu'il avait défendu les dots.

En supposant même que la loi citée par Strabon fût reçue à Lacédémone, je ne crois pas qu'on doive l'appliquer au passage de Philon. Cet auteur dit qu'à Lacédémone il était permis d'épouser sa sœur utérine, et non sa sœur consanguine. M. de Montesquieu l'interprète ainsi : « Pour « empêcher que le bien de la famille de la sœur ne passât « dans celle du frère, on donnait en dot à la sœur la moitié « du bien du frère. »

Cette explication suppose deux choses : 1° qu'il fallait nécessairement constituer une dot à la fille, et cela est contraire aux lois de Lacédémone; 2° que cette sœur renonçait à la succession de son père pour partager celle que son frère avait reçue du sien. Je réponds que si la sœur était fille unique, elle devait hériter du bien de son père, et ne pouvait pas y renoncer; si elle avait un frère du même lit, c'était à lui d'hériter; et en la mariant avec son frère d'un autre lit, on ne risquait pas d'accumuler deux héritages.

Si la loi rapportée par Philon était fondée sur le partage des biens, on ne serait point embarrassé de l'expliquer en partie : par exemple, une mère qui avait eu d'un premier mari une fille unique, et d'un second plusieurs enfants mâles, pouvait sans doute marier cette fille avec l'un des puînés du second lit, parce que ce puîné n'avait point de portion. Dans ce sens, un Spartiate pouvait épouser sa sœur utérine. Si c'est là ce qu'a voulu dire Philon, je n'ai pas de peine à l'entendre; mais quand il ajoute qu'on ne pouvait épouser sa sœur consanguine, je ne l'entends plus, parce que je ne vois aucune raison tirée du partage des biens, qui dût prohiber ces sortes de mariages.

## NOTE LXVI, CHAPITRE XLVII.

*Sur la Cryptie.* (Page 348.)

Je parle ici de la cryptie, que l'on rend communément par le mot embuscade, et que l'on a presque toujours confondue avec la chasse aux Hilotes.

Suivant Héraclide de Pont, qui vivait peu de temps après le voyage du jeune Anacharsis en Grèce, et Plutarque qui n'a vécu que quelques siècles après, on ordonnait de temps en temps aux jeunes gens de se répandre dans la campagne

1 Diog. Laert. lib 1, § 68.
2 Heraclid. de polit. in antiq Græc. t. 6, p. 2823.
3 Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.
4 Id. t. 2, p. 691.
5 Chron. Ægypt. p. 509.
6 Frér. Défens. de la Chronol. p. 170.
7 Polyb. lib. 4, p. 273.
8 Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 227.
9 Aristot. de rep. lib 2, cap. 10, t. 1, p 332.
10 Plut in Lyc. t. 1, p. 44.
11 Aristot de rep. lib. 5, cap. 8, p. 396.
12 Plut apophth. Lacon. t. 2, p. 231.

1 Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 329.
2 Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
3 Esprit des Lois, liv. 5, chap. 5.
4 Phil. Jud. de spec. p. 779.
5 Strab. lib. 10, p. 482.

armés de poignards, de se cacher pendant le jour en des lieux couverts, d'en sortir la nuit pour égorger les Hilotes qu'ils trouveraient sur leur chemin [1].

Joignons à ces deux témoignages celui d'Aristote, qui, dans un passage conservé par Plutarque, nous apprend qu'en entrant en place, les éphores déclaraient la guerre aux Hilotes, afin qu'on pût les tuer impunément [2]. Rien ne prouve que ce décret fût autorisé par les lois de Lycurgue, et tout nous persuade qu'il était accompagné de correctifs : car la république n'a jamais pu déclarer une guerre effective et continue à des hommes qui seuls cultivaient et affermaient les terres, qui servaient dans les armées et sur les flottes, et qui souvent étaient mis au nombre des citoyens. L'ordonnance des éphores ne pouvait donc avoir d'autre but que de soustraire à la justice le Spartiate qui aurait eu le malheur de tuer un Hilote. De ce qu'un homme a sur un autre le droit de vie et de mort, il ne s'ensuit pas qu'il en use toujours.

Examinons maintenant, 1° quel était l'objet de la cryptie; 2° si les lois de Lycurgue ont établi la chasse aux Hilotes.

1° Platon [3] veut que, dans un État bien gouverné, les jeunes gens sortant de l'enfance, parcourent pendant deux ans le pays, les armes à la main, bravant les rigueurs de l'hiver et de l'été, menant une vie dure, et soumis à une exacte discipline. Quelque nom, ajoute-t-il, qu'on donne à ces jeunes gens, soit *cryptes*, soit agronomes, ou inspecteurs des champs, ils apprendront à connaître le pays et à le garder. Comme la cryptie n'était pratiquée que chez les Spartiates, il est visible que Platon en a détaillé ici les fonctions, et le passage suivant ne laisse aucun doute à cet égard. Il est tiré du même traité que le précédent [4]. Un Lacédémonien, que Platon introduit dans son dialogue, s'exprime en ces termes : « Nous « avons un exercice nommé cryptie qui est d'un merveilleux « usage pour nous familiariser avec la douleur : nous som- « mes obligés de marcher l'hiver nu-pieds, de dormir sans « couverture, de nous servir nous-mêmes, sans le secours « de nos esclaves, et de courir de côté et d'autre dans la cam- « pagne, soit de nuit, soit de jour. »

La correspondance de ces deux passages est sensible; ils expliquent très-nettement l'objet de la cryptie, et l'on doit observer qu'il n'y est pas dit un mot de la chasse aux Hilotes. Il n'en est pas parlé non plus dans les ouvrages qui nous restent d'Aristote, ni dans ceux de Thucydide, de Xénophon, d'Isocrate et de plusieurs écrivains du même siècle, quoiqu'on y fasse souvent mention des révoltes et des désertions des Hilotes, qu'on y censure en plus d'un endroit et les lois de Lycurgue et les usages des Lacédémoniens. J'insiste d'autant plus sur cette preuve négative, que quelques-uns de ces auteurs étaient d'Athènes, et vivaient dans une république qui traitait les esclaves avec la plus grande humanité; je crois pouvoir conclure de ces réflexions, que jusqu'au temps environ où Platon écrivait son traité des lois, la cryptie n'était pas destinée à verser le sang des Hilotes.

C'était une expédition dans laquelle les jeunes gens s'accoutumaient aux opérations militaires, battaient la campagne, se tenaient en embuscade les armes à la main, comme s'ils étaient en présence de l'ennemi, et sortant de leur retraite pendant la nuit, repoussaient ceux des Hilotes qu'ils trouvaient sur leur chemin. Je pense que peu de temps après la mort de Platon, les lois ayant perdu de leurs forces, des jeunes gens mirent à mort des Hilotes qui leur opposaient trop de résistance, et donnèrent peut-être lieu au décret des éphores que j'ai cité plus haut. L'abus augmentant de jour en jour, on confondit dans la suite la cryptie avec la chasse des Hilotes.

2° Passons à la seconde question. Cette chasse fut-elle ordonnée par Lycurgue?

Héraclide de Pont se contente de dire qu'on l'attribuait à ce législateur. Ce n'est qu'un soupçon recueilli par cet auteur postérieur à Platon. Le passage suivant ne mérite pas plus d'attention. Selon Plutarque [1], Aristote rapportait à Lycurgue l'établissement de la cryptie; et comme l'historien, suivant l'erreur de son temps, confond en cet endroit la cryptie avec la chasse aux Hilotes, on pourrait croire qu'Aristote les confondait aussi; mais ce ne serait qu'une présomption. Nous ignorons si Aristote, dans le passage dont il s'agit, expliquait les fonctions des cryptes, et il paraît que Plutarque ne l'a cité que pour le réfuter : car il dit, quelques lignes après [2], que l'origine de la cryptie, telle qu'il la concevait lui-même, devait être fort postérieure aux lois de Lycurgue. Plutarque n'est pas toujours exact dans les détails des faits, et je pourrais prouver à cette occasion que sa mémoire l'a plus d'une fois égaré. Voilà toutes les autorités auxquelles j'avais à répondre.

En distinguant avec attention les temps, tout se concilie aisément. Suivant Aristote, la cryptie fut instituée par Lycurgue. Platon en explique l'objet, et la croit très-utile. Lorsque les mœurs de Sparte s'altérèrent, la jeunesse de Sparte abusa de cet exercice, pour se livrer, dit-on, à des cruautés horribles. Je suis si éloigné de les justifier, que je soupçonne d'exagération le récit qu'on nous en a fait. Qui nous a dit que les Hilotes n'avaient aucun moyen de s'en garantir? 1° Le temps de la cryptie était peut-être fixé; 2° il était difficile que les jeunes gens se répandissent, sans être aperçus, dans un pays couvert d'Hilotes, intéressés à les surveiller; 3° il ne l'était pas moins que les particuliers de Sparte, qui tiraient leur subsistance du produit de leurs terres, n'avertissent pas les Hilotes leurs fermiers, du danger qui les menaçait. Dans tous ces cas, les Hilotes n'avaient qu'à laisser les jeunes gens faire leur tournée, et se tenir pendant la nuit renfermés chez eux.

J'ai cru devoir justifier dans cette note la manière dont j'ai expliqué la cryptie dans le corps de mon ouvrage. J'ai pensé aussi qu'il n'était nullement nécessaire de faire les hommes plus méchants qu'ils ne le sont, et d'avancer sans preuve qu'un législateur sage avait ordonné des cruautés.

## NOTE LXVII, CHAPITRE XLVII.

*Sur le choix d'une épouse parmi les Spartiates.* (Page 318.)

Les auteurs varient sur les usages des peuples de la Grèce, parce que, suivant la différence des temps, ces usages ont varié. Il paraît qu'à Sparte les mariages se réglaient sur le choix des époux, ou sur celui de leurs parents. Je citerai l'exemple de Lysander, qui, avant de mourir, avait fiancé ses deux filles à deux citoyens de Lacédémone [3]. Je citerai encore une loi qui permettait de poursuivre en justice celui qui avait fait un mariage peu convenable [4]. D'un autre côté, un auteur ancien, nommé Hermippus [5], rapportait qu'à Lacédémone on enfermait dans un lieu obscur les filles à marier, et que chaque jeune homme y prenait au hasard celle qu'il devait épouser. On pourrait supposer, par voie de conciliation, que Lycurgue avait en effet établi la loi dont parlait Hermippus, et qu'on s'en était écarté dans la suite. Platon l'avait en quelque manière adoptée dans sa république [6].

## NOTE LXVIII, CHAPITRE XLVII.

*A quel âge on se mariait à Lacédémone.* (Page 318.)

Les Grecs avaient connu de bonne heure le danger des mariages prématurés. Hésiode [7] veut que l'âge du garçon ne soit pas trop au-dessous de trente ans. Quant à celui des filles, quoique le texte ne soit pas clair, il paraît le fixer à quinze ans. Platon, dans sa république [8], exige que les hommes ne se marient qu'à trente ans, et les femmes à vingt. Suivant Aristote [9], les hommes doivent avoir environ trente sept-ans, les femmes

[1] Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plat. in Lyc. t. 1, p. 56.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.
[3] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 763.
[4] Id. ibid. lib. 1, p. 633.

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.
[2] Id. ibid. t. 1, p. 57.
[3] Id. in Lys. t. 1, p. 451.
[4] Id. ibid.
[5] Hermipp. ap. Athen. lib. 13, p. 555.
[6] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.
[7] Hesiod. op. et dies, v. 695.
[8] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.
[9] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 446.

à peu près dix-huit. Je pense qu'à Sparte c'était trente ans pour les hommes, et vingt ans pour les femmes : deux raisons appuient cette conjecture. 1° C'est l'âge que prescrit Platon, qui a copié beaucoup de lois de Lycurgue ; 2° les Spartiates n'avaient droit d'opiner dans l'assemblée générale qu'à l'âge de trente ans [1]; ce qui semble supposer qu'avant ce terme ils ne pouvaient pas être regardés comme chefs de famille.

### NOTE LXIX, CHAPITRE XLIX.

*Sur les fêtes d'Hyacinthe.* (Page 357.)

Parmi les inscriptions que M. l'abbé Fourmont avait découvertes en Laconie [2], il en est deux qui sont du septième, et peut-être même de la fin du huitième siècle avant J. C. Au nom du légat ou du chef d'une députation solennelle ΠΡΕΣΒΕΥΣ, elles joignent les noms de plusieurs magistrats, et ceux des jeunes garçons et des jeunes filles qui avaient figuré dans les chœurs, et qui sur l'un de ces monuments sont nommés *Hyalcades.* Cette expression, suivant Hésychius [3] désignait parmi les Spartiates des chœurs d'enfants. J'ai pensé qu'il était question ici de la pompe des Hyacinthes.

Il faut observer que parmi les jeunes filles qui composaient un des chœurs, on trouve le nom de Lycorias, fille de Zeuxidamus, roi de Lacédémone, qui vivait vers l'an 700 avant J. C.

### NOTE LXX, CHAPITRE L.

*Sur la composition des armées parmi les Lacédémoniens.* (Page 357.)

Il est très-difficile et peut-être impossible de donner une juste idée de cette composition. Comme elle variait souvent, les auteurs anciens, sans entrer dans des détails, se sont contentés de rapporter des faits; et dans la suite, on a pris des faits particuliers pour des règles générales.

Les Spartiates étaient distribués en plusieurs classes nommées ΜΟΡΑΙ ou ΜΟΙΡΑΙ, c'est-à-dire, parties ou divisions.

Quelles étaient les subdivisions de chaque classe? le *lochos*, la *pentecostys*, l'*énomotie.* Dans le texte de cet ouvrage, j'ai cru pouvoir comparer la *mora* au *régiment;* le *lochos* au *bataillon;* l'*énomotie* à la *compagnie,* sans prétendre que ces rapports fussent exacts; dans cette note, je conserverai les noms grecs, au risque de les mettre au singulier, quand ils devraient être au pluriel.

Les subdivisions dont je viens de parler sont clairement exposées par Xénophon [4], qui vivait au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. « Chaque *mora*, dit-il, a pour « officier un polémarque, quatre chefs de *lochos,* huit chefs « de *pentecostys,* seize chefs d'*énomoties.* » Ainsi chaque *mora* contient quatre *lochos;* chaque *lochos* deux *pentecostys;* chaque *pentecostys* deux *énomoties.* Il faut observer que Xénophon nous présente ici une règle générale, règle confirmée par ce passage de Thucydide. Le roi donne l'ordre aux *polémarques*, ceux-ci le donnent aux *lochages*, ces derniers aux *pentécontatères*, ceux-là aux *énomotarques,* qui le font passer à leurs *énomoties* [5].

Quelquefois, au lieu de faire marcher les *mora*, on en détachait quelque *lochos* [6]. Dans la première bataille de Mantinée, gagnée par les Lacédémoniens, l'an 418 avant J. C. leur armée, sous les ordres du roi Agis, était partagée en sept *lochos.* Chaque *lochos*, dit Thucydide [7], comprenait quatre *pentecostys*, et chaque *pentecostys* quatre *énomoties.* Ici la composition du *lochos* diffère de celle que lui attribue Xénophon; mais les circonstances n'étaient pas les mêmes. Xénophon parlait en général de la formation de la *mora*, lorsque toutes les parties en étaient réunies; Thucydide, d'un cas particulier, et des *lochos* séparés de leur *mora.*

Combien y avait-il de *mora*? Les uns en admettent six, et les autres cinq. Voici les preuves qu'on peut employer en faveur de la première opinion; j'y joindrai celles qui sont favorables à la seconde.

1° Dans trois inscriptions rapportées par M. l'abbé Fourmont, de la Messénie et de la Laconie [1], on avait gravé les noms des rois de Lacédémone, ceux des sénateurs, des éphores, des officiers militaires, et de différents corps de magistrats. On y voit six chefs de *mora.* Ces inscriptions, qui remontent au huitième siècle avant J. C. n'étant postérieures à Lycurgue que d'environ cent trente ans, on est fondé à croire que le législateur de Sparte en avait divisé tous les citoyens en six *mora.* Mais on se trouve arrêté par une assez grande difficulté. Avant les six chefs de *mora*, les inscriptions placent les six chefs de *lochos.* Ainsi, non-seulement les premiers, c'est-à-dire les chefs des *mora*, étaient subordonnés à ceux des *lochos :* mais les uns et les autres étaient égaux en nombre; et telle n'était pas la composition qui subsistait du temps de Thucydide et de Xénophon.

2° Ce dernier historien observe que Lycurgue divisa la cavalerie et l'infanterie pesante en six *mora* [2]. Ce passage est conforme aux inscriptions précédentes.

3° Xénophon dit encore que le roi Cléombrote fut envoyé en Phocide avec quatre *mora* [3]; s'il n'y en avait que cinq, il n'en restait qu'une à Lacédémone. Quelque temps après se donna la bataille de Leuctres. Les troupes de Cléombrote furent battues. Xénophon remarque qu'on fit de nouvelles levées, et qu'on les tira surtout des deux *mora* qui étaient restées à Sparte [4]. Il y en avait donc six en tout.

Voyons maintenant les raisons d'après lesquelles on pourrait en admettre une de moins. 1° Aristote, cité par Harpocration, n'en comptait que cinq, s'il faut s'en rapporter à l'édition de Maussac, qui porte Πεντε [5]. Il est vrai que ce mot ne se trouve pas dans l'édition de Gronovius, et que dans quelques manuscrits d'Harpocration il est remplacé par une lettre numérale qui désigne six [6]. Mais cette lettre a tant de ressemblance avec celle qui désigne le nombre cinq, qu'il était facile de prendre l'une pour l'autre. Deux passages d'Hésychius prouvent que quelques copistes d'Harpocration ont fait cette méprise. Dans le premier il est dit que, suivant Aristote, le *lochos* s'appelait *mora* parmi les Lacédémoniens [7]; et dans le second, que, suivant Aristote, les Lacédémoniens avaient cinq *lochos* [8], où le mot est tout au long, Πεντε. Donc, suivant Hésychius, Aristote ne donnait aux Lacédémoniens que cinq *mora.*

2° Diodore de Sicile [9] raconte qu'Agésilas était à la tête de dix-huit mille hommes, dont faisaient partie *les cinq mora*, ou simplement, *cinq mora de Lacédémone.* Reste à savoir si en cet endroit il faut admettre ou supprimer l'article. Rhodoman, dans son édition, rapporte ainsi le passage : ων ησαν οι Λακεδαιμονιοι (ou Λακεδαιμονιων) Πεντε μοιραι. M. Béjot a bien voulu à ma prière consulter les manuscrits de la bibliothèque du roi. Des douze qu'elle possède, cinq seulement contiennent le passage en question, et présentent l'article οι avec le nom des Lacédémoniens au nominatif ou au génitif. Ils sont donc conformes à l'édition de Rhodoman; et par un changement aussi léger qu'indispensable, ils donnent cette leçon déjà proposée par Meursius : αι Λακεδαιμονιων Πεντε μοιραι, *les cinq mora de Lacédémone.* Ce passage ainsi rétabli, se concilie parfaitement avec celui d'Aristote.

3° J'ai dit dans le texte de mon ouvrage, que les Spartiates étaient divisés en cinq tribus. Il est naturel de penser qu'ils étaient enrôlés en autant de corps de milice, qui tiraient leur dénomination de ces tribus. En effet Hérodote dit positivement qu'à la bataille de Platée, il y avait un corps de Pitanates [10], et nous avons vu que les Pitanates formaient une des tribus de Lacédémone.

[1] Lib. argum. declam. 21, p. [illegible].
[2] Inscript. Fourm. in bibl. reg.
[3] Hesych. in Ὑαλκ.
[4] Xenoph. de rep. Laced. p. [illegible].
[5] Thucyd. lib. 5, cap. 66.
[6] Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. [illegible]; lib. 5, p. [illegible].
[7] Thucyd. lib. 5, cap. [illegible].

[1] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 394.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 686.
[3] Id. hist. Græc. lib. 6, p. 579.
[4] Id. ibid. p. 597.
[5] Harpocr. in Μορων.
[6] Maussac. ibid. Meurs. lect. Attic. lib. 1, cap. 16.
[7] Hesych. in Μορα.
[8] Id. in Λοχοι.
[9] Diod. Sic. lib. 15, p. [illegible].
[10] Herodot. lib. 9, cap. [illegible].

Cependant, comme ce ne sont ici que des probabilités, et que le témoignage de Xénophon est précis, nous dirons avec Meursius [1], que l'historien grec a compté parmi les *mora* le corps des *Scirites*, ainsi nommés de la Sciritide, petite province située sur les confins de l'Arcadie et de la Laconie [2]. Elle avait été longtemps soumise aux Spartiates; elle leur fut ensuite enlevée par Épaminondas, qui l'unit à l'Arcadie. De là vient que parmi les écrivains postérieurs, les uns ont regardé les Scirites comme une milice Lacédémonienne [3], les autres comme un corps de troupes Arcadiennes [4].

Pendant qu'ils obéissaient aux Spartiates, ils les suivaient dans presque toutes leurs expéditions, quelquefois au nombre de six cents [5]. Dans une bataille, ils étaient placés à l'aile gauche, et ne se mêlaient point avec les autres *mora* [6]. Quelquefois on les tenait en réserve pour soutenir successivement les divisions qui commençaient à plier [7]. Pendant la nuit, ils gardaient le camp, et leur vigilance empêchait les soldats de s'éloigner de la phalange. C'était Lycurgue lui-même qui les avait chargés de ce soin [8]. Cette milice existait donc du temps de ce législateur; il avait donc établi six corps de troupes, savoir, cinq *mora* proprement dites, dans lesquelles entraient les Spartiates, et ensuite la cohorte des Scirites, qui n'étant pas composée de Spartiates, différait essentiellement des *mora* proprement dites, mais qui néanmoins pouvait être qualifiée de ce nom, puisqu'elle faisait partie de la constitution militaire établie par Lycurgue.

S'il est vrai que les Scirites combattaient à cheval, comme Xénophon le fait entendre [9], on ne sera plus surpris que le même historien ait avancé que Lycurgue institua six *mora*, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie pesante [10]. Alors nous dirons qu'il y avait cinq *mora* d'oplites Spartiates, et une sixième composée de cavaliers Scirites.

D'après les notions précédentes, il est visible que si des anciens ont paru quelquefois confondre la *mora* avec le *lochos*, ce ne peut être que par inadvertance ou par un abus de mots, en prenant la partie pour le tout. Le savant Meursius, qui ne veut pas distinguer ces deux corps, n'a pour lui que quelques faibles témoignages, auxquels on peut opposer des faits incontestables. Si, comme le prétend Meursius, il n'y avait que cinq *mora*, il ne devait y avoir que cinq *lochos*. Cependant nous venons de voir que le roi Agis avait sept *lochos* dans son armée [11]; et l'on peut ajouter qu'en une autre occasion le roi Archidamus était à la tête de douze *lochos* [12].

Si chaque *mora* prenait le nom de sa tribu, il est naturel de penser que les quatre *lochos* de chaque *mora* avaient des noms particuliers; et nous savons, par Hésychius, que les Lacédémoniens donnaient à l'un de leurs *lochos* le nom d'*édolos* [13]. De là nous conjecturons que les Crotanes, qui, suivant Pausanias [14], faisaient partie des Pitanates, n'étaient autre chose qu'un des *lochos* qui formaient la *mora* de cette tribu : de là peut-être aussi la critique que Thucydide a faite d'une expression d'Hérodote. Ce dernier ayant dit qu'à la bataille de Platée, Amopharète commandait le *lochos* des Pitanates [15], Thucydide observe qu'il n'y a jamais eu à Lacédémone de corps de milice qui fût ainsi nommé [16], parce que, suivant les apparences, on disait la *mora* et non le *lochos* des Pitanates.

De combien de soldats la *mora* était elle composée? De cinq cents hommes, suivant Éphore [17] et Diodore de Sicile [18]; de sept cents, suivant Callisthène; de neuf cents, suivant Polybe [1]; de trois cents, de cinq cents, de sept cents, suivant d'autres [2].

Il m'a paru qu'il fallait moins attribuer cette diversité d'opinions aux changements qu'avait éprouvés la *mora* en différents siècles, qu'aux circonstances qui engageaient à mettre sur pied plus ou moins de troupes. Tous les Spartiates étaient inscrits dans une des *mora*. S'agissait-il d'une expédition, les Éphores faisaient annoncer par un héraut, que les citoyens, depuis l'âge de puberté, c'est-à-dire depuis l'âge de vingt ans jusqu'à tel âge, se présenteraient pour servir [3]. En voici un exemple frappant : A la bataille de Leuctres le roi Cléombrote avait quatre *mora*, commandées par autant de polémarques, et composées de citoyens âgés depuis vingt jusqu'à trente-cinq ans [4]. Après la perte de la bataille, les Éphores ordonnèrent de nouvelles levées. On fit marcher tous ceux des même *mora* qui étaient âgés depuis trente-cinq jusqu'à quarante ans; et l'on choisit, dans les deux *mora* qui étaient restées à Lacédémone, tous les citoyens âgés de vingt à quarante ans [5]. Il suit de là que ces portions de *mora* qui faisaient la campagne, n'étaient souvent que des détachements plus ou moins nombreux du corps entier.

Nous n'avons ni l'ouvrage d'Éphore, qui donnait à la *mora* cinq cents hommes; ni celui de Callisthène, qui lui en donnait sept cents; ni l'endroit de Polybe, où il la portait jusqu'à neuf cents; mais nous ne craignons pas d'avancer que leurs calculs n'avaient pour objet que des cas particuliers, et que Diodore de Sicile ne s'est pas expliqué avec assez d'exactitude, lorsqu'il a dit absolument que chaque *mora* était composée de cinq cents hommes [6].

Nous ne sommes pas mieux instruits du nombre de soldats qu'on faisait entrer dans les subdivisions de la *mora*. Thucydide observe [7] que, par les soins que prenaient les Lacédémoniens de cacher leurs opérations, on ignora le nombre des troupes qu'ils avaient à la première bataille de Mantinée; mais qu'on pouvait néanmoins s'en faire une idée d'après le calcul suivant : Le roi Agis était à la tête de sept *lochos;* chaque *lochos* renfermait quatre *pentecostys;* chaque *pentecostys*, quatre *énomoties;* chaque *énomotie* fut rangée sur quatre de front, et en général sur huit de profondeur.

De ce passage le scholiaste conclut que, dans cette occasion, l'*énomotie* fut de trente-deux hommes, la *pentecostys* de cent vingt-huit, le *lochos* de cinq cent douze. Nous en concluons à notre tour, que si le *lochos* avait toujours été sur le même pied, l'historien se serait contenté d'annoncer que les Lacédémoniens avaient sept *lochos*, sans être obligé de recourir à la voie du calcul.

Les *énomoties* n'étaient pas non plus fixées d'une manière stable. A la bataille dont je viens de parler, elles étaient en général de trente-deux hommes chacune : elles étaient de trente-six à celle de Leuctres; et Suidas les réduit à vingt-cinq [8].

## NOTE LXXI, CHAPITRE LI.

*Sur les sommes d'argent introduites à Lacédémone par Lysander.* (Page 365.)

Diodore de Sicile [9] rapporte qu'après la prise de Sestus, ville de l'Hellespont, Lysander fit transporter à Lacédémone, par Gylippe, beaucoup de dépouilles, et une somme de mille cinq cents talents, c'est-à-dire huit millions cent mille livres. Après la prise d'Athènes, Lysander, de retour à Lacédémone, remit aux magistrats, entre autres objets précieux, quatre cent quatre-vingts talents, qui lui restaient des sommes fournies par le jeune Cyrus [10]. S'il faut distinguer ces diverses sommes, il s'ensuivra que Lysander avait apporté de son expé-

1 Meurs. lect. Attic. lib. 1, cap. 16.
2 Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 607.
3 Schol. Thucyd. in lib. 5, cap. 67.
4 Hesych. in Σκιρῖτ.
5 Thucyd. lib. 5, cap. 68.
6 Id. ibid. cap. 67.
7 Diod. Sic. lib. 15, p. 350.
8 Xenoph. de rep. Laced. p. 687.
9 Id. de instit. Cyr. lib. 4, p. 91.
10 Id. de rep. Laced. p. 686.
11 Thucyd. lib. 5, cap. [illegible]
12 Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 636.
13 Hesych. in Ἔδωλ.
14 Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.
15 Herodot. lib. 9, cap. 53.
16 Thucyd. lib. 1, cap. 20.
17 Plut. in Pelopid. t. 1, p. 286.
18 Diod. Sic. lib. 15, p. 350.

1 Plut. in Pelopid. t. 1, p. 286.
2 Etymol. magn. in Μόρ. Ulpian. in Demosth. Meurs. lect. Att. lib. 1, cap. 16.
3 Xenoph. de rep. Laced. p. [illegible]
4 Id. hist. Græc. p. 579.
5 Id. ibid. p. [illegible]
6 Diod. Sic. lib. 15, p. 350.
7 Thucyd. lib. 5, cap. 68.
8 Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. [illegible]. Suid. in Ἐνωμοτ.
9 Diod. Sic. lib. 13, p. 225.
10 Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 462.

dition, en argent comptant, dix-neuf cent quatre-vingts talents, c'est-à-dire dix millions six cent quatre-vingt-douze mille livres.

## NOTE LXXII, CHAPITRE LII.

*Sur la cessation des sacrifices humains.* (Page 369.)

J'ai dit que les sacrifices humains étaient abolis en Arcadie dans le quatrième siècle avant J. C. On pourrait m'opposer un passage de Porphyre, qui vivait six cents ans après. Il dit en effet que l'usage de ces sacrifices subsistait encore en Arcadie et à Carthage[1]. Cet auteur rapporte dans son ouvrage beaucoup de détails empruntés d'un traité que nous n'avons plus, et que Théophraste avait composé. Mais comme il avertit[2] qu'il avait ajouté certaines choses à ce qu'il citait de Théophraste, nous ignorons auquel de ces deux auteurs il faut attribuer le passage que j'examine, et qui se trouve en partie contredit par un autre passage de Porphyre. Il observe en effet[3], qu'Iphicrate abolit les sacrifices humains à Carthage. Il importe peu de savoir si, au lieu d'Iphicrate, il ne faut pas lire Gélon; la contradiction n'en serait pas moins frappante. Le silence des autres auteurs m'a paru d'un plus grand poids dans cette occasion. Pausanias surtout, qui entre dans les plus minutieux détails sur les cérémonies religieuses, aurait-il négligé un fait de cette importance? et comment l'aurait-il oublié, lorsqu'en parlant de Lycaon, roi d'Arcadie, il raconte qu'il fut métamorphosé en loup, pour avoir immolé un enfant[4]. Platon, à la vérité[5], dit que ces sacrifices subsistaient encore chez quelques peuples; mais il ne dit pas que ce fût parmi les Grecs.

## NOTE LXXIII, CHAPITRE LVI.

*Sur les droits d'entrée et de sortie à Athènes.* (Page 393.)

Pendant la guerre du Péloponèse, ces droits étaient affermés trente-six talents, c'est-à-dire cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents livres[6]. En y joignant le gain des fermiers, on peut porter cette somme à deux cent mille livres, et conclure de là que le commerce des Athéniens avec l'étranger était tous les ans d'environ dix millions de nos livres.

## NOTE LXXIV, CHAPITRE LVI.

*Sur les contributions des alliés.* (Page 394.)

Les quatre cent soixante talents qu'on tirait tous les ans des peuples ligués contre les Perses, et que les Athéniens déposaient à la citadelle, formèrent d'abord une somme de dix mille talents (1) suivant Isocrate[7], ou de neuf mille sept cents (2) suivant Thucydide[8]. Periclès, pendant son administration, en avait déposé huit mille[9]; mais en ayant dépensé trois mille sept cents, soit pour embellir la ville, soit pour les premières dépenses du siége de Potidée, les neuf mille sept cents s'étaient réduits à six mille (3) au commencement de la guerre du Peloponese[10].

Cette guerre fut suspendue par une trêve que les Athéniens firent avec Lacedemone. Les contributions qu'ils recevaient alors s'etaient elevees jusqu'a douze ou treize cents talents; et pendant les sept années que dura la trêve, ils mirent sept mille talents dans le trésor public[11] (4).

[1] Porphyr. de abstin. lib. 2, § 27, p. 150.
[2] Id. ibid. § 52, p. 162.
[3] Id. ibid. § 56, p. 202.
[4] Pausan. lib. 8, cap. 2, p. 600.
[5] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782.
[6] Andoc. de myst. p. 17.
(1) 54 millions.
[7] Isocr. de pac. t. 1, p. 395.
(2) 52 380,000 livres.
[8] Thucyd. lib. 2, cap. 13.
[9] Isocr. de pac. p. 424.
(3) 32,400 000 livres.
[10] Isocr. de pac. p. 424.
[11] Andoc. de pac. p. 24. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.
(4) 37,800,000 livres.

## NOTE LXXV, CHAPITRE LVII.

*Sur la définition de l'homme.* (Page 397.)

Porphyre, dans son introduction à la doctrine des Péripatéticiens, définit l'homme un animal raisonnable et mortel[1]. Je n'ai pas trouvé cette définition dans les ouvrages qui nous restent d'Aristote. Peut-être en avait-il fait usage dans ceux que nous avons perdus; peut-être ne l'avait-il jamais employée. Il en rapporte souvent une autre, que Platon, ainsi que divers philosophes, avaient adoptée, et qui n'est autre chose que l'énumération de quelques qualités extérieures de l'homme[2]. Cependant, comme alors on admettait une différence réelle entre les animaux raisonnables et les animaux irraisonnables[3], on pourrait demander pourquoi les philosophes n'avaient pas généralement choisi la *faculté de raisonner* pour la différence spécifique de l'homme. Je vais tâcher de répondre à cette difficulté.

Le mot dont les Grecs se servaient pour signifier *animal*, désigne l'être vivant[4] : l'animal raisonnable est donc l'être vivant doué d'intelligence et de raison. Cette définition convient à l'homme, mais plus éminemment encore à la Divinité; et c'est ce qui avait engagé les pythagoriciens à placer Dieu et l'homme parmi les animaux raisonnables, c'est-à-dire parmi les êtres vivants raisonnables[5]. Il fallait donc chercher une autre différence qui séparât l'homme de l'Être suprême, et même de toutes les intelligences célestes.

Toute définition devant donner une idée bien claire de la chose définie, et la nature des esprits n'étant pas assez connue, les philosophes, qui voulurent classer l'homme dans l'échelle des êtres, s'attachèrent par préférence à ses qualités extérieures. Ils dirent que l'homme est un *animal;* ce qui le distinguait de tous les corps inanimés. Ils ajoutèrent successivement les mots *terrestre*, pour le distinguer des animaux qui vivent dans l'air ou dans l'eau; *à deux pieds*, pour le distinguer des quadrupèdes, des reptiles, etc.; *sans plumes*, pour ne pas le confondre avec les oiseaux. Et quand Diogène, par une plaisanterie assez connue, eut montré que cette définition conviendrait également à un coq et à tout oiseau dont on aurait arraché les plumes, on prit le parti d'ajouter à la définition un nouveau caractère, tiré de la forme des ongles[6]. Du temps de Porphyre, pour obvier à une partie des inconvénients dont j'ai parlé, on définissait l'homme un animal raisonnable et mortel[7]. Nous avons depuis retranché le mot *mortel*, parce que, suivant l'idée que le mot *animal* réveille dans nos esprits, tout animal est mortel.

## NOTE LXXVI, CHAPITRE LVIII.

*Sur un mot de l'orateur Démade.* (Page 409.)

Démade, homme de beaucoup d'esprit, et l'un des plus grands orateurs d'Athènes, vivait du temps de Démosthène. On cite de lui quantité de réponses heureuses et pleines de force[8]; mais parmi ses bons mots, il en est que nous trouverions précieux. Tel est celui-ci : Comme les Athéniens se levaient au chant du coq, Démade appelait le trompette qui les invitait à l'assemblée, *le coq public d'Athènes*[9]. Si les Athéniens n'ont pas été choqués de cette métaphore, il est à présumer qu'ils ne l'auraient pas été de celle de *greffier solaire*, hasardée par la Mothe pour désigner un cadran[10].

[1] Porph. isagog. in oper. Aristot. t. 1, p. 7.
[2] Aristot. topic. lib. 6, cap. 3, p. 244; cap. 4, p. 243. Id. metaph. lib. 7, cap. 12, t. 2, p. 920.
[3] Id. de anim. lib. 3, cap 11, t. 1, p. 659.
[4] Plat. in Tim. t. 3, p. 77.
[5] Aristot. ap. Jambl. de vit. Pythag. cap. 6, p. 23.
[6] Diog. Laert. lib. 6, § 40.
[7] Porph. isagog. in oper. Aristot. t. 1, p. 7.
[8] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 299.
[9] Athen. lib. 3, cap. 21, p. 99.
[10] Liv. 3, fable 2.

### NOTE LXXVII, CHAPITRE LIX.

*Sur ce qu'un particulier d'Athènes retirait de son champ.* (Page 417.)

Démosthène[1] parle d'un particulier d'Athènes, nommé Phénippe, qui ayant recueilli la quantité d'orge et de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avait vendu chaque médimne d'orge 18 drachmes (16 livres 4 sous), chaque *métrète* de vin 12 drachmes (10 livres 16 sous); mais comme il dit plus bas[2], que ce prix, peut-être à cause de quelque disette, était le triple du prix ordinaire, il s'ensuit que de son temps le prix commun du médimne d'orge était de 6 drachmes, celui de la métrète de vin, de 4 drachmes. 1,000 médimnes d'orge (un peu plus de 4,000 boisseaux) faisaient donc 6,000 drachmes, c'est-à-dire 5,400 livres; 800 métrètes de vin, 3,200 drachmes, ou 2,880 livres. Total, 8,280 livres.

Phénippe avait de plus six bêtes de somme, qui transportaient continuellement à la ville, du bois et diverses espèces de matériaux[3], et qui lui rendaient par jour 12 drachmes (10 livres 16 sous). Les fêtes, le mauvais temps, des travaux pressants, interrompaient souvent ce petit commerce; en supposant qu'il n'eût lieu que pour deux cents jours, nous trouverons que Phénippe en retirait tous les ans un profit de 2,160 livres. Ajoutons-les aux 8,280 livres, et nous aurons 10,440 livres pour le produit d'une terre qui avait de circuit un peu plus d'une lieue et demie.

### NOTE LXXVIII, CHAPITRE LIX.

*Sur la mère abeille.* (Page 418.)

Il paraît, par le passage de Xénophon, cité dans le texte, que cet auteur regardait la principale abeille, comme une femelle. Les naturalistes se partagèrent ensuite; les uns croyaient que toutes les abeilles étaient femelles, tous les bourdons des mâles; les autres soutenaient le contraire. Aristote, qui réfute leurs opinions, admettait dans chaque ruche une classe de rois qui se reproduisaient d'eux-mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avait pas assez d'observations pour rien statuer[4]. Les observations ont été faites depuis, et l'on est revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

### NOTE LXXIX, CHAPITRE LIX.

*Sur les melons.* (Page 420.)

D'après quelques expressions échappées aux anciens écrivains, on pourrait croire qu'au temps dont je parle, les Grecs connaissaient les melons et les rangeaient dans la classe des concombres: mais ces expressions n'étant pas assez claires, je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hist. plant. lib. 7, cap. 3, p. 741; et Bod. à Stapel. in cap. 4, ejusd. libr. p. 782, et d'autres encore.

### NOTE LXXX, CHAPITRE LIX.

*Sur l'âme du monde.* (Page 425.)

Les interprètes de Platon, anciens et modernes, se sont partagés sur la nature de l'âme du monde. Suivant les uns, Platon supposait que de tout temps il existait, dans le chaos, une force vitale, une âme grossière, qui agitait irrégulièrement la matière dont elle était distinguée; en conséquence, l'âme du monde fut composée de l'essence divine, de la matière et du principe vicieux, de tout temps uni avec la matière. *Ex divinæ naturæ portione quadam, et ex re quadam alia distincta a Deo, et cum materia sociata*[5].

D'autres, pour laver Platon du reproche d'avoir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, et l'autre du mal, ont avancé que, suivant ce philosophe, le mouvement désordonné du chaos ne procédait pas d'une âme particulière, mais était inhérent à la matière. On leur oppose que, dans son Phèdre et dans son livre des Lois, il a dit nettement que tout mouvement suppose une âme qui l'opère. On répond : Sans doute, quand c'est un mouvement régulier et productif; mais celui du chaos étant aveugle et stérile, n'était point dirigé par une intelligence; ainsi Platon ne se contredit point[1]. Ceux qui voudront éclaircir ce point, pourront consulter, entre autres, Cudw. cap. 4, § 13; Moshem ibid. not. k; Bruck. hist. philos. t. 1, p. 685 et 704.

### NOTE LXXXI, CHAPITRE LX.

*Sur le temps précis de l'expédition de Dion.* (Page 427.)

La note que je joins ici peut être regardée comme la suite de celle que j'ai faite plus haut sur les voyages de Platon, et qui se rapporte au XXXIII^e chapitre de cet ouvrage.

Plutarque observe que Dion allait partir de Zacynthe pour se rendre en Sicile, lorsque les troupes furent alarmées par une éclipse de lune. On était, dit-il, au plus fort de l'été; Dion mit douze jours pour arriver sur les côtes de la Sicile; le treizième, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'historien, c'était au lever de l'arcturus[2]. On sait que, sous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençait à paraître en Sicile, vers le milieu de notre mois de septembre. Ainsi, suivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile[3] place l'expédition de Dion sous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commencement de la quatrième année de la 105^e olympiade, et par conséquent au 27 juin de l'année 357 avant J. C.[4].

Or, suivant les calculs que M. de la Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C. il arriva une éclipse de lune, visible à Zacynthe. C'est donc la même que celle dont Plutarque a parlé; et nous avons peu de points de chronologie établis d'une manière aussi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de l'éclipse du 9 août à six heures trois quarts du soir. (Voyez la chronologie des éclipses, dans le vol. 42^e des Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. hist. p. 130.)

### NOTE LXXXII, CHAPITRE LXII.

*Sur le Traité de la République d'Aristote.* (Page 465.)

Aristote a suivi, dans cet ouvrage, à peu près la même méthode que dans ceux qu'il a composés sur les animaux[5]. Après les principes généraux, il traite des différentes formes de gouvernements, de leurs parties constitutives, de leurs variations, des causes de leur décadence, des moyens qui servent à les maintenir, etc. etc. Il discute tous ces points, comparant sans cesse les constitutions entre elles, pour en montrer les ressemblances et les différences, et sans cesse confirmant ses réflexions par des exemples. Si je m'étais assujetti à sa marche, il aurait fallu extraire, livre par livre, et chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre, éparses dans cet ouvrage, et relatives, les unes aux différentes formes de gouvernements, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raison m'a engagé à prendre ce parti: le traité de la République, tel que nous l'avons, est divisé en plusieurs livres; or d'habiles critiques prétendent que cette division ne vient point de l'auteur, et que des copistes ont, dans la suite, interverti l'ordre de ces livres[6].

[1] Demosth. in Phænip. p. 1025.
[2] Id. ibid. p. 1027.
[3] Id. ibid. p. 1023.
[4] Aristot. hist. animal. lib. 5, cap. 21, t. 1, p. 832. Id. de gener. animal. lib. 3, cap. 10, p. 1110.
[5] Moshem. in Cudworth. t. 1, cap. 4, § 13, p. 310.

[1] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 688.
[2] Plut. in Dion. t. 1, p. 968.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p. 413.
[4] Corsin. fast. Att. t. 4, p. 20. Dodw. de cycl. p. 719.
[5] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 366.
[6] Fabric. bibl. Græc. t. 2, p. 157.

## NOTE LXXXIII, CHAPITRE LXII.

*Sur les titres de roi et de tyran.* (Page 165.)

Xenophon établit entre un roi et un tyran, la même différence qu'Aristote. « Le premier, dit-il, est celui qui gouverne suivant les lois, et du consentement de son peuple; le second celui dont le gouvernement arbitraire et détesté du peuple, n'est point fondé sur les lois [1]. » Voyez aussi ce qu'observent à ce sujet Platon [2], Aristippe [3], et d'autres encore.

## NOTE LXXXIV, CHAPITRE LXII.

*Sur une loi des Locriens.* (Page 477.)

Démosthène [4] dit que pendant deux siècles, on ne fit qu'un changement aux lois de ce peuple. Suivant une de ces lois, celui qui crevait un œil à quelqu'un, devait perdre l'un des siens. Un Locrien ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci représenta que son ennemi en s'exposant à la peine du talion infligée par la loi, éprouverait un malheur infiniment moindre que le sien. Il fut décidé qu'en pareil cas, on arracherait les deux yeux à l'agresseur.

## NOTE LXXXV, CHAPITRE LXVII.

*Sur l'ironie de Socrate.* (Page 511.)

Je ne me suis point étendu sur l'ironie de Socrate, persuadé qu'il ne faisait pas un usage aussi fréquent et aussi amer de cette figure que Platon le suppose. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire les conversations de Socrate, rapportées par Xénophon, et celles que Platon lui attribue. Dans les premières, Socrate s'exprime avec une gravité qu'on regrette souvent de ne pas retrouver dans les secondes. Les deux disciples ont mis leur maître aux prises avec le sophiste Hippias [5]; que l'on compare ces dialogues, et l'on sentira cette différence. Cependant Xénophon avait été présent à celui qu'il nous a conservé.

## NOTE LXXXVI, CHAPITRE LXVII.

*Sur les prétendus regrets que les Athéniens témoignèrent après la mort de Socrate.* (Page 519.)

Des auteurs postérieurs à Socrate de plusieurs siècles assurent qu'immédiatement après sa mort, les Athéniens, affligés d'une maladie contagieuse, ouvrirent les yeux sur leur injustice [6]; qu'ils lui élevèrent une statue; que, sans daigner écouter ses accusateurs, ils firent mourir Mélitus, et bannirent les autres [7]; qu'Anytus fut lapidé à Héraclée, où l'on conserva longtemps son tombeau [8]: d'autres ont dit que les accusateurs de Socrate, ne pouvant supporter la haine publique, se pendirent de désespoir [9]. Ces traditions ne peuvent se concilier avec le silence de Xénophon et de Platon, qui sont morts longtemps après leur maître, et qui ne parlent nulle part ni du repentir des Athéniens, ni du supplice des accusateurs. Il y a plus: Xénophon, qui survécut à Anytus, assure positivement que la mémoire de ce dernier n'était pas en bonne odeur parmi les Athéniens, soit à cause des déréglements de son fils dont il avait négligé l'éducation, soit à cause de ses extravagances particulières [10]. Ce passage prouve invinciblement, si je ne me trompe, que jamais le peuple d'Athènes ne vengea sur Anytus la mort de Socrate.

## NOTE LXXXVII, CHAPITRE LXVIII.

*Quel était, à Éleusis, le lieu de la scène, tant pour les cérémonies que pour les spectacles?* (Page 522.)

Je ne puis donner sur cette question que de légers éclaircissements.

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 813.
[2] Plat. in polit. t. 2, p. 276.
[3] Aristip. ap. Stob. serm. 43, p. 344.
[4] Demosth. in Timocr. p. 794.
[5] Xenoph. memor. lib. 4, p. 804. Plat. t. 1, p. 363, t. 3, p. 281.
[6] Argum. in Busir. Isocr. t. 2, p. 149.
[7] Diod. Sic. lib. 14, p. 266. Diog. Laert. lib. 2, § 43. Menag. ibid.
[8] Themist. orat. 20, p. 239.
[9] Plut. de invid. t. 2, p. 538.
[10] Xenoph. ap. [illegible]

Les auteurs anciens font entendre que les fêtes de Cérès attiraient quelquefois à Éleusis trente mille associés [1], sans y comprendre ceux qui n'y venaient que par un motif de curiosité. Ces trente mille associés n'étaient pas témoins de toutes les cérémonies. On n'admettait sans doute aux plus secrètes, que le petit nombre de novices, qui tous les ans recevaient le dernier sceau de l'initiation, et quelques-uns de ceux qui l'avaient reçu depuis longtemps.

Le temple, un des plus grands de ceux de la Grèce [2], était construit au milieu d'une cour fermée d'un mur, longue de trois cent soixante pieds du nord au midi, large de trois cent un de l'est à l'ouest [3]. C'est là, si je ne me trompe, que les mystes ou les initiés, tenant un flambeau à la main, exécutaient des danses et des évolutions.

Derrière le temple, du côté de l'ouest, on voit encore une terrasse taillée dans le roc même, et élevée de huit à neuf pieds au-dessus de l'aire du temple; sa longueur est d'environ deux cent soixante-dix pieds, sa largeur en certains endroits de quarante-quatre. A son extrémité septentrionale, on trouve les restes d'une chapelle à laquelle on montait par plusieurs marches [4].

Je suppose que cette terrasse servait aux spectacles dont j'ai parlé dans ce chapitre; qu'elle était dans sa longueur divisée en trois longues galeries; que les deux premières représentaient la région des épreuves, et celle des enfers; que la troisième, couverte de terre, offrait aux yeux des bosquets et des prairies; que de là on montait à la chapelle où se trouvait cette statue dont l'éclat éblouissait les nouveaux initiés.

## NOTE LXXXVIII, CHAPITRE LXVIII.

*Sur une formule usitée dans les mystères de Cérès.* (Page 522.)

Meursius [5] a prétendu que l'assemblée était congédiée par ces deux mots: *konx, ompax*. Hésychius [6], qui nous les a transmis, dit seulement que c'était une acclamation aux initiés. Je n'en ai pas fait mention, parce que j'ignore si on la prononçait au commencement, vers le milieu, ou à la fin de la cérémonie.

Le Clerc a prétendu qu'elle signifiait: *Veiller et ne point faire de mal.* Au lieu d'attaquer directement cette explication, je me contenterai de rapporter la réponse que je fis, en 1766, à mon savant confrère M. Larcher, qui m'avait fait l'honneur de me demander mon avis sur cette formule [7]: « Il est visible « que les deux mots, κονξ, ομπαξ, sont étrangers à la langue grecque; mais dans quelle langue faut-il les chercher? « Je croirais volontiers qu'ils sont égyptiens, parce que les « mystères d'Éleusis me paraissent venus d'Égypte. Pour en « connaître la valeur, il faudrait, 1° que nous fussions mieux « instruits de l'ancienne langue égyptienne, dont il ne nous « reste que très-peu de choses dans la langue cophte; 2° que « les deux mots en question, en passant d'une langue dans « une autre, n'eussent rien perdu de leur prononciation, et « qu'en passant dans les mains de plusieurs copistes, ils n'eussent rien perdu de leur orthographe primitive.

« On pourrait absolument avoir recours à la langue phénicienne, qui avait beaucoup de rapports avec l'égyptien. « C'est le parti qu'a pris le Clerc, qui, à l'exemple de Bochart, « voyait tout dans le phénicien. Mais on donnerait dix explications différentes de ces deux termes, toutes également « probables, c'est-à-dire toutes également incertaines. Rien « ne se prête plus aux désirs de ceux qui aiment les étymologies, que les langues orientales; et c'est ce qui a presque « toujours égaré ceux qui se sont occupés de ce genre de « travail.

« Vous voyez, monsieur, combien je suis éloigné de vous « dire quelque chose de positif, et que je réponds très-mal à « la confiance dont vous m'honorez. Je ne puis donc que vous « offrir l'aveu de mon ignorance, etc. »

[1] Herodot. lib. 8, cap. 65.
[2] Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125.
[3] Wood, Note manuscrite. Chandl. trav. in Greece, chapt. 42, p. 190.
[4] Id. ibid. Note de M. Foucherot.
[5] Meurs. in Eleus. cap. 11.
[6] Hesych. in Κονξ.
[7] Supplément à la Philosophie de l'Histoire, p. 373.

## NOTE LXXXIX, CHAPITRE LXVIII.

*Sur la doctrine sacrée.* (Page 523.)

Warburton a prétendu que le secret des mystères n'était autre chose que le dogme de l'unité de Dieu : à l'appui de son sentiment, il rapporte un fragment de poésie, cité par plusieurs Pères de l'Église, et connu sous le nom de palinodie d'Orphée. Ce fragment commence par une formule usitée dans les mystères. *Loin d'ici les profanes.* On y déclare qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il existe par lui-même, qu'il est la source de toute existence, qu'il se dérobe à tous les regards, quoique rien ne se dérobe aux siens [1].

S'il était prouvé que l'hiérophante annonçait cette doctrine aux initiés, il ne resterait plus aucun doute sur l'objet des mystères ; mais il s'élève, à cet égard, plusieurs difficultés.

Que ces vers soient d'Orphée, ou de quelque autre auteur, peu importe. Il s'agit de savoir s'ils sont antérieurs au christianisme, et si on les prononçait dans l'initiation.

1° Eusèbe les a cités, d'après un Juif, nommé Aristobule, qui vivait du temps de Ptolémée Philopator [2], roi d'Egypte, c'est-à-dire vers l'an 200 avant J. C. ; mais la leçon qu'il nous en a conservée diffère essentiellement de celle qu'on trouve dans les ouvrages de saint Justin [3]. Dans cette dernière, on annonce un être unique qui voit tout, qui est l'auteur de toutes choses, et auquel on donne le nom de Jupiter. La leçon rapportée par Eusèbe contient la même profession de foi, avec quelques différences dans les expressions ; mais il y est parlé de Moïse et d'Abraham. De là de savants critiques ont conclu que cette pièce de vers avait été fabriquée ou du moins interpolée par Aristobule, ou par quelque autre Juif [4]. Otons l'interpolation, et préférons la leçon de saint Justin ; que s'ensuivra-t-il? Que l'auteur de ces vers, en parlant d'un être suprême, s'est exprimé à peu près de la même manière que plusieurs anciens écrivains. Il est surtout à remarquer que les principaux articles de la doctrine annoncée par la palinodie, se trouvent dans l'hymne de Cléanthe [5], contemporain d'Aristobule, et dans le poëme d'Aratus [6], qui vivait dans le même temps, et dont il paraît que saint Paul a cité le témoignage [7].

2° Chantait-on, lors de l'initiation, la palinodie d'Orphée? Tatien et Athénagore [8] semblent, à la vérité, l'associer aux mystères ; cependant ils ne la rapportent que pour l'opposer aux absurdités du polythéisme. Comment ces deux auteurs, et les autres Pères de l'Église, voulant prouver que le dogme de l'unité de Dieu avait toujours été connu des nations, auraient-ils négligé d'avertir qu'une telle profession de foi se faisait dans les cérémonies d'Éleusis?

En ôtant à Warburton ce moyen si victorieux, je ne prétends pas attaquer son opinion sur le secret des mystères ; elle me paraît fort vraisemblable ; en effet, il est difficile de supposer qu'une société religieuse, qui détruisait les objets du culte reçu, qui maintenait le dogme des peines et des récompenses dans une autre vie, qui exigeait, de la part de ses membres, tant de préparations, de prières et d'abstinences, jointes à une si grande pureté de cœur, n'eût eu d'autre objet que de cacher, sous un voile épais, les anciennes traditions sur la formation du monde, sur les opérations de la nature, sur l'origine des arts, et sur d'autres objets qui ne pouvaient avoir qu'une légère influence sur les mœurs.

Dira-t-on qu'on se bornait à développer le dogme de la métempsycose? Mais ce dogme, que les philosophes ne craignaient pas d'exposer dans leurs ouvrages, supposait un tribunal qui, après notre mort, attachait à nos âmes les destinées bonnes ou mauvaises qu'elles avaient à remplir.

J'ajoute encore une réflexion : suivant Eusèbe [1], dans les cérémonies de l'initiation, l'hiérophante paraissait sous les traits du Démiurge, c'est-à-dire de l'auteur de l'univers. Trois prêtres avaient les attributs du soleil, de la lune et de mercure ; peut-être des ministres subalternes représentaient-ils les quatre autres planètes. Quoi qu'il en soit, ne reconnaît-on pas ici le Démiurge tirant l'univers du chaos ; et n'est-ce pas là le tableau de la formation du monde, tel que Platon l'a décrit dans son Timée?

L'opinion de Warburton est très-ingénieuse, et l'on ne pouvait l'exposer avec plus d'esprit et de sagacité ; cependant, comme elle offre de grandes difficultés, j'ai pris le parti de la proposer comme une simple conjecture.

## NOTE XC, CHAPITRE LXIX.

*Sur le nombre des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.* (Page 534.)

Eschyle, suivant les uns, en composa soixante-dix [2] ; suivant d'autres, quatre-vingt-dix [3]. L'auteur anonyme de la vie de Sophocle lui en attribue cent treize ; Suidas, cent vingt-trois ; d'autres, un plus grand nombre [4] ; Samuel Petit ne lui en donne que soixante-six [5]. Suivant différents auteurs, Euripide en a fait soixante-quinze ou quatre-vingt-douze [6] ; il paraît qu'on doit se déterminer pour le premier nombre [7]. On trouve aussi des différences sur le nombre des prix qu'ils remportèrent.

## NOTE XCI, CHAPITRE LXX.

*Sur le chant et sur la déclamation de la tragédie.* (Page 539.)

Les anciens ne nous ont laissé sur ce sujet que de faibles lumières ; et les critiques modernes se sont partagés, quand ils ont entrepris de l'éclaircir. On a prétendu que les scènes étaient chantées ; on a dit qu'elles n'étaient que déclamées ; quelques-uns ont ajouté qu'on notait la déclamation. Je vais donner en peu de mots le résultat de mes recherches.

1° *On déclamait souvent dans les scènes.* Aristote, parlant des moyens dont certains genres de poésie se servent pour imiter, dit que les dithyrambes, les nomes, la tragédie et la comédie, emploient le rhythme, le chant et le vers, avec cette différence que les dithyrambes et les nomes les emploient tous trois ensemble, au lieu que la tragédie et la comédie les emploient séparément [8] ; et plus bas il dit, que dans une même pièce, la tragédie emploie quelquefois le vers seul, et quelquefois le vers accompagné du chant [9].

On sait que les scènes étaient communément composées de vers iambes, parce que cette espèce de vers est la plus propre au dialogue. Or, Plutarque, parlant de l'exécution musicale des vers iambes, dit que dans la tragédie les uns sont récités pendant le jeu des instruments, tandis que les autres se chantent [10]. La déclamation était donc admise dans les scènes.

2° *On chantait souvent dans les scènes.* A la preuve tirée du précédent passage de Plutarque, j'ajoute les preuves suivantes. Aristote assure que les modes ou tons hypodorien et hypophrygien étaient employés dans les scènes, quoiqu'ils ne le fussent pas dans les chœurs [11]. « Qu'Hécube et Andromaque chantent sur le théâtre, dit Lucien, on peut le leur « pardonner. Mais qu'Hercule s'oublie au point de chanter, « c'est une chose intolérable [12]. » Les personnages d'une pièce chantaient donc en certaines occasions.

[1] Clem. Alex. in protrept. p. 61.
[2] Euseb. præpar. evang. lib. 13, cap. 12, p. 664.
[3] Justin. exhort. ad. Græc. p. 18, et de monarch. p. 37.
[4] Eschenb. de poes. Orph. p. 148. Fabric. bibl. Græc. t. 2, p. 281. Cudw. syst. intell. cap. 4, § 17, p. 445. Moshem. ibid.
[5] Fabric. bibl. Græc. t. 2, p. 397.
[6] Arat. phænom. v. 5, Euseb. præp. evang. lib. 13, cap. 12, p. 666.
[7] Act. apost. cap. 17, v. 28.
[8] Tatian. orat. ad Græc. p. 33. Athenag. legat. pro christian. in ult.

[1] Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.
[2] Anonym. in vità Æschyl.
[3] Suid. in Αισχυλ.
[4] Id. in Σοφοκλ.
[5] Pet. leg. Att. p. 71.
[6] Suid. in Ευριπ. Varr. ap. Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.
[7] Walck. diatrib. in Euripid. p. 9.
[8] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 653, B.
[9] Id. ibid. cap. 6, p. 656, C.
[10] Plut. de mus. t. 2, p. 1141, v. Burel, Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 253.
[11] Aristot. probl. sect. 19, § 48, t. 2, p. 770, B.
[12] Lucian. de salt. § 27, t. 2, p. 285.

3° *La déclamation n'avait jamais lieu dans les intermèdes; mais tout le chœur y chantait.* Cette proposition n'est point contestée.

4° *Le chœur chantait quelquefois dans le courant d'une scène.* Je le prouve par ce passage de Pollux : « Lorsqu'au « lieu d'un quatrième acteur, on fait chanter quelqu'un du « chœur, etc. [1]; » par ce passage d'Horace : « Que le chœur « ne chante rien entre les intermèdes, qui ne se lie étroite- « ment à l'action [2]; » par quantité d'exemples, dont il suffit de citer les suivants : Voyez dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, depuis le vers 1099 jusqu'au vers 1186; dans l'*Hippolyte* d'Euripide, depuis le vers 58 jusqu'au vers 72; dans l'*Oreste* du même, depuis le vers 140 jusqu'au vers 207, etc. etc.

5° *Le chœur, ou plutôt son coryphée, dialoguait quelquefois avec les acteurs, et ce dialogue n'était que déclamé.* C'est ce qui arrivait surtout lorsqu'on lui demandait des éclaircissements, ou que lui-même en demandait à l'un des personnages ; en un mot, toutes les fois qu'il participait immédiatement à l'action. Voyez dans la *Médée* d'Euripide, vers 811; dans *les Suppliantes* du même, vers 634; dans l'*Iphigénie en Aulide* du même, vers 917, etc.

Les premières scènes de l'*Ajax* de Sophocle suffiront, si je ne me trompe, pour indiquer l'emploi successif qu'on y faisait de la déclamation et du chant.

Scène première, *Minerve et Ulysse;* scène seconde, *les mêmes et Ajax ;* scène troisième, *Minerve et Ulysse.* Ces trois scènes forment l'exposition du sujet. Minerve apprend à Ulysse qu'Ajax, dans un accès de fureur, vient d'égorger les troupeaux et les bergers, croyant immoler à sa vengeance les principaux chefs de l'armée. C'est un fait : il est raconté en vers iambes, et j'en conclus que les trois scènes étaient déclamées.

Minerve et Ulysse sortent; le chœur arrive : il est composé de Salaminiens qui déplorent le malheur de leur souverain, dont on leur a raconté les fureurs; il doute, il cherche à s'éclaircir. Il ne s'exprime point en vers iambes; son style est figuré. Il est seul, il fait entendre une strophe et une antistrophe, l'une et l'autre contenant la même espèce et le même nombre de vers. C'est donc là ce qu'Aristote appelle le premier discours de tout le chœur [3], et par conséquent le premier intermède, toujours chanté par toutes les voix du chœur.

Après l'intermède, scène première, *Tecmesse et le chœur.* Cette scène, qui va depuis le vers 200 jusqu'au 347, est comme divisée en deux parties. Dans la première, qui contient 62 vers, Tecmesse confirme la nouvelle des fureurs d'Ajax : plainte de sa part, ainsi que de la part du chœur. Les vers sont anapestes. On y trouve pour le chœur une strophe, à laquelle correspond une antistrophe, parfaitement semblable pour le nombre et l'espèce de vers. Je pense que tout cela était chanté. La seconde partie de la scène était sans doute déclamée. Elle n'est composée que de vers iambes Le chœur interroge Tecmesse, qui entre dans de plus grands détails sur l'action d'Ajax. On entend les cris d'Ajax ; on ouvre la porte de sa tente; il paraît.

Scène seconde, *Ajax, Tecmesse et le chœur.* Cette scène, comme la précédente, était en partie chantée et en partie déclamée. Ajax (vers 348) chante quatre strophes, avec leurs antistrophes correspondantes. Tecmesse et le chœur lui répondent par deux ou trois vers iambes, qui devaient être chantés, comme je le dirai bientôt. Après la dernière antistrophe et la réponse du chœur, commencent, au vers 430, des iambes qui continuent jusqu'au vers 600, ou plutôt 595. C'est là que ce prince, revenu de son délire, laisse pressentir à Tecmesse et au chœur le parti qu'il a pris de terminer ses jours : on le presse d'y renoncer; il demande son fils; il le prend entre ses bras, et lui adresse un discours touchant. Tout cela est déclamé. Tecmesse sort avec son enfant Ajax reste sur le théâtre; mais il garde un profond silence, pendant que le chœur exécute le second intermède.

D'après cette analyse, que je pourrais pousser plus loin,

[1] Poll. lib. 4, cap. 15 § 110.
[2] Horat. de art. poet v. 194
[3] Aristot. de poet cap. 12 t. 2, p. 662.

il est visible que le chœur était envisagé sous deux aspects différents, suivant les deux espèces de fonctions qu'il avait à remplir. Dans les intermèdes, qui tenaient lieu de nos entr'actes, toutes les voix se réunissaient et chantaient ensemble; dans les scènes, où il se mêlait à l'action, il était représenté par son coryphée. Voilà pourquoi Aristote et Horace ont dit que le chœur faisait l'office d'un acteur [1].

6° *A quels signes peut-on distinguer les parties du drame qui se chantaient, d'avec celles qu'on se contentait de réciter?* Je ne puis donner ici des règles applicables à tous les cas. Il m'a paru seulement que la déclamation avait lieu toutes les fois que les interlocuteurs, en suivant le fil de l'action sans l'intervention du chœur, s'exprimaient en une longue suite d'iambes, à la tête desquels les scoliastes ont écrit ce mot : IAMBOI. Je croirais volontiers que tous les autres vers étaient chantés; mais je ne l'assure point. Ce qu'on peut affirmer en général, c'est que les premiers auteurs s'appliquaient plus à la mélopée que ne firent leurs successeurs [2] : la raison en est sensible. Les poëmes dramatiques tirant leur origine de ces troupes de farceurs qui parcouraient l'Attique, il était naturel que le chant fût regardé comme la principale partie de la tragédie naissante [3] : de là vient sans doute qu'il domine plus dans les pièces d'Eschyle et de Phrynichus [4], son contemporain, que dans celles d'Euripide et de Sophocle.

Plus haut, d'après le témoignage de Plutarque, j'ai dit que les vers iambes se chantaient quelquefois, lorsque le chœur faisait l'office d'acteur. Nous trouvons en effet de ces vers dans des stances irrégulières et soumises au chant. Eschyle les a souvent employés dans des scènes modulées. Je cite pour exemple celle du roi d'Argos et du chœur, dans la pièce des *Suppliantes*, vers 352 : le chœur chante des strophes et des antistrophes correspondantes; le roi répond cinq fois, et chaque fois par cinq vers iambes : preuve, si je ne me trompe, que toutes ces réponses étaient sur le même air. Voyez des exemples semblables dans les pièces du même auteur; dans celle des *Sept Chefs*, vers 209 et 692; dans celle des *Perses*, vers 256; dans celle d'*Agamemnon* vers 1099; dans celle des *Suppliantes*, vers 747 et 833.

7° *La déclamation était-elle notée?* L'abbé Dubos l'a prétendu [5]. Il a été réfuté dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres [6]. On y prouve que l'instrument dont la voix de l'acteur était accompagnée, n'était destiné qu'à soutenir de temps en temps la voix, et l'empêcher de monter trop haut ou de descendre trop bas.

## NOTE XCII, CHAPITRE LXX.

*Sur les vases des théâtres.* (Page 540.)

Vitruve rapporte que sous les gradins où devaient s'asseoir les spectateurs, les architectes grecs ménageaient de petites cellules entr'ouvertes, et qu'ils y plaçaient des vases d'airain, destinés à recevoir dans leur cavité les sons qui venaient de la scène, et à les rendre d'une manière forte, claire et harmonieuse. Ces vases, montés à la quarte, à la quinte, à l'octave l'un de l'autre [7], avaient donc les mêmes proportions entre eux, qu'avaient entre elles les cordes de la lyre qui soutenait la voix; mais l'effet n'en était pas le même. La lyre indiquait et soutenait le ton; les vases ne pouvaient que le reproduire et le prolonger; et quel avantage résultait-il de cette suite d'échos dont rien n'amortissait le son? Je l'ignore, et c'est ce qui m'a engagé à n'en pas parler dans le texte de mon ouvrage. J'avais une autre raison : rien ne prouve que les Athéniens aient employé ce moyen. Aristote se fait ces questions : Pourquoi une maison est-elle plus résonnante quand elle vient d'être reblanchie, quand

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666, D. Dacier, ibid. p. 312. Horat de art. poet. v. 193.
[2] Aristot. probl. sect. 19, § 31, t. 2, p. 768.
[3] Athen. lib. 14, cap. 7, p. 630, C Diog. Laert. lib. 3, § 56.
[4] Aristot. ibid.
[5] Dubos, Reflex. crit. t. 3, p. 84, etc
[6] Mém. de l'Acad des Bell. Lettr. t 21, p. 191 et 209.
[7] Vitruv. de archit. 1. lib. cap. 5.

on y enfouit des vases vides, quand il s'y trouve des puits et des cavités semblables [1]? Ses réponses sont inutiles à rapporter; mais il aurait certainement cité les vases du théâtre, s'il les avait connus. Mummius en trouva au théâtre de Corinthe; ce fut deux cents ans après l'époque que j'ai choisie. L'usage s'en introduisit ensuite en plusieurs villes de la Grèce et de l'Italie, où l'on substituait quelquefois des vases de terre cuite aux vases d'airain [2]. Rome ne l'adopta jamais; ses architectes s'aperçurent sans doute que si d'un côté il rendait le théâtre plus sonore, d'un autre côté il avait des inconvénients qui balançaient cet avantage.

## NOTE XCIII, CHAPITRE LXX.

*Sur Callipide.* (Page 541.)

Cet acteur, qui se vantait d'arracher des larmes à tout un auditoire [3], était tellement enorgueilli de ses succès, qu'ayant rencontré Agésilas, il s'avança, le salua, et s'étant mêlé parmi ceux qui l'accompagnaient, il attendit que ce prince lui dît quelque chose de flatteur; trompé dans son espérance: « Roi de Lacédémone, lui dit-il à la fin, est-ce que vous ne « me connaîtriez pas? » Agésilas ayant jeté un coup d'œil sur lui, se contenta de lui demander s'il n'était pas Callipide l'histrion. Le talent de l'acteur ne pouvait plaire au Spartiate. On proposait un jour à ce dernier d'entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol. « J'ai entendu « le rossignol, » répondit-il [4].

## NOTE XCIV, CHAPITRE LXX.

*Sur les masques.* (Page 543.)

On découvrit, il y a quelques années, à Athènes, une grande quantité de médailles d'argent, la plupart représentant d'un côté une aire en creux, toutes d'un travail grossier et sans légendes. J'en acquis plusieurs pour le Cabinet du roi. D'après les différents types dont elles sont chargées, je ne crains pas d'avancer qu'elles furent frappées à Athènes, ou dans les contrées voisines; et d'après leur fabrique, que les unes sont du temps d'Eschyle, les autres antérieures à ce poëte. Deux de ces médailles nous présentent ce masque hideux dont j'ai parlé dans le texte de mon ouvrage. Ce masque fut donc employé dès la naissance de l'art dramatique.

## NOTE XCV, CHAPITRE LXXI.

*Sur le lieu de la scène où Ajax se tuait.* (Page 549.)

Plusieurs critiques modernes ont supposé que dans la tragédie de Sophocle, Ajax se perçait de son épée à la vue des spectateurs. Ils s'autorisaient du scoliaste qui observe que les héros se donnaient rarement la mort sur le théâtre [5]. Je pense que la règle n'a pas été violée en cette occasion. Il suffit pour s'en convaincre de suivre le fil de l'action.

Le chœur instruit qu'Ajax n'est plus dans sa tente [6], sort par les deux côtés du théâtre pour le chercher et le ramener [7]. Le héros reparaît. Après un monologue touchant, il se précipite sur la pointe de son épée, dont il avait enfoncé auparavant la garde dans la terre [8]: le chœur revient [9]; pendant qu'il se plaint de l'inutilité de ses recherches, il entend les cris de Tecmesse qui a trouvé le corps de son mari [10]; et il s'avance pour voir ce funeste spectacle [11]. Ce n'est donc pas sur la scène qu'Ajax s'est tué.

J'ai supposé qu'à côté de la tente d'Ajax, placée au fond du théâtre, était une issue qui conduisait à la campagne, et qui était cachée par un rideau qu'on avait tiré lors de la sortie du chœur. C'est dans cet enfoncement qu'Ajax s'était montré, et qu'il avait déclaré hautement sa dernière résolution. Voilà pourquoi il est dit que le rôle de ce héros demandait une voix très-forte [1]. A quelques pas de là, derrière la tente, il avait placé son épée. Ainsi les spectateurs pouvaient le voir et l'entendre, lorsqu'il récitait son monologue, et ne pouvaient pas être témoins de sa mort.

[1] Aristot. probl. sect. 11, § 7, 8, 9, t. 2, p. 736.
[2] Vitruv. de archit. lib. 5, cap. 5. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643.
[3] Xenoph. in conv. p. 880, C.
[4] Plut. in Agesil. t. 1, p. 607, D. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 212, E.
[5] Schol. Sophocl. in Ajac. v. 826.
[6] Sophocl. in Ajac. v. 805.
[7] Ibid. v. 824.
[8] Ibid. v. 826.
[9] Ibid. v. 877.
[10] Ibid. v. 900.
[11] Ibid. v. 924 et 1022.

## NOTE XCVI, CHAPITRE LXXI.

*Sur la manière dont l'acteur Hégélocus prononça un vers d'Euripide.* (Page 557.)

En grec, Γαλήνα, *galéna*, désigne le calme: Γαλήν, *galén*, signifie un *chat*. Dans le passage dont il s'agit, Hégélochus devait faire entendre *galéna oró*, c'est-à-dire, *le calme je vois.* Or ces deux mots se prononçaient de telle manière, qu'on entendait à la fois la dernière voyelle du premier, et la première du second. L'acteur, épuisé et manquant tout à coup de respiration, fut obligé de s'arrêter après le mot *galéna*, dont il omit la voyelle finale, et dit *galén.... oró*, c'est-à-dire, *un chat... je vois* [2].

## NOTE XCVII, CHAPITRE LXXI.

*Sur le temple d'Éphèse, et sur la statue de la déesse.* (Page 567.)

L'an 356 avant Jésus-Christ, le temple d'Éphèse fut brûlé par Hérostrate [3]. Quelques années après, les Éphésiens le rétablirent. Il paraît que la flamme ne détruisit que le toit et les parties qui ne pouvaient se dérober à son activité. On peut voir à cet égard un excellent mémoire de M. le marquis de Poléni, inséré parmi ceux de l'Académie de Cortone [4]. Si l'on s'en rapporte à son opinion, il faudra dire que, soit avant, soit après Hérostrate, le temple avait les mêmes dimensions, et que sa longueur, suivant Pline [5], était de quatre cent vingt-cinq pieds (quatre cent un de nos pieds cinq pouces huit lignes); sa largeur, de deux cent vingt pieds (deux cent sept pieds neuf pouces quatre lignes); sa hauteur, de soixante pieds (cinquante-six pieds huit pouces) Je suppose qu'il est question de pieds Grecs dans le passage de Pline.

Les Éphésiens avaient commencé à restaurer le temple, lorsque Alexandre leur proposa de se charger seul de la dépense, à condition qu'ils lui en feraient honneur dans une inscription. Il essuya un refus dont ils obtinrent facilement le pardon. « Il ne convient pas à un dieu, lui dit le député « des Éphésiens, de décorer le temple d'une autre divinité [6]. »

Je me suis contenté d'indiquer en général les ornements de la statue, parce qu'ils varient sur les monuments qui nous restent, et qui sont postérieurs à l'époque du voyage d'Anacharsis: il est même possible que ces monuments ne se rapportent pas tous à la Diane d'Éphèse. Quoi qu'il en soit, dans quelques-uns, la partie supérieure du corps, ou de la gaine qui en tient lieu, est couverte de mamelles; viennent ensuite plusieurs compartiments, séparés l'un de l'autre par un listel qui règne tout autour, et sur lequel on avait placé de petites figures représentant des Victoires, des abeilles, des bœufs, des cerfs, et d'autres animaux à mi-corps. Quelquefois des lions en ronde-bosse sont attachés aux bras [7]. Je pense que sur la statue ces symboles étaient en or. Xénophon, qui avait consacré dans son petit temple de Scillonte une statue de Diane semblable à celle d'Éphèse, dit que cette dernière était d'or, et que la sienne n'était que de cyprès [8]. Comme il paraît par d'autres auteurs que la statue de la Diane d'Éphèse était de bois, il est à présumer que Xénophon n'a parlé que des ornements dont elle était couverte.

[1] Schol. Sophocl. in Ajac. v. 875.
[2] Eurip. in Orest. v. 279. Schol. ibid. Markl. in suppl. Eurip. v. 901. Aristoph. in ran. v. 306. Schol. ibid. Brunck. ibid.
[3] Plut. in Alex. t. 1, p. 665.
[4] Saggi di disert. t. 1, part. 2da, n. 13, 14, p. 21, etc.
[5] Plin. lib. 36, cap. 14, t. 2, p. 740.
[6] Strab. lib. 14, p. 641.
[7] Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat.
[8] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 5, p. 350, F.

Je hasarde ici l'explication d'un petit monument en or, qui fut découvert dans le territoire de l'ancienne Lacédémone, et que M. le comte de Caylus a fait graver dans le second volume de son Recueil d'Antiquités[1]. L'or en est de bas titre et allié d'argent, le travail grossier et d'une haute antiquité. Il représente un bœuf, ou plutôt un cerf accroupi; les trous dont il est percé montrent clairement qu'on l'avait attaché à un corps plus considérable; et si l'on veut le rapprocher des différentes figures de la Diane d'Éphèse, on tardera d'autant moins à se convaincre qu'il appartenait à quelque statue, qu'il ne pèse qu'une once un gros soixante grains, et que sa plus grande longueur n'est que de deux pouces deux lignes, et sa plus grande élévation jusqu'à l'extrémité des cornes, de trois pouces une ligne. Peut-être fut-il transporté autrefois à Lacédémone; peut-être y décorait-il une des statues de Diane, ou même celle de l'Apollon d'Amyclæ, à laquelle on avait employé la quantité de l'or que Crœsus avait envoyé aux Lacédémoniens[2].

Je crois que plus les figures de la Diane d'Éphèse sont chargées d'ornements, moins elles sont anciennes. Sa statue ne présenta d'abord qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaîne. On y appliqua ensuite les symboles des autres divinités, et surtout ceux qui caractérisent Isis, Cybèle, Cérès, etc.[3].

Le pouvoir de la déesse et la dévotion des peuples augmentant dans la même proportion que ses attributs, elle fut regardée par les uns, comme l'image de la nature productrice; par les autres, comme une des plus grandes divinités de l'Olympe. Son culte, connu depuis longtemps dans quelques pays éloignés[4], s'étendit dans l'Asie Mineure, dans la Syrie[5], et dans la Grèce proprement dite[6]. Il était dans son plus grand éclat sous les premiers empereurs Romains, et ce fut alors que d'autres divinités ayant obtenu par le même moyen un accroissement de puissance[7], on conçut l'idée de ces figures panthées, que l'on conserve encore dans les cabinets, et qui réunissent les attributs de tous les dieux.

## NOTE XCVIII, CHAPITRE LXXIII.

*Sur les Rhodiens.* (Page 572.)

Le caractère que je donne aux Rhodiens est fondé sur quantité de passages des anciens auteurs, en particulier sur les témoignages d'estime qu'ils reçurent d'Alexandre[8]; sur ce fameux siége qu'ils soutinrent avec tant de courage contre Démétrius Poliorcète, trente-huit ans après le voyage d'Anacharsis dans leur île[9]; sur les puissants secours qu'ils fournirent aux Romains, et sur les marques de reconnaissance qu'ils en reçurent[10].

## NOTE XCIX, CHAPITRE LXXIII.

*Sur le labyrinthe de Crète.* (Page 574.)

Je n'ai dit qu'un mot sur le fameux labyrinthe de Crète, et ce mot je dois le justifier.

Hérodote nous a laissé une description de celui qu'il avait vu en Égypte auprès du lac Mœris. C'étaient douze grands palais contigus, communiquant les uns aux autres, dans lesquels on comptait trois mille chambres, dont quinze cents étaient sous terre[11]. Strabon, Diodore de Sicile, Pline, Mela, parlent de ce monument avec la même admiration qu'Hérodote[12]. Aucun d'eux n'a dit qu'on l'eût construit pour égarer

[1] Recueil d'Antiq. t. 2, p. 42, pl. XI.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 10, p. 231.
[3] Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat.
[4] Strab. lib. 4, p. 179 et 180.
[5] Med. impériales de Cyzique, de Philadelphie en Lydie, d'Hiérapolis en Phrygie, d'Ancyre en Galatie, de Neapolis en Palestine, etc. etc. Spanh. de præst. numism. t. 1, p. 507. Cuper. in apoth. Homer. p. 250.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 115; lib. 4, cap. 31, p. 357.
[7] Joan. Petr. Bellor. symbol. deæ Syr. simulacr.
[8] Diod. Sic. lib. 20, p. 809.
[9] Id. ibid. p. 810. Plut. in Demetr. t. 1, p. 898.
[10] Liv. lib. 31, cap. 15; lib. 37, cap. 12. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3.
[11] Herodot. lib. 2, cap. 148.
[12] Strab. lib. 17, p. 811. Diod. Sic. lib. 1, p. 55. Plin. lib. 36, cap. 13, t. 2, p. 739. Pomp. Mela. lib. 1, cap. 8, p. 56.

ceux qui entreprenaient de le parcourir. Mais il est visible qu'en le parcourant sans guide, on courait risque de s'égarer.

C'est ce danger qui, sans doute, introduisit une nouvelle expression dans la langue Grecque. Le mot labyrinthe, pris au sens littéral, désigna un espace circonscrit, et percé de quantité de routes, dont les unes se croisent en tout sens, comme celles des carrières et des mines, dont les autres font des révolutions plus ou moins grandes autour du point de leur naissance, comme ces lignes spirales que l'on voit sur certaines coquilles[1]. Dans le sens figuré, il fut appliqué aux questions obscures et captieuses[2], aux réponses ambiguës et détournées[3], à ces discussions qui, après de longs écarts, nous ramènent au terme d'où nous sommes partis[4].

*De quelle nature était le labyrinthe de Crète?* Diodore de Sicile rapporte, comme une conjecture, et Pline, comme un fait certain, que Dédale avait construit ce labyrinthe sur le modèle de celui d'Égypte, quoique sur de moindres proportions[5]. Ils ajoutent que Minos en avait ordonné l'exécution, qu'il y tenait le Minotaure renfermé, et que de leur temps il ne subsistait plus, soit qu'il eût péri de vétusté, soit qu'on l'eût démoli à dessein[6]. Ainsi Diodore de Sicile et Pline regardaient ce labyrinthe comme un grand édifice, tandis que d'autres écrivains le représentent simplement comme un antre creusé dans le roc et plein de routes tortueuses[7]. Les premiers et les seconds ont rapporté deux traditions différentes. Il reste à choisir la plus vraisemblable.

Si le labyrinthe de Crète avait été construit par Dédale sous Minos, pourquoi n'en serait-il fait mention, ni dans Homère, qui parle plus d'une fois de ce prince, ainsi que de la Crète; ni dans Hérodote, qui décrit celui d'Égypte, après avoir dit que les monuments des Égyptiens sont fort supérieurs à ceux des Grecs; ni dans les plus anciens géographes; ni dans aucun des écrivains des beaux temps de la Grèce?

On attribuait cet ouvrage à Dédale, dont le nom suffirait pour décréditer une tradition. En effet, ce nom est devenu, comme celui d'Hercule, la ressource de l'ignorance, lorsqu'elle porte ses regards sur les siècles anciens. Toutes les grandes entreprises, tous les ouvrages qui demandent plus de force que d'esprit, elle les attribue à Hercule; tous ceux qui tiennent aux arts, et qui exigent une certaine intelligence dans l'exécution, elle les rapporte à Dédale.

L'opinion de Diodore et de Pline suppose que, de leur temps, il n'existait plus en Crète aucune trace du labyrinthe, et qu'on avait même oublié l'époque de sa destruction. Cependant il est dit qu'il fut visité par les disciples d'Apollonius de Tyane, contemporain de ces deux auteurs[8]. Les Crétois croyaient donc alors posséder encore le labyrinthe.

Je demande qu'on fasse attention à ce passage de Strabon : « A Nauplie, près de l'ancienne Argos, dit ce judicieux écri« vain, on voit encore de vastes cavernes, où sont construits « des labyrinthes qu'on croit être l'ouvrage des Cyclopes[9] (1). » Ce qui signifie que la main des hommes avait ouvert dans le roc des routes qui se croisaient et se repliaient sur elles-mêmes, comme on le pratique dans les carrières. Telle est, si je ne me trompe, l'idée qu'il faut se faire du labyrinthe de Crète.

Y avait-il plusieurs labyrinthes dans cette île? Les auteurs anciens ne parlent que d'un seul. La plupart le placent à Cnosse; quelques-uns, en petit nombre, à Gortyne[10].

Bélon et Tournefort[11] nous ont donné la description d'une caverne située au pied du mont Ida, du côté du midi, à une légère distance de Gortyne. Ce n'était qu'une carrière, suivant le premier; c'était l'ancien labyrinthe, suivant le second. J'ai

[1] Hesych. Suid. Etymol. magn. in Λαβυρ.
[2] Lucian. in fugit. t. 3, p. 371.
[3] Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 913.
[4] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 291, B. Lucian. in Icarom. t. 2, p. 786.
[5] Diod. Sic. lib. 1, p. 55, lib. 4, p. 264 et 277. Plin. lib. 36, cap. 13, t. 2, p. 139.
[6] Diod. Sic. lib. 1, p. 56.
[7] Eustath. in odyss. lib. 11, p. 1688, lin. 51. Etymol. magn. in Λαβυρ.
[8] Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 34, p. 174.
[9] Strab. lib. 8, p. 369 et 373.
(1) J'en ai parlé dans le chapitre LIII de cet ouvrage.
[10] Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 2.
[11] Belon. Observat. liv. 1, chap. 6. Tournef. Voyag. t. 1, p. 65.

suivi ce dernier, et j'ai abrégé son récit dans mon texte. Ceux qui ont ajouté des notes critiques à son ouvrage, outre ce labyrinthe, en admettent un second à Cnosse, et citent principalement en leur faveur les médailles de cette ville, qui en représentent le plan, suivant la manière dont le concevaient les artistes. Car il y paraît, tantôt de forme carrée, tantôt de forme ronde; sur quelques-unes, il n'est qu'indiqué; sur d'autres, il renferme dans son milieu la tête du Minotaure [1]. J'en ai fait graver une dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, qui me paraît être du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et sur laquelle on voit d'un côté la figure du Minotaure, et de l'autre le plan informe du labyrinthe [2]. Il est donc certain que, dès ce temps-là, les Cnossiens se croyaient en possession de cette célèbre caverne; il paraît encore que les Gortiniens ne croyaient pas devoir la revendiquer, puisqu'ils ne l'ont jamais représentée sur leurs monnaies.

Le lieu où je place le labyrinthe de Crète n'est, suivant Tournefort [3], qu'à une lieue de Gortyne; et suivant Strabon [4], il est éloigné de Cnosse de six à sept lieues. Tout ce qu'on en doit conclure, c'est que le territoire de cette dernière ville s'étendait jusqu'auprès de la première.

A quoi servaient ces cavernes auxquelles on donnait le nom de labyrinthe? Je pense qu'elles furent d'abord ébauchées par la nature, qu'en certains endroits on en tira des pierres pour en construire des villes; que, plus anciennement, elles servirent de demeure ou d'asile aux habitants d'un canton exposé à des invasions fréquentes. Dans le voyage d'Anacharsis en Phocide, j'ai parlé de deux grandes cavernes du Parnasse, où se réfugièrent les peuples voisins; dans l'une, lors du déluge de Deucalion; dans l'autre, à l'arrivée de Xercès [5]. J'ajoute ici que, suivant Diodore de Sicile, les plus anciens Crétois habitaient les antres du mont Ida [6]. Ceux qu'on interrogeait sur les lieux mêmes, disaient que leur labyrinthe ne fut, dans l'origine, qu'une prison [7]. On a pu quelquefois le destiner à cet usage; mais il est difficile de croire que, pour s'assurer de quelques malheureux, on eût entrepris des travaux si immenses.

## NOTE C, CHAPITRE LXXIV.

*Sur la grandeur de l'île de Samos.* (Page 581.)

Strabon, Agathémère, Pline et Isidore, varient sur la circonférence de Samos. Suivant le premier, elle est de six cents stades [8], qui font vingt-deux de nos lieues et mille sept cents toises, chaque lieue de deux mille cinq cents toises; suivant le second [9], de six cent trente stades, ou vingt-trois lieues et deux mille trente-cinq toises; suivant Pline [10], de quatre vingt-sept milles Romains, c'est-à-dire de vingt-six lieues et deux cent soixante-douze toises; enfin, suivant Isidore [11], de cent milles Romains, c'est-à-dire de huit cents stades, ou trente lieues et six cents toises. On trouve souvent de pareilles différences dans les mesures des anciens.

## NOTE CI, CHAPITRE LXXIV.

*Sur l'Anneau de Polycrate.* (Page 585.)

Suivant saint Clément d'Alexandrie, cet anneau représentait une lyre [12]. Ce fait est peu important; mais on peut remarquer avec quelle attention les Romains conservaient les débris de l'antiquité. Du temps de Pline, on montrait à Rome dans le temple de la Concorde, une sardoine-onyx, que l'on disait être l'anneau de Polycrate, et que l'on tenait renfermée

[1] Médailles du Cabinet du roi.
[2] Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 24, p. 40.
[3] Tournef. Voyag. t. 1, p. 65.
[4] Strab. lib. 10, p. 476.
[5] Chapitre XXII de cet ouvrage.
[6] Diod. Sic. lib. 5, p. 334.
[7] Philoch. ap. Plut. t. 1, p. 6, E.
[8] Strab. lib. 14, p. 637.
[9] Agath. lib. 1, cap. 5, ap. Geogr. min. t. 2, p. 17.
[10] Plin. lib. 5, cap. 31, p. 286.
[11] Isid. ap. Plin. lib. 5, cap. 31, p. 286.
[12] Clem. Alex. in pædag. lib. 3, p. 289. Mariett. Pierr. grav. t. 1, p. 18.

dans un cornet d'or; c'était un présent d'Auguste [1]. Solin donne aussi le nom de sardoine à la pierre de Polycrate [2]; mais il paraît par le témoignage de quelques auteurs, et surtout d'Hérodote, que c'était une émeraude [3].

## NOTE CII, CHAPITRE LXXVI.

*Sur une inscription relative aux fêtes de Délos.* (Page 609.)

En 1739, M. le comte de Sandwich apporta d'Athènes à Londres, un marbre sur lequel est gravée une longue inscription. Elle contient l'état des sommes qui se trouvaient dues au temple de Délos, soit par des particuliers, soit par des villes entières. On y spécifie les sommes qui ont été acquittées, et celles qui ne l'ont pas été. On y marque aussi les frais de la Théorie, ou députation des Athéniens; savoir, pour la couronne d'or qui fut présentée au dieu, la main-d'œuvre comprise, mille cinq cents drachmes (mille trois cent cinquante livres); pour les trépieds donnés aux vainqueurs, la main-d'œuvre également comprise, mille drachmes (neuf cents livres); pour les Archithéores, un talent (cinq mille quatre cents livres); pour le capitaine de la galère qui avait transporté la Théorie, sept mille drachmes (six mille trois cents livres); pour l'achat de cent neuf bœufs destinés aux sacrifices, huit mille quatre cent quinze drachmes (sept mille cinq cent soixante-treize livres dix sous), etc. etc. Cette inscription, éclaircie par M. Taylor [4] et par le père Corsini [5], est de l'an avant Jésus-Christ 373 ou 372, et n'est antérieure que d'environ trente-deux ans au voyage du jeune Anacharsis à Délos.

## NOTE CIII, CHAPITRE LXXIX.

*Si les anciens philosophes Grecs ont admis l'unité de Dieu.* (Page 625.)

Les premiers apologistes du christianisme, et plusieurs auteurs modernes, à leur exemple, ont soutenu que les anciens philosophes n'avaient reconnu qu'un seul Dieu. D'autres modernes, au contraire, prétendant que les passages favorables à cette opinion ne doivent s'entendre que de la nature, de l'âme du monde, du soleil, placent presque tous ces philosophes au nombre des spinosistes et des athées [6]. Enfin, il a paru dans ces derniers temps des critiques qui, après de longues veilles consacrées à l'étude de l'ancienne philosophie, ont pris un juste milieu entre ces deux sentiments. De ce nombre sont Brucker et Moshem, dont les lumières m'ont été très-utiles.

Plusieurs causes contribuent à obscurcir cette question importante. Je vais en indiquer quelques-unes; mais je dois avertir auparavant qu'il s'agit ici principalement des philosophes qui précédèrent Aristote et Platon, parce que ce sont les seuls dont je parle dans mon ouvrage.

1° La plupart d'entre eux voulaient expliquer la formation et la conservation de l'univers par les seules qualités de la matière; cette méthode était si générale, qu'Anaxagore fut blâmé, ou de ne l'avoir pas toujours suivie, ou de ne l'avoir pas toujours abandonnée. Comme dans l'explication des faits particuliers, il avait recours tantôt à des causes naturelles, tantôt à cette intelligence qui, suivant lui, avait débrouillé le chaos, Aristote lui reprochait de faire au besoin descendre un dieu dans la machine [7], et Platon, de ne pas nous montrer dans chaque phénomène les voies de la sagesse divine [8]. Cela supposé, on ne peut conclure du silence des premiers physiciens, qu'ils n'aient pas admis un Dieu [9], et de quelques-unes de leurs expressions, qu'ils aient voulu donner à la matière toutes les perfections de la Divinité.

2° De tous les ouvrages philosophiques qui existaient du temps d'Aristote, il ne nous reste en entier qu'une partie des

[1] Plin. lib. 37, cap. 1, t. 2, p. 764.
[2] Solin. cap. 33, p. 63.
[3] Herodot. lib. 3, cap. 41.
[4] Marmor. Sandvicence, cum comment. et notis Joan. Taylor.
[5] Corsin. dissert. in append. ad. not. Græcor.
[6] Moshem. in Cudw. cap. 4, § 26, t. 1, p. 681.
[7] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844.
[8] Plat. in Phædon. t. 1, p. 98.
[9] Bruck. t. 1, p. 469 et 1174.

siens, une partie de ceux de Platon, un petit traité du pythagoricien Timée de Locres sur l'âme du monde, un traité de l'univers par Ocellus de Lucanie, autre disciple de Pythagore. Ocellus, dans ce petit traité, cherchant moins à développer la formation du monde, qu'à prouver son éternité, n'a pas occasion de faire agir la Divinité. Mais dans un de ses ouvrages dont Stobée nous a transmis un fragment, il disait que l'harmonie conserve le monde, et que Dieu est l'auteur de cette harmonie [1]. Cependant je veux bien ne pas m'appuyer de son autorité : mais Timée, Platon et Aristote ont établi formellement l'unité d'un Dieu; et ce n'est pas en passant, c'est dans des ouvrages suivis, et dans l'exposition de leurs systèmes fondés sur ce dogme.

Les écrits des autres philosophes ont péri. Nous n'en avons que des fragments, dont les uns déposent hautement en faveur de cette doctrine, dont les autres, en très-petit nombre, semblent la détruire : parmi ces derniers, il en est qu'on peut interpréter de diverses manières, et d'autres qui ont été recueillis et altérés par des auteurs d'une secte opposée, tels que ce Velléius que Cicéron introduit dans son ouvrage sur la nature des dieux, et qu'on accuse d'avoir défiguré plus d'une fois les opinions des anciens [2]. Si, d'après de si faibles témoignages, on voulait juger des opinions des anciens philosophes, on risquerait de faire à leur égard ce que, d'après quelques expressions détachées et mal interprétées, le père Hardouin a fait à l'égard de Descartes, Malebranche, Arnaud, et autres qu'il accuse d'athéisme.

3° Les premiers philosophes posaient pour principe, que rien ne se fait de rien [3]. De là ils conclurent, ou que le monde avait toujours été tel qu'il est, ou que du moins la matière est éternelle [4]. D'autre part, il existait une ancienne tradition, suivant laquelle toutes choses avaient été mises en ordre par l'Être suprême [5]. Plusieurs philosophes ne voulant abandonner ni le principe ni la tradition, cherchèrent à les concilier. Les uns, comme Aristote, dirent que cet être avait formé le monde de toute éternité [6]; les autres, comme Platon, qu'il ne l'avait formé que dans le temps et d'après une matière préexistante, informe, dénuée des perfections qui ne conviennent qu'à l'Être suprême [7]. L'un et l'autre étaient si éloignés de penser que leur opinion pût porter atteinte à la croyance de la Divinité, qu'Aristote n'a pas hésité à reconnaître Dieu comme première cause du mouvement [8], et Platon, comme l'unique ordonnateur de l'univers [9]. Or, de ce que les plus anciens philosophes n'ont pas connu la création proprement dite, plusieurs savants critiques prétendent qu'on ne les doit pas ranger dans la classe des athées [10].

4° Les anciens attachaient en général une autre idée que nous aux mots *incorporel*, *immatériel*, *simple* [11]. Quelques-uns, à la vérité, paraissent avoir conçu la Divinité comme une substance indivisible, sans étendue et sans mélange [12]; mais par substance spirituelle, la plupart n'entendaient qu'une matière infiniment déliée [13]. Cette erreur a subsisté

[1] Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 16, p. 52.

[2] Sam. Parker. disput. de Deo, disp. 1, sect. 6, p. 1[illegible] Reimman hist. Atheism. cap. 22, § 6, p. 166. Bruck. t. 1, p. 738. Moshem. in Cudw. cap. 1, § 7, not. y, t. 1, p. 16.

[3] Aristot. nat. auscult. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 316. Id. de gener. et corrupt. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 499, A. Id. de Xenoph. cap. 1, t. 1, p. 1241. Democr. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 44, etc. etc.

[4] Moshem. in Cudw. cap. 1, § 31, t. 1, p. 64.

[5] De mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 610.

[6] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 452. Id. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1001.

[7] Plat. in Tim. t. 3, p. 31, etc. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 405.

[8] Aristot. metaph. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 1000, etc.

[9] Plat. in Tim. Moshem. de creat. ex nihilo, § 16, etc. ap. Cudw. t. 2, p. 310, etc.

[10] Cudw. cap. 4, § 7, t. 1, p. 276. Beausobre, Hist. du Manich. liv. 5, chap. 5, t. 2, p. 239. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 508. Zimmerm. de Atheism. Plat. in amœn. litter. t. 12, p. 387.

[11] Bruck. t. 1, p. 690. Moshem. in Cudw. cap. 4, § 24, p. 630.

[12] Anaxagor. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 851, A; de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620, D; lib. 3, cap. 5, p. 652, E.

[13] Moshem. in Cudw. cap. 1, § 26, t. 1, p. 47, not. y. Id. in cap. 5, sect. 3, t. 2, p. 360. Beausobre, Hist. du Manich. liv. 3, chap. 1, t. 1, p. 474, chap. 2, p. 482.

pendant une longue suite de siècles [1], et même parmi des auteurs que l'Église révère; et, suivant quelques savants, on pourrait l'admettre sans mériter d'être accusé d'athéisme [2].

5° Outre la disette de monuments dont j'ai parlé plus haut, nous avons encore à nous plaindre de l'espèce de servitude où se trouvaient réduits les anciens philosophes. Le peuple se moquait de ses dieux, mais ne voulait pas en changer. Anaxagore avait dit que le soleil n'était qu'une pierre ou qu'une lame de métal enflammée [3]. Il fallait le condamner comme physicien; on l'accusa d'impiété. De pareils exemples avaient depuis longtemps accoutumé les philosophes à user de ménagements. De là cette doctrine secrète qu'il n'était pas permis de révéler aux profanes. « Il est très-difficile, dit « Platon [4], de se faire une juste idée de l'auteur de cet uni- « vers; et, si on parvenait à la concevoir, il faudrait bien se « garder de la publier. » De là ces expressions équivoques qui conciliaient en quelque manière l'erreur et la vérité. Le nom de Dieu est de ce nombre. Un ancien abus en avait étendu l'usage à tout ce qui, dans l'univers, excite notre admiration; à tout ce qui, parmi les hommes, brille par l'excellence du mérite ou du pouvoir. On le trouve dans les auteurs les plus religieux, employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel [5]. En se montrant tour à tour sous l'une ou l'autre de ces formes, il satisfaisait également le peuple et les gens instruits. Ainsi quand un auteur accorde le nom de Dieu à la nature, à l'âme du monde, aux astres, on est en droit de demander en quel sens il prenait cette expression, et si, au-dessus de ces objets, il ne plaçait pas un dieu unique auteur de toutes choses.

6° Cette remarque est surtout applicable à deux opinions généralement introduites parmi les peuples de l'antiquité. L'une admettait au-dessus de nous des génies destinés à régler la marche de l'univers. Si cette idée n'a pas tiré son origine d'une tradition ancienne et respectable, elle a dû naître dans les pays où le souverain confiait les soins de son royaume à la vigilance de ses ministres. Il paraît en effet que les Grecs la reçurent des peuples qui vivaient sous un gouvernement monarchique [6]; et, de plus, l'auteur d'un ouvrage, attribué faussement à Aristote, mais néanmoins très-ancien, observe que, puisqu'il n'est pas de la dignité du roi de Perse de s'occuper des minces détails de l'administration, ce travail convient encore moins à l'Être suprême [7].

La seconde opinion avait pour objet cette continuité d'actions et de réactions qu'on voit dans toute la nature. On supposa des âmes particulières dans la pierre d'aimant [8], et dans les corps où l'on croyait distinguer un principe de mouvement et des étincelles de vie. On supposa une âme universelle, répandue dans toutes les parties de ce grand tout. Cette idée n'était pas contraire à la saine doctrine. Car rien n'empêche de dire que Dieu a renfermé dans la matière un agent invisible, un principe vital qui en dirige les opérations [9]. Mais par une suite de l'abus dont je viens de parler, le nom de Dieu fut quelquefois décerné aux génies et à l'âme du monde. De là les accusations intentées contre plusieurs philosophes, et en particulier contre Platon et contre Pythagore.

Comme le premier, ainsi que je l'ai déjà dit, emploie le nom de Dieu tantôt au singulier, tantôt au pluriel [10], on lui a reproché de s'être contredit [11]. La réponse était facile. Dans son *Timée*, Platon, développant avec ordre ses idées, dit que Dieu forma l'univers, et que, pour le régir, il établit des dieux subalternes, ou des génies, ouvrages de ses mains,

[1] Moshem. in. Cudw. cap. 5, sect. 3, § 26, not. L, t. 2, p. 434.

[2] Id. ibid. cap. 3, § 4, t. 1, p. 136. Beausobre, Hist. du Manich. liv. 3, chap. 2, t. 1, p. 485.

[3] Plut. de superst. t. 2, p. 169, F. Sotion. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 12. Euseb. præp. evang. lib. 14, § 14, p. 750.

[4] Plat. in Tim. t. 3, p. 28.

[5] Xenoph. Plat.

[6] Plut. de oracl. def. t. 2, p. 415.

[7] De mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611.

[8] Thales. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620, D.

[9] Cudw. cap. 3, § 2, t. 1, p. 99. Moshem. ibid. in Cudw. cap. 5, sect. 1, § 26, not. L, t. 3, p. 434.

[10] Plat. in Tim. t. 3, p. 27; id. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716, etc. etc.

[11] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 12, t. 2, p. 406. Bayle, Contin. des Pens. t. 3, § 26.

dépositaires de sa puissance, et soumis à ses ordres. Ici la distinction entre le Dieu suprême et les autres dieux est si clairement énoncée, qu'il est impossible de la méconnaître, et Platon pouvait prêter les mêmes vues, et demander les mêmes grâces au souverain et à ses ministres. Si quelquefois il donne le nom de dieu au monde, au ciel, aux astres, à la terre, etc. il est visible qu'il entend seulement les génies et les âmes, que Dieu a semés dans les différentes parties de l'univers, pour en diriger les mouvements. Je n'ai rien trouvé dans ses autres ouvrages qui démentît cette doctrine.

Les imputations faites à Pythagore ne sont pas moins graves, et ne paraissent pas mieux fondées. Il admettait, dit-on, une âme répandue dans toute la nature, étroitement unie avec tous les êtres qu'elle meut, conserve et reproduit sans cesse; principe éternel dont nos âmes sont émanées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu [1]. On ajoute que n'ayant pas d'autre idée de la Divinité, il doit être rangé parmi les athées.

De savants critiques se sont élevés contre cette accusation [2], fondée uniquement sur un petit nombre de passages susceptibles d'une interprétation favorable. Des volumes entiers suffiraient à peine pour rédiger ce qu'on a écrit pour et contre ce philosophe; je me borne à quelques réflexions.

On ne saurait prouver que Pythagore ait confondu l'âme du monde avec la Divinité, et tout concourt à nous persuader qu'il a distingué l'une de l'autre. Comme nous ne pouvons juger de ses sentiments que par ceux de ses disciples, voyons comment quelques-uns d'entre eux se sont exprimés dans des fragments qui nous restent de leurs écrits.

« Dieu ne s'est pas contenté de former toutes choses, il « conserve et gouverne tout [3]. Un général donne ses ordres « à son armée, un pilote à son équipage, Dieu au monde [4]. « Il est, par rapport à l'univers, ce qu'un roi est par rapport « à son empire [5]. L'univers ne pourrait subsister, s'il n'était « dirigé par l'harmonie et par la Providence [6]. Dieu est bon, « sage et heureux par lui-même [7]. Il est regardé comme le « père des dieux et des hommes, parce qu'il répand ses bien- « faits sur tous ses sujets. Législateur équitable, précepteur « éclairé, il ne perd jamais de vue les soins de son empire. « Nous devons modeler nos vertus sur les siennes, qui sont « pures et exemptes de toute affection grossière [8].

« Un roi qui remplit ses devoirs est l'image de Dieu [9]. L'u- « nion qui règne entre lui et ses sujets est la même qui règne « entre Dieu et le monde [10].

« Il n'y a qu'un Dieu, très-grand, très-haut, et gouvernant « toutes choses. Il en est d'autres qui possèdent différents « degrés de puissance, et qui obéissent à ses ordres. Ils sont à « son égard ce qu'est le chœur par rapport au coryphée, ce que « sont les soldats par rapport au général [11]. »

Ces fragments contredisent si formellement l'idée qu'on a voulu nous donner des opinions de Pythagore, que des critiques [12] ont pris le parti de jeter sur leur authenticité des doutes qui n'ont pas arrêté des savants également exercés dans la critique [13]. Et en effet, la doctrine déposée dans ces fragments est conforme à celle de Timée, qui distingue expressément l'Être suprême d'avec l'âme du monde, qu'il suppose produite par cet être. On a prétendu qu'il avait altéré le système de son maître [14]. Ainsi, pour condamner Pythagore, il suffira de rapporter quelques passages recueillis par des écrivains postérieurs de cinq à six cents ans à ce philosophe, et dont il est possible qu'ils n'aient pas saisi le véritable sens; et, pour le justifier, il ne suffira pas de citer une foule d'autorités qui déposent en sa faveur, et surtout celle d'un de ses disciples qui vivait presque dans le même temps que lui, et qui, dans un ouvrage conservé en entier, expose un système lié dans toutes ses parties.

Cependant on peut, à l'exemple de plusieurs critiques éclairés, concilier le témoignage de Timée avec ceux qu'on lui oppose. Pythagore reconnaissait un Dieu suprême, auteur et conservateur du monde, être infiniment bon et sage, qui étend sa providence partout; voilà ce qu'attestent Timée et les autres Pythagoriciens dont j'ai cité les fragments. Pythagore supposait que Dieu vivifie le monde par une âme tellement attachée à la matière, qu'elle ne peut pas en être séparée; cette âme peut être considérée comme un feu subtil, comme une flamme pure; quelques Pythagoriciens lui donnaient le nom de Dieu, parce que c'est le nom qu'ils accordaient à tout ce qui sortait des mains de l'être suprême; voilà, si je ne me trompe, la seule manière d'expliquer les passages qui jettent des doutes sur l'orthodoxie de Pythagore.

Enfin, il est possible que quelques Pythagoriciens, voulant nous donner une image sensible de l'action de Dieu sur toute la nature, aient pensé qu'il est tout entier en tous lieux, et qu'il *informe* l'univers comme notre âme *informe* notre corps. C'est l'opinion que semble leur prêter le grand prêtre de Cérès, au chapitre XXX de cet ouvrage. J'en ai fait usage en cet endroit pour me rapprocher des auteurs que je citais en note, et pour ne pas prononcer sur des questions qu'il est aussi pénible qu'inutile d'agiter. Car enfin, ce n'est pas d'après quelques expressions équivoques, et par un long étalage de principes et de conséquences qu'il faut juger de la croyance de Pythagore. C'est par sa morale pratique, et surtout par cet Institut qu'il avait formé, et dont un des principaux devoirs était de s'occuper de la Divinité [1], de se tenir toujours en sa présence, et de mériter ses faveurs par les abstinences, la prière, la méditation et la pureté de cœur [2]. Il faut avouer que ces pieux exercices ne conviendraient guère à une société de spinosistes.

7° Écoutons maintenant l'auteur des *Pensées sur la Comète*. « Quel est l'état de la question lorsqu'on veut philo- « sopher touchant l'unité de Dieu? C'est de savoir s'il y a une « intelligence parfaitement simple, totalement distinguée de la « matière et de la forme du monde, et productrice de toutes « choses. Si l'on affirme cela, l'on croit qu'il n'y a qu'un Dieu; « mais si l'on ne l'affirme pas, on a beau siffler tous les dieux « du paganisme, et témoigner de l'horreur pour la multitude « des dieux, on admettra réellement une infinité de dieux. » Bayle ajoute qu'il serait mal aisé de trouver, parmi les anciens, des auteurs qui aient admis l'unité de Dieu, sans entendre une substance composée. « Or, une telle substance n'est « une qu'abusivement et improprement, ou que sous la no- « tion arbitraire d'un certain tout, ou d'un être collectif [3]. »

Si pour être placé parmi les polythéistes, il suffit de n'avoir pas de justes idées sur la nature des esprits, il faut, suivant Bayle lui-même, condamner non-seulement Pythagore, Platon, Socrate, et tous les anciens [4], mais encore presque tous ceux qui, jusqu'à nos jours, ont écrit sur ces matières. Car voici ce qu'il dit dans son Dictionnaire [5] : « Jusqu'à M. Descartes, tous nos docteurs, soit théologiens, « soit philosophes, avaient donné une étendue aux esprits, « infinie à Dieu, finie aux anges et aux âmes raisonnables. Il « est vrai qu'ils soutenaient que cette étendue n'est point « matérielle, ni composée de parties, et que les esprits sont « tout entiers dans chaque partie de l'espace qu'ils occupent. « De là sont sorties les trois espèces de présence locale : la « première pour les corps, la seconde pour les esprits créés, « la troisième pour Dieu. Les cartésiens ont renversé tous ces « dogmes; ils disent que les esprits n'ont aucune sorte d'é-

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 62. Minuc. Felix, p. 121. Cyrill. ap. Bruck. t. 1, p. 1075. Justin. mart. cohort. ad gentes, p. 20.

[2] Beausobre, Hist. du Manich. liv. 5, chap. 2, t. 2, p. 172. Reimmann. histor. Atheism. cap. 20, p. 150, et alii. ap. Bruck. t. 1, p. 1081.

[3] Stheneid. ap. Stob. serm. 46, p. 332.

[4] Archyt. ibid. serm. 1, p. 15.

[5] Diotog. ibid. serm. 46, p. 330.

[6] Hippod. ap. Stob. serm. 101, p. 555, lin. 26.

[7] Stheneid. ap. Stob. serm. 46, p. 332. Euryphant. ibid. p. 333.

[8] Stheneid ap. Stob. serm. 46, Archyt. ibid. serm. 1, p. 13.

[9] Diotog. ibid. serm. 46, p. 330.

[10] Ecphant. ibid. p. 334.

[11] Onatas, ibid. eclog. phys. lib. 1, cap. 3, p. 4.

[12] Conring et Thomas ap. Bruck. t. 1, p. 1040 et 1102.

[13] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 529.

[14] Bruck. t. 1, p. 1093.

[1] Plut. in Num. t. 1, p. 69. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Aur. carm.

[2] Jambl. cap. 16, p. 57. Anonym. ap. Phot. p. 1313. Diod. Sic. excerpt. Val. p. 245 et 246.

[3] Bayle, Contin. des Pens. t. 3, § 66.

[4] Moshem. in Cudw. cap. 4, § 27, not. n, p. 684.

[5] Art. Simonide, not. F.

« tendue ni de présence locale ; mais on rejette leur sentiment « comme très-absurde. Disons donc qu'encore aujourd'hui « tous nos philosophes et tous nos théologiens enseignent, « conformément aux idées populaires, que la substance de « Dieu est répandue dans des espaces infinis. Or il est cer- « tain que c'est ruiner d'un côté ce que l'on avait bâti de « l'autre ; c'est redonner en effet à Dieu la matérialité qu'on « lui avait ôtée. »

L'état de la question n'est donc pas tel que Bayle l'a proposé. Mais il s'agit de savoir si Platon, et d'autres philosophes antérieurs à Platon, ont reconnu un premier être, éternel, infiniment intelligent, infiniment sage et bon ; qui a formé l'univers de toute éternité ou dans le temps ; qui le conserve et le gouverne par lui-même ou par ses ministres ; qui a destiné dans ce monde ou dans l'autre des récompenses à la vertu ou des punitions au crime. Ces dogmes sont clairement énoncés dans les écrits de presque tous les anciens philosophes. S'ils y sont accompagnés d'erreurs grossières sur l'essence de Dieu, nous répondrons que ces auteurs ne les avaient pas aperçues, ou du moins ne croyaient pas qu'elles détruisissent l'unité de l'Être suprême [1]. Nous dirons encore qu'il n'est pas juste de reprocher à des écrivains qui ne sont plus, des conséquences qu'ils auraient vraisemblablement rejetées, s'ils en avaient connu le danger [2]. Nous dirons aussi que notre intention n'est pas de soutenir que les philosophes dont je parle avaient des idées aussi saines sur la Divinité que les nôtres, mais seulement qu'ils étaient en général aussi éloignés de l'athéisme que du polythéisme.

## NOTE CIV, CHAPITRE LXXIX.

*Sur la théologie morale des anciens philosophes Grecs.* (Page 627.)

Les premiers écrivains de l'Église eurent soin de recueillir les témoignages des poëtes et des philosophes Grecs, favorables au dogme de l'unité d'un Dieu, à celui de la Providence, et à d'autres également essentiels [3].

Ils crurent aussi devoir rapprocher de la morale du christianisme celle que les anciens philosophes avaient établie parmi les nations, et reconnurent que la seconde, malgré son imperfection, avait préparé les esprits à recevoir la première, beaucoup plus pure [4].

Il a paru dans ces derniers temps différents ouvrages sur la doctrine religieuse des païens [5] ; et de très-savants critiques, après l'avoir approfondie, ont reconnu que, sur certains points, elle mérite les plus grands éloges. Voici comment s'explique M. Fréret, par rapport au plus essentiel des dogmes : « Les Égyptiens et les Grecs ont donc connu et « adoré le Dieu suprême, le vrai Dieu, quoique d'une ma- « nière indigne de lui [6]. » Quant à la morale, écoutons le célèbre Huet, évêque d'Avranches. *Ac mihi quidem sæpe numero contigit, ut cum ea legerem, quæ ad vitam recte probeque instituendam, vel a Platone, vel ab Aristotele, vel a Cicerone, vel ab Epicteto tradita sunt, mihi viderer ex aliquibus christianorum scriptis capere normam pietatis* [7].

Autorisé par de si grands exemples, et forcé, par le plan de mon ouvrage, à donner un précis de la théologie morale des Grecs, je suis bien éloigné de penser qu'on puisse la confondre avec la nôtre, qui est d'un ordre infiniment supérieur. Sans relever ici les avantages qui distinguent l'ouvrage de la sagesse divine, je me borne à un seul article. Les législateurs de la Grèce s'étaient contentés de dire : *Honorez les dieux*. L'Évangile dit : *Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur, et le prochain comme vous-même* [8]. Cette loi, qui les renferme et qui les anime toutes, saint Augustin prétend que Platon l'avait connue en partie [1] ; mais ce que Platon avait enseigné à cet égard n'était qu'une suite de sa théorie sur le souverain bien, et influa si peu sur la morale des Grecs, qu'Aristote assure qu'il serait absurde de dire qu'on aime Jupiter [2].

## NOTE CV, CHAPITRE LXXX.

*Sur quelques citations de cet ouvrage.* (Page 630.)

A l'époque que j'ai choisie, il courait dans la Grèce des hymnes et d'autres poésies qu'on attribuait à de très-anciens poëtes ; les personnes instruites en connaissaient si bien la supposition, qu'Aristote doutait même de l'existence d'Orphée [3]. Dans la suite, on plaça les noms les plus célèbres à la tête de quantité d'écrits dont les vrais auteurs étaient ignorés. Tels sont quelques traités qui se trouvent aujourd'hui dans les éditions de Platon et d'Aristote ; je les ai cités quelquefois sous les noms de ces grands hommes, pour abréger, et parce qu'ils sont insérés parmi leurs ouvrages.

## NOTE CVI, CHAPITRE LXXX.

*Sur le nombre des pièces de théâtre qui existaient parmi les Grecs, vers le milieu du 4e siècle avant J. C.* (Page 634.)

C'est d'après Suidas, Athénée, et d'autres auteurs dont les témoignages ont été recueillis par Fabricius [4], que j'ai porté à environ trois mille le nombre de ces pièces. Les calculs de ces écrivains ne méritent pas la même confiance pour chaque article en particulier. Mais il faut observer qu'ils ont cité quantité d'auteurs dramatiques, qui vécurent avant le jeune Anacharsis, ou de son temps, sans spécifier le nombre de pièces qu'ils avaient composées. S'il y a exagération d'un côté, il y a omission de l'autre, et le résultat ne pouvait guère différer de celui que j'ai donné. Il monterait peut-être au triple et au quadruple, si, au lieu de m'arrêter à une époque précise, j'avais suivi toute l'histoire du théâtre Grec. Car, dans le peu de monuments qui servent à l'éclaircir, il est fait mention d'environ trois cent cinquante poëtes qui avaient composé des tragédies et des comédies [5].

Il ne nous reste en entier que sept pièces d'Eschyle, sept de Sophocle, dix-neuf d'Euripide, onze d'Aristophane ; en tout quarante-quatre. On peut y joindre les dix-neuf pièces de Plaute et les six de Térence, qui sont des copies ou des imitations des comédies Grecques

Le temps n'a épargné aucune des branches de la littérature des Grecs : livres d'histoire, ouvrages relatifs aux sciences exactes, systèmes de philosophie, traités de politique, de morale, de médecine, etc. presque tout a péri : les livres des Romains ont eu le même sort ; ceux des Égyptiens, des Phéniciens et de plusieurs autres nations éclairées, ont été engloutis dans un naufrage presque universel.

Les copies d'un ouvrage se multipliaient autrefois si difficilement, il fallait être si riche pour se former une petite bibliothèque, que les lumières d'un pays avaient beaucoup de peine à pénétrer dans un autre, et encore plus à se perpétuer dans le même endroit. Cette considération devrait nous rendre très-circonspects à l'égard des connaissances que nous accordons ou que nous refusons aux anciens.

Le défaut des moyens, qui les égarait souvent au milieu de leurs recherches, n'arrête plus les modernes. L'imprimerie, cet heureux fruit du hasard, cette découverte, peut-être la plus importante de toutes, met et fixe dans le commerce les idées de tous les temps et de tous les peuples. Jamais elle ne permettra que les lumières s'éteignent, et peut-être les portera-t-elle à un point, qu'elles seront autant au-dessus des nôtres, que les nôtres nous paraissent être au-dessus de celles des anciens. Ce serait un beau sujet à traiter que l'influence qu'a eue jusqu'à présent l'imprimerie sur les esprits, et celle qu'elle aura dans la suite.

[1] Moshem. dissert. de creat. ap. Cudw. t. 2, p. 315.
[2] Id. in Cudw. cap. 4, t. 1, p. 685.
[3] Clem. Alex. strom. lib. 5 et 6. Lactant. divin. inst. lib. 1, cap. 5. August. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9, lib. 18, cap. 47. Euseb. præpar. evang. lib. 11. Minuc. Felix, etc. etc.
[4] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 331, 366, 376, etc.
[5] Mourgues, Plan théolog. du Pythagor. Thomassin, Méth. d'enseigner les lettres hum. Id. Méth. d'enseigner la Philosophie. Burigny, Théolog. païenne. Cudw. syst. intellect. passim.
[6] Défense de la Chronol. p. 379 et 380.
[7] Huet. Alnetan. quæst. lib. 2, p. 92.
[8] Luc. cap. 22, vers 37.

[1] August. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9.
[2] Aristot. magn. mor. lib. 2, cap. 11, t. 2, p. 187, D.
[3] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 38, t. 2, p. 429.
[4] Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 736.
[5] Id. ibid. et p. 62.

## NOTE CVII, CHAPITRE LXXX.

*Sur les griphes et sur les impromptu.*

Le mot *griphe* signifie un filet, et c'est ainsi que furent désignés certains problèmes qu'on se faisait un jeu de proposer pendant le souper, et dont la solution embarrassait quelquefois les convives[1]. Ceux qui ne pouvaient pas les résoudre, se soumettaient à une peine.

On distinguait différentes espèces de griphes. Les uns n'étaient à proprement parler que des énigmes. Tel est celui-ci : « Je suis très-grande à ma naissance, très-grande dans ma « vieillesse, très-petite dans la vigueur de l'âge[2]. » *L'ombre.* Tel est cet autre. « Il existe deux sœurs qui ne cessent de « s'engendrer l'une l'autre[3]. » *Le jour et la nuit.* Le mot qui désigne le jour est féminin en grec.

D'autres griphes roulaient sur la ressemblance des noms. Par exemple : « Qu'est-ce qui se trouve à la fois sur la terre, « dans la mer et dans les cieux[4]? *Le chien, le serpent et l'ourse.* On a donné le nom de ces animaux à des constellations.

D'autres jouaient sur les lettres, sur les syllabes, sur les mots. On demandait un vers déjà connu qui commençât par telle lettre, ou qui manquât de telle autre; un vers qui commençât ou se terminât par des syllabes indiquées[5]; des vers dont les pieds fussent composés d'un même nombre des lettres, ou pussent changer mutuellement de place sans nuire à la clarté ou à l'harmonie[6].

[1] Suid. in Γριφ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 20.
[2] Theodect. ap. Athen. lib. 10 cap. 10, p. 451, F.
[3] Id. ibid.
[4] Id. ibid. cap. 20, p. 453, B.
[5] Id. ibid. cap. 16, p. 448, D.
[6] Id. ibid. cap. 20, p. 455, B.

Ces derniers griphes, et d'autres que je pourrais citer[1], ayant quelques rapports avec nos logogriphes qui sont plus connus, j'ai cru pouvoir leur donner ce nom dans le chapitre XXV de cet ouvrage.

Les poëtes, et surtout les auteurs de comédies, faisaient souvent usage de ces griphes. Il paraît qu'on en avait composé des recueils, et c'est un de ces recueils que je suppose dans la bibliothèque d'Euclide.

Je dis dans le même endroit que la bibliothèque d'Euclide contenait des impromptu. Je cite en marge un passage d'Athénée, qui rapporte six vers de Simonide faits sur-le-champ. On peut demander en conséquence si l'usage d'improviser n'était pas connu de ces Grecs, doués d'une imagination au moins aussi vive que les Italiens, et dont la langue se prêtait encore plus à la poésie que la langue Italienne. Voici deux faits dont l'un est antérieur de deux siècles, et l'autre postérieur de trois siècles au voyage d'Anacharsis : 1° Les premiers essais de la tragédie ne furent que des impromptu; et Aristote fait entendre qu'ils étaient en vers[2]. 2° Strabon cite un poëte qui vivait de son temps, et qui était de Tarse en Cilicie : quelque sujet qu'on lui proposât, il le traitait en vers avec tant de supériorité, qu'il semblait inspiré par Apollon : il réussissait surtout dans les sujets de tragédie[3]. Strabon observe que ce talent était assez commun parmi les habitants de Tarse[4]. Et de là était venue sans doute l'épithète de Tarsique qu'on donnait à certains poëtes qui produisaient, sans préparation, des scènes de tragédie, au gré de ceux qui les demandaient[5].

[1] Theodect. ap. Athen. lib. 10, cap. 20, p. 453, D.
[2] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654, E, et 655, B.
[3] Strab. lib. 14, p. 676.
[4] Id. ibid. p. 674.
[5] Diog. Laert. lib. 4, § 58. Menag. ibid.

FIN DES NOTES

# TABLES.

## AVERTISSEMENT SUR LES TABLES SUIVANTES.

J'ai pensé que ces tables pourraient être utiles à ceux qui liront le *Voyage du jeune Anacharsis*, et à ceux qui ne le liront pas.

La première contient les principales époques de l'histoire grecque, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre. Je les ai toutes discutées avec soin; et, quoique j'eusse choisi des guides très-éclairés, je n'ai presque jamais déféré à leurs opinions qu'après les avoir comparées à celles des autres chronologistes.

J'ai donné des tables d'approximation, pour les distances des lieux, et pour la valeur des monnaies d'Athènes, parce qu'il est souvent question dans mon ouvrage, et de ces monnaies, et de ces distances. Les Tables des mesures itinéraires des Romains étaient nécessaires pour parvenir à la connaissance des mesures des Grecs.

Je n'ai évalué ni les mesures cubiques des anciens, ni les monnaies des différents peuples de la Grèce, parce que j'aurai rarement occasion d'en parler, et que je n'ai trouvé que des résultats incertains.

Sur ces sortes de matières, on n'obtient souvent, à force de recherches, que le droit d'avouer son ignorance; et je crois l'avoir acquis.

## PREMIÈRE TABLE,

CONTENANT

LES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE GRECQUE, DEPUIS LA FONDATION DU ROYAUME D'ARGOS, JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE D'ALEXANDRE.

Je dois avertir que, pour les temps antérieurs à la première des Olympiades, j'ai presque toujours suivi les calculs de feu M. Freret, tels qu'ils sont exposés, soit dans sa *Défense de la Chronologie*, soit dans plusieurs de ses Mémoires insérés parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres. Quant aux temps postérieurs à la première Olympiade, je me suis communément réglé sur les *Fastes Attiques* du père Corsini.

*N. B.* Dans cette nouvelle édition, plusieurs dates ont été rectifiées, et quelques-unes ajoutées, d'après les monuments anciens et les ouvrages des plus habiles chronologistes, entre autres celui du savant Larcher sur la *Chronologie d'Hérodote*.

| | Années av. J. C. |
|---|---|
| Colonie conduite par Inachus à Argos. | 1970 |
| Phoronée son fils. | 1945 |
| Déluge d'Ogygès dans la Béotie. | 1796 |
| Colonie de Cécrops à Athènes. | 1657 |
| Colonie de Cadmus à Thèbes. | 1594 |
| Colonie de Danaüs à Argos. | 1586 |
| Déluge de Deucalion aux environs du Parnasse, ou dans la partie méridionale de la Thessalie. | 1580 |
| Commencement des arts dans la Grèce. | 1547 |
| Règne de Persée à Argos. | 1458 |
| Fondation de Troie. | 1425 |
| Naissance d'Hercule. | 1384 |
| Arrivée de Pélops dans la Grèce. | 1362 |
| Expédition des Argonautes : on peut placer cette époque vers l'an | 1360 |
| Naissance de Thésée. | 1346 |
| Première guerre de Thèbes, entre Etéocle et Polynice, fils d'Œdipe. | 1317 |
| Guerre de Thésée contre Créon, roi de Thèbes. | 1314 |
| Règne d'Atrée, fils de Pélops, à Argos. | 1310 |
| Seconde guerre de Thèbes, ou guerre des Épigones. | 1307 |
| Prise de Troie, dix-sept jours avant le solstice d'été. | 1270 |
| Conquête du Péloponèse par les Héraclides. | 1190 |
| Mort de Codrus, dernier roi d'Athènes, et établissement des Archontes perpétuels en cette ville. | 1132 |
| Passage des Ioniens dans l'Asie Mineure. Ils y fondent les villes d'Éphèse, de Milet, de Colophon, etc. | 1130 |
| Homère, vers l'an | 900 |
| Rétablissement des jeux Olympiques, par Iphitus. | 884 |
| Législation de Lycurgue. | 845 |
| Sa mort. | 841 |
| Nicandre, fils de Charilaüs, roi de Lacédémone. | 824 |

### HUITIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 800, jusqu'à l'an 700.

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| j | | Olympiade où Corœbus remporta le prix du stade, et qui a depuis servi de principale époque à la chronologie. | 776 |
| | | (Chaque Olympiade est composée de quatre années. Chacune de ces années commençant à la nouvelle lune qui suit le solstice d'été, répond à deux années juliennes, et comprend les six derniers mois de l'une et les six premiers de la suivante.) | |
| ij | 3 | Théopompe, petit-fils de Charilaüs, neveu de Lycurgue, monte sur le trône de Lacédémone. | 770 |
| v | 3 | Ceux de Chalcis dans l'Eubée envoient une colonie à Naxos en Sicile. | 758 |
| | | Fondation de Crotone. | |
| | 4 | Syracuse fondée par les Corinthiens. | 757 |
| | | Fondation de Sybaris. | |
| vj | 3 | Charops, premier archonte décennal à Athènes. | 754 |
| vij | 1 | Ceux de Naxos en Sicile établissent une colonie à Catane. | 752 |
| ix | 2 | Commencement de la première guerre de Messénie. | 743 |
| xiv | 1 | Fin de la première guerre de Messénie. | 724 |
| | | La double course du stade, admise aux jeux Olympiques. | |
| xviij | 1 | Rétablissement de la lutte et du pentathle aux jeux Olympiques. | 708 |

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| xix | 2 | Phalante, Lacédémonien, conduit une colonie à Tarente. | 703 |

## SEPTIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 700, jusqu'à l'an 600.

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| xxiv | 1 | Créon, premier archonte annuel à Athènes. | 684 |
| | 3 | Commencement de la seconde guerre de Messénie. | 682 |
| | | Vers le même temps, le poëte Alcée fleurit. | |
| xxv | 1 | Course des chars à quatre chevaux, instituée à Olympie vers l'an | 680 |
| xxvj | 1 | Établissement des jeux Carnéens à Sparte. | 676 |
| xxviij | 1 | Fin de la seconde guerre de Messénie, par la prise d'Ira. | 668 |
| | | Une colonie de Messéniens, de Pyliens et de Mothonéens s'établit à Zancle en Sicile. Cette ville prit dans la suite le nom de Messane. | 667 |
| xxix | 2 | Cypsélus s'empare du trône de Corinthe, et règne trente ans. | 663 |
| | | Fondation de Byzance par ceux de Mégare. | |
| xxxiij | 1 | Le combat du pancrace admis aux jeux Olympiques. | 648 |
| xxxiv | 1 | Terpandre, poëte et musicien de Lesbos, fleurit. | 644 |
| xxxv | 1 | Naissance de Thalès, chef de l'école d'Ionie. | 640 |
| | 3 | Naissance de Solon. | 638 |
| xxxvij | 1 | Le combat de la course et de la lutte pour les enfants, introduit aux jeux Olympiques. | 632 |
| xxxviij | 1 | Mort de Cypsélus, tyran de Corinthe. Son fils Périandre lui succède. | 628 |
| xxxix | 1 | Archontat et législation de Dracon à Athènes. | 624 |
| xlj | 1 | Pugilat des enfants établi aux jeux Olympiques. | 616 |
| xlij | 1 | Meurtre des partisans de Cylon à Athènes. | 612 |
| | 2 | Alcée et Sapho, poëtes, fleurissent. | 611 |
| | 3 | Naissance du philosophe Anaximandre. | 610 |
| xliij | 1 | Naissance de Pythagore. | 608 |
| | | Il mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. | |

## SIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 600, jusqu'à l'an 500.

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| xlv | 2 | Fondation de Marseille. | 599 |
| | 4 | Éclipse de soleil prédite par Thalès, et survenue pendant la bataille que se livraient Cyaxare, roi des Mèdes, et Alyatès, roi de Lydie, le 21 juillet, à 5 h. 1/4 du matin. | 597 |
| | | Épiménide de Crète purifie la ville d'Athènes souillée par le meurtre des partisans de Cylon. | |
| xlvj | 1 | Solon, dans l'assemblée des Amphictyons, fait prendre la résolution de marcher contre ceux de Cirrha, accusés d'impiété envers le temple de Delphes. | 596 |
| | 3 | Archontat et législation de Solon. | 594 |
| xlvij | 1 | Arrivée du sage Anacharsis à Athènes. | 592 |
| | | Pittacus commence à régner à Mytilène. | 590 |
| | | Il conserve le pouvoir pendant dix ans. | |
| | | Prise et destruction de Cirrha ou Crissa. | |
| xlviij | 4 | Concours de musiciens, établi aux jeux Pythiques. | 585 |
| xlviij | 4 | Ces jeux se célébraient à Delphes au printemps. | |
| xlix | | Première Pythiade, servant d'époque au calcul des années où l'on célébrait les jeux publics à Delphes. | 581 |
| l | 1 | Premiers essais de la comédie, par Susarion. | 580 |
| | | Pittacus abdique la tyrannie de Mytilène. | |
| | | Quelques années après, Thespis donne les premiers essais de la tragédie. | |
| lj | 2 | Anaximandre, philosophe de l'école ionique, devient célèbre. | 575 |
| | 3 | Ésope florissait. | 574 |
| | 4 | Solon va en Égypte, à Sardes. | 573 |
| liv | 2 | Mort de Périandre, après un règne de soixante-dix ans. Les Corinthiens recouvrent leur liberté. | 563 |
| lv | 1 | Cyrus monte sur le trône. Commencement de l'empire des Perses. | 560 |
| | | Pisistrate usurpe le pouvoir souverain à Athènes. | |
| | 2 | Il est chassé de cette ville. | 559 |
| | | Solon meurt âgé de quatre-vingts ans. | |
| | 3 | Naissance du poëte Simonide de Céos. | 558 |
| | 4 | Rétablissement de Pisistrate. | 557 |
| lvij | 3 | Le poëte Théognis florissait. | 550 |
| lviij | 1 | Incendie du temple de Delphes, rétabli ensuite par les Alcméonides. | 548 |
| lix | 1 | Bataille de Thymbrée. Crœsus, roi de Lydie, est défait. Cyrus s'empare de la ville de Sardes. | 544 |
| | | Mort du philosophe Thalès. | |
| lxj | 1 | Thespis donne son Alceste. Prix établi pour la tragédie. | 536 |
| lxij | 1 | Anacréon florissait. | 532 |
| | 4 | Mort de Cyrus. Son fils Cambyse lui succède. | 529 |
| lxiij | 2 | Mort de Pisistrate, tyran d'Athènes Ses fils Hippias et Hipparque lui succèdent. | 527 |
| | 4 | Naissance du poëte Eschyle. | 525 |
| lxiv | 1 | Chœrilus, auteur tragique, florissait. | 524 |
| | 3 | Mort de Polycrate, tyran de Samos, après onze ans de règne. | 522 |
| | 4 | Darius, fils d'Hystaspe, commence à régner en Perse. | 521 |
| lxv | 2 | Naissance de Pindare. | 519 |
| lxvj | 4 | Mort d'Hipparque, tyran d'Athènes, tué par Harmodius et Aristogiton. | 513 |
| lxvij | 1 | Darius s'empare de Babylone, et la remet sous l'obéissance des Perses. | 512 |
| | | Hippias chassé d'Athènes. | |
| | 4 | Clisthène, archonte à Athènes, y établit dix tribus, au lieu de quatre qu'il y en avait auparavant. | 509 |
| | | Émeute de Crotone contre les Pythagoriciens, qui sont chassés de la Grande-Grèce. | |
| lxviij | 1 | Expédition de Darius contre les Scythes. | 508 |
| lxix | 1 | L'Ionie se soulève contre Darius. Incendie de Sardes. | 504 |

## CINQUIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 500, jusqu'à l'an 400.

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| lxx | 1 | Course de char traîné par deux mules, introduite aux jeux Olympiques. | 500 |
| | | Naissance du philosophe Anaxagore. | |
| | | Eschyle, âgé de vingt-cinq ans, concourt pour le prix de la tragédie, avec Pratinas et Chœrilus. | |
| | 3 | Naissance de Sophocle. | 498 |

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| lxx | 4 | Les Samiens s'emparent, en Sicile, de Zancle. | 497 |
| lxxj | 1 | Prise et destruction de Milet par les Perses. Phrynichus, disciple de Thespis, en fit le sujet d'une tragédie. Il introduisit les rôles de femmes sur la scène. | 496 |
| | | Naissance de Démocrite. Il vécut quatre-vingt-dix ans. | |
| | 2 | Naissance de l'historien Hellanicus. | 495 |
| lxxij | 2 | Gélon s'empare de Géla. | 491 |
| | 3 | Bataille de Marathon, gagnée par Miltiade, le 6 Boédromion (13 septembre). | 490 |
| | 4 | Miltiade n'ayant pas réussi au siége de Paros, est poursuivi en justice, et meurt en prison. | 489 |
| lxxiij | 1 | Chionidès donne, à Athènes, une comédie. | 488 |
| | 2 | Mort de Darius, roi de Perse. Xerxès son fils lui succède. | 487 |
| | 4 | Naissance d'Euripide. | 485 |
| | | Gélon se rend maître de Syracuse. | |
| | | Naissance d'Hérodote. | |
| lxxiv | 4 | Xerxès passe l'hiver à Sardes. | 481 |
| | | Il traverse l'Hellespont au printemps, et séjourne un mois. | |
| lxxv | 1 | Combat des Thermopyles, le 6 Hécatombéon (7 août). Xerxès arrive à Athènes vers la fin de ce mois. | 480 |
| | | Combat de Salamine, le 20 Boédromion (19 octobre). Le même jour, les Carthaginois sont défaits à Himère, par Gélon. | |
| | | Naissance de l'orateur Antiphon. | |
| | 2 | Batailles de Platée et de Mycale, le 4 Boédromion (22 septembre). | 479 |
| | | Prise de Sestos. | |
| | | Fin de l'histoire d'Hérodote. | |
| lxxvj | 3 | Mort de Gélon : Hiéron, son frère, lui succède; et rétablissement des murs d'Athènes. | 474 |
| lxxvij | 1 | Éruption du Vésuve. | 472 |
| | 2 | Thémistocle banni par l'ostracisme. | 471 |
| | 3 | Victoire de Cimon contre les Perses, auprès de l'Eurymédon. | 470 |
| | | Naissance de Thucydide. | |
| | 4 | Eschyle et Sophocle se disputent le prix de la tragédie, qui est décerné au second. | 469 |
| | | Naissance de Socrate, le 6 Thargélion (5 juin). | |
| | | Cimon transporte les ossements de Thésée à Athènes. | |
| lxxviij | 1 | Mort de Simonide, âgé de cent ans. | 468 |
| | 2 | Aristide meurt. | 467 |
| | 4 | Mort de Xerxes. Artaxerxes Longuemain lui succède, et règne quarante ans. | 465 |
| lxxix | 1 | Tremblement de terre à Lacédémone. | 464 |
| | | Troisième guerre de Messénie; elle dura dix ans. | |
| | | Héraclite d'Éphèse florissait. | |
| | 4 | Cimon conduit les Athéniens au secours des Lacédémoniens, qui, les soupçonnant de perfidie, les renvoient; source de la mésintelligence entre les deux nations. Exil de Cimon. | 461 |
| lxxx | 1 | Naissance d'Hippocrate. | 460 |
| | | Éphialtès diminue l'autorité de l'Aréopage. | |
| | 2 | Naissance de l'orateur Lysias. | 459 |
| lxxxj | 1 | Mort d'Eschyle. | 456 |
| | | Les Athéniens, sous la conduite de Tolmidès, et ensuite de Périclès, ravagent les côtes de la Laconie. | |

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| xxxj | 2 | Cratinus et Platon, poëtes de l'ancienne comédie. | 455 |
| lxxxij | 1 | Ion donne ses tragédies. | 452 |
| | | Mort de Pindare. | |
| | 3 | Trêve de cinq ans entre ceux du Péloponèse et les Athéniens, par les soins de Cimon, qui avait été rappelé de son exil, et qui bientôt après conduisit une armée en Chypre. | 450 |
| | | Mort de Thémistocle, âgé de soixante-cinq ans. | |
| | 4 | Cimon contraint le roi de Perse à signer avec les Grecs un traité ignominieux pour ce prince. | 449 |
| | | Mort de Cimon. | |
| lxxxiij | 3 | Les Eubéens et les Mégariens se séparent des Athéniens, qui les soumettent, sous la conduite de Périclès. | 446 |
| | | Expiration de la trêve de cinq ans entre les Lacédémoniens et les Athéniens. Nouvelle trêve de trente ans. | |
| lxxxiv | 1 | Mélissus, Protagoras, et Empédocle, philosophes, florissaient. | 444 |
| | | Hérodote lit son Histoire aux jeux Olympiques. | |
| | | Périclès reste sans concurrents. Il se mêlait de l'administration depuis vingt-cinq ans; il jouit d'un pouvoir presque absolu pendant quinze ans encore. | |
| | 3 | Euripide, âgé de quarante-trois ans, remporte pour la première fois le prix de la tragédie. | 442 |
| lxxxv | 3 | Les Athéniens envoient une colonie à Amphipolis. | 438 |
| | | Construction des Propylées à la citadelle d'Athènes. | |
| | | Inauguration de la statue de Minerve, faite par Phidias. Mort de cet artiste. | |
| | | L'orateur Antiphon florissait. | |
| | | Rétablissement de la comédie, interdite trois ans auparavant. | |
| lxxxvj | 1 | La guerre commence entre ceux de Corinthe et ceux de Corcyre. | 436 |
| | | Naissance d'Isocrate. | |
| | | Alors florissaient les philosophes Démocrite, Émpédocle, Hippocrate, Gorgias, Hippias, Prodicus, Zénon d'Élée, Parménide et Socrate. | |
| lxxxvij | 1 | Le 27 juin, Méton observa le solstice d'été, et produisit un nouveau cycle, qu'il fit commencer à la nouvelle lune qui suivit le solstice, le 1er du mois Hécatombéon, qui répondait alors au 16 juillet. | 432 |
| | | L'année civile concourait auparavant avec la nouvelle lune qui suit le solstice d'hiver. Elle commença depuis avec celle qui vient après le solstice d'été. Ce fut aussi à cette dernière époque que les nouveaux archontes entrèrent en charge. | |
| | 2 | Commencement de la guerre du Péloponèse au printemps de l'année | 431 |
| | 3 | Peste d'Athènes. | 430 |
| | | Eupolis commence à donner des comédies. | |
| | 4 | Naissance de Platon, le 7 Thargélion (6 juin). | 429 |
| | | Mort de Périclès vers le mois de Boédromion (octobre). | |
| lxxxviij | 1 | Mort d'Anaxagore. | 428 |
| | 2 | Les Athéniens s'emparent de Mytilène, et se divisent les terres de Lesbos. | 427 |
| | | L'orateur Gorgias persuade aux Athéniens de secourir les Léontins en Sicile. | |
| | 3 | Éruption de l'Etna. | 426 |

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| lxxxviij | 4 | Les Athéniens purifient l'île de Délos. | |
| | | Ils s'emparent de Pylos dans le Péloponèse. | 425 |
| | | Mort d'Artaxerxès Longuemain. Xerxes II lui succède. | |
| lxxxix | 1 | Bataille de Délium, entre les Athéniens et les Béotiens, qui remportent la victoire. Socrate y sauve les jours au jeune Xenophon. | 424 |
| | | Mort de Xerxes II, roi de Perse. Sogdien lui succède, et règne sept mois. | |
| | 2 | Première représentation des *Nuées* d'Aristophane. | 423 |
| | | Incendie du temple de Junon à Argos, dans la 56e année du sacerdoce de Chrysis. | |
| | | Darius II, dit Nothus, succède à Sogdien. | |
| | | Bataille d'Amphipolis, où périssent Brasidas, général des Lacédémoniens, et Cléon, général des Athéniens. | 422 |
| | | Trève de cinquante ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens. | |
| | 4 | Les Athéniens, sous différents prétextes, songent à rompre la trève, et se lient avec les Argiens, les Éléens et les Mantinéens. | 421 |
| xc | 1 | Rétablissement des habitants de Délos par les Athéniens. | 420 |
| | 3 | Prise d'Himère par les Carthaginois. | 418 |
| xcj | 1 | Alcibiade remporte le prix aux jeux Olympiques. | 416 |
| | | Les Athéniens s'emparent de Mélos. | |
| | 2 | Leur expédition en Sicile. | 415 |
| | 3 | La trève de cinquante ans, conclue entre les Lacédémoniens et les Athéniens, finit par une rupture ouverte, après avoir duré six ans et dix mois. | 414 |
| | 4 | Les Lacédémoniens s'emparent de Décélie, et la fortifient. | 413 |
| | | L'armée des Athéniens est totalement défaite en Sicile. Nicias et Démosthène mis à mort au mois de Metageitnion, qui commençait le 15 août. | |
| | | Exil d'Hyperbolus; cessation de l'ostracisme. | |
| xcij | 1 | Alcibiade quitte le parti des Lacédémoniens. | 412 |
| | | Dioclès donne des lois aux Syracusains. | |
| | 2 | Quatre cents citoyens mis à la tête du gouvernement, vers le commencement d'Élaphébolion, dont le 1er répondait au 27 février. | 411 |
| | 3 | Les quatre cents sont déposés, quatre mois après. | 410 |
| | | Fin de l'histoire de Thucydide, qui se termine à la 21e année de la guerre du Péloponèse. | |
| xciij | 2 | Mort d'Euripide. | 407 |
| | 3 | Denys l'Ancien monte sur le trône de Syracuse. | 405 |
| | | Mort de Sophocle, dans sa 92e année. | |
| | | Combat des Arginuses, où la flotte des Athéniens battit celle des Lacédémoniens. | |
| | 4 | Lysander remporte une victoire signalée sur les Athéniens, auprès d'Ægos-Potamos. | 405 |
| | | Mort de Darius Nothus. Artaxerxès Mnemon lui succède. | |
| | | Prise d'Athènes, le 16 Munychion (24 avril). | |
| xciv | 1 | Lysander établit à Athènes trente magistrats connus sous le nom de tyrans. | 404 |
| | | Leur tyrannie est abolie huit mois après. | |
| | 2 | La démocratie rétablie à Athènes. Archontat d'Euclide; amnistie qui réunit tous les citoyens d'Athènes. | 403 |
| | | Adoption de l'alphabet ionique. | |
| | | Expédition du jeune Cyrus. | |

---

## QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 400, jusqu'à la mort d'Alexandre.

| Olympiades. | Années. | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| xcv | 1 | Mort de Socrate, vers la fin de Thargélion (mai). | 400 |
| | 3 | Fin de l'histoire de Ctesias. | 398 |
| xcvj | 1 | Défaite des Carthaginois, par Denys de Syracuse. | 396 |
| | 3 | Victoire de Conon sur les Lacédémoniens, auprès de Cnide. | 394 |
| | 4 | Agésilas, roi de Lacédémone, défait les Thébains à Coronée. | 393 |
| | | Conon rétablit les murs du Pirée. | |
| xcvij | 1 | Les Athéniens, sous la conduite de Thrasybule, se rendent maîtres d'une partie de Lesbos. | 392 |
| | | Thucydide, rappelé de son exil, meurt. | 391 |
| xcviij | 2 | Paix d'Antalcidas entre les Perses et les Grecs. | 387 |
| | | Commencement de l'histoire de Callisthène. | |
| | 3 | Naissance de Démosthène. | 386 |
| xcix | 1 | Naissance d'Aristote. | 384 |
| c | 1 | Mort de Philoxène, poëte dithyrambique. | 380 |
| | 3 | Pélopidas et les autres réfugiés Thébains partent d'Athènes, et se rendent maîtres de la citadelle de Thèbes, dont les Lacédémoniens s'étaient emparés peu de temps auparavant. | 378 |
| | 4 | Bataille navale auprès de Naxos, où Chabrias, général des Athéniens, défait les Lacédémoniens. | 377 |
| cj | 1 | Eubulus d'Athènes, auteur de plusieurs comédies. | 376 |
| | 2 | Timothée, général athénien, s'empare de Corcyre, et défait les Lacédémoniens à Leucade. | 375 |
| | 3 | Artaxerxès Mnémon, roi de Perse, pacifie la Grèce. Les Lacédémoniens conservent l'empire de la terre, les Athéniens obtiennent celui de la mer. | 374 |
| | | Mort d'Évagoras, roi de Chypre. | |
| | 4 | Platée détruite par les Thébains. | 373 |
| | | Tremblement de terre dans le Péloponèse. Les villes d'Hélice et de Bura détruites. | |
| cij | | Apparition d'une comète dans l'hiver de 373 à 372. | |
| | 1 | Bataille de Leuctres, le 5 Hécatombéon (18 juillet). Les Thébains, commandés par Épaminondas, défont les Lacédémoniens commandés par le roi Cléombrote, qui est tué. | 372 |
| | | Fondation de la ville de Mégalopolis, en Arcadie. | |
| | 2 | Expédition d'Épaminondas en Laconie; et fondation de la ville de Messène. | 371 |
| | 3 | Mort de Jason, tyran de Phères. | 370 |
| | 4 | Les Athéniens, commandés par Iphicrate, viennent au secours des Lacédémoniens. | 369 |
| | | Apharée, fils adoptif d'Isocrate, commence à donner des tragédies. | |
| ciij | 1 | Eudoxe de Cnide florissait. | 368 |
| | | Mort de Denys l'Ancien, roi de Syracuse. Son fils, de même nom, lui succède au printemps de l'année. | |
| | 2 | Aristote vient s'établir à Athènes, âgé de dix-huit ans. | 367 |

| Olympiades. | Années | | Années av. J. C. |
|---|---|---|---|
| civ | 1 | Pélopidas attaque et défait Alexandre, tyran de Phères, et périt lui-même dans le combat. | 364 |
| | 2 | Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas, le 12 Scirophorion (4 juillet). | 363 |
| | | Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone. | |
| | 3 | Mort d'Artaxerxès Mnémon. Ochus lui succède. | 362 |
| | | Fin de l'histoire de Xénophon. | |
| | | Troisième voyage de Platon en Sicile. Il y passe quinze à seize mois. | 361 |
| cv | 1 | Philippe monte sur le trône de Macédoine. | 360 |
| | | Commencement de l'histoire de Théopompe. | |
| | 3 | Guerre sociale. Les îles de Chio, de Rhodes, de Cos, et la ville de Byzance, se séparent des Athéniens. | 358 |
| | 4 | Expédition de Dion en Sicile; il s'embarque à Zacynthe, au mois de Métagéitnion, qui commençait le 26 juillet. | 357 |
| | | Éclipse de lune le 19 septembre, à 11 heures 3/4 du matin. | |
| cvj | 1 | Naissance d'Alexandre, le 6 Hécatombæon (22 juillet), jour de l'incendie du temple de Diane, à Éphèse. | 356 |
| | | Philippe, son père couronné vainqueur aux jeux Olympiques, vers le même temps. | |
| | | Fin de l'histoire d'Éphore; son fils Démophile la continue. | |
| | 2 | Commencement de la troisième guerre sacrée. Prise de Delphes, et pillage de son temple, par les Phocéens. | 355 |
| | 3 | Iphicrate et Timothée, accusés, et privés du commandement. | 354 |
| | 4 | Mort de Mausole, roi de Carie. Artémise, son épouse et sa sœur, lui succède, et règne deux ans. | 353 |
| cvij | 1 | Démosthène prononce sa première harangue contre Philippe, roi de Macédoine. | 352 |
| | 4 | Les Olynthiens assiégés par Philippe, implorent le secours des Athéniens. | 349 |
| cviij | 1 | Mort de Platon. | 348 |
| | | Fin de la troisième guerre sacrée. | |
| | 2 | Traité d'alliance et de paix entre Philippe et les Athéniens. | 347 |
| | | Les députés de Philippe prennent séance dans l'assemblée des Amphictyons. | |
| | 3 | Ce prince s'empare des villes de la Phocide, les détruit, et force leurs habitants à s'établir dans les villages. | 346 |
| cix | 2 | Timoléon chasse de Syracuse le jeune Denys, et l'envoie à Corinthe. | 343 |
| | 3 | Naissance d'Épicure, le 7 Gamélion (12 janvier). | 342 |
| | | Naissance de Ménandre, vers le même temps. | |
| | 4 | Apparition d'une comète, vers le cercle équinoxial. | 341 |
| cx | 3 | Bataille de Chéronée, le 7 Métagéitnion (2 août) | 338 |
| | | Mort d'Isocrate, âgé de cent deux ans. | |
| | 4 | Timoléon meurt à Syracuse. | 337 |
| cxj | 1 | Mort de Philippe, roi de Macédoine | 336 |
| | 2 | Sac de Thèbes. | 335 |
| | | Passage d'Alexandre en Asie. | |
| | | Combat du Granique. | |
| | 4 | Bataille d'Issus. | 333 |
| cxij | 1 | Prise de Tyr | 332 |
| | | Fondation d'Alexandrie. | |
| | 2 | Éclipse totale de lune, le 20 septembre, à 7 heures 1/2 du soir. | 331 |
| cxij | | Bataille de Gaugamèle ou d'Arbèles, le 26 Boédromion (3 octobre). | |
| | 3 | Mort de Darius Codoman, dernier roi de Perse. | 330 |
| | | Commencement de la période de Calippe, le 25 Posidéon (20 décembre). | 330 |
| cxiij | 1 | Philémon commence à donner ses comédies. | 328 |
| | 2 | Défaite de Porus par Alexandre. | 327 |
| cxiv | 1 | Mort d'Alexandre, à Babylone, âgé de trente-trois ans huit mois, le 29 Thargélion (1er juin). | 324 |
| | | Le même jour, Diogène le cynique meurt à Corinthe, âgé de quatre-vingt dix ans. | |
| | 2 | Guerre lamiaque : Antipater est défait. | 323 |
| | | Aristote, après avoir enseigné treize ans au Lycée, s'enfuit à Chalcis, et y meurt. | |
| | 3 | Fin de la guerre lamiaque. Les Athéniens reçoivent la loi du vainqueur. | 322 |
| | | Démosthène, réfugié dans l'île de Calaurie, est forcé de se donner la mort, le 16 Pyanepsion, qui répondait au 12 novembre, selon le cycle de Calippe, et d'après l'ordre des mois attiques, indiqué dans la table suivante. | |

# DEUXIÈME TABLE

## MOIS ATTIQUES.

Depuis Théodore Gaza, savant Grec de Thessalonique, mort à Rome en 1478, jusqu'à Édouard Corsini, le plus habile chronologiste de notre siècle, on n'a cessé de bouleverser l'ordre des anciens mois de l'année attique. Barthélemy seul, écartant toute idée systématique, a rétabli cet ordre, par rapport aux quatrième et cinquième mois, et a mis les autres dans leur véritable place. Il en donne des preuves convaincantes dans ses notes sur le marbre de Choiseul [a]. Ce qui nous a paru remarquable, et bien propre à confirmer son opinion, c'est l'accord parfait qui se trouve là-dessus entre lui et un écrivain grec anonyme. A la vérité, celui-ci ne vivait qu'au temps de la prise de Constantinople par Mahomet II; mais il cite des auteurs plus anciens, d'après lesquels il rapporte la suite des mois attiques, dans le même ordre qu'adopte Barthélemy. L'écrit de cet anonyme est resté manuscrit, et se trouve dans la bibliothèque nationale, *Manus. cod. gr.* in-8°, coté n° 1630.

Rien ensuite n'était plus difficile que de fixer le jour de chaque fête. Apollonius et plusieurs anciens grammairiens avaient fait des ouvrages sur ce sujet; malheureusement ils ont tous péri, et on est réduit à un petit nombre de passages d'auteurs de l'antiquité, qui, la plupart, ne sont ni clairs ni bien décisifs. Quoique Corsini s'en soit servi avec succès, il n'a pourtant pas réussi à déterminer le jour d'un grand nombre de fêtes dont le nom nous est parvenu. Nous avons été plus loin, en faisant usage d'un fragment de calendrier rustique, conservé parmi les marbres d'Oxford, que ce savant avait négligé, et d'après quelques nouvelles observations.

Le rapport de l'année des Athéniens avec notre année solaire, ne devait pas entrer dans notre travail. On observera seulement que ce peuple, pour faire correspondre ces deux années, a employé plusieurs cycles. Au temps de Solon, il y en avait un de quatre ans. Cléostrate et Harpalus en imaginèrent d'autres. Ce dernier fit adopter son *Heccædécaétéride*, ou période de seize ans, qui précéda l'*Enneadécaété-*

[a] Dissertation sur une ancienne inscription grecque. Paris, 1792, p. 88.

*ride*, ou période de dix neuf ans, de Méton. Celle-ci fut réformée par Calippe, vers la mort d'Alexandre. L'année était d'abord purement lunaire, c'est-à-dire de trois cent cinquante-quatre jours; ensuite civile et lunaire, de trois cent soixante. Elle commençait, avant Méton, au solstice d'hiver, et après lui, au solstice d'été. Afin de rendre plus sensible ce qui résulte d'un pareil changement, dans la correspondance des mois attiques avec les nôtres, on a ajouté deux tableaux qui y sont relatifs. Sans doute que cette matière aurait encore besoin de grands éclaircissements; mais ils nous entraîneraient trop loin; et nous renvoyons aux ouvrages des différents chronologistes, entre autres à celui de Dodwell, *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*.

*N. B.* Dans cette deuxième table, on a ajouté les jours de séance de l'Aréopage, d'après Julius Pollux; et on a rejeté au bas des pages, les fêtes dont le jour ne peut être fixé.

---

## HÉCATOMBÆON.

| | Jours du mois. | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. Éisitéries, sacrifice et repas en commun, des magistrats et des généraux. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | Bataille de Leuctres. |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. Connidées, en l'honneur du tuteur de Thésée. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | Première Ecclésie, ou assemblée générale. |
| | 12 | Chronies en l'honneur de Saturne. |
| | 13 | |
| | 14 | Les petites Panathénées annuelles, consacrées à Minerve. |
| | 15 | |
| | 16 | Métœcies, ou Synœcies, en mémoire de la réunion des bourgs de l'Attique. |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | Théoxénies, en l'honneur des dieux étrangers. |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | Séances de l'Aréopage. |
| | 24 | Séances de l'Aréopage. |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | Les grandes Panathénées quinquennales, en l'honneur de Minerve. |
| | 29 | Androgéonies, fête expiatoire en mémoire de la mort d'Androgée, fils de Minos. |
| | 30 | |

Hécatombées, en l'honneur de Junon.
Haloades, en celui de Cérès.

---

## MÉTAGÉITNION.

| | Jours du mois. | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | Sacrifice aux Euménides. |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | |
| | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | |
| | 15 | |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | Séances de l'Aréopage. |
| | 24 | Séances de l'Aréopage. |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | |
| | 30 | |

Métagéitnies, en l'honneur d'Apollon.

---

## BOÉDROMION.

| | Jours du mois. | FÊTES. | |
|---|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. | |
| | 2 | | |
| | 3 | | |
| | 4 | Victoire de Platée et Éleuthéries quinquennales. | |
| | 5 | | |
| | 6 | Victoire de Marathon. | |
| | 7 | Fête d'Apollon et celle de Pan. | |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. | |
| | 9 | | |
| | 10 | | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | | |
| | 12 | Charistéries, ou actions de grâces pour le rétablissement de la liberté par Thrasybule. | |
| | 13 | | |
| | 14 | Combat des coqs, institué par Thémistocle, en mémoire du combat de Salamine. | |
| | 15 | Agyrme, ou rassemblement des initiés. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 16 | Leur procession à la mer. Victoire de Chabrias à Naxos. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 17 | Jour de jeûne. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 18 | Sacrifice général. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 19 | Lampadophorie, ou procession des flambeaux. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 20 | Pompe d'Iacchus. Victoire de Salamine. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | Retour solennel des initiés. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 22 | Épidaurie, ou commémoraison de l'initiation d'Esculape. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 23 | Plémochoé; effusion mystérieuse d'eau. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 24 | Jeux Gymniques à Éleusis. | Éleusinies, ou grands mystères. |
| | 25 | Victoire de Gaugamèle, vulgairement d'Arbèles. | |
| | 26 | | |
| | 27 | | |
| | 28 | | |
| | 29 | | |
| | 30 | | |

Boédromies, consacrées à Apollon, en mémoire de la victoire de Thésée sur les Amazones.

---

## PYANEPSION.

| | Jours du mois. | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Pyanepsies, en l'honneur d'Apollon et de Diane. Oschophories, en celui de Bacchus et d'Ariadne. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |

| Jours du mois. | | FÊTES. |
|---|---|---|
| | 11 | Stenie, préparation aux Thesmophories. |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | Ouverture des Thesmophories. |
| | 15 | Second jour de cette fête consacrée spécialement à Cérès. |
| | 16 | Jour de jeûne, observé par les femmes qui la célébraient. |
| | 17 | Zémie, sacrifice expiatoire usité par elles. |
| | 18 | Diogme, ou poursuite; dernier jour de cette fête. |
| | 19 | |
| | 20 | Féries. |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | Féries. |
| | 22 | Dorpéie, ou festin. (Apaturies, en l'honneur de Bacchus.) |
| | 23 | Anarrysis, ou sacrifice. (Apaturies, en l'honneur de Bacchus.) |
| | 24 | Courétis, ou tonsion. (Apaturies, en l'honneur de Bacchus.) |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | |
| | 30 | Chalcies, ou Pandémies, fête en l'honneur de Vulcain, célébrée par tous les forgerons de l'Attique. |

## MÆMACTÉRION.

### FÊTES.

| | | |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | |
| | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | |
| | 15 | Proérosies, fête des semailles, en l'honneur de Cérès. |
| | 16 | Fête funèbre, en mémoire des Grecs tués à la bataille de Platée. |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | Mæmactéries, en l'honneur de Jupiter. |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | Séances de l'Aréopage. |
| | 24 | Séances de l'Aréopage. |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | |
| | 30 | |

## POSIDÉON.

### FÊTES.

| | | |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. |
| | 8 | Fête de Thésée. Les grandes Posidéies, fête de Neptune. |
| | 9 | Fête consacrée aux Vents. |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | |
| | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | |
| | 15 | |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | Séances de l'Aréopage. |
| | 24 | Séances de l'Aréopage. |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | Thoinie, (Dionysiaques des Champs ou du Pirée.) |
| | 29 | Ascholie, (Dionysiaques des Champs ou du Pirée.) |
| | 30 | Iobachée, (Dionysiaques des Champs ou du Pirée.) |

## GAMÉLION.

### FÊTES.

| | | |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | |
| | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | |
| | 15 | |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | Cittophories, en l'honneur de Bacchus. |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | Séances de l'Aréopage. |
| | 24 | Séances de l'Aréopage. |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | |
| | 30 | |

Gamélies, en l'honneur de Junon.

## ANTHESTÉRION.

### FÊTES.

| | | |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie; et Hydrophories, fête lugubre en mémoire du déluge. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | Pithoégie, (Dionysiaques lénéennes.) |
| | 12 | Choés, (Dionysiaques lénéennes.) |
| | 13 | Chytres, (Dionysiaques lénéennes.) |
| | 14 | |
| | 15 | |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | |

| Jours du mois. | | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | Diasies, fête hors de la ville, consacrée à Jupiter *Meilichius.* |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | |
| | 24 | |
| | 25 | Petits Mystères. |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | |
| | 30 | |

## ÉLAPHÉBOLION.

| | | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. Asclepies, ou fête d'Esculape. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | . . . . . . . . . Dionysiaques de la ville. |
| | 12 | Phellos, |
| | 13 | . . . . . . . . . |
| | 14 | Pandies, fête de Jupiter. |
| | 15 | Chronies, en l'honneur de Saturne. |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | |
| | 24 | |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | |
| | 30 | |

Élaphébolies, en l'honneur de Diane.
Anacéies, fête de Castor et de Pollux.

## MUNYCHION.

| | | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | Delphinies, fête propitiatoire et commémorative du départ de Thésée pour la Crète, en l'honneur d'Apollon. |
| | 7 | Jour de la naissance de ce dieu. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μησοῦτος. Milieu du mois. | 11 | |
| | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | |
| | 15 | |
| | 16 | Munychies, fête de Diane, en mémoire de la victoire de Salamine en Cypre. |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | Diasies équestres, ou cavalcade en l'honneur de Jupiter. |
| | 20 | |

| Jours du mois. | | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | |
| | 24 | |
| | 25 | |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |
| | 29 | Héraclées, fête rurale en l'honneur d'Hercule. |
| | 30 | |

## THARGÉLION.

| | | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | Naissance d'Apollon. } Thargélies. |
| | 7 | Naissance de Diane. } Thargélies. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | Délies annuelles, en l'honneur d'Apollon. Lustration d'Athènes |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du Mois. | 11 | |
| | 12 | |
| | 13 | |
| | 14 | |
| | 15 | |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | Callyntéries, fête lugubre, en mémoire de la mort d'Agraule, fille de Cécrops. |
| | 20 | Bendidies en l'honneur de Diane. |
| Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. | 21 | |
| | 22 | Séances de l'Aréopage. |
| | 23 | |
| | 24 | |
| | 25 | Plyntéries, fête triste, en l'honneur de Minerve. |
| | 26 | |
| | 27 | |
| | 28 | |

Délies quinquennales.

## SCIROPHORION.

| | | FÊTES. |
|---|---|---|
| Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. | 1 | Néoménie, et sacrifice à Hécate. |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | Jour consacré à Apollon. |
| | 8 | Fête de Neptune et de Thésée. |
| | 9 | |
| | 10 | |
| Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois. | 11 | |
| | 12 | Scirrophories, en l'honneur de Minerve, de Cérès et de Proserpine. Bataille de Mantinée. |
| | 13 | |
| | 14 | Diipolies, ou bouphonies, sacrifice de bœufs à Jupiter *Polieus*, ou protecteur de la ville. |
| | 15 | |
| | 16 | |
| | 17 | |
| | 18 | |
| | 19 | |
| | 20 | Adonies, fête lugubre, en mémoire de la mort d'Adonis. |

| Jours du mois. | FÊTES. |
|---|---|
| 21 | |
| 22 | Séances de l'Aréopage. |
| 23 | |
| 24 | |
| 25 | Horaïes, sacrifice au Soleil et aux Heures. |
| 26 | |
| 27 | |
| 28 | Héraclées annuelles, en l'honneur d'Hercule. |
| 29 | |
| 30 | Sacrifice à Jupiter Sauveur. |

Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.

Arréphories, ou Herséphories, en l'honneur de Minerve.

## RAPPORT DES MOIS ATTIQUES

AVEC CEUX DU CALENDRIER EUROPÉEN,

Dans la première année de la lxxxj[e] olympiade, 448[e] année avant J. C.

| | | |
|---|---|---|
| MOIS D'HIVER. | 1 Gamélion | 6 Février. |
| | 1 Anthestérion | 8 Mars. |
| | 1 Élaphébolion | 6 Avril. |
| MOIS DE PRINTEMPS. | 1 Munychion | 6 Mai. |
| | 1 Thargélion | 4 Juin. |
| | 1 Scirophorion | 4 Juillet. |
| MOIS D'ÉTÉ. | 1 Hécatombæon | 2 Août. |
| | 1 Metageitnion | 1 Septembre. |
| | 1 Boedromion | 30 Septembre. |
| MOIS D'AUTOMNE. | 1 Pyanepsion | 30 Octobre. |
| | 1 Mæmactérion | 28 Novembre. |
| | 1 Posideon | 28 Decembre. |

*N. B.* Ce tableau présente l'ordre des mois, d'après le cycle d'Harpalus; et le suivant, d'après celui de Méton. Dans ces deux périodes, on intercalait un treizième mois, POSIDÉON II, pour accorder, au temps déterminé, les années lunaires, ou civiles et lunaires, avec le cours du soleil.

## RAPPORT DES MOIS ATTIQUES

AVEC CEUX DU CALENDRIER EUROPÉEN,

Dans la première année de la xcij[e] olympiade, 413[e]/412[e] année avant J. C.

| | | |
|---|---|---|
| MOIS D'ÉTÉ. | 1 Hécatombæon | 6 Juillet. |
| | 1 Métageitnion | 4 Août. |
| | 1 Boédromion | 5 Septembre. |
| MOIS D'AUTOMNE. | 1 Pyanepsion | 2 Octobre. |
| | 1 Mæmactérion | 1 Novembre. |
| | 1 Posidéon | 30 Novembre. |
| MOIS D'HIVER. | 1 Gamélion | 30 Decembre. |
| | 1 Anthestérion | 28 Janvier. |
| | 1 Élaphebolion | 27 Février. |
| MOIS DE PRINTEMPS. | 1 Munychion | 28 Mars. |
| | 1 Thargélion | 27 Avril. |
| | 1 Scirophorion | 27 Mai. |

# TROISIÈME TABLE.

## TRIBUNAUX ET MAGISTRATS D'ATHÈNES.

Dans le xvi[e] chapitre, on lit des résultats sur les différents magistrats d'Athènes; sans doute que si Barthélemy eût donné lui-même cette nouvelle édition de son ouvrage, on y aurait trouvé des notions plus détaillées, soit dans une note, soit dans une table particulière. Nous avons cru devoir y suppléer par la nomenclature suivante, qui est accompagnée de quelques explications dans les articles sur lesquels Barthélemy a gardé le silence. On s'est servi de tout ce qu'en rapportent Harpocration, Julius Pollux, et les anciens lexicographes imprimés, ainsi que Photius et Eudème, dont les ouvrages sont encore manuscrits. Quoique les orateurs, les historiens, et les autres auteurs de l'antiquité, ne fournissent pas sur cette matière des notions suffisantes, nous les avons néanmoins consultés avec soin. Parmi les écrivains modernes, Sigonius est celui qui l'a traitée le mieux; mais les détails qu'il en offre ne sont pas toujours exacts, ni assez complets.

### TRIBUNAUX.

1° L'Ecclésie (Ἐκκλησία), ou assemblée générale.
2° Le Sénat (Βουλή), ou conseil des Cinq Cents.
3° L'Aréopage (Ἄρειος πάγος), ou tribunal de la colline de Mars
4° Le Tribunal héliastique (Ἡλιαστικὸν), ou des Héliastes (Ἡλιαστιαὶ), en deux et trois divisions, suivant les causes.

5° L'Épipalladium (τὸ ἐπὶ Παλλαδίῳ), tribunal qui connaissait du meurtre volontaire, etc.
6° L'Epidelphinium (τὸ ἐπὶ Δελφινίῳ), qui prononçait sur le meurtre involontaire, etc.
7° L'Énphréattium (τὸ ἐν Φρεαττοι), ou du puits, sur les meurtres des exilés, etc.
8° L'Épiprytanium (τὸ ἐπὶ Πρυτανείῳ), ou tribunal qui prenait connaissance des meurtres occasionnés par des choses inanimées.
9° L'Épithalattium (ἑπι θαλάττιον), ou Tribunal qui jugeait les délits commis sur mer, mais dont l'autorité cessait à l'instant que l'ancre était jetée.

10° Le Tribunal de l'Archonte-Éponyme, ou premier Archonte, composé de ce magistrat, de deux parèdres ou assesseurs, et d'un scribe. Il connaissait des tutelles, et des procès entre parents.
11° Celui de l'Archonte-Roi, composé de même. Il jugeait du crime d'impiété, et des choses relatives au culte.
12° Le Tribunal du Polémarque, ou troisième Archonte, composé de même. Il prenait connaissance de toutes les affaires concernant les domiciliés et les étrangers.
13° Les Thesmothètes, tribunal de commerce et de police générale.
14° Les Onze, y compris le scrible ou greffier : tribunal de police correctionnelle et exécutive. Ils siégeaient au Parabyste, prenaient connaissance des vols de jour jusqu'à cinquante drachmes, de tous ceux de nuit, etc.; étaient chargés de la garde des prisons, et faisaient exécuter les sentences de mort.

15° Les Catadèmes (Κατὰ Δήμους), ou quarante Élus par le sort (τεττράχοντα Κληρωτοὶ), magistrats établis dans chaque bourgade de l'Attique, et qui jugeaient jusqu'à dix drachmes.
16° Les Diatètes (Διατηταὶ), ou arbitres : leur nombre a varié; ils ont été jusqu'à douze cents. Par un décret que Démosthène fit rendre, ils furent réduits à trois cents.
17° Les Nautodiques (Ναυτοδίκαι), composant un tribunal où les marchands, les étrangers et les gens de mer étaient jugés en première instance. La séance de ces juges était le 30 de chaque mois, au Pirée.

MAGISTRATS.

L'Archonte-Éponyme (Ἐπώνυμος ou Ἄρχων). } Les neuf Archontes.
L'Archonte-Roi (Βασιλεύς). . . . . . . . . .
Le Polemarque (Πολέμαρχος). . . . . . . . .
Les six Thesmothètes (Θεσμοθέται). . . . .

Ces magistrats, réunis à l'Odeon, formaient le conseil d'État.

L'Épistate (Ἐπιστάτης), ou président.
Les neuf Proèdres (Πρόεδροι), ou chefs de tribus.
Les Prytanes (Πρυτάνεις), qui, au nombre de cinq cents, y compris l'Épistate et les Proèdres, composaient le sénat, et présidaient par tour ou prytanie à l'assemblée du peuple.
Les Éphètes (Ἐφέται), cinquante et un magistrats, qui formaient alternativement, et suivant le besoin, les tribunaux de l'Épipalladium, de l'Épidelphinium, de l'Enphréattium, et de l'Épiprytanium.
Les Nomophylaques (Νομοφύλακες), ou gardiens des lois, qui surveillaient les votes dans l'assemblée générale.
Les Nomothètes (Νομοθέται), magistrats, plus ou moins nombreux, choisis parmi le Héliastes, pour la réforme des lois, et suivant les circonstances.
Les Vingt, établis après la tyrannie des Trente, pour surveiller les élections.

Les Orateurs (Ῥήτορες), élus par le sort, et institués par Solon, au nombre de dix, pour défendre les intérêts du peuple, soit dans le sénat, soit dans l'ecclésie ou assemblée générale.
Les Syndiques (Σύνδικοι), cinq orateurs, choisis par le peuple, pour la défense des lois anciennes, lorsqu'il s'agissait de leur abrogation, au tribunal ou commission des Nomothètes.
Les Péristiarques (Περιστίαρχοι), magistrats qui purifiaient le lieu des assemblées.
Les Lexiarques (Ληξίαρχοι), qui, au nombre de trente-six, tenaient registre des présents et des absents, dans l'assemblée du peuple.
Les Syngraphes (Συγγραφεῖς) au nombre de trente, qui recueillaient les suffrages.
Les Apographes (Ἀπογραφεῖς), qui distribuaient les procès.
Les Grammatistes (Γραμματισταὶ), ou Scribes, deux par tribu.
L'Éphydor (Ἐφύδωρ), celui qui veillait au Clepsydre.
Les Céryces (Κήρυκες), les hérauts du sénat et du peuple.

Les Antigraphes (Ἀντιγραφεῖς), ou correcteurs des comptes dans l'assemblée du peuple.
Les Apodectes (Ἀποδέκται) créés par Clisthène, au nombre de dix, qui avaient à peu près les mêmes fonctions dans le sénat.
Les Épigraphes (Ἐπιγραφεῖς), qui enregistraient les comptes.

Les Logistes (Λογισταὶ), dix magistrats réviseurs des comptes.
Les Euthynes (Εὐθύναι), douze autres qui, ayant la même fonction, avaient encore le droit d'imposer des amendes.
Les Mastères (Μαστῆρες), ou Inquisiteurs.
Les Zétètes (Ζητηταὶ), ou chercheurs.

Ces deux dernières magistratures paraissent avoir eu le même objet, la recherche des débiteurs de l'État. On ignore si la première était annuelle; mais la seconde et les trois suivantes n'étaient que temporaires.

Les Épistates, ou Directeurs des Eaux (Ἐπισταταὶ τῶν ὑδάτων), dont le nombre n'était pas déterminé.
Les Odopoies (Ὀδοποιοὶ), ou constructeurs des chemins.
Les Teichopoies (Τειχοποιοὶ), chargés de la réparation ou reconstruction des murailles.

Le Tamie, ou trésorier général de l'administration (Ταμίας τῆς διοικήσεως), élu pour cinq ans. Cette charge, dont Aristide et l'orateur Lycurgue furent revêtus, et qui donnait un grand pouvoir, paraît n'avoir été que temporaire.
Les Tamies ou Tamiouques (Ταμίαι), c'est-à-dire trésoriers, étaient tirés de la classe la plus riche.
Les Polètes (Πωληταὶ), dix magistrats chargés des ventes du fisc.
Les Démarques (Δήμαρχοι), anciennement appelés Naucrares, chefs et administrateurs des tribus.
Les Distributeurs du Théorique (Θεωρικὸν), ou argent donné au peuple pour assister aux fêtes.
Les Sitophylaques (Σιτοφύλακες), quinze magistrats, dont cinq au Pirée et dix à Athènes, qui surveillaient la vente des grains.
Les Practores (Πράκτορες) chargés de la levée des impositions.
Le Crénophylaque (Κρηνοφύλαξ), conservateur ou gardien des fontaines.

Les Administrateurs du port (Ἐπιμεληταὶ ἐμπορίου, ou τῶν νεωρίων), dix magistrats chargés de tous les armements en guerre, et de la police du Pirée. Ils avaient sous leurs ordres :
Les Apostoles (Ἀποστολεῖς), ou armateurs.
Les Nauphylaques (Ναυφύλακες), les gardiens des vaisseaux.
Les Métronomes (Μετρονόμοι), vérificateurs des poids et mesures, cinq au Pirée et dix à la ville.
Les Agoranomes (Ἀγορανόμοι), inspecteurs des marchés, cinq au Pirée et cinq à la ville.
Les Syndiques (Σύνδικοι), chargés des confiscations, au Pirée.

Les Œnoptes (Οἰνόπται), chargés de réprimer le luxe de table.
Les Gynæcosmes (Γυναικόσμοι), qui faisaient exécuter aux femmes les lois somptuaires.
Les Sophronistes (Σωφρονισταὶ), élus pour avoir soin de l'éducation de éphèbes ou adolescents.
Les Orphanistes (Ὀρφανισταὶ, ou Ὀρφανοφύλακες) protecteurs des orphelins.
Les Phratores (Φράτωρες), qui faisaient inscrire les enfants sur les registres de leur tribu.
Les Astynomes (Ἀστύνομοι), cinq à la ville et cinq au Pirée, pour surveiller les chanteurs, les histrions, etc.

Les Hellénotames (Ἑλληνοταμίαι), trésoriers, ou plutôt collecteurs des taxes mises sur les Grecs alliés d'Athènes.
Les Clérouques (Κληροῦχοι), qui veillaient au partage des terres, dans les nouvelles colonies.
Les Épiscopes (Ἐπίσκοποι), inspecteurs, ou (Φύλακες), gardiens des villes soumises ou alliées. Ils n'étaient que temporaires, et différaient en cela des Harmostes établis par les Lacédémoniens.

Les Pylagores (Πυλαγόροι), deputés annuels aux assemblées amphictyoniques de Delphes et des Thermopyles.

Les Stratéges (Στρατηγοὶ), ou généraux, au nombre de dix, élus par le peuple, ainsi que les suivants.

Les Taxiarques (Ταξίαρχοι), ou chefs de divisions.

Les Hipparques (Ἱππάρχοι), deux commandants de la cavalerie.

Les Phylarques (Φύλαρχοι); ils étaient au nombre de dix, et obéissaient aux Hipparques.

# QUATRIÈME TABLE.

## COLONIES GRECQUES.

Les Grecs distinguaient deux sortes de colonies; ils appelaient l'une ἀποικία, émigration; et l'autre, κληρουχία, partage[1]. Celle-ci ne remonte pas au delà du temps de la guerre du Péloponèse. Dans une dépendance plus ou moins étroite, ces colonies étaient, pour ainsi dire, des garnisons permanentes dans les contrées dont leur métropole voulait s'assurer. Les autres jouissaient, au contraire, d'une entière liberté, et formaient presque autant de républiques que de villes particulières. On compte trois principales émigrations, l'Eolique, l'Ionique et la Dorique.

La première de ces émigrations a commencé soixante ans après le siége de Troie, dans le douzième siècle avant l'ère chrétienne. Les Éoliens, chassés du Péloponèse, se réfugièrent alors dans la partie occidentale de la presqu'île appelée depuis Asie mineure. Quatre générations s'étant écoulées, et la population ayant beaucoup augmenté dans la Grèce, les Ioniens passèrent dans cette même partie de l'Asie, et s'y établirent sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, dernier roi d'Athènes.

Les Doriens s'émigrèrent à trois époques différentes. La première se trouve fixée à une génération après le sac de Troie; Théras emmena alors une colonie dans l'île de Calliste, qui de son nom fut appelée Théra, et d'où sortirent ceux qui fondèrent Cyrène en Afrique. La seconde époque est à peu près la même que celle des Ioniens, conduits par Nélée. Les Doriens vinrent habiter un pays voisin de ces derniers, sur les côtes méridionales de l'Asie mineure. Enfin, la dernière doit être placée dans le huitième siècle avant Jésus-Christ. Les Hippobotes, grands propriétaires de Chalcis, ayant mis en pâturage une grande partie de l'Eubée, les habitants de cette île se virent contraints d'aller cultiver d'autres terrains; et, après s'être transportés au nord-est de la Grèce proprement dite, ils occupèrent la contrée appelée, du nom de leur ancienne patrie, Chalcidique. Presque au même temps, les Cypsélides forcèrent, par leur tyrannie, d'autres Doriens à quitter le Péloponèse, pour s'établir au nord-ouest de cette péninsule, en Sicile et en Italie.

Sans doute que ces différentes émigrations n'étaient pas entièrement composées d'Éoliens, d'Ioniens et de Doriens, et qu'elles se trouvaient mêlées des uns et des autres. Mais la minorité réunie à la majorité ne faisait qu'un seul corps. D'ailleurs, adoptant le même idiome, ils furent bientôt confondus ensemble; de manière que toutes les colonies grecques de la Sicile, et de la Grande-Grèce en Italie, se servant du dialecte dorique, étaient regardées comme doriennes, quoique des Éoliens et des Ioniens eussent été incorporés avec elles en diverses époques. On observera que nous parlons ici non-seulement des colonies fondées avant l'arrivée du jeune Anacharsis, mais encore de celles établies depuis son retour en Scythie. Ainsi, Thurium ayant remplacé Sybaris, il ne doit être question que de cette dernière. Smyrne fut d'abord peuplée par des Éoliens; mais ayant bientôt passé entre les mains des Ioniens, nous avons dû la classer parmi les villes de ces derniers. Il en est de même par rapport à Cumes en Italie, qui, de colonie dorienne, ne tarda pas à devenir ville éolienne. Les colonies qui peuplèrent la plupart des Cyclades et quelques autres îles de la mer Ægée, n'appartiennent point à ces grandes émigrations; elles sont d'origine ionique; c'est pourquoi on les a mises à leur suite. L'île de Crète avait été habitée par des Doriens, et celle de l'Eubée par des Éoliens et des Doriens, avant le siége de Troie; mais, ne pouvant en déterminer la place, on ne fait mention ni de l'une ni de l'autre. L'Étolie reçut aussi dans son sein des Éoliens qui y bâtirent Calydon et Pleuron; par la même raison, on ne parle point de ces deux villes. Ces exemples suffisent pour montrer toute l'attention que nous avons mise dans cette nomenclature. Elle a pour base bien des recherches et des discussions historiques, dans lesquelles on a souvent préféré l'opinion d'Éphore, l'historien le plus instruit de ce qui concernait l'origine des colonies grecques.

Les premières donnèrent naissance à d'autres, et quelques-unes de celles-ci devinrent à leur tour métropoles. Il y en eut plusieurs qui effacèrent, soit par leur gloire, soit par leur puissance, les villes dont elles descendaient; telles furent Cyrène, Bysance, etc. Milet, une de ces anciennes colonies, en vit sortir de son sein un grand nombre; on comptait jusqu'à quatre-vingts villes qui lui rapportaient leur origine; plusieurs étaient situées en Scythie, sur le Bosphore cimmérien; d'autres, à l'extrémité du Pont-Euxin, en Égypte, etc. Phocée eut la gloire de jeter les fondements de Marseille, qui poussa ses établissements jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Quoique Eusèbe nous représente quelques-unes des colonies mères, ou secondes métropoles, comme maîtresses de la mer à certaines époques, cependant aucune n'alla si loin que les Phéniciens. La raison en est évidente, et mérite d'être rappelée. Ceux-ci se dirigeaient dans leurs courses sur la constellation du Cynosure (la petite Ourse), à cause de sa grande proximité du pôle, et parce qu'elle est toujours visible; les Grecs, au contraire, naviguaient en observant Hélicé (la grande Ourse), qui n'a pas les mêmes avantages. Peut-être que les anciens Marseillais adoptèrent la méthode phénicienne; du moins Pythéas leur compatriote paraît en avoir fait usage dans ses longs voyages.

On aurait désiré pouvoir ranger cette nomenclature en forme d'arbre généalogique; mais les lacunes étaient trop fréquentes et trop considérables pour remplir ce plan. On a suivi l'ordre géographique, tant que cela était praticable. Les colonies mères sont mises presque toujours en première ligne. Elles sont distinguées des suivantes, par la lettre Δ. Celles qui en ont fondé un plus grand nombre d'autres, par les deux lettres Δ π. Enfin les colonies puînées, ou les troisièmes en chronologie, qui ont été aussi fondatrices, se trouvent marquées par un T dans cette table.

## ÉMIGRATION ÉOLIQUE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Δ. | Ægæ | | Dans l'Asie mineure. |
| Δ. | Larisse | | |
| Δ. | Temnos | | |
| Δ. π. | Cume | | |
| Δ. | Pitane | | |
| Δ. | Cilla | | |
| Δ. | Notium | | |
| Δ. | Ægiroesse | | |
| Δ. | Neontichos | | |
| Δ. | Myrine | | |
| Δ. | Grynium | | |
| Δ. π. | Lesbos. | Mytilène | |
| | | Méthymne | |
| | | Arisbe | |
| | | Antisse | |
| | | Éressus | |
| | | Pyrrha | |

[1] A la lettre, *partage au sort*, on en comprend sans peine la raison.

| | Colonie | Situation |
|---|---|---|
| Δ. | Ténedos, île | |
| | Pordoselène, dans une des îles Hecatonèses | |

| | Colonie | Situation |
|---|---|---|
| | Lyrnesse | Dans l'Asie mineure. |
| | Adramytte | |
| | Thèbe | |
| | Antandre | |
| | Assus | |
| | Hamaxite | |
| | Neandrie | |
| | Elée | |
| | Atarnée | |
| | Andérie | |
| | Chrysa | |
| | Pergame, l'ancienne | |
| | Teuthranie | |
| | Cebrène | |
| | Gargara | |
| | Sigee | |
| | Celænes | |
| | Syllium | |
| | Carène | |
| | Cisthene | |
| | Astyre | |
| | Perpérène | |
| | Magnésie, sur le Méandre | |
| | Side, en Pamphylie | |
| | Abydos | |
| | Ænos | En Thrace. |
| | Alopéconèse | |
| | Sestos | |
| | Spina, à l'embouchure du Padus | En Italie. |
| Δ. π. | Cumes, dans le pays des Opiques | |
| | Parthénopé, dans la même contrée | |
| | Pithécuse, île | |

## ÉMIGRATION IONIQUE.

| | Colonie | Situation |
|---|---|---|
| Δ. π. | Milet | Dans l'Asie mineure. |
| Δ. | Myus | |
| Δ. | Priene | |
| Δ. | Éphese | |
| Δ. π. | Colophon | |
| Δ. | Lebedos | |
| Δ. π. | Téos | |
| Δ. π. | Clazomènes, île | |
| Δ. | Érythres | |
| Δ. | Smyrne | |
| Δ. π. | Phocee | |
| Δ. π. | Samos, île | |
| Δ. | Chio, île | |
| | Mycale | |
| | Tralles | |
| | Casyte | |
| | Néapolis | |
| | Phygèle | |
| | Panorme | |
| | Posidéon | |
| | Athymbra | |
| | Hydréla | |
| | Coscinie | |
| | Orthosie | |
| | Biule | |
| | Mastaure | |
| | Acharaca | |
| | Thessalore | Dans l'Asie mineure. |
| | Pelopee | |
| | Dascylie | |
| | Andicale | |
| | Termetis | |
| | Samornie | |
| | Parthenie | |
| | Hermesie | |
| | Ptélee | |
| | Héraclée de Carie | |
| | Myrlée de Bithynie | |
| | Cius de Mysie | |
| | Polichna, sur le mont Ida en Troade | |

| | Colonie | Situation |
|---|---|---|
| | Sane | Dans la Chalcidique. |
| | Acanthe | |
| | Stagire | |
| | Amphipolis | En Thrace. |
| | Argile | |
| | Œsyme | |
| | Gapsèle | |
| | Éleonte | |
| | Abdère | |
| | Périnthe | |
| Δ. π. | Thasos | Iles de la mer Ægée. |
| | Imbros | |
| | Lemnos | |
| | Samothrace | |
| | Céos | Iles Cyclades. |
| | Cythnos | |
| | Sériphos | |
| | Siphnos | |
| | Cimole | |
| | Ios | |
| Δ. π. | Andros | |
| | Gyare | |
| | Tenos | |
| | Syros | |
| | Delos | |
| | Mycone | |
| Δ. π. | Paros | |
| | Naxos | |
| | Amorgos | |
| | Pharos, île d'Illyrie. | |
| | Ammon, en Libye. | |

## COLONIES DE MILET.

| | Colonie | Situation |
|---|---|---|
| T. | Cyzique, île de la Propontide. | |
| | Artacé, dans cette île. | |
| | Proconnèse, île de la même mer. | |
| | Milétopolis, en Mysie. | |
| | Priape | Sur les côtes et aux environs de l'Hellespont. |
| | Colonée | |
| | Parium | |
| | Paesus | |
| | Lampsaque | |
| | Gergethe | |
| | Arisba | |
| | Limnæ | |
| | Percote | |
| | Zéléie, au pied de l'Ida. | |
| | Scepsis, sur ce mont. | |
| | Iasus | Près de Milet. |
| | Latmos, ou Héraclée sur Latmos | |
| | Icarie | Iles Sporades |
| | Leros | |

| | | |
|---|---|---|
| T. | Héraclée | Sur les côtes du Pont-Euxin. |
| | Cherronèse | |
| | Tium | |
| T. | Sinope | |
| | Cotyore | |
| | Sésame | |
| | Cromne | |
| | Amisus | |
| | Cérazonte | |
| | Trapézonte | |
| | Phasis | En Colchide. |
| | Dioscurias | |
| | Anthie | En Thrace. |
| | Anchiale | |
| T. | Apollonie | |
| | Thynias | |
| | Phinopolis | |
| | Andriaque | |
| | Crithote | |
| | Pactyes | |
| | Cardie | |
| | Deultum | |
| | Odesse | |
| | Cruni, ou Dionysiopolis | |
| | Calatis | |
| | Tomes | |
| | Istropolis | |
| | Tyras | En Scythie. |
| T. | Olbia, ou Borysthénis | |
| | Théodosie | Dans la Chersonèse taurique. |
| | Nymphée | |
| T. | Panticapée | |
| | Myrmécie | |
| | Phanagorie | Sur le Bosphore cimmérien. |
| | Hermonasse | |
| | Cépi | |

Tanaïs, en Sarmatie.
Salamis, en Cypre.
Naucrate, en Égypte.
Chemis-Paralia, ou Murs des Milésiens en Égypte.
Ampé, sur le Tigre.
Clauda, sur l'Euphrate.

## COLONIES DE PHOCÉE.

| | | |
|---|---|---|
| | Monœcie | Chez les Celtes. |
| | Nicee | |
| | Antipolis | |
| | Lérina, île | |
| | Hiéra | |
| | Olbia | |
| | Tauroentum | |
| | Cithariste | |
| T. | Massilie, ou Marseille | |
| | Rhodanusie | |
| | Agathe | |
| | Rhodes | En Ibérie. |
| | Emporium | |
| | Héméroscopie | |
| | Héraclée | |
| | Mænace | |
| | Hyélée ou Élée, en Lucanie | En Italie. |
| | Lagarie, dans la Grande-Grèce | |
| | Alalie, en Cyrne ou Corse | |

## ÉMIGRATION DORIQUE.

### PREMIÈRE ÉPOQUE.

| | | |
|---|---|---|
| Δ. π. | Théra | Iles d'Asie. |
| | Anaphé | |
| T. | Cyrène | En Libye. |
| | Apollonie | |
| | Barcé | |
| | Théuchire | |
| | Naustathme | |
| | Zéphyrium | |
| | Les Hespérides | |

### DEUXIÈME ÉPOQUE.

| | | |
|---|---|---|
| Δ. | Halicarnasse | Dans l'Asie mineure |
| Δ. π. | Cnide | |
| Δ. | Linde (Dans l'île de Rhodes) | |
| Δ. π. | Ialyse (Dans l'île de Rhodes) | |
| Δ. | Camire (Dans l'île de Rhodes) | |
| Δ. | Cos, une des îles Sporades | |
| | Pédase | |
| | Myndus | |
| | Triopium | |
| | Mylasa | |
| | Synagèle | |
| | Limyre | |
| | Phaselis | |
| | Termesse de Pisidie | |
| | Héraclee | |

Aspende, en Pamphylie.

| | | |
|---|---|---|
| T. | Tarse | En Cilicie. |
| | Lyrnesse | |
| | Malle | |
| | Anchiale | |
| | Soles | |
| | Patmos | Iles Sporades. |
| | Calymne | |
| | Nisyre | |

Caryande, île de Carie.
Carpathe, dans la mer de ce nom.

### TROISIÈME ÉPOQUE.

| | | |
|---|---|---|
| | Ænium | En Macédoine. |
| Δ. | Pydna | |
| | Méthone | |
| | Therme | |
| | Potidée | Dans la Chalcidique. |
| Δ. π. | Mendé | |
| | Scione | |
| | Pallène | |
| | Æges | |
| | Aphytis | |
| Δ. π. | Olynthe | |
| | Toroné | |
| | Sermilis | |
| Δ. | Chalcis | |
| | Spartole | |
| | Olophyxe | |
| | Cléone | |
| | Thysse | |
| | Apollonie | |
| | Dium | |
| | Acroathos | |
| | Échymnie | |
| | Éion | En Thrace |
| | Maronée | |
| | Sélymbrie | |

| | | |
|---|---|---|
| Δ π. | Byzance | En Thrace. |
| | Mésembrie, près le mont Hémus | |
| | Nauloque | |
| | Chalcédonie | En Bithynie. |
| | Astaque | |
| | Rhétée | |
| | Scyros | Iles de la mer Égée. |
| | Péparèthe | |
| | Sciathus | |
| | Astypalée | |

---

| | | |
|---|---|---|
| Δ. π. | Issa | Iles d'Illyrie. |
| | Tragurium | |
| | Corcyre Noire | |
| T. | Épidamne | En Illyrie. |
| | Apollonie | |
| | Lisse | |
| | Acrolissus | |
| | Oricum | |
| | Ambracie, chez les Molosses. | |
| | Anactorium | Dans l'Acarnanie. |
| | Molycrie | |
| | Argos-Amphilochique | |
| Δ. π. | Corcyre | Iles de la mer Ionique. |
| | Céphallénie | |
| | Ithaque | |
| | Leucade | |
| | Zacynthe | |
| | Les Échinades | |
| | Cythère | |
| | Mélos, une des Cyclades. | |

---

| | | |
|---|---|---|
| Δ. | Zanclé, ou Danclé | En Sicile. |
| Δ. | Catane | |
| Δ. | Leontium | |
| Δ. π. | Syracuse | |
| Δ. | Géla | |
| Δ. π. | Naxos | |
| Δ. | Mégare | |
| Δ. | Thapse | |
| Δ. | Himère | |
| | — | |
| | Acræ | |
| | Tauroménium | |
| | Motyes | |
| | Camarine | |
| | Hybla | |
| | Agrigente | |
| | Camique | |
| | Sélinonte | |
| | Lilybée | |
| | Éryx | |
| | Egeste | |
| | Panorme | |
| | Soloës | |
| | Callipolis | |
| | Eubée | |
| | Tyndaris | |
| | Mylæ | |
| | Enna | |
| T. | Lipara | Iles Lipariennes ou Éoliennes. |
| | Didyme | |
| | Strongyle | |
| | Hiéra | |

---



| | | |
|---|---|---|
| Δ. | Tarente | Dans la Grande-Grèce, ou Grèce d'Italie. |
| Δ. π. | Sybaris | |
| Δ. | Crotone | |
| Δ. π. | Locres-Épizéphyriens | |
| Δ. | Rhégium | |
| | — | |
| | Métaponte | |
| | Héraclée | |
| | Caulonie | |
| | Térina | |
| | Petilie | |
| | Medmé | |
| | Hipponium | |
| | Pandosie | |
| | Consentie | |
| | Mystie | |
| | Témèse | |
| | Hydrunte, chez les Japyges | En Italie. |
| | Laos, dans le pays des Bruttiens | |
| | Posidonie ou Pæstum, en Lucanie | |
| | Ancône, dans le Picénum | |

# CINQUIÈME TABLE,

CONTENANT

LES NOMS DE CEUX QUI SE SONT DISTINGUÉS DANS LES LETTRES ET DANS LES ARTS, DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA COLONIE PHÉNICIENNE EN GRÈCE, JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

---

L'objet de cette table est d'exposer d'une manière prompte et sensible les progrès successifs des lumières parmi les Grecs. On y verra que le nombre des gens de lettres et des artistes, très-borné dans les siècles les plus anciens, augmenta prodigieusement dans le sixième avant Jésus-Christ, et alla toujours croissant dans le cinquième et dans le quatrième, où finit le règne d'Alexandre. On en doit inférer que le sixième siècle avant Jésus-Christ fut l'époque de la première, et peut-être de la plus grande des révolutions qui se soient opérées dans les esprits.

On y verra quelles sont les villes qui ont produit le plus de gens à talents, et les espèces de littérature que l'on a cultivées avec le plus de soin dans chaque siècle.

Ce tableau peut servir d'introduction à l'histoire des arts et des sciences des Grecs. Je le dois à l'amitié de M. de Sainte-Croix, de l'Académie des Belles-Lettres. Ses connaissances doivent rassurer sur l'exactitude de ses calculs; et l'on peut juger de la difficulté de son travail, par les réflexions qu'il m'a communiquées, et que je joins ici.

« En rédigeant cette table, je n'ai rien négligé pour m'as-« surer de l'âge, de la patrie et de la profession de chacun de « ceux dont elle offre le nom. J'ai remonté aux sources; j'ai « discuté et comparé les différents témoignages, ne suivant « aveuglément, ni Pline sur les artistes, ni Diogène-Laërce sur « les philosophes.

« J'ai déterminé le temps où ces hommes ont vécu, par des « autorités formelles; ou, quand elles m'ont manqué, par l'a-« nalogie des faits et le calcul des générations : rarement mes « conjectures ont été dénuées de preuves.

« Les cinq premiers siècles sont très-vides et assez incer-« tains. J'en ai exclu les personnages imaginaires et fabuleux.

« C'est dans le temps qu'un homme florissait que je l'ai « nommé; de manière que Socrate est placé au cinquième « siècle avant Jésus-Christ, quoiqu'il soit mort au commen-« cement du quatrième; ce qui prouve encore que je n'ai pas « prétendu mettre entre deux hommes une grande distance,

« quoique j'aie rapporté leurs noms dans des siècles différents.

« Souvent j'ai mis entre le maître et le disciple une génération. Quelquefois aussi je les ai rapportés l'un après l'autre, comme à l'égard de Chersiphron et de Métagène son fils, parce qu'ils avaient dirigé ensemble la construction du fameux temple d'Éphèse, etc. etc.

« Pour faire connaître dans chaque siècle le goût dominant et les progrès de chaque science ou de chaque art, j'ai parlé quelquefois de personnages qui n'ont pas eu une égale célébrité; mais la réunion de tous ces noms était nécessaire. Ainsi, en jetant les yeux sur le quatrième siècle, on jugera de l'espèce de passion qu'eurent les Grecs pour la philosophie, lorsqu'on y verra ce nombre de disciples de Socrate et de Platon, à la suite les uns des autres.

« Quand une science ou un art m'a paru avoir été négligé dans un siècle, c'est alors que j'ai cherché jusqu'au moindre personnage qui l'a cultivé.

« Si un homme ouvre la carrière dans un genre quelconque, je nomme ce genre, comme la peinture monochrome, la moyenne comédie, etc. qui eurent pour auteurs Cléophante, Sotade, etc.; et dans la suite je cesse de répéter ce même genre. Je mets Hérophile, médecin anatomiste, parce que c'est le premier qui se soit appliqué sérieusement à l'anatomie; Philinus, médecin empirique; Érasistrate, médecin dogmatique, parce que l'un a donné lieu à la secte empirique, et l'autre à la secte dogmatique, etc.

« J'ai toujours désigné le genre où chacun s'est le plus distingué. Tous les philosophes embrassaient l'encyclopédie des connaissances de leur temps, principalement ceux de l'école de Pythagore. Cependant j'ai marqué quand quelqu'un d'eux s'est fait une réputation dans un genre quelconque. S'ils en ont embrassé plusieurs, c'est toujours le premier que je nomme, parce qu'ils l'ont cultivé plus particulièrement. Pour les personnages tels que Thalès, Pythagore, etc. une pareille distinction m'a paru inutile; il suffisait de les nommer. »

*P. S.* « Afin de remonter à la véritable source des connaissances des Grecs, et d'en mieux suivre les progrès, nous sommes partis, dans la nouvelle édition de cette table, de l'arrivée de Cadmus, conducteur de la colonie phénicienne en Grèce, et nous avons ajouté deux siècles, aux douze de la première édition. De même nous n'avons pas cru devoir la finir exactement au siècle d'Alexandre; elle se trouve prolongée de plusieurs années dans le siècle suivant (le troisième avant Jésus-Christ), pour attacher le dernier anneau de la chaîne des hommes illustres à l'établissement de l'école d'Alexandrie, une des plus mémorables époques de l'histoire de l'esprit humain. Cependant on ne s'est pas trop écarté, puisque Théocrite, le dernier de notre table, naquit à la fin du règne d'Alexandre. D'ailleurs, rien n'a été oublié pour compléter et rectifier cette nomenclature. On y a ajouté un nouvel intérêt, en marquant, par un signe particulier, 1° les hommes illustres par leurs découvertes; 2° ceux dont nous avons des ouvrages entiers; 3° ceux dont le temps a conservé des fragments d'une certaine étendue; 4° enfin, ceux dont il ne reste que peu de passages, mais capables de donner une idée plus ou moins juste de leur mérite. Ce signe est pour les premiers, K; pour les seconds, π, pour les troisièmes, M; pour les quatrièmes, O. Enfin on a indiqué par un A les écrivains qui, ayant eu des idées neuves, nous ont encore laissé des ouvrages assez considérables. Il faut aussi remarquer qu'aucun signe n'est apposé aux auteurs auxquels on a faussement attribué quelques écrits; de ce nombre sont entre autres Phocylide, Cébès, Démétrius de Phalère, etc.

« On a mis quelquefois un signe à des auteurs que l'on ne croit pas ordinairement nous avoir laissé des écrits; mais nous sommes persuadés du contraire, surtout par rapport à Lysis, qui nous paraît être l'auteur des *Vers dorés* faussement attribués à Pythagore, et à Speusippe, qui est celui des *Définitions* imprimées à la suite des œuvres de Platon.

« Il est nécessaire d'expliquer quelques termes dont on a été obligé de se servir dans cette table. On entend par *cycliques*, les anciens écrivains qui ont mis en vers l'histoire des siècles héroïques, par *télétiques*, ceux dont les poëmes concernaient les initiations et les divinités mystérieuses; par *stélédiques*, quelques pythagoriciens chassés de leur école, et dont le nom était en conséquence inscrit sur une colonne.

« On a hasardé le mot *poétesse*, afin d'abréger en parlant des femmes qui s'étaient distinguées dans la poésie. Peut-être en aurait-il fallu agir de même à l'égard des personnes de ce sexe qui ont cultivé la philosophie; mais il y a bien des raisons qui s'y opposent. On a employé, au lieu du mot *sculpteur*, celui de *statuaire*, parce que ce dernier comprend les fondeurs et tous les autres artistes occupés à faire des statues. Au reste, il n'était guère possible de mettre tous les noms des statuaires dont Pausanias fait mention, sans qu'ils occupassent une place trop considérable; il suffisait d'en rapporter un assez grand nombre, et ceux des plus célèbres, pour montrer les progrès de l'art dans les différents siècles.

« Ajoutons encore, que cette table est la plus étendue qu'on ait encore donnée : elle contient près de neuf cents noms, tandis que celle de Jean Blair, la dernière de toutes les autres, n'en a que cent vingt dans le même espace de temps. Mais ce qui est très-remarquable, près d'un tiers de ces neuf cents noms appartient au quatrième siècle avant l'ère vulgaire, celui où l'esprit humain a fait les plus grands progrès, et où s'est trouvée une réunion bien étonnante d'hommes de génie, d'artistes célèbres, et d'écrivains illustres en tous les genres.

« Néanmoins cette nomenclature aurait été plus considérable, s'il avait été possible d'y insérer bien des hommes dont l'âge précis, le siècle même, est absolument ignoré. Les anciens sont souvent à cet égard d'une grande négligence. Sans s'arrêter à la preuve que Pline surtout en fournit, on en rapportera une tirée des fragments assez longs des pythagoriciens Théagis, Métope, Diotogène, etc. que Stobée a conservés. Ces philosophes ont dû vivre au plus tôt à la fin du cinquième siècle, et au plus tard dans le quatrième avant la quatrième année de la 103ᵉ olympiade (365 ans avant J. C.), temps où finit leur école. Mais il n'y a pas la moindre indication d'après laquelle on puisse en déterminer la place avec quelque exactitude, ou d'une manière approximative. Il ne faut pourtant pas en conclure, avec un savant que ces fragments aient été supposés; cet argument négatif ne mérite aucune attention. »

---

## XVᵉ, XIVᵉ, XIIIᵉ, XIIᵉ, ET XIᵉ SIÈCLES AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 1500, jusqu'à l'an 1000.

K. Cadmus de Phénicie, auteur de l'alphabet hellénique.
K. Amphion de Thèbes, poëte-musicien, inventeur de la lyre.
Hyagnis de Phrygie, inventeur de la flûte.
K. Erithchonius d'Athènes, instituteur des fêtes de Minerve.
Celmis, du mont Ida en Crète. . . } métallurgistes.
Damnaneus, du même pays. . . . } métallurgistes.
Acmon, du même pays. . . . . . } métallurgistes.
Eumiclée de Cypre, poëte cyclique.
K. Orphée de Thrace, poëte télétique, musicien, auteur d'une théogonie.
Thymoete de Phrygie, poëte-musicien.
Musée Iᵉʳ, de Thrace. . . . . . . } poëtes télétiques.
Eumolpe, du même pays. . . . . } poëtes télétiques.
K. Triptolème d'Éleusis, premier législateur de l'Attique.
Mélampus d'Argos, poëte télétique.
Jason de Thessalie. . . . . . . . . } navigateurs.
Tiphys de Béotie. . . . . . . . . . } navigateurs.
Chiron de Thessalie, astronome, médecin et musicien.
Palamède, poëte-musicien, régulateur de l'alphabet.
Corinnus, son disciple, poëte-musicien.
Philammon de Thrace, poëte télétique.

Pamphus d'Athènes, poete hymnographe.
Linus de Thèbes, poete hymnographe et télétique.
Thamyris de Thrace, poëte teletique, musicien et inventeur du mode dorien.
Agamède de Thèbes. . . . . . . } architectes.
Trophonius son frère. . . . . . . }
Tirésias de Béotie, poëte et devin.
Daphné, sa fille, poetesse et devineresse.
Lycaon d'Arcadie, instituteur des jeux gymniques.
Olen de Lycie, poëte hymnographe.
Dédale d'Athènes, architecte, mécanicien et navigateur.
Eudocus, son élève.
Minos. . . . . . . . . . . . . . . } législateurs de
Rhadamanthe. . . . . . . . . . . } Crète.
Acaste de Thessalie, instituteur des jeux funèbres.
Marsyas de Phrygie, musicien, inventeur du mode phrygien.
Olympe, son élève, poëte-musicien.
Hercule de Thèbes, instituteur des jeux athlétiques.
Thésée d'Athènes, législateur de sa patrie.
K. Esculape d'Épidaure, médecin.
Sisyphe de Cos, poëte.
Dares de Phrygie. . . . . . . . } poëtes cycliques.
Dictys de Cnosse. . . . . . . . . }
Automène de Mycène, poëte.
Damodoque de Corcyre, son disciple.
Phémonoé, devineresse, et inventrice du vers hexamètre.
Hérophile de Phrygie, dite *la Sibylle*, poétesse et devineresse.
Podalire . . . . . . . . . . . . . . } médecins.
Machaon . . . . . . . . . . . . . . }
Phémius d'Ithaque, musicien.
Oxylus, Éléen, législateur des Doriens du Péloponèse.
K. Daphnis de Sicile, premier poëte pastoral.
Nicomaque, fils de Machaon. . . } médecins.
Gorgasus, son frère. . . . . . . . }
Orœbantius de Trœzène, poëte cyclique.

—

## DIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 1000, jusqu'à l'an 900.

K. Ardale de Trœzène, poëte-musicien.
Thalès ou Thalétas, de Gortyne en Crète, législateur, poëte lyrique et musicien.
Xénodame de Cythère, poëte-musicien.
Onomacrite de Crète, législateur.
Musée II, poëte hymnographe.
Mélisandre de Milet, poëte cyclique.
K. Damaste d'Érythrée, inventeur du birême.
Aristéas de Proconnèse, poëte cyclique.
Pythéas de Trœzène, devin et poëte.
Syagrus, poëte cyclique.
Pronapide d'Athènes, poëte et grammairien.
Créophile de Samos, poëte cyclique.

—

## NEUVIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 900, jusqu'à l'an 800.

A. Homère de Chio, poëte épique.
Phidon d'Argos, législateur, et inventeur des poids et mesures.
Eumèle de Corinthe, poëte cyclique, auteur de la *Titanomachie*.
Aminocle de Corinthe, inventeur du trirème.
H. Hésiode, de Cume en Éolie, poëte didactique et épique.
Arctinus de Milet, poëte cyclique, auteur du poëme sur la prise de Troie, et de l'*Éthiopide*.
Stasinus de Cypre, poëte cyclique.

K. Lycurgue de Sparte, législateur de sa patrie.
K. Cléophante de Corinthe, peintre monochrome.
Charmadas. . . . . . . . . . . . }
Dinias. . . . . . . . . . . . . . } peintres.
Hygiémon. . . . . . . . . . . . }
K. Eumare d'Athènes. . . . . . . }
Dicæogène, poëte cyclique, auteur des *Cypriaques*.
Polymneste de Colophon, poëte-musicien.
Augias de Trœzène, poëte cyclique, auteur du poëme intitulé *les Retours*.
Prodicus de Phocée, poëte cyclique, auteur de la *Minyade*.
K. Gitiadas de Laconie, architecte, statuaire et poëte.
Mnésion de Phocée, législateur de sa patrie.

—

## HUITIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 800, jusqu'à l'an 700.

Iphitus de l'Élide, législateur de sa patrie, restaurateur des jeux Olympiques.
O. Callinus d'Éphèse, poëte élégiaque.
K. Cimon de Cléone, peintre.
Cresphonte, législateur des Messéniens.
K. Bularque de Lydie, peintre polychrome.
K. Zaleucus de Locres, législateur des Locriens d'Italie.
Cinæthon de Sparte, poëte cyclique.
Philolaüs de Corinthe, législateur de Thèbes.
M. Archiloque de Paros, poëte lyrique et satirique.
, Aristocle, de Cydone en Élide, peintre.
Antimaque de Téos, poëte lyrique.
Xénocrite de Locres, poëte-musicien.
Charondas de Catane, législateur des Chalcidiens de Sicile.
Pisandre de Camire, poëte cyclique, auteur de l'*Héracléide*.
Périclite de Lesbos, musicien.
Eupalinus de Mégare, architecte.
K. Chrysothémis de Crète, poëte-musicien.

—

## SEPTIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 700, jusqu'à l'an 600.

M. Tyrtée d'Athènes . . . . . . . } poetes-musiciens.
O. Alcman de Sardes . . . . . . . }
O. Lesches de Mytilène, poëte cyclique, auteur de la *petite Iliade*.
K. Glaucus de Chio, ouvrier en fer.
Nymphée de Cydone . . . . . }
K. Terpandre de Lesbos . . . . . } poëtes-musiciens.
Cléonas de Tégée . . . . . . . }
K. Dibutade de Corinthe, sculpteur en plastique.
Cépion, musicien.
Stésichore l'Ancien, d'Himère, poete musicien.
Hélianax son frere, législateur.
K. Rhœcus de Samos, fondeur et architecte.
Arion de Methymne, poete musicien.
Théodore de Samos, fondeur, architecte et graveur.
Dracon d'Athènes, législateur.
O. Alcée de Mytilène, poëte militaire et satirique.
M. Sapho de Mytilène . . . . . . . } poétesses
O. Érinna de Lesbos . . . . . . . . } érotiques.
Damophile. . . . . . . . . . . . . }
Gorgus de Corinthe, législateur d'Ambracie.
O. Ibycus de Rhégium, poëte lyrique.
Épiménide de Crète, philosophe, devin, poëte cyclique et musicien.
Phocylide de Milet, poëte gnomologique.
Colæus de Samos, navigateur.
K. Euchyr de Corinthe, statuaire.

—

## SIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 600, jusqu'à l'an 500.

K. Cadmus de Milet, historien, et premier écrivain en prose.
Acusilaus d'Argos, historien.
K. Thalès de Milet, philosophe, chef de la secte ionique.
Périandre de Corinthe, un des sept sages, législateur.
Bias de Priène, un des sept sages, poëte et législateur.
Chilon de Sparte, un des sept sages.
Cléobule de Linde, un des sept sages, législateur.
Pittacus de Mytilène, un des sept sages, législateur.
Myson de Laconie, un des sept sages.
Lysinus de Sicile, poëte lyrique.
M. Solon d'Athènes, un des sept sages, législateur et poëte élégiaque.
Dropide son frère, poëte.
Mélas de Chio, statuaire.
Chersias d'Orchomène, poëte.
Pisistrate d'Athènes. . . . . . . . } éditeurs d'Homère.
Hipparque son fils. . . . . . . . . }
K. Æsope, de Cotis en Phrygie, fabuliste.
Archétime de Syracuse, philosophe et historien.
O. Mimnerme de Colophon, poëte élégiaque.
Androdamas de Rhégium, législateur des Chalcidiens de Thrace.
Sacadas d'Argos, poëte élégiaque et musicien.
Malas de Chio. . . . . . . . . . . } statuaires.
Micciade son fils. . . . . . . . . . }
Polyzèle de Messénie, historien.
Antistate, architecte.
Π. Onomacrite d'Athènes, poëte hymnographe.
Calleschros. . . . . . . . . . . . } architectes.
Antimachide. . . . . . . . . . . . }
Porinus. . . . . . . . . . . . . . }
Dédale de Sicyone. . . . . . . . } statuaires.
K. Dipœnus de Crète, son élève. . . }
Scyllis, Crétois, son autre élève. }
Smilis d'Égine. . . . . . . . . . . }
Dontas de Sparte. . . . . . . . . . }
Licymnius de Chio, poëte lyrique.
Clisthène d'Athènes, législateur de sa patrie.
Périle d'Agrigente, fondeur.
Archémus de Chio, statuaire.
K. Lasus d'Hermione poëte dithyrambique, premier écrivain sur la musique.
K. Susarion, d'Icarie dans l'Attique. . } farceurs.
Dolon son compatriote. . . . . . . }
M. Simonide de Céos, poëte et grammairien.
Π. Théognis de Mégare, poëte gnomologique.
Hipponax d'Éphèse, poëte satirique.
Spinthare de Corinthe, architecte.
K. Anaximandre de Milet, philosophe et astronome.
K. Xénophane de Colophon, philosophe et législateur.
Antiochus de Syracuse, son fils, historien.
Phocus de Samos, astronome.
K. Anaximène de Milet, philosophe et astronome.
Matricétas de Méthymne, astronome.
K. Thespis d'Athènes, poëte tragique.
K. Cléostrate de Ténédos, astronome, auteur du cycle octaétérique.
Bupalus de Chio. . . . . . . . . . } statuaires.
Athénis son frère. . . . . . . . . }
Cléarque de Rhégium. . . . . . . }
Théoclès. . . . . . . . . . . . . }
Doryclidas. . . . . . . . . . . . }
Médon de Sparte. . . . . . . . . }
Tectée. . . . . . . . . . . . . . }
Angélion. . . . . . . . . . . . . }
Ménæchme de Naupacte. . . . . . }
Soïdas son compatriote. . . . . . }
Callon d'Égine. . . . . . . . . . }
Daméas de Crotone. . . . . . . . }
Mélanippide de Mélos, poëte dithyrambique.
Damocède de Crotone, médecin.
Eugamon de Cyrène, poëte cyclique, auteur de la *Télégonie*.
Memnon, architecte.
Phrynique d'Athènes, poëte tragique.
O. Bacchylide de Céos, poëte lyrique et dithyrambique.
Π. Anacréon de Téos, poëte lyrique et érotique.
Chœrile d'Athènes, poëte tragique.
K. Phérécyde de Scyros, philosophe et astronome.
Damophon de Messénie. . . . . . . } statuaires.
Pythodore de Thèbes. . . . . . . . }
Laphaès de Messénie. . . . . . . . }
Mnésiphile, de Phréar dans l'Attique, orateur.
K. Pythagore de Samos, philosophe et législateur.
O. Théano de Crète, sa femme, poétesse lyrique et philosophe.
O. Héraclite d'Éphèse. . . . . . . . . } philosophes.
K. Parménide d'Élée, en Italie. . . . }
Aristée de Crotone, philosophe et mathématicien.
Arignote de Samos, philosophe pythagoricienne.
Damo, fille de Pythagore, philosophe.
Cinœthus de Chio, rhapsode, et éditeur d'Homère à Syracuse.
Télaugès, fils et successeur de Pythagore.
Arimneste, fils de Pythagore. . . . } philosophes.
Mnésarque son autre fils. . . . . . }
Cléobuline de Linde, poétesse.
O. Hellanicus de Lesbos. . . . . . . . } historiens.
Damaste de Sigée. . . . . . . . . . }
Xénomède de Chio. . . . . . . . . . }
Bion de Proconnèse. . . . . . . . . }
Xanthus de Lydie. . . . . . . . . . }
K. Xéniade de Corinthe, philosophe pneumatiste.
K. Hippodique de Chalcis, poëte-musicien, instituteur des combats de musique.
K. Mélissus de Samos, philosophe hylozoïste.
Bothrys de Messane, poëte.
Π. Pigrès d'Halicarnasse, grammairien et poëte, auteur de la *Batrachomyomachie*.

## CINQUIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 500, jusqu'à l'an 400.

A. Æschyle d'Athènes, poëte tragique.
Agatharque, architecte scénique.
Pratinas de Phlionte, poëte tragique.
K. Diomus de Syracuse, poëte pastoral.
Myrtis d'Anthédon, poétesse lyrique.
Π. Ocellus de Lucanie, philosophe pythagoricien.
K. Alcmæon de Crotone, philosophe et médecin.
Téleste, acteur pantomime.
O. Brontinus de Métaponte, philosophe pythagoricien.
O. Hécatée de Milet. . . . . . . . . } historiens.
Théagène de Rhégium. . . . . . . }
Scyllias de Scioné, plongeur.
O. Corinne de Tanagre, poétesse lyrique.
Onatas d'Égine. . . . . . . . . . . } statuaires.
Callitèle son élève. . . . . . . . }
Glaucias d'Égine. . . . . . . . . . }
Hégésias d'Athènes. . . . . . . . . }
Agéladas d'Argos. . . . . . . . . . }
Euphorion d'Athènes, fils d'Æschyle. . . . . . . . . . . . } poëtes tragiques.
Philoclès de la même ville, son autre fils. . . . . . . . . . . . }
Timagoras de Chalcis, vainqueur au premier concours de peinture à Delphes.
Panænus d'Athènes, son rival, peintre.
O. Panyasis d'Halicarnasse, poëte épique et gnomologique.
A. Pindare de Thèbes, poëte lyrique.
Callias d'Athènes, poëte comique.
Xénodème, danseur pantomime.

Eugéon de Samos.
Déiochus de Proconnèse.
Eudème de Paros. } historiens.
Damoclès de Phygalée.
Melésagore de Chalcédoine.
Chionidès d'Athènes, poëte comique.
K. Harpalus, astronome, auteur du cycle heccædécaéterique.
Callistrate de Samos, régulateur de l'alphabet ionique.
O. Ariphron de Sicyone, poëte lyrique.
K. Œnipode de Chio, philosophe, mathématicien, astronome et inventeur du zodiaque.
Phéax d'Agrigente, architecte.
Denys de Milet. } historiens.
O. Phérécyde de Léros.
K. Hicétas de Syracuse, astronome, premier auteur du système actuel du monde.
Stomius.
Somis. } statuaires.
Anaxagore d'Égine.
Simon son compatriote.
Archias de Corinthe, architecte.
O. Sophron de Syracuse, poëte comique et mimographe.
K. Leucippe d'Abdère, philosophe, astronome et physicien.
Diogène d'Apollonie, philosophe, physicien et orateur.
II. Scylax de Caryande, navigateur-géographe.
Hippase de Métaponte, philosophe pythagoricien.
Mandroclès de Samos, architecte.
K. Zénon d'Élée, en Italie, philosophe, chef de la secte éléatique.
K. Démocrite d'Abdère. } philosophes.
Métrodore de Chio, son disciple.
Lamprus d'Érythrée, poëte-musicien.
Xanthus, poëte lyrique.
Bion d'Abdère, mathématicien.
Denys de Rhégium. } statuaires.
Glaucus de Messane.
A. Sophocle d'Athènes, poëte tragique.
K. Corax de Syracuse, rhéteur, auteur des premiers traités sur la dialectique et la rhétorique.
Tisias de Sicile, son disciple.
Stésimbrote de Thasos, historien.
Protagore d'Abdère, philosophe éléatique.
O. Xénarque de Syracuse, poëte mimographe.
O. Achæus d'Érétrie, poëte tragique et satirique.
Hippias d'Élée, philosophe et poëte.
O. Charon de Lampsaque, historien.
Iophon d'Athènes, fils de Sophocle, poëte tragique.
Aristodème de Thèbes. } statuaires.
Socrate son compatriote.
K. Hippodame de Milet, architecte.
M. Empédocle d'Agrigente, philosophe et poëte.
O. Callicratide, son frère, philosophe pythagoricien.
Pausanias de Géla, médecin.
Télésille d'Argos, poétesse.
Acron d'Agrigente, médecin empirique.
O. Praxille de Sicyone, poétesse dithyrambique.
Euriphron de Cnide, médecin.
II. Hérodote d'Halicarnasse, historien.
Timon, dit le *Misanthrope*, d'Athènes, philosophe.
Éladas d'Argos, statuaire.
Aristarque de Tégée, poete tragique.
Prodicus de Céos.
II. Gorgias de Léonte. } rhéteurs ou sophistes.
Polus d'Agrigente.
II. Alcidamas d'Elaïa ou Élée, en Éolie.
Théodore de Byzance.
A. Hippocrate de Cos.
Thessalus son fils. } médecins cliniques ou observateurs.
Polybe son gendre.
Dexippe de Cos, son disciple.
Apollonius son autre disciple.

Plésirrhoüs de Thessalie, poëte hymnographe et éditeur d'Hérodote.
A. Euripide d'Athènes. } poëtes tragiques.
O. Agathon d'Athènes.
Magnès.
O. Cratès d'Athènes. } poëtes comiques.
O. Eupolis son compatriote.
O. Cratinus d'Athènes.
Aristomène.
O. Stésichore le jeune, d'Himère, poëte élégiaque et pastoral.
Amériste son frère, mathématicien.
Phrynis, de Mytilène, musicien.
Périclès d'Athènes.
Céphalus d'Athènes. } orateurs.
Ephialte d'Athènes.
Hérodicus de Sélymbrie, médecin iatraleptique.
Aspasie de Milet, poétesse et sophiste.
K. Phidias d'Athènes, statuaire.
Myus, graveur.
Corœbus.
Ménésiclès.
Xénoclès d'Athènes.
Métagène de Xypète, bourg de l'Attique. } architectes.
Callicrate.
Ictinus.
Carpion.
K. Hermotime de Clazomène, philosophe unitaire.
Philoclès d'Athènes, dit *la Bile*, poëte comique.
Artémon de Clazomène, mécanicien.
Myrmécide de Milet, sculpteur en ivoire.
K. Anaxagore de Clazomène, philosophe.
Alcamène d'Athènes. } statuaires de l'école de Phidias.
Agoracrite de Paros.
Critias, dit *Nésiôte* ou l'Insulaire, statuaire.
Cydias d'Athènes, orateur.
Damon d'Athènes, musicien.
Acragas, graveur.
Archélaüs de Milet, philosophe.
Hermocrate de Syracuse, orateur.
O. Ion de Chio, poëte élégiaque et tragique.
Cratyle, disciple d'Héraclite. } philosophes.
Hermogène, disciple de Parménide.
K. Socrate, d'Alopécée dans l'Attique, philosophe.
Battalus d'Éphèse, poëte érotique et musicien.
II. Antiphon d'Athènes.
Thrasymaque de Chalcédoine. } rhéteurs.
Polycrate d'Athènes.
A. Aristophane d'Athènes, poëte de l'ancienne comédie.
Lesbonax d'Athènes, orateur.
O. Phrynichus.
Stratis.
O. Philonide d'Athènes.
O. Phérécrate d'Athènes. } poëtes comiques.
O. Platon, son compatriote.
Téléclide d'Athènes.
O. Théopompe, son compatriote.
Nicérate d'Athènes, poëte épique.
II. Andocide d'Athènes, orateur.
II. Thucydide, d'Alimunte dans l'Attique, historien.
Ararus d'Athènes, fils d'Aristophane.
Philétære, son autre fils.
Nicophron.
Nicocharès.
Theophile. } poetes comiques.
Archippe.
Sanarion.
Myrtile d'Athènes.
Hermippe, son frère.
II. Lysias d'Athenes, orateur.
Phænus, son compatriote.
K. Meton d'Athenes, disciple de ce dernier, auteur de l'*Ennéacadécaétéride*. } astronomes.

Euctémon d'Athènes, astronome.
Théodore de Cyrène. . . . . . . .
K. Hippocrate de Chio. . . . . . . . . } mathématiciens.
O. Antimaque de Colophon, poëte épique.
O. Théophile d'Épidaure, médecin et poëte comique.
O. Hégémon de Thasos, poëte tragique et parodiste.
Chœrile de Samos, poëte et historien.
K. Polyclète d'Argos, statuaire et architecte.
Phradmon d'Argos. . . . . . . . .
Gorgias. . . . . . . . . . . . . .
Callon d'Élis. . . . . . . . . . . .
K. Myron d'Eleuthère. . . . . . . .
Perelius. . . . . . . . . . . . . .
Pythagore de Rhégium. . . . . . . } statuaires.
O. Timocréon de Rhodes, poëte comique et satirique.
Théophraste de Piérie, musicien.
Nicodore de Mantinée, législateur de sa patrie.
Diagoras de Mélos, philosophe éléatique.
O. Évenus de Paros, poëte élégiaque et gnomologique.
Simonide de Mélos, poëte et grammairien.
Dioclès de Syracuse, législateur de sa patrie.
K. Épicharme de Cos, poëte comique, philosophe pythagoricien et régulateur de l'alphabet.
Cratippe, historien.
Polygnote de Thasos, peintre.
Hiéron Ier de Syracuse, agrographe.
Hermon, navigateur.
Clitodème, historien.
Alexis de Sicyone. . . . . . . . .
Asopodore d'Argos. . . . . . . . .
Aristide. . . . . . . . . . . . . .
Phrynon. . . . . . . . . . . . . .
Dinon. . . . . . . . . . . . . . .
Athenodore de Clitore. . . . . .
Damias son compatriote. . . . . } statuaires de l'école de Polyclète.
Micon d'Athènes. . . . . . . . .
Démophile d'Himère. . . . . . . .
Néséas de Thasos. . . . . . . . .
Gorgasus de Sicile. . . . . . . . .
Timarète, fille de Micon. . . . . } peintres.
Lycius, fils de Myron. . . . . .
Antiphane d'Argos. . . . . . . . } statuaires.
Aglaophon de Thasos. . . . . . .
Céphisodore. . . . . . . . . . . .
Phryllus. . . . . . . . . . . . . .
Evenor d'Éphèse. . . . . . . . .
Pauson, son compatriote. . . . . .
Denys de Colophon. . . . . . . . } peintres.
Canthare de Sicyone. . . . . . .
Cléon, son compatriote. . . . . . } statuaires.
Autoclès d'Athènes, orateur.
Nicanor de Paros. . . . . . . . .
Arcésilaüs, son compatriote. . . .
Lysippe d'Égine. . . . . . . . . .
Briétès de Sicyone. . . . . . . . } peintres.
O. Critias d'Athènes, poëte et orateur.
Cléophon d'Athènes, orateur.
Chœriphon de Sphettie, dans l'Attique, poëte tragique.
Théramène de Céos, dit *le Cothurne*, orateur.
Carcinus d'Athènes, poëte tragique.
Théétète, astronome et mathématicien.
Téleste de Sélinonte, poëte dithyrambique.
Polyclète de Larisse, historien.
Archinus d'Athènes, orateur, grammairien, et régulateur de l'alphabet attique.
Théodamas d'Athènes, orateur.
Mnésigiton de Salamine, inventeur du quinquérème.
Mithæcus de Syracuse, sophiste, poete, et auteur d'un traité sur les aliments.

---

## QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 400, jusqu'à l'an 300.

K. Philolaüs de Crotone, philosophe pythagoricien et astronome.
Euryte de Métaponte, son disciple.
Clinias de Tarente. . . . . . . . } philosophes.
Histiée de Colophon, musicien.
Mélitus d'Athènes, poëte et philosophe.
Naucy d'Argos. . . . . . . . . .
Dinomène. . . . . . . . . . . . .
Patrocle de Crotone. . . . . . .
Téléphane de Phocée. . . . . .
Canachus de Sicyone. . . . . .
Aristocle son frère. . . . . . . . } statuaires.
K. Apollodore d'Athènes, peintre.
K. Chersiphron de Cnosse. . . . .
Métagène son fils. . . . . . . . . } architectes.
M. Archestrate de Syracuse, auteur de la *Gastrologie*, poëme sur la cuisine.
H. Timée de Locres, philosophe pythagoricien.
• Simon d'Athènes, auteur du premier traité d'équitation.
Alcibiade d'Athènes, disciple de Socrate, orateur.
K. Zeuxis d'Héraclée. . . . . . . .
K. Parrhasius d'Éphèse. . . . . . .
K. Timanthe de Cythnos. . . . . .
Androcide de Cyzique. . . . . . .
Euxénidas de Sicyone. . . . . .
Eupompe, son compatriote. . . . } peintres.
Diogène d'Athènes, poëte tragique.
Androclès, de Pitthée dans l'Attique, orateur.
Nicostrate, fils d'Aristophane, acteur et poëte comique.
Callipide, dit *le Singe*, acteur comique.
K. Sodate d'Athènes, poëte de la moyenne comédie.
Orthagore de Thèbes, musicien.
Nicocharis, poëte parodiste, auteur de la *Déliade*.
H. Æschine d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate.
Antisthène d'Athènes, disciple de Socrate, et chef de la secte cynique.
Cébès d'Athènes. . . . . . . . .
Criton d'Athènes. . . . . . . . .
Phædon d'Élis. . . . . . . . . .
Simon d'Athènes. . . . . . . . .
Simmias de Thèbes. . . . . . . . } philosophes de l'école de Socrate.
Aristophon, peintre.
Timothée de Milet, poëte dithyrambique et musicien.
Ion d'Éphèse, rhapsode.
Euclide de Mégare, philosophe de l'école de Socrate, chef des Éristiques.
Ecphante de Syracuse, . . . . .
Hippon de Rhégium. . . . . . . } philosophes pythagoriciens.
Léodomas de Thasos, mathématicien.
M. Archytas de Tarente, philosophe, mécanicien et musicien.
Néoclite, mathématicien.
Échécrate de Locres, philosophe pythagoricien.
Diogène de Sicyone, historien.
Philoxène de Cythère, poëte lyrique, dithyrambique et tragique.
O. Philiste de Syracuse, orateur et historien.
Polycide, zoographe et musicien.
Xénagore de Syracuse, constructeur de navires.
Antigénide de Thèbes, musicien.
O. Anaxandride de Camire, poëte tragique et comique.
O. Éphippe d'Athènes. . . . . . .
O. Eubule d'Athènes. . . . . . . .
O. Amphis, son compatriote. . . .
O. Épicrate d'Ambracie. . . . . . .
O. Anaxilas d'Athènes. . . . . . . } poetes comiques.
K. Scopas de Paros. . . . . . . . .
Bryaxis. . . . . . . . . . . . . .
Timothée. . . . . . . . . . . . .
Léocharès. . . . . . . . . . . . } statuaires.

Aristippe de Cyrène, philosophe, disciple de Socrate, et chef de l'école cyrenaique.
Arétée sa fille, philosophe.
Themistogène, de Syracuse, historien.
Plistane d'Elis, philosophe, disciple de Phædon.
M. Ctésias de Cnide, medecin et historien.
Phyteus, architecte.
Tinichus de Chalcis, poete hymnographe.
Anaximandre de Milet, historien.
Pausias de Cicyone, peintre.
Archippe de Tarente . . . . . . . .
O. Hipparque, steledique . . . . . . .
O. Euriphane de Métaponte . . . . . . — philosophes pythagoriciens.
O. Hippodame de Thurium . . . . . .
Euphème de Syracuse . . . . . . .
Myllias de Crotone . . . . . . . .
Timycha de Sparte, sa femme . . .
Pamphile de Macédoine, peintre.
Lycomède de Mantinee, legislateur des Arcadiens.
Aristippe, dit *Matrodidactos*, fils d'Arétée, philosophe.
Théodore de Cyrène, dit *l'Athée*
M. Denys de Thèbes, poëte-musicien.
O. Onatas de Crotone . . . . . . . . .
Périlaüs de Thurium . . . . . . . — pythagoriciens stelédiques.
Cylon de Crotone . . . . . . . . . .
II. Lysis de Tarente, philosophe pythagoricien, et poete didactique.
Proxène de Béotie, rhéteur.
Euphranor de Corinthe, peintre et statuaire.
Cydias de Cythnos . . . . . . . . .
Nicomaque . . . . . . . . . . . . — peintres.
Caladès . . . . . . . . . . . . . .
Philistion de Locres, médecin.
Léon, mathématicien.
Échion . . . . . . . . . . . . . . — peintres et statuaires.
Thérimaque . . . . . . . . . . . .
Annicéris de Cyrène, philosophe de l'école d'Aristippe.
A. Platon, de Collyto dans l'Attique, chef de l'ancienne Académie.
Glaucon d'Athènes, son frère, disciple de Socrate.
Théognis d'Athènes, dit *la Neige*, poete tragique.
Callippe de Syracuse, rhéteur.
Π. Xénophon d'Athènes, philosophe et historien.
K. Eudoxe de Cnide, philosophe, astronome et mathématicien.
Timonide de Leucade, historien.
Dion de Syracuse, philosophe, disciple de Platon.
II. Isocrate d'Athènes, rhéteur et philosophe.
Amyclas d'Heraclee . . . . . . . .
Menæchme . . . . . . . . . . . .
Dinostrate son frère . . . . . . . — mathématiciens.
Theudius de Magnésie . . . . . . .
Athénée de Cyzique . . . . . . . .
Hermotime de Colophon . . . . . .
Philippe de Medmée, astronome et géomètre.
Hégésias, dit *Pisisthanatos* . . .
Antipater de Cyrène . . . . . . . — philosophes cyrénaïques
Évhémère de Messène, historien. .
Aristolaus . . . . . . . . . . . .
Méchopane . . . . . . . . . . . . — peintres, élèves de Pausias.
Antidote . . . . . . . . . . . . .
Calliclès . . . . . . . . . . . . .
Hélicon de Cyzique, astronome.
Polycles d'Athenes . . . . . . . .
Céphisodote, son compatriote . . . — statuaires de l'école d'Athènes.
Hypatodore . . . . . . . . . . . .
Aristogiton . . . . . . . . . . . .
Eubulide de Milet, philosophe et historien.
Hermias de Methymne . . . . . . — historiens.
Athanis de Syracuse . . . . . . .
Timoléon de Corinthe, legislateur de Syracuse.
Cephalus de Corinthe, redacteur de ses lois
Théodecte de Phasélis, rhéteur et poëte tragique, disciple d'Isocrate.

M. Théopompe de Chio, historien . .
Naucrate, rhéteur . . . . . . . . .
M. Éphore, de Cume en Éolie, historien
Céphisodore, rhéteur . . . . . . .
Asclepias, de Trogile en Sicile . . . . . . — poetes tragiques.
Astydamas d'Athènes.
Lacrite d'Athènes, orateur . . . . . — De l'ecole d'Isocrate.
Apharée d'Athènes, orateur et poëte.
Coccus d'Athènes . . . — rhéteurs.
Philiscus de Milet . . .
Léodamas d'Acarnanie, orateur . .
Androtion, orateur et agrographe .
Zoïle d'Amphipolis, rhéteur, critique et grammairien.
Polyide de Thessalie, mécanicien.
Euphante d'Olynthe, philosophe et historien.
Dionysiodore de Béotie . . . . . . — historiens.
Anaxis son compatriote . . . . . .
Phaléas de Chalcédoine, politique.
Iphicrate d'Athènes, orateur.
Mnasithée d'Oponte, rhapsode.
Chares de Paros . . . . . . . . . — agrographes.
Apollodore de Lemnos . . . . . . .
K. Praxitèle d'Athènes, statuaire.
II. Lycurgue d'Athènes . . . . . . . . — orateurs.
II. Isee de Chalcis . . . . . . . . . .
II. Speusippe d'Athènes . . . . . . . .
Philippe d'Oponte, astronome . . .
Amyclée d'Héraclée . . . . . . . .
Hestiée de Périnthe . . . . . . . .
Éraste de Scepsis . . . . . . . . .
Mnesistrate de Thasos . . . . . . .
Corisque son compatriote . . . . . — philosophes de l'ecole de Platon
Timolaus de Cyzique . . . . . . .
Euagon de Lampsaque . . . . . . .
Pithon d'Ænium . . . . . . . . . .
Héraclide son compatriote . . . . .
Hippotale d'Athènes . . . . . . . .
Callippe son compatriote . . . . .
Lasthenie de Mantinée . . . . . . . — philosophes platoniciennes.
Axiothee de Phlionte . . . . . . . .
Néoptolême, acteur tragique.
Π. Æneas de Stymphalée, tacticien
II. Palæphate d'Athènes, mythologiste.
Sannion d'Athènes, musicien, régulateur des chœurs dans la tragédie.
Parménon . . . . . . . . . . . . . — acteurs.
Philemon . . . . . . . . . . . . .
Hermodore de Syracuse, disciple de Platon, et éditeur de ses œuvres.
Callistrate d'Athènes, orateur.
Ménécrate de Syracuse, médecin empirique.
Critobule, médecin chirurgien.
Aristophon, d'Azenie dans l'Attique, orateur.
Hérodore d'Héraclée, zoologiste.
Brison son fils, sophiste.
Asclepiodore . . . . . . . . . . . .
Théomneste . . . . . . . . . . . . — derniers peintres de l'ecole de Sicyone.
Melanthius . . . . . . . . . . . . .
Téléphane de Mégare, musicien.
Syennésis de Cypre, médecin-physiologiste.
A Démosthène, de Pæanée dans l'Attique . . . . . . . . . . . . . . .
II. Hypéride de Collyto, bourg de l'Attique . . . . . . . . . . . . . .
II. Æschine d'Athenes, . . . . . . . .
Eubule d'Anaphlystie, bourg dans l'Attique . . . . . . . . . . . . .
II. Demade d'Athenes . . . . . . . . — orateurs.
II. Dinarque de Corinthe . . . . . . .
Leptinès d'Athènes . . . . . . . .
Morocles de Salamine . . . . . . .
Ctesiphon d'Anaphlystie . . . . . .
Polyeucte de Sphettie . . . . . . .
Philinus d'Athenes . . . . . . . .

II. Autolycus de Pitanée, physicien et astronome.
Praxagore de Cos, médecin.
Clinomaque de Thurium, rhéteur.
Archébule de Thèbes, poëte lyrique.
O. Criton d'Ægæ, philosophe pythagoricien.
Sosiclès de Syracuse, poete tragique.
Théodore, acteur comique.
Polus,
Méniscus } acteurs.
Chion, d'Héraclée dans le Pont, philosophe platonicien.
Diodore, dit *Cronos*, d'Iasus, philosophe.
Stilpon de Mégare, philosophe, disciple d'Euclide.
Xénophile, Chalcidien de Thrace,
Échécrate de Phlionte,
Phanton, son compatriote,
Dioclès de Phlionte,
Polymneste, son compatriote } derniers philosophes de l'école de Pythagore.
Pythéas d'Athènes, orateur.
Dinon, historien.
Xénocrate de Chalcédoine, philosophe platonicien.
A. Aristote de Stagire, philosophe, chef de l'école péripatéticienne.
Anaximène de Lampsaque, sophiste, improvisateur, et historien satirique.
Diogène de Sinope, philosophe cynique.
K. Hérophile de Chalcédoine, médecin anatomiste.
Néophron de Sicyone, poëte tragique.
Timothée de Thèbes,
Agenor de Mytilène,
Pythagore de Zacynthe,
Érastoclès,
Épigone,
Dorion } musiciens.
O. Philippide d'Athènes, poëte comique.
K. Apelle de Cos, peintre, et auteur de plusieurs traités sur la peinture.
K. Aristide de Thèbes,
K. Protogène de Caunie,
Antiphile de Naucrate,
Nicias d'Athènes,
Nicophane,
Alcimaque } peintres.
Philinus de Cos, médecin empirique.
Démophile, fils d'Éphore, historien.
K. Callippe de Cyzique, astronome, auteur d'un nouveau cycle.
Bacchius de Tanagre, médecin, et interprète d'Hippocrate.
Irène,
Calypso,
Alcisthène,
Aristarète } femmes peintres.
Ménécrate d'Élaïa, navigateur-géographe.
Phocion d'Athènes, philosophe et orateur.
Monime de Syracuse, philosophe cynique.
Marsyas de Pella, historien.
O. Callisthène d'Olynthe, philosophe, disciple d'Aristote, historien,
Alexandre de Pella, dit *le Grand*,
Anaxarque d'Abdère, philosophe cynique } éditeurs d'Homère.
II. Aristoxène de Tarente, philosophe, musicien et polygraphe.
Onésicrite d'Égine, philosophe cynique et historien.
O. Alexis de Thurium, poete comique.
Apollonius de Mynde, astronome.
Phanias d'Érèse, historien et naturaliste.
Antiphane de Delos, physicien.
Epigène de Rhodes, astronome.
Cratès de Thèbes,
Hipparchie de Maronée, sa femme,
Metroclès, frère de celle-ci } philosophes cyniques.
Philippe d'Acarnanie, médecin.
Cléon de Syracuse, geographe.
Démocharès d'Athènes, orateur et historien.

Ménippe de Phénicie, philosophe cynique.
Diognète.
Bœton,
Nicobule } arpenteurs-géographes.
Chæréas d'Athènes, mécanicien et agrographe.
Diade, mécanicien.
Athénodore,
Thessalus } acteurs tragiques.
Lycon de Scarphée, acteur comique.
Pyrgotèle, graveur.
Thrasias de Mantinée, médecin.
O. Antiphane de Rhodes, poëte comique.
Ménédème d'Érétrie, philosophe, disciple de Stilpon.
Dinocrate, architecte.
K. Zénon de Citium, philosophe, chef de la secte stoïcienne.
Persée de Citium, son esclave, philosophe et grammairien.
Alexinus d'Élis, philosophe, antagoniste de Zénon.
Ménédème de Colote, philosophe cynique.
Philon, esclave d'Aristote, apologiste des philosophes.
Chrysippe de Cnide, médecin.
Polémarque de Cyzique, astronome.
K. Lysippe de Sicyone,
K. Lysistrate de Sicyone,
Sthénis d'Olynthe,
Euphronide,
Sostrate de Chio,
Ion,
Silanion d'Athènes } statuaires.
Eudème de Rhodes, astronome, historien, géomètre et physicien.
M. Néarque de Crète, navigateur géographe.
Iphippus d'Olynthe, historien.
Alexias, médecin.
Androsthène de Thasos, voyageur géographe.
Hiéron de Soles, navigateur.
Critodème de Cos, médecin.
Thrasymaque de Corinthe, philosophe.
Clitarque, fils de Dinon, historien.
K. Callias d'Athènes, métallurgiste.

---

## TROISIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 300, jusqu'à l'an 260.

II. Théophraste d'Érèse, philosophe et naturaliste.
Démoclès d'Athènes, son disciple, orateur.
Cléarque de Soles, philosophe péripatéticien, anatomiste et physicien.
M. Ménandre d'Athènes,
M. Philémon de Soles,
O. Apollodore de Géla } poëtes de la nouvelle comédie.
Cercidas de Mégalopolis, législateur et poëte.
Agnon ou Agnonide, d'Athènes, orateur.
Tisicrate de Sicyone,
Zeuxis, son disciple,
Iade } statuaires, élèves de Lysippe.
Aristobule, historien.
Satyrus, architecte.
Callixène, mécanicien.
Ariston de Chio,
Hérille de Carthage,
Sphærus du Bosphore,
Athénodore de Soles,
Philonide de Thèbes,
Callippe de Corinthe,
Posidonius d'Alexandrie,
Zenon de Sidon } philosophes, disciples de Zénon.
K. Pyrrhon d'Élis, chef de l'école sceptique.
Straton, dit *le Physicien*, de Lampsaque, philosophe.
Crantor de Soles, philosophe platonicien.
M. Héraclite de Pont, philosophe et historien.
Diyllus d'Athènes, historien.

Pamphile d'Amphipolis, grammairien et agrographe.
Polémon d'Athènes, philosophe platonicien.
Lycon de la Troade, philosophe péripatéticien.
K. Pythéas de Massilie, astronome-navigateur.
M. Épicure, de Gargette dans l'Attique, philosophe, chef de sa secte.
Ptolémée, fils de Lagus . . . . . } historiens.
Callias de Syracuse . . . . . . . } historiens.
Leontion . . . . . . . . . . . . . } courtisanes, et philosophes épicuriennes.
Marmerion . . . . . . . . . . . . }
Hédéie . . . . . . . . . . . . . . }
Érotion . . . . . . . . . . . . . . }
Nicidion . . . . . . . . . . . . . }
Antandre de Syracuse, historien.
O. Hermesianax de Colophon, poëte élégiaque.
O. Mégasthène, voyageur-géographe.
O. Timée de Toroménium, historien.
M. Léonidas de Tarente, poete épigrammatiste.
O. Timon de Phliase, disciple de Pyrrhon, et poëte satirique.
M. Hécatée d'Abdère, historien . . . . } philosophes, disciples de Pyrrhon.
Euryloque d'Élis . . . . . . . . . . }
Nausiphane de Téos . . . . . . . . }
Hiéronyme de Cardie, historien.
Hipponique d'Athènes, astronome.
Hermaque de Mytilène, successeur d'Épicure . . . . . . . . . . . . } disciples d'Épicure.
Sandès de Lampsaque . . . . . . . }
Athénée . . . . . . . . . . . . . . }
Polyen de Lampsaque . . . . . . . }
Léonteus de Lampsaque . . . . . . }
Thémista, sa femme . . . . . . . . }
Colotès de Lampsaque . . . . . . . }
Idoménée, son compatriote . . . . }
Métrodore de Lampsaque . . . . . }
Timocrate, son frere . . . . . . . }
Polystrate, 3^e^ chef de son école . . }
K. Arcesilaus de Pitanée, philosophe, chef de la moyenne Academie.
Démétrius de Phalère, orateur et philosophe péripatéticien.
Patrocle, navigateur-géographe.
Diognète de Rhodes, architecte mécanicien.
K. Charès de Linde, élève de Lysippe, fondeur du colosse de Rhodes.
Léon de Byzance, historien.
Cinéas de Thessalie, philosophe épicurien.
Psaon de Platée, historien.
II. Dicæarque de Messane, philosophe, historien, et géographe.
O. Simmias de Rhodes, poëte énigmatique et grammairien.
Rhinthon de Syracuse, poëte tragique.
Daimaque, voyageur et tacticien.
O. Dosiade de Rhodes, poete énigmatique.
Épimaque d'Athènes, architecte mécanicien.
Philon, architecte.
Denys d'Héraclée, dit *Metathéménos,* ou le Versatile, philosophe.
M. Diphile de Sinope, poëte comique.
O. Nossis de Locres, poétesse.
Apollonide . . . . . . . . . . . . } graveurs.
Cronius . . . . . . . . . . . . . . } graveurs.
Bion de Borysthénaïs, philosophe.
Sopater de Paphos, poëte comique.
Callias d'Arade, architecte mécanicien.
O. Philétas de Cos, grammairien et poete élégiaque.
O. Damoxène d'Athènes, philosophe épicurien et poëte comique.
M. Cléanthe, d'Assus en Éolie, philosophe stoïcien, disciple de Zénon, et poëte hymnographe.
II. Aristarque de Samos, astronome.
Euthychide de Sicyone . . . . . . . } derniers statuaires de l'école de Lysippe.
Euthycrate . . . . . . . . . . . . }
Lahippe . . . . . . . . . . . . . . }
Timarque . . . . . . . . . . . . . } derniers statuaires de l'école de Lysippe.
Céphisodore . . . . . . . . . . . . }
Pyromaque . . . . . . . . . . . . . }
K. Érasistrate de Cos, petit-fils d'Aristote, médecin dogmatique, et chef de l'école de Smyrne.
O. Dioclès de Carystie, médecin.
Timocharis . . . . . . . . . . . . } astronomes.
Aristylle . . . . . . . . . . . . . } astronomes.
Zénodote d'Éphèse, poëte, grammairien, et éditeur d'Homère.
K. Lacyde de Cyrène, chef de la nouvelle Académie.
O. Posidippe de Macédoine, poëte comique.
O. Anyte de Tégée, poétesse.
A. Euclide, géomètre, opticien et astronome.
Téléclus de Phocée . . . . . . . } disciples de Lacyde.
Évandre, son compatriote . . . . } disciples de Lacyde.
II. Lycophron de Chalcis, poëte et grammairien.
Mnaseas de Patare, géographe.
M. Diotime d'Adramyttium, poete épigrammatiste.
Sostrate de Cnide, architecte.
Lyncée de Samos, historien et critique.
M. Mélampe, médecin empirique.
II. Antigone de Carystie, naturaliste et biographe.
O. Manethon de Diospolis, historien.
Ctesibius, mécanicien.
O. Hédyle de Samos, poëte épigrammatiste.
II. Aratus de Soles, poete et astronome.
O. Nicias de Milet, poete épigrammatiste.
II. Callimaque de Cyrène, grammairien et poëte.
Rhianus, de Bénée en Crète, historien et poëte.
A. Théocrite de Syracuse, poëte pastoral.

---

# SIXIÈME TABLE,

CONTENANT

LES NOMS DES HOMMES ILLUSTRES, RANGÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

---

Dans la Table précédente, les noms des auteurs ou des artistes sont rangés par ordre chronologique; ils le sont dans celle-ci par ordre alphabétique, et accompagnés de notes qui renvoient aux différents siècles avant l'ère vulgaire.

On a cru qu'en liant ainsi les deux tables, on épargnerait des recherches à ceux qui lisent ou qui écrivent. Quand on verra, par exemple, à côté du nom de Solon, le chiffre romain VI, on pourra recourir à la Table précédente; et, en parcourant la liste des hommes illustres qui ont vécu dans le sixième siècle avant J. C., on trouvera que Solon est un des premiers de cette liste, et qu'il a dû en conséquence fleurir vers l'an 590 avant J. C.

L'étoile que l'on a placée après un petit nombre de noms, désigne les XI, XII, XIII, XIV et XV^e^ siècles avant J. C.

## A

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C |
|---|---|
| Acaste de Thessalie, inventeur | * |
| Achæus d'Érétrie, poëte | V |
| Acmon, minéralogiste | * |
| Acragas, graveur | V |
| Acron d'Agrigente, médecin | V |
| Acusilaüs d'Argos, historien | VI |
| Ænéas, tacticien | IV |
| Æschine, orateur | IV |
| Æschine, philosophe | IV |
| Æschyle, poete | V |
| Æsope, fabuliste | VI |
| Agamede, architecte | * |
| Agatharque, architecte scénique | V |
| Agathon, poëte | V |
| Agéladas, statuaire | V |

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Agénor de Mytilène, musicien | IV |
| Aglaophon, peintre | V |
| Agnon ou Agnonide, orateur | III |
| Agoracrite, statuaire | V |
| Alcamène, statuaire | V |
| Alcée, poëte | VII |
| Alcibiade d'Athènes, orateur | IV |
| Alcidamas, rhéteur | V |
| Alcimaque, peintre | IV |
| Alcisthène, femme peintre | IV |
| Alcmæon, philosophe et médecin | V |
| Alcman, poëte-musicien | VII |
| Alexandre dit *le Grand*, éditeur d'Homère | IV |
| Alexias, médecin | IV |
| Alexinus, philosophe | IV |
| Alexis de Sicyone, statuaire | V |
| Alexis de Thurium, poëte comique | IV |
| Améristе, mathématicien | V |
| Aminocle, constructeur de navires | IX |
| Amphion de Thèbes, poëte-musicien | * |
| Amphis, poëte | IV |
| Amyclas, mathématicien | IV |
| Amyclée, philosophe | IV |
| Anacréon, poëte | VI |
| Anaxagore de Clazomène, philosophe | V |
| Anaxagore d'Égine, statuaire | V |
| Anaxandride, poëte | IV |
| Anaxarque, philosophe cynique | IV |
| Anaxilas d'Athènes, poëte | IV |
| Anaximandre de Milet, historien | IV |
| Anaximandre de Milet, philosophe | VI |
| Anaximène de Lampsaque, rhéteur | IV |
| Anaximène de Milet, philosophe | VI |
| Anaxis, historien | IV |
| Andocide, orateur | V |
| Androcide, peintre | IV |
| Androclès, orateur | IV |
| Androdamas de Rhégium, législateur | VI |
| Androsthène, voyageur-géographe | IV |
| Androtion, orateur | IV |
| Angélion, statuaire | VI |
| Annicéris, philosophe | IV |
| Antandre, historien | III |
| Antidote, peintre | IV |
| Antigénide, musicien | IV |
| Antigone, naturaliste et biographe | III |
| Antimachide, architecte | VI |
| Antimaque de Colophon, poëte épique | V |
| Antimaque de Téos, poëte lyrique | VIII |
| Antiochus de Syracuse, historien | VI |
| Antipater de Cyrène, philosophe | IV |
| Antiphane d'Argos, statuaire | V |
| Antiphane de Délos, physicien | IV |
| Antiphane de Rhodes, poëte comique | IV |
| Antiphile, peintre | IV |
| Antiphon, rhéteur | V |
| Antistate, architecte | VI |
| Antisthène, philosophe | IV |
| Anyte, poëtesse | III |
| Apelle, peintre | IV |
| Apharée, orateur et poëte | IV |
| Apollodore d'Athènes, peintre | IV |
| Apollodore de Géla, poëte comique | III |
| Apollodore de Lemnos, agrographe | IV |
| Apollonide, graveur | III |
| Apollonius de Cos, médecin | V |
| Apollonius de Mynde, astronome | IV |
| Ararus d'Athènes, poëte | V |
| Aratus de Soles, poëte et astronome | III |
| Arcésilaüs de Paros, peintre | V |
| Arcésilaüs de Pitanée, philosophe | III |
| Archébule, poëte | IV |
| Archelaüs, philosophe | V |
| Archemus, statuaire | VI |
| Archestrate de Syracuse, poëte | IV |
| Archétime, philosophe et historien | VI |
| Archias, architecte | V |
| Archiloque, poëte | VIII |
| Archinus, orateur et grammairien | V |
| Archippe d'Athènes, poëte comique | V |
| Archippe de Tarente, philosophe | IV |
| Archytas, philosophe | IV |
| Arctinus, poëte | IX |
| Ardale, poëte | X |
| Arétée, femme philosophe | IV |
| Arignote, femme philosophe | VI |
| Arimneste, fils de Pythagore, philosophe | VI |
| Arion, poëte musicien | VII |
| Ariphron, poëte | V |
| Aristarète, femme peintre | IV |
| Aristarque de Samos, astronome | III |
| Aristarque de Tégée, poëte | V |
| Aristéas, poëte | X |
| Aristée, philosophe | VI |
| Aristide de Thèbes, peintre | IV |
| Aristide, statuaire | V |
| Aristippe de Cyrène, philosophe | IV |
| Aristippe, dit *Matrodictatos*, philosophe | IV |
| Aristobule, historien | III |
| Aristocle de Cydone, peintre | VIII |
| Aristocle de Sicyone, statuaire | IV |
| Aristodème de Thèbes, statuaire | V |
| Aristogiton, statuaire | IV |
| Aristolaüs, peintre | IV |
| Aristomène, poëte | V |
| Ariston, philosophe | III |
| Aristophane, poëte comique | V |
| Aristophon d'Azénie, orateur | IV |
| Aristophon, peintre | IV |
| Aristote, philosophe | IV |
| Aristoxène, philosophe et musicien | IV |
| Aristylle, astronome | III |
| Artémon, mécanicien | V |
| Asclépias, poëte tragique | IV |
| Asclépiodore, peintre | IV |
| Asopodore, statuaire | V |
| Aspasie, poëtesse et sophiste | V |
| Astydamas d'Athènes, poëte tragique | IV |
| Athanis, historien | IV |
| Athénée de Cyzique, mathématicien | IV |
| Athénée, philosophe épicurien | III |
| Athénis, statuaire | VI |
| Athénodore, acteur | IV |
| Athénodore de Clitore, statuaire | V |
| Athénodore de Soles, philosophe | III |
| Augias, poëte | IX |
| Autoclès d'Athènes, orateur | V |
| Autolycus, astronome | IV |
| Automène, poëte | * |
| Axiothée, femme philosophe | IV |

## B

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Bacchius, médecin et interprète d'Hippocrate | IV |
| Bacchylide, poëte | VI |
| Battalus, poëte-musicien | V |
| Bias de Priène, un des sept sages, poëte et législateur | VI |
| Bion d'Abdère, mathématicien | V |
| Bion de Borysthénais, philosophe | III |
| Bion de Proconnèse, historien | VI |
| Bœton, arpenteur-géographe | IV |
| Bothrys, poëte | VI |
| Brison, sophiste | IV |
| Brietes, peintre | V |
| Brontinus, philosophe | V |
| Bryaxis, statuaire | IV |
| Bularque, peintre | VIII |
| Bupalus de Chio, statuaire | VI |

## C

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Cadmus de Milet, historien | VI |
| Cadmus de Phénicie, inventeur | * |
| Calades, peintre | IV |
| Calleschros, architecte | VI |
| Callias d'Arade, architecte-mécanicien | III |
| Callias d'Athènes, poëte comique | V |
| Callias d'Athènes, métallurgiste | IV |
| Callias de Syracuse, historien | III |
| Callicles, peintre | IV |
| Callicrate, architecte | V |
| Callicratide, philosophe | V |
| Callimaque, grammairien et poëte | III |
| Callinus, poëte | VIII |
| Callipide, dit *le Singe*, acteur comique | IV |
| Callippe d'Athènes, philosophe | IV |
| Callippe de Corinthe, philosophe | III |
| Callippe de Cyzique, astronome | IV |
| Callippe de Syracuse, rhéteur | IV |
| Callisthène, philosophe et historien | IV |
| Callistrate d'Athènes, orateur | IV |
| Callistrate de Samos, grammairien | V |
| Callitele, statuaire | V |
| Callixène, mécanicien | III |
| Callon d'Égine, statuaire | VI |
| Callon d'Élis, statuaire | V |
| Calypso, femme peintre | IV |
| Canachus de Sicyone, statuaire | IV |
| Canthare, statuaire | V |
| Carcinus d'Athènes, poëte tragique | V |
| Carpion, architecte | V |
| Cébès, philosophe | IV |
| Celmis, minéralogiste | * |
| Céphalus d'Athènes, orateur | V |
| Céphalus de Corinthe, rédacteur des lois de Syracuse | IV |
| Céphisodore, peintre | V |
| Céphisodore, rhéteur | IV |
| Céphisodore, statuaire | III |
| Céphisodote d'Athènes, statuaire | IV |
| Cépion, musicien | VII |
| Cercidas, législateur et poëte | III |
| Chæréas, mécanicien | IV |
| Charès de Linde, fondeur | III |
| Charès de Paros, agrographe | IV |
| Charmadas, peintre | IX |
| Charon, historien | V |
| Charondas, législateur | VIII |
| Chersias, poëte | VI |
| Chersiphron de Cnosse, architecte | IV |
| Chilon de Sparte, un des sept sages | VI |
| Chion, philosophe | IV |
| Chionidès, poëte | V |
| Chiron, astronome | * |
| Chœrile d'Athènes, poëte tragique | VI |
| Chœrile de Samos, poëte et historien | V |
| Chœriphon, poëte tragique | V |
| Chrysippe, médecin | IV |
| Chrysothemis, poëte musicien | VIII |
| Cimon, peintre | VIII |
| Cinæthon, poëte | VIII |
| Cinæthus de Chio, éditeur d'Homère | VI |
| Cinéas, philosophe épicurien | III |
| Cléanthe, philosophe et poëte | III |
| Cléarque de Rhégium, statuaire | VI |
| Cléarque de Soles, philosophe | III |
| Cléobule de Linde, un des sept sages, législateur | VI |
| Cléobuline de Linde, poétesse | VI |
| Cléon de Sicyone, statuaire | V |
| Cléon de Syracuse, géographe | IV |
| Cléonas, poëte-musicien | VII |
| Cléophante, peintre | IX |
| Cléophon d'Athènes, orateur | V |
| Cléostrate de Ténédos, astronome | VI |
| Clinomaque, rhéteur | IV |
| Clinias, philosophe | IV |
| Clisthène d'Athènes, législateur | VI |
| Clitarque, historien | IV |
| Clitodème, historien | V |
| Coccus, rhéteur | IV |
| Colæus de Samos, navigateur | VII |
| Colotès de Lampsaque, philosophe épicurien | III |
| Corax, rhéteur | V |
| Corinne, poétesse | V |
| Corinnus, poëte-musicien | * |
| Corisque, philosophe | IV |
| Corœbus, architecte | V |
| Crantor, philosophe | III |
| Cratès d'Athènes, poëte comique | V |
| Cratès de Thèbes, philosophe cynique | IV |
| Cratinus, poëte comique | V |
| Cratippe, historien | V |
| Cratyle, philosophe | V |
| Créophile, poëte | X |
| Cresphonte, législateur | VIII |
| Critias d'Athènes, poëte et orateur | V |
| Critias, dit *Nésiôte*, statuaire | V |
| Critobule, médecin chirurgien | IV |
| Critodème, médecin | IV |
| Criton d'Ægæ, philosophe | IV |
| Criton d'Athènes, philosophe | IV |
| Cronius, graveur | III |
| Ctésias, médecin et historien | IV |
| Ctésibius, mécanicien | III |
| Ctésiphon, orateur | IV |
| Cydias d'Athènes, orateur | V |
| Cydias de Cythnos, peintre | IV |
| Cylon de Crotone, philosophe | IV |

## D

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Dalmaque, voyageur et tacticien | III |
| Damaste d'Érythrée, constructeur | X |
| Damaste de Sigée, historien | VI |
| Daméas de Crotone, statuaire | VI |
| Damias de Clitore, statuaire | V |
| Damnanéus, minéralogiste | * |
| Damo, fille de Pythagore, femme philosophe | VI |
| Damocède, médecin | VI |
| Damoclès, historien | V |
| Damodoque, poëte | * |
| Damon, musicien | V |
| Damophile, poétesse | VII |
| Damophon, statuaire | VI |
| Damoxène, poëte et philosophe épicurien | III |
| Daphné, devineresse | * |
| Daphnis, poëte | * |
| Darès de Phrygie, poëte | * |
| Dédale d'Athènes, inventeur | * |
| Dédale de Sicyone, statuaire | VI |
| Déiochus, historien | V |
| Démade, orateur | IV |
| Démétrius de Phalère, orateur | III |
| Démocharès, orateur et historien | IV |
| Démoclès, historien | III |
| Démocrite d'Abdère, philosophe | V |
| Démophile de Cume, historien | IV |
| Démophile d'Himère, peintre | V |
| Démosthène, orateur | IV |
| Denys de Colophon, peintre | V |
| Denys d'Héraclée, philosophe | III |
| Denys de Milet, historien | V |
| Denys de Rhégium, statuaire | V |
| Denys de Thèbes, poëte-musicien | IV |
| Dexippe, médecin | V |
| Diade, mécanicien | IV |
| Diagoras de Mélos, philosophe | V |

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Dibutade, sculpteur | VII |
| Dicæarque, philosophe, historien et géographe. | III |
| Dicæogene, poéte | IV |
| Dictys de Crete, poëte | * |
| Dinarque, orateur | IV |
| Dinias, peintre | IX |
| Dinocrate, architecte | IV |
| Dinomène, statuaire | IV |
| Dinon, historien | IV |
| Dinon, statuaire | V |
| Dinostrate, mathématicien | IV |
| Diocles de Carystie, médecin | III |
| Dioclès de Phlionte, philosophe | IV |
| Dioclès de Syracuse, législateur | V |
| Dioclès, poëte | V |
| Diodore d'Iasus, philosophe | IV |
| Diogène d'Apollonie, philosophe | V |
| Diogène d'Athenes, poëte tragique | IV |
| Diogène de Sicyone, historien | IV |
| Diogène, de Sinope, philosophe cynique | IV |
| Diognète de Rhodes, architecte-mécanicien | III |
| Diognète, arpenteur-géographe | IV |
| Diomus de Syracuse, poëte | V |
| Dion de Syracuse, philosophe | IV |
| Dionysiodore, historien | IV |
| Diotime, poëte épigrammatiste | III |
| Diphile, poëte comique | III |
| Dipœnus, statuaire | VI |
| Diyllus, historien | III |
| Dolon, farceur | VI |
| Dontas, statuaire | VI |
| Dorion, musicien | IV |
| Doryclidas, statuaire | VI |
| Dosiade, poëte énigmatique | III |
| Dracon, législateur | VII |
| Dropide, frère de Platon, poëte | VI |

E

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Échécrate de Locres, philosophe | IV |
| Échécrate de Phlionte, philosophe | IV |
| Échion, peintre et statuaire | IV |
| Ecphante de Syracuse, philosophe | IV |
| Éladas, statuaire | V |
| Empédocle, philosophe et poëte | V |
| Éphialte, orateur | V |
| Éphippe, poëte | IV |
| Éphore, historien | IV |
| Épicharme de Cos, poëte et philosophe | V |
| Épicrate, poëte | IV |
| Épicure, philosophe | III |
| Épigène de Rhodes, astronome | IV |
| Épigone, musicien | IV |
| Épimaque, architecte-mecanicien | III |
| Épiménide, philosophe | VII |
| Érasistrate de Cos, médecin dogmatique | III |
| Éraste, philosophe | IV |
| Érastoclès, musicien | IV |
| Érichthonius, inventeur | * |
| Érinna, poetesse | VII |
| Érotion, courtisane et philosophe épicurienne. | III |
| Esculape, médecin | * |
| Évandre, philosophe | III |
| Évenor d'Éphèse, peintre | V |
| Évenus de Paros, poete elégiaque | V |
| Évhemere, philosophe | IV |
| Euagon, philosophe | IV |
| Eubule d'Anaphlystie, orateur | IV |
| Eubule d'Athènes, poëte | IV |
| Eubule, peintre | IV |
| Eubulide de Milet, philosophe et historien | IV |
| Euchyr de Corinthe, statuaire | VII |
| Euclide de Megare, philosophe | IV |
| Euclide, géomètre, opticien et astronome | III |
| Euctémon, astronome | V |
| Eudème de Paros, historien | V |
| Eudème de Rhodes, astronome | IV |
| Eudocus, sculpteur | * |
| Eudoxe, philosophe et mathématicien | IV |
| Eugamon, poëte | VI |
| Eugéon, historien | V |
| Eumare, peintre | IX |
| Eumèle, poëte | IX |
| Eumiclée, poëte | * |
| Eumolpe, poëte | * |
| Eupalinus, architecte | VIII |
| Euphante, philosophe et historien | IV |
| Euphorion, fils d'Æschyle, poëte | V |
| Euphranor, peintre et statuaire | IV |
| Euphronide, statuaire | IV |
| Eupolis, poëte | V |
| Eupompe de Sicyone, peintre | IV |
| Euriphane, philosophe | IV |
| Euriphron, médecin | V |
| Euripide, poëte | V |
| Euryloque, philosophe | III |
| Euryphême de Syracuse, philosophe pythagoricien | IV |
| Euryte, philosophe | IV |
| Euthychide, statuaire | III |
| Euthycrate, statuaire | III |
| Euxénidas de Sicyone, peintre | IV |

G

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Gitiadas, architecte | IX |
| Glaucias, statuaire | V |
| Glaucus de Chio, ouvrier en fer | VII |
| Glaucus de Messane, statuaire | V |
| Glaucon, frère de Platon, philosophe | IV |
| Gorgasus, fils de Machaon, médecin | * |
| Gorgasus de Sicile, peintre | V |
| Gorgias, de Léonte, rhéteur | V |
| Gorgias, statuaire | V |
| Gorgus de Corinthe, législateur | VII |

H

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Harpalus, astronome | V |
| Hécatée d'Abdère, philosophe | III |
| Hécatée de Milet, historien | V |
| Hédéie, femme philosophe | III |
| Hédyle, poëte épigrammatiste | III |
| Hégémon, poëte | V |
| Hégésias d'Athènes, statuaire | V |
| Hégésias, dit *Pisithanatos*, philosophe | IV |
| Hélianax, législateur | VII |
| Hélicon de Cyzique, astronome | IV |
| Hellanicus de Lesbos, historien | VI |
| Héraclide d'Ænium, philosophe | IV |
| Héraclite d'Éphèse, philosophe | VI |
| Héraclite de Pont, philosophe et historien | III |
| Hercule, inventeur | * |
| Hérille, philosophe | III |
| Hermaque, philosophe | III |
| Hermésianax, poëte élégiaque | III |
| Hermias de Méthymne, historien | IV |
| Hermippe, poëte comique | V |
| Hermocrate, orateur | V |
| Hermodore, éditeur de Platon | IV |
| Hermogène, philosophe | V |
| Hermon, navigateur | V |
| Hermotime de Clazomènes, philosophe | V |
| Hermotime de Colophon, mathématicien | IV |
| Hérodicus, médecin | V |
| Hérodore, zoologiste | IV |
| Hérodote d'Halicarnasse, historien | V |
| Hérophile de Chalcédoine, médecin anatomiste. | IV |
| Herophile de Phrygie, dite *la Sibylle*, poétesse. | * |
| Hésiode, poëte | IX |
| Hestiée, philosophe | IV |

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Hicétas de Syracuse, astronome et philosophe. | V |
| Hieron de Soles, navigateur | IV |
| Hieron de Syracuse, agrographe | V |
| Hieronyme, historien | III |
| Hipparchie, femme philosophe | IV |
| Hipparque d'Athènes, éditeur d'Homère | VI |
| Hipparque, philosophe pythagoricien | IV |
| Hippase, philosophe | V |
| Hippias d'Élée, philosophe et poëte | V |
| Hippocrate de Chio, mathématicien | V |
| Hippocrate de Cos, médecin | V |
| Hippodame de Milet, architecte | V |
| Hippodame de Thurium, philosophe | IV |
| Hippodique, poëte-musicien | VI |
| Hippon de Rhégium, philosophe | IV |
| Hipponax, poëte | VI |
| Hipponique, astronome | III |
| Hippotale, philosophe | IV |
| Histiée de Colophon, musicien | IV |
| Homère, poëte | IX |
| Hyagnis, musicien | * |
| Hygiémon peintre | IX |
| Hypatodore, statuaire | IV |
| Hypéride, orateur | IV |

## I

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Iade, statuaire | III |
| Jason de Thessalie, navigateur | * |
| Ibycus, poëte lyrique | VII |
| Ictinus, architecte | V |
| Idoménée, philosophe épicurien | III |
| Ion de Chio, poëte | V |
| Ion d'Éphèse, rhapsode | IV |
| Ion, statuaire | IV |
| Iophon, poëte | V |
| Iphicrate d'Athènes, orateur | IV |
| Iphippus, historien | IV |
| Iphitus de l'Élide, législateur | VIII |
| Irène, femme peintre | IV |
| Isée, orateur | IV |
| Isocrate, rhéteur | IV |

## L

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Lacrite, orateur | IV |
| Lacyde, philosophe | III |
| Lahippe, statuaire | III |
| Lamprus, poëte | V |
| Laphaès, statuaire | VI |
| Lasthénie, femme philosophe | IV |
| Lasus, poëte-musicien | VI |
| Léocharès, statuaire | IV |
| Léodamas d'Acarnanie, orateur | IV |
| Léodamas de Thasos, mathématicien | IV |
| Léon de Byzance, historien | III |
| Léon, mathématicien | IV |
| Léonidas de Tarente, poëte | III |
| Léontéus, philosophe épicurien | III |
| Léontion, courtisane et philosophe épicurienne. | III |
| Leptinès, orateur | IV |
| Lesbonax, orateur | V |
| Leschès, poëte | VII |
| Leucippe, philosophe | V |
| Licymnius de Chio, poëte | VI |
| Linus, poëte | * |
| Lycaon, inventeur | * |
| Lycius, statuaire | V |
| Lycomède de Mantinée, législateur | IV |
| Lycon de la Troade, philosophe | III |
| Lycon de Scarphée, acteur comique | IV |
| Lycophron, poëte et grammairien | III |
| Lycurgue d'Athènes, orateur | IV |
| Lycurgue de Sparte, législateur | IX |
| Lyncée, historien et critique | III |
| Lysias orateur | V |
| Lysinus, poëte | VI |
| Lysippe d'Égine, peintre | V |
| Lysippe de Sicyone, statuaire | IV |
| Lysis, philosophe et poëte | IV |
| Lysistrate, statuaire | IV |

## M

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Machaon, médecin | * |
| Magnès, poëte | V |
| Malas de Chio, statuaire | VI |
| Mandroclès, architecte | V |
| Manethon, historien | III |
| Marmerion, femme philosophe | III |
| Marsyas de Pella, historien | IV |
| Marsyas de Phrygie, musicien | * |
| Matricétas, astronome | VI |
| Méchopane, peintre | IV |
| Médon, statuaire | VI |
| Mégasthène, voyageur-géographe | III |
| Mélampe, médecin empirique | III |
| Mélampus d'Argos, poëte | * |
| Mélanippide, poëte | VI |
| Mélanthius, peintre | IV |
| Mélas, statuaire | VI |
| Mélésagore, historien | V |
| Mélisandre, poëte | X |
| Mélissus, philosophe | VI |
| Mélitus d'Athènes, poëte | IV |
| Memnon, architecte | VI |
| Ménæchme de Naupacte, statuaire | VI |
| Ménæchme, mathématicien | IV |
| Ménandre, poëte | III |
| Ménécrate d'Élaïa, navigateur-géographe | IV |
| Ménécrate de Syracuse, médecin empirique | IV |
| Ménédème d'Érétrie, philosophe | IV |
| Ménédème de Colote, philosophe empirique | IV |
| Ménésiclès, architecte | V |
| Ménippe, philosophe | IV |
| Méniscus, acteur | IV |
| Métagène de Cnosse, architecte | IV |
| Métagène de Xypète, architecte | V |
| Méton d'Athènes, astronome | V |
| Métroclès, philosophe cynique | IV |
| Métrodore de Chio, philosophe | V |
| Métrodore de Lampsaque, philosophe | III |
| Micciade, statuaire | VI |
| Micon d'Athènes, peintre | V |
| Mimnerme de Colophon, poëte | VI |
| Minos, législateur | * |
| Mithæcus de Syracuse, sophiste et poëte | V |
| Mnaséas de Patare, géographe | III |
| Mnasithée, rhapsode | IV |
| Mnésarque, fils de Pythagore, philosophe | VI |
| Mnésigiton de Salamine, inventeur | V |
| Mnésion de Phocée, législateur | IX |
| Mnésiphile de Phréar, orateur | VI |
| Mnésiphile, philosophe | IV |
| Mnésistrate, philosophe | IV |
| Mœroclès de Salamine, orateur | IV |
| Monime, philosophe cynique | IV |
| Musée Ier, de Thrace, poëte | * |
| Musée II, poëte hymnographe | X |
| Myllias de Crotone, philosophe | IV |
| Myrmécide, sculpteur en ivoire | V |
| Myron d'Éleuthère, statuaire | V |
| Myrtile, poëte comique | V |
| Myrtis, poétesse | V |
| Myson de Laconie, un des sept sages | VI |
| Myus, graveur | V |

## N

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Naucrate, rhéteur | IV |
| Naucyde, statuaire | IV |
| Nausiphane, philosophe | III |

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Néarque, navigateur-géographe | IV |
| Néoclite, mathématicien | IV |
| Neophron, poëte | IV |
| Neoptoleme, acteur | IV |
| Néseas, peintre | V |
| Nicanor de Paros, peintre | V |
| Nicérate, poëte | V |
| Nicias d'Athènes, peintre | IV |
| Nicias de Milet, poete | III |
| Nicidion, femme philosophe | III |
| Nicobule, arpenteur-géographe | IV |
| Nicocharès, poëte comique | V |
| Nicocharis, poëte parodiste | IV |
| Nicodore de Mantinée, législateur | V |
| Nicomaque, fils de Machaon, médecin | * |
| Nicomaque, peintre | IV |
| Nicophane, peintre | IV |
| Nicophron, poëte comique | V |
| Nicostrate, acteur et poëte comique | IV |
| Nossis, poëtesse | III |
| Nymphée, poëte-musicien | VII |

O

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Ocellus de Lucanie, philosophe | V |
| Œnipode, philosophe et mathématicien | V |
| Olen, poëte | * |
| Olympe, poëte-musicien | * |
| Onatas de Crotone, philosophe | IV |
| Onatas d'Égine, statuaire | V |
| Onésicrite, philosophe et historien | IV |
| Onomacrite d'Athènes, poëte | VI |
| Onomacrite de Crète, législateur | X |
| Orœbantius, poëte | * |
| Orphée, poëte-musicien | * |
| Orthagore, musicien | IV |
| Oxylus, législateur | * |

P

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Palæphate, mythologiste | IV |
| Palamede, poete-musicien | * |
| Pamphile d'Amphipolis, grammairien | III |
| Pamphile de Macédoine, peintre | IV |
| Pamphus, poëte | * |
| Panænus, peintre | V |
| Panyasis, poëte | V |
| Parménide, philosophe | VI |
| Parménon, acteur | IV |
| Parrhasius d'Éphèse, peintre | IV |
| Patrocle de Crotone, statuaire | IV |
| Patrocle, navigateur-géographe | III |
| Pausanias de Géla, médecin | V |
| Pausias, peintre | IV |
| Pauson, peintre | V |
| Pérélius, statuaire | V |
| Périandre de Corinthe, un des sept sages, législateur | VI |
| Périclès d'Athènes, orateur | V |
| Periclite, musicien | VIII |
| Périlaus de Thurium, philosophe | IV |
| Périle d'Agrigente, fondeur | VI |
| Persée, philosophe et grammairien | IV |
| Phædon d'Élis, philosophe | IV |
| Phænus, astromone | V |
| Phaléas de Calcédoine, politique | IV |
| Phanias, historien et naturaliste | IV |
| Phanton, philosophe | IV |
| Phéax, architecte | V |
| Phémius, musicien | * |
| Phémonoé, devineresse | * |
| Phérécrate, poëte | V |
| Phérécyde de Leros, historien | V |
| Pherecide de Scyros, philosophe et astronome | VI |
| Phidias, statuaire | V |
| Phidon d'Argos, législateur | IX |
| Philammon, poëte | * |
| Philémon de Soles, poëte comique | III |
| Philémon, acteur | IV |
| Philétære, poëte | V |
| Philétas, grammairien et poëte | III |
| Philinus d'Athènes, orateur | IV |
| Philinus, médecin empirique | IV |
| Philippe d'Acarnanie, médecin | IV |
| Philippe de Medmée, astronome | IV |
| Philippe d'Oponte, astromone | IV |
| Philippide d'Athènes, poëte comique | IV |
| Philiscus, rhéteur | IV |
| Philiste, orateur et historien | IV |
| Philistion, médecin | IV |
| Philoclès d'Athènes, poëte tragique | V |
| Philoclès de Clazomènes, dit *la Bile*, poëte comique | V |
| Philolaüs de Corinthe, législateur | VIII |
| Philolaüs de Crotone, philosophe | IV |
| Philon, apologiste des philosophes | IV |
| Philon, architecte | III |
| Polycrate, rhéteur | V |
| Philonide d'Athènes, poëte comique | V |
| Philonide de Thèbes, philosophe | III |
| Philoxène de Cythère, poëte | IV |
| Phocion, philosophe et orateur | IV |
| Phocus, astronome | VI |
| Phocylide, poëte | VII |
| Phradmon, statuaire | V |
| Phryllus, peintre | V |
| Phrynichus d'Athènes, poëte comique | V |
| Phrynichus d'Athènes, poëte tragique | VI |
| Phrynis, musicien | V |
| Phrynon, statuaire | V |
| Phytéus, architecte | IV |
| Pigrès, poëte | VI |
| Pindare, poëte | V |
| Pisandre, poëte | VIII |
| Pisistrate, éditeur d'Homère | VI |
| Pithon d'Ænium, philosophe | IV |
| Pittacus de Mytilène, un des sept sages, législateur | VI |
| Platon, philosophe | IV |
| Platon d'Athènes, poëte comique | V |
| Plésirrhoüs, poëte, et éditeur d'Hérodote | V |
| Plistane, philosophe | IV |
| Podalire, médecin | * |
| Polémarque, astronome | IV |
| Polémon, philosophe | III |
| Polus, acteur | IV |
| Polus d'Agrigente, rhéteur | V |
| Polybe, médecin | V |
| Polycide, zoographe et musicien | IV |
| Polyclès d'Athènes, statuaire | IV |
| Polyclète d'Argos, statuaire | V |
| Polyclète de Larisse, historien | V |
| Polyen, philosophe | III |
| Polyeucte de Sphettie, orateur | IV |
| Polygnote de Thasos, peintre | V |
| Polyide, mécanicien | IV |
| Polymneste de Colophon, poëte-musicien | IX |
| Polymneste de Phlionte, philosophe | IV |
| Polystrate, philosophe épicurien | III |
| Polyzèle, historien | VI |
| Porinus, architecte | VI |
| Posidippe, poëte comique | III |
| Posidonius, philosophe | III |
| Pratinas, poëte tragique | V |
| Praxille, poëtesse | V |
| Praxitele, statuaire | IV |
| Prodicus de Céos, rhéteur | V |
| Prodicus de Phocée, poëte | IX |
| Pronapide, poëte et grammairien | X |
| Protagore, philosophe | V |

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Protogene, peintre | IV |
| Proxene, rheteur | IV |
| Psaon, historien | III |
| Ptolemee, fils de Lagus, historien | III |
| Pyrgotele, graveur | IV |
| Pyromaque, statuaire | III |
| Pyrrhon d'Élis, philosophe sceptique | III |
| Pythagore de Rhegium, statuaire | V |
| Pythagore de Samos, philosophe et législateur | VI |
| Pythagore de Zacynthe, musicien | IV |
| Pytheas d'Athenes, orateur | IV |
| Pythéas de Massilie, astronome-navigateur | III |
| Pytheas de Trezene, poëte | X |
| Pythodore, statuaire | VI |

R

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Rhadamanthe, législateur | * |
| Rhianus de Crète, poëte | IV |
| Rhæcus, fondeur et architecte | VII |
| Rhinthon, poëte tragique | III |

S

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Sacadas, poëte et musicien | VI |
| Sanarion, poëte comique | V |
| Sandès, philosophe épicurien | III |
| Sannion, musicien | IV |
| Sapho, poetesse | VII |
| Satyrus, architecte | IV |
| Scopas, statuaire | IV |
| Scylax, navigateur-geographe | V |
| Scyllias, plongeur | V |
| Scyllis, statuaire | VI |
| Silanion, statuaire | IV |
| Simmias de Rhodes, poëte et grammairien | III |
| Simmias de Thèbes, philosophe | IV |
| Simon d'Athènes, écuyer | IV |
| Simon d'Athènes, philosophe | IV |
| Simon d'Égine, statuaire | V |
| Simonide de Céos, poëte et grammairien | VI |
| Simonide de Mélos, poëte | V |
| Sisyphe, poëte | * |
| Smilis, statuaire | VI |
| Socrate d'Alopécée, philosophe | V |
| Socrate de Thebes, statuaire | V |
| Soïdas, statuaire | VI |
| Solon d'Athènes, un des sept sages, législateur | VI |
| Somis, statuaire | V |
| Sopater, poëte comique | III |
| Sophocle, poëte tragique | V |
| Sophron, poëte | V |
| Sophronisque, père de Socrate, statuaire | V |
| Sosiclès, poëte tragique | IV |
| Sostrate de Chio, statuaire | IV |
| Sostrate de Cnide, architecte | III |
| Sotade, poëte | IV |
| Speusippe, philosophe | IV |
| Sphærus, philosophe | III |
| Spinthare, architecte | VI |
| Stasinus, poëte | IX |
| Stésichore l'Ancien, poëte-musicien | VII |
| Stésichore le Jeune, poëte élégiaque | V |
| Stesimbrote, historien | V |
| Sthénis, statuaire | IV |
| Stilpon, philosophe | IV |
| Stomius, statuaire | V |
| Stratis, poëte comique | V |
| Straton de Lampsaque, philosophe | III |
| Susarion, farceur | VI |
| Syagrus, poëte | X |
| Syennésis, médecin physiologiste | IV |

T

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| Teclee, statuaire | VI |
| Telauges, fils de Pythagore, philosophe | VI |
| Teleclide, poëte comique | V |
| Téléclus, philosophe | III |
| Téléphane de Mégare, musicien | IV |
| Téléphane de Phocée, statuaire | IV |
| Télesille, poetesse | V |
| Téleste de Sélinonte, poëte dithyrambique | V |
| Téleste, acteur-pantomime | V |
| Terpandre, poëte-musicien | VII |
| Thalès de Gortyne, législateur | X |
| Thales de Milet, philosophe | VI |
| Thamyris, poëte-musicien | * |
| Theætète, astronome | V |
| Théagène, historien | V |
| Théano, femme de Pythagore, poétesse et philosophe | VI |
| Thémista, femme philosophe | III |
| Thémistogène, historien | IV |
| Theocles, statuaire | VI |
| Théocrite de Syracuse, poëte pastoral | III |
| Théodamas d'Athènes, orateur | V |
| Théodecte, rhéteur et poëte | IV |
| Theodore, acteur | IV |
| Théodore de Byzance, rhéteur | V |
| Théodore de Cyrène, mathématicien | V |
| Théodore de Cyrène, dit l'*Athée*, philosophe | IV |
| Théodore de Samos, fondeur et architecte | VII |
| Théognis d'Athènes, poëte tragique | IV |
| Théognis de Mégare, poëte gnomologique | VI |
| Théomneste, peintre | IV |
| Théophile d'Épidaure, médecin et poëte | V |
| Théophile, poëte comique | V |
| Théophraste d'Érèse, philosophe et naturaliste | III |
| Theophraste de Pierie, musicien | V |
| Théopompe d'Athènes, poëte comique | V |
| Théopompe de Chio, historien | IV |
| Theramene de Ceos, orateur | V |
| Thérimaque, peintre et statuaire | IV |
| Thesee d'Athenes, legislateur | * |
| Thespis poëte | VI |
| Thessalus de Cos, médecin | V |
| Thessalus, acteur | IV |
| Theudius, mathématicien | IV |
| Thrasias, medecin | IV |
| Thrasymaque de Chalcédoine, rhéteur | V |
| Thrasymaque de Corinthe, philosophe | IV |
| Thucydide, historien | V |
| Thymoete, poete | * |
| Timagoras, peintre | V |
| Timanthe, peintre | IV |
| Timarète, femme peintre | V |
| Timarque, statuaire | III |
| Timée de Locres, philosophe | IV |
| Timée de Tauroménium, historien | III |
| Timocharis, astronome | III |
| Timocrate, philosophe épicurien | III |
| Timocréon, poëte | V |
| Timolaüs, philosophe | IV |
| Timoléon de Corinthe, législateur de Syracuse | IV |
| Timon d'Athènes, dit le *Misanthrope*, philosophe | V |
| Timon de Phliase, philosophe et poëte | III |
| Timonide de Leucade, historien | ... |
| Timothée de Milet, poëte et musicien | IV |
| Timothée de Thèbes, musicien | IV |
| Timothée, statuaire | IV |
| Timycha, femme philosophe | IV |
| Tinichus, poëte | IV |
| Tiphys de Béotie, navigateur | * |
| Tirésias, poëte | * |
| Tisias, rhéteur | V |
| Tisicrate, statuaire | III |
| Triptolème d'Éleusis, législateur | * |
| Trophonius, architecte | * |
| Tyrtee, poete-musicien | VII |

| Noms et qualités. | Siècles av. J. C. |
|---|---|
| **X** | |
| Xanthus de Lydie, historien | VI |
| Xanthus, poëte lyrique | V |
| Xénagore, constructeur de navires | IV |
| Xénarque, poëte | V |
| Xéniade, philosophe | VI |
| Xénoclès, architecte | V |
| Xénocrate, philosophe | IV |
| Xénocrite, poëte-musicien | VIII |
| Xénodame de Cythère, poëte-musicien | X |
| Xénodème, danseur-pantomime | V |
| Xénomède, historien | VI |
| Xénophane de Colophon, philosophe et législateur | VI |
| Xénophile, philosophe | IV |
| Xénophon, philosophe et historien | IV |
| **Z** | |
| Zaleucus de Locres, législateur | VIII |
| Zénodote, poëte, grammairien et éditeur d'Homère | III |
| Zénon d'Élée, philosophe | V |
| Zénon de Citium, philosophe stoïcien | IV |
| Zénon de Sidon, philosophe | III |
| Zeuxis d'Héraclée, peintre | IV |
| Zeuxis de Sicyone, statuaire | III |
| Zoïle, rhéteur et critique | IV |

# SEPTIÈME TABLE.

## RAPPORT DES MESURES ROMAINES AVEC LES NÔTRES.

Il faut connaître la valeur du pied et du mille Romains, pour connaître la valeur des mesures itinéraires des Grecs.

Notre pied de roi est divisé en douze pouces et en cent quarante-quatre lignes. On subdivise le total de ces lignes en quatorze cent quarante parties, pour en avoir les dixièmes.

| Dixièmes de lignes. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|
| 1440 | 12 | » |
| 1430 | 11 | 11 |
| 1420 | 11 | 10 |
| 1410 | 11 | 9 |
| 1400 | 11 | 8 |
| 1390 | 11 | 7 |
| 1380 | 11 | 6 |
| 1370 | 11 | 5 |
| 1360 | 11 | 4 |
| 1350 | 11 | 3 |
| 1340 | 11 | 2 |
| 1330 | 11 | 1 |
| 1320 | 11 | » |
| 1315 | 10 | 11 5/10 |
| 1314 | 10 | 11 4/10 |
| 1313 | 10 | 11 3/10 |
| 1312 | 10 | 11 2/10 |
| 1311 | 10 | 11 1/10 |
| 1310 | 10 | 11 |
| 1309 | 10 | 10 9/10 |
| 1308 | 10 | 10 8/10 |
| 1307 | 10 | 10 7/10 |
| 1306 | 10 | 10 6/10 |
| 1305 | 10 | 10 5/10 |
| 1304 | 10 | 10 4/10 |
| 1303 | 10 | 10 3/10 |
| 1302 | 10 | 10 2/10 |
| 1301 | 10 | 10 1/10 |
| 1300 | 10 | 10 |
| 1299 | 10 | 9 9/10 |
| 1298 | 10 | 9 8/10 |
| 1297 | 10 | 9 7/10 |
| 1296 | 10 | 9 6/10 |
| 1295 | 10 | 9 5/10 |
| 1294 | 10 | 9 4/10 |
| 1293 | 10 | 9 3/10 |
| 1292 | 10 | 9 2/10 |
| 1291 | 10 | 9 1/10 |
| 1290 | 10 | 9 |

On s'est partagé sur le nombre des dixièmes de ligne qu'il faut donner au pied Romain. J'ai cru devoir lui en attribuer, avec M. d'Anville et d'autres savants, 1306, c'est-à-dire 10 pouces 10 lignes 6/10 de ligne.

Suivant cette évaluation, le pas Romain composé de 5 pieds, sera de 4 pieds de roi 6 pouces 5 lignes.

Le mille Romain, composé de 1000 pas, sera de 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Pour éviter les fractions, je porterai, avec M. d'Anville, le mille Romain à 756 toises.

Comme on compte communément 8 stades au mille Romain, nous prendrons la huitième partie de 756 toises, valeur de ce mille, et nous aurons pour le stade 94 toises 1/2. (D'Anville, Mes. itinér. p. 70.)

Les Grecs avaient diverses espèces de stades. Il ne s'agit ici que du stade ordinaire, connu sous le nom d'Olympique.

# HUITIÈME TABLE.

## RAPPORT DU PIED ROMAIN AVEC LE PIED DE ROI.

| Pieds Romains. | Pieds de roi. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| 1 | » | 10 | 10 6/10 |
| 2 | 1 | 9 | 9 2/10 |
| 3 | 2 | 8 | 7 8/10 |
| 4 | 3 | 7 | 6 4/10 |
| 5 | 4 | 6 | 5 |
| 6 | 5 | 5 | 3 6/10 |
| 7 | 6 | 4 | 2 2/10 |
| 8 | 7 | 3 | » 8/10 |
| 9 | 8 | 1 | 11 4/10 |
| 10 | 9 | » | 10 |
| 11 | 9 | 11 | 8 6/10 |
| 12 | 10 | 10 | 7 2/10 |
| 13 | 11 | 9 | 5 8/10 |
| 14 | 12 | 8 | 4 4/10 |
| 15 | 13 | 7 | 3 |
| 16 | 14 | 6 | 1 6/10 |
| 17 | 15 | 5 | » 2/10 |
| 18 | 16 | 3 | 10 8/10 |
| 19 | 17 | 2 | 9 4/10 |
| 20 | 18 | 1 | 8 |
| 21 | 19 | » | 6 6/10 |
| 22 | 19 | 11 | 5 2/10 |
| 23 | 20 | 10 | 3 8/10 |

| Pieds Romains. | Pieds de roi. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| 24. . . . . . . . . | 21 | 9 | 2 $\frac{4}{10}$ |
| 25. . . . . . . . . | 22 | 8 | 1 |
| 26. . . . . . . . . | 23 | 6 | 11 $\frac{6}{10}$ |
| 27. . . . . . . . . | 24 | 5 | 10 $\frac{2}{10}$ |
| 28. . . . . . . . . | 25 | 4 | 8 $\frac{8}{10}$ |
| 29. . . . . . . . . | 26 | 3 | 7 $\frac{4}{10}$ |
| 30. . . . . . . . . | 27 | 2 | 6 |
| 31. . . . . . . . . | 28 | 1 | 4 $\frac{6}{10}$ |
| 32. . . . . . . . . | 29 | » | 3 $\frac{2}{10}$ |
| 33. . . . . . . . . | 29 | 11 | 1 $\frac{8}{10}$ |
| 34. . . . . . . . | 30 | 10 | » $\frac{4}{10}$ |
| 35. . . . . . . . | 31 | 8 | 11 |
| 36. . . . . . . . . | 32 | 7 | 9 $\frac{6}{10}$ |
| 37. . . . . . . . . | 33 | 6 | 8 $\frac{2}{10}$ |
| 38. . . . . . . . . | 34 | 5 | 6 $\frac{8}{10}$ |
| 39. . . . . . . . | 35 | 4 | 5 $\frac{4}{10}$ |
| 40. . . . . . . . . | 36 | 3 | 4 |
| 41. . . . . . . . . | 37 | 2 | 2 $\frac{6}{10}$ |
| 42. . . . . . . . . | 38 | 1 | 1 $\frac{2}{10}$ |
| 43. . . . . . . . . | 38 | 11 | 11 $\frac{8}{10}$ |
| 44. . . . . . . . . | 39 | 10 | 10 $\frac{4}{10}$ |
| 45. . . . . . . . . | 40 | 9 | 9 |
| 46. . . . . . . . | 41 | 8 | 7 $\frac{6}{10}$ |
| 47. . . . . . . . . | 42 | 7 | 6 $\frac{2}{10}$ |
| 48. . . . . . . . . | 43 | 6 | 4 $\frac{8}{10}$ |
| 49. . . . . . . . . | 44 | 5 | 3 $\frac{4}{10}$ |
| 50. . . . . . . . | 45 | 4 | 2 |
| 60. . . . . . . . | 54 | 5 | » |
| 70. . . . . . . . | 63 | 5 | 10 |
| 80. . . . . . . . . | 72 | 6 | 8 |
| 90. . . . . . . . | 81 | 7 | 6 |
| 100. . . . . . . . | 90 | 8 | 4 |
| 200. . . . . . . | 181 | 4 | 8 |
| 300. . . . . . . | 272 | 1 | » |
| 400. . . . . . . | 362 | 9 | 4 |
| 500. . . . . . . | 453 | 5 | 8 |
| 600. . . . . . . | 544 | 2 | » |
| 700. . . . . . . | 634 | 10 | 4 |
| 800. . . . . . . | 725 | 6 | 8 |
| 900. . . . . . . | 816 | 3 | » |
| 1000. . . . . . . | 906 | 11 | 4 |
| 2000. . . . . . | 1813 | 10 | [illegible] |
| 3000. . . . . . | 2720 | 10 | » |
| 4000. . . . . . | 3627 | 9 | 4 |
| 5000. . . . . . | 4534 | 8 | 8 |
| 6000. . . . . . | 5441 | 8 | » |
| 7000. . . . . . | 6348 | 7 | 4 |
| 8000. . . . . . | 7255 | 6 | 8 |
| 9000. . . . . . | 8162 | 6 | » |
| 10000. . . . . . | 9069 | 5 | 4 |
| 15000. . . . . . | 13604 | 2 | » |
| 20000. . . . . . | 18138 | 10 | 8 |

# NEUVIÈME TABLE.

RAPPORT DES PAS ROMAINS AVEC NOS TOISES.

J'ai dit plus haut que le pas Romain, composé de 5 pieds, pouvait être de 4 de nos pieds 6 pouces 5 lignes. (Voyez ci-dessus, p. 704.)

---

| Pas Romains. | Toises. | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|---|
| 1. . . . . . . | » | 4 | 6 | 5 |
| 2. . . . . . . | 1 | 3 | » | 10 |
| 3. . . . . . . | 2 | 1 | 7 | 3 |
| 4. . . . . . . | 3 | » | 1 | 8 |
| 5. . . . . . . | 3 | 4 | 8 | 1 |
| 6. . . . . . . | 4 | 3 | 2 | 6 |
| 7. . . . . . . | 5 | 1 | 8 | 11 |
| 8. . . . . . . | 6 | » | 3 | 4 |
| 9. . . . . . . | 6 | 4 | 9 | 9 |
| 10. . . . . . . | 7 | 3 | 4 | 2 |
| 11. . . . . . . | 8 | 1 | 10 | 7 |
| 12. . . . . . | 9 | » | 5 | » |
| 13. . . . . . . | 9 | 4 | 11 | 5 |
| 14. . . . . . | 10 | [illegible] | 5 | 10 |
| 15. . . . . . | 11 | 2 | » | 3 |
| 16. . . . . . | 12 | » | 6 | 8 |
| 17. . . . . . | 12 | 5 | 1 | 1 |
| 18. . . . . . | 13 | 3 | 7 | 6 |
| 19. . . . . . | 14 | 2 | 1 | 11 |
| 20. . . . . . | 15 | » | 8 | 4 |
| 21. . . . . . | 15 | 5 | 2 | 9 |
| 22. . . . . . | 16 | 3 | 9 | 2 |
| 23. . . . . . | 17 | 2 | 3 | 7 |
| 24. . . . . . | 18 | » | 10 | » |
| 25. . . . . . | 18 | 5 | 4 | 5 |
| 26. . . . . . | 19 | 3 | 10 | 10 |
| 27. . . . . . | 20 | 2 | 5 | 3 |
| 28. . . . . . | 21 | » | 11 | 8 |
| 29. . . . . . | 21 | 5 | 6 | 1 |
| 30. . . . . . | 22 | 4 | » | 6 |
| 31. . . . . . | 23 | 2 | 6 | 11 |
| 32. . . . . . | 24 | 1 | 1 | 4 |
| 33. . . . . . | 24 | 5 | 7 | 9 |
| 34. . . . . . | 25 | 4 | 2 | 2 |
| 35. . . . . . | 26 | 2 | 8 | 7 |
| 36. . . . . . | 27 | 1 | 3 | [illegible] |
| 37. . . . . . | 27 | 5 | 9 | 5 |
| 38. . . . . . | 28 | 4 | 3 | 10 |
| 39. . . . . . | 29 | 2 | 10 | 3 |
| 40. . . . . . | 30 | 1 | 4 | 8 |
| 41. . . . . . | 30 | 5 | 11 | 1 |
| 42. . . . . . | 31 | 4 | 5 | 6 |
| 43. . . . . . | 32 | 2 | 11 | 11 |
| 44. . . . . . | 33 | 1 | 6 | 4 |
| 45. . . . . . | 34 | » | » | 9 |
| 46. . . . . . | 34 | 4 | 7 | 2 |
| 47. . . . . . | 35 | 3 | 1 | 7 |
| 48. . . . . . | 36 | 1 | 8 | [illegible] |
| 49. . . . . . | 37 | » | 2 | 5 |
| 50. . . . . . | 37 | 4 | 8 | 10 |

| Pas Romains. | Toises. | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|---|
| 51. . . . . . | 38 | 3 | 3 | 3 |
| 52. . . . . . | 39 | 1 | 9 | 8 |
| 53. . . . . . | 40 | » | 4 | 1 |
| 54. . . . . . | 40 | 4 | 10 | 6 |
| 55. . . . . . | 41 | 3 | 4 | 11 |
| 60. . . . . . | 45 | 2 | 1 | » |
| 70. . . . . . | 52 | 5 | 5 | 2 |
| 80. . . . . . | 60 | 2 | 9 | 4 |
| 90. . . . . . | 68 | » | 1 | 6 |
| 100. . . . . . | 75 | 3 | 5 | 8 |
| 200 . . . . . | 151 | » | 11 | 4 |
| 300 . . . . . | 226 | 4 | 5 | » |
| 400 . . . . . | 302 | 1 | 10 | 8 |
| 500 . . . . . | 377 | 5 | 4 | 4 |
| 600 . . . . . | 453 | 2 | 10 | » |
| 700 . . . . . | 529 | » | 3 | 8 |
| 800 . . . . . | 604 | 3 | 9 | 4 |
| 900 . . . . . | 680 | 1 | 3 | » |
| 1000 . . . . . | 755 | 4 | 8 | 8 |
| 2000 . . . . | 1511 | 3 | 5 | 4 |
| 3000 . . . . | 2267 | 2 | 2 | » |
| 4000 . . . . | 3023 | » | 10 | 8 |
| 5000 . . . . | 3778 | 5 | 7 | 4 |
| 10000 . . . . | 7557 | 5 | 2 | 8 |
| 20000. . . . | 15115 | 4 | 5 | 4 |
| 30000 . . . | 22673 | 3 | 8 | » |
| 40000. . . . | 30231 | 2 | 10 | 8 |
| 50000. . . . | 37789 | 2 | 1 | 4 |
| 100000. . . . | 75578 | 4 | 2 | 8 |
| 200000 . . . | 151167 | 2 | 5 | 4 |
| 300000 . . . | 226736 | » | 8 | » |
| 400000 . . . | 302314 | 4 | 10 | 8 |

# DIXIÈME TABLE.

RAPPORT DES MILLES ROMAINS AVEC NOS TOISES.

On a vu, par la table précédente, qu'en donnant au pas Romain 4 pieds 6 pouces 5 lignes, le mille Romain contiendrait 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Pour éviter les fractions, nous le portons, avec M. d'Anville, à 756 toises.

Il résulte de cette addition d'un pied 3 pouces 4 lignes, faite au mille Romain, une légère différence entre cette table et la précédente. Ceux qui exigent une précision rigoureuse, pourront consulter la table IX<sup>e</sup>; les autres pourront se contenter de celle-ci, qui, dans l'usage ordinaire, est plus commode.

| Milles Romains. | Toises. | Milles Romains. | Toises. |
|---|---|---|---|
| 1. . . . . . | 756 | 11. . . . . . | 8316 |
| 2. . . . . . | 1512 | 12. . . . . . | 9072 |
| 3. . . . . . | 2268 | 13. . . . . . | 9828 |
| 4. . . . . . | 3024 | 14. . . . . | 10584 |
| 5. . . . . . | 3780 | 15. . . . . | 11340 |
| 6. . . . . . | 4536 | 16. . . . . | 12096 |
| 7. . . . . . | 5292 | 17 . . . . . | 12852 |
| 8. . . . . . | 6048 | 18. . . . . | 13608 |
| 9. . . . . . | 6804 | 19. . . . . | 14364 |
| 10. . . . . . | 7560 | 20. . . . . | 15120 |

| Milles Romains. | Toises. | Milles Romains. | Toises |
|---|---|---|---|
| 21. . . . . | 15876 | 39 . . . . . | 29484 |
| 22. . . . . | 16632 | 40 . . . . . | 30240 |
| 23. . . . . | 17388 | 41 . . . . . | 30996 |
| 24 . . . . . | 18144 | 42 . . . . . | 31752 |
| 25 . . . . . | 18900 | 43 . . . . . | 32508 |
| 26 . . . . . | 19656 | 44 . . . . . | 33264 |
| 27 . . . . . | 20412 | 45 . . . . . | 34020 |
| 28. . . . . | 21168 | 46 . . . . . | 34776 |
| 29 . . . . . | 21924 | 47 . . . . . | 35532 |
| 30 . . . . . | 22680 | 48 . . . . . | 36288 |
| 31 . . . . . | 23436 | 49 . . . . . | 37044 |
| 32 . . . . . | 24192 | 50 . . . . . | 37800 |
| 33 . . . . . | 24948 | 100 . . . . . | 75600 |
| 34 . . . . . | 25704 | 200. . . . . | 151200 |
| 35 . . . . . | 26460 | 300. . . . . | 226800 |
| 36 . . . . . | 27216 | 400. . . . . | 302400 |
| 37 . . . . . | 27972 | 500. . . . . | 378000 |
| 38 . . . . . | 28728 | 1000. . . . . | 756000 |

# ONZIÈME TABLE.

RAPPORT DU PIED GREC A NOTRE PIED DE ROI.

Nous avons dit que notre pied est divisé en 1440 dixièmes de ligne, et que le pied Romain en avait 1306. (Voyez la table VII<sup>e</sup>.) Le rapport du pied Romain au pied Grec, étant comme 24 à 25, nous aurons pour ce dernier 1360 dixièmes de ligne, et une très-légère fraction que nous négligerons : 1360 dixièmes de ligne donnent 11 pouces 4 lignes.

| Pieds Grecs. | Pieds de roi. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| 1 . . . . . . . . . . . . . | » | 11 | 4 |
| 2 . . . . . . . . . . . . . | 1 | 10 | 8 |
| 3 . . . . . . . . . . . . . | 2 | 10 | » |
| 4. . . . . . . . . . . . . | 3 | 9 | 4 |
| 5. . . . . . . . . . . . . | 4 | 8 | 8 |
| 6 . . . . . . . . . . . . . | 5 | 8 | » |
| 7 . . . . . . . . . . . . . | 6 | 7 | 4 |
| 8 . . . . . . . . . . . . . | 7 | 6 | 8 |
| 9. . . . . . . . . . . . . | 8 | 6 | » |
| 10 . . . . . . . . . . . . | 9 | 5 | 4 |
| 11 . . . . . . . . . . . . | 10 | 4 | 8 |
| 12 . . . . . . . . . . . . | 11 | 4 | » |
| 13 . . . . . . . . . . . . | 12 | 3 | 4 |
| 14 . . . . . . . . . . . . | 13 | 2 | 8 |
| 15 . . . . . . . . . . . . | 14 | 2 | » |
| 16 . . . . . . . . . . . . | 15 | 1 | 4 |
| 17. . . . . . . . . . . . | 16 | » | 8 |
| 18 . . . . . . . . . . . . | 17 | » | » |
| 19 . . . . . . . . . . . . | 17 | 11 | 4 |
| 20 . . . . . . . . . . . . | 18 | 10 | 8 |
| 21 . . . . . . . . . . . . | 19 | 10 | » |
| 22. . . . . . . . . . . . | 20 | 9 | 4 |
| 23 . . . . . . . . . . . . | 21 | 8 | 8 |
| 24. . . . . . . . . . . . | 22 | 8 | » |
| 25 . . . . . . . . . . . . | 23 | 7 | 4 |
| 26 . . . . . . . . . . . . | 24 | 6 | 8 |
| 27. . . . . . . . . . . . | 25 | 6 | » |
| 28 . . . . . . . . . . . . | 26 | 5 | 4 |
| 29 . . . . . . . . . . . . | 27 | 4 | 8 |

| Pieds Grecs. | Pieds de roi. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| 30 | 28 | 4 | » |
| 31 | 29 | 3 | 4 |
| 32 | 30 | 2 | 8 |
| 33 | 31 | 2 | » |
| 34 | 32 | 1 | 4 |
| 35 | 33 | » | 8 |
| 36 | 34 | » | » |
| 37 | 34 | 11 | 4 |
| 38 | 35 | 10 | 8 |
| 39 | 36 | 10 | » |
| 40 | 37 | 9 | 4 |
| 41 | 38 | 8 | 8 |
| 42 | 39 | 8 | » |
| 43 | 40 | 7 | 4 |
| 44 | 41 | 6 | 8 |
| 45 | 42 | 6 | » |
| 46 | 43 | 5 | 4 |
| 47 | 44 | 4 | 8 |
| 48 | 45 | 4 | » |
| 49 | 46 | 3 | 4 |
| 50 | 47 | 2 | 8 |
| 100 | 94 | 5 | 4 |
| 200 | 188 | 10 | 8 |
| 300 | 183 | 4 | » |
| 400 | 377 | 9 | 4 |
| 500 | 472 | 2 | 8 |
| 600 | 566 | 8 | » |

Suivant cette table, 600 pieds grecs ne donneraient que 94 toises 2 pieds 8 pouces, au lieu de 94 toises 3 pieds que nous assignons au stade. Cette légère difference vient de ce qu'à l'exemple de M. d'Anville, nous avons, pour abréger les calculs, donné quelque chose de plus au mille Romain, et quelque chose de moins au stade.

# DOUZIÈME TABLE.

RAPPORT DES STADES AVEC NOS TOISES, AINSI QU'AVEC LES MILLES ROMAINS; LE STADE FIXÉ A 94 TOISES ½.

| Stades. | Toises. | Milles. |
|---|---|---|
| 1 | 94 ½ | » 1/8 |
| 2 | 189 | » 1/4 |
| 3 | 283 ½ | » 3/8 |
| 4 | 378 | » 1/2 |
| 5 | 472 ½ | » 5/8 |
| 6 | 567 | » 6/8 |
| 7 | 661 ½ | » 7/8 |
| 8 | 756 | 1 |
| 9 | 850 ½ | 1 1/8 |
| 10 | 945 | 1 1/4 |
| 11 | 1039 ½ | 1 3/8 |
| 12 | 1134 | 1 1/2 |
| 13 | 1228 ½ | 1 5/8 |
| 14 | 1323 | 1 6/8 |
| 15 | 1417 ½ | 1 7/8 |
| 16 | 1512 | 2 |
| 17 | 1602 ½ | 2 1/8 |
| 18 | 1701 | 2 1/4 |
| 19 | 1795 ½ | 2 3/8 |
| 20 | 1890 | 2 1/2 |
| 21 | 1984 ½ | 2 5/8 |
| 22 | 2079 | 2 6/8 |
| 23 | 2173 ½ | 2 7/8 |
| 24 | 2268 | 3 |
| 25 | 2362 ½ | 3 1/8 |
| 26 | 2457 | 3 1/4 |
| 27 | 2551 ½ | 3 3/8 |
| 28 | 2646 | 3 1/2 |
| 29 | 2740 ½ | 3 5/8 |
| 30 | 2835 | 3 6/8 |
| 35 | 3307 ½ | 4 3/8 |
| 40 | 3780 | 5 |
| 45 | 4252 ½ | 5 5/8 |
| 50 | 4725 | 6 1/4 |
| 55 | 5197 ½ | 6 7/8 |
| 60 | 5670 | 7 1/2 |
| 65 | 6142 ½ | 7 7/8 |
| 70 | 6615 | 8 3/4 |
| 75 | 7087 ½ | 9 3/8 |
| 80 | 7560 | 10 |
| 85 | 8032 ½ | 10 5/8 |
| 90 | 8505 | 11 1/4 |
| 95 | 8977 ½ | 11 7/8 |
| 100 | 9450 | 12 1/2 |
| 200 | 18900 | 25 |
| 300 | 28350 | 37 ½ |
| 400 | 37800 | 50 |
| 500 | 47250 | 62 ½ |
| 600 | 56700 | 75 |
| 700 | 66150 | 87 ½ |
| 800 | 75600 | 100 |
| 900 | 85050 | 112 ½ |
| 1000 | 94500 | 125 |
| 2000 | 189000 | 250 |
| 2000 | 283500 | 375 |
| 4000 | 378000 | 500 |
| 5000 | 472500 | 625 |
| 6000 | 567000 | 750 |
| 7000 | 661500 | 875 |
| 8000 | 756000 | 1000 |
| 9000 | 850500 | 1125 |
| 10000 | 945000 | 1250 |
| 11000 | 1039500 | 1375 |
| 12000 | 1134000 | 1500 |
| 13000 | 1228500 | 1625 |
| 14000 | 1323000 | 1750 |
| 15000 | 1417500 | 1875 |
| 16000 | 1512000 | 2000 |
| 17000 | 1606500 | 2125 |
| 18000 | 1701000 | 2250 |
| 19000 | 1795500 | 2375 |
| 20000 | 1890000 | 2500 |

# TREIZIÈME TABLE.

RAPPORT DES STADES AVEC NOS LIEUES DE 2500 TOISES.

| Stades. | Lieues. | Toises. |
|---|---|---|
| 1 | | 94 ½ |
| 2 | | 189 |
| 3 | | 283 ½ |
| 4 | | 378 |
| 5 | | 472 ½ |
| 6 | | 567 |
| 7 | | 661 ½ |
| 8 | | 756 |
| 9 | | 850 ½ |
| 10 | | 945 |
| 11 | | 1039 ½ |
| 12 | | 1134 |
| 13 | | 1228 ½ |
| 14 | | 1323 |
| 15 | | 1417 ½ |
| 16 | | 1512 |
| 17 | | 1606 ½ |
| 18 | | 1701 |
| 19 | | 1795 ½ |
| 20 | | 1890 |
| 21 | | 1984 ½ |
| 22 | | 2079 |
| 23 | | 2173 ½ |
| 24 | | 2268 |
| 25 | | 2362 ½ |
| 26 | | 2457 |
| 27 | 1 | 51 ½ |
| 28 | 1 | 146 |
| 29 | 1 | 240 ½ |
| 30 | 1 | 335 |
| 35 | 1 | 807 ½ |
| 40 | 1 | 1280 |
| 45 | 1 | 1752 ½ |
| 50 | 1 | 2225 |
| 55 | 2 | 197 ½ |
| 60 | 2 | 670 |
| 65 | 2 | 1142 ½ |
| 70 | 2 | 1615 |
| 75 | 2 | 2087 ½ |
| 80 | 3 | 60 |
| 85 | 3 | 532 ½ |
| 90 | 3 | 1005 |
| 95 | 3 | 1477 ½ |
| 100 | 3 | 1950 |
| 110 | 4 | 395 |
| 120 | 4 | 1340 |
| 130 | 4 | 2285 |
| 140 | 5 | 730 |
| 150 | 5 | 1675 |
| 160 | 6 | 120 |
| 170 | 6 | 1065 |
| 180 | 6 | 2010 |

| Stades. | Lieues. | Toises. |
|---|---|---|
| 190 | 7 | 455 |
| 200 | 7 | 1400 |
| 210 | 7 | 2345 |
| 220 | 8 | 790 |
| 230 | 8 | 1735 |
| 240 | 9 | 180 |
| 250 | 9 | 1125 |
| 260 | 9 | 2070 |
| 270 | 10 | 515 |
| 280 | 10 | 1460 |
| 290 | 10 | 2405 |
| 300 | 11 | 850 |
| 400 | 15 | 300 |
| 500 | 18 | 2250 |
| 600 | 22 | 1700 |
| 700 | 26 | 1150 |
| 800 | 30 | 600 |
| 900 | 34 | 50 |
| 1000 | 37 | 2000 |
| 1500 | 56 | 1750 |
| 2000 | 75 | 1500 |
| 2500 | 94 | 1250 |
| 3000 | 113 | 1000 |
| 4000 | 151 | 500 |
| 5000 | 189 | » |
| 6000 | 226 | 2000 |
| 7000 | 264 | 1500 |
| 8000 | 302 | 1000 |
| 9000 | 340 | 500 |
| 10000 | 378 | » |
| 11000 | 415 | 2000 |
| 12000 | 453 | 1500 |
| 13000 | 491 | 1000 |
| 14000 | 529 | 500 |
| 15000 | 567 | » |
| 16000 | 604 | 2000 |
| 17000 | 642 | 1500 |
| 18000 | 680 | 1000 |
| 19000 | 718 | 500 |
| 20000 | 756 | |
| 25000 | 945 | |
| 30000 | 1134 | |
| 40000 | 1512 | |
| 50000 | 1890 | |
| 60000 | 2268 | |
| 70000 | 2646 | |
| 80000 | 3024 | |
| 90000 | 3402 | |
| 100000 | 3780 | |
| 110000 | 4158 | |
| 120000 | 4536 | |
| 130000 | 4914 | |
| 140000 | 5292 | |
| 150000 | 5670 | |
| 160000 | 6048 | |
| 170000 | 6426 | |
| 180000 | 6804 | |

| Stades. | Lieues. |
|---|---|
| 190000 | 7182 |
| 200000 | 7560 |
| 210000 | 7938 |
| 220000 | 8316 |
| 230000 | 8694 |
| 240000 | 9072 |
| 250000 | 9450 |
| 260000 | 9828 |
| 270000 | 10206 |
| 280000 | 10584 |
| 290000 | 10962 |
| 300000 | 11340 |
| 400000 | 15120 |

# QUATORZIÈME TABLE.

## ÉVALUATION DES MONNAIES D'ATHÈNES.

Il ne s'agit pas ici des monnaies d'or et de cuivre, mais simplement de celles d'argent. Si on avait la valeur des dernières, on aurait bientôt celle des autres.

Le talent valait. . . . . . . . . . . . . . 6000 drachmes.
La mine. . . . . . . . . . . . . . . . . 100 dr.
Le tetradrachme. . . . . . . . . . . . 4 dr.
La drachme se divisait en six oboles.

On ne peut fixer d'une manière précise la valeur de la drachme. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'en approcher. Pour y parvenir, on doit en connaître le poids et le titre.

J'ai opéré sur les tétradrachmes, parce qu'ils sont plus communs que les drachmes, leurs multiples et leurs subdivisions.

Des gens de lettres dont l'exactitude m'était connue, ont bien voulu se joindre à moi pour peser une très-grande quantité de ces médailles. Je me suis ensuite adressé à M. Tillet, de l'Académie des Sciences, commissaire du roi pour les essais et affinages des monnaies. Je ne parlerai ni de ses lumières, ni de son amour pour le bien public, et de son zele pour le progrès des lettres : mais je dois le remercier de la bonté qu'il a eue d'essayer quelques tétradrachmes que j'avais reçus d'Athènes, d'en constater le titre, et d'en comparer la valeur avec celle de nos monnaies actuelles.

On doit distinguer deux sortes de tétradrachmes; les plus anciens, qui ont été frappés jusqu'au temps de Périclès, et peut-être jusque vers la fin de la guerre du Péloponèse; et ceux qui sont postérieurs à cette époque. Les uns et les autres représentent d'un côté la tête de Minerve, et au revers une chouette. Sur les seconds, la chouette est posée sur un vase, et l'on y voit des monogrammes ou des noms, et quelquefois, quoique rarement, les uns mêlés avec les autres.

1° *Tétradrachmes plus anciens.* Ils sont d'un travail plus grossier, d'un moindre diamètre, et d'une plus grande épaisseur que les autres. Les revers présentent des traces plus ou moins sensibles de la forme carrée qu'on donnait au coin dans les temps les plus anciens *. (Voyez les Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. XXIV, p. 30.)

Eisenschmid (de ponder. et mens. sect. I, cap. 3) en publia un qui pesait, à ce qu'il dit, 333 grains; ce qui donnerait pour la drachme 83 grains un quart. Nous en avons pesé quatorze semblables, tirés la plupart du Cabinet national; et les mieux conservés ne nous ont donné que 324 grains un quart. On en trouve un pareil nombre dans le Recueil des Médailles de villes de feu M. le docteur Hunter. (P. 48 et 49.) Le plus fort est de 265 grains et demi, poids anglais, qui répondent à 323 et demi de nos grains.

* Voyez la planche des médailles, n° 8

Ainsi, nous avons d'un côté un médaillon qui pesait, suivant Eisenschmid, 333 grains, et de l'autre vingt-huit médaillons dont les mieux conservés n'en donnent que 324. Si cet auteur ne s'est point trompé, si l'on découvre d'autres médaillons du même temps et du même poids, nous conviendrons que dans quelques occasions, on les a portés à 332 ou 336 grains; mais nous ajouterons qu'en général ils n'en pesaient qu'environ 324; et comme dans l'espace de 2200 ans ils ont dû perdre quelque chose de leur poids, nous pourrons leur attribuer 328 grains; ce qui donne pour la drachme 82 grains.

Il fallait en connaître le titre. M. Tillet a eu la complaisance d'en passer à la coupelle un qui pesait 324 grains : il a trouvé qu'il était à 11 deniers 20 grains de fin, et que la matière presque pure dont il était composé, valait intrinsèquement, au prix du tarif, 52 liv. 14 sous 3 den. le marc.

« Ce tétradrachme, dit M. Tillet, valait donc intrinsèque-
« ment 3 liv. 11 sous, tandis que 324 grains de la valeur de
« nos écus, n'ont de valeur intrinsèque que 3 liv. 8 sous.
« Mais la valeur de l'une et de l'autre matière d'argent,
« considérée comme monnaie, et chargée des frais de fabrica-
« tion et du droit de seigneuriage, reçoit quelque augmenta-
« tion au delà de la matière brute; et de là vient qu'un marc
« d'argent, composé de huit écus de 6 liv. et de trois pièces
« de 12 sous, vaut, par l'autorité du prince, dans la circu-
« lation du commerce, 49 liv. 16 sous, c'est-à-dire une livre
« 7 sous au delà du prix d'un autre marc non monnayé, de la
« matière des écus.» Il faut avoir égard à cette augmentation, si l'on veut savoir combien un pareil tétradrachme vaudrait de notre monnaie actuelle.

Il résulte des opérations de M. Tillet, qu'un marc de tétradrachme dont chacun aurait 324 grains de poids, et 11 den. 20 grains de fin, vaudrait maintenant dans le commerce 54 liv. 3 sous 9 den.; chaque tétradrachme, 3 liv. 16 sous; chaque drachme, 19 sous; et le talent, 5700 liv.

Si le tétradrachme pèse 328 grains, et la drachme 82, elle aura valu 19 sous et environ 3 den. et le talent à peu près 5775 liv.

A 332 grains de poids pour le tétradrachme, la drachme pesant 83 grains, vaudrait 19 sous et environ 6 deniers, et le talent à peu près 5850 liv.

A 336 grains pour le tétradrachme, à 84 pour la drachme, elle vaudrait 19 sous 9 deniers, et le talent environ 5925 livres.

Enfin, donnons au tétradrachme 340 grains de poids, à la drachme 85; la valeur de la drachme sera d'environ une livre, et celle du talent d'environ 6000 liv.

Il est inutile de remarquer que si on attribuait un moindre poids au tétradrachme, la valeur de la drachme et du talent diminuerait dans la même proportion.

2° *Tétradrachmes moins anciens.* Ils ont eu cours pendant quatre ou cinq siècles : ils sont en beaucoup plus grand nombre que ceux de l'article précédent, et en diffèrent par la forme, le travail, les monogrammes, les noms de magistrats, et d'autres singularités que présentent les revers, mais surtout par les riches ornements dont la tête de Minerve est parée *. Il y a même lieu de penser que les graveurs en pierres et en monnaies dessinèrent cette tête d'après la célèbre statue de Phidias. Pausanias (lib. I, cap. 24, p. 57) rapporte que cet artiste avait placé un sphinx sur le sommet du casque de la déesse, et un griffon sur chacune des faces. Ces deux symboles se trouvent réunis sur une pierre gravée que le baron de Stosch a publiée. (Pierres antiq. pl. XIII.) Les griffons paraissent sur tous les tétradrachmes postérieurs au temps de Phidias, et jamais sur les plus anciens.

Nous avons pesé au delà de 160 des tétradrachmes dont je parle maintenant. Le Cabinet national en possède plus de 120. Les plus forts, mais en très-petit nombre, vont à 320 grains; les plus communs, à 315, 314, 313, 312, 310, 306, etc.; quelque chose de plus ou de moins, suivant les différents degrés de leur conservation. Il s'en trouve d'un poids fort inférieur, parce qu'on en avait altéré la matière.

Sur plus de 90 tétradrachmes décrits avec leur poids, dans

* Voyez la planche des médailles, n° 1).

la Collection des Médailles de villes de feu M. le docteur Hunter, publiée avec beaucoup de soin en Angleterre, sept à huit pèsent au delà de 320 de nos grains; un, entre autres, qui présente les noms de Mentor et de Moschion, pèse 271 trois quarts de grains anglais, environ 331 de nos grains: singularité d'autant plus remarquable, que de cinq autres médaillons du même Cabinet, avec les mêmes noms, le plus fort ne pèse qu'environ 318 de nos grains, et le plus faible que 312, de même qu'un médaillon semblable du Cabinet national. J'en avais témoigné ma surprise à M. Combe, qui a publié cet excellent recueil. Il a eu la bonté de vérifier le poids du tétradrachme dont il s'agit, et il l'a trouvé exact. Ce monument prouverait tout au plus qu'il y eut dans le poids de la monnaie une augmentation qui n'eut pas de suite.

Quoique la plupart des tétradrachmes aient été altérés par le fer et par d'autres accidents, on ne peut se dispenser de reconnaître, à l'inspection générale, que le poids des monnaies d'argent avait éprouvé de la diminution. Fut-elle successive? à quel point s'arrêta-t-elle ? c'est ce qui est d'autant plus difficile à décider, que sur les médaillons de même temps, on voit tantôt une uniformité de poids très-frappante, et tantôt une différence qui ne l'est pas moins. De trois tétradrachmes qui offrent les noms de Phanoclès et d'Apollonius (Recueil de Hunter, p. 54), l'un donne 253 grains, l'autre 253 un quart, et le troisième 253 trois quarts, poids anglais, environ 308 grains un tiers, 308 grains deux tiers, 309 grains, poids français; tandis que neuf autres, avec les noms de Nestor et de Mnaséas, s'affaiblissent insensiblement depuis environ 320 de nos grains, jusqu'à 310. (Ibid. p. 53.)

Outre les accidents qui ont partout altéré le poids des médailles anciennes, il parait que les monétaires grecs, obligés de tailler tant de drachmes à la mine ou au talent, comme les nôtres tant de pièces de 12 sous au marc, étaient moins attentifs qu'on ne l'est aujourd'hui à égaliser le poids de chaque pièce.

Dans les recherches qui m'occupent ici, on est arrêté par une autre difficulté. Les tétradrachmes d'Athènes n'ont point d'époque, et je n'en connais qu'un dont on puisse rapporter la fabrication à un temps déterminé. Il fut frappé par ordre du tyran Aristion, qui en 88 avant J. C. s'étant emparé d'Athènes au nom de Mithridate, en soutint le siége contre Sylla. Il représente d'un côté la tête de Minerve; de l'autre, une étoile dans un croissant, comme sur les médailles de Mithridate. Autour de ce type, sont le nom de ce prince, celui d'Athènes, et celui d'Aristion. Il est dans la collection de M. Hunter. M. Combe, à qui je m'étais adressé pour en avoir le poids, a bien voulu prendre la peine de s'en assurer, et de me marquer que le médaillon pèse 254 grains anglais, qui équivalent à 309 et 18/32 de nos grains. Deux tétradrachmes du même cabinet, ou le nom du même Aristion se trouve joint à deux autres noms, pèsent de 313 à 314 de nos grains.

Parmi tant de variations que je ne puis pas discuter ici, j'ai cru devoir choisir un terme moyen. Nous avons vu qu'avant et du temps de Périclès, la drachme était de 81, 82, et même 83 grains. Je suppose qu'au siècle suivant, temps où je place le voyage d'Anacharsis, elle était tombée à 79 grains; ce qui donne pour le tétradrachme 316 grains : je me suis arrêté à ce terme, parce que la plupart des tétradrachmes bien conservés en approchent.

Il parait qu'en diminuant le poids des tétradrachmes, on en avait affaibli le titre. A cet égard, il n'est pas facile de multiplier les essais. M. Tillet a eu la bonté d'examiner le titre de deux tétradrachmes. L'un pesait 311 grains et environ deux tiers; l'autre 310 grains et 1/16 de grain. Le premier s'est trouvé de 11 deniers 12 grains de fin, et n'avait en conséquence qu'une 24ᵉ partie d'alliage; l'autre était de 11 deniers 9 grains de fin.

En donnant au tétradrachme 316 grains de poids, 11 den. 12 grains de fin, M. Tillet s'est convaincu que la drachme équivalait à 18 sous et un quart de denier de notre monnaie. Nous négligerons cette fraction de denier; et nous dirons qu'en supposant, ce qui est très-vraisemblable, ce poids et ce titre, le talent valait 5400 livres de notre monnaie actuelle.

C'est d'après cette évaluation que j'ai dressé la table suivante. Si, en conservant le même titre, on n'attribuait au tétradrachme que 312 grains de poids, la drachme de 78 grains ne serait que de 17 sous 9 deniers, et le talent, de 5325 livres. Ainsi la diminution ou l'augmentation d'un grain de poids par drachme, diminue ou augmente de 3 den. la valeur de cette drachme, et de 75 liv. celle du talent. On suppose toujours le même titre.

Pour avoir un rapport plus exact de ces monnaies avec les nôtres, il faudrait comparer la valeur respective des denrées. Mais j'ai trouvé tant de variations dans celles d'Athènes, et si peu de secours dans les auteurs anciens, que j'ai abandonné ce travail. Au reste, il ne s'agissait, pour la table que je donne ici, que d'une approximation générale.

Elle suppose, comme je l'ai dit, une drachme de 79 grains de poids, de 11 den. 12 grains de fin, et n'est relative qu'à la seconde espèce de tétradrachmes.

| Drachmes. | Livres. | Sous. |
|---|---|---|
| une drachme . . . . . . . . . | » | 18 |
| obole, 6ᵉ partie de la drachme. | » | 3 |
| 2 drachmes . . . . . . . . . . | 1 | 16 |
| 3 . . . . . . . . . . . . . . . | 2 | 14 |
| 4 . . . . ou 1 tétradrachme . | 3 | 12 |
| 5 . . . . . . . . . . . . . . . | 4 | 10 |
| 6 . . . . . . . . . . . . . . . | 5 | 8 |
| 7 . . . . . . . . . . . . . . . | 6 | 6 |
| 8 . . . . . . . . . . . . . . . | 7 | 4 |
| 9. . . . . . . . . . . . . . . | 8 | 2 |
| 10 . . . . . . . . . . . . . . | 9 | » |
| 11 . . . . . . . . . . . . . . | 9 | 18 |
| 12. . . . . . . . . . . . . . | 10 | 16 |
| 13. . . . . . . . . . . . . . | 11 | 14 |
| 14. . . . . . . . . . . . . . | 12 | 12 |
| 15. . . . . . . . . . . . . . | 13 | 10 |
| 16. . . . . . . . . . . . . . | 14 | 8 |
| 17. . . . . . . . . . . . . . | 15 | 6 |
| 18. . . . . . . . . . . . . . | 16 | 4 |
| 19. . . . . . . . . . . . . . | 17 | 2 |
| 20. . . . . . . . . . . . . . | 18 | » |
| 21. . . . . . . . . . . . . . | 18 | 18 |
| 22. . . . . . . . . . . . . . | 19 | 16 |
| 23. . . . . . . . . . . . . . | 20 | 14 |
| 24. . . . . . . . . . . . . . | 21 | 12 |
| 25. . . . . . . . . . . . . . | 22 | 10 |
| 26. . . . . . . . . . . . . . | 23 | 8 |
| 27. . . . . . . . . . . . . . | 24 | 6 |
| 28. . . . . . . . . . . . . . | 25 | 4 |
| 29. . . . . . . . . . . . . . | 26 | 2 |
| 30. . . . . . . . . . . . . . | 27 | » |
| 31. . . . . . . . . . . . . . | 27 | 18 |
| 32. . . . . . . . . . . . . . | 28 | 16 |
| 33. . . . . . . . . . . . . . | 29 | 14 |
| 34. . . . . . . . . . . . . . | 30 | 12 |
| 35. . . . . . . . . . . . . . | 31 | 10 |
| 36. . . . . . . . . . . . . . | 32 | 8 |
| 37. . . . . . . . . . . . . . | 33 | 6 |
| 38. . . . . . . . . . . . . . | 34 | 4 |
| 39. . . . . . . . . . . . . . | 35 | 2 |
| 40. . . . . . . . . . . . . . | 36 | » |
| 41 . . . . . . . . . . . . . . | 36 | 18 |
| 42 . . . . . . . . . . . . . . | 37 | 16 |

| Drachmes. | Livres. | Sous. |
|---|---|---|
| 43. | 38 | 14 |
| 44. | 39 | 12 |
| 45. | 40 | 10 |
| 46. | 41 | 8 |
| 47. | 42 | 6 |
| 48. | 43 | 4 |
| 49. | 44 | 2 |
| 50. | 45 | » |
| 51. | 45 | 18 |
| 52. | 46 | 16 |
| 53. | 47 | 14 |
| 54. | 48 | 12 |
| 55. | 49 | 10 |
| 56. | 50 | 8 |
| 57. | 51 | 6 |
| 58. | 52 | 4 |
| 59. | 53 | 2 |
| 60. | 54 | » |
| 61. | 54 | 18 |
| 62. | 55 | 16 |
| 63. | 56 | 14 |
| 64. | 57 | 12 |
| 65. | 58 | 10 |
| 66 | 59 | 8 |
| 67. | 60 | 6 |
| 68. | 61 | 4 |
| 69. | 62 | 2 |
| 70. | 63 | » |
| 71. | 63 | 18 |
| 72. | 64 | 16 |
| 73. | 65 | 14 |
| 74. | 66 | 12 |
| 75. | 67 | 10 |
| 76. | 68 | 8 |
| 77. | 69 | 6 |
| 78. | 70 | 4 |
| 79. | 71 | 2 |
| 80. | 72 | » |
| 81. | 72 | 18 |
| 82. | 73 | 16 |
| 83. | 74 | 14 |
| 84. | 75 | 12 |
| 85. | 76 | 10 |
| 86. | 77 | 8 |
| 87. | 78 | 6 |
| 88. | 79 | 4 |
| 89. | 80 | 2 |
| 90. | 81 | » |
| 91. | 81 | 18 |
| 92. | 82 | 16 |
| 93. | 83 | 14 |
| 94. | 84 | 12 |
| 95. | 85 | 10 |
| 96. | 86 | 8 |
| 97. | 87 | 6 |
| 98. | 88 | 4 |
| 99. | 89 | 2 |

| Drachmes. | | Livres. |
|---|---|---|
| 100 drachmes, | ou 1 mine | 90 |
| 200 dr. | ou 2 mines | 180 |
| 300 dr. | ou 3 mines | 270 |
| 400 dr. | ou 4 mines | 360 |
| 500 dr. | ou 5 mines | 450 |
| 600 dr. | ou 6 mines | 540 |
| 700 dr. | ou 7 mines | 630 |
| 800 dr. | ou 8 mines | 720 |
| 900 dr. | ou 9 mines | 810 |
| 1000 dr. | ou 10 mines | 900 |
| 2000 dr. | ou 20 mines | 1800 |
| 3000 dr. | ou 30 mines | 2700 |
| 4000 dr. | ou 40 mines | 3600 |
| 5000 dr. | ou 50 mines | 4500 |

6000 dr. . . . . ou 60 mines composent le talent.

| Talents. | Livres. |
|---|---|
| 1 | 5400 |
| 2 | 10800 |
| 3 | 16200 |
| 4. | 21600 |
| 5 | 27000 |
| 6 | 32400 |
| 7. | 37800 |
| 8 | 43200 |
| 9 | 48600 |
| 10 | 54000 |
| 11. | 59400 |
| 12. | 64800 |
| 13 | 70200 |
| 14. | 75600 |
| 15 | 81000 |
| 16 | 86400 |
| 17 | 91800 |
| 18 | 97200 |
| 19 | 102600 |
| 20. | 108000 |
| 25. | 135000 |
| 30. | 162000 |
| 40. | 216000 |
| 50. | 270000 |
| 60. | 324000 |
| 70. | 378000 |
| 80. | 432000 |
| 90. | 486000 |
| 100. | 540000 |
| 200 | 1080000 |
| 300 | 1620000 |
| 400 | 2160000 |
| 500 | 2700000 |
| 600 | 3240000 |
| 700 | 3780000 |
| 800 | 4320000 |
| 900 | 4860000 |
| 1000. | 5400000 |
| 2000 | 10800000 |
| 3000 | 16200000 |

| Talents. | Livres. |
|---|---|
| 4000 | 21600000 |
| 5000 | 27000000 |
| 6000 | 32400000 |
| 7000 | 37800000 |
| 8000 | 43200000 |
| 9000 | 48600000 |
| 10000 | 54000000 |

# QUINZIÈME TABLE.

RAPPORT DES POIDS GRECS AVEC LES NÔTRES.

Le talent Attique pesait 60 mines ou 6000 drachmes; la mine 100 drachmes : nous supposons toujours que la drachme pesait 79 de nos grains. Parmi nous, le gros pese 72 grains; l'once composée de 8 gros, pèse 576 grains; le marc, composé de 8 onces, pèse 4608 grains; la livre, composée de 2 marcs, pèse 9216 grains.

| Drachmes. | Onces. | Gros. | Grains. |
|---|---|---|---|
| 1 | » | 1 | 7 |
| 2 | » | 2 | 14 |
| 3 | » | 3 | 21 |
| 4 | » | 4 | 28 |
| 5 | » | 5 | 35 |
| 6. | » | 6 | 42 |
| 7 | » | 7 | 49 |
| 8. | 1 | » | 56 |
| 9. | 1 | 1 | 63 |
| 10. | 1 | 2 | 70 |
| 11. | 1 | 4 | 5 |
| 12. | 1 | 5 | 12 |
| 13. | 1 | 6 | 19 |
| 14. | 1 | 7 | 26 |
| 15. | 2 | » | 33 |
| 16. | 2 | 1 | 40 |
| 17. | 2 | 2 | 47 |
| 18. | 2 | 3 | 54 |
| 19. | 2 | 4 | 61 |
| 20. | 2 | 5 | 68 |
| 21. | 2 | 7 | 3 |
| 22. | 3 | » | 10 |
| 23. | 3 | 1 | 17 |
| 24. | 3 | 2 | 24 |
| 25. | 3 | 3 | 31 |
| 26. | 3 | 4 | 38 |
| 27. | 3 | 5 | 45 |
| 28. | 3 | 6 | 52 |
| 29. | 3 | 7 | 59 |
| 30. | 4 | » | 66 |
| 31. | 4 | 2 | 1 |
| 32. | 4 | 3 | 8 |
| 33. | 4 | 4 | 15 |
| 34. | 4 | 5 | 22 |
| 35. | 4 | 6 | 29 |
| 36. | 4 | 7 | 36 |
| 37. | 5 | » | 43 |

| Drachmes. | Marcs. | Onces. | Gros. | Grains. |
|---|---|---|---|---|
| 38. | » | 5 | 1 | 50 |
| 39. | » | 5 | 2 | 57 |
| 40. | » | 5 | 3 | 64 |
| 41. | » | 5 | 4 | 71 |
| 42. | » | 5 | 6 | 6 |
| 43. | » | 5 | 7 | 13 |
| 44. | » | 6 | » | 20 |
| 45. | » | 6 | 1 | 27 |
| 46. | » | 6 | 2 | 34 |
| 47. | » | 6 | 3 | 41 |
| 48. | » | 6 | 4 | 48 |
| 49. | » | 6 | 5 | 55 |
| 50. | » | 6 | 6 | 62 |
| 60. | 1 | » | 1 | 60 |
| 70. | 1 | 1 | 4 | 58 |
| 80. | 1 | 2 | 7 | 56 |
| 90. | 1 | 4 | 2 | 54 |
| 100 drachmes ou une mine | 1 | 5 | 5 | 52 |

| Mines | Livres. | Marcs. | Onces. | Gros. | Grains |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 1 | 1 | 3 | 3 | 32 |
| 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 12 |
| 4 | 3 | » | 6 | 6 | 64 |
| 5 | 4 | » | 4 | 4 | 44 |
| 6 | 5 | » | 2 | 2 | 24 |
| 7 | 6 | » | » | » | 4 |
| 8 | 6 | 1 | 5 | 5 | 56 |
| 9 | 7 | 1 | 3 | 3 | 36 |
| 10 | 8 | 1 | 1 | 1 | 16 |
| 11 | 9 | » | 6 | 6 | 68 |
| 12 | 10 | » | 4 | 4 | 48 |
| 13 | 11 | » | 2 | 2 | 28 |
| 14 | 12 | » | » | » | 8 |
| 15 | 12 | 1 | 5 | 5 | 60 |
| 16 | 13 | 1 | 3 | 3 | 40 |
| 17 | 14 | 1 | 1 | 1 | 20 |
| 18 | 15 | » | 6 | 7 | » |
| 19 | 16 | » | 4 | 4 | 52 |
| 20 | 17 | » | 2 | 2 | 32 |
| 21 | 18 | » | » | » | 12 |
| 22 | 18 | 1 | 5 | 5 | 64 |
| 23 | 19 | 1 | 3 | 3 | 44 |
| 24 | 20 | 1 | 1 | 1 | 24 |
| 25 | 21 | » | 6 | 7 | 4 |
| 26 | 22 | » | 4 | 4 | 56 |
| 27 | 23 | » | 4 | 4 | 56 |
| 28 | 24 | » | 2 | 2 | 36 |
| 29 | 24 | 1 | 5 | 5 | 68 |
| 30 | 25 | 1 | 3 | 3 | 48 |
| 35 | 30 | » | » | » | 20 |
| 40 | 34 | » | 4 | 4 | 64 |
| 45 | 38 | 1 | 1 | 1 | 36 |
| 50 | 42 | 1 | 5 | 6 | 8 |
| 60 mines ou 1 talent | 51 | » | 6 | 7 | 24 |

| Talents. | Livres. | Marcs. | Onces. | Gros. | Grains. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 talents. | 102 | 1 | 5 | 6 | 48 |

| Talents. | Livres. | Marcs. | Onces. | Gros. | Grains. |
|---|---|---|---|---|---|
| 3. . . . . . . | 154 | » | 4 | 6 | » |
| 4. . . . . . . | 205 | 1 | 3 | 5 | 24 |
| 5. . . . . . . | 257 | » | 2 | 4 | 48 |
| 6. . . . . . . | 308 | 1 | 1 | 4 | » |
| 7. . . . . . . | 360 | » | » | 3 | 24 |
| 8. . . . . . . | 411 | » | 7 | 2 | 48 |
| 9 . . . . . . | 462 | 1 | 6 | 2 | » |
| 10 . . . . . . | 514 | » | 5 | 1 | 24 |
| 20 . . . . . . . | 1028 | 1 | 2 | 2 | 48 |
| 30 . . . . . . . | 1542 | 1 | 7 | 4 | » |
| 40 . . . . . . . | 2057 | » | 4 | 5 | 24 |
| 50. . . . . . . | 2571 | 1 | 1 | 6 | 48 |
| 60. . . . . . . | 3085 | 1 | 7 | » | » |
| 70. . . . . . . | 3600 | » | 4 | 1 | 24 |
| 80. . . . . . . | 4114 | 1 | 1 | 2 | 48 |
| 90. . . . . . . | 4628 | 1 | 6 | 4 | » |
| 100 . . . . . . . | 5143 | » | 3 | 5 | 24 |
| 500 . . . . . . . | 25716 | » | 2 | 2 | 48 |
| 1000 . . . . . . . | 51432 | » | 4 | 5 | 24 |
| 2000 . . . . . . . | 102864 | 1 | 1 | 2 | 48 |
| 3000 . . . . . . . | 154296 | 1 | 6 | » | » |
| 4000. . . . . . . | 205729 | » | 2 | 5 | 24 |
| 5000. . . . . . . | 257161 | » | 7 | 2 | 48 |
| 10000. . . . . . . | 514322 | 1 | 6 | 5 | 24 |

# INDEX DES AUTEURS ET DES ÉDITIONS

## CITÉS DANS CET OUVRAGE.

### A


Académie des Belles-lettres et des Sciences Voyez Mémoires de l'Académie.

Achillis Tatii de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII, gr. et lat. ex recens. B. G. L. Boden. Lipsiæ, 1776, in-8°.

Adagia, sive proverbia Græcorum ex Zenobio, seu Zenodoto, etc. gr. et lat. Antuerpiæ, 1612, in-4°.

Æliani (Cl.) tactica, gr. et lat. edente Arcerio. Lugd. Bat. 1613, in-4.°

Æliani de naturâ animalium libri XVII, gr. et lat. cum notis varior. curante Abr. Gronovio. Londini, 1744, 2 vol. in-4°.

— Variæ hist. gr. et lat. cum notis Perizonii, cura Abr. Gronovii. Lugd. Bat. 1731, 2 vol. in-4°.

Æneæ Tactici commentarius Poliorceticus, gr. et lat. Vide Polybium Is. Casauboni. Parisiis, 1609, vel 1619, in-fol.

Æschines de falsâ legatione; idem contra Ctesiphontem, etc. gr. et lat. in operibus Demosthenis, edit. Wolfii. Francofurti, 1604, in-fol.

Æschinis Socratici dialogi tres, gr. et lat. recensuit P. Horreus. Leovardiæ, 1718, in-8°.

Æschyli tragœdiæ VII, à Francisco Robortello ex MSS. expurgatæ, ac suis metris restitutæ, græce. Venetiis, 1552, in-8°.

— Tragœdiæ VII, gr. et lat. curâ Thom. Stanleii. Londini, 1663, in-fol.

— Vita præmissa editioni Robortelli. Venetiis, 1552, in-8°.

— Vita præmissa editioni Stanleii. Londini, 1663, in-fol.

Agathemeri de geographiâ libri duo, gr. et lat. apud geographos minores, tom. 2. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8°.

Alcæi carmina, gr. et lat. apud poetas græcos veteres, cum notis Jac. Lectii. Aureliæ Allobrogum, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

Aldrovandi (Ulyssis) opera omnia. Bononiæ, 1599, 13 vol. in-fol.

Allatius (Leo) de patriâ Homeri. Lugduni, 1640, in-8°.

Alypii introductio musica, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, ex edit. Marc. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.

Amelot de la Houssaie, Histoire du gouvernement de Venise. Paris, 1685, in-8°.

Ammiani Marcellini rerum gestarum libri XVIII, edit. Henr. Valesii. Parisiis, 1681, in-fol.

Ammonii vita Aristotelis, gr. et lat. in operibus Aristotelis edit. Guil. Duval. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.

Amœnitates litterariæ, stud. Jo. Georg. Schelhornii. Francofurti, 1730, 12 vol. in-8°.

Ampelii libri memorabiles, ad calcem historiæ L. An. Flori, cum notis variorum. Amstelod. 1702, in-8°.

Amyot (Jacques), Trad. des œuvres de Plutarque. Paris, Vascosan, 1567, 14 vol. in-8°.

Anacreontis carmina, gr. et lat. edit. Barnesii. Cantabrigiæ, 1705, in-8°.

Andocides de mysteriis et de pace, gr. apud oratores græcos, edit. Henr. Stephani. 1575, in-fol.

Anthologia Græcorum epigrammatum, gr. edit. Henr. Stephani. 1566, in-4°.

Antiphontis orationes, gr. et lat. apud oratores Græciæ præstantiores. Hanoviæ, 1619, in-8°.

Antonini itinerarium, edit. Pet. Wesselingii. Amstel. 1735 in-4°.

Anville (d'), Mesures itinéraires. Paris, 1769, in-8°.

Aphthonii progymnasmata, gr. edit. Franc. Porti. 1570, in-8°.

Apollodori bibliotheca, gr. et lat. edit. Tanaquilli Fabri. Salmurii, 1661, in-8°.

Apollodorus, apud Donatum inter grammaticæ latinæ auctores, edit. Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4°.

Apollonii Rhodii Argonauticon, gr. et lat. edit. Jer. Hoelzlini. Lugd. Bat. 1641, in-8°.

Appiani Alexandrini historiæ, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelodami, 1670, 2 vol. in-8°.

Apsini de arte rhetoricâ præcepta, gr. apud rhetores græcos. Venetiis, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.

Apuleii (Lucii) metamorphoseon libri XI, edit. Pricæi. Goudæ, 1650, in-8°.

Arati phænomena, gr. et lat. edit. Grotii. Apud Raphelingium, 1600, in-4°.

— Phænomena, gr. Oxonii, 1672, in-8°.

Archimedis opera, gr. et lat. edit. Dav. Rivalti. Parisiis, 1615, in-fol.

Aristides Quintilianus de musicâ, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol in-4°.

Aristidis orationes, gr. et lat. edit G. Canteri. 1603, 3 vol. in-8°.

Aristophanis comœdiæ, gr. et lat. cum notis Ludolph. Kusteri. Amstelod. 1710, in-fol.

Aristotelis opera omnia, gr. et lat. ex recensione G. Duval Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.

Aristoxenis harmonicorum libri tres, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.

Arnaud (l'abbé), Lettre sur la Musique, 1754, in-8°.

Arriani historia expedit. Alexandri magni, gr. et lat. edit. Jac. Gronovii. Lugd. Bat. 1704, in-fol.

— Tactica, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelod. 1683, in-8°.

— Diatribe in Epictetum, gr. et lat. edit. Jo. Uptoni. Londini, 1741, 2 vol. in-4°.

Athenæi deipnosophistarum libri XV, gr. et lat. ex recens. Is. Casauboni. Lugduni, 1612, 2 vol. in-fol.

Athenagoræ opera, scilicet, apologia et legatio pro christianis, gr. et lat. Lipsiæ, 1685, in-8°.

Aubignac (l'abbé Hédelin d'), Pratique du Théâtre. Amsterdam, 1715, 2 vol. in-8°.

Augustini (Sancti) opera, edit. Benedictinor. Parisiis, 1679, 11 vol. in-fol.

Avienus (Rufus Festus), in Arati prognostica, gr. Parisiis, 1559, in-4°.

Auli-Gellii noctes Atticæ, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1666, in-8°.

Aurelii Victoris historia Romana, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1670, in-8°.

B

Bacchii Senioris introd. artis musicæ, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auct. edit. Meibomii. Amstelod. 1652, 2 vol. in 4°.

Bailly, Histoire de l'Astronomie ancienne. Paris, 1781, in-4°.

Banier, la Mythologie, ou les fables expliquées par l'histoire. Paris, 1738, 3 vol. in-4°.

Barnes vita Euripidis, in editione Euripidis. Cantabrig. 1694, in-fol.

Batteux, Histoire des causes premières. Paris, 1769, 2 vol. in-8°.

Traduct. des quatre poétiques. Paris, 1771, 2 vol. in-8°.

Bayle (Pierre), Dictionnaire historique. Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol.

— Pensées sur la Comète. Rotterdam, 1704, 4 vol. in-12.

— Réponse aux quest. d'un provincial. Rotterdam, 1704, 5 vol. in-12.

Beausobre, Histoire du Manichéisme. Amsterd. 1734, 2 vol. in-4°.

Bellorii (Joan. Petr.) expositio symbolici deæ Syriæ simulacri, in thesor. ant. Græc. tom. 7.

Belon, Observations de plusieurs singularités trouvées en Grèce, Asie, etc. Paris, 1588, in-4°.

Bernardus de ponderibus et mensuris. Oxoniæ, 1688, in-8°.

Bidet, Traité de la culture de la vigne. Paris, 1759, 2 vol. in-12.

Bircovii (Sim.), notæ in Dionysium Halicarnass. de structurâ orationis, ex recensione Jac. Upton. Londini, 1702, in-8°.

Blond (le), Description des pierres gravées de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.

Bocharti geographia sacra. Lugd. Bat. 1707, in-fol.

Boethii de musica libri IV, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstelod. 1652, 2 vol. in-4°.

Boileau Despréaux, Traduction de Longin, dans ses œuvres. Paris, 1747, 5 vol. in-8°.

Bordone (Benedetto), isolario. In Venegia, 1534, in-fol.

Bossu (le), Traité du poëme épique. Paris, 1708, in-12.

Bougainville, Dissertation sur les métropoles et les colonies Paris, 1745, in-12.

Brissonius (Barn.) de regio Persarum principatu. Argentorati, 1710, in-8°.

Bruce, Voyage en Nubie et en Abyssinie. Paris, 1791, 10 vol. in-8°.

Bruckeri historia critica philosophiæ. Lipsiæ, 1742, 6 vol. in-4°.

Brumoy (le père), Traduction du théâtre des Grecs. Paris, 1749, 6 vol. in-12.

Brun (le père le), Histoire critique des pratiques superstitieuses. Paris, 1750, 4 vol. in-12.

Brunck (Rich. Fr. Phil.) edit. Aristophanis, gr. et lat. 1783, 4 vol. in-8°.

Bruyn (Corn. le), ses Voyages au Levant, dans l'Asie Mineure, etc. Rouen, 1725, 5 vol. in-4°.

Buffon, Histoire naturelle. Paris, 1749, 32 vol. in-4°.

Bulengerus (Jul. Cæs.) de ludis veterum. In thes. antiquit. Græcar. tom. 7.

— De theatro. In thesaur. antiquit. Rom. tom. 9.

Burigny, Théologie payenne; ou sentiments des philosophes et des peuples payens, sur Dieu, sur l'âme, etc. Paris, 1754, 2 vol. in-12.

C

Cæsaris (Caii Jul.) quæ extant, edit. Fr. Oudendorpii. Lugd. Bat. 1737, 2 vol. in-4°.

Callimachi hymni et epigrammata, gr. et lat. edit. Spanhemii. Ultrajecti, 1697, 2 vol. in-8°.

Capitolini vita Antonini philosophi, apud historiæ Augustæ scriptores, edit. Salmasii et Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.

Casaubonus (Isaacus) de satiricâ Græcorum poesi. In museo philologico et historico Th. Crenii. Lugd. Bat. 1699, in-12.

Castellanus de festis Græcorum. In thesauro antiquit. Græcarum. tom 7.

Catullus cum observationibus Is. Vossii. Londini, 1684, in-4°.

Caylus (le comte de), Recueil d'antiquités. Paris, 1762, 7 vol. in-4°.

Celsus (Cornel.) de re medicâ, edit. J. Valart. Parisiis, 1772, in-12.

Censorinus de die natali, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1743, in-8°.

Certamen Homeri et Hesiodi, gr. in edit. Homeri a Barnesio. Cantabrigiæ, 1711, 2 vol. in-4°.

Chabanon, Traduction de Théocrite. Paris, 1777, in-12.

— Traduction des Pythiques de Pindare. Paris, 1772, in-8°.

Chandler's travels in Greece, and in Asia Minor. Oxford and London, 1776, 2 vol. in-4°.

— Inscriptiones antiquæ, gr. et lat. Oxonii, 1774, in-fol.

Chardin, ses Voyages. Amsterdam, 1711, 10 vol. in-12.

Charitionis de Chærea et Callirrhoe amoribus, libri VIII, gr. et lat edit. Jo. Jac. Reiskii. Amstel. 1750, in-4°.

Chau (la), Description des pierres gravées de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.

Chishull antiquitates Asiaticæ, græc. et lat. Londini, 1728, in-fol.

Choiseul-Gouffier, Voyage de la Grèce. Paris, 1782, in-fol.

Christiani (Flor.) notæ in Aristophanem, edit. Lud. Kusteri. Amstelod. 1710, in-fol.

Ciceronis opera edit. Oliveti. Parisiis, 1740, 9 vol. in-4°.

Claudiani (Cl.) quæ extant, edit. Jo. Mat. Gesneri. Lipsiæ, 1759, 2 vol. in-8°.

Clementis Alexandrini opera, gr. et lat. edit. Potteri. Oxoniæ, 1715, 2 vol. in-fol.

Clerc (Daniel le), Histoire de la médecine. La Haye, 1729, in-4°.

Clerici (Joan.) ars critica. Amstelod. 1712, 3 vol. in-8°.

Columella de re rusticâ, apud rei rusticæ scriptores, curante Jo. M. Gesnero. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4°.

Coluthus de raptu Helenæ, gr. et lat. edit. Aug. Mar. Bandinii. Florentiæ, 1765, in-8°.

Combe (Carol.) nummorum veterum populorum et urbium, qui in museo G. Hunter asservantur, descript. Londini, 1782, in-4°.

Conti (abate), illustrazione del Parmenide di Platone. In Venezia, 1743, in-4°.

Corneille (Pierre), son Théâtre. Paris, 1747, 6 vol. in-12.

Cornelii Nepotis vitæ illustrium virorum, edit. J. H. Boecleri. Trajecti ad Rhen. 1705, in-12.

Corsini (Eduardi) fasti Attici. Florentiæ, 1744, 4 vol. in-4°.

— Dissertationes IV agonisticæ. Florentiæ, 1747, in-4°.

— Dissertatio de natali die Platonis, in volum. VI symbolarum litterariarum. Florent. 1749, 10 vol. in-8°.

## V



## W



## X



## Z



FIN DE L'INDEX DES AUTEURS.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA

# GÉOGRAPHIE COMPARÉE

DU

# VOYAGE D'ANACHARSIS[1].

## A

Abdère, ville Grecque en Thrace, sur la côte de la mer Égée. — *Ruines* appelées *Polystilo*, sur le cap Baloustra.

Abia, ville de Messénie.

Abydos, ville Grecque en Asie, sur le bord de l'Hellespont. — *Nagara*, village et ruines.

Académie, jardin et gymnase dehors des murs d'Athènes.

Acarnanie, province de la Grèce. — *Xero-Mero*, contrée.

Acanthe, ville de la Chalcidique. — *Hierisos*, ville.

Achaïe, province de la Grèce dans le Péloponèse. — Partie septentrionale de la *Morée*.

Acharnes, bourgade de l'Attique. — *Menidi*, village.

Achéloüs, fleuve d'Acarnanie. — *Aspro-Potamo*, ou *Fleuve blanc*.

Achéron, fleuve d'Épire. — Rivière qui se jette dans le *port Glikis*.

Adranum, ville Grecque en Sicile. — *Aderno*, bourg.

Adriatique (mer). Voyez Mer.

Ægalée ou Égalée, montagne de Messénie

Ægos-Potamos, rivière de la Chersonèse de Thrace. — Rivière d'*Indgir-Liman*.

Ænos, ville Grecque en Thrace, sur la côte de la mer Égée. — *Eno*, ville.

Afrique. Voyez Libye.

Aganippe, fontaine en Béotie.

Agrigente, ville Grecque en Sicile. — *Girgenti*, ville.

Ajax (tombeau d') dans la Troade, sur le bord de l'Hellespont. — *In-Tépé*, tertre.

Alésiæum, bourg de l'Élide.

Aliphère, ville d'Arcadie.

Alpénus, bourg des Locriens près des Thermopyles.

Alphée, fleuve du Péloponèse. — *Rophia*, rivière.

Altis, bois sacré auprès d'Olympie.

Amazones, nation guerrière de l'Asie, composée de femmes, et qui demeurait sur les bords du Thermodon, sur la côte méridionale du Pont-Euxin. — N'existait plus du temps d'Anacharsis.

Ambracie, ville d'Épire. — *Ruines* à quelque distance à l'ouest de la ville de l'*Arta*.

Ambracie (golfe d') entre l'Épire et l'Acarnanie. — Golfe de l'*Arta*.

Ambryssus, ville de la Phocide. — *Distomo*, village et ruines.

Ammon, lieu de la Libye. — *Siouah*, canton habité au milieu des sables.

Amorgos (île d'), une des Cyclades. — *Amorgo*, île.

Amphipolis, ville Grecque en Macédoine. — *Ieni-Keui*, village.

[1] Les noms modernes sont en caractères italiques, et séparés des anciens par un tiret.

Amphissa, ville capitale des Locriens-Ozoles. — *Salone*, ville.

Amyclæ, ville de Laconie. — *Sclavo-Chori*, village.

Anactorium, ville d'Acarnanie. — *Azio*, lieu en ruines.

Anaphé (île d'), une des Cyclades. — *Nanfio*, île.

Andros (île d'), une des Cyclades. — *Andro*, île.

Anthédon, ville de Béotie.

Anthéla, bourg de Thessalie, près des Thermopyles.

Anthémonte, ville de la Thrace maritime ou Macédoine. — *Ruines* près de la ville de Salonique.

Anticyre, ville de Phocide sur le golfe de Crissa. — *Aspra-Spitia*, village et ruines.

Antissa, ville de l'île de Lesbos. — *Porto-Sigri*, village et château.

Aorne ou Averne, lieu en Épire. — *Val dell' Orso*.

Aphètes, lieu et promontoire de la Thessalie. — *Cabo Passara*.

Aphidne, bourgade de l'Attique.

Apollonie, ville Grecque en Sicile.

Arabie, grande contrée de l'Asie. — *Arabie*.

Arabie (golfe d'). Voyez mer Rouge.

Araxe, promontoire d'Achaïe. — *Cap Papa*.

Arcadie, province de la Grèce, dans le Péloponèse. — L'intérieur de la *Morée*.

Aréthon, fleuve d'Épire. — Rivière de *Louro*.

Aréthuse, fontaine dans la ville de Syracuse en Sicile.

Aréthuse, fontaine dans la ville de Chalcis en Eubée.

Argolide, province de la Grèce dans le Péloponèse. — La partie orientale de la *Morée*.

Argos, ville capitale de l'Argolide. — *Argos*, ville.

Arisba, ville de l'île de Lesbos. — Depuis longtemps détruite, et il n'en existe plus rien.

Arménie, grande contrée de l'Asie, soumise au roi de Perse. — L'*Arménie* et une partie de la Mésopotamie, appelée aujourd'hui *Al-Gezira*.

Arné, ville de Thessalie.

Artémisium, temple de Diane, sur la côte de l'île d'Eubée.

Arvisia, canton de l'île de Chio. — Territoire de *Sainte-Hélène*.

Ascra, petite ville de la Béotie. — *Neochorio*, village.

Asie, une des trois parties du monde. — *Asie*.

Asie Mineure, ou plutôt Basse-Asie, grande partie de l'Asie qui avoisine le plus l'Europe, et dans laquelle les Grecs avaient leurs principaux établissements. Elle renfermait plusieurs provinces, et elle était entièrement soumise au roi de Perse. — *Asie Mineure* ou *Anadoli*.

Asinarus, fleuve de Sicile. — Rivière de *Noto*.

Asopus, ville de Laconie. — *Asopo* ou *Castel Rampani*, bourg et château.

Asopus, fleuve de Béotie. — *Asopo*, rivière.

Asopus, rivière de la Thessalie, dans la Thrachinie.

Assyrie, grande contrée de l'Asie, dont Babylone était la ca-

pitale, et qui était soumise au roi de Perse. — Le *Curdistan*, partie de la Mésopotamie ou *Al-Gezira* et l'*Irak-Arabi*, provinces de Turquie.
Astacus, ville maritime de la Bithynie. Detruite depuis longtemps, et il n'en existe plus rien.
Astypalée (île), une des Sporades. — *Stanpalia*, île.
Atarnee, ville de Mysie. — *Dikeli-Keui*, bourg.
Athamanes, peuples de l'Épire. — *Ano-Vlakia*, contrée ou pays d'*Agrafa*.
Athènes, ville capitale de l'Attique, et l'une des deux plus puissantes villes de la Grece. — *Athenes*, ville et ruines.
Athos (mont) dans la Chalcidique, sur la mer Égée. — *Athos* ou *Monte-Santo*.
Atlantique (mer). Voyez Mer.
Atlantique (île), dans la mer de ce nom.

Cette île paraît avoir été imaginée par Solon ou par Platon, et n'avoir jamais eu d'existence.

Attique, province de la Grèce. — Territoire de la ville d'*Athenes*.
Aulis ou Aulide, bourg et port de la Béotie. — *Micro-vathi*, ou le *petit Port*.
Averne. Voyez Aorne.

## B

Babylone, ville capitale de l'Assyrie, et l'un des séjours des rois de Perse. — Monceau de *ruines*, près de *Hella*.
Bactriane, grande contrée de l'Asie, soumise au roi de Perse. — Pays de *Balk*, faisant partie de la Tartarie indépendante.
Belmina, ville forte de Laconie.
Beotie, province de la Grece. — Territoires de *Livadia* et de *Thiva*.
Biblinus, rivière de l'île de Naxos.
Biblis, fontaine près de Milet. — Fontaine près du village de *Iechil-Keui*.
Bisanthe, ville de Thrace sur la Propontide. — *Rodosto*, ville.
Bithynie, contrée de l'Asie Mineure, sur les bords de la Propontide et du Pont-Euxin. — Liva de *Kodgea-ïili*.
Borysthène, grand fleuve de la Scythie. — *Dniepr*, rivière.
Bosphore Cimmérien, détroit de mer qui joint le Palus-Meotide au Pont-Euxin. — *Detroit de Caffa*.
Bosphore de Thrace, détroit de mer qui joint le Pont-Euxin a la Propontide. — *Canal de Constantinople*.
Brauron, bourgade de l'Attique. — *Vraona*, village.
Brutiens, peuples d'Italie. — Habitaient *les deux Calabres*, provinces du royaume de Naples.
Brysées, ville de Laconie.
Bulis, ville de la Phocide. — *Ruines* près du *monastère de Saint-Luc*.
Bura, ville d'Achaïe. — *Pernitza*, bourg.
Buthroton, ville de l'Épire. — *Butrinto*, fort et ruines.
Byblos, ville de Phénicie. — *Gebaïl*, petite ville.
Byzance, ville Grecque en Thrace, sur la Propontide. — Partie de la ville de *Constantinople*.

## C

Cadir (détroit de). Voyez Colonnes d'Hercule.
Caistre, ou plutôt Caystre, fleuve de l'Ionie. — *Koutchouk-Minder*, ou le *Petit Méandre*.
Calydon, ville de l'Étolie. — *Kira-tis-Irinis*, ruines.
Calypso (île de), sur les côtes de l'Italie, près de Crotone. — *Écueil* près du cap delle Colonne.
Camarine, ville Grecque en Sicile. — *Camarana*, village et ruines.
Camire, petite ville de l'île de Rhodes. — *Ruines* près du village d'*Embona*.
Caphyes, ville d'Arcadie. — *Ruines*.
Cappadoce, contrée de l'Asie Mineure. La *Caramanie*.
Caressus, ou Coressus, ville et port de l'île de Céos. — Port *Cabia*.
Carie, contrée de l'Asie Mineure. — *Mentech-ïili*, ou Liva de *Mentech*, et partie de celui d'*Aïdin*.
Carthage, grande ville sur la côte de Libye ou d'Afrique. — *Ruines* pres de la ville de Tunis.
Caryste, ville de l'île d'Eubée — *Caristo* ou *Castel Rosso*, bourg et château.
Caspienne (mer). Voyez Mer.
Cassitérides, îles de la mer Atlantique. — Les îles *Sorlingues*, ou même les *îles Britanniques*.
Castalie, fontaine près de la ville de Delphes.
Catane, ville grecque en Sicile. — *Catania*, ville.
Caunus, ville maritime de la Carie. — *Kaiguez* ou *Quingi*, bourg.
Celtes, grand peuple de l'Europe, habitant les Gaules ou la Celtique. — Les *Français*.
Cenchrée, port de Corinthe, sur la mer Saronique. — *Kezchrées*, village et port.
Centaures, ancien peuple de la Thessalie. — N'existait plus du temps d'Anacharsis.
Céos (île de), une des Cyclades. — *Zea*, île.
Céphallénie, île de la mer Ionienne. — *Céfalonie*, île.
Céphise, fleuve de la Phocide. — *Gavrios*, rivière.
Céphise, rivière qui coule auprès d'Athènes. — Rivière de *Cefissia*.
Céphise, autre rivière près d'Éleusis.
Céramique extérieur, bourgade de l'Attique près d'Athènes. — *Sepolia*, village.
Chalcédoine, ville Grecque de la Bithynie sur la Propontide. — *Kadi-Keui*, bourg.
Chalcidique, canton de la Thrace maritime, ou plutôt de la Macedoine, sur la mer Égée. — Canton de la terre ferme qui avoisine le *mont Athos*.
Chalcis, ville principale de l'île d'Eubée. — *Égripo*, ou vulgairement *Négrepont*, ville.
Chaldéens, peuples de l'Asie aux environs de Babylone. — Habitaient l'*Irak-Arabi*, province de Turquie.
Chaoniens ou Chaones, peuples de l'Épire. — Habitaient une *partie de l'Albanie*, sur la côte.
Chemin de l'Échelle, qui conduisait de l'Arcadie dans l'Argolide. — *Kaki-Scala*.
Chen, lieu de la Laconie.
Chéronée, ville de Béotie. — *Capræna*, bourg.
Chersonèse de Thrace, presqu'île entre la Propontide et la mer Égée. — Presqu'île de *Gallipoli*.
Chersonèse Taurique, presqu'île entre le Palus-Méotide et le Pont-Euxin. — *La Crimée*.
Chio, ou plutôt Chios, île de la mer Égée, faisant partie de l'Ionie. — *Chio*, île.
Chrysopolis, petite ville d'Asie sur le Bosphore de Thrace. — *Scutari*, petite ville.
Chrysorrhoas, rivière qui coule près de Trézène. — Rivière de *Damala*.
Chypre, ou plutôt Cypre, île de la mer de Libye. — Ile de *Chypre*.
Cilicie, contrée de l'Asie Mineure. - Pays d'*Itch-ïil* et d'*Aladeuli*.
Cinq Collines (les), lieu près de Sparte.
Cirphis, montagne de la Phocide. — Mont *Stiva*.
Cirrha, ville maritime de la Phocide. — Port de *Salone*.
Cissiens, peuple de la Susiane en Asie. — Habitaient le *territoire* d'*Ahwaz* dans le *Khosistan*, province de Perse.
Cithéron, montagne entre l'Attique et la Béotie. — *Élatea*, montagne.
Clazomènes, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure. — *Ile Saint-Jean*, et ruines dans le golfe de Smyrne.
Clitor, ville d'Arcadie. — *Calivia de Carnese*, village et ruines.
Cnide, ville de la Doride dans l'Asie Mineure. — *Porto Genovese*, et ruines.
Cnosse, l'une des deux villes principales de l'île de Crète. — *Énadieh*, couvent et ruines.
Cocyte, fleuve d'Épire. — Rivière qui se jette dans le *port Glikis*.
Colchide ou Colchos, grande contrée de l'Asie sur le bord du Pont-Euxin. — La *Mingrélie*, le *Guriel* et l'*Imirette*.
Colone, bourgade de l'Attique. — Église de *Sainte-Euphémie*.
Colonides, petite ville de la Messénie. *Coron*, ville.
Colonnes d'Hercule, ou Détroit de Cadir, ou plutôt Gadir, qui sépare l'Europe de l'Afrique ou Libye. — *Détroit de Gibraltar*.

Colophon, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — Il n'en existe plus rien.
Copaïs (lac), en Béotie. — Lac de *Livadia*.
Corcyre, autrefois île des Phéaciens, dans la mer Ionienne. — *Corfou*, île.
Corinthe, capitale de la Corinthie dans le Péloponèse. — *Corintho*, ville presque ruinée aujourd'hui.
Coroné, ville de Messénie. — *Balliada*, village et ruines.
Coronée, ville de Béotie. — *Ruines*.
Corse, ou plutôt Cyrne, île de la mer de Tyrrhénie. — *Corse*, île.
Corycius (antre), dans la Phocide. — *Caverne* de la fontaine *Drosenigo*.
Cos (île de), une des Sporades, faisant partie de la Doride. — *Stan-Co*, île.
Cotylius, montagne de l'Arcadie. — *Ruines* d'un temple.
Crète (île de), la plus méridionale et la plus grande de la mer Égée. — Ile de *Candie*.
Crissa (mer de). Voyez Mer.
Cromyon ou Crommyon, bourg de la Corinthie. — *Soussa Keui*, village.
Crotone, ville grecque en Italie. — *Cotroné*, ville.
Cume, principale ville de l'Éolide dans l'Asie Mineure. — *Ruines*.
Cumes, ville grecque en Italie. — *Ruines*, près de Naples.
Cyclades (les), groupes d'îles de la mer Égée. — N'ont point de nom collectif aujourd'hui.
Cydnus, fleuve de Cilicie en Asie. — Rivière de *Tarsous*.
Cydonie, ville de l'île de Crète. — *Acladia*, village et ruines.
Cyllène, ville maritime de lÉlide. — *Chiarenza*, ville.
Cyllène, montagne de l'Arcadie. — *Tricara*, montagne.
Cynéthéens, habitants de la ville de Cynætha en Arcadie. — *Calavrita*, ville.
Cynosarge, jardin et gymnase hors des murs d'Athènes.
Cynthus, montagne dans l'île de Délos.
Cyparissia, ville de Messénie. — *Arcadia*, ville.
Cyrénaïque, contrée de l'Afrique ou Libye, soumise au roi de Perse. — Pays de *Derne*.
Cyrène, ville Grecque, capitale de la Cyrénaïque. — *Curin*, petit lieu et ruines.
Cythère, île au midi de la Laconie. — *Cérigo*, île.
Cythnos (île de), une des Cyclades. — *Thermia*, île.
Cyzique, ville Grecque dans la Propontide. — *Ruines* près de la ville d'*Artaki*.

## D

Décélie, bourgade et château de l'Attique. — *Ruines*.
Délium, petite ville de la Béotie.
Délos (île de), la plus petite et la plus célèbre des Cyclades. — *Délos*, la plus petite des deux îles appelées *Sdiles* par les pilotes.
Delphes, ville célèbre de la Phocide. — *Castri*, village et ruines.
Dodone, ville d'Épire. — *Castritza* (forte).
Dolopes, peuples de Thessalie. — Ce peuple était presque détruit du temps d'Anacharsis.
Doride, canton de la Carie dans l'Asie Mineure, qui comprenait aussi plusieurs îles de la mer Égée. — La presqu'île située entre le golfe de *Stan-Co* et celui de *Simia*.
Doriens de Grèce. On comprenait sous ce nom toutes les nations de la Grèce qui tiraient leur origine de Dorus, fils d'Hellen; telles que les Lacédémoniens, les Messéniens, les Argiens, les Corinthiens, etc. etc. et leurs colonies.
Doriscus (plaine de) dans la Thrace. — Plaine de *Roumigick*.
Dyme, ville d'Achaïe. — *Ruines*.
Dyspontium, ville de l'Élide.

## E

Ecbatane, ville capitale de la Médie, et l'un des séjours des rois de Perse. — *Hamadan*, ville et ruines.
Égée (mer). Voyez Mer.
Égeste, ville Grecque en Sicile. — *Calatafimi*, lieu en ruines.
Égine, île de la mer Saronique. — *Engia*, île.
Égire, ville d'Achaïe. — *Xylo-Castro*, ruines.
Égium, ou plutôt Ægium, principale ville de l'Achaïe. — *Vostitza*, petite ville et ruines.
Égypte, grande contrée de l'Afrique ou Libye, soumise au roi de Perse. — *Égypte*.
Élaïus, montagne d'Arcadie.
Élatée, ville de la Phocide. — *Elefta*, village et ruines.
Élaties, ville de la Thessalie.
Élée, ville Grecque en Italie. — *Castello a mare della Brucca*, petite ville.
Éleusis, ville de l'Attique. — *Lefsina*, village et ruines.
Élide, province de la Grèce dans le Péloponèse. — La partie occidentale de la *Morée*.
Élis, ville capitale de l'Élide. — *Kaloscopi*, village et ruines.
Énianes, peuples de Thessalie.
Éolide, canton de l'Asie Mineure, en face de l'île de Lesbos, qui en faisait aussi partie. — Les côtes du liva de *Karasi*.
Éoliens de Grèce. On comprenait sous ce nom toutes les nations de la Grèce, qui tiraient leur origine d'Éolus, fils d'Hellen; telles que les Thessaliens, les Locriens, etc. et leurs colonies.
Éphèse, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Aïosolouk*, village et ruines.
Épidamne, ville Grecque en Illyrie. — *Durazzo*, ville.
Épidaure, ville voisine de l'Argolide sur la mer Saronique. — *Epitavro*, ruines.
Épire, contrée de l'Europe au nord-ouest de la Grèce. — Partie méridionale de l'*Albanie*.
Éressus, ville de l'île de Lesbos. — *Hiersé*, village.
Érétrie, ville de l'île d'Eubée. — *Palæo-Castro*, village et ruines.
Érymanthe, montagne de l'Arcadie. — *Mont Xiria*.
Érymanthe, rivière d'Arcadie. — Rivière de *Dimizana*.
Érythres, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Ritre*, village et ruines.
Éthiopiens, peuple de l'intérieur de l'Afrique ou Libye. — Les habitans de la *Nubie* et de l'*Abyssinie*.
Etna, montagne en Sicile. — Mont *Etna* ou *Gibel*.
Étolie, province de la Grèce. — *Karlé-Satzak*, contrée.
Eubée, grande île de la mer Égée. — *Egripo*, ou vulgairement *Négrepont*, île.
Eubée, montagne de l'Argolide, près de Mycènes.
Euripe, détroit qui sépare l'île d'Eubée du continent de la Grèce. — *Egripo*.
Europe, une des trois parties du monde. — *Europe*.
Eurotas, fleuve de Laconie. — *Vasili-Potamo*, ou *Fleuve Royal*, ou *Iri*.
Évespérides (port des), en Afrique ou Libye, où fut depuis bâtie la ville de Bérénice. — *Bernic*, ville.

## G

Gadir, nom phénicien d'une ville d'Ibérie. — *Cadix*, ville en Espagne.
Gargaphie, fontaine de la Béotie.
Gaules (les), ou plutôt la Celtique, grande contrée de l'Europe, habitée par les Celtes. — *La France*.
Géla, ville Grecque en Sicile. — *Terra-nova*, bourg.
Gérénia, ville de Messénie. — *Zarnata*, petite ville.
Gomphi, ville de Thessalie. — *Stagi*, ville.
Gonnus, ville de Thessalie. — *Goniga*, bourg.
Gortyne, l'une des deux principales villes de l'île de Crète. — *Novi-Castelli*, village et ruines.
Gortynius, rivière d'Arcadie. — Rivière de *Cachicolo-castro*.
Gortys, bourg d'Arcadie. — *Cachicolo-castro*, village et ruines.
Grèce (la), grande contrée de l'Europe, habitée par les Grecs. — La partie méridionale de la *Turquie d'Europe*.

On comprend souvent sous ce nom, non-seulement le continent de la Grèce, mais encore les îles et quelquefois même les pays habités par les colonies Grecques.

Grèce (Grande), nom que l'on a donné à la partie méridionale de l'Italie, habitée par les colonies Grecques.
Gyaros (île de), une des Cyclades. — *Jouru*, île.
Gyrton, ville de Thessalie.

Gythium, ville de Laconie, et port à trente stades de la ville. — *Palæapolis*, ruines.

## H

Hale, ou plutôt Alos, ville de Thessalie.
Haliarte, ville de Béotie. — *Tridouni*, ruines.
Halicarnasse, ville Grecque en Carie. — *Boudroun*, château et ruines.
Halonese, île de la mer Égée. — *Machriso*, île.
Hebre, fleuve de Thrace. — *Marizza*, rivière.
Hecube (tombeau d'), dans la Chersonese de Thrace sur l'Hellespont. — *Vieux château* d'Europe *des Dardanelles*.
Hélice, ville d'Achaïe, détruite par un tremblement de terre, et couverte par les eaux de la mer.
Hélice, bourg de l'Achaïe, sur le bord de la mer, auprès de l'ancienne ville. — *Trypia*, hameau.
Helicon, montagne de Beotie. — *Zagara*, montagne.
Helisson, rivière d'Arcadie.
Hellespont, détroit de mer qui joint la Propontide a la mer Egee. — *Detroit des Dardanelles*.
Hélos, ville de Laconie. — *Tsyli*, village.
Hemus ou Hæmus, montagne de Thrace. — *Balkan*, montagne, ou *Emineh-dag*.
Héraclée, ville Grecque en Asie sur le Pont-Euxin. — *Erekli*, ville.
Héraclée, ville de Thessalie, près des Thermopyles. Elle avait succédé a celle de Trachis, ayant ete batie a peu de distance de son emplacement. Voyez Trachis.
Hercule Mélampyge (pierre d'), autel ou statue d'Hercule chez les Locriens, près des Thermopyles.
Hercine, rivière de Béotie. — Rivière de *Livadia*.
Hérée, ville forte de la Thrace sur la Propontide. — *Mouria*, village.
Hermione, ville voisine de l'Argolide, sur la mer Égée. — *Castri*, village et ruines.
Hermus, fleuve de l'Asie Mineure. — *Sarabat*, rivière.
Héro (tour de), près de Sestos, dans la Chersonèse de Thrace. — N'existe plus.
Hespérides (jardin des), lieu imaginaire que les Grecs plaçaient à l'extrémité occidentale du monde.
Himère, ville Grecque en Sicile. — *Ruines* près de la ville de *Termini*.
Hippocrène, fontaine en Béotie.
Homère (grotte d'), à la source du Mélès dans l'Ionie.
Homolis, petite ville de Thessalie. — *Baba*, hameau.
Hylica, lac de Béotie. — Lac de *Thiva*.
Hymette, montagne de l'Attique. — *Telo-vouni*.
Hypate, ville de Thessalie. — *Patratziki*, ou *nouvelle Patras*, ville.
Hyperboréens, peuple imaginaire que les Grecs disaient habiter au nord de la Grèce, mais dont le nom ne signifie pas autre chose que *ceux qui habitent au-dessus du nord*.
Hysies, ville de l'Argolide. — *Ruines*.

## I

Ialyse, petite ville de l'île de Rhodes. — *Ialyso*, ruines.
Iasus, ville de Carie dans l'Asie Mineure. — *Assem-Kalasi*, château et ruines.
Ibérie, grande contrée de l'Europe. *Espagne*.
Icare ou Icaros, île de la mer Égée. — *Nicaria*, île.
Icarie, bourgade de l'Attique.
Ida, grande montagne de l'île de Crète. — *Ida* ou *Psiloriti*, montagne.
Ida, montagne de la Troade dans l'Asie Mineure. — *Ida*, montagne.
Ilissus, petite rivière près d'Athènes. — *Ilisse*, rivière.
Ilion, ou Ilium. Voyez Troie.
Illyrie, grande contrée de l'Europe, en partie soumise à Philippe, roi de Macédoine. — Ce pays comprenait toute la *Dalmatie* et l'*Albanie*.
Imbrasus, rivière de l'île de Samos. — Rivière *des Moulins*.
Imbros, île de la mer Égée. — *Imbro*, île.
Inachus, fleuve de l'Argolide. — *Pétri*, rivière.
Inde, grande contrée de l'Asie, la plus orientale de celles connues du temps d'Anacharsis, habitée par les Indiens et en partie soumise au roi de Perse. — L'*Inde*, ou *Indostan*.
Indus, grand fleuve d'Asie, qui bornait l'empire des Perses à l'orient. — *Sind*, ou *Indus*, rivière.
Inopus, rivière de l'île de Délos.
Ionie, canton de l'Asie Mineure, qui comprenait les côtes de la Lydie, et une partie de celles de la Carie, avec les îles de Chio et de Samos. — Les côtes des Livas de *Sarukhan* et d'*Aidin*.
Ionienne (mer). Voyez mer.
Ioniens de Grèce. On comprenait sous ce nom toutes les nations de la Grèce qui tiraient leur origine de Ion, petit-fils d'Hellen; tels que les Athéniens, etc. et leurs colonies.
Ios (île d'), une des Cyclades. — *Nio*, île.
Ioulis, ville principale de l'île de Céos. — *Ruines*.
Ira, montagne et château de Messénie.
Ister, grand fleuve d'Europe, qui se jette dans le Pont-Euxin. — Le *Danube*, rivière.
Isthme de Corinthe, qui joint le Péloponèse au continent de la Grèce. — *Hexa-Milia*.
Italie, grande contrée de l'Europe. — *Italie*, contrée.
Ithaque, île de la mer Ionienne. — *Thiaki*, île.
Ithome, montagne et château de la Messénie. — *Vulcano*, montagne.

## J

Junon (temple de), près de la ville de Samos. — Il en reste encore une colonne debout.
Junon (temple de), entre Mycènes et Argos. — *Teménos*, village et ruines.
Jupiter (antre et tombeau de), dans l'île de Crète, auprès de Cnosse. — Grotte appelée encore *Tombeau de Jupiter*.

## L

Labyrinthe de Crète, près de Gortyne. — *Souterrain* dans le Mont-Ida.
Lacédémone. Voyez Sparte.
Laconie, province de la Grèce dans le Péloponèse. — *Tzaconie* et *Pays des Maïnotes* dans la Morée.
Ladon, rivière d'Arcadie.
Lamia, ville de Thessalie. — *Zeitoun*, ville.
Lampsaque, ville Grecque en Asie, sur l'Hellespont. — *Thardak*, village.
Lapithes, ancien peuple de la Thessalie. — N'existait plus du temps d'Anacharsis.
Larisse, principale ville de la Thessalie. — *Larissa* en grec, ou *Iegnisher* en turc, c'est-à-dire nouvelle ville.
Larissus, rivière qui séparait l'Élide de l'Achaïe. *Risso*, rivière.
Latmus, montagne de l'Ionie, ou de la Carie.
Laurium, montagne de l'Attique.
Lébadée, ville de Béotie. — *Livadia*, ville.
Lébédos, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Ruines* sur le bord de la mer.
Léchée, port de Corinthe sur la mer de Crissa. — *Ruines* et maison des douanes.
Lélantus, rivière de l'Eubée.
Lemnos, île de la mer Égée. — *Lemno*, ou *Stalimène*, île.
Léonte ou Léontium, ou plutôt Léontini, ville Grecque en Sicile. — *Lentini*, ville.
Lépéthymne (mont), dans l'île de Lesbos.
Lerne, ou Lerna (marais de), dans l'Argolide. — *Les Moulins*, lac ainsi appelé, parce qu'à son embouchure il fait tourner des moulins.
Léros (île de), une des Sporades. — *Léro*, île.
Lesbos, grande île de la mer Égée, qui faisait partie de l'Éolide. — Ile de *Mételin*.
Léthé, fontaine près de Lébadée en Béotie.
Létrines, petite ville de l'Élide, près des embouchures de l'Alphée. — *Pyrgos*, bourg.
Leucade, presqu'île, ou île sur la côte de l'Acarnanie. — Ile de *Sainte-Maure*.
Leucate, promontoire de l'île de Leucade, surmonté d'un temple d'Apollon. — Cap *Ducato*.
Leuctres, bourg de la Béotie. — *Parapogia*, village.

Libye ou Afrique, une des trois parties du monde. — *Afrique*.
Libye (mer de). Voyez mer.
Lilee, ville de la Phocide. — *Lampeni*, village.
Linde, petite ville de l'île de Rhodes. — *Lindo*, bourg.
Locres, ou Locri-epi-zephyrii, ville Grecque en Italie, dont les habitants étaient appelés Locriens-épi-zéphyriens. — *Motta di Bruzzano*, bourg et ruines.
Locriens Ozoles, peuples de la Grèce, entre la Phocide et l'Étolie. — Les territoires de *Salone* et de *Lépante*.
Locride. On comprenait sous ce nom générique trois petits pays de la Grèce, séparés l'un de l'autre, mais qui étaient habités par des peuples de même origine, et appelés les uns *Locriens-épi-Cnémidiens*, d'autres *Locriens-Opontiens*, et les troisièmes, *Locriens-Ozoles*.
Lucanie, canton de l'Italie. — La *Basilicate* et la *Principauté Citérieure*, deux provinces du royaume de Naples.
Lycabette, colline dans l'intérieur de la ville d'Athènes.
Lycée ou Olympe, montagne d'Arcadie. — *Mont-Mintha*.
Lycie, contrée de l'Asie Mineure. — Parties des livas de *Mentech* et de *Tekieh*.
Lycorée, le plus haut sommet du mont Parnasse en Phocide. — *Lyacoura*, montagne.
Lycosure, ville d'Arcadie. — *Ruines*.
Lyctos, ville de l'île de Crète. — *Lassiti*, bourg.
Lydie, contrée de l'Asie Mineure. — Grandes parties des livas d'*Aidin* et de *Sarukhan*.

## M

Macédoine, grande contrée de l'Europe, au nord de la Grèce. — La partie de la *Romélie* ou *Roumi-ili*, qui est au nord de Salonique, et qui s'étend jusqu'aux montagnes.
On comprenait aussi sous ce nom les États de Philippe, roi de Macédoine, qui possédait la Thrace et une bonne partie de l'Illyrie.
Magnésie, canton de la Thessalie, habité par les Magnètes. — Les pays de *Zagora* et de *Macrinitza*.
Magnésie du Méandre, ville Grecque en Carie, près du Méandre. — *Iné-Bazar*, ruines.
Malée, promontoire de la Laconie. — Cap *Malio* ou *Saint-Ange*.
Malée, promontoire de l'île de Lesbos. — *Zeïtin-Bouroun*.
Maliens, peuples de Thessalie. — Le territoire de *Zeïtoun*.
Malte, ou plutôt Mélite, île au midi de la Sicile. — *Malte*, île de la Méditerranée.
Mantinée, ville d'Arcadie. — *Goritza* ou *Palæapolis*, ruines.
Marathon, grosse bourgade de l'Attique. — *Marathon*, village.
Marpesse, montagne dans l'île de Paros.
Marseille, ou plutôt Massilie, ville Grecque dans le pays des Celtes. — *Marseille*, ville en France.
Méandre, grand fleuve de l'Asie Mineure. — *Bojouk-Minder*, ou le *Grand Méandre*.
Médie, grande contrée de l'Asie habitée par les Mèdes, et soumise au roi de Perse. — *Irak-Ajami*, province de la Perse
Mégalopolis, ville principale de l'Arcadie. — *Sinano*, village et ruines.
Mégare, petite ville grecque en Sicile. — Péninsule *delli Magnisi*.
Mégare, ville capitale de la Mégaride. — *Megara*, petite ville.
Mégaride, petite province de la Grèce. — Territoire de *Megara*.
Mélas, fleuve de Pamphylie. — *Alara-soui*, rivière.
Mélès, petite rivière près de Smyrne. — Rivière de *Smyrne*.
Mélos (île de), une des Cyclades. — *Milo*, île.
Memphis, ville capitale de l'Égypte. — Ruines près de *Moknan*.
Ménale, montagne d'Arcadie. — *Mont-Roïno*.
Mendé, ville de la presqu'île de Pallène dans la Macédoine.
Ménélaïon, montagne de Laconie.
Mer Adriatique, baignait les côtes septentrionales de l'Italie. — *Mer Adriatique* ou *Golfe de Venise*.
Mer Atlantique, au delà des Colonnes d'Hercule; et l'on croyait même qu'elle venait baigner les côtes de l'Inde. — *Océan Atlantique*.
Mer Caspienne, dans l'intérieur de l'Asie. — *Mer Caspienne*.
Mer de Crissa, entre l'Achaïe et la Phocide. — *Golfe de Lépante*.
Mer Égée, entre la Grèce et l'Asie Mineure, était semée d'îles. — *Archipel*.
Mer Ionienne, séparait la Grèce de l'Italie et de la Sicile. — *Partie de la mer Méditerranée*, située entre la Turquie, l'Italie et la Sicile.
Mer de Libye, s'étendait depuis la Sicile jusqu'à la Phénicie, en baignant les côtes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. — *Partie de la mer Méditerranée*, qui s'étend depuis la Sicile jusqu'à l'Égypte.
Mer Rouge, ou Golfe d'Arabie, séparait l'Arabie de l'Égypte. — *Golfe Arabique*, ou *mer Rouge*.
Mer Saronique, entre l'Attique, la Corinthie et l'Argolide. — *Golfe d'Engia*.
Mer de Tyrrhénie, baignait les côtes méridionales de l'Italie, celles de la Sicile, et des îles de Corse et de Sardaigne. — *Mer de Toscane*.
Messène, ville principale de la Messénie. — *Mavra-Matia*, village et ruines.
Messénie, province de la Grèce dans le Péloponèse. — Partie sud-ouest de la *Morée*.
Messénie (golfe de), entre la Messénie et la Laconie. — *Golfe de Coron*.
Messine, ou plutôt Messène, auparavant Zanclé, ville Grecque en Sicile. — *Messine*, ville.
Métaponte, ville Grecque en Italie. — *Torre di mare*, tour et village.
Méthone, ville de Macédoine.
Méthymne, ville de l'île de Lesbos. — *Molivo*, bourg et château.
Midée, ville d'Argolide. — *Mezzo*, village et ruines.
Milet, ville principale de l'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Palatsha*, village et ruines.
Milichus, rivière d'Achaïe.
Minoa, ville maritime de Sicile. — *Torre di Capo-Bianco*, tour et ruines.
Mnémosyne, fontaine près de Lébadée en Béotie.
Molosses, peuple de l'Épire. — Habitaient une partie de l'*Albanie*.
Monts-Blancs (les), dans l'île de Crète. — Montagnes des *Sfacchiotes*.
Mopsium, ville de Thessalie.
Mothoné, ville de Messénie. — *Modon*, ville.
Munychie, un des ports d'Athènes. — *Porto*.
Muses (fontaine et bois sacré des), en Béotie.
Mycale, montagne de l'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Samsoum*, montagne.
Mycènes, ville de l'Argolide. — *Carvathos*, village et ruines.
Mycone (île de), une des Cyclades. — *Mycóni*, île.
Mylasa, ville de la Carie dans l'Asie Mineure. — *Mylasa*, ville.
Myndus, ville de la Carie dans l'Asie Mineure. — *Myndes*, village et ruines.
Mysie, contrée de l'Asie Mineure, qui s'étendait de la Propontide à la mer Égée. — Liva de *Karasi* et partie de celui de *Kodavendikiar*.
Mytilène, ville principale de l'île de Lesbos. — *Métélin*, ville.
Myus, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — Détruite depuis longtemps; il n'en existe pas de vestiges.

## N

Naples. Voyez Parthénopé.
Narcisse (fontaine de), en Béotie.
Naucratis, ville Grecque en Égypte. — *Ruines*.
Naupacte, ville du pays des Locriens-Ozoles. — *Lépante*, ville.
Nauplie, ville de l'Argolide. — *Napoli* de Romanie, ville.
Naxos (île de), une des Cyclades. — *Naxia*, île.
Naxos, ville Grecque en Sicile. — *Castel-Schisso*, château.
Néda, rivière qui sépare l'Élide de la Messénie. — *Nédina*, rivière.
Némée, village, autrefois ville de l'Argolide. — *Ruines*.
Némée (forêt de), près de la ville du même nom.
Némée (caverne du lion de), en Argolide. — *Caverne* entre Argos et Corinthe.

Neptune (promontoire et temple de), dans l'île de Samos. — Cap et église de *Saint-Jean*.
Nestus, fleuve de la Thrace. — *Kara-sou* ou *Mesto*, rivière.
Nicée, château du pays des Locriens, près des Thermopyles.
Nil, grand fleuve de l'Afrique ou Libye. — Le *Nil*.
Nisée, port de Mégare sur la mer Saronique. — Les *douze Églises*, village.
Nonacris, petite ville d'Arcadie. — *Naukria*, village.

## O

Ocha, montagne de l'île d'Eubée. — *Mont Saint-Élie*, ou de *Caristo*.
Œnoé, bourgade de l'Attique près d'Éleusis. — *Ruines*.
Œta, montagne qui sépare la Phocide de la Thessalie. — *Coumaita*, montagne.
Œtéens, peuples de Thessalie, habitaient le mont Œta.
Olbius, rivière d'Arcadie, la même que l'Aroanius. — *Rophea*, rivière.
Olympe, montagne qui sépare la Thessalie de la Macédoine. — *Olympe*, montagne.
Olympe, montagne d'Arcadie. Voyez Lycée.
Olympias, fontaine intermittente en Arcadie.
Olympie, ou Pise, ville célèbre de l'Élide. — *Miraca*, village et ruines.
Olynthe, ville de la Chalcidique, dans la Macédoine. — *Agio-Mama*, village.
Ophiusa. Voyez Rhodes.
Oponte, ville capitale des Locriens-Opontiens. — *Talanda*, petite ville.
Orchomène, ville de Béotie. — *Scripous*, village et ruines.
Orchomène, ville d'Arcadie. — *Kalpaki*, village et ruines.
Orée, ville de l'île d'Eubée. — L'*Oreo*, bourg et port.
Orope, ville de la Béotie, longtemps disputée entre les Athéniens et les Thébains. — *Oropo*, bourg.
Ossa, montagne de Thessalie. — *Kissabo*, montagne.

## P

Pachynum, promontoire de Sicile. — Cap *Passaro*.
Pactole, rivière de Lydie. — Rivière de *Sart*.
Pæonie. Voyez Péonie.
Pagæ, ville de la Mégaride. — *Ruines*.
Pagase, ville et port en Thessalie. — Château et port de *Volo*.
Pallène, presqu'île de la Chalcidique, dans la Macédoine. — Presqu'île de *Cassandre*.
Palus-Méotide, grand lac ou mer qui communique avec le Pont-Euxin, par le Bosphore Cimmérien. — *Mer d'Azof*.
Pamisus, fleuve de Messénie. — *Pirnazza*, rivière.
Pamphylie, contrée de l'Asie Mineure. — Livas d'*Hamid* et de *Tekeh*, et pays de *Versak* et d'*Alanieh*.
Pangée, montagne de la Macédoine, sur les confins de la Thrace. — *Castagnatz*, montagne.
Panopée ou Phanotée, ville de la Phocide. — *Agios Blasios*, village et ruines.
Panorme, port de l'Attique. — Port *Rafti* ou *du Tailleur*.
Panticapée, ville de la Chersonèse Taurique sur le Bosphore Cimmérien. — *Kertch*, ville.
Paphlagonie, contrée de l'Asie Mineure, sur le Pont-Euxin. — Liva de *Kastamoni*, et partie de celui de *Boli*.
Paralos, canton de l'Attique, situé à l'orient et au midi d'Athènes. — *Mesogia*, canton.
Parapotamies, ville de la Phocide.
Parnasse, grande chaîne de montagnes de la Phocide. Voyez Lycorée. — *Iapora*, montagne.
Paros (île de), une des Cyclades. — *Paros*, île.
Parthénopé ou Néapolis, ville Grecque en Italie. — *Naples*, ville
Pasagarda, ville de la Perse proprement dite. — *Pasa* ou *Fessa*, ville.
Patmos (île de), une des Sporades. — *Patmos*, île.
Patræ, ville d'Achaïe. — *Patras*, ville.
Pelion, montagne de Thessalie. — *Petra*, montagne.
Pella, ville capitale de la Macédoine. — *Palatia*, ruines.
Pellana, ville de Laconie.
Pellène, ville d'Achaïe. — *Doucha*, village et ruines
Péloponèse, presqu'île qui forme la partie méridionale de la Grèce, et qui tient au continent par l'isthme de Corinthe. — *La Morée*.
Pénée, fleuve de Thessalie. — *Salampria*, rivière.
Pénée, rivière de l'Élide. — *Igliaco*, rivière.
Pénélope (tombeau de), en Arcadie.
Pentélique, montagne de l'Attique. — *Pentéli*, montagne.
Péonie, ou Pæonie, canton de la Macédoine, sur les confins de la Thrace. — Pays vers la source du *Verdar* et de la *Marizza*.
Péparèthe, île de la mer Égée. — *Piperi*, île.
Périnthe, ville Grecque en Thrace, sur la Propontide, depuis appelée Héraclée. — *Ruines d'Héraclée*.
Permesse, rivière de Béotie. — *Panizza*, rivière.
Perrhèbes, peuples de la Thessalie, qui habitaient le canton appelé Perrhébie. — Les territoires d'*Élasson* et de *Tornovo*.

Il y avait aussi d'autres Perrhèbes dans l'Épire.

Perse (la), vaste royaume, appelé autrement *États du Grand-Roi*. Ce royaume comprenait presque toute l'Asie connue alors, et en Afrique ou Libye, l'Égypte et la Cyrénaïque.
Perse proprement dite (la), grande contrée de l'Asie, habitée par les Perses, et dont Persépolis était la capitale. — *Fars* ou *Farsistan*, province de la Perse.
Persépolis, ville capitale de la Perse proprement dite, et ancien séjour des rois de Perse. — *Issthakhar*, ville en ruines.
Phalanna, ville de Thessalie.
Phalère, bourgade de l'Attique, et l'un des ports d'Athènes. — *Saint-Nicolas*, village et port.
Pharæ, ville d'Achaïe. — *Ruines*.
Pharsale, ville de Thessalie. — Elle a été détruite depuis le voyage d'Anacharsis, et appelée *Palæ-Pharsalus*.
Phase (le), rivière de la Colchide. — *Fach*, rivière.
Phéaciens (île des). Voyez Corcyre.
Phénéos, ville d'Arcadie. — *Phonia*, ville.
Phénicie, contrée de l'Asie sur le bord de la mer, dont Tyr était la capitale, et qui était soumise au roi de Perse. — Les côtes de la *Syrie*.
Phéræ, ville de la Messénie. — *Palæachora*, près de la ville de *Calamata*.
Phérès, ville de Thessalie. — *Velestini*, bourg.
Phestus, ou plutôt Phœstus, ville de l'île de Crète. — Détruite depuis longtemps; il n'en existe plus de vestiges.
Phigalée, ville d'Arcadie. — *Davia*, village et ruines.
Phinée, ou plutôt Sphingius, montagne de Béotie. — *Mazaraci*, montagne.
Phlionte, ville capitale de la Phliasie dans le Péloponèse. — *Sta-Phlica*, village et ruines.
Phocée, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Foilleri*, ruines.
Phocide, province de la Grèce. — Territoires de *Turco-Chorio*, et une partie de celui de *Salone*.
Phœnix, petite rivière de la Thessalie, qui se jette dans l'Asopus près des Thermopyles.
Phrygie, contrée de l'intérieur de l'Asie Mineure. — Les livas de *Kutaïeh*, de *Degnizlu*, d'*Afiom-Cara-Hissard*, d'*Angouri* et d'autres.
Phthiotes, peuples de la Thessalie, qui habitaient le canton appelé *Phthiotie*.
Phylé, bourgade et château de l'Attique. — *Vigla-Castro*, vieux château.
Pières, peuple entre la Macédoine et la Thrace, habitaient le Mont-Pangée.
Pindus ou Pinde, chaîne de montagnes qui sépare la Thessalie de l'Épire. — *Metzovo*, montagne.
Pirée (le), grosse bourgade de l'Attique, et l'un des ports d'Athènes. — *Port Lion*.
Pirène, fontaine dans la citadelle de Corinthe.
Pise. Voyez Olympie.
Plataniste, lieu d'exercice auprès de Sparte.
Platée, ville de Béotie. — *Cocla*, village et ruines.
Plistus, rivière de la Phocide, qui descend de Delphes. — *Sizalisca*, rivière.
Pont-Euxin, grande mer entre l'Europe et l'Asie. — *Mer-Noire*.
Potidée, ville Grecque, dans la Thrace maritime ou Macé

doine, bientôt appelée Cassandrie. — Les *Portes de Cassandre*, ruines.
Prasies, bourgade de l'Attique. — *Ruines.*
Priène, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Samsoun*, château et ruines.
Proconese, île de la Propontide. — Ile de *Marmara.*
Propontide, petite mer resserrée entre l'Europe et l'Asie, qui communique avec le Pont-Euxin par le Bosphore de Thrace, et avec la mer Égée par le détroit de l'Hellespont. — *Mer de Marmara.*
Psophis, ville d'Arcadie. — *Ruines* près de la ville de *Dimizana.*
Psyttalie, petite île de la mer Saronique, près de celle de Salamine. — *Lipsocoutalia*, île.
Ptoüs, montagne de la Béotie. — *Cokino*, montagne.
Pydna, ville de Macédoine. — *Kitro*, bourg.
Pygèle, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure.
Pygmées, nation imaginaire, quoi qu'en dise Aristote, que les Grecs plaçaient dans la partie la plus méridionale de l'Afrique.
Pylos, ville de la Messénie. — *Zonchio* ou le *vieux Navarins*, bourg et ruines.
Pyrénées, chaîne de montagnes qui sépare l'Ibérie du pays des Celtes. — Les *Pyrénées*, montagnes.
Pyrrha, ville de l'île de Lesbos. — *Port Pira* et ruines.

R

Rhamnonte, bourgade de l'Attique. — *Hebræo-castro*, village et ruines.
Rhégium, ville Grecque en Italie. — *Reggio*, ville.
Rhénée (île de), une des Cyclades. — La *grande Delos*, une des deux îles appelées *Sdiles* par les pilotes.
Rhodes (île de), auparavant Ophiusa, la dernière de la mer Égée, sur les côtes de la Carie, et faisant partie de la Doride. — *Rhodes*, île.
Rhodes, ville principale de l'île de Rhodes. *Rhodes*, ville.
Rhodes, ville Grecque en Ibérie. — *Roses*, ville en Espagne.
Rome, ville d'Italie. — *Rome*, ville.
Rouge (mer). Voyez Mer.

S

Saces, grand peuple de l'intérieur de l'Asie, en partie soumis au roi de Perse. — Habitaient le pays de *Sakita*, près de celui de *Balk*, dans la Tartarie indépendante.
Saïs, ville d'Égypte. — *Sa*, lieu en Égypte.
Salamine, île de la mer Saronique, faisant partie de l'Attique. — *Coulouri*, île.
Salapia, ville Grecque en Italie, qui fut depuis transférée à quelque distance de la mer. — *Torre delle Saline.*
Salganée, ville de Béotie. — *Saint-Georges*, couvent et ruines.
Samos, île de la mer Égée, faisant partie de l'Ionie. — *Samos*, île.
Samothrace (île de), dans la mer Égée. — *Samothraki*, île.
Sardaigne (île de), ou plutôt Sardo, grande île de la mer de Tyrrhénie. — *Sardaigne*, île.
Sardes, ville capitale de la Lydie. — *Sart*, ville.
Saronique (mer). Voyez Mer.
Saturne (mont de), en Élide, auprès de la ville d'Olympie.
Saurus, fontaine dans l'île de Crète.
Scamandre, rivière de la Troade, mentionnée par Homère. — *Kirke-Keuzler*, rivière.
Scamandre, autre rivière de la Troade, qui est le Simoïs d'Homère. — *Menderé-sou*, rivière.
Scandée, bourg et port de l'île de Cythère. — *Saint-Nicolas*, fort et port.
Scillonte, bourg de l'Élide dans le Péloponèse.
Sciritide, petit canton de l'Arcadie, aux environs de Scirtonium, sur les confins de la Laconie, qui avait longtemps appartenu aux Lacédémoniens.
Sciron (chemin de), qui conduisait de la Mégaride dans la Corinthie et qui passait sur des rochers au bord de la mer. — *Kaki-Scala*, aujourd'hui chemin ruiné.
Scyros, île de la mer Égée. — *Skyros*, île.
Scythie, grande contrée de l'Europe qui s'étendait depuis l'Ister jusqu'au Tanaïs. — Comprenait ce que l'on appe-

lait ci-devant la *petite Tartarie*, la *Crimée*, la *Moldavie* et la *Valaquie.*
Sélinonte, ville grecque en Sicile. — *Torre di Polluce*, tour et ruines considérables.
Sélinus, petite rivière de l'Élide, qui passe à Scillonte.
Sélymbrie, ville Grecque en Thrace, sur la Propontide. — *Sélivrie*, petite ville.
Sériphe (île de), une des Cyclades. — *Serpho*, île.
Sestos, ville de la Chersonèse de Thrace sur l'Hellespont. — *Ak-Bachi Liman*, port, château et ruines.
Sicile, grande île voisine de l'Italie, presque toute habitée par des Grecs, dont partie était soumis aux Carthaginois et les autres étaient libres. — *Sicile*, île.
Sicyone, ville capitale de la Sicyonie, dans le Péloponèse. — *Basilico*, village et ruines.
Sidon, ville de Phénicie. — *Seïde*, ville.
Sinope, ville Grecque sur la côte méridionale du Pont-Euxin. — *Sinope*, ville.
Siphnos (île de), une des Cyclades. — *Siphanto*, île.
Smyrne, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Ruines* près du village de *Boudjak.*

Cette ville est l'ancienne Smyrne, qui fut transportée, peu de temps après Anacharsis, dans l'endroit où est la Smyrne d'aujourd'hui.

Soron, bois en Arcadie.
Sparte, ou Lacédémone, ville capitale de la Laconie, et l'une des plus puissantes villes de la Grèce. — *Ruines* à peu de distance de la ville de Misistra.
Sperchius, rivière de Thessalie. — *Potami-tis-Hellados*, ou le fleuve de la Grèce.
Sphactérie, île sur la côte de Messénie. — Grande île devant le port de *Navarins.*
Stagire, ville de la Chalcidique dans la Macédoine. — *Port-Libézade* et ruines.
Stymphale, montagne, ville, lac et rivière en Arcadie. — *Zaraca*, village et ruines
Styx, ruisseau célèbre d'Arcadie.
Sunium, promontoire de l'Attique. — *Cap Colonne.*
Sunium, ville et place forte de l'Attique. — *Ruines.*
Susiane, grande contrée de l'Asie, soumise au roi de Perse. — Le *Khozistan*, province de Perse.
Suze, ou plutôt Suse, ville capitale de la Susiane, et l'un des séjours des rois de Perse. — *Sus* ou *Sous*, ville.
Sybaris. Voyez Thurium.
Sycurium, ville de Thessalie.
Syracuse, grande ville Grecque en Sicile, et la principale de toute l'île. — *Siracusa*, ville.
Syros (île de), une des Cyclades. — *Syra*, île.

T

Talet (le), sommet du mont Taygète en Laconie.
Tamynes (plaine de), dans l'île d'Eubée.
Tanagra, ville de Béotie. — *Tanagra*, bourg.
Tanaïs, grand fleuve de la Scythie, qui se jette dans le Palus-Méotide. — *Don*, rivière.
Tarente, ville Grecque en Italie. — *Tarente*, ville.
Tartessus (île de), dans la mer Atlantique, sur les côtes de l'Ibérie. — Grande île à l'embouchure du *Guadalquivir* en Espagne.
Tauroménium, ville Grecque en Sicile. — *Taormina*, ville.
Taygète, grande chaîne de montagnes dans la Laconie. — Mont *Pentadactylon.*
Tégée, ville d'Arcadie. — *Palæa-Polis* ou *Palæo-Tripolizza*, lieu en ruines.
Telchiniens, ancien peuple de l'île de Crète, qui vint s'établir dans l'île de Rhodes. — N'existait plus du temps d'Anacharsis.
Témèse, ville Grecque en Italie. — *Tore di Noccra*
Tempé, célèbre vallée de la Thessalie, presque à l'embouchure du Penée. — *Lycostomo.*
Ténare, ville de Laconie. — *Caïbarcs*, village.
Tenare, promontoire de Laconie. — *Cap Matapan.*
Ténédos, île de la mer Égée, faisant partie de l'Éolide. — *Ténédo*, île.
Ténos (île de), une des Cyclades. — *Tino*, île.

Teos, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure. — *Bodroun*, village et ruines.
Thasos, île de la mer Égée, près de la côte de Thrace. — *Thaso*, île.
Thaumaci, ville de Thessalie. — *Thaumaco*, ville.
Thébaïde, canton de l'Égypte, dont Thèbes était la capitale. — *Le Saïd* ou la *Haute-Égypte*.
Thèbes, ville d'Égypte, capitale de la Thébaïde. — *Aksor* ou *Luxor*, village et grandes ruines.
Thèbes, ville principale de la Béotie. — *Thiva*, petite ville.
Thèbes, ville des Phthiotes en Thessalie.
Théodosie, ville de la Chersonèse Taurique. — *Caffa*, ville.
Théra (île de), une des Cyclades. — *Santorin*, île.
Thermaïque (golfe), entre la Macédoine et la Thessalie. — Golfe de *Salonique*.
Thermodon, fleuve de l'Asie Mineure, qui se jette dans le Pont-Euxin, et sur les bords duquel demeuraient les Amazones. *Termeh*, rivière.
Thermodon, petite rivière de Béotie.
Thermopyles (les), détroit entre la mer et les montagnes, qui donnait entrée de la Thessalie dans le pays des Locriens et dans la Phocide. — *Thermi* ou *les Eaux chaudes*.
Thermus, ville principale de l'Étolie.
Théron, rivière de l'île de Crète.
Thespies, ville de Béotie. — *Erimo-Castra*, bourg.
Thessalie, province la plus septentrionale de la Grèce. — Les territoires de *Larisse*, de *Zeïtoun* et d'autres.
Thessaliens proprement dits (les), étaient le plus puissant peuple de la Thessalie : ils occupaient la vallée du Pénée et tout ce qui est au nord. — Les territoires de *Larisse* et de *Stagi*.
Thiuns, rivière d'Arcadie.
Thoricos, bourgade et château de l'Attique. — *Therico*, village et ruines.
Thrace, grande contrée de l'Europe, située sur le Pont-Euxin et sur la mer Égée, presque entièrement soumise à Philippe, roi de Macédoine. — Grande partie du *Roum-ili* ou *Romélie*, et de la *Bulgarie*.
Thrace maritime. On comprenait sous ce nom, non-seulement les côtes de Thrace sur la mer Égée, mais encore celle de la Macédoine jusqu'à la Thessalie, parce que les Thraces s'étaient autrefois étendus jusque-là; mais ils en avaient été chassés par les Grecs et par les Macédoniens; et ce nom ne se rapportait plus, du temps du voyage du jeune Anacharsis, qu'à un royaume encore assez étendu, qui occupait toutes les côtes de la Thrace, mais qui fut bientôt détruit par Philippe.
Thronium, ville capitale des Locriens-épi-Cnémidiens. — *Ruines* près d'un corps de garde.
Thurium, ville Grecque en Italie, appelée auparavant Sybaris. — *Torre Brodognelo*, tour et ruines de Sybaris.
Thyrée, ville de la Cynurie, canton de l'Argolide. — *Astro*, village.
Tirynthe, ville de l'Argolide. — *Palæo-Nauplia* ou le *Vieux Napoli*, ruines.
Titane, bourg de la Sicyonie, dans le Péloponèse. — *Phouca*, village.
Titarésius, rivière de Thessalie. — *Saranta-poros* ou *Rivière des quarante passages*.
Tithorée, ville de Phocide. — *Velizza*.
Tomarus, montagne au-dessus de Dodone en Épire.
Trachinie, canton de la Thessalie, près des Thermopyles. — Territoire de *Zeïtoun*.
Trachis, ville de la Trachinie, en Thessalie.

Elle n'existait plus du temps d'Anacharsis, et elle avait été remplacée par la ville d'Héraclée, bâtie à peu de distance de là. Voyez Héraclée.

Trapézonte, ville d'Arcadie. — *Garitena*, bourg.
Trézène, ville voisine de l'Argolide, près de la mer Saronique. — *Damala*, bourg et ruines.
Triopium, promontoire de la Doride, dans l'Asie Mineure. — *Cap Crio*.
Triphylie, canton de l'Élide, dans le Péloponèse. — Pays situé vers les embouchures de la *Rophia*.
Troade, canton de l'Asie Mineure, sur l'Hellespont et la mer Égée, dans lequel se trouvait la ville de Troie. — La partie occidentale du liva de *Karasi* sur l'Archipel.
Troie, ou Ilion, ou Ilium, ville de la Troade, détruite par les Grecs. — *Bounar-bachi*, village et ruines.
Trophonius (antre de), près de Lébadée en Béotie.
Tyr, ville capitale de la Phénicie. — *Sour*, ville et ruines.
Tyrrhénie (mer de). Voyez Mer.

## Z

Zacynthe, île de la mer Ionienne. — *Zante*, île.
Zanclé. Voyez Messine.
Zaretra (fort de), dans l'île d'Eubée. — *Tour Armone*.



# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE VOYAGE D'ANACHARSIS ET DANS LES NOTES.

### A

## E

## F

## I

## N

## O

P

## Q

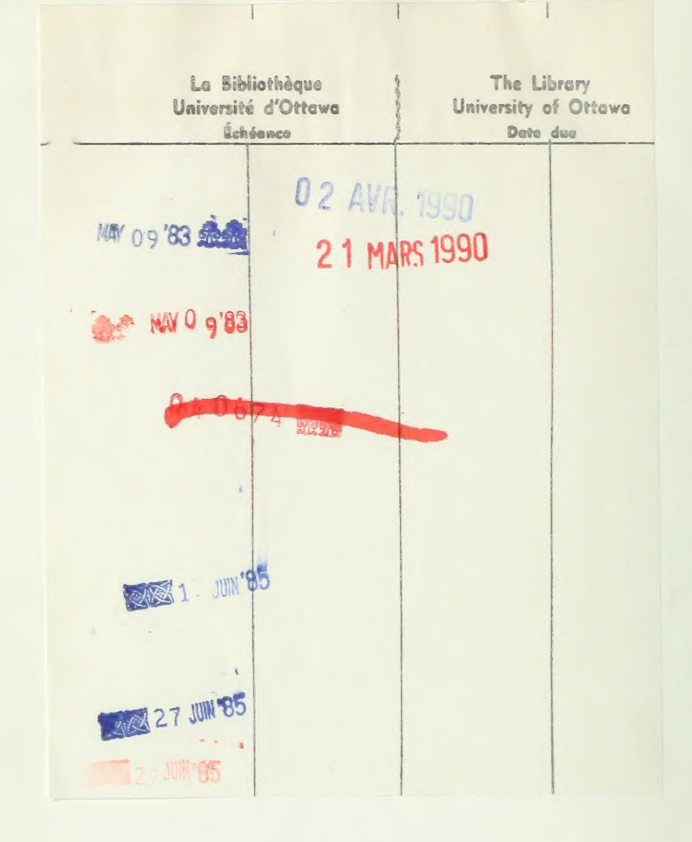


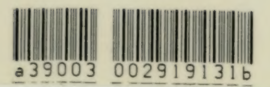
## R

## T

**FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.**




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due
02 AVR. 1990
MAY 09 '83
21 MARS 1990
MAY 09 '83
1 JUIN '85
27 JUIN '85
27 JUIN '85


a39003 002919131b

